Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

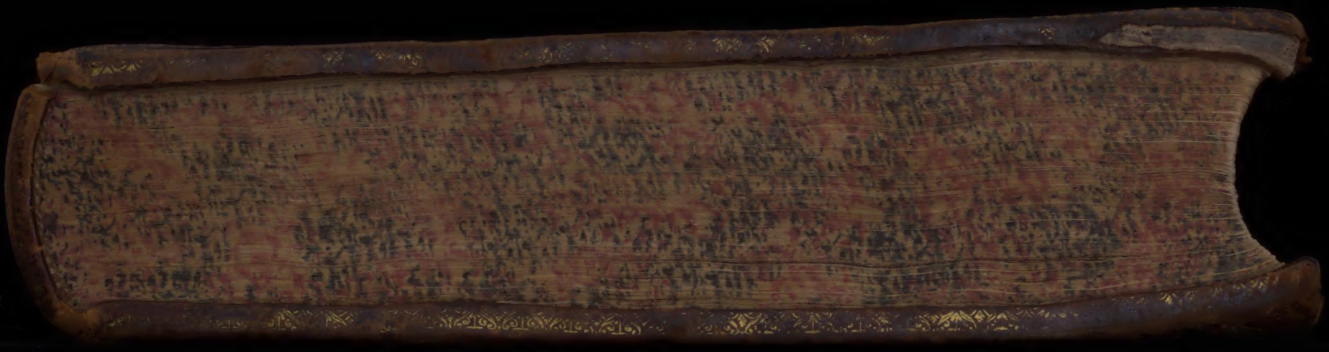

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

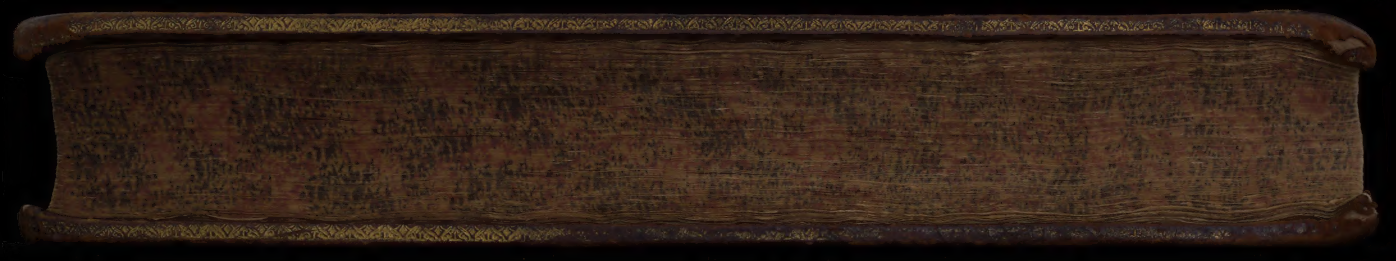

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

KW 36 F 20

~~279 II 8~~

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

LA VIE
DE
MICHEL de RUITER

Duc, Chevalier, Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüest-Frise.

Où est comprise

L'HISTOIRE MARITIME

Des Provinces Unies, depuis l'An 1652. jusques à 1676.

Traduite du Hollandois de

GERARD BRANDT.

Et enrichie de Figures.

A AMSTERDAM,
De L'Imprimerie de P. & J. BLAEU,
Pour WAESBERGE, BOOM, à SOMEREN & GOETHALS.
M DC XCVIII.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

KONINKL.
BIBLIOTHEEK
TE'SHAGE.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

A SON EXCELLENCE.

MONSEIGNEUR

FRANÇOIS LE FORT,

GENERAL DES ARMÉES DE SA MAJESTÉ CZARIENNE,

ET DES PREMIERS REGIMENS DE SES GARDES, AMIRAL DE SES ARMÉES NAVALES, VICEROY DU GRAND NOVOGROD, &c. MINISTRE D'ETAT, PREMIER AMBASSADEUR, ET PLENIPOTENTIAIRE DE S. M. EN DIVERSES COURS DE L'EUROPE.

MONSEIGNEUR.

IL ſemble que voici une de ces circonſtances heureuſes, qui arrivent rarement, & qui ſe diſtinguent par leur ſingularité. La Vie d'un Grand Amiral paroît au jour dans une Langue qui va publier ſes Vertus chez les Etrangers, préciſément dans le même tems & au même lieu, où ſe trouve un Illuſtre Amiral, qui commande la plus nombreuſe armée navale qu'on ait jamais vû ſur la Mer Noire, & qui eſt préſentement à la tête de la plus célébre Ambaſſade qui ait paru dans l'Europe. Il eſt permis, MONSEIGNEUR, de dire main-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

tenant tout ce qu'on pense à la loüange de l'Amiral de Ruiter; mais je ſay que la Modeſtie de VOTRE EXCELLENCE ne me permet pas de preſſer ici en détail tous les raports qui peuvent ſe trouver entre Elle & ce Grand Homme. Je me contenteray donc de remarquer en général, que comme l'élévation de Ruiter, & le choix que la République fit de ſa Perſonne, pour commander ſes armées navales, furent juſtifiés par ſa conduite, par ſa valeur & par ſes grandes actions; de même le choix que le Très-Auguſte & Très-Puiſſant EMPEREUR de Moſcovie a fait de V. E., pour l'élever à la même Dignité, & à tant d'autres des plus conſidérables de ſes Etats, n'eſt pas moins juſtifié par les ſervices importans que V. E. a rendus à ce GRAND MONARQUE, ſoit en des tems fâcheux où votre fidélité s'eſt ſignalée, ſoit en l'acompagnant dans ſes Victoires, où votre valeur a eu tant de part. Ce ſont ces raports, MONSEIGNEUR, & la circonſtance de votre ſéjour en ces Provinces, qui m'ont inſpiré la penſée d'ofrir cet Ouvrage à VOTRE EXCELLENCE, comme étant digne de ſa lecture, & convenable aux grands deſſeins de ſa MAJESTE CZARIENNE, pour l'avancement de la Marine, du Commerce & des Arts dans ſon vaſte Empire, où vous en faites éxécuter les ordres. Veüille le Ciel combler de plus en plus la meſure des Victoires de SA MAJESTE & faire long-tems ſervir V. E. d'un Inſtrument glorieux pour l'éxécution de ſes deſſeins, à l'éxemple du Héros dont je lui préſente l'Hiſtoire. Je ſuplie V. E. de recevoir favorablement cette marque de mon Zèle, & du Reſpect avec lequel je ſuis.

MONSEIGNEUR,

DE VOTRE EXCELLENCE

Le très-humble & très-obéiſſant Serviteur

AUBIN.

AVERTISSEMENT.

ON ne doute pas que cet Ouvrage, qui eſt ſi eſtimé des Hollandois, ne le ſoit de toutes les Nations à qui la Langue Françoiſe en va faire part. La matiére leur en eſt déja précieuſe. La vertu, la piété & les belles actions du Lieutenant Amiral de Ruiter, célébres dans tout l'Univers, & qui pendant ſa vie ont été l'admiration de toute la Terre, ne ſeront pas moins admirées de la Poſtérité, qui ſe tiendra obligée à ceux qui lui en auront laiſſé le détail.

On y verra auſſi toute l'Hiſtoire Maritime des Provinces Unies pendant vingt-quatre années; & comme durant ce tems-là elles n'ont preſque point eu de guerre à ſoutenir que contre l'Angleterre, il ſemble que ce ſoit donner au Public leur Hiſtoire entiére, que de mettre au jour un récit fidéle de ce qui s'eſt paſſé ſur mer.

Ceux qui ſont deſtinés à la Marine, y trouveront des leçons capables de les former à ce grand Art, & de leur en faire ateindre la perfection, les actions éclatantes de l'Amiral de Ruiter, avec toutes leurs circonſtances particuliéres & les motifs qui ont fait agir ce Héros, étant très-capables de produire cet éfet.

La forme de l'Ouvrage le rend auſſi très-recommandable. On n'en voit point de plus métodique. Il n'y en a point dans la Langue Flamande qui ſoit écrit avec plus d'ordre & de pureté. L'Auteur ne paroît point partial. Tout le monde demeure d'acord de ſa fidélité. Sa modération & le respect avec lequel il parle des Puiſſances, peuvent ſervir de modéle à tous ceux qui ſe mêlent d'écrire.

Pour la Traduction, on peut dire que celui qui l'a faite, l'avoit entrepriſe un peu témérairerement, & peut-être qu'il y auroit eu peu de gens qui euſſent voulu s'y engager. Le langage de la Marine eſt un langage tout particulier, peu connu dans l'une & l'autre Langue à la plupart de ceux qui écrivent. On n'a point de Dictionnaire Flamand & François dont on puiſſe tirer de ſecours à cet égard, & ce qu'on en a reçu des Mariniers de l'une & de l'autre Nation, n'a pas été auſſi grand qu'on l'avoit éſpéré. Enfin il y a aſsès d'aparence qu'on n'en ſeroit jamais venu à bout, ſi l'on n'avoit eu l'ocaſion de ſe ſervir de l'excellent & incomparable Livre de M. le Bourgmaiſtre Witſen. Comme c'eſt l'Ouvrage le plus parfait qui ſe ſoit jamais fait en ce genre, & qu'il n'y a rien d'égal parmi les Anciens ni parmi les Modernes, la plupart des difficultés, qui paroiſſoient inſurmontables, s'aplanirent à ſa lecture.

Mais nonobſtant tous les ſoins qu'on a pris, il n'eſt pas impoſſible qu'on ne ſe ſoit encore quelquefois trompé: ce qu'on peut aſſurer eſt qu'on n'a pas emploié un ſeul terme, & qu'on ne s'eſt pas ſervi d'une ſeule façon de parler, ſur laquelle on n'ait conſulté les livres, & les gens de mer; & c'eſt tout ce qui ſe pouvoit faire.

Au reſte il y a des termes qui ne ſe peuvent rendre juſte en François, ſur tout quelques-uns qui regardent les Charges de la Marine. On ſait qu'il y a des fonctions & des Emplois qui ſont differens dans les deux Etats de France & des Provinces Unies, & par conſéquent les mêmes termes ne leur peuvent pas parfaitement convenir. Par éxemple, l'Emploi de Schout-by-nacht *n'eſt pas tout-à-fait celui de* Contre-amiral *en France: cependant comme les fonctions du* Contre-amiral *aprochent le plus de celles du* Schout-by-nacht, *il ſemble qu'on ne peut s'empêcher de rendre l'un de ces mots par l'autre, d'autant plus que ces Oficiers ſont égaux en ordre dans l'une & l'autre Nation. Mais il eſt encore plus difficile de traduire celui de* Commandeur, *puis que ni les Hollandois eux-mêmes, ni leurs livres, ne peuvent bien déterminer ce que c'eſt. Dans celui-ci tantôt c'eſt un Commandant d'armée ou d'eſcadre. Pendant le premier commandement de l'armée navale, qui fut donné à Ruiter, il fut toujours qualifié Commandeur. Il demanda au Prince d'Orange la qualité de Commandeur pour ſon Fils qui étoit déja Capitaine, en cas qu'on ne lui donnât pas encore celle de Contre-amiral. Un Capitaine détaché avec un nombre d'autres vaiſſeaux qu'il doit commander durant quelques jours ſur une croiſiére, ou pour aller à la découverte, eſt nommé Commandeur. Un ſimple Capitaine eſt quelquefois nommé Commandeur à l'égard du vaiſſeau qu'il monte. Les Commandans des brulots ſont preſque toujours apellés Commandeurs. Enfin parmi cette confuſion on découvre que Commandeur ſignifie quelquefois Commandant en général, & quelquefois un Emploi & un commandement particulier, tantôt plus relevé tantôt moins. On a donc cru qu'on devoit prendre le parti de ſe ſervir auſſi le plus ſouvent du même mot de Commandeur, qui eſt François, & qui ſonne bien en cette Langue, & chacun lui pourra donner la ſignification qu'il jugera lui convenir, ſelon les endroits où il ſera placé, ainſi qu'on eſt obligé de faire en Flamand.*

Lors

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Lors qu'on diviſe une armée navale, ce qui ſe fait le plus ordinairement en trois parties, les François donnent preſque toujours à chacune des trois parties le nom de diviſion; & la ſubdiviſion qui ſe fait de chacune des trois parties, ils la nomment une eſcadre. Les Hollandois, au contraire, apellent les premiéres parties eſcadres, & les trois parties de chacune de ces premiéres diviſion. On a ſuivi l'ordre Hollandois, depeur de ſe broüiller dans une choſe qui revenoit ſi ſouvent, & auſſi parce qu'il il s'agit l'Hiſtoire de Hollande.

Il n'eſt pas néceſſaire de faire un plus long détail de toutes les difficultés qui ſe ſont préſentées dans cet Ouvrage : on eſpére que ceci ſufira pour faire comprendre que le travail n'a pas été médiocre, & pour diſpoſer le Public à pardonner les fautes qu'on peut avoir faites, en faveur des éforts qu'on a faits.

Quoi que les périodes de l'Auteur ne ſoient pas fort longues, par raport au ſtile des Flamans il y en a encore beaucoup qui le ſont trop, eu égard à la maniére d'écrire des François. On a pris ſoin de les acourcir dans les endroits ou l'on a jugé qu'on le pouvoit faire ſans altérer le ſens. Il n'y a que dans les Piéces, Actes, Lettres & Ecrits d'autrui qui ſont raportés, où il n'a preſque pas été poſſible de toucher. C'étoit toutefois ce qui en avoit le plus de beſoin. La différence du ſtile de la plupart de cés Ecrits d'avec celui de notre Auteur, fait bien connoître combien ce dernier excelle ſur les autres.

Comme ce Livre eſt auſſi-bien pour les Etrangers que pour les François, on a gardé l'ortographe de preſque tous les noms propres. Le changement qu'on y fait, ſous prétexte de les vouloir adoucir, les rend trop méconnoiſſables, & il arrive ſouvent que les gens n'y reconnoiſſent plus ceux de leur Nation dont on veut parler. On pourroit dire que ces ſoins en faveur de la prononciation vont trop loin, & qu'ils devroient étre rétreins aux noms communs; mais on n'eſt pas aſsès autoriſé dans le monde pour parler de la ſorte, & l'on ſe contente de marquer la métode qu'on a ſuivie.

On s'eſt aviſé trop tard de prendre des meſures pour placer les eſtampes, & donner l'explication de ce qui eſt écrit au bas. L'impreſſion étoit alors aſsès avancée, ſi bien que l'endroit où devoit étre placée la premiére eſtampe, qui eſt du combat donné entre Ruiter, qui commandoit l'armée navale de Hollande, & Askuë Amiral de celle d'Angleterre, étoit déja imprimé. Ainſi on ne trouvera pas à cette eſtampe une explication comme celles qui ſont au bas des pages où chacune des autres eſtampes doit étre inſérée : mais au fonds cela eſt de peu de conſéquence : il n'y a preſque que des noms qui ſont les mémes dans l'une & l'autre Langue : les chifres ſont ce qu'il y a de plus important.

On a beaucoup de confuſion & de regret des fautes d'impreſſion qui ſe trouvent dans ce Livre. Il n'eſt pas ſi aiſé d'éviter cet inconvénient qu'on pourroit ſe l'imaginer, ſur tout quand on a un Compoſiteur peu intelligent & qui n'entend pas le François. On en a changé ſur la fin, & auſſi s'y trouve-t-il moins de fautes. On a marqué dans l'Errata les principales, qui pourroient altérer le ſens. Pour les autres le Lecteur aura la bonté d'y ſupléer.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

MICHIEL DE RUITER,
Hartog, Ridder, &c. L. Admiraal Generaal
van Hollandt en West-vrieslandt.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

LA VIE
DE
MICHEL de RUITER
DUC, CHEVALIER, &c.

Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüest-frise.

LIVRE PREMIER.

LA guerre que les Etats des Provinces Unies des Païs-bas ont été obligés de soutenir pendant l'espace de cent années, d'abord pour rétablir leur ancienne liberté, & ensuite pour la conserver, se fit nonseulement par terre mais aussi par mer. La situation de quelquesunes de ces Provinces, qui sont environnées de la mer, en tout ou en partie, donnant lieu à leurs Habitans de prendre cette voie pour se fournir des choses dont ils ont besoin, leur puissance & leurs richesses s'étoient acruës peu-à-peu par leur fréquente navigation: éxercice qui est la principale source de leur prospérité, & dans lequel ils étoient alors souvent troublés: car ils trouvoient de tems en tems sur leurs routes des ennemis qui tâchoient de ruïner leur commerce, & de leur faire perdre tous les avantages que leur aporte le voisinage de la mer. Mais il n'y a jamais eu de Nation qui se soit défenduë avec plus de courage & de conduite, ni qui se soit renduë plus illustre par ses combats & ses triomfes de mer; il n'y a jamais eu de Païs qui ait été plus fertile en Héros Maritimes, ni qui ait produit des Amiraux de plus d'expérience & de valeur, que la Hollande & la Zélande. Le Cardinal Bentivoglio leur a rendu ce têmoignage. *Que nonseulement elles remportoient le prix sur tous les Peuples du Nord, mais même sur tous les Peuples de la Terre.* Les autres Provinces Unies partageoient aussi cet honneur avec celles-ci. Je n'entreprendrai pas de faire ici le dénombrement de tous les Héros qu'elles ont produits. On n'a qu'à jetter les yeux sur les tombeaux des plus considérables, & sur leurs inscriptions en caractéres d'or gravés sur le marbre, qui publient à la Postérité leurs faits héroïques, & les services qu'ils ont rendus à leur Patrie.

> Les Etats des Provinces Unies ont été obligés de soutenir la guerre par terre & par mer.
>
> La Hollande & la Zélande sont fertiles en Héros Maritimes & en mariniers.
>
> *Benti vogl. Relat. di Fiandr. Lib. 1. Chap. 6. p. 29.*

Entre tous ces Héros, & même entre ceux des siécles passés, Michel de Ruiter, Lieutenant Amiral de Hollande & de Oüest-frise, qui a été souvent Général de toute les forces navales des Provinces Unies, a éclaté glorieusement par son courage & par ses vertus. Quoi que ce fût de la poussiére que sa fortune & sa valeur l'eussent élevé si haut, il est néanmoins certain que pendant sa vie & après sa mort, ses amis & ses ennemis ont également avoüé, qu'entre les plus grands hommes qui ont commandé sur mer, il n'y en avoit peut-être jamais eu de pareil en courage, en expérience, en conduite, & en probité. Il avoit encore l'avantage de n'être pas moins pieux que vaillant, ni moins hûreux que pieux: de sorte que depuis plusieurs siécles il n'a point paru de Héros qui ait laissé après lui de plus parfaits éxemples de toutes sortes de vertus, ni plus dignes d'être proposés à la Postérité pour les imiter. Cette vûë, & l'utilité qui en peut revenir à ma Patrie, m'ont porté à emploïer une partie de mon tems à écrire une vie si glorieuse & des actions si illustres. Pour cet éfet je me propose, moïennant la bénédiction de Dieu, de me tenir dans les bornes des plus sévéres loix d'un Historien, & de ne raporter que la vérité, autant qu'elle me sera connuë, lors même qu'elle ne sera pas avantageuse à notre parti, ou qu'elle tournera à l'honneur de nos ennemis. C'est une loi qu'il m'est d'une nécessité particuliére de suivre, puis que j'écris des choses qui ne sont pas couvertes de l'obscurité qu'un long

> L'Amiral Michel de Ruiter s'est rendu illustre.
>
> Et par conséquent il mérite que ses actions, & ses services soient laissés par écrit à la Postérité.
>
> La matiére & le but du présent Ouvrage.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

long écoulement de tems y peut répandre; mais qui sont arrivées depuis peu d'années, sous les yeux de plusieurs personnes encore vivantes, amis & ennemis, qui y ont eu part, qui les ont eux-mesmes conduites, ou qui ont été présens à ce qui s'est passé. Car on ne manqueroit pas de me censurer, & de me donner la confusion que j'aurois méritée, si dans cette mer si vaste de tant de divers événemens, la faveur ou la haine me faisoient écarter des routes de la vérité. Je sai encore que j'écris moins pour les gens qui vivent aujourdhui, que pour la Postérité, qui jugera de mon Ouvrage sainement & sans passion. Ainsi pour la satisfaire, & pour ne lui laisser aucun lieu de douter de ma sincérité, j'ai dessein de ne me servir que des instructions les plus certaines que j'ai trouvées dans les Annales, & en des Mémoires qui sont tenus pour très fidèles, ou qui m'ont été donnés par des gens qui ont vû & oüi toutes les choses dont ils ont rendu têmoignage.

Je serai obligé de ne parler que légérement des premiéres années que notre Héros a passées sur mer, sans être au service des Etats, parce que j'ai trouvé peu d'éclaircissement sur cette partie de sa vie; mais je m'étendrai davantage sur la suite, qui est beaucoup plus considérable, & qui est aussi plus connuë. Je raporterai particuliérement toutes les choses les plus importantes, qui sous son commandement & sous sa conduite en qualité d'Amiral, se sont éxécutées en divers tems & lieux, contre les Turcs, les Anglois, les François, & les Suédois: mais je ne ferai aucune mention des plus petits incidens, ou des afaires de peu de conséquence, que lors qu'il sera d'une entiére nécessité par quelque raison particuliére, ou par quelque circonstance remarquable qui les aura acompagnées. Au reste j'entreprens ici un Ouvrage dont la matiére est fort abondante, & diversifiée de quantité d'événemens hûreux & malhûreux. Car quoi que ce ne soit l'Histoire que d'un homme seul, elle est pourtant mêlée d'une infinité d'avantures qui sont arrivées à plusieurs Nations dont il a soutenu les intérêts, ou contre lesquelles il a eu à combatre, & qui ont été les têmoins de ses faits & de ses vertus. Je le représenterai donc dans toutes les parties & dans tous les tems de sa vie, pour le faire monter à ce haut degré de gloire qui a éclaté sur toutes les mers de l'Univers, & qui a atiré sur lui les yeux des plus grands Monarques de la Chrétienté. Le téâtre de cette gloire a été l'Espagne, le Portugal, le Dannemarc, la Suéde, l'Angleterre, & la France, ou plutôt toute l'Europe, l'Afrique, & l'Amérique. En éfet dans toutes ces Parties du monde il a obligé les Princes à l'honorer; les Esclaves mis en liberté à le remercier; les Peuples, les Etats, & les Roïaumes qu'il avoit soutenus & protégés, à le reconnoître pour leur Libérateur, qui par le secours du Tout-puissant les avoit délivrés plus d'une fois du péril extrême où ils se trouvoient, & avoit ouvert leurs ports & rendu leurs mers libres. Mais ce qu'il y a de plus loüable & de plus merveilleux dans les grandes qualités qu'il possédoit, est qu'encore qu'il fût généralement dans une si haute estime, il ne s'en estimoit pas lui-même davantage. Il ne s'atribuoit en aucune maniére l'honneur des victoires qui étoient gagnées sous son commandement: il le raportoit tout entier à Dieu, le reconnoissant seul auteur de sa prospérité, & de tout ce qu'il y avoit de bien en lui.

L'origine & les Parens de Ruiter.

Ruiter étoit né de Parens de basse condition, mais honnêtes gens, & contre lesquels il n'y a point eu de reproches. Ils étoient originaires de Bergopsom, ville du Brabant, célébre dans nos guerres par deux rudes siéges qu'elle a soutenus. Son Aïeul, nommé Michel, avoit porté quelque tems les armes pour sa Patrie; mais enfin las de cette maniére de vivre il se retira à la campagne, dans un lieu qui s'apelloit le Goot, proche de Bergopsom, pour cultiver une métairie, afin d'en vivre avec sa Femme, son Enfant, & une Servante, en quoi consistoit toute sa Famille.

Desordre arrivé à son Grand-pére.

Pendant qu'il s'ocupoit à cet innocent éxercice avec deux chevaux qui faisoient la meilleure partie de son bien, il reçût beaucoup de déplaisir par l'insolence des gens de guerre. Ni la considération de son peu de fortune, par où s'engendre ordinairement la compassion ou le mépris; ni celle de l'état où il s'étoit trouvé auparavant, lorsqu'il avoit servi sous les mêmes Enseignes, ce qui devoit donner quelques égars pour lui; ne purent néanmoins garantir sa Personne ni son bétail de ces insultes. Quelques Cavaliers lui pillérent ses deux chevaux, & les menérent à l'armée de Hollande. C'étoit une perte qu'il n'étoit pas possible

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

de reparer, car il se voioit par là ruïné avec toute sa famille. Il alla se plaindre aux Commandans, de qui n'aiant pu tirer aucune raison, il résolut de se la faire lui-même. Il épia en quels lieux ses chevaux alloient paître; il les enleva secrétement, & les mena dans un endroit assès éloigné de sa demeure, afin de les cacher d'abord aux yeux de leurs ravisseurs. Ceux-ci se voiant privés de leur proie soupçonnérent aisément d'où cet accident pouvoit leur être survenu. Ils coururent à la maison de Michel, où ne trouvant pas ce qu'ils cherchoient, le dépit & la colére leur firent prendre le parti de se venger, en mettant le feu à cette pauvre maison. Là tandis que la flamme gagnoit par-tout, & qu'un accident si terrible & si imprévû faisoit sortir le Mari, la Femme, la Servante, & toutes les autres Créatures, qu'un instinct naturel poussoit à leur conservation, l'Enfant seul, nommé Adrien, né à Bergopsom, dormoit paisiblement au grenier, emmaillotté dans son berceau. Mais l'ardeur de l'afection naturelle plus forte que celle des feux les plus devorans, embrasa le cœur de cette misérable Mére, & la crainte du péril où se trouvoit son Fils la fit rentrer dans la maison, résoluë de vivre ou de mourir avec lui. Elle courut avec une seule juppe sur son corps, à travers la fumée & les flammes, au grenier où il étoit; elle l'arracha vîte de son berceau; elle le jetta du haut en bas à son Mari & à sa Servante, qui tenoient une couverture étenduë pour le recevoir, & se jettant elle-même après lui par une fenêtre, elle tomba à terre sans se blesser. C'est ainsi que fut miraculeusement conservé & retiré du feu, Adrien fils de Michel, que la Providence avoit destiné pour mettre un jour au monde Michel, notre Héros Maritime. Un Auteur Anglois qui a fait l'Abrégé de sa vie, a écrit que c'étoit lui-même qui avoit été ainsi préservé du feu; mais cet Auteur a été abusé par un faux avis, qui a atribué au Fils ce qui est arrivé au Pére. Cependant Michel, pére de l'Enfant sauvé, se trouvant avec sa famille nud, & entiérement destitué de toutes choses, ne vit point d'autre recours en cette extrémité que de s'en aller à Bergopsom. Il y arriva à la pointe du jour. Sa misére fut un pitoiable spectacle pour ses Compatriotes, qui en étant touchés, suivant le naturel de la Nation, lui firent un acueil favorable, & lui procurérent les moiens de subsister par son travail. Son fils Adrien étant parvenu à l'âge de raison s'habitua à Flessingue, où il se maria en M. D XCVIII. * à Alida Jans, qui mourut l'année suivante en couches d'une fille. L'an M. D C I. † Adrien épousa en secondes noces une jeune Fille qui portoit le nom de sa premiére Femme, Alida Jans. Le Pére de cette seconde étoit de Middelbourg, & avoit le surnom de Ruiter. Quelques-uns ont dit qu'aiant servi sa Patrie en qualité de Cavalier ce surnom de Ruiter lui étoit demeuré. Un certain Généalogiste Danois a voulu prouver que cette Alida Jans étoit sortie de la Maison de Reuther en Dannemarc, de laquelle les branches se sont répanduës en plusieurs autres endroits du Nord; & que le L. Amiral, Martin Harpertsz. Tromp, & l'Amiral de Dannemarc, Koert Adelaar, en étoient aussi issus par leurs Méres. Mais comme la table généalogique, qu'il en a dressée, ni les preuves qu'il en raporte ne me paroissent pas fort claires, je ne m'y arrêterai point. Je m'en tiens donc à ce que j'ai déja dit, que le Pére d'Alida avoit servi dans la Cavalerie. Le premier métier d'Adrien après ce mariage fut d'être matelot, & ensuite porteur de biére à Flessingue, où il se comporta toûjours en homme d'honneur, étant charitable, & même libéral selon son pouvoir. Il eut de sa seconde Femme six Filles & cinq Fils, desquels l'Amiral, dont j'ai entrepris d'écrire ici la vie, étoit le quatriême, s'apellant Michel comme son Aieul paternel, & de Ruiter à cause de sa Mére, ou, comme quelques autres l'assurent, à cause du Frére de sa Mére qui avoit été aussi Cavalier. Il avoit encore une Fille de son premier lit; de sorte que ce nombre de douze Enfans peut bien faire comprendre quel étoit l'état de cette Famille, dont les charges augmentoient tous les jours; & combien le Pére avoit de peine à l'entretenir de son gain. Ainsi la naissance de Ruiter ne lui prêtant aucun avantage ni aucun éclat, il a eu cela de commun avec plusieurs Hommes illustres, qui d'une très basse origine sont parvenus au plus haut degré de gloire. Thémistocle le défenseur de la liberté des Grecs, qui défit l'armée navale de Xerxès proche de Salamine, étoit pareillement fils d'un très médiocre bourgeois. Le Pére de Démosthéne étoit un coutelier, ou un fourbisseur d'épées. Celui du Roi Ptolomée qui transmit son nom à tous les Rois d'Egipte ses successeurs, étoit un simple soldat nommé Lagus.

Son Pére Adrien Michelsz. étant au berceau fut sauvé d'un incendie.

Grand courage & afection de sa Mere.

Les mariages & le metier de son Pére.

* 13 *Janvier.*

† 20. *Mars.*

Il a un grand nombre d'Enfans.

Exemples de plusieurs excellens Hommes qui ont été d'une basse naissance. Themistocle. Démosthéne. Ptolomée.

Agathoclès. gus. Enfin celui d'Agathoclès, Roi de Sicile, étoit un potier. De tels prédécesseurs qui ont eu en ce point la même destinée que Ruiter, ont deu lui faire connoître, & à ses Descendans, qu'ils ne doivent point prendre à honte leur naissance: au contraire il est beaucoup plus glorieux de ne tenir sa noblesse que de soi-même & de ses propres vertus, que d'en avoir l'obligation à ses Ancêtres. Ces éxemples montrent en même tems que le chemin qui conduit aux Honneurs & aux Dignités n'est fermé à personne, que les palmes & les lauriers sont plantés au bout de la carriére, & que de quelque qualité qu'on soit, on n'a qu'à la fournir généreusement pout les cueillir. C'est aussi un moien assuré par lequel les Souverains inspirent l'ardeur, le courage, & la fidélité à leurs Sujets, que de recompenser la vertu par tout où elle se trouve, & de faire toûjours, malgré l'obscurité de la naissance & la bassesse de la condition, monter le mérite par degrès au rang qui lui est deu.

Quelle est la plus belle noblesse.

La Patrie de Ruiter, & la Ville où il est né.

La Patrie de notre Héros fut donc la Zélande, autrement l'isle de Walcheren, & le lieu de sa naissance fut Flessingue, port célébre, qui à peine a son pareil dans tout le Monde, & que l'Empereur Charles-Quint, qui avoit éxaminé avec beaucoup de soin la situation des païs, des villes, & des ports de mer qui lui étoient connus, apelloit la clé de la mer. C'est cette même Ville, qui secoüant il y a plus de cent ans le joug étranger, jetta les premiers fondemens de la liberté de nos Etats, & qui avant Ruiter avoit déja produit Ewout Worst, Joost de Moor, de Bankerts, les Evertsz. & plusieurs autres Personnages assès illustres pour être mis au rang des Héros Maritimes. Ruiter y nâquit l'An M. D. C. VII. le vingt-quatriême de Mars, à huit heures du matin. C'étoit justement l'Année ou l'on commença le Traité de la Trève de XII. ans; l'Archiduc Albert & l'Archiduchesse Isabelle aiant déclaré quelques jours avant cette naissance, *Qu'ils étoient contens de traiter avec les Etats des Provinces Unies en qualité de Païs & d'Etats libres, sur lesquels leurs Altesses n'avoient aucun droit.* Ce fut à-peu-près au tems de cette déclaration, faite pour la premiére fois par nos ennemis, que vint au monde notre Héros, qui étoit destiné à combatre si souvent & si hûreusement pour le salut de sa Patrie. Cette même Année est remarquable dans notre Histoire par le fameux combat naval qui fut livré devant Gibraltar, où Jaques de Heemskerk, natif d'Amsterdam, perdit la vie en gagnant la victoire, environ un mois après que Ruiter fut né. Ce Héros passa son plus bas âge à Flessingue, où il donna des preuves d'un naturel vif, promt, & actif, faisant remarquer en lui beaucoup de hardiesse, de courage, & de vigilance. A peine avoit-il dix ans qu'aiant monté au plus haut clocher de Flessingue, qu'on reparoit, il quitta l'échafaudage, & grimpa jusqu'à la pointe, où les gens qui étoient au bas ne l'aperçûrent qu'avec beaucoup d'étonnement & de fraieur, d'autant plus que pendant qu'il s'y étoit tenu assis les Ouvriers avoient défait l'échafaut, & ôté les échelles sans prendre garde à lui. On crut qu'il lui seroit impossible de descendre sans tomber & être écrasé de sa chûte: mais il rompit quelques ardoises avec les talons de ses souliers, & se servant hûreusement de son adresse & de son agilité, il descendit sans qu'il lui arrivât aucun fâcheux accident. Après cela il n'y a pas lieu de s'étonner de ce que lors qu'il fut plus avancé en âge, il monta si facilement aux giroüètes des navires, ni de ce qu'il s'éleva par tous les périlleux degrès du service de mer aux plus hautes Charges de l'Etat. Dans les Ecoles où ses Parens l'envoioient pour aprendre à lire & à écrire, il étoit ingénieux à joüer de plaisans tours à ses compagnons, & à les tromper par ses finesses. Il les querelloit même & les frapoit si souvent que ses Maîtres furent obligés de le chasser. Dans les jeux & dans les petits combats où les jeunes gens de Zélande & du reste des Païs-bas s'éxercent ordinairement, il ne manquoit jamais de remporter le prix. On le faisoit toûjours le Capitaine, & la victoire étoit aussi toûjours de son côté: c'étoit sans doute un présage de ce qui devoit lui arriver dans la suite de sa vie.

Le tems de sa naissance.

Celui de son enfance.

Action hardie.

Son premier metier.

La premiére ocupation où il gagna de l'argent pendant sa jeunesse fut de filer des cordes dans la corderie des Sieurs Lampsens. Tout jeune qu'il étoit encore il n'y gagnoit pas moins de six sou par jour, ainsi qu'on lui a entendu dire plusieurs fois, même depuis qu'il fut L. Amiral de Hollande. Mais le métier de fileur de cordes lui convenoit si peu, & il l'éxercoit avec tant de pétulance, qu'on fut bientôt las d'un tel Ouvrier, & qu'on lui donna son congé. Il prit alors le parti d'aller sur mer, ainsi qu'il en avoit toûjours eu beaucoup de passion; car on lui

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

lui a souvent oüi assurer, *que pendant sa jeunesse il ne pensoit qu'à se faire homme de mer.* Dès qu'il fut embarqué on remarqua un changement très considérable en sa personne. Il devint à l'instant aussi paisible, aussi soumis, & aussi diligent qu'on le pouvoit désirer. Le jour de St. Etienne de l'An M. D. C. XVIII. qui étoit l'onzième de son âge, il s'embarqua pour la premiére fois, & fut d'abord garçon du Contremaître, puis après matelot, & il monta ainsi par degrès jusques à ce qu'il devint à son tour Pilote, & ensuite Maître de vaisseau. Sur ce premier bâtiment il eut pour camarade un Négre qui avoit été long-tems auparavant acheté esclave, mais qui étoit alors libre, aiant embrassé la Réligion Chrétienne, & s'étant fait bâtiser à Flessingue, où il avoit pris le nom de Jean Compani. Ce Négre étant enfin retourné en sa Patrie, y fut trouvé par Ruiter longtems après dans un état bien diférent de celui où il étoit alors, dequoi il sera fait mention dans la suite de cette Histoire. L'An M. D. C. XXII. qui étoit sa quinzième année, il alla avec quelques autres matelots servir sur terre, au Païs de Cléves en qualité de canonnier dans l'armée des Etats. Ce fut au tems que le fameux Prince Maurice s'oposoit aux entreprises des Espagnols, qui avoient alors beaucoup de troupes dans ce Païs-là, autour de Xante & de Wesel, & en d'autres endroits, d'où par leurs mouvemens ils faisoient feinte d'avoir dessein sur quelqu'une des Places frontiéres de Gueldre ou d'Overissel, jusques à ce qu'une autre partie de leur armée, sous le commandement du Général Spinola s'en alla emporter Steenberg, & camper devant Bergopsom. On y envoia promtement par eau un gros secours, où il y avoit quantité de canonniers, entre lesquels étoit Ruiter, qui commençoit déja à recevoir la paie entiére, quelque jeune qu'il fût, & qui donna à ce siége des preuves de sa valeur. Il acheta un cheval, & sût si bien s'en servir dans les sorties qu'on fit sur les ennemis, qu'il revint souvent chargé de butin. Dans la même année il commença à servir sur les vaisseaux de guerre, où il fut Bosseman, & où il fit éclater son courage en plusieurs expéditions. Il y en eut une, où se trouvant au premier rang lors qu'on vint à l'abordage d'un vaisseau ennemi, il y sauta & y fut dangereusement blessé d'un coup d'esponton à la tête. Il y a des gens qui assurent qu'il n'a jamais reçû d'autres blessures dans le nombre infini d'expéditions où il s'est trouvé, jusqu'à celle qu'il reçût en sa vieillesse, & qui lui fit perdre la vie. Mais il y en a d'autres qui disent qu'une autrefois, étant aussi matelot, le bâtiment sur lequel il se trouvoit fut pris par des vaisseaux de Biscaie, ou par des Espagnols, & qu'en cette ocasion il fut blessé au bras gauche ou à la main, pillé & pris prisonnier avec tout le reste de l'équipage. Cependant aiant été tous mis à terre il s'échapa de ses Gardes & s'enfuit. Il se vit alors dans une grande extrémité, déstitué de toutes choses, dans un païs étranger & ennemi, d'où il fut contraint de se sauver à pié avec deux autres matelots comme lui, & de traverser ainsi la France pour s'en retourner en sa Patrie. Ils furent même tous trois contraints d'aller tour à tour mandier aux portes, & solliciter les honnêtes gens qui se trouvent en chaque païs, de leur faire la charité pour leur aider à repasser dans le leur: ce qui fait voir que la Providence Divine permet souvent, que ceux qu'elle a résolu d'élever au dessus des autres, tombent dans la plus grande nécessité, afin qu'ils aprennent à avoir pitié des miséres d'autrui, & qu'un jour dans leur élévation ils puissent se souvenir de ce qui leur est arrivé. Ensuite il passa quelques années sur un vaisseau marchand, qui apartenoit aux Sieurs Corneille & Adrien Lampsens, que j'ai déja nommés, & qui étoient deux fréres, honorables marchands à Flessingue, fort afectionnés à leur Patrie, dont l'aîné avoit été plusieurs fois Bourgmaistre de la Ville, & depuis Député de Zélande aux Etats Généraux. Ainsi il continua à s'éxercer avec beaucoup de soin en l'art de la navigation, afin de se rendre un bon pilote, en prenant une connoissance très éxacte de tous les climats & des côtes maritimes; en s'apliquant à observer les degrés de longitude & de latitude, ou à les découvrir par les règles de l'art; en réglant bien son cours par la boussole, en remarquant les déclinaisons ou variations de l'aiguille; & en tâchant d'aquérir toute l'expérience à laquelle il est possible de parvenir. L'An M. D. C. XXXI. * qui étoit sa vingt quatrième année, il se maria pour la premiére fois avec Marie Velters de Grijpskerke, qui dix mois après mourut en couches d'une fille nommée Alida, laquelle mourut aussi. Ce fut à-peu-près en ce tems-là qu'il parvint à être pilote, & qu'il fit en cette qualité plusieurs voiages, s'aquitant toûjours également bien de son devoir.

Il commence à aller sur mer.

Il sert un peu de tems sur terre en qualité de canonnier.

D'abord au Païs de Cléves.

Ensuite au siége de Bergopsom.

Il sert sur les vaisseaux de guerre.

Où il est blessé.

Il est fait prisonnier.

Il aprend le pilotage.

Il se marie, & perd sa premiére femme.

* *Le 16. Mars*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Il fait le voiage de Groenlandt en qualité de Pilote.

16. Mai.

Il se trouve dans un grand péril.

29. Mai.

* *Atacha.*

L'An M. D. C. XXXIII. il alla au Groenlandt sur le vaisseau *Le Lion vert*, avec Joachim Jansz. Maître sur le même vaisseau, & en M. D. C. XXXV. il fit le voiage du Païs de Maurice, qui est la partie la plus Orientale de l'Isle de la Magellanique proche le détroit du Maire. Il y eut en ce lieu-là pendant une nuit quantité de vaisseaux, entre lesquels étoit le sien, qui par les éforts d'une violente tempête, venant du Sudsudoüest, furent poussés près des cinq rochers avec un extrême danger, si bien qu'ils crurent tous aller périr. Quelques-uns donnérent dans les glaces: il y en eut un qui aiant perdu ses voiles & trois ancres, fut poussé entre des montagnes de glace & un rocher; & les autres moüillérent enfin à l'abri proche de terre, après avoir fait perte de leurs ancres & des cables. Celüi sur lequel étoit Ruiter entra avec un autre dans une baie sans être endommagé. Mais peu de tems après, qui fut le jour de la Pentecôte, il s'éleva un si furieux vent de terre, qu'il rompit tous les cordages, & poussa le vaisseau avec les glaces dans la mer, où il voguoit à la merci des vents, étant porté vers le Nord jusques sur le midi que le vent sauta à l'Oüest. On fit alors servir la miséne, & le vaisseau agité par une tempête horrible perça au travers des glaces, la miséne aiant défoncé deux fois, & aiant été emportée hors des ralingues. Enfin il se trouva après minuit au Nord proche des montagnes de glace avec une seule voile, & en péril évident de naufrage. On avoit beau n'étendre que très peu la voile, elle étoit aussitôt mise en piéces, & il ne paroissoit aucune espérance de salut, qu'en allant donner dans les glaces ou sur le rivage. En cette extrémité on choisissoit le côté des glaces; mais comme on vit paroître une pointe de terre, on courut de ce côté-là, où aiant trouvé fond on jetta l'ancre sur cinq ou six brasses, & portant vîte les cables à terre on les * amarra au rocher, à l'abri duquel le vaisseau fut en sûreté.

Il se marie pour la seconde fois.

Il croise sur les Dunquerquois.

* *Voi l'ordre qui fut alors donné pour ces Croiseurs, lequel fut ensuite inséré dans le grand Régître des Placards 1. Partie. pag. 984.*

Son équipage se mutine.

Il découvre 13. Dunquerquois qu'il évite.

Il devient Maître de vaisseau.

Il rencontre deux Dunquerquois, & leur enleve une prise qu'ils avoient faite.

Révolution dans le Portugal.

Voi Aitzéma XXI. 30. & B. Nani dans l'onziéme Livre de son Histoire.

L'Année suivante, M. D. C. XXXVI. Ruiter épousa en secondes noces Cornelie Engels, aussi née à Flessingue, avec laquelle il vêcut plus de quatorze ans dans une grande union, & de qui il eut plusieurs Enfans. L'An M. D. C. XXXVII. il commanda un des vaisseaux qui furent alors équipés par quelques Marchands * pour croiser sur ceux de Dunquerque, & en cette expédition il fit voiles de conserve avec un autre bâtiment que commandoit Juste van Sluis. Il en prit un qui alloit à Ostende, & se rendit maître d'un Hambourquois chargé de marchandises qu'on vouloit faire passer en cachète & frauduleusement. Mais il survint un grand différent entre les équipages des deux navires pour le partage du butin. Les matelots de Ruiter commencérent à se mutiner, & à vouloir s'en retourner à terre; si bien que les deux vaisseaux s'étant séparés, il se trouva enfin obligé d'en prendre la route, à cause de la mutinerie qui augmentoit sur le sien, & qu'il ne pouvoit apaiser. Avant que de rentrer il aperçut proche de Blankenberg une escadre de treize Dunquerquois, qui venoient fondre sur lui; & comme il vit que tout son courage lui seroit inutile, & qu'il y auroit trop de témérité à les atendre, il crut qu'il devoit se réserver pour des ocasions plus favorables, & fit forces de voiles pour éviter ce danger, à quoi lui servit beaucoup un grand broüillard qui survint. Je n'ai point eu de Mémoires des voiages qu'il a pû faire dans les années M. D. C. XXXVIII. & M. D. C. XXXIX. mais en M. D. C. XL. il fut Maître sur un bâtiment que les Sieurs Lampsens avoient chargé pour Pernambuc ou Fernambuc au Bresil. A son retour étant proche du Pas de Calais, il vit deux frégates de Dunquerque, dont l'une emmenoit une prise qu'il lui enleva, sans que la frégate fît la moindre résistance. Ce voiage aiant hûreusement réüssi il retourna sur la fin de Novembre à Fernambuc, & le sept de Janvier M. D. C. XLI. il arriva au Récif. En revenant il passa aux Indes Occidentales, aux Antilles, à la Barbade, à St. Christofle, & à St. Eustache, où il fit un trafic avantageux par l'échange de quantité de marchandises. Pendant ce voiage il redoubla ses soins pour éxaminer ce qui se présentoit à ses yeux lors qu'il découvroit quelque côte, & pour remarquer tout ce qui pouvoit être de quelque utilité en pareille ocasion. Il découvrit aussi plusieurs erreurs dans les Cartes ordinaires, & il ne manquoit jamais de charger son journal de toutes les observations qu'il avoit faites: éxactitude qui est nécessaire à un homme de mer, & par laquelle seule il peut se perfectionner en l'art de la navigation. Il reconnut sur tout dans les deux voiages qu'il fit du Bresil aux Antilles, qu'elles gisoient près de cent trente lieuës plus à l'Est, que les Cartes ne les marquoient. Au commencement du mois de Mai il revint à Flessingue de son dernier voiage du Bresil, & le mois de Juin suivant il alla servir les Etats sur mer, pour la premiére fois en qualité de Capitaine. Les Portugais aiant le premier de Décembre M. D. C. XL. secoüé le joug du Roi d'Espagne, avoient

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

avoient déclaré Roi le Duc de Bragance, ſous le nom de Jean Quatriême. Ce fut aux Etats des Provinces Unies une ocaſion de contribuer de tout leur pouvoir à tenir leur ennemi ocupé de ce coté-là, & à lui ſuſciter des afaires. Pour cet éfet ils réſolurent* d'équiper une eſcadre de vingt vaiſſeaux de guerre, bien pourvûë de toutes choſes, & ſous la conduite d'un bon Chef, afin de l'envoier vers les côtes d'Eſpagne pour agir contre l'ennemi commun, & pour ſoutenir le nouveau Roi de Portugal. Il y eut un Traité conclu depuis à la Haie, † entre Triſtant de Mendoza de Jurtado, Ambaſſadeur de Portugal, & L. H. Puiſſances, par lequel Elles promirent de continuer ce ſecours au Roi ſon Maître. Les Etats devoient envoier en Portugal quinze navires de guerre & cinq frégates, & le Roi s'engageoit d'acheter ou de loüer à ſes frais un pareil nombre de frégates & de vaiſſeaux, pour les mettre auſſi en mer; & de faire encore équiper dix galions, ou même davantage, afin d'agir conjointement avec les Hollandois contre les Eſpagnols. Les Etats laiſſérent au Prince d'Orange le ſoin de pourvoir leur armée navale de bons Oficiers. Ruiter qui avoit déja aquis beaucoup de réputation par les preuves qu'il avoit données de ſon courage & de ſon expérience, fut nonſeulement fait Capitaine du vaiſſeau *le Liévre*, mais ſur les têmoignages avantageux que ſes Compatriotes rendirent de lui, il fut fait Contre-amiral de toute l'eſcadre: ce qui arriva le 20. de Juin, l'armée étant campée à Offel devant Gennip. Voici l'Extrait des Lettres de proviſion qui l'établiſſoient dans ces Charges.

* *Le 19. Février 1641.*

Les Etats réſolvent de ſecourir le Roi de Portugal, & de lui envoier une eſcadre de vais. de guerre.

Aitzéma. XX. 753.

† 22. *Juin* 1641.

Aitzéma. XX. 795.

Ruiter eſt fait Capitaine & établi Contre-amiral de l'eſcadre deſtinée pour le ſecours du Portugal.

Commiſſion du Prince d'Orange qui etablit Ruiter Capitaine.

FREDERIC HENRI, par la grace de Dieu Prince d'Orange, Comte de Naſſau, Katzenelbog, Diets, Lingen, Meurs, &c. Marquis de Veere & de Fleſſingue; Seigneur Baron de Breda, de la Ville de Grave, & du Païs de Kuik, Dieſt, Grimberg, Herſtal, Kranendonk, Warneſton, Arlay, Nozeroy, St. Vyt, Daasburch, Polane, Willemſtad, Niervaart, Yſſelſtein, St. Maartensdyk, Gertruydenberg, Château-regnard, la haute & baſſe Swaluwe, Naaldwyk; Burgrave héréditaire d'Anvers & de Beſançon; Gouverneur de Gueldre, Hollande, Zélande, & Oüeſt-friſe, Zutphen, Utrecht, Overiſſel, Groningue & les Ommelandes; Capitaine général & Amiral des P. V. A tous ceux qui ces Préſentes verront, Salut. Les Hauts & Puiſſans Seigneurs les Etats des P. V. aiant jugé à propos d'équiper une armée navale de vingt navires, pour le ſecours du Roi de Portugal, ſous la conduite d'Arnaud Gyſels en qualité d'Amiral, &c. Savoir faiſons qu'aiant été informés de la valeur, de l'expérience; & de la fidélité de Michel de Ruiter; Nous l'avons établi & commis, l'établiſſons & commettons par ces Préſentes, Capitaine du vaiſſeau nommé le Liévre, *lui donnant ordre, &c. En témoignage dequoi nous avons ſigné les Préſentes, & y avons fait atacher notre ſeau. Donné au Camp d'Offel, le 20. de Juin, Signé* F. H. De NASSAU. *Et plus bas*

Par Ordonnance de ſon Alteſſe

J. JUNIUS.

Avec le ſeau pendant de cire rouge.

Et au dos étoit écrit

LE 6. de Juillet 1641. a comparu au Conſeil de l'Amirauté de Zélande le Capitaine Michel Adrianſz. de Ruiter, lequel a prêté le ſerment de ſe bien & fidèlement comporter en ſa Commiſſion. Signé,

J. STEENGRACHT.

Les Lettres de Contre-amiral furent auſſi ſignées le même jour à Offel. En voici l'Extrait.

Commiſſion de Contre-amiral de l'eſcadre deſtinée pour le Portugal.

LEs Hauts & Puiſſans Seigneurs les Etats G. des P. V. aiant jugé à propos d'envoier une armée navale de 20. vaiſſeaux, &c. Son Alteſſe étant ſufiſamment informée de la capacité & de l'expérience de Michel Adrianſz. de Ruiter, l'a établi & commis, l'établit & commet par ces Préſentes pour Contre-amiral de la ſusdite armée, l'autoriſant, &c. Ordonnant à tous Oficiers, Soldats, & Matelots, &c. Donné au camp d'Offel, le 20. de Juin. 1641. Signé F. H. DE NASSAU. *Et plus bas*

Par Ordonnance de ſon Alteſſe

J. JUNIUS.

Avec un pareil ſeau de cire rouge.

Le

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Le Prince d'Orange aiant prudemment résolu de n'avoir aucun égard au rang ni à la qualité, & de n'emploïer pour Capitaines que des gens expérimentés, & qui dès leur jeunesse eussent toûjours été sur mer, ne fut point trompé dans le choix qu'il fit alors de Ruiter, qui partit de Flessingue le 28. de Juillet suivant. Mais l'Amiral, le Vice-amiral, & le reste des vaisseaux, ne purent se trouver au rendévous qu'environ le 15. d'Août. En cette expédition l'armée eut beaucoup à soufrir du gros tems. Elle ne put doubler le cap de Montégo en Portugal que le 10. de Septembre. Le lendemain on aprit d'un pêcheur que la flote d'Espagne n'étoit pas encore de retour des Indes Occidentales; qu'une partie des navires de guerre de cette Couronne étoit à Cadix avec ceux de Dunquerque; & que les armée navales de France & de Portugal étoient à Lisbonne prêtes à mettre à la voile. Sur cet avis on fit tous les éforts possibles pour se rendre au plutôt à Lisbonne. Dès le soir du même jour l'armée moüilla à Cascais. Là on aprit que les Portugais avec les vaisseaux que la France avoit envoiés à leur secours, en étoient partis deux jours auparavant. Sur cet avis les Hollandois aiant levé l'ancre, passérent devant le château de St. Julien, & s'aprochérent jusqu'à un quart de lieuë de Lisbonne pour faire de l'eau, & prendre d'autres rafraichissemens. Le Roi envoia son Secretaire du Cabinet prier l'Amiral de remettre à la voile au premier bon vent; ce qu'on fit peu de jours après, prenant la route du cap de Spichel, & ensuite de celui de St. Vincent, pour aller chercher l'armée Portugaise. Après cela on fit l'Est, & l'on prit son cours vers le cap de Ste. Marie, & vers Ayamonte, ville d'Andalousie, & de là vers St. Lucar, d'où le V. Amiral & le Cont. Amiral Ruiter avec six vaisseaux légers furent envoiés à Cadix pour entrer dans la baie, & reconnoître ce qu'il y avoit de vaisseaux. L'Amiral prêta sa chaloupe à Ruiter pour s'en servir en cette ocasion. Ils passérent au travers des rochers qu'on nomme les Purcos, & entrérent dans la baie, où ils virent proche le Puntal vingt-neuf vaisseaux tant grands que petits, & cinq autres devant la ville, dont il y en avoit deux Anglois, avec un galion. Après avoir tout découvert ils sortirent de la baie, sans que de part ni d'autre il fût tiré un seul coup de canon. Ensuite l'armée retourna à Ayamonte pour tâcher d'y aprendre des nouvelles des Portugais. Là on fut informé par une chaloupe, envoiée de la part du Commandant de Tavila, ville d'Algarve, que l'armée de Portugal avoit été devant Cadix, qu'elle avoit pris trois bâtimens Dunquerquois, mais qu'on craignoit fort que le vent d'Oüest ne l'eût poussée dans le Détroit. Ce même Commandant, nommé Don Valasco, qui avoit autrefois servi sous les Espagnols au siége de Bergopsom, vint lui-même à bord de l'Amiral, pour tenir conseil de guerre, & voir ce qu'on pourroit entreprendre contre l'ennemi. Il connut qu'il falloit avoir une armée plus nombreuse pour détruire les Espagnols, & il envoia dès le même soir une frégate vers le Détroit afin d'avertir les Commandans de l'armée navale de Portugal de la venuë de celle de Hollande, & qu'ils revinssent se joindre avec elle, les pressant de prendre cette route sans différer, quand même ils en seroient dissuadés par les François qui étoient avec eux. Il fit aussi entendre aux Oficiers Hollandois qu'en Portugal on ne se fioit pas trop aux François, & qu'on croioit qu'ils avoient atiré les Portugais dans le Détroit, plutôt pour leur propre utilité que pour l'avantage de ces derniers. Sur cela il fut résolu par l'Amiral & par le Conseil de guerre qu'on diviseroit l'armée en trois escadres, pour croiser à vûë les unes des autres,& se rendre chaque soir sous le pavillon. Ainsi l'on croisa entre Ayamonte & le cap de St. Vincent, & plus au large au Sud; & l'on s'étendit de telle maniére, qu'on pouvoit découvrir de douze lieuës à la ronde, afin de joindre les Portugais ou d'ataquer les Espagnols, si les uns ou les autres venoient à paroître.

Expédition en Portugal. — *L'armée de Hollande arrive sur les côtes de Portugal. Et ensuite à Lisbonne.* — *Elle remet à la voile.* — *Elle arrive sur la côte d'Espagne.* — *Ruiter avec quelques autres entre dans la baie de Cadix pour reconnoitre les vaisseaux qui y sont.* — *24. Septemb.* — *Nouvelles de l'armée de Portugal.* — *L'Armée navale est divisée en trois escadres pour mieux croiser.*

Le 4. d'Octobre, l'Amiral Hollandois étant proche du cap de Ste. Marie, aprit par un petit bâtiment de Marseille, venant de Lisbonne, que l'armée de Portugal, avoit été obligée de rentrer, à cause de la maladie de son Amiral; mais que le Roi avoit commandé qu'on remît promtement à la voile, pour aller joindre les Hollandois au cap de St. Vincent. On sût en même tems que les François étoient aussi devant Lisbonne. Alors on jugea à propos de faire voiles pour se rendre à St. Vincent. Mais au lieu d'y trouver les amis, ce furent les ennemis qu'on y rencontra. Le 3. de Novembre, environ minuit, comme on n'étoit pas loin du cap, on aperçut deux feux. On demeura dans le même parage jusques à quatre heures du matin qu'on découvrit entiérement l'armée ennemie, composée de neuf galions, dix navires Espagnols & Dunquerquois, & quatre frégates aussi de Dunquerque, avec une caravelle pour yacht d'avis, faisant en tout 24. voiles. Le combat commença à huit heures du matin.

Nouvelles plus récentes de l'armée de Portugal. — *Les Hollandois découvrent l'armée d'Espagne.* — *3. Novembre.* — *Combat na-*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Il y eut quelques-uns des Hollandois, entre lesquels Ruiter se signala, qui firent merveilleusement leur devoir. Au commencement du combat le grand mât de hune de *l'Ange Gabriel* fut emporté. C'étoit une flute montée de 25. piéces de canon, dont Jean Solaas étoit Capitaine. Elle tomba sous le feu de deux galions au milieu des Espagnols. Ruiter s'avança pour la dégager; mais avant qu'il pût s'en aprocher, son vaisseau fut percé de tant de coups, qu'il en reçut à l'eau jusqu'à six, & qu'il fut contraint de mettre à la bande pour étancher les voies d'eau. Girard de Lemme Cap. du *Cigne*, qui étoit monté de 32. piéces de canon, voiant ce qui se passoit, s'avança entre les deux galions & la flute, laquelle aiant achevé d'être dématée de tous ses mâts après un long & courageux combat, fut encore enfin abandonnée de ses ennemis. l'Amiral envoia de Liefde, Capitaine de *l'Ange blanc*, pour en sauver l'équipage en cas de besoin; mais il ne put en aprocher. Au reste je n'ai pu être informé de ce qu'elle devint, si elle coula à fond, ou si elle fut prise par les ennemis. Cependant on vit que la plûpart des Capitaines s'aquitoient fort mal de ce qu'ils avoient promis en acceptant leur Commission. Pour Ruiter, dès que les plus grandes voies d'eau de son navire furent fermées, il retourna au combat, & passa encore une fois au travers de l'armée Espagnole. Il en fut alors si maltraité que sa soute aux poudres étoit dans l'eau. Il cria en même tems à quelques-uns des Capitaines, *qu'ils allassent dégager de Lemme*, qui s'étoit mis en danger pour secourir la flute de Solaas: mais on ne voulut point l'entendre, ni lui obeïr. C'est ce que des têmoins oculaires ont raporté, plaignant fort les Etats d'avoir si peu de Capitaines qui fissent leur devoir. Ruiter voiant que c'étoit en vain qu'il les y excitoit, alla lui-même supléer à leur defaut. Aussitôt qu'il eut mis l'eau haute à son vaisseau il retourna à de Lemme, & le dégagea courageusement. Le galion Espagnol qui se battoit contre lui prit chasse, & le Dunquerquois qui l'avoit déja acroché, ne put qu'avec peine se déborder. De Lemme faisant aussi alors retraite, parce que sa poudre étoit moüillée, Ruiter poursuivit vivement le Dunquerquois qui étoit tout desemparé. Au même tems il aperçut que sur le vaisseau de de Lemme on faisoit des signaux avec les justaucorps & les hautechausses, & qu'on redoubloit si fortement qu'il revira de ce côté-là pour le secourir: mais avant qu'il pût aprocher on vit le vaisseau couler bas, & à peine eut-il le tems de sauver dix hommes. Le Cap. Pierre de Gorcum en sauva aussi neuf, & il y en eut encore vingt-un qui échapérent dans la chaloupe, de sorte qu'il ne s'en sauva que quarante de 99. qui étoient dans le bâtiment. Le combat finit alors, & les Espagnols se retirérent sans têmoigner plus d'envie de s'y rengager. Les vaisseaux Hollandois se ralliérent en ce tems-là, & l'Amiral fit pavillon blanc. A ce signal tous les Capitaines passérent à son bord. On mit en délibération ce qu'il y avoit à faire, & l'on fut unanimement d'avis de faire voiles à Lisbonne, parce qu'on avoit déja perdu deux navires; que la plûpart des autres n'étoient pour vûs que de matelots peu expérimentés; & qu'il y avoit beaucoup de mesintelligence entre eux. Tandis que les Capitaines étoient encore avec l'Amiral, le vaisseau de Ruiter passa derriére les autres, & comme il s'aprochoit on entendit les matelots s'écrier qu'il alloit à fond. Ruiter s'y transportant en diligence y mit si bon ordre, que les principales voies d'eau furent bientôt bouchées. Ensuite aiant mis à la voile, & essuïé beaucoup d'orages sur la route, l'armée moüilla trois jours après le combat dans la riviére de Lisbonne, hormis cinq ou six navires, qui en aiant été séparés par la tempête, y entrérent pourtant quelque tems après avec les autres, & y moüillérent aussi. Ruiter fut obligé de jetter l'ancre devant Restiers, à cause des ouvertures qui étoient à son vaisseau; mais le gros tems empêcha qu'on ne le pût échoüer pour le calfater. Là il aprit que les vaisseaux de France s'en retournoient, & que ceux de Portugal étoient devant Lisbonne, au lieu qu'ils avoient deu se joindre en mer avec les Hollandois, selon l'espérance qu'en avoient donnée les Lettres qu'on recevoit tous les jours. La tempête étant un peu apaisée, le vaisseau de Ruiter fut enfin échoüé sur le rivage. On le trouva percé d'un coup de canon proche de la soute aux poudres, l'ouverture étant de deux piés & demi de long, & de demi pié de large; si bien qu'il auroit indubitablement péri dans le combat, quand même il y auroit eu vingt pompes, sans le soin extraordinaire qu'on en prit. Il y eut encore plusieurs autres vaisseaux qui eurent besoin d'être calfatés, & dont il fallut jumeller les grands mâts ou les mâts de hune. Dans le même tems l'Amiral Gysels n'étant pas encore entré, il vint au bord de Ruiter un Envoié du Roi avec le Consul Hollandois, demander pourquoi l'armée, étoit revenuë? Il leur fit alors

[Marginal notes:]
val donné proche de St. Vincent entre les armées d'Espagne & de Hollande.
4. *Novembre.*
Ruiter tâche de degager une flute.
mais il reçoit plusieurs coups à l'eau.
Le Cap. de Lemme suit son exemple & combat vaillamment.
Ruiter retourne au combat & à le même succès.
Il y retourne une troisiéme fois, & dégage de Lemme.
Il chasse sur un Dunquerquois.
Il est obligé de revirer pour secourir de Lemme qui coule à fond.
Fin du combat.
L'Amiral Gysels fait le signal aux Capitaines de venir à son bord.
On onclud de faire voiles à Lisbonne.
Le vaisseau de Ruiter est en danger de couler bas.
L'armée de Hollande entre dans le Tage.
L'état ou se trouva le vaisseau de Ruiter.
7. *Novembre.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

10 *Novemb.* Rafraichissemens envoiés aux vaisseaux. Le Roi tâche de retenir l'armée de Hollande.

le récit du combat qui s'étoit livré, & leur déclara la nécessité qu'il y avoit de donner le radoub aux vaisseaux. Pendant que cela se passoit le Roi envoia à chaque bord une pipe de vin, deux moutons, & quelques autres rafraichissemens. Peu de jours après ce Prince fit proposer aux Commandans d'atendre l'armée Portugaise, afin de faire conjointement quelque entreprise considérable. Ceux-ci résolurent de demeurer encore huit jours, d'autant plus que leurs vaisseaux n'étoient pas en bon état. Cependant on leur fit grand' chére. L'Amiral Don Juan de Mendoza les régala magnifiquement, & leur fit beaucoup d'amitiés. Depuis, sur les nouvelles instances qui furent faites de la part du Roi, on consentit encore à différer le depart jusques au 8. de Décembre. Le 7. les Oficiers reçurent des présens que le Roi leur envoia. Le Consul de Hollande, nommé Pierre Cornelisz. alla au bord de l'Amiral Gysels avec vingt chaînes d'or, chacune du prix de 250. livres, qu'il distribua aux Commandans & aux Capitaines, c'est-à-dire aux lâches comme aux braves. Il pendoit à chaque chaîne une médaille avec le buste du Roi d'un côté, & cette légende, JOANNES IV. DEI GRATIA REX PORTUGALLIÆ. M. D. C. XLI. *Jean IV. par la grace de Dieu Roi de Portugal.* 1641. Sur le revers on voioit un Fénix avec ces paroles.

Il envoie aux Oficiers Généraux & aux Capitaines des présens de chaînes d'or & de médailles. 19. *Décemb.*

VICI MEA FATA SUPERSTES.

Je survis à mes mauvais destins.

Peu de tems après les Hollandois aiant tenu un nouveau conseil de guerre, où il fut résolu de mettre à la mer, le Roi fit faire de nouvelles instances afin qu'on atendît encore quatre jours, & on ne voulut pas le refuser. Ce tems étant écoulé il survint des orages qui retardérent le depart. Lors qu'ils furent cessés on arrêta de lever l'ancre au premier bon vent. On reçut alors de Cadix des nouvelles assurées de l'état où avoient demeuré les Espagnols après le combat. On sût que deux navires, l'un de Dunquerque, & l'autre d'Espagne, avoient coulé à fond; qu'il y avoit eu environ onze cens hommes tant de morts que de blessés; & que l'armée étoit retournée en mer forte de 27. voiles. Alors il s'éleva encore plusieurs tempêtes qui empêchérent les Hollandois de partir avant le 8. de Janvier de l'an 1642. Enfin ce jour-là on prit la route de Hollande, mais le vent contraria si fort qu'on ne put avançer, & les orages qui redoubloient à tous momens, rendirent l'air si embrumé, qu'on étoit quelquefois plusieurs jours sans pouvoir ni jour ni nuit prendre hauteur. Quelquesunes des voiles de Ruiter furent emportées par la force du vent. Sa misêne fut deux fois mise en piéces, aussi bien que son petit hunier, & son vaisseau fit eau en tant d'endroits, qu'il fallut pomper sans cesse. Les vaisseaux furent tellement dispersés par ces tempêtes continuelles, que le 19. du mois étant proches de Bevelier, à peine en demeura-t-il cinq de flote, *Le Vice-amiral*, *Les trois Preux de David*, *L'Ange blanc*, *Le St. Jaques*, & *Le Liévre* que Ruiter montoit, & qui malgré tant de périls arriva enfin le 21. du mois hûreusement à Flessingue.

Nouvelles venuës de Cadix touchant l'état de l'armée d'Espagne.

L'armée de Hollande part de Lisbonne.

Et est beaucoup in commodée de la tempête. Ruiter à de la peine à se maintenir.

Il arrive enfin après beaucoup de périls devant Flessingue.

Les occupations de Ruiter depuis 1643. jusques en 1652.

Voi Aitzema XXVIII. 259.

Pendant les années 1643. 1644. jusques à 1651. inclusivement, Ruiter servit ses anciens Maîtres les Sieurs Lampsens, sur un vaisseau marchand, & fit divers voiages en Irlande, en Barbarie, à Salé, à St. Croix, à Asaf ou Safi, & aux Indes Occidentales. L'an 1648. lors que le Roi d'Espagne fit une paix perpétuelle avec les Etats des P. V. les déclarant Etats libres & souverains, aussi-bien que toutes leurs Provinces, & les Païs qui leur étoient annèxés & qui en étoient dépendans, sur lesquels il n'avoit aucune prétention, Ruiter étoit dans l'Amérique proche les Antilles. Là aiant reçu avis que les Espagnols avoient abandonné celle qui est le plus au Nord, & qui s'apelle l'isle de St. Martin, où ils avoient une ville qui portoit le même nom; il alla s'en emparer pour les Etats des P. V. Au même tems les François y passérent aussi, & soutinrent qu'ils avoient quelques droits sur l'Isle. Depuis elle fut partagée à l'amiable entre eux & les Hollandois; & chacune de ces nations y a eu ses Eglises particuliéres, ses magasins, son domaine, & ses Esclaves; les frais de l'établissement des plantages pour la Hollande & la Zélande aiant été faits par quelques Marchands Zélandois. Pendant ces neuf années de voiages Ruiter eut diverses avantures dont on ne peut marquer précisément le temps, parce qu'étant devenu Lieutenant Amiral il déchira lui-même la plus grande partie de ses mémoires & de ses journaux. Voici quelle en fut l'ocasion. Il yeut un certain Etranger qui poussé par l'éclat de ses grandes actions lui demanda quelques mémoires des prin-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

cipaux événemens de sa vie, pour s'en servir dans une histoire qu'il avoit dessein d'écrire ; ce que Ruiter nonseulement refusa par une modestie admirable ; mais pour empêcher qu'un jour on n'entreprît d'écrire l'histoire de sa vie, il voulut suprimer la plûpart des piéces qui pourroient en donner des lumiéres. C'est par cette raison qu'on a eu beaucoup de peine à déterrer tant d'actions mémorables, & à s'en instruire par le raport de ceux qui en avoient oüi faire le récit de la propre bouche de ce grand Homme, ou qui en avoient été les têmoins. Voici donc une partie de ce qu'on en a apris par cette voie. Dans un certain voiage qu'il fit aux Indes Occidentales, aiant découvert un navire Espagnol qu'il vouloit éviter, celui-ci atribua cette prudente retraite à sa fraïeur, & arrivant sur lui tira toute sa bordée pour le couler à fond ; mais Ruiter avec son petit vaisseau marchand sût si bien se défendre, qu'enfin il fit périr l'autre auprès de lui. Alors il donna des marques de sa compassion ainsi qu'il en avoit donné de son courage : il sauva une partie de l'équipage avec le Capitaine, auquel aiant demandé, *M'auriés-vous traité de cette sorte, & mes gens aussi, si vous eussiés fait périr mon bâtiment* ? L'Espagnol répondit insolemment, *mon intention étoit de vous faire tous noïer*. A cette repartie Ruiter commanda qu'on les jettât tous dans l'eau. On se mit en devoir d'exécuter cet ordre ; ce qui rabatit l'insolence des Espagnols, & leur fit changer de langage. Ils demandérent la vie avec de très-humbles suplications, & elle leur fut généreusement acordée. Une autre fois allant à Salé en Barbarie il eut avis que l'Amiral, le Contre-amiral, & trois autres Armateurs d'Alger, l'atendoient sur sa route ; ce qui ne l'empêcha pas de la continuer jusques au soir, que son vaisseau *la Salamandre* se trouva à leur vûë. Il y passa la nuit, & à la pointe du jour s'étant préparé au combat il n'atendit pas qu'on vint l'ataquer : il alla fondre lui-même à l'improviste sur l'Amiral, & lui tira sa bordée. Cette intrépidité aiant épouvanté son ennemi il recula, & alla si fort s'embarasser avec l'un des autres vaisseaux Turcs, que tous les deux furent obligés de prendre la chasse. Alors Ruiter revirant sur le Contre-amiral, lui envoia son autre bordée, & le contraignit aussi de se retirer. Enfin en combatant toûjours contre les autres vaisseaux qui restoient, il arriva hûreusement à la rade de Salé. Cela se passa à la vûë de toute la ville, non sans beaucoup d'admiration de la part des Mores, qui le reçurent comme victorieux, avec toutes les marques de la plus haute estime, & le conduisirent à cheval par la ville en triomfe, suivi des Capitaines des Pirates à pié, auxquels on fit beaucoup d'insultes & d'avanies de leur lâcheté.

Il coule à fond un vaisseau Espagnol dans les Indes Occidentales.

Sa compassion.

Son combat devant Salé contre cinq Corsaires d'Alger.

Les Mores lui font de grands honneurs après sa victoire.

Ruiter eut encore dans ces mêmes années-là beaucoup d'avantures de moindre importance, & fit plusieurs prises chargées de sucre sur les Portugais avec lesquels on étoit en guerre. Il sembloit que sa prudence, son courage, & son bonheur, conspirassent toûjours également à le tirer des plus grands dangers ; ou pour parler plus chrétiennement & plus juste, le bras de Dieu ne manquoit jamais de le secourir. Une fois en retournant de France, de conserve avec plusieurs autres vaisseaux qui en revenoient aussi, il se trouva de nuit avec quelquesuns d'entre eux au milieu des Dunquerquois. Chacun fit force de voiles, & éteignit ses feux pour échaper à la faveur de la nuit. Mais Ruiter prit une autre résolution. Il commanda qu'on ne fît que petites voiles sur son vaisseau & qu'on tint autant de feux allumés qu'on avoit coutume d'en mettre à un navire de guerre, espérant que le sien seroit pris pour tel par l'ennemi, & qu'on le laisseroit passer. Ce stratagème lui réüssit, il passa tandis qu'il y en eut beaucoup d'autres qui furent pris. Une autre fois qu'il revenoit d'Irlande, encore avec plusieurs vais. mar. sur un bâtiment qui n'étoit monté que de huit ou dix piéces de canon, dans un tems où la mer étoit toute couverte d'Armateurs de Dunquerque, il se trouva à l'ancre dans un certain port du Canal, ou à Wicht, suivant le raport de quelquesuns, pressé de penser aux plus seurs moiens de son retour, par la considération du vent qui étoit favorable, & de l'hiver qui aprochoit. Il n'y eut personne dans tous les autres bâtimens qui pût en goûter la proposition, par la crainte dont on étoit saisi. Il avoit de vieux beurre d'Irlande gâté ; il en fit froter tout son vaisseau par les dehors, avec quelques endroits du dedans, & même toutes les manœuvres. En cet état il mit à la voile. Un Dunquerquois l'ataqua sur sa route, & en vint à l'abordage : mais le beurre avoit rendu le pont si glissant, que les ennemis ne trouvoient point de prise ferme, & ne pouvoient se tenir de bout. Ils glissoient & com-

Il se trouve au milieu des Dunquerquois dans un grand péril qu'il évite par son courage & par sa conduite.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

La ruſe dont il ſe ſervit, pour échaper des mains des Dunquerquois.

tomboient les uns ſur les autres comme s'ils euſſent été ſur une glace ; de ſorte qu'après un aſſés léger combat il fut aiſé de les chaſſer. Le voiage continua enſuite hûreuſement, & Ruiter arriva à Fleſſingue avec ſon vaiſſeau ainſi oint. Les Marchands intereſſés le reçurent avec beaucoup de joie en admirant ſa ruſe. On raporte encore qu'en un autre tems, montant un vaiſſeau qui faiſoit bonne mine, quoi qu'il ne portât que dix-ſept hommes & très peu de canon, il donna de loin ſi longtems la chaſſe à un Dunquerquois, qui emmenoit une riche priſe, que celui-ci la relâcha, croiant être pourſuivi par un navire de guerre. Ruiter s'aprochant de la priſe craignit que s'il s'avançoit trop vîte, le Dunquerquois, qui étoit monté de plus de vingt piéces de canon, & de ſix-vingts hommes, ne reconnût ſa foibleſſe, & ne revint fondre ſur lui. Il fit donc tomber une partie de ſes voiles comme ſi elles ſe fuſſent rompuës ; ce qui contribua ſans doute à tromper ſon ennemi, & à le faire retirer tout-à-fait. Cependant il demeura quelque tems comme ocupé à reparer ce deſordre, puis tout d'un coup il changea de route. Mais il découvrit auſſi-tôt d'autres Dunquerquois, & il ſe ſeroit trouvé dans un fort grand péril, s'il n'eût aperçu en même temps un navire de guerre de Zélande, qui l'eſcorta juſqu'à Fleſſingue, ſous condition d'avoir la moitié de la priſe qui avoit été délivrée. Une autre fois revenant de Salé il ſe trouva ſur la côte de Barbarie tellement aſſiégé de quelques vaiſſeaux François, qui ſous de faux prétextes prenoient tout ce qu'ils pouvoient atraper en mer, qu'il ne voioit point de moiens d'échaper. Dans cette extrémité où des forces trop ſupérieures rendoient la valeur inutile, il ſe ſervit de ſa langue pour ſe ſauver. Il ſe fit mener au bord de l'un des François, où il trouva le Capitaine qui n'étoit que trop fameux par toutes les pirateries qu'il avoit éxercées ſut les Habitans des Païs-bas. Il tâcha par ſes remontrances de porter le Capitaine à le laiſſer paſſer. Le Corſaire lui répondit fort rudement que le vaiſſeau avec toute ſa charge étoit de bonne priſe, parce qu'il venoit d'un lieu où l'on étoit en meſintelligence avec ſon Roi. Ruiter repliqua qu'il n'y avoit trafiqué qu'avec la permiſſion de ſes Souverains les Etats Généraux, qui étoient amis & alliés du Roi de France, & le pria encore de ne retarder pas ſon voiage. L'autre ſe moqua de ſes raiſons, & parut ſi réſolu à retenir tout, que Ruiter crut qu'il ſe verroit réduit à le ſoufrir. Enfin le Capitaine lui demanda s'il n'avoit point de ſoif ? à quoi Ruiter répondit qu'il boiroit volontiers. Que-voúlés-vous, dît le Capitaine, du vin ou de l'eau ? *Si je ſuis priſonnier*, repartit Ruiter, *donnés moi de l'eau*, *mais ſi je ſuis libre donnés moi du vin*. Cette franchiſe, ou cette noble hardieſſe, plut ſi fort au François, qu'il fit aporter un verre de vin, & après avoir bu à la ſanté de Ruiter, il lui préſenta le verre, lui ſouhaita un hûreux voiage, & le laiſſa pourſuivre ſa route. Ce fut ce même Capitaine que Ruiter fit priſonnier quelques années après, ainſi qu'il en ſera fait mention dans la ſuite.

Autre ſtratagème pour reprendre une priſe.

Il eſt aſſiégé de quelques vaiſſeaux François ſur les côtes de Barbarie.

Il ſe fait mener dans un de leurs vaiſſeaux

Sa conférence avec le Capitaine qui prétend que ſon vaiſſeau & la charge ſoient de bonne priſe.

La franchiſe de ſa réponce, qui porte le Cap. François à le relâcher.

Mais dans un autre tems il lui arriva en Barbarie une avanture qui mérite bien de trouver place ici, parce qu'elle nous ofre un éxemple admirable de ſa fermeté, de ſa fidélité, & de ſa patience. Il aborda en qualité de Maître de vaiſſeau à une certaine ville, que quelquesuns prétendent être Salé, où il expoſa en vente, entre autres choſes, uns piéce de drap d'Angleterre chatain brun, dont le Sant ou Souverain de la ville aiant envie, il lui fit demander par un Truchemán, combien il la vouloit vendre ? Ruiter en dît le prix. Le Sant en ofrit beaucoup moins qu'elle ne valoit. Ruiter repliqua, *qu'il ne pouvoit pas la donner à ce prix-là.* Le Sant répondit qu'elle ne valoit pas davantage. *Ainſi*, dît Ruiter, *il faut qu'elle me demeure.* Cependant, repartit le Sant, je la veux avoir, & n'en païer que cela. *Je ne puis pas*, dît Ruiter, *donner le bien de mes Maîtres pour un prix qui ſoit au deſſous de ſa valeur.* Sur quoi y aiant eu de fortes paroles entre eux, Ruiter jugea à propos de lui faire dire, *que ne pouvant donner cette piéce de drap à ſi bon marché, il aimoit mieux lui en faire un préſent*, Quoi, repliqua le Sant, tu as le pouvoir de donner le bien de tes Maîtres pour rien, & tu n'as pas celui de le vendre au prix que je t'en ofre ? Ruiter répondit, *Je ne puis le donner à ſi bas prix*, *ſans faire préjudice à la vente de mes autres marchandiſes* ; *mais je puis ſans aucune conſéquence en faire un préſent en cas de néceſſité*, *& pour éviter un plus grand mal.* Le Sant qui ne vouloit pas l'avoir de cette maniére commença à uſer de menaces. Sais-tu, dît-il, que je puis t'arrêter, & retenir ton vaiſſeau avec toute ſa charge?

Le Sant ou Souverain d'une certaine ville de Barbarie lui demande une piéce de drap à trop bas prix.

Le Sant commence à le menacer.

Sa réponce.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

ge? *Je le sai bien*, repliqua Ruiter, *mais si vous en usés ainsi, vous ferés voir à tout l'Univers qu'on ne peut pas se fier à votre parole*; à quoi il ajouta, *si je suis votre prisonnier mettés moi à rançon, & je tâcherai de vous paier*. Sur cela le Sant entrant dans une colére extrême redoubla ses menaces, & Ruiter éclatant à son tour, lui dît, *Si j'étois sur mon vaisseau vous ne me menaceriés pas ainsi.* Le Sant se retira alors dans une autre chambre en grinçant les dents, & en frapant du pié, & dit en sa Langue, *N'est-ce pas dommage qu'un tel homme soit Chrétien*? Ruiter demeurant auprès du Frére du Sant, qui étoit là présent avec d'autres Seigneurs, dans l'inceritude de sa destinée, sans savoir s'il étoit libre ou prisonnier, si sa vie étoit en sureté ou non, ne laissa pas de se plaindre hautement de la maniére dont il étoit traité. Une heure ou deux après le Sant revint mais entiérement apaisé. Il demanda à Ruiter s'il n'étoit pas enfin résolu de donner le drap au prix qui lui en avoit été ofert; & le voiant persister en son refus, & dans son ofre de le donner par présent, il dît aux spectateurs, *Voiés je vous prie combien ce Chrétien est généreux & fidéle à ses Maitres*; *le feriés-vous autant pour moi si l'ocasion s'en présentoit*? Alors il ouvrit son habit & celui de Ruiter de qui il prit la main nuë, & la mit sur sa poitrine, mettant la sienne tout de même sur la poitrine de Ruiter, pour marque d'amitié & de confiance mutuelle à l'avenir, & ordonnant à tous ceux qui dépendoient de lui, nonseulement de ne causer aucune peine ni aucun desordre à un homme qu'il estimoit si fort; mais de le chérir, & de lui prêter toute sorte de secours en cas de besoin. Cette faveur pour Ruiter dura toûjours dans la suite, & depuis ce tems-là il fut tellement considéré des Mores, qu'ils ne vouloient plus négocier avec aucun autre Maître de vaisseau, lors qu'ils savoient qu'il n'y avoit plus qu'un mois ou deux à atendre sa venuë; & ses afaires avec eux étoient si promtement expédiées, qu'il pouvoit aisément faire deux voiages, tandis que les autres n'en faisoient qu'un.

On lui fait de nouvelles menaces.

Son courage.

La colére du Sant augmente & il se retire.

Le Sant revient tout apaisé, & demande encore le drap.

Il loüe Ruiter de sa constance & de sa fidélité.

Il contracte amitié avec lui, & lui donne de grandes marques de sa faveur.

Pendant le cours de ces mêmes années, en trafiquant sur la côte de Barbarie, il perça fort avant dans ce païs-là, pour mieux établir son négoce; ce qui lui réüssit toûjours hûreusement, quoi que ce ne fût pas sans s'exposer à beaucoup de périls. Dans ces ocasions il ne manquoit jamais de délivrer quantité d'Esclaves Chrétiens, en paiant leur rançon de l'argent que leurs parens & compatriotes lui avoient mis entre les mains, à quoi il ajoûtoit souvent du sien, lors qu'il en étoit besoin. En l'un de ses voiages aiant été obligé de passer sur un cheval à la nage, & avec danger de sa vie, un gros courant d'eaux, il arriva ensuite proche de Messa au Roiaume de Maroco, où il trouva que par une pluïe violente, qui avoit duré 28. jours, toutes les maisons avoient été jettées par terre. La riviére de Méca s'en étoit enflée de quelques piés de haut, ce qui l'obligea, & ses gens aussi, de la traverser avec risque sur un radeau de roseaux, pendant que les chevaux la passoient à la nage. On peut dire qu'il fut même hûreux dans les périls & dans l'adversité: car son vaisseau aiant une fois fait naufrage devant Salé, on vit les Mores aller de leur propre mouvement en recueillir les débris, sauver les marchandises, les sécher, & les aporter sur le rivage sans en vouloir accepter aucun salaire. Il ne se perdit pas seulement un des cuirs dont le bâtiment étoit chargé, si bien qu'on auroit peutêtre de la peine à trouver autant de fidélité parmi les Chrétiens. Alors il acheta un vieux vaisseau dégradé, & le fit reparer, jusqu'à le mettre en état de continuer si hûreusement le voiage, que le profit qui en revint aux Marchands, monta encore au dessus de la valeur de la moitié du vaisseau & de la cargaison. Une autrefois en retournant des Indes Occidentales il lui survint un malheur imprévû: c'est qu'au delà de Bevesier près de Fierlei sur la côte d'Angleterre, rencontrant un des vaisseaux du Parlement qu'il voulut saluer, le canon creva, & fit sauter le château-d'avant tout entier en l'air & sur le tillac. Il y périt un homme; il y en eut six ou sept de blessés, & un autre qui eut les deux jambes rompuës, sans que Ruiter qui étoit parmi eux reçût aucune ateinte. Peu de tems après venant de Saphi ou Asaphi en Barbarie, il se trouva dans un grand péril sur la côte d'Angleterre. Un jour à quatre heures du matin, au commencement de Décembre, la brume regnant encore, il se vit proche de terre entre Montsbaie & la pointe de Lézard qu'il ne pouvoit doubler. Il fit le Oüestnordoüest pendant quatre horloges, le vent étant Sudoüest, puis il revira & fit le Sudsudest, de sorte qu'à la pointe du jour il fut au dessus de Lézard & tout proche, à-peu-près à une portée de canon au vent des rochers, d'où n'y aiant point

Les voiages de Ruiter en Barbarie.

Son bonheur au milieu de l'adversité.

Il perd son vaisseau, & fait néanmoins encore un hûreux voiage & avec beaucoup de gain.

Funeste salve.

Ruiter court risque de faire naufrage proche de Lézard.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

de moien de dériver ni de se dégager autrement, il s'atendoit à chaque instant que son vaisseau alloit périr: mais il fut préservé de ce danger par la grace de Dieu, qu'il ne manqua pas aussi de reconnoître pour son libérateur. Dans ce voiage il essuia plusieurs tempêtes très violentes, & de furieux ouragans, & trois entr'autres dans les Indes Occidentales, où son vaisseau demeura une fois seul de 26. ou 28. une autre fois de 16. ou 17. & une autre fois encore de 6. avec lesquels il alloit de flote: en quoi on ne peut s'empêcher de reconnoître la Providence de Dieu, qui conservoit ainsi miraculeusement le sien, tandis qu'il en périssoit proche de lui un si grand nombre. Pendant un de ces ouragans il arriva qu'étant à terre dans un bois, il fut jetté auprès de lui par l'impétuosité de la mer une chaloupe avec deux hommes. A l'instant un tourbillon emporta de nouveau cette chaloupe à la mer, & au même moment elle fut encore enlevée & raportée auprès de lui, mais avec un homme seul, qui étoit en pamoison, l'autre aiant tombé dans l'eau. Ruiter s'aprocha vîte prit la corde, & l'atachant à un arbre sauva cet homme, qui se croioit perdu. On raporte aussi qu'en des saisons un peu trop avancées étant parti deux fois, la premiére fois en compagnie de cinq vaisseaux qui alloient de conserve avec lui, & une autre fois en compagnie de sept, pour faire route de Flessingue à St. Malo, à Bourdeaux, & à la Rochelle, il en étoit revenu seul. Tous les autres furent poussés par la tempête contre des rochers & sur des bancs de sable, où ils se brisérent & firent naufrage, son propre Frére s'étant trouvé du nombre de ceux qui périrent. Tant de périls & de fortunes de mer l'avoient si fort rebuté, que même pendant son voiage de Ste. Croix en Barbarie, du vivant de sa seconde Femme, qui ne mourut qu'en M. D. C. L. il avoit déja pris la résolution * de quitter bientôt la marine, & de passer sur terre le reste de ses jours en repos. Il fut encore plus confirmé dans ce dessein après le dernier voiage qu'il fit, en qualité de Maître, l'an M. DC. LI. aux mêmes côtes de Barbarie & aux Antilles. Car étant retourné à Flessingue, & au commencement de l'an 1652. s'étant marié pour la troisiême fois avec Anne van Gelder, veuve de Jean Paulussoon, aussi Maître de vaisseau, cette femme qui avoit perdu son mari par une maladie dont il mourut à l'isle de Matanino ou la Martinique, au service des mêmes Srs. Lampsens, tâcha de retenir celui-ci de crainte d'un pareil accident. Ainsi il déclara son dessein à tous ceux qu'il avoit acoutumé de servir, & les aiant remerciés des faveurs qu'ils lui avoient faites, il résolut de vivre paisiblement en son païs des biens qu'il avoit aquis dans ses voiages, avec autant de travail & de difficultés que d'honneur & de réputation. Mais bientôt après il fit voir qu'il ne faut qu'un nouvel incident pour changer le cœur de l'homme, & le détourner de ses plus fortes résolutions; car la premiére guerre qu'eut l'Etat avec les Anglois, laquelle commença l'an 1652. l'empêcha d'exécuter un dessein dans lequel il paroissoit si bien afermi.

Il échape divers périls d'ouragans épouvantables qui font périr tous les autres vaisseaux qui vont avec lui.

Incident merveilleux.

*25. *Septemb.* 1650.

Il prend la résolution de n'aller plus en mer.

8. *Janvier.*

Mais elle fut renversée par le moien de la guerre qui s'alluma entre la Hollande & l'Angleterre.

Pour faire mieux connoître la situation où les afaires étoient alors, il ne sera pas sans doute mal à propos qu'en passant je fasse ici mention des causes de cette grande rupture, qui arriva entre l'Angleterre & la Hollande, païs qui professent une même Religion, & qui avoient été auparavant dans une alliance si étroite. L'Angleterre après avoir fait mourir son Roi, aiant pris une nouvelle forme de Gouvernement, n'avoit encore fait aucune alliance avec les Etats voisins, lors que l'an 1651. peu après la mort du Prince Guillaume d'Orange, elle envoia une célébre Ambassade aux Etats des P. V. pour les solliciter de traiter & de s'unir avec elle encore plus étroitement qu'auparavant. Les Ambassadeurs avoient ordre d'ofrir le renouvellement du fameux Traité fait réciproquement entre les deux Nations l'an 1645. * & d'y ajoûter même ou d'y changer ce qu'on jugeroit nécessaire, selon que la circonstance du tems pourroit le requérir. Si ces ofres eussent été acceptées, il n'y a pas de doute qu'on auroit procuré la sureté du commerce de mer, & particuliérement celui de la pêche du harang. Mais il fut jugé par quelquesuns de ceux qui avoient part au Gouvernement, qu'une alliance plus étroite avec le Parlement d'Angleterre, & le Général Cromwel, seroit trop préjudiciable aux interêts du ieune Prince d'Orange, & à ceux de toute la Famille Roiale. On tira donc les délibérations en longueur, afin d'arrêter les Ambassadeurs, contre les Personnes desquels il fut même commis quelques insolences, qui obligérent les Etats de mettre des Gardes à leur hôtel pout leur sureté. Enfin ils partirent très malsatisfaits, & il échapa à l'un d'entre eux de dire dans une conversation. *Que les Etats*

Voi Aitzéma Liv. 31. *pag.* 638. 657. 662.

* *Le Traité d'Entre-cours Voi E. van Méteren en son* 1. *Livre page* 9. & *L.* 2. *p.* 35-39.

pour-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

pourroient se repentir d'avoir dédaigné l'alliance des Anglois, & qu'ils enverroient peutêtre dans peu de tems des Ambassadeurs à Londres, pour tâcher d'obtenir ce qu'on étoit venu si honnêtement leur ofrir jusques dans la Haie. Quoi que cet incident n'ait peutêtre pas été la seule cause de la rupture, il est pourtant certain qu'il en fut le principal sujet, & celui des malheurs dont elle fut suivie. Voici donc encore quelques autres prétextes dont les Anglois se servirent pour la justifier. Ils qualifiérent de massacre le plus barbare l'afaire d'Amboine, où les Hollandois avoient puni quelquesuns des Sujets de l'Angleterre, qui avoient tâché de surprendre le château de cette Isle, quoi qu'ils le niassent afin de s'en disculper. Ils vouloient aussi que les Hollandois reconnussent que c'étoit en signe de soumission, qu'ils mettoient pavillon bas devant eux; au lieu que les Etats prétendoient que ce ne fût qu'une civilité volontaire, à laquelle on étoit obligé de répondre avec pareille civilité. Ils alléguérent * encore le droit de pêche qu'ils prétendoient n'apartenir qu'à eux. Avant que de faire éclater tous ces prétendus sujets de rupture, ils uzérent de voies de fait, & firent plusieurs entreprises très préjudiciables au commerce des Hollandois. Ils défendirent par placard à tous Etrangers de faire entrer aucunes marchandises en Angleterre ni en Irlande, que celles de leur propre païs. Ils donnérent des Lettres de représailles sur les Sujets des Etats en vertu desquelles on leur enlevoit tout ce qu'on trouvoit en mer; si bien qu'on leur prit plus de cent cinquante vaisseaux, ou de deux cens, avant que les Etats se missent en devoir de s'y oposer, & de repousser la force par la force. Ils donnérent aussi des Lettres de dédommagement à des gens, qui quelque tems auparavant aiant eu des procès, les avoient perdus devant les Juges auxquels il apartenoit d'en connoître, & qu'ils prétendoient leur avoir fait injustice. Quoi qu'on parût être en pleine paix ils entreprirent de visiter † nonseulement les vaisseaux mar. mais encore les navires de guerre, afin de voir s'ils ne portoient point de marchandises de contrebande à leurs ennemis. Ils défendirent la navigation aux Antilles *, c'est-à-dire à celles dont ils étoient les maîtres. Cependant les Ambassadeurs des Etats emploiérent toutes sortes de voies † pour faire cesser ces actes d'hostilité, & pacifier le tout à l'amiable; mais enfin voiant qu'il étoit impossible d'y parvenir, & qu'on vouloit la guerre, les Etats donnérent les ordres nécessaires pour mettre en mer une armée navale, afin d'assurer le commerce. Ce fut alors que les Anglois manifestérent leurs intentions, en déclarant sans détour aux Ambassadeurs des P. V. *Que l'Etat d'Angleterre ne permettroit pas aux Hollandois d'avoir en mer une armée navale. Que c'étoit un droit que les Anglois avoient seuls à l'exclusion de tous les autres Peuples. Que l'empire de la mer leur apartenoit. Qu'ils ne soufriroient pas qu'il y fût arboré d'autres pavillons que les leurs.* Peu de tems après l'armée des Etats des P. V. mit à la mer, commandée par le Lieutenant Amiral Martin Tromp. Il voulut avoir des ordres précis *sur la maniére dont il en devoit uzer à l'égard des Anglois, au sujet de mettre pavillon bas devant eux.* On lui demanda ce qui s'étoit pratiqué au tems du feu Roi? Il répondit, *Que les vaisseaux des P. V. avoient coutume de saluer de quelques coups ceux du Roi, & d'amener le pavillon, lors qu'ils les rencontroient au Pas de Calais, ou proche des côtes d'Angleterre, sur tout lors qu'ils voioient que les Anglois étoient les plus forts.* On remit à sa discrétion d'en uzer comme il le jugeroit à propos, sans rien faire pourtant au préjudice de l'honneur & de la dignité de l'Etat. On lui ordonna en même tems d'empêcher toutes recherches sur les vaisseaux des P. V. de les délivrer des mains de quiconque auroit entrepris de s'en saisir, & de n'aprocher point des côtes d'Angleterre, afin d'éviter la rencontre des Anglois. Mais le gros tems le contraignit d'abandonner d'abord celles de Hollande; ensuite celles de Flandre; & enfin de se retirer pour sa sureté vers celles d'Angleterre, où n'aiant séjourné que le moins qu'il lui fut possible, il se raprocha de Calais. Alors recevant avis que douze navires de guerre Anglois & quelques frégates, faisoient la visite de huit vaisseaux richement chargés, qui venoient du Détroit, & qui couroient risque d'être enlevés, il revira de ce côté-là pour aller les dégager. Le 18. de Mai, aiant trouvé auprès de Douvres Robert Blaake, Amiral du Parlement d'Angleterre, avec 50. vaisseaux, il amena les deux huniers, pour faire honneur au pavillon Anglois, & fit mettre sa chaloupe à la mer, afin d'envoier quelques Oficiers de son armée au bord de Blaake pour le saluer. Mais sans atendre l'éfet de cette civilité Blaake lui aiant envoié ses deux bordées, le combat commença entre eux si rudement qu'il dura quatre heures, & ne se termina que par la nuit qui survint. Les deux Amiraux mirent alors en panne chacun de son côté pour rallier leurs

Aitzéma. XXXII. 705.

* *Voi Aitzéma.* XXXII. 705.

Aitzéma. XXXI. 667.

Les Anglois donnent des Lettres de représailles sur les Hollandois.

Aitzéma. XXXI. 668.

Ils prennent quantité de vaisseaux.

Blondel en ses Considérations p. 46. 51. 11.

† *Aitzéma* XXXII. 706. 707.

Ils veulent visiter les vaisseaux.

* *Aitzéma* XXXI. 659.

† *Aitzéma.* XXX. 669.

Et prétendent à l'empire de la mer.

Wicquefort en son His. Liv. VI.

Ordre donné au L. Amiral Tromp.

Aitzéma XXXII. *p.* 713. 714.

Bataille donnée proche de Douvres entre Blaake & Tromp.

leurs armées, & pour rétablir ce qui étoit endommagé dans leurs vaisseaux. Les Hollandois tinrent toute la nuit des feux sur les leurs, & trouvérent le lendemain qu'il leur en manquoit deux, qui n'aiant pu être dégagés le soir précédent, à cause de la brume, avoient été pris par les ennemis; mais comme ils en abandonnérent un, parce qu'il étoit dématé de son grand mât, & qu'il étoit en danger de couler à fond, il vint le même jour rejoindre l'armée. Voilà comment se fit une rupture*, dont chacun des deux partis rejetta la faute sur l'autre. Mais tous les Capitaines des P. V déclarérent par des têmoignages rendus dans les formes, que Blaake avoit commencé les actes d'hostilité. Après cela Tromp eut ordre de prendre son cours vers le Nord, pour la sureté de la pêche du harang, à quoi il étoit àjoûté, selon la pratique ordinaire, *qu'il eût à faire pour le service de l'Etat ce qu'il jugeroit être de son devoir, suivant les règles de la guerre.* Cependant le Sieur de Heemstede & les autres Ambassadeurs des P. V. aiant été rapellés d'Angleterre, & aiant rencontré Tromp en mer, lui donnérent une liste des forces ennemies, & l'avertirent que l'Amiral George Askuë étoit avec 21. voiles aux Dunes, où il seroit aisé de le batre. Tromp aiant goûté cet avis, & étant parti pour cet éfet, ne put néanmoins réüssir dans son entreprise, à cause des tempêtes qui s'élevérent, & que les Anglois s'étoient trop aprochés de terre. Mais pendant ce tems-là Blaake dispersa tous les bâtimens qui étoient allés à la pêche du harang. Il y en eut une partie d'enlevés, avec quelques petits navires de guerre qui leur servoient d'escorte, &les autres prirent la chasse. Ce fut un accident fâcheux pour les Sujets des Etats: car c'est avec raison qu'on tient la pêche du harang pour un des meilleurs commerces des P. V. & pour une des principales sources de leurs richesses. En éfet la seule Province de Hollande y envoiant plus de 1000 bâtimens pour servir à la pêche, & y emploient un beaucoup plus grand nombre d'autres pour transporter le harang, & pour en trafiquer, cela donne moien de vivre à plus de cent mille personnes, & raporte encore par an plusieurs centaines de mille livres de profit aux Habitans de cette Province. Tromp se mit alors en devoir d'aller chercher & ataquer les ennemis suivant les ordres † qu'il en avoit reçus. Mais il fut encore tellement maltraité de l'orage, que plus de la moitié de son armée se vit séparée de lui, & qu'il y eut plusieurs vaisseaux qui périrent. La tempête étant cessée, il découvrit Blaake, & voulut l'atendre; mais après l'avoir fait envain, & avoir aussi inutilement tenté d'aller à lui, parce que le vent qui étoit contraire l'en empêchoit, il prit enfin sa route vers la Meuse, faisant devancer une frégate avec des Lettres à Leurs Hautes Puissances, pour leur donner avis du pitoïable état où étoit l'armée navale, & leur demander de nouveaux ordres afin de s'y conformer.

Voi Aitzéma. L. XXXII. p. 77. 713. Wicquefort L. VI.

Dessein de Tromp sur l'armée d'Askuë manqué.

* Blaake disperse la flote du harang & en prend une partie. *Aitzema* XXXII. 721.

Voi les fondemens politiques de la Rep. de Hollande 1 part. c. 6. p. 28.

† *Aitzema* XXXII. p. 721.

Tromp tâche d'ataquer Blaake, mais la tourmente l'en empêche.

Il entre dans la Meuse.

Tous ces fâcheux succès excitérent quantité de murmures. On jugeoit des choses par l'événement, & l'on rejettoit sur Tromp les desordres arrivés à la flote du harang, avec toutes les autres pertes qui étoient encore survenuës. Les Etats mêmes ne paroissoient pas satisfaits de sa conduite. On disoit hautement qu'il falloit éxaminer ses ordres, & voir s'ils avoient du raport avec ses actions; & qu'il étoit à propos de nommer des Commissaires pour cet éfet. Mais cet illustre Amiral qui ne le cédoit en prudence, en conduite, & en courage, à aucun des Commandans maritimes de son tems, auroit sans doute trouvé pour se défendre assés & trop de raisons dans la nécessité qui ne reconnoît point de loi. Il n'auroit eu qu'à alléguer les ordres du Ciel supérieurs à ceux de la Terre, qui font soufler les vents, & qui excitent les tempêtes, sans qu'il soit au pouvoir humain de s'y oposer. Mais si ses projets eussent mieux réüssi, selon que les aparences le promettoient, cessant ces obstacles imprévûs & insurmontables, il auroit reçû des loüanges & des remercimens au lieu des reproches dont on osoit l'acabler. Cependant on continua à lui faire un crime de son malheur, & la résolution fut prise de remettre l'armée navale sous le commandement d'un autre Chef. On prit en même tems celle de ne pousser cette guerre que par forme de défensive & de représailles, les ennemis l'aiant commencée par des voies de fait, sans aucune déclaration précédente. D'ailleurs peu de temps avant que Tromp eût été batu de la tempête les Etats G. avoient résolu de mettre encore une armée en mer, pour plus grande sureté du commerce, & de la faire assembler proche du Wieliegen. Voilà l'état où étoient les afaires lors que Ruiter fut apellé au service. On étoit en peine de trouver quelqu'un à qui l'on pût confier le commandement de cette nouvelle armée. Les Etats de Zélande jettérent les yeux sur lui,

Il est en disgrace auprès des Etats. *Wicquefort. l. 6.*

Résolution des Etats G. de mettre une nouvelle armée en mer.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1652

lui, & le priérent de rendre en ce besoin ce service à sa Patrie. Il parut n'y avoir aucun penchant, & déclara qu'il vouloit passer le reste de sa vie en repos, sans la plus hazarder sur mer. Les Etats le sollicitérent encore plus fortement, & lui remontrérent qu'aiant les qualités nécessaires pour s'aquiter de l'emploi qui lui étoit ofert, il lui seroit peu honorable de demeurer oisif, & de refuser à sa Patrie le secours que les devoirs de la naissance l'obligeoient de lui prêter. On lui fit aussi entendre qu'il ne s'agissoit que d'une seule expédition. Enfin après y avoir murement pensé, il se rendit à ces raisons, & aux pressantes sollicitations des Etats: mais ce ne fut pas sans beaucoup de répugnance & d'inquiétude; car il voioit mille difficultés à surmonter & au dehors & au dedans. Au dehors on avoit afaire à un ennemi puissant, dont les vaisseaux étoient beaucoup plus forts, & mieux montés d'équipages & de canon que ceux des Etats. Au dedans il se manifestoit déja des semences de discorde & de sédition. Il y avoit quantité d'Habitans qui murmuroient contre le Gouvernement. Les Provinces même n'étoient pas dans une parfaite union. Quelques-uns vouloient qu'on établit un Gouverneur & Capitaine Général, & avoient en vûë le Prince d'Orange, quoi qu'il ne fût encore qu'en sa deuxième année. Mais la plupart des Députés de celle de Hollande se ressouvenant de ce que le feu Prince son Pére avoit entrepris l'An 1650. faisoient tous leurs éforts pour exclure le jeune Prince de tout emploi. C'est ce qui forma deux factions dans l'Etat. Tous ceux qui ne se déclarérent pas pour le Prince, furent compris sous le nom de la faction de Loevestein. † L'origine de ce nom procédoit de ce que la plus grande partie d'entre eux, n'aprouvoit pas la détention qui avoit été faite deux ans auparavant, de quelques-uns des Membres des Etats de Hollande au château de Loevestein, avec lesquels on prétendoit que s'étoient unis & ligués tous ceux qui marquoient de la partialité contre la Maison d'Orange. Cette dissention retarda les préparatifs de mer, & causa plus de préjudice à l'Etat, que les Anglois mêmes par les prises qu'ils faisoient de ses vaisseaux. C'est par cette raison que Ruiter eut tant de peine à accepter l'emploi qui lui étoit ofert. Enfin lors qu'il s'y fut déterminé on lui donna sa Commission, dont voici l'Extrait.

Ruiter, est prié de la commander. Il y témoigne de la répugnance. Il se laisse enfin persuader. Quoi qu'il prevoie beaucoup de difficultes à surmonter. Commencemens de discorde & de sedition.

† *Voi Aitzema XXXII. 752.*

LEs Etats Généraux des P. V. A tous ceux qui ces Présentes verront, Salut. Savoir faisons qu'aiant jugé nécessaire pour la sureté de la navigation, & du commerce qui se fait en ce Pais, d'équiper encore une armée navale, & de lui assigner son rendévous proche ou devant le Wielingen; comme aussi de la pourvoir d'un bon & expérimenté Vice-commandeur. Sur la connoissance que nous avons de la probité, de l'expérience & du courage de notre bien aimé & féal Michel de Ruiter, Capitaine de vaisseau, & des preuves qu'il a données de sa conduite & de sa valeur dans les guerres maritimes, Nous l'avons établi & commis, l'établissons & commettons par ces Présentes pour Vice-commandeur, de ladite armée navale, lui donnant plein pouvoir, autorité, commandement, &c. Ordonnant à tous Capitaines, Oficiers, Soldats, Matelots, &c. Donné à la Haie sous notre seau parafe & signature de notre Gréfier le 29 de Juillet 1652. signé.

Commission donnée à Ruiter par les Etats G. pour commander l'ar. nav. qui se devoit assembler proche du Wielingen.

JEAN van REEDE.

Et par Ordonnance des-dits Seigneurs, les Etats Généraux.

N. RUISCH.

Le Vice-commandeur Ruiter monta le *Neptune* qui portoit 28. piéces de canon, & 134. hommes: mais l'armée navale, qui s'assembloit devant le Wielingen, fut obligée d'atendre quelques navires de guerre, qui étoient au Texel & en d'autres ports. Cependant Ruiter ne laissa pas de s'y rendre le 10 d'Août. Elle étoit alors devant Ostende, forte de 15. navires de guerre & de 2. brulots, y aiant eu deux autres brulots qui sous je ne sai quels prétextes s'en étoient retournés en Zélande sans ordre. Quelques jours après aiant été fortifiée jusqu'à 22. navires de guerre & six brulots, Ruiter lui fit prendre sa route par ordre des Etats vers le Pas de Calais: mais les brulots ne pouvant rendre un grand service, parce qu'ils faisoient eau, il atendit devant Calais l'escadre qui devoit venir du Texel. Bientôt après le Cap. Gabriel Antonisz. se joignit à lui avec son vaisseau, *le Château de Médenblik*, monté de 26 piéces de canon, & de 100. hommes. Les Etats lui avoient ordonné d'escorter jusques au delà du Canal les vais. mar. qui étoient au Texel prêts de mettre à la voile pour aller vers l'Oüest,

Ruiter arrive au rendevous. Il fait voiles au Pas de Calais. Ordre qui lui est donné par les Etats G.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1652. l'Oüest ; & ensuite de croiser dans le Canal, en atendant ceux qui revenoient d'Espagne, & des autres païs de l'Oüest, afin de leur servir aussi de convoi à leur retour. Pour cet éfet on avoit ordonné à la flote marchande qui étoit au Texel, d'aller d'abord au Wielingen, afin d'y joindre l'armée navale, ou de continuer sa route jusques au Pas de Calais, & jusques dans le Canal, pour la chercher. Sur ces entrefaites deux petits bâtimens ramenant de Londres quelques Hollandois, qui avoient été faits prisonniers sur les vaisseaux pris par les Anglois, & qui avoient été depuis relâchés par le Parlement, donnérent avis à Ruiter qu'ils avoient vû l'armée d'Angleterre entre Wicht & Portland, forte de 40. navires de guerre, entre lesquels il y en avoit douze du premier rang. Il fit part de cet avis au Conseil de l'Amirauté de Zélande par une Lettre où il se plaignoit du mauvais état de ses vaisseaux, & du peu de forces qu'il avoit avec lui, qui n'étoient pas capables de résister à l'ennemi, bien loin d'aller l'ataquer, suivant les ordres qu'il en avoit reçûs. Il se tint donc quelque tems sous Swartnesse, croisant à l'Oüest du Pas de Calais, & jusques à la pointe de † Singels, où le 18. un petit bâtiment Anglois, chargé de sucre & d'huile, qui étoit à l'ancre tout proche du rivage, fut pris par le Cap. Pensier, après que tout l'équipage se fut sauvé à terre. Peu de jours auparavant il avoit envoié, par ordre du Conseil de marine de Zélande, les Cap. Boukhorst & Leendert de Haan, & le Lieutenant Jean van Nès, qui commandoit le *Gelderlandt*, vers la riviére de Somme en Picardie, pour escorter un certain bâtiment qui y faisoit voiles. Mais en revenant les vaisseaux de Boukhorst & de van Nès eurent le malheur de s'aborder si rudement par l'avant, que celui de Boukhorst coula à fond, avec perte de la plus grande partie de l'équipage. Celui de van Nès qui aiant été dématé se trouva aussi hors d'état de se sauver de lui-même, & fut remorqué par le Cap. de Haan au Havre-de-grace en Normandie. Cet accident ôta trois vaisseaux à Ruiter, qui écrivit aux Etats G. qu'au lieu de 20. qu'il avoit de reste alors, il voudroit n'en avoir que dix grands ou au moins qui fussent en bon état, & qu'il espéreroit en tirer plus de service que de tous ceux qu'il avoit. Pendant le tems qu'il emploia ainsi à croiser, qui fut jusques au 21. d'Août, il ne manqua pas d'envoier tous les jours à la découverte de l'armée Angloise, & de celle du Texel. Alors il fut joint proche de Gravelines par le Commandeur Jean Gédeonsz. Verburg avec 8. navires de guerre, & 50. vais. mar. qui venoient du Texel & des autres ports. Le même jour il en écrivit la nouvelle à L. H. P. les priant toûjours de lui envoier de plus grands vaisseaux, parce que les siens n'étoient montés ni d'asses de canon ni d'asses de gens, & sur tout ceux de Frise, Le *Hector de Troie*, qui étoit de cette Province, commandé par le Cap. Sékême, n'avoit à chaque quart que quatre ou cinq hommes qui fussent capables de tenir le gouvernail, par où l'on pouvoit juger de l'état de toute l'armée. Le jour suivant il prit sa route avec les vais. mar. par le Pas de Calais, ensuite par le Canal, & alla cotoiant la France jusqu'à la hauteur de Plimout. Alors à la faveur d'un Nordest qui se leva, il découvrit le 26. d'Août à deux heures après midi 44. voiles au Nord de lui. Il crut bien que c'étoit l'armée navale d'Angleterre, qui sous le commandement de l'Amiral G. Askuë atendoit les Hollandois au passage dans le Canal, & il fit aussi-tôt gouverner sur elle. Cette armée étoit alors composée de 40. navires de guerre, entre lesquels, comme il a été déja dit, il y en avoit douze du premier rang, deux du second, & huit du quatriême, avec cinq brulots. Celle de Ruiter consistoit en 6. brulots, 3. galiotes & près de 30. vaisseaux légers, dont les plus forts n'étoient montés que de 30. piéces de canon, & les autres depuis 24. piéces jusqu'à 28. hormis deux qui l'étoient de 40. D'ailleurs elle étoit très mal pourvûë d'équipages, car dans la liste qu'on a du nombre d'hommes qui se trouvoient sur 28. des 30. vaisseaux, on voit qu'il n'y en avoit que 3200. Il est vrai que l'armée devoit être de 33 navires, mais elle avoit été afoiblie du *St. Nicolas*, du *Gelderlandt de la Meuse*, & d'un autre *Gelderlandt*, que montoit le Cap. Degelcamp. Le premier avoit été coulé bas, ainsi qu'on l'a vû ci-dessus ; le second avoit été remorqué au Havre-de-grace ; & le troisiême détaché pour aller d'un autre côté. Ainsi il s'en falloit beaucoup que les forces des P. V. ne fussent comparables à celles des Anglois, ni par le nombre de leurs navires, ni par leur grandeur ; & le Commandant se trouvoit encore embarassé par la présence de 60. vaisseaux mar. ou davantage, auxquels les Anglois en vouloient le plus.

Quel-

Marginal notes:

Il aprend des nouvelles de l'armée navale d'Angleterre.

† De Perrée. 18. *Août*.

21. *Août*.

Il est, renforcé de 8. vaisseaux du Texel.

Il passe le Pas-de-Calais avec les vais. mar.

Il arrive proche de Plimout.

Où il rencontre Askuë avec l'armée navale d'Angleterre.

Forces de celle de Hollande.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1. De Hr. Michiel de Ruiter.
2. De Engelsche Vice-Adm. Georg Ascue.
3. een Engels sinkendt Schip.
4. Kapt. Ioost Banckert de Ionge.
5. Kapt. Hendrik Aukes voerende het Schip ... Kruis schiet 2 Schepen
6. en 7 van de Engelsche inde Grondt.
8. Kapt. Andries Fortuyn.
9. Kapt. Leendert de Haen.
10. Kapt. Iacob Sichels.
11. Kapt. Frans Kruysz Mangelaer
12. De Hr. Ioris van den Broek vice Comd.
13. Kap. K
14. Kap. I
15. Kapt. K

...t Iacob Sichels.
...t Frans Krynsz Mangelaer
...Hr. Ioris van den Broek vice Comdr.
13. Kapt. Klaas Lansz Sanger.
14. Kapt. Isaak Sweers.
15. Kapt. Kornelis Kuiper
16. Kapt. Ian Gideonsz Verburgh.
17. De Hr. Schout by Nacht Ian Verhaaf.
18. Kapt. Pieter Salomonsz.
19. Kapt. Rombout vander Parre.
20. Kapt. Laurens Pensier.
21. De Koopvaardy Scheepen.
22. Kapt. Iacob Visscher voerende een Brander.
23. De Vyf andere Branders.
24. Engelsche oorloghs Scheepen.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Quelques jours auparavant il avoit fait ses préparatifs, donné ses ordres par tout, & divisé son armée en trois escadres. Il commandoit la premiére: George van den Broek en qualité de Vice-commandeur avoit le commandement de la seconde; & le Cap. Jean Verhaaf en qualité de Contre-amiral commandoit la troisiême. Il ordonna deux brulots proche de chaque escadre pour se tenir prêts au premier signal qui leur seroit fait, & tâcher d'aborder l'un des plus grands vaisseaux ennemis, de l'acrocher, & d'y mettre le feu. Le Patron Frans Roys, eut ordre de prendre garde s'il n'y auroit point quelque bâtiment qui coulât à fond, afin d'en sauver l'équipage dans sa galiote. Les vais. mar. qui étoient hors d'état de se défendre furent aussi divisés & joints aux trois escadres, & ceux qui pouvoient faire encore quelque résistance furent rangés auprès des autres pour les secourir en cas de nécessite, autant qu'il leur seroit possible. Le combat commença à quatre heures après midi. Ruiter avoit vivement exhorté ses gens *à faire leur devoir en combatant vaillamment pour leur Patrie, & pour la liberté de la navigation.* Son escadre faisoit le corps de bataille. Van den Broek étoit a la tête, & Verhaaf, à la queuë. Le combat fut rude. Ruiter passa deux fois au travers de l'armée ennemie, & s'il eût été au vent, comme les Anglois y étoient, il y aparence qu'il l'auroit entiérement détruite, au moins selon le jugement de gens d'expérience qui étoient présens, sur tout si les brulots qui étoient sous le vent eussent pu aborder les ennemis. Ruiter aiant été quelque tems avec six ou sept vaisseaux au milieu de leur armée, tomba sous le feu de l'Amiral & du Vice-amiral. Verhaaf étoit proche d'eux sous le vent avec le reste des vaisseaux des Etats, dont quelques-uns firent très mal leur devoir, tandis que les autres s'en aquitoient merveilleusement. Le Cap. André Fortune de Zieriezée, montant *la Concorde*, fut & des premiers engagé avec les ennemis, & au plus chaud du combat; aussi son vaisseau fut-il tout-à-fait desemparé, mais néanmoins il se sauva. Le Cap. Douwe Aukes, Frison, qui montoit *l'Autriche*, un des vaisseaux des Indes Orientales, qu'on avoit équipé en guerre, fit une action qui ne doit pas être ici passée sous silence. Dans la chaleur du combat s'étant avancé au milieu des ennemis, il fut ataqué avec tant de vigueur, que les matelots ne voiant aucune espérance de se dégager, perdirent courage, & voulurent contraindre leur Capitaine à se rendre. Mais il prévint leur dessein: il courut avec une méche allumée vers la soute aux poudres, criant de toute sa force, *Courage, Amis, courage, je vous montrerai le chemin, & lors qu'il n'y aura plus d'espérance de se défendre la méche que voici vous garantira de la prison.* Alors il leur jura qu'il mettroit le feu aux poudres s'il entendoit plus parler de se rendre. Cette générosité, ou, si l'on veut, cette, crainte d'une mort certaine, épouvanta tellement l'ennemi, & ranima si fort le courage de ses gens, qu'ils résolurent de se défendre jusqu'à la derniére goute de leur sang. Ils retournérent donc au combat avec plus de vigueur qu'auparavant, & aiant coulé bas deux vaisseaux Anglois, sur lesquels il y eut environ 800, hommes de noiés, ils en maltraitérent encore si fort un autre, qu'il fut contraint de mettre à la bande, & qu'il eut ensuite beaucoup de peine à se sauver dans le plus prochain port d'Angleterre. On a encore raporté cette action d'une autre maniére, mais qui n'est pas moins glorieuse: car on dit que deux Cap. Anglois voulant reprimer la hardiesse de Douwe, allérent l'ataquer à chaque bord avec deux vaisseaux du premier rang; mais que Douwe aiant atendu qu'ils fussent tout proche de lui, tira toutes ses bordées, d'un côté sur l'un d'entre eux, & de l'autre côté sur l'autre, avec tant de bonheur qu'il en coula un à fond, & que l'autre fut obligé de prendre chasse. On ajoûte qu'un troisiême l'aiant acroché, les ennemis vinrent à l'abordage en si grand nombre, que l'équipage éfraié parla de se rendre; surquoi le Capitaine les aiant menacés de mettre le feu aux poudres, ils avoient repris courage, & par un si grand exemple avoient été excités à leur devoir. De quelque maniére que la chose se soit passée, il est constant qu'il fit périr trois vaisseaux, & que s'étant ouvert le passage il rejoignit l'armée de Hollande. Il fut brulé un navire Anglois pendant le combat qui dura jusqu'à sept ou huit heures du soir, que la nuit qui survint le fit cesser. Les Anglois prirent chasse vers le Nord, où ils ne furent pas poursuivis, parce que quelques-uns des navires Hollandois étoient fort incommodés, & qu'il falloit pourvoir à la sureté des vais. mar. destinés pour le Détroit, qui étoient tout dispersés. Après le combat Ruiter ne

1652. Les ordres qu'il avoit donnés avant le combat.

Combat naval entre Ruiter & Askue proche de Plimout. 26. *Août.*

Action mémorable & héroïque de Douwe Aukes.

Askue prend la chasse.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1652. put s'empêcher de têmoigner beaucoup d'étonnement de son succès, vû l'inégalité des forces. *Ce n'est*, dît-il, *que lors qu'il plaît à Dieu d'inspirer du courage, qu'on remporte la victoire. C'est ici un ouvrage de la Providence duquel les hommes ne peuvent rendre de raison.* Il ne se trouva que 50. à 60. morts, & 40. à 50. blessés, & on ne perdit pas un seul vaisseau. Véritablement celui d'André Fortune avoit beaucoup soufert du canon de l'ennemi : ses deux pompes avoient été à demi emportées, & ses mats percés & fracassés en trois ou quatre endroits. Il avoit même reçû six ou sept coups l'eau. On y envoia vîte quantité d'Ouvriers pour en étancher les voies, & pour reparer ce qui seroit le plus nécessaire, afin de le retenir avec l'armée s'il étoit possible. Ruiter ne fit faire que petites voiles pendant la nuit qui fut emploiée à jumeller & surlier les mâts, & à racomoder les voiles & les autres manœuvres. On mit trois fanaux sur l'arriére de chaque vaisseau & un sur la hune, afin que dans l'obscurité les vais. mar. pussent être reconnus, & qu'on pût en même tems discerner les ennemis, s'ils avoient encore dessein de demeurer près de la flote. Mais dès le matin on vit qu'ils s'en étoient éloignés, & que déja ils étoient à plus d'une demi-lieuë au vent. Ruiter fit alors le signal de Conseil, & tous les Capitaines s'étant rendus à son bord il fut résolu de chasser sur les Anglois jusqu'à midi, &, s'ils se retiroient, de faire prendre les devants aux vais. mar. destinés pour le Détroit. Ainsi l'on tâcha de s'aprocher des ennemis, en courant le même bord qu'eux au Sud jusqu'à midi, pour les obliger de revenir au combat. Mais aiant connu que ce n'étoit pas leur intention, & sachant qu'à l'Oüest il n'y avoit rien à craindre de leur part, on fit faire route sur le soir aux vais. mar. avec les deux navires de guerre destinés par L. H. P. pour leur escorte. Le même soir le Vice-commandeur & Capitaine van den Broek mourut de maladie, à la place duquel fut mis le Cap. & Contre-amiral Verhaaf, & le Cap. Verburg fut fait Contre-amiral. Verhaaf avoit été blessé dans le combat, mais son Fils, qui étoit Lieutenant de son vaisseau, jeune homme de mérite & d'une grande vigueur, prit soin de tout, jusques à ce que son Pére fût guéri. Le même jour Ruiter fit venir tous les Capitaines à son bord, & leur tint ce discours.

Harangue de Ruiter aux Cap. de son armée, pour les porter à aller combatre Askuë dans le port de Plimout.

Messieurs. Il y a aparence que l'Amiral Askuë après le combat se sera retiré à Plimout, pour reparer les débris de ses vaisseaux. J'estime qu'il seroit à propos d'aller fondre sur lui à l'improviste, & surprendre les Anglois. Ils ne nous atendent pas sans doute, & tous les Commandans seront allées à terre sans rien craindre & sans rien soupçonner. J'espére qu'avec l'aide de Dieu nous pourrons les prévenir, & ruïner leur armée, avant qu'ils aient reçû du renfort pour venir encore nous chercher & nous ataquer. Nous avons connu leur lâcheté dans le combat qui s'est donné, & l'on en peut bien conclure que si on va de nouveau tomber sur eux, tandis qu'ils sont encore en desordre, il y a lieu de s'en promettre un bon succès. L'embaras de tant de vais. mar. & le peu de service que nous avons reçu de nos brulots, ne nous ont pas empêchés de mettre les Anglois en fuite, quoi qu'ils fussent les plus forts, & qu'ils eussent l'avantage du vent; & quoi qu'il y ait eu quelques-uns de nos Capitaines, qui par défaut de courage n'aient pas assès bien fait leur devoir. Mais ceux qui se sentiront coupables en ce point, trouveront par ce moien une favorable ocasion d'éfacer leur honte, & nous rendrons tous à notre Patrie un service important, qui sera d'autant plus glorieux pour elle, qu'en allant combatre ses ennemis à Plimout, nous la ferons triomfer d'eux sur leurs propres côtes, & leur ferons d'autant plus vivement sentir l'afront de leur défaite. La justice de la cause pour laquelle nous combatons, & qui a fait armer ces vaisseaux, étant jointe au courage que vous me faites tous paroître, semble déja me promettre la victoire, & me fait espérer que nos ennemis verront bientôt briser sur leurs rivages le reste de leurs navires qui sont échapés à nos premiers éforts.

On conclud de-tenter cette entreprise, mais le vent contraire s'y opose.

Tous les Capitaines animés par ce discours résolurent d'une commune voix dans le Conseil de guerre d'aller éxécuter ce dessein. Mais le 30. du mois, lors qu'on apareilloit pour cet éfet, l'armée étant à deux lieuës Sud de Goudstart, le vent fraîchit tout d'un coup pendant la nuit, & se rangea au Sudsudest, & ensuite au Sud. On se désista donc de cette entreprise, parce qu'il y auroit eu de l'imprudence à s'avancer plus proche du rivage, & l'on revira au Sudoüest, afin de mettre en sureté les plus gros vaisseaux, & les plus pesans à la voile; & de croiser sur ceux qui venoient du Détroit & d'ailleurs.

Le succès du combat naval, dont on eut bien-tôt avis en Angleterre, aprit aux

An-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Anglois que les armes du Parlement n'étoient pas invincibles : car tout ce que put faire Afkuë, après avoir perdu trois de fes meilleurs navires, & 1300. hommes, tant matelots que foldats, fut de fe fauver à Plimout, tandis que Ruiter, en qualité de victorieux, tenoit la mer. Tout l'avantage qu'avoient eu les Anglois étoit celui du vent, dont ils eurent befoin pour faire retraite fans qu'on pût les couper. Depuis ce tems-là le nom du Commandant fous lequel cette victoire avoit été remportée, fe rendit fameux, & infpira du courage à tous les gens de mer qui devoient fervir fous lui. Peu de tems après, les Oficiers de l'Amirauté d'Amfterdam aiant reçû une Lettre, qui leur étoit adreffée de la part d'un grand nombre de Marchands de cette même ville, & qui fut portée à L. H. P. envoiérent ordre au Commandant de l'armée navale qui croifoit dans le Canal, d'efcorter les vaiffeaux des P. V. qui devoient revenir d'Efpagne chargés d'argent. Le même ordre fut auffi donné à l'égard de ceux qui venoient des Indes Orientales, & des Hambourquois qu'il pourroit rencontrer chargés de même matiére, quand même ils ne voudroient pas accepter fon efcorte. On lui ordonnoit auffi d'acompagner ceux des Indes jufques aux côtes de Flandre, & les autres jufques dans un des havres des P. V. Cet ordre fut promtement dépêché à Ruiter. Au même tems, ou bientôt après, il eut avis que l'Amiral Blaake avoit été vû proche de Bevefier avec 72. voiles, & qu'il faifoit tous fes éforts pour avancer vers l'Oüeft ; ce qui l'obligea de demeurer à l'Oüeft de l'armée de Blaake, ne jugeant pas à propos d'aller faire tête à des forces fi fupérieures aux fiennes. Il écrivit auffi le 8. de Septembre à L. H. P. pour les informer de l'état où il fe trouvoit, leur remontrant qu'aiant été très mal pourvû, de vaiffeaux & de gens avant le combat, on pouvoit bien s'imaginer qu'il le devoit être encore plus mal ; qu'il manquoit de Chirurgiens, de poudre, & de plomb ; & qu'il les fuplioit de pourvoir inceffamment à tous ces befoins. Quelques jours après la chaloupe du Cap. de Haan en prit une petite Angloife, dans laquelle on trouva deux vieillars & un jeune homme, qui pour toutes provifions n'avoient qu'un feul pain & un peu d'eau. On les mena au bord de Ruiter qui en aiant compaffion leur fit donner du pain & du fromage, & les laiffa aller. Le lendemain les Hollandois trouvérent encore un petit bâtiment Anglois qui voguoit feul, & où il n'y avoit aucune ame vivante qu'un chien. On conjectura qu'il avoit été pris par des Armateurs Turcs, & qu'ils l'avoient abandonné après en avoir enlevé l'équipage. On en tira quelques facs de fel, on en prit les voiles, & on le coula à fond. A-peu-près au même tems tous les Capitaines fe trouvérent au bord de Ruiter, pour rendre compte de la quantité que chacun avoit de provifions de bouche, & fur tout de biére & d'eau. Il y en avoit qui en étoient encore pourvûs pour trois mois, d'autres pour deux mois, ou pour un mois, ou même feulement pour quelques femaines. Ainfi l'on voioit que la plupart des vaiffeaux alloient bientôt manquer de vivres, pendant que les autres en auroient abondance, & que néanmoins l'armée entiére feroit obligée de fe retirer ; ce qui fit prendre le parti de diftribuer le tout également, afin de pouvoir tenir la mer. On continua donc à croifer, mais le 22. du mois on effuia près des Sorlingues une rude tempête qui dura trois jours. Le 25. il fe leva un vent Oüeftnordoüeft qui ramena le beau-tems. On donna la chaffe à 25 navires du Parlement d'Angleterre, tout proche defquels Ruiter fe trouva le foir à une lieuë de Goudftart avec quelques-uns de fes vaiffeaux feulement, les plus grands étant demeurés de l'arriére, & fort éloignés les uns des autres ; de forte que pendant la brune il fut obligé de revirer au Sudeft. La nuit il fit un orage fi furieux, venant du Sudfudoüeft, que l'armée de Hollande fut de nouveau difperfée, & qu'elle perdit l'ocafion d'ataquer celle du Parlement. Bientôt après il y eut un des navires de guerre de Frife qui s'en fépara, le Capitaine s'étant retiré fans ordre, & fans en donner connoiffance à Ruiter, qui pendant même qu'on croifoit dans le Canal avoit eu beaucoup de peine à retenir tout le monde dans fon devoir, & à fe faire obéïr. Le defordre étoit fi grand qu'un marin aiant trouvé les vaiffeaux à trois lieuës les uns des autres, il ne put s'empêcher de têmoigner le chagrin qu'il avoit, *d'être obligé de croifer fur les côtes des ennemis avec des Oficiers fi infolens, ou du moins fi ftupides, & qui ne favoient ce que c'étoit que de commander & d'obéïr.* Cependant les provifions fe confumoient, & chaque jour on s'atendoit à avoir fur les bras toutes les forces maritimes des ennemis. Cette confidération fit affembler le Confeil de guerre, où il fut repréfenté que les forces des Hollandois tant à l'Eft qu'à l'Oüeft étoient beaucoup inférieures à celles des ennemis, qui ne pouvant man-

1652.

Réfolution prife par les Etats G. au fujet des vaiff. des Indes Or. & de Hambourg, venans d'Efpagne chargés d'argent.

Ruiter reçoit des nouvelles touchant l'armée d'Angleterre, laquelle il évite prudemment.

Il écrit aux Etats G. 8. *Septemb.*

Sa compaffion.

13. *Septemb.*

Vaiffeau fans hommes.

Ordres donnés au fujet des vivres afin de les faire durer plus longtems.

Ruiter chaffe fur 25. navires du Parlement, & en eft féparé la tourmente.

Defordre parmi les vaiffeaux, de l'armée de Hollande.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1652. manquer d'avoir connoissance de l'état où l'on se trouvoit, sauroient s'en prevaloir, & viendroient sans doute ataquer l'armée. C'est ce qui fit prendre la résolution de retourner au delà du Pas de Calais, pour tâcher de joindre le secours qui étoit en route sous le commandement du Vice-amiral Witte Cornelisz. de Wit, selon les nouvelles qu'on en avoit euës le 28. du mois.

On prend la résolution de repasser le Pas-de-Calais.

Ruiter se joint à l'armée de Witte Cornelisz. de Wit. *Aitzéma.* XXXII. 747.

Le 2. d'Octobre les deux armées navales se joignirent entre Dunquerque & Nieuport. Les Etats G. aiant pour cette fois exclus Tromp du commandement, l'avoient donné à de Wit, espérant qu'avec ce qu'on avoit pu rassembler des restes de l'armée qui avoit été si maltraitée de l'orage, il auroit dans son expédition un plus favorable succès que Tromp n'avoit eu. Ce nouveau Commandant n'étoit pas aimé à cause de sa rigueur; mais ce défaut, qui sans doute est blamable, & tire quelquefois à de grandes conséquences, étoit en quelque sorte reparé, ou rendu plus suportable par la valeur & par l'intrépidité qui éclatoient dans toutes les actions de cet illustre Vice-amiral. Les Etats G. lui avoient ordonné de joindre Ruiter, comme le Parlement d'Angleterre avoit aussi envoié ordre à Blaake d'aller renforcer Aikuë, qui s'étoit retiré à Plimout après sa défaite. Mais en y allant Blaake eut le vent si contraire, qu'il ne put empêcher la jonction de de Wit & de Ruiter, ainsi qu'il en avoit dessein. De Wit avoit 44. navires de guerre. Ruiter passa aussi-tôt à son bord, où il fut résolu d'avancer à l'Oüest. Ensuite de Wit, qui avoit le premier commandement, fit venir tous les Capitaines de Ruiter, pour aprendre d'eux en quel état étoient leurs vaisseaux & leurs vivres. Il se trouva dix navires qui étoient dépourvûs de tout, ou qui dans le dernier combat avoient été entiérement desemparés. Quelques-uns faisoient eau en tant d'endroits, & avoient été si endommagés en leurs mâts & en leurs manœuvres, qu'on jugea qu'il leur étoit impossible de tenir la mer. On les renvoia donc aussi-bien que cinq brulots qui n'étoient pas en meilleur état, avec charge aux Capitaines d'en hâter le radoub, pour revenir joindre l'armée. Comme le *Neptune*, que Ruiter montoit pendant le combat, étoit de ce nombre, il passa avec tout l'équipage sur *la Loüise*, dont Pierre Marcusz. étoit Capitaine. Les autres étoient ceux du Contre-amiral Verhaaf, des Cap. Fortune, Evertsz. le Jeune, Bankert, Sichels; celui de Sanger, qui étoit alors monté par Jean van der Eyk; ceux de Wagenaar, van der Parre, & Quaboer. Après la retraite de ces dix vaisseaux l'armée se trouva consister en 64. navires de guerre. Celle des Anglois sous l'Amiral Blaake étoit composée de 68. mais beaucoup plus grands que ceux des Hollandois, & plus forts d'équipages & de canon. Ruiter considérant cette disposition des deux armés, trouvoit de la difficulté à tenter quelque entreprise, & croioit que ce seroit s'exposer à un péril presque évident. Mais de Wit étoit d'un autre sentiment. Il s'étoit embarqué avec un dessein formé de signaler son courage par quelque grande action. Il prétendoit donc aller ataquer les Anglois jusques aux Dunes, & donner l'avantgarde de son armée à Ruiter. Mais ils le prévinrent; car le 8. d'Octobre ils fondirent sur lui vent arriére, & le surprirent de telle sorte qu'il n'eut pas le tems de tenir conseil de guerre, ni de rallier ses vaisseaux qui avoient été fort écartés par la tempête. Elle avoit déja commencé le jour précédent, & continuant toûjours elle l'empêchoit de donner ses ordres, & de prendre ses mesures comme il l'auroit souhaité. Il ne put donc faire autre chose que de dépêcher une galiote, pour aller à chaque bord exhorter les Capitaines à faire bien leur devoir. Le combat commença à trois heures après midi, à l'entrée du Pas de Calais. Le Commandeur Ruiter avoit l'avantgarde; le Vice-amiral de Wit avoit le corps de bataille; & le Comm. de Wildt étoit à l'arriéregarde. Le Commandeur Evertsz. avoit ordre de se tenir prêt pour aller au secours de ceux qui en auroient besoin. Alors on commença de part & d'autre à se canonner du gros & du petit canon avec beaucoup d'éfet. Les Anglois perdirent beaucoup plus de gens, & les Hollandois furent plus incommodés dans leurs voiles, & dans toutes leurs manœuvres courantes & dormantes. De Wit & Ruiter combatirent vaillamment, mais ils furent bien-tôt si maltraités qu'à peine pouvoient-ils plus gouverner. Ruiter eut quantité de morts & de blessés: son vaisseau reçut quatre coups à l'eau: le bout de sa grande vergue fut d'abord emporté, & ensuite la grande vergue entiére le fut aussi à babord. Son grand hunier fut tout criblé, & sa grande voile brisée, aussi-bien que les étagues, & presque tout le reste du funin. Il y eut quelques-uns des Capitaines qui à son exemple combatirent courageusement; mais cet exemple ne fut pas suivi de tous, car il y en eut d'autres qui n'aprochérent point,

Combat de de Wit & de Ruiter contre Blaake au Pas-de-Calais.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

& qui se tinrent de l'arriére jusques à ce que l'obscurité de la nuit fît séparer les deux armées, & finir le combat; toutefois avec intention de le reprendre dès que la clarté & le vent le permettroient. On a assûré que les Anglois reçûrent alors quelque renfort, au lieu que l'armée de Hollande se trouva afoiblie à-peu-près de vingt vaisseaux, par la lâcheté d'autant de Capitaines, qui pendant les ténébres de la nuit s'écoulérent & passérent au travers des autres pour se retirer. Cependant de Wit vouloit ataquer de nouveau les ennemis, & en éfet il fit mettre le cap sur eux: mais il y eut quelques-uns des vaisseaux qui ne se mirent pas en devoir de le suivre. Le calme l'aiant alors surpris, il fit donner le signal à tous les Oficiers Généraux de venir à son bord à trois heures après midi, pour tenir conseil, & aviser à ce qu'il seroit expédient de faire. Les Comm. Ruiter & Corneille Evertsz. qui après lui étoient les premiers Oficiers, lui conseillérent prudemment de n'exposer pas davantage l'armée. Ruiter, à qui l'on ne peut reprocher d'avoir jamais fait paroître aucun défaut de courage, jugeoit qu'un Commandant peut quelquefois rendre autant de service à l'Etat, en s'acomodant au tems, & cédant par prudence, qu'en combatant. C'est ce qui lui fit tenir ce discours au Vice-amiral de Wit. *Nos vaisseaux sont éloignés de plus d'une lieuë les uns des autres: il seroit aparemment, pendant ce calme, plus de quatre ou cinq heures avant que les plus proches pussent joindre le gros des ennemis, & le soir viendroit sans doute avant que les plus éloignés pussent s'en aprocher. D'ailleurs les ennemis nous sont supérieurs en forces. Ils ont reçû un renfort considérable, & nous sommes beaucoup afoiblis. Ils peuvent tirer un grand avantage de leurs brulots, & les nôtres nous sont inutiles. Nous n'avons que très peu de monde, & il y a beaucoup de gens ou malades du scorbut ou blessés. Deux de nos navires sont dématés de leurs beauprés. Il ne faut point compter sur le grand mât du* Prince Guillaume, *ni sur beaucoup d'autres vaisseaux qui sont trop délabrés. Comment pourrions-nous donc nous disculper, si en hazardant l'armée dans un tel état, nous exposions notre Patrie à un danger si manifeste?* Ces raisons empêchérent de Wit de rien entreprendre ce jour-là. Le soir il y eut quelques canonnades entre six ou sept navires & l'Amiral Anglois avec son escadre qui étoit au vent à eux; mais ce fut peu de chose. Ensuite les Hollandois aiant fait tous leurs éforts pour tenir le vent, ils virent au commencement de la nuit que les Anglois avoient reviré à l'Oüestnordoüest, ce qui les obligea de revirer aussi à l'Est, aiant calme toute la nuit jusques au matin du 10. Alors de Wit, qui étoit avide de combats, voulut dans un conseil de guerre tourner les esprits à consentir qu'on mît en panne, pour atendre encore les ennemis. Tous les Capitaines s'apercevant de son dessein furent unanimement d'avis, *de n'atendre pas les Anglois, parce qu'on étoit trop foible, & que ce seroit trop hazarder; mais qu'il falloit aller chercher du renfort, & pour cet éfet se retirer à Goerée afin d'y recevoir les ordres de L. H. P.* Cet avis étoit apuïé de raisons si fortes que de Wit ne put s'y opofer. Il voioit même que quelques-uns des Capitaines qui étoient demeurés, se tenoient fort à l'écart, peut-être pour n'être que les spectateurs d'un combat qui se seroit donné sans leur consentement: de sorte que ne pouvant s'assûrer d'être fidèlement soutenu que de quinze tout au plus, il lui fallut prendre le parti de la retraite, outré de dépit de se voir ainsi abandonné dans une ocasion où il prétendoit aquérir une gloire immortelle, en faisant remporter à sa Patrie une signalée victoire. Ainsi l'armée prit la route de Hollande, à petites voiles, par la bonnasse. Les Anglois la suivirent de la même maniére jusqu'à midi, & ensuite ils revirérent, & la laissérent aller. Dès le soir on découvrit l'isle de Schouwen, & en moins de trois jours après le départ on moüilla à Helvoetsluis. C'étoit le 13. du mois. La confusion que reçûrent les Capitaines qui avoient pris la chasse, fut d'autant plus grande que dans le combat il n'avoit péri aucun des vaisseaux des Etats, & qu'il n'y en avoit point eu de pris: car s'il y en eut un qui aiant perdu son mât fut desemparé, il se sauva néanmoins dans la Meuse, aussi bien que tous les autres qui avoient soufert. Il est vrai que quelques-uns ont dit, qu'il y eut deux vaisseaux dématés & pris par les Anglois, qui les abandonnérent ensuite, après en avoir enlevé les Capitaines, & les avoir envoiés en Angleterre; & que ces deux vaisseaux rejoignirent l'armée & rentrérent avec elle dans le port. Les Etats résolurent de faire une recherche éxacte de ce qui s'étoit passé, & de punir les fuïards; & à la vérité on fit quelques démarches pour cela, mais elles n'eurent point de suites, soit que le nombre des coupables fût trop grand, ou que la plupart aiant trop de protecteurs les autres fussent épargnés avec eux.

[Margin notes: 1652. — Lâcheté de quelques Capitaines. — De Wit veut retourner au combat. — Discours de Ruiter à de Wit. — L'armée navale retourne dans ses ports. — *Aitzéma.* XXXII. 751.]

1652. Ruiter retourne à Flessingue. Il fait encore une fois dessein de n'aller plus en mer. Quelques Capitaines lui portent envie. Il consent à faire encore une Campagne. On redonne à Tromp le commandement de l'armée navale. Jean Evertsz. de Wit, Ruiter, & P. Florisz. sont établis Commandans sous lui. * 2 *Novemb.* Placard des Etats Généraux pour le sureté des vais. mar. *Au grand Livre des Placards. 2. part. p. 962. 963.* Les Etats Généraux ont connoissance qu'on porte envie à Ruiter. Ils ordonnent qu'il soit maintenu dans son autorité & dans ses priviléges 19. *Novemb.* 28. *Novemb.* Et ordonnent à Tromp de lui donner le commandement d'une escadre. Ordre qui lui est donné par Tromp de commander l'escadre de Witte Cornelisz. de Wit.

Le 17. du Mois Ruiter retourna à Flessinge voir sa Famille, & prit une nouvelle résolution de n'aller plus sur mer, par les mêmes considérations qui ont été déja alléguées, & à cause des mêmes difficultés qui subsistoient toûjours, & qui lui paroissoient insurmontables. Il vouloit encore par ce moien éviter les ateintes de l'envie, qui s'atache aux plus grands Hommes, & aux vertus les plus éclatantes; & dont il n'avoit pu parer les coups. Quelques uns des Capitaines qui un peu auparavant avoient été ses égaux, ne pouvant sans dépit le voir au dessus d'eux, tâchoient de ternir sa réputation par des calomnies. Ce fut pour lui un surcroît de dégoût, qui lui fit prendre le parti de vivre en paix dans sa maison, afin de n'être plus l'objet de leur jalousie. Mais quelques-uns des principaux Membres l'Etat qui avoient une parfaite connoissance de son mérite, le sollicitérent si puissamment qu'il leur promit de faire encore une campagne. On recommençoit alors à jetter les yeux sur le L. Amiral Tromp, qui étoit aimé des matelots autant que de Wit en étoit haï; & qu'on jugeoit être encore le plus capable de commander une grande armée: car quoi que la plupart des gens n'eussent pas été satisfaits de ses derniéres expéditions, on estimoit néanmoins qu'il n'étoit pas possible de se passer de lui. Il fut donc résolu dans les Etats au commencement de Novembre, de lui donner le commandement de l'armée navale qu'on équipoit, & qui se devoit assembler à Gocrée, & en d'autres endroits. On établit encore avec lui, ou sous lui, d'autres Commandans, † qui furent les V. Amiraux Jean Evertsz. & Witte de Wit, le Commandeur Ruiter, & le Contre-amiral Pierre Florisz. A-peu-près au même tems les Etats notifiérent par un placard, en datte du 8. de Novembre, que voiant de plus en plus les éforts que la Régence d'Angleterre faisoit pour troubler le commerce des P. V. en continuant de faire ataquer, enlever, ou couler bas leurs vaisseaux, ils avoient pris la résolution d'y pourvoir. Que pour cet éfet ils défendoient à tous Maîtres de vaisseaux marchands de mettre à la voile sans le grand convoi ordonné par les Etats pour chaque route; & de ne partir point du rendévous assigné devant St. Martin en France, avant que d'y avoir été pourvûs d'une escorte convenable, sous peine, de confiscation, des bâtimens ou de leur valeur. Ils aprirent aussi que le Comm. Ruiter avoit reçû plusieurs insultes de la part de quelques-uns de ses envieux, jusques-là même qu'un Capitaine avoit ozé l'apeller en duel. Sur cet avis L. H. P. firent écrire le 19. de Novembre aux Oficiers de l'Amirauté de Zélande, que sans différer ils eussent à prendre connoissance de cette afaire; à maintenir le Comm. Ruiter dans tous ses droits, honneurs, prérogatives, & dans son autorité; & à pourvoir sur le tout ainsi qu'il apartiendroit. On envoia en même tems à Ruiter une copie de la dépêche * pour l'informer de cette démarche. Bien-tôt après l'Amirauté fit réponce à L. H. P. qu'à la vérité il y avoit eu quelque démêlé entre Ruiter & un Capitaine, mais qu'ils avoient été promtement acomodés. Peu de jours avant cette réponce L. H. P. avoient arrêté que le L. Am. Tromp lui donneroit le commandement d'une escadre; ce qui fut éxécuté dès qu'on eut mis à la mer, comme il se voit par cette Commission, qui lui fut alors donnée.

Martin Tromp Chevalier &c.. L. Amiral de Hollande & de Oüestfrise. Aiant plû à L. H. P. par Résolution prise le 22. de Décembre dernier, de m'ordonner d'établir le Comm. Michel de Ruiter Chef d'escadre dans notre armée navale, En conséquence de la susdite Résolution je prie par ces présentes le-dit Comm. de Ruiter, & lui donne charge de commander en chef l'escadre du V. Am. Witte Cornelisz. de Wit, le service de l'Etat le requérant ainsi.

Ecrit de notre main & seellé de notre seau, à bord du *Brédérode*,
le 6. de Décembre 1652.

M. H. TROMP.

Le V. Am. de Wit à la place duquel Ruiter commandoit, étoit demeuré malade à terre. L'armée navale consistoit en 70. navires de guerre de l'Etat, & 3. de la Compagnie des Indes Orientales, outre les brulots & les autres petits bâtimens. Mais

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Mais on remarqua fort bien que ce n'étoient, pour la plupart, que des vaisseaux qui avoient acoutumé de naviger en Espagne & au Détroit, qu'on avoit loüés & équipés en guerre, aussi-bien que quelques flutes; & qu'ils étoient plus propres pour le commerce, que pour la guerre; pour se défendre, que pour ataquer ou faire quelque expédition considérable. Ce fut par cette raison que peu de tems après on commença à solliciter pour la construction de 30. nouveaux navires de guerre, qui fussent beaucoup plus gros. † Il y avoit avec l'armée environ trois cens vais. mar. que Tromp devoit escorter jusques au cap Lesard, & au Lands-ende. * Le 10. de Décembre il découvrit dans le Pas, entre Douvres & Folston, l'armée d'Angleterre, qui étoit tout proche du rivage, sous le commandement de l'Amiral Blaake. Après midi on commença à se canonner de part & d'autre. En tirant les deux armées firent l'Oüest jusques auprès de Singels, sans que les Anglois pussent gagner le vent. Les Hollandois s'avançant alors vers eux, on vit commencer un combat terrible, dont toute la violence tomba sur le V. Am. Evertsz. sur le Comm. Ruiter, & sur quelques autres qui se trouverent auprès d'eux, le reste des escadres n'aiant pu les joindre, ni prendre part au combat. Mais enfin l'Amiral Tromp alla les soutenir avec beaucoup de vigueur. Il aborda un des navires du Parlement, monté de 44. canons, & s'en rendit maître; & Evertsz. en prit un autre de 36. canons. Du côté des Etats il n'y eut que le Cap. Juinbol, qui le soir après la fin du combat fut noïé avec une partie de l'équipage, son navire aiant sauté par sa propre poudre, où le feu prit, ainsi qu'on l'a pû conjecturer. Blaake avec toute son armée avoit un peu auparavant pris chasse vers la Tamise, & Ruiter qui montoit un vaisseau de 34. canons, nommé *l'Agneau*, se joignant au V. Am. Evertsz. chassa sur lui dans sa retraite. Il fit en cette ocasion comme il avoit fait dans toutes les autres, c'est-à-dire qu'il donna des marques de sa valeur. Il a dit plusieurs fois depuis que les Anglois avoient été fort maltraités, & que si le L. Am. Tromp eût été encore soutenu de dix ou douze vaisseaux, il auroit aparemment ruïné toute l'armée ennemie. Le lendemain du combat le Cap. Bastien Senten de Flessingue, se rendit maître d'un des navires du Parlement, qui étoit de Plimout, monté de 36. piéces de canon; & le Cap. George van der Zaan prit un vais. mar. qui venoit de Condat, chargé de figues, & portant 14. canons & 22. hommes. La fuite de Blaake laissant Tromp maître de la mer, les vais. mar. furent en pleine liberté de se rendre en France, & dans tous les autres lieux où ils étoient destinés, Il les escorta dans la mer d'Aquitaine † jusqu'à l'isle de Ré, où plusieurs vaisseaux venant de la Méditerranée & d'ailleurs, & quelques autres chargés de vin & de sel pour la Hollande, s'étoient assemblés sous le Fort de St. Martin, suivant les ordres des Etats, pour être aussi escortés jusques au Pas de Calais, ou jusques aux ports des P. V. Pendant ce tems-là les Etats G. se trouvérent dans une grande inquiétude au sujet d'un dessein des Anglois, qui leur fut découvert le 19. d'Octobre. Une certaine personne afectionnée à l'Etat, de laquelle on a tû le nom, déclara par un écrit qu'elle fit tenir au Sieur Jaques de Veth, qui présidoit alors dans l'Assemblée de L. H. P. en qualité de Député des Etats de Zélande, que les Anglois avoient formé un projet pour mettre le feu aux vaisseaux, & aux villes maritimes des P. V. dans l'espérance de les ruïner entiérement. C'étoit par des artifices enfermés dans de la massonnerie sur des vaisseaux Hollandois & Hambourquois, que la même personne avoit destinés pour les faire mieux reconnoître. On prétendoit qu'au commencement du printems, lors que les flotes seroient retirées dans les ports, on feroit sauter cette nouvelle espéce de mine qui ne manqueroit pas de faire son éfet. De plus le dessein des incendiaires n'étoit pas seulement de bruler les vaisseaux, les ports, & la plupart des Habitans, mais d'exciter à la sédition & à la revolte ceux qui resteroient. Les Etats jugérent que cet avis étoit d'une si grande importance qu'ils en firent part aux Provinces qui avoient le plus de commerce sur mer, les exhortant de le communiquer aux villes maritimes. Ils le découvrirent aussi à tous les Conseils des Amirautés, aux Capitaines des ports, au L. Am. Tromp, aux Vice-amiraux, aux Commandeurs, & aux autres principaux Oficiers, avec ordre de faire une visite exacte de tous les bâtimens qui aborderoient dans les ports, aux rades, & aux passes, ou proche des flotes, & des vaisseaux de guerre; même de ceux qui seroient chargés de bois, ou de quelque autre marchandise que ce pût

1652.

† *Voi Aitzéma* XXXII. 760. 761. 764. XXXIII. 783.

Bout de l'Angleterre; pointe à l'Oüest.

Combat naval donné proche de Dovres.

* Golfe de Gascogne. *Aquitaine.* †

Dessein des Anglois pour detruire & bruler les vaisseaux, les ports, les villes maritimes & les Habitans des P. V. par le moien de bâtimens remplis d'artifices.

Du Régitre des Résolutions de L. H. P.

Ordres donnés par les Etats G. pour prevenir ce dessein.

pût être, ſans aucune exception. Ils ordonnérent encore que chacune des armées navales & des flotes marchandes demeureroient ſéparées, autant qu'il ſeroit poſſible, dans les ports, aux rades, & dans les paſſes où elles ſe trouveroient, & même étant plus avant en mer. D'ailleurs on recommanda le ſecret, & on enferma dans un cabinet particulier de L. H. P. l'écrit de celui qui avoit donné cet avis, avec réſolution de n'en déclarer jamais le nom. Ruiter en qualité de Commandeur reçut un de ces ordres des Etats. Mais je n'ai pas apris que ce projet ſi extraordinaire ait eu aucune ſuite, ſoit que les auteurs changeaſſent de ſentiment, soit qu'aiant été avertis qu'on ſe tenoit ſur ſes gardes, ils ne viſſent plus de jour à l'éxécution d'un ſi périlleux deſſein.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

LA VIE DE MICHEL de RUITER DUC, CHEVALIER, &c.

Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüest-frise.

LIVRE SECOND.

1653. Continuation de la guerre,

Les Anglois prétendent â l'empire de la mer, & les Hollandois soutiennent la liberté de la navigation.

Digreſſion ſur l'uſage des eaux de la mer, leſquelles apartiennent à toutes les Nations.

Ceux qui ont voulu dominer ſur la mer, ont été obligés de ſe déſiſter de leurs prétentions.

La guerre qui avoit ſi funeſtement commencé en 1652. entre les Anglois & les Hollandois, Nations les plus célébres par leurs expéditions maritimes qui aient jamais été au monde, eut en l'an 1653. où nous entrons, des ſuites encore plus tragiques. Les Hollandois prétendoient que la mer fût libre, & les Anglois aſpiroient à en uſurper l'empire. Mais ce n'eſt pas le decret du Souverain Créateur de l'Univers que les eaux qu'il a produites pour l'utilité, de tout le Genre Humain ſoient aſſujetties à un ſeul Peuple. C'étoit auſſi contre les lumiéres de la Raiſon que ce Peuple vouloit s'atribuer en particulier un droit, que la Nature & le conſentement de tous les autres Peuples ont rendu commun à tout le monde. Car comment & de quel droit interdire l'uſage des eaux de la mer, qui ne peuvent être comprimées ni arrêtées non plus que l'air, ni apropriées à aucune Nation; & qui en demeurant communes ne laiſſent pas de reſter toutes entiéres, malgré l'uſage que tous les Peuples en font tant pour le commerce que pour la pêche. Tous ceux qui ont autrefois formé ce projet, ſoit dans les premiers ſiécles, ou dans les derniers, & qui ont voulu exclure les autres du commerce maritime & de la pêche, n'en ont jamais remporté que de la confuſion, ſuivant la remarque d'un très ſavant Auteur. Les Lidiens s'opoſérent autrefois aux prétentions des Habitans de Créte touchant l'empire de la mer; les Rodiens à celles des Pelaſgiens; les Argiens à celles des Habitans de Rodes; les Cypriotes à celles des Phrigiens, & les Phéniciens à celles des Cypriotes. Mais lors que les Phéniciens voulurent s'en rendre maîtres à leur tour, s'aproprier la pêche, & en exclure toutes les autres Nations, les Egiptiens, & après eux les Miléſiens, les Peuples de Carie, de Lesbos, de la Phocée, & de Corinthe, les en empêchérent, & pouſſérent la navigation plus loin qu'ils n'avoient jamais fait auparavant. Ce fut en vain que les Lacédémoniens tâchérent de dominer ſur les mers qui leur étoient voiſines; les Athéniens en prirent ocaſion de s'adonner davantage à la marine, & ils en vinrent à impoſer des loix ſur ce ſujet aux Lacédémoniens & aux Eginates. L'ardeur que les Peuples de Tyr firent paroître pour ranger ſous leur empire toutes les mers où ils navigeoient, porta les Cartaginois, les Africains & les Siciliens, à entreprendre de faire les mêmes routes, & de ſuivre les Tyriens par tout où ils pourroient aller. Les forces navales des Cartaginois, qui vouloient borner la puiſſance de Rome, & dominer dans l'étenduë de toutes les mers qui leur étoient connuës, furent enfin détruites par les Romains. La cauſe de la guerre que les Mégariens firent aux Habitans d'Athénes fut que ceux-ci contre le droit des gens interdiſoient leurs ports aux autres. On a vû de même dans le dernier ſiécle ce qu'il en a coûté au Roi d'Eſpagne, pour la défence qu'il fit aux Hollandois de naviger en Eſpagne, & en Portugal. C'eſt ce qui leur fit prendre la route des Indes pour s'y ouvrir un commerce qu'on leur fermoit ailleurs; & c'eſt ce qui a cauſé la perte que les Eſpagnols ont faite de leur Empire imaginaire des Indes, & de pluſieurs iſles & continens ſitués en ces païs-là: de ſorte qu'on a eu raiſon de dire, *que ceux qui veulent retenir pour eux ſeuls & la mer & la terre, perdent ordinai-*

1653.

ordinairement l'une & l'autre, & que la hardiesse des foibles est causée par le desespoir où les porte l'ambition des puissans. Les Anglois mêmes qui vouloient ôter aux Habitans des Païs-bas la liberté de la navigation, avoient été auparavant dans d'autres sentimens, & avoient défendu cette même liberté, lors qu'en M. D. LXXX. les Espagnols se plaignant hautement de Draak, Amiral Anglois, qui avoit entrepris de faire le tour du globe de la terre, & de passer par les Indes Orientales à leur préjudice, l'Angleterre répondit, *qu'ils s'étoient atiré ce mal par leur infidélité*, * *& par leur cruauté envers les Anglois, auxquels ils s'autorisoient de défendre le commerce maritime, contre le droit des gens*; & on leur soutint, * *que l'usage de la mer ne devoit pas être moins commun à toutes les Nations que celui de l'air.* L'An M. D. C. lors que l'Angleterre eut des démêlés avec le Dannemarc sur le sujet de la pêche, cette premiére Couronne allégua contre l'autre, que les décisions de tous les plus fameux Jurisconsultes portoient, *que par le droit des gens* † *la mer étoit libre & commune, & qu'il n'y avoit point de Prince qui eût droit d'en interdire l'usage.* Ainsi les Anglois avoient l'injustice de vouloir imposer aux autres un joug qu'ils n'avoient pu supporter. Mais il faut finir ici une digression qui m'éloigne trop de mon sujet, auquel il est tems de revenir.

Les Anglois ont autrefois soutenu que la mer étoit libre, & commune à tous les Peuples.

* *De Thou L. LXXI. de son Histoire p. 421. Voi aussi la Cronique de R. Baakers dans la Vie de la Reine Elisabeth. p. 346.*

† *Camdenus dans l'Histoire de la Reine Elizabeth. p. 769. 770.*

Le Lieutenant Amiral Tromp aiant croisé quelque tems dans le Canal, où il atendoit des vaisseaux qui venoient de Hollande, arriva au commencement de Févrierdevant St. Martin de Ré, pour servir d'escorte à ceux qui s'y étoient assemblés. Après y avoir demeuré sept jours il fit voiles pour le retour avec environ 250. bâtimens qui revenoient de differens endroits. Le dernier du mois étant proche de Portland, par le travers de la terre de St. André, il découvrit l'armée navale d'Angl. qui étoit commandée par l'Amiral Blaake: le vent étant Nordoüest il prit son cours à l'Estsudest où il la voioit, & il la joignit à dix heures du matin. Il se donna alors un furieux combat, dont l'issuë regardoit principalement les vais. mar. que Blaake vouloit prendre, & que Tromp vouloit sauver. Dès que les deux armées furent à la portée du canon, Tromp fit gouverner sur le vaisseau de Blaake, qui de loin fit sur lui une décharge de boulets de 36. livres: mais Tromp atendit jusques à ce qu'il fût à une portée de mousquet. Alors il l'ataqua vivement: il passa à son côté & lui envoia toute sa bordée; puis changeant le gouvernail, & faisant avec une promtitude extrême tourner son navire bord pour bord, il tira encore toute son autre bordée au même bord de son ennemi, & ensuite tournant autour de lui avec la même vîtesse, il alla faire une troisiéme décharge à son autre bord; ce qui fit jetter des cris épouvantables par les Anglois. Blaake ne se batit plus depuis que de loin & comme en retraite. Ruiter avoit songé la nuit qu'un oiseau étoit venu se percher sur sa main, mais que lors qu'il avoit voulu le prendre il s'étoit envolé. Dès qu'il vit les Anglois il dit, *Voilà l'oiseau que j'ai vû en songe.* Dans le combat il eut afaire à *la Prosperité*, grand navire monté de 44. canons, & de 170. hommes d'équipage. Le canon de son ennemi l'incommoda si fort qu'il prit le parti d'aborder, à quoi tous ses gens parurent fort résolus; mais lors qu'ils sautérent à l'abordage ils furent repoussés si vigoureusement qu'il fallut céder, & retourner à leur bord. Ruiter s'écria alors, *Amis que faites vous? C'est à l'autre bord, c'est à l'autre bord, courage, retournés*, & les anima de telle sorte qu'ils sautérent encore au bord de l'ennemi, & se rendirent promtement maîtres du vaisseau. Mais ce vaisseau fut ensuite abandonné ou repris, parce que Ruiter se trouva tellement engagé, qu'il eut assés de peine à se défendre lui-même, & que la lâcheté de quelques autres Capitaines les empêchant d'avancer pour le soutenir, il ne put donner ordre à conserver sa prise: car enfin il se trouva tout d'un coup environné de plus de vingt navires ennemis, au travers desquels il passa pourtant à la faveur du secours qui lui vint prêter le Vice-amiral Jean Evertsz. Après cela il se batit encore longtems conjointement avec les Cap. Kruik de Schiedam, qui montoit *l'Autruche*, & Sweers d'Amsterdam, contre sept grands navires Anglois, entre lesquels étoit celui du Vice-amiral Guillaume Pen, qui fut obligé de mettre à la bande, & de se retirer à Wicht, où l'on remorqua aussi avec lui un des six autres qui avoit perdu ses mâts. Ensuite il alla encore quatre ou cinq vaisseaux Anglois tout frais fondre sur Ruiter, Kruik, & Sweers, dont ceux-ci furent contrains d'essuier le feu jusques au soir, sans que personne s'avançât pour les dégager. Le Lieutenant Amiral Tromp perça ce jour-là tant de fois au travers de l'armée ennemie, qu'il la sépara comme en trois escadres à plus d'une demi-lieuë les unes des autres. Cependant Kruik, après avoir encore combatu sur *l'Autruche* contre

Combat naval proche de Portland entre Blaake & Tromp.

Il est environné des Anglois au travers desquels il perce.

Il se bat conjointement avec Kruik & Sweers, contre 7. Anglois, & ensuite contre quatre.

Kruik est aussi infortuné que vaillant.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

contre plusieurs Anglois; en avoir coulé un à fond; & s'être défendu contre les autres tant que son equipage se trouva en état, fut enfin aperçu de Tromp, qui vit son vaisseau tout dématé, & abandonné sous le vent. Ce généreux Amiral s'écria alors, *N'y a-t-il donc que des lâches dans notre armée, qu'on laisse ainsi périr un si brave guerrier?* & en même tems il ordonna au Commandeur de Wildt d'aller tâcher de le sauver. Celui-ci amarra aussi-tôt une hansiére à *l'Autruche*, mais le calme fut si grand que le vaisseau ne put être remorqué. Ainsi il sauva seulement quelques matelots qui sautérent à son bord, laissant leur vaisseau couvert de sang & de morts jusqu'au nombre de 801. avec quantité de blessés étendus de tous côtés sur le pont. De 40. matelots de Schiedam, tous au dessous de l'âge de vingt ans, il n'en demeura que trois en vie. Les Anglois y étoient entrés, & avoient commencé à piller; mais ils l'avoient promtement abandonné craignant qu'il n'enfonçât trop vîte. Il continua donc à voguer sans voiles comme une masse, ou comme une rouche de vaisseau, jusques au lendemain que les ennemis l'aiant trouvé, sans qu'il y eût presque une ame vivante, ils le remorquérent à Portsmout. Le Capitaine Poort aiant coulé un Anglois à fond son vaisseau fut ensuite tellement maltraité par deux autres, que de crainte de périr aussi il apella Sweers à son secours, qui s'avança droit sous son beaupré, tandis qu'il étoit encore sous le feu des deux Anglois. Ces quatre navires s'engagérent alors si fort ensemble, que celui de Poort tournant sur le côté coula bas avec un des ennemis, mais une grande partie de l'équipage se sauva au bord de Sweers. Au fort de cette mêlée Poort reçut une grande blessure par le milieu du corps d'un éclat qu'un boulet de canon fit voler. On le vit en cet état tomber comme un Héros, le sabre à la main, inspirant encore du courage aux Siens, jusques-à-ce qu'un moment après il fut englouti dans la mer avec son navire, & tous les blessés qui y étoient. Cependant Sweers avoit percé de tant de coups un des navires qui avoient eu afaire à Poort, qu'il périt à-peu-près en même tems. Alors il fut lui-même abordé par quatre Anglois qui coulérent à leur tour son vaisseau à fond; mais il se sauva sur leur bord, avec ce qui restoit encore en vie de son équipage. Lors qu'il fut à Londres il contrefit l'Espagnol, comme parlant fort bien la langue de ce païs-là, & s'introduisit parmi les gens de l'Ambassadeur d'Espagne, par la faveur duquel aiant passé en Flandre il retourna en Hollande. C'est le même Sweers qui aiant été depuis Vice-amiral de Hollande sous l'Amirauté d'Amsterdam, à donné en diverses ocasions d'illustres marques de sa valeur. Dans la même journée le Capitaine Kleidyk de la Brille, essuia toutes les bordées de trois grands navires ennemis. Tandis qu'il s'en trouvoit pressé avec beaucoup de péril Regemorter, Capitaine Zélandois, passa entre lui & un des Anglois sous le feu duquel il étoit; & en le dégageant ainsi d'un côté il lui donna le moien de couler bas un autre Anglois qui étoit à son autre bord. Un moment après Kleidyk eut le même malheur: mais il se sauva avec son équipage d'une maniére miraculeuse; car la plupart aiant gagné le bord de l'Anglois qui étoit engagé avec Regemorter, ils passérent ensuite promtement au bord de Regemorter qui venoit d'être tué avec 30. ou 40. de ses matelots. Kleidyk prit le commandement, & encourageant le reste de l'équipage, on fit un si grand feu sur l'ennemi, qu'il fut contraint de se retirer, & que bien-tôt après on le vit couler bas avec des cris éfroiables, & sans qu'il se sauvât un seul homme. Le vaisseau du Capitaine Munnik de Rotterdam, fut pris à-peu-près au même tems, & brulé sur le soir. Le même jour le Capitaine Aart. van Nès, qui suivoit le Lieutenant Amiral Tromp, se trouva aussi engagé au milieu des ennemis, où il donna des preuves éclatantes de son courage. Un navire Anglois étant tombé sous le feu du sien, il voulut l'acrocher, mais l'Anglois aiant reviré il lui envoia alors toute sa bordée. Aussi-tôt il porta encore sur un autre, & fit le même feu sur lui. Il combatit aussi quelque tems contre les deux Vice-amiraux du pavillon bleu & du pavillon blanc. Ensuite voiant Ruiter engagé avec quatre ou cinq Anglois, il s'avança à son secours, acompagné du Commandeur Balk qui y alla aussi. En ce moment le combat fut rude de part & d'autre, jusques-à-ce que les Anglois eussent reviré à l'Oüest. Alors van Nès fit l'Est, parce que n'ajant plus de gargousses il lui en falloit remplir d'autres, & que son beaupré avoit été brisé si proche de l'étrave, qu'on ne pouvoit ni le jumeller, ni autrement le maintenir. Le Contre-amiral Florisz. ne se défendit pas moins vaillamment contre six Anglois sous le feu desquels il fut quelque tems, jusques à ce que Tromp allât le dégager. Le Commandeur de Wildt, les Capitaines van der Zaan & Campen, & plusieurs autres Oficiers sig-

1653.

Valeur de Poort & de Sweers.

Sweers est fait prisonnier, & son vaisseau coulé bas.

Valeur de Kleidyk & de Regemorter.

1653. ſignalérent également leur courage. Le Cap. Schelte Wiglema ſauta en l'air avec tout l'équipage de ſon vaiſſeau, après avoir rendu un long combat. Quelques-uns ont aſſuré qu'étant ſi preſſé par deux Anglois, qu'il ne voioit point de moien d'échaper, il avoit par un excès de courage mis le feu aux poudres, & n'avoit pas craint de ſe faire périr lui-même avec ſes ennemis. Il y aura peut-être des gens qui n'aprouveront pas que j'entre ici dans le detail de tant d'incidens particuliers: mais pour moi j'eſtime qu'en raportant les actions de Ruiter, je ne dois pas paſſer ſous ſilence celles de tant d'autres vaillans hommes, qui l'ont acompagné dans ſes expéditions maritimes; & qui aiant eu part à la gloire de tant de combats, ſe ſont généreuſement expoſés & ſacrifiés pour le ſervice de leur Patrie. Les loüanges qu'ils ont meritées ſont un tribut que l'Hiſtoire ne peut leur refuſer ſans injuſtice & ſans ingratitude, & j'eſpére que la plus grande partie du monde prendra quelque plaiſir à les entendre publier.

Lors que le combat fut fini il ſe trouva plus de 30. morts ſur le bord de Ruiter, & encore plus de bleſſés. Ses mâts, étoient tout fracaſſés, & ſes voiles toutes criblées. Son petit mât de hune avoit été abatu d'un boulet de canon: enfin tous ſes agreils étoient dans un tel deſordre, que ſon vaiſſeau ne pouvoit plus porter de voiles. Il y eut auſſi alors pluſieurs navires de l'un & de l'autre parti qui coulérent à fond. On remarqua que les Anglois avoient plus tiré aux mâts & aux manoeuvres qu'au bois des navires. Sur les quatre heures après midi Tromp vit qu'il y avoit plus de 26. de ſes Capitaines qui à la faveur du vent tâchoient d'éviter le combat. Il remarqua encore que quelques-unes des frégates Angloiſes s'avançoient vers les vais. mar. qui étoient ſous ſon eſcorte. On crut alors que c'étoit dans le deſſein d'en couper les mâts, afin que ne pouvant plus échaper, elles ne manquaſſent pas d'être priſes & remorquées après le combat: mais Tromp, qui veilloit ſans ceſſe à leur conſervation, prit auſſi ſon cours de côté-là, & donna la chaſſe aux frégates ennemies. Ce fut par cette action que la bataille ſe termina entiérement au coucher du ſoleil. La nuit ſuivante les vaiſſeaux ne faiſant que dériver, à cauſe du calme, chacun s'ocupa à reparer ſes débris, & à ſe rétablir. Le lendemain, premier de Mars, le L. Am. Tromp fit pavillon blanc, ſignal pour faire venir à ſon bord les Oficiers Généraux & les Capitaines. Là il les exhorta à faire voir de nouvelles preuves de leur fidélité & de leur courage. Les Anglois le ſuivirent en queuë, & à dix heures du matin le combat recommença à trois lieuës Nordoüeſt de l'iſle de Wicht. Ils avoient le vent ſans néanmoins s'en ſervir pour venir à l'abordage d'aucun vaiſſeau; mais ils tirérent comme le jour précédent, principalement aux mâts & aux manoeuvres. Le L. Am. Tromp avoit diſpoſé ſon armée en forme de croiſſant; afin de tenir les vais. mar. enfermés & à couvert dans ce demi-cercle, où les Anglois tâchérent de percer juſques à ſix fois, afin d'en enlever quelques-uns, ſans toutefois y pouvoir réüſſir. Une partie de ceux d'entre les Capitaines Hollandois qui le jour précédent ne s'étoient pas bien aquités de leur devoir, reparérent en celui-ci leur faute, & combatirent vaillamment. Pour le Cap. Aart van Nès, il ſe tint ſi proche du L. Am. que quelquefois il pouvoit s'en faire entendre, & qu'il lui aida à repouſſer les ataques des ennemis. Le Comm. Ruiter qui combatoit avec ſa valeur ordinaire, aiant pendant le combat reçu ordre de ſe joindre au L. Amiral, s'engagea ſi avant parmi les Anglois, & eſſuïa un ſi grand feu de tous côtés, qu'après midi ne pouvant plus manoeuvrer ni gouverner, Tromp ordonna au Cap. Duim de le remorquer. Peu de tems auparavant le L. Amiral aiant ſû que les vais. mar. prenoient leur route au Sud, envoia le Cap. van Nès les avertir de faire l'Eſt-quart-au-Nord, & l'Eſtnordeſt droit vers le Pas de Calais. Van Nès s'aquita de ſa commiſſion, & leur recommanda de forcer de voiles; mais ils négligérent cet avis; ce qui donna lieu aux Anglois d'en couper quelques-uns, & deux navires de guerre avec eux; & de ſe rendre maîtres de celui du Cap. Jean le Sage, qui d'ailleurs fit une très vigoureuſe réſiſtance. Il fut auſſi pris juſqu'à dix ou douze vais. mar. ſelon le raport qui en a été fait: les autres furent dégagés, ou ſe ſauvérent auprès des navires de guerre, ou ſe retirérent au Havre-de-grace, avec deux de ces derniers qui étoient deſemparés. Vers le coucher du ſoleil un navire Anglois fut encore brulé, & alors les deux armées ſe ſéparerent. Les Hollandois firent l'Eſt-quart-au-Nord, aiant un vent Oüeſtnordoüeſt & frais. Mais comme il y eut pluſieurs Oficiers qui déclarérent au L. Amiral qu'étant à bout de toute leur

Seconde journée de la bataille. 1. Mars.

Ruiter combat vaillamment. On donne ordre de remorquer ſon vaiſſeau, qui eſt fort incommodé.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

leur poudre, ils ne pouvoient plus résister à l'ennemi ni se batre, il leur ordonna de se tenir proche des vais. mar. en bonne posture, comme s'ils eussent été là exprès pour les défendre. 1653.

Troisiéme journée de la bataille.

D'ailleurs tout le monde se prépara à une troisiéme bataille. En éfet le lendemain 2. de Mars, à la pointe du jour, on vit les Anglois à une lieuë derriére l'armée sur laquelle ils arrivérent de nouveau. Le L. Am. Tromp qui continuant toûjours sa route étoit alors à la hauteur de Bevesier, s'avança vers eux avec beaucoup de courage & peu de forces; car à peine avoit-il encore 25. ou 30. vaisseaux pourvûs de quelques restes de poudre, de boulets, & d'autres munitions de guerre. Ainsi les deux armées ennemies s'engagérent sur les dix heures du matin, comme le jour précédent, dans un nouveau combat, qui ne fut pas moins rude, & où les Anglois n'eurent pas beaucoup d'avantage. Le V. Amiral du pavillon bleu insulta pendant quelque tems l'Amiral Hollandois à coups de canon chargé à cartouches; mais celui-ci atendit qu'il fût plus à portée, & lui tirant alors ses deux bordées entiéres l'une après l'autre, il perça les oeuvres vives du navire en tant d'endroits que l'ennemi fut contraint de se retirer. Pendant que Tromp agissoit avec cette vigueur quelques-uns de ses Capitaines ne se firent ni une honte ni un scrupule de l'abandonner, & de faire retraite: il y en eut quelques autres qui faute de poudre furent obligés de faire la même chose. Au commencement de ce dernier combat le vaisseau de Ruiter étoit encore amarré à celui du Cap. Duim, qui le remorquoit toûjours après lui: cependant il ne laissa pas de combatre avec une valeur extraordinaire, & de causer beaucoup de perte aux ennemis. Mais enfin son vaisseau fut tout-à-fait desemparé par leur canon, si bien qu'il ne pouvoit plus du tout porter de voiles. On peut dire qu'il ne lui demeura presque rien qui fût entier. Il y avoit à son bord 40. morts, & pas moins de blessés; outre qu'une partie de l'équipage étoit demeurée sur le navire ennemi, que Ruiter avoit pris dans la premiére journée, & qu'il n'avoit pû conserver; de sorte que ce fut fort à propos pour lui, que le combat cessa par la retraite des Anglois, & par les aproches de la nuit. Les ennemis eurent pourtant au soir quelque nouvel avantage sur les vais. mar. auxquels ce fut en vain que le Cap. van Nès alla encore une fois déclarer de bonne heure de la part du L. Amiral, qu'ils eussent à mettre toutes leurs voiles pour s'avancer pendant le combat vers le Pas de Calais; car ils n'y eurent aucun égard. Il renvoia une galiote avec le Fiscal pour leur réitérer cet ordre; mais ce fut sans fruit, ils n'avoient pas résolu de le suivre: au contraire ils demeurérent proche de l'armée, jusques à ce qu'au soir quelques frégates Angloises percérent du côté du Sud dans leur gros. Van Nès fit le plus grand feu qu'il lui fut possible pour les défendre: mais les uns s'enfuirent en desordre; une grande partie se mêla parmi les navires de guerre; & d'autres allant s'aborder par l'avant, s'incommodérent si fort, qu'il y en eut quelques-uns de pris. Les navires de guerre qui s'étoient retirés auprès d'eux, n'aiant point de poudre ne purent empêcher ce desordre: mais ils l'auroient prévenu eux-mêmes, si suivant les avis qui leur avoient été donnés, ils avoient fait route de bonne heure pendant le combat. Après que le soleil fut couché Blaake fit mine de vouloir hazarder une nouvelle ataque; mais voiant que Tromp faisoit peu de voiles pour l'atendre, il revira, & se retirant vers la côte d'Angleterre il perdit la bataille. Les Hollandois aiant alors le vent Nordoüest-quart-au-Nord & Nord-nordoüest eurent beaucoup de peine à s'éloigner de la côte de France, & à entrer dans le Pas. Ils perdirent dans ces trois journées neuf navires de guerre, dont il y en eut cinq de brulés ou de coulés bas, & quatre de pris. Le nombre de leurs morts fut de cinq à six cens hommes, parmi lesquels il y avoit huit Capitaines. Il tomba entre les mains des ennemis environ 24. vais. mar. mais ils se vantérent d'en avoir pris plus de 40. La plus commune opinion étoit que les Anglois exagéroient leur avantage, & que les Hollandois exténuoient leur perte. Ces premiers avoient de leur côté perdu à-peu-près deux mille tant matelots que soldats, au nombre desquels on mettoit huit ou neuf Cap. Il leur avoit été coulé à fond ou brulé cinq ou six vaisseaux; mais ils en avoient une fort grande quantité de si maltraités, que de longtems ils ne pouvoient être en état de rendre aucun service.

Ruiter combatant avec beaucoup de courage est entiérement desemparé.

Blaake quitte le combat, & l'armée de Hollande continuë sa route.

Perte faite des deux côtés

Le 3. de Mars, l'armée navale des P. V. alla moüiller proche des bancs de Flandre, apellés Ruitinge & le Polder, à trois lieues Nordoüest de Dunquerque. Là le Comm. Ruiter fit tous ses éforts pour rétablir un peu son vaisseau; mais après midi son grand mât de hune, ensuite son mât d'artimon, & enfin son grand mât tombérent à la

Liv. II. mer

1653. Le grand mât de hune de Ruiter son mât d'artimon, & son grand mât, tombent à la mer. Il est remorqué à Flessingue. † 5 Mars.

mer l'un après l'autre avec tous leurs agreils. Le lendemain il fit mettre de nouveaux haubans à son mât de miséne, sur lequel on reclampa un matereau, afin de lui faire encore porter quelques voiles. Il retint aussi le Cap. Duim & le Maître Kryn Mangelaar, pour remorquer son vaisseau & un vaisseau marchand qui avoit perdu son gouvernail. En cet état il arriva à Flessingue avec tous ses blessés trois jours † après le dernier combat; & le reste des vaisseaux de guerre & marchands, au nombre de plus de 100. se rendit aussi dans les autres ports de Hollande & de Zélande. Les Etats G. têmoignérent être extrémement satisfaits de la conduite & des actions du L. Am. Tromp, & des autres Oficiers Généraux de l'armée. Ils donnérent en même tems les ordres nécessaires pour la faire bien pourvoir de toutes choses, & pour la renforcer, afin qu'elle fût incessamment prête à remettre à la mer. Les Etats de Hollande, en considération de l'interêt particulier qu'ils prennent à la sureté de la navigation, comme étant la source de leur prospérité, & par d'autres vûës encore, résolurent qu'en reconnoissance des services rendus par les Oficiers Généraux, & de la valeur qu'ils avoient fait paroître dans les derniers combats, la Province de Hollande leur feroit des recompenses particuliéres, outre celles qui leur seroient faites par L. H. P. Ils arrêtérent encore de donner des marques de distinction au L. Am. Tromp, au V. Am. Evertsz. au Comm. Ruiter, & au Cont. Am. Florisz. Le projet des recompenses aiant donc été dressé par quelques Commissaires des Etats Généraux, Leurs Nobles & Grandes Puissances ajoutérent, en portant leur voix à la Généralité, qu'Elles augmenteroient le présent de Tromp de deux mille livres, les présens de Witte Cornelisz. de Wit, de Jean Evertsz. & de Ruiter, de quinze cens livres à chacun, & celui de Florisz. de douze cens livres: mais on remit aux Chambres des Amirautés de régler les recompenses dont on jugeroit à propos d'honorer les Cap. & ceux d'entre les Oficiers Subalternes qui l'auroient mérité. Les mêmes Etats de Hollande demandérent aussi qu'il plût à la Généralité d'acorder à chacun du V. Am. Evertsz. & du Comm. Ruiter une paie de 200. livres par mois, parce qu'ils ne recevoient pas celles qui étoient atribuées à leurs qualités; ce qui auroit son commencement, à l'égard de Ruiter, dès le jour qu'il avoit été fait Commandeur par L. H. P. Au même tems aiant été conclu qu'il retourneroit en mer avec le L. Am. Tromp, & les V. Am. de Wit & Evertsz. il fut prié en particulier de se trouver dans l'Assemblée des Etats de la Province, où il se présenta le 28 de Mars. Là aiant été remercié avec beaucoup de marques d'afection & d'estime, L. N. & G. P. lui têmoignérent combien elles étoient satisfaites de ses services. Voici leurs propres termes qui ont été tirés du Régitre des Etats.

12. Mars. Les Etats de Hollande prennent résolution de donner des recompenses particuliéres aux Oficiers Généraux. Valeur des présens. On atribuë à Ruiter & à Evertsz. 200. l. de paie par mois pour chacun d'eux. 28. Mars. Ruiter est remercié dans l'assemblée des Etats de Hollande à cause de ses services.

Du Vendredi 28. de Mars 1653.

Des Résolutions des Etats de Hollande.

Le Commandeur Michel de Ruiter s'étant présenté en l'assemblée de L. N. & G. P. selon qu'il en avoit été requis, on lui a têmoigné, comme on avoit déja fait auparavant, combien L. N. & G. P. sont satisfaites de sa fidélité, & des services qu'il a rendus à l'Etat en la susdite qualité, par son courage extraordinaire & par sa bonne conduite en quatre divers combats, dans cette présente guerre contre les Anglois. Pour lesquelles considérations L. N. & G. P. ont jugé à propos de lui rendre la louange qui lui est dûë, de le remercier, & de l'exalter dans ces Présentes, comme il l'a été déja de leur part: ajoûtant, qu'Elles ne manqueront pas en tems & lieu de reconnoître envers lui, & envers les Siens, les susdits services par des recompenses proportionnées. Surquoi elles lui ont souhaité, avec la bénédiction de Dieu, toute sorte de bonheur & d'avantage dans l'expédition qu'il va faire, & lui ont recommandé de servir toûjours sa Patrie dans toutes les ocasions qui pourront se présenter, & de le faire avec la même fidélité, le même courage, & le même zèle, qu'il a fait paroître jusques à présent.

Collationné aux Résolutions de L. N. & G. P.

Et Signé,

HERBERT van BEAUMONT.

Le V. Am. de Wit prenant congé

On en uza de la même maniére envers le Vice-amiral de Wit, qui prit congé des Etats le même jour pour s'en aller au Texel, & de là faire voiles avec ce qu'il y avoit

1653.

avoit de navires prêts. L. N. & G. P. avoient aussi jugé nécessaire, que la Généralité travaillât à faire mettre promtement en état autant de vaisseaux qu'il seroit possible, pour aller sous le commandement de Ruiter croiser proche des bancs de Flandre, & le long des côtes des P. V. en atendant le gros de l'armée; & cependant tâcher d'aprendre des nouvelles des Anglois par de petits bâtimens qui seroient détachés pour cet éfet. Le Lieutenant Amiral Tromp & le Contre-amiral Florisz. furent ensuite, chacun à son tour, requis de la part des Etats de Hollande, de se présenter dans leur Assemblée, pour y être aussi remerciés de leurs services, & exhortés à les continuer avec le même zèle qu'ils avoient déja marqué; & pour recevoir les vœux qu'on faisoit en faveur de la nouvelle expédition qu'ils alloient entreprendre. On les assura aussi de la reconnoissance qu'on auroit en tems & lieu pour eux, dont on leur donneroit des preuves, & à tous ceux qui leur apartenoient, dans les ocasions qui pourroient s'en ofrir. Peu de tems auparavant les Hollandois, sous le Commandeur van Gaalen, avoient remporté proche de la côte de Toscane, devant Livourne, une signalée victoire sur les Anglois commandés par Appleton, de laquelle il est à propos de faire ici mention. Le 14. de Mars six navires Anglois & un brulot, qui avoient tenu quelque tems van Gaalen assiégé dans le port de Livourne, le voiant sortir l'ataquérent, dans l'atente d'être encore soutenus de huit autres navires & d'un brulot, qui s'avançoient pour cet éfet. Le combat fut de peu de durée, mais il fut violent. Dès le commencement van Gaalen tira si à propos sur le *Bonavanture*, qui étoit monté de 24. piéces de canon, qu'il le mit en feu, & le fit sauter. Le *Samson* fut brulé de même. Le *Marchand Levantin* fut coulé bas avec un brulot qui vouloit aborder van Gaalen. *Le Pelerin* fut pris aussi-bien que *le Tigre*, qu'Appleton montoit, & qui se défendit vaillamment. Le sixiême des vaisseaux ennemis, nommé *Marie* se sauva par la fuite. Cette action se passa sous les yeux de Bodley, Commandeur Anglois, qui étant sorti d'un des ports voisins exprès pour aller soutenir Appleton, fut de loin le spectateur du combat avec ses huit vaisseaux & un brulot, tenant le vent, & se contentant de canonner un peu avec les Hollandois: mais il fut les éviter à force de voiles, à la faveur de la nuit, lors qu'après la fin de l'action il vit qu'ils se préparoient à fondre sur lui. Il ne manqua pas ensuite de rejetter sur Appleton même la cause de son malheur, le blâmant d'avoir trop tôt sorti du port de Livourne, & d'avoir engagé le combat avant que ses compatriotes fussent assés avancés pour le secourir. Le Commandeur van Gaalen avoit été tellement blessé à la jambe droite, du second boulet qui étoit entré dans son navire, qu'il fallut la lui couper. Cependant lors qu'après le coup on l'eut mis sur un siége, il ne laissa pas de continuer à donner ses ordres, & d'encourager ses gens de telle sorte, que ce fut à sa conduite & à sa valeur qu'on atribua le glorieux succès de ce combat. Il fut ensuite porté à terre, où il mourut le 23. de Mars, en sa quarante-huitiême année, regreté de tous ceux qui connoissoient son mérite & son expérience pour les expéditions maritimes. On aporta son corps à Amsterdam, * où il fut enterré dans l'Eglise-Neuve, avec une grande solemnité; & honoré aux dépens de l'Etat d'un tombeau de marbre, avec une inscription à son honneur, qui contient les principales de ses belles actions.

pour aller en mer avec quelques vaisseaux, reçoit des remercimens de ses services de la part des Etats de Hollande.

27. Mars. Comme aussi le L. A. Tromp avant que de partir.

1. Mai. Et le Cont. Amiral Florisz.

Victoire & mort de Jean van Gaalen. Voi Aitzema. XXXII. 797.

** Le 15. Décembre. 1653.*

Dans ce même tems on équipoit de nouveau l'armée navale des P. V. & on étoit ocupé à la pourvoir abondamment de toutes sortes de munitions. Cependant la navigation à Groenlandt & la pêche de la baleine furent défenduës pour cette année, par placard des Etats G. en datte du 25. de Mars, sur peine de confiscation des vaisseaux & de leur charge, ou de la valeur; afin que les pêcheurs n'allassent pas tomber entre les mains des Anglois, & qu'on pût trouver plus aisément des matelots pour l'armée. Le 22. d'Avril le Commandeur Ruiter s'embarqua sur *l'Amour Couronné*, vaisseau monté de 36. pieces de canon, & de 145. hommes d'équipage, & dans la division qui fut faite de toute l'armée en cinq escadres, par le Lieutenant Amiral Tromp, le 17. de Mai, il eut le commandement de la quatriême. Tromp avoit la premiére, & pour Vice-amiral le Commandeur de Wildt, pour Contre-amiral, le Capitaine Pére Abel. Le Vice-amiral Jean Evertsz. avoit la seconde, & pour Vice-amiral son frére Corneille Evertsz. pour Contre-amiral le Capitaine Kemp. Le Vice-amiral de Wit conduisoit la troisiême, & avoit pour Vice-amiral le Capitaine Lapper, pour Contre-amiral le Capitaine Kleidyk. Ruiter avoit pour Vice-amiral le Capitaine den Oven, & pour Contre-amiral le Capitaine Marc Hartman. Le Contre-amiral

La navigation à Groenlandt est défenduë. 2. Partie du grands Registre des Placards. p. 506.

Ruiter a le commandement d'une des escadres de l'armée. Division de l'armée navale.

1653. amiral Floriſz. avoit la cinquiême, & pour Vice-amiral le Capitaine Campen, pour Contre-amiral le Capitaine Jaarsveldt. Tromp qui commandoit en chef toute l'armée, n'avoit conſenti à faire cette campagne qu'à regret & malgré lui. Il déclara ſes ſujets de mécontentement par une Lettre qu'il écrivit aux Etats G. & qui portoit. *Que les meilleurs vaiſſeaux avoient péri aux précédens combats, dans la mer ou par le feu. Que parmi le reſte on avoit négligé de faire rétablir ceux qui étoient le plus en état de rendre du ſervice. Que ſi l'on n'avoit pas remporté de plus grands avantages ſur les Anglois, ce n'avoit pas été ſa faute, mais celle des autres. Qu'enfin il obeïroit aux ordres des Etats, quoi qu'il eût bien ſouhaité d'en être diſpenſé, & qu'on eût donné le commandement de l'armée à un autre*: ajoutant: *Qu'après avoir ainſi repréſénté le véritable état de toutes choſes, on auroit tort de lui imputer les deſordres & les pertes, à quoi il ne doutoit point qu'on n'allât être expoſé.* On ne lui fit point de réponce ſur ces ſujets de plaintes, qui lui étoient d'autant plus pardonnables, qu'il eſt conſtant qu'il fut contraint de mettre en mer avec un grand nombre de vaiſſeaux légers, très-mauvais, & avec quelques Capitaines ſans cœur & ſans expérience; & qu'on l'obligeoit ainſi à hazarder non-ſeulement ſa vie, mais encore ſon honneur, & toute la réputation qu'il s'étoit aquiſe par ſes premiers exploits. Mais il n'étoit pas poſſible de pourvoir ſi promtement au mauvais état de l'armée, ni à tout ce qui faiſoit le ſujet de ſes remontrances. Il eſt vrai qu'à la ſollicitation de la Province de Hollande, il avoit été arrêté de conſtruire trente nouveaux navires de guerre, & que depuis on prit encore la même réſolution pour trente autres, & de les faire ſi grands & ſi forts, qu'ils puſſent mieux tenir contre les Anglois, que les vieux vaiſſeaux légers dont on s'étoit ſervi juſques alors. Mais il falloit du tems pour éxécuter ces deſſeins, & la néceſſité étoit urgente. Ainſi Tromp fut obligé de s'en tenir à l'état où étoit l'armée, tel qu'il a été repréſenté. Il reçut donc ordre des Etats G. d'eſcorter 200. vais. mar. qui faiſoient voiles en France & en Eſpagne par le Nord, en faiſant le tour d'Angleterre & d'Irlande; & de ramener la flote qu'on atendoit auſſi de ces païs-là par le même tour. Le Général George Monk & l'Amiral Richard Déane, qui commandoient l'armée d'Angleterre, aiant été avertis de ce deſſein, voulurent le prévenir, & combatre Tromp avant qu'il eût été joint par les forces de Zélande, & par quelques autres vaiſſeaux qu'il atendoit; ce qui ne manqua que d'un jour à leur réüſſir. Le 13. & le 14. de Mai les Anglois rangérent la côte de Zélande, & le 15. les deux armées ne furent pas éloignées de cinq lieuës l'une de l'autre, ſans néanmoins ſe rencontrer. Mais ce qu'il y eut de plus ſurprenant, & qui fut un éfet particulier de la bénédiction de Dieu, eſt que 200. ou 300. vais. mar. qui revenoient par le même tour du Nord, s'étant hûreuſement un peu écartez de la route ordinaire, ſe rendirent dans leurs ports ſans aucun accident, & ſans avoir trouvé ni les amis ni les ennemis, dont ils avoient paſſé ſi proche. Tromp eſcorta donc la flote marchande juſqu'au delà de la pointe de Hitlandt, & n'aprenant point de nouvelles des vaiſſeaux qu'il devoit ramener, il revint à la fin du mois vers les côtes de Hollande devant le Texel. Là il reçut un renfort de dix-ſept navires de Hollande & d'un brulot, & ſuivant les ordres qu'il eut des Etats il fit voiles vers les Dunes, eſpérant d'y rencontrer quelques vaiſſeaux du Parlement. Le 24. de Juin aiant découvert le Nordforland, il fut réſolu dans le Conſeil de guerre, que Ruiter & Floriſz. avec leurs eſcadres tiendroient la route du Nord, & que Tromp, Evertſz. & de Wit tourneroient par le Sud, pour entrer aux Dunes, y enfermer l'ennemi, & tomber en même tems ſur lui avec les cinq eſcadres. Mais les Anglois avoient pris leur cours à l'Oüeſt, & lors que Ruiter & Floriſz. qui entrérent les premiers, furent ptoches de Goeying ou Godwinſand, ils ne virent que deux petits bâtimens, qui allant ſe mettre à couvert ſous les châteaux, furent ſalüés de quelques coups par les Hollandois, auxquels les châteaux ne manquérent pas de répondre de la même maniére. Ils ne trouvérent non plus devant Douvres que cinq petits bâtimens: ils en prirent trois; le quatriême échapa; & le cinquiême, qui étoit une frégate, ſe retira tout proche du château. Enſuite le Lieutenant Amiral Tromp aiant eu avis que le 3. & le 4. du Mois les Anglois avoient paru devant le Vlie, prit à l'heure même la réſolution de faire route de ce côté-là, & d'aller les chercher. Mais le 8. étant à trois lieuës & demie de l'iſle de Walcheren, il aprit par une barque de pêcheurs, qu'ils avoient encore vû le matin du même jour l'armée ennemie, à environ dix lieuës, ſelon leur eſtime, Oüeſtnordoüeſt de celle

Tromp fait la campagne à regret. Cauſes de ſon mécontentement.

On penſe à la conſtruction d'un nombre conſidérable de vaiſſeaux. *Aitzéma* XXXIII. 786. 818. XXXIV. 1085-1104. 1105.

Ordre donné à Tromp par les Etats.

L'armée d'Angleterre eſt en mer.

Deſſein ſur quelques vaiſſeaux qu'on croioit être aux Dunes.

L'armée entre aux Dunes, & n'y trouve point de navires de guerre.

Les Anglois paroiſſent devant la côte de Hollande.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

celle de Hollande. Alors tous les Oficiers Généraux aiant conclu de mettre le cap sur eux, le vent tourna tout d'un coup au Sudest, & l'armée fit l'Oüest, & l'Oüest-quart-au-Sud, prenant son cours droit à la riviére de Londres pour couper l'ennemi. Le 12. elle moüilla pour étaler la marée, le Nordforland lui demeurant à quatre lieuës Sudoüest: mais on n'aprit aucunes nouvelles des Anglois. Le lendemain remettant à la voile on s'aprocha jusques sous le Nordforland; & le 12. au matin se trouvant à la hauteur de Nieuport, on découvrit les ennemis Nordnordest à l'armée. Aussitôt on porta sur eux. Les Commandans de leur armée sous le Général Monk & l'Amiral Déane, qui montoient tous deux le même vaisseau, étoient le Vice-amiral Guillaume Pen, & le Contre-amiral Jean Lawson. Leurs forces consistoient en 95. à 100. voiles, dont il y en avoit 75. ou 80. qui étoient de grands navires ou des frégates, tous bien pourvûs de gens & de canon. L'armée des Hollandois étoit composée de 98. navires de guerre, beaucoup plus légers, & de six brulots. Les Anglois avoient l'avantage du vent qui étoit Nordest. D'abord ils ne firent que dériver, & continuérent assés longtems cette manœuvre, avant que de faire porter, tandis que les Hollandois qui avoient envie d'engager promtement le combat, tâchoient de s'aprocher d'eux à force de faire des bordées. Enfin ils divisérent leur armée en trois escadres, dont l'une faisoit le corps de bataille, & les deux autres composoient comme deux ailes séparées, qui s'éloignérent fort les unes des autres, pour enfermer les Hollandois dans une espéce de demi-cercle: mais voiant que ceux-ci les atendoient en bon ordre, elles se rejoignirent enfin à-peu-près à la portée de leur canon. Monk & Déane donnérent alors le signal pour ataquer, ce qui se fit à onze heures du matin. L'Amiral Déane fut ateint d'un des premiers coups tirés par les Hollandois. Monk couvrit le corps de son manteau, & tâcha de redonner cœur aux matelots. Le combat fut extrémement rude, sur tout entre l'escadre de Lawson & celle de Ruiter, qui aiant gagné le vent sur l'Anglois, & faisant un feu extraordinaire, vint presque à bout de toute sa poudre. Tromp s'avança à son secours, & Monk le suivant avec le gros de son armée, ce fut alors qu'on vit redoubler la violence du combat. Lawson tâcha de couper avec 8. ou 10. frégates les Capitaine van der Zaan & Bulter de Groningue, qui s'y oposérent vigoureusement. Mais le navire de Bulter aiant reçu quatre ou cinq coups à l'eau tourna & coula bas; & le Capitaine ateint par le milieu du corps d'un éclat qui y avoit volé, & qui l'avoit tout brisé, fut englouti dans l'eau, le sabre à la main, avec une partie de ses gens qui étoient blessés. Le reste, au nombre de 50. à 60. se sauva au bord de van der Zaan, qui eut beaucoup de peine à se dégager des cordages du vaisseau enfoncé de Bulter, & des ennemis qui l'environnoient. Cependant il ne laissa pas d'en couler aussi un à fond. Tromp de son côté faisoit tous ses éforts pour aborder l'Amiral Anglois; mais il lui fut impossible. Pendant le combat il n'y eut point de mer, & l'escadre du pavillon bleu s'écarta un peu du gros. Alors le vent aiant un peu tourné, les Hollandois se firent nager debout au vent pour aller couper cette escadre. Les Anglois qui virent leur manœuvre tâchérent de se raprocher & de se rejoindre; mais avant qu'ils y pussent parvenir les Hollandois tombérent sur l'escadre, & percérent au travers de toute l'armée ennemie. Dans cet instant-là on vit une mêlée terrible, & les deux armées furent pendant quelque tems couvertes d'un épais nuage de fumée. Enfin on donna la chasse aux Anglois; mais par le desordre qui se mit dans une partie des Hollandois, ceux-ci leur laissérent bien-tôt regagner le vent. Avec cet avantage ils revinrent au combat, qui fut encore plus violent qu'il n'avoit été, & où il y eut de part & d'autre quantité de vaisseaux fort endommagés. Il fut même brulé un navire Anglois à neuf heures du soir, le combat aiant duré jusques-là. Ensuite il cessa, & les deux armées s'éloignérent un peu l'une de l'autre. Les Anglois revirérent au Nord, & les Hollandois demeurérent au Sud. Une heure après le coucher du soleil, lors que la plupart des ennemis étoient déja hors de la portée du canon, il fut tiré un coup du vaisseau du Capitain Corneille van Velzen, qui le fit sauter par sa propre poudre, si bien qu'à peine en put-on sauver cinq hommes. Pendant la nuit chacun tâcha de reparer les desordres qui lui étoient arrivés. Le lendemain à la pointe du jour les deux armées se trouvérent éloignées d'une lieuë. Le vent étoit Oüestsudoüest, & les Hollandois qui faisoient le Sudest, furent suivis à petites voiles par les Anglois, qui étoient à l'Oüestnordoüest au vent à eux. Tromp aiant

1653.

Combat naval entre les Anglois & les Hollandois, proche de Nieuport. *12. Juin.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1653. aiant fait le signal de Conseil, & tous les Capitaines étant venus à son bord, il aprit que la plupart étoient si mal pourvûs de poudre, & d'autres munitions de guerre, qu'il n'y avoit pas d'aparence de pouvoir ce jour-là soutenir un nouveau combat. Le Vice-amiral de Wit avoit si peu de poudre, de boulets, & de gargousses, qu'il n'auroit pas fallu trois heures pour en venir à bout. Ruiter en avoit encore moins. En général il y avoit sur les vaisseaux très-peu de monde, & quantité de malades. C'est ce qui engagea Tromp à prendre la résolution d'ataquer encore une fois l'ennemi; & ensuite, s'il le voioit obstiné à demeurer si proche de lui, de se retirer au Wielingen, afin de pourvoir de nouveau l'armée des munitions dont elle avoit besoin. Il en écrivit sur l'heure aux Etats G. mais le combat commença avant que la Lettre pût partir.

Second combat naval donné proche de Dunquerque. 13. *Juin.*

Dès le matin ce vaillant L. Amiral faisant le Sudest, avoit tâché de gagner le vent, afin d'aller fondre avec avantage sur l'armée Angloise & de percer jusqu'au milieu: mais sur les huit heures l'avantgarde commença à canonner de loin avec quelques-uns des Hollandois. Cependant il ne laissa pas de poursuivre son dessein, & à dix heures aiant Dunquerque Sudsudest à lui, il crut pouvoir gagner le vent du gros des ennemis, & en couper une grande partie. Portant donc droit sur eux, & commençant à les ataquer, il fut surpris du calme, & il tomba lui-même sous le vent des Anglois, qui à onze heures arrivérent sur lui avec d'autant plus d'avantage, que pendant la nuit ils avoient été renforcés de quelques vaisseaux frais. Ainsi il se trouva obligé de resserrer son armée & de se préparer à faire tête aux ennemis, le mieux quil lui seroit possible. De Wit, Ruiter & quelques autres encore, les reçurent avec une vigueur incroïable. Mais au plus fort du combat le desordre se mit parmi plusieurs vaisseaux, par imprudence ou par le manque d'expérience de leurs Capitaines & des autres Oficiers. On en vit quelques-uns rompre la ligne, & s'engager les uns parmi les autres. Il y en eut même quatre ou cinq qui dans cette confusion s'abordérent. Les ennemis en prirent quelques autres, ou les coulérent à fond. On mit ensuite le feu à un brulot sans nécessité, & on en abandonna un autre à la merci des flots, sous prétexte qu'il avoit reçu quelques coups à l'eau. A sept heures du soir le navire du Capitaine Schellinger de Hoorn, aiant été dématé de son grand mât de hune, & étant abandonné de la plus grande partie de l'équipage, tomba entre les mais des Anglois qui le brulérent. Le *Westergo* qui étoit si sale, qu'il en étoit devenu tout-à-fait pesant à la voile, fut obligé de se rendre lors qu'il commençoit à enfoncer; & le gouvernail du Capitaine J. Gédéonsz. Verburg aiant été emporté, il se trouva aussi dans l'impuissance de se dégager, & il fut enfin pris après une longue & vigoureuse résistance. Tromp, de Wit, Evertsz. Ruiter, & quelques autres Chefs & Capitaines, se batirent encore jusqu'à une heure après le coucher du soleil. Alors les Anglois commencérent à revirer au Nord, & à rallier leur armée. Celle des Hollandois fit l'Estquart-au-sud à petites voiles jusqu'à minuit, qu'elle moüilla proche d'Ostende. Le lendemain on découvrit encore les Anglois; mais la plupart des vaisseaux Hollandois étoient si incommodés, si desemparés, & si dépourvûs de munitions de guerre, qu'on fut d'avis de se retirer derriére les bancs du Wielingen. Le *Bréderode*, que montoit Tromp, étoit percé en une infinité d'endroits, & avoit reçu plusieurs coups à l'eau, dont on avoit étanché les voies autant qu'il avoit été possible, & néanmoins on n'avoit pû empêcher q'uil ne fit toûjours eau, & qu'elle ne montât cinq piés de haut dans le fond de cale, & jusqu'à la soute aux poudres, malgré tous les soins qu'on prenoit de pomper. On fut même obligé de le faire vuider à force de gens, avec des seaux & des bailles, pour pouvoir le soutenir sur l'eau. Le L. Amiral écrivit en même tems aux Etats. G. & les pria d'envoier du renfort à l'armée, & de la pourvoir de munitions de guerre, faute de quoi, dans le mauvais état où elle se trouvoit, & par raport aux forces des ennemis, on pouvoit bien, humainement parlant, assurer qu'il n'y avoit que des afronts à essuier, & des pertes à soufrir. Ensuite tous les Oficiers Généraux se joignant avec lui à Flessingue, déclarérent aux Députés de L. H. P. *Qu'il ne leur étoit plus possible de servir sans être renforcés d'un grand nombre de navires bien équipés, y en aiant dans l'armée Angloise plus de cinquante dont le moindre étoit au dessus, de celui du Lieutenant Amiral Tromp. Que d'ailleurs il y avoit plus de trente vaisseaux absolument incapables de tenir contre ceux des ennemis, qui étoient tous infiniment plus grands & plus forts.* Mais Ruiter en particulier déclara ouvertement, *qu'il ne retourneroit plus en mer, si l'armée n'étoit fortifiée d'un bon nombre de vaisseaux, & beaucoup meilleurs que ceux qu'on avoit eus jusques alors.* Le Vice-amiral de Wit ne craig-

Desordre parmi les vaisseaux Hollandois.

Aitzéma XXXIII. 818.

Tromp se retire au Wielingen.

Il écrit aux Etats.

craignit pas non plus depuis en pleine Assemblée des Etats de s'en exprimer ainsi. *Pourquoi m'en tairois-je ? Je suis ici devant mes Souverains : il est de mon devoir de leur représenter que les Anglois sont à présent nos maîtres, & par conséquent les maîtres de la mer.* Les Oficiers Généraux avoient déja auparavant mis entre les mains des Commissaires de L. H. P. une Rélation des deux batailles navales, données le 12. & le 13. de Juin, à laquelle étoient aussi joints les articles suivans. 1653.

Considérations par écrit données par les Oficiers Généraux de l'armée au sujet de l'état où elle se trouvoit.

1. *Les vaisseaux & le canon de notre armée sont trop légers à proportion de ceux des ennemis ; ainsi on a besoin de navires & de canons bien plus forts, & de beaucoup plus de monde.*

2. *Il est également nécessaire d'avoir au moins deux bâtimens chargés de toutes sortes de munitions ; entr'autres de deux ou trois cens milliers de poudre, & de boulets à proportion.*

3. *De promettre aux équipages qu'ils recevront la paie d'un mois, lors qu'ils seront prêts de mettre à la voile, & qu'on observera l'égalité dans la paie.*

4. *De joindre à chaque Collége ou Direction, selon le nombre de leurs navires, une ou plusieurs flutes, grandes & bonnes voiliéres chargées d'eau & de biére, pour pouvoir s'en servir en cas de besoin.*

Signé

Martin Harpertsz. Tromp. Jean Evertsz.
Witte Cornelisz. de Wit. Michel Adriansz. de Ruiter.
Pierre Florisz.

Au même tems les Etats donnérent tous les ordres qu'il fut possible, pour supléer à ces manquemens. Cependant l'armée ennemie se tenoit proche des côtes de Hollande, où elle recevoit d'Angleterre toutes sortes de rafraichissemens, & les munitions, qui lui étoient sans cesse envoiées dans de petits bâtimens. La perte des Anglois avoit été beaucoup moindre que celle des P. V. Ce qui les touchoit le plus généralement étoit la mort de l'Amiral Déane, de laquelle quelques Particuliers se réjoüissoient pourtant en secret, parce qu'il avoit été l'un des Iuges qui avoient condamné le feu Roi. On fait sur ce sujet un récit que je ne puis m'empêcher d'insérer ici à cause de sa singularité. On dit que la nuit avant qu'il fût tué, les rats rongérent au côté gauche tout l'endroit de son pourpoint par où entra le boulet de canon qui lui fit perdre la vie. On ajoûte encore que son génie sembloit l'avertir de l'accident dont il étoit menacé ; car dès le matin il fit retraite en sa chambre, & emploia, contre sa coutume, deux heures entiéres en priéres & en dévotions. Il sembla même à tous ceux qui le regardoient qu'il avoit déja la mort empreinte sur le visage, quoi que d'ailleurs ce fût un homme de courage & de valeur.

Voi la vie de Monk. p. 56. 757.

Mais en Hollande on ne se trouvoit pas peu embarassé. Les dissentions augmentoient tous les jours. Il y avoit des gens qui prenoient hautement à tâche de décrier le Gouvernement. Dans les chariots & dans les barques on entendoit continuellement des voiageurs, qui soutenoient sans crainte, que les afaires n'alloient si mal que parce qu'il n'y avoit point de Chef dans l'Etat. Quantité d'Habitans, même des Ecclésiastiques, demandoient sans cesse un Gouverneur & Capitaine Général, aiant les yeux sur le jeune Prince d'Orange, qui étoit proposé par quelques-unes des Provinces qui le favorisoient. On craignoit encore que les Anglois ne vinssent faire une descente au Texel, ou quelque autre entreprise sur la Hollande. Mais les Etats aiant pourvû selon le tems à tout ce qui étoit nécessaire pour les repousser, tâchérent aussi d'étoufer les semences de sédition, qui sembloient déja germer en diverses villes. D'ailleurs ils firent travailler avec une diligence extrême à rétablir l'armée navale, & à l'équiper. Cependant comme les Anglois se tenoient toûjours proche du Texel & des côtes de Hollande, on ne voioit point d'espérance que l'escadre qui s'étoit assemblée au Texel, d'où elle étoit prête à faire voiles sous le commandement du Vice-amiral de Wit, pût être jointe par une partie, ou, pour mieux dire, par la plus grande partie de l'armée, qui étoit dans les ports de Zélande, où elle se trouvoit aussi en état de mettre à la mer. Enfin après avoir fait six semaines de séjour en Zélande, Tromp mit à la voile le 6. d'Août, aiant environ 80. ou 90. voiles, avec résolution de se batre, ou de passer au travers de l'armée Angloise, & de se joindre à de Wit, pour l'ataquer alors conjointement, & la chasser loin des côtes des P. V. Robert Junius, Pasteur à Amster-

Voi Aitzéma XXXII. 818. 820. 825. 826 828. 829. XXXII. 741. 745 760.

Tromp remet à la mer avec l'armée de Hollande.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1653. dam, s'étoit embarqué avec eux par ordre de L. H. P. à la sollicitation des Etats de Hollande, en vûë de porter les Chefs, les matelots, & les soldats, au changement de vie, à la repentance, & à la piété; & afin de les animer au combat & à la défence de leur Patrie; lui étant enjoint pour cet éfet de se transporter tour-a-tour sur chaque vaisseau, autant de fois que le vent & la mer le pourroient permettre. Au même tems, afin d'encourager le Peuple par l'espoir de la recompense, il fut publié & promis de la part des Etats Généraux, par placard du 4. d'Août, *Que tous ceux qui pourroient prendre quelque navire ennemi, non-seulement en retiendroient le corps pour eux, mais encore toutes ses dépendances, & sans réserve tout ce qu'il se trouveroit contenir. Que si quelqu'un pouvoit aborder le premier Amiral, & s'en rendre maître, il auroit pour recompense la somme de dix-mille livres, outre sa prise qu'il retiendroit. Qu'on donneroit six-mille livres, à quiconque pourroit s'emparer d'un des autres Amiraux, & quatre-mille livres pour chaque navire des autres Chefs de l'armée ennemie. Que de plus ceux qui dans le combat pourroient prendre & aporter le pavillon du grand mât du premier Amiral, auroient mille livres de recompense. Qu'on donneroit 500. l. pour chaque pavillon du grand mât des autres Amiraux. Que pour ceux des autres mâts il y auroit aussi des recompenses à proportion; savoir pour chaque pavillon de mât d'avant, 250. l. pour chaque pavillon de mât d'artimon, 150. l. & 50. l. pour chaque enseigne de poupe.* Il fut aussi défendu sur peine de la vie, à tous Capitaines & Oficiers d'abandonner le pavillon, & de se retirer sans permission ou ordre de l'Amiral. Peu de tems après L. H. P. firent encore publier une liste touchant l'entretien qui seroit assigné à ceux qui seroient estropiés sur mer, mutilés, ou autrement mis hors d'état de travailler & de subsister. On leur promettoit, *que selon la qualité de leurs blessures ils recevroient un tiers plus qu'il ne leur avoit été atribué par le Réglement du 8. de Fèvrier, de l'An 1645. Savoir.*

R. Junius Ministre d'Amsterdam s'embarque avec l'armée.

Placard pour encourager les matelots, portant promesses de recompenses pour les prises de vaisseaux qui seroient faites sur les Anglois, & pour ceux qui aporteroient des pavillons, qu'ils auroient enlevés.

Régitre des placards 2. part. p. 980.

15. Août.

Ordonnance & Liste touchant les recompenses des mutilés.

Grand Régitre des placards, 2. partie. p. 495-498.

	L.	S.	D.
Pour la perte des deux yeux.	1066. —	13. —	4.
Pour la perte d'un œil.	240. —		
Pour la perte des deux bras.	1066. —	13. —	4.
Pour la perte du bras droit.	333. —	6. —	8.
Pour la perte du bras gauche.	266. —	13. —	4.
Pour la perte des deux mains.	933. —	6. —	8.
Pour la perte de la main droite.	266. —	13. —	4.
Pour la perte de la main gauche.	240.		
Pour la perte des deux jambes.	533. —	6. —	8.
Pour la perte d'une jambe.	240.		
Pour la perte des deux piés.	333. —	6. —	8.
Pour la perte d'un pié.	160.		

Et pour les autres mutilations, il étoit renvoié *aux Colléges des Amirautés d'en régler les recompenses; ou que s'il n'y étoit pourvû, il seroit assigné à chacun des mutilés un écu* * *par semaine pour leur entretien.* Mais on entendoit seulement parler de ceux qui seroient incapables de gagner leur vie, ou qui n'auroient pas des biens suffisans pour en subsister; ainsi qu'il fut expliqué bien-tôt après dans le renouvellement qui se fit de cette Ordonnance. †

* Rijksdaalder.

† *26. Sept.*

L'armée de Hollande aiant remis à la voile, comme je l'ai déja dit, se trouva le 7. d'Août sur le soir au Nord de Gravesande; & passant d'abord devant Munster, puis le lendemain de grand matin devant Santvoort, elle fut à huit heures proche d'Egmont, où les gardes avancées vinrent raporter au Lieutenant Amiral que l'armée d'Angleterre étoit à cinq lieuës Nord-quart-à-l'Est de la sienne. En éfet on commença bien-tôt après à la découvrir. Sur les onze heures les Anglois gagnérent le vent, qui se rangea à l'Oüestnordoüest. Tromp jugea alors à propos de revirer au Sudsudoüest, afin de s'écarter, & de les atirer après lui au large loin du Texel, d'où par ce moien le Vice-amiral de Wit pourroit sortir & le venir joindre. Mais quelques-uns de ses moins bons voiliers aiant été ateints le même jour, à quatre heures du soir, par des frégates Angloises, légéres à la voile, on commença à se canonner de part & d'autre; ce qui l'obligea d'atendre les ennemis, qui avoient environ de 125. voiles, & d'entrer en action avec eux à la hauteur de Katwijk. Ruiter & le Vice-amiral Evertsz. furent ataqués vigoureusement: ils eurent néanmoins peu de gens tués; mais leurs deux

Combat naval proche de Katwyk. *8. Août.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

mâts de hune furent abatus, & leurs voiles mises en piéces. Sur le soir Tromp vint les soutenir, & l'on se batit jusqu'à une heure après le coucher du soleil, que les deux armées se séparérent, sans que les Anglois eussent aucun avantage. Le lendemain on ne put retourner au combat, à cause de la violence du vent; ce qui fut un grand bonheur pour les Hollandois; car le Vice-amiral de Wit qui étoit sorti cette nuit-là du Texel par le Spanjaartsgat, † eut le tems de prendre le large avec tous ses vaisseaux. Quoi que ce fût le soir de devant la pleine lune, il faisoit néanmoins si obscur, qu'en sortant les Pilotes côtiers furent contrains de se servir de lanternes & de flambeaux de poix, pour aller devant avec des barques & des chaloupes, sonder le fond, & faciliter le passage aux navires jusqu'en pleine mer. Le 9. d'Août les Etats de Hollande aiant eu nouvelles du combat qui s'étoit donné le jour précédent, firent ouvrir au matin & au soir, avec la participation de L. H. P. & du Magistrat de la Haie, l'Eglise du Cloître, pour implorer le secours & la bénédiction de Dieu sur les armes de l'Etat; & l'on continua ensuite de faire des priéres une fois la semaine pour ce même éfet. Le même jour à six heures du matin Tromp avec quelques vaisseaux étant beaucoup de l'avant au vent, à la hauteur de Schévening, tira plusieurs fois sur les Anglois; mais ils avoient trop d'avantage sur lui pour ozer les ataquer. Il revira donc sur Ruiter, & prit son cours au Nordnordest; car d'ailleurs le vent étoit trop forcé pour s'engager au combat. Le gros tems même obligea l'armée de retourner devant la Meuse. Les Anglois la suivirent dans ses eaux avec l'avantage du vent qui étoit Nordoüest. Mais sur le midi on commença à découvrir de loin le Vice-amiral de Wit, qui venoit du Texel avec son escadre, forte de 27. navires de guerre & de 4. brulots. Il se joignit enfin au gros de l'armée sur les cinq heures du soir, à la vüë des Anglois, qui ne purent l'empêcher. Tromp qui avoit alors 106. voiles porta droit sur eux; mais en le voiant aprocher ils se retirérent promtement. Il les suivit toute la nuit avec un bon frais Nordoüest-quart-à-l'Oüest. Le lendemain, Dimanche 10. d'Août, les deux armées entrérent de nouveau en action devant la Meuse, à cinq lieuës au large, à la hauteur de ter Heide ou de Schévening, a-peu-près au même endroit où à la fin de l'An 1651. les pêcheurs de Maaslandtsluis † avoient vû un combat naval en l'air, au moins si on veut les en croire à leur serment. La bataille commença à sept heures du matin. Le Lieutenant Amiral avoit l'aile droite le Commandeur Ruiter avoit la gauche; & le Vice-amiral Evertsz. étoit au milieu. Le Vice-amiral de Wit & le Cont. Amiral Florisz. commandoient l'arriégarde.

1653.

† Passe des Espagnols.

9. Août.

On fait des priéres dans l'Eglise du Cloître de la Haie, par ordre des Etats de Hollande, pour obtenir la bénédiction de Dieu.

L'escadre du Texel se joint à l'armée de Hollande.

† *Le 22. Decembre Voi Aitzéma* XXXII. *p.* 710.

Les Hollandois passérent d'abord au travers de l'armée ennemie, & revirérent aussi-tôt pour retourner fondre sur elle. Mais le Lieutenant Amiral Tromp, qui suivant sa coutume avoit percé jusqu'au milieu des Anglois, après avoir essuïé le feu du Cont. Amiral Goodson, & de deux frégates qui lui servoient de matelots, voulant sortir de la dunette pour donner ordre au canon, reçut au dessous de la mammelle gauche, dans la poitrine & au coeur, un coup de mousquet qui fut tiré de la derniére frégate. Il mourut sur le champ, après avoir pourtant emploié un moment de vie qui lui restoit, à implorer la miséricorde de Dieu pour lui-même, & pour tous ceux qui étoient sous son commandement; & à encourager l'équipage, disant à ceux qui étoient auprès de lui lors qu'il se sentit à l'extrémité, *C'est fait de moi, mais pour vous prenés courage.* Le Cap. de l'Amiral fit alors le signal de Conseil, afin que tous les Oficiers Généraux vinssent à son bord. Quelques-uns de ceux qui étoient les plus proches s'y rendirent en diligence, & en abordant ils virent le L. Amiral étendu dans la dunette. Triste spectacle! dont ils furent touchés jusques au fond de l'ame, quoi qu'ils n'en fussent pas épouvantés. On a assuré que Ruiter voiant le corps de ce Héros, & repassant en son esprit son mérite, s'écria, *ah! plût à Dieu que je fusse à sa place.* Ensuite tous les Oficiers Généraux ordonnérent au Capitaine de laisser toûjours le pavillon, pour cacher cette mort aux ennemis, & aux autres Oficiers de l'armée; & ils retournérent chacun à son bord pour combatre. Ce fut en cette ocasion qu'ils donnérent les derniéres preuves de leur valeur, & du ressentiment qu'ils avoient de la perte de leur Amiral. Ils passérent donc encore au travers de l'armée Angloise; mais le vaisseau du Vice-amiral Evertsz. auquel on avoit déféré le commandement après la mort de Tromp, fut si maltraité, que pour ne le laisser pas tomber entre les mains de l'ennemi, il fallut le remorquer à l'embouchure de la Meuse. Sur le midi comme on vit que les navires des Capitaine de Haas & Warmondt étoient dématés de leurs grands mâts, & que ceux du Commandeur Evert Antonisz. & de plusieurs autres

Bataille donnée proche de ter Heide & Schévening. *10. Août.*

Tromp est blessé à mort.

Ses derniéres paroles.

Valeur des autres Oficiers Généraux.

Jean Evertsz. ne pouvant plus tenir la mer est remorqué vers le rivage.

 étoient

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1653. étoient entiérement desemparés, le Vice-amiral de Wit commanda aux Capitaines George Blok & Hillebrand Jeroensz. d'avoir l'oeil sur les vaisseaux de de Haas & de Warmondt, pour sauver les équipages en cas de besoin. Mais celui de Warmondt, qui étoit le *Goreum*, fut depuis remorqué du milieu de l'armée Angloise jusqu'à l'embouchure de la Meuse par le Capitaine Christien Eldertsz. Ruiter qui montoit *l'Agneau*, portant 30. à 40. piéces de canon, avec 150. hommes, s'étoit toûjours trouvé dans les endroits les plus dangereux, faisant un si grand feu que des escadres entiéres des ennemis s'ouvroient pour l'éviter. Aussi y avoit-il la moitié de son équipage qui n'étoit plus en état de combatre. Il y avoit sur son bord 43. hommes de morts, & 35. de blessés. Son mât de miséne & son grand mât de hune étoient tombés à la mer. Tout le reste étoit en piéces hormis le mât d'artimon. Il étoit à bout de ses munitions de guerre, à la réserve de sept cens de poudre & de quelques boulets. Ne pouvant donc plus tenir la mer, il fut remorqué du milieu des ennemis vers la Meuse par le Capitain Nicolas Aldertsz. de Hoorn. Parmi ceux qui combatirent le plus vaillamment on compta aussi le Commandeur de Wildt, & les Cap. Marreveldt, Swart en van Campen. A deux heures après midi les Hollandois aiant passé jusqu'à quatre fois au travers des Anglois, & y aiant des deux côtés quantité de mâts tombés à la mer, les deux armées s'éloignérent un peu l'une de l'autre. Il y eut quelques navires de brulés. Un Anglois sauta, & d'autres coulérent à fond. Pendant le combat on vit plusieurs Capitaines Hollandois se tenir loin de la portée du canon des ennemis; ce qui fit résoudre le Vice-amiral de Wit, avec les vaisseaux qui étoient auprès de lui, d'arriver un peu, puis qu'il ne pouvoit passer au vent des Anglois: ainsi il leur prêta le côté jusqu'à trois heures après midi. Une heure après il vit bien loin sous le vent quantité d'autres Hollandois qui s'éloignoient encore davantage, faisant force de voiles pour l'eviter, & plus encore pour éviter les ennemis. Je ne manquerois pas de marquer ici tous ces lâches par leur nom, si j'en avois une certitude aussi entiére que je pourrois le souhaiter, afin que cette note d'infamie pût servir d'éxemple aux autres. C'est par cette même raison que je passe aussi sous silence les généreuses actions de ceux qui firent leur devoir, ne voulant ni loüer ni blâmer mal à propos. Cependant de Wit tira plusieurs coups pour avertir ces fuïards de revirer; mais ce fut envain. D'ailleurs les Anglois, qui avoient combatu tout le jour avec autant de courage que de conduite & d'expérience, aiant tombé de nouveau sur lui, il les reçut si vigoureusement, soutenu du Contre-amiral Florisz. conjointement avec le vaisseau de l'illustre mort Tromp, & de quelques autres Capitaines, qu'il ne fut pris qu'un navire, qui étoit en état de couler bas. Après cela il courut la bande du Nordest, & fut environ minuit tout-à-fait abandonné de l'armée ennemie, qui le laissa poursuivre son cours. Le matin du Lundi 13. du Mois, il se trouva par le travers de Wyk, sans plus revoir les Anglois, & fit voiles au Texel. Quelques Commissaires des Etats, qui étoient au Texel & au Helder, auroient bien souhaité qu'il eût tenu la mer. Ils lui depêchérent deux galiotes pour l'y engager; mais il leur répondit que les vaisseaux incommodés avoient besoin de rentrer, & se plaignit de la lâcheté de quelques-uns des Oficiers sur lesquels il ne pouvoit nullement compter. Ainsi il entra la nuit avec toute son armée au Texel, comme Monk de son côté faisoit route avec la sienne vers l'Angleterre. Ce dernier avoit perdu dans la premiére ataque deux vaisseaux, qui avoient été coulés à fond des coups qu'ils avoient reçus. Une de ses frégates avoit ensuite sauté. Il eut outre cela cinq navires de brulés, selon que Ruiter écrivit l'avoir vû lui-même. On porta même la perte des Anglois encore beaucoup plus loin; mais quoi qu'il en soit, en s'atribuant la victoire ils avouérent qu'elle leur avoit coûté bien cher; qu'ils avoient quatre cens hommes de morts, entre lesquels se trouvoient huit Capitaines; qu'ils en avoient sept cens de blessés avec cinq Capitaines; & que leurs vaisseaux étoient si délabrés, qu'ils avoient été obligés de se retirer à Sowowld ou Soulsbaay. Les Hollandois prétendirent aussi avoir remporté la victoire, parce que leurs ennemis avoient été contrains d'abandonner les côtes des P. V. qu'ils tenoient comme assiégées depuis longtems. En efet on savoit certainement que la nuit du Dimanche au Lundi ils avoient pris la route d'Angleterre. On ajoûtoit à cela que le Général Monk étant déja à dix-huit lieuës Oüest du Texel, & écrivant au Parlement qu'il avoit forcé l'armée de Hollande d'y entrer à la faveur des lanternes & des fanaux, avoit dit, qu'il savoit cela par les Patrons des galiotes qu'il avoit envoiées

pour

[Marginal notes: Exploits de Ruiter. — Il a 78. hommes de morts ou de blessés, & son vaisseau entierement desemparé est remorqué vers la Meuse. — Lâcheté de quelques Capitaines. — De Wit prend son cours au Texel. — Perte des Anglois. — *Voi la Vie de Monk*, p. 64. 65. — *Voi Aitzema.* XXXIII. 833.]

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

pour les observer ; d'où l'on concluoit qu'il s'étoit déja retiré avant eux, ou du moins en même tems. Du côté des Etats des P. V. on trouva d'abord, suivant la Lettre du Vice-amiral de Wit, qu'il manquoit près de 14. vaisseaux ; mais on sût ensuite qu'il n'en avoit été pris brulé, ou coulé à fond qu'environ neuf ou dix, savoir quatre d'Amsterdam, un de Rotterdam, un d'Enkhuise, trois de Zélande, & un de Frise. Il en étoit entré 84. au Texel, & douze dans la Meuse, à Goerée, & en Zélande, l'armée entiére aiant été composée de 106. voiles avant le combat. Quelques-uns de ceux que de Wit avoit cru perdus étant seulement desemparés, avoient été remorqués dans la Meuse & ailleurs : mais la plupart des Oficiers & des équipages des navires qui avoient péri sous le feu & au milieu des ennemis, s'étant sauvés à leurs bords, il fut emmené en Angleterre plus de 700. prisonniers. D'ailleurs la perte fut à-peu-près égale : il y eut à-peu-près autant de morts d'un côté que d'autre. Les Hollandois perdirent environ 500. hommes, & en eurent 700. de blessés. On assuroit que les Anglois avoient perdu plus de vaisseaux qu'eux ; & pour peu qu'on en veüille croire des gens de marine d'une grande expérience, l'armée Angloise, qu'on tenoit rangée contre le rivage, auroit pu être facilement détruite, si celle des P. V. eût seulement fait bonne contenance ; & si au lieu de se retirer, elle eût voulu chasser sur les ennemis, qui selon les aparences se seroient presque tous échoüés. Ainsi ils n'eurent aucun sujet de réjoüissance que celui de la mort du Lieutenant Amiral Tromp, qui fut pour l'Etat une perte irréparable, laquelle n'a pu jamais depuis être éfacée de la mémoire de ses compatriotes, ni par le tems, ni par toute la valeur & la bonne conduite de Ruiter, qui lui succéda bien-tôt après. Il avoit été lui-même l'artisan de sa fortune par son mérite, & par ses grandes actions que le bonheur acompagna toûjours, hormis au dernier moment de sa vie ; si toutefois on peut dire que le bonheur l'ait abandonné, lors qu'il est mort glorieusement les armes à la main pour le service de sa Patrie. Il étoit né à la Brille, l'An M. D. XCVII. & n'avoit que neuf ans la premiére fois qu'il alla sur mer, avec le Capitaine Harpert Martensz. Tromp son pére, qui avoit commandé une frégate † à la bataille de Gibraltar, & qui l'année suivante aiant été ataqué sur les côtes de la Guinée par un Pirate Anglois, & blessé au gras de jambe, ne laissa pas de demeurer sur le gaillard-d'arriére, jusques-à-ce qu'un coup de canon vint le couper en deux. Son jeune Fils, qui avoit à peine onze ans, cria à l'équipage. Quoi ! *ne vangerés-vous pas la mort de mon Pére ?* Le bâtiment aiant été pris, il fut obligé de servir trois ans de garçon de chambre au Pirate, & ensuite il trouva moien d'échaper. Depuis ce tems-là il passa par tous les degrès du service de mer. Il fut Quartier-maître, Pilote, & en M. D. C. XXII. Lieutenant d'un navire de guerre. Deux ans après, le Prince Maurice lui donna le commandement d'une petite frégate, montée de 40. hommes, & depuis il ne se fit aucune expédition où il n'eût part, & où il ne fit voir des preuves de son courage & de sa prudence. L'An M. D. C. XXIX. le vaillant Pierre Hein, qui avoit été fait Lieutenant Amiral de Hollande, & qui montoit *le Dragon verd*, comme le meilleur voilier de tous les vaisseaux de son armée, fut tué à ses côtés. On raporte que ce même Amiral avoit un jour rendu ce têmoignage de lui. *Que du grand nombre d'excellens Capitaines qu'il avoit connus, il n'y en avoit pas un qui n'eût quelque defaut ; que Tromp seul en étoit éxemt ; & qu'il reconnoissoit en lui toutes les qualités nécessaires à un parfait homme de mer.* Peu de tems après on donna par faveur ce même *Dragon verd*, si fin de voiles, à un autre qu'à Tromp ; ce qu'il prit tellement à cœur qu'il quitta le service de mer, & se fit pourvoir d'un certain Ofice, qui concernoit la marine. Mais lors qu'en M. D. C. XXXVII. le Lieutenant Amiral Dorp se retira aussi, le Prince d'Orange Fréderic Henri, à la recommandation des Etats de Hollande, donna à Tromp le commandement de l'armée navale, acompagné du titre de Lieutenant Amiral. En cette qualité il soutint avec tant d'avantage de si grands combats contre les Dunquerquois, les Portugais, & les Anglois, qu'il fut regardé avec justice, même par les ennemis, comme un des plus vaillans & des plus expérimentés hommes de mer de son siécle. Il étoit également aimé des Capitaines & des matelots, qu'il traitoit aussi avec beaucoup de douceur, les apellant ordinairement ses Enfans, comme de leur côté ils l'apelloient leur Pére. Mais ce qu'on admiroit le plus en lui étoit sa modération, & le sang froid qu'il conservoit toûjours dans la plus grande chaleur des combats, donnant ses ordres au plus fort du péril d'un air aussi libre & aussi assuré, que s'il eût été en paix dans sa maison. Aiant donc été si chéri & si

[Marginal notes: 1653. — Perte des Hollandois. — Panégirique de Tromp. — Abrégé de sa vie. — † *E. van Méteren.* XXVIII. 564. — *Voi Aitzéma.* XVII. 484.]

1653

(5. *Sept.*) Tombeau élevé à son honneur.

Voi la Déscription de Delft de Bleiswyk. p. 182. 183.

honoré pendant sa vie, on ne doit pas trouver étrange qu'après sa mort je rende ici justice à son mérite, publiant des vertus qui feront l'admiration de la Postérité, & dont la mémoire durera sans doute jusques à la fin des siécles. Son corps fut porté à Delft, dans la Vieille-Eglise, où gît aussi celui du Lieutenant Amiral Hein. Les frais de sa sépulture qui se fit avec beaucoup de pompe, furent fournis par les Etats des P. V. aussi-bien que les frais des monumens qu'on fit élever sur son tombeau. On y voit son éfigie en marbre avec deux épitafes, l'une en Hollandois, & l'autre en Latin, qui contiennent en abrégé ses glorieux exploits. Au-reste je pourrois craindre de m'être trop écarté de mon sujet, en parlant de la mort de ce grand Homme, si je n'espérois qu'on me pardonnera cette digression en faveur de la matiére que j'ai traitée, & des vertus éclatantes d'un Héros auquel j'ai cru devoir ce tribut, & dont la vie & les actions mériteroient une Histoire entiére.

Ruiter demeure après le combat un jour & demi proche de terre.

Le Vice-amiral Jean Evertsz. vient à son bord, & Ruiter passe avec lui dans une galiote.

Ordre envoié à Evertsz. & à Ruiter.

Nouvel ordre d'aller à la Haie.

11. *Août.* Mais avant que de l'avoir reçu, ils ont pris le large.

12. *Août.*

Ils rasent la côte.

13. *Août.* Ils arrivent au Texel. Et de là ils vont à la Haie.

Demande qui leur est faite.

Leur réponce.

Voi Aitzéma. XXXIII. 834.

Déclaration faite par les Etats à leur honneur.

Du Régître des Résolutions de L. H. P. prises le 19 d'Août. 1653.

Pour reprendre le fil de mon discours, je reviens à Ruiter, que j'ai laissé tantôt entiérement desemparé, & remorqué par le C. Nicolas Aldertsz devant la Meuse, où il moüilla aiant la Brille au Sud-quart-à-l'Est, & où il demeura toute la nuit. Le lendemain il eut assés d'ocupation, à faire des épiçures, & à reclamper sur son grand mât un bout de mât de hune, où il fit atacher le petit hunier avec sa vergue. Enfin tous ses agreils étoient tellement délabrés, qu'on passa le jour entier à les racomoder, & à les mettre en état de pouvoir en tirer quelque service. Sur le soir il vint à son bord une barque avec deux Exprès, qui aportoient une dépêche des Etats de Hollande, par laquelle ils demandoient ce qui s'étoit passé à l'armée. Il fit promtement réponce, & écrivit toutes les particularités du combat naval, desquelles il pouvoit avoir connoissance. Le lendemain au matin il se tint sous voiles pour entrer dans le port: mais à midi le Vice-amiral Evertsz. vint de Goerée à son bord sur une galiote, avec une dépêche de L. H. P. qui lui ordonnoient de se mettre dans la galiote, & d'aller avec Evertz. rejoindre l'armée, à laquelle les Etats jugeoient que leur présence étoit nécessaire, par la confiance qu'on avoit en la conduite & la valeur de tous les deux. Le même jour les Etats de Hollande aiant reçu des nouvelles plus particuliéres du combat, leur firent écrire de nouveau que L. H. P. trouvoient toûjours expédient, ainsi qu'Elles l'avoient déja écrit, qu'ils retournassent à l'armée sur quelque petit bâtiment; mais qu'auparavant, si leur santé le pouvoit permettre, on souhaitoit qu'ils vinssent à la Haie pour faire le détail de tout cequi s'étoit passé. Cette derniére dépêche arriva trop tard; la galiote s'étoit déja mise au large. Ruiter de son côté avoit auparavant écrit aux Etats de Hollande, qu'il y avoit devant la Meuse encore deux navires de guerre assés capables de tenir la mer, & qu'il prioit L. N.& G.P. de leur donner ordre d'aller au plutôt joindre l'armée. On lui fit réponce, qu'il falloit envoier ces deux vaisseaux en chercher un autre, qu'on avoit vû tout proche du rivage, flotant sans mâts, afin de s'en emparer, si c'étoit un Anglois; ou de le conduire dans un port, s'il apartenoit à l'Etat. Cette réponce arriva aussi trop tard: Ruiter étoit en mer avec Evertsz. dans la galiote, où rangeant la côte ils virent au Nord de la Meuse le navire du C. Taneman d'Enkhuise, enfoncé de quatorze brasses, les mâts de hune hors de l'eau; & devant Schévening, *la Justice d'Amsterdam*, moüillé à deux lieuës au large. Le matin du 13. ils se trouvérent entre Egmont & Putten, sans découvrir ni Anglois ni Hollandois. Le même jour ils arrivérent au Texel, où ils virent 84. vaisseaux faisant la plus grande partie de l'armée navale. Ils allérent ensuite par terre à la Haie. Là il leur fut demandé par quelques Particuliers. *Pourquoi, lors que leurs navires avoient été desemparés, ils n'avoient pas passé sur d'autres*? Ils répondirent, *qu'il leur auroit donc fallu passer sur ceux des ennemis*, faisant entendre que les ennemis étoient alors entre eux & leur armée. Quelques jours après, lors qu'ils se présentérent dans l'Assemblée des Etats G., le Président leur déclara au nom de L. H. P. *Qu'on étoit très satisfait de leur conduite & de leurs actions, sur tout dans le dernier combat. Qu'en tems & lieu on leur marqueroit, comme à tous les autres Oficiers Généraux & Capitaines, la reconnoissance qu'on en avoit. Qu'on les prioit de continuer leurs services avec le même zéle, le même courage, & la même fidélité qu'ils avoient toûjours fait paroître jusqu'alors.* Cette déclaration leur fut donnée par un Ecrit en forme, datté le 19. d'Août. On permit ensuite à Ruiter d'aller faire un tour en Zélande, à la charge d'y demeurer très peu, & d'amener avec lui au Texel tout ce qu'il trouveroit de matelots, qui voudroient

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

droient prendre parti, par une afection particuliére, soit pour lui ou pour le service de leur Patrie; parce que L. H. P. désiroient que l'armée retournât encore en mer. On acorda aussi la même permission à Evertsz. & on lui ordonna qu'avec le navire, qu'on faisoit construire pour lui en Zélande, il eût à se rendre au Texel le plutôt qu'il seroit possible, pour aider à pourvoir l'armée de toutes les choses dont elle avoit besoin, afin de remettre incessamment à la voile. En même tems on fit au Texel des recherches éxactes des Capitaines qui étoient acusés de s'être tenus à l'écart, ou de s'être retirés pendant le combat; dequoi la plupart fûrent si bien se disculper, que le Conseil de guerre les déclara innocens, & les rétablit dans leurs emplois. Ils se plaignoient tous en général de n'avoir eu que des vaisseaux hors d'état de se défendre, & montés de canons trop légers; alléguant que Tromp même, avant que de partir de Zélande, en avoit rebuté plus de trente, qu'il estimoit ne pouvoir être qu'à charge; & que néanmoins on les avoit fait partir, plutôt en vûë de faire nombre, & de faire valoir les forces de l'armée, qu'en espérance qu'ils pussent rendre aucun service. Aussi croïoit-on que si les Anglois eussent tenu ferme plus longtems, ils n'eussent pas manqué d'en prendre la plus grande partie, ou de la détruire.

1653.

On permet à Ruiter d'aller faire un tour en Zélande. 21. *Août.*

Et au Vice-Amiral Jean Evertsz.

Les Etats voulurent faire éclater alors par des preuves manifestes & incontestables, que les Anglois avoient été chassés des côtes de Hollande, & qu'ils avoient laissé libres les ports qu'ils tenoient auparavant comme assiégés. Pour cet éfet ils ordonnérent qu'on fit sortir sous une escorte une grosse flote de vais. mar. destinés pour la mer Baltique & pour le Nord; & d'autres encore pour l'Oüest, qui devoient passer par le derriére de Hitland; & qu'on ramenât du Sond & des ports de Norvègue quelques vaisseaux de retour des Indes Orientales, qui atendoient un convoi. Pour éxécuter cet ordre, le Vice-amiral de Wit qui commandoit en chef par provision, Ruiter, & les autres Oficiers Généraux, sortirent du Texel le 10. de Septembre, avec quarante navires de guerre, qui étoient ceux qui avoient le moins soufert dans le dernier combat, & qui depuis avoient été réquipés. Il se joignit à eux 70. vais. mar. du Texel, & environ 300. qui étoient au Vlie. Avec cette grosse flote ils arrivérent dans neuf ou dix jours à l'Est du Schaagerrif. Ensuite ils rencontrérent proche du petit Holms cinq vaisseaux des Indes Orientales, & quantité d'autres qui revenoient du Sond, sous l'escorte de 14. navires de guerre Danois. Alors ils prirent leur cours vers la Norvègue. En passant devant Vlekker ils trouvérent environ 200. vais. mar. qui sortirent des ports pour se joindre à eux: & il en vint encore plus de 160 de Marlou, & des autres havres. Pendant ce voiage il partit de tems en tems de Hollande des bâtimens qui alloient fortifier la flote, laquelle se trouva enfin être de 76. navires de guerre avec 400. vais. mar. & au commencement de Novembre ils entrérent les uns & les autres hûreusement au Texel, sans avoir rien vû qui s'oposât à leur route; quoi que les Anglois eussent aussi remis à la mer avec environ 50. navires de guerre. Peu de tems après l'armée navale de Hollande, qui se tenoit autour du Texel pour y être pourvûë de rafraichissemens & de munitions, afin de tenir la mer pendant l'hiver, fut batuë d'une très-rude tempête, qui la mit dans un extrême péril. Elle étoit alors composée de 70. navires de guerre, & de deux flutes qui alloient & venoient continuellement, portant des munitions & des vivres. Dès qu'on vit le vent se renforcer on se mit sous voiles pour aller plus au large, & l'on fut moüiller à trois lieuës & demie, Est de Kijkduin. Le 9. de Novembre le vent qui se rangea à l'Oüestnordoüest, & qui sautoit quelque fois au Nordoüest, devint si impétueux, que ce jour-là l'orage fit chasser plusieurs vaisseaux sur leurs ancres. Celle de Ruiter aiant aussi dérapé il jetta la maitresse ancre, laquelle tint. Sur le soir on coupa & jetta à la mer les mâts de plusieurs navires qui avec un péril évident prirent la route du Texel. La tempête aiant encore continué toute la nuit, le vent de Nordnordoüest, qui soufla le lendemain, ne fut pas moins violent, & il tomba alors quantité de grosse grêle & de nége. Enfin il y eut douze vaisseaux dématés de leurs grands mâts, entre lesquels étoit celui du Vice-amiral de Wit, & un autre qui avoit coupé tous les siens. On en voioit plusieurs dériver en chassant sur leurs ancres; d'autres allérent s'échoüer; & d'autres périrent absolument. Le troisiême jour de cette tempête, le Commandeur Ruiter tint conseil à son bord sur les moiens de sauver le vaisseau & l'équipage, & de se retirer dans quelque port voisin: mais l'on ne put se résoudre à couper les deux cables qui tenoient la grande ancre & la seconde, qu'on avoit jettées, & qu'il auroit fallu laisser.

Le Vice-Amiral de Wit, va en mer avec Ruiter, pour escorter un grand nombre de vais. mar. 30. *Septemb.*

L'armée navale d'Angleterre a remis à la mer.

La flote de Hollande est batuë & fort incommodée de la tempête devant le Texel.

Ruiter se trouve dans un grand danger.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1653. laisser. Cependant sur le midi celui de la seconde ancre rompit par le milieu, & le vaisseau se trouva dans un grand péril. Mais après midi le vent tomba peu-à-peu, & il cessa enfin tout-à-fait sur le soir. Il se rassembla encore 47. vaisseaux, dont il y en avoit 23. sans mâts; mais il avoit péri douze ou treize navires de guerre, † une flute chargée de munitions, & quelques vais. mar. avec un grand nombre d'hommes; jusques-là qu'il y eut de certains bâtimens perdus sans qu'il se sauvât une seule personne. Tous les autres vaisseaux furent tellement maltraités, qu'après que le vent eut cessé, il fallut les faire rentrer dans leurs ports. L'armée d'Angleterre, qui n'avoit pas été plus épargnée de l'orage, aiant aussi fait perte de quelques bâtimens, ne fut pas moins obligée de se retirer dans les siens, où elle fut desarmée par ordre du Parlement. Cet accident fait connoître qu'on avoit laissé ces flotes trop tard en mer, & qu'il auroit été plus à propos de s'en tenir aux coutumes des anciens Hollandois, qui faisoient prudemment rentrer tous leurs vaisseaux dès le commencement de Novembre, ou même plutôt, estimant qu'il valoit mieux gagner un peu moins que de hazarder trop. On reçut à-peu-près en ce même tems-là beaucoup de plaintes de la part des prisonniers qui étoient en Angleterre, au nombre de 900. qu'on faisoit coucher à l'air, sur de la paille, sans couvertures; & sur lesquels on exerçoit plusieurs autres inhumanités. Il y en avoit même qui n'avoient point de paille, & à qui on ne donnoit pas des alimens à sufire; de sorte que la misére, la puanteur & l'infection de leurs propres excrémens, les rendoient tous malades, & en faisoient tous les jours mourir un grand nombre. On en vint jusqu'à défendre à l'Eglise Hollandoise de Londres de leur continuer ses charités, dans lesquelles elle avoit déja emploié cinq mille livres sterling à la fin d'Août. Cette extrémité, & le desespoir où ils se virent réduits, firent perdre le sens à quelques-uns d'entre eux: les autres tombérent dans une langueur mortelle, sans pouvoir ni vivre ni mourir; & les plus robustes devinrent semblables à des Ombres. Ceux qui tâchérent de se sauver par dessus les murailles, furent percés de coups de mousquets ou d'épées par les soldats qui les gardoient. Cependant il ne laissa pas de s'en échaper plusieurs, qui arrivant en Hollande se plaignirent amérement des miséres que les Anglois leur avoient fait soufrir. Mais enfin quelque tems après on convint de l'échange des prisonniers de part & d'autre, & par ce moien ceux qui étoient encore en vie furent afranchis des cruels traitemens auxquels ils avoient été exposés.

† *Aitzema.* XXXIII. 838.

Les Prisonniers Hollandois sont durement traités en Angleterre. *Voi Aitzéma.* XXXIII. 837.

Pendant la derniére expédition du Vice-amiral de Wit & du Comm. Ruiter, on avoit cherché dans l'Assemblée des Etats de Hollande sur qui on pourroit jetter les yeux, pour remplir la place de Lieutenant Amiral que Tromp avoit si dignement ocupée. De Wit, qui sembloit devoir y prétendre, n'en étoit pas indigne par son courage; mais ses maniéres impérieuses, & sa rigueur pour les matelots, le leur avoient rendu si odieux, comme il a été déja remarqué, qu'on n'ozoit lui confier le commandement de l'armée. Leur aversion avoit même tellement éclaté depuis peu, que nonobstant les ordres des Etats G. les équipages avoient refusé jusqu'à cinq ou six fois de le reconnoître, & de le laisser venir à bord en qualité de Vice-amiral. Tous les Chefs & les principaux Oficiers de l'armée ne marquoient pas moins de répugnance à être sous son commandement, hormis Ruiter, qui content de sa fortune paroissoit être soumis aux volontés de ses Souverains. On ne pouvoit aussi en préférer à de Wit un autre qui fût au dessous de lui, ou du moins qui ne lui fût qu'égal, sans lui faire une injure; si bien qu'on voioit de grands inconvéniens à choisir, & à ne choisir pas: car il étoit à craindre que le parti qu'on prendroit, n'entraînât de certaines suites de desordre & de division, qui pourroient être très-funestes, si on en venoit à un nouveau combat. Ces raisons portérent les Etats à faire choix d'un personnage, pour lequel on devoit avoir de la déférence & du respect, parce qu'à ses qualités personnelles, en quoi il ne le cédoit à nul autre, étoit jointe la noblesse de la naissance. Ils conférérent donc la Charge de Lieutenant Amiral au Sieur Jaques van Wassenaar, Seigneur d'Opdam, issu de la noble & ancienne souche des Wassenaars, & dont l'esprit, le courage, & la prudence, étoient capables de supléer à ce qui pouvoit lui manquer d'expérience dans la marine. Il étoit Colonel d'un régiment de cavalerie, & Commandant de la ville de Heusden, comme son Pére l'avoit été avant lui. On avoit aussi mis sur le tapis les Sieurs van de Lek, Beverwaart, & Louis

Voi Aitzéma. XXXIII. 809.

On propose de donner la Charge de Lieutenant Amiral de Hollande & de Ouëstfrise au Sieur d'Opdam.

On à aussi des vués

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Loüis de Nassau, fils naturel du feu Prince Maurice ; mais ils avoient tous paru peu disposés à accepter cet emploi. L. N. P. prirent donc la résolution de prier instamment le Sieur d'Opdam de ne le pas refuser. Pour cet éfet Elles députérent vers lui quelques-uns de leurs Membres, avec le Sieur Jean de Wit, qui peu de semaines auparavant aiant été fait † Pensionnaire de Hollande, en la place du feu Sieur de Heemstéde, en avoit déja prêté * le serment. Elles leur enjoignirent d'emploier toute la force de leurs raisons, pour lui persuader de répondre aux vœux de l'Etat, & pour lever les difficultés qu'il pourroit y aporter. Le Sieur d'Opdam n'y vouloit entendre que sous de certaines conditions qui lui paroissoient très-importantes. I. Que s'il avoit le malheur de faillir en quelque chose, il ne pourroit être traduit devant des Iuges incompétans, ni devant des Commissaires particuliers ; mais seulement devant ses Iuges naturels & légitimes, suivant les loix, les priviléges, & les anciennes coutumes du Païs. II. Qu'au lieu du titre de Lieutenant Amiral, il auroit celui d'Amiral de Hollande & de Oüestfrise, dont néanmoins l'autorité & les droits demeureroient entre les mains de l'Etat. III. Que les Etats de Hollande obtiendroient de la Généralité, que lors qu'il commanderoit actuellement l'armée, il auroit le pouvoir, en cas de bataille, de conférer sur le champ les Charges des Capitaines & des Oficiers subalternes qui viendroient à manquer ; & que L. N. & G. P. l'autoriseroient à cet éfet, au moins à l'égard des vaisseaux de la Province de Hollande. IV. Qu'afin de donner plus d'éclat à sa Charge on en hausseroit les apointemens. V. Qu'il conserveroit les Charges dont il étoit déja pourvû. VI. Qu'en cas qu'il vint à mourir au service, L. N. P. suivant leur générosité ordinaire, auroient soin de sa Veuve & de sa Famille. La plupart des Membres des Etats consentirent à toutes ces propositions ; mais les autres s'oposérent, sur tout en ce qui regardoit la seconde & la troisiême. Ensuite on aprit que ne pouvant s'acorder sur ce sujet, il avoit été arrêté que ceux des Membres qui y faisoient quelques dificultés, tâcheroient d'avoir incessamment de nouveaux ordres de leurs † Principaux. Outre cela on fit solliciter de nouveau le Sieur d'Opdam par les Commissaires des afaires maritimes, qui lui représentérent de très-fortes raisons pour accepter la Charge, sans atendre les résolutions qu'on devoit prendre sur ses demandes ; & ils sûrent si bien le ménager, qu'il s'en raporta à eux. Ils conclurent unanimement qu'il devoit obéïr aux ordres des Etats, à quoi il donna enfin son consentement. Il fut alors résolu qu'on retourneroit aux voix, à l'égard des conditions qu'il avoit déja proposées, & tous les Membres des Etats furent priés d'y penser murement, pour lui acorder tout ce qui leur paroitroit possible. Peu de jours après il fut arrêté dans l'Assemblée de L. N. P. que quand Ruiter seroit de retour de l'expédition où il étoit alors, on le sonderoit, pour savoir s'il n'auroit point d'éloignement à être auprès de la personne du Lieutenant Amiral, & à son bord, afin de lui servir comme d'Adjoint, & de lui donner ses conseils selon l'expérience qu'il avoit aquise dans la marine, & sur tout dans la guerre. De plus on résolut qu'en cas de mort de Ruiter on tâcheroit de lui substituer le Cap. Corneille Adriansz. Kruik, afin que le Lieutenant Amiral ne fût point en danger de demeurer dépourvû de secours & de conseil. Je n'ai point sû le détail de ce qui se passa sur ce sujet ; cependant on vit dans la suite que ces projets n'eurent point d'éfet. La Charge de Lieutenant Amiral dont le Sieur d'Opdam fut revêtu, ne regardoit que la Province de Hollande & de Oüestfrise ; mais les Etats G. lui donnérent aussi le commandement de toutes les forces maritimes des autres Provinces, par provision seulement, pour l'Année 1653. On espéroit que par ce moien les Vice-amiraux qui se portoient envie, & étoient sans cesse aux prises entre eux, se réüniroient, & s'aquiteroient mieux de leur devoir sous un Chef si considérable. On lui donna donc ordre d'aller à l'armée navale, lors qu'elle arriva de Norvègue au Texel, & de demeurer en mer : mais l'orage dont on a vû ci-dessus la déscription, & les desordres qui s'ensuivirent, ne le permirent pas. A-peu-près au même tems le Pensionnaire de Wit fit savoir à l'Assemblée des Etats de Hollande ce que les Députés de Zélande avoient plusieurs fois mis sur le tapis à la Généralité, touchant le rang entre les Vice-amiraux de Wit & Evertsz. pour faire décider lequel des deux devoit précéder dans le commandement. Il fut conclu par L. N. P. qu'on ne se relâcheroit pas davantage, & qu'on n'acorderoit pas plus aux Députés de Zélande, que ce qui étoit contenu dans

1653. pour les Sieurs van de Lek & Beverwaart.

Mais la Charge est presentée au Sieur d'Opdam.

† 23. *Juillet.*

* 30. *Juillet.*

Conditions qu'il tâche d'obtenir.

11. *Septemb.*

A quoi s'oposent quelques uns des Membres des Etats de Hollande, 19 *Septemb.*

22 *Septemb.*

* Les Conseils des villes nommés le Vroedtschap, qui donnent leurs instructions aux Deputés qu'ils envoient aux Etats.

Il consent à accepter la Charge de L. Amiral.

22 *Septemb.*

27. *Septemb.*

Résolution des Etats de Hollande pour sonder Ruiter s'il voudroit demeurer au bord du L. Amiral, afin de lui donner ses conseils.

l'acom-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1653. l'acomodement qui avoit été fait sur ce point le 20. d'Octobre précédent. Cet acomodement conclu par L. H. P. sur la proposition faite par les Etats de Hollande, portoit, que dans la prochaine expédition les Vice-amiraux de Wit & Evertsz. étant en mer avec le Lieutenant Amiral de Hollande, Evertsz. auroit le premier rang après le Lieutenant Amiral, opinant après lui dans le Conseil de guerre, & dans toutes les autres afaires; & que de Wit ne donneroit sa voix qu'après Evertsz.: mais qu'en cas de mort, de maladie, d'absence, ou d'autre empêchement survenu au Lieutenant Amiral, le Vice-amiral de Wit commanderoit en chef l'armée navale de l'Etat par provision, jusqu'à nouvel ordre de L. H. P. Les Députés de Zélande n'avoient pas voulu consentir à cet expédient, mais il avoit été aprouvé par ceux d'Utrecht, de Frise, & d'Overissel, selon les ordres de leurs Principaux. Au reste en ce tems-là les Etats de Hollande considérant que dans les combats de mer les Oficiers Généraux rendent des services très-considérables & très-avantageux, arrêtérent qu'à l'avenir chaque Collége de l'Amirauté de leur Province auroit un Vice-amiral & un Contre-amiral, ainsi qu'on avoit acoutumé de le pratiquer au Collége de la Meuse. En cette ocasion Ruiter ne fut pas oublié. On entendoit parler trop hautement par tout à son avantage, comme le têmoignent des vers qu'on imprima alors, & qui s'adressoient à lui, à-peu-près en ce sens.

Résolution des Etats G. sur le sujet du rang entre les Vice-Amiraux de Wit & Jean Evertsz. 20. *Octob.*

Les Etats de Hollande prennent la résolution d'établir trois Vice-amiraux & 3. Contre-amiraux dans leur Province. 8. *Novemb.*

Toi de qui la valeur par plus d'une victoire
Des Lions Zélandois a rehaussé la gloire,
Magnanime Ruiter, qui du bruit de tes faits...

Ruiter est élû Vice-amiral de Hollande sous le Collége de l'Amirauté d'Amsterdam. 11. *Novemb.*

Il fut donc fait Vice-amiral de Hollande, sous le Collége de l'Amirauté d'Amsterdam, en son absence, & au même jour que pendant la derniére tempête il luttoit contre la mort, qu'il évita enfin en rentrant au Texel, d'où il se rendit le 21. de Novembre à la Haie. Là aiant fait son raport, dans l'Assemblée des Etats de Hollande touchant la derniére expédition,& de ce qui s'y étoit passé de considérable, L. N. & G. P. le, remerciérent de la continuation de ses services, & on lui donna connoissance de sa promotion à la Dignité de Vice-amiral. Il demanda congé d'aller faire un tour en Zélande pour savoir de ses amis s'ils lui conseilleroient de l'accepter, avec promesse de revenir promtement à la Haie faire sa déclaration sur ce sujet. Après y avoir murement pensé,il crut avoir de puissantes raisons de refuser cet emploi, & le 2. de Décembre il écrivit de Flessingue aux Etats de Hollande la disposition où il étoit à cet égard, les priant de l'excuser de ce qu'il n'ozoit se charger d'un fardeau qui étoit trop pesant pour lui. Tant de fatigues qu'il avoit essuiées dès sa plus tendre jeunesse, tant de périls où il s'étoit vû exposé dans les combats, ou par les éforts des tempêtes, lui faisoient naître le desir de mener une vie moins agitée & plus tranquille. L'ambition n'avoit point de prise sur son ame. L'idée de cette nouvelle Dignité, qui lui étoit oferte, ne le chatoüilloit point. C'étoit en vain qu'elle se présentoit à lui comme un degré pour monter à une plus haute, & pour aquérir, à l'exemple du feu Lieutenant Amiral Tromp, une réputation immortelle, avec des richesses considérables pour sa Famille; il n'en étoit pas ébranlé. Quoi qu'il ne le cédât en valeur à aucun des plus fameux guerriers qui aient jamais été, il ne respiroit point la guerre; & d'ailleurs il savoit se contenter du nécessaire dans sa maison. Mais moins il avoit d'empressement pour parvenir aux Honneurs, & plus il y étoit apellé. Les Etats qui connoissoient son prix, & quels services il étoit capable de rendre au Public, n'en demeurérent pas là: ils lui écrivirent la Lettre que voici.

Il arrive à la Haie & y fait le récit de ce qui s'est passé dans la derniére expédition.

On lui fait des remercimens, & on lui déclare qu'il est élû Vice-amiral.

Il obtient du tems pour prendre conseil.

Il tâche de n'accepter point cet emploi.

Généreux, Discret, &c. & Bon Ami.

Lettre des Etats de Hollande écrite à Ruiter sur ce sujet.

Nous avons reçu la Lettre que vous nous avés adressée, en datte du 2. de ce Mois. Comme nous avons toûjours fait paroître par nos actions qu'il faut reconnoître & honorer la vertu dans tous les sujets où elle se trouve, sans distinction de personnes, Nous avons jugé à propos de vous têmoigner combien nous sommes satisfaits de votre conduite, de votre courage, & des services que vous avés rendus à l'Etat; & de vous dire, que reconnoissant les belles qualités dont il a plu à Dieu de vous pourvoir, qui ne doivent pas demeurer ensevelies, Nous y avons eu tant d'égard, que pendant votre absence, & lors que vous étiés à la derniére expédition, nous avons cru devoir vous confier l'emploi de Vice-amiral de notre Province, sous le Collége de l'Amirauté d'Amsterdam. Au reste Nous atribuons à votre modestie les excuses qui sont contenuës dans votre Lettre, pour vous dispenser d'accepter cette Charge.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Mais nous espérons qu'enfin vous vous laisserés persuader, & que vous ne pourrés refuser à votre Patrie les services que vous étes capable de lui rendre, & qu'elle a droit d'éxiger de vous. Nous vous prions donc afectueusement de venir ici pour nous déclarer vos raisons, & vos sujets de mécontentement, si vous en avés; nous assurant qu'il y aura lieu de vous donner telle satisfaction sur toutes les difficultés, ou sur les griefs que vous pouvés avoir, qu'on les fera entiérement cesser, & que nous aurons le contentement de vous voir bien-tôt dans l'exercice de la Charge dont il s'agit. Sur quoi Nous prions Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde. A la Haie le 9. de Décembre 1653. 1653.

Par Ordonnance des Etats.

HERBERT van BEAUMONT.

Lors que Ruiter eut reçu cette dépêche il vint à la Haie, & représenta aux Etats de Hollande quelques sujets de mécontentement qu'il avoit. Mais le Pensionnaire de Wit, l'un des plus éloquens hommes de ce siécle, & des plus persuasifs, étant entré en conférence avec lui, sût lui aporter des raisons si solides, & lever si bien toutes ses difficultés, que malgré sa résolution il ne put persister en ses refus. On lui mit donc en main la Commission que voici, qui avoit été écrite & signée dès que sa promotion à cette Charge eut été arrêtée par les Etats.

Le Pensionnaire de Wit le satisfait sur tous ses griefs, & le porte à accepter la Charge de Vice-amiral.

Les Etats de Hollande & de Oüest-frise à tous ceux qui ces Présentes verront, Salut. Aiant été jugé expédient pour la direction des afaires de la marine, & sur tout pour les expéditions de guerre, qu'il soit établi un plus grand nombre de Chefs & d'Oficiers par les Colléges respectifs des Amirautés de notre Province: Savoir faisons qu'aiant bonne connoissance des qualités personnelles du Commandeur Michel Adriansz. de Ruiter, de sa fidelité, de sa vigilance, de son courage, & de sa conduite au fait de la guerre maritime, Nous l'avons établi & commis, & par ces Présentes l'établissons & commettons pour notre Vice-amiral de Hollande & de Oüest-frise, sous le Collége de l'Amirauté résident dans la ville d'Amsterdam. Et en conséquence nous lui donnons plein pouvoir, autorité, & ordre spécial, de tenir à l'avenir le susdit rang de Vice-amiral, d'en exercer la Charge, d'en faire les fonctions, en emploiant tous les moiens praticables pour poursuivre les ennemis de cet Etat & les nôtres, les pousser à bout, & tâcher de les détruire; en s'apliquant avec ardeur à tenir libres la mer, les riviéres, & les eaux internes de ces Provinces, afin qu'on y puisse naviger en sureté; en se tenant en garde contre toutes invasions que les ennemis pourroient faire à son préjudice & à sa ruine; & en faisant tant en général qu'en particulier tout ce qu'un bon & fidèle Vice-amiral est obligé de faire pour la défence & pour l'avantage du Païs. Pour cet éfet il sera tenu de prêter entre nos mains le serment acoutumé, lequel étant fait, Nous requerons tous Rois, Princes, Seigneurs; leurs Amiraux, Gouverneurs, & Oficiers; tous Magistrats des Républiques, Villes, & autres nos Amis & Alliés, ou de cet Etat, de prêter aide, assistance & faveur au-dit Ruiter, en ce qui regarde sa présente Charge & Commission. Ordonnant à tous Oficiers, Commandans, & autres gens de guerre par terre & par mer, étant sous notre obéissance, de reconnoitre le-dit Ruiter pour notre Vice-amiral, & de lui rendre en cette qualité la déférence & le respect qui lui sont dûs, sur les peines qui y apartiennent. Donné à la Haie, sous notre grand seau ci-ataché le 11. de Novembre, l'An 1653.

Commission donnée à Ruiter par les Etats de Hollande pour exercer la Charge de Vice-amiral.

J. KATS. vt.

Par Ordonnance des Etats.

Avec un seau pendant de cire rouge.

HERBERT VAN BEAUMONT.

Au desir de cette Commission Ruiter prêta le serment de Vice-amiral le 2. de Mars de l'Année suivante, en l'Assemblée des Etats de Hollande. Le même jour de la promotion de Ruiter on avoit encore fait celle de plusieurs autres Oficiers. Le Contre-amiral Florisz. avoit été élu Vice-amiral sous le Collége de l'Amirauté du Quartier du Nord; le Capitaine Jean Aartsz. Verhaaf, Contre-amiral sous le Collége de Rotterdam; le Commandeur Corneille Tromp, fils ainé du feu Lieutenant Amiral Tromp, avoit été fait Contre-amiral sous le Collége d'Amsterdam; & le Commandeur Jaques de Boer, Contre-amiral sous le Collége du Quartier du Nord.

Pierre Florisz. est fait Vice-amiral. J. Aartsz. Verhaaf Corneille Tromp, & Jaques Cornelisz. de

 Le

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Le jeune Tromp fut élevé à cet emploi non-seulement à cause des services de son feu Pére, mais en considération de son propre mérite, qui avoit éclaté en diverses ocasions, & même depuis peu dans un combat livré devant Livourne, * où il avoit donné d'illustres preuves de sa valeur. Mais on fit passer le Vice-amiral de Wit sous le Collége de Rotterdam, afin de lui conserver la préséance sur les deux autres Vice-amiraux, le Sieur d'Opdam l'aiant sur tous les trois en qualité de Lieutenant Amiral. Après cela Ruiter prit son congé du Conseil de l'Amirauté de Middelbourg, l'aiant auparavant informé de l'acceptation qu'il avoit faite de la Charge de Vice-amiral de Hollande. Il protesta aussi qu'il ne mettroit jamais en oubli l'honneur qu'il avoit reçu dans la Province de Zélande, à laquelle il ne manqueroit pas de donner des marques de sa reconnoissance, tant en ce qui regarderoit le public que chaque particulier, toutes les fois que l'ocasion s'en présenteroit. Le Conseil le remercia, & lui recommanda les Habitans de Zélande ses compatriotes, lors qu'ils se trouveroient avoir besoin de son secours. Ensuite il alla demeurer à Amsterdam, où il vêcut depuis avec sa famille, tout le tems qu'il ne passa pas sur mer.

1654. Boer sont faits Contre-amiraux. *Du Régitre des Résolutions des E. G. prises le 8. & le 11. de Nov.* * *Voi Aitzéma* XXXIII. 797. Le V. Amir. Ruiter prend son congé du Conseil de l'Amirauté de Zélande. 11. *Mars* 1654. Et est remercie par le Conseil. Il va demeurer à Amsterdam.

L'Année 1654. dans laquelle nous entrons, aporta beaucoup de changement aux afaires, dequoi il est à propos de parler ici. Les Etats de Hollande soutenant presque seuls tout le faix de la guerre, † aussi-bien que les assauts des Anglois; & remarquant que les troubles domestiques croissoient de jour en jour, * & qu'on avoit formé le dessein de leur donner malgré eux un Capitaine Général, ou peut-être même un Gouverneur, † ne trouvérent point de meilleur moien de se garantir des maux dont ils étoient menacés, que celui de faire une bonne paix. Il y avoit déja quelques mois, qu'ils travailloient en secret à y fraïer le chemin. Ensuite ils entrérent ouvertement en négociation avec le Parlement d'Angleterre, ou avec le Général Cromwel, non sans beaucoup d'opositions de la part de ceux qui étoient dans les sentimens dont nous venons de parler; * & ils s'avancérent jusqu'à envoier de nouveaux Députés à Londres. Pendant cette négociation Cromwel, par le crédit & par les intrigues de ses créatures, s'étoit emparé de toute l'autorité, sous le titre de Protecteur des trois nations, d'Angleterre, d'Ecosse, & * d'Irlande. Il porta même son autorité plus haut que jamais aucun Roi n'avoit pu faire; & il voulut tâcher de s'y maintenir par l'alliance des Hollandois: c'est ce qui facilita la paix qui fut concluë entre les deux Etats, & signée le 15. d'Avril à Westmunster. Le Traité contenoit trente trois † articles, & tendoit à rétablir l'ancienne amitié & alliance entre les deux Nations, sans faire aucune mention de la pêche du harang. Touchant la maniére de saluer en mettant pavillon bas, il étoit dit seulement. *Que les vaisseaux Hollandois rencontrant dans la mer Britannique des navires de guerre de la République d'Angleterre, ameneroient le plus haut de leurs pavillons & le petit hunier, de la même façon qu'on avoit coutume de le pratiquer de tout tems, & pendant quelques-unes des Régences précédentes*: de sorte qu'il ne fut fait aucun changement en ce point. Mais avant que d'en pouvoir venir à la conclusion de ce Traité, † Cromwel avoit longtems insisté sur l'article de l'exclusion du jeune Prince d'Orange de toutes les Charges & Dignités de la République. Ce Prince lui étoit suspect, comme étant un rejetton de la Maison de Stuart. On avoit oposé plusieurs raisons à cette demande, & on l'avoit rejettée; mais comme c'étoit là tout le nœud de l'afaire, on y trouva enfin un tempérament. On arrêta que quiconque seroit élu par L. H. P. pour Capitaine Général & pour Amiral des forces des P. V. ou par les Etats de chaque Province pour leur Gouverneur particulier, seroit obligé de promettre par serment d'entretenir le Traité en tous ses points, & de contribuer de tout son pouvoir à le faire entretenir. Ces conditions ne satisfaisoient pas encore le Protecteur, qui fit connoître avant que de signer le Traité, & après qu'il l'eut signé, que la paix ne seroit point afermie, que les Etats de Hollande ne se fussent engagés par un Acte * dans les formes, d'exécuter à leur égard & en leur particulier l'article de l'exclusion. Les Sieurs de Beverning & de Nieupoort, Ambassadeurs de Hollande, promirent seulement qu'ils en écriroient aux Etats de la Province, & qu'ils raporteroient avec la ratification du Traité de paix la Résolution qui auroit été prise sur ce sujet. Ils en écrivirent donc aux Etats de Hollande, & priérent en même tems L. N. & G. P. de vouloir leur envoier promtement une réponce positive, parce que *de là dépendoit uniquement la paix ou la guerre.* Sur cet avis les Etats, après une mûre délibération, & pour afermir la paix, decrétérent le 4. de Mai, *Qu'ils ne pourroient jamais faire élection du Prince d'Orange, ni d'aucun autre issu de sa ligne, pour Gouver-*

neur

* *Voi Aitzema* XXXIII. 814. † *Aitzéma* XXXIII 818 819. 825. 826 827. 829. 830 836. * *Aitzéma* XXXIII. 826. 836. XXXII. 746. Négociation de paix. † *Voi Aitzema* XXXIII. 805. 818. 814 Cromwel est établi Protecteur d'Angleterre d'Ecosse & d'Irlande. * 26 *Decemb.* 1653. *Voi Aitzema* XXXIII. 861. La paix est concluë. † *Voi Aitzéma* XXXIV. 918. * *Aitzéma* XXXIII. 861. *Voi la Déduction des Etats de Hollande dans Aitzéma.* XXXIV. 944. 945. 946. Cromwel demande que les Etats de Hollande s'engagent par écrit à exclure le Prince d'Orange. † *Voi Aitzéma* XXXIV. 946. Avis des Ambassadeurs de Hollande aux Etats de la Province. Résolution des Etats pour l'exclusion du Prince. *Voi Aitzéma* XXXIV. 931. 926. XXXV. 1153.

1654.

neur ou Amiral de leur Province ; ni permettre, au moins en ce qui concernoit la voix de leur Province, qu'il fût jamais fait Capitaine Général des armées de la Généralité. Cette Résolution aiant été mise par écrit, signée & scellée, fut envoiée aux Ambassadeurs, pour s'en servir à procurer l'éxécution & l'acomplissement du Traité de paix, avec ordre néanmoins de la tenir secréte jusques-à-ce qu'ils eussent emploié tous les moiens imaginables pour porter le Protecteur à se désister de sa demande. Mais il demeura inébranlable : car on n'avoit pas manqué de lui donner avis de la Résolution qu'on avoit prise, dont le secret avoit été éventé par ceux-là mêmes qui en étoient les principaux auteurs, & auxquels, par conséquent, elle étoit extrémement agréable. Ainsi après avoir résisté autant qu'il fut possible, pour faire relâcher Cromwel sur ce point, l'Ecrit lui fut enfin délivré dans le mois de Juin en conséquence d'un nouvel ordre des Etats. Cette exclusion, à laquelle cinq villes s'étoient oposées, * & qu'on tint d'abord secréte, fut desaprouvée par les autres Provinces, † lors qu'elle vint à leur connoissance. Celle de Hollande leur fit une ample replique sur ce sujet, ** soutenant qu'en vertu de son droit de Souveraineté, elle étoit fondée à faire & à envoier tel decret d'exclusion qu'elle jugeroit à propos, sans donner ateinte en aucune maniére à l'alliance & union des Sept Provinces. Cependant peu après que le Traité de paix eut été conclu, il fut ratifié premiérement par les Etats Généraux, & ensuite par le Protecteur Cromwel, & publié le 6. de Mai à Londres, & le 8. à la Haie. A cette publication on donna à Londres, & dans les autres villes d'Angleterre, toutes sortes de marques de joie. Il n'en parut pas moins dans les villes, les villages, & tout le païs de la Hollande, où l'on emploia le 27. de Mai en réjouïssances publiques, † qui éclatérent encore plus à Amsterdam qu'ailleurs, par la décharge de l'artillerie, le carillon des cloches, les feux de joie, qui se font avec une infinité de tonneaux poissés ; & par une grande quantité de feux d'artifices qu'on fit jetter. Ensuite on consacra un jour de priéres extraordinaires pour rendre des actions de graces à Dieu, & lui demander avec l'afermissement de l'union & de la paix les hûreuses suites qu'elles doivent naturellement produire. Voilà, qu'elle fut l'issuë de cette sanglante guerre qui fit périr tant de gens des deux partis ; qui ruïna tant de bons habitans ; qui priva les femmes de leurs maris, les enfans de leurs péres, les péres de leurs enfans ; & qui remplit les deux peuples de désolation & de deüil.

Leur Réponce aux Ambassadeurs.

Aitzéma. XXXIV. 931. 932. 946. 947.

L'acte d'exclusion est délivré.

* *Aitzéma.* XXXIV. 933.

† *Aitzéma.* 927. 929. 930 931. 932. 937 942. 980. 981 983. 984. 985 988. 989. 990 992. 996.

** *Deduction, &c. Voi Aitzéma* XXXIV. 943. 1027. *& les Résolutions des Etats de Hollande imprimées en* 1672. p. 32-36.

† *Voi Aitzéma.* XXXIV. 917. 927. 930.

* *Mécredi* 3. *de Juin.*

Peu de tems après la publication de la paix, Ruiter qui venoit d'être élevé à la Dignité de Vice-amiral, fut envoié par le Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam avec cinq navires de guerre dans la mer Méditerranée, pour escorter quelques vais. mar. qui faisoient route de ce côté-là, & ramener ceux dont on atendoit le retour. Il montoit alors le *'t Huis te Swieten*, & à la mi-Juin * il fit voiles du Texel avec quatorze vaisseaux destinés pour le Détroit. Les Capitaines qui l'acompagnérent en ce voiage furent Pierre van Braakel, Jean Gédeonsz. Verburg, Jean Egbertsz. Ooms, & Lambert Pietersz. Avant que de partir il reçut du Conseil de l'Amirauté ses ordres par un Ecrit où L. N. P. lui marquoient leurs intentions, & ce qu'il avoit à éxécuter, ou à faire éxécuter aux Capitaines qui étoient sous son commandement ; jusques où ils devoient escorter les vaisseaux marchands, & en quels ports ils devoient toucher en allant & au retour. Cette instruction portoit aussi la maniére dont il en devoit uzer s'il rencontroit en mer quelque flote Roiale, lui ordonnant d'amener le pavillon, de saluer de trois coups de chaque vaisseau, & de continuer toûjours à faire route ; à moins que les vaisseaux étrangers, étant beaucoup supérieurs en nombre, ne voulussent prendre connoissance des circonstances de son voiage, & des cargaisons des vaisseaux. En ce cas le Vice-amiral devoit recevoir à son bord celui qui lui seroit envoié par l'Amiral Roïal, & lui déclarer en quoi consisteroient les cargaisons, & pour quels lieux elles seroient destinées, en lui demandant de son côté une pareille instruction touchant l'état & la route des navires Roïaux, & ensuite le renvoiant avec les civilités acoutumées. Que si l'Amiral Roïal ne vouloit pas s'en tenir là, on permettroit seulement qu'il envoiât dans sa chaloupe deux ou trois Oficiers, & autant d'autres gens, aux vaif. mar. qui pendant ce tems-là mettroient en panne, aussi-bien que les navires de guerre. Ces Oficiers faisant les mêmes demandes aux Maîtres des vaisseaux ceux-ci seroient obligés d'y répondre ; mais non pas de les laisser descendre à fond de cale, ni faire aucune visite ou éxamen de Lettres, papiers, & mémoires ; & bien moins de quitter eux-mêmes leur bord, ou d'en laisser sortir personne. Que si l'on prétendoit absolument éxiger toutes ces choses, alors le Vice-amiral & les Capitaines seroient tenus de s'y oposer ; & si l'on en venoit à la violen-

Le Vice-amiral Ruiter est envoié avec 5. navires de guerre dans la Mediterranée.

* 17 *Juin.*

Instructions qui lui sont données.

Ordre pour suivre en cas de rencontre de quelque flote roïale.

De ne soufrir aucune visite de vaisseaux.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1654. 10 *Août.*

Résolution des Etats G. portant défences à tous Capitaines de permettre aucune visite des navires de guerre.

Avec ordre de se défendre contre tous ceux qui voudroient les y contraindre.

violence, de la repousser par la même voie, se prêtant mutuellement secours comme contre des ennemis déclarés. Il fut encore depuis arrêté par les Etats Généraux à l'ocasion d'un navire de guerre Anglois, qui avoit voulu en visiter un Hollandois proche des Dunes, avec les vais. mar. qui étoient sous son escorte, *Qu'on déclareroit & ordonneroit de nouveau aux Capitaines, & à tous autres Oficiers de la marine, qu'ils n'eussent à reconnoître sur mer aucune domination étrangére, beaucoup moins encore à obéïr à personne, à laisser faire aucune visite de leurs vaisseaux, à livrer aucune partie des équipages, ou à laisser enlever aucune autre chose; sur peine à ceux qui contreviendroient à cet ordre d'être punis comme réfractaires, selon l'éxigence du cas. Qu'en outre s'il se trouvoit des Etrangers qui voulussent réduire les Capitaines, Oficiers, ou Croiseurs, à soufrir de telles violences, après avoir emploié toutes les voies de douceur & d'honnêteté pour les en détourner, on se joindroit pour faire une vigoureuse résistance, & se défendre par toutes sortes de moiens. Bien entendu que les Capitaines rencontrant des navires de guerre de la Régence d'Angleterre, commenceroient à saluer en amenant le pavillon du grand mât & le petit hunier, au desir du troisiéme article du Traité. Que d'ailleurs ils auroient à en uzer selon ce qui avoit été toûjours auparavant pratiqué en pareil cas. Qu'en ce qui concernoit la visite des vais. mar. on écriroit aux Ambassadeurs des P.V. qui étoient en Angleterre, que sans perdre aucun tems ils tâchassent de convenir avec la Régence sur ce point capital, qui avoit demeuré indécis par le Traité de paix; & d'y donner tout le meilleur ordre qu'il seroit possible, sans causer de part ni d'autre aucune altération ou préjudice au commerce, & se conformant à cet égard aux Articles de paix arrêtés entre les Rois de* France *ou d'Espagne, & les P. Unies.* La copie de cette Résolution fut aussi-tôt envoiée par le Conseil de marine d'Amsterdam au Vice-amiral Ruiter, pour lui servir d'instruction: mais il ne se trouva personne sur sa route, qui eût envie de le visiter, ni ceux qu'il escortoit. Lorsqu'il fut sorti du Canal il joignit le Contre-amiral Tromp, & les Capitaines van der Hulst, Verveen, & Huiskens, qui avoient fait voiles du Texel deux jours avant lui avec six vais. mar. destinés pour l'Espagne. Mais il se sépara de Tromp à la hauteur d'Ayamonte sur la côte de Condat, & entra dans le Détroit afin d'escorter quelques bâtimens destinés pour Alicante, Yviça, Génes, & Livourne. De Livourne il envoia à Venise les Capitaitanes Verburg & Ooms avec six vais. mar. Après leur depart il demeura plus d'un mois devant Livourne, à la priére des Marchands Hollandois, pour y atendre quelques bâtimens qui devoient retourner en Hollande. Là il prit soin de faire charger du canon sauvé d'un navire, qui avoit péri au combat de devant Livourne. Il prit ensuite sa route vers Minorque, où il fit enterrer * le corps du Capitaine Lambert Pietersz. qui étoit mort tout proche de cette isle. † De là il fit voiles à Alicante, d'Alicante à Cartagéne, & ensuite à Malaga, où aiant moüillé pour y faire aiguade, Don Diégue Ferdinand de Cordouë, Gouverneur de la ville passa à son bord avec quelques Gentilhommes, & lui fit beaucoup d'honnêtetés & d'amitiés, le priant de le venir voir en sa maison, ce qu'il lui promit. Etant descendu à terre acompagné du Capitaine van Braakel, il entra dans la ville, où il fut reçu avec plusieurs salves de canon & de mousqueterie, passant au travers de la milice, rangée en haie sous les armes. En ce même tems-là il fut informé qu'il y avoit à Cadix deux navires de guerre de Zélande, sous le commandement des Cap. François Mangelaar, & Jean Vinkaart ou de Waterdrinker, qui devoient s'en retourner avec les vais. mar. lors que ceux-ci auroient leur charge; & que le Cap. Lyn Pik de Zélande, avoit ordre de son côté d'escorter ceux qui avoient chargé des vins de Malaga. Sur cet avis il ordonna au Cap. van Braakel, & à la frégate *Zutphen*, auparavant commandée par le feu Cap. Lambert Pietersz. & alors par Girard Dromont son Lieutenant, d'escorter avec le Cap. Pik la flote de Malaga. Pour lui il prit le parti d'aller à Cadix, se joindre aux deux navires de guerre qui y étoient, afin que les deux flotes marchandes fussent pourvûës d'un égal convoi. Il mit donc à la mer le 29. de Septembre, laissant ordre à van Braakel & à Dromont de croiser sept ou huit jours au milieu du Détroit, & ensuite de s'en aller à Malaga pour veiller à la sureté des vaisseaux qui y étoient. Après cela il continua sa route, & moüilla au commencement d'Octobre dans la baie de Cadix. Là le Consul des P. V. & les principaux Marchands se rendant aussi-tôt à son bord, lui firent voir plusieurs Lettres écrites de Salé, qui marquoient avec quelle dureté le Sant de cette ville-là traitoit les Hollandois, parce que le Con-

Ruiter entre dans le Détroit.

Il atend à Livourne quelques vaisseaux.

* 7 *Septemb.*

† 3 *Septemb.*

Il est très bien reçu à Malaga.

Il détache deux vaisseaux pour aller escorter ceux qui devoient partir de Malaga.

Il arrive devant Cadix. Nouvelles de Salé.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Contre-Amiral Tromp avoit pris proche de Mamora une flute nommée *le Levrier*, qu'on disoit être de Salé. Le Sant piqué de cette insulte, avoit fait aussi-tôt arrêter trois bâtimens d'Amsterdam, qui étoient là avec leur charge; & retenir prisonniers les Maitres & les équipages, les menaçant de les faire esclaves, si la flute qui avoit été prise n'étoit relâchée avec toutes les marchandises. Les Maîtres qui étoient en prison représentoient leur misére de la maniére du monde la plus touchante, supliant très-humblement le Vice-amiral Ruiter de s'y transporter, dans l'atente que la connoissance particuliére qu'il avoit euë autrefois à Salé avec le Sant, & avec les principaux Oficiers, & le commerce qu'il y avoit fait, pourroient beaucoup contribuer à leur liberté. Sur cette Requête Ruiter aiant tenu conseil avec les Capitaines, le Consul, & les Marchands, ils furent tous d'avis qu'il se transportât promtement à Salé, d'autant plus que les vaiss. mar. qui étoient à Cadix ne pouvoient être prêts pour leur retour que dans quatre ou cinq semaines. Ruiter aprouva les raisons qu'ils alléguérent, & crut qu'il seroit bon de prévenir une rupture entiére entre les Etats des P. V. & Salé; & d'éteindre le feu de bonne heure, avant qu'il pût causer quelque grand embrasement. Outre cela il avoit encore un motif particulier d'entreprendre ce voiage. C'étoit que L. H. P. dans une certaine Instruction, datée le 9. de Juin, & envoiée au Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam, avoient jugé à propos que les navires de guerre qui se trouveroient sur la côte d'Espagne, allassent aborder à la rade de Salé, & s'y présenter lorsqu'ils en trouveroient l'ocasion. Ainsi il mit à la voile le 6. d'Octobre avec les Capitaine Manelaar & Vinkaart, & moüilla le 10. à la rade de cette ville-là. Le lendemain il reçut une Lettre de David de Vries, Consul des P. V. portant que le Sant aiant été informé que le Contre-amiral Tromp avoit pris un bâtiment de Salé, l'avoit envoié querir pour lui en témoigner son ressentiment, prétendant que c'étoit le Consul qui devoit le dédommager de la perte du vaisseau, & de toute sa charge, parce qu'en cette qualité il représentoit les Etats des P. V. & que par conséquent il étoit responsable du fait de leurs navires de guerre. Il étoit ajoûté dans cette Lettre, que le Consul avoit doucement oposé ses raisons à cette prétention des Turcs, ofrant d'écrire au Sieur Tromp, pour le prier de venir à la rade, & de donner éclaircissement sur ce qui s'étoit passé, & pourquoi il avoit enlevé & mené à Cadix ce bâtiment Turc; & cependant de ne permettre point qu'il fût touché à la charge des vaisseaux arrêtés. Que le Sant avoit consenti à cet expédient. Qu'ensuite le Contre-amiral Tromp étant venu à sa priére, avec le Capitaine Huiskens, devant Salé, avoit écrit au Sant pour lui rendre raison de son action, savoir. *Qu'encore qu'il eût fait pavillon blanc, le vaisseau qu'il avoit pris n'avoit voulu mettre aucune chaloupe à la mer, ni envoier à son bord; & qu'il avoit cru que c'etoit un Algérien, d'autant plus que l'equipage s'étoit sauvé à terre, avec tout ce qu'ils avoient pu emporter de caisses & de boetes. Que si le Prince de Salé se trouvoit ofensé de ce procedé, il pouvoit s'en plaindre à L. H. P. les Etats Généraux, qui étoient acoutumés de rendre justice à ceux qui avoient recours a eux. Que d'ailleurs il déclaroit que L. H. P. ne lui avoient donné aucun ordre d'inquiéter ou d'ataquer ses Sujets.* Que le Sant pour réponce avoit déclaré, *qu'il n'etoit nullement satisfait des raisons contenuës en cette Lettre, & qu'il prenoit l'action du Contre-amiral Tromp pour une éxécution des ordres qu'il devoit avoir reçus de ses Maitres. Qu'autrement il n'auroit jamais entrepris d'enlever un bâtiment de Salé; & que s'il étoit véritable qu'il s'en fût saisi sans ordre, il n'avoit pas besoin d'une permission de L. H. P. pour le restituer.* La Lettre du Consul à Ruiter portoit encore, que lors que cette réponce du Sant fut faite, la mer se trouva tellement agitée, que l'on n'avoit pu faire partir aucune barque pour l'envoier au Sieur Tromp, lequel ne pouvant ou ne voulant pas atendre, avoit sans rien terminer remis à la voile pour Cadix. Que trois ou quatre jours après son depart le Sant avoit fait mettre en prison le Maître du *Tigre*, avec tout l'équipage; mais qu'il avoit donné permission de partir aux deux autres bâtimens d'Amsterdam qui étoient là en charge. Le même jour que Ruiter reçut cette instruction il écrivit au Sant, ou Souverain de Salé, Sid Abdala Ben Sid Mahumad Ben Bukar, en ces termes. *Qu'en arrivant à Cadix il avoit apris avec beaucoup de chagrin le mécontentement qui avoit été donne à la Régence de Salé, par la prise de la fiute* le Liévre; *ce qui avoit eté cause de la détention par représailles du Maitre Simon Walichsz. avec son vaisseau & l'équipage. Que par cette consideration il s'étoit cru obligé d'avancer son voiage, pour assurer Son Excellence que L. H. P. les Etats G. ses Maitres, n'avoient*

1654.

Où deux bâtimens d'Amsterdam avoient été arrêtés, & les équipages retenus prisonniers.

Requête des Maitres qui étoient prisonniers.

Conseil tenu sur ce sujet.

Ruiter arrive devant Salé.

11. Octob.

Il reçoit une Lettre du Consul Hollandois portant avis de ce qui s'étoit passé au sujet du vaisseau Turc qu'on avoit pris.

Ce que Tromp ecrivit au Sant de Salé sur le sujet de cette prise.

Réponce du Sant.

(15. Juillet.)

Lettre de Ruiter au Souverain de Salé.

11. Octob.

1654. *rien plus à cœur que d'entretenir la paix avec lui ; & que s'il sembloit que la prise qui avoit été faite de ce bâtiment, peut-etre par un mal-entendu, fût une preuve du contraire, c'étoit contre l'intention de L. H. P. Qu'il avoit beaucoup de regret de ce que les ordres de L. H. P. l'empêchoient d'aller à terre, pour baiser les mains de Son Excellence, & lui souhaiter une longue vie, avec toute sorte de prospérité ; & pour lui dire de bouche des raisons dont sans doute Elle auroit été satisfaite, & qui auroient assurément contribué à entretenir entre les P. V. & Salé la paix & la bonne correspondance qui paroissoient ébranlées par cet accident. Que puis-qu'il ne lui étoit pas possible d'avoir cet honneur, ni de déduire lui-même ces raisons à Son Excellence, il la suplioit de permettre au Consul de Vries, & au Maître Simon Walichsz. de venir à son bord afin d'être plus pleinement instruit par eux des particularités de cette afaire, & d'en pouvoir ecrire puis après plus amplement à Son Excellence.* Le Prince de Salé parut fort satisfait à la lecture de cette Lettre, qui fut traduite en Espagnol, & pour laquelle il fit remercier d'une salve de sept coups de canon. Il permit aussi-tôt au Consul d'aller au bord du Vice-amiral, & fit préparer 30. moutons, 4. boeufs, & quelques autres rafraichissemens, pour les lui envoier par deux Députés, qui eurent charge de le complimenter sur sa venuë, & de l'entretenir des sujets de mécontentement qui avoient été donnés à la Régence. Mais la mer fut si haute pendant quelques jours, le roulis fut si grand, & les vagues si impétueuses, qu'il n'y eut point de barque qui ozât sortir. Cependant on ne laissa pas de porter encore à Ruiter, quoi qu'avec beaucoup de péril, une Lettre du Sant, par laquelle il lui déclaroit, qu'il retiendroit *le Tigre*, jusques-à-ce que le bâtiment que Tromp avoit pris, eût été relâché ; mais qu'il laisseroit aller & venir librement tous les autres vaisseaux Hollandois, parce qu'il avoit résolu d'entretenir la paix avec les Etats des P. V. Ruiter lui fit réponce par deux autres Lettres, dont le contenu revenoit à ceci. *Que ne pouvant plus demeurer à la rade que jusques au lendemain, & devant partir pour Cadix afin d'aller escorter les vaisseaux qui étoient prêts à faire voiles pour retourner en Hollande, il avoit intention d'étoufer auparavant toutes les semences de division, qui sembloient prendre racine. Que si le Sieur Tromp avoit fait quelque chose au préjudice de la paix ; ce qu'il nioit néanmoins, puis-que le vaisseau dont il s'agissoit avoit été pris pour un Algérien, & avoit par sa faute donné lieu à cette erreur ; la générosité & le discernement du Sant devoient l'empêcher de punir pour les coupables des gens qui étoient innocens, tels que le Maître & l'équipage du Tigre, sur tout avant que d'avoir donné connoissance aux Etats G. de la prise du bâtiment qui faisoit le sujet de ses plaintes. Que Son Excellence devoit être assurée que les Etats G. après avoir examiné cette afaire, n'en ordonneroient pas autrement que si c'étoit la Justice elle-même qui en décidât, ainsi qu'on pouvoit dire hardiment à leur loüange, que tout l'Univers en avoit fait experience dans les ocasions qui s'étoient presentées. Que par ces raisons il ozoit encore une fois le suplier de ne rien faire qui pût interrompre le cours du commerce, mais d'atendre les Lettres de L. H. P. sur ce sujet ; & qu'il lui plût de relâcher* le Tigre, *avec le Maître, & l'équipage de ce bâtiment sans frais & sans perte.* A quoi il ajoûtoit, *que le lendemain il atendroit ses Députés, pour s'entretenir plus amplement de cette afaire avec eux, & leur têmoigner en quelle considération il avoit l'alliance qui étoit entre les P. V. & Salé.* Mais ces Ecrits ne furent suivis d'aucune autre négociation, parce que les vagues devinrent si furieuses pendant les deux jours suivans, que personne ne voulut hazarder sa vie pour aller au bord de Ruiter, dont les vaisseaux se tourmentoient & rouloient si étrangement, qu'on avoit assés d'afaires à arrêter le canon & à maintenir les mâts. Enfin la mer s'enfla & les flots s'élevérent à un tel point, que les Capitaines Mangelaar & Vinkaart allérent à son bord lui déclarer que leurs vaisseaux avoient déja tant soufert du roulis & de l'agitation, qu'ils ne les trouvoient pas en état de résister plus longtems à cette tempête. Le sien n'étoit pas dans un moindre danger. Les lames & les coups de mer venoient du Nordoüest avec tant d'impétuosité, qu'on n'ozoit se hazarder à atendre la fin de l'orage si près de ces dangereuses côtes, où en cas de naufrage on avoit encore à craindre de tomber entre les mains des Mores & des Turcs, auxquels il n'y avoit pas lieu de se confier. Enfin le Capitaine Vinkaart aiant déja perdu une ancre & un demi-cable, il fut résolu de mettre à la voile, & de s'éloigner de la côte ; ce qui fut éxécuté fort à propos, puis qu'encore après on essuïa plusieurs journées de tourmente. A seize lieuës de Cadix on aperçut un bâtiment auquel on donna la chasse, & qui fut joint par le Capitaine Vinkaart. C'étoit une petite barque fabriquée

On refuse de relâcher *le Tigre.* 13. *Octobre.*

Autre Lettres de Ruiter au Souverain de Salé. 13. *Octobre.*

Ruiter fait voiles de Salé à Cadix.

quée dans les Païs-bas, auparavant montée par des Anglois, chargée de poisson sec de Terreneuve, qui avoit été prise près d'Avero sur les côtes de Portugal, par une barque Turque armée en course, portant quatre piéces de canon; mais l'équipage Anglois s'étoit jetté dans la chaloupe & sauvé à terre. Il y avoit dans le bâtiment dix Turcs ou Mores, commandés par un Turc nommé Casamareis. Lors qu'ils eurent été interrogés séparément l'un après l'autre, on trouva qu'ils étoient sortis de Salé, & qu'Ali Reis, Capitaine de la barque corsaire, les avoit mis sur sa prise pour l'emmener. Sur cet éclaircissement Ruiter relâcha aussi-tôt cette petite barque, & permit au Commandant Casamareis de s'en retourner à Salé. Il le chargea en même tems d'une Lettre pour le Sant, par laquelle il lui marquoit comment ces Turcs étant tombés entre ses mains il les renvoioit, afin de faire voir ses intentions à entretenir inviolablement la paix avec lui. Il le prioit aussi d'en uzer de la même maniére avec les Hollandois qu'il avoit arrêtés, lui rendant en même tems raison de l'accident qui l'avoit obligé de partir si promtement, sans atendre les Députés qu'il lui devoit envoier. Deux jours après il se trouva avec les autres Capitaines par le gros tems & pendant la brune devant le Guadalquivir, qui est l'ancien Bætis, proche de la ville de St. Lucar, sur des basses où l'ancre n'étoit moüillée qu'à sept brasses & demie, & où l'orage se renforçant ils furent en péril de naufrage. Ruiter avoit jetté deux ancres, & lors que l'orage vint à s'apaiser le cable d'affourche rompit en virant aussi-bien que l'orin, & l'ancre fut perduë. Le 22. d'Octobre il moüilla dans la baie de Cadix, où aiant apris que les vais. mar. ne seroient encore prêts de quinze jours, il résolut qu'aussi-tôt qu'il y en auroit quatre ou cinq de ceux d'Amsterdam en état de partir, il feroit voiles avec eux, & qu'il laisseroit les Capitaines Mangelaar & Vinkaart pour atendre avec les deux Zélandois, qui ne pouvoient être prêts que les derniers; afin qu'ils le suivissent tous ensemble. Ainsi il mit à la mer au commencement de Novembre avec onze vaisseaux, dont trois richement chargés faisoient route du Détroit à Amsterdam, le quatriéme alloit à Hambourg, & les sept autres, Hollandois & Zélandois, étoient chargés de sel pour Gallice, & s'étoient aussi mis sous son escorte. Comme la saison étoit déja fort avancée il essuia beaucoup de gros tems pendant ce voiage, mais sans aucune perte. Il ne fit aussi aucune rencontre particuliére que l'onziéme du Mois, qu'il trouva par la hauteur des 45. degrès, un navire François de Nantes, qui revenoit de Canada ou la Nouvelle France dans l'Amérique. Le Commandant lui fit savoir que l'équipage soufroit beaucoup faute de vivres & d'eau, la longueur du voiage aiant presque tout consumé; & que le vaisseau apartenoit à un homme de grand crédit, qui étoit fort avant dans la faveur du Cardinal Mazarin. Quoi que ce ne fût pas à Ruiter un sujet de le traiter favorablement, parce qu'on savoit que le Cardinal ne vouloit point de bien aux Hollandois, & qu'on étoit persuadé qu'il apuioit les insultes que les François faisoient tous les jours à leurs vais. mar. dans la Méditerranée, il ne crut pas néanmoins devoir s'en prendre à des gens qui en étoient innocens, ni leur refuser son secours dans leur extrême nécessité. Ainsi il les fit charitablement pourvoir des choses dont ils avoient besoin. Ensuite il arriva hûreusement à la fin du Mois avec les vaisseaux qu'il avoit escortés, & entra au Texel, d'où il se rendit au commencement de Décembre à Amsterdam auprès de sa Famille. Peu de tems après, c'est-à-dire au commencement du printems de l'Année 1655. les Bourgmaistres de la ville lui têmoignérent l'estime qu'ils avoient pour lui, en lui donnant des Lettres de grande Bourgeoisie, avec le seau & dans toutes les formes requises, dont voici le contenu.

1654. On joint & reprend une prise faite par les Turcs de Salé.

Laquelle est relâchée par Ruiter.

Ce qu'il écrit au Sant de Salé. 18. *Octobre.*

Il se trouve proche de St. Lucar en grand danger par l'éfort de l'orage.

Il arrive devant Cadix.

Il remet à la voile pour retourner en Hollande. 3. *Novemb.*

11. *Novemb.*

Preuves de son humeur bienfaisante envers un vaisseau François qui n'avoit plus de vivres.

Les Bourgmaistres & Régens de la ville d'Amsterdam ont acordé le droit de grande Bourgeoisie de cette ville au tres-noble & très-vaillant Michel de Ruiter, Vice-amiral de Hollande & de Oüest-frise sous le Collége de l'Amirauté de ce ressort, en considération de son mérite, & des services importans qu'il a rendus à cet Etat, & qu'on espére qu'il rendra encore à l'avenir. Ordonnant à chacun de le reconoître en cette qualité, & de le laisser joüir des franchises, priviléges, & immunités qui y sont atachées. Donné sous le seau de la-dite Ville le 2. de Mars, l'An 1655.

Ruiter est honoré du droit de grande Bourgeoisie d'Amsterdam.

Par Ordonnance de Leurs Nobles Seigneuries

J. KORVER.

Par la concession de ce droit de grande Bourgeoisie il fut mis en état de pouvoir rem-

1654 remplir en tems & lieu les plus hautes Charges de la Ville : ce qui eſt un honneur qu'on n'acorde que très-rarement, mais qu'on pouvoit dire en cette ocaſion être réciproque, puis que Ruiter étoit fait Bourgeois de la plus grande ville de Hollande, & de la plus floriſſante par ſon commerce ; & qui par cet endroit étoit la plus conſidérable non-ſeulement des Provinces Unies, mais peut-être de tout l'Univers. D'un autre côté la Ville recevoit au nombre de ſes citoïens un Homme qui par ſon mérite & ſes vertus alloit être d'un très-grand ornement pour elle, & l'enrichir d'un tréſor inestimable. Les grands Perſonnages qui à l'avenir pourront obtenir ce même droit, ne manqueront pas auſſi ſans doute de compter parmi les avantages qu'ils en recevront, celui de devenir concitoïens d'un ſi grand Homme ; de même qu'Aléxandre-le-Grand reçevant des Mégariens le droit de Bourgeoiſe, têmoigna qu'il leur en étoit fort obligé, & qu'il réputoit cela à grand honneur, quand il ſût que Hercules avoit reçu ce même droit longtems avant lui.

Son expédition aux côtes de Barbarie & dans la mer Méditerranée. Ordres qui lui furent donnés.

Cette même année Ruiter fut envoïé avec huit navires de guerre & frégates, & deux yachts aux côtes de Barbarie, & dans la Méditerranée. En partant on lui ordonna, & aux Capitaines auſſi, par un Ecrit en date du 29. de Juin, de combatre, d'enlever, ou de bruler, tous les vaiſſeaux de Barbarie qu'on trouveroit éxerçant des pirateries ſur les Habitans des P. V. & particuliérement ceux de Tétuan, d'Alger, de Tunis, & de Tripoli, en quelque lieu qu'on les pût ateindre au deça du Roïaume de Candie. De punir de mort les Renégats volontaires qui ſeroient ſurpris dans cet éxercice, ſuivant le droit établi dans la République des P. V. qui eſt de les noier : mais de donner la vie à ceux qui auroient été ſéduits ou forcés dès leur jeuneſſe, ou par quelque autre ocaſion dangereuſe ; & qui aiant enſuite traité les Eſclaves Chrétiens avec clémence, têmoigneroient alors leur repentir ; & de les diſtribuer ſur les vaiſſeaux. De vendre publiquement les Turcs & les Mores, & d'aporter le prix de la vente, ou d'en faire la remiſe en lettres de change : mais de rendre la liberté aux Eſclaves Chrétiens, de les mettre à terre s'ils le requéroient, ou de les garder ſur les vaiſſeaux, en leur donnant la paie ſelon leur capacité & le ſervice qu'ils rendroient. Il lui fut outre çela donné ordre d'aller à Salé, & de prendre le Conſul de Vries pour entrer tous deux conjointement en négociation avec la Régence de cette ville-là, & pour tâcher de trouver des moiens d'acord par une reparation raiſonnable des inſultes & par le dédommagement des pertes qui avoient été ſoufertes de part & d'autre. Il avoit auſſi un pouvoir par écrit & des inſtructions de L. H. P. pour changer, augmenter, ou corriger, ſelon les ocurrences & l'état des afaires, les clauſes du Traité de paix & d'alliance* de l'An 1651. De plus il lui étoit enjoint de donner toute protection & ſecours aux vais. mar. qui voudroient faire route avec lui en allant, & à ceux qui au retour viendroient d'Eſpagne & d'autres endroits, & ſe mettroient ſous ſon eſcorte.

* *Voi la 1. partie du grand Régitre des placards, p.* 127. *Voi Aitzéma.* XXXV. 1141. 1142. & 1143.

Ruiter ſort du Texel & met à la mer.

Après avoir reçu ces ordres il fit voiles du Texel le 18. de Juin, ſur le *'t Huis te Tydtverdryf*, avec les Capitaines Verveen & Adelaar, auxquels ſe joignirent le Comm. de Wildt, les Capitaines van der Zaan, Sweers, van Zaalingen, & van den Boſch. Le navire de Ruiter étoit monté de 215. hommes & de 52. piéces de canon : celui du Comm. de Wildt, de 180. hommes & de 50. piéces de canon : celui de Verveen, de 165. hommes & de 44. canons : celui de van der Zaan, de 165. hommes & de 46. canons : celui de Sweers, de 125. hommes & de 32. canons : celui d'Adelaar, de 125. hommes & de 30. canons : celui de van den Boſch, de 95. hommes & de 22. canons : celui de van Zaalingen, de 95. hommes & de 22. canons : ce qui faiſoit enſemble 1165. hommes & 298. piéces de canon. On y avoit encore joint deux yachts, *la Perle*, & *la Fortune*, pour s'en ſervir en cas de beſoin. En cette expédition Ruiter porta pavillon d'Amiral au grand mât ; de Wildt, pavillon de Vice-amiral au mât d'avant ; & Verveen, pavillon de Contre-amiral au mât d'arriére. Il y eut environ 55. vais. mar. deſtinés pour la France, le Portugal, l'Eſpagne, & la Méditerranée, qui ſe mirent ſous leur eſcorte. Cette flote ſe rendit en treize jours aux côtes d'Algarve, par le travers du cap de S^t. Marie, qui eſt la pointe d'une petite iſle qui gît proche de la ville de Faro ; où elle rencontra Blaake, Amiral d'Angleterre, avec 22. gros navires de guerre, & cinq d'un rang inférieur. Ruiter le ſalua de neuf coups après avoir amené le pavillon, qu'il fit rehiſſer dès qu'il eut tiré le dernier coup. De Wildt ſalua de ſept coups, & Verveen de cinq : à quoi il fut répondu du vaiſſeau de l'Amiral

Noms des Capitaines avec le nombre de gens en quoi conſiſtoient les équipages, & avec celui des canons.

Ruiter rencontre Blaake Amiral d'Angleterre. 1. *Août.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

miral Blaake, à la maniere Angloise, de 21. coup, nombre pareil à celui des salves des trois Commandans Hollandois. Ruiter envoia ensuite Jaques Berkem, Capitaine de son vaisseau, au bord de Blaake, pour lui faire compliment de sa part. Il fut reçu fort civilement. Blaake fit demander une tonne de biére à Ruiter, qui lui en envoia plus qu'il n'en avoit demandé, avec une * demi-ame de vin du Rhin. L'Amiral Anglois lui fit à son tour présent de quantité de belles confitures. En même tems son Capitaine, nommé Stooks, son Secretaire, & un Agent des Anglois à Cadix, passérent aussi au bord de Ruiter, auquel après les civilités ordinaires, ils firent le récit de ce qu'ils avoient fait sur la côte de Barbarie. Ils avoient brulé quelques Armateurs devant Tunis, conclu des Traités de paix avec les Régences d'Alger & de Tripoli, & délivré ou racheté tous les Esclaves Anglois & 40. Hollandois. Ils lui donnérent aussi de bonne foi connoissance de l'état de toutes ces villes, qui ne sont que des retraites de Pirates, au regard desquels ils l'assurérent qu'ils s'en étoient alors retournés, sans qu'il y en eût presque plus en mer. Ainsi Blaake & Ruiter, qui peu de tems auparavant avoient été si grands ennemis se séparérent avec beaucoup de têmoignages d'amitié. Le lendemain Ruiter rencontra deux vais. mar. Anglois, dont l'un venoit de Cadix, & l'autre de Malaga, sur lesquels étoient embarqués quantité de Marchands de la Nation, qui se retiroient d'Espagne, par la crainte qu'ils avoient que Cromwel ne déclarât la guerre à cette Couronne. Il lui vint en même tems quelque soupçon que Blaake pouvoit bien se tenir sur les côtes d'Espagne, pour atendre la flote qui devoit revenir chargée d'argent. En éfet les actes d'hostilité commencérent à éclater quelque tems après. Le 3. d'Août sur le soir Ruiter mouilla dans la baie de Cadix avec 43. voiles, aiant fait le voiage en seize jours. Là il aprit du Consul van den Hove, & des autres Marchands des P. V. que Corneille Thysz. Maître de la flute *le Jeune Tobie*, laquelle avoit fait voiles du Texel, & qui étoit de Maaslandtsluis, faisant route aux Antilles, chargée de marchandises propres pour ces païs-là, & de cinquante chevaux; avoit été ataqué proche des Canaries, par le Capitaine Jean Allartsz. de Graaf, originaire d'Amsterdam, étant alors au service du Roi d'Espagne, & montant le *St. Paul*, au bord duquel étoit aussi un Capitaine Espagnol, qui avoit fait pavillon de Hollande. Qu'après un rude combat, qui avoit duré trois heures, ils avoient pris la flute, l'avoient toute pillée, & l'avoient amenée à Cadix, avec cinq hommes morts & beaucoup de blessés. Que le Maître de la flute avoit fait ses plaintes, & requis d'être relâché avec son vaisseau, & remboursé de sa perte; mais qu'on le faisoit plaider dans toutes les formes, & qu'on traînoit son afaire en longueur, sous prétexte que le vaisseau apartenoit aux François, & qu'il étoit chargé de marchandises de France. Ruiter sachant avec certitude que le vaisseau devoit être franc, & qu'il ne devoit point être arrêté; & connoissant les principaux Interessés à sa cargaison, qui demeuroient à la Brille & à Maaslandtsluis, s'emploia avec beaucoup d'empressement à le faire relâcher. Il en écrivit plusieurs fois * au Duc de Médina-Celi, Commissaire général de la mer & des rivages d'Andalousie, & lui remontra que la prise de ce vaisseau choquoit directement non-seulement le Traité de paix & d'alliance perpétuelle, mais aussi les articles 7. & 12. de celui de marine † fait entre le Roi d'Espagne & les Etats des P. V. Par cette considération il le prioit instamment de faire relâcher sans delai le Maître Corneille Thysz. avec sa flute & la charge entiére, sans aucuns frais ni perte, & avec dédommagement de celle que lui causoit le retardement de son voiage. Il demandoit aussi satisfaction sur le sujet des morts & des blessés dans l'injuste ataque qui avoit été faite à ce bâtiment, & qu'on fît sévérement punir, pour l'éxemple, ceux qui avoient si publiquement violé le Traité de paix perpétuelle. Enfin il déclaroit au Duc rondement & sans détour, qu'il avoit ordre de L. H. P. de ne point soufrir qu'il fût fait d'insulte aux vais. mar. de leurs Sujets, ni qu'ils fussent traversés dans leur commerce; mais au contraire de les maintenir & de les protéger par toutes sortes de moiens légitimes: ajoûtant, *Que s'il ne pouvoit obtenir de satisfaction par les voies de douceur, il se pourvoiroit contre cette injustice par d'autres voies. Que si l'on ne relâchoit le Maître du vaisseau & la charge, & si l'on ne faisoit le dédommagement entier des pertes, avant son depart de la rade, qui devoit être le lendemain après midi, non-seulement il feroit porter ses plaintes à L. H. P. mais qu'il se serviroit des moiens & des voies de fait qu'il jugeroit à propos. Qu'il enleveroit le premier navire Espagnol qu'il trouveroit en mer, & l'enverroit à Amsterdam pour répondre devant la juridiction des*

1655. Salves & honnêtetes de part & d'autre.

* Petit tonneau.

Voi Aitzéma. XXXV. 1058.

Voi Aitzéma. XXXV. 1158. 1165. Ruiter arrive devant Cadix.

* 4. & 6. *d'Août.* Il écrit au Duc de Medina Celi au sujet de la prise faite d'un vaisseau Hollandois. *Voi Aitzéma.* XXXV. 480. 481.

Ses sollicitations pressantes pour obtenir que le vaisseau fût relâché.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1655. 7. Août. *des Etats, afin de procurer à leurs Sujets le dédommagement & le remboursement des pertes qu'on leur avoit fait soufrir.* Le Duc fut fort surpris du contenu de cette Lettre. Il envoia de Windt & van Keulen, Marchands des P. V. au bord de Ruiter, qui étoit déja sous voiles pour entrer dans le Détroit. Ils avoient ordre de lui dire qu'aussi-tôt que l'armée navale d'Espagne, qu'on équipoit à Cadix, au nombre de 28. voiles, pour oposer aux Anglois, seroit en mer, on ne manqueroit pas d'expédier l'afaire du vaisseau qui avoit été pris, & de le relâcher ou de le déclarer de bonne prise, le priant d'atendre jusques-là.

Sentence renduë au sujet de ce bâtiment.

Quelque tems après on déclara que la bâtiment ni la charge n'étoient pas de bonne prise. Néanmoins le Maître n'eut pas lieu d'être satisfait de la Sentence; car elle portoit qu'il seroit tenu d'indiquer les lieux où étoient ses marchandises, & les personnes qui en étoient saisies; ce qui étoit proprement le réduire à l'impossible. On avoit aussi vendu les chevaux beaucoup au dessous de leur valeur, par ce qu'ils étoient en danger de mourir, & l'on ne prétendoit pas l'en dédommager, ni de la perte que lui causoit le retardement de son voiage. Sur cela Ruiter écrivit encore au Duc de Médina-Celi une Lettre fort pressante, lui représentant que la Sentence renduë au sujet de la flute *le Jeune Tobie*, contenoit plusieurs griefs. Que le Maître n'étoit point obligé d'indiquer ni les lieux où étoient ses marchandises, ni les personnes qui les retenoient. Qu'il lui sufisoit de faire voir clairement & incontestablement, quelle étoit la charge de son vaisseau, & qu'après cela on devoit la lui restituer, ou le rembourser. Que le danger de mort où étoient les chevaux ne devoit pas être pour son compte, puis que la cause en procédoit de l'injuste violence qui lui avoit été faite en lui enlevant son bâtiment. Que même il paroissoit par la confession d'une partie de l'équipage du *St. Paul*, que c'étoit injustement qu'on l'avoit ataqué & enlevé. Que cette violence étoit la cause de toutes les pertes dont elle avoit été suivie, & que par conséquent ceux qui l'avoient commise en devoient le dédommagement, & celui du retardement du voiage, avec tous les frais. Qu'il avoit cru lui devoir représenter toutes ces choses, espérant, sur la réputation de son équité & de sa sagesse, qu'il feroit justice en cette ocasion, & que non-seulement le bâtiment seroit relâché, mais que le propriétaire seroit dédommagé de toutes ses pertes soufertes & à soufrir. Qu'autrement, & s'il n'y étoit pourvû, il vouloit bien pour la derniére fois l'avertir que sans différer davantage il se mettroit en devoir d'éxécuter les ordres qu'il avoit de ses Maîtres, contre tous ceux qui feroient quelque tort ou quelque violence à leurs Sujets; bien qu'il pût dire que ce seroit à regret qu'il s'y verroit contraint, & en forçant son inclination portée à la paix. Que d'ailleurs il désiroit de rendre en toutes ocasions ses très-humbles services au Roi d'Espagne, & assister ses Sujets. On répondit fort civilement à la Lettre & aux sollicitations de Ruiter; mais on laissa encore écouler beaucoup de tems avant que de terminer l'afaire. Il fallut solliciter à la Cour de Madrid pour faire prononcer sur ce différent. Le Duc s'y emploia, & en écrivit au Roi à la priére du Vice-amiral. L. H. P. mêmes lui en écrivirent aussi, jugeant que cette afaire étoit d'une extrême importance, puis qu'elle influoit sur la liberté de la navigation & du commerce; & le Conseil de marine d'Amsterdam fit savoir à Ruiter que le soin qu'il en avoit pris leur avoit été fort agréable. Mais la suite de ce récit que je n'ai pas voulu interrompre, m'a fait laisser en arriére d'autres afaires, qui étoient arivées auparavant, & que je vais maintenant reprendre.

Ruiter écrit au Duc de Médina-Celi au sujet de cette Sentence.

Ruiter entre dans le Détroit.

Le 7. d'Août le Vice-amiral Ruiter aiant levé l'ancre de Cadix, comme je l'ai déja dit, & donné les ordres qu'on devoit suivre, si l'on venoit à rencontrer des ennemis, entra avec son escadre dans le Détroit. Comme elle étoit composée de quatre grands navires de guerre, & de quatre frégates, il ordonna une frégate pour matelot à chaque navire. Le Cap. van den Bosch fut le sien; van Zaagen fut celui du Comm. de Wildt: Adelaar le fut de Verveen; & Sweers, de van der Zaan. Ils devoient tous, selon la coutume, se soutenir réciproquement, & se prêter secours en cas de combat. Le Vice-amiral leur enjoignit que si les ennemis étoient les plus forts on évitât d'en venir à l'abordage; mais qu'on tirât seulement pour les desemparer, jusques-à-ce qu'il arborât la flame sous son pavillon, qui seroit le signal à chacun de faire généralement toutes sortes d'éforts, en se tenant néanmoins toûjours à vûë les uns des autres. On jugea encore à propos de faire tous les matins devancer les quatre meilleurs voiliers, deux à babord & deux

Ordre pour être suivi en cas de combat afin de s'entre-secourir.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1655.

deux à ſtribord du pavillon, qui ne devoient point auſſi ſe perdre de vûë, afin de * heler tous les bâtimens qu'ils pourroient ateindre, & de les reconnoître, avec ordre de ſe rendre au ſoir ſous le pavillon. Que ſi dans la route il ſe trouvoit ocaſion de chaſſer ſur quelque vaiſſeau, & qu'il y eût aparence de le pouvoir joindre, on auroit la liberté de le pourſuivre en tirant un coup de canon à chaque † horloge, & en prenant bien garde en quel parage demeureroit l'eſcadre, afin de venir au plutôt la rejoindre.

** Parler, & faire dire d'où eſt le vaiſſeau.*

Et pour découvrir les vaiſſeaux étrangers.

Et chaſſer ſur eux.

† Chaque horloge eſt une demi-heure.

Après cela Ruiter fit route d'abord à Malaga; enſuite à Cartagéne & à Alicante, où entrérent quelques vaiſ. mar. Les autres le quittérent proche de l'iſle de Fomentéra, où étoit le rendévous, en cas que par quelque accident on vint à ſe ſéparer.

Ruiter arrive proche de Fomentéra.

21. *Août.*

Il avoit un ordre particulier & ſecret du Conſeil de marine d'Amſterdam, portant que lors qu'il ſeroit arrivé à Yviça, anciennement Ebuſus, proche de Fomentéra, il eût à enjoindre aux vaiſ. mar. de continuer leur voiage en bon ordre, ſous un Amiral, comme ils avoient fait avec les navires de guerre, leur déclarant qu'il étoit néceſſaire qu'ils allaſſent toûjours de conſerve. Enſuite il devoit aller moüiller ſous Fomentéra, & faire équiper & armer en brulots deux petites barques à eau qui le ſuivoient; après quoi il envorroit reconnoître s'il y auroit dans la baie d'Alger, ou derriére le mole, un nombre conſidérable de Corſaires; & en ce cas il devoit y prendre ſon cours, & faire les derniers éforts pour les enlever, les bruler, ou les détruire de quelque maniére que ce pût être.

Ordre ſecret qui lui avoit été donné.

Pour éxécuter cet ordre il fit décharger toutes les munitions de bouche qui étoient ſur les deux petits yachts ou barques à eau, & deſcendre à terre douze hommes de chaque navire, dont les uns aportérent des pierres, pour faire le leſt, & les autres coupérent des branches d'arbres & des broſſailles, pour ſervir de matiéres combuſtibles. Il ordonna à tous les Charpentiers & aux autres Ouvriers d'aller faire les dales néceſſaires, & leurs étançons; ce qu'ils éxécutérent avec tant de diligence que les brulots furent prêts dans un jour & demi.

Il fait équiper deux yachts en brulots.

23. *Août.*

Alors il promit à ceux qui ofroient volontairement de les adreſſer, & qui devoient être au nombre de huit ſur chaque brulot, que s'ils pouvoient aborder & bruler les Pirates Turcs dans le mole d'Alger, chacun d'entre eux, outre ſa paie ordinaire, auroit une recompenſe de 250. livres, qui ſeroient paiées à eux-mêmes, ou à quelqu'un de leurs parens.

Recompenſe promiſe aux équipages des brulots.

25. *Août.*

Mais il déclara en même tems que ceux qui ne s'aquiteroient pas bien de leur devoir, & qui n'éxécuteroient pas ce qu'ils auroient entrepris, ſeroient punis ſévérement pour ſervir d'éxemple aux autres. Au même tems on ſe prit à netoier & à eſpalmer tous les vaiſſeaux, afin qu'ils fuſſent plus légers a la voile. Tandis qu'on fut là moüillé le Commandant d'Yviça envoia au bord de Ruiter une barque avec un préſent de cinq moutons, de quelques coqs-d'Inde, poules, melons, & raiſins. Le Vice-amiral pour reconnoître ſa civilité lui renvoia du beurre de Hollande, du fromage, des jambons, & du * ſtocfiſche.

** Sorte de moruë ſeche.*

Lors qu'il fut ſur le point d'apareiller, il reçut des Lettres de trois Maîtres de vaiſſeau, qui ne s'étoient ſéparés de lui que depuis peu, & qui étoient alors auſſi moüillés ſous Yviça. Ils lui donnoient avis que ſept Armateurs Turcs avoient été proche d'eux une nuit entiére & un jour, ſans toutefois les ataquer, parce que les vaiſſeaux Hollandois faiſant retraite la nuit ſuivante, n'avoient pas manqué de tirer pluſieurs coups, dans l'eſpérance de pouvoir ſe faire entendre de quelques autres; & que ſur cela les Turcs les avoient abandonnés, craignant, ſelon les aparences, que leur eſcorte ne fût pas loin. Ainſi ces Maîtres demandoient de pouvoir faire route encore un peu de tems ſous le convoi de Ruiter; ce qu'il leur acorda envoiant le Comm. de Wildt & le Cap. van Zaalingen à Yviça, pour les amener ſous le pavillon, qu'ils ſuivirent juſqu'à huit lieuës de la côte de Barbarie, où ils ſe ſéparerent de nouveau pour continuer leur voiage. Ces vaiſ. mar. avoient vû combien les Armateurs Turcs étoient légers à la voile, puis que ſur le midi à peine pouvoit on les apercevoir des mâts de hune, & que bien qu'on eût forcé de voiles afin de les éviter, ils n'avoient pas laiſſé d'ateindre les Hollandois ſur les trois heures. Enfin Ruiter avec ſon eſcadre prit la route d'Alger, & parce que le tems étoit fort obſcur & embrûmé, il fit mettre le Comm. de Wildt de l'avant, avec les Cap. Sweers & van Zaalingen, & les envoia reconnoître le port, & les vaiſſeaux qui étoient devant la ville. Pour cet éfet il leur donna ſon premier Pilote, & un de ſes matelots qui y avoit été eſclave près de quatorze ans, afin qu'ils puſſent mieux éxaminer toutes choſes. Le 30. du Mois,

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1655. le tems s'étant un peu éclairci il découvrit la ville, qui lui demeuroit alors à cinq lieuës, & il s'avança vers de Wildt, Sweers, & van Zaalingen, qu'il joignit sur les cinq heures du soir. Ils lui raportérent qu'ils avoient été si proches de la ville, qu'ils pouvoient voir le peuple sur le mole; & qu'il y avoit cinq vaisseaux à la rade, & six ou sept dans le port. Sur le soir il s'aprocha avec ses huit navires & les deux brulots, plus à force de rames que de voiles, à cause du calme; & il se trouva à une portée de canon de la place, où il ancra sur quarante deux brasses d'eau, & vit lui-même ce qui lui avoit été raporté. On fit pavillon d'Angleterre sur tous les vaisseaux, & on mit les girouëtes de la même Nation, afin de tromper les Corsaires, qui sortirent avec un petit bâtiment, mais ils n'ozérent aprocher. Il fut alors conclu dans le Conseil de guerre que la nuit, dès que le vent se leveroit de terre, trois navires de guerre conduiroient les brulots sous le mole, &, s'il étoit possible, jusques aux vaisseaux qui y étoient: mais il calma si fort toute la nuit, qu'on eut peine à apercevoir de quel côté venoit le vent. A la pointe du jour il y eut calme tout plat, & l'on vit que les cinq bâtimens, qui étoient à la rade le soir précédent, avoient été toüés dans le mole, & qu'il y avoit des barques qui alloient & venoient tout proche de la ville. Par ces mouvemens on connut que les Turcs étoient sur leurs gardes, & il fut unanimement résolu dans le Conseil de guerre, que puis qu'on avoit trop peu de vent pour rien entreprendre, & que la mer rouloit & brisoit trop fort contre le rivage, il falloit quitter la rade pour aller éxécuter les autres ordres dont on étoit chargé après être venu à bout de cette premiére entreprise, ou l'avoir manquée; afin de faire voiles ensuite à Salé. En éfet Ruiter & les autres Oficiers jugérent que pour ataquer le port ou la ville, qui étoit défenduë d'un bon château, enfermée de fortes murailles, & pourvûë de quantité de canon; ou pour faire quelque autre entreprise, comme celle d'adresser des brulots, il auroit fallu être assuré du concours des circonstances nécessaires pour en favoriser le succès. Il auroit fallu, pour ainsi dire, disposer à son gré du soleil & de la lune, du jour & de la nuit, du tems, & sur tout du vent, afin qu'après qu'il auroit poussé dans le port, on pût le faire tourner au moment qu'on en voudroit sortir. On avoit à la vérité oüi dire que le Sudest soufloit toutes les nuits, & qu'il se levoit aussi un vent de terre: mais l'expérience que fit alors cette escadre, fut toute contraire, n'aiant eu pendant deux jours que le Oüest ou le Oüest-nordoüest, & la nuit un grand calme, quelquefois interrompu de grains & de travades. D'ailleurs quand on auroit eu le vent favorable, il auroit fallu au même moment avoir un tems clair, pour reconnoître l'entrée du mole; & un Lamaneur expert, qui en connût le fond; ce qui ne se trouvoit point parmi les équipages de l'escadre. Il auroit encore fallu que les Algériens n'eussent pris aucun soupçon; car en se tenant sur leurs gardes ils pouvoient facilement s'oposer à l'entrée dans le mole, & la rendre périlleuse; & ensuite empêcher les brulots d'aborder, les détourner, & faire courir un grand risque aux vaisseaux qui les auroient conduits. On leva donc l'ancre sur le midi, & on s'éloigna de terre en nageant à cause du calme, sans tirer un seul coup contre la ville, dont on étoit pourtant assés proche pour apercevoir les Habitans qui couroient sur les remparts & sur le mole: mais on ne jugea pas à propos de s'en aprocher davantage sans espérance de pouvoir faire aucune entreprise considérable. Lors qu'on eut mis à la voile, le vent qui se rangea au Nordest-quart-au-Nord, se renforçant fit élever la mer, & en quarante heures poussa les Hollandois depuis Alger jusques au cap de Gates ou Gato, qui est la pointe d'une montagne qui s'étend dans la mer, au Sudest de la ville d'Alméric, dans le Roïaume de Grenade. Ainsi l'escadre avoit fait dans cet espace de tems à-peu-près soixante-cinq lieuës d'Allemagne, dont quinze font un degré. Le 9. de Septembre elle moüilla à la rade de Malaga, d'où l'on envoia toutes les chaloupes à terre faire de l'eau. Le 11. on remit à la voile un peu avant la nuit, & le lendemain étant au large à trois lieuës du cap de Molina, on découvrit 15. voiles. C'étoient quatre navires de guerre de Hollande qui escortoient dix vaiss. mar. de leur Nation, & un Hambourquois. Ils raportérent qu'ils avoient vû par le travers d'Alicante sept Armateurs, qui dans leur course avoient pris un bâtiment François. Après cela Ruiter fut repoussé par le vent contraire vers Malaga, où après avoir chassé sur plusieurs vaisseaux, il prit enfin le 11. de Septembre une barque Turque de Tétuan, montée de 20. Mores, laquelle les Capitaine van der Zaan & van Zaalingen avoient abordée à force de rames & de voiles. Le Capitaine étoit un Renégat Espa-

Marginal notes: Ruiter arrive devant Alger. — Son dessein est d'aller bruler les vaisseaux Corsaires sous le mole, mais le calme l'en empêche. — 31. *Août.* — Les difficultés de ce dessein. — Ruiter remet à la voile. — 1. *Septemb.* — Il arrive devant Malaga. — On prend une barque Turque.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Espagnol, nommé Armando Dias, né à Ceuta, entiérement aliéné du Christianisme. 1655.
Il avoit autrefois commis un meutre, & s'étoit enfuï volontairement chès les Turcs. Depuis ce tems-là il avoit fait beaucoup de mal, & enlevé en l'espace de 12. ans plus de 200. Chrétiens, dont quelques-uns étoient ses proches parens; & il les avoit faits esclaves, aiant même menacé son propre Pére d'un pareil traitement. Ruiter & le Conseil de guerre le condamnérent à la mort, & il fut pendu au bout de la vergue du mât d'avant. Le Commandant de Malaga & le Chef de Justice aiant demandé son corps, pour être exposé à un gibet sur un grand chemin, afin de servir d'éxemple aux autres scélérats, il leur fut livré. Tout cela s'étant passé à la vûë de la plupart des Habitans, ils en marquérent autant de joie qu'ils auroient pu faire d'une signalée victoire. Cependant ils ne laissérent pas d'enterrer son corps, parce qu'à l'article de la mort il sembloit avoir eu quelque retour au Christianisme. A peine avoit il été trois jours en mer en cette derniere course où il fut pris. Avant que de rendre sa Sentence de mort on l'avoit interrogé, & les autres Mores qui étoient avec lui; & on leur avoit demandé leur Commission; mais n'aiant pû la montrer, & ne s'étant trouvé aucune autre preuve qui donnât quelque éclaircissement, il ne fut pas possible d'en tirer rien de plus, si non qu'ils venoient de Tétuan. On vendit à Malaga la barque & 15. Mores, en retenant quatre qui étoient de Tétuan même, où ils avoient leurs parens, parce qu'on avoit espérance de les échanger à Salé pour des Chrétiens. Le 19. du Mois, Ruiter remit à la voile, & moüilla deux jours après dans la baie de Gibraltar, où il fit netoier son vaisseau. Le lendemain il continua sa route, passa le Détroit, & se rendit à Cadix pour y prendre quelques marchandises du bâtiment de Salé, qui étoit le sujet du différent dont il a été parlé; & les vivres qu'il y avoit laissés. Il fit mener les deux brulots derriére le Puntal jusqu'à nouvel ordre, & ensuite il fit voiles vers la côte de Barbarie. Le jour suivant les Hollandois, à la sortie du Détroit, découvrirent deux voiles à l'Est, & une autre au Sudoüest. Ruiter chassa sur cette derniére, qui paroissoit être un gros bâtiment, & qui prit son cours droit à Arzila, petite ville du Roïaume de Fés, située sur la Mer d'Espagne, à-peu-près à six lieuës de Tanger. C'étoit l'Amiral d'Alger, bâtiment Hollandois, autrefois nommé *la Rouë de Fortune*, qui avoit été pris l'année précédente, & que les Turcs nommoient alors *le Palmier d'or*, presque aussi gros que le *'t Huis Tydtverdryf*, que montoit Ruiter. Il portoit 38. piéces de canon & 215. hommes, parmi lesquels étoient 50. Esclaves Chrétiens, qui servoient par force. Le reste étoient des Mores. Le Capitaine nommé Zelleman Reys, qui étoit un Renégat, originaire d'Irlande, entra au soir dans le port d'Arzila, & s'aprocha si fort de la ville, qu'il s'en fallut peu qu'il n'échoüât. Ruiter le suivit dans ses eaux jusques au port, où il entra encore une heure avant le coucher du Soleil, & s'avança si près de lui, qu'avant la brune il lui tira trois bordées entiéres de ses bateries d'en-haut & d'en-bas, faisant en même tems un grand feu de mousqueterie. Il tâcha ensuite de l'acrocher, & de passer entre le rivage & lui; mais il ne fut pas possible, car l'Algérien s'étoit trop aproché d'une chaîne de roches qui est devant la ville. Au coucher du soleil le Cap. van Zaalingen arriva aussi, & fit ses décharges sur lui. Un peu après, lors que la brune fut survenuë, van der Zaan s'étant aussi avancé, ces trois vaisseaux jettérent l'ancre auprès de lui sur seize brasses. Ruiter étoit au milieu, van der Zaan étoit Est, & van Zaalingen Oüest à Ruiter. On ordonna pour gardes avancées les chaloupes & les canots de Ruiter & de van der Zaan, qui se postérent si proche du vaisseau des Corsaires, qu'on pouvoit les entendre parler. Dès qu'il fut jour les Hollandois mirent à la voile par un vent de terre; mais pendant la nuit on avoit fait toüer l'Algérien jusqu'au Nord du banc. Néanmoins Ruiter fit tous ses éforts pour en aprocher, en se faisant nager avec les chaloupes, les canots, & les grandes rames, à cause du calme qui étoit survenu. Par ce moien il s'avança tout proche de avant son, où il moüilla sur huit brasses, & fit une embossure à son cable, duquel il fila ensuite, & il vint ainsi à donner le coté à son ennemi. Mais lors qu'il commença à faire feu sur lui, l'Algérien coupa son cable, & fit dériver son vaisseau vers le rivage, d'où les Turcs sautérent en foule dans la chaloupe & dans l'eau. La chaloupe reçut un coup qui la fit couler bas; ce qui força ceux qui étoient dedans de se sauver à la nage. Dix Esclaves nageant pour aquérir leur liberté, qu'ils voioient si prochaine, firent connoître par leurs signes & par leurs cris qu'ils étoient Chrétiens. Ruiter envoia un canot pour les prendre, qui en ramant vers eux s'a-

Le Capitaine qui est un Renégat est pendu. 16. Septemb.

Ruiter passe le Detroit de Gibraltar. 25. Septemb. 26. Septemb.

Il donne la chasse à l'Amiral d'Alger.

Qui se retire dans le port d'Arzila. Où Ruiter le suit.

Et l'assiége.

Le Turc coupe son cable & va flotant contre le rivage.

On sauve dix Esclaves.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1655. vança tout proche de l'ennemi, & jusques sous son beaupré, d'où l'on fit un grand feu de mousqueterie sur lui. Le Capitaine Turc voiant que la mer brisoit trop fort contre le rivage, comme cela arrive toûjours, & avec beaucoup de violence, le long de cette côte; & qu'on ne pouvoit s'aprocher de lui; demeura à son bord avec 50. ou 60. Mores. Cependant van der Zaan s'étant avancé vers Ruiter; on vit qu'il n'étoit pas possible d'en venir à l'abordage. Ensuite Ruiter envoia quelques matelots au bord de van Zaalingen, & lui ordonna de filer du cable, pour aprocher le plus près qu'il pourroit, & tâcher de se mettre sur le fer entre l'Algérien & lui. Mais van Zaalingen ne put éxécuter cet ordre à cause des hauts-fonds. Sur ces entrefaites le Corsaire toucha si rudement, que ce fut une merveille que tous ses mâts ne tombassent pas à la mer. Enfin après avoir longtems essüié un grand feu, il se trouva rempli d'eau, faisant faux côté à stribord, & demeurant tout à fait immobile. On résolut alors d'armer des chaloupes & des canots pour le prendre ou pour le bruler. Les Capitaines van der Zaan & Berchem avec quantité de braves matelots s'avancérent pour cet éfet; mais en abordant ils y trouvérent encore environ 50. Mores qui leur firent tête, & les maltraitérent fort, en jettant contre eux tout ce qui se présentoit sous leurs mains, de gros boulets, des chevilles & des barres de fer, des pinces, des masses, des haches d'armes, des mitrailles, & des lanternes; & en faisant feu de leurs mousquets sur les chaloupes & sur les canots. Ils firent même une décharge de trois piéces de canon, de sorte qu'on fut obligé de reculer avec perte d'un homme, & avec 30. blessés, dont ceux qui avoient été ateints à la tête étoient si défigurés de leurs plaies, & par le sang qui en couloit, qu'on avoit de la peine à les reconnoître. Ruiter voiant alors qu'il n'y avoit là plus rien à faire, le navire étant assés enfoncé pour le regarder comme péri; & que d'ailleurs le fond étoit de mauvaise tenuë dans ce parage, se disposa à partir & à continuer sa route. Il fit donc voiles sur le soir, après avoir perdu sa grande ancre de toüé, & eut un vent forcé du Nord, qui lui fit juger que le navire Algérien seroit immancablement brisé. Au reste comme on est obligé de rendre la loüange à qui elle est dûë, on doit dire ici que les Mores sûrent admirablement ménager l'avantage du récif derriére lequel ils s'étoient retirés; & qu'ils se défendirent vaillamment, leur Capitaine même aiant perdu la vie dans cette action, avec plusieurs autres gens de son équipage.

Le Corsaire se remplit d'eau.

On tâche de s'en rendre maître par le moien des chaloupes & des canots.

Vigoureuse résistance des Mores Turcs.

Le lendemain de son depart Ruiter trouva ocasion de donner la chasse à trois bâtimens; mais en aprochant il les reconnut pour ceux du Contre-amiral Verveen, & des Capitaines van den Bosch & Adelaar, qui s'étoient séparés afin de croiser avec plus d'avantage. Ils lui raportérent que le Capitaine Sweers avoit pris un bâtiment François venant de Terreneuve, qui avoit été auparavant enlevé par les Turcs. Ensuite le Vice-amiral renvoia les Capitaines van der Zaan, van den Bosch, & Adelaar, à Arzila, afin de voir si les Turcs auroient entrepris de retirer l'Amiral d'Alger, dont il ne croioit pourtant pas qu'ils eussent pu venir à bout. Ils y arrivérent le 1. d'Octobre, & trouvérent le navire encore sur le côté, à demi brisé, & entiérement péri. Ils en virent en même tems venir du Nord un autre sur lequel ils chassérent, & ils l'environnérent tellement, qu'il fut contraint de porter à terre, où allant s'échoüer proche de l'avant du *Palmier d'or*, il se brisa tout entier. C'étoit une frégate Turque montée de 16. piéces de canon. Il donnérent encore la chasse à une flute, qui avoit été prise par les Turcs, & la réduisirent aussi à s'échoüer. Le même jour le Vice-amiral moüilla devant Salé, & salua la ville de 9. coups, à quoi le grand château répondit de 5. coups, & le petit château de 4. Là, suivant ses ordres, il eut conférence par ses Députés avec ceux de Salé, touchant les différens qui étoient entre les Etats des P. V. & la Régence de cette ville-là. Mais comme il se passa plusieurs jours sans rien conclure, il ne jugea pas à propos de consumer en ce lieu inutilement son tems avec ses vaisseaux, tandis que, selon les nouvelles assûrées qu'il en avoit euës, la plus grande partie des Armateurs se tenoient au deça du Détroit, & retournoient incessamment à Alger. Ainsi il fut résolu dans le Conseil de guerre que le Comm. de Wildt, le Contre-amiral Verveen, & le Capitaine van Zaalingen, iroient pendant quelques jours croiser devant le Détroit, & autour de l'entrée; & qu'à la nouvelle lune ils feroient voiles à Cadix pour y netoier leurs vaisseaux. Le Cap. van der Zaan se mit aussi en même tems en parage avec deux navires, & Ruiter demeura devant Salé pour avancer le Traité, & en atendre

On reprend une prise Françoise faite par les Turcs.

Un autre Corsaire Turc est chassé jusques au rivage où il s'échouë.

Ruiter arrive devant Salé.

1. Octobre.

4. Octobre

tendre

tendre le ſuccès. Quelques jours après il découvrit de la rade où il étoit, trois voiles entre Salé & Mamora, qui prenoient leur cours vers Salé, mais qui ne pouvoient avancer à cauſe du calme. Il ordonna d'abord au Cap. Adelaar d'aller ſe poſter au Nord, afin que ces bâtimens, qui en venoient, ne puſſent entrer: mais auſſi-tôt après il mit lui-même à la voile avec Adelaar, & leur coupa la route du rivage; ce qui les obligea de remettre le cap à la mer. Le vent étant alors Nordnordeſt, Ruiter & Adelaar firent tous leurs éforts pour les ateindre; mais ils les perdirent de vûë la nuit, dès le premier quart. Au commencement du ſecond quart ils les revirent encore tous trois: mais aiant tombé dans le calme ils ſe ſervirent des rames, & en nageant ils en abordérent un à trois heures du matin. Tous les Turcs s'étoient enfuis dans leur chaloupe au premier coup qui avoit été tiré, n'aiant laiſſé que deux Portugais qui s'étoient cachés. On chaſſa enſuite ſur les deux autres. C'étoient des Corſaires Algériens, l'un monté de 26. pieces de canon, l'autre de 16. A force de nager on s'en aprocha juſqu'à la portée du canon; mais comme ni Ruiter ni Adelaar ne pouvoient aſſés avancer par un ſi grand calme, ils échapérent à la faveur d'un petit vent; parce qu'ils étoient beaucoup plus légers à la voile que les vaiſſeaux Hollandois, qui ſe trouvoient alors ſales & peſans. La priſe qui fut faite étoit une frégate fine de voiles, du port d'environ 90. tonneaux, montée de 9. petits canons, qui avoit été enlevée proche de Madére par les Turcs. Ruiter revint au ſoir à la rade de Salé, où s'avançoit le Traité, qui de part & d'autre avoit été remis entre les mains de Commiſſaires. Les Turcs inſiſtoient toûjours ſur la demande de leur dédommagement: mais enfin après beaucoup de conférences, on en vint à une concluſion le 22. d'Octobre, & l'on renouvella la paix dont voici les Articles. 1. Que Sid Abdala Ben Sid Mahumad Ben Bucar, Prince de Fés, Souverain de Sudſalé & de Nordſalé, relâcheroit inceſſamment le Conſul David de Vries, qui avoit été arrêté à cauſe des différens ſurvenus entre les deux Nations. II. Qu'il reſtitueroit ſur l'heure le vaiſſeau *le Tigre*, & la galiote, *le Ruiter*, avec les Maîtres, les équipages & les marchandiſes qui étoient en eſſence, ou le prix qui en étoit provenu. III. Qu'il feroit inceſſamment délivrer deux Eſclaves, qui avoient été pris ſur *les armes de Hindeloopen*, petit bâtiment Hollandois; & vendus à Salé. IV. Que les Etats Généraux lui feroient reſtituer ce qui étoit encore en eſſence, ou le prix qui étoit provenu de ce qui avoit été ſauvé des éfets du *Levrier*, vaiſſeau de Salé, pris l'année précédente proche de Mamora par le Contre-amiral Tromp, & emmené à Cadix faute d'avoir montré ſon paſſeport, & de s'être fait connoître; mais qui depuis avoit fait naufrage. V. Que pour le dédommagement du *Levrier* L. H. P. feroient don au Sid de la flute *le Faucon blanc*, qui avoit été priſe en mer par ſes Sujets, & retenuë à Salé juſques alors. VI. Que par ce moien toutes les pertes qui avoient pu être reſpectivement ſoufertes par les Sujets de l'un & de l'autre Etat, pendant les broüilleries qui étoient ſurvenuës, demeureroient compenſées, pour n'en pouvoir plus être fait demande ni queſtion. VII. Qu'en cette compenſation générale ne ſeroient point compris les droits clairs & liquides du Maître Jaques Warreboutſz. ou des Marchands interreſſés, touchant la perte de ſon petit bâtiment & de la charge, dont la Régence de Salé avoit promis de le dédommager & de lui paier la valeur, par obligation qui en avoit été donnée, laquelle demeuroit en ſa force & vertu. Ce Traité fut ſigné pour les Etats G. par le Conſul de Vries, & par Gilbert de Vyane, Fiſcal de l'eſcadre, Commiſſaire en cette partie; & enſuite ratifié de la main du Vice-amiral Ruiter, & ſeellé de ſon ſeau. Il le fut de même de la part du Sid de Salé par Ibrahim Duque & Ali Cordevées. On convint en même tems de quelques ſignaux auxquels les vaiſſeaux de Hollande & ceux de Salé devoient ſe reconnoître en mer. On mit encore par écrit quelques autres points pour aider à mieux entretenir l'ancien Traité de paix. Mais Ruiter ſe trouvant obligé de partir pour repaſſer le Détroit, on ne put en venir à une concluſion entiére à cet égard. Cependant il promit de retourner l'année ſuivante devant Salé, pour y mettre la derniére main. Ainſi donc après avoir fait relâcher & les Chrétiens, qui étoient arrêtés dans cette ville-là, & leurs marchandiſes; & avoir donné les ordres néceſſaires pour faire reſtituer aux Turcs celles qui étoient de reſte du *Levrier*, il remit à la voile le 2. de Novembre. La veille de ſon depart on envoia de Salé deux barques à ſon bord, dont l'une étoit chargée de 44. moutons, 4 chevre aux, 200. poules, 4. peaux de lion, & une de Tigre. Il y avoit dans l'autre quantité de melons, dix jarres d'eau fraîche, & un ſac plein

1655. 16. Octob. Il chaſſe ſur trois Turcs.

Il en prend un.

Les deux autres échapent.

Traité conclu avec la Régence de Salé. I. II. III. IV. V. VI. VII.

Les Chrétiens arrêtés à Salé ſont relâchés avec leurs vaiſſeaux, & leurs éfets.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1655.

de 130. paires de souliers pour l'équipage. Sweers demeura encore quelque tems à la rade pour atendre des Lettres que le Consul devoit envoier à L. H. P. ce qui fut cause qu'étant venu avec un Commissaire du Sant au bord de Sweers, & la mer s'étant si

10. *Novemb.*

terriblement enflée par un orage, qu'ils ne purent tous deux retourner à terre, ils furent contrains de se laisser emmener à Cadix. Ruiter y étant arrivé le 10. y demeura quelques jours pour faire netoier son vaisseau. Dès le 8. le Commandeur de Wildt, & les Capitaines van der Zaan & van den Bosch avoient donné la chasse à trois bâtimens Turcs. Van den Bosch en poursuivit un au Sud de l'Arache, petite ville du Roïaume de Fés, à six lieuës d'Arzila, située sur le Lecus, & le força d'aller s'échoüer; mais il le releva & le prit. C'étoit une flute de Lubec, nommée *la Fortune*, qui avoit été autrefois prise par les Algériens.

On reprend une prise faite autrefois par les Turcs.

De Wildt chassa sur le second, qui étoit une frégate d'Alger, montée de 30. piéces de canon, & de 250. hommes, & l'obligea aussi de s'échoüer au Sud de l'Arache. Les Mores se sauvérent; mais on trouva 25. Esclaves Chrétiens qui devinrent libres, & cinq Renégats auxquels on donna la vie, parce qu'aiant pu s'enfuir avec les Mores ils ne l'avoient pas voulu faire. On brula la frégate, qu'il n'y avoit pas d'aparence de pouvoir remettre à flot.

Un Corsaire d'Alger est poussé vers le rivage où il s'échouë &, est brulé.

Le troisiême pirate échapa à force de voiles. Ensuite à la mi-Novembre de Wildt & van Zaalingen entrérent en combat contre un Armateur d'Alger, nommé *la Bergére*, monté de 31. piéces de canon, & de 296. hommes d'équipage. Le Capitaine étoit un Renégat d'Amsterdam, nommé Jean Leendertsz. & Selleman par les Mores. Ses parens demeuroient à Amsterdam dans les Teertuinen † proche du Stadsherberg * à l'enseigne du Corbeau noir. Il se défendit vaillamment jusques à ce qu'on eût vû tomber plus 120. Mores; car alors le courage manqua aux autres. Mais il y avoit parmi eux environ 30. Renégats, qui ne vouloient point se rendre, qu'on ne leur promît par serment de leur sauver la vie. Une partie de ceux-ci étoit déja dans la soute aux poudres, en intention d'y mettre le feu, & de se faire sauter avec ceux qui les ataquoient, tant ils étoient transportés de desespoir; mais on leur parla si humainement & si favorablement qu'on les en fit sortir. On trouva dans le vaisseau 52. Esclaves, dont il y en avoit 17. Sujets des P. V. qui ne pouvoient se lasser de rendre des actions de graces à Dieu & à leurs libérateurs. On vendit 120. Mores ou Turcs aux Espagnols, & parce qu'on avoit promis la vie aux Renégats on la leur laissa: mais néanmoins on en condamna 28. obstinés & tout-à-fait impies, à servir toute leur vie sur les galéres; à condition toutefois que si dans la suite L. H. P. vouloient faire grace à quelques-uns d'entre eux, & les afranchir des galéres, le Roi ou ses Commissaires seroient tenus de les remettre en liberté. Les Esclaves Chrétiens intercédérent pour le Capitaine Leendertsz. qui les avoit traités favorablement & avec douceur. On en délivra encore à leur priére un autre de Monnikendam, & un Polonois.

† *Un Quartier de la Ville d'Amsterdam.*

* *L'hotelerie de la ville.*

Le pirate nommé *la Bergére*, se rend après un long combat.

Dessein suggéré par le desespoir.

25. Chrétiens sont délivrés.

Et 120. Turcs vendus.

Et 28. Renégats condamnés aux galeres.

Le Capitaine & deux autres sont garantis par l'intercession des Esclaves Chrétiens.

Le Contre-amiral Verveen avoit aussi donné la chasse le 15. de Novembre à un Turc, & s'en étoit aproché jusqu'à la longueur de quatre perches; de sorte que tous ses matelots se préparoient à sauter à l'abordage: mais dans ce même instant son grand mât de hune fut abatu d'un coup de canon; ce qui donna lieu au Corsaire d'échaper. Le 20. de Novembre les Capitaines van der Zaan, van den Bosch, & Adelaar, chassérent encore sur une barque, & sur un grand vaisseau Turc nommé *l'Aigle d'or*, qui allérent toucher contre le rivage, où l'on croioit que *l'Aigle d'or* dût périr; mais il n'y eut que son gouvernail qui se brisa, & peu après le bâtiment fut remis à flot.

L'Aigle d'or, Corsaire Turc, échouë contre le rivage, mais il est remis à flot.

Ensuite le Vice-amiral aiant retiré de Cadix les vivres qu'il y avoit laissés, & y aiant fait de l'eau, il divisa son escadre en trois. Il prit avec lui de Wildt, van Zaalingen, & Adelaar, pour croiser dans le Détroit même; & il ordonna au Contre-amiral Verveen & au Capitaine van der Zaan d'escorter jusques à une certaine distance au Nord du cap de St. Vincent, trois vaisseaux marchands richement chargés, qui faisoient route à Amsterdam: car on avoit apris que le Capitaine Colart avec quatre ou cinq vaisseaux François croisoit autour du cap, & enlevoit sans distinction tout ce qu'il pouvoit rencontrer.

Ruiter divise son escadre en trois.

Sweers & van den Bosch eurent ordre de faire voiles à Salé, & d'y remener le Consul de Vries & le Commissaire du Sant, que l'accident dont il a été fait mention en avoit éloignés. Il leur marqua aussi à tous le milieu du Détroit pour rendévous, & leur dît qu'ils ne manqueroient pas de l'y trouver. Le soir du 29. il se rendit proche d'Arzila où il vit deux bâtimens à l'ancre; mais il jugea qu'il étoit trop tard pour les ataquer. Le lendemain dès qu'il fut jour il s'en aprocha, & Jean Leendertsz. Capitaine de *la Bergére d'Alger*, qui

Il arrive devant Arzila où il trouve deux bâtimens Turcs, *L'Aigle d'or* & le *Ste. Caterine*

30. *Novemb.*

qui avoit été pris, les reconnut. L'un étoit *l'Aigle d'or*, monté de 26. canons & de 150. hommes d'équipage, qu'un peu auparavant le Capitaine van der Zaan avoit contraint de s'échoüer. L'autre étoit le *Ste. Catérine*, qui portoit 20. piéces de canon & 200. Turcs, contre lequel le Capitaine Verveen s'étoit batu. *L'Aigle d'or* étoit un peu au Nord d'Arzila, & le *Ste. Catérine* étoit au Sud; mais l'un & l'autre se trouvoient si proches de la ville, qu'un coup de mousquet auroit pu porter jusqu'à eux. Ils étoient amarrés chacun avec un grêlin à la ville ou au rivage, & le vent étoit si forcé que Ruiter doutoit s'il devoit rien entreprendre contre eux sur leur propre côte. Néanmoins il prit enfin le parti de hazarder l'ataque. Dans ce dessein il s'avança vers *l'Aigle*, & s'aprocha si près de l'un de ses côtés, qu'il auroit pu facilement parler avec les Turcs. Il moüilla à peine à cinq brasses d'eux, mais il n'oza s'en aprocher davantage de peur de périr lui-même. Adelaar se posta derriére Ruiter, & fort proche de lui. D'un autre côté de Wildt s'en alla avec van Zaalingen jetter l'ancre proche du *Ste. Catérine*. Dès qu'ils eurent achevé cette manœuvre, le vent, qui étoit alors frais, changea, & cessa même entiérement, de sorte qu'il y avoit aussi peu de mer, que s'ils eussent été renfermés dans un port: ce que Ruiter prit pour un miracle, & pour une faveur du Ciel qui lui permettoit de détruire ces Pirates. D'abord la ville commença à tirer, & les Corsaires firent de même; mais quand les Hollandois furent moüillés ils eurent leur tour, & envoiérent à la fois les bordées d'en-haut & d'en-bas, sans cesser, tant sur la ville que sur les Corsaires. De la ville on tiroit au vaisseau de Ruiter, qui lui renvoia une si grande quantité de boulets, qu'environ midi on y arbora le pavillon blanc; & alors il cessa de faire feu sur elle, jusques à ce qu'elle recommença à tirer un coup à la fois seulement; à quoi il répondit chaque fois de trois ou quatre coups. Il desempara aussi tout-à-fait *l'Aigle d'or*, dont il brisa & abatit tout le grand mât, avec la vergue du mât de miséne. Cependant de Wildt, & van Zaalingen, ataquoient de leur part le *Ste. Catérine* avec tant de vigueur, que les deux vaisseaux Turcs se trouvant enfin hors d'état de défence, cessérent peu-à-peu de tirer. Après midi le Vice-amiral fit le signal de Conseil, où il fut à l'instant résolu qu'Adelaar & van Zaalingen leveroient l'ancre; qu'Adelaar iroit à l'abordage de *l'Aigle*, & que van Zaalingen feroit la même chose à l'égard du *Ste. Catérine*, parce que leurs vaisseaux prenoient beaucoup moins d'eau que les autres; & que pour cet éfet on renforceroit leurs équipages. Ruiter voulut même passer au bord d'Adelaar, pour être présent & donner ses ordres. Mais on ne se fut pas plutôt mis sous voiles pour aprocher, que le *Ste Catérine* commença à couler bas, les Mores se retirant vers la ville dans une grande barque. Ruiter fit avancer trois canons pour tâcher de retirer de l'eau les Esclaves Chrétiens. On en sauva quelques-uns avec bien peu de Mores, car la plupart des Chrétiens avoient été dès le matin envoiés à terre. Après qu'on eut fait périr le *Ste. Catérine*, Ruiter ordonna à van Zaalingen d'avancer près de *l'Aigle*, sur lequel il fit faire encore des décharges de toute l'artillerie des navires qui en étoient les plus proches, & après cela il commanda qu'on en vint à l'abordage; ce qui fut bientôt éxécuté, & le Corsaire fut pris après une légére résistance. On trouva sur son bord quelques Esclaves Chrétiens & plus de 30. Mores, avec 4. Renégats auxquels les Chrétiens rendirent têmoignage qu'ils les avoient toûjours fort humainement traités. On fit prisonniers 50. Turcs ou Mores sur les deux bâtimens, & on délivra environ 20. Chrétiens. *L'Aigle* étoit si délabré, & percé de tant de coups, qu'à peine l'auroit-on pris pour un navire. La plus grande partie de ses mâts & de ses vergues avoit été abatuë: il avoit essuié les volées de plus de 200. gros boulets, & avoit déja quatre piés & demi d'eau. On délibéra si après en avoir enlevé le canon on le mettroit en piéces, mais enfin on tâcha de le conserver. On étancha les voies d'eau le mieux qu'il fut possible, & on le fit remorquer par le vaisseau du Commandeur de Wildt à Malaga, où on le laissa derriére le mole jusqu'à nouvel ordre. Le 2. de Décembre, Verveen & van der Zaan découvrirent sur la côte d'Algarve, entre Lagos & le cap de Ste. Marie, neuf Armateurs Turcs, qui les voiant venir à eux à toutes voiles, n'ozérent les atendre. Trois jours après ils retournérent à Malaga, où étoit Ruiter, qui prit son cours à Alicante, pour y faire netoier ses vaisseaux, & se pourvoir de poudre, aiant consumé, aussi-bien que de Wildt, van Zaalingen, & Adelaar, plus de la moitié de ce qu'ils en avoient, dans les deux combats livrés devant Arzila; ce qui n'étoit

1655.

Qu'il prend la résolution d'ataquer.

Combat contre les deux Corsaires.

Le *Ste. Catérine* coule bas.

L'Aigle d'or est pris.

3 *Décemb.* Neuf Corsaires Turcs prennent chasse devant deux navires de guerre. On manque de poudre.

 pas

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1655. pas surprenant, puis que sur le vaisseau même du Vice-amiral il n'en avoit été chargé que dix milliers. Outre cela ils avoient tous besoin de boulets de toutes espéces, & on n'en trouve pas encore en Espagne aussi facilement que de la poudre. Le Vice-amiral en écrivit aux Oficiers de l'Amirauté d'Amsterdam, les priant de lui en envoier à Malaga ou à Cadix, avec douze petits tonneaux de bales de mousquet, par les premiers navires de guerre qui iroient en Espagne. La tempête le poussa ensuite proche de Fomentéra, où il alla reconnoître s'il n'y avoit point de Turcs à la rade. Là les Capitaines Swéers & van den Bosch se rendirent sous le pavillon. Ils demeurérent tous à cette rade une semaine, dont il y eut quatre jours de gros tems, & lors qu'il fut cessé ils firent du bois. Le dernier de Décembre ils allérent moüiller à la rade d'Ali-

1656. cante, & voulurent le 1. Jour de l'An 1656. faire charger de la poudre qui leur avoit été promise en ce lieu-là; mais les Espagnols refusant de la leur livrer, à cause de la solemnité du jour, qu'ils célébrent comme une grande Fête, il falut atendre jusqu'au troisiême jour. Ensuite le Vice-amiral demeura dans ce parage, & continua d'y croiser par un tems assés inconstant & orageux, jusques au 7. du Mois, que par l'a-

Rúiter tâche de faire voiles à Alger.

vis du Conseil de guerre il résolut de retourner à Alger, dans le dessein de voir si les Armateurs, qu'il tâchoit en vain de découvrir, s'y étoient retirés; ou s'ils étoient encore en course, afin de les atendre au retour. Il fit donc route de ce côté-là; mais le second jour le vent aiant changé il dériva plus de vingt lieuës à l'Oüest. Ainsi aiant entrepris en ce tems-là jusqu'à trois fois d'aller visiter Alger, il fut autant de fois con-

14 *Janvier.* trarié par le vent. Vers la mi-Janvier il se vit contraint, & par l'orage, & pour faire de l'eau, d'entrer à Alicante, où aussi-tôt après il arriva à la rade un vais. mar. d'Amsterdam, qui lui raporta qu'un certain Maître, nommé Baars van Hoorn, avec lequel il venoit de conserve de Génes, avoit été le jour précédent abor-

Il aprend que les François ont pris un bâtiment Hollandois.

dé & pris par un François proche du cap de St. Martin, qui avoit crié à lui en son particulier de se tenir hors de la portée du canon, & de continuer sa route: d'où l'on concluoit que Baars avoit été dénoncé, comme chargé de marchandises d'Espagne. Sur ce récit Ruiter témoigna beaucoup d'ardeur de lever l'ancre, & d'aller poursuivre le François: mais la mer étoit si grosse, & rouloit si impétueusement de l'Estsudest dans la baie, que pendant deux jours il fut impossible de faire voiles.

Il témoigne beaucoup d'ardeur, pour aller le délivrer, mais le vent contraire l'en empêche.

Après cela recommençant à croiser sur les Pirates, il eut souvent ocasion de leur donner la chasse; & toutes les fois qu'il put les joindre, il trouva qu'ils revenoient de faire des courses sur les Chrétiens dans leurs propres païs. En croisant, le Cont. Am. Verveen & trois autres vaisseaux aiant dérivé, ils ne purent se rendre sous le pavillon que le 29. du Mois, proche de l'isle d'Yviça. Deux jours auparavant ils s'étoient trouvés assés près de trois frégates Turques, qui les évitérent aisément, parce qu'elles pouvoient donner un grand hunier au meilleur voilier des Hollandois qui chassoient sur elles. En ce même tems le Capitaine van der Zaan, & le vaisseau du Commandeur de Wildt, qui étoit demeuré malade à Malaga, furent détachés par le Vice-amiral, & envoiés à Messine, à Naples, & à Livourne, pour escorter les vais. mar. qui étoient, prêts à faire voiles en Hollande. Au commence-

2. *Fèvrier.* Ruiter rencontre une flote de 26. vais. mar.

ment de Fèvrier il rencontra entre Alicante & le cap de Ste. Marie le Capitaine Vinkaart avec une flote marchande des P. V. composée de 26. voiles, destinées pour divers endroits au delà du Détroit. Le gros tems en avoit séparé dans la mer d'Espagne le Capitaine Martin Schaaf qui les escortoit. Les Maîtres allérent au bord de Ruiter, & lui déclarérent sur leur parole de gens d'honneur, que Schaaf avoit une dépêche du Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam, par laquelle on ordonnoit au Vice-amiral Ruiter, que s'il rencontroit en mer cette flote, il eût à la pourvoir d'un plus gros convoi, & tel qu'il le jugeroit nécessaire pour sa sûreté; & en conséquence ils le priérent de le leur vouloir acorder.

La déclaration que font les Maîtres & leur requête.

Il les escorte jusqu'au de là de Sardaigne.

Sur cela il fut arrêté dans le Conseil de guerre de les faire conduire jusques au delà de l'isle de Sardaigne, & aussi loin que le tems & le vent le pourroient permettre; d'autant plus qu'on étoit assuré qu'il y avoit entre la Sardaigne & la côte de Barbarie huit navires François, qui arrêtoient & visitoient tous les vaisseaux qu'ils pouvoient joindre, sous prétexte d'y chercher des marchandises d'Espagne. Ruiter les escorta donc lui-même dans les parages les plus dangereux jusqu'à Génes, à Livourne, à l'isle Gorgone, & jusqu'à quatre lieuës de Civita Vecchia. Après cela il fit route à Sardaigne, & de là par l'Oüest à Majorque. Avant que d'y aborder il donna la chasse depuis neuf heures du matin jusqu'au soir à une frégate Turque proche du cap

Il chasse inutilement sur une frégate Turque.

9. *Mars.* de St. Martin, laquelle sur les quatre heures du soir se trouva déja bien éloignée des frégates

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

gates Hollandoises ; mais en même tems elle fut presque à la portée du canon de Ruter. Sur le soir il se leva un vent frais, qui se trouva si favorable au Turc, qu'il fut obligé de serrer tous ses perroquets ; mais Ruiter aiant été surpris par le calme, ne fit que dériver au lieu d'avancer. Il y eut encore alors un second bâtiment Turc, au vent à l'autre, qui devançant les Hollandois de plus d'un tiers, les évita aussi. Le lendemain Ruiter retourna à Alicante, afin de voir s'il n'y avoit point de vaisseaux qui voulussent faire route à l'Oüest. De là il fit voiles à Malaga, où aiant moüillé l'ancre à la mi-Mars, il reçut une dépêche du Conseil de marine d'Amsterdam, en datte du 29. de Décembre précédent, par laquelle on lui têmoignoit qu'on étoit fort satisfait de son expédition contre les Corsaires, & de sa négociation avec la Régence de Salé. Mais on lui ordonnoit de la part des Etats G. qu'à la vûë de la présente dépêche, il eût à rallier incessamment son escadre, & à revenir en Hollande le plutôt qu'il lui seroit possible, & sans qu'aucune autre raison le pût faire différer, si ce n'étoit seulement pour demeurer six, huit, ou dix jours, tout au plus, à la rade de Cadix, au cas qu'il y trouvât un nombre considérable de vaisf. mar. richement chargés, qui voulussent revenir avec lui, & se mettre sous son escorte. D'ailleurs, cette raison cessant, il lui étoit défendu de s'arrêter par aucune autre, quelle qu'elle pût être. Suivant cet ordre il alla moüiller l'ancre à Cadix le 20. du Mois, où deux jours après les galions de la flote d'argent arrivérent aussi. Les Marchands & les Maîtres de vaisseau allérent à l'instant le prier d'atendre jusqu'à la fin du mois pour les escorter ; ce qu'il leur acorda sans balancer, à cause de l'importance du sujet. Ils le priérent ensuite de faire charger sur son bord, & sur ceux des autres Capitaines, tout l'argent, tant monnoié qu'autre, qu'ils n'ozoient risquer sur leurs vaisseaux marchands, de crainte des Anglois ; lui déclarant qu'en cas de refus ils se trouveroient contrains de l'envoier à Génes, ou de le charger sur les vaisseaux François qui étoient prêts de faire voiles ; ce qui seroit d'un grand préjudice à la Hollande. Après y avoir bien pensé il consentit encore à ce qu'ils demandoient, en paiant par les Marchands, suivant leurs ofres, deux par cent de fret ; savoir un par cent pour l'Amirauté dans la juridiction de laquelle les vaisseaux devoient aborder, trois quarts pour les Maîtres, & un quart pour les Capitaines : cette derniére condition pourtant sous le bon plaisir des Conseillers de l'Amirauté. Ensuite on chargea l'argent, & le 2. d'Avril on fut prêt à faire voiles ; mais le gros tems fit retarder jusques au 5. que 31. vaisseaux ensemble levérent l'ancre. Il y avoit 6. navires de guerre de l'escadre du Vice-amiral ; le sien, celui du Contre-amiral Verveen, & ceux des Capitaines Sweers, van den Bosch, van Zaalingen, & Adelaar. Il y avoit encore celui du Capitaine Mangelaar de Zélande, avec les deux brulots *la Perle* & *la Fortune*, & 22. vaisseaux marchands destinés pour la Province de Hollande, hormis quelques-uns qui étoient pour la Zélande. Le Commandeur de Wildt, qui de Malaga, où une maladie l'avoit arrêté quelque tems, étoit allé avec Ruiter à Cadix, devoit y atendre son navire & le retour du Capitaine van der Zaan, aussi-bien que les vaisseaux marchands qui venoient d'Italie & de Sicile sous leur escorte, afin de revenir avec eux en Hollande, & d'y amener le bâtiment *la Bergére*, qu'on avoit pris sur les Algériens. Pour *l'Aigle d'or*, il avoit été poussé hors du mole de Malaga, tant par l'éfort de la tempête que par la négligence des gardes, & étoit allé se briser contre le rivage. Dans la même dépêche qui rapelloit Ruiter, on lui donnoit avis que ce qui restoit à négocier avec la Régence de Salé, seroit ménagé par le Consul de Vries, auquel pour cet éfet on enverroit des instructions & un pouvoir.

1656.

Il retourne à Malaga.

Il est rapellé en Hollande avec son escadre.

Il arrive à Cadix.

Requête qui lui est faite par les Marchands.

Il fait voiles en Hollande avec une flote de vaisf. mar. & avec beaucoup d'argent.

Avant que de quitter la rade de Cadix, il fit part de cet avis au Consul de Vries, & au Sid Abdala, Sant de Salé, auxquels il écrivit par un certain bâtiment qui y faisoit route. Il envoia en même tems au Consul une liste de Livres Arabes & de Cartes, afin qu'il tâchât de les acheter à Salé aux frais de l'Etat, & suplia le Sant par sa Lettre, de vouloir apuïer le Consul de sa faveur, pour les lui faire trouver : ce qui se fit par ordre * de L. H. P. à la priére de Jaques Golius, célébre Professeur de l'Université de Leide, qui avoit la réputation d'entendre parfaitement les Matématiques qu'il enseignoit, de même que les Langues Orientales ; & de surpasser en la connoissance de l'Arabe presque tous les Savans de son tems. C'étoit un élève d'Erpenius, cet autre fameux Professeur dans les Langues, auquel il avoit succédé après avoir fait un voiage en Syrie, où il avoit demeuré longtems pour aquérir une

Il écrit au Consul de Salé & au Sid Abdala, Souverain de Salé.

On tâche de faire acheter à Salé des livres Arabes & des Cartes.

* 15. Octob. 1655.

Voi G. J. *Vossius de Theol. Gent.* l. 3. c. 37. La Bibliotéque de G. Matth. Konigius. p. 352 Dictionn. Histor. de Moréri tom 2. p. 68. Voi Aitzéma XXXIX. 463.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1656. une connoissance plus parfaite de l'Arabe. Il avoit aussi acompagné autrefois un Ambassadeur des Etats G. au Roïaume de Maroc, où il présenta au Roi Muley Sidam un Ecrit pour échantillon des progrès qu'il avoit faits en cette Langue. Cet Ecrit fut lû du Prince avec beaucoup d'admiration, & lui plut si fort, qu'il le donna à lire à ses plus savans Talips. Depuis ce tems-là L. H. P. ont souvent emploié cet illustre Professeur, pour leur traduire des Ecrits Arabes & Turcs, ou pour leur servir d'interpréte, & porter la parole aux Ambassadeurs Turcs, dans les Traités qu'on négocioit avec eux.

Ruiter continuë son voiage avec la flote marchande.

Le V. Am. Ruiter aiant fait voiles de Cadix avec la flote marchande, & étant proche du cap de Ste. Marie, commanda aux Capitaines Sweers & Adelaar de remorquer avec leurs frégates deux vaiss. mar. qui étoient les plus pesans à la voile, afin de faire meilleure route; ce que le vent, qui fraîchit trop ne leur permit pas d'éxécuter. Depuis ce tems-là la flote fut assés souvent batuë de la tempête, mais sans aucun dommage considérable, quoi qu'on fût quelquefois obligé d'atendre des vaisseaux qui avoient dérivé. Etant par la hauteur des 33. degrès il y eut un bâtiment Hambourquois qui se détacha pour prendre son cours vers Port-à-port; & par celle des 43 degrès un Hollandois s'en alla du côté de Biscaie. Après cela il ne se passa rien de remarquable jusques au 29. du Mois, que rangeant la côte d'Angleterre, & commençant d'aprocher du Pas de Calais, le long de la tour à feu de Singels, on découvrit sept voiles qui venoient de l'Est. On avança toûjours jusques à ce qu'on fût près de Douvres, où l'on reconnut que c'étoient des navires de guerre Anglois, qui en vouloient à la flote & à l'argent. Le Commandant de cette escadre, qui étoit Guillaume Withorn, envoia aussi-tôt quelques canots au bord du Vice-amiral, pour lui déclarer qu'il avoit ordre du Protecteur Cromwel de mener aux Dunes tous les vaisseaux marchands qui viendroient d'Espagne, & pour le prier de permettre qu'il mît cet ordre à éxécution. En éfet il lui expliqua clairement ses intentions par une Lettre écrite en Anglois, signée de lui & de quelques Capitaines, dont voici le contenu.

Sept navires de guerre rencontrent Ruiter, & ont intention d'emmener les vaiss. mar. aux Dunes.

Lettre écrite sur ce sujet par le Commandeur Withorn au V. Am. Ruiter.

Après vous avoir ici salué, je vous dirai qu'en espérance d'entretenir la paix qui est entre notre Etat & le vôtre, je vous demande de me laisser emmener les vaiss. mar. qui viennent de Cadix, de flote avec vous, pour en user avec eux ainsi qu'il me semblera bon; ou en cas de refus je serai obligé de les ataquer, & de les enlever par force; ce que je voudrois bien éviter. J'espére que vous consentirés à ma demande, parce que la Régence d'Angleterre a eu avis que dans ces vaisseaux qui sont sous votre escorte, il y a de l'argent qui apartient aux Espagnols nos ennemis. Par conséquent j'oze me promettre que vous ne voudrés pas être la cause de l'éfusion de sang qui pourroit se faire de part & d'autre sur les flotes, & que vous n'entreprendrés rien dont vous soiés obligé de vous disculper ci-après. C'est tout ce que j'ai à vous écrire pour l'heure. En mer, à bord de la frégate Gensbary le $\frac{19}{29}$*. d'Avril, 1656. C'est*

Votre Bon Ami

Le Commandeur Guillaume Withorn.
Robert Colmer, Jean Candelaar,
Daniel Baker.

Le Vice-amiral aiant lû cette Lettre, & oüi ce que les porteurs étoient chargés de lui dire, répondit sur la demande qu'on lui faisoit de laisser emmener les vaiss. mar. aux Dunes. *Qu'ils n'y avoient point d'afaires, mais seulement à Amsterdam, où il prétendoit les conduire; & qu'il ataqueroit par toutes sortes de voies, comme des ennemis déclarés, tous ceux qui prétendroient les arrêter.* Il écrivit aussi en Anglois une Lettre pour réponce à Withorn, en ces termes.

MONSIEUR,

Sa réponce.

JE viens de recevoir votre Lettre, par laquelle j'ai apris que vous avés intention de vous saisir des vaiss. mar. qui sont sous mon convoi; ce que je ne puis nullement permettre. Mais parce que vous m'écrivés qu'il y a sur ces vaisseaux de l'argent & d'autres marchandises de contrebande, qui apartiennent à vos ennemis, je vous assure par

la

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

la présente, & ſur ma parole d'honneur, que cela n'eſt point véritable. Ainſi je ſuis en réſolution de défendre ces vaiſſeaux qui ſont ſous ma conduite, tant qu'il me reſtera des gens & de la force pour le faire; me tenant aſſuré que le Sieur Protecteur ne vous a pas donné le moindre ordre d'inſulter ni d'enlever des vaiſſeaux francs, qui apartiennent à notre Etat, tels que ſont ceux-ci. C'eſt pourquoi je vous prie de les laiſſer paſſer, & moi auſſi, ſans nous faire de peine, afin de ne rompre pas par votre procédé la paix qui eſt entre nos Etats, & de ne donner pas ocaſion à l'éfuſion de ſang qui s'enſuivroit. Sur quoi j'atens de vous une promte réponce, aiant réſolu de remettre tout-à-l'heure à la voile, & de continuer ma route. Cependant je demeure 1656.

Votre Bon Ami

MICHEL ADRIANSZ. DE RUITER.

A bord du 't Huis Tydtverdryf, *devant Douvres le* $\frac{19}{29}$ *d'Avril* 1656.

Withorn n'étant pas ſatisfait de cette réponce, envoia encore pluſieurs fois des canots à Ruiter, pour tâcher de lui faire abandonner ces vaiſ. mar. Mais aiant demeuré ferme à les vouloir défendre, le Com. Anglois lui ſoutint dans une Lettre, qu'il avoit parmi ſa flote cinq bâtimens deſtinés pour la Flandre, ſuivant des avis certains qu'on en avoit reçus. Il prétendoit encore qu'il y eût ſur les navires de guerre & marchands, quantité d'argent & de marchandiſes de contrebande, qui apartenoient au Roi d'Eſpagne; demandant une derniére réponce, & préciſe ſur ces faits, afin qu'il pût ſe diſculper envers ſes Maîtres. Voici ce que Ruiter lui répondit.

MONSIEUR,

Comme vous me marqués par votre Lettre que vous avés des avis certains que parmi les vaiſſeaux qui ſont ſous mon eſcorte, non-ſeulement il y en a cinq marchands Eſpagnols, deſtinés pour la Flandre; mais encore que nos navires de guerre & marchands ſont chargés de quantité d'argent & d'autres marchandiſes de contrebande, qui apartiennent au Roi d'Eſpagne; ſurquoi vous avés reçu de vos Maîtres un ordre exprès de vous emparer de ces vaiſſeaux, & de ces éfets. Je vous écris celle-ci pour vous têmoigner & vous aſſurer en foi de Chrétien, & d'homme d'honneur, que je n'ai ſous ma conduite aucuns vaiſſeaux Eſpagnols de cette qualité, & qu'il n'a été chargé, que je ſache, ſur les navires de guerre ou marchands, aucuns éfets, argent, ni monnoie, apartenant au Roi d'Eſpagne. C'eſt ce dont vous pouvés vous tenir aſſuré. Je ſuis

Seconde Lettre de Ruiter à Withorn.

Votre Bon Ami

MICHEL ADRIANSZ. DE RUITER.

A bord du 't Huys Tydtverdryf, *le* $\frac{19}{29}$. *d'Août*, 1656.

Il fut force à Withorn de ſe contenter de cette déclaration; car il ne voioit pas qu'il pût rien entreprendre avec ſept navires contre tant de vaiſſeaux marchands, la plupart en état de défence, montés de canons & d'équipages autant qu'ils en avoient beſoin, & qui étoient ſous l'eſcorte d'un Commandant tel que Ruiter, avec ſept navires de guerre. Il fallut donc, bon-gré mal-gré, les laiſſer partir; & ce fut de cette ſorte qu'échoüa le projet que les Anglois avoient fait, de s'emparer de l'argent de la flote qui revenoit d'Eſpagne. On croioit même que c'étoit pour atendre le venuë de la flote entiére des Indes, & pour l'ataquer, que Cromwel avoit envoié l'Amiral Blaake vers les côtes d'Eſpagne. Mais les galions avec leurs tréſors entrérent à Cadix, juſtement dans le tems que Blaake ſe tenoit ſur la côte de Portugal. Le même jour, après que Withorn eut abandonné les Hollandois, ils dépaſſérent encore les Dunes. La nuit ſuivante le Capitaine Mangelaar avec les trois vaiſſeaux Zélandois les quitta, & prit ſon cours vers la Zélande. Le 2. de Mai, Ruiter entra hûreuſement au Texel, avec les vaiſſeaux marchands deſtinés pour Amſterdam, & les ſix navires de guerre, à la grande joie de tous les Habitans de cette ville, & ſur tout de ceux qui étoient intereſſés tant à l'argent qu'il amenoit, qu'aux éfets. En arrivant il fut reçu très-favorablement par le Conſeil de l'Ami-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

raùté, qui lui têmoigna beaucoup de reconnoiſſance de ſes ſervices. Car en cette expédition, dont il avoit été le Chef, on avoit brulé, coulé bas, détruit, ou pris ſur les Corſaires Turcs, ſix grands vaiſſeaux & deux barques, & repris trois priſes auparavant faites par les Turcs, outre une qu'on avoit fait échoüer. De plus il avoit été délivré un grand nombre d'Eſclaves Chrétiens; les broüilleries où l'on étoit avec la Régence de Salé avoient été terminées; &, malgré les Anglois, on avoit aporté en Hollande une très-conſidérable quantité d'argent.

LA VIE DE MICHEL de RUITER

DUC, CHEVALIER, &c.

Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüest-frise.

LIVRE TROISIEME.

1656.

IL y avoit peu de tems que le Vice-amiral Ruiter étoit en Hollande, lors que les Etats Généraux des P. V. lui envoiérent un nouvel ordre de retourner en mer. L'interêt qu'ils avoient à la guerre que Charles Gustave, Roi de Suéde, avoit commencée contre Jean Casimir, Roi de Pologne, les obligea d'équiper une armée navale, pour l'envoier au Sond & dans la mer Baltique, sous le commandement du Lieutenant Amiral d'Opdam. Ils craignoient que la Prusse & Dantzic ne tombassent entre les mains des Suédois, qui auroient pu facilement troubler, ou même ruïner le commerce des Habitans des P. V. dans cette mer. Mais avant que le Lieutenant Amiral fût en état de mettre à la voile, Ruiter partit avec une armée composée des navires de guerre & des frégates qui se trouvérent prêtes, dont la plupart étoient d'Amsterdam, & le reste de Northollande. C'étoit avec beaucoup de raison que les Etats G. entreprenoient cette expédition, & que ceux de Hollande la sollicitoient en particulier. Car la navigation de la mer Baltique, qui couroit risque d'être interrompuë, est le fondement, &, s'il faut ainsi dire, l'ame & la vie du commerce que les Hollandois font par toute la Terre. Ce que je ne dis pas seulement à cause de la multitude des marchandises qui se débitent dans les ports de cette mer, & des blés qui en sont aportés; mais sur tout parce que c'est de là qu'on tire toutes les principales matiéres qui servent à la construction & à l'entretien des vaisseaux: de sorte que si l'on venoit à en être privé, on seroit contraint de cesser presque toute navigation. On avoit embarqué un grand nombre de soldats pour défendre Dantzic, s'il étoit ataqué, comme étant la place la plus importante, & à la conservation de laquelle étoit atachée la plus considérable partie du commerce de ces païs-là. Car on peut dire qu'elle est comme le grenier de la Prusse & de la Pologne, où tout le reste du monde, aussi-bien que les Hollandois, va se pourvoir de blé; denrée la plus utile de toutes, & de laquelle on peut le moins se passer. Ruiter divisa son armée en deux escadres, l'une sous son commandement, & l'autre sous celui du Vice-amiral Pierre Florisz. Il sortit du Vlie le dernier de Mai, & le 8. du Mois suivant il moüilla sous le Lap ou Lapsand, proche du Sond. L'armée étoit composée de 25. voiles, 18. d'Amsterdam, & 7. de Northollande. Les Vice-amiraux Ruiter & Florisz. & le Cont. Amiral Tromp descendirent aussi-tôt à terre, & allérent à Coppenhague s'aboucher avec les Ambassadeurs de L. H. P. qui étoient Conrad van Beuningen, Pensionnaire de la ville d'Amsterdam, Godard Adrien van Reede, Seigneur d'Amerong, & Mathias van Viersen, Député de Frise aux Etats G. Après quelques conférences ils allérent à la hâte saluer le grand Maître, le Chancelier, & l'Amiral Lindenhout, & retournérent promtement sur leurs vaisseaux qui firent voiles du Lap au Sond, pour y atendre le Lieutenant Amiral d'Opdam, avec les nouveaux ordres qu'il devoit aporter, & avec le reste des vaisseaux qu'il devoit amener. Le 13. il en arriva deux, & le 16. on en vit encore quatre, qui furent bien-tôt suivis de plusieurs autres. Pendant qu'on les atendoit on permit tous les jours à un demi-quart des équipages

Ruiter reçoit ordre de retourner en mer.

Guerre entre les Suédois & les Polonnois.

Résolution de rendre la navigation sûre dans la mer Baltique.

Ruiter est envoié au Sond avec une armée nav. qui doit être suivie d'une autre.

Le commerce de la mer Baltique est d'une haute conséquence pour les Hollandois.

Troupes embarquées sur les vaisseaux.

Ruiter divise l'armée en deux escadres.

Et met à la mer.

Il arrive au Sond.

Et va avec Florisz. & Tromp à Coppenhague.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1656. d'aller tour-à-tour se rafraîchir à terre. Un jour il se rendit au bord de Ruiter un certain jeune Gentilhomme, de la suite des Ambassadeurs de Hollande, fort triste, & qui déclara avec beaucoup de marques de déplaisir, que la nuit précédente aiant pris querelle à Coppenhague avec un autre jeune Gentilhomme son camarade, il l'avoit tué. Ruiter, qui de son naturel étoit tendre & pitoiable, se sentant émû par ce récit, plaignit le mort, & pria celui qui avoit fait le coup de se retirer promtement, avant qu'on envoiât le chercher; ce qu'il fit, aiant trouvé deux Gentishommes Danois qui l'emmenérent, & qui lui promirent de le tenir caché jusques-à-ce qu'il pût se sauver.

Le Lieutenant Amiral d'Opdam arrive dans le Sond.

Le 27. on vit encore trois navires aprocher du Sond. C'étoit le Lieutenant-Amiral d'Opdam, & les Capitaines van Nes & Kuiper; qui sur le soir se joignirent à l'armée; laquelle fut ainsi fortifiée peu-à-peu.

Les ordres qu'il a reçus. *Voi Aitzéma.* XXXV. 1212. XXXVI. 1268.

Le Lieutenant Amiral avoit reçu ordre de L. H. P. *de secourir, de délivrer, & de défendre les vaiss. mar. des P. V. qui seroient troublés dans leur commerce sur la mer Baltique, & auxquels on feroit quelque tort ou quelque violence; d'aller ataquer ceux qui les auroient insultés, & d'en tirer raison par toutes sortes de voies.* Il lui avoit été aussi donné charge par une dépêche, d'aller avec toute *son armée aborder à la rade & devant le port de Dantzic; d'empêcher les Suédois d'en fermer l'entrée, ou d'en tenir les passages assiégés; d'en venir aux prises avec tous ceux qui voudroient en interdire l'accès ou la sortie aux vaisseaux des Sujets des Etats; de repousser la force par la force; & d'en user ainsi que les Instructions portoient contre tous ceux qui commettroient des violences & qui exerceroient des tirannies.* Aussi-tôt après son arrivée il alla par terre à Coppenhague où il vit les Ambassadeurs des P. V. & salua le Roi de Dannemarc, & les Grands de sa Cour, de qui il fut très-bien reçu.

Il est honoré de l'Ordre de Chevalerie de l'Eléfant.

Le Roi même voulant donner des marques de sa considération pour l'Etat qui l'avoit envoié, le fit Chevalier de l'Eléfant, & lui fit porter le Collier de cet Ordre à son bord par le Vice-roi de Norvègue le 19. de Juillet.

L'Armée navale des P. V. arrive devant Coppenhague.

Sur ces entrefaites le Vice-amiral de Wit avec quelques vaisseaux qu'il amenoit de la Meuse, se joignit aussi à l'armée, qui aiant paru le 20. devant Coppenhague, remit le lendemain à la voile du consentement des Ambassadeurs des P. V. avec ordre d'entrer dans la mer Baltique, & de faire route en droiture à Dantzic.

Elle entre dans la mer Baltique. Elle arrive devant Dantzic. 27. *Juillet.* Le nombre des vaisseaux Hollandois qui arrivent à Dantzic.

Elle y arriva six jours après, consistant alors en 42. navires ou frégates, 7. de Rotterdam, qui portoient tous ensemble 332. piéces de canon, & 1345. hommes d'équipage; 24. d'Amsterdam, qui portoient 900. piéces de canon & 3260. hommes. 7. de Northollande, qui portoient 280. canons & 1090. hommes; 2. de Zélande montes de 75. canons & de 280. hommes; deux de Frise portant, 281. canons & 275. hommes. A la venuë de cette armée le château de Termonde ou de Wysselmonde, situé à l'embouchure de la Vistule, fit une décharge de toute son artillerie, & aussi-tôt il partit une galére de Dantzic, avec une partie des Oficiers de la Régence & des Marchands, qui allérent témoigner au Lieutenant Amiral, & aux autres Commandans, la joie qu'ils avoient de les voir. Vincent Fabricius, Sindic de la ville, célébre par son érudition & par ses beaux vers Latins, fit au nom des Bourgmaistres & des Sénateurs les complimens au L. Amiral; & le pria avec beaucoup de civilité & d'empressement d'entrer dans la ville.

Où on marque beaucoup de joie de leur arrivée. *Voi Aitzéma.* XXXVI. 1265. 1267.

On auroit peine à exprimer toute la joie que la venuë de l'armée y causa. On en fit éclater les marques tout le jour & toute la nuit. Il avoit été déclaré aux Etats Généraux des P. V. de la part du Roi de Suéde, *Que sa Majesté aiant dessein d'assiéger la ville de Dantzic, il prioit L. H. P. de suspendre pendant le siége toute navigation & tout commerce de leur cette Sujets en cette ville-là.* Mais à la venuë de cette armée les desseins des Suédois s'évanoüirent;

Le dessein des Suédois est renversé, & la sûreté de la navigation dans la mer Baltique est afermie.

& le seul respect des armes des P. V. toûjours destinées à la défence de la liberté, eut assés de pouvoir pour garantir Dantzic, & pour rétablir sans éfusion de sang la navigation & le commerce de la mer Baltique. Le Lieutenant Amiral & les autres Oficiers Généraux, entre lesquels étoit Ruiter, descendirent à terre, & allérent visiter la ville, & saluer le Président des Bourgmaistres qui les reçut avec toutes sortes de civilités. Pendant qu'ils toient à la rade, où ils atendoient ce qui se passeroit, afin de prendre leurs mesures pour agir,

Nouvelles d'une bataille entre la Suéde & la Pologne. *Voi Aitzéma.* XXXVI. 1271-1274.

on reçut nouvelles le 6. d'Août, que le 29. & le 30. de Juillet il s'étoit donné une sanglante bataille entre le Roi de Suéde, assisté de l'Electeur de Brandebourg, & le Roi de Pologne, dans laquelle il avoit été fait un grand carnage des deux côtés.

Et de la victoire de Venitiens

Peu après † on en reçut d'autres plus agréables, qui étoient celles d'une glorieuse victoire que * les Vénitiens avoient remportée au mois de Juin sur les Turcs, devant les Dardanelles; avantage où toute la Chrétienté étoit dautant plus interessée, que plusieurs

† 26. *Août.* * 26. *Juin.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

sieurs milliers d'Esclaves Chrétiens avoient vû par là briser leurs chaînes. Bientôt après, l'armée des P. V. qui n'étoit pas venuë pour éxercer des hostilités, mais pour les prévenir & les empêcher, fut menacée d'un orage épouvantable. Un jour * que Ruiter étoit allé à terre, pour négocier quelque afaire de conséquence, lors qu'au soir il voulut retourner à son bord, l'air lui parut si troublé, que selon ce que son expérience lui en pouvoit faire conjecturer, il ne jugea pas à propos de s'embarquer. Un moment après il vit éclater l'orage, & à huit heures la foudre tomba dans son navire avec un si horrible coup de tonnerre, qu'il n'y eut personne à qui il ne fit hérisser les cheveux. La foudre frapa d'abord le haut du grand perroquet, & descendit ensuite par les trous des clans tout autour du grand mât de hune jusqu'au chouquet, faisant une canelure de profondeur à y faire entrer un cable. De là descendant toûjours en bas, elle tourna, comme un tour de vis ou comme des cerceaux de cable, jusqu'à la grande vergue, qui fut percée en deux endroits, aussi-bien que la voile, laquelle fut en partie brulée, de la même maniére que s'il y eût été tiré plusieurs boulets de canon. En fin elle tomba jusqu'au fond de cale avec tant de violence, qu'il sembla que le feu étoit aux poudres, & que le vaisseau alloit sauter. La plus grande partie de l'équipage fut si étourdie de ce coup, qu'ils paroissoient avoir perdu l'usage de la raison, & être plus morts que vifs. Cependant de 200. hommes qui étoient à bord, il n'y en eut pas un de blessé, & il n'y eut dans l'armée aucun autre bâtiment endommagé. Ruiter regarda cet accident comme un véritable miracle, & comme une preuve aussi terrible que certaine de la puissance infinie de Dieu; & encore comme un têmoignage de sa miséricordieuse bonté à épargner la vie des hommes. A-peu-près dans ce même tems-là il reçut une dépêche du Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam, en datte du 24. d'Août, par laquelle il lui étoit défendu, *de prendre sous son escorte aucuns vaisseaux étrangers, de quelque païs & par quelque raison que ce pût être, soit dans l'étenduë des P. V. soit au dehors, excepté ceux d'Angleterre ou de Dannemarc, auxquels seuls il permettroit de se joindre à sa flote lors qu'il les rencontreroit en mer; pouvant entreprendre leur défence contre qui que ce fût qui voulût les insulter, sans faire aucune distinction: mais qu'il n'eût point à se mêler de ce qui pourroit concerner les vaisseaux des autres Nations, ni à les protéger.* C'étoit une Résolution qui avoit été prise par L. H. P. le 1. de Mars, & les 9. & 10. d'Août de cette même Année, dont il fut envoié une copie au Vice-amiral dans sa dépêche. Il y a aparence qu'on donna aussi les mêmes avis au Lieutenant Amiral, & aux autres V. Amiraux. Les Etats Généraux vouloient qu'on prît la défence des Anglois & des Danois, suivant l'article 21. du Traité de paix fait avec le Protecteur Cromwel, par lequel on étoit convenu. *Que lors que les navires de guerre & de convoi des deux Républiques, rencontreroient & joindroient en mer les vaisseaux marchands des Sujets de l'une ou de l'autre, ou de leurs Alliés compris dans le même Traité, ils les escorteroient réciproquement, & seroient tenus de les secourir, & de les défendre envers & contre tous, pendant tout le tems qu'ils iroient de flote.* Le 11. du Mois suivant, on vit encore arriver devant Dantzic une escadre de 9. navires de guerre Danois, & une galiote, sous le commandement de l'Amiral Lindenhout, pour agir conjointement avec les Hollandois, & pourvoir à la défence de la ville, & à la sûreté de la navigation. Cependant les Sieurs Godard van Slingelandt, Fréderic van Dorp, Pierre de Huibert, & Jean Ysbrandts, Ambassadeurs des Etats Généraux entrérent en négociation d'alliance, avec quelques Commissaires du Roi de Suéde, qui s'assemblérent avec eux à Elbing. Le Traité, * auquel l'armée des P. V. qui se tenoit toûjours à la rade de Dantzic, donnoit sans doute un grand acheminement, fut conclu de part & d'autre, & signé au même lieu d'Elbing le 1. de Septembre, vieux stile. On y comprit la ville de Dantzic, sauf l'hommage qu'elle devoit au Roi de Pologne. Mais cette ville s'atachant aux interêts de son Roi, refusa d'y être comprise. † La ratification du Traité demeura même quelque tems différée, *⁎ quoi qu'il eût été conclu par ordre des Etats Généraux, & suivant leurs instructions données par écrit.

Sur ces entrefaites les Etats Généraux sachant que le Traité avec les Suédois étoit sur le point de s'achever, rapellérent ⸭ le Lieutenant Amiral d'Opdam avec 30. des plus grands navires, le Contre-amiral Tromp devant demeurer à la rade de Dantzic, ou en quelque autre parage peu éloigné, jusqu'à nouvel ordre. Les dépêches en furent renduës au Lieutenant Amiral à Dantzic au commencement d'Octobre *. Les 9. navires de guerre Danois & la galiote aiant été aussi quelques jours au-

1656.

* 29. *Août*

Coup de tonnerre épouvantable.

La foudre tombe dans le vaisseau de Ruiter.

Ordre envoie à Ruiter portant défences de prendre sous sa protection des vaif. mar. Etrangers, autres que les Anglois & les Danois.

11. *Septemb.* Il arrive devant Dantzic. 9 navires de guerre Danois.

Traité conclu à Elbing.

* *Voi Aitzéma.* XXXVI. 1278-1280.

† *Voi Aitzéma.* XXXVI. 1283.

*⁎ *Voi Aitzema.* XXXVI. 1280.

⸭ 21. *Septemb.*

Opdam est rapellé avec 30. des plus grands vaisseaux

* 4. *Octob.*

Retraite des vaisseaux Danois.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1656. paravant † rapellés par le Roi de Dannemarc, qui ne paroissoit pas satisfait du Traité d'Elbing, avoient déja mis à la voile pour Coppenhague. Le 6. d'Octobre les soldats qui étoient dans tous les navires, furent distribués sur les douze vaisseaux qui demeuroient, lesquels n'en pouvant contenir un si grand nombre, il en fut envoié 380. dans la ville, du consentement de la Régence. Avant le depart du Lieutenant Amiral la ville lui fit présent d'une esguiére & d'un bassin d'argent, de la valeur de 600 Ryksdaalders*. Le Sénateur Schraader & le Sindic Fabricius le conduisirent dans une chaloupe couverte au Fort de Wisselmonde, où ils le régalérent magnifiquement, sous prétexte de lui donner seulement un déjeuné. Le soir il se rendit à son bord, & aussitôt † on mit à la voile. Après son depart le Contre-amiral Tromp fut aussi rapellé avec les 12. autres vaisseaux; ** mais il laissa à Dantzic toutes les troupes, qui consistoient en 1300. Mousquetaires ⟶, afin de mettre la place en sûreté par ce secours. Leur Comm. fut le Sieur Pierre de Percheval, Quartier-maître Général des armées des P. V. Général Major & Capitaine des Gardes des Etats de Hollande; lequel étant savant dans les Matématiques, & sur tout dans la partie qui regarde les fortifications, rendit beaucoup de services à la ville de Dantzic, & fit faire de nouveaux ouvrages à ses forteresses. Le 13. d'Octobre, le Lieutenant Amiral d'Opdam avec la plupart de ses vaisseaux moüilla proche le Draakenrif, où le Vice-amiral Florisz. & les Capitaines Evert Antonisz. & van den Bosch aiant touché, les deux premiers furent remis à flot dès la même nuit; mais pour relever van den Bosch il fallut décharger tout son canon, ses boulets, ses mitrailles, & son leste. Le lendemain le Vice-amiral Ruiter étant arrivé devant Coppenhague, eut charge du Lieutenant Amiral d'aller chercher dans la ville quatre ou cinq cables pour les navires qui étoient demeurés devant Dantzic. Il fut obligé de s'adresser à l'Amirauté, & néanmoins il n'en put avoir; car il auroit fallu atendre même qu'on eût filé le fil. En ce tems-là * il alla saluer le Roi, duquel il fut reçu avec tant de caresses, qu'il en étoit étonné, & qu'il ne pouvoit se lasser d'admirer les maniéres engageantes & familiéres de ce Prince. Le 21. l'armée entra dans le Sond par un tems si embrumé, qu'à peine le bruit du tambour & des coups de canon pouvoit empêcher les vaisseaux de s'écarter. Ensuite ils eurent souvent du gros tems dans la mer d'Allemagne; mais la saison & le climat devoient les y avoir préparés. La grêle les incommoda beaucoup, & la nége encore plus, car elle tomboit quelquefois si dru & si menu, qu'on ne pouvoit se voir les uns les autres. En arrivant entre Schaagen & Harthals il s'éleva un Sudest si furieux, & qui amena tant de nége, qu'il fallut mettre les voiles sur les cargues. A minuit on vit plusieurs feux sur un vaisseau, & on y entendit tirer plusieurs coups, pour donner avis du péril où il se trouvoit: mais l'agitation extrême de la mer, le grand vent, & la brume, empêchoient d'aller le secourir. On sût depuis que c'étoit le Capitaine van Campen, qui montoit le *Jaarsveldt*, dont le mât d'avant & le beaupré étoient tombés à la mer, & auquel van den Bosch donna le lendemain un grand mât de hune qu'il avoit de rechange, & une vergue de grand hunier, pour s'en servir le mieux qu'il pourroit au defaut du mât qu'il avoit perdu. Cette tempête aiant dispersé l'armée on trouva, lors qu'elle fut ralliée, qu'il manquoit quelques vaisseaux, mais ils revinrent ensuite. Le premier jour ou la premiére nuit de Novembre, elle parut devant la côte de Hollande, où le vaisseau de Ruiter fut en danger de périr au matin, en voulant entrer au Vlie. Car étant venu à la premiére tonne, & aiant louvoié jusques auprès de la tonne blanche, lors que la marée étoit basse, il alla si rudement toucher du côté du Sud, & donna des culées si violentes, qu'on craignoit qu'il ne s'ouvrît: mais enfin il fut hûreusement remis à flot, & il moüilla le soir devant Schelling. Ensuite il entra plus avant, & vint devant le Sloot, qui est un courant étroit & profond à l'Est du Vlie. Sur le soir il fut batu d'une rude tempête excitée par un vent d'Estnordest. Il y eut plusieurs autres vaisseaux qui n'en furent pas moins maltraités, & qui soufrirent beaucoup par la quantité de nége qui tomboit en même tems. En ce péril Ruiter fut obligé de jetter la grande ancre, & le lendemain il vit dix vaisseaux qui aiant chassé sur les leurs étoient allés s'échoüer. C'étoient les quatre navires de guerre des Capitaines, Lapper, Sweers, Schatter, & Swart, avec quatre vaisseaux marchands, & un des Indes Orientales, & une galiote qui avoit déja coulé bas d'eau; mais ses ancres tenant ferme l'arrêtérent de telle sorte qu'elle ne fut point endommagée. Ruiter s'en alla ensuite à Amsterdam, où on ne le laissa pas joüir d'un long repos. Les Armateurs Turcs & d'autres Corsaires avoient depuis peu enlevé un si grand nombre

[Marginal notes:]

† 25. Septemb.

* Ecus.

L'armée navale de Hollande fait voiles de Dantzic.

† 6. Octob.

** 9. Octob.

⟶ 23. Octob.

Ruiter est à Copenhague.

14. Octob.

* 16. Octob.

Il salue le Roi.

L'armée repasse le Sond.

Gros tems.

*29. Octob.

L'armée arrive devant le Vlie.

Ruiter touche en entrant au Vlie.

2. Novemb.

3. Novemb.

Violente tempête.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1656.

Les Etats G. renvoient Ruiter avec une escadre de navires de guerre dans la Méditerranee.

bre de vaisseaux marchands, que les Etats jugérent à propos de l'envoier avant l'hiver dans la Méditerranée, avec les Capitaines Pierre van Braakel, Gille Matthysz. Kampen, & Jean Egbertsz. Ooms, auxquels avoient ordre de se joindre le Commandeur de Wildt & le Capitaine van der Zaan, qui se devoient trouver pour cet éfet à Cadix, ou en quelque autre lieu voisin. Outre cela, en cas qu'il se présentât quelque entreprise, pour laquelle il crût avoir besoin de plus de forces, on lui donna pouvoir de retenir pendant quelque tems avec son escadre les navires de guerre d'Amsterdam qu'il pourroit rencontrer dans sa route, s'il voioit que cela se pût faire sans un préjudice considérable des vaisseaux marchands qui seroient sous leur escorte.

Ordre qui doit être tenu à l'égard du pavillon.

On lui ordonna aussi de porter le pavillon au grand mât, comme il avoit fait dans sa précédente expédition vers la côte de Barbarie, & dans la même mer Méditerranée: le Commandeur de Wildt devoit le porter au mât d'avant, & le Capitaine van Braakel au mât d'artimon. C'étoit toutefois sans préjudicier à la Résolution qui avoit été prise le 11. de Mars de l'année précédente, & à l'ordre donné par écrit sur ce sujet, qui devoit reprendre sa force, & être éxécuté en tous ses points après cette expédition.

Résolution auparavant prise au sujet du pavillon. (11. Mars, 1655.)

Car alors le Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam, sur une remontrançe faite par Ruiter au nom du Lieutenant Amiral d'Opdam, & pour éviter tous troubles & desordres, avoit jugé à propos de prescrire à tous les Capitaines dépendans de sa juridiction: *Qu'il n'y en eût aucun qui portât pavillon au grand mât du navire qu'il monteroit, soit lors qu'il auroit le commandement, ou autrement; excepté le Vice-amiral Ruiter qui le pourroit mettre au grand mât, le Contre-amiral Tromp au mât d'avant, & le Commandeur de Wildt à l'artimon. Que d'ailleurs tous les autres signaux ne se feroient qu'avec des flames. Qu'il ne seroit mis aucune enseigne de poupe à l'arriére, ni aucune autre banniére à l'avant sur le beaupré, que celle du Collége de l'Amirauté, ou bien les couleurs ordinaires de la Généralité, orange, blanc, & bleu; à moins que des ocasions inévitables ne fissent arborer le pavillon rouge.* Nonobstant cette Résolution, & ce Réglement touchant les pavillons, on n'a pas laissé depuis en diverses expéditions particuliéres d'escadres ou de petites armées, de permettre à quelques Capitaines de porter pavillon aux mâts de miséne ou d'arriére, lors que dans ces expéditions ils étoient destinés à commander en qualité de Vice-amiraux ou de Contre-amiraux.

Ordre donné à Ruiter pour observer en cas de rencontre de vais. étrangers en mer.

Les Instructions que le Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam avoit données par écrit, en datte du 1. de Novembre, à Ruiter & aux autres Commandans, portoient entre autres choses. Qu'ils eussent à rendre toutes les civilités requises & possibles à tous les vaisseaux des Rois, Princes, Puissances, & Républiques alliées des P. V. & étant en paix avec elles, autant que l'honneur & la dignité de l'Etat le pourroient permettre.

Et touchant la protection des vais. Anglois & Danois.

On vouloit aussi que s'ils rencontroient en mer des vaisseaux marchands d'Angleterre ou de Dannemarc, ils eussent à les prendre en leur protection dans toute la route qu'ils feroient de conserve avec l'escadre, & à les garantir des insultes de tous ennemis; espérant que les vaisseaux marchands des P. V. seroient également protégés & secourus des navires de guerre de ces deux Nations.

Ses ordres à l'égard des vaisseaux François qui sortoient des ports de Provence pour pirater.

Mais sur tout on leur ordonnoit: *De tâcher par toutes sortes de voies de faire récompenser les Sujets des Etats des pertes qu'ils avoient soufertes depuis quelque tems par les violences des navires de guerre François, qui sortoient des havres de Provence comme de vrais Flibustiers.* C'est ce qu'emportent les termes de l'Instruction. *D'ataquer ces sortes de navires, s'ils les rencontroient dans la Méditerranée; & de les prendre, s'il étoit possible.*

Et touchant les Armateurs Portugais, & autres & particuliérement au regard des Corsaires Turcs.

De traiter de la même maniére tous les vaisseaux qui se trouveroient naviger avec Commission du Roi de Portugal, & tous autres de quelque Roïaume ou Nation qu'ils pussent être, qui auroient éxercé des pirateries sur les Sujets des Etats. On mettoit en ce rang les vaisseaux de Barbarie, & particuliérement ceux de Tunis, de Tétuan, d'Alger, & de Tripoli, à l'exception seulement des navires de guerre du Grand Seigneur: mais à l'égard des autres on devoit les ataquer en quelque endroit qu'on pût les rencontrer au deça du Roïaume de Candie, sans égars ni distinction de lieux, ou de vaisseaux, si ce n'étoit de ceux de Salé. Enfin on recommandoit au Vice-amiral & aux autres Oficiers, d'emploier pour l'éxécution de ces ordres toute leur vigilance, leur expérience, & leur courage, selon qu'on avoit droit de l'atendre de la fidélité de tous en général, & de chacun en particulier. De plus il leur fut ordonné, que dans les rencontres qu'ils pourroient faire de quelques escadres des Rois, Princes, & Puissances alliées des Etats, ils se donnassent bien

1656. de garde de recevoir ou d'exécuter aucuns ordres, si on s'ingéroit de leur en préscrire; & qu'ils ne permissent pas qu'il fût fait aucune insulte aux Sujets des Etats, au moins autant qu'il seroit possible de l'empêcher. Par un nouvel ordre, datté le 6. de Décembre, il fut donné pouvoir à Ruiter & à son Conseil de guerre, tandis qu'ils seroient sur les croisiéres, de faire demander au Grand Maître de Malte s'il seroit d'humeur à envoier des galéres avec l'escadre de Hollande, pour faire conjointement quelque entreprise considérable contre les Corsaires de Tripoli, & de régler les conditions, & la part qu'elles devroient avoir au butin. Néanmoins on laissoit à leur discrétion de ne faire d'avances qu'autant qu'ils verroient jour à pouvoir réüssir, & de ne rien proposer qu'au cas qu'il y eût quelque espérance d'être écoutés. Le Conseil de marine d'Amsterdam s'étoit plusieurs fois plaint aux Etats Généraux des insultes des Anglois, qui dans la mer d'Espagne & dans la Mediterranée vouloient visiter les vaisseaux des P. V. Mais comme les Etats ne prenoient aucune résolution sur ces remonrrances, ce même Conseil de l'Amirauté en prit enfin une secréte, le 3. de Novembre, par laquelle il régloit ce que les Capitaines Hollandois auroient à faire, lorsque les navires de guerre Anglois prétendroient visiter les vaisseaux marchands des Sujets de l'Etat. Il leur étoit ordonné de faire voir leurs passeports, & ensuite de requérir qu'on les laissât passer en liberté; & qu'en cas de refus, & que les Anglois voulussent arrêter ou enlever les vaisseaux ou leurs charges, on emploiât toutes les raisons imaginables pour les en détourner, avec défences aux Maîtres de le soufrir. Que si les Anglois paroissoient disposés à user de violence, il étoit enjoint de se mettre en état de leur résister, après leur avoir représenté toutes les fâcheuses suites que pourroit atirer leur entreprise, laquelle il n'étoit pas possible de leur permettre d'éxécuter, puis qu'on avoit des ordres expressément contraires. Que si enfin les Anglois en venoient aux voies de fait, il étoit commandé de s'y oposer par les mêmes voies, & de les repousser avec toute la vigueur dont on seroit capable, sans toutefois les poursuivre après la fin de l'action: de sorte qu'en ne soufrant aucune indignité on évitât en même tems toute ocasion de différens & de plaintes, & qu'on ne parût point être les agresseurs, mais seulement se défendre par une nécessité indispensable, & aux termes ci-dessus préscrits. Que si les Capitaines Hollandois, & les vaisseaux qui seroient sous leur escorte, se trouvoient dans des ports fermés, sous quelques châteaux, ou au milieu d'un nombre considérable de navires de guerre, comme des escadres de Blaake & de Montagu, ou de quelque autre si forte, qu'il n'y eût aucune aparence de pouvoir garantir ou faire échaper les vaisseaux marchands, sans les exposer visiblement à périr, on n'emploieroit alors que des remontrances & des raisons, & l'on s'abstiendroit de toutes voies de fait. Au reste on commanda que cet ordre fût tenu secret, & de ne le montrer à aucun des Commandans Anglois que dans la derniére nécessité. Après cela le Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam aiant requis L. H. P. de ratifier cet ordre, ou d'en donner sur ce sujet un autre, tel qu'il leur sembleroit bon, la proposition en fut communiquée aux Provinces, qui ne le desaprouvérent pas, & le Conseil de l'Amirauté le remit entre les mains de Ruiter. Cependant on reçut avis du Sieur Guillaume Boreel, Ambassadeur des Etats Généraux en France, que la France & l'Angleterre, ou plutôt Mazarin & Cromwel, machinoient secrétement ensemble, pour ruïner, autant qu'il leur seroit possible, la navigation & le commerce des P. V. Que pour cet éfet l'Angleterre devoit uzer du prétendu droit de visite; & que la France devoit se servir de cette Règle, *Que robe d'ennemi confisque celle d'ami*; ce qui causa assés d'inquiétude. D'un côté on craignoit qu'en éxécutant les ordres qui avoient été secrétement donnés par le Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam, & aprouvés par les Provinces, on n'en vint à quelque combat avec les Anglois, & ensuite à une plus grande rupture. D'un autre côté on espéroit encore pouvoir faire avec le Protecteur un Traité touchant la navigation, dans lequel on prendroit ses précautions contre la visite des vaisseaux. Ces raisons aiant porté les Etats à enjoindre aux Conseillers de l'Amirauté de révoquer l'ordre qu'ils avoient donné, on envoia au Texel le Sieur Coevorden pour le retirer des mains de Ruiter. Il le rendit à regret, ne voiant qu'avec beaucoup de déplaisir qu'il alloit en mer les mains liées, & qu'il seroit obligé de soufrir qu'on fît à ses yeux des visites injurieuses & insuportables des vaisseaux marchands qui seroient sous son escorte, & de permettre qu'on les ataquât injustement, sans

Ordre secret donné par les Conseillers de l'Amirauté d'Amsterdam, pour empêcher les visites que les Anglois vouloient faire des vaisseaux marchands. *Voi Aitzéma.* XXXVI. 1298.

Voi Aitzéma. XXXVI. 1298-1299. Cet ordre est mis entre les mains de Ruiter.

Les Etats ordonnent de retirer l'ordre secret.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

sans ozer s'y oposer. Il avoit tant d'ardeur à maintenir la liberté de la navigation, 1656.
que le même jour qu'il rendit son ordre secret il écrivit au Conseil de l'Amirauté cette Lettre, en stile d'homme de mer.

Nobles & Puissans Seigneurs,

Lettre de Ruiter au Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam, au sujet de la révocation de l'ordre secret.

LE Sieur Coeverden, Député de vos Nobles Puissances, m'a fait savoir que L. H. P. ont trouvé bon de révoquer l'Acte secret du 3. de Novembre, qui m'avoit été donné pour notre escadre, ce qui paroît fort étrange & peu suportable à de fidèles serviteurs de l'Etat & à de bons soldats. Car nous ne pouvons manquer de recevoir des afronts considérables, à la honte de notre Etat, & nous serons tenus par les Marchands & par le Peuple, pour des coquins & pour des gens sans honneur. D'ailleurs c'est nous mettre dans l'impuissance de garantir les vaisseaux qui seront sous notre escorte. Nous serons exposés aux insultes du moindre des Sujets de l'Angleterre, qui visitera nos vaisseaux à son gré, & qui ne manquera pas de s'en rendre maître, sur la moindre prétention qu'il lui plaira de former; se moquant après cela encore de nous comme de lâches marauds: ce qui ne peut être envisagé par de bons serviteurs de l'Etat qu'avec un chagrin extrême. J'oze néanmoins espérer que L. H. P. y faisant encore réflexion prendront d'autres mesures, dont Elles nous feront part au plutôt; car nous sommes tout prêts de mettre à la voile au premier bon vent. Je finis ici, & demeure.

Nobles & Puissans Seigneurs

De Vos Nobles Puissances

Le très-obéissant Serviteur

MICHEL ADRIANSZ. DE RUITER.

Au Texel le 16. de Décembre 1656.

Les Conseillers de l'Amirauté aiant reçu cette Lettre, ne jugérent pas à propos d'atendre une derniére délibération de L. H. P. mais ils résolurent de préscrire par une dépêche au Vice-amiral Ruiter, ce que dans les cas ci-dessus exprimés il auroit à permettre ou à refuser aux Anglois. L'ordre qu'il eut de nouveau sur ce sujet s'acordoit assés avec celui qu'il avoit déja rendu, comme on le peut voir par cette autre dépêche, qui lui fut envoiée au Texel.

Généreux, Discret, &c.

Depêche des Conseillers de l'Amirauté d'Amsterdam à Ruiter, par laquelle on lui préscrit la maniére dont il en doit uzer, au cas qu'il rencontre des navires de guerre Anglois, qui veuillent visiter, arrêter, ou enlever les éfets des vaiss. mar. qui seront sous son escorte, ou emmener les vaisseaux.

NOus avons reçu votre Lettre du 16. de ce Mois, par laquelle vous nous supliés instamment de vous faire savoir comment vous devés agir, au cas que vous fassiés rencontre de navires de guerre Anglois, qui voulussent arrêter, visiter, ou enlever la charge des vaisseaux marchands qui seroient avec vous, ou emmener les vaisseaux mêmes. Surquoi nous avons jugé à propos de vous écrire que l'Acte qui vous avoit été ci-devant mis en main sur ce sujet, & qui a été retiré par les ordres de L. H. P. a été retenu jusques à présent par des raisons importantes, qui ont empêché qu'on n'ait pris des résolutions finales sur ce qu'il contient. Mais afin qu'en atendant qu'on les ait prises, Vous, & le Commandeur de Wildt, & les Capitaines de votre escadre, puissiés savoir comment vous devés vous conduire dans les ocasions dont il s'agit, nous avons trouvé bon de vous expliquer ici nos intentions. C'est que d'un côté nous voulons éxactement & sincérement observer, ainsi que nous sommes obligés, les promesses qui ont été faites de la part de notre Etat dans le Traité de paix, entre le Sieur Protecteur de la République d'Angleterre, d'Ecosse, & d'Irlande, & cet Etat: & d'un autre côté nous prétendons conserver la liberté & les droits des Sujets de notre Etat, tels qu'ils ont été réglés par ce Traité. Pour cet éfet sans préjudicier aux Résolutions que L. H. P. pourront prendre ci-après sur ce point, Nous vous ordonnons en conséquence de l'article 13. du susdit Traité. Que lors que vous rencontrerés en mer des navires de guerre Anglois, vous leur rendiés toutes sortes de témoignages d'amitié, & leur fassiés honneur en amenant le pavillon ou les huniers, & en les saluant de quelques coups de canon, selon que les lieux & la qualité des vaisseaux l'éxigeront. Que si vous en étiés instamment requis, vous aiés à leur donner une connoissance suffisante que les vaisseaux qui seront sous votre convoi apartiennent aux Sujets des Etats, & qu'ils ne sont chargés d'aucunes marchandises défendues par le susdit Traité, pour les porter dans les havres des ennemis de l'Angleterre: mais que cela se fera

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1656. *en termes généraux par l'exhibition des passeports & des connoissemens, ou seulement par les déclarations déja au commencement faites, ou à faire encore, sur la qualité de la charge, au cas que les vaisseaux se trouvent destinés pour des ports qui soient en guerre avec le-dit Sieur Protecteur. Desquelles déclarations & éclaircissemens nous ne doutons pas que les Commandans & Capitaines Anglois ne se tiennent satisfaits, aussi-bien que le-dit Sieur Protecteur, avec le Conseil d'Etat & celui de l'Amirauté d'Angleterre, ainsi que les Généraux de leurs armées navales s'en sont toûjours contentés depuis la conclusion du susdit Traité, sans avoir jamais inquiété ou retardé aucun de nos vaisseaux qui ait été pourvû de semblables piéces, & qui leur ait donné de pareils éclaircissemens. A cette fin vous prendrés garde que dans les vaisseaux qui seront sous votre escorte, il ne soit chargé aucuns éfets ou marchandises qui apartiennent aux Espagnols; & qu'il ne soit donné aucune protection à quelques bâtimens que ce puissent être, & de quelques lieux qu'ils puissent venir, qui contre les termes du susdit Traité voudroient porter des marchandises de contrebande dans les ports d'Espagne ou dans ceux qui sont dépendans de cette Couronne. Vous ne veillerés pas moins exactement à empêcher, autant qu'il vous sera possible, que les Sujets mêmes de l'Etat n'entreprennent d'y en faire entrer frauduleusement & par surprise. Que si nonobstant toutes ces précautions il arrivoit, contre notre atente, qu'il y eût des Commandans ou des Capitaines de navires de guerre Anglois, qui sans avoir égard au susdit Traité, & à ce que leurs Souverains ont fait pratiquer, ainsi qu'il a été ci-dessus allégué, prétendissent visiter les navires de guerre de cet Etat, & en enlever les matelots, ou quelque autre chose; ouvrir les écoutilles des vaisseaux marchands ou les Lettres cachetées; rompre les cofres ou les caisses; arrêter les vaisseaux, & en prendre les marchandises, ou emmener en Angleterre les vaisseaux mêmes sous des prétextes recherchés, vous tâcherés de les en détourner par des voies de civilité & de douceur. Vous leur remontrerés que de telles entreprises sont directement contraires au but principal & aux conventions des articles 2. 6. 18. 21. & 25. du susdit Traité, suivant la déclaration de L. H. P. sur ce sujet, contenue dans leur Résolution du 1. de Mai dernier; & les solliciterés de ne rien atenter au préjudice. Vous leur ferés même entendre qu'il ne vous seroit pas permis de tolérer de tels excès & exactions contre l'ordre & la pratique, & que vous seriés dans l'obligation de vous y oposer. Que si nonobstant toutes ces remontrances il étoit passé outre par les Commandans ou Capitaines Anglois, & qu'ils voulussent uzer de voies de fait, tâchant de commettre des violences en quelque maniére que ce pût être; vous ne manquerés pas, ni les autres Capitaines & Oficiers de votre escadre, de repousser vigoureusement ces atentats & ces insultes, en conséquence de la Résolution prise par L. H. P. le 10. d'Août 1654. & de la pratique qui a été tenue depuis, & qu'Elles ont aprouvée. Pour cet éfet il vous est permis de mettre en usage tous les moiens de vous défendre que vous aurés en main, en prenant néanmoins bien garde de ne fournir de votre part aucun prétexte ni sujet de mécontentement, ou d'être les premiers à rien entreprendre qui puisse causer des querelles & du desordre. Que si par hazard vous vous trouviés sous le canon de quelques châteaux, ou d'un grand nombre de navires, dans les ports d'Angleterre, ou en pleine mer au milieu de l'armée navale de cette République, & qu'au lieu des civilités qu'on en pourroit atendre en conséquence du susdit Traité, & vû l'expérience du passé en diverses ocasions semblables, on vint à passer toutes les bornes dans les enquêtes qu'on prétendroit faire aux vais. mar. vous intercéderés avec toute l'ardeur possible, & dans les termes les plus pressans, afin que les vaisseaux ne soient point insultés au préjudice du susdit Traité. D'ailleurs vous vous abstiendrés de votre part de toutes voies de fait, comme n'aiant pas des forces sufisantes pour garantir les vaisseaux marchands de ces insultes, en atendant qu'un équitable Traité de marine ait rétabli toutes choses sur un bon pié; dequoi on aura soin de vous donner un promt avis. Cependant vous pouvés, sous la condition du secret, donner copie de la Présente aux sus-dits Commandant & Capitaines de votre escadre, afin qu'ils puissent s'y conformer; vous enjoignant à tous de nous donner avis de ce qui pourroit se passer sur ce sujet. Dans cette confiance Nous vous recommandons à la protection de Dieu. A Amsterdam le 20. de Décembre 1656.*

HERMAN VAN EWYK. ut.

Par Ordonnance des Conseillers Commissaires de l'Amirauté.

DAVID DE WILDT.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Le contenu de cet Ecrit fut envoié à L. H. P. dans une Lettre des Conseillers de l'Amirauté en datte du 24. du même Mois. Les Députés de Zélande en têmoignérent quelque mécontentement, & dirent, *qu'il n'étoit pas suportable que le Conseil de marine d'Amsterdam s'ingérât de donner des ordres contraires à ceux de l'Etat.* Mais je n'ai pas apris que leurs plaintes aient eu aucunes suites, & l'on a été persuadé que ces ordres n'étoient pas desaprouvés par les Etats de Hollande. 1656. *Voi Aitzéma.* XXXVI. 1299.

Dans cette nouvelle expédition que le Vice-amiral Ruiter alloit entreprendre il avoit charge de se présenter encore à la rade de Salé, & de prendre connoissance de ce que le Consul David de Vries auroit négocié avec le Sid, pour l'avancement d'un nouveau Traité de paix, au desir des instructions par écrit qui lui avoient été envoiées; & pour achever de le conclure s'il étoit possible. Le vent contraire arrêta l'escadre au Texel jusqu'à la veille de Noël, que Ruiter mit à la voile avec les Cap. van Braakel, Campen, & Ooms, & avec le Cap. Ysbrandt de Vries, qui avoit un ordre particulier d'escorter certains vaisseaux. Il se rendit alors sous le pavillon près de 80. vais. mar. destinés pour la France, pour le Portugal, pour l'Espagne, & pour le Détroit. Cette flote essuia dans sa route beaucoup de gros tems, & vers la mi-Janvier on fut forcé de relâcher devant la ville de St. Lucar, à trois lieuës de Sibione, sur la côte d'Andalousie. Le vent s'étoit rangé d'abord au Sudoüest, & aiant ensuite tourné a l'Oüestnordoüest, il devint si violent, & fut acompagné d'une brume si épaisse, la mer s'enfla de telle sorte, que son agitation & le roulis prodigieux des navires ne permettoient ni d'avancer ni de s'arrêter, & qu'on avoit assés d'afaires à maintenir les mâts, & à empêcher les canons & les chaloupes de se démarrer. Il y eut quelques bâtimens qui furent fort incommodés par cet orage, & par d'autres qui le suivirent. Le beaupré du Capitaine van Campen se rompit proche du mât d'avant, & van Braakel perdit son petit mât de hune, Leurs deux vaisseaux étoient même entr'ouvers, mais ce n'étoit que par les hauts. Celui de Braakel se trouva pourtant si plein d'eau, qu'elle gagna jusqu'à la soute aux poudres. A peine pendant cinq ou six jours y eut-il au bord de Ruiter un seul homme qui pût trouver un lieu sec pour se coucher; mais au moins le navire ne faisoit point eau par le fond. Le Vice-amiral tâcha de consoler l'équipage en leur remontrant qu'ils n'avoient pas deu espérrer un tems plus favorable dans un voiage fait au cœur de l'hiver. Enfin le 20. de Janvier il toucha à Cadix avec tous ses vaisseaux, hormis ceux qui s'étoient écartés de lui sur la route.

Ordre donné à Ruiter de se transporter aussi à Salé. *Voi Aitzéma.* XXXVI. 1317. Il met à la mer avec 80. vais. mar. 24. *Décemb.* 1657. Rude tempête devant St. Lucar. 17. *Janvier.* Ruiter arrive devant Cadix. 20. *Janvier.*

En arrivant il salua de douze coups la ville, qui lui répondit d'un pareil nombre. On craignoit qu'il n'y eût autour de Cadix des navires de guerre Anglois, qui voulussent visiter les vais. mar. des P. V. mais on aprit là qu'il y avoit huit jours que l'Amiral Blaake avec son escadre de 22. voiles, avoit été poussé par la tempête dans le Détroit, & jusques sous la Ceuta, anciennement apellée Septa, au Sud du Détroit, au delà de Gibraltar. Le Vice-Amiral fut complimenté devant Cadix par ordre du Duc de Médina-Celi & du Gouverneur de la ville. Ensuite aiant reçu une Lettre du Duc qui demandoit une conférence avec lui, il prit son cours vers la petite ville de Porto, ou Port Ste. Marie, située au Nordest de Cadix, sur la riviére de Guadalète ou Bedalac, où le Duc faisoit son séjour. Il fut acompagné de quelques Marchands & Maîtres de vaisseaux, qui avoient leurs plaintes à faire sur des insultes, & de mauvais traitemens qu'ils avoient reçus à St. Lucar & à Cadix. Le Vice-amiral obtint qu'on relâcheroit tout-à-l'heure deux vais. mar. d'Amsterdam, arrêtés à St. Lucar. Le Duc lui fit des caresses & des civilités extraordinaires. Il l'entretint en particulier, & lui dît qu'il avoit apris par une Lettre de Dom Estevan de Gamarra, Ambassadeur d'Espagne à la Haie, que L. H. P. ou le Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam, consentoient par un ordre secret, contenu dans une dépêche qu'ils lui avoient envoiée, que l'escadre des six navires de guerre qu'il commandoit, fût emploiée par le Roi à croiser sur la flote d'argent, & qu'elle demeurât au service d'Espagne, jusques-à-ce que cette flote fût arrivée. Ruiter fut surpris de cette proposition. Il répondit, *qu'un tel ordre n'étoit nullement venu à sa connoissance, ni qu'il n'en étoit fait aucune mention dans ses Instructions générales ou particuliéres.* Le Duc lui demanda, si de lui-même il ne voudroit pas bien se charger de cette afaire, étant certain qu'il en recevroit bientôt l'ordre? Ruiter repartit, *que son Excellence savoit bien qu'il n'y avoit personne au service d'un Roi ou d'un Etat, qui ozât entreprendre une telle chose, sans un ordre exprès de ses Maitres.* Le Duc voiant que sur ce point il n'ob-

Il prend son cours vers le Port de Ste. Marie pour parler au Duc de Medina-Celi 23 *Jan.* Deux vais. mar. sont relâchés. Conference du Duc de Médina-Celi avec Ruiter.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1657. Lettre de Ruiter au Duc. 24. *Jan.*

n'obtiendroit rien de lui sans charge des Etats, le pria de tenir cette proposition secréte; ce qu'il promit. Le lendemain il écrivit au Duc, *Qu'il étoit très sensible aux faveurs extrêmes dont son Excellence continuoit de l'honorer, en le traitant avec tant de marques de distinction & d'amitié; mais que l'impuissance où il étoit de trouver des termes pour lui en rendre ses très-humbles actions de graces, l'empêchoit d'en joüir avec un plaisir parfait. Qu'à ce defaut il avoit le cœur plein d'une reconnoissance, qu'il seroit toûjours prêt de têmoigner à son Excellence par ses services, autant que ceux qu'il devoit à sa Patrie, & sa fidélité pourroient le permettre. Que d'ailleurs, touchant l'ordre secret dont son Excellence lui avoit parlé, il lui confirmoit par écrit la réponce qu'il lui avoit déja faite de bouche le jour précédent, & l'assuroit par tout ce qu'il avoit de plus saint, qu'il n'en avoit aucune connoissance, & qu'il s'étonnoit fort que l'Ambassadeur Gamarra eût écrit cette nouvelle.* Le 28. du Mois, il partit de Cadix avec 15. vais. mar. & aiant entré dans le Détroit, il trouva deux jours après le Comm. de Wildt & le Capitaine van der Zaan, qui, sur l'ordre qu'il leur fit voir, se joignirent à son escadre. Ensuite ils donnérent la chasse à cinq bâtimens, mais s'en étant aprochés ils les reconnurent pour des Anglois. Il y en avoit un qui étoit venu d'Alger en cinq jours. On déclara à ceux que Ruiter avoit envoiés dans une chaloupe à son bord, que le vaisseau avoit fait voiles d'Alger avec quatre Corsaires, montés depuis 32. jusqu'à 36. piéces de canon: que deux de ces Corsaires avoient pour Capitaines des Renégats Hollandois: qu'ils avoient dit qu'ils croiseroient entre le cap de Palos & celui de St. Martin: que lors qu'on avoit mis à la voile il n'y avoit point d'autres Algériens en mer; mais qu'il y en avoit huit qui se préparoient à sortir, & qui devoient, selon les aparences, être prêts alors.

Il fait voiles de Cadix. Il rencontre de Wildt & van der Zaan. 1. *Février.* Il reçoit nouvelles du depart de deux Corsaires qui étoient sortis d'Alger.

Sur cet avis le Vice-amiral venant proche du cap de Palos ordonna à ses vaisseaux de s'étendre, pour tâcher d'enfermer les Corsaires; mais ils n'en découvrirent aucun. Cependant les vais. mar. destinés pour Malaga † & pour Alicante, * s'étoient séparés de lui, lors qu'ils avoient été proche de ces villes-là. Ensuite il fit voiles en croisant, mais sans faire aucune rencontre, à Yviça, à Majorque, & à Barcelone, où les équipages soufrirent autant de froid à la mi-Fèvrier que s'ils eussent été en Hollande. De là il prit son cours à la vûë des terres de Toulon vers l'isle de Corse. Il y eut pendant cette route deux vais. mar. qui s'écartérent du pavillon. Enfin le 19. il moüilla avec 9. vais. mar. à Livourne, où les deux autres qui manquoient étoient aussi hûreusement arrivés quelques heures auparavant. Ils lui raportérent qu'ils avoient été proche d'un bâtiment François, mais qu'ils l'avoient évité. Le même jour un vaisseau de Lubec vint encore moüiller à la rade, & dit pareillement qu'il avoit rencontré un Armateur François, qui avoit tiré près de vingt coups sur lui. On trouva aussi devant Livourne le Cap. Hoekboot, qui avoit ordre du Conseil de l'Arauté d'Amsterdam de se joindre à Ruiter. Le lendemain le Gouverneur de Livourne se rendit dans une chaloupe proche du vaisseau du Vice-amiral, sans passer à son bord, & lui ofrit au nom du grand Duc de Toscane toute sorte de faveur & de secours. Ces ofres furent reçûes avec beaucoup de civilité & de remercîmens. Après cela Ruiter ordonna aux Capitaines van Braakel, Campen, & Hoekboot, d'escorter quatre vais. mar. par le détroit de Messine jusques dans le golfe de Venise: mais il demeura lui-même avec les Capitaines van der Zaan & Ooms, pour atendre quatre vaisseaux qui retournoient en Hollande, richement chargés de soies & de fil de Turquie; parce que les Marchands avoient eu avis que les Armateurs François les vouloient ataquer. Cependant les Oficiers aiant fait aiguade, firent mettre leurs vaisseaux à la bande pour les netoier & pour espalmer. Le soir du 26. Ruiter avec ses vaisseaux, & un autre vais. mar. de Lubec, se tint sous voiles, ne faisant néanmoins que croiser toute la nuit dans le même parage où il étoit, jusques au lendemain qu'il fut encore joint par quatre vaisseaux d'Amsterdam, & par un de Hambourg. Son dessein étoit de demeurer avec eux jusques-à-ce qu'ils fussent hors de danger, & des ateintes des François; ne pretendant toutefois laisser pour leur sûreté que celui de ses navires de guerre qui étoit le plus pesant de voiles, si dans la route il y avoit ocasion de chasser sur quelques Corsaires. Le 28. à trois heures du matin aiant dépassé l'isle Gorgone, gisante à seize lieuës Sudoüest de Livourne, il découvrit à la clarté de la lune une voile au Sud, à laquelle aiant donné la chasse, il l'ateignit sur les cinq heures du matin. Le Maître étoit un Hambourquois, nommé Christien Cloppenburg, qui lui raporta qu'aiant fait voiles de Marseille pour aller à Livourne, il avoit été joint par deux bâti-

Il tâche de les joindre. 3. *Février.* † 30. *Janv.* * 3. *Février.*

9. *Février.*

Il arrive devant Livourne.

19. *Févr.* Nouvelles des François.

25. *Févr.* Ruiter détache trois navires de guerre vers le golfe de Venise, pour escorter des vais. mar.

Il fait voiles de Livourne avec six vais. mar. 27. *Févr.*

Il reçoit de nouveaux avis touchant les Armateurs François.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

mens de Toulon, qui l'avoient emmené à l'isle de Ste. Marguerite, anciennement apellée Lero, sur la côte de Provence proche du Fort de Cannes, où ils l'avoient pillé, & puis relâché. Il disoit que l'un de ces Armateurs étoit monté de 42. piéces de canon; que l'autre étoit une patache ou barque Françoise, portant quatorze canons; & qu'à Toulon on armoit encore en course trois autres vaisseaux. Les pertes que depuis quelques années consécutives certains vaisseaux François avoient causées aux Hollandois, & aux autres Habitans des P. V. dans les mers voisines, & sur tout dans la Méditerranée, étoient tout-à-fait extraordinaires. En éfet lors que le Sieur Guillaume Boreel, Seigneur de Duinbeeke, alla en France en qualité d'Ambassadeur des Etats Généraux, ce qui fut à la fin de l'An 1650. on leur avoit déja enlevé cent soixante-huit bâtimens. A ce nombre il en avoit été encore ajoûté depuis environ cent-soixante; de sorte que les Armateurs François en avoient pris, arrêté, pillé, & confisqué sans autre forme de procès † jusqu'à 328. En Hollande on en faisoit monter la perte à vingt ou trente millions, c'est-à-dire à trois-cens tonnes d'or, ou même davantage. On croioit généralement que le Cardinal Mazarin, qui gouvernoit alors sous le nom du jeune Roi, & quelques autres Seigneurs ses favoris, participoient au butin. Les Maîtres, les Propriétaires, & les Marchands n'avoient pu obtenir de justice sur les plaintes qu'ils en avoient portées. Il n'avoit été relâché aucune prise; on n'avoit été dédommagé d'aucune perte, non pas même en vertu des Sentences des Amirautés, & des Arrêts du Conseil Privé, par lesquels il avoit été ordonné que certains vaisseaux pris, seroient relâchés. L'Ambassadeur avoit en main sur ce sujet plus de cinquante-cinq Arrêts ou Sentences, qu'il n'avoit pu faire mettre à éxécution, quelque diligence qu'il y eût aportée; car les Armateurs avoient de si puissans apuis, qu'il étoit impossible de réüssir dans les sollicitations, & dans les poursuites qu'on faisoit contre eux, ni d'éxercer aucune contrainte à leur préjudice, en conséquence des Sentences ou des ordres qu'on pouvoit obtenir. On a même raporté que les Capitaines faisoient si peu d'état des ordres du Roi, que quelquefois ils les jettoient avec mépris, ou les déchiroient; & qu'il n'y avoit aucun Huissier asses hardi pour ozer leur signifier un Arrêt du Conseil, ou le mettre à éxécution contre eux. Enfin lors qu'à la pressante sollicitation de l'Ambassadeur, le Roi envoia un Commissaire à Toulon, pour autoriser ses ordres, & les Arrêts qui avoient été rendus, les partisans des Armateurs eurent assés d'audace pour le faire chasser de la ville. L'excès de leur violence monta même à un tel point, qu'en plein jour, publiquement dans la ruë, ils ataquérent à main armée, hachérent, & percérent de coups le Consul des P. V. nommé Daniel de la Feur, qui, suivant les ordres de l'Ambassadeur Boreel, avoit remis les Arrêts & les Sentences dont il s'agissoit, entre les mains du Commissaire du Roi, pour tâcher de leur faire sortir leur éfet. Cette innocente victime demeura en cet état longtems étenduë sur la place, où on la crut expirée, & où la vie ne lui fut conservée que par une espéce de miracle. † Ces injustices procédoient aussi en partie de ce que les François se croioient en droit de faire tout ce que leur Roi faisoit, & qu'ils prétendoient ne pouvoir pécher en suivant son éxemple. Ils savoient qu'entre les grandes sommes dont le paiement se faisoit par les Etats à leurs Sujets, il y avoit deux-cens-mille livres qui devoient être fournies des deniers du Roi, parce que l'origine de cette dette procédoit de certaines afaires qui avoient été faites pour son service. Mais parce qu'il étoit en defaut de satisfaire à cette dette légitime, & qu'il refusoit de rendre justice sur ce sujet, les Armateurs se croioient de même autorisés à éluder l'éxécution des Sentences des Amirautés, & des Arrêts du Conseil rendus en faveur des Hollandois.

1657.

Pertes causées depuis quelque tems aux Hollandois par les Armateurs François. *Wicquefort en son Hist. Liv.* X. *Voi Aitzéma.*XXX. 473. 475. XXXVII. 46. 47. 50. *Et le Mercure Hollandois.* 8. *Part. p.* 31. 32. 36. 37. 42.

† *Voi Aitzéma.* XXXVII. 46. 47.

† *Voi Aitzéma.* XXXVII. 50. *Le Merc. Holl.* 8. *part. p.* 37.

Les Etats Généraux voiant que toutes les plaintes qui étoient faites à la Cour de France par leur Ambassadeur, demeuroient inutiles, & n'aiant aucune espérance que leurs Sujets pussent parvenir à être dédommagés par les voies de la justice, craignirent que leur trop grande patience ne devint préjudiciable au bien public. C'est ce qui leur fit enfin prendre la résolution de réprimer de tout leur pouvoir les courses des Armateurs. Pour cet éfet ils ordonnérent au V. Am. Ruiter d'ataquer & de prendre tous les navires de guerre François qui seroient sortis en course de Toulon, & qu'il rencontreroit dans la Méditerranée. Il eut alors ocasion d'éxécuter cet ordre. Ils avoit apris du Maître Cloppenburg, comme je l'ai déja dit, de quelle maniére il avoit été enlevé & maltraité. Le même matin à la pointe du jour étant sous l'isle de Corse, il découvrit de loin, autant que la vûë se pouvoit étendre, deux bâtimens à-peu-près à

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1657. Ruiter chasse sur deux vaisseaux François. 28. *Févr.*

trois lieuës au vent, qui chassoient sur lui, & il chassa aussi sur eux. Mais lors qu'ils eurent arrivé près d'une lieuë, étant encore à deux lieuës des Hollandois, & toûjours au vent à eux, ils commencérent à reconnoître qu'au lieu d'avoir afaire à des vaif. mar. c'étoit à des navires de guerre, & ils mirent aussi-tôt au plus près du vent. D'abord ils avoient fait pavillon blanc, car c'étoient des François; mais alors ils l'ôtérent. Ruiter avec son escadre fit pavillon Anglois en les poursuivant. De leur côté ils se servirent des perroquets, & firent autant d'éforts pour l'éviter, qu'il en faisoit pour les joindre. Il fit à l'instant moüiller les voiles, & larguer les garcettes & les pantochéres, afin que son vaisseau cinglât plus vîte. Le vent étoit Sudest, & il portoit à l'Oüestsudoüest. Un bon frais s'étant levé alors il joignit sur le midi entre les isles Gorgone & de Corse les deux bâtimens François, sans qu'il fût tiré un seul coup de part ni d'autre. Il commanda en même tems au Cap. du plus grand des deux vaisseaux de mettre son canot à la mer, & de venir à son bord. Le Capitaine y envoia son Lieutenant que Ruiter retint, renvoiant lui dire que s'il ne venoit lui-même il alloit l'aborder, & sur cela le Capitaine passa aussi-tôt au bord du Vice-amiral. Cependant le Comm. de Wildt & les Capitaines Ooms & van der Zaan aiant eu le tems de s'aprocher aussi, de Wildt demeura avec Ruiter proche du plus grand vaisseau, & Ooms avec van der Zaan s'avançant vers le plus petit, ils ordonnérent pareillement au Capitaine de mettre son canot à la mer, & de se rendre à leur bord. Lédignac, c'étoit le nom du Capitaine, passa au bord de van der Zaan où on le retint aussi, & après cela les deux bâtimens qui ne voioient nul moien d'échaper, furent contrains de haler les canons en dedans, & de se rendre. On alla aussi-tôt avec leurs propres canots & leurs chaloupes, & avec celles des Hollandois, enlever le reste des Oficiers & les équipages, qu'on fit passer sur les navires des Etats. C'est de cette maniére que fut faite la prise des deux vaisseaux François, ainsi que Ruiter l'écrivit lui-même ce propre jour-là dans son Journal, de la vérité duquel il n'y a pas lieu de douter; & ainsi qu'il l'écrivit encore dans une Lettre, † par laquelle il en donnoit avis au Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam. Au reste j'ai voulu faire ici le détail de toutes les circonstances de cet incident, parce qu'il fit grand bruit depuis, & qu'il a été raporté par de certaines gens d'une maniére odieuse, & tout autrement qu'il ne s'étoit passé. Les deux bâtimens étoient de fabrique de Suéde, & avoient été longtems auparavant donnés au Roi de France. Le plus grand se nommoit *la Reine*, & portoit 230. hommes d'équipage, avec 30. piéces de canon de fonte, & deux de fer. Il y en avoit à la baterie d'entre les deux ponts huit de douze livres de bale, & douze de huit livres; & à la baterie d'en-haut douze, aussi de douze livres de bale. Outre cela il y en avoit encore un de fer dans le fond de cale. Le plus petit bâtiment étoit une frégate, nommée le *Chasseur*, montée de 182. hommes & de 28. canons, dont il y en avoit 18. de fonte. Ruiter écrivit au Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam, *que tous les deux avoient causé beaucoup de pertes aux P. V. que c'étoient les meilleurs voilliers de tous les vaisseaux de Toulon, & que c'étoit* la Reine *qui l'année précédente avoit pris la* Perche de Hoorn. Depuis on eut avis de France qu'à la vérité ces vaisseaux apartenoient au Roi, mais qu'ils avoient été équipés aux frais de quelques Particuliers, à condition qu'un certain Seigneur auroit un tiers du butin. On reçut aussi avis que le Capitaine de *la Reine*, étoit un Chevalier de Malte, nommé de la Lande, qui faisoit depuis plusieurs années le métier d'écumeur de mer, contre lequel on avoit obtenu plus de vingt Arrêts ou Sentences, portant qu'il feroit réstitution des bâtimens qu'il avoit pris, sans que jamais on eût pu le faire obéir: d'où l'on concluoit que quand même les navires apartiendroient au Roi, ce prétendu Capitaine devoit être considéré & traité comme un vrai Pirate. C'étoit le même au pouvoir duquel étoit autrefois tombé Ruiter, & qui l'avoit rélâché à cause de sa réponce généreuse & pleine de franchise. Cette avanture fournit une ample matiére à réflexions sur la vicissitude des choses du monde, & sur la dispensation de la Providence Divine, qui fit tomber chacun de ces deux hommes tour-à-tour sous la puissance l'un de l'autre, & rendit leur sort égal en ce point, quoi qu'il fût extrémement diférent presque à tous autres égars. Car autrefois Ruiter pressé par de la Lande, & forcé par une nécessité absoluë, ne voiant aucune aparence d'échaper, passa de lui-même au bord du François; & maintenant le François poursuivi par Ruiter, & cédant à des menaces dont il voioit l'éfet inévitable, puis qu'un combat trop inégal n'auroit pu le sauver, est contraint de passer au bord de son

Il les joint & les prend.

† 12. *Mars.* Déscription des deux prises, *la Reine*, & *le Chasseur*.

Particularités touchant ces vaisseaux. *Voi Aitzéma.* XXXVII. 46.

Incident remarquable.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

son ennemi. Mais de la Lande maître de ses propres actions, dans un éxercice qui ne pouvoit être avoüé d'aucune Puissance, aiant pris plaisir à la franchise de Ruiter, le relâcha, & n'interrompit point le cours de son voiage ; ce qu'il n'auroit aussi pu faire qu'avec beaucoup d'injustice ; car quel sujet avoit-il de se plaindre d'un Marchand qui n'étoit en mer que pour faire un légitime commerce, lequel ne portoit préjudice à personne ? Ruiter au contraire, lié par son serment, & par les ordres de ses Maîtres, ne pouvoit avec honneur, & sans trahir hautement les interêts de ses Souverains & de ses compatriotes, lui rendre la pareille, ni le relâcher avec ses deux vaisseaux, qui n'étoient emploiés qu'à pirater, & à enlever tout ce qui se rencontroit sur leurs routes. Tout ce que le Vice-amiral put donc faire pour lui, fut de le traiter avec beaucoup de douceur & d'honnêteté. Au reste on dit que ces deux Capitaines, & les autres Oficiers François, parurent fort consternés de leur prison, & qu'ils se servirent tantôt de menaces, tantôt de priéres, descendant même jusqu'à des bassesses pour s'en tirer. 1657.

Le Vice-amiral aiant donné les ordres nécessaires pour la conduite & pour la conservation des prises, jugea à propos de faire promtement voiles vers Alicante, ou vers quelque autre lieu voisin, afin de mettre à terre les prisonniers de guerre qui avoient été distribués sur les quatre navires Hollandois, & qui étant au nombre de 412. ne pouvoient avec prudence & sans danger y être retenus longtems. Cependant le vent contraire & le gros tems retardérent l'éxécution de son dessein jusques au 10. de Mars, qu'étant venu proche des côtes de Catalogne, entre Tortose & Barcelone, il eut un bon frais Oüestsudoüest, qui lui fit prendre la résolution de toucher à Barcelone pour y débarquer les François : car les Oficiers Hollandois commencoient à se plaindre de la mauvaise odeur qui remplissoit & infectoit les vaisseaux, soit que les prisonniers l'eussent contractée par leur mal-propreté, soit par l'impuissance où ils pouvoient être de se netoier. Quoi qu'il en fût on ne pouvoit plus la suporter, & l'on apréhendoit avec raison que le mauvais air ne causât des maladies contagieuses. En éfet dans le navire du Capitaine Ooms, il se trouvoit déja quatre matelots qui avoient le flux de sang ; maladie dangereuse & qui se communique aisément. Le lendemain on moüilla à la rade de Barcelone, d'où Ruiter envoia incessamment le Fiscal Viane, porter une Lettre au Marquis de Mortare, Vice-roi de Catalogne, pour le prier, que non-seulement il lui permît de débarquer les François ; mais encore qu'il leur donnât un passeport, afin qu'ils pussent se retirer librement par mer ou par terre à Toulon, ou en quelque autre lieu voisin sur les terres de France : ce qui lui fut acordé à condition de leur fournir des vivres pour dix jours. Le jour suivant on les mit à terre, & on leur donna trois barques, qui les menérent à Marseille ; mais on retint les deux Capitaines & leurs Lieutenans. Le Vice-amiral prétendoit remettre à la voile dès le même soir ; mais tandis que sa chaloupe, avec celle du Capitaine van der Zaan & son canot, mettoient à terre le reste des François, il se leva un Estnordest si impétueux, que les chaloupes ne purent retourner à bord. Elles étoient déja assés avancées, mais quoi qu'elles pussent faire il falut revirer vers le port. Cependant l'escadre demeura deux jours & deux nuits à la rade avec un extrême péril. On fut obligé d'amener les mâts de hune & les vergues, & de jetter les grandes ancres. Le troisiéme jour le vent aiant commencé à s'apaiser, Ruiter ordonna au Commandeur de Wildt & au Capitaine Ooms, de prendre la route d'Alicante avec les deux prises Françoises, & les vaisseaux marchands qui n'ozoient demeurer plus longtems à cette rade, où le fond étoit trop sale. Il y demeura néanmoins lui-même avec van der Zaan, pour atendre les chaloupes & le canot : mais la mer étant encore trop agitée brisoit si fort à l'entrée du port, que le canot de van der Zaan aiant voulu forcer une lame, fut renversé sens-dessus-dessous, & l'on vit noier un Lieutenant, un Quartiermaître, & un matelot sans les pouvoir secourir, quoi que le canot même, & quelques autres matelots, fussent sauvés par des chaloupes de galéres. Le 15. l'orage aiant entiérement cessé, les chaloupes & le canot se rendirent à bord, & Ruiter mit à la voile avec van der Zaan. D'abord ils rangérent la côte en louvoiant par un vent d'Oüest, & ensuite ils donnérent la chasse à un bâtiment qu'ils joignirent, & qu'ils trouvérent être *la Grand' Croix*, vaisseau marchand de Malte. Ce Maltois qui faisoit route à Alicante fit de si pressantes sollicitations à Ruiter, qu'il le prit sous son escorte, quoi que ses ordres semblassent plutôt en porter défence, que permission ; mais

Ruiter remet à la voile. 28. Févr.

Infection dans les vaisseaux Hollandois.

Ruiter arrive devant Barcelone. 11. Mars.

Sa Lettre & sa requête au Vice-roi de Catalogne.

12. Mars. Les prisonniers François sont débarqués à Barcelone, & mis dans des barques pour aller à Marseille.

Tempête devant Barcelone.

14. Mars. De Wildt & Ooms font voiles à Alicante.

Le canot de van der Zaan est renversé.

Ruiter fait voiles de Barcelone. 17. Mars.

Il prend un Marchand Maltois sous son escorte.

1657. mais il le fit en vûë de montrer aux François qui étoient avec lui, comment les Hollandois en uzoient avec les honnêtes gens.

Il arrive à Alicante.

Le 19. du Mois, étant arrivé à Alicante le Maître de ce vaisseau & les Marchands lui têmoignérent une extrême reconnoissance de cette faveur. Là il y eut encore neuf vaisseaux marchands qui se rendirent sous son pavillon, avec lesquels aiant pris la route de Malaga,

21. *Mars.* Il chasse sur une barque de Corsaires Turcs.

il découvrit proche de Veles-Malaga une barque de Corsaires Turcs, sur laquelle il chassa. Mais comme il n'y avoit point de mer ils sûrent l'éviter à force de rames, & ils s'avancérent pendant la brune si proche de terre, que Ruiter les aiant suivis jusqu'à treize brasses de profondeur, ne jugea pas à propos de mettre son navire en péril pour les poursuivre plus avant.

Il arrive à Malaga. 26. *Mars.*

Etant arrivé à Malaga, il ne voulut y séjourner que pour faire de l'eau. Le dernier du Mois, aiant remis à la mer, & faisant route vers le Détroit il fut batu d'un nouvel orage. Le lendemain il trouva que *le Chasseur*, l'une des prises Françoises, & quelques vaisseaux marchands avoient été séparés de la flote,

De Wildt est fort maltraité de l'orage.

aussi-bien que le Commandeur de Wildt, duquel le mât de miséne & le beaupré avoient été emportés à la mer pendant la nuit, & qui aiant perdu ses voiles, tous ses agreils, & sa chaloupe, avoit entré le lendemain matin dans la baie de Gibraltar, suivi du petit vaisseau François.

Ruiter arrive à Cadix. 2. *Avril.*

Ruiter avec toute sa flote arriva le jour suivant à la rade de Cadix, où aiant apris que de Wildt demeuroit devant Gibraltar parce qu'il étoit dématé, il lui envoia le Capitaine van der Zaan pour lui aider à se remettre en état de naviger, & de gagner aussi la même baie.

Les Espagnols veulent acheter le vaisseau *La Reine.*

Le Duc de Medina-Celi aiant alors têmoigné beaucoup d'empressement d'acheter pour le Roi d'Espagne le plus grand des bâtimens François, & fait tous ses éforts pour engager Ruiter à le lui vendre, il ne put y réüssir. Il demanda ensuite qu'au moins il fût mis à prix, & insista si fort, que le Vice-amiral jugea à propos de mettre

Délibération sur ce sujet.

l'afaire en délibération avec les Capitaines de son escadre. On fut unanimement d'avis que le vaisseau étoit hors d'état de tenir la mer jusques en Hollande: car dès que le vent étoit trop fort, on ne manquoit point d'en voir rompre quelque piéce, de sorte qu'il eût fallu lui donner le radoub d'un bout à l'autre. Aussi étoit-il encore tout tel qu'il avoit été construit, sans avoir eu de doublage, depuis treize ans qu'il navigeoit continuellement dans la Méditerranée. Par cette raison croiant que l'interêt de l'Etat étoit de le vendre, il fut mis à prix, à seize-mille piéces de huit, avec tous ses apparaux, manœuvres courantes & dormantes, voiles, cables, poudres, & boulets, à la réserve du canon.

Ruiter vend le vaisseau. 7. *Avril.*

On en promit aussi-tôt neuf-mille piéces, & incontinent le marché fut conclu à dix-mille. Le Chevalier de la Lande, qui avoit monté les deux vaisseaux, parlant de celui-ci au Vice-amiral, l'assura qu'il ne l'estimoit pas six-mille piéces, & qu'il étoit vendu bien cher. Les Espagnols emploiérent pour cela les Marchands Colaart & de Windt, & firent faire l'achat en leur nom. Après cela le Capitaine de la Lande fut envoié dans les P. V. & peu après encore le Capitaine Lédignac, avec son vaisseau *le Chasseur*, qui fut escorté par un navire de guerre.

Les nouvelles de la prise des deux vaisseaux passent en France.

Pendant que toutes ces choses se passérent, le bruit de la prise des deux vaisseaux se répandit en France, & n'y causa pas peu d'émotion. Il n'est presque pas possible d'exprimer combien cette Cour fut ofensée de l'action de Ruiter, & sur tout combien le Cardinal, & ceux qui étoient d'intelligence avec lui, en éxagérérent l'afront.

Où l'on fait grand bruit de cette entreprise.

On faisoit sonner haut que c'étoient les vaisseaux du Roi, qu'on avoit ozé ataquer & prendre.

Délibérations sur ce sujet dans le Conseil du Roi.

Sur les premiéres nouvelles qu'on en eut, le Conseil s'assembla, où un certain Seigneur, qu'on tenoit pour être le protecteur de ceux qui insultoient les Hollandois sur mer, & qui étoit un des principaux favoris du Cardinal,

Un des Ministres s'emporte contre Ruiter, & veut qu'on rompe avec les Hollandois.

se déchaîna d'une étrange maniére contre le Vice-amiral de Hollande, & fit en même tems paroître son aversion pour les P. V. Il dit hautement, *que Ruiter, en poursuivant les deux vaisseaux François avec un pavillon étranger, avoit agi en vrai Corsaire, & fait à sa Majesté une si vive ofence, qu'elle ne pouvoit être éfacée que par son sang, ni reparée que par des ressentimens proportionnés à la grandeur de l'outrage; & que pour cet éfet il ne falloit point balancer à rompre avec les Hollande.* Mais le Chancelier, le Maréchal de Villeroi, & le Comte de Brienne, qui étoient plus modérés, & moins interessés aux pirateries de Toulon,

Les autres Ministres ne vont pas si vite.

s'oposérent vigoureusement à ce conseil, & empêchérent la rupture; étant même à cet égard apuiés du sentiment de la Reine, & de celui du Cardinal. Néanmoins ils ne purent empêcher que

On arrête en France tous les vaisseaux & les éfets des Hollandois.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

que sur l'heure on n'envoiât ordre dans tous les ports & dans toutes les Provinces de France pour arrêter sans aucun retardement ni delai, tous les vaisseaux, marchandises, biens, & éfets, apartenans aux Hollandois; ce qui fut éxécuté sur le champ. Cet ordre parut étrange aux Etats des P. V. qui ne voioient pas que le Roi, regardant cette entreprise comme faite par Ruiter sans ordre, dût s'en prendre à tout l'Etat en général, & à chacun des Sujets en particulier. Il n'en avoit encore fait porter aucune plainte à L. H. P. ni ne savoit si Ruiter seroit avoüé ou desavoüé de ce qu'il avoit fait. D'ailleurs il se faisoit justice lui-même, sans vouloir qu'il fût permis aux Etats de se la faire à leur tour, après qu'ils avoient en vain par leurs Ambassadeurs sollicité pendant tant d'années ce Prince & ses Ministres pour l'obtenir, & fait retentir à leurs oreilles tant de justes sujets de plaintes des pirateries qui étoient éxercées sur eux. Quoi que le négoce qui se fait en France regardât principalement les Etats de Hollande, ils furent d'avis de défendre à l'heure même tout commerce avec cette Couronne, & de faire aussi arrêter en Hollande tous les vaisseaux & les éfets des François. Mais les autres Provinces ne se trouvant pas si sensibles à ce qui étoit arrivé, on ne put si tôt en prendre la résolution. Toutes les délibérations se réduisirent donc alors à faire ordonner par les Etats Généraux qu'il se feroit à la Haie une assemblée des Députés de toutes les Amirautés, afin de prendre des mesures pour équiper 48. navires de guerre; & à faire donner de avis sous main aux Maîtres des vaisseaux d'éviter les ports de France. On donna aussi ordre à l'Ambassadeur Boreel de remontrer au Roi & à la Cour l'injustice de ce procédé; de demander que les vaisseaux & les Sujets des Etats fussent relâchés; & de représenter vivement en leur nom à ce Prince, les pirateries insuportables, les violences, & même les massacres, (ce sont les propres termes de l'Instruction) à quoi les Sujets des Etats avoient été exposés depuis quelques années de la part des François; & que ces mêmes vaisseaux qui venoient d'être pris par Ruiter avoient aidé à commettre. Que l'insolence de ces Corsaires avoit monté si haut, qu'elle ne pouvoit être réprimée ni par les voies de la justice, ni même par les commandemens du Roi. Que les Etats Généraux, comme Péres & Protecteurs de leurs Sujets, & comme Alliés de ce Monarque, n'avoient pu dissimuler plus longtems ces outrages. Qu'ils n'avoient pu s'empêcher de chercher des moiens par lesquels, sans donner ateinte à l'alliance & à la bonne intelligence qui étoit entre la France & eux, ils pussent pourvoir qu'à l'avenir ces pirateries ne fussent plus exercées, ni ces autres excès commis; & que les Sentences & les Arrêts qui avoient été obtenus, fussent mis à éxécution. Mais avant que ces Instructions fussent arrivées, l'Ambassadeur Boreel, suivant le devoir de sa Charge, & en vertu d'un autre ordre qui lui avoit été envoié depuis peu, avoit demandé audience à l'ocasion de la saisie faite des vaisseaux & des éfets des Hollandois, & l'avoit obtenuë. Le même jour qu'il y fut admis, le Duc d'Orléans, Oncle du Roi, après une fort longue absence, commença justement de reparoître à la Cour. Là en sa présence, & en celle du Cardinal Mazarin, & de beaucoup d'autres Princes & Seigneurs, l'Ambassadeur fit ses remontrances au Roi, si naivement & si rondement, à la Hollandoise, quoi qu'il s'exprimât en François, que le Cardinal, qui aparemment s'y trouvoit interressé, l'interrompit jusqu'à trois fois. Mais cela ne l'empêcha pas de poursuivre autant de fois, & de reprendre le fil de son discours. Il représenta fortement qu'on n'avoit point deu en venir à cette extrémité, ni arrêter les vaisseaux & les éfets des Sujets des Etats, sans leur avoir auparavant déclaré les raisons qu'on prétendoit avoir d'en uzer de la sorte, afin qu'ils pussent satisfaire le Roi sur ce point. Il excusa l'action de Ruiter, selon l'ordre qu'il en avoit reçu, & fit cette question au Roi. *Si sur la mer, qui est un Elément commun à toutes sortes de Nations, les vaisseaux marchands Hollandois étant ataqués par des Pirates, qui les veulent prendre, les-dits vaisseaux sont obligés de se laisser prendre, quoi qu'ils fussent les plus forts, & escortés par des vaisseaux de guerre de l'Etat, & qu'après cela ils s'allassent plaindre à Paris, pour en demander justice & reparation?* ce qu'il disoit par raport aux vaisseaux dont la Lande alloit se rendre maître proche de Livourne, si l'arrivée de Ruiter ne l'en eût empêché. Ensuite il fit distinctement la déduction de toutes les pirateries que les Sujets du Roi avoient éxercées pendant les derniéres années sur ceux des Etats, lesquelles n'avoient pu être réprimées par toutes les plaintes qui en avoient été faites. Il soutint qu'en neuf ans, comme il a été déja dit, ces Corsaires avoient insulté, arrêté, ou pris, plus de trois cens bâti-

1657.

Les Etats de Hollande travaillent avec ardeur à pourvoir à ce desordre.

Ordre envoié à l'Ambassadeur Boreel.

Voi Aitzéma. XXXVII. 47.

Ses remontrances au Roi.

Voi Aitzéma. XXXVII. 48. 49. 51. *& Wiquefort en son Ambassadeur* L. 1. p. 304. *Le Mercure Hollandois.* 8. part. p. 32. 38.

1657. timens des P. V. Il allégua les cinquante-cinq Sentences renduës, ou ordres obtenus contre les Pirates, & qui étoient entre ses mains, sans qu'il eût pu parvenir à les faire mettre à éxécution; l'audace de ces Corsaires aiant été si grande qu'ils avoient oposé la force a la justice, chassé les Commissaires du Roi, & blessé si dangereusement le Consul Hollandois, qu'ils croioient l'avoir laissé mort. Enfin il conclut son discours en requérant le Roi de lui donner du tems, pour avertir les Etats de son mécontentement,& que cependant l'arrêt déja fait fût levé, ou que l'éxécution en fût diféréc, ne doutant point que L. H. P. ne donnassent satisfaction à sa Majesté. Le Roi qui l'avoit écouté fort paisiblement, lui fit cette réponce en substance. *J'ai donné ordre au Sieur de Thou, qui est parti pour Hollande, de demander aux Etats reparation de l'afront que Ruiter m'a fait. Lors qu'ils y auront pourvû je sai ce que j'aurai à faire sur ce dont il s'agit; mais jusques-là je ne ferai rien.* Dans une Lettre écrite peu de jours auparavant † de la part de ce Prince aux Etats, il qualifioit l'entreprise de Ruiter d'une témérité sans égale. Il demandoit qu'on eût à lui restituer les deux vaisseaux, avec leurs aparaux, & généralement tout ce qui s'y étoit trouvé; à relâcher les prisonniers; & à punir Ruiter pour servir d'exemple. Il se prétendoit sur-tout très-vivement ofencé, qu'en chassant sur ses deux vaisseaux le Vice-amiral eût fait pavillon Anglois, contre la pratique légitime & autorisée. Mais en Hollande on prétendoit que de la Lande & son Compagnon, tous deux vrais écumeurs de mer, qui avoient déja tant de fois pillé les Marchands Hollandois, devoient être considérés comme des ennemis déclarés, contre lesques on étoit en droit d'exercer toutes sortes d'hostilités, & de se servir, selon les ruses permises entre ennemis, de tous étendards, armes, banniéres, voiles, pavillons, & flames. En éfet ces choses sont d'une telle nature que chacun en peut user comme il lui plaît, même contre la coutume ordinaire, laquelle n'est fondée que sur le caprice de ceux qui l'ont introduite, & qui, chacun en son particulier, ont trouvé bon d'en uzer de la sorte, sans qu'il y soit intervenu aucun consentement commun ou général de tous les Peuples; tellement qu'il n'y a aucune raison essencielle qui oblige de la suivre. D'ailleurs il étoit certain que les François eux-mêmes, les Anglois, & toutes les autres Nations, avoient acoutumé d'arborer à leur gré de différentes banniéres, & que de la Lande, en poursuivant les Sujets des Etats des P. V. avoit souvent fait pavillon Anglois ou Hollandois, & mis d'autres pavillons étrangers, pour lui aider à s'en rendre maître. Il paroissoit aussi par l'Inventaire qui avoit été fait des aparaux de *la Reine*, qu'on y avoit trouvé entr'autres une enseigne de poupe des Etats de Hollande, orangée, bleuë & blanche, & un pavillon de beaupré des mêmes couleurs. L'Ambassadeur, que le Roi de France avoit envoié à la Haie, étoit Jaques Auguste de Thou, Comte de Meslai, Président au Parlement de Paris, & Conseiller d'Etat, fils de feu le docte & judicieux de Thou, aussi Président à la même Cour, lequel a laissé l'Histoire de son tems écrite avec tant d'éxactitude, de netteté, & d'un stile si peu partial, que la Postérité lui en doit être éternellement obligée. Cet Ambassadeur le prit sur un haut ton, dans le premier discours qu'il fit à l'Assemblée des Etats. Il porta au nom de son Roi une plainte très-aigre de la prise des deux bâtimens François, dont il déduisit les circonstances d'une maniére odieuse, & tout autrement que Ruiter ne les avoit raportées. Il demanda, sans vouloir mettre aucune autre afaire sur le tapis, qu'on eût à en faire incessamment la restitution, & à châtier rigoureusement Ruiter; faisant sentir en même tems que son Roi si trouvoit ofensé des termes forts, dans lesquels l'Ambassadeur Boreel lui avoit parlé. Le Sieur van Gent qui présidoit alors aux Etats, après avoir fait un compliment fort civil, répondit verbalement. *Qu'on justifieroit si clairement & le droit qu'on avoit eu de prendre les deux vaisseaux dont il s'agissoit, & les autres démarches de cet Etat, que l'Ambassadeur lui-même, comme excellent Jurisconsulte, seroit obligé d'avoüer qu'on avoit eu raison.* Mais on n'eut point d'égard aux plaintes par lesquelles le Cardinal Mazarin tâchoit de mettre l'Ambassadeur Boreel en disgrace auprès de ses Maîtres: † au contraire on aprit avec satisfaction qu'il avoit fait son devoir, & malgré le Cardinal il fut maintenu dans l'honneur & dans la fonction de sa Charge. Les Etats de Hollande avoient soutenu dans l'Assemblée des Etats Généraux, *Que le Roi de France avoit envoié son Ambassadeur faire ses plaintes, afin de prévenir celles que les Etats étoient fondés de faire de tant d'insultes qu'ils avoient soufertes, de tant de pirateries que l'on continuoit depuis longtems d'exercer sur eux, & de l'ar-* rêt

Réponce du Roi.

† 4. *Avril.* Sa Lettre aux Etats Sa demande. *Voi Aitzéma.* XXXVII. 53.

Considérations sur l'usage de pavillons étrangers.

Voi Hugues Grotius, Du droit de la guerre L. 3. ch. 1. ß. 8.

De Thou vient à la Haie de la part du Roi de France. Ses propositions & ses demandes. 28. *Avril.* *Voi Aitzéma.* XXXVII. 52.

Réponce des Etats.

† *Voi Aitzéma.* XXXVII 51. *Wicquefort en son Ambassadeur. l. 1. 305. l. 2. 194.*

Proposition faite par les Etats de Hollande

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

rêt qu'on venoit tout nouvellement de faire au grand préjudice du commerce, dont il interrompoit entiérement le cours. Qu'on n'avoit pris les deux vaisseaux qu'après avoir perdu toute espérance de dédommagement du côté de la France. Que c'étoit au Roi à donner aux Etats la satisfaction qu'il éxigeoit. Qu'il avoit deu faire éxécuter les Arrêts de son Conseil, & restituer tant de vaisseaux Hollandois, enlevés injustement, & avec la derniére violence. Qu'il avoit deu faire rendre incessamment justice sur les procès qui étoient pendans devant les Maîtres des Requêtes ses Oficiers, & donner main-levée des marchandises & des éfets qu'il avoit fait saisir contre le droit des gens. Qu'après cela on pourroit faire un Traité raisonnable & solide pour la sûreté de la navigation & du commerce, & restituer les deux vaisseaux. Que pour parvenir à ce but, & y amener le Roi, il étoit nécessaire de défendre toutes les marchandises de France; d'arrêter tous les vaisseaux & tous les éfets apartenans aux François; & de prendre tous leurs bâtimens qu'on pourroit rencontrer. Qu'à cette fin il falloit encore ajoûter douze navires de guerre aux préparatifs qu'on avoit résolu de faire pour équiper une armée navale, & la mettre en mer. Après cela les Etats de Hollande firent aficher un placard, datté le 26. d'Avril, par lequel on saisissoit tous les vaisseaux, marchandises, deniers, éfets, lettres de change, & dettes actives, qui se trouveroient apartenir aux Sujets de la Couronne de France; ce qui fut éxécuté dans toute la Hollande. Ensuite les Etats Généraux à la sollicitation de ceux de Hollande, défendirent par placard du 11. Mai, d'aporter, ou de faire entrer dans les P. V. aucun sel, vin, ou autres fruits provenus en France, n'y aucunes denrées qui y eussent été prises, ou marchandises qui y eussent été fabriquées, à peine de mille livres d'amande contre les voituriers, acheteurs, & vendeurs.

1657. dans l'Assemblée des Etats Généraux. 26. *Avril.*

Arrêt des vaisseaux & des éfets des François fait en Hollande. *Grand Régitre des placards. 2. part. p. 547. 548.*

Les afaires étant dans cette situation, il fut donné avis aux Etats de Hollande que l'Ambassadeur de Thou, qu'on disoit être muni d'une grosse somme d'argent *, pour l'emploier à ses fins, travailloit sous main à semer de la division entre les Provinces, en proposant pour cet éfet à quelques Particuliers des avantages considérables, & de grandes recompenses. Mais la Province de Hollande fit consentir la Généralité à envoier par tout un formulaire de serment, par lequel les Magistrats devoient promettre & jurer. *Que dans les délibérations importantes, qu'il s'agiroit de faire au sujet des entreprises de la France contre les Habitans des P. V. ils ne se laisseroient prévenir par aucune vûë d'avantage ou de profit particulier, pour eux, pour leurs familles, pour leurs alliés ou amis; ni par aucune autre considération. Qu'au contraire ils donneroient leurs avis en sincérité, avec un pur zèle pour le service & pour la gloire de l'Etat, sans avoir d'autres égards que ce qu'ils trouveroient expédient pour le bien public. Qu'au cas qu'on vint à leur proposer, que si par leurs conseils ils vouloient concourir aux desseins de la France, on leur restituëroit les vaisseaux ou les éfets qui pourroient apartenir à eux, ou à leurs parens & amis; & on leur feroit paier leurs dettes actives, en tout ou en partie; nonseulement ils rejetteroient de semblables ofres, mais que sans aucun delai ils en donneroient connoissance & avis dans les lieux où ils devoient assister au Conseil, & donner leur voix. Qu'ainsi Dieu les aidât.* Ensuite les Etats G. donnérent une réponce par écrit aux propositions & aux demandes de l'Ambassadeur de Thou, à-peu-près conforme aux intentions de la de Province de Hollande. Elle contenoit ouvertement les insultes & les violences que les Sujets de l'Etat avoient soufertes depuis plusieurs années par les pillages, les pirateries, les meurtres, & l'éfusion de sang que quelques Particuliers avoient faite. On insistoit sur le dédommagement qui en étoit prétendu, & sur les mesures qu'il y avoit à prendre pour prévenir le cours de ces excès, & pour rétablir l'ancienne alliance, confiance, & amitié, qui avoient toûjours été entre la France & les P. V. Le Sieur de Thou aiant été prié d'entrer en conférence sur cette réponce, s'en excusa sur ce qu'il n'avoit aucune autre charge, que de demander la restitution des deux vaisseaux. Mais comme il n'y voioit aucun acheminement, & que les opositions qu'il trouvoit, lui faisoient connoître que ce ne seroit jamais par cette démarche que les Etats commenceroient à traiter avec lui, il dépêcha un courier à la Cour de France, pour y donner avis de l'état de l'afaire. Le 25. de May, il déclara que le Roi n'atendroit pas à donner main-levée de la saisie, que les vaisseaux eussent été éfectivement rendus; mais qu'il l'acorderoit dès qu'on les auroit fait venir sur les côtes de Picardie; après quoi on pourroit entrer en négociation sur un renouvellement d'alliance, & sur un Réglement touchant la marine. Les Etats qui ne se trouvérent pas satisfaits de cette déclaration, don-

Grand Régitre des placards 2. par. p. 549. 550.
* *Voi Aitzéma.* XXXVII. 53.

Serment remarquable que devoient faire les Magistrats. Voi Aitzéma. XXXVII. 53. & 54.

Nouvelle négociation avec de Thou. *Voi Aitzéma.* XXXVII. 54. 55.

Les ofres de Thou. *Voi Aitzéma.* XXXVII. 57.

Réponce, & deman-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1657. de des Etats. 31. *Mai.* *Voi Aitzéma.* XXXVII. 57. 58.

donnérent de leur côté un mémoire avec de certains articles, qui tendoient à faire rendre une bonne & briéve justice à ceux d'entre leurs Sujets qui sollicitoient en France leurs dédommagemens; & à prévenir dans la suite tous les desordres de cette nature, par un Réglement fixe de marine & de commerce. Ils y proposoient que pour parvenir à un Traité, tous les vaisseaux qui avoient été pris, enlevés, ou arrêtés de part & d'autre, depuis le 28. de Févrierr, seroient relâchés; & qu'en conséquence on leveroit incessamment les arrêts & les saisies faites en France & dans les P. V. En présentant ce mémoire à l'Ambassadeur de Thou, les Etats y firent joindre deux listes de tous les bâtimens qui avoient été pris par les deux vaisseaux de guerre *la Reine & le Chasseur*; & encore une grande liste des vaisseaux & des éfets dont on demandoit la restitution, en vertu des Sentences renduës par les Juges, & des ordres qu'on avoit obtenus du Roi. Cependant la Province de Hollande tâchoit de faire ensorte, qu'on allât bloquer avec des navires de guerre tous les ports de France, & toutes les embouchures des riviéres, afin d'ataquer & de prendre les Armateurs qui en voudroient sortir. L'empressement qu'on eut de faire réüssir ce dessein, fut d'autant plus grand, qu'on craignoit que de Thou ne tâchât de faire traîner l'afaire en longueur, jusques-à-ce que la saison trop avancée ne permît plus de mettre en mer l'armée navale qu'on vouloit équiper. Cette constante fermeté des Etats, & particuliérement de ceux de Hollande, obligea enfin le Sieur de Thou de passer plus avant, & de faire le 16. de Juin les ofres suivantes. *Que le Roi donneroit main-levée de la saisie des vaisseaux & des marchandises arrêtées en France, dès que les Etats auroient promis de faire restituer* la Reine *&* le Chasseur, *& qu'ils auroient envoié les ordres nécessaires pour cet éfet. Qu'ensuite on travailleroit à un Traité de marine, & de renouvellement d'alliance. Que cependant celui qui avoit été acordé au mois de Mai.* 1655. *aux Villes Anséatiques d'Allemagne, seroit commun aux Sujets & Habitans des P. V. & entretenu à leur égard, pour avoir force par intérim pendant le tems de trois mois, & après encore, jusques-à-ce qu'on fût entiérement convenu sur ce sujet. Qu'enfin le Roi feroit faire bonne & promte justice aux Sujets des P. V. sur les poursuites qu'ils faisoient en France touchant les prises faites sur eux, & touchant leurs autres interêts; & qu'à l'exemple des Rois ses Prédécesseurs, de glorieuse mémoire, il témoigneroit aux Etats en toutes ocasions son afection Roïale.* Quelques-uns ont publié que l'Ambassadeur ne vint à ces ofres que pas-à-pas, après beaucoup de contestations & d'autres démarches, & après avoir fait voir aux Députés des Etats un ordre qui lui défendoit celle-ci, parce que les premiers Ministres de France s'en faisoient un point d'honneur: mais il ne faut pas douter qu'il n'eût un autre ordre secret puis qu'il oza franchir ces bornes. Les Etats obtenoient par là tout ce qu'ils pouvoient désirer dans la constitution présente des afaires, & plus qu'ils n'avoient demandé dans la réponce qu'ils avoient faite par écrit aux premiéres propositions de l'Ambassadeur. Ainsi voiant leur honneur à couvert, & aiant lieu d'être satisfaits de ce qu'ils avoient obtenu à l'avantage de leurs Sujets, ils acceptérent ces ofres, * & écrivirent † au Vice-amiral Ruiter que leurs différens avec la France étoient acomodés au contentement des deux partis. Ils lui ordonnérent pour cet éfet de faire restituer, délivrer, & renvoier dans le plus prochain port de France, *le Chasseur*, qu'ils ne savoient pas encore avoir été envoié en Hollande: de rendre tout ce qu'on avoit trouvé dans ce bâtiment avec le canon de *la Reine*, qui avoit été réservé: d'emploier toutes sortes de moiens pour racheter & remettre en sa puissance le vaisseau *la Reine*, qui avoit été vendu aux Espagnols; démarche qui n'avoit pas trop plû*: de le renvoier, & de le faire délivrer dans le premier & plus voisin port de France: lui défendant de plus arrêter ou enlever à l'avenir les bâtimens François, qui ne seroient point pris sur le fait en insultant ceux de l'Etat, jusques à nouvel ordre. On fit aussi sortir les deux Capitaines de la Lande & Lédignac de l'Amirauté d'Amsterdam, où ils étoient gardés avec leurs Commissions, & tous leurs autres papiers; & on les renvoia à l'Ambassadeur de Thou, auquel on promit de la part des Etats, suivant ce qui avoit été réglé avec lui, qu'on feroit restituer *la Reine* dans trois mois, ou qu'on en paieroit la valeur. On crut donc alors que les différens avec la France étoient terminés, par un acomodement agréable aux deux Nations; & d'autant plus glorieux pour les Etats, qu'ils l'avoient obtenu comme les armes à la main, & par la généreuse & ferme résolution qu'ils avoient prise. Mais après la conclusion les afaires semblérent changer de face, & se broüiller de nouveau; si bien qu'on ne savoit

Secondes ofres faites aux Etats de la part de la France. 16. *Juin.* *Voi Aitzéma.* XXXVII. 63. *Voi le grand Régitre des placards.* 2. *partie* p. 554. *Et Aitzéma.* XXXV. 1143. XXXVII. 64. *Wicquefort en son Histoire. l. X.*

Lesquelles sont acceptées par les Etats & par ce moien les différens avec la France sont acomodés. * 20. *Juin.* † 21. *Juin.* *Voi Aitzéma.* XXXVII. 59. 63.

* *Voi Aitzéma.* XXXVII. 57.

1657.

voit plus à quoi s'en tenir. Il se passa plusieurs semaines sans que le Roi eût aprouvé l'acomodement, & sans qu'il envoiât la ratification, laquelle on prétendoit que l'Ambassadeur de Thou délivrât en forme. On l'en somma plusieurs fois; il promettoit de le faire, mais ses promesses n'étoient suivies d'aucun éfet. Cela aiant donné un nouveau sujet de mécontentement aux Etats, qui n'avoient point encore reçu cette ratification au commencement d'Août, ils défendirent par un autre placard, du 8. du même Mois, tout commerce tant par mer que par terre avec la France, sous peine de confiscation des vaisseaux, charettes, chariots & chevaux, dont on se seroit servi; & d'une amande de mille livres. Il fut en même tems résolu que si dans dix jours la ratification n'étoit pas délivrée à L. H. P. ou à leurs Députés, le Lieutenant Amiral, les Vice-amiraux & Commandans des armées navales, & des escadres de l'Etat, suivant la délibération du 14. de Juin, arrêteroient en mer, généralement & sans distinction, tous les vaisseaux François qu'ils pourroient rencontrer, duquel ordre on feroit incessamment les dépêches pour être envoiées après les dix jours passés. Enfin on arrêta que les mesures qui avoient été prises depuis le 15. d'Avril, à l'égard de la Couronne de France, & pour la saisie des vaisseaux & éfets apartenans à ses Sujets, aussi-bien que pour la défence des fruits, denrées, & fabriques qui viennent de ce Roïaume, seroient mises à éfet, & toutes les Résolutions éxécutées. L'afaire étant venuë à ce point, auquel on craignoit qu'elle n'en deût pas demeurer, l'Ambassadeur de Thou présenta le 16. d'Août à L. H. P. une Lettre du Roi, * dattée à Sedan, le 9. du même Mois, par laquelle ce Prince leur faisoit connoitre ses intentions, & le desir qu'il avoit d'entretenir l'acomodement qui avoit été conclu. On fut satisfait de cette Lettre, & dès le lendemain on fit faire la publication du Traité, avec celle de la révocation de la saisie, & des défences portées par les placards du 8. d'Août & du 11. de Mai. † Ainsi se dissipérent ces nuages épais, qui avoient roulé avec tant de fracas, & fait gronder le tonnerre; mais qui n'enfantérent point de foudre. Il y eut quantité de gens qui en furent surpris, & qui s'étonnérent que la Cour de France, aiant fait un si grand bruit de la prise des deux vaisseaux, & éclaté contre le Vice-amiral Ruiter, jusqu'à le menacer d'un châtiment éxemplaire, se fût si tôt retractée, & eût laissé l'afaire ensevelie, comme si jamais il n'en eût été parlé. Mais elle avoit été bien informée que Ruiter ne s'étoit pas avancé jusques-là sans ordre. Aussi reçut-il depuis * du Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam une chaîne d'or en reconnoissance de ce service: honneur auquel eurent part le Commandeur de Wildt, & les Cap. van der Zaan & Ooms, qui en reçurent chacun une avec lui, comme l'aiant assisté en son expédition; & quoi que les Cap. van Braakel & Gilles Campen n'y eussent pas été, néanmoins parce qu'ils étoient de la même escadre, on leur fit à chacun présent d'un mois de gages; & on fit la même largesse à tous les équipages des six navires.

Mais la ratification de la Cour ne venant point, on defend de nouveau tout commerce avec la France.

Voi le grand Régitre des placards 2. part. p. 550. Aitzéma. XXXVII. 60. & 61.

Nouvelle Résolution prise sur le retardement de la ratification du Roi.

Lettre du Roi présentée par de Thou, en conséquence de laquelle le Traité fut publie, & les defenses levées.

* *Aitzéma.* XXXVII. *p. 66.*

† *Régitre des Placards, 2. part p. 552 561.*

Aitzéma. XXXVII. *63-66.*

Ruiter reçut depuis un présent d'une chaîne d'or pour la prise des deux vaisseaux, aussi bien que de Wildt, van der Zaan & Ooms.

* *14. Mai. 1661.*

Mais il est tems de reprendre le fil de l'histoire de ce qui se passa en l'expédition de Ruiter, tandis qu'il ignoroit encore ce qui étoit arrivé en Hollande au sujet de la prise des deux vaisseaux François. Il étoit retourné de Barcelone à Cadix, ainsi qu'on l'a déja vû, où étant à la rade, & s'emploiant avec ardeur à faire relâcher un certain bâtiment, qui avoit été arrêté le 7. d'Avril par les Espagnols, son escadre fut fortifiée de six navires de guerre, commandés par les Capitaines Dirk Verveen, Abraham van der Hulst, Isac Sweers, Jean van Campen, Gerbrant Schatter, & Jean Adelaar. Ainsi il eut alors douze navires de guerre sous son pavillon: car par ordre du Conseil de l'Amirauté celui du feu C. Hoeckboot, mort peu de jours auparavant*, avoit été renvoié en Hollande, avec quelques vaisseaux marchands auxquels on avoit joint la prise *le Chasseur*. Le premier dessein que fit alors le Vice-amiral, fut d'aller à Salé, parce que le 27. de Janvier il avoit écrit de la rade de Cadix, au Sieur de Vries premier Consul pour L. H. P. sur les côtes de Barbarie, résident dans cette ville-là, pour lui donner avis de sa venuë. Il l'assuroit par sa Lettre † qu'il se rendroit au printems à la rade de Salé, pour tâcher, suivant l'ordre des Etats, d'en venir à la conclusion des articles d'un nouveau Traité, déja dressés dès l'année précédente. Il le chargeoit en même tems d'en communiquer la nouvelle au Sid Abdala, Prince de Salé, & de disposer tellement toutes choses, qu'à son arrivée il n'y eût plus rien à faire, qu'à conclure & à signer. D'ailleurs il lui conseilloit, au cas que le Sid n'y voulût point entendre, de faire passer secrétement ses éfets à Cadix, ou dans un autre lieu de sûreté; & de donner avis aux Maîtres Hollandois de se tenir sur leurs gardes. Car ses ordres portoient, que si en deux ou trois jours après son arrivée le Sid ne vou-

Il est renforcé de six navires de guerre.

* *21. Avril.*

Le contenu de sa Lettre au Consul de Salé.

† *27. Janv.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1657. vouloit pas conclure, non-seulement il eût à rompre sur le champ la négociation, mais à ataquer & à prendre par represailles les vaisseaux & les Sujets de Salé. Ensuite il reçut une Lettre de ce Prince qui lui donnoit assurance que la paix se conclûroit à sa venuë; ce qui le fit déterminer à y prendre son cours, avec les Capitaines Verveen, van der Hulst, Ooms, & Adelaar. Il laissa ordre aux autres Capitaines de croiser sur les Corsaires, ou d'escorter des vais. mar. destinés pour Messine, & pour d'autres endroits, marquant les rendévous où l'on devoit se rallier, & se rendre sous le pavillon. Le 16. d'Avril il moüilla à la rade de Salé, d'où il ne put jusques au 18. envoier personne à terre pour donner de ses nouvelles, & pour en recevoir de la ville, tant la mer étoit haute. Néanmoins il aprit enfin du Consul, qu'on étoit d'acord sur tous les articles du renouvellement de la paix. Le Sid Abdala envoia aussi de sa part à son bord lui faire compliment sur ce sujet. Les articles du Traité que avoient été arrêtés entre le Consul & les Commissaires du Sid, & signés le 22. de Mars, † furent envoiés par la premiére ocasion en Hollande, pour être ratifiés par L. H. P. & Ruiter aiant ainsi éxécuté sa commission, remit promtement à la voile pour Cadix. Là il donna ses ordres pour netoier quelques-uns de ses vaisseaux, & pour envoier les autres croiser. Ceux-ci chassérent sur plusieurs Turcs & François, sans les pouvoir joindre. Au commencement de Mai aiant reçu nouvelles devant Cadix de la saisie qui avoit été faite en France de tous les vaisseaux des P. V. il eut souvent depuis ocasion de prendre des vais. mar. François; mais il ne voulut point s'avançer jusques-là sans un ordre particulier. De leur côté ils faisoient tous leurs éforts pour l'éviter, & forçoient de voiles quand ils le découvroient. Il sût ensuite qu'on insultoit hautement les Hollandois en France, & qu'on leur faisoit soufrir de grandes pertes. Ces outrages lui furent fort sensibles, & ne les pouvant suporter qu'avec beaucoup de peine, il écrivit Lettre sur Lettre au Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam, pour obtenir permission de s'en venger, & d'aller à Livourne, & partout ailleurs, ataquer les vaisseaux François, afin de ne perdre pas les ocasions qui se présentoient tous les jours de leur rendre la pareille, & de se dédommager sur eux d'une partie des pertes que soufroient les Sujets des Etats. Il croioit même que dans le mois de Septembre il y auroit lieu de faire quelque entreprise considérable, contre les vaisseaux qui venoient de Terreneuve, & en même tems contre les Turcs, qui avoient coutume de les atendre au passage, pour tâcher de les enlever. Il n'atendoit que de nouveaux ordres pour cet éfet, & il les atendoit avec beaucoup d'impatience. Le 23. de Mai quelques-uns de ses vaisseaux aprochérent trois Corsaires Turcs, qui par la bonace échapérent à force de rames. Etant devant Alicante, il eut ocasion de se rendre maître de quelques vaisseaux, chargés de marchandises de France; mais n'en aiant point d'ordre il les laissa passer. Peu de tems auparavant les François avoient arrêté à Marseille & à Toulon quatre vaisseaux des P. V. le *St. Joseph*, l'*Alep*, l'*Agneau blanc*, & l'*Arbre fruitier*, & ensuite ils s'en étoient emparés par ordre du Chevalier Paul, Vice-amiral des armées navales du Roi dans la Méditerranée. Ils en avoient chassé les équipages, & malgré toutes les opositions des Maîtres & des Commis, ils y avoient mis des François en leur place, pour s'en servir à transporter en Italie un secours de soldats qu'on envoioit au Duc de Modéne, qui étoit alors en guerre avec les Espagnols. Le Conseil de marine d'Amsterdam aiant eu avis de cette violence, envoia au Vice-amiral un ordre par écrit, en datte du 14. de Juin, portant que s'il venoit à rencontrer en mer ces vaisseaux, il eût à s'en resaisir pour les propriétaires, & à les faire mener à Livourne. Mais avant qu'il pût recevoir cet ordre il étoit parti avec les Capitaines van Braakel, Verveen, van der Zaan, Sweers, & Ooms, & arrivé le 22. de ce même Mois à Livourne, pour y faire du bois & de l'eau, & y prendre les Lettres qui lui auroient été adressées. Là le Consul Jean Satyn, qui se rendit dans la barque de santé proche de son bord, lui dît, que devant Via-regia, port de la République de Luques, gisant environ six lieuës au Nord de Livourne, il y avoit cinq navires de guerre François avec les quatre vaisseaux mar. enlevés aux Hollandois, qui débarquoient des troupes. Sur cet avis le Vice-amiral aiant fait le signal de Conseil, tous les Capitaines se rendirent à son bord, où il fut résolu de lever l'ancre, & de faire voiles tous ensemble la nuit suivante, avec le vent de terre, pour tâcher de les joindre & de les reprendre. Mais deux heures après que le soleil fut couché, il s'éleva une tem-

Il arrive devant Salé.

Le Traité de paix se renouvelle, avec la Régence de Salé.

† Voi Aitzéma. XXXVII. 116. 117. 118. Et le grand Régitre des Placards. 2. Part. p. 2504.

Ruiter reçoit les nouvelles de la saisie faite en France, & demande permission d'ataquer les vaisseaux François.

On arrête à Marseille & à Toulon 4. vaisseaux des P. V.

Ordre envoié à Ruiter sur ce sujet.

Il moüille devant Livourne.

Il y reçoit avis qu'il y a devant Via-regia cinq vaisseaux François & quatre Hollandois.

Il tâche de faire voiles de ce côté là & en est em-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

tempête du Oüestsudoüest, qui continuant près de trois jours les empêcha d'exécuter leur dessein: car on fut obligé d'amener les mâts de hune & les vergues, & l'on eut assés d'afaires à maintenir les vaisseaux. Le 25. sur le soir aiant remis à la voile Ruiter vit le lendemain à la pointe du jour les vaisseaux François, qui étoient encore devant Via-regia, & qui le découvrant de loin apareillérent en diligence, prirent la chasse, & rasant la côte firent route vers le port de Spetia. Il étoient à plus de trois lieuës de l'avant des Hollandois, faisant force de voiles pour les éviter. Ruiter de son côté emploia tout l'art des pilotes & des matelots pour les joindre, allant à voiles & à rames, à cause du calme, afin de venir à l'abordage. Cette manœuvre dura jusques au soir, qu'il y en eut huit qui entrant dans le port de Spetia, se mirent à couvert sous les châteaux. Le neuviême, nommé l'*Agneau blanc*, qui étoit de Hoorn, s'étant avancé le plus proche de terre qu'il lui avoit été possible, fut joint par Ruiter, auquel il se rendit sans aucune résistance. Il est vrai que le Capitaine Courdeau, qui le montoit, se vit abandonné des navires de guerre François, qui ne firent pas le moindre éfort pour le défendre. Ils n'ozoient tous ensemble atendre le seul vaisseau du Vice-amiral: car il étoit plus d'une lieuë de l'avant des siens lors qu'il prit l'*Agneau blanc*, qui portoit 24. piéces de canon & 60. soldats. C'étoit le Maître Nicolas Lambertsz. qui le montoit auparavant, c'est-à-dire lors qu'il fut arrêté à Toulon. Le Vice-amiral s'avança ensuite jusques devant le port de Spetia, & y demeura toute la nuit. Le lendemain matin il leva l'ancre, & entra avec son escadre dans le port en louvoiant. C'est un havre célébre, apellé par les Anciens *Portus Lunæ*, le Port de la Lune, & vanté par Strabon à cause de sa grandeur & de sa profondeur. Pendant que les Hollandois faisoient leurs bordées pour entrer, le Gouverneur du grand château, qui est une des principales forteresses qu'on voie sur la mer Méditerranée, envoia une chaloupe au bord de Ruiter, & lui fit déclarer qu'il ne lui permettroit pas d'ataquer les François; qu'il prétendoit que sa rade fût libre; & qu'il ne soufriroit pas qu'on y exercât aucuns actes d'hostilité. Mais tandis que Ruiter étoit en contestation avec celui qui lui avoit été envoié, son vaisseau nageant toûjours s'avança tout proche du château, à un jet de pierre du rivage, & à la portée du pistolet des François. Il fut suivi des autres Capitaines, qui comme lui jettérent l'ancre à leurs côtés. Après cela il envoia en diligence vers le Commandant du château, pour lui représenter les sujets qu'il avoit de les ataquer en ce lieu-là. Le Gouverneur répondit que les Hollandois avoient la plus grande raison du monde, de vouloir combatre des gens qui les avoient insultés tant de fois, comme ils insultoient tous les autres Peuples; mais qu'il n'étoit pas en son pouvoir de le permettre, sans un ordre de la Seigneurie de Génes, lequel il falloit envoier demander pour cet éfet. Ruiter écrivit au Doge & aux Sénateurs, les priant de lui permettre d'ataquer les François; ou au moins de ne s'y oposer pas; ou bien de leur faire commander de sortir du port. Il leur remontra, que les François interrompoient le cours & la liberté de la navigation par leurs pirateries. Qu'ils avoient fait beaucoup de préjudice aux Sujets de Génes, aussi-bien qu'aux Hollandois. Que ceux qui étoient à Spetia avoient encore avec eux trois vaisseaux marchands des P. V. qui avoient fait voiles du Texel sous son escorte, pour aller à Marseille & à Toulon, où ils avoient été saisis contre toute justice. Qu'il étoit en droit de se les faire restituer, & qu'il prétendoit absolument qu'ils lui fussent rendus. Le même jour, par l'avis du Conseil de guerre il fit mettre à terre, sur le rivage du golfe de Spetia, le Capitaine Michel Courdeau, & tous les matelots & soldats qui avoient été trouvés sur l'*Agneau blanc*. On ne voulut pas les retenir, parce qu'il y avoit parmi eux quantité de malades & de misérables; & parce que la Commission du Cap. Courdeau, signée du Chevalier Paul, * portant seulement qu'il débarqueroit des soldats à Via-regia, il ne pouvoit être pris pour un Armateur. Le Vice-amiral avoit écrit au Capitaine Fricambaut, Commandant des vaisseaux François, que s'il avoit besoin de matelots, il pouvoit envoier querir les prisonniers qui étoient sur l'*Agneau blanc*, lesquels on vouloit bien lui remettre entre les mains; mais le Capitaine avoit fait réponce qu'on les mît à terre, & qu'il les enverroit querir. Après qu'ils eurent été débarqués il voulut les engager, & même les contraindre à aller servir sur ses vaisseaux; mais il n'y en eut pas un qui voulût y consentir. Ils dirent tous qu'ils ne vouloient servir ni sous Fricambaut, ni sous les autres Capitaines François, qui ne faisoient alors autre métier que de pirater

1657. Pêché par la tempête.

Les François prennent chasse, & Ruiter tâche de les joindre.

Il leur enleve l'*Agneau blanc*.

Il entre en louvoiant dans le port de Spetia.

Où il tient les François assiégés.

Il demande permission de les combatre.

Il relâche le Cap. les soldats & les matelots de l'*Agneau blanc*
28. *Juin.*
* 7. *Juin.*
Ses ofres au Comm. Fricambaut.

ter

1657. ter dans le Détroit: ainsi ils s'en retournérent sur des barques à Toulon. Au même
† 29. *Juin.* tems † il y eut un François qui se rendit à la nage au bord du Cap. van Braakel, pour se mettre au service des Hollandois. Il fut interrogé par Ruiter auquel il déclara, que le soir précédent les autres François avoient pris la résolution de bruler leurs navires, dès qu'ils seroient ataqués, & de se retirer à terre, leurs artifices étant déja préparés pour cet éfet. Mais d'un autre côté le Vice-amiral aiant eu avis de bonne part, qu'ils atendoient de Toulon six navires de guerre & quelques brulots, jugea à propos de rallier toutes ses forces, & détacha le Capitaine Ooms pour aller à Sardaigne, chercher le Comm. de Wildt, qui croisoit avec quelques vaisseaux sur les Corsaires, proche de la baie de Cagliari, avec ordre de se rendre incessamment sous le pavillon dans le golfe de Spetia. Il avoit déja auparavant envoié une felouque à Livourne, avec le Fiscal Viane, acompagné de Guillaume van Bergen, qui étoit avec l'escadre en qualité de volontaire, porter des Lettres pour le Conseil d'Amsterdam, par lesquelles il donnoit avis qu'il tenoit les François assiégés dans le port de Spetia, & demandoit une promte instruction sur ce qu'il avoit à faire, au cas que la Seigneurie de Génes voulût les protéger. Le Fiscal devoit aussi aporter les dépêches qui seroient venuës de Hollande. Mais en retournant à Spetia il fut arrêté par deux barques Françoises, enlevé de la felouque avec van Bergen, & emmené à Toulon. Il avoit eu la prévoiance de jetter à la mer les dépêches qu'il aportoit de Livourne, avant que les barques eussent abordé la felouque, qui retourna le 1. de Juillet porter aux Hollandois des nouvelles de la prise du Fiscal, & les assura que les François qui l'avoient enlevé avec van Bergen, avoient aussi entiérement pillé les Italiens qui les acompagnoient. Ruiter fit aussitôt savoir au Gouverneur du château ce qui s'étoit passé, afin que voiant de quelle maniére les François en uzoient avec les Italiens, il leur refusât sa protection. Quelques heures après le Sieur Lazare-Marie Doria, Envoié du Doge & de la Seigneurie de Génes, se rendit au bord de Ruiter, & lui mit en main une Lettre par laquelle on lui refusoit absolument sa demande. Cet Envoié qui avoit ordre du Doge & du Sénat de parler à Ruiter, & de le détourner du dessein qu'il avoit d'exercer des actes d'hostilité à la rade de Spetia, étoit un noble rejetton d'une des plus anciennes & des plus illustres souches de Génes. C'étoit celle dont longtems auparavant étoit issu le grand André Doria, fameux par la générosité si surprenante & si rare, dont il uza envers sa Patrie, en ne se servant pas du pouvoir où il étoit de se l'assujettir; & aimant mieux lui rendre sa liberté, & la maintenir après la lui avoir renduë.

Avis donné par un deserteur.

Autre avis.

Ruiter détache Ooms pour aller chercher de Wildt.

1. *Juillet.*

27. *Juin.*

30. *Juin.*

Le Fiscal Viane & G. van Bergen sont faits prisonniers par les François proche de Livourne.

Le Sieur Lazare Doria, Député vers Ruiter, lui refuse sa demande.

1. *Juillet.*

Voi l'Histoire de Thou. Liv. XXVI. 806. & 807. *Et le Dict. Hist de Moréri. tom.* 2. p. 1119.

Lors que le Vice-amiral eut lû la Lettre des Genois, leur Envoié prit la parole pour apuïer la résolution qui avoit été prise en faveur des François. Il avoüa que les Capitaines qu'on tenoit assiégés dans leur port, étoient les plus insignes Corsaires de Toulon: mais il ajoûta, qu'ils étoient au service du Roi dans la présente expédition; qu'ils avoient débarqué seize-cens soldats François à Via-regia; & qu'ainsi l'Etat de Génes ne pouvoit permettre qu'on les ataquât sous ses châteaux, à la protection desquels ils avoient eu recours. Sa conférence avec Ruiter dura bien trois heures. Le Vice-amiral emploia toutes sortes de raisons pour prouver à cet Envoié, qu'on devoit lui acorder ce qu'il demandoit, & refuser protection à de véritables Pirates. Ensuite il écrivit une seconde Lettre au Doge & à la Seigneurie, où il leur remontroit, *que L. Excellences savoient bien que les vaisseaux qu'il vouloit prendre, n'apartenoient point au Roi de France, mais à des Particuliers. Que les Capitaines étoient de véritables & d'infames Corsaires. Qu'il y en avoit deux d'entre eux qu'on avoit bannis de France. Que depuis, comme de vrais forbans, ils n'avoient fait qu'écumer la mer; & que conséquemment L. Excellences par toutes sortes de droits devoient permettre qu'on ataquât ces gens-là dans leurs ports.* A quoi il ajoûtoit. *Que si L. Excellences s'oposoient au dessein qu'il avoit de combattre de si lâches Corsaires, ils seroient eux-mêmes les premiers à s'en moquer, & qu'ils en prendroient ocasion de commettre plus de crimes, qu'ils n'avoient jamais fait. Que par l'impunité ils se confirmeroient dans leur honteux exercice. Que ce suport feroit augmenter leur nombre, parce que chacun espéreroit trouver retraite sous les châteaux de la Seigneurie de Génes. Que ce seroit le moien de ruiner tout-à-fait le commerce de la mer Méditerranée, & de réduire beaucoup d'honnêtes marchands à faire banqueroute. Mais qu'au contraire, l'exemple d'un seul qui auroit été puni, donneroit de la terreur aux autres, & en empêcheroit peut-être*

Seconde Lettre de Ruiter, & la demande qu'il fit aux Genois.

2. *Juil.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

être plus de dix de s'adonner au même métier, ou de l'éxercer plus longtems. Qu'il esperoit que L. Excellences aiant bien pesé la force de ces raisons, ne voudroient pas prendre de semblables Pirates en leur protection; & qu'elles les obligeroient de lui restituer sans delai & sans contredit, les vaisseaux marchands Hollandois partis du Texel sous son convoi, dont ils s'étoient rendus maîtres; mais qu'à faute qu'ils feroient de les relâcher, il ne pouvoit pas se dispenser de se faire lui-même justice, par les voies que permettent l'équité & la raison; & qu'il n'atendoit qu'une derniére réponce sur ce sujet. Cependant il donna tous ses ordres: il envoia sa chaloupe ancrer proche des François, afin de prendre garde s'ils ne commenceroient point à se retirer: il fit tenir tous ses vaisseaux sous voiles pour être toûjours prêts à les aborder. Il ordonna aux Capitaines, qu'après que le coup du premier quart seroit tiré, ils ne laissassent venir à leur bord aucunes chaloupes ni canots, & qu'ils ne permissent pas qu'il en fût mis aucune à la mer. Il leur recommanda de visiter eux-mêmes toutes les barques qui viendroient aporter des denrées à vendre, afin de s'assurer qu'il n'y auroit point d'artifices cachés dedans, sachant que de tout tems les François sont de grands ingénieurs, & qu'on ne doit pas moins prendre de mesures contre les ruses que contre la force ouverte. Il fit faire la garde par deux vaisseaux, pour empêcher que les ennemis ne pussent recevoir de secours; leur ordonnant expressément de faire bonne garde, & de ne se laisser pas surprendre, afin de profiter d'une ocasion si favorable, qui lui présentoit à la fois presque tous les Pirates de Provence, de qui les Sujets des Etats avoient été si maltraités depuis plusieurs années. Il ne se proposoit pas moins que de réprimer l'ardeur que ces Corsaires déclarés avoient pour le butin, & de leur enlever ou de détruire les vaisseaux dont ils se servoient pour leurs courses. Dans cette atente, & dans celle où il étoit de la réponce de Génes, il découvrit le 4. de Juillet quatre voiles qui venoient dans la baie. Il détacha promtement le Capitaine van der Zaan pour aller aprendre si c'étoient des vaisseaux amis ou ennemis. En s'aprochant ils furent reconnus pour ceux des Capitaines Verburg, Schey, van den Bosch, & Pierre Salomonsz. Après midi ils jettérent l'ancre proche de Ruiter, qui les retint avec lui, parce que les François se vantoient qu'il viendroit bientôt des vaisseaux de Toulon pour les dégager.

1657.

Ordres donnés par Ruiter.

Sa prévoiance.

Il est renforcé de 4. vaisseaux.

Cependant les choses étant dans un tel état, que le Vice-amiral ne pouvoit prévoir quelle en seroit l'issuë, il jugea qu'il seroit d'une dangereuse conséquence pour lui, d'ataquer les François sans un ordre exprès: car il en envisageoit les suites, ne doutant pas que s'il entreprenoit de combatre ses ennemis sous un fort château, muni de quantité de gros canon; & qu'il ozât éxercer des hostilités dans une rade libre, ceux-ci à leur tour, & peut-être d'autres Nations encore, n'allassent enlever les vaisseaux des P. V. Il savoit qu'on en trouveroit toûjours un grand nombre aux rades de Livourne, d'Alicante, de Malaga, de Minorque, & devant d'autres semblables places, qui n'étoient pas de la moitié si fortes que Spetia, ni si bien en état de défendre leurs ports. Pour se tirer de cet embaras il atendoit avec impatience la réponce de Génes, ou les ordres de Hollande. Il espéroit aussi qu'en tenant les François ainsi assiégés, ils soufriroient beaucoup, & se consumeroient par le defaut de plusieurs choses absolument nécessaires. Le 7. du Mois, il envoia à terre les Capitaines van Braakel, van der Zaan, Sweers, & van den Bosch; pour demander au Sieur Doria, s'il n'étoit point encore venu de réponce de Génes; & en ce cas lui déclarer, que par ces delais la Seigneurie faisoit bien connoître le peu d'égards qu'elle avoit pour les Etats Généraux des P. V. ce qui ne pouvoit être digéré par le Vice-amiral Ruiter ni par son Conseil de guerre, qui demandoient promtement réponce, afin de voir quelles mesures ils auroient à prendre. Doria leur répondit fort civilement, qu'il n'avoit point encore eu de nouvelles de Génes; que ce retardement étoit sans doute causé par les maladies contagieuses qui y regnoient; & qu'il prioit qu'on prît encore patience un peu de tems. Deux jours après il reçût réponce, & l'envoia par un de ses gens au Vice-amiral qui n'eut pas lieu d'en être satisfait. Elle portoit, que le Senat le prioit qu'il ne prît pas en mauvaise part le retardement qu'ils avoient aporté à lui répondre, dont la cause étoit une peste épouvantable qui desoloit leur ville & leur païs, & qui depuis leur première Lettre avoit emporté deux des principaux Sénateurs. Que d'ailleurs l'armée de France étoit sur les frontiéres de leur Etat, & que le Duc de Modéne leur avoit écrit de se donner bien de garde de soufrir que les vaisseaux François fussent insultés sous leurs châteaux, ou que le Roi de France, &

Ses réflexions sur l'ataque qu'il pouvoit faire aux vaisseaux François.

Députation au Sieur Doria. 7 *Juillet.*

Réponce des Genois sur la seconde instance de Ruiter. 9. *Juillet.*

1657. lui-même, s'en vangeroient sur la République. Qu'il n'y avoit pas d'aparence de s'atirer des ennemis si voisins & si puissans, & qu'ils souhaiteroient fort qu'on ne les mît dans aucune fâcheuse nécessité, par l'ataque des vaisseaux François. Ruiter dît au porteur de la Lettre, *que les Genois étoient donc devenus des protecteurs de Pirates.* Il lui répondit, *qu'à la vérité ils leur étoient connus pour tels; mais qu'en cette occasion, où ils étoient au service d'un puissant Roi, pour transporter ses troupes à Viaregia, on ne pouvoit s'empêcher de leur donner protection, d'autant plus qu'on avoit vû l'ordre même du Roi.* Cependant les équipages des vaisseaux François commencérent à deserter.

Desertion des François.

Quelques Hollandois qui étoient à leur service, & un grand nombre de François mêmes, allérent se rendre au Vice-amiral. Il y en avoit beaucoup qui auroient pris le parti de se retirer par terre, s'il n'y avoit point eu des gardes sur tous les chemins, qui ne laissoient passer personne à cause de la peste.

Demande de Fricambaut.

Le Commandant Fricambaut envoia demander à Ruiter que les deserteurs François lui fussent rendus.

Réponce de Ruiter.

On lui fit réponce, *que ce n'étoit pas la pratique de la guerre, sur tout lors que les soldats & les matelots connoissoient qu'ils étoient avec des Corsaires insignes, & qu'on les avoit fait embarquer par force.* Au reste ils commençoient déja à se trouver dans la disette.

Disette de vivres dans leurs vaisseaux.

Il n'y avoit de vivres que pour huit jours en quatre de leurs vaisseaux, & dans les trois des P. V. qu'ils retenoient avec eux; & le cinquiême des leurs, qui en étoit un peu mieux pourvû, refusoit d'en faire part aux autres.

Les François se font toüer à échoüer.

Le même jour que Ruiter reçut la seconde Lettre de Génes on vit au soir les cinq navires de guerre François, & les trois bâtimens Hollandois, qui avoient été déja douze jours enfermés comme dans un trebuchet, lever l'ancre, se faire toüer vers terre, & tout prêts à échoüer; & se ranger à côté les uns des autres, flanc à flanc & vergue à vergue, comme s'ils eussent été devant les estacades d'Amsterdam ou au dedans, parce qu'ils craignoient qu'on ne les ataquât.

Nouvelle Députation à Doria. 10. *Juillet.*

Ensuite le V. Amiral renvoia encore quatre Capitaines à terre, pour sonder Doria, & voir s'il n'y auroit point moien d'obtenir de la République la permission qu'il demandoit. Mais le Genois les pria en termes pleins de civilité & d'afection, qu'on n'entreprît rien à leur rade contre les François.

Ruiter s'avance tout proche des châteaux.

Cependant Ruiter s'étant avancé avec son escadre tout proche du château, le Commandant envoia un Capitaine à son bord, pour lui dire de n'aprocher pas davantage, ou qu'il feroit tirer sur lui. Au même instant le château fut garni de milices, & les remparts tout le long du rivage bordés de soldats.

Les François se trouvent réduits à une grande extrémité. Ils environnent leurs vaisseaux d'un radeau.

Les François ôtérent alors leurs vergues & leurs mâts de hune, & en firent une barriére en forme de radeau autour de leurs vaisseaux, par le travers de la baie, éloignée de terre d'un côté à-peu-près de la longueur d'un cable, & de l'autre côté à la même distance du grand château; afin de demeurer enfermés au milieu, & que la nuit ils ne pussent être abordés par de petits bâtimens, qui allassent y mettre le feu.

Ils portent à terre tout ce qu'ils ont.

Après cela ils portérent à terre tout ce qu'ils avoient, voiles, canons, poudres, hardes; ce qui faisoit connoître qu'ils n'avoient pas dessein de faire résistance. Ils percérent même leurs vaisseaux, tenant les trous fermés avec des chevilles, pour les ouvrir, & faire couler bas les bâtimens, lors qu'on y seroit contraint, & qu'il n'y auroit plus de voies de les conserver.

Délibération de Ruiter avec son Conseil de guerre. 10. *Juillet.* Leur Résolution.

Le Vice-amiral fit alors venir à son bord tous ses Capitaines, qui étoient van Braakel, Verveen, Verburg, van der Zaan, Sweers, Schey, & van den Bosch, pour consulter ensemble quel parti il y avoit à prendre. Après en avoir mûrement délibéré, il fut conclu de ne faire aucun acte d'hostilité avant que d'avoir reçu de nouveaux ordres de Hollande. On croioit bien aussi que les François ne pouvoient subsister longtems, s'il ne leur étoit fourni des vivres; ce que Ruiter tâchoit d'empêcher par toutes les précautions qu'il pouvoit prendre.

Ruiter fait croiser sur les barques Françoises. 11. *Juillet.*

Il ordonna même encore aux Capitaines van der Zaan, van den Bosch, & Pierre Salomonsz. de se mettre au large, & de visiter tous les bâtimens qu'ils trouveroient hors de la baie, afin de voir s'il n'y auroit point de barques Françoises, chargées de vivres pour les vaisseaux qu'il tenoit assiégés. Il leur donna charge de les prendre, & de les amener dans la baie, quand même ce seroient des vaisseaux Genois, s'ils étoient chargés de marchandises de France.

Il détache Schey pour aller à Livourne.

Il détacha aussi le Capitaine Schey, pour porter des dépêches à Livourne, & pour en raporter s'il y en avoit pour lui. Cependant la disette & la desertion augmentoient de jour en jour parmi les François; dequoi Ruiter étoit sufisamment informé, autant par le grand nombre des deserteurs, que par leur raport.

14. *Juil.*

Le 14. du Mois, aiant eu avis par un Italien que les François atendoient de moment à autre une scitie * de Génes avec des vivres,

* Barque.

vivres; les Capitaines van der Zaan & van den Bosch, qui étoient rentrés dans la baïe, remirent promtement le cap à la mer pour aller croiser sur elle, & tâcher de la prendre. Les choses étant dans cet état, & lors que les François étoient dans la plus grande consternation du monde, sans aucune espérance de secours, ils furent dégagés par une voie qu'ils n'avoient pas prévûë. Le Cap. Schey revenant de Livourne le soir même, une heure & demie après soleil couché, aporta les nouvelles de la paix. C'étoient des dépêches des Etats Généraux & du Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam, où on donnoit avis au Vice-amiral, que l'Ambassadeur de France, & les Députés des Etats, avoient acomodé, à la satisfaction des deux partis, les différens survenus à l'ocasion de la saisie faite en France sur les Habitans des P. V. & à l'ocasion des deux bâtimens qu'il avoit pris sur les François. Ces mêmes dépêches contenoient les ordres dont il a été ci-devant parlé, pour la restitution de ces deux bâtimens, & pour n'en insulter ni n'en prendre plus d'autres à l'avenir jusqu'à nouvel ordre, si on ne les surprenoit en insultant actuellement ceux des P. V. 1657

Il reçoit nouvelles de l'acomodement fait avec la France.

La lendemain matin le Vice-amiral fit part de cette nouvelle à tous ses Capitaines, & la communiqua aussi par une Lettre au Commandant Fricambaut. Bientôt après il lui envoia déclarer par le Capitaine Sweers, *qu'il lui étoit libre de faire voiles avec tous ses vaisseaux quand il voudroit, lui ofrant de lui prêter tous le secours possible; & l'assurant de ne lui rien refuser de ce qu'on pourroit faire pour lui, ni des choses dont on pourroit se passer.* Fricambaut répondit à Ruiter avec beaucoup de civilité, le remerciant des bonnes nouvelles de la paix qu'il lui avoit envoiées. Les François en têmoignérent une joie proportionnée à l'extrémité où ils étoient lors qu'ils la reçurent, & de laquelle ils se voioient délivrés. Le même jour on donna de part & d'autre des marques de cette joie par la décharge de l'artillerie, & par les pavillons qu'on mit. Le lendemain les Hollandois levérent l'ancre, & s'en allérent dans une autre anse du même golfe, séparée de celle où étoient les François, pour y faire promtement netoier leurs vaisseaux. Le 18. du Mois, ils sortirent du port de Spetia, & le jour suivant ils moüillérent devant Livourne, d'où Ruiter envoia vers l'Oüest le Cap. van Braakel, en qualité de Commandant, avec les Cap. Verburg, Schey, & van den Bosch pour croiser autour de Malaga & du Détroit sur les Corsaires Turcs. Pour lui il fit route avec les Cap. Verveen, van der Zaan, Sweers, & Pierre Salomonsz. & le vaisseau l'*Agneau blanc*, vers Toulon, où il moüilla le soir du 25 du Mois. Il ne fut permis à personne des équipages de descendre à terre, parce qu'ils venoient des côtes de Génes où la peste regnoit encore cruellement. Le jour suivant il envoia des Lettres au Chevalier Paul, Vice-amiral de Provence, aux Oficiers de l'Amirauté de Toulon, & au Consul des P. V. leur déclarant qu'au desir du Traité nouvellement fait, il étoit venu pour restituer le canon des deux vaisseaux qui avoient été pris: mais qu'à l'égard des vaisseaux mêmes, qu'il avoit aussi charge de rendre, *le Chasseur*, avoit été envoié en Hollande, d'où il falloit le faire revenir, & qu'il feroit tous ses éforts pour retirer *la Reine*, qui avoit été vendu à Cadix, & le renvoier à Toulon. Sur ces Lettres un des Consuls de la ville, & quelques autres personnes considérables, allérent proche de son bord, lui faire des complimens & des ofres de service, têmoignant beaucoup de joie de ce que les différens avoient été acomodés. A la même heure le Comm. de Wildt, les Capitaines van der Hulst, Ooms, Jean van Campen, Gilles Campen, Schatter, & Adelaar, vinrent moüiller à la même rade, où le Vice-amiral fut obligé d'atendre trois jours jusques-à-ce que le Commissaire du Roi, auquel le canon devoit être délivré, fût venu de Marseille. Cependant le Fiscal Viane & van Bergen, qui avoient été faits prisonniers proche de Livourne, furent relâchés, & renvoiés au bord de Ruiter. Ensuite le Commissaire arriva aussi dans une barque pour conférer avec lui; mais comme il demeuroit dans sa barque sans passer à bord, le bruit du vent étoit si grand, qu'il les empêchoit de s'entendre; ce qui obligea le Commissaire d'inviter Ruiter à descendre sur le bord du rivage. Ils s'y rendirent donc tous deux, & demeurant à trois brasses l'un de l'autre, ils entrérent en conférence proche du Lazaret, lieu destiné pour faire un certain séjour d'épreuve de santé, par ceux qui viennent des païs infectés de maladies pestilentieuses, auxquels par cette raison il n'est par permis d'entrer d'abord dans les villes. Le Vice-amiral déclara le sujet de sa venuë, & le Commissaire lui têmoigna avec beaucoup d'honnêteté, la joie qu'il avoit de l'acommodement entre la France & la Hollande, lui disant qu'il

Et en fait part au Commandant des vaisseaux François.

La joie des François

Réjoüissances de part & d'autre.

Ruiter fait voiles de Spétia à Livourne.

Il détache 4. vaiss. pour croiser sur les Turcs.

Il moüille devant Toulon avec cinq vaisseaux.

25. Juil.

Où un Consul va lui faire des complimens.

26. Juil. De Wildt arrive à la même rade avec cinq vaisseaux.

Le Fiscal Viane & G. van Bergen sont relâchés.

28. Juil.

Conférence entrer Ruiter & le Commissaire du Roi.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1657. 29. *Juil.* auroit souhaité de tout son cœur de pouvoir le mener dans la ville, pour lui donder des marques de l'estime qu'il faisoit de son mérite. Ensuite il le pria de faire charger sur l'*Agneau blanc*, qu'on avoit rendu au Maître Nicolas Lambertsz. qui le montoit auparavant, le canon des deux vaisseaux dont il s'agissoit, pour le mener à Marseille. Le lendemain les ordres furent donnés pour cet éfet; mais n'y aiant ni barque, ni aucun autre bâtiment de la ville, qui ozât aller le prendre, ou aborder les Hollandois, de crainte de la peste, les chaloupes de ceux-ci furent encore emploiées à le transporter. On embarqua donc dans l'*Agneau blanc*, trente canons de fonte & trois de fer, qui étoient au bord de *la Reine*; & dix de fonte qui étoient au bord du *Chasseur*, dont le Commissaire donna son récépissé. Le reste du canon du *Chasseur* étoit demeuré dans le vaisseau, lors qu'il fut emmené en Hollande, d'où on le renvoia en France. Après que le canon eut été délivré, il y eut encore quelque contestation sur le sujet des matelots & des soldats François, qui avoient deserté au port de Spetia, & qui s'étant rendus à Ruiter avoient été distribués sur les navires de son escadre. On prétendoit qu'il étoit obligé de les rendre. Mais sur cette prétention il écrivit au Chevalier Paul en ces termes.

On délivre le canon des deux vaisseaux qui avoient été pris.

30. *Juil.* On demande à Ruiter qu'il ait à rendre les deserteurs François.

MONSIEUR,

Lettre qu'il écrivit au Ch. Paul sur ce sujet. 2. *Août.*

Je désirerois de pouvoir vous rendre les matelots & les soldats, qui au port de Spetia ont passé du côté des Hollandois, & se sont rendus à leurs vaisseaux. Mais parce qu'ils ont sujet d'apréhender une punition sévére, & qu'ils se sont mis sous ma protection, laquelle je leur ai acordée, je croi qu'il ne seroit ni raisonnable ni juste de les chasser, & de vous les abandonner; à moins que vous ne m'assuriés par une ligne de votre main, ou sur votre parole, qu'ils n'auront rien à craindre. Dès que vous m'aurés donné cette assurance je les ferai aller où il vous plaira; mais en cas de refus je vous suplie de m'excuser, si je ne puis aussi vous satisfaire en ce point, vous ofrant mes services en toute autre ocasion. Je suis.

MONSIEUR,

Vôtre afectionné Ami & Serviteur.

MICHEL ADRIANSZ. de RUITER.

Le Chevalier Paul fit réponce à Ruiter, & lui promit qu'il recevroit favorablement ceux qui avoient deserté, & qu'ils n'avoient rien à craindre; ce qui les mit en repos.

Ruiter divise ses douze vaisseaux en trois escadres.

Le Vice-amiral, par l'avis de son Conseil de guerre, divisa alors les douze navires qui étoient sous son commandement, en trois petites escadres. Il devoit faire route à l'Oüest, avec les Capitaines van der Hulst, van der Zaan, & Ooms, en croisant au Nord des isles Majorque, Minorque, & Yviça, jusqu'à la rade de Malaga, où il assigna le premier rendévous. Le Commandeur de Wildt devoit aussi prendre son cours vers l'Oüest, avec les Capitaines Jean van Campen, Gilles Campen, & Pierre Salomonsz. en croisant au Sud des mêmes isles jusqu'à la côte de Barbarie. Les Capitaines Verveen, Sweers, Schatter, & Adelaar, eurent ordre d'aller à Livourne, pour en partir au plus tard huit jours après, avec les vaisseaux marchands Hollandois qui se trouveroient prêts à les suivre. Ils devoient tous ensemble faire pareillement route à l'Oüest, pour aller moüiller à la rade d'Alicante, ou à celle de Malaga, & y recevoir de nouveaux ordres, en chassant néanmoins sur tous les Turcs qu'ils découvriroient dans leur route. Ils partirent donc tous de la rade de Toulon, & mirent à la voile le 2. d'Août. Après deux jours de navigation Ruiter voulut moüiller à Majorque, pour s'informer s'il y avoit des Corsaires d'Alger en mer, ou s'il y en avoit de prêts à faire voiles. Il espéroit en aprendre des nouvelles en cette isle, dont les Habitans entretenoient un grand commerce avec ceux d'Alger, où allant souvent ils avoient ordinairement connoissance de ce qui s'y passoit. Mais il ne lui fut pas possible d'éxécuter ce dessein, l'Estnordest qui soufloit avec véhémence l'empêchant de s'avancer vers la côte, & l'obligeant de continuer sa route à Alicante, & ensuite à Malaga. Lors qu'il fut entre la pointe de Molina & celle de Marbella, le vent se rangea à l'Oüestsudoüest. Il résolut alors d'arriver, pour aller faire de l'eau au cap de Molina; car il n'en avoit presque

Escadre de Ruiter. Escadre de de Wildt. Escadre de Verveen.

Ruiter tâche d'aborder à Majorque.

6. & 7. *Août.*

18. *Août.* Maladies sur les vaisseaux Hollandois.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1657.

que plus que de puante, & plusieurs de ses matelots avoient déja la diarrhée & le flux de sang. Quand il eut fait aiguade il retourna à Malaga, pour y chercher des dépêches de Hollande; mais n'y en trouvant point, il prit son cours à l'Oüest, avec les Capitaines van der Hulst & van der Zaan, laissant le Capitaine Ooms proche de Malaga, pour atendre l'escadre de Verveen, & s'y joindre, afin de croiser avec lui dans le Détroit jusqu'à nouvel ordre. Le 20. Ruiter étant entré dans le Détroit alla le même jour moüiller l'ancre devant les Porkos de Cadix, à la faveur du jussant, & d'un vent qui venoit de la baie. Il y avoit alors entre Rota & Cadix dix-sept navires de guerre Anglois, devant lesquels il mit pavillon bas, les saluant de neuf coups, à quoi ils répondirent de pareil nombre. Le même soir, après le coucher du soleil, il alla moüiller à la rade devant la ville. Là suivant les ordres des Etats, il sollicita puissamment pour se faire rendre le vaisseau François *la Reine*, que les Espagnols avoient acheté. Enfin après en avoir parlé plusieurs fois au Duc de Médina-Celi, & au Vice-amiral d'Espagne, il obtint qu'il lui seroit remis entre les mains, en restituant le prix de l'achat. Mais lors qu'on le délivra † il étoit si délabré, & faisoit eau par tant d'endroits, qu'on eut beaucoup de peine à le mettre en état de tenir quelque tems la mer. Peu de jours auparavant Ruiter aiant été averti, que le Conseil de marine d'Amsterdam n'avoit pas aprouvé la vente qui en avoit été faite, écrivit à L. N. P. Qu'il croioit avoir déja sufisamment fait connoître par sa Lettre du 8. d'Avril les raisons qu'il avoit euës d'en uzer ainsi. Que le mauvais état du vaisseau l'y avoit contraint. Qu'il n'avoit pu en prévoir les suites. Que L. N. P. Elles-mêmes avoient apris du Chevalier de la Lande, qui l'avoit monté, en quel état il étoit. Qu'après l'avoir soigneusement visité, & avoir tenu conseil sur ce sujet, tous les Capitaines n'avoient pas jugé qu'il pût naviger plus longtems, ni qu'on dût y hazarder un équipage. Que par ces raisons il avoit été trouvé à propos de le vendre à un haut prix, qui en étoit ofert. Que sans doute il n'y auroit eu personne en Hollande, qui en eût voulu donner deux-mille piéces de huit. Qu'en cela il avoit suivi les ordres de L. H. P. qui, dans le neuviême article de ses Instructions portoient. *Que lors que les vaisseaux qui auroient été pris, se trouveroient tellement desemparées, qu'ils ne pourroient être emmenés en Hollande, qu'en faisant des frais excédans leur valeur, il faudroit, après en avoir enlevé le canon, vendre argent comptant le corps du navire, & tous les agreils qui y demeureroient, au plus ofrant & dernier enchérisseur, en présence du Consul des P. V. s'il y en avoit un sur le lieu, & de deux ou trois Capitaines qui seroient commis pour cet éfet.* Qu'il avoit exécuté cet ordre de point en point, & que par conséquent il ne pouvoit croire que L. N. P. eussent sujet d'en être mal-satisfaites. Peu après le Commandeur de Wildt rentra avec le Capitaine van Campen & avec un vaisseau marchand, dans la baie de Cadix, sans avoir vû aucun Armateur. A-peu-près en ce même tems-là il parut proche de Cadix six navires de guerre Anglois, & ensuite le Commandant Stooks alla avec 13. voiles moüiller devant la baie, où il n'entreprit rien au préjudice des vaisseaux marchands des P. V. qui y entroient & en sortoient. Cependant les Hollandois travaillérent incessamment au radoub de *la Reine*. Ils netoiérent aussi leurs vaisseaux, & reprirent les vivres qu'ils avoient auparavant laissés à Cadix, & les autres rafraîchissemens qui leur étoient venus de Hollande. Le 10. de Septembre, le Vice-amiral reçut nouvelles, que les Capitaines Verburg, Gilles Campen, & Pierre Salomonsz, qui croisoient sous le commandement du Capitaine van Braakel, avoient pris proche de Tétuan un Corsaire Turc, monté de dix piéces de canon, & l'avoient emmené à Malaga. Il sût aussi qu'ils en avoient en partie brulé & en partie coulé à fond un autre, dont l'équipage s'étoit sauvé à terre, sans en avoir pu prendre que deux Mores, & six Esclaves Chrétiens. Le lendemain il fit le signal de partance, & aussi-tôt chacun leva l'ancre. Mais en faisant ses bordées pour sortir, le Commandeur de Wildt alla toucher au Diamant, rocher qui au demi-montant est à trois brasses sous l'eau, où il courut grand risque de périr: car son vaisseau donna des culées sur la roche pendant plus de demi-heure, & le gouvernail en fut démonté: mais il ne fut pas plutôt relevé, qu'on remit aisément le gouvernail. Cependant on vit floter sur l'eau des piéces de la longueur d'une brasse, qui venoient de la quille & du doublage de sapin. Ruiter alla aussi-tôt à son bord, & ordonna qu'on le fît entrer derriére le Puntal, où les vaisseaux étant à l'abri de tous les vents, on peut commodément les netoier, & leur donner le radoub. Il envoia ensuite quelques bar-

Ruiter arrive devant Cadix. 20. *Août.*

Il obtient des Espagnols qu'ils lui rendent le vaisseau *la Reine.* † 2. *Septemb.*

Il aprend qu'on n'avoit pas été satisfait de la vente qu'il en avoit faite.

Il écrit au Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam pour se disculper. 26 *Août.*

30. *Août.*

Les Anglois sont autour de Cadix.

On prend un bâtiment Turc, & on en coule bas un autre.

Ruiter fait voiles de Cadix.

De Wildt touche au Diamant. 11. *Septemb.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1657. Son vaisseau est visité par un plôngeur Espagnol. barques pour y aider, & un plongeur Espagnol pour visiter sous l'eau, s'il n'avoit point besoin d'être mis en caréne. L'Espagnol aiant plongé diverses fois, trouva seulement que la fausse quille & le doublage avoient été séparés de la quille, sans que la quille ni le bordage fussent endommagés. Cet accident arrêta l'escadre un jour entier, pendant lequel le vent changea, & devint contraire, augmentant si fort sur le midi qu'il fallut demeurer à l'ancre. Le jour suivant * Ruiter remit à la voile, laissant le Capitaine van Campen avec de Wildt, auxquels il donna ordre de le suivre au plutôt. Le soir il fut contraint par la véhémence d'un vent d'Oüest de laisser tomber l'ancre. A la pointe du jour il remit à la voile, & s'aprocha en louvoiant de l'escadre Angloise, qui étoit encore moüillée proche de la baie: mais le Capitaine van der Zaan perdit son ancre en la voulant lever. Après midi Ruiter & le Capitaine van der Hulst, s'aprochérent de l'Amiral ou Commandant Anglois; mais comme van der Zaan, & le bâtiment François ne les pouvoient suivre, ils furent encore obligés de moüiller. On éprouva alors que ce dernier n'étoit point en état de naviger ni de soufrir le gros tems. L'Amiral Stooks étoit fort de vingt voiles, qui alloient tour-à-tour croiser sur les Espagnols. Après le salut ordinaire du pavillon & du canon, à quoi il fut répondu par les Anglois, Ruiter envoia le Capitaine Berchem, & le Fiscal Viane au bord de Stooks, pour lui faire des complimens de sa part. C'étoit une civilité qu'il rendoit sur la priére qui lui en avoit été faite par quelques Maîtres Hollandois, qui étant à Cadix, & voulant aller charger des laines à St. Lucar, auroient été bien aises d'être assurés par l'intercession de Ruiter, que les Anglois ne les en empêcheroient point. Le Capitaine & le Fiscal furent fort bien reçus de l'Amiral Stooks, qui ne se portoit pas bien. Il envoia à son tour trois Capitaines, Jean Smit, Fonk, & Lopyn, au bord de Ruiter pour le saluer, & lui dire de sa part qu'il auroit fort souhaité de le voir & de l'entretenir; le priant instamment de vouloir passer à son bord. Berchem & Viane de leur côté ajoûtérent que Stooks les avoit assurés, que s'il n'en eût pas été empêché par sa foiblesse, il auroit lui-même passé au bord de Ruiter. Ainsi connoissant depuis longtems l'Amiral Anglois, & faisant fonds sur son amitié, Ruiter ne fit pas difficulté de se confier à sa bonne foi, & d'avoir cette complaisance pour lui. Il savoit bien qu'il est du devoir d'un Vice-amiral de ne quitter pas légérement son bord: mais il savoit aussi que cette règle ne devoit être éxactement observée qu'à l'égard des ennemis, ou en des tems de défiance, & pendant des broüilleries capables de donner des soupçons. Ainsi il crut que l'Angleterre & les P. V. étant alors dans une pleine paix ensemble, il y avoit lieu de se têmoigner une confiance mutuelle. N'estimant donc pas que L. H. P. ni le Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam, pussent trouver mauvais qu'en passant il allât au bord de son ancien & familier ami, pour le visiter dans sa maladie, il ne cragnit pas de s'y rendre, acompagné du Capitaine van der Hulst, du Fiscal Viane, & de Jaques van Meeuwen de Dordrecht, qui étoit alors sur son vaisseau; & en leur présence il s'entretint une demi-heure avec son ami. Ils s'abordérent tous deux comme d'anciens & afectionnés camarades, qui après une longue absence se rencontroient inopinément, se têmoignant de part & d'autre une joie extrême & beaucoup d'amitié. La liberté de la navigation & du commerce fut le principal sujet de leur entretien. Ruiter pria Stooks de la maintenir, & de ne lui donner aucune ateinte. Ses raisons eurent tant d'éficace, que l'Amiral Anglois en présence de quelques-uns de ses Capitaines, lui promit de faire en faveur des vaiss. mar. des P. V. tout ce que son honneur & ses engagemens pourroient lui permettre; & qu'il les laisseroit libres dans leurs routes, pourvû qu'ils ne fussent point chargés de marchandises de contrebande. Il se plaignit que la plupart des Hollandois en portoient à Cadix, ce qu'il ne pouvoit aprendre qu'avec chagrin, & dît qu'il avoit des avis certains de tout ce qui se passoit dans la ville, & de tout ce qui y étoit chargé ou déchargé. Ensuite il relâcha à la priére de Ruiter quatre Espagnols qu'il tenoit prisonniers, & têmoigna par mille marques d'honnêteté l'estime particuliére qu'il faisoit de son ami. Ruiter quitta le bord de Stooks fort satisfait de lui, & demeura pendant la nuit à l'ancre auprès de l'escadre Angloise, pour atendre van der Zaan, & le bâtiment François. Ils arrivérent dès le matin, & il prit avec eux son cours vers le Détroit, pour aller chercher † les autres vaisseaux, qui devoient se rendre sous son pavillon. Etant entré environ trois lieuës dans le Détroit * il fut joint par le Commandeur de Wildt & par le Capitaine

[Margin notes:]
* 12. *Septem.* Ruiter remoüille.
Il remet à la voile. 13. *Septem.* Il s'aproche de l'escadre Angloise.
13. *Septem.* Il envoie saluer l'Amiral Anglois.
L'Amiral Stooks envoie 3. Capitaines faire des complimens à Ruiter, & l'inviter à passer à son bord.
Ruiter va visiter Stooks à son bord.
Sa conversation avec Stooks.
Ruiter fait voiles vers le Détroit. † 14. *Septem.* * 16. *Septem.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1657.

taine van Campen; & étant arrivé proche de Fungirola, entre Marbella & Malaga, il rencontra les Capitaines Schey, Ooms, & van den Bosch, qui allérent moüiller au soir avec lui à la rade de Malaga, où se trouva aussi le Capitaine van Braakel. Il fut résolu de renvoier à Toulon le vaisseau *la Reine*, sous la conduite des Capitaines van Campen & Schey, pour le délivrer au Commissaire du Roi de France suivant les ordres de L. H. P. Ensuite * les Capitaines Verburg, Gilles Campen, & Pierre Salomonsz. moüillérent aussi à la même rade. Au même tems le Vice-amiral reçut des dépêches des Etats G. & du Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam, en datte du 2. d'Août, par lesquelles on lui ordonnoit de faire pourvoir d'autant d'eau qu'il seroit possible, tous les navires de son escadre, pour aller croiser sur les côtes de Portugal. Là se tenant sur la croisiére entre les Barlingues, petites isles gisantes au Nordoüest de Lisbonne, & le cap de St. Hubes, il devoit atendre la venuë ou les ordres du Sieur de Wassenaar, qu'on avoit résolu d'envoier vers le Portugal, avec une escadre de 14. vaisseaux, à laquelle il lui étoit ordonné de se joindre.

Il mouille l'ancre devant Malaga. Il renvoie le vaisseau *la Reine* à Toulon. *17. Septemb.* * 18. *Sep.* Il reçoit ordre d'aller croiser sur la côte de Portugal. 21. *Septemb.* Et d'atendre sur la croisiére l'escadre qui venoit de Holl. pour s'y joindre.

Le L. Amiral de Hollande, connu ci-devant sous le nom d'Opdam, avoit pris depuis peu la qualité de Seigneur de Wassenaar, par l'aquisition qu'il avoit faite de cette Seigneurie. Le Prince de Ligne, dans la Maison duquel elle avoit passé, plus de cent ans auparavant, par le mariage de Marie, † fille ainée de Jean II. Seigneur de Wassenaar, avec Jaques, Comte de Ligne & de Fauquenberg, l'avoit venduë au Sieur Pierre Nooms, Seigneur d'Arlanderveen. Mais le Sieur d'Opdam aiant remontré par Requête aux Etats de Hollande, que cette Seigneurie étoit un bien de souche, dans l'ancienne & noble Famille de Wassenaar, dont il étoit issu en ligne directe masculine *, demanda qu'il leur plût de la retirer par puissance de fief, & de l'en revêtir, en paiant par lui les deniers du prix de la vente. Sur cette remontrance les Etats donnérent charge aux Conseillers & Maîtres des Comptes de leur domaine, de saisir le Sieur Requérant de la Seigneurie de Wassenaar, & de l'en mettre en possession, soit par retrait, ou par cession de marché, ou autrement; ce qui seroit éxécuté sans aucuns frais de la part de la République. * Ainsi le Lieutenant Amiral rentra dans la propriété de cette Seigneurie, qui est une des plus anciennes de la Hollande: car de tout tems on à acoutumé de dire par une maniére de proverbe, touchant les trois plus illustres tiges de cette Province: *Wassenaar l'ancien*, *Bréderode le noble*, *Egmont le riche.* *

Le Sieur d'Opdam aquiert la Seigneurie de Wassenaar. † *Voi P. Corn. Bokkenberg Hist Wassenarorum.* 168. 175. *Et la Chronique de Hollande par Simon van Leeuwen. c.* 12. *p.* 1151. * *Voi, la Chron. de Holl. par S. van Leeuwen, c.* 12. *p.* 1157. & 1158.

Les Etats G. ne voulant pas laisser inutiles les préparatifs de mer, que leurs broüilleries avec la France les avoient obligés de faire, jugérent à propos de s'en servir pour mettre à la raison le Roi & le Roïaume de Portugal. Ils résolurent donc de demander, les armes à la main, réparation des injures & des pertes que leurs Sujets avoient soufertes au Bresil & ailleurs, par les insultes des Portugais. Pour cet éfet il fut arrêté de les réduire à accepter les propositions de paix, † qui avoient été longtems auparavant ofertes à leur Ambassadeur à la Haie, avec les changemens qu'on y avoit aportés depuis, selon le tems & l'état des afaires; & en cas de refus de leur déclarer la guerre Dans cette vûë les Sieurs Michel ten Hoove, & Gysbert de Wit, furent envoiés de ce côté-là, avec l'escadre qui étoit sous le commandement du Lieutenant Amiral de Wassenaar. On écrivit aussi de nouveau au Vice-amiral Ruiter, que si, avant que d'avoir joint le Lieutenant Amiral, il voioit arriver la flote des Portugais, qui étoit atenduë du Bresil, ou qu'il entrât ou sortît quelques autres vaisseaux richement chargés, qui leur apartinssent, il eût à faire tous ses éforts pour les arrêter & s'en saisir, aussi-bien que de ceux de leur flote. Par ce moien on prétendoit faciliter les négociations du Traité de paix, que les Commissaires de L. H. P. avoient à faire proposer à la Cour de Portugal. Il étoit encore porté par les dépêches que si la flote ou les bâtimens qu'on ataqueroit, soit qu'ils fussent seuls, ou plusieurs ensemble, se mettoient en défence, on eût à les combattre, & à s'en rendre maître par la force; sans rien épargner pour cet éfet, de tout ce que le courage, la prudence, & les régles de la guerre peuvent faire mettre en pratique. Cette Instruction dattée le 20. d'Août, ne parvint néanmoins entre les mains du Vice-amiral devant Cadix que le 18. d'Octobre. Cependant l'escadre étoit sortie de la Meuse le 5. de Septembre, forte de 12. navires de guerre, d'un yacht & d'une flute chargée de vivres, sous le commandement du Sieur de Wassenaar, Lieutenant Amiral de Hollande, qui montoit *la Concorde*, portant 76. piéces de canon de fonte, & 325. hommes. Le 25. il moüilla devant Cascais à l'embouchure du Tage; & le même jour les Sieurs ten Hoove & de

* *Des Résolutions prises par les Etats de Holl. le* 30. *Nov.* 1656. * *Voi, Had. Jun. Histoire de Hollande c.* 19. *p.* 326. Projets des Etats G. contre le Portugal. † *Voi Aitzéma.* XXXVII. 107. 110. Nouveaux ordres envoiés à Ruiter.

Le Sr. de Wassenaar met à la mer avec une escadre. Il moüille devant Cascais.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1657. Ten Hoove & de Wit vont à Lisbonne. Wit, Commissaires Députés des Etats aiant remonté la riviére dans un yacht, & obtenu permission de se rendre dans la ville, y firent leur entrée en carosse. * Deux jours après ils firent demandér audience à la Reine Mére, qui gouvernoit le Roïaume avec quelques-uns des Grands, pendant la minorité du Roi son fils; & elle leur fut acordée. (* 27. Septem. Leurs propositions & prétentions.) Là ils déclarérent leurs prétentions, qui étoient, qu'on rendît aux P. V. tout ce qui leur avoit été enlevé dans le Bresil & ailleurs, & qu'on les dédommageât de toutes les pertes qu'on leur avoit causées. Mais dans la prémiére conférence qu'ils eurent avec trois Ministres d'Etat, ils connurent bien qu'on ne vouloir entendre à aucune restitution ni à aucun dédommagement. (Voi *Aitzéma*. III-114.) Enfin après plusieurs autres négociations, les Portugais dirent franchement, *qu'ils avoient résolu de ne restituer pas un seul pié de terrein*, & sur cela toutes conférences cessérent. (Les Portugais ne veulent rien céder.) Quelques jours auparavant il avoit été défendu à tous les vais. mar. des P. V. qui étoient à Lisbonne & à St. Hubes, d'en partir jusqu'à nouvel ordre. (Arrêt des vaisseaux des P. V. à Lisbonne, & à St. Hubes.) Les Députés des Etats obligérent Wouter van der Hoeve, Consul des P. V. d'emploier à la Cour tous les moiens possibles, pour obtenir que le commerce ne laissât pas d'avoir son cours, sans interruption ni empêchement, vû qu'il n'avoit pas été éxercé le moindre acte d'hostilité par leur armée. Il représenta en même tems que cette saisie prématurée étoit une premiére démarche vers la rupture, & qu'elle y donnoit ocasion: mais après avoir été amusé par des delais il ne put rien obtenir. Après cela les Commissaires des Etats demandérent de prendre congé de la Reine pour aller éxécutér leurs ordres. (22. *Octob.*) On leur répondit que la Reine étoit incommodée, & qu'elle ne pouvoit leur donner audience; & sur cela ils, allérent trouver Dom Pedro Vierra de Silva, Secretaire d'Etat, & lui dirent que c'étoit avec beaucoup de chagrin que par l'incommodité de cette Princesse ils se voioient privés de l'honneur de prendre congé d'Elle en forme; & ils le priérent de lui donner de leur part, en main propre, la Lettre cachetée qu'ils lui laissoient; ce qu'il leur promit. Ils représentoient dans cette Lettre tout ce qu'ils avoient fait & ofert, pour pacifier amiablement les différens; & que n'aiant pu y réüssir ils avoient ordre de déclarer la guerre, comme ils faisoient par la même Lettre. (La guerre est déclarée au Portugal.) Peu après s'étant embarqués ils rejoignirent l'armée le 23. d'Octobre, & raportérent au Lieutenant Amiral que toutes les négociations de paix étoient rompuës, & que la guerre étoit déclarée. Après cela ils s'en retournérent en Hollande en deux paquebots, sous l'escorte du Cap. Hek. (27. *Octob.*)

Quelques jours avant leur départ l'armée navale avoit été fortifiée de 4. navires de guerre de l'escadre de Ruiter, venus sous le commandement du Capitaine Verveen. (21. *Octob.*) Le 26. d'Octobre Ruiter se rendit lui-même sous le pavillon du Lieutenant Amiral, avec dix navires de guerre & une flute chargée d'eau, en aiant encore laissé deux autres à Cadix qui devoient le suivre incessamment. (Ruiter joint le L. Amiral.) Durant le séjour de cette armée sur les côtes de Portugal avant la jonction de Ruiter, il avoit été pris quantité de bâtimens, ou Portugais, ou chargés de marchandises de Portugal; & depuis sa jonction on en prit encore quelques-uns. Ensuite on demeura quelque tems posté proche de l'embouchure du Tage, où les vaisseaux qui étoient sur la croisiére, eurent beaucoup plus à lutter contre la tempête que contre les ennemis. Le 30. du Mois, les Vice-amiraux Ruiter & Pierre Florisz. passérent au bord du Lieutenant Amiral, où aiant examiné ensemble le chef de ses InInstructions qui concernoit le tems de leur retraite, il fut résolu de demeurer encore jusques au 12. de Novembre sur les croisiéres, entre les Barlingues & le cap de St. Hubes, à trente ou quarante lieuës de la côte; & ensuite de faire voiles au premier quartier de la lune, pour retourner en Hollande. (Délibération sur le retour de l'armée en Hollande. 30. *Octob.* Résolution prise sur ce sujet.) Peu après on divisa l'armée en trois escadres. (L'armée est divisée en trois escadres.) La premiére sous le commandement du Lieutenant Amiral de Wassenaar: la seconde sous le Vice-amiral Ruiter: la troisiéme sous le Vice-amiral Florisz. Sur le midi on crut, suivant l'estime, être à la hauteur de Roxent, à-peu-près à trente ou quarante lieuës de terre. Le soir on fit l'Oüestnordoüest presque jusqu'à minuit, que quelques Hollandois, & sur tout Ruiter, découvrirent des feux étrangers, & d'autres vaisseaux qui étoient sans fanal. (La flote de sucre des Portugais tombe pendant la nuit au milieu des Hollandois.) Chacun de ceux qui les aperçurent, porta aussi-tôt le cap sur eux, faisant grand bruit à force de tirer, & se précautionnant par des feux & par d'autres voies, autant qu'il étoit possible. C'étoit une partie de la flote de sucre des Portugais, composée de près de 40. voiles, qui revenoient du Bresil, & qui tombérent au milieu des Hollandois. (4. & 5. *Novembre.*) Ceux-ci firent tous leurs éforts pour les prendre, comme les autres firent les leurs pour échaper.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

chaper. Ruiter prit à deux heures après minuit *la Fortune*, qui étoit une flute chargée de 125. caisses de sucre, & d'un millier de peaux. Il étoit alors, aussi-bien que quelques autres Hollandois, au milieu de la flote Portugaise, & entendoit tirer à ses deux côtés. Mais il faisoit si obscur, & il pleuvoit si fort, qu'à peine pouvoit-on voir de l'arriére à l'avant d'un vaisseau : ce qui n'empêcha pas que cette nuit-là, & le matin suivant, & encore après, il ne fût pris divers bâtimens Portugais. Le Commandeur de Wildt se rendit maître de deux. Les Capitaines van Nès & van der Hulst en prirent chacun autant. Les Capitaines de Liefde, Christien Eldertsz. van Braakel, van der Zaan, Ooms, Adelaar, Gilles Campen, & Gilles Jansz. en enlevérent chacun un ; & enfin tous ensemble ils en emmenérent quinze. Quelques-uns ont assuré qu'il en fut pris six au delà de ce nombre, mais on n'en a point eu de preuves certaines. L'extrême obscurité de cette nuit-là fut cause que le Lieutenant Amiral de Wassenaar ne put avoir connoissance de l'arrivée de cette flote. Il est vrai que pendant le premier quart il entendit tirer derriére lui parmi les Hollandois ; mais il crut d'abord que c'étoit quelque avis touchant l'état de quelqu'un de leurs vaisseaux. Ensuite aiant aperçu des signaux, & en aiant aussi fait de son côté, il mit vîte à l'autre bord, & fit l'Estnord-est près d'une lieuë. Mais l'obscurité redoublant encore, sans qu'il pût rien découvrir, il revira au Sud, & serra les huniers, continuant à naviger ainsi jusqu'à la pointe du jour par une brume si épaisse, & une pluïe si forte, qu'à peine pouvoit-il apercevoir trois de ses vaisseaux, parce qu'ils s'étoient tous étendus & écartés en chassant, & qu'ils ne commençoient qu'à se rendre l'un après l'autre sous le pavillon. Le Capitaine Verveen fut le premier, qui lui cria qu'une partie de la flote Portugaise étoit tombée au milieu des Hollandois, qui en avoient pris quelques bâtimens. Sur le soir le Vice-amiral Ruiter aiant passé à son bord, lui raporta qu'il avoit enlevé une flute, & qu'il avoit apris des prisonniers, qu'ils devoient encore être suivis de 44. vaisseaux, que le gros tems avoit séparés des autres depuis douze jours, par les vingt-neuf jusqu'à trente-un degrès de latitude Septentrionale. Qu'ils avoient fait voiles des côtes du Bresil au nombre de 84. bâtimens, escortés de sept navires de guerre, desquels ils ne pouvoient dire s'ils étoient avec ces premiers, ou s'ils étoient demeurés avec les 44 derniers. Sur cet avis on mit le cap au Sudoüest, dans l'espérance de rencontrer le reste des Portugais. Cependant il y eut quelques-uns des Capitaines qui furent obligés de se séparer du pavillon, pour faire route à Vigo en Galice, qui étoit le plus prochain port, afin d'y mener les prises chargées de sucre, qui faisant eau en divers endroits n'étoient pas capables de tenir plus longtems la mer. On fit aussi enlever des caisses de sucre de dessus les autres prises, pour les alléger. Enfin après avoir croisé encore quatre jours sans rien découvrir, le L. Amiral délibéra avec les Vice-amiraux Ruiter & Pierre Florisz. sur ce qu'on devoit faire de la plupart des prises, qu'il étoit impossible d'emmener, étant si délabrées qu'elles couroient risque de couler à fond. Ils jugérent tous ensemble que le reste des vaisseaux du Bresil étoit arrivé à Lisbonne, & dans les autres ports où ils étoient destinés, puis qu'on n'en avoit point eu de nouvelles depuis le cinquiême du Mois. Ils considérérent aussi qu'on commençoit à manquer d'eau, & qu'à grand' peine en auroit-on sufisamment pour le retour. Par ces raisons, & sur tout pour conserver les prises, on conclud qu'il falloit dès le même soir prendre la route de Hollande ; mais qu'on laisseroit le Capitaine Verburg avec van den Bosch, Jean Matthysz. & Bakker, pour croiser jusques au 14. du Mois sur la côte de Portugal, aussi proche de terre qu'il seroit possible ; & pour chercher une galiote, qu'on savoit avoir été envoiée de Hollande avec des dépêches des Etats. Ainsi l'armée fit route : mais avant que d'arriver aux côtes d'Angleterre, il se trouva plusieurs vaisseaux qui n'avoient plus d'eau. Le Sieur de Wassenaar se vit même obligé d'aller avec quelques autres moüiller à la rade qui est derriére Portland, devant la ville de Waimouth, où il fit aiguade à une petite riviére, qui venant du village de Sutton, passe par Preston, pour se rendre dans la mer. Il y eut encore d'autres bâtimens, qui, avec quelques-unes des prises, furent contrains par la tempête, & faute d'eau, de relâcher à Plimouth, & en d'autres ports. Ruiter en son particulier n'étoit pas peu embarassé de la flute qu'il emmenoit, qui avoit perdu son gouvernail pendant l'orage, ne lui étant pas possible de suivre le pavillon avec un bâtiment qui ne pouvoit plus gouverner. Il se vit donc contraint de le remorquer à Torbaie, où il ne put jetter l'ancre qu'avec beaucoup de risque

1657

Ruiter prend un bâtiment. 4. *Novemb.*

Et on en prend encore quatorze.

Ruiter se rend au bord de Wassenaar & lui donne avis de ce qui s'est passé avec la flote Portugaise. 5. *Novemb.*

Quelques Capitaines se séparent de l'armée avec leurs prises. 10. *Novemb.*

On prend la résolution de s'en retourner en Hollande avec les prises.

Disette d'eau.

3. *Décemb.*

Ruiter est fort embarassé de sa prise qu'il remorque à Torbaie.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1657. risque à cause de la tourmente*; & où, tant par cette même raison, que pour faire monter un nouveau gouvernail à la prise, il fallut qu'il demeurât environ dix jours. Le vent & la mer étoient alors également rudes; le froid commençoit à serrer, & les montagnes à paroître couvertes de néges. Le 3 de Décembre il remit à la voile avec sa prise, & le 6. il arriva au Texel à soleil couchant. En arrivant il toucha trois fois au † Dorpel, non sans un extrême péril: mais enfin sur la brune il entra dans le port, & passant devant le Helder il s'avança jusques sous le Schildt. Le Lieutenant Amiral de Wassenaar entra aussi le 7. à Helvoetsluis; & ensuite tout le reste des vaisseaux arrivérent hûreusement les uns après les autres dans leurs ports.

*21. Novem.

Il remet à la voile & entre au Texel avec beaucoup de péril.

† Banc.

LA

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

LA VIE DE MICHEL de RUITER DUC, CHEVALIER, &c.

Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüest-frise.

LIVRE QUATRIEME.

1658.

Ruiter est envoié aux côtes de Portugal avec 22. navires.

Les ordres qu'il reçoit.

LEs Etats des Provinces Unies aiant déclaré la guerre aux Portugais, résolurent l'An 1658. de mettre en mer une armée navale; & cependant de la faire devancer par le Vice-amiral Ruiter avec 22. navires de guerre & deux yachts. Ils lui ordonnérent donc de faire voiles vers le Portugal, & de se tenir le long des côtes; d'ataquer par mer & par terre les Sujets de cette Couronne; de les combatre; de se rendre maître de leurs personnes, de leurs vaisseaux, de leurs éfets; & d'éxercer toutes sortes d'hostilités contre eux. Mais ils lui défendirent d'incommoder le commerce que les Amis & Alliés de l'Etat faisoient en ce Roïaume-là; lui enjoignant seulement de prendre connoissance de la charge des vaisseaux qui y feroient route, par l'exhibition des passeports, des connoissemens, ou de quelque autre éclaircissement par écrit, afin de n'y laisser point entrer de marchandises de contrebande, de quelque endroit qu'elles pussent venir. Il lui fut encore commandé que si dans cette expédition il venoit à rencontrer des Armateurs de Biscaie, il tâchât de les prendre comme des perturbateurs du commerce, & comme des ennemis; qu'il eût à les retenir & à les emmener, pour leur faire rendre raison des pertes qu'ils avoient causées aux Habitans des P. V. Il y avoit déja plusieurs années que cette espéce de Pirates les faisoit beaucoup soufrir. Les Etats en avoient souvent fait porter des plaintes au Roi d'Espagne, & à son Ambassadeur à la Haie; mais voiant qu'on n'y avoit point d'égard, & qu'au contraire on supportoit ces écumeurs de mer, & qu'on fermoit les yeux sur leurs actions, ils jugérent à propos de les faire réprimer, & donnérent cette charge à Ruiter. Ainsi l'escadre qu'on envoia alors vers les côtes de Portugal fut de vingt-deux vaisseaux, tous ensemble montés de deux-cens-quatorze piéces de canon, & de trois-mille-trois-cens hommes. Le Vice-amiral, par ordre du Conseil de l'Amirauté, porta encore le pavillon au grand mât, comme Amiral: le Commandeur de Wildt le porta au mât d'avant, comme Vice-amiral; & le Capitaine Pierre van Braakel, au mât d'artimon, comme Contre-amiral. L'escadre aiant fait voiles du Texel au commencement de Juin, fut distribuée en trois divisions. Ruiter commanda la premiére, qui étoit composée de huit vaisseaux: de Wildt eut la seconde, qui étoit de sept vaisseaux; & van Braakel, la troisiême, qui étoit de pareil nombre. Ils escortérent en même tems quelques vais. mar. D'abord ils n'eurent que peu de vent, mais lors qu'ils furent sur les côtes d'Angleterre, proche de Fierley ou Fairleig, le vent venant au Sudsudoüest, soufla avec véhémence; l'air devint extrémement embrumé, & il tomba une grosse pluïe. Cet orage dispersa l'escadre: il y eut des vaisseaux qui ne purent suivre le pavillon. Le Capitaine Schatter s'en écarta de plus de trois lieuës à l'Est, sous le vent, & perdit son mât de hune d'avant, & son perroquet, aussi-bien que sa vergue d'artimon. Ruiter arriva alors sur ceux d'entre ses vaisseaux qui étoient sous le vent, & alla moüiller avec son escadre sous la pointe de Singels. Ensuite continuant sa route, il y eut sept vaisseaux qui dériverent encore plus de trois lieuës sous le vent, entre lesquels étoit un bâtiment chargé de vivres qui fut dématé de

Le nombre des vaisseaux de l'escadre.

L'escadre met à la mer, & est distribuée en trois divisions.

Elle est dispersée par le gros tems.

5. Juin.

Elle moüille proche de Singels.

1658. Elle est forcée d'entrer aux Dunes.

Excuses faites au Comm. Withorn & au Gouverneur des châteaux.

† *Voi Aitzéma.* XXXIV. 921.

de son grand mât de hune. Ruiter arriva encore sur eux, & se trouva enfin obligé d'entrer aux Dunes, avec toute l'escadre, craignant que la force du vent & le flot ne le repoussassent jusques au lieu d'où il étoit parti. Mais avant que d'aborder à la rade il détacha le Capitaine van Braakel, pour aller faire ses excuses à Guillaume Withorn, qui y étoit moüille avec 4. ou 5. navires de guerre, qu'il commandoit, & au Gouverneur des châteaux, de ce qu'il entroit dans le havre avec un si grand nombre de vaisseaux de guerre, au préjudice de l'article 26. † du Traité de paix. Withorn & le Gouverneur reçurent bien ses complimens, & firent un acueil fort civil à van Braakel, avec beaucoup d'ofres de services, & de secours dans tout ce que le Vice-amiral Ruiter auroit besoin. En entrant les Hollandois saluérent de quelques coups, à quoi le Commandant des vaisseaux Anglois répondit de pareil nombre. Dès qu'ils eurent jetté l'ancre, ils commencérent à reparer ce qu'ils avoient de débris: ils firent de l'eau, prirent quelques vivres, & lestérent un peu d'avantage les deux bâtimens sur lesquels les provisions étoient chargées, & qui étoient trop léges; afin qu'ils portassent mieux leurs voiles. Tandis qu'ils étoient dans cette ocupation, le 10. de Juin après midi il s'éleva du Sudsudoüest une tempête subite; si violente qu'on eut assés d'afaires à tenir les vaisseaux, les uns sur deux ancres, & les autres sur trois. Le Capitaine Schey perdit deux cables, & ne se maintint sur sa grande ancre qu'avec une peine extrême, & un péril de naufrage presque évident. Le cable de la seconde ancre du Capitaine van Zaalingen rompit aussi. Lors que cet orage commença, il y avoit plusieurs chaloupes & canots proche de terre, pour prendre de l'eau & du leste, qui eurent beaucoup à soufrir. On fut obligé d'en laisser quelques-unes sur leurs grapins toute la nuit, & une partie du jour suivant; & pendant ce tems-là on y soufrit extrémement de faim & de froid. La chaloupe de Ruiter, qui seule ne fut point endommagée, retourna le lendemain à bord, & raporta en quel état étoient les autres. Celle du Capitaine Gilles Campen étoit brisée en piéces. Celles des Capitaines Verveen, van den Bosch, Adelaar, & Pierre Salomonsz. avec deux canots, avoient été échoüées à terre, & sauvées à force de gens, tant Anglois que Hollandois; mais il y en avoit quelques-unes qui étoient fort délabrées. Celle d'Adelaar, qui s'étant trouvé chargée de leste, avoit été la plus pesante, & la plus difficile à haler, avoit aussi le plus soufert. La chaloupe du Capitaine Schey avec deux hommes, celle du Capitaine van Meeuwen avec un homme, & le canot du Capitaine Pierre Salomonsz. aussi avec un homme, avoient été emportées au large, & flotoient en pleine mer à la merci des vents, avec peu d'espérance de se sauver. Cependant le dommage ne fut pas si grand que l'incommodité & le desordre. Les Anglois, qui perdirent aussi une chaloupe & deux canots, assurérent que de leur vie ils n'avoient vû en été un vent si impétueux. Ils rendirent toutes sortes de bons ofices aux équipages Hollandois, & leur témoignérent beaucoup d'afection. Ils veillérent même toute la nuit avec des feux, de même que les Hollandois, & particuliérement les Oficiers, qui se tinrent toûjours prêts à secourir ceux qui se trouveroient en péril. Aussi étoit-il venu de Londres un ordre d'assister les vaisseaux des Etats en tous leurs besoins. Dans la suite on eut avis que la chaloupe du Capitaine Schey avec deux hommes étoit arrivée à Harwith; & que celle de van Meeuwen, & le canot de Pierre Salomonsz. s'étoient sauvés à deux lieuës des Dunes. Le canot même se rendit à bord. Mais on remit à la voile avant que d'avoir une certitude entiére de ce qu'étoient devenuës les autres chaloupes: car le Vice-amiral ne jugea pas qu'il fallût retarder toute l'escadre pour atendre une chaloupe ou deux, au lieu desquelles on en acheta d'autres des Anglois. Avant qu'on partît Withorn envoia encore son Capitaine avec un Chapelain au bord de Ruiter, pour lui faire de nouvelles ofres de services, & lui dire, *que bien que les Hollandois eussent abordé à leur rade avec un si grand nombre de navires de guerre, ils n'en avoient pas été moins les bien-venus.* Le Vice-amiral fit aussi assembler le Conseil de guerre avant que de mettre à la mer, & y fit comparoître le Lieutenant du Capitaine Adelaar. On imputoit à une opiniâtre négligence qu'il avoit euë, le desordre arrivé à la chaloupe de son Capitaine, laquelle aiant déja sa charge plus de trois heures avant que la tempête commençât, le Patron avoit envoié à terre dire à ce Lieutenant, que le tems pressoit, & qu'il étoit tard pour aller à bord; cependant il ne s'en étoit pas mis en peine, & avoit demeuré dans un cabaret à boire, jusques-à-ce que l'orage l'eût surpris. Sur cette déposition il fut

L'escadre est batuë d'une grande tempête.

Il y a des chaloupes brisées & d'autres échoüées à terre en grand desordre.

Deux chaloupes & un canot dérivent en pleine mer.

Bons ofices des Anglois.

Withorn envoie son Capitaine & un Chapelain au bord de Ruiter.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

fut condamné au dédommagement de la perte, à prendre sur ses gages; interdit de sa fonction de Lieutenant durant l'expédition; & transporté de son navire sur un autre. Pendant qu'on étoit à la rade des Dunes, il y eut aussi quelques matelots, qui aiant sû gagner le rivage, desertérent. Mais Ruiter aiant obtenu permission du Commandant Withorn, & du Gouverneur des châteaux, d'envoier ocuper toutes les avenuës des chemins par six fantassins & six cavaliers, il fut donné si bon ordre à les faire chercher, qu'on en arrêta seize. Le Gouverneur en fit aussi-tôt avertir le Vice-amiral, & lui permit; de les envoier querir: ce qui aiant été fait, & étant arrivés à bord, on les interrogea sur les raisons qu'ils avoient eu de s'enfuir sans passeport ni congé. Ils répondirent que c'étoit parce qu'on les acabloit de travail, y aiant très-peu de gens d'expérience pour la navigation sur les vaisseaux où ils servoient. Mais après en avoir fait une enquête éxacte, on trouva que c'étoient des débauchés, & des gens de mauvaise conduite, qui pendant l'hiver aiant fait quantité de dettes, vouloient en desertant s'en aquiter tout d'un coup, sans mettre la main à la bource. En même tems on en arrêta encore six autres, qui furent réservés, aussi-bien que les premiers, au châtiment qu'ils avoient mérité. Le 16. du Mois, l'armée remit à la voile, & alla jetter l'ancre, le 4. de Juillet, par le travers de Cascais, devant l'embouchure du Tage. Tandis qu'on fut là mouillé, le Vice-amiral prit connoissance de ce qu'on pouvoit avoir d'eau douce. Il trouva qu'en équipant une grosse escadre avec beaucoup de frais, on avoit négligé ou épargné une chose, qui étant bien peu considérable en soi-même, étoit néanmoins d'une très-grande conséquence. C'est qu'on ne l'avoit pas pourvûë d'asses de futailles à eau, & que par ce moien il y avoit à peine de l'eau pour dix jours sur les bâtimens de charge; au lieu que si l'on avoit eu des vaisseaux, on auroit pû s'en pourvoir pour plus de quatre semaines. Au même tems les Hollandois découvrirent trente ou quarante barques de pêcheurs, qui paroissoient comme une grosse flote; & dont quelques-uns s'avancérent si proche, que Ruiter donna ordre de les ataquer. Il y en eut neuf, quatre grandes & cinq petites, avec soixante-sept hommes, qui furent prises par les chaloupes. Les principaux prisonniers furent éxactement interrogés par le Vice-amiral, touchant l'état & le nombre des vaisseaux qui étoient alors sur les côtes de Portugal, ou qui y étoient atendus; afin de prendre des mesures avec son Conseil de guerre sur ce qu'il pourroit découvrir. Il aprit de ces gens-là, que depuis trois ou quatre semaines la Cour de Portugal avoit envoié un Ambassadeur † en Hollande. Ensuite il résolut, par l'avis du Conseil, de relâcher quatre de ces barques avec 47. hommes, & le Maître de la principale barque nommé Antoine Fernando, Lamaneur Roïal; & de les renvoier à terre. Il chargea ce dernier d'une Lettre pour le Consul van der Hoeve, qu'il prioit de lui faire savoir si on lui avoit communiqué le sujet de cette ambassade, & si c'étoit pour faire des propositions raisonnables aux Etats Généraux, & les satisfaire sur leurs justes prétentions. Car d'ailleurs on savoit qu'ils ne respiroient que la paix, & en son particulier il déclaroit, que ce n'étoit qu'avec beaucoup de déplaisir & de compassion, qu'il étoit obligé de tourmenter tant de personnes innocentes; cette considération l'aiant déja porté à relâcher la plus grande partie des pêcheurs, & quatre des barques qu'il avoit prises; & qu'il verroit encore de quelle maniére il auroit à en user avec le reste. Il demandoit en même tems qu'on permît au porteur de la Lettre de lui amener à bord des fruits de Portugal, en les paiant. Il fut permis de lui porter deux-cens citrons & autant d'oranges, & quelques-uns des Grands de la Cour écrivirent au Consul, qu'ils ne doutoient point que les différens entre la Couronne de Portugal & les Etats Généraux ne fussent bien-tôt terminés à l'amiable; jusques-là même qu'ils tenoient déja la paix comme faite. Van der Hoeve en donna avis à Ruiter, & le pria en même tems au nom du Consul de Venise, & de quelques Marchands François, de laisser passer deux bâtimens fretés par eux, & destinés pour Venise, sans les faire inquiéter en aucune maniére. Ruiter fit réponce que les vaisseaux apartenans aux Sujets des Rois, Princes, & Etats, alliés de celui des P. V. pouvoient entrer & sortir librement, sans rien craindre, pourvû qu'ils ne fussent chargés ni de marchandises de Portugal, ni d'autres marchandises de contrebande: mais qu'afin d'en savoir la vérité, il falloit qu'ils s'arrêtassent un peu de tems pour être visités. Il résolut aussi alors, avec la participation du Conseil de guerre, de relâcher le reste des barques, les pêcheurs, & leurs filets. A-peu-près dans ce même

Liv. IV. tems-

1658.

Desertion de quelques matelots.

Dont une partie est atrapée par les Anglois. 14. *Juin.*

L'escadre remet à la voile.

Et arrive proche de Cascais.

Neuf barques prises. 5. *Juillet.*

† *Voi Aitzema* XXXVIII. 268.

Quelques-unes sont relâchées avec leurs équipages.

Lettre de Ruiter au Consul van der Hoeve. 5. *Juillet.*

Requête touchant deux vaisseaux.

Réponce de Ruiter. 8. *Juillet.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1658. tems-là il reçut avis de quelques Portugais, qu'on atendoit encore à Lisbonne des vaisseaux des Indes Orientales, & qu'on équipoit sur la riviére près de 30. navires de guerre. Il détacha six vaisseaux pour aller croiser pendant quelques jours sur ces bâtimens des Indes, trois autour de la pointe de Roxent, & trois autour du cap de Spichel; tandis qu'avec le reste de son escadre il demeura proche de la riviére. Après qu'ils furent revenus sous le pavillon il alla lui-même aussi croiser, détachant de tems en tems des vaisseaux pour tâcher de découvrir ceux de Portugal. Mais depuis le 25. de Juin, que les Hollandois étoient sortis du Canal, jusques au 22. de Juillet, c'est-à-dire en 26. jours, ils ne découvrirent pas une seule voile étrangére; ce qui fut une chose, fort étonnante. Celles mêmes qu'ils rencontrérent, ou qu'ils ateignirent puis après, se trouvérent toutes venir des païs qui étoient en alliance avec les Etats des P. V. de sorte qu'après en avoir fait la visite on les laissa passer.

Il donne ordre de croiser sur les côtes de Portugal.

Le Vice-amiral Ruiter dont l'escadre n'étoit composée que des navires équipés par l'Amirauté d'Amsterdam, atendit quelque tems sur la côte de Portugal le Lieutenant Amiral de Wassenaar, qui devoit s'y rendre avec quelques gros vaisseaux; car les Etats avoient résolu d'envoier de plus grandes forces vers ce Roïaume-là. Mais ce dessein n'eut point d'éxécution, & le Sieur de Wassenaar demeura à terre sans s'embarquer. Ainsi on laissa le faix de la guerre contre les Portugais sur les bras de Ruiter, avec les vaisseaux qu'il avoit emmenés d'Amsterdam; prétendant qu'ils étoient sufisans pour tenir la riviére de Lisbonne fermée, pour incommoder la navigation le long des côtes de Portugal, & pour interrompre le commerce. D'ailleurs les Portugais, sachant que l'hiver alloit bientôt chasser le Vice-amiral de leurs mers, & le faire retourner en Hollande, ne jugérent pas à propos d'exposer leur armée navale à l'événement d'un combat: de sorte que leurs navires de guerre demeurérent dans la riviére de Lisbonne; & les bâtimens qui arrivérent du Bresil, furent déchargés dans les isles. Les autres Marchands qui savoient que Ruiter étoit toûjours sur leurs côtes, n'uzérent pas d'une moindre précaution pour éviter d'être pris. Cependant il n'ômit rien de son côté pour les incommoder, & pour éxécuter ses ordres. Vers la mi-Juillet il fut résolu dans son Conseil de guerre, d'aller moüiller sous le cap de St. Vincent; d'y netoier les vaisseaux; de prendre les vivres qui étoient dans les bâtimens de charge; & d'envoier les bâtimens à Cadix, sous l'escorte des Cap. Mooy & van Zaalingen, pour y faire de l'eau. Lors que l'escadre fut arrivée derriére le cap, au Sud, où l'on trouva un moüillage calme, uni, & commode, on s'aquitta promtement de tout ce qu'on avoit dessein de faire. Pendant ce tems-là on tint Conseil de guerre pour faire justice des 22. fugitifs, qui avoient deserté lors que l'escadre étoit moüillée à la rade des Dunes. Les trois principaux, qui avoient été les instigateurs des autres, coururent grand risque de la corde: mais parce qu'alors le Conseil de l'Amirauté n'avoit pas coutume de punir si rigoureusement les Criminels, ceux-ci furent seulement condamnés au suplice qui aproche le plus de celui de la mort, c'est à-dire à avoir la cale par dessous la quille. Cette éxécution se fait en atachant le Coupable à une corde qui passe sous le vaisseau, & qui est tenuë ferme à l'un des bords. On le jette ainsi à la mer, & le faisant passer sous la quille on le retire à l'autre bord avec cette même corde. Cela ne se fait qu'avec un péril extrême; car le moindre empêchement qui se rencontre, ou la moindre lenteur dans l'action, peuvent faire rompre les bras ou les jambes, ou même la tête & le cou; & mettent le Patient en danger de perdre la vie, ou de demeurer estropié & fracassé tout le reste de ses jours. Outre cela ils furent encore rudement foüettés auprès du mât, avec des bouts de cordes, & condamnés à l'amande de trois mois de gages, & aux frais. Les dix-neuf autres eurent la cale ordinaire, étant atachés au bout de la vergue avec une corde, & de là lancés trois fois de suite à la mer, & après cela foüettés devant le mât comme les premiers; & ils furent aussi condamnés aux frais, & à la même amande de trois mois de gages. Cette éxécution se fit sur trois vaisseaux; sur celui du Vice-amiral, où huit des coupables soufrirent leur suplice; sur celui du Commandeur de Wildt, où il y en eut sept de punis, & pareil nombre sur celui de van Braakel. Telle est presque toûjours la recompense du crime: car une cruelle peine & presque mortelle, avec beaucoup d'infamie, fut tout l'avantage que ces malhûreux reçurent, au lieu de celui qu'ils avoient prétendu trouver en desertant contre la foi jurée, pour se dispenser d'un travail légitime, & pour ne pas paier les dettes qu'ils avoient faites.

Il atend le Lieutenant Amiral de Wassenaar. *Voi Aitzéma.* XXXVIII. 268.

Les Portugais fuïent le combat, & ne laissent point sortir leurs vaisseaux.

12. *Juil.* Ruiter fait voiles pour St. Vincent pour netoier ses vaisseaux.

13. *Juil.*

Les 22. matelots qui avoient deserté aux Dunes, sont condamnés & punis.

14. *Juil.*

Dans

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Dans ce même tems-là il fut résolu, que le Commandeur de Wildt iroit à Salé avec quelques vaisseaux, suivant l'ordre particulier du Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam, pour y achever l'ouvrage de la paix. Le Vice-amiral & le Conseil de guerre furent d'avis de l'envoier avec quatre navires seulement, afin de retenir plus de forces le long des côtes de Portugal. En éfet on savoit que tous les galions du Roi, & les navires de convoi du Bresil, étoient devant Lisbonne, & qu'encore qu'ils ne fussent pas tout-à-fait prêts, néanmoins comme en se hâtant on pouvoit achever de les équiper dans quinze jours ou trois semaines, les Portugais pouvoient avoir alors trente-six navires de guerre en état d'agir; & il falloit se tenir sur ses gardes, puis qu'on n'avoit aucune connoissance certaine de leurs desseins. Ainsi le 14. de Juillet le Commandeur de Wildt avec les Capitaines Schey, van den Bosch, & Roetering, se séparérent du reste de l'armée, & firent route à Cadix, pour passer de là à Salé. Le même jour les bâtimens de charge firent aussi voiles vers le même lieu, sous l'escorte des Capitaines Mooy & van Zaalingen. Après cela Ruiter divisa en deux escadres les 16. vaisseaux qui lui restoient. Il en retint huit sous son commandement, & mit les huit autres sous celui du Contre-amiral van Braakel. Mais ensuite il ordonna aux Capitaines Schatter, Pierre Salomonsz. & de Vries, d'aller croiser à trois lieuës autour de Roxent, au Nord; & aux Capitaines van der Zaan & Marreveldt, de croiser tout proche du même Roxent, vers l'embouchure du Tage: il leur joignit encore le Lieutenant Capitaine Jean van Amstel, qui commandoit le vaisseau du Capitaine van der Hulst, lequel étoit demeuré à terre pour contracter un second mariage. Le Vice-amiral croisa lui-même depuis les uns jusques aux autres, avec dix vaisseaux auxquels il donna ordre de s'étendre beaucoup. Sur la fin de Juillet, le Commandeur de Wildt aiant moüillé l'ancre à la rade de Salé avec les Capitaines Schey, van den Bosch, & Roetering, écrivit * au Prince Abdala, que L. H. P. les Etats Généraux des P. V. avoit aprouvé le renouvellement du Traité de paix fait entre leur Consul, David de Vries, & ses Commissaires, le 22. de Mars de l'Année précédente. Qu'en conséquence ils lui avoient mis entre les mains un Acte de ratification de ce Traité, pour en faire l'échange avec un pareil Acte de ratification de sa part. Qu'il le prioit instamment d'en ordonner l'expédition au plutôt; afin qu'il pût promtement partir pour se rendre sous le pavillon du Sieur Vice-amiral Ruiter, qui pourroit avoir besoin des quatre vaisseaux qui étoient alors à la rade de Salé, si les Portugais vouloient entreprendre de le chasser de leurs côtes. Nonobstant cette Lettre le Commandeur fut encore retardé jusques au 12. d'Août, à cause de quelques petits différens qui restoient à acomoder. Alors le Consul allant à son bord lui mit en main la Ratification du Traité au nom du Sid, qui avoit écrit une Lettre au Commandeur, par laquelle il autorisoit le Consul pour lui délivrer cet Acte. Ainsi l'échange fut fait, & par ce moien la paix fut confirmée. Dans la même Lettre le Prince de Salé promettoit de donner ordre que l'on fît bonne & briéve justice aux Sujets des Etats Généraux, sur les demandes qu'ils avoient encore à faire; espérant que les Etats de leur côté en uzeroient de la même maniére envers ses Sujets, à l'égard d'un certain bâtiment qui leur avoit été pris devant Tetuan. Voilà l'état où les afaires demeurérent jusqu'à l'année suivante, que ce Prince envoia en Hollande des Ambassadeurs, avec lesquels, pour éclaircir & pour étendre le Traité, on projetta quelques nouveaux articles, † qui furent acceptés de part & d'autre.

1658.
On prend la résolution d'envoier le Comm. de Wildt à Salé.
13. *Juillet.*
Il met a la voile pour s'y rendre.
15. *Juillet.*
Ruiter divise son escadre & continue de croiser le long des côtes.
22. *Juillet.*
De Wildt arrive à Salé.
* 27 *Juil.*
Voi Aitzéma. XXXVII. 116.
Les Actes de ratification de la paix sont échangés.
12. *Août.*
† *Voi Aitzéma.* XXXIX. 462.
Et le Grand Régitre de placards 2. partie, pag. 2559-2560.

Pendant que de Wildt fut à Salé, Ruiter continua toûjours à croiser comme il avoit commencé, sans découvrir de Portugais, qu'une barque de pêcheur de Lisbonne, avec dix hommes & trois jeunes garçons, qui furent pris par le Capitaine van Meeuwen. Le Patron fut interrogé touchant l'état des vaisseaux du Roi? Il répondit qu'ils étoient toûjours au même état, & qu'on en équipoit seulement huit ou dix de la Compagnie du Bresil: ensuite il fut relâché avec tous les autres, & avec la barque. Sur la fin du Mois, à une heure après minuit, le vaisseau de Ruiter aiant changé le bord, celui du Cap. Schatter, par la négligence du Pilote, vint aussi-tôt lui mettre côté à travers à l'avant, de sorte qu'il ne pouvoit ni avancer ni revirer, & qu'ils ne pûrent tous deux éviter de s'aborder. Le beaupré de Ruiter rompit à la lieure; son éperon fut fort endommagé; le jas d'une de ses ancres fut mis en piéces, & deux de ses canons sautérent hors de leurs afuts: on fut obligé d'envoier le vaisseau

Une barque est prise & relâchee.
17. *Juillet.*
Le beaupré de Ruiter est brisé, & son vaisseau envoié à

prendre

1658. Cadix. 31. *Juillet.* prendre le radoub à Cadix. Le Pilote qui par sa nonchalance avoit été cause de ce desordre, fut condamné par le Conseil de guerre à perdre tous ses gages. Cependant le Vice-amiral passa au bord de van der Zaan. Le lendemain les Capitaines Mooy & van Zaalingen, avec les deux bâtimens de charge, qui retournoient de Cadix, se rendirent sous le pavillon. Le 3. d'Août, Ruiter découvrit entre les Barlingues & Roxent, à trois lieuës au Nord du cap de Roxent, un petit vaisseau Portugais auquel il donna la chasse, & qu'il força à courir tout proche de terre, sous un château entre deux bancs, où il y avoit aussi une caravelle chargée de bois. Comme il ne savoit point qu'il y eût des bancs en cet endroit-là, il s'avança jusqu'à une portée de mousquet du château, & encore moins loin du bâtiment qu'il poursuivoit; de sorte qu'il s'en fallut à peine encore la distance de la longueur de son vaisseau, qu'il n'allât toucher au banc, où il auroit couru risque de se briser; mais par un grand bonheur il remit le cap à la mer, & s'éloigna un peu du rivage. Alors il commença à tirer sur le château, sur le bâtiment, & sur la caravelle; à quoi le château ne manqua pas de répondre. Les Capitaines Sweers, Schatter, de Vries, & van Meeuwen, firent chacun une décharge. Celles qu'on fit du château emportérent presque la moitié des vergues du grand & du petit hunier du vaisseau de van der Zaan, que Ruiter montoit alors. Il y entra aussi par un des sabords tout proche du grand mât une cheville de fer de douze livres, qui néanmoins ne blessa personne: Le Capitaine Schatter perdit deux haubans, & presque tout son mât d'artimon. Un autre coup porta dans le grand hunier de Sweers. Ruiter voiant ce desordre, & qu'il lui étoit impossible d'aprocher des Portugais sur des hauts-fonds & des bancs, reprit le large. On enleva ensuite trois autres barques qui furent détruites, ou brulées: les équipages qui s'enfuirent à terre, furent poursuivis par les chaloupes Hollandoises, mais il se trouva bien quatre ou cinq-cens hommes sur la côte, qui jettérent tant de pierres, qu'elles furent obligées de se retirer. Le Capitaine Verburg croisant autour des Barlingues par ordre du Vice-amiral, rencontra environ le 15. du Mois, deux navires de guerre Anglois, qui aiant pris le *St. Dominique*, vaif. mar. d'Amsterdam, avec un autre Hambourquois, les emmenoient, prétendant qu'ils fussent chargés de marchandises Espagnoles & de contrebande. Verburg voulut faire une enquête éxacte de la vérité, & pria le Lieutenant Anglois qui étoit venu à son bord, de lui permettre de parler au Maître Hollandois; à quoi le Lieutenant consentit. Mais lors qu'il eut fait son raport au Capitaine, les Anglois firent force de voiles pour s'éloigner de Verburg & des autres Hollandois. Verburg de son côté força aussi pour les joindre, & quoi que les vaisseaux Anglois fussent plus fins de voiles, néanmoins après avoir tiré quelques coups sur le bâtiment Hollandois qui avoit été pris, il l'ateignit. Alors les Anglois rangérent leur prise au milieu d'eux; mais les Hollandois y aiant percé, ils furent obligés d'envoier au bord de Verburg le Maître du bâtiment pris; ce qu'ils ne firent qu'avec beaucoup d'injures & de paroles outrageuses. Verburg lui demanda s'il avoit des marchandises d'Espagne? Il avoüa de bonne foi qu'il avoit chargé à St. Sébastien en Espagne, & qu'il faisoit route à Cadix; que sa charge consistoit en fer, en fers de chevaux, en piques, en pistolets, en cloux, & en quantité de bray; toutes marchandises de contrebande. Sur cet aveu Verburg laissa emmener le Maître par les Anglois, sans vouloir davantage se mêler de son afaire, comme ne la jugeant pas soutenable. A-peu-près en ce tems-là le V. Amiral reçut un avis assuré d'un Maître Hollandois, qui étoit habitué à Plimout, & qui sortoit de la riviére de Lisbonne, *qu'au grand préjudice des Habitans de cette ville-là le commerce y paroissoit fort amorti, parce que l'armée navale de Hollande tenoit continuellement la riviére fermée, & croisoit toûjours le long des côtes.* Peu de jours après le vaisseau pavillon *'t Huis te Swieten*, revint de Cadix, où il avoit eu le radoub, & le Vice-amiral y repassa aussi-tôt. Cependant les Anglois favorisoient le Portugal autant qu'il leur étoit possible, & y portoient toutes les choses dont on y avoit besoin. Pendant une certaine nuit * les Capitaines van der Zaan, Pierre Salomonsz. & Marreveldt, & le Lieutenant Capitaine Jean Adelaar, aiant joint proche de l'embouchure du Tage deux navires de guerre Anglois, & un vaif. mar. envoiérent une chaloupe au bord de l'un des Capitaines Anglois, nommé Robertson, pour lui demander quel étoit ce troisiéme vaisseau. Il répondit que c'étoit un bâtiment chargé de vivres, qui venoit d'Angleterre pour le Commandant Smith, qui étoit dans la riviére: sur quoi,

Il chasse sur un petit bâtiment, qui court entre deux bancs sous un château, où on ne peut le joindre.

12. *Août.* Trois barques prises.

Le Cap. Verburg rencontre deux navires de guerre Anglois, qui en avoient pris un d'Amsterdam.

15. *Août.* Il demande à parler au Maître.

Ce que les Anglois sont forcés de permettre.

Aveu du Maître.

16 *Août.* Nouvelles de l'état de Lisbonne.

16. *Août.* Le vaisseau de Ruiter retourne à l'escadre.

26. *Août.*

* 30. *Août.*

Mauvais tour d'un Capitaine Anglois.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1658.

quoi, on le laissa passer, & le lendemain ils le firent entrer dans le Tage. Cependant Ruiter aprit d'un Lieutenant Anglois, qui peu après vint à son bord, qu'à la vérité le bâtiment de charge étoit Anglois, mais qu'il étoit au service du Porgal, & qu'il revenoit du Bresil, chargé de sucre. Le Vice-amiral indigné de cette mauvaise foi, fit savoir au Capitaine Robertson, lors qu'il sortit de la riviére, qu'il avoit connoissance de la supercherie dont il avoit uzé pour faire entrer ce bâtiment. Robertson ne s'en défendit pas, mais il dit qu'il navoit rien fait dont il ne fût bien autorisé de ses Maîtres, qui lui avoient ordonné de protéger ses compatriotes, & de favoriser leur commerce & leur navigation.

Dont Ruiter est indigné.

Peu après les Hollandois essuiérent beaucoup de gros tems, & leurs navires en furent si maltraités, qu'il fallut envoier au radoub à Cadix ceux du Contre-amiral van Braakel; des Capitaines van der Zaan, Sweers, & van Meeuwen; des Lieutenans Capitaines Jean Adelaar & Corneille Jooste Smient, qui pendant l'absence des Capitaines commandoient tous deux en leur place, Adelaar en celle de son Pére, & Smient en celle de Verveen.

Gros tems. 6. *Septemb.* Six vaisseaux envoiés à Cadix pour être radoubés. 9. *Septemb.*

Ainsi le Vice-amiral, après avoir encore, suivant ses ordres, détaché deux frégates vers Malaga, & deux autres vers Cadix pour aller escorter les vais. mar. qui retournoient en Hollande, demeura avec dix vaisseaux sur les côtes de Portugal, où il lui étoit enjoint de croiser jusqu'à la fin d'Octobre, & puis de s'en retourner aussi. Mais la disette d'eau devint si grande dans son escadre, par le retardement des bâtimens qu'on avoit été obligé de renvoier faire aiguade à Cadix, que le Conseil de guerre jugea expédient de détacher encore au plutôt, & avant le tems préscrit, les Capitaines Pierre Salomonsz & Marreveldt vers Malaga, & le Capitaine de Vries seul vers Cadix, d'où ils devoient prendre la route de Hollande, sur laquelle il y avoit alors peu de danger depuis Cadix.

Et encore trois autres renvoiés faute d'eau. 12. *Septemb.*

En détachant ces trois navires on retira une partie de leur eau; ce qui fut un secours pour quelques jours aux sept qui restoient sous le pavillon. Mais le jour suivant le Commandeur de Wildt, les Capitaines Schey, van den Bosch, Roetering, Schatter, & Troncquoi, & les deux bâtimens chargés d'eau, allérent rejoindre l'escadre. Il y avoit trois semaines qu'ils étoient sortis de Cadix, & tous les rafraîchissemens de fruits qu'ils portoient, étoient gâtés.

De Wildt se rend sous le pavillon avec 6. vaisseaux & deux barques à eau. 13. *Septemb.*

Alors le vent aiant fraîchi, & s'étant rangé au Sud, Ruiter fit dessein de passer aux isles de Baionne en Gallice, pour y faire netoier ses vaisseaux; en lester davantage quelques-uns; & prendre à bord l'eau que les bâtimens de charge avoient aportée, afin de les renvoier encore en faire à Vigo. Le Conseil de guerre aprouva cette proposition, parce qu'on étoit assûré qu'à Libsonne il n'y avoit point de vaisseaux prêts à sortir, & qu'on n'en atendoit pas si-tôt de l'Oüest. On prit donc son cours aux isles de Baionne, où l'on éxécuta ce qui avoit été projetté.

Ruiter fait voiles aux isles de Baionne. 15. *Septemb.* * 30. *Septemb.*

Sur la fin du Mois, * on retourna devant l'embouchure du Tage, & l'on divisa l'escadre pour en renvoier les vaisseaux sur les croisiéres.

Il revient devant la riviére de Lisbonne.

Le 19. d'Octobre, le Capitaine van Braakel ramena sous le pavillon les six qu'on avoit envoiés à Cadix pour y prendre le radoub. Le même jour on détacha celui du Capitaine van Zaalingen, que commandoit le Lieutenant Guillaume de Bly, pendant la maladie mortelle dont son Capitaine étoit détenu; afin d'aller à Cadix escorter les vaisseaux marchands conjointement avec le Capitaine de Vries.

Braakel se rend sous le pavillon avec six vaisseaux. 9. *Octob.*

On se trouva aussi obligé de permettre au Commandeur de Wildt de retourner en Hollande, parce que son navire étoit si gâté, & tellement criblé des vers à fleur d'eau, qu'il n'auroit pu tenir la mer, ni résister aux tempêtes & à l'hiver. On ordonna en même tems au Capitaine Schatter, dont il n'y avoit pas longtems que le vaisseau avoit été endommagé, en touchant sur le Diamant devant Cadix, de retourner avec de Wildt, afin que si dans le voiage il lui arrivoit quelque accident qui le mît en péril, il pût être secouru. On fit encore partir avec eux les deux bâtimens de charge dont on n'avoit plus besoin, vû que le tems du retour étoit si proche.

De Wildt & Schatter retournent en Hollande avec deux barques à eau. 12. *Octob.*

Depuis qu'ils eurent fait voiles, on aprit par des vaisseaux François & Anglois, que les Etats Généraux devoient envoier en Dannemarc une armée navale sous le commandement du L. Amiral de Wassenaar, ou même qu'ils l'y avoient déja envoiée; & que le Protecteur Cromwel étoit mort à Londres †. Cependant le Vice-amiral demeura sur les côtes de Portugal avec seize navires, & croisa autour de l'embouchure du Tage jusqu'au 25. d'Octobre, sans rencontrer aucuns ennemis. Alors il prit la résolution de partir suivant ses ordres, dont le tems étoit expiré, & qui le rapelloient en Hollande. Il fit donc le signal de ralliement pour faire revenir le Capitaine Verburg, qui avec six voiles étoit fort éloigné au vent à lui.

Nouvelles de la mort de Cromwel. † 13. *Septem.* *Voi Aitzéma.* XXXVIII. 301-304. *L. Moréri Dictionaire Hist. tom.* 1. p. 1040.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1658 *L'escadre retourne en Hollande. Voi Aitzéma. XXXVIII. 268.*

Lors que toute l'escadre fut rassemblée, il mit à la voile, & le 12. de Novembre il arriva au Texel hûreusement, & sans aucun fâcheux accident. Cependant il s'étoit fait à la Haie plusieurs négociations pour la paix entre les Etats Généraux & le Portugal, lesquelles n'avoient point réüssi: car l'Ambassadeur Portugais voiant les Etats engagés dans la guerre du Nord, en parut beaucoup plus réservé, & ne fit que des propositions & des ofres qui ne pouvoient manquer d'être rejettées.

Je passe maintenant à cette guerre du Nord dont je viens de parler, estimant qu'il est à propos d'en reprendre de plus loin l'origine, les commencemens, & les progrès. C'est un détail où je me sens obligé d'entrer, non-seulement par la considération de tant d'événemens remarquables, dont elle a été acompagnée; mais encore pour faire voir les raisons qui portérent les Etats à s'y interesser, & à envoier en Dannemarc, premiérement le Lieutenant Amiral de Wassenaar, & ensuite le Vice-amiral Ruiter, chacun avec une armée navale. On a déja vû ci-devant quel chemin les Etats prirent l'An 1656. pour la sûreté de la navigation dans la mer Baltique, & pour la défence de la ville de Dantzic, pendant la guerre qui étoit entre la Suéde & la Pologne. Mais cette guerre en produisit bientôt une autre.

L'origine & les progrès de la guerre du Nord.

Fréderic III. Roi de Dannemarc, voiant que le Roi de Suéde avoit assés d'afaires sur les bras, & ne pouvant oublier que les Suédois avoient ataqué quatorze ans auparavant le Roi son Pére, Christien IV. & lui avoient enlevé quelques païs & quelques villes, crut que l'ocasion étoit favorable pour se les faire restituer, & pour prendre sa revanche. On disoit même encore que son ressentiment avoit été réveillé & aigri par d'autres Puissances. Il avoit donc rompu la paix l'année précédente †, sans y avoir peut-être pensé assés mûrement; & il avoit envoié André Bilde, son Maréchal de camp, dans l'Archévêché de Brémes, qui y avoit enlevé plusieurs forteresses aux Suédois. Mais l'ardeur de ce Prince pour envahir les païs d'autrui, le mit bientôt en état de perdre les siens propres. En éfet Charles Gustave, Roi de Suéde, abandonnant ses desseins sur la Pologne, où toutes ses entreprises avoient alors des succès aussi contraires, qu'elles en avoient eu de favorables au commencement, entra dans le Holstein Danois, & força Bilde à se retirer de Bréme *, & à aller se mettre à couvert dans Fréderixode. Mais cette ville, située sur le détroit du Belt, qu'on apelle Middelfartsond, & qui sépare le Jutland de l'isle Funen, fut bientôt emportée par les Suédois. Ensuite le Roi de Suéde qui étoit un des plus grands guerriers de son tems, entreprit une expédition à laquelle personne n'avoit jamais ozé se hazarder, & qui néanmoins lui réüssit. Au commencement de Févrie de l'An 1658. † il passa sur la glace avec son armée, qui n'étoit que de six à huit mille hommes, pour entrer dans l'isle Funen, batant & mettant en fuite tout ce qui voulut lui résister ou le repousser. Dans cette expédition, la plus hardie dont on ait jamais oüi parler, la glace rompit en un certain endroit où l'on étoit aux mains, & deux compagnies d'infanterie y furent noiées. Le carosse du Roi y enfonça aussi. Après cela la ville d'Odensée, capitale de l'isle se rendit sans résistance, & celle de Nybourg fut prise. Ensuite le Roi tint conseil de guerre, pour délibérer si l'on passeroit sur la glace en Zélande. Mais on fut d'avis que ce seroit trop risquer, & que ce seroit mettre le destin de toute l'armée en compromis, que de l'exposer sur un bras de la mer Baltique, & sur un endroit du grand Belt de deux à trois lieuës de large, où la glace pouvoit n'être pas assés forte, & rompre pendant le passage. Il fut donc résolu d'atendre jusqu'au printems, pour faire alors passer l'armée sur des vaisseaux. Dans ce tems-là le Chevalier Meadow, Ambassadeur d'Angleterre à la Cour de Dannemarc, écrivit par un exprès au Roi de Suéde, pour le porter à faire la paix. Le postillon passa à cheval en Funen, & retourna de même en Zélande. Le Roi qui prenoit garde à tout, jusqu'aux moindres choses dont il pouvoit retirer de l'utilité, remarquant que l'Envoié du Chevalier Meadow étoit venu à cheval sur la glace, conclut qu'elle étoit assés forte pour porter ses soldats, & leur commanda de marcher. Le froid étoit alors si âpre, & il geloit si extraordinairement, qu'il falloit couper les tonneaux de biére & le pain avec une hache, & les mettre en morceaux pour les faire dégeler: mais après cela le brûvage n'avoit presque ni force ni goût. On mettoit les viandes dans des poëles bien chauds, ou dans des étuves: mais lors qu'elles étoient dégélées, la plus grande partie se trouvoit gatée & corrompuë. Par ce tems si rude le Roi passa la nuit avec son armée sur cette grand étenduë d'eaux, qui paroissoit alors comme un grand plancher

Le Roi de Dannemarc ataque les Suédois.

† Voi Aitzéma. XXXVII. 92. 98. 103.

** 4. Novemb. 1657. Aitzéma. XXXVII. 107.*

† 9. Fèv. Passage du Roi de Suéde sur la glace en Funen & en Zélande. Voi Aitzéma. XXXVIII. 211 214. Et les Mémoires du Chevalier de Terlon. pag. 85-91. 93-100.

cher de glace. Mais la multitude des chevaux, fit tellement fondre la nége, qu'en quelques endroits il y avoit plus de deux piés d'eau par dessus la glace; ce qui faisoit beaucoup craindre, qu'on ne trouvât la mer ouverte en des lieux que l'obscurité de la nuit empêcheroit d'apercevoir. Il y eut plusieurs traîneaux qui par cette même raison s'égarérent & périrent malhûreusement avec les gens qui étoient dedans, pour avoir trouvé la glace trop foible ou trop ébranlée par le chemin qu'ils avoient pris. Le lendemain matin le Roi aborda avec son armée à l'isle Langeland, & ensuite à l'isle Laland, où la ville de Naskou se rendit à lui. De là il passa avec la même rapidité à l'isle Falster, où il s'empara du château de Nicoping, & prit sa route par un bras du Belt vers la Zélande, qui est la principale isle du Dannemarc. D'abord il alla vers la ville de Warbourg, & il étoit sur le point de tirer droit à Coppenhague, capitale du Roïaume, le séjour de la Cour, lors que l'Ambassadeur Meadow alla le trouver, & lui proposer la paix. D'abord ce Conquérant n'y voulut point prêter l'oreille; mais enfin il consentit qu'on en mît quelques articles sur le papier, qui furent suivis d'un Traité, conclu premiérement † à Tostrop, & ensuite * revû & achevé à Rotsschildt. Ce Traité étoit desavantageux au Dannemarc, & l'étoit aussi beaucoup aux P. V. Les deux Rois étoient convenus, entre autres choses, *qu'ils ne laisseroient point passer d'armée navale étrangére par le Sond ni par le Belt*, *pour entrer dans la mer Baltique*, De plus, pour obtenir la restitution de ce que les Suédois avoient pris, le Roi de Dannemarc étoit obligé de leur céder la propriété de plusieurs païs, savoir de Halland, Schoonen, Bleeking, Bornholm, Bahus, & Drontheim. Mais que rarement la convoitise est satisfaite par le gain! Le Roi de Suéde ne fut pas content de tous ces avantages. Il résolut bientôt après de rentrer en Zélande, & de se rendre maître de Coppenhague & de tout le Roïaume, sous prétexte que le Roi de Dannemarc n'entretenoit pas ponctuellement le Traité de Rotsschildt. Il survint aussi de la contestation à l'égard des flotes étrangéres, & sur le point qui concernoit leur exclusion de la mer Baltique, lequel étoit expliqué d'une maniére par les Danois, & par les Suédois d'une autre maniére. Enfin au Mois d'Août le Roi de Suéde fit une descente imprévûë en Zélande, & envoia ensuite son armée navale devant Coppenhague. Ce Monarque, dont l'ame étoit naturellement guerriére, avoit formé de grands projets. Il prétendoit que son entreprise sur le Dannemarc ne manqueroit pas de réüssir; qu'après cela il iroit ataquer l'Electeur de Brandebourg, qui abandonnant son parti avoit rentré dans celui de la Pologne; & qu'ainsi il se rendroit maître de toute la mer Baltique. Il lui étoit même souvent échapé de dire, qu'après avoir soumis le Nord, il iroit en Italie avec une puissante armée de terre & de mer, comme un second Alaric, pour remettre encore une fois Rome sous le pouvoir des Gots. Mais tous ces grands projets furent bientôt dissipés, dès que d'autres Puissances eurent entrepris de secourir les Danois, & que la fortune eut quitté le parti de ce Prince.

1658.

22. *Févr.*

La paix est concluë à Rotsschild entre les deux Rois.

† 28. *Févri.*
* 8. *Mars.*

Aitzema XXXVIII. 215-266.

Elle est rompuë par le Roi de Suede.

Il fait descente en Zélande.

Voi les Mémoires du Ch. de Terlon pag. 138. 140. 143. 154. 155.

Les Etats des P. V. voiant que pour la seconde fois la Couronne de Dannemarc étoit prête de tomber de dessus la tête du Prince qui la portoit, craignirent que le Roi de Suéde, après s'être emparé de ce Roïaume, n'imposât la loi aux Hollandois dans la mer Baltique, & résolurent d'assister le Roi de Dannemarc en ce pressant danger. Pour cet éfet ils firent équiper en diligence autant de vaisseaux qu'il fut possible, afin de les envoier en Dannemarc, sous le commandement du Lieutenant Amiral de Wassenaar, & des Vice-amiraux Witte de Wit, & Pierre Florisz. le Vice-amiral Ruiter étant encore alors vers les côtes de Portugal. On embarqua sur ces vaisseaux 38. enseignes d'infanterie, qui faisoient plus de deux-mille hommes, sous le commandement du Colonel Puchler, pour les mettre à terre en partie à Coppenhague, & en partie à Cronenbourg, château situé sur le Sond. Les ordres du Sieur de Wassenaar étoient: De garantir les Habitans des P. V. de toutes insultes dans la mer Baltique, & d'y maintenir leur commerce. De prêter toute sorte de secours au Roi de Dannemarc, & de lui aider à repousser les Suédois. De débarquer à Coppenhague & à Cronenbourg les troupes auxiliaires qu'il emmenoit. De délivrer les vaisseaux, les éfets, & les personnes des Sujets des Etats, qui auroient été arrêtés par les Suédois. D'ataquer l'armée navale de Suéde, s'il la rencontroit; & de la combatre. Que si la ville de Coppenhague, & la forteresse de Cronenbourg étoient prises avant son arrivée, il devoit demeurer avec son armée proche du Dannemarc, & de la Norvègue, & y atendre de nouveaux ordres de L. H. P.

Les Etats prennent résolution d'envoier du secours au Roi de Dannemarc, & équipent une armée sur laquelle sont embarquées 38. enseignes d'infanterie.

Ordres donnés au Sr. de Wassenaar.

Aitzéma XXXVIII. 233.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1658. Qu'il ne feroit pas obligé de fuivre fi éxactement & de point en point fes ordres, que felon la connoiffance qu'il auroit, & felon l'état des afaires, il ne pût prendre des mefures de fon chef, & agir conformément aux intentions de L. H. P. dans ce qui paroîtroit néceffaire pour l'éxécution de leurs deffeins, avec le confentement néanmoins ou l'aprobation du Roi de Dannemarc. Cette Inftruction étoit dattée le 14. de Septembre. Le 19. d'Octobre. L. H. P. jugérent encore à propos d'ordonner par une dépêche au Lieutenant Amiral, qu'il s'opofât à la defcente des Suédois dans le Holftein, & dans le Iutland; & que fi l'Electeur de Brandebourg avoit deffein d'envoier, une partie de fes troupes en Zélande, ou dans quelque autre ifle pour le fecours du Dannemarc, il eût à favorifer leur paffage; & même à leur aider. C'eft de cette forte qu'en affiftant le Roi de Dannemarc, on vouloit en même tems pourvoir à la fûreté du commerce de la mer Baltique, auquel on croioit que les vaiffeaux des P. V. qui y étoient emploiés, gagnoient bien par an trois millions fix-cens-mille livres de fret; ce qui fourniffoit à plufieurs milliers de leurs Habitans les moiens de fubfifter, & raportoit de grands profits aux autres. Tous ces avantages, & beaucoup d'autres encore, étoient † comptés pour perdus, fi le Dannemarc étoit fubjugué. Le 17. d'Octobre l'armée aiant mis à la mer, alla moüiller vers la fin du Mois fous le Schagerrif, la derniére & plus Septentrionale pointe du Iutland. Cependant la forteresse de Cronenbourg, après un fiége de trois femaines s'étoit renduë aux Suédois le 26. de Septembre, & la ville de Coppenhague étoit affiégée. Il eft vrai que le Roi de Dannemarc avec les Bourgeois & fes troupes fe défendoit vaillamment, en éfpérance d'être fecouru des forces de la Hollande. Mais les Suédois étant alors maîtres du Sond, par la reddition de Cronenbourg, & par la préfence de leur armée navale, prefque auffi forte que celle des Hollandois, il falloit que ceux-ci effuiaffent le feu des deux châteaux, & qu'ils ataquaffent l'armée ennemie, ou perçaffent au travers, pour aller délivrer ce Roi. Quelque périlleufe que fût cette entreprife on fe vit pourtant obligé de la tenter. Le 3. de Novembre l'armée navale forte de 37. à 40. navires de guerre † 4. brulots, 6. galiotes, & 6. flutes de tranfport pour les foldats, avec 28. autres galiotes & flutes, chargées de harang, de vin, d'oignons, de racines, & de toutes fortes de vivres, s'avança par un vent contraire, & alla jetter l'ancre derriére le Lap, qui eft un banc à l'entrée du Sond. Charles Guftave Wrangel, Amiral de Suéde, qui vouloit leur difputer le paffage, avoit fous fon pavillon 38. navires de guerre, dont une partie étoit montée de quantité de matelots Anglois & Ecoffois. L'armée de Hollande demeura près de quatre jours moüillée derriére le Lap, en atendant le vent, qui enfin le 8. de Novembre fe rangea au Nord, & fraîchit. Alors le Lieutenant Amiral voulant profiter de l'ocafion, leva l'ancre de bon matin, après avoir divifé fon armée en trois efcadres. Il commanda le corps de bataille; le Vice-amiral de Wit eut l'avantgarde; & Florifz. l'arriéregarde. Sur les huit heures l'avantgarde fe trouva au plus étroit du Sond, entre les châteaux de Cronenbourg & d'Elzenbourg, tous deux fitués fur les deux rivages de la mer, aux bords du détroit, l'un en l'ifle de Zélande, & l'autre en Schonen. Lors que les Hollandois furent juftement par le travers des châteaux, le Roi de Suéde, qui étoit à Cronenbourg, fit faire fur eux des décharges de toute l'artillerie de l'un & de l'autre, & donna le feu de fa propre main au canon qui leur tira la premiére volée. Mais on éprouva alors que les boulets, qui partoient en même tems des deux fortereffes, ne portoient pas jufques aux vaiffeaux qui navigeoient au milieu du détroit, où qu'ils n'y portoient qu'à peine. Ainfi les Hollandois s'étant avancés fans en être beaucoup incommodés, on commença à s'engager au combat entre neuf & dix heures du matin, fous les yeux du Roi, de la Reine, de la Princeffe fœur du Roi, Epoufe du Comte Magnus de la Gardie; & en préfence de l'Aîné des Princes de Holftein Gottorp, & de plufieurs autres Seigneurs, qui du Fort de Cronenbourg furent les fpectateurs du combat. Il s'en fallut même peu, que la Princeffe, fœur du Roi, ne fût ateinte d'un boulet, qui entra jufques dans fa chambre. Le combat fut opiniâtre de part & d'autre. Les Suédois s'atachérent particuliérement au Lieutenant Amiral & aux deux Vice-amiraux, efpérant, felon les aparences, que s'ils pouvoient fe défaire des Chefs de l'armée, ils auroient bon marché du refte. En éfet le Vice-amiral de Wit, après avoir donné des marques d'une valeur extraordinaire, fut bleffé mortellement, & fon navire fut pris faute d'être fecondé. Mais aiant promtement rendu les derniers foupirs, fon vaiffeau coula auffi-tôt à fond, & il ne demeura que

Voi Aitzéma. XXXVIII. 235.

† *Voi pag.* 69.

22. *Octob.* *Aitzéma.* XXXVIII. 237. *Mémoires de Terlon p.* 160.

L'armée nav. de Holl. arrive proche le Sond. † *Aitzéma.* XXXVIII. 241.

Memoires de Terlon pag. 175.

Elle entre dans le Sond.

Combat naval entre les Holl. & les Suédois. 8. *Novemb.* *Voi Aitzéma* XXXVIII. 239-241. Les Vice-amiraux de Wit & Florifz. font tués.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

son corps en la possession des Suédois. Le Vice-amiral Florisz. qui ne combatit pas moins courageusement, perdit aussi en même tems la vie, avec son Capitaine & 36. matelots. Le Lieutenant Amiral, nonobstant les douleurs de la goute, qui le privoient en ce moment-là de l'usage des piés, se fit porter dans une chaise près du grand mât, & son navire résista vigoureusement seul, ou avec peu d'autres, à toutes les forces des Suédois. Il fut pendant deux heures seul sous le feu de trois grands vaisseaux ennemis, ou même de sept, selon le raport de quelques-uns, qui lui envoioient incessamment toutes leurs bordées, tant qu'ils fussent venus à bout de leurs boulets; de sorte qu'étant percé à l'eau en plusieurs endroits, il en avoit jusqu'à cinq ou six piés à fond de cale, avec le feu qui avoit pris dans les hauts vers l'avant. Outre cela toutes ses manœuvres étoient coupées, & ses voiles percées & déchirées. Le Capitaine Aart van Nès fut un des premiers qui s'avancérent pour le dégager, & il s'en aquita avec beaucoup de valeur. Les voiles, les vergues, & les mâts de son navire furent si incommodés, qu'à peine pouvoit-il plus naviger. Il y avoit sur son bord 60 hommes de blessés, & 30 de morts, entre lesquels étoient dix Suédois, qu'on avoit enlevés d'un bâtiment qui couloit bas. Le Capitaine Jean van Campen tâcha aussi de percer jusques au Lieutenant Amiral, & fit des éforts extraordinaires pour y parvenir. Son grand mât fut emporté à la mer; sa teugue, ses haubans & ses plats-bords le furent aussi. Pendant ce tems-là le Sieur de Wassenaar courut grand risque de couler bas, ou de bruler. Il y avoit à son bord 37. hommes de morts, & environ 100 de blessés: mais il surmonta tous ces périls par sa bonne conduite, & par son courage. Il fut aussi fort bien secondé de son Capitaine en second, nommé Egbert Meesz. Cortenaar, qui eut une grande part à l'honneur de cette journée. Le vaisseau de Wrangel, Amiral de Suéde, ceux du Vice-amiral Bielkenstern, & de beaucoup d'autres, furent percés de tant de coups, qu'ils se trouvérent obligés de quitter le combat, & de faire retraite. Il fut pris trois de leurs vaisseaux, & il y en eut huit de brulés ou de coulés à fond. Du côté des Hollandois on ne perdit que le *Bréderode*, sur lequel de Wit fut tué, & qui périt ensuite. Ils eurent environ quatre-cens hommes de morts, & quantité de blessés: mais il y eut plus de mille Suédois tués, & de 450. faits prisonniers. Le combat dura cinq à six heures, & alors les vaisseaux Suédois se retirérent, ou tinrent le vent, sans arriver plus sur les Hollandois, que le vent & la marée faisoient dériver sous le vent.

[Margin: 1658. — Valeur de Wassenaar — Perte des deux côtés. — Les Suédois se retirent, & laissent passer les Hollandois.]

Le Lieutenant Amiral de Wassenaar voiant que les ennemis ne faisoient plus de mouvemens pour venir sur lui, prit son cours avec son armée vers l'isle de Huen, gisant dans la mer Baltique, entre la Zélande & Schonen, à une lieuë & demie du Sond; & célébre par le Fort * d'Uranienbourg, autrefois bâti par Ticho Brahé, fameux Matématicien & Astronome. Sur la fin du jour les Hollandois rencontrérent au delà de Huen, le Sieur Bielke, Amiral de Dannemarc, avec quelques vaisseaux qui se joignirent à eux. L'Amiral leur têmoigna beaucoup de chagrin de n'avoir pu avancer davantage pour prendre part à leur victoire, aiant toûjours été contrarié par des vents forcés du Nord. Ils firent alors tous ensemble le Nordest, & allérent moüiller l'ancre au Bout-du-bois, place située sur la côte de Zélande, entre Coppenhague & Elzeneur. Là chacun s'emploia incessamment, jour & nuit, à étancher ses voies d'eau, & à se rétablir: mais il se trouva des vaisseaux si desemparés, qu'on eut assés de peine à les remorquer jusqu'à Coppenhague. On raporta qu'il y avoit environ vingt des Commandans & Capitaines, qui s'étoient vigoureusement batus, entre lesquels on comptoit le Lieutenant Amiral de Wassenaar, les Vice-amiraux de Wit & Florisz; le Contre-amiral Verhaaf, les Capitaines van Nès, de Liefde, Boshuisen, van Campen, Verveen, Marre, de Caulery, Degelecamp, Girard Femsz. Houttuin, Valchen, Bakker, & Bruinsveldt: les noms des autres ne me sont pas connus. La perte des deux braves Vice-amiraux de Wit & Florisz. fut encore acompagnée de celle des Capitaines Bruinsveldt & Verveen: mais Verveen, qui avoit été blessé proche de l'isle de Huen, ne mourut qu'à † Coppenhague. On acusa alors quelques autres Capitaines d'avoir évité le combat ‡ & d'avoir lâchement abandonné leur Lieutenant Amiral & le Vice-amiral de Wit: il fut même ajoûté foi à cette acusation à l'égard de quelques-uns, qui ne m'ont pas été nommés. Mais d'un autre côté il est certain que le Conseil de marine d'Amsterdam aiant pris connoissance de ce qui s'étoit passé, rendit têmoignage * à ceux qu'on avoit soupçonnés,

[Margin notes: * Voi *Jo. Is. Pontanus in Histor. Danica. p.* 729. *Tuani Hist. lib.* 126. *p.* 982. *L. Moreri Dict. Hist. tom.* 2. *p.* 1206. *Vossius de Scientiis Mathemat. p.* 193. *G. M. Konigii Biblioth. p.* 130. — Noms des plus vaillans Oficiers qui se signalérent. — † *Voi Collectio Monumentor. Belg. foederat. edit.* 1684. *pag.* 287. — ‡ *Voi Aitzéma.* 241. 240. 242. — * *Voi Aitzéma.* XL. *pag.* 541.]

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1658. nés, qu'on ne les avoit point trouvés coupables, & que même ils avoient fait leur devoir, autant qu'il étoit possible. Apres le combat l'armée de Suéde se retira sous la forteresse de Cronenbourg; mais le Roy ne l'y croiant pas en sûreté, donna ordre qu'elle entrât dans le port de Landscroon, ville situëe en Schonen, vis-a-vis de l'isle de Huen. Dans le même tems on vit éclater des marques de la générosité des Suédois, le Roi aiant ordonné que le corps du Vice-amiral de Wit fût vêtu de satin blanc, mis dans un cercueil, couvert d'un drap mortuaire avec les armes du Défunt, mené dans une galiote peinte en noir, & ornée de banderoles & de flames noires; & envoié au L. Amiral de Wassenaar. Il fut ensuite transporté en Hollande, aussi-bien que celui du V. Amiral Florisz. qu'on fit enterrer à Hoorn, & de Wit à Rotterdam; l'un & l'autre avec beaucoup de pompe, & aux frais de l'Etat. Outre cela les Etats de Hollande firent présent à chacune de leurs Veuves, ou à leurs Héritiers, de la somme de trois-mille livres, * pour être emploiée à élever des tombeaux de marbre à leur honneur; ce qui fut depuis † éxécuté. Le lendemain du combat ‡ les bâtimens Hollandois, sur lesquels étoient les soldats & les munitions de bouche, arrivérent devant Coppenhague. Le Colonel Puchler & ses troupes furent reçus à bras ouvers du Roi & de ses Sujets, qui à leur arrivée commencérent à respirer. Par l'entrée des troupes dans Coppenhague, & par le ravitaillement de cette ville, on étoit parvenu au but qu'on s'étoit proposé dans cette expédition, & l'on recueilloit tout le fruit de la victoire qu'on venoit d'obtenir, puis qu'on espéroit de pouvoir conserver une si importante place. Ensuite le Sr. Bielke, Amiral de Dannemarc, fit voiles vers Huen & Landscroon avec son armée & quelques navires Hollandois. Le Sieur de Wassenaar se joignit à lui, & passa sur le *Duivenvoorde.* On avoit dessein de couper l'armée Suédoise, quon ne savoit pas encore être arrivée à Landscroon; ou, en ce cas, de la bruler dans le port; ou bien de l'y enfermer en faisant enfoncer à l'entrée quantité de bâtimens remplis de pierres. Il arriva alors une avanture assés extraordinaire. Le Roi de Suéde qui avoit eu avis que les deux Amiraux de Dannemarc & de Hollande avoient mis à la voile pour éxécuter ce dessein, entra dans un petit bâtiment pour aller lui-même reconnoître les ennemis. Le broüillard étoit si grand & si épais, que ce Prince fut tout proche de leurs vaisseaux sans les voir, quoi qu'il entendît les gens distinctement parler: mais le soleil aiant tout-à-coup dissipé ce broüillard, la galiote Suédoise se trouva à une portée de mousquet de leur armée; ce qui obligea le Roi de Suéde de faire ramer en diligence pour regagner Landscroon. Cependant la galiote aiant été découverte par les Danois, ils tirérent dessus de toutes parts, sans que leurs coups pussent ateindre personne, ni causer d'autre desordre, que de faire sauter quantité d'eau sur ceux qui étoient dedans, qui en furent tout moüillés. Le Roi qui ne fut saisi d'aucune fraïeur, dît en riant au Chevalier de Terlon, Ambassadeur de France, qui étoit avec lui dans le bâtiment. *Que ce seroit une chose curieuse, de voir un jour dans l'Histoire, qu'un Ambassadeur de France eût été emporté d'un coup de canon à son côté*: sur quoi Terlon répondit: *Que si le même coup emportoit sa Majesté avec l'Ambassadeur, le fait seroit bien plus rare, & plus digne de la curiosité de ceux qui aiment à voir des choses surprenantes dans les Histoires: mais qu'encore qu'il lui fût glorieux de finir ses jours par le même coup qui trancheroit ceux d'un grand Monarque, il souhaitoit toutefois que cela n'arrivât point, parce qu'il savoit que le Roi étoit nécessaire à son Etat, & que de son côté il n'étoit pas encore trop dans le dessein de mourir.* Le Roi étant retourné à Landscroon vit incontinent que deux de ses navires, qui faisoient la garde hors du port, furent contrains de lever l'ancre, & de céder la place aux Danois. Alors il donna les ordres pour se mettre en défence, & fit sortir du port quantité de chaloupes avec de grandes perches à croc, pour détourner les brulots. Mais ce fut en vain que les Danois tâchérent de fermer l'entrée du havre. Ils n'y travaillérent pas avec assés de diligence, & ils firent enfoncer trop loin une partie de leurs bâtimens. D'ailleurs il y a eu des gens qui se sont imaginé que l'intention des Hollandois n'étoit pas de faire réüssir ce dessein, ni de détruire entiérement l'armée navale de Suéde, parce qu'il est de leur interêt de ne laisser pas trop afoiblir une des deux Couronnes du Nord, & de les tenir toûjours dans une balance égale. C'étoit en cette vûë qu'ils prenoient alors le parti du Roi de Dannemarc, comme ils avoient auparavant pris celui du Roi de Suéde. Le quatriême jour après le combat, le Sieur de Wassenaar s'étant fait porter à Coppenhague, où il fut obligé de garder la chambre à cause de son incommodité, le Roi alla le voir,

& le

L'armée navale de Suéde se retire sous Cronenbourg, & ensuite dans le port de Landscroon.

Honneurs rendus au corps du Vice-amiral de Wit. *Mémoires de Terlon. p. 178.*

* *Par Résolution des Etats de Hollande imprimée en 1672. p. 492.*

† *Voi Collect. Monumentor Belg. foederat. 1685. edit. p. 212. 213. 355.*

‡ *9. Novemb. 10. Novemb.*

Desseins contre l'armée navale de Suéde.

Le Roi de Suéde allant sur un petit bâtiment reconnoître les armées de Dannemarc, & de Hollande, fut dans un grand péril. *Mémoires de Terlon. p. 179.*

Raillerie qu'il fait sur ce sujet au Chevalier de Terlon.

Il donne ses ordres pour la sûreté de son armée navale.

* *Mémoires de Terlon. p. 181.*

Le Sieur de Wassenaar va à Coppenhague.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

& le remercier de ses services, en lui faisant beaucoup de caresses: & pendant ce tems-là tous les navires de guerre Hollandois s'étant rendus devant la ville, on s'emploia diligemment à rétablir ceux qui avoient été endommagés. 1658.

Lors que les Etats Généraux eurent reçû nouvelles du combat, ils têmoignérent par leurs dépêches au Sieur de Wassenaar, combien ils étoient satisfaits de sa conduite & de ses actions; lui ordonnant de laisser au pouvoir du Roi de Dannemarc les navires Suédois qui avoient été pris, puis qu'il s'agissoit de ses propres interêts, & que l'armée Hollandoise n'étoit qu'auxiliaire. On lui enjoignit aussi, touchant deux ou trois vaisseaux marchands de Suéde, qui avoient été pris ou arrêtés après le combat, de les relâcher avec leurs charges, sans y toucher; ou de les restituer aux Suédois; à moins que ceux-ci aiant de leur part pris ou arrêté des Sujets de l'Etat, ou des vaisseaux & des éfets à eux apartenans, refusassent de les relâcher, & donnassent par là ocasion de retenir les leurs. A-peu-près en ce même tems-là les Etats prirent la résolution d'envoier encore en Dannemarc le Colonel Killegreuw, avec quatre-mille hommes, sous l'escorte de quatre navires de guerre. Ils résolurent aussi de rapeller le Lieutenant Amiral avec ses plus grands vaisseaux, & d'en laisser seulement douze en Dannemarc, à la priére du Roi, pour y passer l'hiver. Il fut arrêté en même tems que ce seroit le Vice-amiral Ruiter qui iroit les commander, & qu'il passeroit à Coppenhague avec les quatre-mille hommes qu'on y envoioit, & avec les quatre navires de guerre destinés pour leur escorte, desquels il devoit aussi avoir le commandement. Pour cet éfet les Etats lui mirent encore entre les mains un ordre par écrit, datté le 30. de Novembre; & ensuite on lui envoia des copies de quelques autres piéces, * entr'autres des Instructions qui avoient été données au Sieur de Wassenaar, des Résolutions prises par L. H. P. le 19. & le 28. d'Octobre, & des dépêches qu'on avoit fait tenir au Lieutenant Amiral & au Roi de Dannemarc sur ce sujet. Ils lui enjoignirent en même tems de se conformer à ces Instructions, après le départ du Sieur de Wassenaar, & de les suivre en ce qu'il jugeroit qu'elles auroient de raport à l'état où il trouveroit alors les afaires. Les Ambassadeurs que la France & l'Angleterre avoient à la Haie, têmoignérent du mécontentement de ce qu'on destinoit de nouvelles troupes pour le Dannemarc, & tâchérent d'en détourner les Etats, en leur remontrant que ce nouveau secours seroit plutôt pour retarder la paix que pour l'avancer. Mais L. H. P. jugeoient que pour résister à la Suéde, le Dannemarc avoit besoin de plus de forces qu'il n'en avoit. Après cela on eut avis que Richard Cromwel, nouveau Protecteur d'Angleterre, qui avoit succédé dans le Gouvernement à Olivier Cromwel son pére, † avoit envoié une armée navale vers le Sond, ou qu'il devoit l'y envoier. Ce fut une matiére à réflexions. On doutoit si ce ne seroit point trop hazarder, que de faire partir Ruiter avec si peu de vaisseaux. Néanmoins le 5. de Décembre, qu'il commençoit à geler bien fort, il lui fut ordonné par le Conseil de l'Amirauté de se rendre au Texel, & de mettre incessamment à la mer, avec les navires de van der Zaan, Roetering, Richewyn, & celui du feu Capitaine van Zaalingen; & avec les dix flutes qui devoient transporter les troupes. Mais le lendemain, 6. du Mois, l'afaire aiant été remise en délibération, L. H. P. écrivirent le même jour au Conseil de l'Amirauté, que la rigueur de la saison, & la forte gelée qui étoit survenuë, les avoient fait penser à diférer le départ de l'escadre, & qu'en atendant qu'il en fût encore plus mûrement déliberé, il faloit avertir le Vice-amiral, & le Colonel Killegreuw, qu'ils ne missent point à la voile jusqu'à nouvel ordre. D'ailleurs aiant sû que l'armée Angloise, qui devoit faire route vers le Sond, étoit en mer, on envoia des dépêches au Lieutenant Amiral de Wassenaar, pour le faire demeurer en Dannemarc avec toute la sienne, afin d'y passer l'hiver; & l'on fit débarquer les quatre-mille hommes qui étoient au Texel pour les loger dans les plus prochaines villes de Frise & de Nort-hollande, jusques-à-ce que la saison permît de les transporter. Au même tems on eut avis que l'armée d'Angleterre avoit été contrariée par le vent, qui aiant été toûjours Est, & fort froid, l'avoit forcée à rentrer dans ses ports, d'où elle devoit pourtant sortir au premier bon vent. Ainsi le voiage de Ruiter fut remis pour cette fois, & le Lieutenant Amiral avec tous ses vaisseaux passa l'hiver à Coppenhague, où sa présence, & celle des soldats & des matelots Hollandois, furent très-nécessaires pour aider à soutenir le siége, & à repousser les rudes assauts que les Suédois donnoient de tems en tems ‡ à cette importante place.

Les Etats écrivent au Sieur de Wassenaar. 27. Novemb.

Les ordres qu'ils lui donnent. Voi Aitzéma. XXXVII. 264.

Ils prennent résolution d'envoier encore 4000 hommes en Dannemarc.

Ordres donnés à Ruiter. 30. Novemb.

* 1. Décemb.

Remontrances des Ambassadeurs de France & d'Angleterre.

Avis touchant une armée navale d'Angleterre.

† Voi Aitzéma. XXXVIII. 301.

Ordre de partir donné à Ruiter.

Et de mettre au plutôt à la mer.

Changement de résolution des Etats.

Le départ de Ruiter & des troupes est différé.

On envoie ordre à Wassenaar de passer l'hiver en Dannemarc.

‡ Voi Aitzéma. XXXIX. 426-429.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1659.
Préparatifs de mer & de navigation.
Defaut de matelots.
La navigation en Groenland défenduë.
* 4. Avril. *Grand Régitre des placards. 2. partie. p. 507.* *Aitzéma.* XXXIX. 378. 379.
Et depuis permise à quelques-uns, en fournissant 1200. matelots.
† 2. *Mai. Régitre des placards 2. partie. p. 508.*
Liste des vaisseaux equipés pour le Dannemarc.
Différent pour le rang & pour le pavillon.
Résolutions des Etats Généraux sur ce sujet. des 3. & 17. *de Mars & du 7. de Mai.*
Le commandement demeure à Ruiter.
Sa Commission.

L'Année suivante, 1659. les Etats Généraux, sachant que l'armée navale d'Angleterre devoit se rendre dans le Sond, & ne jugeant pas à propos d'envoier leurs troupes en Dannemarc avec un si foible convoi, prirent des mesures pour les faire escorter par une escadre considérable. Mais on eut de la peine à trouver en ce tems-là des matelots pour cette expédition. C'est ce qui obligea leurs Hautes Puissances de défendre par placard * la navigation en Groenlandt, & à la pêche de la baléne, pour cette année, sur peine de confiscation des vaisseaux ou de leur valeur. La plupart des Interessés à la pêche de Groenlandt allérent ofrir à L. H. P. de leur fournir douze cens matelots bien expérimentés, pour servir sur les vaisseaux de guerre à quinze livres par mois, requérant instamment qu'à cette condition il leur fût permis d'y envoier. Les Etats leur acordérent leur demande par un second placard †, les défences néanmoins tenant à l'égard des autres Négocians qui ne voudroient pas se soumettre à cette condition; & en ajoûtant à la confiscation des bâtimens celle de toute leur charge. Ils défendirent en même tems la sortie de tous autres vaisseaux, soit pour le negoce, soit pour aller en course; & les levées de matelots pour le service des Particuliers, sur peine de cent livres d'amande par chaque matelot qu'on auroit engagé; afin que par ce moien les équipages des vaisseaux de l'Etat pussent être plutôt complets. Les douze cens matelots qui avoient été promis, se trouvant prêts dans peu de jours, toutes choses se disposérent pour l'équipement de l'armée navale qu'on vouloit mettre en mer au printems, laquelle consistoit en 39. navires de guerre, 24. d'Amsterdam, 4. de la Meuse, 1. de Northollande, 7. de Zélande, & 3. de Frise; tous ensemble montés de 1743. piéces de canon, & de 7689. hommes. Il y avoit eu quelque contestation touchant le commandement de cette armée. Les Députés de la Province de Zélande demandoient, que ce fût le Vice-amiral Jean Evertsz. qui eût le pavillon. Les Etats Généraux en aiant délibéré arrêtérent, que dans le Conseil de guerre, & en toutes autres ocasions, le Vice-amiral Evertsz. auroit le premier rang & la premiére voix après le Lieutenant Amiral; & que Ruiter auroit le premier rang après lui: mais qu'en cas de mort, de maladie, d'absence, ou d'autre empêchement du Lieutenant Amiral, ce seroit Ruiter qui commanderoit en chef. Les Députés de Zélande firent diverses autres propositions en faveur de leur Vice-amiral; mais les Etats Généraux s'en tinrent à leur Résolution prise sur ce sujet. En éfet le 15. de Mai, ils établirent le Vice-amiral Ruiter pour Commandant en chef de l'armée, avec ordre de la conduire, & de se rendre sous le pavillon du Lieutenant Amiral de Wassenaar. Voici la Commission qui lui fut donnée à cette fin.

Les Etats Généraux des P. V. A tous ceux qui ces présentes verront, Salut. Savoir faisons que nous confiant à la capacité & à l'expérience au fait de la marine, de notre féal & amé Michel Adriansz. de Ruiter, Vice-amiral de Hollande & de Oüestfrise, Nous l'avons établi commis & autorisé, & par ces présentes l'établissons commettons & autorisons, pour commander provisionnellement notre armée navale, destinée pour le Dannemarc, afin d'aller par la route qui lui paroîtra la plus commode & la plus sûre, se rendre sous le pavillon du Sr. de Wassenaar, étant à présent devant Coppenhague, ou tout proche, avec quelques autres de nos vaisseaux de guerre; & exécuter ensuite les ordres du-dit Sr. de Wassenaar. En outre Nous lui ordonnons qu'au cas qu'il vint à rencontrer l'armée navale du Sieur Protecteur de la République d'Angleterre, d'Ecosse, & d'Irlande, ou d'autres vaisseaux des Amis & Alliés de cet Etat, il ait à leur rendre toute sorte de civilité & d'honneur. Sur quoi nous enjoignons à tous autres Vice-amiraux, Contre-amiraux, Capitaines, Oficiers, Soldats, & Matelots, servant dans ladite armée, de reconnoître & respecter le sus-dit Michel Adriansz. de Ruiter comme leur Commandant par forme de provision, de lui obéir, & d'exécuter ponctuellement ses ordres, jusques-à-ce qu'il se soit rendu sous le pavillon du-dit Lieutenant Amiral; sur peine pour les Contrevenans d'être tenus pour réfractaires, & d'être punis comme tels, selon l'éxigence du cas; jugeant qu'il est ainsi expédient pour le service de l'Etat, & pour le maintien de l'ordre dans ladite armée. Donné à la Haie sous notre seau & parafe, & sous la signature de notre Grêfier le 15. de Mai, 1659.

JEAN VAN GENT. vt.

Par Ordonnance des sus-dits Seigneurs les Etats Généraux.

N. RUISCH.

Les

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Les Instructions sur lesquelles il devoit se régler dans son expédition, furent aussi signées le même jour, telles que les voici. 1659.

Instructions données par les Etats Gén. au Vice-amiral Ruiter, pour s'y conformer.

Instructions de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des Provinces Unies des Païs-bas, pour Michel Adriansz. de Ruiter, Vice-amiral de Hollande & de Oüest-frise, prêt à faire voiles avec une armée navale vers le Dannemarc, pour les fins contenuës dans les articles suivans.

Le sus-dit Vice-amiral prendra la route la plus sûre & la plus commode, pour aller avec l'armée navale, dont le commandement lui a été confié, se rendre sous le pavillon du Sieur de Wassenaar, Lieutenant Amiral, qui est présentement avec quelques autres navires de guerre de l'Etat, devant ou proche de Coppenhague; & alors il sera tenu d'éxécuter les ordres du sus-dit Lieutenant Amiral. I.

Il protégera de tout son pouvoir, & garantira de toute insulte, les Habitans des P. V. & les Sujets de cet Etat, qu'il pourra rencontrer dans sa route. II.

Etant arrivé à Coppenhague, il fera mettre à terre les troupes qui ont été embarquées dans les vaisseaux qu'il doit commander, suivant les ordres qui lui en seront donnés par le Roi de Dannemarc, ou qui lui seront envoiés de sa part; auquel éfet il fera d'abord donner avis de sa venuë au sus-dit Roi. III.

Au cas qu'il y eût quelques Suédois, qui voulussent s'oposer à l'éxécution de ces ordres, il les ataquera vigoureusement, & tâchera de les batre & de les vaincre, continuant à donner dans une pareille ocasion, de nouvelles preuves de son courage & de son expérience dans la marine, telles qu'il convient à un Vice-amiral. IV.

Au cas qu'il vienne à rencontrer l'armée navale du Sieur Protecteur d'Angleterre, d'Ecosse, & d'Irlande, ce qu'il évitera néanmoins autant qu'il lui sera possible, il lui rendra toute sorte de civilité & d'honneur; & s'il en est requis, il déclarera à l'Amiral que ses ordres sont d'aller se joindre au Lieutenant Amiral de Wassenaar, & ensuite d'éxécuter ceux du-dit Lieutenant Amiral. V.

Que si l'on éxigeoit de lui quelque autre déclaration, ce qui est contre les aparences, ou qu'on voulût lui imposer quelques conditions; il répondra que comme dans la présente expédition il n'est pas Commandant en chef, mais seulement Oficier en chef subordonné, & dépendant du Lieutenant Amiral, duquel il doit suivre les ordres, il n'en a reçu aucun autre que celui d'aller se rendre sous le pavillon du sus-dit Lieutenant Amiral, & que par conséquent il est sans qualité & sans autorité pour répondre aux questions qui lui seroient proposées. A quoi il ajoûtera qu'au cas que l'Amiral Anglois ait quelque chose à requérir sur ce sujet, c'est au sus-dit Lieutenant Amiral même qu'il doit s'adresser; l'invitant civilement à aller trouver pour cette fin le sus-dit Lieutenant Amiral, ou à y envoier quelqu'un de sa part, pour lui faire ses propositions, & en conférer avec lui. VI.

En tout cas, soit que la réponce ci-dessus à faire à l'Amiral Anglois, soit reçuë de lui honnêtement, ou non, le sus-dit Vice-amiral Ruiter agira conformément aux ordres L. H. P. exprimés dans le premier article de la présente Instruction, tâchant de les éxécuter en la maniére qui lui semblera la plus expédiente, & la plus convenable. VII.

Et pour éviter, s'il est possible, d'en venir à des voies de fait avec les Anglois, il emploiera tout ce qu'il a d'expérience dans la marine pour tenir toûjours le vent, & prendre tous les avantages que l'ocasion pourra lui fournir; afin d'arriver sans empêchement auprès du sus-dit Lieutenant Amiral. VIII.

Que si nonobstant toutes les précautions ci-dessus dont il auroit uzé, il ne pouvoit éviter la rencontre de l'armée navale des Anglois, ni prévenir leurs opositions à son dessein, par les raisons ci-dessus déduites, qu'il leur auroit alléguées, ou en se servant de l'avantage du vent & de quelques autres ocasions; mais qu'ils voulussent empêcher son passage par des voies de fait, le sus-dit Vice-amiral se mettra en devoir de repousser la force par la force, & d'en uzer avec les Anglois de la maniére qu'il jugera la plus prapre à soutenir la gloire de l'Etat; emploiant à cet éfet tous les moiens qui pourront lui être suggérés par son courage, & tout ce qu'il a aquis d'expérience, afin de s'aquiter des devoirs atachés à la Charge de Vice-amiral, dont il est honoré. IX.

Le sus-dit Vice-amiral se réglera suivant les ordres ci-dessus, sans pourtant s'y atacher précisément & à la lettre; mais il sera en pouvoir d'agir, & de prendre des mesures X.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1659. *sures particuliéres, suivant les avis & la connoissance qu'il pourra avoir, ou selon les ocasions qui pourront se présenter, & qui seront les plus favorables pour éxécuter les intentions de L. H. P. contenuës dans les sus-dits ordres; lesquelles sont.*

1. Qu'il se joigne à l'armée navale qui est sous le commandement du Lieutenant Amiral de Wassenaar, & qu'il se rende sous son pavillon.

2. Qu'il tâche en éxécutant ce dessein, d'éviter la rencontre de l'armée Angloise, ou d'avoir des afaires avec elle.

3. Qu'en la rencontrant, ou entrant en quelque contestation, il tâche d'éviter autant qu'il sera possible, d'en venir aux voies de fait & actes d'hostilité.

XI. *4. Qu'enfin sur les incidens qui pourroient survenir en tendant à ce but, & dont il n'est point fait mention dans l'Instruction présente, il délibérera avec le Conseil de guerre, & prendra telles résolutions qu'il sera jugé expédient pour le service de l'Etat, & pour la conservation & l'honneur de l'armée.*

Fait & arrêté dans l'Assemblée des sus-dits Seigneurs les Etats Généraux, à la Haie, le 15. de Mai 1659.

Ordres donnés au Colonel Killegreuw. *Aitzéma.* XXXIX. 382.

Le Colonel Killegreuw reçut aussi ses Instructions sur la maniére dont il devoit s'embarquer avec ses quarante enseignes de soldats, & se tenir sur les vaisseaux pendant la route; & sur ce qu'il auroit à faire lors qu'il seroit arrivé à Coppenhague, qui seroit d'éxécuter les ordres du Roi de Dannemarc, & de les faire éxécuter par ses hauts Oficiers, par les subalternes, & par les soldats. Cette Instruction étoit dattée le 19. de Mars. La copie de la Résolution des Etats touchant les rangs & préséances des V. Amiraux, avec la Commission de Ruiter pour commander l'armée navale, & le mémoire portant ses instructions à cet éfet, lui furent délivrés ensemble le 17. de Mai, à son bord au Texel. Il se tint tout ce jour-là sous voiles prêt à mettre à la mer; mais la brume l'en empêcha, & ce ne fut que trois jours aprés qu'il sortit du port avec les navires de guerre d'Amsterdam, celui de Northollande, quatre brulots, huit flutes chargées de toutes sortes de vivres, de munitions de guerre, & d'aparaux; & encore avec deux navires de guerre de Dannemarc, quatre vaif. mar. du même Roïaume, & deux de Dantzic; faisant en tout 45. voiles. Les quatre-mille hommes que Commandoit le Colonel Killegreuw, furent distribués sur tous les vaisseaux. Le lendemain les sept navires de Zélande, & trois de la Meuze, se rendirent sous le pavillon devant le Texel. Mais Jean Evertsz. V. Amiral de Zélande passant alors au bord de Ruiter, ne marqua pas de grands égards pour lui: il têmoigna par ses maniéres combien il étoit mécontent de ce que le commandement de l'armée avoit été donné à un autre à son préjudice. Comme le chagrin d'Evertsz. ne regardoit pas directement la personne de Ruiter, & qu'il ne procédoit que d'une noble ambition, le Vice-amiral de Hollande, qui en étoit bien persuadé, le suporta patiemment, & lui donna le loisir de se remettre, & de marquer avec le tems plus de soumission aux ordres des Etats. Le lendemain les trois vaisseaux de Frise joignirent l'armée. En même tems deux flutes de charge, une autre portant des soldats, & une galiote, la joignirent aussi. Il étoit venu trois bâtimens de charge avec les navires de la Meuse, & deux autres avec ceux de Zélande. Il y en avoit outre cela trois de Northollande, & Ruiter avoit trois galiotes pour servir de yachts d'avis. De plus il se rendit sous le pavillon dix vaif. mar. de Holl. destinés pour Coppenhague & pour Coningsberg: de sorte que la flote, à laquelle il manquoit encore un navire de guerre de la Meuse, étoit alors composée de 83. voiles. Le Sr. Jean Cornelisz. Meppel, qui avoit été fait Vice-amiral de Hollande sous le Collége de l'Amirauté du Quartier du Nord, en la place du feu Vice-amiral Pierre Florisz. monta d'abord le vaisseau de Northollande nommé *l'Oranger*. Ensuite le Vice-amiral divisa l'armée en trois escadres; Il commanda la premiére; Evertsz. commanda la seconde, & Meppel la troisiéme. Il estima alors qu'on n'avoit point encore vû dans les P. V. une armée navale pareille à celle dont il avoit le commandement, soit par raport à la grandeur & à la façon des vaisseaux, soit par raport à la quantité de gens & de gros canon dont elle étoit pourvûë. Cependant les Etats eurent avis que l'armée d'Angleterre avoit mis à la voile par ordre du Protecteur, pour se rendre dans le Sond. On publioit que bien loin que ce fût dans le dessein d'oprimer le Roi de Dannemarc, ce n'étoit qu'en vûë d'obliger les deux Rois à faire la paix. Mais en Hollande on croioit connoître par plusieurs choses qui se passoient, que la France & l'Angleterre inclinoient plus pour la Suéde que pour le Dannemarc; & ensuite on ne manqua pas d'en avoir une entiére † certitude. On craig-

Ruiter fait voiles avec l'armée. *20. Mai.*

Mécontentement du Vice-amiral Jean Evertsz.

Division de l'armée de Hollande.

L'armée navale d'Angleterre fait voiles vers le Sond.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

craignit en même tems avec beaucoup de raison, que lors que l'armée Angloise 1659.
feroit jointe à celle de Suéde, comme on étoit bien persuadé qu'elle avoit ordre † Voi Aitzéma. XXXIX. 395.
de s'y joindre, on ne fût obligé d'en venir à une rupture. Pour éviter tous ces inconvéniens les Etats Généraux députérent des Commissaires, afin d'entrer en conférence avec de Thou, Ambassadeur de France, & avec Douning, Résident d'Angleterre, sur les propositions qu'ils avoient faites à la Haie; & de tâcher de convenir de quelques articles, par lesquels on pût mettre la paix entre les deux Couronnes du Nord. Après plusieurs assemblées & délibérations fur ce sujet, on fit un acord, qui fut signé le 21. de Mai, par lequel la France, l'Angleterre, & les Etats des P. V. s'engageoient réciproquement de faire tous leurs éforts, pour procurer la paix entre les deux Rois sur le pié du Traité de Rotsschild; à la charge toutefois d'en retrancher le point qui excluoit les navires de guerre & les flotes étrangéres de la navigation dans la mer Baltique. Le troisiéme point de ce Traité de la Haie lia les mains à Ruiter pour quelque tems. Il lui en fut envoié une copie, par une galiote, & il la reçut le 23. du Mois, entre le Vlie & le Doggerbanc. Voici ce qu'elle contenoit.

Traité & acord conclu entre la France, l'Angleterre, & les P. Unies, pour procurer la paix entre les Rois du Nord.

Voi Aitzéma. XXXIX. 383-386.

Troisiéme Article du Traité conclu à la Haie le 21 de Mai 1659.

Troisiéme article du Traité conclu à la Haie.

Il est convenu que l'armée navale que son Altesse, le Protecteur d'Angleterre, comme ami des Rois de Suéde & de Dannemarc, a envoiée à l'Oresond, ne se joindra à aucune de celles des deux Rois, ni ne leur donnera de secours; qu'elle n'agira en faveur d'aucune de ces deux Puissances, ni n'exercera d'actes d'hostilité contre aucunes d'Elles, pendant le tems de trois semaines, à commencer au jour ou tems que la présente convention aura été mise entre les mains de l'Amiral Anglois, ou autre Commandant en chef de l'Armée: auxquelles fins il lui en sera envoié en diligence des copies autentiques par mer & par terre, & par diverses routes. Il est pareillement convenu que l'armée navale, que les Provinces Unies équipent, & envoient vers le même lieu, ne donnera nulle assistance à aucun des deux sus-dits Rois, ni ne se joindra point à leurs armées, ni même à celle qui a été déja ci-devant envoiée au secours du Roi de Dannemarc, sous le commandement du Sieur de Wassenaar, ni avant ni pendant le sus-dit tems de trois semaines, & jusques-à-ce qu'il soit expiré. Qu'elle ne transportera aucunes troupes pour quelque cause & sous quelque prétexte que ce puisse être, & qu'elle n'en favorisera le transport, ni dans les isles, ni dans les autres endroits du Dannemarc, au préjudice du Roi de Suéde. Qu'elle ne fera par mer ni par terre aucune entreprise ofensive contre les troupes & les armées du même Roi, ni ne les ataquera. Que la sus-dite armée des P. V. qui est présentement en route vers ce païs-là, n'abordera ni ne tâchera d'aborder à Coppenhague, ni d'entrer par le Sond ou par le Belt dans la mer Baltique, depuis ce jour présent jusques à la fin des trois semaines, à compter comme il est ci-dessus exprimé. Que les Ministres de France, d'Angleterre, & des P. Unies, qui se trouveront alors à la Cour de chacun des deux Rois, travailleront avec beaucoup d'ardeur, soit conjointement, soit chacun en son particulier, en communiquant néanmoins & prenant des mesures ensemble, à procurer pendant le cours des trois semaines ci-dessus mentionnées, une paix ferme & solide entre les deux sus-dits Rois.

Après collation faite de la présente Copie à l'Original, elle s'est trouvée y être entiérement conforme, & partant le Vice-amiral de Ruiter se réglera seulement par celle-ci, & non par aucune autre.

N. RUISCH.

Peu après le Vice-amiral reçut aussi la suivante copie de la Résolution prise par 25. Mai.
L. H. P. le 22. de Mai, qui expliquoit plus amplement leurs intentions.

Extrait du Régître des Résolutions secrètes de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des Provinces Unies.

Le Jeudi 22. de Mai 1659.

Jour d'Ascension, à onze heures du matin, après la Prédication.

« Oüi le raport du Sieur van Gent & des autres Députés de L. H. P. lesquels au desir de la Résolution par Elles prises le jour d'hier, ont examiné tout ce qui peut contribuer à avancer l'exécution du Traité conclu le même jour d'hier avec les Sieurs Ambassadeur de Thou, & Résident Douning, & signé reciproquement.

Résolution des Etats Généraux contenant leurs intentions sur le

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1659. „ment. L'afaire aiant été mise en délibération, L. H. P. après avoir remercié les
„ sus-dits Sieurs Députés de la peine par eux prise, ont arrêté qu'il sera envoié des
„ copies autentiques du Traité tant en Latin, qu'en François, aux Sieurs
„ Députés Extraordinaires de cet Etat, allans à la Cour du Roi de Suéde, & à celle
„ du Roi de Dannemarc, pour leur servir provisionnellement d'instruction. Qu'en
„ conséquence il leur sera donné ordre de tâcher de procurer la paix par tous les moiens
„ imaginables, & de faire en même tems tous leurs éforts en faveur du Roi de Dannemarc, pour ménager ses interêts, & la faire réüssir à son avantage. Qu'il sera
„ déclaré au Résident Douning, par l'Agent de Heyde, que L. H. P. ont déja envoié au Vice-amiral Ruiter, & même au Lieutenant Amiral de Wassenaar, un
„ Extrait du Traité, consistant dans la copie du troisiême article, avec ordre de se régler précisément sur ce qu'il contient. Que si le-dit Sieur Résident désire avoir le
„ Duplicata des dépêches envoiées par L. H. P. au Lieutenant Amiral, & au Vice-amiral, il lui sera incessamment mis entre les mains. Que L. H. P. le prient de délivrer de son côté au sus-dit Agent de Heyde, deux Duplicata des dépêches qui doivent
„ être envoiées de sa part à l'Amiral Montagu, ou au Commandant en chef de l'armée
„ Angloise, avec une copie autentique du Traité, au desir du troisiême des articles
„ qui y sont contenus; afin que par ordre de L. H. P. ils puissent être envoiés par mer &
„ par terre. Qu'on ofrira au-dit Sieur Résident de faire tenir, s'il le souhaite, ses
„ dépêches au Sr. Amiral Montagu, ou autre Commandant en chef, avec celles de
„ l'Etat par l'Exprès qui sera envoié par mer avec une galiote; comme aussi
„ par un Exprès par terre. Qu'il sera enjoint de la part de L. H. P. à cet Exprès, de prendre un récépissé du Sieur Amiral Montagu, ou autre Commandant de l'armée Angloise, en lui délivrant les dépêches du-dit Sieur Résident Douning; & de le représenter aux Sieurs Députés Extraordinaires de cet Etat; & même d'en laisser copie
„ aux Sieurs L. Amiral de Wassenaar & Vice-amiral Ruiter, pour leur servir d'instruction; & ensuite d'en raporter l'original à L. H. P. Outre cela il a été arrêté
„ qu'en conséquence des dépêches envoiées le jour d'hier au Vice-amiral Ruiter, il
„ lui en sera fait de nouvelles, par lesquelles en conformité du sus-dit troisiême article,
„ dont copie lui sera envoiée de nouveau, il lui sera défendu, & à l'armée qui est sous
„ son commandement, d'agir, jusques-à-ce que le-dit tems de trois semaines soit expiré, à compter du jour que les sus-dites dépêches auront été mises en main au-dit Sr.
„ Montagu, ou autre Commandant en chef de l'armée Angloise; ni de rien entreprendre de ce qui est porté par les articles suivans. I. Que pendant ce tems-là il ne
„ donnera secours ni assistance à aucun des deux Rois. II. Qu'il n'éxercera aucun acte
„ d'hostilité ni contre l'un ni contre l'autre. III. Qu'il ne se joindra à aucune des deux armées Roïales. IV. Ni à celle de l'Etat, qui a été déja emploiée au secours du Roi
„ de Dannemarc, sous le commandement du Sr. de Wassenaar. V. Qu'il n'entrera
„ point ni ne tâchera point d'entrer avec son armée dans le port de Coppenhague. VI.
„ Qu'il n'entrera point dans la mer Baltique. Le tout pendant l'espace de trois semaines, à compter selon qu'il est ci-dessus exprimé. Bien entendu d'ailleurs que
„ tout ce dont il ne lui est point fait de défences par ces six articles, lui demeure permis. Que par conséquent L. H. P. suivant la liberté qu'Elles se sont réservée, l'autorisent & lui donnent charge d'entreprendre à son gré, ou de s'abstenir, de mettre
„ à la voile, ou de jetter l'ancre en mer, dans les détroits, dans les baies, ou ailleurs, selon qu'il le jugera expédient & commode, conformément aux intentions
„ des Etats, qu'il pourra clairement voir dans ses Instructions. Que ces mêmes Instructions lui feront connoître, que le sus-dit tems de trois semaines étant passé, il
„ lui sera permis de se joindre de la maniére la plus sûre & la plus favorable qu'il sera
„ possible, à l'armée que les Etats ont présentement sous le pavillon du Sr. Lieutenant
„ Amiral de Wassenaar, avec lequel il tâchera d'entretenir toûjours correspondance
„ pour cet éfet. Qu'après le-dit tems il fera ses éforts pour parvenir à cette jonction, en
„ conformité des Instructions qu'il a reçues, à moins qu'il ne lui soit envoié d'autres
„ ordres par L. H. P. ou par leurs sus-dits Députés Extraordinaires en leur nom. Que
„ si le sus-dit Amiral Montagu, ou autre Chef de l'armée Angloise, après qu'il
„ aura reçu les-dites dépêches, ou une seulement; & que par ce moien le tems
„ de trois semaines aura commencé à courir, venoit contre toute aparence à se joindre
„ avec son armée à celle du Roi de Suéde, ou à l'assister & à exercer des hostilités contre le Roi de Dannemarc en ce cas le Vice-amiral Ruiter aura à se régler

[Marginal notes: article 3. du Traité de la Haie envoié à Ruiter. — Explication de ce qui est permis ou défendu à Ruiter par le-dit Article. I. II. III. IV. V. VI. — Ce qui lui est permis.]

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

gler par les Instructions, sans se tenir obligé à l'observation de l'ordre, & des six ar- " 1659.
ticles ci-dessus. De plus il a été arrêté, Qu'il sera aussi envoié une copie autentique du sus-dit Traité, tant en Latin qu'en François, au Sieur Lieutenant Amiral de Wassenaar, pour lui servir d'instruction. Qu'outre les dépêches à lui envoiées le jour d'hier par L. H. P. il lui en sera pareillement fait de nouvelles, portant que ni lui, ni l'armée navale de Hollande, auparavant envoiée sous son commandement au secours du Roi de Dannemarc, ne sont obligés par le sus-dit Traité, & pendant les trois semaines qui y sont mentionnées, que de s'abstenir de transporter des troupes, ou d'en favoriser le transport, pour quelque cause & sous quelque prétexte que ce puisse être, dans les isles ou dans les autres places du Dannemarc, au préjudice du Roi de Suéde; & d'agir ofensivement par mer ou par terre contre les armées du-dit Roi, ou de les ataquer. Mais qu'il lui est libre de prendre la défensive, & de s'oposer aux opressions qu'on voudroit faire au Roi de Dannemarc, à son Roïaume, & à ses païs, soit à l'égard de la ville de Coppenhague, en la serrant de trop près, & en lui livrant des assauts; soit en tâchant de s'emparer par surprise, ou autrement, des isles & des païs qui sont restés sous l'obéissance du-dit Roi; ou même de faire quelque entreprise au préjudice de l'armée des P. V. ou des Sujets de leur Etat. Que par conséquent, nonobstant le-dit Traité, il peut uzer de la liberté qui lui est reservée, prendre les résolutions qu'il jugera nécessaires, & agir en faveur du Roi de Dannemarc, ou pour la conservation des forces de cet Etat, qui lui ont été confiées; comme aussi pour la défence des Habitans de ces Provinces. Que pour cet éfet il pourra se poster avec son armée dans les lieux qu'il jugera les plus propres, par raport aux intentions de L. H P., & où il verra jour d'éxécuter leurs desseins avec plus de sûreté. Que dans toutes les mesures qu'il prendra il aura toûjours en vûë de faire réüssir la jonction de l'armée du Vice-amiral Ruiter à la sienne, si la nécessité le requiert, après que le tems des trois semaines sera expiré; les deux armées demeurant séparées jusques-à-ce tems-là. Qu'à cette fin il entretiendra toute la correspondance possible avec le Vice-amiral Ruiter, comme le Vice-amiral de son côté tâchera de communiquer avec lui. Il a été encore résolu qu'il sera fait un extrait, comprenant l'article sept dudit Traité, pour être envoié à son Altesse Electorale de Brandebourg, à qui l'on écrira dans les termes les plus civils, pour lui faire savoir qu'outre ce qui concerne les afaires du Dannemarc, la France & l'Angleterre se sont engagées avec L. H. P. à faire leurs éforts, pour terminer promtement à l'amiable tous les différens qui pourroient rester entre le Roi de Suéde & son Altesse. Qu'à cette fin son Altesse est requise de vouloir envoier ses Ministres au lieu où se feront les négociations de paix, afin qu'ils puissent faire les propositions de S. A. aux Ministres de France, d'Angleterre, & de cet Etat, & les instruire de ses interêts, qui seront apuiés de L. H. P. en tous lieux, & soutenus avec beaucoup d'ardeur & de zèle. Qu'il sera pareillement envoié copie du sus-dit Traité, tant en Latin qu'en François au Sieur van den Honaart, Député Extraordinaire de cet Etat pour assister aux négociations qui se font en Pologne, aux fins de lui servir d'instruction; & qu'il lui sera en même tems donné ordre de s'emploier avec une ardeur & une diligence extrême, à procurer la conclusion de la paix, afin d'avancer son voiage autant qu'il lui sera possible. Qu'outre cela le Sieur van Gent, & les autres Députés de L. H. P. seront requis de conférer avec les Sieurs de Thou & Douning, sur la maniére de communiquer le Traité aux Ministres des Princes & Etats qui y sont compris & mentionnés; comme aussi aux autres Ministres des Princes & Etats étrangers ici résidens; afin de procéder à cette communication, avec le plus de civilité & d'égards qu'il se pourra, à quoi faire ils sont autorisés. Qu'il sera aussi envoié une copie autentique du sus-dit Traité en François au Sieur Ambassadeur Boreel, & une autre en Latin au Sieur Ambassadeur Nieuport, pour leur servir d'instruction, avec ordre à chacun de leur côté de faire des complimens sur ce sujet aux Puissances qui sont les Parties contractantes. "

Ce qui est défendu au Sieur de Wassenaar.

Ce qu'il a la liberté de faire.

BOUKHORST, vt.

Collationné au sus-dit Régitre, & trouvé conforme.

N. RUISCH.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1659. On fit donc faire des copies de cette Résolution, & du troisiéme article du Traité de la Haie, qui furent envoiées par mer & par terre, par diverses voies, & par différens Exprès, non-seulement au Vice-amiral Ruiter, mais aussi au Lieutenant Amiral de Wassenaar, afin d'éviter, autant qu'il seroit possible, tous actes d'hostilité, & une rupture avec les Anglois. Les Ambassadeurs que les Etats envoiérent alors à la Cour de Suéde, & à celle de Dannemarc, pour moïenner la paix, furent les Sieurs Godart van Slingelandt, premier Pensionnaire de la ville de Dordrecht; Pierre Vogelsang, Pensionnaire de la ville d'Amsterdam; Pierre de Hubert, Secretaire des Etats de Zélande; & Guillaume van Haaren, Bailli de Bildt. Le Sr. van Slingeland s'embarqua dans le vaisseau du Vice-amiral Ruiter, les Sieurs Vogelsang & van Haaren dans le *Petit Berger*, & le Sieur de Hubert dans une frégate de Zélande, qui étoit montée par le Capitaine Corneille Cuiper de Flessingue. Le jour de la Pentecôte Ruiter étant arrivé avec son armée proche du vieux Schagen, peu loin du Schagerrif, sur les côtes de Jutland, reçut une Lettre de l'Amiral Montagu, en datte du 4. de Mai, vieux stile, qui lui fut envoiée par une * quaiche, & qui portoit: *Que par ordre de son Altesse, le Protecteur d'Angleterre, lequel n'avoit rien plus à cœur que de procurer & d'entretenir la paix génerale, qui étoit troublée par la guerre de la Suéde & du Dannemarc, il étoit venu dans le Sond,* † *pour contribuer avec l'Ambassadeur d'Angleterre auprès du Roi de Suéde, à réünir les deux Rois, & à leur faire accepter la paix, sur le pié du Traité de Rotsschild; néanmoins avec tels changemens qu'il seroit jugé à propos. Qu'il ne prêteroit nul secours à aucun des deux Rois ni à leurs armées, persuadé qu'il étoit que l'Amiral Hollandois avoit de semblables ordres; surquoi il atendoit sa réponce & sa promesse de ne rien entreprendre.*

Ambassadeurs envoiés en Dannemarc. *Aitzéma.* XXXIX. 380. 414. 415.

1. *Juin.*

* *Petit bâtiment Anglois.*

Lettre envoiée par Montagu, Amiral Anglois, à Ruiter.

† 21. *Avril.* *Voi Aitzéma.* XXXIX. 430.

Réponce de Ruiter à Montagu.

Ruiter répondit par une Lettre que voici.

MONSIEUR,

JE viens de recevoir la Lettre que vous m'avés fait l'honneur de m'écrire en datte du 4 du Mois précédent, par laquelle j'ai apris avec beaucoup de joie que nos Souverains se trouvent conformes dans leurs intentions, lesquelles tendent de part & d'autre à l'avancement de la paix entre les Rois de Suéde & de Dannemarc. Depuis peu de jours L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des P. V. m'ont fait tenir l'article troisiéme du Traité conclu à la Haie, entre l'Ambassadeur de France, le Résident d'Angleterre, & L. H. P. avec un ordre pour me régler sur ce qu'il contient. Je vous en envoie une copie avec la présente, vous assurant que j'ai dessein d'éxécuter ponctuellement, fidèlement, & avec l'obéïssance que je dois, les ordres qui y sont exprimés; ne doutant nullement que de votre côté vous ne les éxécutiés aussi de la même sorte. Je finis en vous assurant que que je suis,*

* *Le 4 du Mois, vieux stile, ou le 14. nouveau stile.*

MONSIEUR,

Votre très-humble serviteur

MICHEL ADRIANSZ. DE RUITER.

Le quatriême vaisseau de la Meuse arrive à l'armée. 7. *Juin.*

Le 7. du Mois, l'armée étant arrivée à Schagerraak, entre les isles de Lesou & d'Anout, le quatriême navire de guerre qui avoit été équipé dans la Meuse se rendit sous le pavillon, & fut joint à l'escadre du Vice-amiral Evertsz. Ainsi il y avoit alors ensemble 39. navires de guerre, & chaque escadre étoit de 13. navires. Ruiter qui portoit le pavillon au grand mât, avoit deux brulots avec son escadre; Evertsz. & Meppel, qui portoient l'un le pavillon au mât de miséne, l'autre au mât d'artimon, avoient chacun un brulot. Trois jours après Ruiter alla moüiller avec toute l'armée à l'entrée du Belt, entre l'isle du grand Holms, & celle de Wero; d'où, sur les avis qu'il reçut du Sr. de Wassenaar, il s'avança pour se poster entre l'isle de Syro, & Rosnes, qui est une pointe de l'isle de Zélande. D'un autre côté le Lieutenant Amiral avec son armée étant arrivé proche de l'isle Funen, & de la ville de Nybourg, envoia ordre à Ruiter d'entrer plus avant dans le Belt, & au Vice-amiral Meppel de se rendre auprès de lui, pour commander le vaisseau de son prédécesseur Florisz. Ces ordres furent aussi-tôt éxécutés, & Ruiter alla se poster avec son armée à une lieuë de l'isle de Romps ou Romso, laquelle est près de Funen; de sorte que les deux armées

Avec laquelle Ruiter entre dans le Belt, entre le grand Holms & Wero. 10. *Juin.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1659.

armées Hollandoises n'étoient qu'à deux ou trois lieuës l'une de l'autre. Peu de tems après le Lieutenant Amiral passa au bord de Ruiter avec Egbert Meeusz. Cortenaar, qui avoit été Capitaine de son vaisseau à la journée du Sond, où il avoit combatu si vaillamment; & qui depuis * avoit été fait par les Etats de Hollande Vice-amiral sous le Collége de l'Amirauté de la Meuse, en la place de Witte de Wit.

Il entre plus avant dans le Belt.
18. *Juin.*
Le Sr. de Wassenaar passe à son bord.
20. *Juin.*
* 8. *Mai.*
Resolution de faire joindre les deux armées Hollandoises

Au même tems il fut arrêté par le Sr. de Wassenaar, & par les autres Commandans, que les deux armées se joindroient, vû que le tems de trois semaines, qu'on étoit convenu d'atendre avant que de secourir le Roi de Dannemarc, étoit prêt d'expirer. Le lendemain le L. Amiral, & quelques Cap. des vaisseaux, allérent avec plusieurs Oficiers des troupes, se divertir quelques heures à la chasse dans l'isle Romso, où il fut tué cinq ou six cerfs. Peu après Ruiter reçut avis par une dépêche datée le 22. du Mois, de la part des Ambass. Slingeland & de Hubert, qui avoient passé à Elzeneur, auprès du Roi de Suéde, qu'ils étoient convenus avec l'Ambass. d'Angleterre de prolonger encore de trois autres semaines la suspension d'armes. Cet ordre surprit toute l'armée, d'autant plus qu'il n'étoit point signé des deux autres Ambassadeurs des Etats, qui étoient auprès du Roi de Dannemarc.

La suspension d'armes est prolongée.

Voi Aitzéma. XXXIX. 396. 407.

Mais cette prolongation de tems avoit été consentie en Angleterre par le Sieur de Nieupoort, Ambassadeur à cette Cour-là, lequel avoit aussi-tôt envoié des dépêches aux Ambassadeurs de Hollande qui étoient en Dannemarc, & au Sieur de Wassenaar, pour leur en donner avis, & la leur faire agréer; estimant que cette cette démarche étoit conforme aux intentions des Etats. Cette condescendance ne fut pourtant pas aprouvée dans la suite, & il lui fut ordonné d'en rendre raison à L.H.P. & de leur faire connoître sur quel fondement il s'étoit avancé jusques-là. Le Vice-amiral Ruiter écrivit non-seulement aux Ambassadeurs de Hollande à Elzeneur & à Coppenhague, mais aussi au Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam. *Que cette prolongation de la suspension d'armes paroissoit étrange à toute l'armée. Que le Roi de Suéde avoit pendant ce tems-là les mains libres, & pouvoit agir comme il lui plaisoit. Que les Hollandois au contraire avec une armée si considérable, étoient obligés de demeurer dans l'inaction; ce que ni lui ni le reste de l'armée ne suportoient qu'avec beaucoup de déplaisir. Qu'ils espéroient qu'on leur délieroit bientôt les mains. Qu'autrement il étoit à craindre que la grande chaleur de l'été, & des jours caniculaires qui aprochoient, ne causassent des maladies parmi les équipages, & ne missent en éfet l'armée hors d'état de rien entreprendre.* Cependant les Suédois poussoient toûjours leur pointe, se servant de l'ocasion que la suspension d'armes leur fournissoit.

Les Suédois transportent des troupes en Funen.

Le 23. ils allérent avec douze navires de guerre, quatre flutes, & une galiote, mettre des soldats à terre à la pointe du Nord de Funen; ce que les sentinelles des vaisseaux de Ruiter ne pouvoient s'empêcher de voir du haut des mâts, & même de dessus les hunes.

Jonction des deux armées Hollandoises.

Le même jour la jonction des deux armées navales des Etats se fit proche de l'isle Spro, entre Cartemonde & Cassеur ou Corsoor. Celle du Lieutenant Amiral consistoit encore alors en 38. navires de guerre & frégates; de sorte que toutes les forces maritimes que les Etats avoient dans le Belt étoient de 75. à 78. navires de guerre, six ou sept brulots, & neuf ou dix galiotes; montés tous ensemble de trois-mille cent-quatre-vingt-dix piéces de canon, & de douze-mille neuf-cens matelots ou soldats, outre les quatre-mille fantassins qui y étoient embarqués.

Les forces qu'elles composent ensemble.

Le Lieutenant Amiral de Wassenaar avoit fait poster une garde avancée de deux vaisseaux proche des côtes du Iutland, entre Endeloo & Ebeloo, auxquels le 24. du Mois les Suédois donnérent la chasse. L'un des deux, nommé *le Jeune Prince*, sous le commandement du Capitaine 't Hoen, portant 110. hommes d'équipage, & 30. piéces de canon, fut poursuivi jusqu'à Horsens, à côté du Iutland. L'autre, qui étoit la frégate *Deutecom*, montée par le Capitaine Waardenborg, qui avoit 74. hommes, & 24. canons, prit la chasse jusques contre terre, proche de la riviére de Wel; si bien que le Capitaine fut contraint d'y mettre le feu, afin que les Suédois n'en pussent profiter.

Les Suédois chassent sur 2. vaiss. de Hollande.
Vos Aitzéma. XXXIX. 416.

Le 26. à la pointe du jour le Lieutenant Amiral fit voiles vers ce côté-là, avec la plus grande partie de ses forces, afin de voir ce que ces vaisseaux pouvoient être devenus: mais il y arriva trop tard. Ensuite on aprit ce qui s'étoit passé, dequoi les Hollandois se trouvérent vivement piqués. Cependant Edoüard Montagu, Comte de Sandwich, Amiral d'Angleterre, aiant eu avis de la jonction des deux armées Hollandoises, se mit en route avec la sienne, forte de 42. navires, grands & petits, & prenant son cours vers le Belt pour observer leurs mouvemens, se rendit le 28. du Mois, sur le soir, entre l'isle Syro & le cap Rosnes, à la vûë de celles des

L'armée Angloise fait voiles vers le Belt.
26. *Juin.*

1659. Elle vient à la vûë de l'armée Hollandoise. 27. *Juin.*

P V. Le Lieutenant Amiral qui ne savoit quelle étoit son intention, fit pavillon blanc, & assembla tous les Oficiers Généraux & les Capitaines à son bord, où il leur ordonna, *de se tenir prêts, & en cas de combat d'avoir toûjours devant les yeux leur réputation, aussi-bien que le serment qu'ils avoient fait à leur Patrie.* Le lendemain matin les Anglois moüillérent proche de la pointe de Rosnes, d'où l'Amiral Montagu écrivit au Lieutenant Amiral & au Vice-amiral Ruiter. *Qu'il venoit seulement en intention de faciliter une bonne paix entre les deux Couronnes du Nord. Qu'il croioit que l'armée de L. H. P. avoit le même but. Que pour cet éfet il falloit agir de concert & avec une union mutuelle, & s'emploier avec ardeur au bien des deux Couronnes & des deux Etats.* Il lui fut répondu fort civilement, *qu'on n'avoit point aussi d'autre vûë*; & sur cela il fit rentrer les Anglois dès l'après-midi dans le Belt. Les Hollandois voiant ce mouvement levérent aussi l'ancre, & passérent devant les Anglois, afin que ceux-ci ne pussent se poster entre eux & quelques autres vaisseaux Danois & Hollandois, qui étoient moüillés proche de Nybourg. Ensuite les Anglois allérent jetter l'ancre proche de Callundbourg, & les Hollandois proche de l'isle Romso. Peu après le Lieutenant Amiral de Wassenaar envoia une Lettre à l'Amiral Montagu, tendant à entretenir une bonne intelligence. Le Comm. Evertsz. qui la porta, fut reçu avec beaucoup de civilité, & s'en retourna avec une réponce qui ne respiroit que douceur & qu'union. Le lendemain Blaake, Capitaine Anglois, passa au bord du Lieutenant Amiral, avec une Lettre de la part de Montagu, par laquelle il prioit que le tems de la suspension d'armes fût encore un peu prolongé, afin qu'on pût recevoir des nouvelles des Etats Généraux, & du Résident d'Angleterre en Hollande. Le même jour le Sr. de Wassenaar, & les Vice-amiraux Ruiter & Evertsz. reçurent des dépêches d'Elzeneur, dattées le 27. qui portoient que les Ambassadeurs des Etats à la Cour de Suéde, ne se trouvoient pas d'acord avec ceux qui étoient à Coppenhague sur la prolongation du tems de la suspension d'armes. Ensuite * les Amiraux Danois, Bielke & Juel, le V. Am. Heldt, le Cap. Roodestein, & les Cap. Hollandois Evert Marre, & Paul Sonk, avec leurs navires & quelques flutes se joignirent à l'armée Hollandoise. Le même jour & le suivant, les Sieurs de Wassenaar & Montagu s'écrivirent plusieurs fois de part & d'autre, touchant les moiens qu'on pouvoit prendre pour porter les deux Rois du Nord à la paix. Le 2. de Juillet, le Vice-amiral Ruiter passa au bord du Lieutenant Amiral, qui lui aprit que la tréve étoit encore prolongée de trois semaines. Ces delais sur delais chagrinérent extrémement le Lieutenant Amiral, le V. Amiral Ruiter, & tous les autres Oficiers Généraux. Ruiter jugea que les Anglois n'avoient point de sincéres intentions dans leurs démarches, quoi qu'ils parlassent autrement; & il écrivit ses sentimens sur ce sujet au Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam. Il s'imaginoit que toutes ces remises qu'ils demandoient, n'étoient que pour gagner tems, & pour prendre leurs mesures, afin de se déclarer ensuite en faveur de la Suéde. Deux jours après l'Amiral Montagu envoia Goodson son Vice-amiral, avec quelques Gentishommes Anglois, au bord du Sr. de Wassenaar, pour le saluer en son nom, & lui donner une Lettre par laquelle il le prioit de faire tous ses éforts afin de porter le Roi de Dannemarc à accepter la paix, ofrant de son côté de travailler aussi pour cet éfet avec une pareille ardeur auprès du même Roi, & de celui de Suéde. Le Lieutenant Amiral reçut ce compliment avec beaucoup d'honnêteté, & envoia le lendemain à son tour, le Vice-amiral Ruiter, le Comm. Corneille Evertsz. & le Capitaine Jean Matthysz. sur le vaisseau du Capitaine Jean Campen, à l'armée Angloise, pour visiter de sa part l'Amiral Montagu; lui rendre une Lettre; & conférer de bouche avec lui. Ruiter fut reçu avec de grandes marques de distinction. Il demanda aux Anglois, s'ils trouveroient à redire que le Lieutenant Amiral de Wassenaar & lui entrassent dans la mer Baltique, avec la derniére armée qu'il avoit amenée de Hollande, pour tâcher d'avancer la paix en allant faire lever le siége de la ville de Coppenhague, que les Suédois tenoient assiégée par mer & par terre. L'Amiral Montagu fit réponce qu'il étoit libre au Sieur de Wassenaar de faire ce qu'il lui plairoit; mais que pour ne donner aucune ateinte à l'article troisiême du Traité de la Haie, le reste du tems de la suspension d'armes étant fort court, il estimoit qu'il seroit plus expédient que le Sieur L. Amiral de Hollande s'en allât avec la premiére armée, & les vaisseaux Dannois, devant Coppenhague pour empêcher que la ville ne fût prise, & que Ruiter se tint avec la sienne dans le Belt, jusques-à-ce que

Montagu écrit à Wassenaar & à Ruiter.

Leur réponce.

28. *Juin.* Commerce de Lettres entre Wassenaar & Montagu.

29. *Juin.* Demande de Montagu.

Quelques vaisseaux Danois se joignent à l'armée de Hollande.

* 30. *Juin.*

La suspension d'armes est encore plolongée pour 3. semaines.

Goodson Vice-amiral Anglois passe au bord du Sr. de Wassenaar. 4. *Juillet.*

Ruiter est envoié au bord de Montagu. 5. *Juillet.*

La proposition qu'il fait à Montagu.

Réponce de Montagu.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

que le tems dont on étoit convenu fût expiré. Que de sa part il sortiroit du Belt avec l'armée Angloise, & se retireroit sous le Lap, proche du Sond, où il demeureroit moüillé jusqu'à la fin du tems préscrit. Au même moment il assura Ruiter, en termes exprès & très-forts, qu'il n'avoit été envoié qu'à dessein de faciliter la paix entre les Rois du Nord, & dît qu'il se promettoit que le Sr. de Wassenaar, & Ruiter même n'avoient point aussi d'autre but. Il ajoûta que son intention étoit d'entretenir une bonne intelligence avec les Ambassadeurs de Hollande, & avec le Lieutenant Amiral, & tous les autres Oficiers Généraux qui étoient avec lui. Ruiter prit sa réponce pour la communiquer au Sr. de Wassenaar. D'ailleurs les civilités que lui fit l'Amiral Montagu furent extraordinaires; si bien qu'il lui fallut passer la nuit moüillé près de l'armée Angloise, dans le vaisseau du Cap. Jean Campen. Le lendemain il mit à la voile, aussi-bien que l'armée navale d'Angleterre, & prit son cours vers celle de Hollande; tandis que les Anglois firent route vers le Sond, paroissant dans toutes leurs démarches avoir plus d'envie de défendre le Roi de Suéde, que d'ataquer les Danois. Lors que Ruiter fut de retour auprès du Lieutenant Amiral, & qu'il lui eut fait le récit de ce qui s'étoit passé, les deux armées de Hollande ensemble firent voiles avec les vaisseaux Danois vers l'isle Spro, de là à Langeland, & ensuite à Fémeren, près du golfe qui s'étend vers Lubec, où elles moüillérent le 8. de Juin. Là le Sieur de Wassenaar passa au bord de l'Amiral Bielke, où se rendirent aussi les V. Amiraux Ruiter, Evertsz, Cortenaar, & Meppel, pour délibérer avec Bielke, & avec les Sieurs Otton Kraag & Henri Mulder, qui étoient à son bord, sur ce qu'il y avoit à faire, & si l'on feroit voiles vers Coppenhague. Les Danois priérent le Lieutenant Amiral d'atendre encore un jour ou deux, afin de voir s'il ne viendroit point de vaisseaux de Lubec destinés pour cette ville-là; & de les escorter en même tems; ce qui ne leur fut pas refusé. Après cela on détacha les Capitaines Aldert Matthysz. Henri Gotskens, & Jean Matthysz. pour servir de convoi à dix bâtimens, qui prenoient leur cours vers Dantzic & vers Coningsberg. Ils eurent ordre de n'y séjourner que trois jours, & de revenir ensuite avec les vaisseaux qu'ils y trouveroient prêts, joindre l'armée proche de la ville de Coppenhague. Il fut aussi résolu que Ruiter demeureroit avec son armée proche de Fémeren, jusqu'à la fin des trois semaines, c'est-à-dire jusqu'au 13. du Mois; & que lors que ce tems seroit expiré, il feroit tous ses éforts pour se joindre au Lieutenant Amiral, qui devoit être alors près de Coppenhague, où il fit route le 10. avec son armée, & les navires de guerre Danois; faisant ensemble 37. voiles, outre trente vaisseaux marchands, tant flutes, galiotes, qu'autres petits bâtimens. Le même jour un Maître de vaisseau de Lubec lui dît qu'il avoit vû l'armée Angloise, forte de 43. voiles, entre l'isle de Huen & Coppenhague; qu'il y avoit devant cette ville-là quatre vaisseaux de guerre Suédois; quatre au Droogen; treize devant Landscroon; & douze proche de l'isle de Meun; de sorte que c'étoit en tout 33. navires de guerre Suédois. Mais à l'arrivée du Lieutenant Amiral de Wassenaar on vit bientôt ceux qui étoient devant Coppenhague faire retraite. Alors il fit entrer les flutes chargées de vivres que Ruiter avoit amenées de Hollande, & donna à la ville un rafraîchissement qui lui étoit fort nécessaire, & dont elle témoigna beaucoup de joie. Peu après on vit revenir à l'armée, proche de Coppenhague, les dix vais. mar. avec les trois navires de guerre qui avoient ordre de les escorter jusqu'à Dantzic & à Coningsberg. Ils raportérent qu'ils avoient découvert treize navires Suédois proche du Doornbosch, au Nord de Straalsond; & que pour les éviter ils avoient repris leur cours vers l'armée. Le 13. le Vice-amiral Ruiter leva l'ancre de Fémeren, & le trosiéme jour après il se rendit devant Droogen, à la pointe du Draaker, qui est à une lieuë & demie de Coppenhague, où son armée se joignit à celle du Lieutenant Amiral de Hollande. On divisa alors en quatre escadres toutes les forces maritimes que les Etats des Provinces Unies avoient en ce païs-là. Peu de jours après, le Roi de Dannemarc qui par toutes sortes de caresses tâchoit de s'atirer les cœurs des braves guerriers qu'on avoit envoiés à son secours, fit inviter le Lieutenant Amiral, le Vice-amiral Ruiter, & les autres Vice-amiraux, à aller dîner avec lui dans l'isle d'Amak, où l'on avoit dressé des tentes en pleine campagne pour les recevoir. Ils y allérent, & dès qu'ils eurent salué le Roi le dîner fut servi. Ce Prince étoit placé au bout d'une longue table. Quelques-uns des Sénateurs & des principaux Oficiers de son armée étoient assis à sa droite, & les Com-

1659.

L'armée Angloise remet à la voile & fait route vers le Sond.

6. Juillet.

Les armées Hollandoises entrent plus avant dans le Belt.

Elles vont proche de l'isle de Fémeren.

On tient conseil.

9. Juillet.

Le Sr. de Wassenaar fait voiles vers Coppenhague.

10. Juillet.

D'où les Suédois se retirent à son arrivée.

Ruiter avec son armée va se joindre au Sr. de Wassenaar.

18. Juillet.

Le Roi de Dannemarc régale les Chefs de l'armée Hollandoise.

19. Juillet.

1659. mandans des armées Hollandoises à sa gauche. Le Sr. de Wassenaar étoit assis le premier, Evertsz. après lui, & ensuite Ruiter, Meppel, & Cortenaar. Le repas fut magnifique, & la civilité qu'on eut pour les Hollandois fut toute extraordinaire: on prit soin de les entretenir avec beaucoup d'honnêteté, la conversation roulant principalement sur l'état où étoient les afaires. Le jeune Prince, Christien de Dannemarc, alors dans sa treiziême année, parut sur la fin du repas, & parla avec autant de jugement, de connoissance, & de justesse, que s'il avoit eu vingt-cinq ans. Cette isle d'Amak, où l'on dîna, gît devant Coppenhague, n'aiant d'étenduë que six-mille pas de long, & quatre-mille de large; mais elle est très-fertile, & est en partie habitée & cultivée par des Hollandois, ou par des Descendans des Hollandois. Il y avoit alors plus de cent-cinquante ans qu'à la sollicitation de la Reine Elizabet, femme du Roi Christiern ou Christien Second, le Néron du Nord, & sœur de l'Empereur Charles-quint, il s'étoit transporté une grande colonie de païsans Hollandois en ce païs-là, pour y cultiver les terres, & y faire le beurre & le fromage à la maniere de Hollande. Ce dessein ne manqua pas de bien réüssir; de sorte que cette isle est encore aujourdhui comme un petit magazin de vivres pour la ville de Coppenhague, lui fournissant du beurre, du fromage, & du lait en abondance. Après cela on détacha le Vice-amiral Meppel avec dix-huit navires de guerre pour aller escorter les vaiss. mar. destinés pour Dantzic & pour Coningsberg, afin de les garantir des Suédois, qui étoient alors postés avec treize vaisseaux proche de l'isle Bornholm. A peine avoit-il mis à la voile qu'on vit le Roi avec le Prince son fils, & quelques Sénateurs, & avec le Sr. de Wassenaar, entrer dans une chaloupe, & passer au milieu de toute l'armée pour la voir. Il fut aussi acompagné des Vice-amiraux Evertsz, Ruiter, & Cortenaar. Ensuite ils passérent tous au bord du Lieutenant Amiral, qui régala à son tour le Roi avec toute sa suite, & leur donna à dîner. Ce Prince fut d'abord salué d'une décharge de l'artilerie du Lieutenant Amiral, puis après de celle des autres Commandans & Capitaines selon leur rang. Cependant l'armée demeuroit sans rien faire. Le Roi même ne vouloit pas permettre qu'on mît à terre les quatre-mille soldats que Ruiter avoit amenés, quoi qu'on s'en trouvât embarassé, & qu'on craignît qu'il ne s'engendrât des maladies parmi eux. D'ailleurs les vivres dont on avoit abondamment pourvû les vaisseaux, par raport aux équipages, étoient consumés par les troupes; de sorte que ce n'étoit qu'avec de grands frais qu'on pouvoit entretenir tant de gens, & les empêcher de manquer des choses les plus nécessaires. Les Etats Généraux furent d'autant moins satisfaits de ce refus, que le Roi de Dannemarc lui-même leur avoit auparavant fait savoir, qu'il avoit besoin de ces troupes pour la défence de Coppenhague; & qu'il avoit prié qu'on donnât ordre de les débarquer. A-peu-près en ce tems-là il fut conclu à la Haie, par un nouveau Traité fait entre les Etats Généraux & l'Etat d'Angleterre, que les Ambassadeurs qui étoient en Dannemarc, tâcheroient de réconcilier les deux Rois dans quinze jours. Pour cet éfet on demeura d'acord de changer dans le Traité de Rotsschild tout ce qu'il seroit jugé à propos, tant à l'égard des places prises par chacun de ces deux Princes, qu'à l'égard des pertes, & des dédommagemens qui pourroient être prétendus; & qu'il y seroit ajoûté ou retranché selon ce qui paroîtroit le plus expédient pour l'avancement de la paix. Que les Ambassadeurs Anglois & Hollandois tâcheroient sur tout de faire enforte, que les places qui avoient été prises par l'un des deux Rois, depuis le Traité de Rotsschild, fussent renduës à celui qui les possédoit auparavant, ou auquel elles apartenoient en vertu du Traité. Que cependant le Roi de Dannemarc rentreroit dans la propriété du Bailliage de Drontheim, quoi qu'il en eût été disposé autrement à Rotsschild. Qu'on tâcheroit d'obtenir du Roi de Suéde, que le Roi de Dannemarc fût déchargé des quatre-cens-mille écus, au paiement desquels on l'avoit engagé, pour le dédommagement des pertes soufertes, dans la Guinée par la Suéde. Qu'enfin il ne seroit pas permis, ni à l'armée d'Angleterre, ni à celle des Holandois ou à leurs troupes, de secourir, après les quinze jours passés, celui des deux Rois qui auroit rejetté la paix; mais qu'au contraire les deux armées se rangeroient du parti de celui qui l'auroit acceptée, & tâcheroient conjointement en sa faveur de contraindre à la recevoir par la force des armes celui qui l'auroit refusée. Ce Traité fut signé le 24. de Juillet au nom de l'Angleterre & de l'Etat des P. V. dans l'Hôtel du Sr. de Thou, Ambassadeur de France, qui ne le signa pas lui-même, s'excusant

Voi Jo. Is. Pontanus His. Dan. p. 725.

Meppel est envoié à Dantzic & à Coningsberg. 22. *Iuil.*

Le Roi, visite l'armée Hollanlandoise. 23. *Iuil.*

Voi Aitzéma. XXXIX. 411. 412.

Nouveau Traité conclu à la Haie entre les Etats & l'Angleterre. 24. *Iuil.*

Voi Aitzéma. XXXIX. 398.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

fant fur ce qu'il n'avoit point d'ordre, & difant qu'il écriroit en France fur ce fujet. Ce même Traité fut encore confirmé par un autre plus nouveau, fait le 4. d'Août, par lequel il fut arrêté, que les Ambaffadeurs d'Angleterre & de Hollande, qui étoient à Coppenhague, aviferoient enfemble s'il y auroit lieu de renvoier une partie de chacune des deux armées en Hollande & en Angleterre, en laiffant feulement un nombre fufifant de vaiffeaux, pour faire accepter les conditions du Traité de la Haie. Du côté des Etats Généraux on fe propofoit qu'au cas que le Roi de Dannemarc, contre toute aparence, vint à refufer la paix, il feroit uzé de beaucoup de précaution pour le contraindre à l'accepter; & qu'on tâcheroit toûjours d'empêcher que Coppenhague ne tombât fous le pouvoir des Suédois. Pendant que cela fe paffoit à la Haie, les armées demeuroient toûjours à l'ancre proche du Draaker, dans la même incertitude, fans ozer rien entreprendre. Mais le premier d'Août Joachim Gerftdorp, Grand-Maître du Roïaume, acompagné de quelques Gentishommes, alla fur le midi trouver le Lieutenant Amiral de Waffenaar & lui porta un ordre pour faire voiles vers le Belt. Après midi le Roi lui-même fe rendit au bord de l'Amiral Bielke, où fe trouvérent auffi le Lieutenant Amiral de Hollande & Ruiter, que ce Prince pria de faire apareiller en fa préfence, & de mettre inceffamment à la voile. Cependant comme il étoit déja tard, le foir vint avant que toutes les manœuvres puffent être faites, & on fut obligé de paffer encore la nuit au même lieu. Le lendemain l'armée de Hollande & celle de Dannemarc, fortes d'environ foixante navires de guerre, avec quantité de flutes, de galiotes, & d'autres petits bâtimens, levérent l'ancre du Draaker. Le Sieur de Waffenaar porta le pavillon au grand mât; le Vice-amiral Evertfz. le mit au mât de miféne, & le V. Am. Ruiter au mât d'artimon. D'abord ils louvoiérent vers la pointe de la Zélande, nommée Steffenshofuit, ou autrement Steeden; & de là vers l'ifle Mone ou Meun. Mais le troifiême du Mois, il arriva de Coppenhague une galiote, avec des dépêches de la part des Ambaffadeurs Vogelfang & van Haaren, par lefquelles il étoit défendu au Sieur de Waffenaar de rien entreprendre contre les Suédois, parce que les Plénipotentiaires de Hollande étoient de nouveau convenus avec les Ambaffadeurs d'Angleterre & de France, de n'éxercer encore aucun acte d'hoftilité. Sur cet ordre l'armée revira au Nord, & alla moüiller entre Meun & Steeden. Ainfi s'évanoüirent les projets qui avoient été faits alors contre les Suédois. Enfuite on aprit que dans le petit Belt ou le Middelfartfond, ceux-ci avoient pris deux navires de guerre Hollandois, & deux Danois, & en avoient encore brulé un Hollandois avec plufieurs petits bâtimens. Ces vaiffeaux avoient été retenus par l'Electeur de Brandebourg, au préjudice des ordres du Sieur de Waffenaar, pour fervir à tranfporter des troupes dans l'ifle Funen. Le Lieutenant Amiral les avoit même fouvent rapellés auprès de lui; mais l'Electeur s'étoit toûjours opofé à leur retour. Le 19. le Vice-amiral Meppel retourna de Dantzic, avec 36. voiles, favoir 14. navires de guerre, 18. vaiffeaux marchands & quatre bâtimens qu'il avoit pris, qui étoient, un Armateur Suédois monté de 19. canons, & de 55. hommes d'équipage; & trois vaiffeaux de Lubec, qui peu auparavant avoient pris l'Armateur.

1659. Nouveau Traité entre les deux Etats pour confirmer le précédent. *Voi Aitzéma.* XXXIX. 406-407. *Voi Aitzéma.* XXXIX. 408.

L'armée navale de Hollande & celle de Dannemarc font voiles vers le Belt.

2. *Août.*

3. *Août.* Ordres des Ambaffadeurs des P. V. de ne rien entreprendre encore contre les Suédois.

14. *Août.* Vaiffeaux pris ou brulés par les Suedois. *Voi Aitzéma.* XXXIX. 412-416. *Et les Réfolutions des Etats de Hollande, prifes le 29. Juil.*

Pendant tout le tems que l'armée de Hollande étoit demeurée en mer fans ozer rien entreprendre, les Ambaffadeurs n'avoient pas manqué de folliciter puiffamment les deux Roi à faire la paix: mais il paroiffoit fort rude à l'un & à l'autre, que la République d'Angleterre & celle des P. V. euffent conclu le Traité de la Haie, & difpofé ainfi de leurs interêts fans leur participation. Ils n'étoient pas moins mécontens de voir que les armées de ces deux Etats, loin d'agir, l'une en faveur de la Suéde, l'autre en faveur du Dannemarc, euffent demeuré jufques alors fans rien faire, que de publier qu'elles étoient en ce païs-là pour faciliter la paix. Ils avoient encore de la peine à digérer qu'on l'eût arrêtée fur le pié du Traité de Rotsfchild, & que ces deux Républiques, en leur préfcrivant ces conditions, euffent entrepris d'impofer des loix aux Puiffances Roïales. Mais enfin le Roi de Dannemarc fe laiffa perfuader, & confentit d'entrer en négociation fur ce pié-là. Au contraire celui de Suéde perfifta dans fa réfolution, & lors que les Ambaffadeurs Anglois & Hollandois étant en conférence avec lui, parlérent un peu plus fortement qu'à l'ordinaire, touchant la paix, & lui préfentérent le projet qu'on avoit fait à la Haie; connoiffant bien qu'on vouloit l'obliger de faire des chofes qu'il n'avoit pas deffein de faire, il s'en mit fi fort en colére, qu'il recula deux, pas & mettant la

Soins des Ambaffadeurs pour faciliter la paix.

Mécontentement deux Rois.

Le Roi de Dannemarc confent à entrer en négociation.

1659

Fiére repartie du Roi de Suéde aux Anglois & aux Hollandois.

main à la garde de son épeé il leur dît fiérement. *Vous faites des projets avec vos flotes, & moi je les décide avec mon épée.* Alors se tournant vers les Ambassadeurs Hollandois, il leur dît, *qu'il les feroit arrêter, & qu'il en feroit un éxemple, les tenant plus pour ses ennemis que pour ses Médiateurs.* Cela se passa en présence de plusieurs Sénateurs, des principaux Oficiers du Roïaume, & d'autres gens encore. Mais l'Ambassadeur Terlon qui n'avoit pas assisté à cette conférence, lui représenta depuis, qu'il n'étoit pas de son interêt de rompre avec les Anglois & les Hollandois, qui avoient dans le Sond deux puissantes armées navales capables, dans la conjoncture présente, de nuire beaucoup à ses afaires. Il répondit à Terlon, *Qu'il ne pouvoit soufrir qu'on lui fît la loi à la tête de son armée, ni qu'on obligeât le Roi de Dannemarc, quoi que son ennemi, à la recevoir de la même maniére; aimant mieux que la paix lui fût moins avantageuse, que de laisser croire que le Roi de Dannemarc l'eût faite de force, contraint à cela par l'empire que ces deux Républiques vouloient prendre sur leurs Têtes Couronnées.* Mais l'Ambassadeur de France ne laissa pas de lui remontrer encore, qu'il étoit de son interêt d'envoier faire quelques honnêtetés à ceux d'Angleterre & de Hollande, pour adoucir le chagrin qu'ils pouvoient avoir de ce qui s'étoit passé, & le déplaisir que sans doute ils auroient reçu de ses vives reparties. Ces sollicitations eurent tant de pouvoir, que peu après les trois Ambassadeurs ensemble furent admis à l'audience de ce Prince, à la tête de son armée. Ils furent écoutés fort favorablement, & retenus à dîner. Le 24. d'Août les Commissaires des deux Rois entrérent en conférence; mais ils ne purent convenir ensemble, & les quinze jours qui avoient été acordés pour conclure la paix, s'écoulérent sans qu'on eût rien avancé. Alors il fut libre aux Hollandois d'agir en faveur du Roi de Dannemarc. Cependant il y eut sur leurs vaisseaux une grande disette de boissons & d'autres vivres, causée par le long séjour que les troupes y avoient fait. La plus grande partie de l'eau étoit corrompuë, & il n'y avoit plus de biére. On détacha † le Commandeur Evertsz. avec quatre navires de guerre, quatre flutes, & quatre galiotes, pour aller à Lubec acheter tout ce qu'il pourroit trouver de biére propre pour la mer, & se pourvoir de plusieurs autres rafraîchissemens. La santé des équipages, qui étoient venus avec Ruiter, n'étoit pas encore altérée; mais il y avoit déja beaucoup de malades parmi ceux du Lieutenant Amiral. Les maladies commençoient même à se faire sentir dans les plus vieux vaisseaux de Zélande. Ruiter écrivit en ce tems-là au Conseil de l'Amirauté, que les navires de Rotterdam & de Northollande manquoient déja de vivres; que ceux de Zélande n'en pouvoient avoir que pour six semaines tout au plus; mais que ceux d'Amsterdam pourroient n'en pas manquer jusqu'à la mi-Novembre. Il prioit le Conseil, que si on les faisoit demeurer plus longtems en mer, on leur envoiât de Hollande de la biére, & toutes sortes de vivres & de munitions, n'étant pas possible que pour une si grande armée on pût s'en pourvoir en Dannemarc, où il y avoit disette de toutes choses. Il demandoit encore que si l'armée passoit l'hiver en ce lieu-là, on donnât ordre à envoier des vêtemens, pour les équipages, des justaucorps d'une étofe épaisse, de gros bas, des souliers, & quelques centaines de bonnets d'Angleterre; parce que l'hiver précédent il en étoit beaucoup mort de froid; & qu'on envoiât aussi quelque provision de vin, & deux tonneaux d'eau-de-vie pour chaque vaisseau. Les Ambassadeurs des P. V. qui étoient à Coppenhague, voiant qu'il étoit tems d'agir pour procurer une paix tant de fois si inutilement demandée, envoiérent au V. Amiral Ruiter des dépêches datées le 28. d'Août, par lesquelles il lui étoit ordonnée de partir en diligence avec l'armée qu'il avoit amenée de Hollande, & de venir proche de cette ville-là, pour y recevoir de nouveaux ordres. Il fut en même tems ordonné au Lieutenant Amiral de Wassenaar, d'aller escorter, avec son armée, par le Belt jusques aux isles d'Anout & de Lesou, ou jusques à la pointe de Schaagen, un nombre considerable de vaiss. mar. Ces dépêches lui furent renduës le trente de Mai proche de Fémeren. On assembla aussi-tôt le Conseil de guerre, & sur ce que le Lieutenant Amiral remontra qu'il avoit beaucoup de vaisseaux en mauvais état, & dont les équipages étoient foibles, on fut d'avis de joindre douze des navires & deux des brulots de l'armée de Ruiter à la sienne; & qu'au moment que la biére & les autres rafraîchissemens seroient arrivés de Lubec, Ruiter prendroit sa route vers Coppenhague, avec 28. grands navires, bien équipés. Mais enfin voiant que le vent contraire arrêtoit les vaisseaux destinés pour Lubec, le Lieutenant Amiral

Wicquefort en son Hist. liv. XI.

Mémoires de Terlon. p. 257.

Aitzéma. XXXIX. 417.

Voi Terlon pag. 258. 261.

Les Ambassadeurs sont admis de nouveau à l'audience, reçus avec honnêteté, & retenus à dîner.

Nogociations entre les deux Rois sans fruit.

† Voi Aitzéma XXXIX. 417.

Disette sur les vaisseaux Hollandois.

‡ 25. Août.

Commencement de maladies.

Lettre de Ruiter touchant les besoins de l'armée.

30. Août.

Les Ambassadeurs de Hollande font venir l'armée de Ruiter à Coppenhague.

28. Août.

Conseil de guerre tenu sur ce sujet.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1659.

miral ne laissa pas de mettre à la voile le 2. de Septembre, donnant ordre au Comm. Corneille Evertsz. de le suivre au plutôt avec les vaisseaux qui étoient sous lui.

Dans une des conférences tenuës à la Haie, il avoit été parlé de faire revenir une partie de l'armée d'Angleterre, & de celle des P. V. Cette proposition aiant été depuis remise sur le tapis, ‡ il fut arrêté que du côté des Etats il seroit seulement rapellé vingt vaisseaux, qui ne devoient toutefois mettre à la mer, que lors qu'ils auroient vû partir un pareil nombre de navires Anglois. Mais cette stipulation étoit bien inutile: car il se trouvoit qu'alors la vicissitude des choses du monde recommençoit à se faire sentir parmi la Nation Angloise, en la disposant à changer de Gouvernement. Le Général Monc tâchoit par ses pratiques de faire remonter le jeune Roi, Charles Second, sur le trône; & l'Amiral Montagu, que l'on croit avoir été d'intelligence avec Monc, bruloit d'envie de retourner en Angleterre avec son armée navale, pour apuïer le parti de ce Roi. Il dit donc à plusieurs personnes, que faute de vivres il ne pouvoit plus tenir la mer; & ensuite il mit à la voile le 5. de Septembre. Le même jour le Vice-amiral Ruiter, qui en ce tems-là commandoit en chef, & portoit le pavillon au grand mât, se rendit proche d'Amak & de Coppenhague, où il fut quelques jours arrêté par un vent de Nord qui soufla sans cesse. Là il reçut ordre de s'avancer par le Droogen, & d'aller promtement avec le V. Amiral Jean Evertsz. trouver les Ambassadeurs qui étoient dans la ville. Lors qu'ils y furent arrivés on délibéra sur les moiens les plus propres pour ocuper le Sond avec l'armée navale, & fermer le port de Landscroon: mais avant qu'on eût pris aucune résolution, les Ambassadeurs furent obligés de retourner aux conférences, qui se tenoient sous des tentes, dressées entre la ville & le camp des Suédois, parce que les Commissaires de Suéde & de Dannemarc aloient de nouveau entrer en négociation pour disposer tout à la paix. Ils se séparérent néanmoins encore sans avoir rien avancé, & les Ambassadeurs des P. V. parurent fort mécontens au soir à leur retour. Ruiter remarqua par leurs discours qu'il n'y avoit presque aucune espérance de paix. On éxamina quels moiens il y avoit d'y contraindre la Suéde: mais Ruiter jugea, *que la saison étoit trop avancée pour les pratiquer*, & se servant d'un proverbe Hollandois qui répond à celui-ci, *que c'étoit fermer l'écurie quand les chevaux s'en étoient allés*; il dit, *qu'on avoit atendu trop longtems; qu'on avoit laissé passer toute la belle saison, pendant laquelle on avoit tenu une armée navale si considérable sans rien faire; que l'automne & l'hiver alloient bientôt renverser toutes les entreprises qui seroient proposées.* Cependant les Ambassadeurs des P. V. avoient eu des raisons importantes de ne se pas hâter d'en venir aux extrémités. Ils avoient tâché par ces condescéndances, & par ces remises, d'éviter une rupture avec les Anglois, à quoi autrement tout sembloit se disposer; au lieu que par la retraite de l'armée d'Angleterre ils se trouvoient afranchis de cette inquiétude. D'un autre côté l'expérience fit bientôt connoître combien peu il restoit de tems pour pousser les Suédois, & faire des progrès sur eux. Le même soir Ruiter reçut ses dépêches des Ambassadeurs. On lui ordonnoit d'entrer incessamment dans le Sond; de se poster entre Cronenbourg & Landscroon; de diviser l'armée, & de l'étendre, autant qu'il seroit nécessaire pour ataquer vivement les Suédois. Il sortit de la ville sur la brune avec le Vice-amiral Evertsz. mais la force du vent & du flot empêchérent leurs chaloupes d'arriver à bord avant minuit. Le lendemain matin il mit à la voile, par un vent frais d'Est, & prit d'abord son cours vers Landscroon. Là il vit dans le port, ou tout proche, vingt-deux navires Suédois, dix grands, sept médiocres, & cinq petits. Il y en avoit quatre à l'entrée, que Ruiter prétendoit couper; mais lors qu'il s'en fut aproché, il trouva qu'ils étoient au dedans du banc, c'est-à-dire auprès des vaisseaux qu'on avoit fait couler bas, de sorte que par un vent d'Est forcé, tel qu'il étoit alors, il n'y eut pas moien de s'avancer jusqu'à eux. Le Capitaine Schey même, qui étoit un peu de l'avant au vent, toucha à-peu-près à demi-lieuë des Suédois, & fut obligé de mettre à l'autre bord. Alors Ruiter prit sa route le long de l'isle de Huen, vers le Sond, où il alla moüiller sur le midi proche de Cronenbourg. Ensuite le Capitaine Bankaart fut envoié à Landscroon avec cinq navires de guerre, qui se postérent devant le havre en forme de croissant, à une distance convenable les uns des autres, pour y servir de gardes avancées, & rendre le passage impraticable aux Suédois. Sur le soir chaque Capitaine envoia pour seconde garde sa chaloupe avec quelques mousquetaires, prendre poste à une portée de mousquet au dessus de la boüée de

‡ *Voi Aitzéma.* XXXIX. 412. 418.

L'armée navale des Anglois retourne en Angleterre.

5. Septemb. Ruiter vient avec la sienne devant Coppenhague.

Nouvelles négociations sans fruit.

6. Septemb.

Ruiter reçoit ordre d'ataquer les Suédois.

Datmen, nu't Kalf vendroncken was, gaarne de put soude vullen.

7. Septemb. Il fait voiles vers Landscroon.

Il entre dans le Sond Et fait ocuper l'entreé du havre par cinq vaisseaux.

1659. *Il fait étendre ses autres vaisseaux dans le Sond, & tout proche du Sond.* 8. *Septemb.*

de son ancre. Pour Ruiter il s'avança avec d'autres vaisseaux si proche de Cronenbourg & d'Elzenbourg, qu'à peine se croioit-il hors de la portée de l'artillerie: il ne voulut pourtant pas demeurer justement entre les deux châteaux, où quelques coups auroient bien pu porter jusqu'à lui; ce qui n'est pas si fort à craindre lors qu'on ne fait que passer seulement sans s'y arrêter, que lors qu'on y est moüillé. Il fit aussi poster quelques navires entre Elzenbourg & l'isle de Huen le Vice-amiral Evertsz. demeurant à l'ancre avec quelques autres entre le bout de Huen, du côté du Nord, & Landscroon. Il y avoit sous la petite ville d'Elzeneur, nommée Helsingor par les Danois, au Sud de Cronenbourg, deux vaisseaux marchands. Suédois, qui étoient une grande flute montée de 28. canons, & le navire du Capitaine Jean Duim, qu'ils avoient pris auparavant. Mais la force du vent d'Est poussoit le flot avec tant d'impétuosité contre le rivage, qu'il auroit été fort dangereux de vouloir détruire ces bâtimens: car il y avoit toute aparence qu'en les ataquant en cet endroit-là, on auroit été emporté avec eux vers terre, d'où étant impossible de se remettre au large, on auroit demeuré tout-à-fait exposé au canon des ennemis. Au lieu de cette entreprise, qui étoit trop périlleuse, on auroit pu canonner aisément les deux petites villes d'Elzeneur & d'Elzenbourg, & les incommoder beaucoup, ou presque les ruïner; mais Ruiter ne le voulut point permettre, par compassion pour les Habitans; outre qu'il ne voioit point que cela pût servir au but principal de cette guerre. En ce même tems-là il écrivit aux Ambassadeurs des P. V. à Coppenhague. *Qu'il ne voioit aucun jour à obtenir quelque avantage sur les Suédois, tant qu'ils demeureroient dans leurs ports; mais qu'il vaudroit mieux, avec le secours de l'armée navale, faire une descente dans les lieux dont ils étoient les maîtres.* Peu après il sortit de dessous Cronenbourg un vaisf. mar. Suédois, qui en cotoiant le château passa le Sond. Ruiter ne fut pas d'avis de chasser sur lui, croiant que les Suédois pouvoient bien envoier exprès de méchans bâtimens, pour l'engager à leur donner la chasse, afin qu'aiant par ce moien divisé & écarté son armée, ils pussent sortir de Landscroon, & avec l'avantage d'être tout proche de leurs côtes tomber sur celle de ses escadres qu'ils trouveroient la moins forte. Mais lors que le même jour il vit encore qu'un navire de guerre, moüillé devant Cronenbourg, alloit mettre à la voile, & que le vaisseau Hollandois, monté autrefois par le Capitaine Duim, apareilloit aussi, il ordonna au Contre-amiral van Braakel, & aux Capitaines Schey & de Vries, de les suivre & de les ataquer. Ceux-ci n'eurent pas plutôt issé les voiles, que le Suédois remoüilla, & que le vaisseau de Duim cessa sa manœuvre. Cependant Ruiter reçut avis que le Roi de Suéde étoit arrivé à Landscroon, où il donnoit les ordres nécessaires pour équiper ses navires & quelques brulots, & les faire sortir A cette nouvelle laissant le Contre-amiral van Braakel avec les Capitaines Schatter, de Vries, & de Haan, autour de Cronenbourg & d'Elzeneur, il s'avança en louvoiant avec ses autres vaisseaux vers Landscroon, pour y prendre poste, & atendre la sortie des Suédois. Dans ce même tems-là les Ambassadeurs des P. V. se rendirent à son bord, & après y avoir tenu conseil ils s'en retournérent le même jour. Ils lui ordonnérent de détacher quatre navires de guerre pour transporter des troupes, & d'y joindre quelques-unes des plus grandes chaloupes bien armées. Ruiter chargea de cette expédition le Comm Corneille Evertsz. avec les Capitaines Swart, Aldert Matthysz. & Jean Thysz. qui avoient amené des vivres de Lubec, & qui étoient à l'ancre au Draaker, proche de Coppenhague; & leur envoia huit grandes barques, chacune portant douze matelots avec leur Oficier, armés chacun d'une pique, d'un pistolet, & d'un sabre. Le 14. du Mois, il fit voiles lui-même à Elzeneur avec la frégate *de Munnik*, & le brulot *de Liefde*, qui étant vieux, & faisant eau, ne pouvoit subsister encore longtems; & qu'il avoit dessein de faire adresser à l'un des deux navires qui se tenoient là moüillés, proche de terre, sur treize ou quatorze piés de fond. Il y arriva vers le soir, & fit tout préparer pour conduire cette nuit-là le brulot. Une grosse pluïe l'en empêcha d'abord; mais après minuit la pluïe aiant diminué, il descendit dans le brulot avec les Capitaines van Braakel, de Vries, & de Haan, pour donner ordre à faire apareiller, & pour aider ensemble à bien prendre toutes les mesures. Lors que le brulot fut sous voiles le Vice-amiral repassa à sa frégate, pour se mettre lui-même de l'avant. Les chaloupes des Cap. van Braakel & Schatter aidoient à le conduire, & se tenoient par son travers, pour secourir & sauver le canot, lors qu'on auroit abordé & jetté les grapins. Le vent étoit Nordest-quart-à-l'Est & frais, si bien que la frégate fut obli-

Son dessein d'ataquer quelques vaisseaux devant Elzéneur.

9. *Septemb.* *Il est d'avis de faire une descente.*

11. *Septemb.*

Le Roi de Suéde va à Landscroon. 12. *Septemb.*

Ordre pour envoier des vaisseaux & des chaloupes à Coppenhague.

14. *Septemb.*

Dessein de Ruiter pour bruler un vaisseau Suédois.

gée

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

gée de changer trois fois le bord, ſa vergue de grand hunier s'étant même rompuë la 1659.
premiére fois qu'on revira; mais Ruiter faiſant promtement ſervir le grand pacfi
continua toûjours à demeurer de l'avant. Enfin lorſque tout paroiſſant diſpoſé à ſou-
hait, il en fallut venir à l'éxécution, le cœur manqua à Jean Klaaſz. Jacquet, Capi-
taine du brulot. Il revira & alla moüiller hors de péril. Cependant le jour commen-
çant à paroître l'ocaſion ſe perdit, & le Vice-amiral fort mal-ſatisfait retourna ſur ſa
frégate à l'armée, qui étoit alors entre Huen & Landſcroon. Après cela par ordre
des Ambaſſadeurs il envoia au Draaker, proche de Coppenhague, environ onze-
cens hommes des troupes qui étoient ſur ſes vaiſſeaux, avec trois navires de guerre
deux frégates, & trois galiotes, pourvûs de vivres pour quatre jours, afin d'y être em-
ploiés à une certaine entrepriſe qui avoit été projettée, & qui manqua, ou de laquel-
le on ſe déſiſta. Enſuite les mêmes Ambaſſadeurs & Plénipotentiaires des Etats Géné-
raux lui donnérent ordre par une dépêche, de tenir continuellement les Suédois en ja-
louſie, de les harceler inceſſamment, & de tirer ſans relâche ſur Elzeneur & ſur Elzen-
bourg. Il réſolut de faire éxécuter cette commiſſion par dix navires, enjoignant
aux Capitaines que dès que le vent pourroit leur permettre, chacun allât faire une dé-
charge de toutes ſes bordées ſur l'une ou l'autre de ces villes, & qu'en même tems on
adreſſât des brulots aux vaiſſeaux Suédois. Il donna l'avantgarde au Comm. de Wildt,
& ordonna au Capitaine Schey de le ſuivre & à Roetering de ſuivre Schey, & au brulot
du Commandeur Jean Klaaſz. Jacquet de ſuivre Roetering. Ruiter devoit lui-même
aller un peu après Roetering, pour favoriſer le brulot, & après Ruiter devoient ſuivre
de file les Capitaines van Meeuwen & de Vries, ſuivis eux-mêmes du brulot du Comm.
Jean Leendertſz. Au reſte il recommanda bien qu'on prît garde à ne mettre pas inutile-
ment le feu aux brulots. Le Contre-amiral van Braakel devoit ſuivre le dernier brulot,
pour aider auſſi à le conduire, & à le bien adreſſer. Celui-ci devoit encore tout auſſi-tôt
être ſuivi en queuë par les Cap. Gotskens & Jean van Amſtel. Mais lors qu'on fut ſur
le point de l'éxécution le vent qui ſe fit tout d'un coup Eſt-quart-au-Nord devint en
même tems forcé. On avoit peu de fond, & le flot briſoit ſi rudement contre le châ-
teau de Cronenbourg, qu'on fut contraint de remettre la partie. Quelque tems a-
près, les Ambaſſadeurs des P. V. ceux d'Angleterre, un des principaux Sénateurs de
Dannemarc, & une groſſe ſuite de leurs gens, s'étant mis ſur le vaiſſeau du Comm. Cor-
neille Evertſz. & ſur les autres qui étoient avec lui, paſſérent dans le Sond pour
aller conférer avec le Vice-amiral Ruiter. Tandis qu'ils étoient enſemble à ſon
bord, le vent, qui tourna au Sudoüeſt, devint ſi impétueux, qu'au ſoir on eut
bien de la peine à mener ceux qui compoſoient cette troupe aux bords de différens vaiſ-
ſeaux, afin qu'ils y puſſent être avec moins d'incommodité pendant la nuit. Le
Sénateur Danois, les deux Ambaſſadeurs d'Angleterre, & leur ſuite demeurérent
au bord de Ruiter; le Sr. de Slingelandt paſſa ſur le vaiſſeau du Cap. van Meeu-
wen; le Sr. de Hubert, ſur celui du Vice-amiral Evertſz. & le Sr. van Haaren, au
bord du Contre-amiral van Braakel; afin d'être plus commodément. Le len-
demain on fut ſi violemment batu du Nordoüeſt-quart-à-l'Oüeſt que ce ne fut pas
ſans danger que toute cette troupe repaſſa au bord du Vice-amiral Evertſz. qui la
remena à Coppenhague. Avant leur départ les Plénipotentiaires de Hollande avo-
ient donné charge à Ruiter de quitter le Sond, & de prendre ſon cours avec vingt
navires vers Malmoe ou Malmuiden ſur la côte de Schoonen; & d'en détacher huit
pour aller eſcorter des vaiſ. mar. à Lubec & vers le Belt. Le Vice-amiral avoit a-
lors à lutter contre les tempêtes de l'automne, dans ce climat qui y eſt ſi ſujet.
Elles devinrent même ſi violentes, & augmentérent tellement, qu'il n'y avoit
plus moien de naviger ni d'aller à bord, ou de mettre des chaloupes & des
canots à la mer, quand il ſe ſeroit agi de la perte d'un Roïaume: on avoit aſſès d'a-
faires à ſe maintenir, & à reparer tous les deſordres que cauſoit le gros tems. Le
3. d'Octobre, Ruiter alla moüiller à la rade de Coppenhague, où aiant été tenu
conſeil, & délibéré ſur le point capital de toute cette grande afaire, il fut réſolu
qu'on tenteroit quelque entrepriſe, qui fût d'une grande importance. Le 5. du
Mois, les Srs. van Slingelandt, Vogelſang, de Hubert, & van Haaren, Plénipo-
tentiaires de L. H. P. donnérent ordre par écrit à Ruiter, qui étoit encore à Coppen-
hague, de mettre à la voile au premier bon vent, pour favoriſer l'éxécution des
deſſeins, que le Sr. Hans Schak, Maréchal de camp, & les Colonels Kille-
greuw, Ailua, & Meeteren, avoient ordre d'éxécuter. Il lui fut enjoint de leur

Qui manque par lâcheté.

15. Septemb.

17. Septemb. On envoie onze cens ſoldats à Coppenhague.

20. Septemb.

Ruiter reçoit ordre de canonner Elzeneur & Elzenbourg.

23. Septemb. Ce que le vent contraire l'empêcha d'éxécuter.

25. Septemb. Les Ambaſſ. Anglois & Hollandois paſſent à ſon bord.

Ils ſont batus de la tempête.

26. Septemb.

Ruiter reçoit ordre de quitter le Sond, & de faire voiles à Malmoe.

Il en eſt empêché par le gros tems.

Il va devant Coppenhague.

Ordres qui lui ſont donnés par écrit.

1659. prêter toute sorte de secours; de transporter ou de la cavalerie, ou de l'infanterie, & de la mettre à terre selon le besoin; de n'épargner ni les vaisseaux, ni les soldats, ni les matelots; & de faire agir conjointement ces deux sortes de troupes, suivant que le service du Roi & du Roïaume de Dannemarc pourroient le requérir. Il reçut encore le même jour des ordres par écrit, portans qu'il eût à fatiguer sans cesse le Roi de Suéde, à ataquer son armée navale, partout où il pourroit la rencontrer, même jusques dans ses havres; & à hazarder en ce point plutôt que de demeurer dans l'inaction.

9. Octob.

Il fut proposé en ce tems-là de loüer pour le Roi des flutes marchandes Hollandoises, qui étoient à Coppenhague, afin de s'en servir à transporter les troupes; mais les Maîtres n'en voulurent rien faire, non pas même sur les sollicitations que Ruiter leur en fit de la part des Ambassadeurs, à moins que les Ambassadeurs mêmes ne fussent cautions de leur paiement, à quoi † il fallut enfin qu'ils consentissent.

† *10. Octob.* Ruiter met à la voile.

Le 11. du Mois, le Vice-amiral mit à la voile avec l'armée des P. V. & un navire Danois, monté par le Contre-amiral Marcus Roodestein, à bord duquel étoit le Maréchal Schak; & avec quantité de flutes, de galiotes, & d'autres petits bâtimens Danois, faisant en tout 116. voiles.

11. Octob. Deux vaisseaux de Lubec pris.

Le même jour le Capitaine Roetering, envoié par le Comm. Evertsz. se joignit à l'armée avec deux bâtimens de Lubec, qui avoient été pris, & qu'on prétendoit être destinés pour Stokolm. Ruiter aiant donné ordre à Roetering de les conduire à Coppenhague, afin que les Ambassadeurs pussent faire une enquête exacte de la vérité, prit son cours vers l'isle de Meun, où le lendemain le Comm. Evertsz. avec son escadre se rendit sous le pavillon. Sur le soir le gros tems obligea l'armée de moüiller, Lubec lui demeurant à trois lieuës Sudsudest.

L'armée est arrêtée par l'orage.

Lors qu'on fut entré plus avant dans la nuit l'orage se renforça, si bien que le matin on ne vit plus que 90. navires de guerre ou autres bâtimens, le reste aiant été dispersé. Cette tempête dura deux jours & deux nuits. Le 15. on remit à la voile, & le soir on reçut avis que le Sr. de Wassenaar avec son armée étoit moüillé proche de Féméren.

16. Octob.

A la pointe du jour Ruiter fit route de ce côté-là, détachant cinq navires de guerre, trois galiotes, & une flute, sous le commandement du Capitaine Jaques Cornelisz. Swart d'Amsterdam, pour aller à Lubec charger de la biére & des vivres, auparavant achetés par le Fiscal Viane, & les amener à l'armée.

Ruiter va à Féméren se joindre au Sieur de Wassenaar. *16. Octob.*

Peu après il alla joindre le Lieutenant Amiral de Hollande proche de Féméren, où se trouva aussi l'Amiral Bielke avec quelques navires de guerre Danois. Là tous les Commandans de l'armée navale des P. V. passérent au bord du L. Amiral. On y fut ocupé pendant quelques heures à donner ordre à tout ce qui étoit nécessaire à l'armée en général. On fit repasser sur les vaisseaux du Vice-amiral Ruiter des troupes Hollandoises, qui étoient sur ceux du Sr. de Wassenaar, & l'on renvoia sous son pavillon douze de ses navires, que le Lieutenant Amiral avoit eus environ sept semaines sous le sien.

Sweers est envoié à Kiel avec 8. vaisseaux & d'autres petits bâtimens, pour embarquer des troupes, † *19. Septem.*

Après cela on chargea le Capitaine Sweers d'aller avec huit navires de guerre, quelques flutes, & d'autres petits bâtimens à Kiel dans le Holstein, prendre de la cavalerie & d'autres troupes, & les transporter en Dannemarc pour le service du Roi. Le 19. du Mois, le Sieur de Wassenaar fit voiles pour Coppenhague, laissant au Vice-amiral Ruiter, selon les ordres des Etats Généraux, le commandement l'armée qui demeuroit en mer.

On permet au Sr de Wassenaar de retourner en Hollande. *Voi Aitzéma.* XXXIX. 414.

Les Etats de Hollande, à l'ocasion de quelques différens qui étoient survenus †, avoient pris résolution de proposer à la Généralité, qu'on lui écriroit de la part de L. H. P. qu'à l'avenir il eût à suivre de point en point les ordres de leurs Ambassadeurs en Dannemarc. Mais comme il avoit déja passé un an dans cette expédition, sous un climat où son incommodité ne lui permettoit pas de faire un trop long séjour, il souhaitoit fort de retourner en Hollande; & en aiant demandé la permission à L. H. P. elle lui fut acordée.

† *13. Septem.* ‡ *22. Septem.* Résolution des Etats touchant le séjour de Cortenaar, le commandement en chef de Ruiter, & le rang d'Evertsz.

Quelques-unes des Provinces étant alors d'avis de laisser plusieurs Commandans à l'armée navale, les Etats de Hollande d'abord †, & ensuite L. H. P. ‡ déterminérent que le Vice-amiral Cortenaar y demeureroit. Mais parce qu'il avoit été déja auparavant arrêté que le Vice-amiral Ruiter auroit le commandement en chef en l'absence du Lieutenant Amiral de Wassenaar, & que ce commandement lui avoit été déféré avant que Cortenaar eût été fait par les Etats de Hollande Vice-amiral sous le Collége de la Meuse, il fut encore résolu qu'après le départ du Sr. de Wassenaar, Ruiter demeureroit pour cette fois Commandant en chef, sans préjudice des droits d'autrui, & sans tirer à conséquence pour l'avenir. D'ailleurs on entendoit qu'au cas que par ordre des Ambassadeurs des P. V. étant

à la

1659

à la Cour de Suéde & à celle de Dannemarc, le Vice-amiral Evertſz. demeurât auſſi à l'armée, il auroit après Ruiter le premier rang & la premiére voix dans les délibérations du Conſeil de guerre, & dans toutes les autres afaires qui ſurviendroient, ſuivant la Réſolution de L. H. P. du 3. de Mars précédent. La copie de cette Réſolution fut envoiée au Lieutenant Amiral, & aux trois Vice-amiraux afin de s'y conformer. Cependant Evertſz. demanda auſſi permiſſion de s'en retourner & l'obtint. Enſuite * le Conſeil de l'Amirauté de Rotterdam aiant à ſon tour propoſé aux Etats de Hollande ſes prétentions pour le rang entre les Vice-amiraux ſous le Collége de la Meuſe & ſous celui d'Amſterdam, on requit qu'il fût également permis à Cortenaar de revenir avec les premiers vaiſſeaux qui partiroient pour les P. V. Les Etats arrêtérent qu'on feroit réflexion ſur leurs raiſons, & que l'afaire ſeroit raportée à la Généralité, afin que les Ambaſſadeurs en Dannemarc puſſent renvoier auſſi le Vice-amiral Cortenaar. Enſuite le Sr. de Waſſenaar étant retourné à Coppenhague, en partit au commencement de Novembre, avec les Vice-amiraux Evertſz. & Meppel, & avec environ 20. navires de guerre, & un grand nombre de vaiſſeaux marchands, & fit voiles par le Sond vers la Hollande. En reconnoiſſance de ſes ſervices le Roi lui avoit fait préſent d'une ſomme de trente-mille livres, & aſſigné à ſon Fils une penſion de trois-mille livres par an. Il arriva hûreuſement environ la mi-Novembre dans le port avec ſon armée, & les vaiſ. mar. qu'elle eſcortoit; & le 15. du Mois s'étant préſenté dans l'Aſſemblée de L. H. P. il leur fit de bouche le récit de tout ce qui s'étoit paſſé dans ſon voiage. Il leur donna en même tems une Lettre du Roi de Dannemarc, qui rendoit juſtice a ſon mérite, dont ce Prince parloit fort avantageuſement. L. H. P. lui déclarérent que l'Etat agréoit ſon retour, & demandérent qu'il délivrât ſon journal, & ſon récit par écrit, afin d'y faire réflexion. Il fit le même récit de bouche dans l'Aſſemblée des Etats de Hollande, & le leur donna auſſi par écrit. Les Etats l'en remerciérent, & aiant reçu ſon écrit pour inſtruction, ils donnérent à quelques Députés de leur Corps la commiſſion de l'examiner, & de venir dans l'Aſſemblée faire raport de leurs ſentimens ſur ce qu'ils auroient vû. Les Commiſſaires furent les Députés du Collége des Nobles, ceux de Dordrecht, de Harlem, de Delft, de Leide, d'Amſterdam, de Rotterdam, de Schiedam, d'Alcmaar, de Hoorn, d'Enchuiſe, de Médenblik, & le Sieur Conſeiller Penſionnaire Jean de Wit. Après l'examen les Commiſſaires d'Amſterdam préſentérent à l'Aſſemblée des Etats quelques remarques, contenant onze points, touchant les choſes qui avoient été faites ou omiſes avant le combat naval du Sond, pendant le combat, & après, ſur leſquelles ils demandérent une inſtruction plus particuliére. Ces remarques furent portées au Sr. de Waſſenaar par les mêmes Commiſſaires, à quoi il répondit d'abord verbalement, & puis après par écrit avec des éclairciſſemens nouveaux & amples. Le 18. de Décembre ſa réponce fut preſentée à l'Aſſemblée des Etats de Hollande par les Commiſſaires: mais dans l'Aſſemblée ſuivante * la ville d'Amſterdam fit auſſi porter, & lire un long mémoire pour la contredire. Cet Ecrit fit naître quelque conteſtation entre les Membres des Etats. Mais enfin l'inſtruction & les éclairciſſemens du Sr. de Waſſenaar furent aprouvés du Collége des Nobles, & de la plupart des Villes; & il fut remercié de ſa bonne conduite & de ſon zèle dans ſes derniers ſervices. Cependant les Députés d'Amſterdam, de Harlem, de Leide, d'Enchuiſe, d'Edam, & de Monnikendam ne furent pas contens de cette Réſolution, quoi qu'elle eût été priſe à la pluralité des voix; mais parce que c'étoit directement contre leur avis, & qu'ils prétendoient qu'on avoit eu trop de précipitation à la prendre, ils proteſtérent à l'encontre ſur le Régître. Quelques ſemaines auparavant, les Etats Géneraux, par placard datté le 20. de Novembre, avoient rapellé du ſervice du Roi de Suéde tous les Oficiers, ſoldats, & matelots, originaires & Sujets des Etats des P. V. leur ordonnant de revenir dans trois mois, ſur peine de confiſcation de corps & de biens pour les contrevenans qui iroient de nouveau prendre ſervice; & de banniſſement perpétuel avec confiſcation de biens, pour ceux qui ne ſeroient point revenus. Il avoit été auſſi défendu † par placard, d'envoier aucuns vaiſſeaux chargés de munitions de bouche ou de guerre dans les ports ou places, qui étoient ſous la domination, ou en la poſſeſſion de ce Roi, ſur peine de confiſcation du vaiſſeau & de ſa charge. Voilà ce qui ſe paſſoit en Hollande. Le récit en ſera peut-être regardé comme une di-

Le Vice-amiral Evertſz. obtient permiſſion de s'en retourner en Hollande.

* *2. Decemb.*

Remontrance & requète du Conſeil de l'Amirauté de Rotterdam à l'égard de Cortenaar.

Le Sr. de Waſſenaar part de Dannemarc.

Voi Aitzéma. XXXIX. 417.

Il arrive en Hollande.

15. Novem.

Il fait à Leurs H. P. le récit de toute ſon expédition.

Voi Aitzéma. XXXIX. 425.

19. Novem.

Et aux Etats de Hollande.

* *23. & 24. Janvier.* 1660.

Il eſt remercié.

Placards publiés & afichés.

Grand Régître des placards 2. partie. p. 2563.

19. Septem.

† *Grand Régître des placards 2. part. p. 2559.*

1659. digression; mais en mon particulier je l'ai jugé nécessaire pour l'éclaircissement de la grande afaire dont je vais reprendre la suite.

Le 19. d'Octobre le Vice-Amiral Ruiter mit aussi à la voile, & fit route vers Kiel: mais il fut contrarié par des vents forcés, & repoussé du côté de Fémeren. Cependant avec beaucoup de peine, & en louvoiant, il arriva enfin le 22. à l'embouchure de la riviére de Kiel, où le Capitaine Sweers étoit depuis trois jours, avec les huit navires de guerre, les flutes, & les autres bâtimens dont il a été parlé, sans qu'il y eût encore ni cavalerie ni infanterie embarquée. Pendant qu'il fut là moüillé il ordonna au Capitaine Verburg, d'aller en qualité de Commandant avec les Capitaines Lyn Pik, Auke Stellingwerf, Jaques van Berchem, Jaques Swart, Jean Richewyn, Jean de Haan, & Joost Verschuur, vers la pointe de Schaagen; & d'y atendre une flote de vaisseaux marchands destinés pour Dantzic & pour Coningsberg, qui venoient de Hollande avec quelques autres bâtimens chargés de vivres. Lors que cette flote seroit arrivée ils devoient l'escorter dans le Belt, & dès qu'ils seroient proche de Langeland Verburg avoit ordre de lui laisser continuer sa route, sous le convoi d'un navire de guerre; & de retourner avec ses autres vaisseaux à Schaagen, pour y atendre encore une seconde flote toute chargée de vivres, & l'escorter. Les Etats Généraux avoient résolu de fournir de toutes sortes de munitions de bouche durant l'hiver, la ville de Coppenhague aussi-bien que leur armée navale & leurs troupes. Pour le ravitaillement de la ville les Etats de Hollande avoient incessamment levé la part qu'ils devoient contribuer en huit-cens-mille livres qu'il falloit, & l'avoient aussi-tôt délivrée. Pour celui de l'armée navale les Provinces avoient acordé six-cens quatre-vingt-dix-mille livres. On avoit prétendu envoier toutes ces munitions avec la flote marchande destinée pour la mer Baltique; mais le 14. du Mois, jour fixé pour faire voiles, elles ne furent pas prêtes: ainsi l'on fut obligé de loüer des vaisseaux marchands afin de les transporter, & il fallut préparer une seconde flote pour le Dannemarc, qui ne put être en état qu'à la fin du même mois. Ruiter détacha aussi deux vaisseaux de guerre pour aller avec d'autres navires Danois, à Zoenwater en Norvègue, afin d'en ramener sous leur escorte jusqu'à Coppenhague, les vaisseaux qui venant d'Island, de Berg, & d'autres endroits, se seroient assemblés en ce lieu-là. Son armée qui étoit alors sur le point de tenter une entreprise considérable, se trouva fort afoiblie par le détachement de ces dix navires. Aussi y eut-il des gens qui prétendirent que le Lieutenant Amiral de Wassenaar avoit deu laisser pour l'escorte de ces vaisseaux marchands & des bâtimens chargés de vivres, dix des navires qu'il emmenoit, & que c'étoit à sa sollicitation que les Ambassadeurs & Plénipotentiaires des P. V. avoient ordonné au Vice-amiral Ruiter de fournir ce gros convoi. Mais avant que ces dix navires pussent se détacher, il fallut faire passer sur d'autres vaisseaux les troupes qui y étoient jusqu'à dix enseignes; ce qui ne se fit qu'avec beaucoup de peine & d'incommodité, car les autres vaisseaux se trouvoient déja trop remplis de gens, & il n'y avoit presque pas d'espace pour mettre ces derniers à couvert. Enfin on en mit deux-cens-cinquante sur une flute & sur un flibot, & l'on distribua le reste, comme on put, sur chaque bâtiment. Après cela Ruiter sollicita vivement le Maréchal Schak, qui étoit allé à Kiel, *de faire hâter l'embarquement de la cavalerie & de l'infanterie, & de n'y perdre point de tems, parce que la saison propre à éxécuter les desseins qu'on avoit formés alloit bientôt passer, & qu'il n'y avoit plus à atendre que des tempêtes & de la gelée*: néanmoins on ne laissa pas de procéder avec beaucoup de lenteur.

Ruiter arrive au port de Kiel.

Il envoie le Capitaine Verburg avec 8. vais. à la pointe de Schaagen pour y atendre une flote marchande.

Résolution de L. H.P. pour fournir de vivres Coppenhague, & l'armée navale.

Deux vais. de guerre envoiés à Zoenwater pour en ramener des vais. mar.

Sollicitations de Ruiter, pour hâter l'embarquement des troupes.

L'armée fut alors * divisée en deux escadres; la premiére commandée par Ruiter portoit les flames aux grands mâts, & la seconde, qui étoit sous le Commandeur Corneille Evertsz. les portoit aux mâts d'avant. Le Commandeur de Wildt étoit alors malade, & avoit été transporté à Kiel. Le 2. de Novembre les cinq navires de guerre avec les trois galiotes & la flute qui avoient été envoiées à Lubec, en arrivérent avec la biére & les autres vivres qu'ils avoient achetés. Le même jour, c'est-à-dire après onze jours de retardement, ou plutôt après quinze jours, à compter du tems de l'arrivée de Sweers, & des flutes & des autres bâtimens qu'il avoit amenés, on commença sur le quai de la ville de Kiel, d'embarquer la cavalerie & l'infanterie Danoise dans les flutes, & dans les autres bâtimens de transport. Ruiter acompagné du Commandeur Evertsz. & du Contre-amiral van Braakel, s'en alla alors trouver le Maréchal Schak, l'Amiral Bielke, & le Vice-

* 1. *Novemb.*

On commence à embarquer les troupes Danoises.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Vice-amiral Heldt, pour conférer avec eux touchant l'envoi qu'il falloit faire de certains bâtimens dans le Middelfartsfond. Il fut résolu d'y envoier Marcus Roodestein, Contre-amiral de Dannemarc, avec le Capitaine Gotskens, & quelques Armateurs Danois, afin de mettre d'abord les Suédois en mouvement; de les tenir en alarmes; & en les atirant vers l'isle Funen, sur laquelle on n'avoit point de dessein, les éloigner de Nybourg, où l'on vouloit faire une descente. On devoit encore s'en servir, lors qu'il seroit besoin de faire le transport des troupes Impériales, Polonnoises, & de Brandebourg, & de les passer du Jutland, où elles étoient, en Funen. Il étoit enjoint à Gotskens en particulier de suivre les ordres du Contre-amiral Roodestein, autant qu'ils lui paroitroient équitables; de l'assister au transport des troupes, & en toutes autres ocasions; mais aussi d'avoir toûjours en vûë un bon lieu de retraite, & de pourvoir aux moiens de la faire avec sûreté, soit à Flensbourg, ou sous quelque autre place voisine, au cas qu'il vint des forces Suédoises, beaucoup supérieures aux leurs, pour les ataquer. Cependant il ne devoit pas laisser de prendre ses mesures avec Roodestein, sans rien faire, même à cet égard, qu'avec sa participation; l'engageant pourtant toûjours à empêcher que le navire de guerre de Hollande ne tombât sous le pouvoir des Suédois. A l'instant on pourvût à faire distribuer les soldats de ce vaisseau sur ceux des Capitaines le Clerc & Heemskerk; & ensuite Roodestein, Gotskens, & les Armateurs mirent à la voile. Le lendemain l'armée navale de Hollande & celle de Dannemarc sortirent de la riviére de Kiel, & mouillérent hors de l'embouchure, en atendant les flutes & les autres bâtimens qui transportoient les troupes. Sur le soir le Maréchal Schak avec beaucoup d'autres Hauts Oficiers, & avec quelques flutes, se rendit à bord. Ruiter alla aussi-tôt le trouver, pour le presser de lever l'ancre, parce qu'on avoit alors un vent de Sud fort favorable. Il répondit que le lendemain de bon matin tout seroit prêt: mais néanmoins le reste des flutes qu'on atendoit n'aiant point encore paru dans ce tems-là, Ruiter repassa au bord de l'Amiral Bielke, où il fut résolu qu'on mettroit incessamment à la voile; & qu'on laisseroit le Vice-amiral de Heldt avec quatre Capitaines Hollandois, pour atendre encore trois heures, & suivre après cela le gros de l'armée, avec les bâtimens qui avoient ainsi retardé. On leva donc l'ancre à huit heures du matin, avec près de cent voiles, tant en grands que petits vaisseaux. Sur le midi le Vice-amiral de Heldt, & les quatre Capitaines Hollandois, avec le reste des flutes & toutes les troupes Danoises, composées d'environ cinq-mille deux-cens cavaliers, & de quatre-mille six-cens fantassins, mirent aussi à la voile, & suivirent l'armée. Le même jour le Vice-amiral Ruiter, les Colonels Killegreuw & Meeteren, le Commandeur Evertsz. & le Contre-amiral van Braakel, se rendirent au bord de l'Amiral Bielke, pour délibérer avec lui, & avec le Maréchal Schak, en quel endroit de Funen, & en quel ordre on feroit la descente, & comment on diviseroit l'armée pour cet éfet. Les résolutions aiant été prises, on ne pensa qu'à continuer sa route. Lors qu'on fut arrivé proche de l'isle Langeland, Ruiter fit venir à son bord tous les Commandans & les Capitaines de son armée, & leur préscrivit l'ordre qu'ils devoient tenir pour la descente. Il ordonna au Commandeur Evertsz. au Contre-amiral van Braakel, aux Capitaines Sweers, van Meeuwen, Nieuhof, van Amstel, de Wit, Albert Matthysz. Tuineman, & Pensen, d'avoir leurs chaloupes & leurs canots prêts & bien armés, chacun conduit par sept matelots & un Oficier, pour mettre les soldats à terre; & que chaque Capitaine feroit encore armer quarante de ses matelots, pour favoriser leur descente. Le 8. de Novembre sur le midi, l'armée parut devant Nybourg, ville située à l'Est sur la côte de l'isle Funen, dans le Belt. Le Maréchal Schak & les autres Commandans furent d'avis de faire incessamment la descente nonobstant qu'on vît paroître de la cavalerie Suédoise sur la côte, qui se mettoit en devoir de s'y oposer. Mais le soir les surprit avant que tout pût être prêt. Ils ne laissérent pourtant pas de commencer, quoi que ce fût avec très-peu de conduite, n'aiant même avec eux personne qui eût une parfaite connoissance de la situation des lieux. Cependant les Suédois qui avoient élevé quelques bateries, commencérent de leur côté à faire feu sur les vaisseaux. Ils abatirent du premier coup la vergue de grand hunier du Capitaine Jean Thysz. qui portoit pavillon au mat d'arriére, comme Contre-amiral de l'escadre du Commandeur Evertsz; & il passa un boulet de vingt-quatre livres au travers de la chambre

1659. *4. Novemb.* Roodestein en Gotskens sont envoiés au Middelfartsfond.

Ordres donnés à Gotskens. *4. Novemb.*

Ruiter sort de la riviére de Kiel. *5. Novemb.*

Voie Aitzéma. XXXIX. 431.

7. Novemb.

Ruiter donne les ordres pour la descente.

L'armée navale arrive devant Nybourg.

On tâche de faire descente, mais sans succès.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1659.

9. *Novemb.*

du Capitaine. Il fut aussi fait plusieurs décharges sur le navire du Vice-amiral Ruiter, qui fut ateint d'un boulet un pié sous l'eau. D'un autre côté on ne manqua pas de tirer de dessus les vaisseaux contre le Fort de Nybourg. Dès le matin avant jour tous les Oficiers, les soldats, & les matelots, qui avoient passé la nuit dans les chaloupes, & soufert beaucoup de froid & d'incommodité, retournérent à bord, sans avoir pu rien éxécuter: car la nuit avoit été si obscure, que n'aiant pas assés de connoissance du païs, ils ne sûrent où aller aborder. Les Suédois recommencérent avec le jour à faire joüer leur canon sur les vaisseaux, qui furent contrains de reculer un peu, & d'aller moüiller hors de la portée de leurs coups. L'Amiral Bielke passa ensuite au bord de Ruiter, & le pria de retourner avec lui au sien, pour prendre de nouvelles mesures sur la descente, & conférer encore avec le Maréchal Schak & les autres Oficiers Généraux.

Nouvelle résolution.

Là on prit le parti de lever l'ancre, & d'aller ataquer les Suédois dans un autre endroit, proche de Cartemonde.

Entreprise sur Cartemonde.

Aussi-tôt on mit à la voile, mais il se leva subitement une brume fort épaisse; le vent se rangea à l'Oüestnordoüest; le flot entra avec beaucoup de force dans le Belt; si bien qu'il fallut absolument remoüiller.

L'armée navale est contrariée par le vent.

Dans ce même tems-là un Hollandois, patron d'une galiote, qui avoit été envoié vers une petite isle, pour aprendre des nouvelles des Suédois, amena trois hommes au bord de Ruiter.

Avis touchant les forces des Suédois.

Ils lui déclarérent que toutes les troupes que les Suédois avoient dans l'isle Langeland, à la réserve de deux-cens cavaliers, avoient passé en Funen, où il y avoit bien quatre-mille hommes de cavalerie, mais très-peu d'infanterie. Cependant on eut depuis une connoissance certaine, que l'armée de Funen étoit pour le moins de sept-mille hommes, quatre-mille cinq-cens hommes de cheval, deux-mille fantassins, & cinq-cens dragons.

Ordre de donner une fausse alarme.

Après midi Ruiter aiant fait le signal à tous ses Capitaines de venir à son bord, leur commanda d'envoier ensemble toutes leurs chaloupes sans soldats, pour donner une fausse alarme aux ennemis, comme si l'on eût voulu faire descente au Sud de Nybourg. C'étoit afin de s'en aller après minuit à Cartemonde; tandis qu'on les amuseroit de ce côté-là. Ses ordres furent éxécutés. Les chaloupes & les canots s'avancérent au commencement de la nuit à grand bruit vers terre: on tira même vers le bois avec des pierriers qu'on avoit. Les Suédois de leur part firent une garde éxacte toute la nuit, en atendant la descente.

L'armée fait voiles vers Cartemonde.

10. *Novem.*

Le 10. du Mois, avant jour & dès quatre heures du matin, toute l'armée, à un signal particulier, dont Bielke & Ruiter étoient convenus, remit à la voile secrétement & à petit bruit. Mais à la pointe du jour le vent sautant à l'Oüestnordoüest, fit dériver les vaisseaux jusques au dessous de l'isle Romso, à plus de deux lieuës Nordest de Cartemonde. Ruiter faisant alors des bordées pour se raprocher, arriva enfin environ midi devant la ville. A l'instant il donna ordre aux Commandeurs Evertsz. & de Wildt, au Contre-amiral van Braakel, & aux Capitaine van Amstel & Aldert Matthysz. de faire des embossures à leurs cables en jettant l'ancre, comme on en feroit au sien, afin de pouvoir canonner Cartemonde.

On canonne la ville.

Cette éxécution se fit avec tant de vigueur que la ville paroissoit quelquefois toute couverte de fumée, par la poussiére qui s'élevoit des pierres & des tuiles qui voloient en éclats; & la cavalerie qui étoit dedans ne savoit ou se cacher. Ruiter fit aussi tirer continuellement sur d'autre cavalerie, qui étoit en rase campagne. Cependant l'Amiral Bielke, & le Vice-amiral Heldt étant venus le trouver, il repassa incontinent avec eux au bord de Bielke, ou étoit le Maréchal Schak, pour le prier de commencer promtement l'ataque, parce qu'il étoit déja deux heures après midi. A force de sollicitations on fit enfin descendre dans les chaloupes quelques compagnies Danoises & Hollandoises, destinées pour l'avantgarde avec le Colonel Killegreuw, qui s'avancérent vers le rivage dont les navires de guerre ne pouvoient aprocher jusqu'à la portée du mousquet; & les chaloupes mêmes touchérent à une portée de pistolet du pont de la ville. Les Suédois s'étoient retranchés en deux endroits, & avoient fait des traverses depuis la ville jusques au pont, duquel l'un des côtés étoit défendu par deux régimens de cavalerie; & il y en avoit trois à la défence de l'autre, pendant que la ville étoit gardée par les dragons. D'abord les ennemis firent leurs décharges sur les chaloupes, & abatirent quelques-uns des Hollandois.

Ruiter anime les soldats.

Le Vice-amiral Ruiter qui étoit présent dans un canot leur crioit sans cesse, *avancés, Amis, avancés, ou vous êtes tous morts.* Cet encouragement les anima beaucoup.

Valeur de Buat.

Henri de Fleuri de Culan, Sr. de Buat, Gentilhomme François, Capitaine de cavalerie au service des Etats, qui s'étoit embarqué en qualité de volontaire,

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

taire, aiant oüi la voix du Vice-amiral, fauta l'épée à la main dans l'eau jufqu'à la ceinture, criant, *camarades je vais devant, fuivés moi.* Au même inftant les foldats fe mirent à troupes dans l'eau, & tandis qu'on tiroit encore fortement contre la ville, ils gagnérent le rivage; fondirent courageufement fur la cavalerie Suédoife, qui venoit au devant d'eux pour les repouffer; & combatirent avec une valeur incroïable, jufques-à-ce que les ennemis lâchant le pié, & prenant l'épouvante, abandonnérent leur avantage, & s'enfuirent vers le pont. Ils furent fuivis de fi près par les Danois & par les Hollandois, qu'ils quittérent la ville, en y mettant auparavant le feu en deux quartiers; mais il fut éteint avant que d'avoir caufé beaucoup de defordre. Durant toute l'action Ruiter demeura toûjours dans fon canot, où il eut deux matelots tués à fes côtés: ce qui ne l'empêcha pas de continuer à animer fes gens par fes paroles & par fon éxemple, en fe mettant lui-même à leur tête, & fe trouvant des premiers fur le rivage. Lors que la brune vint il repaffa à fon bord, pour donner fes ordres: il envoia aux foldats trois quintaux de poudre avec quantité de bales & de méche. Le lendemain † de bon matin il commanda aux canots & aux chaloupes d'aller aux bâtimens où étoient les chevaux, pour les prendre & les transporter jufques aux endroits où ils pourroient trouver fond: ce qui étant éxécuté en diligence, il fut mis à terre ce jour-là, plus de mille cavaliers Danois avec leurs chevaux & leur bagage. On fut ce même jour par deux Gentishommes Suédois, qui avoient deferté, que les ennemis s'étoient retirés à Nybourg. Il y en eut d'autres qui raportérent encore, qu'Odenfée avoit été pareillement abandonnée, & que la garnifon avec fon bagage avoit auffi pris le même chemin: ajoûtant qu'on avoit oüi furieufement tirer du côté de Middelfartfond. Au même tems le Vice-amiral détacha fept navires de guerre fous le commandement du Capitaine Adrien Houttuin, favoir ceux, de Jean Thyfz. Ysbrandt de Vries, van Amftel, Albert de Boer, Heemskerk, & Bruinsveldt, avec celui de Houttuin; quatre pour aller croifer entre les ifles Langeland & Spro, & trois pour demeurer à l'ancre devant Nybourg, & y faire la garde. Il avoit deffein d'empêcher par ce moien que les Suédois ne puffent envoier aifément des fecours de troupes, ou de munitions de guerre en Funen. Les Capitaines avoient charge pour cet éfet de ne laiffer paffer aucuns bâtimens, ni grands ni petits, de quelque lieu qu'ils puffent venir; mais d'arrêter tous ceux qui y prendroient leur cours. A la pointe du jour fuivant les matelots recommencérent à débarquer le refte de la cavalerie Danoife, qui fut toute à terre fur le midi. Alors le V. Amiral & fon Confeil de guerre, acordérent à la priére inftante du Chef des troupes du débarquement, de laiffer à chaque foldat Hollandois qui demeuroit en Funen, des vivres au moins pour une femaine, favoir cinq livres de bifcuit, deux livres de fromage, & une de beurre par perfonne; & deux tonneaux de biére pour cinquante hommes. Il en fut auffi délivré aux Colonels, aux Capitaines, & à chacun des autres Oficiers, à proportion de leur rang. Ces munitions de bouche furent portées à terre, pour fervir à avancer l'expédition qu'on alloit entreprendre, & à empêcher qu'elle ne manquât par le defaut de vivres, & par les foins qu'il auroit fallu prendre pour en chercher. Le lendemain Ruiter détacha encore les deux Capitaines Tuinneman & Noblet, avec leurs navires & une galiote, pour aller atendre entre Romfo & le cap de Rofnes, c'eft-à-dire entre l'ifle Funen & la Zélande, les vaif. mar. & les bâtimens chargés de vivres qui venoient de Hollande, avec ordre de les arrêter, s'ils les rencontroient, & de les amener fous le pavillon. Le même jour trente cavaliers Suédois avec leurs chevaux & leurs équipages pafférent dans le parti du Dannemarc, & en même tems l'armée de Suéde parut à la vûë des troupes Danoifes & Hollandoifes; mais celles-ci s'avançant pour recevoir les ennemis, ils fe retirérent. Aprés cela le Vice-amiral Ruiter defcendit à terre, * avec l'Amiral Bielke, le Comm. Evertfz. & le Contre-amiral van Braakel; & ils fe rendirent tous enfemble auprès du Maréchal Schak, où il fut arrêté qu'on enverroit encore trois navires de guerre, toutes les flutes Hollandoifes, & quelques autres vaiffeaux Danois, fe joindre à ceux qui étoient poftés devant Nybourg; & qu'on donneroit ordre que tous les bâtimens qui feroient à Langelandt, & dans les ports voifins, fe joigniffent auffi avec eux. Le deffein étoit de tenir jour & nuit les ennemis en alarme, & de leur perfuader que ce grand nombre de canots & de chaloupes étoit préparé pour ataquer la ville, afin que le Maréchal Schak pût avec plus de facilité pénétrer par terre à Odenfée, & de là paffer jufques à Middelfartfond, où l'on efpéroit que pourroient fe rendre les Impériaux, les Polonnois, & les troupes de Brandebourg, qui venoient au fecours du Roi de Dannemarc. Peu de jours

[Marginal notes:]
1659. 10. Novemb. Les Hollandois & les Danois font defcente, & mettent en fuite les Suédois, qui abandonnent Cartemonde.
† 11. Novem. On débarque la cavalerie Danoife.
On envoie quelques vaiffeaux croifer entre Langelandt & Spro, & faire garde devant Nybourg.
Les troupes Hollandoifes qui demeurent en Funen, font pourvûës de vivres pour une femaine. 12. Novemb.
Ruiter fait croifer fur la flote marchande qu'on atend. 13. Novemb.
* 14. Nov.
Il eft arrêté d'envoier encore d'autres vaiffeaux devant Nybourg.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1659\. Le Roi de Suéde va à Falster. *Mémoires de Terlon p.* 264. Il reçoit nouvelles que les armées navales de Hollande & de Dannemarc ont fait voiles de Coppenhague. Ce qu'il dit à de Terlon Ambassadeur de France. *Terlon p.* 265. 266.

avant cette descente en Funen, le Roi de Suéde passa avec un détachement de cavalerie dans l'isle de Falster, afin de pourvoir à la sûreté des isles voisines en cas d'ataque. Avant que de partir pour aller faire son tour en celle-ci il avoit paru écouter plus favorablement qu'à l'ordinaire les Ambassadeurs qui lui conseilloient la paix. Mais on crut qu'il ne cherchoit qu'à temporiser, & qu'à trouver les moiens d'empêcher l'armée navale de Hollande d'agir contre lui. Un jour qu'il donnoit le plaisir de la chasse à la Reine son Epouse dans cette même isle de Falster, il reçut avis de Coppenhague que Ruiter & Bielke avoient mis à la voile; qu'ils faisoient route vers le Holstein; & qu'aparemment c'étoit pour y embarquer des troupes, & les transporter dans le lieu qui sans doute avoit été choisi pour y faire une descente. Cette nouvelle lui fit quitter la chasse. D'abord il prit en particulier l'Ambassadeur de France, qui étoit alors à Falster avec les autres Ambassadeurs, & lui demanda, *où il croioit que les flotes de Hollande & de Dannemarc avoient dessein de débarquer les gens qu'elles alloient chercher?* Terlon répondit, *qu'il n'en savoit rien, mais qu'il se persuadoit que ce seroit en Funen.* Le Roi lui repartit, *que ce n'étoit point sa pensée, & qu'il croioit plutôt que ces deux flotes débarqueroient en Schoonen les troupes qu'elles alloient querir en Holstein, parce que cette Province n'avoit point de places fortes, & que les Peuples n'avoient point d'afection pour la Suéde, regardant encore le Roi de Dannemarc comme leur Maître légitime, sous la domination duquel ils avoient passion de retourner.* Il parut même souhaiter, *que le véritable but des Danois fût sur l'isle Funen,* car il ne se promettoit pas moins, *que de faire des recruës de toutes les troupes des ennemis, s'ils y faisoient une descente.* Il partit toutefois sur le champ; & sans dire où il alloit, il repassa en Zélande, & prit le chemin de Corsœur, par le côté qui regarde Funen, afin de donner, en cas de besoin, plus facilement ses ordres dans cette isle-là. Deux jours après son arrivée, il entendit du côté de cette même isle, de grands bruits de canon & de mousqueterie, qui furent comme des coups de tonnerre pour lui. Il y vouloit aller à l'heure-même; mais son Conseil l'en détourna, lui remontrant que ce seroit trop hazarder sa personne, puis qu'il ne pouvoit passer que dans une chaloupe à rames, ou dans quelque autre petit bâtiment, qui selon toutes les aparences ne manqueroit pas d'être reconnu par ses ennemis, & d'être arrêté; & où par conséquent il courroit grand risque d'être fait prisonnier. Le Roi se rendit à ces raisons, quoi que d'ailleurs il ne sût presque quel parti il devoit prendre. Enfin ne pouvant plus douter que le dessein des Danois ne fût d'entrer en Funen, il y envoia le Maréchal Steenbok, avec quelques vaisseaux. Ce Maréchal y arriva encore assés tôt pour avoir part aux desastres qui dans cette isle commençoient à tomber sur l'armée de Suéde. Le Roi inquiet & craignant le succès de ce qui s'y passeroit, y avoit envoié les nuits précédentes, sur de petits bâtimens, de l'infanterie qu'il avoit tirée de Zélande, & des autres isles. Il y eut des gens qui s'étonnérent de ce que le Prince de Sultsback, Général des troupes Suédoises qui étoient en Funen, n'avoit pas ataqué les Danois & les Hollandois, dès qu'ils furent descendus à terre, avant que leur cavalerie fût débarquée; & de ce qu'il leur donna le tems d'être joints par les autres troupes de leurs Alliés, qu'ils atendoient du Jutland. D'autres disoient qu'il ne lui avoit pas été possible de rallier assés promtement ses gens, qui étoient dispersés en plusieurs endroits au tems de la descente, à laquelle il ne s'atendoit point; & que l'ocasion, qui fut favorable à ses ennemis, se perdit pour lui, tandis qu'il faisoit ses éforts pour rassembler de toutes parts son armée. D'ailleurs il est encore certain que les subites disgraces, & les dangers imprévûs, mettent souvent l'esprit hors de son assiette ordinaire, y faisant naître des doutes & des difficultés, qu'il n'est pas alors capable de résoudre.

Son départ pour Corsœur. D'où il entend tirer en Funen. *Terlon p.* 266. Il y veut aller. Son Conseil l'en détourne. Il y envoie le Maréchal Steenbok.

Mais pendant que les Suédois consumoient le tems en conseils inutiles, & en fausses démarches, leurs ennemis l'emploioient à pousser leur entreprise. Le Vice-amiral Ruiter qui faisoit sans cesse des réflexions sur la saison, dans laquelle il n'y avoit que des néges & des glaces à atendre au premier jour; & qui voioit que les vaisseaux ne pourroient plus demeurer en mer, sollicitoit continuellement le Maréchal Schak de poursuivre sa pointe. On proposa de se mettre en marche le 15. du Mois; mais le mauvais tems, & la nége qui tomba, en empêchérent. Le soir du même jour le Commandeur Verburg se rendit sous le pavillon devant Cartemonde, avec les navires de guerre qui avoient été détachés sous son commandement, & avec la flote marchande, & les bâtiments qu'on atendoit chargés de vivres, & encore

15\. *Novemb.* Arrivée de la flote de Hollande, tant de vaisseaux mar-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

core d'autres vaisseaux destinés pour le païs de Berg & pour l'Islandt. Cette venuë aporta beaucoup de joie à l'armée. Le lendemain il courut un bruit qui dans la suite se trouva véritable; savoir que le Maréchal Ernst Albrecht van Eberstein avoit passé en Funen, près de Middelfart, avec les autres Alliés & leurs troupes. Ils avoient pris des chaloupes sur lesquelles ils s'étoient aussi rendus dans l'isle, quatre jours après la descente des Danois & des Hollandois, c'est-à-dire le 14. de Novembre, & y avoient dispersé quelques Suédois, qui vouloient leur en disputer l'entrée. Ils avoient d'autant moins trouvé de résistance en ce lieu-là, que le Prince de Sultsbach étoit presque avec toute son armée, de l'autre côté de l'isle, proche de la ville de Nybourg, de laquelle il vouloit demeurer couvert, & qu'il prétendoit à quelque prix que ce fût conserver pour sa retraite. Cette descente proche de Middelfart dura trois nuits. Les troupes qui passérent consistoient en quelques régimens Impériaux, quatre de Brandebourg, huit-cens Polonnois, mille cavaliers, & sept-cens dragons; faisant en tout quatre-mille hommes de cheval, outre l'infanterie, dont le nombre étoit pourtant peu considérable. Le 17. le Maréchal Schak n'aiant point encore reçu la nouvelle de la descente des Impériaux & des autres Alliés, se mit en marche avec les troupes Danoises & Hollandoises. Le premier jour de la marche on n'avança qu'une lieuë, c'est-à-dire jusqu'au village de Munkenbo, & l'on continua de marcher lentement parce qu'on devoit passer par des défilés, & par d'autres endroits aussi difficiles, où les Suédois avec très peu de forces auroient pû arrêter tout-à-fait l'armée, ou du moins fort longtems, & l'empêcher d'arriver à Odensée, s'ils eussent fait ferme, & qu'ils lui eussent disputé tous les passages. Le Maréchal Schak demeura deux jours à Munkenbo pour observer la contenance des ennemis, & prendre plus de connoissance de l'état de leurs afaires dans l'isle. Les Suédois qui avoient côtoié quelque tems l'armée Danoise, se retirérent de nouveau à Nybourg, & Schak se rendit le 19. du Mois à Odensée. Là on reçut des nouvelles certaines de la descente d'Eberstein, & qu'il étoit en marche avec les autres troupes des Alliés, pour venir à cette même ville, proche de laquelle il se joignit le 22. au Maréchal Schak. Alors ils résolurent ensemble de marcher vers Nybourg, & d'aller fondre sur les Suédois. Le lendemain sur les onze heures ils arrivérent à une lieuë de la place, d'où ils virent l'armée de Suéde sous le Prince de Sultsbach, & sous le Maréchal Steenbok, qui étoit venu depuis peu de Zélande, rangée en bataille sur la pente d'une assès longue colline. Le poste étoit avantageux pour les Suédois. Ils avoient derriére eux la ville de Nybourg, & devant eux un fossé, & de fortes haies, garnies de mousquetaires & de dragons, qui y étoient comme derriére un parapet. L'armée de Dannemarc se mit aussi en ordre de bataille. Le Maréchal Eberstein avoit l'aile droite: le Général Major Tramp avoit l'aile gauche; & le Maréchal Schak conduisoit le corps de bataille, où étoient les Colonels Killegreuw, van Meeteren, & Ernst van Ailua avec leurs troupes, hormis quelques compagnies de Killegreuw & de Frisons, qui étoient à l'aile gauche avec Tramp. On avoit aussi rangé par derriére un petit corps de réserve pour secourir ceux qu'on verroit en avoir besoin. Ce fut la cavalerie Danoise qui donna la premiére. Eberstein & Schak poussérent avec beaucoup de vigueur jusques aux haies; mais ils y trouvérent tant de résistance de la part des mousquetaires & des dragons Suédois, qu'il leur fut impossible de percer plus avant. Ceux-ci dont la valeur naturelle étoit augmentée par le desespoir, non-seulement repoussérent les Danois, mais ils les mirent en desordre, & firent également plier l'aile gauche & l'aile droite. Ils s'étoient même déja rendus maîtres du canon, lors que Schak commanda aux Hollandois de donner aussi. A cet ordre ils marchérent en bataillons serrés, piques baissées, aiant à leur tête les Colonels Killegreuw van Meeteren & Ailua; & allant droit aux ennemis, ils les chargérent avec une intrépidité acompagnée de tant de conduite, que l'aile droite des Suédois aiant envain tâché de les rompre, & aiant été vigoureusement repoussée à coups de piques, toutes les fois qu'elle l'avoit entrepris, ils furent enfin obligés d'abandonner le canons dont il s'étoient emparés, & de prendre la fuite. L'aile gauche voulut défendre un certain passage, mais elle ne soutint pas longtems l'éfort des Hollandois, desquels on ne put s'empêcher d'avoüer, que par tout où ils s'étoient trouvés ils avoient chassé les ennemis de leur avantage, les faisant retirer derriére les haies, sans ozer tenir ferme devant eux. Il y eut même une compagnie de Hollandois, à la tête de laquelle étoit le Colonel van Meeteren, qui soutenuë de quelques ca-

1659. chans, qui chargés de munitions.

Les Impériaux, Polonnois &c. entrent en Funen proche de Middelfart.

17. *Novem.* Les Danois & les Hollandois commencent leur marche.

Ils se joignent aux troupes des Alliés, & marchent à Nybourg.

Bataille livrée en Funen proche de Nybourg.

24. *Novem.* Les Danois & les Allemans sont repoussés & mis en fuite.

Valeur des Hollandois, qui font céder les Suédois.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1659. Les Suédois sont batus & s'enfuïent à Nybourg.

cavaliers Danois, alla, pique baiſſée, ataquer deux eſcadrons Suédois, & les chaſſer du poſte ou ils étoient à la garde du canon qu'ils avoient pris. Cette ardeur des troupes de Hollande, & ce relâchement de celles de Suéde, firent changer la face de la bataille. Les Impériaux, les Danois, les Polonnois, & les troupes de Brandebourg, reprirent cœur; retournérent à la charge; & pouſſérent la cavalerie des ennemis juſques dans Nybourg. Leur infanterie, compoſée la plupart de Finnons & de Gots, n'aiant plus de cavalerie pour la couvrir, fut environnée des Polonnois, & preſque toute taillée en piéces. Le Prince de Sultsbach & le Maréchal Steenbok, voiant tout perdu, & ne jugeant pas à propos de ſe laiſſer enfermer dans Nybourg, s'enfuïrent au travers d'un bois juſques au bord de la mer, où aiant trouvé un pêcheur, ils l'engagérent par les promenſes d'une grande recompenſe, à les paſſer la nuit ſuivante dans ſa barque en Zélande, avec deux ou trois de leurs Domeſtiques.

Verburg eſt renvoié vers la pointe de Schaagen. 22. *Novem.* Ruiter fait voiles vers Nybourg. Il envoie van Braakel avec les vaiſ. mar. à Lubec & donnes ſes ordres pour leur convoi, & pour charger des vivres. 23. *Novemb.*

Le V. Amiral Ruiter, qui avoit détaché de nouveau le 21. du Mois ſix navires de guerre, commandés par le Cap. Verburg, pour aller vers le petit Holms & Schaagen, atendre la ſeconde flote chargée de vivres, qui devoit venir de Hollande, & pour l'amener, reçut le jour ſuivant une Lettre du Maréchal Schak, qui le prioit de faire avancer l'armée navale devant Nybourg. Sur cette inſtance il leva l'ancre à midi, mais le gros tems l'obligea de remoüiller ſur le ſoir à une demi-lieuë de la ville. Après minuit le vent s'étant un peu apaiſé, il remit à la voile, & arriva juſtement à la pointe du jour dans la baie. Là il donna ordre au Contre-amiral van Braakel de faire voiles pour Lubec, avec quatorze navires de guerre & la flote marchande depuis peu arrivée des P. V.; & de faire eſcorter de là juſques proche de l'iſle Bornholm, par quatre navires de guerre, les vaiſ. mar. deſtinés pour Colberg & pour Coningsberg. Ces quatre mêmes navires devoient après cela retourner à Lubec, ſous le pavillon de van Braakel, qui avoit charge d'acheter des vivres, pain, orge, beurre, & bierre, autant qu'il en pourroit tenir dans une flute, &

24. *Novemb.* dans deux galiotes; & d'y atendre l'armée navale de Hollande. Le ſoir du 24. van Braakel mit à la mer, & à la même heure on entendit de deſſus les vaiſſeaux un bruit de canons & de mouſqueterie, & on vit un feu, qui firent connoître que les

Ordre donné par Ruiter.

deux armées étoient aux mains. Alors Ruiter ordonna à trois Capitaines de lever l'ancre, & de s'avancer au Nord de Knoetshooft ou Knutshovet, par le travers du Fort, ou ailleurs, ſelon qu'ils verroient plus de jour à incommoder la cavalerie ou l'infanterie des Suédois, par le feu continuel de leur artillerie. Suivant cet ordre ils allérent ſe poſter tout proche de terre: mais lors que la brune fut venuë on n'entendit plus tirer, & l'on vit ſeulement des flammes s'élever comme d'un

25. *Novem.* incendie. Le 25. Ruiter aiant été informé par le Maréchal Schak de l'iſſuë du combat, & de la fuite des Suédois à Nybourg, & prié d'ataquer auſſi cette ville par mer, fit donner avant jour le ſignal de mettre à la voile. Les Commandeurs Evertſz. & de Wildt eurent ordre d'aller promtement avec les Capitaines Jean Thyſz. van der Zaan, Sweers, & Tuinneman, ſe poſter au Nord de la place, & tirer de

Ruiter entre dans le Slipshaven. Il s'empare du Fort Knutshovet.

ce lieu-là ſur les Suédois. Ruiter s'avança en louvoiant avec les autres navires, à l'entrée du port nommé Slipshaven, juſques au deſſus du Fort Knutshovet, ſur lequel on ne ceſſa pas de tirer que les Suédois ne l'euſſent abandonné, & qu'ils n'euſſent fait retraite dans la ville; ce qui aiant été aperçu, le Vice-amiral envoia ſon canot bien armé vers le Fort qu'on trouva vuide, & où l'on arbora l'étendart des Etats. Il y avoit été laiſſé deux canons de fonte de demi-calibre, qu'il fit enlever par des

Il s'avance avec une partie de ſes vaiſſeaux devant Nybourg.

chaloupes, & mener à bord. Après cela il entra plus avant dans le port, ſuivi des Capitaines van Amſtel, van Meeuwen, van Berchem, Kramer, Niehof, Penſſen, Houttuin, de Wit, de Vries, Roetering, Schatter, Mangelaar, & de Boer. Ils s'aprochérent tous en très-peu de tems ſi près de Nybourg, que leurs plus petits canons, pouvoient porter dans tous les endroits de la ville. Là ils jettérent l'ancre ſur trois braſſes, & firent des emboſſures aux cables. Le Capitaine van Amſtel avec ſon vaiſſeau *les Provinces*, monté de 40. piéces de canon, étant poſté le plus proche de terre, Ruiter, Bielke, & les autres Commandans paſſérent à ſon bord pour reconnoître mieux l'état des Suédois, & donner leurs ordres avec plus de connoiſſance & de facilité. Lors qu'ils furent ainſi moüillés, toute l'artillerie des navires, qui étoient ſi proches de la ville, qu'on pouvoit viſer & adreſſer les coups où l'on vouloit, commença à tonner tout d'un coup, envoiant à la fois pluſieurs bordées entiéres, & faiſant feu ſans ceſſe, tant que le canon le pou-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

pouvoit soufrir. Cette ataque causa une grande épouvante, avec encore plus de desordre & de perte, dans une si petite ville, où étoient comme entassés les gens de guerre, cavaliers & fantassins, qui y avoient fait retraite. Plus la ville étoit petite, plus on y étoit pressé; & plus on y étoit pressé, plus les coups qu'on tiroit y faisoient de ravage. Les gros boulets & les chevilles de fer abatoient maisons, hommes, & chevaux. Les toits & les tuiles voloient par tout comme une épaisse grêle. Ceux que les boulets avoient épargnés, étoient aussi-tôt meurtris, écrasés, ou mis en piéces par le bois & par les pierres qui tomboient des maisons, comme par des contre-coups. Ce bruit horrible & continuel, qui montoit jusques au Ciel, & qui étoit acompagné de fumée & de flammes, ôtoit même l'usage de l'ouïe & de la vûë. Les plaintes, les gémissemens, les blessés, hommes, femmes, enfans, transissoient les cœurs, & faisoient hérisser les cheveux. Il n'y avoit point d'endroit où fuir, point d'azile pour se mettre à couvert: par tout le péril étoit égal, par tout la mort étoit présente & inévitable. Cette terrible extrémité, plus facile à concevoir qu'à décrire, aiant duré à-peu-près une heure, les Suédois commencérent à perdre à la fois le courage & l'espérance. Ils envoiérent donc un Trompette aux Maréchaux Schak & Eberstein, pour demander, *qu'on cessât de tirer, & qu'on voulût entrer en conférence.* Il fût répondu, *qu'il n'y avoit point de conférences à faire, ni de conditions à proposer; qu'il falloit se rendre à discrétion*; & l'on continua de tirer. Peu après il sortit de la ville trois Oficiers Suédois, Schoonleven, Leliecroon, & un autre, qui ofrirent de se remettre à la discrétion des Danois & de leurs Alliés. D'un autre côté les Srs. Detlof, van Alefeldt, & Tramp, entrérent dans Nybourg, pour s'aboucher avec les Commandans Suédois. Cependant on avoit aussi envoié un Trompette au bord de Ruiter pour le prier de cesser de batre la place, vû qu'on étoit en parole avec les Danois de se rendre à discrétion. *Il répondit, qu'il falloit donc promtement prendre son parti, & se hâter de conclure, ou qu'il alloit bientôt réduire la ville en mazures.* Néanmoins il cessa de faire feu. Mais lors qu'il vit qu'on ne revenoit pas assés tôt, au moins à son gré, il fit recommencer comme auparavant, & sans intermission, jusques-à-ce qu'il eût reçu une Lettre de la part du Maréchal Schak, qui lui donnoit avis, *que les Suédois s'étoient rendus à discrétion, & qu'on ne pouvoit trop le remercier de ce qu'il étoit si promtement venu à bout de cet ouvrage.* Par ce moien il tomba entre les mains des Danois & de leurs Alliés, onze régimens de cavalerie, avec près de trois-mille chevaux. Il y eut entre les prisonniers, douze Colonels, & trois Généraux Majors, Henri Horn, Weyer, & le Comte de Waldek. Le Duc de Weimar & le Comte de Koningsmark avoient été pris à la bataille. Cette victoire fût si pleine & si entiére, qu'on n'en a oüi parler que de très-peu de semblables, & qu'on n'en trouve que très-peu d'exemples dans l'Histoire. De toute l'armée du Roi de Suéde qui étoit en Funen, forte de plus de sept-mille hommes avant le combat, il ne se sauva pas un seul homme, hormis les deux Généraux, le Prince de Sultsbach & le Maréchal Steenbok, avec les deux ou trois Domestiques, dont il a été parlé; & peut-être quelques malhûreux qui demeurérent cachés dans les haies & dans les bois. Outre cela c'étoient les meilleures troupes de Suéde, & sur lesquelles le Roi comptoit le plus. Du côté des Danois & de leurs Alliés, il étoit demeuré sur la place en tout environ cinq-cens hommes, entre lesquels se trouvoient huit Oficiers de marque, & un Capitaine Frison, nommé Hemmema; mais d'ailleurs peu de Hollandois, quoi qu'ils eussent essüié le plus chaud du combat. Aussi les Danois & les autres Alliés leur firent-ils l'honneur de publier, *qu'ils avoient été les principaux instrumens de la victoire.* Les Suédois mêmes à leur tour avoüérent, *que c'étoient les Hollandois qui leur avoient porté le coup mortel.* C'est ainsi que Funen, la plus grande isle du Dannemarc, après la Zélande, fut reconquise en quinze ou seize jours, avec toutes ses villes & ses forteresses, dans lesquelles il fut trouvé près de cent piéces de canon, & quantité de munitions de guerre; & où il fut gagné plus de six-vingts drapeaux & étendars. Il y périt plus de deux-mille Suédois, outre les prisonniers, dont le nombre monta à cinq-mille. Les cavaliers furent incorporés en partie parmi les Danois, & en partie parmi les Impériaux & parmi les troupes de Brandebourg. La ville de Nybourg éprouva les rigueurs & les cruautés de la guerre dans toute leur étenduë, étant misérablement pillée par les Impériaux & par les Polonnois, tandis que les Hollandois se tenoient continuellement sous les armes. On ôta

[Margin notes: 1659. — Et contraint les ennemis par le feu continuel qu'il fait, de se rendre à discrétion. — 25. Novem. — *Aitzéma.* XXXIX. 432. 436. — La ville de Nybourg est pillée.]

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1659. ôta à la plupart des prisonniers, & même à des femmes, tout ce qu'ils avoient, jusqu'à les dépoüiller, & les laisser nuds en chemise; ce qui dans ces climats du Nord, par le froid, tel qu'il est à la fin de Novembre, n'étoit pas les traiter beaucoup plus humainement, que si on leur eût ôté la vie, à l'entretien de laquelle les vêtemens ne sont pas moins nécessaires en ce lieu-là que les alimens. *

Ruiter entre dans la ville où il est remercié de ses services par les Maréchaux de camp. 26. *Novem.* Comme aussi les Colonels Hollandois. *Mémoires de Terlon. p.* 268. 269.

Le lendemain de la reddition de Nybourg, le Vice-amiral Ruiter fut prié avec l'Amiral Bielke de descendre à terre, où les Maréchaux Eberstein & Schak continuérent à les remercier des services signalés que leurs vaisseaux avoient rendus en cette ocasion. Ils firent aussi en particulier beaucoup d'honnêtetés aux Colonels Killegreuw, van Meeteren, & Ailua, vantant leur valeur, & leurs grandes actions dans le combat, desquelles ils avoient été les têmoins, & les assurant qu'ils en feroient leur raport au Roi de Dannemarc, afin qu'il pût leur en marquer sa reconnoissance. Les Suédois craignirent qu'après la prise de Funen Ruiter ne fît transporter en Zélande les troupes des Alliés, afin de poursuivre leur victoire. Le Chevalier de Terlon, Ambassadeur de France, a crû que la politique des Hollandois les empêcha de favoriser cette expédition, parce qu'il est de leur interêt de tenir toûjours la puissance des deux Rois du Nord comme dans une balance égale. Mais il est certain qu'on ne proposa point alors à Ruiter le transport des soldats, & que le même jour qu'il fut à terre il remontra au Maréchal Schak, *que faute de vivres il ne pouvoit demeurer plus longtems en mer; & qu'il ne pouvoit hazarder davantage l'armée navale de ses Maitres, dans une saison si avancée, où il n'y avoit plus que des glaces à atendre, & des tempêtes à essuïer.* C'est pourquoi il fut arrêté qu'il mettroit à la voile. Aussi-tôt il retourna à son bord; car la ville étoit si remplie de gens de guerre, Danois, Allemans, Hollandois, Polonnois; & de prisonniers Suédois, qu'à peine y pouvoit-on subsister. Ruiter croioit qu'il y avoit bien quatorze-mille hommes sans les chevaux & les chariots. Il avoit même encore vû la continuation du pillage, pendant lequel quantité de gens étoient exposés au froid, presque nuds, & il en avoit paru fort touché, faisant réflexion sur les calamités de la guerre, dont rien ne se trouve éxemt. Le lendemain à la pointe du jour il mit à la voile avec toute l'armée navale, & s'avança hors de la passe de Nybourg jusques au Fort. Après midi le Maréchal Eberstein passa au bord de l'Amiral Bielke, & à sa priére le Vice-amiral s'y rendit aussi, parce qu'on y atendoit le Maréchal Schak avec quelques Colonels. Mais le vent d'Oüestnordoüest aiant excité une tempete, qui les empêcha de s'y rendre, Ruiter retourna le soir à son bord.

Remontrance de Ruiter.

Sa compassion de l'état ou la guerre avoit réduit les Habitans de Nybourg. 27. *Novem.*

28. *Novem.* Le 28. il donna ordre de débarquer les vêtemens qui avoient été envoiés par les Etats pour leurs troupes, & les fit porter aux lieux où elles devoient être en quartier d'hyver. Il y avoit deux-mille justaucorps, trois-mille-soixante chemises, deux gros paquets de deux-mille paires de bas, & six tonneaux pleins de souliers. Le même jour il partit pour Lubec avec toute l'armée, composée de six-vingts voiles, compris tous les petits bâtimens, afin de prendre des vivres qu'on y avoit achetés. Le Roi de Dannemarc aiant eu nouvelles de la victoire, & de la réduction de Funen, ordonna un jour d'actions de graces générales à Dieu, qui fut le 28. de Novembre, vieux stile. Il fit chanter le *Te Deum* dans toutes les Eglises, & fit

Il fait voiles avec l'armée navale.

*EXPLICATION de L'ESTAMPE ICI-JOINTE.

Au haut.

La Ville de Nybourg soumise par LE SIEUR MICHEL de RUITER.

Et la défaite des Suédois par les Danois, & par leur Alliés, le 25. Nov. 1659.

Au bas.

A. La Ville de Nybourg
B. Le Slips Haven, ou port de Slip.
C. Le Fort de Knutshovet.
D. Les bateries des Suédois.
E. Le Fort de Nybourg.
F. L'armée Danoise.

1. *Le Sr. Vice-amiral Michel de Ruiter.*
2. *Le Capitaine Jean van Amstel.*
3. *Le Capitaine Jaques van Meeuwen.*
4. *Le Capitaine Jaques van Berchem.*
5. *Le Capitaine Barent Kramer.*
6. *Le Capitaine Jean Richewyn.*
7. *Le Capitaine Hugues van Niehof.*
8. *Le Capitaine Jaques Pens.*
9. *Le Capitaine Jaques Simonsz. de Wit.*
10. *Le Capitaine Ysbrandt de Vries.*
11. *Le Capitaine Jean Roetering.*
12. *Le Capitaine Gerbrandt Schatter.*
13. *Le Capitaine François Mangelaar.*
14. *Le Capitaine Albert Pietersz. de Boer.*
15. *Le Sr. Commandeur Corneille Evertsz.*
16. *Le Sr. Commandeur de Wildt.*
17. *Le Capitaine Isac Sweers.*
18. *Le Capitaine Guillaume van der Zaan.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

A . De Stadt Nyborg .
B . De Slips Haven .
C . De Schans Knuts hovet .

D . Het Zweedts Kanon .
E . De Schans Nyborg .
F . Het Deensche Leeger .

1 . De Hr. Vice Adm. Michiel de Ruiter .
2 . Kapt. Ian van Amstel .
3 . Kapt. Iakob van Meeuwen .

4 . Kapt. Iakob van Berchem
5 . Kapt. Barendt Kramer .
6 . Kapt. Ian Ridderwyn .

7 . Kapt. Hugo van Nie
8 . Kapt. Iakob Pens .
. Kapt. Iakob Simons

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

...b van Berchem.
...endt Kramer.
...Richewyn.

Kap^t. Hugo van Niehof.
Kap^t. Iakob Pens.
Kap^t. Iakob Simonsz de Wit.

10. Kap^t. Ysbrandt de Vries.
11. Kap^t. Ian Reetering.
12. Kap^t. Gerbrandt Schatter.

13. Kap^t. Frans Mangelaer.
14. Kap^t. Albert Pietersz de Boer.
15. De H^r. Comd^r. Cornelis Evertsz.

16. De H^r. Commanduer de Wildt.
17. Kap^t. Isaak Sweers
18. Kap^t. Willem vander Saan.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1659.

& fit faire une décharge de toute l'artillerie de la ville de Coppenhague, & de celle des vaisseaux, pour marquer sa joie. Ce Monarque envoia aussi lui-même un fort beau récit de la bataille aux Etats Généraux, avec une Lettre, dans laquelle, quoi que courte, il leur têmoignoit: *Que les derniers Oficiers, & les derniéres troupes envoiées par L. H. P. à son secours, s'étoient si bien aquitées de leur devoir dans le combat, qu'après Dieu, qu'il falloit seul recconnoître pour auteur de cet avantage, on pouvoit dire qu'elles en méritoient tout l'honneur**. Il ordonna aussi au Sr. Charisius, son Résident à la Haie, de complimenter de sa part L. H. P. sur le succès des armes communes, & de les remercier, de leur afection, de leurs soins, & de leurs assistances; ce qui fut fait le 20. de Décembre. Mais le Roi de Suéde n'aprit du Prince de Sultsbach & du Maréchal Steenbok, qu'avec beaucoup d'étonnement & d'altération, les nouvelles de la défaite de son armée, & de la prise de l'isle Funen. On dit même que depuis ce tems-là il n'eut jamais de joie, ni ne joüit d'une santé parfaite. Il partit en diligence pour se rendre au Fort de Cronenbourg, & jugea que le plus expédient pour lui & pour son Roiaume étoit de renouveller alliance avec les Etats des P. V. qui avoient sû rompre ses desseins sur le Dannemarc, & arrêter le cours de ses triomfes. Ainsi le 9. de Décembre, quatorze jours après la reddition de Nybourg, il fut signé un Ecrit par les Commissaires du Roi & par les Plénipotentiaires des Etats, pour le rétablissement de la bonne intelligence entre eux, & en même tems le Traité autrefois conclu à Elbing † fut achevé, en y ajoûtant les explications nécessaires. Cependant ce ne fut que sous condition qu'il n'auroit aucun éfet, ni ne prendroit son cours, qu'après que la paix auroit été aussi faite entre les deux Couronnes; † & ce fut là le premier fruit de la victoire remportée en Funen.

Jour d'actions de graces en Dannemarc. 4 Décemb. Le Roi de Dannemarc remercie L. H. P. par une Lettre. * Voi Aitzéma. XXXIX. 445. Grande surprise du Roi de Suéde. Voi Aitzéma. XXXIX. 437. 448. † Voi Aitzéma. XXXVI. 1278. XXXIX. 438. Voi Aitzéma. XXXIX. 440. Voi Aitzéma. XXXIX. 449.

Le Vice-amiral Ruiter, que cette digression m'a un peu fait perdre de vûë, louvoia un jour entier pour doubler de Lalandsche-haaken, qui est le nom d'un certain banc de sable; & alla le soir par un vent contraire moüiller sous l'isle Langeland. Là il fit venir ses Capitaines à son bord, & ordonna à Sweers d'aller en qualité de Commandeur, avec les Capitaines Roetering, van Berchem, Niehof, van Amstel, Tuinneman, & de Boer, escorter à Kiel, dans le Holstein, les flutes & tous les autres bâtimens destinés pour aller querir du bois à bruler, & l'amener à Coppenhague. De plus il lui donna charge de détacher deux navires pour servir de convoi aux bâtimens qui devoient aller aussi charger du bois à Ekelenfort, dans le païs de Sleeswyk; & de les atendre afin de retourner tous de conserve. Le V. Amiral de Dannemarc Sr. Heldt, se joignit à ceux qui faisoient voiles vers Kiel. Le 1. de Décembre Ruiter moüilla à la rade de Travemonde, peu loin de Lubec, d'où il envoia les Capitaines Heemskerk, Pikke, Henri Adriansz. Noblet, & Bruinsveldt, escorter les vaisseaux marchands depuis peu venus de Hollande, destinés pour Dantzic & pour Coningsberg; leur enjoignant de retourner de là à Coppenhague. Le même jour sur le soir le Prince de Mékelenbourg passa à son bord pour lui faire des complimens sur la prise de Nybourg, & pour voir son armée. Ensuite les Magistrats de Lubec envoiérent le prier par deux Sénateurs, que pendant qu'on chargeoit les vivres sur ses vaisseaux, il voulût descendre à terre, & passer une journée dans leur ville; ce qu'il leur acorda volontiers. Il s'y en alla donc le soir après avoir donné par-tout les ordres nécessaires, & y entra à la brune. Les Magistrats lui firent une réception magnifique, & lui rendirent toutes sortes d'honneurs. Les Suédois aiant eu connoissance de ce voiage, firent sortir cinq cens hommes de Wismar, afin de l'atendre au passage entre la ville & le lieu où il devoit s'embarquer; & de l'enlever s'il étoit possible. Mais aiant été averti de ce dessein il demeura encore un jour & une nuit à Lubec, & donna de si bons ordres, qu'il évita leurs embûches, & se rendit en sûreté au lieu de l'embarquement, où il y avoit des chaloupes bien armées qui le remenérent à bord avec toute sa suite. Le 13. étant arrivé proche de Rostoc, il vit venir par le Belt la flote marchande, qui aportoit de Hollande toutes sortes de munitions de bouche pour Coppenhague, & pour l'armée navale; & qui étoit escortée du Capitaine Verburg, & des autres navires de guerre qui avoient été auparavant détachés pour l'aller atendre, & ensuite lui servir de convoi. S'étant donc joint à cette flote, dont la venuë étoit si désirée, & de laquelle sembloit dépendre la conservation de Coppenhague, il continua sa route vers cette ville-là, & y moüilla le 15. par un froid bien rude. Aussi-tôt il reçut ordre des Plénipotentiaires des P. V. de faire entrer les vaisseaux dans le port

Ruiter est retenu par le vent contraire. 29. Novem. Il envoie Sweers avec sept navires & plusieurs autres bâtimens à Kiel charger du bois à bruler. 29. Novem. 1. Decemb. Il se rend devant Travemonde. Il envoie encore cinq navires pour escorter des vaiss. mar. Il est visité du Prince de Mékelenbourg. 2. Décemb. Sa reception à Lubec. Les Suédois de Wismar lui dressent des embûches. 5. Décemb. 13. Décemb. Il arrive devant Coppenhague. 15. Decemb.

1659 de Coppenhague, & de les mettre incessamment en sûreté. On fut ocupé trois jours entiers à faire avancer les vaisseaux jusqu'aux estacades, & à les toüer au dedans du havre: car la gelée commençoit à serrer bien fort, & la glace à incommoder beaucoup. On vint pourtant à bout de les faire tous entrer, à la réserve de huit qui furent laissés au dehors de l'estacade pour faire la garde. Le 17. du Mois, le Roi envoia prier le Vice-amiral, & les autres Oficiers Généraux de l'armée navale, de descendre à terre, & il les régala à souper avec les Ambassadeurs. Le repas fut magnifique. Le Roi & ses Ministres y donnérent de grandes marques de joie & il sembloit même que ce Prince prît plaisir à les faire éclater à la vûë de l'illustre Vice-amiral qui venoit de faire de si grands exploits pour son service; & à celle des autres Commandans qui l'avoient assisté & suivi avec tant de courage. Peu après Ruiter eut conférence avec les Ambassadeurs touchant les Capitaines & les navires, qui suivant la Résolution des ‡ Etats, & les dépêches reçuës de l'Amirauté, devoient être renvoiés en Hollande. L'intention des Etats étoit qu'il passât l'hiver en Dannemarc avec vingt-cinq navires de guerre, ou même avec trente, au cas que les Ambassadeurs conjointement avec les Oficiers Généraux, jugeassent qu'il fût nécessaire d'en augmenter le nombre jusqu'à ce point-là. Après les délibérations qui furent faites sur ce sujet, on résolut de renvoier avec les vaisseaux marchands qui se trouveroient prêts, quinze navires de guerre, entre lesquels il y en devoit avoir quatre qui étoient venus avec le Lieutenant Amiral de Wassenaar, & qui avoient beaucoup soufert l'hiver précédent; savoir ceux de Boshuisen, Hen, Stellingwerf, & Degelincamp. Mais ils furent encore arrêtés, aussi-bien que les autres, pendant tout l'hiver par les gelées & par les glaces qui étoient déja survenuës. Il y en eut même quelques-uns qui depuis eurent charge de ne point partir, & de demeurer encore en Dannemarc sous le pavillon de Ruiter jusqu'à nouvel ordre. En ce tems-là * les cinq navires de guerre qui avoient été depuis peu détachés pour Dantzic, furent de retour à Coppenhague avec cinq vaisseaux marchands. Le même jour après midi, l'Amiral Bielke passa au bord de Ruiter, & lui présenta de la part du Roi de Dannemarc une chaîne d'or, de grand prix, qui avoit quatre ou cinq doubles chaînons, artistement entrelassés les uns dans les autres. La Reine Sofie Amalie y avoit ataché de sa propre main une médaille d'or entourée de quarante-deux diamans, sur laquelle étoit le buste du Roi. Au revers on voioit un navire de guerre en pleine mer, & il y avoit un grosse perle pendante au dessous. Ce présent fut un illustre têmoignage de la faveur du Roi, & de la reconnoissance qu'il avoit des services que Ruiter avoit rendus à sa Couronne. Il fut alors raporté qu'en remerciant ce Prince de sa Roïale magnificence, il dît au Vice-amiral entre autres choses. *Dans l'état où je suis maintenant je n'ai point d'autres présens à vous faire.*

Où l'on fait entrer les vaisseaux dans le port.

Le Roi régale Ruiter & les autres Oficiers Généraux de l'armée navale.

17. Décemb.

‡ *Prise le 13. d'Octob.*

On conclud de renvoier quinze navires de guerre, mais ils sont retenus par les glaces.

19. Décemb.

**20. Décemb.*

Ruiter reçoit de la part du Roi une chaîne d'or & une médaille.

20. Décemb.

Le Vice-amiral, avoit donné avis aux Etats Généraux de ce qui s'étoit passé à la bataille livrée aux Suédois en Funen, & à la prise de Nybourg, par deux lettres écrites l'une de devant Cartemonde, l'autre de devant Travemonde. L. H. P. lui envoiérent pour réponce cette courte dépêche, dattée le 6. de Décembre, avec copie de la Résolution par Elles prises ce même jour-là, au sujet de la réception de cet avis.

Les Etats Généraux des Provinces Unies.

Notre Féal & Amé, &c.

Dépêche des Etats Généraux à Ruiter.

Nous vous envoions avec la présente un Extrait de notre Résolution prise à l'ocasion de votre missive, aux fins qui y sont contenuës; Nous assurant que vous continuërés à vous aquiter dignement & courageusement de l'emploi qui vous a été commis. Sur quoi nous prions Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde. A la Haie, le 6. de Décembre. 1659.

JEAN VAN REEDE. vt.

Par Ordonnance des sus-dits Seigneurs les Etats Généraux.

J. SPRONSSEN.

Ex-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Extrait du Régitre des Résolutions de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des Provinces Unies. 1659.

Le Samedi 6. de Décembre 1659.

Reçu deux missives du Vice-amiral de Ruiter: la premiére dattée à bord du 't Huis te Swieten, devant Cartemonde, le 21 de Novembre dernier: l'autre dattée devant Lubec ou Termonde, le premier de ce Mois. Surquoi aiant été déliberé, il a été résolu qu'il sera fait réponce au sus-dit Vice-amiral, & qu'il sera écrit au Colonel Killegreuw que L. H. P. ont apris avec beaucoup de satisfaction la nouvelle de la victoire obtenuë par le Roi de Dannemarc en Funen; & que les-dits Vice-amiral & Colonel, avec tous les autres Oficiers & les troupes de cet Etat, se sont signalés en cette action. Deplus il sera pareillement écrit aux Députés Extraordinaires de L. H. P. en Dannemarc, qu'ils aient à faire toûjours agir vigoureusement en faveur du sus-dit Roi les forces de terre & de mer de cet Etat, en conséquence de la Résolution ci-devant prise par L. H. P.

Résolution des Etats touchant la Lettre de Ruiter sur la victoire remportée en Funen.

JEAN VAN REEDE. vt.

Collationné au sus-dit Régitre, s'est trouvé conforme.

J. SPRONSSEN.

Mais avant que cette Résolution fût parvenuë jusques à Ruiter, les vaisseaux étoient demeurés pris dans les glaces, & la gelée avoit fait cesser toutes les opérations de la guerre maritime. Quelques jours auparavant on avoit têmoigné à Coppenhague beaucoup d'impatience pour le retour des bâtimens, qui étoient allés charger du bois à Kiel: car il est impossible de subsister pendant l'hiver dans ces climats si froids, sans de grosses provisions de bois pour faire grand feu. Le 22. du Mois, on découvrit enfin cette flote, qui fut comme un rempart contre le froid. Mais la joie qu'on eut de son arrivée fut bientôt changée en une grande inquiétude; car le Commandeur Sweers voulant s'aprocher de la ville par le Coningsdiep, alla toucher au Droogen, dont toutes les tonnes avoient été ôtées, de peur qu'elles ne fussent emportées par les glaces. Le Cap. van Amstel passant à Stribord * de Sweers pour éviter le banc, alla échoüer justement au milieu. Lors que le Capitaine Roetering qui suivoit van Amstel, vit ces deux dangereuses & extraordinaires balises, il prit son cours à stribord de van Amstel, & crut avoir trouvé le véritable canal; mais ensuite il demeura échoüé comme les autres. Après avoir fait de vains éforts pour se remettre à flot, ils firent demander au V. Amiral quelques petits bâtimens pour tâcher de se décharger de leur canon. Mais l'Eststudest soufloit si rudement, & faisoit geler si fort, qu'il fut impossible de leur donner du secours. Le lendemain matin le Vice-amiral Danois Heldt, & le Capitaine Tuinneman, touchérent aussi au même banc sous le Draaker. Ils se trouvérent alors dans un grand péril; car la force du vent & du flot les empêchoient de mettre les ancres dans leurs chaloupes, pour aller les moüiller, & tâcher de revirer. Cependant Ruiter qui cherchoit tous les moiens imaginables de les tirer du péril où ils étoient, leur envoia ce jour-là un canot avec des gens & deux Lamaneurs. Mais ce canot passa la nuit au milieu des glaces, & après avoir été plusieurs fois prêt à périr, il retourna le lendemain avec l'équipage transi & demi-mort de froid, sans avoir pû aprocher des navires échoüés. Sur le soir le tems se radoucit un peu; l'eau monta; on descendit les ancres par l'arriére; on porta une partie du canon à l'avant; & enfin tous les vaisseaux, hormis celui du Capitaine Tuinneman, furent remis à flot cette nuit-là, quoi qu'avec un travail extraordinaire. Ainsi Sweers, Roetering, & van Amstel, remirent à la voile, se faisant devancer par un Pilote dans une barque, pour sonder le fond. Sweers & van Amstel ne laissérent pourtant pas, nonobstant cette précaution, de toucher une seconde fois; mais vers le soir le montant de l'eau les aiant encore relevés, ils allérent moüiller hors des basses, & le lendemain ils entrérent dans le port. Au même tems le navire de Tuinneman, dont le canon fut mis sur une galiote & sur un autre petit bâtiment, que Ruiter lui avoit envoiés, revint aussi à flot, & entra avec tous les autres jusques au dedans de l'estacade. Mais van Amstel demeura au dehors,

Sweers revient de Kiel avec la flote chargée de bois à bruler.

22. Decemb.

Quelques navires de guerre touchent au banc avec danger de faire naufrage.

* *Stribord, coté gauche.*

23. Décemb.

24. Decemb.

Ils sont enfin relevés.

25. Décemb.

26. Décemb.

Ils arrivent devant Coppenhague.

hors,

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1659. hors, parce qu'il sût que son vaisseau étoit du nombre de ceux qu'on devoit renvoier en Hollande à la premiére ocasion. Là il fut bientôt après renfermé par les glaces, quoi que pendant les deux derniers jours que tous ces vaisseaux avoient entré, le froid eut été fort médiocre, & que la glace, qui étoit trop forte pour passer à travers avec des chaloupes & des canots, ne le fût pas assés pour porter. Mais la nuit suivante le froid augmenta tellement, & la glace devint si épaisse, qu'au matin on alloit aisément dessus, depuis le vaisseau de van Amstel jusques à la ville. Le Capitaine Gotskens, & le Contre-amiral Danois Roodestein s'étant rendus à Kiel, après avoir pris proche de Middelfartsond un Armateur Suédois, monté de 28. canons, & tout chargé de butin, s'étoient joints au Commandeur Sweers, & à la flote qu'il escortoit. Lors que cette escadre fut arrivée, tous les navires de guerre des P. V. au nombre de près de 40. voiles, outre les galiotes, les brulots, & les flutes, se trouvérent rassemblés au dedans & au dehors du havre de Coppenhague. Au même tems le V. Amiral fit venir les Capitaines à son bord, & leur mit en main un ordre par écrit, par lequel il étoit porté. *Premiérement. Qu'ils, ne pourroient permettre par quelque raison qui ce pût être, qu'aucun des Oficiers, soldats, ou matelots, aprés que le coup du premier quart seroit tiré, vinssent à leur bord, ou en aprochassent seulement ; & qu'en ce cas on tireroit sur eux comme sur des ennemis. Qu'ils ne permettroient à aucuns Etrangers d'y venir passer la nuit. Qu'ils n'y laisseroient aporter aucuns cofres, caisses, tonneaux, ou autres paquets, soit de nouveaux matelots, qui se seroient engagés au service, ou d'autres, sans les avoir eux-mêmes visités & examinés.* C'est ainsi qu'avec un soin & une vigilance extrême il s'emploioit à retenir les équipages dans leur devoir, & à éviter tous les dangers où les artifices des ennemis pourroient mettre les vaisseaux, en se servant de l'ocasion du tems, & sur tout de celle de la nuit, qui d'ordinaire est favorable à l'éxécution des desseins secrets, & aux surprises. Il défendit aussi à tous les équipages de passer la nuit dans la ville sans une permission par écrit. Mais afin de pourvoir à la sûreté entiére de l'armée navale, il falloit donner ordre à la conservation de Coppenhague ; car la perte de cette ville auroit sans doute entraîné celle de l'armée. Le Roi de Suéde avoit encore quantité de troupes dans l'isle de Zélande, même autour de Coppenhague, & les Danois étoient exposés à essuïer tous les jours quelque ataque sur les glaces. Ruiter alla donc avec les Oficiers Généraux visiter tous les bastions de la ville, & délibéra avec son Conseil de guerre, touchant le nombre des matelots qu'on emploieroit à servir le canon. Il fut arrêté qu'on y en enverroit 985. & qu'on tiendroit toujours dans la ville 400. soldats des vaisseaux pour troupes de réserve, afin de les avoir prêtes s'il en étoit besoin. Outre cela le Vice-amiral assigna à chacun des Capitaines le poste où il devoit se rendre, avec une partie de ses gens, si les Suédois venoient à livrer quelque assaut. Les autres soldats des vaisseaux furent tout de même distribués par ordre, afin qu'en cas d'alarme, & en toute autre ocasion, ils pussent savoir quel poste ils devoient prendre. Les navires avoient été aussi rangés en ordre, pour se mieux défendre ; & lors qu'il eut gelé si fort, que la glace étant capable de porter les chevaux & le canon, on auroit pu venir les ataquer du côté de la mer, Ruiter fit couper les glaces tout autour. Ce fut le 3. de Janvier 1660. qu'une quatriéme partie de chaque équipage commença à s'ocuper à cet exercice, en présence du Roi qui alla les voir, & qui admira la diligence des matelots Hollandois dans leur travail. On coupa en peu d'heures la largeur de 40. piés de glace, & par ce moien les vaisseaux demeurérent enfermés comme d'un large fossé. Quelques jours après le V. Amiral fit mettre sous les armes tous les matelots & les soldats destinés pour la garde de la ville, divisés en quatre Enseignes de matelots, & en six de soldats. Le Roi acompagné de plusieurs Oficiers Généraux les alla voir rangés en ordre de bataille, & ce Prince fit beaucoup de remercîmens à Ruiter de ses soins & de sa vigilance. Le 11. de Janvier, qui en Dannemarc étoit le premier de l'An, vieux stile, on fit au matin trois décharges de toute la grosse artillerie de la ville & des vaisseaux, & même de la mousqueterie, en signe de réjoüissance. Le Roi fit aussi distribuer à chacun des équipages quelques tonneaux de grosse biére pour célébrer le Nouvel An. Ce régal étoit de saison & leur venoit fort à propos, car il geloit alors furieusement. Le lendemain ce Monarque suivi des Ambassadeurs de France, d'Angleterre & de Hollande, s'en alla dîner au bord de Ruiter avec un air gai & satisfait. Peu de tems après, c'est-à-dire sur le minuit on entendit crier aux armes dans

Marginal notes: 27. Decemb. — Ordres donnés par Ruiter pour la sûreté de l'armée nav. 27. Decemb. — Soins de Ruiter pour la conservation de Coppenhague. — Il fait couper la glace autour de ses vaisseaux. 1660. — 9. Janvier. — 11. Janvier. Rejoüissance du premier jour de l'An. — Le Roi & les Ambassadeurs vont dîner au bord de Ruiter.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

dans la ville, à laquelle les Suédois venoient livrer un assaut. Les matelots coururent promtement au canon où ils étoient destinés, & l'on fit venir six-cens hommes des vaisseaux pour corps de réserve, qu'on fit poster proche de l'Eglise. Mais les Suédois voiant qu'on s'étoit si bien précautionné, se retirérent sans rien entreprendre. Le 24 du Mois, le froid augmentant encore, Ruiter fit de nouveau couper la glace, & renouveller autour de tous ses navires le fossé qui commençoit depuis le Christianshaven, & s'étendoit jusques au delà de la barriére des Gardes de la doüane & jusqu'au Prame. Cette espéce de fossé aiant été encore refait le 27. fut élargi jusqu'à 45. piés, & l'ouvrage fut repris ensuite de tems en tems, toutes les fois que la glace devenoit assès forte pour porter un homme. Peu de jours après toute la cavalerie Danoise s'assembla dans la ville avec quelques fantassins pour faire durant la nuit une sortie sur les Suédois. On fut neuf heures jusqu'à leur camp, mais on les trouva sur leurs gardes. Toute la nuit & une partie du jour suivant, les deux partis furent sous les armes, proches les uns des autres; mais sans entrer en action, hormis quelques légéres escarmouches, où il n'y eut des deux côtés que quinze ou seize hommes de tués. En plusieurs autres sorties qui se firent ensuite, les Danois emmenérent toûjours des prisonniers, soit cavaliers ou fantassins. Le cœur sembloit commencer à manquer aux troupes de Suéde, & revenir à celles de Dannemarc; si bien que lors que cent hommes de celles-ci faisoient rencontre de cent-cinquante Suédois, ces derniers ne manquoient plus de faire retraite. C'est ce que Ruiter vit plusieurs fois lui-même, ainsi qu'il l'a depuis souvent raconté.

1660. Alarme dans la ville. *17. Janvier.*

Les glaces, sont coupees de nouveau autour des vaisseaux. *24 Janvier.*

Sortie des Danois. *3. Févier.*

Mais pendant que l'armée navale des P. V. hivernoit à Coppenhague, elle fut affligée, d'un accident funeste & déplorable. La plus grande partie des équipages & des soldats tomba malade, aussi-bien que beaucoup d'Oficiers & Ruiter lui-même; soit que la qualité de l'air, auquel ils n'étoient pas acoutumés, ou la rigueur excessive du froid, ou les fatigues qu'ils avoient suportées, en fussent la cause; ou que plutôt il la faille chercher dans les decrets de la Providence. Quoi qu'il en soit la maladie se répandit avec tant d'éfet, qu'en peu de semaines elle emporta plus de quatre-cens hommes, de sorte qu'à la mi-Février chaque vaisseau avoit fait perte de dix ou douze hommes, à considérer la perte en général, quoi que peut-être quelques-uns en eussent perdu davantage, & d'autres moins. Les Capitaines Jaques van Berchem, & Laurent Degelingcamp y moururent † avec deux Lieutenans du Commandeur de Wildt, & beaucoup d'autres Oficiers. Mais le plus maltraité de tous les vaisseaux fut celui du Capitaine Jean de Haan. Il étoit lui-méme saisi d'une maladie mortelle: son Lieutenant & soixante de ses gens étoient au lit, dont il en mourut 45. ce qui obligea Ruiter & son Conseil de guerre de conclure que ce vaisseau infecté seroit renvoié en Hollande, à la place de celui du Capitaine Niehof qu'on retiendroit. Cette maladie qui avoit couché par terre tant de gens, étoit une espéce de contagion de mer, qui se communiquoit, & qui s'étoit fait sentir dès l'année précédente, que l'armée avoit aussi passé l'hiver à Coppenhague, sous le commandement du Lieutenant Amiral de Wassenaar. Mais à mesure que le froid & la gelée diminuérent, le mal diminua aussi. Le 16. de Févrièr le dégel vint, & les glaçons commencérent à rouler, quoi qu'il se passât encore quelques jours avant qu'on pût naviger. Après cela Ruiter détacha * une galiote montée de quinze soldats & de deux pilotes, pour aller à Landscroon, reconnoître l'état de l'armée navale de Suéde qui étoit dans le port. Ils y virent 36. bâtimens, grands & petits, parmi lesquels ils jugérent qu'il y avoit 30. navires de guerre, mais tous fort mal équipés & peu en état de naviger. Le même jour que Ruiter reçut cet avis, il alla le communiquer au Roi, qui lui en fit ses remercîmens. Peu de jours auparavant ce Prince l'avoit invité d'aller voir son cabinet de raretés. Il y alla & y vit quantité de choses peu communes, qui ne se trouvent point du tout ailleurs, ou qui ne se trouvent que très-rarement. Il y avoit entre autres choses un navire de guerre d'ivoire, de trois piés de long, avec es mâts, ses voiles, son canon, ses ancres, & généralement tous ses agreils & aparaux, faits avec tant de justesse & si bien disposés, qu'on n'y pouvoit rien trouver à dire. Ce fut parmi tant de raretés la piéce qui parut la plus curieuse & la plus agréable aux yeux du Vice-amiral. Le tems de mettre à la mer s'aprochant, le Roi, la Reine, le Duc de Lunebourg avec quelques autres Princes, les Ambassadeurs des P. V. l'Amiral Bielke, & l'Amirale son Epouze, se rendirent un matin au bord du Vice-amiral Ruiter, qui les avoit invités

Maladies & mortalité parmi les Hollandoises.

† *12. Févrer.*

Il commence à dégeler & les glaces s'écoulent.

* *20. Févier.*

Etat de l'armée Suédoise à Landscroon.

Ruiter visite le cabinet de raretés du Roi. *13. Févier.*

Il régale à diner le Roi, la Reine, & plusieurs grands Seigneurs.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1660.

vités à dîner, & y passérent la journée en divertissemens & en réjoüissances. Ensuite il donna ses ordres pour le départ de l'escadre destinée à retourner en Hollande, & arrêtée jusques alors par les glaces.

Il envoie des vaisseaux devant Landscroon pour fermer le passage aux Suédois.

Le 27. il détacha le Commandeur de Wildt avec dix navires de guerre pour aller à Landscroon, s'oposer à la sortie des vaisseaux Suédois, & pour tâcher de les couler bas, de les bruler, ou de les prendre, s'ils se mettoient en devoir de sortir malgré lui. Le 28. l'escadre du Commandeur fut suivie de huit autres vaisseaux, & le lendemain encore de quatre.

Et les suit avec le reste de son armée.

3. *Mars.*

Le 3. de Mars, Ruiter arriva lui-même devant Landscroon, où il trouva l'armée navale de Suéde en fort mauvais état.

Le Vice-Amiral Cortenaar fait voiles pour Hollande par le Sond avec 11. navires de guerre & quantité de vaiſ. mar.

Le jour suivant le Vice-Amiral Egbert Meeusz. Cortenaar fit voiles pour Hollande, avec onze navires de guerre, savoir ceux des Capitaines Boshuisen, van der Zaan, Sweers, Schatter, Henri Adriansz., van Amstel, Richewyn, Hen ou Vaalehen, Pikke, Stellingwerf, & celui du feu Capitaine Jaques van Berchem. Ils avoient sous leur convoi environ vingt vais. mar. & ils passérent le Sond sans que les Suédois tirassent un seul coup des châteaux sur eux, ni qu'il en fût tiré aucun de leur flote. Le reste des vaisseaux de guerre destinés pour le retour, les suivit bientôt après †. C'étoient ceux des Capitaines Roetering, de Graef, Jean Thysz. & un autre de Frise, qui escortérent aussi un nombre considérable de vais. mar. dont quelques-uns voulant faire route à Norvègue, on leur donna un convoi pour les y conduire.

† 6. *Mars.*

Cette derniére flote passa encore le Sond, sans être incommodée par les châteaux. Après ce départ & celui de Cortenaar, l'armée navale des P. V. ne consista plus qu'en 30. navires de guerre, au nombre desquels étoient ceux des Capitaines Nicolas Marreveldt, Pierre Salomonsz. & Jean de Raadt, venus de Hollande sur la fin de l'automne précédente avec la flote marchande & les bâtimens de charge.

Munitions du bouche envoiées à Nybourg.

A-peu-près en ce tems-là Ruiter ordonna au Contre-amiral van Braakel, & aux Capitaines Pierre Salomonsz. & de Raadt, d'escorter trois vaisseaux qui portoient des vivres aux troupes qui étoient à Nybourg, où elles en manquoient & soufroient beaucoup.

* 2. *Mars.*

Nouvelles de la mort du Roi de Suéde.

Aitzéma. XL. 542.

Peu de jours auparavant * le bruit avoit commencé à se répandre dans Coppenhague, que Charles Gustave, Roi de Suéde étoit mort à Gottenbourg; & l'on en reçut la confirmation bientôt après. Il mourut le 23. de Février d'une maladie violente, qui l'emporta en cinq ou six jours, âgé de trente-six ans trois mois & cinq jours, étant né à Upsal le 18. de Novembre de l'An 1623. Les Danois regardérent sa mort comme un grand avantage pour eux; car ils se voioient par là delivrés d'un ennemi redoutable, qui surpassant en ardeur martiale presque tous les Rois de la Terre, avoit depuis peu réduit le Dannemarc à la derniére extrémité; & duquel il n'avoit pû éviter le joug qu'avec beaucoup de peine, & par le secours des Etats des P. V. Bientôt après Ruiter avec le Commandeur Evertsz. & le Cap. van Meeuwen, & avec d'autres vaisseaux encore, s'aprocha de ses gardes avancées qui étoient devant Landscroon, où il fit sonder le fond de l'entrée du havre. Cependant les Suédois commencérent à équiper leurs vaisseaux, à y mettre les mâts de hune & les vergues, & le 19. de Mars à y enverguer les voiles.

17. *Mars*

Ruiter reçoit ordre de se retirer de devant Landscroon.

Le même jour le Vice-amiral reçut un ordre des Ambassadeurs des P. V. qui avoient un plein pouvoir sur toutes les opérations de l'armée navale, portant qu'il eût à revenir de Landscroon entre l'isle de Huen & Coppenhague.

Le Roi de Dannemarc se rend à l'armée

Le même jour encore, le Roi de Dannemarc, le Prince de Lunebourg, & l'Amiral Bielke, se rendirent à l'armée dans un yagt, & passérent au bord d'un navire de guerre Danois qui s'y trouva, croiant que le Vice-amiral Ruiter devoit faire quelque entreprise contre les Suédois: mais voiant qu'il levoit l'ancre, il le fit prier de venir à son bord, où il lui demanda pourquoi les Hollandois se tenoient sous voiles? Ruiter lui déclara que c'étoit à cause d'un ordre qu'il avoit reçu des Ambassadeurs, de quoi ce Prince parut fort surpris

Lettre de Ruiter aux Ambassadeurs.

Le Vice-amiral envoia promtement leur en donner avis, aussi-bien que des préparatifs que les Suédois faisoient pour sortir, leur demandant s'il ne devoit pas tenir fermés les passages de Landscroon, & y retourner incessamment, avant que les ennemis pussent échaper. Il leur remontroit en même tems que si les Suédois pouvoient une fois se mettre au large, ils ne manqueroient pas de faire beaucoup de desordre en se divisant; & de rencontrer quelques-uns des navires de guerre qui avoient été détachés pour escorter des vais. mar. à Lubec & dans le Belt, qui n'étant que deux ou trois de flote, ne se trouveroient point en état de leur résister. Dès le lendemain matin on vit sept navires Suédois sous voiles, qui s'aprochérent des gardes avancées. Ruiter fit incessamment apareiller pour aller leur fermer le passage, & au même instant il écrivit une Lettre aux Ambassadeurs pour les avertir de ce

mouve-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1660.

mouvement. Il reçut au soir une réponce, par laquelle il lui étoit enjoint, *de demeurer devant Landscroon jusqu'à nouvel ordre.* Mais le 19. de Mars il en eut un par écrit, portant, *qu'il eût à se retirer avec l'armée, & à n'exercer plus aucun acte d'hostilité contre les Suédois.*

Ordre qui lui est envoié de leur part.
19. *Mars.*

Le Capitaine de l'Amiral Suédois étant aussi allé de Landtscroon à son bord, lui demander s'il n'avoit point encore reçu de dépêches des Ambassadeurs, touchant une suspension d'armes, il lui montra la Lettre qu'il venoit de recevoir. L'Amiral en étant informé, fit voiles de Landscroon dès le lendemain; mais avant que de partir il renvoia au bord de Ruiter le même Capitaine, pour lui faire de sa part présent d'un boeuf d'une grosseur extraordinaire, & Ruiter en reconnoissance lui donna une † ame de vin.

20. *Mars.*
† *Petit tonneau d'une certaine mesure.*

Alors il sortit du port de Landscroon sept voiles, ou dix, selon que d'autres l'ont raporté, prenant leur cours vers Cronenbourg, & Ruiter alla moüiller entre Huen & Coppenhague, & ensuite il entra dans la ville avec le Capitaine Tuinneman, pour s'aboucher avec les Ambassadeurs. Il trouva les Danois tout consternés de ce que les Hollandois avoient abandonné Landscroon, & de ce qu'ils ne vouloient plus agir contre la Suéde.

Il part des vaisseaux de Landscroon, qui font voiles dans le Sond.

L'espérance que les Ambassadeurs des P. V. avoient conçuë, de voir bientôt conclure une paix, à laquelle il sembloit qu'on travailloit avec tant d'ardeur, jointe à l'intercession & aux sollicitations des Ambassadeurs de France & d'Angleterre, les avoit déterminés à acorder cette suspension d'armes. Mais dans la suite les afaires prirent une toute autre face, & la Suéde poussée par ces deux mêmes Couronnes, recula au lieu d'avancer.

La paix est reculée.
† 29. *Mars.*

Peu après † Ruiter étant retourné à bord, vit sept navires de guerre Suédois sous le pavillon de l'Amiral Gustave Sperling, proche de l'armée Hollandoise qui étoit moüillée assès près de Coppenhague. Sperling envoia son Capitaine au bord du Vice-amiral de Hollande, pour lui faire des complimens: mais le lendemain les Suédois prirent sous ses yeux deux barques Danoises †. Ruiter, par ordre des Ambassadeurs des Etats G., fit prier l'Amiral de relâcher les deux barques; mais il le renvoia aux Ambassadeurs de Suéde, & à l'Amiral Bielkenstern, & dès le même jour il en enleva une troisiême.

30. *Mars.*
† *Qu'on apelle* schoet:

Pendant ce tems-là on tint conférence dans les tentes qui avoient été dressées entre Coppenhague & l'armée de Suéde; cependant ce fut sans éfet, & sans rien avancer. Le chagrin que les Ambassadeurs des P. V. conçûrent durant cette fâcheuse négociation, par les démarches obliques de quelques-uns de ceux qui y étoient emploiés, & par les discours injurieux & piquans des Danois, sur ce que l'armée navale demeuroit dans l'inaction, les obligea d'aller passer un jour entier au bord de Ruiter, pour en dissiper une partie, & se divertir avec lui.

2. *Avril.*
9. *Avril.*

Ensuite il reçut ordre de ne pas permettre que les Suédois insultassent sous son canon, ni les Hollandois, ni les Danois, ni aucuns des Alliés des Etats Généraux, quels qu'ils fussent; & de prendre en particulier la défence des Sujets de l'Etat, & sous son canon, & en quelque autre endroit que ce pût être. Au reste les mêmes Plénipotentiaires, voiant que tout leur travail demeuroit infructueux, & que par le moien des intrigues de gens mal-intentionnés, il ne se trouvoit aucun acheminement à la paix, ordonnérent au Vice-amiral Ruiter ‡ d'empêcher que les vaisseaux Suédois, qui étoient déja au large proche de Landscroon, au nombre de onze, ne fissent voiles; & de leur déclarer que s'ils vouloient lever l'ancre, il faloit que ce fût pour rentrer dans le port.

‡ 19. *Avr.*
Ruiter reçoit un nouvel ordre d'empêcher les Suédois de faire voiles.

Ils s'étoient déja tenus quelque tems sous voiles, mais des vents forcés les avoient contrains de remoüiller, lors que Ruiter envoia le Contre-amiral van Braakel au bord de l'Amiral Sperling, lui donner avis de l'ordre qu'il avoit reçu, & lui dire nettement, *que s'il prétendoit quitter le parage où il étoit, on se mettroit en état de l'empêcher.* Sperling reçut honnêtement le Contre-amiral, le remerciant de la peine qu'il avoit prise, & lui disant qu'il n'y avoit plus de vivres dans ses vaisseaux, mais qu'il avoit eu charge de retourner à Landscroon, & d'envoier à Stokolm les grands vaisseaux qui y étoient. En éfet le 20. il hissa les voiles, & après avoir salué les Hollandois de quelques coups, il rentra dans le port.

Il envoie van Braakel à l'Amiral Suédois.
Qui rentre dans le port de Landscroon.

Les afaires demeurérent toûjours sur ce même pié, sans qu'on pût avancer la paix, jusques au 3. de Mai, que dix navires de guerre de Suéde sortirent du port de Landscroon, & allérent moüiller entre cette ville-là & l'isle de Huen. Ruiter en donna incessamment avis aux Ambassadeurs des P. V., & descendit lui-même à terre, pour aller les consulter sur ce qu'il devoit faire. Il fut arrêté qu'il empêcheroit les Suédois de passer plus avant; & le Commandeur Evertsz. eut ordre † de se poster dans

Ils sortent de nouveau du havre.
3. *Mai.*
Ruiter a ordre de les empêcher de passer.
† 4. *Mai.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1660. dans le Sond, proche du banc, & de s'oposer à leur passage à Gottenbourg. Le lendemain les Plénipotentiaires firent revenir le Vice-amiral, & lui donnérent charge d'aller les enfermer devant Landscroon. Pendant qu'il étoit encore à terre, ceux-ci par un vent frais de Nord mirent à la voile avec neuf navires de guerre, une galiote, & quelques vais. mar. prétendant passer par le Droogen dans la mer Baltique. Mais Ruiter s'étant rendu encore assés tôt à son bord, fit promtement apareiller, & allant à leur rencontre les obligea de moüiller auprès de lui, par une Lettre qu'il écrivit à l'Amiral, qui commandoit en chef cette flote. Voici ce que contenoit la Lettre.

5. Mai.

Ils veulent faire voiles dans la mer Baltique, & en sont empêchés.

MONSIEUR.

Lettre de Ruiter à l'Amiral Suédois.

Vous étes averti & prié par la présente, de n'entreprendre point de faire voiles avec vos vaisseaux par le Droogen dans la mer Baltique ni ailleurs, pour commencer des entreprises qui pourroient retarder la paix, laquelle est désirée depuis si longtems. Au contraire vous trouverés bon de moüiller, afin que nous ne soions pas obligés de vous disputer le passage par des voies de fait. Je vous suplie d'y faire une sérieuse réflexion. En attendant une promte réponce, je demeure.

MONSIEUR.

Votre très-afectionné Serviteur.

Michel Adriansz. de Ruiter.

Le 5. de Mai 1660.

Sa réponce, & la replique de Ruiter. *6. Mai.*

L'Amiral Suédois fit réponce qu'il avoit ordre de faire voiles avec sa flote vers Stokolm. Ruiter lui fit dire, *qu'il eût à demeurer jusqu'à nouvel ordre.* Cette déclaration alarma fort les Suédois : ils dirent, *qu'ils ne s'y étoient pas atendus.* Cependant le Commandeur Evertsz. qui avoit été rapellé par Ruiter moüilla au Nord de leur flote, comme Ruiter avoit moüillé au Sud. Ils envoiérent jusqu'à trois fois un Capitaine au bord du Vice-amiral de Hollande, demander pourquoi on les arrêtoit? On répondit que le bruit couroit fort, que les Suédois avoient commis quelques hostilités contre le Commandeur de Wildt entre Wismar & Rostoc, & qu'on les retiendroit jusques-à-ce qu'on eût été plus particuliérement instruit de ce qui s'y étoit passé. Ils dirent qu'il n'avoient aucun ordre d'agir contre les Sujets des Etats des P. V.; qu'au contraire, si les Hollandois venoient à tirer sur eux, il leur étoit défendu de tirer de leur part. Ruiter répondit; *qu'il n'avoit point aussi d'ordre de les ataquer; mais que si un tel ordre lui étoit donné, il l'exécuteroit avec toute la vigueur possible, & qu'ils n'auroient qu'à se bien défendre; ce qu'il verroit avec plaisir, puis que l'honneur que les Hollandois pourroient aquérir par la victoire, ne seroit proportionné qu'à la résistance qui leur auroit été faite.* Il paroissoit assés que les Suédois n'avoient pas dessein de se batre, car ils avoient avec eux leurs Femmes, leurs Enfans, leurs Domestiques; des chevaux, des chariots, & quantité d'ustenciles de ménage, dont ils se trouvoient alors fort incommodés. Il y avoit même deux de leurs navires, où le canon avoit été mis à fond de cale. Le 7. de Mai, ils commencérent à s'écarter un peu des Hollandois qui les suivirent bientôt en queuë, & Ruiter les avertit par une Lettre, *qu'ils ne se missent pas en devoir d'échaper, ou qu'aussi-tôt il feroit feu sur eux*; ajoûtant, *qu'il n'avoit aucun dessein de les insulter s'ils demeuroient ancrés*; & les priant, *que par leur retraite ils n'aportassent point de retardement à une paix si longtems atenduë sans qu'on eût pu encore y parvenir; à laquelle il espéroit néanmoins que l'action présente pourroit contribuer.* Les Suédois, cédant à la nécessité, promirent de ne point lever l'ancre. Mais Ruiter voiant le vent tourné au Sudsudest, fit descendre la plupart de ses navires sous le vent à eux, & les fit demeurer moüillés au Nord de leur flote. Le 12. de Mai, l'Amiral Suédois, nommé Tierrink, passa avec un Colonel de cavalerie au bord de Ruiter, qu'il pria de faire aprocher son armée de Zélande, afin que ses vaisseaux pussent faire du bois, & de l'eau, & se pourvoir d'autres munitions. Il leur répondit qu'il en écriroit aux Ambassadeurs des P. V. & leur permit ensuite d'envoier leurs chaloupes prendre à terre ce qui leur étoit nécessaire.

Demande faite à Ruiter.

Sa réponce.

Nouveau pourparler entre les Suédois & Ruiter.

Aitzéma XL. 557.

7. Mai

Il donne ordre de les tenir assiéges.

12. Mai.

Demande des Suédois. Réponce de Ruiter.

19. Mai.

Le

1660.

Le 19. une de ces chaloupes qui navigeoient par la permission de Ruiter, pour aporter du bois & de l'eau, fut prise par les Danois. Il fut tué un homme dans l'action; mais après qu'ils se furent rendus maîtres du bâtiment, ils en tuérent encore un autre de sang froid: brutalité insuportable, & qui toucha fort le Vice-amiral, lequel s'emploia sur l'heure si vertement pour faire restituer la chaloupe, que cela ne put lui être refusé. Dès que les Ambassadeurs des P. V. eurent envoié l'ordre d'arrêter la flote de Suéde au passage, ils en donnérent promtement † avis à ceux de France & d'Angleterre, & leur firent connoître les raisons qui les avoient portés à en user de cette maniére. Ils dirent. *Que pendant que les afaires étoient ainsi tirées en longueur par diverses voies, il étoit absolument nécessaire pour l'avancement & pour la conclusion de la paix, de ne permettre pas qu'une des Parties eût trop d'avantages sur l'autre, ni que par diverses entreprises qu'on laisseroit réüssir, elle vint à augmenter trop sa puissance, & ensuite ses prétentions. Qu'en faisant l'ofice de Médiateurs, on étoit obligé de prévenir prudemment les inconvéniens qui pourroient naître de cette tolérance; & de tenir, autant qu'il étoit possible, les Parties contestantes dans une égalité de forces. Qu'il falloit sur tout prendre garde à ne perdre pas de vûë le but que s'étoient proposé les trois Etats, n'y s'éloigner de l'intention qu'ils avoient euë. Que par conséquent lors que la Suéde s'obstinoit à refuser la paix, il ne falloit pas se départir du droit de pratiquer contre elle tous les moiens de contrainte qui se présentoient; de la même maniére qu'on ne manqueroit pas de réduire le Dannemarc à la même nécessité, s'il venoit à faire les mêmes refus.* Outre cela ils prioient instamment les mêmes Ambassadeurs: *Qu'afin de prévenir tous les malheurs, qui pourroient être causés par un plus long retardement, ils voulussent se joindre à eux pour mettre la derniére main a cet hûreux & nécessaire ouvrage de la paix.* Cette déclaration fut d'abord bien reçûë, sans qu'on têmoignât aucun mécontentement de ce que la flote Suédoise avoit été arrêtée. Mais le même jour, lors que les Ambassadeurs des P. V. allérent chez celui de France, qui leur donnoit à dîner, il leur mit en main une Lettre des Commissaires Suédois, qui se plaignoient de l'insulte faite à leur flote. Ensuite se joignant aux Ambassadeurs Anglois, Sidnei & Honiwood, qui arrivérent après-diner, ils têmoignérent ensemble qu'ils étoient très-mécontens de cette entreprise, & en parlérent avec beaucoup de feu, demandant en termes fiers, durs & menaçans, que les Ambassadeurs des P. V. donnassent leurs ordres sur le champ, pour laisser librement passer la flote Suédoise. Ils ajoûtérent, qu'en cas de refus, ils se trouvoient obligés de déclarer, qu'ils ne pouvoient plus faire l'ofice de Médiateurs, ni parler de la paix; mais qu'ils se rendroient eux-mêmes Parties. C'étoit-là une afaire de grande importance. Les Ambassadeurs des P. V. prouvoient invinciblement de bouche & par écrit, l'injustice du procédé qu'on tenoit contre eux, & l'utilité qui revenoit de la rétention des vaisseaux Suédois, pour les fins qu'on s'étoit proposées; soutenant qu'il n'y avoit point de meilleur moien pour parvenir à l'éxécution de ce qui avoit été résolu entre les trois Etats. Mais ces raisons ne satisfaisoient ni les François ni les Anglois. Le Chevalier de Terlon écrivit en ce tems-là une Lettre fort aigre aux Hollandois, par laquelle il éxigeoit avec beaucoup de fierté que la flote Suédoise fût relâchée. Les Ambassadeurs de Hollande, disoit-il dans sa Lettre, déclarérent positivement, *qu'on ne relâcheroit jamais ces vaisseaux, que la paix ne fût faite*, & leur aiant représenté, *qu'ils n'agissoient pas en cela comme Médiateurs*, ils répondirent sans façon, *qu'ils agissoient en éxécuteurs.* Ils vouloient dire, qu'ils ne faisoient qu'éxécuter ce qui avoit été arrêté entre les Etats Généraux, la France, & l'Angleterre pour faire accepter la paix. L'Ambassadeur de Terlon écrivit encore. *Que par la rétention de ces vaisseaux, ceux de Hollande suspendoient eux-mémes la paix. Que par ce moien toute l'Europe verroit que Messieurs les Etats Généraux n'en vouloient point s'ils ne la faisoient tout seuls, & comme bon leur sembloit.* Il ajoûta ensuite, *J'ose bien vous dire que quoi qu'il n'y ait ici de flote que celle de Hollande, on ne la craint point.* Après que Terlon eut envoié cette Lettre aux Ambassadeurs des P. V. il s'en alla chez ceux d'Angleterre leur proposer, *de se mettre ensemble sur l'Amiral des Suédois, qui étoient arrêtés par Ruiter, & si le vent étoit bon pour sortir du lieu où ils étoient, de faire lever l'ancre, comme étant des vaisseaux qui apartenoient à la France & à l'Angleterre, & qu'on avoit arrêtés au préjudice de la foi de leur médiation.* Les Anglois se trouvérent partagés. Algernon Sidnei fut de ce même avis, mais Robert Honiwood, son Collégue, s'y oposa fortement, parce que si en éxécutant

† 6. *Mai*

Les Ambassadeurs des P. V. rendent raison a ceux de France & d'Angleterre de ce qu'ils ont fait arrêter la flote de Suéde.

Voi Aitzéma. XL. 556.

Les Ambassadeurs de France & d'Angleterre têmoignent leur mécontentement de ce qu'on a arrêté les Suédois.

Lettre de Terlon aux Ambassadeurs des P. V.

Mémoires de Terlon. p. 280-283.

Propositi- on de Terlon aux Ambassadeurs Anglois.

Terlon. p. 283.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1660. ce dessein Ruiter venoit à tirer sur eux, on s'engageroit visiblement dans une guerre contre les Etats] G., & qu'on n'avoit aucune armée navale, ni dans le Sond ni ailleurs, pour oposer à celle de Hollande. Dans cette situation des afaires ils prirent le parti de détacher le Roi de Dannemarc de ses engagemens avec les Etats des P. V., & de lui faire conclure la paix sans la participation de leurs Plénipotentiaires. Mais à l'oposite les Hollandois travaillérent puissamment à porter ce Prince & ses Ministres à l'acceptation d'un certain projet de paix, qu'ils croioient avoir assès de raport aux intentions des deux partis qui étoient en guerre, leur représentant vivement l'utilité de ce projet, tant pour le Dannemarc, que pour les P. V. Ils ofrirent en même tems, que si les difficultés subsistoient toûjours de la part de la Suéde, & qu'on refusât d'en venir à cette conclusion, ils donneroient ordre au Vice-amiral Ruiter d'ataquer leur flote, & de tâcher, avec la faveur du Ciel, de s'en rendre maître. Ils demandérent aussi que puis qu'il étoit visible & incontestable, que tous les éforts de L. H. P. ne tendoient point à leur avantage particulier, mais à celui de la Couronne de Dannemarc, à sa conservation, & à sa sûreté, les Danois n'écoutassent aucunes propositions, ni ne conclussent aucun Traité, sans leur participation & leur consentement. Il furent même souvent en conférence avec le Grand-Maître Gerstdorp, pour aviser s'il seroit tems d'ataquer les vaisseaux Suédois: mais il fut d'avis qu'il falloit encore un peu différer, parce qu'on pourroit mieux découvrir les intentions de la Suéde pendant ce delai; & parce que, selon toutes les aparences, cette flote ne pouvoit jamais manquer de tomber sous le pouvoir de Ruiter. Cependant on aporta toutes sortes de précautions pour l'empêcher d'échaper; & quoi que ce procédé semblât d'abord causer de nouveaux desordres, ce fut pourtant un pressant éguillon à la paix. Si les Suédois eussent demeuré dans le port de Landscroon, il eût été bien difficile à Ruiter d'aller les y combatre: mais par bonheur ils en étoient sortis eux-mêmes, & étoient venus comme se jetter entre ses mains. Tout ce que les Anglois & les François pouvoient dire, toutes les menaces qu'ils pouvoient faire en leur faveur, n'étoient d'aucun éfet, parce qu'ils navoient point d'armée navale pour soutenir leurs fiertés & leurs menaces; au lieu que Ruiter, avec la sienne, étoit un puissant apui aux sollicitations des Ambassadeurs des P. V., & leur prêtoit une vertu à laquelle il y avoit peu d'aparence de résister. D'ailleurs les Suédois, après la mort de leur Roi, n'avoient pas intention de laisser la flote dont il s'agissoit, ni tout le Roïaume dans la balance, laquelle ne sembloit plus pancher de leur côté; ni les tenir exposés au sort douteux des armes, qui paroissoit alors se déclarer contre eux. Le Roi de Dannemarc de son côté craignoit que la France & l'Angleterre ne prissent le parti de sés ennemis, si la guerre duroit plus longtems. Ces considérations firent résoudre l'une & l'autre Couronne à accepter la paix, qui le 5. de Janvier fut avancée jusqu'à convenir de tous les points, si bien qu'il ne resta plus qu'à signer. Alors les Plénipotentiaires de Hollande étant venus à bout de leurs desseins, permirent avec le consentement des Commissaires Danois, que Ruiter relâchât les vaisseaux de Suéde. Pour cet éfet il fut prié de descendre ce jour-là à terre, où il reçut cet ordre, avec la nouvelle que la paix étoit prête à signer. Il retourna à son bord, & fit prier le Commandant Suédois d'y passer. Là il lui déclara qu'il avoit charge des Ambassadeurs de Hollande de le laisser faire voiles où il lui plairoit; & de lui dire que s'il avoit besoin de vivres, ils lui en feroient envoier. Cette nouvelle & ces ofres furent fort agréables au Commandant, qui en remercia le Vice-amiral lui disant qu'il n'avoit plus de vivres que pour quatre jours, & qu'il avoit sept à huit-cens bouches. Ruiter en donna avis aux Ambassadeurs, & fit écarter de plus que la portée du canon ses navires de ceux des Suédois, qui en têmoignérent beaucoup de joie. Le lendemain 6. du Mois, sur le soir, la paix fut signée dans les tentes des conférences, en présence de tous les Ambassadeurs. Dès qu'on eut signé les compagnies Danoises & Suédoises, qui étoient postées autour des tentes, firent une décharge de toute leur mousqueterie. Après cela tous les Ambassadeurs s'en allérent ensemble à Coppenhague complimenter le Roi, & la Reine sur le sujet de la paix. Ce Prince & cette Princesse montérent ensuite sur le grand clocher, d'où l'on pouvoit voir l'armée de Suéde, qui paroissoit alors toute en feu & en flammes, par les décharges de pistolets & de mousquets, que la cavalerie & l'infanterie faisoient à l'envi, en signe réjoüissance. Dans le même tems, qui étoit environ le coucher du soleil, il fut aussi fait trois décharges de toute la grosse

Voi Aitzéma. XL. 556.

Soins des Ambassadeurs des P. V. pour avancer la paix.

Leurs remontrances aux Danois.

On délibére si l'on ataquera les vaisseaux Suédois.

Précautions de Ruiter pour les empêcher d'échaper.

Leur rétention est un pressant éguillon pour porter les Suédois à la paix.

La paix est concluë, & sur le point d'être signée.

Les vaisseaux Suédois sont relâchés.

On signe la paix. *6. Juin. Voi Terlon pag. 295.*

Réjouissances pour la paix.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

grosse artillerie de Coppenhague, qui furent suivies de celles de la mousqueterie des soldats & des Bourgeois, & les Hollandois tirérent de tous leurs vaisseaux à la même heure. 1660.

Voi Aitzéma. XL. 557. 568.

** Voi Terlon. p. 291. 301.*

Ce Traité remit le Roi de Dannemarc en possession de quelques-unes des places qu'il avoit cédées par celui de Rotsschild, qui furent le Bailliage de Drontheim, & l'isle Bornholm, à la charge toutefois d'une recompense pour cette * derniére; & fit rentrer sous son pouvoir tout ce que les Suédois avoient pris en Zélande, Laland, Falster, & Meun. Il fut aussi déchargé de quatre tonnes d'or, prétenduës par les Suédois pour les pertes qu'on leur avoit fait soufrir dans la Guinée. Mais la Suéde retint Schonen, Halland, Bleeking, & Bahus.

Voi pag. 152.

Pour le troisiême point du Traité de Rotsschild, par lequel les armées navales étrangéres étoient excluses d'entrer dans la mer Baltique, il fut anéanti. Ainsi les Sieurs van Slingeland, Vogelsang, de Hubert, & van Haaren, Plénipotentiaires des Etats des P. V. vinrent enfin à bout de ce grand ouvrage de la paix du Nord, après une si longue négociation, traversée par les opositions ou par les intrigues de ceux que des interêts particuliers obligeoient d'en retarder la conclusion, ou qui tâchoient de l'empêcher tout-à-fait. C'est un ouvrage qui ne fut conduit à sa perfection que par le zèle infatigable de ceux qui y travaillérent; par leur patience, laquelle ne se lassa point d'être mise à l'épreuve tant de fois, & en tant de différentes manierés; par leur sage conduite; par leur courage, & par leur adresse.

7. Juin.

Le lendemain que la paix fut signée, les neuf navires de guerre Suédois firent voiles par le Droogen vers l'isle d'Amak, & de là en Suéde.

L'armée de Suede décampe.

11. Juin.

Le troisiême jour leur armée leva le camp de devant Coppenhague. On vit alors des milliers d'hommes sortir de cette ville Capitale, pour contempler les lieux où les troupes ennemies avoient campé; & pour se réjouir de leur retraite, & de ce qu'ils voioient finir l'éfusion de tant de sang, & la désolation de leur païs.

† 7. Juin.

10. Juin.

A-peu-près en ce tems-là † Ruiter, qui pendant son dernier séjour devant Coppenhague & devant Landscroon, avoit fait de tems en tems des détachemens de son armée, qu'il avoit envoiés escorter des vaisseaux marchands, détacha encore les Capitaines Schey & Aldert Matthysz. pour en aller escorter d'autres, qui faisoient route à Dantzic & à Coningsberg.

Les Ambassadeurs de Hubert & van Haaren partent pour Hollande & Slingeland pour Stokolm.

‡ 13. Juin.

Voi Aitzéma. XL. 568.

** 14. Juin.*

† Voi Aitzéma. XL. 573. 574. 569.

‡ Voi Aitzéma. XL. 570. 572. 574. XLI. 842. 844.

Il renvoia aussi trois brulots avec une galiote en Hollande, & peu après les Ambassadeurs de Hubert & van Haaren y retournérent avec le Commandeur Evertsz., & les Capitaines Houttuin, 't Hoen, & ‡ Nachtglas. L'Ambassadeur van Slingeland, s'embarqua par ordre des Etats sur le vaisseau du Capitaine van Meeuwen pour * Stokolm, où il devoit tâcher de convenir encore sur certaines difficultés, qui restoient à éxaminer, & qui furent enfin hûreusement † terminées. Mais l'Ambassadeur Vogelsang demeura en Dannemarc, où il restoit aussi plusieurs afaires à décider avec le ‡ Roi.

Ruiter demeure en Dannemarc avec 25. navires.

** Voi Aitzéma. XL. 570.*

Ruiter n'avoit plus alors que 25. navires de guerre, quinze d'Amsterdam, quatre de la Meuse, un de Northollande, deux de Zélande, & trois de Frise. Mais son séjour fut jugé nécessaire jusqu'à l'entiére éxécution de ce qui avoit été acordé par le Traité de paix, & jusques-à-ce que les Suédois eussent entiérement évacué les places qu'ils devoient restituer, l'intention des Etats Généraux étant de ne point faire revenir leur armée navale, que toutes les troupes de Suéde, jusques à la derniére compagnie, ne se fussent retirées des Terres de * Dannemarc. Le vingt-quatriême article du Traité portoit, que le Roi de Dannemarc, feroit préparer des barques, des pontons & des bateaux, dans tous les païs de son obéïssance, où l'on pouvoit voiager par eau, pour transporter dans un certain tems, & en de certains lieux de la domination de Suéde, toutes les troupes Suédoises, & hâter par ce moien l'évacuation de ses isles, & de ses forteresses. Mais les Danois se mirent si peu en état d'éxécuter ce point, que l'Ambassadeur Vogelsang & le Vice-amiral Ruiter furent obligés d'ofrir au Roi de Dannemarc de transporter les troupes en Suéde.

On ofre au Roi de Dannemarc de transporter en Schonen les troupes Suédoises sur les vaisseaux de Hollande.

Cette ofre est acceptée.

† 27. Juin.

Cette ofre fut d'abord négligée, & la chose traîna si fort en longueur que les Suédois s'en plaignirent, & en têmoignérent beaucoup de mécontentement. Cependant le 20. de Juin, l'Amiral Bielkenstern avec dix vaisseaux fit aussi voiles de Landscroon par le Droogen & par la mer Baltique en Suéde, & en passant Ruiter & lui se firent des civilités de quelques salves. Enfin l'ofre qui avoit été faite par les Hollandois pour le transport des troupes Suédoises aiant été acceptée, le Vice-amiral commanda † aux Capitaines Pensen, Pierre Salomonsz., Bruinsveld, Marreveld, Tuinneman, de Wit, Verschuur, & de Raadt, de s'avancer jusques sous le Draaker; & de suivre après cela les ordres particuliers de Nicolas Heldt, Vice-amiral de

1660.

Huit vaisseaux de guerre avec d'autres bâtimens font voiles pour cet éfet vers le Groene-Sond.

Dannemarc. Ils furent tous arrêtés pendant quelques jours par le calme : mais enfin le premier de Juillet ils mirent à la voile sous le commandement de Heldt, avec cinquante flutes ou autres bâtimens, & prirent leur cours vers le Groene-Sond, petit détroit entre la Zélande & les isles de Meun & de Falster, pour y embarquer des troupes Suédoises, & les transporter.

Ruiter fait aussi voiles avec le reste de l'armée vers le Sond pour le même efet.

Le 3. du même Mois, Ruiter avec le reste de l'armée fit aussi voiles dans le Sond pour Elzeneur, où il fit savoir au Commissaire du Roi de Dannemarc, qu'il étoit là venu avec ses navires & ses autres bâtimens, prêt à rendre ses services à ce Prince.

Le Prince de Sultsbach avec d'autres Oficiers vient à son bord & y dine.

Le 6. le Prince de Sultsbach, avec plusieurs Colonels Suédois, & l'Ambassadeur de Terlon, passérent à son bord pour lui rendre visite, & voir ses vaisseaux. Il les régala le mieux qu'il lui fut possible, selon que l'état où l'on est sur mer le put permettre. On but à la santé des Rois de Dannemarc, de Suéde, & des autres Puissances; sur tout à celle des Etats Généraux, & même à la santé des Etats de Hollande & des Ambassadeurs, pour lesquels le verre fit la ronde. Les Suédois ne pouvoient se lasser d'admirer tant politesse dans un homme de mer, de la valeur duquel ils avoient auparavant ressenti les éfets.

6 Juillet.

Il fait remener ce Prince à Elzenbourg.

Sur le soir il fit remener par le Commandeur de Wildt à Elzenbourg en Schonen le Prince avec sa suite, tous fort satisfaits de sa réception, & de la bonne chére qu'il leur avoit faite. Ensuite il fit pendant plusieurs jours, selon que le vent le permit, passer d'Elzeneur à Elzenbourg quantité de cavalerie & d'infanterie avec leur bagage.

Il est invité par le Maréchal Steenbok à dîner à Cronenbourg, & y est magnifiquement regalé.

Tandis qu'on étoit ocupé à faire ces traversées, à quoi le Vice-amiral s'emploioit avec beaucoup d'ardeur, il fut invité à dîner dans la forteresse de Cronenbourg, par le Maréchal Suédois Steenbok, le Comte de Dhona, & le Sénateur Steno Bielke. Il y fut reçu avec toute sorte de civilité, & traité avec * magnificence. Un des jours suivans on † enleva de l'Eglise Allemande d'Elzeneur, avec beaucoup de pompe, les corps de sept des principaux Commandans Suédois, qui avoient été tués aux assauts livrés à Coppenhague, ou à la batille donnée en Funen. On les porta sur le pont & de là on les mit dans les chaloupes Hollandoises, pour être aussi transportés à Elzenbourg. Peu-après ‡ la forteresse de Cronenbourg fut remise au pouvoir des Danois. Ruiter & la plupart des Capitaines des vaisseaux Hollandois acompagnérent l'Oficier qui y menoit garnison au nom du Roi de Dannemarc.

* *15 Juil.*
† *22 Juil*
‡ *28. Juil.*
29. Juil.

Les Comtes Steenbok & Banier, avec Steno Bielke sont régalés au bord de Ruiter.

Le lendemain on mena encore en Schonen quantité de Suédois avec leurs chevaux dans des chaloupes, & en même tems Ruiter régala à son bord plusieurs Oficiers, entre lesquels étoient les Comtes Steenbok & Banier, & le Sieur Steno Bielke. Ensuite il s'écoula deux jours avant que le reste des Suédois avec leurs femmes, leurs enfans, & leur bagage, pût être transporté.

Les Oficiers Suédois prennent congé de Ruiter.

Lors que cela fut presque fait, * les Sénateurs Suédois, le précédent Gouverneur de Cronenbourg, & d'autres Oficiers, firent demander à Ruiter de pouvoir prendre congé de lui à son bord. Ils y passérent le même jour, & lui firent beaucoup de civilités, lui donnant de grandes marques d'estime, & le remerciant de la maniére obligeante dont il en avoit uzé pour le transport des troupes.

* *1. Août.*

Le reste des Suédois est transporté d'Elzeneur en Schonen.

Peu après le reste des Suédois qui étoit encore demeuré en Dannemarc, arriva a Elzeneur, & le 3. d'Août les chaloupes Hollandoises s'aprochant de terre, les prirent, & les passérent en Schonen. Le même jour le Vice-amiral Ruiter fit voiles pour Coppenhague, sur une galiote, avec l'Amiral Henri Bielke. Ils y arrivérent le lendemain † matin, & sur le midi le reste de l'armée de Hollande, qui revenoit d'Elzeneur y arriva aussi. Ruiter alla sur l'heure saluer le Roi, & lui dire que toutes les troupes Suédoises étoient sorties de ses Terres, & qu'elles s'étoient retirées sur celles de Suéde.

† *4. Août.*

Le nombre des troupes qui furent transportées par les Hollandois.

On comptoit qu'en 28. jours, à commencer depuis le 7. de Juillet jusques au 3. d'Août, il avoit été transporté de Zélande en Schonen environ huit-mille sept-cens-septante chevaux; savoir cinq-mille avec leurs cavaliers, trois-mille pour le service des Oficiers de l'infanterie, & environ neuf-cens quatre-vingt-cinq qui servoient à porter le bagage, ou à tirer les chariots. Les Danois de leur côté avoient fait passer sur leurs bâtimens plus de trois-mille chevaux ou de voiture ou servans aux cavaliers. De plus on avoit transporté de Zélande par le Groene-Sond, avec l'aide des bâtimens & des équipages Hollandois, trois-mille quatre-cens-soixante-quatre chevaux; & de Falster deux-mille huit-cens, embarqués à différens jours, & destinés pour la Poméranie. On tient que l'infanterie montoit jusqu'à dix-mille hommes. Le Roi parut fort satisfait de ce que toutes ces troupes s'étoient retirées. Il est certain que dans cette évacuation la vigilance & la conduite de Ruiter, sous les ordres du Sieur Vogelsang, qui furent à la vérité secondés des soins de l'Ambassadeur de Terlon,

Voi Aitzéma. XL. 574.

hâté-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

hâtérent le transport, & le firent finir au moins quelques semaines plutôt qu'il n'auroit fait. Par ce moien on prévint beaucoup de desordres, d'aigreurs, & d'incommodités: car si la cavalerie Suédoise & l'infanterie eussent encore demeuré ce tems-là, ou peut-être plus longtems, en Zélande & dans les autres isles du Dannemarc, la nécessité où les soldats se seroient trouvés de chercher des vivres pour eux, & du fourage pour leurs chevaux, les auroit contrains à fouler encore les peuples, & à épuiser le païs, qui étoit déja assés ruiné; & de là sans doute seroient procédés de nouveaux différens, & peut-être une troisiême guerre. Mais enfin le Dannemarc se vit délivré de cette crainte. A-peu-près en ce tems-là les Suédois aiant évacué la ville de Nascou, comme ils avoient déja fait les autres villes & forteresses, au desir du Traité de paix, elle fut aussi remise en la possession des Danois. Le 7. d'Août, une galiote aiant aporté un ordre des Etats Généraux au Vice-amiral Ruiter, pour retourner incessamment en Hollande avec l'armée navale qui étoit sous son commandement, il fit venir dès le lendemain matin tous ses Capitaines à son bord, & leur ordonna de se tenir prêts pour le départ. Ensuite il descendit à terre, & alla avec l'Ambassadeur Vogelsang saluer le Roi, & lui donner avis de l'ordre qu'il avoit reçu. Ce Prince lui répondit. *Qu'il auroit bien souhaité de joüir plus longtems de sa présence; mais que cela ne se pouvoit faire sans de trop grands frais de la part des Etats Généraux: que d'ailleurs il remercioit L. H. P. de tant de services qui lui avoient été rendus par leur armée navale & par leurs autres troupes auxiliaires, auxquelles avec le Vice-amiral il souhaitoit un hûreux retour.* Volkert Adriansz. Schram aiant été fait depuis quelques mois * Contre-amiral de Northollande, s'étoit rendu, suivant les ordres des Etats, au mois de Mars ⸗, par Lubec à l'armée. Ruiter le détacha † avec les Capitaines Pierre Salomonsz., Heemskerk, Bruinsveldt, Tuinneman, de Wit, Vyselaar, Marreveldt, Verschuur, & de Raadt, & avec deux flutes, pour aller en Funen embarquer ce qu'il y avoit de troupes Hollandoises. Celles qui étoient à Coppenhague furent mises dans les autres vaisseaux, & le Vice-amiral pourvût promtement à tout ce qui étoit nécessaire pour le retour. Mais le Roi qui avoit pour lui une reconnoissance proportionnée à la grandeur des services qu'il en avoit reçus, dont il connoissoit le prix & l'importance; ne voulut pas le laisser partir, sans lui donner des têmoignages particuliers de son afection & de son estime. Ce Monarque étoit persuadé qu'un Roi ne peut rien faire, qui soit plus digne du haut rang qu'il ocupe, que de recompenser les actions héroïques, par lesquelles on a soutenu ses interêts; & d'honorer la vertu ainsi qu'elle le mérite. C'est ce qui l'obligea d'annoblir Ruiter & sa Postérité, & de lui atribuer tous les honneurs, avantages, & prérogatives de la Noblesse de Dannemarc, lui donnant en même tems les armes qu'il devoit porter en cette qualité, avec le casque ouvert au dessus de l'écu; & y ajoûtant une pension de huit-cens écus, qui font deux mille livres, monnoie de Hollande. Ses Lettres d'annoblissement, écrites en parchemin, datées le 1. d'Août, vieux stile, & le onziême, stile nouveau, lui furent mises en main par le Roi-même le jour suivant, lors qu'il fut régalé à dîner par le Maréchal Schak, avec les autres Commandans de l'armée navale. Ces Lettres qui seront un éternel monument de l'afection du Roi pour le Vice-amiral Ruiter, & des belles actions de ce Vice-amiral, étoient conçuës en Latin. En voici le sens.

[Margin: 1660.]

[Margin: *Voi les Mémoires de Terlon p. 300.*]

[Margin: Ruiter reçoit ordre de retourner en Hollande. De quoi il va donner avis au Roi. 8. *Août.* Réponce du Roi.]

[Margin: * 19. *Sept.* 1659. ⸗ 4. *Mars.* † 9. *Août.*]

[Margin: Le Roi l'annoblit & lui donne un écu d'Armes, & deux mille livres de pension.]

Nous Fréderic Troisiême, par la grace de Dieu Roi de Dannemarc, de Norvègue, des Vandales, & des Gots; Duc de Sleeswyk, de Holstein, de Stormaaren & Ditmarschen; Comte d'Oldenbourg, & de Delmenhorst; savoir faisons à tous ceux qu'il apartiendra, tant en notre nom, qu'au nom de nos Successeurs au Roïaume de Dannemarc, qu'encore que nous soions naturellement portés à faire du bien à tous en général, & à répandre nos graces & faveurs Roïales sur chacun en particulier; néanmoins nous nous trouvons obligés de les communiquer principalement à ceux qui ont rendu des services signalés, à Nous, à notre Roiaume, & à toutes les Provinces de notre obeïssance, dans la derniére guerre que nous avons euë contre la Suéde; lors qu'étant assiégés par nos ennemis, Nous avons été assistés & secourus par nos Voisins, par nos Alliés, & sur tout par l'armée navale des P. V. C'est pourquoi prenant en considération les vertus héroïques, les services importans, & la fidelité inviolable, de Michel de Ruiter, Vice-amiral de Hollande, commandant en chef l'armée navale des Etats Généraux; comme aussi la valeur avec laquelle il a combatu; le zèle & la vigilance avec lesquels il a incessam-

[Margin: Lettres de Noblesse.]

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1660. *ſamment agi, & fait agir ſon armée pour nos interêts, & pour ceux de tout notre Roïaume, dans le tems du ſiége de cette notre Ville Roïale de Coppenhague; à la priſe de l'iſle Funen; au tranſport des troupes de Suéde de notre Oreſond en Schonen, après la paix faite entre Nous & cette Couronne; enfin dans toutes les ocaſions qui ſe ſont ofertes, & dans tous les combats qu'il a glorieuſement ſoutenus par mer, ſans épargner ni ſes peines ni ſon ſang. Nous de notre pur moüvement, inclination, & autorité Roïale, après en avoir mûrement déliberé, & avoir pris l'avis de notre Conſeil, Voulons le recevoir & admettre avec ſes Enfans, Succeſſeurs, & Deſcendans légitimes en ligne directe, tant maſculine que féminine, dans l'Ordre de la Nobleſſe qui a ſon rang aux Tournois de nos Roïaumes & Principautés. Et en conſéquence Nous, avec pleine connoiſſance de cauſe, & en vertu de ces préſentes Patentes de Nous émanées, recevons & admettons le-dit Michel de Ruiter, enſemble ſes légitimes Succeſſeurs & Enfans, deſcendans de lui en ligne directe, de l'un & de l'autre ſexe, dans le Collége & la Société de cette notre Nobleſſe, à laquelle ils ſont & demeurent dès à préſent incorporés, pour joüir de tous les mêmes bénéfices, privileges, honneurs, dignités, prérogatives, & prééminences, dont elle joüit, comme s'ils étoient nés parmi elle, & iſſus de parens véritablement Nobles, de l'une & de l'autre ligne paternelle & maternelle. Et pour plus grande foi & mémoire de cette notre faveur Roïale, & de l'agrégation du-dit Ruiter & de ſes Deſcendans parmi notre Nobleſſe, nous avons amplifié l'ancien écu de ſes Armes, enſorte qu'il pourra deſormais, avec ſes-dits Deſcendans, le porter tel que la Nobleſſe le porte ordinairement, couronné, avec le caſque ouvert au deſſus, d'où ſort un homme armé, aiant le bras droit étendu, & à la main une épée nuë dont il menace de fraper. Et afin qu'ils puiſſent avoir des preuves plus claires & plus inconteſtables de leur Nobleſſe, Nous leur avons acordé de porter à perpétuité les Armes ci-deſſus deſſinées; ſavoir un écu écartelé, ſur lequel il y aura, Au haut du côté droit, ou au premier quartier du chef, un Cuiraſſier à cheval, le bras droit levé, & l'épée nuë au poing, prête à fraper. Au bas du même côté, ou au premier quartier de la* pointe, un canon d'or, & au deſſous trois boulets d'or. Au haut du côté gauche, ou au ſecond quartier du chef, une croix d'argent en champ de gueules. Au bas du même côté, ou au ſecond quartier de la † pointe, un vaiſſeau Amiral d'argent en champ d'azur. Deſquelles Armes nous avons voulu gratifier & honorer ledit Ruiter & ſes légitimes Deſcendans, en les incorporant à la Nobleſſe de notre Roïaume à perpétuité, & leur acordant de joüir à l'avenir ſans aucun empêchement, des mêmes honneurs, dignités, & prérogatives, dont elle joüit; & de porter les-dites Armes qui ſont deſſinées à la tête des Préſentes. Ce que nous avons voulu notifier publiquement à tous, par ces Patentes ſignées de notre main, & ſeellées de notre ſeau Roïal. Donné & fait en notre ville de Coppenhague le premier d'Août 1660.*

* *On blaſonne ordinairement d'une autre maniére, le premier quartier de la pointe n'étant blaſonné que le troiſiéme.*

† *Quatriéme de l'écuſſon.*

FREDERIC.

Et par Commandement

T. V. LENTEN.

Eſt ataché au bas du parchemin, par un cordon de ſoie, le ſeau Roïal, avec les Armes des Roïaumes & Principautés de Sa Majeſté, en cire rouge.

Ce furent là les Lettres de Nobleſſe de Ruiter: mais dans le fond les Anciens avoient raiſon de dire, que c'eſt la vertu qui eſt la ſource de l'honneur. En éfet l'origine de la Nobleſſe de ce grand Homme remontoit bien plus haut que le jour où ces Lettres lui furent acordées. Il y avoit déja longtems qu'elle avoit éclaté en diverſes expéditions, où il avoit fait voir l'excellence de ſon naturel, la grandeur de ſon courage, & le haut degré de ſes vertus: de ſorte que cette conceſſion Roïale ne faiſoit alors que publier les loüanges qu'il avoit méritées, & lui donner les titres qu'il s'étoit déja aquis. Le jour précédent, le Roi, pour têmoigner aux Etats Géneraux ſa reconnoiſſance du ſecours qu'il avoit reçu de L. H. P.; & ſa ſatisfaction des grands ſervices que Ruiter lui avoit rendus avec l'armée navale, leur avoit écrit en Alleman une Lettre que voici.

Nous

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1660.

Lettre du Roi de Dannemarc aux Etats Généraux.

Nous Fréderic Troisiéme, par la grace de Dieu Roi de Dannemarc, Norvègue &c. témoignons aux Hauts & Puissans Seigneurs les Etats Généraux des P. V. qu'en ces derniers desordres, qui ont troublé d'une maniére si imprévuë & nous & notre Roïaume, V. H. P. nous ont cordialement assistés par mer, en envoiant à notre secours une armée navale considérable, qui sous le commandement & la bonne conduite du vaillant & notre bien amé Michel de Ruiter, Amiral de Leurs Nobles & Grandes Puissances les Etats de Hollande & de Oüest-frise, nous a délivrés de nos ennemis qui nous tenoient assiégés. Dequoi Nous reconnoissons que nous sommes fort obligés à V. H. P. Et comme le sus-dit Vice-amiral, pendant son séjour le long de nos côtes, a fait agir son armée, & a agi lui-même avec tant de vigueur, en combatant plusieurs fois très-vaillamment contre nos ennemis, qu'on ne pourroit sans injustice lui refuser les loüanges qu'il a méritées, nous ne pouvons nous empêcher d'en témoigner notre satisfaction à V. H. P., & de leur en donner des assurances particuliéres par la Présente. D'ailleurs nous tâcherons sans cesse à l'avenir, par tous les ofices qu'on peut rendre à de bons Amis, Voisins, & Alliés, de leur marquer notre reconnoissance des secours qu'elles nous ont prétés. Surquoi nous prions Dieu qu'il tienne en sa sainte garde Vos H. P. auxquelles nous demeurons toûjours atachés avec une afection cordiale. Ecrite au Château de Coppenhague, Ville de notre résidence le 31. de Juillet 1660.

31. *Juil.* ou 10. *Août.*

Signé

FREDERIC.

L'armée navale fait voiles de Coppenhague.

Le 13. d'Août à la pointe du jour l'armée navale des P. V. fit voiles vers le Sond. Mais Ruiter qui étoit allé faire ses adieux, fut retenu du Roi, par un témoignage d'afection, & demeura encore auprès de ce Prince jusqu'à midi. Alors il leva l'ancre avec le Capitaine Schey, & fut salué en partant d'une décharge de l'artillerie de la ville. Il arriva au soir à l'armée qui étoit moüillée devant Elzeneur, où il fut arrêté jusques au 15. par des vents contraires: Mais ce jour-là on mit à la voile, & tous les vaisseaux ensemble prirent leur cours par le Sond. On salua de douze coups le château de Cronenbourg, qui répondit de pareil nombre. Pour l'Ambassadeur Vogelsang, il demeura encore à Coppenhague †, où il vit en peu de tems arriver des changemens extraordinaires dans les afaires. Le Roi qui très-peu auparavant s'étoit vû sur le point de perdre son Roïaume, fut élevé à un plus haut degré de puissance, que jamais les Rois ses prédécesseurs ne l'avoient été: car la Couronne qui avoit toûjours été élective, lui fut donnée en propriété; elle fut renduë héréditaire à ses successeurs; & on lui en prêta le serment de fidélité*. Ruiter essuïa dans sa route beaucoup de gros tems, & souvent ses vaisseaux eurent le vent contraire. Le 17. du Mois, il arriva entre Anhout, & Lesou ou Lassoe, deux fameuses isles, qui sont environnées de tant de bancs, de sirtes, & de brisans si dangereux pour les mariniers, qu'avec une autre, nommée Niding, elles ont donné lieu à cette espéce de proverbe.

Elle passe par le Sond. 15. *Août.*

† *Voi Aitzéma.* XL. 574. XLI. 842. 843.

* 27. *Octob. Voi Aitzéma.* XL. 570. 571. & *Terlon. p.* 328. 332.

Elle arrive à Lesou. 17. *Août.* Voi J. I. Pont. Hist. Dan. p. 720.

> Lassoe, Niding, & Anhout
> Poussent souvent le Nocher à bout.

Le banc de Lesou court jusqu'à deux lieuës de terre. Sur le minuit Ruiter y alla toucher ou fort proche, à trois brasses & demie, ou même à vingt piés d'eau; de sorte que son navire donna jusqu'à deux culées contre le fond: mais il fit vent arriére fort à propos, & revira, prenant son cours à l'Estsudest, jusques-à-ce qu'il eût trouvé asses de profondeur. Ensuite avant que le jour eût commencé à poindre, on entendit tirer coup sur coup de deux bâtimens, pour donner avis du péril où ils se trouvoient. Ils étoient tous deux échoüés sur les basses. L'un d'entre eux, qui étoit un vaisseau marchand, fut bientôt remis à flot. L'autre, qui étoit *le Prince Maurice*, navire de guerre de la Meuse, monté par le Capitaine le Clerc, fut aussi relevé à la venuë du jour. Mais il s'échoüa encore après pour une seconde fois, avec danger de faire naufrage. Cet accident aiant obligé Ruiter de faire le signal de moüiller, il envoia la seule galiote qu'il avoit avec toutes les barques pour secourir le Clerc. On fut occupé tout ce jour-là à décharger le canon, les mitrailles, la poudre, les munitions de bouche; & à faire sortir les soldats †, qui furent distribués sur les autres vaisseaux. Le troisiême jour, dès que la lumiére commença à paroître *, Ruiter lui-même passa au bord du Clerc, & fit encore décharger tout son lest. Par ce moien le vaisseau fut enfin remis à flot, après beau-

Le Prince Maurice touche.

† 18. *Août.* Il est déchargé & remis à flot. * 19. *Août.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1660.

beaucoup de travail & de fatigue. Le même jour on y reporta le lest, le canon, & tout ce qui en avoit été ôté lors qu'on le tenoit comme péri. Ce retardement, qui fut considérable, ne causa pas peu de chagrin à toute l'armée, laquelle après

28. *Août.*

avoir été toûjours contrariée du vent, arriva enfin le 28. du Mois proche du banc de Iutland, par une frais gaillard. Alors Ruiter qui savoit que les vaisseaux étoient tout remplis de gens, tant des équipages que des soldats, & que la plupart com-

Disette de vivres sur les vaisseaux.

mençoient à avoir faute de biére, & d'autres vivres, le tems ne lui permettant pas d'assembler le Conseil de guerre, envoia la galiote avertir tous les Capitaines, que ceux qui pourroient avancer leur retour, n'avoient qu'à le faire, sans atendre les autres. Cet ordre étoit absolument nécessaire, car il y avoit déja quelques bâtimens, qui étoient presque à bout de leurs vivres; & les autres n'en avoient ou point du tout de reste, ou que très-peu pour leur en aider. Le 2. de Septembre, le Commandeur de Wildt entra au Vlie avec huit navires; ceux de Rotterdam firent voiles vers la Meuse; & ceux de Zélande continuérent leur route vers leur Province.

Ruiter entre au Vlie. 3. *Septemb.*

Ruiter entra aussi au Vlie le 3. du même Mois, c'est-à-dire quinze mois & quatorze jours après qu'il fut parti du Texel. Mais lors qu'il sembloit être en sûreté, il se trouva exposé au plus grand danger où il se fût encore vû: car en allant du Vlie

Le bâtiment où il est sur la Zuiderzée, est abordé par un autre qui passe par dessus, & Ruiter a de la peine à se sauver.

à Amsterdam sur la Zuiderzée, le bâtiment où il étoit fut abordé d'un autre, qui passa par dessus, & le fit couler bas, de sorte que le Vice-amiral n'échapa que comme par un miracle, en se prenant aux cordages. Il crut lui-même en ce moment qu'après être sorti de tant de périlleuses ocasions, il étoit venu perdre la vie en ce lieu-là & faire naufrage au port. Mais la Providence Divine qui le destinoit encore à de plus grandes actions, pour le service de sa Patrie, le conserva en cet extrême péril. Il revint à Amsterdam dans sa Famille, qui rendit avec lui des actions de graces à Dieu de l'avoir préservé dans un si long & si dangereux voiage, & qui par un éfet si manifeste de sa bonté, venoit tout nouvellement de le garantir d'une mort, presque certaine.

Rétablissement de Charles II. Roi de la grande Bretagne.

Voilà comment les afaires se passérent pendant l'Année. 1660. Mais avant que d'entrer dans le récit de celles qui les suivirent, il ne sera pas hors de propos de faire ici quelque mention du merveilleux rétablissement du Roi Charles Second sur le trône de la Grande Bretagne. La suite des tems à laquelle nous nous sommes toûjours atachés, nous y convie; & cet éxemple des révolutions extraordinaires qui arrivent dans le monde, mérite bien d'être remarqué en passant. Le pouvoir de Cromwel aiant pris fin avec lui, Richard, son fils, ne se trouva pas capa-

Voi Aitzéma. XXXIX. 506. XL. 575. 580. 583. 585.

ble de se maintenir dans la même autorité. Ceux qui souhaitoient de voir changer le Gouvernement, se trouvoient apuiés des partisans du Roi, parmi lesquels étoit le Général Monk, qui après beaucoup de contestations fit ensorte que le Parlement s'assembla. On commença alors à favoriser ouvertement le parti du Prince; & peu après le Parlement aussi bien que la ville de Londres, par une Proclamation faite unani-

Déclaration du Parlement & de la ville de Londres. 18. *Mai.*

mement, & du fond du cœur, reconnurent. *Que dès le moment du decès de leur dernier Roi Charles, la Couronne & le Roïaume d'Angleterre, avec les Roïaumes, Seigneuries, & droits en dépendans, étoient dévolus, & apartenoient par droit successif, légitime, & incontestable, à Sa Maiesté Charles Second, son fils & premier héritier en ligne directe, lequel sans contredit étoit Roi d'Angleterre, d'Ecosse, de France, & d'Irlande, Défenseur de la Foi, &c. auquel ils se soumettoient à perpétuité.*

Les Etats envoient complimenter le Roi sur ce sujet. *Voi Aitzéma.* XL. 586.

Le Roi faisoit alors son séjour à Breda, où il fut complimenté sur cet hûreux changement de sa fortune, d'abord par les Députés de L. H. P., & ensuite par ceux des Etats de Hollande. Dès le soir on lui déféra l'honneur de donner le mot du guet, qui fut *Amsterdam.* On prit cette faveur pour une marque de reconnoissance des secours que cette ville avoit plusieurs fois donnés en secret à ce Prince pendant son

Voi Aitzéma. XL. 587.

éxil, qui se montoient, suivant l'aveu des Anglois mêmes, à plus de cent-cinquante-mille florins. Le Roi répondant aux complimens des Etats Généraux, leur

Ses têmoignages d'atection pour l'Etat. *Voi Aitzéma.* XL. 588. 589.

dît entre autres choses. *J'aime cette République non-seulement à cause que la Princesse ma Sœur, & le Prince mon Neveu, deux personnes qui me sont fort chéres, vivent au milieu d'elle; mais encore par des raisons d'Etat, qui regardent le bien de mes Roïaumes; & par une puissante inclination que je me sens à la favoriser. Oui Messieurs je chéris véritablement ces Provinces, & à un tel point, que j'aurois beaucoup de déplaisir si elles faisoient plus de part de leur amitié à aucun autre Prince qu'à moi; car j'y en dois plus avoir que tous les autres, puis que je les chéris plus que ne font tous*

les

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1660.

les autres Rois ensemble. Lors qu'ensuite il fut fait ouverture à ce Monarque par les mêmes Députés, que l'Etat étoit prêt d'entrer dans une alliance perpétuelle avec lui, il leur répondit: *Que nul des Rois ses prédécesseurs n'avoit eu pour leur République autant d'afection qu'il lui en têmoigneroit toûjours.* Il ne parut pas moins de cordialité & de faveur dans la réponce qu'il fit aux Députés des Etats de Hollande. Il leur dît. *Qu'il avoit toûjours eu une afection particuliére pour les Habitans de cette Province par raport à deux précieux gages, sa Soeur & son Neveu, qui lui étoient fort chers, & qu'elle conservoit dans son sein; & par raport à ses mouvemens secrets, aussi-bien qu'à de fortes raisons d'Etat.*

Et pour les Etats de Hollande.

Après cela il fut invité par les mêmes Etats de Hollande de venir à la Haie, afin d'aller s'embarquer à Schevening, où il étoit arrivé une escadre Angloise, sous le commandement de Montagu, avec les Députés du Parlement & de la ville de Londres, pour le conduire en Angleterre. A son arrivée, & pendant son séjour en Hollande, il fut réçu avec tant de marques d'honneur, aussi-bien que les deux Princes ses fréres, le Duc d'York & le Duc de Glocester; régalé toûjours & défraié par les Etats de Hollande avec tant de magnificence, que jamais peut-être aucun Etat libre n'en à plus fait paroître en pareille ocasion.

Il est reçu roialement en Hollande avec les Princes ses Fréres avant leur départ.

Aussi en têmoigna-t-il une satisfaction extrême, disant plusieurs fois: *Que son intention étoit d'entretenir une paix perpétuelle & inviolable avec la Hollande & avec tout l'Etat.* Il recommanda aussi à L. H. P., & ensuite aux Etas de Hollande, *les interêts de la Princesse sa soeur & du Prince son neveu*, & reçut dans ce même tems-là les complimens des Ambassadeurs de l'Empereur & de plusieurs Rois, sur l'hûreux changement de sa fortune.

Voi Aitzéma. XL. 601. 602. 604.

Voi Aitzéma. XL. 599. 601.

Et complimenté par divers Ambassadeurs.

Les Députés des deux Chambres du Parlement, ceux de la ville de Londres, & Fairfax même, auparavant Général des troupes du Parlement ennemi du Roi, vinrent avec beaucoup de soumission & de respect l'assurer de leur obéïssance & de leur fidélité, le supliant de retourner incessamment dans ses Roïaumes, pour prendre & porter sans aucune condition le sceptre de ses Ancêtres. Ils furent écoutés favorablement, & reçus avec des têmoignages d'une afection particuliére.

Les Députés du Parlement & de la ville de Londres viennent le saluer.

Il se présenta aussi des Députés d'Amsterdam pour lui demander audience, & l'aiant obtenuë, ils le priérent de vouloir honorer leur ville de sa présence, afin que tant de peuples étrangers dont elle est toûjours remplie, pussent être les témoins de leurs respects pour sa personne, & de leur atachement à son service.

Leur Requête.

Civilité qui lui est faite de la part d'Amsterdam.

Il leur répondit. *Qu'il les remercioit de leur bonne volonté, dont il avoit reçu des preuves essentielles; qu'il avoit regret de ne pouvoir les satisfaire en ce point, puis qu'il avoit autant d'envie de faire ce voiage, que la Régence & les Habitans d'Amsterdam marquoient de passion de le voir dans leur ville*; mais qu'il les prioit, *de lui continuer toûjours l'afection qu'ils lui portoient.*

Réponce du Roi.

Voi Aitzéma. XL. 594.

Il fut encore complimenté par tous les principaux Membres du Gouvernement des P. V. Don Estevan de Gamarra, Ambassadeur d'Espagne, qui avoit toûjours eu de grands égards pour toute la Maison Roïale pendant son éxil, & à laquelle il avoit paru particuliérement ataché, eut l'honneur d'être invité du Roi à souper†, & d'être régalé, aussi-bien que sa suite, avec une magnificence Roiale. Les Princes, fréres du Roi, & quelques autres Seigneurs le régalérent aussi.

Il régale l'Ambassadeur d'Espagne.

† 29. *Juin.*

Sur le minuit après le régal du Roi, le Sieur Douning, qui avoit été l'Agent de Cromwel auprès des Etats Généraux, parut dans la sale, & présenta à ce Monarque des Lettres du Général Monk, qui intercédoit pour lui. Il demanda très-humblement pardon du passé; ce que le Roi non-seulement lui acorda, mais peu de tems après il le fit Chevalier.

Il reçoit Douning en grace.

Ce même jour, & le jour précédent, & le lendemain encore, qui étoit un Dimanche, après ses dévotions il toucha & guérit plusieurs personnes ataquées de la maladie* Roiale.

Il guérit des malades.

* *Voi Aitzéma.* XL. 596. 597.

Au même tems les Etats de Hollande firent préparer un festin somptueux à l'hôtel du Prince Maurice, où le Roi logeoit, pour le régaler à souper. Il têmoigna le lendemain: *Qu'entre tous les plus magnifiques repas où il avoit été invité, en France, en Espagne, en Allemagne, & dans les Païs-bas, il n'en avoit point vû un qui fût comparable à celui que les Etats de Hollande lui avoient donné le soir précédent.*

Il est régalé somptueusement par les Etats de Hollande.

Voi Aitzéma. XL. 597. 598.

Le 1. de Juillet il fit ses adieux, premiérement à L. H. P. dans leur Assemblée, & ensuite aux Etats de Hollande dans la leur, faisant des remercîmens acompagnés de beaucoup de civilités & de démonstrations d'amitié. Le 2. du Mois, jour de son départ, les Etats de Hollande allérent lui souhaiter un hûreux passage, & lors qu'il fut monté à cheval, ils furent tous ensemble en carosse le conduire jusques à Schevening, où les derniers complimens lui aiant été faits

Il fait ses adieux à L. H. P. &

1660 faits par la bouche du Conseiller Pensionnaire de Hollande, on envoia des Députés pour l'acompagner jusques dans son vaisseau. Il s'embarqua au bruit des décharges de l'artillerie & de la mousqueterie, & à la vûë d'une multitude incroiable de peuple, qui étoit acouru de toutes parts sur le rivage. En se séparant, & après que le Roi fut passé au bord du vaisseau, qui se nommoit auparavant *le Nasby*, & qui depuis fut apellé *le Roial Charles*, monté de 80. piéces de canon de fonte, il fit de nouveaux remercîmens, pleins de civilité, aux Etats de Hollande, & leur donna de nouvelles marques de son afection. Ils avoient résolu avant le départ de toute cette Cour, de faire présent de la somme de soixante-mille livres au Duc d'York; ce qui ne manqua pas d'être éxécuté; de sorte que pour la réception du Roi en Hollande, pour l'avoir défraié, & pour les présens faits tant à lui qu'aux Princes ses fréres, il en coûta aux Etats six tonnes d'or; outre la portion qu'ils avoient contribuée à trois tonnes d'or, * que les Etats Généraux avoient emploiées à défraier aussi ce Monarque, avant qu'il fût arrivé sur les terres de la Province de Hollande. Les Etats se persuadoient que desormais on alloit vivre en repos du côté de l'Angleterre, & que ce Roi entretiendroit avec eux une paix perpétuelle & une étroite alliance, ainsi qu'il l'avoit promis. Mais le tems leur aprit, à leur grand regret, combien vaine étoit l'espérance qu'ils avoient conçûë, & à quelles révolutions sont sujettes les afaires du monde; puisque toutes ces marques de faveur & de bienveillance se changérent en aversion, & que toute l'amitié promise par ce Monarque fut convertie en haine; ce qui dans la suite fit naître à Ruiter diverses ocasions de signaler sa valeur, & d'emploier son grand courage à la juste défence de sa Patrie.

Voi Aitzéma. XL. 587.

Voi Aitzéma. XL. 595.

* *Voi Aitzéma.* XL. 587.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

LA VIE
DE
MICHEL de RUITER
DUC, CHEVALIER, &c.

Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüest-frise.

LIVRE CINQUIEME.

COmme les Etats des Provinces Unies savoient que pour le commerce que leurs Sujets font en Espagne, en Sicile, en Italie, dans les isles de la Grèce, à Smirne, à Aléxandrie, & généralement dans toutes les Echelles du Levant, & les autres havres qui sont sous la domination du Grand Seigneur, il étoit de la derniére importance que la navigation fût libre dans le Détroit & dans la mer Méditerranée, ils résolurent de pourvoir à sa sureté. Ainsi pour réprimer les courses que les Algériens, & les autres Corsaires Turcs, continuoient de faire dans ces mers, au grand préjudice des négocians & de l'interêt de l'Etat, ils arrêterent l'An 1661. d'y renvoier le Vice-amiral Ruiter avec une escadre de vaisseaux de guerre. Pour cet éfet on équipa à Amsterdam neuf navires, montés tous ensemble de 382. piéces de canon, & de 1660. hommes d'équipage, avec une flute chargée de vivres. Le Vice-amiral mit à la mer avec la plupart de ces vaisseaux sur la fin de Mai, & prit d'abord son cours vers le Doggerbanc, aiant ordre de croiser entre ce banc & le rivage; ou d'y demeurer moüillé, & d'y atendre les autres bâtimens qui devoient venir de la Meuse, de Northollande, & de Zélande. Pendant ce tems-là il devoit s'emploier à afranchir les Habitans des P. V. de toutes pirateries & de toutes insultes; & avoir l'œil à ce qui se passeroit à la pêche, chassant sur les Armateurs pour les combatre, & pour tâcher de s'en rendre maître. Il avoit aussi quelques galiotes afin de s'en servir dans son escadre comme d'yachts d'avis. Ensuite, & en différens tems qui seront marqués ci-après, l'escadre fut encore fortifiée de neuf vaisseaux, savoir trois de Rotterdam; trois de Northollande, avec le Vice-amiral Meppel; & trois de Zélande, avec le Commandeur Corneille Evertsz. Pendant que Ruiter, en éxécution de ses ordres, croisoit proche du Doggerbanc, il rencontra le 26 de Juin, sept vaisseaux, qui revenoient des Indes Orientales, & un des Indes Occidentales, escortés de dix navires de guerre, cinq d'Amsterdam, un de la Meuse, deux de Northollande, & deux de Zélande, qui avoient été envoiés vers Hitland pour les atendre en croisant, & ensuite leur servir de convoi. Il se joignit à cette flote, & ne la quitta point, que les vaisseaux des Indes destinés pour la Zélande & pour la Meuse, ne se fussent séparés de ceux qui étoient destinés pour Amsterdam; & que le Capitaine van Braakel avec sept navires de guerre, & quatre des vaisseaux des Indes, savoir *les Armes d'Amsterdam*, *Malakka*, & *Amersfort*, pour la Chambre d'Amsterdam, & le *Nagelboom*, pour la Chambre de Hoorn, n'eût pris son cours vers le Vlie. Les deux navires de guerre Zélandois, avec deux autres vaisseaux des Indes, nommés *La Cour de Zélande*, & *l'Orange*, prirent le leur vers Middelbourg; & celui de Rotterdam avec le vaisseau des Indes, nommé *la Meuse*, fit route vers cette ville-là. Ruiter continua la sienne entre cette petite flote & celle d'Amsterdam, s'avançant toûjours plus du côté de celle de Zélande & de la Meuse, parce que son escorte étoit plus foible, & ne s'en éloignant point qu'il ne l'eût conduite bien avant au Sud du Texel. Le Capitaine van der Zaan, qui étoit tombé malade, fut alors envoié sur une galiote au Vlie, acompagné de van Braakel, afin qu'il s'en retournât à Amsterdam, dans l'espérance qu'il y re-

Les Etats Généraux prennent résolution de renvoier Ruiter dans la Méditerranée.

Le nombre des vaiss. équipés à Amsterdam pour cet éfet.

Auxquels il s'en joignit encore d'autres.

Ruiter rencontre la flote des Indes Orientales.

22. *Juin.*

29. *Juin.* Van der Zaan est envoié à terre.

1661. à cause d'une maladie.

recouvreroit plus promtement sa santé, & qu'il reviendroit bientôt en état de servir; ce qui ariva comme il avoit été prévû, car il ne fut pas longtems absent. Le lendemain Ruiter alla moüiller l'ancre devant le Spanjaarts-gat proche du Texel. Là il reçut avis que les Commissaires Députés du Conseil de l'Amirauté y étoient à bord de leur yacht: il eut ordre de leur part d'entrer dans le port avec son escadre; ce qu'il fit le même * jour. Ils lui déclarérent qu'il falloit incessamment faire voiles vers la Méditerranée, & que pour cet éfet on avoit préparé des bâtimens chargés d'eau, & de toutes sortes de munitions de bouche & de guerre, afin que l'escadre fût pourvûë de tout ce qui lui étoit nécessaire.

29. *Juin.* Ruiter retourne au Texel.

* 30. *Juin.*

Il met à la mer pour aller vers les côtes Espagne.

Aussi-tôt chacun fit ses diligences, si bien que tout se trouva prêt en très-peu de tems: mais les vents contraires, ou le calme, retardérent le départ, & il fut impossible de mettre à la mer avant le 17. de Jüillet. Il y eut vingt-sept vaisseaux marchands qui se mirent sous le convoi de l'escadre, de laquelle † le Vice-amiral Ruiter aiant fait trois divisions, il leur préscrivit ce qu'elles auroient à faire, chacune en son particulier. En qualité d'Amiral il fut de l'avant, avec quatre navires: le Commandeur de Wildt, comme Vice-amiral, prit le milieu avec pareil nombre: & le Capitaine van der Zaan, comme Contre-amiral, fut de l'arriére, avec les trois autres vaisseaux qu'il commandoit, afin que l'escadre se trouvât toûjours en ordre, & en état de se maintenir, si l'on venoit à rencontrer des ennemis.

† 21. *Juil.* L'ordre qui fut tenu pour faire voiles.

29. *Juil.*

Ruiter fait trois divisions de son escadre; & ordonne les rangs qu'il faut tenir en cas de combat.

Lors qu'elle fut arrivée par les 46. degrés de latitude Nord, le Vice-amiral assembla le Conseil de guerre, & fit venir à son bord tous les Capitaines, & tous les Maîtres des vaisseaux marchands, pour prendre des mesures sur ce qu'il y auroit à faire, au cas que devant Cadix on trouvât les Anglois & les Portugais, qui voulussent lui disputer l'entrée dans le port: car le Portugal étoit en guerre avec l'Espagne, & étoit apuïé de l'Angleterre. Il fut alors résolu de continuer les trois divisions, afin qu'elles pussent se soutenir les unes les autres en cas de besoin. Le Vice-amiral avoit pour seconds les Capitaines Ewout Jeroensz. de Mooy, Jaques van Meeuwen, & Juste Verschuur. Le Commandeur de Wildt avoit les Capitaines Hugues van Niehof, Aldert Matthysz. & Jaques Cornelisz. Swart. Le Capitaine van der Zaan, comme Contre-amiral, avoit les Capitaines Nicolas Marreveldt, & Jaques Andriesz. Swart. Ils furent tous exhortés à faire bien leur devoir en cas d'ataque, & à têmoigner leur fidélité & leur zèle pour le service de l'Etat. Les Capitaines de Mooy, Marreveldt, & Jaques Andriesz. Swart étoient alors sous le pavillon, quoi qu'ils fussent prêts à aller escorter des vaisseaux marchands destinés pour Malaga, & pour d'autres lieux plus éloignés.

29. *Juil.*

Il rencontre une escadre de 5. navires de guerre Anglois.

31. *Juillet.*

Salves réciproques.

Deux jours après, l'escadre Hollandoise rencontra cinq navires de guerre Anglois, & deux vaisseaux marchands. Parmi les premiers Hugues Hyde portoit le pavillon d'Amiral, Edoüard Wye celui de Vice-amiral, & Guillaume Fink celui de Contre-amiral. Ils furent salués par le Vice-amiral Ruiter, par le Commandeur de Wildt, & par le Contre-amiral van der Zaan, qui chacun à leur tour, & selon leur rang, amenérent le pavillon, & tirérent quelques volées, à quoi les Anglois répondirent d'autant de coups, mais sans mettre pavillon bas. Les trois Commandans Hollandois envoiérent ensuite chacun une chaloupe au bord des Anglois, pour leur faire des complimens. Ceux qui y allérent furent reçus fort civilement, & aprirent que cette escadre faisoit voiles à Lisbonne, & qu'elle croiseroit ensuite autour du cap de St. Vincent, en atendant l'Amiral Montagu qui étoit rapellé de devant Alger, où il étoit encore avec 18. navires de guerre & deux brulots.

6. *Août.*

Les Capitaines van der Hulst, de Vries, de Haan, & Fabricius, se rendent auprès de Ruiter.

Peu de tems après les Hollandois virent proche de Lagos quatre vaisseaux engagés au combat avec quatre autres, qui faisoient un grand feu sur eux; mais ces premiers prirent enfin la fuite. C'étoient quatre Corsaires Turcs, auxquels les Capitaines Abraham van der Hulst, Ysbrandt de Vries, Jean de Haan, & Thomas Fabricius, avoient donné la chasse. Ils étoient sortis tous quatre du Texel après Ruiter, qui leur avoit laissé ordre de le suivre le plutôt qu'il leur seroit possible, & ils se rendirent alors sous le pavillon, raportant qu'ils n'avoient pu aborder les bâtimens Turcs, parce qu'ils étoient trop fins de voiles.

8. *Août.*

De Wildt est envoié avec six vaiss. vers le Détroit de Gibraltar.

12. *Août.*

Alors aiant eu avis par une caravelle Espagnole, qu'il n'y avoit ni Anglois ni Portugais devant Cadix, il fut jugé à propos que le Commandeur de Wildt, & les Capitaines van der Hulst, Niehof, Jean Cornelisz. Swart, & Verschuur, prissent leur cours vers le Détroit de Gibraltar, sans entrer dans le port de Cadix, afin d'y croiser sur les Turcs, & de pourvoir à la sûreté du passage. Il leur fut aussi enjoint de revenir à Cadix pendant les hautes eaux de la nouvelle lune, pour faire netoier leurs vaisseaux. Cet ordre fut éxécuté sans qu'ils découvrissent un seul bâtiment Turc. Le 12. du Mois, le Comman-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1661.

L'escadre Holland. est renforcée.

mandeur Corneille Evertsz. & les Capitaines Adrien Bankert, & Corneille Evertsz. le jeune, venant de Zélande, se rendirent sous le pavillon à Cadix; & très-peu de tems après les Capitaines Aart van Nès, & Jean de Liefde de Rotterdam, s'y rendirent aussi. En ce tems-là Ruiter ordonna qu'il viendroit tour-à-tour une partie des vaisseaux pour être netoiés, tandis que les autres demeureroient sur les croisiéres. Les Capitaines de Liefde, Aldert Matthysz. & Verschuur, qui avoient démaré de Cadix le 24. pour aller se joindre à lui proche de Gibraltar, où il croisoit alors, découvrirent le quatriême jour quatre Turcs, sur lesquels ils firent feu plusieurs fois sans pouvoir jamais les aborder.

28. *Août.*

29. *Août.*

Le lendemain le Vice-amiral faisant voiles de Malaga au Détroit, avec van der Zaan & van Meeuwen, rencontra quelques vaisseaux Anglois, & entr'autres le Contre-amiral de l'escadre qui avoit été devant Alger.

Ruiter rencontre Montagu Amiral d'Angleterre.

Le même jour il vit l'Amiral Edoüard Montagu, Comte de Sandwich, qui étoit moüillé devant Fuengirola, avec deux navires de guerre & quatre quaiches. Il s'avança en louvoiant, & y alla moüiller aussi, saluant l'Amiral Anglois selon la coutume, & envoiant ensuite le Fiscal Gilbert de Viane à son bord, pour lui faire des complimens.

Il envoie le Fiscal Viane le saluer.

Montagu fait le récit de ce qui s'est passé devant Alger.

Le Comte chargea fort civilement Viane de remercier Ruiter de sa part, & de lui faire ses ofres de services; & lui fit le récit de ce qui s'étoit passé en son voiage d'Alger. Il lui dît que les Turcs avoient rompu les négociations de paix, se moquant du premier point qui leur avoit été proposé, par lequel on demandoit que les vaisseaux Anglois ne fussent sujets à aucune visite, quelle que pût être leur charge. Qu'à la lecture de cet article ils avoient commandé au Consul, & à cinq autres de retourner vîte à bord, & qu'aussi-tôt qu'ils y avoient été arrivés les Turcs avoient fait feu de tous côtés sur l'escadre. Qu'à l'instant les Anglois aiant apareillé, & détaché quelques navires pour aprocher de la ville, & ne demeurer pas en reste, les Mores avoient fait de si furieuses décharges sur eux, qu'ils avoient été obligés de reculer. Qu'après cela on avoit eu espérance de pouvoir adresser des brulots aux vaisseaux Turcs; mais que les Mores avoient uzé d'une si grande précaution, en liant des mâts, des vergues, & des chaînes ensemble, qu'on avoit été encore contraint de se désister de cette entreprise. Que l'escadre avoit été si maltraitée en ses vergues, & quelques vaisseaux tellement dématés, qu'il avoit fallu les envoier à Lisbonne pour y faire mettre de nouveaux mâts; & qu'enfin le Vice-amiral Lawson étoit encore demeuré devant Alger.

29. *Août.*

Ordre envoié à Ruiter pour chercher, escorter; & défendre la flote d'argent.

Au même tems Ruiter reçut des dépêches de Hollande de la part de L. H. P. & du Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam, datées le 8. & le 9. d'Août, par lesquelles il lui étoit ordonné: *de faire tous ses éforts pour rencontrer la flote d'argent qu'on atendoit des Indes Occidentales: de l'escorter jusqu'en des ports où elle fût en sûreté: de la défendre contre tous ceux qui voudroient entreprendre de l'ataquer, ou de l'insulter, quels qu'ils pussent être, sans égard ni distinction de personne. Qu'afin de mieux éxécuter cet ordre il eût à entretenir une secrète correspondance avec le Duc de Médina-celi, pour être averti du tems & du lieu où il pourroit rencontrer la flote. Que d'ailleurs il lui étoit défendu d'en donner connoissance à personne qu'au Vice-amiral Meppel, & aux Commandeurs Evertsz. & de Wildt, en leur faisant promettre de garder le secret aux termes du serment qu'ils avoient prêté.* Sur cette nouvelle le Vice-amiral retourna le 5. de Décembre devant Cadix, avec ce qu'il avoit alors de vaisseaux, & fit à l'heure même voiles vers la ville de Puerto ou Port Ste. Marie, pour conférer sur ce sujet avec le Duc de Médina-celi. Le Duc lui dît que par des dépêches de la Cour d'Espagne il avoit eu avis que cet ordre lui étoit envoié de Hollande, & lui donna en même tems une Lettre cachetée, dans laquelle le Vice-amiral devoit voir le lieu où il trouveroit la flote d'argent, sous condition de ne l'ouvrir que lors qu'il seroit arrivé proche du cap de Ste. Marie, à la côte Méridionale du Portugal.

Meppel arrive à Cadix.

Cependant le Vice-amiral Meppel, & les Capitaines Corneille de Boer, & Evert Nagtglas, qui étoient envoiés par l'Amirauté de Northollande, pour se rendre sous le pavillon du Vice-amiral Ruiter, touchérent le 4. à la baie de Cadix. Ainsi l'escadre des P. V. se trouva alors forte de 17. navires de guerre, qui par ordre du Vice-amiral & de l'avis de son Conseil furent divisés en quatre escadres.

Division de l'escadre de Hollande.

Il commanda la premiére, qui étoit composée des Capitaines van der Zaan, van Campen, van Meeuwen, & Verschuur: le Vice-amiral Meppel eut le commandement de la seconde, où étoient les Capitaines van Nès, de Boer, & Nagt-

1661. & Nagtglas: le Contre-amiral Evertsz. commanda la troisiême, où étoient les Capitaines Bankert, Evertsz. le jeune, & de Liefde. Le Commandeur de Wildt eut la conduite de la quatriême, qui étoit composée des Capitaines Niehof, Swart, & Aldert Matthysz. A cette escadre se joignirent les Capitaines van der Hulst, de Mooy, de Vries, de Haan, & Fabricius, qui atendoient aussi la flote d'argent, pour conduire en Hollande ce qui en apartenoit aux Habitans des P. V. Le 8. du Mois, ils sortirent de la baie de Cadix tous ensemble, hormis les vaisseaux de Meppel, de Boer, & de Nagtglas, qui retardérent encore un peu pour être netoiés; & ils s'en allérent tous croiser sur la même flote, selon les ordres qu'ils avoient reçus. Etant arrivés à l'Oüest du cap de Ste. Marie, le Capitaine de Haan trouva un petit bâtiment Anglois, nommé *le Pigeon*, qui flotoit à l'abandon & sans équipage, quoi qu'on l'eût vû auparavant revirer, & changer le bord jusqu'à trois fois; d'où l'on conjectura que le Maître Anglois voiant de Haan chasser sur lui, & le prenant pour un Turc, avoit abandonné son bâtiment. Le Vice-amiral aiant assemblé son Conseil de guerre, proposa de renvoier par de Haan le vaisseau à Cadix, afin qu'il pût être restitué au propriétaire; estimant que la charité engageoit les Chrétiens à se prêter mutuellement un semblable secours. Il s'y croioit même d'autant plus obligé, qu'il y avoit aparence que la cause qui avoit ainsi fait abandonner ce bâtiment, étoit la chasse qu'on lui avoit donnée, en prétendant la donner à un Turc; & que de son côté le Maître avoit pris pour des Turcs les Hollandois qui chassoient sur lui. Cette proposition aiant été fort aprouvée, on prit des mesures pour la faire éxécuter; & comme on reçut nouvelles que le Maître Anglois avec son équipage étoit arrivé dans sa chaloupe à Ayamonte, Ruiter lui écrivit de partir au plutôt pour Cadix, où son vaisseau lui seroit rendu en son entier & sans frais. Six jours après ce Maître, nommé Jean Stook, aiant passé avec son équipage dans une barque Espagnole au bord de Ruiter, lui dit, que le 8. du Mois il avoit parlé à l'Amiral Montagu, proche le cap de St. Vincent, & apris de lui qu'il falloit se tenir sur ses gardes contre les Turcs, avec lesquels les Anglois étoient en guerre; & que c'étoit par cette raison, & par une trop grande crainte de tomber entre les mains de ces Infidèles, qu'il avoit ainsi promtement abandonné à son vaisseau. Il pria donc le Vice-amiral de vouloir écrire en sa faveur, parce qu'avec une Lettre de sa part il seroit sans doute plus autorisé à redemander son petit bâtiment & la charge, & plus assuré de l'obtenir. Sa requête lui fut volontiers acordée. Ruiter écrivit à Cadix au Vice-amiral Meppel, & aux deux Marchands Hollandois, entre les mains desquels le bâtiment devoit avoir été remis, qu'ils eussent à le rendre en son entier & sans frais, même sans rien prendre pour la garde. Ensuite le Vice-amiral Meppel & les Capitaines de Boer & Nagtglas se rendirent sous le pavillon; de sorte que l'escadre fortifiée des navires de van der Hulst, de Mooy, de Vries, de Haan, & Fabricius, se trouva alors composée de 22. navires de guerre. Cependant Ruiter avec tout ce nombre de vaisseaux, qui s'étendoient à une distance raisonnable les uns des autres, avoit croisé quelques semaines sur la flote d'argent, entre le cap de St. Vincent & le cap de Ste. Marie, à dix, douze, quinze & vingt lieuës au Sud, suivant les ordres par écrit que le Duc de Médina-celi lui avoit mis en main; & néanmoins il n'avoit pu encore la découvrir. Mais le 2. d'Octobre, il fut averti par onze bâtimens François, qui venant de Cadix le rencontrérent proche du cap de St. Vincent, que les galions d'Espagne, qu'on atendoit depuis si longtems, étoient entrés dans le port de la Corogne, ville de Galice, & qu'il y avoit 27. vais. mar. des Païs-bas à huit ou dix lieuës à l'Est de leur flote, qui faisoient route vers la même ville. Sur cette nouvelle le Vice-amiral, avec l'avis de son Conseil de guerre, ordonna au Contre-amiral van der Zaan, & aux Capitaines van Meeuwen, Swart, & Verschuur de faire voiles à l'instant, pour ateindre les vaisseaux marchands Hollandois. Il commanda même aux Capitaines van der Hulst, & de Haan, dont les navires étoient les meilleurs voiliers, de devancer les autres, afin qu'aiant joint les vais. mar. ils prissent sous leur escorte tous ceux qui voudroient s'y mettre, & fissent voiles avec eux vers la Corogne, où ils tâcheroient d'arriver le plus promtement qu'il seroit possible, & assés à tems pour trouver encore les galions, & pour prévenir tous les autres vaisseaux qui feroient route vers le même lieu, même les François dont il vient d'être parlé. Après cela les vaisseaux qui avoient été envoiés des Païs-bas en Espagne, s'en retournérent avec quantité d'argent, sous le convoi des cinq navires de guerre dont il a été ci-

On trouve un petit bâtiment Anglois sans équipage.

10. *Septem.* La compassion de Ruiter, & sa fidelité à restituer le bâtiment au propriétaire.

28. *Septem.* Meppel se rend avec trois vaisseaux sous le pavillon de Ruiter.

Lequel croise inutilement sur la flote d'argent.

Nouvelles touchant la flote d'argent.

2. *Octob.*

Ordres donnés par Ruiter sur ce sujet.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

ci-dessus fait mention, & qui avoient été quelque tems sous le pavillon du Vice-amiral Ruiter. Le 5. d'Octobre il rentra lui-même avec cinq navires dans la baie de Cadix, où le Vice-Amiral Meppel, le Commandeur de Wildt, & les Capitaines van der Zaan, Swart, & Verschuur, étoient aussi arrivés le jour précédent. On y netoia tous les vaisseaux, & l'on se pourvût de vivres, d'eau, & des autres munitions nécessaires pour quatre mois; à quoi il se passa huit jours avant qu'on pût remettre à la mer. Ruiter eut alors dessein d'entrer dans le Détroit en croisant, & d'aller chercher les Corsaires Turcs. En cette vûë il ordonna au Comm. de Wildt, & aux Capitaines Niehof, Swart, & Aldert Matthysz. de le devancer jusques à Malaga; d'y prendre des vivres qu'on y avoit auparavant laissés; & ensuite de l'atendre sur la croisiére, proche du cap de Molina. Le 19. de Wildt avec son escadre rencontra près de ce cap cinq navires de guerre Anglois, dont il y en avoit un qui portoit le pavillon au grand mât. Il amena le sien, & fit une salve de quelques volées, qui fut suivie des autres vaisseaux de son escadre. Les Anglois remerciérent d'un pareil nombre de coups, mais sans baisser ni remuer le pavillon. Le lendemain Ruiter arriva aussi proche du cap, où il rencontra les Capitaines Verburg & Schey, avec 8. vaif. mar. qui venoient de Smirne & d'autres endroits, faisant route à Amsterdam. Il continua la sienne jusqu'à la rade de Malaga, pour envoier prendre des vivres à terre, & il fut bientôt suivi de de Wildt avec les vaisseaux qu'il commandoit, lequel alla moüiller l'ancre auprès de lui. Il y trouva aussi le Vice-amiral Anglois Lawson, avec quatre navires de guerre. Ces deux Commandans s'entresaluérent de plusieurs volées. Lawson envoia son Contre-amiral au bord de Ruiter, pour lui faire des complimens de sa part; & Ruiter envoia le Commandeur Evertsz. pour lui rendre la même civilité; ce qui se fit avec beaucoup de marques d'honnêteté & d'une mutuelle afection. Lawson demanda même le signal des Hollandois, afin qu'en poursuivant les Turcs on pût se reconnoître de jour & de nuit; mais je n'ai point sû si on lui acorda sa demande. Peu après Le Vice-amiral Ruiter aiant mis à la voile avec son escadre, composée de 17. navires de guerre, distribués en trois divisions, & d'une flute chargée de vivres, nommée *le Chameau vert*, fit des éforts extraordinaires pour découvrir quelques Pirates Turcs, & les joindre. Il reçut alors avis qu'il y avoit eu un combat de trois d'entre eux contre deux vaif. mar. Hollandois †, l'un nommé le *Ste. Anne*, monté de 30. canons & de 50. hommes d'équipage, & l'autre nommé *le Tigre*, monté de 14. canons; & contre un marchand Anglois qui alloit de conserve avec eux. Qu'après avoir longtems combatu, l'Anglois s'étoit sauvé à force de voiles; mais que le canon des Corsaires avoit mis *le Tigre* en feu, & l'avoit brulé; & que l'équipage du *Ste. Anne*, contraint de s'enfuir dans la chaloupe, avoit laissé la méche allumée à la poudre, qui avoit fait sauter le vaisseau. Cette nouvelle redoubla l'ardeur de Ruiter à découvrir & à combatre ces ennemis communs de tous les Chrétiens. Mais la plupart de ses éforts furent inutiles: car sur la surface immense de la mer il ne se trouve point de chemins ordinaires, de sentiers batus, ni de traces imprimées, par lesquelles on puisse connoître de quel côté s'est tourné le fugitif. Il lui est libre de prendre telle route qu'il lui plaît; il voit de toutes parts mille chemins ouvers devant lui; & s'il arrive que celui qui le poursuit au milieu de tant de routes différentes, & presque infinies, vienne à prendre justement celle qu'il faut pour le joindre, ce n'est pas tant un éfet de l'adresse que du bonheur. De plus la légéreté de ces Corsaires, qui sont très-foibles de bois, les rendant beaucoup plus fins de voiles que les navires de guerre, les mettent aussi beaucoup plus en état d'échaper lors qu'on chasse sur eux. L'inconstance même des vents, qui quelquefois en un moment sautent d'un rumb à l'autre, ne permet pas non plus toûjours de continuer la route qu'on juge la plus propre pour son dessein. Dans un aussi petit espace qu'est celui d'une lieuë, ou d'une lieuë & demie, on peut avoir vent arriére & vent par prouë. Dans un endroit on navige par une fraîcheur agréable; dans l'autre on a des vents forcés; & dans un autre le calme vient vous surprendre. Tous ces accidens peuvent être également favorables ou desavantageux à ceux qui poursuivent, & à ceux qui sont poursuivis: de sorte que les rencontres qu'on fait dépendent fort du hazard, & très-peu des mesures qu'on prend. D'ailleurs cette même légéreté des bâtimens des Pirates, secondée de leur expérience, leur donne encore lieu de se servir plus à propos de l'avantage du vent; de nager plus vîte, soit par le calme, soit pendant l'obscurité de la nuit; de

1661. Ruiter retourne à Cadix pour faire netoier ses vaisseaux & prendre des vivres. Il rentre dans le Détroit.

19. *Octob.* De Wildt rencontre cinq vaif. Anglois. Ils s'entresalüent.

20. *Octob.*

Ruiter arrive devant Malaga, où il rencontre le Vice-amiral Lawson. Civilités renduës de part & d'autre.

Ruiter remet à la voile pour croiser sur les Turcs. 22. *Octob.* Il reçoit nouvelles d'un combat de trois Corsaires contre trois vaif. mar.

† 19. *Octob.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1661. de faire plus aisément de fausses routes ; & enfin de se sauver plus facilement à force de voiles & de rames. Ainsi il n'est pas étonnant que l'escadre de Hollande ne fit que si peu de prises dans cette expédition.

Ruiter donne la chasse à six Corsaires Turcs. *27. Octob.*

Le 27. à la pointe du jour Ruiter découvrit proche du cap de Gathes six bâtimens qui venoient de l'Est, & qu'il reconnut pour Turcs, sur lesquels l'escadre chassa aussitôt, à toutes voiles, par un tems à perroquet, le vent étant Nordnordest. Mais sur le midi on se trouva surpris d'un si grand calme, que le Vice-amiral fut obligé de se faire nager avec dix rames dans le navire même, & par la chaloupe. Ainsi à force de rames il s'avança avec les Capitaines van Nès & Evertsz. le jeune jusqu'à une lieuë & demie des Pirates. D'un autre côté le Contre-amiral van der Zaan s'en aprocha si près, que son canon pouvoit porter jusqu'à eux. Cette chasse à voiles & à rames dura tout le jour, & une partie de la nuit. Cependant les Turcs n'oubliant rien de tout ce qui pouvoit leur servir à éviter les Hollandois, disparurent enfin à leurs yeux sur les onze heures du soir, pendant les ténébres, & depuis on ne les revit plus.

7. Novemb. On prend un Armateur Turc.

Peu après Ruiter chassa encore sur deux autres, & s'aprocha fort de l'un d'entre eux, auquel néanmoins l'obscurité de la nuit fournit aussi l'ocasion d'échaper. Mais le même jour le Capitaine van der Zaan aborda le second, nommé, *la Licorne*, qui portoit 22. piéces de canon, & 150. hommes d'équipage ; & s'en rendit maître, délivrant par ce moien 36. Esclaves Chrétiens.

9. Novemb. Le Capitaine Marin le Clerc, qui montoit *la Paix*, vaisseau équipé à Rotterdam, étant arrivé de Hollande à-peu près en ce tems-là, l'escadre se trouva alors composée de 18. navires de guerre.

9. Décemb. Au commencement de Décembre le Vice-amiral envoia le Commandeur de Wildt, & les Capitaines van Meeuwen, Niehof, & Aldert Matthysz. à l'isle Minorque, pour faire netoier & caréner leurs vaisseaux dans le port Mahon ; afin de faire voiles ensuite pour l'isle Majorque, en croisant jusques devant la ville de ce même nom, & de là se rendre à Alicante, où ils devoient trouver de nouveaux ordres. Il détacha encore d'autres vaisseaux pour la même fin, & les envoia à Cadix, & en d'autres havres d'Espagne, avec ordre de revenir sous le pavillon à Sardaigne. Il en détacha d'autres pour aller aussi à Cadix & à Alicante, se joindre à des vaiss. mar. qui y étoient, & les escorter dans le Détroit, ou à Génes, ou à Livourne ; leur enjoignant tout de même d'aller ensuite à Sardaigne, où ils devoient trouver le pavillon, ou de nouveaux ordres.

1662. Ruiter arrive à Minorque. *3. Janvier.* *19. Janv.*

Au commencement de Janvier 1662. Ruiter arriva à Minorque, où il moüilla l'ancre dans le port Mahon avec cinq navires, & la prise Turque, *la Licorne*, qu'il fit tous remorquer jusques auprès de ceux du Commandeur de Wildt, qui y étoient déja entrés auparavant. Là il donna ordre à de Wildt de faire voiles avec 4. vaisseaux pour Cagliari, capitale de Sardaigne, le chargeant d'une Lettre cachetée, afin de la remettre entre les mains du Vice-roi de cette isle, & lui recommandant de faire une enquête fort éxacte touchant les Corsaires Turcs, & touchant les lieux où ils avoient coutume de se trouver le plus ordinairement, afin de l'en informer lors qu'il y feroit aussi arrivé, jusques auquel tems de Wildt devoit demeurer à l'ancre en ce même lieu. Cette Lettre étoit du Duc de Médina-celi, qui prioit le Vice-roi de favoriser les Hollandois, & de leur prêter tout le secours dont ils auroient besoin.

Et de là à Cagliari. *27. Janv.*

Ruiter s'y étant ensuite aussi rendu, envoia le Fiscal Viane à terre pour faire ses complimens au Vice-roi Don Franciscus de Mora & Cortereal, Marquis de Castel-rodrigo. Le Vice-roi renvoia aussi-tôt un Gentilhomme, qui étoit son neveu, lui offrir de la part du Roi tout ce qui lui seroit nécessaire, pour lui-même, pour ses équipages, ou pour ses navires, le priant de vouloir descendre à terre, & l'assurant qu'il tiendroit sa visite à un fort grand honneur.

Il est convié par le Vice-roi de descendre à terre ; ce qu'il fait.

Le V. Amiral se confiant entiérement sur l'amitié, & sur l'alliance étroite, qui étoient alors entre le Roi d'Espagne & les Etats des P. V. ne craignit pas de faire cette démarche, & se rendit après midi sur le rivage avec quelques Oficiers, & quelques jeunes gens de Maisons considérables, qui étoient sur les vaisseaux en qualité de volontaires, pour faire sous ce Vice-amiral aprentissage de la marine & de la guerre maritime. Il trouva deux carosses qui le menérent avec sa suite au Palais du Vice-roi, auquel il rendit d'abord ses civilités. Ensuite après une conversation toute remplie d'honnêteté & de confiance de part & d'autre,

Le Vice-roi passe à son bord.

le Vice-roi passa à son bord avec quelques Gentishommes, & y demeura quatre ou cinq heures, qui furent emploiées en bonne chére & en divertissemens, ne s'en retournant qu'au soir à terre avec un air fort satisfait. Durant

le

le séjour qu'on fit proche de cette ville le Vice-amiral prit soin de faire acheter quantité de vivres, froment, pain, lard, vinaigre, & autres denrées nécessaires; & commanda en même tems à tous les vaisseaux de faire de l'eau. La plupart de ceux qui avoient été détachés, se rendirent alors sous le pavillon, de sorte que son escadre se trouva forte de 13. navires, dont il fit trois divisions. La premiére étoit composée du vaisseau qu'il montoit, & de ceux des Capitaines van der Zaan, van Meeuwen, van Campen, & Verschuur. Dans la seconde étoient les vaisseaux du Commandeur Evertsz. & des Capitaines Bankert, de Liefde, & Corneille Evertsz. le jeune. Ceux du Commandeur de Wildt & des Capitaines Niehof, Swart, & Aldert Matthysz. faisoient la troisiême. Il fut arrêté que le Vice-amiral avec sa division feroit voiles au Sudest vers la côte de Barbarie & vers Tunis; mais qu'en croisant vers l'Est il iroit aborder à l'isle de Malte, pour tâcher d'y aprendre des nouvelles plus particuliéres des Corsaires de Tunis & de Tripoli. Le Commandeur Evertsz. eut charge de croiser depuis Cagliari, vers l'Est, au milieu de la mer qui est entre la Sardaigne & la Sicile, jusqu'à la pointe Sudest de Malte, oú il devoit trouver de nouveaux ordres. Le Commandeur de Wildt s'en alla croiser avec ses 4. navires depuis Cagliari, vers l'Est, jusqu'a la pointe Sudoüest de Sicile, pour faire voiles de là, par l'Est, vers la même pointe Sudest de Malte, où l'une des divisions devoit atendre l'autre. Celle qui y seroit arrivée la premiére devoit envoier à terre un Oficier dans une chaloupe, pour aller saluer le Grand-maître au nom des Etats Généraux & de leur Vice-amiral Ruiter, & s'enquérir de la disposition des Corsaires de Tunis & de Tripoli. Par ce moien & par ces différentes routes on vouloit tâcher d'enfermer les Turcs entre deux divisions, & de les joindre. Le dernier de Janvier, toute l'escadre selon ces trois divisions mit à la voile. Peu de jours après Ruiter arriva devant Malte, où le Commandeur Evertsz. & ensuite le Commandeur de Wildt avec leurs divisions, se rendirent bientôt après sous son pavillon. On aprit des Maltois qu'il y avoit en mer cinq Corsaires de Tripoli; que depuis huit jours ils avoient paru devant Malte; & qu'on croioit qu'ils se tenoient proche du cap de Passaro, pointe la plus orientale de la Sicile. Sur cet avis il fut résolu que l'escadre, demeurant dans les mêmes divisions, & s'étendant à une distance raisonnable, croiseroit depuis Malte jusques au cap de Passaro, & jusques à celui de Spartivento, qui est une autre pointe au Roïaume de Naples; & qu'elle s'aprocheroit plus ou moins de terre, selon que le vent le permettroit, & que les Commandans le jugeroient à propos. Ruiter avec sa division devoit croiser au milieu; le Commandeur Evertsz. à trois ou quatre lieuës au Sud de Ruiter; & le Commandeur de Wildt, à trois ou quatre lieuës au Nord. Ils se séparérent donc pour aller chacun sur sa croisiére, & deux jours après Ruiter découvrit quatre Corsaires Turcs sur lesquels il chassa. Mais ils étoient trop légers de voiles, & ils furent poussés d'un vent si frais, qu'ils * carguoient même sur le côté; au lieu que les Hollandois n'aiant point de vent ne faisoient que dériver, & que leurs voiles ne faisoient que barbeïer, & les laissoient presque immobiles. Il arriva même que dans le tems que Ruiter découvrit les Pirates, van der Zaan, qui étoit le meilleur voilier de toute l'escadre, se trouvoit presque à une lieuë au vent de lui; & que lors qu'au soir il se rendit sous le pavillon les Pirates étoient déja de l'avant de deux lieuës. D'ailleurs le clair de lune ne commençant alors qu'à minuit, ils eurent tout moien d'échaper à la faveur de l'obscurité. Après cela le Vice-amiral aiant reçu avis † que les Turcs étoient informés qu'il croisoit sur eux avec son escadre, à l'Est du cap de Passaro, les divisions se ralliérent, & il fut arrêté dans le Conseil de guerre qu'on retourneroit à l'Oüest de la même maniére qu'on étoit auparavant venu à l'Est; mais que Ruiter avec sa division croiseroit le long de la côte de Barbarie, le Commandeur Evertsz. au milieu de la mer, & le Commandeur de Wildt au Nord le long de la Sicile. On convint en même tems qu'en quittant les croisiéres le rendévous seroit à la vûë de Cagliari, afin de prendre tous ensemble de nouvelles mesures. Pendant qu'on croisoit, de Wildt faisant route par le Nord de Malte, découvrit deux bâtimens qu'il tâcha de joindre, emploiant tout ce qu'il avoit d'adresse & d'expérience pour cet éfet. C'étoient deux Corsaires Turcs, qui tantôt couroient au Nord, & tantôt reviroient à l'Oüest, & qui enfin arborant le pavillon rouge sur la poupe, tirérent une volée; ce qui proprement étoit dire, *Nous nous moquons de vous, & de tous vos éforts.* Ils furent toutefois obligés en se retirant d'abandonner une espéce de bâtiment, apellé une polacre, qu'ils avoient pris; mais ce ne fut qu'après en avoir enlevé

1662.
29. *Janv.*
Division de l'escadre.
Ordres donnés pour croiser.
Il arrive à Malte.
5. *Fèvrier.*
Nouvelle résolution de croiser.
6. *Fèvrier.*
7. *Fèvrier.*
Ruiter chasse sur 4. Turcs.
9. *Fèvrier.*
* *panchoient.*
† 11. *Fév.*
Il change l'ordre pour croiser.
12. *Fèvrier.*
De Wildt chasse inutilement sur deux vaisseaux.
15. *Fèvrier.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1662. levé l'équipage, qu'ils le laissérent aller à la merci du vent & des vagues. Il étoit à demi chargé de froment. Le Capitaine Aldert Matthysz. envoia sa chaloupe avec des gens pour s'en saisir & le conserver. Il n'y fut trouvé personne, ni aucune marque par laquelle on pût juger quel en avoit été le propriétaire. Sur le soir le Commandeur de Wildt cessa de chasser, & mit côté à travers pour atendre le bâtiment abandonné. Le lendemain à la pointe du jour le Vice-amiral étant proche de la petite isle de Pantalarée, apellée par les Anciens Cossyra, gisant entre la Sicile & la côte de Barbarie, vit trois bâtimens au Sudoüest, sur lesquels il chassa aussi-tôt avec ses cinq navires; mais ils prirent promtement la chasse & l'évitérent. Sur le midi il en découvrit encore cinq autres qui venoient du Sud de dessous le cap de Bona, qui est une pointe de Barbarie au Nordest de la ville de Tunis, lesquels se joignirent aux trois premiers. C'étoient tous les huit Pirates Turcs qu'il cherchoit depuis si longtems, & dont il s'aprochoit peu-à-peu. Van der Zaan fut celui qui s'en aprocha le plus près, car il étoit encore meilleur voilier qu'eux, & avoit autant d'avantage sur eux qu'en peut donner un grand hunier. Alors il fit plusieurs décharges de son artillerie sur leurs vaisseaux, qui lui répondirent de la même maniére. Cependant le vent se renforça, & les autres Hollandois s'aprochérent aussi. Dans cette chasse il y eut un des vaisseaux Corsaires, nommé *le Pastassa*, qui étoit de Tunis, monté par le Capitaine Mustaffa Reys Rodeslée, qui perdit son grand mât de hune. Leur Amiral voulut lui jetter une hansiére pour le remorquer; mais cela ne servit qu'à le desemparer davantage, en contribuant à faire tomber à la mer son mât de miséne & son beaupré. Tous les Corsaires ensemble allérent se poster autour du Pastassa, croiant épouvanter les Hollandois par leur nombre; mais voiant que-ceux-ci arrivoient toûjours sur eux, & qu'ils étoient prêts à les aborder, ils ne firent pas difficulté d'abandonner leur camarade, duquel le Contre-amiral van der Zaan se trouva être le plus proche. Le Turc ne voiant plus d'espérance d'être dégagé, baissa le pavillon, & van der Zaan envoia à son bord une chaloupe avec des gens, pour enlever l'équipage. Ruiter commanda alors au Capitaine Verschuur de demeurer avec van der Zaan & la prise, & continuant lui-même, aussi-bien que les Capitaines van Campen & van Meeuwen, à donner la chasse aux sept autres Pirates, il s'en aprocha si près, qu'il les eût infailliblement abordés, si la brune ne fût point survenuë. Mais à la faveur de la nuit ils entrérent dans le port de Farine, place située à quatre lieuës Nordoüest de l'ancienne Cartage, ou plutôt de ses débris & de ses masures. Ruiter les poursuivit jusques dans le port, & alla avec ses trois vaisseaux jetter l'ancre à une grande portée de canon de l'endroit où ils étoient, parce qu'ils ne connoissoit ni la qualité de ce havre ni sa profondeur. Il demeura donc là pendant toute la nuit, qui fut fort obscure, aiant fait poster trois chaloupes pour gardes avancées, afin que les Turcs ne pussent passer entre le rivage & ses trois navires. Mais dès la pointe du jour ils se retirérent sous trois forts châteaux, où ils s'amarrérent avec des cables, sans qu'il fût au pouvoir du Vice-amiral de les en empêcher; & où ils ne furent plus en état de craindre aucune insulte. Sur les dix heures du matin les Capitaines van der Zaan & Verschuur allérent rejoindre l'escadre. Ils avoient fait passer de la prise *Pastassa* à leurs bords 93. Turcs, & 21. Esclaves Chrétiens. Mais pendant la nuit il survint une tourmente qui les agita si fort, qu'ils furent obligés de laisser aller la prise à la merci des vagues. Ce fut une grande négligence que de ne l'avoir pas coulée bas ou brulée: mais il y a aparence que se trouvant si proches des côtes de leurs ennemis, & surpris de la tempête durant une nuit très-obscure, ils furent si émus & si saisis, que la crainte ne leur permit pas d'abord de penser à ce bâtiment. D'ailleurs il avoit été peut-être trop promtement séparé de leurs vaisseaux par l'orage, ou peut-être que leurs gens furent trop subitement contrains de se retirer, & avant que d'avoir pu éxécuter le dessein d'y mettre le feu: peut-être même qu'ils s'imaginérent qu'un vaisseau si desemparé ne pourroit jamais se sauver. Cependant il fut le lendemain poussé par les vagues dans la baie de Tunis, & mis en sûreté. Il est vrai qu'il y étoit demeuré quelques Turcs, qui s'y étoient cachés, & qui prenant le gouvernail purent contribuer à lui faire tenir cette route. Lors qu'il fut pris il étoit monté de 17. piéces de canon & de 110. Turcs, outre les Esclaves Chrétiens, entre lesquels il y en avoit sept Hollandois & Frisons. Mustaffa Reys Capitaine des Turcs prisonniers, & l'Ecrivain du vaisseau, assurérent Ruiter qu'à Tunis on feroit volontiers un échange tête pour tête, c'est-à-dire un Turc pour un Chrétien; disant que

Marginal notes:

Ruiter donne la chasse à 8. Corsaires Turcs. 16. *Février.*

L'un des Corsaires perd son grand mât de hune, son mât de miséne, & son beaupré.

Il se rend.

Ruiter poursuit les autres Pirates.

Qui se retirent dans le port de Farine.

Où il les assiége.

17. *Février.*

Le bâtiment pris est abandonné.

Il arrive dans la baie de Tunis. 17. *Février.*

que dans la ville & sur les vaisseaux il y avoit à-peu-près cent prisonniers Chrétiens, Sujets des Etats des P. V. Sur cette déclaration Ruiter qui étoit demeuré à l'ancre devant la baie de Farine, écrivit à Mahomet Passa, Roi de Tunis, & au Bacha Dublet Lie Hadsje Mustaffa, & leur proposa l'échange, ajoûtant que lors qu'il seroit fait on racheteroit à une raisonnable rançon les autres Esclaves Hollandois s'il en restoit encore. Qu'outre cela il étoit prêt d'entrer en négociation de paix, & de traiter avec eux pour la liberté tant de la navigation que du commerce, les priant de répondre à ces propositions en Latin, en François, ou en Hollandois. Il écrivit en même tems une autre Lettre à un Esclave Chrétien, qu'on savoit être à Tunis, pour l'avertir de ses intentions touchant l'échange & la délivrance des Esclaves des P. V., lui recommandant de n'épargner ni tems ni soins pour en aprendre le nombre & les noms, & de les lui envoier au plutôt; & sur tout les noms des Hollandois des Zélandois, & des Frisons, afin qu'ils fussent préférablement délivrés. L'Ecrivain Turc qui étoit prisonnier fut dépêché pour porter ces Lettres dattées le 17 du Mois. On le fit mettre à terre par une chaloupe dans un endroit de la baie de Farine, où elle ne pouvoit être coupée ni prise, afin que de ce lieu-là il se rendît à Tunis. Le lendemain matin il parut des Turcs sur le rivage avec une banniére blanche, pour signal de paix. Ruiter y envoia son Capitaine & Jean Leendertsz. son Pilote, avec le Capitaine Turc Mustaffa. Les quatre Turcs entrérent aussi-tôt dans la chaloupe, & passérent au bord de Ruiter. C'étoient deux Capitaines & deux autres Oficiers. Le principal d'entr'eux étoit un Renégat d'Enckhuise, nommé Girard Jacobsz. Admiraal, ou à la Turque Josef Reys, qui commandoit le vaisseau Amiral de Tunis. Ils firent tous beaucoup d'amitiés & d'honneur à Ruiter, priant Dieu qu'il lui plût de leur donner une bonne paix avec les Hollandois, & ofrant de les laisser librement descendre à terre pour faire de l'eau, & prendre d'autres rafraîchissemens. Ils marquérent aussi que l'échange des prisonniers leur seroit fort agréable, & requirent qu'on donnât trois jours de tems au Roi & au Bacha, pour y faire réflexion; ce qui leur fut volontiers acordé. Le jour suivant ils parurent encore sur le rivage où la chaloupe retourna les prendre. Ils firent porter avec eux deux moutons, du poisson frais, douze poulles, & quantité de salades avec d'autres herbages, & firent des complimens à Ruiter de la part de l'Amiral de Tunis; mais ils lui dirent qu'il falloit avoir patience, parce que le Roi demandoit du tems pour délibérer sur les propositions de paix. Pendant qu'on atendoit le succès de cette négociation, Sulleman Basja Reys, Contre-amiral d'Alger, qui étoit du nombre des Corsaires moüillés dans la baie de Farine, envoia le 20. du Mois une Lettre au bord de Ruiter par le Capitaine Josef Reys, de laquelle voici le contenu.

1662. 18. *Février.* Quatre Turcs passent à son bord. 19. *Février.*

MONSIEUR,

Quoi que je sois d'un sentiment tout-à-fait oposé au vôtre sur le fait de la Réligion, j'espére toutefois que vous m'acorderés la demande que je vous fais. Vous m'avés donné la chasse trois diverses fois, proche de Malte, proche de Sicile, & maintenant proche de ce port de Farine, où vous m'avés forcé de relâcher. Si j'ai toûjours pris la fuite ce n'est pas par defaut de courage, mais à cause de l'inégalité des forces: car je n'ai qu'une simple barque & vous avés un château. C'est pourquoi je vous prie d'envoier contre moi comme Contre-amiral d'Alger votre Contre-amiral Hollandois, afin d'éprouver ensemble vaisseau contre vaisseau, & armes à-peu-près égales, la fortune de la guerre, & que je puisse une fois me défendre en soldat. Si je suis vaincu je veux être votre esclave, & si je demeure victorieux je n'en veux point remporter d'autre avantage que l'honneur de la victoire. Acordés cette permission, & si je ne sors de ce lieu tenés moi au dessous de la plus timide femmelette de toute la Hollande. Recevés s'il vous plaît le salut que vous fait ici

Lettre du Contre-amiral d'Alger à Ruiter, pour obtenir un combat singulier de vaisseau contre vaisseau.

MONSIEUR,

Votre Serviteur Sulleman Basja Reys,
Contre-amiral d'Alger.

Après

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1662. Ruiter y consent.

Après y avoir un peu fait réflexion, Ruiter lui envoia le même jour cette réponce. *Qu'il avoit reçu agréablement sa demande, & qu'il la lui acordoit. Que son Contre-amiral avec son seul vaisseau, tel qu'il le montoit ordinairement pour le service de L. H. P. iroit l'atendre en tel lieu & à telle heure qu'il lui plairoit de marquer. Qu'il lui promettoit en homme d'honneur, & l'assuroit que le Contre-amiral Hollandois ne seroit secouru ni de lui, ni d'aucun autre Capitaine, ni d'aucuns vaisseaux, barques, chaloupes, ou équipages, soit avant le combat, soit pendant le combat.* Il demandoit même, *que l'Amiral de Tunis fût le Juge du combat.* Mais ce cartel n'eut point de suites: le Contre-amiral van der Zaan n'aiant pas manqué de se mettre en parage, ce fier agresseur, ou plutôt ce fanfaron, n'eut pas assés de cœur pour s'y rendre: il aima mieux demeurer toûjours posté avec ses compagnons à l'abri des châteaux sous lesquels ils avoient trouvé une retraite. Au même tems les Turcs aiant encore arboré une banniére blanche à terre, le V. Am. Ruiter envoia sa chaloupe au rivage, qui ramena à son bord le Sr. Thomas Broun, Consul de la Nation Angloise à Tunis, lequel s'étoit ofert volontairement & avec une entiére confiance, pour être le médiateur de la paix, & qui vint acompagné d'un autre Marchand aussi Anglois. Ils lui déclarérent qu'il étoit venu deux Commissaires de la part du Roi & du Bacha de Tunis, pour traiter avec lui de l'échange des Esclaves Chrétiens & Turcs, le priant d'envoier à terre trois Capitaines pour otages à leur place, afin qu'ils pussent plus librement & sans crainte passer à son bord. Il y envoia les Capitaines van Meeuwen & Verschuur avec quelques volontaires, & ensuite les deux Turcs se rendant auprès de lui, le saluérent de la part du Roi & du Bacha, & lui dirent qu'ils étoient prêts de relâcher les Esclaves. Après quelques négociations il fut enfin conclu, que tous les Hollandois qui étoient entre les mains des Habitans de Tunis, ou qui leur apartenoient, seroient échangés tête pour tête avec autant de Turcs ou de Mores, & que si le nombre des prisonniers Turcs surpassoit celui des Hollandois ils seroient délivrés chacun pour cent piéces de huit. Ce Traité étant fait les Commissaires retournérent à terre, & les otages à bord. Peu après † la chaloupe de Ruiter & celle du Capitaine van Meeuwen allérent encore au rivage pour faire de l'eau; mais on trouva que les Corsaires Turcs avoient fait couler toute l'eau douce dans la mer, & l'on fut obligé de s'en retourner à vuide. Ensuite le Consul Anglois repassant au bord de Ruiter lui dît, qu'il y avoit cinq Députés de Tunis prêts à se rendre auprès de lui, s'il vouloit envoier trois otages à terre; ce qui fut aussi-tôt exécuté. Alors il passa trois Mores à son bord, l'Amiral & le Contre-amiral de Tunis avec un autre, & les deux précédens Commissaires, qui déclarérent qu'on n'étoit pas content du Traité. Qu'à la vérité le Roi & le Bacha consentoient en leur particulier à l'échange de leurs Esclaves Chrétiens pour autant de Turcs, mais qu'ils ne pouvoient livrer ceux des Bourgeois & des autres Habitans du païs aux mêmes conditions, parce qu'on les estimoit pour le moins chacun quatre-cens piéces de huit. Il y eut une longue contestation sur ce sujet, & enfin comme on demeura d'acord de rendre six Mores ou Turcs sur le tout, c'est-à-dire au dessus de l'échange tête pour tête, les Turcs promirent de délivrer le lendemain tous les Sujets des P. V. qui étoient entre leurs mains. Ensuite il survint une tempête excitée par un vent de Nord. Dès qu'elle commença à s'apaiser, le Consul Broun écrivit au Vice-amiral que le Roi & le Bacha de Tunis souhaitoient qu'il vint devant la ville avec deux navires de guerre, afin de faire plus facilement le reste des négociations, & d'en venir plus promtement à une conclusion. Ruiter se disposa à y aller avec son vaisseau & celui du Capitaine Verschuur, laissant ceux du Contre-amiral van der Zaan & des Cap. Campen & van Meeuwen encore quelques jours devant le port de Farine. Le 26. du Mois, étant avec le Capitaine Verschuur à peux lieuës sous le cap de Cartage, ils virent au vent à eux un Corsaire Turc, nommé *les Trois Demi-lunes*, qui faisoit voiles vers la baie du même port, par un vent de Sudsudoüest. Van der Zaan, van Campen, & van Meeuwen, allérent lui couper le passage; si bien qu'il fut contraint de revirer, & de s'avancer du côté de Ruiter & de Verschuur, qui de leur part ne cherchoient qu'à l'aborder. Ruiter s'en aprocha si près qu'il crut y pouvoir jetter les grapins; mais le Pirate aiant été promt à renverser le bord, se dégagea en passant sous le vent de lui à-peu-près à une brasse de son vaisseau. Le V. Am. lui tira en même tems ses bordées d'en-haut & d'en-bas, à quoi le Corsaire ne manqua pas de répondre de toutes les siennes. Alors aiant reviré au Sud, Ruiter & Verschuur coururent aussi le même bord, & se trouvérent tantôt plus proches de lui, tantôt moins,

Le Consul Anglois vient au bord de Ruiter. 20. Février.

Deux Commissaires de Tunis entrent en négociation avec Ruiter.

Traité pour l'échange des Esclaves. 20. Février.

† 22. Fév.

Nouveau Traité pour l'échange des prisonniers. 24. Février.

25. Février. Ruiter est prié d'aller devant Tunis.

Il prend la résolution d'y aller. 25. Fév.

26. Fév.

Un Corsaire Turc est envelopé, & ataqué. 26. Fév.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

moins, mais toûjours aſſès pour lui faire connoître qu'il n'y avoit pas moien d'échaper; 1662.
ce qui le fit réſoudre ſur le midi à prendre ſon cours vers le rivage. Ruiter le ſuivit jusqu'à trois braſſes d'eau, tant que ſon navire fut prêt à toucher; & en même tems commençant auſſi-bien que Verſchuur à faire feu ſur lui, il le coula bas: mais il étoit ſi proche de terre qu'il ne put beaucoup enfoncer. Cependant les Capitaines van der Zaan, van Campen, & van Meeuwen, étant venus de la baie de Farine, & aiant tous enſemble détaché leurs chaloupes & leurs canots pour aller s'en emparer, il leur fut encore impoſſible de l'aborder: car lors que le vaiſſeau avoit commencé d'enfoncer les Turcs avoient porté ſur le tillac huit barils de poudre, & ils firent un ſi grand feu du canon & des mouſquets, que les petits bâtimens qu'on y avoit envoiés furent obligés de ſe retirer. Sur cela Verſchuur qui montoit le plus léger de tous les vaiſſeaux, & celui qui tiroit le moins d'eau, eut ordre de s'avancer à ſon côté; ce qu'il fit jusqu'à la longueur d'un demi-cable; & à la faveur de ſon canon, qui tiroit ſans ceſſe ſur les ennemis, les matelots s'aprochérent en nageant, & abordérent avec toutes les chaloupes, & tous les canots. La réſiſtance qu'on leur fit fut vigoureuſe & extraordinaire, les Turcs & les Mores ſe défendant vaillamment, & combatant à leur bord avec tant de courage, qu'au commencement ils repouſſérent les matelots: mais enfin ceux-ci gagnérent le tillac, quoi que ce ne fût qu'après un très-rude combat, qui recommença même en ce moment-là, & dura encore plus d'une heure, avant qu'ils puſſent ſe rendre tout-à-fait maîtres du premier pont. Il fallut même pour cet éfet aller au bord de Ruiter querir des grenades & les y jetter. Elles bleſſérent & tuérent quantité de Turcs, & le reſte ſe vit alors contraint de ſe rendre. Du côté des Hollandois il y eut onze hommes de morts, & environ trente de dangereuſement bleſſés, le Lieutenant du Capitaine van Campen étant du nombre de ceux qui y laiſſérent la vie. La perte des Turcs fut beaucoup plus grande, car dès le commencement du combat le canon fit couler à fond une chaloupe pleine de ceux qui ſe ſauvoient à terre. La plupart des autres s'étoient jettés à la mer, & avoient tâché en nageant de gagner le rivage, hormis cinquante à ſoixante qui furent faits priſonniers avec le Capitaine Haſan Reys & ſon Capitaine en ſecond. On délivra auſſi pluſieurs Eſclaves Chrétiens, entre leſquels il y avoit huit Hollandois. Enſuite on enleva du bâtiment tout ce qui s'en pouvoit tirer; mais on fut contraint d'y laiſſer le canon, parce que le grand mât étoit tombé à la mer. Durant tout le combat le navire de Ruiter n'eut que trois braſſes d'eau; mais depuis il le fit remorquer juſques-a-ce qu'il fût ſur quatre braſſes & demie. Celui de Verſchuur toucha, & ne put être relevé que fort avant dans la nuit, & avec beaucoup de peine. Alors chacun tâcha de s'éloigner de terre, dont on n'étoit preſque qu'à une portée de mouſquet. Le lendemain on envoia couper le mât de miſéne & le beaupré du Corſaire, & on y mit le feu en trois endroits, qui brula tout ce qui étoit au deſſus de l'eau; ce que les Mores qui ſe tenoient ſur le rivage ne virent pas éxécuter ſans faire des décharges continuelles de mouſqueterie ſur ceux qui y travailloient. Ce bâtiment, *les Trois Demi-lunes*, étoit un Algérien, monté de 20. piéces de canon, de deux pierriers de fonte, & de deux-cens-cinquante hommes d'équipage, 210. Turcs, & 40. Eſclaves Chrétiens. Après cela Ruiter aiant fait voiles pour Tunis, alla moüiller l'ancre, ſur le midi, à une grande portée de canon du château de la Goulette, qu'il ſalua de ſept coups, à quoi il fut répondu de pareil nombre. Là il vint à ſon bord une barque Turque avec un Oficier, qui lui faiſant des complimens de la part du Roi de Tunis, lui déclara que tous les Eſclaves Hollandois étoient dans les châteaux, & qu'on étoit diſpoſé à racheter les Turcs. Sur cette déclaration le Vice-amiral aiant retenu deux Turcs pour otages, envoia le Fiſcal Viane à terre pour s'aboucher avec le Roi, auquel il écrivit en même tems, qu'il ne pouvoit demeurer à la rade que juſques au lendemain au ſoir, & qu'il le ſuplioit de lui donner dans ce tems-là une réponce poſitive, & qui n'emportât plus d'autre delai. Le Fiſcal vit le Roi & le Bacha, & convint avec eux ſur le pié des propoſitions qui avoient été déja faites par le Conſul Broun. Le Roi devoit rendre les Eſclaves Chrétiens le même jour; mais comme le Fiſcal ne ſavoit pas les noms de tous les Patrons chez leſquels ils demeuroient, on ne put les trouver tous en ſi peu de tems. Cependant pour commencer l'échange, & faire voir qu'on avoit deſſein d'éxécuter la convention, le Roi envoia auſſi-tôt onze de ſes propres Eſclaves au bord de Ruiter, demandant en échange onze Mores dont il donna les noms, & qui lui furent

Il court vers le rivage.

Il ſe défend vaillamment.

Verſchuur s'avance à ſon côté.

On retourne à l'aſſaut.

On ſe rend maître du premier pont.

On brule le bâtiment. 27. *Février*.

Ruiter va devant Tunis.

Négociation avec le Roi.

1662.
1. &. 2. *Mars.*
Soixante Esclaves sont délivrés par échange.

rent renvoiés sur l'heure. Le 1. & le 2. de Mars Ruiter en reçut encore 30. & d'autres ensuite dont le nombre monta enfin à 54. Il lui en fut depuis rendu six autres, qui étoient alors plus avant dans le païs, & qu'on fit revenir : il en racheta en même tems aussi un que les Algériens avoient, & qui étoit natif de Hoorn, pour lequel il paia 137. piéces de huit. De son côté à la sollicitation des Commissaires de Tunis, il relâcha encore entre leurs mains huit Mores, au dessus des 60. Mores ou Turcs qu'il devoit rendre, & dans lesquels étoient compris les six qu'il étoit demeuré d'acord de relâcher au dessus du nombre. Le reste des prisonniers Turcs fut racheté par la ville de Tunis à prix d'argent, chacun pour 100. piéces de huit. On disoit alors à Tunis que de mémoire d'homme on n'avoit point vû délivrer d'Esclaves qu'à rançon, & jamais tête pour tête, ainsi qu'on venoit de faire en faveur des Hollandois ; ce qui leur pouvoit faire connoître la disposition où l'on étoit de vivre en paix avec eux. On disoit aussi qu'il y avoit peu que les vaisseaux du Roi de France étoient venus mouiller à cette rade, pour racheter les Esclaves de leur Nation ; & qu'ils avoient sollicité plusieurs fois la Régence d'entrer en négociation de paix avec eux, mais qu'on n'avoit point voulu y entendre. Toutes ces déclarations furent acompagnées de beaucoup de marques d'afection pour les Hollandois, tandis qu'ils demeurérent à la rade. On leur permit d'aller à terre faire de l'eau, & au Fiscal Viane d'acheter dans la ville quelques bariques d'huile, & quantité de moruë de Terre-neuve, pour les porter au bord de Ruiter. On lui envoia même beaucoup de rafraîchissemens, & le Fils du Bacha lui fit présent d'un Esclave, natif d'Embden, qui avoit passé vingt-quatre ans en captivité. D'ailleurs l'Envoié du Roi qui se rendit à son bord le 2. de Mars, lui têmoigna que le Roi & le Bacha étoient disposés à conclure la paix avec les Etats des P. V. aux mêmes conditions qu'ils l'avoient faite avec les Anglois. Ainsi après quelques autres conférences il y eut le 7. de Mars une suspension d'armes acordée entre les Hollandois & les Turcs de ce Roïaume-là. Elle devoit durer six mois, ou même plus longtems, & jusques-à-ce que L. H. P. eussent envoié des Députés, ou donné pouvoir à quelqu'un d'accepter ou de rejetter un certain projet de paix qui avoit été dressé à Tunis. Ruiter jugeant que les conditions portées dans les articles qu'il contenoient, étoient fort raisonnables & avantageuses pour l'Etat, laissa à Tunis des Lettres en forme de commandement, pour être présentées par les Capitaines Turcs aux Commandans Hollandois qu'ils rencontreroient en mer, par lesquelles il leur étoit enjoint de n'insulter point les Sujets du Roi & du Bacha de Tunis, pendant le tems de la suspension d'armes ; mais au contraire de leur donner des têmoignages d'afection. Ces lettres furent signées non-seulement du Vice-amiral, mais encore du Consul Broun, comme têmoin & garand de l'acomodement, pour plus grande sûreté des Sujets de Tunis.

Amitiés faites aux Hollandois par les Habitans de Tunis.
1. *Mars.*
2. *Mars.*

Suspension d'armes concluë avec eux.

Lettres données par Ruiter aux Turcs de Tunis, au sujet de la suspension d'armes.
7. *Mars.*

Ruiter fit toutes ces démarches, & poussa la négociation de paix jusques à ce point, sans aucun ordre particulier des Etats. Mais l'ocasion lui parut si favorable, qu'il ne crut pas la devoir laisser échaper, jugeant à propos de se servir de la bonne disposition ou étoit la Régence de Tunis à l'égard des Hollandois, & espérant que L. H. P. ne l'en desavouëroient pas. D'ailleurs comme il avoit charge d'en faire aussi la proposition à Alger, il estimoit que ce seroit inutilement qu'on auroit traité avec cette ville-là, si l'on demeuroit en guerre avec celle de Tunis, parce que si la paix eût été concluë avec les Algériens, tous les Corsaires n'auroient pas manqué de se retirer dans cette derniére ville pour continuer leurs courses. Il considéroit encore que le port de Farine, qu'il avoit eu loisir de reconnoître, & qui pouvoit contenir plus de 150. vaisseaux, leur seroit tout-à-fait commode, & qu'ils en feroient sans doute un lieu de retraite très-dangereux pour tous les Chrétiens : car il étoit facile d'y mettre un flote ou une armée navale à couvert sous les trois châteaux que la Régence y avoit fait bâtir depuis six ans ; c'est-à-dire depuis que les Anglois avoient brulé les naviresde Tunis dans ce port. Le Vice-amiral écrivit toutes ces raisons à L. H. P. & leur fit le détail de ce qui s'étoit passé tant à l'échange ou rachat des Esclaves Chrétiens, nés Sujets de l'Etat, qu'aux négociations de la paix, laquelle il leur conseilloit de conclure. Il leur donna aussi avis qu'il y avoit quantité d'autres Esclaves Chrétiens, qui à la vérité n'étoient pas nés Sujets des Etats, mais qui néanmoins avoient été pris sous leur pavillon & à leur service, François, Suédois, Danois, de Lubec, de Hambourg, & des autres païs du Nord, qui faisoient des plaintes, très-améres sur la dureté de leur esclavage, & qui suplioient qu'on eût également pitié d'eux, & qu'on

vou-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

voulût les délivrer. Il écrivit qu'il ne doutoit point que si l'on faisoit la paix on ne pût les racheter l'un portant l'autre pour cent cinquante piéces de huit. Dès que la suspension d'armes fut signée, on apareilla pour faire voiles ; mais le vent s'étant fait Oüestnordoüest, on demeura encore moüillé jusqu'à minuit qu'on leva l'ancre par un vent plus favorable. D'abord l'escadre prit son cours vers le port de Farine, & de là vers la baie de Cagliari en Sardaigne, qui avoit été auparavant établie pour lieu de rendévous, & où se trouvérent le 11. du Mois le Vice-amiral Meppel & le Commandeur de Wildt, avec les vaisseaux qui étoient sous leurs pavillons. Le Commandeur Evertsz. en étoit parti le jour précédent, pour aller croiser autour de Malaga, d'Yviça, & d'Ayamonte. En ce lieu on fit du biscuit & de l'eau, & on se pourvût d'autres vivres. Le Vice-amiral envoia alors une felouque à Livourne, pour porter à la poste le projet de paix de Tunis, & les Lettres qu'il avoit écrites à L. H. P. Ensuite il prit la route d'Alger avec une partie de ses vaisseaux. Mais le vent contraire, la tempête, & d'autres sujets de retardement l'aiant arrêté pendant quelques jours, il ne put arriver que le 5. d'Avril à la rade d'Alger, avec 9. navires de guerre, qui firent pavillon blanc à l'arriére. Comme Amiral il salua la ville d'onze coups ; le Vice-amiral Meppel la salua de neuf coups ; le Commandeur de Wildt la salua de sept ; & chacun des autres Capitaines la salua de cinq ; à quoi elle ne répondit point. Ruiter envoia à terre dans son canot le Fiscal de Viane, avec un jeune Gentilhomme volontaire, nommé Renaut van Coeverden, pour porter au Roi & à la Haute Régence une Lettre de sa part, dont voici le contenu en substance. *Qu'il étoit venu à la rade de cette ville avec une partie de l'escadre de Hollande pour proposer à Leurs Excellences un échange de quelques Turcs Algériens, pris proche de Tunis, pour un pareil nombre d'Esclaves Chrétiens. Qu'en outre aiant eu avis par plusieurs personnes & par le bruit commun, que Leurs Exellences étoient disposées à faire la paix, & à entrer en alliance avec les Etats Généraux des P. V., & espérant que L. H. P. y entendroient aussi volontiers, il étoit prêt d'entrer en négociation sur ce sujet avec Leurs Excellences, lesquelles il suplioit de lui rendre une promte réponce sur ces deux chefs.* Lors que le Roi & le Conseil général de la ville, eurent reçû cette Lettre, ils répondirent à l'instant, qu'il y avoit plus de cinq ou six ans qu'ils désiroient faire la paix avec L. H. P. On aprit ensuite de bonne part que le Vice-amiral Ruiter avec son escadre avoit jetté beaucoup d'épouvante parmi ces Corsaires : car encore qu'il n'eût pris que très-peu de leurs vaisseaux, néanmoins il les avoit plusieurs fois serrés de si près, il se trouvoit si souvent sur leurs routes, & il leur causoit tant d'alarmes, qu'ils sembloient tous avoir perdu courage. Les choses en étoient même venuës jusques à ce point dans Alger, que les soldats ni les Mores ne vouloient plus aller en course, si leurs Commandans ne leur donnoient des assurances de les racheter au cas qu'ils fussent pris ; de sorte qu'il y avoit même alors deux de ces Corsaires, qui par cette raison étoient demeurés à l'ancre. Le lendemain † il y eut trois Commissaires d'Alger qui se rendirent au bord du Vice-amiral, avec lequel ils entrérent aussi-tôt en conférence, consentant premiérement que les Turcs Algériens, qui avoient été pris depuis peu proche de Tunis sur *les Trois Demi-lunes*, fussent échangés pour autant d'Esclaves Chrétiens, Sujets de L. H. P. En second lieu ils acordérent, que tous les autres Sujets des Etats Généraux, captifs dans Alger, seroient rachetés au même prix qu'ils avoient été vendus la premiére fois, sans qu'on pût les transporter en d'autres lieux pour éviter de les rendre. Ce Traité fut incontinent lû & publié dans toute la ville. Ensuite on passa aux négociations de paix, & l'on n'eut pas beaucoup de peine à convenir sur la plupart des points, hormis sur deux, dont le premier étoit le vingt-troisiême du Traité fait en 1612. avec l'Empereur des Turcs, & le second étoit un article acordé l'An 1651. avec la Régence de Salé. Il étoit porté par ces deux articles, que les marchandises & les éfets apartenans aux autres Nations qui étoient en guerre avec les Turcs, ne pourroient être enlevés des vaisseaux des P. V ; ni même les personnes, soit marchands soit autres, qui viendroient des païs ennemis, ni leurs éfets être réputés de bonne prise. Les Algériens ne vouloient nullement consentir à ces deux points. Ils disoient, *que s'ils en demeuroient d'acord, ils n'auroient plus qu'à bruler leurs vaisseaux, & qu'il faudroit se résoudre à voir le Peuple mandier ; mais qu'ils aimoient mieux mourir avec honneur à la guerre*, (c'est ainsi qu'ils qualifioient leurs pirateries) *que de demander l'aumône.* Ils prétendoient donc se réserver le droit de prendre dans les vaisseaux des P. V. & leurs ennemis, & les éfets

1662.

Ruiter fait voiles de Tunis. *8. Mars.*

Il arrive à la baie de Cagliari. *11. Mars.*

Il s'y pourvoit de vivres.

Il arrive devant Alger. *5. Avril.*

La Lettre qu'il ecrivit au Roi & à la Haute Régence d'Alger. *5. Avril.*

Réponce des Algériens.

Auxquels Ruiter causoit beaucoup de terreur.

† *6. Avril.* Trois Commissaires Algériens passent au bord de Ruiter, & entrent en conférence.

Convention sur le sujet des Esclaves. *6. Avril.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1662. qu'ils trouveroient apartenir à leurs ennemis, en paiant le fret aux Maîtres.

Suspension d'armes concluë avec les Algeriens. *6. Avril.*

Il y eut néanmoins une suspension d'armes de sept mois, acordée le 6. entre L. H. P. & eux, & on convint en même tems, que certains articles qu'ils avoient dressés, seroient envoiés aux Etats Généraux, afin que les aiant vûs L. H. P. pussent prendre une résolution finale, soit pour la paix, soit pour la guerre. Sur cet acord & cette suspension d'armes la ville & les châteaux firent une décharge de toute leur artillerie, pour marque de réjoüissance; à quoi Ruiter fit répondre de quelques volées de tous ses navires.

8. Avril.

Ensuite on fit une échange de quarante Esclaves Chrétiens pour autant d'Algériens Turcs ou Mores, & on en racheta d'autres sur le pié de la premiére vente qui en avoit été faite. Peu après les Hollandois virent six vaisseaux Algériens qui amenoient des soldats du Levant, & auxquels six navires de guerre Anglois sous le commandement du Vice-amiral Lawson donnoient la chasse; ce qu'ils firent sans succès, car les Turcs les évitérent à force de voiles.

Six vaisseaux Algériens, sur lesquels les Anglois chassoient, entrent dans le port.

Ruiter auroit pu aisément couper ces derniers; mais ne voulant pas violer la suspension d'armes qui avoit été acordée depuis deux jours, il eut le déplaisir de les voir entrer & se sauver dans le port. Le lendemain Lawson avec son escadre alla moüiller auprès de celle de Ruiter, & envoia un canot à terre avec une banniére de paix, pour tâcher d'entrer aussi en négociation; mais son Envoié revint sans avoir pu rien avancer. On dit que c'étoit la cinquiéme fois, que depuis la rupture entre les Anglois & les Algériens, ceux-là avoient tenté de renoüer avec ceux-ci, & de renouveller les anciens Traités, sans avoir jamais pû y réüssir.

Forces navales des Algériens.

Il y avoit alors à Alger quinze frégates; il en fut lancé trois autres de la forme à l'eau pendant que Ruiter demeura moüillé à la rade; & il y en avoit encore quatre sur le chantier, qui pouvoient être mises à l'eau dans un mois. Les Algériens étoient donc en état de mettre dans peu de tems vingt-deux bâtimens en mer, & de causer encore beaucoup de pertes, aussi-bien que de faire courir de grands risques aux Habitans des P. V. s'il n'y avoit point lieu de faire la paix. Outre cela ils avoient aussi trois galéres, & étoient dans le dessein de faire mettre six autres frégates sur le chantier, & de les faire promtement construire.

Le nombre des Esclaves des P. V.

D'ailleurs on tenoit en ce tems-là à Alger plusieurs centaines d'Esclaves, il a été dit par quelques-uns jusqu'à mille, qui avoient été pris sous le pavillon de L. H. P. & entre lesquels il s'en trouvoit bien deux-cens Sujets des Etats, & originaires des P. V. Ces raisons portérent les Algériens à prier Ruiter de laisser dans leur ville un Consul qui pût s'enquérir des noms des Esclaves, & avoir l'œil aux interêts de la Nation.

Consul établi à Alger. *6. Avril.*

Ce fut André van der Burg, de la ville d'Alcmaar, qui commandoit les soldats du vaisseau de Verschuur, lequel par maniére de provision, & jusqu'à nouvel ordre de L. H. P. fut établi Consul par Ruiter & par son Conseil de guerre.

De Wildt fait voiles pour Malaga. *8. Avril.*

Le 8. d'Avril le Commandeur de Wildt & les Cap. van Meeuwen & Niehof reçurent ordre du Vice-amiral de faire voiles pour Malaga; d'y charger des vivres; & de l'atendre à cette rade. Il donna aussi à de Wildt ses Lettres pour le Conseil de l'Amirauté, afin qu'il les envoiât par cette même route. Cependant il fut obligé de demeurer encore jusques au 13. du Mois devant Alger, pour avoir du Roi & du Divan de la ville les articles du Traité qu'on ofroit de faire avec les Etats des P. V.

Ruiter fait voiles d'Alger. *13. Avril.* Il arrive à Malaga. † *21. Avril.*

Dès le soir du même jour qu'il les eut reçus, il mit à la voile avec son escadre, & prit son cours vers Malaga; mais le vent le poussa à Alicante, d'où il reprit incessamment sa route vers cette premiére ville, devant laquelle il arriva le 21. du Mois. Il y trouva les Commandeurs Evertsz. & de Wildt, avec les vaisseaux qui étoient sous leur pavillon. Là il reçut † des dépêches de Hollande, & la copie des Articles de paix qui avoient été acordés avec le Grand Seigneur l'An 1612. & ensuite avec la Régence de Salé. Il y avoit aussi un ordre datté le 26. de Novembre de l'année précédente, qui lui faisoit clairement connoître, qu'en lui enjoignant de conclure un Traité de paix avec les Algériens, conforme à celui qui avoit été fait il y avoit 50. ans avec l'Empereur des Turcs, les Etats prétendoient que ce fût à condition que les vaisseaux avec leurs charges seroient francs & libres; & que par conséquent ils n'accepteroient pas le projet d'Alger. Cet ordre étoit conçû en ces termes.

Ordres envoiés Ruiter au sujet de la négociation de paix avec les Algériens.

Les Seigneurs Etats Généraux des Provinces Unies, A tous ceux qui ces Presentes verront, salut. Savoir faisons. Comme depuis quelques années il y a eu des broüilleries & qu'il s'est élevé plusieurs différens entre cet Etat, & les Seigneurs Bacha, Aga & Divan d'Alger; & que néanmoins nous sommes assurés de bonne part de la disposition où sont les-dits Seigneurs & les Habitans de la-dite ville, de vivre en amitié & alliance avec cet Etat; d'entretenir correspondance & trafi-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

trafiquer par mer & par terre avec ses Sujets, & de pacifier à l'amiable tous les différens qui peuvent être survenus. Nous aiant une entière confiance en la capacité, prudence & fidélité de notre cher & amé Michel de Ruiter, à présent Amiral & Commandant en chef d'une escadre considérable, que nous avons dans la Méditerranée, pour réprimer les courses des Pirates: Nous l'avons commis & autorisé, le commettons & autorisons par ces Présentes à négocier & conclure lui-même, ou faire négocier & conclure par un autre de lui autorisé à cet éfet, un Traité de paix & d'alliance avec les-dits Seigneurs Bacha, Aga & Divan d'Alger, à des conditions raisonnables & acceptables de part & d'autre, & conformes au Traité fait à Constantinople avec le Très-Puissant Empereur des Turcs, il y a environ 50. ans, & depuis inviolablement observé; afin que par ce moien les brouilleries étant tout-à-fait terminées, il ne se fasse plus d'éfusion de sang humain. Et sachant que pour faciliter la négociation du sus-dit V. Am. Ruiter, notre Commissaire substitué & délégué en cette partie, & pour la pouvoir pleinement conduire à sa fin, il est nécessaire qu'il soit pourvû de notre procuration spéciale, & d'un plein pouvoir, ordre, & autorité, afin de lever toutes difficultés & scrupules: Nous lui avons donné, & donnons par ces Présentes, plein pouvoir & autorité de traiter, acorder, & conclure avec les-dits Seigneurs Bacha, Aga & Divan d'Alger, le sus-dit Traité de paix & d'alliance, suivant ses instructions; comme aussi de dresser & passer sur tout ce qui aura été acordé & conclu, tels instrumens, contracts obligatoires, & en telle forme qu'il conviendra; & généralement d'agir & de traiter sur le sus-dit sujet, & tout ce qui en dépend, ainsi que Nous ferions nous-mêmes si nous y étions présens, promettant sincérement & de bonne foi, d'avoir pour agréable, & de tenir pour bien, duëment & légitimement fait, tout ce que notre sus-dit Commissaire ou Substitué aura en la sus-dite qualité géré & négocié, promis, consenti, & acordé; & nous engageant à l'exécuter, entretenir, & observer inviolablement, sans rien faire, ni permettre être fait directement ou indirectement, qui aille au contraire en quelque maniére que ce puisse être; & à ratifier & aprouver tout ce qui aura été arrêté; mêmes à en fournir des Lettres & Actes en bonne forme, s'il en est besoin. Donné à la Haie sous notre grand seau, parafe & signature de notre Gréfier, le 26. de Novembre 1661. 1662.

M. STAVENISSE. vt.

Par Ordonnance de L. H. P. Les Seigneurs Etats Généraux.

N. RUISCH.

Avec le grand seau pendant, en cire rouge.

D'ailleurs L. H. P. firent bien connoître par leurs dépêches suivantes, qu'Elles ne prétendoient pas permettre aux Algériens la visite des vaisseaux des P. V. ni qu'ils en pussent enlever les éfets, ou les gens des païs qui seroient en guerre avec eux; & il fut donné ordre à Ruiter de faire tous ses éforts durant la suspension d'armes, pour les porter à se désister de ce point, ou s'il ne pouvoit l'obtenir, de les traiter en ennemis. Il lui fut aussi ordonné d'emploier tous ses soins à réprimer les courses des Corsaires de Tripoli, & de n'épargner rien pour les insulter par tout où il pourroit les joindre, afin de les contraindre par ce moien à faire aussi la paix, aux mêmes conditions qu'on prétendoit la conclure avec les Algériens. Au reste ne pouvant y réüssir sur ce pié-là, ni avec les uns ni avec les autres, on aimoit mieux demeurer en guerre; parce qu'il auroit été d'une conséquence dangereuse, aussi-bien que honteuse à l'Etat, & qu'on n'auroit pû se disculper envers les Rois, Princes, & Etats Chrétiens, si l'on eût permis aux Corsaires de Barbarie une maniére de visite sur mer, qui n'étoit point acordée par les Traités faits avec le grand Seigneur leur Souverain, & à laquelle on ne vouloit nullement se soumettre à l'égard des Puissances voisines. Cependant les Anglois étant retournés devant Alger avec une escadre, sous le commandement du Chevalier Lawson, avoient enfin conclu la paix le 2. de Mai avec la Régence de cette ville-là. Peu de jours auparavant Ruiter, avec le Vice-amiral Meppel, le Commandeur de Wildt, & les Capitaines Aldert Matthysz. Verschuur, Bankert, Evertsz. le jeune, & avec la prise *la Licorne*, & la flute *le Chameau*

Les Etats ne veulent point consentir à la visite des vaisseaux ni à ce qu'aucuns éfets ou Personnes en puissent être enlevées.

Nouvel ordre envoié sur ce sujet à Ruiter.

Ruiter retourne à Cadix. 28. *Avril.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1662.

meau vert, étoient rentrés par un gros tems dans la baie de Cadix, où plusieurs autres de ses Capitaines se rendirent aussi bientôt après sous le pavillon. Pendant qu'ils furent moüillés à cette rade on fit caréner & netoier tous les vaisseaux qui s'y trouvérent.

Quelques-uns des vaisseaux font voiles en Hollande.
† 1. *Mai.*
‡ 5. *Mai.*
Sweers, Caulery, de Graaf, & Boes, viennent en leur place sous le pavillon.
25. *Mai.*
2. *Juin.*
Ruiter met à la voile avec son escadre.
† 30. *Juin.*

Au commencement de Mai, † le Capitaine van Meeuwen qui montoit *la Paix*, & le Lieutenant du Capitaine van der Zaan, qui montoit *la Licorne*, firent voiles en Hollande. Peu après ‡ les Capitaines van Campen, Aldert Matthysz. Verschuur, van Braakel, & van Réede, avec quelques vaisseaux qui revenoient de Smirne, & d'autres vais. mar. prirent la même route. Van Meeuwen, van Campen, Aldert Matthysz. & Verschuur, avoient été rapellés par le Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam, qui envoioit en leur place les Capitaines Isac Sweers, Georges de Caulery, Albert de Graaf, & Gerbrand Boes, sur les vaisseaux, *Campen*, *la Maison-de-ville de Harlem*, *Ylst* & *Wlpenburg*, tous pourvûs de vivres pour un an. Ceux-ci se rendirent tous quatre sous le pavillon à Cadix, le 25. du Mois, avec deux bâtimens chargés de vivres & d'autres munitions pour Ruiter, de Wildt & les Capitaines d'Amsterdam. Le 2. du Mois suivant, l'escadre fit voiles d'abord vers Malaga, & ensuite vers Alicante. Là le Vice-amiral reçut † la Résolution prise part L. H. P. le 7. de Juin, touchant la paix avec les Pirates Turcs, par laquelle il étoit défendu de leur acorder qu'ils pussent faire, en quelque maniére que ce fût, aucune visite des vaisseaux apartenans aux Sujets des Etats, & moins encore qu'ils en pussent enlever aucuns éfets. On lui renvoia même de nouveau les articles du Traité fait l'An 1612. avec l'Empereur Achmet, en conformité desquels on lui donnoit ordre de faire la paix avec les Corsaires, & non autrement.

1. *Juillet*
17. *Mai.*

Alors il leva l'ancre, & prit son cours vers Alger avec la plus grande partie de son escadre, de laquelle il avoit auparavant détaché les Capitaines De Graaf, le Clerc, de Boer, & Boes, pour escorter des vaisseaux marchands à Toulon, & vers le cap de Melle, & se rendre puis après à Yviça, où ils devoient trouver de nouveaux ordres, ou les y atendre. Ensuite il envoia des Lettres par d'autres vaisseaux qui alloient faire du bois à cette isle, & à celle de Fomentéra, par lesquelles il ordonnoit aux Capitaines qui devoient arriver à Yviça, d'aller rejoindre le pavillon devant Alger.

Il arrive devant Alger.
6. *Juil.*

Quoi que l'escadre, qui étoit composée d'onze navires de guerre, fût fort contrariée dans sa route par le vent, elle ne laissa pas d'arriver le 6. de Juillet à la rade de cette ville-là. Les Vice-amiraux Ruiter & Meppel la saluérent chacun de treize coups, suivant la résolution auparavant prise dans le Conseil de guerre; les Commandeurs Evertsz. & de Wit la saluérent chacun d'onze coups; chaque Contre-amiral la salua de neuf, & chaque Capitaine de sept.

Il saluë la ville.
Il envoie Viane & Coeverden à terre.

Le même jour Ruiter fit descendre à terre le Fiscal Viane & le Chevalier van Coeverden, qui présentérent au Roi & aux Seigneurs de la Régence une Lettre de sa part, & le plein pouvoir qui lui avoit été envoié par les Etats Généraux, à quoi étoient joints les articles du Traité autrefois fait avec le Grand Seigneur, traduits en Espagnol & en François. Ils étoient priés par la Lettre de bien peser ces articles, & de vouloir entrer en négociation sur le même pié.

On reprend les négociations de paix.

Les Turcs reçurent civilement ces Ecrits, & promirent d'y répondre le lendemain. Mais lors qu'ils virent que conformément au Traité de Constantinople, on ne vouloit acorder aucune visite des vaisseaux, ni qu'il en pût être enlevé aucuns éfets, ils en parurent extrémement surpris, & dirent qu'ils ne pouvoient donc faire la paix avec L. H. P. Néanmoins ils promirent d'y faire encore réflexion, & de rendre réponce le jour suivant, ainsi qu'ils s'y étoient déja engagés.

7. *Juillet.*

Alors entrant de nouveau en conférence avec les Commissaires Hollandois, ils leur déclarérent nettement qu'ils ne feroient point la paix sur le pié du Traité fait avec le Grand Seigneur, parce qu'entr'autres choses il portoit que les Esclaves, Sujets des P. V. seroient relâchés sans rançon, & qu'il ne seroit paié de droits pour les marchandises que trois par cent. On leur répondit que ces deux points ne faisoient pas la principale difficulté; mais il y eut beaucoup de contestation sur le droit de visiter les vaisseaux, & d'en enlever les éfets & les personnes.

Contestation sur le droit de visite des vaisseaux, & d'en enlever les éfets.
9. *Juillet.*

On fit de grands éforts sur ce point sans rien avancer. Les Commissaires alloient tous le jours à terre, & avoient dans le Divan, & hors du Divan, plusieurs conférences particuliéres avec les Turcs, qui demeuroient toûjours fermes & résolus à se réserver ce droit. Peu après les Commissaires eurent audience dans le Cassavo, qui est la grande Assemblée, où ce point fut agité & debatu avec beaucoup de chaleur, les Turcs mêmes ne s'acordant pas ensemble; car il y en avoit qui vouloient rompre sur l'heure toute négociation; d'autres vouloient chercher un milieu en acordant quelque chose; de sorte que les dif-

Dissention entre les Turcs.

férens

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

férens partis se séparérent fort mécontens les uns des autres. Le lendemain les Seigneurs du Divan ofrirent de renouveller l'ancien Traité fait l'An 1622. avec les Etats Généraux, ou d'en faire un autre aux mêmes conditions que celui qu'ils avoient conclu avec les Anglois le 2. du mois de Mai précédent. Ils envoiérent même deux Commissaires au bord de Ruiter, qui réitérérent ces ofres, & cherchérent toutes sortes de voies pour lever les difficultés, & pour gagner le Vice-amiral. Ils lui firent les plus belles promesses du monde, l'assurant que dans les visites des vaisseaux on en uzeroit avec toute la modération & toute l'honnêteté possible, & que sur la simple représentation des Lettres de voiture, & la déclaration que feroient les Maîtres, qu'ils n'auroient chargé que pour le compte des Sujets des Etats, on les laisseroit passer à l'instant, sans les inquiéter, ni uzer d'aucune contrainte; ajoûtant, *qu'ils étoient obligés d'avoir de la condescendance pour la populace afin de l'apaiser & de la satisfaire.* Ruiter répondit, *qu'il falloit acorder, sans détour & sans restriction, que les vaisseaux seroient francs avec leurs charges, ou qu'il n'y avoit point de Traité à faire.* Alors ils se retirérent avec un air triste, conservant néanmoins encore quelque espérance que dans leur grande assemblée, qui se devoit tenir le 15. du Mois, on pourroit s'acorder mieux qu'on n'avoit fait. Au même tems il y eut des Oficiers qui entendirent que le premier canonnier d'Alger, qui étoit venu à la suite des Commissaires, disoit qu'outre ce qu'il y avoit de canon dans les deux châteaux qui sont sur la montagne, la ville & les Forts situés au bord de l'eau en étoient pourvûs de 785. piéces pour leur défence, toutes braquées du côté de la mer. Le lendemain Ruiter reçut des mains des Algériens la copie du Traité qu'ils avoient fait avec les Anglois, sur le pié duquel ils ofroient la paix aux Etats des P. V. Il contenoit huit articles, dont voici le sètiême traduit mot pour mot. *Les Capres Algériens rencontrant en mer des marchands Anglois, pourront envoier dans leurs canots, outre les rameurs, deux hommes qui passeront tous deux seuls au bord des Anglois, & il leur sera permis de demander au Maître, s'il a dans son vaisseau des Espagnols, des Genois, des Portugais, ou des éfets qui leur apartiennent, lesquelles personnes ou éfets le Maître sera obligé de livrer aux sus-dits Capres, en lui paiant son fret. Mais ils ne pourront obliger par menaces, à coups de bâton, ni autrement, le Maître ni l'équipage à faire une pareille déclaration.* Les Algériens demandoient qu'on acceptât cette même condition, & que le 13. du Mois on leur rendît une réponce positive sur ce sujet. Ruiter fit sur l'heure traduire cet article de Turc en Hollandois, & en envoia des copies à L. H. P. Mais le 13. du Mois étant venu, il écrivit cette Lettre au Divan, ou à la Haute Régence d'Alger.

1662.
Leurs ofres.
† *Voi le grand Régitre des placards 2. partie p. 2290.*
Deux Commissaires passent au bord de Ruiter.
11. *Juillet.*
Leurs propositions & ofres.
La réponce de Ruiter.
11. *Juillet.*
La grande quantite de canon qui étoit à Alger
12. *Juillet.*
Ruiter reçoit copie du Traité fait entre les Algériens & les Anglois.
Sètiême article du Traité concernant la visite des vaisseaux Anglois, & le droit d'en enlever les éfets défendus.

Illustres & Nobles Seigneurs

Je rens graces à vos Seigneuries de la faveur qu'elles m'ont faite de m'envoier les articles de paix arrêtés depuis peu entre le Roi d'Angleterre & vos Seigneuries; sur lesquels Articles j'ai fait de sérieuses réflexions avec mon Conseil de guerre. Mais en considérant le sètiême, & voiant que les Anglois s'assujettissent aux visites, & à laisser enlever les éfets que parmi vous l'on nomme defendus; je me trouve obligé de déclarer à vos Seigneuries que pour des raisons de la derniére importance, L. H. P. ne peuvent ni ne veulent consentir à cet Article: d'autant plus que tous les Traités de L. H. P. avec tous les Rois, Princes, & Potentats Chrétiens, établissent une entiére franchise pour leurs vaisseaux & pour les cargaisons. A quoi l'on peut ajoûter qu'ordinairement sous prétexte de n'enlever que les éfets défendus, on ne laisse pas de se saisir des autres; ce qui cause de grands préjudices aux Marchands par la perte de leurs marchandises, & aux Maîtres des vaisseaux par le retardement de leur voiage. Si donc vos Seigneuries sont dans la disposition de conclure une bonne & solide paix avec L. H. P. il faut qu'elles prennent la résolution de changer ce sètiême point. De notre côté nous sommes prêts à acorder à vos Seigneuries toutes les conditions & demandes raisonnables qu'il leur plaira de faire. Sur quoi en atendant une promte & favorable réponce, je recommande vos Seigneuries à la grace de Dieu, & demeure,

Lettre de Ruiter aux Seigneurs du Divan d'Alger.
13. *Juillet.*

Illustres & Nobles Seigneurs

Votre très-humble Serviteur.

MICHEL ADRIANSZ. de RUITER.

A bord du vaisseau de Liefde, devant Alger, le 13. de Juillet 1662.

Ce.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1662. Cependant Ruiter sût des Turcs qui venoient quelquefois à son bord, qu'on voioit parmi eux une entiére disposition à la paix, & que même le Peuple la demandoit d'une commune voix. Le 15. du Mois se tint la grande assemblée de la Régence, où se trouvérent les Commissaires des deux partis. Là les Turcs déclarérent que comme la plupart de leurs principaux Oficiers étoient en campagne avec leur armée, on n'ozoit pas en leur absence conclure une telle paix, prétendant, avec raison, que ceux qui avoient part à la Régence, devoient être entendus dans les délibérations & à la conclusion des grandes afaires. Ainsi les conditions que les Algériens ou ne vouloient pas ou ne pouvoient accepter, ne furent pourtant point absolument rejettées: mais ils différérent encore quelque tems à se déterminer; de sorte qu'après de nouvelles conférences, il fut arrêté que la suspension d'armes acordée au mois d'Avril, subsisteroit, & seroit fidèlement observée de part & d'autre pendant les quatre mois suivans, sous ces conditions. *Que durant ce tems-là les Capres d'Alger ne feroient aucune visite des vaisseaux marchands Hollandois, & n'en enleveroient ni les personnes ni les éfets. Que les Hollandois en uzeroient de la même maniére avec les Algériens, & qu'on se donneroit réciproquement des têmoignages d'amitié. Que cependant le Vice-amiral Ruiter écriroit aux Etats Généraux, & qu'il reviendroit ensuite devant Alger, pour reprendre la négociation, espérant qu'alors on pourroit s'acorder, & conclure une solide paix.* Ruiter jugea à propos d'accepter ce parti, ne doutant point que ces préludes ne fussent enfin suivis d'un Traité sous des conditions raisonnables, même sous celle d'un entier afranchissement de toutes visites, d'autant plus que le Peuple paroissoit le désirer ardemment.

Derniére négociation faite dans la grande Assemblée d'Alger. 15. *Juil.*

La suspension d'armes est confirmée, sous condition de l'afranchisse de vaisseaux, des éfets, & des personnes.

L'afaire d'Alger aiant été conduite jusques à ce point, où il falloit nécessairement la laisser pendant quelque tems, Ruiter fut néanmoins contraint par l'agitation de la mer de demeurer à la rade jusqu'au 18. du Mois, qu'il sortit de la baie avec une partie de son escadre. Mais le Vice-amiral Meppel fut surpris du calme & obligé de remoüiller. Les Capitaines van Nès & de Liefde demeurérent avec lui, & tout le reste prit son cours par le Nord à Majorque, où se devoient trouver les autres vaisseaux: car outre ceux qu'on avoit déja détachés auparavant, les Capitaines Evertsz. le jeune & Swart avoient été encore envoiés à Alicante, pour y porter des Lettres que le Vice-amiral écrivoit aux Etats Généraux, & au Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam, afin de les faire tenir par Madrid; & pour prendre celles qui pourroient être arrivées à Alicante, avec ordre d'aller ensuite chercher le pavillon ou l'atendre à Majorque. Le 20. du Mois, Ruiter découvrit Meppel van Nès, & de Liefde, qui le suivoient, & le même jour s'étant joints à l'escadre ils arrivérent tous devant cette derniére ville, où ils trouvérent les Capitaines de Boer & Boes aussi moüillés. Là le Vice-amiral, avec l'avis du Conseil de guerre, jugea à propos de détacher de Wildt & de Liefde pour aller porter à Livourne les nouvelles Lettres qu'il écrivoit à L. H. P. & au Conseil de l'Amirauté, afin qu'étant promtement envoiées en Hollande par la poste, on y fût au plutôt informé de toutes les particularités de ce qui s'étoit passé à Alger, & depuis sur la route. Le lendemain il remit à la voile, & le 2. du Mois suivant il arriva devant Cagliari, où toute l'escadre fit de l'eau. Ensuite aiant fait voiles vers Malte avec le Vice-amiral Meppel, le Commandeur Evertsz. & sept Capitaines, il eut avis qu'il étoit sorti deux Corsaires de Tripoli pour aller en course. On passa un jour ou deux devant cette isle, où les vaisseaux furent netoiés en diligence, & le mieux qu'il fut possible, selon le peu de tems qu'on avoit à y emploier; & où l'on remplit d'eau fraîche ce qu'il y avoit de futailles & de jarres vuides. Après cela on fit route à Tripoli, & le 17. du Mois l'escadre, composée de dix navires, moüilla à la rade de cette ville-là, & lui fit en arrivant une salve d'onze volées de canon. Aussi-tôt le Vice-amiral envoia à terre van Coeverden & Nieveldt dans un canot, avec une banniére blanche, pour présenter une Lettre au Roi, & lui ofrir la paix de la part des Etats Généraux des P. V. sous des conditions raisonnables, & telles qu'elles avoient été réglées avec le Grand Seigneur, & depuis encore avec la Régence de Salé, lesquelles il joignit à sa Lettre; ou bien sur le pié du projet qui avoit été depuis peu dressé avec les Algériens, duquel il lui envoia aussi une copie en Langue Turque. Le Roi ne tarda point à répondre: dès le soir il fit passer un Envoié au bord de Ruiter, avec un autre homme originaire du Nord, pour lui servir d'interpréte, qui lui mit en main une réponce par écrit, & lui têmoigna. *Que le Prince n'avoit point d'autre intention que d'entretenir la*

Ruiter fait voiles d'Alger. 18. *Juil.*

Il arrive devant Majorque. 20. *Juil.*

2. *Août.* Devant Malte.

Et devant Tripoli. 17. *Août.*

Lettre & propositions de Ruiter au Roi de Tripoli.

paix

paix avec L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux, ainsi que son Seigneur, le Grand Empereur des Turcs l'avoit toûjours euë, & l'entretenoit encore avec eux: mais que ses Sujets, & sur tout les soldats & les gens de marine, ne la désiroient point qu'aux conditions qu'elle avoit été faite avec les Anglois; c'est-à-dire de pouvoir visiter les vaisseaux, & en enlever les personnes & les éfets défendus ou apartenans à leurs ennemis. Ainsi il refusa d'entrer en négociation. D'ailleurs van Coeverden & Nieveldt qui avoient été à terre, raportérent que tout le Peuple paroissoit fort oposé à la paix, & que quelques-uns des principaux Habitans avoient acablé d'injures l'Amiral de Tripoli, qui apuioit les sentimens du Roi, & qui leur disoit, *que le meilleur parti étoit de vivre en paix.* Ils s'étoient même emportés jusqu'à lui repliquer. *Si tu crains si fort d'aller en mer, nous en trouverons un autre qui ira en ta place.* Le lendemain la paix fut absolument rejettée. Ensuite le Roi renvoia encore le même Député avec l'interpréte, qui étoit un Renégat, au bord de Ruiter, pour lui demander de nouveau, *sur quel pié il voudroit traiter?* Il répondit, *qu'il falloit d'abord établir que les vaisseaux des Sujets de L. H. P. ne seroient point assujettis à être visités, & qu'il n'en pourroit être enlevé aucunes personnes ou éfets*: à quoi ils repartirent sur le champ, *qu'ils ne pouvoient donc ni ne vouloient entendre à la paix*; mais qu'ils étoient tout prêts de la faire avec les Etats des P. V. aux conditions qu'au tems de Cromwel ils l'avoient faite avec les Anglois, lesquelles étoient les mêmes que les Algériens avoient aussi depuis peu arrêtées avec le Roi d'Angleterre. Ruiter obligé de suivre ses ordres, persista à demander que les vaisseaux, les personnes & les éfets fussent francs; ce qui fit que les Commissaires, qui allérent encore deux ou trois fois à terre, ne purent rien avancer, la Régence de Tripoli demeurant ferme sur ce point. Mais nonobstant le refus qu'on faisoit de la paix, le Roi ne laissa pas de marquer que la civilité & la générosité trouvent quelquefois place parmi les Turcs; car il fit dire au Vice-amiral de Hollande qu'il lui fourniroit volontiers tout ce dont il auroit besoin pour lui-même & pour son escadre. Les éfets suivirent de bien près les ofres. Il envoia au bord de Ruiter treize bœufs, & cinquante moutons, avec quantité de salades & d'autres rafraîchissemens, & lui en fit présent. Il lui renvoia même sans rançon le frére de l'un de ses matelots, qui avoit été fait Esclave à Tripoli, & touchant lequel le Vice-amiral avoit témoigné qu'il seroit bien aise de le racheter. Il taxa aussi la rançon de tous les Esclaves Hollandois, qui étoient dans l'étenduë de sa domination, chacun à deux cens vingt-cinq piéces de huit, non-compris les Maîtres de vaisseau & les Pilotes, qui furent taxés chacun à 300. piéces. Il prit en même tems le soin d'envoier une liste de leurs noms, qui montoient jusqu'à 80. y faisant joindre des instructions touchant le lieu de leur naissance & de leur demeure, & avec quels Maîtres ils avoient été pris. Il y avoit alors dans le havre de Tripoli sept grands vaisseaux Corsaires, portant chacun au moins trente piéces de canon; & il y en avoit deux autres en course. Mais on aprit ensuite que l'un de ces derniers avoit été brulé proche du cap de Spartivento*, aussi-bien que le *Jules César* vaisseau marchand Hollandois, dans une rude combat que celui-ci avoit soutenu contre eux: † qu'on avoit fait esclaves 153. Turcs qui avoient gagné le rivage; & qu'on avoit sauvé 23. hommes du vaisseau Hollandois, & 43. Chrétiens du Corsaire Turc. Pour les bâtimens qui étoient à l'ancre devant la ville, on ne pouvoit pas alors les équiper faute de cables & d'autres agreils. De plus on savoit qu'un autre de leurs vaisseaux, qui revenoit du Levant, chargé de chanvre & de fil de carret, avoit brulé jusqu'à fleur d'eau, au moment qu'il arrivoit à la rade, par le moien d'une chandelle qui sur le soir y avoit mis le feu. Mais quoi qu'ils fussent fort consternés de ces accidens, ils ne laissérent pas de refuser la paix. Dès que la négociation fut rompuë Ruiter prit congé du Roi, & le remercia de ses civilités & de ses présens par la Lettre que voici.

1662 Réponce du Roi qui refuse la paix.

On fait voir à Tripoli un grand éloignement pour la paix.

18. *Août.*

Grandes honnêtetés du Roi de Tripoli.

18. *Août.* 19. *Août.*

Forces navales de Tripoli.

* 3. *Août.*

† *Voi le Mercure Hollandois 13. partie p. 160.*

Très-Noble & Très-Illustre Prince & Roi.

Après avoir fait des vœux pour la conservation de Votre Personne Roïale pendant une longue suite d'années, & pour la prospérité de son regne, je prens la liberté de remercier ici Votre Majesté de toutes ses bontés, & du présent considérable qu'il lui a plu de me faire. D'ailleurs quoi que les Sujets de Votre Majesté ne désirent pas de faire la paix avec L. H. P. néanmoins en sa considération je partirai de cette rade de la même maniére

Lettre de Ruiter au Roi de Tripoli.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1662. *niére que j'y suis arrivé; c'est-à-dire en ami, & sans éxercer aucunes hostilités, remettant à la fortune de la guerre & aux droits de la mer, de régler le cours des afaires selon ce qu'en a déterminé la Providence de Dieu, lequel je prie de conserver Votre Personne Roiale dans une santé parfaite & de longue durée, Vous assurant que je demeurerai toûjours,*

Très-Noble & Très-Illustre Prince & Roi,

De Votre Majesté

Le très-humble & très-obéïssant Serviteur.

MICHEL ADRIANSZ. de RUITER.

Devant Tripoli, à bord du vaisseau de Liefde le 19. d'Août 1662.

Situation & fortifications de Tripoli.

Pendant que Ruiter demeura moüillé devant Tripoli, il en considéra éxactement la situation, & jugea qu'il n'y avoit qu'à faire couler bas deux ou trois bâtimens à l'entrée du port pour le ruïner entiérement, & sans qu'il en pût après cela sortir un seul vaisseau. Mais il trouva aussi qu'outre les anciennes fortifications, on avoit bâti depuis deux ans un château pour sa sûreté, lequel étoit muni de 54. piéces de gros canon de fonte.

Ruiter part de devant Tripoli. † 21. *Août.*

Lors que le Vice-amiral eut fait tenir sa Lettre, il mit à la voile sur le minuit par un vent de Sudoüest qui venoit de terre. Ensuite † il envoia le Contre-amiral van der Zaan & le Capitaine Swart à Malte, à Alicante & à Cadix, pour prendre les dépêches de Hollande qu'ils pourroient trouver dans ces villes, & pour y netoier leurs vaisseaux. Le Vice-amiral Meppel, & les Capitaines de Boer & Nagtglas, qui étoient sous le Collége de Northollande, étant presque à bout de leurs vivres, avoient écrit à l'Amirauté pour demander qu'on leur en envoiât de nouveaux, ou qu'il leur fût permis de retourner dans leur Province; & comme ils ne recevoient point de réponce, Meppel demanda congé pour lui & pour les deux Capitaines. Mais le Vice-amiral Ruiter & le Conseil de guerre leur ordonnérent d'aller premiérement à Livourne, puis après à Alicante & à Cadix, afin de voir s'il n'y auroit point de dépêches pour eux; & si dans ces trois villes ils ne trouvoient point de nouveaux ordres pour ravitailler leurs navires, il leur étoit alors permis de faire voiles pour Northollande. Au même tems il fut résolu que le reste de l'escadre prendroit incessamment la route de Tunis, & qu'on tâcheroit d'y conclure le Traité de paix qui avoit été commencé; qu'ensuite on netoieroit tous les vaisseaux; & que sur la fin du tems de la suspension d'armes on les tiendroit prêts à se rendre devant Alger, afin de savoir quelles seroient les intentions de la Régence. On chargea aussi le Vice-amiral Meppel de Lettres pour les Etats Généraux & pour le Conseil de l'Amirauté, touchant l'afaire de

Il arrive avec 11. vaiss. devant Tunis. 29. *Août.*

Tripoli, afin de les faire tenir par Livourne. Le 29. du Mois Ruiter arriva devant la Goulettre, château situé à l'entrée du port de Tunis, & y jetta l'ancre avec le Commandeur Evertsz. le Capitaine van Nès, qui portoit alors le pavillon de Contre-amiral, & les Capitaines Boes, Sweers, de Graaf, Niehof, de Caulery, le Clerc, Bankert, & Evertsz. le jeune. Il y en eut une partie qui y arriva avec lui, & le reste un peu plus tard, & séparément, la plupart aiant été fort maltraités par des vents forcés du

Il écrit au Roi, au Bacha, & aux autres Seigneurs de la Régence. 29. *Août.*

Nordoüest, sur tout dans leur voiles & dans leur funin. Sur le soir le Fiscal Viane & le Chevalier van Coeverden furent envoiés à terre pour présenter une Lettre du Vice-amiral au Roi, au Bacha, & aux autres Seigneurs de la Haute Régence de Tunis par laquelle il leur donnoit avis qu'il avoit reçu un plein pouvoir des Etats Généraux, & qu'il étoit prêt à conclure la paix avec eux. Le Roi, le Bacha & le Divan, parurent fort satisfaits de son arrivée, & dirent, *que les Hollandois étoient gens de parole*, puisque même avant que le tems de la suspension d'armes fût expiré ils étoient revenus

La paix est concluë avec la Régence de Tunis. 30. *Août.*

afin de mettre la derniére main à l'ouvrage de la paix. Il n'y eut donc aucun différent ni aucune contestation sur les conditions du Traité. On convint de tout à l'heure même, & le lendemain les Articles furent arrêtés conformément aux ordres & au projet des Etats Généraux. Tout fut franc, vaisseaux, éfets, & personnes. Alors il fut arboré une banniére blanche sur le château, & Ruiter renvoia sa chaloupe à terre querir Viane & Coeverden. Ils revinrent à bord acompagnés de deux Commissaires du Roi, du Bacha

& de

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

& de la Régence, qui souhaitérent à Ruiter toute sorte de prospérité, & en même tems pour les deux Etats une hûreuse issuë de la paix qui venoit de se conclure, dont ils représentérent les articles qui furent sur le champ traduits en François. Au reste on fut obligé, à la sollicitation du Roi & de la Régence, de laisser un Consul dans la ville, qui fut Robert Rouk, natif de Bergopsom, qu'on y établit provisionnellement & jusqu'a nouvel ordre des Etats. Le lendemain les Commissaires Hollandois retournérent à terre avec ceux de Tunis & avec le Consul Rouk, afin de faire signer le Traité; & le Roi envoia alors quelques rafraîchissemens à Ruiter. Le 2. de Septembre le Secretaire du Conseil Privé du Roi & du Bacha, acompagné de plusieurs Gentishommes, passa au bord du Vice-amiral, auquel il présenta les articles de paix, qui furent signés de lui, de Viane Fiscal de l'escadre, du Chevalier van Coeverden, & du Consul Rouk; & le lendemain ils le furent du Roi, du Bacha, & du Divan de la ville du Tunis. Il y avoit onze points, que voici.

1662. Robert Rouk est établi Consul. 31. *Août.* Le Traité de paix est signé respectivement. 2. *Septemb.*

Articles de paix faits & arrêtés par le Sieur Michel de Ruiter, Vice-amiral de Hollande & de Oüest-frise, commandant en chef une escadre de navires de guerre des Provinces Unies dans la mer Méditerranée, par ordre des Seigneurs les Etats Généraux des-dites P. V. avec Leurs Excellences, Mahomet Passa, le Divan de la très-considérable & très-célébre ville de Tunis, & Haga Mustaffa Dey, Général de la cavalerie & de l'infanterie de la ville & du Roïaume de Tunis.

Traité de paix conclu avec la Régence de Tunis.

I. *Premiérement. Que toutes les précédentes alliances & les acords faits entre les deux Parties & Nations, seront nuls & de nul éfet; & que desormais elles entretiendront ensemble à perpétuité une ferme & solide paix. Que du jour de la datte des Présentes le commerce libre est permis entre les Sujets de L. H. P. d'une part, & ceux du Roïaume de Tunis d'autre part. Que les uns & les autres peuvent aller & venir librement & franchement avec leurs vaisseaux & marchandises dans toutes les mers, riviéres, ports, & autres eaux navigables qui sont dans l'étenduë de leur domination respective. Qu'ils pourront transporter leurs-dites marchandises dans tous les lieux où il leur plaira, sans que personne de part ni d'autre les en puisse empêcher, en paiant seulement les droits de ce qu'ils auront acheté. Que tous les derniers droits & impôts qui ont été mis depuis peu sur les marchandises, qui se chargent & déchargent à la Goulette, sont réduits sur le pié des anciennes doüanes.*

II. *Il ne sera fait respectivement aucune visite des vaisseaux, soit en mer, soit dans les ports; mais à la vuë du pavillon on les laissera passer, sans leur faire de peine ni interrompre leur cours. Et parce que les vaisseaux de la ville de Tripoli avec laquelle les Hollandois sont en guerre, portent le même pavillon que ceux de Tunis, il est arrêté que pour prévenir tous inconvéniens, les vaisseaux de la ville de Tunis seront pourvûs d'un certificat signé du Consul des P. V. y résident, pour faire voir qu'ils sont de ce lieu-là; à la représentation duquel certificat on les laissera passer sans leur causer aucun empêchement ou retardement. D'autre part les Sujets de L. H. P. permettront que quatre ou cinq personnes de leurs équipages aillent à bord de ceux de Tunis, pour leur faire connoître par leurs passeports qu'ils sont Sujets de L. H. P. & que les vaisseaux leur apartiennent; auquel cas on les laissera passer francs & libres, sans les inquiéter en aucune maniére, encore qu'ils aient à leur bord des Marchands étrangers, des passagers, ou des marchandises, apartenant à d'autres Nations, quelles qu'elles puissent être.*

III. *Item les Sujets des P. V. aiant reçu dans leurs vaisseaux des passagers, Habitans du Roïaume de Tunis, ou des éfets à eux apartenans, ils seront obligés de les défendre, autant qu'il sera dans leur pouvoir de le faire, sans les livrer entre les mains de leurs ennemis.*

IV. *Item s'il arrivoit que par quelque accident, soit de tempête ou autrement, il y eût des vaisseaux de l'une ou de l'autre Nation qui fissent naufrage sur leurs côtes respectives, les personnes demeureront libres, aussi-bien que les éfets qui pourront être sauvés, lesquels seront restitués aux propriétaires.*

V. *Tous les Sujets de L. H. P. qui demeureront dans la ville & dans le Roïaume de Tunis, seront libres dès à présent & à l'avenir, & pourront lors que bon leur semblera s'en retirer avec leurs éfets, familles, & enfans, mêmes ceux qui y seront nés.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1662. VI. *Il ne sera respectivement dit aucunes paroles outrageuses, ni injures, & en ce cas les agresseurs seront punis selon qu'ils l'auront mérité.*

VII. *Le Consul ni aucun des Sujets de L. H. P. qui auront des procès & des différens à Tunis, ne seront tenus de comparoître devant aucun Juge que devant le Dey, qui administre la justice du Roi, lequel seul pourra prononcer sur leurs différens.*

VIII. *Le Consul de L. H. P. ni aucun de leurs Sujets ne seront responsables des dettes d'aucuns Particuliers, à moins qu'ils ne s'y fussent obligés par Acte signé de leur main.*

IX. *Que les vaisseaux de guerre pourront entrer dans les havres des deux Nations respectivement, & en donnant avis au Gouverneur, y être netoiés, y prendre le radoub, & y être avitaillés, en achetant & paiant les vivres, & les bêtes soit vives ou mortes, au prix que le tout se vend au marché & parmi les Habitans, sans en paier aucun impôt.*

X. *Mais si un navire de Tunis navigeant avec son propre pavillon, venoit à se rendre maître par combat de bâtimens, qui apartenans aux Sujets des P. V. eussent néanmoins arboré une autre banniére que la leur; en ce cas, nonobstant la paix, les sus-dits vaisseaux apartenans aux Sujets de L. H. P. ne laisseront pas d'être de bonne prise.*

XI. *Si quelqu'un des Esclaves du Roïaume de Tunis, de quelque nation qu'il puisse être, vient à s'enfuir, & en nageant à gagner le bord d'un vaisseau qui apartienne aux Sujets de L. H. P. leur Consul ne sera nullement tenu d'en paier la rançon, à moins qu'on ne lui en ait donné avis assès à tems pour y pouvoir remédier. Que si en ce cas il n'y pourvoit point, il sera obligé de paier au Patron la rançon du fugitif, qui sera le prix de la vente qui en aura été faite au marché: ou si l'on ne pouvoit savoir quel en a été le prix, & qu'il n'eût point été régitré, il paiera trois cens piéces de huit, & rien davantage.*

XII. *Les Sujets de L. H. P. ne seront obligés de paier de droits d'entrée & de sortie de leurs marchandises, qu'autant qu'en paient les Sujets du Roi d'Angleterre.*

XIII. *Si les navires de guerre de Tunis viennent à se rendre maîtres de quelques vaiss. mar. de leurs ennemis, sur lequel il se rencontre des Sujets de L. H. P. servans à gages, ceux-ci seront libres, & on ne pourra leur faire tort en quelque maniére que ce puisse être, ni en leurs personnes ni en leurs éfets: mais si le vaisseau pris étoit un Capre, ou un navire de guerre, en ce cas les-dits Sujets demeureront esclaves. Fait à Tunis le 2. de Septembre 1662. Ainsi signé*

MAHOMET BASCHA ROI DE TUNIS.
HADSJE MUSTAFFA. LE DIVAN DE TUNIS.

Ruiter fait voiles de Tunis. 4. Septemb. Il se prépare à aborder à Alger en passant. 8. Septemb. Il arrive à la rade d'Alger. 11. Septem.

Le lendemain le Consul Rouk, & les deux Commissaires Viane & Coeverden, allérent à terre prendre le Traité signé, qu'ils portérent à bord le jour suivant. Après cela Ruiter mit à la voile sur les dix heures du soir par un vent de terre. Mais le 8. du Mois, étant déja à 17. lieuës au delà de Minorque, & le vent aiant sauté à l'Est, il résolut d'aborder à Alger en passant, pour s'informer si depuis son départ les Sujets des Etats n'avoient point été insultés par les Corsaires de cette ville-là; parce que le bruit avoit couru à Tunis que les Algériens avoient pris des vaisseaux d'Allemagne ou des Païs-bas. Le 11. du Mois, après avoir essuïé beaucoup de gros tems il arriva à la rade, & aiant salué la ville de neuf volées, il envoia sur l'heure sa chaloupe à terre avec quelques Oficiers, pour prendre langue. Ils furent reçus fort civilement par les Seigneurs du Divan, qui leur dirent, que si dans leurs vaisseaux on avoit besoin de biscuit, d'eau, ou de quelques autres rafraîchissemens, on pouvoit librement en venir prendre. Là les Hollandois aprirent que les Pirates d'Alger s'étoient rendus maîtres de huit bâtimens de Hambourg, & des autres païs d'Allemagne, mais non pas des équipages, n'aiant pû enlever que ceux de deux vaisseaux seulement, entre lesquels il y avoit cinq Hollandois, qui avoient été sur le champ relâchés entre les mains du Consul des P. V. Que les équipages des autres bâtimens s'étoient jettés dans les chaloupes, & s'étoient enfuis aux Barlingues, sans tirer un seul coup pour leur défence. Qu'outre cela les Corsaires avoient pris quatre François, un Genois, & un Portugais, & brulé un bâtiment de Biscaie. Qu'ils avoient encore alors huit de leurs plus grands vaisseaux en course. Ruiter envoia toutes ses chaloupes faire de l'eau, & après leur retour il remit à la voile dès le soir même. Ensuite il fit

Ofres des Algériens.

Avis de la prise faite de quelques vaisseaux.

Ruiter part d'Alger. 11. Septemb.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1. 't Kasteel van de Moelje.
2. De Poort van de Moelje.
3. De Nieuwe Battery.
4. Het inkoomen vande Moelje.
5. Poort van Babasson.
6. Poort van Babbaxilit.
7. Poort Van Babalvet
8. Het Nieuwe Kasteel gemaakt 1569
9. Graf steden der Koningen.
10. Graf-steden
11. Twee Kastelen door de Spanjaarts gemaeckt.
a. De H[r] Vice Ad[m] Michiel de...
b. De H[r] Comd[r] Cornelis Ev...
c. De H[r] Comd[r] de Wildt

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

…oor de Spanjaerts

a. De Hr. Vice-Adm. Michiel de Ruiter.
b. De Hr. Comdr. Cornelis Evertsz.
c. De Hr. Comdr. de Wildt.
d. De Hr. Schout by Nacht van Nes.
e. Kapt. Isaak Sweers.
f. Kapt. Ian de Liefde.
g. De Hr. Schout by Nacht vander Saan.
h. Kapt. Iacob Swart.
i. Kapt. Hugo van Nyhof.
k. Kapt. Ioost Banckert de Ionge.
l. Kapt. Kaulery.
m. Galeyen en Sloepen der Commissarissen.

fit qu
Evert
cevoi
la rou
toier l
voiles
le ven
Banke
aux E
bonne
prend
Vice-
der Za
de Ma
quel i
ſible f
on pe
on re
Hoor
ger,
24. pi
voit a
ſa pen
mand
ſouve
dernie
Evert
de cha
du C
avoie
te rad
ment
tendo
carén
de qu
tille,
En ce
avis c
amira
trouv
de fai
neurs
éxécu
s'emp
pour l
de Ba
tiéren

1. *Le*
2. *Le*
3. *La*
4. *L'e*
5. *Le*
6. *Le*
7. *Le*
8. *Le*
   156
9. *Le*
10. *T*
11. *D*
   Esp

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1662.

fit quatre divisions de son escadre qui étoit d'onze navires, & détacha les Capitaines Evertsz. le jeune, Sweers, & de Graaf pour aller à Alicante porter des Lettres, & recevoir celles qui pourroient être venuës de Hollande. Ils devoient puis après prendre la route de Malaga dans la même vûë, & de là se rendre à Cadix afin d'y faire netoier leurs vaisseaux. Pour les Cap. le Clerc & de Caulery il leur fut ordonné de faire voiles droit vers Cadix sans relâcher en aucun autre port. Il fut aussi arrêté, que, si le vent le permettoit, le Commandeur Evertsz. iroit avec les Capitaines van Nès & Bankert moüiller devant la ville d'Oran, située sur la côte de Barbarie, qui apartenoit aux Espagnols, pour éxaminer si la rade étoit sûre & commode, & s'il s'y trouvoit de bonne eau douce; afin qu'en cas de rupture avec les Algériens on pût s'y retirer, & y prendre des rafraîchissemens.

Il fait 4. divisions de son escadre. 12. *Septem.*
Il détache le Comm. Evertsz. pour aller à Oran.

Les Capitaines Niehof & Boes furent de la division du Vice-amiral, lequel arriva le 14. devant Alicante, où peu après le Contre-amiral van der Zaan & le Capitaine de Liefde allérent aussi moüiller. Ensuite il se rendit à la rade de Malaga, où son navire, qui étoit devenu si sale dans l'espace de sept jours, & auquel il s'étoit araché tant de filandres, qu'on auroit de la peine à croire que cela fût possible si on ne l'avoit point vû, fut mis à la bande & netoié avec toute la diligence dont on peut uzer. Les autres vaisseaux le furent aussi en même tems, & dès le lendemain on remit encore à la voile *. A peine avoit-on pris le large, qu'un certain Maître de Hoorn se rendit au bord de Ruiter, & lui dît qu'il avoit rencontré trois Pirates d'Alger, qui lui avoient fait beaucoup d'amitiés. Il montoit *le Lion couronné*, qui portoit 24. piéces de canon, & qui étoit chargé de planches du Nord. Il demanda s'il pouvoit aller librement à Alger. Ruiter lui répondit qu'il lui étoit libre, mais que selon sa pensée il feroit mieux ses afaires à Tunis, & lui aiant donné des Lettres de recommandation au Consul Rouk, le Vice-amiral continua sa route, dans laquelle il fut souvent contrarié par des vents forcés, & batu de la tempête.

Il arrive devant Alicante. 14. *Septemb.*
Ensuite à Malaga. 19. *Septemb.*

Cependant il arriva le dernier du Mois seul & avant tous les autres vaisseaux à Cadix, où le Commandeur Evertsz. & tout le reste de l'escadre moüillérent aussi le jour suivant. On y trouva la flute de charge, *le Chameau vert*, & quatre autres navires de l'escadre, qui étoient ceux du Commandeur de Wildt, & des Capitaines Caulery, le Clerc, & Swart, qui avoient été déja carénés & netoiés. Ainsi il y eut quinze vaisseaux rassemblés à cette rade, & il ne manquoit plus que ceux de Northollande, qui sous le commandement du Vice-amiral Meppel avoient tous trois fait route à Livourne, d'où on les atendoit incessamment. Celui de Ruiter s'avança aussi-tôt vers le Puntal, pour y être caréné & netoié. Pendant qu'il y étoit moüillé le Prince de Montesarchio, suivi de quelques Capitaines Espagnols, & ensuite le Duc D'albuquerque, Amiral de Castille, acompagné du Vice-amiral Don Paul Cortéra, allérent le visiter à son bord.

Et enfin à Cadix. 30. *Septemb.*
30. *Septemb.*
3. *Octob.*

En ce tems-là il reçut des nouvelles de Hollande, par lesquelles il lui étoit donné avis que les Etats de la Province avoient fait le Capitaine Aart Jansz. van Nès * Contre-amiral sous le Collége de Rotterdam, en la place de feu Jean Aartsz. Verhaaf. Il trouva même la Commission dans ses dépêches, par lesquelles on lui donnoit charge de faire prêter le serment au nouveau Contre-amiral entre ses mains, au nom des Seigneurs les Etats de Hollande, & de lui délivrer ensuite sa Commission. Cet ordre fut éxécuté, & le serment prêté en présence de tout le Conseil de guerre.

* 3. *Mars.*
Aart van Nès élû contre-amiral de Hollande en prête le serment. 3. *Octobre*

Cependant on s'emploia avec diligence à mettre tous les vaisseaux en carénage, & à les échoüer pour les netoier. Tandis que ceux de Ruiter, du Commandeur Evertsz. de van Nès & de Baukert, étoient à la bande derriére le Puntal, ils coururent grand risque d'être entiérement brisés par la violence d'une tempête, qui venoit de l'Estnordest, & qui aiant

Quelques vaisseaux se trouvent en péril dans la baie de Cadix par la tempête. 11. *Octob.*

*EXPLICATION de ce qui est au bas de L'ESTAMPE de la Ville d'Alger.

1. *Le Château du Mole.*
2. *Le Port du Mole.*
3. *La nouvelle Baterie.*
4. *L'entrée du Mole.*
5. *Le Port de Barbasson.*
6. *Le Port de Babbaxidit.*
7. *Le Port de Babalvet.*
8. *Le nouveau Château fait en 1569.*
9. *Les tombeaux des Rois.*
10. *Tombeaux.*
11. *Deux Châteaux bâtis par les Espagnols.*

A. *Le Sr. Vice-amiral Ruiter.*
B. *Le Sr. Commandeur Corneille Evertsz.*
C. *Le Sr. Commandeur de Wildt.*
D. *Le Sr. Contre-amiral van Nès.*
E. *Le Capitaine Isac Sweers.*
F. *Le Capitaine Jean de Liefde.*
G. *Le Sr. Contre-amiral van der Zaan.*
H. *Le Capitaine Jaques Swart.*
I. *Le Capitaine Hugues de Niehof.*
K. *Le Capitaine Juste Banckert le jeune.*
L. *Le Capitaine Caulery.*
M. *Les Galéres & les Chaloupes des Commissaires.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1662. duré trois jours ſans s'apaiſer, leur cauſa néanmoins très-peu de dommage, au prix de celui dont ils avoient été menacés. Le plus grand deſordre arriva au navire de Bankert, qui fut pouſſé ſi avant ſur le rivage, qu'il fallut décharger tout ſon leſt pour le remettre à flot. Le cable d'affourché du Commandeur de Wildt rompit auſſi, & il y eut pluſieurs bâtimens qui perdirent leurs ancres.

7. Octob. Départ de Corneille Evertſz. le jeune.

Peu auparavant le Capitaine Evertſz. le jeune avoit fait voiles pour retourner en Zélande. Il avoit été rapellé par le Conſeil de l'Amirauté de la Province, parce que ſon vaiſſeau n'aiant point de doublage on craignoit que pendant la durée d'une ſi longue expédition il ne fût trop criblé des vers, & qu'ils ne le gâtaſſent entiérement.

Meppel arrive à Cadix. *7. Octob.*

Le Vice-amiral Meppel alla en ce même tems avec le Capitaine de Boer moüiller à la rade de Cadix. Il avoit envoié le Capitaine Nagtglas de Livourne à Aléxandrie, par ordre du Conſeil de marine de Northollande, pour y tranſporter le Conſul Jean Thyſz. le jeune, qui alloit en cette qualité s'établir au Grand-caire en Egipte.

Il avoit été rapellé en Northollande.

Ruiter reçut auſſi alors une dépêche du même Conſeil, lequel lui donnoit avis que par certaines raiſons importantes on rapelloit le Vice-amiral Meppel, & les Capitaines de Boer & Nagtglas; ſur quoi Meppel vint à ſon bord lui demander un congé par écrit, afin de s'en retourner ſelon ſes ordres.

Sa requête à Ruiter.

Le Vice-amiral trouva de la difficulté à le lui acorder, parce que c'étoient deux grands navires qui alloient ſe ſéparer du pavillon par la retraite de Meppel & de Boer, & parce que Nagtglas devoit auſſi les ſuivre dès qu'il ſeroit revenu à Cadix.

Réponce de Ruiter.

Il en délibéra donc avec le Conſeil de guerre, & répondit à Meppel, qu'il pouvoit s'en retourner avec de Boer, ſur les ordres du Conſeil de l'Amirauté de Northollande; mais que ni lui ni le Conſeil ne prétendoient point lui donner un congé par écrit, d'autant plus qu'on ne promettoit point d'en envoier d'autres à leur place.

Meppel fait voiles pour Hollande. *17. Octob.*

Cependant Meppel & de Boer ne laiſſérent pas de lever l'ancre quelques jours après, & de prendre, ſuivant leurs ordres, la route de Hollande avec deux vaiſſeaux marchands.

De Wildt eſt détaché avec 5. vaiſſeaux pour devancer à Malaga & à Alicante. *11. Octob.*

Peu de jours auparavant le Commandeur de Wildt & les Capitaines le Clerc, & Caulery, Swart & Boes, étant les premiers prêts, avoient eu ordre du Vice-amiral, de faire voiles vers Malaga, & de là vers Alicante, pour y atendre le pavillon, prenant ſous leur eſcorte tous les vaiſſeaux marchands des P. V. deſtinés pour ces villes-là. Mais l'orage dont il a été parlé les empêcha durant trois ou quatre jours de mettre à la mer.

Ruiter met à la voile. *22. Octob.*

Le 22. le Vice-amiral Ruiter avec cinq vaiſſeaux aiant pris ſon cours vers Malaga, le Commandeur Evertſz. & le Capitaine Niehof furent ſéparés de lui dès la premiére nuit. Le Commandeur fut fort maltraité du gros tems. Il perdit ſon étai de mât de miſéne, & fut contraint de relâcher dans la baie de Tanger, & d'y demeurer moüillé pendant quatre jours que la tempête dura. Le grand mât du Capitaine de Graaf fut rompu au deſſus de la hune, & ſon vaiſſeau fut auſſi obligé de relâcher à Cadix.

Il arrive à Malaga. *25. Octob.*

De tous ceux qui avoient été écartés & qui avoient dérivé par la tempête, le navire de Ruiter fut le ſeul qui tint la mer, & il arriva le troiſiême jour à Malaga, où le Contre-amiral van Nès & les Capitaines Sweers & de Liefde arrivérent auſſi le même jour.

Il reçoit des dépêches de Hollande avec de nouveaux ordres. *26. Octob.*

Le lendemain il reçut des dépêches de L. H. P. & du Conſeil de l'Amirauté d'Amſterdam, dattées le 29. du Mois de Septembre, & le 6. d'Octobre. Celles des Etats Généraux contenoient de nouveaux ordres bien clairs & bien diſtincts, auxquels il devoit ſe conformer dans les Traités qu'il avoit à faire avec les Algériens & avec les autres Corſaires. Il lui étoit particuliérement enjoint de leur demander un entier afranchiſſement des viſites, une pleine liberté pour les vaiſſeaux, les perſonnes & les éfets, & beaucoup d'autres points avantageux à la † Nation; ou de ne rien conclure avec eux. L. H. P. lui ordonnoient en même tems que ſi la paix ne ſe faiſoit point il eût à renvoier en Hollande, après le 15. de Novembre, une troiſiême partie de l'eſcadre, c'eſt-à-dire les ſix vaiſſeaux qui ſeroient les plus peſans de voiles, & dans le plus mauvais état; dont il y en auroit trois dépendans du Collége d'Amſterdam, un du Collége de Rotterdam, un de celui de Zélande, & un de celui de Northollande. Le Conſeil de marine d'Amſterdam lui écrivit de ſon côté, que les trois vaiſſeaux qu'il devoit renvoier pour leur Collége, ſeroient ceux des Capitaines van der Zaan, Niehof, & Swart. Ruiter fit réponce à L. H. P. & au Conſeil de l'Amirauté, que le Collége de Northollande avoit déja rapellé ſes trois vaiſſeaux; & que ſur l'ordre que le V. Amiral Meppel en avoit reçu, il avoit fait voiles avec le Capitaine de Boer pour s'en retourner; mais qu'il retiendroit ſous le pavillon le troiſiême vaiſſeau monté par le Capitaine Nagtglas.

† *Voi Aitzéma. 42. 945.*

Ordre pour le Capitaine Nagtglas

Pour cet éfet il laiſſa à Malaga & en d'autres endroits un ordre pour mettre entre les mains de ce Capitaine, lors qu'il aborderoit à quelqu'un

de

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1662.

de ces lieux-là, par lequel il lui étoit enjoint de se pourvoir incessamment de vivres, d'eau, & d'autres munitions, & de prende ensuite son cours à Alicante pour y trouver le pavillon ou de nouveaux ordres, nonobstant ceux du Conseil de l'Amirauté de Northollande, & ceux que le Vice-amiral Meppel lui avoit laissés en partant: car si ces premiers ordres l'obligeoient de s'en retourner au plutôt dans sa Province, ils étoient détruits par ceux de L. H. P. qui avoient pris d'autres Résolutions, & qui les avoient envoiées par un Ecrit datté le 29. de Septembre. Il représenta aussi au Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam, que van der Zaan & Swart, qu'on rapelloit avec Niehof, montoient les vaisseaux les plus propres à naviger dans ces mers-là; mais qu'il ne retiendroit pourtant que le Capitaine Swart, dans l'espérance que le Conseil ne le trouveroit pas mauvais, & qu'à sa place il renverroit Caulery, dont le vaisseau étoit le moins bon voilier de tous. Dans ce même tems les Hollandois allant tous les jours à terre avec leurs chaloupes & leurs canots, pour prendre des vivres & les autres choses qui leur étoient nécessaires, il survint une afaire qui fut fort fâcheuse. Un certain jour des Espagnols étant venus à la chaloupe † du Contre-amiral van Nès, qui étoit alors à terre, forcérent l'équipage avec violence & l'épée à la main, de les mener à un petit bâtiment armé en course, qui étoit à l'ancre peu loin du rivage. Ils ne furent pas plutôt entrés dans la chaloupe, qu'ils prirent le pavillon de l'Etat, & après l'avoir plusieurs fois jetté & traîné dans l'eau ils le foulérent aux piés. Van Nès passa aussi-tôt au bord de Ruiter, pour l'avertir de cette insolence, de laquelle le Vice-amiral étant extraordinairement indigné, il envoia en diligence chercher le Capre. Mais dès que les auteurs de cet outrage avoient été à bord, ils avoient mis à la voile. Il envoia sur le champ porter des plaintes de cette violence, & demander justice de l'insulte faite au pavillon de l'Etat. Sur la plainte on fit oüir des témoins, entre lesquels il y avoit même un Espagnol, & ils marquérent les noms des insolens, qui avoient ozé faire à L. H. P. l'injure de fouler aux piés leur banniére. On promit de faire justice; mais le Vice-amiral, après avoir donné avis de cet accident aux Etats Généraux & à leur Ambassadeur à Madrid, laissa à d'autres le soin de poursuivre la réparation de l'outrage. Il leva l'ancre la nuit du 2. de Novembre dès que la lune commença à paroître, aiant avant son départ chargé le Consul des Lettres qu'il laissoit pour van der Zaan, Bankert, & de Graaf, lors qu'ils aborderoient à la rade, par lesquelles il leur étoit ordonné de se rendre sous le pavillon à Alicante. Lors qu'il fut arrivé devant cette ville-là il y trouva le Commandeur de Wildt, & les Capitaines le Clerc, Swart, Caulery, & Boes. Evertsz. van Nès, van der Zaan & de Liefde, s'y rendirent aussi quelques heures après lui. Il détacha alors les Capitaines le Clerc & Boes pour aller escorter à Majorque le Maître Jean Reylofsz. de Hoorn, qui montoit le vaisseau *le Roi Salomon*. Le Capitaine de Graaf eut ordre d'atendre trois jours pour escorter jusqu'à la même isle un autre Maître & son bâtiment, afin de se rendre ensuite avec les Capitaines le Clerc & Boes devant Alger, & d'y rejoindre l'escadre. Le 11. de Novembre il remit lui-même à la mer avec onze vaisseaux; & aiant pris son cours vers la côte de Barbarie, il moüilla l'ancre le 13. après midi a la rade d'Alger. A la même heure il s'éleva un grand orage acompagné d'éclats de tonnerre & de tourbillons, mais qui la plupart ne firent aucun mal. On vit monter des pompes de mer, qui comme si c'étoient de grosses colonnes d'eau, tirées éfectivement de la mer par des pompes, font un tourbillon tout extraordinaire, & retombent tout-à-coup avec la pluïe & le vent. Il y en eut une qui surprit le Cap. Bankert, & qui lui emportant son grand hunier tout entier, alla retomber avec une telle violence sur le côté du navire du Cap. Swart, qu'il sembla qu'elle alloit le faire sombrer sous voiles: mais enfin ils furent garantis tous deux, & allérent moüiller comme les autres proche de Ruiter. Le lendemain matin le Vice-amiral envoia à terre avec son canot trois Commissaires, le Fiscal Viane, Coeverden, & Lichtenberg, qui portérent les Articles de paix qu'il avoit reçus des Etats Généraux, & la copie du Traité nouvellement fait avec la Régence de Tunis, afin de voir si l'on voudroit entrer en négociation sur ce pié-là*. Lors qu'ils furent dans la ville on leur donna avis que depuis quelques semaines † un Corsaire d'Alger avoit ataqué le *Den Salvator*, qui avoit été chargé à Amsterdam, & qui étoit monté par un Maître d'Edam, nommé Jaques Pietersz. Door; & qu'il l'avoit brulé sur la côte de Portugal proche des Barlingues, la plupart de l'équipage aiant péri, & trois de ceux qui s'étoient sau-

de demeurer sous le pavillon. 1. Novemb.

† 1. Novemb.

Grande insolence de quelques Espagnols. 1. Novemb.

Ruiter met à la voile. 2. Novemb.

Il arrive à Alicante. 9. Novemb.

Ensuite devant Alger; où il essuie un grand orage. 13. Novemb.

Éfets des pompes de mer.

Il envoie trois Commissaires à terre, pour entrer en négociation avec les Algériens. * 14. Novem. † 17. Septem.

Il reçoit avis qu'un Algerien

 vés

1662.

avoit brulé un vaiſſeau d'Amſterdam.

Il en fait demander réparation & dédommagement.

vés aiant été pris, amenés à Alger, & vendus pour Eſclaves. Les Commiſſaires aiant écrit ſur le champ au Vice-amiral pour lui en donner avis, il fit auſſitôt réponce, que cet acte d'hoſtilité étoit une contravention formelle à la ſuſpenſion d'armes; qu'il falloit en demander réparation & dédommagement, & requérir que les Eſclaves fuſſent mis en liberté. Les Commiſſaires allérent trouver le Préſident du Divan, qui étoit un Renégat Portugais, nommé Siabanninga, lequel têmoigna être fort bien intentionné pour la paix, & leur conſeilla de différer leur demande touchant le vaiſſeau brulé & ce qui regardoit l'équipage, juſques-à-ce que le Traité fût fait & ſigné, de peur que cette circonſtance n'aportât de la difficulté à la concluſion de ce grand ouvrage de la paix, ou qu'elle ne le fit manquer tout-à-fait. Son conſeil fut ſuivi, & l'on remit à parler de cette nouvelle afaire après qu'on auroit vû le ſuccès de celle qui étoit la principale. Cependant on eut une connoiſſance certaine que le Maître Hollandois, contre l'avis de ſon Pilote, lequel en rendoit lui-même têmoignage, avoit été l'agreſſeur, & avoit tiré témérairement & ſans néceſſité ſur le Turc; ce qui avoit donné lieu au combat & aux éfets funeſtes dont il avoit été ſuivi. On commença donc inceſſamment à entrer en négociation. Les articles de paix qui avoient été dreſſés, & qu'on vouloit faire accepter, furent mis entre les mains du Préſident Siabanninga, lequel en éxa-

15. Novem.

mina éxactement tous les points, que Ruiter avoit fait traduire en Eſpagnol. Le lendemain on fit entrer les Commiſſaires Hollandois au Divan, où les Articles traduits en Langue Turque furent lûs publiquement. Ce projet fit naître de grandes conteſtations. On en rejettoit pluſieurs points, & particuliérement celui qui portoit, *que les vaiſſeaux, les perſonnes, & les éfets ſeroient francs*; & celui qui s'enſuivoit néceſſairement de ce premier, ſavoir, *que les vaiſſeaux Hollandois ne ſeroient ſujets à aucune viſite*: & encore celui qui portoit, *que les Capres Turcs ne pourroient amener leurs priſes ni leurs Eſclaves dans les ports des P. V. & encore moins les y vendre; mais que tous les Eſclaves Chrétiens qui y ſeroient conduits, de quelque païs & nation qu'ils puſſent être, deviendroient libres ſans paier de rançon.* Les Turcs ſe trouvant trop génés par ces conditions, tâchérent de les faire retrancher; mais les Hollandois déclarérent que ſi elles n'étoient acceptées ils ne pouvoient

Négociation de paix avec les Algériens.
15. Novem.

16. Novem.

faire la paix. Dans cette opoſition de ſentimens les Turcs requirent delai juſques au lendemain, que les Seigneurs de la Haute Régence devoient ſe raſſembler. Les Commiſſaires Hollandois comparurent encore dans leur Aſſemblée, où après pluſieurs debats de part & d'autre on leur demanda, *s'il ne leur étoit point poſſible de ſe relâcher ſur le point de la viſite*? Ils répondirent, *qu'ils n'en pouvoient retrancher ſeulement une ſillable.* Les Turcs voiant leur fermeté ſur cet article, y donnérent enfin les mains, & dans la même matinée étant auſſi convenus ſur tous les autres points la paix fut tout-à-fait concluë†. Le lendemain la ville & les châteaux tirérent trente-ſix coups de canon pour marque de réjoüiſſance, à quoi les Hollandois répondirent par une décharge générale de toute leur artillerie, qui fut commencée par le Vice-amiral, & continuée par les Commandeurs Evertſz. & de Wildt, par les Contre-amiraux van Nès & van der Zaan, & après eux par les Cap. de Liefde, Caulery, Niehof & Bankert. On arbora auſſi à la priére des Turcs la banniére des Etats Généraux ſur la maiſon du Conſul. Tandis que dans la ville on étoit ocupé à traduire & à mettre au net les articles du Traité, pour être reſpectivement ſignés, le Vice-amiral Anglois Lawſon, qui avoit conclu la paix non-ſeulement avec la Régence de Tunis, mais encore avec celle Tripoli, alla moüiller à la rade proche des Hollandois. On ſe ſalua réciproquement de quelques volées, mais ſans amener le pavillon. Il y aborda enſuite un autre bâtiment Anglois qui aportoit de groſſes ſommes d'argent pour racheter les Eſclaves de cette Nation; ce qui ſe devoit faire ſous l'inſpection de deux Eccléſiaſtiques envoiés afin de prendre garde à ce qui ſe paſſeroit, & de pourvoir à ce que l'argent fût bien emploié. Au même tems † Lawſon paſſa au bord du Vice-amiral Ruiter, qui deux jours après alla auſſi viſiter le Vice-amiral Anglois à ſon bord, où il dîna avec quelques Commandans & Capitaines Anglois & Hollandois. Ces viſites ſe firent avec beaucoup de marques de cordialité, de confiance & de bienveillance mutuelle. Cependant Ruiter détacha le Contre-amiral van der Zaan pour aller à Malaga, avec des Lettres & une copie du Traité de paix, lui donnant ordre de prendre dans cette ville-là les vivres qu'il y avoit laiſſés, & de faire voiles au plutôt pour Hollande; d'y rendre ſes Lettres aux Etats Généraux, & au Conſeil de l'Amirauté; & de leur

La paix ſe conclut avec les Algériens.
† 16. Novem.

On tire en ſigne de réjoüiſſance pour la paix.
17. Novem.

Lawſon arrive devant Alger avec quelques vaiſſeaux Anglois.
17. Novem.

† 18. Novem.
Il va dîner avec Ruiter & enſuite Ruiter avec lui.

Van der Zaan eſt renvoié en Hollande.

faire

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

faire le détail de toute ce qui s'étoit passé en cette expédition, & de tout ce qui avoit été négocié principalement à l'égard d'Alger. Van der Zaan aiant mis à la voile le 20. du Mois les Commissaires Hollandois se rendirent le même jour au Divan pour hâter la signature du Traité; mais ils trouvérent les esprits fort changés. Quelques-uns des principaux Oficiers Turcs crioient dans le Divan comme des furieux, *Nous ne voulons point accepter une telle paix. Nous ne permettrons pas que les vaisseaux Hollandois passent sans être visités, ni que toutes leurs marchandises & les gens qui seront à leurs bords soient francs.* D'autres s'écrioient, *Si l'on acorde ce point toutes les autres Nations passeront à la faveur de la banniére des Etats, & par le moien des Hollandois.* Dans cette confusion le Président Siabanninga se leva plusieurs fois de sa place, parlant aux uns & aux autres, & tâchant de persuader les plus opiniâtres par de bonnes raisons. Après cela tous les Seigneurs du Divan s'étant assemblés de nouveau, & l'afaire aiant été remise en délibération, chacun soutint encore son parti avec beaucoup de chaleur. Le Président Siabanninga tenoit toûjours pour la paix, & remontroit qu'il étoit juste de signer & d'acomplir un Traité qui étoit déja fait. Il en vint jusqu'a dire en pleine Assemblée. *Que la demande que faisoient les Etats Généraux d'une entiére franchise pour les vaisseaux & pour leurs charges, étoit raisonnable; que les Hollandois étoient fidèles observateurs de leurs paroles; & qu'il se rendoit garand que les Sujets des Etats ne donneroient jamais ocasion à une rupture; que même il ofroit d'en répondre de sa tête.* Ces paroles furent suivies d'un grand silence: l'ardeur des plus échaufés se rallentit; & aiant été enfin conclu que la paix seroit acceptée sous la bénédiction de Dieu, ils se prirent tous à lui faire leur priére selon la coutume, & à lui en rendre des actions de graces. Après cela le Traité fut signé & porté au bord de Ruiter. Comme il étoit conçu en Langue Turque le Vice-amiral donna ordre sur le champ de le traduire en François, afin qu'il en fût signé un Double en cette Langue, qui étoit familiére aux principaux d'entre les Turcs, & de laquelle il fallut se servir, parce qu'ils entendoient aussi peu le Hollandois que les Hollandois entendoient le Turc. Ces articles en Langue Françoise, signés des Hollandois, furent portés le 22. du Mois au Divan, & le même jour † ou le lendemain * ils y furent signés des Turcs, & délivrés aux Commissaires de Ruiter. Par le moien de toutes ces traductions d'une Langue en l'autre, il se trouva que quelques-unes des copies différoient un peu des autres dans les termes & dans l'expression, ce qui revenoit toutefois à un même sens; mais il étoit exprimé dans les uns plus clairement que dans les autres. Les premiers articles qu'on avoit dressés, avoient été envoiés de la Haie conçus en Hollandois. Ils avoient été traduits en Espagnol, ainsi qu'on la vû ci-dessus, pour les donner aux Turcs. Ceux-ci les avoient fait rendre en Langue Turque, de laquelle ils avoient été encore tournés en François; & du François après la signature ils avoient été enfin mis en Flamand. Mais d'un mauvais François on avoit fait par l'ignorance des Traducteurs un Flamand encore plus mauvais. Voici de quelle maniére étoit conçuë une de ces copies Hollandoises qui a été trouvée parmi les papiers de Ruiter.

1662. 20. Novem.

Quelques-uns des Turcs refusent de signer les Articles de paix.

Le President Siabanninga sollicite à la paix.

Le Traité est signé en Langue Turque. 20. Novem.

Il est traduit en François.

Et signé de part & d'autre. * 22. Novem. † 23. Novem.

Articles de paix conclus entre Leurs Hautes Puissances les Seigneurs Etats Généraux, sous la direction de leur Vice-amiral Michel Adriansz. de Ruiter d'une part: & la Régence des Seigneurs du Roiaume d'Alger, d'autre part.

L'An 1370. le second jour de la Lune Rabié el Agher, fut envoié de la part des Seigneurs Etats Généraux des P. V. leur Général de Ruiter commandant onze vaisseaux, pour conclure le paix avec nous. Lequel Général aiant mouillé l'ancre avec ses-dits vaisseaux devant Alger, nous auroit envoié quelques Commissaires pour entrer en négociation. Et après que les-dits Commissaires nous auroient fait entendre les intentions des-dits Seigneurs Etats Généraux, nous aurions tenu Conseil dans l'Hôtel du Roi avec tous les Capitaines de nos armées de terre & de mer, en présence desquels il auroit été fait lecture de la Lettre envoiée par les sus-dits Seigneurs Etats Généraux, traduite en Langue Turque. Et apres la lecture les-dits Commissaires nous aiant encore assurés verbalement de l'afection des sus-dits Seigneurs Etats, & nous aiant salués de leur part, nous auroient déclaré qu'ils étoient prêts à conclure avec nous, conformément au sens de la-dite Lettre, une bonne & solide paix à perpétuité, & sans aucune intention de la violer ou rompre à l'avenir; & que si nous étions dans

Copie du Traité de paix conclu avec les Algeriens.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1662. *le dessein de traiter avec les sus-dits Seigneurs Etats, ils nous proposoient les conditions suivantes, qu'ils ofroient d'exécuter ponctuellement de leur part. Savoir.*

I. *Premiérement. Si les navires de guerre Algériens viennent à rencontrer des vaiss. mar. Hollandois, ils ne leur feront aucune insulte, & les laisseront passer sans empêchement ni retardement, avec tous les éfets & les personnes, de quelque Nation qu'elles puissent être, qui seront à leur bord. Et pour connoître la vérité, & être informés si les vaisseaux apartiendront aux Sujets de L. H. P., les navires de guerre d'Alger pourront mettre leurs chaloupes à la mer, & les envoier au bord des vaiss. mar. demander l'exhibition de leurs passeports; lesquels étant représentés, & les vaisseaux étant reconnus apartenir aux Habitans des P. V. il ne leur sera fait aucun tort ni aucune insulte.*

II. *Tous les Sujets des Seigneurs Etats Généraux qui ont été ci-devant faits esclaves, ou qui le pourront être ci-après, & tous autres Esclaves qui ont été ou pourront être pris sous leur pavillon, seront rachetés au même prix qu'ils ont été ou seront vendus au Basistan.*

III. *Les prises qui seront faites par les navires d'Alger ne pourront être amenées dans les païs de l'obéissance des-dits Seigneurs Etats Généraux, vû la paix & alliance qui est entre les-dits Seigneurs Etats, & les Princes, Rois, & Potentats leurs voisins. Que s'ils abordent dans les havres de L. H. P. il sera permis de faire prendre les Chretiens qui seront à leur bord, & de les mettre en liberté, sans paier aucune rançon, & sans que cela puisse être réputé pour une infraction de la paix. D'ailleurs les vaisseaux des P. V. pourront porter à Alger tout ce dont la ville & le Roïaume auront besoin.*

IV. *Les vaisseaux des P. V. ne seront tenus de paier à Alger que les droits des marchandises qu'ils y auront venduës, sans rien paier pour celles qu'ils voudront remporter, ou qu'ils n'auront pu vendre.*

V. *Si par quelque accident que ce puisse être, il venoit à échoüer sur les rivages dépendans d'Alger, des vaisseaux apartenans aux Sujets de L. H. P. les personnes ni les marchandises ne pourront être déclarées de bonne prise ni adjugées à l'Amirauté, mais tout ce qui aura été sauvé sera restitué aux propriétaires.*

VI. *Si quelque Marchand, Sujet de L. H. P. se trouve débiteur de quelqu'un des Habitans d'Alger, le Consul ne sera point tenu de répondre de la dette, à moins qu'il ne s'y fût obligé par un Ecrit particulier, signé de sa main.*

VII. *Si les navires d'Alger rencontrant un vaisseau sous un autre pavillon que celui de L. H. P. & entrant en combat avec lui, viennent à s'en rendre maîtres, & que ceux qui montent le vaisseau déclarent puis après qu'ils sont Sujets des Etats Généraux, & que le vaisseau leur apartient, on ne sera point tenu de leur ajoûter foi, mais ils demeureront esclaves.*

VIII. *S'il arrive des différens entre quelqu'un des Sujets des Etats Généraux, & quelqu'un des Habitans d'Alger, le Grand Conseil d'Alger pourra seul en connoître, & il rendra justice.*

IX. *S'il arrive quelque différent entre les propres Sujets de L. H. P. ou que l'un d'entr'eux ofense, blesse, ou tuë l'autre, ce sera le Consul de la Nation qui en fera justice.*

X. *Si les navires d'Alger se rendent maîtres de vaisseaux marchands apartenans à leurs ennemis, à bord desquels il se trouve des Sujets des-dits Seigneurs Etats Généraux, ils ne pourront être vendus pour esclaves; ils seront mis en liberté, & délivrés sur le champ entre les mains du Consul.*

XI. *Mais ceux qui seront pris sur les navires de guerre des ennemis d'Alger, seront vendus, & demeureront esclaves.*

XII. *Un Esclave Chrétien venant à s'enfuir & à se sauver en nageant ou autrement au bord d'un vaisseau Hollandois, son Patron sera tenu d'en donner incessamment avis au Sieur Consul, afin qu'il puisse faire revenir le-dit Chrétien, & le remettre sous la puissance de son Patron. Que si le vaisseau au bord duquel l'Esclave se seroit sauvé, faisoit voiles sans l'avoir renvoié, & qu'il parût clairement que l'Esclave y étoit, le Consul en aiant été averti assès à tems, sera tenu de paier sa rançon au prix qu'il aura été vendu.*

XIII. *Tous les vaisseaux d'Alger, soit navires de guerre ou vaiss. mar. seront obligés de prendre des passeports signés du Consul Hollandois qui y sera résident, afin que par les passeports on puisse distinguer les vaisseaux de ce Roïaume-là d'avec ceux des autres païs de Barbarie, qui pourroient être ennemis de L. H. P.*

Ce

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1662.

Ce sont ici les Articles de Paix qui nous ont été envoiés par les-dits Seigneurs Etats Généraux, que Nous de notre part, Seigneurs & Peuple d'Alger, assemblés en notre Conseil, avons agréés & acceptés; & sous les conditions qui y sont contenues avons conclu la paix avec les-dits Seigneurs Etats Généraux, & en avons remis entre les mains de leurs Commissaires un Acte autentique signé de notre Bacha, & un autre signé de l'Aga & de tout le Conseil: promettant de défendre à tous nos Armateurs, de faire aucun tort ou aucune insulte aux vaisseaux qu'ils pourroient rencontrer apartenans aux Sujets des Seigneurs Etats Généraux, lesquels peuvent prendre une entiére confiance sur le présent Acte autentique, parce que notre parole une fois donnée, est une parole ferme; que ce que nous avons solemnellement promis, est stable; & que notre foi est une foi inviolable. Que ceux qui par l'infraction faite à ce présent Acte autentique, deviendront la cause d'une rupture, sachent qu'ils seront punis de l'une & de l'autre maniére. Fait, arrêté, & signé dans notre Divan, suivant l'Ere des Chrétiens le 20. de Novembre 1662.

Signé du Bacha, de l'Aga,
& de tout le Conseil.

Quelques-uns croioient que ce Traité n'étoit pas entiérement & de point en point conforme à la Résolution des Etats Généraux, prise le 29. de Septembre, & envoiée au Vice-amiral pour la suivre ponctuellement. Mais L. H. P. aiant reçu l'Acte, jugérent que leurs intentions avoient été suivies dans les points les plus importans, & par cette raison Elles l'aprouvérent, & lui laissérent prendre son cours, atendant à déliberer sur une ratification en forme, lors que le Vice-amiral Ruiter seroit de retour, & qu'il leur auroit délivré l'Original.

Sentiment & Résolution des Etats sur le sujet du Traite de paix fait avec les Algériens.

Pendant que l'escadre avoit été devant Alger, trois Corsaires *le Dragon à sept têtes, le Soleil & la Lune, la Liberté dorée*, & deux autres bâtimens encore, étoient entrés dans le port, sans amener aucune prise. Enfin il y arriva un petit bâtiment, qui amenoit deux barques Espagnoles, l'une chargée de draps, & l'autre de sel. Dans ce même tems la Ruiter détacha encore deux de ses navires, premiérement celui du * Capitaine Niehof, & ensuite celui de † Caulery, pour les renvoier en Hollande. Le Vice-amiral Lawson partit aussi alors de la rade. Peu de jours après la conclusion de la paix tous les Esclaves Chrétiens de Zélande, ou des lieux voisins, furent rachetés sur le pié de la premiére vente qui en avoit été faite, hormis cinq qui étoient en mer; ce qui se fit en éxécution des ordres des Etats de Zélande, & par le moien de l'argent qui avoit été fourni pour cet éfet. On en avoit déja renvoié trente à quarante avec van der Zaan, entre lesquels il y en avoit quelques-uns de la Province de Hollande. Le reste des Esclaves, tant Hollandois, que des autres Provinces Voiant ce qui s'étoit passé à l'égard des Zélandois, & aiant espéré d'être aussi rachetés, tombérent dans une mélancolie qui ne se peut exprimer. Les Commissaires qui alloient à terre les virent dans ce pitoiable état. Trois d'entre eux, qui étoient de la Province de Hollande, allérent au nom de tous les autres les suplier tres humblement, & les conjurer de demander à L. H. P. qu'il leur plût de se souvenir aussi d'eux, & de les tirer d'une si dure captivité. Les plaintes, les larmes & les gémissemens de ces infortunés étant parvenus aux oreilles de Ruiter, son cœur tendre & généreux en fut ému de compassion. Il les consola, & adoucit leur amertume autant qu'il lui fut possible, leur promettant d'écrire en leur faveur aux Etats Généraux, & au Conseil de l'Amirauté; ce qu'il ne manqua pas de faire incessamment & sans différer. Le Président Siabanninga, avoit demandé après la conclusion de la paix, qu'en rachetant les Esclaves on commençât par les siens, assurant que ce seroit un moien pour procurer la délivrance de tous les autres, au rachat desquels sur le pié de la premiére vente il disoit que leurs Patrons consentiroient plus aisément, lors qu'ils verroient qu'il en auroit lui-même donné l'éxemple. Mais ses Esclaves avoient été achetés plus cher que les autres, car il avoit acoutumé de faire retenir d'abord les plus forts & les mieux faits. Il en avoit dix tous choisis & de bonne mine, qui avoient coûté tous ensemble trois-mille sept-cens quatre-vingts dix-sept piéces de huit: c'étoit chacun l'un portant l'autre a-peu près 380. piéces de huit. Apres avoir déliberé sur sa proposition, Ruiter avec tout le Conseil de guerre fut d'avis que Siabanninga s'étant porté avec tant d'ardeur pour la paix, & aiant été le principal instrument auprès des Turcs pour la faire réüssir, on devoit racheter ses dix Esclaves, chacun pour le prix de la

Voi Aitzema. XLIII. 1072.

15. *Novem.*
21. *Novem.*
22. *Novem.*

Deux vaisseaux sont renvoiés en Hollande.

* 21. *Novem.*
† 23. *Novem.*

Les Esclaves Zelandois sont délivres.

Tristesse des autres Esclaves.

Leur suplication.

Demande de Siabanninga touchant la delivrance des Esclaves.

Résolution prise sur ce sujet.

21. *Novem.*

1662. première vente : mais on croioit que le prix des autres ne pourroit monter tout au plus qu'à 300. piéces de huit. Ainsi les dix Esclaves de Siabanninga furent les premiers délivrés, & avant le départ de Ruiter il en fut encore racheté plus de six-vingts, qui faisoient avec ces dix premiers plus de 130. leur rançon aiant été paiée en partie des deniers fournis par leurs parens, & en partie par les Etats. Les Algériens firent entendre en ce tems-là aux Hollandois, qu'il étoit raisonnable qu'ils fissent quelques présens à la ville, en considération de la paix qu'on venoit de conclure, & pour la confirmer. Ils disoient qu'au tems de la conclusion de leur Traité avec les Anglois, ceux-ci leur avoient rendu soixante-quatre prisonniers Turcs & Mores, & leur avoient donné trois milliers de poudre avec deux-mille cinq-cens piéces de huit ; & promis de leur envoier encore quatre piéces de canon de fonte. Siabanninga requit aussi que L. H. P. fissent présent au Divan d'Alger de deux grandes coulevrinnes de fonte, & à lui de deux piéces de canon de 18. livres de bale, & de même métal, le tout avec les afuts, les lanternes, les refouloirs, & cent boulets pour chaque canon ; promettant qu'on ne s'en serviroit jamais sur mer contre les Chrétiens, mais seulement sur terre contre les ennemis de l'Etat. Le Vice-amiral donna avis aux Etats Généraux de cette demande, & du desir que les Turcs avoient de l'obtenir. Outre cela on mit en délibération dans le Conseil de guerre si on leur feroit quelque présent de poudre, comme ils marquoient le souhaiter avec beaucoup de passion. On remarqua que la Régence avoit fait beaucoup d'état des présens des Anglois, & que sur tout elle avoit fait sonner bien haut les trois milliers de poudre. C'est ce qui fit prendre la résolution d'en donner aussi au Divan quelques barils, en moindre quantité toutefois que les Anglois n'en avoient donné ; & de ne refuser pas absolument aux Turcs toutes leurs demandes, de peur que dans la suite cela ne fût desavantageux aux interêts de L. H. P. Ainsi ce présent leur fut fait le jour devant que l'escadre partît de leur rade. Au reste le Vice-amiral aiant eu souvent des entretiens secrets à son bord avec des Turcs, qui bien que Chrétiens Renégats, ne laissoient pas de têmoigner beaucoup d'afection pour les Hollandois, il leur demanda ce qu'ils pensoient du Traité qui venoit d'être conclu, & *s'ils croioient que les Algériens eussent intention de l'observer* ? Ils lui dirent franchement. *Que si L. H. P. avoient dessein d'engager ce Peuple barbare à l'entretien de la paix, on ne devoit point envoier de vaisseaux marchands sans être escortés par des navires de guerre. Qu'il faloit toûjours avoir dans la Méditerranée un nombre considérable de ces derniers, & les faire aborder de tems en tems à la rade d'Alger & à celle de Tunis, sous prétexte d'y aller faire de l'eau, & par ce moien faire épier les Turcs, & les tenir en crainte. Que si L. H. P. manquoient à prendre ces précautions, le Turcs de leur côté ne manqueroient pas de donner tous les jours quelque ateinte au Traité de paix.* Avant que de lever l'ancre on fit encore quelques instances pour obtenir l'indemnité de la perte du *Salvator*, avec la liberté des Esclaves qui avoient été pris, & dont il a été ci-dessus fait mention : mais les Algériens soutinrent toûjours fermement que c'étoit le Maître même du vaisseau, qui en tirant le premier avoit violé la suspension d'armes, & ne voulurent rien acorder. Ils requirent de leur part que pour prévenir tous inconvéniens, *il fût défendu aux Sujets des Etats Généraux de tirer sur ceux d'Alger, lors qu'ils les rencontreroient en mer* ; prétendant que cette premiére volée, qui avoit été envoiée du *Salvator*, avoit exposé le bâtiment & sa charge à être déclarés de bonne prise. Ils proposérent ensuite, *Que L. H. P. feroient un seau particulier pour séeler les passeports de leurs Sujets qui voudroient faire voiles ; & qu'il en seroit envoié un tout semblable & de même grandeur à leurs Consuls résidens à Alger & à Tunis, pour en séeler aussi chaque Commission des Capres qui iroient en course ; afin que les Turcs & les Sujets de L. H. P. venant à se rencontrer, les seaux pussent être confrontés & reconnus de part & d'autre.* Cet expédient leur paroissoit le plus sûr pour bien distinguer d'avec tous les autres les Sujets des Etats Généraux. Toutes ces requêtes furent envoiées à L. H. P., ainsi qu'on l'avoit promis aux Algériens.

Le 24. du Mois, les Capitaines le Clerc, de Graaf, & Boes, qui venoient de Majorque, s'étant rendus sous le pavillon, le Vice-amiral leva l'ancre le lendemain, & mit à la mer avec son escadre qui étoit composée d'onze voiles. Lors qu'elle fut à-peu-près à sept lieuës d'Alger, il en détacha quelques vaisseaux. Le Capitaine Swart eut ordre de s'en retourner en Hollande, & d'y porter les originaux des Traités de paix faits avec les Roiaumes d'Alger & de Tunis, conçus en François, & signés. Le Capitaine le Clerc qui avoit été rapellé prit la même route. Le Contre-amiral van Nès & le

On délivre plus de cent-trente Esclaves Sujets des Etats.

Les Algériens demandent des présens.

Voi Aitzéma. XLIII. 1074. & 1077.

On délibére si l'on fera quelque présent de poudre.

Résolution prise sur ce sujet.

24. *Novem.*

Conversation de Ruiter avec quelques Renégats.

Leurs pensées sur la paix & sur sa durée.

Demande des Algériens.

1. Pour prévenir les hostilités.

2. Touchant le seau des passeports pour reconnoître les véritables Hollandois.

Ruiter leve l'ancre de devant Alger.

25. *Novem.*

Quelques vaisseaux se séparent de l'escadre.

25. *Novem.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

& le Capitaine Sweers firent voiles vers Majorque, pour escorter de là à Génes & à Livourne les Maîtres Jean Reylofsz. & Lambert Bartelsz. avec leurs vaisseaux marchands *le Roi Salomon*, & *les Armes de Cologne*, aiant ordre de revenir ensuite se joindre à l'escadre devant Cagliari. Van Nès porta aussi des copies des mêmes articles de paix à Livourne, afin de les envoier en Hollande par la poste. Le Commandeur Evertsz. & les Capitaines de Liefde, de Graaf, Boes, & Bankert, prirent leur cours vers Majorque pour y acheter de l'huile, & y atendre le pavillon. Ruiter & de Wildt firent voiles pour Alicante, dans le dessein d'écrire encore de ce lieu-là par terre à L. H. P. & d'aller ensuite à l'Est croiser pendant quelques jours sur les Pirates de Tripoli. Lors qu'ils furent arrivés à la rade d'Alicante on ne voulut pas leur permettre d'avoir pratique dans le port, parce qu'ils venoient d'Alger ou étoit la peste. Tout ce qu'on fit en leur faveur fut de recevoir leurs Lettres, après les avoir bien passées sur du vinaigre, & de souffrir qu'ils envoiassent prendre au mole dans la flute Hollandoise de Enno Doedesz. qui y étoit moüillée, du poisson, & du pain qu'ils avoient fait cuire dans la ville. Pendant qu'ils furent à cette rade un certain Maître de vaisseau, qui venoit de Marseille, fit voir à Ruiter un passeport signé de David Martensz. Consul des P. V. à Marseille; & séelé du seau des Etats gravé du lion avec le faisceau de fléches. Le Vice-amiral écrivit aux Etats Généraux & au Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam: *Qu'il avoit vû ce passeport, & que si L. H. P. avoient envoié leur seau à ce Consul, & aux autres Consuls, avec pouvoir de donner des passeports, on devoit tenir pour certain que la paix faite avec les Algériens seroit bientôt rompuë, parce que c'étoit là leur plus grand sujet de défiance, & qu'ils croioient que par ce moien il pourroit y avoir des Maîtres de toutes les Nations étrangéres, qui seroient pourvûs de semblables passeports.* Que c'étoit en vûë de prévenir cet inconvénient qu'ils avoient requis avec de si grandes instances; qu'il n'en pût être donné que par L. H. P. & par leur ordre immédiat; qu'ils fussent tous signés & séellés en Hollande; de même que ceux des Sujets d'Angleterre & d'Irlande devoient être signés du Duc d'Yorck, comme Amiral. Il écrivit aussi au Consul, *qu'il devoit se conduire avec prudence sur ce sujet; que de tels passeports ne seroient point admis; qu'ils ne seroient pas même reconnus des Turcs; que les Maîtres qui s'y seroient confiés, iroient se livrer eux-mêmes avec leurs vaisseaux & le bien des Marchands entre les mains des Corsaires, & qu'ils se trouveroient misérablement abusés.* Le lendemain qu'il eut écrit ces Lettre, il remit à la voile avec de Wildt, prenant d'abord la route de l'isle d'Yviça, où il moüilla le 1. de Décembre à la pointe du jour, sous le château de la ville du même nom: mais il ne lui fut pas permis non plus d'y avoir pratique, & l'on défendit à ses équipages d'y faire de l'eau; ce qui l'obligea de prendre son cours dès le soir même vers Majorque avec de Wildt, & avec le Capitaine Boes, qui sur le midi étoit arrivé de l'isle de Fomentéra. Là il trouva le Commandeur Evertsz. & les Capitaines de Liefde, de Graaf & Bankert, qui n'avoient point aussi eu la liberté de descendre à terre. Le Fiscal Viane fut envoié dans une chaloupe vers le mole, afin de parler aux gens qu'il trouveroit, & leur alléguer tout ce qui seroit capable de faire obtenir une libre communication: mais sans y vouloir entendre on se contenta de lui indiquer un certain endroit pour aller faire de l'eau; ce qui ne fut d'aucun secours, car l'eau ne se trouva pas bonne à boire. Dans tous les Roiaumes, païs & villes de la domination d'Espagne, le long de la Méditerranée, il avoit été défendu d'acorder pratique à aucunes barques ni vaisseaux, que quarante jours après qu'ils auroient quitté la côte de Barbarie: tant la peste est redoutée dans ces climats, où l'on prend toutes les précautions dont la prudence humaine est capable, pour empêcher que l'air contagieux ne se communique. On eut beau donner toutes sortes d'assurances aux Majorquins, qu'il n'y avoit ni peste ni maladie contagieuse sur les vaisseaux; ce fut inutilement. Enfin après de longues sollicitations & beaucoup de remises, on obtint que les équipages descendroient à terre, & s'en iroient proche du Lazaret, où la visite en seroit faite; ce qui fut éxécuté à l'égard des sept vaisseaux qui se trouvérent alors dans le port. On envoia donc de la ville un Médecin & un Chirurgien visiter tous les gens des équipages les uns après les autres, le premier leur tâtant le poux, & l'autre visitant leur poitrine; ce qui dura plusieurs jours. Ils furent trouvés si sains que les inspecteurs s'en étonnérent, de quoi aiant rendu leur raport, enfin le 13. du Mois il fut acordé pratique & des Lettres de

1662.

Ruiter arrive devant Alicante, où on lui refuse pratique. 27. Novem.

On lui fait voir un passeport signé du Consul de Marseille.

Ce qu'il écrit sur ce sujet aux Etats Généraux. 28. Novem.

Et au Consul de *Marseille*. 28. Novem.

29. Novem. Il arrive devant Yviça.

Et ensuite à Majorque. 2. Decemb.

On ne peut obtenir pratique.

Visite faite des équipages, & raport de leur etat.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1662. de ſanté aux Capitaines de Liefde, de Graaf, & Boes. Ruiter leur ordonna de faire promtement voiles vers Malte, où ils devoient s'enquérir ſi les Pirates de Tripoli étoient en courſe, & en même tems eſcorter juſques au cap de Paſſaro ou Pachino, pointe de la Sicile qui eſt le plus au Sudeſt; & même juſques au cap della Colonne, au Sud de la Calabre, *le Roi Salomon*, vaiſſeau richement chargé, & deſtiné pour Veniſe, lequel étoit monté par le Maître Jean Reylofsz. Après cela il leur étoit enjoint de croiſer ſur les Corſaires de Tripoli, en prenant leurs meſures, ſelon l'eſtime, pour ſe rendre à la mi-Fèvrier devant Alicante, où ils devoient trouver le pavillon, ou bien de nouveaux ordres. Le 18. du Mois, après ſeize jours de ſéjour à la rade de Majorque, Ruiter, de Wildt, Evertſz. & Bankert obtinrent auſſi la permiſſion de deſcendre à terre. Le même jour Ruiter, Evertſz. & Bankert, entrérent dans la ville, & ſaluérent le Vice-roi, l'Evêque & les Bourgmaiſtres; & ſe ſervant d'une liberté qui leur avoit été acordée avec tant de peine, ils firent de l'eau & du biſcuit & ſe pourvûrent d'huile & d'autres vivres. Quelques-uns furent envoiés faire du bois dans la petite iſle de Cabrera, qui gît au Sudeſt de la ville de Majorque. Enſuite il fut réſolu par le Vice-amiral & par ſon Conſeil de guerre, que le Commandeur Evertſz. & le Capitaine Bankert feroient voiles à l'Eſt vers la baie de Cagliari, pour y rencontrer ou y atendre le Contre-amiral van Nès & le Capitaine Sweers; & que faiſant route tous enſemble à Malte, ils y prendroient auſſi langue ſur le ſujet des Corſaires de Tripoli, afin d'aller pareillement croiſer ſur eux, & leur faire une rude guerre. Mais Evertſz. & Bankert eurent charge en particulier d'aller à Livourne acheter des vivres, & de ſe rendre après cela ſous le pavillon à Alicante, où Ruiter & de Wildt prirent leur cours, eſpérant y trouver de nouveaux ordres de L. H. P.

On obtient enfin une libre communication. 13. Décemb.

18 Décem.

18. Décem. Ruiter donne ordre de croiſer ſur les Corſaires de Tripoli.

Il fait voiles vers Alicante. 28. Décem.

1663. Le premier jour de l'An 1663. ils découvrirent aſſès proche d'Alicante douze voiles. C'étoient le Contre-amiral Corneille Tromp & le Capitaine Dirck Schey, qui venoient de Hollande avec dix vaiſſeaux marchands ſous leur convoi. Tromp & Schey paſſérent au bord de Ruiter pour le ſaluer, & continuérent après cela leur route vers Livourne, comme Ruiter continua la ſienne vers Alicante, où il arriva le lendemain avec de Wildt. Peu de tems auparavant van Nès, Sweers, & Nagtglas, venant de Livourne avoient été obligés par un violente tempête, qui endommagea les vaiſſeaux & leurs agreils, de relâcher dans le port de Cagliari, où ils trouvérent Evertſz. & Bankert, auxquels ils donnérent deux dépêches du Conſeil de l'Amirauté de Zélande, datées le 2. d'Octobre, qu'ils avoient reçuës à Livourne. Par ces dépêches il étoit ordonné au Commandeur Evertſz. & à Bankert, que *ſi le Vice-amiral Meppel s'en retournoit en Hollande, ils euſſent à le ſuivre inceſſamment.* Sur cet ordre Evertſz. quitta la croiſiére, & fit promtement route à l'Oüeſt vers Alicante, laiſſant à Cagliari van Nès, Sweers, & Nagtglas qui faiſoient reparer ce que la tempête avoit briſé. Ils eurent à Cagliari des nouvelles certaines qu'il y avoit un mois que les Corſaires de Tripoli étoient rentrés dans leur port, & aprirent qu'ils y demeureroient juſques au mois de Mars, ſuivant leur coutume ordinaire qu'ils avoient toûjours obſervée tous les ans, & de laquelle les Eſclaves retirés d'entre leurs mains avoient une parfaite connoiſſance, de ſorte qu'on auroit en vain continué de croiſer ſur eux; ce qui fit que van Nès, Sweers & Nagtglas, prirent la réſolution d'aller rejoindre Ruiter à Alicante, dès que leurs vaiſſeaux auroient eu le radoub. Le 7. du Mois, Evertſz. & Bankert aiant auſſi moüillé à la rade de cette ville-là préſentérent une Requête † au Vice-amiral, & lui remontrérent. *Que ſuivant les ordres du Conſeil de l'Amirauté de Zelande ils s'étoient pourvûs de vivres, d'abord pour dix mois, & enſuite encore pour ſix mois. Qu'au lieu de ces ſeize mois il s'en étoit déja écoulé vingt, ſans qu'on leur eût envoié de nouvelles munitions pour pouvoir tenir la mer avec le reſte de l'eſcadre. Que par cette même raiſon, & ſans en avoir eu aucune autre, le Vice-amiral Meppel, après avoir été ſeulement quinze mois en mer, s'en etoit retourné avec ſes trois vaiſſeaux. Que depuis ce tems-là on avoit conclu la paix avec les Algériens, & qu'on ne pouvoit plus rien entreprendre contre les Corſaires de Tripoli, qui étoient tous rentrés dans leurs ports. Que les deux vaiſſeaux qu'ils montoient étoient fort incommodés, ſur tout dans les mâts & dans les autres agreils. Qu'outre cela ils avoient reçu des dépêches du Conſeil de l'Amirauté de Zélande, par leſquelles il leur étoit ordonné de ſuivre inceſſamment le Vice-amiral Meppel, s'il faiſoit retraite. Que néanmoins*

Il rencontre le Contre amiral Tromp. 1. Janvier.

2. Janvier. Van Nès Sweers & Nagtglas arrivent à Cagliari, avec leurs vaiſſeaux fort endommagés.

Corneille Evertſz. & Bankert font voiles vers Alicante.

7. Janvier. † 10. Janv. Leur remontrance & Requête à Ruiter.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

moins ils étoient prêts de s'en remettre à sa prudence, & qu'ils requéroient, ou qu'il leur commandât de se pourvoir tout de nouveau de vivres, ou que par les raisons ci-dessus déduites il leur donnât congé de s'en retourner en Zélande. Le V. Amiral aiant pris avis de son Conseil de guerre, mit au pié de la Requête, qu'il leur étoit permis de se retirer incessamment en Zélande, d'autant qu'il n'avoit point reçu de pouvoir ni de L. H. P. ni du Conseil de l'Amirauté de Zélande, de leur ordonner d'acheter de nouveau des vivres. En vertu de cette réponce ils levérent l'ancre deux jours après. Ruiter fut extrémement surpris, que le Conseil de l'Amirauté de cette Province eût rapellé ces vaisseaux, sans que L. H. P. lui en eussent donné aucun avis, parce que cette démarche étoit directement oposée aux derniers ordres qu'on lui avoit envoiés: mais il ne lui étoit pas possible de les retenir ainsi dépourvûs. On eut aussi nouvelles à Alicante que les Pirates d'Alger heloient tous les jours les vaisseaux marchands Hollandois, & parloient asses avec eux; mais qu'ils en avoient jusques alors uzé comme amis, & sans leur faire aucune insulte. Peu après Ruiter & de Wildt se rendirent devant Malaga, où ils trouvérent plusieurs Hambourquois, qui avoient des passeports comme s'ils eussent été fretés & chargés à Amsterdam. Il aprit de quelques-uns d'entre eux qu'il y avoit des gens à Amsterdam, qui recevant l'argent des Maîtres Hambourquois, alloient à leur place faire le serment devant les Bourgmaistres, & afirmer faussement que les vaisseaux apartenoient à des Bourgeois de la ville, quoi que tous ceux qui y étoient interessés fussent demeurans à Hambourg. Les Maîtres mêmes ne cragnoient pas quelquefois de dire qu'à Amsterdam, & en d'autres endroits, par le moien du serment ils obtenoient tous les passeports dont ils avoient besoin. C'est ainsi que l'avidité du gain transporte les hommes, jusques-là que les uns ne font pas difficulté de donner de l'argent, pour acheter de faux sermens; ni les autres, d'abuser outrageusement du sacré Nom de Dieu, & d'exposer la Réligion Chrétienne à la risée des Turcs & des Juifs, afin de s'enrichir, ou peut-être de faire seulement un gain médiocre. Ruiter qui avoit en horreur ces voies obliques, en envisageoit les suites avec beaucoup d'inquiétude, prévoiant que lors que les Turcs viendroient à découvrir cette tromperie, ils en auroient un vif ressentiment; ce qui ne manqueroit pas de causer de grands desordres. Il étoit même averti que les Anglois établis à Malaga, se vantoient hautement d'écrire au Consul qu'ils avoient à Alger, que la plupart des Hambourquois se servoient de faux passeports, afin d'être pris pour des Hollandois, & que les Turcs feroient bien d'y prendre garde. Il communiqua ces avis aux Etats Généraux, & leur représenta tous les maux que ce procédé étoit capable d'atirer, & auxquels il jugea peu après qu'il falloit nécessairement s'atendre, lorsqu'il sût que dans le païs même où il étoit, il y avoit un certain Consul des P. V. qui se mêloit aussi de délivrer de semblables passeports. Il remontra à ce Consul qu'il n'avoit pas ce droit-là, & écrivit au Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam, que cette maniére d'agir au sujet des passeports alloit exciter de grands murmures parmi les Turcs, & qu'il étoit absolument nécessaire d'y donner ordre au plutôt. En éfet il étoit persuadé que si les Turcs avoient une fois trouvé des Hambourquois, & d'autres Maîtres étrangers, munis de passeports de Hollande, ils soutiendroient ensuite que tous les Hollandois qu'ils pourroient rencontrer, seroient des Hambourquois; ou que du moins ils se prétendroient autorisés à visiter tous les vaisseaux, afin de prendre connoissance de la vérité; & qu'ainsi les véritables Hollandois seroient de nouveau vexés, & assujettis à une visite, de laquelle il sembleroit qu'on n'auroit pas lieu de se plaindre. Après cela il alla moüiller sur la fin de Janvier, avec le Commandeur de Wildt, à la rade de Cadix, aiant pris cette route pour se servir de l'avantage du vent qui étoit alors favorable; parce que quelque tems auparavant il y avoit eu des vaisseaux qui étoient demeurés cinq semaines dans le Détroit, à ne faire que des bordées, batus de plusieurs tempêtes, & aiant beaucoup de peine à arriver devant cette ville-là. Il estima aussi que c'étoit le lieu le plus commode pour y atendre de nouveaux ordres de L. H. P. soit qu'il lui fût enjoint de retourner en Hollande, ou de faire encore voiles pour Alger, afin de délivrer le reste des Esclaves qui avoient été pris sur les vaisseaux des P. V. & qui étoient au nombre de 270. parce qu'en ce cas ce seroit sans doute à Cadix qu'il faudroit prendre de l'argent, n'y aiant point d'autre place en ce païs-là où il fut si commun, si ce n'étoit à Génes ou à Livourne. Mais si les remises eussent été faites dans l'une de ces deux derniéres villes, il y auroit eu près de huit pour cent de perte. Il considéra encore que dans cette saison de l'hiver, il n'y avoit rien autre chose à faire en mer que de naviger, d'essuier des tempê-

Margin notes: 1662. — Ils obtiennent congé de s'en retourner en Zélande. — Ruiter arrive à Malaga. *20. Janvier.* — Il y trouve des Maîtres Hambourquois pourvûs de passeports de Hollande, qu'ils avoient obtenus sur de faux sermens. — Il en avertit L. H. P. *23. Janvier.* Et le Conseil de l'Amirauté. *4. Février.* — Il arrive à Cadix. *24. Janvier.* La raison qui lui a fait prendre cette route.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1663

* 2. Février.

tes, & de perdre des mâts & des voiles. Les Capitaines Sweers & Nagtglas étant arrivés à la même rade au commencement de Février *, Nagtglas remontra à Ruiter, qu'il avoit été déja auparavant rapellé par le Conseil de marine de Northollande; qu'à présent il n'avoit plus de vivres qu'autant qu'il lui en falloit pour faire voiles jusques en sa Province; & qu'il requéroit qu'il lui fût donné congé d'y retourner, ou ordre de se pourvoir de nouvelles munitions de bouche. Ruiter qui de son côté n'aiant point reçu d'ordre sur ce sujet, ne pouvoit lui en prescrire aucun, sur tout à l'égard de l'achat des vivres, ne s'oposa point à son départ. Il lui donna charge seulement d'escorter les vaiss. mar. qui étoient prêts pour le retour, & de les garantir de toute insulte. Nagtglas étant parti † il ne resta plus que sept navires sous le pavillon du V. Amiral, dont quatre, savoir ceux de van Nès, de Liefde, de Graaf, & de Boes, avec la flute *le Chameau*, allérent environ la mi-Mars ‡ le rejoindre devant Cadix. Alors il se trouva dans une grande inquiétude de n'avoir point reçu de dépêches de la part de L. H. P. ni de celle du Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam, depuis le 26. d'Octobre. Il y avoit déja plus de sept semaines qu'il étoit à la rade de Cadix, où de jour à autre il en atendoit avec beaucoup d'impatience, ne pouvant assés s'étonner de ce qu'il ne lui étoit envoié ni nouvelles, ni avis, ni ordres sur ce qu'il avoit à faire. Tous les autres Oficiers ne se trouvoient pas dans un moindre embaras. Enfin il fut arrêté dans le Conseil de guerre, qu'on atendroit encore la premiére poste qui devoit arriver le 20. du Mois, & que si elle n'aportoit point de nouveaux ordres on s'en tiendroit aux Instructions du Vice-amiral. Elles étoient datées le 7. d'Avril 1661. & portoient que l'escadre seroit pourvûë de vivres, premiérement pour 15. Mois, & ensuite pour neuf mois, faisant deux ans entiers, qui devoient échoir le 27. d'Avril suivant. Ainsi l'on prit la résolution de retourner tous ensemble en Hollande après le 20. de Mars, puisque le reste des vivres qu'on avoit, n'étoit que pour sufire pendant le voiage, & que sans ordre on n'ozoit pas s'en pourvoir de nouveau. Cette espéce d'extrémité où l'on se voioit réduit, & cette nécessité où l'on étoit mis d'agir presque de son chef, surprenoit fort tous les Oficiers, & leur causoit beaucoup de chagrin. Mais enfin le 17. du Mois le Vice-amiral reçut la Résolution de L. H. P. datée le 23. de Janvier, & une dépêche du Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam du 22. de Février, qui lui étoient envoiées par Madrid, d'où on les lui fit tenir par un Exprès. On lui ordonnoit à la vûë des dépêches de partir incessamment avec le Commandeur de Wildt pour se rendre en Hollande, laissant aux autres Capitaines les ordres particuliers qu'on lui adressoit pour eux, & qu'ils devoient suivre. Ainsi il commanda aux Capitaines Sweers, de Graaf, & Boes, de prendre leur cours vers Malaga, & ensuite vers Alicante, pour y chercher le Contre-amiral Tromp & le Capitaine Schey. Sweers devoit demeurer sous le pavillon du Contre-amiral, & de Graaf & Boes devoient escorter tous les vaiss. mar. qui seroient aux rades d'Alicante, de Malaga, & de Cadix, prêts à faire voiles pour le retour. Que si Sweers ne rencontroit point le Contre-amiral Tromp, ni n'aprenoit point de nouvelles du lieu où il pourroit être, il lui étoit enjoint de croiser pendant un mois proche d'Alicante avec de Graaf & Boes, & de faire voiles pendant ce tems là jusques à Alger, pour rendre à la Haute Régence & au Consul des P. V. les dépêches dont il seroit chargé. Celle qui étoit adressée à la Régence tendoit à faire des excuses du retardement qui étoit aporté de la part des Hollandois : car on avoit eu nouvelles que les Turcs têmoignoient beaucoup d'impatience de leur retour, & du rachat des Esclaves qu'ils n'envoioient plus en mer, les retenant à terre afin de les pouvoir rendre lors qu'on viendroit paier leur rançon. A l'égard de Ruiter il lui étoit ordonné par les Etats Généraux de remettre le commandement dont il étoit pourvû, entre les mains du Contre-amiral Tromp, qui devoit demeurer dans la mer Méditerranée; de lui délivrer pour cet éfet ses Instructions & ses ordres, en ce qui en pourroit rester à exécuter; d'y joindre un récit de tout ce qui avoit été déja fait, & des avis sur ce qu'il y avoit encore à faire; & pour l'instruire d'autant mieux, de laisser à son bord le Fiscal Viane, qui avoit assisté à toutes les négociations faites avec les Turcs. Il étoit en même tems ordonné que Tromp avec le commandement qu'il avoit de son propre navire, commanderoit encore ceux de Schey, & de Sweers, & trois autres, dont l'un étoit de Rotterdam, l'autre de Zélande, & l'autre de Northollande. Mais les deux de Zélande & de Northollande étoient déja en route vers leurs Provinces, & le *de Liefde*, de Rotterdam étoit aussi rapellé; de sorte que le sort sembloit tomber sur le

Nagtglas fait voiles pour Hollande.

† 5. Février

‡ 13. Mars.

Ruiter n'aiant reçu ni Lettres ni ordres de Hollande, est dans une grande inquiétude.

Résolution prise sur ce sujet.

Ruiter reçoit enfin des Lettres & des ordres de Hollande.

17. Mars.

Il est rapellé.

Ordres donnés à Sweers, de Graaf, & Boes.

18. Mars.

Lettre envoiée à la Regence d'Alger.

Ordre de remettre le Commandement entre les mains du Contre-amiral Tromp.

Vaisseaux sous le commandement du Contre-amiral Tromp.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

le Contre-amiral van Nès pour demeurer. Il s'en défendit toutefois, remontrant que son vaisseau étoit si vieux, si incommodé, tellement degréé, & dépourvû de voiles, de mâts & de munitions de guerre, & qu'il faisoit eau en tant d'endroits, qu'il étoit absolument hors d'état de rendre un plus long service dans ces mers. Sur cette remontrance apuiée de raisons si fortes, il fut arrêté dans le Conseil de guerre, que van Nès, de Liefde, & Enno Doedesz. Star, qui montoit la flute *le Chameau vert*, demeureroient encore deux jours à l'ancre, & que le 20. du Mois ils feroient voiles avec les vais. mar. qui se trouveroient prêts. Alors Ruiter fit passer le Fiscal Viane au bord de Sweers, pour se rendre auprès de Tromp, auquel il remettoit le commandement par une Lettre qu'il lui écrivoit, lui envoiant en même tems la Résolution des Etats du 29. du mois de Septembre précédent, pour lui servir d'instruction. Après cela faisant apareiller en diligence, il mit à la voile dès le 18. de Mars avec le Commandeur de Wildt, & ils prirent tous deux leur cours de Cadix vers la Hollande. Ils furent près d'un mois en route, n'arrivant que le 19. d'Avril au Texel. Lors que le Vice-amiral fut à la Haie, il fit raport à L. H. P. de tout ce s'étoit passé dans son expédition, & leur en donna un abrégé par écrit, conçu en ces termes.

[Marginal notes: 1663. Remontrance de Van Nès. Résolution prise sur ce sujet. Ruiter part de Cadix. Il arrive au Texel.]

Mémoire de ce qui s'est passé dans mon dernier voiage, depuis l'An 1662. jusques au 9. d'Avril de l'An 1663.

[Marginal note: Raport de ce qui s'est passé dans son expédition.]

I. *Premiérement je me raporte aux Lettres que j'ai écrites de tems en tems à L. H. P. & qui contiennent le détail de tout ce qui s'est passé; à quoi j'ajoûte.*

II. *Que les Corsaires de Tripoli ne paroissent pas avoir intention de faire la paix, qu'à condition que les vaisseaux des Pais-bas apartenans aux Sujets de L. H. P. seront soumis à la visite.*

III. *Que ceux de Tunis ont accepté la paix de bonne grace, conformément aux articles proposés par L. H. P : qu'ils demandent instamment qu'on leur envoie seize canons de fer, de dix-huit livres de bale, avec leurs afuts, & tout ce qui en dépend, lesquels seront par eux paiés, & qui ne serviront que dans leurs châteaux; & qu'il plaise à L. H. P. d'établir un bon Consul dans leur ville.*

IV. *Que les Algériens ont accepté la paix avec L. H. P. conformément au Traité qui a été signé avec eux. Qu'ils atendent avec une grande impatience que les Esclaves Sujets de L. H. P. soient rachetés, d'autant qu'ils n'en peuvent pas à présent tirer beaucoup de service. Que l'un portant l'autre la rançon de chacun sera à-peu-près de trois-cens piéces de huit. Qu'ils désirent fort qu'on leur envoie un bon Consul, & qu'il soit donné des ordres convenables pour les passeports, & connoissemens dont les Sujets de L. H. P. doivent être pourvûs en navigeant.*

V. *Que le Bacha de Tripoli ofre de relâcher ses Esclaves, qui sont environ quatre-vingts, pour la somme de 225. piéces de huit, & les Maîtres de vaisseau avec les Pilotes chacun pour 300. piéces.*

VI. *Qu'il plaise à L. H. P. de faire ensorte que la Lettre de change tirée à Livourne par mes ordres pour le compte de la Généralité, soit paiée.*

VII. *J'ai envoié à Alger le Capitaine Isac Sweers, & le Sieur Fiscal Viane, avec une Lettre de complimens à la Haute Régence, & une autre au Consul van den Burgy résident. Ils se sont séparés de moi, & ont fait voiles le 18. de Mars, pour aller chercher le Contre-amiral Tromp, suivant les ordres de L. H. P.*

VIII. *J'ai reçu le 17. de Mars à Cadix les ordres de L. H. P. qui portoient qu'à la vûë des dépêches j'eusse à revenir en Hollande avec le Commandeur de Wildt. Le lendemain 18. j'ai levé l'ancre, & ie suis arrivé au Texel, graces à Dieu, le 19. d'Avril.*

Signé

MICHEL ADRIANSZ. de RUITER.

Ruiter étant de retour de cette expédition, demeura tout le reste de l'année 1663. & une partie de l'année suivante, sur terre, & en repos dans sa Famille, sans que de la part des Etats il reçût aucuns nouveaux ordres, ni qu'il fût obligé de se remettre en mer. Cependant on eut de nouvelles traverses de la part des Algériens: car voiant que la ratification du Traité de paix ne leur étoit pas assès promtement envoiée, & qu'après l'écoulement de quelques mois il ne venoit point de vaisseaux de guerre à leur rade; ni d'argent pour paier la rançon des Esclaves; ni de présens, ainsi qu'ils en

[Marginal notes: Nouvelles traverses de la part des Algériens. *Voi Aitzéma.* XLIII. 1077.]

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1663. avoient désiré ; ils commencérent peu-à-peu à murmurer. Ce retardement parut trop long à l'impatience que l'avarice & l'avidité causoient à ces Pirates. D'ailleurs la peste leur enlevoit tous les jours des Esclaves, pour lesquels il n'y avoit plus de rançon à atendre. Ces pertes les chagrinérent ; leur mécontentement éclata ; ils ne gardérent plus ni foi ni parole. Ils poussérent même si loin les ateintes qu'ils donnoient au Traité de paix, que contre les conditions formelles qui y étoient contenuës, ils entreprirent au commencement du printems de visiter des vaisseaux Hollandois, & d'en enlever quantité de marchandises, sous prétexte qu'elles apartenoient à leurs ennemis. Ensuite ils ozérent même prendre un de leurs bâtimens : ils l'emmenérent à Alger, déclarérent que la charge étoit de bonne prise, & vendirent les gens de l'équipage pour Esclaves.

Ordre envoié au Consul van den Burg.

Sur ces nouvelles il fut ordonné au Consul van den Burg, par des dépêches des Etats Généraux *, de demander incessamment la délivrance des marchandises qui avoient été enlevées & déchargées ; & la liberté des prétendus Esclaves ; & de déclarer qu'on diffèreroit à prendre les derniéres résolutions sur la ratification du Traité de paix, jusques-à-ce que les Algériens eussent satisfait à cette juste & légitime demande. On avoit éfectivement alors intention de procéder à l'acomplissement & à l'éxécution entiére du Traité, dès que L. H. P. auroient obtenu les restitutions qu'Elles requéroient. Mais voiant qu'il n'y avoit plus moien de faire entendre raison à ces Corsaires, les Etats prirent des mesures pour repousser ces violences, & pour en garantir leurs Sujets.

* 7. *Juil.* *Voi Aitzéma*. XLIII. 1078.

Réflexion sur les broüilleries avec les Algériens.

Il sembloit que la présence du Vice-amiral Ruiter & de l'escadre qu'il commandoit en leurs mers, les avoit auparavant contenus dans les bornes de leur devoir, & des conditions du Traité qu'ils avoient fait, & que sa retraite leur avoit donné cette nouvelle hardiesse. Ils avoient néanmoins promis au Fiscal Viane, qui avoit été envoié à Alger avec le Capitaine Sweers, ainsi qu'on a vû ci-dessus, que de quatre mois ils n'entreprendroient rien au préjudice de la paix. Mais ce tems si court ne laissa pas de leur paroître trop long.

Les Turcs font de la peine au Consul.

Voi Aitzéma. XLIIII. 125.

On aprit ensuite que le retardement des sommes promises pour la rançon des Esclaves jettoit le Consul des Hollandois dans de fâcheux embaras : car il y avoit des Turcs & des Mores qui aiant relâché les leurs sur des obligations qui n'étoient pas encore paiées, lui faisoient beaucoup de peine, le menaçoient, & éxigeoient de lui de l'argent par des voies induës & violentes. On contraignoit tous les Maîtres des vaisseaux des P. V. qui abordoient à Alger avec leur charge, de lui délivrer la moitié de l'argent de leur fret, dès qu'ils l'avoient reçu, afin qu'il l'emploiât au paiement de ces sortes de dettes ; lui enjoignant de donner des billets au profit des Maîtres ou des Marchands interessés, pour s'en faire rembourcer par L. H. P. Le Consul chercha toutes sortes de moiens d'éviter cette contrainte, remontrant qu'elle étoit absolument opozée à la raison & à toute pratique. Mais ce fut en vain : il étoit en Barbarie, parmi des gens sans modération & sans honneur, à la volonté desquels il se trouva enfin forcé de se soumettre. Il fallut donc qu'il prît l'argent qui apartenoit aux Maîtres, qu'il en paiât les créanciers, & qu'il supliât les Etats de vouloir rembourcer les Maîtres.

La maladie & la mort de Siabanninga sont fort préjudiciables aux Hollandois.

Il étoit encore survenu un accident fâcheux, & qui contribuoit beaucoup à l'augmentation de ces desordres. C'est que Siabanninga, autrement nommé, Chaban Aga Gallance ou Gollant, Président du Divan, Oficier de grande autorité dans la ville, & bien intentionné pour l'acomplissement & pour le maintien de la paix avec les P. V. étoit en ce tems-là dans une langueur extraordinaire, & si malade qu'il n'avoit pas la force d'agir, & de réprimer l'ardeur des plus fougueux. Il mourut même au commencement de l'année suivante † & sa perte fut d'un très-grand préjudice aux Hollandois, qu'il favorisoit en toutes ocasions.

† 13. *Janv.*

L A

LA VIE DE MICHEL de RUITER DUC, CHEVALIER, &c.

Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüest-frise.

LIVRE SIXIEME.

LEs Corsaires d'Alger continuant à visiter, insulter & enlever les vaisseaux des Habitans des P. V. ne demeurérent pas longtems sans trouver de la résistance. Au commencement de l'An 1664. le Contre-amiral Tromp, qui se tenoit dans le Détroit, se rendit maître de deux de leurs bâtimens, & délivra deux prises qu'ils avoient faites, aussi-bien que 25. Esclaves Chrétiens qui étoient sur leurs bords, où il trouva en même tems 288. Turcs qu'il fit Esclaves à leur tour; ce qui causa une grande consternation dans la ville. Les Turcs demandérent au Consul des P. V. qu'on relâchât les deux vaisseaux & les équipages, ofrant d'acomoder à l'amiable tous les différens que leurs infractions à la paix avoient fait naître, & de rétablir toutes choses sur un bon pié; ajoûtant même qu'ils vouloient rompre le Traité qu'ils avoient fait avec les Anglois. Ils paroissoient encore alors conserver l'espérance de recevoir & la rançon des Esclaves Hollandois, & tous les présens par eux prétendus; & que le Traité de paix seroit entretenu & ratifié. Mais les Etats qui n'avoient que trop de lieu d'être persuadés de l'infidélité de ces Pirates, écrivirent le 8. de Janvier aux Rois de France, d'Espagne, & d'Angleterre, pour leur remettre devant les yeux les grandes pertes que ces Corsaires faisoient soufrir à leurs Sujets; & les porter à équiper chacun de son côté, & sous son propre pavillon, aussi-bien que les Etats des P. V. une escadre de vaisseaux de guerre, afin de réprimer leurs excès. Ils remontroient à ces Princes qu'en les poursuivant ainsi tous à la fois & avec diverses escadres, on pourroit ou les détruire, ou leur faire abandonner la mer; & qu'en allant ensuite les assiéger, & porter la guerre dans leurs propres païs & dans leurs ports, on ne manqueroit pas sans doute de les réduire dans un état à ne pouvoir plus faire leurs courses. Pour parvenir plus certainement à ce but les Etats proposoient qu'il ne seroit conclu aucune paix ni tréve avec eux, & même qu'on n'entreroit en aucune négociation sur ce sujet, que conjointement & d'un consentement mutuel; parce que le plus grand avantage que ces Barbares pouvoient obtenir, étoit de traiter séparément tantôt avec l'un des Potentats Chrétiens, tantôt avec l'autre, se ménageant par ce moien des voies de les surprendre chacun en leur particulier, & des facilités à les incommoder dans la navigation. Il n'y eut aucune de ces trois Couronnes, qui voulût entreprendre une expédition si nécessaire. Le Roi de France loüa le dessein des Etats, & donna permission aux Hollandois de faire à Toulon & à Marseille des magasins de vivres & de munitions de guerre. Le Roi d'Espagne fit ofre de ses ports, pour leur servir de retraite. Véritablement le Roi d'Angleterre se mit en état d'envoier une escadre dans la Méditerranée, mais ce fut dans des vûës bien différentes de ce que les Etats avoient proposé: car il y a toute aparence, & plusieurs gens l'ont ainsi assuré & écrit, que la Cour d'Angleterre avoit déja résolu de rompre avec eux. On a même cru que le Roi, qui sembloit envoier une escadre de navires de guerre pour agir contre les Turcs, ou séparément ou conjointement avec les Hollandois, avoit donné un ordre secret au Capitaine Holmes, que lors qu'il verroit ceux-ci entiérement ocupés à donner la chasse

1664

On prend des vaisseaux Corsaires.

10. *Janvier.* *V. Aitzéma.* XLIV. 126. 130.

Proposition des Etats aux Rois de France, d'Espagne & d'Angleterre, de faire tous ensemble la guerre aux Corsaires Turcs.

Wicquefort Liv. 14.

Aitzéma. XLIV. 124. 63. 127.

Wicquefort en ses Mémoires touchant les Ambassadeurs pag. 196. 197. *in.* 12.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1664. se aux Corsaires, & engagés bien avant sur les côtes de Barbarie, il fit voiles vers celles d'Afrique, pour y insulter la Compagnie des Indes Occidentales, ataquer ses vaisseaux, & se rendre maître de ses forteresses. Quoi qu'il en soit, il est certain que les Etats jugeant par les réponces qu'ils avoient reçuës, qu'il y avoit peu de secours à atendre de ces Princes pour la destruction des Pirates, prirent la résolution de pourvoir en leur particulier à la sûreté de leurs Sujets, & d'envoier dans la mer Méditerranée, sous le commandement du Vice-amiral Ruiter, une nouvelle escadre, consistant en douze navires de guerre, & une flute chargée de munitions. Il y en eut six fournis, aussi-bien que la flute, par le Collége de l'Amirauté d'Amsterdam, montés tous ensemble de 286. piéces de canon, & de 1285. hommes d'équipages. Il y en avoit trois du Collége de Rotterdam, montés de 108. canons, & de 448. hommes; & les trois autres étoient du Collége de l'Amirauté du Nord, montés de 122. canons, & de 585. hommes; faisant en tout 2318. hommes, & 516. piéces de canon. On envoia aussi le Sieur Jean Bertram de Mortaigne, en qualité de Commissaire des Etats aux côtes de Barbarie, pour se joindre au Fiscal Viane, & traiter avec la Régence d'Alger, suivant les ordres de L. H. P. Les Instructions qui furent données au Vice-amiral, au Fiscal, & au Commissaire, & auxquelles ils devoient se conformer dans leur expédition, & dans leurs négociations avec les Corsaires, contenoient les points suivans.

Les Etats prennent la Résolution d'envoier Ruiter avec une escadre dans la Méditerranée.

Liste de l'escadre. Jean Bertram de Mortaigne est envoié à Alger.

Instructions de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des P. V. pour Michel Adriansz. de Ruiter Vice-Amiral, Jean Bertram de Mortaigne, désigné Commissaire aux côtes de Barbarie, & Monsieur Gilbert de Viane, Fiscal de l'escadre de vaisseaux de guerre de l'Etat, faisant voiles pour la Méditerranée, sur lesquelles ils doivent tous se régler.

Instruction pour le Vice-amiral Ruiter, le Commissaire Mortaigne & le Fiscal Viane.

I. *Les Commandans de l'escadre étant arrivés au Détroit, ou entrés dans la Méditerranée le sus-dit Commissaire Mortaigne passera au bord du Vice-amiral Ruiter, pour aller avec lui à Alger.*

II. *Etant arrivés avec l'escadre devant Alger, les sus-dits Commissaire & Fiscal conjointement, ou séparément en cas d'indisposition ou d'autre légitime empêchement de l'un des deux, descendront à terre, & se transporteront dans la ville, pour y donner avis de leur venuë, en la maniére acoutumée, soit par le ministére du Consul van den Burg, ou autrement.*

III. *Ensuite ils demanderont audience au Divan, ou à ceux qui sont établis dans la Régence; & après avoir délivré leurs Lettres de créance, ils proposeront.*

IV. *Que L. H. P. les ont envoiés exprès avec une escadre de vaisseaux de guerre de l'Etat, pour demander réparation & indemnité des pertes que les Corsaires d'Alger ont fait soufrir depuis quelque tems aux Habitans des P. V. Sujets des Etats, en pillant & enlevant leurs vaisseaux & les charges, contre les conditions du Traité de paix; sur quoi ils insisteront fortement.*

V. *En second lieu pour requérir la restitution des éfets qui ont été enlevés des vaisseaux des P. V. sous prétexte qu'ils apartenoient à d'autres nations, qui n'étoient pas en paix avec les Algériens; ou du moins la restitution en valeur, si les éfets ne se trouvent plus en essence.*

VI. *En troisiéme lieu, pour obtenir sans frais ni dépens la liberté des Esclaves de quelque nation qu'ils puissent être, pris sur les-dits vaisseaux depuis le Traité de paix; & pour demander que les infracteurs de la paix soient punis.*

VII. *Que s'il est allégué au contraire, que le sus-dit Traité de paix n'a pas été éxécuté de notre part, en ce qu'on n'est pas encore allé paier la rançon des Esclaves Chrétiens, & les retirer.*

VIII. *Il sera répondu. Que dès que L. H. Puissances ont eu connoissance de la conclusion du sus-dit Traité, Elles ont travaillé de leur côté avec empressement à l'acomplir, & à l'éxécuter au plutôt, emploiant tous leurs soins à chercher les fonds nécessaires pour le rachat des Esclaves, ainsi qu'on en étoit convenu.*

IX. *Qu'il avoit été acordé & arrêté entre le V. Amiral Ruiter & Eux Algériens, qu'on auroit le tems de quinze mois, à compter du jour de la date du Traité de paix, pour faire le-dit rachat; & que depuis, savoir au mois d'Avril dernier, ils avoient acordé & promis au sus-dit Fiscal Viane, d'atendre encore le tems de quatre mois, sans rien entreprendre qui pût préjudicier à la paix.*

Que

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Que non-seulement avant que les-dits quinze mois fussent expirés, mais même avant la fin des sus-dits quatre mois, ils avoient violé ledit Traité en plusieurs points, & par ce moien causé aux Habitans des P. V. les pertes, dont la réparation & la restitution sont maintenant le sujet de la juste demande des Etats, fondés sur ce que ces vexations ont été faites par des contraventions manifestes au Traité. 1664. X.

De sorte que c'est avec droit, justice & fondement, que L. H. P. ont été obligées d'écrire le 7. de Juin dernier au sus-dits Consul van den Burg, & de lui ordonner de requérir une promte & briéve restitution des marchandises & éfets enlevés, & la délivrance des Esclaves faits sur le vaisseau nommé St. Jean l'Evangéliste, *de quelque nation qu'ils puissent être, le tout sans frais ni dépens; avec déclaration que du coté de L. H. P. il sera différé à pousser plus avant les mesures qui avoient été prises, pour parvenir à l'acomplissement du sus-dit Traité, jusques-à-ce que les Algériens aient satisfait à ces justes demandes; & promettant qu'après une entiere réparation, le Traité sera aussi pleinement éxécuté de leur part.* XI.

Que par ces raisons il paroît clairement que L. H. P. ne sont pas la cause du retardement qui est aporté à la recherche des moiens nécessaires pour éxécuter le Traité de paix; mais que c'est la Régence d'Alger, & que par conséquent elle doit s'en imputer la faute. XII.

Que si les sus-dits Commissaire & Fiscal, nonobstant tous leurs soins, & les éforts qu'ils auroient emploiés, ne voioient aucune aparence de pouvoir venir à bout de tout ce qui leur est ci-dessus préscrit. XIII.

Ils tâcheront néanmoins de composer à l'amiable, d'acomoder les différens, & de les terminer; demeurant par ces Présentes autorisés à ce faire de la maniére qui s'ensuit. XIV.

S'il arrive que les Algériens demandent le prix des Esclaves Chrêtiens qui sont morts depuis quelque tems, & après la conclusion du sus-dit Traité, ou qu'ils mettent d'autres prétentions en avant aux charges de cet Etat, soit à l'égard des vaisseaux & des Esclaves qui ont été pris depuis peu sur eux, ou autrement, & qu'on ne puisse les en faire désister. XV.

On pourra consentir qu'il soit fait compensation des sus-dites prétentions avec les demandes, en tout ou en partie, qui sont ci-dessus faites de la part de l'Etat; les sus-dites réparations & réstitutions respectivement prétenduës etant diminuées par proportion, & déduites les unes sur les autres jusques au concurrent de ce à quoi elles peuvent monter; & qu'à l'avenir le-dit Traité soit ponctuellement observé des deux côtés: à la charge que pour prévenir tous sujets de différens, soit par interprétation au autrement, l'Acte sera auparavant mis plus au net, & conçu en des termes plus clairs, & plus formels, sur la clause d'une entiére franchise pour les vaisseaux & pour leurs charges. XVI.

Et par cette même raison en ce cas, on tâchera d'obtenir que le sus-dit terme préfix de quinze mois, pour le rachat des Chrétiens, soit du moins prolongé autant de tems, que par les contraventions des Algériens à la paix, & par leurs actes d'hostilités, L. H. P. ont été interrompuës & arrêtées dans la recherche qu'Elles faisoient des moiens nécessaires pour parvenir à l'acomplissement & éxécution du-dit Traité; ainsi qu'il paroît par leur Résolution prise le 7. de Juillet dernier ci-dessus mentionnée. XVII.

Cette prolongation étant une fois acordée, les Commissaires pourront promettre de la part de cet Etat, qu'avant que le tems en soit expiré il sera satisfait à tous les engagemens où L. H. P. sont entrées par le sus-dit Traité, en y comprenant même les présens qui n'ont été promis que verbalement. XVIII.

Et afin de faire comprendre aux Algériens, & de leur persuader que l'intention des Etats est de faciliter la sus-dite négociation, les deniers recueillis par collecte dans la Province de Hollande & de Oüest-frise seront mis entre les mains du Vice-amiral & du Commissaire, pour en racheter ceux des Esclaves Chrétiens qui leur seront indiqués par les Etats, ou par les Députés au Conseil de la-dite Province, & en la forme qui sera par eux préscrite. XIX.

Que si, contre toute aparence, & nonobstant les ofres & facilités ci-dessus, on ne pouvoit parvenir à faire aucun acommodement avec les Algériens sur le pié de celui qui a été déja fait, dans le tems de quinze jours, à compter du jour que les sus-dits Commissaire & Fiscal se seront présentés, & auront fait leur premiére pro- XX.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1664. *poſition, ils retourneront à bord avec le Conſul van Burg, de la maniére qui ſera jugée la plus convenable, & la plus ſûre; & alors l'eſcadre agira conformément à la Réſolution * priſe par L. H. P. le 21. d'Août dernier.*

* *Voi Aitzéma.* XLIII. 1077.

Cette Inſtruction, avec les ordres qui y ſont contenus, aiant été dreſſée dans l'Aſſemblée de L. H. P. le 11. d'Avril, il fut auſſi en même tems preſcrit par une Inſtruction particuliére † aux Commandans & aux Capitaines de l'eſcadre ce qu'ils devoient faire pour la ſûreté de la navigation dans la Méditerranée, & pour réprimer les courſes des Pirates de Barbarie. Quelques jours avant que tous ces ordres euſſent été donnés par écrit, le Vice-amiral Ruiter étoit parti d'Amſterdam pour ſe rendre au Vlie, où étoit le rendévous de l'eſcadre, & où les deniers qui avoient été recueillis en Hollande pour la rançon des Eſclaves, montant à peu-près à la ſomme de quatre-vingts-mille livres furent alors portés à bord. Mais il ſe paſſa encore du tems avant qu'il pût mettre à la mer, & ce ne fut que le 8. du Mois, qu'il leva l'ancre du Vlie avec les ſix navires d'Amſterdam. Son jeune fils, Engel de Ruiter, s'embarqua alors avec lui pour la premiére fois, afin d'aprendre de bonne heure ſous les yeux de ſon Pére le noble art de la navigation, & le glorieux métier de la guerre maritime. Le Vice-amiral Meppel étoit arrivé le premier à Cadix, où Ruiter, qui s'y rendit le 21. de Mai, le trouva avec les vaiſſeaux de Northollande. Il y eut auſſi quelques navires de la Meuſe qui allérent y joindre pavillon, ſuivant les ordres qui avoient été donnés auparavant. Le 4. de Juin les douze navires de l'eſcadre ſe trouvérent aſſemblés devant Malaga, où ils furent diſtribués en deux diviſions. La premiére étoit ſous le Vice-amiral Ruiter, comme Commandant en chef de toute l'eſcadre: il avoit le Commandeur de Wildt pour Vice-amiral, le Capitaine van der Zaan pour Contre-amiral, avec les Capitaines Sweers, Henri Adrianſz. Jaques Cornelisz. Swart, & Enno Doedeſz. Star, qui montoit la flute *le Chameau vert.* La ſeconde diviſion étoit commandée par le Vice-amiral Meppel, qui avoit ſous lui le Contre-amiral Aart van Nès pour Vice-amiral, le Capitaine Leendert Haaxwandt pour Contre-amiral, & les Capitaines Jean van Nès, Dirck Gerritſz. Pomp, & Govert 't Hoen.

† *Voi Aitzéma.* XLIV. 128. 129.

Ruiter ſort du Vlie. 8. *Mai.*

Le Chevalier Engels de Ruiter s'embarque ſur le vaiſſeau de ſon Pére.

Diviſion de l'eſcadre.

En ce tems-là Ruiter fut ataqué d'un maladie dangereuſe qui lui ſurvint le 2. du Mois*, & il fut ſi fort maltraité d'un flux de ſang, pendant 22. jours, qu'on doutoit qu'il en pût revenir, & qu'on ne comptoit plus ſur lui. Néanmoins dans l'état où il étoit, il n'abandonna point le ſoin des interêts de ſa Patrie, & il donna ordre, autant qu'il lui fut poſſible, à toutes les afaires qui ſe préſentérent. Le 13. du même Mois l'eſcadre aiant dépaſſé la ville de Cartagéne, prit ſon cours vers Alicante. Après midi on eut ocaſion de chaſſer ſur huit voiles entre Alicante & l'iſle St. Paul; mais les aiant jointes aſſès tard, on trouva que c'étoit le V. Amiral Anglois, Jean Lawſon, qui revenoit d'Alger, avec ſept navires de guerre & une quaiche. Ruiter avec toute ſon eſcadre le ſalua de douze volées, & amena le pavillon; à quoi Lawſon répondit d'un pareil nombre de coups, mais ſans mettre pavillon bas. Après cela Ruiter envoia dans ſa chaloupe le Capitaine du Bois & le Fiſcal Viane au bord de Lawſon, pour lui faire des complimens de ſa part. Ils furent reçus avec beaucoup de careſſes, & le Vice-amiral Anglois les pria, *de ne s'en prendre point à lui s'il n'avoit pas amené le pavillon, d'autant qu'il avoit ordre de ſon Roi de ne le mettre bas devant aucuns Rois, Princes, ni Républiques.* Il fit enſuite paſſer deux de ſes Oficiers au bord de Ruiter, pour lui faire auſſi ſes civilités. Ils dirent qu'à Alger on leur avoit rendu les vaiſſeaux & les équipages qui avoient été pris, mais que les Corſaires avoient refuſé de reſtituer les éfets qui en avoient été enlevés. Que ſur cela les Anglois après pluſieurs conteſtations leur avoient déclaré la guerre. Qu'enſuite le Conſul, & quelques Marchands Anglois, avoient été retenus à terre, & arrêtés priſonniers. Que les Algériens avoient deſarmé leurs vaiſſeaux, & les avoient fait paſſer derriére le mole, hormis quelques frégates qui étoient encore en mer, à trois deſquelles les Anglois avoient donné la chaſſe juſques dans la baie de Bogia, à plus de vingt lieuës à l'Eſt d'Alger, où ils les tenoient encore alors aſſiégées. Ces Oficiers ſe plaignoient auſſi qu'à Alicante on avoit refuſé pratique à leur eſcadre, qui en revenoit alors, & qui faiſoit route vers Malaga, pour prendre peut-être enſuite ſon cours à Tanger. Ruiter qui étoit fort mécontent que Lawſon n'eût point mis pavillon bas lors qu'il avoit amené le ſien, réſolut que s'il rencontroit à l'avenir des navires Anglois, il en uzeroit avec toutes les autres civilités acoutumées, mais qu'il ne ſeroit plus le premier à baiſſer le pavillon; diſant qu'il avoit un ordre verbal qui ne lui permettoit pas de le faire.

Ruiter tombe dangereuſement malade.

* 2. *Juin.*

13. *Juin.* Il rencontre l'eſcadre Angloiſe ſous le Vice-amiral Lawſon.

Saluts réciproques, mais ſans que les Anglois baiſſent le pavillon.

Lawſon a ordre de ne l'amener devant perſonne.

Mécontentement de Ruiter de ce que Lawſon n'avoit point mis pavillon bas comme lui, & ſa réſolution ſur ce ſujet.

Mais

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Mais le Commissaire Mortaigne, qui étoit envoié par L. H. P. pour négocier la paix avec les Algériens, & pour racheter leurs Sujets qui se trouveroient esclaves en Barbarie, étant toûjours au bord de Ruiter, écrivit au Sieur Jean de Wit, Conseiller Pensionnaire de Hollande, tout ce qui s'étoit passé le 13. de Juin entre les deux Vice-amiraux, & la résolution où celui de Hollande étoit de ne commencer plus à amener son pavillon. Le Pensionnaire aiant informé les Etats de Hollande de cet incident, fit depuis à Mortaigne la réponce suivante, que j'ai insérée ici à cause de l'importance de l'afaire, & des instructions qui y sont contenuës. 1664.

Lettre du Sieur Jean de Wit, Pensionnaire de Hollande, sur le sujet de mettre pavillon bas à la rencontre des Anglois.

MONSIEUR,

J'ai communiqué à Messieurs les Etats de Hollande & de Oüest-frise votre Lettre du 18. du Mois précédent, qui contient, entr'autres choses, les circonstances de la rencontre qui s'est faite depuis peu entre le Vice-amiral de Ruiter, & le Vice-amiral Lawson, en ce qui regarde le salut du pavillon; & que le V. Amiral de Ruiter a pris la résolution de continuer à l'avenir d'en uzer avec toute sorte de civilité avec les Anglois, mais de n'être plus le premier à amener le pavillon, parce que le Vice-amiral Lawson n'avoit pas répondu au salut de la même maniére. Surquoi Messieurs les Etats aiant éxaminé l'Article 10. du Traité fait le 14. de Septembre 1662. avec le Roi de la Grande Bretagne, duquel vous trouverés ici une nouvelle copie avec la traduction, ils ont jugé, que pour un Oficier qui est au service de l'Etat, & qui a plusieurs fois reçu ordre par écrit de se régler suivant les instructions qui lui sont données, & selon tous les autres Traités de l'Etat, c'étoit trop s'avancer, & agir inconsidérément, que de se dispenser de faire le salut, sous prétexte d'un ordre verbal, par lequel le salut qu'il doit faire, est restreint & ataché à celui qui lui sera rendu: duquel ordre verbal comme Messieurs les Etats n'ont aucune connoissance, j'avouë n'en avoir aussi jamais rien sû, ni n'en avoir point oüi parler. Par cette raison Mrs. les Etats m'ont ordonné de vous écrire en réponce à votre lettre, qu'il sera très à propos que le Vice-amiral de Ruiter tâche d'éviter la rencontre des Anglois, autant que les ocasions le pourront permettre. Que si nonobstant cette précaution il venoit néanmoins à les rencontrer, il continuera de son côté à mettre pavillon bas selon la coutume. Que si contre les aparences le Vice-amiral Lawson, ou un autre Commandant en chef d'une escadre Angloise, manquoit une seconde fois à rendre le salut, le Vice-amiral, en ce cas, doit en donner avis, & demander une Résolution & un ordre spécial de Messieurs les Etats Généraux, pour s'y conformer ensuite sans crainte, & avec une entiére assurance. Vous remarquerés s'il vous plait qu'encore que le dixiéme article inséré dans l'Acte, ne porte que les mers Britanniques, entre lesquelles notoirement la Méditerranée n'est point comprise, néanmoins l'intention de l'Etat a toûjours été de ne faire sur ce sujet aucune distinction de lieux; mais de faire saluer d'une seule & même maniére en tous climats indifféremment, afin que les Anglois ne puissent pas alleguer en tems & lieu, & inferer de ce qu'on auroit tenu une autre pratique ailleurs que dans les mers Britanniques, qu'on auroit reconnu qu'ils auroient un plus grand droit dans ces derniéres mers, que dans les autres, & que dans celles des climats les plus reculés; & que par conséquent on n'a salué leur pavillon dans les mers Britanniques, qu'en reconnoissance de leur prétendu droit de propriété sur ces mers; au lieu qu'on prétend dans cet Etat ne saluer les Anglois & les autres vaisseaux, escadres ou armées roïales, que par respect pour leurs Maitres, qui sont des Monarques Souverains: les bornes duquel respect ne sont point limitées à certaines mers, mais doivent s'étendre par tout, sans distinction & sans égards à aucuns lieux particuliers. Je vous prie donc de communiquer au Vice-amiral de Ruiter ce que je vous écris ici, & de lui faire mes complimens Je vous recommande tous deux à la grace de Dieu, & demeure,

MONSIEUR,

Votre très-obéïssant serviteur.

A la Haie le 22. de Juillet 1664.

JEAN DE WIT.

L'Ar-

1664. L'article du Traité de l'an 1662. que j'ai dit ci-deſſus avoir été envoié avec cette Lettre, étoit conçu en ces termes.

Item que les navires & bâtimens des P. V. tant ceux de guerre, qui ſont armés pour repouſſer les efforts des ennemis, que les autres, rencontrant dans les mers Britanniques quelque navire de guerre du Roi de la Grande Bretagne, mettront bas le pavillon qui eſt au haut du mât, & ameneront le hunier, de la meme maniére qu'il a été toûjours pratiqué dans les tems précédens. Mais avant que la connoiſſance de cette Lettre eût pû parvenir au Vice-amiral Ruiter, il avoit déja eu deux rencontres avec Lawſon, deſquelles il ſera parlé ci-après. Au reſte il eſt aiſé de conclure du mécontentement que Ruiter fit paroître contre Lawſon, que les Anglois avoient coutume de répondre aux Hollandois de la même maniére qu'ils en avoient été ſalués ; & qu'ils rendoient à leur tour la civilité de mettre pavillon bas, lors que ceux-ci avoient été les premiers à le faire. C'eſt ainſi qu'on voit tous les jours que de grands Rois & de puiſſans Princes, qui ſont ſalués en ôtant le chapeau, ou autrement, par des perſonnes qu'ils eſtiment être au deſſous d'eux, ne laiſſent pas de leur rendre le même ſalut, & de reconnoître cette civilité de leurs inférieurs par une pareille civilité, ſans croire ſe rabaiſſer en éfet.

Ruiter arrive devant Alicante. 14. *Juillet.* Où l'on refuſe pratique aux vaiſſeaux de Hollande.

Le 14. du même mois Ruiter ſe rendit devant Alicante, où il vouloit laiſſer à terre une partie des ſes vivres, afin qu'ils puſſent mieux ſe conſerver. Mais on refuſa pratique aux Hollandois de crainte de la peſte, parce que la plupart de leurs vaiſſeaux venoient d'Amſterdam, où l'on tenoit qu'elle ſe faiſoit encore ſentir lors qu'ils en avoient fait voiles. Cependant on leur avoit permis d'aborder à Cadix & à Malaga après un éxamen de ſanté ; mais nonobſtant cela on alléguoit à Alicante la défence qui avoit été faite par le Vice-roi de Valence ſur des peines capitales. Après pluſieurs ſollicitations inutiles tout ce qu'on put obtenir fut d'envoier à terre les tonneaux à eau, qu'il falloit auparavant plonger pluſieurs fois dans l'eau, à la vûë de gens commis pour y prendre garde ; & les Eſpagnols les firent emplir par leurs Eſclaves, & tranſporter ſur le mole aux frais des Hollandois.

Il arrive avec ſon eſcadre devant Alger. 19. *Juin.*

Par ce moien l'eſcadre étant pourvûë d'eau fraîche prit la route d'Alger, où elle arriva le 19. du Mois. Là Ruiter aprit que l'on avoit tenu pendant quinze jours le Conſul van den Burg priſonnier au Palais du Roi, ſous prétexte qu'il avoit manqué à délivrer quelques Eſclaves Hollandois. A l'arrivée de l'eſcadre on lui permit de retourner en ſa maiſon ; mais on y mit des Gardes pour l'obſerver.

20. *Juin.*

Ruiter requit le Divan par une Lettre, *qu'on laiſſât paſſer le Conſul à ſon bord, afin qu'après avoir conféré enſemble, on pût entrer en negociation de paix.*

On ne veut pas permettre que le Conſul Hollandois paſſe au bord de Ruiter, à moins qu'un Capitaine n'aille à terre en ſa place. 20. *Juin.* 21. *Juin.*

Le Divan répondit verbalement au porteur, *que le Conſul pourroit aller à bord, ſi l'on vouloit auparavant envoier un Capitaine pour otage.* Ruiter ſoutint par une ſeconde Lettre, *que le Conſul n'étoit point priſonnier de guerre, mais une perſonne libre, & au ſervice de l'Etat ; & que lui-même ne pourroit ſe diſculper envers ſes Maîtres s'il envoioit un otage pour obtenir la liberté de lui parler.* Aly Aga, qui étoit alors Préſident du Divan, tâcha de faire relâcher le Conſul, & de lui faire donner la liberté de paſſer au bord de Ruiter : mais les Houtebachas ſi opoſérent ſi vivement, que ce fut en vain qu'Aly fit tous ſes éforts pour les porter à la raiſon. Enſuite il fit prier Ruiter qu'il ne différât pas plus longtems le commencement de la négociation.

Propoſition de Ruiter pour trouver un otage. 21. *Juin.*

Le Conſul en donna avis par une Lettre au Vice-amiral, qui fit venir à ſon bord le Sieur Meppel & tous les autres Capitaines, & après leur avoir lû la Lettre du Conſul les pria, *que chacun* fît enquête en ſon vaiſſeau, s'il ne ſe trouveroit point quelqu'un qui voulût *aller volontairement à terre à la place du Conſul, & s'expoſer à tout ce qu'il pourroit en arriver, ſi le Conſul n'y vouloit pas retourner de ſon bon gré.* Cette propoſition aiant été faite dans tous les vaiſſeaux, il ne ſe trouva perſonne qui voulût aller s'établir caution pour le Conſul, & ſe livrer entre les mains des Barbares. Le même jour Ruiter reçut du Divan une réponce par écrit à ſes deux Lettres, par laquelle on alléguoit. *Que c'étoit la coutume du païs de ne permettre point à un Conſul de ſe rendre à bord, qu'un autre ne vint à terre en ſa place exercer ſa fonction. Que d'ailleurs ils étoient prêts d'entretenir la paix avec les Hollandois, & de vivre avec eux comme avec des fréres. Que leurs paroles étoient fermes, & leurs alliances ſtables. Que ſi l'on déſiroit la paix on n'avoit qu'à envoier quelqu'un à terre, & qu'on entreroit tout à l'heure en négociation.* Il leur avoit été repréſenté touchant le Conſul, *que s'il avoit été traité*

d'une

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1664

d'une maniére si étrange durant la paix, il étoit aisé de comprendre ce qu'il y avoit à espérer pour lui pendant la guerre. A ce reproche ils ne firent que hausser les épaules, & se tûrent.

Ruiter demande des otages. 22. *Juin.*

Comme on vit qu'on ne pouvoit obtenir rien d'avantage, Ruiter fit proposer qu'afin de ne différer pas plus longtems la négociation, le Divan envoiât quelques-uns des principaux d'Alger à son bord, pendant que le Commissaire Mortaigne & le Fiscal Viane, envoiés par les Etats Généraux pour traiter avec eux, seroient à terre.

Réponce de la Regence d'Alger. 23. *Juin.*

Le Divan ou la Régence répondit sur le champ. *Si vous avés intention de traiter avec nous, vous pouvés venir à terre en toute sûreté sur notre parole, sans le moindre soupçon ni la moindre inquiétude. Quiconque aborde avec la banniére blanche sera ici dans une aussi grande liberté qu'en aucun autre lieu du monde; car c'est un point de notre Loi, & il n'y a pas lieu d'en douter. Nos paroles sont véritables & sincéres.*

On commence les negociations de paix. 23. *Iuin.*

Aiant reçu cette assurance par écrit le Commissaire acompagné du Chevalier van Coeverden descendit à terre le lendemain 28. de Juin. Pour Viane il fut retenu par une maladie & empêché d'assister à la négociation.

Proposition du Commissaire Mortaigne.

Mortaigne demanda suivant ses ordres, *Qu'il fût d'abord procédé à la délivrance & à l'échange des prisonniers, aux termes du dernier Traité qui avoit été fait, & qu'ensuite on mettroit quelques points sur le tapis touchant l'éxécution du même Traité.*

Reponce du Divan.

Sur cette proposition le Divan, répondit. *Qu'on ne pouvoit faire aucun échange des prisonniers, ni relacher aucuns Esclaves, qu'on ne sût auparavant sur quel pie la paix seroit concluë ou acomplie.*

Mortaigne insiste sur la delivrance des prisonniers.

Mortaigne reliqua. *Que cela viendroit en son tems, mais qu'on pouvoit bien commencer la négociation par l'afranchissement des Esclaves, afin qu'un si bon commencement pût etre suivi d'une bonne fin.*

Lettre & propositions des Algériens pour déclarer sur quel pié ils vouloient la paix. 23. *Juin.*

Aprés quantité de raisons & de repliques, alléguées de part & d'autre, les Officiers du Divan résolurent d'envoier à Ruiter un Ecrit sur le fait de la négociation de la paix, par lequel ils déclarérent leurs intentions en cette sorte. *Si vous désirés en sincérite de cœur de faire la paix avec nous, nous vous promettons qu'elle demeurera ferme aussi longtems que le monde subsistera; mais si vos vaisseaux rencontrant les nôtres en mer, sont chargés de marchandises de contrebande, il est certain que les Maîtres ne seront pas assès discrets pour s'en taire, & qu'ils se découvriront eux-mêmes; & alors ils seront amenés à Alger, où leur charge sera enlevée, & confisquée à notre profit: mais le fret leur sera paié, même plus largement que les Chrétiens n'auront promis de le paier. Que si nos vaisseaux rencontrant quelque bâtiment en mer, sur lequel il se trouve un ou deux Hollandois qui y arborent le pavillon des Etats, viennent à s'en rendre maîtres, & à l'amener à Alger, le Consul Hollandois sera obligé de faire l'examen des passeports & des connoissemens du bâtiment pris, lequel, si les piéces sont trouvées fausses, sera déclaré de bonne prise. Que s'il paroît par les connoissemens, que dans un tel vaisseau il y ait des éfets apartenans aux Hollandois, il n'y sera pas touché de notre part; mais ils seront delivrés entre les mains du Consul, à la charge de nous en tenir aux déclarations qu'il fera sur tous ces points, & de demeurer bons amis comme auparavant. Mais pourquoi & par quelle raison avés-vous vous-mêmes pris deux de nos vaisseaux, & en avés-vous enlevé de nos mains deux autres, dont nous nous étions rendus maîtres? Si vous dites que c'est par représailles de la flute* le Tigre, *que nous avions prise; nous répondons que nous l'avons fait, parce que ce bâtiment portoit pavillon de Venise, & qu'on y a trouvé des passeports de Venise, d'où nous avons conclu que c'étoit un Vénitien; d'autant que le Capitaine étoit établi dans cette ville-là, & qu'il y avoit sa femme & ses enfans. Nous sommes donc prets de faire la paix aux conditions que nous vous proposons ici, surquoi nous atendons votre réponce. Il sera dressé deux Actes du Traité, dont l'un sera entre vos mains, & nous retiendrons l'autre; afin qu'autant que le Monde subsistera, la paix demeure ferme & inviolable, & que nous puissions, avec la grace de Dieu, agir toûjours ensemble comme fréres.*

24. *Juin.*

Mortaigne aporta au soir cet Ecrit au bord de Ruiter; mais le lendemain lors qu'il fut prêt de retourner à terre avec une réponce aussi par écrit, on découvrit deux voiles à l'Est de l'escadre Hollandoise.

On consulte si on laissera entrer deux bâtimens Algeriens qui paroissent.

Tout le Conseil de guerre fut assemblé à l'instant, & l'on délibéra si l'on continuëroit la négociation, ou si en chassant sur ces deux vaisseaux, au hazard de ne les pas joindre, on se résoudroit par ce moien a la rompre. Il fut résolu de ne faire aucun mouvement contre eux, & de travailler sur tout d'abord à la délivrance des Esclaves. Peu après les deux Corsaires Turcs entrérent au dedans du mole, & le soir il y en entra encore un autre, au grand déplaisir de toute l'escadre de Hollande qui les voioit. Voici la réponce que le Commissaire Mortaigne, acompagné de Coever-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1664.

Réponce aux propositions du Divan. 24. *Juin.*

den, fut chargé le même jour de porter au Divan, ou aux Sieurs Aly Aga, Tiahia Ojahia, Bachalas Masul Aga, Bulkebachas & Odebachas. *Quand même nous pourrions demeurer plus longtems dans le silence sur les raisons de notre arrivée devant cette ville, toutefois nous tenons pour certain que la cause qui nous fait venir ici de la part de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux nos Maîtres, n'est pas inconnuë non-seulement à vos Seigneuries & aux Habitans d'Alger, mais même à une grande partie de l'Univers. Car qui est-ce qui n'a pas connoissance du Traité de paix conclu le 20. de Novembre de l'An 1662. entre les sus-dits Seigneurs Etats Généraux, & la Haute Régence de cette ville d'Alger, par le Vice-amiral de Ruiter? Qui est-ce même qui ignore que le-dit Traité commence par la promesse que vous faites, qu'en cas que vos navires de guerre rencontrent nos vaiss. mar. ils ne les incommoderont nullement, ni ne leur feront aucune insulte, mais qu'ils les laisseront passer avec toute leur charge, & les personnes qui seront à leur bord, de quelque païs & nation qu'elles puissent être? Ce premier point n'étant pas moins connu à vos Seigneuries, qu'à tout le reste de l'Univers, L. H. P. ne peuvent pas s'imaginer sur quel prétexte, ou sous quelle aparence de raison, vos Seigneuries ont pu soufrir que leurs Sujets aient eu si peu d'égard pour les paroles qu'elles ont données, & qu'elles se vantent d'avoir jusques à présent gardées avec tant d'exactitude & de fidélité. Car ils les ont violées d'une maniere si éclatante, que non-seulement ils ont pillé nos vaisseaux marchands, mais que mêmes ils en ont amené quelques-uns à Alger, où aiant été déclarés de bonne prise les équipages ont été vendus pour esclaves, sans que de votre part on ait seulement voulu entendre les plaintes que le Consul van den Burg vous en a portées, & bien moins encore qu'on ait voulu en faire aucun dédommagement ni réparation. Ce procédé est injurieux à L. H. P. & d'un très-grand préjudice à leurs Sujets: ainsi il ne faut pas s'étonner si les Etats des P. V. n'ont pu le voir durer davantage sans en têmoigner leur ressentiment. C'est ce qui les a obligés de donner ordre à leur Contre-amiral Tromp de défendre non-seulement nos vaisseaux marchands, & de leur prêter main forte; mais d'ataquer par toutes sortes de voies les infracteurs de la paix. C'est par ces raisons que le sus-dit Contre-amiral a pris deux Algériens, & qu'avec la même justice il a dégagé de leurs mains deux prises qu'ils avoient faites injustement. Ce n'est pas avec moins de tort, ni par un moindre atentat que ces mêmes Capres ont pris & amené à Alger* le Tigre, *comme si ce bâtiment à cause du pavillon, & de quelques Lettres qui s'y sont trouvées, apartenoit aux Vénitiens; puis qu'on peut clairement prouver, qu'il avoit été freté par des Hollandois, qui demeurent meme actuellement en Hollande, aussi-bien que le Maître du vaisseau. Mais d'autant que Nos-dits Seigneurs les Etats sont persuadés que vos Seigneuries ont été surprises par les faux avis que les auteurs de ces violences leur ont donnés, & qui sont la source des broüilleries arrivées depuis peu, L. H. P. qui chérissent extremement la paix, ont jugé à propos de nous envoier vers vos Seigneuries, & à cette illustre Assemblée, pour demander encore réparation & indemnité des pertes que les Capres d'Alger ont fait soufrir à leurs Sujets, au préjudice du Traité de paix. Ce qui étant fait nous sommes autorisés & avons plein pouvoir non-seulement de ratifier le sus-dit Traité, mais même en cas de besoin, & pour une plus grande assurance des deux côtés, d'y donner les explications, & y faire les augmentations ou changemens qu'il conviendra, afin qu'il demeure ferme & inviolable à perpétuité.* Cet Ecrit étoit signé du Vice-amiral Ruiter, de Mortaigne & de Viane. A cette demande de dédommagement & de restitution de tout ce qui avoit été pillé ou pris, depuis le 20. de Novembre 1662. jusques à ce jour-là, les Algériens demeurérent fort surpris. On eut d'ailleurs de grandes contestations avec eux. Ils prétendoient visiter les vaisseaux qu'ils trouveroient en mer, en enlever les éfets apartenans aux Etrangers, & ne conclure la paix qu'à la charge que les pertes qui avoient été soufertes demeureroient respectivement compensées. Mortaigne déclara que bien loin d'avoir cet ordre, il étoit chargé de requérir un entiére indemnité, & insista fortement sur la clause *des vaisseaux francs avec leur charge & avec les passagers*, demandant une réponce par écrit. Le Divan repartit qu'il ne pouvoit en donner, parce que l'Assemblée n'étoit pas compléte. Le lendemain Mortaigne & Coeverden retournérent à terre; mais il ne se trouva pas plus de disposition à convenir ensemble, chacun de son côté tenant ferme sur ses prétentions. Les Oficiers du Divan demandérent combien, en venant à l'échange, on voudroit donner de Turcs pour un Chrétien? Mortaigne répondit qu'on donneroit homme pour hom-

Plaintes au sujet de la rupture de la paix & des pertes qu'on avoit fait soufrir aux Habitans des P. V.

Demande d'indemnité, & ofres de paix.

Contestations sur ce sujet.

Les Hollandois demandent que leurs vaisseaux soient francs avec la charge & les passagers.

Nouvelle négociation 25. *Iuin.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

homme, chacun selon sa qualité & sa valeur. Le Divan déclara qu'il n'en vouloit rien faire, & qu'il prétendoit avoir au moins trois Turcs pour un Chrétien; ajoûtant, que Mortaigne savoit fort bien sur quel pié il avoit charge de la part des Etats Généraux de conclure la paix, & qu'il eût à s'en ouvrir sur l'heure. Il dit que cela n'étoit pas en son pouvoir, sans en avoir auparavant conféré avec les Sieurs de Ruiter & Viane ses Adjoints, qui étoient chargés des mêmes ordres que lui; qu'il étoit nécessaire pour cet éfet qu'il retournât à bord, & qu'il leur parlât; & que de son côté le Divan devoit lui donner sa derniére résolution par écrit, afin que la leur aiant fait voir ils pussent en délibérer ensemble. Les Algériens se plaignirent aussi que selon le bruit qui couroit dans la ville, on maltraitoit fort les prisonniers Turcs & Mores, & que dans les vaisseaux on les tenoit chargés de grosses chaînes aux piés & aux mains. Mortaigne aiant repassé à bord interrogea sur ce sujet tous les prisonniers en présence de leur Capitaine Turc, prisonnier avec eux; mais ils déclarérent unanimement que c'étoit à tort qu'on avoit fait cette plainte, & en signérent un Ecrit qui fut envoié au Divan: Outre ce Capitaine il y avoit encore trois Capitaines en second, trois Bulkebachas, deux Houtebachas, soixante & dix Turcs, & quelques Mores, qui écrivirent tous ensemble au Divan, qu'ils suplioient qu'on voulût les échanger tête pour tête avec des Chrétiens de leur qualité, le Capitaine requérant en son particulier qu'il pût être échangé pour le Maître *du Tigre*. Il y avoit vingt-cinq de ces Esclaves Turcs qui avoient été pris par le Contre-amiral Tromp: il y en avoit deux qui avoient été libéralement donnés par le Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam, quatre achetés à Cadix, & six autres confiés par quelques Espagnols pour délivrer un pareil nombre de leurs compatriotes; le reste de ceux qui avoient été pris sous le commandement de Tromp aiant été vendu en Espagne.

1664.

Les Turcs se plaignent au sujet des traitemens qu'on faisoit aux prisonniers sur les vaisseaux. Il en est fait enquête.

Gilbert de Viane, Fiscal de l'escadre, aiant été malade six jours mourut le 27. de Juin, à deux heures après minuit. Depuis plusieurs années il avoit presque toûjours acompagné le Vice-amiral Ruiter dans toutes ses différentes expéditions de la Méditerranée & du Dannemarc, & en d'autres lieux, où il avoit servi le Public utilement & fidélement, en des afaires de grande importance; aiant même assisté à diverses négociations, & aidé à conclure plusieurs Traités avec les Turcs. C'étoit en cette considération que les Etats l'avoient encore chargé de se joindre à Ruiter & à Mortaigne, pour entrer avec eux dans la négociation de paix dont il s'agissoit alors. On demanda au Divan la permission d'enterrer son corps, laquelle fut acordée; & l'on indiqua pour cet éfet le lieu où l'on a coutume d'enterrer les Consuls de France & d'Angleterre, qui est une gréve ou un banc de sable à une lieue d'Alger à l'Ouest. Sur le midi on mit le corps dans la chaloupe de Ruiter, qui fut acompagnée de quatre autres avec des banniéres blanches, à bord desquelles étoient le Cap. & Contre-amiral van der Zaan, le Chevalier van Coeverden, & d'autres volontaires amis du Défunt, outre quelques soldats pour servir d'escorte. On le porta sur le banc de sable au bruit d'une salve de quatre-vingts-quatre coups de canon qui furent tirés de tous les vaisseaux, & on l'enterra sans que persone y fit la moindre oposition. Mais le lendemain le corps fut déterré, & le cercueil brisé par des Turcs & par des Mores, qui s'imaginoient qu'on auroit enterré de l'or ou des joiaux avec lui. Lors qu'ils se virent trompés dans leur espérance, ils prirent le suaire & l'emportérent, laissant le corps exposé tout à découvert. Le Consul s'étant hautement plaint de cette violence, le Divan en marqua beaucoup de déplaisir: il donna ordre qu'on allât de nouveau enterrer le corps, & déclara au Prévôt de la ville, que s'il ne trouvoit les auteurs de ce crime, on s'en prendroit à lui & à ses Archers, & qu'on les feroit tous ensemble punir en la place des coupables. Le même jour le Vice-amiral Meppel envoia seize Turcs ou Mores à terre, & en contre-échange il y eut six Esclaves Hollandois qui revinrent à son bord. Ce fut pour exécuter une certaine paction qui avoit été faite entre les Turcs & un Maître de vaisseau de Hoorn, celui-ci étant convenu de faire rendre ces seize Mores pour lui & pour onze Esclaves de son équipage: mais il étoit mort la moitié de ces douze persones, & le Maître même étoit un de ceux qui avoit laissé la vie dans l'esclavage. Ensuite Ruiter reçut par écrit la réponce du Divan, sur la proposition faite le 24. du Mois par Mortaigne, & donnée aussi par écrit. Cette replique, conçue en Arabe, faisoit assés connoître que les Turcs n'avoient pas intention de traiter de bonne foi: car ils soutenoient que par le premier article du précédent Traité, ils avoient stipulé *le droit de visiter les navires Hollandois, & d'en enlever les marchan-*

Le Fiscal Gilbert de Viane meurt devant Alger. *27. Juin.*

Son enterrement. *27. Juin.*

Echange de 16. Turcs contre six Chrétiens. *28. Juin.*

Les Turcs tordent le sens du premier

1664. article du Traité de paix. 28. *Juin.*

dises des Etrangers. A l'égard du Consul leur Ecrit portoit : *Que si vous ne voulés pas faire la paix, votre Consul aiant été laissé ici à la faveur & sous les auspices de la paix, vous pouvés le reprendre & l'emmener librement, après qu'il aura paié ses dettes.* Le Vice-amiral & le Commissaire aiant lû cet Ecrit, ne pouvoient assès s'étonner de leur hardiesse, d'ozer dire qu'ils vouloient entretenir la paix, & de le soutenir dans le même Acte par lequel ils déclaroient ouvertement n'en vouloir point observer le premier article, en ce qu'ils pretendoient avoir droit de visiter les vaisseaux Hollandois, & d'en enlever les éfets apartenans aux Etrangers. Pour prouver le contraire on envoia à Alger la copie de cet article en Arabe, & l'on persista dans les demandes précédentes. Mais enfin les Turcs firent leur derniére déclaration au Consul van den Burg. *Qu'ils ne vouloient point d'une telle paix, sans droit de visite dans les vaisseaux, & de confiscation des marchandises étrangéres;* ajoûtant, *que les Esclaves ne seroient point rendus pour le prix de la premiére vente; mais qu'on pouvoit s'adresser à leurs Patrons, & convenir avec eux de la rançon.* Ils écrivirent en même tems une Lettre à Ruiter & à ses Capitaines en ces termes, *Au Sieur Général & à tous les Capitaines, à Grands & à Petits, salut. Nous avions fait tréve avec vous pour six mois, pendant lesquels il ne s'est ici présenté aucun de vous: néanmoins suivant la convention qui avoit été faite, nous avous atendu ce tems-là sans toucher à vos vaisseaux, ni en enlever les marchandises. Mais voiant que vous ne veniés point dans le tems préfix, nous avons tenu la paix pour rompuë. Ainsi c'est à vous que la faute en doit être imputée, & non pas à nous.* C'est de cette maniére qu'ils tâchoient de se décharger du reproche d'avoir rompu la paix ou la suspension d'armes. Ils ajoûtoient encore. *Si donc vous ne voulés pas maintenant faire la paix aux termes que nous vous l'avons présentée par notre Ecrit, nous retiendrons ici votre Consul jusques-à-ce que vous aiés mis à terre tous nos prisonniers, & alors seulement nous vous le renverrons. Vous êtes arrivés en paix, vous pouvés vous en retourner de même: mais si vous ne voulés pas nous rendre nos prisonniers votre Consul demeurera en leur place.* Cette menace étoit oposée à l'ofre qu'ils avoient faite par écrit le jour précédent : mais ces Barbares se font aussi peu d'afaire de violer leur parole que le droit des gens. Le Consul conjuroit & suplioit, par plusieurs Lettres qui étoient adressées à Ruiter, qu'on ne le laissât pas captif entre leurs mains. Le Conseil de guerre s'étant assemblé afin d'y pourvoir, on délibéra sur sa requête, & l'on jugea que ce seroit une honte pour l'Etat, que de laisser le Consul dans les fers, en danger de se voir aussi maltraité par ces Pirates, que l'avoit été le Consul Anglois: car on avoit contraint celui-ci de traîner en la place d'un cheval des charettes chargées de pierre; & il avoit été si acablé de bouë, de pierres & d'ordures que les enfans avoient jettées contre lui, qu'il en étoit tombé en défaillance Après cela on l'avoit encore fait marcher à force de coups, & ensuite on l'avoit lié d'une chaîne de fer du poids de cinquante livres. Depuis on l'envoia tout enchaîné avec d'autres Marchans Anglois dans la basse fosse du Divan, où on lui donna si peu de pain & d'eau, qu'il y fût infailliblement mort de faim & de soif, si le Consul Hollandois n'eût pas pris soin de lui, & ne l'eût assisté. On avoit même alors entendu dire aux Turcs, *Que si les Anglois revenoient avec leurs escadres de navires de guerre, faire de nouvelles bravades devant la ville d'Alger, & redemander leur Consul, ils le mettroient à la bouche d'un canon, & le leur renverroient en piéces.* Ainsi comme on devoit tout atendre de leur cruauté & de leur infidélité, il y avoit beaucoup de sujet de craindre pour le Consul de Hollande. Les ordres mêmes de L. H. P. & les instructions données à Ruiter, à Mortaigne & à Viane, portoient que si l'on étoit obligé de rompre avec les Turcs, il falloit emploier toutes sortes d'éforts pour retirer le Consul de la maniére la plus convenable qu'il seroit possible. On considéra donc que si on le laissoit captif avec son Ecrivain, & ses trois Domestiques, qui étoient auparavant des Esclaves, desquels on avoit paié la rançon, les Etats seroient obligés de les racheter à plus haut prix que ne valoient les Turcs qui étoient reclamés à leur place. On jugea que la rançon de ces cinq personnes, en comptant le Consul & son Ecrivain à quatre-mille piéces de huit, & les trois autres à treize-cens vingt-cinq piéces, suivant le prix qui en avoit été déja donné, monteroit ensemble à 5325. piéces, & qu'outre cela on feroit encore paier pour l'entretien du Consul & de sa famille par an pour le moins 2000. piéces; si bien qu'enfin l'Etat seroit obligé de paier pour lui & pour ses gens sept à huit-mille piéces de huit. Mais on n'eut pas moins d'égard à l'afront que recevroient les Etats des P. V.

Et rejettent la paix sous condition que les vaisseaux seroient francs de visites.

29. *Juin.* Leur Lettre à Ruiter. 29. *Juin.*

Leurs demandes injustes. Et leurs menaces de retenir le Consul.

Suplications du Consul. 29. *Iuin.*

On avoit cruellement traité le Consul Anglois. *Voi Aitzéma.* XLIV. 130.

Délibérations de Ruiter & du Conseil de guerre sur la délivrance du Consul.

si

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1664.

ſi leur Conſul étoit contraint de tirer des charettes chargées de pierres, & acablé de groſſes chaînes. Au contraire on eſtimoit que ſi les trente-ſept Turcs redemandés par les Algériens, étoient vendus en Eſpagne, on ne tireroit pas plus de 70. piéces de huit pour chacun d'entr'eux, & qu'ainſi le prix de tous enſemble ne feroit qu'environ 3000. piéces; ce qui ſeroit bien éloigné de 7. a 8000. qu'on ſeroit obligé de débourcer pour le Conſul & pour les gens de ſa maiſon.

On prend la réſolution de donner les Eſclaves Turcs en échange pour lui.

Ces raiſons firent réſoudre le Vice-amiral, le Commiſſaire & tout le Conſeil de guerre unanimement, à donner pour ces cinq perſonnes tous les priſonniers Turcs & Mores. Le lendemain matin on envoia à Alger en deux chaloupes vingt-huit priſonniers, avec leſquels il s'en gliſſa furtivement encore deux, qui apartenoient à d'autres; de ſorte qu'il en fut mis trente à terre, ſavoir vingt-cinq pris par Tromp, & cinq autres.

On méne 30. Turcs à terre. 30. *Iuin.*

Les Turcs demandent encore 7. Eſclaves.

Mais le Capitaine Turc, qui étoit de ce nombre, s'étant préſenté au Divan, & aiant déclaré que Ruiter avoit encore ſept Turcs ou Mores à ſon bord, il fut réſolu de retenir le Conſul juſques-à-ce qu'il les eût auſſi renvoiés. Ils n'avoient pas été rendus parce qu'ils n'apartenoient pas à l'Etat, & qu'ils avoient été la plupart embarqués lors que l'eſcadre étoit en Eſpagne, afin d'être échangés pour des Chrétiens Eſpagnols. Mais lors qu'on vit que contre toute raiſon le Divan n'en vouloit pas démordre, & que de là dépendoit la liberté du Conſul, Ruiter & Mortaigne ſe déterminérent encore à franchir ce pas pour le délivrer.

Qu'on leur renvoie.

Le Conſul eſt relâché.

Ils les fient donc mener le même jour dans la ville, & àlors le Conſul aiant été relâché ſe rendit au ſoir avec ſes gens au bord de Ruiter, dans la même chaloupe ou les Turcs avoient été menés à terre, non ſans une grand joie de ſa part, auſſi-bien que de celle de ſon libérateur, qui fit tirer ſept volées de canon à ſa venuë. En renvoiant les derniers Eſclaves Ruiter avoit écrit fort civilement au Divan, & avoit prié qu'en conſidération de la maniére dont il en uſoit, juſqu'à délivrer à leur ſollicitation des Eſclaves qui ne lui apartenoient pas, afin de retirer le Conſul qu'ils n'avoient pourtant aucun droit de retenir, on voulût au moins par reconnoiſſance délivrer auſſi le Maître du *Tigre*, & quelques Hollandois : mais ils ſe moquérent de ſa demande. Enſuite on procéda au rachat des Eſclaves Hollandois. Depuis la paix le Conſul en avoit fait relâcher treize ſur ſa parole, deſquels la rançon avoit été paiée incontinent après la venuë de Ruiter.

On rachéte 55. Eſclaves.

Un Eſclave racheté demeure à terre & renonce à la Religion Chretienne.

Il en fut encore racheté environ 55. le 2. & le 3. de Juillet, entre leſquels il y avoit un jeune homme de 23. ans, nommé Evert Gerritſz. originaire d'Alcmar, qui demeura à terre pendant que ſes compagnons paſſoient à bord avec une joie extrême; ce qui fit naître de fâcheux ſoupçons contre lui. En éfet on ne tarda pas longtems à être éclairci de ſa mauvaiſe volonté; car le lendemain ceux qui faiſoient le rachat ſe trouvant encore dans la ville, & aiant tâché, premiérement par leurs ſollicitations, puis après par des menaces, & même par contrainte, de le faire entrer dans la chaloupe, il demanda ſecours aux Turcs & aux Mores. Ceux-ci acourant en foule le menérent au Palais du Roi, où aiant renoncé à N. S. J. Chriſt, & à ſa Religion, on lui raſa le ſommet de la tête.

Grande injuſtice des Algériens. 3. *Juillet.*

Tandis qu'on étoit ocupé à paier les rançons, il fut arrêté dans le Divan, que les Hollandois racheteroient quatre Eſclaves à beaucoup plus haut prix que les autres; & comme on refuſoit de le faire, en ſe plaignant de cette injuſtice, ils demandérent encore qu'on retirât trois Etrangers, qui étoient de Lubec, & les mirent à une haute rançon, faiſant déclarer à Ruiter que s'il ne les rachetoit on ne relâcheroit plus de Hollandois, & qu'on ne permettroit plus qu'il en paſſât à bord. Outre cela le prix de la rançon hauſſoit tous les jours, & l'on fut enfin réduit à ne pouvoir plus délivrer d'Eſclaves, qu'en paiant 350. piéces de huit, c'eſt-à-dire plus de cent piéces au deſſus de la premiére vente qui en avoit été faite.

Surquoi il eſt réſolu de leur déclarer la guerre, & de ne racheter plus d'Eſclaves.

Cette maniére d'agir porta Ruiter & ſon Conſeil de guerre à prendre la réſolution de ne déférer pas plus longtems aux injuſtes volontés des Algériens; mais de ceſſer le rachat des captifs; d'écrire aux Conſeillers du Divan; de leur remettre devant les yeux leur injuſtice, & de leur déclarer la guerre.

4. *Iuillet*

Lettre envoiée au Divan à cet éfet.

C'eſt ce qui fut éxécuté le 4. de Juillet, par une Lettre ſignée du V. Amiral & de Mortaigne, dans laquelle ils faiſoient voir aux Turcs, comment ils avoient été les infracteurs de la paix; combien d'avances les Etats avoient faites pour la rétablir entre les deux Nations; avec quelle injuſtice on en avoit uzé à Alger à l'égard du Conſul van den Burg, contre le droit des gens; quelle avoit été celle qu'ils avoient éxercée dans l'afaire du rachat des Eſclaves, même juſqu'à contraindre les Hollandois à paier la rançon de gens qui ne leur apartenoient pas. *Toutes ces tirannies*, étoit-il dît à la fin de la Lettre, *ſont ſi injurieuſes à l'Etat des P. V. & ſi preju-*

1694. *diciables aux Habitans, qu'il n'est pas possible à L. H. P. de les suporter davantage. Partant nous Commissaires au nom de L. H. P. Nos Seigneurs & Maitres Souverains, renonçons à toute alliance & paix avec le Divan ou la Haute Régence d'Alger, & leur déclarons la guerre; têmoignant devant Dieu, & à la face de tout l'Univers que nous sommes innocens de tout le sang qui pourra être répandu.* Cette Lettre acompagnée d'une autre, pour donner avis de ce qui se passoit aux Esclaves qui demeuroient, & pour les consoler, aiant été envoiée par une chaloupe, & délivrée à un bâtiment qui étoit derriére le mole, on fit pavillon bleu, & l'on se prépara à partir: mais on fut surpris d'un si grand calme qu'il n'y eut aucune aparence de lever l'ancre. La nuit suivante il y eut cinq Chrétiens, qui pour aquérir la liberté, hazardérent leur vie en se jettant dans l'eau, & nageant vers les vaisseaux Hollandois. L'un d'entre eux, qui étoit originairement Vénitien, mais habitant d'Amsterdam, arriva de bon matin au bord du Vice-amiral Meppel; & deux Hollandois, avec un autre, qui étoit originaire du Nord, & un Espagnol, gagnérent celui du Cap. Sweers. Le même matin l'escadre mit à la voile. Ruiter avec les six navires d'Amsterdam prit son cours vers Alicante, afin de pouvoir par cette voie donner avis à L. H. P. & au Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam de ce qui s'étoit passé aux négociations d'Alger, & de prendre aussi les Lettres qui pourroient être venuës de Hollande. Le Vice-amiral Meppel fit voiles avec le Contre-amiral Aart van Nès, & le Capitaine Jean van Nès, tous deux fréres, vers le cap de St. Martin, & vers Valence pour y faire de l'eau. Le Capitaine Haaxwandt fut détaché en qualité de Contre-amiral avec les Capitaines Pomp & 't Hoen, pour aller à Majorque se pourvoir de vivres. Après cela Meppel & les autres Commandans devoient croiser entre St. Martin & Yviça, en atendant Ruiter, lequel cependant alla le 7. du Mois, avec ses six vaisseaux, jetter l'ancre devant Alicante, & envoia le même jour ses Lettres à la poste. Il y avoit aussi joint la liste des Esclaves qui avoient été délivrés, & le prix qu'ils avoient tous coûté, tant ceux qui avoient été mis en liberté avant son arrivée, par la négociation & sur la parole du Consul van den Burg, que ceux qui avoient été rachetés pendant le séjour de l'escadre à la rade d'Alger. Il avoit été déboursé 4114. piéces de huit & deux réales tant pour la rançon des treize que le Consul avoit fait afranchir, que pour les frais qu'il avoit encore fallu paier par dessus, & 14980 piéces de huit & quatre réales pour les cinquante-cinq qui avoient été depuis rachetés tant par lui que par le Commissaire Mortaigne, selon les ordres qu'ils en avoient: ce qui faisoit ensemble 19094. piéces de huit & six réales, laquelle somme montoit à-peu-près à 44825. livres, monnoie de Hollande. Le soir du même jour que le Vice-amiral arriva devant Alicante il reçut une dépêche du Conseil de marine d'Amsterdam, datée le 26. de Mai, par laquelle on lui donnoit avis, *que les Anglois paroissoient vouloir broüiller; mais qu'on espéroit pourtant qu'il n'arriveroit rien de fâcheux, & que L. H. P. prendroient tous les soins nécessaires afin de prévenir les desordres. Qu'on avoit jugé à propos de l'informer de ce qui se passoit, de peur qu'il ne fût surpris par des nouvelles particuliéres, qui lui fissent faire quelque démarche, laquelle ne fût pas tout-à-fait conforme à son devoir. Qu'on lui ordonnoit d'entrenir une bonne intelligence avec les Commandans, Capitaines, & Oficiers des armées navales ou escadres Angloises, qui étoient dans ces mêmes mers, au desir des Instructions dont il avoit été déja chargé; néanmoins avec prudence, & avec cette circonspection de se tenir toûjours hors d'état de pouvoir être surpris ou ataqué à son desavantage, si les afaires venoient à prendre un autre cours qu'on n'espéroit, & qu'il arrivât quelque rupture, auquel cas il faudroit que les Anglois se rendissent les agresseurs, les Etats n'aiant de leur part aucune intention de l'être. Que dans la suite, s'il se passoit quelque chose de semblable, & qui méritât de lui être écrit, on le feroit par un Exprès, qui lui porteroit en même tems les ordres qu'il auroit à exécuter, soit pour la division de l'escadre, ou pour le ralliement des vaisseaux; ou soit pour l'obliger d'envoier en poste donner de promts avis au Conseil de l'Amirauté, s'il avoit connoissance que le Vice-amiral Lawson, avec toute son armée navale rassemblée, vint à quitter subitement les parages où il étoit. Que pour cet éfet il feroit à propos d'observer ses mouvemens, & d'en prendre toute la connoissance possible. Qu'il communiqueroit ses ordres aux autres Commandans & Capitaines qui étoient sous lui, leur enjoignant de s'y conformer, & de se tenir bien sur leurs gardes, sans néanmoins en faire rien paroître aux yeux des Oficiers Anglois, ni leur fournir matiére de soupçon, ou faire aucune démarche qui pût les ofenser; & que ces mêmes avis seroient donnés*

Cinq Esclaves se sauvent en nageant, & abordent les vaisseaux.

L'escadre met à la voile 5. *Juillet.*

Ruiter arrive devant Alicante. 7. *Juillet.*

Ruiter reçoit des dépêches du Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam, par lesquelles il lui est donné avis des broüilleries qui s'élevoient avec les Anglois, & ordre d'uzer de beaucoup de prudence & de précaution aux lieux où il se trouveroit, & de les traiter toûjours en amis.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

sous main aux vaisseaux marchands des P. V. qui navigeroient dans les mêmes mers. 1664.
On peut juger par cet écrit combien il sortoit déja d'étincelles de ce feu qui couvoit sous les cendres ; & qui éclatant bientôt après causa un terrible embrasement de guerre, entre la Grande Bretagne & les Provinces Vnies. Je ne toucherai point ici les causes de ce funeste événement ; ni ne parlerai point des jalousies d'Etat, des prétendus mécontentemens, des ressentimens d'injures imaginaires, du souvenir d'anciens afronts, de l'oubli des bienfaits récens, ni du desir de s'enrichir aux dépens de ses voisins, de s'atribuer l'empire de la mer, & de de donner la loi à tout le monde, qui en furent les véritables motifs. Cela me meneroit trop loin, & me feroit trop écarter de mon sujet. Ceux qui souhaiteront d'en être plus pleinement instruits, pourront lire les Histoires de l'Etat, & des guerres qui s'élevérent alors contre lui, où sont contenus les principaux incidens dont elles furent acompagnées.*

* *Voi Aitzéma.* XLI. 756. XLII. 902. XLIII. 1117. 1118. 1119. XLIV. 64. 65. 68. 78. 79. 84. 86. 90. 95. 99.

Lors que Ruiter eut reçu cette Instruction, & qu'il en eut fait part aux Capitaines, il remit à la voile le 11. du Mois avec ses six vaisseaux, après s'être pourvû d'eau autant qu'il lui fut possible dans un lieu où on ne pouvoit avoir pratique ; & il alla chercher proche du cap de St. Martin le Vice-amiral Meppel, le Commandeur de Wildt & le Contre-amiral van Nès avec le reste de l'escadre. Mais il détacha van der Zaan, son Con. Amiral, avec les Capitaines Sweers & Swart, pour aller escorter des vaisseaux marchands jusques par le travers d'Yviça, avec ordre de revenir ensuite sous le pavillon. Après cela il rencontra Meppel qui lui aiant dit qu'il avoit eu pratique à Valence, & qu'il y avoit fait de très-bonne eau, il y prit aussi-tôt son cours, parce que celle qu'il avoit faite à Alicante étoit si somache, & sentoit si fort le salpêtre qu'à peine en pouvoit-on boire, ni même s'en servir à cuire d'autres alimens ; ce qui est une des plus grandes incommodités qu'on puisse soufrir sur mer. Le 15. du Mois, l'escadre moüilla à la rade de Valence, devant le village de Grao, à l'embouchure du Turias, ou Guadalaviar, & à la vûë de la ville. Là on eut non-seulement un commerce libre, mais encore il vint plusieurs Espagnols de qualité au bord de Ruiter pour le saluer. Au même tems van der Zaan, Sweers, & Swart arrivérent à la même rade. Le lendemain le Marquis de St. Roman, Vice-roi de Valence, fit inviter à dîner Ruiter & les autres Commandans. Ils descendirent tous au village de Grao, où le Vice-roi les envoia querir dans trois carosses. Ruiter entra dans le premier avec le Gouverneur de la ville de Valence, & avec le Commandeur de Wildt, le Cap. van der Zaan, le jeune Engel de Ruiter, & Jean Paulusz. van Gelder, fils du premier lit de la Femme de Ruiter. Le second carosse mena le Commissaire Mortaigne avec d'autres Oficiers ; & le reste de leur suite se mit dans le troisiême. Ils passérent par un chemin qui leur parut fort agréable, bordé de beaux jardins, où ils voioient des vers à soie sans nombre dans les meuriers. En sortant du village de Grao ils furent salués d'une décharge d'artillerie, & lors qu'ils furent arrivés dans la ville devant le Palais du Vice-roi, on leur donna le divertissement de plusieurs fanfares de trompettes, & d'airs de hautbois. Le Vice-roi alla les recevoir avec ses lunettes sur le nés, à la maniére des Espagnols, pour marque de gravité. Après cela on se mit à table. Plusieurs Seigneurs & Comtes se trouvérent avec les Hollandois à ce repas qui fut servi à vaisselle d'argent, & qui fut magnifique. A-peine étoit-on sorti de table, que quelques jeunes Gentishommes avec des Dames dansérent un ballet en joüant des castagnettes, deux jeunes Demoiselles joüant aussi en même tems de la harpe. Ruiter remercia le Vice-roi de la faveur qu'il avoit faite aux Hollandois, en acordant pratique à leur escadre. Le Vice-roi lui répondit, *qu'il avoit cet ordre de son Roi, & qu'il savoit bien lui-même quel besoin on avoit d'eau douce, quand on étoit sur mer.* Pendant le repas il marqua un grand desir de voir l'escadre ; ce qui obligea le Vice-amiral de l'inviter à passer le lendemain sur le midi à son bord. Il promit de s'y rendre, mais que ce ne seroit qu'au soir, lors que la plus grande ardeur du soleil seroit passée. Sur la fin du jour on remena Ruiter & sa compagnie en carosse au rivage de Grao, suivi d'un cortége de cinquante cavaliers ; & l'on fit encore à son départ une décharge d'artillerie, à laquelle il fut répondu par l'Amiral de l'escadre. Mais la mer brisoit avec tant d'impétuosité, qu'il s'en fallut peu que les canots n'échoüassent. Ruiter même fut contraint d'entrer dans une barque Espagnole, avec laquelle aiant franchi la lame & le frein il arriva enfin sur la brune à son bord, tandis que les autres Oficiers demeurérent à Grao, d'où le gros tems

Ruiter arrive devant Valence. *15. Juillet.*

Il est invité à dîner chez le Vice-roi. *17. Juillet.*

Et est fort bien régalé.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1664. les empêcha de partir cette nuit-là. Le lendemain quantité de gens allérent voir les vaisseaux de guerre de Hollande, & sur le soir le Vice-roi, le Gouverneur & d'autres Seigneurs passérent au bord du Vice-amiral où ils furent reçus avec la civilité qui leur étoit dûë. A leur arrivée tous les navires de l'escadre, chacun à son tour & selon son rang, firent une salve de quelques volées de canon. Ils s'en retournérent lors que le soleil se couchoit, témoignant être fort satisfaits de leur visite, & l'on recommença les salves à leur départ. Cependant tous les vaisseaux avoit fait de l'eau, car on en trouve de très-douce & très-fraîche en ce lieu-là. Le 19. Ruiter remit à la voile, & après avoir rencontré sur le soir le Vice-amiral Meppel, il moüilla le 21. devant Alicante, où il trouva une dépêche, contenant à-peu-près les mêmes choses que celle du 26. de Mai, qu'il avoit déja reçuë. Ensuite le Conseil de guerre jugea à propos de faire voiles par l'Oüest vers Malaga, en s'étendant beaucoup sur la route; savoir Ruiter avec les six navires d'Amsterdam du côté de la côte de Barbarie, & Meppel avec les six autres vaisseaux vers les côtes des païs Chrétiens. Chacun demeura d'acord de prendre sous son escorte les vaisseaux marchands des P. V. qu'ils rencontreroient, afin de les conduire le plus loin qu'il seroit possible. Cependant en croisant on s'informoit de l'état & des mouvemens des Anglois, lesquels n'avoient encore rien entrepris. En ce tems-là il se répandit à Alicante, & dans les autres villes d'Espagne, un grand bruit qu'il y auroit bientôt guerre entre l'Angleterre & la Hollande. Dans le même tems Ruiter en continuant de croiser & de faire des bordées, escorta trois vaisseaux marchands d'Amsterdam jusques à Malaga, où il arriva le 29. du Mois. Mais lors qu'il envoia son canot à terre porter des Lettres de santé de Valence & d'Alicante, le rivage fut bordé de soldats pour en défendre les aproches. On refusa même de prendre les Lettres de santé, & de les lire; & l'on dît que le Gouverneur avoit reçu de nouvelles dépêches du Roi, par lesquelles il étoit très-étroitement défendu d'acorder pratique dans les ports d'Espagne à l'escadre de Hollande. Ruiter fit demander, *combien de tems dureroient ces défenses*? On répondit, *qu'on n'en savoit rien.* Il lui parut alors étrange qu'a Malaga on lui refusât tout commerce, & qu'à Cadix on l'eût permis au Vice-amiral Lawson, qui avec son escadre revenoit comme lui d'Alger où étoit la peste; jusques-là qu'on soufroit que les Anglois y fissent netoier leurs vaisseaux. Il aprit aussi qu'ils étoient encore à cette rade, & que c'étoit par eux qu'avoit été répandu le bruit d'une prochaine rupture entre l'Angleterre & la Hollande: mais il prit la résolution d'atendre, croiant qu'après avoir demeuré quelques jours à la rade, comme par une maniéré d'épreuve de santé, on ne pourroit pas se dispenser *de lui acorder pratique, parce qu'en la refusant ce seroit le traiter plus durement qu'on ne traitoit les vaisseaux qui venoient des villes d'Italie les plus infectées de la peste.* Cependant il eut beau faire cette proposition, & remontrer *qu'il n'y avoit point de malades sur ses vaisseaux, ni pas un des matelots qui eût la peste*; tout cela ne servit de rien. Ainsi le dernier du Mois, il leva l'ancre, & aiant pris son cours vers le cap de Molina où il fit de l'eau, il croisa ensuite pendant quelques jours entre le cap & la côte de Barbarie, & depuis l'un jusques à l'autre. Peu après il rencontra proche de Molina Meppel & les vaisseaux qui étoient sous lui. Alors il assembla le Conseil de guerre général, pour délibérer sur les mesures qu'il falloit prendre. On s'y trouva fort embarassé: il y avoit cinq mois que les navires n'avoient été netoiés: ils étoient fort sales, & la défence du Roi d'Espagne les empêchoit d'avoir communication dans aucun port. Mais enfin Lawson aiant eu permission d'entrer dans celui de Cadix, & y étant même encore, on espéra qu'on y obtiendroit la même faveur, & l'on y prit son cours. Ce dessein fut d'autant plus généralement aprouvé, que Ruiter avoit eu ordre d'observer les Anglois, & de prendre garde à leurs mouvemens; ce qui ne se pouvoit faire qu'en s'aprochant d'eux quelquefois. Ce fut aussi par ce motif qu'il ne fit pas voiles vers Tunis, pour y éxécuter sa commission, & ensuite croiser sur les Corsaires d'Alger, quoi qu'il eût alors une extrême envie d'aller les chercher dès qu'il auroit fait netoier ses vaisseaux, qui étant fort fins de voiles, sur tout l'*Edam*, monté par le Capitaine Sweers, & quatre autres encore, lui donnoient une grande espérance de les joindre, s'il pouvoit une fois les découvrir. Il est vrai que le *Damiéte*, que montoit Henri Adriansz. etoit plus pesant que ces cinq premiers; cependant il étoit encore plus léger que les meilleurs voiliers de la Meuse ou de Northollande. Le 4. d'Août l'escadre retourna devant Malaga où l'on ne trouva point de dépêches de Hollande; mais on y aprit que les Anglois étoient encore à Cadix. Sur cet avis Ruiter persistant dans la résolution qui avoit été prise,

Le Vice-roi se rend au bord de Ruiter. 18. *Juillet.*

L'escadre remet à la voile. 19. *Juillet.*

Elle arrive devant Alicante. 21. *Juillet.*

Ordre pour la division & pour la route de l'escadre.

Ruiter arrive devant Malaga. 29. *Juillet.*

Le Roi d'Espagne défend l'entrée de ses ports à l'escadre de Hollande.

Ruiter remet à la voile. 31. *Juillet.*

Il rencontre Meppel. 2. *Août.*

Il se détermine à faire voiles pour Cadix.

Les vaisseaux d'Amsterdam font très-légers à la voile.

L'escadre retourne devant Malaga.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

prise, y fit route inceffamment, & prit fous fon convoi huit vaif. mar. des P. V. qui fe trouvérent prêts à le fuivre. Le même jour il reçut de Malaga une Lettre du Sr. Drillenburg, Conful Hollandois, par laquelle il étoit informé que les Anglois qui demeuroient en cette ville-là avoient reçu nouvelles de leur païs, qu'on travailloit puiffamment en Angleterre à un grand armement de mer; qu'on devoit embarquer près de quinze-mille foldats; & que le Duc d'Yorc commanderoit lui-même l'armée. A quoi il fit cette réponce. *J'ai reçu votre Lettre avec les nouvelles qu'elle contient, qui repréfentent les grands préparatifs qu'on fait en Angleterre, & que le Duc d'Yorc doit aller lui-même en mer. Mais ce n'eft pas une afaire, puis que dans le combat il n'eft qu'un homme feul comme un autre, & qu'il ne peut, non-plus qu'un autre, paier que de fa perfonne. Ceux qui fe laiffent épouvanter par les menaces, doivent demeurer chez eux, & n'aller point à la guerre. De notre côté nous atendrons en filence ce que la Providence de Dieu en a ordonné. Au refte fi vous aprenés quelque chofe de plus particulier faites le moi favoir au plutôt par Gibraltar ou par Cadix.* Le 7. du Mois, étant arrivé à cette derniére ville, il ne put y avoir pratique, ni permiffion de nétoier fes vaiffeaux, ou d'envoier prendre des vivres à terre. Il aprit feulement que les Anglois aiant caréné les uns après les autres, avoient levé l'ancre depuis deux jours, & pris la route de Tanger, fans qu'on eût une connoiffance plus particuliére de leurs deffeins, ni de la fituation où étoient les afaires entre leur Roi & les Etats Généraux. Il trouva auffi à cette rade un grand nombre de vaiffeaux marchands des P. V. qui devoient paffer le Détroit; & deux autres deftinés pour Smirne, fous le convoi des Capitaines Verburg & Ooms; & un autre encore prêt à faire voiles pour Malaga fous le convoi du Capitaine Blok de Zélande. On mit alors en délibération quelle route on feroit prendre à l'efcadre, & l'on propofa de pourvoir d'une bonne efcorte tous ces vaiffeaux marchands qui devoient paffer le Détroit, afin de les défendre contre qui que ce fût qui les voulût infulter. Cette réfolution fut acompagnée de promeffes mutuelles de ne fe point abandonner les uns les autres en cas de combat, mais de fe prêter fidèlement fecours, quelque accident qui pût arriver. Le 11.* du Mois, Ruiter fit arborer le pavillon blanc pour fignal à tous les Capitaines & aux Maîtres de vaiffeau de venir à fon bord. Là il fut arrêté que ce feroit en plein jour qu'on entreroit dans le Détroit, afin que les Anglois qui étoient devant Tanger, ne puffent s'imaginer qu'on les craignît. Le lendemain tous les vaiffeaux de guerre & la flote marchande, confiftant en trente-deux voiles, arrivérent dans le Détroit, à la vûë de Tanger & de l'efcadre Angloife, compofée de treize navires de guerre. Ceux des Hollandois mirent alors en panne jufques-à-ce que le dernier de toute leur flote fût proche d'eux, & revirant enfuite ils prirent leur cours par l'Eft-quart-au-Nord. Le Vice-amiral Lawfon falua Ruiter & fon efcadre d'onze volées de canon, à quoi Ruiter répondit auffi d'onze, & Meppel de neuf, fans amener le pavillon. Le 13. on rencontra à la vûë de Granatberg, proche de Modril ou Mortil entre Veles-malaga & Almérie, le Capitaine Jean de Liefde avec quatre vaiffeaux marchands des P. V. & un Anglois, qui venoient de Sicile & de Sardaigne, chargés de blé, faifant route à Cadix, & de là en Hollande. Alors Verburg & Ooms, avec les vaiffeaux deftinés pour Smirne, & les autres bâtimens, étant paffés & hors du danger de tomber entre les mains des Anglois, on trouva à propos de leur laiffer continuer leur route, & d'efcorter de Liefde, & les vaiffeaux de fon convoi, dans le Détroit. Enfuite venant proche de Malaga Ruiter aprit qu'il y avoit à la rade huit vaiffeaux marchands des P. V. richement chargés, fous l'efcorte des Capitaines van Amftel & van Reede, qui revenoient de Livourne & de Génes, & qui étoient deftinés pour le Texel. Il fut en même tems que le Vice-amiral Lawfon avec 11. navires étoit moüillé fous le cap de Molina, devant l'aiguade, vers lequel aiant pris fon cours, & étant allé jetter l'ancre entre l'aiguade & Malaga, il falua Lawfon d'onze coups, qui lui répondit de pareil nombre, fans que de part ni d'autre on mît le pavillon bas. Enfuite il envoia dans fa chaloupe fon Capitaine nommé du Bois, faire des complimens de fa part à Lawfon, qui portoit le pavillon au grand mât. Lawfon envoia à fon tour fon Capitaine à Ruiter pour lui rendre la même civilité. Mais ni l'un ni l'autre ne pafférent point à bord, parce que les Hollandois n'avoient pas pratique, & que les Anglois craignoient qu'on ne la leur refufât, s'ils recevoient les Hollandois, & s'ils alloient à leur bord. Ainfi l'on

1664.
4. *Août.*
Nouvelles des préparatifs de guerre qui fe font en Angleterre.
Réponce de Ruiter, digne de remarque.
4. *Août.*
Il arrive devant Cadix.
7. *Août.*
On délibére touchant les opérations de l'efcadre.
Il eft arrêté d'efcorter des vaiffeaux marchands dans le Détroit.
9. & 10. *Août.*
* 11. *Août.*
Le Vice-amiral Lawfon falue l'efcadre de quelques volées.
Ruiter rencontre fix vaiffeaux proche de Modril.
13. *Août.*
Il retourne devant Malaga.
Où il trouve 8. vaif. mar. Hollandois avec deux navires pour leur efcorte.
Et 11. vaiffeaux Anglois avec le Vice-amiral Lawfon.
Salurs réciproques.
18. *Août.*

1664.

Ofres civiles de Lawson.

s'en tint à cette sorte de visites, dans lesquelles on continua à se donner réciproquement des têmoignages d'amitié. Lawson même de qui les canots & les chaloupes avoient la liberté d'aborder à terre, les fit ofrir à Ruiter pour lui porter de l'eau & d'autres rafraîchissemens. On lui fit tous les remercîmens que méritoit une ofre si honnête, mais sans l'accepter. Après cela les Anglois aiant fait feinte d'aller croiser vers Alger, on les vit néanmoins toûjours prendre leur cours au Sud, tant qu'on les eût perdu de vûë; ce qui fit naître à Ruiter le soupçon que la nuit ils pourroient bien changer le bord, & venir à l'Oüest, afin de prendre leur avantage sur les vaisseaux marchands, proche de Tanger, ou devant Cadix; & cela étoit d'autant plus vraisemblable, qu'ils avoient alors un vent largue d'Oüest, propre pour courir à l'Est. Comme tout étoit devenu suspect de leur part, il fut résolu par tous les Commandans de l'escadre, qu'on escorteroit ces dix vaisseaux dans le Détroit de Gibraltar au delà de Tanger, & même jusques devant Cadix. C'est ce qu'on jugea alors être le plus utile pour le service de l'Etat, parce qu'on étoit obligé de prendre garde aux postes où se tenoient les Anglois, afin de savoir quand l'escadre pourroit s'étendre sans péril: car tandis que les Hollandois étoient ocupés à les observer, ils ne pouvoient pas passer plus loin au delà du Détroit. Les vaisseaux marchands furent donc escortés jusques à Cadix*, c'est-à-dire hors de danger. Là on mit avec précipitation les navires à la bande; on les netoia le mieux qu'il fut possible, selon le tems qu'on avoit; & l'on fit de l'eau avec les chaloupes. Après cela on remit à la voile; on repassa le Détroit†; & l'on fit route à Malaga & à Alicante, pour tâcher de rencontrer la flote qui revenoit de Smirne, & qui étoit atenduë sous le convoi des Capitaines van Braakel & van Meeuwen, avec intention de l'escorter pareillement jusques-à-ce qu'on la crût en sûreté. Cependant les Espagnols avoient aussi acordé pratique aux Anglois à Malaga, où ils la refusoient à l'escadre des P. V. quoi qu'il n'y eût pas lieu de faire aucune distinction. On en fit des reproches à quelques Ministres d'Espagne, qui prirent pour prétexte, que les Hollandois vouloient mettre à terre des marchandises chargées en des lieux infectés, quoi que cela ne fût pas véritable; & néanmoins sur cette fausse raison l'abord de presque toute la côte d'Espagne leur fut interdit; ce qui leur causa beaucoup de peines & d'incommodités.

Les Anglois remettent à la voile.

Les soupçons de Ruiter au sujet de la route qu'ils prennent.

Il escorte les 8. vaisseaux marchands vers Cadix.

* 26. *Août.* *Voi Aitzéma.* XLIV. p. 177.

† 28. *Août.*

Il croise sur la flote de Smirne.

Voi Aitzéma. XLIV. 72.

On reçoit nouvelles en Hollande des hostilités commises par les Anglois sur les côtes de l'Afrique, en prenant les vaiseaux & les Forts.

Sur ces entrefaites il se passa ailleurs des afaires qui apellérent Ruiter & son escadre dans un autre climat du Monde. Aux mois de Mai & de Juin, on reçut nouvelles en Hollande, que les Anglois sous le commandement du Capitaine Robert Holmes, avoient pris au mois de Janvier précédent, près du Cap Vert, un certain bâtiment, nommé *la Lunette*, & un yacht, nommé *le Neptune*, apartenans à la Compagnie des Indes Occidentales. Que le navire qui avoit pris *le Neptune*, portoit le pavillon des P. V. au grand mât. Que le 31. du même Mois, Holmes avoit sommé le Fort du Cap Vert, situé dans l'isle de Goerée, & l'avoit contraint dès le 1. de Fèvrier de se rendre avec le yacht *le Crocodile*. Que le soir précédent il s'étoit emparé de deux petits bâtimens, l'un nommé *la Nasse*, l'autre, *le Pêcheur*. Que les Commis, & les autres gens de la Compagnie Hollandoise, au nombre de 140. hommes, avoient fait leur capitulation avec Holmes, qu'il leur rendroit *la Lunette*, pour les transporter en Hollande; mais qu'après avoir vû quantité de marchandises, qui étoient là prêtes à charger, ce Capitaine avoient refusé de donner le vaisseau, disant qu'il en avoit afaire pour envoier ces mêmes marchandises à Sierra Liona. Qu'enfin à leurs pressantes sollicitations, il leur avoit acordé la permission de s'embarquer dans un vaisseau Portugais, qui étoit alors moüillé au Cap Vert. Qu'entre les Hollandois qui s'étoient embarqués sur ce bâtiment de Portugal, il y en avoit eu deux, qui aiant passé à un autre bord, étoient enfin venus par les isles de Flandre en Hollande. Que ces deux Passagers étoient Jean Jacobsz. Buis habitant d'Amsterdam, qui avoit été Pilote du *Neptune*, & Lieve Lierx Instma, matelot du même vaisseau, lesquels étoient allés à la Haie faire déclaration † devant Jean Beekman, Notaire, & devant deux têmoins, de tous les faits ci-dessus, pour avoir été présens, & avoir eux-mêmes vû & oüi ce qu'ils afirmoient. Ensuite on reçut encore au Mois de Juillet, des nouvelles plus particuliéres des hostilités que les Anglois continuoient d'éxercer dans la Guinée. Que le 21. d'Avril ils avoient pris d'assaut le Fort Tacorari, fait la garnison prisonniére, & pillé tout ce qui s'y étoit trouvé. Que le 23. du même Mois, on avoit vû arriver devant le château de St. George del Mina, ou de la Mine onze de leurs vaisseaux,

† 19. *Iuin.*

Autres nouvelles touchant les hostilités des Anglois sur la côte de l'A-

entre

1664. frique & de la Guinée. *Voi Aitzéma.* XLIV. 135.

entre lesquels étoient deux grands navires portant le pavillon Roïal, sous le commandement du Capitaine Holmes. Que *la Lunette*, *le Crocodille*, & le *Walcheren*, bâtimens qui avoient été déja pris sur les Hollandois, étoient du nombre de ces onze qui revenoient pour les ataquer. Que la nuit suivante il y avoit eu onze canots, trois grandes chaloupes, & quatre vaisseaux qui étant moüillés devant la Mine, avoient espéré de pouvoir aborder à terre; mais qu'étant venus jusqu'au frein de la vague, & aiant reconnu que les Hollandois étoient sur leurs gardes, ils s'en étoient retournés. Qu'après cela les Anglois avoient écrit au Général Valkenbourg, qu'il envoiât querir les prisonniers, Sujets des P. V. dont la plupart avoient été pris dans le *Walcheren*, & au Fort Tacorari. Qu'on avoit sû par ces prisonniers que la prétention des Anglois étoit, que toutes les côtes de l'Afrique leur apartenoient, en vertu d'un don que le Roi de Portugal leur en avoit fait; & qu'ils se promettoient de planter bientôt leurs étendards sur le Fort de la Mine. Qu'on atendoit encore onze vaisseaux d'Angleterre pour soutenir & relever ces premiers, & se rendre maîtres de toute la côte. Tous ces faits furent afirmés devant le Sieur Guillaume Goes, Conseiller à la Cour de Hollande, acompagné de Guillaume van Alphen Grêfier, par André Cornelisz. Verthoolen, Maître du vaisseau *la Concorde*, pour avoir été témoin de ce qu'il raportoit, & pour l'avoir vû & oüi. De plus il ajoûtoit qu'avant son départ les Anglois avoient fait voiles de devant la Mine vers Cabo Corse, où ils avoient tiré plus de mille volées de gros canon, & que sur cela il étoit parti d'abord de la Mine avec son vaisseau, par ordre du Général & du Conseil, pour venir en Hollande, en s'arrêtant néanmoins un peu à Axem, afin d'y faire de l'eau, & d'y atendre une Lettre du Général. Qu'en exécution de cet ordre, il avoit séjourné quatre jours à Axem, d'où il avoit découvert deux vaisseaux, qui n'étoient point du nombre des onze précédens, & qui paroissoient arriver nouvellement d'Angleterre; l'un desquels portant le cap de son côté, avoit chassé & fait feu sur lui: mais qu'après avoir été poursuivi pendant deux jours & demi, il étoit enfin échapé à force de voiles; & que ne pouvant plus retourner à Axem, il s'étoit servi de l'avantage du vent, qu'il avoit gagné sur les Anglois, pour prendre la route de Hollande. Toutes ces choses furent représentées à L. H. P. de la part de la Compagnie des Indes Occidentales, qui leur fit amplement remontrer que toutes les côtes de la Guinée, ce joïau précieux pour l'Etat, se voioient en danger d'être envahies par les Anglois, à moins qu'il ne leur plût d'y pourvoir en diligence, sans aucune perte de tems, par les voies qui seroient jugées les plus expédientes & les plus éficaces. Les Etats Généraux envoiérent toutes ces instructions, avec les preuves des faits, à leurs Ambassadeurs à Londres, pour se plaindre en leur nom au Roi d'Angleterre des hostilités qui avoient été commises par ses Sujets contre ceux de L. H. P. & demander le dédommagement des pertes que ceux-ci avoient pu soufrir, la restitution de ce qui avoit été pris; & qu'il fût pourvû à ce qu'il n'arrivât plus de pareils desordres à l'avenir. Ces plaintes & ces demandes furent écoutées assés favorablement: il y fut répondu en termes civils & honnêtes; mais sans prometre précisément aucune réparation. L'Envoié Douning déclara seulement aux Etats à la Haie, que son Roi avoit donné ordre qu'on examinât les plaintes, qui avoient été faites sur le sujet de ce qui s'étoit passé dans la Guinée; & qu'après avoir entendu les raisons de part & d'autre, il y seroit pourvû selon les règles de la justice & de l'équité. Mais L. H P. considérant que les Sujets du Roi avoient commencé dans cette partie du monde leurs actes d'hostilité contre l'Etat, ni plus ni moins que dans une guerre ouverte, & par les voies qui s'y pratiquent; en tirant sur les forteresses; en les prenant d'assaut; en se rendant maîtres des navires, & pillant toutes les marchandises & les autres éfets; ne voioient pas qu'il y eût lieu de se confier sur de simples paroles. On prétendoit que de semblables actions ne pouvoient être justifiées ni colorées de la moindre aparence de raison; qu'elles ne pouvoient être ignorées ni déniées; & que par conséquent le Roi d'Angleterre, selon l'équité, n'avoit pas deu moins faire, que de donner d'abord une promesse positive de réparation & de dédommagement. Mais comme au lieu d'obtenir cette satisfaction, on recevoit avis que les Anglois se préparoient à envoier de nouvelles forces de ce côté-là, les Etats Généraux trouvérent à propos d'entendre sur ce sujet les sentimens des Colléges de l'Amirauté, & de prendre leur conseil. Ils furent unanimement † d'avis que de pareilles violences ne pouvoient être dissimulées ni suportées, mais qu'on devoit s'y oposer avec courage, & les repousser avec vigueur, tant à cause de la consé-

Plaintes de la Compagnie des Indes Occidentales aux Etats Généraux, auxquels elle demande du secours. *Voi Aitzéma.* XLIV. 135.

On porte des plaintes sur ce sujet à la Cour d'Angleterre.

Réponse de Douning. *6. Août.*

Laquelle ne satisfait pas L. H. P. *Voi Aitzéma.* XLIV. 90. 92. 93.

† *31. Juil.* Avis des Colléges des Amirautés

1664.

tendant à soutenir les interêts de la Compagnie, & à équiper douze navires pour cet éfet.

Propositions faites à cette fin.

quence, & par raport aux autres païs & possessions que l'Etat avoit dans les climats éloignés, que par une infinité d'autres raisons. C'est pourquoi ils conclurent que la Compagnie des Indes Occidentales, qui en diverses ocasions avoit rendu de grands services à l'Etat, fût rétablie dans la possession des places qui lui avoient été enlevées sur les côtes de la Guinée, & que ce qu'elle y possédoit encore lui fût conservé, tant pour la gloire de l'Etat, qu'à cause du grand & avantageux trafic qui se faisoit en ces païs-là. Pour cet éfet ils proposérent d'équiper incessamment douze grands navires dont il y en auroit six montés chacun de 40. piéces de canon, de 150. matelots, & de 50. soldats; & six montés chacun de 32. à 34. canons, de 140. matelots, & de 40. soldats; tous pourvûs de toutes sortes de munitions pour un an, & de les envoier vers les côtes de la Guinée. Outre cela on résolut d'engager la Compagnie des Indes à joindre deux bons vaisseaux de guerre aux quatre vaisseaux marchands qu'elle avoit dessein d'y

Délibérations sur ce sujet.

* *6. Août.*

† *26. Iuillet vieux stile. ou 5. Août nouveau stile.*

Les Etats Généraux prennent la résolution de soutenir la Compagnie des Indes avec les forces de l'Etat.

9. Août.

Et d'équiper 12. navires de guerre, pour la secourir.

envoier aussi. Les Etats Généraux délibérérent avec beaucoup d'aplication & d'ardeur sur ces propositions, & le consentement des Etats de Hollande fut porté à leur Assemblée le 6. du * Mois. Ceux d'Utrecht écrivirent pareillement à leurs † Députés, que de leur part dans l'Assemblée de la Généralité, ils eussent à concourir à ce dessein. Ainsi le 9. d'Août il fut pris résolution dans l'Assemblée de L. H. P. qu'on assisteroit la Compagnie des forces de l'Etat, afin de la maintenir dans ses droits & dans la longue possession où elle étoit des païs qu'on vouloit lui enlever dans la Guinée; en détruisant toutes les machinations qui pourroient encore être faites contre elle, & en tâchant d'obtenir la réparation & le dédommagement de ce que les Anglois avoient atenté premiérement au Cap Vert, & ensuite à Tacorari, à Cabo Corse, & sur toutes ces côtes-là. A cette fin il fut arrêté qu'en atendant le consentement de quelques Provinces sur la pétition de six cens mille livres, laquelle avoit été déja acordée le 4. du Mois, par le Conseil d'Etat, & le 6. par la Province de Hollande, les Colléges de l'Amirauté feroient équiper en diligence douze bons navires de guerre ou frégates, montés & pourvûs suivant la proposition qu'on à vû ci-dessus en avoir été faite. Il fut pareillement résolu qu'on tâcheroit de porter les Directeurs de la Compagnie à joindre deux navires de guerre à leurs quatre autres vais-

Délibérations secrétes entre quelques-uns des Membres de l'Etat pour envoier Ruiter en Guinée, & au Cap Vert.

seaux. Au même tems il y eut quelques-uns des principaux Seigneurs & Membres de l'Assemblée de L. H. P. qui voiant toutes les Provinces bien intentionnées pour le maintien de la Compagnie, considérérent que le secours des douze vaisseaux qu'on lui acordoit, & qui étoient encore à équiper, le seroient peut-être trop tard; & pensérent qu'il seroit plus à propos d'envoier ordre au Vice-amiral Ruiter de faire voiles de la Méditerranée avec toute son escadre vers la côte de Guinée & vers le Cap Vert. Mais il auroit fallu lui envoier charge & pouvoir pour cet éfet, & par conséquent prendre une Résolution en forme. Cependant il n'étoit pas moins nécessaire de tenir secrets les ordres qui lui seroient envoiés, de crainte que pendant le tems qui couleroit avant qu'ils pussent parvenir jusques à lui, & pendant celui qu'il seroit obligé d'emploier à faire ses préparatifs pour le voiage, les Anglois venant à en avoir connoissance, ne se missent en état de le prévenir avec de plus grandes forces, ou du moins de lui résister. Mais on se trouva fort embarassé sur ce point: car de faire une telle proposition en pleine Assemblée de L. H. P. & de prendre une Résolution sur ce sujet, c'étoit hazarder le secret entre les mains d'un grand nombre de personnes trop différentes d'humeurs & de sentimens, pour espé-

Les moiens dont on se servit pour tenir l'afaire secréte.

rer qu'il seroit également gardé de tous. Cette afaire méritoit d'être conduite par très-peu de têtes, & pour y réüssir il falloit chercher une ocasion favorable. On la trouva ou plutôt il semble qu'elle se présenta d'elle-même. Quelques-uns des Membres de l'Etat, au nombre de sept, entre lesquels étoit le Sr. Jean de Wit, Conseiller Pensionnaire de Hollande, s'assemblérent, suivant la Résolution prise par L. H. P. le 5. d'Août, afin d'examiner le contenu de la Lettre écrite le 7. du Mois précédent, par le Vice-amiral Ruiter & le Commissaire Mortaigne, touchant ce qui s'étoit passé à Alger. Ces sept Conseillers d'Etat non-seulement aprouvérent la proposition qui étoit faite d'envoier Ruiter au Cap Vert & en Guinée; mais ils la mirent sur le papier en forme de Résolution, & le Lundi suivant, 11. d'Août, lors qu'entr'autres afaires, on remit sur le tapis la Résolution qui avoit été prise le Samedi précédent, neuviéme jour du Mois, touchant l'équipement de douze navires de guerre, afin de la revoir pour la derniére fois, on fit en même tems le raport de ce qui s'étoit passé à l'Assemblée des sept Conseillers, & on lut la

Réso-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Réſolution qu'ils avoient pris ſoin de dreſſer. Mais la choſe fut conduite ſi adroitement, que quelques-uns des Membres de l'Aſſemblée, à la diſcrétion deſquels on ne croioit pas qu'il y eût lieu de ſe confier, furent ocupés & diſtraits par les autres, & on empêcha qu'ils n'entendiſſent & le raport qui ſe fit, & la lecture de l'Acte. On en amuſa les uns à regarder à travers les vitres quelque choſe qui ſe paſſoit; on lia une converſation animée avec les autres; on chercha des prétextes pour en envoier d'autres hors de l'Aſſemblée; & enfin on dit, que le projet de la Réſolution fut lû ſi vite, que celui même qui préſidoit alors, & qu'on croit avoir été ocupé a cauſer, ne put en bien entendre la lecture, ni comprendre le ſens de ce qui y étoit contenu. Par cette voie la Réſolution fut priſe d'envoier Ruiter ſur les côtes de la Guinée & au Cap Vert, conformément au projet, & en même tems on arrêta de l'inſérer ſeulement comme une ampliation de la précédente, ſous les notes des Réſolutions priſes le Samedi 9. du Mois. Il eſt encore à remarquer ſur ce point que quelques-uns de ceux qui ce Samedi-là avoient aſſiſté à l'Aſſemblée, & même celui qui y avoit préſidé, lequel ne ſe trouva point à celle du Lundi ſuivant, n'avoient aucune connoiſſance du ſecret de l'afaire; & que celui qui préſida le Lundi, & qui n'avoit pas été préſent le Samedi, ne douta point que cette Réſolution, qui ſe trouva jointe à celles du 9. du Mois, n'eût été priſe ce même jour. Aprés cela on fit enſorte que les copies qu'on devoit envoier à Ruiter fuſſent préſentées parmi beaucoup d'autres papiers au Conſeiller d'Etat qui avoit préſidé le 9. du Mois, lequel les ſigna à la hâte, & ſans prendre lecture de la Réſolution. En éfet il arrive ordinairement que dans l'Aſſemblée de L. H. P. où il y a quantité de Réſolutions à ſigner, elles ſont miſes toutes à la fois par le Grêfier entre les mains du Préſident, qui les ſigne le plus ſouvent ſans les relire, comme ſe confiant à la fidélité de celui qui les préſente. Il fut depuis ce tems-là fort juſtement remarqué par certaines gens, que l'adreſſe de cette conduite, ni cette ſeconde Réſolution, n'étoient point opoſées à la premiére Réſolution priſe le 9. du Mois par L. H. P. qui portoit qu'on équiperoit douze navires de guerre, pour ſoutenir les interêts de la Compagnie des Indes Occidentales; mais qu'elles y aportoient ſeulement le changement de faire prêter par douze autres vaiſſeaux, qui compoſoient l'eſcadre de Ruiter, le ſecours qui avoit été déja promis, afin que l'expédition en fût plus promte & plus utile. Ce ne fut pas auſſi avec moins de raiſon qu'on ſoutint, que ce qu'on avoit voulu tenir la choſe ſecréte à l'égard d'un petit nombre des Membres de l'Aſſemblée, n'étoit dans aucune autre vûë que de parvenir plus ſûrement au but que les Etats ſe propoſoient, & de trouver les moiens de mieux éxécuter leurs intentions. Voici cette Réſolution qui fit tant de bruit dans la ſuite.

1664.

Réſolution ſecretement priſe d'envoier Ruiter au Cap Vert & en Guinée.

Voi les Mémoires de Wicquefort touchant les Ambaſſadeurs, p. 197. & ſon Hiſtoire, Liv. 14.

Extrait des Régitres des Réſolutions ſecrétes de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des Provinces Unies.

Le Samedi 9. d'Août 1664.

Oüi le raport des Sieurs van Braakel & autres Députés de L. H. P. leſquels, en conſéquence de la Réſolution par Elles priſe le 5. du Courant, portant la Commiſſion des-dits Sieurs Députés, ont lû & examiné la Lettre miſſive écrite à L. H. P. par le Vice-amiral Ruiter par & le Commiſſaire Mortaigne conjointement, à bord du vaiſſeau le Miroir, *à la rade d'Alicante, le 7. du Mois paſſé; & après avoir déliberé ſur ce ſujet. Il a été réſolu que pour une plus promte & plus vigoureuſe éxécution des intentions de L. H. P. à l'égard de ce qui a été atenté par les Anglois ſur le Cap Vert, Tacorari, Cabo Corſe, & autres places dans le même païs, dont mention eſt faite dans la Réſolution aujourdhui priſe par L. H. P. ſur ce ſujet, par laquelle il eſt porté qu'on équipera douze navires de guerre & frégates: il ſera donné charge & ordonné de la part de L. H. P. au ſus-dit Vice-amiral Ruiter, qui commande préſentement en chef douze navires de guerre de l'Etat qui croiſent dans la Méditerranée; ou en cas de mort, maladie, ou autre légitime empêchement du-dit Sr. Ruiter, à celui qui doit commander l'eſcadre en ſa place: comme de fait en vertu des Préſentes il lui eſt commandé & donné charge de faire voiles en diligence & ſecrétement vers le Cap Vert, avec toutes les forces qui ſont à préſent ſous ſon commandement; & de reprendre, par la permiſſion de Dieu, le Fort ou les Forts que les Anglois ont depuis peu enlevés par ſurpriſe à cet Etat, & à la Compagnie des Indes*

Réſolution ſecréte des Etats Généraux, par laquelle il eſt ordonné à Ruiter de faire voiles vers le Cap Vert & vers les côtes de la Guinée, & de reprendre ce que les Anglois avoient enlevé à l'Etat, & à la Compagnie des Indes Occidentales.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1664. *des en ces païs-là : ensemble de délivrer tous les vaisseaux de la sus-dite Compagnie, ou des autres Habitans de ces Provinces, qui pourroient avoir été pris ou par les Anglois, ou par qui que ce pût être, & qu'il pourroit rencontrer & joindre, soit en ce lieu-là ou ailleurs ; l'autorisant spécialement à ce faire, & lui ordonnant expressément d'ataquer à force ouverte tous ceux qui voudroient se mettre en devoir de s'oposer à l'éxécution de ce qui lui est ci-dessus prescrit, ou d'y aporter quelque empêchement que ce fût ; de tâcher de les vaincre & de les détruire, s'aquitant en ce point des devoirs auxquels un homme de guerre & de mer est obligé ; en sorte qu'en tems & lieu il puisse rendre raison de sa conduite & de ses actions à cet égard. De plus il est ordonné au sus-dit Vice-amiral, qu'après qu'il aura éxécuté ce qui lui est prescrit touchant le Fort ou les Forts du Cap Vert, & qu'il les aura laissés convenablement pourvûs & en sûreté, il s'avance vers les côtes de Guinée, pour les ranger tout le long, avec toutes les forces qu'il commande, s'enquérant des Oficiers de l'Etat & de ceux de la sus-dite Compagnie, ou par d'autres moiens, touchant les hostilités & voies de fait qui pourroient avoir été exercées par les Anglois en ces lieux-là, soit contre les forteresses ou contre les vaisseaux de l'Etat & de la sus-dite Compagnie, ou contre ceux des autres Habitans de ces Provinces ; & spécialement touchant les Forts de Tacorari & de Cabo Corse, pour savoir précisément à son arrivée en quel état ils seront. Auxquelles fins* il lui sera envoié des Lettres, *adressées au Gouverneur Général Valkenbourg, & une Patente, par laquelle il sera enjoint à tous Ministres & Agens de la-dite Compagnie, de donner au sus-dit Vice-amiral de pertinentes instructions sur le tout, & de lui prêter main-forte autant qu'il leur sera possible, pour l'éxécution des ordres dont il est chargé par L. H. P. Toutes lesquelles instructions aiant été prises par le sus-dit Vice-amiral, il procédera ou fera procéder à l'égard des-dits Forts & de tous autres châteaux, forteresses, & vaisseaux, apartenans à cet Etat, ou à la sus-dite Compagnie, & aux autres Habitans de ces Provinces en la même maniére & par les mêmes voies qu'il lui est ordonné à l'égard du Cap Vert en particulier, & à l'égard des vaisseaux qui pourroient avoir été pris par les Anglois, ainsi qu'il est ci-dessus plus généralement & plus amplement exprimé : tâchant par toutes sortes de moiens de rétablir pleinement, de délivrer, & de mettre en sûreté, tout ce qui se trouvera de païs ou de vaisseaux apartenans à cet Etat, à la Compagnie des Indes Occidentales, ou à d'autres Sujets de l'Etat, qui auront été enlevés par violence & par des voies de fait ; ou pris, ocupés, & insultés en quelque autre maniére que ce puisse être. Deplus il lui est enjoint, suivant les ordres généraux donnés en tout tems à tous les Commandans & Capitaines sur mer, de prendre ou de détruire tous les vaisseaux qui seront trouvés avoir maltraité les Sujets de l'Etat, ou qui les maltraiteront actuellement, ou qui se metront en devoir de le faire ; sans néanmoins d'ailleurs incommoder, ni troubler dans leur commerce, les vaisseaux ou les Sujets du Roi d'Angleterre, qui pourroient être ou le long de la sus-dite côte, ou ailleurs dans ces païs-là ; ni ceux qui pourroient y arriver, qui n'auront point insulté ni endommagé les-dits Forts, les vaisseaux, ou les Sujets de l'Etat, & qui ne se seront point mis en devoir de le faire. Et au cas que le sus-dit Vice-amiral puisse se rendre maître des vaisseaux qui auront maltraité les Sujets de l'Etat, & qui seront surpris en les maltraitant ; ou en se mettant en devoir de le faire, il les retiendra avec son escadre, jusqu'à nouvel ordre. Et au regard des personnes qui pourroient tomber sous sa puissance, étant pris soit dans les sus-dits Forts, soit dans les vaisseaux, il les fera passer à bord des siens, afin d'aller ensuite les mettre à terre à Cormantin, ou à quelqu'une des autres places que les Anglois possédent légitimement dans ces païs-là ; empêchant avec beaucoup de soin qu'aucun d'eux ne puisse échaper, & venir dans l'Europe pour porter en Angleterre des nouvelles de ce qui se sera passé. Outre cela il est arrêté qu'on écrira au Collége de l'Amirauté d'Amsterdam, pour lui recommander d'envoier en toute diligence, & le plus secrétement qu'il se pourra, les sus-dits ordres au-dit Vice-amiral, ou à ceux qui en cas de mort, ou d'autre empêchement de sa part, commanderont en chef la-dite escadre ; & pour leur plus particuliére instruction, de leur communiquer toutes les preuves qu'on a déja euës par deçà des sus-dites voies de fait qui ont été pratiquées par les Anglois, & des autres préparatifs qu'ils font encore ; même de leur donner avis de ce que dans la suite on viendroit à découvrir, & de leur enjoindre de pourvoir à tout ce qui sera nécessaire, & de presser l'éxécution de tout ce qui peut être requis pour l'éfet des ordres ci-dessus : défendant au sus-dit*

Vice-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Vice-amiral de donner connoissance à qui que ce soit au monde qu'il ait reçu les sus-dits ordres, non pas même à aucun des Hauts Oficiers ou des subalternes qui sont avec lui, avant que d'avoir passé le Détroit, & d'avoir fait route bien avant en pleine mer vers le sus-dit Cap Vert. 1664.

JEAN VAN REEDE. vt.

Collationné, & trouvé conforme au sus-dit Régitre.

N. RUISCH.

La Patente mentionnée dans cette Résolution contenoit ce qui suit.

Patente à tous les Commandans & Oficiers des côtes de la Guinée & de l'Afrique.

Les Etats Généraux des Provinces Unies enjoignent & ordonnent par ces Présentes à tous Gouverneurs, Commandeurs, Capitaines, & Oficiers de mer & de terre, dans les païs qui leur apartiennent, & dans ceux qui ont été octroiés à la Compagnie des Indes Occidentales, qui sont ou sur les côtes de l'Afrique & de la Guinée, ou devant les mêmes côtes, ou tout proche, ou ailleurs; qu'ils aient à prêter secours & main-forte au Vice-amiral Michel Adriansz. de Ruiter, & à l'escadre qu'il commande, pour l'éxécution des commandemens & ordres qui lui ont été donnés, sans manquer à ce faire en quelque maniére & sous quelque prétexte que ce soit. Car ainsi Nous l'avons jugé expédient pour le service de l'Etat. Fait & donné sous notre seau, sous le parafe du Sieur Président en notre Assemblée, & sous la signature de notre Gréfier. A la Haie le 9. d'Août 1664.

JEAN VAN REEDE. vt.

Par Ordonnance des Sus-dits Seigneurs les Etats Généraux.

N. RUISCH.

Lettre au Général Valkenbourg. 9. *Août.*

Il y avoit encore une Lettre adressée au Sr. Jean Valkenbourg, Directeur général de la côte Septentrionale de l'Afrique, & de toute la Guinée, par laquelle il lui étoit pareillement ordonné de la part de L. H. P. de prêter secours au Vice-amiral Ruiter & à son escadre. Les copies de la Résolution ci-dessus, de la Lettre à Valkenbourg, & de la Patente à tous les Commandans & Oficiers de ces côtes-là, aiant été duëment signées, furent envoiées le même jour au nom de L. H. P. aux Oficiers de l'Amirauté d'Amsterdam, auxquels il fut recommandé de les faire tenir sûrement & en toute diligence au Vice-amiral, & de lui enjoindre de se mettre incessamment en état d'éxécuter dans toute son étenduë ce qui y étoit contenu. Les Conseillers de l'Amirauté, ou ceux d'entre eux à qui le secret avoit été commis, autorisés par cette Résolution à donner des instructions encore plus particuliéres à Ruiter, sur ce qui étoit requis & nécessaire pour mettre ses ordres à éfet, lui écrivirent la Lettre suivante.

Noble, Discret, &c.

Nouvelle Instruction envoiée à Ruiter par le Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam.

Vous aurés sans doute apris par des Lettres particuliéres, avant que d'avoir reçu la présente dépêche, de quelle maniére sur la fin de Janvier dernier la Compagnie Roiale d'Angleterre, assistée de quelques navires du Roi, s'est emparée du Fort ou des Forts du Cap Vert, & a fait enlever quelques vaisseaux apartenans à la Compagnie Hollandoise des Indes Occidentales, qui négocioient en ce païs-là; & qu'après avoir commis cette premiére violence, les navires Anglois ont fait voiles vers les côtes de la Guinée, où ils en ont encore uzé de la même maniére, & qu'ils ont tâché de se rendre maitres des Forts & des vaisseaux que la Compagnie Hollandoise avoit en ces lieux-là, aiant commencé par la prise du Fort Tacorari, & du vaisseau Walcheren; *& ensuite aiant ataqué Cabo Corse. Desquelles entreprises vous aprendrés les particularités par les mémoires ici joints.*

L. H. P. n'aiant pû s'empêcher d'être très-sensibles à l'injustice de ce procédé, ont pris résolution le 9. du Mois courant, de donner à la sus-dite Compagnie un secours de douze navires de guerre, qui seront équipés incessamment en ce païs-ici, pour être en-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1664 *voiés ſur les côtes de la Guinée, & qui ſelon les aparences mettront à la mer à la fin du prochain mois.*

Cependant afin de rétablir les afaires de ce païs-là par une voie plus promte, Elles ont arrêté de vous envoier les ordres, que vous trouverés exprimés nettement & en termes formels dans la ſus-dite Réſolution priſe ledit jour, & ici jointe; laquelle il nous a été recommandé de vous faire tenir en toute diligence; ainſi que nous faiſons aujourdhui par un Courier qui vous la porte exprès à Cadix, à Malaga, où à Alicante, en y ajoûtant ce qui eſt néceſſaire pour une plus particuliére inſtruction.

En conſéquence, ſans déclarer rien à perſonne du préſent deſſein, ni de tout ce qui vous eſt écrit, juſques-à-ce qu'étant ſorti du Détroit de Gibraltar vous ſoiés en pleine mer, vous prendrés ſoin que les douze vaiſſeaux qui ſont ſous votre commandement, faſſent de l'eau, au moins pour deux mois & ſoient pourvûs de toutes ſortes de munitions de bouche pour huit mois entiers, c'eſt-à-dire autant qu'il en faut pour le voiage du Cap Vert & de la Guinée, couvrant votre deſſein de quelque ſpécieux prétexte que les occaſions pourront vous fournir. Que ſi l'on pouvoit charger ſur les vaiſſeaux tous les vivres qui ont été emportés d'ici, ce ſeroit encore le mieux, & nous en ſerions très-contens. Il faudroit en ce cas les mettre dans la flute du Capitaine Enno Doedeſz. qui fera auſſi le voiage avec vous, juſques au concurrent de ce qu'elle en pourroit contenir, & donner le reſte aux navires de Sudhollande & de Northollande, s'ils en ont un beſoin qui ne ſe puiſſe ſupléer par une autre voie. Car autrement vous les obligerés d'en aller prendre à terre à leurs frais, quand même vous devriés répondre pour eux & les aſſiſter de votre crédit, s'il eſt néceſſaire; mais ſur tout vous prendrés ſoin que cette circonſtance ne retarde point le voiage, ou ne le retarde que très-peu; & qu'il ne ſoit donné nulle ocaſion à perſonne de tirer quelque conjecture certaine de votre deſſein. Auxquelles fins lors que vous ſerés en mer ſi vous venés à rencontrer des vaiſſeaux en deçà des iſles de Canarie, vous leur ferés dire par le Capitaine qui les aura helés, que vous êtes en route pour donner la chaſſe à des Corſaires Turcs, qui ſe ſont retirés vers ces iſles, ou qui y croiſent, ou bien vous leur ferés prendre tel autre prétexte que vous jugerés alors expédient.

A toutes leſquelles choſes aiant donné les ordres néceſſaires, vous n'écrirés rien de ce qui concerne l'envoi qui vous eſt fait des préſentes dépêches, & ne donnerés aucun avis que vous les aiés reçuës, ou de ce que vous aurés entrepris en conſéquence, ni à L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux, ni aux Seigneurs Etats de Hollande, ni à Nous-mêmes; ni à aucun autre Collége de l'Amirauté; mais ſeulement au Secretaire ſouſigné auquel vous écrirés de votre propre main, en peu de paroles, & ſeulement en termes généraux; ſavoir que vous avés reçu la Réſolution de L. H. P., & que vous l'éxécuterés, vous réſervant à rendre raiſon en tems & lieu de la conduite que vous aurés tenuë à cet égard; afin que le deſſein ne puiſſe être éventé par les détails où vous pourriés entrer à préſent.

Ainſi donc entreprenant cette expédition, laquelle le Ciel veüille acompagner de ſa faveur, vous vous conformerés à ce qui vous eſt ci-deſſus preſcrit en ſuivant la Réſolution & les ordres de L. H. P. & en entretenant une bonne intelligence avec le Général Valkenbourg, afin de pouvoir agir utilement ſur la côte de la Guinée. D'ailleurs hors les expéditions militaires, & le beſoin de faire aiguade, vous empêcherés autant qu'il vous ſera poſſible, les Oficiers, les ſoldats, & les matelots, de deſcendre à terre, de crainte qu'ils ne ſoient ateints des maladies ordinaires en ces païs-là; & vous atendrés la venuë des ſuſ-dits douze vaiſſeaux qui auront ordre d'arriver ſur les côtes de la Guinée proche de la Mine. Lors qu'ils s'y ſeront rendus vous tiendrés Conſeil avec le Général Valkenbourg, & enſuite ſi les afaires le peuvent permettre, vous ferés voiles pour le retour vers les côtes d'Andalouſie & vers Cadix, où vous trouverés les ordres que vous aurés à ſuivre de la part de L. H. P. ou de la nôtre; laiſſant ſur les ſuſ-dites côtes l'eſcadre qui y ſera nouvellement arrivée, & qui portera les ordres qu'elle y devra éxécuter; à moins que votre préſence n'y fût encore jugée abſolument néceſſaire pour un peu de tems, auquel cas vous ne donnerés parole que pour deux ou trois ſemaines tout au plus. D'ailleurs vous obſerverés & conſidérerés atentivement l'état, les démarches, & les procédures des Anglois; leſquels, outre les forces qu'ils ont déja ſur cette côte-là, & qui ſont mentionnées dans l'inſtruction ici jointe, conſiſtant en deux navires de guerre, en quelques vaiſſeaux marchands, qu'ils ont équipés en guerre, & en ceux qu'ils ont pris, faiſant tous enſemble le

nom-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

nombre d'onze, doivent encore, selon les derniers avis qu'on a reçus d'Angleterre, être renforcés de deux autres navires de guerre, & de dix vaisseaux marchands armés en guerre, qui sont présentement moüillés aux Dunes, prêts à faire voiles pour aller soutenir les autres. Et lors que vous serés arrivé à Cadix vous enverrés par un Courier dépêché exprès à notre sus-dit Secretaire, un récit circonstancié en forme de journal de tout ce qui se sera passé dans votre expédition, afin qu'on puisse s'en servir en tems & lieu. 1664.

Et quoi que dans la sus-dite Résolution de L. H. P. il soit porté en termes généraux, que les gens qui pourroient être pris par votre escadre en cas de combat, seront par vous envoiés à terre dans les païs de la domination des Anglois: néanmoins vous retiendrés les Commandans & principaux Oficiers, & les laisserés en garde au sus-dit Général Valkenbourg jusqu'à nouvel ordre de L. H. P. Surquoi nous prions Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde. à Amsterdam le 14. d'Août 1664.

D. VAN LEEUWEN.

Les Conseillers Députés à l'Amirauté, & par leur Ordonnance

J. DE WILDT.

Et par apostille

Si après la réduction du Cap Vert on trouvoit dans les Forts quelques marchandises propres à charger, vous les ferés enlever, & après en avoir fait l'inventaire vous en ferés la distribution dans vos vaisseaux, pour les délivrer au Général Valkenbourg, sous son récépissé, ne laissant qu'autant de gens qu'il sera nécessaire pour servir de sûres garnisons, & autant de munitions & de vivres qu'il en faudra pour les entretenir: auxquelles garnisons vous donnerés ordre de vous suivre dès que le sus-dits douze navires seront arrivés Cap Vert, & qu'ils auront débarqué les gens, qui seront envoiés par la Compagnie pour relever ceux que vous y aurés laissés. Fait & daté ainsi que dessus.

D. VAN LEEUWEN.

Par Ordonnance des-dits Sieurs Conseillers Députés.

J. DE WILDT.

Après cela ceux des Conseillers qui étoient de l'intelligence, & sur tout le Secretaire de l'Amirauté d'Amsterdam, prirent soin d'envoier trois différentes copies de la Résolution ci-dessus, & des Lettres, avec les piéces qui y étoient jointes, & qui contenoient les dépositions touchant les hostilités que les Anglois avoient commises au Cap Vert, & sur les côtes de la Guinée contre les Sujets des Etats; dépêchant exprès un ou plusieurs Couriers, à Cadix, à Malaga, & à Alicante, afin qu'aussi-tôt que Ruiter aborderoit à l'une de ces trois villes, il pût y recevoir les ordres dont il s'agissoit. On ne manqua pas aussi de mettre tous ces Ecrits sous un double couvert, afin que dès qu'il auroit enlevé le premier, il fût averti de n'ouvrir ni de ne lire le reste en présence de qui que ce fût au monde, ni de ne le communiquer à personne, non pas même à aucun des Commandans ou des Capitaines. De plus on lui écrivit qu'au cas que par hazard, lors qu'il recevroit les dépêches, & qu'il en feroit la premiére ouverture, il se trouvât quelqu'un présent, soit Oficier, soit autre, il eût à leur défendre, sur peine de violation du serment par eux prêté à l'Etat, & d'encourir la disgrace de L. H. P. de dire ou de révéler à personne que le Vice-amiral eût reçu aucun paquet secret; ni de découvrir que les ordres, qu'en conséquence ils pourroient eux-mêmes recevoir en tems & lieu, procédassent de ceux qui seroient portés dans ce paquet; & plus expressément encore, d'en donner aucun avis en Hollande, ou ailleurs, soit à leurs femmes, ou à qui que ce pût être. Cet Ecrit étoit également daté le 14. d'Août. Il y fut joint une nouvelle Lettre par le même, Secretaire de l'Amirauté, portant que le succès, lequel à la vérité on ne devoit atendre que de l'assistance divine, ne paroissoit pouvoir s'obtenir par aucuns moiens humains, sans une entiére & inviolable observation du secret, de laquelle on pouvoit dire, humainement parlant, que dépendoit toute cette afaire. Que c'étoit par cette raison qu'on avoit pris toutes les mesures nécessaires pour garder ce secret, & qu'on n'avoit point donné de connoissance du départ des Couriers aux fa-

La Résolution ci-dessus avec les piéces y jointes, est envoiée en poste à Ruiter.

Sous un double couvert pour cacher mieux le secret.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1664. miles des Commandans ni des Capitaines. Que pour empêcher encore mieux que le dessein ne fût découvert ou par les Oficiers, ou par les Espagnols, le Vice-amiral devoit feindre qu'il avoit eu commandement de faire voiles avec toute son escadre vers Cadix, & d'y atendre de nouveaux ordres en croisant sur les Turcs dans les parages voisins. Que sous ce prétexte il pourroit envoier prendre des vivres à terre, & pourvoir les vaisseaux qui en auroient besoin, mener avec lui la flute de charge, & faire suffisamment de l'eau; à moins qu'il n'eût encore quelque raison plus forte à rendre de ses démarches, dequoi l'on se remettoit à sa prudence, lui recommandant de mettre tout en pratique pour cet éfet. Qu'outre cela il étoit averti, que nonobstant ce changement de route, il n'eût à permettre ni au Commissaire Mortaigne, ni au jeune Comte Jean de Hoorn, ni à aucun des autres jeunes Gentishommes qui étoient avec lui, ou enfin à qui que ce pût être, de se séparer de l'escadre, ni de descendre à terre afin de retourner en Hollande, de peur de donner lieu à quelque soupçon; & que pour cet éfet en aprochant de Cadix il eût à prendre toutes ses précautions, & à établir de bons ordres dans les vaisseaux.

Préparatifs de guerre faits en Hollande.

Voi Aitzéma. XLIV. 71. 84-86. 130. 136. 162. 179. 180. 191. 192. 193. 199. 207.

Les Etats Généraux aiant eu avis des grands & extraordinaires préparatifs de mer qu'on faisoit en Angleterre, avec un expressement extraordinaire, en firent aussi quelques-uns de leur côté, afin de n'être pas tout-à-fait pris au dépourvû par les Anglois. On avoit armé 30. navires de guerre sous le commandement du Sieur de Wassenaar, Lieutenant Amiral de Hollande, dont la plupart se tenoient à Schooneveldt, sur la côte de Zélande, sans courir au large, de peur de fournir aux Anglois quelque ocasion de mécontentement. On travailla en même tems avec beaucoup d'ardeur à l'équipement des douze navires, qui suivant la Résolution prise le 9. d'Août, devoient être envoiés vers la Guinée. Le Collége de la Meuse en fournissoit deux, Amsterdam en donnoit quatre, la Northollande en fit préparer deux, & la Zélande autant: mais la Frise n'aiant pas voulu entrer dans cette * afaire, au lieu de douze il n'en fut équipé que dix, qui étant prêts de mettre à la mer sous le commandement du Capitaine Jean van Campen, furent d'abord retardés pendant quelques semaines par des vents contraires; & ensuite entiérement arrêtés par de nouveaux incidens qui survinrent.

Equipement des vaisseaux destinés pour la Guinée.

Voi Aitzéma. XLIV. 177-180. 181. 182. 191.

* *Voi Aitzéma.* XLIV. 181. 191.

Le Vice-amiral Ruiter étoit parti de Cadix, ainsi qu'il a été déja dit, & étoit rentré dans le Détroit, dans le dessein d'aller moüiller l'ancre à Malaga ou à Alicante, pour observer les mouvemens des Anglois, & pour atendre de nouveaux ordres de l'Etat. Il passa quelques jours à naviger en croisant jusqu'à Malaga, où il arriva le 1. de Septembre: il y reçut le même jour la Résolution secréte de L. H. P. avec les Lettres & les autres piéces qui y étoient jointes; ce qui ne se fit pas avec autant de réserve & de discrétion que l'auroient désiré ceux qui les envoioient; mais néanmoins sans que ce fût la faute du Vice-amiral. En éfet lors qu'il détacha une chaloupe pour aller à terre savoir s'il ne lui seroit point venu de dépêches, celui qui avoit charge de les prendre trouva des Marchands & des Maîtres de navires sur le rivage, qui lui dirent qu'il étoit venu un Courier exprès pour le V. Am. Ruiter, & que par conséquent la guerre étoit déclarée entre l'Angleterre & la Hollande; d'autant plus que les Marchands Anglois disoient que leurs gens avoient pris trois des vaisseaux qui revenoient des Indes Orientales; ce qui causoit beaucoup de desordres parmi les Négocians de l'une & de l'autre Nation. Il y eut encore des chaloupes des autres navires de l'escadre qui étant envoiées au rivage, aprirent aussi ce qu'on avoit déja dit à l'équipage de celle de Ruiter. Sur cela le Vice-amiral Meppel & tous les Capitaines se rendirent promtement à son bord, & lui demandérent quelles nouvelles il avoit reçues, & ce qu'il falloit croire de ce bruit qui s'étoit répandu touchant la guerre. Ruiter fort fâché de l'éclat qu'avoit fait la venuë du Courier, répondit prudemment. *Que les dépêches de L. H. P. ni celles du Conseil de l'Amirauté n'en faisoient pas la moindre mention; qu'au contraire on conservoit toûjours l'esperance de terminer tous les diférens à l'amiable.* Cette réponce étoit propre à dissiper tous les bruits qui avoient couru. Il y ajoûta, *qu'il falloit apareiller tout-à-l'heure pour faire voiles vers Alicante, & en ramener la flute du Capitaine Enno Doedesz.* Cela étoit absolument nécessaire, n'y aiant pas moien d'aller nétoier les vaisseaux à Cadix, sans avoir la flute où étoient toutes les choses dont on avoit besoin pour cet éfet, & les vivres du Commandeur de Wildt pour six à sept mois, avec tous ceux du vaisseau de Ruiter. Le Vice-amiral écrivit à L. H. P. & au Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam. *Qu'il venoit de recevoir la Résolution prise à la Haie le 9. d'Août, & les dépêches du 14-*

Ruiter reçoit à Malaga la Résolution secréte.

L'arrivée du Courier fait dire que la guerre est déclarée entre l'Angleterre & la Hollande.

Le Vice-amiral Meppel & les Cap. demandent des nouvelles à Ruiter.

Sa réponce.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

du même Mois. Qu'il feroit toute la diligence imaginable pour éxécuter ce qui y étoit contenu, & pourvoir, autant qu'il lui feroit possible, à tout ce qui étoit nécessaire pour cet éfet. Dès le même soir il remit à la voile pour se rendre à Alicante: mais étant tantôt arrêté par le calme, & tantôt contrarié par des vents forcés, il n'y put arriver que le 8. du Mois. Il y reçut alors l'autre copie de la même Résolution secréte, & des Lettres dont elle étoit acompagnée. Il voulut donc faire du biscuit pour ses vaisseaux, mais ce fut inutilement, parce que tous les boulangers étoient ocupés pour une escadre de France, qui étoit dans la Méditerranée. C'est ce qui l'engagea à prendre le parti d'écrire par la poste à un Marchand de Cadix, que la plus grande partie de son biscuit s'étant gâtée, il le prioit de lui en faire cuire quelques milliers, qui fussent prêts à son arrivée, & de lui acheter quelques tonneaux de vinaigre, quelques bariques d'huile, & quelques milliers de stocfische dont il avoit besoin, parce qu'on ne vouloit pas lui permettre d'aborder ni à Alicante, ni à aucune autre place du Détroit. Cependant il recommandoit au Marchand de ne publier point par quel ordre il faisoit ces emplétes, & de le tenir aussi secret qu'il lui seroit possible. Il se trouva alors à Alicante neuf vaisseaux sous le pavillon. Ruiter fit venir tous les Capitaines à son bord, & leur ordonna de se tenir prêts, pour reprendre leur route à l'Oüest vers Malaga. Mais comme ils se plaignirent tous, qu'ils n'avoient plus de bois à bruler, le Conseil de guerre ordonna que d'abord on prendroit son cours vers l'isle Fomentéra, pour y en faire, d'où l'on iroit à Malaga, & de là à Cadix, afin de s'y rendre sous le pavillon; de se pourvoir de toutes les choses dont on auroit besoin; & d'atendre de nouveaux ordres, qui devoient venir par des dépêches de L. H. P. qu'on y recevroit, ainsi que le Vice-amiral le faisoit entendre. Lors qu'on fut arrivé devant l'isle Fomentéra tous les canots & toutes les chaloupes de l'escadre s'avancérent vers le rivage; on y coupa du bois; & après l'avoir chargé sur chaque vaisseau, on remit à la voile, & le 18. on arriva devant Malaga. Ruiter envoia aussi-tôt un chaloupe au rivage afin de prier le Gouverneur d'acorder pratique aux Hollandois, ou du moins de leur permettre de faire retirer par des gens de leurs équipages les vivres qu'ils avoient là en des magasins; représentant que l'on pouvoit établir des gardes afin d'empêcher que les matelots Hollandois n'eussent communication avec les habitans; & prendre par ce moien de sûres précautions contre la peste, qu'on témoignoit apréhender si fort. Mais toutes ces sollicitations furent inutiles. Il fallut que les vivres fussent aportés par des Mores & par des Espagnols sur le mole, & au bord du rivage, où les matelots les allérent prendre avec un peu de biscuit qui avoit été préparé dans la ville par ordre du Vice-amiral. Ce fut une afaire de longue haléne; car les Mores & les Espagnols ne se prenoient à besoigne qu'à neuf heures du matin, & se retirant dès midi ils ne revenoient qu'à quatre heures du soir, & ne travailloient que jusqu'à six heures. Ainsi on emploia cinq jours à embarquer toutes les munitions, au lieu que si l'on eût voulu en donner la liberté, les équipages Hollandois en fussent aisément venus à bout en deux jours.

1664. Il écrit à L. H. P. & au Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam.

Il fait voiles vers Alicante.

Il donne ordre à pourvoir l'escadre de tout ce qui lui est nécessaire.

Il arrive devant Malaga. Sa requ te au Gouverneur.

8. *Septemb.*

Pendant que l'escadre fut obligée de demeurer à l'ancre, le Vice-amiral Anglois Lawson, avec douze navires de guerre qui revenoient d'Alger, passa devant la rade de Malaga. Ruiter fit amener le pavillon, & salua de quelques volées, à quoi Lawson répondit d'un pareil nombre, mais sans mettre pavillon bas. Le Contre-amiral van der Zaan aiant été envoié à son bord pour lui rendre les civilités acoutumées, fut reçu fort honnêtement. Le Vice-amiral Anglois lui fit le récit de quelques circonstances de son expédition, & lui dît, qu'il étoit venu d'Alger en onze jours: qu'il n'avoit pu y conclure la paix, parce que les Corsaires refusoient d'indemniser les Anglois des pertes qu'ils leur avoient fait soufrir depuis le dernier Traité: qu'il ne lui avoit pas été possible de délivrer le Consul de la Nation, quoi qu'il eût promis en contre-échange trente Esclaves Turcs avec une somme d'argent; & enfin que tous les Pirates étoient rentrés dans leurs ports. De son côté il demanda avec beaucoup d'empressement à van der Zaan, quelles nouvelles avoit aportées au Vice-amiral Ruiter le Courier qui étoit venu exprès de Hollande en neuf jours, ainsi qu'il l'avoit oüi dire à Alicante. Le Contre-amiral répondit, *que l'escadre de Hollande devoit aller à Cadix pour faire nétoier les vaisseaux, & qu'ensuite elle entreroit dans le Détroit.* Lawson dît que les Anglois alloient prendre la route de Tanger, & ensuite mettant à la voile il prit congé de Ruiter par une salve de sept volées de canon, à quoi les Hollandois répondirent d'autant de coups. Le lendemain

Le Vice-amiral Lawson avec l'escadre Angloise, passe devant la rade.

23. *Septemb.* Civilités réciproques.

Ruiter envoie le Contre-amiral van der Zaan saluer Lawson de sa part.

Lawson tâche de savoir quels ordres Ruiter a reçus.

Réponce de van der Zaan.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1664 Ruiter arrive devant Cadix, où on défend à ses équipages de descendre à terre, & de nétoier les vaisseaux.

Ruiter fit route vers Cadix, & il moüilla le 26. dans la baie. Mais il vit bientôt arriver un Envoié de Don Antoine Pimentel de Prado, Gouverneur de la ville, qui lui déclara, qu'il n'eût point à envoier de chaloupes ni de canots à terre, & encore moins à faire avancer ses navires derriére le Puntal, pour les mettre en caréne & les nétoier. Il avoit demandé cette permission, parce qu'encore que depuis huit ou dix jours on les eût mis à la bande & nétoiés avec des * gorets, ils étoient toutefois encore si sales, & si criblés des vers, qu'il n'y avoit pas lieu d'entreprendre aucune expédition considérable sans les caréner de nouveau. Outre cela Ruiter avoit dessein de faire mettre un grand mât à son vaisseau, parce que celui qui y étoit ne pouvoit plus rendre que très-peu de service. Pour cet éfet il fit aussi proposer au Gouverneur de Cadix qu'il voulût établir des gardes aux dépens des Hollandois, afin d'empêcher qu'ils n'eussent communication avec les Habitans. Mais ni Pimentel de Prado, ni le Duc de Médina-celi, Gouverneur d'Andalousie, ne furent point dans ce sentiment, & ils refusérent tout net le Vice-amiral, sous prétexte des commandemens exprès qu'ils avoient reçus de la Cour. L'embaras & l'incommodité que causoit cette défence étant plus grands qu'on ne le peut exprimer, réduisirent l'escadre dans une fâcheuse extrémite, & excitérent beaucoup de murmures parmi les Commandans, qui se plaignirent hautement des Oficiers Espagnols, qu'ils regardoient comme auteurs du mauvais traitement qu'on leur faisoit.

** sorte de balais fort rudes, mis dans une perche qu'on tire sous le vaisseau d'un bout à l'autre.*

Plaintes des Hollandois sur les refus des Espagnols. 28. *Septemb.*

Ils assuroient, qu'il n'y avoit pas un matelot ni un soldat malade sur les vaisseaux, & qu'il y avoit encore moins de pestiférés; qu'il y avoit déja plus d'onze semaines qu'ils étoient partis d'Alger; & que par conséquent il n'y avoit pas lieu d'apréhender si fort qu'ils infectassent le païs. *C'étoit-là*, selon ce que Ruiter écrivit alors au Sieur Henri van Reede van Renswoude, Ambassadeur des Etats à la Cour d'Espagne, *c'étoit là bien mal reconnoître les services que les Hollandois avoient rendus dans ces climats aux Espagnols, dont on voioit les navires, les scities, & les barques, naviger sûrement & en toute liberté, comme s'ils n'eussent jamais oüi parler de Turcs ni de Mores; ou qu'ils ne crussent pas que ceux-ci pussent jamais revenir des côtes de Barbarie pirater sur les leurs. Il est pourtant à présumer*, ajoûtoit-il, *que les troupes Allemandes, qui ont été transportées d'Italie en Espagne, n'auroient pas trouvé tant de facilité pour leur passage, si les Hollandois n'avoient pas nétoié le Détroit de Corsaires. Mais le tems pourra encore venir que les Espagnols qui nous rebutent à présent si fort seront bien aises de nous atirer dans leurs ports, lors que nous n'aurons peut-être nulle envie d'y entrer ni de paroître si souvent sur leurs côtes.* Toutes ces plaintes se perdirent en l'air: on n'eut point d'oreilles pour les entendre. Il fallût donc que les Hollandois s'armassent de patience, & qu'ils fissent leurs afaires eux-mêmes le mieux qu'il leur fut possible. Le V. Amiral donna ordre aux chaloupes de s'avancer sur l'heure vers l'aiguade: mais il y arriva en même tems un si grand nombre d'autres chaloupes Espagnoles & Angloises, pour faire aussi de l'eau, qu'à peine en 24. heures les Hollandois en purent prendre deux fois.

L'escadre Hollandoise est arrêtée devant Cadix par divers empéchemens.

On voioit quelquefois dix-huit ou vingt chaloupes, dont chacune devoit atendre son tour pour aprocher; ce qui faisoit consumer beaucoup de tems; & les gallions d'Espagne, qui étoient prêts à mettre à la voile pour les Indes, étoient encore ceux qui causoient le plus d'embaras. A tous ces sujets de retardement il se joignit un orage, acompagné d'éclairs & de tonnerre, qui fit encore arrêter les chaloupes. On ne sauroit exprimer quel étoit le chagrin que tous ces contretems donnoient au V. Amiral: cependant il n'y avoit point de reméde: ni l'argent ni la diligence n'étoient pas capables de prévenir ou de rétablir ces desordres. Il fit tout ce qui étoit dans son pouvoir, en prenant des soins extraordinaires de faire charger le biscuit & les autres munitions qu'il avoit donné ordre d'acheter. Le Marchand Gysbrecht Mels, alors Commis de L. H. P. avoit eu la plupart des vivres à un prix raisonnable, quoi qu'il y eût de certaines choses qu'on ne put pas même trouver à quelque prix que ce fût. Il y en eut d'autres qui coutérent une fois davantage que si l'on eût pu aller soi-même les acheter, & les faire transporter. Les vaisseaux de Northollande avoient besoin de froment pour faire leurs potages, & il falloit le monder. Pour remédier à tous ces inconvéniens, autant qu'il étoit possible, & afin de mener à bord tout ce qui avoit été acheté, on ne put se dispenser d'emploier un grand nombre de gens, ce qui ne se fit pas avec si peu d'éclat que beaucoup de monde n'en eût connoissance, & qu'on ne comprît qu'il s'agissoit de quelque grande expédition. L'escadre Angloise composée de 13. navires sous

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

le commandement de Lawſon, étoit à l'ancre, le 3. d'Octobre, entre Rota & la baie de Cadix; & Ruiter aprit de quelques Marchands, que les Anglois prétendoient avoir découvert quels étoient les ordres qui lui avoient été envoiés. Mais il tâcha de leur donner le change, en ſemant divers bruits touchant ſon voiage. Les uns diſoient qu'il y avoit des broüilleries entre la Hollande & le Portugal, & que le Vice-amiral alloit croiſer ſur la flote de ſucre qui étoit atenduë du Breſil. Les autres ſoutenoient qu'il alloit aux Nouveaux Païs-bas. D'autres aſſuroient que c'étoit au Cap de Bonne-eſperance, qui eſt la derniére pointe & la plus au Midi de l'Afrique Méridionale, afin d'y joindre les vaiſſeaux qui revenoient des Indes Orientales. Tous ces incidens jettérent Ruiter en de grandes inquiétudes. Il étoit obligé de tenir ſes ordres ſecrets; cependant il ne ſavoit ſi parmi les équipages il y avoit un ſeul Pilote, qui connût les mers où l'on devoit naviger, ni ſi l'on avoit les livres & les cartes des côtes, dont on ne pouvoit ſe paſſer dans une ſemblable expédition. C'étoit un païs où il n'étoit jamais allé, & il n'ozoit s'enquérir s'il y avoit quelqu'un qui y eût autrefois fait route, ſans éventer un ſecret qu'un ordre ſi preſſant l'engageoit à tenir caché. Il croioit bien que nonobſtant ces manques de connoiſſance, on ne laiſſeroit pas peut-être d'aborder en ces lieux-là; néanmoins il jugeoit que ce ne pouvoit être avec la même certitude, avec la même ſûreté, ni avec le même avantage, que ſi l'on avoit parfaitement connu les giſemens de toute la côte; & peu après l'expérience ne prouva que trop que ſes inquiétudes n'étoient pas ſans fondement. 1664. Divers bruits touchant le voiage de Ruiter. Ses inquiétudes.

Avant que de mettre à la voile le Conſeil de guerre trouva à propos de remplir la place du Sieur de Viane, Fiſcal de l'eſcadre, mort devant Alger; afin que la diſcipline & l'ordre puſſent être mieux obſervés. Ce fut Jean de Witte, beau-fils du Vice-amiral Ruiter, qu'on pourvût de cette Charge, par maniére de proviſion & ſous le bon plaiſir de L. H. P. les Etats Généraux, & du Conſeil de l'Amirauté d'Amſterdam. Il avoit demeuré quelque tems à Cadix pour ſe faire paier de ce qui lui étoit deu en ce lieu-là: mais il y avançoit ſi peu, que commençant à s'ennuïer, il s'embarqua, & voulut aller faire une campagne avec ſon Beaupére. Le Vice-amiral penſant en même tems à conſerver la ſanté des équipages, qui n'étoit point altérée, fit acheter pluſieurs milliers de limons, & en fit diſtribuer 25. par tête, afin de leur ſervir de rafraîchiſſement. Le 5. d'Octobre l'eſcadre étant pourvûë ſelon que l'ocaſion l'avoit pu permettre, ſortit de la baie de Cadix, forte de douze navires de guerre, avec la flute *le Chameau vert*, ainſi qu'il a été déja dit pluſieurs fois. Le même jour elle paſſa le long de celle des Anglois compoſée de 13. vaiſſeaux, qui étoient moüillés devant la baie, c'eſt-à-dire entre Rota & la baie. Ruiter ſalua Lawſon de neuf volées, baiſſa le pavillon, & envoia le Capitaine du Bois lui faire des complimens à ſon bord. Lawſon fit à ſon tour une ſalve d'autant de volées, & fit faire ſes ofres de ſervice à Ruiter par le Clerc, Capitaine Anglois. On a été perſuadé que le V. Amiral Anglois croioit alors que l'eſcadre de Hollande prenoit ſon cours vers Salé. Le même jour Ruiter donna ſes ordres aux principaux Oficiers & aux Capitaines pour la route qu'on devoit tenir d'abord, leur enjoignant que s'ils venoient à s'écarter les uns des autres, ils euſſent à rejoindre le pavillon à trois lieuës à l'Oüeſt de Salé. Après avoir navigé deux jours on ſe trouva le troiſiême jour entre le cap de St. Vincent, & le cap de Cantin, par la hauteur des trente cinq degrès, où l'on hela une barque qui devoit ſuivre juſques aux iſles de Canarie les galions d'Eſpagne qui avoient fait voiles deux jours avant l'eſcadre de Hollande. Ruiter prit alors ſon cours à l'Oüeſt-quart-au-Nord, pour tromper la barque qui couroit au Sudoüeſt, & ne lui pas faire connoître que ſon eſcadre faiſoit auſſi route vers les Canaries, & peut-être plus loin. Sur le ſoir il fit pavillon blanc, & à ce ſignal tous les Capitaines ſe rendirent à ſon bord, où il leur découvrit la ſecréte Réſolution priſe par L. H. P. le 9. d'Août. Alors il fut arrêté dans le Conſeil de guerre général que l'eſcadre prendroit ſon cours vers l'iſle de la grande Canarie, par l'Eſt, entre l'iſle Lancelote & celle de Canarie. Que s'il arrivoit que la tempête, la brune, ou quelque autre accident fît ſéparer les vaiſſeaux, le rendévous ſeroit entre Canarie & Lancelote, tout proche de Canarie, à la hauteur de la grande Canarie, où l'on s'atendroit pendant quatre jours pour ſe rallier; mais cependant on fut d'avis de prendre toutes les précautions imaginables afin de ne ſe ſéparer point. Que ſi l'on rencontroit des vaiſſeaux étrangers, on leur devoit dire que l'eſcadre venoit de l'Oüeſt, & qu'elle chaſſoit ſur ſeize Corſaires Turcs qui s'étoient retirés proche des Canaries. Après cela on fit le Sudoüeſt par un vent frais. Le lendemain

28. Septemb. L'eſcadre fait voiles de Cadix. 5. Octob. 7. Octob. On hele une barque, qui oblige de faire fauſſe route. Ruiter communique la Réſolution ſecréte aux Capitaines. Ordres pour la route qu'il falloit tenir.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1664. main on découvrit les galions d'Espagne au Sudoüest, d'aussi loin que la vûë pouvoit s'étendre du haut des mâts de hune; ce qui obligea Ruiter à courir pendant quelque tems au Sudest, afin de les éviter, & de n'en être pas reconnu. Le 11. d'Octobre l'escadre arriva devant la grande Canarie & passa entre cette isle & Lancelote, continuant ensuite sa route vers le Cap Blanco, qui est une pointe Occidentale de l'Afrique, sur la côte du païs d'Arguyn, entre les isles Canaries & celles du Cap Vert; laquelle on découvrit le 13. du Mois. Tout fut favorable en ce voiage: on eut le vent à souhait; on porta toûjours à route; & l'on fit une diligence incroiable. Cependant Ruiter fit faire des enquêtes sur tous les vaisseaux, pour savoir s'il n'y avoit point d'Oficiers, de pilotes, de matelots, de soldats, ou qui que ce fût, qui pût donner des instructions sur ce qui regardoit le Cap Vert, afin de les interroger lui-même plus particuliérement. Mais aprés qu'on eut éxaminé tous les gens de marine par lesquels on espéroit avoir connoissance de ce climat, on ne trouva qu'un seul Quartier-maître, servant sous le Capitaine Pomp, qui pût donner quelque lumiére touchant l'état des Forts situés dans l'isle de Goerée. Il n'y eut aucun pilote, ni aucun autre matelot, qui fussent expérimentés à naviger le long de cette côte, ou qui en sussent les gisemens; ce qui étoit une chose étonnante, vû le grand nombre de gens qui se trouvoient sur les vaisseaux. Tout ce que put donc faire le V. Amiral dans cet embaras, fut de n'aborder qu'avec beaucoup de précaution, & en prenant les plus justes mesures dont l'expérience l'avoit rendu capable; c'est-à-dire qu'il lui fallut avoir recours à tout ce qu'ont acoutumé de pratiquer ceux qui découvrent de nouveaux païs. On faisoit souvent devancer des chaloupes: on jettoit la sonde, pour voir si l'on trouveroit fond, & sur combien de brasses; ou s'il n'y auroit point de bancs & de rochers sous l'eau: on prenoit garde soigneusement aux embouchures des riviéres; & enfin on se servoit de toutes les voies qui d'ordinaire sont emploiées pour aborder des côtes inconnuës, & pour entrer en des ports étrangers. C'étoit faire à-peu-près comme des aveugles, qui cherchent le chemin en tâtonnant: car faute de connoître ces parages les pilotes & les conducteurs de l'escadre étoient obligés de chercher leur route, & d'avoir continuellement la sonde à la main, afin de découvrir les endroits par où ils pourroient passer.

Ruiter passe la grande Canarie. 13. Octob.

Il cherche des gens qui connoissent le gisement des côtes du Cap Vert. 14. Octob.

Précautions & soins à l'aproche des côtes.

Tandis qu'on étoit encore en route il fut aussi délibéré sur les moiens qui seroient les plus propres pour éxécuter les ordres des Etats. Le Conseil de guerre pria le Commissaire Mortaigne † de vouloir en qualité de Colonel commander les soldats destinés à faire la descente, & à reprendre les Forts; ce qu'il accepta. Ensuite on * régla l'ordre dans lequel on devoit s'avancer & faire les ataques, qui fut: *Qu'on aborderoit premiérement à l'isle de Goerée & au Cap Vert. Qu'on feroit la descente dans des canots & des chaloupes avec* 118. *matelots, &* 226. *soldats, faisant en tout* 350. *hommes, commandés par le Colonel Mortaigne, & par les autres Oficiers sous lui, & qu'ensuite on iroit à l'assaut. Que si l'on trouvoit quelque nombre de vaisseaux An-*
I. II. *glois, moüillés près de l'isle, on iroit les insulter avant que de faire la descente, &*
III. *tâcher de les prendre, ou de les détruire; sans manquer à son devoir en ce point, sur*
IV. *les peines qui y apartenoient. Qu'on s'avanceroit en bon ordre pour ataquer les forces An-*
V. *gloises, même jusques sous les forteresses. Que le Vice-amiral Meppel avec son mate-*
VI. *lot seroit de l'avant. Que le Vice-amiral Ruiter avec le sien feroit la seconde ataque,*
VII. *où il verroit être le plus expédient. Que le Contre-amiral van Nès feroit la troisiême;*
VIII. IX. *le Commandeur de Wildt, la quatriême; & le Capitaine Haaxwant, comme Contre-amiral, la cinquiême; chacun aussi avec son vaisseau second, à la charge de s'entre-*
X. *secourir tous en cas de besoin. Que si en arrivant devant Goerée on voioit des vaisseaux Anglois prendre la chasse, les Contre-amiraux van der Zaan & Haaxwandt devoient s'atacher à les poursuivre, non pas toutefois si loin qu'ils ne pussent venir rejoindre l'escadre le jour même, ou au plus tard avant minuit, à moins qu'ils n'eussent ateint les ennemis, & qu'ils ne crussent pouvoir s'en rendre maîtres: mais que par quelque raison que ce fût, ils ne pourroient se tenir plus de* 24. *heures séparés du pavillon.*
XI. *Que le butin, les armes, les munitions de bouche qui pourroient être prises, soit par les navires destinés à donner la chasse, soit à l'isle de Goerée, ou ailleurs, tout seroit*
XII. *partagé par proportion entre tous les équipages. Que ceux qui iroient jetter des grenades & d'autres artifices dans les Forts, seroient recompensés à la discrétion*
XIII. *du Conseil de guerre, & selon le mérite des personnes & des actions. Que chacun des Capitaines prendroit soin de faire préparer tous ses cables, ses hansieres, & ses ancres de touei, avec les orins, afin qu'en cas de besoin, il fût prêt avec sa chalou-*
pe,

† 15. Octob. Le Commissaire Mortaigne est établi Colonel.

Ordres qu'on devoit suivre.

* 16. Octob.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1664.

pe, ou même avec plusieurs chaloupes & canots, & avec toutes les manœuvres, nécessaires au toüage, à dégager les vaisseaux qui viendroient à toucher, ou qui se trouveroient en quelque autre peril. Que ceux qui seroient en cet état & qui auroient besoin de secours, mettroient le pavillon de poupe en berne, & tireroient quelquefois un coup de canon chargé à boulets, pour avertir les plus prochains vaisseaux; auquel cas les Capitaines feroient tous leurs éforts pour secourir le vaisseau qui seroit dans un danger si pressant. Au même tems on donna aux Cap. Jaques Cornelisz. Swart & Jean van Nès, le commandement sur les matelots qui devoient être à l'avantgarde dans la descente, & l'on établir quelques autres Oficiers sur les soldats. Jean du Bois, Capitaine du navire que montoit Ruiter, & le Comte Jean de Hoorn, qui étoit volontaire, furent faits Lieutenans du Colonel Mortaigne; & il y en eut d'autres qui furent choisis pour être Capitaines, Lieutenans, & Enseignes; entre lesquels le jeune Engel de Ruiter, fils du Vice-amiral eut un drapeau. On prit encore soin de faire des échelles, & des gibeciéres à grenades; & de préparer tout ce qui étoit nécessaire pour un assaut. Tous ces ordres furent éxécutés avec beaucoup d'ardeur, pendant que l'escadre continuoit sa route, jettant jour & nuit la sonde, afin de reconnoître sans cesse les profondeurs; ce qui dura jusques au 17. du Mois. Ce jour-là sur le midi Ruiter mit côté à travers, & arbora le pavillon des Etats Généraux à l'arriére, pour signal de la vûë des terres, & alors tous les autres mirent aussi au plus près du vent. On jetta la sonde sur 48. brasses, fond d'argille, & l'on vit les terres à l'Est, entre la riviére du Sénegal & le Cap Vert. C'étoit un païs assés bas avec des dunes comme en Hollande. Le même jour le Vice-amiral fit venir tous les Capitaines à son bord, & donna à chacun d'eux ses ordres par écrit. Ensuite on continua à faire route, & le 20. du Mois on reconnut le Cap Vert. C'est une pointe de l'Afrique, sur la côte occidentale du Roïaume de Jaloffe, au Nordoüest de la riviére de Gambie. Elle est nommée Cabo Verde ou le Cap Vert, à cause de la verdure qu'on y voit, & gît par les quinze degrés de latitude Nord. Le lendemain au soir à neuf heures l'escadre dépassa l'Isle-blanche des oiseaux, ainsi apellée à cause que les oiseaux de mer y vont faire leurs oeufs, & qu'elle est toute blanche des ordures qu'ils y laissent. Le matin suivant, à trois heures, on moüilla l'ancre proche de l'isle Goerée, qui gît à-peu-près à la portée d'un petit canon de la terre ferme du Cap Vert. A la pointe du jour Ruiter découvrit neuf vaisseaux Anglois à l'ancre sous le château du bas, entre lesquels il y en avoit un qui portoit la flame au grand mât. La banniére de la Compagnie Angloise étoit arborée sur toutes les deux forteresses. Le calme empêcha d'abord quelques-uns des navires Hollandois de s'avancer; mais il vint bientôt une petite fraîcheur qui donna lieu aux derniers de joindre les autres, & d'enfermer les Anglois comme dans un croissant. Il fut alors résolu dans le Conseil de guerre de procéder à l'ataque selon le projet qui avoit été déja fait, à moins qu'on n'en fût empêché par le calme, ou par quelque autre contretems qui pourroit survenir; auquel cas on s'avanceroit tous a la fois pour donner du côté où il y auroit plus d'avantage à espérer. Pour cet éfet les plus petits vaisseaux devoient gouverner sur les plus légers des Anglois, & faire tous leurs éforts contre eux, soit tout proche de terre, ou un peu plus loin, & en quelque lieu qu'on pût les aborder. Il fut aussi arrêté que les Commandans feroient mettre la flame à la vergue d'Artimon, pour signal d'une ataque générale. Mais les Anglois intimidés par la venuë de Ruiter, & ne se trouvant pas en état de lui faire tête, envoiérent à son bord deux Députés nommés Isac Teiler, Capitaine ou Maître du vaisseau *la Victoire*, & Gilles Toorenburg, Maître du *Ste. Marthe*, lui demander, *pourquoi il venoit à leurs forteresses avec cet apareil de guerre, & ce que cela vouloit dire?* Le Vice-amiral & son Conseil répondirent: *Vous pouvés bien vous imaginer à quelle fin nous sommes venus, & nous espérons à la premiére fraîcheur qui viendra, nous aprocher encore plus près de vous, pour nous rendre, avec le secours du Ciel, maîtres de ces vaisseaux & de ces forteresses.* Les Anglois repliquérent, *s'il n'y avoit donc pas paix entre eux & les Hollandois?* Il leur repartit. *Oui nous avons paix avec l'Angleterre, mais non pas avec des gens comme vous,* voulant parler de la Compagnie Roiale d'Afrique, *qui par une injuste surprise aves enlevé à la Compagnie Hollandoise des Indes Occidentales ses vaisseaux & ses Forts. Nous sommes venus pour les reprendre, & pour nous oposer aux violences de ceux qui ont ainsi insulté nos compatriotes, & qui tâchent tous les jours de leur faire de nouvelles injures.* Après cette réponce les Anglois s'étant retirés à leur

On établit encore quelques Oficiers sur les matelots & soldats qui devoient faire la descente.

L'escadre continuë à faire route.

17. Octob.

On decouvre les terres.

20. Octob.

21. Octob.

Ruiter arrive devant l'isle Goërée proche du Cap Vert.

22. Octob.

Il se dispose à ataquer les vaisseaux Anglois.

Les Anglois envoient deux Députes au bord de Ruiter.

Les discours qui furent tenus entre eux & le Conseil de guerre.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1664. bord, Ruiter envoia le Colonel Mortaigne, le Contre-amiral van der Zaan, & le Capitaine Jean van Nès au navire de guerre Anglois, où étoient le Gouverneur de Goerée & les Maîtres des vaisseaux marchands, pour demander au Capitaine du navire, *s'il avoit ordre de défendre les Forts de l'isle?* Il repliqua, qu'il n'avoit ordre de défendre que ses vaisseaux s'ils étoient ataqués, qu'il ne se mêloit point de ce qui regardoit les forteresses. On lui déclara, *qu'il eût à se séparer sur l'heure des autres vaisseaux, & qu'il n'eût point à s'oposer aux ataques que les Hollandois prétendoient faire & aux vaisseaux & aux Forts.* Mais les Marchands Anglois envoiérent promtement trois Maîtres au bord de Ruiter pour lui dire. *Qu'à la vérité ils avoient des marchandises qui apartenoient à la Compagnie Roiale d'Afrique; mais que c'étoit la Compagnie même qui les avoit fait charger;* ofrant, *de les lui délivrer, moiennant que les vaisseaux demeurassent libres, & que le fret leur fût paié;* ce qu'on leur acorda. Ainsi Ruiter, avec l'avis du Conseil de guerre, promit que lors qu'on auroit déchargé les éfets apartenans à la Compagnie Angloise, dans le lieu qui seroit indiqué, les Maîtres pourroient en toute liberté s'en retourner avec leurs vaisseaux en Europe, où la Compagnie Hollandoise leur paieroit le fret des marchandises qu'ils auroient laissées.

Proposition des Maîtres des vaisseaux marchands Anglois, qui ofrent de livrer les éfets apartenans à la Compagnie Roïale d'Afrique. 22. Octob.

Ordres donnés pour la garde des 8. vais. Anglois.

Cette convention étant faite les Hollandois firent venir à leur bord tous les Maîtres Anglois, & s'aprochérent fort près de leurs bâtimens, afin qu'ils ne pussent échaper. On posta même sur le soir des canots & des chaloupes armées, pour gardes avancées, afin d'empêcher que la nuit il ne fût rien enlevé des bâtimens, & qu'on ne transportât une partie des marchandises à terre. Les noms des vaisseaux étoient, *la Victoire*, *Ste. Marte*, *Bonne-Espérance*, *l'Afrique*, *le Promt Avis*, *le Daufin*, *la Prospérité*, *l'Espion*, tous ensemble montés de 128. piéces de canon, & de 266. hommes. Il n'y avoit que huit ou dix jours qu'ils étoient arrivés de l'Europe, sous l'escorte du navire de guerre qui étoit avec eux; & ils auroient sans doute achevé de ruïner les afaires de la Compagnie Hollandoise, si la présence de Ruiter & de son escadre ne les en eût pas empêchés. Mais ce qu'on entreprit à l'égard de ces vaisseaux marchands, desquels on fit décharger les marchandises, & tout ce qui s'ensuivit, ne laissa pas de causer beaucoup d'inquiétude. On faisoit quelque doute que le pouvoir de Ruiter s'étendît jusques-là, car il portoit, *que les vaisseaux Anglois, qui n'auroient ni ataqué ni insulté les vaisseaux ou les Sujets des Etats, ne seroient point insultés ni incommodés dans leur commerce sur les côtes du Cap Vert, ni de la Guinée.*

On doute si le pouvoir de Ruiter lui permet d'ataquer ces vaisseaux.

Réflexions sur ce sujet.

Mais si l'on étoit obligé d'exécuter cet ordre en ce point, & à l'égard des vaisseaux qui se trouveroient dans les circonstances dont il y étoit fait mention, on prétendoit que ceux-ci en étoient fort éloignés: car on les voioit bien pourvûs de canon, & en état de défendre l'isle de Goerée qui avoit été enlevée à la Compagnie Hollandoise; & il n'y avoit pas de doute qu'ils l'auroient fait, & qu'ils auroient résisté à l'escadre des Etats, s'ils eussent été assès forts pour ozer l'entreprendre. D'ailleurs ils étoient fretés par la Compagnie Angloise d'Afrique, laquelle avoit éxercé tant d'hostilités contre celle de Hollande, & par conséquent on ne pouvoit s'empêcher de les regarder comme des ennemis. On ne pouvoit pas non plus refuser leurs ofres de livrer les éfets qui apartenoient à la Compagnie Roiale, vû que c'étoit elle proprement qui avoit causé tant de pertes aux Hollandois. Enfin on considéroit que quand on se précipiteroit un peu trop en cette ocasion, ce defaut pourroit être réparé par la restitution de ce qui auroit été pris: au lieu que si l'on eût laissé échaper cette proie, & qu'après cela L. H. P. eussent prétendu qu'elle devoit être arrêtée, & que les ordres qu'Elles avoient donnés se devoient ainsi entendre, alors il n'y auroit point eu de moien d'y remédier. En éfet le tems fit connoître qu'on avoit compris le sens de l'ordre, & suivi les intentions de ceux qui l'avoient donné.

Le Gouverneur de l'isle entre en négociation avec Ruiter. 22. Octob.

L'acomodement aiant été ainsi conclu avec les Marchands Anglois, l'aproche du soir & des ténébres de la nuit empêcha qu'on ne pût éxécuter de ce qui avoit été arrêté. Cependant celui qui avoit le commandement dans l'isle de Goerée ne savoit quel parti il devoit prendre. Il jugeoit que la résistance seroit inutile, puis qu'il ne pouvoit espérer de secours ni du navire de guerre du Roi, ni des vaisseaux marchands. C'est ce qui le fit résoudre à envoier à neuf heures du soir une Lettre au bord de Ruiter, par laquelle il ofroit de lui rendre l'isle & les Forts sous certaines conditions, & demandoit la liberté d'envoier des Commissaires pour traiter sur ce sujet. Cette derniére requête lui fut acordée, & le lendemain le Vice-amiral aiant assemblé le Conseil de guerre, pour prendre avis sur les conditions qui lui

avoi-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1664.
23. Octob.

avoient été proposées, les deux Députés Anglois ne manquérent pas de se rendre à son bord. Mais dans l'éxamen qui fut fait de leurs articles, on jugea qu'il y en avoit quelques-uns qui étoient injustes & déraisonnables. Ils vouloient qu'il leur fût permis d'emmener toutes les marchandises, les éfets, & les Esclaves de la Compagnie Angloise, & qu'il leur fût acordé dix jours de delai, afin de voir s'il ne leur viendroit point de secours d'Angleterre. Ces deux points furent absolument rejettés, les Hollandois prétendant que cette Compagnie avoit fait trop d'injustes entreprises au préjudice de celle de Hollande, à laquelle elle avoit enlevé par violence, places, marchandises, éfets & Esclaves; & que pour se dédommager de tant de pertes, on ne pouvoit moins faire que de retenir les éfets & les Esclaves qui lui apartenoient. Pour le delai de dix jours, on déclara qu'on ne pouvoit ni qu'on ne vouloit pas l'acorder. Le jour s'étant passé presque tout entier à négocier sur ces deux articles, enfin après beaucoup de contestations, le Vice-amiral Ruiter, de l'avis du Conseil de guerre, en dressa d'autres, qu'il mit entre les mains des Commissaires Anglois, avec déclaration qu'ils devoient se résoudre à rendre la ville sous les conditions qui y étoient contenuës, & sans espérer d'autre delai que celui de ce jour-là, & jusques au lendemain à huit heures du matin, qu'on ataqueroit les Forts s'ils ne s'étoient pas encore rendus. Les Commissaires s'en retournérent avec cette réponce, & présentérent au Commandant les articles qui avoient été dressés par Ruiter. Mais comme il ne se trouvoit personne parmi les Anglois, qui pût les entendre & les traduire, il fallut qu'ils se servissent de l'un des Maîtres de leurs huit vaisseaux marchands, qui entendant passablement le Hollandois, les tourna en Anglois. Ce Traducteur y fut ocupé jusques au soir, & la journée se passa ainsi toute entiére. Pendant cette négociation le Capitaine du navire de guerre mit à la voile, prétendant se retirer en liberté: mais Ruiter s'en étant aperçu fit tirer un coup de canon chargé à boulets, qui l'obligea de retourner à l'ancre au même endroit où il étoit auparavant. Le même soir ce Capitaine, nommé Jaques Reynolds Culpeper, passa au bord de Ruiter, & lui déclara en des termes fiers & pleins de hauteur, que n'aiant aucun ordre d'ataquer les vaisseaux ni les forteresses des Hollandois en général, ou de la Compagnie des Indes Occidentales en particulier, & encore moins d'insulter en aucune maniére les Sujets de L. H. P. il demandoit qu'on le lâissât partir. Ruiter lui dît qu'on délibéreroit sur sa requête, & cependant il le renvoia à son navire. Dès le même jour pour s'assurer entiérement des vaisseaux Anglois, on avoit fait passer sur chaque bâtiment trente matelots Hollandois avec deux Oficiers, & l'on en avoit tiré à-peu-près autant d'Anglois qui avoient été menés à bord de ceux de Hollande. La nuit suivante Ruiter envoia des canots & des chaloupes se poster autour de l'isle, & faire la garde, afin que personne n'y pût entrer, & qu'on ne pût en transporter des marchandises en terre ferme. A la pointe du jour les Commissaires Anglois se mirent dans un petit bâtiment avec une banniére blanche, & repassant au bord de Ruiter, lui déclarérent que le Commandant & les autres Oficiers acceptoient les articles qui leur avoient été envoiés, étant prêts de rendre l'isle avec les éfets apartenans à la Compagnie Angloise, aux conditions qui leur avoient été ofertes. Sur cette déclaration le Traité fut mis au net, & aiant été à l'instant copié en Hollandois il fut signé dès le même jour sur le pié que voici.

Deux Députés Anglois passent au bord de Ruiter, & s'abouchent avec lui, sur les propositions qui lui avoient été faites.

On leur refuse leurs demandes.

Ruiter dresse d'autres Articles, & les leur met en main.

Et leur impose la loi de se rendre le lendemain.

Le navire de guerre Anglois tâche de faire voiles.

Il en est empêché.

Le Cap. Culpeper passe au bord de Ruiter, & demande permission de mettre à la voile.

On s'assure des vaisseaux Anglois, en y envoiant des matelots Hollandois.

On fait poster des gardes tout autour.

Les Commissaires Anglois reviennent au bord de Ruiter, & acceptent les articles qu'on leur a présentés.

Articles de l'acord fait & arrêté aujourdhui 24. d'Octobre 1664. entre le Sieur Michel Adriansz. de Ruiter, Vice-amiral de Hollande & de Oüest-frise, au nom de la Compagie des Indes Occidentales d'une part: Et le Sieur Capitaine St. George, Gouverneur des Forts de l'isle de Goerée, au nom de la Compagnie Roiale Angloise d'Afrique d'autre part, touchant la reddition de la sus-dite isle & des-dits Forts.

Les conditions du Traité fait avec le Gouverneur de l'isle de Goerée.

1\. *Que l'Isle avec toutes ses forteresses sera mise & livrée entre les mains du Général de Ruiter au profit de la Compagnie Hollandoise des Indes Occidentales, avec toutes les munitions de guerre, armes, marchandises & éfets qui étant présentement dans la sus-dite isle ou dans les lieux qui en dépendent, apartiennent à la Compagnie Roiale d'Angleterre; à la réserve des piéces de canon, munitions & armes, qui sont plus amplement exprimées ci-dessous, dans les articles suivans; comme l'est aussi la maniére en laquelle le tout sera livré, & le tems fixé pour cet éfet.*

1664. II. *Que le jour de demain, 25. du présent Mois, à huit heures du matin, le château situé sur la montagne sera évacué par ceux qui le tiennent encore au nom de la Compagnie Roïale d'Afrique; & qu'il en sera pris possession par les Hollandois, au nom de la Compagnie des Indes Occidentales, ensemble de l'artillerie & des munitions de guerre qui s'y trouveront.*

III. *Que le 30. du présent Mois le Fort qui est au bas de la montagne sera pareillement évacüé par ceux qui le tiennent au nom de la Compagnie Angloise, & livré au Sieur de Ruiter, pour la Compagnie Hollandoise, avec toute l'artillerie, les munitions de guerre & de bouche, & généralement toutes les marchandises & éfets apartenans à la Compagnie Roïale; & que pendant ce tems-là il ne sera éxercé respectivement aucun acte d'hostilité. Et pour assurance ledit Sieur de Ruiter pourra demain 25. du présent Mois, à huit heures du matin faire prendre possession de la porte du-dit Fort, & y mettre une Compagnie pour la garder.*

IV. *Que ledit jour de demain, 25. du présent Mois, le Sieur Général de Ruiter au nom de la Compagnie Hollandoise, enverra deux Commissaires dans le Fort, pour y faire inventaire de l'artillerie, des munitions de guerre & de bouche, des marchandises, & de tous les autres éfets apartenans à la Compagnie Roïale Angloise; à la réserve de l'artillerie, des munitions de guerre, & des éfets particuliers, dont mention est faite ci-après, & qui se trouvent acordés dans les articles suivans au Sieur Gouverneur, aux Oficiers, aux soldats, ou aux Habitans.*

V. *Que le Sieur Capitaine St. George, Gouverneur de l'isle, ensemble tous ses Oficiers & soldats, sortiront du Fort & de l'isle le sus-dit jour 30. de ce Mois, tambour batant; enseignes déploiées; balle en bouche; méche allumée aux deux bouts; le mousquet & la pique sur l'épaule; le sabre au côté; les charges de la bandouliére & de la gibeciere garnies de poudre & de balles.*

VI. *Que ledit Sieur Gouverneur pourra emmener à son choix deux piéces du canon qui a été amené d'Angleterre, avec leurs afûts, lanternes, écouvillons, refouloirs, méches, & poudre pour douze charges; & avec douze boulets, douze chevilles de fer à charger, & douze sachets de mitrailles.*

VII. *Que tous les Habitans, hommes & femmes, ensemble les Oficiers & les soldats, auront la liberté d'emporter avec eux tous leurs vêtemens, leurs hardes, & leurs éfets mobiliaires, de quelque nature qu'ils puissent être.*

VIII. *Que le Sieur Général de Ruiter fera fournir des magasins de la-dite isle au Sieur Gouverneur, aux Oficiers, aux soldats, & aux Habitans, des vivres & boissons, à chacun selon sa qualité, depuis le-dit jour 25. du présent Mois, jusques au 30. inclusivement; & en outre des bâtimens propres pour les transporter à Gambie, à Cormantin, & à Sierra Liona; & qu'il fera fournir des vivres pour un mois à ceux qui devront aborder à Gambie.*

IX. *Qu'il sera permis au Sieur Gouverneur, aux Oficiers, aux soldats, & aux Habitans de la sus-dite isle, de transporter avec eux les liqueurs, ou autres fortes boissons & provisions de ménage, qui leur apartiennent en propre; & au Chirurgien, d'emporter ses drogues & médicamens.*

X. *Que s'il arrive que quelques personnes particuliéres, soit Oficiers, soldats, ou Bourgeois de l'une ou de l'autre Nation, vienne à atenter quelque chose qui soit contraire aux présens articles, & pour les rompre, le présent acord ne laissera pourtant pas de subsister; sauf la voie de se pourvoir contre les contrevenans pour les faire punir selon l'éxigence du cas.*

XI. *Tous les articles-ci-dessus seront écrits dans les deux Langues, signés & séélés par le Sieur Général de Ruiter & par son Conseil de guerre, de la part de la Compagnie Hollandoise des Indes Occidentales; & par le Sieur de St. George, Capitaine & Gouverneur avec son Conseil de guerre, au nom de la Compagnie Roïale Angloise d'Afrique d'autre part; & éxécutés ponctuellement & inviolablement des deux côtés. Fait à bord du navire Hollandois* le Miroir, *à la rade de l'isle de Goerée, le 24. d'Octobre 1664. signé, Michel Adriansz. de Ruiter, Jean Cornelisz. Meppel, Aart van Nès, Gédéon de Wildt, Leendert Haaxwandt, Guillaume van der Zaan, Isac Sweers, Dirk Govert 't Hoen, Jean van Nès, Henri Adriansz. Jaques Cornelisz. Swart.*

Par Ordonnance du sus-dit Conseil de guerre.

Paul Adriansz. Clerc, en qualité de Secretaire.

La

1664.

La copie qui avoit été traduite en Anglois fut signée par St. George, autrement Abercromby, André Milles, Huges Abercromby, Edoüard Fitch, & Jean Harington. Aprés cela les Hollandois tirérent quelques volées pour marque de réjoüissance. Le même jour il arriva un incident qui mérite d'être ici raporté comme extraordinaire & merveilleux. Quelques navires Hollandois s'étant avancés a l'Est de l'isle de Goerée, & leurs barques navigeant vers la terre ferme du Cap, pour y aller faire de l'eau, le Contre-amiral van der Zaan fut un de ceux qui descendirent à terre, où il trouva un vieux Négre qui entendoit & parloit la Langue Hollandoise, & qui lui demanda, *quel étoit celui qui commandoit l'escadre des P. V. en qualité d'Amiral?* Van der Zaan lui dît, *que c'étoit Michel de Ruiter. Quoi*, s'écria le Négre, *Michel, Michel, Michel de Ruiter?* Il y a près de 45. *ou* 46. *ans que j'ai connu à Flessingue le garçon d'un Bosseman, qui s'apelloit Michel de Ruiter.* Van der Zaan l'assura que c'étoit le même qui étoit alors Amiral de l'escadre. Mais le Négre ne le pouvant croire, disoit; *Quoi Michel, qui a été le garçon d'un Bosseman, est maintenant Amiral? cela est impossible.* Van der der Zaan continuant à lui afirmer que la chose étoit véritable, le Négre, qui se nommoit Jean Compani, pria ce Capitaine de le mener au bord de Ruiter, afin qu'il pût revoir son ancien camarade, avec lequel il avoit vêcu & voiagé en sa jeunesse; & qu'il eût la joie de lui parler encore une fois. Il n'eut pas de peine à obtenir ce qu'il désiroit, & Ruiter le retrouvant après l'écoulement de tant d'années, & l'entendant parler, n'étoit pas moins surpris que lui, & n'admiroit pas moins un événement si peu commun. En éfet si le Négre voioit que son camarade, le garçon d'un Bosseman, étoit devenu Amiral de l'escadre Hollandoise, qui étoit là présente, l'Amiral aprenoit son tour que celui qu'il avoit fréquenté comme un misérable Esclave, avoit eu le bonheur de parvenir à la dignité de Vice-roi des Négres de ce païs-là. Ensuite celui-ci commença à parler de l'ancien tems qu'ils avoient passé ensemble en leur jeunesse, & fit connoître qu'il avoit une mémoire non-seulement hûreuse, mais presque au dessus de tout ce qu'on en auroit pu croire. Il ne hésitoit pas à nommer distinctement les noms de tous les ponts, de toutes les ruës, & de tous les quais de Flessinge: il raportoit toutes les avantures qu'il avoit euës étant encore très-jeune, & les circonstances de tout ce tout ce qui lui étoit arrivé sur terre & sur mer avec Ruiter. Le Vice-amiral lui fit de grandes caresses, & eut beaucoup de satisfaction à l'entendre représenter les plaisirs innocens d'un âge, où ils étoient tous deux éxemts des soucis qui viennent ensuite traverser le reste de la vie. Il lui fit plusieurs questions, & entr'autres, *s'il étoit encore Chrétien, aiant été autrefois batisé à Flessingue?* Il répondit, *qu'il avoit toûjours retenu* NOTRE PERE & JE CROI EN DIEU. *mais que lors qu'il parloit de la Réligion Chrétienne, ses enfans & tous les gens de sa Nation se moquoient de lui; ce qui faisoit qu'il se contentoit de demeurer Chrétien en son cœur, & de servir Dieu selon les lumiéres qu'il avoit reçuës.* On lui demanda s'il n'aimeroit pas mieux demeurer en Zélande qu'en ce païs-là? Il repartit, *que quelque pauvre que fût son païs, il aimoit mieux y vivre.* Il avoit alors environ soixante ans, & depuis qu'il étoit retourné dans sa patrie, il n'avoit point laissé passer d'ocasion de marquer son atachement pour les habitans de Hollande & de Zélande, & de rendre service à la Compagnie des Indes Occidentales. Le Vice-amiral lui aiant fait présent de quelques habits & d'autres choses, qu'on estimoit beaucoup en ce païs-là, le renvoia à terre extrémement satisfait des civilités qu'il avoit reçuës, & qui furent encore acompagnées d'une décharge d'artillerie lors qu'il partit: aussi à son retour fit-il retentir le nom de Ruiter parmi toute sa nation, & il publia par tout sa générosité & sa magnificence; ce qui engagea les Négres du voisinage à faire beaucoup d'amitiés aux Hollandois; au lieu qu'ils ne pouvoient suporter les Anglois, & qu'ils se réjoüissoient fort de leur infortune & de leur départ. Le lendemain matin on fit passer 108. soldats dans l'isle de Goerée, où on les mit en ordre de bataille, après les avoir rangés sous quatre drapeaux. Ils furent salués du canon des Anglois, & ensuite divisés en deux compagnies, l'une sous le commandement du Comte de Hoorn, & l'autre sous celui du Capitaine du Bois. Le Comte entra avec 54. hommes dans le château d'Orange, bâti sur une petite montagne, au bout de l'isle qui est au Nordoüest, & la garnison Angloise se retira dans celui de Nassau, qui est situé dans le valon, duquel la porte fut en même tems livrée aux Hollandois, suivant les termes de la capitulation, & ocupée par le Capitaine du Bois avec les autres 54. hommes. Alors on arbora l'étendard des Etats Généraux sur toutes les deux forteresses, au bruit

Rencontre extraordinaire d'un Negre qui avoit voiagé avec Ruiter; il y avoit 46. ans.

24 Octob.

Il est mené au bord de Ruiter.

Sa conversation avec le V. Amiral.

Le château d'Orange, & la porte du Fort de Nassau, sont livrés aux Hollandois.

25. Octob.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1664.

Inventaire du canon, des munitions de guerre, & des autres éfets trouvés dans le château.

bruit de trois décharges de mousqueterie. Aussi-tôt Ruiter fit faire un inventaire de tous les éfets qui apartenoient à la Compagnie Angloise. On trouva dans le Fort d'Orange huit canons, de quatre & de six livres de balle, montés sur leurs afuts; & quatre pierriers avec une autre petite piéce logée sur le clocher. On y trouva aussi deux petits barils de poudre qu'on jugea être chacun d'un quintal; trois barils de balles de mousquet, & un de méche, avec d'autres munitions de guerre. Dans le Fort de Nassau, il y avoit vingt-une piéces de canon, deux desquelles portoient chacune 36. livres de balle; deux autres portoient chacune 24. livres; & le reste portoit douze six & quatre livres. Le magasin des poudres étoit pourvû d'environ trois milliers de poudre; & de dix barils de balles de mousquet. Les deux grands magasins étoient garnis de 29. tonnes de biscuit, & de quantité d'autres vivres, avec beaucoup de marchandises. Il y avoit cinq Esclaves, quatre hommes & une femme, qui apartenoient à la Compagnie des Indes Occidentales; & il fut trouvé dans la cour vingt & une tonnes de chaux, avec onze tonnes de méche. Outre cela on découvrit qu'il y avoit dans une certaine maison hors du château, 1098. cuirs secs.

Ruiter laisse partir le vaisseau de guerre Anglois. 25. *Octob.*

Le même jour le Vice-amiral de l'avis du Conseil de guerre permit à Culpeper, Capitaine du navire de guerre Anglois, de mettre à la voile, ne jugeant pas qu'il fût nécessaire de l'arrêter plus longtems, puis que le bruit de l'arrivée de l'escadre de Hollande étoit déja assès répandu. On savoit qu'elle avoit été découverte proche de la riviére du Sénega, par trois Marchands François, & que de Gambie on avoit dépêché une petite frégate à la côte d'Or pour en informer les Anglois. Le vaisseau de guerre Anglois apareilla sur l'heure pour faire route vers St. Jago, la plus grande des isles du Cap Vert, au moins le Capitaine le fit ainsi entendre. Il se retira donc sans être ataqué, parce que de sa part il ne s'étoit mis en aucun devoir ni d'ataquer ni de résister, & qu'on n'avoit point encore d'ordres exprès de se saisir des vaisseaux du Roi.

25. *Octob.* Les soldats Anglois étant ivres, se mutinent dans le Fort de Nassau.

Le même jour sur le midi, il s'éleva dans le Fort de Nassau un grand tumulte entre les soldats Anglois, causé par l'état où la boisson les avoit mis, aiant bu à un seul repas ce qui leur avoit été distribué pour tout le jour. Les soldats Hollandois qui étoient maîtres des portes, aiant aussi mis dans des calebaces de fortes boissons en guise d'eau, & les y aiant portées, s'enivrérent comme les autres; de sorte que les Oficiers avoient assès de peine à réprimer leurs insolences. Mais pour les Anglois il n'y avoit pas moien d'en venir à bout. Ils perdirent tout respect, & se revoltérent contre leur Commandant, jusqu'à le menacer de le tuer. Leur mutinerie alla même si loin que ne voiant plus de voie de les mettre à la raison, ou d'échaper de leur mains, il se trouva forcé d'avoir recours aux Hollandois. Ceux des Oficiers qui étoient à la garde de la porte, se mirent aussi-tôt en devoir d'y donner ordre, & y emploiérent une partie de leurs gens, qui étoient encore dans leur sang froid. On saisit les les plus échaufés d'entre les mutins, on les desarma, & on les envoia au nombre de 26. dans un canot & dans une chaloupe au bord de Ruiter, où ils furent reçus avec compassion à la vûë de leur misére, & de leur nudité. Ruiter en retint six à son bord, & fit distribuer les autres sur le reste des navires jusqu'à nouvel ordre.

Le Commandant apelle les Hollandois à son secours.

On desarme les plus insolens & on les envoie au bord de Ruiter.

Les Hollandois auroient couru grand risque si les Anglois s'étoient mis en état de défence.

Dans ce même tems les Oficiers Généraux & les autres Oficiers de l'escadre de Hollande convinrent que la reddition qui leur avoit été faite de l'isle & des Forts, les avoit garantis d'un extrême péril, & d'une perte presque inévitable: car sur les faux avis de deux matelots qui disoient avoir autrefois demeuré dans cette isle, & en connoître le gisement, aussi-bien que les parages dont elle est environnée, on avoit résolu, si les Anglois se mettoient en défence, d'aller la nuit avec 500. hommes faire une descente en un certain endroit. Mais on reconnut alors que les brisans, les rochers, & les vagues rendoient ce lieu-là inaccessible, & que les canots, les chaloupes, & tout le monde qui s'y seroit hazardé, auroient infailliblement péri, si l'on avoit voulu y aborder de nuit. De plus ce païs-là étoit fort pierreux, & la côte tellement en écore qu'un homme à vuide, & sans charge d'échelles ou d'armes, auroit eu assès de peine à y monter; outre qu'il y avoit encore un arbre qui embarassoit le milieu du passage, & qui avoit bien quatre brasses d'épaisseur. Ainsi toutes les ataques qui se seroient faites de ce côté-là, auroient été facilement repoussées par un très-petit nombre d'ennemis. Mais l'épouvante que prirent les Anglois fit le bonheur de Ruiter, & lui épargna le déplaisir de voir couler beaucoup de sang de part & d'autre, comme il seroit sans doute arrivé, s'ils se fussent servis de

tous

1664.

tous leurs avantages. Au reste ils furent tellement surpris de l'abord imprévû de l'escadre de Hollande, qu'il y eut entre eux un marchand qui de fraieur tomba sur l'heure en sincope, & ensuite rendit l'esprit le même jour que le château d'Orange fut livré à Ruiter. Le 26. on aprit par des chaloupes qui avoient été envoiées faire de l'eau en terre ferme, que les Négres s'étoient emparés des magasins que les Anglois avoient au Cap Vert, & qu'ils les pilloient.

Les Négres pillent les magasins des Anglois. 26. Octob.

Ce jour-là même le Vice-amiral donna ordre d'enlever tous les éfets de la Compagnie Angloise, qui étoient dans les huit vaisseaux marchands, & de les transporter sur ses navires de guerre. Il fut arrêté dans le Conseil que la charge de quatre des Anglois seroit mise dans les six navires d'Amsterdam, & que les trois de Northollande & les trois de Rotterdam prendroient par moitié ce qui se trouveroit dans les quatre autres. Mais ceux de Rotterdam n'aiant pas un espace sufisant pour contenir tant de marchandises, on prit le parti de retenir un des huit vaisseaux Anglois tout chargé, & de l'emmener, jusques-à-ce qu'on eût trouvé une place commode pour le décharger. Toute cette manœuvre, & ce travail de charger & de décharger, ocupa l'escadre jusqu'à la fin du Mois.

Les éfets de la Compagnie Angloise d'Afrique sont chargés sur les vaisseaux Hollandois.

Cependant Ruiter envoia le Commissaire Mortaigne & le Fiscal de Witte, acompagnés de quelques autres gens, à Réfusco, grand village en terre ferme, à trois lieuës à l'Est de l'isle de Goerée, pour tâcher de se saisir d'un certain nombre de cuirs que la Compagnie Angloise avoit en ce lieu-là.

Mortaigne & de Witte sont envoiés à Réfusco.

Ils trouvérent dans le magasin deux Négres, qui s'en étoient déja rendus maîtres au nom du Roi ou Alcaïde, qui prétendoit que lors que l'isle étoit prise par les ennemis de ceux qui la possédoient, tous les biens des vaincus étoient dévolus à la Couronne, par droit de pillage. Les Hollandois allérent rendre visite à l'Alcaïde, & lui dirent. *Qu'ils venoient le saluer de la part du Sieur de Ruiter, Amiral de l'escadre de Hollande; & que la Compagnie des Indes Occidentales, ses anciens amis aiant reconquis l'isle, desiroient de renoüer l'ancienne amitié, & d'avoir commerce avec lui comme auparavant.* Il répondit, *qu'il recevoit cette nouvelle avec joie, & que les Habitans du païs se feroient un plaisir de négocier avec ceux de Hollande.*

Leur entretien avec le Roi ou Alcaïer, ou Alcaïde. 27. Octob.

Mais lors qu'ils lui déclarérent, *que le sujet de leur venuë étoit pour enlever les cuirs que les Anglois avoient laissés dans leur magasin*, il en parut fort surpris, & son Conseil ne le fut pas moins; car c'est une Nation fort atachée à ses sentimens, & qui n'en démord qu'avec peine. L'Alcaïer repartit donc, *qu'il lui sembloit étrange, qu'ils fussent venus à dessein d'entretenir amitié & commerce avec lui, & qu'ils ne lui eussent aporté aucun présent*: surquoi on lui donna un baril d'eau de vie de seize pintes. Mais aiant demandé qu'on fit aussi quelque largesse à ses Conseillers, Mortaigne & de Witte lui promirent qu'on n'y manqueroit pas, s'ils vouloient délivrer les cuirs. Cette promesse fit son éfet, & par ce moien on gagna onze cens trente cuirs pour la Compagnie Hollandoise, qui furent chargés dans le vaisseau Anglois, auparavant nommé *l'Espion*, & alors *Goerée*; aiant été déclaré de bonne prise, parce qu'après l'avoir déchargé, on avoit connu qu'il apartenoit à la Compagnie Angloise.

Ils se font rendre 1130. cuirs. 30. Octob.

On trafiqua aussi dans ce même village ou dans les villages voisins, par l'ordre de Ruiter, avec le consentement de l'Alcaïer, trente boeufs, en contre-échange desquels aiant donné des marchandises, ils furent distribués aux Oficiers Généraux & aux Capitaines, pour servir de rafraîchissemens à leurs équipages, qui en avoient un extrême besoin.

Et trafiquent trente bœufs.

Le 30. du Mois, le Vice-amiral passa dans l'isle, pour mettre ordre à l'évacuation des Anglois.

Ruiter va dans l'isle. 30. Octob.

Il envoia prendre à terre le Capitaine & Commandant St. George, avec soixante de ses gens, & les fit embarquer dans un vaisseau marchand d'Angleterre, nommé *Bonne Espérance*, qui avoit été déchargé, & dans lequel on avoit déja mis les deux piéces de canon avec leurs afûts & tout ce qui en dépendoit, ainsi qu'il avoit été acordé. Ce vaisseau aiant été pourvû de tous les vivres nécessaires, suivant les conventions, le Commandant prit son cours vers la riviére de Gambie, sous promesse que le Maître Etienne Nords seroit aussi paié en Hollande, par la Compagnie des Indes Occidentales, des deux tiers d'un mois de gages, outre le fret des marchandises qui avoient été déchargées de son bâtiment.

Le Commandant Anglois s'embarque avec soixante de ses gens.

Son départ pour Gambie.

Au même tems on fit embarquer soixante autres Anglois sur divers navires de l'escadre, afin qu'à la premiére ocasion on pût les mettre à terre à Cormantin sur la côte de la Guinée, & l'on se fit livrer la banniére de la Compagnie Roïale d'Afrique, qu'en arrivant on avoit trouvé arborée sur le château.

Soixante autres Anglois sont encore distribués sur les vaisseaux de l'escadre.

Lors que l'évacuation fut faite Ruiter s'en retourna à son bord au bruit de l'artillerie du Fort, & de trois décharges de mousqueterie. Ensuite l'escadre aiant fait de l'eau se pré-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1694. On se prépare à mettre à la voile. On relâche deux vaiss. mar. Anglois. On pourvoit les deux Forts de l'isle de Goerée de tout ce qui est nécessaire. Garnison laissée dans les Forts. Jean Cellarius est établi Gouverneur de l'isle & des Forts. 31. Octob. & 4. Nov.

prépara à lever l'ancre. Il avoit été résolu que les bâtimens Anglois, qu'on avoit déchargés, & montés d'équipages Hollandois, ne s'en sépareroient point jusqu'à nouvel ordre: mais lors que le *Bonne Espérance* partit pour Gambie, avec la moitié de la garnison Angloise, on permit aux Maîtres Benjamin Simonsz. & Jean Comes de faire voiles vers la Barbade, avec leurs vaisseaux *l'Afrique* & *la Prospérité*. Au commencement de Novembre on pourvût les Forts de toutes sortes de munitions. On y porta beaucoup de pierres, de tuiles, de chaux & de ciment, qu'on avoit tirés d'un bâtiment Anglois, avec du bois de charpente, afin de relever les murailles & de réparer les maisons. Il y avoit des canons démontés, qu'on remit sur leurs afûts aux lieux où ils devoient être plantés. On porta en même tems des vivres à terre, & on laissa en garnison dans les deux forteresses 132. hommes tant soldats que matelots, tous sains & vigoureux, & qui y demeurérent volontairement pour la plupart, les autres aiant été tirés au sort. Jean Cellarius, Fiscal de l'escadre de Northollande, fut établi Gouverneur de l'isle & des Forts: Oton van Nieveldt fut fait Capitaine de la garnison: Antoine Cornelisz. en fut fait Lieutenant; Jean van Beek, Enseigne; & Martin Woutersz. Postrand, Major; le tout provisionnellement & jusques-à-ce qu'il y eût été pourvû par les Etats Généraux, ou par la Compagnie des Indes Occidentales; & on laissa avec eux les cinq Esclaves, qui apartenoient à la même Compagnie. Ruiter avant son départ remontra au Gouverneur Cellarius, aux Oficiers, & aux soldats, en termes vifs & pressans: *Qu'ils devoient vivre ensemble dans une parfaite union. Que les inférieurs étoient obligés d'obeïr à leurs supérieurs. Que c'étoit par ce seul moien qu'ils pourroient conserver l'isle & les Forts qui étoient commis à leur garde, & rendre un service considérable à leur patrie, & à la Compagnie des Indes Occidentales, ainsi qu'ils y étoient engagés par leur serment. Qu'il y alloit de leur honneur comme de leur conscience à se défendre vaillamment contre tous ceux qui viendroient les ataquer, & à se maintenir jusqu'à la venuë des douze vaisseaux qu'on atendoit de Hollande.*

Avis donnés par Ruiter au Gouverneur, aux Oficiers & à toute la garnison. 5. Novemb.

Le Cap. du Bois, va avec d'autres vers le village où l'on faisoit de l'eau au Cap Vert. 4. Novemb.

Peu auparavant, lors qu'on étoit encore ocupé à faire de l'eau, la chaloupe de Ruiter où étoient le Capitaine du Bois, l'Ecrivain du navire du Commandeur de Wildt, nommé George Andringa, & quelques autres encore, s'étant avancée vers la terre ferme du Cap Vert, pour pêcher avec la seine, on prit une si grande quantité de poissons que les Négres en furent étonnés. Ils alloient se poster derriére la seine, & tâchoient de prendre dans leurs petits traîneaux les poissons qui échapoient en sautant; ou de les tuer à coups de fléches lors qu'ils nageoient. La pêche étant finie on alla visiter les habitations des Négres ou le village des Noirs, qui étoit composé de plusieurs maisons, à-peu-près de la figure des ruches d'abeilles. Les portes en étoient si basses, qu'il falloit y entrer en rampant, & au dedans on demeuroit toûjours assis sur des nattes, sans pouvoir s'y tenir debout. Les dehors en étoient enfermés d'une façon si particuliére, que lors que d'une maison on avoit passé dans une seconde, ou dans une troisiême, on ne reconnoissoit plus son chemin, & l'on se trouvoit comme dans un labirinte; à-peu-près comme au village de Molkwen en Frise, où les Etrangers s'égarent dans les ruës, dans les ruelles, & dans les autres petits passages: mais comme les clôtures de ces maisons n'étoient pas hautes les Hollandois s'en dégagérent en sautant par dessus. Ils virent dans tout le village une multitude de jeunes enfans Négres qui se veautroient dans le sable, ni plus ni moins que de petits cochons, les méres étant couchées tout proche comme des truïes; ce qui leur fit conclure que cette contrée étoit fort peuplée, & fertile en Négres. Dans ces courses qu'ils firent afin de voir le païs ils trouvérent enfin la maison de Jean Compani, l'ancien camarade de Ruiter, qui comme les autres étoit obligé de se tenir assis au dedans. Mais aiant sû qu'il y avoit là de ses amis qui venoient des vaisseaux de Ruiter, il jugea que son habitation étoit trop petite pour les recevoir, & en sortit le ventre presque contre terre, pour aller au devant d'eux, & leur faire toutes les caresses dont il fut capable. Il les mena sous un palmier, & les y fit asseoir à l'ombre sur la verdure. Là il leur présenta une certaine graine pilée, dont les Négres uzent au lieu de pain, & leur servit du vin de palmier, & du lait, dont ils ont abondance, à cause de la grande quantité de vaches qui est en ce païs-là. Les Hollandois avoient aussi porté du pain du fromage & de l'eau de vie, dont Jean Compani & ses amis & amies Négres se trouvant bien régalés, firent tous bonne chére ensemble. Sur le soir un Négre armé à sa maniére alla dans toutes les ruës du village crier qu'on eût à faire bonne garde, & les Hollandois retournérent chacun

Déscription du village des Négres.

Les Hollandois trouvent Jean Compani dans sa petite maison. Qui les reçoit à sa maniére.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1664 5. *Novemb.*

eun à son bord. Après cela Ruiter & son Conseil de guerre ordonnérent que le petit bâtiment Anglois *l'Espion*, ou plutôt *Goerée*, seroit emploié à trafiquer le long de la côte pour le compte de la Compagnie Hollandoise, & y établirent pour Maître, Simon Petit de Flessingue, pilote du Contre-amiral van Nès, auquel ils firent prêter le serment; & ils tirérent de chacun des douze navires de guerre un homme pour lui donner. Le même jour le Sr. Flokkenius Pasteur, fit dans l'isle une prédication d'adieu, où Ruiter assista avec tous les Oficiers Généraux & les Capitaines. Le texte fut pris de ces paroles de Moïse, *Réjouï toi Zabulon en ta sortie, & toi Issachar en tes tabernacles.* Le Ministre demanda avec une ferveur extrême la continuation des faveurs du Ciel pour l'escadre, & pour le succès de ses entreprises. Ensuite le 6. de Novemb. les 12. navires de guerre, la flute de charge, & le yacht *Goerée* mirent à la voile. Il avoit été encore retenu sous le pavillon quatre vaiss. marchands Anglois, *la Victoire*, *le Daufin*, & le *Ste. Marthe*, qu'on avoit déchargés; & l'*Avis* dans lequel on avoit laissé sa charge. Sur le soir le Vice-amiral détacha le yacht *Goerée* vers la riviére de Casa Mança, à quelques lieuës au Sud de Gambie, pour porter une Lettre cachetée au Maître Corneille Jol, qu'il avoit apris être en ce lieu-là avec un vaisseau apartenant à la Compagnie, afin de l'avertir que l'isle de Goerée avoit été remise sous le pouvoir des Hollandois, & que tous le Sujets des Etats pouvoient s'y rendre en sûreté. Après cela l'on convint de Sierra Liona pour rendévous, au cas que l'escadre vint à se disperser par quelque accident.

Sermon d'Adieu. *Deut.* XXXIII. 18. Ruiter remet à la voile. 6. *Novemb.* Il envoie le yacht Goerée à Casa Mança.

Tandis qu'en ce païs-là Ruiter emploioit tous ses soins à exécuter les ordres qui lui avoient été donnés, on jugeoit & on parloit en Angleterre fort diversement de son expédition: car on n'y recevoit point de nouvelles de ce que faisoit l'escadre de Hollande dans la Méditerranée, ou sur la côte de Barbarie, soit à Alger, à Tunis, ou à Tripoli. D'ailleurs le Vice-amiral Lawson étant retourné au mois d'Octobre de la Méditerranée à Portsmouth, raporta que lors que Ruiter étoit parti de Cadix, on disoit qu'il alloit à Salé; qu'il s'étoit pourvû de vivres pour plusieurs mois; & que depuis on n'avoit point du tout entendu parler de lui. Toutes ces circonstances jointes à celles du retardement du Capitaine Jean van Campen, qu'on croioit devoit partir pour la Guinée avec douze navires de guerre, afin de servir d'escorte aux vaisseaux que la Compagnie des Indes Occidentales y vouloit envoier, selon le bruit qu'on en faisoit courir, en vûë de détourner les soupçons qu'on pourroit avoir de l'expédition de Ruiter: toutes ces circonstances, dis-je, commencérent à faire ouvrir les yeux aux Anglois, & à leur faire penser que le V. Amiral Ruiter pourroit bien avoir pris la route de l'Afrique. Il y a même assès d'aparence qu'il pouvoit en avoir été découvert quelque chose en Hollande: car qui peut raisonnablement espérer qu'un secret qui est entre les mains de plus d'une ou de deux personnes, soit si bien gardé, qu'il n'en échape toûjours quelque partie, laquelle fait deviner le reste? Mais le Sr. George Douning, alors Ambassadeur d'Angleterre à la Haie, avoit assuré le Roi que cela ne pouvoit être, & qu'une telle Résolution ne pouvoit nullement avoir été prise par les Etats, sans qu'il en eût connoissance; étant persuadé qu'il ne se passoit rien dans leur Assemblée qui ne lui fût découvert. Néanmoins cette assurance ne pouvoit satisfaire ce Prince, ni le mettre hors d'inquiétude. On écrivit donc à Douning, qu'il eût à emploier toutes sortes de moiens pour pénétrer la vérité de cette afaire; ce qui l'engagea à prendre le parti d'en parler lui-même au Pensionaire de Wit, ne doutant point que la réponce qu'il en tireroit, ne lui fournît des lumiéres sur ce sujet. Ainsi il eut la hardiesse de demander à ce Ministre, *si Ruiter avoit eu charge d'aller vers les côtes de l'Afrique?* le priant, quoi qu'en termes fiers, qu'il lui dît sincérement & en honnête homme, si le bruit qui couroit touchant cette expédition étoit véritable. Le Sieur de Wit, duquel on a dit qu'il ne s'étoit jamais trompé qu'au choix de ses amis, lui répondit de cette sorte. *Je puis vous assurer que les Etats de Hollande n'ont donné aucun ordre au Vice-amiral Ruiter, qui doive causer de l'inquiétude au Roi votre Maître; & à l'égard des Etats Généraux il n'est pas nécessaire que je vous dise ce qui se passe dans leur Assemblée, puis qu'il ne s'y fait rien de secret qui ne vous soit connu; de sorte qu'il n'est pas besoin que je vous l'aprenne.* Sur cette réponce, Douning, qui en Angleterre avoit le bruit de gouverner toute la Hollande, assura la Cour que Ruiter n'avoit point pris la route de la Guinée. Au reste lors

On conçoit des soupçons en Angleterre touchant l'expédition de Ruiter.

Question faite sur ce sujet par Douning au Pensionaire de Wit. *Wicquefort en son Hist. Liv.* 14. Réponse du Pension. de Wit. *Voi les Mémoires, touchant les Ambassadeurs par*

1664. lors que le mistére fut éclairci, cet Ambaſſadeur eut recours aux plaintes contre de Wit, diſant que ce Miniſtre l'avoit trompé, puis qu'il lui avoit aſſuré en termes exprès qu'un tel ordre n'avoit point été envoié à Ruiter: mais comme cette voie étoit la ſeule qu'il pût prendre, pour ſe diſculper envers le Roi ſon Maître du faux avis qu'il lui avoit donné, il ne faut pas s'étonner qu'il s'en ſoit ſervi. Ainſi il ſe paſſa un tems ſi conſidérable, avant que l'Angleterre pût avoir des nouvelles certaines de l'expédition de Ruiter, que lors qu'on en fût pleinement informé il ſe trouva qu'il étoit trop tard pour prendre les meſures néceſſaires afin de l'empêcher de réüſſir.

Wicquefort pag. 197. 198. in 12.

Ruiter ſe trouve embaraſſé des trois vaiſſ. Anglois qu'il avoit retenus.

Et leur permet de ſe retirer.

10. Novem. Mais il faut revenir au Vice-amiral, lequel, comme il a été déja dit, avoit fait voiles de l'iſle de Goerée ou du Cap Vert vers la côte de la Guinée. Après avoir navigé quatre jours il ſe trouva fort embaraſſé des trois vaiſſeaux marchands Anglois, *la Victoire*, le *Ste. Marthe*, & *le Daufin*, qui le ſuivoient n'étant chargés que de leſt: car ils avançoient ſi peu, qu'on étoit ſouvent obligé de les atendre, & ils cauſoient beaucoup de retardement à toute l'eſcadre. C'eſt ce qui fit prendre dans un Conſeil de guerre général la reſolution de s'en défaire, & de leur permettre de ſe retirer où ils voudroient. On leur donna des Lettres en forme de commandement à tous les Commandeurs, Capitaines & Oficiers de la marine, étant au ſervice de L. H. P. ou de la Compagnie des Indes Occidentales, pour les laiſſer trafiquer le long des côtes de l'Afrique, & prendre telle route qu'il leur plairoit, à moins qu'on n'aprît qu'il y eût guerre déclarée entre le Roi d'Angleterre & L. H. P. Mais il fut réglé avec eux, qu'ils ne pourroient trafiquer dans les lieux où la Compagnie Hollandoiſe auroit ſes comptoirs ou ſes magaſins, & qu'ils ne feroient aucune inſulte aux Sujets des Etats, ni aux gens qui feroient au ſervice de la Compagnie, ſur peine de perdre le fret qu'on avoit promis de leur paier par le Traité qui avoit été fait avec eux. Ruiter ne jugea pas à propos de donner alors aux Maîtres Anglois leurs Lettres de congé & de recommandation à la Compagnie, afin qu'ils fuſſent paiés en Hollande du fret des marchandiſes qui avoient été déchargées de leurs bâtimens; mais il les obligea de venir prendre leurs Lettres d'avis devant le château de la Mine, où elles leur feroient délivrées avec toute la bonne foi qu'ils pouvoient déſirer. Le lendemain l'eſcadre étant par la hauteur des onze degrés, il fut pris de nouvelles réſolutions ſur la route qu'on devoit tenir, & il fut arrêté qu'on feroit voiles vers le cap das * Palmas qui eſt ſur la † côte de Malaguette. Que s'il arrivoit que l'eſcadre dérivât, & fût ſéparée ou par les courans, ou par la brume, ou par la tempête, il fut réglé que le rendévous feroit devant le château de la Mine, & que jour & nuit chacun forceroit de voiles, en obſervant toutefois les ordres & les ſignaux. Cependant les vents de Sudſudoüeſt lui furent ſi contraires, & le calme à ſon tour l'incommoda ſi fort, qu'en dix jours elle n'avança preſque point du tout, ou que très-peu. On trouva même que depuis le 23. de Novembre juſqu'au 27. elle avoit tous les jours un peu perdu de la hauteur par laquelle elle avoit été, les roulis & les courans l'aiant inceſſamment pouſſée à l'Eſt. C'eſt ce qui obligea Ruiter & le Conſeil de guerre de porter le cap ſur Sierra Liona, pour y mettre les équipages à terre, dont la plupart n'y aiant point été pendant tout le voiage, avoient beſoin de quelques jours de rafraîchiſſement, pendant leſquels on devoit nétoier les vaiſſeaux, & faire de l'eau & du bois. On prit d'autant plus volontiers ce parti, que le long de la côte de la Mine, il n'y avoit point d'endroit commode pour ſe retirer, ni de lieu propre à faire aiguade qu'avec beaucoup de difficulté; & cependant à peine avoit-on de l'eau de reſte pour cinq ſemaines. Après que cette réſolution eut été priſe, l'eſcadre fut encore un peu de tems arrêtée par le calme, & contrariée par les vents & par les courans, ſe trouvant même ſouvent en péril par le peu d'expérience des pilotes, qui ne connoiſſoient pas aſsès ces mers. Cependant après quelques jours de navigation, on s'apercut qu'à chaque horloge on trouvoit quelques piés moins de profondeur; ce qui engagea à redoubler les précautions qu'on étoit forcé de prendre. Il y avoit même des jours où d'horloge en horloge il falloit jetter la ſonde, & moüiller le grapin de la chaloupe, pour connoître les courans & prendre enſuite ſes meſures. Le 1. de Décembre on ſe trouva par le travers de la pointe Nordoüeſt de Baxos, ou des rochers de Ste. Anne, qui eſt un grand banc le long de de la côte de Sierra Liona. Le lendemain on prétendoit entrer dans la riviére, mais

Ordres donnés pour la route.

11. Novem.

* de Palme

† ou Manigète.

Avec peu de ſuccès.

Ce qui fait prendre le parti d'aller à Sierra Liona.

27. Novem.

1. Décemb.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1664.

mais on avoit dérivé cinq lieuës au Sud dans la passe d'un golfe qui ressembloit fort à son embouchure. Dès qu'on eut remarqué qu'on s'étoit trompé, & qu'on étoit entre les trois isles de Madrebombe, on sortit du golfe en courant des bordées, & le 4. du Mois on se trouva au parage qu'on cherchoit, & l'on entra dans la riviére de Sierra Liona.

L'escadre entre dans la riviére de Sierra Liona. 4. *Décemb.*

C'est un païs situé dans l'Afrique, sur la côte Occidentale de celui des Négres, entre Gambie & les frontiéres de la Guinée, & ce nom n'est pas seulement celui de la riviére, & celui d'un cap ou d'une montagne qui à l'embouchure de la riviére s'avance dans la mer; mais encore celui d'un Roïaume entier qui s'étend bien avant dans les terres. Ruiter aiant remonté la riviére assès loin, vit qu'à mesure qu'on avançoit on trouvoit moins de profondeur, & que cependant les chaloupes faisoient vainement recherche d'eau douce: mais quelques-uns des principaux d'entre les Négres venant à son bord lui dirent qu'il avoit passé l'aiguade de plus de demi-lieuë. Le lendemain à la pointe du jour on mit une partie des vaisseaux à la bande pour les nétoier, & les Négres qui le jour précédent avoient parlé à Ruiter revinrent à son bord.

Les Négres donnent, à Ruiter la liberté de faire de l'eau & du bois.

5. *Décemb.*

Il fit avec eux un acord à l'amiable, par lequel il eut pour toute l'escadre la liberté de faire de l'eau & du bois, en donnant un * demi-oxhooft d'eau-de-vie, deux fusils, deux épées, deux gargousses de douze livres de poudre, vingt-quatre couteaux, deux vieux linceuls, deux chapeaux demi-uzés, deux cravates, & une caisse vuide.

* *demi-barique*

Peu après, à la faveur du flot qui commençoit à venir, les vaisseaux allérent vers les aiguades, qui étoient au nombre de trois, toutes proches les unes des autres. Tous les bâtimens, même ceux qui étoient demeurés un peu de l'arriére, y étant enfin arrivés envoiérent chacun plusieurs soldats armés dans les chaloupes & dans les canots, pour une plus grande sûreté, & pour la défence des matelots qui alloient puiser. On en mit aussi quelques-uns à terre avec des scies & des haches, afin de couper du bois, dont on trouvoit une grande abondance, le rivage étant tout bordé d'arbres.

Quelques Hollandois descendent à terre. 6. *Décemb.*

Le Commissaire Mortaigne, le Fiscal de Witte, le Cap. Pomp, & quelques volontaires, entre lesquels étoient les Chevaliers Panhuisen, Belleché-re, & Bielke, rémontérent le lendemain la riviére fort haut vers le Nord, dans la chaloupe de Ruiter, afin de voir s'ils ne trouveroient point de rafraîchissemens: mais dès qu'ils furent descendus à terre les Habitans du païs prirent la fuite. Cependant lors qu'ils eurent connu qu'on n'avoit pas dessein de leur faire du mal, ils retournérent. Ruiter avoit même recommandé qu'on les abordât amiablement, & qu'on les traitât avec douceur.

Ils vont trouver un Roi des Négrés qui leur donne avis que les Anglois tiennent des Hollandois prisonniers dans leur isle.

Ils entrérent donc en quelque espéce de conférence avec les Hollandois, & comprenant un peu ce que ceux-ci vouloient dire, ils les ménérent à l'un de leurs Rois, lequel les reçut avec les civilités qui se pratiquoient dans son païs. Néanmoins ils n'en retirérent aucun avantage, parce qu'il n'y avoit rien qui pût les acomoder. Mais le Roi leur dît que dans une isle, qui n'étoit pas éloignée de là, & où les Anglois avoient des magasins, ils retenoient un Hollandois prisonnier avec sa femme & ses deux filles, & qu'ils les traitoient comme des esclaves. Ensuite on envoia tous les jours des chaloupes pour chercher des rafraîchissemens, & quelquefois elles raportoient des oranges, des limons, des bananes, des ananas, & des poules.

Réception faite par le Roi à Engel de Ruiter & à quelques Capitaines. 8. *Decemb.*

Le Chevalier Engel de Ruiter alla aussi avec quelques Capitaines trouver ce même Roi, qui les reçut encore fort civilement; & ses deux filles, Dona Clara & Dona Filippa, ne leur firent pas moins d'honnêtetés. Ces Dames, aussi-bien que les autres Négres, s'étant échaufées à boire de l'eau-de-vie, dansérent à la mode du païs, batant la caisse sur des jattes, qui étoient creusées pour cet éfet, & y faisant distinguer deux ou trois différens airs. Après cela elles firent rôtir à une broche de bois des poules, qu'elles arrosérent du beurre qu'on leur donna, & elles les mangérent avec leurs hôtes, qui par la permission du Roi cueillirent toutes les oranges de dix orangers, plantés proche de sa maison.

On nétoie les vaisseau & on fait de l'eau & du bois.

Cependant les équipages de l'escadre étoient ocupés à nétoier les vaisseaux, à faire de l'eau & du bois, & à se pourvoir de tout ce qu'ils pouvoient trouver d'utile pour le voiage. Les limons & les autres fruits qu'on aporta, leur furent distribués, & l'on commença à décharger le bâtiment Anglois l'*Avis*, qu'on avoit amené du Cap Vert. Dans le même tems Ruiter fut encore plus particuliérement informé des mauvais traitemens qu'on faisoit aux quatre Hollandois, qui étoient retenus prisonniers par les Anglois dans une isle de Sierra Liona.

Ruiter est informé des hostilités éxércées par les Anglois contre les

Outre cela il y eut des Négres qui lui déclarérent que les Agens de la Compagnie Roiale d'Afrique, avoient fait de grandes insultes à un certain Marchand Hollandois, nommé Brémer, qui avoit paru sur la riviére de Sierra Liona en

quali-

1664. Hollandois à Sierra Liona. 8. *Décemb.*

qualité de Marchand envoié de la part de la Compagnie des Indes Occidentales, & qui y trafiquoit : que les Anglois avoient enlevé & pillé les marchandises des Hollandois, & ensuite mis le feu à leur loge ou magasin : que depuis six semaines ils avoient pris un de leurs vaisseaux qui alloit faire de l'eau & du bois. Ruiter qui étoit naturellement ennemi des injustices & des violences, résolut avec l'avis du Conseil de guerre d'aller délivrer de force les prisonniers Hollandois, si l'on ne vouloit pas les relâcher de bon gré, sans néanmoins ataquer l'habitation des Anglois, que premiérement il n'eût pris une connoissance plus éxacte & plus certaine de leursmaniéres d'agir à l'égard des Habitans des P. V. laissant cependant toutes choses dans l'état où elles étoient alors.

Ruiter navige avec 4. vaisseaux vers l'isle Angloise. 9. *Décemb.*

On détacha donc quatre des plus légers vaisseaux qui furent ceux des Capitaines Henri Adriansz., Swart, Jean van Nès, & Pomp, pour remonter la riviére, & avancer jusques à l'isle Angloise, au Sudest du lieu où le reste de l'escadre demeuroit moüillée. Ruiter suivi de son Fils, de son Beaufils & de quelques autres volontaires, passa au bord du Capitaine Henri Adriansz. qui porta alors le pavillon au grand mât : Meppel monta le vaisseau de Pomp ; & Aart van Nès celui de van Nès son frére. Van der Zaan voulut aussi être de la partie, & aiant passé au même bord ils remontérent tous ensemble à la faveur du flot & en louvoiant. Mais on fut obligé de jetter l'ancre à une lieuë au Sud de l'isle, parce que le calme & les hauts-fonds empêchoient de passer plus avant, & que le navire de Henri Adriansz. avoit déja touché.

Il envoie van der Zaan avec quelques autres pour parler aux Anglois. 9. *Décemb.*

Ruiter envoia alors à l'isle le Contre-amiral van der Zaan, le Fiscal de Wit, le Comte de Hoorn, les Chevaliers van Coeverden, Engel de Ruiter, & Jean Paulusz. van Gelder : mais lors que la chaloupe y arriva, avec cette Compagnie armée de mousquets & de piques, quoi que portant une banniére blanche, les Anglois leur criérent, *Holà, n'aprochés pas davantage, & mettés-vous sur le grapin.* Ils étoient postés dans une plaine avec quatre piéces de canon, entre quatre petits bastions, chacun à-peu-près d'une toise d'épaisseur, faits d'arbres joints ensemble, & remplis de terre dans le milieu ; & ils étoient prêts à faire feu sur la chaloupe, qui étoit à portée de leurs coups.

Leur entretien avec les Anglois.

On moüilla donc le grapin, & alors il vint un Anglois à bord dans un canot, qui demanda, *ce qu'on venoit chercher là ?* On lui répondit : *Nous venons vous rendre visite ; vous n'avés aujourdhui rien à craindre de notre part ; nous vous prions seulement de nous laisser descendre à terre pour parler à votre Commandant* ; ce qu'il permit.

Ils s'informent des prisonniers Hollandois.

Le Commandant nommé Abraham Hodge, mena la troupe Hollandoise dans sa maison, qui étoit proprement une grange. Ils lui demandérent, *s'il y avoit en ce lieu-là des Hollandois parmi eux ?* Il avoüa qu'il y avoit deux Filles avec leur Pére, duquel la Femme étoit morte depuis trois semaines ; mais que la fraieur qu'ils avoient tous euë des vaisseaux qu'on avoit découverts, les avoit obligés de monter trois lieuës plus haut ; & que d'ailleurs ils demeuroient volontairement avec les Anglois. Cependant on aprit ensuite qu'ils avoient été envoiés par force, afin qu'ils ne vissent pas où l'on enterreroit les marchandises.

Et demandent qu'on les leur remette sur l'heure entre les mains.

Les Hollandois déclarérent : *Que le Général Ruiter, de la part duquel ils venoient, vouloit avoir sur le champ, de gré ou de force, ces prisonniers ; & que pour cet éfet il y avoit quatre navires de guerre qui remontoient la riviére. Qu'il falloit envoier querir ces trois personnes tout-à-l'heure. Qu'ils ne venoient à aucun autre dessein que de les retirer ; & que si on ne les rendoit pas, on n'auroit qu'à s'imputer à soi-même tout le mal que pourroit atirer un pareil refus ; puis qu'en ce cas le Général enverroit ataquer les habitations Angloises, & les ruiner toutes.* Hodge repliqua civilement : il promit de rendre les prisonniers, & dépêcha dans le même moment un canot pour les ramener. Il y avoit cinq jours qu'on les avoit mis entre les mains d'un Roi des Négres, qui refusa de les rendre à la premiére sommation ; mais sur une seconde instance il les laissa partir. Les Hollandois aiant envain atendu jusqu'au soir, retournérent à leur bord sans éxiger rien de plus, espérant qu'après avoir délivré leur compatriote & sa famille, il leur donneroit des éclaircissemens plus particuliers sur la conduite des Anglois.

10. *Décemb.* Les prisonniers sont remis en liberté.

Le lendemain les mêmes Députés navigérent encore dans la chaloupe vers l'isle, pour ramener le prisonnier & ses filles, qu'on relâcha alors volontairement.

10. *Décem.* Eclaircissemens sur les conduite des Anglois.

Etant arrivé auprès de Ruiter, il déclara qu'il étoit du païs d'Utrecht. Qu'il se nommoit Gysbert Hendricksz. van Westbroek. Que les Anglois l'avoient extrémement maltraité. Qu'il avoit été pris avec sa femme & ses deux filles proche de l'isle de Goerée, sur le vaisseau *la Lunette*, par le Capitaine Holmes, & transporté en ce lieu-là. Que lors qu'il

qu'il fut livré aux Négres, des mains desquels on venoit de le retirer, il ne savoit s'il lui restoit encore un moment à vivre, y aiant entre eux des Antropofages, qui faisoient un bruit & un tintamarre épouvantable. Que les Anglois avoient dans cette isle deux piéces de canon, que Holmes y avoit amenées du Cap Vert ou de l'isle de Goerée, avec quantité de marchandises qui apartenoient à la Compagnie des Indes Occidentales. Qu'il y avoit six semaines qu'un vaisseau Anglois, monté de douze canons, avoit surpris sous des aparences d'amitié, proche de l'aiguade, un bâtiment Hollandois, chargé à Lisbonne par des Portugais, & destiné pour St. Thomé, & qu'il s'en étoit rendu maître. Sur cet avis Ruiter prit la résolution d'aller dans l'isle ataquer l'habitation des Anglois, & de confisquer tout au profit de la Compagnie des Indes. Pour cet éfet il y envoia des chaloupes armées. Il y eut des Négres de terre ferme qui se mirent dans deux canots pour aller secourir les Anglois; mais les deux canots furent pris par les Hollandois, qui firent environ vingt prisonniers, outre deux ou trois qui se noiérent. Ensuite aiant fait descente sans aucune résistance, & les Escalves des Anglois suivis de quelques Négres s'étant enfuis avec leurs armes dans les bois, ils se rendirent maîtres du canon. Ruiter qui étoit aussi à terre pour donner ses ordres, dît au Marchand Hodge : *Que puis qu'on avoit transporté en ce lieu-là plusieurs éfets apartenans aux Hollandois, & même du canon & des marchandises du Cap Vert, les Hollandois venoient à leur tour s'emparer de tout ce qui étoit dans les magasins de la Compagnie Angloise, afin que celle de Hollande pût être indemnisée par ce moien.* Après cela on ouvrit les loges. Tout ce qui y étoit fut enlevé & porté dans les canots, & dans les chaloupes. Une des filles du prisonnier délivré découvrit à Ruiter que les Anglois avoient enfermé dans un puits quinze cens barres de fer, qu'on alla aussi-tôt en retirer. Les matelots qui couroient par tout, cherchant à piller, aperçurent dans un bois une grande place sans herbe, & dont la terre paroissoit avoir été remuée depuis peu. Ils y foüillérent & trouvérent 270. des plus grosses dents d'Eléfant, outre onze cens cinquante plus petites, qui étoient dans les magasins, & qu'on en avoit déja emportées; ce qui faisoit ensemble le nombre de 1420. On y prit aussi 995. chauderons & bassins d'airain, des armoires, des caisses & des tonneaux remplis de serges, de basins, de futaines, d'étofes de Harlem, de toiles à embaler, de coral, de petites chaînes de fer, de couteaux & de cloux; & avec cela des pots d'étaim, des mousquets, trois canons de fer, deux pierriers de fonte, 2689. livres de ris, des tonneaux pleins de grains, quatorze facs de sel, & plusieurs autres marchandises. Mais comme les Négres qui avoient pris la fuite dans le bois, tiroient incessamment avec leurs fusils, Ruiter y envoia l'un de ses prisonniers, qui étoit fils du Roi, pour leur dire de sa part, *que s'ils blessoient un seul Hollandois, il feroit sur l'heure massacrer à leurs yeux tous les prisonniers Négres qu'il avoit.* Cette menace les intimida, & les obligea de ne plus tirer. Les Hollandois demeurérent toute la nuit à terre sous les armes, & le lendemain à la pointe du jour on recommença à transporter les marchandises qui étoient dans les chaloupes, & à les mener à bord des navires. On n'enleva pourtant pas tout: Ruiter commanda qu'on en laissât une partie aux Anglois, pour en trafiquer après son départ, & en pouvoir vivre. Il leur donna deux cens barres de fer, deux caisses de couteaux, deux caisses de coral, deux demi-oxhoofds de vin d'Espagne, deux demi-oxhoofds d'eau de vie, cinq tonneaux de cloux, trente mesures de sel, un certain nombre de planches, de pierres, de chaux & de ciment; avec quantité d'autres choses, mais de peu de valeur, ne permettant pas qu'on fît le moindre dommage à leurs maisons ni à leurs arbres. C'est avec cette modération & cette clémence, que Ruiter en uza avec des gens, qui dans ces païs-là n'avoient pas traité de la même sorte les Hollandois, lors que ceux-ci étoient tombés entre leurs mains. Il emmena avec lui à son bord le Commis Abraham Hodge, & son associé Richard Wicht, pour leur faire voir & signer l'inventaire de tout ce qui avoit été enlevé de leurs magasins, afin qu'en tems & lieu, l'on pût faire connoître la vérité, & que si par un acomodement on venoit à compter ou à compenser respectivement les pertes, on ne pût pas faire monter celles des Anglois plus haut qu'elles ne montoient en éfet. On pesa aussi en leur présence dans chaque navire les dents d'éléfant & le cuivre qui y furent chargés: on fit la visite de toutes les caisses des marchandises; on les fit marquer avec toutes les précautions nécessaires; & l'on se mit en état de rendre précisément raison de tout le butin, lors qu'il seroit à propos. Les dents d'éléfant pesoient 16959. livres, & les chauderons, les bassins, & les autres vaisseaux d'airain 3135. livres. Au même tems les pri-

1664

Ruiter prend la résolution de s'emparer des éfets que les Anglois avoient dans l'isle.

10. *Décemb.*

Son entretien avec le Marchand Hodge.

Les éfets des Anglois trouvés dans l'isle sont embarqués.

Les Négres qui s'étoient enfuis tirent sur les Hollandois.

Ce qu'on arrêta par des menaces.

11. *Décemb.*

Ruiter traite les Anglois avec clémence, leur laissant une partie de leurs éfets pour en vivre.

11. *Décemb.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1662.

Le vaisseau Anglois venu du Cap Vert, est déchargé & relâché 13. 14. &c.

15. *Décemb.*

sonniers Négres furent remis en liberté. Le V. Amiral donna aussi ordre de décharger incessamment le *Promt Avis*, & de transporter les éfets apartenans à la Compagnie Angloise dans un des vaisseaux de guerre ; ce qui aiant été exécuté avec beaucoup de diligence, le vaisseau vuide fut lesté & relâché. Ruiter donna au Maître Timotée Leeuwis deux Lettres pour le Sr. David de Wildt, Sécrétaire de l'Amirauté d'Amsterdam, contenant le recit de tout ce qu'il avoit fait au Cap Vert & à Sierra Liona, avec promesse au Maître que si dans le mois de Mars de l'année suivante, il faisoit rendre la derniére Lettre à son adresse, il recevroit mille livres de recompense ; mais que si elle étoit renduë plus tard, le porteur ne seroit paié qu'à la discrétion des Oficiers de l'Amirauté. Le 15. de Décembre Ruiter leva l'ancre de Sierra Liona, & remit à la voile pour aller vers la côte de la Guinée. La nuit suivante sur les trois heures on vit une étoile à queuë, qui paroissoit être de la longueur d'une de ces grandes planches qui viennent du Nord, & à la pointe du jour elle disparut au Midi ; mais elle fut encore revûë depuis pendant plusieurs nuits. Le 28. du Mois, l'escadre après avoir été souvent retardée par le calme, & avoir essuïé beaucoup de gros tems, se rendit enfin devant la côte de Malaguette, ainsi apellée à cause d'un certain fruit ou grain que les Hollandois nomment Grein, & qui est encore nommé par d'autres peuples, Malaguette, Manigette, ou blé de paradis, parce qu'il en croît sur cette côte en abondance, & plus qu'en aucun autre lieu. Le lendemain on découvrit le cap de Palme, à cinq lieuës au Nordnordoüest de l'escadre, laquelle continua sa route vers la côte d'Or.

Ruiter fait voiles de Sierra Liona.

On voit une étoile à queuë.

L'escadre arrive sur la côte de Malaguette la Guinée.

28. *Décemb.*

LA

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

LA VIE DE MICHEL de RUITER DUC, CHEVALIER, &c.

Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüest-frise.

LIVRE SEPTIEME.

1665. Ruiter continuë sa route.

LE Vice-amiral Ruiter faisant, voiles le long de la côte de Malagnette, ordonnà aux Capitaines Henri Adriansz. & Jean Cornelisz. Swart de la ranger tous les jours à une lieuë ou une lieuë & demie de l'escadre, & toutes les nuits aussi loin qu'il se pourroit, sans perdre l'escadre de vûë; afin de découvrir les vaisseaux étrangers qui pourroient être dans ces parages, de les heler pour les reconnoître, & de tâcher de les amener sous le pavillon. Il leur commanda en même tems de jetter continuellement la sonde; & toutes les fois qu'on trouveroit vingt cinq brasses de profondeur, de tirer la nuit un coup de gros canon, & d'arborer le jour le pavillon des Etats. Mais on ne put en ce tems-là trouver fond, non pas même sur cent brasses de ligne.

Et arrive proche du cap de Tres Puntas sur la côte d'Or. 4. *Janvier.*

Ainsi continuant toujours sa route l'escadre arriva le second jour de l'An 1665. proche du cap de Ste. Apollonie, qui est une pointe sur la côte de Quagua dans la Guinée; & deux jours aprés proche du cap de Tres Puntas peu lain de la côte d'Or, ainsi nommée à cause du trafic qui s'y fait en or. Là on navigea terre à-terre, sans avoir aucune connoissance de l'état ou étoient les afaires du pais, jusques-à-ce que Ruiter eût fait amener à son bord deux canots, ou étoient des Négres, qui venoient à un des navires de guerre pour y trafiquer.

Il fait amener à son bord deux canots, où il y avoit des Négres.

Il leur demanda où étoit la premiére habitation des Hollandois de ce côté-là? Ils répondirent que le Fort de Batestein, proche du village de Bottrou, possédé par quatorze Hollandois, étoit un peu plus avant sur une montagne qui commandoit le rivage à quatre lieuës à l'Oüest de Tacorari. Aussi-tôt il envoia une chaloupe à terre pour amener quelqu'un des Hollandois à son bord, afin d'aprendre de lui ce qui se passoit tant parmi les amis que parmi les ennemis; & quelles places les Anglois avoient enlevées à la Compagnie des Indes Occidentales.

Il est plus particuliérement informé de l'état des afaires.

Mais avant que la chaloupe eût abordé, on vit Bartelemi Rietbeek, Commis de Bottrou, venir de lui-même dans un canot au bord du Vice-amiral pour le saluer, & lui donner avis que les Anglois étoient encore en possession du Fort de Witsen, autrement Tacorari, qui est aussi le nom du village auprès duquel il est situé; & que l'escadre Angloise, consistant en onze vaisseaux, sur le bruit de l'arrivée des Hollandois étoit partie de Cabo Corse quatre jours auparavant, aprés avoir éxercé toutes sortes d'hostilités contre les Sujets des Etats. P. V. Ruiter n'aprit pas cette nouvelle sans chagrin, car il avoit à cœur de joindre les vaisseaux ennemis, & de les ataquer: mais comme ils s'étoient retirés, il jugea à propos d'entreprendre promtement la réduction de Tacorari.

Il écrit au Général Valkenbourg. 4. *Janvier.*

Pour cet éfet il écrivit au Général Jean Valkenbourg, qui faisoit son séjour au Fort de St. George de la Mine, & qui aiant la direction de toutes les afaires de la Compagnie des Indes Occidentales, commandoit en chef pour elle, dans toutes les places qu'elle possédoit en ces lieux-là; & lui donna avis de sa venuë. Il lui déclara aussi en peu de paroles tout ce qu'il avoit déja éxécuté au Cap Vert & à Sierra Liona, le priant de lui envoier des gens qui eussent connoissance des côtes & des parages, afin qu'il pût s'en servir à reprendre Tacorari. Le même jour sur le soir,

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1664. Il envoie une chaloupe à terre pour sommer le Fort par une Lettre.

à la brune, l'escadre moüilla l'ancre devant ce Fort. A l'instant même Ruiter fit descendre à terre le Chevalier van Coeverden, pour porter une Lettre cachetée au Fort de Witsen, & le sommer de se rendre. Par cette Lettre, écrite au nom des Vice-amiraux Ruiter & Meppel, & de tout le Conseil de guerre, on demandoit aux Anglois: *Qu'ils eussent à remettre entre les mains des Hollandois le Fort avec tout le canon dont il étoit pourvû, les munitions de guerre, les marchandises, & généralement tout ce que la Compagnie Angloise d'Afrique avoit si injustement, & contre tout droit & raison, enlevé à celle de Hollande; leur déclarant qu'en cas de refus, on emploieroit la force pour les y contraindre, & que personne ne seroit épargné dans la chaleur du combat. Que par conséquent ils devoient prendre promtement leur parti, & faire incessamment leur réponce, qu'on souhaitoit être telle qu'ils pussent s'en trouver bien, & qu'elle tendît, à leur conservation.*

Laquelle on ne veut pas recevoir.

Mais les Anglois ne voulurent ni recevoir la Lettre, ni parler à l'Envoié, lui criant seulement, *Venés demain matin.*

5. *Janvier.* Les Négres tirent sur la chaloupe, où la banniére de paix étoit arborée.

A la pointe du jour Coeverden se remit dans la chaloupe avec la banniére blanche, & retourna au Fort pour donner la Lettre. Mais en aprochant de terre, les Négres, dont il y avoit une multitude cachée derriére des canots remplis de sable, commencérent à faire un si grand feu de mousqueterie sur la chaloupe, quoi qu'en même tems on fît signe aux Hollandois de descendre, que les bales voloient tout autour d'eux, néanmoins sans ateindre personne. Cette maniére de tirer sur une chaloupe où étoit arborée la banniére de paix, n'aiant jamais été pratiquée parmi les Chrétiens, même au fort des plus cruelles guerres, fit assès connoître qu'on n'avoit pas intention de déférer aux paroles, & qu'il en faloit venir aux éfets. C'est ce qui obligea Ruiter d'assembler le Conseil, où il fut

Ordres donnés pour l'ataque de Tacorari ou du Fort de Witsen. 5. *Janvier.*

résolu de pousser les Anglois à bout. On commanda à cinq des plus légers vaisseaux de guerre de s'aprocher du Fort le long du rivage, & de le batre; & en même tems on donna ordre à quatre cens-quarante hommes bien armés, entre lesquels il y avoit environ deux cens matelots, de descendre dans des canots & des chaloupes, où l'on avoit mis de petites piéces de canon. Les soldats étoient sous le commandement du Comte de Hoorn, & les matelots sous celui des Capitaines Jaques Cornelisz. Swart, Jean van Nès, & Jean du Bois, quoi que quelques-uns aiant assûré que le Comte de Hoorn les commandoit tous en chef. Ruiter leur ordonna d'aller faire descente; d'escalader le Fort; d'y jetter des grenades;

On le bat, & en même tems les soldats font la descente.

& de faire les derniers éforts pour le prendre d'assaut. Les navires qui avoient été commandés, s'en aprochérent à la portée d'un petit canon, & aiant jetté l'ancre ils firent un feu continuel avec des bateries croisées. A la faveur de ces décharges les soldats & les matelots descendirent à terre, quoi qu'on tirât quelques coups de la forteresse pour les en empêcher. Les Hollandois qui aiant à leur tête le Comte de Hoorn, & les Capitaines Swart, van Nès, & du Bois, alloient courageusement à l'assaut, eurent plus d'afaires avec les Négres qu'avec les Anglois; ceux-ci aiant bientôt retiré leur étendard, & arboré en sa place la ban-

Les Négres font beaucoup de résistance.

niére blanche, pour marquer qu'ils étoient prêts de se rendre. Mais les Négres qui étoient au pié du Fort, sur le rivage, au nombre de quatre à cinq cens, armés de mousquets & de fusils, dont ils savoient fort bien se servir, firent beaucoup de résistance, & repoussérent jusqu'à l'eau les matelots & les soldats qui étoient à terre. Alors on commença à faire joüer les canons chargés de mitrailles, qui étoient dans les chaloupes, & les Négres furent bientôt mis en desor-

Ils fuïent.

dre & en fuite. Les autres Hollandois destinés à donner l'assaut étant venus aux portes du Fort, & les aiant trouvé murées, furent obligés de planter des é-

Le Fort de Tacorari est emporté d'assaut.

chelles, de monter sur les murailles, & de jetter des grenades au-dedans. Après cela ils n'eurent pas de peine à faire une ouverture, par laquelle toutes les troupes entrérent sans résistance. Un des matelots de Ruiter, nommé Laurent Tenisz. arracha l'étendart Anglois de dessus la muraille, & Girad Jacobsz. matelot du Contre-amiral van Nès fut le premier qui y planta la banniére des Etats. Ils en furent tous deux ensuite recompensés, chacun de la somme de vingt-cinq livres. On ne trouva que sept piéces de canon de fer, chacune de six ou huit livres de balle, & onze personnes, tous Anglois. Le Commandant étoit un homme boiteux, sans vigueur, assis dans une espéce de créche avec deux bequilles à ses côtés. Le Commis & cinq ou six autres étoient malades; mais on crut qu'une partie de la garnison s'étoit sauvée avec des Négres par dessus la muraille, & qu'ils avoient tran-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

transporté quatre jours auparavant tous leurs vivres & toutes leurs marchandises à Cormantin, ou dans les bois. Dès que le Fort fut pris il fallut ranger de nouveau les Hollandois en ordre bataille contre les Négres, qui étant alors plus de mille sous les armes, vouloient revenir au combat. Mais comme on leur fit tête avec une extrême valeur, on les mit une seconde fois en fuite, & l'on pénétra jusques dans leur village, qui étoit beaucoup plus grand que ceux du Cap Vert ou de Sierra Liona, & qui fut brulé par le conseil des autres Négres amis & alliés des Hollandois, parce que les Négres ennemis s'y cachoient, & tiroient de là sur eux avec un grand avantage. Sans cette éxécution il eût été presque impossible de se dégager d'eux & de les réduire, parce qu'en revenant incessamment à la charge ils causoient une fatigue qu'on n'auroit pu suporter: mais lors qu'ils virent le village de Tacorari en feu, ils reprirent la fuite chacun de son côté, ou vers les bois, ou vers les plaines. Dans le combat qui se fit avec eux il y eut huit ou dix Hollandois de blessés, dont quelques-uns le furent mortellement, & un perdit sur le champ la vie. Un nommé Marc Gerritsz. d'Amsterdam, allant fureter dans le village, fut ataqué à l'impourvû par un Négre, qui lui enfonça son couteau jusqu'au manche dans le ventre, & l'y laissa. Mais le blessé l'arracha lui-même, & donna tant de coups au Négre, qu'il mourut à l'instant; au lieu qu'on tient que l'autre demeura en vie, & guérit de sa plaie. De leur côté les Négres perdirent dix hommes & deux femmes.

1665. Les Négres reviennent à la charge. Ils sont de nouveau repoussés. Leur village est brulé.

Lors que les Hollandois furent entrés dans la forteresse, ils s'étonnérent de la voir si forte & si bien bâtie; car il y avoit trois murs chacun de quarante-deux piés de haut, & tous trois séparés l'un de l'autre. On y avoit bien tiré six cens coups de canon de dessus les vaisseaux, d'où voiant les pierres & la chaux voler en éclats & en poussiére, on croioit l'avoir fort endommagée; mais on trouva alors que tout étoit encore en bon état, & qu'on n'y avoit presque pas plus fait de mal que si l'on n'y eût jetté que des boules de nége. On y mit d'abord cinquante Hollandois en garnison. Le même jour aiant découvert un bâtiment étranger au vent de l'escadre, Ruiter détacha van der Zaan pour aller le contraindre de se rendre sous le pavillon. Lors que le Contre-amiral l'eut joint, il trouva que c'étoit *la Victoire*, un des vaisseaux Anglois qui avoit été déchargé au Cap Vert, & qui trafiquoit le long de cette côte. Il fut amené sur le soir à l'escadre, & retenu jusqu'à nouvel ordre. Au commencement de la nuit le Vice-amiral dépêcha par terre un Négre avec une Lettre au Général Valkenbourg, pour lui donner avis de la prise du Fort de Tacorari, & pour le prier d'y envoier incessamment des gens qui eussent connoissance du païs, n'y aiant personne sur les vaisseaux, qui y eût jamais été. Au même tems il reçut la réponce que ce Général faisoit à la premiére Lettre qui lui avoit été écrite. Cette réponce marquoit la joie qu'il avoit de l'arrivée de l'escadre, & qu'il y avoit trois semaines qu'il avoit eu nouvelles de ce que Ruiter avoit déja alors éxécuté; de quoi les navires Anglois qui étoient devant la Mine avoient été si surpris, qu'ils s'étoient promtement retirés, quoi que ce ne fût pas sans avoir auparavant beaucoup insulté les Hollandois. Il écrivoit aussi qu'il avoit reçu la Lettre des Etats Généraux datée le 9. d'Août de l'année précédente, & qu'en conséquence pour favoriser le dessein de Ruiter sur Tacorari, il lui enverroit un renfort de Négres qu'il avoit fait préparer. En éfet le lendemain Hubert van Gageldonc & Samuel Smit, premiers Commis de la Compagnie, allérent joindre l'escadre, avec trois cens canots & environ mille Négres, y en aiant trois ou quatre en chaque canot. Ils navigeoient tous d'une file, & queuë à queuë les uns des autres, de sorte que la vûë pouvoit à peine ateindre depuis le premier jusques au dernier, & qu'il sembloit que ce fût une ligne de fourmis sur l'eau; ce qui faisoit un objet fort divertissant. C'étoient tous des gens bien-faits & vigoureux, armés de mousquets, de fusils, de zagaies, d'arcs & de fléches, dont ils se servoient à la maniére du païs, étant rangés sous trois drapeaux de la Compagnie des Indes Occidentales. Leurs bonnets étoient faits en forme de casques, ornés de petites plumes, au lieu de panaches, & de deux ou trois cornes de bêtes au devant. Ils portoient devant eux sur le ventre leurs sabres, dont la poignée étoit de bois, garnie de gueules de lions, de tigres, ou d'autres bêtes féroces. Quelques-uns d'entre eux avoient le visage & même le corps peint de couleurs rouges, jaunes & bleuës, & présentoi-

Etat du Fort.

On arrête le vaisseau Anglois *la Victoire*.

5. Janvier. Ruiter écrit au General Valkenbourg.

5. Janvier. Lettre de Valkenbourg à Ruiter.

Gageldonc & Smit joignent l'escadre avec mille Négres.

5. Janvier. Description des Négres de la Mine.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1665. ent en cet état des figures bien étranges aux yeux des Hollandois. On les avoit envoiés pour les oposer aux autres Négres de Tacorari, tandis qu'on livreroit l'assaut au Fort. Mais quoi qu'il fût déja pris ils ne laissérent pas de descendre à terre, & ceux de Tacorari qui avoient commencé à retourner dans leurs nids, les voiant aprocher reprirent la fuite dans les bois. Les autres se jettérent dans le village des fugitifs; ils entrérent dans le reste des maisons, ou pour mieux dire dans les huttes que le feu avoit épargnées en tout ou en partie; ils prirent tout ce qui les acomoda, & particuliérement du millet, & d'autres fruits qui restoient encore dans les petits greniers pour la provision des ménages. Ils hachérent en piéces tous les canots qu'ils purent atraper sur le rivage, & qu'ils jugérent trop grands pour être emmenés. Aiant trouvé le corps du Négre, qui avoit été tué en ataquant un Hollandois, ils lui coupérent la tête; & aiant encore traité de la même sorte une femme Négre qui étoit aussi morte, ils se mirent à joüer de ces deux têtes à leur maniére, & éxercérent sur elles mille inhumanités. Ils les roulérent dans le sable: ils leur mirent les piés sur le visage, & les portérent avec de grands cris & des hurlemens horribles dans leurs canots, afin de les emporter avec eux. Après que les Commis Gageldonc & Smit eurent salué Ruiter, ils lui rendirent une Lettre du Général Valkenbourg, dans laquelle il soutenoit qu'il étoit plus à propos de démolir le Fort de Tacorari, si on le prenoit, que de le conserver: parce que les avantages qu'on en pourroit tirer en le gardant, étoient de beaucoup au-dessous des frais qu'il faudroit faire; la Compagnie ne pouvant espérer que très-peu de gain en cette contrée-là, à cause de l'aversion des Négres de Tacorari, qui avoient toûjours eu beaucoup plus de penchant pour les Anglois & pour les Danois, que pour les Habitans des P. V. Sur cette proposition il fut arrêté dans le Conseil de guerre qu'on feroit sauter la forteresse. On en retira donc les gens & le canon, & aiant enfermé dans le milieu de la place douze barils de poudre, chacun d'un quintal, où l'on mit le feu, le Fort sauta en l'air avec un grand fracas, & fut réduit en un monceau de ruines & de masures, qu'on fit ensuite raser jusqu'à terre. Après cela on eût une peine incroiable à emmener les prisonniers Anglois à bord, & à les garantir de la violence des Négres de la Mine: car ces gens brutaux & sauvages étant animés contre eux, leur vouloient absolument couper la tête, comme ils firent à trois Négres qui apartenoient à la Compagnie Roiale d'Angleterre. On embarqua aussi le canon & d'autres ouvrages de fer, & le même jour Ruiter fit voiles vers Sama, qui est un autre village des Négres, où la Compagnie Hollandoise tient un petit Fort du même nom, qu'on salua de quatre volées en passant, à quoi il répondit de trois.

Ils descendent à terre. *Ils pillent le village de Tacorari.* *Ils traitent avec inhumanité des têtes humaines de gens morts.* *Conseil de Valkenbourg de détruire le Fort de Tacorari.* *On le fait sauter avec des poudres. 6. Janvier.* *Ruiter remet à la voile & passe devant Sama.*

Le lendemain 7. du Mois, sur le midi, toute l'escadre, avec la flûte de charge, & le bâtiment Anglois *la Victoire*, moüilla l'ancre devant le Fort de St. George de la Mine, situé par les quatre degrés quarante-six minutes de latitude Septentrionale. En arrivant les Vice-amiraux Ruiter & Meppel saluérent chacun de onze coups, & les autres vaisseaux saluérent de neuf coups, de sept, & de cinq; à quoi le Fort répondit seulement de neuf; ce qui ne fut pas aprouvé de la plupart des Oficiers, qui croioient qu'on devoit au moins avoir fait l'honneur de répondre d'autant de coups que Ruiter en avoit tiré. On trouva à cette rade deux yachts de la Compagnie, *la Concorde* & le *Neptune*. Au même tems le premier Commis, nommé Dirck Wilrée, & le Fiscal Pierre Baut, allérent saluer Ruiter & les autres Commandans de l'escadre, & les inviter de la part du Général Valkenbourg de descendre à terre. Il y eut encore des gens qui ne furent pas satisfaits de ce procédé, & qui crurent que Valkenbourg devoit bien venir lui-même au bord du V. Amiral, qui étoit Commandant en chef de l'escadre que les Etats avoient en ces païs-là. Mais Ruiter ne le prit pas si haut, estimant qu'un petit point d'honneur ne devoit pas préjudicier au service qu'il devoit à l'Etat, & se trouvant obligé de ménager un tems qui étoit précieux; & qu'il falloit emploier avec Valkenbourg à traiter d'afaires qui ne pouvoient soufrir de retardement. Il alla donc à terre acompagné de Meppel, de van Nes, & de de Wildt, & suivi de son Fils & de plusieurs autres. Tout le peuple, & un grand nombre d'hommes & de femmes Négres, témoignérent beaucoup de joie de sa venuë. Les Hollandois en leur particulier le regardérent comme leur libérateur, envoié aux côtes de la Guinée par leurs Maîtres les Etats Généraux, justement dans le tems qu'ils avoient besoin d'être garantis de la violence & des tirannies des Anglois.

Il arrive devant la Mine. 7. Janvier. *On vient le saluer à son bord.* *Il descend à terre avec les autres Oficiers Generaux. Il est reçu dans le Fort avec de grands*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

glois. Lors qu'il entra au château on fit une décharge générale de l'artillerie. Cette forteresse est la principale de toutes celles que les Hollandois possédent sur la côte d'Or de la Guinée, forte de son assiette & par les ouvrages qui y ont été faits. Elle est située sur la frontiére du Roïaume de Fétu, au milieu d'une pointe de terre qui avance dans la mer, & qui en est environnée des deux côtés. Elle est bâtie sur un rocher, & enfermée d'un double rempart, & de deux murs qui sont en partie taillés dans le roc, & construits de grosses pierres au dessus du roc. Elle est défenduë de quatre bastions, deux du côté de la mer & deux du côté de la terre, avec quatre bateries où il y avoit alors 32. piéces de canon de fonte. Le Général Valkenbourg aiant invité Ruiter & sa compagnie à dîner, leur dît, qu'il y avoit quatre ou cinq semaines que les Anglois de Cormantin avoient eu nouvelles de l'arrivée de l'escadre de Hollande, & que l'isle de Goerée, proche le Cap Vert, étoit déja reprise sur eux; ce qui aiant été divulgué parmi eux le bruit en étoit venu sept ou huit jours après au château de la Mine. Il les entretint aussi de l'état de Cabo Corse, & leur dît que les Négres de cette contrée-là étoient divisés entre eux, les uns tenant le parti de la Hollande, & les autres celui de l'Angleterre; mais que comme il faisoit puissamment travailler sous main à les détacher des Anglois, il falloit atendre l'issuë de cette négociation. Ensuite on mit ordre à faire décharger à la Mine tous les éfets qui avoient été pris sur les Anglois au Cap Vert & à Sierra Liona, & amenés dans les navires de guerre; ce qui ne put être éxécuté qu'avec une peine extrême, car il fallut ouvrir toutes les caisses & les cofres, visiter les marchandises, en faire un nouvel inventaire, & les remballer. Ce travail dura plus de dix jours, parce que les chaloupes & les canots étoient toûjours contrains d'étaler le flot, pour entrer dans la riviére & s'avancer jusques au Fort. Pendant que l'escadre étoit là moüillée il vint quantité de Négres dans leurs canots qui trafiquérent de l'or pour des hardes de matelots, & pour d'autres choses: mais il y eut des Hollandois qui furent trompés, ce qu'ils avoient pris pour de l'or étant reconnu par le moien de la pierre de touche n'être que du cuivre ou de l'argent doré. Ainsi ils aprirent à leurs dépens à connoître combien cette nation est peu fidèle. Le 9. on vit venir un bâtiment avec une chaloupe qui le devançoit. C'étoit un de ceux qui avoient été déja auparavant arrêtés, déchargés, & relâchés, au Cap Vert. Il se nommoit *Ste. Marte*, & étoit monté par le Capitaine Anglois Toorenbourg, qui étoit fort malade, & qui envoioit sa chaloupe pour implorer le secours d'un Médecin ou d'un Chirurgien, parce que le sien étoit mort. Le lendemain sur le soir il vint moüiller à la rade un yacht ou petite frégate, nommée *le Tigre d'or*, dont le Maître s'apelloit Govert Hermansz. Elle n'avoit été qu'onze semaines à se rendre de Hollande sur les côtes de la Guinée, quoi qu'elle eût essuïé une furieuse tempête dans la mer d'Allemagne, & qu'elle eût été contrainte de relâcher en Angleterre. Le Maître raporta que le Commandeur Jean van Campen s'étant mis en route aussi pour la Guinée, la tempête l'avoit pareillement obligé de relâcher à Goerée, & que sans doute il arriveroit bientôt. Il dît ensuite qu'il avoit vû en Angleterre une flote de navires de guerre & de vais. mar. prête à mettre à la voile pour ce même païs sous le commandement du Prince Robert. Ce petit bâtiment qui étoit envoié exprès, aportoit à Ruiter la Lettre que voici, laquelle contenoit des instructions plus particuliéres, & des explications des ordres qu'il avoit auparavant reçus.

1665.

Les éfets des Anglois sont déchargés des navires de guerre.

Filouterie des Négres.

9. Janvier.

Le *Ste. Marte*, vaisseau Anglois, arrive proche de la Mine.

10. Janvier.

La frégate *le Tigre d'or* arrive de Hollande.

Nouvelles aportées par le Maître.

Noble, Vaillant, Discret, &c.

Les Sieurs Commissaires Députés de notre Assemblée, étant à la Haie le premier du Courant, ont jugé à propos, pour une plus grande intelligence de l'Instruction dressée par L H. P. le 27. de Septembre dernier, & donnée au Capitaine & Comm. Jean van Campen, de dresser encore un certain Mémoire, & de vous l'envoier, afin que vous aiés à vous y conformer, lors que le-dit van Campen étant arrivé aux côtes de la Guinée sera sous votre commandement; & spécialement en cas que vous reçussiés par lui nouvelles qu'il y eût rupture & guerre déclarée (ce qu'à Dieu ne plaise) entre cet Etat & le Roi de la Grande Bretagne. Et comme ce mémoire a été fait par raport à la disposition des afaires présentes, nous nous y référons encore, à la réserve des changemens que vous trouvéres ici: car comme depuis ce tems-là il est venu des avis de la continuation des hostilités que les Anglois avoient déja commencé de commettre dans la Guinée, & lesquelles ils se dispo-*

Lettre envoiée à Ruiter par les Conseillers de l'Amirauté d'Amsterdam.

* *Voi Aitzéma.* XLIV. 115.

1665. *disposent avec beaucoup de chaleur de pousser plus loin, aiant pour cet éfet présentement huit navires de guerre prêts à mettre à la voile, avec dix autres grands bâtimens fretés & armés en guerre, ainsi que vous le verrés par la liste ici jointe; nous nous trouvons dans une grande inquiétude, craignant que lors qu'ils seront joints avec les autres vaisseaux de leur Nation, qui ont déja fait voiles depuis quelques semaines vers la même côte, non-seulement ils puissent égaler les forces, que vous avés, mais même les surpasser: ce qui ne manqueroit pas d'arriver si par une interprétation abusive de la Résolution prise par L. H. P. le 9. d'Août dernier, laquelle vous avés ci-devant reçuë, on leur permettoit de faire leur jonction, & de prendre par ce moien tout leur avantage pour agir; d'autant plus que les vaisseaux qui doivent faire voiles sous le commandement du sus-dit van Campen, aiant été jusques à présent empêchés de sortir du port par les vents contraires, quoi qu'il y ait un mois qu'ils soient prêts, il est incertain laquelle de ces deux escadres arrivera la premiére sur la côte de ce païs-là. C'est pourquoi étant autorisés par la sus-dite Résolution de L. H. P. du 9. d'Août dernier, de veiller à la conservation de l'honneur & des interêts de cet Etat; & afin de prévenir tout mal-entendu, & toutes interprétations oposées aux intentions de L. H. P. & au véritable sens de la sus-dite Résolution, aussi-bien qu'aux Instructions qui ont été dressées en conformité de ce qu'elle contient, & qui s'y raportent en substance: Nous avons jugé à propos de faire un nouveau Mémoire, & de vous l'envoier par cet Exprès, avec de plus amples explications, & en termes plus clairs & plus formels, que ceux qui sont portés dans le premier Mémoire qui a été fait sur ce sujet. Par ce dernier vous vous trouverés autorisé à ataquer, combatre & détruire, tous les vaisseaux Anglois que vous pourrés joindre sur les côtes de l'Afrique ou de la Guinée, soit qu'ils soient équipés en guerre, ou en marchandise; & par ce moien vous empêcherés de tout votre pouvoir leur jonction, afin de prévenir leurs mauvais desseins, étant certain qu'il n'y a point de vaisseaux Anglois qui prennent leur cours vers ces païs-là, qu'avec intention d'y insulter les Sujets de cet Etat. Que si vous avés le bonheur, ainsi que nous l'espérons, de vous rendre maître de quelques-uns de ces vaisseaux qui sont les premiers en route, avant que les 18. navires, qui doivent les suivre sous le commandement du Prince Robert, soient arrivés, vous étes averti de n'ocuper point vos équipages à transporter les éfets qui seront sur les prises, ni de ne les afoiblir point, en faisant passer sur les-dites prises trop de gens pour les conserver; mais de tenir toûjours votre escadre en bon ordre; afin d'être en état de résister dans une seconde rencontre que vous devés infailliblement atendre. Sur tout il faut particuliérement pourvoir, à ce qu'en cas d'un mauvais succès dans une seconde rencontre, ce qu'à Dieu ne plaise, les vaisseaux ni les éfets qui auroient été déja pris ne puissent retomber entre les mains des ennemis, & que de quelque maniere que ce soit il n'en puisse rien retourner à leur profit. Cependant nous espérons que Dieu répandra sa bénédiction sur les justes démarches de cet Etat dans l'afaire présente. Mais afin de n'omettre aucun des moiens qui pourroient être requis pour la faire réüssir avantageusement, vous prendrés soin d'entretenir par toutes sortes de voies une bonne correspondance avec le Directeur général Valkenbourg, tant à Axem, ou aux autres endroits de terre ferme propres à cet éfet, que par eau, en vous servant de canots & d'autres bâtimens d'avis; & vous tâcherés de faire ensorte que le Commandeur Jean van Campen arrivant sur les sus-dites côtes, puisse recevoir des instructions susisantes touchant l'état des afaires, & prendre des mesures justes pour vous rencontrer, & pour se joindre avec vous de la maniére la plus assurée qu'il sera possible. Sur quoi*

Noble, Vaillant, Discret, &c.

Nous prions Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde. A Amsterdam le 21 d'Octobre. 1664.

JAQUES LIEFTINK.

Les Commissaires Conseillers de l'Amirauté, & de leur Ordonnance.

J. DE WILDT.

Liste des vaisseaux équipés en

La liste des navires de guerre Anglois mentionnée en la dépêche, contenoit le *Henriette*, *la Rose de Marie*, *l'Assurance*, *l'Ours*, *le Portland*, *la Réserve*, *la Convertine*, *Colchester*: tous ensemble montés de 384. piéces de canon & 1630. hommes. Les navires

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

vires fretés & armés en guerre étoient, *Bonne Espérance*, *l'Aigle*, *le Marchand des Indes Orientales*, *la Bource*, *Samson*, *le Marchand de Barbarie*, *Jean & Caterine*, *le Roi Ferdinand*, *le Matelas*, *le Marchand de Mariland* : tous ensemble montés de 374. canons.

1665. pour envoier à la Guinée.

Les éclaircissemens ou les nouvelles instructions jointes à la dépêche contenoient ce qui suit.

Mémoire pour donner au Vice-amiral de Ruiter une plus particuliére intelligence de quelques endroits contenus dans l'ordre qu'il a reçu de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux, le 9. d'Août 1664.

Explication de quelques termes contenus dans l'ordre du 9. d'Août donné à Ruiter.

D'autant que dans la Résolution prise par L. H. P. le 9 d'Août il est porté entr'autres choses, qu'il ataquera avec vigueur & tâchera de prendre ou de détruire : 1. Tous ceux qui se mettront en devoir de s'oposer à l'exécution de ses ordres. 2. Tous ceux qui y aporteront quelque empêchement que ce puisse être. 3. Tous ceux qui auront insulté, qui insulteront actuellement, ou qui tâcheront d'insulter les Sujets de cet Etat : le Sr. de Ruiter sera informé pour son instruction que depuis peu de jours on a reçu de nouveaux avis, que les Anglois ont continué de plus en plus leurs hostilités sur les côtes la Guinée ; qu'ils ont canonné les Forts ; & qu'ils en ont ruïné tout ce qu'il leur a été possible. De plus il doit être averti, pour une plus grande intelligence, comme dit est, des sus-dits articles contenus dans l'ordre à lui donné, que tous les vaisseaux Anglois, apartenans au Roi, ou à la Compagnie Roiale, ou étans au service de la-dite Compagnie, qu'il rencontrera le long des côtes de l'Afrique ; & qui seront montés de quelque canon, ou capables, en quelque maniére que ce soit, d'agir ofensivement, doivent être censés compris au nombre de ceux qui peuvent aporter de l'empêchement à l'exécution de ses ordres, & regardés comme envoiés pour insulter les Sujets de cet Etat. Par conséquent au desir de ces deux articles, il lui est ordonné d'ataquer, de prendre, ou de détruire tout ce qu'il pourra joindre de vaisseaux Anglois de cette qualité, le long des-dites côtes, soit qu'ils apartiennent au Roi, ou à la sus-dite Compagnie, ou qu'ils soient à son service ; & qui seront montés de canon, ou autrement en état d'agir ofensivement ; de même que les Anglois ont ataqué & pris plusieurs vaisseaux de la Compagnie Hollandoise des Indes Occidentales. Tellement que le sus-dit Vice-amiral ne pourra former aucun doute sur l'explication de l'endroit de son ordre qui porte. Qu'il n'insultera nullement les bâtimens des Anglois, ou des autres Alliés de cet Etat, ni qu'il ne les incommodera point dans leur commerce ; *parce qu'il est expressément déterminé par les termes suivans :* Entant & si longtems qu'ils n'auront fait ni tort ni insulte aux Forts, aux vaisseaux & aux Sujets de cet Etat, & qu'ils ne se mettront point en devoir de leur en faire : *ce qui s'acorde & revient tout à un avec l'article précédent*, qui auront insulté, qui insulteront actuellement, ou qui tâcheront d'insulter, *lequel par conséquent ne sera apliqué qu'aux seuls vaisseaux marchands qui ne seront montés d'aucun canon, & qui ne seront pas capables d'insulter les Forts, les vaisseaux, ou les Sujets de l'Etat, ni d'aporter aucun empêchement au Vice-amiral dans l'exécution de ses ordres, s'il vient à en rencontrer qui soient de cette qualité sur les sus-dites côtes. Mais au regard des vaisseaux, tant des Anglois que des autres Alliés qui bien que montés de canon, seront rencontrés dans l'Europe ou ailleurs que sur les-dites côtes de l'Afrique, & qui n'auront point insulté les Sujets de cet Etat, qui ne les insulteront point actuellement, ou qui ne tâcheront point de les insulter, cet article demeurera en sa force & vertu, & il ne se prendra dans le sens ci-dessus exprimé qu'à l'égard des navires Anglois, qui portant du canon, & étant capables d'agir ofensivement, seront trouvés proches des-dites côtes, lesquels il est ordonné audit Vice-amiral d'ataquer avec toute la vigueur possible, tâchant sous la faveur du Ciel, de s'en rendre maître, ou de les détruire. Fait en l'Assemblée de L. N. P. les Commissaires Conseillers de l'Amirauté d'Amsterdam le 21. d'Octobre 1664.*

JAQUES LIEFTINK.

Par Ordannance de leurs Nobles Puissances.

J. DE WILDT.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1665. Les doutes que Ruiter avoit eus en arrêtant les vaif. mar. Anglois se dissipent.

Après que Ruiter eut lû ce Mémoire, & les éclaircissemens qui y sont contenus, avec la dépêche du Conseil de l'Amirauté, il en parut fort satisfait, se trouvant par là déchargé de l'inquiétude qu'il avoit euë sur le sujet des huit vaisseaux Anglois, dont il avoit fait enlever les cargaisons au Cap Vert; car il voioit que ce qu'il n'avoit alors entrepris qu'en hésitant, & avec quelque incertitude, étoit néanmoins entiérement conforme aux intentions de ses Maîtres. Il aprit même ensuite par une voie assurée que ces vaisseaux qu'il avoit arrêtés au Cap Vert, avoient un ordre exprès d'incommoder la Compagnie Hollandoise, autant qu'il leur seroit possible; & que le navire de guerre qu'il avoit laissé partir de l'isle de Goerée sur la parole du Capitaine, qui l'avoit assuré qu'il n'avoit aucune charge d'insulter ni les vaisseaux ni les Forts des Hollandois, s'étoit depuis rendu maître d'un bâtiment de Hollande sur la côte de la Guinée. Aiant donc clairement connu quel étoit le but de ses ordres, il résolut avec le Conseil de guerre de s'emparer du vaisseau Anglois *la victoire*, monté par le Capitaine ou le Maître Isac Teyler, qui avoit été depuis peu arrêté de nouveau, & qui étoit venu de la Mine avec l'escadre. Ainsi en aiant fait enlever les Anglois qui furent distribués sur tous les autres navires, il y fit passer des matelots Hollandois, & le délara de bonne prise. C'étoit l'Amiral des huit vaisseaux marchands qui avoient été d'abord trouvés proche du Cap Vert. Il commanda aussi à van der Zaan, & à Swart de mettre à la voile, & de louvoier trois lieuës à l'Oüest, pour se rendre maîtres du *Ste. Marte*, qui étoit là mouillé; ce qui fut aussi-tôt éxécuté, & le lendemain au soir la prise fut amenée sous le pavillon. Cependant Ruiter se fit conduire à terre avec le V. Amiral Meppel & le Con. Amiral van Nès, afin de déclarer au Général Valkenbourg que toutes les marchandises des vaisseaux Anglois étant alors déchargées l'escadre étoit en état & prête de rendre tel service qu'il seroit jugé à propos. Là il aprit qu'il avoit été impossible de s'acomoder avec les Négres du Fétu, dans le païs desquels Cabo Corse étoit enclavé, & que sans leur consentement il n'y avoit point d'aparence de pouvoir faire aucune entreprise sur cette place. En ce tems-là on trouva dans le navire du Vice-amiral Ruiter environ quatre vingts-deux sacs de pois tout-à-fait gâtés, qu'il fallut jetter à la mer; ce qui causa de l'inquiétude à l'égard des autres munitions de bouche: mais en recompense le biscuit & le reste des vivres des deux bâtimens Anglois, *la Victoire* & le *Ste. Marte*, furent distribués à tous les vaisseaux de l'escadre. Au reste le Général Valkenbourg n'oublia rien de tout ce qui pouvoit servir à atirer les Négres du Fétu dans le parti des Hollandois, leur aiant même fait ofrir quantité d'or; mais ce fut inutilement. Ensuite on lui fit savoir qu'ils proposoient que les Hollandois se rendissent premiérement maîtres de Cormantin, promettant de demeurer neutres pendant l'ataque, & qu'après la prise de ce Fort, se croiant quittes des promesses & du serment qu'ils avoient fait aux Anglois, ils donneroient secours à Ruiter & au Général, & favoriseroient leur entreprise sur Cabo Corse. Mais le Vice-amiral trouva de grandes difficultés dans le dessein d'ataquer Cormantin, qui étoit la principale forteresse des Anglois sur la côte de la Guinée dans le Roïaume de Fantin, parce que ses ordres sembloient seulement porter, qu'il tâcheroit de reprendre les vaisseaux & les Forts qui avoient été enlevés aux Hollandois, & non pas qu'il s'empareroit de ceux des Anglois mêmes. Néanmoins lors qu'il fut entré en conférence sur ce sujet avec deux Commissaires du Général Valkenbourg, en présence de tout le Conseil de guerre, la plupart furent d'avis qu'on avoit des motifs sufisans pour ataquer Cormantin, vû les insultes que ceux qui tenoient ce Fort avoient faites aux Hollandois, & les pertes qu'ils leur avoient causées. Ces considérations ne furent pourtant pas capables de persuader entiérement le Vice-amiral. Il demeura encore irrésolu & dans l'incertitude de ce qu'il devoit faire, priant le Général Valkenbourg, qui étoit connu pour un homme fort intelligent, d'une grande prudence & d'une expérience consommée dans les afaires de ces païs-là, qu'il voulût en cette ocasion lui donner par écrit son avis & ses vûës, tant sur ce point que sur les autres opérations de l'escadre. Pour le satisfaire le Sieur de Valkenbourg lui écrivit une ample Lettre, par laquelle il l'informoit de l'état & des circonstances des afaires dans cette contrée, tant à l'égard du tems passé que du présent; déclarant en même tems quel étoit son sentiment sur tous les points qui méritoient d'être mis en délibération, & exposant nettement & distinctement ce qu'il jugeoit à propos de faire ou de ne faire pas. L'importance du contenu de cet Ecrit mérite bien qu'on lui donne ici place.

Marginal notes: Le vaisseau *la Victoire* est declaré de bonne prise. 11. *Janvier* — Le vaisseau *Ste. Marte.* est aussi arrêté. — Avis de Valkenbourg à Ruiter. 11. *Ianvier.* — Vivres gâtés. 12. *Janvier.* — Négociation avec les Négres du Fétu. — Ils demandent qu'on se saisisse d'abord de Cormantin. — Que Ruiter fait difficulté d'ataquer. — Délibérations sur ce sujet. 13. *Janvier.* — On voit qu'il y a des raisons d'ataquer Cormantin. — Demande de Ruiter à Valkenbourg.

MON-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

MONSIEUR,

Comme il a semblé bon à L. H. P. de me donner avis par une dépêche du 9. d'Août de l'année précédente, qu'Elles vous avoient envoié en ce païs-ici pour commander leur escadre, & qu'afin de concourir à l'éxécution de leurs ordres & commandemens, elles m'ont expressément enjoint de vous fournir tous les secours, les adresses & les instructions, qu'il me seroit possible; & comme il vous a aussi plû de me communiquer les-dits ordres, je n'ai pas voulu manquer de répondre promtement à la demande que vous m'avés faite. Je vais donc vous déclarer avec sincérité mon sentiment sur toutes les choses que vous m'avés proposées, y étant obligé par les commandemens de L. H. P. que je suis toûjours disposé à éxécuter dans tous leurs points & en toutes leurs parties, suivant les règles de mon devoir. 1665. Lettre du Général Valkenbourg à Ruiter contenant une instruction sur l'état des afaires, & ses sentimens, ses vûes, & son conseil sur ce qu'il y avoit à faire.

Pour comprendre bien l'état des afaires de ce païs, il faut savoir que les Anglois sous la conduite du Major Robert Holmes, de la part du Roi de la Grande Bretagne, & sous celle de Josef Cubit, commandant les forces maritimes de la Compagnie Roïale, & encore sous celle de François Selwyn, Agent de la sus-dite Compagnie, résident à Cormantin, ont depuis le mois d'Avril de l'an passé, sans raison ni cause légitime, commencé & commis sur ces côtes les actes d'une guerre ouverte. Ils ont non-seulement enlevé les vaisseaux & les éfets de la Compagnie des Indes Occidentales sur des prétextes sans fondement, qu'ils prétendoient que la-dite Compagnie Hollandoise leur en eût fournis; mais mêmes ils s'en sont pris formellement aux Etats des P. V. par les ataques qu'ils ont faites à Tacorari, à Cabo Corse, à Adja & à Annemabo, dont ils se sont enfin rendus maîtres, s'étant encore mis en devoir de s'emparer de Sama, s'ils eussent pû y réüssir. Outre cela, sans parler des vaisseaux de la Compagnie Hollandoise, ils se sont saisis de tous ceux qu'ils ont rencontrés, apartenans aux autres Sujets des Etats, aussi-bien que de tous les éfets dont ils étoient chargés, ainsi qu'il paroit par la prise du vaisseau la Lunette, *& par celle du yacht* la Nasse, *faites proche du Cap Vert, & par celle des* Armes de Groningue. *Quoi-que ce dernier bâtiment, pris le long de cette côte, fut vuide & sans cargaison, destiné à remener en Hollande les prisonniers que les Anglois avoient eux-mêmes relâchés, ce qui n'avoit aucune rélation avec la Compagnie des Indes; & quoi qu'il pût encore leur rendre du service s'ils eussent voulu le retenir, ils ont toutefois mieux aimé le détruire que de le laisser continuer son voiage. C'est un fait dont la vérité se prouve par l'état où l'on voit encore à présent ce vaisseau, desemparé, dématé, & plus qu'à demi brisé devant Cormantin. Je ne dirai rien ici des bâtimens qui avoient été chargés parmi nous pour St. Thomé, ni de ceux de St. Thomé destinés pour venir en ce païs, qui ont été pris par les mêmes Anglois, afin d'interrompre le commerce, & de nous ôter toute communication. Il parlerai seulement des éforts qu'ils ont faits, pour tenir continuellement cette forteresse de la Mine assiégée par mer, ne permettant pas, lors qu'ils en pouvoient être les maîtres, qu'aucune chaloupe, ni même aucun canot vint à nous, sans éxercer contre eux les plus grandes hostilités, qui jamais, en quelque endroit que ce puisse être, aient été commises contre les Sujets des Etats par leurs plus irréconciliables ennemis. Le détail de tous lesquels faits vous pouvés recevoir comme une instruction sincére & véritable touchant les maux qu'on nous à fait soufrir en ce païs, avec beaucoup d'éfusion de sang, & une grande perte de biens, sans aucune distinction des droits de la Compagnie Hollandoise, ou des personnes qui étoient à son service particulier, & des droits des autres Sujets des Etats en général.* Récit des entreprises des Anglois & de leurs hostilités dans la Guinée.

Puis donc qu'il est clairement prouvé que les Anglois ont persécuté les Sujets des Etats en général, sans aucun raport particulier à la Compagnie des Indes Occidentales, ou à d'autres interêts personnels; & qu'ils ont ataqué indiféremment, les personnes & les biens de qui que ce pût être; je ne m'arreterai pas davantage à vous représenter que ces hostilités ont été non-seulement commises par les forces que la Compagnie Roïale a envoïées en ce païs pour cet éfet; mais aussi par toutes sortes d'Anglois, & de toutes qualités, & spécialement par les navires du Seigneur Roi de la Grande Bretagne, sous le commandement du Major Robert Holmes. C'est ce Major lui-même qui proche du Cap Vert à ataqué le vaisseau la Lunette, *les yachts* la Nasse *&* le Crocodile, *& encore le* Walcheren. *C'est lui qui est venu assister en personne, & préter son secours à toutes les violences qui ont été commises sur cette côte; & qui a fait tirer de dessus le navire qu'il commande, & des autres vaisseaux de la Compagnie Roïale, plus* Lesquelles hostilités n'ont pas été exercées seulement par la Compagnie Roïale, mais par toutes sortes d'Anglois, & par les navires du Roi.

 de

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1665. Particuliérement par les Anglois de Cormantin.

de deux cens volées de canon contre Cabo Corse, à la vûë de nous tous qui habitons en ces lieux. Ces hostilités n'ont pas été éxercées seulement par quelques vaisseaux envoiés d'Angleterre, exprès & en particulier pour cet éfet de la part du Roi, & de la Compagnie Roiale; mais par tous les Anglois généralement, qui ont ci-devant demeuré ici comme nous, & négocié sur cette cote; & sur tout par ceux du Fort de Cormantin, ainsi qu'il paroît manifestement par une infinité de preuves ici jointes. Ces preuves font voir que celui qui est aujourdhui résident dans ce Fort, & qui est revêtu de l'autorité de la Compagnie Roïale, s'est comporté ouvertement dans toute cette afaire comme principal moteur & directeur, aiant en cette qualité capitulé avec la garnison de Cabo Corse. C'est lui qui du même Fort de Cormantin, lequel est sous son commandement, a envoié sommer les forteresses d'Adja & d'Annemabo, après laquelle sommation il est parti du même lieu pour aller les ataquer, & y est ensuite retourné avec ses prisonniers & son butin qu'il y a fait entrer, selon que je vous en ai déja entretenu, encore plus amplement que je ne fais ici.

Mais puisqu'en oposant cette difficulté, que L. H. P. ne semblent pas vous permettre de rien entreprendre contre les Forts & forteresses, qui ont été originairement bâtis par les Anglois, ou qu'ils possédent sans les avoir usurpés sur la Compagnie des Indes Occidentales, vous désirés que je vous ouvre mes sentimens sur ce sujet, & sur ce que je croi d'abord pouvoir être éxécuté soit par voie ofensive ou défensive, en conformité des ordres de L. H. P. par les forces qui sont sous votre commandement: puis même qu'il faut avoir égard à une escadre considérable qu'on atend d'Angleterre sous le Prince Robert, comme aussi à l'arrivée d'un puissant secours que nous espérons pour la défence des païs que les Etats & la Compagnie possédent en cette contrée; je veux bien pour vous satisfaire m'étendre davantage, & vous dire que lors que je suis arrivé ici, j'ai trouvé les habitans du païs de Fétu, dans le ressort duquel est situé Cabo Corse, extrémement broüillés avec les Agens de la Compagnie des Indes. Il est vrai que depuis notre venuë ces broüilleries semblérent être changées en une bonne intelligence, qui fut suivie de la réduction de Cabo Corse: mais néanmoins dès que les maniéres d'agir des Anglois, telles qu'elles ont été décrites, ont fourni à ces peuples une ocasion de découvrir le fond de leur cœur à notre égard, j'ai éprouvé que leur antipatie & leur haine pour les Hollandois étoient insurmontables. Car les Anglois ne parurent pas plutôt disposés à nous ataquer, que les Négres conspirérent avec eux pour dépoüiller de nouveau l'Etat & la Compagnie de ce Fort; ainsi qu'il est arrivé par la lâcheté de notre propre garnison qui nous a trahis. J'avouë que les Négres en ont depuis témoigné quelque repentir, parce qu'ils ont vû les forces Angloises s'afoiblir, & qu'ils craignoient que nous ne fussions secourus. C'est ce qui les a obligés de nous solliciter diverses fois à tenter la réduction de ce même Fort lors que l'ocasion s'en présenteroit, promettant d'en faciliter l'entreprise, selon le serment qu'ils nous en ont prêté de nouveau longtems avant votre venuë, non sans qu'il ait été fait de grands frais pour les y porter. En éfet après votre arrivée aiant été sommés de notre part de nous tenir parole, ils ne l'ont pas absolument refusé: mais à l'instigation de l'un d'entre eux, qui aiant beaucoup d'autorité, & qui étant la troisiéme personne de leur Régence, soutient le parti des Anglois, ils s'en sont excusés, sous prétexte qu'ils sont dans l'impuissance de rien éxécuter en notre faveur. D'ailleurs quelques promesses que nous aions pu faire à cet homme, que sa Charge fait apeller le Dahi, même au delà de ce qu'il pouvoit désirer, il n'y a pas eu moien de l'engager dans nos interêts: au contraire il a toûjours constamment déclaré, qu'il se trouvoit obligé par son serment de maintenir les Anglois dans Cabo Corse, tant qu'ils seroient possesseurs de Cormantin; ofrant néanmoins de promettre aussi avec serment, que si l'on peut s'emparer de Cormantin, ceux de sa Nation ne s'oposeront nullement à la prise de Cabo Corse; & ajoûtant que quand on lui enverroit encore cent Députés pour traiter de cette afaire, ils ne tireroient jamais d'autre réponce. C'est ce qui rend très-difficile la réduction de Cabo Corse, pour laquelle on seroit obligé de faire descente proche d'un certain petit village nommé Biemba, le long d'un rivage uni, où la mer est très-peu profonde, & où étant toûjours dans une extrême agitation, elle brise extraordinairement, parce qu'il n'est pas possible de trouver un endroit plus propre pour cet éfet. Cependant on ne manqueroit pas d'y rencontrer une si grande multitude de Négres sous les armes, qu'on auroit bien de la peine à les repousser, étant couvers des retranchemens qu'ils ont déja faits en ce lieu-là, à la sollicitnation & par la direction des Anglois, qui leur donnent des lumiéres pour ces sortes d'ouvrages. Ainsi il y a beaucoup d'aparence qu'on courroit risque

Les instructions qu'il donne touchant Cabo Corse, & l'aversion des Négres de Fétu.

Ce qui avoit été négocié avec les Négres.

Ils ne tiennent pas leur parole.

Leurs ofres.

On ne peut pas ataquer Cabo Corse malgré eux sans un très-grand péril.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

de recevoir l'afront d'une telle entreprise ; ce qui ne donneroit pas seulement ateinte à la gloire de l'Etat & de la Nation, mais cela causeroit encore un grand afoiblissement aux forces navales, qui se trouveroient d'autant moins capables de défendre & de maintenir, suivant l'intention de L. H. P. les places qui apartiennent à l'Etat & à la Compagnie contre l'invasion des forces étrangéres, telles que sont celles qu'on croit sur le point d'arriver d'Angleterre sous le commandement du Prince Robert. 1665.

D'autre part considérant que le secours déja si longtems atendu, qui est envoié ici sous le Commandeur Jean van Campen pour la sûreté de ces côtes, doit être aussi prêt à paroître, il me semble que dans cette pressante nécessité où nous reduit, l'aversion des naturels habitans de ce païs, & dans la crainte où l'on est de l'arrivée des forces Angloises, qui sans doute ne tardera pas longtems; on peut avec assès d'aparence de raison trouver un fondement dans les ordres & commandemens de L. H. P. par raport à ces présentes conjonctures, pour agir contre les Anglois de Cormantin, & s'emparer de leur forteresse. C'est pourquoi après avoir bien examiné, autant que la portée de mon esprit en a été capable, toutes les fâcheuses circonstances qui nous tiennent embarassés, aussi-bien que les ordres & les intentions de L. H. P. j'ai considéré que les vaisseaux de l'escadre n'aiant plus que très-peu de vivres, il seroit impossible, de les retenir longtems sans qu'il y fût pourvû ; & il y auroit de l'imprudence à s'engager précipitamment dans une nouvelle expédition, qui pourroit être suivie de nouvelles traverses. D'un autre côté j'ai aussi fait réflexion sur l'inconvénient qui se présente à demeurer dans l'inaction, & sans rien entreprendre. Sur quoi je conclus que ce sont deux choses desquelles on peut juger diversement, & dont peut-être on jugera bien ou mal, selon le bon ou le mauvais succès du parti qu'on aura pris. Cependant on ne peut prendre l'un de ces deux partis sans abandonner l'autre. Mais si de deux maux il faut éviter le pire, mon sentiment, que je soumets volontiers à celui des gens qui sont plus éclairés que moi, seroit de différer l'ataque de Cabo Corse, vû qu'on ne peut la hazarder sans s'exposer à l'incertitude de l'événement qui peut être seroit très-fâcheux ; & que d'ailleurs on espére de recevoir bientôt le secours qui vient avec le Commandeur van Campen. Ce n'est pas que je veüille dire que la réduction de ce Fort soit une afaire qu'il faille entreprendre après cette jonction de nos forces, puis qu'il y a lieu d'espérer qu'alors elle réüssira d'elle-même & sans en venir aux mains : mais je soutiens qu'en ce cas on sera beaucoup plus en état d'agir, de quelque maniére qu'il soit jugé à propos de le faire ; & en même tems de résister au Prince Robert, duquel on atend la venuë. De plus on aura l'avantage de trouver sur les vaisseaux qui viendront de Hollande des vivres pour entretenir ceux-ci plus de deux mois, pendant lequel tems on verra immancablement qu'elle sera l'issuë de l'expédition du Prince Robert, & par conséquent quelles nouvelles mesures on aura à prendre. Au contraire si faisant l'ataque de Cabo Corse on avoit le malheur qu'elle fût suivie d'un succès desavantageux, & que l'escadre du Prince Robert parût avant celle du Commandeur van Campen, la vôtre se trouveroit sans doute hors d'état de résister à cette premiére, & par la perte de gens qui auroit été faite à cet assaut, & par les maladies qui aparemment ne manqueroient pas de survenir. Par ce moien non-seulement tout ce que l'Etat posséde en ce païs seroit exposé à un péril manifeste & inévitable, mais encore le secours qui est en route, & sur l'atente duquel on en fonde la conservation. Ce sont ces mêmes raisons qui me font conclure, que si le Prince Robert arrive le premier avec des forces beaucoup supérieures aux nôtres, il sera à propos de nous tenir seulement sur la défensive, parce que la perte de notre présente escadre, ce que Dieu veüille ne pas permettre, seroit aparemment suivie de celle de tout ce qu'on posséde en ce païs, & mettroit le Commandeur van Campen avec tous ses vaisseaux dans le même péril ; au lieu qu'étant instruit de l'état des afaires, selon l'ordre que L. H. P. ont déja donné, il pourra très-facilement se joindre avec vous pour agir contre le Prince Robert, & détruire les forces qu'il amène.

Faire quelque entreprise hors de propos, ou demeurer dans l'inaction, sont deux choses où l'on peut également trouver à redire.

Il conseille de différer l'ataque de Cabo Corse.

Raisons qu'il rend de ce Conseil.

Au regard de la place de Cormantin, & pour ce qui est de savoir si l'ataque & la prise qu'on en pourroit faire s'acorderoient avec les intentions de L. H. P. je n'en fais nulle difficulté, & suis d'avis qu'on peut former cette entreprise, quoi que cela ne soit pas exprimé ouvertement & spécialement dans les ordres de L. H. P. mais je soutiens qu'on l'en doit inférer, & que les termes des-dits ordres y conduisent ; puis qu'ils enjoignent d'insulter & d'ataquer tous ceux qui auront insulté & ataqué les Sujets de l'Etat. De plus dans une dépéche du 19. d'Août de l'Année précédente, qu'il a plu à L. H. P. de m'envoier, Elles s'expriment de cette maniére. *Et enverront aussi leur secours pour obtenir réparation de tout ce qui s'est passé, pour rétablir toutes choses, & pour se faire justice de ce qui a été atenté par les Anglois contre les diverses places situées sur cette côte:* laquelle réparation ne pouvant s'obtenir à l'égard des places dont l'Etat à été dépoüillé, je ne croi pas qu'il y ait personne

Il est d'avis qu'on pout emporter Cormantin d'assaut, & que ce projet n'est point oposé aux ordres de L. H. P. & il apuie son opinion de diverses raisons.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1664. *qui oze dire, qu'on soit obligé de s'en tenir là; qu'on ne doit point chercher d'autres voies de se faire justice; qu'il faut perdre les frais qu'on a faits pour envoier ce secours, & laisser le secours même se consumer inutilement. Ce que je ne crains pas d'avancer ici, quoi que derniérement vous aiés aporté toutes les raisons imaginables pour apuïer les difficultés que vous croiés voir en ce dessein, par raport à vos ordres. Mais je vous laisse à juger, selon votre prudence ordinaire, si la garnison de Cormantin aiant commis contre l'Etat & contre la Compagnie les excès dont les preuves ici jointes font foi, les ordres que vous avés déja reçus de la part du Conseil de l'Amirauté, au nom & en l'autorité de L. H. P. d'ataquer, de prendre, ou de détruire tous les vaisseaux qui seront en état de défence, soit ceux du Roi ou de la Compagnie Roïale sans distinction; même sans avoir égard s'ils ont insulté ceux des Sujets de l'Etat ou non, & par la seule crainte d'un mal à venir, ou que leur jonction avec les forces du Prince Robert ne contribuë à la ruïne des afaires de l'Etat en ce païs; je vous laisse, dis-je, à juger si ces ordres ne sont pas sufisans pour autoriser l'ataque de Cormantin, & s'ils ne pourroient pas même s'étendre plus loin: car ces maux qui sont àcraindre ne peuvent pas moins nous venir de Cormantin & de ses dépendances que d'ailleurs. On peut même dire que c'est cette forteresse qui nous incommode le plus, & qui nous empêche d'éxécuter les ordres précis & formels de L. H. P. puis qu'elle rend la réduction des places d'Adja & d'Annemabo aussi impossible que de prendre les étoiles du Ciel avec les mains; & que suposé qu'on les pût réduire, le voisinage de Cormantin, & le mauvais état où elles sont, ne nous permettroient jamais de les garder. Par conséquent je ne voi pas qu'après les ordres qu'on a réçus, il y ait lieu de douter sur ce qu'on doit faire à l'égard de Cormantin; pour laquelle entreprise il ne faut pas faire difficulté d'emploier tous nos éforts, sans épargner aucune dépence envers les naturels Habitans de ce païs: car il faut obtenir d'eux un passage libre & sûr, afin qu'avant l'arrivée du Prince Robert on puisse, au moins s'il est possible, mettre l'afaire en état qu'il ne dépende que de vous de la pousser ou de l'abandonner, ainsi qu'en éfet il est déja en votre disposition de prendre lequel il vous plaira de ces deux partis. Que si l'on ne juge pas à propos de tenter présentement cette entreprise sur Cormantin, au à cause de la mauvaise volonté des Négres, ou parce que les raisons ci-dessus ne paroîtroient pas sufisantes pour y engager; mon sentiment est, qu'au cas qu'il faille atendre trop longtems & l'escadre du Prince Robert, & celle du Commandeur van Campen, & que le defaut de vivres hâte votre départ de cette contrée, sans avoir pû par des voies de négociation & de douceur réduire Cabo Corse; il sera encore tems alors pour dernier recours d'aller livrer à cette forteresse l'assaut qu'on voudroit lui préparer aujourdhui, & de l'ataquer à l'impourvû de la maniére la plus avantageuse qu'il sera possible.*

Voilà, Monsieur ce que je puis vous dire touchant la conjoncture présente des afaires, & ce que j'estime devoir être éxécuté ou rejetté, afin de les mettre sur un meilleur pié; vous ofrant cependant mes services, & de vous assister fidèlement de ce peu d'expérience & de connoissance que je puis avoir, pour tâcher de faire réüssir à l'avantage de l'Etat selon que mon devoir m'y oblige, tout ce que vous aurés résolu d'entreprendre & d'éxécuter. Au reste, Monsieur, comme je n'ai point reçu d'autres ordres que celui de vous donner mes avis, & des instructions touchant l'état où sont les afaires, quand vous prendrés des résolutions contraires à mes sentimens je ne me trouve point engagé à vous contredire, ni à m'émanciper à rien de plus: de sorte que remettant toutes choses à votre prudence, qui est si généralement reconnuë, je vous verrai disposer des afaires dont il s'agit, ainsi que vous & votre Conseil le jugerés à propos. Il ne me reste donc à présent qu'à prier Dieu, comme je fais ici, qu'il veuille vous inspirer par son Esprit de sagesse, de conduite & de courage, pour le bien de l'Etat & de tous les Particuliers interessés en cette afaire; & qu'il vous donne d'hûreux succès dans tous les projets que vous ferés pour réprimer l'audace de nos infidèles ennemis. Cependant je demeure.

Votre très-humble Serviteur & Ami

J. VALKENBOURG.

Au château de St. George de la Mine le 17. Janvier 1665.

1665.

Preuves des hostilités commises par les Anglois de Cormantin contre les Hollandois.

* 12. *Juin* 1644.

A la prise d'Adja.

Il y avoit des preuves par écrit, & des ateſtations jointes à cette Lettre qui faiſoient voir les hoſtilités éxercées par les Anglois de Cormantin contre les Sujets des Etats des P. V. Elles * contenoient en détail la maniére dont ces premiers s'étoient emparés du Fort d'Adja, & les cruautés qui y avoient été commiſes, ſur tout par le Négre Jean Cabeſſe & par les autres, qui aiant tous conſpiré avec les Anglois, avoient facilité leur deſſein, & maſſacré avec la derniére barbarie huit Hollandois & ſix Eſclaves, quoi que par la capitulation on leur eût promis la vie. Il y eut entr'autres un ſergent, un canonnier, & un ſoldat qui furent traités avec une horrible cruauté. On coupa d'abord au premier les doigts & le nez, & enſuite la tête; au ſecond, le nez & les oreilles, & la tête ainſi qu'à l'autre; & en égorgeant le troiſiême avec le couteau roüillé d'un matelot, on lui fit ſoufrir des douleurs ſi épouvantables que l'air retentiſſoit par tout des cris amers qu'il jettoit. On raportoit auſſi que le même Jean Cabeſſe, qui depuis fût Sous-commis d'Adja, avoit de ſa main encore rouge & fumante du ſang de ces infortunés, ſaiſi Jean van Heeden par ſa manche, à deſſein de lui trancher la tête comme aux autres; mais qu'il en avoit été empêché par François Selwyn, Commandant des Anglois dans cette expédition, lequel emmena van Heeden avec lui à Cormantin. On voioit encore dans ces ateſtations les circonſtances de la priſe d'Annemabo † par la même garniſon de Cormantin, & entre autres choſes que le Négre Cabeſſe aiant ordre de Selwyn d'en faire enlever tous les éfets & les marchandiſes, avoit fait déterrer les corps morts des Hollandois, avoit coupé leurs têtes, & les avoit emportées à Cormantin en ſautant & en danſant. Qu'enſuite Selwyn avoit refuſé une ſuſpenſion d'armes de 24. heures à la garniſon de Cabo Corſe, diſant qu'il pourroit arriver de trop grands changemens en 24. heures. Qu'il avoit déclaré de ſa propre bouche à Paul Morgendal, Enſeigne des Hollandois, qui étoit allé requérir cette ſuſpenſion d'armes, *Qu'il falloit qu'il ſe rendit maître du Fort de Cabo Corſe quand tout devroit être renverſé ſens-deſſus-deſſous, & qu'il avoit reçu pour cet éfet des ordres precis du Roi d'Angleterre.* Que durant ce ſiége Selwyn avoit toûjours agi comme Commandant en chef, ſoit en faiſant élever les batteries, ſoit en faiſant loger le canon, ou en arborant la banniére du Roi, ou en dreſſant les articles de la capitulation, & les ſignant le premier. Outre toutes ces preuves le Général Valkenbourg fit encore mettre entre les mains de Ruiter la copie de cette capitulation faite avec la garniſon de Cabo ‡ Corſe, ſignée de François Selwyn, Joſef Cubit, Pierre Boni, & Charles Talbot; & la Lettre qui avoit été envoiée à Adja *, portant ſommation à ce Fort de ſe rendre, ſignée de Selwyn & de Cubit. Toutes les dépoſitions ci-deſſus avoient été renduës par Jean van Heeden, Jaques Bronkhorſt, Jean Bailliuw, & Paul Morgendal, en préſence du Commis Samuel Smit & du Fiſcal Pierre Baut: elles étoient ſignées d'André Cornelifz. Vertoolen †, & avoient été enſuite afirmées devant le Général Valkenbourg ‡, & devant les Conſeillers députés & établis ſur la côte Septentrionale de l'Afrique, qui étoient le premier Commis Wilrée & le Fiſcal Baut. Sur ces inſtructions Ruiter convoqua de nouveau à ſon bord un Conſeil de guerre général, où le tout aiant été conſidéré & mis en délibération, on fut unanimement d'avis, que puis qu'on atendoit à tout moment le Prince Robert avec une eſcadre de dix-huit vaiſſeaux, on ne pouvoit pas ſe hazarder à faire une deſcente, ni à ataquer aucune fortereſſe, de peur qu'en dégarniſſant les vaiſſeaux d'un grand nombre des meilleurs ſoldats & matelots, le Prince ne vint les ſurprendre en cet état, & les ataquer avec trop d'avantage. De plus dans les derniéres dépêches du Conſeil de l'Amirauté au Vice-amiral, il lui étoit expreſſément commandé de tenir ſon eſcadre en bon ordre, & préparée à eſſuïer un ſecond choc des ennemis. Il fut donc ſeulement réſolu de prendre toutes les meſures poſſibles pour réſiſter au Prince. Pour cet éfet on jugea à propos d'aller jetter l'ancre à l'Eſt du Fort de la Mine, & de ſe mettre d'abord ſur la défenſive, juſques-à-ce qu'aiant eu plus de connoiſſance des forces des ennemis, on pût avec fondement changer de réſolution. On propoſa auſſi de faire poſter l'eſcadre ſous le Fort d'une telle maniére que le canon de la place pût tirer le long des vaiſſeaux ſur les Anglois. Le Vice-amiral Meppel & les Capitaines Pomp & 't Hoen devoient prendre poſte à l'Oüeſt, & Ruiter devoit ſe poſter à l'Eſt de Meppel, & tout proche de lui. Le Contre-amiral van Nès devoit être à la queuë de Ruiter; le Commandeur de Wildt à la queuë de van Nès; le Contre-amiral Haaxwandt à la queuë du Commandeur de Wildt; & le Contre-amiral van der Zaan à la queuë de Haax-

Et à celle d'Annemabo.

† 19. *Juin.* 1664.

Et à Cabo Corſe.

‡ 12. *Mai.* 1664.

* 11. *Juin.* 1664.

† 14. *Janv.*

‡ 17. *Janv.*

Ruiter & le Conſeil de guerre concluënt qu'il ne ſera encore fait aucune deſcente.

Mais qu'on ſe préparera à réſiſter au Prince Robert.

Ordres donnés pour cet éfet.

17. *Janvier.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1665. wandt ; mais cependant en telle ſorte que les uns ne fuſſent point expoſés au canon des autres. Les quatre frégates des Capitaine Sweers, Jean van Nès, Henri Adrianſz. & Swart avoient ordre de ſe placer à l'Oüeſt de l'eſcadre, & lors que les ennemis y adreſſeroient des brulots, ils devoient tâcher, ſoit en navigeant, ſoit en demeurant moüillés, de les détourner à force de tirer ſur eux. On fut en même tems d'avis de préparer auſſi deux brulots, & de prendre pour cet éfet un yacht nommé *le Neptune*, apartenant à la Compagnie des Indes, & le *Ste. Marte*, vaiſſeau pris depuis peu ſur les Anglois, afin de s'en ſervir contre eux en cas de combat. Peu après Ruiter envoia des chaloupes au rivage qui ramenérent à bord le Général Valkenbourg, le premier Commis, le Fiſcal, & les autres Oficiers du Fort. A leur arrivée, il fut fait une décharge de toute l'artillerie. Ils dînérent avec les Commandans de l'eſcadre, ne s'entretenant durant le repas que d'afaires qui concernoient le bien public. Sur le ſoir ils retournérent à terre, & en partant ils furent encore ſalués de neuf volées de canon.

Et qu'on préparera deux brulots.

Le Général Valkenbourg paſſe au bord de Ruiter. 18. Janvier.

Pendant qu'on étoit ainſi journellement dans l'atente de l'eſcadre Angloiſe on ne manquoit pas de s'emploier avec beaucoup d'ardeur & de diligence à diſpoſer toutes choſes pour la combatre. Tous les charpentiers furent ocupés à travailler aux brulots : le vaiſſeau pavillon avec pluſieurs autres fut mis à la bande & nétoié, afin d'être plus léger & plus propre au combat : on ôta la plus grande partie du canon de deſſus les deux bâtimens Anglois *la Victoire* & *Ste. Marte*, pour le diſtribuer ſur les autres navires ; & chaque vaiſſeau prit ſoin de faire aiguade. En ce tems là le Commandant des Anglois de Cormantin écrivit à Ruiter, & le pria de relâcher les onze priſonniers, ou treize, ſelon que d'autres l'ont raporté, qui avoient été pris à Tacorari, & de permettre qu'il les envoiât querir. Le Vice-amiral inſtruit des rigoureux traitemens que les Hollandois avoient reçus de Selwyn, lui fit réponce qu'il ne les avoit pas pris par capitulation, mais par aſſaut, & que conſéquemment on n'avoit point de droit de les redemander. Il refuſa donc abſolument de les rendre, & crut que dans l'état où étoient les afaires, il n'y avoit pas lieu de remettre des Anglois en liberté, & moins encore de les envoier à Cormantin. Le même jour, de l'avis du Conſeil de guerre, il établit Tymen Symenſz. Rot, Lieutenant du Capitaine Swart, pour commander le brulot *Neptune*, & Jaques Jacobſz. van Hoorn, ancien Lieutenant du Vice-amiral Meppel, pour commander l'autre, qui étoit le *Ste. Marte*. On promit double paie aux Oficiers & au reſte des équipages qui ſeroient ſur ces brulots, & de plus le droit de recompenſe, tel que pendant la derniére guerre contre les Anglois, il avoit été acordé par les Etats Généraux à ceux qui auroient brulé l'Amiral, le Vice-amiral, le Contre-amiral, ou d'autres navires ennemis. Outre cela pour encourager encore davantage chacun à faire ſon devoir, Ruiter avec le conſentement du Conſeil de guerre promit qu'en cas de bataille le butin des vaiſſeaux Anglois ſeroit donné au pillage, à condition qu'on ne commenceroit à piller que lors que le combat ſeroit entiérement fini, parce qu'on n'avoit que trop d'expériences que l'ardeur pour le butin cauſoit ſouvent aux vainqueurs la perte des priſes qu'ils avoient faites, & même quelquefois celle de leurs propres vaiſſeaux. Toutes ces choſes furent déclarées aux équipages par de petits placards qu'on fit aficher au gaillard d'arriére de chaque navire, & l'on recommanda aux Oficiers qu'en ce cas ils euſſent à s'emparer de toutes les fortes boiſſons, ou que s'ils ne pouvoient s'en rendre maîtres ils euſſent à défoncer les tonneaux, & à les répandre toutes, afin de prévenir les deſordres qui procédent de l'ivreſſe. On enjoignit auſſi aux Capitaines d'obſerver bien les mouvemens des vaiſſeaux auxquels ils auroient été donnés pour matelots ; & à chaque Contre-amiral, & au Commandeur de Wildt, que dès qu'ils verroient que le pavillon ſeroit ataqué trop vivement, & de maniére à ne pouvoir ſoutenir l'éfort de l'ennemi, ils euſſent à venir à ſon ſecours fidélement & ſans balancer. Le même ordre leur fut donné à l'égard de tous les vaiſſeaux qu'ils verroient en danger, avec défences de s'abandonner les uns les autres par quelque raiſon ou ſous quelque prétexte que ce fût, ſur les peines & punitions qui y échéoient ſuivant les Ordonnances des Etats Généraux. Enfin il fut réglé qu'on n'entreprendroit point d'en venir à l'abordage juſques-à-ce qu'on eût fatigué l'ennemi à force de tirer ſur lui, & que les deux Commandans Ruiter & Meppel euſſent fait mettre une flame du Prince ſous le pavillon du grand mât, pour ſignal à chacun d'aborder l'ennemi, ſuivant l'ocaſion qu'il en auroit. Dans cette ſituation des afaires, les équipages & les ſoldats

On fait toutes ſortes de préparatifs pour réſiſter aux Anglois.

Selwyn Commandant de Cormantin requiert que les priſonniers faits à Tacorari ſoient relâchés.

Ce que Ruiter refuſe. 20. Janvier.

Ruiter promet le pillage aux équipages s'il y a combat avec le Prince Robert & qu'on en ſorte victorieux. 20. & 21. Janvier.

Ordres pour obſerver dans le combat.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

soldats qui sous ce climat mal-sain, brulant, & proche de la Ligne possédoient une santé si parfaite qu'il y avoit lieu de s'en étonner, têmoignoient beaucoup de courage & d'envie d'en venir aux mains avec les Anglois qu'amenoit le Prince Robert; à quoi ne contribuoit pas peu l'espoir des recompenses qui leur avoient été promises. Mais afin de pouvoir se maintenir plus longtems & faire durer les munitions de bouche, il fut arrêté de ne donner plus que trois livres & demie de biscuit par semaine à chaque homme, & qu'on paieroit à chacun la demi-livre qui lui étoit retranchée, ou en argent, ou en biscuit même, selon que la suite du tems le permettroit. Le Général Valkenbourg envoia aussi alors * quatre-vingts sacs d'orge, & cent sacs de fèves, afin que l'escadre pût subsister plus longtems en ce lieu-là. Peu après on fut averti qu'il avoit été découvert un vaisseau étranger entre Battrou & Tacorâri. On ne douta point que ce ne fût un bâtiment Anglois, & l'on détacha six navires montés par van der Zaan, Sweers, Swart, Henri Adriansz. Jean van Nès & Pomp, avec ordre de croiser en s'étendant, quelques-uns vers l'Oüest à trois ou quatre lieuës du pavillon, & de là encore à une lieuë & demie en haute mer; & les deux autres frégates par le travers de l'escadre à deux ou trois lieuës au large. On leur commanda d'amener sous le pavillon tous les vaisseaux qu'ils pourroient rencontrer sur les croisiéres, ou de revenir eux-mêmes s'y rendre promtement s'ils découvroient quelque flote ou escadre considérable; & en cas qu'ils pussent reconnoître que ce fût celle du Prince Robert, il leur étoit enjoint qu'en retournant ils eussent à faire le signal de péril, en tirant un coup à chaque horloge. D'ailleurs il ne leur fut pas permis de demeurer que jusques au lendemain au soir séparés du reste de l'escadre. Cet ordre aiant été éxécuté sans qu'on eût rien aperçu, les vaisseaux qui étoient allés croiser se rendirent le jour suivant sous le pavillon. Alors Ruiter renvoia le Commandeur de Wildt avec le Capitaine Henri Adriansz. croiser jusqu'à trois ou quatre lieuës au Sudoüest; & le Contre-amiral Haaxwandt avec le Capitaine 't Hoen, à trois ou quatre lieuës par le travers de la rade, en s'étendant vers Cabo Corse, afin de bien découvrir tous les vaisseaux qui pourroient arriver. Dans le même tems le yacht *la Concorde*, apartenant à la Compagnie des Indes Occidentales, & qui étoit sous le Fort de la Mine, mit aussi à la mer pour aller à la découverte de l'escadre Angloise sous le Prince Robert, ou de la Hollandoise sous van Campen, & revenir au plus vîte aporter des nouvelles de ce qu'il pourroit avoir vû. De Wildt étant de retour avec le reste des vaisseaux sans avoir rien rencontré, le Vice-amiral envoia de nouveau les Capitaines Sweers, Jean van Nès, & Jaques Swart, croiser de la même maniére; & ensuite le Contre-amiral van der Zaan & le Capitaine Pomp furent détachés pour gardes avancées, qui ne devoient point prendre le large que jusqu'à une, deux, ou trois lieuës à l'Oüest, par le travers de la rade, & point hors de la portée de la vûë.

1665. *Les équipages de l'escadre sont pleins de santé & de courage.* *On retranche une demi-livre de biscuit par semaine à chaque personne.* *25. Janvier.* *26. Janv.* *Ruiter détache quelques navires pour aller croiser sur tous les vaisseaux qui arriveroient sur la côte.* *27. Janvier.* *28. Janvier.* *31. Janvier.* *3. Fèvrier.*

Mais c'étoit bien en vain qu'on prenoit tant de soins pour croiser sur le Prince Robert, car il ne fit point le voiage; soit qu'en Angleterre on eût reçu des nouvelles assurées de l'expédition de Ruiter, & qu'on craignît que le Prince n'arrivât trop tard pour éxécuter quelque entreprise considérable; soit que la grande armée navale qu'on y équipoit, eût besoin d'être fortifiée de l'escadre qu'il devoit commander. Quoi qu'il en soit, il est certain qu'avant l'hiver de l'année précédente, on avoit commencé à débarquer toutes les marchandises & les munitions qui devoient être envoiées dans la Guinée; & qu'on travailloit à armer en guerre les vaisseaux que le Prince Robert y avoit deu conduire. Cependant Ruiter, qui étoit dans l'Afrique, & qui ne pouvoit pas savoir ce qui se passoit dans l'Europe, se trouvant obligé de se tenir toûjours sur ses gardes, ne fut presque pas moins incommodé par l'atente où il étoit du Prince Anglois, selon la nouvelle qui lui en avoit été envoiée, & qui l'engageoit à se précautionner, qu'il l'auroit été par sa venuë; car il laissa écouler deux ou trois semaines sans rien entreprendre, & pendant ce tems, qui étoit si précieux, les vivres diminuérent beaucoup. Enfin las de demeurer dans l'inaction, il descendit à terre le 2. de Fèvrier avec les Oficiers Généraux de son escadre, & remontra au Général Valkenbourg, qui étoit indisposé, que le tems se consumoit inutilement, & qu'on ne pouvoit se résoudre à demeurer davantage sans rien faire. Le Général persista dans son opinion, & soutint qu'il n'y avoit point d'aparence d'ataquer Cabo Corse, parce qu'il faudroit nécessairement faire descente tout proche du Fort avec un péril extrême, sur

Le voiage du Prince Robert vers la Guinée est remis. *On délibére avec le Général Valkenbourg.* *2. Fèvrier.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1665. tout à cause du frein & de l'excessive agitation de la mer. Il représenta encore que le lieu étoit gardé par trois ou quatre mille Négres de Fétu, qui se tenoient cachés avec de bonnes armes derriére des canots pleins de sable, & derriére trois traverses, qu'ils avoient faites les unes au dessus des autres, résolus à défendre le parti des Anglois jusques au bout. Par ces raisons il prétendoit qu'il n'y avoit rien d'avantageux à espérer que du côté de Cormantin: car il lui avoit été promis depuis peu, * de la part des Négres du Roïaume de Fantin, dans lequel cette forteresse est enclavée, ainsi qu'il a été déja dit, qu'ils la laisseroient prendre par les Hollandois, aussi-bien que les Forts d'Adja & d'Annemabo; & que non-seulement ils leur permettroient d'aborder à terre, mais qu'ils leur porteroient de l'eau & des fruits du païs, & favoriseroient leurs projets autant qu'il seroit possible. Cette faveur étoit considérable, mais elle devoit être venduë bien cher, car elle n'étoit acordée qu'à la charge de paier cent quarante-six marcs & six onces d'or † qui font 41250. livres, monnoie de Hollande; de sorte que si Ruiter faisoit difficulté d'ataquer Cormantin parce que ses ordres ne le portoient pas expressément, le Général Valkenbourg n'avoit pas moins de peine à se déterminer au paiement d'une si grosse somme. Sur ces entrefaites on aprit que les Négres rabatoient beaucoup de leur demande, & que leur Brasso ou Souverain, avec ses Caboséros ou Conseillers, les premiers Seigneurs de Fantin, promettoient le secours des gens de leur païs pour soixante-six marcs & six onces d'or, qui reviennent à 18750. livres; avec quoi comptant les autres frais qu'il y avoit à faire, on ne pouvoit s'empêcher de débourcer à-peu-près 24000. livres. Le Général Valkenbourg aiant envoié le Fiscal Baut & le Commis Smit au bord de Ruiter pour lui communiquer la demande & les ofres des Négres, & savoir son sentiment sur ce sujet, il fut conclu dans le Conseil de guerre qu'on accepteroit leurs ofres, & aussi-tôt on fit descendre à terre trois Commissaires, pour déclarer au Général que Ruiter & son Conseil, en ce qui les regardoit, avoient jugé que les ofres des Négres & leur alliance devoient être acceptées. Après cela le Traité fut bientôt fait avec eux; car il n'y avoit point d'aparence que sans les avoir dans son parti on pût faire aucune descente proche de Cormantin, & beaucoup moins qu'on pût avoir de l'eau, ni livrer aucun assaut à ce Fort. Alors Ruiter, de l'avis de son Conseil se disposa à l'ataquer, après avoir connu à fond que les Anglois qui le tenoient, avoient causé plus de pertes à la Compagnie des Indes Occidentales que tous les vaisseaux de leur nation ensemble; desquels néanmoins L. H. P. & le Conseil de l'Amirauté lui ordonnoient de se rendre maître. On prit d'autant plus volontiers cette résolution, qu'on vit qu'il étoit également dangereux de se consumer par un plus long séjour sur cette côte, ou de se retirer sans avoir rien entrepris: car on auroit été bientôt contraint de partir faute de vivres, parce que l'extrême chaleur avoit fait corrompre la plupart de ceux qui étoient destinés aux potages, & des légumes de plusieurs vaisseaux, & qu'il avoit fallu les jetter à la mer. Après qu'on se fut ainsi déterminé, l'or qui avoit été promis aux Négres de Fantin leur fut mis entre les mains; & de leur part ils livrérent un certain nombre des principaux d'entre eux au Général Valkenbourg & à Ruiter pour gages de leur fidélité. Le même jour il fut arrêté que le Contre-amiral van der Zaan, & les Capitaines Sweers, 't Hoen, Jean van Nès, Swart, & du Bois, combatroient à la tête des matelots, lesquels néanmoins van der Zaan commanderoit en chef, comme le Comte de Hoorn devoit commander les soldats. Sur le soir les Capitaines Sweers, van Nès, & Swart, se rendirent sous le pavillon, & raportérent qu'ils s'étoient avancés jusques au dessus de Tacorari, sans avoir découvert ni amis ni ennemis. Le lendemain le Vice-amiral fit venir à son bord tous les Officiers Généraux & les Capitaines & leur ordonna de marquer sur chaque vaisseau les matelots & les soldats qui seroient destinés pour cette action, au nombre de neuf cens ou mille, outre quelques volontaires; & de leur enjoindre de nétoier leurs armes & de se tenir prêts. Ensuite il descendit à terre avec Meppel, & Aart van Nès, pour s'informer du Général Valkenbourg si toutes choses étoient en état, & disposées comme il falloit, sur tout à l'égard des Négres de la Mine & de Maurée, qui devoient acompagner les Hollandois en leur expédition. Là on prit encore des mesures avec le Général, & après avoir bien examiné tout ce qui pouvoit contribuer à la réüssite de l'entreprise, on fit ses adieux de part & d'autre. Le château salua Ruiter de cinq coups de canon à son départ, à quoi son vaisseau repondit de trois volées. Le lendemain les derniers ordres furent don-

Négociation avec les Négres de Fantin.

Ils promettent de favoriser les Hollandois.

* 22. & 23. *Janvier*.

Mais ils veulent avoir une grande quantité d'or pour recompense.

† *Benden goudts*. C'est un certain poids.

Trois benden & trois quarts, font un marc d'or.

Ils rabatent de leur demande.

3. *Février*. On envoie consulter Ruiter sur ce sujet.

Il est d'avis qu'on accepte les ofres des Négres de Fantin.

Et prend la résolution d'ataquer Cormantin. 4. *Février*.

Ordres donnés pour la descente & pour l'éxécution de l'entreprise. 4. *Février*.

Commandans établis pour cette expédition.

Ruiter descend à terre pour délibérer avec Valkenbourg.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

donnés pour l'éxécution du projet. On commanda aux canonniers de jetter les grenades, aux matelots de planter les échelles, & de donner avec le pistolet & le sabre à la main le premier assaut, qui devoit être suivi de l'assaut général. Après cela l'escadre mit à la voile avant midi, laissant à la Mine la flute de charge & les deux brulots jusqu'à nouvel ordre. Le Général Valkenbourg ordonna aux premiers Commis, Gageldonc & Smit, de passer au bord de Ruiter, & de l'acompagner en cette expédition, afin de lui donner leurs avis sur les afaires qui pourroient survenir à l'égard des Négres, desquels ils avoient étudié les maniéres & le naturel dans le long séjour qu'ils avoient fait parmi eux. Le vent étoit alors Ouest-quart-au-Sud, & l'escadre rangeant la côte dépassa d'abord Cabo Corse, & le Fort des Danois, nommé Frédéricsbourg, bâti sur la montagne de Monfro. A midi elle se trouva par le travers de Maurée autrement le Fort de Nassau, qui étoit encore possédé par les Hollandois, & qui la salua d'onze volées, à quoi il fut répondu de neuf. Après midi on arriva proche d'Adja, ou Asjan, ou Anchiang, & l'on s'avança jusques auprès du Fort d'Annemabo, d'où il fut tiré quelques coups sur l'escadre, laquelle de son côté lui renvoia quelques boulets, sans que de part ni d'autre on se fît aucun mal. Sur les 4. ou 5. heures du soir les Hollandois moüillérent l'ancre asès proche d'Annemabo, à une petite demi-lieuë de Cormantin. Il y avoit devant ce dernier Fort une flute, nommée *la Pucelle d'Enckhuise*, autrefois prise sur eux par les Anglois, laquelle voiant aprocher l'escadre, coupa le cable de son ancre, & se laissa dériver vers le rivage, où elle alla se briser, & fut aussi-tôt remplie d'eau. Le Vice-amiral commanda aux Oficiers de tenir tous leurs gens prêts pour faire la descente à la pointe du jour. Les Négres de Fantin avoient assûré le Général Valkenbourg, qu'ils arboreroient la banniére du Prince d'Orange sur le Fort ruiné d'Adja, pour signal du secours qu'ils se tiendroient préparés à donner; mais on ne vit ni banniére du Prince, ni Négres sur le rivage. Celui qui étoit en otage au bord de Ruiter l'assura qu'ils viendroient cette nuit-là; cependant ils ne parurent point le lendemain, & la banniére du Prince ne fut point encore arborée à l'endroit dont on étoit convenu. On atendit donc jusqu'à huit heures, & après cela on résolut d'aborder, en espérance que durant le tems qu'il faudroit pour mettre les troupes à terre, la banniére pourroit être plantée. Au même moment il arriva près de cinq cens canots, avec douze cens Négres de la Mine & de Maurée en armes pour seconder les éforts des troupes qui étoient sur les vaisseaux. Alors les matelots & les soldats au nombre de neuf cens ou mille hommes, furent menés à terre dans des canots & des chaloupes, suivis des Négres de la Mine. Mais tandis qu'on nageoit vers le rivage, on aperçut des Négres de Fantin, qui s'assemblant sous leurs petits drapeaux, n'avoient point l'air d'être amis, & ne faisoient aucun signal. Peu après les Anglois mirent le feu aux poudres du Fort d'Annemabo, & l'aiant fait sauter en partie ils se retirérent à Cormantin. On assure qu'ils avoient laissé une méche allumée, qu'ils croioient être asès longue pour durer jusques-à-ce que les Hollandois fussent arrivés au Fort & ocupés au pillage, & qu'alors elle acheveroit de bruler; qu'elle mettroit le feu aux poudres, & feroit sauter tout à la fois & le Fort & leurs ennemis: néanmoins leurs mesures furent mal prises, & l'efet de la mine fut plus promt qu'ils ne se l'étoient imaginé. Cette destruction d'Annemabo donna courage aux ataquans, qui continuérent de ramer avec plus d'ardeur. Mais en arrivant devant Adja, où l'on prétendoit descendre par une petite baie, on y trouva une forte résistance. Une partie des Négres de Fantin, qui n'avoit point de connoissance du Traité fait avec les Hollandois; ou qui n'aiant pu être gagnée l'avoit rejetté; ou qui étoit absolument dévoüée aux Anglois; & qui faisoit un nombre de plus de deux mille en différentes troupes, avoit pris poste derriére des rochers & des haies, & ils se tenoient cachés derriére des canots remplis de sable, ou derriére des parapets, d'où ils faisoient un feu continuel de mousqueterie & de deux piéces de canon sur ceux qui vouloient descendre. Le château de Cormantin ne faisoit pas moins joüer son artillerie sur les chaloupes. Il y eut deux hommes de tués dans celle de Ruiter; il y eut trois canots coulés bas, & un Négre auquel une volée de canon emporta la tête. Néanmoins quelques-uns des Négres de la Mine & de Maurée aiant enfin abordé dans leurs canots, coururent au Fort d'Annemabo, & pillérent le peu de butin qu'on y avoit laissé. Ils arrachérent la banniére Angloise qui y étoit encore plantée, & la portérent au

[Marginal notes: 1665. — L'escadre met à la voile. — Elle moüille l'ancre proche d'Annemabo. — Une flute qui étoit à l'ancre devant Cormantin se fait échoüer sur le rivage. — Les Négres de Fantin ne font aucun signal. — 7. Février. — On se prépare néanmoins à faire la descente. — Les Anglois font sauter Annemabo. — La résistance des Négres & d'autres empêchemens font manquer la descente à Cormantin.]

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1665. bord de Ruiter, la lui présentant comme une marque d'un grand service qu'ils avoient rendu. Au même tems la mer s'enfla beaucoup, & brisa si rudement contre le rivage, qu'il paroissoit impossible de mettre des gens à terre avec leurs armes. Ruiter aiant envoié le Vice-amiral Meppel & le Contre-amiral van Nès vers l'endroit où il falloit aborder, afin de voir ce qui s'y passeroit, ils jugérent, aussi-bien que les autres Capitaines, qu'on ne pouvoit descendre qu'avec un extrême péril. On fut donc obligé de se retirer en combatant, & de retourner à bord sans avoir rien avancé. Un prélude si fâcheux ne causa pas peu de chagrin au V. Amiral. Il crut que les Négres de Fantin avoient abusé par de faux sermens & lui & le Général Valkenbourg, auquel il fit savoir le mauvais succès qu'il avoit eu. On mit aux fers les otages qui étoient sur les vaisseaux & à la Mine, les sujets de soupçons & d'inquiétude qu'on avoit à l'égard de leurs compatriotes n'aiant que trop d'aparence d'être bien fondés: car en ce païs, si fertile en or, les Habitans étoient néanmoins si avides de ce métal, qu'il y en avoit qui après avoir donné leurs propres enfans pour otages de leurs Traités, n'auroient point fait scrupule de rompre ces Traités, s'ils y avoient trouvé leur avantage, & qu'on les eût paiés plus cher pour entrer dans une nouvelle alliance; quand même ils auroient été assurés que leurs enfans seroient pendus.

Ruiter croit que les Négres de Fantin n'agissent pas de bonne foi.

Pendant qu'on étoit dans cette incertitude, sans savoir ce qui se passoit parmi les Négres, ni ce qu'on devoit se promettre de cette nation, il y en eut un nommé Antoine, qui se rendit au bord de Ruiter dans un canot. C'étoit un Envoié du Brasso ou Prince des Habitans de Fantin, qui venoit dire que les Hollandois s'étoient trop hâtés de faire la descente; qu'ils avoient deu atendre le signal dont on étoit convenu, que les Négres n'avoient pu se trouver prêts au tems fixé, parce qu'il y avoit encore proche de Cormantin quelques Caboséros avec lesquels il avoit été impossible de s'acorder; & qu'il seroit à propos de leur distribuer quelque quantité dor, afin de les atirer tout-à-fait dans le parti. Au reste il afirma par serment à la maniére de ce païs-là, en faisant tomber quelques goutes d'eau dans ses yeux, que le lendemain ceux qui l'avoient dépêché tiendroient leur parole. Au soir un des principaux de la nation vint donner les mêmes assurances au Vice-amiral; & à minuit il en revint deux autres, qui se présentérent encore à deux heures du matin, disant que ce matin-là ils paroîtroient de bonne heure sur la côte avec la banniére du Prince; qu'il y avoit déja proche d'Annemabo un grand nombre des Habitans de Fantin avec cent mousquets & quantité de zagaïes. Qu'on pouvoit faire fonds sur leur amitié & sur leur fidélité. Que ceux qui avoient tiré le jour précédent sur les Hollandois, aiant reçu d'autres ordres ne leur feroient plus de résistance, & même qu'ils viendroient à leur secours. Qu'il n'en resteroit à combatre qu'un très-petit nombre, à la tête desquels étoit Jean Cabesse. Mais les Caboséros de leur côté faisoient encore demander huit marcs d'or pour suplément. On leur en donna quatre marcs, & Ruiter de l'avis du Conseil de guerre, qui fut assemblé pendant de la nuit, résolut de faire une nouvelle tentative, jugeant qu'il s'étoit engagé trop avant pour reculer, & qu'il n'y avoit pas moien de réüssir sans donner quelque chose au hazard. D'ailleurs pour nouvelle assurance de la foi des Négres, on avoit encore envoié en otage au bord du Vice-amiral trois des principaux d'entre eux, parmi lesquels il y avoit un frére de leur Souverain, & son jeune Fils, âgé de six à sept ans. Ceux de la Mine furent distribués au soir sur toute l'escadre; mais ceux de Maurée s'en retournérent dans leurs canots en intention de revenir le jour suivant de bon matin. Le lendemain 8. de Fèvrier un petit vent de terre s'étant levé, Ruiter fit encore assembler à son bord les Oficiers Généraux & les Capitaines, afin de pourvoir à tout ce qui étoit nécessaire pour l'ataque. Il enjoignit sur tout au Contre-amiral van der Zaan, comme Colonel des matelots qui devoient descendre à terre, de ne rien ômettre en cette ocasion, & d'emploier toute sa bonne conduite à faire réüssir un dessein si important, à l'éxécution duquel il étoit principalement requis qu'il y eût une bonne intelligence entre lui & le Comte de Hoorn comme Colonel des soldats, & les Capitaines de vaisseaux qui devoient l'assister. Il ordonna en même tems qu'en cas de mort de van der Zaan, le Cap. Isac Sweers commanderoit en chef à sa place les matelots, & que si Sweers venoit aussi à être tué, ce seroit Govert 't Hoen qui lui succéderoit; que Jean van Nès commanderoit au defaut de 't Hoen; & qu'ainsi de suite tous les premiers Oficiers

Leurs excuses & leurs nouvelles promesses.

On prend une nouvelle la résolution de tenter l'entreprise.

8. Fèvrier

Ordres donnés par Ruiter à van der Zaan & aux autres Oficiers.

8. Fèvrier.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

ciers se succéderoient les uns aux autres selon leur rang. Il recommanda encore à tous les Capitaines ensemble que si pendant qu'on seroit en action, on venoit à découvrir quelquel nombre considérable de vaisseaux étrangers, ils eussent à faire incessamment retraite en bon ordre, & à retourner chacun à son bord; afin que si c'étoit le Prince Robert qui arrivât, toute l'escadre pût être bien-tôt ralliée, & en état de lui résister. Ensuite on fit la priére, après laquelle le * coq servit promtement les équipages, parce que la nourriture est propre à réveiller le courage & à donner de la vigueur. A la pointe du jour les matelots & les soldats se mirent dans les chaloupes, qui s'étant assemblées autour du pavillon, nagérent de là en bon ordre vers Annemabo, où les Négres de Fantin, selon leur promesse, avoient arboré une banniére du Prince pour signal. Dès le matin ils y étoient allés piller ce qui y restoit encore, & les Négres de Maurée, qui étoient déja revenus, y avoient aussi pris leurs postes, où ceux de la Mine qui avoient passé la nuit avec les Hollandois allérent les joindre, leurs canots aiant plus de facilité à franchir les lames & le frein, & abordant plutôt que ceux des Hollandois & que leurs chaloupes. Après cela la descente générale se fit, en bon ordre à la vérité, mais non pas sans un péril extraordinaire, parce qu'on abordoit entre deux rochers, contre lesquels la mer rompoit si fort, que c'étoit une chose afreuse à voir, & qu'on crut pendant quelque tems qu'il n'en reviendroit pas un seul bâtiment. Le choc furieux des lames mit en desordre & canots & chaloupes, les confondit pêle-mêle, en remplit quelques-uns d'eau, & en fit enfoncer d'autres. La chaloupe de la Compagnie des Indes, envoiée de la Mine par le Général Valkenbourg, aborda la premiére côté à travers au rivage, & fut aussi la premiére couverte d'eau; & sa quille se brisa toute entiére. Tous les autres bâtimens étoient dans la crainte d'éprouver un pareil sort, les canots même aiant été contrains de laisser leurs grapins en mer. Il fallut donc enfin que les soldats & les matelots se missent dans l'eau jusqu'à la ceinture pour aller à terre; & il y en eut une partie qui fut moüillée jusques par dessus la tête. Enfin nonobstant toutes ces traverses, s'entr'aidant les uns les autres le mieux qu'ils purent, ils se trouvérent à la fin tous vers les neuf ou dix heures sur le rivage. D'abord il falut s'ocuper à sécher les armes, à remplir les charges des bandouliéres de nouvelle poudre, & à garnir de nouvelle méche les mousquets: mais toute la poudre & la méche qu'on avoit se trouvant également moüillée, & le feu étant entiérement éteint, il falut renvoier en diligence le Fiscal de Witte, gendre de Ruiter, au bord de son beaupére pour en aporter d'autre. Les petits tonneaux de boissons qu'on avoit aportés pour les équipages avoient été aussi mis en piéces par la fureur des vagues; de sorte que tout leur manquoit; & ils demeurérent plus de deux heures en cette espéce d'extrémité sans poudre & sans méche. Il se passa donc un tems considérable avant qu'on fût en état ni d'ataquer ni de se défendre, pendant lequel, si les Anglois avoient eu des forces ou du courage, c'en étoit fait de la vie de tous les Hollandois qui étoient là. Aussi oüit-on dire alors à Ruiter que s'il se fût présenté seulement deux cens de ces premiers pour fondre sur les autres d'abord qu'ils furent à terre, & pour les combatre, ils les auroient immancablement tous défaits; mais que Dieu les avoit frapés d'un esprit d'étourdissement. Le sentiment de quelques autres fut que les ennemis se virent les mains liées par le grand nombre des Négres de Fantin, qui favorisoient la descente; & que seuls ils étoient trop foibles, & en trop petit nombre pour aller ataquer tant de gens sur le rivage. Néanmoins il y a encore plus d'aparence que c'est qu'ils ne furent pas informés de la disgrace de ceux qui venoient les ataquer; la connoissance de l'état des ennemis & les avis fidéles des espions étant peut-être le plus seur fondement de toutes les entreprises de la guerre. Incontinent après la descente le Commandant des Négres qui avoient été le jour précédent oposés aux Hollandois, mais qui venoient alors d'embrasser leur parti, se présenta pour les saluer & leur souhaiter un hûreux succès. Il fut raporté que les Anglois voulant les détacher des interêts de leurs ennemis, leur avoient fait distribuer à tous plus de trente mille livres en or, & qu'après avoir pris tout ce qui leur avoit été ofert, ils n'avoient pas laissé de tenir leur parole aux Hollandois. Cependant le Vice-amiral & le Conseil de guerre envoiérent à Selwin, Agent de la Nation Angloise dans la Guinée, & Commandant du Fort de Cormantin, la Lettre que voici, pour sommer la place, & rendre raison de leur procédure.

1665.

* Cuisinier.

Les équipages s'embarquent dans des chaloupes & dans d'autres petits bâtimens.

8. Février.

La descente se fait avec beaucoup de peril.

Les gens, les armes, la poudre & la méche, tout est moüillé.

On envoie chercher d'autre poudre & d'autre meche.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1665.

MONSIEUR,

Lettre de Ruiter & de son Conseil de guerre à François Selwyn Commandant des Anglois par, laquelle le Fort de Cormantin est sommé de se rendre.

D'autant que par votre propre Ecrit & signature il paroît qu'au printems de l'an passé, nonobstant l'alliance & la bonne intelligence dans lesquelles vivoient notre Nation & la vôtre en ce païs, vous avés, sur la prétention frivole & sans fondement, que toute la côte de Fantin a été cédée & qu'elle apartient à la Nation Angloise à l'exclusion de la nôtre, non-seulement entrepris d'ataquer à main armée les forteresses d'Adja & d'Annemabo, & de vous en rendre maître, quoi qu'elles fussent possédées par notre Etat & par la Compagnie des Indes Occidentales, aiant par ce moien rompu la paix & l'alliance qui étoit entre les deux Peuples; mais aussi que vous avés traité les garnisons d'une maniére qui fait horreur: il nous a été ordonné de demander la réparation de ces outrages, & de la poursuivre par les voies duës & légitimes. C'est pourquoi en éxécution de nos ordres nous n'avons pas jugé pouvoir mieux nous adresser qu'à vous même, qui êtes commis sur ce Fort, & par les commandemens particuliers duquel nos gens ont essuié des afronts si sanglans, & ont été exposés au milieu d'une solennelle paix à une brutalité sans éxemple & à une fureur inouie. Il y a encore un autre raison qui nous y a déterminés. C'est que cette même forteresse où vous commandés, est située dans l'étenduë de la côte de Fantin, d'où vous nous avés injustement chassés par votre infidélité, & par le moien de ces forteresses que vous y possédés, au grand préjudice de notre Etat & de la Compagnie des Indes Occidentales; quoi que dès le dernier de Mars de l'An 1624. & avant la venuë de votre Nation en ce païs, cette même côte eût aussi été atribuée & cédée à la nôtre, à l'exclusion de tous les autres peuples. Puis donc que nous ne manquons ni n'avons jamais manqué de raisons ni de droit de vous rendre la pareille, & que ce seroit avec justice que nous vous ferions sentir à votre tour les traitemens cruels & inoüis que vous avés fait soufrir à nos compatriotes, nous ne croions pas que vous puissiés aujourdhui trouver étrange, que nous venions par droit de représailles vous demander une réparation proportionnée à la grandeur des ofences & des outrages que vous nous avés faits; laquelle présentement nous estimons devoir consister en ceci. Que vous aïés à livrer entre nos mains sur le champ & sans delai la forteresse où vous commandés, & tout ce qui en dépend, pour servir à l'avenir à l'usage de ceux qui ont été par vous dépouillés & maltraités en la maniére ci-dessus exprimée; ce qui sera sous des conditions raisonnables pour votre personne & pour la garnison. Et en conséquence par cette Présente envoiée exprès nous vous sommons de ce faire; protestant en cas de refus de n'être point coupables de tous les excès qui pourront se commettre, si malgré nous nous sommes obligés d'emploier pour cet éfet les moiens que Dieu & la Nature nous fournissent, ou pour mieux dire les mêmes moiens dont vous vous êtes servi vous même, & desquels vous avés donné lieu aux autres de se servir. Surquoi nous atendons au plutôt une réponce décisive, que nous souhaitons être telle, qu'elle nous donne ocasion de vous ofrir encore nos services, & cependant nous vous recommandons à la grace de Dieu. Fait à bord du Miroir, *devant le Fort de Cormantin, le* 8. *de Fevrier* 1665. *signé.*

Michel Adriansz. de Ruiter. J. K. Meppel. Aart van Nès. Gédéon de Wildt, Leendert Haaxwandt. Guillaume van der Zaan. Isaac Sweers. Dirck Gerritsz. Pomp. Govert 't Hoen. Jean van Nès. Henri Adriansz. Jaques Cornelisz. Swart.

Et par Ordonnance du sus-dit Conseil de guerre

PAULUS ADRIANSZ. CLERC.

En qualité de Sécretaire.

Les troupes débarquées commencent leur marche. L'ordre de la marche.

Je n'ai pu savoir de quelle maniére cette Lettre fut donnée, ni s'il y fut fait réponce: ce qu'il y a de constant, est que Selwyn n'étoit pas un homme à se rendre pour des paroles. Il en fallut donc venir à l'assaut, pour lequel toutes les troupes qui avoient été débarquées, étant alors au nombre d'onze cens hommes, commencérent leur marche en bon ordre, le long du rivage, par files de six hommes. Les soldats étoient à l'avantgarde, commandés par le Comte Jean Belgicus de Hoorn leur Colonel: les matelots suivoient, commandés en chef par le Contre-amiral van der Zaan, & sous lui par les Capitaines Sweers, van Nès, Swart, 't Hoen, & du Bois

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1665.

Capitaine de l'Amiral. Quelques-uns des matelots choisis parmi les autres, & à la tête desquels étoient leurs Lieutenans, portoient chacun une échelle. Dans la marche les matelots & les soldats eurent la droite qui étoit le long du rivage. Les Négres de la Mine & de Maurée, qui étoient venus en qualité d'amis & de troupes auxiliaires, & qui faisoient pareillement environ onze cens hommes, avoient autour du cou, en forme de cravate, chacun un morceau de toile de Silésie, afin de se distinguer des Négres ennemis, & marchoient à la gauche des Hollandois dans un taillis, parce que connoissant mieux le païs ils pouvoient s'en tirer plus facilement, quoi qu'à peine pussent-ils passer deux de file. Ils avoient aussi plus d'expérience à découvrir les embuscades des autres Négres & à s'en garantir. Ce fut en cet ordre que la marche se fit par la plus âpre chaleur du jour, & l'on tâcha de s'aprocher des Anglois aussi-bien que de leurs Négres qui tiroient en fuïant, & qui étoient poursuivis pié à pié par les Hollandois. Une partie de ceux-ci fut d'avis de passer la nuit à Adja, ou tout proche; ou du moins d'y laisser un peu reposer cette petite armée. Cependant on vit six navires, qui étoient ceux d'Aart van Nès, de Wildt, Swart, Jean van Nès, Sweers & Pomp, naviger vers terre par ordre du V. Amiral, jusqu'à la portée du canon de Cormantin, où ils moüillérent l'ancre sur une même ligne, & commencérent à tirer sur le Fort. Comme ils avoient charge d'incommoder, autant qu'il leur seroit possible, la garnison & les Négres de son parti qui seroient postés dans les dehors du Fort, en faisant un feu continuel sur eux, ils éxécutérent ponctuellement leurs ordres, & firent sans cesse des décharges de toutes leurs bordées sur le Fort même, dont quelques parties volérent en éclats & en poussiére, mais sans aucun autre éfet considérable. D'ailleurs lors que van der Zaan avec ses matelots fut arrivé à Adja, il trouva que tout avoit pris la fuite, & qu'il n'y avoit point d'eau douce. L'on fit alte en ce lieu-là, & l'on y tint conseil de guerre, où après une courte délibération il fut résolu de gagner la prochaine hauteur. Le Commis Gageldonc, Commandant du Fort de Nassau, aiant été détaché avec quelques volontaires, auxquels se joignit George Andringa, alors Ecrivain du vaisseau du Commandeur de Wildt, pour aller à côté reconnoître les ennemis, ils ne furent pas longtems sans les découvrir, & chacun des deux partis à son tour fit feu sur l'autre. Les Négres de la Mine & de Maurée commencérent aussi à escarmoucher avec eux. En même tems on vit que les Anglois & leurs Négres avoient logé sur la hauteur, à une demi-portée de canon de leur Fort, trois piéces de campagne, deux de fonte & une de fer, qu'ils faisoient joüer de tout leur pouvoir, non sans blesser quelques-uns des Hollandois. Après avoir tenu conseil il fut arrêté par van der Zaan & par les autres Oficiers qu'on tâcheroit dès le soir même de chasser les ennemis de ce poste, & de s'emparer du canon qui y étoit logé. Il y eut alors un homme qui connoissant le païs conseilla au Comte de Hoorn de quitter le chemin du rivage, & de faire passer ses gens par un autre chemin qu'il lui montra dans le taillis, où le canon les incommoderoit beaucoup moins. Le Comte prenant ce détour envoia Andringa à van der Zaan pour lui en donner avis, & le prier d'y faire aussi passer ses matelots, ce qui fut éxécuté. Cependant les Anglois & leurs Négres tâchoient d'arrêter les Hollandois, en faisant incessamment feu sur eux; mais ceux-ci s'avançoient toûjours en escarmouchant, suivis des Négres de la Mine & de Maurée, qui de leur côté ne manquoient pas de tirer souvent sur leurs ennemis. Dès qu'on fut arrivé sur la hauteur & qu'on commença de marcher aux Anglois, ils firent une derniére décharge qui n'incommoda pas fort les troupes Hollandoises, & ensuite ils abandonnérent leur canon: mais les ataquans se trouvant alors à l'endroit le plus élevé de la hauteur, furent exposés à la vûë de ceux qui étoient dans Cormantin, qui firent un fort grand feu sur eux, quoi que presque sans aucun éfet, parce que leur canon ne plongeoit pas assés & que les boulets passoient par dessus la tête de leurs ennemis. Le poste n'étoit pas néanmoins tenable pour ceux-ci, & d'ailleurs il n'y avoit dans la plaine voisine ni repos ni rafraîchissement à espérer pour eux. Cette considération fit prendre le parti de pousser sur l'heure l'afaire plus avant, & de faire une tentative dès le soir même pour prendre le Fort. On commanda donc aux matelots qui portoient les échelles de serrer les files, & de se suivre de près, afin de pouvoir se joindre plus promtement lors qu'il faudroit aller à l'assaut. Dans cette marche on trouva une grande résistance, sur tout de la part des Négres de Cormantin, commandés par Jean Cabesse, qui étoit vaillant & ennemi juré des Hollandois. Ils étoient répandus dans le vallon, & cachés dans le taillis comme dans un blé, d'où ils faisoient des déges continuelles

Ils arrivent proche d'Adja, où ils font alte, & tiennent conseil de guerre.

Ils arrivent sous la hauteur qui est la plus proche de Cormantin.

Ils détachent quelques-uns de leurs gens pour aller reconnoître les ennemis.

On tâche de s'emparer du canon qui étoit logé sur la montagne.

Il est abandonné.

On prend la résolution de pousser plus avant.

On trouve beaucoup de résistance.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1665. de mousqueterie. Ceux de la Mine & de Maurée allérent les chasser de leurs postes, en se traînant & en rampant comme on fait pour atraper des oiseaux ; & ensuite les matelots & les soldats les serrérent de si près, qu'ils furent enfin contrains de se retirer dans leurs habitations, d'où ils ne laissoient pas de faire des sorties de tems en tems, sans perdre jamais courage. Cependant comme on les poursuivoit vivement il fallut qu'ils cédassent tout-à-fait, & qu'ils abandonnassent leur village, qui étoit situé sous le Fort, & dans lequel ceux de la Mine se jettérent & mirent le feu par tout. Cette éxécution fut avantageuse à ceux qui alloient à l'assaut, parce que la flamme & la fumée les déroboient à la vûë des ennemis. Le Fort fit alors un feu terrible, ne cessant point de tirer à boulets & à cartouches. Mais les assiégeans poussérent leur pointe avec tant de courage, que les Anglois & les Négres ne purent s'empêcher d'admirer leur intrépidité. Ainsi donc à la faveur de la fumée qui les couvroit ils avancérent vîte jusques sous le canon & au pié de la muraille, d'ou continuant à faire des décharges de mousqueterie sur les assiégés, qui se tenoient au haut pour en défendre l'aproche, une partie d'entre eux planta les échelles tandis que les autres tiroient. On n'eut pas plutôt commencé à monter & à jetter des grenades que le courage manqua aux Anglois, & que ne faisant plus de résistance ils criérent quartier. Le pavillon rouge qui étoit planté sur la tour, fut retiré, & il en fut arboré plusieurs blancs à sa place, pour marquer qu'on se rendoit à discrétion : mais cette démarche se fit si tard qu'il y avoit déja dans le Fort une multitude de Hollandois qui y étoient entrés par dessus les murailles. Un matelot même du vaisseau pavillon, nommé Symen Roelofz. en avoit arraché la banniére Angloise, & Girard Simonsz. le Comte, d'Enckhuise, matelot du vaisseau du Capitaine Pomp y avoit le premier planté celle des Etats, dont ils furent puis après recompensés chacun de vingt-cinq livres. Toutes les portes furent ouvertes en ce moment, c'est-à-dire sur les quatre heures du soir : mais Jean Cabesse, Général des Négres ennemis, combatit jusques à l'extrémité ; & lors qu'il vit que les Hollandois avoient tout l'avantage, & qu'ils alloient demeurer les maîtres du Fort, il tâcha de mette le feu aux poudres, & de se faire périr lui-même avec ses amis & ses ennemis ; ce qui étant venu à la connoissance du Commandant Selwin, qui vouloit conserver sa propre vie, il l'empêcha d'éxécuter un dessein qui ne lui étoit suggéré que par l'excès de son desespoir. Ce Négre qui haïssoit mortellement les Hollandois, & qui aiant souvent trempé ses mains cruelles dans leur sang, redoutoit leur vengeance, & craignoit d'être livré aux suplices qu'il avoit mérités, courut alors aux bateries & s'exposa en bute à tous les coups de mousquet qui étoient tirés, dans l'espérance d'en recevoir un favorable qui le pût afranchir de ses ennemis : mais ne trouvant point une mort qu'il cherchoit avec tant d'ardeur, son dépit, sa fureur & son desespoir redoublérent si fort, qu'ils le portérent à des extrémités inouïes. Dès qu'il vit les Hollandois montés sur le Fort, il coupa la gorge à son propre Fils & à deux Esclaves, & se l'étant aussi coupée ensuite, il se laissa tomber du haut des bateries en bas. Ses Négres le trouvant en cet état le portérent au grand Cormantin où il rendit l'esprit. Telle fut la fin du courageux Cabesse, qui s'étoit aquis une grande réputation de valeur parmi ceux de sa Nation, parmi les Anglois, & parmi les Hollandois mêmes : mais sa cruauté & ses actions brutales en avoient terni tout l'éclat. Sa maison étoit sous le Fort, tapissée par tout de drap rouge, & il s'y faisoit ordinairement servir à vaisselle d'argent. Dans le Fort, qui étoit bâti de pierre, & défendu de quatre bastions, il se trouva 28. piéces de canon, dont il y en avoit trois de fonte & quatre autres démontées. Il y avoit 58. naturels Anglois, outre leurs Esclaves. Quelques-uns de leurs Négres avoient péri dans le combat : deux ou trois Anglois avoient été tués proche des bateries, & d'autres avoient été blessés. Après la reddition de la place les vainqueurs commencérent le pillage. Ils butinérent un peu d'or, des étofes, des habits, des vaisseaux de cuivre, & quantité d'autres choses. Ils ôtérent aux vaincus tout ce qu'ils avoient, & les mirent nuds en chemise, tant leur avidité pour le butin étoit insatiable. Au même moment les chaloupes qui avoient toûjours atendu proche d'Adja, afin qu'en cas d'un succès peu favorable elles fussent prêtes à recevoir ceux qui pourroient se sauver, retournérent à bord en nageant. Le V. Amiral qui raportoit à Dieu tout l'honneur de cette victoire, voulut dans le même jour, qui étoit un Dimanche, & par conséquent un jour consacré au Service Divin, faire rendre sur son vaisseau par son Ministre des actions de graces au Ciel, duquel seul il reconnoissoit tenir cet avantage. Après cela il tâcha de descendre

Sur tout de la part des Négres de Cormantin, commandés par Jean Cabesse.
Qui lâchent enfin le pié.
Leur village est brulé.
Valeur des Hollandois.
Qui s'avancent au pié du Fort & livrent l'assaut.
Les Anglois demandent quartier & se rendent.
Le desespoir terrible de Jean Cabesse.
Il coupe la gorge à son Fils, à deux de ses Esclaves, & à lui-même.
On pille le Fort.
Ruiter fait rendre des actions de graces à Dieu.

cendre à terre avec Meppel & d'autres Oficiers pour aller au Fort donner ses ordres : mais la violente agitation de la mer l'empêcha d'aborder. Le Contre-amiral van Nès se faisant aussi mener au rivage dans son canot, eut calme tout plat en aprochant ; mais la mer s'enfla tout-à-coup si terriblement, que le canot fut incontinent rempli d'eau, & qu'en même tems les houles le renversérent sens-dessus-dessous. Van Nès qui ne pouvoit nager couroit grand risque d'être noié, lors qu'un de ses matelots le saisit & l'enleva au dessus du canot sans mouvement & sans connoissance. Le Maître de son navire arrivant alors avec le canot de son Frére prit soin de sa personne & de sa vie, & le mena à bord sans qu'il en eût aucun sentiment. Le canot alla se briser contre les rochers, mais tous les rameurs s'étant sauvés à terre, il n'y eut qu'un Quartier-maître de noié. Enfin étant peu-à-peu revenu de son évanoüissement il se trouva si incommodé qu'il fut contraint de garder le lit pendant quelques jours.

1665. Il tâche en vain de descendre à terre & d'aller au Fort.

Aart van Nès court grand risque de noier.

Cependant il s'éleva une grande confusion dans le Fort. Les équipages & les soldats moins avides encore de butin que de boissons fortes, s'ivrérent d'eau de vie de grain, sans qu'il y eût aucun moien de les en empêcher, quoi que les Oficiers fissent défoncer tous les vaisseaux qu'ils voioient remplis de semblables bruvages. Cette invrognerie engendra plusieurs querelles ; on se jetta par terre ; on tira les uns sur les autres ; & le desordre alla si loin, que cinq hommes de l'escadre demeurérent morts sur la place. On n'eut pas moins de peine à l'égard des Négres de la Mine & de Maurée ; sur tout on fut bien embarassé à garantir de leurs mains les prisonsonniers Anglois auxquels ils vouloient absolument couper la tête, pour ne point parler de leurs différens avec les matelots & avec les soldats sur le sujet du butin. Le jour suivant Ruiter fit nager tous les canots & toutes les chaloupes vers terre, où il voulut descendre lui-même pour en ramener les équipages ; mais la mer rompoit toûjours avec tant de furie que ce ne fut qu'avec beaucoup de peine qu'il aborda proche d'Adja, suivi de Meppel, de Mortaigne, de son Minstre, & du Chevalier Engel son fils. Ensuite étant allés le long du rivage à Cormantin, ils trouvérent en arrivant une grande multitude de Négres de ce païs-là autour du Fort, qui le tenoient comme assiégé, prétendant avoir la moitié du butin ; si bien que les portes demeurérent fermées jusqu'à deux heures après midi, que Ruiter fit une espéce d'acord avec eux, en leur faisant part de quelques piéces de carisé. On voioit dans le Fort plusieurs corps gisans, dont les têtes avoient été coupées par les Négres dans l'ardeur de leur furie. Ruiter aiant intention de retourner au soir à bord avec les équipages, trouva la mer si haute & si agitée que la plupart des chaloupes étoient pleines d'eau : néanmoins il passa dans la sienne au travers des lames : mais son Fils qui le suivoit dans un canot, ne se rendit à bord qu'après avoir couru risque de périr. Il se noia quelques matelots & quelques soldats, qui ne joüirent pas longtems du butin qu'ils avoient fait : tous les autres furent obligés de demeurer à terre avec le V. Amiral Meppel, & le Commissaire Mortaigne. Les navires s'avancérent alors plus proche du Fort afin qu'on pût passer plus commodément à bord, & le lendemain on y remena une partie des équipages avec les prisonniers Anglois & le Commandant Selwyn. Il y eut dix ou douze Hollandois de tués, en partie par leur ivresse, qui leur causa des querelles, & les porta à se batre ; & en partie par l'avarice des anciens Négres de Cormantin & de ceux de Fantin, qui se tenant postés tous les jours à centaines devant les portes du Fort, tâchoient d'enlever la proie ou les armes de ceux qui s'en alloient aux chaloupes ; & qui, sans avoir égard aux avis & aux défences de leurs Oficiers, se chargeoient si fort de butin, qu'ils n'étoient plus en état de se servir de leurs armes. Quelques-uns d'entre eux aiant donc été trop avides de proie, & aiant oublié la nécessité où ils étoient de se tenir toûjours en état de résistance, perdirent en même tems & leur proie, & leurs armes, & la vie même, soit en se noiant, soit par l'éfort des Négres ; ou bien ils ne purent se retirer qu'après avoir reçu plusieurs blessures. Ces inconvéniens obligérent ceux qui étoient encore dans le Fort à vendre leur butin à Gageldonc & à Smit, Commis de la Compagnie des Indes, en présence du Chevalier van Coeverden qui étoit aussi demeuré à terre. Les équipages de tous les douze navires reçurent à peine dix mille livres de cette vente, par laquelle on jugeoit qu'ils cédoient bien pour cent mille livres d'éfets aux Commis. Au reste quoi que ces particularités ne paroissent pas considérables, elles me semblent toutefois dignes d'être raportées, afin de faire voir la grandeur & le nombre des difficultés qui acompagnent de semblables expéditions, & qui sont inévitables ; étant certain que dans ces occurrences il survient une infinité d'accidens qu'on n'a pas prévûs, & auxquels néanmoins il faut pourvoir sur l'heure, ou autrement on court risque de se voir acablé. La peine qu'on

Desordres arrivés dans le château.

9. Février.

Ruiter descend à terre. Différent avec les Négres de Fantin.

Lequel s'acomode.

Ruiter est en péril en retournant à bord.

Il se noie quelques-uns de ses gens.

10. Février. Une partie des équipages est remenée à bord.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1665.

Inquiétudes de Ruiter.

qu'on avoit à faire revenir les équipages n'embarassoit pas peu le Vice-amiral, qui étant toûjours dans l'atente d'une escadre ennemie, incomparablement plus forte que la sienne, ne savoit point l'heure ni le moment où elle pourroit arriver, & craignoit d'être surpris tandis que ses vaisseaux se trouvoient destitués de la meilleure partie de leurs équipages, qui étoient encore demeurés à Cormantin, ou ailleurs à terre. Par cette raison il envoia dire aux Oficiers qui étoient avec eux, que sans perdre de tems ils eussent à donner ordre à tout ce qui pouvoit rester à faire, &

11. Fèvrier.

qu'ils ramenassent leurs gens à bord, faisant retourner pour la troisiême fois tous les petits bâtimens au rivage afin de les recevoir. Mais les Négres les incommodoient si fort, & en uzoient avec tant d'insolence, qu'enfin on fut forcé de tirer sur eux & le canon & les mousquets, qu'on ne chargea néanmoins que de poudre. Le V. Amiral voiant que rien ne s'avançoit, & sentant redoubler ses justes inquiétudes, résolut d'aller lui-même

Le reste des équipages est ramené à bord.

encore une fois à Cormantin, & de faire finir ce desordre. En éfet sa présence eut tant de pouvoir sur l'esprit des Négres, qu'ils laissérent partir les équipages en toute liberté, & qu'ils leur firent des civilités, au lieu des insultes qu'ils leur faisoienr auparavant. On laissa d'abord dans le château une garnison de 52. hommes de l'escadre, de dix hommes des gens de la Compagnie des Indes, & de dix Négres, faisant en tout 72. hommes; jusques-à-ce que le Général Valkenbourg jugeât à propos de les relever, & d'en envoier d'autres à leur place.

Après que le Vice-amiral eut ainsi mis ordre à tout, l'escadre commença à apareiller pour retourner à la Mine. Le 12. on mit à la voile avec dessein d'ataquer en passant un petit Fort des Anglois nomme Asjan, Inasja, Anichan, ou Anchiang, situé entre Adja & Annemabo: mais la mer étoit si agitée & brisoit si fort, qu'on ne voulut pas emploier le tems à pousser une afaire qu'on croioit devoir réüssir sans peine & d'elle-même, si l'on pouvoit une fois s'emparer de Cabo

Ruiter arrive avec l'escadre devant la Mine.

13. Fèvrier.

Il réçoit des dépêches de Hollande.

Corse. Le 13. l'escadre moüilla l'ancre devant la Mine, où sur le soir on vit arriver une houcre de la Meuse, qui avoit fait le voiage en sept semaines & cinq jours, dont le Maître se nommoit Jaques Rochusz. Jongerheldt, qui rendit à Ruiter deux dépêches de la part de L. H. P. l'une en date du 22. de Novembre, & l'autre du 12. de Décembre, de l'année précédente. Par la premiére il lui

Le précis de la premiére dépêche.

Les dix vaisseaux sous le commandement de van Campen sont arrêtés par le vent contraire.

* *Voi Aitzéma.* XLIV. 182.

étoit donné avis. „ Que comme depuis le 24. d'Octobre, que *le Tigre d'or* étoit „ parti du Texel, jusques alors, il n'avoit pas plu à Dieu d'acorder un vent favorable „ aux dix navires qui étoient prêts à faire voiles pour la Guinée, avec Jean van „ Campen qui les devoit commander, afin de se rendre sous son pavillon, ils n'a„ voient pû se mettre en route ni par le Canal, ni en faisant le tour d'Ecosse & „ d'Irlande, quelque diligence qui eût été emploiée pour cet éfet. Qu'en vûë „ d'escorter cette escadre dans le Canal les Etats avoient fait les frais d'un grand „ armement de mer, & avoient tenu longtems une armée navale en état, sous le „ commandement * du Sieur de Wassenaar. Que présentement on étoit informé „ de bonne part, que les Anglois faisoient décharger les dix-huit vaisseaux qu'ils avoi„ ent eu dessein d'envoier vers la Guinée sous le Prince Robert, & qu'ils les équipe„ roient en guerre pour être joints à leurs autres forces maritimes, qui devoient agir dans „ les mers Britanniques & d'Allemagne, sous le commandement du Duc d'Yorck. Que L. „ H. P. par la considération de ces nouveaux incidens, & sur tout parce que la saison les „ obligeoit de pourvoir à la sûreté de leurs navires de guerre, afin qu'en cas de besoin au „ printems ils pussent être en état de mettre de bonne heure à la mer, avoient „ aussi changé de résolution Qu'Elles faisoient demeurer huit des navires de guer„ re qui avoient été destinés pour la Guinée. Qu'il n'y en auroit que deux seule„ ment, commandés par les Capitaines Marin le Clerc & Juste Verschuur, qui y „ feroient voiles pour servir d'escorte aux vaisseaux de la Compagnie des Indes „ Occidentales par le tour d'Ecosse & d'Irlande, & pour se rendre ensuite sous son „ pavillon. Que le Capitaine & Commandeur Hertsbergen ‡, & une partie des trou„ pes qu'on avoit voulu envoier vers la Guinée * sur tous les dix navires, devoient „ s'embarquer dans ces deux derniers, afin d'agir sous les ordres de lui Vice-ami„ ral, selon que la nécessité & le service de l'Etat pourroient le requérir. Que né„ anmoins l'intention de L. H. P. étoit de tenir toûjours au Wielingen les huit au„ tres vaisseaux avec le reste des troupes, prêts à faire voiles sous le commande„ ment de van Campen, afin que si les Anglois venoient encore à prendre d'autres me„ sures, & à envoier bientôt vers les côtes de l'Afrique leurs dix-huit vaisseaux, ou d'au-

Les 10. vaiss. Anglois qui devoient faire voiles sous le Prince Robert sont déchargés.

Résolutien des Etats de n'envoier que deux vaisseaux vers la Guinée.

‡ *Voi Aitzéma.* XLIV. 177. 179.

Et de tenir pourtant

tres en

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

„tres en leur place, on fût toûjours sur le pié de faire tout ce qui seroit jugé nécessaires pour la sûreté de l'Etat, & pour la conservation des forteresses qu'il posséde sur ces côtes-là. Que d'ailleurs L. H. P. espéroient que sous la bénédiction de Dieu les entreprises du Vice-amiral auroient eu un tel succès, qu'après avoir reçu la présente dépêche il pourroit en peu de tems disposer les afaires de telle sorte, que rien ne l'empêcheroit plus de retourner à Cadix, où il trouveroit de nouveaux ordres de L. H. P. Qu'afin qu'il fût mieux en état d'éxécuter ceux qui lui étoient donnés, & de faire agir l'escadre en conformité, L. H. P. avoient commandé aux bâtimens chargés de munitions de bouche, qui étoient destinés à suivre les dix navires, de partir sous la même escorte des deux navires des Capitaines Marin le Clerc & Verschuur; lesquels étant arrivés il en feroit tirer les vivres pour être distribués à tous les vaisseaux. Qu'au reste L. H. P. se promettoient qu'il continuëroit à emploier son courage & sa prudence pour le service de l'Etat & pour l'éxécution de ses ordres, lesquels il communiqueroit aux autres Oficiers Généraux & Capitaines, les portant tous à s'y conformer, & à se bien aquiter de leur devoir.

1665. toûjours les huit autres vaisseaux prêts.

Ordres donnés pour envoier aussi les deux bâtimens chargés de vivres.

Le seconde dépêche datée de 20. jours plus tard, lui faisoit connoître que les broüilleries avec l'Angleterre alloient toûjours en augmentant; ce qui obligeoit L. H. P. à lui envoier de nouveaux ordres contenus dans l'Ecrit que voici.

Les Etats Généraux des Provinces Unies.

Notre Cher, Amé, Féal, &c.

Copie de la seconde dépêche envoiée par L. H. P. à Ruiter, par laquelle il lui est ordonné d'ataquer le Fort de Cormantin & d'insulter les Anglois en tous lieux hors de l'Europe.

La derniére dépêche qui vous a été envoiée de notre part étoit du 22. du Mois passé, laquelle toutefois nous ne croions pas pouvoir vous être mise en main qu'avec celle-ci; l'ocasion n'aiant point été favorable depuis ce tems-là pour expédier les Capitaines le Clerc & Verschuur, non plus que les vaisseaux destinés à partir sous leur convoi, ni la galiote de la Compagnie des Indes Occidentales qui devoit vous porter notre missive du-dit jour ci-dessus, & les autres piéces qui y sont jointes. Maintenant qu'on voit plus d'aparence à faire partir ces vaisseaux, Nous avons jugé à propos de vous avertir en même tems, qu'au lieu d'un changement du côté de l'Angleterre, ainsi que nous en avions conçu l'esperance, il est arrivé qu'après que notre armée navale a été séparée, & qu'une partie a été rentrée, suivant l'avis qui vous en a été ci-devant donné, les Anglois ne se contentant pas des hostilités qu'ils ont fait éxércer contre les forteresses & les Sujets de cet Etat au dehors de l'Europe, & spécialement sur les côtes de l'Afrique, de la Guinée, & des Nouveaux Païs-bas, ont encore entrepris d'en uzer de la même maniére dans l'Europe; non-seulement en saisissant les vaisseaux de cet Etat qui étoient dans les ports d'Angleterre; mais aussi en ataquant les autres en pleine mer, en les arrêtant, & en les emmenant dans leurs havres. Auxquelles violences étant nécessaire de s'oposer, Nous avons intention pour cet éfet d'emploier tous les moiens possibles & légitimes; & entr'autres il a été résolu de vous écrire & de vous ordonner, ainsi qu'il vous est ordonné par la présente, qu'en conséquence de nos ordres qui vous ont été ci-devant envoiés, vous aiés à entretenir une bonne correspondance avec le Général Valkenbourg, & à vous emploier puissamment à la réduction de la forteresse de Cabo Corse sous l'obéïssance de cet Etat, & à celle des autres places & Forts que les Anglois ont usurpés sur Nous ou sur nos Sujets. A quoi aiant pourvû autant qu'il sera en votre pouvoir, selon l'état des forces qui sont sous votre commandement, & par raport à celui où vous devés toûjours les tenir pour le retour; vous tâcherés avec la participation du susdit Général de vous rendre maître du Fort de Cormantin, que les Anglois possédent sur cette côte, au cas qu'il y ait aparence d'y pouvoir réüssir, & que cette entreprise ne coûte pas trop de tems. Toutes lesquelles choses étant éxécutées, ou rejettées si dans les conseils qui seront tenus sur ce sujet l'éxécution en est jugée impossible ou trop difficile, vous ferés voiles pour revenir ici; & par maniére de représailles vous prendrés sur votre route toutes les ocasions qui pourront s'ofrir d'incommoder & d'insulter les Anglois. Lequel ordre vous aurés lieu de mettre à éfet ou à la Barbade, ou en Terre-neuve, ou aux Nouveaux Païs-bas, ou en d'autres lieux & isles de leur obéïssance, en ataquant les Forts & les vaisseaux, & en vous rendant maître des éfets qu'ils ont dans ces païs-là & par tout ailleurs hors de l'Europe. C'est à quoi vous emploierés votre escadre tant qu'elle sera en état, ou que les vivres dont elle sera pourvûë, pour-

1665. *pourront vous le permettre, & que vous jugerés le pouvoir faire avec succès & avantage pour cet Etat. Après cela, au lieu que par nos ordres précédens il vous étoit enjoint de vous rendre à Cadix, vous prendrés votre cours droit vers ce païs par le tour d'Irlande & d'Ecosse. Surquoi, espérant que vous exécuterés avec votre conduite & votre courage ordinaire les ordres qui vous sont ici donnés, Nous prions Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde. A la Haie le 12. de Décembre 1664.*

J. V. REIGERSBERGH. vt.

Par Ordonnance des sus-dits Seigneurs les Etats Généraux.

N. RUISCH.

Par ce nouvel ordre que le Vice-amiral communiqua à son Conseil de guerre, on fut déchargé de l'inquiétude qu'on avoit euë touchant la prise de Cormantin. Peu après le Général Valkenbourg pria Ruiter de lui remettre entre les mains cinq hommes qui avoient été au service de la Compagnie des Indes à Cabo Corse, & qui aiant été faits prisonniers à la prémiére prise de ce Fort par les Anglois, avoient voulu demeurer avec eux. Ils s'apelloient Claude Masson, Jurien Richer, Robert Leffert, Jaques Nik, & Alexandre Kinkhooren. Il y en avoit deux reconnus pour des traîtres, qui avoient aidé à livrer le Fort, & les trois autres étoient également acusés d'infidélité. Ainsi le Général prétendoit, qu'étans au service de la Compagnie ils relevoient de la juridiction de son Conseil de guerre, auquel il apartenoit de connoître de leur crime, & de les punir selon qu'ils l'avoient mérité. Le Vice-amiral aiant égard à cette demande les fit chercher parmi les prisonniers Anglois, & les renvoia au Fort pour être livrés à la Justice. Le lendemain on eut nouvelles que les Anglois avoient abandonné le Fort d'Asjan d'ou Anchiang, & qu'ils s'étoient retirés au nombre de 22. personnes à Sabou, avec dessein de passer jusqu'à Cabo Corse, & d'aider à défendre la place; mais que le Roi de Sabou les avoit fait arrêter, & avoit même ofert au Général Valkenbourg de les lui livrer, moiennant une recompense. Cependant on aprit ensuite qu'il les avoit relâchés, & qu'ils avoient pris le chemin de Cabo Corse, où ils étoient arrivés * hûreusement. Après cela il fut résolu dans le Conseil de guerre que le bâtiment Anglois nommé *la Victoire*, seroit toüé au rivage, parce qu'il étoit absolument inutile & dégradé, & qu'on en ôteroit tout ce qui pourroit encore être de quelque usage, comme les mâts de hune, les vergues, les cordages, les poulies, les manœuvres courantes & dormantes, les voiles, les canons & les meilleurs tabloüins des plateformes. Cet ordre fut promtement mis à éxécution, & chaque navire aiant envoié querir les choses dont il avoit besoin, comme par forme d'une distribution qui leur étoit faite †, on laissa la rouche du vaisseau sur le bord de la mer, pour servir de bois à bruler dans le Fort. A-peu-près en ce tems-là le Vice-amiral, qui savoit que les vivres sont un des nerfs de la guerre, sur tout en des contrées où l'on n'en peut que difficilement trouver pour de l'argent, ordonna à tous les Officiers Généraux & Capitaines de l'escadre de lui aporter un état de ce que chacun en avoit à son bord, & combien il estimoit qu'ils pouvoient durer, à compter de ce jour-là; afin que sur cette connoissance il pût prendre ses mesures. Par cet éxamen on trouva que toute l'escadre en général n'en étoit plus pourvûë que pour trois mois & demi ou un peu plus, & qu'il y avoit déja des vaisseaux en particulier où ils étoient rares, & où l'on commençoit à en ressentir la disette. Ainsi il n'y avoit point de tems à perdre si l'on avoit dessein de tenter une nouvelle entreprise, les delais ne faisant que causer de plus en plus la consommation des vivres. Le lendemain Ruiter alla rendre visite au prisonnier Selwyn, auparavant Commandant des Anglois de Cormantin, & alors gardé au bord du Capitaine Sweers; & lui têmoigner qu'il avoit compassion de ses peines & de son infortune. Ensuite on tint un nouveau Conseil touchant l'ataque de Cabo Corse, & le 21. du Mois Ruiter, Meppel & van Nès descendirent à terre, afin de délibérer encore plus murement sur ce sujet. Depuis quelques jours le Général Valkenbourg avoit envoié des Députés pour entrer en négociation avec le Dey ou Souverain des Négres de Fétu, afin d'obtenir qu'on pût faire descente proche de ce dernier Fort librement & sans o-

position

Valkenbourg demande cinq prisonniers à Ruiter.

Lesquels lui sont livrés.

15. *Février.* Asjan ou Anchiang est abandonné par les Anglois.

17. *Février.*

* 16. *Février.* Le vaisseau Anglois *la Victoire* dégradé est laissé sur le rivage pour être détruit.

† 17. *Février.* Enquête touchant les vivres de l'escadre.

19. *Février.*

Ruiter rend visite au prisonnier Solwyn.

20. *Février.* Délibération sur l'ataque de Cabo Corse.

21. *Février.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

position de leur part. Mais les Négres les entretenant toûjours de belles espérances différoient néanmoins de jour en jour à leur rendre une réponce positive, jusques-à-ce qu'enfin ils leur déclarérent dans les termes les plus doux qu'il leur fut possible, qu'ils avoient résolu de secourir les Anglois si on les ataquoit dans Cabo Corse. Comme toute cette nation est rusée & entend fort bien ses interêts, on crut que les habitans de Fétu aussi-bien que les autres Négres jugeoient qu'il leur étoit plus avantageux de maintenir les Anglois, & de leur aider à conserver encore quelques places, que de les laisser tout-à-fait chasser de leur païs. Car ils savoient par expérience qu'il y avoit plus de facilité à négocier avec deux nations différentes, qui le plus souvent se portent envie l'une à l'autre, qu'avec une seule qui se rendant maitresse de tout le commerce, mettroit à son gré le prix aux marchandises. N'y aiant donc rien à espérer du côté des Négres il fallut nécessairement prendre d'autres mesures. Ruiter qui suivant ses ordres ne vouloit rien faire que de concert avec Valkenbourg, le pria de lui envoier son avis par écrit sur les points que voici. Premiérement. *S'il croioit qu'il y eût quelque moien aparent d'ataquer Cabo Corse avec espérance de succès, nonobstant l'oposition des Négres de Fétu.* En second lieu. *Si l'entreprise sur Cabo Corse étant différée, l'escadre, dont les vaisseaux qui étoient les mieux pourvûs de vivres, n'en avoient pourtant pas pour trois mois & demi, pouvoit néanmoins rendre quelque service considérable à l'Etat, en demeurant plus long tems sur la côte de la Guinée.* La réponce du Général fut: *Que les Négres de Fétu ne faisoient que trop connoître qu'ils vouloient soutenir le parti des Anglois, si l'on alloit assiéger Cabo Corse. Qu'on ne pouvoit pas aborder pour cet éfet qu'en passant avec un péril manifeste au travers des brisans & du frein de la mer, qui étoit toûjours là dans une agitation terrible. Que les troupes seroient obligées de descendre à terre toutes moüillées, sans défence & sans armes, ou du moins avec des armes & de la méche que l'eau auroit mises hors d'état d'être d'aucun usage. Que dans une pareille ocasion mille hommes pouvoient être repoussés & défaits par cent de leurs ennemis; & que cependant on auroit à soutenir les éforts d'une multitude de Négres. Qu'ainsi on ne pouvoit hazarder cette entreprise qu'avec le plus grand danger du monde. Qu'il étoit impossible de prendre une telle forteresse avec des forces inférieures à celles des habitans du païs, & de résister en même tems aux assauts continuels que de leur côté ils livreroient à ceux qui iroient l'ataquer. Que quand on auroit le bonheur de pouvoir faire descente, si après cela le Fort étoit en état de tenir deux ou trois jours, il ne seroit pas possible de pourvoir les troupes de vivres & d'eau, ni de les rétirer & de les mettre en sûreté si le succès de leur expédition n'étoit pas favorable, étant très-facile aux Négres de leur couper les vivres, & d'empêcher même qu'on ne pût les débarquer. Que par ce moien l'escadre sans avoir rien exécuté se trouveroit privée de la plus grande partie de ses forces; peu en état de se maintenir pendant sa route pour le retour; & moins encore de faire aucune nouvelle entreprise. Que pour le second chef, savoir si un plus long séjour de l'escadre sur les côtes de la Guinée étoit jugé avantageux & nécessaire aux interêts de l'Etat, il étoit d'avis, que sa présence, s'il étoit possible qu'elle pût demeurer plus long-tems, serviroit sans doute à afermir les Hollandois dans la possession des places qu'ils avoient en cette contrée. Que par ce moien Cabo Corse demeureroit assiégé par mer. Que pendant ce tems-là on feroit si fort harceler les Négres de Fétu par ceux de la Mine, qu'on pourroit les réduire à la raison. Mais que l'escadre n'étant pourvûë de munitions tout au plus que pour trois mois & demi, il avoüoit nettement qu'après un plus long séjour, il lui seroit fort difficile de retourner avec si peu de vivres en Hollande, & beaucoup plus encore d'exécuter aucune nouvelle entreprise avant que de se mettre en route pour ce païs-là. Qu'il laissoit à juger au Sieur de Ruiter en quelle peine & en quelle inquiétude devoient être ceux qui comme lui demeureroient dans la Guinée; mais qu'il avoüoit aussi que si l'on atendoit plus long-tems les vaisseaux qui devoient venir sous le commandement du Cap. van Campen, & qu'ils n'arrivassent point, comme il y avoit lieu de le craindre, les suites de cette résolution seroient encore plus dangereuses, & entraîneroient sans doute la perte entiére de l'escadre, puis qu'il étoit impossible de trouver dans le païs des vivres pour un si grand nombre de gens. Que par conséquent il ne croioit pas qu'on pût se disculper sur ces deux chefs, si prenant d'autres mesures que celles qu'il proposoit on venoit à ne pas réüssir. Qu'il remettoit à la prudence du Vice-amiral de choisir le parti qu'il jugeroit être le plus avantage ux. Que pour lui il étoit prêt de se soumettre à tout ce*

1665.
Les Négres de Fétu ne veulent pas permettre qu'on fasse descente proche de Cabo Corse.
Leurs vûës.
Propositions de Ruiter à Valkenbourg touchant Cabo Corse, & touchant un plus long séjour de l'escadre sur la côte.
Réponce de Valkenbourg.
25. Février.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1665. *qui seroit jugé raisonnable par raport au bien public; & d'un autre côté à suporter avec patience tout ce que la rigueur des tems où l'on étoit, pourroit lui atirer après le départ de l'escadre.*

Outre cette réponce Valkenbourg remontra encore au Vice-amiral: Qu'à la vérité, sous la faveur du Ciel on s'étoit rendu maître de Cormantin, mais qu'il n'étoit pas possible de le conserver sans le pourvoir de tout ce qui pouvoit servir à sa défence. Qu'il n'y avoit rien qui fût plus nécessaire pour cet éfet que d'y laisser une forte garnison; parce que ce defaut seroit la chose la plus difficile à supléer en ce païs-là. Qu'il avoüoit qu'alors il y avoit assès de gens dans cette place pour la garder, parce qu'on en avoit tiré des Forts de la Mine & de Maurée, & qu'on les y avoit mis: mais que déja avant l'arrivée des Hollandois ces deux dernières forteresses n'étoient qu'à peine en état de défence, & que même on pouvoit dire qu'elles n'y étoient point à cause de la foiblesse de leurs garnisons, quoi qu'elles fussent tous les jours menacées des ennemis. Que par conséquent, vû le nombre des gens qu'elles avoient fournis pour mettre dans Cormantin, si leurs garnisons n'étoient renforcées lors que l'escadre se retireroit, elles seroient laissées dans un état beaucoup plus mauvais qu'elles n'étoient auparavant. Que par cette considération il requéroit qu'on fît demeurer au moins cinquante hommes des vaisseaux, afin que le Fort qu'on avoit conquis, ne fût pas incontinent livré en proie à la fureur des ennemis. Que pour prévenir ce mal on avoit encore besoin qu'avec ce nombre de gens il fût laissé quatre, ou cinq, ou six milliers de poudre. Qu'il suplioit que si cela se pouvoit sans causer un préjudice considérable à l'escadre, on ne refusât pas de lui acorder ce dernier secours dont il auroit beaucoup de peine à se passer. Lors que cet Ecrit fut lû, & qu'on eut fait réflexion sur ce qu'il contenoit, le Vice-amiral & les principaux Oficiers retournérent à terre, où après avoir encore déliberé avec le Général sur ce qu'il y avoit à faire dans cette conjoncture, il fut enfin conclu que l'escadre partiroit. On aprit en même tems que le Souverain des Négres de la Mine n'étoit point d'avis de rien entreprendre contre Cabo Corse. Pour ce qui regardoit le nombre des gens qui étoit demandé on promit de laisser quarante-deux hommes tant soldats que matelots; & afin de les obliger à demeurer volontairement on haussa leur paie, le mois de gages d'un matelot qui n'étoit que d'onze livres, étant augmenté jusqu'à seize, & celui d'un soldat jusqu'à quinze, qui n'étoit auparavant que de dix. De plus on les assura qu'ils seroient toûjours paiés sur ce pié-là jusques-à-ce qu'ils fussent congédiés après leur retour: qu'il leur seroit permis de s'en retourner avec les premiers vaisseaux qui aborderoient à la côte; & qu'ils auroient la même part que les autres au butin que l'escadre avoit déja fait, & à celui qu'elle pourroit encore faire sur la route. Ces quarante-deux hommes furent distribués dans les trois Forts de la Mine, de Maurée & de Cormantin. A l'égard de la poudre il fut arrêté qu'on en donneroit au Général cinquante barils, qui faisoient à-peu-près cinq milliers, dont on croioit pouvoir se passer. Lors que les éfets qui avoient été pris sur les Anglois au Cap Vert & à Sierra Liona, avoient été déchargés à la Mine, on avoit mis en même tems entre les mains de Valkenbourg tout le butin qui apartenoit aux Oficiers Généraux, aux autres Oficiers & aux équipages de l'escadre, à condition qu'il en donneroit la valeur pour être embarquée & emmenée en Hollande. Ruiter lui écrivit donc alors pour le prier de délivrer de l'or afin qu'on le mît dans les vaisseaux, & que les Etats Généraux pussent faire distribuer à chacun des Oficiers, des soldats, & des matelots, la part qui lui en revenoit. Sur cette demande on paia aussi-tôt trente-huit marcs d'or, suivant l'estimation qui avoit été faite du butin. D'ailleurs il en fut chargé dans le vaisseau pavillon *le Miroir*, deux cens-cinquante marcs, qui faisoient à-peu-près quatre vingts-quatre mille livres monnoie de Hollande; & environ trois cens marcs au bord du Contre-amiral van Nès; le tout pour le compte de la Compagnie des Indes Occidentales. Après cela Ruiter fit préparer toutes choses pour partir. Tous les navires furent mis à la bande, & nétoiés de nouveau, & chacun alla à son tour faire aiguade. Mais avant que l'escadre eût lévé l'ancre, il arriva un accident sur la côte, qui mérite d'être ici raporté en passant.

Un certain jour, dont la date ne se trouve point marquée, trois matelots étant descendus à terre, & étant ivres, prirent querelle ensemble, & en vinrent à se batre à coups de couteau. Leur fureur alla même si loin qu'ils éteignirent la chandelle,

Valkenbourg demande 50. hommes pour renforcer sa garnison. Et aussi de la poudre. 23. *Février.*

Le départ de l'escadre est résolu. On laisse 42. hommes de l'escadre sur les côtes de la Guinée.

Et cinq milliers de poudre. 23. *Février.*

Or embarqué.

Accident étrange d'un combat.

dèle, & que dans l'obscurité ils se tranchérent & se percérent les uns les autres comme des furieux. L'hôte chès lequel ils étoient courant imprudemment au bruit pour les séparer, perdit lui-même la vie. Les trois matelots étant arrêtés prisonniers chacun d'eux nia le fait : aussi y avoit-il asses d'aparence que celui qui avoit fait le coup au milieu des ténébres & de l'ivresse, n'en étoit pas convaincu lui-même. L'afaire aiant été examinée en justice, il fut ordonné que tous les trois se disposeroient à la mort, & qu'ensuite ils tireroient au sort lequel d'entre eux seroit pendu. La Sentence fut éxécutée : celui sur lequel le sort tomba fut pendu, & lors qu'on crut qu'il avoit rendu l'esprit, la corde fut coupée, & le corps enlevé pour l'enterrer. Mais comme on l'emportoit il commença à donner quelque signe de vie, par un petit mouvement de l'un de ses membres, & enfin peu-à-peu il revint de l'état où il avoit été. On tint conseil sur la maniére dont on devoit en user à son égard. Le Général étoit d'avis que la mort devoit s'ensuivre, puis qu'il y avoit été condamné. Ruiter soutenoit au contraire : *Que n'y aiant point de preuves certaines que ce fût lui qui eût fait le coup, il n'avoit été condamné seulement que par le sort ; ce qui n'étoit pas une preuve convaincante de son crime. Qu'il arrive aussi souvent que le sort tombe sur les malheureux que sur les coupables. Qu'il se pouvoit faire que celui-ci, auquel la Providence de Dieu avoit conservé la vie, fût innocent, ou du moins plus innocent que l'un des deux autres ; & que par conséquent les hommes devoient aussi l'épargner & lui faire grace. Que les peines & les agonies de la mort qu'il avoit déja soufertes, étoient une punition sufisante & pour lui-même & pour servir d'éxemple aux autres.* Ces raisons firent leur éfet sur l'esprit de Valkenbourg, & l'intercession du Vice-amiral aiant sauvé le Patient, celui-ci le regarda toûjours depuis comme un autre pére qui lui avoit donné une seconde vie, puis qu'il l'avoit garanti d'une mort inévitable. Il racontoit quelquefois ensuite qu'il avoit été tellement saisi des fraieurs de la mort, qu'il n'avoit point eu de sentiment de ce qui lui étoit arrivé le jour de son éxécution, & qu'il n'en avoit point conservé de souvenir : qu'après qu'on lui eut lû sa Sentence, il ne savoit presque où il étoit ; & qu'étant jetté de l'échelle il lui avoit semblé tomber dans un puits profond, sans sentir d'autres douleurs : tant les angoisses de la mort avoient amorti tous ses esprits animaux, & suspendu leur mouvement.

1665. Et meurtre.

Sur quoi l'un de ceux qui s'étoient batus est condamné & pendu, mais après que la corde eut été coupée, il revint à soi-même, & eut la vie par l'intercession de Ruiter.

Le 27. de Fèvrier Valkenbourg régala tous les Oficiers Généraux, hormis le Vice-amiral qui se trouvant incommodé d'une Eresipèle fut obligé de demeurer à son bord. Le prisonnier Selwyn fut aussi de la compagnie, où l'on prit congé les uns des autres avec beaucoup de têmoignages d'afection. Le même jour l'escadre mit à la voile, saluant le Fort de la Mine d'onze volées de canon, lequel répondit de neuf. En se retirant on remarqua qu'encore qu'on eût fait un séjour d'environ deux mois avec tant de vaisseaux & tant de gens, le long de cette côte si mal-saine, néanmoins presque tous les équipages étoient aussi frais & en aussi bonne santé que s'ils eussent été en Hollande. Il est vrai que le Vice-amiral avoit donné ordre par tout qu'on eût à les empêcher, autant qu'il seroit possible, de quitter leur bord & d'aller à terre; mais il ne laissoit pas de regarder comme une merveille cette santé qui regnoit si généralement, l'attribuant à une bénédiction particuliére de la Providence de Dieu sur l'escadre, dont on ne pouvoit asses lui rendre graces ; & disant que c'étoit sa bonté seule qui avoit miraculeusement préservé les Hollandois de tant de langueurs & de maladies, auxquelles les Européens se trouvent sujets sous un climat si ardent.

L'escadre remet à la voile.

Santé merveilleuse des équipages.

Lors que l'escadre s'éloigna des côtes de la Guinée, elle consistoit en douze navires de guerre, outre la flûte de charge & le *Ste. Marte*, vaisseau Anglois qui servoit alors de brulot, *la Victoire* aiant été dégradé, ainsi qu'il a été dit, & toüé à terre. On fit d'abord le Sudsudest, & le Sud-quart-à-l'Est, & encore le Sud, & le Sud-quart-à-l'Oüest ; car lors que de la Guinée, où soufle presque toûjours un vent d'Oüest, on veut prendre la route de ces païs-ici, on est obligé de bouliner au Sudest, jusques-à-ce qu'on soit arrivé par la hauteur de quatre degrès de latitude de Méridionale, où l'on a ordinairement un vent de Sud, ou de Sudest, qui regne jusques-à-ce qu'on ait gagné les Antilles. Le 2. de Mars il fut établi un ordre auquel tous les Capitaines devoient se conformer, qui étoit de ne se

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1665.

Ordres donnés aux Capitaines touchant ce qui se devoit observer sur la route, & pour ménager les vivres.

2. *Mars.*

séparer point du pavillon ni de jour ni de nuit, & même de ne se perdre point de vûë en donnant la chasse aux vaisseaux qu'on pourroit rencontrer; afin que toute l'escadre demeurât jointe, selon que les interêts de l'Etat le requéroient absolument. Cetre précaution étoit d'autant plus nécessaire, qu'on ne voioit point alors de lieu propre pour y assigner un rendévous, & qu'on n'avoit point d'autres mesures à prendre pour se conduire, que celles que les ocasions pourroient présenter. Il fut aussi recommandé aux Capitaines de bien ménager les vivres & l'eau, afin de pouvoir subsister plus longtems sans trop d'incommodité, aiant été résolu que desormais on ne donnneroit par jour à chaque homme que la mesure de huit demi-septiers d'eau, & que les Capitaines auxquels il restoit le moins de vivres, se contenteroient de distribuer par semaine trois livres de pain par tête, à la charge que ce qu'on retrancheroit alors, seroit dans la suite fidèlement paié.

Route de l'escadre.

6. *Mars.*

Voi H. Grot. Hist. lib. VIII. *pag.* 377. *& C. Barlæi Hist. rerum in Brasil. gestar. p.* 213. 213. 209. 210.

Le 6. l'escadre passa la Ligne, & courant par la bande du Sud, sans aller chercher le cap de Lope Gonsalves elle dépassa St. Thomé & Annobon, qui sont deux isles dans la mer d'Ethiopie, dont la premiére, qui gît directement sous la Ligne, à été il y à déja longtems subjuguée deux fois par les Hollandois; mais par son intempérie & par le poison de son air elle consuma ses propres vainqueurs, & servit de tombeau à quantité d'hommes illustres; entr'autres au Général Pierre van der Does, & à Corneille Jöl ou Houtbeen, Héros dignes d'une éternelle mémoire, qui y laissérent la vie avec les autres.

Ordres mal-observés.

Le 12. du Mois l'escadre étant par la hauteur des trois degrès de latitude Méridionale, eut un vent de Sud, & fit le Oüest-quart-au-Sud, & le Oüestsudoüest; mais en navigeant on vit que quelques-uns des vaisseaux étoient demeurés bien loin de l'arriére, & il fallut les atendre; ce qui fit perdre beaucoup de tems. Cela arriva si souvent qu'un matin le Vice-amiral aiant vû tous ses navires entiérement écartés les uns des autres, il assembla sur le midi son Conseil de guerre, & reprit vivement de leur négligence & de leur peu de soumission ceux qu'il jugeoit les plus coupables, leur reprochant qu'après avoir aidé à établir un ordre, ils étoient les premiers à l'enfreindre, & qu'ils donnoient par là un mauvais éxemple aux autres.

Ruiter fait censure.

Le Fiscal de son côté requit contre eux l'amande qu'ils avoient eux-mêmes ordonnée pour une semblable négligence. Le 24. de Mars on commença à faire le Oüestnordoüest, & le 3. d'Avril on repassa la Ligne en courant au Nord, les isles de Cap Vert demeurant au Nord de l'escadre, & ensuite on continua de faire route au Nordoüest-quart-à-l'Oüest.

On éxamine s'il y a encore des vivres pour subsister long-tems.

10. *Avril.*

Le 10. Ruiter convoqua de nouveau le Conseil de guerre à son bord, afin d'éxaminer si les vivres qui se trouvoient dans toute l'escadre, seroient sufisans pour entreprendre de faire voiles, suivant les ordres des Etats, vers la Barbade & vers les autres Antilles. Mais bien que le nombre des vivres fût déja beaucoup diminué, on conclut neanmoins qu'on pouvoit encore prendre son cours vers ces isles, dans l'espérance d'y faire un butin considérable, & d'y trouver des munitions de bouche, ou que si l'on venoit à être frustré de cette atente, on tâcheroit de faire acheter les choses dont on auroit le plus de besoin, ou à la Martinique, ou à la Gardeloupe, ou aux autres isles possédées par les François. Outre cela on dressa certains articles dans le Conseil de guerre pour s'y conformer en ataquant les vaisseaux Anglois, Ecossois & Irlandois, qu'on rencontreroit.

L'ordre qu'on à résolu de tenir en ataquant les vaisseaux Anglois.

10. *Avril.*

Qu'on tâcheroit de prendre ou de détruire tous les bâtimens de ces trois Nations, & ceux mêmes qui seroient aux isles Françoises, asses éloignés des Forts. Que la liberté du pillage général, de laquelle on étoit convenu à l'égard de l'escadre du Prince Robert, n'auroit point ici de lieu; mais que les Oficiers les matelots & les soldats se contenteroient du pillage ordinaire, & de tout tems permis, sans ouvrir le fond de cale, ni en tirer rien de ce qui s'y trouveroit. Que les uns n'iroient point à l'abordage au même bord où d'autres seroient déja, à moins qu'on ne s'y défendît trop vigoureusement, & qu'il ne s'agît s'en rendre maîtres; d'avoir plus de forces pour auquel cas chacun feroit de son côté tous ses éforts contre l'ennemi; mais qu'il faudroit expédier le plus promtement qu'il seroit possible, si l'on voioit encore d'autres prises à faire, de peur de les laisser échaper. Qu'on tâcheroit de ne mettre qu'une sixième partie de l'équipage sur chaque prise, afin que chacun retint le plus de gens qu'il lui seroit possible, pour s'en servir au besoin dans les autres ocasions qui pourroient encore survenir. Qu'enfin si l'on prenoit quelques navires de guerre, ceux qui

s'en

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

s'en seroient rendus maîtres, en auroit le pillage général suivant l'ancienne & ordinaire pratique sur mer, & que ceux qui en enleveroient les pavillons, auroient les recompenses qu'on avoit aussi coutume de donner. Peu de jours après on délibéra encore sur les moiens qui seroient les plus propres pour insulter les Anglois à la Barbade, & on régla l'ordre & le rang que chacun devoit tenir dans l'ocasion. Le 29. on découvrit la Barbade, qui est une des Antilles dans l'Amérique Septentrionale, gisant par les treize degrés & vingt minutes de latitude Nord. Mais comme il étoit déja trop tard pour pouvoir rien éxécuter, on prit le parti de se tenir pendant le reste du jour & toute la nuit hors de la vûë des Anglois, & d'atendre jusques au lendemain matin à paroître, pour les surprendre à l'impourvû. En éfet le lendemain l'escadre arriva en bon ordre devant la baie, & dans la baie même. Ruiter avec le vaisseau pavillon, *le Miroir*, suivi de Meppel & de Sweers, y entra le premier en faisant ses bordées entre les deux Forts, & s'aprocha si près qu'il ne s'en falloit pas quatre brasses qu'il ne fût beaupré sur poupe aux vaisseaux qui étoient là moüillés. Tandis qu'on forçoit ainsi de voiles pour avancer, le Fort qui est au Sud de l'isle commença sur les onze heures & demie à tirer sur le pavillon & sur le reste de l'escadre; & au même instant tous les vaisseaux Anglois, au nombre de 34. ou 36. avec le Fort qui est au Nord, firent aussi joüer leur canon. On s'étoit déja précautionné dans l'isle, où l'on avoit été de bonne heure averti de la venuë des Hollandois. Ce qu'il y avoit de bâtimens à la rade étoient toüés si proche de terre qu'ils touchoient presque; & on les avoit postés entre les deux Forts, qui par le derriére tiroient en écharpe sur l'escadre des multitudes de boulets à la fois. On ne tiroit pas moins des vaisseaux mêmes qui étoient sous les Forts, de sorte que les plus avancés des Hollandois en furent si incommodés que leurs manœuvres de haut & leurs voiles n'étoient plus en état d'être manœuvrées. D'ailleurs il s'en falut peu que Ruiter tâchant de s'aprocher, & de joindre les ennemis, n'allât échoüer. Comme donc il étoit absolument impossible d'avancer qu'en louvoiant & en essuïant tout le feu des deux Forts & des vaisseaux qui étoient au pié, on conclut avec raison que de si gros bâtimens, tels qu'étoient ceux de l'escadre, ne pouvoient pas entrer dans une baie si étoite & si peu profonde, & s'exposer en même tems à une si grande quantité d'artillerie. Le navire de guerre que Ruiter avoit eu en son pouvoir à Goerée, & qu'il avoit relâché, étoit là avec les autres & combatoit parmi eux: mais le vaisseau Amiral Hollandois l'avoit tellement fatigué & incommodé, par le grand feu qu'il avoit fait sur lui, qu'on ne lui voioit plus faire de résistance, & qu'on se préparoit à l'aborder, lors que l'Amiral lui-même fut si maltraité, que Ruiter se vit contraint de changer de résolution. Toutes ses voiles, ses manœuvres courantes, ses bras, ses boulines, ses itaques, son étai de mât d'avant, & dix de ses haubans furent coupés. Il reçut à stribord trois ou quatre coups à l'eau, deux coups dans son grand mât, & son mât d'artimon fut à demi emporté. Un seul boulet abatit tout d'un coup Paul Adriansz. Clerc, premier Ecrivain du navire, un Gentilhomme nommé Bellechére, & un matelot, & blessa mortellement le Trompette. L'Ecrivain mourut quelques heures après le combat, sans qu'il sortît de sa blessure une seule goute de sang. Enfin Ruiter aiant moüillé l'ancre sous le canon des ennemis, fit ses derniers éforts pour réüssir en son dessein. Le Contre-amiral van Nès, de Wildt, & d'autres s'étant avancés jusqu'à une demi portée de canon sous le vent des vaisseaux Anglois, ceux-ci firent un si grand feu sur eux, & les incommodérent si fort dans leurs voiles & dans leurs agreils, qu'ils ne purent s'aprocher davantage, outre qu'ils en furent encore empêchés par des hauts-fonds, où presque tous les Hollandois touchérent. Le combat ne fut pas long, mais il fut violent; il ne dura qu'une heure & demie, & jusques-à-ce que la plupart des voiles & des cordages des ataquans aiant été coupés, ou au moins hors d'état d'être manoeuvrés, ils furent contrains de se retirer, & d'aller jetter l'ancre hors de la portée du canon de leurs ennemis. Le Vice-amiral avoit sur son vaisseau huit morts, & quinze blessés, une partie desquels avoit les bras ou les jambes emportées ou rompuës. Le Capitaine Sweers perdit son Maître d'équipage & un autre homme. Il ne fut tué personne sur les autres vaisseaux, mais il y eut des blessés. Quelques-uns crurent qu'on auroit pu prendre tous les bâtimens Anglois, si l'on n'eût point été si fort incommodé, au moins dans les

1665.

23. *Avril.*

Ruiter arrive avec l'escadre à la Barbade.

29. *Avril.*

Il louvoie dans la baie de la Barbade.

30. *Avril.*

Le vaisseau pavillon est desemparé par le canon des ennemis.

Il est impossible d'avancer assès proche d'eux.

Ce qui contraint les Hollandois de se retirer.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1665.

voiles; mais c'étoit un accident qu'il n'y avoit pas eu moien de prévenir, & sans voiles il étoit impossible d'aprocher; outre que comme il a été déja dit, les basses n'en empêchoient presque pas moins.

On tient conseil de guerre où il est arrêté de faire voiles vers la Martinique pour y prendre de l'eau & d'autres vivres.

Le Vice-amiral qui par l'expérience qu'il avoit dans la guerre maritime, ne jugeoit pas qu'on dût faire aucune nouvelle tentative; convoqua son conseil de guerre, où sans délibérer longtems il fut arrêté de reparer vîte tout ce qui avoit été rompu, d'étancher les voies d'eau, d'épicer les cordages, & de se mettre en état de faire voiles incessamment vers Matanino ou la Martinique. Ils s'y voioient contrains par une néceffité pressante, puis que déja une partie de leurs vaisseaux manquoit de vivres & d'eau, & qu'il y en avoit même quelques-uns qui n'avoient plus d'eau que pour trois jours, & d'autres qui n'en avoient plus du tout, & auxquels ceux qui en avoient encore un peu étoient obligés d'en fournir.

30. *Avril.*

C'étoit un defaut auquel il n'y avoit pas moien de pourvoir qu'à la Martinique & à la Guardeloupe, parce qu'on n'auroit pas trouvé assés d'eau dans toutes les autres isles d'alentour; si bien qu'il n'y auroit pas eu de prudence de passer auprès de ces deux premiéres sans y en faire.

L'escadre arrive devant la Marque.

Après cela il fut résolu qu'on iroit visiter les autres isles voisines qui apartenoient aux Anglois, & y tenter fortune, & cette résolution fut promtement éxécutée, car dès le soir du premier de Mai l'escadre jetta l'ancre devant la Martinique.

1. *Mai.*

On va saluer le Gouverneur.

On salua de quelques volées de canon une certaine baterie, ou si l'on veut, un Fort, qui étoit au Nord du parage où l'on étoit à l'ancre, lequel répondit civilement. Ensuite le Vice-amiral envoia son canot à terre avec le Comte de Hoorn, le Chevalier van Coeverden, & le Fiscal de Witte, pour faire ses complimens au Sieur Clodore, Gouverneur François, & le prier de permettre qu'on achetât des vivres. Le Gouverneur y consentit, & fit aller en même tems des gens de sa part au bord de Ruiter pour lui faire ses civilités. On aprit qu'en France il avoit été établi une nouvelle Compagnie pour l'Amérique; ce qui avoit donné lieu de défendre en ce païs-là tout commerce avec les autres Nations au grand déplaisir des Habitans. On vit alors des Sauvages venir à bord avec leurs pirogues. Leurs corps étoient tout peints de rouge. Ils portoient de petites plaques de cuivre passées dans leurs oreilles, des anneaux dans leur nés, & de longs cheveux noirs. Les hommes & les femmes étoient aussi nuds que lors qu'ils étoient sortis du ventre de leurs méres.

On enterre huit morts.

Le lendemain les huit morts qui avoient été tués devant la Barbade furent enterrés au bruit de quelques décharges de canon & de mousqueterie,

On se pourvoit de vivres.

Déscription de la cassave ou pain des peuples des Antilles.

Voi Rochefort dans l'Histoire des Antilles. p. 104. 497. 498.

& l'on prit soin le même jour de cuire pour l'escadre une grande quantité de cassave, qui est un aliment fait ou tiré de la racine d'un arbrisseau nommé manjoc, qu'on pèle, & qu'on broie aussi menu que de la farine, & on le met ensuite en des sacs pour le presser & en faire sortir le suc, qui est un venin fort dangereux. Après cela on fait cuire le marc ou la farine dans une poële de terre sur du feu, sans y mêler aucune autre liqueur, & étant cuite on l'expose au soleil, afin que séchant & se durcissant encore davantage, elle puisse se garder plus longtems. Cette sorte de gâteaux n'est pas plus épaisse que le petit doigt, ou même elle est plus mince encore: on s'en sert comme de pain: ils ont fort bon goût & ne sont pas mal-sains pour ceux qui sont acoutumés à en manger. On fit aussi broier & réduire en farine quantité de fèves.

On vend de la poudre au Gouverneur.

Le Gouverneur de l'isle pria instamment qu'on voulût lui vendre six quintaux de poudre de Hollande, qu'il ofroit de paier à 50. livres le quintal, ce qui lui fut acordé par le V. Amiral & par le Conseil de guerre, parce qu'il auroit pu empêcher qu'on ne fournît à l'escadre les vivres dont elle avoit un si grand besoin.

2. *Mai.*

Qui donne du lard & de la viande pour l'escadre.

En reconnoissance il promit aussi de faire délivrer à un prix raisonnable cinquante tonnes de lard & de viande.

On nétoie les vaisseaux, & on se pourvoit de vivres.

Ensuite on emploia quelques jours à faire de l'eau, à mettre les vaisseaux à la bande, à les nétoier, & à espalmer, pendant lequel tems chacun se pourvut de munitions de bouche le mieux qu'il fut possible. Pendant qu'on étoit moüillé devant cette isle, le Gouverneur & sa Femme avec plusieurs Gentishommes passérent au bord de Ruiter, qui les régala & fit faire des décharges d'artillerie à leur arrivée & à leur départ.

4. *Mai.*

Le lendemain le Vice-amiral avec les Oficiers Généraux & une partie des Capitaines de l'escadre, alla aussi dîner à son tour chez le Gouverneur, où on lui fit beaucoup de civilités & de caresses.

On relâche les prisonniers Anglois hormis Selwyn.

5. *Mai.*

Ensuite les prisonniers qu'on avoit faits à Tacorari, à Cormantin, & dans les deux bâtimens Anglois de Tyler & de Toorenbourg, & qui avoient été distribués sur les vaisseaux de l'escadre, furent mis à terre, & à leur priére laissés à la Martini-

que,

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

que, hormis celui qui commandoit dans Cormantin lors que ce Fort fut pris. On se trouva d'autant plus disposé à leur acorder cette faveur qu'on craignoit qu'ils n'aidassent à consumer les vivres & qu'on n'en manquât encore si l'on étoit obligé de demeurer long tems en route. Le 5. de Mai le vaisseau pavillon, & ceux du Vice-amiral Meppel & des Capitaines Sweers, Jean van Nès, Swart, Henri Adriansz. avec la flute d'Enno Doedesz. Star, se trouvérent tout prêts à lever l'ancre: mais ceux du Contre-amiral van Nès, du Commandeur de Wildt, des Contre-amiraux van der Zaan, & Haaxwandt, & des Capitaines Pomp & 't Hoen furent obligés d'atendre encore que la cassave, la viande, & les féves qu'on préparoit pour eux, leur eussent été livrées. Ruiter qui savoit combien la diligence est nécessaire dans les expéditions maritimes, & combien il importe de ne perdre point de tems, résolut de devancer ces derniers & de partir avec les autres qui étoient déja prêts. Il invita donc encore le Gouverneur François & sa Femme avec leur suite à venir dîner à son bord, où il prit congé d'eux tous après le repas. Le 6. du Mois sa petite escadre consistant en la moitié de l'escadre entiére, sans compter le *Chameau vert*, mit à la voile, & en partant salua le Fort, qui ne manqua pas de lui répondre. Il prit alors son cours vers celles des isles sous le vent, qui apartenoient aux Anglois, afin de voir s'il n'y rencontreroit point de bâtimens dont il pût se rendre maître, aiant auparavant ordonné au Contre-amiral van Nès que le lendemain il eût à suivre le pavillon à la rade de l'isle de St. Christofle au port de Baxstarre, où les deux escadres s'atendroient l'une l'autre jusques au 12. ou au 13. du Mois. Sur le soir on découvrit une flute Hollandoise, qui étant au service des François venoit de la Rochelle, & qui dît, après qu'elle eut été reconnuë, que la guerre étoit tout-à-fait déclarée entre la Hollande & l'Angleterre, mais qu'il n'y avoit point encore eu de combat entre les armées navales des deux Nations. Le lendemain le Vice-amiral fut informé par une barque de Hambourg, qu'il y avoit neuf vaisseaux Anglois en charge à l'isle de Nieves, & quatre à l'isle de Montferrat. Ensuite il rencontra une chaloupe Françoise qu'il retint, de peur qu'elle n'allât donner avis de sa venuë aux ennemis. Le 9. étant arrivé à Montferrat, c'est-à-dire à l'une de ces mêmes isles de l'Amérique qu'on nomme Caribes ou Antilles, gisant au Sud de l'isle d'Antigoa, & au Nordoüest de la Gardeloupe, & qui étoit sous la domination des Anglois, il entra à la pointe du jour dans la baie qui est au Sud, apellée la baie de Hastens, où Swart & Enno Doedesz. sans tirer un seul coup prirent un bâtiment Anglois nommé *l'Afrique* monté de 20. piéces de canon & chargé de sucre & de tabac. C'étoit un de ceux qui dès le commencement de cette expédition avoient été pris & arrêtés au Cap Vert, déchargés, & ensuite relâchés. De là les Hollandois entrérent dans la baie du Gouverneur, où ils se rendirent encore maîtres de quatre vaisseaux & de trois barques. Dès qu'ils virent qu'il n'y avoit plus rien à faire dans ce lieu-là, ils prirent la route de l'isle Nieves, autrement nommée Mevis, qui est aussi l'une des Caribes, possédée par les Anglois, où ils arrivérent le même jour à trois heures après midi par la pointe du Sud. Il y avoit quatre Forts dans cette isle, munis, l'un de huit piéces de canon, l'autre de six piéces, un autre de quatre piéces, & le dernier de deux. Ils virent sous deux de ces Forts six vaisseaux Anglois; deux autres devant la baie du Gouverneur; & un grand bâtiment avec un Capre dans la baie de Morton. Les deux vaisseaux qui étoient moüillés devant la baie du Gouverneur aiant été abandonnés des équipages qui s'enfuirent à terre, furent pris par le Capitaine Swart. Le Vice-amiral & le Capitaine Sweers entrérent dans la baie de Morton, où le grand bâtiment Anglois, portant quatre piéces de canon, étoit à l'ancre avec le Capre sous le Fort, d'où ils tiroient sans cesse sur Ruiter & sur Sweers qui ne pouvoient avancer vers eux qu'en faisant des bordées; mais lors qu'ils commencérent à s'aprocher, ils firent de leur côté un si grand feu sur ces deux vaisseaux, que les équipages furent pareillement obligés de les abandonner. Aussi-tôt la chaloupe de Ruiter bien armée, nagea vers le grand vaisseau où il ne fut trouvé personne. Il faisoit eau en plusieurs endroits: il étoit tout percé de coups, & en avoit même reçu quelques-uns à l'eau: mais comme il avoit été toüé sous le Fort si proche de terre, qu'il étoit échoüé, les équipages Hollandois qui se voioient à leur gré trop exposés aux coups de cette forteresse, n'aiant pas le courage d'étancher les voies d'eau, & de relever le bâtiment, l'abandonnérent à leur honte, quoi qu'ils y eussent demeuré plus d'une heure & demie pour piller tout ce qu'ils trouvérent. Après cette lâche

Marginal notes: 1665. — 6. Mai. Ruiter devance avec sept vaisseaux, & fait voiles vers les autres isles Angloises. — Nouvelles de la guerre contre l'Angleterre. — 7. Mai. — Il arrive à l'isle de Montferrat. 9. Mai. — Où il rencontre & prend cinq vaisseaux & trois chaloupes. — Ruiter fait voiles vers Nieves. — On prend deux bâtimens. — On prend un grand vaisseau, mais on l'abandonne ensuite.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1665. action étant retournés à bord, ils paiérent le V. Amiral d'un mensonge, & dirent qu'ils avoient fait tout ce qui avoit été en leur pouvoir pour remettre le navire à flot, mais qu'on l'avoit trouvé plein d'eau, & entiérement enfoncé. Cependant les Anglois y retournant la nuit suivante, pompérent avec tant de force, & s'emploiérent avec tant d'ardeur à boûcher les voies d'eau, qu'ils le relevérent enfin, & que bientôt après il leur servit à naviger comme auparavant.

On prend un Câpre.

Pour le Câpre il fut pris par l'équipage de Sweers. Durant le combat le Fort fut extrémement incommodé du canon de Ruiter; mais de sa part il ne demeura pas en reste, & ne mal-traita pas peu le vaisseau pavillon, où le Contre-maître & un matelot furent tués & quelques autres blessés. D'un autre côté le Vice-amiral Meppel, & les Capitaines Henri Adriansz. Jean van Nès, & Swart étoient engagés au combat avec les six autres bâtimens moüillés sous l'abri des deux Forts.

On remorque encore six vaisseaux qui etoient proche de terre, & on les emmène.

Ils firent d'abord un feu terrible sur les Forts, à la faveur duquel leurs chaloupes allérent à une portée de pistolet de terre jetter leurs grapins aux vaisseaux ennemis, & les remorquérent après elles. L'un de ces six, qui avoit été pris par l'équipage de Meppel, se trouvant être un François de St. Malo, fut relâché sur l'heure. Enfin on coula à fond le reste des petits bâtimens que les Anglois avoient à cette rade; de sorte qu'il n'y fut rien laissé de tout ce qu'on y put rencontrer.

Ruiter fait voiles vers St. Christofle.

Après cette éxécution l'escadre fit voiles vers St. Christofle, & alla moüiller à dix-heures du soir sous les salines de cette isle. C'est une des plus considérables des Antilles, gisant à-peu-près à une lieuë de Nieves, & possédée en partie par les

Il arrive à Baxstarre ou *Basse-terre.* 10. *Mai.*

François, & en partie par les Anglois. A la pointe du jour on remit à la voile, & l'on prit son cours vers Baxstarre, où l'on arriva sur les huit heures du soir, avec les prises qu'on avoit faites, & qui portoient encore leurs pavillons Anglois à la poupe. On salua le Fort de quelques volées de canon, à quoi il répondit de la même maniére, & le Gouverneur François, nommé la Sale, alla lui-même saluer le Vice-amiral. Il y avoit à la grande rade sous les deux Forts quatre petits bâtimens Anglois, qui avoient déja porté leur charge à terre; c'est pourquoi on ne jugea pas devoir s'arrêter pour si peu de chose, ni les insulter à cette rade. Comme cette isle étoit marquée pour rendévous aux six autres navires de l'escadre qu'on étoit obligé d'y atendre, Ruiter donna ordre à faire transporter pendant ce tems-là les éfets qui étoient sur les prises. Tout fut visité, enrégîtré, & chargé sur deux navires, afin que le butin, dont la plus grande partie consistoit en sucre, étant tout rassemblé en deux endroits ne pût être si aisément dissipé.

Il découvre deux bâtimens sous Nieves, où il envoie deux frégates.

Deux jours après le Vice-amiral aiant vû sur le midi deux bâtimens Anglois arriver sous l'isle de Nieves, détacha au soir les Capitaines Sweers, Henri Adriansz. Swart, & van Nès, avec leurs frégates, pour aller se poster proche de l'endroit, où ils seroient moüillés, afin qu'ils ne pussent échaper.

12. *Mai.* Il reçoit avis que le vaisseau qu'il croioit peri proche de Nieves, avoit été sauvé.

Il aprit alors de bonne part que le grand vaisseau qu'il croioit avoir été coulé bas sous Nieves, suivant le raport de ceux qui étoient allés pour s'en emparer, avoit néanmoins été remis à flot, & que les Anglois en aiant étanché les voies d'eau, l'avoient mené à la Jamaïque pour lui donner le radoub entier. A cette nouvelle il fit venir son Pilote, son Bosseman, & son Quartier-maître, qui avoient eu le commandement sur les matelots qu'il avoit envoiés à ce vaisseau, & qui en avoient été les maîtres pendant quelque tems, &

Il blâme sur ce sujet ques-uns des gens qui avoient abandonné le vaisseau, & l'avoient trompé lui-même par de faux raports.

leur déclara ce qu'il venoit d'aprendre. Ils tâcherent de s'excuser de leur négligence, en alléguant qu'ils avoient été contrains d'agir comme ils avoient fait, & ils soutinrent encore, *que le vaisseau étoit entiérement coulé bas lors qu'ils s'en étoient retirés.* Le Vice-amiral leur repliqua que le succès faisoit voir le contraire, & les blâma comme des gens qui n'avoient pas fait leur devoir, & qui avoient eu peu de soin de leur réputation, en abandonnant sans nécessité, & par une honteuse fraieur un vaisseau qu'ils avoient pris. Il leur fit voir qu'en cette ocasion ils avoient doublement tort, parce que s'ils ne lui eussent point assuré que ce bâtiment étoit tout-à-fait péri, il se seroit aproché lui-même avec le vaisseau pavillon jusqu'à la distance d'un cable, & y auroit fait porter une hansiére afin de le remorquer après lui; de quoi il avoit été empêché par leur faux raport.

13. *Mai.*

Le lendemain * on vit que les frégates qui avoient été détachées le soir précédent, étoient sous Nieves, & peu

Le même vaisseau est repris par

après on découvrit les six navires de guerre avec le brulot *Ste. Marte*, qui revenoient de la Martinique. Le même jour le Capitaine Sweers aiant encore

re

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

re découvert ce vaiſſeau que Ruiter avoit percé de tant de coups ſous Nieves, & qui avoit été ſi lâchement abandonné de ceux qui s'en étoient rendus maîtres, on lui donna vivement la chaſſe. Les Anglois tâchérent d'échaper à force de voiles; mais on les joignit bientôt, & le bâtiment fut pris par Sweers & 't Hoen, qui dès le ſoir même ſe rendirent ſous le pavillon à la rade de Baxſtarre avec leur priſe. C'étoit une pinaſſe, nommée *Nieves & Antigoa*, du port de quatre vingt-dix laſtes*, chargée de ſucre, de tabac, d'indigo, & de dents d'éléfant. Dans le même tems le Vice-amiral avec l'avis du Conſeil de guerre, & afin d'être moins embaraſſé ſur la route, vendit aux François, une partie des bâtimens Anglois qui avoient été pris, dont le paiement fut fait en ſucre. Ce furent, la flute *Samuel*, priſe par le Capitaine Swart, du port de 70. à 80. laſtes, pour laquelle il fut donné douze milliers de ſucre; la pinaſſe *la Bonne Avanture*, à-peu-près du même port, & priſe auſſi par Swart, qui fut venduë le même prix; & la pinaſſe *la Patience*, priſe par le Capitaine Sweers, du port d'environ 55. laſtes, qu'on donna pour quinze milliers de ſucre. Le 15. du Mois, Ruiter avec la plus grande partie de l'eſcadre fit voiles vers St. Euſtache, où il moüilla l'ancre ſur le ſoir, Meppel étant demeuré avec les quatre autres navires à la rade de Baxſtarre, pour charger le reſte du ſucre qui devoit être donné en paiement pour les priſes, & après cela ſuivre au plutôt le pavillon. L'iſle de St. Euſtache, qui gît entre St. Chriſtofle & Saba, eſt auſſi comptée au nombre des Antilles, relevant de la Souveraineté des Etats Généraux des P. V. qui en avoient cédé la propriété au Sieur Pierre van Rée & à ſes Aſſociés, bourgeois de Fleſſingue, & marchands en grande eſtime; parce que c'étoient eux qui y avoient établi une colonie de Zélandois & de Hollandois. On trouva tout en mouvement & en tumulte dans cette iſle, les Zélandois qui en avoient la direction, aiant pris d'abord les vaiſſeaux de Hollande pour des Anglois qui avoient formé un deſſein ſur eux, & qui venoient les ataquer. Dès qu'on y fut arrivé on donna ordre d'acheter autant de féves qu'il y en auroit à vendre. Le Vice-amiral deſcendant lui-même à terre avec une partie de ſes Oficiers, vit que l'iſle, qui n'avoit qu'environ cinq lieuës de circuit, étoit très-peu garnie de fruits, & afligée d'une grande ſéchereſſe, n'y étant point tombé de pluïe depuis plus de quatre mois. Le Commandant du lieu, nommé Pierre Adrianſz. & ſes Conſeillers, remontrérent alors à Ruiter qu'ils étoient abſolument dépourvûs de poudre, & que néanmoins ils étoient tous les jours expoſés à l'invaſion des Anglois, le priant de vouloir leur en laiſſer pour ſe défendre. Il fut arrêté par le Conſeil de guerre qu'il leur en ſeroit fourni ſept quintaux, au prix de cinquante livres le quintal, afin que s'ils étoient ataqués ils fuſſent en état de réſiſter, & le paiement en fut fait en une de lettre de change ſur le Sieur Rée à Fleſſingue. Le lendemain le Vice-amiral Meppel parut devant St. Euſtache avec les Capitaines Sweers, Swart, van Nès, & 't Hoen, & avec la flute de charge, le brulot *Ste. Marte*, & cinq priſes Angloiſes qui avoient été laiſſées à St. Chriſtofle. Le petit bâtiment *St. Georges*, du port de 20. laſtes, qui avoit été auparavant pris proche de Nieves par le Capitaine van Nès étant trop peu leſté, & trop foible de bois; & dérivant devant la rade ſans pouvoir faire ſes bordées pour y entrer, on jugea à propos d'y mettre le feu après qu'on en eut enlevé l'équipage, & on le laiſſa voguer où il put. La nuit ſuivante le vent commença à ſe renforcer avec de grands éclairs & beaucoup de pluïe; ce qui fit juger que ce gros tems ne finiroit que par un ouragan. Cette ſorte d'orage, ainſi apellée par les habitans des Antilles, eſt le plus terrible accident dont on puiſſe être ſurpris en ces lieux-là. C'eſt une eſpéce de conſpiration de tous les vents enſemble, qui ſont comme luttans les uns contre les autres, & qui en vingt-quatre heures, ou même ſouvent en moins de tems, ſautant par tous les rumbs, & parcourant toutes les pointes du compas, ſouflent avec tant de violence & avec une impétuoſité ſi terrible, qu'il ſemble que le ciel & la terre aillent ſe confondre & périr. Ils arrachent de la terre les arbres avec leurs racines: ils abatent des forêts entiéres: ils enlevent des rochers de deſſus les montagnes, & les précipitent dans les vallées: ils renverſent les édifices: ils déſolent les campagnes: ils troublent & agitent la mer avec tant de furie, & élevent ſi haut les vagues, qu'elles paroiſſent mêlées avec la ſuprême région de l'air, & avec le ciel même. Il mettent en piéces les vaiſſeaux qui ſont le long des côtes, & les briſent auſſi menu que des coupeaux, ou les emportent au milieu de la mer, enſorte qu'ils s'ouvrent & qu'ils périſſent. Ces ouragans qui n'avoient acoutumé de ſe faire ſentir que tous les ſept

1665.

Sweers & 't Hoen.

* 180. *tonneaux.*

Ruiter trafique quelques-unes des priſes pour du ſucre.

La plupart des vaiſſeaux Hollandois arrivent à St. Euſtache. *14. Mai.*

Ruiter deſcend à terre. *15. Mai.*

Le Gouverneur demande de la poudre qu'on lui acorde. *15. Mai.*

Meppel revient ſous le pavillon. *16. Mai.*

On brule un petit vaiſſeau Anglois qui étoit trop légé & trop foible de bois. *16. Mai.*

Déſcription des ouragans.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1665. ans aux mois de Juillet, d'Août, & de Septembre, reviennent depuis quelque tems deux fois & même trois fois par an. Ainsi ce n'étoit pas sans raison qu'on aprékendoit l'éfet d'un tel orage, qui auroit sans doute détruit toute l'escadre. La fraieur redoubla encore le lendemain matin que le vent continua à se renforcer, mais sur le haut du jour il s'apaisa, & le tems s'éclaircit. Après cela le Vice-amiral fit toüer jusqu'au rivage trois prises, dont l'une étoit une flûte du port d'environ 70. lastes, dont le Capitaine Henri Adriansz. s'étoit rendu maître: l'autre étoit une pinasse du port de cent lastes, tombée entre les mains du Capitaine Swart; & la troisiême étoit un petit bâtiment de 20. lastes, pris par le même Capitaine Henri Adriansz. Ces trois vaisseaux étoient vuides, & tout-à-fait hors d'état de naviger. Le même jour il fut encore vendu trois autres prises, deux desquelles avoient été faites par le Capitaine Sweers proche de Nieves, une nommée *Ste. Anne*, du port d'environ 80. lastes, qu'on vendit douze milliers de sucre; & une petite frégate Espagnole du port de vingt lastes, que les Anglois avoient armée en course; & qui fut donnée pour trois milliers de sucre. La troisiême étoit une barque nommée *Hartenvrée* du port de dix lastes, dont le Capitaine Henri Adriansz. s'étoit aussi rendu maître devant Montserrat, pour laquelle on eut un millier de coton. Ensuite il fut résolu qu'à cause du peu de vivres dont l'escadre étoit pourvûë, on n'aborderoit point aux Nouveaux Païs-bas, mais qu'on prendroit son cours droit à Terre-neuve pour s'emparer de ce qu'on y trouveroit de bâtimens Anglois. Pour cet éfet on mit à la voile sur le soir, l'escadre étant alors forte de douze navires de guerre, avec la flute *le Chameau*, le brulot *Ste. Marte*, & cinq prises *l'Afrique*, *Nieves & Antigoa*, *Ste. Barbera*, *les Armes d'Angleterre*, & *le Roi Jaques*, outre un vaisseau marchand de Rotterdam, nommé *le Cerf*, qui se mit sous son escorte. Alors on établit de nouveau l'ordre qu'il falloit tenir à l'égard du pavillon, afin que ceux qui pourroient s'en être écartés par quelque accident, fissent leur possible pour se rendre à Terre-neuve, le rendévous devant être par la hauteur de Cabo Rosso ou du cap de Roze, qui est la pointe la plus Méridionale de Terre-neuve dans l'Amérique Septentrionale, & qui gît à deux lieuës de terre. Lors qu'on fut arrivé par la hauteur de 21. degrés, on jugea à propos d'envoier en Hollande la prise *les Armes d'Angleterre*, qui avoit été faite par le Capitaine van Nès, parce que ce bâtiment étoit fort mauvais voilier. Il fut ordonné à André Pietersz. de Windt qui le montoit, de faire le tour d'Ecosse, & de s'avancer vers la Norvègue jusques devant Berg. Là il devoit prendre langue sur la disposition des afaires de la Hollande avec l'Angleterre, & s'il croioit qu'il y eût assés de sûreté il lui étoit enjoint de se rendre dans le premier port de Hollande, comme dans le plus favorable pour lui, puis qu'il verroit plutôt cesser le danger: mais s'il y avoit trop de péril à faire cette route, il avoit ordre de prendre celle de Hambourg ou d'Embden. Ruiter envoia par ce bâtiment des Lettres pour servir d'instruction par avance de la plupart des choses qui s'étoient passées dans l'Amérique. Après cela l'escadre continuant sa route fut souvent retardée par des vents contraires. Elle tomba aussi quelquefois dans le calme, & fut fort incommodée de la brume jusques à l'onze de Juin, que Ruiter qui craignoit que par un tems si embrumé les vaisseaux ne vinssent à s'écarter les uns des autres, convoqua le Conseil de guerre à son bord, où il fut de nouveau conclu. *Qu'on feroit tous les éforts possibles pour aborder à Terre-neuve, & y insulter les vaisseaux Anglois & leurs Forts, s'emparer de leurs éfets, & ne leur laisser ou ne leur donner que les barques & les vivres qui leur seroient nécessaires pour se rendre en Angleterre, où dans la Nouvelle Angleterre. Qu'après cette expédition chacun feroit de l'eau afin de continuer sa route vers la Hollande par le tour d'Ecosse, & en faisant le tour de Hitland par le Nord; mais qu'en cas que quelque accident ou de tempête, ou de brume, ou de mâts rompus, ou de vergues brisées, vint à séparer l'escadre, le rendévous seroit à la pointe Méridionale de Féro, au Nord de Hitland, où les vaisseaux qui y aborderoient les premiers, attendroient cinq jours la venuë de ceux qui se seroient écartés. Que si ceux qui seroient arrivés les premiers aprenoient en ce lieu-là que dans la mer d'Allemagne il n'y eût rien à craindre de la part des Anglois, ils prendroient incessamment leur cours vers le Vlie ou vers le Texel. Que si aiant moüillé dans l'un de ces deux ports on leur assuroit qu'il n'y auroit point de péril non plus devant la Meuse, les vaisseaux qui étoient de ce quartier-là pourroient y faire route, ou à Goerée. Que si à Terre-neuve, ou ailleurs*

sur

On touë trois prises au rivage. 17. *Mai.*

On en vend encore trois autres. 17. *Mai.*

L'escadre fait route vers Terre-neuve. 17. *Mai.*

L'ordre qui est établi pour la route. 19. *Mai.*

On envoie devant en Hollande une prise Angloise qui étoit pesante à la voile. 20. *Mai.*

11. *Juin.*

Nouveaux ordres établis par le Conseil de guerre pour les vaisseaux qui pourroient s'écarter de l'escadre. 11. *Juin.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

sur la route, on avoit avis que les Anglois eussent de grandes forces dans la mer d'Allemagne, le long des côtes de Hollande on prendroit son cours de Féro par un degré au Nord de Hitland, vers la pointe de Stadt, & ensuite le long de la Norvègue jusques au de là du Liedt de Berg dans le même païs. Que là on tâcheroit de s'éclaircir si les forces Angloises, étant sur les-dites côtes de Hollande, seroient beaucoup supérieures à celles de l'escadre, auquel cas on se retireroit promtement à Berg, où l'on se pourvoiroit de vivres, & où on délibéreroit sur les mesures qu'il y auroit à prendre. 1665.

Le 13. du Mois, l'escadre se trouva par la hauteur des 46. degrès, où l'on découvrit les terres à l'Oüest du Cap de Roze, selon l'estime. Ruiter assembla le Conseil de guerre*, & aiant sû qu'il n'y avoit personne qui eût connoissance de ces païs-là, il fallut se résoudre à y aborder la sonde à la main, & en prenant toutes les précautions acoutumées en pareille ocasion, pour éviter les bancs & les hauts-fonds. En navigeant on vit des multitudes de gros poissons presque semblables aux balénes du Nord, & l'on pêcha quantité de moruës; mais on ne remarqua ni fumée ni feu dans le païs, ni aucune aparence qu'il y eût des habitans. Le 15. Ruiter commença à conjecturer qu'on étoit au Nord du Cap de Roze, & voiant alors une baie qui s'enfonçoit fort avant dans les terres, il y fit nager sa chaloupe remplie de gens qui n'y trouvérent point de vaisseaux. Il ordonna aussi à Sweers de ranger la côte, lequel bien-tôt après fit un signal, parce qu'il avoit pris une barque de pêcheur. Ruiter s'avança vers ce parage, qui étoit au Sud de la baie de Bulst, où il aprit du Maître de la barque, que Sweers envoia à son bord, qu'il y avoit deux bâtimens Anglois dans cette baie. En ce tems-là les Hollandois découvrirent plusieurs fois des montagnes de glace; car en été il faisoit aussi froid sous ce climat, qu'il fait dans la Hollande au cœur de l'hiver. Cette grande isle de Terre-neuve, dont les mers sont fort poissonneuses, & fournissent de la moruë à toute la France, à l'Espagne, à l'Italie, & à d'autres païs encore, gît au Nord-est dans l'Amérique, proche des côtes de la Nouvelle France & du Canada, au golfe de St. Laurent par les 48. degrés de latitude Septentrionale. Elle a quantité de grands havres & de baies, outre celle de Bulst dont j'ai déja parlé; entr'autres la baie de Préti, & celle de St. Jean, dans lesquelles il y avoit aussi alors trois ou quatre bâtimens Anglois, suivant le raport du pêcheur. Le Vice-amiral fit trois divisions de l'escadre. Il commanda à Sweers & à Swart d'entrer dans la baie de Bulst; à Pomp & à Jean van Nès d'entrer dans celle de Préti; voulant lui-même prendre son cours avec Meppel, Aart van Nès, de Wildt, Haaxwandt, & van der Zaan vers la baie de St. Jean, & donnant ordre aux autres de s'y rendre aussi dans la suite. Sweers & Swart prirent dans la baie de Bulst deux bâtimens, *l'Etoile du Matin*, qui étoit chargé d'huile de sel & de vin, & *Marie Dione*, qui n'avoit point de cargaison. Pomp & Jean van Nès ne prirent qu'un vaisseau, qui n'étoit aussi presque point chargé, & dans lequel il n'étoit demeuré personne de l'équipage. Le matin du 16. Ruiter avec son escadre arriva proche d'une pointe, qui est à une lieuë au Sud de la baie de St. Jean, & la doubla avec de Wildt, Haaxwandt, & van der Zaan: mais Meppel, van Nès, 't Hoen, Henri Adriansz., Enno Doedesz. Star, ni les prises qui les suivoient ne purent la parer, & furent obligés de changer de bord. Sur le midi Ruiter entra avec beaucoup de péril dans la baie, car l'entrée n'étoit que de la largeur de deux vaisseaux, bordée de roches des deux côtés. Les Anglois y avoient tendu un cable pour arrêter le gouvernail; mais la chaloupe du vaisseau pavillon qui nageoit devant, l'enleva & le rompit. Le Vice-amiral se rendit maître d'une frégate nommée *Jonathan*, du port de 80. lastes, arrivée d'Angleterre depuis six semaines, dans laquelle il ne restoit de sa charge qu'un peu de sel. Van der Zaan prit une flûte de 60. lastes, nommée *le Cheval noir*, mais vuide, & dont l'équipage aussi-bien que celui de la frégate s'étoit sauvé à terre. Barent Hom, Lieutenant du Capitaine & Contre-amiral Haaxwandt, alla querir à terre le pavillon Anglois, & eut pour recompense 25. livres. On ne trouva dans cette isle que des gens très-pauvres & très-misérables; mais quantité de poisson lequel n'étoit pas encore assés sec, & dont on ne laissa pas de porter une partie à bord. L'équipage de Ruiter qui étoit descendu à terre pour piller, prit à la chasse cinq ou neuf vaches, & tua douze pourceaux. Le lendemain matin Ruiter envoia

L'escadre arrive proche du Cap de Roze à Terre-neuve. 13. *Juin.*

Ruiter reçoit des avis touchant les vaisseaux Anglois. 15. *Juin.*

Il fait trois divisions de son escadre. 15. *Juin.*

On prend deux bâtimens dans la baie de Bulst.

Et un autre dans celle de Préti. 16. *Janvier.*

Ruiter entre avec quatre vaisseaux dans la baie de St. Jean.

Où l'on prend deux bâtimens.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1665.

Meppel y entre aussi avec les autres vaisseaux & deux prises.

Faux avis donnés par les Anglois.

Avis contraires.

son canot en mer avec deux pilotes pour servir de lamaneurs à Meppel & aux autres. Peu après ils entrérent aussi dans la baie & y menérent deux prises, toutes deux faites le même jour, l'une nommée *Guillemine*, du port de 25 lastes, par le Capitaine Henri Adriansz.; & l'autre nommée *Barbera*, par le Contre-amiral van Nès, toutes deux venuës depuis peu d'Angleterre, & chargées de vivres. Les équipages de ces petits bâtimens disoient qu'en Angleterre on avoit relâché les vaisseaux Hollandois qui y avoient été arrêtés, & qu'on espéroit encore que les deux Nations en viendroient à un acomodement: mais cet avis étoit faux, & les Anglois ne parloient ainsi que pour engager Ruiter à les relâcher eux-mêmes. Au contraire on aprit à Terre-neuve, qu'en Angleterre on avoit défendu qu'il sortît aucun vaisseau du Roiaume, afin de pouvoir rendre plus aisément les équipages des navires de guerre complets; & que c'étoit par cette raison qu'on trouvoit alors si peu de bâtimens dans les baies de cette isle. Que le Capitaine Jean Bankert, qui avoit fait voiles de Zélande avec trois vaisseaux, aiant soutenu un long combat contre les navires du Roi, avoit été enfin pris. Qu'en considération des services qu'il avoit ci-devant rendus au Roi, on lui avoit acordé sa liberté & permis de s'en retourner en Zélande, mais que les équipages avoient été retenus prisonniers. Que Thomas Allin, qui commandoit l'escadre d'Angleterre dans le Détroit, aiant ataqué la flote des P. V. qui venoit de Smirne, en avoit coulé bas un vaisseau & en avoit pris deux autres devant Cadix, peu de tems après que Ruiter en fut parti.

L'escadre trouve des vivres sur ces prises.

On est embarassé du grand nombre de prisonniers Anglois.

Les deux petits bâtimens Anglois desquels on s'étoit emparé, fournirent à l'escadre beaucoup d'excellent biscuit d'Angleterre, avec de la viande, des pois & de l'huile. On trouva en même tems dans l'isle quantité de bonne eau, & une grande abondance de poisson. D'ailleurs on prenoit tous les jours une infinité de moruës. Une fois entr'autres on en prit deux cens en deux heures. Toutes ces choses fournirent aux équipages des rafraîchissemens dont ils avoient besoin: mais on se trouvoit embarassé du grand nombre des Anglois, qui étoient sur les vaisseaux jusqu'à trois cens, auxquels on avoit ôté leurs bâtimens; car on voioit bien qu'on ne pouvoit sans danger retenir tant d'ennemis avec soi. Ce qui se passa en cette ocasion mérite bien d'être ici remarqué & déduit avec toutes ses circonstances; car l'Ecrivain Anglois qui a fait l'abrégé de la vie de Ruiter, n'a pas craint de s'exprimer ainsi sur ce sujet. *Ruiter faisant voiles de la Barbade à Terre-neuve prit plusieurs vaisseaux marchands, pilla tout ce qu'il y trouva, & laissa tous les équipages sans vivres: action indigne d'un si brave homme, & qui ne répondoit pas à la réputation qu'il s'étoit aquise.*

Faussetés imputées à Ruiter.

The Lief of de Ruiter pag. 42.

Mais afin qu'on ne blâme pas ainsi ce grand homme injustement, & qu'il n'y ait plus personne assés hardi pour le condamner sur un fait qui devroit lui atirer des loüanges, l'amour de la vérité, qui est l'ame de l'Histoire, m'oblige de raporter ici mot à mot le contenu de la Résolution qui fut prise le 17. de Juin sur le sujet des prisonniers dont il s'agit; puis que l'original qui en fut alors signé & de lui & des Membres de son Conseil de guerre, se trouve encore aujourdhui en essence. Voici ce qu'il porte.

Copie de la Résolution prise par Ruiter & par le Conseil de guerre, qui prouve le contraire.

17. Juin.

Michel Adriansz. de Ruiter, Jean Cornelisz. Meppel, Vice-amiraux de Hollande & de Oüest-frise, Aart van Nès Contre-amiral, le Commandeur Gédéon de Wildt, les Capitaines & Contre-amiraux Leendert Haaxwandt & Guillaume van der Zaan, ensemble les autres Capitaines & Membres du Conseil de guerre.

Ont aujourdhui conclu & arrêté, ainsi qu'il font par ces présentes, qu'il ne sera point fait d'éxécution militaire par le feu sur les côtes de St. Jean de Terre-neuve, par ce que les Habitans y sont très-pauvres, & qu'ils y vivent dans une aussi grande misére, qu'il est possible aux hommes de la suporter. Que chacun seulement s'y pourvoira de poisson, & y fera de l'eau & du bois. Qu'on y donnera le radoub avec toute la diligence possible au Jonathan *vaisseau Anglois, afin de l'emmener avec nous. Qu'on laissera aux prisonniers Anglois trois petits bâtimens, un de Plimouth, un de Darmouth, & un de Barnstable, pour les transporter en Angleterre ou dans la Nouvelle Angletrre, d'autant qu'à présent ils sont au nombre de 300. Qu'on leur fournira des vivres pour cinq semaines, savoir cinq milliers & demi pesant de biscuit, soixante-trois sacs de pois, vingt-quatre oxhoofds de blè ou mouture * avec deux grands chauderons pour brasser de la biére. Plus deux oxhoofds de lard, quatre tonnes de viande, un oxhoofd d'eau de vie, vingt lignes avec les hameçons & quelques filets pour pêcher. Toutes lesquelles choses ont été ainsi réglées à cause des besoins pressans & du misérable état de ces gens-là. Fait & arrêté à bord du vaisseau pavillon* le Miroir, *dans la baie de St.*

* *Mout.*

Jean

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Jean de Terre-neuve le 17. *de Juin* 1665. Signé. *Michel Adrianſz. de Ruiter*, *J. C. Meppel*, *Aart van Nès*, *Govert 't Hoen*, *Henri Adrianſz.* 1665.

Qu'on juge maintenant à la vûë de cet Ecrit, ſi l'on n'en uſoit pas avec les priſonniers Anglois ſelon les règles de la raiſon & de la charité, qui éxigent des hommes le même traitement envers leurs ſemblables, qu'ils déſireroient qu'on leur fît en pareille ocaſion. Mais ne fit-on rien de plus? Cette action n'étoit-elle point au deſſus des règles ordinaires, & ne rempliſſoit-elle pas même les devoirs du Chriſtianiſme? N'étoit-ce pas donner à manger à ſes ennemis lors qu'ils avoient faim? Ruiter n'en ſavoit-il pas aſſès par leurs propres têmoignages, & n'avoit il pas apris d'eux-mêmes, qu'elles étoient les hoſtilités que les Anglois éxerçoient en tous lieux par les ordres de leur Roi contre les Sujets des Etats, même dans l'Europe; & n'avoit-il pas lieu, ſelon le droit de la guerre, de les regarder comme des ennemis? Néanmoins tout ennemis qu'ils étoient il avoit raiſon de prendre pitié de leur miſére. Le lendemain il envoia prendre à terre ſix piéces de canon de huit livres de balle, que les Anglois y avoient, & les fit charger ſur l'une des priſes pour ſervir de leſte. Dans le même tems les équipages furent ocupés à faire de l'eau, & diſpoſérent toutes choſes pour le départ, Ruiter aiant enjoint aux Capitaines de faire apareiller, & de ſe tenir ſous voiles. Le lendemain il fit donner aux priſonniers les trois bâtimens, ***Barbera***, ***le Cheval Noir***, & ***Guillemine***, qui leur étoient deſtinés par la Réſolution priſe le 17. du Mois, afin qu'ils puſſent ſe retirer ou en Angleterre, ou dans le Nouvelle Angleterre. On leur fournit auſſi les vivres mentionnés dans la même Réſolution, & on leur donna permiſſion d'aller où ils voudroient, dequoi ils parurent très-contens. Le V. Amiral prétendoit mettre à la voile le lendemain matin, mais il fut arrêté par le calme, & enſuite il ſe leva un vent de mer qui l'empêcha de ſortir de la baie, où les Capitaines van Nès & Pomp le joignirent encore après midi. Ils raportérent que le vaiſſeau qu'ils avoient pris dans la baie de Préti, avoit été brûlé après en avoir enlevé tout ce qui y étoit; & que les matelots qui étoient deſcendus à terre avoient pillé quelques maiſons, & y avoient mis le feu. Le lendemain 20. du Mois, Ruiter aiant fait tirer le coup de partance, ſortit hûreuſement de la baie de St. Jean, & prit ſon cours vers celle de Bulſt, pour y chercher les Cap. Sweers & Swart qu'on n'y trouva point. Mais le lendemain à la pointe du jour aiant découvert quatre voiles à-peu-près à quatre lieuës au large, on leur donna la chaſſe. C'étoient les navires de ces deux mêmes Capitaines avec les deux petits bâtimens *l'Etoile du matin*, & *Marie Dione*, tous deux par eux pris dans la baie de Bulſt. Ils étoient fort délabrés, le plus grand, qui navigeoit depuis plus de 25. ans, n'aiant que de vieilles voiles; & l'autre n'étant pas en meilleur état; de ſorte qu'on prit le parti de les brûler pour décharger l'eſcadre de cet embaras; ce qui fut éxécuté auſſitôt qu'on eut enlevé un peu de ſel, d'huile & de vin, qui y reſtoient encore.

On va prendre du canon à terre.

18. *Janvier.* On prépare toutes choſes pour le départ.

On donne trois petits bâtimens aux priſonniers Anglois.

Et on les pourvoit de vivres.

19. *Juin.* Le départ de Ruiter & de l'eſcadre de la baie de St. Jean.

20. *Juin.*

On brûle deux bâtimens Anglois délabrés.

21. *Juin.* L'eſcadre pourſuit ſa route.

Après cette expédition Ruiter ne ſongea plus qu'à ramener en Hollande par la route des iſles de Féro toute l'eſcadre qui conſiſtoit alors en dix-neuf ou vingt voiles, en y comprenant le vaiſſeau marchand de Rotterdam, dont il a été fait mention. Il prit donc ſon cours à l'Eſt-quart-au-Nord, & à l'Eſtnordeſt faiſant aſſès bonne route. Le dernier du Mois, ſe trouvant par la hauteur des 56. degrès & demi, il aſſembla le Conſeil de guerre tandis qu'il ne faiſoit point de mer. On y délibéra ſur les meſures qu'il y auroit à garder avec les Sujets du Roi d'Angleterre, lors qu'on ſeroit entré dans l'Europe. A la vérité l'ordre des Etats Généraux du 12. de Décembre précédent, portoit ſeulement qu'on n'épargnât point les Anglois hors de l'Europe; mais depuis ce tems-là on avoit apris des Anglois mêmes à Terre-neuve, que les Sujets de l'Angleterre enlevoient indifféremment ceux de L. H. P. par tout où ils les pouvoient rencontrer; & d'ailleurs il étoit certain qu'il n'avoit pas été poſſible aux Etats Généraux d'envoier ſur la route de nouveaux ordres aux Commandans de l'eſcadre. Cependant le Conſeil de guerre eſtimoit que la loi de la Nature enſeignoit aſſès clairement, qu'il leur étoit permis d'ataquer en tous lieux ceux qui ataquoient & inſultoient ſans ceſſe les Habitans des P. V., & ſur ce fondement il fut arrêté: *Que l'eſcadre ne laiſſeroit point paſſer d'ocaſion favorable d'inſulter les Sujets du Roi d'Angleterre, auſſi-bien dans l'Europe qu'au dehors, puis qu'ils avoient eux-mêmes commencé d'enlever les Hollandois par tout où ils les avoient trouvés: mais que ſi l'on pouvoit prendre quelques-uns de leurs vaiſſeaux on les endommageroit le moins qu'il ſeroit poſſible, & qu'on les emmeneroit ſeulement, afin qu'ils puſſent être livrés au Conſeil de l'Amirauté, pour en diſpoſer ſelon les intentions de L. H. P.* Outre cela il fut conclu que ſi l'eſcadre venoit à être diſperſée par

Délibération ſur ce qu'il y avoit à faire avec les Anglois dans l'Europe.

Ruiter & le Conſeil de guerre prennent la Réſolution de les inſulter dans l'Europe. 30. *Juin.*

1665. Il fait devancer deux des meilleurs voiliers pour aller à la découverte. 30. *Juin.*

la tempête, par la brume, par quelque accident de mâts rompus & de vergues brisées, ou par quelque autre voie, le rendévous seroit à la pointe Sudest des isles de Féro. Au même tems il fut permis au Capitaine Jaques Swart, qui montoit la frégate *Edam*, & au Lieutenant du Capitaine van Nès, qui commandoit la prise *Ste. Barbera*, bâtimens qui étoient tous deux les plus fins de voiles qui fussent dans l'escadre, de la devancer le jour & la nuit d'asses loin, quand le tems seroit clair & sérein, sans pourtant s'en écarter si fort que s'il survenoit un tems embrumé ils ne pussent aisément rejoindre le pavillon. Il leur fut aussi ordonné d'amener tous les bâtimens Anglois qu'ils pourroient joindre, & qu'en aprochant des isles de Féro, ils eussent à s'enquérir éxactement par toutes les voies qui s'ofriroient, en quel état étoient les afaires entre la Hollande & l'Angleterre. Il fut encore arrêté, que puis qu'on avoit alors asses de vivres, par le moien de ceux qui avoient été tirés des vaisseaux Anglois pris à Terre-neuve, on en distribuëroit desormais aux équipages trois fois le jour, selon l'ancienne coutume. Le besoin qu'on avoit d'entretenir les forces & le courage tant des soldats que des matelots, obligea de rétablir cet usage, afin que soutenant mieux les incommodités de la mer ils fussent en même tems en état de faire une plus vigoureuse résistance à l'ennemi, si l'on venoit à le rencontrer.

LA

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

LA VIE
DE
MICHEL de RUITER
DUC, CHEVALIER, &c.

Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüest-frise.

LIVRE HUITIEME.

1665.

Récit de ce qui se passa entre la Hollande & l'Angleterre, pendant l'expédition de Ruiter.

PEndant que dans l'Afrique, au Cap Vert, le long des côtes de la Guinée, dans l'Amérique, aux Antilles, & à Terre-neuve, le Vice-amiral Ruiter éxécutoit les ordres de L. H. P. avec un succès si avantageux, il se passoit dans les P. V. des afaires importantes, à l'égard des diférens, qu'elles avoient avec l'Angleterre, desquels j'ai déja fait une légére mention ci-dessus. Mais il est à propos de parler un peu plus amplement de cette rupture, qui arriva enfin; & qui fut suivie de la plus sanglante guerre sur mer, dont on ait peut-être jamais oüi parler; parce que ce fut cet incident qui fournit à Ruiter l'ocasion d'être enfin élevé au premier degré du commandement des armées navales de l'Etat. Les Anglois aiant arrêté un grand nombre de vaisseaux des P. V. en mer, & dans les ports d'Angleterre où ils étoient entrés, & où ils ne croioient pas devoir être traités en ennemis, les déclarérent tous de bonne prise, sans avoir auparavant fait aucune déclaration de guerre, ni donné de Lettres de représailles*. Du côté des Etats, pour prévenir la guerre, ou pour l'étoufer dans sa naissance, il avoit été plusieurs fois ofert de faire en toutes les Cours ordinaires bonne & briéve justice aux Anglois, qui auroient quelque chose à prétendre ou à requérir contre les Habitans des P. V. L'un des principaux sujets de plainte qu'ils prétendoient avoir, concernoit les vaisseaux nommés *Henri Bonnaventure*, & *Bonne Espérance* †, procès qu'il y avoit déja longtems qu'on croioit ‡ vuidés; Mais parce qu'il y eut des gens qui au dernier Traité fait avec le Roi d'Angleterre l'An 1662. le voulurent faire revivre, il fut convenu dans l'article 15. * par complaisance pour le Roi, que ceux qui prétendoient avoir soufert des pertes dans ces deux vaisseaux, *pourroient poursuivre le procès qu'ils avoient intenté sur ce sujet.* Le sens des termes Latins *poterint litem inceptam prosequi*, fut la matiére d'un nouveau diférent. Les Etats Généraux prétendoient * que les Demandeurs devoient se pourvoir devant les Juges ordinaires, & instruire leurs procès dans les formes: mais les Anglois expliquoient ces termes tout autrement, & soutenoient que les Etats mêmes devoient expédier cette afaire, sans la renvoier aux tribunaux ordinaires†. Il y eut de grandes contestations sur ce chef. Enfin pour les faire entiérement cesser les Etats ofrirent par un mémoire ‡, de remettre l'afaire au jugement du Parlement de Paris, ou de quelque autre Cour qui ne fût point partiale. Cette proposition ne fut point acceptée, & il ne parut pas plus de jour à convenir ensemble sur tous les autres diférens. Cependant on sait que pour entretenir la paix, ou pour la rétablir, il avoit été proposé & ofert de la part de L. H. P. que ce qui avoit été respectivement pris seroit restitué; ou que si l'Angleterre croioit y trouver mieux son compte chaun retiendroit de son côté ce qu'il avoit pris. On sait même que cette proposition avoit été faite avant qu'on eût apris ce qui s'étoit passé dans les régions éloignées. Mais toutes ces ofres furent rejettées, & rien n'eut le pouvoir de changer la résolution qui avoit été prise de faire la guerre. On n'en demeura donc pas à ce qu'on avoit déja éxécuté dans l'Afrique & dans l'Amérique, où l'on

Il y eut quantite de vaiss. Hollandois arrêtés & déclarés de bonne prise.

* *Voi Aitzéma.* XLV. 351.

Ofres des Etats pour prévenir la guerre.

† *Voi Aitzéma.* XLIV. 78.

‡ *Voi Aitzéma.* XLII. 902.

* *Aitzéma* XLII. 911. 917.

* *Aitzéma* XLIV. 95. 76. 72. 73.

† *Aitzema* XLIV 70.

‡ *Aitzéma* XLIV. 289. XLV. 376.

Nouvelles ofres contenuës *dans une Lettre des Etats écrite le mois de Decembre au Roi d'Angleterre.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1665.

† *Voi Aitzéma.* XLIV. 64. 193.

Les Anglois ataquent devant Cadis la flote de Hollande qui revient de Smirne.

29 *Décembre* 1664.

Voi Aitzéma. XLV. 353.

Valeur de Jean Reyloffz. qui se défend contre quatre navires de guerre jusques à ce que son vais. mar. soit coulé à fond.

avoit enlevé aux Hollandois la ville de la Nouvelle Amsterdam, & tous les Nouveaux Païs-bas †; on en vint à commettre de nouvelles hostilités contre eux sur la côte d'Epagne. Une flote marchande richement chargée, que les Hollandois atendoient de Smirne, fut ataquée à l'impourvû le 29. de Décembre de l'année précédente, par sept navires de guerre sous le commandement de Thomas Allin devant Cadix, où le Cap. Pierre van Braakel qui commandoit l'escorte de cette flote, consistant en trois navires de guerre, fut tué dès le commencement du combat. Ce fut en cette ocasion qu'il arriva une avanture laquelle n'ajant point encore été raportée dans aucune autre Histoire, ni vantée comme elle est digne de l'être, mérite de trouver ici place, afin de rendre justice à la valeur de celui qui y a eu la principale part, & de ne laisser pas ensevelir la mémoire d'une si généreuse action. La Maître Jean Reyloffz. de Hoorn, qui montoit un vaisseau marchand nommé *le Roi Salomon*, aiant été ataqué seul par quatre navires de guerre qui l'environnoient, & lui envoioient de toutes parts des bordées entiéres, se défendit très-longtems avee une intrépidité qui ne se peut exprimer, espérant toûjours qu'on viendroit le dégager. Mais personne n'aiant le courage d'aller à son secours, il fut enfin absolument desemparé & mis hors d'état de défence, de sorte qu'une frégate l'aiant acroché, il y sauta quantité de gens à l'abordage, qui après un long & opiniâtré combat taillérent en piéces tout ce qui se présenta devant eux. Mais quoi que les ennemis fussent déja maîtres de presque tout le pont d'enhaut, Jean Reyloffz. se défendit encore vaillamment de dessus le corps de garde, & ne se rendit que lors qu'il vit que son bâtiment percé en plusieurs endroits à l'eau, en étoit déja presque rempli. Cependant comme quelques-uns des sabords, brisés par les coups qui y avoient donné, ne purent être fermés, il coula bas en un moment avec plus de cent Anglois dont la plupart furent noiés; tandis que le brave Maître qui s'étoit jetté avec très-peu de ses gens dans le canot, n'aiant pu mettre la chaloupe à la mer, parce que la grande vergue du vaisseau & le grand pacfi étoient tombés dessus, ne laissa pas de se sauver, au bord d'une frégate Angloise, quoi qu'avec beaucoup de peine & de péril. Ainsi le butin de ce riche vaisseau échapa aux Anglois qui ne prirent de toute cette flote que deux bâtimens qui s'étoient trop avancés au préjudice des ordres qu'ils avoient reçus. Toutes ces violences aiant été exercées sans aucune précédente déclaration de guerre, Jean Reyloffz. ne laissa pas d'être emmené en Angleterre, & d'y être retenu prisonnier pendant plusieurs † années. Lors que les Etats Généraux, par une certaine Lettre qui fut lûë le 24. de Janvier dans leur Assemblée, eurent reçu avis de l'insulte qui avoit été faite à la flote de Smirne, L. H. P. prirent enfin la résolution d'y pourvoir à l'avenir: car les fréquentes hostilités qui avoient été exercées contre leurs Sujets par les Anglois, premiérement dans l'Afrique & dans l'Amérique, & de nouveau dans l'Europe, ne leur permettoient plus de dissimuler leur ressentiment. Il fut donc arrêté que leurs navires de guerre ataqueroient à leur tour tous les vaisseaux Anglois qu'ils pourroient rencontrer même dans l'Europe, soit qu'ils fussent équipés en guerre où en marchandise, & qu'ils tâcheroient de s'en rendre maîtres, & de les amener dans les ports de l'Etat, jusques-à-ce que le Roi de la Grande Bretagne eût fait réparation de tous les excès qui avoient été commis, ou qu'il y eût avec lui quelque Traité sur ce sujet. Pour cet éfet il fut ordonné à toutes les Amirautés de mettre promtement en mer les frégates légéres qu'elles auroient prêtes, afin de combatre tout ce qu'elles pourroient joindre de vaisseaux Anglois. Cependant comme on équipoit en Hollande aussi bien qu'en Angleterre de puissantes armées navales, les Etats de cette Province s'assemblérent pour délibérer de quelle maniére devroit agir celle qui d'abord seroit mise en mer au printems, & sur les forces qui devoient encore y être jointes. Ils cherchérent en même tems les moiens d'y établir des Chefs d'expérience & de conduite, & jugérent à propos par des raisons très-fortes de créer un plus grand nombre d'Oficiers Généraux, & qui fussent plus acrédités qu'il n'y en avoit eu auparavant. Ils résolurent donc de faire choix de trois Lieutenans Amiraux, un sous le Collége de l'Amirauté de la Meuse, un autre sous celui d'Amsterdam, & le troisiéme sous celui de Oüest-frise ou du Quartier du Nord. Suivant cette Résolution les Vice-amiraux Egbert Meeusz. Cortenaar, Michel de Ruiter, & Jean Cornelisz. Meppel furent faits Lieutenans Amiraux, le premier sous le Collége de la Meuse, le second sous celui d'Amsterdam, le troisiéme sous celui du Quartier du Nord. Ce fut de cette

† *Voi Aitzema.* XLV. 373. 386.

Les Etats prennent la résolution de faire aussi insulter les Anglois par leurs vaisseaux de guerre.

Les Etats de Hollande trouvent à propos d'établir plus d'Oficiers Généraux de leurs armées navales.

24. *Janvier.*

29. *Janvier.*

Cortenaar Ruiter & Meppel sont faits Lieutenans Amiraux.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

cette maniére que Ruiter sans en rien savoir, absent, & étant encore sur les côtes de la Guinée, fut recompensé de ses services par ses Souverains, & élevé à la Charge de Lieutenant Amiral. Les Etats de Zélande ne parurent pas contens de cette promotion de trois Lieutenans Amiraux. Ils regardérent cette démarche comme une nouveauté qui ne pouvoit être introduite que du consentement de toutes les Provinces, & remontrérent que de tout tems l'Etat n'avoit eu qu'un Lieutenant Amiral, & que si cette dignité avoit été ordinairement acordée au Vice-amiral de Hollande, ils prétendoient qu'en son absence, ou en cas de mort, le Vice-amiral de Zélande devoit lui succéder, & avoir le commandement de toute l'armée navale. Les Etats de Hollande au contraire ne vouloient point consentir que ce fût un Zélandois qui commandât, tant qu'il resteroit un Lieutenant Amiral de leur Province qui fût en état de le faire; & c'étoit en cette vûë qu'ils en avoient établi trois. La Commission de Ruiter pour cette nouvelle Charge, en date du 29. de Janvier quoi qu'il n'en eût connoissance que plusieurs mois après, étoit conçuë en ces termes.

1665.

Les Zélandois ne sont pas satisfaits de cette promotion de trois Lieutenans Amiraux.

Leurs raisons.

Voi Aitzéma XLV. 460.

Motifs des Etats de Hollande.

Les Etats de Hollande & de Oüest-frise. Comme par des raisons fortes & pressantes qui concernent le bien de l'Etat en général, & de cette notre Province en particulier, sur tout dans la présente conjoncture de tems & d'afaires, nous avons jugé à propos de procéder à l'élection d'un Lieutenant Amiral de nôtre sus-dite Province sous le Collége de l'Amirauté résident à Amsterdam. Savoir faisons qu'aiant bonne connoissance par Nous-mêmes, & par les témoignages qui nous ont été rendus de la fidélité, du zèle & de la valeur de Michel Adrians. de Ruiter, Vice-amiral sous le sus-dit Collége, de quoi il a tant de fois donné des preuves dans nos guerres maritimes; Nous l'avons établi & commis, & par ces Présentes Nous l'établissons & commettons pour notre Lieutenant Amiral de Hollande & de Oüest-frise sous le Collége de la sus-dite Amirauté. Et en conséquence Nous lui donnons plein pouvoir, autorité & spécial commandement de tenir desormais le sus-dit rang de Lieutenant Amiral, d'en exercer la Charge & en faire les fonctions; & de poursuivre en cette qualité nos ennemis, de les afoiblir, & de tâcher de les vaincre par tous les moiens & toutes les voies qu'il en pourra trouver; ensemble de pourvoir autant qu'il lui sera possible à ce que la navigation de la mer, des riviéres, & des autres eaux internes, se fasse en toute sureté & sans empéchement; de veiller exactement & de se tenir sur ses gardes au-dehors & au-dedans contre toutes irruptions & entreprises de nos ennemis: & enfin de faire en général & en particulier tout ce qu'un bon & fidèle Lieutenant Amiral de notre-dit Etat est obligé de faire. De toutes lesquelles choses & de s'en aquiter fidèlement le sus-dit de Ruiter sera tenu de prêter entre nos mains le serment acoutumé; lequel étant une fois par lui fait, Nous requérons tous Rois, Princes, & Seigneurs; leurs Amiraux, Gouverneurs, Oficiers; les Magistrats des Républiques ou des Villes, & tous autres Alliés & Amis de cet Etat & de Nous, de favoriser ledit Ruiter, & de lui prêter la main en tout ce qui regarde l'éxécution de ce présent ordre & de sa Commission. En outre nous enjoignons & ordonnons à tous Oficiers, Commandans, & à tous autres gens de guerre servans sur terre ou sur mer, & soumis à notre obeïssance, de reconnoître le sus-dit de Ruiter pour notre Lieutenant Amiral, & de lui porter le respect qui lui est deu en cette qualité, & ce sur les peines qui y apartiennent. Car ainsi nous a plû & plaît. Le tout provisionnellement, & jusques-à-ce qu'il soit notoire que nous en aïons autrement ordonné. Donné à la Haie sous notre grand seau qui sera apposé à ces Présentes. le 29. de Janvier l'An de notre salut 1665.

La Commission de Ruiter pour la Charge de L. Amiral sous le Collége de l'Amirauté d'Amsterdam.

J. DE WILDT.

Par Ordonnance des Etats.

HERBERT DE BEAUMONT.

La promotion de Cortenaar, de Ruiter & de Meppel aux nouvelles Charges de Lieutenant Amiral, aporta aussi du changement parmi les autres Oficiers de l'armée navale. Le Contre-amiral Aart van Nès fut fait Vice-amiral sous le Collége de l'Amirauté de la Meuse, & le Capitaine Jean de Liefde fut fait Contre-amiral. Le Contre-amiral Corneille Tromp fut élu Vice-amiral sous le Collége d'Amster-

Promotion d'autres Oficiers de la marine.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1665. dam, & le Comm. de Wildt fut Contre-amiral à sa place. Koert Syverts Adelaar, fameux par ses exploits contre les Turcs, & qui est présentement au service du Roi de Danemarc, fut créé Vice-amiral sous le Collége de Oüest-frise ou du Quartier du Nord; mais il remercia les Etats de l'honneur qu'ils lui avoient fait, & n'accepta point cet emploi, qui fut ensuite donné au Contre-amiral Volkert Schram, & le Cap. Fréderic Stachouwer fut fait Contre-amiral à sa place. On donna aussi en même tems au Vice Amiral Jean Evertsz. le titre de Lieutenant Amiral de Zélande.

Le Sieur de Wassenaar est declaré Commandant en chef de forces maritimes de l'Etat.

Mais le Sieur de Wassenaar L. Amiral de Hollande & de Oüest-frise, fut fait par L. H. P. Lieutenant Amiral Général en cette expédition, ou Commandant en chef de toutes les forces maritimes de l'Etat, à condition qu'en cas de mort ou de maladie le L. Amiral Cortenaar lui succéderoit dans le commandement.

Les Etats défendent la navigation.

** Voi le grand Régistre des Placards 3. partie. pag. 291-293. I. 26. Janv. II. 26. Janv. III. 14 & 30. Mars. IV. 2. Avril.*

En ce même tems, 1. Toute navigation fut interdite par placard * dans les P. V. sur peine de confiscation des bâtimens & de leurs charges ou de la valeur, soit que les vaisseaux fussent pris ou qu'ils arrivassent à bon port. 2. En particulier on défendit le transport de tout l'apareil néceſsaire pour la pêche de la baleine. 3. Et toute navigation & pêche en Groenlandt. 4. Et encore toute autre grande ou petite pêche avec toute entrée de harang ou de poisson salé. Par ce moien on prétendoit rendre plutôt & plus facilement complets les équipages des vaisseaux de l'armée, & pourvoir en même tems à la fureté de tous les autres qui étoient obligés de demeurer dans les P. V. On tâcha aussi d'inspirer du courage à ceux qui seroient au service en promettant des recompenses plus grandes de beaucoup qu'on n'avoit jamais fait, tant à ceux qui se rendroient maîtres des vaisseaux Anglois, qu'à ceux qui auroient aporté & enlevé leurs pavillons.

Grandes recompenses ordonnees pour ceux qui se rendroient maîtres de quelques vaisseaux Anglois, ou qui enleveroient leurs pavillons.

Voi le grand Régitre des Placards 3. partie p. 223. & Aitzéma. XLV. 355. 369.

De plus on déclara par placard daté le 10. de Mars, que ceux qui dans un combat général ou dans une rencontre auroient pris un navire de guerre Anglois, retiendroient non-seulement le navire avec le canon, les agreils, les ancres, & tout ce qui s'ensuit & en dépend; mais mêmes que ceux qui pourroient se rendre maîtres du premier Amiral, outre le navire même & ses dépendances, recevroient encore de l'Etat la somme de 50000. livres pour recompense de leur valeur. Qu'il seroit paié 30000. livres pour chacun des autres Amiraux qui auroit été pris; 20000. livres pour chacun des autres vaisseaux pavillons; 10000. livres pour chacun des navires de guerre du troisiême rang & au dessus; & 6000. livres pour ceux du quatriême & du cinquiême rang, non compris les galiotes & les yachts. Pour le pavillon du grand perroquet du premier Amiral on promettoit de donner 2000. écus, & 1000. écus pour ceux des autres Amiraux; 500. écus pour les pavillons des perroquets d'avant; 300. écus pour ceux des perroquets de fougue, & 100. écus pour l'enseigne de poupe. Ceux qui adressant des brulots pourroient détruire un navire de guerre ennemi devoient avoir pour recompense un tiers de la somme qui étoit atribuée aux vaisseaux de guerre de l'Etat qui se seroient rendus maîtres d'un pareil vaisseau. Les Particuliers qui voudroient équiper des brulots à leurs frais devoient aussi avoir la même recompense. Ceux qui pourroient détruire un brulot prêt à aborder un navire de guerre de l'Etat, devoient recevoir 6000. livres pour ce service. Tous les Habitans des P. V. qui par amour pour leur Patrie, & en vûë du service de l'Etat, auroient équipé des vaisseaux en guerre, & se seroient joints à l'armée navale, devoient avoir pour chaque navire ennemi qu'ils prendroient, pour chaque pavillon qu'ils enleveroient, & enfin pour tous les autres cas ci-dessus marqués, une fois autant qu'il étoit atribué aux navires de guerre de l'Etat en pareil cas; afin que chacun pût être recompensé de sa fidélité, de son courage, & de son afection. On proposa encore d'autres gratifications particuliéres pour ceux qui pourroient dégager un navire de guerre d'un péril évident, ou le reprendre lors qu'il auroit été pris, & aussi pour ceux qui hors d'un combat général pourroient s'emparer d'un vaisseau de guerre Anglois. Avec cela il fut arrêté que les veuves & les enfans de ceux qui auroient été tués, seroient paiés au double de ce que les maris & les péres auroient deu l'être, & qu'ils recevroient une double part du butin aussi-bien que des recompenses. Enfin les recompenses devoient être paiées, quand même les vaisseaux qui auroient été pris viendroient à couler bas dans la suite, ou à périr par quelque accident, avant que d'être amenés dans les ports de P. V.

Peines ordonnées contre les lâches, & contre ceux qui abandonneroient le pavillon.

D'un autre côté pour la fureté des braves gens, & pour la terreur des lâches, il fut résolu que tous ceux qui rendroient un navire de guerre aux Anglois, seroient condamnés à la mort sans espérance de pardon, par le Conseil de guerre de l'armée, & par tous les autres Juges auxquels il pour-

roit

roit apartenir d'en connoître ; & que les Hauts Oficiers aussi-bien que les Subalternes, qui feroient retraite avec leurs vaisseaux sans qu'on pût s'y atendre, & qui abandonneroient le pavillon sans congé ou commandement de l'Amiral, seroient condamnés au même suplice. Peu après il fut afiché un placard de la part de L. H. P. daté le 17. de Mars, qui contenoit une nouvelle liste des recompenses atribuées à ceux qui seroient estropiés au service de l'Etat, savoir. 1665.

		Livres.
1	*Pour la perte des deux yeux.* — —	1500.
	Pour la perte d'un oeil. — —	350.
2	*Pour la perte des deux bras.* — —	1500.
	Pour la perte du bras droit. — —	450.
	Pour la perte du bras gauche. — —	350.
3	*Pour la perte des deux mains.* — —	1200.
	Pour la perte de la main droite. — —	350.
	Pour la perte de la main gauche. — —	300.
4	*Pour la perte des deux jambes.* — —	700.
	Pour la perte d'une jambe. — —	350.
5	*Pour la perte des deuxpié.* — —	450.
	Pour la perte d'un pié. — —	200.

Nouvel ordre & liste touchant les recompenses pour les estropiés. *Voi le grand Régitre des placards 3. partie pag. 226.*

A l'égard des autres mutilations il étoit laissé à la discrétion des Colléges de l'Amirauté d'y pourvoir & d'ordonner les recompenses. Il fut encore promis que ceux qui seroient estropiés au service de l'Etat de telle maniére qu'ils ne pussent plus travailler, ni gagner de quoi s'entretenir, recevroient pendant leur vie un ducaton par semaine, pour le manger où il leur sembleroit bon ; & que pour les autres mutilations de moindre conséquence il y seroit pourvû selon leur qualité & l'état des blessés. Je passe sous silence quantité d'autres placards qui furent faits à-peu-près en ce tems-là, ou pour défendre l'entrée des marchandises d'Angleterre †, & même le commerce avec les Sujets des Amis & Alliés qui trafiquoient dans les ports de ce Roïaume ‡ ; ou sur plusieurs autres circonstances qui ne me semblent pas assés considérables pour être raportées ici.

† *26. Janv.*

‡ *Voi Aitzéma* XLV. 429.

Les afaires étant dans cette situation, la Roi de la Grande Bretagne fit publier le 4. de Mars, vieux stile, par ses Hérauts d'armes en grande cérémonie, à son de trompe, dans les principales ruës de Westmunster & de Londres, une certaine Déclaration, par laquelle, entre autres choses, il étoit fait savoir : *Que les Etats des P. V., eu égard aux ordres qui avoient été par eux donnés à Ruiter, étoient les agresseurs. Que toutes les flotes, escadres & vaisseaux Anglois ou autres, qui par des Lettres de représailles auroient reçu Commission du Duc d'Yorck, Grand Amiral d'Angleterre, pouvoient légitimement ataquer les vaisseaux des P. V. ou ceux de leurs Sujets ; s'en rendre maîtres, & les enlever. Qu'il étoit défendu à toutes sortes de gens, de quelque nation, qu'ils fussent, de porter des marchandises de contrebande dans les P. V. Que tous les bâtimens, de quelques Etats qu'ils pussent venir, qui seroient rencontrés & pris, chargés d'éfets apartenans aux Habitans des P. V. ou qui auroient leurs Personnes à bord, seroient déclarés de bonne prise, aussi-bien que les marchandises & les éfets apartenans à qui & de quelque païs que ce pût être, qu'on trouveroit chargés dans les vaisseaux des-dits Etats ou de leurs Sujets.* On voit par cet Ecrit combien l'expédition de Ruiter, laquelle les Etats Généraux soutenoient être fondée sur des raisons très-justes, qu'ils avoient déduites en toutes les ocasions nécessaires †, avoit néanmoins choqué les Anglois. Les copies de cette Déclaration & de la publication qui s'en fit à Londres, furent envoiées par les Etats Généraux à tous les Rois, Républiques, Princes, Puissances, & Villes de l'Europe, qui y avoient interêt, avec une Lettre de leur part pour en faire connoître l'injustice & les dangereuses conséquences, qui tendoient à une extinction entiére du commerce. Car elle ne pouvoit être éxécutée qu'en arrêtant & emmenant tous les vaisseaux qui seroient rencontrés en route, sous prétexte de vouloir visiter s'il n'y auroit point de marchandises de Hollande ; ce qui auroit absolument détruit la liberté de la navigation. Par conséquent on leur remontroit qu'il étoit de leur interêt de s'oposer fortement à cette véxation, croiant bien qu'ils ne seroient pas contens de se voir forcés à subir un tel joug de la part des Anglois & par crainte de leur puissance ; ni que la République des P. V. sans doute à son tour voulût aussi assujettir leurs Sujets aux mêmes insultes qu'ils auroient déja soufertes du côté de l'Angleterre, & qu'ils seroient encore tous les jours exposés à soufrir. En éfet il ne falloit pas douter

Déclaration du Roi de la Grande Bretagne contre les Etats des P. V. & contre leur Sujets. *Aitzéma* XLV. 268. 370.

† *Voi Aitzéma.* XLV. 360. 366. 367.

Les Etats envoient cette Déclaration avec une Lettre de leur part à tous les Rois, Républiques, Princes & Villes.

Voi Aitzéma XLV. 371.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1665. que si la République se trouvoit contrainte de donner une pareille commission à ses Câpres, les autres Etats ne ressentissent bientôt les incommodités & la perte que causeroit cette nouvelle maniére de faire la guerre. Le 29. d'Avril fut consacré a des priéres générales qu'on fit au Ciel dans toutes les P. V. pour le salut & pour le maintien de l'Etat. Outre cela, suivant la proposition que firent les Etats de Hollande, il fut résolu qu'un jour de chaque semaine il seroit fait un Sermon extraordinaire, acompagné de priéres ferventes, à ce qu'il plût à Dieu de détourner par sa miséricorde tous les malheurs dont l'Etat sembloit être menacé par la funeste guerre où il se trouvoit engagé avec ses Voisins. On lui demandoit aussi qu'il daignât par sa bonté continuer à répandre sur les Habitans des P. V. les faveurs dont il les avoit jusques alors si abondamment comblées, & de faire retomber sur la tête de leurs ennemis les machinations qu'ils pouvoient avoir faites contre elles.

Jour de jeûne & de priéres extraordinaires ordonné dans les P. V. & ensuite un jour de priéres par semaine.

Sur la fin de Mai, l'armée navale, forte de plus de cent navires de guerre, sans les brulots, les yachts & les galiotes, mit à la mer sous le commandement du Sieur de Wassenaar. L'armée Angloise qui de son côté avoit mis à la voile peu de jours auparavant, étoit composée de 97. ou comme d'autres l'ont assuré, de 115. navires de guerre, avec près de vingt brulots & beaucoup de galiotes. Il n'y avoit pas longtems que le Duc d'Yorck, grand Amiral d'Angleterre, qui devoit avoir le commandement de cette armée, avoit dit au Sieur Michel van Goch, Ambassadeur des Etats Généraux. *Que ce seroit lui-même en personne qui commanderoit les forces de l'Angleterre : qu'il avoit résolu de combatre les Hollandois pour soutenir l'honneur de sa Nation & les droits de la Couronne : qu'il emploieroit son sang & sa vie à seconder l'ardeur que tout le monde témoignoit pour cette guerre ; & qu'il vouloit éprouver le sort des armes.* Dans cette expédition il fut acompagné du Prince Robert, d'Edouard Montagu Comte de Sandwich, des V. Amiraux Jean Lawson, Christofle Mings, George Askuë, & de plusieurs autres guerriers fameux, & experimentés Oficiers de la marine. Du côté des Hollandois le Lieutenant Amiral de Wassenaar avoit aussi sous lui quantité de gens d'expérience & de courage, sur tout les L. Amiraux Cortenaar, Jean Evertsz. & Stellingwerf; le V. Amiral Tromp, & encore d'autres Oficiers de réputation. Je viens maintenant à la sanglante bataille dont le succès fut desavantageux aux Hollandois & à leurs Alliés. Le 14. de Juin les deux armées se rencontrérent dans la mer d'Allemagne, à-peu-près à dix lieuës de ce païs-là au Nordest-quart-au-Nord de la ville de Lestoffe. Il a été raporté par quelques-uns †, que deux jours auparavant l'armée Hollandoise avoit eu l'avantage du vent sur les Anglois, sans toutefois en profiter ; quoi que ce soit une circonstance qui contribuë infiniment aux succès des combats de mer. Mais le vent s'étant fait Sud & leur étant devenu contraire, les Anglois eurent à leur tour l'ocasion favorable & ne la négligérent pas. Le combat commença à la pointe du jour. Il y eut une partie des Hollandois qui s'aquita merveilleusement de son devoir ; mais il y en eut d'autres qui demeurérent hors des ateintes de l'ennemi, & qui ne canonnérent que de loin. Cependant sur les deux heures après midi le L. Amiral Général de Wassenaar avec son navire *la Concorde*, monté de 84. piéces de canon de fonte & de 500. hommes d'équipage, sauta en l'air par sa propre poudre où le feu prit, sans qu'on ait sû si ce fut par les coups de l'ennemi ou par la négligence de l'équipage. Le L. Amiral Cortenaar, qui en cas de mort étoit substitué au L. Amiral Général pour commander l'armée, avoit été abatu d'un boulet de canon au commencement du combat dès cinq heures du matin, & ensuite son Pilote éfraïé s'étoit laissé dériver loin de l'ennemi, comme si le vaisseau qui lui étoit confié, eût été sans gouvernail. Ces accidens, & sur tout celui qui fit sauter le L. Amiral, étant acompagnés d'un si horrible tonnerre de boulets, & d'éclairs si épouvantables de poudre, que le Ciel sembloit se fendre, & les abîmes s'entrouvrir, causérent tant de desordre & d'épouvante dans toute l'armée Hollandoise, que la plupart des vaisseaux aiant pris chasse le reste fut contraint de les suivre. Il a paru fort étonnant à la plus grande partie de ceux qui ont fait réflexion sur cet événement, que les Anglois n'eussent pas plus profité de leurs avantages ; ce qui a donné lieu de douter si ce fut par defaut de connoissance de ce qui se passoit, ou par manque de conduite. Trois navires Hollandois s'étant embarassés ensemble, furent abordés en cet état par un brulot ennemi qui y mit le feu, & les fit périr tous trois tout d'un coup. Il en fut pris quelques-uns dont une partie aiant fait une vigoureuse résistance, & s'étant defenduë avec une extrême valeur, vendit bien cher aux ennemis l'honneur de la victoire. Les Anglois perdirent aussi en ce combat deux vaillans hommes, le V. Amiral Jean Lawson, & le Con. Amiral Sansum, & avec eux cinq autres personnes de haute qualité & de grande ré-

L'armée navale de Hollande met à la mer. Voi Aitzéma XLV. 443.

Celle d'Angleterre y a aussi mis. Voi Aitzéma XLV. 382. 444. Wiquefort Hist. Liv. XV. Voi aussi Aitzéma XLIV. 95.

Combat naval entre les Anglois & les Hollandois. Voi Aitzéma XLV. 379-384. 446-448.

† Voi Aitzéma XLV. 448.

Le L. Amiral de Wassenaar saute en l'air avec son vaisseau.

Cortenaar est tué.

réputation, qui étoient les Comtes de Falmouth, de Portland, de Marleboroug, le Baron de Muskerry, & le Sieur Boyle second fils du Comte de Burlington. Il y eut aussi, un de leurs vaisseaux du troisiême rang nommé *la Charité*, qui fut pris par le Cap. Jean de Haan, & amené au Texel. Outre les Sieurs de Wassenaar & Cortenaar les Hollandois perdirent encore Aukes Stellingwerf, L. Amiral de Frise, le Cap. Jean Bankert, & d'autres Oficiers considérables. Le V. Amiral Tromp qui avoit très-vaillamment combatu se retira au Texel avec 58. ou 60. navires, qui furent suivis de loin par les ennemis. Il en entra 17. ou 18. autres au Vlie, & encore 12. ou 13. au Wielingen, dans la Meuse, & à Goerée. On peut inférer de ce détail combien il en pouvoit être tombé entre les mains des Anglois; ce qui donna lieu de juger que le desordre avoit été plus grand que le mal, & qu'on soufroit plus du côté de la réputation & de la gloire de l'Etat, que de la perte de gens & de vaisseaux qu'on pouvoit avoir faite. Jean Evertsz. L. Amiral de Zélande étant entré dans la Meuse avec son navire, & étant allé à la Brille, fut poursuivi du commun peuple, qui jugeant ordinairement des afaires par le succès & non par la vérité, l'acusa d'être un lâche & le jetta dans l'eau, où il étoit en danger de noier, s'il n'en eût été tiré par des soldats qui y acoururent. Ensuite il se disculpa premiérement à la Haie devant les Etats Généraux, puis après au Texel devant les Commissaires du Conseil de guerre; & donna des preuves si certaines de la maniére dont il s'étoit comporté dans le combat, qu'on fut obligé de lui rendre les loüanges duës à son courage & à sa bonne conduite*. Ensuite on commença à éxaminer quels étoient les Capitaines & les Oficiers qui avoient les premiers pris la fuite, & causé par ce moien le desordre & la retraite de l'armée. On en trouva qui n'avoient à leurs bords ni morts, ni blessés, ni coups à l'eau, ni mâts percés, ni vergues rompuës, ni aucunes manœuvres endommagées. Après avoit fait une enquête éxacte, on en arrêta quelques-uns prisonniers, desquels il y eut trois Capitaines condamnés à la mort comme convaincus de lâcheté, & ils furent éxécutés à coups de mousquet. Il y en eut trois autres dont les épées furent brisées à leurs piés par les mains du bourreau, & qui furent déclarés infames & inhabiles à être jamais admis au service ni à aucune dignité ou emploi: & il y en eut encore deux autres qui furent cassés. Le premier Pilote du feu L. Amiral Cortenaar assista au suplice des autres avec la corde au cou, & fut pareillement noté d'infamie, & banni à perpétuité des Sept Provinces, sur peine de la hart en cas de retour. C'est ainsi que l'on voulut que la punition d'un petit nombre servît d'éxemple à tous les autres, afin qu'à l'avenir ils prissent la résolution de s'aquiter généreusement de leur devoir.

1665. *Mémoires by Da. Lloyd. pag.* 105. 678. 648. *Aitzéma* XLV. 382.

La plus grande partie de l'armée Hollandoise entre au Texel, & le reste au Vlie, dans la Meuse & en Zelande.

* *Voi Aitzema* XLV. 453. 460.

On fait châtiment de quelques Capitaines & d'autres Oficiers convaincus de lâcheté, & de n'avoir pas fait leur devoir.

Voi Aitzéma. XLV. 460. 465.

Le succès de ce combat causa beaucoup de tristesse & de deüil dans les P. V. & au contraire une grande joie parmi les Anglois. Cette premiére prospérité de leurs armes retrancha d'autant plus les espérances de la paix, qu'elle sembloit leur promettre des avantages encore plus grands dans la suite; ou que du moins ils se les proposoient & s'en flatoient. Il y eut même un certain Seigneur Anglois, qui faisant alors son séjour à la Haie, oza bien dire dans une grande compagnie, *qu'avant qu'il fût deux ans on ne verroit pas un seul bâtiment Hollandois en mer.* Mais je sai de bonne part que le Sieur Pierre le Grand†, alors Conseiller Pensionaire d'Amsterdam, lui repliqua. *Le changement ou la subversion des Etats, soit Roiaumes ou Républiques, est un ouvrage qui dépend des mains de Dieu seul, & duquel comme Souverain Maître du monde il se réserve de disposer.* Il y eut aussi cette année-là des médailles frapées en Angleterre & avant & après la bataille, où l'on voioit le buste du Roi avec cette légende. CAROLUS A CAROLO. M. D. C. LXV. C'est-à-dire *Charles Fils de Charles.* 1665. & au revers étoit l'Angleterre avec ces paroles, QUATUOR MARIA VINDICO: lesquelles peuvent recevoir une double interprétation, ou *J'afranchis quatre mers*; ou *Je m'aproprie quatre mers.* Sur une autre médaille qui avoit été frapée un peu auparavant, étoit encore le buste du Roi entouré de cette légende. CAROLUS II. D. G. M. BR. FR. ET. HIB. REX. c'est-à-dire, *Charles Second par la grace de Dieu Roi de la Grande Bretagne, de France, & d'Irlande*; & au revers un grand vaisseau tout équipé & navigeant en pleine mer, avec cette autre légende, NOS PENES IMPERIUM. *C'est à Nous qu'en apartient l'empire.* Il en fut encore frapé une troisiême sur laquelle on voioit le visage du Roi, son nom, & ses titres; & sur le revers son éfigie dans un char de triomfe tiré par quatre chevaux marins avec une armée navale dans le lointain, & au dessous dans l'éxergue on lisoit, ET PONTUS SERVIET. M D CLXV. *La mer lui sera assujétie.* 1665. Pendant qu'on élevoit tous ces trofées en Angleterre, les Etats Généraux des P. V. têmoignoient une constance merveilleuse, & un courage inébranlable, nonobstant l'acablement général, dans lequel ce funeste succès avoit jetté les peuples. On travailla incessamment &

Discours fier & insultant.

† de Groot.

Sage repartie.

Médailles frapées en Angleterre.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1665. On réquipe l'armée navale.

avec une ardeur extraordinaire dans toutes les Provinces maritimes à rétablir l'armée navale, & à la fortifier d'autant plus qu'on favoit que les Anglois tenoient la mer, & qu'ils avoient deffein de furprendre Ruiter, dont ils avoient apris qu'on atendoit tous les jours la venuë. Comme la plus grande partie des vaiffeaux étoit au Texel, les Commiffaires de L. H. P. & fur tout le Confeiller Penfionaire de Wit, ne perdirent aucun moment à les faire armer, s'y emploiant avec un zèle infatigable, & une diligence qui fe pouvoit à peine concevoir; fans quoi ils n'auroient pas manqué de demeurer encore longtems au rivage & dans les ports.

Déliberation fur le choix d'un Commandant en chef pour l'armée navale.

On propofe le Vice-amiral Tromp.

Hift. de Wic-quefort Liv. XV. *& Aitzéma* XLV. 447. 454. 457.

Les différentes vûës à l'égard de fa perfonne.

On prend réfolution d'envoier trois Commiffaires avec lui en mer.

* 23. *Juillet.*

Il eft fait L. Amiral fous le Collége de la Meufe.

Les Sieurs Rutger Huigens, Jean de Wit, & Jean Boreel font établis Commiffaires fur l'armée navale.

† *Voi Aitzéma* XLV. 468.

Pendant qu'on étoit ainfi ocupé à l'équipement de l'armée navale, on ne l'étoit pas moins à faire choix d'un Chef pour la commander. Il y eut beaucoup de gens qui jettérent les yeux fur le Vice-amiral Tromp. Mais certaines broüilleries furvenuës entre les Etats & lui, ou du moins entre leurs Commiffaires & ce Vice-amiral, lors qu'après le combat il rentra au Texel avec la plus grande partie de l'armée, nonobftant les follicitations qu'ils lui faifoient de tenir toujours la mer; & encore fur le fujet des Capitaines au jugement defquels il refufa d'affifter, quoi que ce fût avec fa participation qu'ils euffent été arrêtés prifonniers: ces broüilleries, dis-je, & les mefintelligences qu'elles engendrérent enfuite de part & d'autre, & qui ont été affès publiées par d'autres Ecrivains, tenoient la plupart des efprits en fufpens, & faifoient héfiter à lui donner le commandement de l'armée. On avoit à la vérité une entiére confiance en fon courage; on favoit qu'il étoit fort aimé des matelots; mais il y avoit quelques-uns des Membres de l'Etat, fur tout de ceux de la Province de Hollande, qui par des raifons de politique fe trouvoient embaraffés à fon égard. Ils le croioient trop ataché aux interêts du Prince d'Orange, qui étoit alors exclus de toutes les hautes dignités. Cependant les plus fenfés jugeoient qu'on ne pouvoit pas lui en préférer un autre fans lui faire une très-fenfible injure. Afin donc de ne lui donner point lieu de fe plaindre, & néanmoins de ne le laiffer pas auffi maître abfolu de toute l'armée, on eftima qu'il falloit envoier en mer trois Plénipotentiaires de L. H. P. auxquels la fuprême autorité demeureroit en main, & que le Sieur Tromp, qui alors par le choix des Etats de Hollande * avoit été auffi fait Lieutenant Amiral fous le Collége de l'Amirauté de la Meufe, à la place de Cortenaar, auroit le commandement de l'armée fous eux en qualité de Souverains. Ceux qu'on défigna pour cette expédition furent les Sieurs Rutger Huigens, Député de la Province de Gueldre à l'Affemblée des Etats Généraux, nonobftant fon grand âge qui étoit de 78. ans; Jean de Wit, Confeiller Penfionaire de Hollande & de Oüeft-frife; & Jean Boreel Bourgmaiftre de la ville de Middelbourg. Ces trois Miniftres d'Etat acceptérent volontiers cette périlleufe commiffion, & têmoignérent avec joie, qu'ils étoient auffi prêts que le moindre matelot de l'armée à hazarder leurs vies pour le fervice du Public†. En conféquence de cette Réfolution le L. Amiral Tromp s'empreffa de fon côté, autant qu'il lui fut poffible, à difpofer tout ce qui étoit néceffaire pour remettre promtement à la mer; mais lors que l'armée fut fur le point de fortir du port, on reçut nouvelles au Texel que le Sieur de Ruiter étoit entré dans l'Embs; circonftance qui aporta de grands changemens. Ce Lieutenant Amiral, que nous reprendrons ici fur fa route au même parage où nous l'avons tantôt laiffé, continua de faire voiles fur la fin de Juin vers les isles de Féro; mais il fut retardé par divers accidens qui furvinrent. Les navires des Capitaines Pomp & 't Hoen firent eau par tant d'endroits, qu'il ne leur étoit pas poffible de fe maintenir plus longtems. Pomp fut contraint de couper fon éperon près de la lieure, & fon beaupré près de l'étai du mât de miféne, & d'ôter le perroquet d'avant. Le Capitaine Sweers perdit fon beaupré, fon mât d'avant, & fon grand mât de hune. On fut donc obligé de les fecourir & de leur donner ce qui leur manquoit, autant qu'on s'en trouvoit pourvû. Ruiter aiant paffé lui-même dans fa chaloupe au bord de Sweers, & lui aiant mené un mât de hune qu'on fit fervir de mât de miféne, demeura quelques heures auprès des ouvriers, afin de leur faire avancer l'ouvrage, & jufques-à-ce qu'il fût achevé. Après cela on fit porter plus de voiles aux vaiffeaux, afin de regagner ce qu'ils avoient perdu. Le 13. de Juillet on arriva par la hauteur des 61. degrés, & il fut réfolu qu'on aborderoit aux isles de Féro par le Nord, fi le vent le permettoit; mais que s'il venoit à contrarier on aborderoit par le Sud, & que néanmoins on fe tiendroit par la hauteur des 62. degrés jufqu'à nouvel ordre.

Continuation du voiage de Ruiter revenant en Hollande.

13. *Juillet.*

Le

Le 19. on arriva proche de ces isles, qui sont au nombre de quinze entre Yslandt & Hitland, sous la domination du Roi de Danemarc; & l'on découvrit le Monnikslip, qui est à la pointe du Sud de l'isle de Sudro, à une demi-lieuë de terre, lequel on doubla par le Sud. Ruiter fit tirer une volée de gros canon afin de faire venir quelques barques, par le moien desquelles il pût aprendre des nouvelles des afaires de l'Angleterre & de la Hollande; mais on ne vit ni barques, ni maisons, ni autres marques que cette isle fût habitée. Le Lieutenant Amiral aiant alors assemblé les Oficiers Généraux & les Capitaines à son bord, on mit en délibération quel cours il étoit à propos de prendre. Il n'y avoit personne dans l'escadre qui connût ces parages, & les courans y étoient si rapides qu'on auroit eu de la peine à les surmonter avec le plus favorable vent. Il étoit donc trop dangereux de se hazarder entre ces isles avec de gros vaisseaux, & il ne fut pas trouvé plus expédient de détacher quelque bâtiment de ce côté-là, de crainte que par la brume épaisse qui y tombe continuellement on ne vint à s'écarter les uns des autres. Ainsi le vent étant alors Oüestsudoüest, il fut conclu qu'on feroit voiles par la pointe du Nordest de Hitland à Stavanger, qui est au Sudest de Berg dans la Norvègue; & qu'on y prendroit langue sur ce qu'on désiroit de savoir. Après cela le Conseil de guerre établit l'ordre que chacun auroit à suivre en cas de combat avec les Anglois. Entre autres choses il fut arrêté que si l'on prenoit des navires de guerre qui eussent été desemparés dans le combat, les équipages en seroient enlevés, & qu'ensuite on les brûleroit; afin que chacun pût retenir tout son propre équipage sur son vaisseau sans le diviser, & que les navires qui auroient été pris ne pussent retomber sous le pouvoir des ennemis. Il fut encore resolu que si l'on se voioit forcé à subir un combat inégal & dangereux, avant lequel il n'y eût point lieu de faire échaper les prises Angloises qu'on amenoit, & qu'il n'y eût aussi point d'aparence de les pouvoir conserver, on y mettroit pareillement le feu à un signal dont on convint pour cet éfet. Le 21. le tems étant fort embrumé on dépassa Hitland par l'Est, & le lendemain on se trouva entre cette isle & la Norvègue. Le vent étant alors Nordoüest on prit le parti de faire route au Rif de Jutland, vens la pointe Orientale du banc dans l'espérance d'y trouver des pêcheurs, ou d'autres bâtimens en route, par le moien desquels on pourroit être informé de ce qui se passoit. Mais le même jour on rencontra une galiote de Huisduinen, nommée l'*Enfant Prodigue*, montée par le Maître Simon Jansz. naviгeant par les ordres des Commissaires des Etats sur les afaires maritimes, qui étoient alors au Nieuwe-diep proche du Helder. Ce maître devoit présenter des Lettres datées le 25. de Juin en forme d'avis à tous les vaisseaux marchands des P. V. qu'il pourroit découvrir, & sur tout à ceux qui étoient atendus des Indes Orientales, afin qu'ils pussent se tenir sur leurs gardes à l'égard des Anglois, leur étant enjoint de se retirer dans les ports de la Norvègue. Simon Jansz. fit un récit à Ruiter du funeste succès du combat naval donné le 13. de Juin, lui disant que le Lieutenant Amiral Général avoit sauté avec son vaisseau; que Cortenaar avoit été tué; qu'il y avoit eu trois navires de brûlés, & que les ennemis en avoient pris trois ou quatre; que le reste avoit pris chasse, & que plusieurs Capitaines avoient manqué de cœur. A ces importantes nouvelles Ruiter convoqua son conseil de guerre, où l'on délibéra touchant la route qu'il falloit tenir. On fut d'avis que l'ordre donné au Maître de la galiote dans une Lettre ouverte, ne faisant mention que des vaisseaux marchands, & nullement des navires de guerre, quoi qu'on sût bien qu'il en devoit venir de la Guinée, il paroissoit que l'intention des Commissaires étoit que tous les navires de guerre se rendissent en Hollande, par les voies les plus expédientes qu'ils pourroient trouver. On jugea encore que dans cette situation des afaires, les navires, les Oficiers, les équipages & les soldats de cette escadre, pourroient être d'une très-grande utilité pour le service de l'Etat. Il fut donc résolu qu'on mettroit le cap sur les côtes des P. V. & que lors qu'on en seroit plus proche on examineroit en quel port il seroit à propos d'aborder. Au même moment le L. Amiral recommanda à tous les Oficiers de ne faire paroître aucune terreur en présence de leurs équipages; mais au contraire de leur inspirer du courage & de la fermeté, afin de les disposer à faire bien leur devoir s'ils étoient apellés à combatre. Ensuite il lui fut remis entre les mains une dépêche des Etats Généraux datée le 18. de Juin pour lui servir d'instruction; mais il ne m'a pas été possible de démêler précisément en quel tems & par quelle voie elle lui fut renduë. On peut connoître par cette dépêche ce que L. H. P. pensoient alors de cette funeste bataille, & comme elles en parloient. Voici ce qu'elle portoit.

1665. L'escadre de Ruiter arrive proche des isles de Féro. 19. *Juillet.*

Ruiter tâche de s'informer de l'état des afaires, mais c'est en vain.

Ordres établis pour s'y conformer en cas de combat. 20. *Juillet.*

L'escadre de Ruiter arrive entre Hitlant & la Norvègue. 22. *Juillet.*

Ruiter rencontre une galiote envoiée pour donner des avis aux vaisseaux mar. 22. *Juillet.*

Et aprend le malheur de l'armée navale des P. V. Conseil tenu sur ce sujet. 22. *Juillet.*

22. *Juillet.* Néanmoins on prend la résolution de faire route vers la Hollande.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1665.

Les Etats Généraux des Provinces Unies.

Dépêche des Etats Généraux à Ruiter pour l'informer du succès du combat naval.

Nous nous estimons obligés de vous avertir par cette présente, que le 13. de ce Mois l'armée navale de cet Etat s'étant trouvé engagée dans un combat général avec celle d'Angleterre, il a plû à Dieu, souverain directeur de tous les événemens, de conduire celui-ci en sorte que nos ennemis ont toujours eu l'avantage du vent. Qu'après un combat de douze heures le Sieur de Wassenaar Amiral de notre armée à sauté. Que Egbert Meeusz. Cortenaar désigné pour commander en cas de mort de l'Amiral, aiant été tué dès la premiére décharge qui fut faite, son vaisseau qui continuoit de porter le pavillon ne put, selon les aparences, être si bien gouverné ni dégagé, qu'il auroit été sans doute si ce Chef fût demeuré en vie, & qu'il l'eût gouverné lui-même. Que par ce moien le bon ordre n'aiant pas été entiérement observé, & l'armée aiant fait perte d'un petit nombre de vaisseaux, elle a été contrainte de rentrer au Vlie & au Texel, excepté doüze ou treize navires, qui se sont retirés au Wielingen, dans la Meuse, & à Goerée. De toutes lesquelles choses nous n'avons pas voulu manquer de vous donner connoissance, pour vous servir d'instruction. Apres cette bataille l'armée d'Angleterre a été deux jours devant notre rivage; mais Mécredi dernier, 17. de ce Mois, elle s'est mise au large à la faveur d'un vent d'Est; ce qui nous donne lieu de présumer qu'elle peut bien s'être retirée dans ses ports, sans toutefois que nous en aions aucune certitude, les galiotes qu'on avoit détachées pour aller la reconnoître & en observer les mouvemens, n'aiant pu la découvrir ni nous en faire aucun raport assuré. Nous avons enjoint au Porteur de la présente de bien prendre garde à ce qui se passe au Nord, & qu'il tâche d'aprendre si elle ne se tiendroit point dans ces parages, afin de vous en donner un avis plus certain, sur lequel vous puissiés vous fonder & prendre vos mesures. Nous finissons ici en priant Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde. A la Haie le 18 de Juin 1665.

B. VAN VRYBERGEN vt.

Par Ordonnance des sus-dits Seigneurs les Etats Généraux.

J. SPRONSSEN.

*Il arrive proche de Berg en Nouvègue. 2. Iuillet. Où on lui donne avis que les Anglois croisent sur lui. * 26. Iuillet. Il fait mettre à la bande & nétoier les vaisseaux. Autres nouvelles touchant l'armée Angloise. 28. Iuillet. Résolution prise sur ce sujet. Nouvel avis. 30. Iuillet.*

Le 23. du Mois l'escadre arriva proche de Norvègue, à-peu-près à quatre lieuës de Berg, où quatre habitans de ce païs-là aiant passé au bord de Ruiter dans une de leurs petites barques, qu'ils nomment un *jol*, lui dirent que les Anglois avoient eu quelque avantage sur les Hollandois dans une bataille, ajoûtant qu'il n'y avoit que quatre jours qu'ils avoient vû en ce parage seize de leurs navires de guerre; qu'ils avoient parlé aux équipages, & qu'ils leur avoient oüi dire, qu'ils croisoient sur une escadre Hollandoise qui revenoit de la Guinée. Peu après † Ruiter voiant une matinée fort calme fit donner le signal à tous les Capitaines de mettre à la bande, & de faire nétoier leurs vaisseaux, afin qu'ils fussent mieux en état de soutenir le combat si les ennemis venoient à paroître. Ensuite après avoir navigé deux jours il vint huit bâtimens de Hambourg tout proche de l'escadre vers le Rif de Iutland. Le Maître & le Commis de l'un de ces vaisseaux aiant passé au bord de Ruiter, lui dirent que l'armée de Hollande étoit prête de remettre à la mer, & que celle d'Angleterre forte de 60. à 70. voiles, avoit paru de nouveau devant le Texel & devant le Vlie. Il fut arrêté qu'on tâcheroit d'éviter cette armée, & d'entrer dans l'Embs Oriental ou Occidental, puis qu'on n'étoit pas en état de résister à de si grandes forces; à moins qu'on ne reçût de nouveaux avis qu'elle se fût retirée de devant les ports de Hollande. Ensuite Ruiter fut informé de nouveau par le Maître d'une flûte, qui venoit du Vlie, que le 23. les Anglois avoient été encore vûs devant cette isle, & depuis proche du Banc, mais qu'on croioit alors qu'ils avoient fait voiles vers le Nord. Ce raport faisoit voir clairement en quel péril se trouvoit cette escadre, étant certain que les Anglois croisoient sur elle. Le 1. d'Août on vit un † *doggre* de Flandre qui venoit de Norvègue dont le Maître aiant abordé le vaisseau de Ruiter lui dit qu'il faisoit route à Ostende. Mais parce qu'on l'avoit vû gouverner au Sudsudoüest, le Conseil de guerre ne voulut point lui permettre de continuer sa route ni de se séparer de l'escadre, de peur qu'il ne donnât connoissance de sa venuë aux Anglois. On convint même avec lui qu'en lui paiant la somme de 350. livres, il feroit route

† Sorte de bâtiment. *1. Août.*

te de conserve jusques devant le Vlie, se mettant toujours de l'avant jusqu'à deux ou trois lieuës, afin que s'il découvroit l'armée Angloise, il en donnât avis par des signaux. Sur cette convention on le retint à bord, & l'on fit passer quelques Hollandois dans son bâtiment qui devoit servir d'espion de mer. Peu après on aprit par une voie sûre que le jour même que l'avis fut reçu, l'armée d'Angleterre étoit encore le long des côtes de Norvègue proche de Berg, & il y a toute aparence qu'elle s'y tenoit depuis quelques jours. Cependant Ruiter ne l'avoit point vûë, & il n'en avoit point été découvert. Le lendemain à la premiére pointe du jour on aperçut deux voiles, une galiote & un grand navire qui tira trois coups comme pour faire un signal, & lors que le jour fut plus grand on reconnut que c'étoient des bâtimens Anglois, qui revirérent au Nordnordest, sans que cette rencontre eût d'autres suites; ce qui fut un incident extraordinaire & digne de remarque; car si de son côté Ruiter tâchoit de les éviter, & de se dérober à leur vûë, il est constant que de leur part ils faisoient tous leurs éforts pour le découvrir & le joindre. Mais il se tira d'afaire, selon le têmoignage d'un Ecrivain Anglois, comme en se glissant doucement & à la dérobée devant l'armée Angloise, ni plus ni moins qu'on voit certaines gens aller avec leur manteau sur le visage pour éviter d'être connus de ceux dont ils ne veulent pas avoir la compagnie. Surquoi l'on peut dire que le manteau qui dans cette ocasion couvrit & Ruiter & les vaisseaux qu'il commandoit, fut la faveur du Ciel qui voulut les conserver, en les envelopant des ténébres pendant la nuit, & de la brume durant le jour, afin de les rendre invisibles à leurs ennemis. Ce fut Dieu qui se servit de l'inconstance des vents, les faisant sauter d'un rumb à l'autre, selon qu'il étoit nécessaire pour écarter les Anglois de l'escadre Hollandoise, & pour faire éloigner l'escadre Hollandoise des Anglois; & qui conduisant nos vaisseaux mieux que n'auroient fait tous les plus expérimentés pilotes ensemble, leur fit prendre la route qu'il falloit tenir pour arriver hûreusement au port. Aussi ne fut-ce qu'à ce divin Protecteur que Ruiter reconnut être redevable de sa conservation, dequoi il lui rendit souvent graces en disant, *C'est Dieu seul qui nous a guidés hors de la vûë de nos ennemis.* Le 5. d'Août l'escadre se trouva à trois lieuës de Heiligelandt, petite isle dans la mer d'Allemagne, gisant à-peu-près à sept lieuës à l'Oüest de la côte de Holstein & de la riviére d'Eider. Là trois pilotes côtiers avec leurs barques passérent au bord de Ruiter, & lui racontérent le succès de la bataille, lui donnant avis de se garder des Anglois. Alors le Conseil de guerre mit en délibération si l'on feroit route vers l'Elbe; mais on ne savoit quel parti prendre à cause du calme, jusques-à-ce qu'un peu de tems après s'étant levé une petite fraîcheur de la pointe de l'Est, il fut arrêté qu'on atendroit encore, & qu'on se régleroit ensuite selon que ce changement de vent le pourroit permettre. On laissa donc retourner les pilotes à terre, les priant instamment d'être exacts à revenir dès que le vent seroit propre à faire entrer l'escadre dans l'Elbe: car on concluoit tout d'une voix qu'il falloit promtement se retirer dans quelque hâvre que ce fût, non-seulement à cause du grand péril où l'on se trouvoit du côté des Anglois, qu'on croioit être encore devant le Texel & devant le Vlie; mais aussi parce que tous les vaisseaux ensemble n'avoient pas des vivres pour dix jours; qu'il y en avoit quelques-uns qui n'en avoient pas pour cinq jours; & qu'il y avoit déja généralement une grande disette d'eau. Par cette considération il fut arrêté qui si le vent venoit à fraîchir, & à se ranger tout-à-fait à l'Est, on prendroit son cours vers l'Embs Occidental; mais que s'il contrarioit, & qu'on vît qu'il ne fût pas facile de faire route vers l'Embs, on entreroit dans l'Elbe jusques devant Glukstad où l'on tâcheroit de se mettre à couvert. Sur le soir le Ciel favorisa l'escadre d'un vent de Nord, qui lui donna lieu de prendre son cours vers l'Embs. Ensuite aiant eu toute la nuit un vent d'Oüestnordoüest, avec un tems orageux & des agitations violentes de la mer, & avec une grande pluïe, le lendemain on découvrit de loin la petite isle de Borcum, qui gît à l'embouchure de l'Embs, au Nord du païs de Groningue, dont elle est distante de deux lieuës d'Allemagne. La tour de Borcum demeura Sudsudest à l'escadre, qui se trouva à l'Est de l'Embs Oriental. Elle avoit alors un vent de Nordoüest, & ne pouvoit qu'à grand' peine faire l'Oüestsudoüest, étant violemment poussée vers la côte; mais hûreusement le vent aiant sauté au Nordnordoüest, elle dépassa le * Juister-rif. Avec cela elle eut encore le jussant sous le vent, à la faveur duquel doublant le * Borkummer-rif elle se trouva sur les dix heures à l'entrée de la passe de l'Embs Occidental. On cargua alors les

1665.

Ruiter engage un bâtiment de Flandre à devancer l'escadre, afin de découvrir les Anglois.

Deux vaisseaux Anglois découvrent l'escadre.
2. *Août.*

Ruiter se dérobe devant l'armée Angloise.
The lief of de Ruiter p. 43.

Il est visiblement préservé par la Providence de Dieu.

L'escadre arrive proche de Heiligelandt.
5. *Août.*

Il vient des lamaneurs au bord de Ruiter.

Délibération touchant la route qu'il faut tenir.

L'escadre fait voiles, vers l'Embs Occidental.

Elle découvre Borcum.
6. *Août.*

Elle double le Juister-rif & le Borkummer-rif.

Elle arrive à l'entrée de l'Embs Occidental.

* * *Bancs.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1665. les voiles pour ne naviger qu'avec l'ebe ; & pour atendre les plus pesans vaisseaux qui n'avoient pas assés avancé, jusques-à-ce qu'on vît le commencement du flot qui devoit venir à midi. Cependant on fit pavillon blanc sur l'Amiral, & le Conseil de guerre s'y étant assemblé il fut unanimement résolu qu'on entreroit dans l'Embs.

En y entrant elle court risque de faire naufrage.

Après midi on mit à la voile pour entrer avec le premier montant de la marée, mais on courut grand risque d'un naufrage général, car on n'avoit aucun pilote côtier, & toutes les tonnes, les balises, les boüées, & les autres marques qui guident les pilotes, & leur font éviter les bancs & les écüeils, avoient été ôtées par ordre des Souverains, afin que les Anglois ne pussent s'en servir. On se laissa donc conduire par le Ciel même, sous la protection duquel on s'étoit remis, puis qu'il n'y avoit là personne qui eût jamais navigé en ce parage, & l'on risqua généreusement sa vie, afin de ne tomber pas entre les mains de l'ennemi. Ruiter lui-même se mit de l'avant avec deux des prises Angloises l'une * à stribord, l'autre * à babord, & avec le doggre de Flandre, jettant continuellement la sonde, & criant tantôt au lof, tantôt arrive, ou faisant des signaux à la vûë desquels tous les autres vaisseaux suivoient leur sillage, ou navigeoient par les endroits qui leur étoient indiqués. Ils se régloient aussi par les marques qui étoient à la petite isle de Rottem. Enfin ils entrérent ainsi dans l'Embs Occidental par un vent forcé de Nordoüest, & par une mer fort haute; & moüillérent l'ancre à quatre heures après midi devant le Fort de Delfzyl à trois lieuës de Groningue. Il y avoit en tout 19. bâtimens, savoir, douze navires de guerre; la flute *le Chameau vert*; cinq prises faites sur les Anglois, dont l'une avoit été retenuë pour servir de brulot ; & *le Cerf* vaisseau marchand de Rotterdam. Ils trouvérent à cette rade un Câpre d'Amsterdam & trois de Flessingue, avec quatre prises Angloises. L'escadre aiant été saluée d'une décharge de l'artillerie du Fort, le Commandant nommé Schay, passa au bord de Ruiter pour le féliciter sur son hûreuse arrivée, & écrivit à l'instant aux Députés des Etats de Groningue & des Ommelandes, pour leur en donner avis. * La copie de sa Lettre fut envoiée en diligence par les Etats alors assemblés à Groningue, aux Commissaires des Etats Généraux qui étoient au Texel. La joie qu'on eut du retour de Ruiter & des vaisseaux qui étoient sous son commandement, fut proportionnée à la crainte qu'on avoit euë qu'ils ne tombassent entre les mains des Anglois. Les peuples, hommes & femmes, acouroient d'heure en heure par centaines, ou plutôt par milliers, vers l'escadre, & plus encore vers le vaisseau Amiral, sur la poupe duquel on voioit voltiger quantité de pavillons Anglois, marques des victoires qui avoient été remportées sur cette nation. A cette vûë ils ne pouvoient se lasser de faire éclater leur contentement. Pendant quelques jours les habitans des villes, des villages & du plat païs, ne cessérent point de passer à son bord, sur des barques qu'on voioit continuellement aller & venir. Nobles & Roturiers, Bourgeois & Païsans, tout s'empressoit à l'envi de joüir d'un si agréable spectacle, & de têmoigner par des réjoüissances extraordinaires la satisfaction que leur causoit un retour si désiré. Si la joie éclatoit sur les visages, les cœurs n'y étoient pas moins sensibles. Quiconque avoit pu aprocher la personne du L. Amiral s'estimoit hûreux, & s'en alloit content. Il y eut quantité de femmes graves & considérables, qui selon la coutume du païs l'embrassérent & le félicitérent, comme elles auroient fait leur propre pére ou leur frére qui seroit échapé d'un péril évident & presque inévitable. Enfin chacun trouvoit n'avoir point assés de tems pour contempler un homme qui leur étoit si cher, & qu'ils regardoient comme l'un des plus grands Héros Maritimes de son siécle. Toute la terreur qui avoit ocupé les esprits du peuple depuis le desordre arrivé à l'armée navale de l'Etat, se dissipa alors, & les cœurs se trouvérent animés d'un nouveau courage. On considéroit la maniére miraculeuse dont cette escadre avoit été préservée de la rencontre des ennemis, qui tenoient toute la mer ocupée & assiégée, si pourtant elle peut l'être, comme une preuve manifeste que la Providence de Dieu veilloit encore pour la conservation des P. V. puis qu'elle avoit permis que Ruiter, qu'on estimoit perdu, arrivât néanmoins sans aucun accident dans le port. Enfin on ne se prometoit pas peu d'avantages de la présence d'un Héros favorisé d'une protection si particuliére du Ciel; & le bruit de sa venuë se répandit si promtement de province en province, qu'il remplit bien-tôt toutes celles de l'Etat.

* Côté droit.
* Côté gauche.

Elle arrive devant Delfzyl. 6 Août.

* Voi Aitzéma. XLV. 469.

La venuë de Ruiter cause une grande joie.

Ruiter donne avis de sa

Lors que l'escadre fut arrivée devant Delfzyl, on aprit que l'armée navale étoit encore au Texel, mais prête à mettre à la mer. Le même jour le Lieutenant Amiral

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

ral Ruiter donna avis aux Etats Généraux de sa venuë dans l'Embs, & de ce qu'il avoit exécuté aux Antilles & à Terre-neuve. Il écrivit aussi au Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam, & aux Etats des Provinces, sur tout aux Etats de la ville de Groningue & des Ommelandes, & à ceux de Frise, pour les avertir de son retour. La nouvelle en aiant été reçuë au Texel la nuit du 7. au 8. d'Août, le Conseiller Pensionaire de Hollande seul, ses deux Collégues étant alors absens, lui envoia dès la même nuit en toute diligence une dépêche, le priant de faire réponce par le porteur, & d'écrire précisément combien il étoit arrivé de bâtimens devant Delfzyl, tant de ceux de l'Etat, que d'autres : s'il avoit fait quelque rencontre en mer & ce qui s'y étoit passé : s'il restoit encore des vaisseaux à entrer ; & enfin tout ce qu'il jugeroit lui-même pouvoir servir à l'instruction des Députés de l'Etat. De son côté il informoit le Lieutenant Amiral qu'il y avoit proche du Texel une armée navale très-considérable, composée d'environ 90. bons navires de guerre, prête à se mettre au large dans peu de jours. Ruiter reçut cette Lettre le 9. vers le soir, & il y fit réponce sur le champ, écrivant aux Députés qu'il y avoit encore dans son escadre neuf navires de guerre capables de tenir la mer, savoir les six d'Amsterdam, & ceux de Meppel, d'Aart & de Jean van Nès ; mais qu'ils étoient fort sales, & qu'ils avoient besoin chacun d'un nouveau jet voiles. Que les équipages étoient en bonne santé quoi que très-fatigués de la longueur du voiage, & qu'il étoit nécessaire de les faire un peu rafraîchir à terre. Que pour lui & les autres Oficiers & Capitaines, ils étoient presque tous aussi en fort bonne disposition, & en état de continuer à rendre service à leur Patrie, dequoi ils avoient sujet de remercier Dieu. Qu'à la vérité le Commandeur de Wildt avoit été longtems incommodé, que le Capitaine Pomp l'étoit encore, & que le Contre-amiral Haaxwandt étoit vieux & cassé. Que d'ailleurs il avoit amené cinq prises faites sur les Anglois. Qu'il y en avoit deux autres chargées de sucre, qui s'étoient écartées de l'escadre, dont l'une étoit à la rade de Berg en Norvègue, & qu'il espéroit que l'autre y seroit aussi arrivée. Il joignit à tout cela le récit de ce qu'il avoit éxécuté contre les Anglois aux Antilles & à Terre-neuve ; combien on aportoit de dents d'éléfant, & d'or de la Mine & de Sierra Liona ; faisant connoître ensuite qu'il ne lui étoit arrivé aucun fâcheux accident en sa route ; & qu'enfin lors que l'escadre avoit abordé, il ne lui restoit plus de munitions de bouche, ou au moins presque plus. C'étoit là en abrégé le contenu de sa Lettre. Au reste sans compter les huit bâtimens qui furent d'abord arrêtés au Cap Vert, déchargés, & ensuite relâchés, à la réserve d'un des plus petits, il en avoit été pris en tout sur les Anglois environ 26. savoir deux sur la côte de la Guinée, dix-sept aux isles de Montserrat & de Nieves dans l'Amérique, & sept à Terre-neuve. De tous ces vaisseaux on en avoit dégradé & toüé un à terre vendu ou échangé six aux Antilles pour du sucre, coulé deux à fond, brûlé un autre devenu trop léger de bois & trop délabré, fait échoüer trois au rivage par la même raison, brûlé trois à Terre-neuve, & rendu les trois autres aux prisonniers Anglois pour se retirer. De plus on avoit amené cinq prises, ainsi qu'il a été déja dit, entre lesquelles il y en avoit trois chargées de sucre, & l'on en atendoit encore deux autres avec une pareille cargaison, sans compter ce qui avoit été chargé sur le *Chameau vert*, qui provenoit d'une partie de la vente des prises. Outre cela l'escadre aportoit seize milliers de dents d'éléfant & 682. marcs d'or*, qui faisoient en Hollande à-peu-près la somme de 229152. livres. Il en avoit été mis 250. marcs dans le vaisseaux pavillon, & 432. dans celui d'Aart van Nès ; ce que je répéte ici parce que sur un faux avis j'avois ci-dessus avancé qu'il n'en avoit été mis que 300. marcs dans le dernier vaisseau. Avec tout ce riche butin fait sur les côtes de l'Afrique, Ruiter en raporta encore une couronne Roiale, garnie de rubis & d'émeraudes, que le Duc d'Yorc envoioit par présent avec une Lettre au Roi d'Ardea ou d'Andra ; & qui fut trouvée dans l'un des bâtimens Anglois qu'on avoit pris.

1665. venuë aux Etats Généraux.

Le Pensionaire de Hollande envoie une dépêche à Ruiter au nom des Commissaires de L. H. P.

Réponce de Ruiter aux Commissaires. *9. Août.* *Voi Aitzéma* XLV.

Le nombre des vaisseaux pris par Ruiter dans l'Afrique & dans l'Amérique.

* *Voi Aitzéma.* XLV. 470. 473.

Peu de jours après l'arrivée de l'escadre, le Prévôt de l'Amirauté d'Amsterdam alla à Delfzyl prendre le prisonnier Selwyn, qui avoit commandé dans Cormantin pour les Anglois, & l'emmena avec lui à Amsterdam pour y être gardé dans un lieu particulier & honnête jusqu'à nouvel ordre. Les Conseillers de l'Amirauté avoient déja auparavant écrit à Ruiter, qu'il falloit nécessairement qu'il demeurât avec l'escadre aussi-bien que les autres Oficiers, afin de retenir les matelots à bord jusques-à-ce qu'elle fût entrée au Texel ou au Vlie ; mais qu'en tout cas ils eussent à se diriger selon les ordres que leur donneroient les Commissaires de L. H. P. &

Selwyn est conduit à Amsterdam.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1665. ceux de leur Collége, qui étoient tous au Texel. Pendant qu'on étoit dans l'atente de ces ordres il n'y avoit pas moien de tirer assés de rafraîchissemens & de vivres du Fort de Delfzyl pour tous les équipages, & l'on fut obligé d'envoier les Capitaines van Nès & 't Hoen à Groningue pour y en acheter: mais les équipages fatigués du travail d'une si longue route n'aspiroient qu'à descendre à terre; car il y avoit alors déja quinze mois moins deux jours que les navires d'Amsterdam étoient en mer, & une partie des autres y avoit été encore plus longtems. Ils s'écriérent donc tous d'une commune voix, qu'ils vouloient s'en aller chacun chez soi revoir leurs femmes, leurs enfans & leurs amis. Peu après il arriva trois Députés des Plénipotentiaires de L. H. P. pour faire montre sur tous les vaisseaux, & donner les ordres nécessaires, sous l'aprobation des Commissaires que l'Amirauté avoit aussi au Texel, & qui étoient là présens, savoir le Sieur Gaal, de la part du Collége de la Meuse; les Sieurs Colterman & Hoornkens, de la part du Collége d'Amsterdam; & le Sieur Roos, de la part du Collége de Northollande. Le lendemain on fit une revuë générale, afin de savoir le nombre des équipages, auxquels il fut déclaré. *Qu'il falloit faire entrer l'escadre au Texel ou au Vlie, & qu'après cela on leur promettoit de les laisser aller faire un tour chacun en sa maison; mais qu'on les retenoit à la paie acoutumée pour être prêts à nouvel ordre, & qu'ils seroient avertis par le son du tambour.* Les équipages des navires d'Amsterdam parurent contens de cette déclaration, hormis celui du navire de van der Zaan, qui vouloit absolument aller à terre. Ceux des vaisseaux de Rotterdam & de Northollande faisoient aussi mine de se vouloir mutiner. Il y avoit un certain Jean Jansz. de Werelt, de Delft, matelot sur le vaisseau *la Princesse Loüise*, qui fomentoit le feu de cette rebellion presque dans tous les bâtimens; mais les Commissaires aiant vîte passé au bord de van der Zaan apaisérent doucement les mutins. Les matelots dirent qu'on les avoit excités à ce tumulte, mais qu'ils promettoient de demeurer à bord, & de faire voir qu'ils étoient honnêtes gens. Pour les navires de la Meuse, on eut beaucoup plus de peine à y contenir les équipages dans leur devoir, & à les faire demeurer à leurs bords & ce fut encore pis à l'égard de ceux de Northollande. Ni paroles ni raisons ne purent les gagner. La plus grande partie abandonna & se retira. Les matelots s'étoient persuadé les uns aux autres que lors qu'ils seroient au Texel on les forceroit à prendre parti sur les navires de guerre; ce qu'ils ne prétendoient nullement faire, se trouvant trop foibles pour cette nouvelle expédition. Ce bruit avoit été répandu exprès par ce Jean Jansz. dont il a été déja parlé, qui étoit le premier auteur du desordre, & qui peu après aiant été trouvé dans une chaloupe, fut mis en prison, & ensuite pendu à Rotterdam. Il n'étoit pas tout-à-fait étrange que ces gens eussent tant de répugnance à se remettre si promtement en mer, & à s'exposer au danger de périr dans une seconde bataille, ou d'être faits prisonniers; d'autant plus qu'on n'entendoit parler tous les jours que des mauvais traitemens que recevoient en Angleterre ceux qui avoient été pris dans le dernier combat, & auparavant † sur les bâtimens que les Anglois avoient arrêtés ou enlevés. Pour remplir le defaut que causoit cette desertion des équipages de Northollande, on fut obligé de faire passer quelques matelots des vaisseaux d'Amsterdam sur les navires de ce Quartier-là, afin de les conduire au Vlie; & ceux des Capitaines Pomp & 't Hoen qui faisoient eau par divers endroits, furent envoiés en même tems prendre le radoub à Embden.

[Marginal notes: Tous les équipages de l'escadre veulent se retirer dans leurs maisons. — Il vient à Delfzyl trois Commissaires de l'Amirauté. — 12. Août. — Mutinerie & insolence d'une partie des équipages qui ne veulent plus demeurer sur les vaisseaux. — La plupart de ceux de Northollande desertent.]

Cependant on délibéroit en Hollande sur le choix d'un Lieutenant Amiral Général de toute la Province, pour succéder au feu Sieur de Wassenaar. Dès la mi-Juillet plusieurs Membres des Etats de la Province avoient été d'avis d'élever Ruiter à cette dignité, quoi qu'il fût encore en mer, sans qu'on sût quelle pouvoit être sa destinée: mais aussi-tôt qu'on eut reçu la nouvelle de son retour à Delfzyl, cette afaire fut remise sur le tapis, & poussée avec beaucoup de vigueur, sur tout par les Bourgmaistres de la ville d'Amsterdam, qui marquérent une grande passion de la faire réüssir. Ils firent donc examiner le 10. d'Août dans le Vroedtschap, qui est l'Assemblée du Conseil de ville, si dans la conjoncture présente des afaires, où il venoit d'être établi un nouveau L. Amiral de la Meuse, qui avoit le rang au dessus de celui d'Amsterdam, il ne seroit point expédient de proposer de la part de la Ville à l'Assemblée des Etats de la Province, de faire Ruiter L. Amiral Général à la place du feu Sieur de Wassenaar, afin qu'en cette qualité il pût commander en chef les armées navales de l'Etat, dequoi l'on savoit qu'il étoit tout-à-fait capable. Le Vroedtschap aprouva fort cette proposition, & l'on résolut qu'elle seroit faite à L. N. & G. P. les Etats de Hollande, & que

[Marginal notes: Délibération sur le choix d'un L. Amiral de Hollande à la place du feu Sr. de Wassenaar. — Proposition faite par les Bourgmaistres d'Amsterdam dans le Vroedtschap]

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1665.

que l'on tâcheroit de la leur faire agréer. Le lendemain elle fut mise sur le tapis dans l'assemblée des Etats, & aiant été fort bien reçuë Ruiter fut élu Lieutenant Amiral de Hollande & de Oüest-frise; de laquelle élection il fut arrêté qu'on donneroit incessamment avis aux Etats Généraux, afin que le commandement de l'armée navale, qui étoit toute prête à faire voiles, lui pût être encore déféré par L. H. P. ainsi qu'il avoit été pratiqué à l'égard du précédent L. Amiral de la même Province. Il fut encore conclu * qu'on tâcheroit de disposer l'afaire de telle maniére dans les Etats Généraux qu'il pût y être pris une promte résolution de donner ordre à leurs Députés qui étoient au Texel, de faire comparoître en toute diligence Ruiter devant eux en cette isle ou ailleurs, pour y prêter le serment de sa nouvelle Charge, & être établi dans son emploi, tel qu'il plairoit à L. H. P. de le lui confier. Outre cela, il fut proposé de porter L. H. Puissances à enjoindre aux mêmes Députes, qu'avec la participation de ceux de l'Amirauté ils eussent à faire venir en leur présence quelques-uns des Oficiers Généraux de l'escadre revenuë avec Ruiter, ou même tous, avec ceux des Capitaines qu'ils jugeroient à propos, pour leur donner de l'emploi dans l'armée à chacun selon son rang & son mérite. Sur toutes ces propositions il fut résolu le même jour en l'Assemblée des Etats Généraux, que dans la prochaine, expédition le Lieutenant Amiral Ruiter commanderoit en chef l'armée des P. V. sous la direction Souveraine des Sieurs Rutger Huigens, de Wit Conseiller Pensionaire, & Jean Boreel, comme Plénipotentiaires de L. H. P. dans l'armée. C'est ce qui se voit dans la présente copie de cette Résolution.

Ruiter est élu L. Amiral de Hollande a la place du feu Sr. de Wassenaar par les Etats de la Province. 11. *Août.*

* 11. *Août.*

Il est résolu par les Etats Généraux de donner à Ruiter le commandement en chef de l'armée. 11. *Août.*

Extrait du Régître des Résolutions de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des P. V.

Le Mardi 11. *d'Août* 1665.

L'afaire aiant été mise en délibération, il a été conclu que sous la surintendance, direction & conduite des Sieurs Huigens, De Wit Conseiller Pensionaire, & Jean Boreel, Députés & Plénipotentiaires de L. H. P., l'armée navale sera commandée durant l'expédition prochaine par Michel Adriansz. de Ruiter Lieutenant Amiral de Hollande & de Oüest-frise, en qualité de Chef; lequel pour cet éfet sera tenu de prêter le serment au desir de la Résolution de L. H. P. du 2. *de ce Mois : ce que seront aussi obligés de faire en qualité d'Oficiers Généraux le Lieutenant Amiral de Zélande Corneille Evertsz. le Lieutenant Amiral Corneille Tromp, le Lieutenant Amiral Meppel, le Lieutenant Amiral de Frise Tierk Hiddes; les V. Amiraux van der Hulst, Bankert, & Koenders; & les Contre-amiraux de Liefde, Corneille Evertsz. le jeune, & Brunsveldt. Que s'il arrivoit que le sus-dit Lieutenant Amiral de Ruiter vint à mourir, ce qu'à Dieu ne plaise, ou à être surpris de maladie, ou absent, ou arrêté par quelque autre légitime empêchement qui ne lui permît pas de continuer les fonctions de sa Charge & de commander l'armée; en ce cas le sus-dit Lieutenant Amiral Corneille Tromp prendra le commandement à sa place, ainsi qu'il lui avoit été donné auparavant. A cette fin le sus-dit Lieutenant Amiral de Ruiter, & chacun des autres Oficiers Généraux, prendront soin d'établir de si bons ordres parmi les Oficiers qui seront sous eux, qu'en cas d'accident de mort qui leur survienne dans le combat, pendant qu'on sera aux prises, il ne puisse éclater aucune marque d'une si funeste circonstance, ni arriver par ce moien aucun fâcheux changement dans l'état des afaires: mais qu'on poursuive toujours sa pointe, jusques-à-ce que les armées s'étant écartées l'une de l'autre, & aiant chacune de son côté pris un autre cours, ou que s'étant présenté quelque autre semblable ocasion, il en puisse être sans péril donné connoissance & avis aux autres Oficiers Généraux destinés à succéder aux défunts. Et sera la présente Résolution envoiée au sus-dit Lieutenant Amiral de Ruiter, avec ordre de se rendre incessamment à l'armée qui est au Texel, & auprès des Sieurs Députés & Plénipotentiaires de Leurs Hautes Puissances qui sont en ce lieu-là; & de mener avec lui le Lieutenant Amiral Meppel, le Vice-amiral van Nès, & tels autres Oficiers & gens d'expérience qu'il estimera capables de servir pendant cette prochaine campagne; aiant néanmoins égard à ce que cela se puisse faire sans un trop grand préjudice de l'escadre qui est revenuë de la Guinée sous son commandement, & qui est présentement entrée dans l'Embs Occidental. Bien-entendu que le sus-dit Lieutenant*

Résolution prise par L. H. P. à cette fin.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1665. *Amiral Ruiter, ensemble le Lieutenant Amiral Meppel, le Vice-amiral van Nès, & tous les autres Oficiers seront obligés de se soumettre aux ordres qui leur seront prescrits par les sus-dits Sieurs Députés de L. H. P. auxquels la présente Résolution sera pareillement envoiée, afin de leur servir d'instruction, & pour en être délivré un extrait à chacun des Oficiers Généraux. Et sont les-dits Sieurs Députés & Plénipotentiaires autorisés par ces présentes à la faire mettre à éxécution en toutes ses parties, au moins en tant que la sortie des vaisseaux hors des ports & l'expédition prochaine n'en seront point retardées. Outre cela il est arrêté que la présente Résolution de L. H. P. sera envoiée à tous les Colléges des Amirautés aux mêmes fins de leur servir d'instruction.*

G. V. HOOLK. vt.

Collationné au Régitre, s'est trouvé conforme.

N. RUISCH.

Ce fut donc de cette maniére que Ruiter sans aucune sollicitation de sa part, & même sans qu'il en eût connoissance, fut élevé d'abord par les Etats de la Province à cette haute dignité de Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Ouest-frise, à la place du feu Sieur de Wassenaar; & aussi-tôt après élu par L. H. P. pour commander en chef l'armée navale de l'Etat pendant la prochaine expédition, & sous l'autorité des trois Commissaires qui avoient été choisis pour y assister. Le 13. du Mois, leur Résolution sur ce sujet, avec une dépêche de la part des Commissaires, lui fut mise en main devant Delfzyl, par des Couriers envoiés en diligence de la Haie & du Texel. La Lettre écrite en vûë de hâter son voiage au Texel, étoit conçuë en ces termes.

Lettre des Commissaires des Etats Généraux envoiée du Texel à Ruiter.

Noble, généreux, &c.

Quoi que nous ne doutions nullement qu'aussi-tôt que vous aurés reçu la Résolution de L. H. P. dont vous trouverés encore un extrait ici joint, nonobstant qu'elle vous ait eté directement envoiée, vous ne vous mettiés en chemin afin de vous rendre en ce lieu où nous sommes, pour les fins exprimées dans la sus-dite Résolution: néanmoins aiant égard à l'importance de l'afaire qui ne peut ni ne doit admettre aucun delai, sans un préjudice très-considérable des interêts de l'Etat, nous avons encore estimé nécessaire de vous prier instamment d'uzer de diligence, en vous hâtant de marcher jour & nuit sans perdre un seul moment: étant certain que les intentions de L. H. P. sur ce point ne peuvent être trop tôt éxécutées & mises à éfet. Entre autres choses nous avons remarqué que la sus-dite Résolution porte que vous amenerés le Lieutenant Amiral Meppel, & le Vice-amiral van Nès, avec tels autres Oficiers & gens d'expérience que vous jugerés capables de servir dans la prochaine expédition. Mais aiant éxaminé cet article avec les Commissaires de tous les Colléges de l'Amirauté ici présens, & aiant considéré en même tems que L. H. P. vous enjoignent comme au-dit Lieutenant Amiral Meppel, au Vice-amiral van Nès, & à tous les Oficiers & autres personnes qui sont au service, de suivre les ordres qui leur seront par nous respectivement donnés, après que nous aurons pris les avis des sus-dits Sieurs Commissaires de l'Amirauté: Nous avons jugé absolument nécessaire de vous ordonner par cette présente dépêche, de faire demeurer le Lieutenant Amiral Meppel pour commander l'escadre & les prises que vous avés depuis peu amenées, & pour les conduire ici avec toutes les précautions & tous les soins requis, dequoi nous nous reposons sur sa fidélité & son expérience. D'ailleurs nous laissons à votre disposition de faire aussi demeurer le V. Amiral van Nès, ou, selon que vous le jugerés le plus expédient, de l'amener avec tels autres Oficiers, & telles personnes que vous estimerés capables de bien servir dans la prochaine expédition. Et afin que vous soiés instruit plus à fond de l'état des afaires, & que vous puissiés mieux comprendre qu'elle est la nécessité de vous rendre ici incessamment & avec une extrême diligence; il est bon de vous avertir que l'armée navale qui est à la rade du Texel est toute prête à mettre à la voile, qu'elle n'atend qu'un vent favorable pour cet éfet, & que nous avons résolu de lui faire prendre le large au plutôt, en la faisant sortir par le Spanjaarts-gat, même par un vent de Sudoüest. De sorte que nous n'atendons pas moins de votre prudence & de votre zèle qu'une diligence tout-à-fait extraordinaire,

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

re, & que sans perdre ni tems ni moment vous ferés tous vos éforts pour être ici au plutôt. Nous finissons donc en vous disant que nous atendons votre venuë avec une impatience qui ne se peut exprimer, & en priant Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde. Ecrite à bord d'un yacht de l'Etat étant à l'ancre devant le Nieuwe-diep, proche du Helder le 12. *d'Août* 1665. 1665.

B. VAN VRYBERGEN vt.

Vos bons Amis.

Les Députés & Plénipotentiaires de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des Provinces Unies.

Par Ordonnance des sus-dits Sieurs Députés.

J. SPRONSSEN.

Ruiter aiant reçu cette dépêche & la Résolution des Etats qui y étoit jointe, fut visité le lendemain au matin des Sieurs Gaal, Colterman & Hoornkens, Commissaires des Amirautés, qui étoient encore à Delfzyl, & qui lui firent leurs complimens sur sa promotion à la dignité de Lieutenant Amiral Général, & sur ce qu'il étoit en même tems apellé à commander en chef l'armée. De son côté, quoi qu'après une expédition de quinze mois il sentît bien qu'il avoit besoin de repos, & que néanmoins il n'y eût pas huit jours qu'il avoit quitté la mer, il ne hésita pourtant point à obéir aux ordres de L. H. P. & à ceux de leurs Commissaires, & il se disposa à prendre incessamment la route du Texel. Il fit donc promtement assembler le Conseil de guerre à son bord, où la Résolution des Etats Généraux fut luë avec la dépêhe de leurs Députés. Aussi-tôt on donna ordre que l'or, qui avoit été aporté de la Guinée, fût envoié à Amsterdam, avec quelques caisses où étoit le reste de l'argent qui lui avoit été mis entre les mains pour paier la rançon des Sujets des Etats esclaves en Barbarie. Ensuite aiant laissé au Lieutenant Amiral Meppel le commandement de l'escadre qui étoit devant Delfzyl, Ruiter s'en alla sur le midi au Fort avec van Nès & environ trente-huit volontaires, tant Oficiers que matelots, pour se rendre de là au Texel. Entre ces volontaires qui furent prêts à aller de nouveau courir les fortunes de mer, & exposer encore généreusement leurs têtes pour le service de leur Patrie, on voioit le Comte Jean Belgicus de Hoorn, le Chevalier Renaut van Coeverden, qui avoit été choisi, quoi qu'absent, pour commander un vaisseau, Paul Augustin, Oficier dans les troupes, Jean Bont, Jean de Jong, Paauw, Jean van Lier, Guillaume van Cuilemburg, Simon van Panhuis, Michel Suis, Maître Reinier Jansz. Witte, & George Andringa, Ecrivain du vaisseau du de Wildt, qui fut depuis Secretaire du Sieur de Ruiter. Au départ du Lieutenant Amiral tous les vaisseaux firent une décharge générale de leur artillerie. Il trouva aussi à Delfzyl les soldats sous les armes, & le Fort ne manqua pas de lui faire une salve de son canon. Là il se mit dans les barques ordinaires jusqu'à Groningue, & continua ensuite jour & nuit sa marche jusques à Dokkum, puis après à Leeuwaarde, à Franicker, & à Harlingen, où il arriva le 15. du Mois après midi. Il fut reçu dans toutes ces villes avec un grand concours & beaucoup d'aclamations des peuples, & complimenté par les Magistrats selon que la brièveté du tems le leur permettoit. Sur le soir s'étant mis dans une barque * à Harlingen au bruit du canon, il prit son cours vers le Texel.

[14. *Août.* — Ruiter prend le chemin du Texel. 14. *Août.* — Les volontaires qui partent avec lui. — 15. *Août.*]

* *Wydt-schip.*

Cependant la Résolution prise le 11. du Mois par L. H. P. à l'égard de l'emploi du Sieur de Ruiter, avoit été notifiée le lendemain † par les Commissaires à tous les Oficiers Généraux de l'armée, qui en parurent fort satisfaits, & qui se trouvérent tous entiérement disposés à s'y conformer, excepté le Lieutenant Amiral Tromp. Il fit donc sa déclaration, *Qu'il ne prétendoit pas servir sous le Lieutenant Amiral Ruiter, & qu'il n'étoit plus dans le dessein d'aller en mer, puis qu'après avoir pris la peine & le soin de mettre l'armée navale en bon état, il se voioit préférer un autre pour la commander.* Le lendemain † comme on déliberoit en sa présence de faire sortir les vaisseaux, il réitéra en termes respectueux la déclaration qu'il avoit faite le

† 12. *Août.* — Le L. Amiral Tromp refuse de servir sous Ruiter. — † 13. *Août.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1665. *Voi Aitzéma* XLV. 478.

Sa requête. Entretien des Commissaires avec lui sur ce sujet.

jour précédent, & requit *d'être dispensé de servir pendant la campagne, laquelle il ne pourroit faire qu'avec chagrin & répugnance*, ajoûtant qu'en toute autre ocasion on ne le verroit point se soustraire au service qu'il devoit à l'Etat. Les Députés de L. H. P. aiant eu conférence sur ce sujet avec ceux de l'Amirauté, lui représenterent quelques raisons par lesquelles ils prétendoient lui prouver, que sans se faire tort, & sans que son honneur y fût engagé le moins du monde, il pouvoit continuer à rendre ses services à sa Patrie dans l'expédition prochaine; & ils l'exhortérent puissamment à faire son devoir. Mais comme nonobstant toutes ces remontrances il persistoit en sa requête, les Députés lui répondirent enfin, qu'il n'étoit pas en leur pouvoir de la lui acorder; qu'au contraire ce seroit aller directement contre la Résolution prise par L. H. P. le 11. du Mois: que si néanmoins il avoit absolument formé le dessein d'obtenir sa décharge, il pouvoit s'adresser à L. H. P. & leur écrire sur ce sujet, & que de leur part ils lui ofroient d'écrire aussi en sa faveur. Cependant ils lui dirent qu'il ne pouvoit pas se dispenser d'atendre la réponce des Etats Généraux, ou que du moins ils eussent envoié un pouvoir spécial à leurs Députés pour agir en cette ocasion; & que quand même il auroit obtenu sa démission il ne pourroit pas raisonnablement se retirer qu'après l'arrivée de Ruiter à l'armée, puis que le commandement qui lui en avoit été provisionnellement donné par L. H. P. subsistoit jusques à ce tems-là. Sur cette remontrance Tromp se sépara d'avec les Députés, sans leur déclarer précisément s'il écriroit aux Etats Généraux. Mais de quelque maniére que l'afaire pût tourner, ils vouloient que sans y avoir aucun égard, on ne laissât pas de travailler incessamment & avec toute la diligence possible à faire partir l'armée; l'expérience n'aiant que trop apris, que de petits retardemens qu'on auroit pu aisément éviter, avoient souvent fait perdre des ocasions très-favorables, qui ne s'étoient pas retrouvées depuis, même pendant des mois entiers, sur tout lors qu'il s'étoit agi, comme il s'agissoit alors, d'atendre un vent d'Est pour sortir du Nieuwe-diep. Les Etats de Hollande aiant apris par de certaines Lettres du Sr. Corneille Witsen ancien Bourgmaistre d'Amsterdam, & du Conseiller Pensionaire de Wit, Députés de L. H. P. au Texel, que le Lieutenant Amiral Tromp faisoit difficulté de servir sous Ruiter, & d'aller en mer, leur écrivirent ce qu'ils pensoient à cet égard, dans la Letttre qui suit.

Les Etats de Hollande & de Oüest-frise.

Nobles, Vénérables, Prudens, &c.

Lettre des Etats de Hollande aux Srs. Witsen & de Wit sur le refus de Tromp.

Nous n'avons apris qu'avec chagrin & surprise, que la nouvelle qualité & le commandement de l'armée, que nous avons conférés au Lieutenant Amiral de Ruiter, ont donné ocasion au Lieutenant Amiral Tromp de tergiverser dans l'éxécution des ordres de l'Etat, & dans la fonction de sa Charge, mêmes jusqu'à refuser de servir sous le commandement du-dit Sieur de Ruiter, & par conséquent à ne vouloir point rendre ses services à l'Etat dans l'expédition prochaine. Néanmoins nous espérons qu'après avoir fait de sérieuses réflexions sur une afaire si importante au Public, & sur le prétendu tort qu'il croit avoir été fait à sa personne en particulier, il ne manquera pas de prendre un autre parti. Mais quoi qu'il en soit, le service de l'Etat ne pouvant ni ne devant en aucune maniére être négligé par un entêtement si peu raisonnable, nous désirons que de votre côté par toutes les voies possibles & par tous les moiens imaginables, vous dirigiés les afaires en telle sorte, que sans avoir égard à la personne du sus-dit Lieutenant Amiral Tromp, & soit qu'il change de sentimens, ou qu'il persiste dans une résolution si imprudente & si peu honnête, la sortie des vaisseaux n'en puisse être retardée en aucune maniére; mais au contraire, qu'on travaille avec toute la diligence requise, & sans perdre ni tems ni moment, à l'avancer & à la faire promtement réussir. Cependant nous atendrons les avis que vous nous donnerés touchant la derniére & finale résolution que le sus-dit Lieutenant Amiral Tromp pourra prendre sur le contenu de la présente, afin de pouvoir nous régler dans nos délibérations selon le parti qu'il aura pris. Au reste nous reposant entiérement sur votre zèle & sur votre prudence pour la conduite de l'armée, & pour la faire promtement mettre à la mer, nous prions Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde. A la Haie le 13. d'Août 1665.

Par Ordonnance des Etats.

HERBERT van BEAUMONT.

Le

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1665.

Le contenu de cet Ecrit fut ſuivi de point en point, & Tromp aiant plus murement penſé à ce qu'il devoit faire, ou s'étant laiſſé perſuader, demeura à l'armée, & ſe conforma aux intentions des Etats. Dans ce tems-là il y eut encore quatre Capitaines caſſés par le Conſeil de guerre de la Marine, pour n'avoir pas fait leur devoir dans le dernier combat; mais les autres Commandans & Capitaines qui avoient été acuſés furent renvoiés abſous. Il y avoit déja quelques ſemaines qu'on avoit arrêté d'envoier en mer des perſonnes d'expérience dans la marine & dans la guerre maritime, pour ſe joindre aux trois Députés de L. H. P. & les aſſiſter de leurs conſeils dans les afaires qui pourroient ſurvenir. Il en fut alors propoſé quelques-uns qu'on eſtimoit capables de rendre ce ſervice à l'Etat. C'étoient Jean Corneliſz. Vrek Bourgmaiſtre de Monnikendam, Dirck Pieterſz. Roodthooft Bourgmaiſtre de Purmereinde, Corneille Kruik Vroedtſchap ou Conſeiller de Schiedam, Dirck Duizendt & Douwe Aukes, tous deux marchands à Amſterdam, Jaques Muts marchand à Schiedam, Adrien Bras marchand à Hoorn, Nicolas Adrianſz. Bakker, Maître d'équipage à Delfshaven, & Simon Willemſz. marchand à Middelbourg. Enfin après qu'il en eut été délibéré à fond, les Srs. Vrek & Simon Willemſz. furent apellés à cet emploi qu'ils acceptérent. On leur donna pour cet éfet un Acte d'indemnité par lequel on promettoit de les dédommager de toutes les pertes qu'ils pourroient ſoufrir, s'ils venoient à tomber entre les mains des ennemis; les aſſurant d'ailleurs qu'à la fin de l'expédition on leur feroit un préſent proportionné à leurs ſervices, & tel que la diſpoſition du tems & des afaires le pourroient permettre. On penſa en même tems à établir un bon ordre parmi les ſoldats qui étoient ſur les vaiſſeaux, & à cette fin on ordonna auſſi à quelques-uns des principaux Oficiers des troupes d'aller en mer, afin de donner aux Députés les Conſeils dont ils auroient beſoin à cet égard. Ce furent les Colonels Dolman & de Mauregnault, les Lieutenans Colonels van Gent & van Santen, & le Sergent Major van Wynberg, qu'on choiſit pour cet emploi.

On caſſe quatre Capitaines.
Voi Aitzéma. XLV. 478.

Les perſonnages qui furent propoſés pour aſſiſter de leur conſeil les Srs. Commiſſaires.
J. C. Vrek & Simon Willemſz. ſont choiſis.

Commandans des ſoldats qui ſont ſur les vaiſſeaux.

Dans ce même tems il y eut de grandes conteſtations au ſujet des trois Députés ou Plénipotentiares qui devoient aller en mer avec l'armée, de laquelle quelques-uns jugeoient qu'il falloit laiſſer la conduite entre les mains des Commandans ordinaires & des Oficiers Généraux de la marine. † Il y avoit une partie de ces gens-là qui trouvoit fort mauvais que le Penſionaire de Wit ſe fût volontairement ofert pour une expédition ſi dangereuſe, ſans avoir égard aux périls des tempêtes & à ceux où il alloit s'expoſer de la part des ennemis, ni aux interêts de ſes amis & de ſa famille. Il y en avoit d'autres qui croioient que ſon abſence pouvoit même fournir une ocaſion de bouleverſer tout l'Etat, lequel deſtitué d'un tel conducteur, ſe trouveroit beaucoup plus en butte aux traits de ſes ennemis, & preſque dans un danger manifeſte d'être ruïné. On lui fit ces remontrances, & on lui remit devant les yeux toutes les fâcheuſes ſuites qu'on voioit à craindre; mais il fut impoſſible de le détourner de ſa réſolution. Il répondit: *Que la conſervation de ſa Perſonne & de ſes interêts étant atachée à la conſervation de l'Etat, le bon ou le mauvais ſuccès d'un ſecond combat naval afermiroit également ou ruïneroit tout d'un coup & les interêts de l'Etat & les ſiens. Que dans l'armée il y avoit aſſès de gens courageux & magnanimes pour aller généreuſement au combat; mais que la chaleur de l'ocaſion pouvoit les ſéduire, les troubler, & ne leur laiſſer pas aſſès de liberté de jugement pour diriger toutes leurs démarches ſelon qu'il ſeroit néceſſaire, & juſques à une hûreuſe iſſuë. Qu'ainſi il ſe croioit obligé de veiller, afin de donner des bornes à l'impetuoſité du courage & aux éforts de la valeur, lors qu'ils ſeroient pouſſés trop loin.* Au reſte il fit voir en ces jours-là une preuve éclatante de l'étenduë de ſon génie, en rendant à ſa Patrie un ſervice ſi conſidérable, & qui lui a été ſi utile, que la poſtérité ne pourra pas aiſément l'oublier. Ce fut lors que contre le ſentiment des pilotes côtiers & de preſque tous les gens de marine, il fit ſortir l'armée navale du Texel, & lui fit prendre le large par les vents différens de Sud, de Sudoüeſt, & d'Oüeſt. Il avoit été auparavant toujours jugé & tenu pour certain par tous les pilotes, qu'il n'y avoit que dix airs de vent qui puſſent faciliter la ſortie du port du Texel, & qu'il y en avoit vingt-deux, qui ſont ceux qui ſouflent le plus ordinairement en ce parage, par leſquels les vaiſſeaux y étoient retenus. Mais le Conſeiller Penſionaire de Wit s'apliquant avec une éxactitude digne de lui ſeul, à examiner ſi ce ſentiment commun étoit apuïé ſur des expériences inconteſtables, trouva

On trouve à redire a la réſolution priſe d'envoier trois Commiſſaires en mer.
† Voi Aitzema. XLV. 468.
On veut détourner de Wit d'aſſiſter à cette expédition.
Hiſt. de Wiquefort Liv. XV.
Sa réponce.

Il travaille à faire ſortir les vaiſſeaux du port contre le commun ſentiment des gens de marine.
De la Miſſive & Piéces y jointes touchant l'expédition maritime de l'armée en 1665. imprimée à Delft. 1666.

alors,

1665. alors, comme on l'a toujours depuis journellement expérimenté, que par vingt-huit différentes pointes du compas les vaisseaux pouvoient sortir de la rade du Texel par le Landts-diep, ou par le Slenk, ou par le Spanjaarts-gat. Ainsi il fit connoître qu'il n'y avoit que quatre airs de vent, savoir, le Oüest-nordoüest, le Nordoüest-quart-à-l'Oüest, le Nordoüest, & le Nordoüest-quart-au-Nord, qui fussent tout-à-fait contraires. Les plus anciens & plus expérimentés pilotes & lamaneurs eurent beau soutenir fortement qu'il étoit impossible à de gros navires de s'élever par le Spanjaarts-gat, le Pensionaire ne jugea pas devoir s'en tenir aux anciennes conjectures, ou plutôt aux vieilles erreurs, ni se laisser entraîner par la vraisemblance des raisons de tous les mariniers; il voulut connoître par lui-même ce qu'il en falloit croire, & si ses soupçons oposés à leurs prétenduës expériences n'avoient point quelque fondement. Il fit donc venir des chaloupes, & s'embarquant avec plusieurs lamaneurs il traversa le Spanjaarts-gat, afin de faire sonder devant lui les endroits qu'on prétendoit être les moins profonds. On trouva alors qu'à une lieuë entiére en dedans, il y avoit même en morte morée au moins 22. & 24. piés de profondeur, & davantage encore, jusques à une certaine basse qu'on apelle Kaap-in-tooren, laquelle néanmoins pendant plus d'une grande lieuë avoit encore la même profondeur par tout; quoi qu'en divers endroits il y eût dans le fond de petits bancs de la largeur de cinq ou six perches, qui en basse eau n'avoient pas plus de 20. piés, de 19. de 18. ou qui avoient même à peine 18. piés. Enfin lors qu'on fut plus avant vers l'extrémité du Spanjaarts-gat du côté de la mer, & jusques au large, on connut que dans la plus basse marée il y avoit assés de fond, & qu'il étoit toujours au moins de 22. 23. & 24. piés, ou même au dessus: or le flot ordinaire faisant monter l'eau plus de quatre piés & demi en ce parage, il demeuroit constant que par le flot ordinaire il y avoit au moins 22. piés d'eau dans les endroits les moins profonds. Sur cette expérience le Pensionaire soutint que le vent ne permettant pas de sortir par le Landts-diep ni par le Slenk, on pouvoit faire passer l'armée par le Spanjaarts-gat. C'est ce qu'il fit éxécuter le 14. d'Août, par un vent de Sud & de Sudoüest, se chargeant lui même avec le Sieur van Haaren du soin & de la conduite des deux plus grands vaisseaux, le *'t Huis te Swieten*, & le *Delflandt*, & de tout l'événement avec les suites. Mais il n'en fut point embarassé, puisque nonobstant que les deux navires tirassent beaucoup d'eau, ils ne laissérent pas de s'élever les premiers & plus aisément que tous les autres. D'ailleurs si l'on avoit aporté autant de diligence & de précaution à l'égard des autres vaisseaux de l'armée, il y a aparence qu'elle se seroit mise toute entiére au large par le même flot; mais l'incapacité ou la négligence des lamaneurs en firent demeurer une partie, laquelle néanmoins dès le jour suivant, 15. du mois, sortit presque toute à la faveur d'un vent d'Oüest. Ce fut de cette sorte que sans qu'un seul navire touchât, & sans aucun autre accident, l'armée navale mit à la mer par le Spanjaarts-gat, excepté quelques-uns des derniers vaisseaux qui aiant le 16. un vent de Nordest sortirent aussi par le Landts-diep. Que si le Sieur de Wit se fût arrêté à la commune opinion des gens de marine, & que faute d'en avoit fait l'expérience il eût continué à croire, ainsi qu'on l'avoit toûjours cru jusques alors, que même par un vent d'Oüest-quart-au-Nord, & par un tems favorable, il étoit impossible de naviger avec de grands vaisseaux dans ce parage, & de s'élever, l'armée ne seroit point partie si à propos, & peut-être qu'une découverte si utile n'auroit point encore été faite, & que le Public demeureroit privé des avantages qu'il en reçoit. En mémoire de cette action il y a eu depuis quantité de mariniers qui ont nommé le Spanjaarts-gat, *Heer Jean de Wits Diep*, laquelle dénomination se trouve en de certaines cartes de Hollande qui ont été depuis mises au jour.

[Marginal notes: Il trouve par son nouvel éxamen qu'on peut sortir du Texel par 28. rumbs de vent. — Il fait sonder le Spanjaarts-gat. — Où il trouve assés d'eau pour de grands vaisseaux par le flot ordinaire. — Il fait sortir l'armée du Spanjaarts-gat par un vent de Sud, de Sudoüest & de Oüest. — 14. Août. Missive & Pieces y jointes imprimées en 1666. — 15. Août. — 16. Août. — Jean de Wits Diep. La passe du Sr. Jean de Wit.]

Lors que l'armée fut en haute mer, les trois Commissaires demeurérent ensemble au bord du Lieutenant Amiral Tromp qui montoit le navire *de Liefde*. Ils avoient pour gardes quatre vingts-douze matelots, sur lesquels ils établirent pour Commandant Etienne Cornelisz. Bourgeois de Rotterdam*, lui donnant charge de leur faire garder un bon ordre; de les tenir dans une éxacte discipline sous deux Quartier-maîtres; & de les régler selon qu'il le jugeroit expédient, & selon l'expérience qu'il avoit aquise. Ensuite ils tâchérent avec l'avis du Conseil de guerre de mettre toutes choses en bon état, & pourvûrent unanimement à réprimer autant qu'il étoit possible, les desordres du passé. Au regard du mécontentement de

*[Marginal notes: Gardes pour les trois Commissaires de l'armée. — * 14. Août.]*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

de Tromp, les Etats Généraux, suivant l'avis de ceux de Hollande, avoient résolu, *de donner pouvoir aux Commissaires qu'ils avoient au Texel, si le Lieutenant Amiral Tromp étoit encore au port; ou aux Sieurs Huigens, de Wit, & Borcel aussi Commissaires; & Plénipotentiaires dans l'armée, si elle n'avoit pas encore mis à la mer; de disposer eux-mêmes de l'afaire, & de permettre à Tromp de se retirer, ou de l'obliger de servir & de faire la campagne, selon qu'ils le jugeroient à propos & nécessaire pour le service du Public. D'ailleurs ils faisoient defences qu'il fût fait aucun autre changement de rang ni d'ordre parmi le reste des Oficiers Généraux de l'armée, selon qu'il étoit aussi porté par la Résolution prise par Leurs Hautes Puissances le 11. du Mois; & que surtout on prît garde de ne rien faire qui pût ravaler la dignité de l'Etat.* Cette derniére Résolution, qui étoit du 15. du mois, fut envoiée avec une Lettre au Texel: mais avant qu'elle pût parvenir jusques aux Commissaires, ce qui ne fut pas plutôt que le 18. Tromp, en assistant à toutes leurs délibérations, & en leur donnant ses avis, avoit asses fait voir que son dessein étoit de demeurer à l'armée, & de servir dans cette expédition; de sorte qu'on ne parla pas davantage de cette afaire. L'armée avoit été divisée en trois escadres, dont la premiére étoit commandée par le Lieutenant Amiral Tromp; par le Vice-amiral Abraham van der Hulst, que les Etats de Hollande avoient fait Vice-amiral sous le Collége d'Amsterdam à la place de Tromp*; & par le Contre-amiral Jean de Liefde; qui portoient la flame au grand mât. La seconde escadre étoit commandée par le Lieutenant Amiral Corneille Evertsz., qui avoit été créé Lieutenant Amiral de Zélande à la place de son frére ‡; par le Vice-amiral Adrien Bankert; & par le Contre-amiral Corneille Evertsz. le jeune; qui portoient la flame au mât d'avant. La troisiême étoit commandée par le Lieutenant Amiral Tierk Hiddesz. de Vries; par le Vice-amiral Rodolfe Koenders; & par le Contre-amiral Henri Brunsveldt; qui portoient la flame au perroquet de fougue. Le 15. du Mois, pendant qu'on atendoit encore quelques-uns des vaisseaux, les trois Commissaires avec l'avis du Lieutenant Amiral Tromp & des autres Oficiers Généraux firent un Réglement touchant l'ordre qui seroit tenu en cas de combat, afin qu'ils eussent tous à s'y conformer. On régla donc; *quelle seroit l'escadre qui se tiendroit à stribord du Lieutenant Amiral Tromp, lors qu'on seroit vent arriere, & quelle seroit celle qui se tiendroit à babord: quelle escadre seroit de l'avant lors qu'on iroit à la bouline, quelle seroit de l'arriére, & quelle seroit celle qui tiendroit le milieu. A quel signal & en quelle maniére les escadres changeroient de bord, lors qu'on le jugeroit nécessaire. En quel ordre les escadres feroient route pour garder le vent sur les ennemis lors que l'armée le leur auroit gagné. Que chaque Capitaine seroit obligé d'observer les mouvemens de son Commandant, sans dériver, ni arriver le moins du monde en présence de l'ennemi que par une extrême nécessité, sur peine d'être puni de mort. Que pour éviter toute confusion, & être toujours, en état de recevoir l'ennemi s'il venoit à paroître subitement, chaque Lieutenant Amiral seroit tenu de faire au plutôt la division de son escadre entre lui & son Vice-amiral & son Contre-amiral. Qu'on seroit averti de se tenir tous à une distance raisonnable & hors de la portée du canon les uns des autres. Que chaque Lieutenant Amiral établiroit un ordre dans son escadre, selon lequel les brulots seroient obligés de se régler. Qu'il seroit préparer des frégates pour sauver les équipages si quelques vaisseaux venoient à être brulés ou coulés à fond. Quel ordre il faudroit observer s'il arrivoit que l'ennemi fût sous le vent de l'armée, afin qu'elle pût conserver son avantage. Quelle escadre, si l'on passoit à la gauche des ennemis, seroit sous le vent des autres escadres à l'avant, & quelle escadre seroit sous le vent à l'arriére. Quel ordre les escadres devroient tenir si l'armée passoit à la droite & que les ennemis fussent sous le vent. A quel signal la premiére escadre ou les autres devroient ataquer l'ennemi, & à quel signal toute l'armée en général devroit donner, & chacun en particulier faire ses éforts pour venir à l'abordage. Que chacun garderoit sa ligne, & se tiendroit éxactement auprès de son Commandant, quoi qu'on ne fût pas à la vûë de l'ennemi, sous peine de cent livres d'amende pour la pemiére fois, de deux cens livres pour la seconde, & d'etre cassé pour la troisiéme, à m ins qu'on n'aportât des raisons sufi-*

1665.
Résolution des Etats Généraux touchant le L. Amiral Tromp.
15. *Août.*

L'armée navale est divisée en trois escadres.
* 25. *Juillet.*
‡ *Voi Aitzéma* XLV. 459. 460.

Ordre auquel les Oficiers Généraux & les Capitaines devoient se conformer durant la prochaine expedition & dans un combat naval.
15. *Août.*

1665. *ſantes & légitimes pour ſe diſculper. Que les Oficiers Généraux envèrroient tous les jours à la découverte trois des frégates les plus légères à la voile & quelques galiotes, leſquelles aiant aperçu quelque choſe de nouveau iroient auſſi-tôt en donner avis aux Sieurs Plénipotentiaires & au Lieutenant Amiral. Que ſi elles venoient à prendre quelques vaiſſeaux marchands, qui fuſſent enſuite déclarés de bonne priſe, tout le butin qu'on feroit ſeroit partagé entre les équipages de l'eſcadre ſous laquelle la frégate ou les frégates qui auroient fait la priſe auroient été rangées. Que s'il arrivoit qu'elles priſſent un ou pluſieurs vaiſſeaux de guerre des ennemis, ils demeureroient au vainqueur ou aux vainqueurs ſeuls & à tout l'équipage exluſivement à tous autres, de même que le canon & les ſommes que les Etats avoient ordonnées pour recompenſe en pareil cas. Que ſi quelqu'un aiant reçu des coups dangereux, ou étant forcé par quelque autre accident inévitable, ſe voioit obligé d'arriver, & de s'écarter un peu de l'ennemi, ſans néanmoins avoir beſoin de ſecours pour ſe dégager, il mettroit un pavillon aux haubans de ſon mât d'arriére; ce qui ne ſeroit pratiqué que dans une néceſſité preſſante. Enfin que perſonne n'entreprendroit de donner la chaſſe aux ennemis que le Lieutenant Amiral Tromp ne l'eût jugé à propos, & ne l'eût fait connoître par un ſignal; auquel cas l'eſcadre qui ſe trouveroit la plus proche des vaiſſeaux étrangers, commenceroit à chaſſer ſur eux, en détachant deux navires pour courir ſur un bâtiment étranger, ou trois pour en pourſuivre deux, ou quatre pour donner la chaſſe à trois, & ainſi à proportion, & ſelon le nombre des étrangers auquel on auroit afaire, les faiſant toujours pourſuivre d'abord par les vaiſſeaux qui ſe trouveroient les plus proches d'eux.* Le nom du Lieutenant Amiral Tromp comme Commandant en chef, fut emploié dans ce Réglement parce qu'il demeuroit dans l'éxercice de ſa Charge, juſqùes-à-ce que le L. Amiral Général Ruiter fût arrivé à l'armée. Le même Lieutenant Amiral Tromp, etablit auſſi un ordre touchant les lieux de rendévous où l'armée pourroit ſe raſſembler, ſi durant cette campagne elle venoit à être diſperſée par la tempête, ou ſéparée par la brume, par l'obſcurité, ou par quelque autre accident; leſquels rendévous étoient marqués dans ce Réglement ſelon les ocaſions, par raport aux parages où l'on pourroit être ſéparé les uns des autres, & par raport aux vents qui pourroient alors regner. Le projet que Tromp en avoit fait d'abord fut aprouvé des Commiſſaires après y avoir néanmoins fait quelques changemens, & ils ordonnérent qu'on eût à s'y conformer en cas de néceſſité. En ce même tems on tâcha de remettre en vigueur toutes les Loix, & de faire obſerver les Ordonnances que les Souverains avoient faites & longtems auparavant & depuis peu ſur le fait de la guerre maritime, & l'on s'y apliqua avec beaucoup d'ardeur. On voulut particuliérement faire mettre à éxécution tous les Réglemens portés dans le fameux *Artykelsbrief*, ou *Acte contenant les Réglemens* & les Inſtructions touchant la guerre par mer, auxquels étoient obligés de ſe conformer tous les Oficiers, ſoit l'Amiral, les Vice-amiraux, les Capitaines, les Lieutenans, les Gentishommes, les Maîtres, les Oficiers mariniers & les matelots ordinaires, ſur les punitions, peines & amendes, qui y ſont énoncées: leſquelles Loix & Ordonnances de guerre avoient été renouvellées & amplifiées l'année précédente * par Leurs Hautes Puiſſances. Outre cela il y avoit encore un *Nouveau Réglement*, fait & publié depuis quelques ſemaines par les Etats Généraux touchant l'obſervation d'une bonne diſcipline ſur les vaiſſeaux de l'armée; & tout cela tendoit à rétablir l'éxactitude, tant parmi les Oficiers Généraux que parmi les Capitaines, & autres Oficiers ſubalternes, & parmi les équipages & les ſoldats, afin que chacun fût obligé de s'aquiter mieux de ſon devoir qu'on n'avoit fait auparavant.

Ordre pour les rendévous de l'armée. 17. *Août.*

† *Voi le grand Régitre des Placards 2. partie, p. 3175. Voi Aitzéma* XLV. 237.

* 4. *Août.*

Nouveau Réglement. ‡ 27. *Juillet.*

Cependant le même jour que les derniers navires de l'armée mirent à la mer, dont il y en eut deux qui s'abordérent dans le Lands-diep, & qui s'endommagérent tellement qu'ils furent obligés de s'en retourner, Ruiter arriva au Texel où l'on avoit laiſſé trois frégates légéres pour le mener à bord. Il trouva dans le Nieuwe-diep ſur un des yachts de l'Etat quelques-uns des Commiſſaires de L. H. P. qui lui mirent en main ſa Commiſſion. Là il prêta devant eux le ſerment de fidélité, non-ſeulement en qualité de Lieutenant Amiral de Hollande & de Oüeſt-friſe, mais encore comme Amiral & Commandant en chef de l'armée navale de l'Etat dans la prochaine expédition ſous l'autorité ſou-

Ruiter arrive au Texel. 16. *Août.*

Il prête le ſerment de fidélité.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

souveraine des trois Commissaires. Aart van Nès fit aussi le serment en qualité de Vice-amiral sous le Collége de la Meuse. Outre cela ils prêtérent tous deux le serment de purgation*, lequel on a coutume d'éxiger en Hollande de tous ceux qui sont établis en quelque Charge ou Dignité, afin de prévenir les abus, & d'empêcher qu'on ne parvienne aux emplois par le moien de l'argent qu'on auroit distribué sous main. Le serment qui fut prêté ce jour-là par Ruiter, en qualité de Commandant en chef de l'armée, étoit conçu en ces termes: *Je jure & promets de suivre & d'exécuter de tout mon pouvoir le contenu des Instructions & des ordres qui m'ont été déja donnés touchant mon présent emploi, & qui me seront donnés ou envoiés ci-après de tems en tems par les Hauts & Puissans Seigneurs les Etats Généraux, ou de leur part.* Il croioit s'embarquer ce même jour & aller joindre l'armée; mais le vent contraire, & le flot qui montoit, l'obligérent de demeurer. Le lendemain matin il partit avec le Vice-amiral van Nès, & le reste de sa suite; & deux petites frégates les portérent jusques à l'entrée du Spanjaarts-gat, où la frégate *Schiedam*, montée de 25. piéces de canon & de 80. hommes, les atendoit. Aiant passé à bord de ce bâtiment, & pris le large, ils arrivérent dès le soir à la vûë de l'armée, où les Commissaires ordonnérent de faire peu de voiles, afin de lui donner le tems d'aprocher. Ainsi il arriva le matin suivant, peu après le lever du soleil, à bord du navire *de Liefde*, où les Sieurs Huigens, de Wit & Boreel, allérent le féliciter. Son arrivée causa parmi tous les Oficiers une joie générale qui se remarquoit aisément sur leur visage & dans leur air. Tromp même fit paroître beaucoup de modération, dequoi les Commissaires fort satisfaits conçurent espérance que tout iroit bien entre eux. Néanmoins Wiquefort raporte dans son Histoire, que l'acord qui fut moiënné entre ces deux Concurrens par le Pensionaire de Wit, procura à la vérité quelque aparence de paix, mais que dans le fond il ne les réunit pas: que le mécontentement de l'un & l'inquiétude de l'autre ne furent pas entiérement apaisés; que ce ne fut qu'avec une extrême répugnance que Tromp se vit forcé de suspendre ou d'étoufer ses ressentimens; de sorte que si quelques-uns étoient contens de ce qui se passoit à l'extérieur, il s'en trouvoit beaucoup d'autres qui ne faisoient pas un grand fonds sur leur réconciliation.

1665. Et le serment de purgation

* *Voi a Résolution des Etats de Hollande imprimée en* 1672. *pag.* 261-263.

Termes du serment de fidelité prêté par Ruiter comme Commandant en chef de l'armée. *Voi Aitzéma* XLV. 474.

Ruiter part avec trois frégates.

17. *Août.* Il arrive à l'armee.

18. *Août.*

Wiquefort Hist. Liv. 15.

Dans la premiére conférence qu'on eut avec le Lieutenant Amiral Ruiter, les Commissaires commencérent aussi-tôt, en présence de Tromp, à éxaminer les changemens que sa venuë obligeoit nécessairement d'aporter dans les précédens ordres. Ils arrêtérent du consentement de tous les Oficiers Généraux, qu'ils passeroient avec Ruiter du navire *de Liefde* à bord du *Delflandt*, auparavant nommé *le Grand Espagnol*, & qu'ils y demeureroient quelque tems. Il fut aussi résolu qu'on détacheroit de chacune des trois escadres de l'armée sept des plus gros navires ou frégates, avec des brulots à proportion, dont il seroit composé une quatriême escadre de réserve pour le Lieutenant Amiral, de laquelle Aart van Nès seroit Vice-amiral, & Frédéric Stachouwer Contre-amiral, l'un étant Vice-amiral de la Meuse, & l'autre Contre-amiral sous le Collége du Quartier du Nord. Il fut encore réglé que l'escadre du Lieutenant Amiral Ruiter porteroit la flame au grand mât; que l'escadre du Lieutenant Amiral Corneille Evertsz. la porteroit au mât d'avant; que celle du Lieutenant Amiral Tromp la porteroit au perroquet de fougue; & que celle du Lieutenant Amiral Tierk Hiddes de Vries mettroit le pavillon de beaupré. Le même jour toutes les résolutions qui avoient été prises auparavant, furent revûës, les réglemens repassés, & les signaux rectifiés. On conclut que pour faire le moins de changemens qu'il seroit possible, dans le Réglement du 15. d'Août, *pendant que l'armée feroit route, la nouvelle escadre du Lieutenant Amiral Ruiter auroit le premier rang, & que les trois autres tiendroient chacune celui qui avoit été réglé; mais que lors qu'il s'agiroit de livrer bataille à l'ennemi, l'escadre de Ruiter serviroit de corps de réserve, & que les trois autres dans leurs mouvemens contre les ennemis se conformeroient toujours aux ordres prescrits par le sus-dit Réglement. Que par ce moien cette quatriême escadre prendroit garde à la conduite de chacune des autres, & à l'état où elles se trouveroient. Que si elle voioit quelqu'un en péril, & serré de trop près par l'ennemi, elle s'avanceroit promtement toute entiére à son secours, s'il en étoit besoin; ou que le Lieutenant Amiral y envverroit un détachement, tel qu'il le jugeroit nécessaire, conduit par*

Il est arrêté que les Commissaires passeront avec Ruiter à bord du Delflandt.

Que d'un détachement de chacune des trois escadres il en seroit formé une quatriême.

Réglement à l'égard du pavillon.

Réglement à l'égard de la quatriême escadre commandée par Ruiter.

18. *Aout.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1665. *par l'un de ses Oficiers Généraux. Qu'en tout cas avant la fin du combat il iroit avec toute son escadre faire un dernier éfort contre l'ennemi, & tâcher, sous la bénédiction de Dieu, de s'assurer la victoire. Ce qui étoit ainsi réglé sans préjudicier au rang & à l'ordre que Leurs Hautes Puissances par leur Résolution du 11. d'Août, avoient ordonné être gardés parmi les sus-dits Oficiers Généraux.* Ensuite les Commissaires firent donner le signal à tous les Capitaines de venir à leur bord, où ils leur présentérent la Personne du Lieutenant Amiral Ruiter pour Commandant en chef de toute l'armée, suivant la Résolution prise par L. H. P. l'onziême d'Août, & ordonnérent à chacun d'eux de le reconnoître & de lui obeïr en cette qualité, & en conséquence d'observer à l'avenir les signaux qui seroient faits par *le Delflandt*, pour se régler par eux. Ils leur présentérent aussi tous les Réglemens qui avoient été faits, & leur en recommandérent une exacte observation, tant à l'égard de ce qui devoit être pratiqué en route & dans le combat, qu'à l'égard du ralliement des vaisseaux qui pourroient s'écarter par la brume, ou être dispersés par la tempête, ou par quelque autre accident. Après avoir pourvû avec tant de soin & tant d'exactitude à tout ce qui étoit nécessaire, ils se promettoient qu'en cas de rencontre subite & imprévûë de l'ennemi chacun seroit sufisamment instruit de ce qu'il auroit à faire, quand même on se trouveroit si pressé, qu'on n'auroit pas le tems de s'assembler & de tenir conseil de guerre; & ce fut par cette voie qu'ils espérérent soutenir la fortune l'Etat, & qu'ils tâchérent de conduire les afaires à un hûreux succès.

[Margin: Ruiter est présenté par les Commissaires à tous les Capitaines de l'armée pour leur chef. — On présente aux Oficiers tous les Réglemens qui avoient été faits. — 18. Aout.]

Pendant le cours de toutes ces délibérations, & dans les résolutions qui furent prises, les Commissaires remarquérent une bonne intelligence & beaucoup d'union entre les Oficiers Généraux, & particuliérement entre Ruiter & Tromp, qui se trouvérent toujours tous deux d'un même sentiment. Après cela Ruiter avec les trois Commissaires passa sur le *Delfland*, qui étoit monté par le Capitaine Jurien Jurianfz. Poel, & équipé par la Chambre de Delft de la Compagnie des Indes Orientales, portant soixante & dix piéces de canon & quatre cens-cinquante hommes d'équipage, sur lequel on arbora aussi-tôt le pavillon au grand mât, & la flame au dessous en qualité d'Amiral; & Tromp au contraire fit ôter la flame du sien. Pour le Vice-amiral van Nès il monta le vaisseau du Capitaine Quiryn van den Kerkhove, nommé le *Rotterdam.* Cette armée navale, laquelle après le funeste combat du treiziême jour de Juin les Etats des Provinces Vnies avoient remise en mer au mois d'Août, c'est-à-dire dans l'espace de deux mois, consistoit, au grand étonnement de presque tout l'Vnivers, en quatre vingts-treize navires de guerre ou frégates, montés de quatre mille-trois cens-trente-sept piéces de canon, de quinze mille-cinquante-un matelots, de douze cens-quatre vingts-trois * mariniers ou soldats de marine, & de trois mille-trois cens soldats des troupes de terre, faisant en tout dix-neuf mille-six cens-trente-cinq hommes. Toute cette armée fut divisée en quatre escadres. La premiére, que commandoit le Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüest-frise, aiant pour Oficiers Généraux sous lui le V. Amiral van Nès & le Con. Amiral Stachouwer, etoit composée de vingt-deux vaisseaux, montés de mille-vingt-deux piéces de canon, trois mille-six cens-soixante & quatre matelots, deux cens-quatre vingts-deux mariniers, & sept cens-quarante-neuf soldats. La seconde, qui étoit sous le Lieutenant Amiral Corneille Evertsz. aiant pour Oficiers Généraux sous lui le Vice-amiral Bankert & le Contre-amiral Corneille Evertsz. le jeune, étoit composée de vingt-quatre vaisseaux, montés de neuf cens-quatre vingts-dix-neuf canons, trois mille-trois cens-vingt-trois matelots, trois cens-onze mariniers, & neuf cens-cinquante & un soldat. La troisiême, que conduisoit le Lieutenant Amiral Tromp, aiant pour Oficiers Généraux sous lui le V. Amiral van der Hulst & le Contre-amiral de Liefde, étoit composée de vingt-trois vaisseaux, montés d'onze cens-soixante & dix-huit canons, quatre mille-cent-quarante-six matelots, trois cens-vingt-cinq mariniers, & huit cens soldats. La quatriême, dont le Lieutenant Amiral Tierk Hiddesz. de Vries avoit le commandement, aiant pour Oficiers Généraux le V. Amiral Koenders & le Contre-amiral Brusveldt, étoit composée de vingt-quatre vaisseaux montés d'onze cens-trente-huit canons, trois mille-

[Margin: Bonne intelligence entre les Oficiers Généraux. — Ruiter passe sur le Delflandt. — Et van Nès sur le Rotterdam. — Forces maritimes commandées par le L. Amiral Ruiter.]

* *Ce sont les propres termes de l'original: on ne sait pas bien s'ils répondent à ceux de Gardes-marines.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

le-neuf cens-dix-huit matelots, trois cens-soixante & cinq mariniers, & huit cens & un soldat. Outre cela il y avoit onze ou douze brulots, des flûtes chargées de munitions, & plus de vingt galiotes, yachts, & autres petits bâtimens. De plus les Etats avoient encore quantité de vaisseaux dans les ports, & entr'autres les douze qui étoient depuis peu revenus de la Guinée, dont il y en avoit neuf qu'on pouvoit tout-à-l'heure renvoier en mer; & un grand nombre d'autres nouvellement construits, qui étoient déja presque en état de pouvoir rendre service. 1665.

Peu de tems après que l'armée fut en mer, les Etats pour atirer la bénédiction de Dieu sur elle, ordonnérent qu'il seroit célébré un jour de priéres générales en toutes les Provinces Unies, déclarant dans les Lettres circulaires qu'ils envoiérent pour ce sujet: *Qu'il avoit plû à Dieu par un éfet de ses justes jugemens, de visiter les P. V. d'une dangereuse guerre maritime, dans laquelle elles se voioient engagées par les prétentions téméraires & sans fondement de leurs Voisins, faisans profession de la Réligion Réformée ainsi que les Habitans de ces Provinces. Que la navigation & le commerce, qui sont un des principaux nerfs de l'Etat, étoient interrompus & recevoient un préjudice considérable. Que les armes de l'Etat n'avoient pas eu tout le succès qu'on avoit ozé espérer de la grace de Dieu, de laquelle à la vérité on se reconnoissoit indigne. Qu'outre cela on étoit encore menacé d'une seconde guerre par terre*. De toutes lesquelles calamités la source étoit sans doute dans les péchés qui regnoient parmi le peuple, & qui avoient allumé contre lui cette terrible colére que Dieu faisoit éclater par tant de funestes éfets. Que néanmoins il avoit plu à sa Divine Providence & à son infinie miséricorde, de ramener comme par la main depuis quelques jours une escadre considérable†, couronnée de plusieurs victoires; & de la faire hûreusement entrer dans le port. Que d'ailleurs pour détourner la continuation des maux dont on étoit menacé par mer, on avoit de nouveau équipé une armée navale, & que par terre on s'étoit mis en état de prévenir les malheurs qui sembloient se préparer, ou d'y aporter tous les remédes dont la prudence humaine étoit capable: mais que tous ces soins seroient inutiles & toutes ces précautions vaines, si elles n'étoient acompagnées de la bénédiction du Ciel. Que par cette considération les Etats avoient jugé à propos, que suivant l'ancienne coutume pratiquée par les Chrétiens dans leurs pressantes nécessités, il fût célébré le Mécredi 2. de Septembre, un jour de jeûne & de priéres générales dans toutes les P. V. afin que ce jour-là chacun eût à se présenter devant Dieu avec une véritable humiliation, & un repentir sincére de ses fautes, pour lui rendre des louanges & des actions de graces de tant de faveurs si peu méritées, & de ce que nonobstant la multitude des péchés du peuple, il avoit tourné son visage du côté de l'Etat, & fait arriver la sus-dite escadre comme au travers de ses ennemis dans un lieu de sûreté. Mais que sur tout on eût à redoubler ses vœux & l'ardeur de ses priéres, afin d'obtenir par le mérite de Jésus Christ, & par le sang de la Nouvelle Alliance, la réconciliation du peuple avec sa Majesté Divine; & de détourner par ce moien toutes les plaies & tous les châtimens qu'on se voioit pendre sur la tête, & dont on ne se reconnoissoit que trop digne. Qu'on eût recours à sa bonté infinie afin qu'il lui plût d'acorder la paix à l'Etat, de le combler de prospérité, de veiller pour sa conservation, de dissiper toutes les machinations qui seroient faites contre lui, de prendre en sa protection & les Commissaires, & les Chefs, & les Oficiers, & l'armée entiére; de les couronner de gloire, & de les faire retourner victorieux des ennemis; enfin de répandre abondamment ses benédictions sur toutes les Provinces de l'Etat. Le tout pour la gloire de son Saint Nom, pour la propagation de la véritable Réligion Chrétienne Réformée, pour le maintien d'une liberté qui a coûté si cher à aquérir, & pour le salut de toutes les ames.* Mais dans ce même jour destiné à prier Dieu pour l'Etat & pour ceux qui en avoient la conduite, Jaques Sceperus, Pasteur de ‡ Gouda, entreprit en présence des Magistrats de la ville, non-seulement de traiter en chaire d'afaires qui ne regardoient point son ministére, & qui interessoient le Gouvernement; mais encore de parler de la Régence même en des termes insolens, & avec des comparaisons odieuses; ce qui bien loin de tendre à édification, ne pouvoit servir qu'à émouvoir le peuple, & à le porter au manque de respect & de soumission envers ses Souverains.

Jour de jeûne & de priéres générales ordonné dans toutes les P. V. 18. *Août.*

* Par raport aux desseins de l'Evêque de Munster.

† L'escadre revenuë de la Guinée sous la conduite de Ruiter.

Le jour de priéres est détourné à un mauvais usage.

‡ *Ter goude. Voi Aitzéma* XLV. 483.

1665. Cette audace fut punie d'une privation de gages, les Magistrats aiant retranché la pension du Ministre jusques-à-ce qu'il en eût été autrement ordonné. Un zèle a-peu-près de cette nature avoit déja auparavant atiré l'indignation des Etats de Hollande sur François Ridderus *, & ensuite sur Tadée de Landtman †, le premier étant Pasteur à Rotterdam, & l'autre à la Haie; & enfin la continuation de ce desordre engagea les Etats à prendre la résolution de défendre aux *Ministres de la Parole de Dieu, d'entretenir aucune correspondance hors du païs touchant les afaires d'Etat, ni même à l'égard des afaires Ecclésiastiques, si ce n'étoit avec la participation & suivant les ordres de la Régence; ou de traiter en chaire, ni dans les sermons, ni dans les priéres publiques, de ce qui pouvoit concerner la police ou le Gouvernement.* Il fut encore arrêté, *Qu'en cas qu'au préjudice de ces défences il y eût à l'avenir des Pasteurs qui ozassent agiter en chaire les délibérations & les Résolutions* ‡ *de la Régence, & les censurer publiquement, afin de rendre par ce moien ceux qui gouvernoient l'Etat suspects au peuple; ou qu'ils entreprissent en aucune maniére de se mêler des afaires publiques, soit dans leurs prédications, soit par des intelligences qu'ils auroient hors du païs; ils seroient déposés de leurs Charges sans espérance d'y pouvoir jamais être rétablis.* C'est ainsi qu'on tâchoit d'oposer des barriéres à la discorde & à la rebellion. Mais à cet égard on remarqua alors qu'un malheur ne vient jamais seul; car si on avoit la guerre au dehors, le dedans étoit rempli divisions. Il y avoit quantité de gens qui ne croioient pas que les afaires pussent jamais prendre un bon cours, que le Prince d'Orange ne fût rétabli dans les Charges & Dignités qui avoient été possédées par ses illustres Ancêtres; & c'étoit sur ce point que plusieurs Ministres de l'Evangile ne pouvoient se contenir*. On avoit même vû paroître quelques étincelles de ce feu dans l'armée navale, lors qu'elle étoit encore au Texel; car quand il fallut virer au cabestan pour lever l'ancre, les matelots du navire de Tromp se montrérent si animés, & si résolus à ne virer qu'au nom du Prince d'Orange, qu'il s'éleva sur ce sujet entre eux un tumulte que leurs Oficiers ne pouvoient apaiser. A peine cette premiére emute fut-elle cessée qu'il s'en fit une autre, où leur insolence monta encore plus haut; car n'étant pas contens de ce qui leur étoit servi par le coq, ils coururent avec leurs gamelles * à la main vers la chambre du Capitaine, où ils commirent beaucoup de violences. Mais peu de tems après on se saisit des principaux auteurs de ces desordres, on les mit en justice, & deux d'entre eux aiant été condamnés à tirer au sort lequel seroit pendu, celui sur qui le sort tomba fut aussi-tôt ataché au bout de la vergue & éxécuté †. L'autre fut rigoureusement fouëté, marqué d'un fer chaud, & mis à terre comme un sélérat; & il y en eut quelques autres encore à qui on donna la cale, ou qui furént aussi fouëtés.

* *Voi les Résolutions des Etats de Hollande. 24. Janvier & 6. Fev. 1665.*

† *Voi les Résolutions des Etats de Holl. de 5. 6. 7. 13. Nov. & 1. & 4. Décembre. 1665 & Aitzema.* XLV. 502. 504.

‡ *7. Novemb. & 5. Decem. 1665. Voi les Résolutions des Etats de Hollande imprimées en 1672. pag.* 787. 788.

* *Voi Aitzema.* XLV. 483. 504.

* *plats des bois*

† *12. Août. Voi Aitzema.* XLV. 477.

Mais il est tems de suivre l'armée qui est en mer. Elle n'eut pas plutôt été divisée en quatre escadres, que les Commissaires, & particuliérement le Pensionaire de Wit, firent voir que l'on n'avoit pas eu tort de leur confier la conduite des afaires. Ils s'ocupoient sans cesse avec le L. Amiral Ruiter à établir de bons ordres par tout, non-seulement par raport au tems présent, mais encore pour l'avenir, si bien qu'ils firent pratiquer quantité de choses, qui dans la suite & dans toutes les autres expéditions maritimes, devoient ou pouvoient être d'une grande utilité pour le bien du Public, & dont j'estime qu'il est à propos de faire ici mention. Ils prirent soin de faire éxercer la discipline militaire, de faire punir sans pardon & sans delai tous ceux qui n'observoient par les Réglemens, de quelque rang ou qualité qu'ils fussent; ce qu'on avoit toujours auparavant négligé de pratiquer, par une condescendance très-préjudiciable aux interêts de l'Etat. Ils cherchérent les moiens de procurer & d'entretenir l'amitié, la bonne intelligence, la confiance & l'union entre les Oficiers de la marine, & ceux des troupes. Ils mirent pour le soulagement des malades un plus grand nombre de Chirurgiens sur les navires qu'il n'y en avoit auparavant. Ils ordonnérent des éxercices de guerre maritime entre les vaisseaux, afin que chacun des Oficiers & des matelots pût aquérir de l'expérience, & se rendre plus capable de bien servir. Outre cela ils firent des projets de plusieurs Réglemens pour être à l'avenir introduits de nouveau, & qui étant bien observés devoient être très-avantageux à l'Etat; tendans non-seulement à une bonne, œconomie & à l'épargne dans la dépence ordinaire de l'armée, mais principalement à l'éxécution de ce qui avoit été déja ordonné touchant la bonne qualité des vivres, & la distribution qui en devoit être faite; & de ce qui pourroit être encore ordonné à l'avenir sur ce sujet. Par ce moien ils prétendoient

Diverses pratiques introduites dans l'armée par les Commissaires & par Ruiter.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

doient prévenir toutes les plaintes que la plupart des équipages avoient acoutumé de faire contre leurs Capitaines, souvent avec beaucoup de raison; & pourvoir à ce qu'il fût aporté des rafraîchissemens sur les vaisseaux, qui pussent réparer les forces des matelots & des soldats, & entretenir leur santé. C'est ainsi que la présence des Commissaires dans l'armée étoit incomparablement plus utile à l'Etat, que ne s'imaginoient quantité de gens qui ne regardoient les choses que par l'extérieur, sans se donner la peine de les aprofondir. Ce fut cette sage & peu ordinaire conduite qui fit regner l'union par tout, & qui entretint parmi tant de gens si différens de rang & d'humeur une concorde qu'on admiroit. On espéra donc que cette expédition, qui se faisoit sous le commandement de ce fameux Amiral Ruiter, fortifié des conseils de Commissaires si prudens, produiroit quelque chose de grand & d'avantageux pour le Public. Mais le succès ne répondit pas aux espérances; car il n'est au pouvoir ni de la sagesse ni de la prudence humaine de faire reüssir les mesures qu'elles ont prises, ni de conduire leurs projets à une hûreuse fin. C'est de la seule bénédiction de Dieu que dépend l'issuë des entreprises, & quoi que sa Providence se remarque tous les jours en toutes ocasions, comme si on la voioit à l'œil, & qu'on la touchât à la main, néanmoins on peut dire qu'elle se manifeste d'une façon encore bien plus particuliére dans les expéditions maritimes, où le moindre accident est capable de détruire l'éfet des résolutions les mieux concertées, de renverser les projets qui paroissent les mieux fondés, & de donner aux desseins des hommes un succès tout contraire à celui qu'ils s'étoient promis. D'où il s'ensuit incontestablement qu'il ne faut pas juger de la qualité d'une entreprise par son issuë bonne ou mauvaise, mais par le fonds de la chose même, & par les circonstances qui se sont présentées dans le tems que la résolution en a été formée, auxquelles on étoit alors nécessairement obligé de s'arrêter. Mais venons enfin au récit de ce qui s'est passé en cette expédition; des divers accidens qui survinrent à cette puissante armée; & de ce qui fut éxécuté de tems en tems. L'intention des Etats en la mettant en mer paroît dans la Résolution suivante, prise le 30. de Juillet, avant l'arrivée de Ruiter.

1665.

On avoit conçu de grandes espérances des opérations de l'armée navale; mais le succès n'y répondit pas.

Considérations sur la Providence de Dieu qui renverse souvent les desseins des hommes.

A été pour la seconde fois produit dans l'Assemblée, l'avis des Sieurs Commissaires des Colléges respectifs de l'Amirauté, formé en cette ville la Haie le 25. de ce Mois, au desir de la Resolution prise par L. H. P. le 18. du même Mois, entr'autres sur le sujet des opérations de l'armée navale de l'Etat. Surquoi l'afaire aiant été mise en délibération, L. H. P. ont déclaré, ainsi qu'Elles déclarent par ces présentes, que leurs principales vûës à l'égard des opérations de la sus-dite armée, consistent en ces deux points suivans. Premiérement que l'armée commandée par le L. Amiral de Ruiter, escortera les vaisseaux qui reviennent des Indes Orientales, & les autres vais. mar. de ces Provinces qui sont atendus du Nord, afin qu'ils puissent hûreusement entrer dans les ports pour lesquels ils seront destinés. En second lieu qu'à cette même fin, & aussi pour afoiblir l'ennemi, elle tâchera de détruire par la permission de Dieu l'armée Angloise qui pourroit se rencontrer sur sa route, ou de lui donner la chasse & de l'empêcher de tenir la mer. Et en conséquence il a été résolu que ce qui a été prescrit aux Sieurs Députés & Commissaires de L. H. P. qui sont à l'armée, servira d'instruction générale pour marquer le but & les intentions de L. H. P. laissant à la conduite & à la disposition des-dits Sieurs Commissaires de prendre telles résolutions qu'ils jugéront à propos, tant aux fins d'éxécuter les sus-dites intentions déja marquées, qu'à l'égard de tous autres incidens qui pourroient survenir; & enfin d'agir dans toutes les ocurrences, & sur les découvertes qui se pourront faire, selon qu'ils trouveront être expédient pour le service de l'Etat, & pour la destruction de ses ennemis. Collationné au Régitre, s'est trouvé conforme.

J. SPRONSSEN.

Résolution des Etats Généraux touchant les opérations de l'armée navale, & pour servir en même tems d'instruction aux Commissaires.

En éxécution du premier chef & de l'ordre qui y est contenu, on détacha le 17. d'Août diverses galiotes de l'armée pour aller au devant des vaisseaux qui étoient atendus des Indes Orientales, & des autres vaisseaux marchands qui devoient revenir du Nord. On leur commanda de prendre leur cours au delà du Doggerbanc en rangeant la côte d'Angleterre sur treize ou quatorze brasses de profondeur, & de se rendre à Berg en Norvègue. Que si sur la route ou à Berg même, elles rencontroient des vaisseaux revenans des Indes Orientales ou d'autres bâtimens des P. V. elles eussent à leur déclarer, qu'on avoit intention de faire prendre la même route à l'armée navale, & de ranger la côte d'Ecosse pour traverser à Berg, & de là escorter tous les vaisseaux qui s'y trouveroient jusques dans les ports où ils voudroient se rendre; mais qu'en même tems ils ne manquassent pas de les avertir, que les derniéres nouvelles portoient que le premier de Mai l'armée d'Angleterre avoit encore été vûë proche de Berg. Il y eut d'autres Maîtres de galiotes auxquels il fut enjoint, que si l'on ne trouvoit point à Berg les vaisseaux des Indes, ils eussent à en partir incessamment, & à aller croiser sur eux entre

On détache des galiotes pour aller au devant des vaisseaux qui reviennent des Ind. Or. & des autres vais. mar. afin de leur donner connoissance de la venuë de l'armée.

17. Août.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1665. Kimmen & Hitlandt jusques à la mi-Septembre ; & que s'il venoient à les découvrir, ils leur donnassent ces mêmes avis, aussi-bien qu'à tous les autres bâtimens des P. V. qu'ils rencontreroient dans ces parages.

Résolution touchant la route qu'on feroit prendre à l'armée.

Les Commissaires, le Lieutenant Amiral Ruiter, & les autres Oficiers Généraux avoient arrêté que l'armée dépasseroit le Doggerbanc, & feroit route vers les côtes d'Angleterre & d'Ecosse : car ils se persuadoient que si les Anglois, manquant de quelques-unes des choses qui leur étoient nécessaires, avoient été obligés de reprendre la route de leurs ports, ou que s'ils avoient enlevé quelques vaisseaux des Indes Orientales, à quoi ils visoient principalement, ils se tiendroient sans doute après cela selon leur coutume ordinaire le long de ces côtes ; & que par conséquent l'armée des P. V. ne manqueroit pas de les rencontrer. Ce dessein fut donc formé selon les règles de la prudence ; cependant il ne réüssit pas, parce que le vent venant de la côte d'Ecosse, & fraîchissant un peu, ne permit pas aux Hollandois de s'en aprocher ainsi qu'on l'auroit souhaité ; & par ce moien les Anglois eurent ocasion, en navigeant terre-à-terre de se dérober à leur vûë & d'entrer dans les ports du Roïaume.

Quatorze voiles se trouvent écartées.

On retourne les chercher.

19. *Août.*

Depuis le soir du 18. on avoit fait tous ses éforts pour dépasser le banc au Nordnordoüest, jusques au matin du 19. qu'on vit qu'il manquoit quatorze voiles, & il fallut reculer près de quatre lieuës pour les retrouver. Cet accident fut causé en partie par négligence, & en partie par quelques vaisseaux marchands, qui s'étant joints à l'armée, & aiant fait fausse route, avoient mis la nuit des fanaux, ce qui n'étoit permis qu'aux Lieutenans Amiraux des escadres ; & ils avoient ainsi abusé plusieurs navires, & les avoient atirés après eux.

Voi Aitzéma. XLV. 481.

On arrête quatre bâtimens Suédois.

* 20. *Août.*

Négligence du Cap. Niedek.

Peu après * il y eut quatre bâtimens Suédois, chargés de poix, de goudron & de fer, venans du Sond, qui furent arrêtés & menés au Texel, trois par le Capitaine Niedek, & un par le Capitaine Boos : mais depuis on aprit avec beaucoup de mécontentement, que Niedek avoit fait partir deux de ces vaisseaux, dont il n'avoit enlevé que les Maîtres, en y mettant deux Pilotes Hollandois en leur place ; quoi que suivant ses ordres il eût au moins deu y mettre les deux troisièmes parties de son équipage, qui auroient été remplacées des équipages des autres navires. Il voulut s'excuser en disant qu'aussi-tôt qu'il lui eut été ordonné d'envoier ces bâtimens au Texel, le vent s'étoit tellement renforcé, qu'il avoit été impossible d'y faire passer personne : mais le Conseil de guerre ne laissa pas, pour punition, de le condamner à cent écus d'amende.

Vaisseaux arrêtés & relâchés.

Depuis il y eut encore quantité de vaisseaux des païs neutres, qui furent arrêtés par les gardes avancées, dont les Maîtres aiant été amenés à bord, eurent la liberté de continuer leur route, ne se trouvant pas de raisons de les en empêcher, ni de les retenir.

Un petit bâtiment François est repris sur les Anglois & est aussi relâché.

On enleva à une frégate Angloise un petit bâtiment, nommé *l'Ecu de France*, qu'elle avoit pris, lequel fut relâché, & l'on se fit donner une déclaration par écrit du Maître Abraham Cocquet, touchant la maniére dont il avoit été délivré ; afin que L. H. P. pussent faire voir au Comte d'Estrades, & par lui au Roi de France duquel il étoit l'Ambassadeur, combien il y avoit de différence entre le traitement que ses Sujets recevoient de la Cour d'Angleterre, ou de l'Etat des P. V.

Peines pour le manque de précaution en navigeant.

On remarquoit tous les jours qu'il y avoit des Capitaines, ou du moins des Pilotes, qui navigeoient avec si peu de précaution, que les vaisseaux s'abordoient continuellement & s'endommageoient, jusques-là qu'il fallut renvoier au Texel un brulot de Zélande. C'est ce qui obligea le Conseil de guerre de châtier un certain Capitaine & le Commandant d'un brulot, pour s'être fait un dommage considérable l'un à l'autre, & on les condamna chacun à une amende de 50. livres. Le 21. du Mois, il fut lû devant les Commissaires & devant le Conseil de guerre un ordre que le L. Amiral Ruiter avoit dressé, & qui fut aprouvé & établi, dont voici le contenu.

Instruction pour l'escadre de Ruiter en cas de combat.

21. *Août.*

Instruction pour le Vice-amiral Aart van Nes selon laquelle il sera obligé d'agir avec l'escadre séparée qui est sous sa conduite, au cas qu'on s'engage au combat avec les ennemis, & que le Lieutenant Amiral Ruiter juge que les navires & le brulot que commandera le-dit van Nes, soient sufisans pour seconder, secourir, ou dégager ceux des nôtres qui seront le plus vivement ataqués.

En ce cas le Contre-amiral Stachouwer se trouvera toûjours prêt à suivre le Vice-amiral van Nes, en ataquant néanmoins par un endroit un peu différent, & où il verra que ses éforts pourront faire un plus grand éfet. Il tâchera aussi de tenir le vent autant qu'il sera possible, à moins qu'il n'y eût une partie de nos vaisseaux enfermée, & qui fût tombée sous le feu des ennemis ; auquel cas le Vice-amiral & le Contre-amiral auront l'œil aux signaux que fera le Lieutenant Amiral Ruiter, lors qu'il jugera à propos que les sus-dits Vice-amiral van Nes & Contre-amiral Stachouwer arrivent, pour dégager avec la dernière

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

niére vigueur ceux qui seront le plus maltraités & dans le plus grand péril. 1665.

Premiérement, si le L. Amiral Ruiter juge que le Vice-amiral van Nès avec les six navires de sa division & son brulot, doive arriver sur l'ennemi, il fera arborer à son perroquet de fougue un pavillon de beaupré de Delft, blanc avec une raie noire au milieu; & alors le V. Amiral fera tous ses éforts pour secourir ou pour dégager les vaisseaux de l'Etat qui seront le plus vivement ataqués.

En second lieu le Cont. Amiral Stachouwer aura l'œil au signal que fera le L. Amiral Ruiter, lors qu'il jugera nécessaire que le-dit Cont. Amiral suive le V. Amiral van Nès, pour secourir ceux qui seront en danger, ou le V. Amiral même: ce que le-dit Cont. Amiral éxécutera en la maniére qui lui paroîtra la plus avantageuse pour le service de l'Etat. Le signal du L. Amiral Général à cette fin sera une flame qu'il fera mettre au perroquet de fougue, au dessous du pavillon de beaupré de Delft, à la vûë duquel signal le Cont. Amiral avec les six navires & le brulot de sa division se mettra en devoir de dégager le Vice-amiral van Nès, & tous ceux qui seront le plus serrés par les ennemis.

Le L. Amiral Ruiter lui-même observera avec un grand soin tous les mouvemens de l'armée; prendra garde aux vaisseaux qui se trouveront le plus en péril; & donnera encore ses ordres pour y faire prendre garde, & en même tems pour faire aller à leur secours, ou y aller lui-même avec les neuf navires & le brulot de sa division, afin de dégager les fidèles Sujets & serviteurs de l'Etat, qui se seront ainsi exposés par un véritable amour pour leur Patrie.

Fait à bord du *Delflandt* navigeant entre le Texel & le Doggerbanc le 21. d'Août 1665.

R. HUIGENS vt.

Par Ordonnance des Sieurs Députés de L. H. P. & Commissaires dans l'armée navale de l'Etat

J. SPRONSSEN.

Il fut en même tems résolu de déclarer à tous les Capitaines, que si quelqu'un d'eux venoit à être pris par les Anglois, il eût à jetter de bonne heure à la mer tous ses papiers, & ses ordres tant écrits à la main qu'imprimés, en y atachant du plomb, ou quelque autre matiére pesante, afin de les faire enfoncer. Outre cela on promit aux soldats, qui s'ofriroient volontairement à faire toutes les manœuvres du vaisseau, qu'à proportion du service qu'ils rendroient on leur donneroit la paie comme aux matelots. On pourvût aussi qu'en cas de combat il y eût sur les galiotes quelques personnes d'une probité reconnuë, pour avoir l'œil sur ceux qui feroient bien ou mal leur devoir, afin d'en faire raport, selon le dernier Réglement de L. H. P. Il fut encore ordonné que si dans le commencement du combat on se rendoit maître de quelques navires Anglois, on en enleveroit promtement les équipages; qu'ensuite on y mettroit le feu en plusieurs endroits, & que dans chaque vaisseau on tiendroit des fagots d'artifices, des cercles & des tonnes poissées, du soufre, du brai, & d'autres matiéres combustibles toutes prêtes, pour s'en servir à cet éfet. Outre cela il fut arrêté que les yachts, les galiotes, & les autres petits bâtimens qui détruiroient la chaloupe d'un brulot ennemi; qui la couleroient à fond; ou qui, par quelque autre voie que ce pût être, la mettroient hors d'état de servir le brulot, recevroient pour cette action 3000. livres de recompense; & que ceux qui détruiroient le brulot même recevroient 6000. livres. De plus on donna ordre aux Capitaines de faire dans leurs navires une enquête de tous les Maîtres, pilotes, lamaneurs, & autres personnes qui auroient connoissance des côtes d'Angleterre, & qui y auroient souvent navigé, principalement dans les parages des Dunes, de Solsbay, de Harwich & des bancs de Jarmouth. Enfin comme le calme continuoit toujours ce ne fut qu'en louvoiant & à force de faire des bordées, que l'armée arriva le 25. du Mois par la hauteur des 58. degrès, à vingt lieuës à l'Est de Boekkenesse. Le même jour les gardes avancées donnérent la chasse à deux yachts d'avis de l'armée Angloise, qui furent enfin joints & pris par le Capitaine Jean Matthysz. & retenus pour les envoier à la découverte. Les prisonniers raportérent que leur armée, forte de 70. navires de guerre, avoit croisé pendant quelques jours sur les côtes de Norvègue, dans l'espérance d'y rencontrer les vaisseaux qui devoient revenir des Indes Orientales, mais qu'enfin le 18. du Mois elle avoit pris son cours vers Hitlandt, où elle étoit entrée dans une certaine baie nommé Brééfond. Ils dirent aussi

Ordres donnés de jetter à la mer tous les papiers écrits à la main & imprimés.

De prendre garde à ceux qui feroient bien leur devoir.

De bruler les vaisseaux ennemis qu'on prendroit.

24. *Août.* Recompenses pour les yachts & les galiotes.

On prend deux yachts Anglois

Nouvelles de l'armée navale d'Angleterre.

1665. que les Anglois avoient laissé sur les côtes de Norvègue une escadre de vingt vaisseaux, commandée par le Capitaine Thomas Tiddyman, & que le matin du 23. ils avoient levé l'ancre de devant Hitlandt. Un bâtiment de Hambourg confirma ces nouvelles, y ajoûtant qu'il avoit entendu dire en Hitlandt que les Anglois avoient beaucoup de malades, dont quelques-uns étoient ataqués du flux de sang. Après cela les gardes avancées de l'armée de Hollande découvrirent encore un navire de guerre ennemi, portant le pavillon blanc, de sorte que le 24. & le 25. elle avoit été fort proche de l'armée d'Angleterre, sans néanmoins avoir eu connoissance l'une de l'autre, & sans que les Hollandois sussent s'ils avoient passé à l'Est ou à l'Oüest de leurs ennemis, & si ceux-ci avoient pris leur cours vers l'Angleterre ou vers la Norvègue. Tous ces avis engagérent les Députés, avec le L. Amiral Général & les autres Oficiers, à mettre en diligence le cap sur Berg. On vit alors paroître sur tous les vaisseaux une grande impatience de rencontrer les Anglois, & de les combatre, les Capitaines & les équipages têmoignant ne le désirer pas avec moins d'ardeur, que les Oficiers Généraux & que Ruiter même. On parut aussi être fort satisfait des Réglemens que les Députés avec l'avis des Oficiers Généraux établissoient tous les jours, & on les reçut avec beaucoup de plaisir & de protestations de les observer. Le 29. d'Août l'armée arriva sur la côte de Norvègue proche de Berg. Là les Députés & Ruiter aprirent de quelques galiotes & des gens du Nord, que quatorze navires de guerre Anglois, trois brulots, & quatre quaîches, sous le commandement de Thomas Tiddyman, avoient ataqué le 12. du Mois dix vaisseaux des Indes Orientales, & d'autres vaisseaux marchands des P. V. qui étoient dans le port; mais qu'ils avoient trouvé une si vigoureuse résistance qu'après trois heures & demie de combat ils avoient été obligés de couper les cables de leurs ancres, ou d'en filer le bout & de se retirer avec beaucoup de perte*. Ainsi on manqua non-seulement de joindre l'armée d'Angleterre sur les côtes d'Ecosse, mais encore on arriva trop tard devant Berg pour y trouver Tiddyman.

Les armées d'Angleterre & de Hollande passent proche l'une de l'autre sans se voir.

On remarque beaucoup de courage parmi les Hollandois.

L'armée de Hollande arrive devant le païs de Berg en Norvègue.

29. *Août.*

On y aprend des nouvelles d'un combat entre les Anglois & les vaisseaux des Indes Orientales & d'autres vaiss. mar. dans le port de Berg.

* *Voi Aitzéma* XLV. 481. 483.

Peu après les Députés reçurent une Lettre de Pierre Bitter premier Commandant des vaisseaux des Indes, lequel leur donnoit avis que depuis leur combat avec les Anglois, les choses alloient en ce lieu-là d'une étrange maniére. Que le Sr. Nicolas Aleveldt, Général des troupes Danoises en Norvègue, & le Sr. de Cicignon, Seigneur d'Overambacht, Gouverneur de la ville & du château de Berg, avoient déclaré. *Que si l'on vouloit qu'ils continuassent à protéger les vaisseaux Hollandois contre leurs ennemis, il falloit leur paier une somme de* 100000. *écus tant pour leur recompense, que pour celle des autres Oficiers; moiennant quoi ils s'emploiroient encore, même avec plus de courage & d'ardeur, s'il en étoit besoin, & au péril de leur propre vie, à défendre la franchise des ports contre toutes sortes de violences.* A quoi ils avoient ajoûté: *Que par afection pour l'Etat des P. V. ils vouloient agir rondement & avec une entiére ouverture de cœur, & ne pas celer que les Anglois, avec qui ils pouvoient traiter à des conditions beaucoup plus avantageuses, n'étoient encore qu'à deux ou trois lieuës de Berg. Qu'ils sauroient bien excuser leur procédé auprès du Roi de Danemarc, nonobstant la neutralité qu'il gardoit. Qu'il falloit promtement prendre son parti, & paier cette somme, ou qu'ils ne manqueroient pas de moiens pour se faire donner satisfaction dans deux jours, lesquels ils acordoient encore pour tout delai.* C'étoient là les menaces dont ils acompagnoient leur demande. Il leur avoit été répondu, qu'on n'avoit pas le pouvoir de disposer d'une somme si considérable: qu'il n'apartenoit qu'à l'Etat de donner de telles recompenses, & que des Particuliers n'en seroient pas avoüés; surquoi on avoit laissé traîner l'afaire en longueur. Mais enfin on avoit été déja contraint de leur compter trois mille écus, & à l'heure que le Commandant de Bitter écrivoit sa Lettre on étoit ocupé à en faire fournir encore huit ou dix mille, par les vaisseaux qui venoient d'Espagne: lesquelles sommes les Danois disoient devoir être emploiées aux fortifications du château où l'on faisoit travailler un grand nombre d'Ouvriers. Avant que d'avoir recu cet avis les Députés avoient envoié Guillaume Josef van Gent, L. Colonel, porter une Lettre de leur part au Gouverneur de Berg, pour le remercier de la protection qu'il avoit acordée aux vaisseaux des P. V. qui étoient dans le havre, & pour lui en demander la continuation, afin que par ce moien ils pussent promtement sortir du port, & se joindre à l'armée navale des Etats; & on lui avoit en même tems recommandé que suivant la disposition où il trouveroit les afaires, il fît encore de bouche un remerciment très-civil de la part de L. H. P. Quelques jours auparavant on avoit détaché diverses galiotés à Berg, avec des

Les Commandans Danois demandent 100000. écus pour continuer leur protection.

Le L. Colonel van Gent est envoié vers le Gouverneur de Berg.

1665.

des ordres par écrit pour les Maîtres de tous les vaisseaux des P. V. par lesquels il leur étoit ordonné de se tenir prêts, afin de se joindre sans aucun delai à l'armée navale dès qu'elle viendroit à paroître; & l'on n'eut pas plutôt découvert les terres, qu'on dépêcha encore d'autres bâtimens pour leur donner avis de son arrivée, & leur commander de sortir incessamment. Outre cela les Députés, qui savoient que la diligence & la promtitude étoient un des principaux points qu'il falloit observer, pour bien seconder les intentions de L. H. P. envoiérent le 29. Simon Willemsz. l'un des Conseillers maritimes qui leur avoient été adjoints, & lui donnérent charge de presser avec les derniéres instances tous les bâtimens de lever l'ancre. Mais comme le Liet de Berg par où ils devoient passer est long & étroit, & que le vent leur étoit contraire, ils retardérent encore quelques jours. En ce tems-là deux vaisseaux de la Compagnie des Indes Orientales, & d'autres déstinés pour la Moscovie, qui avoient été jusques alors avec l'armée, s'en séparérent. On les fit escorter jusques par le travers du païs de Stadt & de Hitland au Nord, par les Capitaines Bronser, Jean Matthysz. Henri Haakroo, & Teeding Berkhout, auxquels on commanda de demeurer avec eux jusques au 1. de Septembre, & ensuite de venir rejoindre l'armée à Berg, ou de la suivre si elle en étoit partie. Après cela les Députés écrivirent au Commandant de Bitter qu'il eût à se hâter, afin de mettre à la mer en même tems que les autres vaisseaux marchands, & qu'on ne croioit pas que les Danois voulussent les empêcher de sortir du port; mais que si, contre les aparences, cela arrivoit, on enverroit toutes les forces qu'on avoit pour leur prêter secours & les dégager. En éfet il n'y eut point d'oposition à leur départ, & l'on ne parla plus des 100000. écus qu'on avoit voulu éxiger d'eux. On refusa seulement de leur rendre quarante & un canon, entre lesquels il y en avoit deux de 36. livres de balle & deux de 18. livres, le reste étant du calibre de 8. à 12. livres, qui dans le tems du combat avec les Anglois avoient été tirées par les Hollandois de leurs vaisseaux des Indes & des autres, & menés au château. Le prétexte d'un refus si injuste fut qu'on en avoit afaire pour se défendre contre les Anglois, que la protection qu'on avoit donnée aux Sujets des Etats atireroit sans doute sur les bras du Danemarc. Les Députés écrivirent sur ce sujet à Aleveldt & à Cicignon, & leur firent connoître combien ils étoient surpris de ce procédé, les priant instamment de restituer sans delai le canon dont il s'agissoit. Leur Lettre fut acompagnée de pressantes sollicitations, & le L. Colonel van Gent leur en fit encore de bouche; mais il ne put rien obtenir. On lui répondit que dans le combat il avoit crevé plusieurs canons du château, qu'il y en avoit eu d'autres brisés par les coups des ennemis, & que par conséquent on avoit besoin de ceux que les Hollandois avoient prêtés, & qu'on les retiendroit jusques-à-ce qu'il en eût été envoié d'autres de Danemarc. On sut alors par quelques habitans de Norvègue qu'il y avoit un navire de guerre Anglois posté dans une passe fort étroite, nommée Bok-op-raa, entre la mer & la ville de Berg, qui empêchoit qu'on y pût passer. Le Contre-amiral de Liefde & les Capitaines Blok, Adelaar & Verschuur furent détachés pour aller se rendre maîtres de ce vaisseau; mais lors qu'ils arrivérent il y avoit déja trois jours qu'il étoit parti. Cependant depuis le 30. du Mois l'armée fut contrainte par des vents forcés du Oüest, qui soufloient droit contre terre, de changer souvent de parage, de peur d'aller échoüer vers la côte; & enfin elle se trouva éloignée de trente lieuës au Nord du parage où l'on étoit convenu d'atendre la flote qui devoit sortir de Berg. Le 3. de Septembre le vent s'étant rangé au Nord & ensuite au Nordoüest & aiant fraichi, l'armée retourna le 4. au rendévous entre la passe du Sud, nommée Kruisfioerdt, & la passe du Nord nommée Jeltefioerdt, par où sortent ordinairement les grands vaisseaux. Le jour précédent, qui étoit le 3. on avoit détaché le Contre-amiral Stachouwer, & les Capitaines Hazeveldt, Valchen, Bruin, Vollenhoove, & Vinkelbos vers l'Oresondt, pour en ramener des vaiss. mar. qui y étoient, sur lesquels, selon des nouvelles certaines qu'on avoit reçuës, quatre navires Anglois étoient ocupés à croiser. Cependant il fut impossible aux vaisseaux des Indes & aux autres vaisseaux marchands qui étoient devant Berg, de mettre à la mer, à cause des vents forcés du Oüest dont il vient d'être parlé. Dès le 2. du Mois que le vent s'étoit un peu tourné au Sud, ils avoient levé l'ancre de devant Berg, pour sortir par la passe du Nord; mais le vent aiant en même tems sauté au Nord & puis au Nordest, ils avoient été obligés de remoüiller à une lieuë en mer, & le lendemain comme le vent étoit toujours Nordest, ils avoient encore levé l'ancre, & étoient rentrés dans le port à dessein d'aller passer entre les rochers, & de sortir par la passe du Sud. Le Contre-amiral de

[Marginal notes:]

Soins pour hâter la sortie des vaisseaux qui sont dans le port de Berg.

Voi Aitzéma. XLV. 483.

Le Conseiller Simon Willemsz. y est envoié pour cet éfet. 29. *Août.*

Lettre écrite a de Bitter. 31. *Août.*

On retient à Berg 41. pieces de canon.

On détache quatre navires vers Bok-op raa. 29 *Août.*

L'armée est poussée vers le Nord. Elle retourne à la hauteur de Berg. 4 *Septemb.*

On détache six navires vers l'Oresondt. 3. *Septemb.*

On tâche de faire mettre à la mer les vaisseaux dès Indes & les autres.

1665. Liefde avec les quatre vaisseaux qui avoient eu ordre d'aller ataquer le navire de guerre Anglois, l'aiant manqué, se joignirent entre les rochers aux vaisseaux des Indes, dont il y en avoit un nommé, *le Fort de Hooningen*, lequel aiant touché aussibien que trois autres bâtimens qui revenoient du Détroit, donnérent beaucoup de peine à relever; à quoi le Conseiller Simon Willemsz. s'emploia avec une diligence extrême. Le 4. il y eut 9. vaisseaux des Indes avec près de 50. vaisseaux marchands qui s'étant mis au large navigérent par le calme vers le Sud, sans pouvoir découvrir l'armée jusques au 6. du Mois qu'ils se rendirent enfin sous le pavillon. Dès le même soir le Contre-amiral de Liefde & les Capitaines Blok, Adelaar, Karsseboom, Corneille Thomasz. & Engel Jansz. furent détachés vers le Brééfondt, à huit lieuës au Nord de Stadt, pour en ramener le *Nieuwenhoven* & *la Cigogne*, vaisseaux des Indes, & quelques autres vaisseaux marchands qu'on aprit s'être là retirés en plusieurs endroits. Ils furent suivis de trois flûtes, afin d'y pouvoir charger, en cas de besoin, les éfets & les marchandises qui étoient sur *la Cigogne*, où l'on fut contraint de se servir d'un cable pendant dans l'eau, & traînant à l'arriére du navire au lieu du gouvernail qui avoit été emporté. Le 7. ces deux derniers vaisseaux des Indes Or. & quelques-uns qui revenoient des Indes Oc. & d'Espagne, recontrérent de Liefde, & sous son escorte ils allérent le 8. joindre l'armée. Les 9. navires de guerre qui avoient escorté vers le Nord durant trois jours les vaisseaux destinés pour les Indes & pour la Moscovie, étoient aussi de retour sous le pavillon*. Dès le 4. *le Fort de Hooningen* & trois vaisseaux qui revenoient du Détroit avoient levé l'ancre de devant Berg pour la seconde fois; mais n'aiant pas asses de vent pour sortir, ils furent contrains de remoüiller entre les rochers. Les Commissaires qui les avoient atendus jusques au 8. écrivirent enfin au Conseiller Simon Willemsz. qu'ils étoient très-satisfaits des peines qu'il se donnoit pour faciliter la sortie de ce dernier vaisseaux des Indes; mais qu'il n'étoit pas juste, qu'une flote si nombreuse & si considérable demeurât davantage sur cette côte exposée à la violence des vents qui y regnoient, dans l'incertitude du tems auquel *le Fort de Hooningen* pourroit la joindre, & au grand préjudice des interêts du Public. Que par cette raison on lui donnoit avis que si le vaisseau ne pouvoit ce jour-là s'élever jusques au parage où étoit la flote, il eût à revenir lui-meme dans quelque barque, parce que toute l'armée étoit déja sous voiles, dans le dessein de prendre incessamment son cours vers les P. V. Willemsz. ne voiant point d'aparence que le vaisseau pût sortir ce jour-là, retourna dès le soir au bord de Ruiter, où il rendit compte de ce qui s'étoit passé à Berg touchant le départ de tous les bâtimens qui y etoient, & touchant les soins qu'il avoit fallu emploier pour le hâter; ajoûtant que ni *le Fort de Hooningen*, ni les vaisseaux du Détroit, qui étoient moüillés dans le Schaaren, proche de Bok-op-raa, ne pourroient aparemment encore si tôt mettre à la mer. Alors le Conseil aiant tenu il fut arrêté qu'on ne feroit pas un plus long séjour sur la côte de Norvègue, & qu'on mettroit incessamment à la voile. On laissa ordre au Capitaine van den Kerkhoven, qui montoit le *Rotterdam*, d'où le Vice-amiral van Nès avoit passé à un autre bord, & au Capitaine Centen qui montoit *le Jardin de Hollande*, d'atendre *le Fort de Hooningen*, & les trois ou quatre autres vaisseaux marchands qui étoient à l'ancre proche de Bok-op-raa, ou qui peut-être même étoient en route pour venir joindre la flote. Il fut enjoint à ces deux Capitaines de conduire ces vaisseaux en Hollande avec le plus de diligence qu'il leur seroit possible, en cherchant néanmoins toujours la flote sur leur route, & s'y joignant s'ils venoient à la découvrir. Pour leur instruction à cet efet on leur dit, qu'autant que le vent le pourroit permettre on prendroit d'abord son cours au Sudoüest-quart-au-Sud, & qu'on espéroit que ces vaisseaux arrêtés entre les rochers en sortiroient encore asès à tems pour se rendre à la flote, qui ne pourroit pas avancer beaucoup à cause du grand nombre de navires de guerre dont elle etoit composée, & de la quantité de vaisseaux marchands qui s'y étoient joints.

Cette résolution de ne tarder pas davantage à faire voiles pour le retour, étoit fondée sur des raisons très-fortes: car il étoit constant que dans un si long séjour sur les côtes du Nord on auroit beaucoup plus hazardé avec une flote si considérable par le nombre & par la qualité des vaisseaux, même eu égard aux interêts de la Compagnie des Indes Orientales, qu'on ne faisoit par l'abandonnement d'un vaisseau des Indes & de quelques autres vaisseaux marchands, qui bien que demeurés

Neuf vaisseaux des Indes Or. & quantité de vaiss. mar. se joignent à l'armée navale. 6. Septemb.

De Liefde est détaché avec six navires vers le Bréésondt. 6. Septemb.

Il rencontre deux vaiss. des Indes & quelques autres qu'il améne sous le pavillon. * 6. & 7. Septemb.

Le Conseiller Simon Willemsz. est rapellé. 8. Septemb.

Il va rejoindre la flote. 8. Septemb.

On couclut qu'elle ne fera pas un plus long séjour sur les côtes de Norvègue, & qu'elle fera voiles pour la Hollande, laissant 2. navires de guerre pour atendre ceux qui demeureroient de l'arriére. 8. Septemb.

Raisons sur lesquelles cette résolution étoit fondée. *Missive & piéces y jointes imprimée en 1666. p. D. 2.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

rés de l'arriére pouvoient néanmoins encore arriver à bon port. Mais le long de cette côte, où la mer étoit si profonde qu'il n'y avoit point de cable qui pût ateindre jusques au fond, la plupart des bâtimens, & sur tout ceux qui revenoient des Indes, que leur charge rendoit très-pesans; & plus particuliérement encore *la Cigogne*; qui étant très-richement chargé avoit déja perdu son gouvernail, couroient grand risque de périr par la premiére tempête qui viendroit de l'Oüest. Il y avoit aussi lieu de craindre que par des nuits si obscures, & par des vents si variables, qui sautoient souvent de rumb en rumb, tant de vaisseaux rassemblés ne vinssent & à être poussés les uns contre les autres; ce qui ne pouvoit arriver qu'avec des efets très-dangereux. Outre ces considérations il y en avoit une autre plus pressante encore, & qui détermina principalement les Commissaires. C'est qu'un long séjour dans ces parages étoit entiérement oposé aux intentions que L. H. P. avoient de faire livrer le combat à l'armée Angloise; & ce fut cette derniére raison qui l'emporta sur celles qu'on pouvoit avoir de demeurer jusques-à-ce que tous les vaisseaux se fussent rendus sous le pavillon: car ils savoient que le point capital, & le premier but des Etats Généraux, étoit d'éfacer par un combat plus hûreux la honte & la douleur de la premiére bataille, afin de réparer en quelque sorte les pertes qu'on y avoit faites, & de rétablir la gloire & la réputation des armes de l'Etat. L'ordre que la flote devoit tenir sur la route fut alors réglé de l'avis du Lieutenant Amiral Ruiter * & des autres Oficiers Généraux. L'escadre de Ruiter devoit être de l'avant; celle d'Evertsz. à stribord de Ruiter & un peu de l'arriére; & celle de Tromp à babord à la même distance. Les vaisseaux marchands & ceux des Indes devoient suivre en queuë celle de Ruiter, & l'escadre de Tierck de Vries devoit être à leur arriére, & les enfermer au milieu des quatre escadres. En cas de combat ils avoient ordre de se tirer de leur poste, & de monter au vent, autant qu'il seroit jugé nécessaire & possible, & selon l'ocasion qu'en pourroient fournir & le vent & le parage où l'on se trouveroit alors. On ordonna en même tems des rendévous où l'armée pourroit se rallier, si elle venoit à être dispersée par l'orage, par les broüillards, ou par d'autres accidens. Les vaisseaux qui se pourroient écarter de la flote devoient premiérement la chercher du côté où il y auroit aparence que le vent l'auroit poussée ou obligée de prendre son cours. Que s'ils ne la rencontroient pas, ils avoient ordre d'aller la chercher devant le Texel, faisant toujours route au Sudoüest-quart-au-Sud autant que le vent le permettroit, & tâchant de dépasser le Doggerbanc à-peu-près sur quinze brasses. D'ailleurs il leur étoit défendu de courir trop vîte de peur d'arriver avant la flote, & de se mettre en danger de tomber au milieu des ennemis, qui pourroient se tenir dans ce parage. Que s'ils ne trouvoient pas la flote devant le Texel ils devoient l'atendre, ou s'ils aprenoient qu'elle eût déja passé ils devoient la suivre, & aller la rejoindre devant Goerée où seroit le rendévous général. Tous ces ordres étant donnés, la flote qui étoit à six lieuës au large à l'Oüest de Berg, mit à la voile encore avant le soir, & courut la bande du Sudoüest. Au commencement de la nuit du 8. au 9. de Septembre, le vent aiant fraîchi au Nordoüest & au Nordoüest-quart-au-Nord, il se renforça de moment en moment jusques au lendemain qu'il excita une tempête horrible. La premiére nuit qu'elle s'éleva l'Amiral ne fit que petites voiles, afin que chacun des bâtimens, & sur tout ceux qui dans cette ocasion ne pouvoient porter de voiles, ne s'écartassent pas de lui, & pussent toujours apercevoir les fanaux. Mais le jour étant venu † le tems fut si rude, si embrumé & si pluvieux, qu'à peine put-il découvrir un très-petite nombre de vaisseaux, ni ceux mêmes qui étoient les plus proches de lui. Cependant n'aiant point encore perdu de vûë *le Walcheren*, Amiral de la flote des Indes, il s'en tint toujours le plus proche qu'il lui fut possible, jusques-à-ce qu'il vit que nonobstant que le grand jour fût venu ce vaisseau demeuroit toûjours à la cape. Alors il jugea à propos, avec le consentement des Commissaires, de faire pendant un peu de tems vent arriére avec la miséne à mi-mât, afin de montrer par son éxemple & au *Walcheren* & aux autres de qui il pourroit être vû, quelle manœuvre ils devoient faire. En même tems il fit pavillon à l'arriére pour signal de continuer à faire route: mais voiant que personne ne le suivoit; que le *Walcheren* demeuroit encore à la cape; & que ce jour-là il y avoit plus de 80. vaisseaux écartés de la flote, il remit aussi à la cape, se laissant dériver avec une seule voile au plus près du vent, qui forçoit alors extrêmement

1665.

* 6. Septem. Ordre pour tenir pendant la route.

Ordre pour rejoindre la flote si quelques vaisseaux venoient à en être écartés par la tempête ou autrement. 8. Septemb.

La flote de Hollande fait voiles de devant Berg. 8. Septemb. Elle est dispersée par la tempête.

† 9. Septemb.

Ruiter tâche de continuer sa route pendant la tourmente.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1665.

Il eſt obligé de s'arrêter pour atendre ceux qui ſont demeurés de l'ariére.

On ne peut plus compter que 48. voiles.

10. *Septemb.*

Ruiter fait route vent arriére, pendant la tempête.

du Nordoüeſt. Il étoit encore demeuré aſsès proche de lui cinq des pavillons, qui étoient ceux des L. Amiraux Evertſz. & Tromp, des V. Amiraux van Nès & Koenders, & du Cont. Amiral Evertſz. le jeune. On navigea de cette ſorte toute la nuit, pendant laquelle la tempête qui venoit du Nordnordoüeſt continua toûjours avec la même impétuoſité. Le lendemain le tems ne fut pas plus favorable, & l'on ne compta plus que 48. voiles autour du pavillon. Le vent étant alors Nord-quart-à-l'Oüeſt le L. Amiral Ruiter ne laiſſa pas d'être d'avis qu'il falloit néceſſairement arriver, & prendre ſon cours en droiture vers les P. V. nonobſtant la violence du vent & de l'orage. Les Députés aiant à l'inſtant tenu conſeil ſur ce ſujet, ſon avis fut ſuivi. Il commença donc ſur les neuf heures à courir, vent arriére, au Sudſudoüeſt avec la miſéne à mi-mât, d'autant plus qu'on s'imaginoit que les vaiſſeaux marchands auſſi-bien que la plupart de ceux des Indes, dont il n'en reſtoit que deux en vûë, étoient déja beaucoup de l'avant, & qu'on craignoit que s'ils aprochoient des côtes avant la flote, ils ne reçuſſent quelque échec de la part des Anglois. Ainſi il continua ce jour-là ſa route, ſuivi de l'Amiral des vaiſſeaux des Indes, le vent étant encore Nord & Nordoüeſt, & également forcé. Sur le ſoir il fit vent en poupe avec la miſéne ſeule pour atendre les bâtimens qui étoient demeurés de l'arriére, & continua ſa route avec cette voilure, juſqu'à minuit qu'il fit ſervir le grand pacfi.

Soins & activité du Penſ. de Wit durant la tourmente.

Ruiter arrive avec une partie de la flote proche du Doggerbanc.

11. *Septem.*

Soins qu'on prend pour raſſembler les vaiſſeaux diſperſés.

Pendant cette furieuſe tempête, qui dura depuis le ſoir du 8. de Septembre juſques au matin de l'onze, c'eſt-à-dire plus de deux jours entiers; & qui vint presque toujours du Nordnordoüeſt, les Députés & Ruiter étant à bord du *Delſland*, vaiſſeau foible de bois & vieux, firent paroître une conſtance admirable au milieu d'un ſi grand péril. Le Penſionaire de Wit fut toujours en action, ſe tenant même au plus fort de la tourmente ſouvent trois heures de ſuite ſur le pont, expoſé au vent, à la pluie & aux coups de mer, afin de prendre garde qu'on fît plus ou moins de voiles ſelon le beſoin; qu'on fît bonne route & bon quart; & pour empêcher que la flote ne vint à ſe diſperſer encore davantage. Le 11. du Mois, ſur le midi, le L. Amiral Ruiter ſe trouvant par la hauteur des 55. degrès & demi, on jetta la ſonde qui marqua 18. à 20. braſſes d'eau, d'où, ſelon l'eſtime, il préſuma être au Nord du Doggerbanc. Il n'y avoit plus alors que 46. voiles ſous le pavillon, ſavoir 35. ou 36. navires de guerre, deux brulots, ſix vaiſſeaux marchands & deux des Indes, le *Walcheren*, & le *Brêderode*: mais on eſpéroit que comme le vent & la mer s'apaiſoient, & que l'air s'éclairciſſoit, le nombre en augmenteroit toujours. Quelques-uns ſe perſuadérent alors qu'il y avoit une partie des vaiſſeaux marchands, & peut-être même des navires de guerre, qui étoit beaucoup de l'avant. Cependant on donna tous les ordres néceſſaires, ſoit en faiſant étendre les navires qui ſe trouvoient enſemble, ſoit en envoiant les petits bâtimens à la découverte, afin de ramener ſous le pavillon tout ce qui en avoit été ſéparé. On eſtima alors que ç'avoit été un grand malheur pour la flote que durant la tempête quantité de vaiſſeaux euſſent preſque toujours mis le vent ſur les voiles, & côté à travers, tout-à-fait mal à propos puis qu'ils avoient vent en poupe, parce qu'ils avoient ainſi arrêté leur courſe au lieu de l'avancer: car on prétendoit que dans ces parages il étoit beaucoup plus facile & moins incommode de naviger vent arriére avec les ris de la miſéne pris, que de mettre à la cape & ſe laiſſer aller à la dérive: & ce fut ce qu'éprouverent alors le vaiſſeau pavillon au bord duquel étoient les Commiſſaires & Ruiter, & les autres qui le ſuivirent, puis qu'en faiſant de cette ſorte vent en poupe avec les ris de la miſéne pris, ils en ſentirent beaucoup moins l'impétuoſité des coups de mer, & on ne fut pas obligé de pomper ſi ſouvent, ni de puiſer inceſſamment l'eau avec des ſeilleaux dans des bailles, comme on étoit contraint de faire lors qu'on mettoit côté à travers. Si donc les autres vaiſſeaux qui revenoient des Indes Orientales euſſent ſuivi le *Walcheren* leur Amiral, il y a toute aparence qu'ils ſeroient demeurés avec Ruiter, & qu'ils auroient été préſervés; & ſi dès le commencement tous enſemble euſſent fait vent arriére ou vent largue avec peu de voiles, peut-être que la tempête n'eût ſervi qu'à avancer le voiage, & que toute la flote, autant qu'on en peut juger, fût entrée dans les ports dès le 12. du Mois, ainſi qu'il y eut quelques vaiſſeaux qui ce même jour-là entrérent hûreuſe-

ment

ment au Vlie. Mais il faut croire qu'ils furent retenus par des raisons qui leur paroissoient bien fortes, comme de craindre que les arcasses ne fussent enfoncées par les coups de mer, ou qu'il ne leur arrivât quelque autre accident à-peu-près semblable. Au fort de cette horrible tourmente on vit périr deux brulots, l'un nommé *La Terreur d'Amsterdam*, commandé par Henri Bokhove, dont on ne put savoir s'il y avoit eu quelqu'un de sauvé; l'autre étoit de Frise nommé *le Sacrifice d'Abraham*, commandé par Olivier Aggesz. dont il ne fut sauvé que trois personnes. On en avoit vû un autre de Rotterdam nommé *le Cigne*, monté par Jean van Braakel, floter au gré du vent sans mâts. *La grande Hollande*, navire de guerre, perdit son mât de hune d'avant. Il y en eut beaucoup d'autres qui furent fort endommagés, mais qui ne laissérent pas de tenir la mer. Ce fut alors que cette mer orageuse devint une espéce de téatre de l'inconstance des choses humaines, sur lequel les éfets de la Providence de Dieu se pouvoient remarquer comme à l'œil. Là on voioit comment Dieu souverain directeur des événemens, sait, quand il lui plaît, renverser en un instant les conseils que la plus exquise prudence de la terre est capable de suggérer; dissiper les projets que les plus excellens hommes peuvent former; & détruire tout ce qu'ils s'imaginent pouvoir faire réüssir par leur vigilance, par leurs précautions, & par leurs soins les plus assidus. Toutes ces grandes espérances qu'on avoit conçuës d'une si belle & si nombreuse armée; tous ces Réglemens que les Députés, le L. Amiral Ruiter, & le reste des Oficiers Généraux, avoient faits avec tant d'éxactitude & de prévoiance; toutes les lumiéres d'esprit & toute la valeur des uns & des autres; tout cela par des ordres supérieurs de la part du Souverain Maître du monde, & par le seul soufle des vents auxquels il commande, fut réduit à néant & entiérement dissipé. L'espérance fut alors changée en inquiétude: une très-considérable partie des richesses qu'on avoit tâché de faire entrer dans les ports des P. V. fut livrée entre les mains des Anglois; & par ce moien la rencontre des deux armées ennemies, & l'éfusion de sang qu'on s'étoit atendu de voir encore cette année, furent différées, ainsi que la suite de cette Histoire le marquera. 1665.

Vaisseaux qui périrent ou qui furent endommagés par la tempête.

Réflexions sur les éfets de la Providence de Dieu.

Lors qu'après la tempête le Lieutenant Amiral Ruiter fut arrivé près du Doggerbanc, aiant à peine 36. navires de guerre avec lui, il courut le long de ce banc depuis la pointe de l'Oüest presque jusques au côté qui gît à l'Est, afin de voir s'il ne découvriroit point quelques-uns des vaisseaux qui avoient été écartés; ce qui se fit le même jour que les Anglois à la même pointe de l'Oüest, selon ce qu'il aprit depuis, s'étoient rendus maîtres de deux vaisseaux des Indes, & de trois ou quatre navires de guerre, sans néanmoins qu'il eût entendu tirer un seul coup, ni fait aucune rencontre dans sa route. Au même tems étant au Sud du banc, & atendant que l'armée fût toute ralliée, il divisa en deux escadres les 36. navires qui restoient sous le pavillon; l'une sous lui, composée de 17. voiles; & l'autre composée de 19. sous le V. Amiral Evertsz. Il fut en même tems réglé que la premiére escadre porteroit la flame au grand mât, & que la seconde la porteroit au mât d'avant. Il y eut des gens qui furent surpris de ce qu'il manquoit un si grand nombre de vaisseaux, vû qu'on avoit pris soin d'assigner des rendévous, où ceux qui auroient été séparés de la flote seroient obligés de se rendre & de la chercher. Ce Réglement avoit été mis entre les mains des Chefs d'escadre, avec ordre à chacun d'eux d'en avertir les Capitaines & les autres Oficiers de leurs divisions; mais la tempête s'éleva si subitement qu'elle empêcha qu'on ne pût en donner avis par tout. C'étoit par cette raison que plusieurs Capitaines aiant fait de grandes dérives ne savoient plus quel cours ils devoient prendre pour rejoindre le pavillon, & que le ralliement entier de la flote ne se fit que beaucoup plus tard. Sur le soir aiant été de nouveau divisée en trois escadres, on vit peu d'heures après huit voiles à l'Est, dont quatre, qui étoient le vaisseau du Lieutenant-Amiral de Vries, & deux navires de guerre avec un brulot, se rendirent à neuf heures sous le pavillon. De Vries passa au bord de Ruiter, & lui raporta que le matin du même jour étant au Sud du Doggerbanc il avoit vû d'abord deux navires Anglois & ensuite quatre qui chassoient sur lui, & qu'ils s'étoient aprochés jusques à la portée du canon. Qu'après midi aiant été fortifié par la venuë de deux autres navires de guerre, & aiant découvert l'armée de Hollande, les quatre Anglois qui avoient été aussi aperçus des sentinelles de l'Amiral Hollandois, & qui de leur côté avoient vû distinctement la flote, s'étoient retirés sur le soir. Qu'ils avoient couru à

Ruiter divise en deux escadres les vaisseaux qui se trouvent sous le pavillon.

13. *Septemb.*

Le L. Amiral de Vries rejoint la flote avec trois navires & un brulot.

Il avoit pris chasse devant 4. Anglois.

1665. l'Eſt faiſant leurs ſignaux tant par les coups qu'ils tiroient qu'autrement, pour avertir une flote qui y étoit, & qu'il avoit découverte ; mais qu'il n'avoit pas bien pu compter le nombre des vaiſſeaux, parce qu'il faiſoit déja obſcur, quoi que les ſentinelles qui étoient à la hune lui euſſent aſſuré qu'elles en avoient vû juſqu'à 60.

Ruiter eſt d'avis de combatre avec 39. navires de guerre l'armée Angloiſe.

A cette nouvelle Ruiter fut d'avis que nonobſtant le peu de forces qu'on avoit, & que par l'arrivée même du Lieutenant Amiral de Vries elles ne montaſſent qu'à 39. navires de guerre & frégates, il ne falloit pas néanmoins éviter les Anglois. Les Commiſſaires furent de ce même ſentiment, & l'on ſe diſpoſa au combat, les Oficiers témoignant le ſouhaiter avec beaucoup d'ardeur, & les équipages n'en faiſant pas moins paroître, ſans avoir égard à l'abſence de tant de vaiſſeaux qu'on n'avoit pas revus depuis la tempête.

13. Septemb. Les equipages y paroiſſent fort bien diſpoſés. On prend ſon cours pour rencontrer les Anglois.

On fit donc toute la nuit l'Eſt-quart-au-Sud, de Vries jugeant que c'étoit ſur cette route qu'on pourroit rencontrer les ennemis, ſi bien qu'on eſpéroit les découvrir le matin ſuivant ; mais il ne parut rien, quoi qu'une des gardes avancées eût averti par un ſignal qu'lle voioit des vaiſſeaux étrangers ; ce qui ne ſe trouva pas véritable lors qu'on envoia pour les reconnoître. Enſuite on fit l'Eſt, & on rencontra après minuit un Câpre de Zélande, dont le Capitaine, nommé Baudoüin Keuvelaar, déclara qu'étant à l'Eſt de la flote il s'étoit

14. Septemb. Mais inutilement.

aproché d'une frégate Angloiſe, qui avoit pris devant lui la chaſſe au Nordeſt-quart-au-Nord. Ce Câpre demeura avec la flote qui prit toujours le même cours juſques au ſoir ſans rien découvrir. Alors on fut d'avis de changer de bord, de porter le cap à l'Oüeſt, ou au Sudoüeſt, & de courir le long du Doggerbanc par cette bande-là ; ce qui aiant été fait dès la même nuit, on ne vit néanmoins le matin ſuivant ni les Anglois, ni aucuns navires de guerre ou vaiſſeaux marchands Hollandois*.

*15. Septemb. La flote eſt diviſée en 3. eſcadres. 15. Septemb.

Ce même jour les Oficiers Généraux & les Capitaines s'aſſemblérent au bord de Ruiter, où l'armée fut de nouveau diviſée en trois eſcadres, à cauſe de l'arrivée du Lieutenant Amiral de Vries : la premiére eſcadre ſous le Lieutenant Amiral Ruiter ; la ſeconde ſous le L. Amiral Evertſz. la troiſiême ſous de Vries. L'armée ſe trouva alors forte de 40. navires de guerre, le Câpre Zélandois aiant été retenu & joint à l'une des eſcadres. Il fut auſſi réſolu qu'on s'aprocheroit du Texel, pour y rallier tous les vaiſſeaux qui avoient été diſperſés, & pour tâcher de rencontrer l'ennemi. Mais les nouveaux accidens que l'inconſtance de la mer faiſoit tous les jours ſurvenir, cauſoient chaque fois de nouvelles inquiétudes, & engageoient à prendre de nouvelles meſures : car la moindre négligence à cet égard auroit pu donner lieu à de grands deſordres ſi l'armée ennemie ſe fût ſubitement préſentée, & celle de l'Etat auroit été ſans doute expoſée à une nouvelle diſgrace, & peut-être à une défaite entiére.

Soins extraordinaires afin de pourvoir à tous les accidens. 16. Septem.

Il n'arrivoit donc point de changement, qui pût aporter quelque trouble ou quelque confuſion dans les ordres déja donnés, qu'auſſi-tot on ne fût ſur pié pour y remédier, ſans ceſſer d'agir juſques-à-ce que tout eût été remis en bon état, & qu'on eût de nouveau aſſigné à chacun ſon poſte ; & c'étoit dans ces ocaſions que la vigilance de Penſionaire de Wit ſe faiſoit particuliérement remarquer.

* *Le banc de l'eau blanche.* La flote arrive devant Schelling.

Le 16. du Mois la flote ſe trouva entre le Doggerbanc & le Witte-water* à ſeize ou dixhuit lieuës au Nordnordoüeſt du Texel. Le vent étoit Oüeſt ſautant ſouvent au Sudoüeſt & quelquefois au Sudoueſt-quart-à-l'Oueſt. Enfin la nuit du 16. au 17. on arriva devant l'entrée de Schelling. Il fit alors un calme ſi profond qu'on fut obligé de laiſſer tomber l'ancre, afin que les vaiſſeaux ne fuſſent pas emportés par les courans, en intention néanmoins que dès que le vent fraîchiroit un peu, la flote s'étendroit beaucoup davantage pour demeurer à l'ancre, & qu'enſuite on enverroit à la découverte toutes les galiotes & tous les yachts qu'on pourroit trouver : mais pendant l'orage tous ces petits bâtimens avoient été écartés, ou détachés pour aller éxécuter diverſes commiſſions.

17. Septemb. Et enſuite proche du Vlie.

Par cette raiſon on écrivit au Commiſſaire Knyf, qui étoit au Texel, qu'il fit inceſſamment ſortir toutes les galiotes qui ſeroient dans le port, & celles qui pourroient encore y arriver, ne réſervant qu'un ſeul bâtiment pour porter les depêches des Etats aux Commiſſaires. A la pointe du jour la flote ſe trouva à quatre lieuës Oueſt-quart-au-Sud du Eyerlandt & du Vlielandt, d'où l'on vit à l'Oüeſt quatorze voiles qui venoient chercher le pavillon.

Tromp ſe rend ſous le pavillon avec 10. navires.

C'étoient le Lieutenant Amiral Tromp & le V. Amiral Bankert avec 8. navires de guerre 2. frégates, & 4. vaiſſeaux marchands. Dès le même ſoir *le Walcheren* & *le Bréderode*, vaiſſeaux des Indes, avec quelques vaiſſeaux marchands

entré-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

entrérent dans le port du Vlie, où il en étoit déja entré vingt-trois autres depuis là fin de l'orage. Le Câpre Zélandois qui s'étoit tenu pendant quelques jours sous le pavillon s'en sépara alors, & prit son cours vers la Zélande. La flote étant forte de 49. voiles, fut divisée de nouveau en quatre escadres, & l'on prit de nouvelles mesures touchant l'ordre qu'il faudroit garder si l'on venoit à rencontrer l'ennemi, avec intention non-seulement de déclarer aux Oficiers Généraux ce qui auroit été arrêté ; mais même de le donner par écrit aux Capitaines, & de leur faire bien recommander de l'observer. Après donc qu'il eut été murement déliberé sur ce sujet les Commissaires, Ruiter & les Oficiers Généraux conclurent qu'on continueroit à se tenir entre le Texel & le Vlie, & que comme le vent venoit toujours tantôt du Nord, tantôt du Nordest, on se posteroit tout proche du Vlie, afin de pouvoir secourir en cas d'accident les vaisseaux des Indes, & tous les autres qui étoient demeurés de l'arriére, lors qu'ils viendroient à paroître : car on ne doutoit point que ceux qui avoient été dispersés n'entrassent dans le premier port où ils pourroient aborder, afin de se mettre en sureté, & l'on voioit beaucoup d'aparence que les Anglois, qui ne manqueroient pas de former les mêmes conjectures, tâcheroient de couper ces vaisseaux proche de l'entrée du Vlie, ou un peu plus loin au Nord. Après cela on ordonna des gardes avancées par tout, & on détacha des galiotes tant pour aller chercher les vaisseaux qui manquoient encore, que pour découvrir l'ennemi. Le 18. du mois on vit treize bâtimens à voiles quarrées, qui faisoient route vers le Vlie, entre lesquels on espera qu'il se trouveroit quelques-uns de ceux qui étoient revenus des Indes. Le même jour il fut arrêté qu'au cas que par quelque tempête venant du Nordoüest ou du Nord, la flote fût poussée au Sud du Texel, sans pouvoir revenir ni au Texel ni au Vlie, & sans qu'on pût avoir aucune connoissance de l'ennemi, le rendévous seroit devant Goerée à vûë de terre ; & l'on ordonna des signaux pour le jour & pour la nuit, qui étant faits par l'Amiral seroient un ordre de le suivre à cette isle. En ce tems-là on fut fort surpris dans l'armée de ce que les Anglois ne venoient point tomber sur elle, ainsi qu'on s'y atendoit ; & pour cet éfet on se tenoit toujours en état de les bien recevoir : car non-seulement on donnoit sans cesse des ordres & de bouche & par écrit, comme il a été déja raporté, mais même sur la proposition qui en avoit été faite par les Commissaires à la sollicitation du Pensionaire de Wit, on faisoit faire fort souvent des exercices militaires à tous les vaisseaux de l'armée, & d'une escadre entiére contre l'autre, comme si elles eussent été aux prises avec l'ennemi. Par ce moien il étoit aisé de connoître si chacun avoit éfectivement bien compris ses ordres, & s'il seroit capable de les exécuter. On prétendoit aussi que cette sorte d'épreuve les imprimeroit encore plus vivement, & en faciliteroit l'exécution. Ainsi dans cette feinte guerre ou faisoit des mouvemens pour s'aborder ; on changeoit de bord & on reviroit aux signaux ; on tâchoit de gagner le vent & de ménager d'autres avantages : tout cela dans l'espérance que lors qu'on auroit l'ennemi en tête, on mettroit en pratique les leçons auxquelles on auroit été formé par cette image de combat. C'est de cette même maniére que sur terre les Oficiers font faire de tems en tems à leurs soldats des exercices militaires, en leur aprenant à tourner à droite & à gauche ; à faire les évolutions nécessaires selon les ocasions ; à ouvrir, fermer, ou doubler les rangs ; à avancer ou à reculer ; afin que par ces fréquens actes ils aquiérent une habitude, dont ils se puissent utilement servir lors qu'ils seront aux mains avec leurs ennemis. Il est vrai que de semblables exercices ne se font pas avec tant de facilité par des vaisseaux sur mer, que par des soldats sur terre, parce qu'on n'est pas si bien maître des mouvemens des vaisseaux que les soldats le sont de leurs évolutions & de leurs marches. En éfet parmi les vaisseaux il y en a quelques-uns qui sont meilleurs voiliers que les autres ; il y en a qui sont pourvûs de meilleurs matelots, & qui par ce moien avancent plus promtement, tournent avec plus de légéreté, & changent plus vîte de bord. On peut ajoûter une différence encore plus grande, qui se trouve entre la guerre maritime & celle qui se fait par terre. C'est que dans cette premiére le vent est souvent un maître, aux ordres duquel il faut se soumettre, & quelquefois l'arbitre qui décide des événemens : car dans une grosse armée, qui est divisée en plusieurs escadres, ordinairement fort éloignées les unes des autres, il arrive que le vent fraîchissant d'un côté, & tombant de l'autre, aporte des obstacles très-grands & souvent invincibles à l'exé-

1665.

Il entre au Vlie deux vaisseaux des Indes avec quelques vaiss. mar.

L'armée est de nouveau divisée en 4. escadres.

Il est arrêté qu'elle se postera entre le Texel & le Vlie.

18. Septemb.

Lieu de rendévous en cas de tempête.

Exercices militaires des vaisseaux.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1665. à l'éxécution de ce qui a été prescrit. Dans ces éxercices on reconnut qu'il y avoit des Capitaines qui n'avoient pas encore toute l'expérience requise : mais le Pensionaire de Wit crut qu'ils pourroient se former par la continuation qui se feroit des mêmes éxcercices aussi souvent qu'il seroit possible, & que le tems le pourroit permettre.

19. Septemb. Nouvelles de l'armée Angloise qui se tenoit proche du Brée-veertien.

Le 19. de Septembre il vint trois galiotes donner avis aux Commissaires & au Lieutenant Amiral Général, qu'un nombre considérable de navires de guerre Anglois se tenoit au Nordoüest du Vlie, à la pointe du Brée-veertien, justement dans le passage par lequel, selon toutes les aparences, le reste des navires de guerre qui avoient été séparés de la flote, aussi-bien que les vaisseaux marchands, & sur tout ceux des Indes, devoient entrer dans le port. Les Maîtres déclarérent tous trois également, que les gardes avancées des Anglois avoient chassé sur eux ; & il y en eut un qui avoit été si proche de l'armée ennemie, qu'il avoit pu reconnoître jusqu'à 34. voiles. A cette nouvelle il fut généralement jugé nécessaire, & par conséquent résolu, qu'encore que l'armée des Etats ne consistât qu'en 49. navires de guerre ; & que d'onze brulots, on n'en eût que deux de reste, on ne laisseroit pas d'aller courageusement chercher la flote d'Angleterre au lieu qui étoit marqué. En éfet quoi qu'elle fût incomparablement plus forte que celle de Hollande, on étoit disposé à lui livrer bataille, ou à la chasser de son poste, afin d'assurer par ce moien le passage aux vaisseaux des Indes, aux navires de guerre, & à tous les autres bâtimens qui étoient demeurés de l'arriére. On prit donc son cours par le Nordnotdoüest vers le Brée-veertien. Mais parce qu'en faisant cette route on s'éloignoit du rendévous qui avoit éte d'abord assigné, & que dans l'incertitude de celle qu'on pourroit tenir ensuite, il auroit été fort dangereux d'obliger les vaisseaux qui arriveroient trop tard de suivre le pavillon, on laissa une galiote au poste qu'on abandonnoit, afin d'avertir tous ceux qui s'y rendroient, de quel côté ils devoient prendre leur cours, & où ils devoient se tenir jusqu'à nouvel ordre. Dans le même tems on envoia d'autres galiotes au devant du reste des vaisseaux dispersés, dans tous les parages où l'on croioit qu'ils pourroient se rencontrer, pour leur donner de pareils avis. Le même jour *les Armes de Leide* & le *Popkensberg*, frégates montées par les Capitaines Barent Hals & Guillaume van Bergen, qui n'avoient fait que dériver pendant quelques jours autour du Texel, rejoignirent enfin l'armée, laquelle navigea toute la nuit suivante près de sept lieuës au Nordnordoüest, sans rien rencontrer autour du Brée-veertien.

On prend le parti d'aller la chercher & de lui livrer le combat; quoi qu'avec des forces inférieures aux siennes.

La flote arrive proche du Brée-veertien.

Le lendemain le Capitaine Adrien van Kruiningen, qui étoit l'une des gardes avancées, amena à la flote une certaine flûte marchande de Hollande nommée *St. Michel*, chargée à Lisbonne de sucre, d'huile, & de sel, qui venant aussi de Berg, avoit été prise depuis la tempête par les Anglois, & qui venoit d'être reprise par le Capitaine qui l'amenoit. On y avoit trouvé le Lieutenant d'un navire de guerre Anglois nommé *l'Avanture*, duquel on aprit que non-seulement le 13. du Mois ce navire avoit enlevé la flûte *St. Michel* ; mais que l'armée Angloise, ou du moins cinq des vaisseaux dont elle étoit composée, s'étoient le même jour rendus maîtres du *Fénix* vaisseau des Indes, & de trois navires de guerre, entre lesquels il y en avoit un qui avoit au miroir une Aigle de sable éployée, & qu'il avoit été encore pris un autre vaisseau des Indes par les Anglois. D'ailleurs ce Lieutenant ne parut avoir aucune connoissance de la prise d'un quatriême navire de guerre qu'ils firent aussi alors. Ce furent là les premiéres nouvelles qu'on reçut touchant cette malhûreuse rencontre.

Un vaisseau marchand est repris sur les Anglois.

Nouvelles de la prise de deux vaisseaux des Indes & d'autres encore.

Nouvelles plus particuliéres de la flote Angoise, qui n'avoit presque pas soufert.

Elle arrive proche du Doggerbanc.

Où les Anglois prennent les vaisseaux des

Les Anglois qui au sortir de Hitlandt étoient rentrés dans leurs ports avoient avec une diligence extraordinaire pourvû leur armée à Soulsbay de tout ce qui lui étoit nécessaire, & avoient remis à la mer dès le 8. & le 9. de Septembre sous le commandement du Comte de Sandwich. Cela leur avoit été d'autant moins difficile, qu'ils n'avoient pas été fort maltraités de la tempête précédente, parce qu'il s'en fallut beaucoup qu'elle ne fût si violente du côte de l'Angleterre que du Nord. Ils n'en reçurent donc aucune autre dommage que dans un seul vaisseau, nommé *le Diamant*, qui perdit son mât de miséne & son beaupré. Ainsi tenant toujours la mer ils arrivérent le 13. de Septembre à la pointe Oüest du Doggerbanc, le même jour que la flote de Hollande, comme il a été dit, navigeoit aussi le long de ce banc ; & dans le même tems *le Fénix d'or*, Vice-amiral des vaisseaux qui revenoient des Indes, & *le Fort de Hooningen*, qui en étoit le Cont. Amiral, avec 4. navires de guerre de l'Etat, le *Oüestfrise*, le

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1665.

Indes & quatre navires de guerre.

13. Septem.

le *Groningue*, le *Sevenwolden*, & *l'Espérance*, qui avoient été séparés de tous les autres par la tourmente, arrivant aussi à la pointe Oüest du banc, tombérent au milieu des Anglois. Il y en eut quelques-uns qui se défendirent vaillamment, & entr'autres Pierre Klaasz. Wynberg Capitaine du *Oüest-frise*. La frégate Angloise *Hector*, qui voulut jetter le grapin au le *Fénix* fut vigoureusement repoussée, & comme elle passoit sous son beaupré il la coula bas, sans qu'on pût sauver plus de 20. à 30. hommes de l'équipage. Ensuite *le Fénix*, fut pris par *l'Avanture*. Pour le *Fort de Hooningen* il etoit devenu pesant à la voile, & l'équipage étoit si languissant & si fatigué de la longueur du voiage, qu'il ne put faire une grande résistance aux deux frégates *Plymouth* & *Milfort*, qui tombérent sur lui. C'étoit le même bâtiment qui lors que la flote des Indes partit de Berg, avoit été retenu quelques jours par les vents contraires entre les rochers proche de Bok-op-raa; & pour veiller à la conservation duquel on avoit laissé les Capitaines van den Kerkhove, & Centen, lors qu'on croioit qu'il ne pourroit pas si tôt sortir de cette passe: mais avant que ces Capitaines eussent le tems de le joindre, & dès le 8. de Septembre, il s'étoit élevé par Kruisfioert, c'est-à-dire, par la passe du Sud, & s'étoit rendu sous le pavillon. On fut alors aussi informé par le raport qu'avoit fait le Lieutenant prisonnier, que l'armée Angloise étoit forte de 90. navires de guerre, outre tous les petits bâtimens, & qu'elle avoit été encore depuis peu fortifiée du navire *le Souverain*, & de quatre autres vaisseaux pris à fret, aiant d'un autre côté aussi été afoiblie des huit navires qui s'étoient batus contre les vaisseaux marchands Hollandois à Berg, où ils avoient été si maltraités qu'il avoit fallu les renvoier prendre le radoub. Peu d'heures après que le Capitaine van Kruiningen eut communiqué toutes ces nouvelles aux Commissaires & à Ruiter, le Capitaine Jaques Wildtschut, qui montoit la frégate *Harderwyk*, joignit l'armée avec deux galiotes encore; ce qui se fit après midi. Ce Capitaine & les Maîtres des deux galiotes raportérent également, que le jour précédent le Vice-amiral van Nès avec treize navires de guerre & quelques vaisseaux marchands, entre lesquels il y en avoit un des Indes, étoit arrivé un peu à l'Est du même parage où ils rencontroient alors l'armée; prenant son cours par le Sud vers le rivage, proche duquel toutes les forces Angloises s'étoient trouvées ce même jour-là à trois heures après midi, courant la bande de l'Oüest; si bien qu'ils alloient à la rencontre les uns des autres. Que néanmoins le gros des Anglois étoit un peu plus sous le vent, que l'escadre de van Nès, mais que quelques-uns de leurs vaisseaux qui étoient le plus au vent avoient monté au dessus des Hollandois, & qu'en passant on s'étoit envoié plusieurs bordées de part & d'autre; & qu'enfin ils ne savoient pas si les Anglois avoient reviré sur van Nès. Il y eut un des Maîtres de galiote qui ajoûta en particulier, qu'une heure avant le coucher du soleil il avoit encore vû ce Vice-amiral, sans avoir découvert alors les Anglois, & sans avoir oüi tirer.

On reçoit nouvelles que le Vice-amiral van Nès avoit été le jour précédent proche de l'armée Angloise & en péril.

Sur ces avis aiant été conclu de retourner entre le Texel & le Vlie, pour tâcher de rencontrer van Nès & son escadre, & de les dégager s'il en étoit besoin, le L. Amiral Général mit aussi-tôt le cap sur le Texel. Van Nès, qui quelques semaines auparavant * avoit passé du *Rotterdam* à bord de *la Petite Hollande*, avoit été séparé de la flote par la tempête la nuit du 9. au 10. de Septembre. Sa grande voile & sa voile d'artimon avoient été emportées par un coup de mer, qui jetta tant d'eau dans son navire, que de toute la nuit il ne fut pas possible d'afranchir les pompes. Outre cela tous ses porte-haubans aiant été rompus, ses mâts ne se trouvoient plus assés fermes; & ce fut dans cet état que tout d'un coup il perdit de vûë les fanaux. Le 11. lors que l'orage fut un peu diminué, il aperçut d'abord seulement quatre ou cinq vaisseaux; peu après ils en vit jusqu'à vingt, entre lesquels étoit *les Armes de Hoorn*, l'un des vaisseaux des Indes. Ils se rangérent tous sous son pavillon avec quantité de galiotes, & quelques autres petits bâtimens, & le brulot *le Cigne Blanc* tout démâté, qu'il fit remorquer par le Capitaine Laurent Davidsz. de sorte que sur le soir on compta près de 37. voiles rassemblées. Il commanda alors aux galiotes d'aller à la découverte de tous côtés, & de faire rallier tous les vaisseaux qu'elles trouveroient dispersés; & il fit mettre des bouts de mâts au brulot, à la place des mâts qu'il avoit perdus. Le jour suivant il se trouva sous lui, jusqu'à douze navires de guerre, le sien, & ceux des Capitaines Fabricius, Corneille de Boer, Blankenbourg,

On prend le parti de retourner pour dégager van Nès.

20. Septemb.

† 26. Août.

Récit de ce qui est arrivé à van Nès pendant la tempête & depuis.

Les Armes de Hoorn vaisseau des Indes, & plusieurs autres se rendent sous son pavillon.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1665.

Il se trouve douze navires de guerre ensemble sous lui, & il y en vient encore trois autres.

Laurent Davidsz., Klandt, Wildtschut, Karsseboom, Jean Matthysz. Albert Pietersz. de Boer, Boos, & Viktol. Il prit alors son cours à l'Est, & les Capitaines Niedek, Vyzelaar, & Oostrum se rendirent aussi ensuite sous son pavillon. Niedek lui raporta que le 10. du Mois il avoit sauvé Pierre Kooker, Maître du *Nieuwenhooven*, vaisseau des Indes lequel croiant que son vaisseau, qui avoit déja sept piés d'eau au fond de cale, alloit aussi-tôt couler bas, s'étoit jetté de desespoir à la mer, & avoit passé à la nage à son bord. Le 18. outre les quinze navires de guerre, & les *Armes de Hoorn*, van Nès avoit encore plus de 30. vaisseaux marchands rassemblés sous son pavillon. Le même jour il ordonna à Niedek de se mettre de

Il découvre 4. navires Anglois.

18. *Septemb.*

Il divise ses 15. navires de guerre en trois escadres qui se promettent de s'entre-secourir fidèlement.

l'avant, & détacha des galiotes pour aller à la découverte tout autour de sa flote. Peu après il vit quatre navires de guerre Anglois; ce qui l'obligea de faire le signal à tous les Capitaines de venir à son bord. Là il fut résolu de diviser les 15. navires de guerre en trois escadres, dont van Nès comme Amiral commanda la premiére, le Capitaine Corneille de Boer comme Vice-amiral eut la conduite de la seconde, & le Capitaine Albert de Boer comme Cont. Amiral eut le commandement de la troisiéme. Ils se promirent mutuellement de ne s'abandonner point, mais de se tenir toujours unis & prêts à s'entre-secourir, parce que ni le vaisseau des Indes, ni eux-mêmes ne pouvoient pas éviter les Anglois, si c'étoit leur armée entiére dont ils voioient déja paroître quelques voiles. Le soir quelques-unes des galiotes qui avoient devancé, étant revenuës raportérent à van Nès qu'elles avoient reconnu quantité de vaisseaux, & la nuit il en revint plusieurs autres à diverses fois, qui donnérent de diférens avis, les unes disant que c'étoit l'armée d'Angleterre, les autres que c'étoit celle de Hollande qui étoit au vent à eux. Toute cette nuit-là van Nès fit l'Oüest, afin de ne se trouver pas dès le matin proche des ennemis, & que chacun eût le tems

Ils découvrent la flote Angloise.

La Cigogne vaisseau des Indes vient joindre van Nès.

* 19. *Septem.*

de se préparer à les recevoir. A la pointe du jour suivant on découvrit l'armée Angloise*. Au même tems un autre vaisseau des Indes nommé *la Cigogne*, qui n'avoit plus de gouvernail, se joignit à la flote Hollandoise, laquelle passa à-peu-près à une lieuë au vent de l'escadre blanche de l'armée des Anglois, y comptant jusqu'à 80. voiles. Ceux de leurs navires qui étoient le plus au vent, au nombre de 8. ou 9. & leurs gardes avancées tirérent sur les Hollandois, qui de leur côté ne manquérent pas de répondre vigoureusement, sans que de part ni d'autre les coups pussent porter: aussi ces derniers ne pouvoient-ils pas se servir de leurs batteries qui étoient sous le vent. L'Amiral de l'escadre blanche des Anglois fit alors un signal, auquel s'étant détaché six navires de chaque escadre de leur armée, ils s'assemblérent tous en un corps,

Les Anglois arrivent sur lui.

& tirérent plusieurs coups pour signaux. A neuf heures, leurs gardes avancées, au nombre de douze vaisseaux, s'aprochant de la flote de van Nès firent feu sur elle; mais comme les Hollandois étoient sous le vent ils ne purent asses s'aprocher

Ils tâchent de prende les deux vais. des Indes qui sont dégages par van Nès.

des ennemis. Incontinent après midi il y eut quatre navires Anglois qui passérent à l'arriére de van Nès pour aborder les deux vaisseaux des Indes qu'ils espéroient prendre. Van Nès voiant ce mouvement revira sur eux, & après les avoir obligés de se retirer, il revira encore pour aller au plus près du vent. Alors les quatre Anglois se joignant aux huit autres, ils arrivérent tous ensemble sur lui, & il se fit entre eux de nouvelles décharges d'artillerie: mais enfin sur les quatre heures ils mirent tous à l'autre bord, & retournérent à leur armée, non sans avoir été fort incommodés; car il y en avoit deux qui étoient dématés de leurs mâts de hune; il y en avoit deux autres dont les grandes vergues étoient coupées; & un autre qui avoit perdu son mât d'artimon; de sorte que ces cinq étoient entiérement desemparés. Ensuite on vit tous les dix-huit vaisseaux, qui avoient été détachés des trois escadres, s'aprocher ensemble, & recommencer à faire feu sur les

Seconde tentative sur les vais. des Indes renduë inutile par van Nès.

Les Anglois s'en retournent.

Hollandois, comme ceux-ci de leur côté firent aussi sur eux; mais cette sorte d'escarmouche n'aiant pas été de longue durée, les Anglois passérent à l'avant de van Nès & gouvernérent sur les vaisseaux des Indes, qui furent encore pour la seconde fois dégagés par ce brave V. Amiral, après des canonnades qui durérent plus de deux heures. Ensuite le Cont. Amiral de l'escadre blanche, qui avec quelques vaisseaux avoit aussi suivi les Hollandois sans pouvoir les joindre, revira sur son armée lors que la brune commença à venir. Il y eut seulement une frégate de l'escadre bleuë, qui parut vouloir encore les suivre, mais le Capitaine Laurent Davidsz. van Konvent mettant le cap sur elle, l'obligea aussi de se retirer, & de suivre ses compagnons. Ce jour-là le V. Amiral van Nès fut abandonné des Capitaines

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1665.

Van Nès est abandonné de Wildtschut & d'Oostrum.

pitaines Wildtschut & Oostrum, qui voiant aprocher l'armée Angloise se séparérent du pavillon, tinrent le vent, & s'enfuirent. Wildtschut allégua ensuite pour excuse, que son équipage voiant arriver 90. vaisseaux Anglois sur eux, lui avoit dit qu'il n'étoit pas possible que quinze navires pussent soutenir le combat contre des forces si supérieures: qu'il étoit beaucoup plus à propos de forcer de voiles & de se sauver: que si on se laissoit joindre ce seroit autant que si l'on s'étoit condamné soi-même à la mort: que par ce conseil il avoit gagné le vent, & mis toutes les voiles pour échaper, reconnoissant que le vaisseau qu'il montoit, étoit parfaitement bon voilier. Ce fut donc lui, qui, comme il à été dit, venant joindre l'armée de Hollande aporta aux Commissaires & à Ruiter des nouvelles de van Nès, & du péril où il étoit engagé. Ce V. Amiral dît dans la suite, qu'en cette journée-là on n'avoit pas remarqué que les Anglois eussent une grande passion de se battre; car il y avoit quatorze ou quinze navires qui pouvant aisément l'aborder, avoient néanmoins tellement arrivé, qu'ils avoient passé sous le vent à lui, sans qu'il y en eût que sept ou huit qui lui eussent envoié leurs bordées. Que le gros de leur armée avoit toujours été près d'une lieuë sous le vent de lui. Que les détachemens qui en avoient été faits, ne l'avoient pas fort vivement ataqué; qu'ils avoient seulement cherché les vaisseaux des Indes, & que lors qu'ils avoient vû des navires de guerre venir à leur secours ils s'étoient retirés. Que comme il continuoit sa route, le Contre-amiral de l'escadre blanche, à un certain signal que l'Amiral Anglois avoit fait, s'étoit détaché, & l'avoit suivi avec sept ou huit vaisseaux jusques au soir; mais que l'armée d'Angleterre n'avoit fait aucun mouvement pour tomber sur la flote qu'il conduisoit, sans qu'il pût savoir ni deviner quelle raison les ennemis avoient eu d'en uzer ainsi, & de l'abandonner. En ce tems-là van Nès étoit à deux lieuës de terre, & il s'en aprocha autant qu'il lui fut possible jusques à la nuit qu'il revira au Sudoüest, & le lendemain matin il se trouva proche de la petite isle de Schiermonikoog, entre celle d'Amelande & l'Embs Occidental. Il fit alors remorquer dans l'Embs par le Cap. Laurent Davidsz. le vaisseau des Indes qui étoit sans gouvernail, lequel toutefois entra peu après au Vlie. L'autre vaisseau des Indes, qui étoit *les Armes de Hoorn*, s'étant écarté du pavillon entra dans l'Elbe, & se mit à couvert sous Glukstadt, où aiant été déchargé, sa cargaison fut amenée par le Wadt en Hollande. Sur le midi van Nès fut averti par le Capitaine Tandt, qui avoit été détaché de l'armée de Hollande pour le chercher, qu'il trouveroit toute la flote entre le Texel & le Vlie. Il y prit aussi-tôt son cours, mais il eut la nuit une tempête du Nordnordest à essuïer, qu'il soutint toujours avec la miséne & la voile d'artimon. Le jour suivant il vint avec onze navires de guerre joindre l'armée, qui sachant le péril où il étoit, avoit pris le jour précédent, comme on l'a vû ci-dessus, son cours au Texel & au Vlie, afin de le dégager. Aiant passé à bord de l'Amiral les Commissaires & Ruiter lui têmoignérent la joie qu'ils avoient de son hûreux retour. Là en présence des Oficiers Généraux & des Capitaines il fit le récit de ce qui lui étoit arrivé, & de ce qu'il avoit fait, de quoi il fut remercié comme d'un très-grand service qu'il avoit rendu à l'Etat: mais Wildtschut qui l'avoit lâchement abandonné dans le danger, fut retenu prisonnier à bord du Delflandt.

Remarques sur les mouvemens des Anglois.

La Cigogne vaisseau des Indes est remorqué.

Les Armes de Hoorn se sauve dans l'Elbe.

Van Nès vient avec onze navires de guerre rejoindre l'armée.

22. Septemb.

Et est remercié du service qu'il a rendu.

22. Septem.

Le soir du 21. toute l'armée navale des P. V. se trouva par le travers de la pointe Nord du Texel, & la nuit elle prit le large jusqu'à sept ou huit lieuës au Nordoüest, dans l'espérance de voir le lendemain de bon matin les Anglois; mais lors que le soleil fut levé on ne les découvrit point. Le même jour après quelques délibérations entre Ruiter & les autres Oficiers Généraux on prit la Résolution suivante qui fut publiée sous le nom du Lieutenant Amiral Général. *Que parce que lors qu'on seroit aux prises avec l'ennemi on pourroit quelquefois, à cause de la fumée ou d'autres empêchemens, avoir de la peine à remarquer les signaux qui seroient faits pour aborder l'ennemi, ou à d'autres fins, par le Lieutenant Amiral Général Ruiter, comme Amiral de l'armée navale, en ce cas on donnoit pouvoir aux L. Amiraux Evertsz. Tromp & de Vries, de faire aussi les signaux ordonnés, lors qu'ils jugeroient qu'il faudroit aborder, & qu'il y auroit quelque avantage considérable à espérer par cette voie. Que néanmoins ils seroient toujours obligés eux-mêmes d'avoir l'œil aux signaux qui seroient faits par l'Amiral, & de les observer autant qu'il leur seroit possible, pour s'y conformer exactement lors qu'ils pourroient les re-*

22. Septem.

On donne pouvoir aux L. Amiraux Evertsz. Tromp, & de Vries, lors qu'ils ne pourront voir les signaux de l'Amiral, d'en faire de semblables, à condition toutefois

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1665. *marquer ; & de prendre toujours garde au pavillon en toutes ocasions, afin de ne pas manquer à exécuter les ordres qui avoient été établis, & tout ce qui avoit été auparavant réglé & arrêté.*

de se conformer à ceux de Ruiter.

Jean Mathysz. est renvoié.

Au même tems on donna congé au Capitaine Jean Mathysz. de faire entrer au Wielingen le *Delft* qu'il montoit, à cause d'un grand nombre de malades qu'il avoit à son bord, & de quelque autre nécessité, afin qu'aiant pris des gens plus vigoureux & en parfaite santé, il pût encore se pourvoir des autres choses qui lui manquoient, & revenir ensuite sous le pavillon.

Nouvelles de l'armée Angloise.

Peu après les Commissaires reçurent avis par le Maître d'une houcre, que le jour précédent au coucher du soleil il avoit vû l'armée Angloise au Nordnordoüest de celle de Hollande, justement à la distance qu'il faloit pour ne se point découvrir l'une l'autre ; ce qui fit juger qu'on pourroit bien ce même jour en venir à une bataille. Dans cette vûë on écrivit sur l'heure aux Commissaires de L. H. P. qui étoient au Texel, auxquels on dépêcha un courier, afin qu'ils envoiassent des ordres pressans aux navires de guerre qui se trouveroient en état dans le port, & qu'ils les fissent incessamment sortir.

Le Conseiller Simon Willemsz. est envoié au Texel.

Les Commissaires de l'armée leur envoiérent même Simon Willemsz. l'un de leurs Conseillers Adjoints, pour les instruire de bouche de l'état où étoient les afaires, & pour obliger ce qu'il y auroit de vaisseaux de mettre à la mer en toute diligence.

l'Armée Hollandoise est de nouveau divisée en quatre escadres.

Dans ce même tems l'armée forte de 60. à 70. navires de guerre & frégates fut de nouveau divisée en quatre escadres ; & le Lieutenant Amiral Général prit son cours au Nordoüest au plus près du vent, jusqu'à deux heures après minuit qu'il revira vers le rivage sans découvrir aucuns ennemis.

22. *Septem.* Résolution des Etats pour fortifier l'armée & la pourvoir de toutes les choses nécessaires.

Peu de tems auparavant * il avoit été résolu par les Etats Généraux qu'on feroit promtement sortir tous les navires de guerre qui étoient à Helvoetsluis & au Texel, & qu'ils se posteroient devant les entrées du port, pour se joindre à l'armée dès qu'elle viendroit à paroître. Ils avoient aussi ordonné qu'on feroit en même tems partir tous les bâtimens de charge qui lui portoient de la biére, de l'eau, & toutes sortes d'autres munitions de bouche & de guerre, afin qu'elle en pût être suffisamment pourvûë.

* 17. *Septem.* L'armée fait voiles vers Goerée.

Cependant comme elle fut tout d'un coup poussée de Kamperduin vers le Sud par un vent de Nordest, on jugea à propos de se servir de l'ocasion & du vent pour avancer jusqu'à Goerée, lieu de rendévous déja auparavant marqué, où on pourroit pourvoir aux besoins des vaisseaux qui se trouveroient manquer de quelque chose.

Le V. Amiral van Nès est envoié à Rotterdam.

Ensuite les Commissaires donnérent charge au V. Amiral van Nès d'aller faire un tour à Rotterdam, & d'amener au rendévous le navire de guerre qu'on préparoit pour lui dans la Meuse ; ou, s'il n'étoit pas encore prêt, de revenir lui-même avec toute la diligence possible. Sur cet ordre il se mit dans une galiote qui le porta à terre à Schévening †.

† 23. *Septem.* Le Conseiller Simon Willemsz. se retire après en avoir obtenu la permission.

24. *Septemb.* Congé honorable qui lui est donné par les Commissaires.

Le Conseiller Simon Willemsz. partit aussi en même tems. Il avoit demandé son congé en aprochant de Schévening, alléguant qu'il lui étoit impossible d'être plus longtems hors de sa maison, sans que sa famille, ses afaires particuliéres, & sur tout le grand négoce qu'il faisoit, en reçussent un préjudice très-considérable. Les Commissaires lui avoient acordé sa demande, & donné par écrit une permission de se retirer, conçuë en ces termes. *Qu'en qualité de Conseiller de marine pendant six semaines qu'il avoit été avec l'armée il les avoit fidèlement assistés de ses conseils, & qu'en plusieurs ocurrences il avoit très-utilement servi l'Etat. Que présentement à sa priére & à sa pressante sollicitation, ils le déchargeoient & lui permettoient de se retirer au lieu de sa demeure, le remerciant des bons services qu'il avoit rendus à la République, & à eux en particulier, dans la présente expédition en diverses ocasions, avec un zèle & des soins infatigables. Qu'ils l'assuroient qu'ils rendroient des têmoignages autentiques de cette vérité & devant L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux, & par tout ailleurs où il seroit besoin ; & qu'ils parleroient toujours de lui comme d'un bon & fidèle citoien qui aimoit parfaitement sa Patrie.*

Le Bourgmaistre Vrek qui s'étoit blessé à la jambe étoit aussi allé à terre.

Pour Jean Cornelisz. Vrek, Bourgmaistre de Monnikendam, lequel à cause de son expérience dans l'art de la navigation & dans la guerre maritime, avoit été aussi adjoint aux Commissaires en qualité de Conseiller de marine il avoit eu le malheur de se blesser bien fort à la jambe gauche dès le commencement de l'expédition.

‡ 17. *Septem.*

* 1. *Octobre*

Têmoignages avantageux pour eux.

Par cette raison lors qu'après la tempête ‡ la flote fut arrivée proche de terre, il se vit contraint de se retirer chés lui, afin de pourvoir avec plus de commodité à la guérison de sa plaie. Les Commissaires en donnérent avis à L. H. P. par une Lettre * qui portoit ce têmoignage. *Que le Sieur Bourgmaistre Vrek, & le Sieur Simon Willemsz. avoient tous deux, & chacun*

à son

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1665.

à son égard, marqué leur zèle & leur diligence à rendre service à l'Etat, ce qu'ils avoient même confirmé par les éfets dans toutes les ocasions, qui s'étoient présentées avant leur départ. Aussi dans la suite les Etats de Hollande * trouvérent à propos de faire proposer à la Généralité qu'en reconnoissance des services rendus par ces deux Conseillers en cette expédition, il leur seroit fait présent à chacun de la somme de douze cens livres, outre & par dessus celle de huit cens livres, laquelle, suivant la Résolution précédemment prise †, avoit été acordée à chacun d'eux pour s'équiper.

* 10. Décemb.

Présens qui leur sont destines.

† 6. *Août.*

Le 24. de Septembre l'armée arriva par le travers de la Meuse, où elle fut obligée de moüiller l'ancre à cause du calme, & pour n'être pas repoussée en arriére par le flot. Là les Commissaires firent assembler le Haut Conseil de guerre, composé alors du Lieutenant Amiral Général Ruiter; des trois Lieutenans Amiraux Evertsz., Tromp & de Vries; des Vice-amiraux van der Hulst, Bankert & Koenders; & des Contre-amiraux de Liefde, Corneille Evertsz. le jeune, avec le Capitaine Pierre Salomonsz. qui en ce tems-là portoit le pavillon dans l'escadre de Ruiter en qualité de Contre-amiral. On délibéra alors non-seulement sur l'afaire du Capitaine Wildtschut, qui le 9. du Mois avoit abandonné le Vice-amiral van Nès; mais aussi sur celle de Jean Bogaart, qui avoit été Lieutenant du vaisseau *le Leopard*, monté par le Capitaine Kommer Gerritsz. Celui-ci étoit acusé d'avoir dans le combat du 13. de Juin fait mettre les bonnettes à étui sans ordre de son Capitaine, & que le Capitaine lui aiant ordonné de les faire ôter, il les avoit laissées au mépris de ce commandement. On le chargeoit encore d'avoir, contre l'ordre de son Capitaine & malgré lui, commandé hautement au Quartier-maître d'arriver; ce qui avoit été cause que le navire s'étoit écarté de l'ennemi. Les deux Acusés furent oüis dans leurs défences, & ensuite on dressa leurs Sentences de condamnation qui leur aiant été luës furent aussi-tôt éxécutées ‡. Le Conseil de guerre jugea à l'égard du Capitaine Wildtschut, qu'il ne s'étoit pas aquité de son devoir, ni de ce qu'il avoit promis par son serment, puis qu'il avoit honteusement & lâchement abandonné le Vice-amiral van Nès, qui avoit été fait Amiral de la flote, & en conséquence il fut cassé, & déclaré infame & inhabile à éxercer jamais aucune Charge en l'Etat. Il fut aussi ordonné que son épée seroit ôtée de son côté, & rompuë à ses piés par le bourreau; & que les gages qui lui devoient revenir pour toute cette expedition demeureroient confisqués. Pour le Lieutenant Bogaart il fut non-seulement cassé à cause de son atentat, & déclaré infame; mais encore chassé par le bourreau comme un félérat. Ces deux Sentences aiant été mises à éxécution, les deux coupables furent menés dans un petit bâtiment à terre. Quelque tems après * Rem 't Hoen second Lieutenant de Wildtschut, qui par la signature d'un certain écrit fut reconnu pour avoir eu part à la délibération dans laquelle il avoit été conclu de tenir le vent, d'aller au plus prés, & d'échaper par la fuite, fut aussi cassé, noté d'infamie, & chassé comme un félérat, tous ses gages demeurant confisqués: mais le premier Lieutenant, nommé Hubrecht Schooneveldt, qui aiant aussi assisté à la délibération, n'avoit néanmoins point donné de mauvais conseil au Capitaine, ne fut condamné qu'à une amende de trois mois de gages. Au regard du Lieutenant Versteeg, qui commandoit les soldats du vaisseau, & qui s'étoit ingéré dans la délibération, il fut cassé & déclaré inhabile à éxercer jamais aucune Charge dans l'Etat, avec confiscation de ses gages. Pour le Capitaine Corneille Oostrum, qui le 19. du Mois avoit abandonné le V. Amiral van Nès, après qu'on eut pesé les raisons qu'il allégua pour se disculper, il fut seulement suspendu pour un an de la fonction de sa Charge, mais les gages qui pouvoient lui être dûs pour toute cette expédition demeurérent confisqués.

L'armée arrive devant la Meuse.

Le Conseil de guerre est assemblé au sujet du Cap. Wildtschut, & du Lieutenant Bogaart.

‡ 26. *Septem.*

Sentence prononcée & éxécutée contre Wildtschut.

Sentence contre Bogaart.

Sentences contre Rem 't Hoen & contre quelques autres.

* 27. *Octob.*

Le Cap. Oostrum est suspendu pour un an de l'exercice de sa Charge.

Dans le tems que l'armée navale se tint le long de la côte, depuis l'arrivée du V. Amiral van Nès, les Commissaires & Ruiter reçurent deux nouvelles † d'une nature fort differente, puisque la premiére causoit de la tristesse, & que la seconde étoit un sujet de joie. L'une regardoit la perte de certains vaisseaux qui manquoient encore depuis la tempête, & la derniére aprenoit la conservation des autres; touchant lesquels incidens on reçut encore bientôt après des avis plus particuliers qui revenoient à ceci. Que le 18. du Mois les quatre navires de guerre *'t Huis te Swieten*, *le Cavalier de Gueldre*, le *St. Paul de Zélande*, & le *St. Paul d'Enkhuise*, qui étoient montés par les Capitaines Karsten Krynsz. de Rechtere, Evert van Gelder, Corneille

† 23. & 26. *Septembre*

Avis touchant la perte de quelques vaisseaux.

Dix-sept ou 18. vaisseaux arrivent a-

1665\. près la tempête proche du Doggerbanc.

Thomasz. & Jean Raap, étoient arrivés après la toumente au Doggerbanc. Qu'ils avoient alors avec eux deux brulots, cinq ou six bâtimens de charge, une quaîche Angloise qui avoit été prise auparavant sur la côte d'Ecosse, une des prises que Ruiter avoit faites sur les Anglois dans l'Amérique, & qui aiant été envoiée avant qu'il en partît, avoit séjourné quelque tems à Berg; & encore trois ou quatre vaisseaux marchands, faisant en tout 17. ou 18. voiles.

Ils rencontrent un Maî. Brémois.

Que courant la bande du Sud pour chercher la flote de Hollande dont ils avoient été separés, ils avoient rencontré un petit bâtiment de Brème. Qu'aiant demandé au Maître s'il n'avoit point vû de vaisseaux Anglois, il leur avoit fait réponce qu'il en avoit vû quatre vingts, de sept desquels il s'étoit trouvé proche, & qu'ils lui avoient parlé & dit qu'ils s'étoient rendus maîtres de quelques vaisseaux qui revenoient des Indes. Qu'ils avoient alors demandé au Brémois quel cours il leur conseilloit de prendre pour éviter les Anglois?

Par le mauvais conseil duquel ils changent de route.

Qu'il avoit répondu qu'il falloit faire l'Estsudest. Que soit par ignorance & par faute d'expérience, soit par malice & de propos délibéré, comme la plupart se l'imaginoient, il leur avoit donné un très-pernicieux conseil; parce que s'ils eussent continué leur route au Sud, ils auroient non-seulement passé au vent des Anglois, mais même bien loin au vent de l'armée de Hollande, & seroient sans doute arrivés à bon port.

Et tombent au milieu des Anglois.
19\. *Septembre.*
Qui se rendent maîtres de quatre navires de guerre, & de quelques autres bâtimens.

Au contraire aiant changé de route, & pris leur cours à l'Estsudest, ils s'étoient trouvés à deux heures après minuit pendant l'obscurité à cinq lieuës du Vlie, à-peu-près à la hauteur d'Amelande, au milieu de l'armée des Anglois, qui les aiant enfermés avoient à la pointe du jour commencé à faire feu sur eux, & qui avoient pris les quatre navires de guerre après une heure de combat. On disoit que le *'t Huis te Swieten*, qui étoit monté de 70. canons, avoit à peine tiré neuf coups, & qu'il s'étoit aussi-tôt rendu; mais que le Capitaine Evert van Gelder, beaufrére de Ruiter, montant *le Cavalier de Gueldre*, qui portoit 46. piéces de canon, s'étoit défendu courageusement. Au même instant il fut pris quelques-uns des autres vaisseaux qui alloient de conserve avec eux; la quaîche Angloise & la prise faite dans l'Amérique, dont il a été déja parlé; trois ou quatre autres bâtimens de charge; deux ou trois vaisseaux marchands, & deux brulots. *Le Cigne blanc*, brulot démâté, où van Nès avoit fait mettre un bout de mât, s'étoit aussi joint à cette escadre; mais Jean van Braakel qui le commandoit y fit mettre le feu, afin qu'il ne tombât pas au pouvoir des ennemis, & s'étant jetté dans la chaloupe avec l'équipage, il se sauva dans la petite isle de *Heiliglandt.* Ainsi de dix-huit ou dix-neuf voiles qui s'étoient rassemblées, il n'en échapa que très-peu. Un bâtiment de charge se sauva dans l'Embs, un autre dans la passe d'Amelande, & un vaisseau marchand au Vlie. Ces nouvelles firent connoître aux Députés & à Ruiter qu'ils s'étoient trompés dans les conjectures, que leur avoit donné lieu de former le raport auparavant fait par quelques galiotes.

Récit de ce qui étoit arrivé au Cap. & Cont. Am. Houttuin.

Car elles avoient déclaré que le 18. du Mois cette escadre avoit dépassé le Doggerbanc sur quinze brasses d'eau, & pris son cours par le Sud au Texel; & c'est ce qui avoit fait croire qu'elle étoit entrée dans le port. Mais la cause de son malheur fut la rencontre du Maître Brémois, le changement de route qu'elle fit par son mauvais conseil l'aiant jettée au milieu de ses ennemis, & livrée entre leurs mains. D'un autre côté la bonne fortune d'un nombre considérable d'autres vaisseaux, qui aiant manqué pendant quelque tems étoient enfin hûreusement arrivés, donna matiére de réjouissance.

† 11. *Sept.*
Il rencontre après la tempête dix navires de guerre & trois vaisseaux des Indes.

Le 11. du Mois, † la tempête qui avoit dispersé la flote, s'étant un peu apaisée, le Capitaine Adrien Dirksz. Houttuin, qui en l'absence de Stachouwer portoit le pavillon de Contre-amiral, vit au matin quelques vaisseaux sous le vent. Il mit aussi-tôt le cap sur eux dans l'espérance de rejoindre le gros de la flote. En s'aprochant il reconnut que c'étoient dix navires de guerre avec trois des vaisseaux qui revenoient des Indes, *le Jeune Prince*, *le Soleil faisant son tour*, *& le Kogge*, ou *Les anciennes armes d'Amsterdam*, & une flûte nommée *le Daufin d'or.* Cette escadre navigea de conserve, vent en poupe, faisant peu de voiles, jusques au soir qu'on découvrit cinq ou six bâtimens derriére elle.

Ils arrivent au Doggerbanc.
12\. *Septemb.*
Ils prennent leur cours au Sud.
13\. *Septemb.*

On mit aussi-tôt en panne pour les atendre, mais on les perdit de vûë pendant l'obscurité de la nuit. Ensuite aiant continué sa route elle arriva proche du Doggerbanc sur vingt brasses d'eau. Houttuin fit alors pavillon blanc, & l'on délibéra touchant la route qu'il falloit tenir pour rejoindre le gros de l'armée. Il fut conclu de courir la bande du Sud, ce qu'on fit incessamment jusques au matin du 13. qu'on tomba dans le calme. Après cela il se leva un

vent

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1665.

vent de Sudsudest acompagné d'orage, & l'on fit le Sudoüest, jusques-à-ce qu'après midi l'escadre étant arrivée au Sud du banc, on découvrit quelques voiles à l'avant au vent, qu'on crut être l'armée des Etats. On n'auroit pas manqué d'y porter en droiture, & de s'aller jetter au milieu des ennemis, si l'on n'eût pas été averti par une certaine galiote de Huisdune, & par le Maître de *la Pomme d'or*, qui en fuïant passérent tout proche de l'escadre Hollandoise, & dirent que c'étoit toute l'armée d'Angleterre, au nombre de plus de cent voiles. Le Maître de la galiote cria en passant à l'équipage du vaisseau des Indes nommé *Le Soleil faisant son tour. Amis faites servir toutes vos voiles, mettés promtement les perroquets, & tâchés d'éviter l'ennemi. C'est toute l'armée navale d'Angleterre qui chasse sur nous, & qui dans une heure ou deux pourra bien nous ateindre. J'ai échapé jusques à présent, mais la plupart de mes camarades ont été pris. Nous nous étions rassemblés un petit nombre de vaisseaux, qui abusés par le pavillon des Etats que les Anglois ont arboré, sommes tombés au milieu d'eux.* Le Fénix, *&* le Fort de Hooningen *ont été pris à mes yeux, & les ennemis chassent à présent sur nous avec toutes leurs forces, sans nous donner de relâche. Dès que la brune viendra il nous faut promtement faire fausse route, ou bien nous courons risque d'être enfermés avant minuit, & de tomber même encore plutôt entre leurs mains. Je vais donner le même avis à vos deux compagnons* : ce qu'il dît par raport aux deux autres vaisseaux des Indes qui étoient un peu de l'avant. A cette nouvelle on connut qu'il ne s'agissoit pas de combatre ; car il n'étoit pas possible à onze navires de guerre & à trois ou quatre vaisseaux marchands de se soutenir contre une si prodigieuse supériorité de forces : ainsi l'on ne vit point de salut que dans la fuite. Les trois vaisseaux des Indes n'emploiérent point le tems en délibérations ; mais au même moment forçant de voiles, & faisant vent arriére, aussi-bien que *le Daufin*, ils prirent leur cours au Nordnordest ou au Nord. Le Contre-amiral Houttuin aiant tenu conseil avec les Capitaines des autres navires de guerre, afin d'examiner en diligence ce qu'il seroit plus avantageux de faire pour le service de l'Etat, il fut trouvé à propos de suivre les vaisseaux des Indes à petites voiles, ou à voiles carguées, afin de tromper les Anglois par cette contenance, & qu'ils ne crussent pas que le nombre des vaisseaux de l'escadre fût si peu considérable. Ainsi ils coururent la bande du Nord jusques au soir qu'étant vivement poursuivis par les ennemis ils furent obligés de faire plus de voiles, espérant aussi qu'ils joindroient encore les vaisseaux des Indes : mais le lendemain au matin ils ne les virent plus, & ils perdirent également de vûë les Anglois. Houttuin fit alors plusieurs différentes routes pour tâcher de rencontrer les vaisseaux des Indes : mais ils avoient eux-mêmes plusieurs fois changé de bord, après que la brune fut venuë, aiant premiérement fait le Nordest, & ensuite au commencement de la nuit l'Estnordest ; & aiant ainsi navigé par le travers de ceux des Anglois qui étoient le plus à l'Est afin de les abuser, ils avoient à minuit porté le cap droit à l'Est. *Le Soleil faisant son tour* s'étant écarté des autres durant les ténébres de la nuit, se trouva seul au matin. * Il rencontra ensuite une galiote qui navigea de conserve avec lui, & après beaucoup de traverses & de périls, aiant enfin pris son cours vers l'Oresond, il fut pendant quelque tems suivi d'un Câpre Anglois, & il se trouva sur les côtes de Jutland proche de † deux grands navires de guerre aussi Anglois, qui avoient trois vaisseaux marchands avec eux. Une partie de son équipage, éfraiée des miséres qu'on soufroit dans les prisons d'Angleterre, commença à démarer * la chaloupe, & voulut la mettre à la mer pour s'enfuir à terre. Mais les Anglois ne lui en vouloient pas, car ils le prenoient pour un navire de guerre, & ils le laissérent librement passer. Il arriva donc enfin * dans le Sond devant la forteresse de Cronenbourg, où il moüilla auprès de six vaisseaux qui s'y étoient retirés sous le pavillon du Contre-amiral Stachouwer. Le Capitaine Houttuin, qui avoit fait tous ses éforts, ainsi qu'il a été déja dit, pour découvrir les trois vaisseaux des Indes, aprit au soir † de Jurien Juriansz. Poel le jeune, Maître du *Daufin*, qu'il y en avoit deux, *le Jeune Prince & le Kogge*, qui avoient fait voiles vers Soenwater en Norvègue mais que *le Soleil faisant son tour*, en avoit été séparé avec une galiote. Sur cet avis Houttuin détacha le Cap. Guillaume Boudewinsz. van Eik avec la frégate *Schiedam* vers Soenwater afin de voir s'il y seroit entré des vaiss. des Indes, ou d'autres bâtimens, lui ordonnant de revenir incessamment, & de l'atendre devant Vlekkeren, ou à Vlekkeren même. Il détacha encore une galiote pour aller dans les principaux havres de Norvègue avertir tous les vaisseaux des Provinces Unies de se garder des Anglois, & leur donner rendévous devant Vlekkeren, où il croiseroit jusques au 17. du Mois. Il reçut en ce tems-là

Ils découvrent quelques voiles, & tombent presque au milieu de l'armée Angloise.

Avis donné par une galiote de Huisdune.

Les trois vaisseaux des Indes prennent la chasse à toutes voiles vent arriére.

13. *Septemb.*

Ils font fausse route pour tromper l'ennemi.

Le Soleil faisant son tour fait voiles vers le Sond.

* 14. *Sept.*

† 17. *Sept.*

* *Détacher.*

* 20. *Sept.*

Houttuin est informé que *le Jeune Prince & le Kogge* ont fait voiles vers Soenwater.

† 14 *Sept.*

Il détache le Cap. van Eik pour y aller.

Il croise proche de Vlekkeren.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1665. là avis par un Habitant de Norvègue, qui vint dans un jol † à son bord, qu'il étoit entré plusieurs bâtimens à Vlekkeren, & entr' autres un vaisseau des Indes. Alors il fut résolu qu'on y prendroit son cours, en partie pour en savoir la vérité, & en partie pour boûcher les voies d'eau des vaisseaux qui avoient été incommodés par la tempête. Etant entré il trouva le *Nieuwenhove*, vaisseau des Indes, & les deux navires de guerre *le Vlasblom* & *le Postillon*, qui s'étoient écartés de lui pendant la nuit; & qui aiant devancé les vaisseaux des Indes, avec lesquels ils faisoient route, & dont ils s'étoient aussi écartés, avoient abordé dans ce port avec deux vaisseaux marchands & une galiote. Là il aprit de la bouche de Marc Jansz. Pilote du *Nieuwenhove*, en quelle extrémité on s'étoit trouvé sur ce vaisseau. Ce Pilote lui dit que le 8. du Mois, ils avoient joint la flote proche de Berg. Que pendant l'horrible tempête du 9. * ils avoient été obligés de pomper continuellement. Que le 10. l'orage avoit si fort augmenté qu'ils ne pouvoient pas assés vuider l'eau avec les deux pompes, d'autant plus qu'il y avoit coulé beaucoup de poivre dont elles étoient toutes engorgées. Qu'en cet état on avoit eu recours aux seilleaux & aux bailles, avec quoi tout l'équipage s'étoit mis à puiser; mais que tous les éforts qu'on avoit faits n'avoient pu empêcher que l'eau ne gagnât toujours. Qu'on avoit alors mis la miséne pour faire vent arriére, mais qu'il n'avoit pas été possible d'amener la grande voile, & qu'à cette manœuvre on avoit perdu deux des plus vigoureux matelots. Qu'en ce tems-là il y avoit déja cinq piés d'eau dans le vaisseau; qu'elle croissoit incessamment; & qu'elle étoit trois piés au dessus du premier pont, dequoi l'équipage étoit fort épouvanté, voiant & la perte du vaisseau & la mort en même tems présentes à leurs yeux. Qu'ils avoient alors passé sous le vent au côté du vaisseau de guerre *la Brille*, monté par le Capitaine Nydek, pour l'engager à les secourir, en lui criant qu'ils couloient bas, mais que cela ne leur avoit servi de rien. Que le Maître Pierre Kooker qui ne voioit plus du tout de ressource, croiant à chaque instant qu'il alloit à fond avec le vaisseau, s'étoit jetté à la mer afin de se sauver à la nage à bord du navire de guerre; ce qui lui avoit réüssi contre toute aparence & par une espéce de miracle. Que tout l'équipage voiant le desespoir du Maître, & qu'il les avoit abandonnés, avoit aussi perdu courage; & qu'en cessant d'agir pour la conservation du bâtiment, ils avoient été tous sur le point de couler à fond; car dès que l'espérance est retranchée, les éforts se rallentissent & les forces manquent. Que cependant le Pilote avoit redonné cœur aux matelots, & leur avoit dit qu'ils pouvoient encore espérer de retourner dans leur païs, s'ils vouloient s'aider eux-mêmes. Qu'encouragés & consolés par ces paroles, il avoient recommencé à puiser dans leurs bailles, tandis que le vaisseau faisoit l'Estsudest; & que deux ou trois heures après on avoit connu que l'eau ne croissoit plus. Que le Pilote les aiant alors d'autant plus exhortés à travailler à leur propre conservation, ils avoient continué à puiser sans relâche pendant vingt-quatre heures, & que le lendemain matin l'eau avoit commencé à diminuer, * & la tourmente à s'apaiser. Que sur le midi l'eau ne se trouvant plus passer la carlingue, on avoit remis les basses voiles. Que le Pilote avoit assûré l'équipage, qu'avec un vent si favorable on ne manqueroit pas d'arriver bientôt en Hollande; mais qu'ils avoient tous désiré de relâcher au premier port où ils pourroient aborder; ce qui leur étoit pardonnable vû le travail excessif qu'ils avoient fait, & la fatigue dont ils étoient acablés. Qu'en ce moment se trouvant par la hauteur des 57. degrés ou un peu plus, on avoit gouverné au Nordest, & que le jour suivant * on avoit vû terre à l'Est de Neus. Qu'ensuite étant un peu plus proche du rivage il étoit venu un Lamaneur à bord; & qu'enfin dès le soir même le vaisseau étoit entré à Vlekkeren & avoit moüillé sous le château. Mais le gouvernail étoit brisé, & le vaisseau si semé de poivre qu'il étoit impossible de faire joüer les pompes, parce que les anguillers en étoient tout bouchés. D'ailleurs le bâtiment étoit vieux & incommodé du long service qu'il avoit rendu: ses voiles & tous ses aparaux étoient en très-mauvais état: il avoit perdu sa chaloupe: on avoit jetté beaucoup de vivres à la mer pendant la tempête, aussi-bien qu'une grande quantité de poivre, qui paroissoit même encore sur l'eau; & enfin on manquoit de cables & d'ancres. Houttuin se disposoit néanmoins à l'escorter jusques en Hollande, mais aiant été visité par trois Capitaines qui y furent envoiés, il fut trouvé faire eau par tant d'endroits, qu'on ne jugea pas qu'il pût encore naviger, & l'on fut d'avis d'en ôter les marchandises pour les conserver, & de les charger

sur

† *Sorte de barque de Jutland & de Norvègue.*

Nouvelles d'un vaisseau des Indes.

17. *Septemb.*

Récit du grand péril où le *Nieuwenhoven* s'étoit trouvé pendant la tempête.

* 9. *Septemb.*

Il entre beaucoup d'eau dans le vaisseau.

Le Maître se jette à la mer.

Les matelots s'efraient & perdent courage.

Le Pilote leur parle & leur redonne cœur.

Travail extrême pour puiser l'eau.

* 11. *Sept.* L'eau diminuë.

* 12. *Sept.* Le vaisseau se retire à Vlekkeren, mais fort incommodé, & délabré.

On ne le juge pas capable de naviger.

On prend résolution de le décharger.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

fur la flûte *le Daufin.* On réfolut en même tems de faire donner le radoub au vaiffeau, & on laiffa le Capitaine Engel Janfz. avec *le Vlasblom*, afin d'en prendre foin jufqu'à nouvel ordre. Enfuite le Contre-amiral pria le Commandant du château de Vlekkeren de protéger ce vaiffeau avec tous les autres bâtimens Hollandois qui après fon départ pourroient arriver dans ce port, & de les mettre à couvert des infultes des Anglois; ce qui aiant été promis par le Commandant, Houttuin remit à la mer le 20. du Mois, avec neuf navires de guerre, & croifa devant Vlekkeren jufques au 22. qu'il prit la réfolution de retourner en Hollande. Il en donna avis par une Lettre au Capitaine Engel Janfz. à Vlekkeren, lui ordonnant d'en informer auffi le Capitaine Guillaume Boudewinfz. lors qu'il reviendroit de Soenwater. Au même tems aiant apris d'un Habitant du Nord qui venoit de Soenwater, que les deux vaiffeaux des Indes *le Jeune Prince*, & *le Kogge* y étoient hûreufement arrivés, & qu'ils étoient devant Chriftienftadt ou Anflo, il fit voiles avec fon efcadre, & prit la route des Provinces Unies.

1665.
Houttuin donne ordre à fa confervation.
La priére de Houttuin au Commandant de Vlekkeren.
Il fe prépare à retourner en Hollande.
Il reçoit avis que *le Jeune Prince*, & *le Kogge* font arrivés à Soenwater.

Après cela on eut encore nouvelles, que depuis la tourmente un autre vaiffeau des Indes nommé *Amftellandt*, étant retourné à Berg le 16. du Mois, avoit été toüé dans le port, fans avoir foufert aucun dommage; & que le Capitaine van den Kerkhove qui montoit le *Rotterdam*, fe tenoit auffi proche de la même ville devant Bok-op-raa. Il avoit eu ordre, ainfi qu'il a été dit, de veiller avec le Capitaine Centen à la confervation du *Fort de Hooningen*, vaiffeau des Indes, qu'on croioit être encore moüillé proche de Bok-op-raa. Mais le foir que Kerkhove s'étoit féparé de la flote à deffein d'entrer le lendemain dans le port, il avoit été furpris de la tempête qui venoit du Nord, & qui l'avoit pouffé à plus de trente lieuës au Sud. Enfuite le vent s'étant rangé au Sud, il étoit revenu, & étant entré le 14. il avoit jetté l'ancre devant Bok-op-raa fans y trouver le vaiffeau qu'il cherchoit. Peu après un autre vaiffeau des Indes, nommé *Diemermeer*, qui avoit été auffi féparé de la flote par un orage † longtems avant qu'elle fût arrivée devant Berg, & dont on n'avoit point eu de nouvelles jufques alors, fe rendit proche de cette ville, & entra enfin dans le port, * quoi que les Anglois croifaffent dans ce parage avec cinq ou fix navires de guerre. Cicignon Commandant du château têmoigna en cette ocafion beaucoup d'ardeur à défendre ce vaiffeau, en y envoiant des foldats, & en lui prêtant toutes fortes d'autres fecours. Les deux vaiffeaux des Indes qui fe trouvoient alors devant Berg avec quelques autres bâtimens Hollandois priérent le Capitaine van den Kerkhove de demeurer pour leur défence, jufques-à-ce qu'ils euffent reçu de nouveaux ordres de Hollande. Il y confentit volontiers, en partie parce qu'il n'ozoit pas refufer fon efcorte à deux vaiffeaux fi richement chargés, & en partie parce que les maladies fe faifoient fentir dans fon navire, où plus de la moitié des matelots étoient ataqués de fiévres chaudes, fi bien qu'à peine avoit-il affés de gens fains pour lever l'ancre, & qu'il ne favoit comment il pourroit paffer la mer. C'eft ainfi qu'avec le tems on aprit les avantures des vaiffeaux que la tempête avoit difperfés.

L'Amftellandt vaiffeau des Indes retourne à Berg.
19. *Septemb.* Nouvelles du Cap. van den Kerkhove.
Le *Diemermeer*, vaiffeau des Indes, qui manquoit depuis longtems, arrive devant Berg.
† 9. *Juillet.*
* 17. *Sept.*
Maladies dans le navire de van den Kerkhove.

Peu après que l'armée navale d'Angleterre eut fait les prifes, dont il a été ci-deffus parlé, elle prit la route de fes ports. La nuit du 21. le Comte de Sandwich avec les deux vaiffeaux des Indes & quelques autres qu'il avoit pris, moüilla l'ancre à Sowoldsbay ou Soulsbay, où il fut fuivi de beaucoup d'autres navires encore, comme le marque la Lettre qu'il ecrivit en ce tems-là au Général Monk, Duc d'Albermale.

Très-Excellent Seigneur.

*J'efpère que votre Excellence aura reçu ma derniére, datée le 5. de ce Mois, † par laquelle je lui donnois avis de la prife que nous avons faite du Vice-amiral & du Contre-amiral de la flote des Indes Orientales, de quatre navires de guerre, & de trois ou quatre vaiffeaux marchands. Depuis ce tems-là aiant encore rencontré la nuit du Samedi 9. * du courant, dix-huit voiles, nous nous fommes rendus maîtres de la plus grande partie, qui eft un navire de guerre de 70. canons, avec d'autres de 40. ou au deffus, & avec quelques vaiffeaux des Indes Occidentales, & des bâtimens chargés de munitions de bouche & de guerre pour l'armée ennemie. Mais je ne puis pas faire à votre Excellence le détail de toutes les circonftances de cette derniére rencontre, parce que cette nuit-là le vent commença à fraîchir, & qu'il fut fuivi d'un orage qui nous a féparés les uns des autres. Cependant par la grace de Dieu je fuis venu moüiller ici la nuit paffée avec dix-huit * voiles. J'ai ave moi* le Souverain, *les deux vaiffeaux des*

Lettre du Comte de Sandwich au Général Monk.
† 15. *Septemb. Nouv. Stile.*
* 19. *N. Stil.*
* On trouve en d'autres copies, avec 80. voiles.

1665. *des Indes Orientales & quelques-unes des autres prises. Nous voions aussi des voiles en mer qui font route vers ce port, de sorte que je ne doute nullement qu'avec l'aide de Dieu toute notre armée ne s'y rende, quoi que les pavillons de l'escadre blanche & de la bleuë ne paroissent point encore, hormis le Contre-amiral de l'escadre bleuë. J'ai dessein de faire entrer dans la riviére de Chattam le grand navire avec les prises, & de laisser la plupart des frégates à Hartly-bay & à Harwich, où l'on peut envoier les ordres nécessaires pour le tems qu'on les y voudra tenir. Nous avons ici à-peu-près mille prisonniers faits en la derniére rencontre. Je recommande votre Excellence à la protection de Dieu. A Soulsbay le * 12. de Septembre 1665.*

* *22. Sept. Nouv. Stil.*

De Votre Excellence,

Le trés-humble serviteur

SANDWICH.

Il est digne de remarque que les deux armées aient été plusieurs fois proches l'une de l'autre sans se rencontrer.

Ainsi les Anglois se retirérent dans leurs ports avec le butin qu'ils avoient fait. Mais c'est une chose très-digne de remarque & qu'on a de la peine à comprendre, que pendant cette expédition, & sur tout depuis la derniére tempête, les deux armées eussent été plusieurs fois si proches l'une de l'autre; que les gardes avancées de celle d'Angleterre eussent été vûës non-seulement des gardes avancées des Hollandois, mais même des sentinelles de l'Amiral; & que chaque fois on eût tâché de joindre les Anglois, sans que néanmoins il fût possible d'en venir à une bataille. Cela paroissoit d'autant plus surprennant, que depuis la tempête les ennemis aiant toujours été beaucoup supérieurs en nombre de vaisseaux, on ne pouvoit pas seulement soupçonner qu'ils voulussent éviter le combat. Il n'y a donc en ceci qu'à admirer la Providence de Dieu, & à en reconnoître les éfets visibles; puis qu'on ne peut rendre aucune autre raison aparente de cet incident, si ce n'est peut-être, que les Anglois avides d'un si riche butin qui se présentoit à eux, & qu'ils espéroient faire en ne cessant point de chasser sur les vaisseaux dispersés, se trouvoient obligés selon les divers avis, ou par les différentes rencontres, de traverser subitement d'un parage à l'autre, de changer chaque fois de bord, & de faire souvent fausse route. C'est sans doute par ce moien que les deux armées manquérent tant de fois de se rencontrer & de se livrer bataille; à moins qu'il n'y ait eu d'autres cinconstances qui nous sont inconnuës, lesquelles aient retenu, détourné, ou épouvanté les ennemis. Peut-être aussi que préférant au douteux événement d'un combat & à l'incertitude de la victoire un gain qui leur paroissoit plus assuré, ils n'eurent pas dessein de renoncer à cette derniére espérance pour aller à la rencontre de l'armée de Hollande, & hazarder le succès d'une bataille. Ils sûrent donc profiter de l'ocasion qui leur étoit oferte; tourner à leur avantage les desordres que la tourmente avoit causés, & se tenir en état de recevoir tous les vaisseaux que les fortunes de mer jetteroient entre leurs mains.

Faux bruits qui courent dans les P. V. au desavantage des Commissaires.

Les nouvelles de cette perte aiant été publiées dans les Provinces Unies excitérent beaucoup de murmures parmi le peuple; car la douleur enfante la plainte. La multitude qui d'ordinaire juge des choses par l'événement, chargeoit les Commissaires de tous les malheurs arrivés à la flote, & les imputoit à leur mauvaise conduite; à quoi ne contribuoient pas peu sous main quelques-uns de ceux qui désiroient des changemens dans l'Etat. On n'entendoit donc par tout que des bruits desavantageux. La populace ne cessoit pas de dire, que les Commissaires ne s'étoient pas aquités de leur emploi, comme on l'avoit atendu de leur prudence & de leur sagesse; mais qu'au contraire ils avoient commis de grandes fautes tant au regard de la guerre que de la marine. Qu'il n'y avoit point eu d'union ni de bonne intelligence entre eux, sur tout entre le Pensionaire de Wit & le Lieutenant Amiral Ruiter; ce qui avoit fait naître quantité de desordres qui avoient eu des suites encore plus fâcheuses. Mais il est aisé d'inférer du récit qui vient d'être fait touchant la maniére dont les afaires se passérent; les accidens qui survinrent & les résolutions qui furent prises; & ce qui fut éfectivement tenté ou éxécuté de tems en tems, que ces bruits n'avoient aucun fondement véritable. Au contraire il est constant que durant toute cette expédition il n'a jamais paru que les Commissaires aient eu entre eux le moindre diférent, ni qu'il y ait eu aucune dissention particuliére entre le Pensionaire de Wit & le L. A. Ruiter. On peut même dire hardiment qu'il y eut non-seulement une entiére confiance & une parfaite union entre les trois Commissaires & le L. Amiral, & entre chacun d'eux en particulier; mais qu'outre cela dans les délibérations importantes qui furent si souvent faites sur les diverses ocasions

Grande union entre les Commissaires & Ruiter.

qui

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

qui s'ofrirent, on ne remarqua jamais de diférence de sentimens entre les uns & les autres, quoi que cette diversité d'opinions se rencontre souvent entre les plus intimes amis: & c'est sans doute ce qui sera admiré de tous ceux qui feront atention à cet endroit de l'Histoire. On sait aussi que le Lieutenant Amiral Ruiter rendit depuis des têmoignages avantageux au Pensionaire de Wit, qu'il loüa sa vigilance, qu'il vanta ses soins infatigables, & qu'il dit, *Que l'activité de ce Commissaire lui avoit été d'un grand secours dans les pénibles fonctions de sa Charge. Que dans toutes les délibérations où ils avoient assisté ensemble avec les Oficiers Généraux, on avoit toujours reconnu l'utilité de ses sages conseils. Que lors qu'il vouloit s'apliquer, rien n'échapoit à sa pénétration, même dans les afaires dont il n'avoit auparavant que peu de connoissance ou point du tout.* Le 23. du Mois lors que l'armée fut arrivée devant Kamperduin, & pendant qu'elle continuoit sa route vers Goerée, le Pensionaire écrivit une longue Lettre à Nicolas Vivien, qui comme Conseiller Pensionaire de la ville de Dordrecht éxercoit sa Charge en son absence, & lui fit un récit circonstancié des principales choses qui s'étoient passées en cette expédition. Cette Lettre fut lûë le 25. dans l'Assemblée des Etats de Hollande, & le même jour on prit la Résolution suivante.

1665. *Missive & Pieces y jointes, imprimées en 1666. pag. A. 4.* *Voi aussi Aitzéma. XLV. 652.* Témoignage de Ruiter touchant le Pensionaire de Wit. *25. Septemb.*

Le Pensionaire Vivien a communiqué à l'Assemblée une missive du Sieur Conseiller Pensionaire de Wit, l'un des Députés & Commissaires de L. H. P. dans l'armée navale, écrite à bord du Delfland, en date du 23. du courant, sous l'adresse particuliére du-dit Pensionaire Vivien, pour être présentée à la Régence. Laquelle missive contient un récit sommaire des ordres, qui ont été successivement donnés dans l'armée, depuis qu'elle est en mer; comme aussi de toutes les suites & dépendances des-dits ordres, & des diférentes particularités qui en résultent, tant à l'égard des routes que la-dite armée à faites, qu'à l'égard principalement des accidens qui sont arrivés pendant la tempête, & des suites qu'ils ont euës. Surquoi aiant été déliberé, L. N. & G. P. ont été d'avis de remercier le sus-dit Conseiller Pensionaire de sa vigilance extraordinaire, de son zèle, & de sa bonne conduite dans son emploi, & dans les soins qu'il à pris pour la sureté de l'armée navale. De toutes lesquelles choses L. N. & G. P. étant très-satisfaites, en remercient le sus-dit Sieur Pensionaire, l'assurant qu'Elles ont les-dits ordres & sa conduite particuliére pour agréables, & qu'Elles ne regardent point les pertes & les desordres qui sont arrivés sur mer, comme des éfets de la moindre négligence ou du peu de conduite qu'auroient eu les Sieurs Commissaires de L. H. P. mais seulement comme un pur châtiment venant de la main de Dieu visiblement apesantie sur ces Provinces & sur leurs Habitans, à cause de la multitude de leurs péchés.

Résolution des Etats de Hollande, par laquelle le Pensionaire de Wit est remercié, & les malheurs arrivés sont regardés comme des châtimens que Dieu a voulu exercer sur l'Etat, & sur les Habitans des P. V. *25. Septemb.*

En ce tems-là quelques-uns proposérent, s'il ne seroit pas expédient de faire rentrer les vaisseaux & de les desarmer; surquoi le Pensionaire de Wit ecrivit * son sentiment au Pensionaire Vivien en ces termes. *Pour répondre à la question que vous me faites à la fin de votre Lettre du 22. du courant, je croi que s'il avoit plu à Dieu de faire arriver à bon port l'armée navale & les vaisseaux des Indes, avec tous les autres vaisseaux marchands qui étoient sous son escorte, l'Etat auroit bien pu sans préjudicier au Public & sans interesser sa propre réputation, se résoudre à faire desarmer. Mais puisque la Providence de Dieu en a autrement ordonné, j'estime qu'il sera plus avantageux & plus honorable pour l'Etat de faire encore une tentative, & de tâcher, sous la faveur du Ciel, de mettre à éxecution le second chef de la Résolution prise par L. H. P. le 30. de Juillet dernier, avant que les Anglois aient eu le tems de renforcer leur armée par le moien des richesses qu'ils ont enlevées aux Sujets de l'Etat, & des navires de guerre qu'ils ont pris. Par conséquent je suis d'avis qu'on mette incessamment à la voile, pour aller encore une fois les chercher.* A quoi il ajoûtoit. *Puis qu'il a plu à Dieu de bénir plus souvent les forces de l'Etat lors qu'elles ont été petites ou médiocres, que lors qu'elles ont été extrémement grandes, & qu'on a présentement 72. navires de guerre, frégates & yachts assemblés, je ne ferois pas dificulté de hazarder le combat, & je ne desespérerois point du succès; au contraire je croi qu'avec une telle armée on peut tout espérer, moiennant la bénédiction de Dieu.* Ce sentiment fut suivi: mais il s'agissoit de pourvoir cette armée de quantité de choses dont elle avoit besoin. On auroit bien aussi voulu en même tems la fortifier des navires de guerre qui étoient déja prêts au Texel & dans la Meuse. Il y avoit des Capitaines qui n'avoient pas assès fait de provisions pour tenir trois mois la mer, ainsi qu'il leur avoit été ordonné. Quelques-unes des flûtes qui servoient

Proposition de desarmer. * *25. Septem.* Le Pensionaire de Wit est d'avis d'aller au plutôt chercher l'armée Angloise pour lui livrer bataille. Grande disette en certains navires.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1665. voient de magafins pour les navires de Frife, & qui d'abord avoient été féparées du gros de l'armée par la tempête, étoient tombées entre les mains des ennemis. Toutes ces circonftances caufoient beaucoup d'incommodités & de defordres. Il y avoit des vaiffeaux qui étoient abfolument fans eau, & où depuis deux ou trois jours on n'avoit pu rien cuire pour les équipages: il y en avoit d'autres qui n'avoient plus d'eau que pour quelques jours. Si donc les Commiffaires par leur autorité & par leurs foins n'euffent pourvû à tous ces manquemens, en faifant tranfporter de l'eau & d'autres munitions de bouche d'un bord à l'autre par forme de prêt, il ne faut pas douter que dans peu de jours l'armée ne fe fût féparée avec confufion, & qu'on n'eût vû tous les vaiffeaux l'un après l'autre, entrer dans le premier port qu'ils auroient trouvé. Il eft vrai que dans cette maniére d'emprunter d'un vaiffeau pour fournir à l'autre, ce qui nep ut même fe pratiquer fans prendre quelquefois les vivres des navires d'un Collége pour les donner à ceux d'un autre Collége, on ne pouvoit empêcher qu'il n'y eût quelques inégalités & quelques pertes, & par conféquent des plaintes dans la fuite de la part des Colléges qui portoient ces pertes. Mais il n'y avoit point d'autres voies de prévenir la féparation qui fe feroit faite de l'armée, & les autres inconvéniens dont cette féparation auroit été fuivie, qu'en fe fervant de ces moiens extraordinaires. Ainfi il fallut foufrir que le fort de la balance emportât le foible. Ces accidens faifoient clairement connoître, que lors qu'il s'agiffoit de pourvoir une fi nombreufe armée navale, & de la fournir fufifamment de vivres pour tenir la mer pendant un tems fi long, il etoit néceffaire de prendre d'autres mefures que celles qu'on avoit prifes jufques alors. Auffi le Penfionaire de Wit ne manqua-t-il pas de faire fur ce fujet des propofitions dont l'exécution devoit fans doute être d'une grande utilité pour l'avenir.

A quoi il eft pourvû par l'emprunt qu'on fait d'un vaiffeau pour l'autre.

L'armée étant venuë entre Goerée & la Meufe, & y aiant laiffé tomber l'ancre, y fut d'abord arrêtée par des vents forcés, & enfuite par le calme. Mais le 25. le vent aiant commencé à fraîchir, & s'étant même tellement renforcé qu'on ne pouvoit déja plus tranfporter les vivres d'un bord à l'autre, le 27. & le 28. il vint encore plus violent du Sudfudoüeft, & puis du Nordnordoüeft. Le 29. la mer fut extrémement haute, & il y eut une rude tempête du Nord-quart-à-l'Oüeft, & puis du Nord, qui incommoda beaucoup, quoi que dès le vingt-fept la plupart des vaiffeaux euffent baiffé les mâts de hune & les vergues. Il y en eut qui chafférent fur leurs ancres. Celui du Capitaine Schey, nommé *Oofterwyk*, qui avoit eu quelques voies d'eau dans la tempête précédente proche de Norvège, ne s'étoit maintenu qu'en pompant prefque toujours avec une pompe, & quelque fois avec deux: mais alors par la violence du vent l'eau commença fi fort à croître dans le fond de cale, malgré le fecours des trois pompes qu'on faifoit fans ceffe joüer, qu'une grande partie de la poudre fut moüillée. Schey fe voiant en danger, & l'aiant fait connoître par un fignal, il n'y eut aucun moien de le fecourir: ainfi ne voiant point d'autre voie de fe fauver, il coupa fes cables & prit la route de Zélande, où il moüilla le même jour fous le Fort de Rammekens, & fit porter à terre plus de neuf milliers de poudre moüillée. Le Capitaine van Amftel chaffa auffi, & perdit un cable & une ancre. Le Capitaine Verfchuur aiant été contraint de couper fes cables devant le Contre-amiral de Liefde, en perdit trois & deux ancres. De Vries en laiffa deux & une ancre. Nicolas Anker & Girard Boos furent obligés d'entrer à Goerée, parce qu'il ne leur avoit refté ni ancres ni cables. Le Vice-amiral Bankert & le Capitaine Swart aiant auffi chaffé furent obligés d'apareiller & de porter à la mer. Tout le fronteau du *Delfland* fut enfoncé par les coups de mer, & les deux ponts fe trouvérent couvers d'eau. Le Capitaine Jean Vyfelaar qui montoit le *Weftergo*, perdit toutes fes ancres & les cables, fon gouvernail fut démonté, & l'impétuofité des vagues lui rompit quatre baux; ce qui l'obligea de faire route au Texel, pour y prendre le radoub & revenir enfuite inceffamment. Le Capitaine Niedek entra dans la Meufe n'aiant prefque plus ni ancres ni cables, outre que fon navire étoit plein de malades, & que ce qui reftoit de l'équipage en fanté n'étoit pas capable de faire tête à l'ennemi, non pas même de lever les ancres. Enfin il ne fut pas feulement perdu une grande quantité d'ancres & de cables, mais il y eut auffi plufieurs éperons brifés. Après cette derniére tempête Ruiter, qui ne montoit qu'à regrèt le *Delflandt*, vaiffeau fi vieux & fi foible de côté que la premiére fraîcheur qui venoit, rendoit fa baterie d'en-

L'armée eft fort endommagée par la tempête devant Goerée. 29. Septem.

bas

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

bas inutile, résolut avec le consentement des Commissaires & des Etats de Hollande de passer à bord du *Stadt-en-Landen*, qui étoit monté par le Capitaine Jean de Haan; d'autant plus qu'il y avoit sur le *Delfland* un grand nombre de malades, qu'on étoit obligé d'envoier tous les jours à terre. Il y avoit quelques semaines * que L. H. P. avoient arrêté que le L. Amiral Général, comme Commandant en chef, auroit le choix des deux grands vaisseaux Amiraux *les Sept Provinces* & *la Hollande*, nouvellement construits & mis à l'eau, le premier par le Collége de l'Amirauté de la Meuse, le second par le Collége d'Amsterdam. Ruiter avoit choisi *les Sept Provinces*, & donné ordre à le faire pourvoir de tout ce qui étoit nécessaire; mais on n'avoit pas pu encore jusques alors le faire sortir du port. Dans ce tems-là tous les navires de l'armée étoient ocupés à recevoir l'eau, la biére & les autres vivres qui étoient tous les jours aportés par des flûtes. Un peu auparavant *l'Oostergo*, & le *St. Pierre*, montés, le premier par le Capitaine Allard Pietersz. de Boer, & l'autre par Juste Herman Klant, avoient fait voiles vers le Texel sans congé, & sans que les Commissaires ni le Lieutenant Amiral en eussent connoissance. Ils prirent pour prétexte qu'ils manquoient de vivres; mais il fut résolu dans le Conseil de guerre † de les arrêter & de les dénoncer en justice, pour avoir abandonné le pavillon. Le 4. d'Octobre le Capitaine Houttuin rejoignit l'armée avec huit navires, le neuviême, qui étoit monté par le Capitaine Adrien van Veen, aiant moüillé proche du Texel, sans qu'on sût s'il y étoit entré. Le même jour on vit le grand vaisseau Amiral *les Sept Provinces* s'élever proche de Goerée; mais sur le midi il fut surpris d'un calme si profond, que ne pouvant plus refouler le flot, il se vit obligé de moüiller l'ancre au Quaaden-hoek. Cependant le même jour trois grands navires de guerre, *La Hollande*, *Gouda*, & *Déventer*, que le Collége d'Amsterdam avoit fait construire, étant sortis du Texel mirent à la mer; ce qui étoit asses surprenant, parce que la marée montant encore plus tard au Texel, il y avoit lieu de craindre que la continuation & l'augmentation du calme n'aportât encore plus d'obstacle à la sortie de ces vaisseaux. Mais voiant qu'il seroit impossible de refouler le flot avec si peu de vent, les Oficiers qui se souvenoient qu'au mois de Mai dernier une partie de l'armée étoit sortie du Landts-diep avec l'ebe, firent la même tentative. Cependant lors qu'ils furent dans la passe le calme devint si grand, que ce ne fut pas proprement par le secours des voiles qu'ils sortirent, mais ils furent poussés de telle sorte par le jussant, qu'il fallut qu'ils se fissent nager avec les chaloupes, afin de demeurer maîtres du cours des vaisseaux, & de les empêcher de dériver hors de la passe sur les hauts-fonds. Ce fut une avanture toute extraordinaire, & qu'on croit n'être jamais arrivée auparavant à de si grands navires. Au reste ces trois vaisseaux furent encore suivis de quatre autres navires de guerre, d'un yacht, de quelques flûtes & de quelques galiotes, qui sortirent aussi du Texel.

1665.

Ruiter passe à bord du *Stadt en-Landen*.
1. *Octob.*
* 7. *Sept.*

Le choix lui avoit été donné des deux Amiraux nouvellement construits.

De Boer & Klant font voiles au Texel sans congé.

† 5. *Octob.*

Houttuin joint l'armée avec huit navires.
4. *Octob.*

Trois grands navires de guerre sortent du Téxel avec l'ebe & par le calme d'une maniére extraordinaire & digne de remarque.
4. *Octob.*

Le 5. du Mois l'armée navale partit de devant Goerée pour se rendre au Texel, dans l'espérance d'y trouver les vaisseaux qu'on atendoit encore, & dans le dessein d'y prendre le reste des munitions dont on avoit besoin, afin de traverser ensuite aux côtes d'Angleterre. Le 6. comme on étoit par la hauteur de Sandtvoort on découvrit 18. voiles qui se joignirent au gros de l'armée. C'étoient les mêmes navires dont il vient d'être parlé, *la Hollande*, conduit par Jean Willemsz. Capitaine de Ruiter; le *Gouda* monté par van der Zaan, le *Déventer* commandé par Isaac Sweers, & le *Haerlem*, *l'Etoile*, *la Rose de Schagen*, *la Zélande* & *Ste. Anne*, montés par les Capitaines Swart, de Bruin, Binkes, Fokkes & Wessels, avec douze bâtimens de chargetant flûtes que galiotes & barques, qui étoient encore suivies de douze autres galiotes. Le même jour les Commissaires & Ruiter passérent à bord du nouveau vaisseau Amiral *la Hollande*, qui étoit pourvu de toutes les munitions nécessaires, & monté de plus de 80. piéces de canon, & de 460. hommes tant matelots que soldats; car l'autre Amiral *les Sept Provinces* n'avoit pu encore sortir de la passe de Goerée. Lors qu'ils y entrérent on fit une salve de sept coups, & Ruiter y fit aussi-tôt arborer le pavillon d'Amiral avec la flame au dessous. Le *Stadt-en-Landen*, à bord duquel il avoit été pendant quelques jours, se trouvoit aussi embarassé de beaucoup de malades, & n'étoit pas infecté d'une moindre puanteur que quantité d'autres vaisseaux de l'armée. On fut donc obligé d'envoier les malades à terre, & de faire amener de nouveaux matelots & soldats plus sains

L'armée fait voiles vers le Texel.
5. *Octob.*

Elle rencontre les vaisseaux qui viennent du Texel.
6. *Octob.*

Ruiter passe avec les Commissaires à bord de la Hollande.

Maladies dans l'armée navale.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1665. & plus vigoureux ; & pour cet éfet on détacha quelques bâtimens vers le Texel. En ce tems-là les Etats de Hollande furent informés par une Lettre du Pensionaire de Wit au Sieur Vivien, de quelle maniére les Commissaires uzant de leur autorité, avoient ordonné qu'on transportât des vivres d'une partie des vaisseaux à l'autre par forme de prêt, lors que le retardement des flûtes & des galiotes de charge avoit fait craindre que l'armée ne se dissipât, & que la plupart des vaisseaux ne se retirassent l'un après l'autre dans les premiers ports où ils auroient pu aborder. Sur cet avis les Etats prirent la Résolution contenuë dans les termes suivans*. *Que le Sieur Conseiller Pensionaire & les autres Sieurs Députés seront remerciés de leurs soins, de leur vigilance, & de leur conduite dans toutes les afaires ci-dessus, & dans toutes les autres qui concernent l'armée navale; comme en éfet on les remercie par ces présentes, & on leur demande la continuation de leur zèle, de leurs bons conseils, & de leur activité pour le service de l'Etat.* Peu après que l'escadre qui étoit partie du Texel eut joint l'armée, van der Zaan qui montoit le nouveau navire *Gouda* portant 72. piéces de canon, déclara qu'il étoit ataqué d'une très-griéve maladie, dont les marques étoient visibles en sa personne; priant les Commissaires de lui permettre de se faire porter à terre pour travailler à sa guérison, parce qu'il ne se sentoit pas capable de faire les fonctions de sa Charge. Le Lieutenant Amiral Général, avec lequel on délibéra sur sa requête, rendant de lui de très-bons têmoignages, & assurant que par le passé il avoit en toutes ocasions fait paroître beaucoup de courage, & beaucoup d'ardeur & d'afection pour le service de l'Etat, les Commissaires lui acordérent sa demande, & le Vice-amiral van der Hulst passa à bord du *Gouda*. Depuis le 6. l'armée demeura toujours moüillée par le travers de Sandtvoort, retenuë par un vent forcé du Nord, qui empêcha qu'on ne fît route, & qu'on n'avançât l'éxécution des desseins qui avoient été projetés. Le gros tems & l'agitation de la mer ne permirent pas même de porter à bord l'eau & les vivres qui étoient dans les bâtimens de charge, jusques au 10. que le vent aiant molli on commença à les transporter. Le jour précédent le Cont. Amiral Stachouwer & les Capitaines Haazeveldt, Valehen, de Bruin, Vollenhove & Vinkelbos, qui revenoient de l'Oresond, s'étoient rendus sous le pavillon, après avoir escorté fort proche des ports *le Soleil faisant son tour*, & d'autres vaisseaux qui revenoient du Sond. Dès le huit, quelques-uns des vaisseaux marchands, & celui des Indes étoient hûreusement entrés au Texel, sans avoir vû dans leur route aucuns Anglois, hormis un Câpre, qui la nuit précédente étoit venu fondre à l'impourvû sur l'un des vaisseaux marchands, & l'avoit enlevé durant les ténébres. Le matin du 11. l'armée leva l'ancre & se laissa dériver par l'ebe à l'Oüest. Un peu avant midi le Vice-amiral van Nès avec le grand vaisseau Amiral *les Sept Provinces*, un yacht monté par le Capitaine Pierre Wynberg, & trois vaisseaux du convoi de la flote de la pêche, montés par les Capitaines Loffer, Poort, & Klein, la vinrent joindre. Après midi Ruiter alla avec les Commissaires visiter le vaisseau Amiral qu'il trouva en bon état, bien pourvû de canon & d'équipages frais & dispos : cependant comme il avoit déja monté *la Hollande*, on conclut que van Nès commanderoit *les Sept Provinces* jusqu'à nouvel ordre. Le jour précédent on avoit réglé le rendévous au Wielingen, au cas que l'armée vint à être séparée par la tempête, par la brume, ou par quelque autre fortune de vent venant du Nordoüest & de tous les autres rumbs, depuis le Oüest compris, jusques au Nord. Mais si c'étoit par un Sudoüest, ou par quelqu'un des vents des autres rumbs depuis le Oüest jusques au Sud, qu'elle fût dispersée, ce devoit être devant la Meuse ou devant la passe de Goerée qu'on tâcheroit de se rallier, sans qu'il fût permis à personne d'y entrer, à moins que d'y être contraint par une nécessité extrémement pressante, dequoi on seroit obligé de fournir des preuves devant le Conseil de guerre. On régla aussi de nouveau l'ordre qu'on auroit à tenir en cas de combat : on convint des signaux ; on renouvella les Réglemens qui avoient été faits le 21. du Mois précédent; & l'escadre du Lieutenant Amiral Ruiter fut en même tems encore distribuée en trois divisions. Après cela l'armée qui étoit alors composée de 90. navires de guerre † ne pensa plus qu'a faire voiles vers l'Angleterre en croisant & en louvoiant, & à aller chercher les ennemis à Soulsbay, devant Harwich, à l'embouchure de la Tamise, & même jusques aux Dunes. Il y avoit déja quelques jours que les Commissaires avoient détaché des yachts & des galiotes vers Soulsbay, vers Harwich, & vers les autres ports d'Angleterre, pour reconnoître, autant qu'il seroit possible, les vais-

* 6. Octob. Le Cons. Pensionaire est remercié par les Etats de Hollande de ses soins & de sa bonne conduite dans la direction de l'armée.

Van der Zaan étant malade, requiert de pouvoir aller à terre.

On lui acorde sa demande.

Stachouwer se rend avec six navires sous le pavillon

9. Octob. Et *le Soleil faisant son tour* entre au Texel.

8. Octob. L'armée met à la voile.

L'Amiral *les Sept Provinces* vient joindre l'armée.

Rendévous marqué en cas de séparation par la tempête ou par quelque autre acident.

L'armée tâche de passer vers les côtes d'Angleterre.

† *Voi Aitzéma* XLV. 655.

Galiotes envoiées vers les côtes

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1665.

vaisseaux qui s'y trouveroient. Comme un de ces yachts & une galiote s'en revenoient, ils rencontrérent le 12. du Mois l'armée par la hauteur de Schouwen, à sept ou huit lieuës du rivage, & raportérent qu'ils avoient vû quantité de bâtimens derriére les bancs de Harwich, l'un en aiant compté 17. & l'autre 22. & que des pêcheurs François leur avoient dit que l'armée d'Angleterre étoit encore dans ses ports.

à d'Angleterre. Nouvelles qu'elles raportent des Anglois. 12. Octob.

Les Hollandois aiant reçu cet avis arrivérent le 15. après midi sur les côtes d'Angleterre, entre Jarmouth & Lestoffe ou Leystaf, où ils prirent une barque de pêcheurs, dans laquelle on trouva neuf hommes & deux jeunes garçons qui furent interrogés. Mais ils étoient très-peu informés de ce qui se passoit, & marquérent seulement qu'ils avoient oüi dire que les plus grands navires étoient desarmés, & qu'il n'y en avoit plus du tout du côté du Nord. Ils dirent aussi que la derniére semaine la peste avoit emporté près de neuf mille personnes à Londres, & que les autres grandes villes d'Angleterre se trouvoient ateintes de ce même fleau.

L'armée arrive sur la côte d'Angleterre. 15. Octob. On prend une barque de pêcheur.

Après cela on résolut de retenir sept des pêcheurs, & d'en relâcher quatre dont il y en avoit un malade, les renvoiant avec leur petit bâtiment à Jarmouth, & les chargeant d'une Lettre aux Magistrats de la ville, * par laquelle on leur ofroit de relâcher les sept autres, s'ils pouvoient obtenir qu'en Angleterre on délivrât un pareil nombre de pêcheurs ou d'autres prisonniers des P. V. mais on ne reçut point de réponce.

La barque est relâchée. 16. Octob. Ofres qu'on fait aux Magistrats de Jarmouth.

** Voi Aitzéma XLV. 488.*

Au même tems, ou peu après, on prit encore trois pêcheurs, un de Jarmouth, un de Sowowlde ou Soulds, & un d'Aldebroug ou Aldburg, avec lesquels on en uza de la même maniére. Ceux-ci dirent que la semaine précédente il n'étoit mort de la peste à Londres que près de 7000. personnes & non pas 9000. Sur le soir l'armée moüilla à deux lieuës & demie à l'Est de Lestoffe, & le lendemain elle prit son cours à Soulsbay où l'on ne trouva point de vaisseaux: mais un schoet † Danois monté par des Anglois, qui revenoit de Neucastel chargé de charbon, fut pris par une quaiche armée, que les Hollandois avoient avec eux, & par ce moien ils délivrérent un pêcheur de leur nation, qui ne pouvoit se lasser de témoigner sa joie de n'être plus prisonnier.

L'armée Hollandoise fait voiles à Soulsbay. 16. Octob.

† Sorte de bâtiment.

Ce séjour de l'armée de Hollande sur la côte de Suffolk mit l'alarme par tout, & l'on vit deux nuits de suite des feux allumés tout le long de la mer pour avertir que les ennemis paroissoient. Le schoet fut envoié au Texel. Ce même jour-là seize navires de guerre aiant eu avis de la venuë des Hollandois partirent de Harwich, & se retirérent vers la Tamise.

Alarme sur la côte d'Angleterre.

Le 17. on proposa de passer devant Orfordnes, & de faire voiles entre les bancs vers Harwich; mais on en fut empêché par un vent forcé du Oüest, & l'on ne jugea pas à propos de louvoier dans ce parage avec toute l'armée. Ainsi l'on prit son cours vers la Tamise en faisant le tour au dehors des bancs, d'où l'on vit treize navires de guerre entrer en louvoiant dans le Koningsdiep *, lesquels on ne put joindre parce qu'ils étoient déja à plus de trois lieuës au vent. On crut que c'étoient ceux qui étoient partis de Harwich. La nuit suivante on laissa tomber l'ancre à l'embouchure de la riviére,

17. Octob. L'armée arrive à l'embouchure de la Tamise. 17. Octob.

** Canal Roial ou passe Roiale.*

& le matin du 18. portant le cap au Sud par un vent d'Oüestsudoüest, on fit tous ses éforts pour arriver devant les Dunes & pour y entrer. Le dessein étoit d'en ocuper d'abord les deux passes, & s'il y avoit des vaisseaux dans le port d'aller par tous les deux côtés tomber sur eux: mais une rude tempête qui s'éleva du Sudsudoüest contraignit l'armée d'aller remoüiller le même jour devant la Tamise.

18. Octob.

Le 19. il fit encore un orage fort violent qui l'obligea de demeurer à l'ancre. Vers le soir Ruiter aiant tiré un coup sur un * boyer de Hambourg, dont le Maître se nommoit Hans Karstens, il le força de venir à son bord, & sur les questions qu'on lui fit il déclara, que ce jour-là il avoit fait voiles de Douvres, & qu'il y avoit depuis quelques jours aux Dunes cinq navires de guerre Anglois avec trois ou quatre Armateurs, qui y étoient encore ce même jour après midi.

On arrête un Hambourquois.

** Sorte de bâtiment.*

Par lequel on aprend des nouvelles des vaisseaux qui sont aux Dunes. 19. Octob.

Ce Maître se plaignoit fort que nonobstant qu'il fût Hambourquois, & par conséquent franc, les Anglois n'avoient pas laissé de le prendre & de le piller entiérement, jusqu'à lui enlever ses cables & ses ancres; & qu'après l'avoir arrêté cinq semaines, & avoir retardé pendant ce tems-là son voiage, ils l'avoient encore obligé de racheter son bâtiment soixante & dix livres sterling avant que de le relâcher. Les Commissaires de Hollande le traitérent d'une maniére bien différente de ce qu'avoient fait les Anglois; car dès qu'il eut montré ses passeports & ses connoissemens, on le laissa en liberté de continuer sa route.

Plaintes du Hambourquois. Il est relâché.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1665.

Entreprise sur les vaisseaux qui sont aux Dunes.

Cependant ce qu'il avoit raporté fut une matiére à réflexions pour les Commissaires & pour le Lieutenant Amiral. On éxamina de quelle maniére on pourroit ataquer les ennemis aux Dunes, & le même jour on prescrivit l'ordre que les Oficiers Généraux auroient à tenir dans l'éxécution de ce projet. Mais le gros tems revenant sans cesse, & de jour à autre la tempête redoublant du Nord, du Nornordoüest, & du Nord-quart-à-l'Oüest, l'armée fut contrainte de demeurer quatre ou cinq jours entiers, c'est-à-dire jusqu'au 23. du Mois, moüillée à cinq lieuës du Nordforlandt, qui lui demeuroit Sudoüest-quart-à-l'Oüest; & là elle fut extrémement incommodée en ses ancres & en ses cables. Après cela on leva l'ancre,* & l'on communiqua aux Oficiers Généraux l'ordre de l'entreprise sur les Dunes, laquelle on prétendoit éxécuter à la faveur d'un vent de Nord, ou de Nordoüest. Mais le vent s'étant rangé à l'Oüest, & aiant ensuite tourné toujours de plus en plus au Sud, les escadres qui sous le commandement des Lieutenans Amiraux Ruiter & Tromp, faisant le tour de Goeijing par le dehors, devoient se rendre à la passe du Sud des Dunes, afin de l'ocuper; ni celles qui sous les Lieutenans Amiraux Evertsz. & de Vries devoient entrer par la passe du Nord, ne purent toutes pendant la nuit suivante avancer assès pour se trouver à la pointe du jour au lieu qui étoit marqué. C'étoit néanmoins ce qu'on avoit espéré, & ce qui pouvoit aisément réüssir, si le vent de Nord qui soufloit lors qu'on mit à la voile, eût toujours continué à regner. Mais comme il avoit changé, & qu'en devenant contraire il avoit retardé la course des vaisseaux, ils arrivérent trop tard, & par ce moien les Anglois qui étoient aux Dunes eurent le tems d'échaper. En éfet lors que l'armée de Hollande, qui avoit été poussée par le vent, beaucoup au dessous de Goeijing, vers le Pas-de-Calais & de Douvres, & qui y avoit été retenuë ensuite par le calme, revint de si loin & s'aprocha des Dunes, on vit trois bâtimens Anglois en sortir par la passe du Nord, avant que les L. Amiraux Evertsz. & de Vries pussent avancer jusques-là en louvoiant. Il en sortit même encore un quatriême, qui étoit une frégate, laquelle faisant ses bordées à l'aide du jussant, au vent de l'escadre Hollandoise, échapa par la passe du Sud, sans qu'il fût possible de l'ateindre. Les autres petits bâtimens, au nombre de six ou sept, se sauvant de flote entrérent dans la riviére de Sandwich, ou se firent remorquer dans des criques & derriére des basses, ou sur les basses mêmes. Le Lieutenant Amiral & tous les autres Oficiers Généraux jugeant alors qu'il n'y avoit plus rien à faire aux Dunes, & que le vent contraire leur avoit fait manquer leur coup, furent d'avis de retourner vers la Tamise. Ensuite les Commissaires & Ruiter arrêtérent que les L. Amiraux Evertsz. & de Vries avec leurs escadres se tiendroient devant Marigat, ou tout proche, soit sous voiles, soit à l'ancre, selon que le vent le permettroit & que l'ocasion pourroit le requérir; afin de se rendre maîtres de tous les vaisseaux qui voudroient entrer ou sortir par les Lasses dans la riviére. On leur enjoignit aussi de faire toujours tenir sous voiles des gardes avancées, pour avoir l'œil sur tous les bâtimens qui feroient route vers le Pas-de-Calais, ou qui en reviendroient. En même tems on détacha le Capitaine Christien Eldertsz. pour aller en qualité de Commandeur avec onze autres Capitaines se poster dans le Konings-diep, ou au devant, ou tout proche, & empêcher que tous les vaisseaux Anglois & autres auxquels il étoit défendu par le placard des Etats Généraux de naviger en Angleterre, entrassent dans la Tamise, ou en sortissent par cette passe. Le reste & la plus grande partie de l'armée sous le Lieutenant Amiral Général devoit se tenir à Souldsbay ou tout proche, & l'on devoit faire demeurer toujours sous voiles des gardes avancées pour observer les vaisseaux qui viendroient du Nord, & tous ceux qui par cette même bande voudroient entrer aussi dans la riviére, ou en sortir. Ensuite de Vries & Eldertz. avec leurs escadres devoient venir huit jours après rejoindre le pavillon à Souldsbay, à moins qu'un vent de Nord n'y aportât de l'obstacle, auquel cas Ruiter lui-même avec cette partie de l'armée qui étoit sous lui s'aprocheroit d'eux. Que si après ces huit jours écoulés, il y avoit des vaisseaux qui fussent séparés du pavillon par la tempête ou par la brume, il leur étoit ordonné de prendre leur cours vers les ports de Hollande, vû que le tems aprochoit que l'armée seroit contrainte de se retirer par defaut de vivres, & à cause de l'hiver. Dans ce tems-là on détacha six vaisseaux vers la Norvègue, dont trois devoient prendre leur cours à Berg sous le commandement du Capitaine Jaques Cornelisz. Swart, & trois à Vlekkeren & à Soenwater sous le Capitaine Pierre Bonser. A ces six il devoit s'en joindre encore six autres du Texel pour escorter tous ensemble & amener en Hol-

Marginal notes: * 23. Octob. — On est arrêté par le vent contraire. — 24. Octob. — L'Armée retourne vers la Tamise. — Ordres donnés pour fermer les passages de la riviére. 25. Octob. — On détache six navires vers la Norvègue. 26. Octob.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1665.

Hollande les vaiſſeaux marchands & ceux des Indes Orientales, qui étoient dans les ports de la Norvègue. Au même tems on renvoia dans ceux des P. V. dix navires qui avoient été incommodés par le gros tems, ou qui étoient pleins de malades, dont l'un retourna en Zélande, deux firent route vers la Meuſe, & ſept vers le Texel. Peu après * le Conſeil de guerre de marine s'étant aſſemblé par l'ordre des Commiſſaires au bord du Lieutenant Amiral Général, on y examina les Oficiers qui avoient négligé leur devoir. Il fut arrêté qu'on citeroit le Capitaine Klant qui avoit fait voiles de Goerée au Texel ſans congé. Le Capitaine Allert Pieterſz. de Boer, qui étant auſſi entré au Texel ſans permiſſion, avoit été de là renvoié à l'armée pour rendre raiſon de ſa conduite, † & qui étoit retenu priſonnier depuis quelques ſemaines, fut entendu en ſes défences, & enſuite caſſé de ſa Charge, déclaré inhabile à ſervir jamais l'Etat ſur mer, avec confiſcation de tous les gages qui devoient lui revenir pour toute la campagne. Sa Sentence portoit que de ſa propre confeſſion, il n'avoit pas agi en homme d'honneur, ni ſatisfait aux engagemens du ſerment qu'il avoit prêté. Que ſans avoir congé des Commiſſaires ni du Lieutenant Amiral, & ſans la connoiſſance de ſon Chef d'eſcadre, il s'étoit retiré avec ſon navire l'*Ooſtergo* au Texel, dans un tems où d'heure à autre on s'atendoit de livrer bataille à l'ennemi. Qu'il n'avoit point allégué d'autre prétexte de cette lâcheté, ſi non qu'il y avoit été forcé par l'équipage qui s'étoit rendu maître du vaiſſeau. Pour ce qui regarde l'afaire du Capitaine Klant, je n'ai pu aprendre ce qui s'y étoit paſſé: mais comme l'année ſuivante il fut encore admis au ſervice, & renvoié en mer en qualité de Capitaine, il ſemble qu'on en doit conclure qu'il eut des raiſons valables pour ſe diſculper. Le jour que de Boer fut caſſé il y eut d'autres Sentences prononcées contre quelques Oficiers dont il a été ci-deſſus fait mention, & en même tems elles furent éxécutées, entr'autres à l'égard de Guillaume Evertſz. premier Pilote du Navire *Ommelande*, qui fut auſſi caſſé & déclaré infame, comme étant l'un de ceux qui avoient porté le Capitaine Wildtſchut à abandonner le Vice-amiral van Nès, lors qu'il étoit dans le péril.

On en renvoie dix autres dans les ports des P. V. 25. & 26. Octob.

On aſſemble le Conſeil de guerre. * 27. Octob.

Le Cap. Allert Pieterſz. de Boer eſt caſſé. 27. Octob. † 9. Octob.

Les afaires étant dans cette ſituation, pendant que l'armée de Hollande à l'embouchure de la Tamiſe ſembloit provoquer celle d'Angleterre à un nouveau combat, il y eut quelques-uns des Membres de l'Etat qui furent d'avis qu'il étoit tems de la rapeller, & de la faire rentrer dans les ports. On eut alors connoiſſance que depuis quelques jours les Députés de la Province de Gueldre avoient remontré à la Généralité, qu'ils remarquoient en diverſes Lettres écrites par les Commiſſaires de L. H. P. dans l'armée, que leur deſſein étoit de mettre à éxécution le ſecond chef de la Réſolution priſe par les Etats Généraux le 30. de Juillet. Que de cette déclaration on ne pouvoit s'empêcher de conclure que l'armée prétendoit aller chercher l'ennemi en quelque lieu qu'il fût, & lui livrer bataille; & qu'on laiſſoit à penſer ſi les Commiſſaires ne donnoient pas trop d'étenduë à cette Réſolution des Etats. Qu'ainſi il ſeroit à propos de leur envoier par forme d'interprétation les ſentimens & les vûës de L. H. P. ſur ce ſujet, qu'ils croioient être, *qu'on ataqueroit l'armée d'Angleterre lors qu'elle ſe trouveroit ſur les routes où les vaiſſeaux marchands des P. V. & ceux des Indes Orientales devroient paſſer.* La plupart des autres Provinces avoient non-ſeulement témoigné être de cet avis, mais il y en avoit quelques-unes qui avoient propoſé de deſarmer les vaiſſeaux, & d'envoier les troupes qui y étoient ſur les frontiéres pour s'opoſer aux irruptions de l'Evêque de Munſter. Mais les Etats de Hollande ne virent qu'avec ſurpriſe l'intention que ces Provinces avoient de faire rentrer l'armée navale, & de retrancher le plein pouvoir qui avoit été donné aux Commiſſaires ſur ſes opérations, quoi que le premier chef de la Réſolution de L. H. P. ne fût pas même encore éxécuté. Outre cela il n'avoit point été preſcrit de bornes à la puiſſance & à l'autorité qu'on leur avoit déférées. Ils avoient la liberté d'agir & de prendre des réſolutions ſelon les conjonctures, & ſelon les connoiſſances qu'ils pourroient avoir, & de faire tout ce qu'ils jugeroient utile pour l'Etat & pour la deſtruction de l'ennemi. On ne pouvoit donc pas regarder la Réſolution du 30. de Juillet ſur le pié d'une Inſtruction ſpéciale aux termes de laquelle les Commiſſaires duſſent ſe tenir ponctuellement & ſervilement atachés; mais comme un modèle tracé pour marquer en gros le but & les intentions de L. H. P. Ainſi les Etats de Hollande réſolurent: *Que lors que ces propoſitions ſeroient remiſes ſur le tapis par les autres Provinces, on emploieroit de leur part toutes les raiſons les plus éficaces, & tous les moiens poſſibles, pour empêcher qu'elles ne fuſſent*

Quelques-uns des Membres de l'Etat ne ſont pas d'avis de donner bataille, mais de faire rentrer l'armée navale.

Ce qui ſurprend les Etats de Hollande.

Réſolution priſe par les Etats de Hollande ſur ce ſujet.

 miſes

1665. *mises en délibération. Qu'on feroit en sorte que l'armée demeureroit en mer, au moins & en tout cas jusques-à-ce que le premier chef de la susdite Résolution de L. H. P. aiant été pleinement éxécuté, ils pussent aussi eux-mêmes avoir pris leurs mesures à cet égard. Qu'on laisseroit aux Sieurs Commissaires de L. H. P. la conduite & la direction de l'armée comme auparavant, & qu'ils continuëroient à disposer de tout sans aucune limitation.*

L'armée navale consiste encore en 70. vaisseaux. 27. Octob.

L'armée étoit alors forte de 70. navires de guerre & frégates, l'escadre du L. Amiral Ruiter étant composée de vingt voiles, celle d'Evertsz. de dix-sept, celle de Tromp de pareil nombre, & celle de Vries de seize voiles. On avoit détaché six vaisseaux vers la Norvègue,

Il manque cinq vaisseaux après la tempête.

ainsi qu'il a été dit; on en avoit renvoié dix dans les ports des P. V. & il y en avoit cinq autres qui avoient été séparés par la derniére tempête qu'on avoit essuiée proche de la Tamise, & qui ne se rendirent que depuis sous le pavillon. L'Etat avoit donc encore quatre vingts-un vaisseaux de guerre en mer après la retraite des dix, qui avoient pris la route de leurs ports. C'est ce qui faisoit juger aux Commissaires que si les ennemis venoient à paroître, l'armée étoit assès forte & assès bien disposée pour entreprendre de leur faire tête sans témérité; & ce qui leur faisoit souhaiter que l'ocasion s'en présentât. Mais on ne découvrit point d'autres Anglois en mer, que quelques petits bâtimens de peu de conséquence, & entr'autres un petit Câpre avec treize hommes d'équipage & un jeune garçon, qui fut pris par le Capitaine Adrien Jacobsz. Ruiter, qui montoit *le Chêne* *.

* 27. Octob.

Le nombre des malades augmente sur les vaisseaux.

Cependant les maladies se faisoient sentir tous les jours de plus en plus sur les vaisseaux; ce que les Commissaires tâchoient de tenir secret, afin que les ennemis n'en pussent rien aprendre. En ce tems-là ils reçurent une Lettre du Conseil de l'Amirauté de Zélande, portant qu'on y avoit été

Nouvelles de l'armement des Anglois.

informé par des avis certains que les Anglois travailloient jour & nuit à l'équipement de leur armée navale, & qu'il y avoit dans la Tamise environ soixante gros navires, la plupart tout prêts à sortir, pour tâcher de se joindre aux autres qui étoient en mer,

Ordres donnés pour leur santé.

afin de livrer bataille aux Hollandois & de les chasser de leurs côtes. Cette nouvelle aiant été communiquée au Lieutenant Amiral & aux autres Oficiers Généraux, les escadres se ralliérent & se mirent en ordre pour atendre les ennemis. Ruiter & Tromp se postérent au Sud du Konings-diep avec leurs escadres, à la vûë de celle d'Evertsz. qui étoit proche de Marigat. On fit avertir le Commandeur Christien Eldertsz., qu'en suivant toujours ses premiers ordres, il redoublât ses soins à observer s'il ne sortiroit point quelque navire de guerre par la passe où il étoit, & qu'il recommandât la même vigilance à tous les Capitaines qui étoient sous lui: qu'à cette fin il eût à faire tenir toujours, ou à envoier sans cesse des vaisseaux dans cette passe, qui remonteroient la riviére le plus haut qu'il leur seroit possible; & que d'ailleurs s'il voioit descendre des forces beaucoup supérieures aux siennes, il eût à se retirer promtement avec ses douze navires vers le gros de l'armée.

Les Commissaires & Ruiter entrent dans la passe Roïale pour la visiter. 31. Octob.

Le dernier jour du Mois, les Commissaires & Ruiter aiant passé à bord de la frégate *Gorçum*, entrérent avec trois galiotes dans le Konings-diep, ou les deux escadres de Ruiter & de Tromp les suivirent de loin. Avec ces quatre vaisseaux ils navigérent plus d'une lieuë en remontant, & trouvérent la passe fort large & fort profonde; & après avoir tout visité ils revinrent le soir joindre l'armée, & repassérent chacun à son bord.

Le nombre des malades augmente sur les vaisseaux de guerre Hollandois. 1. Novemb.

Mais c'étoit en vain qu'on atendoit les Anglois à sortir; car on aprit enfin, que la peste qui faisoit encore de furieux ravages à Londres, & en plusieurs autres endroits de l'Angleterre, s'étoit aussi communiquée à leurs vaisseaux, & avoit déja emporté beaucoup de gens en cinq frégates. Outre cela l'hiver aprochoit, & les ennemis savoient que les vents & les orages de cette saison auroient assès de puissance pour faire éloigner de leurs côtes l'armée de Hollande, & pour lui faire quitter la mer. Au reste comme pendant plusieurs jours consécutifs le tems avoit été doux & agréable; on avoit espéré que cela pourroit contribuer au rétablissement de la santé des malades qui étoient parmi les matelots & les soldats: mais au contraire le nombre en augmentoit sans cesse.

* 27. Octob.

Nombre de morts durant cette expédition & celui des malades qui avoient été renvoiés, ou qui étoient demeurés à bord. 27. Septemb.

Depuis quatre jours * les Commissaires avoient envoié aux Etats Généraux la liste des soixante & dix navires qui étoient alors sous le pavillon, & marqué tous les morts & les malades, avec l'état de chaque vaisseau à l'égard des vivres, des cordages & des ancres; requérant qu'on eût à la tenir secréte. Suivant cette liste il étoit mort cent-quarante hommes en cette expédition: on avoit déja renvoié trois cens-cinquante-cinq malades, & il s'en trouvoit encore neuf cens-soixante & dix sur les vaisseaux. Entr'autres

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1665.

le Lieutenant Amiral Tromp en avoit trente, quoi qu'il en eût déja renvoié trente trois. Il y en avoit quinze à bord du Lieutenant Amiral Evertsz. qui en avoit renvoié dix-huit. Le Vice-amiral van Nès en avoit quinze, & le Contre-amiral de Liefde en avoit soixante & dix, après en avoir renvoié quatorze. Il y en avoit trente à bord de Jurien Poel, outre soixante & dix-neuf qu'il avoit renvoiés; quarante à bord de van Amstel; quarante à bord de Huig; vingt-six à bord de Klein; vingt-quatre à bord de Blok; quarante à bord de Pensen, qui en avoit renvoié onze; quarante à bord de van Tol, qui en avoit renvoié quinze; quarante à bord de van Coeverden qui en avoit renvoié huit; cinquante à bord de Vroom, qui en avoit renvoié douze; trente à bord de Muts; cent à bord de Pierre Thomasz. qui en avoit renvoié trente-six; & vingt-cinq à bord de Haakroo. Le nombre en étoit moindre sur les vaisseaux des autres Capitaines: mais peu de jours après on fut contraint de renvoier le *Duivenvoorde*, monté par le Capitaine van Tol, où il y en avoit quatre-vingts. Le reste des Capitaines se plaignit aussi que la maladie gagnoit toujours, & sur leurs remontrances on les fit tous venir le 1. de Novembre avec leurs Oficiers Généraux au bord du L. Amiral, pour faire une nouvelle enquête de l'état où chaque vaisseau se trouvoit alors. Ils dirent tous également que de jour à autre le mal augmentoit parmi les équipages. Il y avoit eu quelques-uns des Capitaines qui le 26. ou le 27. du Mois précédent, s'étoient vantés que tous les leurs étoient encore sains & dispos; mais il ne s'en trouvoit plus qui ne dissent avoir jusqu'à quarante malades à leur bord. Le Lieutenant Amiral Tromp déclara qu'en deux jours il y avoit eu au sien cinquante soldats arrêtés au lit; & le Vice-amiral Bankert, que dans le seul jour précédent il avoit vû vingt hommes s'aller coucher de nouveau dans les cabanes. Ainsi de l'aveu de tous les Oficiers le nombre en étoit augmenté par tout; mais d'un autre côté les maladies paroissoient être un peu moins violentes qu'elles ne l'avoient été.

Nouvelle enquête touchant le nombre des malades qui augmente toujours sur les vaisseaux.
1. Novemb.

Le même jour il fut unanimement résolu de retourner dans les ports des P. V. & de desarmer avant que l'hiver fût tout-à-fait venu; car on connoissoit bien que les ennemis ne se disposoient pas à mettre à la mer; qu'il n'y avoit plus que du gros tems à atendre, dont il étoit à propos d'éviter les incommodités & les périls; que les matelots & les soldats n'étant pas assés vêtus pour la saison soufroient beaucoup; que leurs forces diminuoient visiblement; & qu'il étoit à craindre que les maladies ne se multipliassent au lieu de cesser.

On prend la résolution de se retirer avec l'armée.
1. Novemb.

On laissa devant l'embouchure de la Tamise, devant le Konings-diep & dans les parages voisins, six des plus légéres frégates & quatre galiotes, pour croiser pendant trois jours sur les navires ou galiotes, qui pourroient encore être envoiées de Hollande vers l'armée, & sur les autres navires qui faisant partie de l'armée, & ne se trouvant pas alors avec elle pourroient revenir la chercher, afin de les avertir tous de la retraite qu'on faisoit.

On laisse dix frégates devant la Tamise.
1. Novemb.

Il fut aussi conclu qu'après que le gros de l'armée seroit rentré, il demeureroit encore en mer durant trois semaines dix-huit navires de ceux qui seroient le moins infectés de maladies, avec une galiote & un brulot. Le commandement de cette escadre fut donné à Isaac Sweers qui après la mort de Gédéon de Wildt, arrivée * depuis quelques jours, avoit été fait par les Etats de Hollande Contre-amiral sous le Collége d'Amsterdam. Il eut ordre de prendre son cours vers le Dogger-banc, & de croiser dans ces parages-là, jusques au commencement de Décembre, sur les vaisseaux des Indes Orientales qui étoient atendus de Norvègue; afin de tâcher de les rencontrer, ou du moins de rendre la mer sûre pour eux, & de faciliter leur passage. Il lui fut en même tems enjoint d'avoir l'œil sur tous les bâtimens Anglois qui pourroient revenir du Sond ou de Hambourg pour entrer dans la Tamise, ou qui sortiroient de cette riviére pour faire voiles vers ces lieux-là; & de tâcher de s'en rendre maître ou de les détruire, aussi-bien que tous les autres vaisseaux Anglois qu'il pourroit joindre.

* *22. Octob.*

Le Contre-amiral Sweers est envoié vers le Dogger-banc avec ordre de tenir encore la mer trois semaines.
1. Novemb.

Le même jour après midi l'armée mit à la voile en s'étendant beaucoup. Le L. Amiral Evertsz. étoit à la droite ou au Sud; le Lieutenant Amiral de Vries à la gauche ou au Nord, & les Lieutenans Amiraux Ruiter & Tromp au milieu avec leurs escadres. Ce jour-là on fit l'Est. Le lendemain ‡ comme on étoit déja à la moitié de la route, on reçut une Lettre du Capitaine Engels Jansz. écrite à bord du *Vlasblom* * proche le Dogger-banc par laquelle il donnoit avis qu'étant parti le 25. d'Octobre de Vlekkeren pour la Hollande, avec le *Nieuwenhoven* vaisseau des Indes, & avec la flûte *le Daufin*, sur laquelle la plupart des éfets du

L'armée fait voiles des côtes d'Angleterre vers la Hollande.
‡ *2. Novem.*
* *28. Octob.*
Nouvelles du *Nieuwenhoven*, vaisse-

1665. au des Indes.

Nieuwenhoven avoient été transportés, & encore avec un vaisseau revenant du Détroit, & une flûte chargée de mâts pris à Gottenbourg; ils étoient tous arrivés le 28. au Dogger-banc. Peu après on sut qu'ils étoient entrés hûreusement au Vlie. Pour les quatre autres vaisseaux des Indes Orientales qui s'étoient aussi retirés dans les havres de Norvègue, ils se rendirent au printems de l'année suivante dans les ports où ils étoient destinés, hormis l'*Amstellandt*, qui alla à la côte, & fit naufrage * sous l'isle de Schelling. Le même jour 2. de Novembre, déja ci-dessus marqué, l'escadre qui devoit tenir la mer sous le commandement de Sweers fut pourvûë de vivres, de biére, d'eau & de toutes sortes de munitions, qu'on prit des autres navires pour les y transporter; & ensuite le Lieutenant Amiral Général fit arborer le pavillon blanc au mât de miséne, & tirer trois volées de canon, qui étoit le signal dont on étoit convenu, pour se séparer. Le Lieutenans Amiraux Evertsz. Tromp, & de Vries firent alors une salve chacun de sept volées, selon l'ordre qui en avoit été donné; chacun des quatre Vice-amiraux en fit une de cinq volées; chacun des quatre Contre-amiraux en fit une de trois; à quoi le Lieutenant Amiral Général Ruiter répondit de neuf coups de canon de demi-calibre.

* *En Octob. 1665.*

Ruiter fait le signal de séparation, 2. *Novemb.*

L'armée navale se sépare. 2. *Novemb.*

Ainsi l'armée navale se sépara au milieu de la route, les navires de la Meuse prenant leur cours vers cette riviére & vers Goerée; ceux de Zélande vers le Wielingen; & le Général Ruiter avec le reste vers le Vlie & vers le Texel. Le jour suivant il entra au Texel avec 33. voiles par le Landts-diep. Pour le L. Amiral de Vries il avoit pris son congé en mer, & fait voiles vers le Vlie avec les vaisseaux de la Province de Frise. Le lendemain la Sentence auparavant renduë par le Conseil de guerre † contre l'équipage du *Harderwyk*, que montoit le Capitaine Wildtschut lors qu'il fut cassé, lequel équipage avoit porté son Capitaine à prendre la fuite, fut mise à éxécution. Le second Pilote, le Contremaître, & le Maître canonnier, avec quelques-uns des matelots & des soldats, qui avoient signé un certain Ecrit tendant à cette fin, furent jettés trois fois du bout de la vergue à la mer, & eurent chacun cent coups de bouts corde; mais l'on fit grace aux autres. Le même jour les Capitaines Centen, Viktol & Anker arrivérent aussi de Goerée au Texel, d'où les Commissaires aiant fait leurs adieux à Ruiter étoient partis dès le matin dans une galiote pour le Helder*. Ensuite étant allés par terre à la Haie ils firent le 6. du Mois dans l'Assemblée des Etats Généraux un récit abrégé de tout ce qui s'étoit passé en cette expédition, & après cela ils furent remerciés par L. H. P. de la maniére la plus avantageuse qu'ils pouvoient désirer, comme on le voit dans la copie que voici.

Ruiter entre au Texel. 3. *Novemb.*

† 28. *Octob.*

Exécution de justice faite sur l'équipage du *Harderwyk.* 4. *Novemb.*

Les Commissaires partent pour la Haie.

* 4. *Novemb.*

Ils font leur raport.

Ils sont remerciés par les Etats Généraux. 6. *Novemb.*

Les Sieurs Huigens, Conseiller Pensionaire de Wit & Jean Boreel, aiant été sur mer en qualité de Députés & Commissaires de L. H. P. pendant cette campagne ont fait leur raport. Surquoi aiant été délibéré, L. H. P. ont remercié les-dits Sieurs Députés & Commissaires, de leur vigilance extraordinaire, de leurs travaux, de leur prévoiance, de leur bonne conduite, & de ce que jour & nuit par afection pour leur Patrie, ils se sont emploiés avec un zèle infatigable à exécuter les ordres de L. H. P. & à procurer le bien de l'Etat, autant qu'il a plu à Dieu de permettre à la prudence humaine d'y réüssir: déclarant qu'Elles sont très-satisfaites de la maniére dont les-dits Sieurs Députés se sont aquités de leur commission.

Le Pens. de Wit fait aussi son raport aux Etats de Hollande.

Le Pensionaire de Wit fut le même jour à l'Assemblée des Etats de Hollande, & y fit un récit circonstancié de toute l'expédition maritime. Il fut aussi remercié avec beaucoup de marques de satisfaction, selon qu'il se voit dans le Régître, où en est écrit l'Acte, qui est conçu en ces termes.

Résolution des Etats de Hollande par laquelle le Pensionaire de Wit est remercié. 6. *Novemb.*

Le Sieur Conseiller Pensionaire de Wit à fait devant l'Assemblée un récit circonstancié de tout ce qui s'est passé de considérable dans la derniére expédition. Surquoi aiant été délibéré, les Etats ont déclaré qu'ils sont extrémement satisfaits de la conduite, de la prudence & du courage que le-dit Sieur Pensionaire & les autres Sieurs Députés ses Collégues ont marqué, tant dans la direction des opérations de l'armée navale en général, qu'à l'égard des divers incidens particuliers; & de ce que depuis le commencement de l'expédition jusqu'à la fin ils ont toujours fait voir un zèle tout particulier, une vigilance extraordinaire & une activité infatigable. Et en conséquence il a été résolu que pour têmoigner au sus-dit Sieur Pensionaire combien ses services sont agréables aux Etats il en sera remercié de leur part, ainsi qu'il le mérite; & par ces présentes il en est expressément remercié.

On

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

On ne doit pas passer ici sous silence que le Pensionaire ne voulut recevoir ni salaire ni recompense de ses peines, & que lors que la proposition en fut faite dans l'Assemblée des Etats de Hollande par quelques-uns des Membres qui la composoient, il ne voulut pas seulement permettre qu'on en délibérât, ni qu'on allât aux voix sur ce sujet. Il y eut alors beaucoup de gens qui estimérent que ce fut un grand bonheur pour Ruiter, que de Wit & ses deux autres Collégues eussent été avec lui à l'armée; car par ce moien il étoit déchargé de ce qu'on auroit pu lui imputer à l'égard de ce qui s'étoit passé. Ils avoient eu part à toutes les délibérations les plus importantes, ou plutôt ils les avoient dirigées: ils avoient soulagé le L. Amiral dans les fonctions les plus pénibles de sa Charge, & l'avoient apuïé de leurs conseils. Mais il est certain qu'ils n'entreprenoient rien de leur chef & sans l'avoir consulté. On peut même dire que le plus souvent ils ne faisoient qu'aprouver ce qu'il proposoit, & le confirmer par l'autorité dont ils étoient revêtus. Cependant comme tous les ordres furent donnés en leur nom, & que tout fut entrepris & conduit sous leur autorité, ce fut aussi sur eux que tombérent les reproches, dont on a acoutumé d'acabler les Chefs en cas de fâcheux succès & d'événemens sinistres. Tous les gens qui n'avoient que de médiocres lumiéres d'esprit, les rendoient responsables de ce que les projets n'avoient pas réüssi; au lieu que peut-être on en auroit rejetté la faute sur le Lieutenant Amiral, qui ne reçut que des loüanges de sa conduite, par les têmoignages que les trois Commissaires rendirent de lui: lesquels têmoignages servirent à confirmer encore davantage les Etats dans la bonne opinion qu'ils avoient de son mérite & de son expérience. Après que les Commissaires furent partis il demeura encore quelques jours au Texel, pour procéder avec les autres Membres du Conseil de guerre au jugement de quelques mutins. L'équipage de *l'Oostergo* aiant fait voiles vers le Texel sans ordre, comme il a été déja dit, avoit refusé aussi de retourner en mer sous prétexte que le vaisseau n'étoit pas en bon état & qu'il faisoit eau. Quelques-uns des Conseillers de l'Amirauté de Frise, & les Commissaires que les Etats avoient au Heldre, les avoient fort souvent exhortés à leur devoir, & leur avoient représenté le châtiment que leur rebellion atireroit sur eux. Mais la mutinerie ne prête point l'oreille aux bons conseils. Ils allérent donc toujours le même train, & l'on se vit enfin obligé d'uzer de rigueur, & de laisser la justice prendre son cours. Ainsi il y eut cinq des principaux auteurs de ce desordre, qui avec un matelot furent condamnés à la corde & éxécutés.

1665.

Sa générosité.

On punit quelques mutins.

Voilà tout ce qui se passa dans l'expédition qui se fit sur la fin de l'année, & depuis que l'armée navale des Provinces Unies, dispersée par la tempête au mois de Septembre, eût été remise en état de repasser aux côtes d'Angleterre, sur lesquelles elle séjourna dix-huit jours, tenant la riviére de Londres fermée, & comme provoquant l'armée Angloise au combat, par l'obstacle qu'elle aportoit aux vaisseaux qui vouloient y entrer ou en sortir. Ce fut tout l'honneur qu'on en remporta, lors que la saison de l'hiver ne permit plus de tenir la mer. Après cela le L. Amiral Ruiter se rendit vers la mi-Novembre à la Haie, où il logea dans la maison du Pensionaire de Wit, à dessein de démentir ainsi hautement & publiquement les faux bruits qui couroient au préjudice de ce Ministre, qu'on acusoit d'avoir été pendant toute l'expédition dans une grande mesintelligence avec lui. Mais il ne s'en tint pas là seulement; car en faisant son raport dans l'Assemblée des Etats Généraux, où il se trouva le 18. de Novembre, il têmoigna à L. H. P. qu'il y avoit toujours eu une entiére confiance & une parfaite union entre les Commissaires en général & lui, & entre lui & le Pensionaire de Wit en particulier. Dans cette Assemblée il fut traité avec toutes sortes de marques d'une très-haute estime. On voulut qu'il fit son récit étant assis & le chapeau sur la tête. Il parla premiérement de son expédition dans la Guinée, & ensuite de celle qu'il avoit faite avec l'armée entiére jusques en Norvègue, présentant un journal de ce qui s'étoit passé, avec quelques Sentences renduës par le Conseil de guerre, & la Commission de Lieutenant Amiral Général de Hollande, qui lui avoit été donnée par les Etats de la Province. L. H. P. lui déclarérent qu'Elles étoient très-satisfaites de sa bonne conduite & de sa vigilance dans l'une & l'autre expédition; & ensuite il fut ordonné que sa Commission seroit enrégitrée à leur Grêfe; & on lui souhaita toute sorte de bonheur & d'avantage dans l'exercice de sa Charge. Il fut aussi arrêté que le journal qu'il avoit délivré avec les Sentences seroit mis au même Grêfe, pour y avoir recours en

Ruiter arrive à la Haie.

18. *Novem.*

Il fait le raport de ses deux expéditions devant les Etats Généraux.

Les Etats déclarent que ses soins & sa conduite leur sont agréables.

 tems

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1665. tems & lieu. Peu de jours après * il s'aquita du même devoir envers les Etats de Hollande & de Oüest-frise, qui de leur part ne lui firent pas moins de remercîmens, faisant insérer dans leur Régître l'Acte que voici.

* 25. Novem.

Il est aussi remercié par les Etats de Hollande.

Le Lieutenant Amiral de Ruiter a fait raport de ce qui s'est passé de considérable dans ses deux expéditions, l'une aux côtes de la Guinée avec une escadre de douze navires; & la derniére dans la mer d'Allemagne avec toute l'armée navale. Surquoi aiant été délibéré, les Etats ont remercié le sus-dit Lieutenant Amiral & par ces présentes, le remercient de ses soins, de sa conduite de son courage, & de sa vigilance dans les sus-dites expéditions.

Il va à l'Assemblée de l'Amirauté d'Amsterdam, où il délivre quelques banniéres Angloises avec un étendart & une couronne.

Le 1. de Décembre il assista aussi au Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam, où étant assis dans une chaise il présenta aux Sieurs Conseillers les banniéres qu'il avoit prises sur les Anglois aux côtes de la Guinée, avec l'étendard qui étoit sur le Fort de Cormantin, & qui lui avoit été aporté par le Capitaine van der Zaan, entre les mains duquel il fut mis à la prise de ce Fort. Il leur délivra en même tems la couronne qui avoit été trouvée dans l'un des vaisseaux Anglois, avec une Lettre du Duc d'Yorck au Roi d'Andra, auquel il en faisoit présent. Après cela s'étant retiré il fut résolu dans le Conseil qu'on le remercieroit des services qu'ils avoit rendus en cette expédition, & qu'en reconnoissance on lui donneroit une éguiére d'argent du prix de 1500. livres. On arrêta en même tems de donner au Capitaine van der Zaan une chaîne d'or avec une médaille du prix de 600. livres, pour reconnoître sa valeur & exciter de plus en plus son courage. Peu de tems après †, les Etats de Hollande réglérent sur quel pié le L. Amiral assisteroit à l'avenir aux Colléges de l'Amirauté de Hollande & de Oüest-frise, & quel y seroit son rang; ainsi qu'on le voit dans l'Acte suivant fait en forme de Résolution d'Etat.

On le remercie, & on lui fait présent d'une éguiére d'argent.

Et à van der Zaan d'une chaîne d'or & d'une médaille.

† 10. Decemb.

Résolution des Etats de Hollande par laquelle il est enjoint à Ruiter de présider à l'Amirauté.

Sur ce qui a été représenté à l'Assemblée que le Lieutenant Amiral de Ruiter désire d'être informé de ses intentions & de ses résolutions touchant la maniére dont il pourra être admis aux Colléges de l'Amirauté résidens en cette Province; & l'afaire aiant été mise en délibération. Il a été conclu & déclaré, que suivant les Instructions originales & les Statuts des-dits Colléges, c'est un droit hors de toute dispute dans la Province de Hollande & de Oüest-frise, que lors que les Lieutenans Amiraux de cette Province se trouvent dans les Assemblées des Colléges, la chaise du Président leur doit être laissée à l'éfet de joüir des droits qui leur apartiennent en conséqence, lesquels droits sont non-seulement d'avoir leur voix comme les autres Conseillers, mais encore de faire les propositions, de prendre les voix, & de raporter les conclusions, de la même maniére qu'il a été de tout tems observé depuis l'établissement des-dits Colléges. Qu'ainsi il sera déclaré audit L. Amiral de Ruiter que l'intention des Etats est qu'il ait à maintenir ses priviléges & ses droits dans tous les sus-dits Colléges, sans permettre qu'il y soit donné aucune ateinte, ni consentir qu'il soit fait aucunes nouvelles déliberations sur ce sujet dans l'Assemblée de L. H. P. Au surplus les Sieurs Membres du Collége de la Noblesse, les Bourgmaistres & les Conseillers des villes de cette Province, d'entre lesquels il y en a de Députés pour Conseillers dans les-dits Colléges de l'Amirauté, sont priés par ces présentes, & il leur est enchargé d'ordonner à leurs-dits Députés, au nom des sus-dits Etats de la Province, qu'ils prennent bien garde non-seulement à ne rien faire au préjudice de ce droit incontestable, & à n'en rien retrancher; mais encore de ne soufrir pas qu'il soit à cet égard rien atenté par d'autres, quels qu'ils puissent être.

Le Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam tâche de faire ensorte que Ruiter s'embarque à Amsterdam.

A-peu-près en ce tems-là les Conseillers de l'Amirauté d'Amsterdam avoient mis le Lieutenant Amiral de Ruiter sur la liste de leurs Oficiers qui devoient aller en mer, & des vaisseaux qu'on devoit équiper pour eux: mais le Conseil de marine de Rotterdam prétendit au contraire, que suivant l'ancienne coutume le L. Amiral de Hollande monteroit un navire du Collége de d'Amirauté de la Meuse, & s'embarqueroit à la tête de l'escadre qui sort de cette riviére. Ruiter de son côté souhaitoit fort de demeurer à Amsterdam. L'afaire fut portée à l'Assemblée des Etats de Hollande, où les Députés d'Amsterdam, à la requête de l'Amirauté de cette ville, tâchérent d'obtenir qu'il fût permis au Lieutenant Amiral de monter un de leurs vaisseaux, & de partir à la tête de leur escadre. Voici les raisons dont ils se servirent pour cet éfet. *Que les Etats de Hollande & de Oüest-frise avoient élevé Ruiter à la Charge de Lieutenant Amiral Général de la Province sans sa participation, & sans qu'il les en eût priés ou sollicités, même en son absence; ce qui s'étoit fait de la sorte afin de lui faire plus d'honneur, & de lui procurer plus d'avantages, & pour lui témoigner combien ses services & sa bonne conduite étoient agréables aux Etats,*

Raisons dont on se sert pour cet éfet.

aussi-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

aussi-bien que pour l'en recompenser. Que cependant cette élévation ne tourneroit qu'à 1665.
son préjudice, si par ce moien il étoit mis hors d'état de servir sous le Collége de l'Amirauté d'Amsterdam, parce qu'il s'y présentoit infinîment plus d'ocasions d'avoir de l'emploi, & que celui qu'on y avoit duroit plus longtems & étoit plus profitable que sur la Meuse. Qu'ainsi il lui seroit plus avantageux de n'être que simple Capitaine fixe sous le Collége d'Amsterdam, s'il lui étoit permis de faire ce choix sans préjudicier au respect qu'il devoit aux Etats, que d'avoir été créé Lieutenant Amiral, & de ne monter en cette qualité qu'un navire de la Meuse. Que la disposition de sa famille & de ses afaires particuliéres étoit telle, qu'il lui seroit beaucoup plus utile de continuer sa demeure à Amsterdam que d'aller s'établir ailleurs. Qu'il s'en falloit beaucoup que l'augmentation de ses apointemens par sa promotion à la Charge de Lieutenant Amiral, n'égalât la perte qu'il feroit, s'il étoit obligé de changer de domicile. Qu'enfin il n'étoit pas sans éxemple qu'un Lieutenant Amiral de Hollande & de Oüest-frise eût monté un navire équipé à Amsterdam. Pour preuve de ce dernier fait on raportoit des copies de quelques Lettres qui se trouvoient au grêfe de l'Amirauté d'Amsterdam, l'une de l'année 1622. écrite pat le Sieur Jean de Wassenaar & de Duivenvoorde, Lieutenant Amiral de Hollande, & sept autres de l'année 1626. envoiées au Conseil de la même Amirauté par Guillaume de Nassau Chevalier Seigneur de Lek, & aussi Lieutenant Amiral de Hollande; par lesquelles il paroissoit clairement que ces deux Lieutenans Amiraux avoient acoutumé de monter des vaisseaux de ce Collége. Outre cela on soutenoit que quelques-uns de leurs prédécesseurs dans cette Charge s'étoient aussi embarqués avec les escadres d'Amsterdam. Mais le Collége de la Meuse, comme le premier & le plus ancien de la Hollande, avoit plus d'éxemples à produire en sa faveur: c'est pourquoi le 19. du Mois il fut réglé par les Etats. *Qu'à l'exemple des précédens Lieutenans Amiraux de Hollande & de Oüest-frise le Lieutenant Amiral de Ruiter s'embarqueroit sur la Meuse, à bord du navire qui avoit été préparé pour lui par le Collége de Rotterdam, ou de tel autre vaisseau qu'il lui plairoit de choisir dépendant de ce Collége; & il fut ordonné que ce Réglement lui seroit denoncé afin qu'il eût à s'y conformer.* Il se soumit à cet ordre; mais il lui fut permis de continuer son domicile à Amsterdam, où, comme on l'a vû ci-devant, il avoit été honoré du droit de la grande bourgeoisie, & où il recevoit toutes sortes de marques d'estime & de faveur.

Les Etats de Hollande réglent que le L. Am. Ruiter montera un navire de la Meuse, & qu'il partira avec l'escadre de ce Collége.

Pour avancer l'armement naval du printems suivant il fut résolu dans l'Assemblée des Etats Généraux, qu'on écriroit aux Lieutenans Amiraux Ruiter, Evertsz. & de Vries, chacun par raport à sa Province & aux Colléges des Amirautés de Hollande, de Zélande, & de Frise, qu'ils eussent à se rendre au plutôt à leurs Colléges, pour avoir l'œil aux armemens extraordinaires & à tout ce qui en dépendoit, afin qu'ils fussent tels qu'ils avoient été recommandés à toutes les Provinces. Qu'ils veillassent exactement à ce que les ordres donnés par L. H. P. sur ce sujet, tant à l'égard des navires de guerre, frégates, yachts, brulots, galiotes, qu'à tous autres égards, fussent suivis de point en point; & qu'ils eussent à en hâter l'éxécution au nom & de la part de L. H. P. afin de pouvoir en tems & lieu leur faire raport de l'état ou ils auroient trouvé toutes choses, & de ce qu'ils auroient eux-mêmes conduit & avancé. Pour cet éfet on leur envoia l'Avis ou la Résolution touchant l'armement de mer, dressé le 11. de Novemb. par les Députés respectifs de tous les Colléges des Amirautés. Suivant cet Avis, & comme on craignoit qu'au printems les Anglois ne missent en mer une armée encore plus puissante qu'ils n'avoient fait cette derniére année, on devoit dès la mi-Mars ou au commencement d'Avril sortir des ports avec 70. gros navires de guerre & 12. frégates. Il devoit y avoir 35. des gros navires montés chacun de 60. à 80. piéces de canon, & de 300. à 400. hommes tant soldats que matelots; & les 35. autres devoient être montés chacun de 40. à 60. canons, & de 200. à 300. hommes; & les 12. frégates montées chacune de 24. à 30. ou 34. canons, & de 100. à 130. hommes. On avoit résolu d'y joindre douze brulots faits de bâtimens encore propres à rendre service, sur chacun desquels il devoit y avoir 20. hommes d'équipage, douze frégates d'avis pourvûës chacune de 12. piéces de canon & de 20. hommes; douze galiotes d'avis, & 24. grandes galiotes chargées d'eau, de biére, & d'autres munitions, qui auroient été d'un trop grand encombrement dans les vaisseaux de guerre. Toute cette armée devoit encore être renforcée de vingt autres navires de guerre fournis par la Compagnie des Indes Orientales, suivant la convention qu'elle avoit faite avec les Etats. Au reste les Députés des Amirautés aiant fait, par ordre de L. H. P. un calcul des frais de cet équipement & de l'entretien de l'armée pendant un an, on trouva qu'ils monteroient à onze millions six cens-quarante-huit mille six cens-quarante

On ordonne au L. A. Ruiter & aux L. Amiraux de Zelande & de Frise de hâter l'armement naval pour le printems.

Du Régître des Résolutions prises par les Etats Genéraux le 24. de Décembre 1665.

Les vaisseaux qui devoient composer l'armée.

Voi Aitzéma XLV. 409. 413.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1665.

A quelle somme les frais de l'équipement devoient monter pour un an.

Guerre de Munster.

** Voi Aitzéma. XLV. 639, 640, 645 648, 653, 655-666, 659, 660 517, 526.*

† 29. Octob.

‡ Aitzéma XLV. 501 Voi aussi pag. 596, 597.

Modestie & piété de Ruiter.

quarante livres, sans y comprendre les vingt navires qui seroient équipés aux dépens de la Compagnie des Indes Orientales: d'où l'on peut inférer combien cette guerre maritime fut onéreuse aux Etats des P. V. Cependant il eurent avec cela une autre guerre à soutenir contre l'Evêque de Munster, * qui fut fomentée par le Roi d'Angleterre: car il y avoit peu † qu'on lui avoit entendu dire, *qu'il avoit animé les Princes qui avoient sujet de se plaindre des Etats des P. V.* (c'étoit selon son sentiment) *à reprendre par la force ce qui leur avoit été enlevé; & qu'il avoit donné un grand secours d'argent à l'Evêque de Munster, & qu'il lui en donneroit encore.* En ce tems-là le Lieutenant Amiral Ruiter étant ocupé à éxécuter les ordres de L. H. P. dont il a été fait mention, & à hâter de tout son pouvoir l'équipement de l'armée navale, on reconnut que l'ancien proverbe, qui dit que *les honneurs changent les mœurs*, ne se trouvoit pas véritable à son égard. Il eut beau être élevé à la dignité de Lieutenant Amiral de Hollande, sans aucune sollicitation de sa part, & même à son insû, ces avantages & cette gloire n'enflérent jamais son cœur: il demeura toujours dans les bornes de son ancienne modestie & de sa piété. ‡ Je sai précisément qu'en ce même tems-là, ou un peu après, étant à Rotterdam logé dans une hotelerie nommée le Haring-vliet, on l'oüit un matin dans la chambre où il couchoit, & où il ne croioit pas être entendu de personne, présenter à Dieu ses ferventes priéres & selon sa coutume, se servir de ces paroles, ou au moins d'autres toutes semblables. *Donne moi, Seigneur un esprit d'humilité, afin que je ne me glorifie point dans mon élévation. Fortifie moi dans les importantes & pénibles fonctions de ma Charge. Inspire moi un courage héroïque. Ne permets pas que je périsse d'une maniére aussi funeste que mon Prédécesseur: mais veüilles me conserver pour le service & pour l'avantage de ma Patrie.* Cette priére fut entenduë d'une personne qui étant logée alors dans la même hotelerie, se trouva par hazard proche de sa chambre, & c'est de la bouche de cette personne même que je tiens ce que j'en raporte ici.

Les priérés publiques de toutes les semaines sont changées en un jour de jeûne & de priéres générales chaque mois.

Les Etats qui n'étoient pas moins persuadés que ni les armées ni les flotes ne peuvent rien sans le secours de Dieu, avoient ordonné, comme il a été déja dit, que tous les Mécredis il seroit fait des priéres publiques pour le salut & pour la prospérité des P. V. Mais dans la suite voiant le zèle se rallentir par la fréquence des éxercices, ils trouvérent à propos de changer ces priéres de chaque semaine en un jour de jeûne & de priéres générales qu'on célébreroit tous les mois; & ordonnérent que chaque premier Mécredi du mois on vaqueroit à ces éxercices de piété, non pas seulement un demi jour, mais le jour entier. On commença donc le premier Mécredi de Novembre, & on continua de mois en mois. En ce tems-là il fut délibéré dans l'Assemblée des Etats de Hollande sur quelques propositions du Conseiller Pensionaire de Wit, qui avoient été rédigées par écrit au sujet de pourvoir l'armée navale de vivres & de toutes sortes de munitions, tant pour la nécessité de l'entretien ordinaire des équipages, que pour leur rafraîchissement, afin qu'ils pussent mieux se soutenir & demeurer plus longtems en mer. On éxamina aussi les mémoires du Lieutenant Amiral Ruiter, contenans son sentiment à l'égard de certains points sur lesquels on l'avoit obligé de le donner par écrit. Ce sont ces mêmes points qui dans la suite † furent aprouvés après quelques petits changemens & avec quelques additions, dans l'Assemblée de L. H. P. & qui aiant passé en forme de Résolution furent publiés par placard sous ce titre. *Articles propres à maintenir l'armée navale dans un bon état, & à y établir une bonne œconomie.* Par ce placard il étoit ordonné sur de certaines peines que tous les Capitaines se pourvoieroient de biére, d'eau & de bois à brûler pour sept semaines, & de toutes sortes de vivres pour subsister trois mois, sans en envoier chercher aux dunes. De plus il fut donné des ordres pour faire encore porter à toute l'armée de l'eau, de la biére & du bois à brûler pour six autres semaines, avec quantité de vivres & de toutes sortes de munitions; comme aussi des justaucorps, des botines, des souliers, des chemises & des couvertures; & encore des rafraîchissemens de choux, de carottes, de navets, de prunes, de pommes, d'oignons, & d'autres choses semblables. Il fut en même tems marqué sur quelles espéces de galiotes seroient transportées toutes ces munitions; comment la biére devoit être brassée pour durer longtems; de quelle maniére & en quel ordre les tonneaux devoient être arrimés, la biére par-devant & l'eau par-derriére, afin que sans encombrement on pût toujours prendre de l'une & de l'autre comme on voudroit. Il fut réglé à quelles conditions les Capitaines qui tomberoient dans la disette de vivres en seroient pourvus, savoir en paiant une amende de leur part pour leur négli-

† 31. Decemb.

Placard, tendant à bien pourvoir l'armée navale.

Voi le grand Régitre des placards. 3. partie p. 219. & Aitzéma XLV. 509.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1665.

négligence, & en tenant un régître de ce qui leur seroit fourni. Outre cela il fut arrêté comment après l'écoulement des trois mois on feroit porter de nouvelles munitions à l'armée devant le Wielingen ou dans le port; quelle quantité d'ancres & de cordages les Colléges de l'Amirauté feroient embarquer pour leurs vaisseaux respectifs, avec ordre à chacun des Colléges d'être toujours bien munis d'ancres, de cables, de mâts, de mâts de hune, & de semblables aparaux, afin de pouvoir promtement rétablir les vaisseaux qui viendroient à être desemparés. On jugea aussi qu'il étoit à propos que les Capitaines eussent de l'argent à leur bord, afin qu'en cas de besoin ils pussent faire promtement acheter hors du païs ce qui leur manqueroit; & l'on ordonna que pour ôter les ordures & éviter la puanteur & l'infection, les soldats & les matelots s'assisteroient les uns les autres lors qu'ils seroient malades: que tous les jours, ou au moins trois fois par semaine, on laveroit & on balieroit les vaisseaux; qu'on y jetteroit quelquefois du vinaigre, qu'on y feroit brûler du genévre, & que par précaution on se serviroit des moiens qu'on a coutume d'emploier pour chasser le mauvais air. Peu de tems auparavant les Etats de Hollande avoient résolu de lever un régiment de soldats mariniers, après avoir entendu les sentimens du Lieutenant Amiral Ruiter sur ce sujet. Ce régiment devoit être composé de dix-neuf compagnies, & de gens déja expérimentés, qui eussent assisté à quelques expéditions maritimes. On les destinoit au service de mer sur les navires de l'armée, & non seulement à y travailler à la manœuvre, mais encore à servir sur terre dans l'ocasion. Au lieu de mousquets à méche, qui ne sont pas commodes sur mer, ils devoient être armés de fusils. Guillaume Josef van Gent, Lieutenant Colonel du régiment Vallon, & Commandeur de Helvoetsluis, fut choisi pour en être le Colonel; * François Palm, Capitaine & Commandeur du Fort de la grande Warande proche de Breda, en fut fait L. Colonel; le Comte Jean Belgicus de Hoorn, en fut le Major; & Jean de Witte, gendre du Lieutenant Amiral Ruiter, fut un des Capitaines, avec Reinier Pauw, Jean de Pois, Hugues van Assendelf, Ernst Knopper, Girard Krabbet, Jean Sixty, Henri-Antoine van Nispen, Corneille de Wit, François Brouwers, Henri van Padberg, Corneille Dedel, Corneille Pompe, Adrien Giessen, Simon van Panhuisen, & Alexandre Heniossa. La Compagnie Colonelle devoit être de 170. hommes, & chacune des autres de 120.

On veut lever un régiment de soldats.

Les Commandans de ce régiment

* 18. *Décemb.*

Peu de jours après que l'armée navale fut rentrée, les Etats Généraux permirent à tous les Armateurs particuliers d'aller en course pendant les quatre premiers mois suivans, c'est-à-dire jusqu'à la fin de Février de l'An où l'on alloit entrer, pour tâcher de faire des prises sur l'ennemi, à la charge de donner caution de se rendre dans les ports de l'Etat avant la fin de Février, & sur peine, en cas de desobéissance, d'être considérés comme des pirates. Ils acordérent aussi la liberté de la navigation en Norvègue & dans la mer Baltique pour un voiage seulement, à la charge néanmoins & sous caution de revenir au plutôt sans faire route ailleurs, & de ne pas décharger pour une partie de la charge; & sur tout à condition de ne passer point en d'autres climats. Mais la navigation en Groenlandt, la pêche dans les mers de ce païs-là & d'alentour, & le transport de l'équipage & de toutes les autres choses nécessaires pour la pêche de la baleine, furent très-sévérement défendus à tous les Habitans des P. V. par placard du 16. de Décembre pour la saison prochaine, & pour toute l'année 1666. sur peine de confiscation des vaisseaux & de ce qui se trouveroit à leur bord. Cette obligation où étoient les Câpres de rentrer avant la fin de Février, & d'en donner caution; cette gêne où l'on tenoit ceux qui négocioient en Norvègue & dans la mer Baltique, de n'ozer y faire qu'un voiage; & cette défense de la navigation en Groenlandt & de la pêche, étoient fondées sur des raisons fortes & importantes. On savoit qu'au printems on auroit besoin de matelots pour les navires de guerre, d'autant plus qu'en Angleterre on avoit refusé de mettre à rançon les prisonniers Hollandois. Cependant on ne leur y fournissoit qu'un sou par jour, ou du pain & de l'eau, & l'on avoit même oüi dire au Roi, *qu'il vouloit se décharger de leur entretien*, pour en faire par ce moien tomber tous les frais sur l'Etat. L'Ambassadeur des P. V. eut beau remontrer à ce Monarque & au Duc d'Yorc, que ce procédé étoit contre toutes les pratiques de la guerre: qu'il ne se trouvoit point d'éxemple non-seulement qu'entre les Chrétiens, & qui plus est entre des Réformés, mais même entre les Païens, on eût refusé les alimens aux prisonniers, & que par conséquent on les eût laissé périr de faim: qu'on étoit prêt selon l'ancienne pratique

Il est permis aux Câpres d'aller en course & de demeurer quatre mois en mer.

11. *Novemb.*

La navigation en Norvègue & dans la mer Baltique est permise pour un voiage.

11. *Novemb.*

La navigation en Groenlandt est défenduë pour toute l'année suivante.

Voi le grand Régître des placards 3 part. p. 296.

On refuse en Angleterre de mettre les prisonniers à rançon, & on les traite durement.

Voi Aitzéma. XLV. 394, 395, 396. 505, 506. 385, 388, 351. XLVI. 851.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1665. tique de les échanger en partie homme pour homme, & de paier la rançon de ce qu'il en resteroit. Mais le Roi avoit répondu, *qu'il n'avoit garde d'entendre à un échange général, ni d'accepter la rançon; qu'il savoit trop quel besoin on avoit de matelots en Hollande, & combien ils y étoient rares.* Cependant il y en eut plusieurs qui moururent de faim & des autres miséres où ils furent réduits, ou bien de la peste; car ils étoient resserrés en des lieux fort étroits, & un si grand nombre ensemble, qu'ils s'infectoient les uns les autres. Cela n'empêcha pas la Hollande & les autres Provinces maritimes, de traiter humainement les prisonniers Anglois. On leur donna les alimens ordinaires & bien conditionnés: il n'y eut aucun endroit où on ne leur fournît six sous par jour, & il y eut des lieux où ils en reçurent jusqu'à sept. On les mit dans des chambres assés commodes, où pendant la guerre contre l'Espagne on avoit acoutumé de mettre un beaucoup plus grand nombre d'Espagnols, & même la moitié plus. C'est ainsi que les Hollandois tâchérent de surmonter leurs ennemis non-seulement par la force des armes, mais encore en actes de charité. D'ailleurs les Etats de Hollande prétendoient qu'il n'y avoit point de raison de refuser un échange général sous prétexte de l'inégalité du nombre. Ils disoient même qu'en Angleterre on devoit se trouver d'autant plus obligé d'y donner les mains, que non-seulement il y avoit eu plusieurs Câpres particuliers de Hollande, mais aussi des navires de guerre, & sur tout le Lieutenant Amiral Ruiter en sa derniére expédition de la Guinée & des Antilles, qui aiant pris un grand nombre de mariniers, les avoient bien traités, les avoient relâchés, & avoient encore fourni à la plupart des bâtimens & des vivres pour se retirer. Que si le nombre de ceux envers lesquels on en avoit usé de la sorte, étoit comparé avec celui des prisonniers Hollandois qu'on retenoit en Angleterre, il n'y avoit pas de doute, que le premier se trouveroit être plus grand que l'autre, ou au moins l'égaler. Au reste quoi qu'on ne voulût point entendre parler de relâcher ces malhûreux prisonniers, ni par échange ni par paiement de rançon, il ne laissa pas toutefois de s'en sauver quelques-uns. Il y en eut qui forcérent leurs prisons; d'autres échapérent par adresse; & d'autres enfin furent échangés sous main avec des Anglois prisonniers en Hollande, qui par leurs amis en obtenoient du Roi une permission secrète. Il se trouva donc à Douvres vers la mi-Octobre près de 130. matelots Hollandois; & il y eut aussi en ce lieu-là des gens charitables qui leur marquérent beaucoup de compassion, & qui les assistérent avec une grande humanité. Le Capitaine Pierre Klaasz. Wynberg qui avoit été pris au mois de Septembre avec son vaisseau *Oüest-frise*, & qui à la sollicitation de son généreux vainqueur le Capitaine Gay Anglois, avoit été élargi sur sa parole, aiant seulement la ville pour prison, fit servir au soulagement de ses misérables compatriotes la liberté que le Ciel lui avoit acordée. Il ne manqua pas d'emploier tous ses soins & son crédit pour les faire embarquer les uns après les autres sur chaque bâtiment qui passoit en Flandres, afin que de là ils pussent se rendre en leur païs. Cependant il fallut que la plus grande partie demeurât dans la misére d'une si dure prison, n'aiant d'autre recours qu'à des souhaits ardens de voir changer l'état des afaires; ou qu'à atendre que le Ciel fût plus favorable aux armes des P. V. desquelles après Dieu dépendoit leur délivrance.

Délivrance de quelques-uns des prisonniers Hollandois.

LA

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

LA VIE
DE
MICHEL de RUITER
DUC, CHEVALIER, &c.
Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüest-frise.

LIVRE NEUVIEME.

1666.

Préparatifs pour l'armement de mer.

Ordres donnés au L. Amiral Ruiter de le hâter.

L'Année 1666. dans laquelle j'entre à présent, fut remarquable par la célébre victoire que les Hollandois remportérent sous le commandement du Lieutenant Amiral Ruiter. Il est vrai que cette victoire fut suivie de quelques accidens funestes; mais ils ne servirent qu'à rehausser la gloire du Lieutenant Amiral autant & plus que n'avoit fait le gain même de la bataille. On travailla donc de bonne heure à l'équipement de l'armée navale. Le 9. de Janvier & le 13. de Fèv. suivant, il fut résolu dans l'Assemblée des Etats Généraux de donner de nouveaux ordres à Ruiter, afin qu'il sollicitât les Colléges de l'Amirauté de Hollande & de Oüest-frise, d'emploier toute la diligence & tous les soins possibles à faire avancer jour & nuit l'armement des navires de guerre qu'on avoit dessein de mettre en mer sous le pavillon des Etats; & celui des douze autres qui étoient destinés pour la Méditerranée. Les mêmes ordres qui avoient été aussi donnés auparavant aux Lieutenans Amiraux Evertsz. & de Vries pour hâter l'armement des escadres de Zélande & de Frise, leur furent pareillement réitérés. En ce tems-là * le Lieutenant Amiral Tromp requit les Etats de Hollande que sa Commission de Lieutenant Amiral de Hollande & de Oüest-frise sous le Collége de l'Amirauté de la Meuse pût être changée en celle de Lieutenant Amiral sous le Collége de l'Amirauté d'Amsterdam. Avant que de répondre sa Requête les Etats voulurent oüir les deux Colléges sur ce sujet, & les aiant entendus ils lui acordérent sa demande†. Ainsi il fut établi Lieutenant Amiral sous le Collége d'Amsterdam. Ensuite ‡ ils élurent à sa place le Vice-amiral Aart van Nès pour Lieutenant Amiral de la Meuse, le Contre-amiral Jean de Liefde pour Vice-amiral, & le Capitaine Jean van Nès pour Contre-amiral. Au reste comme on avoit besoin de matelots afin de rendre complets les équipages des vaisseaux qui composoient l'armée navale, les Etats Généraux avoient fait défenses par placard du 1. de Fèvrier à tous vaisseaux marchands portans voiles quarrées, de mettre à la mer sur peine de confiscation du vaisseau & de toute la charge, & à tous autres bâtimens de sortir pour la grande ou pour la petite pêche, sur les mêmes peines. On renouvella en même tems & on confirma les défenses précédentes de la navigation en Groenlandt, par un nouveau placard*, dans lequel les Etats déclaroient avoir pris une Résolution ferme, irrévocable, & sans qu'on y dût espérer aucune sorte de changement, de ne permettre point cette navigation, même lors que l'armée navale seroit en mer; mais qu'elle demeureroit absolument interdite pour toute l'année. Les Etats de Hollande écrivirent alors au Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam, qu'ils étoient informés de bonne part, qu'il y avoit deux Capitaines, dont ils marquoient les noms, qui n'avoient ni asses de valeur ni asses de conduite pour ozer dans la conjoncture présente leur confier le commandement d'un navire de guerre. Ainsi ils donnérent charge aux Conseillers de mettre ordre à ce que ces deux Oficiers n'obtinssent point d'emploi pour la campagne prochaine, & de proposer à L. H. P. d'autres personnes d'expérience & de capacité, nommant entr'autres le

* *22. Janv.* Le L. Amiral Tromp change, & passe sous le Collége d'Amsterdam.

† *6. Fèvier.*

‡ *24. Fèvrier.*

Il est defendu aux vaiss. mar. & aux bâtimens de la pêche de mettre en mer.

* *27. Fèvrier.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1666.

* Voi Aitzéma XLV. 481.

On hâte la construction de 24. vaisseaux du premier rang. 24. Fèvrier.

On prend au service des Lamaneurs experts qui connoissent les côtes d'Angleterre. 24. Fèvrier.

† 13. Mars.

le Maître Ruth Maximilien, qui l'année précédente avoit fait voir devant Berg des preuves sufisantes de son courage & de sa conduite*. L'intention des Etats sur ce point fut suivie, & eut son éfet. Ils arrêtérent aussi qu'on travailleroit incessamment à construire encore douze nouveaux navires de guerre du premier rang, afin d'être toujours en état de remplacer la perte de ceux qui l'été suivant pourroient périr ou dans un combat, ou par l'orage, où par quelque autre accident. Outre cela ils enjoignirent aux Colléges de l'Amirauté de chercher des Lamaneurs experts, qui eussent une pafaite connoissance des côtes de l'Angleterre, aussi-bien que du fond des riviéres, des havres & des passes, & particuliérement de celles qui sont entre les bancs de Harwich & par le derriére; & encore du Konings-diep; & d'en mettre au moins un sur chaque vaisseau. Comme on eut alors nouvelles qu'un certain nombre de navires de guerre Anglois avoit fait voiles vers l'Elbe pour en ramener des vaisseaux marchands, il fut pris au mois de Mars † une Résolution secrète d'envoier de ce côté-là sous le commandement de Ruiter, ou de quelqu'un des autres Oficiers Généraux, trente ou trente-six navires de ceux que se trouveroient le plutôt prêts, avec quelques brulots, pour s'oposer au passage des Anglois, & tâcher de les détruire à leur retour: mais ce projet n'eut point de suites. En ce tems-là le rendévous de l'armée fut marqué au Texel, après que sur ce sujet on eut pris l'avis de Ruiter, des autres Oficiers Généraux, & des Députés des Colléges de l'Amirauté. Le 11. d'Avril Ruiter qui montoit le grand Amiral *les Sept Provinces*, sortit de Goerée avec neuf autres navires guerre. Cet Amiral étoit l'un des grands vaisseaux qui avoient été construits l'année précédente par ordre des Etats. Il étoit d'un tres-beau gabarit, & parfaitement bon voilier, aiant de l'étrave à l'étambord la longueur de 163. piés mesure d'Amsterdam; 43. piés de bau; 16. piés & demi de creux; sept piés & demi de hauteur des gaillards; & étant monté de 80. piéces de canon & de 475. hommes d'équipage.

Rendévous de l'armée au Texel.

‡ Voi Aitzéma. XLVI. 1023.

* Voi Aitzéma. XLV. 517-526. 645. 653. XLVI. 775.

† Voi Aitzéma. XLVI. 818. 933. 936. 937.

‡ Voi Aitzema XLVI. 888-900.

† Voi Aitzéma. XLII. 863.

Le Roi de France déclare la guerre aux Anglois. 26. Janvier. Aitzéma XLVI. 911. 912. 913.

Délibération sur la maniére dont se devoit faire la jonction de l'armée de France avec celle des P. V.

Résolution prise sur ce sujet.

Cependant comme par l'entremise de quelques Princes la paix avoit été concluë le 18. d'Avril avec l'Evêque de Munster ‡, qui avoit fait beaucoup de desordres dans l'Overissel, dans les Ommelandes, & dans les païs circonvoisins *, les Etats se trouvérent mois génés, ils eurent plus de facilité à soutenir la guerre contre les Anglois. Ensuite on renvoia quelques troupes auxiliaires, qu'on avoit fait venir de France pour oposer à l'Evêque†. Peu de tems auparavant L. Hautes Puissances avoient fait une nouvelle alliance avec le Roi de Danemarc qui étoit fort préjudiciable à l'Angleterre‡. Au regard de la France, Elles avoient fait longtems solliciter le Roi par le Sieur van Beuningen leur Ambassadeur, afin que suivant le Traité d'alliance fait l'an 1662. entre † ce Monarque & les Provinces Unies il leur donnât secours contre les Anglois comme premiers infracteurs de la paix. Mais enfin il s'étoit ouvert sur ce sujet, & avoit promis que sans diférer davantage il prendroit parti contre l'Angleterre, & pour cet éfet il fit faire une déclaration de guerre dans les formes. Ensuite il mit une armée navale en mer sous le commandement du Duc de Beaufort, & l'on espéra qu'elle se joindroit à celle de Hollande: mais on se repaissoit d'une vaine espérance. Au reste le succès de la guerre n'en fut que plus glorieux pour l'Etat des P. V. lequel en aiant soutenu seul tout le faix, & l'aiant hûreusement terminée sans le secours des François ne fut point obligé de partager avec les Etrangers l'honneur de sa défence. Mais en ce tems-là, où l'on étoit encore persuadé que leur armée navale se joindroit à celle des P. V. les Etats de Hollande tinrent conseil au sujet de cette jonction & de la maniére dont elle se pourroit faire, avec l'ordre qu'il y faudroit tenir. On examina les Actes qui contenoient ce qui s'étoit passé dans les tems précédens en de pareilles ocasions: on oüit le L. Amiral Ruiter & les Députés des Amirautés de Hollande pour prendre leurs avis; & aprés avoir tout consideré il fut conclu que ce seroient les Etats Généraux, qui traiteroient de cette afaire avec le Comte d'Estrades, Ambassadeur de France. Qu'on tâcheroit de convenir ensemble, que lors que l'armée navale du Roi seroit jointe avec celle des Etats, les opérations de toutes les deux seroient dirigées de concert par les deux Amiraux, & que cela étant ainsi réglé, ils se feroient assister de quelques-uns des principaux & des plus expérimentés Oficiers Généraux de l'une & de l'autre. Que ce qui auroit été arrêté dans ce Conseil, seroit déclaré par chacun des deux Amiraux aux Commandans & Capitaines étans sous lui, qui seroient obligés de faire ponctuellement observer sur

leurs

leurs vaiſſeaux les ordres qui leur auroient été donnés. Qu'à l'égard du point d'honneur & de la préſéance, on déféreroit à l'Amiral du Roïaume, ce qu'éxigeoient & la dignité Roïale & les égards qu'on devoit avoir pour un ſi puiſſant & ſi conſidérable Allié qu'étoit le Roi de France. Que par conſéquent les conférences des Amiraux enſemble, & avec les autres Oficiers Généraux, lors qu'il en ſeroit beſoin, ſe tiendroient au bord de l'Amiral de France. Que pendant la route les ſignaux pour changer de bord, pour jetter l'ancre, ou pour la lever, & autres ſemblables, ſe feroient d'abord par le même Amiral, qui ſeroit puis après ſuivi de celui de l'armée des Etats. Que ſi de la part de la France il étoit fortement inſiſté ſur la forme preſcrite par le douziême point du Traité de l'année 1635. en cas de jonction de quelques navires de guerre reſpectifs; lequel point avoit été depuis peu répété en ſubſtance dans les articles arrêtés le 11. du mois de Fèvrier dernier entre le Roi de Danemarc & l'Etat; en ce cas il faudroit à toute extrémité, ſuivre ce qui étoit contenu* dans les mêmes articles nouvellement conclus avec le Danemarc, ſans pouſſer en aucune maniére les choſes plus loin, ni les étendre davantage. Pour ce qui concernoit la demande faite par la France, que le Duc de Beaufort pût avoir à ſon bord un des plus expérimentés Oficiers de Hollande, pour l'aſſiſter de ſes conſeils, il fut jugé à propos de l'acorder en cas de jonction des deux armées, & le Contre-amiral Sweers fut déſigné pour cet éfet. D'ailleurs on fut d'avis de laiſſer à la conduite des deux Amiraux tout ce qui concernoit l'ordre & l'éxécution, tant dans le combat & dans la pourſuite de l'ennemi, que dans la retraite, ou dans les autres circonſtances qui pourroient s'ofrir, ſans leur preſcrire deſormais à cet égard aucuns ordres, ni formes pour agir. En éfet dans l'éxécution de ces ordres où il faut ſe tenir ataché, il ſurvient ſouvent des difficultés imprévuës auxquelles on n'a pas la liberté de pourvoir, & qui deviennent par ce moien très-préjudiciables aux interêts du Public. On peut aiſément inférer de cette Réſolution des Etats de Hollande combien il y avoit de réflexions à faire ſur cet important article de la jonction des deux armées navales, & combien il étoit à propos de prendre garde à ce qui s'y paſſeroit. Mais toutes ces conſidérations des Etats de la Province de Hollande, ni ce qui fut enſuite réſolu par les Etats Généraux ſuivant leurs vûës, tout cela n'eut point de lieu, puis que l'armée de France ne fit aucun mouvement pour joindre celle des P. V. Auſſi L. H. P. ne ſe repoſoient-Elles pas ſur ce prétendu ſecours: Elles ne laiſſoient pas de pourvoir en particulier à la ſureté de l'Etat, & de donner tous les ordres néceſſaires, afin que leur armée remît inceſſamment à la mer. Le Lieutenant Amiral Ruiter aiant fait voiles avec l'eſcadre de la Meuſe, ainſi qu'il a été dit, arriva le 12. d'Avril au Texel, & moüilla enſuite devant le Nieuwediep, où il trouva 23. navires d'Amſterdam & deux de Northollande déja aſſemblés, lequel nombre augmenta bientôt, juſqu'à celui de 43. parce que de jour à autre on y voioit arriver des vaiſſeaux. Le 6. du Mois, on prit dans l'Aſſemblée des Etat Généraux la Réſolution ſuivante, touchant le commandement de l'armée navale avec tout ce qui en dépendoit.

1666.

* Voi *Aitzéma*. XLVI. 899.

Extrait du Régître des Réſolutions de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des Provinces Unies

Le Jeudi 6. de Mai, 1666.

L'afaire aiant été miſe en délibération, il a été réſolu que Michel Adrianſz. de Ruiter L. Amiral de Hollande & de Oüeſt-friſe, commandera en chef l'armée navale pendant la prochaine campagne, lequel ſera tenu de ſe préſenter, devant les Sieurs Députés de L. H. P. étant préſentement au Texel, & qui ſont ſpécialement autoriſés par ces préſentes à cet éfet; & de prêter le ſerment de s'aquiter fidèlement de ſa Charge, & d'éxécuter ponctuellement les ordres qui lui ont été deja donnés par L. H. P. & ceux qui lui ſeront encore donnés ci-après. Que le même ſerment ſera auſſi prêté devant les-dits Sieurs Députés par les autres Oficiers Généraux, ſavoir Corneille Evertſz. L. Amiral de Zélande, le L. Amiral Aart van Nès, le L. Amiral Corneille Tromp, le L. Amiral Meppel; Tierk Hiddes L. Amiral de Friſe; les V. Amiraux de Liefde, van der Hulſt, Bankert, Schram, & Koenders; & les Contre-amiraux Jean van Nès, Sweers, Corneille Evertſz. le jeune, Stachouwer & Bruinsvelt. Que ſi le L. Amiral Ruiter venoit à manquer, ou bien que par maladie ou par quelque autre accident il fût mis hors d'état de commander l'armée, en ce cas le L. Amiral van

Réſolution priſe par les Etats Généraux touchant le commandement de l'armée navale & ce qui en dépend.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1666. *Nès prendra sa place, & commandera en chef ladite armée navale; & en cas de mort, maladie, ou absence du-dit van Nès, le Lieutenant Amiral Tromp lui succédera. Que le Lieutenant Amiral Ruiter, & les autres Oficiers Généraux respectivement donneront ordre aux Oficiers qui seront sous eux, que si la mort de l'un ou de plusieurs d'entre eux survenoit pendant le combat & que les deux armées seront en action, on ne puisse avoir aucune connoissance d'un accident si funeste, ni remarquer aucun changement dans la conduite des afaires: mais que tout demeure dans le même état qu'auparavant, jusques-à-ce que les armées se soient séparées & qu'elles aient changé de cours respectivement, ou que quelque autre ocasion permette qu'il en soit donné connoissance aux Oficiers Généraux qui devront succéder, pour les fins dont il a été déja fait mention. Et sera la présente Résolution de L. H. P. envoiée au sus-dit Lieutenant Amiral Ruiter pour lui servir d'instruction, comme aussi aux sus-dits Sieurs Députés de L. H. P. au Texel pour recevoir son serment, & pour en déclarer le contenu au Conseil de guerre.*

E. VAN NYEVEEN. vt.

Collationné au Régître, s'est trouvé conforme.

N. RUYSCH.

L'Electeur de Brandebourg, le Prince d'Orange & plusieurs autres grands Seigneurs vont visiter l'armée navale. *16. Mai.*

Vers la mi-Mai l'Electeur de Brandebourg, le Prince d'Orange, les Princes de Holstein & d'Anhalt, le Prince Maurice de Nassau; les Comte de Solms, de Dhona & de Hoorn; les Sieurs de Bréderode & van Gent avec quantité d'autres Seigneurs voulurent aller au Texel, afin de voir l'armée navale. Ils s'embarquérent en deux yachts avec les Députés de L. H. P. qui étoient là pour hâter la sortie des vaisseaux, & ils passérent tous au bord du Lieutenant Amiral Ruiter, qui fit monter les matelots aux haubans & sur les vergues, pour manœuvrer, comme s'il eût été besoin de ferler les voiles; & il les fit descendre ensuite chacun à son canon pour le haler à bord; à quoi tous ces Princes & autres Seigneurs prirent beaucoup de plaisir. Ensuite ils passérent aussi sur les vaisseaux des Lieutenans Amiraux van Nès & Tromp. On ne manqua pas de leur faire des salves de tous les navires, car leur venuë avoit causé beaucoup de joie aux équipages, & la présence du Prince d'Orange, qui fut reçu avec de grandes aclamations, leur en étoit un sujet tout particulier. Les matelots poussérent des cris qui retentissoient par tout, & l'on n'entendoit autre chose que, *Vive le Prince d'Orange*, *Vive le Prince d'Orange.* Il fut fait présent de quinze tonnes de grosse biére à chaque équipage des Amiraux. Toute cette illustre compagnie étant sur le soir retournée à terre au Helder, revint le lendemain de bonne heure à la rade, où l'on visita le navire du Capitaine van der Zaan, puis après ceux des Vice-amiraux de Liefde & van der Hulst, & de Guillaume Josef van Gent Colonel des soldats. A midi ils se rendirent avec les Députés des Etats, ceux des Amirautés & les Oficiers Généraux de l'armée, au bord du Lieutenant Amiral Général Ruiter qui leur donna à dîner, & les régala fort bien. La joie fut l'ame de ce repas, & il n'y eut personne qui ne marquât un air satisfait. Tous les vaisseaux arborérent tout ce qu'ils avoient de pavillons; & cela faisoit un bel objet. Après-dîner Ruiter fit faire un combat feint entre les deux yachts ou petites frégates des Cap. Pierre Wynberg & Dirk de Munnik, nommées *Zwol* & *le Cerf.* Elles arrivérent l'une sur l'autre, & s'envoiérent en passant toutes leurs bordées avec de la poudre seulement. Ce spectacle parut aux Princes beaucoup plus divertissant que celui qu'ils eurent de la témérité d'un matelot, qui montant au pavillon du grand perroques se mit la tête en bas sur la pomme du bâton, & tint ses deux piés en l'air; posture qu'on ne pouvoit regarder sans éfroi; puis après il descendit comme il avoit monté, & sans qu'il lui fût arrivé aucun accident. Sur le soir la compagnie s'en retourna au Helder suivie de tous les canots des navires de guerre. Il fut fait * présent de cent ducatons † à l'équipage de Ruiter au nom de l'Electeur, & lors qu'on descendit à terre les autres Seigneurs jettérent à la gaspille au milieu des matelots quantité de piéces d'or & d'argent. Le 1. de Juin & les jours suivans la plus grande partie de l'armée sortit du Texel par des vents differens. Le 2. il y eut quatorze navires de Zélande, commandés par le Lieutenant Amiral Corneille Evertsz. qui se rendirent sous le pavillon en mer. Le 4. le Lieutenant Amiral Meppel

Grande afection pour le Prince d'Orange.

L'Electeur, le Prince d'Orange & les autres Princes & Seigneurs sont régalés au bord de Ruiter.

Feint combat.

Hardiesse surprenante d'un matelot.

† *un ducaton vaut 3. l. 3. sou, monnoie de Hollande.*

L'armée sort du Texel.

s'éleva

s'éleva par le Spanjaarts-gat, avec quelques vaisseaux de Northollande; & le lendemain le Lieutenant Amiral de Vries, avec six navires de la Province de Frise, joignit aussi l'armée. Le même jour qui étoit le 5. du Mois, elle se trouva composée de 85. navires de guerre & frégates: savoir dix navires cinq frégates, deux yachts & deux brulots de la Meuse, montés tous ensemble de 806. piéces de canon, de 3368. matelots, & de 480. soldats: trente deux navires d'Amsterdam & de la Compagnie des Indes Orientales, quatre frégates de cette même ville, quatre brulots & deux yachts, montés tous ensemble de 1894. canons, de 8240. matelots, & de 1235. soldats: onze navires du Collége du Quartier du Nord, montés tous ensemble de 675. canons, de 3010. matelots, & de 40. soldats: neuf navires, quatre frégates, deux brulots, une quaîche & trois houcres, du Collége de l'Amirauté de Zélande, montés tous ensemble de 656. canons, & de 2906. matelots: dix navires & un brulot du Collége de l'Amirauté de Frise, montés tous ensemble de 584. canons, de 2358. matelots, & de 272. soldats. Il demeura encore en Northollande cinq navires qui n'avoient pu mettre à la mer faute d'équipages, deux qui portoient chacun 36. piéces de canon, deux qui en portoient chacun 30, & un de 44. Il y en eut aussi deux qui par la même raison demeurérent en Frise aussi-bien que *la Paix* à Rotterdam, qui portoit 40. piéces de canon. Ainsi toute l'armée qui se trouvoit alors en mer au nombre de plus de cent voiles, étoit montée de 4615. piéces de canon & de 21909. hommes d'équipage, tant matelots que soldats. Il est à remarquer qu'il y avoit quelques-uns des vaisseaux qui n'avoient pu rendre leurs équipages complets, suivant ce qui étoit porté par le rolle de montre; mais ce defaut fut rempli en partie par les matelots ou par les soldats qu'on levoit encore tous les jours. On reçut en ce tems-là de Londres des nouvelles de l'armée Angloise, qui étoit dans la Tamise & ailleurs, prête à faire voiles sous le commandement du Prince Robert & du Général Monc, Duc d'Albermale. Il fut envoié à Ruiter une liste de 77. navires de guerre, outre les brulots & les quaîches, distribués en trois escadres, & chacune des escadres étoit sous trois Oficiers Généraux, un Amiral, un Vice-amiral, & un Contre-amiral, dont voici les noms avec ceux des vaisseaux qu'ils montoient.

1666.

Nombre des vaisseaux dont elle est composée.

Nouvelles touchant les Anglois & leurs forces.

Commandans de l'armée navale d'Angleterre.

Oficiers Généraux de l'escadre rouge.

		canons.	hommes.
Le Général Monc.	*Le Roïal Charles.*	82.	650.
Christofle Mynnes.	*La Victoire.*	76.	450.
Josef Jordan.	*L'Arbre Roïal.*	76.	450.

Oficiers Généraux de l'escadre blanche.

George Askuë.	*Le Prince Roïal.*	92.	620.
Guillaume Barkley.	*Le Swiftsure.*	66.	380.
Jean Harman.	*Le Henri.*	70.	440.

Oficiers Généraux de l'escadre bleuë.

Thomas Allen.	*Le Roïal Jaques.*	82.	520.
Thomas Tiddyman.	*La Roïale Catérine.*	76.	450.
Jérémie Smith.	*Marie.*	56.	300.

La premiére escadre consistoit en 26. navires, la seconde étoit de 27. & la troisiême de 25. Mais cette armée fut bien-tôt après considérablement renforcée. On vit même une autre liste qui la faisoit monter à 81. navires, & qui marquoit qu'elle étoit pourvûë de 4460. piéces de canon, & de 21805. hommes. Le 2. de Juin, les Sieurs Huigens, Pensionaire de Wit, van der Hoolk, & Gokkinga, Députés de L. H. P. mirent entre les mains de Ruiter, comme commandant en chef l'armée navale, l'Instruction suivante pour s'y conformer pendant la campagne, & après cela ils se séparérent de lui, priant Dieu pour sa conservation, & faisant des vœux pour la prospérité des armes de l'Etat.

Les Députés & Plénipotentiaires de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des P. V. pour le prompt armement de l'armée navale, & pour diriger ses opérations, après avoir

Instruction pour le L. A. Ruiter.
2. Juin.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1666. *avoir murement délibéré & pris avis du Lieutenant Amiral de Ruiter comme Général de l'armée, & des Députés des Colléges de l'Amirauté étant ici présens, ont arrêté & résolu, qu'aussi-tôt que la sus-dite armée sera assemblée en mer, & divisée en escadres, elle prendra son cours pour aller chercher l'armée ennemie autant que le vent pourra le permettre. Qu'à cet éfet, si l'on n'aprend point de ses nouvelles on fera voiles vers la Tamise, vers les Dunes, ou vers quelqu'une des places voisines, selon que le Lieutenant Amiral jugera être plus avantageux & plus facile à éxécuter par la connoissance qu'il pourra prendre alors de l'état des ennemis, & par l'ocasion du vent. Que pour une instruction générale au L. Amiral, il doit savoir que l'intention de L. H. P. est, que dès qu'il se présentera une ocasion favorable, il ait à livrer le combat, tâchant, avec l'aide de Dieu, de se rendre maître des vaisseaux ennemis, de les détruire, ou de les chasser de la mer. Que s'il y a lieu & que les ocasions s'en ofrent, l'armée navale des Etats se joindra à celle du Roi de France. Qu'à cette fin, dès que les Hollandois auront mis à la voile, le Lieutenant Amiral ne manquera pas d'envoier en diligence donner avis au Gouverneur de Calais & de son départ & de la route qu'il doit tenir, avec priére de le faire incessamment savoir au Roi son Maître, & à toutes autres personnes, ou dans tous les endroits que sa Majesté lui auroit ordonné ou fait ordonner de sa part. Que pareillement il avertira le-dit Sieur Gouverneur de Calais, comme aussi selon les occurrences ceux de Dunquerque, de Gravelines, ou de Boulogne, de son arrivée devant la Tamise, ou au Pas de Calais & de Douvres, ou aux Dunes, ou proche de ces côtes-là, les priant, comme ci-dessus, de le faire savoir à la Cour. Que pour l'éxécution des intentions de L. H. P. ci-dessus exprimées, il est autorisé généralement à naviger, à s'arrêter, à agir, à entreprendre, & à faire tout ce qu'il jugera nécessaire & utile pour le service de l'Etat, mettant en pratique pour cet éfet & dans toutes les rencontres qui pourront survenir, tout ce que son expérience dans la marine lui pourra suggérer, ainsi qu'il lui est ordonné par ces présentes, & qu'on l'espére de lui. Fait à bord de l'Amiral* les Sept Provinces, *étant à l'ancre devant le Texel à une lieuë & demie du rivage le 2. de Juin 1666.*

G. VAN DER HOOLK. vt.

Per Ordonnance des Députés & Plénipotentiaires sus-dits.

G. BORTH.

Peu de jours après Ruiter publia une Instruction générale, & la mit entre les mains de tous les Hauts Oficiers & des Capitaines pour la suivre. Voici ce qu'elle contenoit.

Instruction générale & ordre du L. Amiral Ruiter pour les Oficiers Généraux & les Capitaines de l'armée.

Instruction générale & ordre du Lieutenant Amiral de Ruiter, comme commandant en chef l'armée navale des P. V. pour servir aux Lieutenans Amiraux respectifs, aux Oficiers Généraux & aux Capitaines, & être suivie en cas de bataille ou de rencontre avec l'ennemi dans la présente campagne.

I. *Premiérement les Lieutenans Amiraux Corneille Evertsz. & Tjerk Hiddesz. de Vries, se tiendront toujours avec leur escadre à stribord de l'escadre des Lieutenans Amiraux Ruiter & van Nès; & les Lieutenans Amiraux Tromp & Meppel à babord, lors qu'on navigera vent arriére.*

II. *Mais lors qu'on ira à la bouline l'escadre des sus-dits L. Amiraux Evertsz. & de Vries, sera de l'avant; l'escadre des L. Amiraux de Ruiter & van Nès sera au milieu; & celle des L. Amiraux Tromp & Meppel sera de l'arriére.*

III. *Si l'armée a l'ennemi au vent & qu'elle arrive pour l'ataquer, les L. Amiraux Evertsz & de Vries avec leurs escadres faisant l'avantgarde, se suivront de près l'un l'autre, se mettant de l'avant au vent de celle des L. Amiraux Ruiter & van Nès, laquelle formera le corps de bataille; & les escadres des L. Amiraux Tromp & Meppel, qui composeront l'arriéregarde, suivant aussi de près, prendront poste & se tiendront au vent & de l'arriére du corps de bataille s'il est possible.*

IV. *L'armée étant ainsi rangée & chaque escadre aiant pris son poste pour entrer en action, chacun des Capitaines particuliers observera son Commandant, sans éviter le moins du monde l'ennemi, ou arriver, si ce n'est par une extrême nécessité; autrement ils seront punis de peine capitale.*

V. *Chacun des L. Amiraux distribuera incessamment son escadre en trois divisions, l'une pour lui l'au-*

l'autre pour son Vice-amiral, & l'autre pour son Contre-amiral, ainsi que fera le L. Amiral Ruiter lui-même, afin d'aborder en bon ordre l'ennemi, ou que s'il vient à paroître subitement on se trouve toujours en posture de se bien défendre. Chacun est pareillement averti de se tenir à une distance raisonnable, pour n'être pas sous le feu les uns des autres. 1666.

Chacun des Lieutenans Amiraux donnera ses ordres dans son escadre touchant la manière selon laquelle les brulôts se devront régler. Ils ordonneront aussi des frégates, pour prendre garde aux vaisseaux qui pourroient couler bas, ou être brûles, afin d'en sauver les équipages. VI.

S'il arrive que l'ennemi soit sous le vent & l'armée au vent à lui, elle fera tous ses éforts pour tenir le vent; & si elle se trouve alors à babord de lui, l'avantgarde, savoir le Vice-amiral Bankert, se tiendra de l'avant sous le vent du Lieutenant Amiral Corneille Evertsz. & le Contre-amiral Corneille Evertsz. le jeune se tiendra de l'arriére aussi sous le vent du même Lieutenant Amiral Evertsz. Le Vice-amiral Koenders, & le Contre-amiral Bruinsveldt garderont le même ordre à l'égard du Lieutenant Amiral Tierk Hidesz. de Vries.

Le même ordre sera encore gardé par le corps de bataille qui suivra. Le Lieutenant Amiral van Nès sera de l'avant, sous le vent du Lieutenant Amiral Général Ruiter; & le Vice-amiral de Liefde sera de l'arriére, aussi sous le vent de lui, le Contre-amiral van Nès se tenant auprès de lui. VIII.

Ils seront suivis de l'arriéregarde, dans laquelle le Vice-amiral van der Hulst sera de l'avant sous le vent du Lieutenant Amiral Tromp, & le Contre-amiral Sweers sera de l'arriére aussi sous le vent de lui. Le Vice-amiral Schram, & le Cont. Amiral Stachouwer garderont le même ordre à l'égard du Lieutenant Amiral Meppel. Que si l'ennemi étant sous le vent, l'armée Hollandoise se trouve à stribord de la sienne, les escadres se posteront de la même maniére qu'il a été déja ordonné au cas qu'on se trouve à babord, avec ce seul changement, que ce sera l'escadre des Lieutenans Amiraux Tromp & Meppel qui aura alors l'avantgarde, & celle des Lieutenans Amiraux Evertsz. & de Vries aura l'arriéregarde. IX.

Lors que le Lieutenant Amiral Ruiter jugera à propos que la premiére escadre tombe sur l'ennemi, il fera pavillon blanc au mât d'avant; & s'il veut que son escadre arrive aussi sur lui en même tems que la premiére, il fera mettre le pavillon ordinaire au perroquet de fougue. Mais si tout le gros de l'armée doit s'engager en même tems, il fera mettre encore un pavillon rouge au même perroquet au dessous du pavillon ordinaire, qui servira de signal à chacun des vaisseaux de faire tous ses éforts pour percer dans les ennemis & les aborder. X.

Il est très-expressément ordonné qu'encore qu'on ne soit pas proche de l'ennemi, chacun ait à garder son rang en navigeant, & à demeurer, auprès du Commandant de la division sous laquelle il est rangé, à peine de 25. livres d'amende pour la premiére fois; de 50. livres pour la seconde fois; & d'être rigoureusement puni en cas d'une troisiéme récidive, à moins qu'on n'eût des raisons valables & légitimes pour se disculper. XI.

En entrant dans quelque passe, & lors qu'on en sortira, les petits vaisseaux se tiendront à une distance raisonnable des plus grands, & se mettront de l'arriére, afin que ceux-ci puissent entrer plus facilement; & s'ils viennent à toucher, les petits iront leur prêter secours. Ceux qui en uzeront autrement seront arbitrairement punis. XII.

Les Oficiers Généraux détacheront chaque jour trois frégates d'entre les plus légéres à la voile, avec quelques galiotes, pour aller à la découverte, & s'il reçoivent des nouvelles par leur raport, ils en viendront incessamment donner connoissance au Lieutenant Amiral Général. XIII.

Les sus-dites frégates venant à prendre des vaisseaux marchands qui soient déclarés de bonne prise, le butin sera partagé entre toute l'escadre sous laquelle la frégate ou les frégates se trouveront rangées; & si le Ciel permet qu'elles s'emparent de quelque navire de guerre ou de plusieurs, ils seront partagés entre les seuls vainqueurs & leurs équipages, aussi-bien que le canon & les sommes promises par L. H. P. pour recompense en pareil cas. Fait à bord de l'Amiral les Sept Provinces, étant à l'ancre à la grande rade du Texel le 4. de Juin 1666. XIV.

MICHEL ADRIANSZ. DE RUITER.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1666.

Ruiter donne pouvoir aux autres L. Amiraux de faire des signaux en certaines ocasions.

Le même jour il fut encore arrêté de nouveau par le Lieutenant Amiral Ruiter, que si le feu & la fumée du combat empêchoient les autres Lieutenans Amiraux d'apercevoir ses signaux, & qu'ils jugeassent qu'il fût avantageux de porter sur l'ennemi, ils pourroient eux-mêmes faire le signal acoutumé en pareille ocasion: à la charge néanmoins d'avoir toujours l'œil autant qu'il seroit possible, à ceux de l'Amiral Général; de s'y conformer éxactement lors qu'ils pourroient les remarquer; de tâcher de ne perdre point le pavillon de vûë; & d'observer les autres Réglemens ci-dessus en tous leurs points.

Division de l'armée en 3. escadres. La premiére sous le L. Am. Général Ruiter. *5. Juin.* La seconde sous les L. Amiraux Evertsz. & de Vries. La troisiéme sous les L. Amiraux Tromp & Meppel. Chaque escadre est distribuée en trois divisions. *6. Juin.* Divisions de l'escadre de Ruiter.

Le 5. de Juin l'armée fut divisée en trois escadres. La premiére commandée par le Lieutenant Amiral Général Ruiter, qui portoit la flame au grand mât, étoit composée de vingt-huit navires de guerre & frégates, deux yachts d'avis, & trois brulots; & avoit pour Oficiers Généraux après le L. Amiral Général, le L. Amiral Aart van Nès, le Vice-amiral de Liefde, le Contre-amiral Jean van Nès, & Guillaume Josef van Gent, Colonel des soldats. La seconde escadre conduite par les Lieutenans Amiraux Evertsz. & de Vries portoit la flame au mât d'avant, & étoit aussi composée de vingt-huit navires de guerre & frégates, quatre yachts d'avis, & trois brulots: elle avoit pour Oficiers Généraux sous eux les Vice-amiraux Bankert & Koenders, & les Contre-amiraux Evertsz. le jeune & Bruinsveldt. La troisiême commandée par les Lieutenans Amiraux Tromp & Meppel, portoit la flame au mât d'artimon, & étoit composée de vingt-neuf navires de guerre & frégates, trois brulots, & quelques yachts: elle avoit pour Oficiers Généraux sous eux, les Vice-amiraux van der Hulst & Schram, & les Contre-amiraux Sweers & Stachouwer. Ensuite chacune des trois escadres fut distribuée par ordre de Ruiter en trois divisions, afin que ce grand corps d'armée etant ainsi subdivisé, il fût plus facile de donner le mouvement à tous ses membres séparés, aussi-bien que de les conduire & de les diriger. Les Commandans des trois divisions de la premiére escadre furent; le L. Amiral Général qui aiant sous lui le Contre-amiral Jean van Nès, commandoit la premiére division consistant en onze navires & brulots; le Lieutenant Amiral Aart van Nès, qui conduisoit la seconde, consistant aussi en onze navires & brulots; & le Vice-amiral de Liefde, qui avoit le commandement de la troisiême, laquelle consistoit en pareil nombre de navires & de brulots. Au même tems il fut réglé à l'égard de chaque division, quels seroient les Capitaines qui serviroient de seconds aux L. Amiraux, & aux autres Oficiers Généraux en cas de combat, & où se posteroient les frégates, les yachts & les brulots. Ce fut aussi à-peu-près en ce tems-là que Guillaume van den Velde, fameux dessinateur de vaisseaux, se rendit à l'armée, dans l'intention d'assister au premier combat qui se donneroit, afin d'en représenter au naturel toutes les circonstances; & pour cet éfet un Maître de galiote le devoit mener tout autour des combatans, ou à l'endroit qu'il jugeroit le plus propre pour bien remarquer ce qu'il voudroit dessiner. Mais il y eut quelques jeunes Seigneurs François qui s'y rendirent par des motifs bien différens, puis que c'étoit pour afronter courageusement les périls, & pour donner des preuves de leur valeur.

Le Comte de Guiche, le Prince de Monaco & d'autres Gentishommes François viennent dans l'armée de Hollande. *8. Juin.*

On y vit entr' autres Armand de Grammont, Comte de Guiche, fils d'Antoine Duc de Grammont, Maréchal de France, Gouverneur du Bearn & de Baïonne, & son Beaufrére Loüis Grimaldi, Prince de Monaco, qui furent reçus à bord du *Duivenvoorde*, monté par le Chevalier Oton de Treslong; & les Marquis de la Ferté, qui aiant été obligés de sortir de France pour s'être trouvés à un certain combat, & étant poussés d'un pareil désir de gloire, passérent par ordre du L. Amiral Général à bord du *Gelderlandt*, monté par le Comte Jean Belgicus de Hoorn. Dans ce même tems encore †, il fut arrêté par le L. Amiral Ruiter & par les autres Commandans, que s'il arrivoit qu'il y eût des vaisseaux si incommodés dans le combat, ou par la tempête, qu'ils ne fussent plus en état de tenir la mer, sans toutefois avoir le tems ou l'ocasion d'en donner connoissance aux Oficiers Généraux, on pourroit en ce cas faire entrer les vaisseaux avec les équipages dans le plus prochain port pour les sauver, tant que l'armée ne seroit pas plus avancée vers le Sud; mais que lors qu'elle auroit fait route de ce côté-là le rendévous seroit fixe au Wielingen. C'est ainsi que de jour à autre on faisoit divers Réglemens pour prévenir tous les desordres & pourvoir à toutes les difficultés, autant qu'il étoit possible à la prudence humaine, le L. Amiral Ruiter estimant que la moindre négligence dans le fait de la guerre, & sur tout de la guerre maritime, tiroit quelquefois à des conséquences très-fâcheuses & fort préjudiciables.

Rendévous pour les vaisseaux incommodés.

Après cela on se mit en état de faire route, d'autant plus qu'on avoit eu avis par un

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

un Armateur de Zélande, que les Anglois étoient déja en mer, & qu'ils avoient été vûs le 3. de Juin à trois lieuës au large, par la hauteur de Harwich. Mais il n'étoit pas possible aux Hollandois de s'élever avec une armée si nombreuse que par un vent favorable. Ainsi le vent se trouvant contraire, & le calme survenant ensuite, on fut empêché pendant quelques jours d'éxécuter les ordres de l'Etat, & de s'aprocher des côtes d'Angleterre. Enfin néanmoins soit à la voile, soit en se laissant dériver à la marée, on se trouva le 10. de Juin à l'Oüest d'Ostende, à-peu-près à cinq lieuës de terre. Le vent s'étant alors rangé au Nordest avec une beau frais on prit son cours vers le Pas de Calais, ou entre le Pas & le Nordforland, pour tâcher d'y joindre les Anglois & de leur livrer bataille. Ruiter détacha alors un yacht à Dunquerque, & y envoia des Lettres qu'il écrivoit au Sieur van Beuningen, Ambassadeur des P. V. en France, qui étoit alors à Paris, par lesquelles il l'informoit que l'armée de Hollande étoit proche du Pas de Calais & de Douvres, afin qu'il en fît donner avis au Duc de Beaufort, Amiral des forces navales de France qu'on atendoit. Le même jour il fit le signal à tous les Capitaines de venir à son bord, où il les exhorta, les pria & leur ordonna en peu de paroles & en homme de guerre, de combatre généreusement, & de s'aquiter bien de leur devoir. Sa harangue remplie des carectéres de son amour pour sa Patrie, étoit conçuë à-peu-près en ces termes. *Le tems s'aproche d'en venir aux mains avec l'ennemi, & le salut de l'Etat dépend du succès de la bataille. Nous avons afaire à de fiers adversaires, qui sans aucun sujet sont animés à notre perte. Combatons donc vaillamment pour notre Patrie, pour notre liberté, pour nos Familles, pour nos Femmes, pour nos Enfans, & en général pour tout ce que nous avons de cher au monde. Tout l'Univers a présentement les yeux sur nous. Voici l'ocasion d'éfacer par notre courage la honte de notre défaite de l'an passé: signalons tous pour cet éfet notre valeur en nous aquitant généreusement de notre devoir. Comme nous ne devons pas craindre nos ennemis, ils ne sont pas aussi à mépriser; car ils sont gens de marine & soldats: ainsi il s'agit de prendre une ferme résolution de vaincre ou de mourir. Mais il faut espérer que le Ciel bénira la justice de notre cause, puis que nous ne combatons que par nécessité, & pour obtenir la paix. D'ailleurs vous devés être assurés que la valeur sera recompensée, mais que la lâcheté sera rigoureusement punie, & qu'une infame mort atend les parjures qui auront voulu en éviter une glorieuse. Que s'il faut encore vous animer par l'espérance du butin, c'est ici l'ocasion d'en faire, aussi bien que d'aquérir de la gloire. Que chacun de vous pense donc à ce que l'honneur éxige de lui & à satisfaire aux engagemens où il est avec l'Etat, & qu'il suive mon éxemple. Vous savés tous quels sont les ordres que j'ai donnés, songés à les suivre & à faire bien votre devoir.* Tous les Oficiers Généraux & les Capitaines lui répondirent d'un air qui marquoit leur disposition à lui obéir, & lui dirent *qu'ils étoient prêts de se sacrifier pour leur Patrie*: surquoi il les remercia de leur bonne volonté, ajoûtant, *J'espére qu'en éfet vous donnerés des preuves de votre valeur*: & ensuite chacun plein d'un nouveau courage s'en retourna à son bord.

1666.

L'armée navale des P. V. tâche de s'aprocher des côtes d'Angleterre mais elle en est empêchée par le vent contraire & par le calme.

Elle arrive à l'Oüest d'Ostende, & prend son cours vers le Pas-de-Calais.

10. Juin.

Harangue de Ruiter aux Oficiers Généraux & aux Capitaines de l'armée pour les animer au combat.

10. Juin.

Leur réponce.

On avoit résolu de n'entrer point dans le Canal tant que le vent d'Est soufleroit, de peur qu'il n'y eût quelque vaisseau qui vint à être incommodé en ses mâts ou en son gouvernail, & qui par ce moien se trouvât engagé le long des côtes de l'ennemi; car sur celles de France depuis Calais jusques au Havre-de-grace, il n'y avoit pas un port où l'on pût faire entrer un grand vaisseau. C'est pourquoi on vouloit tâcher de rencontrer les Anglois en pleine mer. La nuit suivante on tomba dans le calme, & le 11. de Juin le vent aiant changé & fraîchi au Sudoüest, on fut obligé de laisser tomber l'ancre dès le matin, parce qu'on avoit vent & marée contraires. Ce fut à sept huit ou lieuës Estsudest de la côte d'Angleterre, entre Dunquerque & le Nordforlandt, pointe de cette grande isle gisant entre le Canal & la Tamise. Comme l'armée étoit à l'ancre en ce lieu-là les gardes avancées aiant découvert les Anglois à neuf heures du matin, elles le firent connoître par un signal, à la vûë duquel chacun se prépara au combat. Quelques jours auparavant ils étoient allés moüiller aux Dunes, & ce jour-là, peut-être sur l'avis de l'aproche des Hollandois, ils avoient pris le large. Vers les dix heures le *Gelderland*, monté par le Colonel van Gent, perdit son mât de miséne & son beaupré, qui furent emportés par des coups de mer; & sa vergue de grand hunier se rompit à huit ou dix piés du bout. Ruiter ordonna que ce navire qui étoit un des principaux, & qui demeuroit ainsi desemparé, fût remorqué dans le premier port; & le Colonel van Gent passa au bord du

11. Juin.

L'armée vient entre Dunquerque & le Nordforland.

Les gardes avancées découvrent l'armée Angloise.

Le *Gelderland* desemparé par des coups de mer, est renvoié dans un port.

Capi-

1666. Capitaine Gotskens. Une heure après, c'est-à-dire sur les onze heures, on vit l'armée d'Angleterre qui arrivoit sur celle de Hollande. Le Général Monc la commandoit alors en chef, le Prince Robert s'en étant détaché avec quelques vaisseaux pour aller couper le Duc de Beaufort, qu'il prétendoit, sur de faux avis, être en route afin de se venir joindre aux Hollandois. Comme Amiral il portoit le pavillon ordinaire d'Angleterre au grand mât & un rouge au mât d'avant, & quelquefois un pavillon aussi d'Angleterre ou un pavillon de beaupré à l'artimon, pour faire des signaux. Christofle Mynnes V. Amiral de cette escadre qui étoit l'escadre rouge, & Josef Jordan Cont. Amiral outre leurs pavillons de commandement, avoient des enseignes de poupe rouges & des flames rouges au grand mât. Les trois Oficiers Généraux de la seconde escadre, qui étoient l'Amiral Askuë, le Vice-amiral Barcley & le Contre-amiral Harman, portoient le pavillon blanc, tous les autres vaisseaux de cette escadre aiant aussi des flames blanches au grand mât, & des enseignes de poupe blanches. On ne vit point l'Amiral de l'escadre bleuë, mais seulement le Vice-amiral Smith, & le Contre-amiral ; Tiddyman, qui avoient des pavillons & des flames bleuës. On compta alors environ quatre-vingts voiles Angloises. Pour l'armée des Provinces Unies elle étoit forte de soixante & onze navires de ligne, treize frégates, neuf brulots & quelques yachts, suivant le nombre qui en a été déja ci-dessus marqué, & qui n'étoit alors diminué que du *Gelderland*. Dès qu'on découvrit de loin les Anglois on fit la priére, le coq servit, & l'on disposa ensuite toutes les autres choses. Sur le midi le L. Amiral Général fit le signal de mettre à la voile; mais la mer étoit si haute, & l'on eut si peu de tems qu'on ne put retirer les ancres, & que tous les vaisseaux furent obligés de couper les cables, ou de les filer par le bout. Les deux armées étant ainsi ainsi sous voiles portérent également le cap au Sud. Le vent étoit Oüestsudoüest, & par ce moien l'escadre des L. Amiraux Tromp & Meppel, qui devoit être à l'arriéregarde, fut à l'avantgarde. Le L. Amiral Tromp qui avoit été à l'ancre un peu au Sudoüest, & qui se trouvoit alors un peu de l'avant à babord du Général Ruiter, fut le premier avec une partie de ses vaisseaux qui s'engagea après midi ou à une heure avec l'ennemi, & il en fut reçu très-rudement: mais dès ce commencement qui ne fut pas le moins chaud du combat, il fit paroître un courage intrépide. Il fut aussi vaillamment soutenu des Oficiers Généraux Meppel, van der Hulst, Schram, Sweers, Stachouwer, qui étoient avec lui, & des autres Oficiers & Capitaines. Aussi-tôt on vit l'escadre du L. Amiral Général & du L. Amiral van Nès, s'avancer selon l'ordre qui avoit été prescrit, & aller aux ennemis; & dans cette ocasion Ruiter ne manqua pas de donner comme à l'ordinaire des preuves de son courage & de sa conduite. Tous les autres Oficiers Généraux & les Capitaines de son escadre suivirent son éxemple, & s'aquitérent généreusement de leur devoir. Les Anglois qui avoient le vent des Hollandois n'en tirérent aucun avantage, parce que leurs vaisseaux faisant faux côté, & panchant extraordinairement à babord par la force du vent, ils ne pouvoient faire joüer leurs bateries du premier pont, & il y en avoit beaucoup dont le canon, qu'on avoit de la peine à pointer comme il faut, plongeoit souvent dans l'eau. Au contraire les Hollandois se servoient de leurs bateries d'en-bas comme de celles d'en-haut, lors qu'en passant le long & à stribord des ennemis ils faisoient leurs décharges au vent, & par ce moien ils les incommodoient extrémement. Comme on s'aperçut que l'avantage du vent étoit d'un si grand préjudice aux Anglois, on ne fit point d'éforts pour le leur gagner. Ce combat où la valeur éclata également des deux côtés, ne fut pas soutenu moins opiniâtrément d'une part que d'autre. Coup sur coup on se prêtoit le côté, & pour s'éprouver en toutes maniéres on reviroit incessamment les uns sur les autres, & on s'envoioit toutes ses bordées en passant; ce qui ne se faisoit pas sans abatre souvent mâts, voiles & hommes, & sans que les vaisseaux fussent endommagés dans le bois. A quatre heures après midi on vit une frégate Angloise de l'escadre bleuë, portant, comme on pouvoit le conjecturer, à-peu-près 50. piéces de canon, qui dès que le L. Amiral Général fut passé, & qu'elle eut reçu sa derniére bordée, coula à fond un peu à l'arriére de son vaisseau. D'abord l'escadre des L. Amiraux Evertsz. & de Vries ne put s'aprocher des ennemis, parce qu'ils étoient trop loin au vent. Mais après que les deux armées eurent ainsi vigoureusement combattu, tenant toujours le même cours jusqu'à cinq heures après midi, les Anglois changérent de bord & revirérent au Nordoüest, se trouvant, selon les aparences, obligés de faire vent arriére, afin d'éviter les bancs de Flandre; & ce fut alors qu'Evertsz. & de Vries entrérent en un rude combat avec eux. Ces redoutables ennemis donnérent des preuves de leur expérien-

L'armée d'Angleterre arrive sur celle de Hollande.

Commencement du combat.

Les Anglois tiennent le vent, mais comme il est forcé il tourne à leur préjudice.

Une grande frégate Angloise est coulée bas. 11. Juin.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

périence dans la marine & de leur grand cœur; mais les Oficiers Hollandois n'en
donnérent pas moins, & s'aquitérent merveilleusement de leur devoir. Au moment que 1666.
les Anglois changérent le bord, il y eut quelques-uns de leurs vaisseaux les plus avancés
sous le vent, qui étant si desemparés qu'ils ne pouvoient suivre les autres, furent coupés
par l'armée Hollandoise. Ce furent le *Swiftsure* ou *Swiftchire*, monté de 70. piéces de
canon, la plupart de fonte, & de 380. hommes d'équipage, & commandé par le Chevalier
Guillaume Barcley, Vice-amiral de l'escadre blanche; *le Fidèle George*, monté de 44. ca-
nons; & le *Zevenwolden*, qui avoit été pris l'année précédente sur les Hollandois, & qui
étoit monté de 60. canons. Ces trois navires aiant été aussi-tôt abordés le premier fut
pris par le Capitaine Henri Adriansz. le second par le Cap. Jaques Andriesz. Swart; le
troisiême par le Capitaine van der Zaan; tous Capitaines sous le Collége de l'Amirau-
té d'Amsterdam. Le Chevalier Barclei, qui s'étoit défendu jusqu'à l'extrémité contre
son vainqueur Henri Adriansz. voulant tâcher encore d'abatre quelques-uns de ses en-
nemis, & refusant de se rendre prisonnier, reçut un coup de pistolet dans la gorge. Ainsi
blessé il courut à la dunette, où ceux qui le suivirent le trouvérent mort les bras étendus
sur la table. Son vaisseau étoit tellement desemparé qu'il auroit eu bien de la peine à tenir
plus longtems la mer. Le mât d'avant en avoit été abatu, & son vainqueur, qui étant lui
même en fort mauvais état, parce que sa fausse étrave, qui s'étoit séparée de six pouces de
l'étrave, ne pouvoit y être rejointe en mer, crut ne pouvoir se sauver ni conserver sa pri-
se qu'en l'emmenant, & fit voiles à Goerée avec elle. Mais pour les circonstances de ce
qui se passa entre le *Zevenwolden* & celui qui s'en rendit maître, elles méritent d'être re-
prises un peu de plus loin. Le Capitaine van der Zaan qui étoit en qualité de Contre-
amiral dans l'une des divisions de l'escadre de Tromp, aiant percé avec d'autres vaisse-
aux de sa division au travers des ennemis, fut abordé d'un grand navire de guerre acom-
pagné de deux brulots, qui arriva & fit grand feu sur lui, dans l'espérance de le brûler,
parce qu'il le voioit fort icommodé dans ses voiles & dans son funin. Son mât d'avant
étoit percé par le milieu: son artimon & son beaupré étoient endommagés: son grand
étai, & l'étai de mât d'avant étoient tous deux coupés: une partie des haubans du même
mât de miséne & de celui d'artimon, ses écoutes de hune, ses bras, ses boulines, &
toutes ses manœuvres courantes, aussi-bien que ses voiles, étoient toutes rompuës
& percées de coups. Outre cela il en avoit reçû deux à l'eau, & il avoit passé un bou-
let de 24. livres au travers de son avant, dont on avoit été plus de deux heures à
boûcher le trou parce qu'il étoit fort bas. Ainsi desemparé & ne pouvant tourner
de bord pour serrer le vent, il fut contraint de prendre vent arriére, & de courir au Sud
avec les Anglois pour retourner ensuite au combat; mais les deux brulots le suivirent a-
vec tant d'ardeur qu'ils s'aprochérent de lui. Il fit alors servir le grand pacfi, & arrivant
sous le vent il tâcha toujours de s'avancer vers les autres vaisseaux Hollandois. Les deux
brulots ne pouvant le joindre, & voiant qu'en navigeant ainsi il alloit les écarter de leur
gros, revirérent au Sud, & remirent au plus près du vent. Alors van der Zaan revira aussi
au Sud & serra le vent comme eux, par ce qu'il y avoit quelques Anglois qui couroient
le même bord que lui, & qui étoient au vent de lui. Peu après il vit le navire du Cap. Blok
en feu, & encore un autre vaisseau dans le même état au vent, sans qu'il pût savoir s'il
étoit ami ou ennemi. Cependant le Général Monc, qui, comme il à été dit, gouvernoit
alors au Nord avec une partie de son armée, s'avança tenant le vent. Aussi-tôt van der
Zaan aperçut bien loin à son avant Barclei V. Amiral de l'escadre blanche, qui avec deux
autres vaisseaux encore avoit été coupé de son escadre, arrivant de vent largue tous trois
ensemble, & en même tems il vit autour de Barclei plusieurs navires Hollandois
avec deux brulots qui vouloient l'aborder. Il tâcha aussi de son côté de le joindre, mais
lors qu'il en fut à une portée de mousquet, le Cap. Henri Adriansz. l'acrocha, comme il à
été déja dit, & s'en rendit maître après beaucoup de résistance. Le *Zevenwolden* qui étoit
pareillement de l'escadre blanche, aiant alors mis toutes ses voiles pour échaper, van der
Zaan & le Cap. van Amstel qui en étoient proches, tâchérent chacun de son côté de l'a-
teindre; mais il étoit beaucoup meilleur voilier que van Amstel, qui peu-à-peu demeu-
rant de l'arriére s'en trouva enfin fort éloigné. Pour van der Zaan, il continua de chasser &
de faire feu sur lui, & en chassant il fit réparer le mieux qu'il put ses bras, ses écoutes, ses
boulines, & ses autres manœuvres courantes, afin de pouvoir faire servir toutes ses voiles.
Enfin il tomba sur son ennemi à babord, il lui jetta les grapins, & tandis qu'on faisoit
des décharges de mousquets, de pistolets, & de toutes ses bordées, l'équipage a-
iant sauté à l'abordage se rendit maître du vaisseau. On fit ensuite passer une partie des pri-

Trois navires Anglois sont coupés & pris par l'armée de Hollande.

Le Chevalier Barclei Amiral de l'escadre blanche est tué.

Récit particulier touchant van der Zaan & la prise du *Zevenwolden*.

Van der Zaan se trouve en danger d'être brûlé.

Il est extraordinairement desemparé.

Il voit deux vaisseaux en feu.

Il tâche de joindre Barclei, mais il arrive trop tard

Il chasse avec van Amstel sur le *Zevenwolden* qui évite van Amstel à force de voiles.

Il est joint & pris par van der Zaan.

1666. sonniers au bord du vainqueur, & l'on tâcha de se déborder de la prise, parce que la mer s'enfloit si fort & étoit tellement agitée, qu'on ne pouvoit empêcher les deux vaisseaux d'être poussés & de choquer l'un contre l'autre. Cet accident fit déchirer les voiles de tous les deux, & briser quelques-uns des cordages: l'éperon même & le beaupré de la prise rompirent tout proche de l'étrave avant qu'on s'en fût debordé. Van der Zaan trouva aussi alors que son canot & sa chaloupe avoient été tout brisés par le canon des ennemis. La chaloupe étoit absolument hors d'état de servir, & on fut ocupé jusques au soir à donner le radoub au canot, dont on ne put pourtant si bien venir à bout, qu'étant mis à la mer il ne fit encore eau par beaucoup d'endroits; & on le mena avec peine deux ou trois tours à la prise pour en enlever les prisonniers & les amener à bord, quoi que quatre hommes travaillassent incessamment à puiser l'eau qui y entroit. Ainsi à cause de l'état du canot ce ne fut qu'au péril de leur vie que les Hollandois allérent querir le Capitaine & la moitié des Anglois qui étoient sur la prise. Cependant on travailla promtement à enverguer de nouvelles voiles aux deux navires. Ensuite van der Zaan aiant commandé à de Wildt son Lieutenant de conduire la prise au Texel, il fit la nuit suivante tous ses éforts pour remonter au vent & rejoindre l'armée en louvoiant; mais à chaque bordée il étoit obligé de tourner lof pour lof, afin de pouvoir prendre vent arriére, parce que son mât de miséne avoit été percé par le devant d'un boulet, qui y avoit fait un trou plus grand que la moitié de la grosseur du mât; & que son beaupré, son mât d'artimon avec le grand étai, l'étai de mât d'avant, & la lieure de beaupré, avoient été presque mis en piéces. Le lendemain donc voiant qu'il n'avoit pu encore rejoindre l'armée, & que son navire ainsi desemparé n'étoit point du tout en état de rendre service, il prit son cours vers Goerée, où le Capitaine Jaques Andriesz. Swart mena pareillement sa prise, *le Fidéle George*, parce qu'il avoit été aussi tellement incommodé, en partie par le grand feu des ennemis, & en partie par les éforts qu'au milieu de la plus violente agitation de la mer il lui avoit fallu faire à l'abordage du vaisseau dont il s'étoit rendu maître, qu'il ne pouvoit plus porter de voiles en louvoiant. Son grand mât avoit été percé jusques dans le cœur d'un boulet de 36. livres; la plupart de ses manœuvres étoient rompuës; il avoit reçu plusieurs coups à l'eau, & il étoit dans un danger évident de couler bas. Sa prise n'étoit pas moins desemparée, ni moins hors d'état de tenir la mer. Cependant ce soin de sauver les prises fut dans la suite mal interprété à l'égard de ces trois Capitaines qu'on prétendoit s'être séparés de l'armée trop tôt & sans ordre, & n'avoir pas deu se retirer ailleurs qu'au Wielingen, lieu qui leur avoit été marqué pour rendévous.

Qui est de plus en plus desemparé par la force du vent, aussi-bien que sa prise.

Il envoie sa prise au Texel.

Il tâche de rejoindre l'armée.

Il fait voiles à Goerée. Swart s'y rend aussi avec sa prise pour éviter de couler bas.

Dans ce combat qui se donna un Vendredi après midi, le vaisseau que montoit le Lieutenant Amiral Tromp ne fut pas non-plus épargné. Il fut si fort incommodé dans ses mâts & dans ses vergues, qu'abordant par malheur un autre navire Hollandois tous ses mâts tombérent avec son beaupré. Au même tems le mât d'avant du Contre-amiral van Nès fut emporté d'une volée de canon; ce qui les obligea tous deux de passer chacun à un autre bord, Tromp à bord de *la Province d'Vtrecht*, & van Nès à bord de *la Grande Hollande*, où aiant fait arborer leurs pavillons de commandement, ils continuérent à s'aquiter des devoirs de leurs Charges. Leurs navires dématés furent remorqués en Hollande suivant les ordres qui avoient été donnés auparavant. Cependant l'un des vaisseaux matelots du Général Ruiter, nommé le *Duivenvoorde*, monté par le Chevalier Oton de Treslong, & un autre nommé *la Cour de Zélande*, monté par le Capitaine Simon Blok, étoient tout en feu; tous les deux, comme on croit, brûlés par les valets enflammés qu'ils avoient tirés eux-mêmes, ou qui avoient été tirés des canons des autres vaisseaux Hollandois, & que la force du vent avoit repoussés vers eux. Les deux Capitaines avec une partie de leurs équipages perdirent la vie en cette ocasion. Le *Duivenvoorde* tout en feu s'aprocha si près de *la Petite Hollande*, qui avoit pour Cap. Evert van Gelder, beaufrére de Ruiter, que de son éperon & de son beaupré il toucha presque ce dernier vaisseau, & le mit en danger de demeurer engagé avec lui. Mais le péril où se trouva *la Petite Hollande* fut favorable au Prince de Monaco & au Comte de Guiche, auxquels il fournit l'ocasion de se dégager de celui où ils se voioient, & qui sembloit inévitable: car de l'éperon du *Duivenvoorde* enflammé ils sautérent au bord de *la Petite Hollande* avec trois de leurs gens, laissant encore après eux huit personnes de leur suite. Ce fut de cette maniére que ces deux jeunes Seigneurs, dont l'un n'avoit pas encore vingt-quatre ans, & l'autre n'en avoit que vingt-

Les navires de Tromp & de van Nès sont desemparés.

Deux navires Hollandois sont brûlés par des valets de leur canon, & les Cap. Treslong & Blok périssent.

Le Prince de Monaco & le Comte de Guiche se sauvent au bord du Cap. Evert van Gelder.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

vingt-huit, échapérent avec une extrême difficulté, & comme par une espéce de miracle, une mort éfroïable & qui leur paroissoit certaine. *La Petite Hollande*, se dégagea en coupant promtement les manœuvres qui s'étoient embarassées avec le *Duivenvoorde*, & les tenoient atachés tous deux ensemble: ce ne fut pas néanmoins sans que le feu y eût pris par trois fois, mais par bonheur il fut chaque fois éteint. D'ailleurs ce vaisseau étoit aussi tout-à-fait desemparé; ce qui obligea le Prince de Monaco & le Comte de Guiche de passer au bord du L. Amiral Général afin de voir de plus près sa conduite dans des afaires d'une si haute importance, & de signaler à ses yeux leur courage. On a raporté qu'en ce tems-là, soit par hazard, soit à dessein, on avoit distribué sur tous les vaisseaux de l'armée quantité de matelots, qui aiant été prisonniers en Angleterre s'étoient échapés de leurs prisons. Ceux-ci racontant aux autres matelots avec quelle inhumanité on les avoit traités, & combien ils avoient soufert, animérent si fort tous leurs compagnons contre les Anglois, que cela augmenta leur courage, & leur fit prendre la résolution de se défendre opiniâtrément jusques à la derniére extrémité, pour ne tomber pas entre les mains d'ennemis si impitoïables. 1666. 11 *Iuin.* Plusieurs matelots qui avoient été prisonniers en Angleterre, animent leurs camarades contre les Anglois, & leur inspirent du courage.

Les Anglois aiant changé de bord après midi, ainsi qu'il à été dit, & aiant dépassé l'armée de Hollande, le Général Monc avec quelques-uns de ses vaisseaux laissa tomber l'ancre. On crut que c'étoit pour rallier son armée, & pour étancher les voies d'eau des navires incommodés. D'ailleurs ses aparaux étoient tellement endommagés qu'il fut obligé de mettre de nouvelles voiles. Mais lors qu'il vit que Ruiter changeoit aussi de bord & qu'il portoit sur lui, ce vaillant Anglois fit vîte couper tous ses cables, & vint de son côté fondre vigoureusement sur ses ennemis. Là il se donna entre les deux partis un rude combat, & qui fut de longue durée, où néanmoins les Hollandois eurent l'avantage de ne perdre aucun vaisseau. Ils gagnérent alors le vent de l'armée Angloise; ils percérent tout au travers, & de part & d'autre on fit un feu épouvantable. Le Général Monc passa sous le vent du L. Amiral van Nès, & ces deux ennemis s'envoiérent réciproquement toutes leurs bordées, autant que leur canon fut en état de tirer. Sur les sept ou huit heures du soir un grand navire Anglois de l'escadre bleuë portant selon les aparences 60. à 70. piéces de canon, coula bas à une portée de mousquet du Général Ruiter. Au commencement de la nuit Jean Harman Cont. Amiral de l'escadre blanche, qui commandoit *l'Injure*, fut coupé & desemparé par le Général Ruiter & par quelques autres. Il étoit monté de cinquante-quatre piéces de canon & de quatre cens-trente hommes d'équipage, & il se défendit vigoureusement. Le Général Hollandois lui fit adresser un brulot, où on mit le feu lors qu'on le vit asses proche; mais il fut détourné avec des rames & avec des matereaux à croc. Il lui en fut alors envoié un autre de l'escadre de Zélande, qui l'aborda & le toucha; cependant il ne laissa pas de se maintenir encore en faisant éteindre le feu chaque fois qu'il prenoit. Une fois qu'il fut touché à son arriére & mis tout en flammes, il y eut deux ou trois cens hommes de l'équipage qui se croiant perdus sans ressource se jettérent à la mer pour éviter le feu. Il en périt plusieurs & le reste fut sauvé par les Hollandois. Un troisiême brulot qui à la faveur des décharges du canon tâcha encore de l'aborder fut coulé bas avant que d'y avoir jetté les grapins, si bien que tous les Oficiers Hollandois qui virent la résistance de ce vaillant Cont. Amiral, furent obligés de rendre têmoignage qu'on ne peut pas se défendre avec plus de fermeté & de courage qu'il avoit fait. Sur la brune il prit son cours à l'Est pour se sauver, & du dernier coup qu'il tira alors il abatit le L. Amiral Corneille Evertsz. dont la valeur & la prudence avoient éclaté dans une infinité d'ocasions, comme elles venoient de faire en ce combat. Au soir l'armée Holladoise se trouva sous le vent de celle d'Angleterre. Dans ce tems-là Jean Boersz. Vermeulen qui commandoit le brulot *le Cavalier d'or*, aiant abordé une frégate Angloise mit à l'instant le feu au brulot; mais on fit sur lui de si vives décharges qu'il fut coulé bas. On vit ensuite un autre vaisseau Anglois tout en flammes, sans qu'on ait sû s'il avoit péri, ou si le feu avoit été éteint. Enfin le combat de cette journée finit sur les dix heures du soir, & la nuit contraignit les deux armées ennemies de se séparer, sans qu'on pût remarquer, à cause de la fumée & de l'obscurité de la nuit, ce qu'étoit devenu le Contre-amiral Anglois Harman, & s'il avoit pu se sauver. Pendant la nuit les vaisseaux qui s'étoient écartés se ralliérent, & l'armée de Hollande aiant reviré au Sud tout le monde y fut ocupé à boûcher les voies d'eau, à remplir des gargousses, & à épicer les cordages. Les Anglois de leur côté ne manquérent pas de faire leurs diligences, & se préparérent à rentrer le lendemain en action. A la pointe du jour le L. Amiral Général fit le signal à tous les Oficiers Généraux & aux Capitaines de venir à son bord, Un gros navire Anglois coule à fond. Le Cont. Amiral Jean Harman Anglois, se defend vaillamment. Le L. Am. Corneille Evertsz. est tué. La nuit fait cesser le combat. 12. *Iuin.*

1666. bord, pour s'informer d'eux en quel état étoient leurs vaisseaux, & pour les animer au nouveau combat qu'ils alloient soutenir. On ne compta plus alors que près de cinquante voiles dans l'armée; mais le L. Amiral Tromp qui s'en étoit écarté la nuit vint la rejoindre avec douze ou treize vaisseaux. On découvrit l'armée Angloise, forte aussi de cinquante voiles, moüillée à une lieuë & demie au vent de celle des Hollandois. Alors on les vit toutes deux porter de nouveau l'une sur l'autre avec une égale intrépidité, les Hollandois courant au Nordoüest & les Anglois au Sud. Le vent étoit presque Oüest-sudoüest & le tems beaucoup plus doux que le jour précédent, de sorte qu'on pouvoit facilement faire joüer les bateries d'en-haut & d'en-bas. Dès que les deux armées se furent raprochées, le Général Ruiter fit revirer au Sud, afin de courir le même bord que l'ennemi: mais les Anglois ne se mettant pas en peine de conserver l'avantage du vent, arrivérent vent arriére sur lui & sur tout le reste de l'armée. Ruiter de son côté courant toujours le même bord qu'auparavant continua aussi à s'avancer vers eux en boulinant. Ainsi les deux armées passérent l'une devant l'autre faisant un feu terrible, & se livrant un combat rude & sanglant, sans que dans cette rencontre il périt ou fût pris un seul vaisseau de celle de Hollande, non plus que de celle d'Angleterre, au moins qu'on ait sû. Après qu'elles se furent dépassées, & que de part & d'autre quantité de vaisseaux eurent été incommodés dans leurs manœuvres, chacun fit ses diligences pour se rétablir promtement, & l'on se mit à racomoder toutes choses le plus vîte qu'il fut possible. Mais le tems aiant alors tout à fait calmé les deux armées pendant ce calme ne firent que dériver jusqu'à dix ou onze heures du matin, qu'un vent frais se levant elles gouvernérent de nouveau l'une sur l'autre. Les Hollandois étoient alors au vent, & si avancés que la plus grande partie de leurs vaisseaux en pouvoient prendre tout l'avantage, hormis le L. Amiral Tromp, qui avec cinq vaisseaux, ou comme d'autres disent avec sept ou huit, tomba sous le vent. Ainsi le Général Ruiter, & le L. Amiral van Nès duquel le vaisseau se trouvoit alors le premier de l'avantgarde, aiant passé avec leur escadre le long des Anglois au vent, & fait sur eux le plus grand feu qu'il leur fut possible, se trouvérent à midi si proche d'eux que le Général fit le signal d'aborder. Mais il fut bien obligé de prendre d'autres mesures. Il avoit à demi percé dans l'armée Angloise lors qu'il entendit horriblement tirer au milieu, d'où aiant conjecturé qu'il falloit que quelques-uns des siens fussent tombés sous le feu des ennemis, & qu'ils en fussent environnés, il résolut de percer avec son escadre jusques-là, & pour cet éfet faisant sur l'heure mettre la barre sous levent, il arriva sur les Anglois, tandis que par son ordre une autre partie de l'armée se séparant de lui porta le cap au Sud. A sa venuë les Anglois s'étant un peu écartés il vit le L. Amiral Tromp qui aiant passé au bord du Cap. Swart, & y aiant arboré le pavillon d'Amiral, ainsi qu'il a été dit, avoit pénétré avec une intrépidité surprenante & peut-être trop grande, aussi-bien que le V. Amiral van der Hulst, & les Capitaines Pierre Salomonsz., de Haan & van Amstel, au milieu des ennemis. Ceux-ci les aiant environnés avec des forces beaucoup supérieures, faisoient tous leurs éforts pour les détruire; ce qui sans doute n'auroit pas manqué d'arriver, si Ruiter ne les eût dégagés. *Le Miroir*, que montoit van der Hulst, aiant été longtems sous le feu de trois Anglois avoit été absolument desemparé. Il étoit dématé de son grand mât, qui étoit tombé à la mer. Il y avoit à son bord 66. hommes de blessés, & 35. de morts entre lesquels étoit même le V. Amiral, qui en toutes ocasions aiant fait paroître une conduite très-prudente & un courage héroïque avoit été abatu d'un coup de bale de mousquet dans le côté gauche de l'estomac. *La Province d'Utrecht*, monté par le Cap. Swart, au bord duquel Tromp étoit alors, avoit 30. hommes de morts & 50. de blessés. Ses mâts ses vergues, & son funin étoient ou coupés ou fort endommagés. Le *Kalantsooge*, monté par le Cap. de Haan, n'étoit pas moins desemparé. *La Liberté*, que commandoit van Amstel, étoit à-peu-près au même état. De Haan avoit vingt & un homme de morts, van Amstel en avoit douze, & ils avoient tous deux quantité de blessés. Lors que Ruiter arriva avec son escadre le *de Liefde* monté par le Cap. Pierre Salomonsz. avoit été abordé d'un brulot Anglois, & tout ce qu'on put faire fut de sauver le Capitaine & une partie de l'équipage. Mais ce brave Oficier qui évita en ce moment la mort que le feu & l'eau sembloient lui préparer, la retrouva bientôt après en continuant de combatre vaillamment pour le service de sa Patrie au bord du Capitaine Schey, où il avoit passé après la perte de son navire. Dans ce tems-là le Comte d'Offery, le Lord Cavendisch, & le Sieur Thomas Clifford, méprisant par un noble désir de gloire, le péril au-

Le combat du second jour

12. *Juin.* Tromp est environné de plusieurs navires Anglois, & se trouve dans un grand péril.

Il est dégagé par Ruiter. Van der Hulst est tué.

Le *de Liefde* est brûlé.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

auquel ils s'exposoient volontairement au fort d'un tel combat, se rendirent dans un canot à bord du Roïal Charles auprès du Général Monc. Ruiter voiant que les vaisseaux de van der Hulst, de Swart, de Haan & de van Amstel, qu'il avoit dégagés, étoient si incommodés, qu'il n'y avoit plus d'aparence d'en tirer aucun service, commanda qu'on les remorquât au Texel. Les Anglois, qu'il avoit forcés à s'ouvrir, & au travers desquels il avoit pénétré jusqu'à Tromp & jusques aux autres vaisseaux Hollandois qu'ils tenoient environnés, tâchérent alors de l'enfermer. L'Amiral de l'escadre blanche arriva sur lui avec toute son escadre & deux brulots, afin d'empêcher qu'aucun de ses vaisseaux ne vint le joindre, prétendant par ce moien le couler bas, ou lui adresser les deux brulots, pour le mettre en feu. Mais le Général Hollandois qui ne s'atendoit pas à moins, revirant au Sud alla chercher les autres navires de son armée, qui étoient moins incommodés, & qui de leur côté avoient gouverné au Nord pour le rencontrer. Cependant selon le jugement de quelques Particuliers il n'y avoit pas d'aparence qu'il eût pu se dégager, si l'Amiral Anglois eût fondu sur lui, & l'eût abordé, tandis qu'il avoit encore les navires dématés & desemparés de Tromp & des autres Capitaines. Mais pendant que ces deux Amiraux se canonnoient l'un l'autre, sans que les Anglois de l'escadre blanche fissent aucune manœuvre pour s'aprocher, le reste de l'armée de Hollande eut le tems de joindre son Général, qui la mena vigoureusement aux ennemis. Le combat recommença alors & fut soutenu des deux côtés avec une valeur extrême. Des deux côtés il y eut quantité de grands mâts, de mâts de hune, de vergues, de voiles & d'agreils, abatus, brisés, ou fort endommagés, sur tout après midi. Pour les Hollandois ils ne perdirent plus de vaisseaux; mais il en périt plusieurs Anglois. On en vit sur le midi couler bas parmi les premiers de l'avantgarde, qui étoit l'escadre rouge, un de plus de 60. piéces de canon, selon ce qu'on en pouvoit juger. A trois heures après midi il en coula encore à fond un de l'escadre bleuë, de 50. à 60. canons, dès que Ruiter en passant eut achevé de lui envoier ses bordées. Vn autre de l'escadre blanche qui paroissoit aussi être à-peu-près de 50. canons coula bas peu de temps après au côté du Vice-amiral de Liefde, qui l'avoit percé de coups en tant d'endroits qu'il alla enfoncer vis-à-vis de lui entre la hanche de son vaisseau & le sabord de la sainte-barbe qui est au côté. Il y en eut un autre encore de l'escadre blanche portant à-peu-près 50. canons, qui périt une demi-heure après au milieu de l'escadre de Ruiter, tout proche de l'arriére du Capitaine van Meeuwen, lequel en passant à son côté avoit fait sur lui une décharge de toutes ses bordées. *L'Aigle noire* ou *les Armes de Groningue* qui l'automne précédente, pendant que l'armée de Hollande fut dispersée par la tempête, étoit tombé entre les mains des Anglois, subit alors la même destinée que les quatre auttes. Ce fut le Capitaine Marreveldt, qui aiant fait pointer exprès toutes ses bateries contre lui, fit faire une décharge générale à dessein de le détruire, à quoi il réüssit. On vit outre cela au milieu des Anglois encore un de leurs vaisseaux couler à fond, après avoir fait assés longtems les signaux nécessaires pour marquer l'extrême péril où il se trouvoit, sans que personne s'avançât à son secours. On avoit une certitude entiére de la perte de tous ces navires, puis que ceux qui les avoient vû périr en rendoient têmoignage & outre cela il est seur que dans cette même journée il y eut encore un navire de guerre Anglois détruit par un brulot Hollandois, qui y mit le feu.

1666. — Quatre vaisseaux maltraités sont remorqués au Texel. — Prévoiance de Ruiter. — 12. *Juin.* — Plusieurs vaisseaux Anglois coulent à fond.

Pendant ce rude combat, dans lequel les Anglois eurent le vent, on se prêta sans cesse le côté en passant de part & d'autre, jusques-à-ce que deux de leurs vaisseaux aiant été coupés tombérent sous le feu des Hollandois, qui ne les épargnérent pas. Mais entre les trois & quatre heures le Général Ruiter eut le malheur que son grand mât de hune fut abatu, & qu'il tomba dans le vaisseau avec le pavillon & la flame. Au même tems il fut aussi desemparé d'une partie de ses agreils. Le L. Amiral van Nès le voiant en cet état s'avança vîte à l'arriére de son vaisseau; mais le Général aiant promtement mis ordre à en réparer les débris le mieux qu'il fut possible, ne jugea pas à propos de quitter son bord, parce que c'étoit un des principaux navires & des meilleurs voiliers de toute l'armée, & le plus capable de faire résistance. Aussi-tôt il envoia dans une chaloupe la flame au bord de van Nès, avec ordre de la faire arborer sous son pavillon d'Amiral, & d'agir en qualité de Général jusques-à-ce qu'il eût lui-même fait remettre un autre mât de hune, & qu'il eût rétabli son vaisseau; se laissant pour cet éfet dériver un peu sous le vent de son armée, & enjoignant à van Nès de porter de nouveau sur l'en-

Le mât de hune le pavillon & la flame de Ruiter sont abatus & quantité de ses agreils incommodés. — Il laisse pour un tems le commandement à van Nès avec ordre de continuer le combat.

1666. l'ennemi avec le gros de l'armée, & de continuer à combatre en bon ordre; ce qui fut éxécuté avec autant de bonne conduite que de valeur. On recommença donc à gouverner sur les Anglois, quoi qu'on fût encore sous le vent, & à quatre heures les deux armées passérent l'une à côté de l'autre. A cinq heures elles y repassérent encore faisant à chaque fois un feu terrible, & autant que le canon le pouvoit soufrir. Mais vers le soir les Hollandois aiant remis une troisiême fois le cap sur leurs ennemis, ceux-ci ne jugérent pas à propos de faire la même manœuvre, & ils continuérent leur route, se retirant à toutes voiles vers leurs côtes. Il est vrai que le gros de leur armée se trouvoit alors tellement diminué, qu'il n'étoit plus que de 39. voiles. Celle des P. V. aiant à l'heure même encore une fois reviré sur eux, demeura beaucoup de l'arriére en tournant; ce qui l'obligea de redoubler ses éforts pour les rejoindre: mais ce dessein ne put réüssir à cause de la nuit & du calme qui survinrent, s'il n'est plus à propos de dire que ce ne fut pas la volonté de Dieu. Pendant ce tems-là Ruiter navigeoit avec son vaisseau sous le vent de son armée, s'en tenant aussi proche qu'il pouvoit, & faisant travailler sans relâche toute la nuit & une partie du jour suivant, à rétablir ce qui avoit été incommodé ou brisé. Une certaine Rélation publiée par les Anglois mêmes, porte que quantité de leurs vaisseaux dématés & incommodés dans leurs voiles & dans leurs agreils, avoient pris la route d'Angleterre sans en donner connoissance au Général Monc, lequel voiant cela trouva à propos de se retirer aussi, parce qu'il n'avoit plus avec lui que vingt-huit vaisseaux en état de défence. Qu'aiant pris son cours vers l'Angleterre il avoit été suivi de 66. voiles ennemies. Que le *St. Paul*, vaisseau de Zélande, qui avoit été pris l'année précédente sur les Hollandois, aiant déja plusieurs piés d'eau dans le fond de cale, fut brûlé par les Anglois mêmes, qui craignoient qu'il ne pût les suivre, & qui en avoient auparavant enlevé l'équipage: mais d'autres croient qu'il ne fut brûlé que sur la fin de la nuit ou à la pointe du jour suivant. Le 13. de Juin, jour de Pentecôte, & troisiême jour du combat, le vent étant Nordest, mais foible, les Hollandois firent de nouveaux éforts pour s'avancer vers l'armée ennemie, faisant servir les bonnettes, les perroquets, & tout ce qu'ils croioient pouvoir leur aider à s'en aprocher. Sur les sept ou huit heures le L. Amiral van Nès fit le signal aux Oficiers Généraux & aux Capitaines de venir à son bord, où l'on tint conseil sur les moiens de donner la chasse aux ennemis, & de les ataquer avec avantage. Il fut arrêté qu'on tâcheroit de percer tout au travers de leur ligne, & que pour cet éfet l'escadre de van Nès auroit le milieu, que celle de Tromp seroit à stribord de van Nès, & celle de Bankert à babord. Mais on vit en ce même moment que les Anglois continuoient de courir à l'Oüestsudoüest, non toutefois comme des gens qui fuïoient, mais qui se retiroient en bon ordre. Dès le matin le Général Monc avoit résolu, avec l'avis de quelques-uns des Oficiers Généraux, d'éviter le combat, & de prendre son cours vers la Tamise; & l'on aprit des prisonniers qu'on avoit sauvés du naufrage, qu'il atendoit le Prince Robert avec de nouvelles forces. Dans sa retraite il mit de l'avant sur une même ligne les vaisseaux qui étoient les plus desemparés, & de l'arriére tous ses plus gros & meilleurs navires, comme pour servir de rempart aux plus foibles, le sien même étant un des derniers & de ceux qui demeurérent les plus proches de ses ennemis. L'armée de Hollande fit alors les derniers éforts pour les joindre, & ils n'en firent pas moins pour l'éviter & pour entrer dans la Tamise, mettant pour cet éfet perroquets, sivadiéres, bonnettes, voiles * d'eau, & généralement toutes les voiles, les moüillant, & pratiquant tout ce que l'expérience a jamais pu enseigner à cet égard. Le vent, qui étoit alors à l'Est, se rangea peu après à l'Estsudest, mais assés foible. Dans cette même matinée les ennemis brûlérent eux-mêmes quelques-uns de leurs vaisseaux qui étoient les plus desemparés & les plus pesans à la voile, de crainte qu'ils ne tombassent entre les mains des Hollandois. On a parlé diféremment touchant le nombre de ces navires qui furent brûlés par leurs propres maîtres. Dans les nouvelles imprimées qu'ils firent courir alors, ils avoüérent que trois de leurs vaisseaux avoient été tellement incommodés par le feu de leurs ennemis, que n'étant pas en état de suivre les autres qui se retiroient, ils furent brûlés par les ordres du Général après qu'on en eut enlevé les équipages. Mais ils ont compté en ce nombre le *St. Paul* de Zélande, touchant lequel ils ont écrit ailleurs que le feu y avoit été mis le soir précédent, ainsi qu'il a été déja dit. Leur retraite dura tout le jour, sans qu'il fût possible aux Hollandois de les ateindre. Cependant sur le soir

Les Anglois prennent chasse.

Le *St. Paul* est brûlé.

13. *Juin.*

Les Anglois se retirent.

Ordre tenu par le Général Monc dans sa retraite.

13. *Juin.*

* *Voiles qu'on met à l'avant du vaisseau d'où elles pendent dans l'eau, afin que la marée les pousse.*

Deux ou trois vaisseaux desemparés sont brûlés par l'ordre du Général Monc.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

soir le Lieutenant Amiral van Nès & le Vice-amiral de Liefde s'en aprochérent jusqu'à la portée du petit canon; mais le reste de l'armée n'aiant pu assès avancer, ceux-ci ne jugérent pas à propos de s'engager davantage. A deux heures à-près midi les sentinelles des Anglois aiant découvert du haut des mâts une flote à l'Oüest-quart-au-Nord de leur armée, virérent à l'Oüest-quart-au-Sud & à l'Oüestsudoüest pour la rencontrer, croiant que c'étoit le Prince Robert qui amenoit des vaisseaux frais à leur secours. En s'avançant ils s'aprochérent si près des bancs de sable qui sont à l'embouchure de la Tamise, que le Chevalier George Askuë, Amiral de l'escadre blanche, qui commandoit *le Prince Roïal*, monté de 92. piéces de canon, ou de 90. & de 620. hommes d'équipage, alla sur les 5. heures toucher à un certain banc nommé le Galper. Ce fut un grand déplaisir pour un si vaillant homme, qui avoit si généreusement combatu dans cette ocasion; qui avoit à son bord plus de cent-trente morts; & qui n'avoit pris le parti de la retraite vers les côtes, que pour obéir aux signaux de son Général. Ainsi échoüé il fit tirer plusieurs fois, & faire tous les signaux acoutumés pour demander du secours: mais toute l'armée, & le reste même des vaisseaux de sa propre escadre, continuérent leur route sans se mettre en peine de lui aider à se relever. Dans cet état, abandonné des siens, hors de défence & sans ressource, il se vit à l'instant environné des Hollandois. Le Lieutenant Amiral van Nès porta aussi-tôt sur lui avec son escadre; mais d'autres l'avoient déja prévenu, & le *Gouda*, monté par le Contre-amiral Sweers, au bord duquel Tromp avoit passé en ce tems-là, se trouva à son côté avec deux brulots, qui en étoient tout proches, & qui y auroient infailliblement mis le feu. Askuë voiant qu'il n'y avoit aucune espérance de se dégager, & que les brulots étoient prêts de l'aborder, fut contraint de permettre qu'on amenât le pavillon d'Amiral, & que par d'autres signaux encore on fît connoître qu'on étoit disposé à se rendre, & Tromp en fit promtement un aux brulots d'arriver. On envoia dans ce même instant Jaques Philipsz. Capitaine du vaisseau de Sweers, acompagné de quelques gens de l'équipage au bord de l'Amiral Anglois, qui l'amenérent à celui du Hollandois avec quelques-uns des Oficiers & de l'équipage, entre lesquels étoit le Chapelain. Ensuite on enleva tout le reste, & on les fit distribuer par des galiotes sur les autres navires; mais cela ne se fit pas sans peine & sans beaucoup de résistance de la part des prisonniers; car à mesure qu'on les mettoit dans les galiotes, ils rentroient dans leur vaisseau par les sabords, jusques-à-ce qu'on en eût halé le canon en dedans & qu'on les eût fermés. Cependant le Lieutenant Amiral Général Ruiter aiant fait donner le radoub à son vaisseau, autant que le lieu & l'ocasion avoient pû le permettre, rejoignit l'armée, & en même tems van Nès aiant ôté la flame de son grand mât Ruiter la fit remettre au sien. Peu après le navire Anglois aiant été remis à flot, & le Général Ruiter jugeant qu'on en seroit embarassé dans le combat qu'il faudroit aparemment encore soutenir, & que les ennemis feroient tous leurs éforts pour le reprendre; car on commençoit à avoir connoissance du secours qui leur venoit; il donna ordre qu'on y mît le feu sur l'heure, & qu'on le brûlât promtement; ce qui fut éxécuté. Ainsi périt ce grand navire, le plus considérable de toute l'armée Angloise, sautant en l'air avec ses 92. piéces de canon de fonte, dès que le feu eut pris aux poudres. Les Hollandois eurent alors l'avantage que le 13. de Juin, c'est-à-dire le même jour auquel l'année précédente le Sieur de Wassenaar, leur Lieutenant Amiral, avoit sauté par un malhûreux accident avec son vaisseau *la Concorde*, ils prirent prisonnier un Amiral qui n'étoit pas d'une moindre réputation, & mettant de leurs propres mains le feu à son navire *le Prince Roïal*, qui étoit la fleur de l'armée ennemie, ils le firent eux-mêmes sauter en l'air. Le lendemain l'Amiral Askuë fut envoié à la Haie, dans une galiote, sous la garde de l'Enseigne Elzevier.

1666.

Askuë Amiral de l'escadre blanche, qui montoit *le Prince Roïal*, touche à un banc nommé le Galper.

On lui adresse deux brulots.

Il se rend.

13. Juin. Il est mené prisonnier au bord de Sweers.

On brûle le Prince Roïal.

Dans le tems que *le Prince Roïal*, alla échoüer au Galper, qui fut sur le soir, les Hollandois virent venir du Sudoüest 22. navires de guerre Anglois, auxquels on croit qu'il s'en joignit encore trois de la Tamise, ou du moins des côtes de l'Angleterre; ce qui faisoit ensemble 25. voiles que le Prince Robert commandoit. On aprit depuis que le jour qui précéda le commencement du combat, ce Prince avoit été détaché avec une escadre vers le Canal, pour y rassembler encore quelques vaisseaux des autres ports Anglois, & sur tout de Portsmouth & de Plimouth, & faire route ensuite vers l'Oüest, afin d'y atendre l'armée de France, qui venoit,

Le Prince Robert vient au secours des Anglois avec 25. voiles.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1666. venoit, ſelon le bruit commun, ſous le commandement du Duc de Beaufort; & de la combatre. Mais n'aiant point rencontré les François, & aiant ſans doute été rapellé par la circonſtance du long combat des deux armées, il revenoit au ſecours de celle d'Angleterre. Auſſi-tôt que les Hollandois le virent aprocher, l'eſcadre de Zélande & de Friſe porta ſur lui; mais il l'évita, & prit ſon cours vers l'armée, ou plutôt vers les reſtes de l'armée Angloiſe, qu'il joignit au ſoir

13. Juin.

bien tard. Le Général Monc ſe rendit alors auprès du Prince, au bord du *Roïal Jaques*, & lui aiant fait le récit de ce qui s'étoit paſſé dans les trois journées précédentes, il fut réſolu par le conſeil des Oficiers Généraux, que le jour ſuivant on retourneroit au combat, & que le Prince avec ſa nouvelle eſcadre auroit l'avantgarde.

Deſcription de l'état des deux armées.

Leur armée étoit alors forte de 60. ou 61. navires de guerre, dont la plupart étoient venus de nouveau, & par conſéquent frais, & tout-à-fait en bon état. Celle de Hollande étoit encore compoſée de 64. navires de guerre, mais preſque tous incommodés, ou du moins fort fatigués d'un combat de trois jours, & des ſuites de celui du troiſiême jour. A l'égard du reſte des vaiſſeaux Hollandois il en avoit été coulé bas ou brûlé trois, ainſi qu'on l'a vû, & les autres avoient emmené leurs priſes en Hollande, ou y avoient fait retraite parce qu'ils étoient dématés, ou bien ils y en avoient remorqué de dématés. Dans cette ſituation des afaires le Général Ruiter qui ſe préparoit à ſoutenir un nouveau combat, porta la nuit le cap à l'Eſt ne faiſant que petites voiles, afin d'éviter les bancs & d'être plus au large; & le

Ruiter aſſemble le Conſeil de guerre & tous les Capitaines à ſon bord.

lendemain de bon matin aiant d'abord fait le ſignal de Conſeil, & enſuite à tous les Capitaines celui de venir à ſon bord, il les exhorta vivement à faire leur devoir, & preſcrivit l'ordre que chacun auroit à ſuivre. La harangue qu'il leur fit en cette ocaſion ne fut que de peu de paroles, le tems ne lui permettant pas d'en uzer autrement. *Voici*, dît-il, *les deux armées navales d'Angleterre & de Hollande encore à la vûë l'une de l'autre. Les journées précédentes nous ont fait connoître juſques où peuvent aller les éforts des Anglois contre nous. Nous n'avons plus à ſoutenir enſemble que le combat d'un ſeul jour, d'où dépend le bon ou le mauvais deſtin de notre Patrie, laquelle nous a remis ſes forces entre les mains pour la défendre. Les Etats nos Souverains Seigneurs, & les Péres de cette chére Patrie, nos Parens, nos Femmes, nos Enfans, tous ces précieux objets de nos reſpects & de nos afections, nous apellent à leur ſecours, & ſoupirent après l'hûreux ſuccès qu'ils atendent des éfets de notre courage. Nous laiſſerions-nous arracher cette glorieuſe victoire, que nous avons ſi généreuſement remportée pendant trois jours de combat? Ce ſont ces mêmes ennemis que nous vîmes hier fuir devant nous, auxquels nous avons afaire aujourdhui. Retournons donc les afronter avec cette même ardeur guerriére qui leur a cauſé tant d'épouvante. En tout cas ne vaut-il pas mieux mourir honorablement pour notre Patrie, qu'en fuïant comme des lâches, la laiſſer en proie avec nous-mêmes à nos fiers ennemis? Il n'y a point ici de milieu; il faut combatre & vaincre pour demeurer libres, ou il faut vivre & mourir eſclaves, c'eſt-à-dire, aller dans les cruelles priſons des Anglois périr de faim, de miſére & d'infection. Nous n'avons qu'à nous bien entendre, & à nous entre-ſecourir fidèlement, & je ne doute point que, ſous la faveur du Ciel, la victoire ne ſoit entre nos mains. Après cela je n'ai rien à ajoûter; car il ne s'agit ici ni d'éloquence ni de multitude de paroles, mais d'éfets & de preuves de notre valeur.*

14. Janvier.

Sa harangue pour les animer au combat.

Le combat du quatriême jour.

Ce diſcours anima puiſſamment tous ceux qui l'entendirent, & chacun s'en retourna plein d'un nouveau courage à ſon bord. Le lundi 14. de Juin, lendemain de la Pentecôte, à huit heures du matin, le combat recommença entre le Forland d'Angleterre & les bancs de Flandre, en pleine mer, à-peu-près à huit lieuës de terre. Le vent étoit Sudſudeſt, & les trois eſcadres de l'armée de Hollande qui étoient alors au vent, pénétrérent par trois endroits différens au milieu des ennemis, & en diſperſérent quelques-uns. Enſuite le Général Ruiter revira encore ſur eux courant au Sud, & les Anglois de leur côté mirent auſſi le cap ſur les Hollandois. Cette manœuvre ſe fit juſqu'à trois fois, & le jour entier ſe paſſa ainſi dans une âpre mêlée, dont le ſuccès demeura toujours douteux, la victoire panchant tantôt d'un côté tantôt de l'autre. Au fort de cette bataille, qui fut terrible, *le Landtman*, vaiſſeau Hollandois portant 46. piéces de canon, & monté par le Capitaine Uitenhout fut brûlé. Les diviſions du Lieutenant Amiral van Nès & du Vice-amiral de Liefde, qui faiſoient partie de l'eſcadre du Général Ruiter, avoient l'avantgarde au matin la premiére fois qu'on ataqua l'ennemi; & de Liefde qui ſe trouva

Qui fut fort rude & douteux.

Le Landtman eſt brûlé.

14. Juin.

Combat entre de Liefde & le V. Amiral du Prince Robert.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

flanc-à-flanc du Vice-amiral de l'escadre du Prince Robert, monté de 80. canons de fonte, s'en aprocha si près, qu'il s'en falloit peu que les bouts de leurs vergues prolongées ne se touchassent. Ainsi vergue-à-vergue l'un de l'autre ils s'envoiérent sans cesse pendant une horloge toutes leurs bordées d'en-haut & d'en-bas ; & se desemparérent tous deux entiérement, n'abatant pas moins l'un à l'autre de gens de leurs équipages que d'agreils de leurs vaisseaux. La grande vergue de de Liefde étant tombée, le Vice-amiral Anglois qui avoit un brulot à son arriére, & qui étoit encore suivi d'autres grands navires de son parti, tâcha de profiter de l'état où il avoit mis son ennemi, au bord duquel vint le brulot prêt à y jetter le grapin ; mais un des soldats qui étoit à l'arriére, aiant abatu l'Anglois qui l'adressoit & décroché le grapin, le brulot dériva & brûla sans éfet. D'autres ont raporté que ce fut *le Quartier de Nimégue*, frégate commandée par le Capitaine Guillaume Boudewinsz. van Eyk, qui aida à le détourner, & que par ce moien il alla aborder un autre vaisseau Hollandois qui étoit en feu, avec lequel il brûla aussi. Un moment après le Général Ruiter, le L. Amiral van Nès & le Contre-amiral, vinrent avec d'autres navires encore au lieu où de Liefde étoit ainsi pressé & desemparé. A la faveur de ce secours il s'éloigna un peu des ennemis, & donna ordre à son Capitaine de faire réparer tous les débris du vaisseau le mieux qu'il seroit possible, de remettre une grande vergue, de surlier & jumeller les mâts qu'on avoit de la peine à maintenir sur pié, d'épicer les cordages ou de les rejoindre avec des bosses*, afin qu'il ne fût pas obligé d'abandonner l'armée. Pour lui, il se rendit au bord du navire *Utrecht*, commandé par le Capitaine Elant du Bois & en louvoiant il s'avança avec sa division vers les Anglois, & suivi de quelques-uns de ses vaisseaux il passa à leur côté sous le vent à eux. L'armée de Hollande étant alors au vent & aiant déja passé le long des ennemis pour la seconde fois, le Général Ruiter avec la plus grande partie vint rejoindre la division de de Liefde. Pendant toutes ces manœuvres le navire du Prince Robert fut percé de tant de coups à l'arriére, & des deux côtés, & réduit dans un tel état, qu'un brulot Hollandois fut sur le point d'y jetter les grapins & d'y mettre le feu : mais un autre brulot Anglois qui se tenoit auprès du Prince, abordant le Hollandois pour l'en empêcher, ils brûlérent tous deux ensemble, aussi-bien qu'un autre vaisseau Anglois qui malhûreusement pour lui s'embarassa avec eux. Le Prince de Monaco & le Comte de Guiche combatirent ce jour-là au bord du Général Ruiter, & y donnérent des marques d'un grand courage. Le Comte qui fut blessé d'un éclat de canon à l'épaule & au bras, étoit un des plus braves guerriers de France ; mais il avoüa, lors que le combat fut fini, que parmi tous les objets épouvantables qui avoient jamais pu se présenter à son imagination, il n'y avoit rien qui aprochât de l'horreur de cette bataille, & qu'il l'avoit trouvée incomparablement plus terrible que toutes celles qui se donnent par terre.

1666

Ruiter vient dégager de Liefde.

* Bouts de cordages qui ont à chaque bout un noeud qu'on apelle *cul-de-port*.

Le vaisseau du Prince Robert est tout percé de coups.

Cependant le Lieutenant Amiral Tromp, le Contre-amiral Sweers, & quelques vaisseaux de leur escadre, aiant de leur côté soutenu longtems & avec la derniére vigueur le feu des Anglois, avoient été tous absolument desemparés, jusques-là qu'on fut contraint de les retenir à l'écart pour les racomoder & les remettre en état, autant qu'il seroit possible. Le Capitaine Jaques Willemsz. Broeder qui montoit *la Catédrale d'Utrecht*, aiant été dématé de son grand mât de hune, & étant menacé par le Général Monc, qui lui envoioit sa bordée, d'être encore acroché par un brulot qu'il alloit lui faire adresser s'il ne se rendoit, baissa le pavillon ; & les Anglois envoiant des chaloupes à son bord y firent passer des gens de leurs équipages : mais ceux-ci furent bientôt obligés de l'abandonner, en voiant aprocher plusieurs autres Hollandois. Ensuite ce vaisseau se retira de lui-même, & prit son cours au Texel, sans qu'il parût de nécessité asses pressante pour l'y engager ; ce qui ne manqua pas, d'être fort mal interpreté & au desavantage du Capitaine, contre lequel il en fut porté des plaintes : mais je n'ai pas apris jusques où l'afaire fut poussée, ni comment il s'en tira. Après cela le Général Ruiter voiant que le soleil commençoit à baisser, & jugeant qu'il étoit tems de chercher les voies de finir un si terrible exercice, prit enfin la résolution, nonobstant le mauvais état où étoient plusieurs de ses vaisseaux, de ne s'atacher plus si fort à tenir le vent, & de faire le signal qu'il avoit marqué, lors qu'il voudroit que de toutes parts on allât fondre sur les ennemis & que chacun fît ses derniers éforts pour vaincre. A l'instant les L. Amiraux Meppel, & de Vries, les Vice-amiraux Bankert, Schram, & Koenders, & tous les Capitaines

Celui de Sweers est tout-à-fait desemparé aussi-bien que plusieurs autres.

14. *Juin.*

Ruiter donne le signal à toute l'armée d'arriver sur les ennemis, & à chacun de tâcher d'en venir à l'abordage.

1666. nes qui étoient au vent, aiant arrivé percérent au travers des ennemis & firent chacun de son côté des éforts surprenans. Le Lieutenant Amiral van Nès, le Vice-amiral de Liefde, les Contre-amiraux van Nès & Evertsz. avec quelques autres vaisseaux qui étoient sous le vent, & le Général Ruiter, qui avec le reste des Hollandois étoit au vent, s'avancérent tous en même tems. Ils serrérent alors si fort le corps d'armée des Anglois qui étoit au milieu, & maltraitérent tellement l'avantgarde & l'arriéregarde, qu'après un furieux combat d'une heure & demie, les ennemis qui selon les aparences s'étoient engagés par force & contre leur dessein, prirent de nouveau la chasse, & furent par ce moien mis en desordre & en confusion. Il y eut huit ou dix navires de guerre de leur escadre blanche qui mirent jusqu'à leurs bonnettes à étui, & prirent leur cours au Nord; & les Amiraux de l'escadre rouge & de la bleuë serrérent le vent le plus qu'il leur fut possible, portant toutes leurs voiles pour se retirer vers les côtes d'Angleterre. Le Prince Robert même, qui se disposoit à porter encore une fois le cap sur les Hollandois, trouva qu'il avoit à son bord assés d'afaires pour l'ocuper, son beaupré & son grand mât étant tombés à la mer tout percés de coups. Le Général Monc en reçut deux fort dangereux dans la soute aux poudres, & plusieurs autres à son grand mât & à son mât d'avant, & fut empêché par ce moien de plus faire éclater sa valeur, comme il avoit toujours acoutumé.

On perce de toutes parts au travers des Anglois.

Le corps de bataille de l'armée Angloise se trouve fort serré.

Les Anglois prennent la chasse & sont mis en desordre.

Les vaisseaux du Prince Robert & de Monc sont fort incommodés.

On prend plusieurs vaisseaux Anglois.

Tous les Hollandois, qui au temsque le signal fut fait par leur Général, purent aborder un vaisseau ennemi, ne manquérent pas de s'en rendre maîtres. Le Contre-amiral Bruinsveldt aiant acroché deux de leurs frégates qui s'étoient embarassées l'une avec l'autre, les prit toutes deux: mais dans une si grande confusion n'aiant pu vraisemblablement mettre tout l'ordre nécessaire pour garder ses prises, elles retombérent sous le pouvoir des Anglois. Le Capitaine Pauw qui en fut averti les aborda de nouveau, & les reprit aussi. Cependant il y en eut une nommée *le Bul*, qui n'étant plus en état de tenir la mer, coula bas avant qu'elle pût être conduite dans un port; & l'autre nommée *Essex*, montée de 58. piéces de canon, fut menée au Texel. Un autre navire Anglois eut encore le même sort, étant pris d'abord, ensuite regagné par ses maîtres, & puis après repris par ses premiers vainqueurs. Le Vice-amiral Koenders se rendit maître du *Giroflier*, monté de 62. canons & de 250. hommes d'équipage, qui l'année précédente avoit été enlevé aux Hollandois; & le mena aussi au Texel. Le Capitaine Rut Maximilien prit *la Convertine*, monté de 52. canons de 54. ou de 56. selon de différentes rélations, & de 190. hommes d'équipage. Il étoit commandé par le Capitaine Jean Perce, & il fut emmené à Goerée. Outre cela, suivant le têmoignage des Oficiers Hollandois, il coula encore ce même jour-là à fond deux vaisseaux ennemis, l'un à six heures du soir, & l'autre un peu après, le premier étant de l'escadre blanche, & l'on tenoit qu'il en avoit encore péri davantage, ce qui étoit fort vraisemblable, mais on n'en avoit pas une entiére certitude.

Le Bul, qui coule bas peus après.

L'Essex.

14. Iuin.

Le Giroflier.

La Convertine.

Quoi que l'armée Angloise se trouvât dans ce pitoïable état, & que les Hollandois lui donnassent la chasse sans relâche, néanmoins la Providence de Dieu, qui dirige toutes les afaires du monde d'une maniére qu'on ne sauroit trop admirer, ne voulut pas permettre qu'elle fût entiérement détruite, ni qu'il tombât un plus grand nombre de vaisseaux entre les mains de ces derniers. Sur le soir donc, à-peu-près à sept heures, il se leva subitement une brume épaisse, pendant laquelle l'armée Hollandoise aiant encore chassé près de quatre horloges sur les ennemis, fut enfin obligée de cesser & de s'arrêter: car le broüillard augmenta si fort, qu'on ne pouvoit pas apercevoir plus loin que la longueur d'un vaisseau; de sorte que si l'on eût continué à poursuivre les Anglois à l'aveugle & comme en tâtonnant, on se seroit mis en danger de s'écarter les uns des autres & de se disperser; ce qui auroit été une imprudence extrême, & une faute inexcusable pour des gens de marine. On avoit encore à éviter les bancs & les hauts-fonds qui sont bien avant en mer à la hauteur du Forlandt, sur lesquels l'Amiral Askuë avoit échoüé le jour précédent, & où les Hollandois avoient à peine trouvé 22. piés d'eau. Cependant on ne pouvoit se promettre de se sauver d'un si grand péril en poursuivant son cours par une brume si épaisse. Ainsi le Général Ruiter jugea à propos de faire le signal ordinaire de ralliement, & l'armée continua de naviger toute la nuit à petites voiles.

Un broüillard épais, qui se lève subitement arrête la chasse qu'on donnoit aux Anglois.

Ruiter rallie son armée.

Pendant que je suis ocupé à faire la description de cette sanglante bataille, il me tombe entre les mains une nouvelle Rélation de la quatriême journée, dressée par un

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

un témoin oculaire très-digne de foi, laquelle je ne puis m'empêcher d'insérer ici, à cause des circonstances particuliéres qu'elle contient, quoi qu'elles soient mêlées avec d'autres qui ont été déja raportées : mais j'espére qu'elle servira à faire connoître encore plus clairement la vérité. *A huit heures du matin*, dit l'Auteur de la Rélation, *le vent étant Sud & frais, l'armée de Hollande porta de nouveau sur les Anglois qui étoient sous le vent, & à neuf heures & demie le combat fut rude & sanglant. Le Lieutenant Amiral Bankert étoit à l'aile gauche avec les Zélandois & les Frisons; le Lieutenant Amiral van Nès & le Vice-amiral de Liefde étoient de l'avant à l'aile droite; le L. Amiral Général Ruiter commandoit le corps de bataille; & les L. Amiraux Tromp & Meppel avoient l'arriéregarde. Les Anglois avoient aussi de nouveau divisé leur armée, & l'on voioit d'autres Amiraux du pavillon bleu & du pavillon blanc dans leurs escadres. Le premier choc de ce jour-là fut violent & dura à-peuprès deux heures & demie. Il y eut trois ou quatre navires de brûlés entr'autres* le Landtman *d'Amsterdam qui avoit perdu son grand mât de hune dans l'une des journées précédentes. Alors Ruiter, van Nès & de Liefde, tombérent sous le vent des Anglois. La seconde ataque commença à midi, Tromp, Bankert & Meppel étant alors au vent des ennemis, & l'on fit un feu terrible pendant une heure de part & d'autre, avant que les deux armées se fussent dépassées. Van Nès qui montoit* la Concorde, *se trouva avoir un peu dérivé sous le vent des siens, parce qu'il lui avoit fallu arriver devant plusieurs vaisseaux, & que l'étai de son grand mât de hune aiant été rompu en piéces son hunier tomboit sur le mât; ce qui l'obligea de changer encore une fois de bord pour réparer un peu ce débris. Mais les ennemis le suivant de trop près il lui fallut encore revirer, & se laisser dériver sous le vent à eux. Le L. Amiral Ruiter pinçant alors le vent, autant qu'il lui fut possible, se mit un peu de l'avant de van Nès, & les Anglois en même tems aiant vîte changé bord pour bord il leur gagna le vent & rejoignit ceux de ses vaisseaux qui étoient le plus au vent. Pour van Nès, il fut contraint de faire vent arriére, parce que le Général Monc avec un brulot qui le devançoit s'en aprocha si près, qu'il ne vit point d'autre moien d'éviter d'en être abordé. Alors il courut sous le vent tout proche de l'armée Angloise avec quelques autres vaisseaux de son parti. Tous ces mouvemens durérent jusqu'à trois heures après midi, que pour la quatriême fois van Nès porta sur les ennemis suivi de ce qu'il y avoit de navires avec lui. Le vent commençant en ce moment à se renforcer le Lieutenant Amiral Ruiter avec la plus grande partie de son armée en conserva encore l'avantage sur celle des Anglois, qu'il tenoit toujours fort serrée, & van Nès étoit avec 18. ou 20. voiles sous le vent à eux, ce qui donnoit quelque avantage à notre parti, car le vent les empêchoit de faire joüer leurs bateries du premier pont: mais van Nès & son escadre faisoient feu de toutes les leurs, autant qu'il pouvoient charger & tirer. Les Anglois alloient donc au plus près de vent, & le serroient autant qu'il leur étoit possible, lors que Ruiter arrivant facilement sur eux combatit avec une valeur sans égale. Par ce moien ils tombérent de tous côtés sous le feu des nôtres & furent mis en desordre. Il y eut alors plusieurs de leurs vaisseaux coupés, & il en fut pris quatre. Une partie fit vent arriére pour prendre chasse, l'autre partie alla au plus près du vent, & de cette sorte tout fut mis en confusion & en fuite. Ceux des Hollandois qui étoient le plus sous le vent chassérent aussi-tôt sur eux, & leur chasse dura presque jusques au coucher du soleil, qu'il se leva une brume épaisse qui obligea les victorieux de s'arrêter. Alors le L. Amiral Général Ruiter aiant fait un signal pour changer de bord, afin que les vaisseaux ne fussent pas séparés les uns des autres, prit son cours au Sudest.* J'ai estimé devoir joindre ici cette seconde Rélation, afin de représenter plus naïvement certaines circonstances; en quoi j'ai imité les peintres qui faisant quelquefois deux différens tableaux d'une même histoire, rehaussent l'un de quelques ornemens qui ne sont pas dans l'autre.

1666. Autre Rélation du combat de la quatriême journée.

Le lendemain 15. de Juin, on ne vit plus d'Anglois non pas même du haut des mâts; car ils avoient fait force de voiles pour échaper, & pour entrer dans les premiers havres, la plupart néanmoins s'étant retirés à Harwich. C'est ainsi que finit ce long & sanglant combat naval, aussi-bien que la chasse que le Hollandois donnérent à leurs ennemis. Alors le Général Ruiter estimant qu'on ne pourroit plus révoquer en doute qu'il n'eût obtenu la victoire, puis qu'il étoit demeuré sur le champ de bataille après la fuite des Anglois, jugea à propos de prendre son cours au rendévous qui avoit été marqué au Wielingen. Il y avoit quantité de vais-

On perd de vûë les Anglois. *15. Juin.*

1666. 15. Juin. Ruiter se dispose à faire voiles avec l'armée au rendé-vous. Il entre au Wielingen.

vaisseaux de son armée, qui après un combat de quatre jours étant fort incommodés & endommagés en leurs mâts, en leurs manœuvres & en leurs autres aparaux, ne pouvoient se passer de prendre le radoub; outre que faute de poudre & de boulets il n'étoit pas lui-même en état de soutenir encore une autre journée. Ce dessein fut donc éxécuté, & l'armée consistant en 60. navires de guerre entra ce même jour-là au Wielingen. Il en étoit arrivé neuf autres à Goerée, en partie tandis que la bataille duroit encore, & en partie après qu'elle fut finie; & il s'en étoit aussi rendu dix au Texel, quelques-uns pour y mener leurs prises, d'autres parce qu'ils étoient desemparés, & d'autres pour y remorquer ces derniers. Tous ces vaisseaux ensemble, en y comprenant encore celui du Colonel van Gent, qui avoit été renvoié avant le combat, comme aiant été dématé de son mât de miséne & de son beaupré, & en y ajoûtant les quatre qui furent brûlés dans le combat, faisoient le nombre de 84. navires de guerre, dont l'armée étoit composée lors qu'elle fit voiles du Texel. Telle fut toute l'issuë de ce combat naval de quatre jours, le plus opiniâtre & le plus cruel qui ait jamais été donné par les Hollandois ou par leurs Alliés. Jamais l'Etat, depuis qu'il étoit libre, n'avoit remporté une plus signalée ni plus glorieuse victoire; & il avoit d'autant plus sujet de s'en réjoüir, que la France n'y aiant rien du tout contribué, il n'étoit pas obligé d'en partager l'honneur avec les Etrangers. Tous ceux qui s'interessoient à sa prospérité élevoient jusques au ciel le L. Am. Général Ruiter, & ne pouvoient se lasser d'admirer sa prudence, sa conduite & sa valeur; & ils avoient raison de le faire, car il avoit disposé l'armée dans un tel ordre, & l'avoit fait si avantageusement poster, que quelque peine que prissent les Anglois, il leur fut impossible d'y pénétrer ou d'y causer la moindre confusion. Mais lors que le péril où il voioit quelques-uns des siens, ou l'ocasion qui s'ofroit d'insulter plus facilement l'ennemi, éxigeoient quelque changement dans cet ordre, il ne manquoit pas de le faire à propos, & avec toute la bonne conduite imaginable. Il avoit l'œil par tout: il observoit avec une soin infatigable tout les mouvemens & toutes les manœuvres des deux partis: il faisoit juste & à tems les signaux de porter sur l'ennemi, ou de changer de bord: il ne négligeoit aucune ocasion de percer lui-même au travers des Anglois & d'y faire percer les siens, dès qu'il voioit jour à les pouvoir doubler; ou d'en couper quelques-uns & de les couler à fond, dès qu'ils commençoient à être en desordre. Si par imprudence, ou par un trop grand excès de courage, quelques-uns des Hollandois s'étant trop avancés, étoient tombés sous le feu des ennemis, c'étoit alors qu'avec une intrépidité héroïque il se faisoit un devoir d'aller les dégager; de sorte qu'en quelque endroit qu'ils combatissent, il connoissoient que les ordres de leur Général influoient par tout; qu'il dirigeoit jusqu'aux moindres parties de l'armée aussi-bien que le corps entier; qu'il tenoit en main le gouvernail par lequel il régloit leurs mouvemens; & que c'étoit lui qui ouvroit le chemin à la victoire. En éfet il étoit véritablement l'ame de l'armée, ainsi qu'il fut dit alors, & le chef qui faisoit mouvoir tous les membres de ce grand corps. *C'étoit la main*, ajoûtoit-on encore, *qui batoit la mesure de la musique de tant de milliers de canons.* Aussi les ennemis firent-ils des éforts extraordinaires pour lui adresser des brulots, croiant que s'ils pouvoient une fois détruire ce brave Chef, ils auroient bon marché du reste; mais il sût toujours détourner les brulots, ou les faire périr sans avoir produit aucun éfet contre lui. On vanta aussi extrémement la valeur du Lieutenant Amiral Tromp, qui avec une hardiesse surprenante avoit afronté les plus grands périls: car cette vigueur à pénétrer dans le plus épais des ennemis, cette promtitude à changer de bord coup sur coup avec une nouvelle ardeur, ce mépris qu'il faisoit des dangers, jettérent si fort l'épouvante parmi eux, qu'il y en eut quelques-uns qui non-seulement n'ozoient tenir lors qu'ils voioient son pavillon, mais même ils se retiroient avec une vîtesse extrême. On dit aussi que voiant son pavillon si souvent arboré à de nouveaux vaisseaux, ils demandoient, *s'il y avoit donc cinq ou six Tromps dans l'armée de Hollande.* Les autres Lieutenans Amiraux, Vice-amiraux, Contre-amiraux, le reste des Commandans, & la plupart des Capitaines, dont le nombre est trop grand pour raporter ici tous leurs noms, eurent leur part aux loüanges & à la gloire, ainsi qu'ils l'avoient mérité. Cependant la victoire ne laissa pas de coûter beaucoup de sang aux vainqueurs; car outre le Lieutenant Amiral Corneille Evertsz. & le Vice-amiral van der Hulst, ils perdirent encore

Loüanges dûës à la bonne conduite & à la valeur de Ruiter.

Valeur de Tromp.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

le Contre-amiral Stachouwer, les Capitaines Otton de Treflong, Pierre Salomonsz. Pierre Jansz. Uitenhout, Wouter Wyngaardt, Adrien Houttuin, Simon Blok, & environ 800. matelots ou soldats. Les blessés furent au nombre de 1150., entre lesquels étoit le Capitaine Corneille Viktol, qui mourut ensuite à Hoorn. Mais du côté des Anglois la perte fut incomparablement plus grande; car on tient qu'ils eurent près de cinq ou six mille hommes de morts, & entr'autres les Vice-amiraux Guillaume Barcley, & Christofle Mings ou Mynnes, avec quantité de Capitaines dont les noms ne me sont pas connus. Mings blessé d'un coup qui lui perçoit la gorge ne perdit pourtant pas courage: il demeura ferme pendant plus de demi-heure sur le gaillard d'arriére de son vaisseau, tenant ses doigts dans sa plaie pour en arrêter le sang, jusques-à-ce qu'un autre coup vint lui percer le cou, & lui ôter en même tems la vie. On avoüa en Angleterre, qu'outre ce qui fut noié des équipages des navires brulés, ou coulés bas, & ce qui fut tué au bord des vaisseaux qu'on prit, il s'étoit trouvé sur le reste de leurs navires 521. hommes de morts, & 1240. de blessés. Outre cela on amena dans les ports des P. V. près de trois mille prisonniers, ou faits sur les prises, ou sauvés des vaisseaux péris dans l'eau ou par le feu, & retirés de la mer en partie par le secours des Hollandois, ou qui s'en étoient retirés eux-mêmes en abordant les navires de Hollande. Les Oficiers des P. V. têmoignérent que les Anglois avoient perdu 23. navires de guerre, dont il y en avoit eu 17. de brulés ou de coulés bas, entre lesquels étoient *le Prince Roïal* que montoit Askuë, *le Bul* & le *St. Paul* de Zélande. Il en fut emmené quatre à Goerée, le *Swiftsure*, *le fidèle George*, le *Zevenwolden*, & *la Convertine*; & deux au Texel, l'*Essex*, & *le Giroflier*. Ces vaisseaux enlevés & amenés dans les ports de Hollande, avec les prisonniers qu'on avoit, étoient de preuves visibles & incontestables de la victoire; cependant en Angleterre on voulut la faire révoquer en doute: on oza bien même se vanter de l'avoir remportée, & l'on ne craignit pas de publier dans des Ecrits imprimés, que c'étoit l'armée des P. V. qui s'étoit retirée la premiére. Mais on alla encore plus loin: on en rendit des actions de graces publiques dans les Eglises de Londres; on fit des feux de joie; & l'on donna autant de marques de réjoüissance, que si l'on eût obtenu tout l'avantage qu'on auroit pu désirer; ce qui parut fort surprenant à beaucoup de gens, qui bientôt après considérant avec plus d'aplication l'état des afaires, furent par ce moien instruits de la vérité. En éfet où étoient les marques de la victoire, & comment prétendoit-on les faire voir? On n'avoit pas pris un seul vaisseau ennemi: on n'avoit fait que très-peu de prisonniers: car la plupart des équipages des quatre navires brûlés de Tresslong, Blok, Pierre Salomonsz. & Uitenhout, avoient été sauvés par les Hollandois mêmes; & hormis ces quatre il n'en manquoit pas un de ceux de l'armée: au lieu que les Anglois étoient forcés de reconnoître, même dans les Imprimés qu'on faisoit courir de leur part, qu'ils en avoient perdu un nombre incomparablement plus grand. Toutes ces raisons étoient apuiées des têmoignages de plusieurs milliers de personnes, qui le Lundi de la Pentecôte avoient vû de leurs propres yeux l'armée Angloise en fuite, & un broüillard épais se lever, qui avoit arrêté la chasse qu'on lui donnoit. Le Prince de Monaco & le Comte de Guiche, qui étoient du nombre de ces têmoins oculaires de la défaite des ennemis, en firent une Rélation en François, qui fut mise au jour & renduë publique par leur ordre, ou du moins avec leur participation. On a cru que ce fut par politique que les Anglois dissimulérent ainsi leurs pertes, & qu'ils s'atribuérent la victoire afin d'encourager les matelots du Roiaume à servir. Mais il y a plus d'aparence qu'une fausse nouvelle aportée par un bâtiment de Harwich, fut l'ocasion des feux de joie qu'on fit dans Londres, dequoi on se repentit ensuite comme d'une réjoüissance prématurée, lors qu'on fut mieux informé; bien qu'on jugeât à propos de ne détruire pas ce bruit qui couroit de la victoire, puis qu'il servoit à abuser le peuple, & à l'entretenir dans sa prévention sur le sujet de la prospérité des armes de l'Etat. Les Etats Généraux de leur côté, assurés de leurs avantages & de l'hûreux succès de la bataille par la présence de l'Amiral Askuë, qui leur avoit été envoié, & par quantité de Lettres, écrivirent le 15. de Juin au Général Ruiter. *Qu'ils étoient extrémement satisfaits de sa bonne conduite, de son courage, de son activité, de sa sagesse & de sa valeur, dont ils avoient eu connoissance par diverses Lettres, par les avis qui leur avoient été donnés, & par les raports qui leur avoient*

1666.

Le nombre des morts du côté des Hollandois.

La perte des Anglois.

Le nombre de leurs morts.

Celui des prisonniers faits sur eux.

Vaisseaux coulés bas, ou brûlés.

Vaisseaux pris & emmenés en Hollande.

On tâche de faire révoquer en doute que les Hollandois aient obtenu la victoire.

On fait des feux de joie à Londres.

Mais on ne voit point de marques de ces prétendus avantages remportes par les Anglois.

Ainsi qu'on en voit du côté des Hollandois.

Ce que les Etats Généraux écrivent à Ruiter.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1666. *été faits, sachant que par la bénédiction de Dieu il avoit conduit l'armée & combatu en telle sorte qu'il avoit obtenu un bon & hûreux succès, de quoi ils rendoient graces à Dieu:* ajoûtant, *qu'il falloit que toute l'armée, ou une bonne partie, demeurât en mer sans entrer dans le port, du moins si la chose étoit possible.* En éfet on auroit fort souhaité qu'aiant remporté tant d'avantages, elle eût au moins tenu la mer encore 24. heures après le combat, pour marque d'une entiére victoire. Mais Ruiter fit voir dans la suite: *qu'il n'y avoit pas moien de faire une telle bravade, en partie à cause du mauvais état où avoient été mis les vaisseaux; mais sur tout parce qu'on manquoit de toutes sortes de munitions, & principalement de poudre.* En éfet il y avoit plusieurs navires où les vergues & les mâts avoient été seulement surliés, rostés & jumellés à la hâte, & les manœuvres coulantes & dormantes épicées, ou rejointes avec des bosses, comme on avoit pu; de sorte que le premier vent forcé les auroit immancablement fait tomber, & que tout le reste se seroit brisé. Les Capitaines n'avoient pas de la poudre pour un demi jour, & les Oficiers Généraux leur en avoient déja fourni une partie de la leur. Mais avant que le Lieutenant Amiral eût la dépêche de L. H. P. il étoit déja entré au Wielingen, & ensuite les raisons qu'il prétendoit avoir eu de le faire, furent aprouvées.

On auroit désiré qu'il eût demeuré plus long-tems en mer.

Sa réponce sur ce sujet.

Le second jour après que l'armée fut rentrée le Lieutenant Amiral Général Ruiter fut invité par les Etats de Zélande à dîner à Middelbourg, où on le reçut avec de grandes marques de joie & de satisfaction, au sujet de sa bonne conduite & de sa valeur. Il y fut acompagné des Lieutenans Amiraux van Nès & Meppel, du Vice-amiral Bankert & du Contre-amiral Corneille Evertsz. & il y trouva aussi le Lieutenant Amiral Jean Evertsz. les Sieurs Députés & Plénipotentiaires de L. H. P. & le Pensionaire de Wit, lequel après-dîner se rendit avec lui au Wielingen, pour lui aider à donner tous les ordres nécessaires à l'égard de l'armée. Là ils trouvérent chacun ocupé à roster & à jumeller les mâts, à en arborer de nouveaux, à racomoder les vergues, à étancher les voies d'eau, à enverguer les voiles, enfin à préparer tout pour remettre promtement à la mer. Pendant que le Pensionaire de Wit étoit avec l'armée il s'enquit éxactement de tout ce qui s'étoit passé de jour à autre au combat, & interrogea tour-à-tour sur ce sujet la plus grande partie des Oficiers. De tous leurs raports il compila une Rélation qui fut lûë ensuite à l'Assemblée de L. H. P. & depuis imprimée par leur ordre, afin de faire connoître à toute la Terre que la victoire étoit de leur côté. On tient que cette Rélation est très-véritable & fort judicieuse, & c'est ce qui m'a obligé de la suivre, principalement dans le récit que j'ai fait de cette grande bataille, en y ajoûtant des circonstances tirées tant des Lettres & des journaux du Général Ruiter, du Vice-amiral de Liefde, & du Capitaine Rut Maximilien, que d'autres Rélations aussi écrites en ce tems-là. Enfin j'ai pris tout le soin qu'il m'a été possible pour éclaircir la vérité dans les endroits où elle paroissoit moins claire, & pour la proposer telle qu'elle étoit dans les endroits où elle s'est trouvé établie d'une maniére incontestable. Après cela Ruiter fut félicité de toutes parts sur sa victoire; & quoi que ces tributs qu'on rendoit à son mérite ne parvinssent jusques à lui qu'un peu plus tard, je ne laisserai pas d'en faire mention en cet endroit ici. Le Sieur van Beuningen alors Ambassadeur des P. V. à la Cour de France, lui écrivit sur ce sujet la Lettre suivante.

Il est invité par les Etats de Zélande à dîner à Middelbourg.

Le Pensf. de Wit se rend avec lui au Wielingen où est l'armée.

De Wit fait une enquête éxacte, & compose ensuite une Rélation de la bataille. *Voi Aitzéma.* XLVI. 32.

Ruiter est félicité.

Noble, &c.

Lettre qui lui est écrite par l'Ambassadeur van Beuningen.

Votre Lettre du 10. *de ce Mois me fut renduë en son tems. Le Roi & son Conseil auxquels j'en fis voir le contenu, aprirent avec beaucoup de plaisir la généreuse résolution où vous étiés d'aller chercher l'armée ennemie; & depuis ils ont reçu avec une extrême joie la nouvelle de la grande & mémorable victoire que vous avés obtenuë, sous la faveur du Ciel, par votre courage héroique & par votre bonne conduite. Tous les cœurs, Monsieur, sont ici ouverts à cette joie, & toutes les bouches sont remplies de vos loüanges. La réputation de notre marine est non-seulement rétablie, mais elle brille avec plus de lustre que jamais aux yeux des Alliés de notre Etat. L'orgueil de nos ennemis est humilié, & le chemin est fraié à espérer une continuation d'hûreux succès en cette guerre, ou à faire une paix solide, & sur laquelle on puisse s'assurer. Dieu s'est servi, Monsieur, de votre Personne comme d'un instrument pour faire ce bien à notre Patrie. Je le prie de vous conserver, & de continuer à répandre ses bénédictions sur toutes vos entreprises, comme*

il

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

il à déja fait, en vous couronnant de gloire dans la plus grande, la plus importante & la plus terrible bataille, que l'Océan ait vûë depuis plusieurs siécles. Vous ne devés pas douter, Monsieur, que ce ne soient là les vœux de tous ceux qui sont véritablement afectionnés au bien de l'Etat; mais vous devés me faire la justice de croire que ces vœux sont acompagnés dans mon cœur qui les conçoit, & sur ma langue qui les prononce, d'une estime extraordinaire, & d'un particulier atachement pour vous. On est ici ocupé, aussi-bien que dans nos Provinces, à faire des préparatifs afin de poursuivre la victoire, & l'on a envoié à cette fin des ordres au Sr. Duc de Beaufort à Belle-isle & à la Rochelle, pour entrer avec son armée navale dans le Canal & se joindre à celle de L. H. P. J'écris à cet égard plusieurs particularités à Mr. le Pensionaire de Wit, duquel vous les pourrés aprendre. Je suis de tout mon cœur. 1666.

Noble, &c.

Votre très-humble & extrémement afectionné Serviteur.

Le 25. de Juin 1666. à la campagne, proche de Fontainebleau.

C. van BEUNINGEN.

Le Chevalier de Terlon Ambassadeur de France à la Cour de Suéde, lui écrivit aussi la Lettre suivante.

MONSIEUR,

Lettre du Chevalier de Terlon Ambassadeur de France à la Cour de Suéde, écrite à Ruiter sur le sujet de sa victoire.

Quand je n'aurois pas l'honneur d'être connu de votre Excellence, & que je n'aurois pas été emploié avec Elle dans la derniére guerre de Danemarc, je ne laisserois pas de lui têmoigner, aprés la victoire qu'Elle vient de remporter nouvellement sur les Anglois, que jamais personne n'a mieux trouvé le moien de faire éternellement vivre sa mémoire parmi la Postérité, que votre Excellence vient de faire dans cette derniére action, où Elle a sans doute couru grand risque de sa vie. Mais comme votre Excellence est extrémement nécessaire au bon parti, & qu'il paroît que le Ciel a résolu de se servir d'Elle pour abaisser la trop grande fierté des ennemis, il est à espérer, que ce Dieu qui est là-haut, conservera encore longtems votre Personne. Au moins puis-je assurer votre Excellence que je fais souvent des vœux pour sa santé en la compagnie du Sieur Ysbrands, & que si les afaires réüssissent selon nos souhaits, ces prétendus Maîtres de la mer seront bientôt réduits par les vigoureux éforts de votre Excellence, à chercher eux-mêmes le chemin pour revenir au Traité qu'ils n'ont pas voulu accepter, quoi qu'il ne contienne que des conditions très-raisonnables. Ie suis parfaitement.

MONSIEUR,

De votre Excellence

Le très-humble & très-obéissant Serviteur

A Stokolm. le 7. de Iuillet. 1666.

Le Chevalier de TERLON.

Le Prince Maurice écrit à Ruiter à même fin.

Le Prince Maurice de Nassau, Gouverneur de Cléves, ne manqua pas non-plus de têmoigner sa joie par une Lettre très-civile au Lieutenant Amiral Général, & de le féliciter de tant d'avantages qu'il avoit remportés, lui souhaitant une continuation de prospérités & de nouvelles victoires, afin que l'ennemi pût être réduit à faire une bonne paix, & que la tranquillité publique fût enfin rétablie des deux côtés. Cependant les Etats Généraux sachant que c'est Dieu seul qui donne la victoire quand il lui plaît, ordonnérent que dans toutes les Provinces Unies il seroit célébré un jour d'actions de graces & de priéres générales, pour remercier sa Divine Providence des avantages qu'Elle avoit acordés à ces Provinces sur leurs ennemis, & pour lui demander la continuation de ses faveurs. Ce fut le 30. de Juin qu'on destina à ce pieux éxercice, auquel jour on devoit aussi donner par tout des marques publiques de réjoüissance, sonner les cloches, tirer le canon,

On ordonne un jour de priéres & d'actions de graces publiques pour la victoire remportée sur les Anglois.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1666. faire des feux de joie, & tout ce qu'on a coutume de pratiquer en pareille ocasion. Dans les Lettres circulaires il étoit exprimé. *Qu'il avoit plu à Dieu par sa grace & par sa miséricorde infinie de bénir l'Etat, & de le couronner d'une glorieuse victoire sur les Anglois, en détruisant leurs projets & en faisant retourner ses ennemis en arriére avec une grande perte.* En éxécution de cet ordre on vit ce jour-la un concours extrême de peuple aller dans les Eglises remercier Dieu avec beaucoup de marques de joie, & le prier de continuer à bénir les armes de l'Etat; ce qui se fit même dans toutes les assemblées des différentes Sectes qui joüissent d'une entiére liberté de l'éxercice de leur Réligion, excepté que les Lieux où ils s'assemblent n'ont pas la forme extérieure d'Eglises, & ne paroissent pas tels publiquement. Sur le soir on fit des réjoüissances générales dans toutes les villes & dans tous les villages à la maniére acoutumée: on jetta des feux d'artifice: on sonna les cloches; & l'on n'oublia rien de tout ce qui pouvoit servir à têmoigner de la joie. Les Etats firent ofrir pour ce jour-là des tonneaux poissés à tous les Ambassadeurs & Agens des Puissances Etrangéres qui se trouvérent alors à la Haie; & l'ofre aiant été acceptée non-seulement par les Ambassadeurs de France & d'Espagne, mais encore par les Résidens de l'Empereur, des Rois de Suéde, de Pologne & de Portugal; par ceux de l'Electeur Palatin, des Princes de Brunswiç & des villes Anséatiques; il leur en fut envoié, qu'ils firent aussi brûler au soir. Les Poëtes qui ont acoutumé de tout tems de publier les loüanges des Héros, & d'emploier les nobles expressions d'une Langue à servir d'éguillons à la gloire, ne se à türent pas en cette ocasion. Ils rendirent au grand Amiral les hommages qui lui étoient dûs, par une infinité de vers qu'ils firent à son honneur. Entr'autres le célébre van den Vondel, qui a été parmi les plus excellens Poëtes Hollandois de ce Siécle, ce qu'a été Ruiter parmi les Héros Maritimes, c'est-à-dire qui les à tous surpassés, fit un poëme lirique, intitulé, *Le Triomfe naval des Provinces Unies*, & encore un *Chant de Victoire*, où il exprima en des termes magnifiques & d'un stile héroïque, les grandes actions, la prudence admirable & l'incomparable valeur du Général, qui dans les campagnes stériles de la mer avoit sû cueillir tant de lauriers & de palmes. C'est ainsi que de lui-même & sans être recherché, l'honneur a acoutumé d'acompagner le mérite & la vertu. Mais la modestie de ce Héros ne s'acomodoit point de cette multitude de loüanges humaines: au contraire il prétendoit que la gloire des hûreux succès qui avoient été obtenus, ne devoit être raportée qu'à Dieu seul.

Aitzéma XLVI. 27.

On célébre le jour d'actions de graces & de priéres.

Et le soir on fait des réjoüissances publiques. *Aitzéma XLVI 31. 43.*

Vers faites à l'honneur de Ruiter.

Sa piété.

Quelques jours avant que de célébrer publiquement la victoire, l'Amiral Askuë avoit été conduit au fort de Loevestein pour y être gardé. Pour le corps du Chevalier & Vice-Amiral Barcley, aiant été embaumé par ordre des Etats & mis dans la Chapelle de la grande Eglise de la Haie, L. H. P. en donnérent avis par une Lettre au Roi de la Grande Bretagne, & lui proposerént ou de renvoier le corps en Angleterre, ou de le faire enterrer à la Haie. Le Roi souhaita qu'il fût transporté & mis dans le tombeau de ses ancêtres, remerciant les Etats de leur générosité, & de l'ofre qu'ils faisoient de rendre ce corps. On le renvoia donc dans une galiote, pour laquelle ce Prince avoit donné un passeport. Le 5. de Juillet, le Lieutenant Amiral Corneille Evertsz fût enterré à Middelbourg avec toute la pompe possible; & le Vice-amiral van der Hulst le fut dans l'ancienne Eglise d'Amsterdam d'une maniére qui n'étoit pas moins honorable. Peu après, en mémoire de ses belles actions, on lui éleva un tombeau de marbre avec son éfigie aux dépens du Public. Son épitafe en vers faite par le Poëte van den Vondel fut gravée en lettres d'or sur une pierre de touche noire, & contenoit ses loüanges à-peu-près en ces termes.

Askuë est conduit à Loevestein. Le corps de Barclei est embaumé.

Et transporté en Angleterre. Pompe funébre de Corneille Evertsz & de van der Hulst.

Hulst qu'on vit tant de fois d'un courage indomté
Braver dans les combats le fer, les feux & l'onde,
Et du superbe Anglois rabatre la fierté,
Repose ici dans une paix profonde.
Qu'à son honneur ces marbres consacrés
Soient par les ans dévorés,
Sa gloire durera jusqu'à la fin du monde.

Ofres & Requête du

Après la mort de Corneille Evertsz. frére de l'ancien Lieutenant Amiral Jean Evertsz., celui-ci ofrit de nouveau par écrit ses services aux Etats de Zélande. Sa Re-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Requête portoit : *Qu'il désiroit ardemment de servir encore sa Patrie dans ces tems difficiles, en qualité de Lieutenant Amiral de la Province, & de pouvoir sacrifier pour le Public sa vie dont il sembloit que le terme étoit venu, ainsi qu'avoient fait son Pére, quatre de ses Fréres, & un de ses Fils, qui avoient tous eu l'avantage de mourir au lit d'honneur en différens combats livrés par mer aux ennemis de l'Etat.* Les Etats de Zélande considérant sa capacité, son expérience, sa sufisance dans les afaires de la guerre maritime, sa bonne conduite, & le courage extrême qu'il avoit fait éclater en plusieurs batailles mémorables, même dans le funeste combat naval de l'année précédente, suivant les têmoignages uniformes de tous les Oficiers Généraux de l'armée qui avoient été présens ; & jugeant que l'Etat avoit besoin de semblables Oficiers dans les conjonctures où l'on étoit, ordonnérent qu'il feroit les fonctions de sa Charge de Lieutenant Amiral dans l'expédition prohaine, & qu'il continuëroit à les faire toûjours à l'avenir. Cette Résolution aiant été portée à l'Assemblée des Etats Généraux, fut aprouvée de L. H. Puissances. Dans ce même tems à la sollicitation du Pensionaire de Wit, L. H. P. cherchérent des voies de lever trois tonnes * d'or, pour donner les recompenses promises à ceux qui auroient pris, brûlé, ou coulé bas des navires Anglois, afin d'exciter par ce moien encore davantage & les Oficiers & les matelots à faire bien leur devoir à l'avenir. Cependant on travailla au Wielingen avec une diligence incroiable & presque jour & nuit, à rétablir tous les vaisseaux & à préparer ce qui étoit nécessaire pour remettre à la mer. Il y avoit là des Députes & Commissaires des Etats qui hâtoient extrêment le travail, & entr'autres le Pensionaire de Wit, qui n'avoit pas peu à cœur de voir l'armée en bon état, & qui prit des soins extraordinaires pour la disposer à faire voiles. On ne fit pas moins de diligences dans la Meuse & au Texel, où l'on ne s'en tenoit pas seulement à donner le radoub aux vaisseaux incommodés, mais encore on en équipoit de nouveaux qu'on n'avoit pu tenir prêts au commencement de Juin, lors qu'on mit à la voile pour la premiére fois. On préparoit aussi de nouveaux brulots, jugeant qu'ils étoient d'une grande utilité ; au sujet dequoi on avoit oüi dire quelquefois à Ruiter : *Je ne prens guére de plaisir à en voir venir à moi.* Le 3. de Juillet, les Députés des Etats Généraux pour les afaires des Amirautés, dressérent l'Instruction suivante qu'ils mirent entre les mains du Général.

1666.

L. Amiral Jean Evertsz. à l'Assemblée des Etats de Zélande. *Aitzema.* XLVI. 311.

On lui acorde sa demande, & on le retablit en sa Charge de L. Amiral.

* 300000. *liv.*

Grande diligence pour remettre la flote en mer. Et pour la fortifier.

Les Députés & Plénipotentiaires de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des P. V. pour régler les opérations de l'armée navale dans l'expédition prochaine. Après une mûre délibération & avoir pris avis du L. Amiral Ruiter comme Général, ensemble des Députés des Colléges de l'Amirauté ici présens, Nous avons arrêté & résolu qu'aussi-tôt que la-dite armée sera ici assemblée à la grande rade, & divisée en escadres, elle fera voiles dès que le vent le permettra, pour aller chercher les ennemis. Et pour l'instruction du sus-dit L. Amiral il lui est déclaré qu'on désireroit fort, que l'armée ennemie pût être promtement ataquée à l'impourvu, tandis qu'elle n'est pas prête, & jusques dans les lieux mêmes où les derniers avis portoient qu'elle étoit encore : n'entendant pas néanmoins par cette présente déclaration que le L. Amiral soit précisément engagé & astreint à la suivre ; mais il est entiérement laissé à sa disposition d'agir selon qu'il le jugera à propos par raport aux ocurrences, & aux conjonctures des tems & des afaires, aussi-bien qu'aux avis déja reçus & qu'il pourra recevoir ci-après, & par raport au tems & au vent ; en sorte qu'il se conduira suivant que toutes ces circonstances pourront le lui permettre, & lui donner lieu d'ataquer l'ennemi avec avantage ; lui étant libre de se servir des troupes qui sont embarquées sur les vaisseaux, pour l'exécution des desseins qu'il pourra former.

Instruction pour le L. Am. Ruiter.

Le sus-dit L. Amiral étant proche des côtes d'Angleterre, en donnera avis en toute diligence par une Lettre au Gouverneur de Calais, & le priera de le faire savoir au Roi son Maître, & aux Personnes ou aux Lieux où il pourroit lui avoir été ordonné de la part du Roi de le communiquer. Il donnera aussi le même avis, selon que l'ocasion pourra le requerir, aux Gouverneurs de Dunquerque, de Gravelines, & de Boulogne.

Au cas qu'il ait quelque connoissance de l'arrivée de l'armée navale de France sous le Sieur Duc de Beaufort, & qu'il y ait aparence qu'elle puisse se joindre à celle de l'Etat, il tâchera de faciliter la jonction par toutes les voies & les moiens les plus convenables ; sans néanmoins différer en cette vûë, l'exécution du principal dessein ci-dessus

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1666. *ſus exprimé, & beaucoup moins encore s'en déſiſter, ou y aporter aucun obſtacle. Et à l'égard de l'ordre & de la forme qui ſeront à obſerver dans cette jonction, ſi elle ſe fait, le L. Amiral ſe réglera par les Inſtructions qui lui ont été déja données ſur ce ſujet & miſes en main le 2. du Mois paſſé. Fait à bord des* Sept Provinces *devant Dieſhoeke le 3. de Juillet* 1666.

T. GERLACIUS. vt.

Par Ordonnance desſus-dits Sieurs Députés & Plenipotentiaires.

G. BORTH.

L'armée navale remet à la mer.

Le jour ſuivant, quatriême de Juillet, c'eſt-à-dire le dix-neuviême depuis que l'armée navale étoit rentrée dans le port, le L. Amiral Général Ruiter remit à la mer avec 59. navires de guerre & un brulot, & deux jours après il ſe trouva par la hauteur de Schoonevelt, fort de 75. navires & frégates, & de ſept brulots. Mais en peu de jours l'armée augmenta encore conſidérablement.

Deſſein de ſurprendre les Anglois.

On eſpéroit que par cette diligence extrême on pourroit prévenir & ſurprendre les Anglois, avant qu'ils fuſſent prêts de leur côté; & entrer dans la Tamiſe & dans le port même de Harwich, afin de les y rencontrer & de les ataquer. Mais le 6. de Juillet le Général Ruiter aiant fait aſſembler le Conſeil de guerre à ſon bord, & aiant interrogé en ſa préſence tous les Pilotes côtiers, qu'on croioit capables de conduire les vaiſſeaux dans la riviére, on connut bientôt que ce projet n'étoit pas ſi aiſé à éxécuter qu'on ſe l'étoit imaginé à la Haie: car après un éxamen fort éxact on ne trouva

Defaut de lamaneurs experts pour entrer dans la Tamiſe.

pas un ſeul Pilote qui ozât entreprendre de faire entrer une telle armée, ni même ſeulement un grand navire, les plus expérimentés d'entre eux n'aiant jamais navigé dans ces parages & le long de cet côtes qu'avec des boïers, des galiotes, ou de ſemblables petits bâtimens: ainſi il fallut avoir recours à d'autres moiens. En ce même tems le Général établit par maniére de proviſion le Contre-amiral Sweers pour Vice-amiral & le Capitaine van der Zaan pour Contre-amiral des vaiſſeaux du Collége d'Amſterdam; & le Capitaine Govert 't Hoen pour Contre-amiral de ceux du Quartier du Nord; ce qu'il fut obligé de faire à cauſe de la mort du Vice-amiral van der Hulſt, & du Contre-amiral Stachouwer.

L'armée eſt arretée par le vent contraire, par le calme & par l'orage.

Cependant on eut le vent ſi contraire que tout ce qu'on put faire en quatre jours fut d'arriver entre Oſtende & Nieuport, ſans pouvoir avancer plus loin. Alors le vent changea à la vérité, mais le calme ſurvint, & enſuite le vent ſe rangea au premier rumb où il étoit d'abord. Ce nouveau changement étant ſuivi d'un tems fort variable & fort orageux, ce ne fut que le 13. de Juillet, neuf jours après la ſortie de l'armée, qu'elle ſe trouva proche du Konings-diep, & en état de commencer ſes opérations. Sur ces entrefaites le Général avoit eu avis qu'il n'y avoit pas un ſeul navire aux Dunes, les Anglois aiant eu le tems de prendre leurs furetés, & de ſe mettre en état de n'être pas ſurpris.

Projet de faire une deſcente en Angleterre.

Samuel Raven, Anglois, ſe promet d'excitet une révolte.

On avoit auſſi formé le projet de faire une deſcente ſur la côte, & l'on avoit embarqué pour cet éfet dans des flûtes qui ſuivoient l'armée, ſix ou ſept mille ſoldats avec les Colonels G. J. van Gent, & Robert van Itterſum, le L. Colonel Caſiopyn, & le Sergent Major Biſſchop. Un certain Anglois qui demeuroit à Rotterdam, nommé Samuel Raven, prétendoit qu'étant mis à terre au Nordforland, il y trouveroit des amis par le ſecours deſquels & de ceux de leur faction, il pourroit exciter une révolte parmi le peuple, & donner par ce moien ocaſion à l'armée navale d'éxécuter quelque entrepriſe avantageuſe à l'Etat: mais lors qu'on fut venu à l'embouchure de la Tamiſe, on trouva qu'il n'étoit pas poſſible de faire réüſſir ce deſſein.

De Liefde & Bankert ſont detachés auec quelques autres pour aller reconnoître la paſſe Roïale.

La rencontre qu'ils font.

Le 13. de Juillet les Vice-amiraux de Liefde & Bankert, & les Contre-amiraux van Nès & Evertſz. furent détachés avec ſept navires de guerre & ſix galiotes pour aller reconnoître le Konings-diep. Ils montérent ſi haut que Colcheſter leur demeura au Nordoüeſt-quart-à-l'Oüeſt, & qu'ils s'aprochérent juſques au Middle-ground, où ils trouvérent qu'on avoit abatu tous les mâts qui ſervoient de baliſes, & ôté toutes les tonnes. Ils découvrirent même une quaîche poſtée tout proche du Middle-ground qui mit à la voile en les voiant avancer. Outre cela il y avoit encore quinze frégattes rangées en ordre de gardes qui tour-à-tour ſe faiſoient des ſignaux par des volées de canon & en laiſſant tomber les cargues des per-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

perroquets, à quoi on répondoit de terre distinctement & d'une maniére qui n'étoit pas moins bien concertée. Ensuite elles se retirérent vers l'Oüest au gros de leur armée qui étoit moüillée devant Quinbourg, forte de 50. navires de guerre & de 16. brulots, outre ces quinze premiers vaisseaux qui étoient en garde, de sorte que le tout montoit ensemble à 76. voiles. Ruiter aiant entendu ce raport estima avec le Conseil de guerre qu'il ne falloit plus penser à faire une descente, parce que si l'armée entroit plus avant, elle courroit risque d'être ruinée par les brulots des ennemis puis qu'étant alors contrainte de se tenir serrée à cause du peu d'espace, elle ne pourroit les éviter. On considéroit encore que les Hollandois n'avoient pas une connoissance sufisante de ce parage; qu'ils n'étoient pas pourvus de lamaneurs qui y fussent expérimentés; qu'au contraire les Anglois connoissoient tous les endroits profonds, & ceux où il y avoit des bancs; qu'ils étoient dans leurs propres eaux, & environnés de leurs propres terres bordées de gens pour leur défence; qu'outre leur armée telle qu'elle vient d'être décrite, ils avoient encore près de vingt vaisseaux à Harwich, entre lesquels étoit le Contre-amiral de l'escadre blanche, que les Oficiers Hollandois envoiés à la découverte avoient bien pû reconnoître. Il avoit bien été proposé d'entrer dans le port de Harwich: mais lors qu'on eut pris connoissance de l'état & de la situation de ce havre, Ruiter jugea que ce seroit une témérité que d'exposer ainsi l'armée; car l'entrée en étoit étroite & défenduë d'une forteresse située au Nord, munie de 28. piéces de canon; & de deux bateries au Sud, chacune de douze canons; & l'on pouvoit aisément remaquer que les Anglois se tenoient aussi de ce côté-là sur leurs gardes. Quelques-uns des Membres des Etats Généraux avoient fait beaucoup de fondement sur ce projet, & s'en étoient promis un grand succès; mais ils s'étoient laissé abuser par des gens qui n'entendoient ni la marine ni la guerre, & le L. Amiral étoit trop prudent pour aller si légérement tenter une entreprise périlleuse, & presque impossible à exécuter. On permit à l'Anglois Raven, sur les instances qu'il en fit, d'aborder de nuit au Forlandt avec quatre frégates & quelques petits bâtimens, dans l'espérance de trouver jour à exciter la révolte dont il s'étoit flaté; mais il retourna sans avoir pu réüssir; parce que tout le païs étoit en alarme, & couvert de cavalerie aussi-bien que d'infanterie. Peu après il fut jugé à propos de renvoier en Hollande les flûtes & les troupes qu'elles portoient; tant parce qu'on ne voioit point de jour à faire un descente, que parce que l'armée navale d'Angleterre étoit sur le point de sortir; auquel cas on ne se seroit pas trouvé peu embarassé à défendre ces bâtimens avec leurs troupes, parmi lesquelles les maladies se faisoient déja sentir. On leur fit donc reprendre la route de la Meuse, en retenant seulement quelques soldats qui furent distribués sur les navires dont les équipages étoient le moins complets.

1666. — *Ruiter juge la descente impossible.* — *Dessein d'entrer dans le port de Harwich qui est rejetté comme téméraire.* — *Raven aiant été mis à terre revient sans rien faire.* — *On renvoie les troupes.*

L'état où l'armée navale des P. V. paroissoit alors, cette promtitude avec laquelle elle s'étoit remise en mer après ce rude combat de quatre jours, ces bravades qu'elle faisoit à l'embouchure de la Tamise, donnérent une haute idée de leurs forces, & augmentérent encore l'afection des peuples voisins pour elles, & particuliérement celle de la France: mais on admiroit sur tout cette diligence si extraordinaire & si éficace, laquelle à la vérité ne pouvoit être plus grande. Le prisonnier Askuë aprenant que l'armée étoit déja sortie dît au Commandant du Fort où il étoit gardé: *Jour have an promte nation: Vous avés un peuple bien actif.* En ce tems-là le Roi de France donna ordre que deux mille soldats de ses troupes, qui étoient en garnison entre Boulogne & Dunquerque se tinssent prêts à s'embarquer, commandant au Maréchal d'Aumont de les ofrir au Général Ruiter, qui le remercia de cette ofre, parce que les équipages des vaisseaux étoient assés complets, & que l'ocasion d'une descente étant passée, on avoit été obligé de renvoier les troupes mêmes des P. V. Cependant on eut des nouvelles de l'armée d'Angleterre par trois Maîtres de vaisseau, dont il y en avoit deux Suédois, & un de Dantzic, qui avoient passé au milieu en venant de Londres. Ils raportérent que les Anglois étoient sur le point de sortir de la riviére avec près de 65. vaisseaux auxquels il s'en devoit joindre quelques autres de Harwich; & avec 15. brulots qu'ils têmoignoient avoir vus eux-mêmes; ajoûtant que ceux qui étoient venus dans des canots à leur bord pour faire la visite, disoient qu'on se hâtoit fort de mettre à la mer, & qu'ils ne croioient nullement que les Hollandois dussent être si tôt sur leurs côtes. Cet avis faisant connoître au L. Amiral Général qu'il devoit se préparer au combat, il assembla le Conseil le 17. de Juillet. Là quelques Capitaines, qui pendant la derniére bataille, aussi-bien le premier jour que les jours suivans, s'étoient séparés du pavillon de trop bonne heure, & qui contre les ordres avoient ozé

Ofres du Roi de France à Ruiter. — *Nouvelles touchant l'armée d'Angleterre.* — *Quelques Capitaines sont condamnes à l'amende.* — *17. Juillet.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1666. ſe retirer, ſoit avec leurs priſes ſoit ſans priſes, ailleurs qu'au Wielingen, lieu marqué pour rendévous, furent condamnés à une amende, quoi que ce fuſſent des gens d'une fidélité & d'une valeur reconnuë: mais on jugea qu'il ſeroit d'une trop dangereuſe conſéquence de laiſſer cette faute impunie. Guillaume van der Zaan fut condamné à 3000. livres; Henri Adrianſz. à 1000. livres; Jaques Andrieſz. Swart à 2500. l.; Rut Maximilien à 1000. l. & Jaques Willemſz. Broeder à 2000. l.

Les matelots, les ſoldats & les Oficiers qui avoient abandonné les vaiſſeaux deſemparés, ſont condamnés à l'amende d'un mois de gages.

Quelques jours auparavant, ceux des matelots, des ſoldats & des Oficiers, qui lors que l'armée fut rentrée après le dernier combat, s'en étoient allés à terre ſans congé, aiant chacun ſelon ſon caprice abandonné les vaiſſeaux encore deſemparés, & par ce moien demeuré longtems ſans ſervir, au grand préjudice des interêts de l'Etat, furent auſſi condamnés pour ce ſujet chacun à l'amende d'un mois de gages, ſur ce qui devoit leur revenir. La Sentence fut néanmoins tenuë ſecrète pour un tems, afin de ne donner à perſonne ocaſion de mécontentement ou de chagrin tandis qu'on ſe préparoit au combat. Mais il fut réſolu que ſi à l'avenir quelqu'un retomboit dans une pareille deſobéiſſance,

14. *Juillet.*

on lui confiſqueroit trois mois de gages, & qu'outre cela pour l'éxemple il ſeroit puni de peine aflictive.

20. *Juillet.* Ordres donnés au ſujet du lieu où l'on atendroit l'armée d'Angleterre.

Enſuite il fut arrêté, qu'auſſi-tôt qu'on verroit aprocher les Anglois qui étoient atendus d'heure à autre, tous les vaiſſeaux leveroient l'ancre, & ſe retireroient en bon ordre, juſques-à-ce qu'ils euſſent donné le moien aux ennemis de paſſer les bancs, & qu'ils fuſſent en pleine mer, afin de livrer bataille, ſuivant les meſures qui avoient été priſes.

30. *Juillet.*

Mais depuis il fut jugé plus à propos de ſortir d'entre les bancs en s'éloignant de terre avant leur arrivée, & de ſe mettre au large, de peur que la retraite qu'on feroit alors ne fût regardée comme une fuite; ou que du moins on ne lui en donnât quelque aparence, ſi après avoir atendu leur venuë on reculoit en les voiant aprocher.

Trois Chevaliers François ſe rendent à l'armée de Hollande.

Le lendemain il ſe rendit quatre Seigneurs François dans une barque au bord de Ruiter, qui aportérent des recommandations du Comte de Charoſt, Gouverneur de Calais, & du Sr. de Glarges Agent de Hollande, & priérent qu'on leur voulût permettre de ſe trouver au premier combat naval, pour faire un eſſai de leur courage contre les Anglois. C'étoient Philippe, Chevalier de Lorraine, jeune homme de vingt-trois ans, ſecond fils de Henri de Lorraine Comte de Harcourt, Grand Ecuïer de France & Gouverneur d'Anjou; & Armand du Cambout ou le Chevalier de Coaſlin, fils de Céſar du Cambout, *Marquis de Coaſlin*, Colonel des *Suiſſes*, & de *Madeléne*, fille de Pierre Seguier, Chancelier de France & Duc de Villemore; avec le Chevalier Cavoi, & le Baron de Buſca. Le Général qui avoit trop de gens à ſon bord pour y pouvoir retenir ces Seigneurs avec leur ſuite, & les traiter ſelon leur qualité & leur mérite, les pria, après qu'ils y eurent demeuré une nuit, de paſſer à bord du vaiſſeau *Utrecht*, l'un de ſes matelots, monté par le Capitaine Henri Gotskens, où ils ſeroient plus commodément, & d'où ils pourroient repaſſer auprès de lui au commencement du combat. Au reſte il admira leur grand cœur, de venir exprès pour ſe trouver à une telle bataille, & avoir part au péril comme à l'honneur qui le devoit ſuivre.

27. Iuillet.

Peu après il fit mener à terre dans une galiote deux priſonniers Anglois; l'un parce qu'il étoit vieux & caſſé, & l'autre parce qu'il avoit plus l'air d'un Paſteur que d'un homme de mer.

Avis touchant certains feux d'artifice cachés dans des des cofres ou en des tonneaux.

Pendant qu'on étoit dans l'atente de l'armée d'Angleterre, on reçut quelques avis de Bruxelles par le Réſident Sarburg, qu'il y avoit des traîtres, qui avoient formé le deſſein de brûler les principaux navires de l'armée des P. V. par le moien de feux d'artifice enfermés dans des cofres, ou en des tonneaux à double fond, où le feu pourroit ſe conſerver quelques jours, & enſuite faire ſon éfet.

On fait recherche dans tous les vaiſſeaux.

Ruiter aiant eu communication de cet avis par des dépêches tant des Etats Généraux, que des Députés des Etats de Hollande, & par des Lettres du Penſionaire de Wit, avec ordre de faire une recherche éxacte, il s'en aquita ſur l'heure, & fit chercher dans tous les vaiſſeaux généralement, ſans y rien trouver. On tenoit que c'étoit un Jéſuite Anglois nommé Nevel, qui avoit donné cette ouverture; mais que la propoſition qu'il avoit faite à cet égard n'avoit pas eu de ſuites.

29 *Iuillet.* L'armée Angloiſe commence à deſcendre pour mettre à la mer.

Cependant le Général Ruiter atendoit avec beaucoup d'impatience & de moment en moment la ſortie de l'armée d'Angleterre, ſans pouvoir comprendre ce qui pouvoit l'arrêter: & il fut dans cette atente juſques au 29. de Juillet que de loin on la vit deſcendre la Tamiſe. Ainſi elle remit à la mer, après le dernier

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

nier combat naval, quatre semaines plus tard que celle de Hollande, qui avoit tenu la Tamise fermée plus de dix-huit jours sans que les Anglois eussent paru pour la chasser de ce poste. Cette circonstance fit dire à beaucoup de gens, qu'ils auroient beau se vanter de la victoire, mais qu'on ne laisseroit pas de juger que puis qu'ils n'avoient pu se rétablir ni remettre à la mer aussi-tôt que les Hollandois, il falloit qu'ils eussent beaucoup plus soufert dans le combat & plus perdu que ces derniers, ou qu'ils fussent beaucoup moins puissans. Mais enfin la suite fit bien connoître que c'étoient plus les desordres arrivés à leur armée que leur impuissance qui les avoit retenus. 1666

Le lendemain le Lieutenant Amiral Général fit faire le signal pour avertir les Oficiers Généraux & les Capitaines de venir à son bord, où il les exhorta vivement à faire leur devoir, leur alléguant tous les motifs imaginables pour les y porter. Il leur dît, *que chacun eût à combatre généreusement, & à s'aquiter des engagemens où il étoit entré par le serment qu'il avoit fait à l'Etat, afin qu'on pût s'entre-secourir les uns les autres avec une entiére fidélité & avec honneur, comme devoient faire de bons Sujets & des gens afectionnés à leur Patrie*; ajoûtant, *que ceux qui en uzeroient autrement, & qui auroient la lâcheté de se retirer, seroient punis comme des perfides & des traitres à l'Etat.* Ils lui promirent tous & l'assurérent, *qu'ils agiroient en gens d'honneur.* Alors il fut arrêté de rapeller les sentinelles & les gardes avancées, de sortir d'entre les bancs de Harwich, & de laisser le passage libre aux ennemis pour se mettre au large, parce que le parage où l'on se trouvoit, n'avoit pas asses d'étenduë pour y faire combatre deux grosses armées; outre qu'il étoit à propos d'éviter les fonds dangereux qui sont proche de l'Angleterre. Ce même jour on commença à éxécuter ce dessein. Le 1. d'Août il arriva trois brulots de renfort à l'armée de Hollande, & le troisiême il y en vint encore trois autres, de sorte qu'alors il y en avoit vingt. Le matin du même jour 1. d'Août, le vent étant Sudsudest on vit les Anglois sortir de la riviére avec l'ebe, forts de 90. voiles, qu'on pouvoit aisément compter. Le Général Ruiter tâcha de s'éloigner de leurs rivages, parce qu'il lui auroit été desavantageux de donner bataille si proche de leurs côtes, où tous les vaisseaux qui auroient été dématés ou autrement desemparés, eussent été nécessairement contrains de se rendre, ou n'eussent pu éviter d'être brûlés, tant que la victoire auroit demeuré douteuse. Les Hollandois s'étant donc retirés au Nord du Galper le vent commença sur le soir du 2. d'Août à se renforcer tellement qu'ils remerciérent Dieu de ce qu'il avoit permis qu'ils s'éloignassent d'un rivage si peu profond & si rempli de bancs. Pendant ce gros tems ils firent le Sudsudest à petites voiles jusqu'à dix heures du soir que le vent sauta au Sudsudest avec de grands éclats de tonnerre, des éclairs & de la pluie. Le 3. l'armée se trouva entre le Forlandt & les bancs de Flandre, le vent étant Est-quart-au-Sud. On fit alors le Nordnordest, & à sept heures du matin on laissa tomber l'ancre. Au même tems il s'éleva un orage épouvantable de tonnerre & d'éclairs acompagnés d'une grosse pluie. Le grand perroquet du Capitaine Nyhof, fut abatu d'un coup de tonnerre qui le sépara du mât de hune, & qui emporta avec cela près de la troisiême partie du bois de son grand mât, depuis les racages de la grande vergue jusques au bas, faisant plus de trente-deux piés de long; de sorte qu'il fallut le jumeller. Cet éclat tua trois hommes & en blessa sept, donc cinq se trouvérent sans espérance de vie. A deux heures après midi Ruiter remit à la voile le vent étant Est-quart-au-Nord, & fit le Nord avec toute l'armée ralliant les vaisseaux qui s'étoient écartés pendant l'orage de la nuit précédente. Il vit alors les Anglois au Nordoüest de lui, & revirant pour courir comme eux au Sudest, il les eut à trois lieuës au Nordnordoüest à lui. Le même jour il assembla son Conseil, où il fut résolu, que pendant que le vent seroit à l'Est on n'iroit point chercher l'ennemi au Pas de Calais ni aux Dunes; & qu'on l'atendroit en pleine mer entre Dunquerque & le Nordforlandt. Mais peu après le vent se rangea au Nord, & par ce moien les Hollandois voiant les Anglois au vent à eux, ils coururent tous ensemble le même bord & firent l'Est. A neuf heures du soir l'armée de Hollande aiant moüillé l'ancre les Anglois la moüillérent aussi; si bien que tout le monde se prépara au combat pour le jour suivant. Ruiter ordonna à plusieurs petits bâtimens,

30. Juillet. Ruiter exhorte ses Oficiers Généraux & ses Capitaines à faire bien leur devoir.

1. Août. L'armée Angloise met à la mer. Ruiter tâche de prendre le large.

2. Août.

3. Août. Orage de tonnerre, d'éclairs & de pluie.

3. Août. Trois hommes tués & sept blessés d'un coup de tonnerre.

Les deux armées s'aprochent l'une de l'autre.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1666. ſavoir quelques galiotes, un boïer & une houcre, chargés de vivres & de munitions pour l'armée, de ſe retirer à Dunquerque, & d'y demeurer juſqu'à nouvel ordre, afin de ne ſe trouver pas embaraſſé à les défendre pendant le combat. Dans ce même tems il fallut auſſi renvoier le *Stadt en Lande*, monté par le Capitaine Juſte Herman Klant, où les maladies contractées par la mauvaiſe nourriture regnoient tellement, que de deux cens-douze perſonnes il y en avoit quatre vingts-quinze hors d'état de rendre aucun ſervice; au lieu que les équipages de tous les autres navires étoient frais & diſpos, nonobſtant la grande chaleur des jours caniculaires. L'armée ſe trouvoit alors conſiſter en quatre vingts-huit navires de guerre & frégates, dix-neuf brulots, & dix yachts, faiſant en tout cent-dix-ſept voiles, outre les petits bâtimens chargés de munitions. Elle avoit été diviſée en trois eſcadres. Celle du L. Amiral Général Ruiter, qui portoit la flame au grand mât, étoit compoſée de vingt-quatre navires de guerre, cinq frégates, trois yachts & ſept brulots. Celle du L. Amiral Jean Evertſz. qui portoit la flame au mât d'avant, étoit compoſée de vingt-trois navires de guerre, le *Stadt en Lande* aiant été renvoié à cauſe du grand nombre des malades; cinq frégates, trois yachts, & ſix brulots. Celle du L. Amiral Corneille Tromp qui portoit la flame au mât d'artimon, étoit compoſée de vingt-cinq navires de guerre, ſix frégates, deux yachts & ſix brulots. Avant le commencement de la bataille, il arriva encore un brulot nommé *la Brille*, de ſorte qu'il y en eut alors vingt dans l'armée.

Le navire de Klant eſt renvoié à cauſe de la multitude des malades.

Il avoit été arrêté dans le Conſeil de guerre, que l'eſcadre du L. Amiral Evertſz. auroit l'avantgarde; que celle du Général Ruiter feroit le corps de bataille; & que celle du L. Amiral Tromp ſeroit à l'arriéregarde. Chaque eſcadre fut enſuite diſtribuée en trois diviſions, à chacune deſquelles on preſcrivit l'ordre qu'elle devoit ſuivre, avec défence à qui que ce fût, *d'abandonner le pavillon que par une très-preſſante néceſſité, ſur peine capitale.* Les diviſions de l'eſcadre du Général furent diſpoſées en cette maniére. Premiérement le L. Amiral van Nès, aiant ſous lui ſept navires de guerre, deux frégates, trois brulots & un yacht, devoit ſuivre de près Jean Evertſz. & tomber ſur l'ennemi avec le plus d'avantage qu'il ſeroit poſſible: le Général Ruiter, aiant ſous lui neuf navires de guerre, deux frégates, trois brulots & un yacht, devoit ſuivre en queuë van Nès; & le Vice-amiral de Liefde, aiant ſous lui huit navires de guerre, deux frégates & un brulot, devoit être à la queuë du Général. Mais au cas que ce fût de l'autre côté que commençât la bataille, & que le L. Amiral Tromp eût l'avantgarde, l'ordre devoit être changé, & au lieu de l'eſcadre du Lieutenant Amiral Evertſz. c'étoit celle de Tromp qu'il falloit ſuivre. Il fut commandé aux brulots de ſe tenir à l'arriére de Ruiter & des autres Oficiers Généraux, pour aller à l'ennemi lors qu'ils en verroient l'ocaſion; & aux yachts de prendre garde aux vaiſſeaux qui pourroient être brûlés ou coulés bas, pour tâcher d'en ſauver les équipages. Les autres eſcadres furent auſſi diſtribuées chacune en trois diviſions avec de ſemblables ordres. L'armée d'Angleterre ſous le commandement du Général Monc Duc d'Albermale, forte de quatre vingts-dix navires de guerre, & de dix-neuf ou vingt brulots, étoit pareillement diviſée en trois eſcadres. Thomas Allen, qui conduiſoit l'eſcadre blanche, étoit à l'avantgarde; le Général Monc, qui commandoit l'eſcadre rouge, avoit le corps de bataille; & Jérémie Smith, qui avoit le commandement de l'eſcadre bleuë, conduiſoit l'arriéregarde, Le 4. d'Août l'armée de Hollande leva l'ancre & vit au retour du ſoleil, que les Anglois, qui avoient auſſi demeuré moüillés durant la nuit, étoient au vent, qui venoit du Nordeſt-quart-au-Nord, & ſe tenoient ſous voiles pour commencer la bataille. C'étoit en pleine mer, où ils avoient le Nordforlandt à huit lieuës Sudoüeſt-quart-à-l'Oüeſt à eux. Dès le matin le Sieur de Somelsdyk paſſa dans un petit bâtiment au bord de Ruiter, qui l'invita à y demeurer; mais comme il dît qu'il avoit intention de ſe rendre auprès du Lieutenant Amiral Tromp, il rentra dans ſon bâtiment, & ſe fit mener au bord de *la Hollande*, que Tromp montoit. Ces démarches firent dans la ſuite naître des ſoupçons contre Somelsdyk, & conjecturer qu'il pouvoit avoir donné de ce côté-là quelques avis ſecrets, ou des conſeils contraires aux interêts de l'Etat. Cependant il n'eſt pas à propos dans les afaires de cette qualité de croire légérement le mal dont ſouvent on n'a point d'autres preuves que de ſimples aparences & des conjectures ſans fondement: il vaut mieux atendre, & n'en juger que lors que le tems a tout-à-fait découvert la vérité. Les quatre Seigneurs François dont il à été parlé, ſavoir les Chevaliers de Lorraine, de Coaſlin & Ca-

Diviſions de l'eſcadre de Ruiter.

Les forces de l'armée d'Angleterre, & les diviſions qui en furent faites.

4. Août.

Les deux armées gouvernent l'une ſur l'autre.

Le Sieur de Somelsdyk vient au bord de Ruiter & paſſe enſuite à celui de Tromp.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

&Cavois, avec le Baron de Busca, qui étoient toujours demeurés au bord du Capitaine Gotskens, passérent alors à celui du Général pour combatre sous ses yeux. Cette journée mérite d'être décrite avec toutes ses circonstances & dans la pure vérité, tant à cause de l'importance de l'action, que des bruits oposés qui en furent puis après répandus, & des différentes rélations qui en furent faites. C'est pourquoi je raporterai nuëment ce qui s'y passa, comme je l'ai vû en diverses Lettres & piéces signées de la propre main du L. Amiral Ruiter, & dans le journal de son Sécretaire George Andringa; & ainsi que je l'ai apris de la bouche de plusieurs autres têmoins oculaires. 1666.

Comme il faisoit peu de vent, ce ne fut que sur le midi que l'avantgarde des Hollandois, commandée par les Lieutenans Amiraux Evertsz. & de Vries, s'engagea avec l'escadre blanche, qui étoit aussi à l'avantgarde des Anglois sous le Vice-amiral Thomas Allen. Le Général Ruiter suivit en queuë l'escadre d'Evertsz. mais le calme augmenta si fort, qu'il ne put joindre qu'à une heure après midi le corps de bataille des ennemis, commandé par le Général Monc & par le Prince Robert, qui portoient le pavillon d'Angleterre au grand mât, avec le pavillon rouge au mât d'avant. Il n'y eut même qu'une partie de l'escadre de Ruiter, laquelle formoit aussi le corps de bataille des Hollandois, qui pût s'aprocher d'eux: car plusieurs vaisseaux de ses divisions demeurérent fort éloignés sous le vent, le calme les empêchant d'avancer, comme il empêchoit le Général d'arriver jusqu'à eux, pour leur faire prendre poste & les mettre sur une ligne avec les autres, afin d'aller tous ensemble à l'ennemi. Il fut donc contraint de soutenir avec une partie de son escadre un combat furieux contre celle du Général Monc, présentant le côté à babord, & le Général Monc à stribord. Cependant il vit avec beaucoup d'étonnement, & sans en pouvoir comprendre la cause, que le Lieutenant Amiral Tromp, comme s'il n'eût point voulu prendre part à l'action, demeuroit avec ses voiles carguées immobile aussi-bien que le reste de son escadre, qui étant la plus considérable de toute l'armée formoit l'arriéregarde: car il étoit demeuré à deux lieuës à l'Oüest de la division de Ruiter qui étoit alors aux prises, dérivant par ce moien toujours, & se trouvant trop de l'arriére du Général, autant qu'Evertsz. avec l'avantgarde étoit trop de l'avant; de sorte que pendant ce tems-là les Anglois pénétrant au milieu les doublérent. Les quatre Seigneurs François qui virent la contenance de Tromp demandérent, *ce que cela vouloit dire?* à quoi il fut répondu, *qu'on ne savoit pas ce qui l'engageoit à en uzer ainsi.* Alors un grand nombre d'ennemis étant venus fondre à la fois sur Ruiter, il se fit un combat opiniâtre & terrible entre eux & ce qu'il y avoit de navires avec lui. Il eut en son particulier tout d'un coup à ses côtés le vaisseau du Général, nommé le *Nasby ou le Roial Charles, le Souverain*, & plusieurs autres des plus grands navires, qui se reposant quelquefois, faisoient feu sur lui par reprises: mais il les reçut avec tant de vigueur, & secondé fidèlement d'un très-petit nombre des siens il fit à son tour un si grand feu, qu'après un combat de trois heures les ennemis furent obligés de le laisser dans son poste, & de l'abandonner pour un tems. En cette ocasion le vaisseau Amiral de l'escadre rouge Angloise fut tellement desemparé, & percé de tant de coups, que le Général Monc & le Prince Robert furent contrains de passer à un autre bord, comme on le connut par le changement du pavillon. Les ennemis s'étant écartés, Ruiter eut la liberté de respirer: mais tandis qu'il s'ocupoit à faire racomoder ce qu'il avoit de débris, la fumée qui étoit autour de lui se dissipant un peu, il aperçut que l'avantgarde, ou l'escadre de Zélande & de Frise, conduite par le Lieutenant Amiral Jean Evertsz. avoit arrivé, fait vent arriére & mis tous les perroquets aussi-bien que la sivadiére & le tourmentin, afin d'aller plus vîte; & quoi qu'il fit tirer de ce côté-là plusieurs coups de gros canon, il ne put jamais la faire arrêter. Le Général Monc voiant ce qui se passoit revint avec la sienne, & tombant de nouveau sur Ruiter & sur le peu de vaisseaux qui se tenoient postés autour delui, le combat recommença entre eux avec une furie sans égale: mais la valeur extraordinaire de Ruiter, & la fermeté de ceux qui l'acompagnoient, soutinrent encore ce nouvel orage, nonobstant le grand nombre des ennemis qui sembloit devoir les acabler. La perte ne fut pas médiocre de part & d'autre. Le *Gelderlandt* monté par G. Josef van Gent, Colonel des soldats de marine, l'un des matelots de Ruiter, fut extrémement desemparé: son grand mât de hune fut abatu, & il courut grand risque de périr; mais le Capitaine qui avoit très-généreusement combatu, laissa tomber l'ancre,

Le commencement du combat.

Grand calme.

Ruiter entre en action avec une partie de son escadre.

Tromp s'avance tard vers l'ennemi.

Aitzéma liv. XLVI.

Ruiter est ataqué de toutes parts.

Sa vigoureuse resistance.

Les Anglois revirent & le quittent.

L'escadre de Zelande & de Frise prend la chasse.

On revient fondre sur Ruiter.

Qui se défend vaillamment.

Van Gent est en danger.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1666. & se trouva par ce moien un peu écarté de l'ennemi. Un brulot * conduit par le Commandeur Jean van Braakel, qui au plus fort du combat se tenoit entre les Généraux Ruiter & Monc, fut coulé bas d'un coup de canon & enfonça proche du bord de Ruiter: mais Braakel dans sa chaloupe pleine de l'équipage du brulot péri, s'avança avec une intrépidité surprenante vers un brulot Anglois, qui auroit assurément abordé & fait sauter van Gent, & qui voiant le brave Hollandois s'aprocher si courageusement de lui, se brûla lui-même, tout son équipage se sauvant dans la chaloupe. Un coup de canon mit encore le feu dans un autre brulot Hollandois, dont une partie de l'équipage gagna le bord de Ruiter, où elle continua à s'aquiter dignement de son devoir. Ensuite ce Général commanda au Capitaine Jaques Pietersz. Swart de se rendre avec son yacht le *Schiedam* auprès de van Gent pour le remorquer hors du combat, & jusques dans le plus prochain havre. Il fit aussi mettre dans une galiote l'Anglois Samuel Ravens, qui aiant marqué beaucoup de valeur avoit été blessé au ventre d'une grosse balle, & l'envoia à Flessingue où il mourut quelque tems après de sa blessure, & il y fut enterré. Le Capitaine Rut Maximilien l'un des matelots de Ruiter fut tué dans le combat. Les Capitaines Nyhof & Hogenhoek qui étoient aussi ses seconds, se trouvérent pareillement en état de mourir des blessures qu'ils avoient reçuës, le premier aiant la jambe emportée, & l'autre aiant reçu un coup dans le ventre. Jurien Poel Capitaine de la frégate *la Paix* fut tué. Il y eut encore un petit nombre d'autres Capitaines qui se tenant près de leur Lieutenant Amiral signalérent leur valeur, & se défendirent vigoureusement; mais n'aiant pas trouvé leurs noms assès nettement marqués, je ne puis les raporter ici, ni leur rendre le glorieux tribut de loüanges qu'ils ont mérité.

Un brulot est coulé bas, & un autre est brûlé.

* *Lammertie Queek.*

Les Cap. Rut Maximilien, Nyhof, Hogenhoek, & Poel sont tués.

Tandis que Ruiter étoit engagé avec Monc, le L. Amiral van Nès & quelques-uns des vaisseaux de sa division, dont le reste s'étoit écarté de lui sous le vent, soutenoit de son côté un rude combat contre le Vice-amiral de l'escadre rouge des Anglois. Il y eut des gens de son équipage qui raportérent que deux des vaisseaux ennemis avoient coulé bas. Du moins est-il bien constant que l'escadre Angloise avoit été si maltraitée, qu'elle fut contrainte de se retirer: mais elle revint tout aussi-tôt, & le combat fut repris avec une chaleur extraordinaire. Lors que la fumée commença à se dissiper, van Nès aperçut que ceux de ses vaisseaux qui étoient le plus de l'avant commençoient à prendre chasse, ce qui donna ocasion aux ennemis de tomber encore auec plus d'impétuosité sur lui & sur les autres qui restoient. Il se trouva en même tems obligé de suivre à petites voiles ceux qui se retiroient, pour les garantir autant qu'il lui seroit possible: mais son navire étoit fort incommodé, & il avoit quantité de morts & de blessés à son bord. Dans cette conjoncture il voulut, à l'éxemple de Ruiter, être toujours de l'avant de l'armée & des plus proches de l'ennemi, pendant que quelques-uns qui étoient plus de l'arriére, prenoient le parti de la retraite. Au milieu d'un si grand péril le L. Amiral Général environné de tant d'ennemis, & n'étant soutenu que du seul van Nès, ou que de très-peu d'autres, fit paroître un courage & une fermeté admirables, espérant aussi toujours que les divisions des vaisseaux d'Amsterdam & de Northollande, qui étoient de son escadre, s'avanceroient & le suivroient en queuë, ou que les Zélandois & les Frisons revireroient sur lui, & qu'enfin les uns ou les autres viendroient le dégager. Mais il se flatoit d'une vaine espérance. Cependant son navire étoit tellement incommodé en ses voiles, en ses manœuvres, en ses mâts & en ses vergues, qu'il n'y avoit pas moien de gouverner encore longtems. Il n'étoit pas non-plus possible de faire bien servir le canon pour se défendre, à cause de la quantité de morts & de blessés. C'est ce qui lui fit prendre le parti de suivre à petites voiles le gros qui avoit déja pris la chasse, de crainte d'en être coupé: car il ne pouvoit aller joindre le Lieutenant Amiral Tromp, dont l'escadre étoit trop au vent; ni s'imaginer pourquoi Tromp ne venoit pas à lui, ce qui paroissoit très-facile, au moins selon son jugement. Ainsi se voiant réduit à combatre en retraite il courut peu-à-peu vers le Sud; car le vent étoit trop foible pour avancer beaucoup; & ce n'étoit pas aussi son intention, parce qu'il se promettoit toujours que Tromp avec l'escadre d'Amsterdam & de Northollande viendroit le rejoindre à la faveur de la brune, le vent étant favorable pour cet éfet, & qu'ils retourneroient ensemble au combat. Mais sur le soir se trouvant de nouveau dégagé des épaisses vapeurs qui l'avoient environné, il vit le Lieutenant Amiral Tromp, le Capitaine van der Zaan alors Contre-amiral, & encore six vaisseaux de l'arriéregarde & un brulot, & une heure après le Lieutenant Amiral Meppel, tous à-peu-près à trois lieuës de lui au Nort-

Ruiter espére qu'il sera dégagé par les autres escadres

Son navire est tout-à-fait desemparé.

Il commence à faire retraite à petites voiles.

Espérant toujours que Tromp se rendroit auprès de lui.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Nordoüest, qui se canonnoient quelquefois avec le Vice-amiral Jerémie Smith, Chef de l'arriéregarde ou de l'escadre bleuë des Anglois, soutenu de quelques frégates. Le même soir le Général alla enfin joindre l'escadre de Zélande & de Frise, & le lendemain il aprit ce qu'elle avoit soufert. Le sort étoit tombé sur les principales têtes: car les deux vaillans Lieutenans Amiraux Jean Evertsz. & Tierk Hiddesz. de Vries, aiant chacun de son côté avec leurs divisions courageusement ataqué l'escadre blanche, qui étoit à l'avantgarde des Anglois, eurent tous deux le malheur d'être ateints de coups mortels. Evertsz. eut la jambe emportée, & mourut de sa blessure, aussi-bien que de Vries dont la destinée fut toute semblable. Le Vice-amiral Koenders aiant été pareillement blessé à mort perdit la vie sur le champ. Le Vice-amiral Bankert enfermé au milieu des ennemis se vit forcé d'abandonner son vaisseau *Terthoolen*. qui commençoit à couler bas, & qui néanmoins fut encore brûlé. Le *Sneek*, monté par le Capitaine Ruirt Hillebrandts, tomba sous le pouvoir des Anglois qui y mirent le feu. Le Capitaine Henri Vroom, dont le vaisseau †, quoi que du Collége d'Amsterdam, étoit rangé sous cette escadre, fut aussi abatu d'un coup de canon. La mort des deux Lieutenans Amiraux Evertsz. & de Vries, & du Vice-amiral Koenders, causa tant de consternation & de desordre, qu'à une heure après midi toute l'escadre commença à prendre la chasse, sans vouloir revirer pour tous les signaux que fit le Général, ainsi qu'on l'a déja vû. En ce tems-là il fut commis de grandes insolences au bord du Vice-amiral Koenders. Une partie de l'équipage incitée par deux ou trois matelots, se rebella contre les Oficiers, & refusa de faire la manœuvre. Il y en eut même un qui contre le gré du Pilote largua les cargues de la grande voile, & fit arriver devant l'ennemi, prenant vent arriere, & faisant par ce moien promtement éloigner le vaisseau. Enfin il n'y eut pas jusques au Capitaine qui ne fît mal son devoir. Ainsi l'escadre de Zélande & de Frise avoit fort malhûreusement combatu. Ceux qui avoient le plus d'expérience en la guerre maritime, estimérent que le grand calme, qui avoit retenu les escadres des Hollandois trop écartées les unes des autres, & qui les avoit empêchées de s'avancer en même tems vers les ennemis, aussi-bien que les mouvemens trop lents de l'escadre d'Amsterdam & de Northollande, leur avoient ravi la victoire qu'ils s'étoient promise.

1666.

Il joint l'escadre de Zélande & de Frise.

Rélation du combat avec l'escadre blanche des Anglois.

Jean Evertsz. Tierk Hiddesz. & Koenders sont tués. 4 *Aout.*

Le Vaisseau de Bankert est brûlé en enfonçant.

Le *Sneek* est pris, & brûlé.

† *Nommé de Waakende Boei. La Bouëe à la veille.*

Révolte à bord du *Groningue.*

Il s'agit maintenant de raporter ce qui se passa dans l'escadre de Tromp, dequoi le Général Ruiter ne put avoir connoissance que deux jours aprés. Quelque tems après que le Général eut mis le cap sur l'escadre rouge des ennemis, Tromp fit apareiller, & s'avança enfin en louvoiant vers l'escadre bleuë, commandée par Jérémie Smith. Le Contre-amiral de cette escadre tombant alors avec un brulot sur un des plus avancés des vaisseaux de Tromp fit tous ses éforts pour le brûler, mais ce fut en vain qu'il tâcha d'y mettre le feu, car le Contre-amiral van der Zaan embrasa lui-même d'un coup de canon le brulot, & le fit sauter. L'Amiral de la même escadre bleuë arrivant aussi avec un brulot, & Tromp suivi des Cap. van Amstel & de Haan ses matelots s'étant canonné quelque tems contre lui, ceux-ci virent enfin jour en pinçant le vent à le gagner sur l'un des navires Anglois nommé *la Résolution*, portant 66. piéces de canon & 340. hommes, d'équipage, qui avoit été déja entiérement desemparé. Cela leur réüssit, car Tromp lui aiant envoié toutes ses bordées, un brulot alla y mettre le feu. Il n'y eut que quarante-quatre hommes de sauvés le reste aiant péri dans les flammes ou dans l'eau. Au même tems le Lieutenant Amiral Meppel & le Vice-amiral Sweers s'étant aussi engagés soutinrent un combat fort rude, sur tout Meppel qui pendant plusieurs heures prêta toujours le côté au Vice-amiral de l'escadre bleuë. L'ataque & la défence furent également vigoureuses. Le Vice-amiral Anglois fut trois ou quatre fois renforcé de gens frais; mais la valeur de Meppel fut si grande, qu'il ne laissa pas de le contraindre enfin à mettre à l'autre bord & au plus près du vent. Cependant sont vaisseau étoit tellement percé de coups qu'à peine pouvoit-il tenir la mer, & qu'il étoit prêt à couler bas. Il y avoit cinq piés d'eau, & la plus grande partie de sa poudre étoit moüillée, au moins ce qui étoit dans le fond de la soute: néanmoins on fit tant de diligence, & l'on travailla avec tant d'ardeur, qu'on étancha les voies d'eau. Son grand mât étoit percé en sept endroits, & le calme qui dura presque pendant tout le combat, empêcha qu'on ne pût changer de bord. Quelques-uns des Capitaines du Quartier du Nord secoururent fidèlement leur Lieutenant Amiral, & il en coûta la vie à son Contre-amiral 't Hoen. Il avoit lui-même à son bord plus de-

Les mouvemens de Tromp & son combat contre l'escadre bleuë. 4. *Aout.*

La Résolution, vaisseau Anglois, est brûlé.

Rude combat entre le L. Amiral Meppel & le V. Amiral de l'escadre bleuë.

Le Cont. Am. 't Hoen est tué.

 cent

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1666. cent hommes de morts ou de blessés. Ensuite Smith, Amiral Anglois de la même escadre bleuë, fit adresser un brulot au Capitaine de Haan; mais le brulot, qui vit des chaloupes préparées pour le détourner, & qui reçut quelques coups du canon du Capitaine Hollandois, se trouva obligé de mettre à l'autre bord, & de se faire nager par une chaloupe que Smith lui avoit envoiée. Sur le soir Tromp aiant forcé toute l'escadre bleuë à prendre la chasse, le grand calme qui survint l'empêcha de faire rien de plus. Toute la nuit fut ensuite emploiée à chasser sur l'escadre fugitive, sans que Tromp parût se mettre en peine de Ruiter, & cette chasse lui fut puis après imputée à crime: car il y eut des gens qui crurent que la retraite de l'escadre bleuë n'étoit que l'éfet d'une ruse de guerre pour séparer Tromp de Ruiter. D'autres jugeant même plus desavantageusement de Tromp, s'imaginérent qu'il n'étoit pas encore guéri du dépit qu'il avoit eu l'année précédente de se voir préférer Ruiter à son retour de la Guinée, & que c'étoit par cette raison qu'il avoit paru s'inquiéter si peu de l'état où il voioit ce Général. Mais il y en eut aussi d'autres qui furent persuadés que ce n'étoit que la chaleur du combat qui l'avoit emporté trop loin en chassant sur l'escadre bleuë, & qu'il s'étoit laissé aller tout entier à l'ardeur naturelle de son tempérament & de son courage, sans avoir assés d'égard à ce qui se passoit derriére lui; action qu'il auroit sans doute aisément justifiée, si la victoire se fût également déclarée pour les Lieutenans Amiraux Evertsz., & de Vries, & pour Ruiter. Mais l'ordre & la suite de cette narration nous obligent de retourner à ce Général.

L'escadre bleuë des Anglois prend la chasse; & est toute la nuit poursuivie de Tromp.

Divers sentiment sur l'action de Tromp.

Il fit toute la nuit le Sudsudest travaillant avec la derniére diligence à rétablir tout ce qui avoit été endommagé, à étancher les voies d'eau, à remplir des gargousses, à épicer les cordages, ou à les rejoindre avec des bosses; & enfin à remettre son navire en état de gouverner. Les ennemis furent toute cette nuit-là dans son sillage si proches de lui, qu'ils étoient presque à son côté, & qu'on se pouvoit parler d'un bord à l'autre. Le Lieutenant Amiral van Nès se tint toute la nuit près de Ruiter, s'emploiant tout de même à racomoder ce qui avoit été brisé à son bord. Durant la plus grande obscurité de la nuit il s'aprocha si près d'un vaisseau ennemi, que les Anglois lui parlérent; mais ne les pouvant entendre, il leur fit crier *qu'ils vinssent lui prêter le côté*, au lieu dequoi ils vinrent au vent & atendirent leur escadre. A la pointe du jour Ruiter aiant fait monter au mât de hune, & regarder où étoit son arriéregarde, on ne découvrit rien que le gros de l'armée Angloise qui le suivoit. Il commanda alors à son gendre Jean de Witte, qui étoit Capitaine de soldats, qu'il dît à ses gens de laisser tous leurs mousquets sur le pont pour aller au canon remplir la place des matelots morts ou blessés. Ils étoient si fatigués de la journée précédente, que la plupart étoient couchés sur les ponts, quelques-uns entre des morts desquels on avoit peine à les distinguer, dormant si profondement qu'ils paroissoient morts eux-mêmes; de sorte qu'il les falloit tirer par les cheveux & par les membres pour les réveiller, & les mener prendre leur poste auprès du canon. La plus grande partie de l'armée Angloise tenoit alors Ruiter presque environné de tous côtés. Elle étoit rangée autour de lui en forme de Croissant, au vent, sous le vent, & à son arriére; & il étoit presque seul, ou du moins acompagné de très-peu des siens. On recommença alors à faire sur lui un feu terrible. Les boulets & les bales voloient de toutes parts & tomboient comme de la grêle, faisant pousser des cris épouvantables à ceux qui en étoient ateints. Les nouvelles voiles qu'on venoit d'enverguer furent aussi-tôt percées & déchirées par tout. Enfin les choses étoient dans un tel état qu'il craignoit que l'armée entiére ne fût absolument détruite, ou au moins la petite escadre qui se trouvoit avec lui; ce qui n'auroit pas manqué d'arriver, si les ennemis eussent fait tout ce qu'ils pouvoient faire. Durant ce combat il fit venir à son bord le Lieutenant Amiral van Nès qui le secondoit toujours avec autant de courage que de fidélité, & lui demanda *en quel état il étoit*? van Nès lui aiant fait son raport, ils entrérent tous deux en la dunette, tandis que les Anglois continuoient à tirer de la même force, sans ozer pourtant aborder. Ruiter dît, *Nous voici seulement avec sept ou huit vaisseaux, que ferons-nous*? car les plus proches de leurs autres navires étoient au moins à une lieuë & demie de l'avant prenant chasse à toutes voiles, & ne pouvant être arrêtés, quelques signaux qu'on leur pût faire en tirant. Van Nès répondit, *qu'il falloit toujours se batre en retraite*: ce qui étoit bien aussi l'intention du Général; car il voioit trop qu'ils n'avoient pas des

Le second jour Ruiter est ataqué de nouveau, & fort serré. 5. *Août.*

Il se trouve dans un grand péril.

Il fait venir le L. Amiral van Nès a son bord.

Leur conversation.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

des forces suffisantes pour tenir contre les ennemis. Il commença alors à éclater & à dire: *Quelle est notre infortune! je voudrois être mort.* Van Nès lui repliqua; *& moi aussi je voudrois l'être, mais la mort ne vient pas justement quand on la souhaite.* Sur cela ils sortirent de la dunette, & van Nès lui dît adieu. Dans ce même instant il passa une volée de canon par la dunette, qui emporta le siége où ils avoient été tous deux assis; tant il s'en fallut peu que ces deux importantes têtes ne fussent cassées d'un seul boulet. En se séparant ils se promirent *de ne s'abandonner point & de périr ou de se dégager ensemble.* En éfet van Nès aiant repassé à son bord fit tous ses éforts pour demeurer à l'arriére du Général & pour repousser les ennemis. Les Anglois virérent alors en canonnant de leurs piéces de chasse sur Ruiter & sur les siens, qui leur répondirent vigoureusement de l'arriére courant au Sudest & au Sudest-quart-au-Sud, afin de faire meilleure route & d'avancer leur retraite. A neuf heures aiant la vuë de Westcapel, qui étoit à trois lieuës de sa petite escadre, il continua sa route, estimant que dans la conjoncture présente il ne pouvoit rendre un plus grand service que de ramener les vaisseaux dans les ports. En éfet dans un si éminent danger de tout perdre le degré de service qui aprochoit le plus de vaincre, étoit celui de tout sauver. Cependant Monc qui chassoit sur les Hollandois avec la plus grande partie de ses forces conservoit toujours l'espérance de prendre leur Général, ainsi que depuis il le fit connoître dans une certaine Lettre; & d'avoir la gloire d'emmener en Angleterre cet illustre Héros qui ne le cédoit en valeur à aucun autre qui ait jamais été. Pour cet éfet il chercha toutes les voies de mettre le feu à son navire; ce qui pensa arriver sur le midi, qu'un brulot s'en aprocha si près qu'on ne savoit s'il seroit possible de l'empêcher d'aborder & de jetter les grapins. Mais Ruiter se possédant toujours, & conservant toute sa prudence au milieu du plus grand danger, donna promtement ordre d'armer quatre chaloupes, la sienne & celles des Capitaines van Meeuwen, Vollenhoven, & Jean du Bois. Il fit tirer quelques gens de quatre vaisseaux: premiérement du sien, le Quartier-maître Pierre Pietersz. Lely avec dix matelots, auxquels se joignit Guillaume Nieupoort son Sécretaire François: de celui de Meeuwen, le Lieutenant Philbert Wynrich & le Quartiermaître Roelof Gerritsz. avec six matelots: de celui de du Bois, le Quartiermaître Pierre Pietersz. d'Amsterdam avec huit matelots & sept soldats: de celui de Vollenhove le Lieutenant Abraham van Zijl, le Pilote Govert Pietersz. le Quartiermaître Girard Abrahamsz. le Charpentier Martin van der Valk avec huit matelots: faisant en tout 48. hommes, qu'il distribua sur les quatre chaloupes. Il leur commanda que lors qu'ils jugeroient qu'il seroit tems, ils allassent au brulot Anglois pour l'ataquer & le détourner, mais qu'ils ne débordassent point encore jusqu'à nouvel ordre. Il dît en même tems aux quatre Seigneurs François, qui pendant ce furieux combat avoient toujours été à son bord, sans avoir ocasion de rendre de grands services, & qui avoient plusieurs fois témoigné, *qu'ils étoient bien fâchés de ne pouvoir servir de leurs Personnes*, que l'aproche de ce brulot fournissoit matiére à ceux qui voudroient aquérir de la réputation, & qu'ils n'avoient qu'à aller le combatre, s'ils avoient dessein de signaler leur courage dans quelque grand péril. Ils répondirent sans hésiter qu'ils étoient prêts de le faire; & en même tems ils se jettérent tous quatre hardiment dans la chaloupe du Général. Cependant le brulot, qui étoit un beau bâtiment, & qui ressembloit presque à une frégate, étoit conduit par des vaisseaux de guerre, & venant vent arriére, il ne se promettoit pas moins que de jetter les grapins à l'Amiral à babord. Aussi s'en aprocha-t-il jusqu'à la distance de la longueur d'un navire, ou même davantage, & si près que les Anglois s'étoient déja mis dans leur chaloupe, hormis deux seulement, dont l'un étoit demeuré au gouvernail, & l'autre devoit mettre le feu aux poudres. On peut bien dire qu'alors la conservation de ce grand vaisseau, & par conséquent celle de l'armée, & selon les aparences le salut de tout l'Etat, ne pendoit qu'à un filet. Mais Ruiter qui ne manqua pas de bien prendre son tems, fit pousser tout d'un coup la barre du gouvernail tout-à-fait sous le vent, & brasser les voiles à stribord; & par cette manœuvre le brulot lui demeurant de l'arriére, fut hors d'état de l'aborder & de faire son éfet. En même tems il lui envoia sa bordée, & ordonna aux quatres chaloupes armées de partir & de nager à lui. Les Anglois les voiant venir en si bon ordre, & faire avec tant d'intrépidité un feu terrible de mousque-

1666.

Un seul coup les met tous deux dans un grand danger.

Ruiter continuë à faire retraite.

Le Général Monc espére le prendre ou brûler son vaisseau.

Un brulot fait courir un grand risque à son navire. Il fait armer quatre chaloupes pour aller le détourner.

Les quatre Seigneurs François entrent dans l'une des quatre chaloupes.

Le brulot arrive tout proche de Ruiter.

Prudente conduite pour éviter le brulot.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1666.

Lequel est abandonné, & brûlé par les Anglois.

queterie sur eux, perdirent courage, & mirent eux-mêmes le feu à leur brulot, dont un de leurs navires portant 70. piéces de canon, qui l'avoit conduit jusques au lieu où il étoit, courut grand risque d'être ateint. Pour l'éviter il s'aprocha du L. Amiral van Nès, dont il fut si maltraité qu'il mit en panne & à la bande. L'équipage du brulot se sauva en partie dans la chaloupe, & en partie à la nage. Les Seigneurs François qui étoient dans la chaloupe de Ruiter, vouloient, par un excès de courage, nager après celui des Anglois & s'en rendre maîtres: mais Ruiter craignant que cette espéce de témérité ne les mît dans un trop grand péril, & ne les éloignât trop de lui fit, rapeller les chaloupes, & leur défendit de se hazarder davantage. Dans la suite les équipages des quatre chaloupes reçurent pour cet important service la recompense de six mille livres promise par l'Etat à ceux qui auroient brûlé ou pris un brulot. Après que les Anglois eurent ainsi manqué leur coup sur l'Amiral, de Hollande il vint passer à ses côtés un grand nombre de leurs plus gros vaisseaux, & entr'autres celui du Général Monc, qui lui envoiérent encore les uns après les autres toutes leurs bordées, avec une si terrible furie qu'il sembloit que tout allât crever & se briser. Ruiter même qui dans les plus grands périls avoit toujours fait voir que son courage étoit encore plus grand, commença en ce moment à en manquer, & à perdre tellement toute espérance, qu'il ne put s'empêcher de dire devant son gendre de Witte: *O Dieu, faut-il que je sois si malhûreux! Entre tant de milliers de boulets n'y en aura-t-il point un qui m'emporte?* De Witte lui dît alors, quoi mon Pére, vous perdés ainsi l'espérance? Ne s'agit-il donc plus que de mourir? Hè bien! il faut revirer & aller combatre au milieu des ennemis, jusques-a-ce que le desespoir nous ait fait trouver la mort. Alors ce Héros révenant à soi-même lui repliqua: *Vous ne savés ce que vous dites, si je faisois cela tout seroit perdu; au lieu que si je puis me conserver avec ces vaisseaux, & les retirer du péril, on pourra ensuite revenir encore au combat.* En éfet peu après il vit jour à se dégager. Il continua donc à se défendre avec une extrême vigueur, fidèlement secondé d'un petit nombre de vaisseaux, & particuliérement du Capitaine David Vlug, qui se tenant presque toujours à son arriére, fut aussi toujours très-proche des Anglois. Aussi-tôt Monc fit un signal, auquel tous les Anglois revirérent de file, parce que Ruiter commençoit déja à s'aprocher des bancs, & qu'ils n'ozoient pas se hazarder à le suivre. Au même tems aiant découvert trois de ses navires, qui la nuit précédente avoient monté trop au vent de lui, il vit que les Anglois avoient détaché quatorze des leurs pour aller les couper. A l'instant il fit venir à son bord tous les Oficiers Généraux & les Capitaines qui se trouvérent proche de lui, & il ordonna au Vice-amiral Bankert d'aller avec les navires & les frégates les moins incommodées jusqu'au nombre de 18. & avec deux brulots, se poster à l'entrée du Spléete. Là ils devoient ou croiser, ou se tenir à l'ancre, autant qu'il leur seroit possible, & selon que Bankert le jugeroit à propos, pour s'oposer à ce que les vaisseaux de l'Etat qui arriveroient, ne fussent enlevés par les ennemis, ou endommagés, ou empêchés de se rendre au rendévous du Wielingen. Il leur commanda néanmoins à tous de ne demeurer que deux fois vingt-quatre heures à ce poste, & ensuite de rentrer aussi. Ce ne fut qu'en ce moment-là que ces Capitaines & d'autres Officiers commencérent à lui donner quelque légére connoissance du desordre de l'escadre de Zélande & de Frise, & de la mort des Lieutenans Amiraux Evertsz. & de Vries, du Vice-amiral Koenders, & des autres pertes dont il a été parlé. Ils lui déclarérent aussi qu'ils avoient vû deux des navires ennemis couler à fond, & deux autres brûler; l'assurant que les Anglois de leur côté avoient été extrémemenr maltraités, & qu'ils avoient quantité de leurs vaisseaux fort desemparés. Dans ce même tems l'escadre du Vice-amiral Bankert porta le cap sur les trois navires qui avoient été séparés & qui revenoient, & les Anglois voiant cette manœuvre revirérent, & ne les empêchérent plus de continuer leur route vers l'escadre Hollandoise qu'ils allérent enfin rejoindre. Comme pendant la nuit le vaisseau du feu Lieutenant Amiral de Vries s'étoit aussi écarté de l'escadre de Ruiter, on eut de l'inquiétude de ce qu'il seroit devenu. Enfin le Général continuant sa route passa au travers du Spléete par l'Oüest, à la faveur d'un vent frais de Nordoüest, & moüilla l'ancre le même jour devant la passe du Doorlo. Ce soir-là les Chevaliers de Lorraine,

Grands éforts contre le navire de Ruiter.

Qui perd presque l'espérance.

Les Anglois changent de bord & quittent Ruiter.

Lequel s'aproche des bancs & détache le V. Amiral Bankert, pour soutenir les vaisseaux qui s'étoient écartés, & qui reviendroient au rendévous.

Deux vaisseaux Anglois sont coulés à fond, & deux autres sont brûlés.

Bankert dégage trois navires Hollandois.

Ruiter passe au travers, du Spléete, & va moüil-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

ne, de Coaslin & Cavoi quittérent son bord, & se mirent dans une galiote pour se rendre à Calais, & de là à Paris. A la même heure Ruiter écrivit à L. H. Puissances tout ce qui s'étoit passé dans le combat. Je n'insére pas ici la copie de sa Lettre, parce qu'elle ne contient que la Rélation que je viens de faire. Le jour suivant il détacha deux galiotes pour se mettre à deux ou trois lieuës au large entre les bancs de Walcheren & de Schouwen, & s'étendant autant qu'elles pourroient sans s'éloigner jusqu'à ne se pas reconnoître, découvrir s'il y avoit des vaisseaux ennemis dans ce parage. Après cela les Députés de Zélande se rendirent à son bord pour s'enquérir de l'état des afaires & du succès de la bataille. Ils aprirent de lui comment il avoit été obligé de rentrer avec son escadre & celle d'Evertsz. & de Vries, aussi-bien que la cause de ce desordre. Ce malheur, humainement parlant, & mettant à part la direction de la Providence Divine qui donne aux desseins des hommes telle issuë qu'il lui plaît, étoit procédé de ce que les escadres s'étoient trouvé trop éloignées les unes des autres, sans néanmoins qu'il y eût de la faute du Général; & de ce que les deux Lieutenans Amiraux qui commandoient l'avantgarde, avoient été si promtement abatus. Pour le retardement de l'arriéregarde, je n'en fais point de mention en cet endroit parce qu'il en sera parlé amplement dans la suite.

1666. Ier devant le Doorlo. 6. *Août.*

Le Général Ruiter, étant arrivé au Wielingen, n'y aprit point encore de nouvelles du Lieutenant Amiral Tromp, ni de son escadre. Celui-ci avoit suivi toute la nuit l'escadre bleuë des Anglois, ou, si l'on veut, il lui avoit donné la chasse. Le lendemain il se trouva proche du Galper, & s'aprocha des côtes d'Angleterre: où il les suivit encore, mais voiant qu'ils ne vouloient point s'engager au combat, il jugea enfin à propos de revirer au Sud, & d'aller chercher son Général, afin de voir en quel état il étoit. Les Anglois aiant remarqué cette manœuvre changérent aussi de bord, & le suivirent doucement de loin jusques au soir. Alors il découvrit le gros de leur armée, qui montoit au vent en louvoiant, sans apercevoir un seul vaisseau Hollandois que bien tard, qu'il vit celui du L. Amiral de Vries, qui n'avoit ni pavillon ni perroquets; ce qui lui fit croire que l'avantage n'étoit pas de son côté. Ensuite continuant sa route il arriva le matin du 6. devant le Wielingen, & après midi il entra dans le Landts-diep avec toute son escadre & avec le navire du L. Amiral de Vries, qui étoit fort incommodé. Ruiter passa alors jusqu'entre Dieshoek & Flessingue où le suivirent les autres vaisseaux qu'il avoit ralliés, & qui étoient avec lui. Quelques-uns ont raporté que l'escadre bleuë, sous Jérémie Smith, chassa sur celle de Tromp jusqu'au Wielingen, où elle la laissa pourtant entrer sans tirer un seul coup pour l'en empêcher: mais ce raport a été regardé par la plupart des gens comme fait exprès afin de rendre Tromp suspect; car d'autres ont assuré que dès la nuit Smith l'avoit perdu de vûë. On tenoit aussi pour constant que le jour précédent il avoit été reconnu de tout le gros de l'armée Angloise sous le Général Monc, qui avoit porté sur lui pour le couper avant qu'il pût gagner le port; mais qu'à la faveur du vent & de la nuit il avoit echapé ce danger. Telle fut l'issuë de ce funeste combat naval, dans lequel les Hollandois ne perdirent néanmoins que deux vaisseaux, le *Terthoolen* & le *Sneek.* Mais quoi que les Anglois en eussent perdu davantage, ainsi qu'il a été déja dit, ils tenoient la mer, & c'est en cela que consistoit leur victoire. Le 7. d'Août ils parurent devant Schooneveldt avec près de 80. voiles, tant gros que petits bâtimens. Le même jour le Général Ruiter fit venir à son bord tous les Oficiers & les Capitaines, & leur commanda, comme il avoit déja fait, de dresser promtement des mémoires de toutes les choses dont ils avoient besoin, & de les lui délivrer, afin qu'il pût en diligence donner ordre à les en faire pourvoir. Il fit aussi la revûë de son équipage & trouva qu'il avoit à son bord trente hommes de morts & trente-huit de dangereusement blessés, nombre qui étoit beaucoup moindre qu'il n'avoit cru, & qu'on ne lui avoit fait entendre durant le combat: car il y avoit eu plusieurs matelots qui dans le fort du péril s'étoient cachés & fourrés par tout où ils avoient pu, & qui maintenant pressés de la faim commençoient à sortir de leurs caches. Le Général promit un mois de gages pour recompence à quiconque lui déceleroit un de ces lâches: mais le nombre en étoit si grand que les autres qui le savoient, & qui les connoissoient,

Suite des mouvemens que Tromp fit.

Il suit encore le lendemain l'escadre bleuë pendant quelque tems.

5. *Août.* Il fait retraite & est suivi des Anglois.

6. *Août.* Il arrive devant le Wielingen, & entre dans le Landts-diep.

7. *Août.*

1666. n'ozoient pas seulement ouvrir la bouche pour les déférer. Sur ces entrefaites les Députés des Amirautés, & ensuite les Députés & Plénipotentiaires de L. H. P. entre lesquels étoit le Pensionaire de Wit, se rendirent à son bord pour éxaminer comment tout s'étoit passé à la bataille, & pour donner les ordres qu'ils jugeroient nécessaires afin que l'armée pût incessamment remettre à la mer. Ils têmoignérent tous être très-satisfaits de la conduite & des actions du Général, & les Souverains ensuite marquérent ne l'être pas moins. Les Etats de Hollande étant d'avis que L. H. P. lui fissent tous les remercîmens possibles, on prit la Résolution suivante.

Les Députés de l'Amirauté & ensuite ceux des Etats se rendent au bord de Ruiter.

10. *Août.*

Extrait du Régître des Résolutions de L. H. P. les Seigneurs Etats Géneraux des Provinces Unies.

Le Mécredi 11. d'Août 1666.

Résolution des Etats Géneraux à l'honneur de Ruiter.

L'afaire aiant été mise en délibération, il a été résolu qu'on écrira aux Sieurs Députés & Plénipotentiaires de Leurs Hautes Puissances au Wielingen, qu'ils aient à assurer de leur nom le Lieutenant Amiral de Ruiter qu'Elles sont très-satisfaites des marques de valeur & de conduite qu'il a données dans le dernier combat contre les Anglois, & qu'Elles l'en remercient.

T. GERLACIUS. vt.

Est conforme au Régître.

N. RUISCH.

Il est certain que par une si belle retraite faite sans avoir perdu un seul vaisseau de l'escadre du corps de bataille que ce Général commandoit, il méritoit encore plus d'estime selon les sentimens de ceux qui étoient capables d'en juger, qu'il n'en avoit jamais aquis en aucun combat naval. Le Roi de France écrivit au Comte d'Estrade son Ambassadeur à la Haie, que les Seigneurs François qui avoient été présens à l'action têmoignoient, *que Ruiter avoit fait des choses de cœur & de tête, qui passoient les forces humaines, estimant plus sa retraite que s'il avoit gagné la bataille : qu'il avoit résisté avec huit vaisseaux à vingt-deux des plus grands d'Angleterre, & aux deux Amiraux.* Le Sieur van Beuningen Ambassadeur des Etats à la Cour de France écrivit aussi sur ce sujet au Sécretaire Guillaume Nieupoort le jeune, & lui particularisa dans la Lettre que voici ce qu'on disoit à cette Cour.

Sa retraite est loüée dans une Lettre du Roi de France.

MONSIEUR,

Lettre de l'Ambassadeur van Beuningen au sujet de Ruiter.

Je vous remercie très-humblement de la Rélation circonstanciée que vous m'avés faite du combat naval contre les Anglois. Je rens graces à Dieu de tout mon cœur de ce que dans un si afreux péril il a eu la bonté de conserver notre grand Héros, le Sieur Amiral de Ruiter. Le Sieur de Busca étant arrivé Samedi à Boulogne a envoié de là une Rélation par écrit de ce qui s'est passé, laquelle a été lûë au Roi, & m'a été aussi mise en main. Je n'ai pu y lire, ni penser sans frémir à quel danger notre Etat dans cette ocasion s'est vû éxposé en la Personne de notre incomparable Amiral, & j'ai regardé comme un miracle la résistance qu'a faite un seul vaisseau, & la perte qu'il a causée aux ennemis. Mais selon le raport du Chevalier de Lorraine qui arriva hier à la Cour, aussi-bien que suivant la Rélation du Sieur de Busca, il n'y a que des miracles à atendre de la valeur & de la conduite du Sieur de Ruiter. Cet illustre Général, dans le malheur qui est arrivé à l'armée navale, ou par la faute d'autrui, ou par des accidens sinistres & inévitables, a cette consolation que sa retraite judicieuse autant que courageuse lui tourne ici auprès du Roi & de tous les Seigneurs de cette Cour à un plus grand honneur, que n'auroit fait la plus parfaite victoire qu'il eût pu remporter. Le Sieur Prince de Turenne ne se lasse point de loüer & d'éxalter toutes les belles qualités qui

éclatent

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

éclatent dans les actions que les Seigneurs François, qui étoient à son bord, raportent lui avoir vû faire; & il en parle avec tant de cordialité qu'on peut croire que le Sieur de Ruiter à non-seulement aquis son estime, mais aussi son afection. Je ne puis avoir d'autres pensées au sujet de cette bataille, si non que les Anglois y auront perdu pour le moins autant que L. H. P. Le Chevalier de Lorraine a dit à la Cour que le Sieur Amiral de Ruiter faisoit de son navire seul un aussi grand feu qu'en faisoient trois vaisseaux Anglois du même rang, & qu'il ne doute point que sans un funeste & malicieux desordre l'armée de L. H. P. n'eût par tout batu celle d'Angleterre. A Fontainebleau le 13. d'Août. 1666.

Votre très-humble Serviteur & Ami.

VAN BEUNINGEN.

Cependant le Général Ruiter prenoit soin de faire équiper les vaisseaux, & de les pourvoir de tout ce qui étoit nécessaire. La plupart des blessés avoient été portés à terre dans les hopitaux, le nombre s'en étant trouvé plus ou moins grand sur chaque vaisseau, à proportion de ce que le vaisseau s'étoit trouvé dans la mêlée & sous le feu de l'ennemi. Il y en avoit près de 60. au bord du Lieutenant Amiral van Nès; mais je n'ai pu aprendre précisément combien il y en avoit sur chacun des autres vaisseaux. En ce tems-là le reste des équipages aiant généralement têmoigné un grand désir d'aller à terre & de se rafraîchir un peu, il en fut déliberé entre les Députés des Etats Généraux, ceux des Amirautés & le Conseil de guerre. On faisoit difficulté de leur donner cette permission, de crainte que lors qu'on leur auroit lâché la bride, on n'eût pas le pouvoir de les faire revenir à bord. Mais enfin il fut résolu que le quart de chaque équipage iroit tour-à-tour se rafraîchir trois jours dans l'isle de Walcheren, à condition que ceux qui ne se rendroient pas à bord incontinent après les trois jours perdroient tout ce qui leur reviendroit de gages, qui demeureroit confisqué, & qu'ils seroient dénoncés par tout comme des déserteurs, afin qu'on s'en saisit. Après cela par l'avis du Conseil de guerre on fit monter une partie des vaisseaux les plus incommodés à l'Est de la ville de Flessingue, pour pouvoir plus commodément & plus promtement leur donner le radoub. Il y en eut dans ce nombre.

On permet aux équipages d'aller par quart tour-à-tour se rafraîchir à terre.

Le nombre des vaisseaux qu'on fait passer à l'Est de Flessingue.

Huit de la Meuse.

Les Sept Provinces	*monté Par,*	*Le L. Amiral Ruiter.*
La Concorde	*Par*	*Le L. Amiral van Nès.*
La Noblesse de Hollande	*Par*	*Le V. Amiral de Liefde.*
Delft	*Par*	*Le Contre-amiral van Nès.*
La Grande Hollande	*Par*	*Le Cap. Laurent Davidsz.*
La Petite Hollande	*Par*	*Evert van Gelder.*
Utrecht	*Par*	*Elandt du Bois.*
Wassenaar	*Par*	*Rut Maximilien.*

Deux de Zélande.

Zierixzée	*Par*	*Le Contre-amiral Evertsz.*
Veere	*Par*	*Le Cap. Adrien de Haaze.*

Trois de Frise.

Albertine	*Par*	*Pierre Eykema.*
Oostergo	*Par*	*Jean Vijselaar.*
Ommelande	*Par*	*Christien Ebelsz.*

Sept d'Amsterdam.

La Trompe d'Eléfant	*Par*	*Henri Vollenhove.*

1666. *Amsterdam*	*Par*	*Jaques van Meeuwen.*
La Foi	*Par*	*Nicolas Marreveldt.*
't Zuiderhuis	*Par*	*Corneille van Hoogenhoek.*
La Liberté	*Par*	*Jean van Amstel.*
Edam	*Par*	*Pierre Magnusz.*
Le Soleil	*Par*	*Floris Florisz. Blom.*

Six du Quartier du Nord.

Oüest-frise	*Par*	*Le L. Amiral Meppel.*
Nassau	*Par*	*Le Cap. David Vlug.*
Le Païs de Gueldre	*Par*	*Le Comte Jean de Hoorn.*
Les Armes d'Enkhuise	*Par*	*Pierre Kerssboom.*
Le Quartier du Nord	*Par*	*Pierre Klaasz. Wijnbergen.*
Les Armes de Hollande celui-ci faisoit eau	*Par*	*Corneille Jacobsz. de Boer.*

Tandis qu'on s'emploioit à équiper de nouveau l'armée & à réparer ses débris, le Général Ruiter détacha de tems en tems des galiotes, des frégates & d'autres bâtimens, pour aller reconnoître les Anglois, & en croisant au large donner des avis aux vaisseaux qui arriveroient. Le 18. d'Août le Conseil de guerre tint séance pour faire justice sur l'afaire de Jaques Marion Capitaine du vaisseau du feu Vice-amiral Koenders, acusé de n'avoir pas fait son devoir après la mort du V. Amiral; & sur celle du matelot Taake Martensz. van Bolswaart, qui avoit excité la mutinerie & la révolte arrivée pendant le dernier combat. Les piéces aiant été lûës & examinées le Capitaine Marion fut cassé par le Conseil de guerre, & déclaré inhabile à servir jamais l'Etat par mer; & Taake Martensz. fut condamné à la corde. Cette Sentence fut éxécutée quelques jours après, † & en même tems on fit passer par les armes un matelot du Capitaine Alemonde pour avoir commis un meurtre; & les deux corps furent jettés à la mer. Un Quartier-maître du *Groningue*, fut aussi foüeté très-rudement de deux cens coups de bouts de cordes, pour avoir trempé dans la mutinerie, & eut trois fois la cale étant jetté du bout de la vergue à la mer. Pendant que l'armée étoit encore ancrée proche de Flessingue, Anne de Ruiter, la plus jeune fille du Lieutenant Amiral mourut dans cette ville-là d'une maladie contagieuse. Quoi qu'elle n'eût qu'onze ans moins trois jours elle marquoit avoir tant d'esprit & des inclinations si vertueuses, que cette perte fut très-sensible à son Pére: cependant sa soumission aux ordres de la Providence servit beaucoup à le consoler; & d'ailleurs il tâcha de dissiper sa tristesse par ses continuelles & importantes ocupations pour le bien du Public.

> Justice faite par le Conseil de guerre. 18. *Août.*
>
> Le Cap. Marion est cassé.
>
> Un matelot est condamné à la mort.
>
> † *6. Septemb.*
>
> 24. *Août.* La plus jeune fille de Ruiter meurt de la peste à Flessingue.

Mais il est tems de faire mention de ce qui se passa alors à l'égard du L. Amiral Tromp. Lors que le Général Ruiter fut entré au Wielingen, il donna avis aux Etats Généraux, par une Lettre que j'ai ci-dessus marquée, & ensuite de bouche à leurs Députés & à ceux des Amirautés, de la maniére dont s'étoit livré le combat, & de toutes ses circonstances. Il ne manqua pas en cette ocasion de faire paroître quelque mécontentement de la conduite de Tromp, & de ce que, comme je l'ai déja touché, il avoit mis trop tard à la voile pour aller aux ennemis, & qu'il avoit demeuré si long tems séparé du pavillon. Tromp en aiant eu connoissance écrivit le 13. d'Août une Lettre aux Etats Généraux, & une autre aux Etats de Hollande, lesquelles on peut voir dans l'Histoire d'Aitzéma, où il tâchoit de justifier ses actions & sa conduite, & de rejetter la faute sur le Général Ruiter, l'acusant en des termes qui marquoient que l'amitié & la confiance étoient entiérement bannies d'entre eux. Les Etats de Hollande à qui ce différent causoit une extrême inquiétude, & qui craignoient de fâcheuses suites, ordonnérent à quelques-uns des Membres de leur Assemblée, d'examiner cette afaire plus à fond, & d'en donner ensuite leur avis. Cet ordre aiant été éxécuté le Pensionaire de Wit fit raport le 19. d'Août, dans l'Assemblée, du sentiment des Commissaires qui avoient éxaminé l'afaire ensemble, & de ce qu'ils avoient conclu à cet égard, proposant ce qu'il feroit à propos de faire pour prévenir de plus grands desordres & de nouvelles divisions dans l'armée navale: ce qui revenoit à ceci.

> Mécontentement de Ruiter à l'égard de Tromp. *Aitzéma* XLVI.
>
> 13. *Août.* Lettre de Tromp aux Etats. *Aitzéma.* XLVI.
>
> 18. *Août.*

Qu'il

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Qu'il falloit rapeller le L. Amiral Tromp, vû qu'il ne s'acordoit pas bien avec le Géneral Ruiter. Qu'il étoit de l'interêt de l'Etat que l'un des deux quittât le service. Que Tromp n'étoit pas à comparer à Ruiter. Qu'il sembloit que Tromp avoit entrepris de contrarier toujours. Qu'il étoit même à propos de le priver de sa Charge, & de faire choix d'un autre Lieutenant Amiral à sa place. Que tous les Membres de l'Assemblée devoient unanimement concourir à ce dessein & garder le secret. Que c'étoit une Résolution qu'il y avoit nécessité de prendre. Le Collége de la Noblesse y donna son consentement, qui fut suivi de celui des villes de Dordrecht, Delft, Leide, Amsterdam, Gouda, Rotterdam, Gorcum, Schiedam, Schoonhoven, la Brille, Alcmaar, Hoorn, Edam, Médenblic & Purmereindt. Les Députés de Harlem furent d'avis de faire venir Tromp, & de lui mettre devant les yeux les Lettres qu'il avoit écrites contre Ruiter. Ceux d'Enkhuise vouloient qu'on fit encore un éfort pour les racomoder ensemble. Ceux de Monnikendam proposérent de donner un tour à l'afaire, par lequel on engageât Tromp à demander lui-même sa décharge. Enfin à la pluralité des voix on prit la Résolution suivante.

1666. Proposition du Pensionaire de Wit faite à l'Assemblée des Etats de Hollande, d'ôter la Charge au L. Amiral Tromp. 19. Août. A quoi le Collége de la Noblesse & la plupart des Villes donnent leur consentement.

Le Conseiller Pensionaire a fait raport à l'Assemblée des considérations & de l'avis des Sieurs Commissaires Députés de L. N. & G. P. Lesquels Députés en conséquence de la Résolution portant Commission de Leurs-dites N. & G. Puissances en date du 18. du courant, & afin d'y satisfaire, ont mûrement éxaminé ce qu'il seroit possible & à propos de résoudre & d'éxécuter, pour prévenir les desordres & les divisions dans l'armée navale de l'Etat, & pour y faire regner une bonne conduite. Et comme ils ont aussi pesé & consideré avec beaucoup d'atention le contenu d'une certaine missive écrite le 13. du courant à bord de la Hollande *par le L. Amiral Tromp étant à l'ancre devant Flessingue, dans laquelle, après un récit circonstancié de ce qui s'est passé, de sa connoissance, en la derniére bataille contre les Anglois, on lit mot pour mot la conclusion suivante.*

Résolution des Etats de Hollande tendant à destituer le L. Amiral Tromp de sa Charge. 19. Août.

Hauts & Puissans Seigneurs.

Maintenant après ces services, & tous les autres que j'ai rendus avec tant de fidélité, il m'est insuportable de me voir décrié & traduit comme un scélerat, & comme étant la cause de la défaite de l'armée, par la passion du L. Amiral Ruiter, sans m'avoir entendu ni m'avoir parlé, & par sa jalousie de ce qu'il a plu à Dieu de me donner de l'avantage sur les ennemis avec des forces inférieures à celles avec lesquelles il a été batu. Que si je ne reçois réparation d'un tel outrage, j'avouë que je ne me sens pas capable de servir plus long tems: car si l'on trouve que je n'ai pas bien fait en cette ocasion, il ne faut pas que j'espére contenter jamais les gens. D'ailleurs le tems ne permet pas qu'on emploie des scélerats; mais de sages, de prudens & de magnanimes Héros, qui ne craignent pas de se sacrifier pour leur Patrie, & pour leur propre réputation. Mais je croi avoir jusques à présent, par la grace de Dieu, si bien conservé la mienne, que je n'estime pas que tant que je vivrai le L. Amiral Ruiter, ni aucun autre homme qui soit au monde puisse me la ravir. D'ailleurs je prévoi à mon grand regret, que par ces maniéres d'agir on ne peut atendre qu'une extrême confusion dans l'armée, & qu'il est à craindre que lors que les Oficiers & les matelots seront à terre, ils ne se coupent la gorge les uns aux autres; ce qui Dieu veüille ne pas permettre.

Aiant été délibéré sur ce sujet, & jugé qu'après tant de marques d'animosité & d'aigreur de la part du sus-dit L. Amiral Tromp contre le L. Amiral Ruiter, Commandant en chef & Général de l'armée navale de l'Etat, ces deux L. Amiraux ne pourroient être laissés ensemble chacun dans son emploi sans exposer l'armée, & conséquemment l'Etat à un danger extrême, par les dissentions & par les desordres qu'on a lieu de craindre, & qui sans doute ne manqueroient pas d'arriver: Il a été arrêté & résolu que la Commission de Lieutenant Amiral de Hollande & de Oüest-frise sous le Collége de l'Amirauté d'Amsterdam, donnée au sus-dit Tromp par provision, & jusques-à-ce qu'il soit notoire qu'il en ait été autrement disposé par L. N. & G. P. sera révoquée, comme de fait elle est & demeure révoquée par ces Présentes: & en conséquence il sera incessamment pourvû à faire remplir sa place par un autre Oficier de mérite. Et afin que le tout se fasse dans l'ordre & de la meilleure maniére qu'il sera possible, on tâchera de la part de L. N. & G. P. de faire ensorte avec la Généralité que le sus-dit-Tromp soit mandé par L. H. P. pour partir à Lettre vûë & se rendre au plutôt ici, où sa révocation lui sera dénoncée dans les formes.

Sur

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1666\. Sur le mandement des Etats Généraux Tromp s'étant rendu le 23. du Mois à la Haie, & aiant eu quelque connoissance de ce dont il s'agissoit, alla trouver le Pensionaire de Wit, & le pria non-seulement de lui dire pourquoi il étoit mandé, mais il ajoûta. *Qu'il étoit prêt de faire satisfaction au Sieur de Ruiter, & de reconnoître publiquement sa faute, tant à l'égard du Général que de ses Souverains. Que si on ne le jugeoit plus digne de lui confier le commandement d'une escadre, il se contenteroit d'une seconde place. Que dans cette conjoncture il ne pouvoit se résoudre à demeurer inutile à sa Patrie, & qu'il iroit plutôt en mer en qualité de simple Capitaine, afin de s'aquiter des devoirs d'un homme de cœur & d'honneur.* Le 24. ces ofres furent communiquées par le Pensionaire à l'Assemblée des Etats, où l'afaire fut remise en délibération. Mais le Collége des Nobles persista dans la Résolution précédente, & conclut que la révocation devoit subsister, & qu'il faloit en faire la déclaration à Tromp dans les formes, avec défences à lui *de sortir de la Haie jusqu'à nouvel ordre, & d'aller ou d'écrire à personne de l'armée, sur peine d'être traité comme coupable de rebellion.* Les villes de Dordrecht, Delft, Leide, Amsterdam, Gouda, Gorcum, Schiedam, Schoonhoven, la Brille, Alcmaar, & Hoorn, furent du même avis. Les Députés de Harlem dirent qu'ils n'avoient point de charge. Ceux d'Enkhuise désiroient qu'on pût acomoder l'afaire, ofrant néanmoins de se ranger à la pluralité des voix. Ceux d'Edam s'oposérent formellement & demandérent que leur oposition fût régitrée. Ceux de Monnikendam témoignérent craindre de fâcheuses suites de cette afaire. Ainsi la Résolution précédente fut confirmée par la pluralité des voix; ce qui fut déclaré le même jour au Sieur Tromp lors qu'il fut entré à l'Assemblée, par le Pensionaire qui lui dît: *Que les Etats avoient jugé à propos & arrêté de révoquer la Commission qui lui avoit été ci-devant donnée pour être leur Lieutenant Amiral sous le Collége d'Amsterdam*, & lui redemanda sa Commission. Il répondit qu'il étoit prêt de la rendre, & qu'il reçevoit les ordres des Etats avec une obéissance respectueuse, les remerciant de l'honneur qu'ils lui avoient fait. On lui ordonna en même tems de demeurer à la Haie jusqu'à nouvel ordre, & on lui défendit d'aller ou d'écrire à l'armée, ce qu'il promit pareillement d'observer. Ensuite il demanda verbalement au Pensionaire, qu'après cinq ou six jours de séjour à la Haie il lui fût permis d'aller faire un tour à Gravelandt dans ses Terres. Il requit aussi qu'on lui acordât un congé par écrit, dans lequel il plairoit aux Etats de déclarer qu'il n'avoit pas été révoqué pour cause de délit ou de malversation en sa Charge, mais par d'autres considérations qui avoient porté L. N. & G. P. à en uzer ainsi.

Tromp va trouver le Conseiller Pensionaire. 23. *Août.* Ses ofres.

Qui sont communiquées aux Etats. 24. *Août.*

Lesquels persistent dans leur Résolution. 24. *Août.* Tromp est démis de sa Charge. 24. *Août.*

Sa requête.

Cette double Requête fut proposée aux Etats par le Conseiller Pensionaire de Wit, & il fut résolu qu'on autoriseroit, des Commissaires d'entre les Conseillers Députés pour permettre dans quelques jours à Tromp de se retirer à Gravelandt; ce qui ne lui seroit pourtant acordé qu'avec beaucoup de circonspection & sous les précautions nécessaires. A l'égard de l'Acte qu'il demandoit aussi, on différa à prendre une Résolution finale jusques-à-ce qu'il en eût été encore une fois délibéré. Le même jour les Etats reçurent des Lettres des Conseillers de l'Amirauté d'Amsterdam & du Quartier du Nord qui proposoient à L. N. & G. P. les personnes sur qui l'on pouvoit jetter les yeux pour remplir les Charges de Lieutenant Amiral, de Vice-amiral & de Contre-amiral vacantes par la démission de Tromp, & par la mort de van der Hulst & de 't Hoen. Ils prirent alors la résolution d'y pourvoir, & de faire choix de ceux qui en seroient les plus dignes. En conséquence Guillaume Josef van Gent, Colonel d'un régiment de soldats de marine fut créé Lieutenant Amiral sous le Collége de l'Amirauté d'Amsterdam; le Contre-amiral Isaac Sweers fut fait Vice-amiral sous le même Collége; & le Capitaine Jean Gédéonsz. Verburg fut élu Contre-amiral à la place de Sweers. Le Capitaine David Vlug fut aussi alors établi Contre-amiral sous le Collége du Quartier du Nord. Le Colonel van Gent s'étant présenté à l'Assemblée des Etats, & leur Résolution de lui conférer la Charge de Lieutenant Amiral lui aiant été déclarée, il les remercia très-humblement de la faveur qu'ils lui faisoient, & des sentimens avantageux qu'ils avoient pour lui; mais il leur témoigna souhaiter de tout son cœur qu'il leur plût de le dispenser d'accepter cet emploi. Ensuite il aporta plusieurs raisons qu'il prétendoit avoir pour s'excuser en cette ocasion. Il allégua principalement qu'il n'avoit été que très-peu de tems sur mer, comme n'aiant jamais eu dessein d'y servir; que par conséquent il avoit peu de connoissance de la marine, & qu'il se considéroit comme un homme qui

Résolution prise sur cette requête. 24. & 25. *Août.*

Le Colonel van Gent est élu L. Amiral, Isaac Sweers V. Amiral & Verburg Contre-Amiral d'Amsterdam; & Vlug Contre-Amiral de Northollande.

Van Gent tâche de se dispenser d'accepter cet emploi. 24. *Août.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

qui seroit non-seulement fort embarassé à commander une escadre, mais même comme tout-à-fait incapable de le faire. Ainsi il requit encore une fois qu'il plût aux Etats d'honorer de cette Charge une personne qui en fût plus digne, & qui eût plus d'expérience que lui. Mais en délibérant sur sa remontrance les Etats ne jugérent pas devoir se rendre à ses raisons : au contraire il fut arrêté qu'il seroit encore une fois prié & sollicité d'accepter sans delai cet emploi, & que même, en cas de besoin, il lui seroit enjoint de le faire, & de rendre à l'Etat les services qu'on éxigeoit de lui. Cependant à sa requête on consentit de tenir une Note de ce qui lui seroit prescrit à cet égard, & de lui en délivrer un Extrait en forme, pour s'en servir en tems & lieu, ainsi qu'il le jugeroit à propos; & après cela il prêta le serment en qualité de Lieutenant Amiral. Lors qu'on eut donné connoissance de cette afaire aux Etats Généraux, les Députés d'Utrecht, d'Overissel, de Groningue & des Ommelandes en marquérent quelque mécontentement, s'imaginant qu'on n'avoit pas deu faire cela sans la participation de L. H. P. Mais il leur fut répondu que l'emploi de L. Amiral qui avoit été donné à Tromp par la Province de Hollande seule, pouvoit aussi être révoqué par cette Province seule, laquelle avoit laissé en son entier la Commission de Capitaine qu'il tenoit de L. H. P. Ainsi le Sieur Tromp qui avoit fait voir tant de preuves de valeur, fut exclus du service maritime à cause de son différent avec le Général Ruiter; parce que les Etats voiant qu'il étoit d'une nécessité absoluë que l'un des deux se retirât, jugérent qu'ils devoient retenir Ruiter & le préférer à Tromp. Je ne raporterai point ici que le Sieur Kievet beaufrére de ce dernier, & Conseiller Député de Rotterdam aux Etats de Hollande à la Haie, fut arrêté pour avoir favorisé l'impression & la publication d'un certain libelle contre le Lieutenant Amiral Général; & qu'ensuite il fut contraint de sortir des Provinces de l'Etat aussi-bien que le Sieur Ewout van Horst, pour avoir entretenu intelligence avec le Sieur de Buat. Je ne parlerai pas non-plus de la triste fin de Buat qui étoit alors prisonnier, & qui depuis perdit la tête sur un échafaut. Le détail de ces faits, qui a été écrit par d'autres*, me meneroit sans doute trop loin, & me feroit trop écarter du but de cette Histoire.

1666.

Résolution des Etats en vertu de laquelle on l'oblige de l'accepter.

Mécontentement de la Généralité.

Aitzéma. XLVI.

* *Voi Aitzéma* XLVI.

17. *Août.*

Les Députés de Groningue & des Ommelandes donnent pouvoir à Ruiter d'élire un Vice-amiral à la place de koenders.

Peu de jours avant la démission du Sieur Tromp il avoit été resolu par les Députés des Etats de la ville de Groningue & des Ommelandes, de donner pouvoir au Général Ruiter de remplir la Charge de Vice-amiral, vaquante par la mort de Koenders; & d'établir en sa place un autre Capitaine & Vice-amiral de la part des Provinces de Frise, & de Groningue & des Ommelandes, le droit de faire ce choix apartenant alors à Groningue. On le pria donc de jetter au plutôt les yeux sur une personne qu'il trouveroit capable de se bien aquiter de cet emploi, jugeant qu'un Général connoissoit mieux qu'aucun autre les qualités requises à cette fin dans un sujet, & quels étoient ceux qui dans les précédens combats avoient fait paroître plus de valeur & de conduite. Pour cet éfet on lui envoia une Commission en blanc, afin de la remplir du nom de la personne qu'il auroit choisie. En vertu de ce pouvoir il fit élection d'Enno Doedesz. Star, Capitaine sous le Collége de l'Amirauté d'Amsterdam, bon soldat & bon marinier, fort entendu dans le fait des équipemens, & de plus originaire de pére en fils de la Province de Groningue; & lui aiant fait prêter le serment il l'établit V. Amiral de cette Province. Le 29. du Mois le Général fut mandé à terre, où il trouva le Sieur d'Estrades Ambassadeur de France acompagné du Marquis de Bellefonds. Là ces deux Ministres tinrent conseil avec les Deputés de L. H. P. sur le sujet de la jonction de l'armée de Hollande avec celle de France sous le Duc de Beaufort qu'on atendoit depuis si longtems, & qui devoit enfin dans peu se rendre à la Rochelle. Le même jour le L. Amiral Ruiter reçut par les mains du Comte d'Estrades, en présence du Marquis de Bellefonds, au nom & de la part du Roi de France, l'Ordre de St. Michel, avec le portrait de ce Prince en or émaillé; présent dont il honoroit la valeur héroïque de ce Général. Le portrait étoit enrichi de trois rangs de diamans mis en bordure ou en couronne tout autour. Il y avoit douze gros diamans au rang du milieu, & sur la tête du Roi une couronne des mêmes pierreries, trois desquelles étoient aussi fort grosses; de sorte que toutes ensemble ne valoient pas moins de dix mille livres. Avec cela d'Estrades lui présenta encore une chaîne d'or d'un grand poids, avec une médaille où étoit le buste du Roi, & au revers le Soleil luisant

Il fait choix pour cet éfet d'Enno Doedesz. Star.

29. *Août.*

Ruiter est honoré de l'Ordre de St. Michel, & d'autres présens de la part de Roi de France.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1666. luisant au monde avec cette légende. NEC PLURIBUS IMPAR. Voici la Lettre que le même Ambassadeur donna en même tems au Général de la part de son Roi.

Monsieur de Ruiter, Aiant résolu de vous honorer de mon Ordre de St. Michel, j'en envoie présentement le Colier au Sieur Comte d'Estrades, mon Ambassadeur Extraordinaire en Hollande, avec le pouvoir & l'instruction qui sont nécessaires pour vous le donner de ma part; & comme en cela vous recevés un témoignage bien particulier de l'estime que j'ay pour votre mérite, je m'assure que de votre part on ne verra rien qui ne réponde aux assurances qui m'ont été données de votre afection pour le bien de mon Etat, & pour l'acroissement des avantages du-dit Ordre. La présente n'étant sur tout autre sujet, je prierai Dieu qu'il vous ait, Monsieur de Ruiter, en sa sainte garde. Ecrit à Vincennes le jour d'Août 1666.

LOUIS

De LIONNE.

Pour l'Instruction envoiée au Comte d'Estrades, elle étoit conçuë en ces termes.

De par le Roi, Chef & Souverain de l'Ordre de St. Michel. A notre Cher & bien-aimé le Sieur Comte d'Estrades, Chevalier de nos Ordres, & notre Ambassadeur Extraordinaire en Hollande, Salut. L'afection que témoigne pour notre Personne & pour le bien de notre Etat le Sieur de Ruiter Lieutenant Amiral Général de nos très-chers, grands Amis, Alliés & Confédérés, les Sieurs Etats Généraux des Provinces Unies des Païs-bas, & la réputation que son expérience dans les armes & son grand courage lui ont aquise, aiant donné sujet aux Chevaliers de notre Ordre de St. Michel, qui sont près de nous de l'associer en leur Compagnie, Nous avons cru que pour lui en donner le Colier, nul ne pouvoit s'aquiter de cette cérémonie-là plus dignement que vous ferés. C'est pourquoi Nous vous avons commis, ordonné & député; commettons, ordonnons & députons, par ces présentes signées de notre main, pour de notre part présenter au-dit Sieur de Ruiter le Colier du-dit Ordre, & prendre de lui le serment de la maniére acoutumée, & plus à plein déclaré en l'Instruction que nous vous envoions, & généralement faire en cela ce que nous ferions ou pourrions faire si nous étions présent en Personne. De ce faire vous donnons pouvoir, autorité, Commission, & mandement spécial par ces présentes. Car tel est notre plaisir. Donné à Vincennes sous le seau de notre secret le 22. *jour d'Août, l'An* 1666.

LOUIS.

Par le Roi, Chef & Souverain de l'Ordre de St. Michel.

De LIONNE.

Le présent roïal étoit aussi acompagné de l'Ecrit suivant, monument éternel de la faveur du Roi, & du mérite de celui auquel il étoit adressé.

Brevet par lequel le Roi de France fait présent de son portrait entouré de diamans, & d'une chaine d'or à Ruiter.

Aujourdhui 22. *jour d'Août* 1666. LE ROI *étant à Vincennes, bien informé des importans & recommandables services que rend depuis plusieurs années le Sieur de Ruiter aux Sieurs Etats Généraux des Provinces Unies des Païs-bas; qui lui ont fait mériter la Charge de leur Amiral; & voulant lui départir des éfets de son afection, qui correspondent à l'estime que sa Majesté fait de sa Personne, & aux preuves éclatantes qu'il a si souvent données de sa valeur, & de sa grande expérience au fait de la guerre, & du commandement des armées navales. Sa Majesté lui a fait & lui fait don par le présent Brevet, de son portrait enrichi de diamans, & d'une chaine d'or; & désirant par ce témoignage de bienveillance*

faire

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

faire connoître au Public la considération qu'elle fait du courage & des talens extraordinaires qu'elle a reconnus en la personne du Sieur de Ruiter, Elle a cru qu'en ce rencontre Elle ne pouvoit le faire plus avantageusement qu'en prenant soin que cette marque d'honneur soit conservée dans sa famille. Pour cet éfet sa Majesté a ajoûté cette condition, & a déclaré & entendu, déclare & entend bien expressément qu'après la mort du-dit Sieur de Ruiter, son-dit portrait enrichi de diamans, ensemble la-dite chaine d'or, passent & apartiennent au Sieur Engel de Ruiter son Fils aîné, sans que ses autres Enfans & Héritiers y puissent prétendre aucune part; en quoi sa-dite Majesté s'est portée d'autant plus volontiers, qu'Elle a déja conçu une fort bonne opinion du mérite personnel du-dit Engel de Ruiter, qui lui donne lieu d'espérer qu'il héritera de toutes les grandes qualités d'un si illustre Pére; & c'est par cette considération que sa Majesté a voulu lui donner en son particulier des preuves de sa bonne volonté, & pour témoignage d'icelle Elle m'a commandé d'en expédier le présent Brevet qu'Elle a voulu signer de sa main, & être contre-signé par moi, son Conseiller & Secretaire d'Etat, & de ses commandemens & finances. 1666.

LOUIS.

DE LIONNE.

Dans ce même tems le Marquis de Bellefonds fit entendre que son Roi souhaitoit avoir le portrait de Ruiter, à quoi ce Général ne manqua pas de satisfaire dans la suite; car je sai que dans une certaine Lettre qui lui fut écrite par le Sieur de Lionne, Marquis de Berny, Ministre & Sécretaire d'Etat, il en est fait mention en ces termes, *Monsieur, Sa Majesté atend votre portrait avec impatience, & sera très-aise de le recevoir, & de placer dans l'un de ses apartemens le portrait d'un homme, pour la gloire & la haute valeur duquel Elle a tant d'estime. Pour moi j'en ai le même sentiment & de plus un désir très-ardent d'avoir des ocasions de vous témoigner que je suis autant que personne.*

Le Roi de France demande le portrait de Ruiter.

Lettre écrite par le Sieur de Lionne sur ce sujet.

MONSIEUR.

Votre très-humble & très-afectionné Serviteur.

DE LIONNE.

Le Général fit ses remercîmens au Roi par une Lettre dans laquelle il assuroit ce Monarque d'une profonde reconnoissance de l'honneur qu'il avoit reçu de sa part, en étant fait Chevalier de l'un de ses Ordres, & lui rendoit graces des autres marques de sa magnificence Roïale dont cette premiére faveur étoit acompagnée. Lors que l'Ambassadeur van Beuningen présenta la Lettre le Roi lui dit. *Qu'il avoit bien voulu témoigner au Sieur de Ruiter l'estime qu'il faisoit de son mérite.* Cependant on travailloit nuit & jour en Zélande à rétablir l'armée navale & à l'équiper. Mais tandis qu'on s'y emploioit avec beaucoup d'ardeur les Anglois s'aprochérent du Vlie, où sous la conduite d'un traître & dégénéré Hollandois, nommé Laurent Heemskerke, banni des P. V. pour sa lâcheté, un navire de guerre ennemi & un autre petit bâtiment entrérent dans le port, & brûlérent un grand nombre de vaisseaux marchands. Ceux-ci avoient été non-seulement avertis par les Sieurs Girad Hasselaar d'Amsterdam & Jaques Baart d'Alcmaar, Députés des Etats; mais il leur avoit été précisément enjoint de rentrer plus avant, & de retourner jusques dans les ports d'où ils étoient venus: néanmoins ils demeurérent aveuglés sans apercevoir le danger que lors que le mal les surprit. Ensuite les ennemis firent une descente dans l'isle de Schelling, où ils déchargérent leur furie sur un assés grand nombres d'habitans qui étoient sans défence, & brûlérent toute la pointe Oüest de l'isle. Après cela ils se retirérent dans leurs havres pour donner le radoub à un grand nombre de leurs vaisseaux, pour faire de l'eau & pour prendre des rafraîchissemens. Les Etats de Hollande considérant alors la fâcheuse conjoncture du tems & des afaires, firent donner par les Magistrats des ordres pressans

Van Beuningen dans une Lettre du 30. de Septembre.

Les Anglois brûlent des vais. mar. au Vlie. 20. *Août.*

Et la pointe Oüest de l'isle de Schelling.

Les Pasteurs sont exhortés

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1666. pressans à tous les Pasteurs, tant des villes que du plat païs, de continuer tous les mois leurs priéres & leurs prédications avec une ferveur extraordinaire pour atirer la bénédiction du Ciel sur l'Etat. Outre cela il leur fut recommandé de s'emploier avec un zèle extrême & avec la derniére ardeur à porter leurs auditeurs à une sincére repentance de leurs péchés, & de les exciter à adresser à Dieu dans leurs maisons & dans leurs familles des priéres particuliéres pour implorer sa grace & son assistance. Les autres Provinces ne manquérent pas aussi de suivre de si pieuses traces. En même tems on prit soin de faire avancer la construction de douze grands navires de guerre, qui avoit été auparavant ordonnée, afin qu'ils pussent être achevés & entiérement prêts au printems. On ne se relâcha pas non-plus de la diligence qu'on avoit commencé d'aporter au nouvel équipement des vaisseaux: au contraire cette diligence fut si grande, qu'au commencement de Septembre on fut en état de remettre à la mer, & que plusieurs vaisseaux sortirent alors de Flessingue pour prendre le large.

à faire des priéres ardentes aux jours extraordinaires pour la prospérité de l'Etat, à porter le Peuple à la repentance, & à faire des priéres particuliéres tous les jours.

24. *Août.* L'armée est en état de remettre à la mer.

Le 4. de Septembre les Députés des Etats Généraux, qui étoient chargés de régler les opérations de l'armée, s'étant assemblés au bord de l'Amiral, avec les Commissaires de tous les Colléges des Amirautés, y formérent tous ensemble l'Instruction suivante pour le Général; & elle lui fut mise en main avec les piéces qui y sont énoncées.

Instruction pour le L. Amiral Ruiter.

Les Députés & Plénipotentiaires de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des P. V. pour régler la présente expédition & les opérations de l'armée navale de l'Etat. Après une mûre délibération & avoir pris l'avis du Lieutenant Amiral de Ruiter comme Général de la-dite armée, & des Sieurs Commissaires de tous les Colléges de l'Amirauté ici présens. Nous avons jugé à propos d'ordonner par ces Présentes au sus-dit L. Amiral de se rendre avec la sus-dite armée proche du Pas de Calais, entre le Nordforlandt & la côte de Flandre, où tout proche dans ce même parage en pleine mer. D'avoir l'œil lui-même sur l'armée navale des ennemis & de la faire observer incessamment. De suivre par provision le contenu dans les Instructions précédentes du 2. de Juin dernier, & du 3. de Juillet suivant, entant que les-dites Instructions pourront être apliquées à la conjoncture présente des afaires & du tems. D'exécuter ce qui a été concerté le 29. du Mois passé avec les Sieurs Comte d'Estrades & Marquis de Bellefonds, dont copie est ici jointe & mise avec la Présente entre les mains du sus-dit L. Amiral, pour prendre ses mesures en conformité. Le tout provisionnellement & jusques-à-ce que de nouveaux incidens lui fassent donner de nouveaux ordres, sans néanmoins prétendre lier & assujettir précisément le-dit L. Amiral à l'exécution entiére de ce qui est ici contenu: au contraire il est laissé à sa disposition & liberté d'en uzer selon les ocurrences, & les découvertes qu'il pourra faire; & de régler les opérations de l'armée, selon que le tems & le vent le permettront, & ainsi qu'il jugera être plus à propos pour la destruction de l'ennemi, & plus expédient pour le service de l'Etat.

En outre pour une plus ample instruction du sus-dit L. Amiral il lui sera mis entre les mains un extrait d'une certaine missive du Roi de France, datée de Vincennes le 28. d'Août dernier, écrite au Sieur Comte d'Estrades son Ambassadeur touchant les saluts respectifs des pavillons des deux armées. Surquoi le-dit L. Amiral Général est averti que L. H. P. s'atendent que suivant la raison & la précédente pratique usitée en pareille ocasion, lors que le salut ordinaire aura été fait de cette part, en amenant le pavillon & faisant une décharge d'artillerie, il y sera répondu du côté de la France en la même maniére, mettant pavillon bas & faisant une pareille décharge: mais le L. Amiral ne recommencera point à isser son pavillon, que celui de France n'ait été issé auparavant. Fait à bord des Sept Provinces, *étant à l'ancre, à la rade proche de Soutelande. le 4. de Septembre* 1666.

B. Van VRYBERGEN. vt.

Par Ordonnance des sus-dits Sieurs Députés & Plénipotentiaires.

G. BORTH

Ex-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Extrait d'une Lettre du Roi de France écrite à Monſieur le Comte d'Eſtrades ſon Ambaſſadeur auprès les Seigneurs Etats Généraux. 1666.

Vous pouvés dire au Sieur de Wit que j'atens aujourdhui par un courier, que mon Couſin le Duc de Beaufort m'envoie, les avis de tous les Oficiers de mon armée ſur les ſaluts des pavillons; & que je prendrai toujours en cela, & en toute autre choſe, le parti qui ſans trop intereſſer ma dignité ſera le plus propre pour maintenir la bonne intelligence que je déſire conſerver avec les Etats. Sur ce je prie Dieu, Monſieur le Comte d'Eſtrades, qu'il vous ait en ſa ſainte garde. Ecrit à Vincennes, le 28. jour d'Août 1666.

Signé

LOUIS.

Il a été acordé avec les Sieurs Comte d'Eſtrades & Marquis de Bellefonds, le 29. d'Août 1666.

Que la flote des Etats ſortira dès qu'elle ſera prête; ce qui ſera ſelon toute aparence ſur la fin de cette ſemaine.

Qu'elle tâchera de batre la flote des ennemis en cas qu'ils continuënt à ſe tenir devant les ports de Hollande.

Qu'autrement elle ſuivra & obſervera la même flote ſans rechercher le combat, en eſpérance que la flote du Roi ſe pourra joindre à elle avant que le combat ſe donne.

Que la flote du Roi s'avancera le plutôt qu'il ſera poſſible vers les côtes de ces Provinces, pour faire la-dite jonction.

Que de tous les accidens & évènemens qui arriveront cependant, on s'en donnera avis de part & d'autre en toute diligence, en y ajoûtant ce qu'on aura réſolu de faire, & ce que l'on jugera que l'autre flote pourra entreprendre pour le bien de la cauſe commune.

Le 5. de Septembre, juſtement un mois après que l'armée fut rentrée, elle remit à la mer, au moins ce qui ſe trouvoit de vaiſſeaux proche de Fleſſingue, hormis un très-petit nombre qui bientôt après ſuivit les autres. Le même jour on mit entre les mains du Général Ruiter une nouvelle Instruction pour s'en ſervir au cas qu'une néceſſité preſſante & inévitable forçât encore l'armée de rentrer; & touchant les ſaluts de l'armée Françoiſe en cas de jonction: de laquelle Inſtruction voici le contenu.

Extrait du Régître des Réſolutions des Nobles & Puiſſans Seigneurs les Députés & Plénipotentiaires de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des Provinces Unies, pour régler l'expédition prochaine & les opérations de l'armée navale de l'Etat.

Le Dimanche 5. de Septembre 1666.

L'afaire aiant été miſe en délibération il a été réſolu que ſi les maladies venoient à regner dans l'armée, ce qu'à Dieu ne plaiſe, en ſorte que le L. Amiral Ruiter comme Général fût obligé par cette raiſon, ou par d'autres accidens imprévûs de la faire rentrer; il ne manquera pas d'en donner inceſſament avis aux Gouverneurs de Calais & de Dunquerque, les priant d'en informer au plutôt par des couriers le Roi de France & le Duc de Beaufort, afin qu'ils puiſſent enſuite prendre leurs meſures. Que s'il arrive quelques ſemblables accidens, ou imprévus, ou tels que celui qui eſt ci-deſſus marqué, le ſus-dit L. Amiral demeure autoriſé à permettre à chaque eſcadre ou à chacun des vaiſſeaux de ſe retirer au Quartier duquel il dépend. Que ſi c'étoit après une bataille livrée à l'ennemi que le-dit L. Amiral fût obligé de rentrer, ce que Dieu veüille ne pas permettre, & laquelle bataille le-dit Général évitera autant qu'il lui ſera poſſible, en ce cas il eſt remis à ſa diſcrétion, de choiſir tel port qu'il jugera à propos ſelon la conjoncture du tems. Nouvelle Inſtruction pour Ruiter.

 D'autre

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1666. *D'autre part, après avoir aussi délibéré, il a été résolu qu'au cas que le L. Amiral de Ruiter rencontrant l'armée de France, & se joignant à elle, ne reçoive pas le contre-salut de sa part, tel qu'il est porté par l'Instruction à lui donnée le jour d'hier, il ne manquera pas de s'en plaindre, & de dire que L. H. P. le trouveront fort étrange, & en seront mal-satisfaites, & qu'il ne peut se dispenser de leur en donner promtement avis pour atendre ensuite leurs ordres sur ce sujet.*

B. Van VRYBERGEN vt.

A bord des Sept Provinces *étant sous voiles à Schooneveldt à trois lieues de l'isle de Walcheren.*

Est conforme à la sus-dite Résolution.

G. BORTH.

L'armée aiant remis à la mer, ainsi qu'il a été déja dit, se trouva bientôt forte de 99. navires de guerre & frégates & de 26. ou 27. brulots. Le Colonel van Gent avoit été établi Lieutenant Amiral des vaisseaux d'Amsterdam; le Contre-amiral Sweers en étoit devenu Vice-amiral; & le Capitaine Verburg en étoit Contre-amiral. Le Capitaine Vlug étoit aussi Contre-amiral des vaisseaux du Quartier du Nord. Le Vice-amiral Bankert avoit été créé Lieutenant Amiral de ceux de Zélande; le Contre-amiral Corneille Evertsz. en avoit été fait Vice-amiral; & le Capitaine Jean Matthysz. en avoit été élu Contre-amiral. L'armée fut divisée de nouveau en trois escadres, & chaque escadre en trois divisions. La premiére escadre étoit sous le L. Amiral Général; la seconde, sous le L. Amiral van Gent; & la troisiême, sous le L. Amiral Bankert. La premiére division de l'escadre de Ruiter étoit composée de huit navires, l'un desquels, nommé *la Concorde*, étoit monté par le L. Amiral van Nès; & encore d'une frégate, d'un yacht & de deux brulots. La seconde division étoit composée de neuf navires, deux desquels étoient *les Sept Provinces*, monté par le L. Amiral Ruiter, & le *Delft*, monté par le Contre-amiral Jean van Nès; & encore d'une frégate & de deux brulots. La troisiême division étoit composée de sept navires, l'un desquels, nommé *la Noblesse de Hollande*, étoit monté par le Vice-amiral Jean de Liefde; & de deux frégates, d'un yacht & de deux brulots. Après cela le Général règla l'ordre & le rang qu'il faudroit tenir en cas de rencontre & de combat avec l'ennemi, selon les différentes situations où l'on se pourroit trouver, & les divers accidens qui pourroient survenir. Il marqua aussi en quelles ocasions les ordres devoient être changés, & où chacun prendroit son poste, pour n'être ni trop serrés ni trop écartés en combatant, & pour se pouvoir soutenir les uns les autres. Il détacha alors une galiote pour aller à Calais informer le Gouverneur de la sortie de l'armée & tâcher en même tems d'aprendre des nouvelles des Anglois. Il ordonna encore à quelques frégates & yachts d'aller à la découverte en forme de gardes avancées à l'Oüest de l'armée, qui le soir du 8. de Septembre ancra entre Dunquerque & Nieuport, aiant le Nordforland d'Angleterre à trois lieuës & demie à l'Oüest-quart-au-Sud. Mais en cette saison, qui étoit celle de l'automne, les maladies commençoient fort à se faire sentir dans les vaisseaux, où il n'y avoit pas moins de six cens hommes qui en étoient ateints, la plupart aiant la fiévre & quelques-uns la peste. On en renvoia à terre cent-soixante des plus malades, & le reste demeura à bord dans l'espérance qu'on avoit encore de leur guérison. Le 9. le Général Ruiter aiant reçu des Lettres de Calais, de la part du Comte de Charost, qui lui donnoit avis que l'armée navale d'Angleterre étoit toujours à l'ancre devant Harwich, résolut d'aller le lendemain aux ennemis en ce lieu-là. Le 10. aiant mis de bon matin à la voile il prit son cours au Nordoüest par un tems à perroquet, avec un vent frais qui venoit du Nordest-quart-à-l'Est. Sur le midi ou à midi & demi les Hollandois furent avertis par les signaux de leurs gardes avancées que les Anglois venoient à eux. A cette nouvelle le Général aiant encore couru la même bande pendant une petite heure revira ensuite au Sudest-quart-à-l'Est, afin d'être hors des hauts-fonds & des bancs lors qu'il rencontreroit les ennemis. Le Nordforland lui demeura alors à six lieuës. Cependant la frégate *Edam* commandée par le Capitaine Pierre Magnusz. perdit son grand mât de hune. Après cela les Anglois s'aprochérent, & ceux que Ruiter fit monter aux perroquets comptérent plus de 90. voiles dans leur armée.

L'armée est divisée en trois escadres.

Division de l'escadre de Ruiter.

Maladies dans l'armée.

9. Septembre Nouvelles de l'armée d'Angleterre. Ruiter tâche d'aller à elle.

10. Septemb. Elle s'aproche de lui.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Sur le soir on les vit s'assembler, aparemment pour tenir conseil de guerre, & pour donner les ordres: mais l'aproche de la nuit empêcha de rien entreprendre contre eux. Vers le minuit le Général Ruiter fit gouverner au Nord; & une heure après on vit au clair de la lune, qui étoit alors presque en son plein, quelques Hollandois se canonner contre les gardes avancées des ennemis, qui étoient tombées un peu trop loin sous le vent de leur gros; ce qui ne dura pourtant pas longtems. A trois heures après minuit Ruiter revira encore au Sud avec intention de s'aprocher des côtes de France & de l'Ouden-man, afin de combatre avec un avantage égal des deux côtés: ce qui ne se pouvoit faire sur les côtes d'Angleterre par un vent frais d'Est, parce que du côté des Hollandois on auroit été en danger de perdre tous les vaisseaux qui se seroient trouvé incommodés dans le combat. Le 11. à la pointe du jour le vent étant encore fort frais & venant de l'Estnordest, l'armée de Hollande fit le Sud-est pour se rendre à l'Oüest de Calais, proche des côtes de France, vers le havre de Boulogne. Alors on se trouva à la vûë de la pointe de Douvres & de la falaise de Calais sans plus voir les ennemis: mais on aperçut *l'Oostergo*, monté par le Capitaine Vyselaar, dont le grand mât avoit été abatu par la force du vent, & qui se trouvoit en péril; & on fut obligé de mettre ordre à le faire remorquer au Havre-de-grace. Il y avoit aussi en même tems un peu plus au Sud un gros navire de guerre Anglois, qui par un pareil accident avoit été dématé de son mât de miséne & de son beaupré. Ce vaisseau nommé *le Loial Charles*, monté de 56. piéces de canon & de 250. hommes, se rendit aux Vice-amiraux Sweers & Evertsz. qui après en avoir enlevé l'équipage le brûlérent par ordre du Général. Deux autres navires ennemis aussi incommodés, & dont l'un étoit dématé de son grand mât, se retirérent vers leurs côtes. Du côté des Hollandois *l'Ommelande* monté par le Capitaine Christien Ebelsz. perdit aussi son beaupré, mais il ne laissa pas de demeurer avec l'armée. Cependant Ruiter continua sa route le long du Caliselif † dans le Canal vers le golfe de Boulogne ou l'Ouden-man, envoiant sans cesse des sentinelles aux hunes, afin de voir si l'on ne découvriroit point les Anglois. Sur le midi on vit qu'ils suivoient l'armée: car dès qu'elle avoit été arrivée à la pointe de l'Ouden-man on avoit aperçu qu'ils portoient sur elle avec une grosse mer & un vent frais, au lieu que les Hollandois ne trouvoient que très-peu de mer. A l'heure même le Général Ruiter fit aussi gouverner sur eux, & arborer le pavillon rouge au mât de perroquet d'artimon, qui étoit le signal ordinaire de donner tous à la fois sur les ennemis, & de faire chacun de son côté tous ses éforts pour en venir à l'abordage. A ce signal il ne douta pas que de part & d'autre on n'engageât le combat, & chacun des siens aiant la même pensée on vit par tout paroître beaucoup d'ardeur, & on se mit en devoir d'aprocher des ennemis. Mais l'Amiral Anglois voiant leur manœuvre fit un signal, auquel sur les quatre heures son armée porta le cap au Nord par le travers de celle de Hollande qui la suivit, & d'où il fut tiré quelques coups sur les vaisseaux ennemis qui se trouvoient le plus de l'arriére. Cela se passa à la vûë de plusieurs milliers de personnes qui étoient sur le rivage de France, & qui furent têmoins de l'intrépidité des uns & de la retraite des autres. Mais lors que l'on fut hors de l'abri des côtes le vent se renforça tellement, que Ruiter estima qu'il seroit contre toutes les régles de la marine de vouloir donner plus longtems la chasse aux ennemis, parce que des deux côtés les vaisseaux auroient assés à soufrir du gros tems, & seroient peu en état de combatre. Cette considération le fit donc déterminer à donner le signal de revirer vers la côte pour aller se mettre à couvert: mais en changeant de bord son petit hunier fut défoncé par la force du vent, & emporté hors des rallingues. Le Contre-amiral de l'escadre rouge des Anglois & le Vice-amiral de l'escadre blanche, avec quelques-uns de leurs vaisseaux qui étoient le plus de l'arriére, aperçurent ce qui étoit arrivé à Ruiter. Alors voiant qu'il étoit tombé sous le vent, sans être acompagné que de quatre ou cinq navires, qui s'étoient mis de l'avant avec lui pour chasser sur eux, parce que le reste de son armée avoit très-peu avancé, ils revirérent sur lui & lui tirérent plusieurs coups qui ne portérent point. Mais comme le gros de leur armée continuoit toujours de courir la bande du Nort & de s'éloigner d'eux, ils cessérent leur bravade & la suivirent. Cependant Ruiter avec ses quatre ou cinq vaisseaux étant venu ancrer sous la haute côte d'Estaples, à deux lieuës au Sud de Boulogne, envoia quelques galiotes pour dire au gros de monter en louvoiant, & de s'aprocher de lui autant qu'il seroit possi-

1666.

Ruiter tâche d'eviter les côtes d'Angleterre, & de s'aprocher de celles de France.

11. *Septemb.*

On brûle un navire Anglois.

† *Escales.*

Les deux armées s'aprochent l'une de l'autre.

Ruiter fait le signal d'aborder.

Les Anglois revirent & se retirent.

Le gros tems empê- ou qu'on ne les combate ou qu'on ne leur donne la chasse.

11. *Septemb.*

Ruiter vient avec l'armée mouiller sous la haute côte d'Estaples.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1666. possible, en détachant quelques vaisseaux à deux ou trois lieuës au Nord de l'armée pour y faire la garde pendant la nuit. Le Roi de France vit une rélation de ce qui s'étoit passé ce jour-là entre les deux armées, que le Maréchal d'Aumont Gouverneur de Boulogne avoit envoiée au Sieur de St. Agnan, à laquelle il avoit ajoûté. *Vous verrés par là que les Hollandois ont fait tout ce qu'ils pouvoient faire pour entrer en action avec leurs ennemis, & que ce sont les Anglois qui ont reculé, & qui se sont retirés à Douvres.* L'Ambassadeur van Beuningen écrivit en ce tems-là au Général : *Que le Roi, les Seigneurs de son Conseil & toute la Cour, s'étoient fort réjoüis de ce que les ennemis, qui paroissoient chasser sur lui avec avantage & avec beaucoup de résolution, avoient été obligés, en le voiant leur faire tête avec son intrépidité ordinaire, de revirer & de prendre le parti de la retraite. Qu'il avoit eu des spectateurs de son action, qui ne pouvoient se lasser de vanter son activité & le bon ordre qu'il avoit tenu à ranger son armée en bataille & à porter sur l'armée ennemie; & que le Maréchal d'Aumont en avoit sufisamment informé la Cour.*

Ce que le Roi de France écrivit touchant cette rencontre.

Ce qui en fut écrit par le Sieur van Beuningen.

Sentiment de Ruiter touchant la Providence de Dieu.

Le Général Ruiter croioit que la Providence de Dieu s'étoit fait remarquer ce jour-là d'une façon particuliére, en ce que comme dans la précédente bataille on avoit eu trop peu de vent, cette derniére fois on en avoit eu trop. Le même jour il parut en sa Personne qu'un petit accident entraîne quelquefois de grandes conséquences. Tandis qu'après midi, par le gros tems, il tiroit sur les vaisseaux Anglois, & qu'il tâchoit de passer au vent d'un de leurs brulots, il avoit aidé à pointer quelques piéces de canon pour tirer sur ce brulot. Mais comme il commanda au canonnier d'y mettre le feu, il y eut un petit morceau tout brûlant d'un valet embrasé, que le vent porta en arriére, & qui entrant en sa bouche passa bien avant dans sa gorge & le fit beaucoup vomir. La fiévre survint puis après qui se réglant en fiévre tierce lui causa une maladie de longue durée, & le mit pour longtems hors d'état de faire les fonctions de sa Charge. Ainsi ce fut assès d'un si petit accident pour priver dans peu de jours l'armée navale de son prudent & courageux Amiral, duquel la santé étoit d'une si grande importance. On tint ce malheur caché autant qu'il fut possible, par des vûës qu'il est aisé decomprendre. D'ailleurs les maladies augmentérent aussi dans l'armée : le nombre de ceux qui étoient couchés monta bientôt de six cens jusqu'à mille, & la peste faisoit ravage en deux vaisseaux. Le Lieutenant Amiral Bankert, le Contre-amiral Jean Matthysz. & plusieurs Capitaines eurent même leur part à cette épreuve qui devint générale. Le 12. de Septembre, le Lieutenant Amiral envoia à Boulogne le Chevalier Engel de Ruiter son fils avec quelques autres, pour salüer le Duc d'Aumont, duquel ils furent reçus avec beaucoup de civilité & de magnificence. Le même jour on vit les Anglois dériver au Nord des Hollandois, ou demeurer à la cape fort éloignés les uns des autres. Il fut alors question d'entrer en des délibérations importantes au sujet des entreprises que devoit former l'armée de Hollande, & des parages où elle se pourroit tenir. Il avoit été arrêté à Flessingue, le 29. d'Août, entre le Comte d'Estrades & le Marquis de Bellefonds d'une part, & les Députés Plénipotentiaires de L. H. P. d'autre part, qu'elle observeroit & suivroit celle d'Angleterre sans rechercher le combat, dans l'espérance de se joindre auparavant à l'armée navale de France. Le Général se trouvoit alors fort embarassé sur ce point. Il en écrivit à l'Ambassadeur van Beuningen à Paris, lui disant : *Qu'en cela il suivroit le désir du Roi de France & la volonté des Seigneurs les Etats ses Maîtres, autant qu'il le pourroit faire sans interesser l'honneur & la réputation des armes de l'Etat. Mais que si l'ennemi se présentoit pour l'ataquer, ainsi qu'il en avoit fait mine le 11. il seroit sans doute obligé de se défendre, & qu'en ce cas ce qui avoit été projeté ne pourroit pas être suivi.* Dans le premier Conseil que le gros tems lui permit d'assembler à son bord, ce qui fut le 14. de Septembre, & où il assista lui-même, parce qu'il parut se porter un peu mieux, on agita ce qu'il seroit le plus expédient de faire pour le service de l'Etat & pour insulter l'ennemi, en éxécution de ce qui avoit été résolu à Flessingue entre les Ambassadeurs de France & les Députés des Etats touchant les opérations de l'armée navale. Il fut enfin arrêté qu'au premier vent de Sud on remettroit à la voile, & qu'on se rendroit en pleine mer par le travers de Dunquerque, comme étant le rendévous marqué par l'Etat pour y atendre les François ou les Anglois, afin de se joindre aux premiers, ou de combatre les autres, selon

Un bout de méche brûlante entre dans la gorge de Ruiter, lui cause une grande incommodité, & ensuite une madie.

Les maladies augmentent dans l'armée.

12. Septemb.

Projet arrêté entre les Ambassadeurs de France & les Députés des Etats.

Lettre de Ruiter sur ce sujet à l'Ambassadeur van Beuningen.

13. Septemb.

14. Septemb.

Déliberation sur la route que devoit tenir l'armée & sur ses opérations.

Résolution prise de retourner en pleine mer dans le Canal.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

son que les ocasions se présenteroient. Alors le Général Ruiter détacha des ga- 1666.
liotes & d'autres petits bâtimens vers les côtes d'Angleterre, pour reconnoître l'ar- *Nouvelles de l'armée de France.*
mée ennemie & aprendre où elle étoit. Mais sur le soir il reçut des Lettres de Pa-
ris, qui portoient que le Duc de Beaufort étant arrivé à la Rochelle avoit eu
ordre de la Cour de faire voiles pour Brest. Dès le même soir on tint un nouveau *Ruiter & son Conseil de guerre persistent dans leur précédente résolution.*
Conseil, où il fut encore unanimement conclu que la résolution prise ce jour-là se-
roit suivie, & qu'on s'avanceroit en pleine mer par le travers de Dunquerque. Ce
dessein étoit apuié sur des raisons très-considérables, qu'il sera bon de toucher ici:
savoir premiérement: *Que le projet fait avec les Ambassadeurs de France à Flessin-* I.
gue, portoit que l'armée de France s'avanceroit vers les côtes des Païs-bas, & non pas *Par des raisons très considérables.*
que l'armée navale des P. V. passeroit si avant vers la côte de France. 2. *Qu'au cas*
que l'armée des Etats s'avançât si fort vers la côte de France, il n'étoit pas certain
qu'on y trouvât celle du Roi, parce que les Lettres portoient seulement qu'elle devoit II.
au plutôt y faire voiles, & non pas qu'elle y eût déja fait voiles; bien moins
encore qu'elle y fût arrivée. 3. *Qu'on pourroit être arrêté longtems par le vent* III.
contraire, maltraité par le gros tems & peut-être poussé dans le golfe d'Aqui-
taine, d'où l'on ne reviendroit pas aisément ni si-tôt que les vivres ne fussent
consumés, sans qu'il y eût d'espérance d'en pouvoir trouver assès en aucune
des places voisines pour une si grosse armée: outre que par tout on courroit ris-
que de n'avoir pas pratique sur le soupçon que la peste fût dans les vaisseaux.
4. *Qu'enfin il étoit à craindre, que les tempêtes qui sont ordinaires dans*
une saison si avancée, ne vinssent à surprendre l'armée au retour; que les IV.
vaisseaux n'en fussent batus & incommodés, & que les maladies ne se ren-
forçassent parmi les équipages: tous lesquels inconveniens tourneroient à l'a-
vantage de l'ennemi, duquel outre cela on auroit encore à se garder. Cepen-
dant la Cour de France faisoit solliciter Ruiter de prendre sa route vers l'O-
üest pour rencontrer le Duc de Beaufort: mais il persista dans sa premiére
résolution de ne s'avançer pas davantage de ce côté-là, ni de ne se rendre
point à Brest, qu'il n'en eût un ordre exprès & formel de la part de L.
H. P. Au reste la maladie de ce Général augmenta toujours & la fiévre *La maladie de Ruiter augmente.*
tierce le maltraita si fort, qu'il fut contraint de garder le lit. Le Duc d'Au-
mont suivi de quelques Gentishommes alla le visiter à son bord au sujet du *Le Duc d'Aumont vient le visiter.*
refus qu'il faisoit de se rendre à Brest, & lui aiant parlé dans sa chambre
en termes peu obligeans, il entra ensuite dans celle où étoit assemblé le Con-
seil de guerre, qui lui fit ouverture des raisons pourquoi on ne jugeoit pas *15. Septemb.*
que l'armée pût faire voiles vers l'Oüest. Le Duc avoit amené avec lui
deux Médecins, du Roi venus de Paris exprès pour avoir soin de Ruiter,
& aider à rétablir sa santé. Le matin du 18. le vent s'étant rangé au Nord- *18. Septemb.*
quart-à-l'Est & ensuite au Nord-nord-est, on crut devoir prendre quelque pré-
caution de peur qu'il ne sautât à l'Oüest, & pour cet éfet on assembla le
Conseil de guerre, où il fut résolu de mettre sur l'heure à la voile & de
refouler le flot à la faveur du beau tems, pour dépasser le Pas de Calais &
se mettre au large par le travers de Dunquerque, selon la résolution qui
en avoit été prise. Aussi-tôt on leva l'ancre, on fit quelques bordées, & *L'armée fait voiles de Boulogne.*
l'on navigeoit doucement dans le Pas, lors que le Comte de la Feüillade
envoié par le Roi de France arriva à l'armée dans un petit bâtiment. Alors *Le Comte de la Feüillade arrive à l'armée.*
on se laissa un peu dériver, & peu après on moüilla l'ancre à l'entrée du Pas
tout proche de la côte de France. A la venuë du Comte le Conseil fut assem-
blé au bord du Lieutenant Amiral van Nès, parce que le Général étoit en
ce moment-là dans l'accès de sa fiévre. Le Comte s'y trouva & présenta une
Lettre de son Roi en date du 16. de Septembre, adressée à Ruiter, tendant
à lui faire donner créance sur les propositions qu'il feroit, comme à une
personne en laquelle le Roi avoit une entiére confiance. Il rendit aussi *La proposition qu'il fait au Conseil de guerre de l'armée navale des P. V.*
une Lettre de l'Ambassadeur van Beuningen qui contenoit des raisons pour
apuïer ces mêmes propositions. Il remontra que l'armée de France qui le
13. du mois avoit fait voiles de la Rochelle vers le Canal, couroit
grand risque de rencontrer les Anglois & d'en être ataquée, & tâcha
par plusieurs raisons de porter le Conseil à conclure que l'armée des
Etats prendroit son cours vers l'Oüest, dans l'espérance d'y trouver

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1666. celle du Roi & de faire la jonction. Le Conseil de guerre aiant fait les réflexions nécessaires sur cette proposition, jugea à propos de persister dans la résolution précédemment prise, pour ne s'exposer pas à des dangers qui paroissoient inévitables, sans en avoir un ordre spécial de L. H. P. Les raisons qu'on avoit de ne pas changer de sentiment, aiant été amplement déduites de bouche au Comte, lui furent encore données en abrégé par écrit, afin d'en faire raport à son Roi. Elles revenoient pour la plupart à celles qui ont été ci-dessus alléguées en parlant de la résolution prise le 14. de Septembre. Mais on acorda à sa solicitation qu'on demeureroit encore posté quatre jours proche du Pas & de la ville de Calais, pour atirer les Anglois hors du Canal, & donner lieu par ce moien à l'armée de France de venir & de se joindre à celle des P. V. Dans la Lettre que le Roi écrivoit au Général Ruiter, en date du 16. il étoit fait mention d'une certaine priére qu'il avoit faite à ce Monarque de pardonner au Baron de Busca, qui s'étoit vû obligé de sortir de France pour s'être batu ; & de le recevoir en grace. Le Roi lui répondoit en ces termes. *Le Sieur van Beuningen me rendit il y a quelque tems votre Lettre, qui m'a été fort agréable, & je me remets au Comte de la Feüillade de vous dire la considération que j'ai faite de votre priére en faveur de Busca, qui ne pouvoit certainement avoir auprès de moi une recommandation plus puissante que la vôtre.* En éfet ce Baron que Ruiter estimoit infiniment, à cause de sa valeur & de ses autres belles qualités, rentra dans les bonnes graces du Roi & fut rétabli dans ses Charges. Le Comte de la Feüillade quitta le bord la nuit à trois heures & partit avec le Duc d'Aumont, & le matin du 19. l'armée aiant traversé le Pas alla le même jour moüiller l'ancre à six lieuës au large par le travers de Dunquerque. Le Sécretaire Nieuport fut alors dépêché par le Général, pour aller en Hollande informer L. H. P. de ce qui s'étoit passé dans la négociation avec le Comte de la Feüillade ; & pour leur faire en même tems raport de l'état de l'armée, & du sien particulier qui devenoit sans cesse plus mauvais. En éfet sa maladie augmentoit tous les jours aussi-bien que le nombre des malades en général qui étoit alors de 2500. Le même jour une des galiotes qu'il avoit aüparavant détachées vint lui raporter que le 15. on avoit vû l'armée Angloise forte de 60. voiles à l'ancre devant Portsmouth, & huit ou dix autres vaisseaux dans le port, qui aparemment avoient été incommodés de la tempête. Il détacha aussi-tôt deux autres galiotes vers l'Oüest pour donner avis à l'armée de France que les Anglois s'étoient postés dans le Canal. En ce tems-là & depuis encore il courut divers bruits au sujet de la jonction qui se devoit faire des François avec les Hollandois. Quelques-uns croioient que l'intention de la France n'avoit point été de faire aprocher le Duc de Beaufort dans le tems requis : car on savoit certainement que le Sieur de Lionne avoit voulu persuader au Roi : *Qu'il falloit laisser les Anglois & les Hollandois, se détruire les uns les autres, & regarder le jeu de loin. Qu'il falloit soufler adroitement le feu, & faire beaucoup de bruit & un beau semblant de vouloir fortement secourir ces derniers, les consolant même de tems en tems par quelque léger secours ; mais qu'il falloit laisser tout le faix de la guerre sur eux, jusques-à-ce qu'ils ne fussent plus en état de pouvoir s'oposer aux projets de la France à l'égard des Païs-bas Espagnols.* Pour moi qui ne me mêle pas de pénétrer dans les mistéres d'Etat, je laisse à ceux qui s'en piquent le soin de découvrir si ce conseil fut suivi ou rejetté. Néanmoins il est constant qu'après la bataille du 4. d'Août le Roi tâcha de donner du secours aux P. V. mais c'étoit en la maniére & sous les conditions qu'il prescrivit par une dépêche envoiée de sa part au Duc de Beaufort, lors que les deux armées ennemies étant proche de Boulogne on s'atendoit à un nouveau combat entre elles. Voici ce que ce Monarque écrivit au Duc. *Vous avancerés dans le Canal avec toute la diligence possible, en aiant néanmoins égard au succès & aux suites de la bataille. Si les Hollandois la gagnent, vous ferés au plutôt la jonction avec eux. S'ils la perdent, & qu'un nombre considérable de leurs vaisseaux entre dans le Canal pour se retirer vers les côtes de Bretagne, en ce cas il faut encore vous joindre à eux & les rassembler, pour aller conjointement combatre les Anglois. Mais si au contraire ceux-ci demeurent absolument maîtres de la mer, & que leur armée soit presque en son*

18 *Septemb.* Résolution prise sur ce sujet.

Lettre du Roi de France touchant l'intercession de Ruiter pour le Baron de Busca.

19. *Septemb.*

Ruiter dépêche le Sécretaire Nieuport vers L. H. P.

L'armée Angloise est moüillée devant Portsmouth.

Réflexions sur la jonction proposée avec Beaufort.

Conseil donné par Lionne. *Aitzéma.* XLVI.

Dépêche du Roi de France à Beaufort.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

son entier, en ce cas vous devés penser à mettre la mienne en sureté. 1666.

Cette dépêche étoit datée le 12. de Septembre. Le 19. l'armée de Hollande fut batuë d'une violente tempête du Oüest, qui dura plus de trois jours, & il y eut quantité de vaisseaux qui en furent endommagés. *La Catédrale d'Utrecht*, monté par le Capitaine Broeder perdit son mât d'avant & son beaupré, & fut renvoié au Texel. Il y en eut plusieurs autres qui firent perte de leurs cables. Le 23. le Conseil de guerre voiant que les quatre jours, pendant lesquels on avoit promis au Comte de la Feüillade de demeurer proche du Pas de Calais, étoient écoulés, & qu'on étoit à un mauvais anerage, sur un fond sale & pierreux, il fut résolu que l'on se retireroit entre Ostende & Blankenbourg pour y atendre les ordres de l'Etat. Lors qu'on fut arrivé par le travers de Blankenbourg, on reçut avis de Calais qu'on avoit vû une flote dans le Canal, qu'on tenoit assurément être l'armée de France, commandée par le Duc de Beaufort. Le Général Ruiter & le Conseil de guerre résolurent de faire voiles vers ce côté là, en détachant quelques petits bâtimens pour aller à la découverte; mais on aprit bientôt que c'étoient des vaisseaux Flamans. Ensuite le Général communiqua au Conseil qu'il fit assembler exprès, le Réglement qu'il avoit fait pour être suivi en cas de jonction des deux armées. Ce Réglement étoit compris dans les Articles suivans.

L'armée est maltraitée de la tempête.

25. *Septemb.*

26. *Septemb.*

Réglement fait par Ruiter pour être suivi en cas de jonction avec l'armée de France.

1. *Lors que l'armée de France aura été découverte & reconnuë, si celle des P. V. se trouve au vent à elle, on arrivera sur celle de France, & après les saluts on fera le tour pour se mettre de l'arriére. Mais si l'armée de France est au vent, celle des P. V. carguera les basses voiles pour l'atendre, & en cet état on fera les saluts requis.*

2. *Qu'alors les Membres du Conseil de guerre qui seront ci-après nommés, se rendront au bord du Sieur Amiral de France, & lui feront des civilités & des complimens sur son arrivée de la part des Etats des P. V.*

3. *Que pour faire le salut le L. Amiral Ruiter comme Général & Commandant en chef de l'armée, tirera quinze volées de canon: qu'il en sera tiré treize par chacun des autres Lieutenans Amiraux; neuf par chacun des Vice-amiraux & Contre-amiraux, & sept par chacun des Capitaines & des Commandeurs.*

4. *Que tous les Oficiers Généraux qui portent pavillon de commandement sont avertis, que dès que le Lieutenant Amiral Général Ruiter mettra pavillon bas, ils aient aussi-tôt à amener le leur, qui demeurera bas jusques-à-ce qu'il isse de nouveau le sien.*

5. *Que tous les Capitaines & les Commandeurs auront soin de se tenir toujours constamment en bon ordre dans leurs escadres & dans leurs divisions, sur tout pendant les saluts; & que le contre-salut se fera seulement par le Lieutenant Amiral Général Ruiter & les autres Oficiers Généraux.*

Sur la Lettre du Général Ruiter, & sur le raport fait par le Sécretaire Nieuport à L. H. P. touchant l'état de l'armée, la maladie & la foiblesse du Général & des autres Chefs, la grande multitude des matelots & des soldats qui étoient aussi malades, & touchant les desordres survenus à plusieurs vaisseaux par le gros tems, il fut résolu dans l'Assemblée des Etats Généraux qu'on feroit desarmer. Cependant on jugea à propos d'envoier encor vingt à vingt-cinq navires du côté du Nord, pour croiser entre le Dogger-banc & la terre, sur les vaisseaux des Indes Orientales qu'on atendoit & sur tous les autres qui pourroient revenir; & huit ou dix frégates dans le Pas ou tout proche. Mais quatre jours après les Etats reçurent nouvelles du grand embrasement de Londres, le plus épouvantable dont on ait oüi parler de mémoire d'homme; qui gagna si vîte & avec tant de fureur, qui ravagea si terriblement pendant cinq jours, & qui fut porté si loin par le vent, qu'il sembloit que ce fût un feu qui descendit du ciel pour exercer les jugemens de Dieu sur la terre. En éfet les habitans de cette grande ville & toute l'Angleterre avec eux, soufrirent bien une autre perte en cette ocasion, que celle qu'ils avoient causée aux infortunés Sujets des Etats, par le cruel incendie qu'ils avoient fait trois semaines auparavant au Vlie & à Schelling. Il y eut près de douze mille maisons & de quatre-vingts Eglises réduites en cendres, & l'on en faisoit monter la perte à 6900000. l. sterling, outre celle des éfets & des marchandises qui étoient innombrables, & desquelles on ne pouvoit pas dire la valeur. Le Pensionaire de Wit en donna incessamment avis au Général Ruiter, comme d'un acident imprévu & prodigieux, lequel pourroit bien causer quelque changement dans la Résolution prise par les Etats au sujet du retour de l'armée: car comme on savoit que le Général Monc étoit allé à Londres, on jugeoit bien que l'armée d'Angleterre ne

Les Etats prennent la Résolution de faire rentrer l'armée.

Nouvelles de l'embrasement de Londres.

Voi Aitzéma. XLVI. 12. 13. 14. 15. & 16. Sept.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

seroit pas si tôt en état de remettre à la mer, ou du moins de s'engager dans un combat. Cet avis fut suivi d'une dépêche des Etats Généraux en date du 26. du Mois, par laquelle il étoit enjoint au Lieutenant Amiral que dans une conjoncture si importante il eût à tenir encore la mer, sans laisser séparer l'armée, ou la faire rentrer, jusqu'à nouvel ordre. Cette dépêche qu'on lui envoia par une galiote, lui fut remise en main le jour suivant, & en même tems il lui fut mandé de Calais, que les François & les Anglois étoient aux prises dans le Canal proche de Boulogne, & qu'on le prioit instamment d'y faire voiles. Sur cette instance il résolut de faire entrer son armée dans le Canal, & écrivit à Paris à l'Ambassadeur van Beuningen, que quand il auroit été assuré de la ruïne de la France & de la Hollande dans ce combat, il ne lui auroit pas été possible de faire avancer ses vaisseaux pour l'empêcher: qu'il ne perdroit ni tems ni moment; qu'il tâcheroit de s'aprocher en faisant des bordées; & qu'il emploieroit toute la diligence qu'il étoit au pouvoir humain de faire pour se rendre à l'Oüest. Mais l'inconstance & la force des vents ne lui permirent pas d'éxécuter ce dessein; car la nuit du 27. au 28. après qu'en six heures de tems le vent eut parcouru presque toutes les pointes du compas il s'éleva de l'Oüestsudoüest une tempête si rude, acompagnée d'une si grosse pluïe & d'un tems si embrumé, qu'à peine pouvoit-on marcher ou demeurer sur le pont, ni voir ce qu'on avoit à faire pour se maintenir. Le matin on trouva qu'il manquoit dix vaisseaux, sans qu'on pût conjecturer vers quel rivage ils avoient été poussés. Il y en avoit quatre de dématés, & plusieurs autres qui avoient perdu leurs ancres & leurs cables. Ensuite on aprit des nouvelles plus certaines de l'armée de France. On sut que le Duc de Beaufort avoit été devant Diépe, mais qu'après un séjour de 24. heures pour rassembler ceux de ses vaisseaux qui étoient le plus de l'arriére, aiant reçû divers avis par lesquels il connoissoit qu'il n'y avoit pas lieu de pouvoir faire sa jonction avec Ruiter, il étoit retourné à Brest, & s'étoit mis en sureté dans ce port. Les mesures que prit le Duc furent fort justes; car il y a toute aparence que si après avoir demeuré si longtems à Diépe, il eût passé plus avant dans le Canal & vers le Pas, il seroit tombé au milieu des Anglois. Il y eut même trois de ses vaisseaux demeurés de l'arriére, qui les rencontrérent; l'un desquels nommé *le Rubis* fut pris après une longue & courageuse résistance. Trois navires des P. V. qui étant venus avec l'armée de France, retournoient en Hollande & escortoient quelques vaisseaux marchands, furent aussi ataqués proche de Boulogne, & il y en eut deux qui échoüérent & qui furent brûlés; mais le troisiéme avec la plupart des vaisseaux marchands se retira dans la riviére de Seine. Ce fut ce petit combat qui donna ocasion au bruit qu'on fit courir d'une bataille entre l'armée de France & celle d'Angleterre. Cependant le Général Ruiter se trouvant tellement afoibli de la longueur de sa maladie, qu'il n'étoit plus en état de donner les ordres nécessaires dans les ocasions, ni de conduire l'armée, ou de diriger ses opérations, fut obligé d'écrire à L. H. P. pour leur demander congé d'aller au plutôt à terre, dans l'espérance d'y recouvrer plus aisément sa santé.

1666. Surquoi les Etats font differer le retour de l'armée. *27. Octob.*

Laquelle est batuë d'une furieuse tempête.

Nouvelles de l'armée de France.

Ruiter requiert de pouvoir se transporter à terre à cause de sa foiblesse & de la continuation de sa maladie. *28. Septemb.*

Les Députés & Plénipotentiaires de L. H. P. pour l'équipement & les opérations de l'armée, s'étant déja trouvés plusieurs fois au Texel & au Wielingen, & aiant tenu plusieurs conseils & fait diverses délibérations avec les Oficiers Généraux, avoient pris toute la connoissance nécessaire de l'état des afaires à cet égard, & examiné tout ce qui pouvoit le plus contribuer au bien & au service de l'Etat. Sur ce fondement quelques jours avant qu'on reçût la Lettre de Ruiter, ils avoient déclaré à l'Assemblée des Etats Généraux, qu'ils estimoient qu'il seroit très-avantageux, sauf le meilleur avis de L. H. P. de faire choix de deux ou de trois des Membres de la Haute Régence, gens d'un courage ferme & d'une expérience consommée, pour être envoiés en mer en qualité de Députés & Plénipotentiaires de L. H. P. & régler les opérations de l'armée, ainsi qu'on avoit déja commencé de faire l'année précédente. Ils prétendoient que par ce moien, sur les avis de tous les Oficiers Généraux on pourroit former à l'heure même des résolutions fixes, contre lesquelles personne n'auroit rien à dire, & disposer souverainement de tout ce qu'il y auroit à faire, dans les différentes ocasions qui s'ofrent tous les jours en mer, selon les diverses découvertes & les changemens qui arrivent. Que cela faciliteroit la conclusion des desseins & des entreprises contre l'ennemi, aussi-bien

Avantages que font capables d'aporter des Plénipotentiaires de L. H. P. sur les operations de l'armée, proposés à leur Assemblée par leurs Députés.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

bien que leur exécution, en les autorisant, & en servant à entretenir une bonne intelligence tant entre les Hauts Oficiers de la marine & leurs Subalternes, qu'entre ces mêmes Oficiers & ceux des soldats, & qu'entre eux tous en gé éral & les Chefs & Oficiers de l'armée des Alliés, de laquelle on espéroit bientôt la jonction avec celle de l'Etat. Qu'on pourroit pourvoir avec plus d'éficace à ce que la discipline fût bien observée; & à ce que les malversations & contraventions aux Articles des Réglemens fussent découvertes, & sévérement punies selon les Ordonnances de L. H. P. Que par cette voie le Général seroit déchargé d'un nombre infini d'ocupations, qui ne font que le distraire des fonctions principales de sa Charge, & qui n'y sont pas essencjelles. Qu'on pouvoit mettre en ce rang le soin de visiter les piéces & papiers qui se trouvent dans les bâtimens que les gardes avancées amènent tous les jours sous le pavillon, pour les relâcher ou pour les retenir, selon que le cas y échoit; de rendre compte & de donner les avis à la Haute Régence; d'écrire aux Colléges des Amirautés au sujet des manquemens ou des accidens qui surviennent de jour à autre dans quelques-uns des vaisseaux, à quoi il est besoin de mettre ordre pour leur conservation; & une infinité d'autres semblables ocupations. Que le Général étant débarassé de tous ces soins qui le chargent trop, & qui ne devroient pas le regarder, seroit en état de penser d'un esprit plus rassis aux fonctions essencielles d'un si important emploi, & plus capable de diriger aussi-bien que d'exécuter tout ce qui regarde proprement la guerre & la marine. Il y avoit outre cela beaucoup d'autres raisons qu'il seroit inutile de raporter ici, lesquelles avoient porté les Députés à faire cette proposition, qui fut aussi communiquée à l'Assemblée des Etats de Hollande par le Pensionaire de Wit. Là il en fut demandé copie, & l'on différa à prendre une Résolution sur ce ce sujet. Mais après les nouvelles de l'embrasement de Londres il fut arrêté par les mêmes Etats qu'on solliciteroit la Généralité à envoier incessamment des Députés à l'armée avec un plein pouvoir de diriger souverainement & sans retour toutes les afaires qui regarderoient sa jonction avec celle de France, & tout ce qu'il seroit jugé à propos de faire pour ataquer l'ennemi par terre & par mer. Enfin il fut résolu qu'on feroit en sorte que le Pensionaire de Wit seroit nommé pour cet éfet. Sur cette proposition il fut arrêté dans les Etats Généraux d'envoier le Pensionaire avec deux autres Députés, l'un de Zélande & l'autre de Frise, pour prendre la conduite des afaires au nom de L. H. P. Mais ces deux Provinces ne voulant nommer personne, le Sieur de Wit, sans perdre aucun tems, se mit seul en mer dans une frégate à rames*, nommée *le Jeune Prince à cheval*, & le 29. il se rendit au bord de Ruiter. En arrivant il fut salüé de treize volées de canon, & il trouva le Général dans l'accès d'une grosse fiévre & fort débilité. Deux jours après sur l'instance du même Pensionaire il fut fait une Déclaration en forme d'atestation, par le L. Amiral Ruiter & par les autres Oficiers, touchant ce qui avoit été pratiqué auparavant entre le pavillon de France & celui de l'Etat des P. V. à l'égard des saluts. Son but étoit en cela qu'au cas qu'on pût rencontrer & joindre l'armée de France, & qu'il s'élevât quelque différent à cet égard, on se fût fait des règles certaines pour s'y conformer en quelque sorte. Voici le contenu de cette Déclaration.

1666.

16. Septemb. Résolution prise par les Etats de Hollande sur ce sujet.

26. Septemb. Il est arrêté d'envoier trois Députés à l'armée

* Aitzéma XLVI.

29 Septemb. Le Pensionaire de Wit se rend à l'armée comme plénipotentiaire de l'Etat

1. Octob.

Nous soussignés les Lieutenans Amiraux Michel Adrtansz. de Ruiter, Adrien van Trappen, dit Bankerts, Aart Jansz. van Nès; les Vice-amiraux Jean de Liefde, Corneille Evertsz. Volkert Schram; & le Contre-amiral Jean van Nès: tous Oficiers Généraux de l'armée navale des P. V. déclarons & atestons par ces Présentes. Qu'il est constant & véritable qu'au mois de Décembre de l'An 1652. selon qu'il nous en souvient fort bien, excepté de la date du Jour, aiant abordé à la rade de la Palisse avec la flote de L. H. P. sous le commandement du Sieur L. Amiral Martin Hapertsz. Tromp, d'hûreuse mémoire, nous y trouvâmes un gros considérable de navires de guerre au service du Seigneur Roi de France, parmi lesquels Monsieur de Neuchaise portoit pavillon au grand mât comme Amiral. Qu'entre les-dits Sieurs de Neuchaise & le L. Amiral Tromp, il y eut quelques mesures à prendre sur les saluts, eu égard à la dignité de leurs Seigneurs & Maîtres respectifs. Que pous tâcher de trouver un acomodement qui pût satisfaire les deux partis, chacun députa de son côté des Oficiers Généraux, lesquels, ainsi que les-dits soussignés l'aprirent alors, tombérent d'acord que conformément à la précédente pratique, le Sieur Lieutenant Amiral Tromp & les Oficiers Généraux qui étoient avec lui mettroient chacun pavillon bas, & tireroient le canon pour salüer les premiers: & qu'ensuite

Atestation ou Déclaration touchant les saluts faits entre les pavillons de France & des Etats des P. V. au mois de Decembre 1652.

suite

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1666. *suite l'Amiral de France & les autres Oficiers Généraux ameneroient à leur tour le pavillon & rendroient le salut de quelques volées de canon. Que cela étant fait les François recommenceroient à isser les pavillons, & qu'après eux le Lieutenant Amiral Tromp & les autres Oficiers Généraux les isseroient à leur tour. Ce que les-dits sousignés déclarent tous unanimement avoir été ainsi pratiqué alors, assurant qu'ils ont vû eux-mêmes les-dites maniéres de salut & de contre-salut, & alleguant pour raison de la conoissance qu'ils ont à l'égard du-dit acomodement qu'ils raportent avoir été fait en ce tems-là, qu'ils étoient tous sous le pavillon du sus-dit Sieur L. Amiral Tromp, & présens à la sus-dite action, aiant vu de leurs propres yeux les-dits saluts respectifs, & oüi de leurs propres oreilles tirer les-dits coups. Qu'outre cela ils se ressouviennent fort bien qu'entre les Commissaires qui de la part de la flote de l'Etat assistérent à la sus-dite conférence, & qui aidérent à régler ce qui y fut concerté, il y avoit les Sieurs Jean & Corneille Evertsz. tous deux fréres, morts tous deux l'été dernier Lieutenans Amiraux de Zélande. Et ont tous les sus-dits Oficiers Généraux confirmé leur présente Déposition par serment solemnellement rendu entre les mains du Sieur Conseiller Pensionaire de Wit comme Député & Plénipotentiaire de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des P. V. dans la-dite flote. Fait à bord* des Sept Provinces, *étant à l'ancre, à huit lieuës Est-quart-au-Nord du Nordforland, le 1. d'Octobre* 1666. *Signé de tous les sus-dits Déposans.*

Et plus bas est écrit.

S'est trouvé conforme à la Minute originale insérée dans le Régitre de ce qui a été traité au Conseil de guerre de l'armée navale de l'Etat, le 1. d'Octobre 1666.

En présence de moi Sécretaire sousigné.
Signé

J. ANDRINGA.

Le jour suivant il fut jugé par le Conseil de guerre, que le Lieutenant Amiral Général Ruiter continuant à être travaillé d'une fiévre violente, & se sentant de plus en plus afoiblir, n'étoit pas en état de rendre aucun service dans l'armée; ce qui fut aussi confirmé par l'avis du Médecin & du Chirurgien qui furent oüis. Au contraire on ne douta point, que les incommodités qu'il étoit obligé de suporter, ne fussent capables d'augmenter sa maladie, ou du moins de l'entretenir, en quoi l'Etat se trouvoit fort interessé. Ainsi la résolution fut prise de le laisser partir. Le 3. d'Octobre on le transporta à bord de la frégate ou yacht de guerre *Schiedam*, montée par le Capitaine Jaques Pietersz. Swart, acompagné du Chevalier Engel de Ruiter son Fils, avec ordre de le mener dans la Meuse. A son départ tous les vaisseaux de l'armée firent une décharge d'artillerie pour le salüer. Le 4. il arriva devant la Brille, d'où passant dans un yacht & traversant par les canaux, il fut amené le 5. à Amsterdam, où sa santé ne revint que fort lentement, étant encore plusieurs fois ataqué de fievres très-violentes. Tous ceux qui étoient afectionnés au bien de l'Etat n'avoient pas moins d'inquiétude de sa maladie, que d'impatience pour le retour de sa santé; car la plupart des gens étoient persuadés que sa conservation étoit d'une grande conséquence pour les afaires publiques. Le Roi de France même, le Duc de Beaufort & les Seigneurs du Conseil Privé, avec tous ceux qui avoient le manîment des grandes afaires, têmoignérent par différentes voies quel état ils faisoient de sa personne, & à quel point ils souhaitoient son rétablissement. Le Roi marqua son afection pour lui dans une Lettre qu'il écrivit aux Etats, en ces termes. *La maladie de votre Amiral nous à touchés sensiblement, quoi que nous espérons de la Bonté Divine qu'elle ne voudra pas ôter à la bonne cause un Chef si brave, & d'une expérience si consommée.* Sa Femme & quelques-uns de ses Enfans furent aussi alors ataqués de maladies, mais ils revinrent peu-à-peu aussi-bien que le Chef. Cependant ce ne fut que le premier Dimanche de Décembre, qu'il se trouva pour la premiére fois en état d'aller à l'Eglise, où il rendit publiquement ses actions de graces à Dieu pour le retour de sa santé.

Il part de l'armée.

Il vient à Amsterdam où il recouvre lentement sa santé.

Ecrite le 26. Septem. *Aitzema* Liv. XLVI.

5. *Décemb.*

Après

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Après le départ du Général le L. Amiral van Nès passa à son bord pour remplir sa place : néanmoins c'étoit le Pensionaire de Wit qui avoit entre les mains la conduite des afaires. Ce Ministre s'apliqua avec van Nès & tout le Conseil de guerre à établir de bons ordres, & particuliérement à faire des divisions des escadres, afin qu'en cas de bataille, on fût mieux en état de se soutenir. Il tâcha ensuite de faire entrer l'armée dans le Canal, pour se joindre, s'il étoit possible, à celle de France, dont on n'avoit point encore de nouvelles assurées, ou pour chercher celle d'Angleterre. A chaque jussant on mettoit à la voile, & chaque fois on étaloit le flot à son retour ; mais avec tout cela on avançoit peu, parce qu'on étoit sans cesse contrarié par des vents d'Oüest & de Sudoüest qui regnoient tous les jours. Enfin le 5. d'Octobre les Hollandois aiant remis à la voile à neuf lieuës à l'Est du Nordforlandt, ils découvrirent après midi l'armée navale d'Angleterre au vent à eux, forte de près de 60. voiles, & chacun crut que ce jour-là, ou du moins le lendemain, il y auroit combat ; mais les Anglois revirérent ; & la nuit les Hollandois furent batus d'une rude tempête qui venoit du Sudoüest, & qui de leur côté les éloigna des ennemis. On peut dire qu'il sembloit alors que le Ciel par le ministére de ses tourbillons & de ses orages voulût séparer les armées de ces deux nations si acharnées l'une contre l'autre, & empêcher une plus grande éfusion de sang. Cet accident fit écarter pendant la nuit un nombre considérable de vaisseaux Hollandois, entr'autres ceux du L. Amiral Bankert, des Vice-amiraux Evertsz. & Enno Doedesz. Star, & de quelques autres Oficiers Généraux & Capitaines qui se trouvérent séparés de leurs escadres. Le lendemain sur le midi le gros de l'armée laissa tomber l'ancre par le travers de la Meuse à huit lieuës au large, selon l'estime, à quoi elle fut contrainte pour n'être pas entiérement poussée vers le Nord. Après qu'elle fut en partie ralliée on tâcha de traverser vers les côtes d'Angleterre, dans l'intention de hazarder une nouvelle bataille : mais la saison propre pour cet éfet, étoit passée : il y avoit quantité de vaisseaux embarrassés de malades ; il y en avoit qui commençoient à manquer de vivres ; & c'étoit alors assés & trop d'ennemis à combatre que les vents forcés qui soufloient tous les jours. Par ces considérations il fut résolu le 11. d'Octobre d'atendre jusques au 13. proche des bancs de Flandre, si l'ennemi qui avoit paru depuis peu, & qui s'étoit aussi retiré, auroit intention de revenir au combat, afin qu'en ce cas on pût, moiennant la grace de Dieu, rendre encore quelque service considérable à l'Etat. Mais si dans ce tems-là on n'en aprenoit point de nouvelles, on devoit faire rentrer l'armée dans ses ports, hormis six navires, trois brulots & trois galiotes. Cette escadre fut détachée sous le commandement du Vice-amiral Enno Doedesz. pour une entreprise sur le Lieth & sur d'autres havres d'Ecosse, dans lesquels on vouloit tâcher de brûler les Câpres de ce païs-là, & de reprendre les prises qu'ils avoient faites sur les Hollandois, ou de les brûler aussi avec tous les autres bâtimens qu'on y trouveroit. Outre cela on laissa encore quatorze navires & trois galiotes en mer, avec ordre de croiser autour du Dogger-banc jusques au commencement de Novembre, afin d'assurer la navigation ; de défendre les vaisseaux des P. V. qui pourroient arriver, & d'ataquer les Anglois qu'on rencontreroit. Le même jour 11. le L. Amiral Bankert & les vaisseaux qui s'étoient écartés avec lui, rejoignirent le pavillon ; & ensuite vers la mi-Octobre le gros de l'armée rentra en Zélande, dans la Meuse & au Texel. Le 13. le Pensionaire de Wit & le L. Amiral van Nès, qui montoit *les Sept Provinces*, se rendirent à Goerée, le Pensionaire aiant été le jour précédent remercié de ses services par le Conseil de guerre ; comme il se voit dans la Résolution suivante.

1666. L'armée continuë à tenir la mer.

5. *Octob.* Elle decouvre les Anglois, qui revirent. Et ensuite essuie une rude tempête.

Bankert Enno Doedesz. & plusieurs autres sont séparés de leurs escadres.

11. *Octob.*

On conclut de faire rentrer l'armée dans les ports.

Résolution prise par le Conseil de guerre de l'armée navale de l'Etat, le Mardi 12. d'Octobre 1666. au soir, à bord des *Sept Provinces*, étant à l'ancre à cinq ou six lieuës Oüest-quart-au-Nord de Goerée ; présens les Lieutenans Amiraux van Nès, Bankert, van Gent & Meppel ; les V. Amiraux de Liefde, Sweers, Evertsz. & Schram ; & les Contre-amiraux Vlug & van der Zaan.

Le Conseil de guerre a mis en considération, d'un côté les afaires importantes & épineuses qui durant cette expédition se sont présentées à traiter dans les délibérations & *réso-*

Résolution du Conseil de guerre de

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1666. *résolutions du-dit Conseil, tant à l'égard de la jonction avec l'armée de France, que de ce qui en pouvoit dépendre; afaires qui concernoient plus la politique que les emplois militaires: Et d'un autre côté le-dit Conseil a envisagé le soulagement extraordinaire & les lumiéres qui dans ces ocasions & en plusieurs autres lui ont été prêtées par le Sieur Conseiller Pensionaire de Wit, comme Député & Plénipotentiaire de L. H. P. C'est ce qui l'a obligé & l'oblige de prendre la présente Résolution pour remercier le sus-dit Sieur de Wit de tous ses bons ofices, ainsi qu'on l'en remercie par ces Présentes, le requérant instamment de suplier L. H. P. de la part du-dit Conseil de guerre, qu'il leur plaise de continuer à faire encore à l'avenir assister ce même Conseil de la présence de quelques-uns des plus prudens, & des plus expérimentés Seigneurs qui composent leur illustre Assemblée.*

l'armée nav. pour remercier le Pensionaire de Wit de ses bons ofices.

Par Ordonnance du sus-dit Conseil de guerre.

G. ANDRINGA.

Il fait son raport à l'Assemblée des Etats de Hollande 14. Octob. Où il est remercié.

Le 14. d'Octobre le Sieur Pensionaire fit raport à l'Assemblée des Etats de Hollande de ce qui s'étoit passé dans l'armée pendant le séjour qu'il y avoit fait en qualité de Député & Plénipotentiaire de L. H. P. Les Etats lui têmoignérent être extrémement satisfaits de sa sage direction, & de sa bonne & courageuse conduite en cet emploi; & pour le lui mieux confirmer, il fut résolu qu'il en seroit remercié de leur part de la maniére la plus obligeante; ce qui fut aussi éxécuté. On ne parut pas moins content à la Généralité où on aprouva également tout ce qu'il avoit fait. Cependant la santé & les forces du L. Amiral Ruiter revinrent tellement, que le 5. de Décembre il alla à l'Eglise, dequoi il donna avis par une Lettre aux Etats de Hollande, ajoûtant que dans peu de jours il espéroit avoir l'honneur d'aller en personne recevoir leurs ordres. Sur cela il fut arrêté par les Etats de lui écrire que c'étoit avec bien de la joie qu'ils avoient apris par sa Lettre le rétablissement de sa santé, se promettant que l'Etat pourroit encore joüir longtems de ses services, qui étoient si agréables & si utiles au Public. Il y eut en ce tems là divers Colléges des Amirautés qui marquérent l'estime qu'ils faisoient de son mérite, par les baeux présens qu'ils lui firent. A Amsterdam on lui donna un sabre avec une poignée d'or fort massif, dans un fourreau de chagrin. Il reçut de Rotterdam une éguiére de vermeil doré: de Zélande un excellent Livre, savoir l'Atlas, ou la description de tout le monde avec les cartes, imprimé chés Blaauw. On avoit aussi résolu au Quartier du Nord de lui envoier un bâton de commandement fort enrichi; mais soit faute d'argent ou de bon ordre cette proposition ne fut point éxécutée. Outre cela les Sieurs Conseillers de l'Amirauté lui demandérent son portrait, qui fut placé dans la chambre du Conseil pour y être regardé comme le parfait modèle des Héros Maritimes. Cela avoit quelque raport à la pratique des Anciens, qui faisoient élever des statuës aux Héros qui avoient rendu des services extraordinaires à leur patrie, tâchant par ce moien d'immortaliser leur mémoire. D'ailleurs on commença à délibérer dans les mois de Novembre & de Décembre touchant les vaisseaux qu'il étoit à propos de mettre en mer de bonne heure au printems suivant, pour la défence de l'Etat. On calcula ce qu'il en pourroit coûter pour les entretenir pendant un an, & on commit quelques-uns des Membres des Etats de Hollande afin d'éxaminer l'avis des Commissaires des Amirautés sur ce sujet. Enfin le 16. de Décembre il fut résolu qu'on porteroit la Généralité à donner ordre que les Colléges des Amirautés, chacun contribuant pour sa portion suivant la pratique ordinaire, eussent à équiper pour le printems soixante & douze navires de guerre capitaux, dont une moitié seroit montée depuis 60. jusqu'à 80. piéces de canon, & depuis 300. jusqu'à 500. hommes; & avec cela douze frégates, vingt-quatre brulots, douze yachts qu'on construisoit encore, & à proportion tous les autres petits bâtimens nécessaires à la suite d'une si grosse armée. Qu'en outre on tiendroit toujours dans les ports dix-huit navires de guerre capitaux tout-à-fait en état, avec les équipages complets composés d'ouvriers pris dans les ateliers & dans les magasins, & d'autres manœuvres; afin qu'en cas de combat ou d'accidens fâcheux qui pourroient survenir à l'armée, ces vaisseaux fussent toujours prêts à prendre la place de ceux des Oficiers Généraux ou des Capitaines, lors qu'ils se trouveroient en avoir absolument besoin; & à les rétablir par un promt échange. Que dans

Et est honoré de divers présens.

Ruiter recouvre sa santé.

Son portrait est mis dans la Chambre du Conseil de l'Amirauté.

Projet touchant l'équipement de l'armée navale qui devoit être mise en mer au printems.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

dans tout ce nombre de vaisseaux on ne comprendroit point les vingt navires de guerre qui devoient être equipés & mis en mer par la Compagnie des Indes Orientales, conformément à la convention qui en avoit été faite avec elle par L. H. P. 1666.
En conséquence de cette Résolution il fut aussi arrêté que pour fournir aux frais de l'armement, le Conseil d'Etat feroit promtement une pétition à toutes les Provinces de neuf millions quatre cens mille livres, à quoi on estimoit qu'ils se pourroient monter. Cette pétition fait voir dans quelle onéreuse guerre se trouvoit engagé tout l'Etat, & particuliérement la Province de Hollande qui devoit le plus contribuer. Néanmoins l'activité & la sage conduite de ceux qui gouvernoient, la bonne volonté des Sujets, & la valeur de ceux qui avoient les armes à la main, l'en firent sortir avec honneur.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1667.

LA VIE DE MICHEL de RUITER DUC, CHEVALIER, &c.

Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüest-frise.

LIVRE DIXIEME.

Equipement de l'armée navale des P. V.

LA plus grande partie du printems de l'An 1667. fut emploiée dans les Provinces Vnies à équiper l'armée navale, & l'on y travailloit avec autant de diligence que d'ardeur, lors qu'un nouvel hiver, qui revint hors de saison, y aporta quelque retardement. Le 16. ou le 17. de Mars il recommença à geler si fort, que la glace portoit deux jours après proche de la Brille même & par tout sur la Meuse; ce qui dura jusqu'à la fin du Mois. Cependant le Roi de la Grande Bretagne têmoigna plus de panchant à la paix, qu'il n'avoit fait auparavant, & par la médiation des Ambassadeurs de Suéde il demeura d'acord qu'on s'assemblât à Breda pour entrer en négociation. Avant cela il avoit ofert d'envoier des Ambassadeurs à la Haie, mais des raisons de politique avoient obligé les Etats de le refuser. Du côté des Anglois on voioit peu de préparatifs pour la prochaine campagne. Il y avoit des gens qui croioient que l'embrasement de Londres avoit énervé leurs forces: mais d'autres ont dit que la Cour de France avoit fait acroire à la Reine Mére, que les Hollandois ne mettroient cette année que peu de vaisseaux en mer, & seulement autant qu'il en faudroit pour assurer leurs côtes; & que la Reine prévenuë l'avoit ainsi persuadé au Roi son fils, qui n'avoit aussi pourvû qu'à un très-foible armement. Néanmoins cette opinion, que les Etats ne mettroient point d'armée navale en mer, ne pouvoit subsister fort longtems; car un armement si considérable ne se faisoit pas sans beaucoup d'éclat, & sans qu'une grande multitude de gens y fût emploiée. Comme en ce tems-là il s'agissoit de délibérer de quelle maniére se pourroient faire les saluts, au cas que la jonction de l'armée de l'Etat avec celle de France pût réüssir, il fut donné par le Lieutenant Amiral Ruiter & par quelques autres Oficiers de la marine, deux atestations ou déclarations touchant la pratique qui avoit été tenuë entre l'armée du Roi de la Grande Bretagne & celle de l'Etat, lors qu'elles s'étoient toutes deux rencontrées; & touchant les saluts du pavillon de part & d'autre, & celui des décharges d'artillerie: ce qui s'étoit pratiqué en la maniére spécifiée dans les atestations suivantes.

Atestation touchant les saluts de Ruiter & de Montagu du 29. d'Août 1661.

Nous soussignés Michel Adriansz. de Ruiter, Lieutenant Amiral, Guillaume van der Zaan Commandeur, & Jean van Meeuwen Capitaine, étant tous au service des P. V. déclarons par ces Présentes, & atestons être véritable, que le Lundi 29. d'Août de l'An 1661. étant dans la mer Méditerranée avec les vaisseaux qui étoient respectivement alors par nous montés, sous le commandement de moi sus-dit L. Amiral Ruiter, en ce tems-là Vice-amiral, mais portant pavillon au grand mât, nous fimes voiles de Malaga au Détroit de Gibraltar. Qu'en passant sous Fangarolo nous y trouvâmes à l'ancre quelques navires & quaiches étant au service du Roi d'Angleterre sous le commandement du Sieur Amiral Montagu. Qu'après midi nous allâmes ancrer auprès de lui, & le saluâmes selon la pratique ordinaire, en mettant pavillon bas & tirant quelques volées; à quoi le-dit Sieur Amiral Montagu répondit en amenant aussi son pavillon, & faisant quelque décharge d'artillerie. Que c'est ce que nous

avons

avons vû de nos propres yeux, & oüi de nos propres oreilles, ofrant en cas de besoin & en étant réquis de confirmer en tems & lieu notre présent têmoignage par serment autentique. Fait à Amsterdam le 18. de Mars 1667. 1667.

Signé

Michel Adriansz. de Ruiter, Guillaume van der Zaan, Jaques van Meeuwen.

Et au dessous

En présence de moi Sécretaire sousigné.

G. ANDRINGA.

Nous sousignés Michel Adriansz. de Ruiter Lieutenant Amiral, Isaac Sweers Vice-amiral, Guillaume van der Zaan Commandeur, Henri Adriansz. & Jaques Cornelisz. Swart Capitaines, étant tous au service des P. V. déclarons par ces Présentes & atestons être véritable, que le Lundi 11. d'Août de l'An 1664. nous sortimes de la baie de Cadix en Andalousie, avec une escadre de 15. vaisseaux de l'Etat, sous le commandement de moi-dit L. Amiral de Ruiter alors Vice-amiral, mais portant pavillon au grand mât, pour escorter par le Détroit de Gibraltar un gros de vaisseaux marchands apartenans aux Sujets des P. V. Que le jour suivant nous passâmes avec eux devant la baie de Tanger, où il y avoit alors treize navires de guerre Anglois à l'ancre, commandés par le Vice-amiral Jean Lawson, qui portoit aussi pavillon au grand mât. Que les deux sus-dits Chefs s'entre-saluérent respectivement en tirant de part & d'autre quelques volées de canon, ainsi que nous l'entendimes de nos propres oreilles; ofrant en cas de besoin & en étant requis de confirmer en tems & lieu notre présent têmoignage par serment autentique. Fait à Amsterdam, le 18. de Mars 1667.

Ateſtation touchant les saluts de Ruiter & de Lawson du 12. d'Août 1664.

Signé

Michel Adriansz. de Ruiter, Isaac Sweers, Guillaume van der Zaan, Henri Adriansz. & Jaques Cornelisz. Swart.

Et au dessous

En présence de moi Sécretaire sousigné

G. ANDRINGA.

Pour ce qui avoit été réglé a l'amiable, & après une mûre délibération de part & d'autre à la rade de la Palisse, l'An 1652. entre l'armée navale des Etats Généraux & celle du Roi de France, touchant les saluts du pavillon & de l'artillerie, on en a été déja informé par la déclaration qui se trouve dans le Livre précédent, à quoi les Etats eurent en quelque maniére égard comme on le verra dans la suite. Le 29. de Mars il fut arrêté par L. H. P. que le Lieutenant Amiral Ruiter commanderoit en chef l'armée navale durant toute la campagne prochaine. On prétendoit que le meilleur moien d'avancer les négociations de paix qui devoient bientôt commencer, étoit d'avoir les armes à la main, & que l'éxécution de quelque entreprise considérable seroit le plus grand acheminement qu'on pût trouver à obtenir des conditions honorables & avantageuses. Le Lieutenant Amiral Ruiter étant sur son départ à Helvoetsluis pour donner ses ordres à l'égard des vaisseaux qui étoient dans ce port, pria les Conseillers de l'Amirauté de Rotterdam de lui faire savoir leur avis sur la maniére dont il en devoit uzer à l'arrivée des Ambassadeurs d'Angleterre qu'on atendoit dans les P. V. tant par raport au salut de l'artillerie, qu'à celui du pavillon qu'on avoit acoutumé de leur faire. Cette demande fut proposée aux Etats Généraux, qui résolurent. *Que le L. Amiral ne feroit point baisser les pavillons des navires de guerre de l'Etat lors que les Sieurs Ambassadeurs entreroient dans le port. Qu'on détacheroit des yachts pour aller atendre la venuë des-dits Ambassadeurs vers la derniére tonne hors de la passe de Goerée, ou hors des autres havres où ils pourroient aborder. Qu'on les prieroit de se mettre dans les-dits yachts, lesquels passant auprès des navires de guerre en seroient salués par des décharges de canon. Mais qu'en cas que les sus-dits Sieurs Ambassadeurs avec les frégates qui les ameneroient, vinssent à entrer sans qu'on en eût con-*

Ruiter est de nouveau établi Commandant en Chef de l'armée navale.

Il désire de savoir de quelle maniére il doit faire saluer les Ambassadeurs Anglois.

Résolution des Etats Généraux sur ce point, prise le 13. d'Avril.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1667. *connoissance, & sans passer dans les yachts qui leur seroient envoiés, les navires de guerre de l'Etat les saluëroient seulement d'une décharge d'artillerie, si les frégates Angloises avoient elles-mêmes commencé à saluër, & non autrement.* Ensuite il fut arrêté par L. H. P. qu'on prendroit les mêmes mesures à l'égard des Ambassadeurs de Suéde, qui venoient aussi d'Angleterre pour se rendre à Breda. Le 5. de Mai il fut fait, conclu & signé, un certain Acord entre le Comte d'Estrades Ambassadeur du Roi de France, & les Sieurs Députés de L. H. P. pour les afaires secrètes de la marine, au sujet des armées qui devoient être mises en mer; de leur jonction, & de leurs opérations respectives: lequel Acord fut présenté le même jour à l'Assemblée de L. H. P. contenant ce qui suit.

Acord fait entre le Sieur Ambassadeur Extraordinaire de France & les Sieurs Députés des Etats Généraux des P. V.

Acord entre l'Ambassadeur de France & les Députés des Etats, au sujet de armées qui devoient être mises en mer; de leur jonction, & de leurs opérations.

1. *Que de part & d'autre on fera les derniers éforts pour mettre en mer une armée aussi considérable, & même plus forte, que n'étoit celle de l'année précédente.*

2. *Que pour prévenir l'ennemi les Etats Généraux travailleront de tout leur pouvoir à faire mettre à la mer le 25. de ce Mois, ou plutôt s'il est possible.*

3. *Qu'en même tems, ou même auparavant, le Roi de France fera tenir aussi son armée navale en état, afin qu'elle entre dans le Canal dès qu'elle aura eu avis que celle des Etats sera en mer & qu'elle aura pris sa route vers la Tamise, ou vers le Pas de Calais.*

4. *Que si l'armée des Etats est en mer avant celle des ennemis, & que le vent soit Oüest, elle se rendra vers le Pas, ou entre le Pas & la Tamise & celle du Roi s'avancera à la faveur du vent dans le Canal, pour se joindre à celle des Etats.*

5. *Que si dans la même conjoncture le vent se range à l'Est, & que l'armée des Etats ait avis que celle de France soit sortie de Brest, elle entrera aussi-tôt dans le Canal, & ira au devant de celle du Roi jusqu'à la hauteur de Pontrieux, ou jusques au lieu où sa Majesté fera avancer la sienne dans ce parage; afin que par la grace de Dieu la jonction étant faite, on aille conjointement chercher l'ennemi & le combatre.*

6. *Que toutes les opérations des deux sus-dites armées jointes ensemble, seront conduites & dirigées par le commun avis & consentement des deux Amiraux, ou de ceux auxquels sa Majesté & L. H. P. auront respectivement confié le commandement en chef, lesquels seront pleinement autorisés pour cet éfet; & particuliérement, si l'ocasion le requiert, pour assurer le retour de l'armée de France dans ses ports; afin d'éviter tous le périls qui pourroient être à craindre pour elle dans le Canal & ailleurs; & cela autant que la conjoncture du tems & des afaires pourra le permettre.*

7. *Que si l'armée d'Angleterre est en mer avant celle des Etats; quoi qu'en ce cas la bataille se puisse difficilement éviter avant la jonction, néanmoins on reculera autant que l'honneur & la réputation de l'Etat le pourront permettre: & en cette conjoncture on prendra des deux côtés tous les soins imaginables de s'avertir par mer & par terre de tout ce qui se passera de tems en tems; comme aussi de ce qu'on jugera pouvoir faire ou tenter de part & d'autre, pour faciliter la jonction.*

8. *Que si, en l'un ou en l'autre cas, il se présente au Roi ou aux Etats quelque ocasion favorable d'ataquer l'armée d'Angleterre, ou toute entiére, ou en partie; ou d'insulter hautement & sensiblement l'ennemi commun en quelque maniére que ce soit, on ne manquera pas de s'en servir, & de le faire avec toute la vigueur possible. Fait à la Haie en Hollande le 5. de Mai 1667. & est signé & seellé de cachets.*

D'ESTRADES.

L. S. B. van Ommeren, Gerard Coltermans, Jean de Wit, B. van Vrybergen, G. van Hoolk, C. Kann, Jean van Schriek, H. Gokkinga.

Résolution des Etats Généraux sur le

Sur quoi aiant été délibéré L. H. P. ont arrêté & résolu que les Sieurs Députés en délivrant le Double signé du sus-dit Acord, déclareront nettement & en termes formels

mels au ſus-dit Sieur Ambaſſadeur Extraordinaire, que L. H. P. ſont dans l'intention d'ordonner, même par écrit, au Commandant en chef de l'armée navale de l'Etat, qu'au tems de la rencontre & de la jonction des deux armées, il ait à ſalüer celle du Roi, au cas que l'Amiral ſoit autoriſé de rendre le ſalut à celle de l'Etat, en mettant auſſi pavillon bas, comme il a été autrefois pratiqué. Mais ſi le ſus-dit Commandant de l'armée navale de l'Etat ne recevoit pas, avant la ſus-dite rencontre éfective des deux armées, une aſſurance entiére que la choſe ſe paſſera ainſi, en ce cas il laiſſera le pavillon de l'Etat, ſans l'amener, & ne ſaluëra ſeulement que du canon.

1667. Sujet des ſaluts des deux armées navales.

Signé.

B. VAN VRYBERGEN. vt.

On prit ſoin d'envoier auſſi-tôt au Général Ruiter une copie traduite de cet Acord pour ſon inſtruction, & l'on y ajoûta à l'égard du cinquiême article, *qu'il pourroit s'avancer au delà* de Pontrieux, *auſſi-loin qu'il jugeroit avec l'avis de ſon Conſeil être néceſſaire pour faire réüſſir les intentions de l'Etat.* Enſuite aiant requis un ordre plus particulier au ſujet des ſaluts, L. H. P. réſolurent & lui firent déclarer: *Que de bonne heure & aſsès à tems à l'aproche de l'armée de France, il eût à faire paſſer un ou pluſieurs Oficiers de mérite dans quelque petit bâtiment léger, pour aller faire des complimens de ſa part à celui qui la commanderoit en chef, & pour lui dire en même tems, qu'à la jonction le Lieutenant Amiral de leur armée ſaluëra en mettant pavillon bas, dans l'atente que du côté de l'Amiral de France le ſalut lui ſera rendu de la même maniére, en amenant à ſon tour le pavillon, Que ſi par le raport des Oficiers qui auront été envoiés, il ne voioit pas jour à prendre une entiére aſſurance ſur ce point, n'y à en conclure poſitivement que la choſe ſe paſſeroit de cette ſorte; en ce cas il ne baiſſeroit point le pavillon de l'Etat, & ne ſaluëroit l'armée de France que du canon; & qu'enfin de quelque maniére que la choſe pût tourner, il eût à donner inceſſament avis à L. H. P. de ce qui ſe ſeroit paſſé.* Deux jours après il fut encore de nouveau réſolu & arrêté par L H. P. que ce ſeroit le L. Amiral Ruiter qui commanderoit en chef l'armée navale; & en conſéquence le rang des autres Oficiers Généraux fut réglé de cette ſorte.

Ordre envoié à Ruiter par L. H. P. touchant le ſalut qu'il devoit faire à l'armée de France. 7. *Mai.*

9 *Mai.* Réglement au ſujet du rang des Oficiers Généraux de l'armée de l'Etat. *Aitzéma.* XLVII. 108.

Le L. Amiral Michel Adrianſz. de Ruiter.
Le L. Amiral Adrien van Trappen, dit Bankert.
Le L. Amiral Aart van Nès.
Le L. Amiral Guillaume Joſef van Gent.
Le L. Amiral C. Meppel.
Le L. Amiral Hans Willem van Aylua.
Les Vice-amiraux, de Liefde, Sweers, Corneille Evertſz. Schram, & Enno Doedes.
Les Contre-amiraux Jean van Nès, Jean Gédéonſz. Verburg, Jean Matthyſz. Vlug, & Brunsveldt.

Mais en cas de mort, de maladie, ou d'autre légitime empêchement qui mît le L. Amiral Ruiter hors d'état de faire les fonctions de ſa Charge, le Lieutenant Amiral van Nès devoit lui ſuccéder & prendre le commandement en chef: & ſi quelqu'un de ces mêmes accidens arrivoit au Lieutenant Amiral van Nès, c'étoit le Lieutenant Amiral van Gent qui étoit marqué pour commander en ſa place. Pour cet éfet il étoit enjoint au Lieutenant Amiral Ruiter & aux autres Oficiers Généraux de donner des ordres ſi précis, que ſi pendant la bataille, & lors que l'armée entiére, ou une partie ſeroit engagée avec l'ennemi, il ſurvenoit un pareil accident de mort, on n'en fît rien éclater, & qu'on ne laiſſât rien apercevoir qui pût aporter le moindre changement dans la conduite des afaires. Le même jour les Députés de Hollande & de Oüeſt-friſe déclarérent à la Généralité, *qu'ils prétendoient faire cette réſerve expreſſe, que le ſecond rang donné dans* la ſus-dite Réſolution *au Lieutenant Amiral Bankert par forme d'expédient, comme ci-devant, ne pût à l'avenir préjudicier ni être tiré à conſéquence.* Mais les Députés Ordinaires & Extraordinaires de Zélande s'opoſérent formellement à cette concluſion, remettant à alléguer leurs raiſons lors qu'ils auroient reçu les ordres de leurs Principaux ſur ce ſujet.

Déclaration de la Province de Hollande touchant le rang. *Aitzéma.* XLVII. 108.

Quoi

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1667.

Quoi que le Lieutenant Amiral Ruiter, sentît encore quelques restes de sa maladie, & qu'il fût quelquefois ataqué de la fiévre, il se rendit néanmoins le 20. d'Avril à Helvoetsluis pour hâter l'équipement des vaisseaux qui y étoient. Cependant il se passa encore quelques semaines avant que l'escadre de la Meuse fût en état de mettre à la mer, & de se rendre au rendévous qui étoit assigné au Texel. Le 20. de Mai on vit entrer vers la pointe de l'isle de Goerée un navire de guerre Anglois monté de près de 60. piéces de canon, aiant à l'arriére outre son pavillon rouge un pavillon blanc à babord. Il avoit âmené de Londres les Ambassadeurs du Roi de Suéde qui devoient se rendre à Breda en qualité de Médiateurs de la paix. Ce vaisseau avec une flûte de charge pour le bagage, alla moüiller du côté de la mer à une portée & demie du canon de l'Amiral *les Sept Provinces*, qu'il salua de 23. volées; à quoi le L. Amiral Ruiter répondit d'autant de volées, & le reste des vaisseaux de l'armée salua ensuite par degrés & par proportion, suivant l'ordre qui avoit été auparavant donné. Les Ambassadeurs avoient passé sur les yachts de l'Etat, qui dès le matin s'étoient avancés au devant d'eux avec le Sieur de Sterrenberg. Le Général envoia alors le L. Amiral van Nès à bord de leurs yachts pour les complimenter, & le Capitaine Laurent Davidsz. van Konvent au bord du Capitaine Anglois pour le saluer, & lui demander s'il avoit besoin de quelque chose: mais avant que l'un & l'autre fussent de retour & qu'ils pussent faire leur raport, la flûte de charge Angloise passa & entra dans le port de Helvoetsluis, pour y décharger plus commodément le bagage. Elle fut suivie des yachts où étoient les Ambassadeurs avec toute leur suite, que le Général Ruiter salua en passant de quelques coups de canon & de trois décharges de mousqueterie. Le soir du 12. ils moüillérent devant Flessingue avec trois frégates & quatre boïers, & ensuite ils partirent incessamment pour Breda.

20. *Mai*. Les Ambassadeurs de Suéde arrivent d'Angleterre à Goerée.

Le navire de guerre Anglois qui les amène saluë le pavillon de l'Etat de 23. volées.

Le 27. Ruiter qui avoit été retenu par les vents contraires & par d'autres obstacles, sortit de Goerée avec l'escadre de la Meuse & le 3. de Juin il se rendit au Texel, rendévous marqué pour toute l'armée. L'escadre qu'il amenoit de la Meuse, consistoit en 15. navires, frégates & yachts, quatre brulots & quatre petits bâtimens chargés d'eau & de biére, faisant en tout 23. voiles; à quoi se devoient joindre quatre autres frégates destinées à escorter quelques vaisseaux marchands vers le Nord. Le lendemain Ruiter assembla le Haut Conseil de guerre, & pourvût en même tems à tout ce qu'il jugea être nécessaire. Il détacha vingt-huit navires, frégates & yachts avec douze brulots, sous le commandement du Contre-amiral Jean van Nès, du Commandeur van der Zaan & du Capitaine Gerard Boos, pour se mettre incessamment au large & prendre poste en pleine mer dans le parage qui leur seroit indiqué par les Lamaneurs, comme le plus propre à ancrer & à être en sureté pendant la tempête. Dans ce poste ils devoient s'étendre asses loin les uns des autres en forme de croissant, & demeurer mouillés si l'ancrage étoit asses bon pour cela, rangeant les brulots proche des navires & des frégates par le dehors. Les yachts d'avis devoient être plus avant en mer que les brulots, pour servir de gardes avancées à tout le gros; afin d'avoir l'œil aux entreprises que les ennemis avec leurs vaisseaux & avec leurs brulots pourroient former sur l'armée par quelqu'une des passes; & en ce cas s'y oposer avec toute la vigueur possible. Il leur étoit aussi ordonné, que si les ennemis trouvoient moien de passer au delà de leur escadre pour venir ataquer le gros de l'armée, & que l'escadre fût au vent à eux, elle vint fondre par derriére sur eux & faire les derniers éforts pour les détruire.

Ruiter fait voiles, au Texel avec l'escadre de la Meuse. 3. *Juin*.

Il assemble le Conseil de guerre & donne des ordres prudens pour la fureté de l'armée. 4. *Juin*.

Pendant qu'on tenoit ce Conseil, Gilles Saloo & Henri Rosæus, qui commandoient chacun un brulot, y furent dénoncés comme des lâches qui peu auparavant s'étoient très-mal aquités de leur devoir, & l'acusation fut reçuë & examinée. Depuis quelque tems ils avoient été tous deux sous le pavillon du Lieutenant Amiral van Gent à une certaine expédition vers le Fyrth riviére d'Edimbourg, où l'on avoit prétendu brûler des Câpres Ecossois & d'autres vaisseaux dans le port de Brunteland qui est sur cette riviére ou plutôt sur ce golfe. On imputoit à Saloo que le 10. de Mai le Capitaine Thomas Tobiasz. qui commandoit en cette action tous les yachts les brulots & les galiotes, lui avoit ordonné, suivant les ordres du Lieutenant Amiral van Gent, de s'avancer avec son brulot nommé *les Armes du Duc d'York* dans le port de Bruntelandt, tandis que Tobiasz. même étoit à l'ancre avec quelques navires de guerre directement sous le port: & qu'étant entré il eût à mettre le feu à tous les bâtimens, lors qu'il verroit le signal concerté pour commen-

Gilles Saloo & Henri Rosæus Commandans de brulots sont acusés devant le Conseil de s'être mal aquités de leur devoir.

Les charges qu'il y a contre eux.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

mencer cette éxécution. Mais que lors que le Capitaine pendant le vif de l'eau eut fait pavillon rouge à la vergue d'artimon, qui étoit le signal dont on étoit convenu, & qu'il eut préparé une galiote avec deux chaloupes armées pour pouvoir mieux sauver dans ces petits bâtimens l'équipage du brulot, néanmoins Saloo demeura immobile. Que ce fut aussi en vain que Tobiasz. lui envoia son canot jusqu'à deux fois, pour l'avertir qu'il étoit tems d'adresser le brulot; ce qui étoit fort facile, parce que le vent traversier de ce port étoit favorable. Pour Rosæus, on prétendoit que le Capitaine Tobiasz. voiant que le brulot de Saloo n'avançoit point, lui avoit ordonné de monter en louvoiant & de s'avancer avec le sien nommé *les Armes de Londres** pour aller détruire les vaisseaux ennemis qui étoient en deux gros separés les uns des autres. Qu'il y avoit un pont de bois à la pointe Occidentale du havre, auprès duquel un de ces deux gros étoit moüillé. Que le Capitaine lui avoit enjoint qu'en arrivant proche du pont il eût à mettre le feu à son brulot, & à lui faire prendre son cours ou le laisser dériver contre le pont, afin de brûler en même tems & le pont & les vaisseaux. Mais qu'au signal fait par le Capitaine Tobiasz. Rosæus n'avoit point éxécuté ses ordres, & qu'en épargnant son brulot il avoit sacrifié son honneur, sans se mette en peine ni de ses promesses ni de son serment. Sur cela les Avocats Fiscaux, Jean van Wouw & Otton de Vooght, requirent que suivant les loix de la marine contenuës dans le dernier Réglement & dans l'*Artijkel-brief*, tous les deux fussent punis du suplice de la corde, jusques-à-ce que mort s'en fût ensuivie. Saloo n'eut presque rien à dire pour sa défence: son propre Pilote, son Contremaître, & son Canonnier têmoignoient qu'il avoit été plusieurs fois averti par le canot du Capitaine Tobiasz. d'entrer dans le port & d'adresser son brulot, mais que faute de cœur, au moins selon leur jugement, il n'avoit ozé l'entreprendre. L'équipage de Rosæus rendoit un têmoignage plus favorable pour lui, déclarant que le même jour, lors qu'ils furent arrivés à la portée du pistolet des paux qui étoient tout proche vers le pont, à la distance du rivage comme de deux ou trois longueurs d'un vaisseau, la mer brisoit si fort en cet endroit à cause des hauts-fonds, que la chaloupe où il y avoit deux hommes fut à demi remplie d'eau. Qu'elle étoit tellement endommagée, que les onze hommes qui étoient encore sur le brulot n'auroient jamais pu s'y sauver après avoir mis le brulot en feu. Que c'étoit par cette considération que le Commandant avoit été obligé de s'arrêter; & que d'ailleurs ils ne croioient nullement que le brulot eût pu arriver jusqu'aux paux, parce qu'aparemment les basses l'en auroient empêché. Mais le Membres du Conseil de guerre furent d'un tout autre avis, & par leur Sentence Rosæus fut interdit des fonctions de sa Charge pendant la prochaine campagne, avec ordre de passer au bord du L. Amiral van Gent, ou d'un autre navire du Collége de l'Amirauté d'Amsterdam, pour y éfacer sa faute, si l'ocasion s'en présentoit. Saloo fut tout-à-fait cassé, & déclaré inhabile à être jamais admis au service de l'Etat: tous les gages qui lui étoient dûs pour cette expédition furent confisqués; & il fut outre cela condamné à passer quatre ans dans le Rasphuis † d'Amsterdam, & d'y gagner sa vie à la sueur de son corps. Cette Sentence fut prononcée le 4. de Juin ‡; & le même jour + le Sieur Corneille de Wit frére du Pensionaire de Hollande, Ruart de Putten, & Bourgmaistre Régent de la ville de Dordrecht, arriva au Texel en qualité de Député & Plénipotentiaire de L. H. P. Les Etats avoient jugé nécessaire ++ de commettre quelques-uns des Membres de la Haute Régence, gens d'un esprit solide & d'un cœur ferme, expérimentés & de bonne conduite, pour assister aux expéditions maritimes comme Plénipotentiaires de L. H. P. dans l'armée navale de l'Etat. Il devoit même y en avoir deux ou trois afin de régler tout de la même maniére qu'il avoit été déja pratiqué dans les années précédentes 1665. & 1666. De la part de la Province de Hollande on commit le Sieur Ruart * de Putten. Son nom seul fut emploié dans la Commission de L. H. P. † & on laissa une place en blanc, pour y insérer ceux qui pourroient lui être adjoints de la part des autres Provinces. Par cet Acte tous les Plénipotentiaires *ensemble, ou l'un, ou quelques-uns d'entre eux, étoient autorizés sans retour ni révision, à faciliter par tous les moiens possibles & convenables, après avoir pris l'avis & oüi les réflexions du L. Amiral Ruiter & des autres Oficiers Généraux, & à éfectuer la jonction de l'armée de l'Etat avec celle du Roi de France: a en diriger les opérations, selon qu'ils estimeroient qu'elles pourroient plus contribuer à la destruction de l'ennemi par mer & par*

1667.

* D'autres disent *les Armes de Bristol.*

Rosæus est interdit des fonctions de sa Charge. 4. *Juin.*

Saloo est absolument cassé & déclaré inhabile à jamais servir, & condamné à passer 4. ans au Rasphuis

† *Maison où l'on fait travailler ceux qui y sont relégués, à scier ou à râper du bresil, bois qui est extraordinairement dur.*

‡ D'autres disent le 6. de Juin.

Le Ruart de Putten arrive à l'armée comme Plénipotentiaire de L. H. P. + 4. *Juin.*

++ 12. *Mai.*

* 20. *Mai.* Charge à-peu-près comme de Grand Bailli.

† 20. *Mai.* Commission & pouvoir à lui donné. 27. *Mai.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1667. *par terre, & ſelon que les ocaſions & les divers incidens pourroient le permettre : à réſoudre, à éfectuer, ou faire éfectuer tout ce qu'ils jugeroient expédient pour le ſervice de l'Etat, pour ſon avantage, pour ſa ſureté & pour la ruïne de l'ennemi, ainſi que deſſus, ſuivant la conjoncture des afaires : à décréter ou faire décréter les peines & châtimens contre tous ceux qui en quelque tems que ce fût ſe trouveroient coupables de n'avoir pas fait leur devoir, d'avoir commis des deſordres, de n'avoir pas obéï, ou d'avoir failli en quelque autre maniére; L. H. P. promettant d'aprouver, de ratifier & d'avoir pour agréable tout ce qui auroit été fait & géré par les-dits Plénipotentiaires conjointement, ou par l'un, ou par quelques-uns d'entre eux, touchant tout ce qui vient d'être énoncé. Ordonnant & enjoignant en conſéquence à tous L. Amiraux, Vice-amiraux, Contre-amiraux, & à tous autres tant Oficiers que matelots & ſoldats étant dans l'armée, de reconnoître les ſus-dits Sieurs leurs Députés & Plénipotentiaires, & de leur obéïr en la-dite qualité.* En ce tems-là les Etats jugeant, *que les Anglois n'auroient pas des forces ſufiſantes pour faire tête à leur armée navale, & que ſelon toute aparence celle-ci demeureroit maitreſſe de la mer*, il fut réſolu par L. H. P. *qu'on tenteroit quelque entrepriſe importante, même juſqu'à entrer dans les riviéres, dans les baies, & dans les ports de l'ennemi, & juſqu'à ataquer quelques-unes de leurs iſles, auſſi-bien que des autres villes & places de leur terre ferme. Qu'on recommanderoit fortement aux Députés & Plénipotentiaires de L. H. P. ſur les opérations de l'armée*, qui étoient au Texel lors que cette Réſolution fut priſe, *de procéder à l'éxécution de ce deſſein; d'y travailler avec toute la vigueur imaginable, & de hazarder plutôt, ou faire hazarder quelque choſe, que de demeurer en mer ſans rien entreprendre. Le tout en vuë de pouvoir avancer & conclure plus vîte avec l'ennemi commun une paix honorable & aſſurée.* Les Provinces de Zélande & de Friſe avoient auſſi conſenti dans l'Aſſemblée de L. H. P. de joindre quelques Députés de leur part au Ruart de Wit : cependant comme elles ne nommérent perſonne, il demeura ſeul revêtu de la qualité de Plénipotentiaire de l'Etat, en vûë de la majeſté duquel il y eut depuis trente matelots ordonnés pour la garde de ce Miniſtre.

Verbal du Ruart *pag.* 3.

Deſſein & réſolution de L. H. P. de faire quelque entrepriſe conſidérable contre les Anglois.

Du Régître des Réſolutions ſecrètes de L. H. P. du 30. *Mai.* 1667.

Aitzéma. XLVII. 109.

Ruiter prête le ſerment comme Commandant en chef de l'armée navale.

Et met à la mer.

6. Juin.

Les Députés de L. H. P. pour les afaires maritimes, qui étoient au Texel aiant fait prêter au L. Amiral Ruiter, en qualité de Commandant en chef de l'armée navale, le ſerment de s'aquiter bien & fidèlement de ſa Charge; & d'éxécuter les ordres qu'il avoit déja reçus de L. H. P. & ceux qui pourroient lui être encore donnés dans la ſuite, il ſortit du Texel le 6. de Juin & mit à la mer avec l'armée, ou du moins avec ce qui ſe trouva de vaiſſeaux prêts. Alors les Députés & Plénipotentiaires pour régler les opérations de la prochaine campagne, aiant pris ſon avis & celui des Députés des Colléges de l'Amirauté de Rotterdam, d'Amſterdam, de Friſe & du Quartier-du-Nord, qui étoient là préſens, dreſſérent une Inſtruction, à laquelle le Lieutenant Amiral devoit ſe conformer dans l'expédition prochaine, & la mirent entre les mains du Ruart & dans les ſiennes. Après cela aiant fait des vœux pour la proſpérité de l'armée, & pour l'hûreux ſuccès de l'expédition, ils partirent & retournérent au Texel. Ruiter avoit voulu obliger le Chevalier Engel ſon fils, alors âgé de dix-huit ans, avec ſon frére utérin Jean Pauluſz. van Gelder, de demeurer à Amſterdam pendant la campagne, ou d'aller ſe divertir à voiager hors du païs. Mais comme ils avoient déja tous deux ſervi trois ans ſous ſes yeux en qualité de volontaires; qu'ils s'étoient trouvés aux derniéres expéditions de la mer Méditerranée & des côtes de l'Afrique & de l'Amérique; qu'ils avoient aſſiſté aux batailles de l'année précédente, où ils avoient donné des preuves de leur courage, telles que leur âge le pouvoit permettre, ils n'eurent point d'oreilles pour cette propoſition : au contraire ils crurent qu'il étoit tems de s'avancer par leurs ſervices & par leurs belles actions. Ainſi le Chevalier Engel, qui deux ans auparavant avoit été déja favoriſé par le Collége de l'Amirauté d'Amſterdam d'une Commiſſion de Lieutenant, fut établi Capitaine-Lieutenant de *la Hollande*, navire portant 80. piéces de canon, & monté par le Commandeur Guillaume van der Zaan; & ſon frére Jean Pauluſz. fut fait par le même Collége Capitaine du *Harderwyk*, qui portoit 44. canons. L'armée qui ſortit du Texel le 6. de Juin, ne conſiſtoit d'abord qu'en quarante-neuf navires de guerre & frégates. En faiſant voiles de la Meuſe au Texel le grand mât de *la Grande Hollande* fut tellement endommagé qu'il fallut laiſſer ce vaiſſeau dans le port & le faire remater. Pour l'eſcadre de Friſe, elle n'étoit pas encore prête à mettre à la mer. Le 7. de Juin il y eut quelques au-

Le Chevalier Engel de Ruiter eſt fait Capitaine-Lieutenant de van der Zaan.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

tres vaisseaux de Northollande qui prirent le large; mais ceux de Zélande ne parurent point, & l'on sut que leurs équipages n'étoient pas complets. L'Instruction qui avoit été dressée le 6. du Mois par les Députés de L. H. P. pour le Général Ruiter, revenoit à ceci. 1667.

Que l'armée navale de l'Etat, étant divisée en escadres, prendroit son cours vers la Meuse, & qu'aiant là, ou sur la route, reçu à bord les soldats & quelques munitions qui avoient été embarquées sur cette riviére, elle feroit voiles vers la Tamise. Que par la permission de Dieu elle entreroit dans ce fleuve, & de là dans le Méduvei qui passe à Chattam & à Rochester, avec de petits bâtimens armés, des brulots, & autant de navires de guerre qu'il seroit possible; & qu'elle tâcheroit, sous la faveur du Ciel, de détruire en ce lieu-là, ou de prendre tous les bâtimens Anglois, qui se trouveroient devant Chattam, ou proche de Chattam, ou ailleurs sur la riviére; & de brûler les magasins du Roi, les provisions & les munitions de guerre qui seroient dans cette place; ou de les mettre par quelque autre voie que ce fût hors d'état de pouvoir plus servir. Que pour cet éfet & les troupes réglées & les autres soldats de marine, qui étoient sur les vaisseaux, feroient une descente avec quelque nombre de matelots, tant pour se rendre maîtres des Forts & des bastions qui pourroient aporter de l'obstacle à ce dessein, qu'afin d'exécuter le projet avec plus d'avantage & plus d'éclat. Tous lesquels ordres étoient néanmoins donnés sous cette réserve: Que suivant les termes exprès de la Commission des Députés & Plénipotentiaires de L. H. P. il demeuroit à leur entiére & absoluë disposition, tant de faire exécuter le projet même, ou de s'en désister, que de pourvoir aux circonstances particuliéres qui pourroient se présenter dans l'exécution; d'en régler la forme & la maniére; & généralement de faire & d'entreprendre tout ce qu'ils jugeroient nécessaire pour le service de l'Etat. Que les-dits Députés pourroient avec l'armée jointe à celle de France, ou sans cette jonction, se rendre & se tenir aux lieux où ils estimeroient le devoir faire, pour agrir plus conformément aux intentions & aux Résolutions de L. H. P. & plus utilement pour le bien du Public: auxquelles fins on leur avoit mis entre les mains l'Acord fait le 5. du Mois passé, entre le Comte d'Estrades Ambassadeur de France, & les Députés de L. H. P. Que dès ce même tems, que la présente Instruction étoit dressée & délivrée, on prendroit soin d'informer les Gouverneurs de Calais & de Boulogne, que l'armée navale de l'Etat étoit en mer; & de leur déclarer quelle route elle devoit tenir, afin qu'ils pussent en donner avis au Roi leur maître, & au Duc de Beaufort Amiral de son armée navale, & que par ce moien l'Acord fût exactement suivi & acompli du côté de l'Etat. Qu'enfin on donneroit aussi avis de la sortie de l'armée du Texel aux Conseillers de l'Amirauté de Zélande & au L. Amiral Bankert, en les sollicitant avec la derniére instance de faire hâter les navires de guerre de l'Etat, qui étoient dans les ports de cette Province, de se rendre sous le pavillon; & qu'on leur marqueroit la route qu'ils auroient à tenir. Dès que l'armée eut pris le large, elle fut divisée en trois escadres: mais cette division fut changée bientôt aprés par l'arrivée de quelques nouveaux navires, & à caûse du retardement des Zélandois & des Frisons. On régla aussi les postes où chacun devoit se ranger en cas de rencontre avec l'ennemi, & qui seroient ceux qui demeureroient réciproquement matelots les uns des autres dans le combat. Aprés cela on prit son cours vers la Meuse. Il fut alors ordonné au Commandeur van der Zaan d'aller croiser avec neuf vaisseaux au devant ou à côté de toute l'armée, & de prendre garde à tous les bâtimens étrangers, qui viendroient à paroître. Mais il devoit tous les soirs se rejoindre au pavillon, à moins qu'il ne jugeât pouvoir ateindre des vaisseaux qui auroient pris la chasse, auquel cas néanmoins il ne lui étoit pas permis d'en demeurer séparé plus d'une nuit. Le 9. & le 10. il arriva de la Meuse plusieurs flûtes qui amenoient des soldats & des munitions, lesquelles furent encore suivies par d'autres en divers tems. Le 10. on se trouva à Shooneveldt, & le jour suivant on aprit par deux vaisseaux d'Ostende que les François avoient fait irruption avec une armée en Flandre où ils se rendoient maîtres de plusieurs places. Pendant que la Hollande demeuroit en guerre avec l'Angleterre & qu'elle n'étoit pas en état de défendre les Pais-bas Espagnols, qui étoient une barriére entre elle & la France, cette Couronne se servoit de l'ocasion pour les envahir. Cependant on atendoit l'escadre de Zélande avec beaucoup d'impatience; mais c'étoit en vain parce qu'en cette Province on manquoit de matelots. Le 13. l'armée se trouva fortifiée jusqu'au nombre de soixante & onze navires de guerre & frégates, dont il y en avoit dix-sept de la Meuse, trente-six d'Amsterdam, sept du Quartier du Nord, & un de Frise. Le même jour ils furent tous divisés en trois escadres. La premiére étoit composée de vingt & un navires & frégates

Instruction pour le L. Amiral Ruiter.

Voi le Verbal du Ruart de Putten. p. 4. 5.

Division de l'armée navale des P. V.

Van der Zaan est détaché avec 7. vaisseaux pour aller à la découverte.

L'armée est divisée en trois escadres.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1667. & de cinq brulots, aiant pour Oficiers Généraux le L. Amiral Général Ruiter, le Vice-amiral de Liefde & le Contre-amiral Jean van Nès. La seconde étoit composée de vingt navires & frégates, & de quatre brulots, aiant pour Oficiers Généraux le L. Amiral van Nès, le Vice-amiral Enno Doedesz. Star & le Contre-amiral Guillaume van der Zaan. La troisième étoit composée des vingt autres navires & frégates & de cinq brulots, aiant pour Oficiers Généraux les L. Amiraux van Gent & van Meppel, les Vice-amiraux Sweers & Schram, & les Contre-amiraux Verburg & Vlug. Le même jour la première escadre fut distribuée en trois divisions, & les deux autres le furent de même ensuite, afin de naviger & de combatre en meilleur ordre. Le lendemain Verburg Contre-amiral d'Amsterdam fut renvoié par une galiote dans la Meuse, à cause d'une maladie qui lui étoit survenuë, & le Commandeur van der Zaan eut ordre de faire pavillon de Contre-amiral pendant son absence. Cependant l'armée sans atendre plus ni les Zélandois ni les Frisons, s'aprocha jusqu'à six lieuës du rivage d'Angleterre devant l'embouchure de la Tamise : mais le 15. à la pointe du jour le vent commença à se renforcer au Sudoüest. On serra les huniers, & on ne laissa que la miséne & la voile d'artinon, jusqu'à six heures du soir, qu'une cruelle tempête s'élevant, il falut aussi ferler la miséne, baisser les vergues & les mats de hune, & laisser tomber les ancres. Ruiter se trouva obligé de jetter sa grande ancre, & de filer deux cables tout entiers en mer, avant que ses ancres pussent mordre le fond. Ensuite comme elles ne tenoient pas encore asses ferme, il lui en falut jetter plus de six à l'avant pour s'afermir. Il vit aussi quantité d'autres vaisseaux dériver longtems, ou chasser sur leurs ancres ; car le vent étoit impétueux & la mer fort haute. Le Vice-amiral de Liefde perdit une ancre ; le Contre-amiral van Nès, un cable ; le L. Amiral van Gent, trois cables, deux ancres & sa chaloupe qui coula bas. Le Vice-amiral Sweers fut emporté fort loin. La chaloupe du Capitaine Marreveldt fut coulée à fond d'un coup de mer, aussi-bien que celle du Contre-amiral Verburg. Jean van Nès l'aîné perdit une ancre avec sa boüée & son orin ; Elandt du Bois, une ancre & trois hansiéres ; Juste Verschuur, une ancre ; Jean du Bois, une ancre & une hansiére ; Henri Adriansz. & Jean de Haan, chacun deux cables & une ancre ; & le brulot de Gerard Forens ne parut plus. Sur le soir l'orage commença à s'apaiser. Le lendemain il fut écrit des Lettres au nom des Députés de L.H.P. au Duc de Beaufort, à l'Ambassadeur van Beuningen & au Gouverneur de Dunquerque, pour les avertir que l'armée navale des Etats étoit arrivée entre le Pas de Calais & la Tamise, afin que suivant l'acord conclu à la Haie, l'armée de France pût se joindre avec elle. Le 17. on alla moüiller devant le Konings-diep. Les Colonels van Gent & Dolman furent alors mandés au bord de Ruiter, qui leur donna charge de faire une liste, afin de distribuer les troupes sur les navires de guerre de telle sorte qu'on pût facilement les mettre à terre, pour les emploier à l'éxécution des desseins qu'on pourroit former. Le soir on assembla les Membres du Conseil de guerre, auxquels on donna connoissance de l'Instruction du Général, datée le 6. de Juin, & de l'entreprise qui y étoit mentionnée : mais parce qu'il y avoit une forteresse, ou même plusieurs, proche du Méduvei, on trouva à propos d'en communiquer avec les principaux Oficiers des troupes, & de prendre leur conseil. Ils furent donc apellés par un signal le 18. à quatre heures du matin avec tout le Conseil au bord de Ruiter, où se rendirent le Colonel Thomas Dolman, les Lieutenans Colonels Palm & Guicherie, & les Majors Bréderode & Limbourg. Là il fut arrêté, nonobstant les dificultés qui se présentoient & le peu de connoissance qu'on avoit du fond de la riviére, que sans atendre ni les Zélandois ni les Frisons, on choisiroit dix-sept des plus légers navires & frégates, cinq yachts, quelques galiotes, & quelques chaloupes, qui passeroient le plus vîte qu'il seroit possible par le Konings-diep pour monter dans la Tamise. On avoit apris par le raport d'un Maître Norvégeois, qui venoit de Londres, qu'il y avoit au Hoop proche de Gravesande dix ou douze frégates Angloises avec vingt des bâtimens qui avoient coutume d'aller aux Barbades ; & l'on avoit dessein de faire une diligence extrême pour les joindre, les ataquer & les prendre, ou les détruire. On vouloit en même tems reconnoître la riviére de Rochester, & le Fort qui avoit été depuis peu construit à l'entrée. Pour cet éfet après avoir pris l'avis du L. Amiral Ruiter, le commandement des dix-sept vaisseaux fut donné au L. Am. van Gent, auquel furent joints Jean de Liefde pour V. Am. & David Vlug pour C. Am. Outre cela on ordonna de petits bâtimens pour devancer, & pour sonder le fond du Konings-diep, afin d'avertir les navires de guerre de ce qu'ils découvriroient touchant sa profondeur. On conclut aussi que Ruiter avec les gros navires demeureroit posté

Marginal notes:

Elle est batuë d'une violente tempête.

Plusieurs vaisseaux en sont incommodés.

Avis donné à Beaufort. *Verbal du Ruart, p. 59.*

17. Juin. L'armée arrivé devant le Konings-diep.

On tient Conseil de guerre au sujet de l'entreprise de Chattam.

Second Conseil de guerre sur ce sujet.

La Résolution qui y est prise. 18. *Juin.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

posté devant le Middle-ground, & qu'il y en auroit dix ou douze un peu au dessus de ce banc, afin d'être en état de défendre & de soutenir les vaisseaux destinés à remonter la riviére pour faire l'exécution, au cas que quelques Anglois venant du Sud voulussent y entrer par le Lassen. Ceux qu'on choisit pour cette fameuse expédition furent cinq navires de la Meuse, un yacht & deux brulots; & huit navires d'Amsterdam quatre yachts & deux brulots, avec treize galiotes. Le même soir on donna en toute diligence les ordres nécessaires, afin de distribuer & de faire embarquer un grand nombre de troupes destinées pour cette entreprise. On n'y envoia pourtant pas plus de mille hommes, car on retint encore quelques soldats sur les autres vaisseaux; outre que durant la derniére tempête du 15. du Mois, il y avoit eu quatre flûtes chargées de troupes, qui s'étoient écartées de l'armée, & qui ne l'avoient pas encore rejointe. Le L. Amiral van Gent avoit choisi *l'Agate*, que commandoit le Capitaine Henri Vollenhove, pour le monter & y arborer le pavillon d'Amiral. Le Vice-amiral de Liefde passa au bord du Capitaine Thomas Tobiasz. & le Contre-amiral Vlug au bord de van Zyl. Outre le Colonel Dolman qui fut établi Général de toutes les troupes, & les deux L. Colonels, avec les deux Majors dont il a été déja parlé, il y avoit plus de 25. Capitaines, entre lesquels étoit Jean de Witte gendre de Ruiter, qui furent emploiés dans cette expédition, avec quantité de Lieutenans & d'Enseignes qu'il seroit trop long & même inutile de marquer par leurs noms. Le Bourgmaistre & Ruart de Wit jugea que son devoir & le service de l'Etat éxigeoient qu'il y assistât lui-même en personne, afin de pouvoir donner sur le champ les ordres nécessaires, faciliter & autoriser l'éxécution de l'entreprise, ajoûter un plus grand poids à tous les commandemens, & faire que l'action se passât avec plus d'éclat. Il quitta donc le 9. d'Août à la pointe du jour le bord du L. Amiral Ruiter & se rendit à celui de *l'Agate*, où étoit le L. Amiral van Gent; & à quatre heures le flot commençant à venir ils mirent à la voile, & passérent en louvoiant par le Konings-diep, le vent étant Sudoüest. On vit alors revenir le Vice-amiral Sweers, le Capitaine Gilles de Wildt, & les cinq flûtes chargées de soldats que la tempête avoit séparées de l'armée. A sept heures le Lieutenant Amiral fit le signal au reste des vaisseaux d'entrer dans le Konings-diep; mais dès qu'ils furent au dessus de la seconde tonne le calme les surprit, & il fallut laisser tomber l'ancre pour étaler la marée. De ce flot van Gent ne put avancer plus loin qu'un peu au dessous du Middle-ground, où il fut aussi obligé de moüiller. Mais à onze heures le vent s'étant rangé au Sudest, & étant devenu assès frais, il leva l'ancre & dépassa avec son escadre le Middle-ground, suivi de Ruiter & du gros de l'armée qui alla jetter l'ancre & se poster à l'Est de ce banc. Van Gent traversant aisément le Konings-diep à la faveur d'un si bon vent, espéroit ateindre dès le soir-même les frégates Angloises & les vaisseaux des Barbades dans le Tilbery-Hoop. Mais sur le soir le vent tomba, & il ne put par le secours du vif de l'eau avancer que jusques à Holhaven, à une lieuë & demie du Hoop, & à mi-chemin entre la riviére de Rochester & Gravesande, où dès que la marée commença à refouler, il fut contraint de remoüiller, & par conséquent de donner le tems aux ennemis de mettre leurs vaisseaux à couvert du danger, en les faisant remonter vers Londres. Le Ruart & van Gent demeurérent là ancrés pendant la nuit, ordonnant aux Capitaines J. P. van Gelder, Smient & Nanning, d'aller se poster à deux grandes portées de petit canon, au dessus du vaisseau pavillon vers le haut de la riviére; de prendre bien garde à tous les bâtimens & brulots ennemis qui pourroient descendre; & s'ils venoient à faire quelque découverte, d'en avertir par le signal d'un feu qu'ils feroient paroître trois fois au dessus de la hune, avec un peu d'intervalle à chaque fois. Ruiter voiant qu'on n'étoit pas tout-à-fait assuré de l'état des forces ennemies que van Gent pourroit rencontrer dans la Tamise, trouva à propos de faire monter le Vice-amiral Doedes Star avec dix navires & deux brulots jusqu'à la boüée du Nord, pour le soutenir, s'il se trouvoit acablé d'un trop grand nombre d'Anglois. Pour cet éfet Star mit à la voile le 20. de bon matin avec cette escadre. Ensuite Ruiter détacha trois yachts, pour aller croiser à l'Est de l'armée, aussi loin qu'ils pourroient sans la perdre de vûë, afin de prêter secours à ceux de son parti & d'insulter les ennemis. Après cela il ordonna au Vice-amiral Schram, au Commandeur van der Zaan & à quatre Capitaines avec eux, d'aller se joindre aux yachts & croiser aux mêmes fins. Ils descendirent tous & sortant de la rivié- reils croisérent jusqu'à quatre lieuës à l'Est du Konings-diep, sans faire aucune rencontre con-

1667.

Les troupes sont distribuées dans l'escadre de van Gent.

Le Bourgmaistre de Wit passe à bord de *L'Agate* où est van Gent.

Lequel met à la voile avec son escadre.

Ruiter entre dans le Konings-diep à l'Est du Middle-ground.

Van Gent continuë sa route & arrivé à Holhaven.

Il y passe la nuit & met trois vaisseaux en sentinelle.

Ruiter fait monter dans la riviére Eno Doedes avec dix navires & trois brulots.

Il détache trois yachts pour croiser à l'Est du Konings-diep.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1667. considérable. Cependant le Ruart & le L. Amiral van Gent n'aiant pu joindre les Anglois, levérent l'ancre le même jour au commencement de l'ebe, & descendirent jusques devant le Méduvei & l'isle de Schapey. Etant là arrivés sur le midi, ils conclurent que les Capitaines Jean van Braakel, Pierre Magnusz. & Jean du Bois iroient se poster tout proche sous le Fort de Charnesse situé dans l'isle, à la pointe qui avance dans la riviére; que le gros de l'escadre les suivroit, & que tandis qu'on mettroit les soldats à terre, & qu'ils marcheroient au Fort pour l'ataquer, les trois Capitaines canonneroient de toute leur force pour les couvrir & faciliter leurs aproches. Il y avoit devant le Fort une frégate & quelques autres bâtimens & brulots, qui à l'arrivée des Hollandois coupérent tous les cables de leurs ancres & remontérent le Méduvei. Alors les trois Capitaines, & particuliérement Braakel, qui tâchoit toujours de se mettre de l'avant, commencérent à tirer sur le Fort, & à la faveur de leurs décharges on débarqua huit-cens hommes, qui étoient dans les canots & dans les chaloupes, conduits par le Colonel Dolman: mais la garnison n'atendit pas l'assaut, aiant pris la fuite avant qu'on le donnât. Corneille Vos, Capitaine du yacht *le Jeune Prince*, aiant abordé avec sa chaloupe lors que les autres abordoient aussi, & étant descendu à terre avec huit matelots, après qu'on eut canonné le Fort pendant une heure & demie, eut l'honneur d'en arracher le pavillon Anglois & d'y planter la banniére des Etats. On y trouva quinze piéces de canon de fer de 18. livres de balle; beaucoup de grands mâts, de vergues, de mâts de hune de toutes sortes, grands & petits, avec quantité d'autres munitions de guerre, qu'on estimoit valoir jusques à quatre ou cinq tonnes d'or. Il y avoit aussi des bariques de poudre, des tonneaux de poix résine ou brai & de goudron, qu'on tenoit dans un magazin pour l'équipement des vaisseaux. Mais comme le dernier orage avoit écarté de l'armée les flûtes qui portoient la plupart des troupes, les Commandans ne trouvérent pas qu'il y eût lieu d'entrer avec si peu de forces plus avant dans le païs, où on auroit pû faire quelque entreprise encore plus considérable, si cet accident n'y eût point aporté d'obstacle. Le lendemain il fut mis en délibération tant par les Oficiers de mer que de terre, s'il y avoit aparence de pouvoir conserver le Fort pour l'Etat: mais on jugea que cela étoit impossible; que sa situation ne le permettoit pas; que quand on auroit rompu les digues au dessus & au dessous, & mis tout sous l'eau, l'ennemi ne laisseroit pas d'y venir le long du rivage, soit à pié, ou à cheval, & en ordre de bataille. D'ailleurs le Fort même, & sur tout les ouvrages du dehors, étoient en fort mauvais état; le tems étoit trop court pour les réparer avant la venuë de l'ennemi; la terre étoit fort dure & fort difficile à remüer; les soldats ne pouvoient pas aisément se mettre à couvert: ils auroient été exposés à la vûë des troupes qu'on auroit pu faire poster sur une hauteur qui étoit assez proche, & auroient été obligés d'avoir toujours les armes à la main, & de suporter une fatigue sous laquelle ils n'auroient pas manqué de succomber. Par ces raisons le Ruart & van Gent prirent la résolution de ruïner le Fort & de l'abandonner. Ils ordonnérent donc à tous les Capitaines des vaisseaux de faire porter chacun à son bord autant de mâts & de vergues, qu'il en pourroit tenir à côté le long du tillac sans incommoder, & de hacher le reste en piéces ou de le brûler; ce qui fut aussi-tôt éxécuté, & en même tems on transporta les canons à bord, trois sur la chaloupe de van Gent, quatre sur celle de Liefde, deux sur celle de Vlug, trois sur celle de Palm & deux sur celle de Binkes. A l'heure même on commanda les yachts des Capitaines de Munnic & Vos, & quelques canots & chaloupes armées, pour monter avec le flot dans le Méduvei afin de sonder le fond & de revenir avec le jussant. Après s'être avancés environ deux lieuës & avoir trouvé jusqu'à huit, neuf & dix brasses de profondeur en quelques endroits qu'ils prirent soin de marquer, ils allérent jetter l'ancre presque à la portée du canon de cinq ou six vaisseaux qui étoient là, y en aiant encore douze plus loin sans mâts de hune & sans voiles. Sur les trois heures après midi les Anglois firent enfoncer deux vaisseaux de travers dans la riviére, tout proches l'un de l'autre, dans les endroits qu'on avoit marqués; & ensuite ils en coulérent encore un autre à fond pour empêcher qu'on ne passât. Alors il fut résolu que sept Capitaines, & deux Commandans de brulots remonteroient incessamment la riviére aussi avant que le Capitaine Thomas Tobiasz. qui devoit les commander, le leur ordonneroit, afin d'ataquer, de détruire & de brûler tous les

Van Gent arrive devant la riviére de Rochester.

On ataque le Fort de Charnesse, & on le prend. 20. *Juin.*

21. *Juin.* On ne juge pas pouvoir conserver le Fort.

Le Fort est abandonné & ruïné, & les munitions tirées du magasin, emportées, ou brûlées.

Et le canon porté à bord.

On fait sonder la profondeur de la riviére de Rochester.

Il est ordonné au Capitaine Thomas Tobiasz. de remonter la riviére avec quelques vaisseaux.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

les bâtimens ennemis qu'ils rencontreroient, sans s'épargner eux-mêmes, ni leurs équipages, ni leurs propres vaisseaux pour venir à bout de ce dessein. Il fut en même tems arrêté que le lendemain matin toute l'escadre remonteroit aussi pour soutenir Thomas Tobiasz. s'il en étoit besoin. Il fut encore défendu à tous les Capitaines des vaisseaux, sur peine de punition corporelle de permettre sans un ordre par écrit qu'aucun matelot allât à terre, si ce n'étoit pour porter des vivres aux soldats. On étoit alors en pouvoir de vanger l'incendie de l'isle de Schelling, & de rendre la pareille aux Anglois, sur tout lors que reste des troupes eut rejoint l'armée, en ravageant l'isle de Schappey par le fer & par le feu: mais on voulut en uzer avec plus de générosité, laissant aux nations barbares cette cruelle maniére de faire la guerre & de charger les innocens de la peine des coupables. 1667. Défence de permettre aux matelots d'aller à terre.

Le Lieutenant Amiral Ruiter étoit encore alors avec le gros de l'armée proche du Middle-ground dans le Konings-diep, où se rendit *la Grande Hollande*, vaisseau monté par le Capitaine van Konvent, qui avoit été obligé d'aller se faire remater d'un grand mât. Sur le midi on y vit aussi arriver de l'Est le Lieutenant Amiral Aylua avec l'escadre de Frise composée de dix ou onze navires, d'un yacht, d'un brulot & de quatre galiotes. Pour le Vice-amiral Enno Doedesz. Star, il a été aisé de conclure du précédent récit, qu'avec ce qu'il y avoit alors de vaisseaux prêts il s'étoit déja rendu sous le pavillon du Général. Le Comte Jean de Hoorn, qui montoit *la Licorne*, navire du Quartier-du-Nord, portant soixante-deux piéces de canon, deux cens-soixante matelots & cinquante soldats, & qui avoit été retenu parce que son équipage n'étoit pas complet, arriva aussi en ce tems-là, de même que le Capitaine Florisz. Blom avec la frégate *le Grand Berger* d'Amsterdam, montée de trente-deux canons, cent matelots, & vingt-cinq soldats. Le même jour sur les quatre heures il vint une galiote qui aportoit au Général Ruiter une Lettre du Ruart, par laquelle il lui donnoit avis de la prise de Charnesse, avec ordre de faire avancer le gros de l'armée jusques devant Quinenbourg pour fermer la Tamise, & tenir ainsi la ville de Londres assiégée par eau. Sur cette nouvelle on fit voiles vers ce lieu-là, & on avertit par des Lettres le L. Amiral Aylua & le Vice-amiral Schram de la route qu'on tenoit, afin qu'ils eussent à suivre. Ensuite le Ruart manda le Vice-amiral Star, pour entrer pareillement avec les navires qui étoient sous lui dans le Meduvei, priant le Lieutenant Amiral Ruiter, que s'il lui étoit possible, il passât aussi avec le reste des brulots, pour conférer tous ensemble & prendre une résolution sur une afaire importante qui se présentoit. Dès ce même soir-là, une heure après soleil couché, Ruiter vint moüiller l'ancre dans la riviére au dessus de la grande balise avec tous les vaisseaux, sans qu'il y en eût un seul qui touchât, n'étant néanmoins que sur 28 piés d'eau. A la pointe du jour aiant remis à la voile il moüilla sur les sept heures à la boüée du Nord. Alors il traversa vîte sur un petit bâtiment jusques au Méduvei. Etant au bord du Vice-amiral Star, il vit entre ses mains une Lettre du Ruart, par laquelle il marquoit que la présence du Lieutenant Amiral Ruiter lui étoit absolument nécessaire; ce qui l'obligea de précipiter son voiage à Chattam, où il arriva sur le midi auprès du Ruart & de van Gent, qui dès le matin au montant du flot avoient mis à la voile par un vent de Nordest asses frais, & qui aiant remonté près de quatre lieuës la riviére, avoient vû eux-mêmes plusieurs grands vaisseaux Anglois proche de Chattam. Ruiter s'étant mis dans un canot passa incontinent jusqu'aux navires les plus avancés, & qui étoient les plus proches de l'ennemi, pour aider à mettre ordre à tout. Il y avoit de travers dans le courant quatre brulots coulés bas afin d'embarasser le passage. Six vaisseaux Anglois s'étoient fort avantageusement postés un peu au dessous du château d'Upnor, & à quelque distance les uns des autres; auquel endroit on avoit aussi fait couler à fond deux grands navires pour fermer la riviére, qu'on avoit encore traversée d'une grosse chaîne de fer, qui passoit dans des poulies soutenuës par des radeaux. Il y avoit derriére la chaîne quatre navires au dessous du château & deux frégates au dessus. Aux deux bouts sur le rivage on avoit élevé deux bateries, chacune de huit piéces de canon, qui tiroient sans cesse, aussi-bien que quantité de mousquetaires, qui étant postés tout proche faisoient un feu continuel. Quelques-uns des plus avancés d'entre les navires & les frégates de l'armée Hollandoise, qui étoient commandés pour ataquer, prendre, ou brûler les Anglois, les avoient déja canonnés longtems, sans qu'il s'en trouvât aucun qui eût le courage de pousser plus avant,

Le L. Amiral Aylua arrive avec l'escadre de Frise dans le Konings-diep.

Et Ruiter à Quinenbourg.

Le Ruart mande Enno Doedesz. avec son escadre & Ruiter en personne avec tous les brulots.

Ruiter se rend auprès du Ruart sur la riviére de Rochester.

On se canonne sur la même riviére.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1667. avant, parce que l'endroit où la riviére étoit asſés profonde, n'avoit d'évitée que pour un ſeul vaiſſeau, & que déja les plus peſans navires avoient touché. Mais enfin le Capitaine Jean van Braakel, qui étoit ſous le Collége de Rotterdam, ouvrit par un action héroïque le chemin à la victoire. Il avoit été arrêté priſonnier ce matin-là par ordre du Ruart, parce qu'au préjudice de la défence, il avoit le jour précédent laiſſé aller ſa chaloupe à terre avec quelques matelots. Comme il vit alors une ocaſion d'éfacer ſa faute par un acte de valeur, il ne manqua pas de s'en ſervir, ofrant & promettant que ſi on vouloit le relâcher, il eſpéroit avec ſon vaiſſeau *la Paix*, qui n'étant qu'une des moindres frégates & des plus légérement armées, ſe trouvoit encore être une des plus de l'arriére, paſſer néanmoins tout le reſte; aborder les premiers * navires de guerre Anglois & leur adreſſer des brulots. Ces ofres furent acceptées; on le remit en liberté & on lui permit de ſe rendre à ſon bord. Il tint auſſi ſa parole & s'avança avec une intrépidité merveilleuſe juſques au delà de la chaîne ſans tirer un ſeul coup, quoi qu'on fit ſur lui des décharges furieuſes & continuelles des vaiſſeaux & des bateries des ennemis, & il monta toujours juſques-à-ce qu'il ne fût plus qu'à une portée de mouſquet de leurs vaiſſeaux. Il envoia alors ſa bordée à celui qui avoit été auparavant à la garde du Fort de Charneſſe, & qui s'étoit retiré en ce lieu-là; du moins il le batit de toutes ſes piéces de l'avant, & ſur tout de ſes canons de chaſſe de prouë qui pouvoient le mieux porter ſur lui; & tout d'une ſuite allant l'acrocher, il s'en rendit maître en un moment, avec perte ſeulement de deux ou trois hommes, ſans qu'il y en eût davantage de bleſſés. Ce bâtiment nommé *Jonathan* étoit une groſſe frégate, autrefois enlevée aux Hollandois, & montée de vingt-quatre piéces de canon, & de cent-cinquante hommes. Jean Danielſz. van den Ryn, ſuivant van Braakel avec le brulot *Pro Patria*, & s'avançant droit contre la chaîne, qui ſe rompit, alla aborder le ſecond vaiſſeau Anglois nommé *Matthias*, auſſi autrefois pris ſur les Hollandois, & monté de 52. canons, lui jetta les grapins & y mit le feu. Quelques autres ont raporté que par l'ordre & ſous la conduite du Contre-amiral Vlug, quelques matelots avoient été à terre, & avoient lâché la chaîne en rompant la cheville de fer où elle étoit atachée, & que cette cheville eſt encore aujourdhui gardée à Enkhuiſe en mémoire d'une ſi courageuſe action. Henri

Valeur de van Braakel.

Il ſe rend maître de la frégate *Jonathan*.

Le *Matthias* eſt brûlé.

*EXPLICATION de L'ESTAMPE ICI-JOINTE.

Au haut

Eſtampe de la Ville & de la Riviére de ROCHESTER & de CHATTAM où l'on voit les victorieux exploits de l'armée navale des P. V. ſous le commandement du Sr. AMIRAL MICHEL de RUITER, les 19. 20. 21. 22. & 23. de Juin, 1667.

Au bas

1. *Le reſte de l'armée navale de Hollande, poſté devant la riviére.*
2. *L'embouchure de la riviére de Rocheſter.*
3. *L'eſcadre commandée par le Sr. L. Amiral van Gent s'empare*
4. *Du Fort de Charneſſe*, 5. *de Quinenbourg*, 6. *de l'iſle de Schapey.*
7. *L'endroit où il y avoit quantité de mâts qui furent détruits par les Hollandois.*
8. *Le bourg de Gillingham.*
9. *Trois bâtimens Anglois coulés bas dans l'embouchure de la riviére.*
10. *Quatre brulots Anglois coulés bas pour fermer le paſſage de la riviére.*
11. *La chaîne de fer tenduë au travers de la riviére.*
12. *Deux bateries pour garder la chaîne.*
13. *Deux grands vaiſſeaux Anglois coulés à fond proche de la chaîne.*
14. *Le Capitaine Braakel paſſe au delà de la chaîne, & prend le* Jonathan, *monté de 44. canons.*
15. *Le brulot* Pro Patria *rompt la chaîne en paſſant, & brûle le* Matthias *monté de 27. canons.*
16. *Le brulot* Catherine *eſt coulé à fond par des décharges de canon.*
17. *Le* Charles-Quint, *monté de 60. canons, eſt mis en feu par le brulot* Schiedam.
18. *Trois vaiſſeaux Hollandois tirent ſur les troupes Angloiſes.*
19. L'Agate, *à bord duquel étoient les Srs. van Gent & de Wit, monté par le Capitaine Vollenhoven.*
20. *Le* Roïal Charles, *Amiral de l'eſcadre rouge, eſt pris.*
21. *Le* Fort de Hooningen *eſt pris, & enſuite brûlé.*
22. *Le Château d'Upnor défendu d'une demi-lune.*
23. *Une baterie vis-à-vis du Château d'Upnor.*
24. *Le* Harderwijk, *le* Gorcum, la Paix *&* l'Etoile, *vaiſſeaux Hollandois, canonnent le Château d'Upnor.*
25. *Le* Londres Fidèle, *Amiral de l'eſcadre bleuë, eſt brûlé par le brulot* Rotterdam.
26. Le Roïal Jaques, *Amiral de l'eſcadre blanche eſt brûlé.*
27. Le Roïal Oake, *Vice-amiral de l'eſcadre blanche eſt brûlé.*
28. *Les chaloupes & les équipages des cinq brulots, qui ont brûlé les trois Amiraux.*
29. *Le Contre-amiral de l'eſcadre blanche.*
30. *La petite tour de bois de la forme ou atelier où ſe bâtiſſent les vaiſſeaux.*
31. *Chattam, principal magaſin.*
32. *Les vaiſſeaux Anglois qui ſe ſont retirés au deſſus de la pointe de Chattam.*
33. *L'Egliſe Catédrale de Rocheſter.*
34. *Le vieux Château.*
35. *Fauxbourg par lequel on va à Graveſande.*
36. *Douze mille hommes en armes ſous les Ducs d'Yorc & d'Albermale, pour s'opoſer à une plus grande deſcente.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1. De Rest van de Hollandsche Vloot voor de Revier.
2. De Mont vande Revier van Rochester.
3. Esquader onder de Hr. Lt. Admt. van Gent verovert.
4. Fort Sharnesse. 5. Quinenborg en 6. Ilandt Schapy.
7. Plaetse daar een Meenichte Masten lagen die door Staten volck wierden vernielt.
8. Dorp Gillingham.
9. 3 Engelsche Scheepen gesoncken inde mont vande Revier.
10. 4 Engelsche Branders gesoncken om de Revier te stoppen.
11. De Ysere Ketting gespannen over de Revier.
12. Twee Bateryen tot bewaring van dito Kettingh.
13. 2 Groote Eng. gesoncken Scheepen by de Kettingh.
14. Kapt. Braakel Zeilt over de Kettingh en verovert de Ionathan met 44 Stucken.
15. De Brander Pro Patria Zeilt de Kettingh aan stukken en verbrandt de Matthias met 52 stucken.
16. De Brander de Catharina vert indegront geschoten.
17. Carolus quintus met 60 stucken door Schidam verbrant.
18. 3 Hollantsche Schepen buiten op 't Eng. Krygs
19. De Agatha daar op was de Hr. van Gent en
Wit engevert door Kapt. Vollenhoven.
20. De Royal Charles, Adm. vande Roode Vlag verov
21. 't Slot Noningen verovert en daar na verbran
22. Upnor Casteel met een halve maan verfterk

3. 3 Hollantsche schepen schieten op 't Eng. Krygs volck
. De Agatha daar op was de Hr. van Gent en de
Wit ingewert door Kap. Vollenhoven.
. De Royal Charles Admt. vande Roode Vlag verovert.
. 't Slot Noningen verovert en daar na verbrandt.
. Upnor Casteel met een halve maan versterkt.
23. De Batery tegen over 't Casteel van Upnor.
24. Vier Hollantsche schepen als Nanterwyk Gorinchem.
Vreeden en de Star schieten op 't Casteel van Upnor.
25. Loyal London Adm. van de Blauwe Vlag door
de Brander Rotterdam verbrandt.
26. Royal James Adm. vand. Witte Vlag verbrandt.
27. Royal Oake Vice Adm. vande Witte Vlag verbrandt.
28. Chaloupen en Volk vande 5 Branders die de drie
Admiraals scheepen verbrant hebben.
29. Schout by nacht vande Witte Vlag.
30. 't Houte Torentie op de Timmerwerf.
31. Chattam 't voornaamste Magazyn.
32. Gevluchte Eng. Scheepen achter 't hooft van Chattam
33. Hooft kerk van Rochester.
34. Het oude Casteel.
35. Strode of voorstadt als men na Gravezende reyst.
36. Twaalf duysent Engelsche onder den Hartogh van
Yorck en Monck om 't verder Landen te beletten.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Henri Hendrikſz. Commandant du brulot *Catérine*, qui ſuivoit hardiment l'autre, ſe promettoit d'aborder auſſi le *Charles Quint*, dont les Anglois s'étoient pareillement rendus maîtres & en avoient dépoüillé les Hollandois, & qui portoit alors 60. piéces de canon; mais le brulot fut coulé à fond entre la proüe & le côté du *Charles Quint*, le troiſiéme brulot, nommé Schiedam conduit par Gerard Andrieſz. Mak, voulant auſſi aborder le même vaiſſeau fut encore coulé bas de l'autre côté, mais pourtant en ſorte que le feu s'y étant mis le *Charles Quint* en fut un peu touché; & que le feu y aiant couvé tout le jour il ſauta la nuit ſuivante. D'autres ont dit que le Capitaine Kel aiant perdu ſa propre chaloupe & ſon canot, étoit allé le premier à ce navire dans la chaloupe du Capitaine Naalhout, & que montant avec une partie de ſes gens proche de l'avant par la tirevieille, il trouva les Anglois en armes pour les repouſſer: mais que le voiant monté ils demandérent quartier & ſe rendirent: qu'il fit priſonnier le Capitaine qui tâchoit de ſe ſauver à la nage: qu'il prit cinquante-ſix hommes ſur les deux vaiſſeaux dont il ſe rendit maître, le reſte des équipages s'étant enfuï à terre dans les chaloupes, & qu'enſuite il brûla le *Charles Quint*. Il y avoit un grand nombre de ſoldats poſtés aſsès proche de la chaîne; mais aiant fait ouverture dans leur gros à coups de canon on les força de ſe retirer en deſordre. On ne tira pas avec moins de force ſur les bateries, & les Anglois après y avoir perdu quelques gens furent également contrains de les abandonner. Mais lors qu'ils virent brûler le *Matthias*, ils en furent tellement troublés & éfraïés, que tout l'équipage du *Roïal Charles* déſertant il y en eût une partie qui ſauta dans l'eau; ce qui donna ocaſion à la chaloupe du Vice-amiral de Liefde, & au canot du Capitaine Thomas Tobiaſz. de s'emparer ſans aucune réſiſtance de ce navire, dont le pavillon fut ôté par l'équipage du Capitaine Tobiaſz. Quelques-uns ont auſſi aſſuré à cet égard qu'il y eut encore d'autres chaloupes qui s'aprochérent & aſſiſtérent à cette priſe, & que par cette raiſon pluſieurs Capitaines dans la ſuite prétendirent avoir part à la recompenſe. C'étoit un des plus grands & des plus beaux navires de l'armée d'Angleterre, conſtruit du tems de Cromwel, & nommé alors *Nasby*, en mémoire de la victoire obtenuë en ce lieu-là; mais auquel on avoit depuis donné le nom du Roi, parce que l'An 1660. il étoit venu prendre ce Prince en Hollande pour le tranſporter en Angleterre. Il avoit acoutumé de porter cent piéces de canon, mais on ne le trouva monté que de trente-trois canons de fonte, toutes les plus groſſes en aiant été ôtées. C'étoit auſſi à ſon bord que le Duc d'Yorc & le Général Monc avoient fait enſemble l'expédition maritime, dont on a vû ci-devant le récit, pendant laquelle il avoit porté le pavillon d'Amiral. *Le Fort de Hooningen*, vaiſſeau que les Anglois avoient auparavant enlevé de même que les autres aux Hollandois, ſur lequel il y avoit alors ſoixante & dix piéces de canon, la plupart de fonte, fut auſſi abandonné & pris par les chaloupes, & enſuite brûlé ſans ordre & par un mal entendu. On découvrit encore beaucoup plus haut dans la riviére quatre grands navires, qu'on eut deſſein d'ataquer ce même jour-là. Pour cet éfet le Lieutenant Amiral van Gent paſſa à bord du *Beſcherming*, où étoit le Capitaine Thomas Tobiaſz. & qui étoit le plus de l'avant; & le Vice-amiral de Liefde ſe rendit à bord du *Gorcum*, monté par le Capitaine Pierre Nanning. Mais la marée aiant déja trop refoulé, l'eau étoit ſi baſſe, qu'il fallut ſe déſiſter de l'entrepriſe pour ce jour-là, & atendre un nouveau flot. Le Lieutenant Amiral Ruiter alla auſſi à bord du *Beſcherming*, où il paſſa la nuit. Il avoit été auparavant avec le Ruart ſur le *Jonathan*, féliciter le Capitaine Braakel, le loüer de ſa valeur & lui têmoigner la joie qu'il avoit de l'hûreux ſuccès de ſa bravoure. Le même ſoir le Ruart détacha une galiote pour porter les nouvelles de cette victoire à L. H. P. & ſes Lettres furent datées à bord du *Roïal Charles*, à deux heures après midi. Le jour ſuivant qui étoit le 23. de Juin on eut un vent favorable du Nordeſt. Les brulots qu'on avoit envoié querir arrivérent à neuf heures au nombre de cinq, & à l'heure même on donna les ordres pour aller détruire les quatre grands navires, qui étoient moüillés plus haut; quoi que le château d'Upnor fût entre eux & l'eſcadre Hollandoiſe ſur le bord de la riviére qui étoit fort étroite en cet endroit-là & qu'on fît joüer ſans ceſſe le canon de ce château. Le Lieutenant Amiral Ruiter aida à donner les ordres en cette rencontre, & l'éxécution du deſſein fut commiſe aux Capitaine Naalhout, Nanning, Jaques Philipſz. Smient, de Bruin, du Bois & Verboekelt, auxquels on enjoignit par écrit de remon-

1667.

Et le *Charles Quint* auſſi.

Le Roïal Charles eſt pris.

Et le *Fort de Hooningen* brûlé.

23. *Juin.* On prend la réſolution d'avancer plus haut dans la riviére, & d'y aller brûler les vaiſſeaux du Roi.

Les noms des Capitaines qui

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1667. monter le Méduvei jusques au lieu où étoient les vaisseaux Anglois, & d'y faire conduire les brulots à la faveur de leur canon. On ordonna aussi dans la même forme à Keuvenhoven, van der Hoeven, Guillaume Willemsz., Poppinga, de Graaf & Meyndert Jenties, Commandans des brulots, *Delft*, *Rotterdam*, *le Dragon*, *les Armes de Londres*, *la Pomme d'or* & *la Princesse*, de les adresser, sans se détourner en aucune sorte, ni manquer au devoir de leur Charge, sur peine de punition corporelle. Ensuite le Ruart & les Lieutenans Amiraux Ruiter & van Gent jugérent à propos que les Capitaines du Bois, Naalhout, Nanning & Smient, allassent conduire les brulots jusques sous le château d'Upnor, sans passer plus avant; parce que la riviére faisoit en ce lieu-là un grand coude dans les terres, qui étoit si rempli de bas-fonds, qu'ils ne s'en seroient pas aisément tirés. En se séparant le Ruart & Ruiter exhortérent vivement les Capitaines & les Commandans des brulots, de s'aquiter généreusement de leur devoir en cette ocasion, & de rendre à l'Etat les services qu'il devoit atendre de Sujets braves, fidéles & afectionnés. Ils le promirent & ils fûrent tenir leur promesse. Sur le midi ils mirent à la voile par un vent d'Estnordest, sans que l'eau fût nullement agitée; & à deux heures après midi ils arrivérent auprès du château, sur lequel ils tirérent de toute leur force, afin de favoriser le passage des brulots, & qu'ils pussent aller jetter les grapins aux navires ennemis. Le château son côté ne manqua pas de faire un grand feu du canon & de la mousqueterie, & l'on n'en fit pas moins d'une baterie qui étoit plantée à l'autre bord de la riviére. Les Anglois voiant cet orage qui alloit fondre sur leurs vaisseaux, en ouvrirent eux-mêmes trois pour les couler à fond, mais ils demeurérent encore si haut sur l'eau qu'ils ne purent éviter le feu. Pendant qu'on canonnoit ainsi le château on vit quelques-uns des brulots passer & aller vers les vaisseaux. Le L. Amiral Ruiter sauta lui-même alors dans un canot pour être présent à l'action. Le Ruart lui demanda *où il vouloit aller*? *J'irai voir*, dît-il, *ce que feront nos gens*, à quoi le Ruart répondit, *je vous acompagnerai donc*; & sur cela ils s'avancérent tous deux. Ruiter prit en même tems la conduite d'un brulot & donna l'ordre nécessaire pour le faire aborder. Les plus grands navires Anglois étoient à la portée d'un petit canon au dessus du château d'Upnor, tout proche de Chattam, où les Hollandois traversérent hardiment au milieu des foudres des canons & de la grêle des mousquets. Van der Hoeven qui commandoit le brulot *Rotterdam*, fut le premier, qui passant le long du *Vieux Jaques*, Amiral de l'escadre blanche, alla acrocher le *Londres Fidele*, Amiral de l'escadre bleuë, & y mettre le feu. Celui qui le suivoit brûla pareillement le *Vieux Jaques*. Le troisiême aborda si à propos *le Roïal Oakes*, ou *le Chêne Roïal*, Vice-amiral de l'escadre blanche, que le feu y prit au plus vîte: mais le *Jaques* & le *Londres Fidele* ne brûlant pas bien, on fut obligé d'envoier encore à chacun un autre brulot, qui achevérent de les embraser. Ainsi ces trois navires les plus grands & les plus forts de tous ceux qui étoient en Angleterre, portant chacun 80. piéces de canon, furent brûlés jusqu'à l'eau & entiérement détruits. Le quatriême, nommé *le Marmout*, nouvellement construit, qui avoit un éperon fort arrondi, remonta la riviére, &, quoi qu'avec beaucoup de peine, échapa un danger si pressant. Si les Hollandois n'eussent écouté que leur courage, ils auroient monté après lui; mais la prudence ne le leur permit pas, en partie parce que le canal étoit fort étroit, & parce que dans quelques coudes que la riviére fait en serpentant on se seroit trouvé debout au vent, & qu'outre cela il y avoit dans le fond des débris de naufrages, ou de bâtimens qu'on y avoit fait enfoncer. Toute cette éxécution, qui fut achevée à trois heures après midi, se fit à la vûë du Duc d'Yorc & du Général Monc, qui le jour auparavant avoient encore été à bord de ces trois navires, ainsi qu'on l'aprit des prisonniers; & ils étoient alors à Rochester, ou tout proche. Ils virent donc la fleur de l'armée navale d'Angleterre & des forces maritimes de ce Roïaume, qui avoient été encore depuis peu si redoutables, s'en aller devant eux en fumée & en flammes, & l'incendie des vaisseaux marchands, qui dix mois auparavant avoient été brûlés au Vlielandt, vangé par l'incendie de ces beaux navires de guerre.

Les Hollandois eurent tout lieu de se réjouïr d'une si grande victoire qui leur avoit coûté si peu de sang, n'aiant perdu tant sur les brulots que sur les navires de guerre, que près de 50. hommes, ou même que 30. ainsi que quelques-uns l'ont raporté, & n'aiant eu que très-peu de blessés. Dans ces deux jours il fut adressé huit

Marginal notes:

furent emploiés à l'éxécution de cette entreprise.

On commande 4. Capitaines pour aller jusques sous Upnor conduire les brulots.

Ils canonnent le château.

Les brulots passent au delà du château. Ruiter s'y transporte aussi avec le Ruart & donne ses ordres pour adresser les brulots.

Le *Londres Fidèle*, le *Roïal Jaques* & le *Roïal Oakes*, sont brûlés.

Le Marmout évite le danger.

Les Ducs d'Yorc & d'Albermale sont les Spectateurs de cet incendie.

La victoire coûte peu de sang aux Hollandois.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

huit brulots ; le premier jour trois, *Schiedam*, *Catérine* & *Pro Patria* ; & le fecond jour cinq, *Rotterdam*, *le Dragon*, *les Armes de Londres*, *la Pomme d'Or* & *la Princeſſe* ; dont les Commandans étoient Henri Hendrikfz., Girard Mark, Jean Danielfz. van den Rhyn, Corneille van der Hoeven, Guillaume Willemfz., Simon Poppinga, Jean-Batifte de Graaf & Meyndert Jentjes. 1667. Les noms des brulots qui furent emploiés à cette éxécution.

Les vaiſſeaux pris ou brûlés furent.

Liſte des vaiſſeaux pris ou brûlés.

Le Roïal Charles, pris.
Le Jonathan, pris.
Le Charles Quint, brûlé.
Le Matthias, brûlé.
Le Fort de Hooningen, brûlé.
Le Roïal Jaques, brûlé.
Le Londres Fidèle, brûlé.
Le Roïal Oake, brûlé.
Outre tous les vaiſſeaux & les brulots que les Anglois eux-mêmes firent enfoncer dans la riviére.

Toute l'Angleterre fe trouva étonnée d'une entrepriſe ſi hardie ; les Grands en furent furpris, & les Petits en furent éfraïés. La ville de Londres en fut toute alarmée, & craignit des fuites encore plus fâcheuſes. Le Roi & la Cour en demeurérent déconcertés. La fraïeur même peignit le mal encore plus grand qu'il n'étoit ; car le bruit courut que les Hollandois avoient débarqué pluſieurs milliers de ſoldats, entre leſquels il y avoit des troupes Françoiſes ; qu'ils ataquoient, pilloient & brûloient tout ſur leur paſſage ; & qu'ils tiroient droit à Londres. Il y eut des bourgeois & de riches marchands qui ſe diſpoſérent à fuïr, & à ſauver leurs meilleurs éfets avec eux. Rien au monde ne paroiſſoit plus extraordinaire aux Anglois, que de voir des ennemis entrés ſi avant dans l'Angleterre, & juſques dans le Méduveі, où l'on avoit acoutumé de tenir les plus gros navires du Roïaume, comme dans un port aſſuré & inacceſſible ; & où néanmoins ils venoient d'être brûlés & détruits. Chacun ſe plaignoit de ce qu'on avoit trop mépriſé les forces des P. V. négligeant de ſe mettre en état de leur réſiſter, & n'aiant que très-peu de vaiſſeaux en mer, qui n'étoient pas capables de leur faire tête. Tout étoit en mouvement dans le païs de Kent & autour de Rocheſter. Le Duc d'Yorc & le Général Monc y mirent promtement quelques troupes d'infanterie & de cavalerie ſur pié, pour s'opoſer à une deſcente, & pour mettre les habitans en repos. Il y eut des Anglois qui dirent que cette entrepriſe paſſoit la témérité & qu'elle alloit juſqu'à la folie ; qu'il n'auroit fallu que trop ou trop peu de vent pour la faire manquer ; qu'il y avoit cent autres obſtacles qui avoient deu la faire regarder comme impoſſible ; & qu'elle n'étoit vantée que parce que le hazard l'avoit fait réüſſir. Ils croioient que cela reculeroit la paix, après laquelle chacun ſoupiroit, & que le Roi ne mettroit jamais bas les armes qu'il ne ſe fût vangé d'un ſi mortel afront. D'autres eſtimoient que pour gagner beaucoup il étoit bon quelquefois de beaucoup hazarder ; que les Hollandois avoient en ceci bien moins hazardé que gagné ; & que cette victoire avanceroit plus les négociations de Breda, que n'auroient fait cent conférences ; ce qui fut bientôt confirmé par le ſuccès. On remarqua encore que la diligence étoit d'un grand poids dans toutes les entrepriſes : qu'en celle-ci la force du vent de Nordeſt avoit merveilleuſement influé : qu'il avoit pouſſé les vaiſſeaux Hollandois avec tant de rapidité, que tous les Pilotes les plus expérimentés, même ceux d'entre les Anglois, qui connoiſſoient le mieux la profondeur, les coudes, les bancs & les bas-fonds de la Tamiſe & du Méduveі, n'avoient jamais eſtimé qu'il fallût moins de trois jours, lors que tout alloit à ſouhait, pour avançer autant qu'en cette ocaſion un vent favorable & le ſecours du flot bien ménagé, avoient fait avançer cette eſcadre en peu d'heures. Tout le monde fut donc ſurpris d'un événement ſi extraordinaire, mais les Anglois qui ſavoient mieux que perſonne quel concours d'hûreuſes circonſtances il avoit fallu pour le produire, en demeurérent encore les plus étonnés.

Grande terreur parmi les Anglois au ſujet de leurs pertes faites à Chattam.

Le même ſoir que les navires Anglois eurent été brûlés, les Hollandois envoiérent prendre à terre dix piéces de canon, faiſant rompre, hacher, ou brûler tout le

On envoie querir à terre dix piéces de canon.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1667. le reste de ce qui se trouva pouvoir servir à l'équipement & à la construction des vaisseaux. Ensuite ils passérent la nuit à l'ancre, & se reposérent jusques au lendemain, que l'escadre avec les prises *le Roïal Charles*, & le *Jonathan*, commença à descendre la riviére, où il n'y avoit plus rien à faire contre l'ennemi. En descendant la frégate *Harderwyk* montée par Jean Paulusz. van Gelder, beaufils du L. Amiral Ruiter qui se trouva alors à son bord, toucha, si bien qu'il fallut atendre un nouveau flot, à la faveur duquel on vint jusqu'à la premiére balise, qui étoit l'endroit où les Anglois avoient fait enfoncer des navires & des brulots. En ce lieu-là Ruiter rentra avec le Ruart dans sa chaloupe pour retourner au gros de l'armée, & le soir il se rendit à son bord à Quinenbourg. Les autres vaisseaux le suivirent doucement quoi qu'il y en eût aussi quelques-uns qui touchassent, mais ce fut sans péril. Ils virent des deux côtés de la riviére, qui n'étoit pas beaucoup plus large qu'est la Meuse à Rotterdam, le rivage bordé de cavalerie & d'infanterie, & furent informés que le Duc d'Yorc & le Général Monc avoient assemblé déja plus de douze mille hommes: mais il n'y avoit pas moien d'empêcher les Hollandois de se retirer, & toutes ces milices ne pouvoient servir qu'à s'oposer à une descente. Cependant l'escadre de Zélande, commandée par le Lieutenant Amiral Bankert, consistant en cinq navires, un brulot & une houcre, alla aussi joindre l'armée, qui par ce moien se trouva être de 80. navires de guerre, auxquels depuis il s'en joignit encore quatre autres. Ensuite le 25. de Juin, le Bourgmaistre & Ruart de Wit, par l'avis du Lieutenant Amiral Général Ruiter, ordonna au Lieutenant Amiral van Gent de faire voiles au Nord, avec dix-sept navires, un brulot, trois galiotes & une flûte de charge, pour tâcher de se rendre maître de l'isle de Hitlandt, sans y séjourner néanmoins plus de deux ou trois jours. Après cela il devoit s'avancer jusqu'à l'isle de Féro, & là s'enquérir des vaisseaux de retour qui étoient atendus des Indes Orientales; & s'il n'en aprenoit point de nouvelles, il devoit croiser sur eux jusques au 6. d'Août, qu'il remettroit le cap sur la Hollande, pour y aller recevoir de nouveaux ordres de Leurs Hautes Puissances. Que s'il venoit à rencontrer les vaisseaux des Indes, il lui étoit enjoint de les escorter jusques dans le port, où ces nouveaux ordres lui seroient envoiés. Deplus il devoit dans cette expédition chercher toutes les autres voies possibles d'insulter les ennemis. D'un autre côté le Vice-amiral Corneille Evertsz. fut détaché avec onze vaisseaux & trois galiotes pour aller croiser pendant huit jours depuis Harwich jusqu'au Pas de Calais, & jusques à la vûë de la ville de ce nom, pour ataquer tout ce qui se présenteroit de la part des ennemis & tout ce qui pourroit leur apartenir. Le Commandeur van der Zaan eut ordre d'aller avec sept navires croiser entre le Koningsdiep & Harwich, tant pour insulter les Anglois que pour être à la découverte; & de se tenir pour cet éfet tous les soirs devant cette premiére passe & devant celle de Harwich. Que s'il voioit descendre un trop grand nombre d'ennemis, il devoit en tirant & faisant des signaux se retirer vers le gros de l'armée. Le lendemain matin qui étoit un Dimanche, la plupart des vaisseaux qui avoient été à Chattam aiant rejoint le pavillon il fut rendu par l'ordre du Ruart & du L. Amiral Ruiter des actions de graces générales à Dieu de la victoire qu'il avoit acordée à l'Etat devant Chattam. Les prédications qui se firent sur tous les vaisseaux furent apliquées au sujet, & les priéres marquérent la reconnoissance de toute l'armée pour l'assistance visible qu'elle avoit reçuë du Ciel, lequel dans le tems de l'éxécution d'une si haute entreprise, avoit fait soufler de jour à autre des vents favorables, & donné à ceux qui y étoient emploiés un esprit de conduite, avec un courage ferme qui ne s'étoit point démenti. Le soir on essuïa une grosse travade du Sudsudoüest, formée de tourbillons de vent & de pluïe, mais qui ne dura pas longtems, & qui sembla n'être venuë que pour faire mieux connoître qu'un soudain changement comme celui-là, auroit pu, s'il avoit plu à Dieu, aporter un obstacle invincible au succès de l'entreprise dont on étoit si hûreusement venu à bout. Ensuite les trois escadres qui devoient être commandées par van Gent, Evertsz. & van der Zaan, mirent à la voile. Les deux prises *le Roïal Charles*, & le *Jonathan*, furent aussi envoiées avec un Capitaine nommé Fortescuë & 50. ou 70. autres prisonniers Anglois faits proche de Chattam, sous la conduite du Capitaine Braakel, à Goerée & dans la Meuse, van Gent aiant ordre de les escorter jusqu'à la moitié de la route. Pour le L. Amiral Général Ruiter, il demeura avec trente-huit navires & frégates, quatre brulots, quelques galiotes ou yachts dans la Tamise, à la boüée du Nord

Les vaisseaux Hollandois descendent la riviére.

24. *Juin.*

Bankert vient joindre l'armée avec cinq vaisseaux de Zélande.

25. *Juin.* Van Gent est détaché avec 17. voiles vers Hitlandt & vers Féro.

Evertsz. avec 11. voiles vers le Pas de Calais.

Et van der Zaan avec 7. voiles pour se poster entre Harwich & le Koningsdiep.

26. *Juin.* Jour d'actions de graces célébré dans toute l'armée.

28. *Juin.* Van Gent, Evertsz. & van der Zaan mettent à la voile.

Le Roïal Charles, & le *Jonathan* sont envoiés en Hollande.

Ruiter demeure dans la Tamise avec 38. navires.

proche

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1667.

proche de Schappey; & il divisa ce reste de son armée en trois escadres, qui furent distribuées chacune en trois divisions. Après cela il ordonna à tous les Capitaines d'envoier toutes les nuits des canots & des chaloupes armées faire une garde éxacte, afin de ne se laisser pas surprendre. Le 29. de Juin on fit faire une descente dans l'isle de Schappey, sous la conduite du Lieutenant Colonel Palm & du Major Bréderode, par des troupes qu'on embarqua sur des chaloupes, afin d'aller enlever quelques rafraîchissemens & de les aporter à l'armée. Ils traversérent toute l'isle sans qu'il leur fût fait aucune résistance, & le soir ils amenérent à bord un grand nombre de brebis & de volailles. Il y eut quelques matelots, qui étant allés à terre sans permission, & aiant éxercé de grandes violences, volant & pillant tout ce qu'ils trouvoient, furent punis par ordre du Conseil de guerre, & jettés chacun trois fois du bout de la vergue à la mer, outre cent-cinquante coups de foüet qu'ils reçurent. Les soldats qui navoient pas gardé leur poste, & qui avoient couru sans congé de leurs Capitaines au travers du païs pour butiner, furent aussi châtiés du même suplice. Sur un avis qui fut donné, qu'on préparoit à Londres quantité de brulots, le Lieutenant Amiral Ruiter & les autres Oficiers Généraux représentérent au Ruart, qui si on tenoit toujours les vaisseaux dans la riviére proche de Schapey, & que le vent se rangeât à l'Oüest, elle courroit sans doute un grand risque, parce qu'il étoit plus facile d'adresser des brulots sur des eaux basses, resserrées & tranquilles, que plus au large, ou en pleine mer. Sur cette remontrance il fut unanimement conclu qu'à la premiére marée on descendroit de Quinenbourg au Middle-ground, pour se rendre à l'embouchure de la riviére hors du Konings-diep, & qu'on la tiendroit fermée par le dehors avec une escadre devant le Nordforland, Solsbay & Olsernes, parce que l'armée ne seroit pas dans un si grand péril, & qu'elle seroit plus en état de faire tête à l'ennemi & de l'insulter; ce qui fut incessamment éxécuté. Au même tems, qui étoit le commencement de l'ebe, la prise *le Roïal Charles*, & les navires du Vice-amiral de Liefde & des Capitaines de Wildt & Pauw, touchérent proche du Middle-ground du côté du Sud; ce qui obligea le Lieutenant Amiral van Gent de moüiller avec son escadre justement au bout de ce banc & du Konings-diep pour les attendre. Là aiant découvert près de vingt voiles dans le port de Harwich & au-devant, il détacha un petit bâtiment afin d'en donner connoissance au Ruart comme Plénipotentiaire des Etats & au Lieutenant Amiral Général Ruiter, demandant qu'il lui fût permis d'aller les ataquer. On lui écrivit que s'il jugeoit que cette entreprise se pût faire sans trop risquer, il eût à aller les combatre, s'en rendre maître, ou les brûler. Ruiter lui-même se fit mener dans une galiote au bord de van Gent, pour lui donner ses conseils & lui aider à prendre des mesures contre les ennemis. On détacha alors les Vice-amiraux de Liefde & Evertsz. pour aller reconnoître le havre & les bâtimens qui y étoient: mais comme ils ne trouvérent que de petits vaisseaux, ou qui ne valoient pas beaucoup, & la plupart chargés de charbon, on ne jugea pas à propos de s'arrêter à si peu de chose, ni d'y consumer ce qui restoit encore de brulots; & il fut enjoint à van Gent de continuer sa route, & d'aller éxécuter ses ordres.

29. Juin. Descente à Schappey.

Châtiment des pillars.

Verbal. p. 135. 141.

Proposition de Ruiter.

On conclut de sortir de la riviére, & de la fermer par le dehors.

23. & 30. Juin.

Le Roïal Charles, & trois vaisseaux Hollandois touchent.

Van Gent découvre près de vingt voiles à Harwich.

Il demande permission de les ataquer.

Ruiter se rend au bord de van Gent.

Mais on trouve que ce ne sont que des bâtimens chargés de charbon.

Cependant lors que le bâtiment qui avoit été détaché pour aller porter en Hollande les nouvelles de la victoire obtenuë à Chattam, y fut arrivé, tous les cœurs des véritables Hollandois furent remplis d'une joie qui ne se peut exprimer. Ils faisoient des réflexions sur l'état où ils s'étoient vûs en 1665. & considéroient combien la chance avoit tourné, puisque l'armée navale de l'Etat se trouvoit maîtresse de la mer, & avoit pénétré si avant dans le cœur de l'Angleterre. Pour les Etats Généraux ils raportérent toute leur prospérité à Dieu seul, & ordonnérent un jour de priéres & d'actions de graces générales dans toutes les P. V. qui fut le 6. de Juillet. *Le Roïal Charles*, & le *Jonathan* qui arrivérent ensuite, l'un à Helvoetsluis & l'autre dans la Meuse, furent des preuves certaines du courage des vainqueurs. Il se transporta des milliers de gens à Helvoetsluis pour joüir du spectacle de ce navire amené comme en triomfe, qui étoit, il n'y avoit pas encore longtems, la terreur de la mer. L. H. P. remerciérent en des termes très-obligeans les généreux guerriers, qui avoient si vaillamment éxécuté leurs ordres, & écrivirent en particulier au L. Amiral Ruiter: *Que les Etats avoient apris avec beaucoup de contentement, par les Lettres de leur Plénipotentiaire, combien dans l'éxécution de ses ordres il avoit fait*

Grandes réjoüissances en Hollande au sujet de la victoire de Chattam.

27. Juin.

Ce que les Etats Généraux écrivirent à Ruiter.

28. Juin.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1667. *fait paroître de courage, de zèle & d'activité, soit à remonter les deux riviéres, soit dans l'action même, dont le succès avoit été si hûreux. Qu'ils se sentoient obligés de lui têmoigner que sa conduite les avoit fort satisfaits, & qu'ils ne manqueroient pas d'en conserver le souvenir, s'assurant que dans toutes les autres ocasions qui pourroient encore s'ofrir, il continuëroit à servir fidèlement l'Etat.* Les Etats de Hollande ne lui marquérent pas moins de satisfaction de tout ce qui s'étoit passé en cette derniére & fameuse rencontre sous son commandement, lui écrivant aussi sur ce sujet comme avoient fait L. H. P. & ajoûtant. *Qu'il avoit été résolu que les Conseillers Députés feroient faire une coupe d'or pour la lui donner, non comme une recompense, mais comme un monument à conserver dans sa famille & parmi sa postérité, en mémoire de l'illustre exploit à l'ocasion duquel le présent seroit fait.* Il en fut encore ordonné un autre pareil pour le Sr. Bourgmaistre de Wit, & un pour le Lieutenant Amiral van Gent, suivant la Résolution prise le 2. de Juillet dont voici le contenu.

Comme aussi les Etats de Hollande. *2. Juillet.*

Résolution des Etats de Hollande touchant le Ruart, Ruiter & van Gent, portant qu'il leur sera fait présent à chacun d'une coupe d'or. *Verbal du Ruart. p. 170.*

Sur ce qui a été proposé aux Seigneurs Etats de Hollande par les Sieurs Conseillers Députés, l'afaire aiant été mise en déliberation, il a été résolu que de la part des-dits Seigneurs Etats il sera écrit une Lettre de remercîment au Sieur Bourgmaistre de Wit présentement Député & Plénipotentiaire de L. H P. dans l'armée navale, ensemble au Lieutenant Amiral de Ruiter comme Général de la-dite armée, & au Lieutenant Amiral van Gent, comme aiant sous la surintendance du sus-dit Député & Plénipotentiaire de L. H. P. commandé en chef le gros des frégates, des brulots & des autres petits bâtimens qui ont été emploiés à la fameuse expédition de la riviére de Londres & de celle de Rochester, des 21. 22. & 23. du Mois passé. Qu'on leur marquera particuliérement, & de la même maniére qu'ont fait L. H. P. le 28. dudit Mois passé, mutatis mutandis, *à quel point on est satisfait de leur zèle, de leurs actions & de leur conduite dans l'éxécution du sus-dit exploit. Qu'outre cela au nom & de la part des sus-dits Seigneurs Etats il leur sera fait présent à chacun d'une coupe d'or, ou de quelque autre piéce d'ouvrage d'orfévrerie, sur laquelle le sus-dit exploit & les principales circonstances de l'action seront artistement gravées. Non que les-dits Seigneurs Etats prétendent que cela soit une recompense pour eux, mais seulement une marque de reconnoissance & un monument à conserver dans leurs familles & parmi leur postérité. A toutes lesquelles trois piéces d'ouvrage il sera emploié la somme de mille livres de gros† ou à-peu-près. Et sont par ses Présentes les-dits Sieurs Conseillers Deputes priés & chargés de donner les ordres nécessaires à ce que le tout soit éxécuté au désir de la présente Résolution.*

† Une livre de gros fait six florins ou six livres.

Gratifications faites au Cap. van Braakel & à l'équipage de son vaisseau. *Du Régitre des Résolutions prises le 28. de Juin. Verbal p. 116. 117.*

La valeur du Capitaine Jean van Braakel fut aussi recompensée, L. H. P. lui aiant fait donner & à l'équipage de son vaisseau la somme de 12000. livres, outre le navire qu'ils avoient pris; & l'aiant encore honoré en particulier d'une chaîne d'or avec une médaille du prix de douze cens livres; & fait ensuite Capitaine d'un grand vaisseau nouvellement construit. Tous les Commandans des sept brulots eurent des têmoignages par écrit & des déclarations du Ruart, portant qu'il les avoit vûs de ses propes yeux sur le Méduvei adresser courageusement leurs brulots qui avoient fait leur éfet, & que par conséquent ils avoient mérité les gratifications ordonnées en pareille ocasion, lesquelles au raport de ces certificats leur furent aussi acordées. Les Poëtes de Hollande ne demeurérent pas dans le silence parmi tant de sujets d'éxercer leur Muse. Ils célébrérent en termes magnifiques la victoire de Chattam, & publiérent par tout dans leurs vers les loüanges du Ruart, de Ruiter & de van Gent. Entr'autres l'illustre Poëte van den Vondel mit au jour deux excellens Ouvrages sur ce sujet, qu'on voit encore aujourdhui dans le Recueil de toutes les piéces qu'il a faites; l'un étant intitulé, *le Lion de la Mer dans la Tamise*; & l'autre, *Feu-de-joie des Provinces Vnies sur la Tamise*; & il fut suivi par Jaques Lydius, Joachim Oudaan, Arnaut van Overbeeke, & par beaucoup d'autres qu'il seroit trop long de nommer ici. Cependant L. H. P. ne voulant pas manquer de poursuivre leur victoire, ordonnérent qu'il seroit préparé en diligence un grand nombre de brulots pour renvoier à l'armée, au lieu de ceux qui avoient été emploiés à l'entreprise de Chattam. Il fut aussi arrêté que le Sieur van Beuningen Ambassadeur à la Cour de France, tâcheroit de porter le Roi à détacher une partie des vaisseaux de l'armée que commandoit le Duc de Beaufort, & à les envoier à l'entrée du Canal, afin de se joindre à d'autres navires de guerre de l'Etat, & d'en fermer le passage; tandis que de son côté l'armée de Hollande tenoit la Tami-

Recompenses aux sept Commandans des brulots.

On donne des ordres pour préparer de nouveaux brulots. *28 Juin.*

Proposition faite au Roi de France *Du Régitre des Résolutions du 27. de Juin; & du Verbal du Ruart p. 125.*

1667.

Tamise aussi fermée, parce qu'en resserrant ainsi l'ennemi de toutes parts, il seroit plus aisé de le réduire à la raison. Ce dessein paroissoit d'autant plus facile à éxécuter, que l'on voioit bien que les Anglois, après leurs pertes, n'étoient pas en état de mettre de grandes forces en mer, & que par conséquent il n'y avoit point à craindre qu'on en vint à une bataille générale. Mais quelques sollicitations qui fussent faites en France de la part des Etats, il n'y eut pas moien d'obliger la Cour à faire sortir l'armée navale, suivant l'Acord du 5. de Mai précédent, & ce fut en vain qu'on atendit le Duc de Beaufort qui ne s'embarqua point. Dans le même tems on commanda le Comte de Hoorn pour aller avec tout ce qui se trouvoit de compagnies en état dans son régiment, renforcer les troupes qui étoient sur les vaisseaux. D'un autre côté le L. Amiral Ruiter avoit divisé en escadres le gros de son armée d'une telle maniére, qu'il ocupoit toute la mer depuis Harwich jusques au devant du Konings-diep, & de là jusques au Nordforland & au Marigat; & que parce moien il tenoit fermées toutes les entrées de la Tamise. Dans la division qui fut faite on prit garde que les escadres ne fussent pas trop éloignées les unes des autres, & que les Oficiers fussent postés asses proche du pavillon, afin qu'ils pussent communiquer plus aisément ensemble, & se parler lors qu'il en seroit besoin. Ensuite il fut résolu de détacher le Lieutenant Amiral van Nès avec une escadre de quatorze navires de guerre & quelques troupes sous le Colonel Dolman, pour aller faire une descente à Boston & y harceler l'ennemi; mais je n'ay pu savoir quelles furent les suites de ce projet, ni s'il fut éxécuté ou si l'on s'en désista. D'ailleurs les Etats aiant apris qu'après l'éxécution de l'entreprise de Chattam l'armée étoit sortie de la Tamise, ils écrivirent sur ce sujet au Ruart que cette victoire avoit non-seulement causé tant d'alarmes à toute l'Angleterre, & particuliérement à la ville de Londres, mais mêmes qu'elle avoit porté un si grand coup par tout, qu'on en avoit remarqué les éfets à Breda, où les Anglois étoient devenus beaucoup plus traitables & paroissoient mieux disposés à la paix qu'ils n'avoient été auparavant. Qu'il étoit à craindre qu'en s'éloignant de la riviére on ne leur laissât reprendre courage, & qu'on ne leur donnât lieu de se tenir plus fermes & de reculer la paix. Que par cette raison L. H. P. estimoient qu'il étoit de l'interêt & de la réputation de l'Etat, aussi-bien à l'égard des Etrangers que de ceux du dedans, qu'on pût attribuer la retraite de la Tamise à quelque dessein particulier & important qu'on auroit eu en vûë d'éxécuter, comme de brûler les vaisseaux qui étoient à Harwich. Qu'ainsi il falloit absolument tenter cette entreprise, & après qu'elle auroit réüssi ou manqué, rentrer dans la riviére, monter jusqu'à Gravesande & plus haut encore, pour insulter l'ennemi, autant qu'il seroit possible, & le tenir dans des alarmes continuelles. Cet ordre arriva le 5. de Juillet. Aussi-tôt on fit pavillon blanc à l'Amiral pour signal à tous les Oficiers Généraux de s'y rendre, & après avoir conféré ensemble sur ce sujet, il fut résolu de lever l'ancre & de rentrer dans la Tamise.

Le Comte de Hoorn est envoié à l'armée

27. Juin. Ruiter divise le gros de son armée & ferme toute la Tamise. *30. Juin.*

Dessein sur Boston. *4. Juilet.*

Les Etats ordonnent qu'on rentre dans la Tamise pour la remonter encore. *5. Juillet.*

Le jour suivant étoit celui qui avoit été indiqué pour rendre à Dieu des actions de graces de la victoire de Chattam; ce qui se fit non-seulement dans toutes les Sept Provinces, où après les dévotions publiques on alluma par tout des feux de joie, on sonna les cloches, & on donna toutes sortes de marques de réjoüissance; mais aussi sur les vaisseaux, où le Lieutenant Amiral Général Ruiter fit faire une décharge de treize volées de canon; chacun des autres Lieutenans Amiraux, une d'onze volées; chacun des Vice-amiraux, une de neuf; chacun des Contre-amiraux, une de sept, & chacun des Capitaines, une décharge de cinq volées. Le même jour il fut conclu dans le Conseil de guerre qu'on laisseroit les Vice-amiraux Evertsz. & Star avec une escadre à l'embouchure de la riviére jusqu'à nouvel ordre, & qu'ils prendroient leur poste proche de Harwich détachant tour-à-tour quatre ou cinq vaisseaux pour aller & venir en mer à la découverte. Il y eut aussi trois navires de guerre commandés pour aller escorter deux flûtes jusqu'à la Meuse, & croiser sur la route tant en allant qu'en revenant. Ainsi l'on mit ordre à tenir la Tamise fermée autant qu'il étoit possible, & à faire observer tous les bâtimens qui voudroient y entrer ou en sortir, afin d'aller cependant avec le reste de l'armée éxécuter les intentions de L. H. P. & voir s'il y auroit encore quelque avantage à obtenir vers le haut de la riviére. Après cela le gros de l'armée, consistant en 30. vaisseaux fut divisé par le Lieutenant Amiral Ruiter en trois escadres. Le lendemain matin on fit voiles vers le Konings-diep, & à midi on dépassa le Middle-ground.

6. Juillet. Jour d'actions de graces célébré sur les vaisseaux avec des marques de réjoüissance pour la victoire de Chattam.

On laisse Evertsz. & Doedesz. devant l'embouchure de la Tamise.

Division du gros de l'armée en 3. escadres. *6. Juillet.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1667

Ruiter rentre dans la Tamise avec 30. vaisseaux.

Lettre écrite par Ruiter & par le Conseil de guerre aux Etats Généraux touchant l'ordre de rentrer dans la Tamise.

ground. Quoi que le Lieutenant Amiral & le Conseil de guerre se fussent ainsi mis en devoir d'éxécuter les ordres de L. H. P. ils jugérent néanmoins à propos, de leur écrire : *Que l'ennemi aiant encore une escadre de vingt-six navires de guerre dans le Canal & une autre au Nord, qui tâcheroient sans doute de se joindre & de venir ataquer l'armée des P. V. le Conseil de guerre se trouvoit obligé de remontrer à L. H. P. qu'il n'y avoit pas lieu de faire rentrer généralement tous les vaisseaux dans la Tamise; mais qu'il étoit seulement nécessaire de laisser une escadre à l'embouchure pour croiser sur tous les bâtimens qui voudroient entrer ou sortir, & pour observer les ennemis. Qu'on ne pouvoit toutefois y laisser une escadre asses forte pour pouvoir leur faire tête, & que si elle étoit contrainte de se retirer vers le gros par le Middle-ground & au travers des hauts-fonds, dont les passes étoient encore mieux connuës aux Anglois qu'aux mariniers de Hollande, on courroit danger d'y recevoir quelque échec; ce que le Conseil de guerre voudroit bien prévenir. Que par cette considération, sauf le respect deu à L. H. P. on étoit d'avis qu'il seroit beaucoup plus utile pour le service de l'Etat, & d'une plus grande sureté pour l'armée, de la tenir jointe & de fermer la riviére à son embouchure, ou que du moins on incommoderoit autant l'ennemi par ce moien, en arrêtant la navigation & empêchant tout commerce. Que si L. H. P. estimoient devoir persister dans la Résolution qu'Elles avoient déja prise sur ce point, le Conseil de guerre jugeoit absolument nécessaire, que l'armée fût incessamment renforcée des vaisseaux & des brulots tant de France que des P. V. qui se trouveroient prêts au Texel & dans les autres ports, ou de ceux qu'on pourroit équiper en diligence; afin qu'avec ce secours on pût être en état de se défendre des ataques des Anglois au dehors comme au dedans, & d'atendre sans crainte leur venuë.*

6. Juillet.

Cette Lettre fut signée du L. Amiral Ruiter au nom du Conseil de guerre; mais elle ne fut pas bien reçuë par les Etats, qui crurent que c'étoit un refus de rentrer dans la Tamise, & qu'on n'avoit pas éxécuté les ordres portés dans la Résolution qu'ils avoient envoiée, dequoi aiant été depuis éclaircis par une autre Lettre que le Ruart écrivit aux Commissaires des afaires secrètes, qui les assuroit qu'avant que celle du Conseil de guerre fût partie, on avoit déja commencé à obéir aux commandemens des Etats, L. H. P. en demeurérent satisfaites. En éfet le jour qui précéda l'envoi de la Lettre, l'armée s'avança jusqu'au-delà de l'isle de Schappey & alla moüiller sur le soir proche du Fort de Charnesse. Là il fut délibéré dans le Conseil de guerre jusques où on remonteroit la Tamise. On consulta sur ce sujet un Pilote de Rotterdam, nommé Teunis Willemsz. qui avoit souvent navigé sur ce fleuve, & qui aiant depuis peu mené à Londres le corps du Chevalier Barcley avoit eu ordre du Pensionaire de Wit de sonder en même tems la riviére avec toute l'exactitude que l'ocasion pourroit lui permettre. On prit encore l'avis d'un Pilote de Dordrecht nommé César, qui avoit aussi une expérience de plusieurs années de navigation sur ce même fleuve. Leur raport fit connoître qu'il n'y avoit pas d'aparence que des navires de la grandeur de ceux dont cette armée étoit composée, pussent monter plus haut que Kalkovens, qui est à une portée de canon au-delà de Gravesande, à cause de la quantité de bancs & de bas-fonds qui sont au-dessus de cette place. Il fut donc arrêté que le Lieutenant Amiral Bankert le Vice-amiral Sweers, & le Contre-amiral Vlug, s'avanceroient avec 14. des plus légers vaisseaux & deux brulots proche de Gravesande, & que s'ils n'y trouvoient point de bâtimens Anglois, ni à Kalkovens, ils y demeureroient postés. Par ce moien on prétendoit n'exposer pas l'armée entiére aux dangers des bancs sans nécessité & sans certitude de pouvoir remporter aucun avantage sur l'ennemi. Que si cette escadre rencontroit à Hoope ou au-dessus de Gravesande quelques bâtimens Anglois, elle devoit leur donner la chasse, & tâcher de dépasser les Forts de Gravesande pour prendre ou brûler tout ce qu'on pourroit joindre, sans monter néanmoins plus haut que Kalkovens. Une demi-heure avant le coucher du soleil on vit descendre sept ou huit voiles avec des pavillons de Bourgogne †, qui étoient des vaisseaux Flamans. Abraham Faas Capitaine pour le Roi d'Espagne montant une frégate d'Ostende, passa au bord du Lieutenant Amiral Ruiter, & lui déclara qu'il avoit embarqué 562. soldats Anglois sur deux boïers, trois frégates & trois autres petits bâtimens de Flandre, pour servir de recruës aux régimens Anglois qui étoient au service des Espagnols; priant qu'on les laissât continuer librement leur route à Ostende; ce qui lui fut acordé. Il dît aussi que depuis huit jours il avoit vû à Londres 15. bru-

On délibére jusqu'où il faut remonter la Tamise.

Résolution prise sur ce sujet. *6. Juillet.*

† ou d'Espagne.

Il passe au travers de l'armée des vaisseaux Flamans avec des soldats Anglois levés pour le service du Roi d'Espagne.

1667.

Avis de A. Faas Capitaine Flamand touchant l'armement des brulots Anglois.

brulots tout prêts, & quelques-uns déja montés de leurs équipages. Que les Anglois avoient fait enfoncer dans la riviére proche de Wollits & de Blakwal neuf gros vaisseaux, entre lesquels étoient le *Fénix*, & le *'t Huis te Swieten*, tous deux pris sur la Compagnie des Indes Orientales des P. V. avec trois autres de leur propre fabrique & quatre grandes flûtes. Qu'ils avoient percé & fait couler bas cinq autres bâtimens proche du même lieu, dont une partie avoit encore la moitié de sa carguaison, tant leur terreur les faisoit précipiter.

Touchant les vaisseaux qui avoient été coulés bas dans la riviére.

Que par cette voie ils avoient rendu les passages si étroits, que de très-petits vaisseaux avoient de la peine à y trouver leur évitée. Qu'outre cela ils avoient logé sur les deux bords de la riviére près de 160. piéces de canon, pour saluer les ennemis qui se présenteroient.

Et touchant le canon planté sur les deux bords.

7. *Juillet.*

Bankert remonte la riviére jusques à Gravesande. Ruiter la remonte aussi & passe avec le Ruart au bord de Bankert.

Le lendemain matin au lever du soleil le L. Amiral Bankert mit à la voile avec son escadre, & à la faveur d'un vent de Nordest il monta jusques devant Gravesande, & jetta l'ancre à une portée de petit canon au-dessous de cette ville. Le L. Amiral Ruiter qui le suivit avec le gros moüilla aussi à neuf heures proche de Tilbery-Hoope, peu loin de Bankert, & se rendit promtement avec le Ruart à son bord, où ils trouvérent tout disposé à faire une ataque: mais on ne voioit point d'ennemis, & il n'y avoit qu'un yacht devant Gravesande. Il est vrai que des hunes on découvroit encore cinq navires de guerre & cinq brulots ancrés à demi-lieuë au-dessus, qui s'étoient rétirés là, suivant le raport de ceux d'Ostende, sur les nouvelles de l'aproche des Hollandois; de sorte qu'il n'y avoit pas moien de les joindre.

Dom Bernard de Salinas revenant de Londres saluë le Ruart & Ruiter.

On mit alors en délibération si l'on remonteroit encore plus haut: mais tandis qu'on consultoit on vit arriver Bernard de Salinas, qui avoit été envoié en Angleterre de la part du Marquis de Castelrodrigo pour la levée des recruës dont il a été déja parlé, & qui revenoit de Londres acompagné de plusieurs personnes de considération. Il remercia le Ruart & Ruiter de la liberté du passage qu'ils avoient acordée aux troupes qu'on amenoit d'Angleterre.

Nouvel avis touchant les vaisseaux enfoncés dans la Tamise, & le canon logé sur le rivage.

Le Ruart prit cette ocasion de s'enquérir éxactement de Salinas & des gens de sa suite, quel ordre les Anglois avoient mis pour se défendre dans la riviére & pour repousser ou arrêter les Hollandois. Tous d'une voix assurérent que ce qui avoit été raporté par le Capitaine Faas, touchant les bâtimens coulés bas proche de Wollits, étoit véritable. Qu'outre cela on avoit dressé à Gravesande une baterie de 50. piéces de canon, & plusieurs autres encore au dessus en remontant. Que le passage étoit si étroitement fermé à Wollits, qu'une petite frégate dans laquelle ils étoient, & qui ne tiroit que huit à neuf piés d'eau, n'avoit pu le traverser qu'en portant l'ancre de toueï & qu'il n'étoit pas demeuré un seul vaisseau à Wollits.

Réflexions sur le raport de Salinas & des autres Espagnols.

Mais d'autres disent que les Espagnols voulurent par politique favoriser les Anglois & tromper le Ruart, & que pour l'obliger de sortir de la riviére ils exagérérent l'état des choses, & firent les difficultés plus grandes qu'elles n'étoient, & que par ce moien ils parvinrent à leur but.

On juge à propos de descendre plus bas.

7. *Juillet.*

En éfet le Ruart jugeant qu'il n'y avoit aucun avantage à espérer en remontant plus haut, & qu'au contraire les vaisseaux aussi-bien que les équipages pourroient être fort incommodés des bateries dont il a été parlé, trouva à propos de faire descendre l'armée d'un lieu si étroit un peu plus bas, & de se poster proche de la baie du Nord ou devant Quinenbourg.

L'armée arrive devant Quinenbourg.

8. *Juillet.*

Ce dessein fut d'autant plus aprouvé de Ruiter, qu'il avoit toujours été d'avis de tenir plutôt toute l'armée unie pour fermer la Tamise, que de la séparer, & d'exposer par ce moien les deux parties à des dangers qu'elle n'avoit point à craindre en demeurant jointe. On commença donc après midi à descendre avec l'ebe en louvoiant, & le soir on moüilla à une lieuë & demie de la baie du Nord.

On ordonne au Vice-amiral Evertsz. d'aller se joindre à Star proche de Harwich.

Le lendemain matin on remit à la voile, & à neuf heures on arriva proche de la baie, où l'on trouva le Vice-amiral Evertsz. avec les onze vaisseaux, dont le commandement lui avoit été donné le 25. du précédent Mois. Aussi-tôt il lui fut ordonné de sortir; d'aller se joindre à l'escadre qui croisoit sous le Vice-amiral Star entre Harwich & le Konings-diep; & de prendre des mesures avec ce dernier pour faire la division de leurs escadres & les poster de telle sorte, qu'il ne fût pas possible aux ennemis d'entrer dans la Tamise. De plus il lui fut enjoint de détacher tour-à-tour trois ou quatre vaisseaux pour aller croiser pendant quelques jours jusques au milieu de cette mer, afin de rendre la route sûre à ceux qui pourroient aller & venir, ainsi que faisoit alors le Capitaine Gotskens qui croisoit avec trois navires dans ce même parage ou tout proche. On donna en même tems ordre de faire la division du gros de l'armée, afin qu'elle pût ocuper toute

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1667. l'entrée de la Tamise. La principale escadre sous le Lieutenant Amiral Ruiter, & sous Aart van Nès devoit se poster au milieu des autres, & en demeurer séparée, tenant toujours des barques & des galiotes en sentinelle, pour prendre garde aux bâtimens qui voudroient monter ou descendre. Les Vice-amiraux Bankert & Aylua devoient prendre poste de la même maniére à l'Oüest au-dessus de la principale escadre; & le Vice-amiral Meppel à l'Est au-dessous de la même escadre, à une demi-lieuë pour le plus loin, en s'étendant aussi, & prenant soin qu'on fît bon quart sur chaque vaisseau. Les chaloupes destinées à faire la garde furent pourvûës chacune de deux petites piéces de canon, afin d'être en état de se mieux défendre. Le même jour le Comte de Hoorn arriva à l'armée avec huit compagnies de son régiment pour renfort aux troupes. A sa venuë les Colonels & les autres Oficiers furent convoqués au bord de Ruiter, afin que chacun pût faire ses propositions au sujet d'une descente qu'on auroit bien voulu tenter. Le Ruart & Ruiter consultérent plusieurs fois ensemble sur ce point, & peserent exactement tout ce qui leur fut proposé. Ruiter n'estimoit pas qu'on pût rien entreprendre dans les ports de Portsmouth & de Plimouth, les croiant inaccessibles par leur situation, dont il avoit une connoissance particuliére; mais il étoit d'avis qu'en plusieurs endroits, le long du Canal, on pouvoit surprendre de petites villes & les piller. Il n'étoit pas moins aisé d'aller désoler & brûler quantité de villages le long de la Tamise. Cependant on ne voioit pas que ces éxécutions militaires pussent aporter de grands avantages: au contraire on étoit informé de toutes parts que les maniéres généreuses & pitoïables qu'on avoit pour les Anglois, gagnoient beaucoup leur afection & les disposoient à se reconcilier avec les P. V. Ensuite il fut proposé de faire une tentative sur le Fort Langwardfort, situé à la pointe Septentrionale de la baie de Harwich, & de l'ataquer à la fois par eau avec des vaisseaux, & par terre avec des matelots & des soldats. Ce dessein fut aprouvé, & aussi-tôt on fit choix des bâtimens qu'on enverroit à l'ataque, & des canots & chaloupes qui porteroient les troupes à terre. On destina mille hommes pour la descente sous le commandement du Colonel Dolman, & 400. matelots sous celui du Contre-amiral Vlug & des Capitaines Adrien Jacobsz. Swart & Abraham Lus; & on ordonna que de chaque rang de douze hommes il y en auroit quatre choisis pour jetter des grenades, que quelques autres porteroient des échelles, & que d'autres seroient pourvûs de grosses haches pour couper les palissades, & de quelques bottes de corde pour les tirer. Tous ces ordres aiant été donnés, le Lieutenant Amiral Ruiter mit le 10. à la voile avec le gros de l'armée, & s'avança vers Harwich. Il avoit fait sonder le Konings-diep par ses Lamaneurs, & l'aiant fait dessiner comme une carte, il avoit dressé une instruction par écrit touchant la maniére dont on pouvoit y entrer & en sortir. Par ce moien les Pilotes de Hollande se trouvérent aussi expérimentés que quelques-uns même des Lamaneurs Anglois, & connurent qu'il étoit plus aisé de monter & de descendre cette passe, que d'entrer ou de sortir par une de celles du Texel. Mais afin de descendre encore avec plus de facilité & de sureté, il fit poster les galiotes le long des hauts-fonds de la passe, & par le secours de ces sortes de balises il donna lieu aux navires d'éviter entiérement les basses. Sur le midi l'armée dépassa le Middle-ground, & elle alla moüiller au soir devant la passe de Harwich proche des Vice-amiraux Evertsz. & Star, qui se tenoient dans ce parage, suivant les ordres qu'ils avoient reçus auparavant. Là tous les Hauts Oficiers & les Capitaines furent assemblés au bord de l'Amiral, où il leur fut enjoint de préparer leurs canots & leurs chaloupes pour faire la descente le jour suivant. On ordonna au Vice-amiral Evertsz., & au Contre-amiral Jean van Nès comme Sous-commandant, d'aller canonner le Fort avec 13. navires de guerre, un yacht & les deux brulots demeurés de reste. Le lendemain ils eurent le vent contraire. A la pointe du jour il se rangea à l'Oüest-quart-au-Nord; peu après il sauta à l'Oüestnordoüest; & à sept heures il tourna au Nordoüest-quart-à-l'Oüest. Il fut alors résolu qu'à la faveur de l'ebe on s'avanceroit vers la pointe d'Olphordnes, & qu'on entreroit avec le flot qui viendroit du Nord. Après midi, lors qu'on fut arrivé devant Olphordnes, le vent tourna à l'Oüest & par conséquent devint contraire, si bien qu'il ne fut pas possible de passer entre les bancs, & qu'on fut contraint de moüiller & de demeurer toute la nuit à l'ancre. Le même jour il avoit été commandé au Vice-amiral Star de croiser avec les Capitaines de Liefde, Vyzelaar, Beyma & Juste Michielsz. devant le Konings-

Marginal notes: Division de l'armée pour ocuper toute la Tamise. 8. *Juillet.* — Le Comte de Hoorn arrive à l'armée 8. *Juillet.* — Deliberations sur une descente. 9. *Juillet.* — Dessein sur le Fort de Harwich. — Ruiter fait voiles avec l'armée vers Harwich. 10. *Juillet.* — Il arrive devant la passe de Harwich. — Le vent devient contraire. 11. *Juillet.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Konings-diep pour découvrir les ennemis, & pour les insulter s'il s'en ofroit quelque ocasion. A la pointe du jour le vent venant du Nord l'armée mit à la voile, & sur les six heures elle entra jusques au phare d'Olphordnes; ensuite elle s'avança aussi proche du Fort de Harwich qu'il lui fut possible. L'escadre du Vice-amiral Evertsz. avoit été distribuée en deux divisions; & il avoit eu ordre d'aller avec la sienne se poster au Nordest pour tirer sur le Fort de ce côté-là, le Contre-amiral van Nès aiant été aussi commandé avec l'autre division pour prendre poste au-devant de la place, & la canonner vigoureusement. Après cela les soldats & les matelots destinés pour l'ataque, furent débarqués au signal qui se fit, & étant descendus proche de Feltonclif, ils furent rangés en ordre de bataille avec une extrême diligence. Cependant le Ruart & les L. Amiraux Ruiter & Aylua, voiant que la division d'Evertsz. qui devoit canonner le Fort, demeuroit loin du rivage sans faire aucun mouvement, & que celle du Contre-amiral van Nès n'entroit point dans la passe, résolurent d'aller à leur bord, pour les faire avancer & entrer. Etant arrivés ils connurent que les hauts-fonds empêchoient Evertsz. d'aprocher du rivage, & qu'à-peine pouvoit-il de son poste tirer jusques au Fort. De là s'étant fait nager au bord du Contre-amiral van Nès, ils trouvérent qu'il avoit touché à un banc qui gît à cette pointe. Martin Ros, qui bien que Lieutenant du navire de Ruiter avoit passé au bord du même Contre-amiral, pour lui servir de lamaneur, par ce qu'aiant souvent navigé au port de Harwich il en connoissoit la situation, leur dît que toutes les balises & les autres marques avoient été ôtées; qu'on avoit même coupé les paux & les bouts de mâts en telle sorte que la passe étant fort étroite il n'y avoit pas moien de la trouver. A l'instant on pourvût à faire sonder le fond par des canots, mais cependant la marée venant à refouler & le vent étant tombé, il ne fut plus possible d'entrer par un si grand calme, quand même on auroit trouvé le plus profond de la passe. On fit alors avançer les vaisseaux aussi près du rivage qu'il fut possible, mais on vit qu'ils ne pouvoient nager plus avant qu'à une demi-portée de canon du Fort, & que par conséquent les décharges qu'on feroit, ne produiroient pas un grand éfet à cause de l'éloignement.

1667.

On ordonne à Star de croiser devant le Konings-diep.

12. Juillet.

Et à Evertsz. & van Nès de canonner le Fort par mer.

Les soldats & les matelots descendent à terre.

Les vaisseaux n'aprochent pas assés.

Le Ruart, Ruiter & Aylua s'y transportent.

Les bas-fonds empêchent qu'on n'avance.

Et le peu de connoissance qu'on a de la passe du port.

Pendant que des navires on canonnoit la place autant que la commodité le permettoit, & que les Anglois y répondoient de toute leur force, le Ruart & Ruiter se mirent dans un canot, & descendirent à terre où ils virent les troupes rangées en bon ordre qui atendoient que les navires de guerre fussent entrés dans la passe. Lors qu'on leur eut remontré que cela ne se pouvoit éxécuter, il fut résolu que sans s'arrêter davantage on se mettroit en marche pour aller livrer l'assaut par terre avec les soldats & les matelots. Les Oficiers Généraux furent d'avis qu'on laissât le Comte de Hoorn avec un certain nombre de fantassins pour ocuper un passage d'où il pourroit veiller à la conservation des canots & des chaloupes, & empêcher qu'il ne vint de la cavalerie Angloise fondre par derriére sur les autres troupes. Après cela les soldats s'avancérent vers la place sous la conduite du Colonel Dolman, suivis du Ruart & de Ruiter jusqu'à une portée de mousquet, pour être en état de pourvoir à tous accidens, & de prendre à l'instant même les résolutions nécessaires sur ce qui pourroit survenir. Lors qu'on fut tout proche du Fort on fit devancer les matelots aiant les échelles & les grenades à la main: mais les Anglois faisoient un feu si terrible de leurs canons chargés à cartouches, & particuliérement d'une de leurs galiotes qui étoit entrée dans la passe, que la terreur se mit parmi les soldats, & sur tout parmi les matelots, qui jettant leurs échelles à terre s'arrêtérent derriére une hauteur. Les Oficiers aiant alors reconnu de plus près la place, jugérent qu'on ne pouvoit l'emporter sans le secours des vaisseaux du côté de la mer, & conclurent qu'il faloit se retirer; ce qui se fit en bon ordre. D'autres ont raporté qu'on avoit déja donné un assaut avant que de faire retraite, & qu'on n'abandonna le Fort qu'après avoir éprouvé qu'il n'y avoit pas moien de le prendre. Cependant il y eut de la cavalerie & de l'infanterie Angloise, qui sous le commandement du Comte de Suffolc voulurent enlever les troupes qu'on avoit laissées sous le Comte de Hoorn comme pour servir d'arriéregarde. Là il se fit un combat fort rude & qui dura longtems: mais le Comte défendit si vaillamment le poste qui lui avoit été confié, que les Anglois furent obligés de se retirer après le coucher du soleil, & que les troupes Hollandoises repassérent librement dans tous leurs petits bâtimens à bord des navires de guerre. C'est ainsi que se dissipa avec peu de perte ce projet qui avoit été formé avec beaucoup de conduite. Il y fut tué sept hommes & il y en eut 35. de blessés. D'ailleurs le chagrin d'avoir man-

Le Ruart & Ruiter vont à terre trouver les troupes.

On prend la résolution de marcher à l'assaut.

On s'aproche du Fort.

Résistance des Anglois.

L'épouvante se met parmi les soldats & les matelots.

On prend le parti de faire retraite.

A quoi les Anglois s'oposent vainement.

1667. manqué cette entreprise fut adouci par l'honneur d'une si belle retraite. On aprit en même tems que les Anglois avoient coulé bas quatre bâtimens dans la Stoure pour en fermer l'entrée aux vaisseaux Hollandois; ce qui donnoit d'autant plus lieu de se désister de ce projet. Les troupes qui y furent emploiées consistoient en quatre cens-quatre vingts-six mousquetaires, cent-quatre vingts-douze piquiers, trois cens-quatre vingts-seize carabins & quatre cens matelots, faisant en tout le nombre de quatorze cens soixante & quatorze hommes. Ce peu de gens fit descente malgré les Anglois & tous leurs Trainebands qui étoient sous les armes, & fit tout de même retraite, sans qu'on pût les en empêcher. Après cela Ruiter retourna avec l'armée dans la Tamise qu'il tint toute fermée comme auparavant, laissant le Contre-amiral van der Zaan avec huit navires devant la passe de Harwich, afin de prendre garde aux vaisseaux ennemis qui pourroient venir du Nord; & détachant les Vice-amiraux Evertsz. & Star vers le Nordforland, pour s'oposer aussi à leur passage de ce côté-là.

Ruiter retourne avec l'armée dans la Tamise. 14. *Juillet.*

La suite des négociations de paix.

Déclaration des Plénipotentiaires des Etats. *Aitzéma l.* XLVII. *p.* 46.

Au reste la prospérité des armes de l'Etat, & l'expédition de Chattam aportérent de grands changemens aux négociations de la paix qui se traitoit à Breda. Les Plénipotentiaires de L. H. P. déclarérent franchement: *Que les Etats Généraux n'étoient point enflés des hûreux succès qu'il avoit plu à Dieu d'acorder à leurs armées. Qu'en qualité de Plénipotentiaires de L. H. P. ils étoient toujours prêts d'avancer la paix, & de la conclure sur le pié qu'elle avoit été proposée. Mais qu'ils ne répondoient pas que les Etats Généraux ni leurs Alliés voulussent toujours demeurer dans les bornes de la même modération, ni que s'ils obtenoient de nouvelles victoires, ils fussent encore d'humeur à persister dans les ofres qu'ils avoient faites.* C'est qu'ils avoient proposé aux Anglois de choisir l'un de ces deux partis; ou de garder de part & d'autre tout ce qu'on avoit pris, ou de se restituer tout respectivement. Ceux-ci se montrant alors bien plus disposés à la paix qu'auparavant, on vit dès le 10. de Juillet que tous les différens entre L. H. P. & le Roi de la Grande Bretagne, & ceux que ce Prince avoit avec le Roi de France & avec le Roi de Dannemarc, furent acomodés, du moins autant qu'ils le pouvoient être en vertu du pouvoir des Ambassadeurs d'Angleterre. Mais l'un d'entre eux qui étoit le Sieur de Coventri passa promtement en ce Roïaume, pour avoir l'aprobation du Roi, & un nouveau pouvoir de consentir & de signer certains points importans qui avoient été arrêtés, mais pour lesquels les Ambassadeurs ne se trouvoient pas sufisamment autorisés. Le 14. de Juin on reçut à l'armée les nouvelles du pogrès de ce grand ouvrage. Le lendemain il y arriva aussi de nouvelles dépêches des Etats datées du 12. du Mois, portant que comme la paix n'étoit pas encore signée, on ne laisseroit pas d'insulter l'ennemi autant qu'il seroit possible, & qu'on n'ajoûteroit point foi à toutes les nouvelles particuliéres qu'on recevroit au sujet de la conclusion de la paix, de quelque part qu'elles pussent venir; mais qu'on continuëroit à éxercer toutes sortes d'actes d'hostilité, jusques-à-ce qu'on eût reçu de nouveaux ordres de L. H. P. On pourvût aussi à envoier de la Meuse & du Texel à l'armée un grand nombre de bâtimens chargés de provisions, avec plusieurs brulots. De plus on mit en délibération s'il ne seroit point à propos de détacher une forte escadre de navires de guerre pour aller couper quarante vaisseaux qui revenoient de Smirne & du Détroit, escortés de quatre navires de guerre, & qui étoient atendus tous les jours par le Canal sur les côtes d'Angleterre; afin de les enlever, ou de tâcher de les détruire, quand même ils seroient déja entrés dans les ports, ou qu'ils y entreroient à l'arrivée de l'escadre. Le même jour l'armée fut divisée en deux escadres, l'une desquelles consistant en vingt-neuf navires de guerre & trois yachts sous le L. Amiral van Nès, fut destinée à tenir toujours fermés tous les passages de la Tamise, & l'autre qui étoit composée de vingt-six navires, trois yachts & deux brulots, sous le L. Amiral Ruiter, eut ordre d'aller dans le Canal ataquer tous les bâtimens Anglois qu'on y rencontreroit, & d'insulter, autant qu'il seroit possible, les ennemis sur leurs côtes & dans leurs havres le long du Canal. C'étoit pour hâter la conclusion de la paix qu'on prenoit le parti de pousser si vivement la guerre; car on estimoit que ce moien étoit le plus propre à faire déterminer le Roi & son Conseil, & à faire obtenir d'eux sur ce qu'on avoit déja arrêté un consentement duquel tout dépendoit. Cette derniére & principale escadre fut distribuée en trois divisions, & on régla l'ordre qu'il faloit tenir sur la route & dans le combat en cas de rencontre avec l'ennemi. On marqua en même tems des rendévous où l'on pourroit se rendre & s'atendre, si l'on venoit à être séparé par la tempête. Quelques navires & brulots de

La plupart des différens sont enfin acomodés.

Mais Coventri passe en Angleterre pour avoir le consentement du Roi sur quelques points. 15. *Juillet.*

Les Etats donnent ordre que l'armée continuë cependant les actes d'hostilité. *Verbal du Ruart p.* 215.

L'armée est divisée en deux escadres. 15. *Juillet.*

La principale escadre est distribuée en trois divisions.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

de renfort qui arrivérent, furent envoiés joindre l'escadre de van Nès dans le Konings-diep. Celle du Général Ruiter sortant de la Tamise fut retenuë par des vents du Sudoüest qui soufloient continuellement, & n'avança que très-peu pendant quelques jours. Ce ne fut que le 18. qu'elle entra dans le Pas de Calais. Le jour suivant elle arriva par le travers de Singels, sans qu'il se passât rien d'important. On ne découvrit en mer aucuns bâtimens ennemis, & l'on crut avec beaucoup d'aparence que les Anglois avoient envoié par tout des yachts, ou des galiotes, pour avertir les vaisseaux marchands qui seroient en route. Ensuite on aprit d'un Câpre de Flessingue qu'il avoit rencontré à dix lieuës de Heysant une flote de quarante-quatre vaisseaux Anglois, venant de la Barbade, sous l'escorte d'un navire de guerre, avec lesquels il avoit fait route pendant cinq jours & cinq nuits, & que le 18. de Juillet ils étoient entrés à la pointe Oüest de Wicht le long des Eguilles. Sur cet avis il fut résolu que le Vice-amiral Corneille Evertsz. & le Contre-amiral van der Zaan se mettroient de l'avant, avec neuf navires de guerre, quatre yachts, trois brulots & quatre galiotes, vers celle d'entre les Eguilles qui est à l'Est de l'Isle, jusques près de Ste. Héléne, pour reconnoître combien il y avoit là, ou à Portsmouth, de navires de guerre & de vaisseaux marchands, & les ataquer s'il voioit espérance de remporter quelque avantage sur eux. Le L. Amiral Ruiter le suivit en queuë avec le reste de son escadre. Mais le troisiéme jour après, louvoiant par un vent de Nordnordest dans l'Eguille qui est à l'Est de Wicht le long de la rade de Ste. Héléne, & traversant vers Portsmouth, ils virent qu'il n'étoit pas demeuré un seul vaisseau marchand à cette rade, ni dans le havre de Portsmouth, où il y avoit seulement quatorze ou quinze navires de guerre. Cependant comme le port s'étendoit derriére un banc sur lequel il y avoit un Fort muni de quantité de canon; que la passe pour y entrer étoit fort étroite; & qu'il falloit s'avançer entre le banc & la ville, qui n'étoit pas moins bien pourvûë d'artillerie, on ne jugea pas qu'il y eût lieu de hazarder aucune entreprise. D'ailleurs on ne douta point qu'à la faveur d'un vent d'Est qui avoit souflé, les vaisseaux marchands ne se fussent retirés à Plimouth; ce qui fit prendre le parti de quitter Wicht & de les suivre, dans l'espérance que sur la route, ou au bout du Canal, on pourroit rencontrer quelques-uns des vaisseaux qui revenoient du Détroit, qu'on savoit être tous les jours atendus en Angleterre. Mais lors qu'on fut arrivé devant Plimouth on aprit d'un pêcheur qu'il y avoit huit jours que près de quarante bâtimens Anglois revenant du Détroit, avoient pris leur cours par le travers de cette place vers l'Est, & qu'il croioit qu'ils étoient entrés le Mécredi suivant à Darmouth. En éfet on ne vit dans le port de Plimouth que six ou sept vaisseaux, qui étoient si bien gardés & défendus de deux grands Forts, & le passage au port étoit si étroit entre les deux Forts & les rochers, qu'il n'y avoit nulle aparence de pouvoir rien éxécuter contre les bâtimens qui s'y étoient retirés. Il fut donc arrêté de faire route à Darmouth, quoi qu'on eût apris que l'armée ne pourroit aprocher de ce port. Ainsi on fit voiles de ce côté-là, en partie pour savoir certainement si les vaisseaux du Détroit y étoient entrés, & en partie pour en reconnoître la situation. Le 28. l'escadre arriva si proche du rivage de Darmouth, que les vaisseaux n'étoient que sur treize brasses d'eau à la portée du canon des Forts. On trouva que la passe par laquelle il falloit entrer dans le havre, étoit entre de hauts rochers, & si étroite qu'on la pouvoit traverser d'une chaîne d'un bord à l'autre, aiant par le derriére de hautes montagnes, qui faisoient qu'en arrivant à l'entrée de la passe, on ne pouvoit découvrir les bâtimens qui étoient dans le port. Elle étoit alors fermée d'une grosse chaîne de fer, tenduë de l'un des Forts jusqu'à l'autre, & soutenuë de deux barques. Outre les Forts il y avoit à l'entrée un grosse baterie élevée sur une plateforme & bien garnie de canon. D'ailleurs le vent étoit Nordest-quart-au-Nord, & par cette raison encore il étoit absolument impossible d'entrer dans la passe. Tous les Pilotes qui avoient souvent fréquenté ce port, têmoignoient aussi qu'on ne passoit jamais à la voile dans la passe à cause des * rafales qui s'échapent d'entre les montagnes, & qu'on étoit toujours obligé de toüer avec les ancres, ou de remorquer avec des chaloupes, les vaisseaux qu'on vouloit y faire entrer. On voioit même sur les montagnes de la cavalerie & de l'infanterie rangées en ordre sous leurs Cornettes & leurs Enseignes, & trois compagnies de gens de pié auprès de la baterie. Ruiter s'avança devant le port

1667.
Vents contraires.

20. Juillet.
Nouvelles des vaisseaux Anglois venant de la Barbade qui étoient entrés à Wicht.

Le V. Am. Evertsz. & le Cont. Am. van der Zaan devançent vers Wicht.
23. Juillet.

Mais ils arrivent trop tard.

25. Juillet.
On arrive devant Plimouth.

Le L. Am. Ruiter fait voiles à Darmouth.
Il arrive devant le havre.
Description de la passe.

* *Coups violens d'un vent de terre, qui s'échapent des montagnes.*

1667. port à une portée de canon, sans néanmoins qu'on fît feu sur lui, soit qu'on voulût l'atirer, ou le laisser passer plus avant. Lors qu'il fut tout-à-fait proche, il tourna bord pour bord avec toute son escadre, & ne vit point d'autres bâtimens dans le havre, qu'un grand vaisseau posté près de la chaîne, aparemment pour la défendre encore conjointement avec les Forts. Ensuite on se retira à la faveur du flot, en faisant des bordées jusques par le travers de Torbay, où l'on mouilla l'ancre. Au même tems il fut résolu de faire livrer un assaut à Torbay par trois frégates légéres, trois galiotes & six chaloupes, & de tâcher d'avoir des avis plus certains. Sur les dix heures du soir le Lieutenant Amiral Général mit lui-même à la voile avec les douze bâtimens destinés à cette ataque; mais le calme qui survint l'obligea de se faire nager avec les grands avirons, & avec les chaloupes à l'avant. Sur le minuit le vent aiant un peu fraîchi au Nordest, on s'aprocha de Torbay, où l'on jetta l'ancre pour atendre le jour. Les Habitans allumérent alors des feux sur la côte pour donner avis de la venuë de leurs ennemis. A la pointe du jour les chaloupes suivies des frégates s'avancérent vers terre. Lors qu'elles en furent proches les Anglois firent de toutes parts un grand feu de mousqueterie sur elles; mais cela ne les empêcha pas de nager jusques devant le port qu'on sonda en y entrant. A l'aproche des chaloupes ceux qui étoient sur le rivage s'atroupérent en jettant de grands cris, comme font les Sauvages. Cependant elles furent obligées d'atendre les frégates, qui s'étant enfin aussi aprochées, commencérent à faire joüer leur canon & contraignirent les Anglois à reculer. Après cela les chaloupes s'avançérent jusqu'au mole, où furent brûlés deux vaisseaux marchands qui étoient sans cargaison. Dans ce même moment les habitans du village s'enfuïrent sur la montagne & laissérent aux Hollandois une entiére liberté de mettre le feu par tout; mais on ne voulut pas faire le moindre desordre dans les maisons. Après cette expédition le Ruart de Putten, qui en son absence avoit été de nouveau élu Bourgmaistre de Dordrecht, descendit dans un canot pour visiter la passe de Torbay; & ensuite chacun étant retourné à son bord, on remit à la voile pour aller ailleurs chercher les ennemis.

Dessein sur Torbay.

Résistance des Anglois.

Qui enfin se retirent.

On brûle deux vaisseaux.

On prit soin alors de pourvoir l'armée de diverses munitions, & de la mettre en état de tenir la mer jusqu'à la fin de Septembre. Cependant l'escadre que commandoit Ruiter eut beau changer diverses fois de cours, afin de voir s'il rencontreroit des vaisseaux ennemis, il ne put avoir cet avantage qu'il recherchoit avec tant d'ardeur: car s'il recevoit quelquefois avis qu'il y en eût en route, le calme ne manquoit pas de survenir, ou le vent contraire & le gros tems de s'oposer aux éforts qu'il faisoit pour les ateindre. Mais au moins il tenoit toute la côte d'Angleterre dans une alarme continuelle, & paroissoit si promtement en tant de différens endroits, qu'on ne savoit dans lequel on devoit l'atendre, & qu'on trembloit presque par tout à la fois. Ce fut alors que toute l'Angleterre désira éfectivement la paix, afin de voir la mer libre & la Tamise ouverte. Le 3. d'Août, Ruiter se trouva à cinq lieuës de Bevesier, qui lui demeura au Nord-quart-à-l'Oüest & au Nordnordoüest. Le lendemain il reçut nouvelles que le 30. du Mois le Capitaine Jaques Cornelisz Swart avec sept autres navires de guerre, huit brulots & douze bâtimens chargés de vivres, avoit fait voiles de l'embouchure de la Tamise, avec ordre de le venir chercher dans le Canal, & après cet avis on mit le cap au Nord pour croiser sur eux. Ce renfort fut envoié par le L. Amiral van Nès au Général Ruiter suivant les ordres des Etats, parce qu'on avoit apris de bonne part que les ennemis rassembloient à Plimouth un asses grand nombre de navires de guerre de tous leurs ports de l'Oüest. Ainsi il fut jugé à propos de fortifier l'escadre du Général, afin qu'il fût plus en état de s'oposer à cette jonction des forces ennemies & de les ataquer par tout, & qu'il demeurât encore quelque tems dans le Canal pour cet éfet. Le 5. Swart avec le renfort de navires & de brulots qu'il conduisoit, s'étant rendu sous le pavillon il fut résolu de faire route vers l'Oüest à la faveur d'un vent d'Est qui soufloit alors, & de passer le Canal jusqu'aux Sorlingues pour tenir les ennemis en jalousie, & avoir l'œil sur leurs vaisseaux qui pourroient se rencontrer dans ce parage, ou entrer dans le Canal; afin de les enlever ou de les combatre. Il fut encore arrêté que quelques-uns des meilleurs voiliers d'entre les navires & les frégates rangeroient la côte de Goutstart, de Plimouth, de Valmouth & plus loin encore, pour tâcher d'y prendre des barques de pêcheurs, ou d'autres bâtimens par le moien desquels ils pussent découvrir si en Angleterre on n'atendoit

Ruiter change diverses fois de route.

Et tient la côte d'Angleterre en alarme.

Il arrive proche de Bevesier.

Son escadre est renforcée de 7. navires de guerre, 8. brulots & 12. bâtimens de charge.

5. *Août.*

On prend la résolution de faire voiles à l'Oüest & aux isles de Sorles.

point

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1667.

point de navires de guerre ou de vaisseaux marchands, ou s'il n'y en étoit point entré. Cette petite armée qui ocupoit le Canal consistoit en trente-deux navires de guerre, sept yachts & douze brulots, faisant en tout 51. voiles. Elle fut de nouveau divisée en trois escadres; la premiére étant sous le Lieutenant Amiral Ruiter; la seconde sous le Lieutenant Amiral Bankert; & la troisiême sous le Lieutenant Amiral Aylua. Après avoir essuïé un orage elle arriva le 8. d'Août proche de Plimouth, & le lendemain sur le soir on vit une chaloupe, faisant pavillon blanc en signe de paix, sortir du port de cette ville & venir au bord de Ruiter. Elle amenoit deux Colonels Anglois, Jean Tralane & Spars, acompagnés de deux Gentishommes, qui parurent tous lors que la chaloupe fut au côté de l'Amiral. Le Général Ruiter leur dit qu'ils pouvoient passer à son bord, s'ils en avoient l'intention, & que cela ne lui feroit aucune peine. Ils y passérent donc, & il les conduisit dans la chambre du Capitaine où étoit le Plénipotentiaire des Etats. Après lui avoir fait leurs complimens & au L. Amiral, ils leur déclarérent que la paix étoit tout-à-fait concluë entre le Roi d'Angleterre & L. H. P. avec toutes sortes de démonstrations d'amitié & de bienveillance des deux côtés. Le Ruart & Ruiter s'étant placés au haut bout de la table, priérent les Anglois de s'asseoir avec eux, ce qu'ils firent, & il leur fut servi une collation de confitures, pendant laquelle on but à la santé des Etats des P. V., du Roi de la Grande Bretagne, & de quelques autres Puissances & grands Seigneurs. Ils raportérent que leurs vaisseaux qu'on atendoit du Détroit étoient entrés à Darmouth; qu'il y avoit eu combat entre l'armée qui étoit demeurée à l'embouchure de la Tamise sous le commandement du L. Amiral van Nès, & les Anglois; que de part & d'autre il y avoit eu des vaisseaux incommodés, & plusieurs brulots mis en feu; avoüant que les Anglois avoient enfin pris chasse & qu'ils s'étoient retirés à Gravesande. Ils dirent aussi que Jérémie Smith étoit dans le port de Kingsale en Irlande, aiant près de trente navires sous son commandement, & ofrirent en même tems avec beaucoup de civilité d'envoier des rafraîchissemens à l'armée. Mais le Ruart & le Général les remerciérent, & leur répondirent que dès que la nuit seroit venuë ils avoient dessein de profiter du vent qui viendroit de terre, & de mettre à la voile. Les Gentishommes Anglois aiant passé près de deux heures à table à se divertir, descendirent dans leur chaloupe & se firent nager vers terre pour retourner à Plimouth. Pendant qu'ils traversoient on leur fit une salve de quelques volées de canon, à laquelle le Fort de Plimouth répondit de la même maniére lors qu'ils y furent arrivez. Après leur départ on conclut qu'il falloit toûjours agir comme n'ajoûtant point de foi aux nouvelles de la paix, & continuer les hostilités, jusques-à-ce qu'on eût reçu de nouveaux ordres par des dépêches venant immédiatement de L. H. P. Ainsi il fut arrêté que l'armée iroit jusques au Bout de l'Angleterre proche de la pointe de Lésard & des Sorlingues, croiser sur les bâtimens Anglois qui seroient en route. Le jour suivant on mit à la voile, & sur le soir il sortit de Plimouth une quaîche avec une banniére blanche, d'où descendit dans le canot un des Gentishommes qui le jour précédent avoient acompagné les deux Colonels, lequel retournant au bord de l'Amiral lui fit des complimens de leur part, & lui présenta des rafraîchissemens d'un chevreuil, un quartier de boeuf, huit moutons, un veau, six canars, huit poules, douze poulets, deux corbeilles de fruit, une demi-barique d'anguilles avec du saumon frais, des carottes & des navets. Ruiter accepta le présent, & le Ruart fit donner vingt ducatons au Maître de la quaîche. Le Gentilhomme Anglois aiant soupé avec eux s'en retourna à Plimouth, & l'armée continua sa route; mais elle avança très-peu faute de vent.

Division de cette armée en trois escadres.

Elle arrive proche de Plimouth.

Il vient de Plimouth deux Colonels Anglois au bord de Ruiter.

Ils aportent des nouvelles de la conclusion de la paix.

Aitzéma liv. XI. VII. p. 124.

Verbal du Ruart p. 261. 262.

On les régale.

Leur raport touchant un combat sur la Tamise.

Rafraîchissemens envoiés de Plimouth à Ruiter.

Dans ce même tems-là on renvoia en Hollande sous la conduite des Capitaines Berkhout, Kersseboom, Blom & Broeder, les flûtes & les autres bâtimens de transport qui étoient vuides. On donna ordre à Berkhout & à Kersseboom que lors qu'ils seroient dans le Pas de Calais ils allassent avec trois brulots, qu'ils emmenoient aussi, se joindre au Lieutenant Amiral van Nès à l'embouchure de la Tamise. Il fut encore enjoint à Blom & à Broeder, que lors qu'ils auroient escorté les bâtimens léges jusques dans le port, ils eussent à retourner sous le pavillon du même Lieutenant Amiral. Il y eut en même tems des Armateurs qui partirent sous leur escorte, emmenant avec eux quatre prises Angloises richement chargées. Le bruit d'un combat entre van Nès & les Anglois s'étoit répandu dans l'armée de Ruiter, ainsi qu'il a été

Il envoie à van Nès quelques navires de guerre & trois brulots.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1667. été déja dit; mais on n'en favoit point encore les particularités ni le fuccès; & comme on craignoit que le nombre des ennemis ne s'accrût dans la Tamife, & que leurs forces ne devinffent fupérieures à celles de van Nès, le Ruart & Ruiter trouvérent à propos de lui envoier ce fecours, afin qu'il fût d'autant plus en état de faire tête à tout ce qui fe préfenteroit pour l'ataquer. Cependant j'eftime qu'il eft tems de faire en abrégé une Rélation de cette bataille qui s'étoit un peu auparavant donnée dans la Tamife.

Verbal du Ruart. p. 251.

Les Etats avoient ordonné par une dépêche du 28. de Juillet au Lieutenant Amiral van Nès, de remonter de nouveau ce fleuve pour ataquer, prendre, détruire, ou chaffer des navires de guerre Anglois, qui s'étoient affemblés avec quelques brulots à Hoope; & pour tenir l'ennemi dans une alarme continuelle. Il devoit en même tems canonner tous les ouvriers qui travailloient à rétablir le Fort de Charneffe, & foit en montant ou en defcendant faire tant de décharges fur eux qu'ils fuffent obligés de ceffer leur travail, & que les nouveaux ouvrages qu'ils avoient déja faits puffent être ruinés. Suivant cet ordre van Nès rentra dans la riviére le 2. d'Août & s'avança jufques dans le coude qu'elle fait proche de Hoope, où étoient les Anglois fous le Vice-amiral Edoüard Spragh qui portoit pavillon bleu, & qui avoit avec lui cinq frégates, dix-fept brulots & plufieurs autres petits bâtimens. On s'aprocha d'eux fur le midi. Le Lieutenant Amiral Meppel conduifoit l'avant-garde. Le Capitaine Nicolas Naalhout aiant eu ordre de fe mettre de l'avant avec huit brulots, fut fuivi de Meppel avec cinq navires que van Nès couvroit du refte de fon armée. Ce dernier avoit paffé au bord du Capitaine Corneille de Liefde, comme le Vice-amiral Sweers avoit paffé à celui du Capitaine Henri Adrianfz. Les Anglois voiant Naalhout venir avec fes brulots fi courageufement à eux, & qu'il alloit fans doute les ataquer, apareillérent & fe tinrent fous voiles, atendant néanmoins leurs ennemis jufques-à-ce qu'ils fuffent proche des brulots Anglois, qui étoient ancrés devant le coude de la riviére: mais les Commandans de ces brulots furent fi éfraiés, qu'ils coupérent leurs cables & fe retirérent vers les frégates. A l'inftant ils prirent tous enfemble la chaffe. Naalhout les fuivit de fi près & avec tant d'ardeur, qu'il s'avança jufques fous les brulots, qui fe tenant fort ferrés autour des frégates empêchoient qu'il ne pût s'en aprocher, fi bien qu'il fut obligé d'ataquer les brulots. Enfuite il furvint un calme fi profond que les Anglois avec leurs petits bâtimens portant le feu prefque dans les brulots Hollandois, il y en eut quelques-uns qu'on fut contraint d'abandonner & de brûler. Il a été néanmoins foutenu de la part de certaines gens que ce fut volontairement & par une pure lâcheté qu'on y mit le feu, & que le péril n'avoit point été afsés preffant pour en venir là. Cependant il eft certain qu'il y en eut deux qui furent mis en feu par le canon des Anglois, en s'avançant hardiment vers leurs frégates. Les autres gouvernérent fur les brulots ennemis, & des deux côtés les brulots ne firent que s'entre-détruire fans brûler aucun navire de guerre. Dans ce combat qui mit la riviére toute en flammes les Anglois perdirent huit brulots, & il en fut détruit onze de ceux des Hollandois, à qui par conféquent il n'en refta plus qu'un. L'arriére du vaiffeau du Vice-amiral Spragh fut auffi fort endommagé. Après cela il fe leva un vent frais à la faveur duquel les Anglois aiant pris la chaffe, ils furent pourfuivis jufques fous le château de Gravefande, qui les couvrit en faifant un grand feu fur leurs ennemis. Van Nès & Meppel ocupérent alors le pofte que les fugitifs avoient abandonné, & mouillérent vers le foir au même lieu où les Anglois avoient été à l'ancre avant le combat. Le lendemain ils demeurérent dans leur pofte, & les Anglois s'en aprochérent un peu, parce qu'ils les virent fans brulots, & qu'ils commencérent à concevoir quelque efpérance de les batre dans un lieu fi refferré. Sur le midi van Nès aiant jugé qu'il étoit à propos de defcendre un peu plus bas, afin d'être plus au large, fon dernier brulot s'échoüa, & on fut contraint d'y mettre le feu, parce que non-feulement le calme empêchoit qu'on ne pût faire les éforts néceffaires pour le relever, mais que le juffant éloignoit encore de lui toute l'efcadre & l'emportoit avec beaucoup de rapidité. Vers le foir les Anglois s'étant avancés tout proche des Hollandois, ils fe canonnérent les uns les autres jufques-à-ce que van Nès eût jetté l'ancre, & alors les ennemis fe retirérent. Le lendemain l'armée de Hollande remit à la voile & fe trouva à la fin du reflux fi avancée dans le plus large de la riviére qu'on n'eut plus à craindre de toucher. Les Anglois la fuivirent dans l'efpérance qu'il ne

Margin notes: Combat dans la Tamife. — *D'une Lettre écrite par le L. Amiral Meppel le 9. d'Août 1667. Et d'une Lettre du L. Am. van Nès du 13. d'Août 1667. Mercure Holland. 18. partie, p. 131. Verbal du Ruart p. 285.* — Plufieurs brulots brûlés de part & d'autre. — Les Anglois fe retirent. — *3. Août.* — Ils recommençent à s'aprocher. On fe canonne de part & d'autre. — *4. Août.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

ne manqueroit pas d'échoüer quelque vaisseau auquel ils pourroient mettre le feu, 1667.
mais sur le soir on leur donna de nouveau la chasse, & on les força de faire encore retraite. A la pointe du jour suivant il se leva un vent fort frais de l'Estnord-est, & les Hollandois virent vingt & un bâtimens, savoir cinq frégates, quatorze brulots & deux galiotes qui étant sortis de Harwich, & aiant vent & marée pour eux, venoient fondre sur l'armée. Van Nès qui savoit que l'ennemi avoit encore six brulots prêts sur le Méduvei; que l'escadre contre laquelle il avoit déja eu afaire, étoit moüillée à une demi-lieuë de lui, & que d'un autre côté celle de Harwich s'aprochoit, résolut néanmoins après avoir tenu conseil de guerre, de laisser tomber l'ancre à l'heure même, de ne faire point retraite, & d'atendre les Anglois. On n'eut donc le tems que de faire des embossures aux cables lors que les vaisseaux de Harwich commencérent d'arriver sur l'armée. D'abord ils envoiérent deux brulots au Capitaine Naalhout qui étoit le plus de l'avant, espérant mettre le feu à son vaisseau: mais il leva promtement son ancre, & se défendit ensuite vigoureusement, quoi que soixante & dix hommes de son équipage se jettassent à la mer, croiant que les brulots alloient les aborder. Cependant leur brave Capitaine aiant écarté les brulots & s'en étant dégagé, sut détourner le danger dont il étoit menacé, & éviter l'abordage d'une maniére qui ne surprit pas moins les siens que les ennemis: de sorte que les deux brulots furent inutilement consumés de leur propre feu. Jean Matthysz. Contre-amiral de Zélande aiant été aussi abordé à son avant d'un brulot qui lui fit perdre son tourmentin, ne laissa pas de le détourner, & de s'en éloigner si fort, que le brulot périt sans avoir produit d'autre éfet. Au même instant tous les autres brulots enflammés passant & flotant au milieu de l'escadre Hollandoise la mirent dans un très-grand péril. Van Nès en avoit à son avant & à son arriére. Il en fut coulé un à fond d'un coup de canon. Les autres voiant que leur entreprise ne réüssissoit pas prirent la chasse le long du rivage au vent des Hollandois, & se retirérent vers le gros des leurs qui étoient moüillés à plus d'une demi-lieuë vers le haut de la riviére. Il fut impossible d'empêcher cette retraite, quoi qu'on tirât vigoureusement sur tous ceux qu'on pouvoit ateindre. Cependant on en coupa deux, dont l'un se sauva néanmoins dans un petit port à l'Est de Schapey, & l'autre aiant échoüé se brûla lui-même. Alors le nombre des brulots que les Anglois & les Hollandois avoient perdus, se trouva à-peu-près égal. Ensuite ces derniers s'avançant vers le Middle-ground il y eut trois de leurs vaisseaux qui touchérent, & entr'autres celui du Contre-amiral Jean Matthysz. qui fit eau en tant d'endroits, qu'on fut obligé de le renvoier en Zélande pour y prendre le radoub, mais les deux autres furent remis à flot sans avoir été endommagés. Pour celui du Capitaine Naalhout il étoit tellement incommodé en ses mâts, qu'il fallut aussi lui faire prendre la route de Hollande.

5. Août.

Quelques frégates & brulots venant de Harwich tombent sur van Nès.

Il jette l'ancre pour les atendre.

Valeur de Naalhout.

Les Anglois prennent chasse vers Harwich.

Lors que les Hollandois commencérent à se retirer ils furent plusieurs fois suivis des Anglois; mais dès que ces premiers reviroient de bord, ou se mettoient en état d'atendre, ceux-ci ne manquoient point de se retirer eux-mêmes. Le 6. & le 7. le Lieutenant Amiral van Nès rentra dans le Konings-diep, & alla reprendre son ancien poste, tenant la Tamise fermée de tous côtés comme auparavant, & il vit alors quinze ou seize voiles des ennemis prendre leur cours vers Harwich, & le reste rentrer dans le coude de la riviére qui est proche de Hoope, d'où ils envoiérent une frégate vers l'embouchure du Méduvei pour servir de garde avancée. Ainsi de part & d'autre il n'y eut en cette ocasion que des brulots détruits, apareil de guerre le plus terrible de tous ceux dont on se sert sur mer; & les Anglois furent contrains de soufrir que la Tamise demeurât encore ocupée par leurs ennemis.

Cependant le Lieutenant Amiral Général Ruiter croisant entre Plimouth & Valmouth, & atendant des avis certains de ce qui s'étoit passé sur la riviére de Londres, reçut le 13. d'Août les nouvelles de la conclusion de la paix, qui avoit été signée à Breda le dernier de Juillet. Les Etats en donnérent avis par une dépêche au Ruart leur Plénipotentiaire. Mais comme les Actes de ratification n'en devoient être fournis & échangés de part & d'autre que dans un mois après la signature, & que cependant les hostilités, suivant le septiéme article, ne devoient cesser qu'en de certains tems arrêtés, & plutôt dans un endroit plus tard dans un autre, L. H. P. ordonnérent que l'armée ne laisseroit pas d'agir & d'insulter les ennemis par tout, sans aucuns égards; & le plus vivement qu'il seroit possible, jusqu'à nouvel ordre. Néanmoins comme il étoit convenu dans un autre article du Traité, qu'on évacüeroit & se rendroit

Ruiter reçoit nouvelles de la conclusion de la paix.

13. Août.

Avec ordre de faire toûjours agir l'armée jusques-à-ce que l'échange des Actes de ratification fût fait, ou jusques au tems où les hostilités devoient cesser.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1667. droit respectivement toutes les isles, places & forteresses, qui auroient été prises depuis le 30. du mois de Mai précédent, L. H. P. enjoignirent qu'après la réception de leur dépêche on n'eût point à s'emparer d'aucune place en vûë de la conserver pour l'Etat. En faisant réflexion sur ce dernier point le Ruart & Ruiter jugérent que desormais les troupes réglées qu'on avoit, ne pouvoient plus rendre de service considérable, puis qu'il ne s'agissoit plus de livrer aucun assaut par terre, & qu'il étoit à propos de les renvoier, ne retenant sous le pavillon que les soldats qu'on avoit fait passer sur quelques-uns des navires de guerre pour en rendre les équipages complets. Ainsi le Comte de Hoorn, le Colonel Thomas Dolman, les Lieutenans Colonels van Rheede & Guicherie, le Sergent Major Bréderode, le Major Limbourg, les Capitaines Casteljego, Dolman & Baks, partirent dès le même jour avec leurs suites, & avec trois flûtes pleines de soldats, deux brulots, quatorze bâtimens de transport, & deux Câpres qui emmenoient quatre prises; tous sous l'escorte de quatre navires de guerre, afin qu'ils pussent arriver en sureté à vûë de terre. Au même tems les Etats mirent ordre à pourvoir l'armée de munitions de bouche, afin de tenir encore la mer pendant un certain tems. Ensuite pour éxécuter leurs ordres on resolut de sortir du Canal, parce qu'il n'y avoit nulle aparence d'y rencontrer des vaisseaux Anglois, vû les avis qu'on avoit fait donner d'Angleterre à tous ceux qui étoient en route, ou qui devoient s'y mettre. Il fut donc arrêté qu'on passeroit au delà du Canal, & même des Sorlingues, & qu'on croiseroit quelque tems pour tâcher de joindre quelques-uns de leurs vaisseaux marchands, & aussi-tôt cette résolution fut mise à éfet. Lors qu'on fut à sept lieuës de Goudstart on aprit du Capitaine Evert van Gelder, qui avoit croisé plusieurs jours hors du Canal, entre le Bout de l'Angleterre & les Sorlingues, qu'un Câpre lui avoit donné avis qu'il étoit entré dans les ports de ces isles quatre navires de guerre, & que près de vingt vaisseaux marchands chargés de laine y avoient aussi pris leur cours. Il fut conclu d'y faire voiles incessamment, & on détacha sur l'heure les Capitaines Jaques Cornelisz. Swart, Jaques Pauw, Corneille Evertsz. le jeune, François van Nydek, Vinkelbos & Kolaart, pour se mettre de l'avant & aller ocuper la passe du Nord de ces isles; & les Capitaines Valheen, J. P. van Gelder & Anker, pour aller se poster dans celle de l'Est, & empêcher qu'il ne sortît aucun vaisseau du port. Les yachts de Jaques Pietersz. Swart, Adam van Bréderode, Nanning & Verdiest, curent ordre d'entrer par la passe du Sud & de faire des signaux pour marquer s'il y auroit des bâtimens dans la baie, & combien il y en auroit. On fit passer à bord de l'un de ces yachts le Contre-amiral van Meeuwen, de Haase & Vyselaar, afin de reconnoître eux-mêmes la baie, & d'en faire ensuite leur raport: car s'il y avoit eu des vaisseaux Anglois le L. Amiral Ruiter y seroit entré lui-même avec le reste de son armée par la passe du Sud. Mais le jour suivant on aprit par le raport du Contre-amiral qui s'étoit fait nager avec des chaloupes dans la baie, à cause du calme, qu'il n'y avoit qu'un vieux bâtiment sans mât de miséne, lequel étoit sous le château échoüé sur le sable, à l'entrée de la baie, & qu'on avoit élevé une baterie avec du canon sur le rivage; mais que pour peu que le vent vint à fraîchir, on pourroit bien faire entrer des vaisseaux jusques au nombre de six ou huit, & jetter l'ancre hors de la portée du canon du château & de celui de la baterie. On n'estima pas que pour ne détruire qu'un vieux vaisseau il fallût s'amuser à entrer dans cette baie, & l'on s'en tint à enlever avec six ou sept chaloupes des rafraîchissemens de moutons & d'autre bétail d'une petite isle que les habitans avoient abandonnée, s'étant retirés dans la grande isle où étoit situé le château. Après cela on prit la résolution de croiser quelques jours au Sud & à l'Oüest des Sorlingues, & de diviser pour cet éfet l'armée en trois escadres, dont celle du L. Amiral Ruiter croiseroit au milieu, celle du L. Amiral Bankert au Sud de Ruiter, & celle du L. Amiral Aylua au Nord. Depuis l'armée étant revenuë croiser dans le Canal par le travers de la pointe de Lésard, on eut avis que proche de celle de Doodemans il avoit été vû trente-six bâtimens Anglois. On se mit aussi-tôt en devoir de les couper; mais on en fut empêché par un violent orage qui incommoda quantité de vaisseaux; outre que les Anglois avertis de toutes parts se hâtérent d'entrer en divers havres, les uns à Plimouth, les autres à Bristol, les autres à Valmouth & les autres dans le port de Foy. Il fut résolu de suivre ces derniers, & d'aller les enlever dans ce havre. Le 25. d'Août on arriva proche de Foy & de la pointe de Doo-

Les troupes sont renvoiées en Hollande.

13. Août. On a avis qu'il est entré des vaisseaux Anglois aux isles de Sorles.

14. Août.

Ordres donnés pour leur en fermer la sortie.

15. Août. Avis touchant l'état de la baie de Sorles où on ne trouve point de vaisseaux Anglois.

Bétail enlevé.

L'armée est divisée en trois escadres pour croiser au Sud & à l'Oüest de Sorles.

Dessein sur des vaisseaux

Doodemans, par un tems variable & orageux, le vent étant Nordoüest, & après avoir avancé à force de bordées vers le rivage de Foy, on laissa tomber l'ancre devant la passe à la portée du canon. Le Ruart, le Lieutenant Amiral Général, le Contre-amiral van Nès, & les Capitaines Jean de Wit & Knoppert, passérent alors dans une galiote pour aller eux-mêmes reconnoître le port. En louvoiant ils virent d'un côté une baterie, où l'on avoit logé cinq piéces de canon, qui firent un grand feu sur la galiote, lors qu'elle s'avança devant le havre. Ensuite ils découvrirent plus de vingt bâtimens, tant pinasses que grandes flûtes toutes chargées, qu'on estima être des vaisseaux revenus de Virginie. Le port étoit bordé des deux côtés & par derriére de hautes montagnes qui courent environ une portée de canon Nordest-quart-à-l'Est, & Sudoüest-quart-au-Sud. De dessus ces montagnes il fut aussi fait quantité de décharges de mousqueterie sur la galiote, où il n'y eut toutefois personne de blessé, & qui en fut quitte pour quelques coups qu'elle reçut dans ses voiles & dans son funin. Après avoir mûrement délibéré sur ce qu'il y avoit à faire, il fut jugé que par un tems si inconstant & si orageux, & tandis que les vents de Nord & de Nordoüest regnoient, il n'y avoit pas moien d'entrer dans ce port; ou que si l'on y pouvoit entrer, il ne seroit pas possible d'en sortir sans toucher sur le rivage qui étoit peu profond, & sans heurter contre les rochers; car le port n'avoit d'étenduë qu'une demi-portée de mousquet, ainsi qu'on l'avoit remarqué par la carte & apris des prisonniers, qui disoient que la plus grande profondeur de la passe & du port même s'étendoit si peu, qu'on pouvoit aisément s'en écarter & prendre à côté; & qu'en morte-eau il n'y en avoit que douze piés. On ne vit donc point d'aparence d'y engager des navires de guerre, & il fut conclu qu'on n'y enverroit que des brulots. Ainsi Ruiter ordonna aux Capitaines Nanning, Bréderode, Fokkes & Verboekelt, d'aller avec leurs frégates se poster bien avant sous le Fort & sous la baterie, & de les canonner de toute leur force, afin qu'à la faveur de leurs décharges, Koestaart, Meerman & Molle pussent entrer avec les brulots qu'ils commandoient, & aborder les Anglois au vent, pour les brûler plus facilement. Les frégates aiant mis à la voile & pris leur cours vers le poste qui leur avoit été marqué, trouvérent que le vent venoit trop directement du Nord, & qu'il étoit trop foible pour les y pousser; outre que les vents de terre oposés l'un à l'autre, qui soufloient contre les montagnes, ou qui en sortoient, les empêchoient aussi d'entrer. Fokkes, Bréderode & Verboekelt, firent donc de grandes dérives sous le vent, & il n'y eut que Nanning qui pût arriver presque devant la passe, où ses deux mâts de hune furent emportés par les coups qu'on lui tira du château, & qui donnérent même dans le bois du vaisseau & le percérent. De son côté il ne manqua pas de faire un grand feu & sur le Fort & sur la baterie, jusques-à-ce que voiant que les trois autres frégates ne pouvoient plus aller le soutenir, on lui envoia commander de cesser & d'arriver sur l'armée: car on ne fut pas d'avis de faire périr inutilement les brulots, qui auroient immanquablement échoüé sur le rivage audedans du port, si on les eût adressés. Ainsi on se vit contraint d'atendre un vent plus favorable, quoi qu'on sût certainement que la diligence étoit nécessaire pour l'éxécution d'une telle entreprise, les ennemis se fortifiant sans cesse par les nouvelles troupes qui arrivoient de tems en tems, & travaillant à se mettre en état de défence par le moien du canon qu'on leur amenoit, & qu'ils plantoient en des endroits avantageux. Outre cela ils fermérent l'entrée du port, autant qu'il leur fut possible, en la traversant de petits bâtimens & de cables; ce qui obligea les Oficiers de promettre cent ducatons de recompense à ceux d'entre les équipages, qui iroient couper les cables, lors qu'il leur seroit commandé. Le lendemain une galiote aiant été détachée pour retourner à la découverte devant le port on trouva que tous les vaisseaux avoient été toüés plus avant, & l'on n'en vit plus que cinq. Cette circonstance, jointe à celle de la continuation du vent contraire, qui venoit toujours du Nord, fit résoudre le Ruart & Ruiter à se désister de cette entreprise, & à retourner encore croiser pendant quelques jours vers la pointe de Lézart, l'armée demeurant pour cet éfet divisée en trois escadres comme auparavant.

1667. Anglois qui sont dans le port de Foy. *25. Août.* Ruiter va reconnoître le port. Sa situation.

On tâche de faire entrer des brulots dans le port de Foy.

Le vent contraire s'opose à ce dessein.

26. Juillet. *27. Août.* *31. Août.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1667.

Ruiter reçoit avis de la part de L. H. P. qu'on a fait les échanges des Actes de ratification de la paix, & est instruit du tems auquel les hostilités doivent cesser.

Le dernier jour d'Août le L. Amiral Général Ruiter navigeant par le travers de Montsbaie, à trois lieuës au large, reçut par une dépêche de L. H. P. des nouvelles certaines que les échanges des Actes de ratification du Traité de paix avoient été faites le 24. du Mois à Breda. Que le même jour on y avoit publié la paix. Que par conséquent suivant le septiéme article du Traité toutes hostilités devoient cesser après le 5. de Septembre dans le Canal & dans la mer d'Allemagne. Qu'elles ne cesseroient depuis l'entrée du Canal jusques au cap de St. Vincent qu'après le 5. d'Octobre. Que depuis ce cap jusqu'à la Ligne elles ne finiroient qu'après le 2. de Novembre, nouveau stile; & au-delà de la Ligne comme par tout le reste du Monde qu'après le 24. d'Avril de l'An 1668. Le Lieutenant Amiral Général eut ordre de se conformer à cette Instruction, & de croiser encore quelque tems au-dedans & au-dehors du Canal jusqu'à nouvel ordre. Cette précaution fut estimée nécessaire, tant pour la défence des vaisseaux marchands des P. V. qui en faisant route vers les païs étrangers, ou en revenant, couroient risque pendant six semaines d'être ataqués des Anglois, que pour beaucoup d'autres rencontres qui pouvoient arriver. Voilà comment cette funeste guerre se termina enfin par une glorieuse paix, ainsi qu'il paroît par les articles du Traité qu'on trouve insérés en plusieurs Histoires, & ainsi que tout le monde la reconnu: car la paix ne se fit qu'après que l'armée navale de Etats eut brûlé ou pris les navires Anglois proche de Chattam; qu'elle eut été maitresse de la mer pendant la plus grande partie de l'Eté; qu'elle eut tenu longtems la côte d'Angleterre dans des alarmes continuelles; & qu'elle eut ocupé plus de deux mois toutes les passes de la Tamise. Mais l'échange des Actes de ratification fit enfin ouvrir cette riviére qui avoit demeuré fermée pendant un si long espace de tems, & elle fut laissée libre par la retraite du L. Amiral van Nès que les Etats rapellérent avec son escadre.

1. Septemb. Résolution du Ruart, de Ruiter, & du Conseil de guerre touchant le ravitaillement de l'armée.

Le Ruart, le Lieutenant Amiral Général & le Conseil de guerre, considérant que la plupart des vaisseaux n'étoient pourvûs de biére & d'eau que jusques au 10. ou au 12. de Septembre, & que peut-être dans cette saison les vents d'Oüest regneroient longtems, & arrêteroient les munitions qu'on envoioit à l'armée, laquelle par ce moien pourroit être réduite à une grande extrémité, résolurent de s'avancer dans le Canal à petites voiles. Ils se promettoient de rencontrer sur leur route & la biére & l'eau & les vivres qui leur manquoient; ou bien ils faisoient dessein d'aller les atendre dans le Pas même, & après avoir tout reçu de retourner dans le Canal pour y protéger les Sujets de l'Etat, & insulter les Anglois jusques au jour que les hostilités devoient respectivement cesser.

Quelques prises amenées de Brest sont conduites sous le pavillon.

Au même tems le Capitaine Evert van Gelder, beaufrére de Ruiter, se rendit sous le pavillon avec deux Câpres & huit riches prises, qu'il amenoit de Brest. Il aporta deux Lettres du Duc de Beaufort, l'une au Lieutenant Amiral auquel ce Duc envoioit deux pipes de vin, quatre vaches & d'autres rafraîchissemens; & l'autre au Ruart. Elles étoient datées le 12. de Juillet, & portoient. *Que ce n'étoit pas sans beaucoup d'impatience qu'il avoit atendu les ordres de son Roi, pour aller avec l'armée de France se joindre à celle des Etats.* Et dans une apostille qui étoit au bas de la Lettre il marquoit. *Qu'après sa Lettre écrite il avoit reçu ordre de la Cour de mettre incessamment à la voile, & d'aller joindre l'armée navale des Etats; mais qu'au même tems il avoit apris que le Sieur Coventry devoit à présent être arrivé à Breda, avec la ratification du Roi son Maître sur tous les articles du Traité de paix, & que cette nouvelle rompant ses premiéres mesures, il se voioit hors d'état de pouvoir exécuter les ordre de son Roi, dequoi il avoit beaucoup de chagrin.* On voit dans le contenu de ces Lettres, à quoi se terminérent les promesses de secours si souvent faites par la France, mais dont l'acomplissement fut toujours différé.

Lettres du Duc de Beaufort à Ruiter & au Ruart.

L'armée navale est ravitaillée.

Le matin du 8. de Septembre le Commandeur Wynbergen, conduisant trois flûtes chargées de provisions envoiées par les Conseillers Députés, rencontra l'armée à la hauteur de Bevesier, & sur le midi il en arriva encore six autres venant d'Amsterdam. Ces munitions de bouche sufirent non-seulement à pourvoir les vaisseaux de Hollande, mais il y eut de l'eau & de la biére de reste qu'on donna à ceux de Zélande & de Frise.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1667.

Le Ruart de Wit part pour la Hollande.

Le même jour le Ruart de Wit partit pour la Hollande sur le *Deventer*, commandé par le L. Colonel Palm, suivant la permission qui lui en avoit été donnée par la Résolution de L. H. P. en date du 25. d'Août. Avant son départ il fut arrêté dans le Conseil qu'on le remercieroit de tant de services qu'il avoit rendus à l'armée pendant cette expédition. Sur le soir les L. Amiraux Ruiter & Bankert passérent à son bord, pour lui dire adieu & réitérer leurs remercîmens, lui ofrant de leur part tous les services dont il les jugeroit capables. On peut voir en d'autres Histoires avec quelles démonstrations de joie & de contentement il fut reçu des Etats Généraux, des Etats de Hollande, & de l'Assemblée des Magistrats de Dordrecht; & de combien de remercîmens ils l'honorérent tous. Le Dimanche 11. de Septembre fut célébré parmi toute l'armée, qui navigeoit alors dans le Canal entre Portlandt & Ornai, par des actions de graces à Dieu pour la paix qu'il lui avoit plu d'acorder, & par des décharges d'artillerie en signe de réjoüissance; ce qui avoit été aussi pratiqué le Mécredi précédent, 7. du Mois, dans toutes les villes & païs dépendans des P. V. Ensuite le Lieutenant Amiral Général donna tous les ordres nécessaires & assigna les rendévous à tous les Oficiers & Capitaines, leur marquant jusques où ils pouvoient s'avancer & s'étendre en croisant, qui étoit par la hauteur des 49. degrès 10. ou 20. minutes de latitude Nord, un peu plus au Sud, ou un peu plus au Nord, à-peu-près à vingt lieuës au large, & leur enjoignant de se tenir dans les parages marqués, & d'y croiser sans cesse jusques au 6. d'Octobre, puis après de reporter le cap sur la Hollande, à moins qu'il ne vint de nouveaux ordres de la part de L. H. P. En éfet depuis il eut charge de faire demeurer les plus grands vaisseaux dans leurs postes, jusques au dernier d'Octobre; & les moindres aussi dans les leurs, jusques au dernier de Novembre. Ensuite il fit presque toûjours du gros tems & des vents forcés, qui séparérent souvent des vaisseaux de leurs escadres. Sur ces entrefaites Ruiter reçut nouvelles qu'en Angleterre on atendoit tous les jours près de cent vaisseaux de la Barbade, escortés de neuf ou dix navires de guerre; ce qui fit redoubler la vigilance des Commandans que espéroient les pouvoir joindre encore, avant le tems marqué pour la cessation des hostilités hors du Canal. Pour cet efet on avança si loin que l'armée étoit déja à plus de 15. lieuës au-delà des Sorlingues; mais des vents forcés du Oüest & le gros tems la repoussérent dans le Canal, & par ce moien elle ne se trouva plus en état d'exercer aucuns actes d'hostilité, quand même elle auroit rencontré les vaisseaux Anglois. Le Lieutenant Amiral Ruiter ordonna alors, que si en croisant, ou en faisant route pour s'en retourner en Hollande, on rencontroit des navires de guerre Anglois, on eût à amener le pavillon de bonne heure, à baisser les huniers de quelques piés, & à déploier les flames; & qu'ensuite en aprochant on les saluât de quelques volées, avant qu'ils eussent tiré, afin qu'en agissant de la sorte ils n'eussent pas lieu de croire que ce seroient eux qui y auroient forcé les Hollandois. Ces mesures furent ainsi prises parce que depuis la conclusion de la paix le Lieutenant Amiral n'avoit point encore reçu d'ordres de L. H. P., touchant la maniére dont il en devoit uzer à cet égard. Cependant il n'étoit arrivé aucun changement sur ce point, & dans le Traité de paix tout ce qui le concernoit avoit été laissé sur l'ançien pié. Au reste outre que dans cette saison de l'Automne l'armée avoit à luter contre les tempêtes continuelles dont elle étoit batuë, & qui augmentoient tous les jours, les équipages commençoient à être fort tourmentés du scorbut. Il y avoit quantité de gens couchés dans les cabanes, & il y en avoit déja quelques-uns de morts. Ce mal croissoit de jour à autre, & avec cela plusieurs vaisseaux avoient déja disette d'eau, parce que l'eau & la biére s'étoient gâtées. Tous ces accidens forcérent le L. Amiral Général de reprendre la route du Pas de Calais pour entrer dans le mer d'Allemagne; s'aprocher des P. V.; donner avis aux Etats Généraux de ce qui se passoit; & atendre ensuite leurs ordres. Le 9. & le 10. d'Octobre il s'éleva un furieux orage, qui dispersa quantité de vaisseaux, de sorte que le tems & le vent aussi-bien que la paix sembloient rapeller l'armée, & lui faire sentir qu'elle devoit rentrer dans ses ports. Le L. Amiral Bankert & tous les vaisseaux de l'escadre de Zélande étant à bout de leurs provisions, & sur tout de leur eau, se trouvérent obligés de prendre leur cours vers Flessingue: car les autres vaisseaux n'en avoient pas asses pour leur en fournir, & quand même ils auroient été en état de leur donner quelque secours à cet égard, il étoit impossible de faire rien transporter d'un bord à l'autre, à cause de

Voi Aitzéma XLVII. p. 132. Verbal du Ruart. p. 316-318.

Actions de graces à Dieu & réjoüissances pour la paix.

Ruiter donne ses ordres pour faire croiser l'armée.

Dessein sur les vaisseaux qui reviennent de la Barbade.

15. Septemb.

26. Septemb.

Ordres donnés par Ruiter touchant le salut du pavillon en cas qu'on vint à rencontrer des navires de guerre Anglois.

Le scorbut ataque les équipages de l'armée.

3. Octobre.

Tempête.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1667. de l'impétuosité du vent & de l'agitation de la mer. Il y eut plusieurs autres vaisseaux qui par la même raison furent contrains de faire voiles vers la Meuse & au Texel. Le 14. d'Octobre le Lieutenant Amiral Général reçut une dépêche de L. H. P. avec leur Résolution prise le 6. du même mois au sujet de faire rentrer l'armée navale & de la desarmer, dont voici le contenu.

Extrait du Régître des Résolutions de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des P. V.

Le Jeudi 6. d'Octobre 1667.

Résolution des Etats Généraux pour faire rentrer l'armée navale.

Oüi le raport du Sieur Huigens, & les autres Députés de L. H. P. pour les afaires de la marine aiant, au désir de leur Résolution prise le 5. de ce Mois, vû & examiné les deux missives du L. Amiral de Ruiter, toutes deux datées à bord des Sept Provinces, *la premiére du 28. de Septembre dernier, étant à cinq lieuës Sud-quart-à-l'Oüest de Goudstart, & l'autre du 3. de ce Mois, navigeant dans la mer d'Allemagne, à la premiére desquelles est jointe une liste, par où l'on peut voir pour combien de jours l'armée étoit encore pourvuë d'eau le 16. du-dit mois de Septembre: Sur quoi aint été délibéré, & aiant égard à ce que la saison est déja fort avancée, & que l'armée demeurant plus longtems en mer pourroit essüier des tempêtes & en être endommagée, il a été résolu qu'on écrira au sus-dit Lieutenant Amiral, qu'il ait à renvoier tous les navires de guerre, tant les grands que les petits, qui sont à présent sous son commandement, aux lieux & dans le Détroit des Colléges des Amirautés dont ils dépendent, pour y être desarmés & y demeurer pendant l'hyver. De plus il a été arrêté qu'on écrira aux Commissaires Quacq & Knyf, qu'ils aient à congédier respectivement toutes les galiotes & les barques d'avis qui sont au service de l'Etat, à la réserve de deux galiotes seulement que le sus-dit Commissaire Quacq retiendra pour le tems d'un voiage, afin de porter les présentes dépêches & leur duplicata au sus-dit Lieutenant Amiral de Ruiter. Et encore qu'il sera écrit au sus-dit Commissaire Quacq qu'il ait à retenir les sept bâtimens chargés de vivres, mentionnés dans la Résolution prise par L. H. P. le jour d'hier, & à les renvoier aussi chacun dans le Détroit de leurs Colléges, au cas qu'ils n'aient pas encore mis à la mer. Et enfin qu'il sera envoié un Extrait de la présente Résolution aux Colléges respectifs des Amirautés, pour leur servir d'instruction, & autrement ainsi qu'il apartiendra.*

P. MEJONTSMA. vt.

Est conforme au sus-dit Régître.

N. RUYSCH.

Ruiter entre à Goerée. Il fait son raport à l'Assemblée de L. H. P. Il est remercié.

Aussi-tôt le Lieutenant Amiral donna ordre à tous les navires de guerre de prendre leur cours vers les ports où ils étoient destinés, & de s'y rendre; ce qui fut exécuté sur l'heure; & le 15. d'Octobre il entra lui-même à Goerée & à Helvoetsluis avec le Contre-amiral van Nès, & avec son beaufrére le Capitaine Evert van Gelder, rendant graces au Ciel des faveurs qu'il leur avoit faites. Il partit à l'instant pour la Haie, où il fit un raport sommaire à l'Assemblée de L. H. P. de toute sa conduite & de ce qui s'étoit passé. Ensuite le Sieur Gokkinga, qui présidoit ce jour-la à l'Assemblée, lui dit. *Que L. H. P. étoient très-satisfaites de sa bonne conduite, de sa vigilance & de ses belles actions dans cette derniére expédition, & qu'elles avoient le tout pour agréable.* La copie qui lui fut donnée de cet Acte de remercîment, lequel se trouve inséré dans le Livre des Résolutions des Etats Généraux, étoit signée du Président Gokkinga, & du Commis J. Spronssen pour l'absence du Grêfier. C'est ainsi que s'en retourna notre Héros, remportant une double couronne, celle des lauriers de la victoire, & celle de l'olive de la paix qui étoit le fruit de la premiére. Il reçut alors la coupe d'or dont il a été ci-dessus parlé, de laquelle les Etats de Hollande lui firent présent. Autour de cette coupe qui étoit à-peu-près de la valeur de... livres en or, on voioit en émail la prise du Fort de Charnesse, l'incendie des navires de guerre, & les autres circonstances de la victoire obtenuë à Chattam. Le pié étoit ouvragé de fleurs en relief, & sur la

Il reçoit de la part des Etats de Hollande une coupe d'or sur laquelle est gravé un Ecrit.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

la couverture il y avoit un lion de gueules, représentant les armes de Hollande, 1667.
avec ces paroles qu'on lisoit au-dedans.

Extrait abrégé. Le 2. de Juillet 1667.

Sur la proposition faite par les Sieurs Conseillers Députés, il a été résolu par les Etats qu'en considération de la fameuse expédition faite les 21. 22. & 23. de Juin, sur la riviére de Londres & sur celle de Rochester, sous le commandement du Lieutenant Amiral de Ruiter, comme Général de l'armée navale, il lui sera fait présent d'une coupe d'or, où le sus-dit exploit sera représenté, pour être un monument dans sa famille, & à sa Postérité.

Le présent Extrait s'acorde en substance avec la Résolution de Etats.

HERBERT VAN BEAUMONT.

Ce présent étoit peu de chose par raport au mérite de Ruiter & à ses services, qui pesés avec tout l'or du monde auroient toujours emporté la balance: mais le prix du don étoit rehaussé par l'honneur qui l'acompagnoit. C'étoit ainsi que les Anciens Romains recompensoient autrefois leurs Héros avec de simples couronnes de laurier, ou de feüilles de chêne; c'est-à-dire que toute la recompense consistoit dans les loüanges qu'on donnoit à leur valeur, qui étoient marquées & comme exposées aux yeux par ce présent dont on ornoit leurs têtes. Dans ce même tems il fut frapé une médaille à Amsterdam, en mémoire de la derniére victoire & de la paix dont elle étoit suivie. D'un côté étoit une Pallas le casque en tête, la pique dans la main droite, comme étant l'emblême de la valeur, & à la pique étoient atachées les sept fléches qui sont le blason de l'Etat. Dans la main gauche elle tenoit un sceptre, surmonté d'un œil, pour signifier la bonne conduite & la prudence. A sa droite on voioit un agneau, & à sa gauche un lion; & de son pié gauche elle fouloit la Discorde ou l'Envie. Dans l'éloignement on découvroit la ville de Rochester & des vaisseaux en feu proche de Chattam. Au haut on lisoit ces mots, MITIS ET FORTIS, *doux & vaillant.* Et dans l'éxergue PROCUL HINC. MALA. BESTIA. REGNIS. 22. Juin 1667. *Que cette bête féroce, ennemie des Etats, soit bannie d'ici.* Au revers on voioit une Femme représentant la Concorde ou la Paix, portant dans son bras & dans sa main gauche une corne d'abondance avec un caducée; & dans sa droite elle tenoit une épée au fourreau surmontée d'une couronne de laurier à la pointe. Au haut du revers on voioit pendre à la droite l'écu des armes de la Grande Bretagne, & à la gauche celui des Etats Généraux, où est le lion avec les sept fléches. Le pié droit de la Femme étoit apuïé sur une grosse bource à côté de laquelle il y avoit une couronne, & son pié gauche sur un casque & une épée. On voioit en éloigement des ‡ flibots qui navigeoient en sureté, avec ces paroles au haut IRATO BELLUM PLACATO NUMINE PAX EST. *La Divinité étant en colére, c'est la guerre; étant apaisée, c'est la paix.* Et dans l'éxergue sous les piés de l'éfigie on lisoit. REDIIT CONCORDIA MATER BREDÆ. 31. Juil. 1667. *La Concorde est de retour à Breda*, le 31. Juillet 1667. Proche de ces derniéres paroles étoient les armes de la ville de Breda où la paix avoit été concluë. Autour du revers on lisoit cette légende. NUMISMA POSTERITATI SACRUM BELGA BRITANNOQUE RECONCILIATS. CUM PRIVIL. ORDINUM HOLLAND. ET WESTF. *Pour être à la Postérité un monument de la réconciliation faite entre la Hollande & l'Angleterre avec Privil. des Etats de Hol. & de Oüestfr.* † J'ai fait ici une description assés particuliére de cette médaille, parce que l'An 1672. elle fut mise au rang des prétextes dont les Anglois se servirent pour déclarer la guerre à la Hollande, quoi que peu après qu'on eut commencé à la fraper L. H. P. pour ôter cette pierre de scandale, eussent fait retirer ce qui en avoit été déja distribué, & donné ordre d'en défaire la matrice, en paiant la somme de mille ducatons à Christofle Adolphsz. qui avoit été emploié à cet ouvrage. Les Bourgmaistres de la ville d'Amsterdam en firent aussi fraper une autre où on voioit d'un côté le lion Belgique, tenant du canon & des armes entre ses pates, & dans le lointain la mer avec une armée navale, & ce vers au dessus.

Description d'une médaille frapée en ce tems-là.

‡ *Que d'autres nomment des Buches,* Buisen *ou* Haaring-buisen, *bâtimens dont on se sert en Hollande pour la pêche du Harang.*

† Il en avoit été frape encore une autre auparavant.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1667. SIC FINES NOSTROS, LEGES TVTAMVR ET VNDAS.

C'est ainsi que nous défendons nos frontiéres, nos loix & nos mers.

Au revers étoient les armes d'Amsterdam, avec ces paroles dans l'éxergue:

DEO. AUSPICE.
ASSERTIS.
NON. MINORE. ANIMO.
QUAM. SUCCESSU.
AVITIS. PATRIÆ. LEGIBUS.
ADVERSUS. TRES. POTENTISSIMOS.
HISPANIARUM. REGES.
COACTIS. DEINDE. SEMEL. ITERUMQUE.
CONTRA. VICINOS. BRITANNOS.
ARMA. SUMERE. BATAVIS.
POST. PACEM. EGREGIA. VIRTUTE.
BELLO. PARTAM.
ATQUE. REDUCTA. GENERIS.
HUMANI. COMMERCIA.
CONSULES. SENATUSQUE.
AMSTELODAMENSIS.
MONUMENTUM. HOC.
cIↃ. IↃ. c. LXVII.
F. C.

Après qu'avec autant de courage que de succès les Hollandois, sous les auspices du Seigneur, ont afermi les anciennes loix de leur Patrie contre trois Rois d'Espagne très-puissans, & qu'ensuite ils ont été obligés de prendre deux fois les armes contre les Anglois leurs voisins; aiant enfin aquis la paix par leur valeur dans la guerre, & rétabli un commerce libre dans tout le monde, les Bourgmaistres & tout le Conseil d'Amsterdam ont fait fraper cette médaille. l'An 1667.

Ouvrages & poësies mises au jour à l'ocasion de la paix.

Il parut en ce tems-là plusieurs Ouvrages, poësies & inscriptions, au sujet de la paix & en l'honneur de l'Etat & des braves guerriers qui avoient prodigué leur sang pour le maintenir, aussi-bien qu'à la loüange du Ruart qui avoit été Plénipotentiaire de L. H. P. Entr'autres on vit, *Le pilier de la paix des P. V.* composé par l'excellent Poëte Hollandois van den Vondel; *Bellone enchaînée*, par Jean Antonides; *La Paix & la Liberté*, par un Auteur d'un grand mérite qui n'exprima son nom que par les lettres A. P. R. B. Il y en eut encore d'autres, dont les Auteurs étoient Pierre de Groot ou Grotius, Juste Turcq. Jaques Westerbaan Seigneur de Brantwyk, & Volkert van Osterwyk. Enfin il en fut mis au jour un très-grand nombre tant en Latin qu'en Hollandois. Le savant Jaques Lydius, Ministre de Dordrecht, publia aussi bientôt après son bel Ouvrage Latin, intitulé † *La gloire de la Hollande*, qui fut ensuite traduit en Hollandois, dans lequel il représentoit avec une grande sincérité la foible naissance de l'Etat des P. V. ses soudains progrès & son glorieux acroissement, avec l'hûreux succès des guerres qu'il avoit soutenuës par terre & par mer; la derniére victoire obtenuë à Chattam & la paix dont elle étoit suivie. On peut bien s'imaginer qu'il n'oublia pas de rendre à tant de fameux Héros, & sur tout au L. Amiral Ruiter & aux deux fréres de Wit, le tribut des loüanges qui leur étoient dûës; ni à marquer le bonheur dont joüissoient alors ces fameuses Provinces. Enfin il conclud par une exhortation qu'il fait à leurs Habitans, de chérir toûjours & de pratiquer les vertus par lesquelles leur République s'étoit si fort agrandie; d'aimer & de conserver leur Réligion qui étoit si pure; de maintenir une liberté qu'ils avoient aquise avec tant de peine; de vivre en concorde, & de se tenir sans cesse sur leurs gardes, même au milieu de la paix. Outre cela on donna au Public *Le Verbal de ce qui avoit été fait & géré par le Sieur Corneille de Wit*, Plénipotentiaire dans l'armée navale l'An 1667. avec toutes les Résolutions & les Lettres servant à l'éclaircissement de la matiére. Il fut même encore mis au jour un nouveau recueil de poësies Latines & Hollandoises, sur la victoire de Chattam suivie de la paix, composé en partie d'Ouvrages nouvellement faits, & en partie de ceux qui ont été déja ci-dessus mentionnés. Par toutes ces voies on élevoit à la vérité le destin de l'Etat au plus haut degré de gloire; mais en même tems on

† Belgium gloriosum.

Les suites de la paix.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

on l'exposoit à l'envie & à la calomnie. Cependant cette paix qu'il venoit d'obtenir par la victoire, & qui excitoit la jalousie de quelques-uns de ses voisins, l'avoit entiérement afermi & rétabli en son premier lustre, tant au-dedans qu'au-dehors. Elle fut bientôt après suivie de la publication de *l'Edit Perpétuel & Loi irrévocable*, tel étoit le titre, *pour le maintien de la liberté, & pour conserver l'union & la tranquillité publique dans les Païs de Hollande & de Oüest-frise*, lequel avoit été projetté & dressé dès le 5. d'Août, mais qui n'aiant été mis sur le tapis que le premier de Décembre, fut reçu puis après & prit force de Loi. Il tendoit à l'abaissement, ou plutôt à l'extinction de la Charge de Gouverneur, & à engager tous les Magistrats & ceux qui avoient part à la Régence, à conserver la forme de Gouvernement qui avoit lieu alors. Il fut même fait l'année suivante une nouvelle alliance avec l'Angleterre sur la proposition & à la sollicitation du Chevalier Temple, Ambassadeur de cette Cour à la Haie, en vûë de faire quitter les armes au Roi de France qui s'emparoit de la Flandre Espagnole. Ce Traité fut conclu le 23. de Janvier, d'abord entre le Roi de la Grande Bretagne & les Etats des P. V. mais ensuite le Roi de Suéde y fut aussi admis, d'où on lui donna le nom de Triple Alliance. Les Etats prévoiant bien que cette démarche aigriroit la France & pourroit entraîner de fâcheuses suites, désirérent en même tems pour leur sureté de s'unir plus étroitement avec l'Angleterre, & conclurent encore le même jour une alliance défensive avec son Ambassadeur. Ces deux Traités si importans furent projettés, dressés & signés d'une maniére bien extraordinaire, puis que ce fut en cinq jours & avec le dernier secret que le Chevalier Temple & le Pensionaire de Wit, premier & principal Ministre d'Etat, firent ensemble ce grand ouvrage. Ils furent encore suivis d'un autre Traité de commerce & de marine, † de négoce & d'afaires maritimes, qu'on signa le 17. de Fèvrier. La Triple Alliance, & les éforts des médiations auxquelles elle donna lieu, furent arrêter le cours des victoires de la France sur l'Espagne, & rétablirent enfin la paix entre ces deux Couronnes, laquelle fut concluë à Aix. Par ce moien la Flandre Espagnole se vit délivrée du danger eminent qui la menaçoit, afin de servir comme d'un mur mitoïen & d'une barriére entre la France & les P. V. qui mît ces derniéres en sureté contre un Voisin si dangereux & si puissant: car il y avoit déja longtems qu'on prévoioit les desordres qui étoient à craindre de ce côté-là, & on s'en étoit aperçu non-seulement au moment de la conclusion de la paix avec l'Espagne, mais même beaucoup plutôt. Je ne puis taire ici ce que l'illustre Hugues † de Groot, Ambassadeur de la Reine & de la Couronne de Suéde, ce Fénix entre les Savans, écrivit l'An 1639. dans une certaine Lettre que j'ai vûë touchant Loüis XIV. à présent regnant, alors apellé le Daufin & étant encore au berceau. *Delphinus*, ce sont ses propres termes, *nutrices non lassat tantum, sed & lacerat. Caveant vicini sibi à tam matura rapacitate.* C'est-à-dire, *Le Daufin non-seulement lasse ses Nourrices, mais il les déchire. C'est à ses voisins de se donner de garde d'une rapacité qui commence de si bonne heure.* Par cette étroite union avec l'Angleterre, qui mettoit l'Etat des P. V. en sureté à l'égard d'un si redoutable voisinage, & par la Triple Alliance qui étoit une suite de la paix, il se rendit formidable à toutes les Têtes Couronnées & à toutes les Puissances de la Chrétienté. Mais son éclat & sa réputation augmentérent encore par la considération de certaines circonstances particuliéres, qui marquoient combien cette République étoit alors florissante. En éfet après avoir depuis la paix d'Espagne soutenu des guerres si violentes & si onéreuses, contre les Anglois sous Cromwel; dans le Nord pour la défence du Roi de Dannemarc; & en dernier lieu contre le Roi d'Angleterre & l'Evêque de Munster, on voioit que la Province de Hollande, sur laquelle tomboient les plus grandes charges, n'avoit pas laissé de s'aquiter de près de vingt tonnes d'or ou deux millions de livres, qu'elle avoit autrefois empruntés, & dont elle avoit jusques alors païé la rente. De plus on avoit dans ce même tems-là fait construire un nombre considérable de navires de guerre, entre lesquels on en comptoit quelques-uns du premier rang, de 160. piés de long & de 42. piés de large; & fait fondre plus de mille piéces de canon de metal tant du plus gros calibre, que de demi calibre & de plus petits; par où on étoit devenu encore plus redoutable à toutes sortes d'ennemis. Toute cette puissance étoit acompagnée d'une si grande prospérité dans la navigation & dans le commerce, que de mémoire d'homme on n'avoit point vû de tems si favorable, ni de bonheur plus parfait. Mais à peine se passa-t-il quatre années, que les afaires commencérent à prendre un autre cours, & que la rouë de la Fortune tourna & nous fit descendre, rendant l'Etat un éxemple de l'instabilité des choses du monde,

1668.

Edit Perpétuel.

Voi Aitzéma. XLVII. 168. 169.

Alliance avec l'Angleterre; & Triple Alliance entre l'Angleterre, les P. V. & la Suéde.

Aitzéma XLVIII. 386. 390. 393. 416. 755.

Wiquefort en son Ambassad. l. 11. p. 460.

† *Aitzéma.* XLVIII. 479. 144.

Paix d'Aix la Chapelle. 2. *Mai.*

Aitzéma. XLVIII. 714.

† Grotius

Histoire de Wiquefort. Liv. XVI.

Liv. X. ainsi

1668. ainsi que je le raporterai en son lieu; car je n'ai eu dessein dans cette petite digression, que de faire remarquer le cours & le changement des tems & des afaires.

Ruiter fait sa demeure à Amsterdam.

Le Lieutenant Amiral Ruiter, dont la vie est le sujet de cette Histoire, s'étant retiré en sa maison à Amsterdam, située dans l'isle de Waals, sur le bord de l'Y, y demeura trois ans en repos après tant de périlleuses expéditions, faites pour le service de sa Patrie durant 13. ou 14. ans consécutifs, & dont il étoit sorti avec tant de bonheur & de gloire. Aussi fut-il alors regardé par ses compatriotes comme le bras droit & le soutien de la République, & comme un instrument en la main de Dieu dont sa souveraine bonté s'étoit servie pour la bénir, la combler de victoires, & la couronner de la paix. D'ailleurs la réputation de cet illustre Héros avoit monté si haut parmi les Etrangers, qu'on peut douter s'il y eut jamais homme de sa sorte qui ait été si célébre, & dont la vertu ait fait tant de bruit dans le monde. Les plus grands Rois, les Princes, & généralement les gens de tous ordres, dont les qualités étoient au-dessus du commun, admiroient cette prudence & cette valeur qu'il avoit signalées en tant de combats. Mais pour lui il ne s'en élevoit pas davantage: on avoit beau l'éxalter, il se contenoit toûjours dans les bornes de l'humilité & de la modestie.

Sa modestie & son humilité.

Quoi qu'il fût parvenu à la dignité de Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüest-frise, & qu'il eût été honoré par de grands Rois des titres de Noblesse & de Chevalerie, néanmoins il ne donnoit nulle marque de vanité, ni de changement dans ses maniéres. Il abordoit les gens & leur parloit avec autant de familiarité, d'honnêteté & de douceur, que lors qu'il n'étoit encore que Maître de vaisseau ou Pilote. Il ne conservoit pas moins de modestie dans ses habits, dans son train & dans tout son domestique. Je ne puis passer ici sous silence ce que le Chevalier Temple, Ambassadeur d'Angleterre à la Haie, têmoigne à cet égard en ses Remarques sur les P.V. Là parlant des moiens par lesquels l'Etat s'étoit agrandi, il met au rang des causes de son acroissement l'humilité & la modestie des Magistrats, & allégue sur ce point l'éxemple de deux grands hommes, que je ne séparerai pas puis que l'Auteur les a joints ensemble, savoir le L. Amiral Ruiter, & le Conseiller Pensionaire de Wit. Voici ses propres termes. *La modestie & l'humilité y étoient si grandes, que des deux plus considérables Personnages qui de mon tems aient rempli les deux plus hautes Charges, savoir le Lieutenant Amiral de Ruiter & le Conseiller Pensionaire de Wit, dont l'un étoit tenu parmi les Etrangers pour le plus grand Héros Maritime de son siécle, & l'autre pour le plus fin Politique; j'ai vû le premier n'aller ordinairement pas mieux vêtu qu'un simple Capitaine, suivi d'un seul laquais, & jamais en carosse. Pour ce qui regarde sa maison & son domestique, il n'y avoit rien de plus magnifique au-dehors ni au-dedans, ni au service de sa table, que chés un marchand ordinaire de la ville où il demeuroit. Au regard au Conseiller Pensionaire de Wit, qui avoit beaucoup d'autorité dans la Régence, tout son train, les airs & la dépence de sa maison alloient de même pié que chés les autres Députés & Ministres d'Etat. Ses habits étoient modestes & simples. Sa table n'étoit servie que pour sa Famille & pour un ami au-delà. Son train, en ne parlant point des Commis & des Clercs entretenus pour lui proche de sa maison aux dépens du Public, ne consistoit qu'en une seule personne, qui vaquoit à tous les petits services de la maison, & lors que le Maître alloit rendre quelque visite de cérémonie, ce valet mettoit un justaucorps de livrée, & prenoit soin du carosse hors du logis. Mais dans les autres ocasions on voioit ordinairement ce Ministre aller à pié par les ruës comme les moindres Bourgeois de la Haie.*

Beau têmoignage du Chevalier Temple touchant le L. Am. Ruiter & le Pensionaire de Wit.

On raporte aussi que le Prince de Montesarchio, l'un des Amiraux d'Espagne, étant venu à Amsterdam pendant que Ruiter y séjournoit, & cherchant sa maison pour lui rendre visite, crut le trouver dans un Hôtel magnifique, & qui répondît à l'idée que donnoit la dignité de sa Charge & l'éclat de sa réputation. Mais en entrant chés ce fameux Amiral le Prince fut extrémement surpris, & comme ravi en extaze, de voir qu'un si grand Homme, qui avoit rendu tant de services à sa Patrie, vivoit avec sa Famille dans un logis qui n'avoit rien du tout au-dessus de ceux du commun, & semblable à tous les logis voisins où demeuroient de simples Bourgeois qui ne possédoient aucunes Charges, & des Marchands du moindre rang.

Le Prince de Montesarchio visitant Ruiter est surpris de trouver sa maison si petite.

D'un autre côté c'étoit cette modération qui le faisoit plus admirer des gens judicieux & qui connoissent le prix de chaque vertu. Pour le reste des actions de sa vie, ce n'étoient que des éxemples dignes d'être suivis de tous ses compatriotes. Il étoit honnête à l'égard de ses amis, civil aux Etrangers, pitoïable pour les infortunés, & sur tout pieux dans toute sa conduite, prenant son plus grand plaisir à assister aux prédications dans

Sa maniére de vivre pendant son séjour dans la Province.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

dans les Eglises non-seulement le Dimanche, mais encore à celles qui se faisoient sur semaine. Il emploioit une partie du jour à lire l'Ecriture Sainte, & rarement lui voioit-on d'autres livres dans les mains. Souvent il s'asséïoit des heures entiéres auprès de sa Femme & d'une Niéce, lors qu'elles faisoient leur ouvrage, leur lisant tout haut quelques chapitres de la parole de Dieu; ou bien il chantoit des pseaumes avec elles, ce qu'il faisoit avec beaucoup d'agrément, aiant une belle voix. Il évitoit toutes les mauvaises compagnies. L'yvrognerie & les autres excès étoient l'objet de son aversion. Il n'uzoit que des alimens les plus communs, particuliérement de ceux dont on a coutume de se servir sur mer. Voilà de quelle maniére il vivoit pendant la paix de laquelle il désiroit ardemment la continuation, afin de pouvoir passer sa vieillesse en actes de dévotion & en tranquillité; car il avoit alors déja ateint l'âge de soixante & un an. 1668.

Il y avoit encore très-peu que ce Grand Homme respiroit à Amsterdam de toutes ses fatigues passées, lors que le Vice-amiral Sweers revint d'Espagne avec cinq navires de guerre qui escortoient des vaisseaux marchands, aiant quantité d'argent parmi leur cargaison. Il aprit que Sweers avoit eu une rencontre asses extraordinaire avec les Anglois, dequoi il avoit donné avis au Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam. On jetta alors les yeux sur lui afin de l'envoier à la Haie informer les Députés de L. H. P. pour les afaires de la marine de ce qui étoit arrivé à Sweers. Le 2. de Mai étant entré en conférence avec le Sieur van Ommeren & les autres Députés, il leur dît, suivant la charge qu'il avoit du Conseil de l'Amirauté: *Que le Vice-amiral Sweers avoit rencontré vers l'extrémité du Canal, proche de Lézart, Thomas Allen, Vice-amiral d'Angleterre, avec quelques navires de guerre, lequel il avoit salué du pavillon & de quelques volées; à quoi Allen n'avoit répondu que du canon. Que Sweers aiant ensuite fait isser & déploïer de nouveau le pavillon, on étoit venu lui déclarer de la part d'Allen, qu'outre le salut qu'il avoit fait, l'Anglois prétendoit que le pavillon demeurât bas tant que Sweers seroit proche de celui d'Angleterre.* Cette afaire aiant été examinée il fut résolu qu'on presseroit vivement les Sieurs Meerman & Boreel, Ambassadeurs des Etats à la Cour d'Angleterre de remontrer au Roi de la part de Leurs Hautes Puissances ce qui s'étoit passé, afin qu'il lui plût de donner ordre à ce qu'il ne fût plus pratiqué de pareilles nouveautés à l'avenir. Après l'envoi de cette dépêche Leurs Hautes Puissances reçurent une certaine Lettre des mêmes Ambassadeurs, dont copie fut envoiée de leur part au Sieur de Wildt, Sécretaire de l'Amirauté d'Amsterdam, avec ordre qu'on eût à s'informer des plus anciens & plus expérimentés Capitaines, & des autres hauts & bas Oficiers, comment autrefois, lors que les Anglois & les Hollandois avoient fait route de flote & pris un même cours, on avoit acoutumé d'en user à l'égard du pavillon & des saluts, afin d'en envoier un avis précis & exact à Leurs Hautes Puissances. Une autre copie de la même Lettre fut aussi destinée pour le Lieutenant Amiral Ruiter, afin qu'il eût à déclarer à Leurs Hautes Puissances ce qu'il savoit par sa propre expérience à cet égard, & ce qui étoit venu à sa connoissance, autant que sa mémoire pourroit le lui fournir, & afin de s'en enquérir pareillement des autres Oficiers. La Lettre des Ambassadeurs de l'Etat en Angleterre étoit d'autant plus remarquable, qu'elle contenoit de certaines paroles de Milord Arlington, qui portoient un sincére aveu à l'honneur de l'Etat touchant la paix qu'il avoit obtenuë par la force de ses armes. La voici donc mot pour mot.

Ruiter suivant la charge qui lui avoit été donnée par le Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam, fait raport à la Haie de ce qui est arrivé au V. Am. Sweers dans le Canal. 3. *Mai.* Résolution prise sur ce sujet.

Les Etats Généraux envoient à Ruiter copie d'une Lettre sur laquelle L. H. P. demandent son avis touchant les saluts du pavillon.

Hauts & Puissans Seigneurs.

La Missive de V. H. P. du 3. de ce Mois, qui fait mention de ce qui est arrivé depuis peu au Vice-amiral Sweers dans le Canal, est parvenuë entre nos mains le 8. & en conséquence nous avons pensé que pour manier avec toute la circonspection imaginable une afaire si délicate, il étoit bon de s'y prendre de cette sorte. Savoir non-seulement de représenter vivement à Milord Arlington les raisons décisives qui militent pour le contre-salut; mais aussi d'insister particuliérement & fortement sur l'indignité du procédé du Vice-amiral Allen, qui a obligé le sus-dit Sweers d'une maniére inouïe ou du moins non pratiquée de notre connoissance jusqu'à présent, de tenir bas son pavillon de Vice-amiral, sans ozer l'isser ni le déploier tant que les sus-dit

Lettre de Meerman & Boreel Ambassadeurs en Angleterre envoiée aux Etats Généraux.

1668. *Allen & Sweers ont fait même route, comme présupposant que c'est une dépendance & une sujettion à laquelle notre Etat, quoi que libre & souverain, soit assujetti : prétention d'autant plus injuste, qu'il s'agit d'un élément, qui, suivant le droit des gens reconnu & établi par toute la Terre, est libre & commun à tous les peuples.*

Nous nous sommes donc servis aux fins ci-dessus de la premiére ocasion favorable qui s'est oferte. Sur quoi ce Milord nous a assuré qu'il n'a pas apris la moindre chose du monde de ce qui s'est passé; mais qu'il pouvoit bien nous promettre, que si cette afaire étoit une nouveauté qu'on eût voulu introduire, il en sera fait réparation. Que si au contraire la pratique avoit été telle de tout tems, il croioit que le Traité même seroit décisif sur ce sujet, puisque ce qui s'étoit passé, aussi-bien que le refus du contre-salut, devroit être regardé comme une partie & une dépendance du salut même; & qu'en ce cas le Roi ne relâcheroit rien de la coutume & de la pratique, quand il y auroit les raisons du monde les plus palpables de le faire, ni qu'il n'acorderoit rien du tout, principalement dans un tems où la prospérité des armes des P. V. avoit fait conclure la paix d'une maniére qui n'étoit pas fort honorable pour l'Angleterre. Qu'il étoit même persuadé que quand sa Majesté seroit d'humeur à acorder quelque chose aux instances des Etats, Elle trouveroit ici des opositions si fortes à son dessein, que sans doute il ne lui seroit pas possible de les surmonter. Il nous demanda aussi si nous pourrions lui fournir quelques informations concernant ce qui pouvoit s'être autrefois passé en pareil cas, lors que les flotes des deux Nations avoient pris un même cours & avoient fait route ensemble, parce qu'il n'avoit aucune connoissance des précédentes pratiques sur ce sujet : mais comme nous ne pouvions pas alors le satisfaire, il nous a instamment priés de nous en informer à fond, & nous a dit qu'après cela on pourroit remettre cette afaire sur le tapis, & la décider avec connoissance de cause. Nous lui avons repliqué que nous étions persuadés qu'on ne trouveroit jamais de preuves qu'il eût été fait une telle injure aux flotes de l'Etat, que de les contraindre à naviger si longtems sans ozer arborer leur pavillon; & que si cela étoit arrivé, une telle action devroit être regardée comme une violence manifeste, & comme un atentat qui ne méritoit pas d'être imité mais puni : que néanmoins nous tâcherions de nous éclaircir sur ce point par toutes les voies & toutes les recherches possibles, & que nous ferions mettre les informations entre les mains du Roi & de ses Ministres. En atendant donc des informations qui puissent être à notre avantage, s'il y a lieu, nous prions Dieu,

Hauts & Puissans Seigneurs, &c.

A Londres le 11. de Mai 1668. signé

J. MEERMAN. JEAN BOREEL.

Je n'ai pu aprendre qu'elles furent la réponce & les instructions que Ruiter envoia aux Etats; mais il est certain que ce qu'Allen entreprit contre Sweers fut regardé comme une chose tout-à-fait extraordinaire, inouïe & extravagante. D'ailleurs on peut voir dans l'Histoire d'Aitzéma, les propositions que firent sur ce sujet les Ambassadeurs Meerman & Boreel au Roi de la Grande Bretagne, afin que les afaires pussent à cet égard être mises sur un pié plus assuré par des ordres fixes, qui fussent capables de servir de Réglemens dans toutes les rencontres. Depuis ce tems-là Ruiter & les autres Oficiers Généraux s'étant trouvé assemblés à Rotterdam signérent deux Déclarations l'une portant de quelle maniére les saluts s'étoient faits l'An 1662. devant Alger entre le pavillon de l'Etat & celui d'Angleterre; & l'autre contenant ce qui s'étoit passé en pareille ocasion devant Malaga l'An 1664. lesquelles Déclarations j'ai estimé nécessaire d'insérer ici, à cause de l'importance de l'afaire.

Voi Aitzéma XLVIII. 417. 406. 407.

9. Juin.

Atestation ou Déclaration de Ruiter, van Nès, Meppel & de Liefde touchant

Nous sousignés L. Amiraux, Michel Adriansz. de Ruiter, Aart Jansz. van Nès, Jean Cornelisz. Meppel, & Vice-amiral Jean de Liefde, déclarons par ces Présentes & atestons être véritable qu'au mois de Novembre de l'An 1662. navigeant avec une escadre de vaisseaux des P. V. dans la mer Méditerranée, & étant à l'ancre devant la ville d'Alger en Barbarie, sous le commandement du sus-dit L. Amiral Ruiter, où nous traitions de paix au nom & de la part de l'Etat des P. V. avec la Régence de la sus-dite ville, nous vîmes

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

vîmes le 16. du-dit Mois, jour auquel la paix fut concluë, venir de la haute mer vers nous un gros considérable de navires de guerre étant au service du Roi de la Grande Bretagne, commandés par le Sieur Jean Lawson qui portoit pavillon au grand mât, & qui arrivoit de Tripoli aussi en Barbarie, où il avoit renouvellé la paix au nom du sus-dit Roi avec le Bacha & la Régence. Mais comme le calme les surprit ils ne purent gagner la rade ni s'aprocher de nous que le lendemain matin, & alors ils furent salués d'onze volées de canon par le Lieutenant Amiral de Ruiter, à quoi le sus-dit Sieur Lawson répondit de la même maniére, & remercia avec un pareil salut, sans que de part ni d'autre il se pratiquât aucune cérémonie que de s'envoier réciproquement à bord quelques Oficiers avec des chaloupes pour se faire des civilités & des amitiés, & ensuite nous nous séparâmes le 25. du Mois de la même maniére & en bonne intelligence. Duquel fait nous rendons témoignage pour avoir été tous alors dans la sus-dite escadre & présens à l'action, & pour avoir vû le-dit salut & le contre-salut de nos propres yeux, & les avoir oüi de nos propres oreilles: ofrant de réitérer notre présente Déclaration en tout tems, lors qu'il sera besoin & que nous en serons requis, & de l'afirmer par serment autentique. En foi de laquelle vérité Nous-dits Déposans avons signé de notre main le présent Acte, à Rotterdam le 9. de Juin 1668. Signé

1668. les saluts faits entre Ruiter & Lawson V. Am. Anglois le 17. de Novembre. l'An 1562.

Michel Adriansz. de Ruiter, Aart Jansz. van Nès, Jean Cornelisz. Meppel, & Jean de Liefde.

Et au-dessous étoit écrit

En présence de moi Sécretaire sousigné, & signé.

J. ANDRINGA.

A cette action ont encore été présens les Oficiers ci-après nommés, tous vivans au jour de la date des Présentes.

Les Sieurs, Lieutenant Amiral Adrien Bankert; Vice-amiral Isaac Sweers; Contre-amiral Guillaume van der Zaan; & Capitaine Jaques Cornelisz. Swart.

Atestation touchant les saluts faits entre Ruiter & Lawson le 18. d'Août 1664.

Nous sousignés Lieutenans Amiraux, Michel Adriansz. de Ruiter, Aart Jansz. van Nès, Jean Cornelisz. Meppel; Vice-amiral Jean de Liefde, & Contre amiral Jean van Nès; tous Oficiers Généraux de l'armée navale des P. V. déclarons par ces Présentes & atestons être véritable que l'An 1664. navigeant dans la mer Méditerranée le Lundi 18. d'Août, avec un gros de navires de guerre de l'Etat des-dites Provinces, sous le commandement du sus-dit Lieutenant Amiral de Ruiter, & aiant avec nous quelques vaisseaux marchands, nous aurions fait route de l'Est vers la rade de Malaga, dans le dessein d'y prendre encore d'autres vaisseaux marchands des-dites P. V. & de les escorter par le Détroit de Gibraltar. Qu'en ce lieu-là nous aurions trouvé à l'ancre une escadre d'onze navires de guerre Anglois, commandée par le Sieur Jean Lawson Vice-amiral qui portoit pavillon au grand mât. Qu'aiant laissé tomber l'ancre entre son escadre & la sus-dite ville, le sus-dit Lieutenant Amiral de Ruiter auroit salué d'onze volées de canon le pavillon Anglois, à quoi le sus-dit Sieur Lawson auroit répondu d'un contre-salut de pareil nombre de coups, sans que le pavillon fût mis bas de part ni d'autre, ni qu'il fût pratiqué aucune autre cérémonie, si non que les sus-dits Oficiers Généraux auroient envoié se visiter respectivement par leurs Capitaines, & se seroient rendu toutes sortes de marques extérieures de civilité & d'amitié; sur quoi le lendemain de bon matin la sus-dite escadre Angloise aiant mis à la voile nous auroit laissés à la-dite rade. Duquel fait nous rendons témoignage pour avoir été tous présens à la sus-dite action, & pour avoir vû de nos propres yeux le-dit salut & le contre-salut, & les avoir oüi de nos propres oreilles, ofrant de réitérer notre présente déclaration en tout tems, lors qu'il sera besoin & que nous en serons requis, & de l'afirmer par serment autentique. En foi de laquelle vérité Nous-dits Déposans avons signé de notre main le présent Acte à Rotterdam le 9. de Juin 1668.

Signé

Michel Adriansz. de Ruiter, Aart Jansz. van Nès, Jean Cornelisz. Meppel, Jean de Liefde, & Jean van Nès.

Et au-dessous étoit écrit.

En présence de moi Sécretaire sousigné, & signé

G. ANDRINGA.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1668.

A cette action ont encore été présens les Oficiers ci-après nommés, tous vivans au jour de la date des Présentes.

Les Sieurs, Vice-amiraux Isaac Sweers, Enno Doedesz. Star; Contre-amiral Guillaume van der Zaan; Capitaines Leendert Haaxwandt, Henri Adriansz. & Jaques Cornelisz. Swart.

Le Chevalier Engel de Ruiter est fait Capitaine fixe.
11. *Avril.*

Peu auparavant Ruiter avoit eu un sujet de joie par la promotion de son fils unique Engel de Ruiter, qui le 11. d'Avril, âgé de 19. ans moins trois semaines, fut fait Capitaine fixe sous le Collége de l'Amirauté d'Amsterdam à la place du feu Capitaine Henri Gotskens, & en prêta le serment entre les mains du Sieur Reede van Renswoude. On lui donna le commandement des *Armes de Leide*, frégate nouvellement construite, montée de ... piéces de canon & de 90. hommes, avec ordre d'aller querir en Angleterre le Sieur Jean Meerman Ambassadeur. Le 11. de Juillet il moüilla devant Gravesande sur la Tamise, d'où étant allé par terre à Londres il fut reçu de la Cour & de tous les Grands avec beaucoup de civilité. L'Ambassadeur le mena saluer le Roi, la Reine, le Duc & la Duchesse d'Yorc, le Prince Robert & le Grand Chambellan: mais le Général Monc, le Chevalier Temple & Milord Craven lui firent des honnêtetés extraordinaires; chacun s'empressant à honorer les vertus héroïques du Pére dans ce Fils qui étoit sa vive image. Ce fut en cette vûë que le 1. d'Août le Roi le fit Chevalier avec toutes les cérémonies acoutumées, lui donnant beaucoup de marques de distinction & de bienveillance, & le même jour il partit pour Gravesande. Comme il fut là retenu quelques jours par le vent contraire, il alla incognito à Rochester & à Chattam, où il visita les vaisseaux & l'arsenal, & vit les débris des bâtimens qui avoient été brûlés l'année précédente. Le 9. aiant mis à la voile avec l'Ambassadeur Meerman, il arriva le 11. devant la Brille. Peu de tems après, c'est-à-dire l'An 1669. le Roi de Dannemarc, Fréderic troisiéme, qui avoit autrefois honoré Ruiter de la dignité de Chevalier, voulut avoir son portrait, ce Prince marquant par là qu'il n'avoit pas perdu le souvenir des grands services que ce Héros lui avoit rendus à Funen & en plusieurs autres endroits, & faisant en même tems connoître que tant de nouveaux exploits, & si illustres, avoient encore augmenté son estime pour lui. Ruiter n'ozant pas refuser ce Monarque se fit peindre, & envoia son portrait à Coppenhague, où en présence de la Reine & de plusieurs Sénateurs & Courtisans il fut présenté par l'Amiral Koert Sievertsz. Adelaar au Roi, que le reçut avec de grands têmoignages de satisfaction, disant: *Qu'il ressembloit fort, qu'il lui plaisoit beaucoup, & qu'il y avoit longtems qu'il souhaitoit d'avoir la peinture d'un si grand homme, pour se remettre par ce moien souvent devant les yeux sa personne, ses vertus, ses faits & son mérite.* Le Roi & la Reine marquérent aussi en même tems avec des termes très-obligeans & pleins d'afection, devant l'Amiral Adelaar & devant plusieurs autres Grands Seigneurs, qu'ils chérissoient tendrement ce Héros, & qu'ils ne manqueroient point de le têmoigner à lui & aux siens en toutes ocasions. Après la mort de ce Prince Ruiter ne fut pas moins favorablement traité de Christien son fils & successeur, lors que l'An 1670. il pria ce nouveau Monarque d'annoblir le Capitaine Jean Paulusz. van Gelder, fils du premier lit de sa Femme, avec ses Descendans; honneur que quantité de Danois auroient bien voulu obtenir au prix de quarante & de cinquante mille † Rijksdalders, & qui à sa priére fut aussi-tôt acordé à son Beaufils. Cette même année Conrad van Beuningen fut envoié Ambassadeur en Angleterre pour avoir l'œil aux interêts de l'Etat. Là aiant eu des conférences avec les Anglois sur les moiens dont on pourroit se servir respectivement pour réprimer les courses des Pirates d'Alger, il voulut avoir les avis de Ruiter sur de certaines questions, qu'il lui envoia dans une Lettre. La réponce que fit le Lieutenant Amiral mérite d'être vûë, & peut à l'avenir être d'une grande utilité sur un point si important, & qui regarde si fort la fureté de la navigation dans le Détroit. La voici donc.

Et envoié avec une frégate en Angleterre.
Il va à Londres où il est reçu fort civilement.

Le Roi le fait Chevalier.
1. *Août.*
8. *Août.*

1669.

Ruiter envoie son portrait au Roi de Dannemarc qui l'avoit demandé.
27. *Mai.*

1670.
Le Roi Christien V. annoblit le Cap. Jean Paulusz. van Gelder beaufils de Ruiter.
† *ecus.*

Lettre de Ruiter à l'Ambassadeur van Beuningen, contenant sa réponce sur quelques questions.

Noble, &c.

„ Pour satisfaire Votre Excellence, & m'aquiter de ce que je lui ai promis dans la Let-
„ tre que je lui ai envoiée par la derniére poste, celle-ci servira de réponce aux questions
„ par ordre qu'il a plû à Votre Excellence de me proposer dans sa missive datée de Lon-
„ dres, le 20. de Juin dernier.

„ 1. Que

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1. Que les Habitans de la ville & du Roïaume de Tunis ont entretenu jusques à “ 1670.
présent la paix que j'ai concluë en ce lieu-là avec eux au nom de L.H.P. l'An 1662., & “
que ceux de Salé en uzent encore avec les Habitans des P. V. conformément au con- “
tenu du Traité auparavant fait entre notre Etat & eux, au moins en ce qui est venu à “
ma connoissance. “

2. Je croi que les Algériens ont à présent & peuvent éfectivement mettre en mer le “
nombre de 32. ou 34. vaisseaux corsaires & frégates, dont il y en a 18. montés de 40. “
ou 36. 34. 32. & 30 piéces de canon; & le reste de 28. 26. 24. 22. 20. 18. 16. 12. & “
10. canons, outre les galéres qui l'An 1664. la derniére fois que j'y ai été, mon- “
toient au nombre de six, pourvuës de quelques gros canons & pierriers. “

Qu'il y avoit à Tunis huit vaisseaux & frégates à-peu-près de même qualité, por- “
tant 32. 30. 24. 18. & 16. piéces de canon: mais on m'a assuré depuis, que le nom- “
bre des vaisseaux a été augmenté jusqu'à 12. ou 14. dont il y en a deux chacun de 40. “
canons, & outre cela ils ont encore quatre galéres. “

Que la même année 1662. il y avoit aussi à Tripoli huit navires capitaux, dont “
l'Amiral étoit de 142. piés de long & de 43. piés de large, mesure de Hollande, & “
monté de 56. canons & de 26. pierriers de fonte; le Vice-amiral de 50. canons & de “
20. pierriers de la même qualité; le Contre-amiral de 46. canons & de pierriers à “
proportion, & les autres vaisseaux tout de même. Je croi aussi que le nombre en “
aura été augmenté. “

Toutes ces trois villes sont fort peuplées tant de Turcs que de Mores, sans les “
Renégats & les Chrétiens esclaves de différentes nations, qu'on joint aux autres en “
cas de besoin, sur tout pour aider aux Mores à servir le canon, & à manœuvrer les “
voiles. Aussi ont-ils coutume d'avoir sur leurs vaisseaux des équipages incompara- “
blement plus forts qu'aucun Potentat Chrétien de ma connoissance. Mais s'il arri- “
ve quelquefois qu'ils ne puissent rendre leurs équipages aussi complets qu'ils ont acou- “
tumé, c'est en Eté, où tous ces Etats, & particuliérement celui d'Alger emploient “
leurs troupes par terre, pour aller éxiger les contributions des Laribosses & des Mo- “
res, tandis que leurs fruits se recueillent & que la plupart pendent encore par les ra- “
cines; & c'est toujours alors que leurs équipages de mer sont plus foibles; car autre- “
ment ils emploient tout ce qu'ils ont de forces, une partie au service du Grand Sei- “
gneur; une autre au fait du négoce dans le Levant; & le reste à pirater; & tous se “
retirent à leur tour en divers tems. Ainsi il n'est pas possible de marquer précisément “
le nombre de ceux qu'ils ont coutume d'envoier en course; mais j'estime qu'il mon- “
te à-peu-près aux deux tiers de toutes leurs forces militaires, comme je croi que cela “
s'est pratiqué & se pratique en ces tems ici. “

3. Mon sentiment est qu'on ne peut aller détruire les vaisseaux d'Alger derriére “
leur mole, comme aussi je l'ai inutilement tenté l'An 1665. avec huit navires de guer- “
re & deux brulots de l'Etat, quoi qu'alors nous aïons passé plus de 36. heures tout “
proche pour éfectuer ce dessein: mais le calme nous força de demeurer à une portée “
de canon du mole, sans pouvoir en aprocher davantage. J'observai en ce tems-là “
& dans les tems suivans, que tous les vaisseaux qui venant de mer veulent passer der- “
riére ce mole, n'en sont pas plutôt arrivés à une grande portée de mousquet qu'ils “
tombent dans le calme, au moins la plus grande partie de l'année; ce qui vient “
de la situation du lieu, & de ce qu'il est commandé par des montagnes, dont la “
hauteur arrête les vents: de sorte qu'on est contraint de se faire remorquer avec “
des canots & des chaloupes, ou de se faire toüer avec des ancres; ce qui ne se peut “
faire que fort lentement & à force de tems, ainsi que Votre Excellence le peut bien “
juger. Cependant on a afaire à une ville qui est si bien défenduë de ses châteaux & “
pourvûë de tant de canon, qu'on auroit de la peine à la forcer; outre que le “
tems qu'il faut emploier pour s'en aprocher par ces voies donne lieu aux habitans “
de tendre des chaînes, d'assembler des radeaux, & de se mettre entiérement en “
état de défence, s'ils ne l'avoient pas fait auparavant, & qu'ils eussent été ataqués “
à l'impourvû, ainsi que l'éprouvérent à mon grand regret l'An 1662. le Comte de “
Sandwich, & d'autres braves Oficiers qui étoient au service du Roi de la Grande “
Bretagne. Au reste je souhaite de tout mon cœur que s'il y a quelques Potentats “
Chrétiens que veüillent emploier leurs forces à l'éxécution d'un si beau dessein, elles “
puissent mieux y réüssir qu'il n'a plu à Dieu de faire réüssir les éforts que j'ai faits pour “
ce même éfet. “

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1670. „4. Je suis d'opinion que le dessein de tenir la ville d'Alger assiégée un an entier „ par eau, ne peut être exécuté sans beaucoup de risque, parce qu'en hiver lors „ que les vents viennent à se renforcer du Nord, du Nordest-quart-au-Nord & de „ l'Estsudest, & à faire enfler la mer, les vaisseaux sont trop violemment batus „ des vagues & des brisans, qui sont dangereux à cause du peu de profondeur. Ainsi „ on a toujours à craindre les périls auxquels les Algériens mêmes furent exposés au „ mois de Décembre de l'An 1662. car ils perdirent alors quatorze de leurs vaisseaux „ & sept prises, qu'un vent forcé du Nordest fit périr aussi-bien au-dedans du mole „ qu'au-dehors.

„ Mais posé que nonobstant ce danger, duquel on peut quelquefois être préservé, „ on voulût néanmoins donner quelque chose au hazard, & s'exposer à tout ce qu'il „ en pourroit arriver, & qu'enfin par un long blocus on eût contraint les Algériens „ à conclure un Traité de paix, sans avoir détruit ou fort incommodé leurs forces „ maritimes, on peut s'assurer qu'ils n'observeront le Traité, que jusques-à-ce qu'ils „ se voient en pleine liberté d'agir, & qu'ils seront prêts à l'enfreindre dès qu'ils y „ trouveront leur avantage; de laquelle disposition où ils sont à cet égard ils n'ont „ déja donné que trop de preuves à la France, à l'Angleterre & à cet Etat.

„ 5. J'estime donc que ce n'est qu'en croisant sur ces Corsaires Barbares, qu'on „ peut leur causer des pertes considérables; qu'en fatiguant leurs équipages, & en „ les empêchant de profiter de leurs courses. Pour cet éfet comme ils sont très- „ légers à la voile, il faut se précautionner sur ce point, en ne manquant jamais de „ faire bien étendre nos vaisseaux, particuliérement vers le soir; en ne faisant que peu de „ voiles; & en se postant dans les passages par où l'on juge qu'ils doivent prendre „ leur cours; & lors que pendant la nuit ou de bon matin on en a découvert un ou „ plusieurs, il faut qu'après le signal, tout ce qu'il y a de navires sur la croisiére „ leur donnent conjointement la chasse. C'est par cette voie que nous les avons „ souvent serrés de si près, que ne pouvant se dégager de l'un ou de l'autre vaisseau „ qui chassoit à la fois sur eux, ils étoient forcés de s'engager au combat, ou d'aller „ donner au rivage & s'échoüer. De cette sorte nous en avons enfin détruit un as- „ sés grand nombre; à quoi nous a aussi beaucoup servi la liberté qui nous étoit „ donnée par les Instructions de l'Etat: car nous n'étions point limités dans de cer- „ tains parages, mais il nous étoit permis d'en changer à notre gré selon les oca- „ sions, afin de pourvoir, autant qu'il seroit possible, à la sureté de la navigation en „ tous endroits.

„ 6. Si l'on continuë en ce païs-ici à faire & à observer les bons Réglemens qui „ ont été proposés par Votre Excellence, aux fins de bien pourvoir de canon & d'é- „ quipages les vaisseaux qui seront destinés pour la Méditerranée; de les obliger à faire „ route de conserve en s'élisant des Amiraux; & de les faire acompagner de gros „ convois; ce qui sans doute est aussi très-à-propos, je me persuade qu'à la vérité „ les Barbares seront par ce moien privés d'abord de leurs alimens ordinaires, c'est- „ à-dire empêchés de faire de si grandes captures; mais lors qu'il se verront ainsi „ réprimés, je ne doute pas que suivant les lumiéres naturelles qu'ils ont communes „ avec les autres hommes, ils ne s'avisent d'assembler aussi leurs forces, de former „ des escadres, & d'ataquer nos convois; & il n'y a que trop d'aparence qu'en ve- „ nant avec toutes les forces qu'ils peuvent mettre en mer, ils s'en rendront facile- „ ment les maîtres. Car ces Pirates ont connoissance des tems auxquels les Chré- „ tiens qui trafiquent dans la Méditerranée font route vers les ports où ils sont desti- „ nés, ou pour retourner en leur païs; & en tous cas ils ont assés de moiens pour „ s'en informer. C'est ce qui me fait conclure qu'ils seroient plutôt tenus en respect „ & réprimés par des vaisseaux croisans sans cesse sur eux, que par aucune autre voie; „ & qu'encore que celle-ci paroisse plus onéreuse par les frais, néanmoins il me „ semble que c'est la seule qui peut mettre les convois mêmes en sureté, lesquels „ en ce cas pouvant être moins gros, causeront aussi d'un autre côté moins de dé- „ pence, & par là on conservera la réputation de l'Etat non-seulement chés ces Bar- „ bares, mais aussi parmi les autres Potentats.

„ 7. Il est constant que les vaisseaux Anglois qui viennent des côtes de l'Amé- „ rique, de Terre-neuve, des Canaries, des isles Açores & des autres isles de ces „ païs-là, pour entrer dans la Méditerranée, sont exposés à tomber entre les mains „ des Corsaires, qui vont faire leurs courses hors du Détroit de Gibraltar dans

„ l'espé-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

l'espérance d'enlever de riches prises: car la mer est trop spacieuse, & le tems du " 1670.
retour des vaisseaux trop incertain pour faire croiser sur eux, & se promettre qu'on "
les rencontrera & qu'on pourra les escorter jusques dans la baie de Cadix, ou "
sous Tanger. Mais lors qu'aiant une fois échapé ce danger, ils seront arrivés dans "
l'un de ces deux endroits, ainsi qu'il leur sera libre tant que la paix durera entre "
l'Angleterre & l'Espagne, ou autrement à Tanger, ils pourroient s'assembler en ces "
lieux-là; & y atendre de forts convois, ou qu'ils fussent eux-mêmes en asses grand "
nombre pour faire voiles de compagnie, & cependant ils tâcheroient de découvrir "
où seroient alors les Corsaires de Barbarie, afin de se régler sur la connoissance "
qu'ils en pourroient avoir. "

8. Si jamais cet Etat & l'Angleterre prenoient des mesures ensemble pour agir de "
concert ofensivement, & réprimer une bonne fois les courses des Pirates de Barbarie "
dans la Méditerranée, ou dans les parages les plus voisins, il faudroit, selon mon avis, "
mettre en mer jusqu'à 24. frégates & navires des meilleurs voiliers, savoir huit mon- "
tés de 50. à soixante piéces de canon, huit autres de 44. à 50. canons, & huit de 36. "
à 40. tous pourvus d'équipages forts, & de toutes sortes de munitions. Lors qu'avec "
ces forces on seroit entré dans la Méditeranée, il ne faudroit pas les tenir jointes, sans "
qu'il y eût quelque nécessité particuliére qui y obligeât; mais il faudroit assigner un pa- "
rage à chaque escadre pour le nétoïer; & afin de prévenir tous desordres & toutes ja- "
lousies, on prendroit garde qu'une escadre n'eût pas plus d'avantages que l'autre, & "
qu'il n'y eût aucune préférence. A cette fin il seroit bon de convenir qu'après avoir "
croisé un mois, elles feroient un échange de croisiére; & par cette voie j'ozerois "
espérer qu'en douze ou quinze mois les Barbares seroient réduits à la raison. "

Mais si on n'avoit dessein que de se tenir conjointement sur la défensive, il me "
semble qu'on ne pourroit prendre de meilleures mesures que ce qu'on fait présen- "
tement, savoir que les vaisseaux marchands des deux nations, qui voudront faire "
route sous l'escorte des convois de l'une ou de l'autre, y soient reçus & protégés "
comme les Sujets mêmes de l'Etat; & qu'ils soient conduits aussi loin & aussi su- "
rement que le Commandant du convoi le pourra faire, sans préjudicier aux vais- "
seaux de sa propre nation. "

10. Sur quoi je déclare ici, ce que Votre Excellence a déja bien pu compren- "
dre, c'est que le secours des uns est d'une grande utilité pour les autres, & que "
comme les Habitans de ces Provinces ont participé aux avantages que les Fran- "
çois & les Anglois ont procurés depuis peu pour le commerce, en tenant des for- "
ces considérables dans la mer Méditerranée, aussi ces deux nations & les autres "
avoient joui autrefois du même privilége, lors que pendant plusieurs années les "
Etats ont entretenu quantité de vaisseaux dans cette même mer. Mais si les An- "
glois faisoient aujourdhui la paix avec les Algériens, ainsi que les François ont "
fait, & que cet Etat demeurât en guerre avec eux, il est certain que les Habitans "
des P. V. courroient beaucoup plus de danger, que si on se joint avec l'Angleterre "
pour agir ensemble défensivement. "

C'est tout ce que je puis dire sur ce sujet à Votre Excellence espérant qu'elle "
aura la bonté de supléer par les lumiéres de son esprit à ce qui manque, ou qui peut "
n'être pas bien conçu. Au reste si dans cette ocasion & en toute autre je puis lui "
rendre quelque service, Elle me verra, dès que j'en aurai connoissance, toujours "
prêt à le faire avec plaisir, comme étant. "

Noble &c.

De Votre Excellence

Le très-humble Serviteur, &c.

Après les négociations qui furent faites avec l'Angleterre sur ce sujet, on vit dès le même Eté une escadre de navires de guerre des P. V. sous le commandement du L. Amiral van Gent, & une escadre d'Angleterre sous la conduite du Vice-amiral Allen, croiser dans la Méditerranée sur les Corsaires d'Alger, jusques-à-ce que van Gent avec trois autres vaisseaux montés par les Capitaines Juste Verschuur, Thomas Tobias & Dirk Schey découvrirent trois Corsaires Algeriens, sur lesquels ils chasserent pendant quatre jours. Il survint alors cinq Anglois sous le comman-

Ce que le L. Am. van Gent exécuta contre les Corsaires d'Alger. 28. *Août.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1670. dement du Capitaine Bits, qui aiant coupé les Turcs & arrêté leur fuite, les contraignirent enfin d'aller la nuit s'échoüer sur le rivage, après un combat de cinq ou six horloges entre eux & les Hollandois qui furent fidèlement secourus des Anglois; & le lendemain les vaisseaux Corsaires furent pris & brûlés, les Esclaves Chrétiens qui y étoient demeurés aiant été auparavant enlevés & remis en liberté. Il y avoit encore un septième Pirate Algérien qui échapa à force de voiles. Dès ce tems-là il commença à se former & à paroître des nuages épais de broüilleries & de mécontentemens, d'abord du côté de la France, & ensuite de la part de l'Angleterre, contre les Etats des P. V., qui crevant puis après enfantérent les orages d'une guerre épouvantable. Le Roi de France aiant vû échoüer ses desseins sur les Païs-bas Espagnols par la Triple Alliance faite entre l'Angleterre, les Etats Généraux & la Suéde, conçut beaucoup d'indignation & de jalousie contre la République, comme étant toujours disposée à donner un frein aux ambitieux projets des Rois. Il y avoit déja du tems qu'il traversoit la navigation & le commerce de cet Etat, & qu'il en oprimoit les Sujets par les impôts dont il chargeoit les marchandises, & sur tout par le droit de tonneau. Outre cela il avoit fait tous ses éforts pour rompre la Triple Alliance, tâchant par toutes sortes de moiens d'atirer à son parti l'Angleterre & plusieurs autres Princes, afin de venir tous ensemble fondre sur les P. V. D'ailleurs l'union de cet Etat avec l'Angleterre n'étoit apuïée que sur de foibles fondemens; le souvenir de l'afront reçu à Chattam & l'interêt de la navigation & du commerce ne fournissant aux Anglois que trop de sujets de mécontentemens & d'aversion. La Duchesse d'Orleans, sœur du Roi de la Grande Bretagne, fut donc envoiée au mois de Juin en Angleterre, acompagnée de quelques Seigneurs François, lesquels on croit avoir là fraié le chemin à la rupture de la Triple Alliance, & à un Traité fort préjudiciable à la Hollande, qui fut depuis conclu entre la France & l'Angleterre. Ensuite on aprit sur la fin de l'année, qu'au Printems prochain le Roi de France devoit se rendre à Dunquerque avec une puissante armée. Le Sr. Pierre de Groot, alors Ambassadeur des P. V. en France, entra en conférence sur ce sujet avec le Maréchal de Turenne, qui lui dît, *qu'il espéroit que l'Etat se tiendroit sur ses gardes & se prépareroit à se défendre.* Mais le Ministre de Lionne, dît aussi en ce tems-là au même Ambassadeur, *que le Roi n'entrependroit rien contre les Etats; qu'au contraire il entretiendroit les Traités.* On commença alors à publier à Stokolm que la Suéde n'étoit point obligée de secourir la Hollande, lors que la France auroit des sujets particuliers de lui faire la guerre, autres que celui de la Triple Alliance. Cependant comme on vit que les plaintes qui avoient été faites des impôts qu'on mettoit en France sur les marchandises des P. V. n'étoient point écoutées, les Etats défendirent au commencement de l'An 1671. par placard l'entrée des eaux-de-vie & des manufactures de France dans les Sept Provinces, espérant que par ce moien, qui causoit beaucoup de perte aux Sujets de la France, le Roi pourroit être porté à changer de sentimens. De plus comme on craignoit que son voiage à Dunquerque ne se fît pour éxécuter quelque entreprise contre les Païs-bas Espagnols, il fut résolu de tenir en mer pendant l'Eté un nombre considérable de navires de guerre, de frégates & de brulots, sous le commandement du Lieutenant Amiral Ruiter, afin d'observer les mouvemens de ce Prince. En même tems les Etats firent solliciter le Roi de la Grande Bretagne de faire comme eux un armement de mer, pour agir conjointement & maintenir la Triple Alliance. Mais en Angleterre on avoit bien d'autres vûës.

Broüillerie avec la France, & ensuite avec l'Angleterre.

1671. 2. Janvier.

Les Etats prennent la résolution de mettre une armée nav. en mer sous le commandement de Ruiter.

Au commencement de Mai Ruiter se rendit à Helvoetsluis pour mettre à la mer avec les vaisseaux de la Meuse, & ensuite atendre ceux du Texel & de Zélande. Après cela il reçut ses Instructions des Etats contenant certains articles auxquels il devoit se conformer durant le cours de cette expédition. Ils étoient conçus en ces termes.

5. Juin.

Extrait du Régître des Résolutions de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des P. V.

Le Mardi 2. de Juin 1671.

Instruction pour le L. Am. Ruiter.

A été oüi le raport du Sieur Schimmelpenning & des autres Députés de L. H. P. pour les afaires de la marine, qui en conséquence de la Résolution prise & régîtrée sur

sur le papier le 23. de Mai dernier, pour l'instruction du Lieutenant Amiral Ruiter & de tous les Oficiers Généraux & autres qui seront dans l'armée navale qu'on à équipée par extraordinaire, après avoir entendu sur ce sujet le-dit Lieutenant Amiral Ruiter & le Lieutenant Amiral Bankert, ont dressé & rédigé par écrit les points & articles suivans. 1671.

I. *Que les vaisseaux des Colléges respectifs des Amirautés qui seront prêts, sortiront de leurs ports au plutôt & au premier vent favorable, pour se rendre entre la Meuse & Ostende exclusivement, s'y assembler, & y atendre les autres qui seront respectivement envoiés par les-dits Colléges afin de se joindre à eux.*

II. *Michel Adriansz. de Ruiter Lieutenant Amiral de Hollande & de Oüest-frise, est établi sur la-dite armée navale pour la commander en chef, aiant sous lui Adrien van Trappen dit Bankert, L. Amiral de Zélande, le L. Amiral Aart van Nès, le L. Amiral Guillaume Josef van Gent, Hans Guillaume van Aylua L. Amiral de Frise, les Vice-amiraux de Liefde, Sweers, Corneille Evertsz. & Enno Doedes; & les Contre-amiraux Jean van Nès, Jean de Haan, Jean Matthysz. Vlug & Brunsveldt. Que s'il arrivoit que le L. Amiral Ruiter, par mort, maladie, ou par quelque autre accident, fût empêché de pouvoir commander l'escadre, le L. Amiral van Nès lui succédera & prendra le commandement en chef à sa place; & en cas de mort, maladie, au autre légitime empêchement du L. Amiral van Nès, le L. Amiral van Gent prendra le commandement. La sus-dite armée navale sera divisée en escadres sous les sus-dits Oficiers Généraux, lors qu'on le jugera nécessaire.*

III. *Les sus-dits vaisseaux commençant à s'assembler dans le parage qui a été marqué, & atendant les autres, se tiendront de jour sous voiles & seront à l'ancre pendant la nuit, à la vüë du rivage & aussi près qu'ils croiront le pouvoir faire selon les regles de la prudence & de la marine, & si les brisans les obligeoient de s'éloigner & de se mettre plus au large, ils ne le feront qu'autant qu'il sera absolument nécessaire, & se raprocheront dès que le danger sera passé. Cependant on fera faire continuellement des exercices, soit de guerre, soit à la manœuvre par les équipages, afin que dans les ocasions ils soient plus capables de s'aquiter de leur devoir. On les tiendra aussi toûjours en bon ordre, & prêts à agir toutes les fois qu'il sera besoin.*

IV. *Que si par hazard en croisant ils venoient à être rencontrés par quelques navires de guerre, il est enjoint aux Oficiers de se tenir bien sur leurs gardes, en évitant néanmoins avec beaucoup de circonspection d'en venir à aucuns actes d'hostilité, sauf toutefois la gloire de l'Etat, qu'ils ne manqueront pas de maintenir par les voies & selon les regles ordinairement pratiquées entre Etats Alliés ou neutres. Que si nonobstant toutes ces mesures, il étoit entrepris quelque chose contre eux, ou contre d'autres vaisseaux apartenans aux Sujets de cet Etat, non-seulement il leur est permis de se défendre eux-mêmes & de défendre leurs compatriotes qui auroient été ataqués, mais de combatre vigoureusement, de prendre ou de détruire les ataquans, s'il est possible, & de s'aquiter en ce cas de ce qu'ils ont promis par leur serment & à quoi leur propre honneur les engage, & de ce qu'on atend de leur courage & de leur fidélité.*

V. *Que si, contre toute aparence, il se présentoit des navires de guerre, ou d'autres bâtimens, ou des gens sous les armes, pour entreprendre d'ataquer les côtes ou les ports de ce Païs, il leur est pareillement ordonné de combatre ces agresseurs, de les prendre ou de les détruire s'il est possible, & de s'aquiter aussi de leur devoir en cette ocasion de la maniére qui leur a été ci-dessus prescrite.*

VI. *Que si quelques Oficiers ou Capitaines de l'armée, ou d'autres gens, venoient, contre ce qu'on doit atendre d'eux, à commettre des insolences où à manquer à leur devoir, le L. Amiral sus-dit & son Conseil de guerre demeurent par ces présentes autorisés à en faire justice, & à decréter contre eux suspension, cassation & autres telles peines qu'il apartiendra, jusqu'au suplice de mort inclusivement. Auxquelles fins il est ordonné au Fiscal de l'armée de prendre bien garde aux comportemens de chacun en particulier, & de procéder sans pardon contre les coupables conformément à* l'Articlebrief *& aux autres Réglemens faits sur ce sujet.*

VII. *Le Lieutenant Amiral sera obligé de prendre soin que la poudre ne se consume pas inutilement en des salves non nécessaires, & en d'autres divertissemens. En conséquence il n'y aura point d'Oficiers Généraux ni d'autres Commandans de la*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1671. *ſus-dite armée qui puiſſent, ſoit au-dedans du port ou au-dehors, tirer aucunes volées, ſoit pour ſaluer ou par divertiſſement, qu'au ſignal qui en aura été fait par le Lieutenant Amiral, ſur peine de 25. livres d'amende pour chaque coup que les Contrevenans auront tiré, une moitié aplicable au Fiſcal de l'armée & l'autre moitié aux pauvres; ce qui ſera éxécuté ſur l'heure contre les-dits Oficiers Généraux & contre les autres Commandans. Le ſus-dit Avocat Fiſcal ſera obligé de tenir un Régître en forme de toutes les ſus-dites amendes, & de rendre compte de la moitié qu'il aura reçuë aux Colléges reſpectifs des Amirautés. Les-dits Colléges des Amirautés retiendront ſur les mois de gages des-dits Oficiers, ou ſur les ſommes qui leur devront être fournies pour leur dépence, la valeur de la poudre qu'ils pourront avoir conſumée en de pareilles ſalves ou divertiſſemens. Le ſus-dit Commandant en chef ne pourra faire tirer aucunes volées par divertiſſement ou pour ſaluer, ſi ce n'eſt à l'égard des vaiſſeaux étrangers, ou des Perſonnes de haute qualité, au regard deſquelles l'honneur de l'Etat peut le requérir; & encore pour ſaluer les Députés, Membres de l'Aſſemblée de L. H. P., ou des Etats des Provinces reſpectives, ou des Colléges reſpectifs des Amirautés, lors qu'étant Députés, chacun de la part de ſon Corps, ils ſeront envoiés à l'armée avec quelque charge ou commiſſion à éxécuter, & non autrement. Et lors que l'armée ne ſe trouvera pas aſſemblée toute en un corps, mais que les eſcadres ſeront ſéparées l'une de l'autre, le Chef de chaque eſcadre ſera tenu d'obſerver, & de faire obſerver, ſoit audedans des ports ſoit au-dehors, ce même Réglement & tout ce qui eſt ci-deſſus exprimé.*

VIII. *Que s'il arrivoit quelque incident non mentionné en cette préſente Inſtruction, auquel il fût beſoin de pourvoir, avant que le ſus-dit Commandant en chef pût avoir reçu les ordres de L. H. P. & que l'afaire ne pût ſoufrir de delai, il prendra ſur ce ſujet l'avis de ſon Conſeil de guerre, ou ſi le tems ne lui permet pas de le convoquer, il pourra réſoudre ſeul, éxécuter & faire éxécuter ce qui ſera jugé expédient pour le ſervice de l'Etat. Et afin qu'on puiſſe pourvoir à tout avec plus de connoiſſance de cauſe, il ſera donné à tous les Commandans qui devront être apellés au Conſeil de guerre par le ſus-dit L. Amiral ou par les Chefs d'eſcadre, copie de cette préſente Inſtruction, & des autres ordres qui pourront être envoiés ci-après, hormis de ceux qui demandent le ſecret, & qui ne doivent être ménagés que par le Commandant en Chef.*

IX. *Le ſus-dit Commandant en chef ne manquera pas de donner avis de tems en tems à L. H. P. de tout ce qui ſe paſſera dans la-dite armée, qui puiſſe mériter qu'on y faſſe quelque atention.*

Tous les préſens Articles ſeront mis entre les mains du ſus-dit Lieutenant Amiral, & envoiés aux Colléges reſpectifs des Amirautés, afin de donner en conformité leurs Inſtructions particuliéres & leurs ordres aux Oficiers Généraux & aux Capitaines de leur reſſort; & afin que les-dits Colléges mêmes aient à s'y conformer de point en point; & en outre aux autres fins mentionnées dans les-dits préſens articles.

JEAN DEWIT. vt.

Eſt conforme au Régître.

GASP. FAGEL.

Ce ne fut que le 8. de Juillet que Ruiter mit à la mer avec quelques vaiſſeaux de la Meuſe, & qu'il fit voiles pour aller au rendévous entre cette riviére & Oſtende. En ce tems-là le jeune Adelaar, Contre-amiral de Dannemarc, fils de l'Amiral Koert Sievertſz. Adelaar, ſe rendit auprès de Ruiter & lui aporta une Lettre du Roi ſon Maître, qui le prioit de retenir à ſon bord pendant cette expédition ce jeune Contre-amiral, afin qu'il pût faire un nouvel aprentiſſage de la marine & de la guerre ſous lui, que ce Monarque eſtimoit être le plus expérimenté Amiral qui fût dans le monde. Le 14. du Mois, le L. Amiral van Gent, & le Vice-amiral Enno Doedeſz. Star, avec quelque navires d'Amſterdam, vinrent à quatre lieuës d'Oſtende ſe joindre à l'armée, qui le lendemain fut diviſée à Schooneveldt en deux eſcadres. La premiére, commandée par le L. Amiral Ruiter, conſiſtoit en neuf navires de guerre, trois frégates, trois brulots & trois yachts; & la ſeconde ſous le L. Amiral van Gent, étoit compoſée de pareil nombre, faiſant en tout 36. voiles. Le Chevalier Engel de Ruiter, fait depuis peu Capitaine, ainſi qu'il a été dit, montoit le *Stadt en Landen*, & avoit ſuivi van Gent pour venir ſervir ſous les yeux de

Le jeune Adelaar ſe rend auprès de Ruiter.

Van Gent vient avec les vaiſſeaux d'Amſterdam ſe joindre à l'armée.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

de son Pére. Ensuite l'armée fut encore renforcée de l'escadre de Zélande sous le L. Amiral Bankert, & de quelques autres vaisseaux. Au mois de Juillet elle eut à luter contre le gros tems qui revint plusieurs fois, & qui lui fit perdre des cables & des ancres. Cependant Ruiter se tenoit le plus souvent à Schooneveldt à la vûë de Westcapel, & quelquefois entre la Meuse & Ostende, navigeant & laissant tomber l'ancre tour-à-tour, selon l'état où il se trouvoit, & selon que le tems & le vent le permettoient, en atendant toûjours les ordres de L. H. P. Pendant qu'il croisoit ainsi le long des côtes, il ne manquoit point de faire faire les éxercices à ses vaisseaux, en les faisant mettre sur une ligne; ou naviger en ordre au signal qu'il donnoit; ou changer de bord & revirer ensuite, comme s'ils eussent combatu; tâchant ainsi d'acoutumer les Capitaines & les mariniers à faire les mouvemens nécessaires & à observer ses ordres dans le combat, afin que quand ils y seroient apellés ils pussent se servir avec avantage des instructions qu'il leur auroit données. Il y eut d'abord quelques vaisseaux qui ne gardérent pas bien leur rang en navigeant, & ne se rangérent pas bien en ligne, ce qui l'obligea de faire venir à son bord quelques-uns des Oficiers Généraux & des Capitaines, pour leur faire remarquer en quoi ils avoient failli, & pour les exhorter à y prendre garde, ainsi qu'ils le firent puis après. Le 8. de Juillet il reçut de la part de L. H. P. des dépêches portant ordre de faire avitailler tous les vaisseaux pour tenir la mer jusqu'au dernier d'Octobre. Ensuite les trois Lieutenans Amiraux Ruiter, Bankert & van Gent, trouvérent à propos de suivre un certain projet fait par le Collége de l'Amirauté d'Amsterdam, & proposé à L. H. P. par une Lettre du 3. du même Mois: savoir que les vaisseaux d'Amsterdam feroient voiles jusques devant le Texel, & qu'on leur transporteroit là des munitions de bouche au-dehors de la passe; que ceux de Rotterdam feroient la même chose à l'égard de la Meuse; que cependant le L. Amiral Bankert demeureroit au rendévous avec le reste des vaisseaux, qui étoient au nombre de cinq, & qu'il y atendroit le retour des autres, † ce qui fut aussi-tôt éxécuté. Ensuite le 24. du Mois, Bankert étant à cinq lieuës de Westcapel les escadres de Rotterdam & d'Amsterdam se rendirent de nouveau auprès de lui, hormis le Chevalier Jean van Gelder, qui avoit eu ordre d'aller escorter la Dame de Pompone à Diépe; & du Chevalier Engel de Ruiter, qui étoit entré au Texel sous le Vlieter, pour passer à bord de l'*Oosterwyk*, à cause du mauvais état du *Stadt en Lande*, qui faisoit eau en plusieurs endroits. Le Vice-amiral Star étoit aussi demeuré devant la passe du Texel pour y atendre les vivres dont il avoit besoin. Après cela le reste des vaisseaux de Frise & de Northollande, se rendit de nouveau sous le pavillon, aussi-bien que quelques autres qui ne faisoient encore que mettre à la mer. Ainsi l'armée se trouva bientôt composée de quarante-six navires de guerre & frégates, dix yachts & six brulots, faisant en tout 62. voiles, qui furent divisées en trois escadres. La premiére étoit commandée par le L. Amiral Ruiter, qui commandoit en chef toute l'armée, & qui portoit le pavillon au grand mât, aiant sous lui le L. Amiral van Nès le Vice-amiral de Liefde, le Contre-amiral Vlug & huit autres Capitaines de navires de guerre; les douze navires ensemble étant montés de 2717. matelots, 651. soldats, & 708. piéces de canon, avec trois frégates montées de 480. matelots, 60. soldats & 78. canons; & avec quatre yachts & trois brulots. La seconde escadre étoit sous le commandement du Lieutenant Amiral Bankert, qui portoit le pavillon au mât d'avant, aiant sous lui les Vice-amiraux Evertsz. & Star, les Contre-amiraux Jean Matthysz. & Brunsveldt, & huit autres Capitaines; les treize navires ensemble étant montés de 1561. matelots, 1051. soldats & 705. piéces de canon, avec trois frégates montées de 231 matelots, 105. soldats, & 72. canons; & avec deux yachts. La troisiéme escadre étoit conduite par le Lieutenant Amiral van Gent, qui portoit le pavillon à l'artimon, aiant sous lui le Vice-amiral Sweers, le Contre-amiral de Haan, & neuf autres Capitaines; les douze navires ensemble montés de 3017. matelots, 688. soldats & 744. piéces de canon, avec trois frégates montées de 234. matelots, 64. soldats & 72. canons; & avec quatre yachts & trois brulots. Enfin toute l'armée ensemble étoit montée de 2379. piéces de canon, 8090. matelots, & 2768. soldats, faisant 10858. hommes. Cette armée navale étant en mer au milieu de l'Eté ne laissa pas d'essuïer beaucoup de gros tems & d'être batuë de vents orageux, qui se levoient souvent, & qui la dispersant quelquefois incommodérent plusieurs vaisseaux, comme il arriva entr'autres le 22. d'Août.

1671.
Bankert s'y joint aussi.

Ruiter fait éxercer l'armée à faire tous les mouvemens d'un combat.

Ordre pour avitailler l'armée.
8. *Juillet.*

Pour cet éfet l'escadre de Rotterdam fait voiles vers la Meuse, & celle d'Amsterdam vers le Texel.
† 9. *Juillet.*

L'armée se rassemble.

28. *Juillet.*

Division de l'armée en 3. escadres.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1671.
24. *Août.*
Le Merlin, yacht du Roi d'Angleterre passant au travers de l'armée navale est salué de quelques volées d'abord par van Gent & ensuite par Ruiter.

Deux jours après il se passa une chose, qui doit être raportée ici, & qui dans la suite fit grand bruit. Le 24. d'Août, lors que la derniére tempête dont je viens de faire mention fut apaisée, plusieurs vaisseaux de l'armée étant à l'ancre à six ou sept lieuës de Westcapel, & celui du Lieutenant Amiral Ruiter étant à la bande & tout entier panché sur le côté, on vit un yacht du Roi d'Angleterre, nommé *le Merlin*, qui portoit le pavillon de la Grande Bretagne au grand mât, & qui venant de la Meuse & prenant son cours vers l'Angleterre, passa au travers de l'armée & salua Ruiter de quelques volées, à quoi le Lieutenant Amiral Général ne put répondre parce que son vaisseau étoit trop à la bande: mais à sa place le Lieutenant Amiral van Gent, tout proche duquel l'yacht se trouva, répondit de sept volées. De son côté Ruiter pressa fort ses gens de remettre le vaisseau dans son assiète, & aussi-tôt qu'il y fut, il salua l'yacht de neuf coups, à quoi il ne fut point répondu. Ensuite mettant à la voile il rassembla l'armée, & fit venir les Oficiers Généraux & les Capitaines à son bord, pour savoir quel dommage chacun d'entre eux auroit soufert pendant la tempête. Cette ocasion donna lieu à van Gent d'avertir Ruiter qu'après avoir salué l'yacht, celui-ci lui avoit fait deux décharges de boulets, parce qu'il ne baissoit pas le pavillon & n'amenoit pas les voiles. Que ce procédé avoit obligé van Gent d'envoier son Capitaine au bord de l'Anglois pour s'informer quelle en étoit la cause; & qu'aiant apris par ce moien que la Dame Temple étoit dans l'yacht, il étoit allé lui-même à son bord pour la saluer, parce qu'il la connoissoit & en avoit reçu beaucoup de civilités à la Haie, où il l'avoit vûë chés elle. Qu'étant à bord il avoit dit au Capitaine avec toute l'honnêteté possible: *Qu'il n'auroit pas ozé entreprendre de son chef une chose d'aussi grande conséquence qu'étoit le salut du pavillon pour un yacht sur les propres côtes des P. V.; & qu'il lui faudroit au moins un ordre particulier pour cet éfet. Que si le Roi de la Grande Bretagne prétendoit que cela lui fût deu, c'étoit un différent à vuider entre sa Majesté & les Etats leurs Maîtres respectifs*; & que sur cela ils s'étoient séparés bons amis. Ruiter & tous les autres Oficiers Généraux furent d'avis, *qu'on n'étoit point obligé de mettre pavillon bas, quand on étoit sur les côtes des P. V. & non dans la mer Britannique.* Depuis ce tems-là on crut en Hollande que ceux d'entre les Ministres & Seigneurs de la Cour d'Angleterre qui vouloient la guerre contre cet Etat, & qui cherchoient des prétextes pour la lui faire déclarer, s'étoient avisés d'envoier ce bâtiment chercher l'armée navale des Etats sur leurs propres côtes, & éxiger de leur Amiral le salut du pavillon, dans l'espérance que cette nouveauté feroit naître quelque incident qui serviroit à leur dessein. Aussi ne manqua-t-on pas de le mettre en avant; & on publia même que van Gent avoit dit au Capitaine nommé Carrou, qu'il avoit un ordre exprès de ne baisser point le pavillon ni pour le Roi d'Angleterre, ni pour aucun autre Monarque du monde. On se récria que les P. V. traitoient avec mépris la banniére de la Majesté Roiale; qu'elles violoient audacieusement le droit du pavillon; & que tous les peuples de la Grande Bretagne devoient se ressentir de cet outrage. Que ce n'étoient pas les navires seuls qui étoient obligés de mettre pavillon bas devant les navires & les yachts du Roi, mais qu'on avoit le même droit d'éxiger des escadres & des armées entiéres cette déférence. Le Sr. Jean Boreel Ambassadeur des Etats à Londres ne manqua pas alors de donner avis en Hollande, par diverses Lettres, combien ce refus de van Gent faisoit de bruit à la Cour & parmi le peuple, & en combien de diverses maniéres cet incident étoit raporté. Les Etats envoiérent à Ruiter des copies des Lettres de Boreel, avec ordre qu'après avoir oüi les déclarations de van Gent & des autres au sujet de ce qui s'étoit passé, il eût à en envoier incessamment un récit net & bien circonstancié, & à informer certainement L. H. P. du fond de l'afaire. Sur cette dépêche Ruiter & van Gent envoiérent aux Etats les Lettres suivantes avec les piéces qui y sont mentionnées.

Le Capitaine du yacht prétend que van Gent mette pavillon bas.

Remontrance de van Gent au Capitaine.

Bruits qui courent en Angleterre.

Les Etats désirent être informés par Ruiter de ce qui s'étoit passé avec *le Merlin*.

Hauts & Puissans Seigneurs.

Récit de ce qui s'est passé entre l'armée navale de Hollande & l'yacht du Roi.

Messeigneurs. *Trois différens Exprès me mirent hier au soir entre les mains tout ensemble trois dépêches distinctes qu'il a plû à V. H. P. de m'écrire, l'une en date du 1. du Courant, acompagnée de deux copies de Lettres du Sieur Boreel Ambassadeur à Londres, mais qui sont rélatives à sa derniére datée le 28. d'Août; la seconde dépêche étant un duplicata de la premiére & des-dites piéces y jointes; & la troisiéme datée*

le

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

le 4. du Courant, étant acompagnée d'une Résolution du même jour, & de la copie neuf 1671.
troisiéme Lettre du-dit Sieur Ambassadeur aussi datée de Londres le 29. d'Août dernier: toutes au sujet de ce qui s'est passé entre un yacht du Roi d'Angleterre & quelques vaisseaux de l'armée navale de l'Etat, des circonstances duquel incident V. H. P. désirent être promtement & particuliérement informées; ce que je fais ici, disant à V. H. P. avec le respect que je leur dois.

Que le 24. d'Août dernier l'armée entiére aussi-bien que le vaisseau que je monte, étoit à l'ancre sur 24. brasses, Westcapel nous demeurant six à sept lieuës Estsudest, & qu'à-peu près à l'heure du déjeuné, pendant que mon navire étoit à la bande, un yacht du Roi d'Angleterre prenant son cours de l'Est à l'Oüest, passa au travers de l'armée. Comme il portoit le pavillon de la Grande Bretagne au grand mât je jugeai qu'il y avoit à son bord quelque personne de grande qualité. Je fus encore confirmé en cette opinion lors que du vaisseau du Sieur Lieutenant Amiral van Gent, qui étoit moüillé à une petite portée de canon, Oüest avec nous, je vis & oüis tirer sept volées de canon, après que l'yacht eut tiré quelques coups à bales, ainsi que c'est de tout tems la coutume des Anglois & des autres navires des Monarchies, lors qu'ils veulent faire des salves, ou se divertir. Je pressai alors mon équipage de remettre mon vaisseau dans son assiète, & lors qu'il y fut je fis une décharge de neuf volées à l'honneur du-dit yacht. Mais quoi que de sa part il ne me répondît point, je n'estimai pas néanmoins que cela vint de ce que le Capitaine se fût formalisé, & qu'il prétendît que dans le parage où nous étions nous devions plus de respect au pavillon de son Roi, & que nous devions mettre bas celui de V. H. P. jusques-à-ce que je fusse averti de sa prétention, que le-dit Sieur Lieutenant Amiral van Gent me déclara dès la même matinée. Au reste comme nous étions assurés que nous n'avions point failli, ni contrevenu à aucuns ordres de V. H. P. nous n'avions pas jugé nécessaire de vous importuner dans notre Lettre du 25. d'Août dernier, du récit de toutes les particularités de cet incident. Mais comme V. H. P. désirent en être présentement informées, & que c'est principalement le Sieur Lieutenant Amiral van Gent qui les a vûës, dès que j'ai reçu les dépêches je l'ai fait venir à mon bord, & lui en aiant remis les doubles en main je l'ai trouvé disposé à exécuter l'ordre de V. H. P., ainsi qu'il a fait par la réponce qu'il leur a adressée avec tous les éclaircissemens nécessaires. D'ailleurs tout ce qu'il déclare dans la Lettre à l'égard du parage ou nous étions lors que l'yacht passa, sera volontiers afirmé par tous les Oficiers Généraux & Capitaines de l'armée, lors qu'ils en seront requis. Nous ne nous avancerons pourtant pas jusques-là que nous n'en aïons charge de la part de V. H. P. puis qu'Elles nous ont ordonné de garder le secret.

Le matin du-dit jour 24. de Fèvrier, j'avois fait donner ordre par mon Capitaine à mon Lieutenant de porter une Lettre au Sieur Lieutenant Amiral van Gent; sur quoi étant descendu dans le canot, & nageant pour se rendre au bord du-dit Sr. van Gent, il rencontra entre son vaisseau & le nôtre l'yacht du Roi, qu'il aborda sans en avoir charge, demandant d'où étoit le bâtiment, qui y étoit & où il faisoit route? Ensuite aiant reçu la réponce qu'on lui voulut faire il continua à nager sans dire rien de plus. Cependant il rencontra la chaloupe du Sieur van Gent, que par respect il ne voulut pas aborder sur sa route, mais le suivant jusques au yacht, il atendit que le-dit Sr. van Gent fût à bord pour lui donner ma Lettre, qui ne portoit autre chose sinon que je le priois de prendre connoissance de ce que son escadre pouvoit avoir soufert de dommage pendant la tempête dont elle avoit été auparavant batuë, & ensuite de me le faire savoir. Enfin mon Lieutenant revint à mon bord sans me rien dire de ce qui étoit arrivé, que le jour d'hier que je l'interrogeai sur la circonstance mentionnée dans la Lettre du Sieur Ambassadeur Boreel, datée le 28. d'Août dernier, qui porte qu'un Oficier de mon bord avoit aussi été avec ma chaloupe à bord du yacht du Roi.

Ces rencontres feront aisément connoître à V. H. P. combien il est nécessaire à leurs Oficiers & Capitaines qu'Elles fassent un Réglement sur le sujet des saluts, par lequel étant instruits de ce qu'ils auront à pratiquer, ils puissent faire des démarches sûres, sans être plus exposés à tous les inconvéniens qui naissent de ce defaut. C'est ce qui a été déja souvent proposé, & ce que j'ai requis moi-même avec instance pendant cette présente expédition, par mes Lettres des 9. & 15. de Juin dernier; mais vainement, & sans avoir reçu aucune réponce sur ce point jusqu'à présent, que je le propose encore & le requiers avec toute l'ardeur possible. En éfet il n'y a personne qui ne juge combien

1671. *il est incommode & dangereux, non-seulement pour moi, mais pour tous les Oficiers & Capitaines qui ont l'honneur d'être sur mer au service de V. H. P. d'être sans Réglemens ni ordres exprès à cet égard. Cependant jusques-à-ce qu'il me soit ordonné expressément de mettre pavillon bas si proche des côtes des P. V. j'oze dire à V. H. P. que je ne le ferai point ; & par cette considération nous nous empêcherons de nous éloigner davantage de nos côtes, & de nous avancer plus proche de celles d'Angleterre, que nous n'étions le 24. du Mois passé lors que l'yacht du Roi traversa notre armée : car je suis persuadé que j'obéïs fidèlement aux intentions & à la volonté de V. H. P. en n'étant pas résolu de rendre sur leurs côtes la soumission dont il s'agit, ni à l'yacht, quand même je saurois qu'il devroit revenir, ni aux autres navires Anglois qui pourroient sortir ou être envoiés exprès pour l'éxiger.*

Et par apostille.

Pour preuve servant de contredit à ce qui est contenu au commencement de l'Extrait d'une Lettre du Sieur Ambassadeur Boreel, datée à Londres le 25. d'Août 1671. j'envoie avec la présente une déclaration du Contre-amiral de Haan, pour s'en servir ainsi qu'il apartiendra.

Hauts & Puissans Seigneurs.

Je finis en priant Dieu qu'il lui plaise de bénir de plus en plus V. H. P. ; de faire prospérer l'Etat sous leur gouvernement, & de conserver leurs Personnes. Fait à bord des Sept Provinces *navigeant à 8. lieuës de la Meuse, qui nous demeure Est-quart-au-Sud le 12. de Septembre 1671. par*

De Vos Hautes Puissances.

Le très-humble, très-obéïssant & très-fidèle Serviteur.

MICHEL ADRIANSZ. DE RUYTER.

Hauts & Puissans Seigneurs.

Messeigneurs. *Le Sieur Amiral de Ruiter m'a communiqué sous la condition du secret les dépêches de V. H. P. des 1. & 4. de Septembre dernier, avec les Lettres du Sieur Ambassadeur Boreel, en date des 25. 28. & 29. d'Août de la même année, par lesquelles j'ai vû que le Capitaine qui commandoit l'yacht du Roi de la Grande Bretagne, transportant Madame l'Ambassadrice Temple en Angleterre, & qui passa le 24. d'Août au travers de l'armée navale, s'est fort abusé, & a fait un raport qui en plusieurs de ses parties est directement oposé à la vérité, ainsi que V. H. P. le connoîtront par l'extrait de mon journal ici joint, & par le raport du Capitaine que j'envoiai alors à bord du-dit yacht.*

Je jugeai qu'il étoit des règles de la civilité, & qu'il ne seroit pas desaprouvé de V. H. P. que ce vaisseau passant si près de mon côté, qu'on auroit pu jetter une pierre d'un bord à l'autre, j'alasse saluer une Dame que j'avois vûë en sa maison à la Haie, & de qui j'avois reçu beaucoup d'honnêtetés.

Pour ce qui regarde ce qui est porté dans les-dites missives du Sieur Boreel, qu'on avoit eu dessein de m'emmener en Angleterre, je ne remarquai rien ni dans la réception que me firent le Capitaine & le reste des Oficiers, ni au moment de notre séparation, qui pût me faire naître le moindre soupçon d'un tel dessein, qu'il auroit été peut-être plus difficile d'éxécuter qu'on ne s'imagine en ce païs-là.

Et par apostille.

Pour plus grand éclaircissement j'ai joint ici un Extrait du journal de mon premier Pilote.

Fait

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Fait à bord du Lion d'or, *navigeant par le calme Nord-quart-à-l'Oüest, à neuf lieuës de la Meuse, le matin du* 12. *de Septembre.* 1671. 1671.

Je suis avec un profond respect.

Hauts & Puissans Seigneurs.

De Vos Hautes Puissances

Le très-fidèle & très-obeïssant Serviteur.

W. J. V. GENT.

Les choses n'en demeurérent pas là, & l'on aprit que le Roi d'Angleterre se disposoit à envoier quelqu'un à la Haie pour se plaindre & marquer son ressentiment. Après cela L. H. P. donnérent pouvoir à Ruiter de changer de parage, & de se tenir dans ceux où il jugeroit qu'il feroit moins dangereux par le gros tems, & qu'il se perdroit moins d'ancres & de cables. Après y avoir fait réflexion il trouva plus expédient d'être au large entre la Meuse & la côte d'Angleterre, à dix ou onze lieuës au Nordoüest de Walcheren, & onze ou douze lieuës au Nordoüest-quart-au-Nord de la Meuse. Mais vers la mi-Septembre il fut résolu que l'armée se posteroit entre la Meuse & l'isle de Schouwen, dequoi le Lieutenant Amiral donna avis par écrit aux Oficiers Généraux & aux Capitaines. En même tems il établit des ordres touchant les saluts qu'on feroit aux navires de guerre des Rois & aux yachts qui pourroient rencontrer l'armée dans ce poste. Voici de quelle maniére ils étoient conçus.

Ordre pour changer de parage.

30. Août.

Michel Adriansz. de Ruiter, Chevalier, Lieutenant Amiral de Hollande & de Oüest-frise, commandant en chef l'armée navale des P. V.

Déclare par ces présentes à tous les Oficiers Généraux & Capitaines étant sous lui, & compris dans la-dite armée, que desormais elle se tiendra entre la Meuse & l'isle de Schouwen à six ou sept lieuës de la côte & du côté de la pleine mer, où sera le rendévous général jusqu'à nouvel ordre, & où la-dite armée se tiendra sous voiles, navigera, ou demeurera à l'ancre, selon que le tems, le vent & l'ocasion le permettront. Et au cas qu'étant au sus-dit poste il y eût quelqu'un d'entre les Oficiers qui rencontrât des navires de guerre ou des yachts apartenans à l'un des Rois voisins, ou qu'il fût par eux abordé, il est averti, que si c'est nous-mêmes qui faisons cette rencontre, & qui passons les prémiers le long de ces navires, nous les saluërons de treize volées de canon; si c'est un des autres Lieutenans Amiraux, il les saluëra d'onze volées; les Vice-amiraux les saluëront de neuf volées; les Contre-amiraux, de sept, & les Capitaines ordinaires, de cinq. Et lors que les sus-dits navires de guerre auront été salués de l'un des vaisseaux de l'armée en la maniére sus-dite, le reste s'abstiendra de saluer, à moins que le Commandant en chef ne jugeât à propos de le faire lui-même. Mais il ne sera point rendu dans ces parages d'autres honneurs aux sus-dits navires ou autres bâtimens des-dits Rois, ni en mettant pavillon bas ni en baissant les huniers; & on se réglera sur le tout suivant l'article 4. de la Résolution de L. H. P. du 2. de Juin dernier, qui nous sert d'instruction, & suivant l'article 2. de notre ordre particulier, donné en conformité de la-dite Résolution le 6. du même Mois & s'y raportant: lesquels ordres portés dans la-dite Résolution, & ceux de nous émanés, sont & demeurent renouvellés par ces présentes, enjoignant à chacun des-dits Oficiers de les observer ponctuellement. Fait à bord des Sept Provinces, *étant à l'ancre à sept lieuës de la Meuse, qui nous demeure Oüestnordoüest. le* 15. *de Septembre* 1671.

Nouvel ordre pour changer de poste & touchant le salut qu'on devoit faire aux navires & aux yachts des Rois voisins.

MICHEL ADRIANSZ. DE RUITER.

Le voiage du Roi de France à Dunquerque, où il fit la revûë de ses troupes, s'étant fait sans que ce Monarque eût rien entrepris contre les Païs-bas Espagnols, les Etats des P. V. résolurent de faire rentrer leur armée dans les ports, d'autant plus que la saison de l'Automne commençoit à causer de fréquentes tempêtes. Le 21. de Septembre le Lieutenant Amiral Ruiter reçut leurs dépêches à cette fin, qui

Les Etats prennent résolution de faire rentrer l'armée navale.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1671.

Ruiter reçoit leurs ordres à cet éfet

Il s'éleve une tempête horrible du Sudſudoüeſt qui fait de grands ravages.

étoient datées le 19. mais comme il étoit déja tard & que l'armée s'étoit fort étenduë, on ne put pas ce jour-là en donner connoiſſance aux Oficiers Généraux & aux Capitaines, ni même le lendemain à cauſe de la force du vent, qui ſur le midi ſe changea en une rude tempête venant du Sudſudoüeſt. L'armée étoit alors à l'ancre, la Meuſe lui demeurant à-peu-près à cinq lieuës & demie Eſtſudeſt. Cet orage qui commença par une brume extrémement épaiſſe & par une groſſe pluïe, ſe fit ſentir ſur les côtes de France, d'Angleterre, de Flandre, de Zélande, de Hollande & de pluſieurs autres païs, avec une violence épouvantable, & qui cauſant beaucoup de pertes dura plus de deux fois vingt-quatre heures. Le vent en pluſieurs endroits éleva les riviéres & les flots de la mer ſi prodigieuſement haut, qu'ils inondérent les villes & les campagnes l'eſpace de quelques lieuës, & que les hommes & les bêtes furent noïés dans les maiſons & dans les prairies. Il périt quantité de vaiſſeaux, & il y en eut un grand nombre qui donnérent contre la rivage, ou contre des hauteurs. Par tout on voioit floter des débris de naufrages. Il y eut des dignes rompuës en quelques endroits, & pluſieurs petites iſles & prairies enfermées de chauſſées qui furent couvertes d'eau. Les murailles & les rempars de beaucoup de villes & ſur tout des villes maritimes tombérent. De gros bâtimens & des maiſons en grand nombre furent renverſées de fond en comble, & il y eut une infinité de cheminées abatuës & d'arbres jettés par terre, ou arrachés. Cependant cette tempête, qui fut générale dans ces climats, ne fut pourtant pas également violente par tout: les ravages qu'elle fit furent beaucoup plus grands en de certains endroits que dans les autres, & ce qu'il y eut d'étonnant & de remarquable, eſt que l'armée navale, qui en fut auſſi batuë, n'en ſoufrit pourtant aucun dommage, ou n'en ſoufrit que très-peu. Tous les vaiſſeaux demeurérent à l'ancre ſans chaſſer, hormis un de ceux de Friſe qui aiant chaſſé le ſecond jour, dériva pendant deux heures plus de deux lieuës au Sudeſt, juſques-à-ce qu'on le vit tourner autour de ſon ancre qui avoit de nouveau mordu le fond. Le Contre-amiral Vlug perdit trois cables & une ancre, & les navires du Contre-amiral Jean Matthyſz. & du Capitaine Wytſe Beyma furent extrémement incommodés, mais non pas toutefois juſqu'à ne pouvoir plus tenir la mer. Ruiter & tous ceux qui étoient le plus afectionnés au bien de leur Patrie, remerciérent Dieu de la grace qu'il leur avoit faite, de les préſerver d'un danger qui avoit été ſi général. En éfet on peut dire qu'il ſembloit que la Providence voulût exprès épargner alors l'armée navale & la conſerver, afin que l'année ſuivante elle fût un des principaux inſtrumens de la conſervation & de la défence de l'Etat. Lors que la tempête fut apaiſée le Lieutenant Amiral fit donner avis par des yachts à tous les Oficiers Généraux & aux Capitaines qu'il falloit ſe retirer dans les ports; & faiſant aſſembler à ſon bord les Oficiers de la Meuſe, il ordonna que les plus gros navires le ſuivroient à Goerée, & que les vaiſſeaux légers feroient voiles vers cette riviére. Ainſi l'armée ſe ſépara, & Bankert avec l'eſcadre de Zélande prit ſon cours vers cette Province. Van Gent, Vlug & Enno Doedeſz. avec les vaiſſeaux d'Amſterdam, de Northollande & de Friſe, firent route au Texel, & ils arrivérent tous hûreuſement dans leurs ports. Le 29. de Septembre Ruiter avec ſix navires de la Meuſe ſe rendit devant Helvoetſluis, & s'en alla par la Brille & par Maeſlandtſluis à la Haie, où le 5. d'Octobre étant à l'Aſſemblée des Etats, il y fit raport de ce qui s'étoit paſſé pendant ſon expédition, laquelle n'avoit été entrepriſe qu'à deſſein de prévenir la guerre, de conſerver les Païs-bas Eſpagnols, & de défendre de toutes inſultes les côtes & les ports de l'Etat. Cependant on ſe confirmoit dans la penſée que le Roi de France en vouloit aux P. V. & dans le ſoupçon que le Roi d'Angleterre étoit d'intelligence avec lui. Les Etats étoient ſecrétement avertis de pluſieurs endroits que la France travailloit ſans ceſſe non-ſeulement à détacher l'Angleterre de la Triple Alliance, mais encore à porter cette derniére Couronne à une rupture avec la Hollande. Que le Roi de France parloit hautement *d'humilier les Etats, ou du moins de les rendre plus traitables.* Qu'il faiſoit de grandes levées de troupes, & qu'il devoit mettre en campagne une armée de 100000. hommes, & 40. navires de guerre en mer. Mais du côté de l'Angleterre on amuſoit les Etats par de belles paroles, & l'Ambaſſadeur Boreel pénétra ſi peu dans le ſecret des afaires, qu'il écrivit en divers tems à L. H. P. que le dedans de cette Cour n'étoit pas encore mal-intentionné, que le Roi lui avoit dit: *Qu'il ne manqueroit point de donner aux Etats le ſecours qu'il leur avoit promis pas les Traités. Qu'il emploieroit ſa médiation*

Et ce qu'il y a d'étonnant, eſt que l'armée n'en eſt que très peu endommagée.

25. *Septemb.* L'armée navale ſe ſépare.

Penſées touchant la guerre.

2. *Octob.*

17. *Novemb.*

24. *Novemb.*

pour

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

pour prévenir la guerre, ou que s'il ne pouvoit en venir à bout, il tiendroit la promesse qu'il avoit faite d'envoier 40. navires de guerre à leur secours. Qu'il ne s'étoit point engagé, & qu'au contraire il vouloit entretenir l'Alliance inviolablement. Qu'il étoit vrai que la France, après les civilités, avoit tâché d'en venir aux engagemens, mais que le Roi n'avoit point voulu y entendre. Que sa Majesté ne se départiroit point de la Triple Alliance. Mais Pierre de Groot, Ambassadeur à la Cour de France, aiant pénétré plus avant, écrivit de Paris, qu'il se pouvoit faire qu'on changeât de dessein, mais que la haine ne pouvoit changer: que l'Angleterre étoit la cause de tout le mal, parce qu'elle avoit abandonné le parti: que cette Couronne mettroit 60. navires en mer, & que la France y en joindroit 40. Il donna encore plusieurs autres avis de ce qui avoit été secrétement arrêté entre les deux Rois, & des soins que la France prenoit pour animer les autres Princes contre les Etats, ou pour les engager à demeurer neutres. Il a été déja dit qu'au commencement de Novembre, comme on voioit que tous les jours le Roi de France chargeoit de nouveaux impôts les marchandises qui venoient des P. V. les Etats avoient aussi défendu l'entrée des vins, des vinaigres, des canevas, du papier & des chataignes, afin que la perte que soufriroient les Sujets, obligeât le Roi de changer de sentimens & d'entretenir la paix, au lieu de déclarer la guerre. Mais ces défences furent prises en très-mauvaise part dans le Roïaume, & l'on dît tout haut à la Cour, que ce n'étoit pas à une République à s'élever contre un si grand Monarque. Il y eut des Seigneurs qui marquérent alors, qu'à la vérité on craignoit l'armée navale des Etats, mais qu'on ne se mettoit pas en peine de leurs armées de terre. Ce fut par cette raison que la France fit tant de dépence & d'éforts, afin d'atirer l'Angleterre dans son parti & de lui faire prendre part au jeu. Ceux d'entre tous les Etats de chaque Province, & particuliérement d'entre les Etats de celle de Hollande, la plus puissante de toutes, qui avoient entre les mains la principale conduite des afaires, tâchoient assès de porter & les Provinces, & les Villes, & tous les Membres qui avoient voix dans leurs Assemblées, à prendre les mesures nécessaires pour se défendre; mais ils trouvoient beaucoup d'obstacles à un si salutaire dessein. On ne pouvoit s'acorder sur les moiens de lever des finances: il y avoit des différens terribles au sujet de l'établissement d'un Capitaine & Amiral Général, & sur les bornes dans lesquelles il falloit rétraindre son autorité. Il fut donc consumé un tems si considérable en ces disputes, les résolutions ne furent prises que si lentement, & les Traités pour s'entre-défendre conclus avec tant de difficulté, qu'on commença trop tard à lever de nouvelles troupes, quelques-uns des Membres des Etats n'y voulant point consentir, qu'on n'eût auparavant élu un Capitaine & Amiral Général. Ces mêmes obstacles empêchérent qu'on ne pût pourvoir assès à tems à la fureté des frontiéres par terre. Les meilleures troupes de l'Etat étoient tout-à-fait abatardies par une paix de vingt & un an, & diminuées par les différentes réformes qui en avoient été faites; ce qui n'étoit pas arrivé par mer, où il n'y avoit eu aucune paix de longue durée, & où, même pendant la paix, la nature de la navigation entretient les gens de marine dans une espéce d'éxercice militaire. C'est ce qui fit qu'en ces tems-là toutes choses se trouvérent bien mieux disposées pour la guerre maritime que pour celle de terre. D'ailleurs il y avoit quantité de gens qui ne pouvoient s'imaginer que dans le fond l'Angleterre eût pu conspirer avec la France pour ruïner entiérement les Provinces Vnies, parce que ce projet étoit oposé aux vrais interêts de ce Roïaume, aux Alliances faites avec les Etats, & aux intentions manifestes du Parlement, qui avoit acordé au Roi un triple subside, montant à près de 2500000. livres sterling, pour entretenir la Triple Alliance, avec ofres, en cas de besoin, d'en acorder encore davantage. Mais l'événement fit voir que bien loin que ces sommes fussent emploiées à l'usage auquel elles étoient destinées, au contraire on s'en servit à faire la guerre aux Etats à qui elles devoient aider à procurer la paix. L. H. P. qui prévoioient tous les maux dont on étoit menacé, entrérent avec beaucoup d'empressement au mois de Décembre en conférence sur les moiens d'équiper une armée navale pour le Printems, & ordonnérent à quelques Députés des Amirautés de s'assembler à la Haie & d'en délibérer avec le L. Amiral Ruiter qu'on y manda aussi. Là il fut proposé & ensuite remontré aux Etats, que pour la fureté des P. V. il étoit nécessaire de faire un armement de

1671. 1. Decemb. 12. Decemb. 13. Novemb. 20. Novemb. 24. Novemb. 2. Novemb.

Les obstacles qui empêchérent les Etats de pourvoir à leur défence, particuliérement par terre.

Délibération sur l'équipement d'une armée navale pour le Printems prochain. 2. & 4. Décemb.

36 *Navires de guerre, montés chacun de 60. à 80. piéces de canon, de 320. matelots, & de 80. soldats.*

1671. 36 *Navires de guerre montés chacun de 40. à 60. canons, de 200. matelots & de 50. soldats.*

24 *Frégates montées chacune de 20. à 30. canons, de 80. matelots, & de 20. soldats.*

24 *Brulots pourvûs chacun de 22. hommes d'équipage.*

24 *Galiotes pour porter les avis, & pour mener de l'eau.*

24 *Senaus ou bâtimens légers, chacun pourvu de 25. hommes d'équipage.*

On fit aussi le calcul des frais qu'il faudroit faire, & l'on compta qu'en huit mois de tems l'équipement & l'entretien de cette armée monteroit à-peu-près à 7893992. livres. Il fut en même tems déclaré aux Etats qu'il faudroit trouver le fonds de toute cette dépence dans les subsides extraordinaires qui seroient consentis à cette fin, les fonds ordinaires des Colléges de l'Amirauté ne se trouvant pas sufisans, à cause des charges qu'il y avoit déja, & à cause, tant des grands arrérages qui leur étoient dûs par les Provinces qui n'avoient pas été en état de paier, que de la diminution du commerce. Mais il ne fut pas possible alors de parvenir à prendre aucune résolution, & il s'écoula encore quelques semaines de l'année suivante avant qu'on pût convenir sur un point de si haute importance.

1672.

LA VIE
DE
MICHEL de RUITER
DUC, CHEVALIER, &c.

Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüest-frise.

LIVRE ONZIEME.

IL s'agit maintenant de la plus terrible & de la plus périlleuse guerre qui ait jamais afligé les Provinces Vnies, & qui fut si malhûreusement soutenuë par terre, qu'on vit tout l'Etat sur le point d'être entiérement renversé; au lieu qu'elle eut un hûreux succès par mer, où le L. Amiral Ruiter fut un des principaux instrumens de la conservation & du salut de la République. On a vû ci-dessus les inquiétudes que causoient aux Etats la crainte que la France & l'Angleterre n'eussent conspiré ensemble pour leur ruïne, & on a vû en même tems ce qui s'étoit passé entre le Lieutenant Amiral van Gent & l'yacht *le Merlin*: sur quoi Georges Downing, dont la venuë en Hollande n'augura jamais rien de bon, fut envoié par le Roi de la Grande Bretagne à la Haie au commencement de Janvier de l'An 1672. Après avoir donné avis de son arrivée, il fit paroître un bel extérieur, & déclara *qu'il venoit dans l'intention de diriger toutes choses pour le bien de l'Etat, autant qu'il seroit possible; qu'il tâcheroit de mettre de l'eau dans le vin, & non pas du vin dans l'eau. Que ci-devant il avoit toûjours été obligé de parler le langage qui lui étoit dicté par son Maître, mais que son propre tempérament ne panchoit pas à l'aigreur.* Cependant ces belles paroles se changérent bientôt en des plaintes très-aigres sur le refus de mettre pavillon bas; ce qu'il fit connoître par un Mémoire qu'il présenta, dont voici la substance. *Que le 21. d'Août* le Merlin *avoit rencontré un navire de guerre qui n'avoit pas voulu amener le pavillon. Que* le Merlin *n'avoit pu aborder ce vaisseau à cause du gros tems. Que deux jours après il avoit encore trouvé un autre navire de guerre qui avoit aussi refusé le même salut. Que le L. Amiral van Gent avoit passé à son bord & avoit dit qu'il n'avoit point de charge de saluer, mais que cette afaire devoit être vuidée à la Haie. Que le Roi se prétendoit si choqué en son honneur, & étoit si ofensé de ce procédé, qu'il en vouloit avoir réparation. Que le refus du salut du pavillon alloit directement contre l'article 19. du Traité de Breda & contre l'ancienne pratique. Qu'on en demandoit une entiére & publique satisfaction, après l'avoir atenduë près de cinq mois en vain; ce qu'on ne pouvoit pas s'empêcher de prendre pour une fierté. Qu'on prétendoit avoir une pleine & promte réparation, parce que ce refus donnoit ateinte aux droits de la souveraineté de la mer qui apartenoit à l'Angleterre. Que tous les navires de guerre ne devoient point à l'avenir manquer de mettre pavillon bas, & qu'il falloit châtier van Gent pour aprendre aux autres à ne tomber pas dans une pareille faute.* Ensuite on députa quelques Commissaires pour entrer en conférence avec Downing sur ce point. Il soutint que le droit du salut ne devoit pas être dérivé du Traité de Breda, mais d'un droit très-ancien qui apartenoit de tout tems au Roi d'Angleterre. Que ce n'étoit pas un point de civilité & de simple déférence, mais que c'étoit un droit établi; au lieu que dans la civilité l'honneur doit être réciproque. Sur ce que de la part des Etats on soutenoit que suivant l'article 19. du Traité de Breda on n'étoit pas obligé de faire plus que ce qui avoit été ci-devant pratiqué, & qu'on ne prétendoit pas aussi moins faire, il répondit qu'il n'étoit pas venu pour disputer ni pour ar-

G. Downing vient à la Haie 12. *Janvier.* Ses propositions touchant *le Merlin* & le refus de saluer le pavillon.

Il demande satisfaction sur ce point.

Et qu'on châtie van Gent.

Conférence avec Downing sur le sujet du salut du pavillon. 3. *Février.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1672. argumenter, & qu'il ne se contentoit pas de ces argumens de l'Ecole. Après cela il presenta un autre Mémoire, où il dit nettement que la souveraineté de la mer apartenoit aux Anglois : que chacun étoit obligé de mettre pavillon bas devant eux & qu'ils prétendoient cette même déférence des flotes entiéres & des armées navales : que par conséquent van Gent en avoit mal uzé & qu'il devoit être puni. Les Commissaires lui repliquérent que les Etats avoient envoié des ordres précis à tous leurs Amiraux de se conformer éxactement à l'article 19. du Traité de Breda. Que cet article ne portoit point que les escadres ou les flotes entiéres mettroient pavillon bas devant un simple navire, & beaucoup moins devant un yacht. Qu'il y étoit seulement énoncé, que les saluts se feroient, *eo modo quo ullis retro temporibus unquam observatum fuit*, c'est-à-dire de la même maniére qu'il s'étoit toujours pratiqué dans les tems précédens. Que les Etats avoient ofert de faire perquisition de l'ancienne pratique, même à l'égard des flotes entiéres ; & que s'il se trouvoit qu'elles eussent baissé le pavillon devant un simple navire, ils reconnoitroient alors que ce seroit un droit établi & ne contesteroient plus sur ce point. Qu'il ne souhaitoient rien au monde avec plus de passion que de voir un Réglement fait sur ce sujet. Que leur dessein étoit de donner toutes sortes de marques de respect ; mais qu'ils espéroient qu'on ne leur proposeroit point de nouveautés pour s'y soûmettre. Après cela le Pensionaire de Wit dit dans l'Assemblée des Etats de Hollande, qu'aiant pendant la nuit fait des réflexions sur les saluts du pavillon, & considéré qu'on insinuëroit au peuple d'Angleterre, que ce ne seroit pas en faveur de la France que le Roi déclareroit la guerre aux Etats, mais pour maintenir les droits de la Nation & des saluts sur mer, il avoit ensuite dressé un projet, qu'on lût alors, & qui contenoit : Que sur le fondement d'une amitié réciproque & raisonnable, & dans l'espérance que l'Angleterre éxécutant l'article 5. de la Triple Alliance donneroit secours aux Etats contre le Roi de France, s'il venoit à les ataquer, ils ofroient & consentoient volontairement que leurs flotes entiéres, aussi-bien qu'un navire particulier, mettroient pavillon bas devant un simple vaisseau de guerre Anglois portant le pavillon roial : mais qu'on ne prétendoit rendre ce salut que pour faire honneur, & marquer du respect à un si grand Monarque & Allié, & conséquemment que ce seroit par le seul motif du respect, sans que de là il pût être tiré aucun argument au préjudice de la liberté de la navigation. Les Etats aprouvérent ce projet, mais Downing le rejetta sous prétexte qu'il étoit proposé trop tard, & qu'il avoit ordre de se retirer. Sur ce refus les Etats prirent le parti d'envoier à Londres un Ambassadeur pour réitérer cette ofre au Roi ; mais ce fut en vain, car la guerre étoit un point résolu. En éfet on tenoit qu'il y avoit déja quelques mois qu'on s'étoit déterminé à s'unir avec la France pour cet éfet ; & depuis on eut une connoissance particuliére que le Traité par lequel la France & l'Angleterre s'étoient engagées à ataquer les P. V. avoit été conclu entre ces deux Couronnes le 2. de Fèvrier, vieux stile. De la part du Roi il fut fait des plaintes sur de certains Piliers, lesquelles sembloient se raporter au Poëme de Vondel sur l'entreprise de Chattam & la paix de Breda, qui avoit pour titre, *Les Piliers de la paix des Provinces Vnies.* On se plaignit aussi touchant de fausses médailles ; ce qui regardoit celle qui avoit été frapée au sujet de la même paix de Breda, dont on a vû ci-dessus la description. On allégua encore des Peintures ridicules, voulant parler d'un portrait du Ruart de Wit, qui en mémoire de l'expedition de Chattam avoit été mis dans la grande sale de la Maison-de-ville de Dordrecht & sur cela un certain Auteur étranger a remarqué, *Qu'autrefois un Poëte d'un seul trait de sa plume avoit atiré la guerre sur les bras de la Pologne ; mais que c'étoit ici la premiére fois qu'un Peintre eût avec les traits de son pinceau donné ocasion de rompre des Traités. Qu'il falloit donc conclure que l'Angleterre n'aiant que de trop foibles raisons à alléguer pour justifier sa rupture ; elle avoit eu besoin de ces Piliers pour soutenir ses raisons ; de ces médailles pour leur donner du poids ; & de cette peinture pour leur prêter des couleurs & de l'éclat.* Parmi ces sujets de mécontentemens on donna encore place à un certain petit Livre de Jaques Lydius Ministre de Dordrecht, intitulé *Belgium gloriosum*, & à la maniére dont les Etats en avoient uzé en faisant exposer *le Roial Charles* à la vûë des peuples par fierté & pour insulter le Roi. Il n'y eut point de moiens que l'Ambassadeur des Etats n'emploiât pour satisfaire ce Prince s'il eût été possible ; mais il s'étoit embarqué trop avant dans l'afaire pour reculer. On ne prit pas moins de soin de gagner le Roi de Fran-

Projet du Pensionnaire de Wit. Ofres faites au Roi de la Grande Bretagne.

Moiens emploiés par

France, & de lui faire toutes les ofres les plus avantageuses en vûë de plusieurs guerre. Pour cet éfet le 4. de Janvier après beaucoup de sollicitations l' renforcés deur de Groot obtint audience de ce Monarque, auquel il présénta une Lettre Etats, qui avec toute sorte de déférence ofroient de faire cesser les mécontentemens de la Cour & de rétablir l'union entre les deux Peuples. L'Ambassadeur acompagna cette Lettre d'un discours fort patétique disant, au Roi: *Que les Etats, ses anciens Alliés, ne méritoient pas d'être plus maltraités que les criminels qu'on ne punit jamais sans leur en dire la raison, sans leur représenter leur crime & sans les entendre en leurs défences. Qu'il étoit aisé d'obtenir satisfaction sans tirer l'épée, sans consumer les finances, sans hazarder les troupes & sans répandre le sang.* Enfin le principal but de sa harangue tendoit à demander à ce Prince, *pourquoi il faisoit de si grands préparatifs de guerre, & contre qui ils devoient être emploiés?* Lors que le Roi reçut de lui la Lettre des Etats, il dit avec des marques d'indignation, *qu'il n'avoit que faire d'une Lettre dont il tenoit la copie dans sa poche, & qui avoit déja couru par toutes les Cours.* De Groot repliqua, *que les Etats avoient acoutumé d'agir ouvertement.* Ensuite le Roi lui dit, *qu'il avoit armé, parce que les Etats avoient armé.* De Groot répondit, *que les Etats étoient prêts de congédier leurs troupes; de lever la défence pour l'entrée des eaux-de-vie de France, des vins & des manufactures; d'exécuter sincérement les Traités; & que si on leur faisoit voir qu'ils eussent été enfraints en quelque maniére, ou qu'il eût été commis quelque chose au préjudice, dequoi néanmoins ils n'avoient aucune connoissance, ils ne manqueroient pas d'y pourvoir & d'en faire réparation.* Mais le Roi ne voulant rien écouter finit par ces paroles; *qu'il faisoit assembler ses troupes & équiper son armée navale, & que cependant il prendroit les résolutions qu'il jugeroit les plus convenables pour sa gloire & pour ses interêts.* Ensuite il fit réponce aux Etats par une Lettre qui parloit à-peu-près le même langage. Au même tems de Groot écrivit qu'il n'y avoit point à se flater; que l'animosité étoit si grande qu'elle seroit immancablement suivie de la guerre, à moins que L. H. P. ne se missent sur le pié de recevoir si bien leurs ennemis, que la crainte d'un douteux événement ne les fît désister de leur entreprise. Que leur confiance étoit principalement fondée sur ce que les Etats ne mettoient point ordre à leur défence, & sur ce qu'ils n'avoient ni Généraux ni Oficiers d'expérience: mais qu'à la vérité on redoutoit leur armée navale, & qu'on apréhendoit pour les côtes du Roïaume. Toutes les ofres de paix étant donc rejettées, les Etats Généraux pour faire connoître l'injustice de leurs ennémis, s'exprimérent dans une Lettre datée le 21. de Fèvrier en ces termes. *Il paroît que la guerre dont nous sommes menacés, n'est pas entreprise pour un point d'honneur, ou pour aucune autre cause qu'il nous ait été possible de prévenir, puis que nous avons déclaré à ceux qui sont animés contre nous, que nous sommes prêts à leur rendre tous les honneurs, & à leur acorder toutes les choses, qu'en quelque maniére que ce soit, on peut atendre & éxiger de nous. Néanmoins par toutes ces soumissions nous n'avons encore pu parvenir à nous faire dire en quoi on prétend être ofencé, & quelle est la satisfaction qu'on demande. Ainsi nous ne pouvons nous empêcher de croire qu'on en veut à notre Réligion & à notre liberté, & qu'on cherche à nous priver de ces deux biens, qui de tout tems ont été si chers & si précieux à nos Ancêtres; & à s'emparer en même tems de nos biens temporels.* On vit alors paroître à Paris des médailles avec deux devises. Le corps de l'une, qui avoit son raport à la France, étoit un soleil atirant des vapeurs d'un marais, avec cette légende, *Evexi sed discutiam. Je les ai élevées, mais je saurai les dissiper.* Le corps de l'autre qui avoit son raport à l'Angleterre étoit la lune & la mer avec ces paroles. *Mihi soli obtemperat æquor. A moi seule apartient l'empire de la mer.* Nonobstant cette triste conjoncture des afaires on ne laissoit pas de continuer en Hollande & dans les autres Provinces à se quereller les uns les autres, & à se disputer sur le choix d'un Capitaine Général, aussi-bien que sur les moiens de lever des finances, de mettre sur pié de nouvelles troupes, & de faire des alliances avec les autres Souverains pour une défence mutuelle. Mais enfin le 24. de Fèvrier la Charge de Capitaine Général fut déférée pour la prochaine campagne, de la part de toutes les Provinces, à Guillaume Henri Prince d'Orange, sous les restrictions qu'on peut voir dans les autres Histoires; & alors on commença à donner, selon que le tems le permettoit, les ordres nécessaires pour résister aux ennemis.

1672.

On reprend le combat.

Troisiême Haque. de Grot

La réponce du Roi à Grotius. 4. *Janvier.*

Le Prince d'Orange est élu Capitaine Général.

Il y auroit beaucoup de choses considérables à raporter ici sur ce sujet, si le but de cette

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1672. Résolution des Etats touchant l'équipement, d'une armée navale.

4. Fèvrier.

† Sorte de bâtiment Hollandois.

cette Histoire ne nous apelloit pas plutôt à parler des afaires maritimes. Le 4. de Fèvrier il fut arrêté par les Etats Généraux, qu'on équiperoit en guerre pour sept mois quarante-huit navires capitaux, savoir trente-six du premier rang, montés chacun, l'un portant l'autre, de soixante à quatre-vingts piéces de canon, deux cens-vingt matelots & quatre-vingts soldats; & douze autres d'un rang inférieur aux trente-six premiers, montés chacun de deux-cens matelots & cinquante soldats, qui seroient acompagnés de vingt-quatre brulots pourvus chacun de vingt-deux hommes, avec vingt-quatre † fenaus, ou bâtimens légers, equipés chacun de vingt-cinq hommes; & qu'outre cela on prendroit vingt-quatre galiotes à fret, pour servir à porter les avis, aussi-bien que l'eau & les autres choses nécessaires. Qu'à cet éfet dès ce tems-là même il seroit levé dix mille matelots, lequel nombre seroit à diminuer sur le total de ce qu'il falloit pour rendre complets tous les équipages de l'armée, dont les frais devoient pour le tems marqué se monter à 4776248. livres. Cette promte levée de 10000. matelots fut concluë afin d'encourager le Lieutenant Amiral Ruiter.

On défend la navigation en Groenlandt dans la mer Baltique & en Norvègue.

17. & 25. Fèvrier.

Résolution prise par les Etats Généraux pour avancer l'armement naval.

23. Fèvrier.

On jugea aussi à propos, sur la proposition des Etats de Hollande, de défendre la navigation en Groenlandt, pour la prochaine saison, aussi-bien que la navigation dans la mer Baltique & en Norvègue pour toute l'année; ce qui fut fait par deux placards, en vûë de trouver plus aisément des matelots pour les navires de guerre. Ensuite cet armement naval fut augmenté considérablement à proportion du péril dont on étoit menacé, & on mit ordre à équiper encore un plus grand nombre de vaisseaux. Le 23. de Fèvrier, il fut arrêté par les Etats Généraux qu'on écriroit aux Colléges des Amirautés, qu'ils eussent à faire toutes les diligences possibles afin que l'armée fût bientôt prête, & qu'ils emploiassent tous leurs soins à hâter la levée des matelots dont on avoit besoin pour en rendre les équipages complets. Le même jour il fut ordonné au Lieutenant Amiral Ruiter, par raport aux trois Colléges de l'Amirauté de Hollande & de Oüest-frise; au Lieutenant Amiral Bankert, eu égard au Collége de l'Amirauté de Zélande; & au Lieutenant Amiral Aylua, pour le Collége de l'Amirauté de Frise; de se rendre chacun à son Collége, d'avoir l'œil à l'équipement qui s'y feroit, & à tout ce qui en pouvoit dépendre; de pourvoir à ce que les ordres de L. H. P. sur ce sujet fussent ponctuellement éxécutés; & de leur donner de tems en tems avis de l'état ou seroient les choses & de ce qui se seroit passé. On obéit sur l'heure à ce commandement. Ruiter s'en alla de Rotterdam à Amsterdam, & de là au Quartier du Nord, pour faire avancer ce grand ouvrage; mais la rigueur de la gelée & les glaces y aportérent beaucoup d'obstacle. Le nombre des quarante-huit grands navires que les Colléges de Hollande & de Oüest-frise devoient fournir, se préparoit à la vérité avec beaucoup de succès; mais on n'équipoit ni les frégates ni les brulots qui devoient y être joints.

Ruiter juge qu'il est nécessaire d'équiper premiérement les frégates & les brulots & de les faire poster pour gardes au-dedans de la passe.

Ruiter voiant cela donna avis à L. H. P. par une Lettre, & par une autre au Pensionaire de Wit, *que les frégates, les brulots & les autres petits bâtimens devroient être les premiers prêts, afin qu'on pût leur faire prendre poste dans la passe, du côté du large, pour servir de gardes & s'oposer aux éforts des ennemis, qui quelquefois pourroient à l'impourvû venir avec peu de forces ataquer devant Helvoetsluis ou sous le Vlieter les plus gros navires, tandis qu'ils ne seroient pas encore armés; & tâcher de les brûler, ou de les détruire par d'autres voies. Que par cette raison il requéroit qu'on écrivît aux Colléges de hâter l'équipement des-dites frégates brulots & autres bâtimens légers, de peur qu'à faute d'y avoir pourvu, l'Etat n'en soufrît quelque perte.* Comme ce Conseil étoit selon les règles de la prudence il ne fut pas négligé: mais les eaux demeurérent fermées jusques au mois de Mars. Peu après on eut ocasion de connoître à fond les desseins de l'Angleterre, par ce qui se passa à l'arrivée d'une flote marchande richement chargée, qui venoit de Smirne, & des ports d'Espagne & de Portugal, forte de 44. voiles, sous l'escorte de cinq ou six navires de guerre.

Dessein des Anglois sur la flote Hollandoise qui venoit de Smirne.

Qui est ataquée sans fruit par Holmes.

Le Chevalier Robert Holmes, qui l'An 1664. avoit rompu la paix avec les Hollandois, par la surprise du Cap Vert & par d'autres hostilites, fut encore emploié cette fois au même éfet, & envoié avec de gros navires & des quaiches pour ataquer la flote de Smirne, dans l'espérance de faire un si grand butin, qu'il servît à soutenir la plupart des frais de la guerre qu'on alloit entreprendre. Ainsi le 23. de Mars cette riche flote fut rencontrée proche de l'isle de Wicht par huit gros navires & trois quaiches, sous le commandement de Holmes, qui la combatit avec toute la vigueur dont il étoit capable: mais les Hollandois se défen-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

fendirent avec tant de courage, que fur le foir, après un fanglant combat de plufieurs heures, leurs ennemis furent contraints de fe retirer. Le lendemain aiant été renforcés de quatre grands navires & de quelques autres bâtimens plus petits, ils retournérent au combat, & n'eurent pas un plus hûreux fuccès. Enfin les chofes prirent un tel cours que la flote fe feroit fauvée toute entiére, fi vers le midi, lors qu'ils l'ataquérent pour la troifiême fois, ils n'euffent pas trouvé le moien d'environner le vaiffeau du Capitaine Jean van Nès l'aîné, & de s'en rendre maîtres après que le Capitaine eut été tué. Mais ce brave homme s'étoit fi vaillamment défendu que fon vaiffeau percé d'un nombre infini de coups coula à fond auffi-tôt qu'il fut pris.

1672. On reprend le combat. Troifiême ataque. Un navire de guerre Hollandois eft pris, mais il coule bas. Il eft pris quatre vaiffeaux.

Cette perte aiant mis en defordre l'une des efcadres des vaiffeaux marchands, il y en eut quatre de coupés & enlevés par les Anglois, & entr'autres un qui revenoit de Smirne & un de Meffine. Les ennemis furent obligés de fe contenter de ce feul avantage & d'abandonner le refte de la flote, qui fe rendit hûreufement dans fes ports. Les vaiffeaux marchands auffi-bien que les navires de guerre firent merveilles à l'envi dans ce combat, où le Capitaine Adrien de Haaze, qui avoit le commandement de la flote, perdit la vie, après avoir donné des marques d'une valeur admirable. Le 29. de Mars la déclaration de guerre contre les Etats Généraux fut dreffée dans le Confeil du Roi de la Grande Bretagne, & publiée le 7. d'Avril, dix-fept jours après que la paix eut été rompuë par l'ataque faite à la flote de Smirne, c'eft-à-dire par des voies de fait qui n'avoient été précédées d'aucune déclaration formelle. Ainfi les Alliances fi faintement jurées furent foulées aux piés, & le fameux Traité de la Triple Alliance, conclu à la follicitation de l'Angleterre, n'aporta aucun autre avantage aux P. V. que de les expofer à une haine irréconciliable du côté de la France. Les Etats avoient fait tous leurs éforts, par le moien du Sieur Meerman, qu'ils avoient envoié depuis peu en Angleterre pour détourner le coup dont ils étoient menacés, en ofrant au Roi toutes fortes de fatisfactions raifonnables; mais il n'étoit plus tems. Avant la déclaration de guerre il y avoit eu plufieurs vaiffeaux des P. V. arrêtés ou emmenés dans les ports ennemis, au préjudice de l'article 32. du Traité de Breda, qui portoit qu'en cas de rupture on ne pourroit confifquer, d'un côté ni d'autre, les vaiffeaux, les marchandifes, ni les éfets, & qu'il n'y feroit nullement touché; mais qu'on donneroit aux Sujets de l'un & de l'autre Etat, le tems de fix mois entiers pour tranfporter leurs éfets où ils voudroient. Sur cela les Etats G. firent auffi arrêter quelques vaiffeaux Anglois & Ecoffois dans leurs havres, ne fe croiant pas obligés d'entretenir un Traité que le Roi avoit lui-même enfraint. Néanmoins les Etats de Hollande furent d'avis, qu'encore que le Roi eût contrevenu à cet article, il ne les autorifoit pas à l'enfraindre de leur part, & que par conféquent il falloit laiffer les vaiffeaux Anglois francs & libres, & leur donner la liberté de fe retirer, puis qu'ils étoient venus fur la foi publique de L. H. P. Cette propofition aiant été goûtée des Etats Généraux, on relâcha tous les vaiffeaux arrêtés, & les Anglois fe trouvant piqués de générofité en relâchérent auffi quelques-uns, mais non pas les quatre qu'ils avoient pris dans le combat livré à la flote de Smirne, lefquels ils déclarérent de bonne prife, à caufe de l'intention de faire la guerre qu'ils avoient alors, à laquelle ils atribuoient le droit de tenir lieu d'éfet. Le même jour 7. d'Avril, que l'Angleterre fit publier fa déclaration de guerre, le Roi de France fit auffi favoir à tout Paris, par une pareille publication, qu'il alloit ataquer les Etats Généraux. L'Evêque de Munfter † & l'Electeur de Cologne *, par complaifance pour ce Monarque, fe déclarérent auffi contre eux; & la Suéde, dont le Roi n'étoit encore qu'un enfant, s'étant laiffée gagner par les fommes immenfes qu'on lui donna, demeura neutre nonobftant la Triple Alliance & abandonna les P. V. Cependant L. H. P. aiant eu avis de l'infulte faite à la flote de Smirne, ordonnérent aux Colléges des Amirautés d'équiper inceffamment un plus grand nombre de vaiffeaux pour renforcer l'armée navale; d'y faire travailler jour & nuit; d'envoier dans les endroits les plus parés de chaque rade, ou à la fortie de chaque paffe, chaque vaiffeau, à mefure qu'il fe trouveroient prêt & fans atendre les autres; & de faire tous les éforts imaginables pour lever autant de matelots qu'il falloit afin de rendre les équipages complets. Il fut auffi de nouveau enjoint aux Lieutenans Amiraux Ruiter, Bankert & Aylua, de fe rendre chacun à fon Collége pour hâter l'armement avec toute l'ardeur & tous les foins poffibles. Tous ces ordres furent envoiés aux Confeillers des Amirautés & aux

Le Roi d'Angleterre fait déclarer la guerre aux Etats.

Vaiffeaux des P. V. arrêtés en Angleterre.

Et quelques vaif. Anglois arrêtés en Hollande.

Refolution équitable prife par les Etats de relâcher ces derniers. 14 *Mai.*

En quoi les Anglois les imitent à demi.

Le Roi de France déclare la guerre aux Etats.

L'Evêque de Munfter & l'Electeur de Cologne la leur déclarent auffi. † 18 *Mai.* * 27. *Mai.*

La Suéde s'eft engagée à demeurer neutre.

On augmente l'armement naval. 25. *Mars.*

Ruiter eft établi de nou-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1672. L. Amiraux par des dépêches qu'on fit partir sur le champ. Le 6. d'Avril le L. Amiral Ruiter fut établi de nouveau par les Etats Généraux Commandant en chef & Général de l'armée, & les rangs furent réglés, comme on le peut voir dans la Résolution suivante.

veau Commandant en chef de l'armée navale.

Extrait du Régître des Résolutions de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des P. V.

Le Mécredi 6. d'Avril 1672.

Résolution prise par L. H. P. sur ce sujet, & touchant les rangs des Oficiers Généraux.

L'Afaire aiant été mise en délibération, il a été résolu que sous la direction & surintendance des Sieurs Députés & Plénipotentiaires de L. H. P. dans l'armée navale, Michel Adriansz. de Ruiter, Lieutenant Amiral de Hollande & de Oüest-frise, aura le commandement en chef de la-dite armée pendant la prochaine expédition; lequel à cet éfet sera tenu de prêter devant L. H. P. le serment de s'aquiter bien & fidèlement de la sus-dite Charge; de suivre les ordres qui lui ont été déja prescrits de leur part, & ceux qui lui seront encore ci-après donnés; & de les exécuter ponctuellement. Et sous le sus-dit Chef & Général seront Adrien van Trappen, dit Bankert, Lieutenant Amiral de Zélande; & le Lieutenant Amiral Aart van Nès; le Lieutenant Amiral Guillaume Josef van Gent; Hans Guillaume van Aylua Lieutenant Amiral de Frise; les Vice-amiraux de Liefde, Sweers, Corneille Evertsz., Schram & Enno Doedesz.; les Contre-amiraux Jean van Nès, Jean de Haan, Jean Matthysz. Vlug & Brunsveldt. Que s'il arrivoit que par accident de mort, maladie, ou autre légitime empêchement, le-dit Lieutenant Amiral Général ne pût s'aquiter des fonctions de sa Charge, ce que Dieu veuïlle ne pas permettre, en ce cas ce sera le Lieutenant Amiral Aart van Nès qui prendra le commandement en chef, & au defaut du-dit Lieutenant Amiral van Nès soit par mort, par incommodité, ou par absence, le Lieutenant Amiral van Gent lui succédera.

H. VAN GOKKINGA. vt.

Est conforme au sus-dit Régître.

GASP. FAGEL.

Ordres donnés pour la sureté des ports & des passes. 13. *Avril.*

Après cela L. H. P. donnérent de nouveaux ordres pour la sûreté des ports & des passes, suivant les avis de Ruiter, ainsi qu'il a été déja dit, afin que les Anglois n'y pussent faire entrer par surprise des vaisseaux ou des brulots, pour mettre le feu aux navires de guerre. On arma en diligence tous les yachts & les autres bâtimens qu'on put trouver, & les aiant pourvus de bons équipages on les envoia à la passe de Goerée, pour empêcher les descentes dont on étoit menacé à Helvoetsluis & ailleurs. On fit en même tems abatre la grande balise de bois qui est sur le rivage, proche de l'entrée de la Meuse, pour en rendre l'accès plus difficile à l'ennemi. Il fut encore jugé à propos d'ôter toutes les tonnes qui étoient en d'autres endroits, & d'y faire poster des barques à leur place; de défaire les véritables balises & boüées; d'en mettre d'autres en d'autres lieux pour tromper les ennemis; & de détacher un certain nombre de galiotes avec des barques de lamaneurs pour aller croiser hors de la passe. Les Etats de Hollande acordérent alors à Ruiter, sur sa priére, une compagnie de soldats, dérogeant en sa faveur à la Résolution qui avoit été précédemment prise, qu'il ne seroit plus donné de telles compagnies réglées à aucuns Oficiers Généraux, Commandeurs, ou Capitaines ordinaires. Ils arrêtérent aussi que pour lui donner moien de fournir aux frais extraordinaires qu'on voioit bien que ce Général seroit obligé de faire, on proposeroit aux Etats Généraux que pendant la prochaine campagne il lui seroit paié par extraordinaire une somme de mille livres par chaque mois courant; à quoi L. H. P. donnérent leur consentement le 19. d'Avril. D'ailleurs les mêmes Etats de Hollande avoient résolu dès le 2. d'Avril de prier le Ruart & Bourgmaistre de Wit, de trouver bon que de la part de la Province on demandât à la Généralité, qu'il fût envoié en qualité de Député & Plénipotentiaire dans l'armée navale, pendant la prochaine campagne; & pour cet éfet ils avoient chargé les Députés de la ville de Dordrecht de solliciter leurs

Les Etats acordent à Ruiter une compagnie de soldats. 13. *Avril.*

19. *Avril.* 2. *Avril.* Le Ruart de Putten est prié par la Province de Hollande de retourner en

leurs Principaux & Maîtres afin qu'ils le dispofaffent à accepter cette Commiffion, laquelle fut délivrée par L. H. P. le 8. du Mois. Le 16. il fut fommé de la part des Etats de Hollande de fe déclarer fur l'acceptation; ce qu'il fit en pleine Affemblée avec une réfolution admirable, affurant que quelque périlleufe que fût la Commiffion, il étoit prêt de leur obéir, de l'accepter, & d'emploier, fous la bénédiction de Dieu tous fes foins & fes éforts pour l'exécuter avec zèle & avec fidèlité; de quoi il fut remercié, & l'on fit des vœux ardens pour fa confervation & pour l'hûreux fuccès de la campagne. Outre cela fur la propofition des Députés de la ville d'Amfterdam il fut réfolu tout d'une voix par tous les Membres des Etats, qu'au cas qu'il vint à mourir dans cette expédition la Charge de Ruart, Bailly & premier Commiffaire des Digues du païs de Putten demeureroit à fon Fils & lui feroit conférée. En ce tems-là L. H. P. confidérant de combien de périls l'Etat étoit menacé, jugérent à propos d'ordonner un jour de priéres extraordinaires pour le premier Mécredi de chaque mois, & en envoiérent l'ordre à toutes les villes & païs dépendans des P. V. afin d'implorer le fecours du Ciel, & de tâcher de détourner les éfets de fa colére. Le rendévous de l'armée aiant été affigné au Vlie, les Etats ordonnérent que le L. Amiral Ruiter fortiroit inceffamment de la Meufe par la paffe de Goerée & s'y rendroit avec les plus gros navires de guerre qui fe trouveroient prêts, quand même il leur manqueroit encore quelque chofe, parce qu'on pourroit leur envoier ce qui leur feroit neceffaire, ou par les dedans, ou par les dehors. Le L. Amiral aiant reçu cet ordre avec des dépêches du Confeil de marine de Rotterdam, tâcha le 27. d'Avril de mettre à la mer; mais il en fut empêché par des vents forcés & contraires. Alors il fit venir tous les Capitaines des autres vaiffeaux à fon bord & leur prefcrivit la maniére en laquelle toute l'armée devoit fe ranger & fe pofter, tant que le vent feroit contraire, afin de n'être pas furpris en defordre & à l'impourvu par les ennemis. Il détacha auffi deux barques de Lamaneur, pour aller à la découverte jufqu'à trois lieuës en mer, par le travers de la Meufe & de Goerée. Il avoit déja détaché depuis quelques jours les Capitaines F. Nydek & M. Wychmans, avec les frégates *Schiedam* & *Harderwyk*, pour aller croifer à portée de vûë l'une de l'autre, afin de découvrir ce qui feroit dans ces parages & d'infulter l'ennemi s'ils en trouvoient l'ocafion. Le 29. il prit enfin lui-même le large avec 7. navires, 2. frégates, 3. brulots, un yacht & une flûte venuë de Dordrecht, qui avoit amené le bagage du Ruart, Plénipotentiaire des Etats, & 93. matelots fous deux Commandans, pour lui fervir de Gardes, lefquels pafférent alors au bord de Ruiter. Lors qu'il fut en mer, les deux frégates & les deux barques qui avoient croifé, & deux autres yachts avec quatre brulots de la Meufe fe rendirent fous fon pavillon: mais à la follicitation du Confeil de l'Amirauté de Rotterdam il renvoia les deux plus petits brulots, l'un pour rentrer à Goerée, l'autre pour fe pofter dans le Put devant la Meufe, tous deux afin de fervir de gardes aux vaiffeaux qui y étoient demeurés, & avec ordre de les fuivre lors qu'ils viendroient le joindre au rendévous. Le 1. de Mai, étant arrivé par le travers d'Egmont, il rencontra un yacht d'avis qui lui étoit envoié par le Ruart, avec l'ordre fuivant.

1672. mer en qualité de Plénipotentiaire des Etats. 8. *Avril.* 16. *Avril.*

Il accepte fa Commiffion.

La Charge de Ruart eft acordée au Fils en cas de mort du Pére.

Jours de priéres extraordinaires chaque mois.

Le rendévous de l'armée fe donne au Vlie. 23. *Avril.*

Ruiter mèt à la mer avec quelques vaiffeaux de la Meufe. 29. *Avril.*

Sur l'avis donné par les Pilotes côtiers, que les vaiffeaux qui font au Vlie ne peuvent s'élever que par le vent d'Eft-quart-au-Nord, ou tout au plus par l'Eftnordeft d'un côté, & d'un autre côté par le vent de Sud, & cela tout au plus par dix rumbs, au lieu qu'il y en a vingt-deux par lefquels les grands vaiffeaux font retenus; & après avoir oüi fur ce fujet les Députés des Colléges de l'Amirauté d'Amfterdam & du Quartier du Nord. L'afaire aiant été mife en délibération il a été réfolu que tous les navires de guerre qui font ici au Vlie, foit qu'ils foient prêts ou non, en fortiront par le vent d'Eft qui regne à préfent, s'il continuë, & qu'ils retourneront au Texel, pour y être pourvus de toutes les munitions qui pourroient encore leur manquer & être mis entiérement en état. Et en conféquence il eft enjoint par ces Préfentes au Lieutenant Amiral van Gent & à tous les autres Oficiers & Capitaines, de fe conformer à ce qui y eft contenu, dequoi il fera auffi inceffamment donné connoiffance au L. Amiral de Ruiter, afin qu'il fe rende avec fon efcadre au même lieu du Texel, pour s'y pofter proche de la tonne de Laan, en telle forte que felon que fera le vent, ils puiffent tous fortir des deux côtés du Landts-diep, & encore d'un autre côté par le Spanjaarts-gat, & que même en cas de befoin le Sleng leur demeure auffi toujours ouvert. De tout ce que deffus feront encore avertis les trois Colléges de l'Amirauté, afin que chacun d'entre eux donne refpectivement de pareils ordres, & qu'ils prennent de telles précautions que tous leurs vaiffeaux, à mefure qu'ils fe trouveront prêts dans la fuite, puiffent en

Ordre pour faire affembler l'armée au Texel & non pas au Vlie.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1672. *toute diligence se rendre au Texel. Fait à bord du Dausin étant à l'ancre aux Middelgronden du Vlie, le 30. d'Avril 1672.*

Est conforme à la sus-dite Résolution.

C. DE WIT.

Moiens employés par Ruiter pour entrer au port du Texel, d'où l'on avoit ôté les tonnes & les balises.

Suivant cet ordre Ruiter fit voiles au Texel avec l'escadre de la Meuse, mais comme toutes les tonnes & les balises avoient été ôtées on jugea qu'il y avoit beaucoup de péril à y faire entrer de si gros navires; ce qui obligea le L. Amiral de détacher deux yachts pour aller au Helder, avec une Lettre au Commissaire Henri Knyf, afin que par l'avis des Pilotes côtiers il les fît tous deux poster à l'entrée du Sleng ou du Middel-diep. L'un de ces yachts qui s'apelloit *la Renommée*, se devoit tenir vers le rivage du Sud, & l'autre nommé *l'Espérance* vers le rivage du Nord, & ensuite le Commissaire devoit faire placer au-dedans & des deux côtés de la passe, de lieu en lieu, autant de petits bâtimens qu'il jugeroit nécessaire pour servir de balises & de tonnes aux navires qu'on y feroit entrer. Il ajoûtoit à cela qu'afin de prendre des mesures justes, il feroit son compte que *la Renommée* & toutes les barques postées du côté du Sud auroient le hunier & les petites voiles carguées; mais que *l'Espérance* & les barques du Nord seroient sans voiles; signaux à la vûë desquels il feroit avec confiance passer ses navires au milieu de ces bâtimens. Le Commissaire ne manqua pas de faire ce qui lui étoit prescrit, & outre cela il envoia quelques barques pour devancer toujours les navires, qui par ce moien entrérent & allérent le 3. de Mai moüiller proche de la tonne du Laan. Le même jour, Ruiter n'étant pas encore entré, rencontra le Capitaine Corneille Hollaardt, qui montoit un senau, envoié de Zélande par le L. Amiral Bankert, pour reconnoître la mer & quelle sureté il pouvoit y avoir, & pour lui raporter aussi combien il auroit vû de vaisseaux dans les passes de Hollande. Le L. Amiral Général donna charge au Capitaine de dire à Bankert qu'il n'avoit point vû d'ennemis, & il lui envoia en même tems une copie de l'ordre ci-dessus mentionné touchant le rendévous marqué au Texel, pour lui servir d'instruction. Le lendemain il reçut une dépêche des Députés des Etats qui étoient au Vlie pour hâter l'équipement & la sortie de l'armée, dans laquelle il étoit porté, qu'il étoit déja sorti du Vlie quelques-uns des gros navires, & qu'on espéroit que le reste suivroit bientôt; mais qu'on n'étoit pas d'avis qu'ils rentrassent au Texel, & qu'ils l'atendroient en mer hors de la passe, où il iroit les joindre avec toute la diligence possible. Aussi-tôt il renvoia les barques se placer aux deux côtés de la passe pour sortir de la même maniére qu'il étoit entré, & il commanda en même tems qu'on sondât aussi le Spanjaarts-gat; mais les Pilotes raportérent qu'ils n'y avoient trouvé que 21. pié d'eau, & qu'ils n'ozeroient pas conseiller qu'on y hazardât de si gros navires. Le 6. de Mai les Députés & Plénipotentiaires des Etats, entre lesquels étoit le Conseiller Pensionaire de Wit, se rendirent au bord de Ruiter où l'on fit le signal de mettre à la voile, & ils donnérent ordre que tous ceux qui pourroient passer, allassent se mettre au large, & se joindre au pavillon du L. Amiral van Gent au delà de la passe. Les médiocres navires & les autres bâtimens de la Meuse sortant alors par le Spanjaarts-gat se joignirent au gros, & le reste de ceux qui étoient encore atendus de Goerée, & qui seroient entrés au Texel, arrivant à-peu-près en même tems, reçurent ordre de s'arrêter aussi au-dehors. Mais le L. Amiral Ruiter avec son navire & avec les trois autres vaisseaux pavillons du L. Amiral van Nès, du Vice-amiral de Liefde, & du Contre-amiral van Nès, & un yacht, demeurérent encore à l'ancre par la négligence des Pilotes côtiers, qui soutenoient opiniatrément qu'il y avoit trop peu de profondeur pour eux dans la passe. Enfin le Pensionaire de Wit & le L. Amiral Ruiter allérent eux-mêmes avec un yacht traverser le Spanjaarts-gat, & en faisant sonder ils convainquirent les Pilotes du contraire, & les blamérent fort de leur peu de soin & d'exactitude: car ils trouverent jusqu'à 21. ou 22. piés de profondeur, mesure de la Meuse. Cependant le tems favorable se passa, & ensuite les vaisseaux pavillons furent arrêtés par des vents forcés & contraires jusques au 9. de Mai, que le vent sauta tout d'un coup au Nordnordoüest, & en même tems Ruiter avec les navires de la Meuse, celui du Vice-amiral Star, & quelques autres petits bâtimens, sortit par le Lants-diep. Alors le Ruart de Wit passa du bord de van Gent à celui de Ruiter pour être, en qualité de Député & Plénipotentiaire de l'Etat, avec l'armée durant

Il arrive au Texel. 3. *Mai.*

Il reçoit un nouvel ordre de mettre à la mer.

6. *Mai.*

Quelques vaisseaux mettent à la mer.

Quatre vaisseaux pavillons demeurent à l'ancre.

Dispute avec les Pilotes côtiers.

9. *Mai.*

Ruiter met à la mer & le Ruart passe à son bord.

toute

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

toute la campagne. Le Pensionaire son Frére lui fit ses adieux d'un air libre & gai, & prit tout de même congé de Ruiter & des autres Oficiers, en faisant beaucoup de vœux pour la prospérité de leurs armes. Ensuite il quitta le bord aussi-bien que les autres Députés, & après leur départ on prit la Résolution suivante. 1672.

Le Lundi 9. de Mai 1672. avant midi, à bord des Sept Provinces, *navigeant tout proche de la passe du Texel.*

Présens les Sieurs, Corneille de Wit, Ruart de Putten, M. Mérens, Maurégnault & Starkenbourg, Lieutenant Amiral de Ruiter, van der Dussen, de Wildt, Ockertsen & Sonk.

Résolution touchant les opérations de l'armée navale.

Nous Députés & Plénipotentiaires des Hauts & Puissans Seigneurs les Etats Généraux des P. V. pour les opérations de l'armée navale & pour les desseins de cette présente expédition, après avoir pris les avis du Lieutenant Amiral de Ruiter, comme Général de la-dite armée, ensemble des Sieurs Députés des Colléges des Amirautés ici présens, & avoir mûrement délibéré sur le tout. Nous avons unanimement arrêté & résolu, que, si le vent le permet, la sus-dite armée prendra son cours au Sudoüest; & qu'aiant été, ainsi qu'on l'espére, fortifiée sur sa route des vaisseaux de guerre, brulots & autres bâtimens, qui sont encore atendus de Zélande, elle s'avancera vers la Tamise, ou vers les autres parages où l'on découvrira que l'armée navale d'Angleterre puisse se rencontrer. Car on a intention, suivant les résolutions qui ont été prises, de faire entrer la sus-dite armée de l'Etat, avec la permission de Dieu, dans la-dite riviére de Londres, & d'y ataquer les ennemis si on les y trouve, ou d'y insulter & détruire tous les vaisseaux Anglois qu'on y pourra joindre; & qu'après avoir fait cette tentative, qu'il plaise au Ciel de faire réüssir, on ira chercher l'armée ennemie à ses rendévous de Gunfliet, de Soulsbaie & des Dunes, ou ailleurs où l'on croira qu'elle puisse être assemblée. Que si, contre les aparences, les armées de France & d'Angleterre étoient déja jointes, en ce cas, & après en avoir eu une entiére certitude, on tâchera d'éviter d'en venir à une bataille générale avec ces deux puissances unies; à moins que les Plénipotentiaires de L. H. P. avec l'avis du L. Amiral Ruiter comme Général, ne jugeassent que nonobstant la présente Résolution on dût l'entreprendre à la faveur de quelques incidens particuliers, ocasions, ou circonstances, qui feroient espérer qu'on pourroit en sortir avec avantage & avec un hûreux succès. Bien entendu néanmoins que le tout sera remis & laissé à la pleine, entiére & absoluë disposition des-dits Sieurs Députés de L. H. P. suivant la teneur expresse de leur Commission, ainsi qu'on le remet & laisse par ces Présentes, à ce qu'avec l'avis du sus-dit L. Amiral Ruiter en la-dite qualité, & des autres Oficiers Généraux de l'armée, si besoin est, ils puissent, au regard du fond de l'afaire en général & sur toutes les particularités qui la concernent; principalement au regard de l'ordre, de la forme & de la maniére de l'éxécution, faire, entreprendre & éxécuter tout ce qu'ils jugeront être le plus expédient pour le service de l'Etat; & généralement de se rendre & se tenir avec la-dite armée ou divisée ou jointe, dans les parages qu'ils estimeront être les plus propres & les plus convenables pour les desseins de L. H. P. & pour en venir plus aisément à bout.

Est conforme à la sus-dite Résolution.

En connoissance de moi Sécretaire sousigné.

G. ANDRINGA.

Le nombre des vaisseaux de l'armée lors qu'elle fut assemblée devant le Texel.

L'armée navale qui se trouva alors assemblée devant le Texel, consistoit en douze grands navires de la Meuse, dix-huit d'Amsterdam, quatre du Quartier du Nord, un de Frise, onze frégates, douze brulots & neuf yachts, faisant en tout soixante-sept voiles; lequel nombre fut bientôt considérablement augmenté par l'arrivée de plusieurs autres, qui sortirent encore de divers havres. Dans la premiére distribution qui en fut faite en trois escadres le 9. de Mai, étoient compris les vaisseaux qu'on atendoit de Zélande, & quelques autres qui devoient dans peu se rendre sous le pavillon: de sorte que la premiére escadre sous le L. Amiral Ruiter étoit de vingt navires & frégates, quatre yachts & six brulots. La seconde sous le Lieutenant Amiral van Gent, étoit

Division qui en est faite en trois escadres.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1672. de dix-huit navires & frégates, six yachts & six brulots. La troisiême sous le L. Amiral Bankert, étoit de vingt-trois navires & frégates, trois yachts & cinq brulots. Après que les escadres eurent été ainsi formées par provision, le Conseil de guerre fut assemblé au bord de Ruiter, où il fit distribuer les mémoires contenant les signaux avec les autres ordres, & les placards des Etats pour encourager les équipages. Le Ruart & le Général ne manquérent pas de les exhorter tous vivement à leur devoir. Ensuite il fut établi des ordres généraux concernans plusieurs points d'importance, & auxquels il étoit enjoint à chacun de se conformer. Quelle escadre seroit à stribord de la principale escadre, & quelle seroit à babord lors qu'on navigeroit vent arriére. Quel ordre on observeroit en boulinant, ou en changeant de bord. De quelle maniére il falloit distribuer chaque escadre en trois divisions. Qu'il falloit ordonner à des frégates de se tenir prêtes pour sauver les équipages des vaisseaux qui pourroient être brûlés ou coulés bas. Qu'on se posteroit à une distance raisonnable, pour n'être point exposés au canon les uns des autres, sans toutefois s'éloigner aussi trop, de peur que l'ennemi ne vint à couper ceux qui seroient trop écartés. Qu'on prendroit garde avec beaucoup de soin aux embrasemens qui pourroient être causés par les † valets des canons de l'ennemi, ou par les propres valets de ceux des vaisseaux de l'armée. Quel ordre on tiendroit en cas qu'on eût l'ennemi au vent, & quel ordre on garderoit lors qu'on l'auroit sous le vent. Comment en chacune de ces ocasions chaque division devroit prendre & suivre son cours, & comment elle devroit faire pour en changer s'il en étoit besoin. Que chaque Capitaine auroit l'œil sur le Commandant de la division sous laquelle il se trouveroit rangé, sans pouvoir s'écarter de l'ennemi ou arriver, que par une pressante nécessité, sur les peines qui y apartenoient, quand même il verroit que ceux qui seroient au devant de lui n'auroient pas gardé leur poste ou par contrainte, ou par négligence. De plus il fut commandé à chacun de se tenir dans sa ligne & près de son Chef d'escadre ou Commandant de division, quoi qu'on ne fût point proche des ennemis, & à chacun des Chefs d'escadre d'ordonner trois des meilleures voiliéres de leurs frégates avec quelques galiotes pour faire la ronde autour de l'armée & découvrir ce qui pourroit se présenter. L'ordre qui fut donné pour l'escadre du L. Amiral Ruiter, & pour ses trois divisions étoit tel.

Ordres Généraux auxquels toute l'armée devoit se conformer.

† ou étoupins. *Pelotons faits de fil de carret pour bourrer a poudre quand on charge le canon.*

Instruction & ordre pour les trois divisions de l'escadre Ruiter.

Ordre & Instruction donnée par le Lieutenant Amiral de Ruiter aux Oficiers qui sont sous la principale escadre de l'armée, distribuée en trois divisions, auquel ordre ils seront tenus de se conformer éxactement.

La premiére division consistant en sept navires, un yacht & deux brulots, sera commandée par le L. Amiral van Nès. La seconde division étant de sept navires, un yacht, & deux brulots sera commandée par le L. Amiral de Ruiter. La troisiême division consistant en six navires, deux yachts & deux brulots, sera commandée par le Vice-amiral de Liefde.

Lors qu'on fera vent arriére ou vent largue le L. Amiral van Nès avec sa division se tiendra à stribord du L. Amiral de Ruiter. Et en ce cas le Vice-amiral de Liefde se tiendra de la même maniére à babord.

Mais lors qu'on ira à la bouline le L. Amiral van Nès avec sa division sera la tête de l'escadre, le L. Amiral de Ruiter étant au milieu; & le Vice-amiral de Liefde avec la sienne fera la queuë.

En changeant de bord les vaisseaux qui seront les plus de l'arriére vireront toujours les premiers, en sorte que le Vice-amiral de Liefde se trouvera alors à la tête du L. Amiral Ruiter, & le L. Amiral van Nès, à la queuë. Ainsi toutes les fois qu'on renversera le bord, la division de l'avant se trouvera être à l'arriére, & celle de l'arriére sera à l'avant, chacun gardant d'ailleurs son rang.

Le même ordre sera tenu par chaque vaisseau en particulier, lorsque les divisions mettront à l'autre bord, que par les divisions à l'égard des escadres entiéres.

Mais les brulots & les yachts se rangeront toûjours proche de l'arriére de chaque navire, ou de la division où ils sont ordonnés par ces présentes: les premiers, afin qu'à la faveur de la force & de la fumée de leur canon, ils puissent être adressés avec résolution & succès, à celui ou à ceux des navires capitaux des ennemis qui pourroient avoir abordé les nôtres; & les yachts, afin qu'ils puissent porter les avis, & résister aux bru-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

brulots des ennemis, en faisant tous leurs éforts pour les détruire; & afin que s'il étoit coulé à fond ou brûlé quelqu'un de nos vaisseaux, ils tâchent d'en sauver les équipages, sur peine aux Oficiers, à faute de ce faire, d'être éxemplairement punis en leurs personnes. 1672.

Fait à bord des Sept Provinces, *navigeant devant la passe du Texel, au Sudoüest-quart-au-Sud, le* 9. *de Mai* 1672.

C. de Wit. Michel Adrianſz. de Ruiter.

Après cela on détacha une galiote vers la passe de Veere, avec une Lettre au L. Amiral Bankert, afin qu'il hâtât la sortie de l'escadre de Zélande. On en dépêcha en même tems plusieurs autres pour croiser, & pour avertir les vaisseaux qui devoient encore se rendre sous le pavillon, en quel parage ils pourroient rencontrer l'armée. Il y eut aussi quelques frégates qui allérent à la découverte, & le Capitaine Filippe de Munnik eut ordre de traverser vers les côtes d'Angleterre avec le navire *Essen*, les frégates *Harderwyk* & *Schiedam*, & l'yacht *Rotterdam*; & de reconnoître quel nombre de vaisseaux ennemis il y avoit à Olphernes, à Soulsbaie, à Harwich, au Konings-diep, à Gunfliet & jusques aux Dunes. Il lui fut particuliérement enjoint que par le moien des vaisseaux neutres auxquels il pourroit parler, & des pêcheurs ou des bâtimens Anglois & François qu'il pourroit prendre, il fît tous ses éforts pour savoir des nouvelles des armées ennemies & de l'état où elles étoient; & qu'ensuite il vint en faire son raport au vaisseau pavillon, qu'il trouveroit avec l'armée au milieu de la mer entre les deux rivages, où la Meuse lui demeureroit à l'Est; ou droit entre la Meuse & le Konings-diep, s'il ne la rencontroit pas à ce premier poste. L'armée prit alors son cours au Sudoüest par un vent de Nordest, dans l'espérance de joindre le 10. de Mai l'escadre de Zélande, & de faire voiles aussi-tôt après la jonction vers les côtes d'Angleterre pour combatre l'armée de ce Roïaume avant que celle de France fût arrivée. On avoit promis & assuré en Zélande que le 19. du Mois le Lieutenant Amiral Bankert mettroit à la mer avec l'escadre de cette Province: néanmoins par une précaution trop inquiéte, ou par quelque secrète intrigue, on envoia à Bankert un ordre qui portoit, *qu'il n'eût point à sortir du port qu'après qu'il auroit eu une certitude entiére que l'armée seroit partie du Texel, & qu'en éfet elle seroit en mer.* Il envoia donc reconnoître où étoit Ruiter par un senau qui le rencontra le soir du 10. & peu après ce Général reçut par un autre bâtiment une dépêche des Députés des Etats Généraux, qui étant en Zélande pour hâter la sortie de l'escadre de Bankert l'avertissoient des raisons qui avoient porté les Zélandois à retenir leurs vaisseaux. Ce retardement fut d'un très-grand préjudice aux afaires, car l'armée perdit deux jours de tems & l'avantage d'un vent d'Est très-favorable à ses desseins. En éfet si Bankert eût mis à la mer dès le 9. il y a assés d'aparence qu'on eût pu rencontrer les Anglois & les ataquer avant qu'ils se fussent joints avec les forces de France. Le 10. on fit le signal pour convoquer le Conseil de guerre au bord de Ruiter, où furent distribués les mémoires contenant les signaux avec les autres ordres, & les placards pour encourager les équipages. Le Ruart fit alors une belle & vive harangue pour exhorter les L. Amiraux, les autres Oficiers Généraux & les Capitaines à s'aquiter dignement de leur devoir. Le 11. l'armée se trouva à la vûë de l'isle de Walcheren & de Westcapel. On envoia aussi-tôt des Lettres en Zélande pour solliciter Bankert à la venir joindre. Cependant il fut ordonné au Capitaine Jean van Gelder, avec les Capitaines van Lier, & Middelandt, d'aller se poster au milieu de la mer, la Meuse leur demeurant à dix lieuës à l'Est, qui étoit le rendévous marqué pour les navires qui devoient encore sortir des ports, afin que lors qu'ils s'y rendroient ils pussent y être arrêtés, & y atendre le pavillon. Le matin du 12. le Lieutenant Amiral Bankert mit à la voile avec son escadre; ce qui fut l'éfet de la conduite fine & délicate & des sollicitations pressantes d'un certain Oficier d'Amsterdam, qui étoit Commissaire pour la Hollande au Collége de l'Amirauté de Zélande; & dès six heures du matin l'escadre joignit le pavillon. Elle consistoit en six grands navires de guerre, deux frégates, quatre brulots & deux senaus, étant comprise dans la division qu'on a vû ci-dessus avoir été faite le 9. de Mai pour former les trois escadres de l'armée entiére, qui par l'arrivée de celle-ci furent toutes trois presque complètes, & prirent leur for-

Ruiter envoie le C. Munnik à la découverte vers les côtes d'Angleterre, pour aprendre des nouvelles de l'armée Angloise.

Bankert est retenu avec l'escadre de Zélande.

Le Ruart exhorte le Conseil de guerre & les Cap. à faire bien leur devoir.

L'escadre de Zélande vient joindre l'armée. *12. Mai.*

1672.

Le Ruart fait une harangue aux Oficiers Généraux, aux Capitaines & aux matelots, pour les exciter à bien faire leur devoir.

forme & leurs rangs chacune sous son L. Amiral & Chef. Le même jour le Ruart fit de nouvelles instances à tous les Oficiers Généraux, & aux Capitaines en général, & à chacun en particulier, pour les porter à fidèlement tenir ce qu'ils avoient promis à l'Etat par leur serment, & à conserver la belle réputation que la plupart s'étoient aquise dans les guerres précédentes, se servant pour cet éfet de termes qui convenoient aux conjonctures fâcheuses où l'on se trouvoit alors. Il leur remontra que si jamais ils avoient été obligés de têmoigner du courage pour la défence de leur Patrie, & du zèle pour le maintien de la liberté & du légitime Gouvernement sous lequel ils vivoient, c'étoit dans cette présente conjoncture, où la conservation de la République entiére, comme de la liberté & des biens de tous les Habitans des P. V. dépendoit absolument du succès de la premiére bataille qui se donneroit par mer. Il n'oublia pas aussi d'insinuer fortement les motifs des châtimens & des recompenses, qui devoient être le prix de la valeur ou de la lâcheté. Sa harangue fut reçuë de tous ceux qui l'entendirent avec beaucoup de marques de contentement, & de disposition à faire ce qu'il éxigeoit d'eux. Après cela l'armée fit le Nordoüest pour se rendre au rendévous, dans l'espérance d'y trouver une partie des vaisseaux

13. *Mai.*

qu'on atendoit encore. Le lendemain le Commandeur Marc Willemsz. avec l'yacht *la Galére*, & le Capitaine Munnik avec ses trois frégates, qui étoient tous deux allés à la découverte vers la côte d'Angleterre, revinrent faire leur raport. Le premier dît qu'il n'avoit point vû de bâtimens à voiles quarrées aux Dunes: mais que le 11. il avoit eu la chasse par deux frégates Angloises, sorties de la Tamise, qui avoient reviré à l'aproche de celles du Capitaine Munnik. Celui-ci raporta qui le même jour il avoit parlé à un Suédois qui venoit de St. Martin, & qui l'avoit assuré que le 24. d'Avril il en étoit parti 16. navires de guerre François & 8. brulots pour Belle-isle, afin de se joindre aux autres vaisseaux qui étoient atendus de divers ports. Le Suédois, avoit ajoûté qu'il y avoit six jours qu'il avoit rencontré quatre frégates Angloises, & qu'il en avoit vu encore une autre le 11. du Mois, qui lui avoient toutes également assuré que leur armée sortiroit le même jour 11. de la Tamise pour se rendre aux Dunes, & que ce qu'il y avoit de vaisseaux dans le havre de Portsmouth étoient

Nouvelles de l'armée d'Angleterre.

aussi prêts à y faire voiles. Outre cela il dît que le 12. du Mois, sur le soir, faisant route vers le Konings-diep, il avoit chassé sur une frégate Angloise, & qu'incontinent après il avoit vû l'armée, forte à-peu-près de cinquante voiles, qui venoit de

L'armée navale de Hollande fait voiles vers les côtes d'Angleterre.

sortir de la riviére & du Konings-diep. Sur ces avis le Ruart, le Général & les autres Oficiers Généraux, resolurent tous d'une commune voix de prendre incessamment leur cours vers les Dunes, & d'y aller chercher les Anglois pour les combatre. Cependant le grand calme & la brume continuelle aportérent quelque retar-

14 *Mai.*

dement à l'éxécution de ce dessein. Mais enfin le 14. de Mai., le vent s'étant rangé au Nordnordoüest & aiant fraîchi, on fut en état de dépasser le Nordforland, & de s'avancer en bon ordre; le Lieutenant Amiral Bankert commandant l'avantgarde, le Général Ruiter aiant le corps de bataille, & le Lieutenant Amiral van Gent conduisant l'arriéregarde. Sur le soir il survint avec le flot une brume si épaisse & si obscure, qu'on fut forcé de laisser tomber l'ancre & de passer la nuit à six lieuës de la pointe du Nordforland, qui demeura Oüest-quart-au-Sud & Oüest-

15. *Mai.*

sudoüest à l'armée. A la pointe du jour, quoi que le tems fût encore fort embrumé, on remit à la voile par un vent frais du Nord. Deux heures après on aperçut une frégate Angloise & deux quaîches: Ruiter fit à l'instant un signal afin que les vaisseaux qui s'en trouvoient les plus proches leur donnassent la chasse. Le Lieutenant Amiral van Nès qui portoit sur la frégate, voiant que l'Anglois tâchoit de l'éviter, arriva un peu pour le couper, & le Capitaine Laucourt, qui étoit alors au vent, tira aussi-bien que van Nès quelques coups sur lui. Le Commandeur Corneille Jacobsz. van der Hoeven, autrement Corneille van Overschie, avec l'yacht *la Renommée*, parut aussi sous le vent, & coupant la frégate lui fit une décharge de six ou sept volées. Ensuite van Nès l'aprochant on lui vit amener le pa-

On prend une frégate Angloise.

villon: mais la chaloupe de Laucourt aiant été la premiére à son bord il s'éleva dans la suite un différent sur le droit de prise. C'est ainsi qu'on s'empara de cette frégate, nommée *la Victoire de France*, montée de 38. piéces de canon & de 140. hommes, mais la plupart contrains de s'embarquer par force, sans qu'elle eût fait que très-peu de résistance & pas plus de deux ou trois décharges. Pour les deux quaîches elles échapérent, mais la prise toucha; ce qui obligea d'en faire enlever

l'équi-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1672.

l'équipage, & de donner ordre que si on ne pouvoit la relever à la faveur du montant, on eût à y mettre incessamment le feu: cependant elle fut remise à flot, & depuis envoiée à Goerée, où elle arriva sans aucun autre accident. On interrogea le Capitaine, nommé Flytser, pour savoir quel cours avoit pris l'armée d'Angleterre. Il déclara qu'il n'en savoit rien de certain, mais qu'il croioit qu'elle étoit à la rade des Dunes au Nord du Nordforland, & qu'il avoit intention d'aller la chercher en ce parage-là. Ensuite l'armée s'avança faisant bonne route, & arriva à une heure après midi devant les Dunes, avec résolution d'entrer dans le port & d'aller sans différer fondre sur l'ennemi. Dans cette vuë on disposa toutes choses, on donna les ordres qui furent jugés nécessaires, & on distribua les armes aux équipages; car on avoit dessein de n'emploier pas beaucoup de tems à canonner, & d'en venir promtement à l'abordage. Cependant quand on se fut aproché des Dunes, au lieu d'y trouver l'armée navale d'Angleterre on n'y vit que six petits bâtimens. Alors Ruiter reprenant son cours au Nord au-dessus du banc de Godwinsand, & aiant reviré vers le large, fit le signal aux Oficiers Généraux de se rendre à son bord, où il fut résolu par le Ruart, avec son avis & celui du Conseil de guerre, de donner la chasse aux Anglois jusques à Wicht, & d'aller les y ataquer. Mais deux heures après que cette résolution eut été prise & pendant qu'on navigeoit pour aller l'éxécuter, le Capitaine Lonke, qui commandoit une frégate de Zélande nommée *Delft*, vint avertir le Ruart & Ruiter, qu'il avoit suivi & ateint un vaisseau marchand de Danemarc, qui venoit de St. Malo & qui lui avoit déclaré que le Samedi précédent, 14. jour de Mai, l'armée de France s'étoit jointe à celle d'Angleterre, à l'Est de l'isle de Wicht, & depuis on aprit encore que la jonction s'étoit faite, & qu'elles étoient toutes deux ensemble fortes de 83. navires de guerre, quelques petites frégates, & 26. ou 28. brulots. A cette nouvelle Ruiter trouva à propos de rassembler ses vaisseaux, de les tenir serrés, & de délibérer sur ce qu'il seroit à propos de faire. Il fit alors le signal de ralliement, & jetta l'ancre droit devant la ville de Douvres: mais le vent se renforça si fort du Nordest, qu'il ne put passer aucun Oficier à son bord. Il y eut même des vaisseaux qui chassérent fort loin, & d'autres à-peu-près au nombre de dix-huit qui furent endommagés en leurs ancres ou en leurs cables, ou en tous les deux. Entr'autres Ruiter perdit une ancre, Bankert en perdit deux, Evertsz. fit perte d'un cable & Laucourt de deux ancres & de deux cables. Le 17. du Mois, le gros tems aiant cessé, le Conseil de guerre s'assembla à bord de l'Amiral *les Sept Provinces*. On parla au Maître Danois, qui déclara que le Vendredi précédent il avoit lui-même passé au travers de l'armée de France, qui avoit jetté l'ancre à l'Est de l'isle de Wicht & s'y étoit postée; & que le Samedi il avoit rencontré celle d'Anglerre, qui aiant traversé le Pas de Calais prenoit son cours à l'Oüest, de sorte qu'il n'y avoit pas lieu de douter de la jonction. Ce ne fut pas un médiocre déplaisir pour le Ruart, pour Ruiter & pour les autres Oficiers, que le retardement qu'on avoit aporté en Zélande au départ de l'escadre de la Province, eût donné aux ennemis le tems de s'assembler. Il fut alors résolu tout d'une voix dans le Conseil de guerre, que comme cette jonction des forces des deux Roiaumes leur donnoit trop d'avantages, il ne falloit nullement hazarder la bataille proche de l'isle de Wicht ni dans le Canal, parce que les vaisseaux qui pourroient être dématés ou desemparés, ne trouveroient point de havres pour se retirer plus près que St. Sébastien ou la Corogne en Espagne, c'est-àdire à une distance de 150. lieuës de Wicht. D'ailleurs il fut arrêté de faire poster l'armée entre le Wielingen & la Meuse, à cinq ou six lieuës du rivage, afin d'y atendre le reste des navires de guerre qu'on équipoit encore dans les Colléges des Amirautés, & d'être ensuite plus en état de faire tête à l'ennemi. Il fut donné avis de cette résolution à L. H. P. par des Lettres qu'un petit bâtiment leur porta, & on les pria de faire avancer l'équipement dont il vient d'être parlé, & d'envoier le plus promtement qu'il seroit possible les vaisseaux qui étoient destinés pour aller joindre l'armée, & sur tout les brulots, parce qu'on en avoit principalement besoin, & qu'ils pouvoient être bientôt prêts. Cependant le Capitaine Wytze Beyma s'étoit rendu sous le pavillon avec le navire *les Villes*. Ensuite il en arriva cinq autres & deux brulots, & depuis encore trois yachts & six brulots de Zélande. Par ce moien l'armée se trouva considérablement renforcée, & le 19. elle prit son cours au Sud par un vent de Nordest-quart-au-Nord; & en faisant diverses bordées pour rentrer dans

L'armée de Hollande arrive devant les Dunes.

Où elle ne trouve point celle d'Angleterre.

15. *Mai.*

Nouvelles de la jonction de l'armée de France avec celle d'Angleterre.

Gros tems. 16. *Mai.*

Délibération du Conseil de guerre.

On ne trouve pas à propos de livrer le combat proche de l'isle de Wicht.

Mais bien de se poster entre le Wielingen & la Meuse.

17. *Mai.*

16. *Mai.*
18. *Mai.*

L'armée est fortifiée de quelques vaisseaux & brulots.

19. *Mai.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1672. la mer d'Allemagne, elle alla moüiller proche de Calais, qui lui demeura à deux grandes lieuës au Sudſudeſt. Là on eut avis par un bâtiment de Nieuport, qu'il y avoit devant Dunquerque trois priſes faites ſur les Hollandois, toutes trois venant de St. Hubes chargées de ſel. A l'inſtant on détacha les Capitaines van Aarſen & Corneille van der Zaan avec deux frégates, pour aller, s'il étoit poſſible, les dégager & les reprendre. Lors qu'ils y furent arrivés ils donnérent la chaſſe juſqu'au rivage à deux flûtes enlevées aux Hollandois: mais leurs chaloupes ne purent les aborder, par ce qu'elles étoient pleines de mouſquetaires, & que les Câpres François qui étoient auprès, échoüés ſur le rivage, tiroient de leur côté & faiſoient un grand feu.

20. Mai. Autre renfort.

Le 20. ſur le ſoir les Capitaines Barent Rées & Yſſelmuiden, venant de la Meuſe avec le *Dordrecht* & le *Delft*, ſe rendirent ſous le pavillon. Le même jour il fut réſolu de détacher quelques-uns des plus légers vaiſſeaux ſous le Lieutenant Amiral van Gent, avec ordre d'entrer dans la Tamiſe & de voir s'il y auroit quelque ocaſion d'inſulter l'ennemi: mais enſuite l'éxécution de ce projet fut différée.

21 Mai.

Le jour ſuivant aiant repris ſon cours au Nordoüeſt-quart-au-Nord, on découvrit le Nordforland, qui demeura à ſix lieuës Oüeſt à l'armée, & ſur le midi il falut remoüiller. On détacha alors le Capitaine van Braakel avec ſix vaiſſeaux, pour aller comme gardes avancées croiſer juſqu'au 24. du Mois, depuis les bancs de Dunquerque juſqu'au même Nordforland.

Le zèle du Ruart. L'armée ſe trouve en péril à cauſe d'une brume épaiſſe.

Le Ruart voulut que dès le même ſoir ſur les ſix heures on remît à la voile, de quoi le Général Ruiter tâcha vainement de le diſſuader: mais à peine avoit-on achevé de lever les ancres, qu'il ſurvint ſubitement une brume ſi épaiſſe qu'elle changea le jour en nuit; ſi bien qu'il ne fut plus poſſible de rien apercevoir à la diſtance de la longueur de deux navires. Ruiter fit alors le Nordoüeſt à petites voiles, ſon vaiſſeau & tous les autres ſe trouvant également en danger de s'entr'aborder; ce qui l'obligea de faire des ſignaux par des décharges de canons & de mouſquets, & par le ſon du tambour, afin d'avertir toute l'armée de remoüiller, à quoi on eut beaucoup de peine.

23. Mai. Renfort venu à l'armée. Elle arrive proche du Konings-diep.

Le 23. on vit encore le Nordforland à l'Oüeſt, & dans le même tems il vint quatre vaiſſeaux & deux ſenaus du Texel fortifier l'armée, laquelle arriva vers le ſoir proche du Konings-diep, où Ruiter ſe trouva ſur quatre braſſes d'eau au-delà du Galper, ce banc ſi dangereux; mais il eut le bonheur de dériver avant que de toucher. Enſuite on découvrit neuf navires de guerre Anglois avec d'autres petits bâtimens, & comme on leur donna la chaſſe ils remontérent tous le Konings-diep, & l'obſcurité de la nuit ne permit pas de les ſuivre.

Van Gent eſt détaché avec 15. navires 7. yachts, 8. brulots & 5. galiotes, pour chaſſer ſur les Anglois dans la Tamiſe.

Le même ſoir on détacha une eſcadre de quinze navires & frégates avec ſept yachts huit brulots & ſix galiotes, ſous le Lieutenant Amiral van Gent, le Vice-amiral Evertſz. & le Contre-amiral van Nès, avec ordre de ſuivre dès la pointe du jour les Anglois, & de tâcher de les joindre. Le Ruart eut deſſein d'acompagner van Gent, mais le Général & les autres s'y opoſérent, & lui remontrérent qu'il ne pouvoit abandonner le pavillon dans un tems où les armées ennemies étoient atenduës d'heure à autre.

24. Mai.

Le Lieutenant Amiral van Gent paſſa à bord *du Lion* qui étoit monté par le Capitaine van Lier, & au lever du ſoleil il fit mettre à la voile. La diviſion que commandoit le Vice-amiral Evertſz. avoit l'avantgarde, celle de van Gent étoit au milieu, & le Contre-amiral van Nès conduiſoit la troiſiême qui formoit l'arriéregarde. On porta droit ſur les Anglois, qui étoient au nombre d'onze voiles, ſavoir ſix ou ſept gros vaiſſeaux & quatre ou cinq brulots, qui étoient encore en partie à l'ancre, les autres étant déja à l'entrée du Konings-diep preſque dans les hauts-fonds.

Les Anglois prennent chaſſe & remontent la riviére.

Ils ſe rangérent tous en bon ordre faiſant des ſignaux comme s'ils euſſent voulu atendre van Gent: mais voiant qu'en éfet il alloit droit à eux ils prirent chaſſe, & à la faveur d'un vent largue & du flot qui commençoit à venir ils remontérent la riviére. Les Hollandois les ſuivirent auſſi en bon ordre & avec toute la diligence poſſible; & lors qu'ils eurent dépaſſé le Middle-plaat & la Tour de bois où ſe met le fanal, van Gent fit aborer la banniére rouge pour ſignal à tous les ſiens de chaſſer chacun de ſon côté, & de tâcher d'en venir à l'abordage. Mais les ennemis n'eurent pas envie de faire cette épreuve, bien que quelques-uns de leurs vaiſſeaux fuſſent ſi fins de voiles, qu'ils portoient leurs huniers à mi-mât. En ſe retirant ils firent feu de l'arriére ſur le Capitaine Lonke, qui étoit le plus de l'avant des Hollandois, & qui ſans lâcher un ſeul coup fit tous ſes éforts pour aborder. On leur donna donc la chaſſe juſques ſous le Fort de Charneſſe, derriére lequel il y avoit encore deux gros navires à l'ancre, outre une grande fré-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

frégate & deux quaîches, qui aiant été auparavant dans la passe de Harwich, s'étoient jointes au gros des autres Anglois. Lors qu'ils furent tous sous le canon du Fort il y en eut quelques-uns qui mirent en panne, & qui firent de loin un grand feu sur les Capitaines Lonke & Wichmans, & sur les autres qui étoient comme eux le plus de l'avant; le château les canonnant aussi de toute sa force. En ce moment van Gent fit un signal à ces premiers vaisseaux qui étoient les plus légers, pour les avertir de s'avancer vers les ennemis & de demeurer tout proche d'eux, croiant que leur dessein étoit de fondre eux-mêmes sur lui avec l'ebe qui commençoit à venir. Mais au contraire ils allérent tous ensemble se mettre à couvert derriére le Fort, & s'en aprochérent autant qu'ils purent. Comme cette place avoit été fortifiée depuis que les Hollandois l'avoient prise, & qu'elle avoit été mise dans un tel état & si bien pourvûë de gros canon, qu'on ne jugeoit pas pouvoir rien entreprendre contre les vaisseaux qu'elle couvroit, van Gent prit le parti de se retirer & de descendre en faisant ses bordées, pour aller, suivant ses ordres, rejoindre incessamment le pavillon. Mais en descendant le Capitaine Munnik, & ensuite le Vice-amiral Evertsz. & *la Paix* brulot de Rotterdam, touchérent, néanmoins sans en être incommodés, aiant été relevés dès le commencement du flot. Les Anglois avoient transporté la tonne du Middleplaat dans un autre endroit que celui où elle devoit être, & trompant par ce moien les Hollandois, ils les mirent en danger d'aller échoüer contre les bancs: mais lors que ceux-ci s'en furent aperçus, van Gent envoia percer & couler bas la tonne, & hacher les balises qui étoient vers le rivage du côté du Nord. Le 26. il rejoignit l'armée, aiant été retenu jusqu'à ce tems-là par des vents contraires. Son retour qu'on atendoit avec impatience fut fort agréable, parce qu'on croioit que les armées ennemies étoient prêtes à paroître. Le même jour trois navires de guerre, cinq brulots & deux senaus se rendirent encore sous le pavillon. Cependant on avoit mis en délibération lequel seroit le plus avantageux, ou d'atendre les ennemis, ou de les aller chercher. Les avis avoient été d'abord différens & apuïés chacun de diverses raisons qu'on avoit éxaminées avec beaucoup d'atention. La plupart avoient été d'opinion qu'il falloit atendre au milieu de la mer, entre les deux rivages, par le travers de Dunquerque, le Nordforland demeurant Oüestsudoüest, ou Oüest-quart-au-Sud à l'armée, au regard de laquelle toutes les voix s'étant enfin réünies, il fut unanimement conclu qu'elle iroit se poster devant le Konings-diep, la pointe d'Olphernes lui demeurant au Nord. Ce poste paroissoit être le plus avantageux, parce que de tous les vents de Nord on auroit été au vent des ennemis qui devoient venir de l'Oüest; au lieu qui si on se fût tenu au milieu de la mer, les mêmes vents qui auroient été favorables à l'armée de Hollande pour traverser le Pas, auroient nécessairement donné le même avantage aux autres, & les auroient portés sur elle. Mais ici étant contraints de tourner autour des bancs, leurs mouvemens pouvoient lui donner ocasion de leur gagner le vent; précaution qui est d'une très-grande conséquence lors qu'elle réüssit, & qui sur tout contribuë beaucoup à adresser hûreusement les brulots. D'un autre côté le Ruart estimoit qu'il étoit autant & plus glorieux pour les Hollandois de livrer le combat sur les côtes d'Angleterre que sur les leurs; mais ce fut une raison secrète, dont il ne se servit point pour apuïer ce sentiment.

1672.

Les Anglois vont se mettre à couvert sous le Fort de Charnesse.

Van Gent descend la riviére pour se retirer.

26. Mai. Il rejoint l'armée.

Qui reçoit du renfort.

Délibération sur le poste qu'il falloit prendre pour atendre l'ennemi, ou s'il falloit aller au devant de lui.

On se détermine à se poster d'abord devant le Konings-diep.

D'une Lettre écrite par le Ruart à son Frére, le 25. Mai. 1672.

L'armée avoit été depuis quelques jours fortifiée d'un nombre asses considérable de vaisseaux; mais les équipages n'en étoient pas complets, & il y manquoit beaucoup de matelots. On écrivit fortement sur ce sujet aux Colléges des Amirautés, pour les solliciter à remplir ce defaut par de promtes levées. Ils n'oubliérent rien pour satisfaire à cette requête; ils firent travailler sans cesse à l'équipement des nouveaux navires & brulots; & de jour à autre ils envoiérent à l'armée tous les matelots qu'ils purent trouver. Sur le minuit entre le 27. & le 28. le Capitaine Almonde, qui étoit l'une des gardes avancées, vint au bord de Ruiter lui dire que le soir du 26. il avoit été proche de l'armée d'Angleterre & de France entre le Godwinsand & les bancs de Dunquerque, & qu'elle étoit forte de près de 80. navires. Sur cet avis le Général mit à la voile & fit l'Est, croiant que le lendemain il pourroit la rencontrer; mais étant arrivé proche du Galper il ne découvrit rien, quoi que le Lieutenant Amiral Bankert assu-

Les équipages de certains vaisseaux ne sont pas complets.

27. Mai.

Nouvelles de l'armée ennemie.

28. Mai.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1672. assurât que le soir précédent il l'avoit aussi vuë. Le 29. les Hollandois aiant porté le cap au Sudoüest, on vit sur les 9. heures du matin l'armée ennemie au vent, qui arrivoit sur eux. Ruiter de son côté gouverna aussi-tôt sur elle, tenant les siens dans le meilleur ordre qu'il lui étoit possible. Vers le midi les deux armées furent si proches l'une de l'autre qu'elles pouvoient distinctement se reconnoître & distinguer les pavillons. On compta parmi les ennemis 100. à 130. voiles, tant grands que petits vaisseaux. Mais quelque considérable que fût leur avantage d'être au vent, néanmoins lors qu'ils ne furent plus qu'à une petite lieuë des Hollandois, ils remirent au plus près du vent & coururent le même bord qu'eux. Le vent étoit alors Oüestsudoüest & frais, & Ostende demeuroit à cinq lieuës au Sudest-quart-au-Sud des Hollandois, qui sur les neuf heures du soir s'étant aprochés jusqu'aux bancs de Nieuport, revirérent au Nordoüest-quart-à-l'Oüest à un signal que fit Ruiter. A l'heure même les Anglois mirent aussi à l'autre bord, navigeant en bon ordre, & en trois escadres ainsi que les Hollandois. Leur avantgarde, qu'on crut être composée des François, portoit le pavillon blanc ; le corps de bataille avoit le pavillon rouge ; & l'arriéregarde portoit le pavillon bleu. Ils demeurérent toute la nuit au plus près du vent & si proche de l'armée Hollandoise au vent d'elle, qu'on pouvoit aisément voir leurs feux. Vers le minuit cette derniére armée revira encore au Sudest ; sur quoi les ennemis firent un signal pour changer aussi de bord. Ainsi des deux côtés on fit tous ses éforts, les uns pour gagner le vent, & les autres pour le garder. Sur les deux heures & à la pointe du jour l'air se trouvant fort embrumé, Ruiter fit le signal de revirer encore au Nordoüest-quart-à-l'Oüest, & alors on ne vit plus un seul vaisseau ni Anglois ni François ; ce qui surprit fort les Hollandois. Après que ceux-ci eurent encore renversé le bord, ils se virent couverts d'une brume fort épaissé. Ils tâchérent toutefois d'avançer en louvoiant afin de demeurer proche des ennemis. Vers les dix heures l'air aiant commencé à s'éclaircir, le vent se renforça tellement, que l'armée se trouva séparée & fort écartée. On fit alors le signal de ralliement, & on vit en même tems que celle de France & d'Angleterre ne l'étoit pas moins ; que quelques-uns des vaisseaux étoient ancrés au vent des Hollandois, & qu'il y en avoit près de vingt, la plupart de l'escadre blanche, qui étant aussi au vent d'eux n'avoient point jetté l'ancre. Cependant le vent augmenta si fort, qu'il fallut serrer les huniers, & ne laisser que la grande voile & la miséne. Néanmoins le Général Ruiter voulut qu'on se tint toûjours sous voiles, ne trouvant pas à propos de laisser tomber l'ancre si proche & sous le vent des ennemis, qui aiant vent & marée pour eux auroient contraint tous les Hollandois de couper leurs cables, s'il leur avoit pris envie d'arriver sur eux & de les ataquer. A midi le vent se renforça encore au Sudoüest, & à quatre heures les Hollandois virérent & firent vent arriére aiant le grand hunier serré, & ils gouvernérent au Nordoüest-quart-à-l'Oüest. Courant donc ainsi bord sur bord, & faisant tous leurs éforts pour monter au vent, au lieu de cela ils firent une si grande dérive, à cause de la force du vent & du flot, qu'ils se trouvérent sur les cinq heures du soir entre les côtes de Flandre & de Walcheren. Là ils tâchérent encore de se maintenir en faisant des bordées, jusques-à-ce qu'il se présentât une ocasion plus favorable d'en venir aux prises avec l'ennemi. La nuit suivante le vent s'apaisa, de sorte qu'on ne dériva pas davantage. Le lendemain le vent se rangea à l'Oüestnordoüest, mais foible. Dès le matin comme les Hollandois virent l'armée ennemie à l'Oüest à deux lieuës au vent à eux, ils firent le Sudsudest depuis sept heures jusqu'à onze heures avant midi, qu'ils revirérent à la vûë d'Ostende, & cette ville leur demeurant à trois lieuës Sud-sudest, ils portérent le cap à l'Oüestnordoüest. Ils ne doutoient point qu'on ne livrât bataille ce jour-là : mais les ennemis se tenant toujours au vent ne trouvérent pas à propos d'arriver : au contraire ils mirent encore à l'autre bord. Le Ruart, Ruiter, & le Conseil de guerre furent alors unanimement d'avis non-seulement de ne s'éloigner pas d'eux, mais de faire tous les éforts imaginables pour les joindre. Au reste on ne pouvoit pas pénétrer par quelle raison ils évitoient ainsi le combat, pendant que le vent leur étoit aussi favorable qu'ils pouvoient jamais souhaiter, & que par conséquent ils avoient tout l'avantage qu'on peut prétendre en pareille ocasion. Quelques-uns cru-

Notes marginales :

29. *Mai.* On la découvre.

Mais elle évite le combat.

Ordre tenu de part & d'autre pour gagner le vent.

30. *Mai.* Brume épaisse. Vent forçé.

Il y a plusieurs vaisseaux Anglois à l'ancre. Les Hollandois se tiennent sous voiles.

31. *Mai.* On revoit les ennemis.

Qui revirent encore & fuïent le combat.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1672.

Réflexions sur cette retraite.

crurent qu'ils manquoient de courage, & cette pensée en inspiroit encore davantage aux Oficiers & aux matelots Hollandois, qui brûloient du désir d'en venir aux mains: car on ne pouvoit pas s'empêcher de juger que l'armée de France & d'Angletere tenant le vent, non-seulement sans arriver, mais qu'au contraire elle avoit reviré deux fois lors qu'on s'étoit aproché d'elle, c'étoit une marque assurée de terreur. D'autres étoient pourtant d'opinion qu'elle ne faisoit difficulté de s'engager qu'à cause qu'elle étoit si proche des côtes de Flandre. Le Ruart reçut aussi des nouvelles, venuës d'Angleterre, qui lui furent envoiées par le Pensionaire son frére, portant qu'il y avoit beaucoup de malades parmi les équipages ennemis; que les maladies augmentoient encore tous les jours; & qu'outre cela les Anglois ne trouvoient pas que les vaisseaux François fussent en aussi bon état qu'ils se l'étoient promis. Ainsi on se persuada aisément qu'il pourroit bien naître quelque mesintelligence & quelque division entre les deux partis qui composoient l'armée ennemie.

Le gros tems brise les vergues de Ruiter qui tombent avec la grand pacfi & le grand hunier sur le pont proche de lui.

31. *Mai.*

Cependant Ruiter qui faisoit continuellement tous ses éforts pour la joindre, détacha quelques-uns des meilleurs voiliers d'entre les yachts, pour aller à la découverte & tâcher de savoir quelle route elle avoit prise. Ce même jour-là on eut encore des vents forcés, & sur le soir lors que le Général revira au Sud, ses vergues du grand mât & du grand mât de hune rompirent par le milieu; son grand pacfi & son grand hunier furent déchirés depuis le haut jusqu'au bas; le caillebotis fut tout brisé; & les morceaux des vergues tombérent avec ceux des voiles sur le pont, à peine à la distance de la longueur d'un homme du Lieutenant Amiral, sans qu'il en fût blessé, ni aucun autre, quoi que ce soit un endroit qui d'ordinaire est rempli de gens. Ce desordre causa beaucoup de chagrin, quelques-uns croiant qu'on seroit obligé de renvoier le navire, ou bien qu'il faudroit consumer beaucoup de tems & emploier beaucoup de gens à le réparer: mais l'expérience & la vigilance du Général étant capables de venir à bout de tout ce qu'il y avoit de plus difficile dans l'art de la marine, il fit en sorte que le vaisseau, qui n'eut le radoub que des mains de son seul équipage, fut remis en bon état dans peu d'heures. La nuit suivante il fit le Sudsudoüest avec la miséne & les voiles d'artimon, jusques au 1. de Juin qu'il se trouva en état de tenir tous les autres vaisseaux de l'armée rassemblés avec lui. Ensuite poursuivant sa route il vit après midi Dunquerque qui lui demeuroit Sudquart-à-l'Est, & courut la bande du Oüestnordoüest jusqu'à minuit. Deux heures après on aperçut quelques bâtimens, qu'on ne put bien reconnoître à cause de la brune, & qu'on prit pour des Anglois, ou pour des François. Au même tems Ruiter aiant fait le signal d'ataquer, chacun se crut être au milieu des ennemis & se prépara au combat; mais le jour étant venu on connut que c'étoit van Gent avec son escadre qui s'étoit un peu écarté de sa route. Ainsi de jour en jour on faisoit de nouveaux éforts pour découvrir l'ennemi, dans la vûë néanmoins que quelque proche qu'on pût être de lui, on ne hazarderoit pas une bataille avec un desavantage manifeste du côté des Hollandois. Mais on prétendoit s'en tenir aux résolutions prises, & par le Conseil de guerre Général, & par celui des L. Amiraux, qui étoient, qu'on tâcheroit de gagner le vent, ou que si l'on se trouvoit sous le vent, on ne livreroit point de combat que proche de la côte de Zélande, ou de celle de Flandre, afin que tous les vaisseaux ennemis qui seroient desemparés pussent aller échoüer sur les bancs & sur les hauts-fonds. Le 2. de Juin, à force de faire des bordées on se trouva enfin à huit lieuës du Nordforland sans découvrir ni François ni Anglois. Ensuite le Capitaine Titus de Nassau, qui montoit la frégate *le Liévre*, & qui croisoit de l'avant de l'armée, vint avertir le Ruart qu'à la pointe du jour il avoit découvert les ennemis à quatre lieuës du Nordforland. Le 3. du même Mois, il arriva du Texel cinq brulots qui avoient été équipés à Amsterdam; avec cent-trente matelots pour aider à remplir le défaut des équipages des vaisseaux de ce Collége. Quelques jours auparavant † *le Caleb* monté par le Capitaine Jean Krook, étoit aussi venu de Hoorne se rendre sous le pavillon. Outre cela il avoit été résolu, que suivant ce qui s'étoit pratiqué l'An 1667. on enverroit quelques flûtes porter des vivres & de la biére à l'armée, afin que le defaut de munitions de bouche ne l'obligeât pas de rentrer plutôt qu'il ne seroit nécessaire. Pour cet éfet le Ruart ordonna que tous les Commandans des vaisseaux viendroient lui déclarer pour combien de tems, à compter de ce jour-là, ils étoient encore pourvûs de vi-

Il croit pendant la nuit être proche des ennemis, & donne ses ordres; mais c'étoit van Gent.

Les intentions des Hollandois touchant la bataille.

2. *Juin.*

Renfort envoié à l'armée.

3. *Juin.*

† 30. *Mai.*

Ordres pour ravitailler les vaisseaux.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1672. vres, de biére & d'eau, afin de favoir quelle quantité on en devoit faire venir.
5. *Juin.* Le 5. on vit arriver le Capitaine Henri Viſſcher avec *les Armes de Medenblik*, venant de Northollande, & trente-huit matelots de Rotterdam, qui le lendemain 6.
6. *Juin.* furent fuivis d'une frégate du même Collége, nommée *le Comte de Hollande*, & de 4. brulots. Par la venuë de tous ces vaiſſeaux l'armée ſe trouva compoſée de 91. navires de guerre & frégates, de 54. brulots, ou comme d'autres le diſent, de 44. & 23. yachts, faiſant tous enſemble le nombre de 168. ou 158. voiles. Les équipages en étoient auſſi alors aſsès complets par le moien des matelots qui avoient été envoiés de tems en tems: mais ce qu'il y avoit de plus avantageux étoit que les Oficiers, les équipages & les ſoldats, paroiſſoient tous également bien diſpoſés à faire leur devoir, & ſembloient n'aſpirer qu'au combat. Le même jour il revint deux yachts qui avoient été détachés pour aller découvrir les ennemis: ils raportérent que le Vendredi précédent, 3. de Juin, ils avoient vû les Anglois & les François à Soulsbaie, où ils avoient ancré le même jour. Les Commandans des yachts menérent auſſi trois Maîtres de vaiſſeaux de Norvègue au bord de Ruiter, qui lui firent une pareille déclaration, & l'un d'entre eux ajoûta, qu'il avoit été au bord du Duc d'Yorc & qu'il avoit parlé à ce Prince. Sur cet avis on aſſembla le Conſeil de guerre, où il fut conclu tout d'une voix, que comme le vent étoit alors Nordeſt, & que par conſéquent l'armée devoit, ſelon toutes les aparences, être au vent, il ne falloit pas négliger cet avantage, & qu'il falloit aller combatre les François & les Anglois à Soulsbaie. En même tems on détacha de chaque diviſion de l'eſcadre du Général, deux navires & deux brulots, avec ordre que lors qu'on ſeroit proche de l'ennemi, ils euſſent à ſe mettre un peu de l'avant, & qu'à la faveur des décharges & de la fumée du canon de ce détachement & des autres vaiſſeaux, on tâchât d'adreſſer les ſix brulots. Le même ordre fut auſſi envoié aux L. Amiraux Bankert & van Gent au regard de leurs eſcadres, afin de faire un pareil détachement de chaque diviſion. Les Capitaines détachés de la principale eſcadre furent, J. van Braakel, P. T. Sitter, Engel de Ruiter, le L. Colonel Palm, Y. H. Kolaart, & P. van Almonde. Le même jour ſur les 9. heures du matin on mit à la voile, & Ruiter aiant fait le ſignal de naviger ſur une ligne, on prit d'abord ſon cours au Nordeſt, & enſuite au Nordoüeſt juſques au ſoir, & toute la nuit encore juſques
7. *Juin.* au 7. de Juin, jour mémorable, dans lequel au prix de beaucoup de ſang on tâcha de vuider la querelle qui étoit entre l'Etat des P. V. & les deux Rois confédérés; & qui éclaira un combat terrible, d'où dépendoit le ſalut & la liberté des Hollandois & de leurs Alliés, puis que le ſuccès les mettoit ſous le joug de l'Angleterre & de la France, ou contribuoit extrémement à les en garantir.

Les forces de l'armée & le nombre des vaiſſeaux. — *Avis touchant l'armée de France & d'Angleterre qui eſt à Soulsbaie.* — *On conclut d'aller l'ataquer dans ce poſte.* — *Ordres touchant la maniére de commencer le combat.*

L'armée de Hollande arrive devant Soulsbaie, & y découvre les ennemis. Leurs forces.

A la pointe du jour les Hollandois étant arrivés par un vent d'Eſtnordeſt devant Soulsbaie, qui eſt un port entre Harwich & Yarmouth, ils découvrirent ſur les cinq heures l'armée ennemie, compoſée des forces de France & d'Angleterre, & forte à-peu-près de 130. voiles. Néanmoins d'autres ont aſſuré que les Anglois ſeuls avoient 116. navires de guerre, & 24. quaîches, & que les François en avoient 48. ou 33. ſelon le raport de quelques autres, avec 8. brulots & 4. flûtes. De plus on prétend que les vaiſſeaux Anglois étoient tous enſemble montés de 23530. hommes, & de 4092. piéces de canon; & que les François, portoient près de 11000. hommes, & 1926. canons. Leur armée étoit à l'ancre, & les Hollandois parurent ſi ſubitement devant la baie, que pluſieurs navires ennemis furent obligés de couper leurs cables pour ſe mettre ſous voiles & en ligne; ce qui ſe fit avec beaucoup de diligence. Elle étoit diviſée en trois eſcadres, ainſi que celle des P. V. Le Duc d'Yorc en qualité d'Amiral du Roïaume la commandoit en chef, étant au milieu avec l'eſcadre rouge ſous lui. L'eſcadre blanche, preſque toute compoſée de François, étoit à l'aile droite commandée par Jean Comte d'Etrées, Vice-amiral de France. L'Amiral Edoüard Montagu, Comte de Sandwich, commandoit l'eſcadre bleuë qui faiſoit l'aile gauche. Le Duc d'Yorc montoit *le Prince*, ou comme d'autres l'ont apellé, *le St. Michel*, portant le pavillon roïal au grand mât. L'armée des deux Rois aiant mis à la voile porta le cap au Nord, & celle des Etats qui avoit alors l'avantage du vent, mais d'un vent fort foible, arrivoit peu-à-peu ſur les ennemis. Enſuite le Lieutenant Amiral Ruiter mit le pavillon rouge au perroquet de fougue, pour ſignal de commençer le combat, gouvernant de ſon côté au Sud afin de tomber ſur l'eſcadre rouge des Anglois. Le Lieutenant Amiral Ban-

Ordre de bataille de l'armée de France & d'Angleterre. — *Ordre de bataille de celle des P. V.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Bankert courut le même bord & fit aussi le Sud, pour ataquer l'escadre blanche des François; & le Lieutenant Amiral van Gent tourna vers l'escadre bleuë qui étoit plus au Nord. Les trois escadres s'avancérent chacune en son rang; ce que leur divisions firent aussi toutes en même tems & presque en une droite ligne, Ruiter étant au milieu, Bankert à sa gauche & van Gent à sa droite. Les deux navires de guerre acompagnés des deux brulots détachés de chaque division, ainsi qu'il a été dit, faisant ensemble le nombre de 18. navires & de 18. brulots, navigeoient un peu de l'avant, chaque partie de ce détachement à la tête de son escadre de laquelle il étoit suivi. Ruiter avoit exhorté en peu de paroles toute son armée à faire bien son devoir, & avoit vivement remontré quelle étoit la conséquence du combat où ils alloient tous s'engager, & quelles en devoient être les suites, puis qu'il ne s'agissoit pas de moins que du salut de la Patrie, de la liberté des P. V. des biens, du sang & de la vie de chaque Particulier, & qu'il n'y avoit que leur courage qui pût les garantir de l'injuste violence des deux Rois qui les ataquoient. Après cela sur les 7. ou 8. heures du matin les deux armées ennemies s'engagérent dans une terrible bataille. Ruiter de qui l'escadre gouvernoit sur l'escadre rouge, dît à son premier Pilote, *Pilote Zeger, voilà notre homme*, montrant du doigt le Duc d'Yorc. Le Pilote ôtant son bonnet, répondit à la matelote, *Monsieur vous allés le rencontrer*, & en disant cela il arriva droit sur lui jusqu'à une portée de mousquet. Alors l'Amiral Anglois vint lui prêter le côté & lui envoia une bordée, à quoi le Hollandois répondit de toutes les siennes; ce qui couvrit l'air d'une si épaisse fumée, qu'il n'y eut plus moien de rien apercevoir, le peu de vent même qu'il faisoit, étant tout-à-fait tombé dans ce moment-là, comme si c'eût été sous les coups qu'on avoit tirés. Il est impossible de bien représenter, ni même de s'imaginer toute l'horreur du combat qui suivit cette premiére décharge. *Les Sept Provinces* & l'Amiral Anglois furent pendant plus de deux heures au côté & sous le feu l'un de l'autre, tant qu'ils en demeurérent presque tout desemparés. Le canon de Ruiter fut si bien servi, que des mousquets n'auroient pu tirer plus vîte, & qu'enfin sur les 9. heures le grand mât de hune du Duc d'Yorc fut abatu avec son pavillon rouge, & il auroit alors couru grand risque d'être abordé par des brulots si le calme ne les en eût pas empêchés. Il prit donc en cet instant le parti d'arriver, & de se séparer de Ruiter, mais sa place fut bientôt remplie par plus d'un grand navire de son parti. Cependant il fut obligé de passer à bord du *Londres* & d'y faire transporter son pavillon qui y fut arboré; mais depuis il ne se raprocha plus de l'Amiral de Hollande. A-peu-près en ce même tems le Capitaine Engel de Ruiter, qui combatoit en son poste dans la division de son Pére, fut si fort blessé d'un gros éclat à l'estomac, que deux ou trois jours après il ne pouvoit plus ni parler, ni faire entendre aucune forme de voix. Ses lanternes à cartouches avoient été vuidées & remplies deux fois pendant le combat. Il avoit abatu ce jour-là le grand mât de hune d'un navire Anglois, & avoit eu onze hommes de morts à son bord, & quinze de blessés, dont il y en avoit dix qui l'étoient dangereusement. Il avoit reçu six coups à l'eau; trois de ses canons avoient eu la bouche emportée; & son grand mât de hune aussi-bien que sa vergue d'artimon étoient fort endommagés. Deux jeunes Avanturiers des meilleures familles d'Amsterdam & un Avocat de la même ville, signalérent en cette ocasion & leur valeur & l'amour qu'ils avoient pour leur Patrie. Ils s'étoient embarqués en qualité de volontaires avec un assès grand nombre de matelots qu'ils avoient levés à leurs dépens. Le premier, qui étoit Girard Hasselaar, issu de la généreuse famille des Bourgmaistres Hasselaars, laissant à Amsterdam deux jeunes filles, qui avoient déja perdu leur mére, fille de Girard Hasselaar, Bourgmaistre & Grand Bailli, combatit avec 40. matelots portant des bonnets à l'Angloise, bordés de velours rouge, à bord du *Protecteur*, commandé par le Capitaine David Swerius, dans l'escadre du L. Amiral Ruiter. Là son zèle fut malhûreusement éteint dans son sang; mais rien ne pourra jamais éfacer l'éclat de la gloire qu'il s'est aquise en mourant ainsi au lit d'honneur pour sa Patrie, & le coup de boulet qui le mit au tombeau, servira du moins à faire vivre sa mémoire dans les cœurs de tous les véritables Hollandois. Le second, qui étoit Conrad de Heemskerk, fils du docte Conseiller feu Jean de Heemskerk, & d'une sœur du Bourgmaistre Conrad van Beuningen, si célébre par son éloquence & par ses diverses Ambassades, étoit avec 50. matelots, portant aussi des bonnets à l'Angloise, bordés de velours bleu,

1672.

Ruiter exhorte les siens à bien faire leur devoir.

La bataille commence devant Soulsbaie.

Combat entre Ruiter & le Duc d'Yorc.

Le grand mât de hune du Duc d'Yorc est abatu avec le pavillon.

Le Chevalier Engel de Ruiter est blessé.

Trois jeunes Volontaires servent dans l'armée avec un nombre considérable de matelots à leurs gages. Girard Hasselaar, qui y perdit la vie.

Conrad van Heemskerk.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1672. à bord *du Daufin*, commandé par le Lieutenant Amiral van Gent; & après avoir donné de belles preuves de son courage, il revint hûreusement sans avoir reçu aucune blessure. Le troisiême, qui étoit Jean Bergh Avocat, issu d'une bonne famille de Naarden, mais habitant d'Amsterdam & Enseigne de la Bourgeoisie, étoit avec huit matelots portant des bonnets bordés de vert ou de gris, à bord de *la Ville d'Utrecht*, vaisseau commandé par le Capitaine Jean Bont, dans la division du Vice-amiral de Liefde. Celui-ci eut aussi l'avantage de survivre à une action si noble & si hardie, & le plaisir de raconter ensuite ce qu'il avoit vû des particularités de la bataille. Le Ruart qui avoit été tourmenté de fluxions depuis qu'il étoit sur mer, aiant encore alors quelque incommodité à la jambe, fit porter un fauteüil de velours vert sur le haut de la dunette, & quand il étoit las d'être debout il s'asséïoit sur un coussin du même velours, où étoient les armes de l'Etat en broderie. Il se tint en ce lieu-là tout le jour, afin de voir ce qui se passoit & d'observer la conduite & les actions de chaque Particulier : mais la fumée continuelle s'oposant à son dessein, à peine pouvoit-il apercevoir jusqu'à la distance de la longueur d'un navire. Cependant il ne hazardoit pas moins sa vie que le moindre matelot, & les boulets ne voloient pas moins autour de lui. Il avoit en ce tems-là pour hallebardiers douze soldats vêtus de rouge doublé de jaune, qui sont les livrées de Hollande. Comme ils se tenoient proche de lui, ou au haut de la dunette, près de la frise, il y eut un boulet de canon qui venant sifler à ses oreilles en abatit trois presque à ses piés, & en blessa deux ou trois autres mortellement, à l'un desquels il emporta les deux jambes. Intrépide au milieu d'un si grand danger, il dit sans s'émouvoir à Jean de Witte gendre de Ruiter, Capitaine des soldats, qui étoit alors auprès de lui, qu'il eût à faire jetter à la mer les trois corps tout vêtus ; ce qui fut à l'instant exécuté.

Et Jean Bergh.

Le Ruart se tient sur le haut de la dunette pendant le combat.

Il faut maintenant passer aux autres circonstances de cette mémorable bataille. Dès le commencement le L. Amiral van Nès avec quelques vaisseaux de sa division, porta sur le Vice-amiral & sur le Contre-amiral de l'escadre rouge, & en leur faisant sa décharge il courut le même bord qu'eux au Nord ; mais le calme devint si grand au parage où ils étoient, qu'ils ne faisoient que dériver les uns parmi les autres, & qu'il étoit impossible que les vaisseaux fissent assés de mouvemens ou pour s'écarter, ou pour avancer & reculer. Ainsi van Nès & le Vice-amiral de l'escadre rouge Angloise furent tout proches & flanc à flanc l'un de l'autre, pendant une heure & demie, faisant chacun de son côté un feu continuel sur son ennemi. Au même tems van Nès perdit de vûë le Capitaine Braakel, la fumée l'empêchant de plus rien voir tant soit peu loin de son bord, & lors qu'elle commença à se dissiper il aperçut des vaisseaux coulés bas ; ce qui lui fit soupçonner que celui de ce brave Capitaine pouvoit être de ce nombre. Le L. Colonel Palm, & le Contre-amiral van Nès eurent le malheur de s'aborder alors, & ils dérivérent ainsi engagés ensemble, ne pouvant se déborder à cause du calme, jusques-à-ce que Palm eût jetté l'ancre ; mais cette manœuvre les fit enfin séparer. Sur le midi *la Roïale Catérine*, navire Anglois monté de 80. piéces de canon, & commandé par le Capitaine Jean Chicheley, fit chapelle † à l'avant du Lieutenant Amiral van Nès, sans pouvoir ni venir au vent ni arriver : ainsi ils dérivérent longtems tous deux l'un proche de l'autre en s'envoiant sans cesse leurs bordées. Alors un brulot de la division de van Nès se faisant nager vers l'Anglois, celui-ci baissa l'enseigne de poupe & voulut se rendre. Cependant le feu prit au brulot, & van Nès qui dérivoit toujours, fut sur le point d'en être touché à l'arriére, & se vit dans un fort grand péril, le brulot se trouvant entre lui & l'Anglois : mais aiant fait tous ses éforts pour s'en éloigner, le brulot vint enfin au côté de Chicheley auquel van Nès tira quelques coups à l'eau. Chicheley détourna aussi le brulot, mais il n'en étoit pas moins sur le point de périr, car ses sabords de stribord étoient déja dans l'eau. Van Nès qui s'en aperçut envoia le Capitaine van Aarsen avec la frégate *Utrecht*, & le Commandeur Wynant van Meurs avec l'yacht *Rotterdam*, pour enlever l'équipage & ensuite couler le vaisseau à fond, ou le brûler. Ils y allérent & prirent une partie de l'équipage avec le Capitaine. Cependant le Lieutenant Amiral van Nès aiant reviré au Sud, & s'étant de nouveau engagé avec les ennemis, ne sut point alors ce qu'étoit devenu le vaisseau de Chicheley. Mais ensuite on aprit d'Angleterre que les Hollandois qui l'avoient abordé, s'étoient tellement amusés au pillage & si mal à propos oubliés eux-mêmes, ne

Le L. Am. van Nès s'engage avec le V. Am. de l'escadre rouge.

Palm & Jean van Nès s'abordent par accident.

Combat contre *la Roïale Catérine.*

† *Revirement inopiné du vaisseau, contre l'intention du Pilote, causé par sa negligence ou par l'orage.*

Le L. Am. van Nès court risque de brûler.

La Roïale Catérine est pris, & repris.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

ne gardant plus aucun ordre, que les Anglois se servant de l'ocasion les ataquérent, 1672.
en tuérent quelques-uns, reprirent le navire, & l'emmenérent dans un de leurs ports. Jean van Braakel qui commandoit *la Grande Hollande*, & qui étoit, comme on l'a vû, l'un des six ordonnés pour se mettre un peu de l'avant de l'escadre de Ruiter, afin d'adresser chacun un brulot, fit ce jour-là une action d'une hardiesse étonnante, telle qu'il ne s'étoit encore rien vû de pareil dans aucun combat ; néanmoins sans ordre & peut-être un peu contre l'ordre, mais pourtant d'une grande conséquence. Suivant les ordres prescrits son rang étoit de combatre dans l'escadre de Ruiter, & dans la division de van Nès, contre les vaisseaux de l'escadre rouge : mais au commencement du combat s'étant écarté sur la droite avec le brulot de Dirk Munnik, il porta le cap au Nord vers Montagu, Amiral de l'escadre bleuë, & gouverna droit sur lui sans tirer un seul coup, quoi que quelques Anglois le canonnassent de toute leur force pour l'empêcher d'avancer. Montagu de son côté faisoit des décharges si terribles pour le détourner, qu'il sembloit que ce fût une grêle de boulets & de chevilles de fer embrasées qui tombât, & que leur chute fît boüillonner & élever la mer comme si elle eût été remplie de baleines. Mais Braakel, nonobstant qu'on lui tuât beaucoup de ses gens, ne tira pas un coup qu'il n'eût abordé & acroché *le Roïal Jaques* que montoit Montagu, & qui avoit fait ses décharges. Alors le Hollandois lui envoia à son tour toutes ses bordées, qui tuérent une multitude de gens & en blessérent encore davantage, les blessés jettant des cris horribles. A l'instant il se livra un combat épouvantable entre ces deux ennemis, dont les forces étoient bien inégales. Braakel paroissoit auprès de Montagu comme une barque auprès d'un gros navire, car son vaisseau ne portoit pas plus de trois-cens hommes & de soixante-deux piéces de canon, & l'Amiral Anglois portoit 1000. hommes & 104. canons. Cependant le Hollandois demeura une heure & demie à son côté, faisant un feu continuel, & le réduisant dans un tel état qu'il se seroit rendu, comme son Lieutenant le raporta depuis, si le vaisseau de Braakel avoit porté un pavillon. Il reçut à la vérité des gens frais qui lui furent envoiés dans des chaloupes, & tâcha en sautant à l'abordage d'acabler son ennemi par le nombre ; mais quoi que les Anglois fussent déja sur le premier pont, les Hollandois ne tinrent pas moins ferme & se défendirent d'en-bas sans plier : toutefois le vaisseau fut percé de tant de coups & ses agreils furent si incommodés qu'il ne pouvoit plus porter de voiles. Outre cela Montagu coula à fond deux ou trois autres brulots qui arrivoient encore sur lui. Le Ruart aiant vû que Braakel, au lieu de combatre proche de Ruiter & de van Nès contre l'escadre rouge, étoit allé avec tant de témérité s'engager avec Montagu, s'irrita fort de ce mépris de ses ordres ; éxemple dangereux & qui est de la derniére conséquence dans les combats ; & prétendit que cette action méritoit châtiment, quoi qu'il ne laissât pas de l'admirer en elle-même & de la loüer : mais il auroit souhaité qu'elle eût été faite contre le Duc d'Yorc, puis qu'alors, loin de devoir être punie aussi-bien que vantée, elle n'auroit été digne que d'aplaudissement & de recompense. Cependant l'escadre du Lieutenant Amiral van Gent étant aussi entrée en action, il y eut d'autres vaisseaux qui tombérent sur Montagu ; ce qui l'obligea de redoubler ses éforts pour couper les amarres & se déborder de Braakel, à quoi aiant enfin réüssi le Capitaine Hollandois dériva tout desemparé. Mais quoi que l'Amiral Anglois se fût dégagé de lui, il n'étoit pourtant plus en état de se défendre. Il ne laissa pas néanmoins de se maintenir, & de donner les derniéres preuves d'une valeur infortunée jusqu'a midi, que le Vice-amiral Sweers aiant cru l'aborder, vit que Jean Danielsz. van den Ryn, Commandant du brulot *la Paix*, arrivoit aussi sur lui, & à cette vûë changeant de dessein, il se retira après lui avoir envoié sa bordée, & laissa agir le brulot, qui jettant les grapins à ce superbe vaisseau le réduisit aussi-tôt en cendres : spectacle également digne de la compassion des siens & de ses ennemis. Il brûla sans sauter en l'air, parce que Braakel l'avoit percé de tant de coups que toute sa poudre étoit moüillée, & que sans le brulot il étoit déja prêt de couler bas. Les matelots se jettérent à la mer à centaines, tâchant d'éviter le feu par l'eau. L'Amiral Montagu voulut se sauver avec son fils dans la chaloupe, mais la multitude des matelots qui s'y jettérent en même tems la fit enfoncer, de sorte qu'il y périt misérablement avec son fils, ou comme d'autres ont raporté, avec ses deux fils. Telle fut la déplorable fin de ce Comte, qui étoit Vice-amiral d'Angleterre, vaillant, intelligent, prudent, civil, honnête dans ses maniéres & dans

Hardiesse inouïe du Cap. Jean van Braakel.

Il aborde l'Amiral Montagu.

Combat terrible.

Un brulot met le feu au vaisseau de l'Amiral Montagu, & le brûle.

Montagu se noie.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1672. ses discours; & qui avoit rendu de grands services à son Roi, non-seulement à la guerre, mais aussi dans les afaires d'Etat & dans les Ambassades. Son corps, qui flotoit parmi les autres, fut pêché; mais son visage, ses beaux cheveux & son estomac, havis ou brûlés par le feu, le rendoient tellement défiguré qu'il n'étoit reconnoissable que par ses habits. Il fut porté à Londres & inhumé avec toutes les cérémonies qui étoient duës à son rang & à son mérite. Sa perte fut acompagnée de celle de plusieurs autres personnes de considération; mais son Capitaine nommé Haddok, quoi que blessé, se soutint toutefois à la nage & fut retiré de l'eau. Son Lieutenant fut aussi sauvé par la chaloupe du brulot qui l'avoit mis en feu, & mené encore avant midi au bord de Ruiter, qui lui fit donner des habits, & le voulut faire descendre à fond de cale, afin qu'il ne lui arrivât plus aucun accident particulier: mais il pria qu'on le laissât sur le pont, & qu'il pût voir ce qui se passeroit, disant au Lieutenant Amiral, *Monsieur, c'est-là se batre: il n'est pas encore midi, & cependant voilà plus d'expédition faite qu'il ne s'en fit en quatre jours l'An* 1666. Il demeura donc sur le pont n'étant point blessé. Pour le Commandant van den Ryn, de qui le brulot avoit mis le feu au vaisseau de Montagu, il reçut dans la suite avec son équipage six mille livres de recompense. Le Lieutenant Amiral van Gent irrité contre les Anglois, qui avoient demandé qu'il fût puni pour n'avoir pas voulu baisser le pavillon devant l'yacht *le Merlin*, porta avec beaucoup d'ardeur sur l'escadre bleuë, & perça au travers avec tant de courage qu'il y jetta l'épouvante: mais une demi-heure après le commencement du combat, il fut malhûreusement ateint d'un boulet qui lui ôta la vie & priva les Etats d'un de leurs meilleurs Oficiers. C'est ainsi que mourut le vaillant Guillaume Josef, Baron de Gent, Lieutenant Amiral de Hollande sous le Collége de l'Amirauté d'Amsterdam, & Colonel du premier régiment des troupes de l'Etat, issu d'une noble famille de Gueldres, & qui comptoit parmi ses Ancêtres le fameux Martin van Rossem, ce foudre de guerre; & parmi ses Oncles, Walraven & Oton, Barons de Gent, célébres par leurs belles actions dans la guerre contre l'Espagne; mais particuliérement ce dernier connu sous le titre de Seigneur de Dieden, sous lequel il se signala à la prise de Wesel l'An 1629. Notre Guillaume Josef, qui avoit premiérement servi sur terre, étoit devenu en fort peu d'années un très-excellent Oficier de mer, qui d'abord en divers combats, sous les yeux du Lieutenant Amiral Ruiter, & ensuite depuis son avancement, avoit donné des preuves extraordinaires de valeur & de prudence, sur tout dans l'entreprise exécutée sur le Méduvei proche de Chattam; & qui après cela n'avoit pas aquis moins de gloire dans une expédition qu'il avoit faite contre les Corsaires Turcs; de sorte qu'on ne pouvoit atendre que de grandes choses de lui. Sa perte fut d'autant plus sensible à tous ceux qui étoient afectionnés à la Patrie, qu'il mouroit presque à la fleur de son age & lors qu'il étoit le plus en état de lui rendre service. Son corps fut envoié en Hollande dans une galiote, où après avoir été embaumé à la Haie, il fut porté à Utrecht & enterré dans l'Eglise Catédrale, avec toutes les plus honorables cérémonies qu'on ait acoutumé de pratiquer. On lui a depuis élevé aux dépens du Public un magnifique tombeau de marbre, où ses vertus & ses illustres faits, gravés en lettres d'or, doivent être aux yeux de la Postérité autant d'éguillons à la gloire.

7. Juin. (margin, beside "descendre à fond de cale")

Le L. Am. van Gent est tué. Son origine. Ses services. *7. Juin.*

Combat entre Bankert & l'escadre blanche où sont les François, qui revirent au Sud & tombent sous le vent.

Pour revenir aux circonstances de la bataille, dans le même tems que les escadres des deux Lieutenans Amiraux de Hollande s'étoient engagées avec les ennemis, celle du Lieutenant Amiral Bankert avoit de son côté mis le cap sur leur escadre blanche, composée principalement de François, & le combat n'auoit pas moins rudement commencé entre celles-ci: mais le Comte d'Etrées revira bientôt au Sud, & par ce moien il s'éloigna des Anglois. Bankert le suivit, & faisant le Sud comme lui ils demeurérent presque tout le jour engagés ensemble, les François baissant toujours sous le vent & Bankert chassant sur eux de toute sa force, sans toutefois remporter beaucoup d'avantages. Véritablement quelques-uns ont dit qu'on avoit coulé un gros navire François à fond, mais je n'en ai trouvé aucune certitude. D'autres ont estimé que le but de la France n'avoit été que de regarder de loin le combat pour conserver ses vaisseaux, en laissant les deux Nations de l'Europe les plus puissantes sur mer, consumer leurs forces & s'entre-détruire, afin de pouvoir mieux dans la suite venir à bout de ses desseins. Cependant l'escadre rouge & celle de Ruiter continuoient à faire un feu épouvantable l'une sur l'autre; mais enfin

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1672.

sin faute de vent on se trouva en état de ne pouvoir plus gouverner, & de dériver les uns parmi les autres, si bien qu'à peine pouvoit-on plus garder aucun ordre, & que les vaisseaux qui venoient à s'aborder, s'incommodoient d'autant plus qu'il étoit impossible de changer asses promtement de bord. Il se fit alors des deux côtés des exploits dignes d'une éternelle mémoire. Un grand navire Anglois monté de 70. piéces de canon, fut mis en feu par un brulot & deux autres furent coulés bas. On croit même qu'il en fut détruit davantage & par le feu & par l'eau, mais je n'en puis rien dire de précis, parce que ceux qui en ont fait le raport aiant été en différentes escadres, se sont quelquefois mépris dans la confusion du combat, & broüillant leurs idées ils ont atribué à un vaisseau ce qui étoit arrivé à un autre, ou ont fait deux divers récits touchant un même vaisseau. Il y eut neuf ou dix brulots Hollandois détruits ou brûlés, sans avoir pu faire aucun éfet. Les coups d'un seul navire Anglois en brûlérent cinq ou six. Le *Josué* monté par le Capitane Jean Dik, fut coulé à fond. Le *Staveren* monté par le Capitaine Elzevier, qui se défendit vaillamment, fut néanmoins pris. Après la mort de van Gent, son navire, & par conséquent la plus grande partie de son escadre, puis que chaque escadre observe & suit son pavillon, tint le vent sans faire presque aucun mouvement, & sans porter comme auparavant sur l'escadre bleuë des Anglois. Ce fut à la plupart de ceux-ci une ocasion de se joindre à l'escadre rouge, & d'aller fondre en si grand nombre sur Ruiter qu'ils espérérent l'acabler : mais il ne tourna jamais la barre du gouvernail pour arriver devant l'ennemi, & le combat n'en devint que plus violent & plus opiniâtre. Ensuite Panhuis, Capitaine des troupes, se rendit à son bord, & aiant secrétement informé le Ruart de la mort de van Gent, il eut ordre de garder encore le secret, & de faire ensorte que le même navire continuant à porter le pavillon d'Amiral, on prît soin de le conduire avec tant de précaution qu'on ne pût rien apercevoir du changement qui y étoit survenu. Panhuis retourna donc à son bord avec cet ordre, & à sa venuë il fit arriver de nouveau l'escadre de Gent sur les ennemis & alors on vit rédoubler la chaleur du combat. Au commencement Ruiter avoit gouverné au Sud; mais ensuite les Anglois aiant viré au Nord Ruiter revira aussi, & aiant couru près de deux heures le même bord qu'eux, il les serra si fort contre le rivage qu'ils furent contrains de revirer au Sud; ce qu'il fit aussi en même tems, courant si prés de terre, que lors qu'il fut un peu dégagé de la fumée qui l'environnoit, il pouvoit distinctement de son bord apercevoir les maisons & les hommes. Les Anglois aiant porté le cap au Sud forcérent de voiles pour gagner le vent de l'escadre de Ruiter, qui voiant leur manœuvre & s'apercevant de leur dessein, fit tous ses éforts pour conserver son avantage, fort satisfait de ce qu'en prenant cette route ils lui donnoient moien de s'aprocher de Bankert & des François, qui étoient fort éloignés vers le Sud, & de combatre à une moindre distance du L. Amiral de Zélande, afin de lui pouvoir donner secours s'il en avoit besoin. Ainsi il tint toujours le vent, & se servit de cet avantage autant qu'il put, mais beaucoup moins qu'il n'auroit fait si le calme ne l'en eût point empêché. Cependant on combatoit sans relâche. Jean Herman Contre-amiral de l'escadre rouge, Oficier brave & courageux, fut longtems avec quelques autres des siens au côté ou proche de Ruiter, faisant un feu furieux, à quoi le Général ne manqua pas de répondre de même. Sur le soir cinq Anglois de l'escadre bleuë aiant passé au vent de lui, firent mine de vouloir arriver sur son vaisseau avec deux brulots, ne voiant plus auprès de lui que le Cap. Filippe van Almonde & un senau : mais ils manquérent de cœur, car quoi qu'ils eussent un Vice-amiral parmi eux, tous les cinq mirent néanmoins † en panne avant que d'être à la portée de son canon, au lieu de conduire les brulots à son bord à la faveur de leurs décharges & de la fumée. Mais les brulots plus hardis ne laissant pas d'arriver, Almonde & le senau, selon leur devoir, allérent se mettre entre eux & l'Amiral, qui n'eût pu s'empêcher d'en être abordé, n'aiant point de chaloupes pour aller les détourner, parce que les siennes avoient été toutes deux coulées à fond. A ce défaut Almonde & le senau se mirent en état de lui rendre ce service : mais quelque résistance que ce brave Capitaine fît de son canon & de sa chaloupe pour éviter lui-même le péril, il ne put empêcher que l'un des brulots ne jettât les grapins à ses haubans d'artimon. On crut alors qu'il étoit perdu : néanmoins le feu aiant un peu couvé dans le brulot, il eut encore le tems de couper ses haubans, & de se déborder, ensorte que le brulot dérivant à son arriére s'en trouva asses loin pour

Vaisseaux Anglois brûlés ou coulés bas.

Il périt plusieurs brulots sans fruit.

Le *Josué* est coulé bas par les Anglois.

Et le *Staveren* est pris. 7. *Juin.*

Relâchement dans l'escadre de Gent.

Prudente conduite de Ruiter dans les différentes routes qu'il fait pendant le combat.

Il s'engage avec Jean Herman.

† *Virer vent devant & mettre le vent sur toutes les voiles ou sur une partie pour retarder le cours du vaisseau.*

Deux brulots adressés à Ruiter.

Almonde tâche de les détourner.

Et court un grand péril.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1672. L'un des brulots saute sans éfet. 7. *Juin.* Et l'autre dérive.

ne lui faire aucun dommage, lors qu'il commença à s'enflammer. L'autre brulot aiant vû ce qui s'étoit passé, ne fut pas si hardi que ce premier : il fit le tour par l'arriére de Ruiter & prit son cours vers le Contre-amiral de l'escadre rouge, qui étoit encore sous le vent à lui. Les vaisseaux Hollandois qui étoient au vent de Ruiter s'avançant alors pour le soutenir, le combat continua encore plus opiniâtrément qu'il n'avoit fait. Cependant on vit de loin que l'escadre blanche du Comte d'Etrées étoit descenduë plus de deux lieuës sous le vent de celles des Anglois, & que l'escadre de Bankert étant en bon état lui donnoit la chasse.

Excuses pour les Ecrivains.

Mais comme dans les batailles navales on se bat en divers endroits, quelquefois en même tems, quelquefois en des tems différens, & que la fumée empêche souvent qu'on ne voie ce qui se passe, tellement qu'une escadre ou une division ne sait la plupart du tems en quel état est l'autre, il est presque impossible qu'on puisse raporter nettement toutes les différentes circonstances de ce qui s'est passé en changeant de cours, en arrivant, ou en revirant; & de ne pas placer quelquefois plus tard dans sa narration ce qui en éfet est arrivé plutôt, ou de ne pas raconter plutôt ce qui est arrivé plus tard. On peut encore moins faire tout à la fois le récit de ce qui s'est passé en différens endroits dans un même tems; & c'est ce qu'on peut apliquer à l'ordre que je suis obligé de tenir, en raportant ici dans la suite les divers incidens arrivés en cette journée à la division du L. Amiral van Nès.

Braakel est remorqué de l'armée.

Lors qu'après midi le Général Ruiter eut porté le cap au Sud, comme avoient fait les Anglois, le vent commença un peu à fraîchir de l'Estnordest, & alors le L. Amiral van Nès fit enverguer un nouveau hunier à la place du premier qui avoit été emporté de la vergue, & déchiré du haut au bas. Au même tems aiant vu le Capitaine Braakel entiérement desemparé, il donna ordre au Capitaine Aarsen, qui étoit revenu avec sa frégate auprès de lui, d'aller le remorquer du milieu des ennemis jusques en Zélande. Ce vaillant Capitaine avoit à son bord cent-cinquante morts ou blessés & étoit blessé lui-même, outre que tout étoit presque brisé dans son vaisseau. Le Capitaine Nicolas Boes, qui montoit le *Jaarsveldt*, aiant perdu son grand mât & son mât de miséne, demanda à van Nès ce qu'il feroit ? Le L. Amiral lui répondit qu'il devoit faire tous ses éforts pour s'écarter de l'ennemi : il pria qu'on le remorquât; van Nès lui dît qu'il falloit qu'il se tirât d'afaire lui-même, parce qu'il n'y avoit plus de frégates dans sa division pour lui donner. A l'instant quelques Anglois vinrent passer devant van Nès & devant les autres vaisseaux Hollandois qui étoient avec lui, sur lesquels ceux-ci aiant fait un grand feu, ils en abordérent un qui baissa aussi-tôt le pavillon; mais il ne fut point emmené dans les ports des P. V. soit qu'il fût brûlé, ou abandonné, ou repris. Van Nès, après avoir encore un peu atendu les Anglois, eut le Duc d'Yorc à son arriére, & en même tems le Vice-amiral avec le Contre-amiral de l'escadre rouge étant au vent à lui s'avançérent aussi à son côté à la portée du canon, & lui envoiérent leurs bordées. Le L. Amiral Hollandois n'avoit que six ou huit vaisseaux avec lui, outre le Vice-amiral Sweers, qui étoit un peu de l'avant, & qui gouverna alors sur les Anglois en tâchant de leur gagner le vent, mais n'aiant pu y réüssir il revira sur le même L. Amiral van Nès. Il y eut un grand navire ennemi fort desemparé, qui aiant tourné pour prendre vent en poupe, se rendit par ce moien derriére l'escadre Angloise. Cependant la fumée aiant commencé à se dissiper, van Nès avec ce qu'il avoit de vaisseaux vit Ruiter & le navire de van Gent au vent qui baissoient vers eux, & en ce moment les Anglois arrivérent un peu. Alors van Nès vira au Nord & monta au vent des ennemis, qui se tinrent sous le vent de ses vaisseaux à son arriére. Ainsi s'étant avancé jusqu'à l'escadre de van Gent il mit aussi-tôt le cap au Sud & alla de nouveau aux ennemis, faisant un feu terrible sur les vaisseaux de l'escadre rouge qui étoient demeurés sous le vent à lui. Au même instant il vit le Général Ruiter de l'arriére sous le vent, qui n'étoit acompagné que de deux ou trois vaisseaux, l'armée n'aiant pu s'empêcher de s'écarter fort par le calme; & sur lequel portoit l'escadre bleuë Angloise, dont le Contre-amiral étoit déja à son côté. Alors van Nès aiant fait vent en poupe arriva sur l'arriére de l'escadre bleuë, & lors qu'il en fut proche il se fit un grand feu de part & d'autre. Van Nès envoia deux fois toute sa bordée au Contre-amiral, ce qui obligea les ennemis de se retirer, & de tourner à l'arriére de Ruiter. Dans ce même moment le Vice-amiral de l'escadre bleuë étoit un peu au vent avec six ou sept vaisseaux qui arrivérent sur le Contre-amiral van Nès, lequel étoit tout-à-fait desemparé. Le L. Amiral son frére le voiant en ce péril porta vîte sur les Anglois & courut à son secours.

Quelques vaisseaux Anglois arrivent sur van Nès. Et entrent en action avec lui. Il voit Ruiter. 7. *Juin.* Et s'avance à son secours contre l'escadre bleuë. Il dégage son frére le C. Amiral.

Aussi-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Auſſi-tôt ceux-ci remirent au plus près du vent, & le navire du Contre-amiral van Nès aiant été mené au gros de l'armée, fut de là remorqué en Zélande : mais pour le Contre-amiral il paſſa au bord du Capitaine Laucourt, où il continua à donner des preuves de ſon courage. Au même tems le navire de van Gent & d'autres de ſon eſcadre, s'étant rendus auprès de Ruiter, l'eſcadre rouge des Anglois changea de bord & prit ſon cours au vent de van Nès, & l'eſcadre bleuë qui étoit ſous le vent à lui, porta auſſi le cap au Nord & alla ſe joindre aux autres Anglois qui s'étoient tenus au vent de lui. Toutes les eſcadres de Ruiter, van Nès & van Gent, ſe rejoignirent auſſi, comme il a été remarqué ci-deſſus, & firent le Sud. Les Anglois aiant donc pris leur cours vers le Nord, la nuit qui ſurvint termina cet opiniâtre combat. Le L. Amiral Bankert, qui s'étoit ataché à l'eſcadre blanche, & qui lui avoit donné la chaſſe, ſe rendit dès le même ſoir avec la ſienne ſous le pavillon. Il avoit été bleſſé à la jambe, & il fut contraint de garder le lit pendant quelques jours. C'eſt ainſi que ceſſa l'éfuſion de ſang qui ſe fit en cette cruelle journée, de laquelle dépendoit la deſtinée de l'Etat des P. V. Le Général Ruiter déclara, *qu'il s'étoit trouvé en beaucoup de batailles ; mais qu'il n'en avoit jamais vu de ſi terrible, ni qui eût duré ſi longtems.* Le Lieutenant du feu Amiral Montagu, qui après la perte de ſon navire aiant été mené au bord de Ruiter, avoit vû de ſes propres yeux tout ce qui s'y étoit paſſé juſqu'à la nuit, ne pouvoit ſe laſſer d'admirer la conduite & la valeur de cet illuſtre Amiral. Je ſai même d'un têmoin oculaire, qui mangea au ſoir avec ce Lieutenant & avec d'autres Oficiers du vaiſſeau, que lors qu'on vint à parler de Ruiter, l'Anglois ne put s'empêcher de le loüer hautement, & de leur dire enfin à tous comme ravi en admiration. *Oüi, c'eſt cela un Amiral ; c'eſt un Amiral, un Capitaine, un Pilote, un matelot, un ſoldat. Oüi cet homme-là, ce Héros, eſt tout cela enſemble.* On a dit qu'en cette journée ſon navire ſeul avoit emploié 25. milliers de poudre, & qu'il avoit tiré près de 2500. coups de canon ; auſſi demeura-t-il fort incommodé en ſes mâts, en ſes vergues & en ſes voiles, aiant même quelques coups à l'eau. Il y avoit à ſon bord 30. hommes de morts & autant de dangereuſement bleſſés, dont la plupart avoient perdu les bras ou les jambes, outre pluſieurs autres bleſſés qui n'étoient point en danger. Il y eut un certain matelot, dont le bras venoit d'être emporté ſur le gaillard † d'avant, qui étant deſcendu ſeul au bas, vîte comme le vent, & venant à la cuiſine où il y avoit preſſe pour faire entrer les bleſſés, cria d'une voix ferme & d'un courage qui ne l'étoit pas moins : *Faites place. A quoi vous amuſés-vous ici ? Quand même on auroit emporté la tête à un pauvre homme, à peine ſeriés-vous prêts à lui donner la main* : & en diſant cela il ſe lança tout d'un coup au-dedans. Pour le nombre des morts & des bleſſés qui étoient ſur les autres vaiſſeaux, comme je n'en ai point trouvé de mémoires, je ne puis auſſi le marquer : du moins il eſt certain que hormis van Gent, il y eut très-peu de Capitaines & de gens remarquables tués parmi les Hollandois. Du côté des Anglois, outre l'Amiral Montagu, on perdit près de dix-huit Capitaines ou Chevaliers & gens de qualité ; il y en eut dix-neuf de dangereuſement bleſſés, & le nombre des matelots bleſſés ou morts fut de 2500. hommes. Outre cela on fit ſur eux quantité de priſonniers qu'on ſauva tant du navire de Montagu, que des autres qui furent brûlés ou coulés à fond, & qui aiant d'abord été diſtribués ſur les vaiſſeaux furent enſuite envoiés en Hollande. Parmi les Hollandois, pluſieurs d'entre leurs navires qui avoient été le plus avant & le plus longtems dans la mêlée, ſe trouvérent fort endommagés, particuliérement *le Dauſin*, que montoit le feu Lieutenant Amiral van Gent, *l'Eléfant*, que commandoit le Vice-amiral Sweers, & beaucoup d'autres.

1672.

La bataille finit avec le jour.

Têmoignage du Lieutenant de Montagu à la loüange de Ruiter.

De qui le vaiſſeau eſt fort incommodé.

Le nombre de ſes morts & de ſes bleſſés.

† *Ou château d'avant*

Fermeté d'un matelot bleſſé.

La perte des Anglois dans le combat.

7. *Juin.*

Le Général Ruiter qui auroit bien voulu pouſſer plus loin l'avantage qu'il avoit déja eu, fit toute la nuit avec ſon armée le Sudſudeſt par un vent d'Eſt, afin de rejoindre au matin les ennemis. Cependant tous les vaiſſeaux furent ocupés à épicer les cordages, à étancher les voies d'eau, à emplir des gargouſſes, & enfin à ſe préparer à un nouveau combat. Dans la même nuit, ou à la pointe du jour, le *Weſtergo*, monté par le Capitaine Y. de Hilkes Kolaart, ſauta par ſa propre poudre, le feu y aiant pris par malheur ou par négligence ; mais comme le feu y avoit couvé quelque tems avant qu'il ſautât, le Lieutenant, le Pilote, & près de quatre-vingts hommes eurent le loiſir de ſe jetter dans un petit bâtiment qui les alla prendre, & ils furent diſtribués ſur les vaiſſeaux de Friſe. Le jour ſuivant le Ruart & le Général paru-

Le *Weſtergo* ſaute par ſa propre poudre.

8. *Juin.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1672.

Résolution de retourner au combat.

On change les Oficiers Généraux de l'escadre de van Gent.

parurent résolus à retourner au combat, & à aller ataquer de nouveau les armées ennemies, qui en changeant de bord avoient gagné le vent. Le Vice-amiral Sweers eut ordre par maniére de provision de tenir la place de van Gent & d'arborer le pavillon au grand mât, pour commander l'escadre comme Lieutenant Amiral. On fit en même tems passer le Contre-amiral de Haan à bord du *Daufin* où il devoit mettre le pavillon de Vice-amiral; & le Capitaine Jaques van Meeuwen fut établi Contre-amiral de la même escadre. A la pointe du jour Ruiter découvrit les Anglois, forts de près de 50. voiles, droit au Nordoüest à trois lieuës de lui.

L'armée Roïale evite le combat & se tient au vent.

Sur les huit ou neuf heures aiant reviré au Nord, il vit peu après toute l'armée Roïale au Nord de la sienne forte d'environ 100. voiles. Vers les onze heures il revira à l'Estsudest, par un vent frais d'Estnordest, & navigea ainsi tout le jour à une lieuë des ennemis, qui étant toujours au vent & éloignés des Hollandois, continuoient à courir le même bord qu'eux, sans vouloir arriver, ou sans l'ozer. Il sembla néanmoins

Tems embrumé.

sur les 4. du soir que les deux armées ennemies alloient s'engager; mais il se leva une brume épaisse qui les fit encore plus éloigner l'une de l'autre. Sur les six heures l'air s'étant éclairci, on revit les Anglois & les François bien loin au vent, sans se mettre en devoir de s'aprocher des Hollandois, qui avoient fait tous leurs éforts pour les joindre. Ainsi ils continuérent tous à courir le même bord jusqu'à neuf heures du soir, que les ennemis revirérent: mais Ruiter courut toujours au Sudsudest jusqu'à minuit, qu'il porta le cap au Nordnordoüest jusques au lendemain. Cette seconde journée fit voir clairement à qui apartenoit l'honneur de la premiére & de quel côté avoit été l'avantage; ou du côté des Hollandois, qui avoient de nouveau recherché le combat avec tant d'ardeur & qui y avoient si hautement provoqué leurs ennemis; ou de celui des Anglois & des François, qui avoient évité avec tant de soin la rencontre de ceux qui les poursuivoient. Pendant qu'on donnoit ainsi la chasse à l'armée Roïale, Ruiter aiant remarqué que l'escadre de Bankert & celle de Sweers étoient un peu trop loin de la sienne, & que tous leurs vaisseaux en général s'étoient trop étendus, & en aiant averti le Ruart, on envoia un petit bâtiment leur porter un ordre par écrit de se resserrer un peu, afin que les

Ordre envoié à Sweers & à Bankert.

ennemis ne prissent pas ocasion de percer au milieu d'eux & de les couper. Que si néanmoins les ennemis en venoient à bout, l'un des deux, soit Bankert ou Sweers, c'est-à-dire celui qui se trouveroit le plus proche d'eux, porteroit sur eux avec son escadre, dans l'espérance qu'on pourroit se rallier pour se soutenir, & qu'on pourroit encore remporter quelque avantage ce jour-là, ou le lendemain. Le même jour. Le Capitaine Adrien Teding Berkhout, qui commandoit *le Lion Rouge*, monté de 44. piéces de canon, venant du Quartier du Nord, se rendit sous le pavillon, aussi-bien qu'un brulot qui venoit de la Meuse.

9. *Juin.*

Le matin du 9. de Juin, un peu avant jour, Ruiter revira à l'Estsudest, & courut grand risque de voir tomber ses mâts, tant ils avoient été percés dans la précédente bataille. Ensuite le Ruart & lui jugérent à propos de faire prendre à l'armée son cours vers la Zélande, pour

On conclut de se retirer vers la côte de Zélande. Raisons de cette résolution.

deux raisons principales. La premiére, parce qu'il y avoit plusieurs vaisseaux à qui il ne restoit que très-peu de poudre & de boulets, & qu'on pouvoit leur en envoier là fort facilement. La seconde raison, afin qu'on pût livrer la bataille sur les côtes de l'Etat; ce que Ruiter & les autres Oficiers Généraux tenoient pour un grand avantage, parce que lors qu'on étoit proche de celles d'Angleterre, les vaisseaux qui se trouvoient desemparés, ne pouvoient se retirer qu'avec beaucoup de péril, & avec le secours d'un ou de deux autres, dont par ce moien l'armée se trouvoit encore afoiblie; au lieu que tous ces inconvéniens étoient beaucoup moindres

L'armée jette l'ancre.

lors qu'on étoit proche de ses propres côtes. Sur les sept heures on laissa tomber l'ancre, & chacun s'ocupa à jumeller, à surlier & à roster ses mâts & ses vergues,

Les ennemis peuvent arriver sur les Hollandois s'ils en ont dessein.

à épicer les cordages, & à préparer tout ce qui étoit nécessaire. Les ennemis étoient alors à quatre lieuës Nordnordoüest des Hollandois sur lesquels ils pouvoient arriver vent arriére, tandis qu'ils étoient à l'ancre: mais il parut bien en ce moment que ce n'étoit pas ce qu'ils cherchoient.

Les Hollandois vont moüiller au Nordoüest de Walcheren.

10. *Juin.*

Après cela l'armée des Etats vint ancrer au large au Nordoüest de l'isle de Walcheren, Westcapel lui demeurant à quatre lieuës Sudsudest. Le 10. on envoia les blessés aux hopitaux de Flessingue, de Middelbourg, & de Veere. Le même jour le Capitaine Jaques Willemsz. Broeder arriva du Texel avec la frégate *Edam*, pour se joindre à l'armée, & le Vice-amiral Sweers fit entrer son vaisseau *l'Eléfant* à Flessingue, pour boûcher ses voies d'eau,

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

d'eau, & par la même raison celui du feu Lieutenant Amiral van Gent entra aussi dans la passe. A l'égard des autres on s'emploia continuellement pendant quelques jours à rétablir ce qui étoit incommodé & à tenir tout paré. On détacha trois frégates sous les Capitaines Broeder, Tyloos & Valk, pour croiser depuis l'armée jusques à la Meuse & jusqu'au milieu de la mer entre la Meuse & l'Angleterre; & trois senaus pour croiser depuis la Zélande jusques au milieu de la mer entre la Meuse & Olphernes, & de là vers Soulsbaie, & de Soulsbaie à l'embouchure de la Tamise, pour revenir ensuite à l'armée & faire le raport de ce qu'elles auroient découvert, afin d'aprendre par ce moien en quel parage seroient les ennemis. Depuis on envoia encore tour-à-tour d'autres frégates & d'autres bâtimens à la découverte. Le 12. il survint un gros tems, & deux vaisseaux aiant perdu l'un son beaupré & son mât de miséne, & l'autre son grand mât, on les fit entrer dans le Wielingen, au dessus de Flessingue, jusques au Flaak, pour les faire remater.

1672. 11. Juin.

Ils envoient trois frégates & deux senaus a la découverte.

12. Juin. Gros-tems.

Le 9. de Juin, on reçut à la Haie les nouvelles de la bataille de Soulsbaie, & l'on aprit que le succès en avoit été favorable & glorieux pour l'Etat, justement dans le tems que les esprits consternés des malheurs qui arrivoient tous les jours sur terre & des pertes qu'on faisoit sur les frontiéres, avoient besoin d'être relevés & soutenus par quelque raïon d'espérance. En éfet pendant que sur mer on ataquoit vigoureusement les armées de France & d'Angleterre jointes ensemble; qu'on brûloit l'Amiral de leur escadre bleuë; & qu'on les réduisoit dans un tel état que le lendemain étant de nouveau provoquées au combat, l'avantage du vent qu'elles avoient ne les empêcha point de l'éviter avec un grand soin; toutes choses d'un autre côté alloient sur terre sens-dessus-dessous. Au commencement de Juin les frontiéres furent ataquées de toutes parts à la fois par trois armées du Roi de France, & par celles de l'Electeur de Cologne & de l'Evêque de Munster. Orsoy, Buuric, Wesel & Rynberg, furent pris en quatre jours presque sans résistance. Au regard de Rynberg, qui étoit une des meilleures forteresses de l'Etat, on eut lieu de soupçonner qu'il y avoit eu de la trahison; mais pour les autres elles se rendirent par lâcheté, par impuissance & par defaut d'ordre. Le Roi poussant toujours plus avant ses conquêtes, une terreur subite vint s'emparer des cœurs, acabla les esprits & éteignit toutes les forces. On s'atendoit à tout moment de recevoir la nouvelle que les François se seroient rendus maîtres de l'Yssel, ou que les nôtres l'auroient abandonné; que les ennemis seroient entrés dans le Betau; qu'ils auroient pris Utrecht, & pénétré jusques dans le cœur de la Hollande. L'armée des Etats n'étoit pas assés forte pour faire tête à une si grande puissance. Les nouvelles levées retardées par les différens qu'on avoit eus au sujet de la Charge de Capitaine Général, & arrêtées sur tout par l'un des partis, arrivérent trop tard à l'armée, aussi bien que les troupes auxiliaires, hormis celles d'Espagne, les Païs-bas Espagnols aiant envoié de bonne heure leurs troupes au secours des Etats dans les villes frontiéres & même jusques en Hollande. La plupart des Oficiers étoient sans courage & sans expérience, & les soldats en avoient encore moins. L'ordre manquoit par tout: la négligence étoit extrême: les dissentions & les mécontentemens augmentoient tous les jours. D'ailleurs une sécheresse extraordinaire avoit tellement fait baisser les grandes riviéres, qui servent comme de remparts, ou, si l'on veut, de fossés à l'Etat, qu'elles étoient devenuës guéables, & que les marais qui couvroient plusieurs forteresses avoient été changés en une terre séche & dure; si bien qu'il sembloit que le Ciel & la terre conspirassent ensemble à faire tomber un peuple, qui s'étoit si courageusement maintenu contre l'ambition de Rome & d'Espagne. On parloit donc de faire décamper l'armée, qui n'étoit que de 9200. hommes d'infanterie & de 4800. chevaux; de lui faire abandonner l'Yssel; & d'en rapeller la plus grande partie en Hollande. On se disposoit déja à se servir des moiens qu'on avoit en main pour la derniére extrémité, comme si l'on y eût été absolument réduit. On disoit que dès qu'on verroit l'ennemi pénétrer vers la Hollande, il faudroit lever les écluses; mettre le païs sous l'eau; fortifier les passages; tâcher de défendre les villes frontiéres; faire d'Amsterdam une place d'armes & le siége de la guerre; y envoier tout l'argent; y établir les magasins; & y transférer l'assemblée des Etats, comme dans un ville de sureté & imprenable par son assiète; afin que de ce lieu-là on pût pourvoir aux afaires de la guerre & à la défence de la Province: propositions qui étoient apuiées particuliérement par le Pensionaire de Wit. Telle étoit

La nouvelle du combat naval vient en Hollande.

Le pitoiable état où le Païs est réduit par l'invasion du Roi de France.

Grande terreur.

Les causes des malheurs.

La lâcheté. Le peu d'ordre, La dissention. La séche-resse.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1672. étoit la disposition des esprits lors qu'on eut nouvelles de l'issuë du combat naval contre l'armée des deux Rois. On fut alors obligé de reconnoître, & on ne l'a pas moins reconnu depuis, que la Providence de Dieu s'étoit servie de ce moien pour conserver la République: car si les Anglois & les François ensemble avoient été aussi hûreux par mer, que ces derniers seuls l'étoient par terre, & que l'armée navale des P. V. eût été batuë, il n'y a pas de doute que tout auroit été perdu, & qu'il n'eût fallu ploïer sous un joug étranger. Mais dans cette armée, qui se maintenoit avec tant de gloire, on trouvoit encore des remparts mobiles, capables de défendre les côtes de l'Etat contre les descentes & les invasions des ennemis. Les Etats de Hollande qui étoient persuadés que c'étoit de là que dépendoit le salut de la Province & de tout le païs, donnérent ordre qu'on envoiât incessamment à l'armée de la poudre qui se trouvoit prête à l'entrée de la Meuse, avec une grande quantité de boulets des magasins de Delft; & que le Collége de Rotterdam eût à y en envoier aussi en diligence, avec toutes sortes d'autres munitions de guerre. Il fut en même tems résolu de têmoigner au Ruart & au L. Amiral Ruiter comme Général, qu'on étoit fort satisfait de leurs services.

Ordres donnés par les Etats de Hollande, afin de pourvoir l'armée navale. *9. Juin.*

La dépêche qui s'adressoit à Ruiter de la part des Etats étoit telle.

Les Etats de Hollande & de Oüest-frise

Notre Cher & Bien-aimé.

Dépêche des Etats de Hollande à Ruiter.

C'est avec une extrême satisfaction que nous avons apris par les Lettres du Sieur de Wit Député & Plénipotentiaire de L. H. P. dans l'armée navale, combien vous avés fait paroître de prudence & de courage dans la bataille qui s'est donnée contre l'armée navale de nos ennemis. Nous vous prions de continuer à rendre à l'Etat des services qui lui sont si utiles & si agréables, priant Dieu qu'il lui plaise de bénir vos entreprises, & de vous tenir en sa sainte garde. A la Haie le 9. de Juin 1672.

Par Ordonnance des Etats,

HERBERT VAN BEAUMONT.

Le même jour les Etats Généraux lui envoiérent la dépêche qui voici.

Les Etats Généraux de Provinces Vnies.

Notre Cher & Bien-aimé.

Dépêche des Etats Généraux à Ruiter.

Nous ne pouvons nous empêcher de vous faire connoître par ces Présentes, combien nous sommes satisfaits des vaillans & courageux éforts que vous avés faits dans la bataille qui s'est donnée contre les ennemis de cet Etat, vous assurant que nous ne manquerons pas de vous le têmoigner dans les ocasions. Nous vous envoions avec la Présente, notre Résolution aujourdhui prise au sujet de la missive du Sieur Corneille de Wit en date du 8. du Courant, adressée au Sieur Conseiller Pensionaire de Wit, & par lui communiquée ce même jour à notre Assemblée. De laquelle Résolution nous avons jugé à propos de vous faire part, afin qu'elle puisse vous servir d'instruction. Sur quoi nous finissons en priant Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde. A la Haie le 9. de Juin, 1672.

J. DE MAUREGNAULT. vt.

Par Ordonnance des sus-dits Seigneurs les Etats Généraux.

GASP. FAGEL.

Extrait du Régître des Résolutions de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des P. V.

Le Jeudi 9. *de Juin* 1672.

Résolution des Etats Généraux.

Le Sieur Conseiller Pensionaire de Wit à communiqué à l'Assemblée deux missives du Sieur Corneille de Wit Député & Plénipotentiare de L. H. P. dans l'armée navale pen-

pendant la présente campagne, toutes deux datées le 8. du Courant, l'une à cinq heures, l'autre à sept, à bord des Sept Provinces, *à neuf lieuës d'Olphernes qui demeuroit Oüest-quart-au-Nord à l'armée, & adressées au-dit Sieur Conseiller Pensionaire, contenant avis. Sur quoi l'afaire aiant été mise en délibération, il a été résolu: Qu'il sera envoié des copies des sus-dites missives aux Srs. Députés & Plénipotentiaires de L. H. P. dans leur armée de terre, & au Sr. Prince d'Orange comme Capitaine Général des armées de l'Etat pendant cette campagne, & encore aux Bourgmaistres & Régens de la ville de Nimègue, afin qu'ils puissent tous être informés de ce qui y est contenu. A quoi il sera ajoûté que L. H. P. ont apris du Maître de la galiote qui à aporté les sus-dites Lettres, que l'escadre Françoise avec laquelle celle du L. Amiral Bankert s'étoit engagée, avoit couru si loin sous le vent que le lendemain on ne l'avoit plus revûë de tout le jour; quoi que le sus-dit L. Amiral Bankert, suivant ses ordres, fût revenu dès le soir avec la sienne rejoindre le pavillon. Qu'outre cela il sera fait connoître par des dépêches au sus-dits Srs. de Wit & L. Amiral de Ruiter que L. H. P. sont très-satisfaites de leur bonne conduite, de leur courage & de leur valeur dans la bataille, les assurant qu'en tems & lieu on leur têmoignera combien leurs services sont agréables. Que de plus il sera fait tenir de pareilles copies aux Collèges respectifs des Amirautés, afin qu'ils aient à envoier incessamment à la sus-dite armée toute la poudre de réserve & les brulots qu'ils ont, & ce qu'ils en pourront trouver, de peur que faute de semblables munitions de guerre elle ne soit forcée d'abandonner le combat & les avantages que sous la bénédiction de Dieu elle a remportés sur l'ennemi, & de quitter la mer, ainsi que par un tel defaut de poudre & de boulets, auquel on ne pourroit pas supléer, il faudroit que cela arrivât immancablement, non sans un préjudice irréparable des interêts de l'Etat; parce que la sus-dite bataille aiant été rude & de longue durée, il ne faut pas douter qu'il ne se soit consumé une prodigieuse quantité de poudre & de boulets, comme en éfet quelques Capitaines ont donné avis qu'ils en manquoient. Qu'outre cela encore il sera mis par l'Agent de Heyde entre les mains des Ministres Etrangers qui sont ici résidens, des copies des-dites missives, afin qu'ils soient informés de ce qui s'est passé jusques à présent entre l'armée de cet Etat & celle des ennemis. Il a été pareillement résolu que le Sr. van Gent sera prié de se charger du soin de faire embaumer le corps du feu L. Amiral van Gent, & de le faire mettre dans un cercueil, & déposer dans l'une des Chapelles de cette ville de la Haie; le tout aux frais & dépens de l'Etat. Les Sieurs Conseillers Députés des Sieurs Etats de Hollande & de Oüest-frise étant aussi priés par ces présentes de donner de leur côté les ordres nécessaires en ce qui regarde la sus-dite Chapelle.* 1672.

J. DE MAUREGNAULT. vt.

Est conforme au sus-dit Régître.

GASP. FAGEL.

En conséquence de l'ordre des Etats de Hollande il fut envoié à l'armée quatre mille boulets de 24. livres; quatre mille de 18. livres; mille de 12. six cens de 8. & cinq cens de 36. & quarante milliers de poudre que les Conseillers de l'Amirauté firent embarquer sur la Meuse, outre soixante milliers qui furent fournis par les Conseillers Députés aux Etats de Hollande. Mais comme tout cela n'étoit que peu de chose par raport au grand nombre de vaisseaux de guerre, les Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales furent priés de faire prêter par les Chambres d'Amsterdam, de Rotterdam & de Delft, toute la poudre de réserve qu'elles avoient, sous promesse que dans peu de jours les Etats leur en rendroient autant de la premiére qu'on feroit aux moulins, qui étoient alors tous emploiés pour eux. Cette demande se fit avec le dernier secret, afin que les ennemis n'eussent pas connoissance de ce besoin de l'Etat. De plus on écrivit à van Beuningen, qui étoit alors à Bruxelles, de rassembler promtement toute la poudre qu'il pourroit obtenir des magasins des Païs-bas Espagnols, soit en l'empruntant ou en l'achetant, & de l'envoier en Zélande, afin que là on prît les mesures les plus commodes pour la faire transporter en diligence à l'armée navale. Le Conseil d'Etat fit aussi de son côté tirer dix milliers de poudre des magasins de la Généralité qui sont à Delft, pour y mener. Mais comme les nouvelles qu'on recevoit tous les jours des nouveaux progrès du Roi

Boulets & poudre envoiés à l'armée.

La Compagnie des Indes Orientales prête sa poudre. 11. Juin.

11. Juin.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1672. Roi de France faisoient augmenter les craintes, & qu'on aprit en ce tems-là que les François s'étant emparés de plusieurs villes & forteresses avoient passé le bas-Rhin, & s'étoient jettés dans le bas-Betau, il fut résolu par les Etats de Hollande qu'on n'enverroit plus de poudre sur mer, & qu'on feroit même revenir dans les magasins de Delft celle qui en avoit été tirée, & qui étoit déja arrivée à la Brille. On écrivit en même tems au Ruart qu'on étoit dans la derniére peine à l'égard de la poudre dont on manquoit, & qu'il étoit impossible d'en trouver asses & de bonne, pour en pourvoir les villes frontiéres & les forteresses: que comme on en avoit déja envoié une quantité asses considérable à l'armée navale on le prioit de faire savoir si l'on pourroit s'en passer d'abord; si non, combien il en faudroit encore. Le Ruart envoia aussi-tôt une liste de ce qui manquoit à quelques-uns des vaisseaux, qui étoit particuliérement des boulets, & on donna ordre que cela fût encore fourni des magasins de Delft. Cependant les vaisseaux qui étoient à l'ancre fort au large, ainsi qu'il a été dit, sans qu'il se presentât d'ennemis pour les ataquer, recevoient tous les jours des rafraîchissemens de biére, d'eau & d'autres victuailles, dont ils furent pourvûs pour longtems; & pendant ce tems-là le Général ne manqua pas de détacher sans cesse des frégates & des yachts pour aller à la découverte, & pour observer les mouvemens des ennemis. Il vint aussi plusieurs navires, yachts & brulots se rendre sous le pavillon, & renforcer l'armée qui s'avança ensuite une lieuë Sudsudoüest, où elle laissa de nouveau tomber l'ancre; mais depuis elle s'aprocha encore de Schooneveldt.

On conclut de n'envoier plus de poudre à l'armée navale. 13. Juin.

On envoie des fregates & des yachts à la découverte.

Les afaires étant dans cette situation le Ruart tomba malade. Il avoit été déja ataqué de fluxions pendant cette campagne, & s'étoit trouvé asses mal, quoi que sans se plaindre ouvertement, & qu'il continuât à prendre tous les soins acoutumés & à agir avec la même ardeur qu'auparavant: mais enfin sa maladie devint si violente qu'il ne put plus du tout se remuer. Ruiter en donna avis aux Etats, qui, aiant encore sû depuis que sa foiblesse augmentoit tous les jours, lui permirent de quitter la mer & de revenir à terre. Il partit donc le 22. de Juin, avec toute sa suite, ses Domestiques & les gens qui lui avoient servi de gardes, tous au nombre de 102. hommes, & prit la route de Hollande sur la galiote *Rouën*, escortée par Jaques Pietersz. Swart & par Boemer Valk, montant les frégates *le Nouveau Rotterdam* & *le Postillon*. Avant son départ les Bourgmaistres & la Régence de la ville de Dordrecht voiant que les François aprochoient; que Gorcum alloit être ataqué; & que leur ville se trouvoit en danger de l'être aussi, lui envoiérent un Exprès pour le prier de leur prêter de la poudre. D'abord il n'y voulut point consentir; mais ensuite y aiant fait réflexion & en aiant conféré avec Ruiter, il leur en envoia trois milliers, ou bien il la fit venir avec lui en se retirant; ce qui depuis lui fut par quelques-uns imputé à crime, quoi que le Magistrat de Dordrecht soutint que cela n'étoit nullement défendu ni illicite; & qu'on avoit plusieurs exemples, que les Gouverneurs des villes avoient envoié de leur poudre à d'autres villes qui se trouvoient en péril, comme il étoit arrivé à Boisleduc à l'égard de Grave. On faisoit voir en même tems que l'armée navale n'en avoit soufert aucun préjudice, parce qu'en cette considération on s'étoit abstenu de faire des salves; & enfin on ofroit d'en paier la valeur. Le 24. le Ruart arriva à Dordrecht, où il trouva tout en trouble & en émute, les esprits du peuple étant fort aigris contre lui, & aiant oublié tous ses services. En éfet le tableau où étoit son portrait avec la représentation de l'embrasement des vaisseaux du Roi d'Angleterre à Chattam, & qui avoit été mis dans la Maison-de-ville, en fut enlevé par la violence de la Commune & mis en piéces quelques jours avant son retour. Les morceaux en avoient été atachés autour de la place où l'on faisoit la principale garde, & la tête qu'on avoit coupée juste, avoit été mise à un gibet. Quatre jours avant son retour le Pensionaire de Wit son frére, retournant de nuit de l'Assemblée des Etats à sa maison, avoit été ataqué & dangereusement blessé par quatre personnes, qui avoient dessein de le tuer. Il sembloit aussi qu'on en vouloit à la vie du Ruart; car peu après son arrivée quatre personnes inconnuës allérent à onze heures du soir fraper à sa porte, laquelle étant ouverte ils demandérent à lui parler: on répondit qu'il étoit incommodé, mais que de plus on ne laissoit point ainsi à heure induë entrer des gens inconnus dans les maisons. Cependant ils tâchérent d'entrer par force, & selon les aparences ils seroient venus à bout de leur entreprise, sans qu'il sortit par la porte de

18. Juin.

Le Ruart malade part pour s'en retourner en Hollande. 22. Juin.

Il envoie trois milliers de poudre à Dordrecht.

Il arrive à Dordrecht.

Il trouve son portrait déchiré.

Et son Frére blessé. 21 Juin.

Dessein sur la vie du Ruart.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

de derriére quelqu'un des Domestiques, qui aiant été querir la garde de la Maison-de-ville, ils furent obligés de se retirer. Alors ces deux Fréres commencérent à devenir les objets de la haine publique, & à être regardés comme des traîtres qui vouloient livrer leur Patrie aux François, & qui étoient la cause de ce que ces fiers ennemis y avoient déja pénétré si avant. Dans ces dures extrémités il fut résolu d'envoier des Ambassadeurs aux Rois de France & de la Grande Bretagne, pour demander des conditions de paix auxquelles l'un d'entre eux voulût mettre bas les armes, après que l'autre se seroit laissé fléchir. Pour cet éfet le 19. de Juin il passa au travers de l'armée navale un bâtiment avec deux Députés qui alloient en Angleterre, & qui par ordre du Général furent conduits jusques à l'Oüest de Dunquerque, sous l'escorte des Capitaines van Aarsen & Broeder. Le 23. quatre brulots du Texel arrivérent à l'armée, & le même jour elle fut de nouveau divisée en trois escadres par le Conseil assemblé à bord des *Sept Provinces*, à trois lieuës Oüest-quart-au-Nord de Westcapel. La premiére escadre commandée par le L. Amiral Général Ruiter, consistoit en 21. navires de guerre, 6. frégates, 7. yachts & 12. brulots. La seconde escadre sous le Lieutenant Amiral Bankert étoit composée de 19. navires, 6. frégates, 8. yachts & 13. brulots. La troisiême, que le Vice-amiral Sweers commandoit en qualité de Lieutenant Amiral, étoit de 20. navires, 5. frégates, 8. yachts & 11. brulots. Le jour suivant Ruiter reçut de la Haie un ordre de L. H. P. par lequel il lui étoit enjoint de détacher douze yachts, senaus, ou autres petits bâtimens propres à naviger sur la Zuiderzee, & de les envoier par le Texel jusqu'au Pampus proche d'Amsterdam, où ils devoient atendre de nouveaux ordres. En conséquence de ce commandement il détacha deux frégates & dix yachts, sous le Capitaine Pierre Klaasz. Dekker, qui prit son cours vers le Texel, lui ordonnant que si entre l'armée & le Texel il se voioit en état d'être ataqué par des forces ennemies beaucoup supérieures aux siennes, & qu'il n'y eût aucune espérance de pouvoir entrer dans le port à la faveur du vent ou du flot, en ce cas, & non autrement, il eût à se retirer & à retourner joindre le pavillon. En ce tems-là Ruiter aiant été prié par le Ruart de prendre & d'ouvrir après son départ toutes les Lettres qui lui seroient adressées, il aprit par ce moien ce qui étoit arrivé au Pensionaire de Wit, & l'assassinat qui avoit été commis en sa personne; lâcheté qu'il détesta comme on le peut voir par cette Lettre qu'il écrivit à ce Ministre.

1672.

On envoie des Ambassadeurs aux Rois de France & de la Grande Bretagne.

L'armée est de nouveau divisée en trois escadres.

24. *Juin.*

On détache de l'armée douze frégates & yachts, pour aller au Texel & assurer la navigation de la Zuiderzée, ou *Mer du midi.*

Noble, &c.

J'apris hier au soir par la Lettre que vous avés écrite à Monsieur le Ruart votre frére, en date du 22. du Courant, l'horrible atentat qui avoit été commis en votre personne, la nuit précédente; ce que je n'ai pu lire sans horreur. Je me réjoüis extrémement de ce que les Médecins ne desespérent pas du rétablissement de votre santé, pour laquelle je fais bien des vœux, souhaitant de tout mon cœur que les assassins puissent être arrêtés & punis selon qu'ils le méritent, & que vous puissiés encore, comblé de prospérités, vivre plusieurs années pour le bien de l'Etat, & pour votre propre contentement. Je fais ofre de mes services à Mr. votre Pére & à Mr. votre Frére comme à vous de qui je demeure,

Noble, &c.

Le très-humble Serviteur

MICHEL ADRIANSZ. de RUITER.

A bord des Sept Provinces *étant à l'ancre à trois lieuës* Oüest-*quart-au-Nord de Westcapel, le* 25. de *Iuin*, 1672.

Il fut en ce tems-là délibéré dans l'Assemblée des Etats, s'il ne seroit point à propos de diminuer l'armée navale, parce que les troupes du Roi de France s'aprochoient fort, & qu'Utrecht avoit été déja contraint de se rendre. Sur ces considérations il fut enfin conclu par les Etats de Hollande, qu'on tâcheroit de porter les Etats Généraux à rapeller près d'un tiers de l'armée navale, & à ne laisser en mer que quarante-huit grands navires de guerre & dix-huit frégates; le reste des vaisseaux, savoir ceux dont les équipages étoient les plus foibles, rentrant dans les ports afin que les soldats de marine pussent venir servir à terre. On proposa en-

Délibérations sur le sujet de diminuer l'armée navale. 21. 23. & 24. *Juin.*

1672. encore de faire rapeller tous ceux qui seroient sur les 18. frégates, destinées à tenir la mer, & les deux tiers de ceux qui étoient distribués sur les 48. navires de guerre, dont le defaut seroit rempli par les matelots qu'on trouveroit sur les vaisseaux qui devoient rentrer ; & qu'il seroit renvoié avec ces mêmes vaisseaux au moins soixante & dix milliers de poudre & d'autres munitions de guerre. Ces propositions aiant été reçuës, les Sieurs Méerens, Mauregnaut & van Fiersen, en qualité de Commissaires de L. H. P. avec quelques Députés des Colléges de l'Amirauté de Rotterdam & d'Amsterdam, se rendirent le 27. à l'armée, & en firent partir les deux tiers des soldats au nombre de 2000. hommes ; avec lesquels les vaisseaux du L. Colonel Palm & des Capitaines Roetering, Laucourt, Rees, Krook, Visscher, A. Berkhout & C. de Boer, firent voiles vers Goerée. Le Capitaine Jean de Witte, gendre de Ruiter, qui avoit toujours été avec sa compagnie à bord des *Sept Provinces* partit alors pour Rotterdam où il mena 44. hommes. Cette retraite des soldats afoiblit beaucoup l'armée ; car quoi qu'on distribuât sur quelques-uns des vaisseaux qui demeuroient sous le pavillon un asses grand nombre de matelots qu'on tiroit de ceux qui devoient rentrer, il n'y en avoit pas néanmoins asses pour remplir ce manquement. Les seuls vaisseaux du Collége d'Amsterdam avoient encore besoin d'onze cens matelots pour rendre leurs équipages complets, & il en manquoit aux vaisseaux des autres Colléges plus ou moins à proportion de leur grandeur. Outre cela il y en avoit beaucoup qui étoient si mal pourvus de poudre & de boulets, que quelques-uns même n'étoient pas capables de soutenir un demi jour une bataille générale. Ruiter ne manqua point de donner avis aux Etats de la mauvaise disposition où étoit l'armée, à quoi Leurs Hautes Puissances aiant égard comme à une afaire de la derniére importance, on y envoia autant de munitions, que le permirent le tems & le danger où l'on se trouvoit sur terre. Ce fut alors le plus grand bonheur du monde, que l'armée navale de France & d'Angleterre ne vint pas fondre sur celle des Etats. On ne sait point si c'est qu'elle n'avoit pas connoissance de ce qui se passoit, ou qu'elle eût été elle-même si maltraitée dans la derniére bataille, qu'il lui fallût un tems plus long pour se rétablir ; ou si c'est qu'elle craignît de hazarder le combat sur la côte de Zélande, pour ne connoître pas asses nos parages, & de peur que les vaisseaux qui seroient dématés ou incommodés, ne courussent risque de se perdre tout-à-fait.

On retire deux mille soldats de l'armée navale..

29 Juin. Et l'on fait rentrer quelques vaisseaux.

Foiblesse des équipages.

On manque de poudre & de boulets.

Cependant les prospérités des armées de terre de la France n'avoient point de fin : un malheur ne nous arrivoit point seul, & il ne venoit pas une mauvaise nouvelle qu'elle ne fût aussi-tôt suivie d'une autre. On aprit avec le dernier déplaisir & en même tems avec beaucoup de terreur, la perte de tant de villes & de forteresses qui s'étoient si promtement renduës, en partie au Roi de France & en partie aux Evêques de Cologne & de Munster. Rees, Grol, Knodzenbourg, Arnhem, Emmeric, Brevoort, Harderwyk, Deventer, Doesbourg, les Forts de Schenck & de St. André, Hattem, Swol, Campen, Utrecht & Zutphen, se trouvoient du nombre des places infortunées qui étoient tombées sous la puissance des ennemis. Mais la perte d'Utrecht & de Naarden mettant toute la Hollande en danger & en alarmes, on se vit contraint d'avoir recours aux moiens extrêmes, & d'ouvrir les écluses pour inonder toutes les campagnes, jugeant qu'il valloit encore mieux qu'elles fussent gâtées & presque ruinées, que tout-à-fait perduës. L'armée des Etats sous le commandement du Prince d'Orange, fut alors distribuée en cinq postes ou passages, par où les ennemis pouvoient entrer. Les malheurs dont la République étoit acablée de toutes parts causoient beaucoup de murmures parmi les peuples, & sur tout parmi la Commune, qui ne manque jamais d'atribuer aux Ministres tous les desordres de l'Etat. Ruiter de son côté ne se trouvoit pas peu embarassé à maintenir dans son devoir l'armée navale, où les mauvaises nouvelles arrivoient aussi tous les jours. Il tâchoit à la vérité de les tenir secrètes & d'en cacher absolument une partie ; mais il n'étoit pas en son pouvoir d'arrêter les discours des équipages & leurs contestations sur la source du mal, quoi que souvent de semblables picoteries on en vienne à de grosses querelles, ainsi qu'on le peut voir par un incident particulier que je vais raporter ici. Il y avoit alors à bord du yacht *la Baleine*, un certain Chirurgien nommé Martin Bylo, qui le 27. de Juin se prit de paroles avec le Lieutenant Baart

Pertes des Etats sur terre.

Il est pris quantité de villes & de forteresses.

On ouvre les écluses en Hollande.

On laisse seulement cinq passages qu'on fait ocuper par les troupes.

Murmures du Peuple & sur tout de la Commune.

L'armée navale n'en est pas tout-à-fait exemte.

27. Juin.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Dirkſz. de Purmerend, lequel par la mort du Capitaine avoit alors le commandement, conteſtant enſemble, tant ſur la manœuvre d'un vaiſſeau que ſur les afaires de politique, & enfin ſur celles de Réligion, le premier en faveur des Réformés, & l'autre pour les Romains. Ils s'aigrirent ſi fort que le Lieutenant commanda au Chirurgien de ſe retirer de la chambre & d'en ôter tout ce qu'il y avoit, dequoi l'autre eut tant de reſſentiment qu'il résolut de ſe défaire de celui qui l'avoit inſulté. Il alla demander au canonnier ſi les piſtolets qui pendoient aux chrochets dans la chambre du Capitaine étoient chargés? & comme il lui fut répondu qu'oüi, il dît, *Bon, j'en caſſerai donc la tête à ce ſcélérat de Papiſte.* Le canonnier qui crut que c'étoit le diſcours d'un homme yvre, n'y faiſant point d'atention alla ſe coucher dans ſa cabane, & cependant le Chirurgien ſe promena ſur le pont, plein d'inquiétude & agitant en lui même s'il feroit le coup ou non. L'animoſité l'excitoit à le faire, & l'horreur du crime le retenoit. Mais enfin la malice du cœur l'emporta. Il lui ſembloit, ainſi qu'il le confeſſa depuis, que quelqu'un lui diſoit à l'oreille: *Moïſe tua bien l'Egiptien, & ce Papiſte ici eſt encore pire, pourquoi donc ne le tuer as-tu pas?* Ainſi tranſporté de haine & de fureur il entra ſur les dix à onze heures du ſoir dans la chambre du Capitaine, où il trouva le Lieutenant avec un Exprès venu de Zélande, qui dormoient tous deux, & deux femmes qui étoient éveillées. Il demanda où étoit le Lieutenant, & l'aiant apris il courut à l'un des piſtolets qu'il prit, & qu'il tira dans la mammelle gauche de l'Oficier endormi, lequel mourut du coup, ſans qu'avant que d'expirer il pût proférer que quelques paroles point articulées. Au bruit du cri des femmes qui étoient dans la chambre le canonnier & les autres ſe réveillant trouvérent l'Oficier ſans vie, plongé dans ſon ſang, & l'aſſaſſin dans ſa cabane dont ils fermérent l'ouverture avec des clous afin qu'il ne pût échaper. Enſuite aiant été oüi en juſtice il avoüa franchement le fait, & fut condamné par le Conſeil de guerre au ſuplice du gibet, la main droite dont il avoit fait le coup lui devant être auparavant coupée, & ſon corps devant être jetté à la mer après ſa mort. Il ſoufrit l'éxécution de cette Sentence avec beaucoup de marques de repentir, mais ſans têmoigner aucune crainte.

1672. Priſe de paroles entre un Chirurgien & un Lieutenant. Malicieux deſſein. Fauſſes réflexions. Le Chirurgien tuë d'un coup de piſtolet le Lieutenant endormi. Il eſt puni. 7. Juillet.

Le dernier de Juin, & le 1. & le 2. de Juillet, l'armée fut batuë d'une tempête qui vint du Sudoüeſt-quart-au-Sud, & enſuite de l'Oüeſt, puis après du Nordoüeſt. La ſeconde ancre de Ruiter ſe perdit, & l'on vit les cables de pluſieurs autres vaiſſeaux ſe rompre. Le grand mât & l'artimon de *la Laitiére*, brulot d'Amſterdam, furent emportés à la mer; un autre brulot de Veere fut tout-à-fait deſemparé, & comme il faiſoit eau tous les artifices en furent moüillés, ſi bien qu'on fut obligé de les envoier tous deux prendre le radoub en Zélande. Le 3. du même Mois, on fit une nouvelle diviſion de l'armée en eſcadres, à cauſe des vaiſſeaux qui s'étoient retirés dans les ports; & chaque eſcadre fut compoſée de 17. navires capitaux & de quatre frégates. Mais comme on avoit auſſi envoié quatre navires en Zélande pour leur faire donner le radoub, il ne ſe trouva plus alors à Schooneveldt que 47. navires, 12. frégates & près de 30. brulots. Ruiter diſtribua ſon eſcadre en trois diviſions, l'une ſous lui, l'autre ſous le Lieutenant Amiral van Nès, & la troiſiême ſous le Vice-amiral de Liefde. Au reſte on commença de ſentir en ce tems-là quelque diſette de vivres, particuliérement dans les vaiſſeaux d'Amſterdam, où il y avoit peu de biére, quelques-uns n'en aiant plus que pour deux ou trois jours: mais on aprit qu'il y en avoit de braſſée & déja embarquée, qui devoit arriver bientôt. L'après-midi du même jour il vint un Maître Danois, qui déclara qu'à huit heures du matin il avoit vû quarante gros navires ancrés devant Dunquerque, dont quelques-uns portoient le pavillon rouge, & qu'il croioit qu'ils étoient tous Anglois & François. Sur cette nouvelle le Conſeil de guerre s'étant aſſemblé on jugea que les ennemis ne devoient pas être loin, & il fut conclu de demeurer à l'ancre devant Schooneveldt, & qu'avant que de s'engager en aucun combat avec eux il en falloit donner avis aux Etats. Outre cela on détacha trois frégates vers Dunquerque afin de voir ſi le raport du Danois étoit véritable, & de prendre enſuite les réſolutions qu'on eſtimeroit les plus utiles pour le bien de l'Etat, ou d'atendre de L. H. P. les ordres que Ruiter leur avoit demandés, tant ſur ce point que ſur tout ce qu'il avoit à faire dans les autres ocaſions qui ſe pourroient ofrir. Cette inſtruction lui étoit abſolument néceſſaire depuis la retraite du Ruart, qui en qualité de Plénipotentiaire étoit auparavant chargé du ſoin de pourvoir à tous les nouveaux incidens. Dans ce tems-là

30. Juin. 1. & 2. Juillet. L'armée eſt incommodée du gros tems. 3. Juillet. Elle eſt de nouveau diviſée en trois eſcadres. Diſtribution de l'eſcadre de Ruiter en trois diviſions. 3. Juillet. Avis d'un Maître Danois touchant quelques vaiſſeaux qu'il avoit vus à Dunquerque. Délibération du Conſeil de guerre ſur ce ſujet.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1672. 3. *Juillet.* Buquingham, Arlington & Hallifax passent au travers de l'armée.

là il passa au travers de l'armée deux yachts du Roi d'Angleterre, faisant route vers la Meuse, à bord desquels étoient le Duc de Buquingham, le Comte d'Arlington & le Lord Hallifax, avec l'Ambassadeur Dykvelt & les autres qui avoient été depuis peu envoiés par les Etats à cette Cour. Ces trois Seigneurs Anglois alloient de la part du Roi de la Grande Bretagne trouver le Roi de France, & devoient passer par la Haie pour se rendre à son armée. Le lendemain il arriva encore une quaîche Angloise avec leur bagage, à bord de laquelle étoit le Capitaine Jean Dik, dont le vaisseau avoit été coulé bas à la bataille du 7. de Juin. Il avoit avec lui un Trompette qui présenta à l'Amiral Ruiter une Lettre du Duc d'Yorc portant qu'il avoit relâché ce Capitaine sur sa parole, & qu'il le lui renvoioit dans l'espérance qu'on rendroit en contre-échange Jean Chicheley Capitaine Anglois, prisonnier à Rotterdam, qui avoit été pris à bord du vaisseau *Catérine*, à faute de quoi Dik retourneroit en Angleterre dans sa prison. Ruiter n'hésita point à dire qu'il falloit répondre à cette civilité & rendre la liberté à Chicheley. Il en écrivit donc au Collége de Rotterdam, & l'en aiant sollicité avec beaucoup d'instance, on fit ce qu'il désiroit. Le Trompette qui étoit venu avec Dik au bord de Ruiter fit bientôt connoître qu'il étoit chargé de plus d'une commission; car il y sema artificieusement des billets imprimés en trois langues, contenant des ofres de faveur & de recompense, pour ceux d'entre les Habitans des P. V. qui en ces tems fâcheux voudroient se retirer en Angleterre avec leurs vaisseaux & leurs éfets, ou simplement leurs personnes. Ruiter, qui étoit ennemi mortel de la sédition & des trahisons, étant informé de l'action du Trompette lui reprocha son infidélité, le menaçant de le faire pendre s'il entreprenoit plus rien qui tendît à faire mutiner les équipages. Ensuite comme dans la conversation il sembloit que l'Anglois commençât même à s'ouvrir de quelques propositions à son égard, il lui répondit: *Quand toute la Hollande périroit, je m'en irois plutôt avec l'armée en je ne sai pas quel endroit du monde, que de me donner à votre Roi, qui ne garde point la foi des Traités & qui ne tient aucune parole.* Dik lui raporta qu'en revenant il avoit vû les forces d'Angleterre & de France encore jointes ensemble, au nombre de 110. navires de guerre, sans les brulots & les autres bâtimens, étant tout prêts à sortir de la Tamise, & que peut-être ils avoient déja mis à la mer. Cet avis fit connoître que les vaisseaux que le Danois avoit vûs devant Dunquerque n'étoient point des navires de guerre. Le Conseil s'étant assemblé sur ce sujet il fut conclu qu'il n'y avoit point d'aparence, humainement parlant, que dans l'état où étoit l'armée elle pût tenir la mer contre des forces si supérieures; mais aussi qu'on ne pouvoit pas se retirer sans ordre de L. H. P. On délibéra donc pour savoir quel poste il seroit le plus sûr & le plus avantageux d'ocuper, & en quel parage il seroit à propos d'atendre les ennemis, jusques-à-ce que l'armée fût fortifiée, ou qu'on eût reçu de nouveaux ordres. Enfin il fut arrêté qu'on leveroit l'ancre incessamment, qu'on s'aprocheroit un peu plus des bancs jusqu'à l'entrée du Deurloo, passe qui s'étend vers le Wielingen & Flessinge; & qu'on s'y posteroit de sorte que l'armée rangée en escadres & en divisions, telles qu'elles avoient été réglées de nouveau, pourroit être en état d'y atendre les ennemis, ainsi qu'on avoit fait il n'y avoit pas longtems sur la côte d'Angleterre. On donna aussi ordre de marquer aux Commandans des brulots les endroits les plus avantageux, d'où leurs brulots pussent être adressés avec plus de facilité, au cas que l'armée des deux Rois vint faire quelque ataque. Ensuite Ruiter reçut de la part des Etats de Hollande une copie d'un certain avis venu de Londres, en date du 28. du Mois précédent, portant, *que dès que l'armée des deux Roiaumes seroit en état de remettre à la mer, l'intention de la Cour étoit de l'envoier faire une descente au Texel ou en Zélande.*

4. *Juillet.* Le Cap. J. Dik relâché par le Duc d'Yorc arrive sur une quaîche Angloise.

Demande du Duc.

Un Trompette tâche de jetter des semences de sédition parmi l'armée.

Généreuse réponce de Ruiter.

Nouvelles touchant l'armée d'Angleterre.

Nouvelle délibération. 5. *Juillet.*

Résolution prise par Ruiter & par Conseil de guerre.

D'un autre côté les maux augmentoient tous les jours au-dedans de la Hollande, d'où l'on ne recevoit sur les vaisseaux que de tristes & funestes nouvelles. On avoit à lutter à la fois & sans relâche contre les ennemis déclarés & contre les divisions intestines. Le Roi de France & les deux Princes de Cologne & de Munster, avoient en un mois de tems emporté plus de trente villes ou forteresses, & s'étoient rendus maîtres des trois Provinces de Gueldres, d'Overissel & d'Utrecht, & même de quelques villes de celle de Hollande. Ces pertes redoubloient la fraieur, la fraieur causoit le desordre, & le desordre engendroit la défiance & les soupçons, qui s'étant une fois emparés des esprits furent poussés jusqu'à l'extremité, & remplirent en peu de

Dissentions & tumultes en Hollande.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1672.

de jours toute la Hollande de dissentions & de tumultes. On rejetta tout sur le Gouvernement & sur les Magistrats ; on leur imputa tous les maux qui afligeoient l'Etat ; & on les acusa hautement de trahir leur Patrie. Il n'y avoit plus moien de retenir le peuple qui étoit dans un mouvement terrible, à quoi il avoit été excité en partie par des moiens connus, & en partie par des voies cachées.

Afection pour le Prince.

L'afection enracinée & comme naturelle qu'il avoit pour le Prince d'Orange, laquelle bien loin de s'être éteinte par l'exclusion résultant de ce fameux Edit Perpétuel qu'on avoit fait, s'étoit toujours entretenuë dans les cœurs de quelques-uns des Magistrats, de la plupart des Pasteurs, de la plus grande partie du peuple, & même des gens de guerre & des matelots ; & qui s'étoit encore acruë à mesure que le jeune Prince croissoit en âge, prit alors son tems pour éclater. On entendoit dire par tout qu'il n'y avoit point de moien de sauver l'Etat, qu'en révoquant l'Edit Perpétuel & en détruisant la faction de Loevestein, nom qu'on donnoit à ceux d'entre les Membres des Etats, qui étoient d'un parti contraire au rétablissement de la Charge de Gouverneur. On demandoit hautement que cette Charge de Gouverneur, Capitaine Général & Amiral de Hollande, fût déférée au Prince, sur le même pié que ses Ancêtres & Prédécesseurs l'avoient possédée. C'étoit alors la voix publique & par conséquent celle qu'il fallut bientôt écouter & suivre.

† *Vroedtschap.*

Sédition du peuple à Dordrecht & ailleurs, contre les Magistrats, en faveur du Prince d'Orange.

La premiére sédition commença à Dordrecht, où les bons Bourgeois se joignirent à la populace & requirent par un Ecrit en forme & signé, que le † Conseil eût à se désister de l'Edit Perpétuel ; à déclarer de la part de la ville, & en ce qui la regardoit, le Prince Gouverneur ; & à le dispenser du serment de ne point accepter cette Charge. Cet écrit fut signé du Conseil, de beaucoup de gens de considération, & de quelques Ministres de la Parole de Dieu : mais le Ruart qui étoit encore arrêté au lit refusa de le signer, quoi qu'il y eût des Bourgeois en armes autour de sa maison, qui faisoient de furieuses menaces ; à quoi il répondit, *que dans le dernier combat naval il avoit entendu tant de boulets sifler à ses oreilles, qu'il s'y étoit acoutumé & qu'il ne les craignoit plus ; mais qu'il aimeroit mieux en recevoir un coup que de signer un tel Ecrit.* Cependant il fut enfin porté à le signer par sa Femme, qui lui présentant ses plus jeunes enfans afin de l'émouvoir, le conjura, les larmes aux yeux, de faire de nécessité vertu, & que s'il ne se soucioit point de lui-même, il eût au moins pitié de sa famille. Il signa donc en ajoûtant au bout de son seing ces deux lettres, V. C. c'est-à-dire *Vi Coactus, par force.* Mais le peuple n'en étant pas content, il fut encore contraint d'éfacer ces deux lettres. Cet exemple passa d'une ville à l'autre, néanmoins avec des éfets différens, puis que dans les unes il fut imité avec plus de violence & de mutinerie que dans les autres. Il y eut plusieurs Magistrats qui se virent forçés à donner les mains à la révocation de l'Edit, & en même tems à abandonner leurs Charges. Mais ce seroit m'écarter de mon but & passer les bornes que je me suis prescrites dans cet Ouvrage, que de vouloir entreprendre de raporter ici tous ces changemens & d'en démêler les causes : ainsi je me rétreindrai à dire en peu de mots, comme en passant & seulement pour faire voir les révolutions arrivées pendant la vie de Ruiter, quelles furent les suites de tous ces troubles.

Le pouvoir des Patentes est acordé au Prince.

L'Edit Perpétuel est révoqué.

3. *Iuillet.*

† *Stadthouder.*

Le Prince est élu Gouverneur, Capitaine Général & Amiral de Hollande.

3. *Iuillet.*

Et Capitaine Général & Amiral des P. V.

8. *Iuillet.*

Et Gouverneur de Zélande.

Premiérement sur la proposition de la ville de Leide, les Etats de Hollande acordérent au Prince le droit des Patentes, comme ses Prédécesseurs l'avoient eu, & jusques-à-ce qu'il fût notoirement révoqué. Ensuite il fut résolu que les Membres des Provinces conjointement, & en particulier tous ceux qui avoient consenti & signé l'Edit Perpétuel, seroient dispensés de leur serment ; sur quoi le Prince fut élu & établi † Gouverneur, Capitaine Général & Amiral de Hollande & de Oüest-frise, avec toutes les prérogatives & prééminences qu'avoient euës les Princes ses Prédécesseurs. Après cela on envoia lui ofrir par une Ambassade d'Etat ces dignités, & le dispenser du serment par lui fait de ne point accepter celle de Gouverneur. Les Etats Généraux de leur côté le déclarérent Capitaine Général & Amiral des armées de terre & de mer des P. V. Mais les Provinces de Frise & de Groningue avec les Ommelandes se réservérent le droit des Patentes. Celle de Zélande se trouva aussi obligée de lui déférer la Charge de Gouverneur. Cependant tout cela ne fut point capable d'apaiser le tumulte. On vouloit pousser encore plus loin les changemens dans la Régence des villes de la Province de Hollande, & en faire déposer quelques Oficiers qui n'agréoient pas ; quoi que le Prince eût fait ouvertement connoître dans une Lettre circulaire envoiée à tous les Conseils des villes, ou à plusieurs d'entre eux, & depuis imprimée :

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1672.

Déclaration de son Altesse à la décharge des Regens de la Province de Hollande.

D'une Lettre du Prince datée au camp près de Bodegrave, le 8. de Juillet 1672.

Que les maux dont il avoit plû à Dieu d'afliger l'Etat, étoient pour la plupart arrivés par la perfidie & par la lâcheté des Commandans, des Oficiers & des soldats, auxquels les premiers & principaux postes des frontiéres du païs avoient été confiés. Qu'il témoignoit devant toute la Terre qu'il n'avoit nulle connoissance, ni même pas la pensée, qu'il y eût aucun Oficier de la Régence de la Province ou des villes de Hollande, qui au préjudice de leur honneur & de leur foi, se fussent oubliés jusqu'à trahir l'Etat & à entretenir une correspondance criminelle avec ses ennemis, ou à avoir par d'autres moiens illicites fait ou entrepris quelque chose contre le devoir d'un fidèle Régent. Cette déclaration que je raporte ici dans les propres termes où elle est exprimée n'eut d'éfet que celui des paroles qui se perdent en l'air, & n'éteignit en aucune maniére les mauvais soupçons qu'on avoit conçus & nourris. Le 11. de Juillet les Srs. Méerens, Mauregnault, Kan & Sterkenbourg, Députés de L. H. P. aiant fait part au L. Amiral Ruiter de l'élévation du Prince aux Charges & Dignités ci-dessus, tous les Oficiers, les soldats & les matelots de l'armée navale en têmoignérent beaucoup de joie, & le même jour le L. Amiral écrivit sur ce sujet au Prince à-peu-près en ces termes.

La nouvelle de l'élection de Prince cause beaucoup de joie dans l'armée navale.

11. *Iuillet.*

Lettre de Ruiter au Prince.

Que dans ces tems si difficiles il se réjouïssoit extrémement d'avoir apris avec certitude par les Sieurs Députés de L. H. P. que son Altesse avoit été élû Gouverneur des P. de Hollande & de Zélande. Qu'il se croioit obligé de souhaiter à son Altesse dans l'éxercice de cette Chage toute sorte de bonheur, d'avantage & de benédiction du Ciel; espérant que sous sa sage conduite la fortune de l'Etat changeroit, & qu'on le verroit joüir de la même prospérité qu'il avoit euë au tems des illustres & vaillans Prédécesseurs de Son Altesse. Que d'ailleurs il atendroit avec toute sorte de respect l'honneur de ses commandemens.

18. *Iuillet.*

Connoissance donnée au Conseil de guerre de l'élection du Prince.

Dans la suite Ruiter présenta à son Conseil de guerre une Lettre que le Prince lui avoit écrite, pour l'informer de sa promotion, recommandant à tous les Oficiers Généraux & Subalternes de l'armée, *de s'aquiter de leur devoir dans une si fâcheuse conjoncture, & de servir l'Etat avec plus de zèle, de courage & de fidélité que jamais; donnant de tems en tems avis à Son Altesse de ce qui se passeroit de considérable.* Le Conseil de guerre en Général, & chacun des Membres en particulier, têmoignérent, qu'ils recevoient avec beaucoup de joie la nouvelle dont on venoit de leur faire part; priant le L. Amiral d'assurer le Prince de leur afection aux interêts & au service de l'Etat, & qu'ils faisoient bien des vœux pour la prospérité de son illustre Personne, & pour le succès des entreprises que les nouvelles Charges dont il étoit revêtu, lui donneroient lieu de former.

Déclaration & vœux du Conseil sur ce sujet.

LA

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1672.

LA VIE
DE
MICHEL de RUITER
DUC, CHEVALIER, &c.
Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüest-frise.

LIVRE DOUZIEME.

L'Election du Prince d'Orange étant faite, on délibéra dans l'Assemblée des Etats de Hollande sur les besoins de l'armée navale & sur ses opérations, & il fut résolu qu'on tâcheroit de porter L. H. P. à faire écrire aux Colléges des Amirautés qu'ils eussent à la pourvoir de matelots, de poudre, de boulets & généralement de tout ce qui lui manquoit, afin qu'elle fût en état d'agir. On conclut en même tems d'écrire au L. Amiral Ruiter, qu'il n'entreprît point d'aller chercher l'ennemi pour lui livrer bataille, & qu'il demeurât proche de Schooneveldt jusqu'à nouvel ordre. Mais quoi qu'on proposât aussi de faire encore revenir quelques vaisseaux, on fut d'avis qu'il falloit laisser toute l'armée en mer, dans l'état où elle étoit, avec ordre de se tenir au poste où elle se trouvoit, ou tout proche. En ce tems-là il fut ordonné à van Beuningen, d'acompagner une partie du chemin le Duc de Buquingham & les autres Seigneurs Anglois, qui alloient trouver le Prince & ensuite le Roi de France; & de sonder s'il y auroit lieu de négocier quelque Traité. Dans cette vûë étant entré en conférence avec eux en présence du Prince, il remarqua dans leurs discours qu'ils étoient surpris des promts & incroïables progrès des armes de la France. Ils firent aussi connoître qu'il falloit se hâter de conclure avec l'Angleterre, & lui livrer quelques-unes des villes de Zélande; ajoûtant, *que le Duc d'Yorc pourroit entreprendre quelque chose contre l'armée navale, ou même contre Amsterdam, peut-être par le Texel.* Les Etats Généraux aiant été avertis par van Beuningen de ce qui avoit été dit dans cette conférence, prirent toutes les précautions possibles pour la sureté de l'armée. On enjoignit de nouveau à Ruiter de se tenir posté le plus avantageusement qu'il se pourroit, & d'éviter le combat & les rencontres avec l'armée ennemie, à moins qu'elle ne vint sur les côtes de Hollande, pour y éxécuter quelque dessein, auquel cas il ne manqueroit pas de l'observer & de l'insulter autant qu'il en trouveroit l'ocasion. Ce Général qui vouloit que ses escadres fussent toûjours en bon ordre & bien postées, les faisoit mettre quelquefois sous voiles & changer de parage. Enfin il alla moüiller entre le Deurloo & le Steenbanc, Westcapel lui demeurant Estsudest. Bankert avec son escadre moüilla devant le Deurloo au Sudsudoüest de Ruiter, & l'escadre de Sweers au Nordnordest. Le 13. du Mois il aprit d'un Pilote côtier de la Brille que l'armée des deux Rois avoit remis à la mer, & que le 10. les Anglois avec treize frégates avoient paru devant la Meuse, où ils avoient pris quelques pêcheurs. Le même jour les Commandeurs Vlak, & Marc Willemsz. raportérent aussi que les ennemis étoient le long des côtes de Hollande; & un Suédois habitué en Hollande assura que le 12. il avoit été au bord du Duc d'Yorc, qui faisoit le Nordest avec les forces maritimes des deux Roïaumes jointes ensemble; ajoûtant que le Duc lui avoit dit, *qu'il se tenoit sur la côte, non pas pour ataquer l'armée de Hollande, mais pour d'autres vuës.* Un autre Suédois aussi habitué en Hollande aiant été de même le 11. dans l'armée ennemie, qui étoit à l'ancre près du Breeveertien, & même au bord du Duc, raporta que les Anglois

Délibérations des Etats de Hollande au sujet de l'armée navale.
5. Juillet.

7. Juillet.

Ordre envoié à Ruiter.

12. Juillet.

Nouvelles de l'armée de France & d'Angleterre.
13. Juillet.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1672. avoient quatre vingts-dix navires, que les François en avoient quarante, & que toute l'armée ensemble, compris les petits bâtimens, consistoit en cent-soixante voiles.

12. Juillet. Soins des Etats de Hollande pour la défence des côtes.

Lors que les Etats de Hollande eurent été informés par une Lettre du Magistrat de la Brille, datée le 11. que les ennemis avoient paru devant la Meuse & devant le païs de Voorne, & qu'ils virent qu'on les prioit d'envoier du renfort, sur tout à la garnison de la Brille, ils furent alarmés de ce danger, & demandérent que le Prince y fît marcher quelques compagnies de cavalerie & d'infanterie, & qu'il fût ordonné à celles des Bourgeois de Vlaardingen & de Maaslandtsluis de s'y rendre aussi. Ils priérent en même tems le Prince de penser s'il ne seroit point à propos de faire descendre à Helvoetsluis les matelots qui étoient à Schoonhoven sous le Capitaine Jean van Braakel. Outre cela ils tâchérent de mettre ordre à ce que les Bourgeois & les milices du païs fussent en état d'empêcher les descentes aux autres rivages de la Hollande, comme à Schevening & au Texel, & même autour de Willemstadt; & à ce que l'armée navale fût pourvûë de tous ses besoins, & particuliérement d'équipages complets. Mais on avoit si peu de troupes au-dedans du païs qu'il étoit impossible d'en détacher que très-peu, soit de cavalerie ou d'infanterie, pour aller défendre les côtes.

Lettre de Ruiter aux Etats & au Prince. *14. Juillet.*

Cependant le Lieutenant Amiral Ruiter écrivit aux mêmes Etats de Hollande, aux Etats Généraux & au Prince, qu'il espéroit de la bonté de Dieu, que les vents forcés du Sud, qui regnoient alors, regneroient encore longtems, & qu'ils arrêteroient les ennemis; & qu'il ne pouvoit se persuader que tant que le vent viendroit de ce côté-là, ils ozassent entreprendre d'aborder & de faire une descente.

Nouvel ordre envoié à Ruiter. *13. Iuillet.* Il prend la résolution de passer jusques proche de Goerée.

En ce même tems les Etats Généraux l'avertirent aussi de leur côté par une dépêche, qu'on avoit vû l'armée roïale devant la côte, & particuliérement proche d'Egmont-sur-mer, prenant son cours au Nord, & lui ordonnérent de nouveau de la faire bien observer, sans s'engager à aucun combat avec elle, à moins qu'on n'entreprît de faire descente, ou d'enlever quelques-uns des plus considérables vaisseaux qui étoient atendus en Hollande; auquel cas il lui étoit commandé de faire tous ses éforts pour l'empêcher. Sur cet ordre le L. Amiral résolut de passer de Schooneveldt jusques devant Goerée, ou tout proche, & de tâcher d'aprendre sur la route, ou lors qu'il seroit arrivé, ce que les ennemis auroient entrepris & où ils auroient paru, & d'en être particuliérement informé par les voies de mer, ou par celles de terre, & aussi de la part des Etats & du Prince.

18. Iuillet. Il écrit aux Etats & au Prince.

Il donna avis de son dessein aux Etats & au Prince, ajoûtant que s'il se trouvoit à la vûë des ennemis il ne croioit pas qu'il fût possible d'éviter le combat, & que cependant l'armée, humainement parlant, étoit trop foible pour le soutenir, ne consistant alors qu'en quarante-sept navires de guerre, douze frégates, & à-peu-près vingt brulots. Mais sur tout il leur remontra que les équipages de quelques-uns de ces vaisseaux n'étoient pas complets; que ceux de Frise & du quartier du Nord manquoient de poudre & de boulets, que leurs Oficiers Généraux avoient même déclaré qu'ils n'en avoient plus que pour tirer quarante coups de chaque canon, & qu'on croioit bien qu'il en étoit de même de ceux d'Amsterdam. Il manquoit aussi jusqu'à douze cens-vingt-cinq hommes, car il n'y en avoit pas davantage de cinq mille-sept cens-quarante-neuf, & il devoit y en avoir six mille-neuf cens-soixante & douze.

L'armée se rend proche de Goerée. *20. Iuillet.* On détache deux galiotes pour aller à la découverte.

Cependant les vents forcés qui soufloient tous les jours incommodérent plusieurs vaisseaux, si bien qu'on fut même obligé d'en renvoier quelques-uns pour leur donner le radoub: mais on ne douta point aussi que les ennemis n'eussent été maltraités tout de même. Le 20. l'armée laissa tomber l'ancre, Goerée lui demeurant à trois lieuës Estsudest; & le Général détacha deux galiotes pour aller à la découverte, avec ordre de se mettre au large à trois lieuës de la côte de Hollande jusques devant le Texel, & du Texel jusques devant le Vlie, l'une d'elles s'avançant même jusques devant l'Embs; & de revenir ensuite sous le pavillon. Il voulut aussi savoir pour combien de tems les vaisseaux de la Meuse étoient pourvûs de vivres, & trouva qu'ils en avoient pour jusqu'à la fin de d'Août; mais que la plupart n'avoient plus que pour 21. ou 22. jours d'eau & très-peu de biére; outre qu'il leur manquoit près de 685. hommes.

14. Iuillet. Nouvelles qui viennent du Texel.

Le 14. de Juillet les Etats de Hollande reçurent avis du Helder par une Lettre datée le 13. que toute l'armée des ennemis paroissoit à la vûë du rivage, & qu'il étoit à craindre qu'avec le premier flot ils ne fissent une descente. On résolut d'y faire marcher de la cavalerie qui étoit à la Haie, & le Prince fut prié d'acorder

les

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1672.

les Patentes néceſſaires pour cet éfet. On tâcha en même tems de garnir la côte de quelque infanterie, afin que tout le païs qui eſt le long du rivage, pût être garanti de l'invaſion dont il ſembloit être menacé. On tient pour certain qu'en ce tems-là le deſſein des Anglois étoit de faire une deſcente proche du Texel, & on aſſure que cette entrepriſe manqua par une voie extraordinaire & merveilleuſe, puis qu'au jour fixé, lors qu'on n'atendoit plus que le flot pour faire avancer les petits bâtimens à terre, le juſſant contre l'ordre naturel dura bien douze heures; accident dont les mariniers du Texel furent tellement ſurpris, qu'ils en parlérent comme d'un événement ſurnaturel. Enſuite toutes les bouches du peuple en retentirent auſſi comme d'un têmoignage de l'aſſiſtance divine, & il y eut pluſieurs Paſteurs qui en firent mention dans les priéres publiques qu'on faiſoit alors toutes les ſemaines, ou tous les jours, remerciant Dieu de ſa protection viſible en cette rencontre: car cette longue durée de l'ebe aiant fait paſſer le tems & perdre l'ocaſion dont les ennemis s'étoient flatés, ils ſe virent contrains d'abandonner leur projet, ou d'en différer l'exécution. Ce reflux, contraire à l'ordre de la nature, fut ſuivi d'une violente tempête, dont il ſera parlé ci-après, qui achevant de déconcerter leurs deſſeins contraignit l'armée Roïale de s'éloigner avec éfroi de la côte où elle avoit prétendu aborder.

La deſcente des ennemis eſt empêchée par un reflux extraordinaire.

A-peu-près en ce tems-là comme on reçut avis du Sieur van Halewyn, Envoié des Etats vers le Roi de la Grande Bretagne, que depuis quelques jours le bruit couroit à Londres que le Duc d'Yorc s'étoit rendu maître de la Brille, les Etats de Hollande priérent de nouveau inſtamment le Prince, de mettre dans cette ville une garniſon aſſès forte pour repouſſer les ennemis, s'ils venoient l'ataquer. Au même tems on ſe trouva fort embaraſſé à l'égard de l'armée & du parage où elle pourroit ſe tenir, parce qu'on ne pouvoit pas pénétrer quel étoit le deſſein des Anglois & des François, ni de quel côté il falloit les atendre; quelques-uns ſe perſuadant que leur principale vuë étoit de ſurprendre les vaiſſeaux qui revenoient des Indes Orientales, & d'autres croiant qu'ils vouloient faire une deſcente.

Craintes pour la Brille. 21. Juillet.

Ces différentes opinions donnérent lieu à une diverſité d'avis dans l'Aſſemblée des Etats Généraux. Les Députés de Zélande ſachant qu'il avoit été écrit du Texel que l'armée ennemie ſembloit prendre ſon cours au Sud, & que par conſéquent elle pourroit rencontrer celle des Etats, & l'engager au combat, vouloient qu'on tâchât d'éviter cette rencontre, & ſoutenoient avec chaleur qu'il falloit ordonner au L. Amiral Ruiter de retourner à ſon premier poſte proche de Schooneveldt, au cas qu'il l'eût quitté avant la réception de cet ordre. Ils prétendoient néanmoins qu'il feroit toujours obſerver les mouvemens des ennemis, & qu'il ſe tiendroit prêt à s'avancer, s'ils entreprenoient de faire une deſcente, afin de ſe mettre en devoir de l'empêcher; & que du côté des Etats on donneroit les ordres néceſſaires pour faire pourvoir l'armée de tous ſes beſoins.

Délibérations au ſujet du parage où l'on ordonneroit à l'armée de ſe tenir.

Les Députés de Zélande ſont d'avis que l'armée demeure à Schooneveldt, ou qu'elle y retourne.

Les Députés de la Province de Hollande, à laquelle il apartenoit de préſider ce jour-là, étoient d'avis que l'armée demeurât d'abord proche de Goerée, ſoutenant que c'étoit une afaire à être agitée entre des Commiſſaires, & qu'il falloit leur donner le tems d'en faire le raport à leurs Principaux, qui étoient les Etats de Hollande, leſquels devoient s'aſſembler le lendemain. Ceux de Zélande au contraire diſoient que l'afaire ne pouvoit ſoufrir aucun retardement; qu'il falloit promtement prendre toutes ſes précautions pour éviter une bataille, puis que ſi l'on venoit à la perdre l'Etat ſe trouveroit infailliblement réduit dans le dernier danger; au lieu que ne hazardant point l'armée on pouvoit toujours en eſpérer de grands ſecours, en la faiſant aprocher des lieux où les ennemis ſe diſpoſeroient à faire deſcente, afin de s'y opoſer. Ils ajoûtoient qu'il y avoit peu d'aparence que tant que l'armée navale ſeroit encore en bon état, l'entrepriſe d'une deſcente pût aiſément réüſſir: mais qui ſi une fois elle avoit été batuë, ou qu'elle eût pris la chaſſe, & eût été contrainte de rentrer au Texel ou à Goerée; alors les François & les Anglois auroient une entiére liberté de faire tout ce qu'il leur plairoit. Ces raiſons, avec pluſieurs autres que je ne raporte pas ici, parurent ſi fortes, que les Provinces de Friſe & de Groningue ſe joignirent à celle de Zélande, qui l'emporta ſur la Hollande par la pluralité des voix. Mais comme le Sieur Floris Kant, qui préſidoit pour la Hollande, faiſoit difficulté d'en venir à une Réſolution, elle fut priſe à ſa place par le Sieur van Braakel, qui avoit préſidé les ſemaines précédentes pour la Province d'Utrecht. La Réſolution fut conçuë en ces termes.

D'une Lettre du Sieur P. Huibert datée le 19. Iuillet. 1672.

Les Députés de Hollande veulent qu'elle ſe tienne proche de Goerée, & demandent un jour de delai.

La Zélande ſoutient que c'eſt une afaire qui ne peut ſoufrir de delai.

La pluralité des voix l'emporte ſur la Hollande, & il eſt conclu que l'armée demeurera à Schooneveldt, ou qu'elle y retournera.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1672.

Extrait du Régître des Résolutions de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des P. V.

Le Mardi 19. *de Juillet* 1672.

Reçu une missive du L. Amiral Ruiter datée le 18. *du Courant*, *à bord des* Sept Provinces *étant à l'ancre à Schooneveldt*, *laquelle contient avis. Surquoi l'afaire aiant été mise en délibération il a été résolu d'écrire au-dit Sieur L. Amiral Ruiter, qu'il fera demeurer l'armée au poste où elle étoit avant la date de la Résolution de L. H. P. du* 13. *de ce Mois; & que si elle en étoit partie, il ait à la faire retourner, en observant toujours & faisant observer les mouvemens des ennemis, & emploiant tous les moiens imaginables pour en avoir les plus fréquentes & les plus sûres nouvelles qu'il sera possible. Que si le sus-dit L. Amiral recevoit avis que les-dits ennemis entreprissent de faire quelque descente, en ce cas il ira à leur rencontre, & se mettra en devoir de les en empêcher, autant que son expérience au fait de la guerre & de la marine lui donnera lieu de juger qu'il le puisse faire avec succès & sans trop de risque. Et sera donné connoissance de la présente Résolution au Seigneur Prince d'Orange & aux Colléges respectifs de l'Amirauté pour leur servir d'instruction: sans préjudice de laquelle Résolution la sus-dite missive sera mise entre les mains du Sieur van Ommeren & des autres Sieurs Députés de L. H. P. pour les afaires de la marine, afin d'examiner de quelle maniére on pourroit supléer & pourvoir aux manquemens & besoins de l'armée pour la mettre en état de s'engager au combat avec les ennemis; & de délibérer ensuite sur ses opérations conjointement avec le-dit Seigneur Prince d'Orange, pour faire après cela leur raport sur le tout.*

J. BRAAKEL. vt.

Collationné au Régître.

GASP. FAGEL.

21. *Juillet.*

Rude tempête. 21. 22. 23. & 24. *Juillet.*

Cette Résolution aiant été envoiée au Lieutenant Amiral par quatre différentes routes, & par autant de petits bâtimens, lui fut mise en main le 21. l'armée étant à l'ancre à trois lieuës de Goerée. Il communiqua à l'instant cet ordre aux Oficiers Généraux, & on se préparoit à l'exécuter le même jour, lors qu'il s'éleva une tempête si épouvantable du Sudoüest-quart-à-l'Oüest que Ruiter plaignit extrémement tous ceux qui se trouvoient alors en mer. Elle dura plus de trois jours & trois nuits, le vent aiant quelquefois par petits intervalles un peu de diminution.

Qui incommode l'armée des Etats.

Ruiter avoit trois cables à son avant. Quelques-uns des vaisseaux chassérent sur leurs ancres avec beaucoup de péril; d'autres firent perte & de leurs ancres & de leurs cables, sur tout les brulots qui étoient les moins capables de soutenir un tel orage. Il y en eut une partie qui faisant eau en plusieurs endroits les conduits des dalots en furent si remplis, toutes leurs matiéres combustibles & leurs artifices furent si moüillés, qu'il en fallut renvoier cinq dans la Meuse, & qu'il y en eut d'autres qui furent obligés de se retirer sans ordre. L'étrave du *Middelbourg* s'étant larguée & ouverte de travers près des écubiers, on fut aussi contraint de le renvoier en Zélande.

Et qui néanmoins tourne en bien pour la République.

Mais cette tempête, quoi qu'acompagnée de beaucoup de dangers, ne laissa pas d'être si avantageuse aux P. V. qu'on ne peut s'empêcher de reconnoître qu'elle fut un éfet visible de la protection de Dieu en leur faveur; puis que non-seulement elle servit d'obstacle aux descentes des Anglois & des François, ou à leurs autres desseins; mais que même elle leur causa beaucoup de desordres & de pertes, ainsi qu'on en fût informé dans la suite.

Nouvelles touchant l'armée ennemie.

En ce tems-là Ruiter reçut avis par l'une des galiotes qu'il avoit envoiées à la découverte, que l'armée Roïale étoit encore moüillée au Nordoüest de Kykduin. Il reçut aussi une Lettre du Helder de la part du Commissaire Knyf en date du 21. portant qu'on voioit encore tous les jours l'ennemi; qu'on avoit de ce côté-là trois compagnies de cavalerie & trois mille hommes d'infanterie, & qu'on avoit fait quelques retranchemens le long du rivage pour s'oposer aux descentes. Le Maître de la seconde des galiotes qui avoient été détachées, raporta que le 23. il avoit vu sept vaisseaux Anglois, moüillés par le travers de la pointe Oüest du Vlie, & qu'il avoit parlé à l'équipage d'une autre galiote, laquelle avoit traversé ce jour-là même par

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1672.

par le milieu de l'armée ennemie, qui étoit à l'ancre forte de 110. voiles. D'un autre côté pendant que les Hollandois furent devant la Meuse les gardes avancées virent de tems en tems des quaiches Angloises aller & venir, qui sans doute étoient tout de même envoiées à la découverte, & pour observer les mouvemens de l'armée de Hollande.

25. *Juillet.* Ruiter remet à la voile pour se rendre à Schooneveldt.

Le 25. Ruiter remit à la voile, pour retourner à son poste de Schooneveldt devant le Wielingen, suivant la Résolution prise par L. H. P. le 19. du Mois. Il avoit écrit dès le 22. aux Etats qu'il ne manqueroit pas d'exécuter leurs ordres aussi-tôt que le gros tems seroit passé. Cette Lettre donna encore lieu à des délibérations un peu contentieuses dans la Généralité; mais enfin il fut conclu qu'on écriroit au L. Amiral, qu'après avoir oüi l'avis du Conseil de guerre il eût à faire savoir à L. H. P. *où & en quel parage il estimoit que l'armée pourroit le plus surement se poster, afin d'éviter le combat autant qu'il seroit possible; & de s'oposer néanmoins aux descentes des ennemis, & aux insultes qu'on avoit à craindre de leur part pour quelques vaisseaux considérables & richement chargés qu'on atendoit en Hollande.* De plus il lui fut enjoint, *de faire demeurer l'armée au même lieu où elle étoit alors, agissant dans toutes les ocasions selon sa prudence & son expérience au fait de la guerre.* En même tems on commit les Sieurs Pensionaire Hop, van Mauregnault, Kan & Hoorenken, pour aller communiquer au Prince la Lettre de Ruiter & les réflexions qu'on y avoit faites, afin de prendre son Conseil sur ce sujet & d'en faire le raport à l'Assemblée. Dès le même jour cette Résolution signée du Sieur Floris Kant, qui présidoit alors, & du Gréfier Gaspar Fagel, fut envoiée avec une dépêche au L. Amiral.

25. *Juillet.* Nouvel ordre qui lui est envoié. On demande son avis sur le poste que l'armée doit ocuper. Et en atendant on lui ordonne de demeurer où il se trouve.

On demande l'avis du Prince sur le même sujet.

Les Députés de L. H. P. étant entrés en conférence avec le Prince, & lui aiant demandé son sentiment au sujet du parage où il jugeoit que se devoit tenir l'armée, il leur répondit, *qu'il trouvoit fort prudens les ordres provisionels que L. H. P. avoient donnés sur ce point; que néanmoins comme il n'étoit pas instruit à fond de cette afaire il atendroit l'avis du L. Amiral Ruiter, puisque L. H. P. le lui avoient demandé; & qu'après l'avoir vû il expliqueroit plus au long sa pensée sur les opérations de l'armée & sur le parage où elle se devroit poster.*

Sa réponce.

16. *Juillet.* Ruiter arrive proche de Schooneveldt.

Le 26. Ruiter étant arrivé à la vûë de Blankenbourg, qui lui demeuroit à trois lieuës Sudsudest, & assés proche de Schooneveldt, il reçut la Lettre des Etats Généraux avec leur Résolution du 23. Aussi-tôt il fit assembler le Conseil de guerre à son bord, où il fut arrêté de demeurer à Schooneveldt jusqu'à nouvel ordre. En même tems on mit en délibération quel avis le L. Amiral devoit donner à L. H. P. à l'égard du poste où il seroit avantageux de se tenir & il fut conclu qu'il écriroit que le Conseil de guerre y aiant fait de sérieuses réflexions, on avoit été unanimement d'avis: *Qu'on ne savoit point de parages ni de postes, où l'on pût assurer L. H. P. qu'on se trouveroit en état de faire réüssir ce qu'il leur avoit plû d'ordonner par leur précédente Résolution, vû que la descente, ou l'ataque & la prise de quelques-uns des plus considérables vaisseaux pourroit être faite, avant qu'il y eût lieu d'y faire avançer l'armée, laquelle, humainement parlant, le Conseil de guerre ne jugeoit pas être capable de résister aux ennemis. Mais que s'il ne s'agissoit seulement que de penser à maintenir la réputation de l'Etat, le mieux qu'il seroit possible, en tâchant toutefois de fuïr leur rencontre, on ne connoissoit point de parage plus avantageux pour cet éfet que celui de Schooneveldt, ainsi qu'on l'avoit déja examiné & conclu le 5. du Courant, & qu'on l'avoit déclaré à L. H. P.; ce qui avoit été aussi le sentiment des Sieurs Députés qui étoient venus depuis peu sur les vaisseaux, ainsi qu'ils s'en étoient ouvers le 11. du Mois, auquel sentiment le Conseil de guerre se rangeoit encore. Que néanmoins on étoit toujours disposé à obéir respectueusement, & à s'avancer vers les ennemis autant qu'il plairoit à L. H. P. de le commander, & qu'on atendroit au poste où l'on étoit alors, leurs Résolutions & leur consentement, ou de nouveaux ordres afin de s'y conformer exactement.* Ce résultat des délibérations du Conseil de guerre fut incessamment envoié aux Etats Généraux, comme aux Etats de Hollande & au Prince.

Avis de Ruiter & du Conseil de guerre envoié aux Etats & au Prince. 25. *Juillet.*

Le lendemain l'armée alla moüiller l'ancre à Schooneveldt, Westcapel lui demeurant à trois lieuës & demie Est. Là le L. Amiral fit mettre à la bande son navire qui étoit fort sale, parce que depuis un mois le tems n'avoit pas permis de le nétoier, & qu'on n'en avoit point eu le loisir. Le 28. il reçut nouvelles du Helder par une Lettre du Commissaire Knyf, datée le 24. portant qu'un Maître de galiote, qui se rendoit en Hollande, avoit vû près de 30. vaisseaux ennemis moüillés devant Schimmelkoog & fort étendus, mêmes jusques devant le Schelling & le Vlie, aiant la plupart leurs chaloupes ancrées à

Nouvelles touchant l'armée ennemie.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1672. leur arriére; mais que devant le Vlie il y en avoit un gros de quatorze ou quinze ensemble. Le Commissaire ajoûtoit qu'un des brulots qui étoit à la rade du Texel s'étoit rendu maître d'une grande barque Angloise échoüée, qu'il avoit fait relever, & qu'il en étoit encore échoüé deux autres sur le rivage; ce qui faisoit croire que l'armée ennemie avoit beaucoup soufert pendant la derniére tempête. Les Etats de Hollande aiant reçu les délibérations du Conseil de guerre ci-dessus mentionnées, arrêtérent qu'on prieroit le Prince de déclarer au plutôt quel étoit son sentiment, & que cependant on ne laisseroit pas de mander à la Haie les Commissaires des Colléges de l'Amirauté, pour examiner avec eux où il seroit à propos de faire poster l'armée. Mais leur principal but étoit encore plus de voir si nonobstant les difficultés que causoient les fâcheuses conjonctures du tems & des afaires, il n'y auroit point moien de la renforcer & de la mettre en état de faire tête à l'ennemi, s'il en étoit besoin. Ils conclurent aussi que pendant qu'on travailleroit à cette afaire, on tâcheroit de porter les Etats Généraux à faire écrire de la part de L. H. P. à Ruiter qu'il eût à revenir incessamment devant la passe de Goerée, ou tout proche, ou devant la Meuse, & à s'y tenir jusqu'à nouvel ordre. Le même jour il fut lû dans l'Assemblée des Etats de Hollande une Lettre de l'Ambassadeur Extraordinaire Halewyn, & de l'Ambassadeur Ordinaire Boreel, tous deux étant de la part des Etats à la Cour du Roi de la Grande Bretagne, écrite au Grêfier Fagel & datée à Hamptoncourt le 21. du Mois. Ils demandoient premiérement d'être rapellés, & ensuite ils donnoient avis qu'on avoit détaché vingt navires de guerre de l'armée Roiale pour aller croiser sur les vaisseaux qui revenoient des Indes Orientales. Cette nouvelle aiant causé beaucoup d'inquiétude il fut résolu d'envoier des copies de cette Lettre au Prince, aux Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales à la Chambre d'Amsterdam & à l'Amiral Ruiter, pour leur servir d'instruction. On chargea en même tems le Pensionaire Hop avec quelques-uns des Députés de Rotterdam & de Hoorn, de faire agréer aux Etats Généraux ce qui avoit été résolu à l'égard de l'armée navale par les Etats de la Province de Hollande. Le lendemain ces Députés remontrérent à l'Assemblée de L. H. P. qu'il seroit à propos de la faire revenir proche de Goerée, apuiant ce sentiment de diverses raisons. Les Provinces de Hollande & de Frise y consentirent, mais celles de Zélande & de Groningue furent d'avis qu'elle demeurât à Schooneveldt jusques-à-ce qu'on fût la résolution du Prince sur ce sujet. Comme les Députés d'Utrecht & d'Overyssel n'étoient pas présens, ceux de Gueldres parurent si retenus, qu'ils ne voulurent point donner leur voix pour terminer ce diférent. Néanmoins on prit enfin la Résolution suivante qui fut envoiée au Lieutenant Amiral Ruiter.

Résolution des Etats de Hollande touchant l'armee navale. 27. Iuillet.

Avis envoié d'Angleterre.

Délibérations dans l'Assemblée de L. H. P. pour savoir si l'armée quitteroit son poste. 28. Juillet.

Extrait du Régître des Résolutions de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des P. V.

Le Jeudi 28. de Juillet 1672. à 3. heures après midi.

Résolution des Etats Généraux.

Reçu une missive du Lieutenant Amiral Ruiter datée le 26. de ce Mois, à bord des Sept Provinces, *étant à l'ancre à Schooneveldt, à cinq lieuës Oüest de Westcapel, contenant avis, & entr'autres l'avis du sus-dit Lieutenant Amiral de Ruiter & du Conseil de guerre, donné en conséquence de la Résolution prise par L. H. P. le 23. de ce Mois, sur le sujet du poste où il seroit le plus avantageux de faire tenir l'armée navale, afin qu'elle pût exécuter ou observer ce qui est exprimé dans la-dite Résolution; la-dite armée s'étant cependant retirée au sus-dit parage de Schooneveldt. Sur quoi l'afaire aiant été mise en délibération il a été résolu d'envoier la-dite missive au Sieur Prince d'Orange, le priant de faire savoir au plutôt à L. H. P. quel est son sentiment touchant les postes qu'on doit faire ocuper à l'armée, & touchant ses opérations; & qu'en atendant on enverra au sus-dit Lieutenant Amiral de Ruiter les avis nouvellement venus d'Angleterre & de Brabant pour lui servir d'instruction, & pour lui aider à diriger les mesures qu'il pourra prendre, selon les nouvelles qu'il aura des mouvemens des ennemis afin d'éxécuter les salutaires intentions de L. H. P., en tâchant de s'oposer aux descentes, & aux entreprises qui pourroient être faites sur quelques-uns des plus considérables vaisseaux de l'Etat, par les voies que son expérience au fait de la marine*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

rine & de la guerre lui pourra ſuggérer, ſans toutefois l'aſtreindre à aucun poſte ou parage. 1672.

M. MERENS. vt.

Collationné au ſus-dit Régître.

GASP. FAGEL.

Il me ſemble qu'il ne ſera pas inutile d'inſérer ici les Lettres reçuës d'Angleterre & de Brabant, dont il eſt parlé dans cette Réſolution, parce qu'elles repréſentent nuëment la véritable ſituation où étoient les afaires en ces tems-là. En voici donc les copies.

Monſieur,

Lettre des Ambaſſadeurs Halewyn & Boreel.

Depuis notre arrivée en ce Roïaume on nous a tenus dans un tel état que non-ſeulement on ne nous a pas laiſſé la liberté de pouvoir rien avancer en ce qui regarde notre Commiſſion; mais qu'outre cela on nous a interdit toutes les voies de communication avec les gens qui ſont inſtruits des afaires du monde; par leſquels nous aurions pu pénétrer les diſpoſitions préſentes de cette Cour. Mais afin de nous faire encore mieux connoître que nous n'avions rien à prétendre de ce côté-là, Sa Majeſté à d'abord pris ſoin de donner publiquement des marques de ſon indignation, contre ceux qui ozeroient entreprendre d'avoir quelque commerce avec nous; & afin que perſonne ne pût douter de ſes intentions ſur ce ſujet, Elle à depuis quelque jours fait mettre dans la Tour de Londres une Perſonne de qualité qui s'étoit renduë ſuſpecte de deſobëiſſance à cet égard, quoi qu'elle en fût tout-à-fait innocente. D'ailleurs on à mis un Oficier auprès de nous pour renvoier tous les gens qui viendroient nous viſiter ſans une permiſſion ſpéciale, & nous avons été avertis, qu'il y a pluſieurs autres perſonnes en garde avec ordre de nous obſerver inceſſamment. Faiſant donc réflexion ſur les cauſes d'un traitement ſi extraordinaire & ſi inouï envers des Miniſtres Publics, nous avons toujours jugé depuis notre arrivée que cela procéde d'une ferme & invariable réſolution de cette Cour, qui veut avoir pour la France des ménagemens juſques au bout. Mais comme il n'étoit pas ſi aiſé d'éxécuter ici ce deſſein, qui eſt contraire aux inclinations de tout le monde généralement, tant des gens qui ont des atachemens à la Cour que des autres, il ne faut pas douter qu'en nous éloignant de Londres, on n'ait eu en vüë d'empêcher que la Nation ne ſoit plus particuliérement informée des ſincéres intentions de notre Etat, & des facilités qu'il eſt prêt d'aporter à la paix; de peur que les Conſeils de la France & les engagemens qu'on a avec elle, ne ſoient encore plus décriés auſſi-bien que ceux qui en ſont les auteurs. Cependant on veut par notre ſéjour en ce lieu faire entendre au Peuple que le Roi de France ne refuſe point de traiter avec notre Etat, maïs que ce ſont L. H. P. qui retardent le progrès des négociations; & c'eſt de cette couleur qu'on à tâché de parer l'Ambaſſade extraordinaire, qu'on dit que cette Couronne à envoiée par un efet tout particulier de ſon inclination à la paix, au lieu qu'on publie que nous ſommes venus ici deſtitués de tout pouvoir pour la conclure. Néanmoins il eſt conſtant que les Ambaſſadeurs de France n'ont point d'autre vüë, que d'entretenir la Cour d'Angleterre dans la réſolution d'éxécuter ce qui a été ci-devant négocié entre ces deux Couronnes, pour la ruïne de notre Etat; ou peut-être pour prendre de nouvelles meſures au ſujet des progrès ineſpérés que le Roi de France a faits, & des jalouſies qu'ils pourroient exciter. Il y a maintenant près de quinze jours que nous n'avons reçu de nouvelles de Hollande & que nous n'avons rien apris de ce qui s'y paſſe: il ne s'eſt non plus rien fait de particulier, non pas même le moindre commencement de négociation avec les ſus-dits Ambaſſadeurs Extraordinaires. Au reſte quoi que nous concevions que L. H. P. ont pu avoir plus de lumiéres que nous, ſur les aparences qu'il y a de parvenir à quelque Traité avec cette Cour, nous jugeons toutefois que les Ambaſſadeurs qu'elle a envoiés, ſe ſeront tenus ſur une grande réſerve avant leur départ pour l'armee de France, d'où ils ne ſont peut-être pas encore de retour. Ainſi nous pouvons vous dire, que s'il nous eſt permis d'interpoſer notre jugement au ſujet de toutes les afaires dont il s'agit, & ſuivant l'opinion générale qu'on en a ici, auſſi-bien que par raport à la diſpoſition où nous aprenons qu'eſt la Cour, c'eſt en vain qu'on ſe promet de porter le Roi à changer de ſentiment. L'Ambaſſadeur d'Eſpagne qui étoit fort perſuadé que

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1672. *ce Prince prendroit d'autres mesures, est même présentement desabusé, & croit au contraire avec tout le reste du monde, qu'on est ici inflexible, & que bien loin qu'il y ait quelque aparence de détacher le Roi des interêts de la France, il prend tous les jours de nouveaux engagemens & confirme ses alliances avec cette Couronne.*

Pour nous, comme nous avions eu toutes les raisons du monde de douter de la premiére opinion de l'Ambassadeur d'Espagne, en considérant que le Ministre d'un Prince qui avoit interêt que nous ne fussions pas réduits à traiter avec la France, parce qu'il n'y avoit point de jour à rien espérer du côté de l'Angleterre, ne pouvoit parler un langage oposé à cet interêt, sans être pleinement & invinciblement persuadé du contraire; nous pouvons d'autant moins par les mêmes raisons révoquer en doute ce qu'il dit aujourdhui qu'il a changé de sentiment, & qu'il est entré dans le nôtre. Mais ce qui achève encore de nous y confirmer, est que tous les progrès des armes de la France sont reçus du Roi d'Angleterre avec d'extrêmes aplaudissemens, & sont vantés à sa Cour comme si c'étoient les propres victoires de ce Prince. Nous avions espéré qu'on pourroit à la fin comprendre ici, que c'est la présente constitution des afaires qui rend l'alliance de l'Angleterre nécessaire à la France, & qui par conséquent oblige cette derniére Couronne de donner toute sorte de satisfaction à l'autre Monarque; mais que lors que cette conjoncture sera passée, & que la France par ses conquêtes sera parvenuë à son but, elle n'aura plus tant de ménagemens. Car il est certain que l'Angleterre connoîtra alors, mais trop tard, que ce n'est que par de purs artifices qu'elle s'est laissé engager à travailler contre ses véritables interêts, & qu'elle n'aura remporté de tous les prétendus avantages qu'elle s'étoit promis, que celui d'avoir rendu encore plus redoutable un ennemi qui tâchera sans doute de la priver par la force de ses armes de la part qu'elle s'étoit flatée d'avoir aux conquêtes qu'il fait. Cependant nous ne voions que trop clairement que le désir de s'emparer de la Zélande & de la Hollande a monté à un tel point, ou que les secrets ressorts que la France fait joüer ici ont tant d'éficace, que les esprits de ceux qui manient les afaires sont absolument incapables de pareilles réflexions. Ainsi, selon notre sentiment, il ne reste à l'Etat aucun autre parti à prendre, que de se résoudre à défendre constamment & courageusement le reste de nos Provinces, & d'achever la campagne, s'il se peut, sans perdre rien de plus, en atendant que le tems change la face des afaires. Au moins ne voions-nous pas qu'il y ait lieu d'espérer d'obtenir ici quelque chose par le moien des négociations, & nous nous persuadons en même tems que les Ambassadeurs Extraordinaires d'Angleterre, à leur retour de l'armée de France refuseront d'entrer en négociation avec l'Etat, quand ce ne seroit que sous prétexte d'être obligés d'aller auparavant faire leur raport au Roi; ou qu'en tout cas ils tireront la négociation en longueur, afin de tenter cependant si leurs éforts sur les Provinces de Hollande & de Zélande ne pourroient pas réüssir. Nous avons cidevant écrit à L. H. P. que sous leur permission nous prendrions congé de cette Cour, si nous ne voions pas plus d'ouverture aux négociations; mais depuis à cause de la nouvelle Ambassade au Roi de France, nous nous sommes remis au Sieur van Dykveldt de faire de nouveau cette proposition à L. H. P. lors qu'il seroit à propos. Ensuite nous vous avons écrit sur ce sujet une Lettre le 17. de ce Mois par laquelle nous avons demandé, si en tout cas il ne seroit point expédient de proposer au Roi d'Angleterre qu'il voulût nous éclaircir de ses intentions, & nous donner notre congé? Comme donc il nous semble qu'il importe beaucoup que les Habitans de nos Provinces ne soient pas plus longtems flatés d'une vaine espérance, & animés par ce moien contre le Gouvernement, dans un tems où l'union & la bonne intelligence sont absolument requises; & que par cette raison il paroit nécessaire de savoir déterminément quelles sont les intentions de l'Angleterre, nous suplions L. H. P. qu'il leur plaise de nous rapeller, ou du moins de délibérer s'il n'est pas à propos que nous insistions ici pour avoir notre congé, & de nous donner avis de leur Résolution sur ce point. Que si L. H. P. trouvent à propos de nous laisser encore ici, jusques au retour des sus-dits Ambassadeurs Extraordinaires, nous les requérons qu'il leur plaise de nous envoier de nouveaux pouvoirs, parce que ceux qu'on nous a donnés en partant n'étant pas délivrés pour nous seuls, mais conjointement avec les Sieurs van Dykvelt & van Gemmenich, nous craignons qu'on ne se serve de cette ccasion pour nous arrêter plus longtems.

Et par Apostille.

Le

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Le Sieur Sécretaire Coventri nous a priés de demander qu'aussi-tôt que L. H. P. auront fait délivrer un passe-port pour son vaisseau & pour ses hardes, on veüille l'envoier au Ministre de L. H. P. résident à Coppenhague, pour le remettre entre les mains du Sieur Jean Paul Résident du Roi d'Angleterre à cette même Cour, auquel le-dit Sieur Coventri a aussi écrit sur ce sujet. Et comme cette priére nous a été faite exprès, afin que cela soit conduit par votre entremise, nous n'avons pas ozé le refuser, ne doutant point que vous ne vouliés bien prendre la peine de faire ce qui est nécessaire pour cet éfet. Ainsi nous demeurons, 1672.

Monsieur, &c.

à Hamptoncourt le 22. de Juillet 1672.

Signé.

J. van HALEWYN. JOH. BOREEL.

Monsieur,

Le Sieur van Beuningen étant arrivé à Anvers ce matin sur les dix heures, nous " sommes aussi-tôt allés ensemble saluer le Comte de Monterei, & lui avons fait un " ample récit de tout ce qui s'est passé depuis le commencement de la négociation " avec le Sieur Duc de Buquingham & le Sieur Arlington; & Son Excellence nous " à fait confidence à son tour du succès des conférences qu'il a eües avec les-dits " Seigneurs durant leur séjour en cette ville. Ils lui ont proposé plusieurs fois dans " ces conférences, & non-seulement à Son Excellence, mais à tous ceux qu'ils " croioient avoir du crédit auprès de lui, & l'ont fort sollicité de s'emparer de toutes les places de L. H P. dans lesquelles il a été envoïé des troupes des Païs-bas " Espagnols pour en renforçer les garnisons; lui disant que l'Espagne avoit lieu de " craindre que les François ne lui déclarassent la guerre, au sujet du secours qu'on " avoit donné à L. H. P. Sur la premiére de ces propositions Son Excellence leur " demanda s'ils avoient ordre de la faire; & comme ils repondirent que non, il " repliqua qu'en son particulier il ne pouvoit dire autre chose là-dessus si non que " la Couronne d'Espagne n'avoit point acoutumé de se servir d'autres voies que de " celles de la fidélité & de l'honneur, & que par conséquent les troupes Espagnoles " ne séjourneroient dans les places de L. H. P. qu'autant qu'il seroit jugé expédient " pour notre Etat, & que pendant leur séjour elles ne manqueroient pas de défendre " fidèlement les postes qui leur auroient été confiés. Pour ce qui concernoit la " guerre avec la France, Son Excellence leur déclara qu'on atendroit ce que cette " Couronne voudroit entreprendre à cet égard, mais que la crainte qu'on s'imaginoit que cette menace devoit causer, n'empêcheroit point qu'il ne continuât de " donner de nouveaux secours à L. H. P. Nous doutons fort qu'on doive faire " fonds sur ce que les-dits Sieurs Ambassadeurs ont encore insinué dans leurs discours, qu'on n'ataquera point les places dans lesquelles il y a des garnisons Espagnoles: " mais si cela est véritable, il y a lieu de croire que l'intention des François est de " poursuivre leurs conquêtes contre les villes & forteresses des P. V. qui sont situées " en deça des riviéres, & par conséquent il sera bon de pourvoir particuliérement " à leur défence. Nous avons remercié son Excellence de la confiance qu'elle nous " têmoignoit, & lui avons communiqué l'ordre aporté par le Sieur van Beuningen, " pour déclarer aux Sieurs Ambassadeurs d'Angleterre qui sont présentement ici, les " raisons qui empêchent L. H. P. d'accepter les conditions de paix qui leur sont proposées par la France & par l'Angleterre. Le-dit Sieur Comte a aprouvé cet " ordre, mais en même tems il a été d'avis de ne pas rechercher les dits Sieurs " Ambassadeurs sur le pié de vouloir encore proposer des négociations de paix avec " la France & l'Angleterre ensemble, après que ces deux Couronnes ont ozé faire " ouverture de conditions si exorbitantes. Car, selon que Son Excellence l'a pu découvrir, les Anglois commençent à prendre quelque ombrage de leur dernier engagement avec la France, & à être dans une grande irrésolution par la considération " des suites qu'il peut avoir. Le Sieur van Beuningen a repliqué qu'il n'avoit rien " autre chose à traiter avec les-dits Sieurs Ambassadeurs, qu'à leur faire connoître " les justes raisons que L. H. P. ont de rejetter les sus-dites conditions, & de faire " voir aux Anglois le tort qu'ils ont d'agir de concert avec la France. Après no- "

Lettre des Sieurs van Beuningen & Vrybergen.

1672. „tre retour de chés le Comte de Monterei, il eſt arrivé par hazard que le Sieur Ar-
„lington étoit dans ſon caroſſe devant notre logement, de ſorte que par cette oca-
„ſion notre viſite aiant été fixée incontinent après le dîner, le Sieur van Beunin-
„gen en ſortant de table s'en eſt allé à la maiſon où logent Leurs Excellences,
„& y a trouvé enſemble les Sieurs Buquingham, Arlington & Hallifax. Il leur
„a dit que L. H. P. aiant reçu du Seigneur Prince d'Orange les conditions de paix qui
„ont été aportées par le Sieur Silvius, & aiant délibéré ſur ce ſujet, après avoir
„pris l'avis de ſon Alteſſe & celui des Miniſtres de leurs Amis & Alliés, auxquels
„on a communiqué l'afaire, ces conditions ont été trouvées d'un commun conſen-
„tement ſi dures, ſi inſuportables & ſi peu acceptables, qu'on ne pouvoit pas ſe
„diſpoſer à y entendre. Qu'ainſi L. H. P. l'avoient chargé de voir Leurs Excellen-
„ces, & de leur déduire les raiſons qu'on a eu de prendre cette Réſolution. Qu'à
„cette fin il les prioit de conſidérer, que comme le ſeul motif pour accepter une
„paix ſi préjudiciable & ſi honteuſe, ne peut être qu'une ferme perſuaſion dans la-
„quelle on veut faire tomber L. H. P., que ce n'eſt qu'en l'acceptant qu'Elles évi-
„teront la deſtruction entiére de leur République, laquelle ne peut plus par aucun
„autre moien ſe garantir d'être entiérement miſe ſous le joug de ceux qui en ſi peu
„de tems & avec un ſuccès ſi extraordinaire lui ont déja enlevé une partie de ſes
„Provinces; il s'enſuit qu'en voulant porter L. H. P. à accepter cette paix par
„ce motif, on s'imagine qu'elle leur doit être encor plus ſuportable que la ruïne
„entiére dont leur Etat ſe trouve menacé. Mais au contraire on peut dire avec
„beaucoup de raiſon qu'il ſeroit plus doux & plus avantageux pour tout le païs,
„& pour les habitans que cette paix laiſſeroit ſous le Gouvernement de L. H. P.,
„de paſſer ſous la domination d'un grand Roi, de joüir de ſa protection, & d'ê-
„tre en repos à l'ombre de ſes ſoins, que de ſoufrir la derniére opreſſion ſous le nom
„de Traité de navigation & de commerce, & en diſpoſant des Indes ſelon l'apétit
„des deux Rois leurs voiſins, qui ont enſemble conſpiré leur ruïne. Qu'en éfet ce
„ſeroit plutôt languir que vivre, & que leur condition deviendroit beaucoup pire
„que celle de tous les peuples voiſins, s'ils laiſſoient ainſi ſaper les fondemens ſur
„leſquels eſt apuiée toute leur reſſource. Que leurs villes & leurs campagnes ſe
„verroient bientôt abandonnées de tous ceux qui ne ſe ſoutiennent que par le négo-
„ce, leſquels iroient ſans doute s'établir en d'autres endroits, où ils pourroient
„faire leurs afaires plus avantageuſement & plus tranquillement que ſous la domi-
„nation de L. H. P. Qu'on pouvoit ajoûter à cela que cette obligation qu'on vou-
„loit leur impoſer de paier trente millions de livres, les engageroit ſans doute à une
„plus grande ſomme qu'il n'y a d'argent comptant dans tout l'Etat. Qu'il falloit
„encore regarder la maniére injurieuſe avec laquelle on les traitoit en ce point &
„en tous les autres, puis qu'à peine pourroit-on s'imaginer des conditions plus du-
„res ni acompagnées de plus d'ignominie, que de voir des gens qui après avoir été
„pillés & ruïnés par la guerre qu'on leur eſt venu porter dans le ſein, ſeroient obli-
„gés de recompenſer ceux qui leur auroient fait ce cruel traitement, & de les en-
„richir de tout ce qu'ils ont de bien de reſte, pour demeurer eux-mêmes dans la
„pauvreté, & par conſéquent expoſés ſans défence aux coups de ceux qui les au-
„roient mis en cet état, & qui acheveroient de les oprimer dès qu'il leur en prendroit
„envie. Qu'outre ces deux conditions on pouvoit aiſément concevoir combien il
„ſeroit dangereux pour L. H. P. de ſe laiſſer dépoüiller du droit de diſpoſer des
„exercices de Réligion, & de conſentir par un Traité de paix à un libre & pu-
„blic exercice de la Réligion Romaine, par la ſtipulation d'un puiſſant Roi voi-
„ſin; puis qu'on auroit dans l'Etat un parti vif & puiſſant, qui apuié de la
„protection de ce Roi & animé par le zèle aveugle des Eccléſiaſtiques, ſeroit tou-
„jours prêt à mettre la République en combuſtion dès qu'il plairoit à ce même Prin-
„ce de l'ordonner. Que de plus l'Angleterre poſſédant les iſles de Cadzandt & la
„ville de l'Ecluſe, Walcheren, Goerée & Voorne, & par conſéquent tous les ports
„de la Meuſe & de l'Eſcaut, il eſt aiſé de s'apercevoir que tous ceux qui n'ont de
„commerce ni de navigation que par ces endroits-là, ſeroient abſolument à la diſ-
„poſition des Anglois. Qu'aucun de ces Négocians ne penſeroit ſeulement à de-
„meurer dans les villes ſituées plus avant pour y continuer leur commerce, ou que
„du moins ceux-là n'y pourroient pas ſubſiſter de qui les marchandiſes devroient
„être chargées & embarquées aux ports d'une domination étrangére, à laquelle
par

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

par ce moien ils se trouveroient assujettis. Qu'il faut encore ajoûter qu'en cédant les villes de Mastricht & de Grave, le Fort de Schenck, & les autres Places qui sont sur le Rhin, dans lesquelles L. H. P. ont eu leurs garnisons, pour ne parler point de Nuis, de Keiserswaart & de tout le reste de ce que les artifices de la France sauroient enlever à l'Electeur de Cologne, cette Couronne auroit entre ses mains la disposition entiére du Rhin & de la Meuse. Qu'avec cela étant encore maitresse de toutes les villes & des païs que L. H. P. ont dans le Brabant & dans la Flandre, & s'étant par la possession du Betau & de l'isle de Bommel ouvert un libre passage à toutes les riviéres de L. H. P. aussi-bien qu'à celles des Païs-bas Espagnols, qui demeureroient exposés à un danger évident, il n'y auroit rien au monde de si déplorable que la condition de L. H. P. Qu'il ne paroît pas moins étrange qu'on veüille qu'Elles donnent aux Allemans Alliés des François, la satisfaction qu'ils prétendent, sans dire en quoi elle doit consister; & qu'Elles démembrent encore les païs que l'Angleterre désire; ce qui ne se peut sans ruïner absolument l'Etat. Que par toutes ces considérations il paroît manifestement que la paix proposée est trop dure; qu'elle est insuportable; & qu'on ne peut pas l'accepter. Qu'il n'est pas moins encore à considérer, que sur le pié qu'on s'est mis en déclarant la guerre à Leurs Hautes Puissances & en voulant leur prescrire une paix à son gré, on n'a eu ni on n'a aucun égard à l'équité, ni à la raison, ni à aucun des autres fondemens sur lesquels doivent être apuïés le repos des peuples & la paix entre les Etats depuis le plus petit jusques au plus grand, & qu'on n'a bâti que sur le droit du plus fort: que ce droit demeurant du côté de la France & de l'Angleterre, après la conclusion d'une paix qui auroit augmenté leurs forces & diminué celles de notre Etat, bien plus encore qu'avant la guerre, L. H. P. ne voioient pas la moindre sureté pour Elles, ni quels garans Elles pourroient avoir que la paix seroit mieux entretenuë qu'elle n'a été. Qu'à toutes ces raisons si palpables on pouvoit enfin ajoûter, qu'il n'y avoit peut-être pas tant de sujet de desespérer que L. H. P. pussent se tirer de cette guerre, que se l'imaginoient ceux qui leur faisoient de semblables propositions. Qu'on voioit déja plusieurs Princes se remüer en faveur des Etats, & qu'on pouvoit se promettre encore qu'à la fin l'Angleterre entreroit dans ses véritables interêts. Pour conclusion de tout ce discours le Sieur van Beuningen a dit à leurs Excellences que Son Altesse le Prince d'Orange souhaiteroit bien qu'ils voulussent se souvenir de ce qui s'étoit dit dans les conversations qu'il eut avec eux à leur arrivée, & que s'ils vouloient encore bâtir sur les mêmes fondemens qui furent alors posés, on pourroit espérer qu'enfin les afaires auroient une bonne issuë. Sur cela le Sieur Arlington a pris la parole, disant qu'il ne pouvoit pas comprendre comment le Sieur van Beuningen vouloit qu'on entrât en négociation avec lui, puis qu'il n'avoit ni pouvoir, ni instructions, ni Lettres de créance. A quoi le Sieur van Beuningen a répondu qu'en éfet il n'étoit pas venu pour négocier aucun Traité; & que ne s'agissant que de faire la déduction de tout ce qu'il venoit de dire, il n'avoit pas besoin, pour trouver créance à cet égard, d'être muni de toutes les piéces dont on parloit, puis que leurs Excellences mêmes l'avoient vû assister aux négociations. Qu'il n'avoit donc point d'autre charge, ni autre chose à faire, qu'à montrer les justes raisons qu'ont eu L. H. P. en prenant la Résolution dont le contenu avoit été mis entre les mains de L. Excellences par le Sieur Silvius. Après cela ils ont prié qu'on les laissât un peu conférer tous trois en particulier, ce qu'aiant fait pendant une demi-heure, ils ont enfin répondu que puis qu'on n'avoit point de pouvoir pour traiter, ils n'avoient aussi rien à dire; & après quelques autres discours indifférens ils s'en sont allés dîner. Cependant le Sieur Arlington en sortant a dit au Sieur van Beuningen, qu'il seroit à souhaiter que L. H. P. lui eussent donné un pouvoir, & qu'on eût vû ce qu'Elles auroient prétendu retrancher des conditions qui leur ont été proposées. Le Sr. van Beuningen a repliqué que le pouvoir seroit bientôt venu, si l'on avoit dessein de traiter à des conditions raisonnables, & non pas telles que celles qu'on avoit déja vuës, & que son Excellence pouvoit bien s'expliquer sur ce sujet; mais il a reparti que l'Angleterre ne feroit rien séparément d'avec la France: à quoi le Sieur van Beuningen lui a répondu que c'étoit là un piége pour l'Angleterre aussi-bien que pour L. H. P. & que s'il n'y avoit point de jour à traiter avec l'Angleterre à moins que l'apétit

1672.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1672. „de la France ne fût satisfait, il n'y avoit donc encore rien à se promettre des négociations. Depuis le Sr. van Beuningen s'est encore expliqué plus au long sur ce „sujet avec le Sieur Germain. Celui-ci pour paroître fort raisonnable a dit, qu'il „n'avoit pas voulu se charger d'aporter à son Altesse les conditions ofertes par la „France & par l'Angleterre, parce qu'il les trouvoit aussi peu équitables qu'on l'a „fait voir ci-dessus, traitant même celles de la France d'éxorbitantes & de ridicules, „& disant que pour l'Angleterre elle pourroit bien aussi se contenter de moins. Il „semble même qu'il ait voulu faire entendre que cette derniére Cour pourroit se „relâcher à l'égard des villes & des païs qu'elle demande ; mais qu'elle ne feroit „rien sans la France, & qu'il falloit se résoudre à traiter à la fois avec toutes les „deux Couronnes. Sur quoi on l'a prié de vouloir faire considérer aux-dits Sieurs „Ambassadeurs que les François avoient fort bien prévû que L. H. P. ne pourroient „entrer en négociation sur les conditions qui leur étoient présentées, à moins que „de le faire sans la participation de leurs Alliés, & que ce n'est que dans cette vûë „que la France en avoit ainsi uzé, & pour rendre nécessaire & inévitable la continuation de la guerre. Qu'au reste si L. Excellences avoient quelque réponce solide „à faire sur ce sujet, on espéroit qu'il prendoit la peine de le faire savoir. Mais quoi „que cet entretien n'ait eu aucune suite, nous avons néanmoins jugé à propos de „vous en faire part, afin qu'on y fasse réflexion, & qu'on voie si l'on en pourra tirer „quelque utilité pour les instructions qui seront envoiées aux Ministres de L. H. P. „en Angleterre, en vûë d'empêcher, s'il se peut, qu'on ne passe à la ratification „de ce qui a été conclu depuis peu entre les deux Couronnes. Pour cet éfet nous „enverrons aussi copie de la présente Lettre aux-dits Ministres, & à la premiére ocasion nous tâcherons de porter le Comte de Monterei à emploier ses bons ofices aux „mêmes fins, l'instruisant de tout ce qu'il faut faire pour y parvenir. Cependant „les procédures irréguliéres de ces Messieurs doivent rendre tout suspect, principalement depuis qu'ils ont ici redoublé leurs instances auprès du Comte, afin qu'il s'aproprie les villes de L. H. P. Son Excellence est partie aujourdhui pour Bruxelles, où „nous nous disposons à le suivre demain. On ne sait point certainement quand partiront les Ambassadeurs d'Angleterre, ni si ce doit être demain, quoi que le Sieur Arlington l'ait dit. Ils dépêchérent le Sieur Silvius à l'armée de France le même „jour qu'il aporta la Résolution de L. H. P. & depuis ce tems-là ils ont été ocupés „jour & nuit à leurs dépêches pour l'Angleterre. Avant que de fermer la présente „il est encore nécessaire d'avertir que dans une certaine conversation le même Sieur „Arlington a dit qu'on pourroit faire passer des troupes d'Angleterre en Hollande. „Outre cela il semble que lui & les autres Seigneurs Anglois croient que les François, après la prise de Crevecœur & de Bommel, tâcheront de pénétrer dans la Hollande, & que pour cet éfet ils pourront bien faire une ataque aux postes.

Et par Apostille

„Nous prions que la présente soit incessamment communiquée au Seigneur Prince „d'Orange, & finissons en demeurant,

Monsieur, &c.

Signé

A Anvers le 23. de Juillet 1672.

C. van BEUNINGEN. C. van VRYBERGEN.

29. Juillet. Nouvelle importante venuë de Colchester.

Le jour suivant le Grêfier Fagel reçut de Harlem une Lettre du célébre Gazetier Abraham Castelein, qui avoit acoutumé de faire venir à grands frais des nouvelles de tous les endroits du monde ; & qui jugea alors que l'avis qu'il avoit reçu devoit être donné en secret. C'est qu'un certain Bourgeois d'Amsterdam fidèle & afectionné à l'Etat, étant allé pour ses afaires particuliéres en Angleterre, & se trouvant à Colchester, marquoit par une Lettre du 23. du Mois, qui étoit un jour avant la date des Lettres de Londres, qu'il étoit retourné à Soulsbaie trente navires de guerre Anglois, qui avoient été autant & plus incommodés de la derniére tempête, qu'ils auroient pû l'être dans le plus rude combat ; & celui qui écrivoit sembloit croire que toute l'armée devoit bientôt suivre ces premiers vais-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

vaisseaux. Cette nouvelle étoit d'une très-grande importance; car plus les ennemis étoient maltraités & afoiblis, plus l'armée de Hollande étoit en état de s'oposer à leurs desseins. Les Députés d'Amsterdam aiant aussi quelque connoissance de la même nouvelle, en firent part à l'Assemblée des Etats de Hollande, ce qui donna lieu à de nouvelles délibérations. Les Députés de cette Province étant d'avis que le Lieutenant Amiral Ruiter retournât à Goerée, il fut résolu dans l'Assemblée des Etats Généraux de lui envoier copie des nouvelles qu'on avoit reçuës, & de lui ordonner *de se rendre incessamment avec l'armée par le travers de Goerée & de la Meuse; & de détacher aussi-tôt après la réception du présent ordre, aussi-bien que toujours dans la suite, des bâtimens capables d'aller à la decouverte, pour prendre connoissance de l'état où seroient les ennemis; & enfin de régler lui-même les opérations de l'armée selon sa prudence ordinaire, lors qu'il auroit été sufisamment informé de ce qu'il s'agissoit de savoir à cet égard; laissant le tout à sa disposition, sans l'astreindre à de certains endroits ou parages.* On donna aussi charge aux Conseillers du Collége de l'Amirauté d'Amsterdam, ou à leurs Députés, de faire partir les navires de guerre qui étoient au Texel, destinés pour l'armée, afin qu'ils allassent la joindre, s'ils voioient que cela se pût faire avec sureté, par la connoissance que de tems en tems ils pourroient prendre de la disposition où seroit l'armée ennemie. On avertit en même tems le L. Amiral qu'on avoit envoié cet ordre, afin que de son côté il ne manquât pas de donner avis aux Députés de ce qu'il découvriroit & des parages où se tiendroient les vaisseaux de l'Etat. La même chose fut encore faite à l'égard du Collége du Quartier du Nord, afin qu'on y prît les mêmes mesures en ce qui concernoit le Capitaine Muis, & le vaisseau *Ziericzée*, qui étoient sous ce Collége. Le même jour le Capitaine Abraham l'Evêque revint de Zélande avec le *Dombourg*, & se rendit sous le pavillon. Le 1. d'Août Ruiter reçut la dépêche de L. H. P. avec leur Résolution ci-dessus mentionnée, pour s'avançer par le travers de Goerée, & aussi-tôt en aiant fait part aux Chefs d'escadre, il fit le signal, leva l'ancre & mit à la voile. Le jour précédent il avoit fait dresser une liste de l'état où étoient les navires de guerre & les autres bâtimens, à l'égard du nombre des matelots & de tout le reste de l'équipement; & il l'envoia alors aux Etats Généraux, afin que L. H. P. éxaminant celles qui leur avoient été remises au Printems par les Colléges de l'Amirauté, & où il étoit réglé quel devoit être l'armement de chaque vaisseau, on pût connoître de combien les équipages étoient trop foibles, & qu'on pût prendre de justes mesures pour remplir ce defaut. Le 2. d'Août l'armée vint moüiller l'ancre entre Goerée & la Meuse, à quatre ou cinq lieües Nord-oüest-quart-à-l'Oüest de Goerée, d'où le L. Amiral détacha à l'instant deux galiotes pour aller vers le Texel découvrir l'état où pouvoit être l'armée ennemie, & il envoia en même tems six gardes avancées croiser autour de la sienne, afin de prévenir toutes les surprises. Pendant qu'il étoit là moüillé, il y eut quelques galiotes chargées de biére & de poudre, qui vinrent joindre le pavillon; les unes aportant de Helvoetsluis douze milliers & demi de poudre pour les vaisseaux du Quartier du Nord, & les autres en amenant sept milliers de Zélande dont la distribution fut faite sur l'heure à ceux pour qui elle étoit destinée. Ensuite il vint encore quantité d'autres munitions, afin que, s'il étoit possible, l'armée fût en état de soutenir un nouveau combat. Peu après Ruiter reçut de la part des Etats de Frise la dépêche suivante.

1672.

Ruiter reçoit des Etats un nouvel ordre de retourner à Goerée ou devant la Meuse. *29. Juillet.*

Ordre de faire sortir les vaisseaux qui sont au Texel. *29. Juillet.*

L'armée remet à la voile pour se rendre à Goerée.

L'armée arrive entre Goerée & la Meuse. *2. Août.*

Noble, Généreux, &c.

Sur l'avis qui nous a été donné par les Sieurs Députés de la Province de Groningue & des Ommelandes, que l'Evêque de Munster demande à la ville d'Embden d'y pouvoir faire prendre deux mille sacs de seigle, nous avons aussi-tôt conclu qu'il falloit faire tous nos éforts pour l'empêcher. Dans cette vüe nous avons écrit aux Sieurs Bourgmaistres & au Conseil d'Embden, & les avons instamment priés de n'acorder pas cette faveur à nos ennemis. Mais quoi que nous aïons lieu d'espérer qu'on aura égard à notre priére, nous ne laissons pas de craindre que cette ville entraînée par la consternation générale, ne fasse plus qu'elle ne doit au préjudice de ses anciens Alliés & bons Amis: car nous avons été avertis qu'elle a écrit à la Princesse Doüairiére d'Ostfrise, pour savoir son sentiment touchant la demande de l'Evêque. Ainsi il y a beaucoup d'apa-

Lettre des Etats de Frise à Ruiter.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1672. *rence de craindre que quelque instance que nous aïons faite, & quelques raisons que nous aions eu de la faire, toutes nos sollicitations porteront peu de coup contre un ennemi qui répand par tout la terreur de ses armes, à moins que nos Lettres ne soient acompagnées de quelques autres moiens plus éficaces. Aiant donc communiqué avec la Province de Groningue sur ce sujet, nous sommes conjointement d'avis qu'on fasse poster deux navires de guerre & un senau, ou quelque autre petit bâtiment, à l'embouchure de l'Embs, où ses eaux commencent à être salées, ou plus haut suivant que l'ocasion se présentera; afin d'empêcher non-seulement le transport de vivres & de munitions de guerre du païs d'Embden à celui de l'Evêque, mais encore afin d'encourager la ville & de couvrir Delfzyl, Lieroort & les autres postes, & les mettre en sureté contre toutes les surprises. Et comme notre intention étoit d'y pourvoir incessamment, nous avons proposé à nos Conseillers de l'Amirauté de Harlingen d'envoier ces vaisseaux dans l'Embs, si leur Collége se trouvoit en état de le faire. Mais ils nous ont répondu que tous leurs croiseurs étoient déja aux postes qu'on leur avoit ordonnés, & qu'il n'y avoit pas moien d'en envoier de nouveaux; d'autant plus qu'on avoit toujours retenu dans l'armée navale tous les navires & les matelots de la Province, au lieu que la Hollande & la Zélande avoient rapellé une bonne partie des leurs. Que par conséquent, s'il étoit nécessaire d'envoier croiser dans l'Embs, ainsi que L. H. P. & le Conseil d'Etat en ont souvent sollicité cette Province, il falloit absolument faire un détachement de l'armée pour cet éfet. De sorte que comme c'est à vous de donner les ordres qui regardent l'éxécution de ce dessein, nous vous recommandons & prions instamment de vouloir n'y pas manquer, & de commander deux navires de guerre, avec un senau & quelque autre petit bâtiment; pour aller se poster dans cette riviére, puis que de ce côté-là nous ne voions point d'autre moien de nous mettre à couvert de nos ennemis. Sur quoi nous vous recommandons à la puissante protection de Dieu. A Leeuwaarden le 28. de Juillet 1672. Ce sont*

Noble, &c.

Vos bons Amis,

Les Etats de Frise.

G. VAN BROERSEMA. vt.

Par Ordonnance des-dits Seigneurs Etats

J. DE SCHEPPER.

Réponce de Ruiter aux Etats de Frise.

Ruiter fit aussi-tôt réponce à cette dépêche & écrivit aux Etats, qu'il voioit bien que deux navires de guerre & quelques autres bâtimens seroient d'une grande utilité & rendroient beaucoup de service dans l'Embs; mais qu'il ne se trouvoit pas autorisé pour entreprendre d'y en envoier, & qu'il lui falloit un ordre exprès de L. H. P. lequel il éxécuteroit avec toute la diligence imaginable, dès qu'il l'auroit reçu. Peu de tems auparavant on avoit arrêté prisonnier le Bourgmaistre & Ruart de Wit, contre lequel la haine publique & les soupçons s'étoient tellement acrus, que les païsans de l'isle de Voorne l'avoient cherché pendant cinq ou six jours pour le tuer; & comme entre les acusations qu'on faisoit contre lui, il y en avoit qui regardoient ce qui s'étoit passé sur les vaisseaux, on conseilla au Pensionaire d'écrire au L. Amiral Ruiter, & de le prier de rendre têmoignage à la vérité. Voici donc la Lettre qu'il lui écrivit, tendant à faire disculper le Bourgmaistre son frére, autant qu'il lui étoit possible.

On cherche le Bourgmaistre de Wit pour le tuer.

24. *Juillet.* Il est arrêté prisonnier.

Noble, &c.

Lettre du Pensionaire de Wit au L. Am. Ruiter sur le sujet de la prison du Ruart, & des acusations qui étoient faites contre lui.

„J'ai reçu en son tems la Lettre que vous m'avés écrite le 25. du Mois précédent, par laquelle vous me têmoignés que vous prenés part à mon infortune, & „que vous étes touché des blessures qui m'ont été faites, dont je me trouve à présent, graces à Dieu, si bien guéri, qu'il y en a déja trois qui sont entiérement „consolidées, & que la quatriême, qui étant à l'épaule gauche se trouvoit la plus „grande & la plus profonde de toutes, quoi qu'elle fût la moins dangereuse,

„paroît

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

paroît aussi en état de se fermer bientôt. La fiévre même, que j'ai eu continuë " 1672.
pendant plus de huit jours, a depuis tout-à-fait cessé, & je me promène non-seu- "
lement dans la maison, mais j'eus dès Dimanche dernier asses de force pour aller "
à l'Eglise. Au reste l'envie que quelques malhonnêtes gens portent à notre famille "
a monté à un si haut point, dans cette cruelle conjonćture de tems, qu'outre les "
marques que quelques-uns en ont données, en croiant m'ôter du monde par un as- "
sassinat, on tâche aujourdhui de se défaire de mon frére le Ruart de Putten, par "
les voies de la Justice. Vous aurés sans doute apris que le Fiscal de Dordrecht l'a "
fait arrêter par ordre de la Cour de Hollande, & l'a fait conduire dans la concier- "
gerie de cette même Cour, où il est présentement. D'abord nous n'avons pu "
nous imaginer quelle pouvoit être la cause ou plutôt le prétexte de cette insulte. "
Tout ce que nous en savions étoit qu'on parloit confusément d'un certain nombre "
de trois milliers de poudre à canon, qu'il avoit fait venir avec lui de l'armée na- "
vale à Dordrecht, & que c'étoit là-dessus que cette procédure étoit fondée. Mais "
depuis nous avons connu qu'on avoit fait un autre complot. C'est qu'un certain "
Chirurgien, nommé Guillaume Tichelaar, qui demeure, ou qui a demeuré dans "
le ressort de Piershil, & aussi dans le détroit de la juridićton de Geervliet, à dé- "
noncé impudemment le-dit Sieur Ruart, & déclaré qu'il avoit voulu le corrom- "
pre par une grosse somme d'argent, & le porter à assassiner le Prince d'Orange. "
Comme je suis assuré que le Ruart n'a jamais conçu le dessein d'un atentat si noir "
& si éxécrable, & qu'il est encore moins capable de l'éxécuter, j'ai aussi une fer- "
me persuasion qu'aiant plu à Dieu de me délivrer miraculeusement des mains de "
quatre infames assassins, & de me conserver la vie, sa miséricordieuse bonté ne "
permettra pas encore que l'innocence soit acablée par la fourbe & par la calom- "
nie, & que par conséquent le-dit Sieur Ruart se tirera des embuches qui lui ont "
été dressées, ainsi que j'ai échapé des mains de mes meurtriers. Car nous avons "
apris que le Chirurgien qui a fait cette dénonciation, a été ci-devant acusé par "
mon Frére en qualité de Ruart de Putten, devant le premier siége de Justice de "
ce païs-là, d'avoir voulu violer une femme; pour lequel crime il fut condamné "
à demander à genoux pardon à Dieu & à la Justice; si bien que c'est un homme "
noté d'infamie, & qui selon les aparences est poussé par le ressentiment qu'il a de "
l'acusation que mon Frére a portée contre lui. De plus nous avons une connois- "
sance assurée qu'il y a quinze jours, ou trois semaines, que le même Chirurgien "
étant venu chés mon Frére à Dordrecht, demanda à lui parler seul, & que l'aiant "
fait entrer, ma Belle-sœur sa femme commanda à l'un de ses Domestiques de se "
tenir à la porte de la chambre, & de prendre garde à ce qui se passeroit, de peur "
que cet homme n'eût quelque mauvais dessein contre son mari. Ce Domestique "
est têmoin, & a rendu sa déposition afirmée par serment, devant les Commis- "
saires de la Cour, qu'étant ainsi à la porte de la chambre, il entendit que le Chi- "
rurgien ofroit de déclarer quelques afaires secrètes, & que son Maître le Ruart "
répondit, si c'est quelque chose de bon je suis prêt de vous entendre, & je vous "
seconderai de tout mon cœur; mais si c'est une méchante afaire, vous ferés mieux "
de n'en point parler, car je ne manquerai pas aussi-tôt de la dénoncer à la Régen- "
ce ou à la Justice. Que là-dessus après quelques discours de part & d'autre, le Chi- "
rurgien vint enfin à dire, puis que Monsieur ne désire pas que je m'ouvre de mon "
secret, je le garderai donc par-devers moi; & qu'alors il prit brusquement congé. "
Mon Frére envoia querir sur le champ le Sécretaire de Justice de Dordrecht, & "
lui déclara ce qui venoit d'arriver, le priant d'en donner aussi avis à l'instant au "
Sieurs Bourgmaistres, ce qui fut fait. Outre cela il l'envoia encore dénoncer au "
Lieutenant de l'Oficier ou Sous-bailli, parce que le Bailli étoit malade, afin qu'il "
fit recherche de la personne de ce Tichelaar, mais il ne se trouva point. Ainsi "
je ne voi pas qu'il y ait lieu de rien apréhender en cette afaire que le malheur du "
tems & la malice des hommes. Elle va si loin, cette malice, que l'on oze avan- "
çer publiquement touchant l'incommodité du bras gauche de mon Frére, qu'elle "
n'est nullement causée par une fluxion; mais qu'elle vient d'une blessure, que vous "
lui avés faite au même bras gauche dans la chaleur d'une vive contestation, que vous "
avés euë avec lui sur les vaisseaux. On dit encore, & ce bruit qu'on répand avec "
beaucoup de soin ne trouve que trop de foi, que mon Frére n'a point voulu qu'on "
s'engageât au combat avec les ennemis, sur tout avec les François; que c'est lui "

" qui

1672. „ qui le second jour empêcha la continuation de la bataille ; & enfin on publie une „ infinité d'autres impostures. C'est, Monsieur, ce qui m'oblige à vous suplier „ très-humblement de vouloir écrire à L. H. P. & à L. N. & G. P. les Etats de Hollande, pour rendre têmoignage à la vérité & justice à mon Frére, en faisant une „ déclaration contraire à tout ce qu'on lui impute, & conforme à ce qui s'est passé. „ J'ai même pris la liberté d'en dresser un projet que je joins ici, croiant que vous „ ne le trouverés pas mauvais, en vous priant de l'éxaminer & de voir s'il ne contient que la pure vérité. Que s'il y a quelque chose qui s'en éloigne tant soit „ peu, je vous suplie de le réformer, & d'y représenter le plus naïvement qu'il sera „ possible, le véritable état de l'afaire que j'aurai ignorée. Je laisse à votre discrétion d'y joindre, si vous le jugés à propos, un récit ou têmoignage touchant la „ maniére dont mon Frére s'est comporté dans la bataille, comme avant & depuis la bataille, parce qu'on débite ici parmi le peuple qu'il étoit caché dans „ la fosse aux cables. Par ce moien, vous obligérés infiniment celui qui est & qui „ demeurera toujours

Noble, &c.

A la Haie le 2. d'*Août* 1672.

Votre très-humble Serviteur.

JEAN DE WIT.

Le Lieutenant Amiral aiant reçu cette Lettre le 4. d'Août, y fit réponce le même jour, & écrivit aussi aux Etats, comme on le voit dans les deux Lettres suivantes.

Noble, &c.

Réponce de Ruiter au Pens. J. de Wit.

Comme j'ai eu beaucoup de joie d'aprendre par la Lettre que vous m'avés écrite, datée le 2. de ce Mois, & que j'ai reçuë aujourdhui, à quel point, par la grace de Dieu, votre santé s'est rétablie ; d'un autre côté j'ai ressenti beaucoup de douleur des peines qu'on fait à Monsieur le Ruart de Putten votre Frére. S'il est aussi innocent que je le veux croire, sur tout le reste de ce qu'on lui peut imputer, qu'il l'est en éfet dans tout ce qui s'est passé ici sur les vaisseaux, on lui fait une terrible injustice. Ainsi je n'ai pas hésité un moment à écrire sur ce sujet à L. H. P. & à L. N. & G. P. les Etats de Hollande, les missives ici jointes sous le cachet de l'Etat, qui vous serviront d'instruction. J'espére qu'elles auront asses de force pour desabuser sur ce point tous les esprits qui sont raisonables. Si vous me jugés capable de faire quelque chose de plus pour votre service vous pouvés en tout tems compter sur moi. Je demeure

Noble, &c.

A bord des Sept Provinces *à trois lieuës Nordoüest de Gorée le 4. d'Août* 1672.

Votre très-humble Serviteur.

Signé,

MICHEL ADRIANSZ. DE RUITER.

Hauts & Puissans Seigneurs.

Lettre de Ruiter aux Etats de Hollande, pour détruire de faux bruits répandus contre le Ruart de Putten.

Messeigneurs. C'est avec une surprise extrême que j'ai apris par les nouvelles qui me sont venuës de Hollande, que certaines gens ozent faire courir le bruit, qu'il y a eu des querelles entre le Sieur Ruart de Putten Plénipotentiaire de L. H. P. dans cette armée, & moi ; jusques-là que des paroles on supose que nous en sommes venus aux mains, & que j'ai blessé le-dit Sieur Ruart au bras ; & que c'est cette blessure que j'avois en vuë lors que j'écrivis à V. N. & G. P. qu'il étoit tourmenté de grandes fluxions.

Qu'on dit outre cela que le-dit Sieur Ruart n'a point voulu qu'on livrât la bataille aux ennemis de cet Etat, & sur tout aux François.

Que ce fut lui qui le second jour empêcha la continuation de la bataille : & qu'on lui impute plusieurs autres choses de cette nature.

Je me trouve donc obligé pour mon propre honneur, & pour la défence de la vérité & de

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

& de la justice, de déclarer dans la sincérité de mon cœur à V. N. & G. P. & de leur têmoigner, ainsi que je fais par la présente, que le-dit Sieur Ruart de Putten, en la sus-dite qualité de Député & Plénipotentiaire dans l'armée, a vêcu avec moi dans une union vraiement fraternelle & dans une amitié cordiale, sans qu'il y ait jamais eu entre nous aucune mesintelligence, dispute, ni différent, beaucoup moins que nous en soions jamais venus à nous prendre de paroles l'un avec l'autre, & encore moins que je l'aie blessé. Déclarant sincérement & véritablement devant Dieu & devant V. N. & G. P. que tous ces bruits sont des bruits faux, & des calomnies faussement inventées & malicieusement répanduës. 1672.

Ma conscience m'oblige tout de même de rendre têmoignage par ces présentes, que le-dit Sieur Ruart a toujours marqué une grande ardeur d'en venir aux mains avec les ennemis, & qu'il n'a pas moins fait voir d'animosité à l'égard des François que des Anglois. C'est une chose qui se prouve par les éfets, puis que ce fut lui qui proposa au Conseil de guerre d'ataquer l'ennemi, & qu'il apuïa cet avis de plusieurs raisons si fortes & si judicieuses, qu'on le suivit d'une commune voix. Ensuite il têmoigna tant de fermeté pendant la bataille, qu'on ne peut pas au monde en faire voir davantage. Le lendemain il ne fut pas moins disposé à reprendre le combat, & en éfet nous portâmes le cap sur l'armée ennemie, & durant tout le jour nous nous en aprochâmes autant qu'il nous fut possible, faisant tous nos éforts pour la joindre. Mais les ennemis aiant alors le vent favorable, se tinrent au vent de nous, & il nous fut ensuite impossible de les ateindre; & eux de leur côté, selon les aparences, n'eurent pas dessein d'arriver sur nous, puis que tout le jour ils eurent ocasion de le faire avec avantage, & qu'ils revirerent sur le soir pour s'éloigner. Alors néanmoins aiant encore une fois porté sur eux, à la fin lors qu'on vit qu'il n'y avoit plus du tout d'espérance de les joindre, il fut résolu, non contre ma volonté ou mon sentiment, mais de mon avis, fondé sur ce que je crotois utilement servir l'Etat, il fut, dis-je, résolu de faire poster l'armée devant nos côtes, afin qu'on pût promtement pourvoir à tous ses besoins, & que les vaisseaux incommodés fussent radoubés en diligence. Toutes lesquelles choses étant la pure vérité, j'oze me persuader touchant V. N. & G. P. & atendre d'Elles, que non-seulement elles ajoûteront foi à mon têmoignage, mais qu'Elles auront la bonté de contribuer, autant qu'il leur sera possible, à desabuser ceux qui seront prévenus d'une fausse opinion sur ce sujet. C'est de quoi je suplie de tout mon cœur V. N. & G. P. demeurant,

Hauts & Puissans Seigneurs, &c.

A bord des Sept Provinces *étant à l'ancre à trois lieues Nordouest de* Goerée *le 2. d'Août 1672.*

Signé.

MICHEL ADRIANSZ. DE RUITER.

Le même jour de la date de cette Lettre, le Conseiller Pensionaire Jean de Wit fut à sa propre sollicitation, non-seulement déchargé de cet Emploi par les Etats de Hollande, mais aussi remercié des grands services qu'il avoit rendus en l'éxerçant; & en même tems, suivant la Résolution qui avoit été auparavant prise, on lui acorda la Charge de Conseiller au Haut Conseil. Comme les maux dont la République étoit acablée avoient fait concevoir aux peuples de fausses opinions de ceux qui manioient les afaires, & du Pensionaire en particulier, il crut qu'il ne pouvoit plus en bonne conscience demeurer revêtu d'une Charge dans l'éxercice de laquelle il étoit suspect au Public, & que ses services seroient desormais plutôt préjudiciables qu'avantageux. A l'ocasion de sa décharge il écrivit au Lieutenant Amiral Ruiter la Lettre suivante, qui est digne de remarque, & que j'ajoûte en cet endroit quoi que par sa date elle ne dût avoir place qu'un peu plus avant.

Le Pensionaire de Wit demande sa décharge & l'obtient. 4. *Août.* *Voi les Piéces autentiques qui sont à la fin de l'Europe en trouble de P. Valkenier. p. 157.*

Noble, &c.

La reddition subite des villes qui sont sur le Rhin, l'irruption de l'ennemi le long de l'Yssel, & la perte entiére des Provinces de Gueldre, d'Utrecht & d'Overissel, qui s'est faite sans aucune résistance de leur part & par une lâcheté inouïe, ou même peut-être par trahison, à l'égard de quelques-unes des meilleures places m'ont confirmé de plus en plus la vérité de ce qui a été dit autrefois de la République de Rome, Prospera

Lettre qu'il écrivit sur ce sujet au L. Amiral Ruiter.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1672. omnes ſibi vindicant, adverſa uni imputantur. *En éfet les peuples des P. V. ont non-ſeulement voulu me charger de tous leurs deſaſtres, & ne ſe ſont pas contentés de m'avoir vû ſans armes & ſans défence tomber entre les mains de quatre perſonnes armées, qui n'ont rien oublié pour m'aſſaſſiner tout-à-fait; mais après être échapé de leurs mains par un miracle de la Providence, & être guéri de toutes mes bleſſures avec le tems, ces mêmes peuples ont encore fait paroître autant & plus d'averſion & de haine contre leurs Magiſtrats, leurs Souverains, & tous ceux qu'ils croient avoir quelque part au Gouvernement, & particuliérement contre moi, bien que je ne ſois qu'un ſimple Miniſtre. C'eſt ce qui m'a obligé de requérir qu'on voulût accepter ma démiſſion de la Charge de Conſeiller Penſionaire, après avoir briévement expoſé de bouche mes raiſons, & les avoir enſuite données par écrit; & c'eſt auſſi ce qui m'a été acordé par L. N. & G. P. les Etats de Hollande, ainſi que vous le verrés plus au long par l'extrait qui eſt ici joint. J'ai cru que je devois vous informer de ce qui s'eſt paſſé à cet égard, afin qu'à l'avenir vous ne m'envoïés plus de Lettres touchant les afaires d'Etat: mais qu'en atendant & par proviſion vous en faſſiés l'adreſſe au Sieur Conſeiller Penſionaire de la Province de Hollande & de Oüeſtfriſe, ou à celui qui eſt préſentement dans la fonction de cette Charge. Je ſuis toujours véritablement,*

Noble, &c.

A la Haie le 12. d'Aout 1672.

Votre très-humble Serviteur,

JEAN DE WIT.

Cette Lettre, quoi que datée le douze, ne fut pourtant miſe entre les mains de Ruiter que huit jours après, c'eſt-à-dire le même jour qui dans notre Hiſtoire eſt marqué en caractéres de ſang, par le maſſacre des deux fréres de Wit. Mais avant que de parler de cet horrible excès de fureur, il faut raporter ce qui ſe paſſa dans l'armée navale. Le Prince d'Orange ſachant qu'elle étoit ſous voiles à la hauteur de Goerée & de la Meuſe, & qu'il avoit été envoié des ordres au L. Amiral, lui écrivit la Lettre ſuivante.

Noble, &c.

Lettre du Prince d'Orange à Ruiter.

Je ne doute nullement qu'en éxécution des ordres de l'Etat vous n'emploïés tout ce que vous avés d'expérience au fait de la marine pour pouſſer les ennemis, & que vous ne rendiés à votre Patrie en cette ocaſion tous les ſervices qu'elle a lieu d'atendre de votre illuſtre valeur. Néanmoins je ne laiſſe pas de vous exhorter encore de mon chef par cette préſente, à faire tous vos éforts pour maintenir la gloire & la réputation de l'Etat, & votre propre honneur; vous aſſurant que de ma part je contribuërai toujours, autant qu'il me ſera poſſible, à faire qu'on ait pour vous toute la reconnoiſſance qui vous eſt duë, & que votre mérite ſoit recompenſé; vous recommandant,

Noble, &c.

à la protection de Dieu.

A la Haie le 3. d'Aout 1672.

Votre afectionné Serviteur,

G. H. PRINCE d'ORANGE.

Priére faite au Prince par les Etats de Hollande à l'ocaſion de cette Lettre. *4. Août.*

Les Etats de Hollande aiant eu connoiſſance de l'envoi de cette Lettre, députérent de leur Corps le Conſeiller van Béverning pour en aller remercier le Prince, & le prier en même tems de vouloir encore recommander au L. Amiral non-ſeulement d'avoir l'œil aux mouvemens & aux entrepriſes des ennemis, mais auſſi de tâcher de tems en tems, ſous la bénédiction de Dieu, de leur porter quelques ateintes, & de ſe ſervir de l'ocaſion que la Bonté Divine ſembloit avoir miſe en main par la diſperſion de l'armée Roïale, ſuivant les nouvelles qu'on avoit reçuës. Sur tout ils ſouhaitoient que ce Général veillât à la ſureté des vaiſſeaux qui revenoient des Indes Orientales, qu'on avoit alors un ſi grand interêt de conſerver; & que les opérations de l'armée étant principalement dirigées à cette fin, tous les Oficiers fiſſent

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

sent leurs derniers éforts pour signaler leur zèle & leur courage en cette ocasion. 1672.
Outre cela ils avoient résolu de porter la Généralité à pourvoir de nouveau l'armée navale de toutes sortes de munitions, afin qu'elle fût en état de tenir la mer jusqu'à la fin de Septembre. Le 5. d'Août on reçut des nouvelles de la flote des Indes, qui consistoit en quatorze vaisseaux, par une Lettre d'Arnaut van Overbeeke qui la commandoit. Cette Lettre datée le 2. d'Août fut luë à l'Assemblée des Etats de Hollande, & portoit que ce même jour, après une rude rencontre entre eux & deux navires de guerre Anglois ils étoient arrivés à trois ou quatre lieuës à l'Est de l'Embs, & qu'ils avoient arrêté que si le vent continuoit à les contrarier, ils tâcheroient d'entrer tous ensemble le jour suivant dans l'Elbe, avec une ferme résolution de mourir plutôt que de laisser tomber au pouvoir des ennemis les riches trésors qu'ils amenoient. Le Pilote côtier qui étoit chargé de la Lettre, raporta que le 5. lors qu'il se sépara d'eux, ils étoient un peu au-dessus de l'Embs, aiant un bon vent & des Lamaneurs à bord. Depuis le Lundi, qui étoit le 1. d'Août, ils avoient toujours eu deux frégates Angloises à portée, qui faisoient incessamment feu sur eux, à quoi ils n'avoient pas moins vigoureusement répondu : mais lors qu'ils avoient été arrivés proche de l'Embs, l'une de ces frégates avoit reviré; peut-être pour aller porter cette nouvelle à quelque escadre Angloise, où à toute l'armée, pendant que l'autre frégate demeurant toujours, ne cessoit point de faire joüer son artillerie; ce qui duroit encore lors que le Pilote partit, ou qu'il fut mis à terre, les vaisseaux des Indes n'étant plus alors qu'à une lieuë de l'Embs. Leur arrivée en ce lieu-là & leur conservation fut regardée comme un bonheur extraordinaire, ou plutôt comme une marque des bontés de la Divine Providence: car les Anglois avoient fait toute la diligence imaginable pour donner le radoub à tout ce qu'ils avoient eu de vaisseaux incommodés par la tempête, & pour remettre à la mer, afin de surprendre la flote des Indes, préférant ce coup au dessein de combatre l'armée navale des P. V. pendant qu'ils la voioient si fort afoiblie. Pour cet éfet ils s'étoient postés au Dogger-banc par où les vaisseaux des Indes devoient passer, & avoient fait étendre un grand nombre de gardes pour les découvrir. Ces vaisseaux n'aiant été avertis que trop tard de la rupture avec la France & avec l'Angleterre, étoient déja si avancés vers le Dogger-banc, lors qu'ils en aprirent la nouvelle, que sans un péril évident ils ne crurent pas pouvoir se retirer dans les ports de Norvègue. Ils prirent donc leur cours en droiture vers la Hollande, & dépassérent le Dogger-banc sans voir les ennemis, qui ne pouvoient pas tenir des gardes dans tous les parages. Mais lors qu'ils se furent aprochés de Heilige-landt, petite isle à l'Oüest de la côte de Holstein, ils furent découvers par deux frégates Angloises, *Cambridge* & *Bristol*, qui firent quantité de signaux pour avertir leur armée, quoi qu'en vain, parce qu'elle étoit trop avant en mer. Cependant elles espérérent couper un des vaisseaux des Indes, qui étoit un peu pesant à la voile; mais les autres s'avançant à son secours elles furent contraintes de revirer, & de soufrir, quoi qu'avec beaucoup d'impatience, que ce riche butin, qu'on estimoit monter à plus de cent quatorze tonnes d'or, allât malgré toutes leurs canonnades se mettre à couvert dans l'Embs. Sur la nouvelle de leur arrivée à l'Est de cette riviére, on délibéra dans l'Assemblée des Etats de Hollande touchant les mesures qu'il y avoit à prendre en cette conjoncture. Les Députés de Dordrecht trouvoient de la difficulté & du péril par tout; mais enfin ils conclurent qu'il falloit envoier la Lettre de van Overbeeke au Lieutenant Amiral Ruiter; l'exhorter à agir avec vigueur; & laisser les moiens & la maniére à sa disposition. Ceux de Harlem vouloient qu'on demandât auparavant l'avis du Prince d'Orange. Les Députés d'Amsterdam disoient que *salus populi suprema lex*, le salut du peuple est la souvéraine loi, & que de là dépendoit la conservation de tout l'Etat. Que les Anglois tâcheroient, à quelque prix que ce fût, de prendre ou de détruire la flote des Indes. Qu'il falloit donner connoissance de sa venuë à Ruiter, & le solliciter à faire tous ses éforts pour la mettre en sureté. Qu'on pouvoit en donner connoissance au Prince, mais sans aucun retardement de l'envoi des ordres nécessaires. Les Députés d'Alcmaar croioient qu'il falloit dépêcher vers le Lieutenant Amiral le Pilote même qui avoit aporté la Lettre. Ceux de Hoorn ajoûtoient qu'il falloit envoier deux Directeurs de la Com-

Nouvelles de l'arrivée des vaisseaux des Indes Or. proche de l'Embs. *5. Août.*

Les Anglois avoient tâché de rencontrer la flote des Indes, mais elle les avoit hureusement évitées.

Délibérations sur ce sujet dans l'Assemblée des Etats de Hollande.

1672. Résolution prise sur ce sujet.

Compagnie des Indes Orientales à l'armée, & deux au Prince pour représenter des deux côtés l'importance de l'afaire. Enfin il fut résolu qu'on écriroit à Ruiter d'aller incessamment chercher les vaisseaux des Indes, & de les escorter jusques dans leurs ports; & que le Sr. van Beverning iroit trouver le Prince, & lui demander son avis. Ainsi dès le même jour, sur les dix heures du soir, on prit dans l'Assemblée de L. H. P. la Résolution suivante.

Extrait du Régître des Résolutions de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des P. V.

Le Vendredi 5. d'Août 1672. à dix heures du soir.

Résolution des Etats Généraux portant que Ruiter tâchera de faire entrer la flote dans les ports.

Les Députés des Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales de ce Païs s'étant présentés à l'Assemblée, ont communiqué à L. H. P. une missive d'Arnaud van Overbeeke, Commandant de la flote qui revient des Indes, datée à bord du Tydoor, *le 2. de ce Mois, & adressée aux Directeurs de la-dite Compagnie; portant que le même jour de la date la-dite flote aiant essuié une rude rencontre contre deux vaisseaux du Roi d'Angleterre, étoit par la grace de Dieu arrivée à trois ou quatre lieuës à l'Est de l'Embs. Qu'il avoit arrêté que le lendemain, s'il continuoit à être contrarié par le vent, il prendroit son cours avec tous les vaisseaux vers l'Elbe, assurant que tous les Oficiers & les équipages ne manqueroient point de s'aquiter de leur devoir, & qu'ils étoient résolus de périr plutôt que d'abandonner de si riches trésors aux ennemis. Qu'outre cela le Pilote leur a raporté que le jour suivant, qui étoit le 3. la flote étoit arrivée par le travers de l'Embs, à une lieuë du rivage, & que selon les aparences elle sera entrée dans l'Embs, parce que le vent étoit alors favorable, & qu'il y avoit déja des Pilotes côtiers à bord. Sur quoi l'afaire aiant été mise en délibération, il a été résolu qu'il sera envoié au Lieutenant Amiral de Ruiter une copie de l'avis reçu par les-dits Directeurs de la Compagnie des Indes, & que le sus-dit Pilote ira lui-même trouver le-dit L. Amiral pour l'informer de bouche encore plus amplement. Que de plus il sera enjoint au-dit Lieutenant Amiral de faire voiles incessamment avec l'armée navale vers l'Embs, & d'envoier à la découverte sur sa route, pour aprendre l'état & la disposition des ennemis, & ensuite agir selon les règles de la guerre & selon que les avis qu'il aura reçus lui donneront lieu de le faire. Mais que sur tout il tâchera, sous la faveur du Ciel, de défendre la-dite flote des Indes, & de la conduire en sureté jusques dans nos ports. Que s'il étoit arrivé, ce qu'à Dieu ne plaise, que les ennemis s'en fussent rendus maîtres, il fera les derniers éforts pour la délivrer. Qu'outre cela cette présente Résolution de Leurs Hautes Puissances sera envoiée aux Collèges respectifs de l'Amirauté, & aux-dits Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales, leur donnant ordre de travailler de leur côté à la conservation de la-dite flote, & pour cet éfet de fortifier, autant qu'il sera possible, l'armée navale de vaisseaux, d'équipages, de munitions de guerre & de brulots. Que le Sieur van Beverning ira trouver le Seigneur Prince d'Orange, pour donner avis à Son Altesse, de tout ce qui à été ci-dessus arrêté, & l'informer des raisons qui ont porté Leurs Hautes Puissances à prendre la présente Résolution, priant Son Altesse de lui déclarer ses sentimens sur le tout, afin d'en faire raport à Leurs Hautes Puissances. Qu'il sera pareillement donné connoissance de tout le contenu ci-dessus aux Sieurs Etats de Groningue & des Ommelandes pour leur instruction, & qu'à cet éfet il leur sera dépêché un Exprès qui marche jour & nuit, afin qu'ils ne soient pas surpris par les rencontres qui pourroient se faire de ce côté-là*

YSBR. VAN VIERSSEN. vt.

Collationné au Régître.

GASP. FAGEL.

Conférence avec le Prince au sujet de la Résolution ci-dessus.

Les Srs. van Beverning & Mauregnault entrérent en conférence touchant le contenu de cette Résolution en présence du Sr. Fagel avec le Prince, qui leur déclara son sentiment, disant que de la conservation de l'armée navale dépendoit le salut de tout l'Etat; & que d'un autre côté on avoit aussi un très-grand interêt à ce que la flote

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

des Indes fût mise en fureté. Qu'il y avoit donc quatre considérations à faire sur ce sujet. 1. Qu'il ne falloit pas témérairement hazarder l'armée navale pour tâcher de sauver la flote des Indes. 2. Que si Ruiter étant arrivé devant l'Embs trouvoit l'armée Angloise si forte, qu'il ne crût pas pouvoir la combatre sans un danger trop évident, il falloit qu'il évitât la bataille, & qu'il retournât à ses premiers postes. 3. Que si les Anglois n'étoient pas plus forts que lui, il rameneroit la flote des Indes dans ses ports. 4. Que si la flote des Indes étoit prise, & qu'il ne se crût pas assès fort pour la reprendre, il n'entreprendroit point de livrer bataille, & qu'il s'en retourneroit. Ce ne fut que sous ces restrictions que le Prince aprouva la Résolution qui avoit été prise, ajoûtant néanmoins qu'il s'en raportoit à la Régence. Il avertit en même tems, qu'en Angleterre on hâtoit fort les embarquemens; que les ennemis tâchoient de renforcer leur armée navale, & que peut-être ils vouloient tenter une descente. Ainsi il conclut que s'il n'y avoit pas moien de dégager la flote des Indes, il falloit rapeller l'armée de l'Etat. Le Sr. de Beverning lui remontra la richesse de cette flote, & que d'ailleurs il sembloit que l'ocasion fût favorable pour ataquer l'ennemi. Que l'armée roïale se fortifieroit de tems en tems. Que celle de l'Etat ne s'entretenoit qu'avec des frais prodigieux, & qu'il n'y avoit pas d'aparence de perdre ces frais, ni qu'elle demeurât immobile comme un corps sans ame. Que le succès des armes étoit toujours sujet à des événemens douteux. Mais le Prince demeura ferme dans son sentiment, lequel aiant été raporté à l'Assemblée des Etats donna lieu à de nouvelles délibérations. La plupart des Membres furent d'avis de s'en tenir à la Résolution qui avoit été déja prise, les Députés de Dordrecht voulant qu'elle subsistât aux termes où elle étoit conçuë, de peur que les changemens qu'on y aporteroit ne jettassent le Lieutenant Amiral dans quelque irrésolution, & soutenant que tout étoit compris dans ces paroles; *selon les règles de la guerre, & selon que les avis qu'il aura reçus lui donneront lieu de le faire.* Que néanmoins il falloit déférer en quelque chose à l'avis du Prince; mais qu'à l'égard de la défence de livrer bataille il ne falloit point la faire entrer dans aucune Résolution. Les Députés d'Amsterdam prétendoient tout de même, que ces termes *selon les règles* &c. emportoient toutes sortes de précautions & de restrictions. Que si le L. Amiral & ses Oficiers voioient que la Résolution qu'ils avoient déja reçuë fût suivie de nouveaux ordres avec tant de limitations, ils ne sauroient sans doute à quoi s'en tenir, & seroient eux-mêmes irrésolus sur ce qu'ils devroient entreprendre. Que la mutinerie des peuples ne manqueroit pas d'augmenter si la flote des Indes venoit à périr. Qu'enfin il falloit voir avec toutes les Provinces quelles mesures il y avoit à prendre, pour n'aller pas directement contre l'avis de l'Amiral Général. Les Députés de Gouda croioient que les restrictions alarmeroient une partie de l'armée navale. Ceux de Rotterdam vouloient qu'on remît le tout à la conduite de Ruiter, & du reste ils entroient dans les sentimens d'Amsterdam. Ceux de Gorcum disoient, qu'il ne falloit pas beaucoup se promettre de l'armée navale, si l'on ne parloit nettement pour autoriser ses Chefs, & que par conséquent ils aprouvoient toujours la Résolution prise le jour précédent; mais que néanmoins en agissant contre l'avis du Prince s'il arrivoit que l'armée navale fût défaite il n'y auroit plus de moien d'apaiser le Peuple. Ceux d'Alcmaar soutenoient que pour naviger on ne mettoit pas le cap sur le rivage; que tous les ordres conditionnels & limités ne produiroient que du desordre & du mal; & que leur avis étoit en tout conforme à celui d'Amsterdam. Ceux de Hoorn prirent le même parti. Ceux d'Enkhuise ajoûtérent qu'ils avoient toûjours été d'opinion qu'il falloit en venir aux mains & donner quelque chose au hazard, ou bien qu'il falloit donc se résoudre à faire rentrer l'armée, puis qu'on espéreroit en vain qu'elle s'oposât à une descente, si elle n'ozoit jamais faire tête aux ennemis, dont les forces ne manqueroient pas d'augmenter de jour en jour, & que par conséquent la Résolution précédente devoit subsister. Ceux d'Edam & de Purmerendt furent aussi de ce sentiment. Ainsi l'afaire demeura sur le même pié, & il fut conclu que dans l'Assemblée des Etats Généraux on tâcheroit de la régler avec tous les Confédérés & de prendre les plus justes mesures qu'il seroit possible. Là les Provinces de Hollande, de Frise & de Groningue s'arrêtérent à la Résolution du 6. Mais la Zélande s'y oposa & déclara qu'elle suivoit l'avis du Prince, qui étoit de ne pas hazarder l'armée navale. Ce fut une nouvelle matiére à contestations aussi-bien dans l'Assemblée des Etats de

1672.

Nouvelles délibérations dans l'Assemblée des Etats de Hollande. 6. *Août.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1672. 6. & 7. *Août.* Hollande que dans celle des Etats Généraux ; mais enfin la plupart des Députés de Hollande se rangérent aussi au sentiment du Prince, en proposant néanmoins ce changement, qu'au lieu de mettre, *retournera à ses premiers postes*, on mettroit, *retournera devant le Vlie ou tout proche.* Ensuite tous les Députés de Hollande se rendirent à l'Assemblée de la Généralité, où la Résolution suivante fut prise par eux & par ceux de Frise & de Groningue, ceux de Zélande persistant toujours dans leur oposition.

Extrait du Régître des Résolutions de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des P. V.

Le Dimanche 7. d'Août 1672. à cinq heures après midi.

Résolution des Etats Généraux. *Suivant la proposition des Sieurs Etats de Hollande & de Oüest-frise comparans en Corps dans cette Assemblée, & sur le raport des Sieurs van Beverning & van Mauregnault Députés de L. H. P. lesquels en conséquence de la Résolution du 5. de ce Mois, & pour y satisfaire, ont communiqué au Seigneur Prince d'Orange les raisons & motifs qui ont porté L. H. P. à prendre la sus-dite Résolution ; après avoir fait les réflexions nécessaires sur l'avis du-dit Seigneur Prince, & délibéré par résumption sur le tout. Il a été résolu qu'on écrira au L. Amiral de Ruiter que la principale intention de cet Etat en prenant la sus-dite Résolution du 5. a été de pourvoir, sous la bénédiction de Dieu, premiérement à la conservation de l'armée navale, & d'un autre côté à celle des vaisseaux qui reviennent des Indes Orientales, afin qu'en exécutant ses ordres il ait toujours en vüe l'un & l'autre but, & qu'il y dirige toutes les opérations, auxquelles les avis surs qu'il pourra recevoir & les découvertes qui seront faites lui donneront ocasion d'engager son armée. Que c'est par cette règle qu'il doit se conduire en prenant son cours vers l'Embs, & si lors qu'il se sera aproché de cette riviére il découvre par de bons avis & probablement sûrs, ou en éfet & par sa présence, que l'armée des ennemis ne se tienne point à son embouchure, & que les vaisseaux des Indes y soient entrés, il tâchera par toutes les voies les plus promtes de les amener au Vlie, ou au Texel, ou en quelque autre des meilleurs havres de cet Etat. Que si l'armee roiale se trouvoit postée devant l'Embs, si forte & tellement disposée qu'il ne jugeât pas, suivant les règles de la guerre, qu'on pût entreprendre de l'en chasser, ou de passer au travers, sans exposer l'armée à un péril trop évident, en ce cas il la fera retirer le plus promtement qu'il sera possible jusques devant le Vlie, ou tout proche, par provision & en atendant de nouveaux ordres. Qui si par de sûrs avis il aprenoit que les vaisseaux des Indes fussent tombés entre les mains des ennemis, ce qu'à Dieu ne plaise, & que leur armée fût si forte & en telle disposition qu'il y eût trop à risquer en tâchant de délivrer lesdits vaisseaux, en ce cas le-dit L. Amiral en uzera de la même maniére, & se rendra au plutôt devant le Vlie, ou tout proche, par provision & jusques à nouvel ordre. Et sera la présente Résolution envoiée au-dit Seigneur Prince d'Orange pour informer Son Altesse de ce qu'elle contient.*

YSBR. van VIERSSEN. vt.

Collationné au Régître.

GASP. FAGEL.

Ruiter fait voiles avec l'armée vers l'Embs. 7. *Août.* Il arrive devant le Texel. L'armée est renforcée de vaisseaux & de matelots. 9. *Août.* Le Lieutenant Amiral Ruiter aiant reçu la Résolution prise par les Etats Généraux le 5. du Mois, mit à la voile le 7. avec toute l'armée, pour se rendre à l'Embs en rasant la côte de Hollande & passant devant le Texel & devant le Vlie. Le lendemain au soir il moüilla devant le Texel à trois ou quatre lieuës de Kykduin. Là il détacha une galiote pour aller à la découverte vers l'Embs, & une autre vers le Vlie pour croiser jusqu'à deux ou trois lieuës au large. Pendant qu'il fut là moüillé il reçut du Texel des renforts considérables, d'abord de 2. navires de guerre d'Amsterdam, l'un monté de 48. canons, & l'autre de 44. avec une frégate qui en portoit 22. & 600. matelots pour fortifier les équipages des vaisseaux de cette même ville. Ensuite il vint encore deux frégates du Quartier du Nord portant chacune 24. canons & quelques matelots pour les autres vaisseaux de ce même Quartier. Il aprit

en

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1672.

Nouvelles de l'entrée des vaisseaux des Indes dans l'Embs. 9. *Août.* 10. *Août.*

en même tems avec certitude que la flote des Indes étoit entrée dans l'Embs, & hûreusement arrivée le 4. du Mois devant Delfzyl. Mais les Directeurs qui craignoient que les ennemis allassent l'ataquer en ce lieu-là, le priérent d'emploier tous ses soins afin qu'elle pût y demeurer en sureté. Le 10. l'armée navale aiant pris son cours au Nordest vers la pointe Méridionale du Vlie, le L. Amiral Général reçut par une galiote envoiée du Texel une dépêche avec la Résolution prise par L. H. P. toutes deux datées le Dimanche 7. d'Août après la Prédication, portant qu'il avoit été ce jour-là mis entre les mains de leur Grêfier par Don Manuel Francisco de Lyra, Ambassadeur du Roi d'Espagne, au nom du Comte de Monterei Gouverneur des Païs-bas Espagnols, un certain Mémoire pour donner avis qu'on eût à envoier sur les côtes, & particuliérement sur celles de Zélande, de la cavalerie capable d'empêcher une descente des ennemis. Qu'on avoit encore été averti de la part du même Comte, qu'il s'assembloit beaucoup de troupes à Dunquerque, & qu'il y avoit toute aparence, suivant ce qui lui avoit été déclaré par des gens sur qui l'on pouvoit faire fonds, que le dessein des ennemis étoit de tenter une descente à l'Ecluse, ou en Zélande, ou proche de la Brille, & que par cette considération il lui sembloit qu'il seroit bon de donner ordre à Ruiter de livrer bataille à l'armée de France & d'Angleterre. *Qu'après avoir fait réflexion sur cet avis, il avoit été résolu qu'on en informeroit le Seigneur Prince d'Orange, afin que de son côté il y eût tel égard qu'il jugeroit à propos, & qu'il prit les précautions que Son Altesse estimeroit nécessaires; & qu'on en donneroit pareillement connoissance au L. Amiral de Ruiter, pour lui servir d'instruction, & pour le raporter aux vuës de L. H. P. résultant de leurs précédentes Résolutions.* Celle-ci étoit aussi signée de Ysbrant van Vierssen & du Grêfier Fagel. Ruiter qui avoit reçu le 8. du Mois la Résolution prise le 7. au sujet des vaisseaux des Indes Orientales, l'armée étant alors par le travers de Petten, se trouva fort surpris lors que le 10. on lui mit entre les mains cette derniére, par laquelle on lui marquoit que les ennemis avoient intention de faire une descente; & qu'il se crut par ce moien chargé de deux différens ordres, qui selon son jugement ne pouvoient être conciliés. Cette pensée le jetta dans une grande inquiétude; car la force du vent & l'agitation de la mer ne lui permettant pas d'assembler à son bord les Oficiers Généraux pour les consulter, il n'avoit de conseil à prendre que de lui-même. Ainsi après quelques réflexions apuiées de celles de son Sécretaire Andringa, il conclut que dans l'embaras que causoient ces deux ordres contraires, l'un de pourvoir à la sureté de la flote des Indes, qui étoit dans l'Embs; l'autre de s'oposer à la descente des ennemis, il falloit préférer celui qui étoit le plus important à celui qui l'étoit moins. Sur ce fondement il jugea que puis que les vaisseaux des Indes étoient asses surement dans l'Embs, & que même il en avoit été déchargé une partie; que les yachts qu'il avoit envoié croiser le long des côtes de l'Embs ne revenoient pas, & que par conséquent ils n'avoient point découvert d'ennemis, il n'étoit plus nécessaire de continuer sa route au Nord vers l'Embs, & qu'il étoit bien plus à propos d'aller se poster à la vûë du Texel pour y atendre de nouveaux ordres de L. H. P. & tâcher en même tems de découvrir où étoient les ennemis; & cependant il écrivit aux Etats la résolution qu'il avoit prise. Ensuite il détacha vers la côte d'Angleterre deux yachts sous le commandement de Wynant van Meurs & de Corneille Halfkaag, pour s'avançer jusques devant les bancs de Jarmouth, & au Sud par-devant Soulsbaie, par-devant la Tamise, & jusques devant les Dunes, afin d'aprendre à quelque prix que ce fût des nouvelles de l'armée d'Angleterre & de France. Il donna ordre à Meurs de venir à son retour chercher celle de Hollande devant le Texel, & à Halfkaag de se rendre devant la Meuse; & si ni l'un ni l'autre ne la rencontroient en ces lieux-là, de s'aprocher tous deux du Texel où ils trouveroient de nouveaux ordres. Le même jour une frégate, cinq yachts & deux brulots d'Amsterdam, sortant du Texel allérent joindre le pavillon; mais d'un autre côté on avoit été obligé de renvoier plusieurs vaisseaux incommodés. Ruiter reçut aussi nouvelles qu'un Câpre de Zélande avoit pris un yacht Anglois, qui raportoit que le 2. d'Août l'armée ennemie étoit encore au Dogger-banc: ce qui fit juger au Lieutenant Amiral qu'aiant apris l'entrée des vaisseaux des Indes dans l'Embs, elle s'étoit retirée vers ses côtes.

Avis touchant le dessein qu'ont les ennemis de faire une descente.

La Résolution prise sur ce sujet est envoiée à Ruiter.

Inquiétude de Ruiter touchant cette Résolution. 10. *Août.*

Ses vuës.

Sa résolution d'aller se poster devant le Texel, & d'y atendre de nouveaux ordres.

Il détache deux yachts pour aller à la découverte vers la côte d'Angleterre. 10. *Août.*

La Lettre de Ruiter, en date du 10. par laquelle il représentoit à L. H. P. dans quelle incertitude l'avoient mis les deux Résolutions oposées qu'il avoit reçuës, ne sachant s'il devoit aller querir les vaisseaux des Indes, ou s'en retourner pour ob-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1672. observer les ennemis & les empêcher de faire une descente, donna lieu à de longues délibérations dans l'Assemblée des Etats de Hollande & dans celle des Etats Généraux. Le Collége des Nobles & les Députés de Dordrecht étoient d'avis que l'armée demeurât proche du Vlie, pour la sureté des côtes & pour celle des vaisseaux des Indes. Les Députés de Harlem opinoient à la laisser à la disposition du Prince; & ceux de Delft, à l'envoier vers l'Embs pour en ramener les mêmes vaisseaux. Ceux d'Amsterdam disoient que Ruiter étoit à plaindre de demeurer là sans ordres positifs, & qu'il seroit beaucoup plus expédient de lui écrire promtement qu'il eût à suivre la premiére Résolution du 7. & qu'il allât chercher les vaisseaux des Indes. C'étoit aussi le sentiment des Députés des autres Villes, hormis de Gorcum qui vouloit qu'on demandât de nouveaux avis au Prince, & d'Alcmaar qui souhaitoit qu'on s'en remît entiérement à lui. Après que l'afaire eut été debatuë dans l'Assemblée de la Généralité, enfin il fut résolu le 11. d'Août, qu'on enverroit la Lettre de Ruiter au Prince, le priant de faire savoir son sentiment à L. H. P. & que néanmoins on ne laisseroit pas d'écrire au Lieutenant Amiral que par maniére de provision & en atendant cet avis du Prince, il eût à suivre la premiére Résolution du 7. d'Août, & à escorter les vaisseaux des Indes. Cette Résolution aiant été aportée au L. Amiral le 13. on mit à la voile le même jour pour se rendre devant l'Embs. Pendant qu'on faisoit cette route, il se tenoit encore en Hollande plusieurs Conseils sur ce sujet. L'avis du Prince, qui fut envoié dans une Lettre datée au camp de Bodegrave le 12. du Mois, portoit que puis que Ruiter estimoit lui-même que les vaisseaux des Indes étoient asses en sureté dans l'Embs, il laissoit à juger à L. H. P. s'il n'étoit pas plus à propos de faire retourner l'armée à son précédent poste; ce qui fit naître une grande diversité d'opinions dans l'Assemblée des Etats de Hollande.

Nouvelle Résolution des Etats Généraux envoiée à Ruiter. 11. Août.

L'armée fait voiles vers l'Embs.

Avis du Prince 12. Août.

Délibérations sur cet avis dans l'Assemblée des Etats de Hollande. 12. Août.

Quelques-uns des Membres se rangérent à ce sentiment. Amsterdam & les autres villes prétendirent que la flote des Indes n'étoit pas dans une entiére sureté, & que si elle étoit en partie déchargée, néanmoins il falloit faire venir les vaisseaux & le reste des éfets pour être examinés. Qu'on ne pouvoit pas faire demeurer des équipages tout l'hiver sur ces vaisseaux, & qu'il ne falloit que vingt bâtimens ennemis pour les brûler & les détruire. Que le Prince avoit donné son avis sur la présupposition qu'ils étoient à couvert de tout danger; mais qu'il s'en falloit beaucoup que cela ne fût, & que par conséquent on devoit lui remontrer le véritable état de l'afaire, & le prier d'y penser encore & d'en dire de nouveau son sentiment. Enfin il fut résolu qu'on porteroit les Etats Généraux à représenter par une Lettre au Prince, que L. H. P. ne croioient point que la flote des Indes fût dans une asses grande sureté au poste où elle étoit. Mais dans l'Assemblée de la Généralité on ne se trouva pas non plus d'acord. Les Provinces furent partagées deux contre deux. La Frise se joignit à la Hollande, & la Zélande & Groningue vouloient qu'on laissât absolument au Prince la disposition de l'armée navale. On fut donc obligé d'en venir le 13. à de nouvelles délibérations dans l'Assemblée des Etats de Hollande, où la plupart des Membres conclurent à remettre au Prince la direction de l'armée navale. Les Députés d'Amsterdam firent alors connoître que si les vaisseaux des Indes tomboient entre les mains des ennemis, ceux qui y auroient donné ocasion ne pourroient jamais s'en disculper; & que de leur côté on ne devoit pas leur objecter qu'ils fussent d'un avis diférent de celui du Prince, puisqu'il présuposoit que ces vaisseaux étoient hors de tout péril. La Résolution fut, *qu'on enverroit à Son Altesse les avis qui avoient été reçus tant à l'égard des vaisseaux revenus des Indes Orientales, qu'à l'égard des desseins que les ennemis avoient de faire une descente: qu'on le prieroit d'y faire de sérieuses réflexions; & qu'ensuite on remettroit à sa disposition de diriger dans cette conjoncture les opérations de l'armée navale, selon qu'il le jugeroit être plus expédient pour le bien du Public.*

Debats dans l'Assemblée des Etats Généraux. 13. Août.

Nouvelles délibérations des Etats de Hollande.

Résolution. 13. Août.

Cependant l'armée qui faisoit route vers l'Embs, étoit alors forte de 48. navires de guerre, 16. frégates, douze yachts & 20. brulots, faisant en tout 96. voiles; de sorte que depuis le dernier de Juillet elle avoit été renforcée de 2. navires & 4. frégates, 5. yachts & 3. brulots. Le 17. du Mois, elle le fut encore d'une frégate nommée *Overissel*, sous le commandement du Capitaine Corneille Tyloos, montée de 124. hommes d'équipage & de 30. canons; & du brulot *les Armes d'Emeric*, commandé par Jean Gillisz. & monté de 4. canons, l'un & l'autre bâtiment venant d'Amsterdam, & rangés sous l'escadre du Vice Amiral Sweers; & outre cela du brulot *Blaakmoor*, commandé par

Les forces de l'armée navale. 13. Août.

Lucas

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

[1672.]

Lucas Harmansz. & monté de 4. canons. Le 16. on laissa tomber l'ancre devant l'Embs Occidental, d'où l'on entendoit distinctement le bruit du canon de l'Evêque de Munster, qui tenoit la ville de Groningue assiégée, laquelle se défendoit vigoureusement. Les Directeurs qui avoient été envoiés à Delfzyl pour veiller à la conservation des vaisseaux des Indes, écrivirent au L. Amiral qu'ils avoient déchargé quelques marchandises de celles qui étoient le moins engagées, & qu'ils les avoient envoiées par les canaux, sous l'escorte de deux yachts bien équipés & de cinq autres petits bâtimens, aux lieux où elles étoient destinées. Mais ils se plaignoient de n'avoir pu retenir à bord ni matelots ni soldats, quelques raisons, exhortations & moiens dont ils se fussent servis; de sorte que les vaisseaux n'étoient pas encore en état de sortir de l'Embs & de mettre à la mer, quoi qu'on y eût fait venir tout ce qu'on avoit pu des Ouvriers qui travailloient ordinairement aux embarquemens & dans les magasins. Que toutefois ils espéroient les faire partir dans deux ou trois jours au plus tard, & qu'ils prioient qu'on leur envoiât un secours de cent ou de deux cens bons mariniers de l'armée navale, afin de hâter d'autant plus leur départ. Ils ajoûtoient qu'ils avoient apris avec joie qu'un Câpre de Zélande s'étoit rendu maître proche des Sorlingues d'un riche vaisseau qui revenoit des Indes Orientales, apartenant aux Anglois & estimé sept tonnes d'or, & qu'il l'avoit emmené à Berg en Norvègue. Ruiter fit réponce qu'il étoit prêt de donner le nombre de mariniers qu'on demandoit lors que les vaisseaux des Indes seroient arrivés à l'embouchure de l'Embs, ou proche de l'armée; mais qu'il ne pouvoit pas les envoier devant Delfzyl, parce qu'ils ne feroient pas mieux leur devoir que ceux qui y avoient été & qui s'étoient enfuis à terre, tous les matelots & les soldats de l'armée étant généralement fatigués de la mer & dans l'impatience de se retirer, comme aiant été déja près de six mois à bord, sans avoir débarqué un seul moment. Qu'il vouloit donc bien prêter ce secours en mer ou hors de la passe, mais que c'étoit à condition de le retirer dès qu'on seroit arrivé devant le Vlie ou devant le Texel: & qu'il exhortoit les Directeurs à presser la sortie des vaisseaux, pour n'arrêter pas inutilement l'armée, qui pourroit par un trop long séjour avoir faute de vivres, n'en étant pourvûë que jusqu'à la fin du Mois. Qu'outre cela il étoit à craindre que les vents d'Oüest, qui avoient acoutumé de regner en cette saison, ne vinssent à la surprendre & à la retenir si longtems dans le golfe qui est devant l'Embs, qu'on eût sujet de se repentir de l'y avoir envoiée. Qu'enfin par toutes ces raisons il les conjuroit d'uzer de la derniére diligence, & de hâter l'expédition autant qu'il leur seroit possible. Ensuite aiant assemblé le Conseil de guerre il fut arrêté que pour avancer un ouvrage si nécessaire on enverroit 232. matelots jusques devant Delfzyl, & qu'on prieroit les Directeurs qu'avec cette aide ils tâchassent de faire mettre à la mer, & que sur tout ils prissent des mesures pour empêcher la désertion. Cependant il leur étoit venu tant de mariniers d'Amsterdam & d'Enkhuise, qu'aiant sufi pour l'équipement des leurs vaisseaux, ils renvoiérent les 232. matelots à l'armée. Le 18. cette petite flote revenuë des Indes mit à la mer & aiant joint l'armée elles prirent alors leur cours ensemble vers l'Oüest. En ce tems-là les Députés des Etats de Groningue écrivirent à Ruiter, que les troupes levées en Allemagne pour les Etats des P. V. n'ozoient descendre de Hambourg par l'Elbe, à cause d'un Câpre Anglois monté de 18. ou 20. piéces de canon, qui se tenant à l'embouchure de cette riviére les empêchoit d'en sortir pour se rendre dans les païs des Etats; à quoi on le prioit de pourvoir. Sur cet avis il détacha pour huits jours deux frégates, l'une portant 24. canons & l'autre 30. avec ordre de purger l'Elbe d'Armateurs, & de favoriser la sortie des gens de guerre qu'on avoit levés. Ce n'est pas qu'il eût charge de faire ce détachement, mais il jugea que l'interêt du Public le requéroit, & crut que Leurs Hautes Puissances ne le desaprouveroient pas. Le 20. d'Août toute l'armée & les vaisseaux des Indes doublérent l'isle de Schelling, le Vlie leur demeurant à 8. ou 9. lieuës Sudsudest. Le même jour le L. Amiral reçut la dépêche suivante.

[L'armée vient moüiller devant l'Embs. *16. Août.*]

[Lettre envoiée par les Directeurs étant à bord des vaisseaux des Indes devant Delfzyl, & reçuë par Ruiter. *15. Août.*]

[Sa réponce. *16. Août.*]

[*17. Août.* Il envoie 232. matelots aux vaisseaux des Indes.]

[Qui mettent à la mer & joignent l'armée. *18. Août.*]

[Il détache deux frégates vers l'Elbe.]

[*20. Août.*]

Les

1672.

Les Etats Généraux des Provinces Vnies.

Notre Cher, &c.

Dépêche des Etats à Ruiter portant ordre de faire retourner l'armée à Schooneveldt.

Après avoir pris l'avis du Seigneur Prince d'Orange, qui a aujourdhui assisté à notre Assemblée, il a été résolu de vous ordonner de faire incessamment retourner l'armée à son poste de Schooneveldt, pour observer de ce poste les mouvemens des ennemis, & vous oposer à leurs entreprises contre cet Etat, par toutes les voies que les règles de la guerre pourront vous permettre, & que votre expérience pourra vous fournir, la présente n'étant pour toute autre chose. Sur quoi Nous prions Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde. A la Haie le 17. d'Août 1672.

FL. CANT. vt.

Par Ordonnance des sus-dits Seigneurs les Etats Généraux.

GASP. FAGEL.

A cette dépêche étoit jointe la copie de la Lettre que voici.

Monsieur,

Hier après que nous eûmes envoié nos dépêches nous fûmes informés que toutes les troupes qui étoient ici, avoient ordre de descendre, quelques compagnies aiant même déja devancé. Il n'a pas été possible de pénétrer quel est le dessein qu'on a. Les sentimens du Public sont partagés là-dessus, les uns croiant que ces troupes passeront en Flandre, afin de se joindre à celles du Duc de Monmouth & à quelques François, pour exécuter une entreprise considérable; les autres estimant qu'au contraire les troupes du Duc de Monmouth s'embarqueront afin de faire conjointement avec celles-ci une descente, pour laquelle, ainsi que nous l'avons déja mandé plusieurs fois, on tient qu'il y a des bâtimens plats tout prêts sur la rivière. Il est au moins certain qu'on est ici persuadé que ces troupes avec le regiment du Duc de Monmouth & le reste de celles qu'il commande, & avec quelques soldats de l'armée navale, feront un corps de près de dix mille hommes, qu'on dit devoir être commandé par le Prince Robert, quoi qu'il ne soit pas trop content de cet emploi. Il n'est pas moins assuré que le Parlement d'Ecosse a mis sur pié près de 20000. Trainebands, & qu'il a fait ofre au Roi d'Angleterre de les entretenir pour son service, & de les faire transporter où il lui plaira; mais nous ne savons point si on se dispose à les emploier hors du Roïaume, ni s'il se fait quelques préparatifs pour leur faire passer la mer. L. H. P. feront leurs réflexions sur le tout. Nous demeurons,

Monsieur, &c.

à Hamptoncourt le 9. d'Août 1672.

Signé

J. van HALEWYN. JOH. BOREEL.

L'armée arrive devant le Texel.

Le jour suivant l'armée navale fit route au Sudoüest-quart-au-Sud, à la faveur d'un vent frais de l'Oüest-quart-au-Nord; & aiant détaché deux galiotes pour aller découvrir les terres, elles raportérent qu'on étoit par le travers du Texel. En éfet on vit le Koog à trois lieuës au Sudest, mais le vent se renforça tellement de l'Oüest-quart-au-Nord qu'on ne pouvoit porter que le grand hunier, encore falloit-il que les * ris fussent pris, les vaisseaux qui se trouvoient le plus sous le vent ne pouvant dépasser les Haaks † qui sont devant le Texel. Ainsi le L. Amiral se vit obligé de laisser tomber l'ancre, car en revirant à peine pouvoit-il faire le Nord-quart-à-l'Oüest & seulement se maintenir au Nord-quart-à-l'Est, de sorte qu'il couroit grand risque de déchoir au Nord du Vlie. Il envoia en même tems deux galiotes porter une Lettre à bord des vaisseaux des Indes, où étoient les Directeurs Langewaagen, Krap & van Breen, pour les avertir qu'il avoit ordre de faire retourner l'armée en diligence à Schooneveldt, parce que les ennemis sembloient former de ce côté-là quelque dessein dont on vouloit empêcher l'exécution. A quoi il ajoûta que sur ce soupçon, comme il valoit toujours mieux préférer le certain à l'in-

** Ris, petites cordes qui sont trois pies au-dessous de la vergue pour acourcir ou rider la voile par le haut.*

† Crocs, bancs.

Lettre de Ruiter aux Directeurs des vaisseaux des Indes. 21. *Août.*

l'incertain, il étoit d'avis de faire entrer au Texel les vaisseaux des Indes destinés pour la Meuse & pour la Zélande, aussi-bien que ceux qui étoient pour Amsterdam & pour le Quartier du Nord; mais que néanmoins il s'en raportoit à leur prudence. En donnant cet avis il avoit pour but de décharger l'armée de l'escorte de ces vaisseaux, afin qu'en cas de rencontre avec les ennemis, selon qu'il y avoit beaucoup d'aparence, elle fût plus en état & de se défendre & d'ataquer. Dans ce même tems cette petite flote des Indes, qui avoit vent & marée favorables, pouvant aisément entrer au Vlie, le Directeur Langewaagen, qui étoit à bord de *la Paix Couronnée*, où il reçut la Lettre de Ruiter, donna ordre que sept des vaisseaux destinés pour les Chambres d'Amsterdam & du Quartier du Nord, & qui étoient au-dessous des passes du Texel arrivassent à l'instant sur le Vlie, & il entra lui-même avec le huitiême au Texel. Les six autres, dont il y en avoit deux pour la Chambre de la Meuse & quatre pour celle de Zélande, aiant reçu trop tard la Lettre du L. Amiral, demeurérent avec l'armée, & parce que le vent étoit trop foible pour dépasser les Haaks, il fallut qu'ils se tinssent encore à l'ancre jusques au lendemain, qu'aiant remis à la voile il en entra cinq au Texel. Le sixiême, nommé *Rotterdam*, n'aiant pu lever son ancre, à cause de la force du vent, & aiant toujours demeuré moüillé avec un navire de guerre & un brulot, ne laissa pas néanmoins d'entrer aussi dans la suite. L'armée continua donc incessamment sa route vers le Sud; mais étant fort contrariée par le vent & par la tempête, elle ne put moüiller l'ancre à Schooneveldt que le 26. du Mois d'Août. Le même jour sept galiotes qui avoient conduit jusques dans le port les vaisseaux des Indes destinés pour la Zélande, vinrent rejoindre le pavillon. Ce fut alors qu'on reçut la premiére nouvelle du massacre détestable & inoüi qui avoit été fait à la Haie le 20. à cinq heures du soir, des Personnes du Bourgmaistre & Ruart Corneille de Wit, & de Jean de Wit auparavant Conseiller Pensionaire, & en ce tems-là Conseiller au Haut Conseil, par l'atentat des Bourgeois & de la populace de la Haie; & cela à la vûë & sous les yeux des Souverains les Etats de Hollande, qui écrivirent le même jour au Prince d'Orange. *Que ce crime avoit été commis par la Bourgeoisie, à laquelle le Magistrat avoit fait prendre les armes par leur ordre, afin qu'il ne se passât rien de fâcheux & pour prévenir tous malheurs. Qu'ils avoient forcé la conciergerie à coups de mousquets. Qu'ils en avoient tiré par force les Sieurs Corneille de Wit, & Jean de Wit ci-devant leur Conseiller Pensionaire, lequel après la Sentence renduë à leur Cour, étoit allé trouver son Frére dans la-dite conciergerie. Qu'ils les avoient massacrés, & qu'après avoir ignominieusement exposé leurs corps nuds sur un échafaut, ils les avoient pendus par les piés à un gibet qui étoit là: atentat horrible & qui méritoit d'être détesté de tout l'Univers, ainsi qu'ils le détestoient.* Ruiter ne put entendre le funeste récit de ce meurtre sans un déplaisir extrême & sans une légitime horreur. Il dît, *qu'on ne pouvoit aprendre sans frémir, que ces deux Ministres d'Etat eussent été si inhumainement massacrés. Que s'ils étoient coupables de trahison, comme on le prétendoit, & d'avoir aposté un Barbier pour assassiner Son Altesse, on avoit deu les mettre en justice & les faire condamner dans les formes. Que cette maniére de procéder auroit été honorable pour l'Etat & pour la Justice. Mais que rien au monde n'étoit plus odieux, ni d'un plus pernicieux éxemple, que ce meurtre horrible, commis par la fureur & par la cruauté du peuple. Qu'il prioit Dieu que sa Providence voulût à l'avenir garantir l'Etat de semblables excès & de pareilles séditions.* Quelques-uns ont raporté qu'il avoit été averti de cette brutale & horrible action, trois ou quatre jours avant que le bruit s'en fût répandu dans l'armée; mais qu'il en teut la nouvelle jusques-à-ce qu'elle éclatât par d'autres voies. Cette fin si tragique de deux si illustres Fréres ne pouvoit pas manquer d'éxciter dans son cœur les mouvemens d'une extrême compassion, & de lui faire tourner les yeux sur l'inconstance de la fortune & des grandeurs humaines. En éfet comment auroit-il pu s'empêcher de faire ces réflexions, en voiant que le Ruart, qui avoit été deux fois Plénipotentiaire de l'Etat, & par conséquent Souverain dans l'armée navale; qui en cette qualité avoit eu droit de commander au Lieutenant Amiral Général même; & qui sans redouter ni les bales de mousquet, ni les boulets de canon, avoit si généreusement risqué sa vie dans le dernier combat; en voiant dis-je que ce grand Homme, après avoir essuié mille indignités qu'il n'avoit point méritées, avoit enfin péri par une voie si terrible? Qui est-ce, qui éxemt de prévention comme étoit Ruiter, n'auroit pas été étonné de voir que sur une acusation portée par un simple Barbier, avéré coupable d'un crime pour lequel il lui avoit fallu demander pardon en Justice, tête nuë & à genoux, & représenté aux Etats de Hol-

1672.

Il entre au Vlie sept vaisseaux des Indes, & un au Texel.

Et cinq autres encore. 22. Août.

Le *Rotterdam* demeure à l'ancre à cause du gros tems, mais il entre ensuite dans le port.

L'armée retourne à Schooneveldt. 26. Août.

Ruiter reçoit nouvelles du massacre des deux de Wit.

Récit de ce massacre, avec les propres termes des Etats.

Sentimens de Ruiter sur ce sujet.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1672. Hollande par les Députés de Dordrecht comme noté d'une telle infamie, un Ministre du mérite de Corneille de Wit, eût été mis à la question, & qu'après l'avoir souferte dans toute sa rigueur sans rien avoüer, il eût été déclaré déchu de toutes ses Charges & dignités, & banni? Mais le moien de n'être pas surpris d'un étonnement encore plus extraordinaire, de ce que le peuple, non content d'une telle Sentence & s'en prenant à son Frére aussi-bien qu'à lui, se sert du moment que ce Frére est allé le visiter, sur la confiance de la foi & de la sureté publique, & va les déchirer tous deux en piéces avec la derniére violence & la derniére barbarie? Ruiter déplora sur tout le sort du Pensionaire, qu'il y avoit si peu de tems qu'on tenoit & au-dedans & au-dehors, parmi les ennemis mêmes de l'Etat, pour en être le plus seur Oracle; & qui par sa sagesse, son courage, sa vigilance & son éloquence, avoit conduit tant d'afaires importantes & en étoit glorieusement venu à bout. Qui par deux fois avoit eu entre les mains, comme Plénipotentiaire, la souveraine direction de l'armée navale, la premiére fois conjointement avec les Sieurs Huigens & Boreel, & la seconde fois tout seul. Qui dans la conduite des afaires maritimes avoit rendu des services presque incroïables. Qui par son conseil, & par les têmoignages qu'il avoit portés du mérite de Ruiter, l'avoit fait entrer au service de la Hollande, en lui procurant d'abord la Charge de Vice-amiral, & avoit ensuite emploié tout son crédit pour le faire monter à celles de Lieutenant Amiral & de Commandant en chef de l'armée navale. Qui depuis qu'il l'avoit connu, en avoit toujours fait une estime particuliére, & étoit venu avec le tems à l'aimer tendrement, à vivre familiérement avec lui, à le loger dans sa maison lors qu'il alloit à la Haie, & enfin à lui donner toutes sortes de marques d'amitié & de faveur. Il faut avoüer que toutes ces considérations étoient plus que sufisantes pour éxciter les regrets & la compassion du Lieutenant Amiral, & pour lui faire détester l'ingratitude & la fureur du Peuple.

(margin: 1665. 1666.)

LA

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

LA VIE
DE
MICHEL de RUITER
DUC, CHEVALIER, &c.
Lieutenant Amiral Général de Hollānde & de Oüest-frise.

LIVRE TREIZIEME.

Tempête qui vient du Sudoüest. 28. *Août.*

PEu de jours après qu'on eut reçu la terrible nouvelle dont il à été parlé dans le Livre précédent, l'armée navale fut batuë à Schooneveldt d'une rude tempête venant du Sud-oüest, qui commença le 28. d'Août, & la mit dans un fort grand danger. La plupart des vaisseaux chassérent sur leurs ancres, ou les perdirent; & quoi qu'on eût baissé les mâts de hune & amené les vergues, à peine pouvoit-on se tenir sur deux ancres. L'orage continua durant toute la nuit suivante, mais à la pointe du jour le vent aiant un peu diminué, on retira beaucoup d'ancres de la mer. Il fut alors raporté à Ruiter par un Maître d'Ostende, qui revenoit de Nieukasiel, que le 25. il avoit vû l'armée ennemie, forte de près de cent voiles entre le Welle & le Wittewater, & que d'abord elles faisoient le Sudest, mais que le vent aiant fraîchi elles avoient viré au Nordoüest. Cependant le defaut de vivres commençoit à se faire sentir dans l'armée de Hollande sur tout parmi les vaisseaux de Zélande; & il paroissoit fort incertain si l'on devoit atendre du secours de cette Province, où l'argent étoit extrémement rare, & où les séditions du Peuple en diverses villes mettoient les Régens hors d'état de donner les ordres nécessaires. Dans ce tems-là le Lieutenant Amiral Bankert alla du consentement de Ruiter faire un tour à Middelbourg, où étoient assemblés les Etats, pour leur représenter de bouche les besoins des vaisseaux de leur Province. Le Général écrivit aussi aux Etats Généraux, & les pria de pourvoir à envoier bientôt des vivres à tous ceux qui en manquoient, ou bien qu'il y auroit beaucoup de navires qui seroient obligés d'abandonner le pavillon. D'ailleurs ce séjour si long & si continuel des équipages sur mer, causoit déja beaucoup de maladies & si violentes, qu'on avoit été obligé d'envoier de plusieurs vaisseaux trente & quarante matelots à la fois à terre; & il étoit à craindre que le tems devenant mauvais, humide & froid, & les nuits longues; & que les équipages n'aiant que des vêtemens fort légers, avec des couvertures très-minces, le mal n'augmentât plutôt que de diminuer. Le dernier jour du Mois, Ruiter reçut ordre de la part des Etats Généraux sur la requête d'Abraham van Peer & de ses associés marchands à Flessingue, de détacher deux frégates pour aller à Berg en Norvègue, & en ramener sous leur escorte un certain Armateur, nommé Isaac Rochus, & le vaisseau Anglois des Indes qu'il avoit pris. En éxécution il commanda les Capitaines Jaques Broeder & Jaques Pietersz. Swart, qui montoient les frégates *Edam* & *Rotterdam*, & encore une galiote avec eux, pour aller querir les deux vaisseaux dont il s'agissoit, & tous les autres qui se trouveroient là disposés à s'en revenir; & les escorter jusques dans les ports des P. V. Le jour suivant il eut la satisfaction d'aprendre que l'Evêque de Munster avoit été obligé de lever le siége de devant la ville de Groningue, après l'avoir rudement batuë pendant plus de cinq semaines. Le 2. de Septembre il reçut une dépêche de L. H. P. par laquelle on l'avertissoit que l'armée ennemie avoit paru par le travers de Petten. La dépêche étoit acompagnée de la Résolution que voici.

Nouvelles de l'armée navale d'Angleterre & de France.

Disette de vivres parmi les Hollandois.

Les maladies se font sentir sur les vaisseaux.

Détachement de deux frégates & d'une galiote vers la Norvègue. 31. *Août.*

1672.

Extrait du Régître des Résolutions de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des P. V.

Le Jeudi 1. *de Septembre* 1672. *à dix heures du soir.*

Résolution des Etats Généraux au sujet de la venuë de l'armée roïale par le travers de Petten. 1. *Septemb.*

Oüi le raport des Sieurs Meerens & autres Députés de L. H. P. qui en conséquence de la Résolution de ce jour portant Commission, ont communiqué au Seigneur Prince d'Orange que le Commissaire Visscher avoit déclaré qu'un Armateur lui avoit donné avis qu'il avoit vû près de cent-trente vaisseaux Anglois à la hauteur de Petten; & qui ont sur ce sujet entendu le sentiment de Son Altesse. Sur quoi l'afaire aiant été mise en délibération il a été résolu qu'on donnera aussi incessamment connoissance de cet avis au L. Amiral de Ruiter, afin qu'il puisse y faire les réflexions nécessaires, & qu'il observe les mouvemens des ennemis au désir de la Résolution prise par L. H. P. le 17. d'Août dernier: qu'il s'opose à leurs desseins & tâche d'en détruire l'éfet, selon les vuës que lui pourra donner son expérience au fait de la guerre maritime. Qu'en outre il sera envoié un pareil avis au Lieutenant Général van Welderen, afin que de son côté il se tienne sur ses gardes, & qu'il donne les ordres nécessaires pour être en état de défence, au cas que les ennemis voulussent faire une descente, ou éxécuter quelque autre dessein. Que de plus on écrira tant au-dit Lieutenant Général van Welderen qu'au Lieutenant Amiral de Ruiter, qu'ils aient à faire toute la diligence possible pour aprendre des nouvelles de la-dite armée roïale, & qu'ils ne manquent pas d'informer incessamment L. H. P. des découvertes qu'ils pourroient avoir déja faites à cet égard, & de celles qu'ils pourront faire encore. Qu'il sera ordonné au Commissaire Knyf, ainsi qu'on lui ordonne par ces présentes, d'envoier des galiotes & d'autres petits bâtimens légers, pour épier la contenance des ennemis & découvrir leurs forces, dont aiant eu connoissance par cette voie, ou par quelque autre que ce puisse être, il le fera savoir à L. H. P. par des Exprès, qui marcheront jour & nuit pour cet éfet. Et enfin que la présente Résolution sera envoiée au-dit Seigneur Prince d'Orange pour servir d'instruction à Son Altesse.

YSBR. van VIERSSEN. vt.

Collationné au Régître.

H. FAGEL.

Les vuës de Ruiter à l'égard de cette Résolution. 3. *Septemb.*

Ruiter aiant considéré le contenu de cette Résolution, jugea qu'il devoit porter le cap au Nord, pour mieux observer les ennemis & pour avoir plus promtement connoissance de leurs forces, de leurs desseins & de leurs mouvemens, par le moien des petits bâtimens qu'il enverroit à la découverte, & qui reviendroient plus vîte lui faire leur raport; afin que L. H. P. pussent aussi-bien que lui-même prendre leurs mesures sur des avis certains. Mais d'un autre côté il aprit qu'on devoit envoier de Zélande quelques munitions de guerre, sans quoi il étoit impossible que les vaisseaux de cette Province demeurassent plus longtems avec l'armée. Il voioit aussi qu'il ne faloit ni l'afoiblir ni la diviser, & avec cela il atendoit les vaisseaux incommodés qu'il avoit envoiés prendre le radoub. De plus le vent de Nordnordest regnoit toujours, qui ne permettoit pas qu'on pût beaucoup s'avancer au Nord. Néanmoins il résolut de mettre à la voile, dès qu'il verroit l'ocasion tant soit peu favorable; & de s'aprocher de la Meuse, ou entre Goerée & la Meuse, pour y atendre des munitions de guerre de cette riviére & de Zélande. C'est ce qu'il écrivit à L. H. P. leur remontrant en même tems que si les ennemis venoient à se poster devant le Texel, avant qu'on en eût fait sortir les bâtimens de transport qui y étoient chargés de vivres, l'armée tomberoit dans une telle disette qu'il n'y auroit point de moien d'y remédier; à quoi il les suplioit de pourvoir selon leur prudence. Il avoit aussi beaucoup d'inquiétude pour les frégates *de Brak* & *Overissel*, commandées par Corneille van der Zaan & Corneille Tyloos, qui devoient revenir de l'Elbe & se rendre sous le pavillon; & il proposa d'écrire par terre au Résident de L. H. P. à Hambourg qu'il eût à les faire avertir de se tenir sur leurs gardes. Il n'étoit pas moins en peine de ce qui pourroit arriver aux deux autres frégates & à la galiote qui sur la fin du der-

Son dessein.

Et l'avis qu'il en donne aux Etats.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1673.

dernier mois avoient été détachées vers Berg en Norvègue, jugeant que le vent contraire ne leur auroit pas permis de s'avançer à la hauteur du Texel; cependant il espéroit qui si elles découvroient des ennemis si forts & si nombreux, elles prendroient plutôt le parti de se retirer vers l'armée de l'Etat, que de se livrer entre leurs mains. Dans le même tems il donna ordre de mettre à la bande, & de nétoier les vaisseaux qui étoient fort sales; ce qui fut éxécuté le 4. avec une extrême diligence. Le même jour sur le soir le vent sauta au Nordoüest, & au coucher du soleil il fraîchit & se rangea entiérement à l'Oüestnordoüest. Ruiter fit alors donner le signal d'apareiller, & ensuite prenant son cours au Nordnordest & au Nordest-quart-au-Nord, il navigea toute la nuit, aiant laissé une galiote à Schooneveldt pour avertir tous les vaisseaux qui pourroient s'y rendre, & leur dire d'aller le joindre devant la Meuse. Le 5. comme le soleil étoit prêt à se coucher l'armée moüilla l'ancre sur quinze brasses, Goerée lui demeurant à quatre lieuës Sudest-quart-à-l'Est. Le Lieutenant Amiral fit aussi-tôt poster des gardes avancées, & détacha deux frégates vers le Texel, pour amener sous leur escorte les bâtimens chargés de vivres, qui devoient venir d'Amsterdam & du quartier du Nord. Le 6. il reçut une dépêche des Etats de Zélande, datée le 4. qui portoit, *qu'ils ne doutoient point que suivant sa prudence & sa conduite ordinaire, il n'éxécutât avec toutes sortes de précautions les ordres que L. H. P. lui avoient donnés de faire voiles de Schooneveldt au Texel, pour s'oposer aux desseins des ennemis & avec la bénédiction de Dieu repousser tous leurs éforts; mais que de leur côté ils ne pouvoient s'empêcher de le prier aussi d'avoir l'œil sur la Province de Zélande. Qu'il devoit considérer que les ennemis pouvoient bien faire mine de vouloir aborder au Texel, ou dans quelque autre lieu voisin, & cependant revenir tout d'un coup tomber sur les isles de la Zélande, ou sur celle de Cadzand, & les ataquer à l'impourvu, soit avec leur armée entiére, ou seulement avec quelque nombre de vaisseaux chargés de troupes, selon le bruit qui couroit depuis si longtems, qu'il en avoit été embarqué une grande quantité tant en Ecosse que sur la Tamise.* Le même jour Ruiter aprit que le Pakkeboot qui venoit de Harwich, avoit dit à l'équipage de l'une de ces galiotes, qu'il avoit vû & laissé l'armée roïale proche de cette ville; & il reçut encore plusieurs autres avis qui le confirmérent dans l'opinion qu'elle n'étoit nullement sur les côtes de Hollande. Pendant qu'il étoit là moüillé, il assembla le Haut Conseil de guerre, & fit emploier toute la journée à l'éxamen de quelques acusations qui étoient faites contre des Oficiers Généraux de ne s'être pas bien aquités de leur devoir dans la bataille du 7. de Juin. Ensuite il écrivit à L. H. P. *qu'autant qu'il avoit été possible au Conseil de guerre de pénétrer dans cette afaire, il jugeoit qu'il y entroit de la passion; & qu'il avoit été plus aisé d'acuser, qu'il ne l'étoit de donner des preuves des acusations.* Les Acusés étoient le Vice-amiral Volkert Schram, & le Contre-amiral David Vlug, dont le Contre-amiral Jean de Haan étoit le dénonciateur, aiant fait dresser des atestations ou des têmoignages par lesquels ils étoient chargés. Le Conseil de guerre avoit commis avec le Sr. van Wouw Avocat Fiscal deux autres Oficiers reconnus pour être sans partialité, qui étoient le Commandeur & Capitaine Jaques van Meeuwen, & Guillaume Knyf Capitaine du Vice-amiral Sweers, pour aller faire une enquête éxacte dans tous les vaisseaux où ils croiroient qu'il y auroit jour à découvrir quelque chose, qui pût contribuer à faire connoître de quel côté étoit le tort, non-seulement à l'égard de Schram & de Vlug, mais encore par raport à trois autres Capitaines, qui avoient été dénonçés avec eux. Les piéces qui furent mises de part & d'autre, c'est-à-dire par Schram & Vlug, & par le Fiscal, aiant été lûës & éxaminées en l'absence des Acusés & de leur Partie, & les réflexions nécessaires aiant été faites sur leur audition & sur les conclusions de l'Avocat Fiscal, le Conseil de guerre faisant droit au nom & en l'autorité de L. H. P. les Etats Généraux des P. V. déclara tout d'une voix : *Que le Vice-amiral Schram & le Contre-amiral Vlug avoient été acusés à tort & sans cause, les reconnoissant pour gens d'honneur, bons Oficiers, braves soldats & mariniers experts; & enjoignant au Contre-amiral de Haan, qui sans être spécialement autorisé par le Conseil de guerre, s'étoit ingéré de faire dresser des atestations injurieuses aux-dits Vice-amiral & Contre-amiral, lesquelles avoient été contredites devant le Conseil en présence du Contre-amiral de Haan par les Déposans mêmes, qui avoient hautement déclaré & afirmé par serment qu'on avoit plus écrit qu'ils n'avoient déposé, & qu'il ne leur avoit été lû après leur audition, outre les termes & discours outrageans dont le-dit de Haan*

L'armée fait voiles de Schooneveldt vers la Meuse.

4. Septemb.

5. Septemb.

Et va ancrer proche de Goerée.

Dépêche des Etats de Hollande à Ruiter.

Nouvelles des ennemis.

Le V. Am. Schram & le Cont. Am. Vlug sont acusés de n'avoir pas fait leur devoir.

Sentence donnée par le Conseil de guerre à leur décharge.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1672.

s'étoit servi contre les-dits dénoncés; qu'il eût à les reconnoître pareillement pour gens d'honneur, bons Oficiers, &c. ou qu'à faute de ce faire, & jusques-à-ce qu'il eût satisfait, toute séance lui étoit interdite au Conseil de guerre: comme aussi le réquisitoire de l'Avocat Fiscal, & ses conclusions prises contre les sus-dits Schram & Vlug, furent mises au néant. Cependant on différa de prononcer cette Sentence jusques-à-ce qu'on eût aussi instruit l'afaire des trois Capitaines également acusés de malversation dans le dernier combat naval, qui étoient Jaques Binkes d'Amsterdam; & Henri Brouwer & Adrien van Kruiningen de Zélande; qui s'étant dans la suite aussi trouvés innocens furent pareillement renvoiés.

Les Cap. Binkes, Brouwer & Kruiningen, aussi injustement acusés, sont renvoiés par le même Conseil.

Suites de la mutinerie des Habitans de Hollande.

Pendant qu'on s'ocupoit ainsi à la recherche des coupables pour les condamner, comme pour décharger en même tems les innocens & les rétablir dans leur bonne renommée, le tumulte & la sédition alloient toujours leur train sur terre. Ce fut en vain que les Etats de Hollande tâchérent de refréner l'insolence de la populace par un placard sévére; ils ne purent en venir à bout. Il y avoit des gens qui tâchoient de se servir de cette ocasion pour aporter des changemens dans le Gouvernement, & pour en faire exclure tous ceux qui ne leur étoient pas agréables. Dans cette vuë on publia par tout que tous les partisans du feu Pensionaire de Wit étoient des traîtres, auxquels on ne devoit pas se confier, & qu'il falloit leur renvoier le coussin † chés eux. C'est par cette voie que les Bourgeois de la plupart des villes furent portés à se revolter de plus en plus contre leurs Magistrats, de sorte qu'il n'y eut plus moien d'apaiser la sédition, qu'en faisant les changemens qu'ils désiroient. Ainsi les Etats se virent obligés de donner pouvoir au Prince d'Orange de priver des Charges tous les Magistrats des villes de la Hollande qui étoient suspects aux Bourgeois, & dont ceux-ci demandoient la démission; & en même tems d'en établir d'autres à leur place, sous déclaration néanmoins que ce seroit pour cette fois seulement, & sans tirer à conséquence pour l'avenir, ni préjudicier aux privilèges de chaque ville. Ils ajoûtérent que cette révocation ne pourroit en aucune maniére donner ateinte à l'honneur des Magistrats auxquels elle étoit adressée, ni être regardée comme un éfet de leur mauvaise conduite, ou de malversation dans l'éxercice de leurs Charges; & qu'au contraire le Prince seroit prié de prendre leurs personnes, leurs familles & leurs biens en sa protection..... Il y eut donc en plusieurs villes une partie des Régens, qui sur les instances de la Bourgeoisie, ou par les intrigues de leurs ennemis, furent exclus de leurs Emplois. Car pendant ces tumultes on n'avoit pas grand' peine à rendre suspecte la fidélité des gens les plus vertueux; à noircir leur réputation dans des esprits déja acoutumés à recevoir les mauvaises impressions & naturellement enclins à ajoûter foi aux calomnies; ni à leur atirer la haine du peuple & à rendre leurs personnes les objets de sa violence & de sa fureur. C'est une vérité dont on vit en ce tems-là dans Amsterdam un éxemple étonnant & présque incroïable, à l'égard de la maison du Lieutenant Amiral Ruiter. Tous ses services passés, ni ceux qu'il venoit de rendre pendant cette année & qu'il rendoit encore actuellement, ne purent le mettre à couvert des coups des langues mensongéres & envenimées. L'envie, qui voioit alors tout permis à son déchaînement, & peut-être d'autres mouvemens encore plus cachés dans les cœurs des Artisans du trouble & de ceux qui travailloient à la perte de ce grand Homme, avoit déja fait assembler plusieurs centaines, ou même plusieurs milliers de gens stupides ou malins, qui prêtant l'oreille à la calomnie, croioient *qu'il avoit trahi & vendu l'armée navale*, de sorte que le Mardi 6. de Septembre, toute la ville se trouva en émute. De toutes parts la Commune commençoit à s'atrouper. Il est vrai que parmi ces mutins il n'y avoit point d'honnêtes Bourgeois, nul n'étant asses dépourvu de sens pour avoir ces sinistres pensées touchant ce Héros si fidèle & si afectionné à sa Patrie. Ce n'étoit que l'écume de la plus vile populace, parmi laquelle s'étoit mêlé un grand nombre de matelots étrangers, avides du pillage, & quelques centaines de femmes dont les maris servoient sur les vaisseaux de guerre. Tous ces misérables couroient comme des furieux à l'isle de Waal en-dehors, du côté de l'Y, où étoit la maison du Lieutenant Amiral, dans laquelle il n'y avoit que sa Femme, une de ses Filles, une Niéce & deux Servantes, sans aucun homme. Ce tumulte s'éleva si subitement, soit que ce fût par une cruelle fatalité, ou par les artifices de gens pernicieux, qu'il ressembloit à ces tourbillons qui pendant l'Eté surprennent les mariniers. A une heure après midi, lors qu'on revenoit

On permet le changement dans la Régence.

† *La maniére de déclarer aux Oficiers qu'on les exclut de la Régence est de leur renvoier le Coussin où sont les armes de la ville en broderie, & sur lequel ils s'asséient dans l'assemblée du Conseil.*

27. *Août.*

Calomnies publiées contre Ruiter.

Sédition autour de sa maison à Amsterdam.

La Commune s'assemble avec quantité de femmes.

Et s'atroupe subitement.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

noit de la Bource, il ne paroiſſoit pas encore une ſeule perſonne autour de la maiſon, & un moment après on vit acourir de tous côtés une foule ſi prodigieuſe de peuple, hommes & femmes, qu'on auroit dit que c'étoit une pluïe qui tomboit, toute la ruë de ce large quai de l'iſle en étant couverte d'un bout à l'autre. On n'entendoit que des cris éfroïables qui menaçoient *de piller la maiſon.* La Dame de Ruiter les aiant entendus, & ſe trouvant preſque ſeule, au moins ſans aucun homme avec elle, fit apeller le Sr. Weſſel Smit, Marchand conſidérable, Capitaine d'une Compagnie de Bourgeois, dont la fille étoit mariée avec Jean van Gelder ſon fils du premier lit, & le pria de l'aſſiſter de ſon conſeil. Il ne demeuroit qu'à une maiſon ou deux du côté de Cattenbourg, & ſortant ſur le haut de ſon perron qui étoit fort élevé, il demanda aux gens qui étoient devant ſa porte ce qu'ils cherchoient? Ils s'écriérent avec la rudeſſe dont on ſait qu'ils ſont capables, *Vien gros Scélérat deſcens de ton perron, qu'on te traite comme on a fait Jean de Wit.* Là-deſſus il deſcendit hardiment & leur dît, *Hé bien! ſi je l'ai mérité vous pouvés me traiter de même.* Sur cela quelques-uns commencérent à lui faire des excuſes, & à crier, *que ce n'étoit pas à lui qu'ils en vouloient.* Il fendit alors la preſſe, & entrant chés l'Amiral il trouva la Dame de Ruiter fort afligée, & parlant de fermer la porte & les fenêtres; mais il crut que cette marque de fraïeur encourageroit la multitude, & fut d'avis qu'au contraire il falloit ouvrir la porte & les fenêtres; paroître ſans éfroi; parler amiablement au peuple & gagner toujours du tems. Enſuite il alla trouver Nicolas Duiſend Enſeigne de ſa Compagnie, qui avoit auſſi en horreur la brutalité de cette populace, & conſulta avec lui comment on pourroit aſſembler la Compagnie, qui devoit ce ſoir-là être de garde à la porte de Muiden. Comme ils n'avoient point de Tambours avec eux, parce que ſelon la pratique de ce tems-là ils ſe tenoient ſur le Dam, Duiſend envoia ſes domeſtiques par tout le quartier dans les maiſons de ſes mouſquetaires, leur ordonner de ſa part de ſe rendre promtement & tout armés devant la ſienne. Il fit en même tems déploier le drapeau ſur ſon perron, & le peuple jetta de grands cris en le voiant: mais Smit leur aiant fait entendre qu'il étoit de garde ce jour-là, & qu'il étoit obligé d'aſſembler ſes gens, ils s'apaiſérent un peu. Enſuite il envoia ſon Lieutenant chés les Bourgmaiſtres pour informer L. N. S. de ce deſordre, & demander un ſecours de ſoldats. Cependant la populace commençoit à preſſer la maiſon du Lieutenant Amiral avec tant de furie, qu'il ſembloit qu'on n'atendoit plus que la première pierre à jetter. Smit y retourna alors, & ſe préſentant au peuple leur demanda, *ce qui les amenoit là en ſi grand nombre?* Ils répondirent. *Vous le ſavés bien.* Il repliqua, *qu'il n'en ſavoit rien.* Ils s'écriérent de toute leur force & avec des bruits épouvantables. *Parce que l'Amiral, ce ſcélérat, à vendu l'armée navale aux François, & a tâché de la leur livrer.* Il y avoit des femmes qui crioient. *Il vouloit trahir l'armée, & on devoit lui paier un ducaton pour chacun de nos pauvres maris.* D'autres crioient encore. *Nous l'avons vû mener le jour précédent priſonnier à la Haie, piés & poings liés.* La Dame de Ruiter ſurpriſe de ces calomnies, dît à Smit. *Comment cela ſe pourroit-il, j'ai aujourdhui reçu une Lettre de mon Mari, datée le jour d'hier, où il me mande qu'il eſpére aller dans peu avec l'armée de l'Etat chercher celle des ennemis?* Smit propoſa de faire voir la Lettre au peuple, afin de gagner tems pendant qu'on la liroit & qu'on en raiſonneroit, & de pouvoir cependant donner quelque ordre à ce mal en recevant du ſecours. Son conſeil aiant été aprouvé, il demanda à la multitude, *s'il n'y avoit perſonne d'entre eux qui connût l'écriture de l'Amiral?* Quelques-uns aiant crié qu'ils la connoiſſoient, *Tenés donc*, dît Smit, *liſés cette Lettre, & vous verrés clairement que tous les bruits de ſa priſon ne ſont que de pures fauſſetés.* Cette lecture donna lieu à quelques diſputes; car ceux qui connoiſſoient le caractére de l'Amiral diſoient, *Ceux qui l'acuſent ſont des méchans.* Cependant aiant gagné plus de demi-heure de tems, & plus de douze ou quinze Bourgeois en armes s'étant déja rendus devant la porte de l'Enſeigne, Smit vit incontinent toute ſa Compagnie, qu'on nommoit communément les Trois Sauvages, venir du pont qui eſt proche des magaſins de la Compagnie des Indes Occidentales. Les mutins demandérent, *ce que cherchoient ces gens armés?* Le Capitaine répondit, *J'ai cette nuit la garde à la porte de Muiden, qui ſera peut-être la première ataquée par les François: ainſi je veux être de bonne heure à mon poſte avec ma Compagnie qui eſt fort bonne.* Cependant en ſortant de la maiſon il mit or-

1672.

Ses cris autour de la maiſon.

La Dame de Ruiter apelle du ſecours.

Weſſel Smit Beaupére de ſon Fils du premier lit, Capitaine de Bourgeoiſie parle à la populace.

Et en eſt mal reçû & menacé.

Il vient à la maiſon de l'Amiral.

Il met ordre à faire trouver ſa Compagnie de Bourgeois en armes.

Il envoie aux Bourgmaiſtres demander un ſecours de ſoldats.

La Commune s'obſtine & preſſe.

Smit leur parle.

Ils acuſent l'Amiral, & le traitent de traître.

Et diſent qu'on l'a emmené priſonnier à la Haie.

Cette fauſſeté eſt réfutée par une Lettre de l'Amiral.

Diſpute entre la populace.

La Compagnie de Smit vient en armes.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1672.

Il fait ocuper les avenuës & met ordre à défendre la maison.

ordre avec l'Enseigne, les Sergens, & les autres Oficiers, à ce qu'il ne fût fait aucune violence. Ensuite il fit ocuper la nouvelle ruë des Pilotes, qui n'étoit pas loin de la maison, par trois rangs de mousquetaires sous la conduite d'un Sergent, auquel il donna charge que si la populace les vouloit forcer, ils eussent à tirer tout au milieu; & avec le reste de ses gens, qui faisoient plus de deux cens hommes, tous bien disposés à le suivre & à lui obéïr, il marcha vers la maison de l'Amiral, & chassa la multitude à coups de canne jusques à sa propre maison, sans pouvoir avançer plus loin. Alors il commanda à ses Bourgeois de se tenir chacun en état, aux mousquetaires de coucher en jouë, & aux piquiers de présenter leurs piques.

Il chasse la multitude au delà du logis.

Il arrive par hazard devant la maison un petit bâtiment portant six canons.

Qui se prépare à tirer dans la foule.

Ces mouvemens firent jetter de grands cris, qui n'empêchérent pas qu'on ne continuât d'avançer & qu'à coups de cannes & à piques baissées, dont on frapoit dans l'estomac de ceux qui se trouvoient à portée, on ne chassât cette brutale & furieuse multitude jusques au-delà du logis de l'Amiral. Au même instant, par un hûreux coup du hazard, il arriva droit devant ce logis un petit bâtiment, monté de six canons, qui ne pouvoit passer à cause de la quantité de barques & de scutes qui étoient dans le canal, pleines de matelots ocupés à regarder les excès de cette insolente populace. Smit cria aussi-tôt au Capitaine, *s'il n'étoit pas disposé à rendre service à l'Amiral, & s'il ne vouloit pas aider à garantir sa maison de la rage de cette multitude forcenée*? Le Capitaine ofrit de faire tout ce qu'on voudroit, & au commandement de Smit il fit passer ses canons au bord du bâtiment & les chargea de mitrailles. Cette avanture causa beaucoup d'épouvante parmi les séditieux, qui ne sachant pas eux-mêmes qui les avoit poussés à cette violence, n'avoient néanmoins manqué que de l'éxemple d'un audacieux qui eût commencé la tragédie, tandis qu'ils étoient en pouvoir de la joüer toute entiére à leur plaisir.

Il arrive quelques cavaliers dans l'isle de Waal.

L'afaire étant en cet état il arriva dix-huit Cavaliers bien montés, envoiés par les Bourgmaistres sur l'avis qui leur avoit été donné par le Lieutenant de Smit; & comme ils abordoient en l'isle en faisant quantité de caracoles, ils auroient sans doute fait tomber les mutins à centaines dans l'eau, si Smit allant au-devant d'eux ne les eût priés de se serrer, & de continuer plus doucement leur marche.

La populace est chassée de devant la maison.

Le Conseiller Roch vient au secours avec une partie de sa Compagnie, & il en vient d'autres ensuite.

On ocupe les quatre ponts de l'isle.

Les mutins sont forcés de se retirer.

On fait la garde toute la nuit.

Ils allérent donc se joindre à la Compagnie des Bourgeois, & tous ensemble ils s'avancérent vers la populace & la chassérent jusques à une ruë apellée la nouvelle Bantemerstraat. Tandis qu'ils la repoussoient ainsi, on vit encore venir le Sr. Corneille Roch, ancien Echevin & Conseiller de la ville, avec une partie de sa Compagnie de Bourgeois sous les armes; secours qui arriva à propos pour seconder Smit. Peu après les Compagnies Bourgeoises des quatre plus prochains quartiers se rendirent aussi auprès des autres, lors que la multitude s'écouloit déja à grandes troupes. On jugea alors à propos de faire ocuper chacun des quatre ponts de l'isle de Waal par une Compagnie de Bourgeois; ce qui aiant été éxécuté à l'heure même, tout le reste de la populace abandonna l'isle, se retirant chacun chés soi, sans avoir mis à éfet le dessein qu'ils avoient de piller. Le Capitaine Smit voiant que sa présence n'étoit plus nécessaire mena sa Compagnie à son poste à la porte de Muiden: mais durant toute la nuit les quatre Compagnies qui étoient venuës les derniéres firent la ronde dans l'isle, où on ne laissa passer personne que ceux qu'on savoit assurément qui y demeuroient. Le lendemain, qui étoit le jour des priéres publiques qu'on faisoit tous les mois, il revint dès le matin quelque nombre de commun peuple devant la porte de Ruiter; mais aiant entendu lire une de ses Lettres qui particularisoit le lieu où il étoit alors avec l'armée navale, laquelle il marquoit être en bon état, ils passérent vîte leur chemin: aussi faisoit-on toujours tenir le petit bâtiment devant sa maison, où il demeura pendant quatre ou cinq jours.

Voilà comment se termina ce tumulte, qui n'eut plus d'autres suites, les esprits malins ne trouvant point de joür à pousser plus loin leurs artifices, & les ignorans connoissant enfin qu'ils avoient été séduits: car on vit alors clairement que tous les mauvais bruits qui avoient été répandus touchant le L. Amiral Ruiter, n'avoient pas la moinde aparence de vérité. C'est un événement aussi surprenant que remarquable, que ce furieux & infame tumulte ait été ainsi apaisé par une sage & généreuse conduite, sans verser une seule goute de sang; & il est encore plus étonnant

Réflexions sur ce pernicieux dessein.

que jamais on n'ait pu savoir avec certitude quel en a été l'instigateur. Il y eut à la vérité des gens qui en furent fort soupçonnés; mais je n'estime pas devoir les nommer sur de simples conjectures, quelque fortes & bien apuiées qu'elles semblent être.

Ce

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Ce qu'il y a de certain est qu'une personne qui demeuroit en ce quartier-là, voiant les Bourgeois de la Compagnie de Smit qui commençoient à s'assembler, alla les joindre, & faisant mine de ne savoir rien de ce qui se passoit, demanda au Capitaine, *ce que cherchoit tout ce peuple?* Quand on lui eut dit dequoi il s'agissoit, il répondit: *J'étois tantôt chés un homme qui d'une seule parole feroit plus envers tous ces gens-là que vous ne ferés avec toute votre Bourgeoisie.* Mais on crut d'autant plus que cette sédition étoit l'éfet d'une malice préméditée, que trois jours auparavant, qui étoit un jour de Dimanche, la Dame de Ruiter avoit reçu de Rotterdam une Lettre de la fille du L. Amiral son mari, femme du Capitaine Jean de Witte, portant que le bruit couroit que la maison de son Pére avoit été pillée à Amsterdam, ou qu'elle le seroit. Car l'expérience ne nous a que trop apris que ces bruits précipités sont souvent des étincelles de feux couvers; qu'ils sont de foibles mais véritables lueurs, qui percent au travers des ténébres du secret dans lequel le feu de la passion a formé ses intrigues & couvé ses desseins; & qu'on les doit regarder comme des avant-coureurs d'accidens à quoi on ne se seroit jamais atendu. Enfin pendant que l'illustre Ruiter emploioit tous ses soins pour la conservation de l'armée navale, & par conséquent pour le salut de l'Etat qui y étoit ataché; tandis qu'il hazardoit généreusement sa vie au milieu des feux & des eaux pour la liberté du peuple, ce peuple ingrat lui faisoit courir risque de perdre tous les biens qu'il avoit aquis avec tant de gloire & au prix de tant de périls, & tâchoit de le dépoüiller en un instant du fruit de ses nobles travaux. C'est ce qui paroîtra peut-être incroïable à la Postérité, & toutefois c'est ce que des milliers d'habitans d'Amsterdam ont vû de leurs propres yeux. Mais il est fort croïable, ou pour mieux dire, il est fort assuré que la malice auroit produit tout son éfet, & que la fureur se seroit assouvie, sans le secours du fidèle & courageux Capitaine Smit & l'afection de ses mousquetaires & des autres bons Bourgeois, & s'ils ne fussent venus asés à tems pour prévenir le mal & garantir la maison du pillage. Quelques jours après, Ruiter aiant apris par une Lettre de sa Femme ce qui étoit arrivé chès lui, fut fort étonné d'une nouvelle à quoi il s'atendoit si peu; & dans la surprise où il fut, faisant réflexion sur le malheur du tems il s'écria. *Quoi! on m'impute d'avoir vendu l'armée aux François. Est-il possible que les hommes soient capables d'inventer de telles calomnies? L'état où elle se trouve aujourdhui ne les dément-il pas hautement? J'ai beaucoup de déplaisir qu'il y ait des gens dans ma Patrie qui aient de si mauvais sentimens de moi: il me semble que j'ai asses librement exposé mes biens & ma vie, pour leur en avoir inspiré d'autres.* Cette circonstance redoubla ses inquiétudes ordinaires: car il avoit à veiller sur les mouvemens de l'armée navale, qui n'atendoit tous les jours que de se voir livrer bataille par les ennemis; & il eut encore alors à penser à ses afaires domestiques, & au risque que sa maison couroit toujours d'être pillée par une populace, qui s'étant déja une fois émuë, pouvoit facilement être agitée d'un second accès de fureur & reprendre ses malhûreux desseins. Après avoir fait ses réflexions sur cet accident, il crut qu'il devoit demander une Sauvegarde au Prince d'Orange, & pour cet éfet il lui écrivit en ces termes. 1672.

Très-illustre Seigneur & Prince.

Comme j'ai apris que dans la ville d'Amsterdam, aussi-bien que dans les autres villes de la Hollande, les Sieurs Régens sont suspects à la Commune, & que même depuis peu il a été aussi commis des insolences à mon égard, en s'en prenant à ma maison & à ma famille, ainsi que sans doute Votre Altesse l'aura sû; à quoi néanmoins la Régence à pourvu par ses soins & par sa bonne conduite: je ne laisse pas de craindre toujours que la populace ne s'anime de nouveau, & qu'elle n'entreprenne encore des choses, que le Magistrat ne pourroit peut-être prévenir avec le même succès. C'est pour prendre de bonne heure les précautions nécessaires contre de tels accidens, que je suplie très-humblement V. A. par la présente, d'avoir la bonté de faire connoître au peuple d'Amsterdam par l'afiche d'une Sauvegarde au-devant de ma maison, ainsi que j'aprens que cela s'est pratiqué ailleurs, que Votre Altesse met sous son illustre protection & ma maison & ma famille; espérant que par ce moien tous les nouveaux accidens dont je suis menacé pourront être hûreusement détournés. C'est une grace dont Moi & les Miens témoignerons toute notre

Lettre de Ruiter au Prince d'Orange, à qui il demande Sauvegarde pour sa maison & pour sa famille.

1672. *vie une extrême reconnoissance, & en mon particulier je tâcherai de marquer en toutes ocasions que je suis.*

Très-illustre Seigneur & Prince,

De Votre Altesse

A bord des Sept Provinces *étant à l'ancre, la tour de Goerée nous demeurant à un peu plus de 4. lieuës Estsudest, le 11. de* Septembre 1672.

Le très-humble & très-fidèle Serviteur.

MICHEL ADR. de RUITER.

Mais avant la réception de cette Lettre le Prince à la priére de ses amis avoit déja acordé la Sauvegarde, ainsi qu'on le peut voir par cette copie.

Sauvegarde du Prince pour le L. Amiral Ruiter.

GUILLAUME HENRI, par la grace de Dieu Prince d'Orange & de Nassau, Comte de Catzenelleboogen, Vianden, Diets, Lingen, Meurs, Buuren, Leerdam &c. Marquis de Veere & de Flessingue, Seigneur & Baron de Breda, de la ville de Grave & du Païs de Kuik, Diest, Grimberg, Herstal, Kranendonk, Warneston, Arlay, Noseroi, St. Vyt, Daasbourg, Polane, Willemstadt, Niervaart, Ysselstein, St. Maartens-dyk, Steenberg, Geertruidenberg, la haute & basse Swaluwen, Naaldwyk, &c. Burgrave héréditaire d'Anvers & de Besançon, Maréchal héréditaire de Hollande, Gouverneur de Hollande, Zélande & Oüestfrise, Capitaine Général & Amiral des P. V.

A tous ceux qui ces Présentes verront & liront, salut. Savoir faisons que pour bonnes considérations à ce nous mouvant, Nous avons pris & prenons en notre protection & sauvegarde la Personne du L. Amiral Michel Adriansz. de Ruiter, ensemble la Dame son Epouse, ses Enfans, ses Domestiques & sa maison qui est à Amsterdam, avec tous les meubles qu'elle contient, & en outre tous ses éfets & biens meubles & immeubles, quels qu'ils puissent être, pour être protégés, défendus & garantis de toute violence, injure, pillage & insolence dont ils peuvent être menacés. Et en conséquence Nous enjoignons & ordonnons à tous & chacun, de quelque qualité & condition qu'ils puissent être, de laisser le sus-dit Lieutenant Amiral de Ruiter, sa famille & tous ceux qui lui apartiennent, habiter paisiblement & en franchise, aller, & faire leurs afaires par tout, sans ofenser en aucune maniére sa Personne ou leurs Personnes, ni faire tort à ses biens, sur peine d'encourir notre indignation, & d'être punis exemplairement & sans rémission. Donné & fait au camp près de Bodegrave le 9. de Septembre 1672.

G. H. PRINCE d'ORANGE.

Par Ordonnance de Son Altesse.

C. HUIGENS.

Le seau du Prince fut aposé en cire rouge à cette Sauvegarde; mais elle fut arrêtée par des voies inconnuës, & ne parvint entre les mains de la Dame de Ruiter que quelques semaines après, c'est-à-dire lors que les faux bruits furent dissipés, & que par conséquent les craintes du retour de la sédition furent cessées. Le jour qui suivit cette émute l'armée fut batuë devant Goerée d'une si rude tempête venant du Sudoüest-quart-au-Sud, qu'il fallut amener les mâts de hune & les vergues. Ruiter fit passer deux de ses canons du gaillard d'avant au château d'arriére, afin que son navire tanquât* moins: mais aiant perdu sa seconde ancre, & étant en danger d'aborder le Contre-amiral par l'avant, il fut obligé de laisser tomber la grande ancre pour s'en empêcher. Cette tempête dura trois jours, quoi que sa violence ne fût pas toujours égale & qu'elle eût quelques momens de diminution. L'ancre du Capitaine Naalhout chassa bien loin, mais on ne perdit pourtant pas de vuë son vaisseau, & on l'aperçut toujours à l'Est. Il y eut un brulot qui aiant perdu tous ses cables, à la réserve d'un seul, le L. Amiral envoia une barque de Pilote côtier, pour lui ordonner d'entrer dans le port afin de s'en pourvoir. Le 7. un moment avant que l'orage commençât il reçut une Résolution prise par L. H. P. le 3. du Mois, au sujet du ravitaillement de l'armée, & le 11. après que la tempête eut cessé, il en reçut une autre concernant divers points de ce qu'il avoit écrit à L. H. P. lesquelles j'insérerai toutes deux ici pour faire voir combien les Etats avoient à cœur le soin & la conservation de l'armée navale.

Les vaisseaux sont batus d'une furieuse tempête devant Goerée. 7. *Septemb.*

* *Tomber & enfoncer par l'avant comme rouler c'est être agité & pancher par les côtés.*

11. *Septemb.*

Ex-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Extrait du Régître des Résolutions de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des P. V.

Le Samedi 3. de Septembre 1672.

Résolution des Etats Généraux touchant le ravitaillement de l'armée navale.

Reçu une missive du Lieutenant Amiral de Ruiter, datée à bord des Sept Provinces, *étant à l'ancre à Schooneveldt, le 31. d'Août dernier, contenant avis, & entr'autres, que le tems de quatre mois pour lequel l'armée étoit pourvûë de vivres & en état de tenir la mer étant expiré, le defaut de munitions de bouche commence aussi à se faire plus sentir de jour à autre, sans que néanmoins il en soit arrivé pour ce mois de Septembre de la part de certains Colléges de l'Amirauté, afin de remplacer celles qui sont déja consumées. Qu'on fait son possible pour s'acomoder ensemble par forme de prêt, afin de tenir l'armée unie & d'empêcher qu'elle ne se sépare, dans l'atente de l'arrivée des vivres qu'on a fait espérer: mais qu'on doute fort que faute d'argent les vaisseaux de Zélande, qui sont les plus dépourvus, puissent être ravitaillés. Qu'en outre le Lieutenant Amiral de Zélande a été averti que non-seulement il ne faut point atendre le retour du Contre-amiral Matthysz. ni de* l'Orange *qu'il monte, mais que même le* Middelbourg *commandé par le Capitaine Guillaume Hendriksz. qui avant qu'on eût fait voiles vers l'Embs avoit été renvoié pour prendre le radoub, est déja desarmé. Sur quoi l'afaire aiant été mise en délibération, il a été résolu qu'on écrira aux Conseillers du Collége de l'Amirauté résidant à Middelbourg en Zélande, que L. H. P. sont très-mécontentes de leur négligence, & de ce que non-seulement ils n'ont point ravitaillé dans le tems requis les vaisseaux de leur direction qui sont joints à l'armée & en sont partie; mais encore de ce qu'ils retiennent* l'Orange, *& de ce qu'ils ont fait desarmer le* Middelbourg. *Qu'un tel procédé ne peut pas être suporté par l'Etat, d'autant plus qu'entre les autres opérations prescrites à l'armée navale, elle a ordre d'agir, & qu'elle agit éfectivement, même à présent, pour la défence des côtes de la sus-dite Province de Zélande, & pour s'oposer aux ataques ou descentes que les ennemis y pourroient faire. Que par conséquent ils doivent au plutôt réparer tous ces defauts, & donner ordre que les vaisseaux de leur direction soient ravitaillés en diligence, & pourvus de toutes sortes de munitions jusques à la fin du présent Mois inclusivement, & en même tems renvoier* l'Orange *& le* Middelbourg *joindre le pavillon, sans différer par quelque raison que ce puisse être, afin que les interêts de l'Etat n'en reçoivent aucun préjudice. Desquelles diligences ils ne manqueront pas d'informer Leurs Hautes Puissances, & de leur faire savoir de tems en tems ce qu'ils auront fait. Que de plus il sera écrit aux Sieurs Etats de la sus-dite Province de Zélande, qu'ils veüillent fournir promtement au sus-dit Collége de l'Amirauté les sommes nécessaires à cet éfet, afin qu'ils soient en état de pourvoir aux besoins de leurs vaisseaux. Qu'il sera aussi écrit aux quatre autres Colléges de l'Amirauté que Leurs Hautes Puissances sont surprises de ce qu'ils n'ont pas jusques à présent mis ordre à ravitailler l'armée, & qu'ils seront exhortés à le faire incessamment, chacun à l'égard des vaisseaux de guerre de sa direction, & à les pourvoir de tout ce qui leur est nécessaire jusques à la fin du présent Mois inclusivement, au cas que cela ne soit pas encore fait lors qu'ils recevront les dépêches qu'on leur enverra avec la présente Résolution, ou qu'il en demeure encore quelque chose à faire. Et sera l'Extrait de la présente Résolution de Leurs Hautes Puissances envoié au Lieutenant Amiral Ruiter pour lui servir d'instruction.*

YSBR. van VIERSSEN. vt.

Collationné au sus-dit Régître.

J. SPRONSSEN.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1672.

Extrait du Régître des Résolutions de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des P. V.

Le Lundi 5. de Septembre 1672.

Résolution des Etats Généraux sur divers points concernans l'armée navale.

„Reçu une missive du Lieutenant Amiral de Ruiter, datée à bord des *Sept Provinces*, étant à l'ancre à Schooneveldt, le 3. de ce Mois, contenant réponce à la dépêche & Résolution de L. H. P. en date du 1. & avis: Qu'il juge à propos de faire avancer l'armée au Nord, pour observer mieux les ennemis, en détachant de petits bâtimens qui retourneront plus vîte lui en donner des nouvelles, & l'informer de leurs forces & de leurs mouvemens, afin d'en pouvoir ensuite donner avis à L. H. P. Que le vent continuoit à soufler du Nordnordest au tems de la date, de sorte qu'il y avoit peu d'espérance d'avançer en mettant à la voile. Que néanmoins dès qu'il verra que le vent sera un peu favorable il fera avancer l'armée entre la Meuse & Goerée, faisant suivre après lui les victuailles pour les vaisseaux de Zélande jusques en ce parage-là, où il les fera transporter à bord, ainsi que les autres vivres qu'on atend de Rotterdam pour ceux de la Meuse. Que cependant il espére que L. H. P. lui feront part des découvertes qui pourront être faites par le moien du Commissaire Knyf. Mais qu'un certain Maître de galiote nommé Pierre Jansz. Schotter, aiant fait voiles du Texel le Mécredi, dernier jour du précédent Mois, à trois heures après midi, & joint l'armée le lendemain premier du Courant, n'avoit pas découvert sur sa route un seul bâtiment ennemi, avoüant aussi ne s'être pas éloigné de plus de deux lieuës de la côte, & par conséquent n'avoit pas pû découvrir plus de quatre lieuës en mer. Qu'il faisoit en même tems réflexion qu'en cas que les ennemis se fussent de nouveau venus poster devant le Texel, ou tout proche, ou qu'ils vinssent y prendre poste avant qu'on en eût fait sortir les bâtimens chargés de victuailles que les Sieurs Conseillers de l'Amirauté d'Amsterdam lui ont fait entendre par une missive datée le 30. d'Août dernier, avoir deu être prêts à partir dans deux ou trois jours après la date, ce feroit un très-grand inconvénient pour les vaisseaux d'Amsterdam, du Quartier du Nord & de Frise. Qu'ainsi il suplioit très-humblement L. H. P. d'y avoir égard, & de donner sur ce sujet les ordres que leur prudence jugeroit être les plus expédiens. Qu'avec toutes ces fâcheuses dispositions où étoient les afaires il étoit encore en peine des frégates *Brak* & *Overissel*, commandées par Corneille van der Zaan & Corneille Tyloos, qui doivent revenir de devant l'Elbe se rendre sous le pavillon. Qu'il estimoit qu'on feroit bien d'écrire au Ministre de L. H. P. à Hambourg, qu'il ait à donner les avis nécessaires aux sus-dits Commandans, afin qu'ils pensent à prendre des mesures pour leur sureté. Que les deux autres frégates avec la galiote, détachées pour aller à Berg en Norvègue, ne peuvent pas être par le travers du Texel à cause du vent contraire, & que comme il les vit encore le jour d'hier, il espéroit qu'apercevant les ennemis en si grand nombre, elles penseroient à retourner le joindre plutôt que de se laisser prendre. Que la derniére fois qu'il étoit revenu de l'Embs devant le Texel, le Capitaine Nicolas Anker s'étoit séparé du pavillon sans lui en donner connoissance, & étoit rentré avec son vaisseau nommé *Alcmaar*, étant sous la direction du Collége de Oüestfrise & du Quartier du Nord. Que d'abord il n'en avoit pas été tout-à-fait mécontent, jugeant que ce Capitaine avoit été contraint de faire cette retraite par un entier manquement de vivres, & qu'après s'en être pourvû il viendroit rejoindre l'armée: mais que depuis il avoit été informé du contraire, & que le sus-dit Collége avoit intention de faire desarmer le navire & de congédier l'équipage; ce qu'il croioit être oposé aux intentions de L. H. P. & que par conséquent il étoit de son devoir de leur en donner avis, ainsi que d'un autre côté il avoit déja écrit aux Conseillers du-dit Collége, qu'il avoit donné charge à l'Avocat Fiscal du lieu, d'en intenter son action contre le sus-dit Capitaine Anker. Que si L. H. P. trouvent à propos d'en écrire au sus-dit Collége de l'Amirauté du Quartier du Nord, il leur plaise en même tems de recommander qu'on envoie incessamment à leur Vice-amiral Schram, à leur Contre-amiral Vlug & aux autres Capitaines, de grosses ancres, des hansiéres & des cables, le Vice-amiral n'en aiant plus

„qu'une

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1672.

qu'une qui est présentement moüillée, & la saison avancée menaçant de n'épargner ni cables ni ancres. Sur quoi l'afaire aiant été mise en délibération, il a été résolu qu'on écrira aux Conseillers du Collége de l'Amirauté d'Amsterdam, de prendre tous les soins imaginables pour faire savoir incessamment aux bâtimens de transport chargés de vivres, dont il est fait mention dans la sus-dite missive, que l'armée roïale pourroit bien s'être postée devant le Texel, ou tout proche, & qu'ainsi ils doivent se tenir sur leurs gardes, de peur de se livrer imprudement entre les mains des ennemis; ce qui réduiroit l'armée de l'Etat à de grandes extrémités. Qu'en outre sur le-dit présent avis le sus-dit Collége donnera tous les ordres qu'il jugera nécessaires, & que la circonstance du tems lui permettra, pour prévenir tous fâcheux accidens. Qu'il sera pareillement écrit au Sieur Roomer Résident à Hambourg, d'emploier tous ses soins pour donner en diligence avis de tout ce que dessus aux deux Capitaines van der Zaan & Tyloos, qui doivent retourner de devant l'Elbe à l'armée, afin qu'ils se mettent en état de pourvoir à leur fureté. Enfin qu'il sera écrit au Collége de l'Amirauté du Quartier du Nord, que L. H. P. sont aussi surprises que peu satisfaites de ce qu'il à dessein de faire desarmer le navire du Capitaine Nicolas Anker, & de congédier l'équipage. Qu'un tel procédé est d'une très-pernicieuse conséquence & intolérable, sur tout dans un tems où l'on craint tous les jours les ataques & les descentes des ennemis. Que par conséquent on doit y pourvoir incessamment, rétablir ce qui a été mal dirigé, & sans delai donner avis à L. H. P. de ce qui aura été fait. Qu'en outre il faut que le sus-dit Collége envoie au plutôt de grandes ancres & des cables au Vice-amiral Schram, au Contre-amiral Vlug & aux autres Capitaines, conformément à la remontrance & demande qui est faite par la sus-dite missive. Et qu'il sera envoié un Extrait de la présente Résolution au sus-dit L. Amiral de Ruiter pour lui servir d'instruction.

HORENKEN. vt.

Collationné au sus-dit Régître.

H. FAGEL.

Au même tems Ruiter reçut encore une dépêche de L. H. P. datée le 6. acompagnée de la copie d'une Lettre écrite de Bruxelles par van Beuningen & Vrybergen, qui portoit au sujet l'armée navale des deux Rois, qu'un homme sur la parole duquel on pouvoit se confier, étant parti de la Tamise le 29. de Juillet, leur avoit raporté qu'en Angleterre on pressoit fort les embarquemens; qu'on y armoit en guerre quelques-uns des plus grands vaisseaux marchands, pour fortifier d'avantage les armées; & qu'il y avoit alors plus de 5000. soldats sur la riviére, prêts à s'embarquer. Outre cela L. H. P. lui donnérent avis par une autre dépêche, datée le 8. à huit heures du soir, *Qu'un Maître de vaisseau enlevé par un Câpre à l'embouchure de la Tamise, & amené à Middelbourg, raportoit, que le 2. de Septembre il avoit vû l'armée ennemie dans cette riviére proche de Quinenbourg, pour se ravitailler, nétoier les vaisseaux & embarquer des troupes, cavalerie & infanterie, & qu'il y avoit aussi quatre flûtes au-deça de Gravesande préparées pour cet éfet. Qu'outre cela il avoit vû quatre moindres bâtimens chargés de pèles, de béches & de broüettes, & que le bruit commun étoit qu'on avoit dessein sur l'isle de Walcheren, parce qu'on prétendoit par là se rendre maître de tout le reste, ou du moins des Câpres qui causoient tant de desordres & de pertes.* L. H. P. aiant aussi communiqué cette nouvelle au Prince d'Orange pour lui demander son avis, il répondit le 9. par une Lettre datée au camp près de Bodegrave, que pour prévenir les desseins des ennemis sur Walcheren il croioit qu'il seroit bon d'envoier ordre au L. Amiral de faire retourner l'armée à Schooneveldt. Suivant cet avis il fut résolu le 10. par L. H. P. d'écrire à Ruiter qu'il eût à se rendre à son premier poste, & cette dépêche aussibien que les Résolutions ci-dessus raportées, lui furent mises en main le 11., c'est-à-dire le même jour auquel il reçut la nouvelle du danger où avoit été sa maison d'être mise au pillage. Ainsi il se vit menacé en même tems des ennemis du dedans, qui étoient la lie du peuple d'Amsterdam, & de ceux du dehors, qui étoient les forces de l'Angleterre & de la France jointes ensemble. Il ne put s'empêcher

Nouvelles de l'armee d'Angleterre & de France.

Nouveaux avis touchant l'armement & le dessein des ennemis.

Avis du Prince.

Ruiter reçoit ordre de retourner à Schooneveldt.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1672. en ce moment d'être sensible à l'ingratitude dont il étoit recompensé, tandis qu'il exposoit sa personne & sa vie aux coups des ennemis, & à l'inconstance des flots. En éfet pendant qu'avec des peines, des périls & des travaux extrêmes, que personne ne pouvoit ignorer, il soutenoit les droits de ses compatriotes & défendoit leurs biens, n'y avoit-il pas lieu de s'étonner que non-seulement les siens eussent été sur le point d'être pillés, & de périr par les mains de ceux que la reconnoissance devoit engager à les conserver; mais encore qu'il fût regardé comme un traître à sa Patrie. D'un autre côté il avoit dequoi se consoler de sa destinée, en ce qu'elle lui étoit commune presque avec tous les Héros, ou du moins avec les plus vertueux & les plus illustres, dont les services étant sans prix, n'ont point aussi eu d'autre recompense que la haine & l'envie, qui se sont atachées à leurs personnes. Cependant cela ne le détourna pas un moment d'aucune des fonctions de sa Charge, ni des assiduités avec lesquelles il en faisoit incessamment l'éxercice. D'ailleurs il eut connoissance par des Lettres des Conseillers de marine d'Amsterdam, que sur le bruit des aproches des ennemis, ils avoient changé de résolution, & qu'au lieu d'envoier les bâtimens de charge du Texel à l'armée, ils avoient arrêté de faire transporter les vivres sur des barques dont on se sert ordinairement dans les † isles de la Zuiderzée, & sur d'autres petits bâtimens; & de les faire passer par les canaux en Zélande, & de là aux vaisseaux. Ainsi les vivres furent retenus, en partie par la crainte de l'arrivée des ennemis & en partie par le gros tems; ce qui causa bientôt une disette générale dans l'armée. Il y avoit encore un autre defaut, qui n'étoit pas d'une moindre conséquence; c'est qu'un grand nombre de vaisseaux, & particuliérement ceux de Zélande & du Quartier du Nord, n'étoient plus pourvus que de si peu d'agreils, & sur tout d'ancres & de cables, en aiant beaucoup perdu par les éforts des fréquentes tempêtes dont ils avoient été batus, qu'ils se voioient contraints de penser à faire retraite. Le L. Amiral fit tout ce détail dans une Lettre qu'il écrivit sur ce sujet à L. H. P. les priant d'y pourvoir. Vers le soir du même jour le vent commença à se renforçer à l'Oüestnordoüest, & le lendemain il s'éleva une violente tempête du Nordoüest-quart-à-l'Oüest. Il y eut quantité de vaisseaux qui chassérent & de cables qui rompirent: mais la nuit du 13. le vent étant tombé on leva les ancres, & aux signaux que fit l'Amiral aiant mis à la voile, on alla encore dès le soir moüiller à la vûë de Westcappel au Nordoüest-quart-au-Nord. On fut alors obligé de renvoier au Wielingen le *Zierictzée*, *Dombourg* & *les Armes de Hoorn*, parce qu'ils manquoient d'ancres, & un brulot à cause qu'il faisoit eau. Après cela le vent augmenta si extraordinairement de l'Oüest, qu'il étoit impossible qu'on pût faire traverser des barques avec des vivres jusques à l'armée, ce qui la jetta bientôt dans une si grande extrémité, que le L. Amiral déclara que jamais il ne s'étoit trouvé dans une telle peine si proche de la côte. Il fut forcé de faire rentrer dans les ports de Zélande deux navires qui manquoient absolument de vivres; dequoi il donna avis à L. H. P. leur représentant que desormais, quand on recevroit tout ce qui avoit été destiné de victuailles pour l'armée, il y en auroit à peine pour sufire jusques à la fin du Mois. Il ajoûta même qu'outre que L. H. P. pouvoient bien inférer de là qu'il étoit nécessaire de faire rentrer toute l'armée, il falloit encore considérer que le séjour des vaisseaux sur la côte de Zélande les incommodoit fort, & que comme la saison étoit déja avancée il n'y avoit plus que de très-légers services à en atendre, ou plutôt qu'il n'y en avoit plus du tout à espérer. Que d'ailleurs cette même raison l'empêchoit de croire que les ennemis pussent éxécuter rien de considérable, ni qu'il leur fût desormais avantageux de faire une descente, dequoi il sembloit qu'ils avoient laissé passer l'ocasion en tardant si longtems. Que néanmoins il soumettoit son jugement aux lumiéres de L. H. P. étant toujours prêt d'éxécuter tout ce qu'il leur plairoit de lui commander. Dans ce même tems le vent aiant diminué il remit à la voile, & louvoia un peu au Sud dans le parage de Schooneveldt, afin que si la nécessité le requéroit, les autres vaisseaux pussent entrer dans la passe de Veere. Là le Capitaine Thomas Tobiasz. passa à son bord, & se plaignit que son vaisseau l'*Oudtshoorn* faisoit eau en tant d'endroits, qu'on pouvoit à peine le maintenir avec deux pompes, & que de plus il n'avoit des vivres de reste que pour deux jours. Peu après le Lieutenant Amiral Bankert & le Vice-amiral Sweers allérent aussi le trouver, & lui déclarérent que n'y aiant plus ni à boire à manger à leurs bords, ils ne pouvoient pas tenir la mer plus longtems:

† *Nommés tichter ou allége & Kaag.*

Disette de vivres & defaut d'ancres & de cables dans l'armée.

Tempête venant du Nordoüest-quart-au-Nord.

12. *Septemb.*

L'armée met à la voile.

Et va moüiller à la vûë de Westcappel.

Ruiter conseille aux Etats de faire rentrer l'armée.

17. *Septemb.*

Elle retourne à Schooneveldt.

17. *Septemb.*

18. *Septemb.*

Plaintes du Cap. Thomas Tobiasz.

Et de Bankert, & de Sweers.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1672.

19. *Septemb.*

Grande disette de vivres dans l'armée.

tems : ils le priérent que le lendemain matin il fît pavillon blanc, & qu'il prît connoissance de l'état où pouvoit être chaque vaisseau. Le 19. le tems fut si beau que dès le matin le signal aiant été fait, tout le Conseil de guerre & les Capitaines s'assemblérent au bord du L. Amiral Général, qui aprit que quelques-uns des grands vaisseaux faisoient eau, & manquoient de vivres, aussi-bien que quantité d'autres d'un moindre rang. Ainsi tout le Conseil se trouva dans une extrême inquiétude, & on fut obligé de conclure tout d'une voix, que les vaisseaux qui étoient les plus dépourvus de vivres seroient renvoiés au Wielingen, derriére l'Elleboog, à l'Oüest de la ville de Flessingue, avec ordre de faire la derniére diligence pour en recouvrer & se remettre en devoir de rendre leurs services à l'Etat pendant le reste de cette campagne, en revenant promtement joindre le pavillon. Tout le monde fut d'avis de prendre ce parti quoi que très-fâcheux. En éfet il étoit moins honteux, & d'une moins dangereuse conséquence pour l'Etat, que ces vaisseaux rentrassent en suivant leurs ordres, que si faute de vivres les équipages avoient voulu forçer leurs Oficiers à abandonner le pavillon sans ordre, comme il seroit infailliblement arrivé. Le nombre de ceux qui furent renvoiés au Wielingen le 13. 16. & 19. de Septembre, fut de 18. navires & frégates, & trois brulots, outre deux autres brulots qui entrérent à Veere; & il ne demeura plus sous le pavillon que 32. navires, 7. frégates, & quelques brulots & yachts. Il leur étoit déja arrivé des vivres, qu'on devoit incessamment transporter à bord, mais comme ils ne pouvoient sufire que jusqu'à la fin du Mois le Lieutenant Amiral en écrivit à L. H. P. les priant d'y avoir égard, & de ne laisser pas tomber les vaisseaux dans des besoins qui leur devinssent trop préjudiciables. Cependant les Etats aiant fait réflexion sur ses précédentes Lettres, prirent le 15. de Septembre la Résolution de faire rentrer toute l'armée navale & de la desarmer, à la réserve de 24. des plus légers vaisseaux, entre lesquels devoient être toutes les frégates qui se trouvoient sous le pavillon; outre les brulots qu'on jugea encore à propos de retenir tout l'Hiver au service, afin qu'étant postés dans les passes des havres, ils pussent en défendre l'entrée & les tenir en sureté. Le 20. de Septembre Ruiter reçut la Résolution qui avoit été prise sur ce sujet, laquelle j'insére ici à cause de l'importance de ce qu'elle contient.

On conclut de renvoier au Wielingen les vaisseaux qui étoient les plus dépourvus de vivres, pour s'en pourvoir.

Raison de cette résolution.

Le nombre des vaisseaux renvoiés à cause du manquement de vivres.

20. *Septemb.*

Extrait du Régître des Résolutions de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des P. V.

Le Jeudi 15. de Septembre 1672.

Résolution des Etats Généraux pour faire rentrer & pour diviser l'armée navale.

Oüi le raport du Sieur Meerens, & des autres Députés de L. H. P. pour les afaires de la marine, lesquels en conséquence de leur Résolution portant Commission, du 13. *de ce Mois, ont vû & éxaminé, premiérement la missive du Lieutenant Amiral de Ruiter, datée le* 11. *à bord des* Sept Provinces, *étant à l'ancre, la tour de Goerée lui demeurant à plus de quatre lieuës Estsudest; la-dite missive écrite en réponce aux dépêches de L. H. P. des* 3. 5. 6. 8. & 10. *du-dit présent Mois, au contenu desquelles il déclare qu'il ne manquera pas de se conformer avec le respect qu'il doit, & qu'en conséquence dès que le vent le permettra, il fera retourner l'armée navale au poste de Schooneveldt pour observer les ennemis; donnant en même tems avis : Que les vivres qu'il atend de chaque détroit des Colléges respectifs de Hollande, ne sont point encore arrivés, ce qui réduit l'armée à une extrême disette. Que les Capitaines s'étant adressés à lui pour demander conseil & secours, il a été obligé de les renvoier sans aucune satisfaction, n'aiant ni vivres à leur ofrir, ni pouvoir de leur donner congé. Qu'il y a encore un autre inconvénient qui n'est pas de moindre conséquence que ce premier; c'est que les vaisseaux de Zélande & du Quartier du Nord sont presque entiérement dépourvus † d'agreils, ou de bonnes ancres & de cables, y en aiant même quelques-uns qui n'en ont plus du tout. Que par cette raison le Vice-amiral Evertsz. avoit été déja contraint d'abandonner le pavillon, & de se retirer en Zélande, ainsi que le Commandant d'un brulot l'avoit apris au-dit L. Amiral de Ruiter. Qu'il avoit été obligé lui-même de permettre au Capitaine Wynbergen, qui est sous le Quartier du Nord, de faire aussi voiles en Zélande, parce qu'il n'avoit plus qu'une ancre dans son vaisseau qui est un des plus grands. Qu'il lui avoit fallu en uzer de la même maniére à l'égard d'un brulot qui est rentré dans la Meuse. Qu'il se trouve dans le dernier embaras sur ce qu'il devra faire au sujet*

† *Equipemens de cordages, vergues, voiles, poulies, caps de mouton & ancres; mais* les aparaux *comprennent avec cela l'artillerie, le gouvernail &c.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1672. *sujet des plaintes qu'on viendra lui porter de toutes parts, dès que le tems sera un peu adouci. Que par ces considérations il suplie instamment L. H. P. de vouloir apuier les remontrances que les Oficiers & Capitaines ont déja faites de tems en tems, & qu'ils feront encore aux Colléges respectifs de l'Amirauté, touchant l'état où ils se trouvent & tout ce qui leur manque, afin qu'il puisse y être incessamment pourvu. Que la diligence est d'autant plus nécessaire à cet égard, que les vaisseaux vont être plus agités, & que les ancres & les cables courront plus de risque, tant à cause de la saison, qu'à cause du parage de Schooneveldt, qui est plus dangereux que celui où étoit l'armée au tems de la date de sa Lettre. En second lieu les-dits Sieurs Commissaires ont aussi éxaminé la missive du Collége de l'Amirauté d'Amsterdam, datée le 12. du-dit présent Mois, portant, pour réponce aux dépêches de L. H. P. & à leurs Résolutions du 10. que les Oficiers du-dit Collége ne peuvent s'empêcher de représenter à L. H. P. que selon l'expérience qu'ils ont dans les afaires de la marine, ils reconnoissent que l'armée n'étant ravitaillée que pour jusques à la fin du Mois, il est impossible qu'elle soit en état de tenir la mer jusques-à-ce que L. H. P. puissent prendre leurs Résolutions sur les délibérations qui doivent être faites le 20. de ce Mois avec les Sieurs Députés des Colléges respectifs de l'Amirauté. Que par conséquent elle sera contrainte, faute de vivres, de se séparer en confusion, & que par ce moien les intentions de L. H. P. seront entiérement éludées, puis qu'il sera impossible de la rassembler en cas de besoin, ou du moins de la remettre en état de service. Que pour prévenir cet inconvénient, ils ne voient point d'autre expédient à proposer, que d'ordonner au L. Amiral de Ruiter, de faire, s'il est possible, pourvoir tous les vaisseaux généralement de vivres tirés de la Province de Zélande, afin qu'ils puissent demeurer en mer jusqu'à la mi-Octobre prochain, le tems ne permettant pas qu'on en puisse envoier de chaque détroit des Colléges de l'Amirauté. Qu'il est nécessaire de donner ordre à ce que l'armée soit pourvuë de ce nombre de vivres, quand même dès la semaine prochaine L. H. P. prendroient la résolution de la faire rentrer; parce qu'il pourra arriver que les gros vaisseaux en auront besoin pour se rendre jusqu'à la-dite ville d'Amsterdam, ainsi que l'expérience des années précédentes l'a assès fait connoître. En troisième lieu les-dits Sieurs Commissaires de la marine ont aussi éxaminé la missive du Collége de l'Amirauté de Zélande, datée à Middelbourg, le 9. du-dit présent Mois, contenant réponce à la dépêche de L. H. P. & à leur Résolution datée le....précédent, au sujet du ravitaillement des vaisseaux de leur direction, étant avec l'armée navale & en faisant partie; & à l'egard de* l'Orange *& du* Middelbourg *qu'on leur mandoit de renvoier en mer. Sur quoi l'afaire aiant été mise en délibération, après avoir fait prendre l'avis du Seigneur Prince d'Orange par les Députés de L. H. P. il a été résolu qu'on écrira au sus-dit L. Amiral de Ruiter, qu'il ait à détacher de la sus-dite armée vingt-quatre tant navires de guerre que frégates, savoir premiérement les frégates, & ensuite les plus légers navires, pour demeurer en mer & continuer leurs services à l'Etat par provision jusqu'à nouvel ordre. Que le-dit L. Amiral ait à envoier huit des sus-dits navires & frégates vers les passes des derniers havres de la Province de Zélande, savoir vers le Wielingen & vers la passe de Veere respectivement. Qu'il en enverra huit autres vers les derniéres passes de Goerée & de la Meuse, & huit vers les derniéres passes du Texel. Qu'après cela il renverra le reste des vaisseaux de l'armée chacun dans le détroit des Colléges de l'Amirauté d'où ils sont dépendans, & qui les feront desarmer après en avoir congedié les équipages. Qu'il divisera en trois parts égales tous les brulots étant avec l'armée, pour en renvoier chaque part en chacun des-dits trois détroits respectifs, savoir de Zélande, de Goerée & du Texel. Qu'on écrira aux sus-dits Colléges de l'Amirauté de faire incessamment rétablir tous les brulots de leur direction, qui aiant été forcés de se séparer de l'armée par la tempête, ou par d'autres accidens, seront entrés dans quelques passes ou en quelques havres; & ensuite de donner ordre qu'ils se rendent chacun dans l'un des-dits détroits. Que de tout ce que dessus il sera donné connoissance aux Colléges respectifs de l'Amirauté; & qu'en même tems il sera écrit aux sus-dits Colléges résidens en Zélande, sur la Meuse, à Amsterdam & au Quartier du Nord, qu'ils aient chacun de leur côté, savoir le premier en ce qui regarde la Zélande, le second en ce qui concerne la Meuse & Goerée, & le troisième & le quatrième en ce qui regarde le Texel, à faire poster les sus-dits navires, frégates & brulots, où ils jugeront être le plus expédient pour s'oposer aux invasions des ennemis, à leur entrée dans les ports & dans les passes, & aux descentes qu'ils voudroient tenter proche des-dites passes & en d'autres lieux, avec ordre de*

don-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

donner chaque fois avis de ce qui se sera passé, tant à L. H. P. qu'au Seigneur Prince d'Orange comme Amiral Général. Qu'en outre le-dit Seigneur Prince d'Orange sera prié, comme il l'est par ces présentes, de pourvoir les sus-dits navires & frégates de Commandans & d'Oficiers capables de bien servir. Et comme de toutes parts L. H. P. reçoivent des avis que le dessein des ennemis de l'Etat est de tenter une descente sur la côte, il est aussi arrêté qu'on les communiquera aux Provinces de Hollande, de Zélande, de Frise & de Groningue, & qu'on les priera de donner de si bons ordres que toutes les places maritimes des sus-dites Provinces puissent se tenir bien sur leurs gardes & prendre leurs mesures, afin de prevenir, avec la bénédiction de Dieu, les entreprises des Anglois, ou de repousser leurs éforts. Qu'outre cela il sera donné un pareil avis de la part de Leurs Hautes Puissances au Gouverneur ou Oficier qui commande dans l'Ecluse, & il lui sera enjoint d'être aussi sur ses gardes & de se mettre en état de résister aux ataques qui pourroient lui être faites. Qu'en même tems les Sieurs Etats des-dites Provinces ci-dessus, seront priés de fournir aux Colléges des Amirautés les sommes nécessaires pour la paie des équipages qui ont servi sur les-dits vaisseaux, de peur que faute de paiement il ne s'éleve quelque tumulte, ou autre desordre d'un préjudice irréparable dans la présente conjoncture des afaires. Que les-dits Sieurs Meerens & autres Députés de Leurs Hautes Puissances pour le fait de la marine, seront priés, comme ils le sont par ces présentes, d'examiner avec les Sieurs Commissaires des Colléges respectifs de l'Amirauté, qui sont ici atendus, s'il seroit à propos de donner encore présentement de l'emploi aux sus-dits navires de guerre & frégates, & à quoi ils devroient être emploiés, pour en faire ensuite ici leur raport dans l'Assemblée; & qu'il sera écrit aux sus-dits Colléges de l'Amirauté de charger sur ce point leurs-dits Commissaires ici atendus de telles instructions que l'état présent des afaires leur fera juger à propos. 1672.

FL. CANT. vt.

Collationné au sus-dit Régître.

H. FAGEL.

Le même jour le L. Amiral Ruiter donna connoissance de cette Résolution à son Conseil de guerre, & le lendemain il le fit assembler à son bord pour terminer l'afaire des Oficiers, qui avoient été chargés par des acusations, dans lesquelles il étoit persuadé qu'il entroit beaucoup de partialité & de passion. Ce fut donc alors qu'on prononça la Sentence longtems auparavant renduë en faveur du Vice-amiral Schram & du Contre-amiral Vlug, & qui n'avoit point encore été publiée, par laquelle le Conseil de guerre déclaroit qu'ils avoient été mal à propos dénoncés, aussi-bien que les Capitaines Binkes, van Kruiningen & Brouwer. Ainsi ils furent tous ensemble reconnus pour honnêtes gens, braves soldats & bons mariniers, & en conséquence envoiés des acusations intentées contre eux, & l'Avocat Fiscal fut debouté de ses conclusions. Ensuite Ruiter donna ses ordres pour faire séparer l'armée, & à cette fin il enjoignit par une Lettre au Contre-amiral de Haan, de mettre à la voile incessamment & sans différer un seul moment; & de faire sortir les vaisseaux d'Amsterdam & du Quartier du Nord, du Wielingen où ils étoient entrés, quand même ils n'auroient des vivres qu'à toute peine pour gagner jusques au Texel, où il y avoit aparence de pouvoir se rendre promtement, en se servant à propos de l'ocasion du Sudoüest qui soufloit alors. En même tems il fit choix des navires, des frégates & des brulots, qui devoient aller prendre leurs postes devant les passes du Texel, de la Meuse, de Goerée, de Veere & du Wielingen, ordonnant au Capitaine Pierre van Middelandt, que lors qu'il seroit arrivé au Texel, où il alloit sous le pavillon du Vice-amiral Sweers, il eût à mettre la flame au grand mât de hune, & à commander les vaisseaux & les brulots qui demeureroient là postés. Il donna le même ordre au Capitaine van Nydek, à l'égard de ceux qui seroient dans la Meuse: il établit le Capitaine Almonde sur ceux de Goerée; le Capitaine Pasquier de Witte sur ceux de Veere; & le Capitaine van Kruiningen sur ceux du Wielingen; le tout par provision & jusques-à-ce qu'il eût plu au Prince d'Orange d'en donner le commandement à d'autres Oficiers. Le 21. du Mois, le vent fut

On termine l'afaire du V. Am. Schram, du C. Am. Vlug, & des Cap. Binkes, van Kruiningen & Brouwer. Qui sont déclarés innocens.

21. Septemb.

Ordre donné pour faire séparer l'armée.

20. Septemb. Les vaisseaux d'Amsterdam & du Quartier du Nord sont rapellés du Wielingen où ils étoient.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1672. fut si forcé qu'on ne put lever les ancres; mais le jour suivant l'armée se mit sous
L'armée se sépare. 22. Septemb. voiles, & le Contre-amiral de Haan, qui étoit auparavant entré au Wielingen avec les escadres d'Amsterdam & de Northollande, en sortit de nouveau & se rendant sous le pavillon du Vice-amiral Sweers, ils prirent ensemble leur cours au Texel, au même tems que l'escadre de Zélande conduite par le L. Amiral Bankert entra en leur place au Wielingen. Le même jour Ruiter avec celle de la Meuse se rendit à Goerée, & moüilla le soir devant Hellevoetsluis, rendant graces à Dieu de ses bontés & de ses soins paternels pour l'armée navale, pendant tant de tempêtes & de périls qu'elle avoit essuïés; ce que fit aussi son Ministre dans une prédication faite par son ordre sur ce sujet, afin d'exciter les cœurs de tout l'équipage à la reconnoissance envers celui de qui ils avoient reçu tant de bienfaits. Le 23. les vaisseaux d'Amsterdam, de Northollande & de Frise entrérent au Texel; & ensuite ceux qui étoient destinés à faire la garde, furent envoiés avec les brulots à leurs postes. Aussi-tôt que Ruiter fut descendu à terre, il y eut une personne de considération qui lui demanda, *où étoient son esprit & sa prudence lors qu'il écrivoit la Lettre qu'il avoit envoiée de l'armée à la décharge du Ruart de Putten?* Il remarqua bien où l'on en vouloit venir, & il fit cette belle réponce. *Si les choses sont ici dans un état à n'ozer plus dire la vérité, cet état est bien déplorable. Pour moi, quoi qu'il en puisse arriver, je la dirai toujours tant que je verrai la lumiére.* Ainsi les changemens des tems ne furent point capables d'altérer sa sincérité & sa bonne foi. Le lendemain il arriva à Rotterdam, où il trouva que les Conseillers de l'Amirauté n'avoient point encore pourvu aux besoins des vaisseaux qui étoient rentrés. Ensuite il partit pour la Haie, & le 26. il fit son raport à Leurs Hautes Puissances, qui le reçurent avec beaucoup de marques de satisfaction & le remerciérent de ses services, comme on le peut voir dans la copie d'une Résolution de L. H. P. que voici.

Ruiter entre à Goerée, & arrive devant Hellevoetsluis. 22. Septemb. Et rend graces à Dieu de sa protection. 23. Septemb. 24. Septemb. 26. Septemb.

Extrait du Régître des Résolutions de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des P. V.

Le Lundi 26. de Septembre, 1672.

Il fait son raport à L. H. P. — *Le L. Amiral de Ruiter s'étant présenté dans l'Assemblée, & assis dans l'un des siéges ordinaires, la tête couverte, a fait raport à L. H. P. de ce qui s'est passé dans la derniére campagne par mer. Sur quoi aiant été déliberé, le Sieur Ysbrandt van Vierssen Président à l'Assemblée, a remercié le-dit Lieutenant Amiral au nom de L. H. P. & lui a declaré qu'Elles sont extrémement satisfaites de ses services, de son courage, de sa valeur, de sa direction & de sa bonne conduite, dont il a donné de nouvelles marques dans le dernier combat naval, livré le 7. de Juin dernier, entre l'armée de l'Etat & celle de deux puissans Rois celui d'Angleterre & celui de France, lui recommandant au-dit nom ci-dessus, de continuer à témoigner le même zèle & le même courage dans toutes les ocasions où il s'agira du service de l'Etat.*

Et est remercié.

YSBR. VAN VIERSSEN. vt.

Collationné au sus-dit Régître

H. FAGEL.

Ensuite on lui donna charge d'aller trouver le Prince, & de lui faire aussi son raport: mais lors qu'il fut arrivé avec la Dame sa Femme, sa Fille & son Sécretaire à Swammerdam, le Prince en étoit déja parti. Il le suivit à Uithoorn, & lui fit là le récit de tout ce qui s'étoit passé dans la derniére expédition. Il fut reçu du Prince avec beaucoup de civilité & de marques d'estime, & obtint congé de s'en aller à Amsterdam, où étant arrivé le même jour, il fit dès le lendemain son raport dans l'Assemblée du Conseil de l'Amirauté, comme il avoit déja fait dans celle de L. H. P. Le 3. d'Octobre, il partit pour Bodegrave, où des afaires particuliéres l'apelloient, & après avoir eu une conférence de demi-heure avec le Prince, il fut rapellé auprès de lui sur les neuf heures du soir, pour avoir communication des nouvelles qui étoient venuës d'Angleterre, portant que l'armée navale de ce Roïaume, forte de 63. voiles, étoit

Il va trouver le Prince. 28. Septemb. 29. Septemb. 3. Octob.

étoit sortie ce jour-là de la Tamise, & qu'elle s'étoit mise au large. Après une heure de délibération entre le Prince, Beverning & Ruiter, il fut ordonné à ce dernier, de se transporter incessamment par Rotterdam à Hellevoetsluis, pour visiter les vaisseaux qui y étoient, leur donner ses ordres, & les faire tenir prêts à s'oposer aux invasions des ennemis. Il partit dès la même nuit, & le lendemain pendant qu'il étoit sur la route, on vit à neuf heures du soir des feux sur les tours de la Brille, & sur celles des villages voisins. Tout étoit alors en alarmes à Hellevoetsluis, & dans tous les vaisseaux qui étoient là proche, chacun croiant que les ennemis étoient prêts à descendre à terre; bruit qui étoit fondé sur le raport de quelques pêcheurs, qui aiant été envoiés à la découverte & aiant vû des vaisseaux sans les reconnoître, vinrent s'écrier que l'ennemi abordoit avec près de 60. voiles. Mais comme il ne parut personne l'alarme cessa bientôt. Le lendemain sur les neuf heures du matin les vaisseaux qui étoient en garde à la passe de Goerée, aiant fait le signal ordonné en cas d'aproche des ennemis, chacun se prépara de nouveau & dans le Fort & dans les vaisseaux, à les repousser vigoureusement. On fit descendre à fond de cale quantité de femmes & d'enfans qui étoient venus visiter leurs maris & leurs péres, parce qu'on n'avoit pas le tems de les renvoier à terre, & on mit tout le canon en état. Il y eut des femmes qui priérent qu'on les laissât sur le pont, parce qu'elles vouloient aider; ce qu'elles firent éfectivement. Cependant il se leva une si grosse brume, que les vaisseaux qui étoient devant Hellevoetsluis, ne pouvoient plus voir les gardes avancées devant Goerée, & en même tems on entendit un grand bruit de canon, de sorte qu'on crut que les ennemis étoient déja en action avec les gardes, & qu'on les auroit bientôt sur les bras: mais l'air s'étant un peu éclairci, on vit que les vaisseaux qui entroient, portoient le pavillon des Etats; ce qui mit les équipages de Hellevoetsluis dans la derniére surprise. Le Capitaine, qui de son côté se tenoit sur la défiance nonobstant le pavillon, ne laissant pas de faire feu sur eux, les obligea de jetter l'ancre & d'envoier quelqu'un à son bord. C'étoient deux Câpres de Zélande qui amenoient sept prises. La garde avancée les aiant d'abord regardés comme ennemis avoit fait le signal, & causé tous les mouvemens dont il a été parlé; & les coups qu'on avoit entendus dans la suite pendant la brume, & qui avoient redoublé la fraieur, n'étoient que des salves de réjouïssance.

1672. Nouvelles de l'armée navale d'Angleterre, qu'on dit être en mer. Ruiter est envoié à Hellevoetsluis. 4. Octob. Fausse alarme. 5. Octob. Seconde alarme. Deux Câpres de Zélande avec sept prises regardés comme ennemis, causent l'alarme.

Ruiter poursuivant son voiage jour & nuit, arriva de Rotterdam devant la Brille sur les dix heures du matin, avec le Lieutenant Amiral van Nès. Son premier soin fut de faire avancer l'yacht, & d'aller avec van Nès visiter les frégates & les brulots qui étoient postés les premiers dans la Meuse. Il exhorta les Capitaines & les équipages à une extrême vigilance, & à bien faire leur devoir dans l'ocasion. Ensuite il fit avancer plus au large pour découvrir les autres vaisseaux, & se rendre par mer à Hellevoetsluis: mais lors qu'il fut à deux lieuës de la côte on vit ensemble neuf bâtimens à voiles quarrées, qui étoient les deux Câpres avec les sept prises, qui prenoient leur cours vers Goerée, & qui se mettoient en devoir d'y entrer. On rencontra en même tems un pêcheur, qui cria qu'il avoit vû en mer une armée entiére de près de 45. voiles, dans laquelle il y avoit des pavillons d'Amiral, de Vice-amiral & de Contre-amiral. Sur cet avis Ruiter jugeant qu'il y auroit de la témérité à se hazarder sans besoin, rentra avec le pêcheur, d'autant plus volontiers même que la brume commençoit à se lever, & que le vent se renforçoit beaucoup. Comme il fut arrivé à la Brille à deux heures après midi, il trouva tout en rumeur, chacun assurant que les Anglois étoient déja à Goerée & à Hellevoet. Il prit alors congé de sa Femme qui étoit à la Brille, & s'y en alla en diligence par terre avec van Nès. Au lieu du desordre & de la fraieur qu'il croioit trouver en ce lieu-là, tout étoit déja changé en joie avant sa venuë, par l'arrivée des sept prises, & des deux Câpres qui les avoient faites, nommés les Capitaines Pierre Leendertsz. & Gilles Kaazen, tous deux de Middelbourg, montant deux frégates dont la premiére portoit 26. canons & 130. hommes d'équipage; & la seconde 16. canons & 90. hommes. Les prises étoient cinq bâtimens revenant de la Barbade, & un de l'isle de Nieves, tous chargés de sucre & de tabac, & un autre parti d'Angleterre pour Lisbonne, chargé de beurre & d'autres marchandises. Les Capitaines déclarérent qu'ils s'en étoient rendus maîtres entre le 29. & le 30. d'Août, à la vûë des Sorlingues, & qu'ils les avoient amenées par le

Ruiter arrive devant la Brille. Il visite les gardes avancées. Il s'avance en mer. Il voit neuf voiles. Et reçoit avis qu'il en vient davantage. Il retourne à la Brille, où il trouve tout en alarmes. Il se rend à Hellevoetsluis, où au lieu des ennemis il trouve les deux Câpres Zelandois & leurs sept prises.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1672. le tour d'Ecosse sans avoir découvert aucun ennemi sur la route : mais qu'entre le 24. & le 25. de Septembre ils avoient été proche d'un gros de vaisseaux sortis le jour précédent de Hambourg ou de l'Elbe, pour se rendre en Angleterre, en France & en Espagne. Ruiter ne douta nullement alors que ce ne fût l'armée que le pêcheur de la Meuse disoit avoir découverte le jour précédent. Au reste comme les nouvelles que le Prince avoit reçuës d'Angleterre touchant la sortie de l'armée navale, & qui avoient obligé le Lieutenant Amiral de faire ce voiage, l'engageoient à pourvoir à tout ce qu'il jugeroit nécessaire pour la défence du païs, il s'emploia à donner tous les ordres requis tant sur les vaisseaux que par terre. Cependant il écrivit aux Etats & au Prince qu'il ne sufisoit pas de quatre Compagnies de soldats pour la garnison de Hellevoetsluis, & il sollicita qu'on y en envoiât un plus grand nombre avec quelques munitions de guerre. Outre les vaisseaux & les brulots postés devant la passe de Goerée, il y avoit encore six des plus grands navires de la Meuse devant Hellevoetsluis, savoir, *les Sept Provinces*, *la Concorde*, *la Pucelle de Dordrecht*, *la Noblesse de Hollande*, & deux autres; mais la plupart des équipages aiant déserté, il n'y en restoit pas asses pour leur défence, de sorte que Ruiter emploia tous ses éforts à faire revenir les matelots à bord. Cependant après de nouvelles délibérations entre lui & quelques Conseillers de l'Amirauté de la Meuse, qui se trouvérent alors à Hellevoetsluis, on demeura d'acord que si les ennemis en venoient à une ataque, les vaisseaux qui étoient devant la passe & au-dedans, n'étant qu'au nombre de dix, outre les quatre brulots, & très-peu pourvûs d'équipages, ne seroient nullement en état de faire résistance, & qu'ils ne manqueroient pas d'être pris ou brûlés. Ainsi ils furent tous d'avis, qu'il seroit à propos d'y mettre ordre de bonne heure, & de faire au moins d'abord touër les six gros navires aussi avant qu'il se pourroit dans le port de Helvoetsluis; afin qu'après les avoir par ce moien mis en sureté, on pût encore se servir des matelots qui resteroient, pour la défence des Forteresses qui en auroient le plus de besoin, & pour celle de l'isle de Voorne. Le Lieutenant Amiral communiqua par Lettres cette proposition à Leurs Hautes Puissances & au Prince, & les pria que si elle étoit aprouvée, on lui envoiât au plutôt un pouvoir pour la mettre à éfet, ajoûtant que sans cela il laisseroit les choses en l'état ou elles étoient. Pendant qu'il atendoit réponce, il continua à disposer tout ce qui étoit nécessaire pour une vigoureuse résistance, selon que le tems & la conjoncture le lui permettoient. Il envoia à terre quelques matelots pour servir le canon dans le Fort de Hellevoetsluis, & fit avancer les six gros navires jusques entre le Quak & Goerée, leur marquant leurs postes dans les lieux qu'il jugea les plus avantageux pour se défendre, & ordonnant tant à eux qu'aux autres, des signaux pour faire lors qu'ils verroient des ennemis devant la passe, ou au-dedans; afin que tout ce qui se trouveroit là de bâtimens, aussi-bien que les habitans du païs, pussent se tenir sur leurs gardes & se mettre en état de défence. Pendant qu'il étoit là il fut par des gens de Brouwershaven, qu'il y étoit entré un pêcheur, pourvu d'un passeport de Flandre, qui, selon son raport, avoit rencontré le 2. d'Octobre au Nord de Jarmouth une escadre de 24. frégates Angloises, commandée par Edoüard Spragh, portant pavillon au grand mât en qualité d'Amiral; qu'il avoit été au bord de l'Amiral, & qu'après qu'il eut pris congé les Anglois avoient porté le cap au Nordest. Ensuite il lui fut raporté par une prise Angloise qui entra le 8. à Goerée que le 3. du Mois un Câpre de Flessingue avoit trouvé dans le Canal l'armée navale du Roi de France, forte de 36. ou 37. grands & petits vaisseaux, qui louvoiant à l'Oüest par un vent d'Oüest s'en retournoit dans ses ports. Mais le matin du 9. il reçut à la fois deux Lettres, l'une des Bourgmaistres & Conseillers de la Brille, & l'autre du Commandeur Corneille van der Hoeven, qui montoit l'yacht *la Renommée*, portant douze piéces de canon, & qui avoit été envoié à la découverte. Par ces Lettres on lui donnoit avis que la nuit du 6. au 7. van der Hoeven étoit tombé au milieu des Anglois par le travers de Dunquerque, & qu'ils lui avoient donné la chasse le long de la côte de Flandre jusques devant Schooneveldt & le Wielingen, à vuë de terre de Walcheren, ne l'aiant abandonné que le soir du 7. qu'ils avoient reviré & porté le cap à la mer. Il informa aussi-tôt par des Lettres & Leurs Hautes Puissance & le Prince de tout ce qu'il avoit apris. Une demi-heure après que le Courier fut parti, il reçut un nouvel ordre du Prince, en date du 8. & ensuite un autre des Etats Généraux, en date du 9. portant

Lettre de Ruiter aux Etats & au Prince.

Proposition de faire toüer les six plus gros navires au-dedans du port de Hellevoetsluis, & de prendre les matelots pour les faire servir par terre.

6. Octob.

7. Octob. Ruiter donne les ordres nécessaires autour de Goerée.

Et ordonne des signaux pour avertir.

Nouvelles qui viennent de mer touchant les Anglois commandés par Spragh.

Nouvelles de l'armée navale de France.

Autres nouvelles de Spragh.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1672.

tant tous deux pouvoir de faire toüer les 6. plus gros vaisseaux dans le port de Helvoetsluis, & de les desarmer. Le Prince marquoit *aprouver d'autant plus ce dessein, qu'il étoit présentement tout-à-fait assuré que les Anglois n'avoient plus en mer que 24. frégates légéres pour croiser sur les Armateurs de ces Provinces, desorte qu'il ne voioit pas qu'il y eût encore lieu de craindre une descente.* Suivant ces ordres les six navires furent toüés le 10. fort avant dans le port, & on les desarma. Pour le Capitaine Almonde on le renvoia, avec les quatre vaisseaux & les quatre brulots qu'il commandoit, prendre son poste devant les passes & droit devant le havre de Goerée jusqu'à nouvel ordre; mais il ne découvrit point d'ennemis. On avoit aussi garni les lieux voisins d'un plus grand nombre de troupes qu'il n'y en avoit auparavant, & l'on y avoit même fait marcher de la cavalerie. Le 11. Ruiter se rendit par la Brille à Rotterdam, où il fit son raport au Conseil de l'Amirauté des diligences qu'il avoit faites. Ensuite il alla à la Haie, où il en informa aussi le Conseiller Pensionaire Fagel; & enfin à Bodegrave, où il en entretint le Prince, qui lui permit de se retirer à Amsterdam. Sur le chemin il rencontra à Uithoorn le Prince Maurice de Nassau & quelques autres Hauts Oficiers, qui lui firent beaucoup de civilités & de caresses, & le même jour il arriva à Amsterdam, où il se reposa quelque tems de toutes ses fatigues.

Ruiter reçoit ordre & pouvoir de desarmer les six plus gros vaisseaux de la Meuse.

Et le met à éxécution.

Il se rend à Rotterdam. 12. Octob.

A la Haie. 14 Octob.

Et a Bodegrave. 15. Octob.

Il arrive à Amsterdam. 16. Octob.

Pendant son séjour dans cette ville, où il se croioit au moins en sureté après tant de périls qu'il avoit essuïés de la part des ennemis, & par la violence des flots & des tempêtes, il se trouva néanmois encore exposé à d'autres dangers qu'il n'auroit jamais prévûs; car il s'en fallut peu qu'il ne périt par les mains d'un misérable assassin & par l'éfet de sa haine. Il y avoit peu de tems qu'on avoit voulu le noircir de l'infamie d'une lâche trahison contre l'Etat; mais en ce moment on ne vouloit pas l'en quitter pour moins que la vie. Le matin d'un certain jour dont je n'ai pu savoir la date, un homme inconnu étant allé fraper à sa porte, se jetta dans l'entrée de la maison avec un morçeau de pain & un grand couteau à la main, & demanda d'un ton rude & d'un air grossier, *Où est Michel de Ruiter?* Comme on n'avoit aucun mauvais soupçon on le pria de dire ce qu'il désiroit, & il cria de nouveau, *qu'il vouloit parler à Michel de Ruiter.* Le Lieutenant Amiral qui étoit dans une chambre haute à côté entendant crier si fort, descendit pour savoir ce que c'étoit. Mais dès que ce malhûreux le vit, il s'en alla brusquement à lui avec le couteau à la main, sans dire une parole, & il le lui auroit aparemment enfonçé dans le sein, si l'un de ses Domestiques se trouvant là justement, & remarquant le maudit dessein de ce parricide, ne lui eût promtement jetté sur les bras & sur le corps une petite échelle qu'il rencontra à point nommé, & n'eût détourné le coup par ce moien. Ensuite il le chassa de la maison, & comme ce scélérat ne manqua pas de prendre bien vîte la fuite, l'étonnement où étoit toute la famille ne permit à personne de penser à l'arrêter sur le champ, ou à courir après lui, afin de lui faire déclarer par quel motif il avoit été poussé à une si détestable action, & l'on ne s'en avisa que trop tard. Depuis, les Archers du Prévôt & d'autres Huissiers allérent assés le chercher dans tous les cabarets & autres lieux publics, mais ce fut inutilement. Ce incident donna lieu à beaucoup de réflexions. On ne pouvoit comprendre par quel prodigieux éfet de haine ou d'envie, de malice naturelle ou suggérée, ni par quel ennemi du-dedans ou du-dehors, cet infame assassin avoit pû être porté à un si noir atentat. Mais ce qu'on craignoit le plus étoit que le funeste projet qui avoit été déja tenté par ce misérable, ne fût enfin éxécuté par un autre. En éfet on étoit alors dans un tems si fertile en toutes sortes de méchancetés, que les plus innocens se trouvoient souvent les plus malhûreux, & que l'outrage étoit la recompense de la vertu. Cependant ces inquiétudes ne furent suivies d'aucun fâcheux éfet, & Ruiter qui se reposoit sur le têmoignage de sa conscience, & sur les soins de la Providence Divine, quoi qu'il ne négligeât pas de prendre pour sa sureté les précautions permises & légitimes, ne vit plus personne qui eût envie de l'ataquer.

Atentat sur Ruiter.

On tâche de le percer d'un coup de couteau.

Mais l'un de ses Domestiques prévient le coup.

Réflexions sur ce lâche atentat.

L'armée navale qui avoit eu ordre de rentrer, étant arrivée à bon port, on prit soin de faire donner la paie aux équipages, afin qu'il ne s'élevât aucun desordre ni tumulte parmi eux. Pour cet éfet les Etats de Hollande ordonnérent à leurs Conseillers Députés aux Colléges de l'Amirauté de la Province, de leur distribuer un million de livres, & étant païés ils se continrent dans leur devoir. Depuis on n'en-

Ordres donnés pour paier les matelots.

La Province de Hollande leur fait compter un million. 23. Septemb.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1672. tendit plus parler d'aucune entreprise par mer, si ce n'est des courses que faisoient sans cesse les Armateurs des P. V. qui prirent en cette même année un très-grand nombre de vaisseaux marchands Anglois & quelques François; & particuliérement les Câpres de Zélande, qui se trouvoient par tout sur les routes des ennemis, & qui les incommodérent extrémement. On a même écrit, que les seules prises qui avoient été emmenées en Zélande, avoient produit trois cens-vingt tonnes d'or, ou trente-deux millions, outre ce qui étoit provenu de celles qui avoient été venduës en Biscaie & ailleurs. Pour moi je n'ai pû avoir aucune certitude de la vérité de ce compte, dont la somme monte si haut, que cela paroît presque incroiable; ni de ce qui a été encore dit, que dans une certaine remontrance que les Marchands Anglois firent au Roi, ils avoient fait monter leurs pertes à cinq cens tonnes d'or, où étoient sans doute comprises celles qu'ils avoient soufertes de la part des Armateurs de Frise & de Hollande. Voilà quel est le funeste & injuste sort de la guerre: les Sujets voient à regret que leurs Rois rompent la paix; c'est contre leur avis; ils s'y oposeroient s'il leur étoit possible; & néanmoins c'est sur eux qu'en tombe le faix & qu'en roulent les pertes. D'un autre côté on remarqua que les Marchands des P. V. ne soufrirent presque point pendant cette année, parce que les Etats avoient défendu de bonne heure la navigation & la pêche. Mais au Printems la petite pêche fut permise, & on envoia des frégates légéres, pour garantir des Câpres de Dunquerque les bâtimens des pêcheurs.

Les Anglois soufrent beaucoup de pertes par les courses des Câpres, & particuliérement de ceux de Zélande.

Après avoir raporté ce qui concerne les afaires maritimes, je dirai maintenant ici en passant, quelque chose de ce qui arriva sur terre. La Province de Hollande aiant été presque toute mise sous l'eau, commença à être un peu plus en sureté, par le moien des troupes qu'on avoit postées aux passages de Gorcum, de Schoonhoven, proche & au-delà de l'ecluse de Jean Goeverwelle, & proche de Nieuwerbrug & de de Muiden. D'ailleurs elle fut moins pressée des ennemis qui eurent de l'ocupation à faire tête aux troupes que l'Empereur & l'Electeur de Brandebourg envoiérent aux Etats des P. V. auxquelles le Roi de France se trouva obligé d'oposer le Maréchal de Turenne avec une armée. Ainsi on se crut en état de faire une entreprise sur Naarden, & pour cet éfet on envoia le 11. de Novembre un ordre aux Capitaines d'Amsterdam dont les vaisseaux étoient entrés au Texel, & déja arrivés au Pampus, que chacun d'eux eût à se rendre à Muiden avec 60. ou 70. hommes: mais les matelots acablés des fatigues d'une si longue campagne ne voulurent point obéir. Le Chevalier Engel de Ruiter n'aiant pû engager que 20. volontaires à le suivre, partit avec eux & avec le Capitaine Berkhout pour Muiden, où leur présence fut inutile, puis que le dessein qui avoit été fait sur Naarden ne put réüssir, non plus que celui que le Prince fit sur Woerden, d'où il fut repoussé avec perte. On forma ensuite un régiment de 24. compagnies de matelots, dont le Vice-amiral Sweers fut Colonel, le Capitaine Brouwer Lieutenant Colonel, & le Chevalier de Ruiter Major. Il furent aussi-tôt commandés pour aller à Willis & aux lieux voisins, enlever les foins qui auroient pu acomoder les François & les amener à Amsterdam; ce qu'ils éxécutérent avec exactitude. Cependant le Prince d'Orange aiant promtement rassemblé une armée marcha vers les frontiéres de France, avec dessein d'y entrer. Il tâcha pendant sa marche d'en venir aux mains avec le Comte de Duras, mais celui-ci évita le péril par sa retraite. Après cela le Prince s'avança vers Charleroi, qu'il bloqua vite, & il avoit espérance de s'en rendre maître, lors qu'une subite & rude gelée, qui vint avant la saison, l'en empêcha & rompit toutes ses mesures; si bien qu'il fut obligé de se retirer après avoir pris & ruïné Binchs. Cette gelée qui fut si préjudiciable à ses desseins, aiant fait glacer les eaux en Hollande, donna ocasion au Duc de Luxembourg de former une armée des garnisons d'Utrecht & des autres places conquises, & de faire une irruption dans cette Province. Ce Duc nonobstant qu'il y eût aparence, & même déja un commencement de dégel, ne laissant pas de descendre avec ses troupes, tandis que celles des P. Vnies sous la conduite du Comte de Koningsmark se retiroient de Bodegrave à Leide, passa le Rhin à Swammerdam, sans trouver de résistance, faute des ordres nécessaires, & il se disposoit à pénétrer plus avant dans le païs, si la gelée continuoit à lui être favorable. Au même tems la fraieur & le desordre s'étant mis parmi les troupes qui gardoient les retranchemens de Nieuwerbrug, elles les abandonnérent. Dès qu'on eut apris que les François avoient forcé les passages, toute la Hollande croiant qu'ils al-

Recit abrégé de l'Etat où les afaires étoient sur terre.

Dessein sur Naarden.

Autre dessein sur Woerden. Tous deux échoüés.

Le Prince marche à Charleroi.

Luxembourg tâche à la faveur des glaces de faire une irruption en Hollande.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

alloient pourſuivre leur pointe, fut ſaiſie d'épouvante : mais les Etats de la Province donnérent en ce péril des marques de leur fermeté & de leur vigilance. Ils réſolurent de faire venir inceſſamment le Maréchal de camp Wurts, à l'armée qui s'étoit retirée de Bodegrave, & ils renvoiérent les Députés qui avoient déja eu auparavant commiſſion à cette même fin, auxquels ils joignirent encore les Srs. Corneille Hop, Penſionaire d'Amſterdam; Jean Kievit, Penſionaire de Rotterdam; & Menard Sonk, Bourgmaiſtre de la ville de Hoorn; & enfin le Conſeiller Penſionaire Fagel. Ces Députés étoient autoriſés à donner tous les ordres néceſſaires, & à raſſembler des gens de guerre de toutes parts; à prier les Magiſtrats des villes de mettre en diligence ſur pié autant de volontaires qu'il leur ſeroit poſſible; & à tâcher de s'opoſer par toutes ſortes de voies aux progrès de l'ennemi. On ordonna à Koningsmark, à qui l'entrée de Leide avoit été refuſée, de retourner avec ſes troupes à Goudſche-ſluis, où il prit poſte. Outre cela on enjoignit aux Colonels des milices du plat païs, de ſe rendre inceſſamment avec leurs compagnies à ſon camp, pour aider à défendre leur Patrie dans le danger preſſant où elle ſe trouvoit; aux Bourgeois de la Haie d'y envoier trois compagnies; & à ceux de Vlaardingen & de Maasſluis, d'y faire marcher tout ce qu'ils pourroient mettre de gens ſous les armes. On fit ouvrir pluſieurs écluſes, afin de faire hauſſer l'eau dans les lieux où l'on croioit qu'il en fût beſoin. Ainſi le Duc de Luxembourg étant arrivé proche de Goudſche-ſluis, & y aiant trouvé une vigoureuſe réſiſtance, fut contraint de retourner ſur ſes pas, non ſans ruïner & brûler tout ce qui étoit ſur ſon chemin. Il réduiſit abſolument en cendres les villages de Swammerdam & de Bodegrave, & fit maſſacrer tous les Habitans, hommes & femmes, filles & garçons, vieux & jeunes, enfin tous ceux que la fuite n'enleva pas à la barbarie de ſes ſoldats, qui violérent les femmes & éxercérent toutes ſortes de cruautés les plus inouïes. Pendant ſa marche juſqu'à Goudſche-ſluis, le tems, comme je l'ai déja dit, ſembloit vouloir ſe mettre au dégel, mais depuis il avoit encore regelé plus fort. Cependant le 29. de Décembre, jour qui précéda la déſolation de ces deux grands villalages, il recommença à dégeler ſi fort & ſi ſubitement, que les François ſe virent contrains de déloger au plus vîte & de ſe retirer à Woerden. Comme le chemin par lequel ils étoient venus avoit été rendu impraticable par le dégel & par le cours des eaux, il eſt conſtant que toute leur armée y auroit demeuré, ſi l'on n'eût point abandonné les retranchemens de Nieuwerbrug. Néanmoins le Duc eut encore aſſès de peine à retirer ſes troupes, & ne ſe vit pas dans un médiocre danger par l'acroiſſement des eaux; ce qui ne fit peut-être qu'augmenter ſa fureur, dont il laiſſa par tout des marques ſur ſon paſſage, où l'on ne voioit qu'incendies & que déſolation. Sur ces entrefaites le Prince étant de retour de Charleroi, alla le 31. à l'armée qui campoit proche de Goudſche-ſluis, & donna ſes ordres pour ſe mettre en état de réſiſtance. Il renvoia auſſi des troupes prendre poſte dans les retranchemens de Nieuwerbrug. Peu après on fit partir d'Amſterdam douze compagnies de matelots, faiſant ſix cens-cinquante hommes, ſous la conduite du Vice-amiral Sweers, acompagné de pluſieurs Capitaines; entre leſquels étoit le Chevalier de Ruiter, qui ſe rendirent au camp de Goudſche-ſluis, dans trente † ſcutes couvertes & 25. chaloupes, avec du canon & des munitions de bouche. En ces jours-là les Bourgmaiſtres & Régens de la ville d'Amſterdam aiant cru, ſur les bruits de l'aproche des François, à qui la commodité de la ſaiſon de l'Hiver & des glaces fourniſſoit l'ocaſion de tout entreprendre, qu'ils devoient penſer tout de bon à leur défence, donnérent à Ruiter, avec la participation du Vroedtſchap, le commandement ſur tous les gens de guerre qu'ils poſtérent le long de l'Y, & dans le quartier de l'iſle de Waal, comme on le voit dans cet Ordre qui lui fut mis en main.

[Margin: 1672. — Vigilance & fermeté des Etats de Hollande qui donnent ordre à repouſſer les ennemis. — On prend poſte à Goudſche-ſluis. — On y fait marcher pluſieurs compagnies Bourgeoiſes. — Swammerdam & Bodegrave ſont ruïnés & brûlés. — Luxembourg ſe retire à Woerden & à Utrecht. — Le Prince arrive à l'armée proche de Goudſche-ſluis. — Matelots envoiés d'Amſterdam à l'armée. — † Sorte de barques. — Les Régens d'Amſterdam donnent leurs ordres pour la défence de la ville.]

Les Bourgmaiſtres & Régens de la ville d'Amſterdam aiant dans ces tems fâcheux & difficiles fait des réflexions particuliéres, ſur la grande capacité, expérience & vigilance du Sieur Lieutenant Amiral de Ruiter, l'ont requis qu'en cas d'une alarme générale, il veüille ſous leur Souveraine direction commander la milice de l'Y & de l'iſle de Waal, tant la bourgeoiſie, que les matelots, ſoldats & autres, auxquels on a aſſigné leur poſte du côté de l'eau, autoriſant le ſus-dit Sieur Lieutenant Amiral à diſpoſer des-dites milices, ſelon qu'il jugera expédient pour la défence de la ville, & pour repouſſer l'ennemi. Enjoignant en conſéquence à tous Oficiers, Bourgeois, matelots

[Margin: On donne au L. Am. Ruiter le commandement des milices poſtées ſur l'Y & dans l'iſle de Waal, en cas d'un aſſaut général.]

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1672. *lots & soldats d'obéïr ponctuellement aux ordres du-dit Sieur de Ruiter, & de les éxécuter avec diligence. Fait sous le seau de la-dit Ville le* 28. *de Décembre* 1672.

Par Ordonnance de Leurs Nobles Seigneuries.

C. V. HEEMSKERK.

Ainsi dans ce tems si dangereux on confia à Ruiter le commandement tout le long de l'Y, depuis le bout, proche de la porte de Muiden, apellé par le peuple Funen, jusques à la Tête-bleuë, proche de la porte de Harlem. Le jour suivant les Magistrats, Bourgmaistres & Echevins, établirent & firent publier de nouveaux ordres qu'on estimoit nécessaires, pour être suivis en cas d'assaut, & dans cette même publication on déclara : *Que les Sieurs Bourgmaistres, avec l'avis des* 36. *Conseillers de Ville, avoient requis le Lieutenant Amiral de Ruiter, & lui avoient donné commission de commander toutes les milices, bourgeois, soldats & matelots, qui avoient leurs postes du côté de l'eau, auxquels il étoit ordonné de lui obéïr & d'éxécuter ses ordres : enjoignant pareillement à tous Oficiers & autres personnes, qui étant au service des Sieurs Conseillers de l'Amirauté, ou des Sieurs Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales, seroient emploiés à la défence de la ville, tant sur terre que par eau, d'obéïr aux commandemens du sus-dit Sieur Lieutenant Amiral.* Le même jour les Bourgmaistres lui donnérent pouvoir, comme aussi aux Commissaires de l'isle de Waal & au Maître ou Capitaine du port, de prendre par jour autant d'Oficiers & de matelots qu'il en faudroit, pour les vaisseaux de guerre & autres bâtimens destinés à faire la garde devant la ville. Il y avoit déja quelques mois, c'est-à-dire peu après la prise de Naarden par les François, qu'on avoit fait poster quatre ou cinq frégates sur l'Y, proche de Durgerdam, afin de mettre la ville en sureté de ce côté-là contre les surprises. Mais dans cette nouvelle alarme, comme on étoit de moment à autre dans l'atente des ennemis, les Bourgmaistres donnérent ordre au Lieutenant Amiral & à Henri Roeters, alors ancien Echevin, & depuis Grand Bailli, lequel avoit aussi quelque inspection sur les quartiers qui étoient le long de l'eau, de faire équiper quatre navires de guerre, & de les faire servir comme de traversiers ou garde-côtes, allant & venant sans cesse pour la défence de la Zuiderzée le long du rivage de l'Y ; ce qui ne se fit néanmoins qu'un peu plus tard. Dans le même tems le Commandant des vaisseaux de guerre qui étoient sur l'Y, proche de Durgerdam aiant donné quelque sujet de mécontentement, & refusé de servir par terre, on lui ôta le commandement, qui fut donné par Ruiter & Roeters, suivant leur pouvoir, à Jean Reylofsz. de Hoorn, qui depuis le 23. de Juin montoit l'un de ces vaisseaux, nommé le *Middelbourg*. C'étoit ce même Reylofsz dont la valeur a été célébrée dans les précédens Livres de cette Histoire, & sur la fidélité duquel on pouvoit compter, de même que sur son courage. Ses Instructions signées de Ruiter & de Roeters, comme aiant charge des Bourgmaistres, portoient, qu'il tiendroit ses frégates & les autres frégates & bâtimens qui pourroient être encore sous sa conduite, étenduës à une distance raisonnable les unes des autres, devant Durgerdam, ou tout proche. Qu'il auroit sans cesse des chaloupes armées, qui iroient éxaminer tous les bâtimens sur le passage, & empêcher qu'il n'en descendît aucun vers la ville, qu'il n'eût été visité, pour savoir s'il n'y auroit point de soldats cachés, auquel cas il devoit s'en saisir, ou les ataquer. Qu'il arrêteroit tous les vaisseaux qui voudroient aller de nuit vers la ville, les faisant mettre à l'ancre jusques au lendemain matin qu'il les laisseroit passer, s'il y avoit lieu. Depuis on étendit encore son commandement sur tous les navires & bâtimens étant au service des Bourgmaistres de la ville d'Amsterdam le long de la côte de Goyland & de Gueldre, jusques à Elbourg, laissant à sa disposition de leur faire prendre les postes qu'il jugeroit les plus avantageux pour la sureté de la Zuiderzée, avec ordre d'aller de tems en tems visiter si chacun feroit bon quart & se tiendroit bien sur ses gardes. Pendant qu'on s'ocupoit avec tant d'ardeur & de zèle à conserver le cœur du Païs, & que le L. Amiral Ruiter emploioit tous les soins dont il étoit capable pour assurer la ville d'Amsterdam, tout le Corps de l'Etat se vit un peu restauré par la nouvelle de la prise de Coeverden, qu'on reçut le dernier jour de l'An, & qui donna lieu à des réflexions qui sont dignes de remarque. En éfet justement le même jour que les François assouvirent leur fureur par l'incendie & la désolation de Swammerdam & de Bodegrave,

Ordres donnés en cas d'alarme.

Il est enjoint d'obéïr à Ruiter du côté de l'eau.

On le charge avec quelques autres de prendre des matelots par jour au service.

Et de faire équiper quatre vaisseaux de guerre.

Ruiter & Roeters donnent à Reylofsz. le commandement des vaisseaux de guerre qui font la garde sur l'Y.

Nouvelles de la réduction de la ville de Coeverden.

30. *Décemb.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

grave, villages sans défences, cette importante forteresse fut surprise, ataquée, & emportée par les troupes de Groningue. La même gelée qui renversa le dessein du Prince d'Orange sur Charleroi ; qui fit de toutes les eaux, sous lesquelles étoit la Hollande, un chemin uni & ferme ; & qui fraïa par ce moien des passages aux François pour y entrer ; afermit d'un autre côté, par un éfet de la Providence de Dieu, les marais qui entourent la ville de Coeverden, & fournit aux braves guerriers de Groningue l'ocasion d'exécuter cette haute entreprise qu'ils avoient concertée avec beaucoup de conduite. Ce fut par cet exploit que finit l'Année 1672. dont le cours si funeste aux Etats Généraux, leur fit perdre par terre un grand nombre de villes frontiéres & de forteresses avec trois Provinces, & excita tant de séditions & de guerres intestines ; au lieu que par mer ils remportérent hûreusement la victoire devant Soulsbaie, & que les tempêtes extraordinaires qui s'élevérent si souvent, & qui causent presque toujours des disgraces & des pertes, leur fûrent extrémement avantageuses & comme des secours envoiés exprès du Ciel. C'est ce qui obligea le Comte de Schafsbury, Chancelier d'Angleterre, à reconnoître publiquement dans la harangue qu'il fit de la part du Roi au premier Parlement qui tint dans la suite. *Qu'il falloit atribuer aux orages & aux tempêtes comme à des miracles, la conservation de la flote des Indes Orientales qui étoit entrée l'Eté dernier dans les ports des Hollandois ; & que c'étoient ces mêmes miracles qui avoient garanti leurs côtes d'une descente.*

1672.

Hûreux succès par mer durant cette année.

Aveu du Chancelier d'Angleterre.

1673.

LA VIE DE MICHEL de RUITER

DUC, CHEVALIER, &c.

Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüest-frise.

LIVRE QUATORZIEME.

Craintes pour la Brille, pour Hellevoetsluis, & pour les vaisseaux qui sont dans ce dernier port.

LEs commencemens de l'Année 1673. furent très-fâcheux. On se trouva dans de grandes alarmes pour la Brille, pour Hellevoetsluis & pour les gros navires de guerre qu'on avoit fait entrer en ce dernier port. Le 5. de Janvier les Bourgmaistres & Régens de la Brille écrivirent aux Etats de Hollande, qu'ils avoient reçu des avis certains touchant les grands préparatifs qu'on faisoit en Angleterre, avec une diligence extrême, pour se servir de l'ocasion de la foiblesse où l'on voioit l'Etat, afin d'éxécuter quelque entreprise importante ou sur la Brille, ou sur Hellevoetsluis qui n'étoit gardé que par une compagnie de Soldats, quoi qu'il y eût des vaisseaux très-considérables dans le port. Qu'au reste ils ne voioient aucun moien de défendre leur ville, d'où il avoit été rapellé quatre compagnies de solats pour aller à la Haie, à cause de l'irruption des François à Swammerdam, & qu'ils requéroient qu'on la pourvût incessamment, aussi-bien que Hellevoetsluis, de garnisons capables de résister aux invasions dont elles étoient toutes deux menacées, afin de prévenir les coups qu'on se disposoit de porter à l'Etat de ce côté-là. Les Etats envoiérent une copie de cette Lettre au Prince, le priant de pourvoir à la sureté de ces deux villes & des vaisseaux. Ce soin étoit absolument nécessaire; car ces deux forteresses sont sans doute les principales clefs de la Hollande, & les grands navires qui y étoient à couvert, pouvoient être regardés comme les plus précieuses armes de la République & les plus capables de la défendre. Pendant que le L. Amiral Ruiter passa l'hiver à Amsterdam, il traversa la Zuiderzée dans un yacht de l'Amirauté de cette ville, à la sollicitation du Comte de Waldec, Maréchal de Camp de l'Etat, & se rendit vers la mi-Janvier 1673. sur les côtes de Gueldre & du Gooyland, pour éxaminer en quel endroit on pourroit faire aborder des bâtimens & débarquer des troupes. Il avoit mené une chaloupe à voiles pour mieux faire sonder & reconnoître le fond, qu'il trouva ferme & de bonne tenuë entre Harderwyk & Nienkerken, lors qu'une fois on avoit pu aprocher du rivage; mais entre la pleine mer & le rivage il y avoit l'étenduë de plus d'une demi-lieuë d'un fond si uni & si haut, que les bâtimens les plus légers & qui prenoient le moins d'eau, n'y pouvoient aborder. Cependant lors qu'on étoit proche de la petite écluse de Nienkerke, l'eau se trouvoit haute auprès de la digue, & demeuroit ordinairement dans ce même état, si bien que les bâtimens aussi grands que l'yacht de l'Amirauté pouvoient y aborder en tout tems, & mettre aisément des gens à terre. Mais au-delà de la digue tout le bas païs étant sous l'eau, il n'y avoit pas moien de marcher vers les hauteurs qu'en suivant la digue par l'Est ou par l'Oüest, & si l'on se fût avancé vers le haut païs on auroit pû être facilement coupé par très-peu de troupes, de la même maniére qu'on le pouvoit être en Hollande, où les passages avoient été mis à-peu-près en pareil état. Ruiter jugea donc par la visite qu'il avoit faite, qu'il n'y avoit point d'endroit en ce païs-là plus propre à tenter une descente qu'entre la ville de Naarden & la riviére d'Eem, ou entre la vieille Naarden & le village de Huisen, où le rivage étoit bon & ferme, & où aiant une fois abordé on pouvoit aisément aller à terre, se trou-

Ruiter passe dans un yacht sur les côtes de Gueldre & de Gooyland. Il éxamine les lieux où l'on peut faire descente.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

trouver dans un instant sur un terrein assès élevé, avoir les chemins ouvers de tous côtés, & recevoir par de petits bâtimens toutes les munitions nécessaires. Lors qu'il fut de retour à Amsterdam, il écrivit au Comte de Waldec & lui donna avis de ce qu'il avoit découvert: mais le dessein qu'on formoit alors sur Naarden, fut encore différé quelque tems. Cependant les douze compagnies de matelots qu'on avoit envoiées à Goudsche-sluis sous le commandement du Vice-amiral Sweers, retournérent le 7. de Janvier à Amsterdam, après qu'on se fut de nouveau retranché proche de Nieuwerbrug, & elles furent mises dans les postes des dehors de la ville. Le 9. de Fèvrier il en fut encore envoié douze compagnies à Uithoorn, commandées par le Colonel Palm. Le Chevalier de Ruiter, qui étoit Capitaine d'une compagnie, y demeura plus d'un mois avec tout le régiment qui y soufrit beaucoup de froid & d'autres incommodités. On fit encore servir un grand nombre d'autres matelots en divers endroits jusques au commencement de Mars, que Ruiter écrivant au Prince le pria de faire réflexion, s'il ne seroit pas expédient que tous ceux qui étoient emploiés sur terre fussent incessamment rapellés à Amsterdam, à Rotterdam & ailleurs, où étoient les navires de guerre d'où on les avoit tirés; & de les envoier se rafraîchir, avant que les maladies dont les armées commençoient déja à être infectées, vinssent à les acabler entiérement, & à les mettre hors d'état de pouvoir servir pendant la prochaine campagne. Sur cet avis le Prince aiant donné ordre à tous les matelots de s'en retourner, ceux qui étoient à Uithoorn arrivérent le 12. de Mars à Amsterdam. Ce fut alors qu'on vit recommencer une rude guerre par terre & par mer. On découvrit à Amsterdam un complot qui avoit été fait de brûler les vaisseaux de l'Etat dans le port. L'incendiaire étoit un Ecossois nommé Jean Fraser, gagné par quelques personnages d'Angleterre que je ne veux point nommer, afin d'épargner leur réputation; lequel aiant été pris & aiant confessé son crime, sans se laisser mettre à la torture, fut étranglé & roüé, & eut le visage brûlé d'un torchon de paille, & son corps fut après cela exposé sur une rouë à Voolewyk au-delà de l'Y. Il avoit composé lui-même les artifices nécessaires pour son malhûreux dessein, & c'étoit par la connoissance qu'on en avoit euë qu'il fut découvert. On fit ensuite perquisition dans le premier Pakkeboot qui vint d'Angleterre, s'il n'y auroit point quelques-uns de ses complices; mais il ne s'y trouva rien. Il fut remarqué en ce tems-là que le lendemain de l'éxécution de cet incendiaire il brûla soixante maisons à Londres, comme par un éfet de la vangeance divine, qui ne vouloit pas laisser cet atentat sans châtiment.

1673. — On envoie des compagnies de matelots à Uithoorn. — Et à d'autres postes. — *4. Mars.* Ruiter écrit au Prince sur ce sujet — Les matelots s'en retournent. — On découvre un complot pour brûler les navires de guerre devant Amsterdam. — L'incendiaire est roüé. — *18. Fèvrir.* — Il brûle à Londres 60. maisons.

Dès le mois de Fèvrier le Roi de la Grande Bretagne avoit fait assembler le Parlement, en vuë d'en tirer des subsides, afin de pousser la guerre contre la Hollande. La harangue qui fut faite à l'ouverture, au nom du Roi, par le Comte de Schafsburi Chancelier du Roïaume, marque l'excès de l'animosité qu'on avoit conçuë & quels étoient les projets qu'on avoit formés contre cet Etat: car entr'autres on entendit ce Chancelier prononcer ces cruelles paroles, DELENDA EST CARTHAGO. *Il faut détruire Cartage.* Il dit aussi: *Que les Etats de Hollande & l'Angeterre étoient des ennemis irréconciliables, tant à cause de leurs interêts, que par un panchant naturel.* Enfin on acorda au Roi pour 18. mois 70000. livres sterling par mois, avec lequel subside on fit de grands préparatifs de guerre. Le Prince Robert fut fait Amiral de l'escadre rouge, Jean Herman Vice-amiral, & Jean Chicheley Contre-amiral. Edoüard Spragh fut Amiral de l'escadre bleuë, Jean Kempthorn Vice-amiral, & le Cap. Norburi Contre-amiral; & le Comte d'Etrées commanda l'escadre blanche. D'un autre côté les Etats des P. V. forcés par une nécessité inévitable, & pressés par le danger qui pendoit sur leurs têtes, firent des éforts extraordinaires pour rassembler une puissante armée navale, & prirent la résolution de n'équiper pas moins de vaisseaux qu'ils avoient fait l'année précédente. A cette fin l'Amirauté de la Meuse devoit fournir douze navires de guerre & quatre frégates, six brulots, quatre yachts & quatre galiotes. L'Amirauté d'Amsterdam devoit contribuer vingt-quatre navires & huit frégates, quatorze brulots, six yachts & .... galiotes. Le Quartier du Nord devoit mettre en mer douze navires .... frégates, ... brulots, ... yachts & .... galiotes. La Zélande, la Frise & Groningue se chargérent d'équiper le reste. Pour les frais de cet armement & pour l'entretien, les Etats de Hollande consentirent la levée du deux-centiême-dernier, par forme de prêt capital, sous condition que l'argent n'en pourroit être emploié à aucun autre usage qu'à l'entretien de l'armée navale. En

14. Fèvrier. Le Parlement tient en Angleterre. — *Delenda est Carthago.* — Préparatifs de guerre en Angleterre. — Et dans les P. V. — *8. Mars.*

1673 9. *Mars.* Proposition de détruire *le Roial Charles.*

ce même tems il fut proposé à l'Assemblée des Etats de Hollande par les Députés de la Brille, si dans cette conjoncture il ne feroit point à propos de dégrader ou de détruire tout-à-fait *le Roial Charles*, pris à Chattam l'An 1667. qui étoit alors dans le port de Hellevoetsluis. Sur cette remontrance il fut conclu qu'on porteroit les Etats Généraux à écrire au Collége de la Meuse, qu'il eût à faire détruire ce vaisseau, comme étant plus avantageux qu'il fût en piéces, que de le laisser subsister. Cet avis aiant été aprouvé de L. H. P. leurs ordres sur ce sujet furent aussi-tôt exécutés; action qui fit voir combien sont grands les changemens que le tems aporte. En éfet plusieurs gens se souvenoient encore du mécontentement que les Etats avoient fait paroître l'An 1653. lors que le Collége de Rotterdam eut changé le nom de *la Couronne de Roses*, vaisseau pris sur les Anglois pendant le commandement du vieux Amiral Tromp; tant parce qu'ils prétendoient que la mémoire de cet avantage qu'on avoit remporté, fût par ce moien comme ensevelie, qu'à cause de plusieurs autres raisons. Ils ne voulurent donc point alors permettre ce changement de nom, & il fallut que celui de *la Couronne de Roses* demeurât au vaisseau; mais en ce tems-ici ils donnent leurs ordres pour détruire le vaisseau même avec le nom. Cependant on a eu beau ruiner les monumens visibles de cette victoire, il y a beaucoup d'aparence que le souvenir ne s'en éteindra jamais. Ainsi ce navire, ce témoin odieux du bonheur passé de l'Etat, fut soustrait aux yeux des hommes qu'il avoit si fort choqués, afin qu'à l'avenir il ne pût être un obstacle à la paix après laquelle on soupiroit en vain depuis si longtems.

Ce qui est aprouvé par les Etats de Hollande & ensuite par les Etats Généraux. *Résolutions prises par les Etats de Hollande l'An 1653. 28. Juin, & 5. Juillet.*

Ruiter conseille de renouveller les placards auparavant faits pour encourager les equipages.

Pendant qu'on s'ocupoit à l'armement naval le L. Amiral Ruiter proposa aux Etats, si pour encourager les matelots à s'aquiter bien de leur devoir, il ne seroit point expédient de renouveller la publication de divers placards qui avoient été auparavant faits, & principalement de ceux par lesquels on promettoit des recompenses aux estropiés & des gratifications à quiconque se rendroit maître d'un vaisseau ennemi: de quelques autres placards qui tendoient à faire entretenir la discipline militaire dans l'armée navale, à y faire observer une bonne œconomie, & à la faire bien pourvoir de vivres qui fussent de bonne qualité: du placard particulier par lequel on assignoit des recompenses à quiconque seroit allé dans des chaloupes détourner & détruire des brulots ennemis, prêts à aborder les vaisseaux de l'Etat: d'un autre encore qui portoit promesse d'une double recompense à quiconque brûleroit ou couleroit à fond les bâtimens dont les ennemis se seroient déja rendus maîtres: du placard par lequel on ordonnoit des peines, pour quiconque seroit sorti de son poste durant le combat, ou qui se seroit retiré trop tôt avec ses prises: enfin de celui qui portoit défences à tous les Oficiers de la marine & à ceux des troupes, de prendre querelle & d'avoir des démêlés ensemble. Sur cette proposition tous ces placards & Ordonnances furent de nouveau publiés, avec l'avis du Prince, & son nom fut ajoûté à la tête à cause de sa qualité d'Amiral. Ce Prince qui n'avoit rien plus à cœur que de pourvoir l'armée navale de Commandans braves & expérimentés, envoia peu de jours après au Lieutenant Amiral Ruiter, la liste des Oficiers & des Capitaines à qui on pouvoit donner de l'emploi pour la campagne où l'on alloit entrer, avec la Lettre suivante, toute écrite de sa main.

Lettre du Prince à Ruiter.

Monsieur,

Je vous envoie avec la présente une liste des Oficiers & des Capitaines qui sont proposés pour servir cet Eté sur les vaisseaux. Et comme je desire fort d'être informé de leurs bonnes ou mauvaises qualités, je vous prie de m'envoier en diligence votre avis que je tiendrai secret, vous assurant qu'il n'y aura persone au monde qui en ait connoissance, afin de ne vous atirer pour ce sujet aucunes suites qui puissent vous chagriner. En atendant une promte réponce je demeure,

Monsieur,

Votre très-afectionné Ami.

A la Haie le 20. de Mars 1673.

G. PRINCE d'ORANGE.

Et

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Et par Apostille, 1673.

S'il y en a quelques-uns que vous ne jugiés pas mériter de l'emploi, je vous prie de m'en indiquer d'autres à leur place.

Ruiter fit la réponce suivante.

Très-noble & Très-illustre Seigneur & Prince,

Réponce de Ruiter au Prince.

J'ai reçu avec le respect que je dois la Lettre de Votre Altesse, datée le jour d'hier, avec les deux listes que je lui renvoie aussi présentement, déclarant à V. A. selon ses ordres & pour y satisfaire.

Qu'après avoir repassé dans mon esprit la vie, les comportemens & les actions, des Oficiers & des Capitaines mentionnés dans les-dites listes, je demeure d'acord par la connoissance que j'en ai, qu'ils ne sont pas tous pourvus d'un égal mérite, capacité & expérience; aussi que, s'il m'est permis d'en juger, je ne croi pas possible que cette égalité se trouve jamais dans quelque armée que ce puisse être. Mais néanmoins je n'en connois aucun, qui par de bonnes raisons, & par raport aux fautes notoires qu'il ait commises, ou à sa mauvaise conduite, doive être estimé incapable de servir la prochaine campagne, laquelle leur fournira l'ocasion d'aquérir d'autant plus d'expérience & de devenir plus propres à rendre leurs services à l'Etat & à Votre Altesse, me raportant du reste à sa sage & prudente direction.

Outre que mon équipage est tout complet, les levées des autres Oficiers & Capitaines s'avancent raisonnablement, ainsi que je l'écrivis hier plus amplement au Sieur Sécretaire Huigens, à quoi, par la permission de V. A. je me raporte ici pour la briéveté. Je demeure,

Très-noble & Très-illustre Seigneur & Prince,

De Votre Altesse

A Amsterdam le 21. de Mars 1673.

Le très-humble & très-fidele Serviteur.

MICHEL ADRIANSZ. de RUITER.

Cinq Capitaines sont raiés de la liste & il en est mis cinq autres à leur place.

Cependant le Prince dans la suite n'aiant pas trouvé à propos d'admettre pour cette expédition cinq des Capitaines qui étoient déja sur la liste d'Amsterdam, il en établit cinq autres à leur place, qui furent Barent Hals, Corneille van der Zaan, Jaques van Bergen, Corneille Tyloos & Guillaume van Ewyk. De plus il voulut que Corneille Tromp, qui avoit toujours marqué beaucoup de zèle pour la Maison d'Orange, & qui par cette raison avoit été d'autant plus suspect à la Régence, fût rapellé & rétabli dans sa Charge de Lieutenant Amiral sous le Collége d'Amsterdam, puis que van Gent, qui en avoit été pourvu, étoit mort dans la bataille de Soulsbaie: mais il souhaita en même tems que Tromp se réconciliât avec Ruiter, ne le faisant rapeller que sous cette condition, à laquelle Tromp déclara qu'il étoit prêt de satisfaire. Pour Ruiter il étoit d'un naturel si doux & si généreux, qu'on n'eut pas de peine à le faire consentir à la réconciliation. Ils se promirent donc l'un à l'autre d'oublier tout ce qui s'étoit passé, & de vivre à l'avenir dans une amitié fraternelle; & cela en présence du Prince, qui avoit assuré le Lieutenant Amiral Général que Tromp obéiroit avec exactitude à ses commandemens. Peu auparavant les Etats de Hollande, en vue de trouver promtement des matelots pour l'armée navale, avoient défendu la grande & la petite pêche, & les courses des Armateurs; arrêté pour un tems la navigation à l'Ouest, au Nord, & dans la mer Baltique; & rapellé tous les matelots qui pouvoient être au service des Etrangers. Ensuite le Prince ordonna à Ruiter, *de passer vers tous les Colléges de l'Amirauté, pour s'informer en quel état étoient les équipemens des navires de guerre, & de les hâter autant qu'il seroit possible, enjoignant aux Colléges d'y prêter la main & d'y contribuer de tous leurs soins.* Cet ordre étoit daté le 11. d'Avril & fut éxécuté par le Lieutenant Amiral, qui rendit compte de ce qu'il avoit fait à cet égard, non-seulement au

Corneille Tromp est rétabli dans la Charge de L. Amiral d'Amsterdam.

Et se réconcilie avec Ruiter.

On défend la pêche & la navigation.

10 Mars.

Ordre donné par le Prince à Ruiter pour hâter l'armement naval.

1673. au Prince mais aussi aux Etats Généraux, par des Lettres qu'il leur écrivit le 18. d'Avril, dont voici le contenu.

Hauts & Puissans Seigneurs.

Raport touchant l'état des vaisseaux.

Messeigneurs. *En conséquence d'un certain Acte en date du 11. du Courant, par lequel Son Altesse le Seignr. Prince d'Orange m'a autorisé, je me suis adressé aux Colléges respectifs de l'Amirauté résidans dans la Province de Hollande & de Oüest-frise, pour prendre inspection sur ce qui se passe à l'égard de l'armement, & pour recommander la diligence, à ce que chacun presse l'équipement du nombre de vaisseaux qu'il doit fournir cette année. Aiant donc pris connoissance de l'état où sont les choses, & entendu les instructions qu'on m'a données, j'ai trouvé que les vaisseaux du Collége de la Meuse, qui sont à Rotterdam & à Hellevoetsluis, pourront être prêts à mettre à la mer vers la fin de cette semaine, si le tems & le vent ne les en empêchent point; & qu'il ne leur manque plus qu'un petit nombre de matelots, qu'on espére trouver dans ce tems-là: de sorte qu'on avance avec toute la diligence possible ce qui est nécessaire pour leur équipement entier, & que ce qui reste à faire à cet égard s'achevera aisément, à moins que le manquement de fournir les sommes promises pour cet éfet n'y aporte des obstacles.*

L'état où sont ceux de Rotterdam & de Hellevoetsluis.

D'Amsterdam.

Pour ce qui regarde ceux d'Amsterdam, le dernier des gros navires devoit hier s'avançer jusqu'au Pampus, & les autres navires, frégates & brulots, seront aussi prêts avec tout ce que ce Collége doit fournir pour les équipemens, excepté les seuls yachts, qu'on a réservés pour la fin, comme étant de peu d'importance, afin de ne retarder pas le principal de l'ouvrage; mais l'on espére qu'ils seront aussi prêts dans cette semaine, & en état d'être pareillement envoiés en mer. D'ailleurs on m'a assuré qu'on continuëra l'armement entier avec la même diligence dont on a déja uzé pour le pousser si avant, & qu'il n'y a plus rien qui puisse le retarder ou l'empêcher d'être conduit à sa fin, que la puissance de Dieu qui est le maître des saisons & des vents, ou le manque de paiement des sommes qu'on a promis de faire toucher le premier de Mai prochain. C'est pourquoi on m'a prié de faire toutes les instances imaginables pour solliciter ce paiement, afin qu'un ouvrage si avancé & si nécessaire ne soit pas arrêté par ce defaut; ce qui ne pourroit arriver sans un notable préjudice des interêts de l'Etat.

Du Quartier du Nord. A Hoorn.

Enfin à l'égard des vaisseaux de Oüest-frise & du Quartier du Nord, il y en a quatre, qui aiant été equipés à Hoorn, sont déja sortis du Vlaak, pourvus de tout ce qui leur est nécessaire, hormis quelques cordages & quelques ancres, qu'on fera suivre dans peu de jours, si l'on touche les sommes qui ont été assignées pour cet éfet; si bien qu'ils n'atendent plus que les victuailes des Capitaines, & la montre pour les équipages, l'une & l'autre de ces choses étant demeurées en arriére jusques à mon arrivée en ce lieu-là. Mais les Sieurs Conseillers Députés de Messieurs les Etats, sur les pressantes instances que j'ai faites au nom de Son Altesse, ont promis au sus-dit Collége de l'Amirauté de lui fournir promtement une somme de cent-quatre vingts mille livres, pour hâter les équipemens de tout le Quartier en général, de laquelle il sera mis une partie entre les mains des Capitaines pour acheter des vivres, & une autre partie sera emploiée au paiement d'un mois de gages des matelots.

A Enkhuise.

Les cinq navires de guerre qu'on équipe à Enkhuise sont si avancés, qu'il y en a déja quatre à l'ancre devant la ville, dont deux sont prêts à faire voiles au Vlaak, le cinquiême qui porte 80. canons, n'aiant pu jusques à présent sortir faute d'eau; mais on espére qu'il sortira au premier jussant. Celui qu'on arme à Médenblik est aussi prêt à faire voiles au Vlaak.

A Médenblik.

Les trois navires de Northollande qui sont à Hellevoetsluis.

Les trois navires du sus-dit Collége, qui ont hiverné à Hellevoetsluis, seront également prêts, dès qu'ils auront reçu ce qui doit leur être envoié dans peu de jours. Tous lesquels vaisseaux ensemble font le nombre de treize, montés de canons & d'équipages, ainsi qu'il est porté dans la liste ici jointe. Je n'en envoie point à l'égard des autres Colléges, parce que V. H. P. les ont déja reçuës.

Si les sommes qui ont été promises sont fournies, le sus-dit Collége joindra encore un autre navire à ces treize, afin que les deux derniers soient censés tenir la place de quatre frégates qu'il déclare ne pouvoir pas équiper, n'aiant aussi aucun brulot, & craignant que les fonds qui ont été assignés, ne puissent s'étendre jusques à acheter des bâtimens pour en faire de nouveaux brulots. De toutes lesquelles choses j'ai cru être de

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

de mon devoir d'informer V. H. P. pour leur servir d'instruction. Je demeure avec toute sorte de respect, 1673.

Hauts & Puissans Seigneurs,

De Vos Hautes Puissances

A la Haie le 18. d'Avril 1673.

Le très-humble, très-obéïssant & très-fidéle Serviteur.

MICHEL ADRIANSZ. de RUITER.

L'état des afaires en Zélande.

En Frise.

Au regard des vaisseaux qu'on équipoit en Zélande, la liste qui fut envoiée à Ruiter par le L. Amiral Bankert, faisoit voir qu'il en manquoit encore trois ou quatre; aussi y avoit-il en cette Province une grande disette d'argent, & beaucoup de difficulté à trouver des équipages. Outre cela il aprit de bonne part qu'en Frise on n'équipoit pas un seul navire de guerre, la dissention étant cause de cette impuissance. D'ailleurs on y craignoit une irruption des troupes de Munster & de celles de France à la fois; si bien qu'on fut obligé de mettre quelques endroits du païs sous l'eau, & qu'on avoit assès d'afaires à empêcher les ennemis d'y entrer. L. H. P. firent néanmoins une députation vers les Etats de cette Province pour les engager à prendre soin de l'armement de mer; mais ce fut sans éfet. Ruiter fit aussi son raport à l'Assemblée des Etats de Hollande touchant ce qu'il avoit vû des diligences déja faites pour les équipemens, requérant que comme il devoit se rendre incessamment à l'armée, il plût à L. N. & G. P. de l'honorer de leurs derniers commandemens. Les Etats le remerciérent du raport qu'il leur avoit fait, & lui souhaitérent toute sorte de prospérité dans l'expédition qu'il alloit commencer. L. H. P. lui aiant acordé l'année précédente une somme de mille livres par mois pour les frais extraordinaires qu'il étoit obligé de faire pendant la campagne, il leur remontra qu'il n'auroit pas de moindres frais à suporter l'année présente, & les requit qu'il leur plût de lui assigner un pareil fonds pour la campagne prochaine. Il demanda aussi un habile Pasteur, capable d'édifier l'équipage par sa doctrine & par ses bonnes mœurs. Ces deux demandes lui furent acordées, & à l'égard de la derniére, on laissa à sa disposition le choix d'un Ministre; mais ceux sur qui il jetta les yeux, n'aiant pû se résoudre à accepter un ministére si périlleux, il se vit en danger d'aller en mer sans Pasteur. Le Docteur Théodore Westhovius, Ministre à Hékelingen, village de l'isle de Voorne proche de Spykenisse, aiant sû ce qui se passoit, jugea que ce seroit une grande honte pour tout le Corps des Ecclésiastiques, aussi-bien qu'une charge de conscience, qu'un si grand Amiral allât entreprendre une si fameuse expédition, avec près de cinq cens personnes à son bord, sans aucun Directeur spirituel. Il se crut donc obligé d'aller ofrir ses services & son Ministére à Ruiter, qui l'accepta avec plaisir & fit prier la Classe de Voorne & de Putten de pourvoir à l'édification de son troupeau pendant son absence. Néanmoins comme ce Pasteur ne s'étoit pas préparé de longue main à cette expédition, il lui fallut quelques jours pour mettre ordre à ses afaires, & prendre congé de son Eglise; si bien que pendant ce tems-là le L. Amiral aiant mis à la mer, il fut ensuite conduit dans un yacht à son bord.

Ruiter prend congé des Etats de Hollande. *19. Avril.*

19. Avril. 1672.

Requête de Ruiter à L. H. P.

20. Avril.

27. Avril.

On laisse à sa disposition le choix d'un Pasteur, mais il a de la peine à en trouver.

Westhovius Pasteur de Hékelingen s'ofre à lui & en est accepté.

9. Mai.

26. Avril.

Le Prince avoit écrit dès le 26. d'Avril aux divers Colléges de l'Amirauté, qu'ils eussent à faire partir en diligence tous les vaisseaux qui se trouveroient prêts dans chaque département, & ceux qu'on pourroit encore équiper asses-tôt pour se rendre au rendévous assigné au Texel: car on avoit formé un dessein qu'il falloit se hâter d'éxécuter, si l'on vouloit qu'il eût quelque succès. On avoit préparé quelques bâtimens remplis d'un fort pesant lest, qu'on vouloit couler bas dans la Tamise, pour tâcher de la fermer & de la rendre impraticable; projet qui sans combat & sans éfusion de sang, auroit fort incommodé toute l'Angleterre s'il avoit pu réüssir. Pour cet éfet on avoit choisi secrétement à Amsterdam huit bâtimens, qui étoient déja arrivés au Texel, & c'étoit par cette raison qu'on pressoit si fort l'armement & la sortie des vaisseaux de guerre. Le 5. de Mai, le Sr. Lodestein Sécretaire de l'Amirauté de Rotterdam, se rendit de la part du Prince au bord de Ruiter, qui étoit à l'ancre devant le port de Goerée, afin de délibérer avec lui & avec les Députés du même Col-

Rendévous de l'armée au Texel.

Projet de faire enfoncer des vaisseaux dans la Tamise.

Le Sécretaire Lodestein va trouver Ruiter de la part du Prince.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1673. Collége qui s'y trouvérent aussi, & de prendre des mesures pour les opérations de la prochaine campagne; aiant ordre de contribuer à faire incessamment éxécuter ce qui auroit été arrêté sur ce point. Le Sécretaire fit voir à Ruiter un raport d'un certain Maître de vaisseau, nommé Jaques Timmers, venant d'Angleterre, qui portoit qu'on y travailloit jour & nuit à l'équipement des vaisseaux. Que le rendévous étoit à Portsmouth. Que le Prince Robert étoit déja parti pour s'y rendre, & qu'il devoit monter un navire de cent-quatorze piéces de canon, nouvellement construit. Que l'armée navale d'Angleterre devoit consister en 60. à 70. navires, & 25. brulots. Qu'on comptoit qu'elle seroit prête à faire voiles dans le 16. du Mois. Ensuite le L. Amiral, le Sécretaire Lodestein, & les Députés aiant délibéré ensemble, il fut conclu: *Qu'au lieu de faire voiles vers le Texel, selon les ordres qui avoient été déja donnés, tous les vaisseaux qui se trouveroient en état prendroient leur cours vers le Wielingen, si le vent le permettoit, & qu'ils y demeureroient jusques-à-ce que ceux qui étoient au Texel se fussent rendus sous le pavillon, afin qu'après cet jonction & celle de l'escadre qu'on atendoit de Zélande, on allât se mettre en devoir d'éxécuter les ordres de Son Altesse*, (touchant l'entreprise de fermer la riviére de Londres) *avec la plus grande promtitude & diligence qu'il seroit possible, & par les moiens qui se présenteroient & qu'on jugeroit être les plus expédiens.* A cette fin on résolut de donner connoissance de ce projet aux Députés qui étoient au Texel, afin qu'ils pressassent d'autant plus la sortie des vaisseaux. Ruiter donna avis de cette résolution au Prince, qui lui envoia sur ce sujet l'Instruction suivante.

Nouvelles venuës d'Angleterre.

Résolution prise au sujet des opérations de l'armée.

Instruction pour le Sieur Lieutenant Amiral Michel de Ruiter.

Instruction envoiée par le Prince au L. Amiral Ruiter.

Le sus-dit Sieur Lieutenant Amiral partira sans delai au premier bon vent, avec les navires de guerre, frégates, yachts & brulots, étant dans la Meuse & à Goerée, pour se rendre au Wielingen, ou devant.

Où il atendra ceux qui sont aussi prêts au Texel, & qui ont ordre d'aller le joindre.

Lors qu'ils seront arrivés, & que ceux que le Collége de l'Amirauté de Zélande peut fournir, le seront aussi, le L. Amiral mettra incessamment à la mer.

Et ira se poster avec l'armée à l'embouchure ou proche de la Tamise, ou en tel autre parage qu'il jugera à propos, pour mieux éxécuter ses ordres & incommoder davantage l'ennemi.

Là il lui est enjoint d'agir contre les ennemis, soit en leur livrant une bataille générale, ou en les ataquant dans les ports, dans les riviéres, dans les passes, & généralement par tout où il pourra rencontrer leurs vaisseaux, qu'il tâchera de joindre pour les détruire; ou soit en faisant enfonçer des batimens dans leurs passes & dans leurs riviéres. Enfin il fera tout le devoir d'un bon Général, expérimenté au fait de la guerre, pour éxécuter avec les forces qui seront sous son commandement ce qu'il trouvera être le plus avantageux pour l'Etat.

Il fera en toutes ocasions observer éxactement l'ordre & la discipline militaire, & infliger les peines, suivant l'Ordonnance intitulée Artijkel-brief. *Fait à la Haie le 7. de Mai* 1673.

G. H. PRINCE d'ORANGE.

Par Ordonnance de Son Altesse.

C. HUIGENS.

Cette Instruction scellée du seau du Prince, fut renduë à Ruiter le 8. de Mai. Il y avoit alors quelques jours que le vent lui étoit contraire; mais le 9. à neuf heures du soir il sortit hûreusement avec 11. navires de guerre, 4. frégates, 4. brulots, deux senaus & quatre galiotes du Collége de l'Amirauté de Rotterdam, qui étoient dans la Meuse & au port de Goerée, & ils prirent tous leur cours au Wielingen par un vent d'Estnordest. Le lendemain à la pointe du jour, aiant découvert près de 40. voiles à l'ancre au Sudest, & Nordest à eux, Ruiter fit vent arriére & vira aussi au Sudest. Alors aiant assemblé tous les Oficiers & Capitaines à son bord, il prescrivit à chacun l'ordre qu'il auroit à tenir pour se mettre en ligne & pour agir, en cas

Ruiter met à la mer avec 11. navires, 4. frégates, 4. brulots, & d'autres bâtimens de la Meuse. *9. Mai.* *10. Mai.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1673.

cas de rencontre avec les ennemis. Mais on reconnut bientôt que c'étoit l'escadre du Texel avec les bâtimens chargés de lest pour couler bas, qui à la sollicitation & par les ordres du Prince, avoient aussi mis à la voile le jour précédent sous la conduite des Contre-amiraux de Haan & Vlug. Il y avoit seize navires de guerre, savoir dix d'Amsterdam & six du Quartier du Nord; & huit frégates, douze brulots & un bâtiment chargé d'eau, tous d'Amsterdam; deux brulots du Quartier du Nord; & huit bâtimens pour couler bas; faisant en tout quarante-sept voiles ou bien soixante & douze, en comptant l'escadre de la Meuse à laquelle celle-ci se joignit. Le L. Amiral fit alors pavillon blanc pour signal à tous les Oficiers d'Amsterdam & de Northollande de se rendre à son bord, où il leur mit en main les Mémoires qui contenoient les signaux & les autres ordres qu'ils auroient à suivre, & à l'instant prenant tous ensemble la même route, ils arrivérent sur le midi à Schooneveldt. Après midi Ruiter issa le pavillon rouge, pour faire venir les Oficiers Généraux c'est-à-dire le Conseil de guerre à son bord; où il divisa en deux escadres tous les vaisseaux dont l'armée se trouvoit composée. La premiére escadre, qui étoit sous sa conduite, consistoit en quinze navires, montés tous ensemble de 850. piéces de canon; six frégates, montées ensemble de 158. canons; 9. brulots & 2. yachts. La seconde escadre, sous le L. Amiral van Nès, consistoit en seize navires, montés ensemble de 972. canons; 6. frégates, montées ensemble de 184. canons; neuf brulots & un yacht. Chaque escadre fut ensuite distribuée en trois divisions; la premiére division de la principale escadre étant sous le Vice-amiral de Liefde, la seconde sous le L Amiral Ruiter, & la troisiéme sous le Contre-amiral van Nès. Le Contre-amiral de Haan en qualité de Vice-amiral eut la conduite de la premiére division de l'autre escadre; le L. Amiral van Nès commanda la seconde; & le Contre-amiral Vlug eut le commandement de la troisiéme. Outre le nombre de vaisseaux qui vient d'être marqué il arriva encore huit galiotes, si bien que l'armée se trouva être de 80. voiles. Le même jour Ruiter écrivit au Collége de l'Amirauté de Zélande pour lui donner avis de sa venuë à Schooneveldt, & il aprit par hazard au même moment d'un Maître Zélandois, que l'escadre de cette Province n'étoit point encore en état de mettre à la mer, & que de plus de trois jours on ne devoit en atendre aucun vaisseau. Ce raport fit conclure à Ruiter & à son Conseil de faire voiles incessamment & dès le lendemain vers la Tamise, sans atendre les navires de Zélande, ni ceux qui pourroient venir d'ailleurs, afin de conduire les bâtimens destinés à couler bas, & de tâcher de les faire utilement servir à l'éfet qu'on s'étoit proposé. Il marqua pour rendévous aux vaisseaux qui par quelque accident viendroient à s'écarter du pavillon, le Konings-diep devant la Tamise, la pointe de la Meuse leur demeurant au Nordoüest: & au retour de cette expédition le rendévous devoit être à Schooneveldt. Le lendemain on mit à la voile à neuf heures du matin, & le L. Amiral détacha quatre gardes avancées vers l'Oüestnordoüest. Le 12. de Mai il fit un tems embrumé acompagné de pluie, & l'on vit Soulsbaie & Olphernes qui demeurérent Oüestnordoüest à l'armée. Les gardes avancées revinrent alors sous le pavillon, Wynant van Meurs qui commandoit le *Rotterdam*, yacht d'avis, s'étant rendu maître tout proche du rivage d'une flûte Angloise, venant de Bourdeaux, chargée de vins & destinée pour Jarmouth. Le Maître de la flûte raporta qu'il avoit oüi dire à Wicht que l'armée navale de France, forte de près de quarante voiles, étoit dans le Canal, & qu'il y avoit quinze navires Anglois à Portsmouth. Sur cet avis Ruiter convoqua le Conseil, où il fut arrêté qu'on détacheroit les Contre-amiraux Jean van Nès & David Vlug avec six frégates, six brulots, deux senaux & sept galiotes, pour conduire les huit bâtimens destinés à couler bas, & aller les faire enfoncer dans les Middlegroenes & dans la Tamise, aux endroits qui leur étoient indiqués par écrit. Ils en devoient conduire cinq nommés, *Groningue*, *le vieux Harlem*, les flûtes *les Armes du Roi*, *le Château de Medenblik* & la pinasse *St. Salvador*, dans la principale passe, qui leur fut marquée sur la Carte marine, & que Jaques Vroom qui commandoit l'un de ces bâtimens déclara fort bien connoitre & ofrit de montrer. Les trois autres, qui étoient les flûtes *St. Jean*, *la Barque au lait* & *l'Espérance*, devoient être adressés au Sud du petit banc dans les Middlegroenes, pour y rendre le passage tout-à-fait impraticable: mais ce dernier article étoit laissé à la disposition des Contre-amiraux van Nès & Vlug, en prenant néanmoins l'avis du Commandeur Vroom. De plus il leur étoit ordonné de se poster de telle maniére avec leurs frégates & leurs brulots, que si les ennemis se présentoient pour s'oposer à leur dessein, ils fussent en état de leur faire tête & de pousser à bout l'entreprise, pour re-

Les Cont. Am. de Haan & Vlug avec l'escadre du Texel se joignent à la sienne.

Division de l'armée navale.

Ruiter prend le parti de faire voiles vers la Tamise, & d'y faire enfoncer les bâtimens destinés à cet éfet.

Rendévous.

11. *Mai.*

12. *Mai.*

On prend une flûte Angloise.

Les Cont. Am. Jean van Nès & David Vlug sont détachés, pour conduire vers les Middlegroenes les bâtimens destinés à couler bas.

12 *Mai.*

On leur donne leurs ordres par écrit.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1673.

Brume épaisse.

revenir ensuite joindre l'armée, qui les atendroit dans le Konings-diep ou au-devant. Le même jour il fit un tems si sombre & si embrumé, qu'on perdit la terre de vuë, & qu'on n'ozoit aprocher du rivage que la sonde à la main. On fut même enfin contraint de laisser tomber l'ancre. Cependant les Contre-amiraux van Nès & Vlug ne laissérent pas d'avancer, & la brume venant à se dissiper asses promtement ils continuérent leur route, Ruiter demeurant à l'ancre avec le gros de l'armée devant le

Les bâtimens destinés à couler bas sont retenus par la brume.

Konings-diep par le travers de Harwich. Mais sur les sept heures du soir l'air s'étant de nouveau épaissi par le broüillard qui recommença, ils ne purent plus du tout voir, & ils se trouvérent obligés de moüiller, dans le dessein de remettre à la voile vers la fin de la nuit & de l'ebe, au moins s'il étoit alors possible de voir, ordonnant les postes que les galiotes & quelques chaloupes devoient prendre au côté

13. *Mai.*

des Middlegroenes. Toute la nuit fut si obscure qu'il n'y eut pas moien de se mettre sous voiles. La pointe du jour étant venuë & aiant redonné quelque clarté, à la faveur de laquelle on avoit apareillé en diligence, cet avantage dura si peu, & l'air se chargea de nouveau si promtement qu'il fallut remoüiller, parce qu'on ne

Les Anglois sont postes avec un nombre de vaisseaux proche des Middlegroenes pour s'oposer à ce dessein.

voioit point du tout, & qu'on ne pouvoit reconnoître les coudes de la riviére. Pendant qu'on étoit ainsi à l'ancre, il vint au bord des Contre-amiraux quelqu'un qui étoit envoié de la galiote *le jeune Prince*, pour leur donner avis, qu'aiant monté dans la riviére afin de prendre les postes qui avoient été ordonnés, les gardes avancées des Anglois s'y étoient oposées, & qu'on avoit vû à-peu-près 30. vaisseaux Anglois justement dans les Middlegroenes, selon les aparences pour faire échoüer leur dessein. Cet avis leur aiant donné lieu de craindre, qu'on ne pût faire enfoncer les bâtimens destinés à cet éfet qu'avec desordre & précipitation, & sans doute inutilement, ils envoiérent avertir le Lieutenant Amiral de ce qui se passoit,

Délibération de Ruiter avec le Conseil de guerre.

& lui demander de nouveaux ordres Ruiter jugeant que le projet avoit été découvert & que les Anglois étoient sur leurs gardes, assembla le Conseil, qui ne trouva pas à propos de se hazarder à faire réüssir ce dessein de vive force, & conclut qu'il falloit rapeller les Contre-amiraux, d'autant plus qu'on avoit encore à se

On prend le parti de rapeller van Nès & Vlug, avec les bâtimens qu'ils conduisoient.

garder des ennemis, dont on atendoit la venuë par le Canal. On fit donc savoir aux Contre-amiraux, que s'ils voioient de la difficulté à l'éxécution de leur entreprise, & qu'elle ne pût être poussée à bout avec tout l'ordre requis, mais seulement d'une maniére précipitée & confuse, ils eussent à revenir avec toute leur escadre sans différer un seul moment. Le lendemain ils se rendirent à midi sous le pavillon, raportant qu'ils avoient compté sur la riviére près de 42. vaisseaux Anglois,

12. *Mai.*

qui sembloient les suivre. Cependant Ruiter avoit apris d'un boïer de Hambourg, qui venoit de Harwich, que le 9. il étoit entré dans la Tamise du côté du Nord, une flote de près de 400. voiles, tant quaîches que bâtimens à charbon; qu'ils avoient amené près de sept mille matelots, qu'on avoit obligés de prendre parti sur les vaisseaux de guerre; & que les François étoient à Portsmouth avec 40. vaisse-

14. *Mai.*

Ruiter ne juge pas à propos de demeurer plus longtems.

aux. Les choses étant en cet état il n'estima pas devoir demeurer plus longtems dans ce parage, où il avoit à atendre d'un côté une partie des Anglois qui descendoient la riviére, & d'une autre côté l'armée de France avec le reste des Anglois, qui venoient par le Canal. Outre cela le vent de Nordoüest, qui soufloit alors, leur étoit non-seulement favorable pour faire leur route, mais même pour les porter à Walcheren, & leur donner ainsi le moien d'enfermer les Hollandois qui

Et fait voiles vers Schooneveldt.

n'étoient pas asses forts pour leur livrer le combat, & de les serrer sur les côtes d'Angleterre entre leurs deux armées. Il fut donc arrêté que pour ne donner pas cet avantage aux ennemis on reprendroit à l'instant la route du rendévous de Schooneveldt, afin d'y atendre le reste des vaisseaux de l'Etat. Lors qu'on en fut proche on fit entrer au Wielingen les huit bâtimens chargés de lest jusqu'à nouvel ordre; & l'armée se vit alors renforcée de plusieurs navires qui venoient du Texel.

Van Beuningen, Mauregnault & Lodestein, viennent de la part du Prince au bord de Ruiter.

Le Prince aiant prié les Srs. van Beuningen & Mauregnault de se rendre incessamment à l'armée navale, afin de délibérer avec Ruiter sur ses prochaines opérations, & leur aiant donné charge de s'ajoindre le Sécretaire Lodestein, & tels Conseillers du Collége de l'Amirauté de Zélande qu'ils trouveroient à propos, ils arrivérent avec Lodestein le 17. du Mois dans une petite frégate, par le Nord de Schooneveldt, au bord du L. Amiral, où le gros tems leur causa le mal de tête & le mal de cœur. Le jour

18. *Mai.*

suivant on fit assembler le Conseil de guerre en leur présence, & Ruiter leur fit le récit de ce qui s'étoit passé, & de ce qui avoit empêché l'entreprise de réüssir. On fut d'avis de

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

de faire entrer au Vlakke proche de Rammekens les bâtimens chargés de lest, 1673.
qui y avoient été destinés; & d'en tirer les équipages pour les distribuer sur les navires d'Amsterdam qui en pouvoient avoir besoin, ne laissant que six hommes sur chacune des cinq pinasses, & quatre sur chacune des trois flûtes. Ensuite on parla des opérations de l'armée, & l'on conclut tout d'une voix qu'elle demeureroit au poste où elle étoit, ou tout proche, plutôt au Sud qu'au Nord; & qu'en atendant en ce parage le reste des vaisseaux du Texel & de la Zélande, on enverroit à la découverte pour prendre ses mesures, selon que la Providence de Dieu, le tems & les ocasions pourroient y convier. Enfin les trois Députés exhortérent puissamment au nom du Prince tous les Membres du Conseil de guerre, de têmoigner plus de courage que jamais en cas de rencontre ou de bataille, & leur recommandérent d'exciter aussi au même nom tous les Capitaines & Oficiers à bien faire, sous promesses de recompenses à ceux qui s'aquiteroient de leur devoir, & menaces de châtimens à ceux qui ne s'en seroient pas bien aquités. Ils trouvérent tout le Conseil dans la meilleure disposition du monde à cet égard, & aiant pris congé en faisant des vœux pour l'hûreux succès de la campagne, ils partirent pour Zélande, où ils allérent presser l'armement des vaisseaux de la Province. Cependant Ruiter qui détachoit de tems en tems de petites frégates & d'autres bâtimens vers les côtes d'Angleterre pour aprendre des nouvelles des ennemis, voioit de jour à autre de nouveaux navires venir renforcer l'armée. Ensuite les Sieurs Députés van Beuningen & Mauregnault, auxquels s'étoit joint Corneille van der Lyn d'Alcmaar, pour faire avancer l'équipement, lui proposérent par une Lettre datée à Middelbourg, le 19 s'il ne seroit point expédient de tirer quelques matelots de dessus les vaisseaux qui en étoient le mieux pourvus, pour les mettre sur ceux de Zélande où il n'y en avoit presque pas encore, & pour lesquels on auroit de la peine à en trouver; & s'il ne vaudroit point mieux que les équipages de chaque vaisseau fussent moins complets & que l'armée fût plus nombreuse. Le L. Amiral leur fit réponce: *Que, sauf leur meilleur avis, il ne pouvoit aprouver cette proposition, parce que l'expérience avoit toujours fait connoître, qu'une armée navale étoit plus forte & mieux en état d'agir avec un moindre nombre de vaisseaux bien pourvus d'équipages & de tout ce qui leur étoit nécessaire, qu'avec un plus grand nombre moins bien équipé, qui ne servoit le plus souvent qu'à embarasser; outre qu'on n'avoit point encore vû qu'il eût bien réussi de transporter des matelots des navires des Amirautés de Hollande sur ceux de Zélande, & qu'il y avoit encore moins d'aparence à present que les équipages Hollandois n'étoient pas bien complets: de sorte qu'il ne toucheroit point à cette afaire jusqu'à nouvel ordre.* Il écrivit à-peu-près les mêmes choses au Prince, & depuis il n'en fut plus parlé. Ces Lettres étoient datés le 20. & le même jour le Vice-amiral Evertsz. se rendit sous le pavillon. Il arriva aussi une frégate de Zélande & quatre navires du Texel, si bien qu'il y en avoit encore dix à atendre. Après cela Ruiter reçut de la part du Prince la Lettre suivante.

Leur delibération au sujet des opérations de l'armée navale.

18. *Mai.* Resolution prise sur ce point.

Le Conseil de guerre est exhorté à bien faire en cas de combat.

Proposition des trois Députés pour fournir une partie des équipages de l'armée aux vaisseaux de Zélande qui n'en avoient point.

19. *Mai.* Que Ruiter ne peut aprouver.

20. *Mai.*

Renfort venu à l'armée navale.

Le Prince d'Orange

Noble, Discret, Très-Cher, &c.

Après avoir mûrement délibéré sur le sujet des prochaines opérations de l'armée navale, Nous avons jugé à propos de vous ordonner par la présente de la tenir au poste de Schooneveldt où elle est, à moins qu'il ne s'ofre quelque ocasion avantageuse d'agir contre l'ennemi; ce que nous remettons à votre disposition & à l'expérience que vous avés aquise, qui vous fera peser les avis qu'on pourra vous donner. Cependant Nous ne manquerons pas de vous envoier des renfors de vaisseaux & de toutes autres choses, autant qu'il nous sera possible; priant Dieu,

Lettre du Prince à Ruiter.

Noble, &c.

Qu'il vous tienne en sa sainte garde. A la Haie le 21. de Mai 1673.

Votre très-afectionné Ami.

G. H. PRINCE d'ORANGE.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1673. Tempête du Nordest-quart-au-Nord. Dans le même tems, qui étoit le jour de la Pentecôte, le vent commença à se renforcer tellement du Nordest-quart-au-Nord, qu'on fut obligé d'amener les vergues & les mâts de hune. Il n'y eut pourtant que deux vaisseaux qui perdirent leurs cables, quoi que la tempête durât jusques au 23. 21. & 22. Mai. Le même jour Ruiter fit venir à son bord tous les Membres du Conseil de guerre qui se trouvoient alors dans l'armée, afin de la diviser en trois escadres. 23. Mai. Prétention du V. Am. Evertsz. Mais en prenant leurs séances le Vice-amiral Evertsz. renouvella le différent, qui avoit été mû par les Oficiers Zélandois contre ceux d'Amsterdam, pendant quelques années de suite ou depuis le tems que l'Etat avoit augmenté le nombre des Oficiers Généraux des armées navales. Il soutint au nom & de la part des Etats & de l'Amirauté de Zélande, que leur Vice-amiral & leur Contre-amiral devoient avoir le même rang, la même séance & la même voix dans le Conseil, qu'ils avoient acoutumé d'avoir avant qu'on eût créé ce nombre d'Oficiers Généraux, c'est-à-dire après le Vice-amiral & le Contre-amiral de la Meuse, & avant le Vice-amiral & le Contre-amiral d'Amsterdam; ainsi que le Lieutenant Amiral de Zélande l'avoit toujours eu sans aucun trouble n'y oposition jusques alors. Réponce de Ruiter. Ruiter lui répondit que n'aiant point reçu d'ordre sur ce sujet, il suplieroit le Prince de prendre une résolution positive, & de lui ordonner ce qu'il jugeroit être expédient pour conserver l'amitié & l'union réciproque des deux Provinces & de leurs Colléges de l'Amirauté, aussi-bien que leurs priviléges & prérogatives, afin que l'afaire pût être réglée sans retour; & c'est ce qu'il éxécuta par une Lettre qu'il écrivit dans la suite au Prince. Division de l'armée en 3. escadres. Dans ce même Conseil on divisa l'armée, compris quelques vaisseaux qu'on atendoit au premier jour, en trois escadres, jusqu'à nouvel ordre. La premiére, sous le L. Amiral Ruiter, étoit composée de 19. navires de guerre, montés tous ensemble de 1074. piéces de canon & 5619. matelots sans les soldats; de quatre frégates montées ensemble de 126. canons & de 420. matelots, 8. brulots, 4. yachts & trois galiotes. La seconde escadre commandée par le L. Amiral Bankert, consistoit en 18. navires, montés ensemble de 1140. canons & de.... matelots; de 5. frégates montées de 144. canons; 8. brulots, 5. yachts & 2. galiotes. La troisiéme escadre sous la conduite du L. Amiral Tromp étoit composée de 18. navires de guerre, montés ensemble de 1078. canons & de 3766. matelots; de cinq frégates 16. Mai. montées de 162. canons & de 489. matelots, le tout sans compter les soldats; 9. brulots, 5. yachts & 2. galiotes. D'où l'on peut aisément inférer qu'en ce tems-là il s'en falloit encore beaucoup que les équipages ne fussent tous complets. Il y en avoit à la vérité quelques-uns qui étoient plus que complets, mais on en ôta ce qu'il y avoit de trop pour le distribuer sur les autres vaisseaux. Ainsi ceux qu'on 23. Mai. Oficiers Généraux établis par provision en la place des absens. tira des navires de Northollande, furent mis sur d'autres navires du même Collége; & ceux de Sudhollande furent transportés sur les vaisseaux de Sudhollande, afin d'éviter toute broüillerie. Cette division étant faite, le L. Amiral Général ordonna que le L. Amiral van Nès commanderoit en chef l'escadre de Tromp durant son absence, & que le Contre-amiral van Nès conduiroit cependant la division du L. Amiral son frére dans la premiére escadre. Le Vice-amiral Evertsz. prit le commandement de l'escadre du L. Amiral Bankert, aiant le Contre-amiral Vlug pour Vice-amiral, & le Capitaine Dirk Kiela pour Contre-amiral. Le Capitaine Philippe van Almonde remplit aussi la place de Contre-amiral dans l'escadre de Tromp: le tout par maniére de provision, jusques-à-ce que Tromp & les autres Oficiers Généraux fussent arrivés. Le même jour l'Instruction générale à laquelle tous les Oficiers Généraux, Capitaines & Commandans de l'armée devoient se conformer, fut lûë & arrêtée dans le Conseil de guerre. Elle marquoit en quel ordre & rang les trois escadres devoient faire voiles, changer de bord & revirer, sur les signaux qui seroient faits selon les diverses ocasions, ainsi qu'on le peut voir dans cette Copie.

Instruction générale & Ordre de Michel Adriansz. de Ruiter, Chevalier Lieutenant Amiral de Hollande & de Oüest-frise, Commandant en Chef au nom de S. A. le Seigneur Prince d'Orange, &c. &c. &c. l'armée navale des Etats des P. V. pour mettre en main des Oficiers Généraux Capitaines & Commandans de la-dite armée, qui seront tenus de s'y conformer pendant la prochaine expédition & en cas de bataille ou de rencontre avec l'ennemi.

Instruction pour les Oficiers Géné- *Premiérement il est très-étroitement enjoint qu'en entrant dans les passes, ou lors qu'on en sortira, les petits bâtimens aient à éviter les gros navires, & néanmoins à*

les

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

les suivre en queuë, afin que si ces derniers viennent à toucher, les plus petits puissent toujours les assister, & afin que les gros puissent commodément sortir ou entrer. Quiconque n'observera pas cet ordre sera puni arbitrairement. 1673.

Et comme l'armée est présentement divisée en trois escadres, la premiére faisant l'avantgarde ou l'aile droite, lors qu'on fera vent arriére; la seconde étant au milieu ou composant le corps de bataille; & la troisiéme faisant l'arriéregarde ou l'aile gauche, c'est-à-dire toujours en faisant vent arriére; il s'ensuit que lors qu'on fera en mer le L. Amiral Bankert & les Vice-amiraux Evertsz. & Star avec leur escadre, feront à stribord de la premiére & principale escadre, commandée par les L. Amiraux de Ruiter & Aart Jansz. van Nès & par le Vice-amiral Jean de Liefde; & que le L. Amiral Tromp & les Vice-amiraux Sweers & Schram feront à babord; le tout lors qu'on navigera vent en poupe. raux Capitaines & Commandans de l'armee navale.

Mais lors qu'on ira à la bouline l'escadre du sus-dit L. Amiral Bankert sera à la tête; l'escadre du centre, conduite par le Lieutenant Amiral de Ruiter sera toujours au milieu, & celle du Lieutenant Amiral Tromp sera à la queuë, comme il à été déja ci-dessus reglé.

Item, quand le vaisseau Pavillon jugera à propos de renverser le bord, soit de jour soit de nuit, il fera le signal qui est ordonné pour cet éfet dans le Mémoire général des signaux art 5. ou 6. & les autres Chefs, Lieutenans Amiraux, Vice-amiraux & Contre-amiraux, apercevant le-dit signal en feront un pareil, conformément aux mêmes articles: sur quoi l'escadre qui sera à la queuë revirera la premiére; & ensuite l'escadre du centre, qui sera suivie de celle qui étoit à la tête: ensorte que toute l'armée aiant ainsi changé de bord, l'escadre qui étoit à la tête se trouvera être à la queuë, & celle qui étoit à la queuë sera à la tête. Le même ordre sera observé entre les pavillons d'une même escadre.

Chacun des sus-dits Chefs, distribuëra son escadre en trois divisions, & destinera quelque frégate de chaque division pour avoir l'œil aux vaisseaux qui pourroient être coulés à fond ou brûlés & tâcher d'en sauver les équipages. Ils prendront soin aussi que les brulots aient à se conformer à l'article 17. des Ordres de Son Altesse, arrêtés le 24. d'Avril 1673. pour l'observation d'une bonne discipline en l'armée, afin qu'on puisse mettre à la mer sans confusion, & qu'en cas de subite rencontre de l'ennemi, on se trouve toujours en état de lui faire tête. On est pareillement averti de se tenir bien en ligne & à une distance raisonnable les uns des autres, afin de ne s'incommoder pas du canon, suivant l'article 12. du sus-dit Ordre, sans néanmoins s'étendre trop, afin qu'on ne puisse pas être coupé par l'ennemi. On prendra encore garde au feu qui pourroit être causé par les coups des ennemis, ou par les propres valets du canon des vaisseaux, afin qu'il puisse être promtement éteint.

Par conséquent si l'armée découvre les ennemis au vent, & qu'elle soit à stribord, le Vice-amiral Evertsz. avec sa division sera à la tête de celle du L. Amiral Bankert au vent, & le Vice-amiral Star avec la sienne sera de l'arriére aussi au vent. De la même maniére le L. Amiral van Nès sera de l'avant du L. Amiral de Ruiter au vent, & le Vice-amiral de Liefde sera de l'arriére aussi au vent, chacun avec sa division respectivement.

Tout de même le Vice-amiral Sweers sera de l'avant du L. Amiral Tromp au vent, & le Vice-amiral Schram à la queuë aussi au vent, chacun avec sa division respectivement.

Que si dans le même cas ci-dessus mentionné l'armée se trouvoit à babord des ennemis, elle se tiendra néanmoins toujours au même état & dans le même ordre qui a été marqué en cas que ce soit à stribord; de sorte que l'escadre du Lieutenant Amiral Tromp, à laquelle on a ci-dessus donné l'arriéregarde, se trouvera alors avoir l'avantgarde, & par ce moien la division du Vice-amiral Schram, qui étoit la derniére de toute l'armée, se trouvera être la premiére; & conséquemment celle qui étoit la premiére demeurera aussi la derniére, savoir celle du Vice-amiral Evertsz. à moins toutefois que l'armée ne fût postée & rangée de telle sorte, ou qu'elle ne navigeât de telle maniére, qu'il fallût nécessairement changer cet ordre, pour arriver plus promtement & plus avantageusement sur l'ennemi.

L'armée étant ainsi rangée, & aiant dans les sus-dits cas pris ses postes pour se défendre, ou pour ataquer, chacun des Capitaines particuliers aura l'œil sur le Chef d'escadre sous lequel il est, sans pouvoir s'écarter le moins du monde de l'ennemi, ni ar-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1673. *arriver, que par une très-pressante nécessité, quand même il verroit qu'un autre qui seroit en ligne avant lui ne garderoit pas son poste, soit par lâcheté, soit par négligence, & nonobstant un tel desordre il sera tenu en son particulier de faire tous ses eforts, suivant les règles de la guerre, sur peine de punition corporelle en cas de manquement, conformément à l'article 6. du sus-dit Ordre, & des autres Réglemens publiés, qui ont été faits par Son Altesse.*

Il est aussi très-expressément enjoint qu'en navigeant, bien qu'on ne soit pas en présence de l'ennemi, chacun ait à garder son rang, & à se tenir proche du Chef d'escadre sous lequel il a été ordonné, sur les peines mentionnées dans l'article 5. du sus-dit Réglement.

Les Oficiers Généraux de chaque escadre détacheront tous les jours trois de leurs frégates, qui seront les plus fines de voiles, pour aller à la découverte sur les ailes de l'armée, & lors qu'ils auront quelques nouvelles, ils en feront incessamment part à l'Amiral, sans pouvoir en aucune façon demeurer en defaut à cet égard.

Fait & arrêté à bord des Sept Provinces, *étant à l'ancre à Schooneveldt le 23. de Mai 1673.*

MICHEL ADRIANSZ. de RUITER.

Ensuite le L. Amiral Général aiant selon sa coutume distribué son escadre en trois divisions, dressa encore une Instruction particuliére, à laquelle les Oficiers, Capitaines & Commandeurs devoient se conformer en cas de bataille, & ordonna à chacun le poste qu'il devroit tenir par raport au pavillon, soit que les ennemis fussent au vent en arrivant sur lui, soit qu'ils fussent sous le vent. Il régla la maniére dont il falloit se ranger lors que l'armée changeant de bord il faudroit que ceux qui seroient à la tête fissent la queuë, & que ceux qui seroient à la queuë se trouvassent à la tête. Quels seroient les mouvemens & les manœuvres des brulots pour aborder les vaisseaux ennemis, & ce que les Commandans auroient à faire pour détourner les brulots qui seroient adressés à eux ou aux autres navires. Comment les yachts auroient à se tenir toujours prêts pour aller & venir, porter & raporter les ordres; pour sauver les équipages des bâtimens qui pourroient être brûlés ou coulés à fond; & pour aller au-devant des brulots ennemis & les détourner: Comment on auroit à tenir toujours le même ordre & le même rang, soit en navigeant ou en moüillant. Enfin ce qu'on auroit à faire si l'Amiral venoit à être acroché par des vaisseaux ennemis, ou qu'il en voulût lui-même acrocher quelqu'un, afin qu'en ce cas on pût ou le dégager, ou faciliter son dessein & sa manœuvre. Les mêmes instructions furent données aux autres escadres, qui avoient été aussi distribuées chacune en trois divisions par les L. Amiraux Bankert & Tromp. Le
24. *Mai.* même jour Ruiter reçut par une scute de Zierickzée une Lettre du Prince d'Orange, remplie des termes les plus vifs & des raisons les plus pressantes pour inspirer du courage à tous les Oficiers. En voici le contenu.

Noble, Discret, Très-Cher, &c.

Lettre du P. d'Orange au L. Am. Ruiter pour exhorter les Oficiers & les Capitaines à bien faire leur devoir.

Nous aurions fort souhaité que les afaires de l'Etat nous eussent permis de nous transporter à l'armée navale, & de voir là assemblés tant de braves compatriotes, qui sont si bien disposés à servir notre commune Patrie, & à la défendre des violences des ses cruels ennemis. Ces forces maritimes si considérables, qu'on voit à présent jointes ensemble, étant l'un des plus nécessaires & des plus importans moiens qu'on ait à emploier pour le salut de l'Etat, il est à espérer que cette considération, capable d'animer les plus insensibles, inspirera encore une nouvelle vigueur à ceux qui ont l'honneur de voir ces forces, & par conséquent ce salut, confiées entre leurs mains. Les yeux de tous les Habitans de ces Provinces portent leurs regards de ce côté-là; leurs cœurs y cherchent du soulagement à leurs peines; & les yeux mêmes de tout le Monde Chrétien y sont tournés, pour observer ce qui se passera dans une ocasion si éclatante, & pour être des témoins fidèles du mérite & des belles actions, comme de la honte dont seroient éternellement couvers ceux qui seroient capables d'oublier leur devoir. Quelle infamie ne suivroit point une lâcheté qui entraînant sans doute avec soi la perte de la Patrie, seroit en même tems commise sur un téatre si illustre, & éclairée des regards de tant de millions de spectateurs? C'est un afront que nous sommes assurés de n'avoir pas à crain-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

craindre de votre part, & que nous n'atendons pas aussi de tant de généreux guerriers qui sont avec vous. Au contraire nous sommes persuadés que par la permission de Dieu cette périlleuse conjoncture servira à faire briller d'un nouveau lustre votre prudence, votre courage & toutes vos vertus; & à rehausser encore l'éclat de tant de gloire que notre Nation s'est déja aquise par les victoires qu'elle a remportées sur mer. Comme donc Nous nous promettons que la grandeur du danger ne fera qu'augmenter la joie que nous ressentirons avec vous, de ce que vous aurés été les hûreux instrumens des succès que la justice de notre cause nous donne lieu d'atendre, nous tâcherons de notre côté de faire enforte que le mérite soit dignement recompensé, & que les éforts d'une extraordinaire valeur ne demeurent pas sans des prix extraordinaires. C'est dequoi nous vous prions d'assurer tous ceux qui doivent combatre sous vos enseignes, depuis les premiers jusques aux derniers, & de leur remettre bien devant les yeux qu'il n'y auroit nulle espérance de pardon, si, contre les aparences, il se trouvoit quelqu'un qui fût assès malhûreux & assès lâche pour ne s'aquiter pas généreusement d'un si glorieux & si nécessaire devoir: car on peut compter pour une chose certaine & résolue, que l'intention des Etats & la nôtre est qu'en ce cas on agisse contre les coupables suivant toute la rigueur du Réglement de l'Artijkel-brief, *& des autres Réglemens de l'Etat; & que sans la moindre connivence on en fasse une exacte, promte & briève justice. Ainsi quiconque sera assès lâche pour ne repondre pas aux engagemens & de sa naissance & de la foi qu'il a nouvellement jurée, & pour ne se comporter pas à la vûë de l'ennemi en bon marinier & en brave soldat, doit tenir pour constant que la rencontre qu'il tâchera d'éviter, n'aura néanmoins rien de plus périlleux pour lui que les ports de l'Etat, où il lui sera impossible de se soustraire aux mains de la Justice & aux peines qu'il aura méritées, ni à la haine & à l'exécration de ses compatriotes, dont il demeurera éternellement chargé. Nous voulons croire qu'il n'y a personne qui soit dans de si honteuses dispositions, & que des raisons si pressantes empêchant tout le monde d'y tomber, chacun dans une ocasion de cette importance fera des éforts particuliers pour se distinguer & pour témoigner son zèle. Ce sera par ce moien qu'on atirera la bénédiction du Ciel sur les armes de l'Etat, & qu'on avancera la delivrance & la prospérite de notre commune Patrie; outre qu'une gloire immortelle deviendra le partage de ceux qui se seront signalés par leur courage & par leur fidelité. Je prie Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde aussi-bien que tous ceux qui sont avec vous.* 1673.

Votre bon & afectionné Ami.

G. H. PRINCE d'ORANGE.

Dès que Ruiter eut reçu cette dépêche il y fit la réponce suivante. *24. Mai.*

Très-noble & Très-illustre Seigneur & Prince.

Réponce de Ruiter au Prince.

Après avoir aujourdhui sur le midi écrit & envoié ma Lettre à V. A. j'ai reçu assès tard sa dépêche, par laquelle V. A. trouve bon de nous exciter tous à nous aquiter de notre devoir envers notre chére Patrie; dequoi je remercie très-humblement V. A. Je ne manquerai pas de communiquer sa Lettre dès demain de bonne heure à tous les Oficiers Généraux, & aux autres qui seront présens, afin que dans l'ocasion nous puissions tous si bien faire, que notre conscience n'ait rien à nous reprocher devant Dieu, & que nos actions soient aprouvées de V. A & de tout le Monde Chrétien. C'est dequoi je la puis assurer en mon particulier, comme aussi de mon côté je fais fonds sur sa parole de Prince que le Sieur L. Amiral Tromp se soumettra desormais aux ordres, & vivra avec moi & avec les autres Membres du Conseil de guerre, dans la même confiance & dans la même union, que nous vivons présentement ici tous ensemble. Par ce moien j'oze espérer qu'avec la bénédiction de Dieu nous obtiendrons d'hûreux succès dans nos entreprises. Je demeure avec toute sorte de respect,

Très-illustre Seigneur & Prince,

De Votre Altesse

A bord des Sept Provinces, étant à l'ancre à Schooneveldt, le 24 de Mai 1673.

Le très-humble & très-fidèle Serviteur.

MICHEL ADRIANSZ. de RUITER.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1673.
25. *Mai.*
La Lettre du Prince est luë devant les Oficiers Généraux, les Capitaines & autres Oficiers.
Leurs promesses de bien faire.

Le lendemain matin la Lettre du Prince fut luë devant tous les Oficiers Généraux, les Capitaines, & les Commandans des brulots & des yachts, qui furent assemblés au bord de l'Amiral, & qui marquérent beaucoup d'émotion à cette lecture. Ruiter de son côté les aiant encore vivement exhortés à remplir l'atente du Prince, de l'Etat & généralement de tout le monde, tous ceux qui étoient présens, tant les hauts Oficiers que les inférieurs, promirent d'un air libre & assuré, qu'ils s'aquiteroient de leur devoir avec l'afection qu'ils étoient obligés d'avoir pour leur Patrie, & la fidélité qu'ils avoient promise à l'Etat. La Lettre du Prince fit tant d'éfet parmi l'armée, qu'on entendoit plusieurs Oficiers en répéter les termes, particuliérement l'endroit où il étoit porté, *qu'il n'y auroit rien de plus périlleux pour les lâches que les ports de l'Etat :* ce qui leur faisoit conclure, *qu'il faloit vaincre ou mourir.* Trois senaus de Zélande, qui avoient été détachés le 19. du Mois vers le Pas de Calais & pour aller jusques devant Wicht & Portsmouth, avec ordre de prendre quelques pêcheurs, ou d'envoier à terre enlever des gens pour aprendre des nouvelles des forces ennemies, vinrent ce jour-là rejoindre l'armée.

25. *Mai.*
On prend un yacht d'avis ou heu Anglois.

L'un de ces senaux avoit pris proche de Cingels un heu Anglois, nommé *Elizabeth*, qui portoit des avis; mais comme c'étoit un fort mauvais voilier, on l'avoit coulé bas après en avoir enlevé vingt Anglois & quatre canons de fer. Le Commandant fut mené au bord de Ruiter auquel il dît, que le soir du 20. il avoit laissé l'armée d'Angleterre à la baie de Rhye, entrer Fierlei & Bevesier, forte de près de 40. navires de guerre.

Nouvelles de l'armée d'Angleterre & de France.

Que celle de France étoit alors arrivée proche de Wicht, à laquelle s'étoient joints quinze navires de guerre de Portsmouth. Que le 20. il avoit vû les François avec ces quinze Anglois s'avancer dans le Canal, si bien qu'il étoit persuadé que le 21. qui étoit le jour de la Pentecôte, les deux armées se seroient jointes, hormis quatorze ou quinze vaisseaux Anglois qui étoient encore devant Douvres. Que suivant son compte l'armée navale d'Angleterre devoit être composée de près de 70. vaisseaux; mais qu'à l'égard de celle de France les Anglois en parloient fort diversement, les uns la faisant monter à 60. voiles, les autres jusqu'à quatre-vingts; quoi que pour lui il ne crût pas qu'elle dût être si forte, quand même on y comprendroit les brulots, les yachts & les bâtimens de charge.

Remontrance de Ruiter au Prince.

Ruiter écrivit aussi-tôt au Prince pour lui faire part de ces nouvelles; & lui représenta en même tems qu'on avoit un grand interêt à uzer de diligence, & à faire des éforts extraordinaires pour fortifier l'armée, insistant particuliérement sur l'article des vaisseaux qui étoient encore au Texel, dont il falloit presser la sortie pendant que la mer & les passages étoient libres, afin qu'ils pussent se rendre à Schooneveldt.

25. *Mai.*
Il fait porter le cap un peu au Sud pour ranger l'armée en ordre.
26. *Mai.*

Au même tems il commanda qu'on avançât un peu vers terre au Sud, pour mieux ranger les escadres dans l'ordre nécessaire; & alors le Vice-amiral Evertsz. qui conduisoit celle de Bankert prit son cours à une demi-lieuë au Sud, où il jetta l'ancre. Ensuite Ruiter mit aussi à la voile, & aiant pris poste asses proche d'Evertsz. il fut suivi du L. Amiral van Nès qui moüilla un peu au Nord de lui. Ce fut là qu'il communiqua au Conseil la Lettre du Prince, dont il a été ci-dessus parlé, datée le 21. de Mai, qu'il n'avoit reçuë que le jour précédent; & en conséquence il fut résolu que l'armée demeureroit d'abord à Schooneveldt, pour y atendre le Lieutenant Amiral Tromp avec le reste des vaisseaux qui manquoient encore.

Autres nouvelles de l'armée d'Angleterre.
27. *Mai.*

Ensuite on eut des avis certains par un Maître Suédois & par deux autres de Lubec, que le 24. la jonction des Anglois & des François n'étoit pas encore faite, & que les vaisseaux que le Commandant du heu Anglois avoit pris pour l'armée de France, n'étoient que quelques bâtimens & des brulots sortis peu de jours auparavant de Portsmouth.

27. *Mai.*

On avoit encore apris d'un autre Maître Suédois, que les forces des Anglois étoient de 60. navires de guerre, & qu'avec les yachts & les brulots il y avoit près de 80. voiles, entre lesquelles on voioit un grand navire nouvellement construit à Portsmouth, portant 120. piéces de canon, que le Prince Robert devoit monter; & enfin qu'un vaisseau Anglois venant du même havre de Portsmouth avoit sauté par accident, mais qu'il ne savoit point si c'étoit un navire de guerre.

Un vaisseau Anglois saute en l'air.
28. *Mai.*
Le L. Am. Tromp arrive à l'armée avec 7. navires & un brulot.

Le 28. sur le midi le Lieutenant Amiral Tromp vint joindre le pavillon avec six navires d'Amsterdam, comme aussi le Vice-amiral Schram avec un brulot de Northollande. Tromp par respect pour le pavillon fit faire le tour à ses vaisseaux jusqu'à l'arriére de celui de Ruiter qu'il salüa de quelques volées, & ensuite il se rendit à son bord. Dans cette entrevûë, qui étoit la premiére qui se fût

faite entre eux depuis sept ans, tout se passa avec beaucoup d'honnêtetés & de marques d'amitié de part & d'autre. Ruiter recevant Tromp d'un air fort dégagé lui fit le récit de l'état où se trouvoit alors l'armée, & Tromp lui raporta ce qui s'étoit passé au Texel, lui disant que le navire du Vice-amiral Sweers n'avoit pas encore traversé le Vlaak, mais que sans doute le Commandeur van Meeuwen & le Capitaine Jean van Gelder beau-fils de Ruiter, arriveroient le lendemain au rendévous. Au même tems le Lieutenant Amiral Bankert se rendit dans un senau au bord de Ruiter, sur l'espérance qui lui avoit été donnée par les Conseillers de l'Amirauté de Zélande, qu'il en pourroit obtenir quelques matelots pour les vaisseaux de cette Province: mais ne voiant pas qu'on fût disposé à lui acorder sa demande, il résolut de demeurer avec l'armée à bord du *Domburg*, monté par le Capitaine Charles van der Putten; & à cette fin il envoia querir 50. hommes & son bagage qui étoient à bord du *Walcheren* au Wielingen. Ruiter lui avoit ofert le navire du Capitaine Hek du Quartier du Nord, qui étoit beaucoup plus grand, & pourvu d'un équipage bien complet; mais il ne voulut point l'accepter, de peur que le Collége de Zélande n'en eût quelque mécontentement. Peu d'heures après l'arrivée de Tromp, c'est-à-dire durant la nuit, Ruiter reçut de la part du Prince la Lettre suivante, au sujet du différent meu par les Zélandois pour le rang, & de ce qu'il avoit écrit lui-même le 24. touchant la personne de Tromp.

1673.

Le L. Am. Bankert se rend au bord de Ruiter, & passe ensuite à bord du Domburg.

28. Mai.

Le Prince d'Orange,

Noble, Très-cher, &c.

Nous avons reçu votre Lettre du 24. de ce Mois, & pris en bonne part les avis qui y sont contenus. Pour ce qui regarde la prétention du Vice-amiral Evertsz. que le Vice-amiral & le Contre-amiral de Zélande doivent avoir la préséance sur ceux du Collége d'Amsterdam, Nous jugeons à propos que sans préjudicier aux droits de chacune des deux Parties, les choses demeurent pour le présent dans l'état où elles ont été depuis quelque tems, & c'est là le Réglement que vous aurés présentement à suivre. D'ailleurs nous avons fortement recommandé & enjoint au L. Amiral Tromp de recevoir en toutes ocasions vos commandemens avec le respect & l'obéissance qu'il doit, & il nous l'a promis d'une maniére qui nous fait espérer qu'il a intention de le faire; ce qui produira sans doute dans la conjoncture présente un éfet avantageux & salutaire au Public. Nous vous recommandons,

Lettre du Prince à Ruiter.

Noble, Très-cher, &c.

A la sainte protection de Dieu. Au Quartier à Alsen le 27. de Mai 1673.

Votre bon & afectionné Ami.

G. H. PRINCE d'ORANGE.

Peu après, c'est-à-dire le 30. du Mois, les Sieurs Lodestein & David de Wildt en qualité de Commissaires du Prince, & les Srs. Députés de L. H. P. pour les afaires de la marine, arrivérent à l'armée afin de délibérer avec le Lieutenant Amiral sur les opérations de la prochaine campagne, & de prendre des résolutions fixes à cet égard. Lodestein portant la parole dans le Conseil de guerre, demanda que tous les Membres eussent à dire leur avis, & à faire connoître de quelle maniére ils jugeoient que dans l'état présent où se trouvoit l'armée navale elle dût agir contre les forces de France & d'Angleterre jointes ensemble. Il ajoûta qu'on devoit bien considérer que comme après Dieu cette armée étoit un des principaux instrumens par lequel on pût défendre & couvrir l'Etat par mer, il sembloit qu'il ne falloit pas la hazarder légérement, ni s'engager au combat qu'avec avantage; & il sut apuier cette proposition de tant de raisons de politique, qu'après quelques délibérations il fut unanimement résolu par le Conseil de guerre & par les Députés: *Que l'armée se tiendroit postée dans le plus avantageux parage de Schooneveldt, ou un peu plus au Sud vers Ostende; ce qu'on remettoit à la conduite du Chef & du Conseil, qui feroient sans cesse observer l'ennemi, & qui en étant ataqués, ou le voiant disposé à faire une descente sur les côtes des P. V. se mettroient en devoir de lui résister vigoureusement, de s'oposer à ses*

Lodestein & de Wildt se rendent sur les vaisseaux.

30. Mai. Proposition de Lodestein au Conseil de guerre.

Résolution prise sur ce sujet.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1673. *ses desseins, & de brûler ou détruire ses vaisseaux par toutes les voies qu'il leur seroit possible.* Cette Résolution fut prise en présence des L. Amiraux Ruiter, Bankert, van Nès & Tromp; des Vice-amiraux de Liefde, Evertsz. & Schram; & des Contre-amiraux Jean van Nès & de Haan. Lodestein & de Wildt demeurérent à dîner avec tous les Membres du Conseil au bord du L. Amiral Général, où l'on but à l'entretien de l'union & de l'amitié entre les Oficiers, qui se donnérent tous parole de s'entre-secourir fidèlement dans l'ocasion, & de verser jusqu'à la derniére goute de leur sang pour la défence de leur commune Patrie. Les Députés parurent fort satisfaits de cette bonne disposition, & sur tout de la cordialité qu'ils remarquérent entre Ruiter & Tromp, de laquelle ils dirent que le Prince auroit bien de la joie lors qu'ils lui en feroient le raport. Ensuite ils partirent en faisant beaucoup de vœux pour la prosperité des armes de l'Etat & pour la conservation de tant de braves Oficiers; & ils retournérent après midi en Zélande, afin de donner encore quelques ordres & de tâcher d'envoier de nouveaux renfors à l'armée. Le même soir le Chevalier Jean van Gelder, beau-fils de Ruiter, se rendit avec le *Steenberg* sous le pavillon. Après cela le L. Amiral aiant envoié quelques bâtimens à la découverte, mit à la voile le 1. de Juin au matin, pour exercer un peu les Capitaines & les Commandans à prendre leur rang, & à faire les mouvemens & les manœuvres à la vûë des signaux qui avoient été ordonnés, afin de leur rendre le tout plus facile par l'habitude. Cet exercice dura jusques à midi, qu'on retourna moüiller à Schooneveldt. Le même jour il détacha de son escadre le Chevalier Engel son Fils, avec les Capitaines Simon Panhuis & Filippe de Munnik sous lui, pour aller croiser vers le Pas de Calais & vers les Dunes, ou dans les parages voisins, jusques sous le Nordforland, & tâcher d'aprendre si les armées d'Angleterre & de France étoient jointes, en quoi consistoient leurs forces, & où elles étoient; lui recommandant de ne se laisser pas couper, & que s'il voioit un trop grand nombre d'ennemis s'avancer sur lui, il eût à se retirer du côté du pavillon. Ce jour-là même, le Lieutenant Amiral Ruiter fut régalé avec tout le Conseil de guerre au bord de Tromp, qui lui donna tous les témoignages d'amitié & de déférence qu'on pouvoit souhaiter. Sur les quatre heures, tandis qu'on étoit encore à table, les gardes avancées firent le signal qu'elles découvroient l'armée roiale. Les Commandans de deux yachts qui avoient croisé au Sudoüest, étant aussi revenus en même tems, raportérent qu'un Maître Flamand, venant de Nantes, leur avoit dit qu'il s'étoit trouvé le jour précédent au milieu des Anglois & des François, forts de 120. à 130. voiles, & qu'à trois heures après midi ils étoient entrés du Canal par le Pas dans la mer d'Allemagne, prenant leur cours à l'Estnordest. Peu après les Hollandois commencérent à découvrir de dessus les ponts des vaisseaux une partie de leurs gardes avancées, & l'on vit aussi-tôt l'armée entiére de dessus les hunes; mais comme il étoit déja trop tard elle tint le vent & courut au Nordoüest; ce qui obligea le Lieutenant Amiral de révoquer l'ordre qu'il avoit donné à son Fils. Ensuite il conclut encore avec le Conseil de guerre qu'il falloit conserver l'avantage des postes, autant qu'il seroit possible; mais que néanmoins le lendemain il falloit mettre à la voile & aller avec le jussant quelques lieuës à la rencontre de l'ennemi, exhortant puissamment tous les Oficiers à donner de nouvelles preuves de leur courage dans une ocasion si pressante. Il les trouva tous aussi bien disposés qu'il le pouvoit désirer, & les équipages ne marquant pas moins d'ardeur à bien faire, on les vit se promettre mutuellement de ne se point abandonner, & ensuite ils priérent Dieu tous ensemble de leur acorder la victoire. Ce soir là le *Walcheren* que le Lieutenant Amiral Bankert avoit acoutumé de monter, arriva du Wielingen, & pour renforcer son équipage on tira ceux des frégates que commandoient les Capitaines Bankert, Barent Martensz. & André de Boer; de sorte qu'il y eut enfin 385. hommes à son bord. Ensuite on fit tous les préparatifs nécessaires pour le combat. Le lendemain les Hollandois virent les ennemis moüillés à l'Oüest & au vent à eux. Le vent étoit Sudoüest. Après déjeûné ils mirent à la voile dès que le flot commença à venir, & l'armée de Hollande prit en même tems le large; mais il faisoit un si grand calme que les armées des deux partis n'étoient poussées que du seul flux de la mer. Celle de Hollande dériva vers l'Oüest, jusques-à-ce que sur les neuf heures elle se trouva proche de Bruggelingen, à la distance de la longueur de deux vaisseaux à l'Oüest de Liswegen, où elle fut

Marginal notes: Ruiter régale à son bord, où les Oficiers Généraux se donnent des témoignages d'amitié. — *1. Juin.* L'armée se tient sous voiles pour faire des éxercices militaires. — Le Chevalier Engel de Ruiter est commandé pour aller croiser. — Tromp invite Ruiter à dîner avec le Conseil de guerre. Nouvelles de l'arrivée de l'armée roiale. — Qu'on voit toute entiére. — *2. Juin.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1673.

fut obligée de moüiller. Un peu après midi, lors que le flot commença à † refouler, les Anglois & les François arrivérent sur elle; mais après s'en être aprochés à la distance de deux lieuës & l'avoir bien considérée ils remirent au plus près du vent, parce qu'il étoit déja tard, & portant le cap au Nord ils allérent ancrer à deux lieuës & demie Oüest à elle, sans la perdre de vûë. Les Hollandois comptérent d'abord parmi eux cent-trente voiles; mais au soir lors qu'en moüillant les ennemis se furent un peu plus étendus, ils y en aperçurent près de 140. Si le calme avoit ce jour-là empêché le combat, le gros tems n'y aporta pas moins d'obstacle le lendemain; car il s'éleva du Sudoüest un orage acompagné d'une si grosse pluïe, que les deux armées ennemies furent contraintes de demeurer à l'ancre à deux lieuës l'une de l'autre. On fila les cables; on baissa les mâts de hune d'avant; on hutta * la grande vergue & celle de misène; & il y eut quantité de vaisseaux de l'armée de Hollande, qui chassérent parce que le fond étoit de fort mauvaise tenuë. Néanmoins le jour suivant elle se trouva encore toute ensemble, mais le vent se renforça si furieusement qu'il y eut beaucoup de cables rompus & d'ancres perduës. On vit aussi de loin que les ennemis n'étoient pas moins maltraités, & qu'ils n'étoient plus à l'ancre au même ordre qu'ils avoient été d'abord, parce qu'ils avoient aussi chassé. Le même jour on donna la Sainte Communion au bord du Lieutenant Amiral Général, qui voiant son armée en présence de celle des ennemis, voulut par ce moien ranimer encore la ferveur du zèle envers Dieu, & fortifier la foi de ceux alloient combatre, par la nourriture de ce pain & de ce vin céleste, capables de les soutenir & de leur procurer une tranquille paix au milieu des plus grandes alarmes. Le 5. on eut encore beaucoup de gros tems à essuïer. Ruiter envoia ce jour-là des billets cachetés à chacun des Membres du Conseil de guerre pour demander leur avis: *Si l'on atendroit la premiére ataque des ennemis dans le parage le plus avantageux de Schooneveldt, suivant ce qui avoit été résolu le 30. de Mai en présence des Sieurs Lodestein & de Wildt? ou si l'on croioit qu'il fût plus expédient de sortir & d'aller les chercher dans leur poste?* à quoi il les prioit de faire réponce par écrit, ordonnant en même tems *à quelques-uns des vaisseaux qui s'étoient trop étendus, de se raprocher du pavillon.* Ils lui répondirent chacun en particulier, *qu'ils aprouvoient toujours la Résolution du 30. & qu'il falloit atendre les ennemis, à moins qu'on ne vît de plus grands avantages que ceux qui s'étoient oferts jusques-à-ce moment-là, auquel cas on pourroit prendre le parti d'aller au-devant d'eux.* Ces billets furent envoiés par des chaloupes de brulots au defaut de galiotes. Le lendemain le vent fut si favorable qu'on pouvoit porter les perroquets; mais néanmoins le tems fut encore variable, pluvieux & embrumé, jusques-à-ce que le soleil commença à se faire voir à l'Oüest-quart-au-Sud, auquel moment le vent sautant à l'Oüestnordoüest devint beaucoup plus foible. On aperçut alors que plusieurs navires ennemis avoient mis à la voile, aparemment pour s'étendre & se ranger dans un meilleur ordre, parce qu'ils s'étoient trop aprochés les uns des autres pendant l'orage.

† *Le flot refoule quand il descend: mais refouler la marée c'est aller contre la marée: & étaler la marée, c'est s'arrêter & moüiller jusques au retour de la marée.*

Calme.

3. *Juin.* Tempête.

* *Baisser un des bouts de la vergue qui est quarrément sur le bas & l'amarrer sur le vibord ou au mât, afin que le vaisseau se tourmente moins.*

4. *Juin.* On Communie au bord de Ruiter.

5. *Juin.*

6. *Juin.*

Le 7. de Juin, jour auquel on faisoit les priéres publiques, & justement le même auquel l'année précédente on avoit livré la bataille à Soulsbaie, les deux armées ennemies s'engagérent encore au combat. Après déjeuné le Lieutenant Amiral Général aiant fait le signal au Conseil de s'assembler à son bord, il fut résolu que chacun feroit virer sur ses ancres, afin de se mettre à ‡ pic, & de pouvoir les lever plus promtement lors qu'on verroit arriver les ennemis, sur lesquels on prétendoit aussi porter le cap avec l'ebe. Mais à peine tous les Membres du Conseil se furent séparés, & eurent quitté le bord de Ruiter, qu'on aperçut l'armée roiale, dont les escadres étoient rangées en croissant, arriver sur celle de Hollande & s'en aprocher. Le vent étoit Oüestnordoüest, avec un tems à perroquet; de sorte que les Anglois & les François avoient le vent. Ainsi les forces navales des deux partis qui se faisoient la guerre, furent alors en présence les unes des autres, mais avec des circonstances bien différentes; car l'armée des deux Rois, étoit de beaucoup supérieure à celle des P. V. par le nombre des vaisseaux & par leur grandeur, & couvroit la mer autant que la vûë se pouvoit étendre. On y comptoit bien peu moins de 150. voiles, entre lesquelles il y avoit 80. à 90. gros navires de guerre & frégates, au lieu que l'armée des Etats ne consistoit qu'en près de 52. navires de guerre, 12. frégates, 14. yachts & 25. brulots, faisant en tout près de 100. voiles.

7. *Juin.*

L'armée de France & d'Angleterre s'aproche de celle de Hollande qui va au-devant.

‡ *S'aprocher droit sur l'ancre pour être prêt à le dégager & à le lever.*

Comparaison des deux armées.

7. *Juin.*

1673. Quelques-uns des vaisseaux qui dans la distribution avoient été rangés sur la liste des trois escadres, n'étoient toutefois pas encore arrivés. Il n'y en avoit que trois ou quatre de Zélande sous le pavillon, & il n'y en avoit pas un de Frise ni de Groningue. Il en manquoit même d'Amsterdam & de Rotterdam, entr'autres ceux du Vice-amiral Sweers, du Commandeur van Meeuwen, du Capitaine Braakel, & d'autres encore. On avoit tiré les équipages de trois frégates de Zélande, ainsi qu'on l'a vû ci-dessus, pour les mettre sur le navire du Lieutenant Amiral Bankert. Les matelots Hollandois voiant la différence qu'il y avoit entre l'armée des ennemis & la leur, qui étoit inférieure de près de 50. voiles, nommérent cette derniére *petit monceau*; ce qui tourna comme en proverbe, si bien qu'ils ne l'apellérent plus autrement. Mais ce n'étoit pas par des sentimens de mépris & de crainte, qui leur ôtassent le courage, ou qui retranchassent l'espérance; l'on peut même dire qu'en cette ocasion ils ressembloient aux Cattes, anciens peuples d'Allemagne, dont les Bataves sont descendus, touchant lesquels on lit, *qu'ils se confioient plus en leur Général qu'en leurs armées*. En éfet le Général des Hollandois valoit lui seul une armée, par la confiance qu'il avoit lui-même dans un secours plus puissant que n'étoient toutes les forces humaines ensemble; car lors qu'à son bord on vint à parler de la foiblesse de l'armée, on lui entendit dire, & je le tiens de la propre bouche de ceux qui l'ouïrent: *Plus notre flote est foible, plus j'ai d'espérance d'un hûreux succès, non à cause de nos forces, mais par la confiance que j'ai au bras du Dieu Tout-puissant.*

Pieuses paroles & confiance de Ruiter.

Dans l'armée roïale le Prince Robert, qui montoit *le Roïal Charles*, commandoit le corps de bataille, qui étoit composé de l'escadre rouge; le Comte d'Estrée avoit l'avantgarde avec l'escadre blanche; & Spragh Amiral de l'escadre bleuë avoit l'arriéregarde. Parmi les Hollandois Tromp faisoit la tête, Ruiter étoit au milieu & Bankert, à la queuë. C'est une chose certaine, & dont j'ai vû des preuves dans une Rélation Françoise, qui fut écrite dans l'armée même le lendemain de la bataille, que le Prince Robert, d'Estrée & Spragh, étoient persuadés que les Hollandois étant si inférieurs en nombre, prendroient la chasse en les voiant arriver, & se retireroient au-dedans des bancs vers Flessingue. Ce fut même par cette raison qu'ils détachérent de leur gros 34. des plus légéres frégates & dix brulots, pour chasser sur les prétendus fuïards & ne les laisser pas échaper. Mais ils connurent bientôt qu'ils avoient eu tort de se donner tant d'inquiétude à cet égard, & qu'on n'avoit pas eu intention de les éviter, puis qu'on les atendoit en si bon ordre. En éfet bien loin de fuïr, quoi qu'une partie des vaisseaux Hollandois se trouvât presque demi-lieuë plus proche des ennemis que le reste de leur armée, ils ne firent pas le moindre mouvement pour arriver sur ceux des leurs qui étoient sous le vent à eux, & les rejoindre; mais se tenant sous voiles ils atendirent les ennemis au même endroit où ils avoient été à l'ancre, jusques-à-ce qu'ils fussent engagés avec leur avantgarde. Cependant ceux d'entre eux qui étoient le plus sous le vent, faisoient sans relâche des bordées pour s'aprocher à leur tour, si bien qu'il n'y eut personne qui ne fit paroître une ardeur extrême d'entrer en action. Les 34. frégates légéres, qui, comme il a été dit, s'étoient séparées du gros de l'armée roïale pour la devancer, arrivant vent arriére, commencérent à canonner de loin, comme si elles eussent voulu éfraïer les Hollandois & les chasser devant elles: mais quelques-uns de leurs mariniers ne firent que dire en voiant cette manœuvre. *Ces gens-là sont si saisis de fraieur qu'ils ne savent ce qu'ils font; ils tirent avant que leurs coups puissent porter.* Cependant ces frégates furent suivies du gros de l'armée en bon ordre. L'escadre blanche sous le Comte d'Estrée étant plus au Nord, fut aussi la premiére engagée avec celle de Tromp à une heure après midi. Tromp alla toujours, autant qu'il lui fut possible, au plus près du vent pour le gagner, criant sans cesse *au lof, au lof, au lof.* Pour Ruiter & Bankert ils ne purent pas entrer si-tôt en action avec le Prince Robert, parce qu'ils étoient un peu plus demeurés de l'arriére. Dans l'escadre de Tromp le Vice-amiral Schram qui menoit la tête, se batit vigoureusement; mais enfin il fut emporté d'un coup de boulet & perdit glorieusement la vie. Cette escadre fit un si grand feu sur l'avantgarde Angloise & Françoise, que celle-ci se vit contrainte de reculer un peu, & qu'elle mit quelque desordre dans toute l'armée. Les Anglois ont prétendu que la faute venoit des François, qui se précipitant à l'ataque avec trop d'ardeur s'embarassoient quelquefois avec les Anglois & entre eux-mêmes, & donnoient par ce moien de l'avantage à leurs ennemis. Durant la batail-

Les Amiraux ennemis sont persuadés que l'armée Hollandoise ne s'engagera pas au combat, & qu'elle se retirera au-dedans des bancs. Mais les Hollandois les atendent.

7. Juin.

Commencement de la bataille entre l'escadre blanche & Tromp.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

bataille le Commandeur van Meeuwen vint joindre l'armée avec *le Miroir* vaisseau d'Amsterdam qu'il montoit, & le Capitaine Jean Pietersz. Vinkelbos, s'y rendit en même tems avec la frégate *le Levrier* de Frise. Cependant Ruiter voiant en quel ordre & de quelle maniére le Prince Robert avec l'escadre rouge, & Spragh avec la bleuë, tâchoient d'arriver sur lui & sur Bankert, porta aussi le cap avec ce dernier L. Amiral au Nordest, afin de n'être pas coupés; ce qui continua jusqu'à deux heures après midi. Alors jugeant qu'il étoit tems & que l'ocasion étoit favorable de revirer au Sud, il en fit le signal, & envoia un yacht à Tromp pour l'en avertir, afin qu'il changeât aussi de bord. Après cette manœuvre l'escadre de Ruiter s'engagea à son tour avec celle du Prince Robert, & l'escadre de Bankert avec celle de Spragh; & elles commencérent toutes ensemble un combat terrible. Ruiter se trouvant alors avec quelques-uns des siens au milieu des brulots ennemis, & sous le feu du Prince Robert & de plusieurs autres Anglois, perça avec Bankert tout au travers de leur gros, mais avec plus de bonheur que ce dernier: car par tout où son navire les *Sept Provinces* faisoit des décharges, on voioit les ennemis s'écarter & éviter ses coups. Il dît là-dessus à quelques-uns de ceux qui étoient auprès de lui: *Je voi que les ennemis redoutent encore les Sept Provinces.* Mais Bankert aiant perdu son mât de hune d'avant & son grand hunier, son escadre tomba en quelque confusion. Ruiter aiant remarqué cela s'avança vîte vers lui, le dégagea & rétablit l'ordre. Dans ce même tems un brulot François arrivant sur le Lieutenant Amiral van Nès, celui-ci l'évita & le brulot passa à son arriére. Il voulut ensuite aller aborder un autre Hollandois, mais ce fut aussi inutilement. Bankert s'étant alors joint à Ruiter, ils commencérent à faire un peu plier les ennemis, & ensuite aiant encore tous deux passé à leurs côtés avec les deux escadres qui étoient sous eux, ils virent les Anglois en desordre, & ils aperçurent un nombre considérable de leurs vaisseaux coupés de leur gros. Ainsi ils avoient lieu de s'en rendre maîtres, d'autant plus que Ruiter leur avoit gagné le vent. Cependant il ne jugea pas à propos de leur donner la chasse; car voiant que l'escadre de Tromp ne paroissoit point, il craignit qu'il n'eût pas eu connoissance qu'on avoit renversé le bord, ou qu'il ne fût déja alors engagé trop avant & qu'il n'eût besoin qu'on allât le secourir. Il jugea donc prudemment qu'il ne falloit pas tenir ses escadres plus longtems séparées; que leur conservation dépendoit de demeurer ensemble; & qu'il y auroit beaucoup moins à gagner en s'emparant des vaisseaux ennemis qui étoient coupés de leur gros, ou en les détruisant, qu'il n'y auroit à perdre si Tromp & son escadre étoient en péril. Il dit donc, *qu'il falloit que le plus pesant emportât la balance, & qu'il valoit mieux tâcher de conserver ses amis, que d'incommoder ses ennemis*: & alors il commanda de revirer au Nord pour aller chercher Tromp qu'il rencontra sur les six heures du soir. Ces mouvemens se firent avec tant d'ordre, de conduite & d'adresse, que les ennemis en demeurérent étonnés, ne croiant pas qu'il y eût personne au monde que Ruiter, qui pût faire une pareille jonction d'escadres & de forces, à la vuë d'une armée ennemie & malgré les éforts qu'elle faisoit pour l'empêcher. Lors qu'il arriva près de Tromp, celui-ci avec son escadre étoit entre le Prince Robert & une autre escadre des ennemis, si pressé que le succès du combat étoit fort douteux pour lui, & qu'il avoit souvent tourné les yeux afin de voir si Ruiter ne viendroit point le dégager, aiant été obligé d'entretenir de cette espérance les équipages qui étoient extrémement fatigués, & de leur redonner cœur par la promesse qu'on viendroit bientôt à leur secours. Dès qu'il aperçut venir le Général, il s'écria: *Amis voici le bon Pére*, c'est ainsi que tous les équipages nommoient alors Ruiter, *qui s'aproche pour nous secourir. Non je ne l'abandonnerai aussi jamais tant que je vivrai.* D'abord ce brave Lieutenant Amiral d'Amsterdam avoit perdu sa grande vergue & son mât de hune d'avant, & par conséquent il s'étoit vû contraint de passer à bord du *Prince à Cheval*, dont le grand mât aiant été aussi emporté après un moment de combat, il se rendit à bord de *l'Amsterdam*, où son pavillon demeura jusqu'à la fin de la bataille. L'arrivée de Ruiter & de Bankert avec leurs escadres lui aiant donné le moien de respirer, les ennemis s'éloignérent si vîte de lui, que quelques-uns de ceux qui en étoient les plus proches, firent servir tous les perroquets pour se retirer plus promtement. Alors toute l'armée Hollandoise fit le Sud aussi-bien que les ennemis, les combatant toujours avec avantage. Durant la bataille on remarqua qu'encore que les Anglois tinssent toujours le vent, ils n'ozérent toutefois jamais per-

1673.

Ruiter fait le Nordest avec Bankert.

Il revire au Sud.

Il s'engage avec Bankert dans un furieux combat contre le Prince Robert & Spragh.

Chacun tâcher de l'éviter.

Bankert est pressé.

Il est dégagé par Ruiter.

Qui coupe un nombre considérable d'Anglois.

Sur lequel il ne chasse pas, de peur que Tromp n'ait besoin de secours.

7. *Juin.*

Ruiter va chercher Tromp qui est en danger.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1673. perçer au travers des Hollandois, & qu'au contraire ils tâchérent de les éviter; au lieu que ceux-ci les serrérent autant qu'il leur fut possible, si bien qu'au soir ils se trouvérent plus d'une lieuë ou deux plus avant en mer, qu'ils n'étoient au commencement du combat.

7. *Juin.* Dans cette bataille il se fit quantité de belles actions, & il y eut plusieurs guerriers qui signalérent leur valeur, quelques-uns néanmoins d'une maniére plus éclatante que les autres, selon les avantages du vent, ou de quelque rencontre favorable que l'ocasion leur présentoit. Il est vrai aussi que le courage extraordinaire & l'ardeur naturelle des uns, ou même quelques incidens particuliers, les faisoient engager plus que les autres. Le grand hunier du Capitaine Guillaume van Kuilenbourg, qui montoit le *Déventer*, vaisseau d'Amsterdam, & qui étoit de la division de Ruiter, fut abatu assés tard après midi, lors que ce Général perça au travers de l'escadre rouge & de la bleuë. Un grand navire François commandé par le Capitaine Jean Gabaret, le voiant en cet état y alla jetter les grapins, & ensuite sautant à l'abordage on en vint de part & d'autre aux coups de main. Une partie de l'équipage, au nombre de 44. hommes, aiant abandonné le Capitaine & le vaisseau, & s'étant jettée dans la chaloupe, se retira à bord de l'yacht *le Chat*, faisant entendre qu'ils n'avoient quitté leur vaisseau, que lors qu'il étoit sur le point de couler bas. Mais le brave Capitaine ne laissa pas de le défendre avec une extrême valeur. Le Chevalier de Léri, premier Lieutenant de Gabaret, qui avoit d'abord sauté sur le pont, s'étoit déja rendu maître du château-d'avant, lors que Kuilenbourg suivi de quelques-uns des siens vint du château-d'arriére fondre vigoureusement sur lui. Il le saisit à l'endroit où il portoit sa croix, qu'il lui arracha, & il l'auroit jetté par terre, si du Rivaux, volontaire François, ne fût venu le secourir. La Chabotiére Lieutenant en second, fut mortellement blessé de trois balles de pistolet & de quelques coups de sabre. Il y eut plusieurs autres François tués par les matelots de Kuilenbourg qui en étendit de sa propre main quatre ou cinq morts sur le demi-pont. Ainsi les ennemis furent contrains d'abandonner le vaisseau, & de laisser tomber leur ancre pour se séparer. D'autres ont raporté que le Vice-amiral de Liefde voiant le *Déventer* en péril s'étoit avancé avec l'yacht *le Chat* à son secours, & que les François aiant pris l'yacht pour un brulot s'étoient promtement retirés. Dans cette rude mêlée Kuilenbourg eut à son bord plus de soixante morts & de soixante six blessés; & son navire demeura si desemparé qu'il ne fut plus du tout en état de tenir la mer. Outre cela les François y avoient mis le feu avec des artifices; mais on trouva moien de l'éteindre. Il y a eu des gens qui ont assuré avoir vû dans la suite couler bas le navire François qui s'étoit batu contre Kuilenbourg.

Furieux combat entre le Cap. Kuilenbourg & un gros navire François.

Marin Willemsz. Commandant de *l'Aigle*, brulot Zélandois, l'adressa si hûreusement à un brulot ennemi, qui étoit sur le point d'acrocher le navire *ter Veere*, que montoit le Capitaine Kiela, qu'il garantit celui-ci du feu, & que les deux brulots périrent ensemble; par où il mérita la gratification promise à ceux qui détruiroient des brulots ennemis prêts à aborder les navires de l'Etat. Au même tems il y eut deux brulots d'Amsterdam qui furent réduits en cendres sans faire aucun éfet, le premier nommé *la Salamandre* fut mis en feu par les coups des ennemis; & le second nommé *les Armes d'Emeric*, commandé par Jean van Campen, aiant prétendu porter le feu à un gros vaisseau, fut détourné & brûla sans éfet. Dirk de Munnik acrocha courageusement son brulot, nommé *Marie* de Rotterdam, à un navire Anglois qu'il crut faire sauter; mais le Capitaine du navire sut se déborder adroitement. Le brulot *Swol* fut mis en feu par son Commandant même Abraham Schryver. Il lui fut d'abord imputé d'en être venu là sans aucune nécessité pressante: mais depuis, Ruiter & le Conseil de guerre en aiant pris connoissance, on trouva qu'il y avoit été éfectivement contraint par le calme & par l'état où il se voioit réduit. Un brulot François fit sauter la chaloupe du Capitaine Vlak avec onze hommes. D'ailleurs outre ces brulots dont je viens de parler les Hollandois ne perdirent pas un seul bâtiment: mais du côté de l'Angleterre & de la France la perte fut beaucoup plus grande. Huit ou dix de leurs brulots furent coulés bas ou brûlés sans avoir produit aucun éfet, & il leur fut détruit beaucoup de navires de guerre. Ruiter vit sauter une frégate Angloise qui paroissoit être de 50. piéces de canon, dont on n'a pas apris qu'il ait échapé une seule personne. Trois matelots sauvés par les Hollandois qui les virent floter sur l'eau, & amenés au bord de Ruiter, lui déclarérent qu'ils

Marin Willemsz. brûle un brulot ennemi, & dégage le navire ter Veere.

Deux brulots d'Amsterdam brûlent sans éfet.

Huit brulots François ou Anglois brûlent ou coulent bas. Il saute une frégate Angloise.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

qu'ils étoient de l'équipage de *la Friponne*, frégate montée de 200. hommes & de 36. canons, & commandée par le Chevalier de Sourdis, laquelle avoit été coulée à fond; & que le navire *le Foudroiant*, monté de 70. canons & de 5. à 600. hommes, sous le commandement du Capitaine Jean Gabaret, avoit péri de la même maniére. Outre cela ils dirent qu'ils avoient encore vû couler bas deux ou trois vaisseaux de leur armée, desquels ils ne savoient pas le nom, ni s'ils étoient Anglois ou François; si bien que selon leur comtpe il avoit péri près de quatorze navires ou brulots tant Anglois que François; ce qui fut encore confirmé par d'autres gens qui l'avoient aussi vû. Les Oficiers de quelques petits bâtimens qui s'étoient tenus à l'écart témoignérent de même qu'ils avoient vû couler bas ou brûler trois vaisseaux ennemis, autres que des brulots. *Le Cambridge* & *la Résolution*, gros navires Anglois, étoient tellement percés de coups & desemparés, que le Prince Robert les renvoia en Angleterre. *Le Rupert* monté de 70. piéces de canon, sous le commandement du Capitaine Herbert, très-expérimenté marinier, aiant été longtems sous le feu de Tromp fut tout dématé, & si incommodé qu'il auroit immanquablement péri, s'il n'eût été dégagé par quelques François, & entr'autres par Valbebelle. Un Capitaine Anglois nommé Guillaume Reves, adressa un brulot à babord de Tromp; mais le Commandant n'eut pas asses de courage pour aborder, & Reves se trouva lui-même si avant parmi le gros des Hollandois, qu'il ne put s'en retirer qu'avec le secours des Capitaines Story & Wetwang. Le Comte d'Osseri donna beaucoup de preuves de valeur, selon le raport des Anglois, & se vit dans un grand danger d'être abordé d'un brulot. Pendant quelque tems le combat fut fort terrible auprès du vaisseau de l'Amiral Ruiter. Son mât de hune d'avant fut emporté & il fut obligé d'en remettre un autre qu'il avoit de rechange. Il y eut un brulot Anglois qui à la faveur de la fumée des vaisseaux qui le conduisoient, s'avança si proche de lui, qu'il ne put qu'avec peine faire tourner le gouvernail; manœuvre qui l'aiant éloigné du brulot lui fit manquer son coup, & Ruiter à son tour le maltraita si fort en passant devant lui, qu'on vit l'équipage même y mettre le feu & se jetter dans la chaloupe. Cette ocasion fit connoître le bon naturel & la douceur de quelques matelots Hollandois: car la chaloupe Angloise demeurant asses longtems proche de l'Amiral & à la portée de ses coups, quelques éforts que l'équipage du brulot fit pour s'en éloigner, comme on parla de tirer dessus & de la couler bas, la plupart de l'équipage dit, *Ce seroit un pur massacre: laissés aller ces pauvres gens, puis qu'ils ne sont plus en état de nous faire du mal.* On sauva aussi beaucoup de matelots, & sur tout de François, des brulots péris. Le Capitaine Pierre Bakker, qui commandoit le *Jupiter*, aiant été après midi coupé de l'armée, & les Anglois lui aiant adressé un brulot, ordonna à quelques matelots de descendre dans la chaloupe & d'aller le détourner: mais il s'y en jetta un si grand nombre qu'on ne vit plus demeurer à bord qu'à peine la moitié de l'équipage. Les Anglois qui s'en aperçurent allérent y jetter les grapins & s'emparérent du vaisseau, dont ils furent maîtres pendant plus de deux heures, jusques-à-ce que Bakker remarquant que le combat ne tournoit pas à leur avantage, reprit cœur, s'en remit en possession & alla rejoindre l'armée de Hollande. Les Anglois prirent de là ocasion de dire qu'ils avoient gagné un vaisseau, & le Prince Robert même en fit mention dans une Lettre qu'il écrivit au Comte d'Arlington après la bataille. Le Chevalier Engel de Ruiter combatant dans la division de son Pére perdit son mât d'avant, sa vergue & son hunier, & en passant le long des Anglois il lui fut tué un homme, & il en eut onze de blessés. C'est une circonstance digne de remarque, que le bonheur acompagna de telle sorte les Hollandois dans cette rude journée, qu'ils n'eurent que très-peu de blessés & de morts, nonobstant le feu terrible & continuel du canon & de la mousqueterie de leurs ennemis, dont on auroit dit qu'ils tiroient en l'air, en voiant leurs coups porter si peu. Ruiter crut, humainement parlant, que ce defaut procédoit du peu d'expérience des matelots, dont la plupart ne servoient que par force; mais il remontoit encore plus haut; & raportoit un avantage si particulier à la bénédiction de Dieu, auquel il en attribuoit toute la gloire. En éfet aiant pris connoissance du nombre des morts & de l'état de l'armée à la fin du combat, on lui entendit dire publiquement. *Dieu a été visiblement dans notre parti. C'est Dieu qui a conservé les Chefs & les équipages au milieu de la grêle épaisse de boulets dont ils ont été environnés. Dieu a opéré des merveilles par notre peu de forces.*

1673.

Deux vaisseaux François *la Friponne* & *le Foudroiant* sont coulés bas.

7. *Iuin.* Aussi-bien que quelques autres vaisseaux ennemis. En tout près de quatorze.

Bonté & compassion de quelques matelots Hollandois.

Le *Jupiter* est pris par les Anglois & repris sur eux.

Il y a très-peu de morts & de blessés parmi les Hollandois.

Ruiter en raporte la gloire à Dieu.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1673.

Après que Ruiter avec son escadre & celle de Bankert se fut joint à celle de Tromp, ainsi qu'il a été dit, & qu'en combatant toujours ils eurent tous ensemble porté le cap au Sud, comme avoient fait les ennemis, ils continuérent à demeurer engagés avec eux jusqu'à dix heures du soir que la brune fit cesser le combat, la lune étant alors au déclin. Ensuite le L. Amiral Général aiant fait le signal avec des feux pour moüiller, cet ordre fut éxécuté pendant le plus brun de la nuit, & tous les vaisseaux mirent des fanaux, tant pour se reconnoître que pour s'éviter; tandis que les Anglois & les François faisoient rétraite sans avoir de feux allumés, & comme en secret. L'armée de Hollande moüilla donc sur seize ou dix-sept brasses, au même endroit où avoit commencé la bataille, Westcappel lui demeurant à quatre lieuës Estsudest. Sur les dix heures, c'est-à-dire à l'entrée de la nuit, le Général aprit que le Vice-amiral Schram & le Contre-amiral Vlug, combatant tous deux vaillamment, le premier dans l'escadre de Tromp & le second dans celle de Bankert, étoient morts au lit d'honneur des blessures qu'ils avoient reçuës. On dît en même tems que les Capitaines Pierre Bakker & Martin de Boer avoient été aussi tués; mais ensuite on sut qu'ils vivoient tous deux, & que c'étoit le Capitaine du *Prince à Cheval*, nommé Jaques van Bergen, qui avoit été emporté d'un coup de canon. Les Capitaines Corneille de Boer, Henri-Tite de Nassau & Mathieu Meegang étoient dangereusement blessés, sur tout de Boer qui mourut dans la suite. Un François qu'on avoit sauvé, & qui avoit commandé un brulot péri, raporta à Ruiter que les forces de l'armée d'Angleterre avoient été de 60. navires de guerre & de 25. à 30. brulots; que celles de l'armée de France avoient monté jusqu'à 30. navires, dont le moindre portoit 50. piéces de canon, & à 10. ou 11. brulots, & que les deux armées roïales faisoient ensemble près de 140. voiles, en y comprenant les yachts. Il dît que le Prince Robert avoit le commandement en chef de toutes les deux; que le Comte d'Estrée commandoit l'escadre blanche, & que Spragh conduisoit la bleuë: que les François & les Anglois étoient mêlés les uns avec les autres, les François composant de leur côté une division dans chaque escadre; l'une conduite par le Contre-amiral d'Assendan dans l'escadre du Prince Robert, l'autre par le Marquis de Grancei portant la cornette blanche au mât d'artimon, dans l'escadre de Spragh. On tient que les escadres avoient été ainsi disposées à cause du peu de confiance que les Anglois avoient aux François, ceux-là craignant que s'ils laissoient ceux-ci composer une escadre à part, ils ne tachassent d'épargner leur vaisseaux. Mais ces derniers reçurent en cette ocasion la loüange, de la part des Anglois comme de celle des Hollandois, d'avoir beaucoup mieux fait qu'au combat de l'année précédente; quoi qu'on jugeât qu'ils avoient adressé leurs brulots avec plus de hardiesse que de conduite, & qu'ils les avoient fait périr en vain par précipitation, n'aiant pas atendu que les Hollandois fussent fatigués, & que leurs vaisseaux fussent asses incommodés pour ne se pouvoir plus défendre que difficilement. De leur côté ils eurent de tués le Capitaine Dothinas, qui avoit été longtems sous le feu de Tromp, & Vidant des Croix & Rombran. Parmi les Anglois les Capitaines Fowles, Worden & Finch, perdirent aussi la vie; & le Colonel Hamilton qui avoit eu la jambe emportée, mourut depuis à Londres de sa blessure. C'est ce qu'on put aprendre alors par la Rélation Françoise dont j'ai déja parlé, & par une Lettre du Prince Robert écrite le lendemain de la bataille. D'ailleurs on tint le nombre des morts fort secret. Quelques-uns ont assuré qu'il y eut cinq Capitaines Anglois de tués, & quantité de Gentishommes François, servant en qualité de volontaires. Les nouvelles & les Rélations qui furent envoiées à la Cour de France, & qui différoient les unes des autres & se contredisoient sur la plupart des circonstances, s'acordoient néanmoins toutes en ce point, qu'elles vantoient le mérite des Amiraux de Hollande, & particuliérement le courage & la prudente conduite de Ruiter, qui parurent si admirables, que le Vice-amiral Comte d'Estrées qui commandoit l'armée de France, avoüa franchement dans une Rélation qu'il envoia au Ministre Colbert: *Qu'il voudroit de tout son cœur paier de sa vie la gloire d'avoir fait une si grande action, & d'avoir marqué autant de conduite qu'en avoit têmoigné Ruiter dans ce combat naval.* Tant une vertu héroïque s'aquiert d'estime & d'honneur parmi les cœurs généreux, jusques-là qu'ils ne refusent pas de la reconnoître & de l'admirer même dans leurs ennemis. La valeur de Tromp qui avoit aussi éclaté hautement, ne manqua pas de lui atirer les loüanges de tous les partis, & de donner un nouveau lustre a ses précédentes actions.

La nuit fait cesser le combat.

L'armée de Hollande laisse tomber l'ancre.

Le V. Am. Schram & le Cont. Am. Vlug ont été tués.

Et le Cap. Jaques van Bergen.

C. de Boer, meurt aussi de ses blessures.

Raport plus particulier des forces des François & des Anglois avant le combat.

Les Capitaines qui furent tués tant du côté des François que des Anglois.

Les ennemis vantent le mérite des Amiraux de Hollande; & sur tout celui de Ruiter.

Têmoignage de d'Estrées à cet égard.

Toute

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1673.

8. *Jun.*

Les Anglois se vantent de la victoire.

Toute la nuit se passa parmi les Hollandois à réparer les débris, à épicer les cordages, à remplir des gargousses, & à disposer toutes choses pour un nouveau combat, qu'on se préparoit à soutenir le lendemain. Les ennemis étoient sans doute de leur côté dans la même ocupation. Le jour suivant, lors que le soleil fut levé, on vit que l'armée de Hollande étoit fort bien rangée, quoi qu'elle eût moüillé l'ancre durant la plus grande obscurité de la nuit, non au-dedans des bancs, comme il y a eu des gens qui l'ont publié dans des Lettres imprimées, mais au-dehors, dans le même parage où elle avoit combatu, & où ses ennemis étoient venus l'ataquer à leur confusion & à leur perte. Là on eut le plaisir de voir les débris de trois vaisseaux Anglois ou François, qui avoient coulé bas le jour précédent, & dont les mâts & les vergues flotant sur l'eau, présentoient aux yeux des Hollandois des preuves incontestables de leur victoire. En éfet ceux-ci n'avoient perdu que cinq ou six brulots & point du tout de navires, au lieu que du côté des Anglois & des François il avoit péri neuf à dix brulots & pour le moins trois ou quatre grands vaisseaux : outre que ces derniers avoient encore très-mal réüssi dans leur projet, qui étoit de faire rentrer les Hollandois jusques dans le fond de leurs havres, ou de les détruire entiérement. Cependant quoi qu'ils se fussent retirés eux-mêmes à deux lieuës au large, ils ne laissérent pas de se vanter de la victoire. Mais pour bien éclaircir la vérité de ce fait, qu'on a tâché d'obscurcir plus que d'aucun autre, parce que toutes les circonstances qui l'acompagnent sont extrémement glorieuses à notre Nation ; il ne faut que considérer quel à été l'intention & le but de chacun des partis, & quel est celui de tous les deux qui est le mieux parvenu à ses fins. Il est constant que d'un côté on vouloit pour le moins faire une descente en Hollande ou en Zélande, ou qu'on cherchoit à détruire toute l'armée de P. V. s'il étoit possible ; & que de l'autre côté on ne tendoit qu'à se défendre, à se maintenir & à garantir ses côtes d'une invasion. Le même jour on envoia les blessés en Zélande, & Ruiter fit le signal au Conseil de guerre & aux Capitaines de venir à son bord, pour s'informer de l'état où chacun étoit & des besoins qu'on pouvoit avoir. *Le Zuiderhuis* monté par le Capitaine Uiterwyk, qui avoit perdu ses deux mâts de hune & qui étoit absolument desemparé, de même que *le Prince à Cheval*, dont le Captaine, nommé van Bergen, avoit été tué, & qui étoit aussi dématé & tout criblé de coups, furent tous deux renvoiés en Zélande. Le *Damiéte* dont le Capitaine avoit été aussi emporté, rentra pareillement à cause du mauvais état où il étoit réduit, & encore un brulot avec lui, qui après la bataille avoit vû tomber son mât de miséne à la mer. Le Capitaine Kuilenbourg aiant fait en même tems à Ruiter le récit du furieux combat qu'il avoit soutenu, & du mauvais état où étoit son vaisseau le *Déventer*, eut ordre de se rendre par le Wielingen au Vlakke, pour y prendre incessamment le radoub, & le Général lui donna son prope Pilote côtier pour le conduire. Mais cette prévoiance fut cause de son infortune ; car le même jour après midi son navire par la négligence ou par la non-vûë du Pilote, alla donner devant le Wielingen contre la pointe Sudest du Rassen, & fut dans un instant brisé en piéces. Dans ce triste naufrage il ne se sauva, de 106. personnes en santé & de 65. blessés qui étoient encore à bord, que 40. à 50. hommes, entre lesquels furent les deux Lieutenans. Pour le Capitaine & le Pilote, qui s'étoient tenus sur les débris, ils se noiérent tous deux, quoi qu'ils sussent bien nager. Ruiter fut fort touché de ce cruel accident, & plaignit beaucoup la perte d'un si grand nombre de personnes, & particuliérement du vaillant Capitaine Kuilenbourg qui avoit fait voir un courage si extraordinaire dans cette derniére ocasion ; & qui aiant échapé de si visibles dangers, avoit trouvé la mort lors qu'il se croioit entiérement hors de péril. On raporte de lui qu'il avoit des qualités fort rares dans un homme de mer, étant fort modéré & fort honnête dans sa conversation, & aussi prudent que généreux. Le même jour le Lieutenant Amiral écrivit au Prince d'Orange, aux Etats de Hollande, au Pensionaire Fagel & à quelques-uns des Colléges de l'Amirauté, pour les informer du succès de la bataille & les assurer que tout l'avantage étoit du côté de l'Etat ; priant instamment qu'on prît soin de pourvoir l'armée de poudre, de boulets & d'autres munitions. Je n'ai pas jugé nécessaire d'insérer ici ces Lettres, dont le contenu presque entier est compris dans le précédent récit du combat. Au même tems Ruiter prit soin de remplir les places des Oficiers morts ou blessés.

On envoie les blessés en Zélande.

Trois vaisseaux incommodés rentrent dans les ports.

Et le *Déventer* aussi.

Qui étant mal gouverné va se briser.

Il y a près de 126. hommes de noiés, entre lesquels est le Cap. Kuilenbourg.

Belles qualités de ce Capitaine.

Lettres de Ruiter au Prince & à plusieurs autres.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1673. On remplit les places des Oficiers morts & des Capitaines blessés. 10. *Juin.*

Il or donna au Contre-amiral de Haan de prendre celle du Vice-amiral Schram, & au Commandeur van Meeuwen, qui s'étoit rendu sous le pavillon pendant le combat, de faire la fonction de Contre-amiral pour de Haan. Jean Hek, comme le plus ancien des Capitaines qui fussent sous le Collége de Oüest-frise & du Quartier du Nord, eut par maniére de provision le commandement de tous les vaisseaux de ce Collége. D'abord Dirk Pater & ensuite Jean le Jeune furent destinés à monter le vaisseau *la Province d'Utrecht* à la place du Commandeur Henri-Tite de Nassau, qui étoit blessé, & Matthieu Dirksz. Pyl, premier Lieutenant du navire *les Armes de Hollande*, en eut le commandement au lieu du Capitaine Corneille de Boer, qui étoit aussi arrêté par ses blessures.

Lettre des Conseillers de l'Amirauté de Zélande à Ruiter. 5. *Juin.* Ofres faites par quelques volontaires d'aller avec des frégates légéres se joindre à l'armée dans l'espérance des recompenses & du butin. Proposition de distribuer 200. prisonniers François sur les vaisseaux.

Les Conseillers de l'Amirauté de Zélande avoient écrit le 5. de Juin à Ruiter, que pendant que de leur côté ils faisoient tous les éforts imaginables pour envoier du renfort à l'armée, il y avoit plusieurs volontaires qui avoient ofert d'aller la joindre avec des frégates légéres, à condition de servir ainsi que les vaisseaux de l'Etat. Ils promettoient d'aller comme eux insulter & ataquer les ennemis; de demeurer toujours incorporés à l'armée, tant qu'ils seroient en mer; d'obéir aux ordres du L. Amiral Général; d'éxécuter par tout ce qu'il lui plairoit de commander; faisant néanmoins dans le combat leur principale afaire d'avoir l'œil sur les brulots qui seroient adressés aux vaisseaux de l'Etat, de les détourner, de les prendre ou de les détruire: le tout à leurs propres frais, sans autre prétention que l'espérance du butin & des gratifications promises dans les cas spécifiés. On ajoûtoit dans la Lettre qu'on n'avoit pas cru devoir refuser ces ofres, mais qu'on les avoit acceptées à la charge que chacun donneroit caution d'éxécuter toutes les clauses de cette promesse. Cette même Lettre faisoit mention de 200. prisonniers François, la plupart de la Réligion Réformée, qui aiant renoncé au service de la France, avoient prêté le serment à l'Etat, lesquels, selon le jugement du Collége de l'Amirauté & avec l'aprobation du Prince d'Orange qu'on avoit consulté sur ce sujet, pouvoient être distribués sur les vaisseaux, en faisant passer quelques-uns à chaque bord, selon qu'il seroit jugé plus expédient & plus seur. On proposoit en même tems de tirer de chaque vaisseau un pareil nombre de matelots que celui des François qu'on y feroit passer, pour aider à former les équipages des autres navires qui se trouvoient prêts en Zélande, & Ruiter étoit prié d'en conférer avec le L. Amiral Bankert, afin qu'ils pussent ensemble chercher les moiens d'emploier ces François au service de l'Etat, & de pourvoir de matelots les vaisseaux qui en manquoient, & qui n'atendoient que cela pour aller renforcer l'armée. Cette Lettre fut renduë au L. Amiral le 8. de

Réponce de Ruiter. 9. *Juin.* Il ne trouve pas à propos de recevoir sur les vaisseaux les prisonniers François par diverses raisons qu'il allégue.

Juin, c'est-à-dire le lendemain de la bataille; à quoi il répondit sur le champ. *Qu'il atendroit avec impatience la venuë de ces braves volontaires qui ameneroient leurs frégates légéres pour servir dans l'armée. Qu'au regard de la proposition que les Conseillers de l'Amirauté de Zélande lui faisoient de distribuer sur les vaisseaux, 200. prisonniers François il avoit une dépêche de L. H. P. écrite en conséquence de leur Résolution prise le 5. de Juin de l'An 1672. qui lui défendoit d'y en recevoir; de peur que cela ne fournît occasion, soit par des intelligences avec les ennemis ou autrement, de nuire à l'armée & de lui causer des desordres auxquels il seroit difficile de pourvoir. Qu'outre cela il étoit lui-même d'avis que l'emploi qu'on donneroit à ces François deviendroit éfectivement préjudiciable, puis que l'aprentissage de la marine qu'ils feroient aux dépens de l'Etat, ne manqueroit pas de tourner un jour à l'avantage de son puissant ennemi, au service duquel ils retourneroient sans doute.* Il ajoûtoit encore, *que les Colléges de l'Amirauté de Hollande avoient toujours fait beaucoup de difficulté, de faire servir des Sujets de leurs ennemis sur les vaisseaux de l'Etat, à cause des inquiétudes & des soupçons que cela pouvoit causer.* Enfin il prioit les Conseillers de l'Amirauté de cette Province, de ne trouver pas mauvais qu'il ne leur acordât pas ce qu'ils têmoignoient désirer, à moins qu'il n'en reçût un ordre exprès des Supérieurs.

Les nouvelles de la bataille arrivent en Hollande. Résolution prise par les Etats Généraux sur ce sujet. 10. *Juin.*

Cependant les nouvelles de la bataille s'étant répanduës dans les Provinces Vnies, y firent renaître l'espérance & la joie, tant parmi la Régence que parmi les Habitans. La Lettre qui avoit été écrite le 8. par Ruiter au Prince, fut luë le 10. à dix heures du soir par le Pensionaire Fagel dans l'Assemblée des Etats Généraux, où il fut à l'heure même résolu d'en envoier incessamment des copies aux Colléges de l'Amirauté, & de les prier instamment d'envoier sans aucun delai par les canaux au Wielingen des boulets, de la poudre, des vergues & toutes sortes d'autres munitions. On devoit aussi donner charge en particulier au Collége de la Meuse de prendre dix galiotes à fret, pour s'en servir à porter les ordres & les avis qu'on auroit à donner du dedans du païs, comme à rapor-

ter

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

ter ceux qui viendroient de l'armée, d'enjoindre au Collége de Frise d'y envoier du renfort, d'équiper pour cet éfet leurs navires de guerre & de les presser de mettre à la mer. Le même soir L. H. P. écrivirent à Ruiter la dépêche suivante, par laquelle Elles lui têmoignoient combien Elles étoient satisfaites de sa derniére action. 1673.

Les Etats Généraux des Provinces Vnies.

Noble, Très-cher, &c.

Le Sieur Pensionaire Fagel a communiqué à notre Assemblée la copie de votre Lettre, datée à bord des Sept Provinces, *le* 8. *du Courant, avant midi, étant à l'ancre à Schooneveldt, adressée à S. A. le Seigneur Prince d'Orange, contenant avis de ce qui s'est passé le* 7. *& le* 8. *de ce Mois, entre l'armée navale de l'Etat & celle des ennemis. Sur quoi il a été résolu de vous faire connoître par cette présente que c'est avec beaucoup de joie & de satisfaction que nous avons vû dans la sus-dite missive avec combien de prudence, de courage, de vigilance, de sagesse & de valeur, vous avés conduit, sous la bénédiction de Dieu, l'armée de l'Etat, & combatu les ennemis; & aussi quels ont été les avantages dont il a plu à Dieu de favoriser l'Etat par votre moien; dequoi nous rendons à sa Majesté Divine les loüanges & les actions de graces qui lui sont duës. D'ailleurs nous ne manquerons pas de vous têmoigner à quel point nous sommes satisfaits de vos services, vous priant de les vouloir continuer, ainsi que nous l'espérons de votre générosité; & implorant de tout notre cœur le secours & la faveur du Ciel sur les armes de l'Etat, & sur votre personne qu'il veüille tenir en sa sainte & paternelle protection. A la Haie le* 10. *de Juin* 1673. *à dix heures du soir.*

Lettre des Etats Généraux à Ruiter, *Reçuë le* 12. *Juin.*

C. van BEUNINGEN. vt.

Par Ordonnance des sus-dits Seigneurs les Etats Généraux.

H. FAGEL.

La dépêche que le Prince d'Orange envoia aussi le lendemain au L. Amiral ne marquoit pas moins de satisfaction, d'estime & de reconnoissance, ainsi qu'on le voit dans la Copie suivante.

Noble, Très-cher, &c.

Nous avons apris avec beaucoup de contentement par votre missive du 8. *de ce Mois, toutes les circonstances de ce qui est arrivé jusques à présent dans l'armée navale de l'Etat, & sur tout de ce qui s'est passé entre elle & celle des ennemis; dequoi Nous nous trouvons obligés de vous remercier extrémement, en loüant le courage & la prudente conduite que vous avés fait paroître dans cette importante ocasion. Au reste nous en atendons encore d'autres éfets à l'avenir, vous assurant que Nous en notre particulier, & l'Etat de son côté, ne manquerons pas d'y avoir égard dans les tems & de vous en têmoigner notre reconnoissance. D'ailleurs L. H. P. & Nous avons jugé à propos de donner Commission aux Sieurs Bosveldt, Mauregnault & Gemnich, de se transporter à l'armée, afin de concerter avec vous à quelles opérations on la doit destiner présentement pour le bien de l'Etat. Nous vous prions donc de leur donner créance en tout ce qu'ils auront à vous proposer en notre nom, & nous remettons du reste sur ce qu'ils vous diront, priant Dieu qu'il veüille continuer à répandre sa bénédiction sur les armes de l'Etat qui sont sous votre commandement, & vous tenir en sa sainte garde. A la Haie, le* 11. *de Juin* 1673.

Lettre du Prince d'Orange à Ruiter.

Votre bon & afectionné Ami,

G. H. PRINCE d'ORANGE.

Cependant le L. Amiral Ruiter fit travailler incessamment & avec la derniére diligence à réparer les débris des vaisseaux, & à racomoder tout ce qui étoit rompu ou gâté. Le lendemain du combat il prit soin de faire mieux ranger l'armée, qui aiant jetté l'ancre pendant la nuit, ainsi qu'on la vû ci-dessus, se trouvoit un peu trop serrée, & avoit besoin de se mettre dans un meilleur ordre: mais il s'éleva une si violente tempête de l'Oüestsudoüest, qu'il fut impossible de se tenir sous voiles. On ne put donc pas seulement lever les ancres. Celle de Ruiter aiant chassé il fut obligé de laisser tomber sa grande ancre, tandis que quantité d'autres vaisseaux furent aussi contrains † d'afourcher, & qu'il y eut même des cables rompus. On vit alors l'armée roïale moüillée à deux lieuës & demie Oüestnordoüest à celle de Hollande, & l'on y compta de loin 90. voiles.

On travaille diligemment à réparer les débris des vaisseaux. 8. *Juin.* Tempête de l'Oüestsudoüest.

† *Moüiller une seconde ancre pour s'afermir, & les deux cables se traversant font la figure d'une fourche.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1673. 9. Juin.

Tromp écrivit depuis aux Etats, *que le Sieur de Ruiter avoit encore dessein d'aller ataquer les ennemis, mais que le gros tems l'en empêchoit.* Cet orage aiant duré toute la nuit le lendemain le vent diminua un peu, & Ruiter fit remettre un nouveau mât de hune à son navire, pourvut à tout ce qui pouvoit manquer à ses vergues & à ses manœvres courantes & dormantes, & visita ses voiles pour donner ordre à racomoder ce qu'il y auroit de débris. Tous les autres vaisseaux ne furent pas visités & rétablis avec moins d'éxactitude & de diligence. Le même jour il détacha les Commandeurs Guillaume van Ewyk & Abraham Taalman, avec la frégate *Edam* & l'yacht *le Chat* sous le commandement d'Ewyk, pour aller reconnoître l'armée des ennemis, & remarquer bien soigneusement ses forces, & en quel ordre elle étoit rangée à l'ancre; si elle avoit les mâts de hune hauts, ou non; si les vaisseaux incommodés y étoient encore, & enfin tout ce qu'ils pourroient apercevoir de particulier; leur recommandant de prendre bien garde à ne se laisser pas couper. Ils revinrent tous deux dès le soir même, & raportérent que l'armée roïale n'étoit pas de plus de 108. voiles, entre lesquelles il y avoit 33. quaîches & heus, le reste étant des navires de guerre ou des brulots; & que la plupart des vaisseaux avoient les mâts de hune bas & étoient à l'ancre. On conclut de ce raport qu'elle étoit diminuée de plus de 30. voiles, & qu'il falloit qu'on eût renvoié en Angleterre un nombre considérable de vaisseaux desemparés. Dès que le flot commença à monter l'armée Hollandoise leva l'ancre, & aiant un peu couru au Sud elle remoüilla en bon ordre sur quinze brasses. Le même soir le Capitaine Lonk arriva de Zélande avec la frégate *Delft*, & aporta la nouvelle que le *Déventer* avoit fait naufrage contre le Rossen. Deux jours après l'armée fut renforcée de quelques vaisseaux, d'abord de celui du Vice-amiral Sweers nommé *l'Eléfant*, qui étoit d'Amsterdam, & de la frégate *Goes* de Zélande commandée par le Capitaine Guillaume Hendriksz.; puis sur le soir elle le fut encore du navire *la Prudence*, qui étoit sous le commandement du Capitaine Jean van Braakel, venant de Goerée, & monté de 44. piéces de canon avec 337. hommes d'équipage, auxquels Ruiter en fit joindre 80. qui furent tirés de celui de Jaques Swart. Cependant il lui en manquoit encore 63. pour rendre son équipage complet, conformément au rolle des montres. Pour celui de *l'Eléfant* il étoit complet, & composé de 480. hommes. Pendant que les deux armées ennemies, celle de Hollande & celle d'Angleterre & de France étoient ainsi en présence l'une de l'autre sur la côte de Zélande, & que tout sembloit se préparer à une nouvelle bataille, le Chevalier Engel de Ruiter s'étant avancé avec quelques bâtimens vers les ennemis pour les reconnoître encore, il y eut une de leurs frégates qui s'avança sur lui; mais comme elle vit qu'il l'atendoit, elle remit au plus près du vent, & il s'en retourna joindre le pavillon.

Ewyk & Taalman sont détachés pour aller reconnoître les ennemis.

Leur raport.

L'armée Hollandoise fait voiles un peu au Sud & se poste dans un meilleur ordre.

Elle est renforcée de quelques vaisseaux. 11. *Juin.*

Le Chevalier Engel de Ruiter s'avance vers l'armée ennemie pour la reconnoître. 10. *Juin.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

LA VIE DE MICHEL de RUITER DUC, CHEVALIER, &c.

Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüest-frise.

LIVRE QUINZIEME.

LE cinquiême jour après la bataille qui avoit été donnée sur la côte de Zélande, l'armée des Etats se trouvant prête de remettre à la mer, le Lieutenant Amiral Ruiter assembla le Conseil à son bord, & proposa. *Que comme l'armée navale s'en alloit rétablie, & sur le pié de pouvoir soutenir un nouveau combat, quoi qu'elle ne dût point si-tôt atendre de nouveaux secours, néanmoins aiant eu des avantages manifestes sur ses ennemis, & étant certain que leur premiére furie étoit beaucoup diminuée, son sentiment étoit de pousser plus loin ses avantages & d'aller les ataquer, tandis qu'on les voioit encore & qu'ils n'avoient point reçu de renfort. Mais qu'il y avoit pourtant à considérer sur ce sujet si l'on n'étoit point en quelque sorte astreint à suivre ce qui avoit été arrêté à son bord, le 30. de Mai dernier, avec les Sieurs Sécretaires Lodestein & de Wildt, comme Députés de Son Altesse, & avec les Sieurs Députés de L. H. P. pour les afaires de la marine, en conséquence des réflexions politiques qui furent faites à cette ocasion.* Sur cette proposition le Conseil de guerre éxamina un Ecrit en forme de Résolution, laquelle il avoit lui-même prise en ce tems-là, & après avoir mûrement délibéré sur toutes les raisons qui étoient représentées, aussi-bien que sur l'état présent des afaires, il fut conclu unanimement. *Que nonobstant les limitations sus-dites, il y avoit lieu d'aller tout-à-l'heure aux ennemis; mais que toutefois pour y avoir quelque égard, on atendroit jusques au lendemain au soir. Que cependant on disposeroit toutes choses pour l'éxécution de ce dessein, & que si dans ce tems-là il ne venoit ni Députés, ni nouveaux ordres de la part des Etats ou du Prince, nonobstant les avis que le Sieur de Ruiter leur avoit donnés, on iroit le jour suivant, qui devoit être le 14. de Juin, sous la faveur du Ciel, présenter la bataille à l'armée roiale, & tâcher de lui faire quitter la mer.* Suivant ces limitations il sembloit qu'on étoit obligé d'atendre les ennemis, & qu'on ne devoit point aller les chercher, à moins qu'ils ne se missent en état de faire une descente. Le même jour le Conseil de guerre ordonna que par maniére de provision le Capitaine Jean Dik porteroit le pavillon de Contre-amiral en la place de Vlug, qui avoit été tué dans la derniére bataille, & qu'il en rempliroit la Charge dans l'escadre du Lieutenant Amiral Bankert; préférence qui lui étoit donnée sur tous les autres Capitaines du Quartier du Nord, quoi qu'il fût un des plus jeunes, parce qu'on l'en jugeoit le plus digne. L'armée fut en même tems divisée de nouveau en trois escadres. La premiére, sous le Lieutenant Amiral Ruiter, consistoit en 17. navires, quatre frégates, huit brulots & cinq yachts. La seconde, sous le L. Amiral Bankert, étoit composée aussi de 17. navires, quatre frégates, huit brulots & six yachts. La troisiême, sous le Lieutenant Amiral Tromp, étoit de 17. navires, 5. frégates, 8. brulots & 5. yachts. Mais dans cette liste on ne comprit point les vaisseaux qui n'étoient pas encore arrivés, ainsi qu'on avoit fait dans celle du 23. de Mai. Tous les 51. navires de guerre qu'elle contenoit, les 13. frégates, les 24. brulots & les 16. yachts étoient réellement sous le pavillon. On ne comptoit pas même les deux navires d'Amsterdam *le Prince à cheval* & *le Zui-*

Proposition de Ruiter au Conseil de guerre. 12. *Juin.*

Résolution prise sur ce sujet.

Dessein de combatre les ennemis.

Jan Dik remplit la place du Cont. Am. Vlug.

Nouvelle division de l'armée navale.

Le nombre des vaisseaux dont elle étoit composée.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1673. *Zuiderhuis*, ni la frégate *Damiete*, qui aiant été incommodés dans le dernier combat, étoient encore en Zélande à prendre le radoub, le quatriême vaisseau nommé le *Déventer* qui avoit été aussi maltraité dans la même journée aiant fait naufrage en entrant dans le port, ainsi qu'il a été dit. Le lendemain il arriva deux nouveaux brulots de Zélande, dont l'un s'apelloit *les Armes de Medenblik*. Le Général aiant apris que les Députés de L. H. P. pour régler les opérations de l'armée, étoient arrivés à Flessingue dans l'intention de se rendre à son bord, mais qu'ils étoient retenus par le gros tems, leur envoia le 13. la copie de la Résolution que le Conseil de guerre avoit prise d'aller encore présenter la bataille aux ennemis, les priant que s'ils avoient des vûës oposées à ce dessein ils voulussent lui en faire part avec la derniére diligence. Il les assuroit en même tems que pour atendre leur réponce il demeureroit au parage où étoit alors l'armée jusques à neuf ou dix heures avant midi du lendemain 14, du Mois, afin d'avoir l'esprit d'autant plus en repos en éxécutant ce qui avoit été conclu dans le Conseil de guerre, suivant ses sentimens. Mais les Sieurs Bosveldt, van der Meyden, Mauregnault & Gemnich, se rendirent le lendemain de bon matin à son bord, avant que d'avoir reçu sa Lettre, & lui donnérent celle du Prince dont il a été ci-dessus parlé, datée le 11. Ils le remerciérent aussi au nom du Prince & de la part des Etats Généraux, des grands services qu'il avoit rendus à l'Etat dans la derniére bataille. Après cela la proposition d'aller de nouveau ataquer les ennemis fut remise sur le tapis par les Députés, en présence de la plupart des Membres du Conseil, les autres n'aiant pu se rendre au bord de l'Amiral, à cause d'un vent forcé de l'Est & du montant de l'eau. On fit de nouvelles réflexions sur ce dessein, dans lequel on fut enfin unanimement d'avis de persister, & il fut arrêté qu'on présenteroit le combat. Aussi-tôt le L. Amiral Général fit en présence des Députés le signal d'apareiller pour aller aux ennemis, & après la priére il déclara à son équipage qu'il falloit se préparer à la bataille, & qu'on avoit été d'avis de la livrer, l'exhortant en peu de paroles à bien faire; à quoi chacun répondit d'un air libre & assuré, qu'il ne manqueroit pas de s'aquiter de son devoir. Sur les dix heures les Députés retournérent à bord de leur yacht. Le vent étoit alors frais & venoit du Nordest. Vers les onze heures ou onze heures & demie l'armée mit à la voile, portant, selon le signal de Ruiter, le cap au Nordoüest vers les ennemis, qui la voiant arriver sur eux apareillérent aussi, & semblérent d'abord vouloir l'atendre; mais lors qu'elle commença à aprocher ils mirent des voiles, firent vent largue, & prirent leur cours au Nordoüest. Se retirant donc ainsi à pleines voiles vers leurs côtes, il fut impossible aux Hollandois de les joindre que sur les quatre ou cinq heures après midi. Vers les quatre heures les avantgardes, qui étoient l'escadre bleuë de Spragh & celle de Tromp, commencérent à s'engager, & Ruiter porta sur la principale escadre des ennemis, qui étoit la rouge, commandée par le Prince Robert qui montoit *le Roïal Souverain*. Sur les quatre heures & demie ces deux Amiraux s'engagérent aussi, & peu après Bankert qui commandoit l'arriére-garde se trouva aux prises avec l'escadre blanche du Comte d'Estrées. Le dessein de Ruiter étoit de perçer dans l'escadre rouge, mais les ennemis faisant toujours porter leurs voiles & vent arriére, il n'y eut pas moien d'entrer dans un combat réglé. D'ailleurs comme le vent, qui étoit un peu forcé, ne permettoit pas de se servir aisément du canon des batteries d'en-bas, les Lieutenans Amiraux & les autres Oficiers Généraux jugérent à propos de faire passer du côté du vent les canons qui étoient de l'autre côté, afin de mettre les vaisseaux dans leur assiette; & aiant pour cet éfet mis les voiles sur les cargues cette manœuvre leur réüssit. Courant donc ainsi le même bord que leurs ennemis on combatit longtems de part & d'autre avec beaucoup de vigueur, tandis que les François & les Anglois poursuivant leur cours & se servant de l'avantage du vent, tâchoient de s'aprocher de la côte d'Angleterre. Tromp & Spragh ne se dûrent rien de reste l'un à l'autre, donnant tous d'eux également des marques d'une valeur extraordinaire. Le Vice-amiral Sweers qui commandoit l'une des divisions de l'escadre de Tromp, & qui montoit *l'Eléfant*, vaisseau bien meilleur voilier que *le Lion d'Or* de Tromp, ne pouvant être assés promtement suivi de la plupart de ceux de sa division, s'étoit trouvé d'abord beaucoup de l'avant, & engagé avec Spragh & le Vice-amiral de l'escadre bleuë, sans être soutenu que des trois frégates des Capitaines le Jeune, Hartwyk & Noirot. Les autres Capitaines de sa division, nommés Adrien Poort, Pierre Dekker & Pierre

Lettre de Ruiter aux Députes de L. H. P. arrivés à Flessingue. 13. Iuin.

Les Députés viennent au bord de Ruiter. 14 Iuin.

On persiste dans la résolution d'aller ataquer les ennemis. 14. Iuin.

Ruiter exhorte ses gens à bien faire.

Les Hollandois mettent à la voile & vont aux ennemis qui tâchent de les éviter.

Commencement de la bataille.

Sweers qui montoit un vaisseau fort fin de voiles se trouvant trop de l'avant tombe presque seul sous le feu des ennemis.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1673.

Pierre Bakker, qui étoient en ligne après lui & dont le devoit étoit de le suivre, allérent au contraire se joindre à Tromp, & Sweers ainsi abandonné fut tellement desemparé par l'escadre bleuë, que sur les huit heures du soir il se trouva contraint de s'éloigner des ennemis, & de louvoier au plus près du vent, afin de se rétablir. Cette retraite forcée & faite par une entiére nécessité, fut regardée comme une lâcheté par quelques-uns de ceux qui la virent de loin, & donna ensuite ocasion de le dénoncer sans cause légitime.

Et est fort maltraité.

Combat de Ruiter contre le Prince Robert.

14 *Juin.*

Ruiter s'étant engagé avec l'escadre rouge du Prince Robert, le combat qui fut asses rude ne dura pas longtems, les premiers navires qui furent à son côté lui présentant bientôt l'arcasse & se contentant de canonner de l'arriére. Il est vrai que d'abord on fit un si grand feu sur lui, qu'il sembla qu'on alloit réduire son navire en éclats, & quelques gens de son équipage furent blessés: mais ensuite, par une protection particuliére de Dieu, il fut comme couvert d'un bouclier qui rendit son bord impénétrable aux coups des ennemis, & il eut enfin très-peu de blessés & de morts. On remarqua même que plusieurs autres vaisseaux qui n'étoient pas si proches d'eux, ni si engagés dans la mêlée, furent beaucoup plus incommodés que le sien, & qu'il y eut plus de gens tués à leur bord. Il fut aussi fidélement secondé de quelques-uns de ceux de sa division. Son beaufils le Chevalier Jean van Gelder, Braakel & Ewyk furent toujours à son avant, & le Chevalier Engel son fils avec Panhuisen & le Contre-amiral van Nès, se tinrent toujours à son arriére & tout proche de lui. Braakel qui combatoit avec une ardeur extraordinaire aiant été desemparé, & forçé à demeurer un peu de l'arriére pour se racomoder, le Chevalier van Gelder qui montoit le *Steenberg*, tint ferme comme une rocher dans son poste, jusques-à-ce que Braakel aiant fait sa manoeuvre vint reprendre le sien. On tâcha ensuite d'adresser un brulot au Prince Robert, mais ce dessein ne put réüssir. Le Chevalier Engel avec quelques autres étant tombé sous le feu du *Vieux Souverain* & de deux gros navires François, en fut fort endommagé. Ses deux mâts de hune, furent brisés aussi-bien que sa grande vergue & celle du grand hunier: il y eut beaucoup de ses agreils rompus; & cependant il n'eut pas à son bord plus de quatre morts & de huit ou dix blessés, ce qui étoit tout-à-fait surprenant. Le L. Amiral van Nès fut quelque tems au côté d'un Anglois, duquel il abatit la vergue de miséne. Il se canonna aussi longtems, secondé d'une partie de sa division, avec les Vice-amiraux de l'escadre rouge & de la blanche & 17 ou 18 Anglois & François qui faisoient un gros ensemble.

Ce qui se passa entre Bankert & l'escadre blanche.

L'escadre de Bankert qui avoit l'arriéregarde fut celle qui s'engagea le moins avec l'escadre blanche de d'Estrées, parce que celle-ci portant plus de voiles il étoit aussi plus difficile de l'ateindre, & on ne put la joindre que fort tard: néanmoins le L. Amiral Zélandois l'insulta autant qu'il lui fut possible.

La nuit fait cesser le combat.

Cependant le Prince Robert qui de son vaisseau Amiral *le Roïal Charles* avoit été obligé de passer sur le *Vieux Souverain*, se batoit toujours en retraite s'aprochant de plus en plus de la côte d'Angleterre, lors que le soir & les ténébres vinrent surprendre les deux partis. Quoi que la lune, qui étoit nouvelle, ne donnât point encore de clarté, les Hollandois ne laissérent pas de chasser sur leurs ennemis jusques après soleil couché, & ils ne les abandonnérent point que quand la brune ne leur permit plus de rien faire, & qu'il y eut longtems que les étoiles furent levées.

Ruiter porte le cap au Sudest.

Alors Ruiter tant à cause de la nuit que pour ne s'avançer pas trop vers les côtes des Anglois en s'éloignant de celle de Zélande, fit par des feux le signal de changer de bord & gouverna au Nordoüest à petites voiles, se persuadant que l'armée roïale feroit la même route jusques au jour & qu'on pourroit revenir au combat.

Le lendemain il ne découvre plus les ennemis.

15. *Juin*

Mais le lendemain matin on ne vit plus paroître ni Anglois ni François, & on aprit ensuite qu'ils avoient abandonné la mer & qu'ils s'étoient retirés vers la Tamise. C'est ainsi que se termina la seconde bataille de cet Eté, dont le succès fut aussi glorieux que favorable à l'Etat des P. V. & où les Hollandois ne perdirent aucun vaisseau.

Avantages remportés par les Hollandois

Véritablement ils ne virent brûler qu'un bâtiment ennemi, sans savoir même si c'étoit un brulot ou un navire de guerre, & le bruit ne couroit pas qu'il eût été coulé à fond plus de deux ou trois vaisseaux Anglois ou François: mais leur avantage ne laissoit pas d'être d'une très-grande conséquence, en ce que la victoire qu'ils avoient remportée, éclatant aux yeux de tout l'Univers, servoit à maintenir leur réputation. Il n'y avoit que sept jours que les deux armées roïales ensemble, incomparablement plus fortes que la leur, étoient venuës avec une pleine confiance les chercher

 pou

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1673. pour les combatre ; & elles venoient de se voir elles-mêmes à leur tour ataquées sur la côte de Zélande, poursuivies en fuïant le combat, jointes par les ennemis qu'elles avoient provoqués, & si maltraitées qu'elles avoient été contraintes d'abandonner la mer. Si donc ceux-ci n'avoient pas fait périr un grand nombre de navires roïaux, ou ne les avoient pas incommodés jusques au point de n'être plus en état de rendre service, il est constant qu'ils avoient fait beaucoup davantage en les chassant de la mer & les obligeant de chercher leur salut dans leurs havres, tandis qu'eux-mêmes tenant toujours la mer sans entrer dans leurs ports, retournérent à leur ancien poste de Schooneveldt, pour observer comme auparavant les mouvemens des leurs ennemis & mettre l'Etat à couvert de leurs entreprises. Mais de peur qu'on ne croie que je sois aveuglé par l'afection qui j'ai pour ma Patrie, & que je fasse sonner trop haut nos avantages dans ce combat, j'ajoûterai ici ce qu'en a dit un Auteur Anglois, sur la fin de la description qu'on en voit dans la vie de Ruiter qu'il a composée & qui est imprimée à Londres. *Enfin*, dit-il, *les Anglois furent obligés d'avoüer qu'en cette ocasion ils avoient connu pour la première fois, non sans beaucoup d'étonnement, que la poudre de Hollande avoit plus de force que celle d'Angleterre, & que le canon des Hollandois étoit plus long que le leur.... Le Prince Robert après avoir perdu beaucoup de monde se retira dans la Tamise, avec quantité de vaisseaux desemparés; & Ruiter qui aiant eu l'avantage du vent, & ne s'étant batu que de loin, avoit été peu incommodé, prit sa route vers la côte de Zélande, son ancien poste. Sa conduite & ses actions firent voir hautement dans ces importantes rencontres, qu'il savoit également prendre son tems pour aller chercher l'ennemi, ou pour l'éviter, selon qu'il étoit à propos; & qu'il n'abandonna jamais son poste que pour aller faire tête à ses ennemis.* Quelques-uns crurent qu'il avoit fait le signal de perçer au travers & d'en venir à l'abordage, mais que lors qu'on fut prêt le jour ne le permit plus & qu'il étoit trop tard. Le lendemain matin, comme on ne vit plus d'ennemis à combatre l'armée fit le Sudest. Ensuite on aperçut encore des navires qui revenoient la joindre, & on reconnut que c'étoient celui du Vice-amiral Sweers & quelques autres, qui le soir précédent n'aiant pas vû le signal n'avoient pas mis à l'autre bord. Sur les cinq heures du soir l'armée remoüilla à Schooneveldt Westcapel lui demeurant à trois lieuës & demie Est-quart-au-Sud.

Têmoignage remarquable d'un Auteur Anglois touchant le succès du combat, & à la loüange de Ruiter.

The Life of de Ruiter London printed for Dorman Newman 1677. *p.* 88. 89.

L'armée navale retourne à Schooneveldt où elle moüille l'ancre.

Depuis la bataille on avoit été ocupé jour & nuit à réparer le mieux qu'il étoit possible ce qu'il y avoit de débris, sur tout aux mâts & aux vergues qui étoient endommagées en plusieurs navires. Ruiter donna alors avis du succès de ce combat au Prince, au Pensionaire Fagel, & aux Députés de L. H. P. qui étoient encore à Flessingue, & leur écrivit que les ennemis avoient été chassés bien loin des côtes des Provinces Vnies, demandant qu'on pourvût l'armée de poudre, de boulets, & principalement de mâts & de vergues, avec du gros papier, du fil & des aiguilles à gargousses, sans quoi il n'y avoit pas moien de mettre la poudre en usage, & qu'il y falloit joindre quelques paquets de mêche. J'entre dans ce détail de chaque article particulier, afin de faire connoître que les soins d'un prudent Amiral doivent s'étendre jusques aux moindres choses, parce que même les plus petites peuvent causer de très-grands embaras lors qu'on vient à en avoir faute. Après cela il envoia les blessés aux places qui sont sur la Meuse & à Rotterdam, parce que les Hopitaux de Zélande étoient encore pleins de ceux du premier combat, sauf à les distribuer ensuite dans les autres villes de la Hollande ; & il pria instamment les Magistrats d'exercer envers eux les œuvres de miséricorde, & de pourvoir à leur guérison & à ce qu'ils ne manquassent de rien, de peur que dans une conjoncture si pressante ils ne vinssent à se dégoûter du service. On remarqua aussi qu'il n'y avoit eu aucun des Oficiers Généraux tué ou blessé que le Vice-amiral de Liefde, qui avoit été un peu frapé d'un éclat au-dessus de l'œil droit. Je n'ai pu avoir une connoissance certaine des morts ou des blessés en général, mais seulement de ceux des vaisseaux d'Amsterdam. Tromp en avoit 32. mais il avoit encore beaucoup plus de blessés que de morts ; Sweers avoit 11. morts & 15. blessés ; C. van der Zaan autant de morts & 19. blessés ; de Haan 11. morts & dix blessés ; Tyloos 18. morts & 15. blessés ; Volkert Swart 9. morts & 23. blessés ; le Chevalier E. de Ruiter 4. morts & 8. blessés ; Schey 9. morts & 5. blessés ; de Sitter 13. morts ; Elzevier 7. morts & 8. blessés ; van Gelder 11. morts & un blessé ; Berkhout 7. morts & 3. blessés ; Vlak 12. morts ; de Munnik 7. morts & 7. blessés ; van Lier 6. morts & 5. bles-

Lettre de Ruiter au Prince & aux Ministres. Sa demande.

Les blessés sont envoiés à Rotterdam. 16. *Juin.* La priére que Ruiter fait à leur sujet.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

blessés. La plupart de tous les autres avoient encore moins soufert. Ceux de Rotterdam & de Northollande avoient généralement moins de morts & de blessés, quoi qu'ils eussent également bien fait leur devoir. D'un autre côté on eut assurance par des Lettres de Londres, que les Anglois & les François étoient rentrés dans la Tamise en fort mauvais état. Que dans les deux derniéres batailles ils avoient eu suivant leur propre confession, près de trois mille hommes de morts ou de blessés. Que les Anglois étoient outrés de déplaisir d'avoir été chassés de la mer. Qu'il y avoit de grandes querelles entre eux & les François, parce que chaque parti rejettoit la faute sur l'autre. On écrivit aussi d'Ostende que les François ne laissoient entrer à Dunquerque qui que ce fût qui vint des Païs-bas Espagnols; & qu'il y étoit défendu sur peine de la vie de parler en aucune maniére des batailles navales. Mais le Prince Robert, suivant la coutume, ne laissa pas de mander au Comte d'Arlington, que tout l'avantage étoit de son côté, & les François ne vantérent pas moins leurs victoires dans leurs Lettres. Cependant le lendemain du combat il y eut un certain Seigneur Anglois qui écrivit de l'armée en ces termes. *Le 14. de Juin à 6. heures du matin, on tint Conseil de guerre au bord du Prince Robert, & il fut résolu qu'à la faveur du Nordest qui souffloit, on porteroit le cap sur l'Angleterre, parce qu'on n'avoit plus de vivres, & qu'on avoit encore quantité de blessés & beaucoup de soldats malades, particuliérement sur les vaisseaux de France qui étoient fort sales. En conséquence on leva l'ancre sur les 10. heures, mais une heure après on découvrit l'armée de Hollande qui s'aprochoit. On tint en ce moment un nouveau Conseil où il fut résolu d'ataquer les ennemis, & de tâcher de gagner le vent avant que de s'engager. Ce dessein n'aiant pas réüssi, le combat commença sur les 5. heures. Il faut ici avoüer la vérité, ainsi qu'on fut obligé de la reconnoître alors; c'est que les Hollandois sortirent hors de leurs bancs pour nous venir combatre, & que bien qu'ils fussent beaucoup moins forts que nous, ils ozérent nous ataquer. On se batit tant qu'un reste de lumiére permit de s'entrevoir. Le 15. on tint encore un nouveau Conseil. Le Prince Robert vouloit retourner au combat; mais personne ne fut de son avis. On dit que ce seroit exposer toute l'armée à un péril évident, & qu'il n'y avoit pas d'aparence d'y consentir. Nous avons un grand nombre de morts & de blessés, entre lesquels il y en a plusieurs considérables, & entr'autres trois Capitaines. Il y a quantité de vaisseaux desemparés. Il nous manque encore deux navires François, & nous craignons qu'ils ne soient perdus.* On nomma entre les morts Anglois les Capitaines White & Sadlington, avec Henshaw Capitaine de soldats, & Fitsgerald Lieutenant: mais on cacha le véritable état où ils étoient & on teut leurs pertes. Il y eut en ce tems-là parmi les Hollandois des acusations faites contre certains Capitaines qu'on prétendoit ne s'être pas bien comportés, & que je ne nomme point ici, parce que la plupart furent injustement dénoncés. Les Mémoires d'une certaine personne, qui avoit été têmoin oculaire de ce qui s'étoit passé dans ce combat, portent qu'on avoit remarqué comme une chose asses surprenante, que quelques-uns des Capitaines, qui dans les précédentes batailles avoient donné les plus grandes preuves de courage, parurent en celle-ci timides, ou le furent éfectivement; & que d'autres qui s'étoient autrefois tenus à l'écart, avoient combatu en cette ocasion avec une valeur incroiable, & que quoi qu'ils ne montassent que les plus petits vaisseaux ils n'avoient jamais évité l'ennemi. L'expérience même apuïe ce têmoignage; car elle a asses souvent fait voir qu'un même homme n'en vaut pas quelquefois un demi, & que d'autres fois il en vaut plus de deux & même plus de dix ensemble. Il seroit impossible d'en rendre une raison tant soit peu vraisemblable, & qui pût en quelque maniére satisfaire les esprits, si l'on ne savoit que c'est Dieu, qui ôte quand il lui plaît le courage aux hommes, & qui intimide les Héros lors qu'il veut par ce moien exécuter ses jugemens qui sont impénétrables, afin que les hommes ne puissent se confier ni à eux-mêmes ni à aucune puissance humaine, mais qu'ils invoquent celui qui seul est tout-puissant pour les assister. Ce même têmoin raporte encore qu'un des Amiraux Anglois qui en quelque rencontre que ce fût n'avoit jamais manqué de faire paroître une valeur extraordinaire, s'étoit tenu dans ce dernier combat tellement de l'arriére & avoit si souvent arrivé devant l'ennemi, que Ruiter ni les autres Chefs de l'armée des Etats ne pouvoient croire qu'il fût à son bord, ou qu'ils s'imaginoient qu'il lui étoit servenu quelque accident qui le mettoit hors d'état d'agir. Ces réflexions

1673.

Nouvelles de Londres.

Lettre du Prince Robert.

Lettre d'un Seigneur Anglois touchant la bataille & son issuë.

Quelques Capitaines Hollandois sont acusés de lâcheté.

Quelques-uns d'entre ceux qui s'étoient auparavant vaillamment comportés, étoient devenus lâches, & d'autres qui avoient coutume de reculer combatirent vaillamment.

Réflexions touchant le peu de fondement qu'on peut à faire sur les hommes.

1673. me font ressouvenir de ce que j'ai autrefois oüi dire de Ruiter même, & que j'ajoûterai ici comme un discours qui est sorti de sa propre bouche. En un certain tems, qui ne fut pas marqué dans le récit, ce grand Homme étant sur le point de se trouver avec l'armée navale de l'Etat dans un des plus grands combats qu'on ait jamais livrés aux ennemis, se sentit, contre son ordinaire, manquer le courage au moment qu'il falloit s'engager. Inquiet & étonné, il fut absolument incapable de donner les ordres nécessaires, de prendre la conduite de l'armée, & d'aller ataquer les ennemis. Dans cet état, ne sachant que faire ni de quel côté se tourner, s'abîmant dans une infinité de pensées confuses & cherchant inutilement du conseil & du secours en lui-même, il pensa enfin que c'étoit plus haut qu'il falloit avoir recours. Il entra donc seul dans sa chambre, se jetta à genoux devant Dieu & répandit devant lui une courte mais fervente priére, lui demandant ardemment qu'il voulût ne le pas abandonner dans son besoin, mais qu'il l'assistât de son bon Esprit, de son Esprit de sagesse & de courage, par les inspirations duquel il pût agir utilement pour le bien de sa Patrie. Il n'eut pas plutôt achevé sa priére que toutes ses inquiétudes se dissipérent; il sentit revenir son cœur; son allégresse acoutumée & sa vivacité reprirent le dessus, & il donna ses ordres avec une tranquillité merveilleuse en se possédant autant qu'il eût jamais fait. Ensuite le combat se commença avec beaucoup de vigueur & le succès en fut favorable. Ruiter dit depuis, qu'avec quelque consternation qu'il se fût jetté à terre devant Dieu, il s'étoit relevé après sa priére dans l'état où les gens de cœur ont acoutumé d'être, & que pendant toute l'action il avoit éprouvé une assistance particuliére de la grace de Dieu, laquelle le portant à bien faire avoit sans doute donné une hûreuse issuë à ses éforts. Deux jours après la bataille, pour reprendre le fil de notre narration, le Général reçut de la part du Prince d'Orange la Lettre suivante, écrite toute entiére de sa propre main & datée le jour même que les armées navales étoient ensemble aux prises, dequoi par conséquent le Prince ne pouvoit encore avoir aucune connoissance.

Accident remarquable arrivé à Ruiter sur le point de livrer certaine bataille.

16. Juin.

Monsieur,

Lettre du Prince d'Orange à Ruiter, écrite avant que la bataille fût donnée.

Votre Lettre du 11. *de ce Mois m'aiant été renduë aujourdhui, j'ai jugé à propos de vous envoier en toute diligence le Sieur Sécretaire de Wildt, pour vous informer de mes sentimens touchant les opérations de l'armée navale. C'est pourquoi je vous prie de lui donner créance, & d'être assuré que je suis.*

Votre très-afectionné Ami,

A la Haie le 14. *de Juin* 1671.

G. H. PRINCE d'ORANGE.

Résolution des Etats de Hollande tendant à pourvoir l'armée de munitions, à la rétablir, & à la fortifier.

Sur les avis du succès de la nouvelle bataille, les Etats de Hollande travaillérent avec beaucoup d'empressement à pourvoir l'armée des munitions dont elle avoit besoin, & à la renforcer. Le 16. de Juin, il fut résolu de porter la Généralité à écrire d'une maniére pressante aux Colléges de l'Amirauté, que sans différer ni perdre un seul moment, ils eussent à envoier par les canaux au Wielingen & de là à l'armée toute la poudre, les boulets, mitrailles, mâts, vergues, cables, & toutes sortes d'autres aparaux & munitions qu'ils pourroient trouver par quelque voie que ce fût. Qu'ils donnassent ordre que les vaisseaux incommodés qu'on avoit fait rentrer, eussent le radoub le plus vîte qu'il seroit possible, & qu'on rétablît les équipages, afin de les renvoier promtement à l'armée. Qu'ils prissent soin de faire batre la caisse dans toutes les villes, & d'enroller autant de matelots qu'il s'en pourroit présenter, & qu'il seroit nécessaire pour fortifier l'armée, rendre complets les équipages qui ne l'étoient pas; & remplir la place des morts & des blessés. Que de tems en tems, ils fissent partir pour le Wielingen ceux qu'on auroit déja enrollés, afin que de là on les fit embarquer sur les vaisseaux de guerre. Qu'outre cela on proposeroit d'écrire aux Colléges de l'Amirauté de Zélande & de Frise pour les exhorter instamment à considérer de quelle importance il étoit d'envoier du renfort à l'armée, & de la maintenir dans un état de défence: que pour cet éfet ils ne devoient rien négliger de

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1673.

de ce qui pouvoit contribuer au promt équipement de leurs vaisseaux ; afin qu'ils allassent incessamment la joindre. Qu'on prieroit les Conseillers Députés de Hollande & de Zélande, ensemble les Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales pour la Chambre de Middelbourg, que les premiers, en déduction des sommes consenties pour les afaires de la marine, & les seconds par forme de prêt, voulussent envoier au Wielingen & à l'armée toute la poudre, les boulets, les mâts, les vergues & les autres aparaux & munitions de navires, qu'il seroit possible de tirer des magasins & dont il y auroit lieu de se pouvoir passer. Le même jour les Sieurs Bosvelt, van der Meyde, Mauregnault, Gemnich & le Sécretaire de Wildt, qui étoient en Zélande, se rendirent au bord de Ruiter dans un yacht de l'Etat. De Wildt lui donna la dépêche du Prince ci-dessus raportée, en date du 14. & se joignit aux Députés pour délibérer tous ensemble sur les prochaines opérations de l'armée. A leur arrivée le Général fit assembler tout le Conseil où ils assistérent. Là le Sieur Bosvelt, qui portoit la parole, le félicita sur la nouvelle victoire qu'il avoit remportée, & le remercia, aussi-bien que tous les Oficiers qui composoient le Conseil, de leur bonne conduite, de leur courage, & de leur vigilance dans les derniers combats du 7. & du 14. du Mois courant, les sollicitant puissamment à continuer de faire leur devoir, & à soutenir toujours de la même maniére les interêts de l'Etat. Le Conseil étoit alors composé des Lieutenans Amiraux Ruiter, Bankert, van Nès & Tromp ; des Vice-amiraux de Liefde, Sweers & Evertsz. des Contre-amiraux Jean van Nès, de Haan & du Commandeur van Meeuwen qui portoit alors pavillon de Contre-amiral. Le Sieur Bosvelt exigea d'eux au nom de L. H. P. de dire chacun son sentiment touchant les prochaines opérations de l'armée navale, & ce qu'ils jugeoient qu'elle pouvoit entreprendre. Après qu'ils eurent tous conféré ensemble ils déclarérent unanimement aux Députés, que la premiére & principale chose qu'il y avoit à faire étoit de la renforcer ; de réparer les mâts, les vergues, les voiles, les manœuvres ; de la pourvoir de munitions de bouche & de guerre, & sur tout de nouveaux matelots. Les Députés se chargérent de raporter cette requête à l'Etat & au Prince, & de tenir la main, autant qu'il en seroit besoin, à ce qu'il y fût satisfait, & à ce qu'on fît préparer en toute diligence les choses dont il étoit question, afin que l'armée fût remise sur le pié de pouvoir agir avantageusement. Alors on alla encore aux voix pour demander ce qu'on croioit devoir entreprendre lors que l'armée seroit ainsi renforcée & rétablie. La plupart des Membres du Conseil furent d'avis avec le Lieutenant Amiral Ruiter, *qu'il falloit aller se poster dans le parage le plus avantageux de Schooneveldt, afin de couvrir les côtes de ces Provinces des invasions de leurs ennemis.* Mais il y en eut d'autres qui opinérent avec Tromp, *qu'il falloit aller ataquer l'ennemi par tout, & lui faire tête en quelque lieu qu'on pût le rencontrer.* Les Députés dirent qu'ils ne manqueroient point de représenter ces divers sentimens aux Etats & au Prince, afin qu'ils y pussent faire leurs réflexions. Pendant que le Conseil de guerre fut assemblé, il arriva un incident qui ne fut pas fort agréable aux Députés. Le Lieutenant Amiral Tromp acusa le Vice-amiral Sweers en face, & lui soutint qu'il n'avoit pas fait son devoir dans la derniére bataille, de quoi il rendit cette raison. *Que le Vice-amiral étant à la tête avec sa division, n'avoit pas ataqué les ennemis dans les régles, ni arrivé pour aller droit à eux, mais qu'il s'étoit tenu trop au vent, si bien que les Capitaines qui étoient sous lui avoient été obligés de l'abandonner pendant le combat, & de se ranger du côté de Tromp pour le secourir, ainsi qu'ils étoient prêts d'en rendre témoignage.* Sweers répondit, *Qu'il s'étoit trouvé beaucoup de l'avant, parce qu'il avançoit encore plus avec la grande voile sur les cargues, que Tromp avec toutes ses voiles déploiées ; mais que les vaisseaux de sa division n'aiant pu le suivre, il s'étoit trouvé seul engagé avec l'Amiral & avec le Vice-amiral Anglois de l'escadre bleuë, sans être secondé que du navire du Capitaine le Jeune, & des frégates de Noirot & de Hartwyk. Que les Capitaines Poort, Dekker & Corneille Bakker qui le suivoient, étoient allés se joindre à Tromp, au lieu d'avancer & de le suivre. Que l'état de son vaisseau & le débris qui y étoit, aussi-bien que le nombre des morts & des blessés, faisoient voir manifestement que dans le commencement il avoit été asses proche de l'ennemi : mais qu'il s'étoit vû contraint de s'en éloigner un peu, parce que sa grande vergue avoit été abatuë, & qu'il falloit outre cela réparer le reste de ce qui étoit endommagé dans son navire. Qu'il n'avoit pu passer au*

Ils vient des Députés de L. H. P. au bord de Ruiter.

16. *Iuin.*

Ils remercient Ruiter & le Conseil de guerre de leurs services dans les deux derniéres batailles.

Leurs propositions.

Réponce & requête du Conseil de guerre.

Délibérations touchant ce que l'armée doit entreprendre.

Sentiment de Ruiter & de la plupart des Membres du Conseil.

Avis de Tromp & des autres Membres.

Tromp acuse le V. Am. Sweers de n'avoir pas fait son devoir.

Défence de Sweers.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1673.

bord du Capitaine le Jeune, lequel n'avoit eu que trop de part au combat, & qui étoit aussi fort maltraité; ni à bord d'une des deux frégates qui étoient trop petites pour y arborer le pavillon. Qu'il soutenoit par conséquent qu'il n'avoit à le céder à aucun autre au regard de ce qui s'étoit passé dans la bataille, & qu'il s'étoit entiérement aquité de son devoir. Sur cette acusation & sur la défence ces deux Oficiers en étant venus à de grosses paroles, & jusqu'à se batre, les Députés furent obligés de se mettre entre-deux & de les exhorter à la modération. Ils leur ordonnérent même *de s'abstenir de toutes voies de fait & de paroles d'aigreur l'un contre l'autre.* En même tems il fut donné Commission à Corneille Evertsz. Vice-amiral de Zélande, Jean van Nès Contre-amiral de la Meuse, & au Capitaine van Dik comme Contre-amiral du Quartier du Nord, pour aller avec l'Avocat Fiscal van Wouw faire la visite du navire de Sweers, & en venir ensuite faire leur raport au Conseil. Cette acusation causa dans la suite beaucoup d'afaires. Tromp pour en justifier la vérité présenta au Conseil quatorze déclarations ou certificats, contenant tous à-peu-près la même chose, & portant, *qu'on avoit vû Sweers à la cape au vent, sans qu'on en sût la raison.* Il prétendoit de son côté en rendre des raisons sensibles; premiérement par une liste des débris qui étoient à son vaisseau, consistant en plusieurs coups dans les bois, dans les mâts, dans les vergues, dans les manœuvres & dans les voiles; & par une autre liste des morts & des blessés. La premiére étoit signée du Vice-amiral Corneille Evertsz., du Contre-amiral Jean van Nès & du Capitaine Jean Dik, qui en qualité de Commissaires avoient fait la visite du navire: la seconde étoit signée du Chirurgien du vaisseau. Outre cela il produisoit un certificat de ses Oficiers, qui têmoignoient, *que si la chose étoit encore à faire, ils ne pouvoient pas juger qu'on pût en uzer autrement en pareille ocasion.* Les Commissaires raportérent aussi, *qu'ils avoient trouvé le vaisseau* l'Eléfant *fort incommodé & que si eux-mêmes l'avoient monté, ils auroient aussi tenu le vent en se voiant ainsi dématés.* Ensuite il fut ordonné par le Conseil de guerre que Tromp feroit faire une nouvelle visite du navire par trois Capitaines de son escadre, pour savoir si on ne pourroit point lui donner le radoub en mer, ou pour le faire rentrer en cas que cela ne fût pas possible. Tromp y envoia les Capitaines Filippe van Almonde, Volkert Swart & Henri Span, avec leurs Charpentiers, qui l'aiant bien éxaminé estimérent qu'il falloit nécessairement le faire rentrer pour dégréer tout-à-fait le mât de misène, le jumeller, & rétablir tout le reste du débris. Sur ce raport le Lieutenant Amiral Ruiter ordonna qu'on le feroit passer au-dedans des bancs, jusques dans un lieu ou il y eût peu de profondeur, & que là on lui donneroit le radoub. Le *Tydtverdryf*, qui étoit monté par le Capitaine Gilles Schey, fut aussi renvoié à même fin. Ruiter écrivit alors aux Etats Généraux que les raports de ceux qui avoient visité *l'Eléfant* n'étoient point au desavantage de Sweers. Il déclara aussi à d'autres personnes, *que les acusations portées contre ce Vice-amiral ne paroissoient procéder que d'un vieux levain.* Mais pour un plus grand éclaircissement de la vérité on sera sans doute bien aise de voir les piéces suivantes, qui la font connoître toute entiére. Ce sont, premiérement la Déclaration des Oficiers & des autres mariniers qui étoient à bord de *l'Eléfant* durant le combat, ensuite le raport des Commissaires du Conseil de guerre qui avoient fait la visite, où sont marqués les coups dont le vaisseau avoit été ateint, soit dans les bois, ou dans les mâts, dans les vergues, dans le funin & dans les voiles; & enfin la liste des morts & de ceux qui étoient dangereusement blessés, ou qui ne l'étoient que légérement.

Violente querelle entre Tromp & Sweers.

C. Evertsz., J. van Nès & Jean Dik sont commis pour aller visiter le vaisseau de Sweers.

Déclarations contre Sweers.

Déclarations en sa faveur.

Têmoignages d'Evertsz., van Nès & Dik à l'avantage de Sweers.

Son navire est visité de nouveau par trois Capitaines de l'escadre de Tromp, qui jugent qu'il faut le faire rentrer pour lui donner le radoub.

Ce qui est éxécuté par ordre de Ruiter.

A T E S T A T I O N.

Nous sousignés navigeant chacun en la qualité ci-dessous spécifiée à bord de l'EléfantBlanc, *navire de guerre de l'Etat, commandé par le Sieur Vice-amiral Isaac Sweers, déclarons pour une vérité, que le* 14. *de ce Mois, suivant la résolution auparavant prise d'aller avec l'armée navale de l'Etat ataquer celle des ennemis, &, s'il étoit possible, la chasser de la mer, nous aurions sur le midi fait voiles de Schooneveldt, notre division faisant la tête de l'escadre du Sieur Lieutenant Amiral Tromp, & les ennemis étant près de deux lieuës sous le vent à nous, qui nous voiant gouverner sur eux levérent aussi leurs ancres & tinrent le vent à toutes voiles, faisant le Nord-nordoüest. Pour nous nous avions notre grande voile * ferlée seulement avec des fils de*

* ou pliées & troussées en,

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

*de carret parce que notre vaisseau étoit fort léger à la voile, & cependant notre division ne pouvoit nous suivre, hormis le Capitaine Jean le Jeune, qui portant toutes ses voiles etoit de l'avant de nous en son rang, & les Capitaines Hans Hartwijk & Jean Noirot, montant deux petites frégates qui étoient auprès de nous & nos principaux seconds, les Capitaines Corneille Bakker, Pierre Klaasz. Dekker & Adrien Poort, ne pouvant nous suivre ni venir en leur rang, parce qu'ils n'étoient pas si bons voiliers. D'ailleurs le Sieur Lieutenant Amiral Tromp, venant après nous avec son escadre, nous suivit à toutes voiles jusques à quatre heures & demie, selon qu'on pouvoit conjecturer. Alors l'Amiral de l'escadre bleuë fit brasser sa grande voile au vent, & peu après son petit hunier sur le mât de hune, pour laisser passer son Vice-amiral sous le vent de lui. Sur quoi nous gouvernâmes droit sur eux, si bien que deux des vaisseaux ennemis qui étoient le plus de l'avant se trouvérent justement à stribord de notre éperon; mais ils arrivérent incontinent après, & le Capitaine le Jeune s'engagea avec eux. De notre côté nous tombâmes sous le feu de l'Amiral, du Vice-amiral & des autres qui étoient le plus de l'avant. Une partie de notre grand hunier fut emportée de la vergue avec toutes les manœuvres courantes qui en dépendoient, & ensuite notre vergue de grand hunier aiant été abatuë, nous déferlâmes notre grand pacfi & fûmes en un moment si maltraités, que tout étoit délabré, de sorte qu'en canonnant incessamment de deux ou trois airs de vent, nous reçûmes cinq ou six coups à l'eau & demeurâmes si desemparés que nous ne pouvions plus gouverner, ainsi qu'il paroît plus amplement par les actes de visite des Sieurs Commissaires du Conseil de guerre, qui sont ici joints. C'est ce qui nous obligea d'aller au plus près du vent, autant qu'il nous fut possible, afin de nous racomoder un peu. Il étoit alors près de huit heures, & le reste des vaisseaux de notre division qui étoient demeurés de l'arriére joignit en même tems le Sieur Lieutenant Amiral Tromp, combatant les ennemis sous le vent à nous jusques-à-ce que la nuit les forçât de se séparer. Comme nous étions persuadés qu'on retourneroit le lendemain au combat, nous passâmes la nuit à remplir des gargousses, & à racomoder les piéces de nos afûts qui avoient été rompuës par le canon des ennemis; nous changeâmes de bord, & fîmes † carguer le navire, pour mettre à * la bande. Mais à la pointe du jour l'yacht d'avis de Nicolas Portugal étant venu à nous, nous dît qu'il croioit que notre armée étoit sous le vent de nous: ce qui obligea le Vice-amiral Sweers de passer à bord de l'yacht, dans l'intention d'aller parler au Sieur Tromp & de monter un autre navire. Lors que le jour fut plus grand, nous reconnûmes qu'on s'étoit trompé, & que c'étoit l'armée ennemie; ce qui nous obligea de tirer un coup qui fit revenir le Vice-amiral à son bord. Ensuite nous découvrimes la nôtre qui étoit Sudest à nous, & portâmes le cap sur elle avec le reste des navires & des galiotes qui étant aussi demeurées de l'arriére, ne savoient pas, non plus que nous, qu'elle eût mis à l'autre bord. En outre nous déclarons que la plus grande partie du débris que nous avons, nous a été fait par l'Amiral & par le Vice-amiral de l'escadre bleuë, ainsi qu'il paroît par les coups qui sont dans le vaisseau, & par les boulets de 36. & de 48. livres qui s'y trouvent encore; si bien que Nous Déposans sommes étonnés de nous voir noircis comme si nous n'avions pas fait notre devoir, étant assurés que si nous pouvions nous retrouver dans le même état il nous seroit impossible de mieux faire. Nous finissons donc notre présente Déclaration par les ofres que nous faisons ici de l'afirmer en tems & lieu par serment solemnel. Et en foi de tout ce que dessus, qui est la vérité, nous avons tous soussigné les présentes de nos propres mains & signatures.* Fait à bord de l'Eléfant, *étant à l'ancre à Schooneveldt, le 20. de Juin 1673. Signé. Capitaines-Lieutenans, Guillaume Knys, J. Baak. Lieutenans, Abraham Wilmerdonks, Adrien Schorel, O. Vollenhove. Maître, Rippert Krynsz. Pilotes, Gysbert Jansz., C. Boosaart, Dirk Arentsz. Nicolas Hendriksz. Jean Cletcher Volontaire. Lamaneurs, Jean Gabrielsz., Jean Hendriksz. & Adrien Krijnen Contre-maître. Etoit écrit au-dessous. En connoissance de moi soussigné qui afirme aussi les mêmes choses. Signé, Etienne Melon.*

1673.

fagot, & atachées à la vergue, avec de petites cordes ou fissèles aisées à couper.

† Pancher.

** Pancher bien bas & apuïer d'un ponton afin que l'autre côté paroisse tout hors de l'eau pour le nétoïer ou lui donner le radoub.*

Collationné à l'Original s'est trouvé conforme

Signé,

ETIENNE MELON.

Sécretaire.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1673. Visite du navire *l'Eléfant*, contenant l'état où il s'est trouvé, soussignée par Nous Commissaires délégués à cet éfet, faite le 18. de Juin 1673.

Premiérement.

4. *Coups de gros boulets au haut de la dunette.*

1. *pareil à l'arcasse, le chandelier de fanal en piéces & emporté.*

1. *pareil au haut de la dunette.*

4. *Coups à la teugue de boulets de 3. livres, ou de moindre calibre.*

1. *Coup d'un gros boulet proche du mât d'artimon.*

Au Pont d'en-haut.

1. *Coup d'un gros boulet au travers de trois cabanes, au-dessous de la dunette à babord.*

1. *pareil sous la teugue & un autre au-devant.*

1. *pareil dans la tirevieille de l'échelle.*

1. *pareil au taquet de l'écoute de miséne, la taquet emporté.*

1. *pareil tout proche du bras de miséne.*

1. *pareil au même endroit.*

1. *pareil au devant du mât de miséne à l'endroit qui est le plus en devant.*

1. *pareil au derriére du mât de miséne à stribord & qui a passé au travers du platbord.*

1. *pareil dans le tillac & dans un afût, au même lieu ci-dessus.*

4. *pareils dans le coüet de miséne.*

1. *pareil au-derriére du grand mât.*

3. *pareils au travers de la teugue.*

Au second Pont.

2. *Coups de gros boulets à la galerie de babord.*

1. *pareil sous le sabord & au travers d'un afût d'une piéce de canon dans la chambre du Capitaine.*

1. *pareil au travers des caissons de la chambre; & qui repasse encore en travers d'un autre côté à stribord.*

1. *pareil devant la chambre du Capitaine.*

1. *pareil derriére le mât.*

3. *pareils tout proche du grand mât.*

2. *pareils devant le grand mât.*

1. *pareil au-dessus de la cuisine.*

3. *Coups au devant du mât de miséne aux endroits qui sont le plus à l'avant.*

4. *pareils tant à l'éperon qu'à la fléche.*

Au premier Pont, ou d'en-bas.

1 *Coup de gros canon à la sainte-barbe dans l'arcasse.*

1. *pareil tout proche de la même chambre.*

1. *pareil dans un sabord tout proche; la brimballe de la pompe en piéces.*

3. *Coups proche du grand cabestan.*

1. *Coup au derriére du grand mât, proche du grand sep de drisse.*

3. *Coups proche de la cuisine.*

1. *pareil au travers du traversin d'un afût devant la cuisine.*

1. *Coup proche de la fosse aux cables.*

1. *Coup dans les bittes.*

4. *Coups à l'avant au-dessous du bossoir, & un à fleur d'eau.*

2. *Coups au-dessous de la Ste. Barbe presque à fleur d'eau.*

1. *Coup sous la préceinte, presque à fleur d'eau.*

Aux mâts & aux Vergues.

1. *Coup au travers du mât d'artimon.*

2. *Coups dans la vergue de fougue.*

3. *Coups de gros boulets au grand mât, dont il y en eu a un de 48. livres qui l'a percé d'outre en outre; les pendours, le racage & la chaîne de la grande vergue emportés.*

1. *Coup dans la grande vergue.*

3. *Coups dans le grand mât de hune.*

1. *Coup dans la grande vergue de hune.*

4. *Coups dans le mât de miséne, trois au ton, & un au bas, d'un boulet de 6. livres qui passe d'outre en outre, la chaîne de la vergue, & le faux racage coupés.*

1. *Coup au mât de hune d'avant.*

2. *Coups à la vergue du petit hunier.*

1. *Coup au beaupré devant la lieure.*

1. *Coup à la vergue de sivadiére.*

1. *Coup à la hune de beaupré.*

Des deux mâts de hune de rechange qui sont sur le pont, l'un est brisé de maniére à ne pouvoir plus servir, l'autre a reçu un coup d'un gros boulet, mais il peut être remis en état.

Au Funin.

3. *Coups dans le grand étai, qui est coupé au milieu.*

2. *drisses du grand mât de hune sont coupées.*

1. *étague du grand hunier.*

1. *écoute du grand hunier.*

1. *grande étague.*

5. *grands haubans.*

1. *caliorne.*

4. *Coups au travers des grands galaubans.*

1. *A l'étague de miséne.*

3. *couples de haubans coupés au ton du mât de miséne.*

4. *étagues des perroquets, deux caliornes, & deux palans.*

2. *haubans du tourmentin.*

3. *haubans d'artimon.*

Quelques cadénes coupées & la plupart des manœuvres courantes.

Aux Voiles.

Le grand hunier hors d'état de servir, & tout le reste des voiles fort endommagé.

Nous soussignês Commissaires du Conseil de guerre conjointement avec l'Avocat Fiscal, aiant fait la visite du vaisseau *l'Eléfant* monté par le Vice-amiral Isaac Sweers, & examiné avec soin tout ce qui en dépend, l'avons trouvé en l'état porté par la liste ci-dessus. Fait à bord du-dit vaisseau, étant à l'ancre à Schooneveldt le 18. de Juin 1673. signé. *Corneille Evertsz., Jean van Nes, Jean Dik & Jean van Wouw.*

Collationné à l'Original s'est trouvé conforme.

signé,

ETIENNE MELON,

Sécretaire.

Liste

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1673.

Liste des morts & des blessés à bord de *l'Eléfant* monté par le Vice-amiral Isaac Sweers à la bataille du 14. de Juin 1673.

Fol. Morts.

112. *Jean Baron, de Marseille.*
124. *Martin Hendriksz. d'Amsterdam.*
121. *Govert Barentsz. de Westryzen.*
129. *Albert Albertsz. d'Amsterdam.*
184. *Simon Jacobsz. de Sardam.*
230. *Jean Pietersz. d'Aix.*
246. *David de Ryk, d'Amsterdam.*
358. *Jaques Jacobsz. d'Ebordyn.*
361. *Jaques Jorisz. d'Ebordyn.*
394. *Jean Maloiseau, de Tours.*
406. *Pierre Pinson, d'Ypres.*

Plus ont été envoiés le 16. de Juin 1673. à Rotterdam les dénommés ici, qui sont dangereusement blessés.

Fol.

22. *Jurien Pietersz. de Mons second canonnier, griévement blessé à la tête.*
39. *André Jaspersz. de Rinkkoopen second Trompette blessé aux deux jambes, avec perte d'une jambe dont l'os est cassé.*
81. *Erasme Jansz. de Rypen blessé au gras de jambe.*
87. *Corneille Klaasz. de Marke blessé au-dedans du gras de jambe.*
100. *Jean Jansz. Ruiter blessé à une jambe.*
115. *Pierre Pietersz. d'Alcmaar, les deux bras emportés & blessé au genou.*
119. *Jean Huygen de Meyert, la jambe entiérement emportée sous le genou.*
223. *Matthieu Andriesz. de Flensbourg, le bras gauche emporté.*
243. *Guillaume Cornelisz. Mostert, blessé au gras de jambe.*
293. *Corneille Arentsz. de Breukelen, blessé à la hanche & au bras.*
307. *Theunis Jansz. Oom, d'Oßaan, bleßé au bras & aux aisnes.*
359. *Henri van der Meyden, Commandant des soldats, bleßé aux deux jambes & aiant perdu une rotule du genou.*
367. *Simon Fransz. d'Amsterdam, la jambe emportée sous le genou.*
393. *Lieve Hernu de Leide, un os caßé au bras gauche, & griévement bleßé à la main.*
442. *Harmen Hoega de Galwey, les deux bras emportés.*

Il reste encore à bord 17. bleßés, qui sont pensés par le Chirurgien du vaißeau, & qui de longtems ne pourront rendre aucun service ou que très-peu, outre quelques autres qui ont aussi des bleßures mais de moindre conséquence.

Collationné à l'Original s'est trouvé conforme

signé,

ETIENNE MELON, Sécretaire.

En ce même tems-là il y eut aussi des acusations portées contre le Vice-amiral Jean de Liefde; mais je n'ai pu savoir les chefs qu'elles contenoient, ni quelles furent ses défences. Pendant le cours de ces broüilleries entre Tromp & Sweers, le Prince d'Orange enjoignit au L. Amiral Ruiter, de mettre Sweers dans l'escadre de Bankert jusqu'à nouvel ordre, & de faire passer à sa place le Vice-amiral Corneille Evertsz. dans celle de Tromp, jugeant cet échange nécessaire pour le bien de l'Etat. Il ne m'a point toutefois paru par les listes des escadres que cet ordre ait été éxécuté; ce qui doit faire conclure qu'il fut depuis changé pour des raisons qui ne me sont pas connuës. Après cela quelques-uns des Députés de L. H. P. firent entendre au Conseil de guerre. *Que Son Altesse, le Prince d'Orange, désiroit ardemment, qu'au regard des acusations qui avoient été portées contre quelques-uns des Membres du Conseil, comme coupables de n'avoir pas fait leur devoir, toutes choses fussent laissées en l'état où elles étoient alors, sans préjudicier aux dénonciations des uns ni aux défences des autres, pour en être pris connoissance par Son Altesse même après la campagne, & en juger ainsi qu'il seroit de justice & de raison. Ordonnant cependant à tous les Oficiers Généraux de s'abstenir de paroles d'aigreur & d'emportement les uns contre les autres, s'ils vouloient qu'on crût qu'ils eussent de l'amour pour leur Patrie & ses interêts à cœur; ce qu'ils ne pouvoient mieux faire voir qu'en vivant en union, & allant ensemble ataquer les ennemis, comme s'il n'y avoit eu ni différent ni querelles entre eux. Que d'ailleurs s'il y en avoit quelqu'un qui n'eût pas bien fait son devoir par le passé, il pourroit trouver ocasion de mériter grace par les services qu'il auroit lieu de rendre en cette expédition.* Cet ordre fut reçu avec le respect qui lui étoit deu & tous les Membres du Conseil en général, aussi-bien que Tromp & Sweers en leur particulier, promirent de s'y conformer de point en point. Par ce moien cette querelle fut apaisée pour un tems. Peu de jours auparavant il avoit été rendu au Lieutenant Amiral Ruiter une dépêche de la part de Leurs Hautes Puissances, dans laquelle Elles lui têmoignoient leur satisfaction au sujet des avantages que l'armée navale de l'Etat avoit remportés une seconde fois sur les ennemis par son courage & par sa conduite. Le Prince lui envoia aussi la Lettre suivante.

Ordre du Prince d'Orange a Ruiter.

Le Prince désire qu'au regard des acusations toutes choses demeurent en état pour en être ensuite pris connoissance par lui-même.

Les Etats têmoignent leur satisfaction au sujet de la derniére victoire. 17. Juin

1673.

Noble, Très-cher, &c.

Lettre du Prince à Ruiter sur le même sujet.

Nous avons apris avec une extrême joie de quelle maniére il a plu à Dieu de bénir les armes de l'Etat sous votre conduite, dans la derniére rencontre que vous avés euë avec l'armée de France & d'Angleterre, où vous avés continué à donner des marques de votre vigilance, de votre prudence & de votre valeur, dont nous sommes très-satisfaits, vous assurant que de si grands services seront reconnus de l'Etat & de nous en toutes ocasions. Au reste on a estimé nécessaire de vous envoier de nouveau les Sieurs Bosveldt, van Mauregnault & Gemnich, auxquels se pourront joindre les Conseillers des Amirautés respectives, étant présentement en Zélande, pour vous communiquer nos vuës au sujet des prochaines opérations de l'armée navale, & de quelle maniére nous jugeons & avons résolu qu'elle doive encore agir pour le bien de l'Etat. Vous leur donnerés donc une entiére créance lors qu'ils vous déclareront ce que Nous leur avons prescrit, & vous vous conformerés à ce qu'ils vous diront touchant les desseins que nous avons formés & leur éxécution. Nous prions Dieu qu'il veüille les acompagner de sa favorable assistance, & vous tenir en sa sainte garde. A la Haie le 19. de Juin 1673.

Votre afectionné Ami,

G. H. PRINCE d'ORANGE.

Nouvelles de l'armée de France & d'Angleterre. 19. *Juin.* Le Cont. Am. de Haan est détaché vers la Tamise avec quelques navires brulots & yachts. 19. *Juin.*

Le même jour de la date de cette Lettre, aiant reçu avis par le Commandeur Henri Span, qui montoit la frégate *Middelbourg*, qu'on avoit détachée pour aller à la découverte, que le 15. l'armée d'Angleterre & de France étoit entrée dans la Tamise, & qu'elle s'étoit avançée jusques aux Middlegroenes, il fut arrêté dès le même jour par le Lieutenant Amiral avec le Conseil de guerre, qu'on détacheroit vers cette riviére le Contre-amiral Jean de Haan avec douze navires & frégates, deux brulots & quatre yachts. Cette résolution fut prise en partie pour tâcher d'avoir une connoissance plus particuliére de l'état, des forces & des mouvemens des ennemis, par le moien des yachts qu'on pourroit faire passer jusques dans la riviére, avec des gens capables d'observer tout ce qu'on vouloit découvrir: mais on avoit principalement pour but de faire paroître que l'armée navale étoit en état de se montrer sur leurs côtes, & que nonobstant le peu de forces dont elle étoit composée, les Oficiers & les équipages avoient assès de courage pour s'y présenter. Les Commandans des vaisseaux de guerre de ce détachement furent le Contre-amiral de Haan, les Capitaines de Sitter, Span, van Braakel, Panhuis, Wynbergen, van Lier, Dekker, Roos, Beyma, Kuiper & Tyloos. Ceux des brulots furent Guillaume Willemsz. & Grootveldt; & ceux des yachts, Arnaut Leunissen, Teunis Post, Matthieu Laurensz. & Jelle Albertsz. Le Capitaine Beyma, qui montoit le vaisseau nommé *les Villes*, portant 50. piéces de canon & 283. hommes d'équipage, n'étoit arrivé de Frise que ce même jour-là. Le 20. du Mois il s'éleva une tempête de l'Estnordest qui fit perdre aux Capitaines Almonde & Span, & au brulot de J. Schenk leurs beauprés, & il fallut les faire tous rentrer pour prendre le radoub. Le jour suivant on vit cesser l'orage, & sur le midi il vint de Zélande à l'armée un senau, avec un yacht de l'Amirauté portant le pavillon au grand mât, à bord duquel étoient le Maréchal Wirts, le Sieur Hubert Conseiller Pensionaire de Zélande, les Sieurs Vrybergen, Munniks, & d'autres encore. Ils passérent tous au bord de Ruiter, & le félicitérent sur les victoires qu'il avoit plu à Dieu de donner à l'Etat sous sa conduite les 7. & 14. du Mois. Le Maréchal Wirts étoit alors posté avec quelques troupes dans l'isle de Walcheren, où il donnoit les ordres pour repousser les Anglois & les François, qu'on croioit certainement avoir intention d'y faire une descente. Mais comme la premiére bataille avoit aporté du retardement à leur dessein, & que l'issuë de la seconde sembloit l'avoir entiérement détruit, puis qu'ils avoient été contrains d'abandonner la mer, l'inquiétude qu'on avoit euë dans cette Province étoit beaucoup diminuée, quoi que non pas tout-à-fait dissipée, les ennemis n'aiant pas été si pleinement défaits qu'ils ne pussent aisément se rétablir, & revenir une troisiême fois au combat. Là se trouvérent donc ensemble deux grands Héros, Ruiter & Wirts, qui dans l'extrême péril où avoit été notre Patrie, l'avoient si fidèlement & si courageusement servie, l'un par mer & l'autre par terre, & ils ne purent se regarder l'un & l'autre sans admiration. On fit voir à Ruiter des nouvel-

Tempête de l'Estnordest. 20. *Juin.*

Le Maréchal de Camp Wirts vient avec quelques Oficiers de l'Etat au bord de Ruiter, où ils le félicitent sur ses victoires.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1673.

les venuës d'Angleterre par Oſtende, portant que l'armée roïale avoit remonté la Tamiſe juſques devant Charneſſe. Le Lieutenant Amiral aiant reçu avec beaucoup de civilité toute cette compagnie, & l'aiant régalée, elle s'en retourna ſur les trois heures après midi. Pendant ce tems-là on s'ocupoit ſans ceſſe à donner le radoub aux vaiſſeaux incommodés; à embarquer à bord la poudre, les boulets, & les autres munitions de guerre qui arrivoient de jour à autre à l'armée, & à en faire la diſtribution.

De Haan revient de devant la Tamiſe.

25. Juin.

Son raport touchant l'armée ennemie.

Le Contre-amiral de Haan qui étoit commandé pour aller avec douze navires & d'autres bâtimens vers la Tamiſe, avoit été empêché par le gros tems de mettre à la voile juſqu'au 21. & le 25. il revint ſous le pavillon rendre compte de ce qu'il avoit fait. Il raporta à Ruiter qu'il avoit apris d'un Maître de Lubec, parti de Londres le 16. que l'armée ennemie étoit encore moüillée proche de Charneſſe, forte de près de 70. navires; qu'elle devoit faire voiles à Tilburihoop pour y prendre 30000. hommes, afin de venir tenter une deſcente en Zélande; & que pour cet éfet il y avoit déja 20. vaiſſeaux prêts en ce lieu-là. Ruiter n'ajoûta pas entiérement foi à ce raport, & ne crut point que les préparatifs fuſſent ſi grands ni ſi-tôt prêts. De Haan lui dît encore que des gens deſintereſſés lui avoient aſſuré que les Anglois avoient envoié à terre quantité de bleſſés de leur armée.

Celle des Etats eſt fortifiée de quelques vaiſſeaux.

Le lendemain on vit arriver à celle de Hollande Brunſveldt Contre-amiral de Friſe, qui montoit le vaiſſeau nommé *le Prince Henri Caſimir*, & le Capitaine Jean Vyſelaar, qui commandoit l'*Ooſtergo*, avec un ſenau, une galiote & un brulot. Le Capitaine Salomon le Sage s'y rendit auſſi avec le *Fleſſingue*, & enſuite le Vice-amiral Sweers avec *l'Eléfant*; & depuis encore quelques autres vaiſſeaux, qui avoient pris le radoub en Zélande, étant pareillement revenus, on compta plus de cent voiles tant en grands navires que petits bâtimens.

28. *Iuin.*

Ce renfort engagea le Lieutenant Amiral à faire des changemens dans les eſcadres & une nouvelle diviſion de ſon armée. Le Capitaine Jean Dik, qui par proviſion avoit porté le pavillon de Contre-amiral pendant quelque tems, eut ordre de l'ôter à la venuë du Contre-amiral Brunſveldt, retenant néanmoins le commandement ſur les vaiſſeaux du Quartier du Nord, en ce qui regardoit la réception, la diſtribution & les autres ſoins des munitions.

Il vient au bord de Ruiter des Députés des Etats & des Amirautés.

Le meme jour il vint au bord de Ruiter des Députés de Leurs Hautes Puiſſances & des Amirautés de Hollande, pour conférer avec lui & avec le Conſeil de guerre ſur le ſujet des prochaines opérations de l'armée navale. C'étoient les Sieurs van der Meyde, Mauregnault, Gemnich, Reigersbergen, Kien, Okkertſzoon & de Wildt, dont le premier portant la parole expliqua les intentions des Etats en cette ſorte.

Leurs propoſitions au L. Am. & au Conſ. de guerre.

Que puis qu'il avoit plu à Dieu de permettre que par la bonne conduite & par la valeur du Chef & des autres Oficiers Généraux, dans les deux derniéres batailles, ils euſſent gagné la victoire en demeurant maîtres de la mer, & que par ce moien l'état de l'armée navale étoit devenu beaucoup meilleur & plus floriſſant qu'auparavant, on voioit auſſi ceſſer les raiſons ſur leſquelles on avoit fondé la Réſolution du 30. *de Mai dernier, portant qu'elle demeureroit au poſte de Schooneveldt, ou tout proche, pour y atendre les ennemis. Que par conſéquent, comme dans un ou deux jours elle devoit être tout-à-fait rétablie, pourvuë de toutes ſortes de munitions & prête à agir, il étoit à propos de la faire traverſer juſqu'à la vuë de la côte d'Angleterre, devant Soulsbaie, la Tamiſe, les Dunes, & devant les autres côtes voiſines.*

Projet de faire traverſer l'armee vers la côte d'Angleterre.

Que cette expédition étoit d'autant plus néceſſaire qu'outre les avantages qu'on en pourroit tirer contre les ennemis qui ſe rencontreroient ſur ſa route, on feroit hautement connoître qu'il étoit faux qu'elle eût été batuë & chaſſée juſques au-dedans des bancs, ainſi que la Cour en faiſoit courir le bruit, & qu'elle tâchoit de le perſuader au peuple & aux autres nations, contre la vérité & contre ſa propre connoiſſance.

Aprouvé par Ruiter & par le Conſeil de guerre.

Lors qu'on délibéra ſur cette propoſition le L. Amiral & tous les Membres du Conſeil l'aprouvérent d'une commune voix, & déclarérent qu'ils étoient prêts à éxécuter ce deſſein & à paſſer vers la côte ennemie, dans l'intention toutefois que ſi par les nouvelles certaines qu'ils pourroient avoir, ou par les découvertes qu'ils pourroient faire de leurs propres yeux, ils connoiſſoient que l'armée roïale leur fût trop ſupérieure en forces, ils ſe retireroient en bon ordre au rendévous, qui ne ſeroit plus alors ſi juſtement à Schooneveldt, mais en pleine mer, entre Schooneveldt & la Tamiſe, ou même dans un autre parage, ſelon que le Conſeil le jugeroit plus expédient. La choſe aiant été ainſi arrêtée en préſence & du conſentement des Députés, ils déclarérent en même tems, que l'afaire qui regardoit les acuſations portées contre quelques Oficiers Généraux, demeureroit in-

1673. indécise & dans le même état où elle étoit, jusques à la fin de la campagne, ainsi qu'il a été déja dit, Dès qu'ils eurent repris la route de Zélande on apareilla pour faire voiles incessamment. Mais le 1. de Juillet le Lieutenant Amiral reçut une Lettre du Sr. Lodestein Sécretaire de l'Amirauté de Rotterdam, par laquelle il lui défendoit au nom du Prince de mettre à la voile, & lui ordonnoit d'atendre encore un jour ou deux qu'il fût allé avec d'autres Députés conférer avec lui sur des chefs fort importans pour le bien de l'Etat. Le lendemain le Maréchal Wirts, le Conseiller Pensionaire de Zélande, & le même Sécretaire Lodestein se rendirent à son bord, & assistant en qualité de Députés du Prince au Conseil de guerre assemblé par leur ordre, le Pensionaire Hubert porta la parole & dit: *Que comme le Roi de France venoit de mettre le siége devant la ville de Mastricht, & qu'il la faisoit batre vivement; & que d'un autre côté le Roi d'Angleterre devoit faire passer des troupes en France, soit pour renforcer l'armée qui étoit à ce siége, ou pour d'autres desseins, Son Altesse avoit pensé qu'il seroit à propos de voir si l'armée navale ne pourroit point aller ataquer quelqu'une des places de France ou d'Angleterre, avec espérance de l'emporter & d'y prendre poste, afin de faire diversion, & qu'on pût obliger les ennemis à lever le siége, & détourner leurs autres desseins.* Aiant donc demandé l'avis du Conseil sur cette proposition il en fut délibéré, & on jetta les yeux sur diverses places: mais après avoir bien éxaminé les raisons pour & contre, on ne jugea pas encore à propos de rien déterminer, & l'on sursit toutes entreprises jusqu'à la premiére ocasion, en recommandant de garder le secret. Ensuite le Maréchal & le Pensionaire s'en retournérent à Flessingue, & le Sécretaire prit la route de la Meuse. Cependant Mastricht, après un siége d'environ trois semaines, s'étoit rendu au Roi de France, la garnison Hollandoise en étant sortie le même jour qu'on tint le Conseil de guerre, qui étoit le 2. de Juillet. Ainsi les desseins de ce Roi continuoient à prospérer par terre, tandis que par mer son armée & celle d'Angleterre étoient contraintes de se retirer devant celle des Etats. Sur quoi un certain Poëte fit les vers suivans.

Le Maréchal Wirts, le Pensionaire Hubert & le Sécretaire Lodestein se rendent au bord de Ruiter.

2. *Juillet.* Proposition par eux faite au Conseil de guerre de la part du Prince.

Réflexions sur leur proposition.

Dum Batavi terra cedunt, mare deserit Anglus.
Cum maris domino Gallus & ipse fugit.
Sic pelago afflictis reparatur gloria Belgis.
Sed Galli terra promptius arma gerunt:
Scilicet unde aliquid sperent successibus istis
Belgæ & Gallus habent, Anglia sola nihil.

Jour d'actions de graces célébré dans les P.V. 5. *Iuillet.*

En ce tems-là le jour de priéres, qu'on avoit coutume de célébrer le premier Mécredi de chaque mois, & qui devoit être le 5. de Juillet, fut changé par ordre des Etats en un jour d'actions de graces, pour le gain des deux derniéres batailles navales. Dans les Lettres circulaires qui furent envoiées à cette fin il étoit porté: *Qu'il avoit plu à Dieu, par son infinie & paternelle miséricorde & contre l'atente des ennemis, de répandre sa bénédiction sur l'Etat dans ce tems si fâcheux, & dans la périlleuse conjoncture des afaires présentes, l'aiant favorisé de son assistance visible, & lui aiant fait remporter des avantages considérables dans les deux derniers combats, donnés par mer contre les armées jointes ensemble de deux puissans Rois leurs voisins, celui de France & celui de la Grande Bretagne.* Par ces considérations ils ordonnoient qu'on rendroit à Dieu de profondes actions de graces pour ces éfets de sa protection, & qu'on le prieroit ardemment d'étendre de plus en plus ses bénédictions sur l'armée navale de l'Etat, de faire prospérer ses armes par terre, & de lui acorder la paix. Cependant le Lieutenant Amiral aiant mis à la voile le 3. de Juillet, les maladies commencérent à se faire sentir peu-à-peu parmi les équipages, & enfin elles devinrent contagieuses. Ils furent ataqués de fiévres chaudes, de la diarrée & du flux de sang, si bien qu'en peu de jours le mal s'acrut extrémement. Le Vice-amiral de Liefde eut près de 77. malades à son bord, le Contre-amiral van Nès en eut 36. le Cap. Rees, 23. le Contre-amiral de Haan, 59. le Commandeur van Meeuwen, 33. le Cap. Bont, 12. le Cap. Volkert Swart, 13 le Cap. Filippe de Munnik, 25. le Cap. Elzevier, 27. le Cap. Berkhout, 66. le Cap. D. Sweerius, 49. On fut obligé d'envoier au plus vîte à terre 130. de ces malades, parce que Monard Chirurgien Major de l'armée, jugea que leurs maladies n'étoient pas moins contagieuses que la peste; & il dît que pour en arrêter le cours de bonne heure, il étoit à propos de renvoier encore sans aucun delai tous les autres qui en étoient déja ataqués, afin qu'ils pussent guérir plus facilement; & d'emploier tous les moiens

L'armée navale des Etats met à la voile. 3. *Iuillet.* Maladies sur les vaisseaux.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1673.

moiens qu'on a coutume de pratiquer pour nétoier les vaisseaux, en purifier le mauvais air, & prévenir le progrès du mal; conseil qui fut suivi en toutes ses parties. Le sentiment de Ruiter & de plusieurs autres étoit que ces mauvaises dispositions des équipages avoient été contractées l'hiver précédent, lors qu'on les avoit fait servir sur terre, à la défence des postes de Hollande à Uithoorn & en d'autres endroits, où ils avoient soufert beaucoup d'incommodités. On se trouva alors dans une grande inquiétude craignant que le mal qui augmentoit de jour à autre n'emportât beaucoup de gens, ou ne les mît au moins hors d'état de servir.

Ruiter paroît avec l'armée navale sur la côte d'Angleterre.

Cependant l'armée ne laissa pas de continuer sa route, autant que le permirent le vent contraire & le calme où elle tomboit successivement, si bien qu'elle n'eut que le 5. & de fort loin la vüë de la côte d'Angleterre, sous laquelle elle alla moüiller le soir, la pointe de Nes lui demeurant à plus de trois lieuës Oüestnordoüest. Trois ou quatre bâtimens qui étoient à l'ancre devant le Konings-diep, aiant découvert les Hollandois mirent promtement à la voile & se retirérent dans la Tamise. Ensuite le Lieutenant Amiral Ruiter avec l'avis de Bankert, de van Nes & de Tromp, résolut de s'aprocher encore plus près de la côte, pour y faire paroître l'armée navale de l'Etat, & que si l'on ne trouvoit point d'ocasion d'insulter les ennemis on retourneroit vers la Meuse pour décharger l'armée des malades, & demander des rafraîchissemens, qui pussent aider à conserver ceux qui étoient encore en santé. Après cela on avoit intention de se rendre de nouveau au dernier rendévous marqué, & d'examiner en ce poste ce qu'il y auroit à entreprendre pour le service de l'Etat.

Ils s'avance tout proche de Harwich.

L'armée s'avança donc si proche de Harwich, qu'on pouvoit de cette ville-là & des lieux voisins distinguer & compter tous les vaisseaux. Un Maître Hambourquois qui en venoit, raporta au L. Amiral, *que le peuple étoit extrêmement surpris de voir paroître l'armée de Hollande si forte & si considérable par le nombre de ses vaisseaux, parce qu'on avoit voulu leur faire acroire que les Hollandois n'étoient pas en état de tenir la mer, non plus que les Anglois.* Cette bravade étant faite, & Ruiter aiant reviré pour s'éloigner de Harwich & pour porter le cap à la mer, il se trouva obligé de remoüiller encore au même parage où il étoit alors, afin de donner le tems à quelques-uns des vaisseaux de pêcher leurs ancres que le gros tems leur avoit fait perdre, de sorte que ce ne fut que le matin du 9. que l'armée put faire voiles vers la côte de Hollande.

L'armée navale fait voiles vers la Meuse.

9. *Juillet.*

Le Ch. J. van Gelder demeure avec quelques vaisseaux pour croiser devant la Tamise.

Cependant on laissa quatre navires de guerre, cinq frégates, trois senaus & une galiote sous la conduite du Chevalier Jean van Gelder, beaufils de Ruiter, pour croiser pendant trois ou quatre jours devant l'embouchure de la Tamise, afin d'incommoder les ennemis autant qu'il leur seroit possible; mais sur tout en vuë d'aprendre des nouvelles de l'état de leurs forces & de découvrir leurs desseins. Le tems étant expiré il avoit ordre de suivre l'armée, & de se rendre au rendévous qui étoit assigné en pleine mer, justement entre le Wielingen & la Tamise. Le lendemain on vit arriver quelques galiotes chargées d'eau & d'autres rafraîchissemens qui venoient de la Meuse.

Prudentes conjectures de Ruiter qui lui font changer de dessein, & le portent à se rendre au rendévous.

Le vent étoit alors Sudoüest & frais, ce qui fit juger à Ruiter que les ennemis, qui à son avis avoient eu asses de tems pour se rétablir dans la Tamise, pourroient bien en sortir à la faveur du vent, & aller prendre poste à l'Opper, entre Walcheren & la côte de Flandre. Cette conjecture lui fit prendre la résolution de ne se rendre point devant la Meuse, mais de faire route au Sud, pour se poster lui-même dans ce parage qu'il jugeoit le plus avantageux, & empêcher que l'armée roïale ne le prévint en s'emparant de ce poste. Pendant qu'il étoit en route pour cet éfet, il fit mettre les malades sur des galiotes & les renvoia à Rotterdam. Ensuite il alla moüiller à cinq lieuës de Westcappel, où se rendirent les vaisseaux qui avoient croisé devant la Tamise sous le commandement du Chevelier van Gelder; mais ils n'aportérent aucune nouvelle considérable.

10. *Juillet.*
11. *Juillet.*
15. *Juillet.*

Les maladies augmentent dans l'armée.

Les maladies continuérent alors à se communiquer & elles augmentérent si fort qu'elles emportérent beaucoup de gens. Il mourut en très-peu de tems 26. hommes au bord de *l'Agate*, vaisseau monté par le Capitaine de Sitter, qui furent jettés à la mer, & à peine y avoit il au bord du *Frêne* asses de matelots en santé pour lever les ancres. Mais afin de remplir dans les principaux navires le defaut que causoit le renvoi des malades & de ceux qui avoient été blessés dans le dernier combat, aussi-bien que la perte de ceux qui étoient morts dans la même ocasion, le L. Amiral y fit passer des matelots de quelques frégates ou yachts. Il en arrivoit aussi tous les jours de nouveaux des levées qu'on faisoit à Rotterdam

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1673.

& à Amsterdam. Cependant tout cela ne sufisant pas encore, il fut obligé d'écrire Lettres sur Lettres pour demander qu'on lui en envoiât davantage, afin qu'il pût rendre les équipages plus complets, ainsi qu'il étoit absolument nécessaire. Ses sollicitations ne furent pas sans fruit, car les Amirautés s'emploiérent vivement à faire des levées & à pourvoir à tous les besoins de l'armée; & il fut arrêté qu'on y envertoit des vivres pour sufire jusqu'à la fin d'Août.

Le V. Am. Enno Doedesz. se rend sous le pavillon.

16 *Juillet.*

Et le Cap. Guillaume Hendriksz.

19. *Juillet.*

Elle fut aussi renforcée de deux navires dont l'un étoit le *Groningue*, commandé par le Vice-amiral Enno Doedesz. Star, & monté de 64. piéces de canon, 300. matelots & 30. soldats: l'autre venant de Zélande, sous le commandement du Capitaine Guillaume Hendriksz. se nommoit le *Dordrecht*, & étoit monté de 175. tant matelots que soldats, & de 50. piéces de canon. Le Vice-amiral Star fut rangé comme à l'ordinaire sous l'escadre du Lieutenant Amiral Bankert, avec charge de commander la division qui étoit auparavant sous le Contre-amiral Brunsveldt. Après cela l'armée s'aprocha un peu plus de la côte de Walcheren, & mouilla l'ancre en bon ordre, afin d'être en état d'un côté d'atendre les ennemis, & d'autre côté de recevoir les munitions & les matelots qui pourroient être envolés.

19. *Juillet.*

Nouvelles d'Angleterre.

Le 19. le L. Amiral Général reçut une Lettre du Pensionaire Fagel, contenant des nouvelles du 11. de Juillet, venues de Londres, qui portoient: *Qu'on pressoit fort l'armement en Angleterre afin de remettre au plutôt à la mer, mais qu'on ne trouvoit que des matelots sans expérience: qu'on disoit hautement sur les vaisseaux, qu'on ne vouloit plus se batre contre les Hollandois; & qu'on ne croioit pas que de dix ou douze jours l'armée pût mettre à la voile.* On ajoûtoit dans ces nouvelles. *Que les Anglois avoient résolu de faire encore un éfort; mais qu'il étoit certain que ceux qui tenoient pour la guerre, verroient beaucoup afoiblir leur parti si l'armée navale ne faisoit aucun progrès, y aiant déja même assès de division entre eux.*

25. *Juillet.*

Peu de jours après un Câpre de Zélande amena aussi un petit bâtiment François sous le pavillon, dont le Maître interrogé par le L. Amiral déclara, que le 24. du Mois il avoit vu l'armée roïale à l'ancre dans la Tamise proche de la bouée du Nord, d'où elle étoit prête de sortir. Ruiter & les autres Membres du Conseil de guerre trouvérent fort surprenant qu'elle différât si longtems, & crurent qu'il y avoit des raisons secrètes & des obstacles particuliers qui la retenoient. On fut encore confirmé dans cette pensée par des prisonniers Hollandois revenus dans le pakkeboot, qui raportoient qu'il regnoit de grandes maladies parmi leurs équipages; ce qui obligeoit d'autant plus de prendre tous les matelots qu'on trouvoit, & de les faire embarquer par force, quoi que tout le peuple demandât ouvertement la paix avec la Hollande.

28. *Juillet.*

Le 28. au matin, Ruiter aprit d'une des vedètes, qui étoit allée à la découverte jusques en pleine mer, que le soir précédent elle avoit vû l'armée ennemie à la voile, descendant la Tamise pour en sortir, & compté près de 100. voiles, mais qu'on n'avoit pû découvrir tout; & que le même soir le calme l'avoit obligée de mouiller devant le Konings-diep.

L'armée des deux Rois Alliés met à la mer.

Celle de Hollande se tient sous voiles.

Ruiter assemble le Conseil, de guerre & l'exhorte à bien faire.

On eut aussi avis par Ostende, que les Anglois étoient forts de 125. voiles; qu'ils avoient embarqué quantité de troupes sur des bâtimens à charbon, & qu'ils devoient éxécuter un grand dessein. Sur ces nouvelles Ruiter jugeant que comme le vent, qui venoit de l'Oüestnordoüest, leur étoit favorable, ils pourroient bien encore ce même jour-là s'avançer jusques à lui, fit mettre avant midi toute son armée sous voiles & en ligne, afin d'être prêt à les recevoir. Il fit en même tems assembler à son bord le Conseil composé des Lieutenans Amiraux Bankert, van Nès & Tromp; des Vice-amiraux de Liefde, Sweers & Star; des Contre-amiraux Jean van Nès & Brunsveldt, & du Commandeur van Meeuwen: il leur déclara que les ennemis étoient en mer, & les exhorta à donner dans l'ocasion qui se préparoit, de nouvelles preuves de leur courage & de leur afection au service de l'Etat.

Promesses d'un secours mutuel.

Résolution prise par le Conseil de guerre sur la proposition de Ruiter.

28. *Juillet.*

Ils se promirent tous mutuellement de s'entre-secourir avec une fidélité constante & en gens de cœur, aussi-bien qu'en bons compatriotes. Ensuite après avoir fait de sérieuses réflexions sur la maniére dont on devoit livrer la bataille, on aprouva unanimement les propositions qui furent faites par le Général, & on conclut en conformité que si en s'engageant avec les ennemis on avoit le vent, on tâcheroit de perçer au travers & de gagner la victoire par une action de vigueur: mais que si l'armée ennemie étoit au vent, on tiendroit le vent le plus qu'il seroit possible, & qu'en faisant tous ses éforts pour cet éfet on tâcheroit également de les joindre & de pénétrer au milieu, parce qu'il falloit se pro-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

proposer de les défaire par une ataque promte & vigoureuse, & par la violence d'un combat de peu de durée. Après cela le Lieutenant Amiral Général fit aussi le signal à tous les Capitaines de son escadre de venir à son bord, où il les exhorta en termes vifs & pressans de s'aquiter bien de leur devoir; & les trois autres L. Amiraux aiant fait la même chose à l'égard de ceux qui étoient rangés sous leur commandement, tout se disposa à la bataille. Le même jour Ruiter reçut un ordre du Prince acompagné d'une dépêche des Députés des Quartiers du Sud & du Nord, en date du 23. & du 24. du Mois, par lesquels il lui étoit enjoint de détacher deux des plus légéres frégates, ou deux senaus, pour aller le long des côtes des Sept Provinces & dans la mer d'Allemagne, chercher tous les flibots & autres bâtimens qui se trouveroient en mer pour la pêche du harang & pour les autres grosses pêches, sans en avoir une permission par écrit du Prince, & de les amener dans la Meuse. Mais dès le même jour le Général écrivant à L. H. P. leur fit savoir qu'il n'étoit pas en état d'éxécuter l'ordre qu'il avoit reçu, à cause de la venuë des ennemis qu'il atendoit à toute heure; mais qu'aussi-tôt qu'il seroit possible il y pourvoiroit & feroit ce qui lui étoit commandé. Le jour suivant l'armée remit à la voile, chacun gardant son rang, & vint jusques à quatre lieuës de Westcappel, qui lui demeuroit à l'Est, & alors elle revira au Nordoüest, sans voir ce jour-là aucuns ennemis. Le lendemain sur le soir on commença à les découvrir, & ils moüillérent à quatre lieuës des Hollandois. Ruiter écrivit à l'heure même deux Lettres, l'une à Bankert, & l'autre à Tromp, leur ordonnant que lors que les ennemis s'aprocheroient les escadres Hollandoises, tant de la tête que de la queuë, eussent à se tenir aussi proche du corps que les règles de la guerre pourroient le permettre, afin qu'étant plus resserrées, chacun fût aussi plus à portée de secourir ceux qu'on verroit le plus vivement ataqués. Le jour suivant l'armée ennemie fit le Sud, étant à deux lieuës au vent des Hollandois, & à une heure après midi elle laissa tomber l'ancre. Sur le soir ses vedètes vinrent tout proche des leurs. Ruiter détacha trois yachts sous le Commandeur Wynant van Meurs pour croiser entre les deux armées, & observer les mouvemens de celle des ennemis, afin de prendre garde qu'ils ne fissent conduire des brulots pendant la nuit vers la sienne, & qu'en ce cas le Commandeur pût en avertir les Oficiers & prendre toutes les précautions possibles, pour aider à les garantir des surprises & pour détourner les brulots. Après cela comme on vit que les ennemis en s'avançant ne faisoient pas le Nord, mais qu'au contraire ils couroient au Sud, Ruiter, qui ne douta point qu'en faisant cette manœuvre ils n'eussent quelque vuë particuliére qu'il ne comprenoit pas, s'atacha à pénétrer leur dessein. Le même soir il écrivit deux Lettres à Bankert & à Tromp, toutes deux semblables, contenant ce qui suit. *Comme les ennemis sont venus aujourdhui jetter l'ancre à notre vûë, & que nous ne pouvons pas aisément conférer ensemble, j'ai jugé à propos de vous donner avis par la présente, que demain, selon que le tems & le vent pourront le permettre, si je juge qu'avec le montant il faille mettre à la voile & porter le cap sur eux, je ferai mettre le pavillon du grand mât en berne, au moment que je ferai tirer le coup du quart. Que si vous aprouvés mon dessein j'atendrai que de votre côté vous fassiés la même manœuvre pour me répondre, en l'accompagnant d'une volée de canon: mais si vous êtes d'un avis contraire vous me le ferés savoir par écrit.* Dans les mêmes Lettres il les exhortoit encore, *à se tenir bien serrés en navigeant, afin de pouvoir ataquer ou résister plus vigoureusement, selon que les ocasions s'ofriroient.*

1673.

29. *Juillet.*

30. *Iuillet.*

Ordre envoié par Ruiter à Bankert & à Tromp.

Il détache trois yachts pour se tenir entre son armée & celle des ennemis.

Lettres qu'il écrit à Bankert & à Tromp.

31. *Iuillet.*

Le lendemain matin, qui étoit le premier jour d'Août, l'armée roïale aiant mis à la voile, les trois escadres de celle de Hollande y mirent aussi & se tinrent en bon ordre & serrées. Le vent venoit de l'Oüest, & les deux armées ennemies portérent d'abord également le cap au Sud; mais les Hollandois coururent une si bonne bordée que Ruiter jugea qu'ils pouvoient gagner le vent des Anglois, ou du moins les joindre. Sur les huit à neuf heures aiant Brugges à quatre lieuës & demie de lui, il fit revirer au Nord pour aller aux ennemis: mais ceux-ci revirérent aussi, & se retirérent à toutes voiles sans ordre de bataille, quoi que les Commandans fissent des signaux pour les obliger de demeurer en ligne, si bien que quelque diligence qu'on fît pour les joindre, il ne fut pas possible d'y parvenir. Ruiter crut qu'ils faisoient cette manœuvre pour l'atirer plus au large & y livrer la bataille, à quoi de son côté il n'avoit pas de répugnance. Cependant lors qu'après avoir longtems couru en haute mer, il les vit non-seulement continuer leur route sans rien atendre,

Les deux armées ennemies mettent à la voile.

1. *Août.*

Ruiter porte le cap sur les ennemis qui revirent, & se retirent.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1673.

mais même forçer toujours de voiles, il commença à connoître qu'il y avoit quelque chose d'extraordinaire parmi eux, sans pouvoir néanmoins deviner ce que c'étoit; quoi qu'il s'imaginât quelquefois que ce pouvoit être un éfet de quelque mesintelligence entre les Chefs, & de jalousie entre les deux Nations dont leur armée étoit composée.

1. *Août.* Ils paroissent quelquefois vouloir s'engager.

Vers le midi l'Amiral de l'escadre bleuë des Anglois porta le cap sur l'armée de Hollande, mais avant que d'être venu jusqu'à la portée du canon il revira sur le gros où se trouvoit le Prince Robert, qui faisoit vent arriére & couroit plus vîte que les Hollandois. Ceux-ci virent alors l'escadre Françoise avec un assès grand nombre d'autres vaisseaux au Nord du reste de leur armée, & le Prince Robert prit son cours vers eux, les Hollandois portant de leur côté toutes leurs voiles pour le suivre. Tromp qui avoit l'avantgarde, leur envoioit de fois à autre quelques volées de canon pour les avertir d'atendre; mais ils n'en prenoient que mieux la chasse. On vit une fois les François changer de bord & au lieu de vent en poupe qu'ils avoient auparavant, tenir le vent & porter vers les Hollandois; mais cette manœuvre ne continua pas longtems, on les vit bientôt revirer encore & courir comme les autres vent arriére au Nord.

Aparence de desordre parmi eux.

Dans tous ces différens mouvemens & dans ces fuites ou véritables ou afectées, on s'imaginoit remarquer du desordre, ou du moins il y en avoit beaucoup d'aparence. Tantôt ils portoient, tantôt ils brassoient les voiles sur les mâts, comme s'ils eussent voulu atendre leurs ennemis: mais enfin sur les trois heures après midi ils firent tous vent arriére, & se ralliant ils continuérent leur route & se retirérent sans plus s'arrêter un seul moment, soufrant que les Hollandois chassassent sur eux jusqu'à quatre heures; & cependant on compta près de 146. voiles dans leur armée.

Ruiter fait le signal de revirer.

Tandis qu'on leur donnoit ainsi la chasse dans leur retraite, on se trouva à huit lieuës Oüest de la Meuse, où le L. Amiral Ruiter fit le signal de revirer au Sud. Il demeura extrémement étonné de cette fuite, ne pouvant pas deviner pourquoi les Anglois avoient perdu l'ocasion d'un si beau jour, aussi-bien que du vent & de la marée, tout aiant été à leur avantage.

Ses vûës touchant la retraite des ennemis.

Après y avoir bien fait réflexion, il estima qu'il ne falloit pas faire fonds sur ce qui s'étoit passé, ni se flater que la raison en fût tout-à-fait favorable, & que les ennemis, qui étoient beaucoup plus forts & de nouveau pourvus de toutes sortes de munitions, se retirassent par crainte. Il craignit même que ce ne fût une ruse de guerre, pour atirer l'armée navale de l'Etat loin des côtes de Zélande. Il fut encore confirmé dans ce sentiment par deux Pilotes Anglois, qu'un senau de Zélande avoit pris le même jour avec leurs quaîches chargées d'eau, qui suivoient leur armée: car ils raportérent, que les bâtimens à charbon destinés à transporter les troupes étoient encore dans la Tamise à la boüée du Nord. Ruiter en inféra que le dessein des ennemis pouvoit bien être d'épier l'ocasion de l'éloignement de l'armée, qu'ils avoient atirée hors de son poste de Schooneveldt, pour faire passer vers la Zélande ces bâtimens avec leurs troupes, sous l'escorte de quelques frégates légéres, afin de tenter la descente.

Il en confére avec les trois autres L. Amiraux. 1. *Août.*

Sur ce soupçon il fit le signal aux L. Amiraux Bankert, van Nès & Tromp de se rendre à son bord, où il leur déclara sa pensée touchant cette retraite si extraordinaire. Ils furent tous trois du même avis, & jugérent que si le dessein des ennemis étoit de faire cette descente, ils ne pouvoient pas espérer d'y réüssir pendant que l'armée navale de l'Etat seroit postée si proche audessus des passes, parce que même en cas qu'elle fût maltraitée dans un combat, elle pourroit se retirer au Wielingen, & de là s'oposer encore à leurs entreprises: mais s'il arrivoit qu'elle fût batuë loin de ses côtes & qu'il ne lui fût pas possible de rentrer au Wielingen, alors les ennemis auroient tout l'avantage qu'ils recherchoient, & pourroient venir à bout de leurs projets contre la Zélande.

On prend la résolution de retourner à Schooneveldt.

Ainsi ils conclurent que pour l'interêt de l'Etat en général, & pour la défence de la Zélande en particulier, il étoit à propos de prendre incessamment la route de Schooneveldt, & d'aller s'y poster de nouveau pour y atendre les ennemis, en observant toujours leurs mouvemens. Ce dessein fut éxécuté, & sur les huit heures du soir on jetta l'ancre à cinq lieuës au Nordoüest de Westcappel.

Après que les Hollandois eurent mis à l'autre bord, les ennemis continuérent à faire le Nordoüest, & se trouvérent avant le coucher du soleil hors de leur vûë. Un des Pilotes des quaîches Angloises qu'on avoit fait prisonniers, dît que leur armée consistoit en 90. navires de guerre, outre les yachts, les quaîches & quantité de brulots, entre lesquels il y en avoit d'une nouvelle invention, & d'une grandeur ex-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

extraordinaire, sans grapins qu'on pût apercevoir, munis de canon, & construits en France au Havre-de-grace. Le lendemain, 2. d'Août, l'armée de l'Etat remit à la voile, pour se ranger un peu mieux dans son poste, & elle remoüilla sur le midi sans avoir découvert les ennemis. Il est vrai que le vent venoit si droit de l'Oüest & étoit si frais, qu'il n'y avoit pas à craindre qu'ils entreprissent rien sur les côtes de Hollande. Vers le soir un Armateur de Zélande, qui se tenoit avec sa petite frégate asses proche de l'armée, amena sous le pavillon deux autres quaîches Angloises, qui étoient parties de Jarmouth la nuit précédente, pour porter de l'eau & d'autres munitions aux ennemis. Il y avoit dans l'une de ces quaîches un Ministre, qui alloit servir au bord d'un des grands navires Anglois, & qui avoit fait une partie de ses études à Leide en Hollande. Le L. Amiral l'aiant fort bien reçu & lui aiant promis la liberté, l'engagea si fort par ses maniéres honnêtes & caressantes, qu'il lui fit déveloper plus nettement & avec plus de circonstances, ce que les autres prisonniers n'avoient raporté que trop confusément & sans ordre, & qui revenoit à ceci. *Que le 30. de Juillet quatre navires de guerre, 25. bâtimens à charbon & deux quaîches, avoient sorti de la boüée du Nord dans la Tamise, & étoient ensuite arrivées à Jarmouth. Que tous ces vaisseaux étoient remplis de bonnes troupes, au nombre de 8000. hommes, divisés en huit régimens. Qu'il y avoit aussi en ce lieu-là trois compagnies de cavalerie toutes prêtes, chacune de 120. chevaux. Que le Comte de Schomberg devoit les commander. Que l'armée navale étoit composée de 80. navires de guerre Anglois & de 28. François, faisant en tout 108. tant navires que frègates, avec 22. ou 24. brulots, les yachts & les quaîches. Que tout compté ensemble montoit à 160. voiles. Que ce même jour-là on avoit vû de dessus les quaîches l'armée roïale à la voile à dix lieuës au Nord de celle de Hollande, gouvernant au Nord.* Sur cet avis Ruiter détacha quelques galiotes pour aller le long de la côte jusqu'au Texel observer les mouvemens des ennemis, avec ordre de lui donner promtement connoissance de tout ce qu'elles pourroient découvrir. Il assembla aussi le Conseil général à son bord, & lui communiqua ce qu'il venoit d'aprendre, & en même tems la résolution de se tenir à Schooneveldt, qu'il avoit prise avec les trois autres L. Amiraux le 1. d'Août, laquelle fut aprouvée d'une commune voix. A-peu-près dans ce tems-là, il reçut deux dépêches, l'une du Pensionaire Fagel, & l'autre de la part de L. H. P. desquelles il fit faire plusieurs copies pour les distribuer sur les vaisseaux, non-seulement aux Chefs & aux Capitaines, mais encore aux matelots & aux soldats dont il étoit aussi fait mention dans la seconde dépêche, afin de les encourager davantage & de les exciter à leur devoir. Comme le L. Amiral jugea nécessaire de faire lire ces Lettres dans toute l'armée, afin qu'on fût instruit de l'état où les afaires étoient alors, il semble que je ne puis aussi me dispenser de les insérer ici. Celle du Pensionaire Fagel avoit été reçuë le 1. d'Août & portoit ce qui suit.

1673. 2. *Août.*

On prend deux quaîches Angloises, qui sont amenées à l'armée.

Raport d'un Pasteur Anglois touchant les troupes embarquées avec l'armée ennemie.

Conseil de guerre.

3. *Août.* Ruiter reçoit deux dépêches dont il distribue des copies pour exciter chacun à son devoir.

Noble, &c.

Je reçois présentement une Lettre du Seigneur Prince d'Orange, datée au camp à Raamsdonk le 29. de ce Mois, avec laquelle S. A. m'envoie une missive qui vient de Londres de la part d'un homme fidèle & afectionné, & qui est datée le 24. de ce même Mois, portant que le Roi de la Grande Bretagne étoit dans le dessein de renvoier son armée en mer & de faire donner une troisième bataille. Qu'en même tems S. M. avoit donné ordre d'embarquer quantité d'infanterie sur de petits bâtimens dans l'intion de faire tenter une descente, afin de piller & de brûler tout. Que ces petits bâtimens feroient leur route à la faveur & sous l'escorte de l'armée, & tâcheroient d'aborder à la côte pendant qu'on seroit engagé au combat, choisissant pour cet éfet Schévening, s'il étoit possible, afin de porter le desordre & la terreur dans la Haie. S. A. ajoûte dans la Lettre qu'Elle m'écrit, qu'Elle ne s'inquiéte pas beaucoup de cette entreprise, & qu'Elle ne croit pas qu'on en doive craindre les suites. Néanmoins Elle à donné ordre à deux régimens de cavalerie de se rendre à la Haie, & m'a témoigné désirer que je vous en avertisse incessamment, & que je vous propose s'il ne seroit point nécessaire de faire observer pendant le combat leurs petits bâtimens, par d'autres bâtimens pareils, qui puissent s'oposer à leur descente. Je prendrai soin de faire écrire encore avant midi à tous les Colléges, sur tout à ceux de la Meuse & d'Amsterdam, qu'ils envoient à votre armée toutes les choses dont elle peut avoir besoin. Le Dieu tout-

 puis-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1673. *puissant qui sait combien nous avons fait d'éforts pour apaiser les Anglois, & pour nous empêcher d'entrer en un nouveau combat avec des gens d'une même Réligion que nous; qui sait avec combien d'injustice ils nous ataquent & nous persécutent, se rendra sans doute au jour du combat le juste Juge entre eux & nous: & comme sa Majesté Divine nous a déja deux fois hautement couvers de sa protection, & nous a donné la victoire sur ces deux grandes Puissances qui sont liguées contre nous, j'espére encore de sa grace que pour l'amour de Son Fils notre Souverain Maître, il nous favorisera une troisiéme fois de son assistance, & fera reluire sur nous sa paternelle miséricorde. Je prendrai aussi soin qu'on lui adresse incessamment des priéres pour cet éfet dans toutes les villes voisines. Le sus-dit avis venu d'Angleterre porte que c'est le dernier éfort que ce Roïaume prétend faire, & que si on peut le repousser, la paix le suivra bientôt. Les choses étant en cet état, vous pouvés bien juger, qu'après la bénédiction de Dieu, de laquelle tout dépend en éfet, il paroît que le salut de notre Patrie est ataché à l conservation de l'armée navale, & que les succès hûreux ou malhûreux qu'ella pourra avoir & que Dieu veüille lui acorder favorables, décideront de notre sort, en nous donnant la paix, ou en nous jettant dans un abîme de calamités. Par cette considération si importante, je ne puis m'empêcher de vous prier, que la crainte que vous pourriés avoir d'une descente ne vous fasse point afoiblir l'armée. De mon côté je mettrai ici sur terre le meilleur ordre qu'il me sera possible. Je prie le Dieu du Ciel, le Seigneur des armées, qu'il veüille répandre ses bénédictions sur vous, sur les autres Chefs & sur tous les Oficiers de la nôtre; qu'il couronne vos têtes d'une glorieuse victoire sur nos injustes ennemis, & que nous rencontrant à l'avenir encore tous ensemble sains & saufs, nous puissions avoir la joie de pouvoir atribuer, après la grace de Dieu, à votre bonne conduite, à votre courage, & à la valeur de tous les autres Chefs & Oficiers, le salut de notre chére Patrie, & de vous en faire nos remercîmens. Je tâcherai de vous têmoigner en toutes ocasions que je suis,*

Noble, &c.

A la Haie le 30. de Juillet 1673.

Votre très-humble Serviteur,

GASP. FAGEL.

La dépêche des Etats Généraux fut reçuë pendant qu'on tenoit le Conseil de guerre où l'on en fit lecture. Voici ce qu'elle contenoit.

Les Etats Généraux des Provinces Vnies.

Noble, Discret, Très-cher, &c.

Dépêche des Etats Généraux au L. Am. Ruiter.

„ S. A. le Prince d'Orange nous a fait donner avis par une missive datée au camp à „ Raamsdonk, le 29. de ce Mois, qu'Elle avoit été informée par une Lettre écrite „ à Londres le 24. de ce même Mois, que le Roi de la Grande Bretagne avoit ré„solu de renvoier en mer les deux armées d'Angleterre & de France, avec ordre de „ combatre de nouveau la nôtre. Qu'outre cela sa Majesté a fait embarquer un „ grand nombre de troupes à part & dans des vaisseaux particuliers, pour venir fai„re une descente, soit pendant que notre armée sera engagée au combat, ou par „ quelque route particuliére qu'on leur fera prendre, avec ordre de piller, sacager, „ brûler, & porter la désolation & l'épouvante parmi tous les Sujets de l'Etat. Que „ cet éfort doit être le dernier, & le plus puissant qu'il ait fait contre nous, après „ lequel, & selon qu'il aura succédé, nous aurons certainement une bonne paix & „ telle que nous la désirons, ou bien nous devons nous préparer aux plus durs trai„temens qu'on se puisse imaginer. S. A. a pris les mesures les plus justes qu'il soit „ possible, au moins à la prudence humaine, pour se défendre sur terre. Nous „ avons beaucoup de sujet de rendre des actions de graces à Dieu, de ce qu'il a plu „ à sa Sainte Providence de diriger tellement nos afaires par terre jusques à présent, „ que sous sa bénédiction il semble que nous puissions espérer, que par la disposi„tion où elles sont, comme par le moien des troupes que nous avons mises sur pié, „ & de celles de nos Alliés qui sont en marche pour venir joindre les nôtres, „ non-seulement nous empêcherons notre ennemi de pousser plus loin ses progrès; „ mais que nous serons à notre tour en état de faire quelque entreprise considérable. „ Ce Dieu à qui tout est connu, nous est têmoin que nous n'avons rien oublié „ pour

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

pour tâcher de fléchir le cœur du Roi de la Grande Bretagne & de le porter à " 1673.
la paix, & pour prévénir l'efusion du sang de peuples qui professent une même "
Réligion. Il sait, ce Dieu juste, avec combien d'injustice le sus-dit Roi nous a "
déclaré la présente guerre, & avec combien peu d'équité il la continuë. C'est ce "
qui nous fait espérer qu'au jour de la bataille ce Maître des Rois, l'Eternel "
des armées, sera un juste Juge entre les Anglois & Nous; qu'il aura égard à l'in- "
jure & aux violences qu'ils nous font; & que sa Majesté Divine achevera l'ouvra- "
ge qui a été déja deux fois si hûreusement & si glorieusement commencé par sa "
grace, dequoi son Saint Nom doit être à jamais bénit. Au reste nous avons de "
fortes raisons de vous remercier de votre bonne conduite, & du grand courage "
que vous avés fait paroître dans les deux combats précédens, aussi-bien que les "
autres Chefs & que les matelots mêmes & les soldats, qui ont tous suivi votre "
éxemple d'un cœur intrépide, & qui ont forcé nos ennemis à leur donner des "
loüanges. Nous ne doutons nullement que vous & les autres Chefs avec tous "
les Oficiers de notre sus-dite armée, ne considériés que du bon succès d'une nou- "
velle bataille dépend, humainement parlant, la fortune de notre Etat; & qu'a- "
près avoir soutenu & repoussé ce dernier éfort, on ne soit à la veille de "
voir la fin de tant de calamités. Ainsi nous nous tenons assurés que non- "
seulement Vous, mais tous les sus-dits Chefs, Oficiers, soldats & matelots, "
ferés tous les éforts imaginables, pour remporter, sous la bénédiction du "
Ciel, une illustre victoire; qui d'un côté tournera à la plus grande gloire de "
Dieu, & afermira l'éxercice de la vraie Réligion non-seulement en ce païs, mais "
peut-être même dans les païs voisins; qui contribüera à nous faire obtenir une "
paix glorieuse pour notre chére Patrie; & qui nous conservera notre précieuse "
liberté. Mais si d'un autre côté notre armée navale étoit batuë & détruite, il "
est certain que Nous, notre Posterité, & peut-être tous les Chrétiens Réfor- "
més, nous trouverions dans un péril manifeste de rentrer sous la tirannie spi- "
rituelle du Pape de Rome, si odieuse en soi-même & si détestée de nos An- "
cêtres; de subir le joug insuportable d'une domination étrangére; & de "
tomber dans l'état le plus malhûreux où l'on puisse être & pour le corps & "
pour l'ame. Ces motifs si puissans nous font croire, qu'il n'y aura pas une "
seule personne raisonnable dans l'armée, qui ne préfére de se batre courageuse- "
ment, de mourir même en combatant pour sa Patrie, pour sa propre liberté, "
pour celle de sa femme, de ses enfans, de sa famille, & d'aquérir par là une "
gloire immortelle à son nom & une éternelle bénédiction sur ses Descendans, "
que de laisser, par une honteuse lâcheté, assujetir l'Eglise de Dieu & l'Etat à "
un dur esclavage & à une malédiction infinie. Au reste nous vous promet- "
tons & à tous les autres Chefs & Oficiers, de même qu'aux soldats & aux "
matelots, de regarder ceux qui se seront généreusement comportés en cette oca- "
sions, comme les libérateurs de notre Patrie après Dieu, & d'avoir pour leurs "
services la reconnoissance qu'ils auront méritée; au lieu que nous tiendrons "
pour des traîtres les lâches qui ne se seront pas aquités de leur devoir, & "
que nous leur ferons porter les peines duës à leur ingratitude & à la viola- "
tion de leur foi. Ainsi les premiers trouveront en nous des Péres afec- "
tionnés, & les autres n'y verront que des Juges sévéres, à l'éxemple de "
Dieu qui a lui même prononcé des malédictions éternelles contre ceux qui "
en pareille ocasion auront lâchement ou languissamment tiré l'épée contre "
l'ennemi, ou qui n'auront pas voulu marcher au combat. Nous désirons "
donc que vous déclariés aux autres Chefs notre intention sur ce sujet, "
laquelle nous savons être conforme à celle de Son Altesse; & que vous "
la fassiés entendre à tous les Oficiers, soldats & matelots, leur repré- "
sentant bien que chacun doit atendre ou une honorable recompense, ou "
un infame punition, selon qu'il aura merité l'une ou l'autre par sa con- "
duite. Nous avoüons que c'est de Dieu & de sa bénédiction que dépend "
le succès d'une afaire si importante dans une conjoncture si difficile; "
mais nous savons aussi qu'il se sert de moiens & d'instrumens pour éxé- "
cuter ses volontés & répandre ses graces. Nous vous laissons donc la "
conduite de cette grande afaire, comme à un instrument qu'il a choisi "
en sa main, & nous nous reposons sur votre grand courage & sur "

1673. „votre prudence, aussi-bien que sur l'afection que les autres Chefs, Ofi„ciers, soldats & matelots auront à vous seconder. De notre côté nous ne „manquerons point de répandre nos priéres & nos cœurs devant Dieu, aiant déja „donné ordre que les Ministres de sa Sainte Parole le fassent dans leurs prédica„tions & dans leurs priéres publiques, & qu'ils excitent puissamment le peuple à „demander avec un zèle ardent, qu'il plaise à sa Divine Majesté de regarder d'un œil „de miséricorde Vous & les autres Chefs, les Oficiers, les soldats & les matelots „de l'armée de cet Etat, & vous acorder à tous son secours paternel; qu'il vous „conserve; qu'il vous envoie son bon Esprit, son Esprit de force & de courage; „qu'il vous soutienne contre la puissance des ennemis; & qu'il vous fasse rempor„ter une glorieuse victoire à la loüange de son Saint Nom, & pour le salut & la „prospérité de notre chére Patrie. En atendant un événement si désiré nous re„commandons votre personne, avec celles des autres Chefs, Oficiers, soldats & „matelots, à la sainte protection de Dieu. Fait à la Haie, le 30. de Juillet, 1673. „Signé, JOH. EEK. Et au-dessous, par Ordonnance des sus-dits Seigneurs „les Etats Généraux Signé,

H. FAGEL.

La suscription étoit, A Noble, Prudent, Discret, Très-cher, Michel Adriansz. de Ruiter L. Amiral de Hollande & de Oüest-frise, commandant présentement en Chef l'armée navale de l'Etat.

Réponce de Ruiter. 5. *Août.*

La lecture de cette Lettre qui fut faite en plein Conseil, causa beaucoup de satisfaction à tous les Membres qui étoient présens; & Ruiter faisant réponce pour eux tous écrivit aux Etats: *Qu'il les remercioit très-humblement, tant pour lui que pour les autres Chefs & Membres du Conseil de guerre, & pour tous les Oficiers, soldats & matelots, de leurs avertissemens & exhortations cordiales, & de l'honneur qu'il avoit plu à L. H. P. de leur faire à tous par leur dépêche. Qu'ils espéroient se conduire de telle maniére & diriger toutes choses en sorte que L. H. P. n'auroient pas sujet d'en être mécontentes. Qu'ils tâcheroient de prouver par leurs actions qu'ils étoient de fidèles serviteurs de l'Etat, véritablement afectionnés à leur Patrie, & disposés à maintenir sa liberté.* Le Dimanche suivant il ordonna à son Pasteur Westhovius de faire la lecture de la dépêche à tout l'équipage à la fin de la prédication. Tous ceux qui l'entendirent en parurent fort contens, & se sentirent pleins d'émotion & de courage, têmoignant avec de grands aplaudissemens qu'ils voudroient déja se voir dans l'ocasion, pour faire ce que les Etats désiroient.

L'armée navale des ennemis s'aproche des côtes de Hollande. On donne les ordres nécessaires pour s'oposer à une descente.

Le 2. d'Août on reçut nouvelles à la Haie que les ennemis paroissoient sur la côte de Hollande, & qu'ils commençoient à s'aprocher du rivage avec une grande quantité de petits bâtimens, aparemment dans l'intention de faire descente. Sur cet avis les Conseillers Députés avoient déja mis ordre à faire ocuper le rivage de la Brille & de Hellevoetsluis par des compagnies de Bourgeois; à faire poster des troupes réglées plus avant sur la côte; & à y envoier du canon, de la poudre, des boulets & de la méche. Ils donnérent en même tems avis de ces aproches des ennemis, aux Conseillers Députés en Oüest-frise & au Quartier du Nord, afin qu'ils pourvussent aussi à la défence de ces côtes-là; & encore aux trois Colléges de l'Amirauté; & aux Bourgmaistres d'Amsterdam, pour faire veiller à la sureté des ports du Texel & de la Meuse. Outre cela ils priérent le Prince d'envoier à la Haie ce qu'il pourroit détacher de cavalerie de son armée sans trop l'afoiblir, afin qu'on fût encore mieux en état de résistance.

Délibérations sur ce sujet dans l'Assemblée des Etats de Hollande, tenuë pendant la nuit, & la résolution par eux prise. 2. *Août.*

On délibéra pareillement dans l'Assemblée des Etats de Hollande, qui tint jusqu'à onze heures du soir, sur ce qu'il y avoit à faire dans cette conjoncture; & il fut donné pouvoir à sept des Membres de l'Assemblée de placer les milices du païs dans les lieux ou il paroîtroit être le plus nécessaire, & de faire tout ce qu'ils jugeroient expédient pour le service de l'Etat, & pour repousser les ennemis. Il fut encore résolu de faire marcher à Schévening la Bourgeoisie de la Haie, avec quelques compagnies de Delft & de Rotterdam; d'y faire venir de Haastrecht deux cornettes de cavalerie; d'envoier à la Brille un Commandant avec cinquante matelots ou canonniers; & de prier le Prince par trois Députés de vouloir se rendre à la Haie, & faire marcher tel nom-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

nombre de gens de pié & de cheval vers le rivage, qu'on estimeroit nécessaire pour résister aux ataques dont on étoit menacé. Toutes ces propositions furent incessamment mises à éfet, & le lendemain on résolut de donner avis au L. Amiral Ruiter, que l'armée ennemie avoit paru devant la côte de Hollande. Ensuite on mit ordre à entretenir des postes le long du rivage, & à élever des tours à feu sur les côtes, afin de pouvoir de moment à autre se communiquer les nouvelles qu'on auroit des ennemis, & s'avertir de jour & de nuit de leurs mouvemens & de leurs entreprises, par le moien des signaux qu'on feroit de ces tours. L'ordre pour les signaux fut tel.

1673. *3. Août.* D'avertir Ruiter. D'établir des postes & d'élever des tours à feu. *4. Août.*

Lors qu'on decouvrira devant le rivage quelques vaisseaux ennemis, on fera le signal du dessus de la tour à feu, de nuit avec du feu, de jour avec un pannier; & de jour aussi-bien que de nuit il sera tiré pendant une heure un coup à chaque quart d'heure.

Ordre pour les signaux qu'on devoit faire dans le tems de l'aproche ou de la descente des ennemis.

Si c'est de nuit que l'ennemi aproche de la Meuse, on mettra deux feux l'un auprès de l'autre sur la tour, & si c'est de jour il y aura deux panniers l'un auprès de l'autre; & de jour aussi-bien que de nuit il sera tiré pendant une heure trois coups à chaque quart d'heure.

S'il aproche de la passe de Goerée, on mettra de nuit deux feux l'un sur l'autre, & de jour deux panniers l'un sur l'autre; & de jour aussi-bien que de nuit il sera tiré pendant une heure deux coups à chaque quart d'heure.

S'il fait descente du côté de la Brille, on mettra de nuit deux feux l'un auprès de l'autre, comme ci-dessus, & de jour deux panniers l'un auprès de l'autre, & on tirera pendant une heure six coups de suite à chaque demi-heure.

S'il fait descente à Hellevoetsluis, on mettra de nuit deux feux l'un sur l'autre, & de jour deux panniers l'un sur l'autre; & de jour aussi-bien que de nuit on tirera pendant une heure quatre coups de suite à chaque demi-heure.

Auxquels signaux on ne manquera pas de recevoir un prômt secours.

En même tems on arrêta qu'il seroit donné pouvoir aux Etats de Zélande de traiter avec les Câpres pour aller détruire les petits bâtimens que les ennemis avoient sur leurs côtes & qu'ils destinoient à transporter leurs troupes, ou du moins pour les empêcher de mettre à la mer; & que l'Amirauté d'Amsterdam traiteroit aussi de son côté avec les Armateurs pour aller joindre l'armée. Il fut encore résolu qu'on la pourvoiroit de rafraîchissemens & de toutes sortes de munitions de bouche, jusqu'à la fin de Septembre. Les Conseillers Députés aux Etats de Zélande étant extrémement satisfaits de ce qui s'étoit passé le 1. d'Août, entre l'armée navale de l'Etat & celle des ennemis, aussi-bien que des soins que Ruiter prenoit de défendre la Zélande, lui écrivirent le Lettre suivante, qu'il reçut le 5. du Mois.

Noble, &c.

Nous nous sentons obligés de vous remercier non-seulement de l'avis que vous nous avés donné par votre missive du 2. de ce Mois, datée à bord des Sept Provinces, *navigeant proche de Schooneveldt, touchant les rencontres qui se sont faites entre l'armée navale de l'Etat & celle des ennemis; mais encore plus particuliérement des sages précautions & de la prudente conduite que vous avés euë en cette ocasion, comme dans toutes les autres précédentes où il s'est agi du service de l'Etat & de la destruction des ennemis communs. Nous espérons qu'il plaira à Dieu de vous conserver encore pendant un grand nombre d'années pour continuer à être un glorieux instrument en sa main, par le moien duquel il travaillera à maintenir son Eglise, notre Etat & notre chére Patrie. Sur quoi, Noble, &c. nous le prions qu'il vous tienne toujours en sa sainte garde. A la Cour de Zélande, à Middelbourg, le 3. d'Août 1673.*

Vos bons Amis,

Les Conseillers Députés aux Etats de Zélande.

Par Ordonnance des-dits Seigneurs,

JUSTE DE HUIBERT.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1673. *Le Comte de Monterei envoie visiter Ruiter. 4. Août.*

Le Sieur Moolenbeek, Bourgmaistre de Brugges, Envoié du Comte de Monterei, Gouverneur des Païs-bas Espagnols, s'étoit rendu le jour précédent au bord de Ruiter, & lui avoit raporté de quelle maniére le Comte avoit donné ses ordres sur la côte de Flandre contre les invasions des ennemis; ofrant de faire fournir tout ce qu'on souhaiteroit avoir de cette côte, pour les besoins ou pour le service de l'armée navale. Le L. Amiral le pria de remercier de sa part le Gouverneur & de lui dire qu'il lui étoit fort obligé de cette civilité. Le 5. il vint d'Ostende plusieurs Seigneurs pour voir l'armée, & pour visiter Ruiter à son bord; & entr'autres les Ducs de Villa Hermosa & de Montalte, le Prince de Vaudemont, le Marquis de Mortarre, le Comte de Bassigni, Dom Francisco de Valasco fils naturel du Connétable de Castille, Dom Ferdinando de Valladares, Gouverneur d'Ostende, & Diégo Dero Bourgmaistre de la même ville, avec plusieurs autres Gentishommes. Ils marquérent tous beaucoup d'afection pour l'Etat, souhaitant toutes sortes d'avantages à ses armées & sur tout à l'armée navale. Le L. Amiral Général les aiant invités à dîner, envoia aussi querir les L. Amiraux Bankert, van Nès & Tromp, afin de se divertir tous ensemble; ce qu'on auroit fait avec encore plus de plaisir, si quelques-uns de la compagnie n'eussent point été incommodés de la mer. Vers le soir ils repassérent en Zélande sur la même frégate qui les avoit amenés, paroissant fort satisfaits des civilités de Ruiter. Ensuite le Prince de Mamines, le Comte de Blanquenesme, & le Marquis de Conflan, vinrent aussi de Flandre à bord des *Sept Provinces*, pour visiter le Général & voir son armée. Cependant tout étoit en mouvement & en alarmes dans la Hollande, où l'on avoit vû paroître les ennemis sur la côte. Le soir du 2. d'Août on les découvrit devant la Meuse, où deux quaîches Angloises s'étant avancées entre des bancs, entrérent jusques dans le Put: mais le calme étant survenu, qui empêcha qu'elles ne fussent suivies des autres vaisseaux, elles en ressortirent avec le jussant. Cette manœuvre fit croire que les Anglois avoient dessein sur la Brille. Quel que fût leur projet, il y a eu beaucoup de gens qui ont assuré que non-seulement une brume subite, qui leur ôta la faculté de voir, le fit manquer; mais que ce fut particuliérement un reflux, qui dura quelques heures plus qu'à l'ordinaire. D'autres on raporté que cet obstacle miraculeux arriva en un autre tems. Le 3. on vit à la pointe du jour les ennemis devant Schévening, où ils furent si proches du rivage, qu'on pouvoit fort bien distinguer leurs trois escadres. L'escadre rouge étoit à la gauche; la bleuë étoit à la droite, & la blanche au centre. On la vit dériver jusqu'à midi avec les huniers sur le ton. Toutes les compagnies bourgeoises de la Haie & quelques-unes de Delft, s'avancérent vers le rivage avec les païsans des villages d'alentour, faisant près de vingt drapeaux d'infanterie. Il y fut aussi promtement envoié vingt piéces de canon. Sur les onze heures du matin il vint six ou sept petites frégates, qui pendant le vif de l'eau s'avancérent si près de terre, que le canon portoit jusqu'à elles, & que de leur côté elles tiroient sur le rivage, mais sans faire aucun éfet de part ni d'autre & sans blesser personne. Après cela les ennemis mirent le cap à la mer, gouvernant au Nord, & se montrérent encore cette même après-dînée devant Zandtvoort & Wyk-op-zee, où quantité de gens se mirent sous les armes aussi-bien que dans les villages voisins. Le jour suivant on les aperçut devant Egmont, ensuite devant Petten, & enfin devant le Helder & devant le Texel. Le Prince d'Orange aiant reçu avis à l'armée campée à Raamsdonk, que les ennemis étoient arrivés sur les côtes de Hollande, se rendit aussi-tôt à la Haie, où il entra le matin du 4. suivi du régiment de ses gardes & de quelque cavalerie, qui relevérent les Bourgeois & les païsans qu'on avoit toujours tenus en faction sur le rivage de Schévening, sous le commandement du Duc de Holstein. Le Comte de Waldek alla en même tems à la Brille donner les ordres nécessaires, & revint ensuite auprès du Prince. Pour la défence de Walcheren, elle fut remise au Maréchal Wirts. Le même jour le Prince envoia au L. Amiral Ruiter la dépêche suivante.

Plusieurs Seigneurs Espagnols viennent voir l'armée, & salüer Ruiter. 5. Août.

6. Août.

2. Août. L'armée roiale paroît devant la Meuse.

3. Août. Devant Schévening.

Devant Santvoort & Wyk-op-zee.

4. Août. Devant Egmont & Petten. Devant le Helder & le Texel. Le Prince se rend à la Haie. 4. Août.

Noble, Très-cher, &c.

Nous avons reçu votre Lettre datée à bord des Sept Provinces, *navigeant proche de Schooneveldt, le 2. de ce Mois, avec la Résolution du Haut Conseil de guerre maritime, qui y est mentionnée; & en même tems nous avons vû avec quelle prudence & quelle valeur, Vous, & les autres Chefs & Oficiers de l'armée, avés cherché les ene-*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

nemis pour les combatre ; ce qui nous a donné beaucoup de satisfaction. D'ailleurs nous avons reçu avis d'un prisonnier, fait hier à six heures du soir par le travers de Wyk-op-zee, qui s'étoit sauvé du bord du Sieur Prince Robert, que l'armée roïale est forte de près de 200. voiles, & qu'elle à pris son cours vers le Texel, ainsi que l'ont pareillement remarqué ceux qui étoient ici sur le rivage, qui ont dit qu'elle s'est tenuë pendant quelque tems devant Schévening à vuë de terre, d'où elle a porté le cap à l'Est & au Nordest en rangeant la côte. Toutes les nouvelles qui sont aussi venuës d'Angleterre portent, que les bâtimens sur lesquels on a embarqué les troupes, devoient avoir fait voiles avec la sus-dite armée. C'est dequoi nous avons estimé nécessaire de vous avertir, & en même tems nous avons trouvé à propos de vous ordonner par cette présente d'observer & de faire observer les ennemis, en les suivant autant que vous jugerés que les règles de la prudence & de la guerre le puissent permettre ; & que vous tâchiés de les rencontrer & de les combatre, si vous étes persuadé, après avoir pris l'avis du Haut Conseil de guerre, que l'ocasion que vous aurés de le faire s'acorde avec les-dites règles de la prudence & de la guerre maritime, & qu'elle soit avantageuse pour les interêts de l'Etat. Nous remettons donc le tout à votre conduite, & prions Dieu qu'il veüille continuer à répandre ses bénédictions sur les armes de l'Etat, & partituliérement sur l'armée qui est sous votre commandement, & qu'il vous tienne toujours en sa sainte protection. A la Haie le 4. d'Août 1673. 1673.

Votre afectionné Ami,

G. H. PRINCE d'ORANGE.

Le Lieutenant Amiral Ruiter ne reçut cette dépêche que le 7. du Mois. Il lui en fut rendu en même tems une autre, de la part des Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales de la Chambre d'Amsterdam, qui lui découvroient les mesures qu'ils avoient prises touchant la route que devoient tenir les vaisseaux qu'on atendoit de ces païs-là ; le priant instamment de garder le sécret sur ce chef : car comme ils devoient être alors sur le point d'arriver, les Directeurs avoient voulu l'en avertir, afin qu'il veillât à leur conservation, & qu'il y contribuât de tous ses soins, de quoi ils le sollicitoient avec toute l'ardeur possible. Dans le même tems il lui fut raporté par deux galiotes qu'il avoit envoïées à la découverte, que le 3. & le 4. du Mois, elles avoient vû l'armée ennemie à l'ancre à trois lieuës au Nordoüest d'Egmont, & ensuite plus avant vers le Texel. Après la réception de la dépêche du Prince, il fut résolu dès le même jour par le Conseil général, qu'on mettroit sur l'heure à la voile ; que d'abord on s'avançeroit jusqu'à la vuë de Schévening ; & qu'ensuite on prendroit des mesures sur ce qu'on auroit à faire. Aussi-tôt on aparcilla. Ce jour-là même l'armée fut renforcée de deux navires. Le premier qui étoit *l'Utrecht*, monté par le Capitaine Lonke, venoit de Zélande ; & le second nommé *le Prince à cheval*, sous le commandement du Capitaine Adam van Brédérode, étoit d'Amsterdam. Il arriva aussi alors 400. hommes, frais pour être distribués parmi les équipages des vaisseaux de cette même ville. Le lendemain, l'armée fut à la vuë de Schévening. Là le Général aprit d'un certain Maître de vaisseau qui avoit été encore le 6. au bord du Prince Robert, qu'il avoit oüi dire à plusieurs Anglois, qu'à la vérité les troupes avoient été transportées par ordre du Prince Robert à Jarmouth, mais que c'étoit dans l'intention de les envoier faire descente à Walcheren, lors que l'armée navale de Hollande auroit quitté son poste de Schooneveldt. Sur cet avis Ruiter fit le signal aux Lieutenans Amiraux Bankert, van Nès & Tromp, de venir à son bord, où aiant ensemble examiné le raport de ce Maître, il jugérent à propos de le communiquer au Prince par une Lettre signée d'eux quatre, & de lui représenter *ce qu'ils avoient apris, & qu'encore qu'ils estimassent qu'il ne falloit pas tenir cet avis pour tout-à-fait certain, néanmoins ils voioient clairement que les ennemis avoient un dessein formé, & qu'ils tâchoient de prendre leur avantage pour le faire réüssir, soit sur la Zélande, soit sur la Hollande, ou ailleurs, selon qu'ils en trouveroient l'ocasion, au cas que l'armée de l'Etat fût détruite, ou asses maltraitée, ou autrement hors de pouvoir de s'y oposer. Que l'armée des ennemis étoit très-forte, mais non pas jusqu'au point qu'ils craignissent de l'ataquer, & d'exécuter ce que Son Altesse leur en avoit écrit le 4. du Mois. Que cependant il falloit envisager le succès qui pourroit n'être pas favorable, & en ce cas considérer en quel-*

Avis donné à Ruiter par les Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales, avec une requête qu'ils lui font.

L'armée navale de Hollande met à la voile.

7. Août. Elle arrive à la vuë de Schévening.

8. Août. Raport d'un Maitre de vaisseau.

Délibération de Ruiter avec Bankert, van Nès & Tromp.

Ce qu'ils écrivirent au Prince.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1673.

quelles extrémités l'Etat ſe verroit réduit. Ce qu'ils ſe trouvoient d'autant plus obligés de repréſenter à Son Alteſſe, que ſa Lettre du 4. portoit expreſſément, que les délibérations du Conſeil de guerre devoient toutes être dirigées à ne faire que ce qui ſeroit jugé expédient & avantageux à l'Etat.

Leur ſentiment touchant le poſte que devoit prendre l'armée.

A quoi ils ajoûtérent qu'ils croioient que *pour obſerver les mouvemens que feroient les ennemis, ſoit au Sud, ſoit au Nord, le meilleur poſte qu'on pouvoit prendre alors étoit celui de devant la Meuſe. Qu'ils atendroient la réponce de Son Alteſſe avant que de quitter celui où ils étoient, ou de ſe montrer à l'ennemi; parce qu'ils eſtimoient qu'en ce cas il n'y auroit pas moien de leur côté d'éviter le combat, ſans intereſſer l'honneur de l'Etat & celui de Son Alteſſe.*

Leur requête.

Sur celà ils prioient le Prince, *qu'il lui plût de leur donner ſes ſages conſeils, & de leur déterminer ce qu'ils auroient à faire, ou de leur permettre en général d'agir, en laiſſant la maniére à leur conduite ſelon les circonſtances.*

Raiſons de cette requête.

Comme le Prince par ſa dépêche enjoignoit à Ruiter de chercher l'armée ennemie & de l'ataquer, *s'il jugeoit, avec l'avis du Haut Conſeil de guerre, que l'ocaſion qui s'ofriroit de le faire s'acordât avec les règles de la prudence, & qu'elle fût avantageuſe pour les interêts de l'Etat*, cette préciſion lui donnoit beaucoup d'inquiétude; parce que les forces ennemies étoient beaucoup ſupérieures aux ſiennes, & qu'il n'avoit jamais livré de bataille où il eût prévu un ſi grand danger, étant d'ailleurs aſſuré que ſi ſon armée étoit batuë, le blâme en ſeroit rejetté ſur lui. D'un autre côté il ſavoit que plus d'une fois, dans la néceſſité preſſante, on avoit hazardé la bataille avec des forces preſque de la moitié inférieures à celles des ennemis, & qu'on n'avoit pas laiſſé de s'en tirer hûreuſement. Il crut donc devoir demander un ordre encore plus précis, & envoia pour cet éfet au Prince, par le † Schout de Schévening, la Lettre ci-deſſus mentionnée.

† Charge dont les fonctions ſont en partie d'un Bailli, & en partie d'un Procureur du Roi ou Fiſcal.

Les Etats de Hollande envoient les Penſionaires Moleſchot & Hop, avec le Sieur van Veen vers Ruiter.

Le même jour il fut arrêté dans l'Aſſemblée des Etats de Hollande, qu'on prieroit le Prince d'envoier un renfort de ſoldats à l'armée navale. Il fut auſſi réſolu que puis qu'elle étoit à la vuë du rivage, les Sieurs Nicolas van Moleſchot & Corneille Hop, Penſionaires de Dordrecht & d'Amſterdam, avec le Sieur van Veen, Conſeiller de la ville d'Alcmaar, ſe tranſporteroient inceſſamment au bord de Ruiter, pour conférer avec lui ſur l'état ou elle pouvoit être, & ſavoir s'il lui manquoit quelque choſe. Cette députation étoit encore néceſſaire, pour communiquer au L. Amiral les avis qui avoient été reçus touchant l'armée ennemie, & le lieu où elle étoit; & enfin pour prendre des meſures avec lui & donner ordre à tout ce qui regardoit le bien public, dequoi ils devoient enſuite faire leur raport à l'Aſſemblée.

Ce qu'ils y font.

9. *Août.*

Les Députés, acompagnés du Duc de Holſtein, ſe rendirent à bord ſur les neuf heures du ſoir & y demeurérent toute la nuit. Ils firent connoître à Ruiter les bonnes intentions des Etats de Hollande; & il leur repréſenta quelle étoit la diſpoſition de l'armée, ſe plaignant ſur tout du defaut de petits bâtimens. Le lendemain vers les neuf heures ils retournérent à terre, & firent auſſi-tôt leur raport de ce qui s'étoit paſſé. Le même jour il fut arrêté dans l'Aſſemblée qu'on enverroit le régiment du Colonel Palm ſur les vaiſſeaux, & que le Penſionaire Fagel & le Sécretaire Lodeſtein s'y rendroient auſſi, pour entrer encore en conférence avec Ruiter au ſujet de ſa Lettre au Prince, en date du 8. du Mois, ſignée de lui, de Bankert, de van Nès & de Tromp; ce qui aiant été éxécuté ſur l'heure, ces deux nouveaux Députés furent à ſon bord avant midi.

Le Penſ. Fagel ſe rend au bord de Ruiter.

Ses propoſitions au Conſeil de guerre.

Le grand Conſeil de guerre aiant été alors aſſemblé, le Penſionaire Fagel, qui portoit la parole, fit faire d'abord lecture de la Lettre du Prince, en date du 4. puis après de celle des quatre Lieutenans Amiraux datée le 8., & enſuite il propoſa les points qu'il s'agiſſoit d'éxaminer, afin de ſe mettre en devoit d'obſerver les ennemis qui étoient proches du Texel & du Vlie, & de repouſſer leurs éforts. Outre cela il déclara expreſſément: *Qu'au regard du deſſein que les ennemis avoient de faire une deſcente, le Prince avoit déja ſi bien pourvu à tout, & aux entrées des paſſes, & aux côtes de l'Etat, qu'on pouvoit dire, humainement parlant, qu'il n'y avoit rien à craindre, & qu'on pouvoit raiſonnablement ſe repoſer ſur les ordres qu'il avoit donnés. Que par conſéquent l'armée navale, auroit pu demeurer à ſon poſte de Schooneveldt, nonobſtant les avis de ceux du dedans & du dehors qui ne l'aprouvoient pas, ſi l'on n'atendoit pas de moment à autre la flote qui revenoit des Indes Orientales, & qui étoit d'une ſi grande importance & ſi précieuſe à l'Etat. Mais que comme on étoit dans cette atente il prioit tous les Membres du Conſeil de dire leur ſentiment ſur ce ſujet, afin qu'il entendît ce qu'ils jugeoient que l'armée navale pût & dût raiſonnablement entreprendre pour la conſer-*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

servation des vaisseaux des Indes, & pour empêcher que les ennemis n'enlevassent une si belle proie. Qu'une telle perte seroit irréparable, & de la plus dangereuse conséquence du monde, puis qu'elle leur fourniroit les moiens de continuer la guerre aux dépens des habitans mêmes des P. V. & de réduire ainsi l'Etat à la derniére extrémité; au lieu que s'ils manquoient ce coup, il y avoit toute aparence qu'ils seroient obligés d'entendre à de raisonnables conditions de paix. Il ajoûta à cette proposition des raisons fortes pour porter les Membres du Conseil à s'ouvrir des moiens qui leur sembleroient les plus expédiens pour parvenir à cette fin, ofrant encore, *que si les équipages n'étoient pas assès complets, ou qu'on eût besoin de munitions, on feroit tout ce qu'il seroit possible afin d'y pourvoir.* Mais il déclara en même tems: *Que quelques sollicitations qu'on eût faites, il n'y avoit pas eu moien d'obliger les Colléges de l'Amirauté de fournir chacun le nombre entier des vaisseaux qu'ils devoient équiper pour la présente campagne, & qu'ainsi il n'en falloit plus atendre d'autres pour fortifier l'armée.* Le Conseil de guerre aiant délibéré sur ce sujet estima que ce n'étoit pas une afaire peu importante de risquer l'armée navale, en laquelle consistoient alors les principales forces & presque toute la ressource de l'Etat, dans un combat contre des ennemis si puissans, & dont le succès seroit si douteux. Néanmoins il fut jugé d'une commune voix: *Qu'il étoit absolument nécessaire, que dès qu'elle seroit renforcée des troupes qu'on devoit y envoier, elle s'aprochât au plutôt des ennemis, afin qu'à la premiére ocasion favorable que le tems & le vent pourroient fournir, on allât les ataquer; les chasser de devant les ports de l'Etat; rendre la mer libre & sûre pour les vaisseaux des Indes; & qu'on pût ensuite obtenir une bonne paix.* Le Pensionaire & le Sécretaire se chargérent de raporter aux Etats & au Prince la réponce du Conseil, & d'envoier incessamment à l'armée leurs résolutions & leurs ordres, aussi-bien que les soldats qui y étoient destinés. Après avoir pris congé ils retournérent encore dès le même soir faire leur raport à l'Assemblée des Etats de Hollande, qui députérent à l'instant les Sieurs Moleschot Pensionaire de Dordrecht, Marseveen d'Amsterdam, Simon van Veen Conseiller d'Alcmaar, le Pensionaire Fagel & le Sécretaire Lodestein, vers le Prince qui étoit au Helder, pour conférer avec lui & le prier qu'après une mûre délibération, il voulût donner au sujet des prochaines opérations de l'armée navale, les ordres qu'il jugeroit les plus expédiens pour le bien de l'Etat. Mais avant que ces Députés fussent arrivés au Helder ils aprirent que le Prince étoit retourné à la Haie; ce qui les obligea d'interrompre leur voiage & d'y retourner aussi. Là ils eurent conférence avec lui & l'entretinrent de tout ce qui s'étoit passé. Le 11. d'Août le Pensionaire Fagel aiant fait raport aux Etats de ce qui avoit été conclu dans cette conférence, il fut arrêté qu'on écriroit au Prince, pour le prier qu'il lui plût d'ordonner au L. Amiral Ruiter de suivre l'armée ennemie; d'ouvrir sous la bénédiction de Dieu les ports de ces Provinces jusqu'au Texel & au Vlie; & de rendre la navigation sure, tant pour les vaisseaux des Indes Orientales, que pour tous les autres qui voudroient y entrer. Qu'il lui donnât charge d'avoir l'œil sur le retour de cette flote des Indes, & de faire tous ses éforts tant pour la défendre lors qu'elle s'aprocheroit des côtes, que pour chasser avec la faveur du Ciel les ennemis de devant les ports. Que si toutefois ils s'en retiroient & les abandonnoient d'eux-mêmes, il ne seroit point nécessaire de les ataquer ni de les suivre, à moins que le Lieutenant Amiral ne jugeât le pouvoir faire avec beaucoup d'avantage. Et enfin qu'il plût au Prince d'aprouver cette Résolution des Etats de la Province de Hollande, & de la confirmer comme étant utile & nécessaire. Qu'outre cela on le prieroit encore de permettre que les neuf compagnies du régiment d'infanterie du Colonel Palm, qui avoient déja en partie fait voiles vers l'armée, & dont l'autre partie toute prête aussi à mettre à la voile, étoit dans les ports de la Province les plus éloignés, fussent emploiés en cette expédition; parce que c'étoient des soldats acoutumés à la mer, expérimentés dans la marine, & fort utiles à l'armée navale. Qu'on lui remontreroit, que comme cette expédition ne pouvoit pas durer longtems, & qu'elle ne devoit aparemment être que de quelques jours, il ne recevroit pas sans doute un grand préjudice de leur absence. Qu'on lui demanderoit que les deux frégates qui se tenoient alors autour de Schoonhoven, fussent envoiées à l'armée navale, parce qu'elles ne paroissoient plus être d'aucune utilité dans ce poste, & que comme elles étoient très-bien armées, elles pouvoient rendre beaucoup de service à l'Etat en se joignant au pavillon. Qu'il seroit aussi requis

Marginalia: 1673. — Réponce du Conseil de guerre. — 9. *Août.* Députation au Prince. — Résolution des Etats de Hollande touchant la priére qu'on feroit au Prince au sujet des opérations de l'armée navale. 11. *Août.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1673. quis, que vû la présente conjoncture des afaires il voulût envoier un peu plus de troupes vers les ports, & sur tout vers les embouchures des riviéres. Le même jour il fut encore résolu dans l'Assemblée de L. N. & G. P. que les Députés de Dordrecht, Delft, Amsterdam, Rotterdam, Schiedam, Alkmaar, Hoorn, Enkhuisen & Medenblik, avec le Pensionaire & le Sécretaire Lodestein, entreroient en une nouvelle conférence avec le Prince, & le prieroient de nouveau de donner au sujet des prochaines opérations de l'armée les ordres qu'il estimeroit nécessaires pour les interêts de l'Etat. De plus il fut aussi alors arrêté par la Province de Hollande: *Que puisque l'armée, avec l'aide de Dieu, alloit être emploiée à chasser les ennemis de devant le Texel & le Vlie, on écriroit aux Conseillers des Colléges de l'Amirauté d'Amsterdam & de Oüest-frise, & aux Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales, qu'ils eussent à y envoier sans aucun delai, & sans perdre ni tems ni moment, tous les petits bâtimens qu'il leur seroit possible de trouver.*

11. *Août.*

Cependant elle demeuroit moüillée à deux lieuës & demie de Schévening, en atendant de nouveaux ordres. Là le L. Amiral Ruiter reçut visite, le 9. du Mois, sur le soir, de Don Emanuel de Lira Ambassadeur d'Espagne. Le 10. il fit du gros tems, & il y eût quelques cables rompus; néanmoins le lendemain on vit les vaisseaux toujours à l'ancre en bon état. Le 12. du Mois après plusieurs conférences & délibérations, le Prince même, dans une barque de pêcheur portant pavillon, se rendit après midi à l'armée navale, acompagné des Sieurs Ryngraaf, van de Lek, Benting, & de plusieurs autres Gentishommes. Le L. Amiral Ruiter envoia Pierre de Liefde son Capitaine en second au-devant dans sa chaloupe, où le Prince passa. A son arrivée il fut salué d'onze volées de canon, & on vit éclater la joie sur tous les visages tant des Oficiers que des matelots. Il n'y eut point de vaisseaux où tous les pavillons & toutes les flames ne fussent arborées, & on oüit toute l'armée retentir de cris de *Vive le Prince.* Le L. Amiral fit aussi-tôt le signal de Conseil, & en atendant que les Oficiers vinssent à son bord, le Prince & lui allérent ensemble visiter tout le navire. Les Lieutenans Amiraux Bankert, van Nès & Tromp, étant arrivés avec les Vice-amiraux & les Contre-amiraux, le Prince demanda à Ruiter & à tous les Membres du Conseil, comment ils étoient d'avis qu'on dût agir & ce qu'ils croioient qu'il y eût à faire pour la conservation des vaisseaux qu'on atendoit des Indes Orientales, & pour les empêcher de donner dans l'armée de France & d'Angleterre qui se tenoit postée proche du Vlie & du Texel. Le Conseil de guerre déclara tout d'une voix qu'après y avoir mûrement pensé il ne doutoit pas, que si ces riches vaisseaux venoient à être enlevés par les ennemis, sans que l'armée navale de l'Etat eût fait ses éforts pour prévenir ce malheur, cet accident ne causât par tout de grands murmures & de fâcheux desordres. Que par cette considération tous les Membres du Conseil d'un commun avis estimoient, *qu'il falloit au plutôt s'avancer vers les ennemis, les ataquer avec tout l'avantage qu'il seroit possible de ménager, & sous la bénédiction de Dieu les chasser loin des côtes & des ports des P. V. afin de rendre la navigation libre & sûre pour les vaisseaux des Indes.* Ce sentiment fut aprouvé du Prince comme étant conforme aux desseins des Etats. Ainsi il fut conclu qu'on passeroit incessamment à l'éxécution, comme il étoit plus amplement porté dans une Lettre, que le Prince avoit auparavant écrite sur ce sujet, qui fut alors luë, signée & mise entre les mains du L. Amiral Ruiter pour son instruction. En voici la copie.

12. *Août.* Le Prince d'Orange se rend à l'armée navale. Allégresse générale sur tous les vaisseaux.

Sa proposition au Conseil de guerre.

Lequel est d'avis de donner bataille.

Ce qui est aprouvé du Prince. Résolution prise sur ce sujet.

Noble, Discret, Très-cher, &c.

Nous avons reçu votre Lettre, signée de Vous & des autres Lieutenans Amiraux, & datée à bord des Sept Provinces, *le 8. du présent Mois, navigeant entre Schéveningen & Katwyk, où nous avons vû votre inquiétude au sujet de nos ordres en date du 4. du Mois précédent, par lesquels il vous étoit enjoint d'aller ataquer l'ennemi. Ensuite nous avons apris plus amplement & avec toutes les circonstances requises, par le raport du Pensionaire Fagel & du Sécretaire Lodestein, les réflexions que Vous & le Haut Conseil de guerre avés faites sur ce point, & quel est votre sentiment. Nous vous remercions donc de vos soins, aussi-bien que les autres Chefs de l'armée, & aprouvons votre prudente conduite qui vous fait mûrement considérer cette afaire dès son commencement & avant que de l'entreprendre, n'étant pas moins satisfaits du courage dont vous paroissés tous être animés, pour éxécuter, sous la faveur du Ciel, ce qui aura été*

une

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

une fois résolu. Nous pouvons bien vous déclarer ici que nous souhaiterions n'être pas réduits à la nécessité qui nous force à prendre la résolution de faire retirer nos ennemis de devant les havres & les côtes de nos Provinces; afin de les avoir libres jusques au-delà du Texel & du Vlie; ni d'emploier l'armée de l'Etat pour les en chasser, & pour ouvrir nos ports aux vaisseaux des Indes. S'il s'agissoit d'une afaire moins essentielle, nous ferions voir que nous n'avons rien plus à cœur que de conserver tant de généreux guerriers, qui ont rendu de si grands services à l'Etat & à Nous, & contribué si puissamment, avec l'aide de Dieu, à défendre notre païs & à le garantir des dangers qui l'ont menacé; ni que nous n'exposerions pas au hazard une armée navale, dont la conservation ou la perte sont d'une si grande importance pour nous tous, & décideront si absolument de notre destinée. Cependant comme nous n'avons pu jusques à présent porter le Roi de la Grande Bretagne, à donner la paix à notre Etat, ni prévenir l'éfusion de tant de sang Chrétien, que nous prévoions être inévitable dans un nouveau combat entre des peuples qui professent une même Religion, Dieu nous est témoin, que ce ne sera pas par un désir de gloire, ni pour aquérir de la réputation, que nous rechercherons cette nouvelle bataille, & l'ocasion d'afronter la puissante armée de deux grands Rois; mais que c'est malgré nous, pour la juste défence & pour le salut de notre Patrie, que nous sommes contrains d'exposer la vie de tant de vaillans hommes. Au reste comme nous avons emploié pour une si légitime défence tous les soins & tous les éforts dont il a plu à Dieu de nous rendre capables, nous ozons nous promettre que ce Dieu si clément, l'Eternel des armées, vous fortifiera puissamment au jour du combat; qu'il envera son Esprit de force & de courage aux Chefs, aux Oficiers, aux matelots; & qu'il présidera en notre faveur à une bataille qui ne sera entreprise que par une nécessité inévitable, & pour sauver notre Patrie des désolations dont elle est menacée. Et comme il a plu à sa Divine Majesté de faire par sa grace éclater jusques à deux fois son assistance visible & sa protection paternelle pour votre personne, pour tous les autres Chefs, & pour le reste des Oficiers, aussi-bien que pour les soldats & pour les matelots, il plaira sans doute encore à ce bon Dieu de rendre confus pour la troisiéme fois l'ennemi que nous n'avons pû obliger de prêter l'oreille à une paix raisonnable, & qu'il lui fera perdre courage au jour de la bataille. Il fera connoître qu'il peut par de moindres forces abatre celles d'un fier ennemi, qui se glorifie tellement de sa puissance, que déja il se promet de subjuguer tout le monde, & qu'il dévore ses voisins par son espérance. Il fera voir, ce Divin Protecteur de ceux qui sont oprimés, qu'il sait acorder des délivrances & donner d'hûreuses issuës, afin que son Nom soit d'autant plus éxalté & craint; ainsi que nous l'avons éprouvé sensiblement, non-seulement dans les tems passés, mais encore dans les tems présens, tant sur terre que sur mer. Nous savons à la vérité qu'il se sert de moiens humains pour produire ses admirables éfets; que ce seroit une témérité, que d'aller avec une poignée de gens afronter une armée entiére, & qu'il nous a défendu de le tenter: mais ne courant au combat, que parce que nous ne voions aucune voie de l'éviter, & qu'après avoir assemblé pour notre conservation tout ce qu'il a été en notre pouvoir de ramasser, nous devons espérer que Dieu aura égard à la justice de notre cause, qu'il nous couvrira de sa faveur & qu'il nous donnera la victoire. Vous avés fort bien prévu avec les autres Chefs de l'armée, quels murmures & quelle confusion on devroit atendre parmi tout le peuple, si on laissoit tomber entre les mains des ennemis un si précieux trésor qu'est la flote des Indes, sans avoir fait tous les éforts possibles pour prévenir ce malheur; & que les ennemis saisis d'un si riche butin, qui leur fourniroit les moiens de continuer la guerre, ne seroient pas disposés à nous donner la paix. Ce sont ces mêmes raisons si fortes & si pressantes, qui nous obligent de prendre la résolution que nous vous marquons ici. Au reste nous n'estimons pas qu'il soit besoin de vous éxciter, ni les autres Chefs, Oficiers, soldats & matelots, à donner dans cette ocasion des preuves de votre valeur acoutumée, nous avons trop de matiére de nous loüer de la bonne volonté qu'ils ont déja tant de fois si généreusement fait éclater, & qui, avec la bénédiction de Dieu, s'est si avantageusement signalée, pour douter qu'elle ne continuë dans l'action la plus importante où ils se soient encore trouvés. Mais nous ne pouvons nous empêcher de têmoigner dans cette rencontre, comme nous l'avons déja fait en plusieurs autres, à quel point nous en sommes satisfaits; & de les prier de redoubler leurs éforts pour repousser vaillamment ce dernier éfort, que veulent

1673.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1673. *faire nos ennemis; d'avoir devant les yeux l'équité de la cause que nous défendons; & de se ressouvenir des graces qu'ils ont déja visiblement reçuës de Dieu, par son secours dans les deux précédentes batailles. Qu'ils considérent donc les avantages que l'hûreux succès de ce troisiéme combat, où ils vont s'engager, doit aporter à leur Patrie & à l'Etat, & d'un autre côté les cruelles miséres où se trouveroit plongée, tant au regard de l'ame que du corps, une multitude infinie de gens de bien & d'innocens enfans, si nos impitoiables ennemis obtenoient la victoire. Qu'ils envisagent le benédiction qu'ils ne peuvent pas manquer de s'atirer de la part de Dieu & des hommes en combatant vaillamment, & en même tems le blâme & l'infamie dont ils demeureroient couvers, si, par une lâcheté sans éxemple, ils venoient à oublier leur devoir. Qu'ils continüent à suivre leurs premiéres traces & à marcher toujours dans le chemin de la gloire, où ils sont déja si avancées, en allant ataquer l'ennemi avec une intrépidité qui le fasse trembler; en le poursuivant avec une constance que rien ne puisse ébranler; en s'entre-secourant les uns les autres comme de véritables fréres; & qu'ils ne doutent nullement que la Providence de Dieu ne couronne une si belle résolution d'un glorieux succès, pendant que de notre côté nous nous préparerons à en marquer notre reconnoissance, & à distribuer à chacun les recompenses qu'il aura méritées. Ainsi après avoir mûrement consideré toutes choses, Nous avons trouvé bon, sur l'avis uniforme de L. H. P. les Sieurs Députés aux Etats Généraux, & sur celui des Sieurs Etats de Hollande & de Oüest-frise, de vous ordonner pas ces présentes, que vous aiés à lever l'ancre incessamment: que vous suiviés avec l'armée navale les ennemis de cet Etat: que vous tâchiés, sous la favorable assistance du Ciel, d'ouvrir les ports de ces Provinces jusques au-delà du Vlie & du Texel, afin que les vaisseaux des Indes & tous autres y puissent entrer avec sureté: que vous fassiés tout ce qu'il sera possible, pour garantir & défendre la flote des Indes lors qu'elle s'aprochera de nos côtes; & que vous afranchissiés tous les havres de ces Provinces des insultes aussi-bien que de la présence de nos ennemis. Que si néanmoins ils avoient d'eux-mêmes abandonné nos côtes & laissé libre l'entrée des ports, en ce cas il ne sera point nécessaire d'aller les ataquer, ni de les suivre, à moins que vous ne jugiés qu'il y ait une ocasion tout-à-fait avantageuse de le faire. Nous prions Dieu, ce Seigneur tout-puissant, qu'il plaise à sa divine bonté de vous acorder un favorable succès pour la gloire de son grand Nom, & qu'il vous tienne en sa sainte garde, c'est,*

Noble, &c.

A bord des Sept Provinces, étant à l'ancre entre Katwyk & Schevening le 12. d'Aout 1673.

Votre afectionné Ami,

G. H. PRINCE d'ORANGE.

Dans le même tems le Prince exhorta encore de bouche tous les Membres du Conseil à s'aquiter bien de leur devoir, & il leur en représenta des raisons très-puissantes, leur déclarant que tous les bords des rivages, aussi-bien que les ports, étoient garnis de troupes pour en défendre l'accès. Après cela on fit monter tout l'équipage sur le tillac, le Prince, le L. Amiral Ruiter & les autres Oficiers Généraux étant sur le demi-pont, où tous les matelots & les soldats se rangérent autour d'eux, ceux qui ne trouvérent point de place grimpant le long des cordages, pour voir le Prince & entendre ce qu'on vouloit leur dire. Ruiter prenant la parole leur dit en peu de mots. *Amis il y a aparence qu'il faudra encore en venir aux mains, & que les ennemis ne se donneront point de repos que nous ne leur aions livré bataille une troisiéme fois. Mais je ne doute pas qu'après m'avoir déja deux fois si fidélement secondé, vous ne fassiés voir une troisiéme fois que vous étes prêts à combatre avec moi contre toutes sortes d'ennemis, pour votre chére Patrie, pour le maintien de votre ancienne liberté, pour le Prince, pour vos familles, vos femmes & vos enfans. Parlés? N'étes-vous pas tous en général, & chacun en particulier, disposés à vous aquiter des devoirs où votre honneur & votre serment vous engagent, & à vous comporter en braves gens jusqu'à la mort: d'autant plus que Son Altesse, que voici présente, vous promet que comme Elle fera sévérement punir les lâches, elle ne manquera pas de recompenser ceux qui l'auront mérité par leurs généreuses actions?* Ces derniéres paroles aiant été aprouvées & confirmées par un geste du Prince & par quelques paroles aussi, tout l'équipage répondit, *Oüi* avec beaucoup d'aplaudissemens, la

Exhortation de Ruiter à son équipage en présence du Prince.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

la plupart jettant leurs bonnets au-dessus de leurs têtes, à la matelote, & criant de nouveau *Vive le Prince*, auxquelles démonstrations d'afection le Prince répondit de son côté en ôtant trois fois son chapeau. Incontinent après il rentra dans la chaloupe, & se fit nager vers sa barque qui le remena à Schévening. A son départ tous les vaisseaux le saluérent de plusieurs volées de canon. Le même jour, comme on considéra dans l'Assemblée des Etats de Hollande, qu'on étoit sur le point de voir livrer une bataille entre l'armée navale des P. V. & celle des ennemis, du succès de laquelle sembloit dépendre toute la destinée de l'Etat, ainsi que la victoire dépendoit de Dieu seul, il fut résolu qu'on écriroit au Bourgmaistres & aux autres Régens des villes de la Province, de donner ordre aux Pasteurs de redoubler la ferveur de leurs priéres pour obtenir la victorie, & de les diriger à ce but toutes les fois qu'ils monteroient en chaire, où ils exhorteroient le peuple à s'aquiter aussi de ce devoir. Qu'on ordonneroit des priéres particuliéres tous les jours pour cet éfet; & que sur tout on feroit assembler le peuple, si par le bruit du canon on pouvoit conjecturer que les armées fussent aux prises, afin de flêchir Dieu par une nouvelle ardeur de zèle, & de solliciter puissamment sa miséricorde en faveur de l'Etat. Le jour suivant, on mit de grand matin à la voile, & l'on porta le cap au Nord par un vent d'Oüest asses foible, mais qui s'étant renforcé après midi, se rangea sur le soir au Nordoüest, avec un tems embrumé & pluvieux. Ruiter fut alors d'avis que de peur qu'on ne vint à être séparé les uns des autres, on laissât tomber l'ancre à trois lieuës par le travers de Petten. Pendant qu'on étoit là moüillé, il vint la nuit une si furieuse tourmente de l'Oüestnordoüest, qu'il y eut beaucoup de cables rompus & d'ancres perduës, & entr'autres celle du Général même, qui fut obligé de jetter sa grande ancre. Ce gros tems dura trois ou quatre jours, néanmoins avec quelques intervalles pour la violence, qui étoit tantôt plus grande, & tantôt un peu moindre. Il y eut des vaisseaux qui perdirent deux cables, & il y en eut un de Frise qui en perdit trois & une ancre. Le Vice-amiral Evertsz. perdit deux ancres & deux cables: si bien que quand l'orage fut apaisé il fallut encore demeurer sur le fer, afin d'essaier de pêcher quelques-unes des ancres perduës. Le 17. du Mois on remit à la voile dans l'intention de s'avancer entre le Texel & le Vlie, jusques à vûë de terre. Le vent étant alors Nordoüest-quart-au-Nord on fit des bordées tout ce jour-là & la nuit suivante pour s'aprocher des ennemis, qu'on aprit alors être à l'ancre à quatre ou cinq lieuës. Le même jour Ruiter reçut une Lettre de quelques-uns des Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales, & une autre des Députés de l'Assemblée des Dix-sept, toutes deux datées ce même jour-là, la premiére au Helder, & la seconde à bord d'un yacht de la Compagnie étant à l'ancre au Nieuwe-diep, dans lesquelles on lui déclaroit les inquiétudes & la crainte où l'on étoit pour les vaisseaux des Indes qui étoient sur le point d'arriver, & qui déja même auroient deu être arrivés. On lui donnoit en même tems avis que ce jour-là les ennemis avoient paru entre le Bréeveertienen & terre, & qu'après Dieu on ne voioit point d'autre espérance qu'en lui & en l'armée navale, pour faire ouvrir les ports du Texel & du Vlie, & pour garantir les vaisseaux qui étoient atendus, le priant d'y avoir l'œil, & de faire tout ce qu'il seroit possible pour les conserver. Le même jour encore il lui fut rendu une dépêche du Prince par laquelle il lui têmoignoit apréhender que les ennemis ne fissent voiles vers l'Embs, pour y atendre les vaisseaux des Indes, & il lui donnoit ordre qu'en cas que de sa connoissance ils eussent pris cette route, il tâchât de les suivre, s'il voioit qu'ils fussent en disposition d'ataquer ces vaisseaux de ce côté-là, n'entreprenant néanmoins d'y faire avancer l'armée qu'autant qu'il jugeroit que les règles de la prudence & de la guerre le pourroient permettre. Le Pensionaire Fagel lui avoit déja écrit quelques jours auparavant: *Que Son Altesse suivroit l'armée navale non-seulement du cœur, mais des yeux, & qu'Elle iroit pour cet éfet au Helder, afin d'en être plus proche, & de pouvoir plus facilement & plus à propos donner tous les ordres possibles pour la renforcer.* En ce tems-là le Lieutenant Amiral Ruiter ordonna de faire une liste éxacte de toute l'armée distribuée en trois escadres, & chaque escadre en trois divisions, avec tous les équipages & tout le canon dont elle étoit pourvûë, laquelle liste fut achevée le 17. du Mois, & ensuite envoiée à L. H. P. Elle consistoit alors, c'est-à-dire le 17. d'Août, en 75. navires & frégates, 25. brulots & 18. yachts, faisant ensemble 118. voiles. Il y avoit 4312. piéces de canon, avec 17452. matelots & 2582. soldats. Le 18. elle fut fortifiée de 165. sol-

1673.

Les Etats de Hollande ordonnent de prier Dieu ardemment pour la victoire dans la bataille qu'on étoit sur le point de livrer, & de faire des priéres publiques pour cet éfet.

L'armée met à la voile.

13. *Août.*

Rude tempête.

L'armée remet à la voile.

17. *Août.*

Inquiétudes au sujet des vaisseaux qu'on atendoit des Indes Orientales.

Nouvel ordre du Prince.

daté le 19. d'Août.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1673. & Star de porter sur eux, ils ne se batirent jamais qu'en retraite, & ne voulurent point s'engager.

Combat de Ruiter contre l'escadre du Prince Robert.

Cependant l'escadre du L. Amiral Ruiter étoit en action avec l'escadre rouge du Prince Robert, & il se faisoit un grand feu de part & d'autre. Elles percérent plusieurs fois l'une au travers de l'autre, chacune aiant le vent tour-à-tour. Les Hollandois servirent le canon avec une diligence prodigieuse, & tirérent trois coups pour un de la part des ennemis aussi vîte que si ç'avoit été avec des mousquets. Les Anglois avoüérent qu'on s'étoit batu avec autant de chaleur, que si on eût connu, par un pressentiment secret, que ce seroit là la derniére bataille & la derniére ocasion de donner des preuves de son courage, laquelle il ne falloit pas laisser échaper. Dans le même tems, comme on eut connoissance en plusieurs villes de Hollande, par le bruit du canon qu'on entendoit & par d'autres moiens, que les armées étoient aux prises, les Eglises furent ouvertes, & les peuples y allérent pousser leurs priéres vers le Ciel. Au son des cloches tous les Lieux d'Assemblée furent remplis de milliers de gens de toutes sectes, qui suivoient du plus profond de leur cœur les vœux & les suplications de leurs Ministres & Docteurs, pour implorer le secours & la miséricorde de Dieu sur leur Patrie. Il me souvient qu'à Amsterdam, sur les neuf à dix heures, on avertit le peuple qui s'assembla & fut toujours en priéres, non-seulement avant midi, mais encore après midi & jusques au soir, avec une si grande véhémence & ferveur de zèle, qu'on n'en avoit jamais vû davantage parmi les habitans de cette ville, en quelque péril qu'ils se fussent trouvés; chacun étant persuadé que du succès de la bataille dépendoit la fortune de l'Etat & le destin de sa Patrie, & que cette journée alloit l'afranchir d'un joug étranger, ou l'y soumettre.

21. *Août.* Priéres publiques en diverses villes de Hollande le jour de la bataille.

Mais il faut reprendre le récit du combat, où Ruiter avec les siens faisoit tous ses éforts pour joindre le Prince Robert, qui étoit alors environné de quatre ou cinq de ses brulots, & qui fut courageusement soutenu de ses seconds. Cependant le Général Hollandois ne laissa pas de mettre son escadre en quelque desordre & de la contraindre de se séparer, ensorte que quelques-uns des brulots s'écartérent de leur Amiral. Les Anglois comptoient beaucoup sur l'éfet de ces brulots, dont ils en avoient jusqu'à 28. mais les Hollandois avec leurs chaloupes leur en enlevérent une partie, où les contraignirent d'y mettre eux-mêmes le feu. Il y en eut un, fait d'une pinasse, & nommé *le Léopard*, portant 20. hommes d'équipage & 16. canons de fer, monté par Matthieu Borren, qui fut pris par l'équipage de Ruiter, & ensuite brûlé par son ordre. Sur les dix heures, ou un peu plus tard, il fit une brume épaisse, acompagnée d'une pluie qui dura près d'une heure, pendant laquelle on ne laissa pas de faire un feu continuel. Le Lieutenant Amiral van Nès s'étant trouvé fort de l'avant de son escadre, tomba sous le feu du Prince Robert & de six ou sept autres Anglois, contre lesquels il eut un dangereux combat à soutenir. Sa vergue d'artimon fut coupée par le milieu, & tous ses mâts & ses autres vergues furent si endommagés, qu'il demeura absolument desemparé & hors de défence. En cet état voiant au vent de lui trois Capitaines de sa division, qui ne s'aprochoient point des ennemis, il envoia un senau leur ordonner de s'avançer; mais au lieu d'obéir ils ne firent aucune manœuvre pour arriver. L'un des trois qui montoit un navire de 70. piéces de canon, brassoit sur le mât tantôt une voile tantôt l'autre, demeurant ainsi à babord de van Nès qui avoit les ennemis à stribord. Le broüillard ou la fumée s'étant un peu dissipée, van Nès vit brûler trois bâtimens ennemis, soit brulots ou autres vaisseaux. Ensuite pendant qu'il étoit ocupé à enverguer un petit hunier, au lieu de son grand hunier qui avoit été emporté, & à se racomoder pour retourner à la charge, le Prince Robert & quelques autres Anglois passérent le long de lui, aiant mis la sivadiére & le tourmentin pour l'aborder debout au corps & s'en rendre maîtres; mais ne leur aiant pas été possible de l'enlever devant Ruiter, ils furent obligés de remettre au plus près du vent.

On prend quelques brulots Anglois ou bien on les brûle.

Van Nès est engagé avec le Prince Robert, & en est maltraité.

Lâcheté de trois Capitaines.

Trois vaisseaux ou brulots Anglois sont brûlés.

Le L. Amiral Bankert voiant que les François ne vouloient point s'engager, & ne jugeant pas à propos de les suivre plus longtems de peur de s'éloigner trop du gros de son armée, revira sur l'escadre de Ruiter, afin qu'étant joints ils pussent ataquer plus vivement l'escadre rouge. La partie fut alors trop forte pour le Prince Robert: on fit de tous côtés un feu terrible sur lui, & on lui fit prendre chasse à l'Oüest, d'où on le vit porter le cap au Nordoüest, & les François à l'Est, le vent étant Sudsudoüest. Ruiter, van Nès & Bankert chassérent jusqu'à deux heu-

Les François évitent de s'engager. Bankert se joint à Ruiter. Le Prince Robert prend chasse.

res

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1673. & Star de porter sur eux, ils ne se batirent jamais qu'en retraite, & ne voulurent point s'engager.

Combat de Ruiter contre l'escadre du Prince Robert.

Cependant l'escadre du L. Amiral Ruiter étoit en action avec l'escadre rouge du Prince Robert, & il se faisoit un grand feu de part & d'autre. Elles percérent plusieurs fois l'une au travers de l'autre, chacune aiant le vent tour-à-tour. Les Hollandois servirent le canon avec une diligence prodigieuse, & tirérent trois coups pour un de la part des ennemis aussi vîte que si ç'avoit été avec des mousquets. Les Anglois avouérent qu'on s'étoit batu avec autant de chaleur, que si on eût connu, par un pressentiment secret, que ce seroit là la derniére bataille & la derniére ocasion de donner des preuves de son courage, laquelle il ne falloit pas laisser échaper. Dans le même tems, comme on eut connoissance en plusieurs villes de Hollande, par le bruit du canon qu'on entendoit & par d'autres moiens, que les armées étoient aux prises, les Eglises furent ouvertes, & les peuples y allérent pousser leurs priéres vers le Ciel. Au son des cloches tous les Lieux d'Assemblée furent remplis de milliers de gens de toutes sectes, qui suivoient du plus profond de leur cœur les vœux & les suplications de leurs Ministres & Docteurs, pour implorer le secours & la miséricorde de Dieu sur leur Patrie. Il me souvient qu'à Amsterdam, sur les neuf à dix heures, on avertit le peuple qui s'assembla & fut toujours en priéres, non-seulement avant midi, mais encore après midi & jusques au soir, avec une si grande véhémence & ferveur de zèle, qu'on n'en avoit jamais vû davantage parmi les habitans de cette ville, en quelque péril qu'ils se fussent trouvés; chacun étant persuadé que du succès de la bataille dépendoit la fortune de l'Etat & le destin de sa Patrie, & que cette journée alloit l'afranchir d'un joug étranger, ou l'y soumettre.

21. *Août.* Priéres publiques en diverses villes de Hollande le jour de la bataille.

Mais il faut reprendre le récit du combat, où Ruiter avec les siens faisoit tous ses éforts pour joindre le Prince Robert, qui étoit alors environné de quatre ou cinq de ses brulots, & qui fut courageusement soutenu de ses seconds. Cependant le Général Hollandois ne laissa pas de mettre son escadre en quelque desordre & de la contraindre de se séparer, ensorte que quelques-uns des brulots s'écartérent de leur Amiral. Les Anglois comptoient beaucoup sur l'éfet de ces brulots, dont ils en avoient jusqu'à 28. mais les Hollandois avec leurs chaloupes leur en enlevérent une partie, où les contraignirent d'y mettre eux-mêmes le feu. Il y en eut un, fait d'une pinasse, & nommé *le Léopard*, portant 20. hommes d'équipage & 16. canons de fer, monté par Matthieu Borren, qui fut pris par l'équipage de Ruiter, & ensuite brûlé par son ordre. Sur les dix heures, ou un peu plus tard, il fit une brume épaisse, acompagnée d'une pluie qui dura près d'une heure, pendant laquelle on ne laissa pas de faire un feu continuel. Le Lieutenant Amiral van Nès s'étant trouvé fort de l'avant de son escadre, tomba sous le feu du Prince Robert & de six ou sept autres Anglois, contre lesquels il eut un dangereux combat à soutenir. Sa vergue d'artimon fut coupée par le milieu, & tous ses mâts & ses autres vergues furent si endommagés, qu'il demeura absolument desemparé & hors de défence. En cet état voiant au vent de lui trois Capitaines de sa division, qui ne s'aprochoient point des ennemis, il envoia un senau leur ordonner de s'avançer; mais au lieu d'obéir ils ne firent aucune manœuvre pour arriver. L'un des trois qui montoit un navire de 70. piéces de canon, brassoit sur le mât tantôt une voile tantôt l'autre, demeurant ainsi à babord de van Nès qui avoit les ennemis à stribord. Le broüillard ou la fumée s'étant un peu dissipée, van Nès vit brûler trois bâtimens ennemis, soit brulots ou autres vaisseaux. Ensuite pendant qu'il étoit ocupé à enverguer un petit hunier, au lieu de son grand hunier qui avoit été emporté, & à se racomoder pour retourner à la charge, le Prince Robert & quelques autres Anglois passérent le long de lui, aiant mis la sivadiére & le tourmentin pour l'aborder debout au corps & s'en rendre maîtres; mais ne leur aiant pas été possible de l'enlever devant Ruiter, ils furent obligés de remettre au plus près du vent.

On prend quelques brulots Anglois ou bien on les brûle.

Van Nès est engagé avec le Prince Robert, & en est maltraité.

Lâcheté de trois Capitaines.

Trois vaisseaux ou brulots Anglois sont brûlés.

Le L. Amiral Bankert voiant que les François ne vouloient point s'engager, & ne jugeant pas à propos de les suivre plus longtems de peur de s'éloigner trop du gros de son armée, revira sur l'escadre de Ruiter, afin qu'étant joints ils pussent ataquer plus vivement l'escadre rouge. La partie fut alors trop forte pour le Prince Robert: on fit de tous côtés un feu terrible sur lui, & on lui fit prendre chasse à l'Oüest, d'où on le vit porter le cap au Nordoüest, & les François à l'Est, le vent étant Sudsudoüest. Ruiter, van Nès & Bankert chassérent jusqu'à deux heu-

Les François évitent de s'engager. Bankert se joint à Ruiter. Le Prince Robert prend chasse.

res

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

…p.t Davids.
…p.t Hendrik Vysscher.
…p.t Stont.
…p.t Legge.
…p.t Kornelis de Liefde.
26. De H.r Eng. Vice-admiraal Hermans.
27. De H.r L. Admiraal van Nes.
28. Kap.t Karter.
29. Kap.t Frans van Nydek.
30. Kap.t Roser.
31. Kap.t Klaas Wynbergen.
32. Kap.t White.
33. Kap.t David Swerius.
34. Kap.t Foulis.
35. De H.r Vice-admiraal de Liefde.
36. Kap.t Sa…
37. Kap.t W…
38. Kap.t W…
39. Kap.t Lan…
40. Kap.t W…

...iraal Hermans. 31. Kapt. Klaas Wenbergen.
...van Nes. 32. Kapt. White.
33. Kapt. David Swerius.
...ydek. 34. Kapt. Foulis.
35. De Hr. Viceadmiraal de Liefde.

36. Kapt. Sullinghten.
37. Kapt. Willem van Ewyk.
38. Kapt. Worde.
39. Kapt. Ian Snel.
40. Kapt. Warspigh.

41. Kapt. Kornelis vander Heeven.
42. Een sinckent Engels Schip.
43. Kapt. Roger Striklant
44. De Hr. Admiraal Kornelis Tromp.
45. De Ridder Eduard Spragh.

46. De Ridder...
47. Kapt. Ber...
48. Kapt. Volk...
49. Kapt. Ric...
50. Kapt. Ian...

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1. De Hr. Admiraal Michiel de Ruiter.
2. Prins Robbert Engel Admiraal.
3. Een Engelsche Brander.
4. Kapt. Ian van Brakel.
5. Kapt. Willem Renes.
6. Kapt. Ian van Gelder.
7. Kapt. Ian Bont.
8. Kapt. Storr.
9. De Hr. Commandr. van Meeuwe.
10. De Hr. Schout by nacht Chichely.
11. Kapt. Wetwang.
12. Kapt. Simon Panhuis.
13. Kapt. Darnly.
14. Kapt. Herbert.
15. Ioncker Engel de Ruiter.
16. Kapt. Heyman.
17. De Hr. Schout by nacht van Nes.
18. Kapt. Berry.
19. Kapt. Philips de Munnik.
20. Kapt. Ian Kroock.
21. Kapt. Davids.
22. Kapt. Hendrik Visscher.
23. Kapt. Stont.
24. Kapt. Legge.
25. Kapt. Kornelis de Liefde.
26. De Hr. Eng. Vice admiraal Hermans.
27. De Hr. L. Admiraal van Nes.
28. Kapt. Karter.
29. Kapt. Frans van Nydek.
30. Kapt. Roger.
31. Kapt. Klaas Wynbergen.
32. Kapt. White.
33. Kapt. David Swerius.
34. Kapt. Foulis.
35. De Hr. Vice admiraal de Liefde.
36. Kapt. S
37. Kapt.
38. Kapt.
39. Kapt. L
40. Kapt.

...miraal Hermans. 31. Kapt. Klaas Wynbergen.
...van Nes. 32. Kapt. White.
33. Kapt. David Swerius.
...Vydek. 34. Kapt. Foulis.
35. De Hr. Viceadmiraal de Liefde.
36. Kapt. Sullinghton.
37. Kapt. Willem van Ewyk.
38. Kapt. Worde.
39. Kapt. Ian Snel.
40. Kapt. Warspigh.
41. Kapt. Kornelis vander Hoeven.
42. Een sinckent Engels Schip.
43. Kapt. Roger Striklant
44. De Hr. Admiraal Kornelis Tromp.
45. De Ridder Eduard Spragh.
46. De Ridder Spragh verdrinkt.
47. Kapt. Berry.
48. Kapt. Volkert Swart.
49. Kapt. Richert Iaems.
50. Kapt. Ian de Iongh.
51. Kapt. Cornelis vander Zaan.
52. Kapt. Walter Wood
53. De Hr. Schout by Nacht de Haan.
54. Kapt. Rigbert Luns.
55. Kapt. Pieter Backer.
56. Kapt. Iohn Perker verbrant
57. Kapt. Kornelis Tyloos.
58. De Hr. Graaf van Ossery.
59. De Hr. Viceadmiraal Sweers.
60. Kapt. Iohan Kemthorn.
61. Kapt. Daniel Elsevier.
62. Kapt. Robbert Clarche.
63. Kapt. Adriaan Poort.
64. Iames Iennefar.
65. Iacob Berchout.
66. Kapt. Iohan Swanly.
67. Kapt. Barent Rees.
68. Kapt. Henry Tydeman.
69. Kapt. Philips de Almonde.
70. Een Engelsche Brander

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

res apr
Franço
paru au
rer qu'
aller c
hunier
dre for
de lui
peut-ê
revira
toujou
ses Fra
arrivé
cadre b
son enn
qu'en a
été exp
de ce F
avoit p
mença
que Tr
Sweers
étoient

L

1. *Le Sr.*
2. *Le Pr*
glois.
3. *Un br*
4. *Le Ca*
5. *Le Ca*
6. *Le Ca*
7. *Le Ca*
8. *Le Ca*
9. *Le Sr.*
vca.
10. *Le Sr.*
11. *Le C.*
12. *Le C.*
13. *Le C.*
14. *Le C.*
15. *Le Ch*
16. *Le C.*
17. *Le Sr.*
18. *Le C.*
19. *Le C.*
20. *Le C.*
21. *Le C.*
22. *Le C.*
23. *Le C.*
24. *Le C.*
25. *Le Ca*
26. *Le Sr.*
mans
27. *Le S*
28. *Le C.*
29. *Le C.*
30. *Le C.*
31. *Le C.*
32. *Le C.*
33. *Le Ca*
34. *Le C.*
35. *Le Sr*
36. *Le C.*
37. *Le Ca*
38. *Le C.*
39. *Le Ca*
40. *Le Ca*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

res après midi sur lui & sur son escadre rouge, qui atendoit en vain le secours des François. Cependant le L. Amiral Tromp avec son escadre avoit entiérement disparu au Nord, aussi-bien que l'escadre bleuë des ennemis; ce qui fit juger à Ruiter qu'il étoit absolument nécessaire de faire revirer celles qui étoient avec lui, pour aller chercher Tromp & le dégager, s'il en étoit besoin. Il brassa donc son petit hunier sur le mât, & fit vent arriére avec son escadre & celle de Bankert, pour prendre son cours où on entendoit tirer entre Tromp & Spragh, qui étoient au Nordest de lui & de Bankert. Le Prince Robert aiant remarqué cette manœuvre, & n'aiant peut-être pas moins d'inquiétude pour Spragh que Ruiter en avoit pour Tromp, revira pareillement avec son escadre, & courut le même bord que les Hollandois, toujours à babord d'eux & justement hors de la portée de leur canon, d'Estrée avec ses François le suivant de l'arriére, mais d'asses loin. L'escadre de Tromp aiant arrivé à neuf heures sur l'arriéregarde des Anglois, qui étoit composée de leur escadre bleuë, le Chevalier Spragh, qui en étoit Amiral, atendit courageusement son ennemi avec les perroquets sur le ton. Il y a eu des Anglois qui ont raporté, qu'en atendant ainsi il avoit passé les ordres du Prince Robert; parce qu'il lui avoit été expressément enjoint & qu'il avoit promis de tenir son escadre auprès de celle de ce Prince, & de ne s'éloigner pas de ses côtés; mais au lieu d'éxécuter ce qu'il avoit promis, il se trouva loin du reste des siens, sous le vent à eux, où il commença un combat séparé. Quoi qu'il en soit, il est toujours constant * que lors que Tromp le provoqua au combat, il ne pouvoit plus se retirer. Le Vice-amiral Sweers fut le premier qui entra en action avec les vaisseaux de l'escadre Angloise qui étoient le plus de l'avant, & qui se trouvérent être montés par Jean Kempthorn & le

1673. Ruiter revire pour aller chercher Tromp.

Combat entre Tromp & l'escadre bleuë.

Liv. XV.

*EXPLICATION de l'ESTAMPE du combat naval donné entre l'AMIRAL de RUITER d'un côté, & le PRINCE ROBERT, & le Comte d'Estrée de l'autre, proche de Kykduin & du Helder, le 21. d'Août 1673.

1. *Le Sr. Amiral de Ruiter.*
2. *Le Prince Robert Amiral Anglois.*
3. *Un brulot Anglois.*
4. *Le Cap Jean van Braakel.*
5. *Le Cap. Guillaume Renes.*
6. *Le Cap. Jean van Gelder.*
7. *Le Cap. Jean Bont.*
8. *Le Cap. Story.*
9. *Le Sr. Commandeur van Meeuwen.*
10. *Le Sr. Contre-amiral Chicheley.*
11. *Le Cap. Wetwang.*
12. *Le Cap. Simon Panhuis.*
13. *Le Cap. Darnly.*
14. *Le Cap. Herbert.*
15. *Le Chev. Engel de Ruiter.*
16. *Le Cap. Heyman.*
17. *Le Sr. Contre-amiral van Nès.*
18. *Le Cap. Berry.*
19. *Le Cap. Filippe de Munnik.*
20. *Le Cap. Jean Krook.*
21. *Le Cap. Davids.*
22. *Le Cap. Henri Visscher.*
23. *Le Cap. Stout.*
24. *Le Cap. Legge.*
25. *Le Cap. Corneille de Liefde.*
26. *Le Sr. Vice-amiral Anglois Hermans*
27. *Le Sr. L. Amiral van Nès.*
28. *Le Cap. Karter.*
29. *Le Cap. François van Nydek.*
30. *Le Cap. Roger.*
31. *Le Cap. Nicolas Wynbergen.*
32. *Le Cap. White.*
33. *Le Cap. David Swerius.*
34. *Le Cap. Foulis.*
35. *Le Sr. Vice-amiral de Liefde.*
36. *Le Cap. Sadhlington.*
37. *Le Cap. Guillaume van Ewyk.*
38. *Le Cap. Worde.*
39. *Le Cap. Jean Snel.*
40. *Le Cap. Warspigh.*
41. *Le Cap. Corneille van den Hoeven.*
42. *Un vaisseau Anglois qui coule bas.*
43. *Le Cap. Roger Striklant.*
44. *Le Sr. Amiral Corneille Tromp.*
45. *Le Chevalier Edoüard Spragh.*
46. *Le Chevalier Spragh se noie.*
47. *Le Cap. Berry.*
48. *Le Cap. Volkert Swart.*
49. *Le Cap. Richard Jaems.*
50. *Le Cap. Jean le Long.*
51. *Le Cap. Corneille van der Zaan.*
52. *Le Cap. Walter Wood.*
53. *Le Sr. Contre-amiral de Haan.*
54. *Le Cap. Rigbert Jams.*
55. *Le Cap. Pierre Bakker.*
56. *Le Cap. Jean Perker brûlé.*
57. *Le Cap. Corneille Tyloos.*
58. *Le Sr. Comte d'Ossery.*
59. *Le Sr. Vice-amiral Sweers.*
60. *Le Cap. Jean Kemthorn.*
61. *Le Cap. Daniel Elzevier.*
62. *Le Cap. Robert Aarche.*
63. *Le Cap. Adrien Poort.*
64. *James Jennesar.*
65. *Jaques Berkhout.*
66. *Le Cap. Jean Swamby.*
67. *Le Cap. Barent Rees.*
68. *Le Cap. Henri Tydeman.*
69. *Le Cap. Filippe de Memonde.*
70. *Un Brulot Anglois.*
71. *Le Cap. Pierre de Sitter.*
72. *Le Cap. Jean Holmes.*
73. *L'yacht* Henriette *qui coule bas.*
74. *Le Cap. Corneille Backer.*
75. *George Cato.*
76. *Le Cap. Henri Span.*
77. *Le Cap. Roger Millir.*
78. *Le Cap. Thomas Gaye.*
79. *Le Cap. Jean van Abkoude.*
80. *Le Cap. Abraham Ansley.*
81. *Le Cap. Pierre Decker.*
82. *Le Cap. Corneille Koot.*
83. *Yachts & galiotes pour porter les avis.*
84. *Un vaisseau Anglois brûlé.*
85. *Vaisseaux desemparés qui prennent chasse.*
86. *Le Cap. de la Barre.*
87. *Le Cap. Fréderic Konvent.*
88. *Le Cap. d'Estival.*
89. *Le Cap. Reynier Dirksz.*
90. *Le Sr. Amiral Bankert.*
91. *Le Sr. Comte d'Estrée Amiral François.*
92. *Le Cap. Lieven Zacharie.*
93. *Le Chevalier de Vallebelle.*
94. *Le Cap. Charles van Putten.*
95. *Un brulot François.*
96. *Cap. Jaques d'Oleron.*
97. *Cap. Henri Kuiper.*
98. *Le Sr. de Martel Contre-amiral François.*
99. *Le Sr. Vice-amiral Evertsz.*
100. *Le Chev. de Montbrun.*
101. *Le Cap. Simon Arentsz.*
102. *Le Sr. Gabaret.*
103. *Le Cap. Henri Munt.*
104. *Le Cap. Damoer.*
105. *Le Cap. Gille Schey.*
106. *Le Cap. de Lisle.*
107. *Le Cap. Jean Hek.*
108. *Le Cap. Jean Dik portant le pavillon de Contre-amiral.*
109. *Un vaisseau François qui coule à fond.*
110. *Le Chevalier de Sourdis.*
111. *Le Chevalier de Tourville.*
112. *Le Cap. Jean Muis.*
113. *Le Cap. de Coux.*
114. *Le Cap. Jaques Roos.*
115. *L'escadre Françoise qui se tient au vent.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1673. Combat de Sweers.

le Comte d'Offery, & peu après les deux Amiraux Tromp & Spragh s'engagérent auſſi, chacun d'entre eux étant ſecondé des ſiens. Sweers preſſa ſi fort Kempthorn, que celui-ci fut enfin contraint de céder; & en même tems on vit plier la plupart des autres vaiſſeaux de l'eſcadre bleuë, qui furent à l'inſtant ſuivis des Hollandois. Mais Tromp & Spragh, dont l'un montoit *le Lion d'Or*, & l'autre, *le Prince Roïal*, demeurérent pendant près de ſept horloges, c'eſt-à-dire pendant trois heures & demie, au côté l'un de l'autre, ſans manœuvrer les voiles, faiſant un feu continuel du canon & de la mouſqueterie, en quoi Tromp & les ſiens eurent tant de bonheur, que même il leur arriva une choſe qui paroît auſſi impoſſible qu'elle eſt véritable. C'eſt qu'ils combatirent pendant ſix horloges entiéres, aiant commencé un quart d'heure après huit heures, & n'aiant fini qu'un quart d'heure après onze, ſans que de 400. à 470. hommes, qui étoient à bord du *Lion d'or*, expoſés à de ſi grans périls, il y en eût un ſeul de bleſſé ou ſeulement éfleuré: ce qu'on ne pouvoit s'empêcher de regarder comme un éfet miraculeux, qui n'étoit point arrivé par hazard, mais par une direction particuliére de la Providence Divine. De mon côté, ce n'eſt point ſur des bruits vains & ſans fondement que j'avance ce fait; je l'ai apris de gens dignes de foi, qui ont oüi pluſieurs fois & le L. Amiral Tromp & d'autres têmoins oculaires en faire le récit. La plupart des boulets ne portoient point, ou paſſoient par-deſſus les vaiſſeaux. Ce n'eſt pas avec une moindre certitude que je puis ajoûter auſſi que le Général Ruiter combatit avec un bonheur tout extraordinaire, & qu'il eut très-peu de morts & de bleſſés; ſur quoi il y eut des gens qui dirent, *qu'il ſembloit que les boulets ne faiſoient que bondir contre ſon vaiſſeau.* Il eſt encore très-véritable qu'au plus fort du combat on l'entendit dire à quelqu'un: *Je vous prie prenés garde à ce qui ſe paſſe, regardés comme volent les boulets & écoutés comme ils ſiflent, & néanmoins tous nos agreils ſont encore en état, & l'équipage eſt pour la plupart ſain & ſauf.* On eut le même bonheur dans pluſieurs autres vaiſſeaux, & en général il eſt conſtant qu'à la fin du combat on trouva que le nombre des bleſſés & des morts étoit très-petit. Mais le navire de Spragh fut tellement incommodé que ſur le midi il ſe vit contraint de prendre chaſſe. Tromp de ſon côté ne put ſe réſoudre à l'abandonner: il le ſuivit, lui cribla toutes ſes voiles, & lui abatit la plupart de ſes mâts & de ſes vergues, & entr'autres ſon mât d'artimon. D'ailleurs il avoit eu bientôt à ſon bord près de 400. hommes de morts & de 300. de bleſſés, ſelon que dans la ſuite Tromp l'aprit de la propre bouche du Comte d'Offery. Il y eut 15. ou 16. vaiſſeaux de ſon eſcadre qui le ſecondérent fidèlement, parmi leſquels Tromp ſe trouva mêlé ſi avant, qu'étant de tous côtés ſous le feu, ſon navire en fut fort incommodé. On peut dire de lui, que ce fut ce jour-là qu'avec ſon vaiſſeau *le Lion d'or*, il vit pluſieurs fois ſon deſtin ne pendre qu'a un foible filet, par le péril où le mit la quantité de brulots qui lui furent adreſſés, & qui furent hûreuſement chaque fois détournés, détruits, ou inutilement conſumés. Il avoit pour premier Capitaine le vaillant Thomas Tobiaſz., originaire d'Irlande, & Catolique Romain; mais grand partiſan de la liberté, & fort afectionné à la République des P.V. qui déja auparavant, en qualité de Capitaine, avoit commandé pluſieurs navires de guerre, & dont on avoit toujours eu lieu de loüer le courage & la fidélité. Ce brave Oficier donna ici de nouvelles preuves de ſa conduite & de ſa valeur: mais enfin ſon vaiſſeau fut perçé de tant de coups par le grand nombre d'ennemis ſous le feu deſquels il ſe trouva, que ſes mâts étoient ſur le point de tomber à la mer, & qu'il fut obligé de ſe ſéparer de l'armée. Tromp aiant alors paſſé à bord de *la Comète à queuë*, y fit arborer le pavillon d'Amiral, & ſe tint continuellement aux flancs du *Prince Roïal*, vaiſſeau de Spragh, qui de ſon côté paſſa ſur le *St. George*, d'où il défendit le mieux qu'il put *le Prince Roïal*, lequel couroit grand riſque d'être pris ou brûlé. On vit en même tems Kempthorn, qui avec ſa diviſion revira ſur ce même navire, de ſorte qu'il fut enfin environné de tant de vaiſſeaux de l'eſcadre bleuë, qu'il n'y eut plus de moien de s'en rendre maître, ni de lui faire adreſſer des brulots. Enſuite le *St. George* à ſon tour fut ſi maltraité, que l'Amiral Spragh ſe trouva encore forcé de l'abandonner. Il ſe jetta donc dans un canot pour ſe rendre à bord du *Roïal Charles*: mais à peine avoit-il nagé dix fois la longueur du canot, qu'un boulet, qui avoit paſſé au travers du *St. George*, donna dans le canot & le fracaſſa tellement que Spragh commanda aux rameurs de retourner vîte à bord du même *St. George*. Cet ordre fut inutile; il n'étoit plus tems de l'éxécuter, car

Combat entre Tromp & Spragh.

21. *Août.* Tromp ſe bat pendant trois heures ſans avoir un ſeul matelot de bleſſé.

Spragh commence à prendre chaſſe.

Éloge du Cap. Thomas Tobiaſz.

Le navire de Tromp eſt fort incommodé. Il paſſe à bord de la *Comète à queuë.*

Spragh paſſe auſſi ſur un autre vaiſſeau.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

car avant qu'on pût s'aprocher asſès pour jetter l'amarre, le canot coula bas, & l'on vit cet Amiral périr miſérablement. Il fut trouvé par les Anglois, la tête & les épaules au-deſſus de l'eau, & néanmoins ſans vie, ce qui parut étonnant. Ses bras s'étoient ſi fort atachés par la violence de la mort à une certaine partie du canot, qu'on eut beaucoup de peine à les en retirer. Telle fut la pitoïable fin de ce vaillant Amiral Anglois, qui par ſon courage acompagné de douceur & de bonté, s'étoit aquis l'eſtime de ſes amis & de ſes ennemis, & qui fut plaint des uns & des autres. Les Srs. Litleton, Smithe & pluſieurs autres perſonnes de remarque furent noïées avec lui. Le canot du *St. George*, qui retira ſon corps, pêcha auſſi ſon Lieutenant, qui étoit demi-mort.

1673. Mort pitoïable de cet Amiral Anglois.

21. *Aoust.* Son éloge.

Pendant que le combat continuoit toujours avec la même violence entre Tromp & l'eſcadre bleuë, qui défendoit le vaiſſeau de Spragh, Ruiter & Bankert arrivérent auprès de Tromp ſur les quatre heures, & virent que la plupart des vaiſſeaux de l'eſcadre bleuë étoient extrémement incommodés, aiant perdu beaucoup de mâts & ſur tout de mâts de hune, avec quantité d'autres débris. Le vaiſſeau dématé de Spragh aiant été remorqué par une frégate, toute l'eſcadre bleuë ſe trouva alors tellement preſſée dans le combat, qu'il y a aparence qu'elle n'en auroit pu ſortir, ſi le Prince Robert ne fût venu la dégager. Comme il avoit fait force de voiles pour n'arriver pas trop tard, il ſe rendit auprès de Spragh lors que Ruiter ſe joignit à Tromp. Oſſery ſe tint à l'arriére du *Roïal Charles* avec deux autres frégates, & le Prince Robert y en envoia encore deux, afin de le mettre d'autant plus en ſureté, & de le faire remorquer hors du péril. Tromp avec ſon eſcadre s'étant rangé ſous le pavillon, tous les quatre Lieutenans Amiraux enſemble remirent ſur les cinq heures au plus près du vent, & retournant aux ennemis, qui avoient alors le vent à eux, ils s'engagérent de nouveau dans un furieux combat. Toute la mer étoit en feu, & les flammes pénétroient à travers l'épaiſſeur de la fumée, comme l'éclair qui paſſe au travers d'un air ténébreux. Cette épaiſſeur & celle des vapeurs de la poudre, le bruit du tonnerre de tant de milliers de canons, & le fracas terrible de tant de coups de mouſquets qui tiroient ſans relâche, ôtoient l'uſage de l'ouïe & de la vûë. C'étoit là que toute l'horreur qui acompagne la guerre maritime ſe préſentoit de toutes parts. Les boulets, les † anges, les chevilles de fer, les mitrailles, voloient de tous côtés avec des cris & des bruits éfroïables de tout ce qui en étoit ateint. La mer étoit couverte de corps, qui n'avoient pas été emportés d'une ſeule eſpéce de mort. Les uns avoient été frapés des mitrailles embraſées qu'envoioient les canons, les autres des éclats du fer & du bois : les uns tomboient par le feu, les autres périſſoient dans l'eau. Les gémiſſemens, les plaintes & les cris des bleſſés & des mourans rempliſſoient la plupart des vaiſſeaux, & il eût fallu avoir un cœur de pierre, & plus dur que le plus dur métal, pour regarder d'un œil ſec l'éfuſion de tant de ſang Chrétien. Tel étoit alors le ſort des deux nations les plus renommées qui fuſſent au monde pour la marine ; tel étoit l'acharnement de deux peuples unis auparavant par les liens d'une même Réligion, & par ceux du voiſinage : ils emploioient alors les derniers éforts pour s'entre-détruire ; quoi que du côté des Hollandois ce fût à regret & par la néceſſité abſoluë d'une juſte défence, comme n'aiant point d'autre voie de garantir leur Etat & leur Patrie d'une totale ruïne. Dans cette périlleuſe ocaſion le Prince Robert fut fidèlement ſecondé de quantité de ſes meilleurs Capitaines, & ſur tout du Sr. Jean Hermans, du Comte d'Oſſery, de Jean Kempthorn, & des Capitaines Davis, Stont, Legge, Berry, Earnly, Roger Striklant, Karter & de pluſieurs autres. Mais Ruiter, van Nès, Bankert & Tromp, perçérent avec tant de vigueur au milieu d'eux & firent un ſi grand feu, qu'ils eurent aſsès d'afaires à conſerver le vaiſſeau Amiral de Spragh, avec leurs autres navires incommodés & deſemparés, & à les remorquer hors du combat. Les Hollandois firent beaucoup d'éforts pour adreſſer des brulots au *Prince Roïal* ; mais les Anglois qui étoient autour, le défendirent avec tant de vigueur, qu'il fut impoſſible d'y jetter les grapins. Il y eut un brulot Hollandois qui acrocha trois frégates Angloiſes ; mais le feu aiant longtems couvé ſans brûler, elles ſe débordérent & évitérent le péril. Sur les ſept heures on vit en feu deux brulots ennemis avec un navire de guerre, & un autre navire couler bas, auſſi-bien que l'yacht *la Henriette* qui périt au côté du Comte d'Oſſery.

Ruiter vient au ſecours de Tromp.

Le Prince Robert ſuit Ruiter pour dégager l'eſcadre bleuë.

On recommence le combat. Qui devient afreux.

21. *Aoust.*

† *Boulets à deux têtes, ou fendus en deux, dont les deux parties ſont atachées par une cheville ou une chaîne de fer.*

Vaiſſeaux Anglois brûlés ou coulés bas.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1673. Pour le Comte d'Estrée il se tint avec l'escadre Françoise au vent à une raisonnable distance du Prince Robert, sans arriver sur les Hollandois. Ceux-ci se batirent jusques-à-ce que les Anglois se retirant, ce qui fut sur les sept heures du soir, ils leur donnérent la chasse & ne les quittérent qu'après le coucher du soleil. Les ennemis aiant reviré vers leurs côtes, y firent remorquer, à la faveur de la nuit, le vaisseau de Spragh, & les autres qui avoient été dématés & desemparés. Ainsi ils abandonnérent la mer qui demeura libre aux Hollandois. Ruiter rendit alors de profondes actions de graces à Dieu de ce qu'après une si rude bataille l'armée navale étoit en état de tenir la mer, & de ce que les Anglois avoient été contrains de l'abandonner, aussi-bien que les ports qu'ils tenoient auparavant fermés. Quand on venoit le féliciter sur sa victoire, & se réjouïr de ce que dans un si furieux danger il avoit plu à Dieu de lui conserver la vie, il répondoit: *Ce n'est pas la mienne, c'est celle que j'ai consacrée au service de ma Patrie. Je souhaiterois bien qu'elle durât jusques-à-ce que j'eusse vû le rétablissement de cette chére Patrie, à la charge d'y contribuer de toutes mes forces. Mais si ce n'est pas la volonté de Dieu, je suis vieux & las de la vie & des peines qui l'acompagnent.* Il dît aussi au Sieur Westhovius son Pasteur: *On peut maintenant bien dire*, faisant allusion à un passage de l'Ecriture, *aujourdhuy le Seigneur à envoié le salut dans Israël: il a éxaucé nos priéres & combatu pour nous.* On l'entendit encore au soir à table proférer ces paroles: *La victoire est grande; puissions-nous avoir le bonheur d'en être sincérement reconnoissans.* Dès le même soir il fit apeller les Lieutenans Amiraux Bankert, van Nès & Tromp, à son bord, où il fut arrêté que puis qu'on avoit chassé les ennemis des côtes des P. V. il falloit, suivant les intentions des Etats & la Résolution prise le 12. du Mois, que l'armée, qui après le combat se laissoit aller à la dérive à neuf lieuës au Nordoüest du Texel, jettât l'ancre entre le Texel & le Vlie, à la vûë de l'une & de l'autre de ces isles; afin d'assurer d'autant plus l'entrée de ces ports aux vaisseaux qui étoient atendus de la mer Baltique & de celle du Nord. Ensuite Ruiter aprit que les Vice-amiraux Jean de Liesde & Isaac Sweers étoient morts au lit d'honneur en combatant généreusement pour leur Patrie, aussi-bien que le Capitaine Jean van Gelder son beau-fils, & les Capitaines David Sweerius, Henri Visscher & Dirk Jobsz. Kiela. Van Gelder avoit eu le bas ventre emporté d'un coup de canon. Le Capitaine Jean Dik, étoit dangereusement blessé à la jambe, & le Capitaine Jean le Jeune à l'œil: George Andringa Sécretaire de Ruiter & le Chevalier Henri van Eeden, l'étoient aussi tous deux de mitrailles aux jambes. D'ailleurs il n'y avoit dans toute l'armée en général que très-peu de blessés & de morts, si bien que les morts de l'escadre entiére d'Amsterdam ne montoient qu'au nombre de soixante & onze & les blessés à 120. & ceux des autres escadres à proportion. Il n'y eut pas un seul navire Hollandois de perdu, ou qui même se fût écarté de l'armée; mais il en coûta quatre ou cinq brulots. Le brulot *la Licorne* aiant été coulé à fond d'un coup de canon, Guillaume de Rave qui le commandoit, fut sauvé avec son équipage. Il fallut dans la suite renvoier les navires du L. Amiral Tromp, du Contre-amiral de Haan, & des Capitaines van Braakel & Jean le Jeune, pour leur faire donner le radoub dans le port. Tous les autres demeurérent en mer, & y racomodérent leurs voiles, leurs manœuvres, leurs mâts, leurs vergues & tout ce qui se pouvoit rétablir à la mer; au lieu que les Anglois étoient si délabrés & si incommodés qu'ils furent contrains de se retirer. Le nombre de leurs morts & de leurs blessés étoit aussi incomparablement plus grand que du côté des Hollandois. Il y avoit sur le bord du Prince Robert soixante morts ou mortellement blessés; sur celui de Spragh encore davantage; mais la mort de ce vaillant Amiral en faisoit la plus grande & la plus douloureuse perte. Outre cela il périt du côté des Anglois deux très-vaillans & très-expérimentés Capitaines Guillaume Réves & Heyman, avec de Néve & Merrywater Capitaines de soldats, & le Sieur de May qui servoit en qualité de volontaire. Le Chevalier Jean Kempthorn Vice-amiral, les Capitaines Kourtney, Haward & Guillaume Jennings furent blessés. Pour les François, comme ils avoient eu moins de part au combat, ils eurent aussi moins de morts, du nombre desquels fut le Capitaine d'Estival: le Chevalier de Montbrun & le Capitaine Jaques d'Oleron en furent quittes pour quelques blessures. Si les Hollandois n'avoient pas perdu un seul vaisseau de guerre, on avoit vû couler bas un ou deux des plus grands navires Anglois, & six ou sept en feu, sans savoir si c'étoient

Les Anglois prennent chasse & abandonnent la mer.

Ruiter rend à Dieu des actions de graces de la victoire.

Il assemble les trois L. Amiraux à son bord. Leur résolution.

Il aprend la mort de Liesde, de Sweers, de son beau-fils van Gelder, & d'autres.

Il ne manque pas un seul vaisseau de l'armée.

21. *Août.* Quatre vaisseaux incommodés sont renvoiés prendre le radoub.

Pertes du côté des Anglois.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

des brulots ou des navires. On ouït dire depuis qu'il avoit péri pour le moins huit ou dix de leurs brulots : il y eut même des gens qui assûrérent que le nombre de leurs vaisseaux brûlés montoit jusqu'à vingt ; mais ils y comprenoient quelques petits bâtimens. Le Capitaine Jean Braakel prit un brulot qui fut envoié en Hollande. 1673.

La bataille étant finie Ruiter assembla dès le même soir les L. Amiraux Bankert, van Nès & Tromp, afin de jetter les yeux sur ceux qu'on pourroit mettre à la place des Vice-amiraux de Liefde & Sweers. Ils firent choix tous ensemble des Contre-amiraux Jean van Nès & Jean de Haan, jusqu'à nouvel ordre & sous le bon plaisir du Prince ; & le Capitaine Corneille de Liefde, comme le plus ancien en rang de l'escadre de Rotterdam, fut établi sur le même pié Contre-amiral de la Meuse au lieu de Jean van Nès. Mais on proposa divers Oficiers pour remplir la Charge de Contre-amiral d'Amsterdam, laquelle on conclut enfin de donner au Capitaine Engel de Ruiter, parce que ceux qui sembloient avoir plus de droit d'y prétendre, en furent jugés incapables à cause de leur mauvaise santé. Le L. Amiral Ruiter écrivit sur ce sujet au Prince d'Orange, & lui dit franchement & de bonne foi : *Que le L. Amiral Tromp & les autres Membres du Conseil de guerre avoient intention de faire choix de son Fils pour l'élever à cette Charge, mais que le Commandeur van Meeuwen étoit plus ancien Capitaine ; que le pavillon de Contre-amiral devoit lui apartenir ; & qu'il ne voioit pas de raison de le laisser en arriére.* A quoi il ajoûtoit : *Que si Son Altesse étoit de ce sentiment en faveur de van Meeuwen, il se trouveroit en son particulier fort obligé à S. A. qu'Elle voulût favoriser son fils Engel de Ruiter de la place de Commandeur, qui pourroit lui donner quelque lustre ; & l'encourager à user d'autant mieux de la vigueur d'une jeunesse, qu'il avoit assurément emploiée comme il faut dans les batailles de la précédente année & de la présente, dans lesquelles on pouvoit lui rendre témoignage qu'il avoit bien fait son devoir.* Sur cette Lettre le Prince répondit qu'en cela on n'avoit qu'à faire ce qui seroit jugé le plus expédient pour le service de l'Etat ; & en conséquence le jeune Ruiter fut tout d'une voix établi par provision Contre-amiral d'Amsterdam.

Jean van Nès & Jean de Haan sont faits Vice-amiraux.

Le Cap. Engel de Ruiter est proposé pour Cont. Am. d'Amsterdam.

Lettre de Ruiter au Prince sur le sujet de cette proposition. 24. *Août.*

2. *Septemb.*

Le 22. d'Août, avant jour, l'armée revira des bancs du Texel, proche desquels elle étoit, & aiant au lever du soleil porté le cap vers terre, elle moüilla l'ancre à neuf heures entre le Texel & le Vlie, le Koogh lui demeurant à trois lieuës & demie Sudsudest, sans découvrir aucuns ennemis ni près ni loin. Le vent étoit Oüestsudoüest & favorable aux Anglois pour revenir à la charge s'ils en eussent eu envie, ou s'ils se fussent trouvés en état. Ainsi l'armée de Hollande aiant pris le poste que celle des ennemis occupoit auparavant, chacun s'emploia avec diligence à racomoder tout ce qui en avoit besoin, & à se rétablir autant qu'il étoit possible. Les blessés furent envoiés par le Texel à Amsterdam & dans les autres villes voisines. Les corps du Vice-amiral Sweers, & des Capitaines van Gelder & Sweerius, furent menés à Amsterdam & celui du Vice-amiral de Liefde par la même ville à Rotterdam. Ils furent tous après enterrés avec une pompe funébre très-magnifique, comme de vaillans guerriers qui avoient généreusement sacrifié leur vie pour le salut de l'Etat. Les acusations qui avoient été auparavant portées contre de Liefde & Sweers, furent détruites par une si belle fin, changées en de glorieux Epitafes & en des vers qui retentirent par tout à leur loüange ; & les taches dont on avoit voulu noircir leur réputation, furent entiérement éfacées dans leur sang. Le Poëte van den Vondel honora de Liefde de cette épitaphe,

22. *Août.* L'armée de Hollande vient moüiller entre le Texel & le Vlie.

On renvoie les blessés. Et les corps des V. Am. de Liefde & Sweers & des Cap. van Gelder & Sweerius.

Cy gît † Lîfde, guerrier de qui l'ardent courage
De canonner de loin se faisant peu d'honneur,
Courut toujours à l'abordage ;
De qui les grands périls enflammoient le grand cœur ;
Qui ne fut emporté par le sort de la guerre
Qu'après avoir batu la France & l'Angleterre,
Consolé de mourir puis qu'il mouroit vainqueur.

† Liefde se prononce Lîfde en Flamand, comme s'il n'y avoit qu'un i long.

Le Vice-amiral Sweers fut inhumé dans l'ancienne Eglise d'Amsterdam, où on lui érigea aux dépens du Public un tombeau de marbre blanc, avec son buste de la même pierre, un peu élevé sur un piédouche & environné de trofées d'armes ; & avec une inscription qui contenoit un abrégé de sa vie, de ses grands exploits & de ses

Monument élevé à l'honneur d'Isaac Sweers.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1673. Abrégé de sa vie.

ſes ſervices. En ſa jeuneſſe il avoit eu à lutter contre mille infortunes, ſouvent dans les priſons chés les ennemis, & quelquefois en danger de mort. On l'avoit vû dans une infinité d'ocaſions ſervir fidèlement ſa Patrie, s'étant aquité dignement de ſon devoir dans toutes les batailles navales où il s'étoit trouvé, ſoit ſous l'ancien L. Amiral Martin Tromp, ſoit ſous Ruiter, & aiant toujours remporté beaucoup de gloire. Ainſi c'étoit par ſa propre vertu, que d'un état fort bas il avoit monté de degré en degré juſqu'à celui de Vice-amiral de Hollande, ſous le Collége d'Amſterdam. Son eſprit & ſa conduite n'ont pas été moins eſtimés que ſa valeur, & on a dit de lui *qu'il étoit au poil & à la plume*. Son épitafe qui a été faite d'abord en Latin, & traduite en Hollandois, ſe peut rendre ainſi en François.

Son Eloge.

Cy gît Iſaac Sweers, qui conſacra à Dieu & à ſa Patrie les généreuſes inclinations qu'il reçut de la nature, & qui furent cultivées par les ſoins que ſes parens prirent de ſon éducation. Il aprit dans les Indes Orientales les premiers exercices de la guerre ſur terre & ſur mer; & lors qu'il fut de retour dans ſa Patrie aiant réſolu de monter au temple de la gloire par le chemin roial, il laiſſa celui de la terre & s'en alla ſur la mer, où il paſſa par tous les degrés du ſervice, en commençant dès ſa jeuneſſe par les plus bas. Il donna ſouvent la chaſſe aux Corſaires Turcs, & rendit libre aux Hollandois la navigation de la mer Méditerranée. Il fit éclater tant de marques de prudence, de valeur & de toutes ſortes de vertus, que, ſelon le jugement du Public, il mérita les plus hauts emplois, & qu'il obtint de L. N. P. les Conſeillers de l'Amirauté d'Amſterdam, la ſeconde place du commandement maritime. Ce fut en s'aquitant des fonctions de ſa Charge de Vice-amiral qu'il mourut dans le troiſiéme & dernier combat depuis peu donné contre les deux très-puiſſantes armées navales des Rois de France & d'Angleterre, où en combatant vaillamment il fut abatu d'un boulet le 21. d'Août de l'An 1673. laiſſant après lui la victoire à ſa Patrie, un grand regret de ſa perte dans les cœurs de ſes Compatriotes, & un exemple digne d'être imité dans les ſiécles à venir. Ce monument, que ce magnanime Héros a mérité de la reconnoiſſance de la République, a été élevé à ſon honneur par les ſoins du Conſeil de marine des P. V. à Amſterdam, l'An. 1674.

Pour l'acuſation qu'on a vû ci-deſſus avoir été portée contre lui, de s'être tenu un peu à l'écart dans la bataille du 14. de Juin, Ruiter étoit perſuadé que c'étoit par un éfet de prévention & de paſſion. J'ai moi-même apris de la bouche de l'un des principaux Commandans, qu'il y eut en ce tems-là des Membres du Conſeil de guerre, qui crurent que c'étoit par la pure jalouſie d'un certain Oficier de l'eſcadre d'Amſterdam, & par les médiſances qu'il répandoit continuellement devant l'Acuſateur de Sweers, que celui-ci fut ſollicité & porté à faire cette dénonciation, par laquelle l'autre prétendoit faire donner à Sweers une ateinte qui le feroit caſſer, afin qu'il pût enſuite obtenir ſa place. Au milieu de la victoire & de la joie qu'elle cauſoit au Public, Ruiter avoit ſes ſujets particuliers de triſteſſe, & éprouvoit que dans le monde on goûte peu de douceurs qui ſoient pures, & ſans quelque mélange d'amertume: car il venoit de perdre ſon beau-fils le Capitaine J. Pauluſz. van Gelder, qu'il eſtimoit & chériſſoit beaucoup, & qu'il regréta ſelon ſon mérite. Cependant ce grand Homme modéra ſa douleur par ſa patience & par ſa fermeté acoutumée, diſant à ceux qui plaignoient ſa perte: *Je ſai que ce ſont là les fruits de la guerre; que je dois me ſoumettre à la volanté de Dieu, & y aquieſcer. C'étoit aujourdhui ſon tour, & peut-être que ce ſera demain le mien.* En éfet voiant les dangers au milieu deſquels il lui falloit toujours vivre, il avoit continuellement la mort devant les yeux, & tâchoit tous les jours de ſe préparer par de pieux exercices à une hûreuſe fin. J'ai été aſſuré par le têmoignage de quelques-uns de ſes amis, qui ont vû & oüi ce qu'ils m'ont raporté, que pendant cette derniére campagne il avoit lû trois fois depuis le commencement juſqu'à la fin un certain livre intitulé, *Les Conſolations de l'Ame fidèle contre les fraieurs de la mort*, Ouvrage très-édifiant & fort touchant, compoſé en François par Charles Drelincourt Paſteur à Charenton, & traduit en Hollandois. C'eſt ainſi que ce Héros ſe familiariſoit avec la mort, & ſe fortifioit à toute heure contre ſes ataques; moien tout-à-fait propre pour animer le courage d'un Chrétien, qui atend une meilleure & éternelle vie. La mort du Capitaine

La douleur de Ruiter & ſa conſtance à ſuporter la mort de ſon beau-fils van Gelder.

Sa réſignation.

Ses méditations ſur la mort par leſquelles il étoit fortifié & conſolé dans les périls.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1673.

taine van Gelder fut aussi pleurée dans les beaux vers latins que fit à sa loüange le docte Ministre Bernard Somer, son beau-frére, pour sa consolation & pour celle de toute sa Famille. Mais la joie qu'on eut de voir les armées ennemies chassées loin des ports & des côtes de Hollande, fit encore plus d'éfet sur les esprits du peuple, que la douleur de la perte de ces généreux guerriers. On entendoit par tout vanter les services que le Lieutenant Amiral Ruiter, avoit rendus avec tant de conduite pendant cette campagne. Son nom, qui étoit déja assès illustre auparavant, se trouvoit encore alors rehaussé d'un nouvel éclat, & le bruit de sa renommée retentissoit en tous lieux. Il y eut beaucoup de gens qui lui donnérent le titre de *Libérateur de la Patrie*, & l'on vit bientôt son estampe exposée avec ces vers au-dessous.

Regrets de la mort du Cap. van Gelder.

Réjoüissances au sujet de la victoire.

On vante les services de Ruiter.

Et sa gloire monte au plus haut comble.

C'est le soutien, c'est le libérateur
De sa Patrie à périr condamnée,
Par deux Rois aveuglés d'une haine obstinée,
Que vient de domter sa valeur.
Trois fois dans un Eté leurs forces assemblées
Ont paru sur nos mers & fermé tous nos ports;
Et trois fois ce Héros redoublant ses éforts,
A repoussé leurs fureurs redoublées,
A rassuré nos Provinces troublées,
Et chassé l'ennemi jusqu'à ses propres bords.
Instrument en la main du Dieu de la victoire,
Pilote expert, grand Chef, intrépide Soldat,
Il a par des exploits d'éternelle mémoire
Rendu libres les mers, & sauvé notre Etat.

Cependant sur les nouvelles du succès de la bataille les Etats travaillérent avec beaucoup d'ardeur à pourvoir aux besoins de l'armée navale. Le 23. d'Août il fut arrêté dans l'Assemblée des Etats de Hollande, qu'on proposeroit aux Etats Généraux d'y envoier incessamment des Députés, avec un plein pouvoir de Leurs Hautes Puissances afin de la ravitailler, d'y faire porter toutes sortes d'autres munitions, & de la mettre en état de rendre de nouveaux services. Que ces mêmes Députés seroient autorisés à régler avec le Général Ruiter, & les Commissaires des Colléges de l'Amirauté, qui pourroient se trouver au Helder, ou en quelque autre place voisine, quels mouvemens elle devroit faire, & ce qu'avec toutes ses forces, ou avec une partie, on pourroit entreprendre contre les ennemis pour l'avantage de l'Etat, & pour la sureté des vaisseaux des Indes Orientales qui étoient atendus. Que sur ces points & sur tous les autres concernant les interêts de l'Etat, après avoir consulté le L. Am. Général, &, s'il en étoit besoin, les autres Chefs de l'armée, ils pourroient prendre telles résolutions qu'ils jugeroient à propos; desquelles il seroit envoié des copies au Prince d'Orange, en le priant de leur faire savoir son sentiment au sujet de ce qui y seroit contenu, afin de leur servir d'instruction. Qu'outre cela on écriroit de la part de L. H. P. aux Colléges de l'Amirauté, qu'ils eussent à envoier sans aucun delai au Nieuwe-diep les vivres nécessaires, avec des munitions de poudre, de boulets, de mâts, de vergues & autres; comme aussi quelques Députés d'entre eux pour aider à donner les ordres; en quoi on prieroit ces Députés de ne rien négliger, parce que tout l'avantage qu'il y avoit à espérer, ne pouvoit s'obtenir que par une diligence extrême. Sur ces propositions les Etats Généraux prirent dès le même jour la Résolution suivante.

Les Etats de Hollande proposent d'envoier des Députés à l'armée navale pour délibérer sur ses prochaines opérations.

Et que les Amirautes la pourvoiront en toute diligence de vivres, de poudre, de boulets & d'autres munitions.

Reçu une missive du L. Amiral de Ruiter, datée à bord des Sept Provinces, *navigeant par le travers & à vuë du Texel, le 22. du présent Mois, au matin, contenant avis de ce qui s'est passé le 21. du-dit présent Mois entre l'armée navale de l'Etat & celle des ennemis. Sur quoi aiant été délibéré on a résolu de prier, en vertu de ces présentes, les Sieurs Corneille van Gravelandt, van der Nyenburgh, van Vrybergen, Gemnich & Eek, & de leur donner commission de se transporter incessamment à l'armée navale, & de pourvoir par toutes sortes de voies à la faire ravitailler & à y faire porter les autres munitions nécessaires, pour la mettre en état de rendre de nouveaux services. Qu'en outre les sus-dits Sieurs seront autorisés, ainsi qu'ils le sont en vertu des présentes, de délibérer avec le L. Amiral de Ruiter sur ce qui peut-être entrepris*

Résolution des Etats Généraux touchant l'armée & le L. Am. Ruiter.

1673. *par l'armée entière, ou avec une partie seulement, contre les ennemis, ou pour la sureté des vaisseaux qui sont atendus des Indes Orientales. Qu'ils pourront, tant à cet égard qu'en tout ce qui regarde les interêts de l'Etat, disposer de toutes choses ainsi qu'ils le jugeront à propos, après avoir pris l'avis du sus-dit Lieutenant Amiral de Ruiter, & s'il en est besoin celui des autres Chefs de l'armée. Que de plus il sera envoié copie de la présente Résolution de L. H. P. au Seigneur Prince d'Orange, & que Son Altesse sera priée de vouloir communiquer ses sentimens sur ce sujet aux-dits Sieurs Députés de L. H. P. pour leur servir d'instruction. Qu'on écrira au L. Amiral de Ruiter, pour lui faire connoître combien L. H. P. sont satisfaites de la bonne conduite, de la vigilance, de la valeur & de la sagesse, avec laquelle, sous la bénédiction de Dieu, il s'est gouverné dans le combat; & de la victoire qu'il a plu à sa Bonté Divine d'acorder aux Etats, dont ce Souverain Arbitre de l'Univers soit à jamais loüé & remercié. Qu'en toutes ocasions L. H. P. témoigneront au sus-dit L. Amiral à quel point ses services leur sont agréables; qu'Elles le prient de vouloir les continuer ainsi qu'Elles l'espérent de sa générosité; & qu'Elles font des vœux au Ciel, afin qu'il continuë aussi à répandre sa bénédiction sur ses entreprises. Que les sus-dits Sieurs Députés de L. H. P. témoigneront encore de bouche au-dit Lieutenant Amiral de Ruiter & aux autres Chefs de l'armée, le contentement qu'Elles ont eu, en aprenant avec quelle prudence, quel courage & quelle intrépidité le-dit L. Amiral & les-dits autres Chefs ont combatu les ennemis; & qu'ils les assureront qu'en toutes ocasions Elles seront prêtes à leur en donner des marques de reconnoissance. Qu'il sera pareillement envoié copie de la sus-dite missive & de la présente Résolution de L. H. P. aux Colléges respectifs de l'Amirauté, afin qu'ils aient à faire tenir incessamment & sans aucun delai au Nieuwe-diep les vivres nécessaires & les autres munitions de poudre, de boulets, de mâts & de vergues; & qu'ils donnent à quelques-uns des Conseillers commission de s'y transporter, pour aider à mettre les ordres qui seront jugés utiles; étant priés de ne perdre ni tems ni moment pour cet éfet, parce que l'interêt de l'Etat le requiert ainsi, & que la diligence est d'une importance extrême & d'une nécessité absoluë.*

SCATO GOCKINGA.

Collationné au sus-dit Régitre

H. FAGEL.

La dépêche que L. H. P. envoiérent en même tems au L. Amiral Ruiter contenoit ce qui suit.

Les Etats Généraux des Provinces Unies.

Noble, Discret, &c.

Dépêche des Etats Généraux à Ruiter.

Nous avons aujourdhui reçu votre Lettre, datée le matin du 22. de ce Mois, contenant avis de ce qui s'étoit passé le jour précédent entre l'armée navale de l'Etat & celle des ennemis. Sur quoi nous avons trouvé bon de vous écrire la présente pour vous faire connoître, avec combien de satisfaction nous avons apris par votre sus-dite Lettre, quelle a été la prudence, le courage, la sagesse & la valeur que vous avés fait voir, sous la bénédiction de Dieu, dans la conduite de l'armée navale & dans le combat que vous avés livré aux ennemis; & qu'aussi il a plu à ce Grand Dieu de donner la victoire à notre Etat; de quoi sa Divine Majesté soit loüée & remerciée à jamais. Nous ne manquerons pas de vous témoigner en toutes ocasions à quel point vos services nous sont agréables, vous priant de les vouloir continuer ainsi que nous l'espérons de votre générosité, & faisant des vœux au Ciel afin que de son côté il veuille continuer à répandre sa bénédiction sur vos entreprises. D'ailleurs la Résolution par nous prise, & que vous trouverés ici jointe, vous servira d'instruction. Nous finissons en priant Dieu qu'il vous tienne en sa sainte & paternelle garde & protection. A la Haie, le 23. d'Août 1673.

SCATO GOCKINGA.

Par Ordonnance des sus-dits Seigneurs les Etats Généraux.

H. FAGEL.

Les

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1673.

Les Députés du Collége de l'Amirauté d'Amsterdam qui étoient alors au Texel, envoiérent aussi à Ruiter la Lettre suivante.

Noble, &c.

Lettre des Députés du Collége de l'Amirauté d'Amsterdam à Ruiter.

Nous reçûmes hier votre Lettre, par laquelle il vous a plu de nous donner avis de la victoire dont Dieu a favorisé les armes de l'Etat sous votre conduite, dequoi son saint Nom soit glorifié & remercié. Nous avons aussi jugé qu'il étoit de notre devoir de vous féliciter sur cet hureux succès, & de vous marquer par la présente qu'outre la part que nous prenons à ce qui regarde le Public, nous nous interessons fort à ce qui vous touche en particulier. C'est ce qui nous rend très-sensibles à la perte que vous avés faite du Capitaine van Gelder, qui est une amertume qu'il a plu à Dieu de mêler avec les douceurs de cette grande gloire que vous vous étes aquise. Cependant nous espérons que cette mort vous aura été renduë plus suportable par la circonstance dans laquelle elle est arrivée, qui est en une action si avantageuse aux armes de l'Etat & à toute notre Patrie, que ce généreux Capitaine y aiant sans doute beaucoup contribué par ses éforts, vous laisse la consolation de l'avoir vû mourir d'une maniére digne d'envie; & qui mérite de le faire vivre éternellement dans le souvenir de ses compatriotes. Nous faisons sortir par ce bon vent les vivres que nous avons ici sur des boïers & sur des alléges. Il pourra y en avoir pour charger un vaisseau ou deux tout au plus, entre lesquels vivres se trouvent aussi compris ceux qui étoient pour le Capitaine van Gelder. Si nous ne jugions pas être ici absolument nécessaires pour faire avancer toutes choses, nous irions nous-mêmes vous saluer; mais nous sommes obligés de remettre jusqu'à la premiére ocasion. Cependant, Monsieur, nous vous recommandons à la protection de Dieu, & demeurons

Vos bons Amis,

Les Députés du Collége de l'Amirauté d'Amsterdam, étant présentement au Texel.

A bord d'un yacht de l'Etat au Nieuwe-diep le 23. d'Août 1673.

M. HASEWINDIUS,
NICOLAAS TEENGS,
J. DE WILDT.

Le Prince d'Orange têmoigna aussi sa satisfaction du succès de la bataille dans la Lettre suivante, qu'il écrivit à Ruiter, en date du 24.

Noble, Très-cher, &c.

Dépêche du Prince d'Orange à Ruiter.

Nous avons reçu votre Lettre du 22. de ce Mois, par laquelle vous nous avés donné avis de la bataille livrée aux ennemis le 21. de ce même Mois. Vous devés être assuré que conjointement avec l'Etat nous regardons d'un œil plein de reconnoissance le grand courage & l'admirable conduite avec laquelle vous lui avés rendu vos services en cette ocasion, ainsi que vous aviés déja fait en tant d'autres rencontres. C'est dequoi nous ne manquerons pas de vous donner des preuves toutes les fois que nous trouverons lieu de le faire, vous conjurant d'en être bien persuadé. Sur quoi nous prions Dieu de tout notre cœur, qu'il vous tienne, Noble, &c. en sa sainte garde. Au Quartier Général à Raamsdonk, le 24. d'Août 1673.

Votre bon Ami,

G. H. PRINCE d'ORANGE.

Le 25. du Mois les Députés du Collége de l'Amirauté d'Amsterdam, qui étoient au Texel, se rendirent à neuf heures du matin au bord de Ruiter, où les Députés de Leurs Hautes Puissances étant aussi arrivés une heure après, & les Officiers Généraux de l'armée aiant été assemblés, on prit ensuite de quelques délibérations la Résolution suivante.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1673. Résolution des Députés des Etats Généraux touchant les opérations de l'armée navale.

Les soussignés Députés de l'Assemblée de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux, en conséquence de l'autorité à Nous donnée le 23. du présent Mois; pour régler les opérations de l'armée navale. Nous avons, sur l'avis unanime du Sieur L. Amiral Général de Ruiter, des Sieurs Députés du Collége de l'Amirauté d'Amsterdam, & des Oficiers Généraux de la-dite armée ici présens, résolu d'enjoindre & d'ordonner au Sieur Général de Ruiter, ainsi que par ces présentes nous lui enjoignons & ordonnons, qu'aussitôt que la-dite armée sera pourvüë de munitions de bouche & de guerre, il ait à lui faire prendre son cours jusques au Dogger-banc, ou un peu au Sud du Dogger-banc; & à y demeurer quelques jours pour la sureté des vaisseaux qui sont atendus des Indes Orientales, & aussi longtems que le-dit L. Amiral Général jugera être expédient pour le bien de l'Etat eu égard à la disposition de l'armée, suivant les règles de la marine, par raport à la rencontre qu'il espérera faire des-dits vaisseaux des Indes, lesquels il conduira dans les plus proches & meilleurs havres de ces Provinces, où il croira les pouvoir faire entrer; ce qui étant éxécuté il ira se poster dans le parage ci-après mentionné. Que si le sus-dit tems se passe sans qu'il puisse rencontrer les-dits vaisseaux des Indes, le sus-dit L. Amiral Général se rendra avec l'armée navale au Brëevecrtien, où il se postera entre le Texel & Kamperduin, pour y atendre de nouveaux ordres de l'Etat, prenant cependant toutes les ocasions qui pourront s'ofrir d'insulter les ennemis, selon qu'il les jugera favorables pour cet éfet, & les recherchant avec sa conduite & sa vigilance acoutumée. Fait à bord des Sept Provinces, *à quatre lieuës au large, l'Eyerlandt nous demeurant à l'Oüest, le 25. d'Août 1673.*

Corneille Graaflandt, J. van der Nyenburgh, B. van Vrybergen, J. van Gemnich, Joh. Eck.

25. Août.

Gros tems.

Il revient quelques-uns des yachts qui avoient été envoiés à la découverte.

28. Août.

On prend un yacht du Roi d'Angleterre, & on l'amène à l'armée.

Le même jour Ruiter détacha trois frégates, outre quelques yachts qu'il avoit déja détachés auparavant, pour aller à la découverte vers Soulsbaie & vers la Tamise. Ensuite il fit un gros tems qui obligea d'amener les vergues & les mâts de hune, si bien qu'il fallut demeurer quelques jours sans pouvoir embarquer les munitions qui étoient dans les galiotes. Cette tourmente aiant duré trois jours on vit revenir le 28. une partie des yachts qu'on avoit envoiés chercher des nouvelles des ennemis. Il y en avoit quelques-uns qui avoient couru jusques à 15. 18. & 20. lieuës Nordnordoüest & Nordoüest du parage où étoit l'armée, sans avoir rencontré ni navires, ni autres bâtimens ennemis: mais le Commandeur Corneille van der Hoeven, qui montoit la frégate *Schiedam*, & qui avec quelques autres bâtimens encore avoit éte envoié à l'Oüestsudoüest, avoit donné la chasse à un yacht Anglois tout doré, nommé *la Catérine*, portant 28. hommes & venant de la Tamise, & s'en étoit rendu maître. Il y avoit à son bord un fameux Chirurgien qu'on envoioit à l'armée d'Angleterre, pour visiter & penser des gens de qualité qui étoient blessés. Cet yacht fut amené le même jour sous le pavillon. Le Capitaine qui le commandoit, nommé Thomas Louvel, aiant été interrogé par Ruiter se tint clos & couvert, sans vouloir rien déclarer touchant l'état de l'armée ennemie; mais d'un autre côté il s'ouvrit fort, aussi-bien que la plupart des autres Anglois, sur le mécontentement qu'on avoit des François & de leurs Oficiers. Jaques Hock de Rotterdam, qui avoit été aussi envoié à la découverte avec quelques bâtimens, raporta que le 27. sur les dix heures du matin, il avoit vu en pleine mer l'armée roïale Nordoüest-quart-à-l'Oüest de la Meuse, forte de 90. vaisseaux à voiles quarrées, & de 105. bâtimens en tout; qu'elle étoit sous voiles; qu'elle avoit un vent d'Oüestnordoüest, & qu'elle faisoit l'Oüestsudoüest; si bien qu'on conjecturoit qu'elle auroit abordé ce jour-là au Nordforland d'Angleterre. Sur la fin d'Août & au commencement de Septembre le tems fut fort variable & orageux, & l'armée de Hollande essuïa tempêtes sur tempêtes, qui firent beaucoup soufrir plusieurs vaisseaux, sur tout dans leurs ancres & dans leurs cables. Une des galiotes chargées de vivres chassa deux fois sur ses ancres, & un des navires de Northollande fut contraint de couper son grand mât. On vit chasser longtems le *Waasdorp*, que montoit le Capitaine Engel de Ruiter, & il courut grand risque de périr. Le Contre-amiral Brunsveldt perdit aussi ses cables, & fut obligé de courir jusques au-delà de la passe du Westerboom. Ce fut le dernier d'Août, jour auquel le tems fut épouvantable non-seulement par la furie du vent, mais encore par les éclats du tonnerre,

Nouvelles de l'armée ennemie.

Violente tempête.

par

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

par le feu des éclairs, & par la grosse grêle & la pluïe épaisse qu'on vit tomber. On commença même alors à manquer de vivres dans quelques-uns des navires, & sur tout de biére & d'eau, qu'on ne pouvoit que très-difficilement haler à bord à cause de la tourmente, quoi que tous les jours il arrivât des galiotes qui en étoient chargées. Ainsi dès que la véhémence de l'orage s'apaisoit un peu, chacun ne manquoit pas de faire ses éforts afin de se pourvoir de ce qui lui étoit le plus nécessaire; mais bien qu'on ne perdit point de tems, on n'avançoit toutefois pas beaucoup, parce que la tourmente recommençoit incontinent. 1673.

Le 2. de Septembre, le Chevalier Engel, fils de Ruiter, fut établi par maniére de provision Contre-amiral sous le Collége de l'Amirauté d'Amsterdam, ainsi qu'il a été déja dit, & le 3. il en arbora le pavillon à l'artimon du *Steenberg*, à bord duquel il passa & fit tirer une salve de trois volées de canon. Ruiter en donna avis au Prince par une Lettre qui portoit: *Que son Fils avoit été elu d'un commun consentement du Conseil de guerre pour remplir cette Charge, & que puis que l'afaire avoit réüssi de cette sorte, sans aucune sollicitation de sa part, & qu'il sembloit que ce fût par une direction particuliére de la Providence de Dieu, il estimoit que les devoirs de Pére l'engageoient à suplier très-humblement Son Altesse de vouloir en tems & lieu confirmer son Fils dans la possession de cette Dignité, ne doutant nullement qu'il ne se comportât d'une maniére qui donneroit sujet à S. A. d'en être satisfaite.* Le Prince acorda volontiers au Pére sa demande, en confirmant le choix qui avoit été fait du Fils. Après cela le Capitaine Thomas Tobiasz. qui avoit été contraint de se retirer au Texel avec son vaisseau desemparé *le Lion d'Or*, ainsi qu'on la vû ci-dessus, revint à l'armée ofrir son service au L. Amiral Ruiter, auquel il aporta des Lettres de recommandation en sa faveur, de la part des Conseillers de l'Amirauté d'Amsterdam; & il fut fait Capitaine du *Waasdorp*, que le Chevalier Engel montoit auparavant. Ruiter avoit déja consulté le Conseil sur le choix du parage où l'on devroit faire moüiller l'armée, pour être moins incommodée des orages & pour embarquer plus commodément les vivres & les munitions de guerre, qu'on atendoit encore de la Meuse, du Texel & de Zélande. Il fut alors résolu de s'éloigner un peu du lieu où l'on étoit, pour aller prendre poste à l'Oüest, à quatre lieuës de Kykduin, & que pendant qu'on seroit obligé d'atendre les munitions qui devoient venir, on détacheroit des frégates pour aller à la découverte vers le Sud, l'Oüest & le Nord, jusqu'à neuf ou dix lieuës de l'armée, & insulter les ennemis qu'elles rencontreroient. Ensuite à la faveur de l'ebe on embarqua encore quelques vivres, quoi qu'avec beaucoup de peine, car le flot dura bien huit heures & le jussant ne fut presque pas de quatre heures, outre que le mouvement du flot fut de la moitié plus fort que celui de l'ebe. Après cela on tâcha de changer de parage, suivant la Résolution qui en avoit été prise, & on apareilla plus d'une fois sans pouvoir mettre à la voile, à cause du gros tems qui revenoit sans cesse, & qui forçoit toujours à remoüiller. L'armée même en fut en quelque sorte séparée, & il s'écoula quelques jours, c'est-à-dire jusques au 9. ou au 10. de Septembre, avant qu'elle pût se rendre au poste arrêté. Le 8. deux yachts, qui avoient été détachés pour aller vers Soulsbaie & vers la Tamise, vinrent rejoindre le pavillon. Les Capitaines raportérent qu'ils avoient parlé à un Maître de vaisseau Suédois de Kalmar, qui étoit parti de Londres le 5. du Mois, qu'il leur avoit dit qu'il y avoit devant Grenwich deux gros navires fort incommodés; qu'il avoit vû le reste de l'armée roiale dans le Konings-diep; qu'il y avoit près de vingt vaisseaux desemparés; & que les François étoient moüillés le plus sous le vent. Deux jours après Ruiter reçut avis par le Capitaine d'une frégate, qui avoit été aussi détachée, qu'un Pilote de Husum, venu de Londres le 8. avoit vû à la boüée du Nord, 50. navires de guerre Anglois à l'ancre, & que les François au nombre de 28. voiles étoient moüillés dans les Middlegroenes & au-dessus. Après la bataille, l'armée d'Angleterre & de France avoit été contrainte par la tempête de se laisser aller à la dérive au gré du vent & des flots, pendant quelques jours, n'étant arrivée que le 3. de Septembre devant Harwich; & ensuite les Anglois aiant monté plus haut, avoient été desarmés, & les François s'en étoient retournés. Ainsi on étoit assuré qu'il n'y avoit plus d'ennemis en mer. Cependant on ne laissa pas de faire imprimer peu-après & publier en Angleterre divers récits de la bataille, par lesquels les Anglois s'atribuoient la victoire, se vantant d'avoir détruit quatre ou cinq navires de guerre Hollandois, & d'avoir donné la chasse

Le Chevalier Engel de Ruiter entre en fonction de la Charge de Contre-amiral d'Amsterdam. 3. *Septemb.*

Lettre de Ruiter au Prince sur ce sujet.

Le Cap. Thomas Tobiasz. est établi Capitaine du *Waasdorp*. 9. *Septemb.*

On délibéré sur le parage où l'armée ira se poster. 2. *Septemb.*

Résolution prise sur ce point.

L'armée est contrariée par les vents & par l'orage.

Nouvelles des armees ennemies.

Les Anglois se vantent de la victoire.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1673. Réfutation de leurs récits sur ce sujet.

chasse à toute l'armée jusques sur ses côtes. Ces récits furent lûs en Hollande avec autant d'étonnement que de mépris. On ne savoit que trop certainement que l'armée roiale avoit été postée pendant quelques semaines devant le Texel & devant le Vlie, & qu'elle en avoit tenu les ports fermés; que celle de Hollande étoit allée les ataquer pour les en chasser; ce qui s'étoit passé si proche de terre, qu'il y avoit une infinité de gens à Kykduin & en plusieurs autres endroits, qui avoient vû distinctement le combat. Que dès le soir les ennemis avoient pris la chasse; qu'ils avoient continué toute la nuit leur retraite, & qu'ensuite on ne les avoit plus revus. Que Ruiter avec son armée avoit toujours tenu la mer: qu'il s'étoit posté dans le même parage où les ennemis étoient auparavant, & qu'il s'y tenoit encore depuis qu'ils avoient abandonné la mer. Il n'y avoit personne qui n'eût connoissance que tous les vaisseaux des P. V. tels qu'ils étoient mentionnés dans la liste du 17. d'Août, subsistoient encore après la bataille, excepté quelques brulots. D'ailleurs les Etats étoient parvenus à leurs fins, qui étoient de chasser les ennemis loin de leurs côtes & de devant leurs ports. Ils avoient à cet égard remporté tout l'avantage qu'ils désiroient, & pour plus grande marque de leur victoire, ces préparatifs d'une descente, ce grand nombre de soldats embarqués, & toutes ces autres démarches faites en cette vûë; tout cela s'étoit évanoüi & dissipé en fumée, par la défaite & par la fuite du Prince Robert. C'est ce qui obligea les Etats de Hollande de proposer à la Généralité, de changer le jour des priéres ordinaires qu'on faisoit publiquement chaque mois, lequel échéoit le 6. de Septembre, en un jour d'actions de graces. Les Lettres circulaires qui furent envoiées pour cet éfet portoient: *Qu'il avoit plu à Dieu par son infinie miséricorde & par ses paternelles compassions, en cette présente conjoncture de tems & d'afaires si fâcheuses & si dangereuses, de favoriser les Etats des P. V. non-seulement de grands avantages, mais encore de la victoire dans le dernier combat naval qui venoit d'être donné contre les armées jointes ensemble des puissans Rois de France & d'Angleterre: si bien que les ennemis aiant été contrains de prendre la chasse, les ports de l'Etat avoient demeuré ouvers & leur entrée libre aux vaisseaux qui y étoient atendus...* De plus il étoit ordonné par les Etats de remercier Dieu du plus profond du cœur & de le bénir de la victoire, *qu'il avoit si miraculeusement acordée*, ce sont les propres termes des Lettres circulaires; d'implorer ardemment la continuation de son secours, tant pour l'armée navale, que pour les armées de terre & pour le rétablissement des afaires de l'Etat. C'étoient là des témoignages autentiques, que Leurs Hautes Puissances donnoient devant Dieu & devant les hommes, par leurs Lettres circulaires & par la bouche des Ministres & des Docteurs de tout le païs, dans les prédications & dans les actions de graces publiques, qu'Elles étoient assurées de l'hûreux succès du dernier combat naval. Dans le même tems il fut encore publié en Angleterre un autre récit de la bataille, écrit par l'un des gens du Prince Robert, qui trouva aussi peu de foi en Hollande, à l'égard de certains points qui y étoient contenus, qu'en avoient trouvé les autres narrations dont il a été ci-dessus parlé. Ce qu'il y avoit de véritable dans celui-ci comme dans les autres, étoit l'aveu de la mort de l'Amiral Spragh, laquelle ne se pouvoit celer; & il sembloit aussi charger les François & leur Amiral d'avoir abandonné les Anglois dans le combat, ou de s'être, pour la plus grande partie, tenus à l'écart: sentiment dont les Oficiers Hollandois n'étoient pas non plus fort éloignés.

On célébre un jour d'actions de graces dans les P. V. au sujet de la victoire.

26. *Août.*

16. *Septemb.*

Peu de tems auparavant Ruiter avoit été averti par une Résolution secréte de Leurs Hautes Puissances, qu'il y avoit dans le Sond un grand nombre de vaisseaux marchands prêts à faire voiles pour le retour au premier bon vent; & on l'avoit prié de faire réflexion, s'il ne seroit point à-propos de détacher de l'armée deux des plus légéres frégates pour les envoier querir. Sur cet avis il commanda les Capitaines Meegang & Noirot, avec les frégates *Damiete* & *Popkensburg*, pour aller prendre ces vaisseaux dans le Sond & les escorter en leur route, jusques-à-ce qu'ils fussent arrivés. Il détacha aussi les Capitaines Corneille van der Zaan, Corneille Tyloos & Jean van Abkoude, avec les navires *Amsterdam* & *la Foi*, & la frégate *Oudtkastel* vers le Dogger-banc, pour croiser sur les vaisseaux des Indes Orientales. Cependant le bruit vint en Hollande que les Anglois avoient pris dans la mer d'Etiopie, proche de l'isle de Ste. Heléne, quelques-uns de ces vaisseaux; ce qui dans la suite se trouva être véritable. Sur ces bruits les Sieurs Graaf-landt,

On détache deux vaisseaux vers le Sond.

4. *Septemb.* Et trois vers le Dogger-banc.

8. *Septemb.* Il court des bruits fâcheux touchant la flote des Indes Orientales.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1673.

On délibéré sur les prochaines opérations de l'armée navale. 7. *Septemb.*

landt, van der Nyenburg, van Vrybergen, Gemnich & Eck, Députés des Etats G. qui étoient dans le Nieuwe-diep à bord d'un yacht de l'Etat, délibérérent de nouveau sur les ordres qui avoient été déja envoiés à Ruiter, & qu'il seroit encore à propos de lui envoier. Ils furent persuadés que la flote des Indes étoit dispersée, quoi que peut-être pas entiérement dissipée; que par conséquent on ne pouvoit faire fonds sur sa venuë; & qu'ainsi il n'étoit plus à propos de faire poster l'armée navale au Dogger-banc, selon qu'il avoit été résolu auparavant.

Ruiter reçoit ordre de passer avec l'armée vers la côte d'Angleterre. 10. *Septemb.*

Mais enfin après avoir reçu par écrit l'aprobation du Général & des autres Lieutenans Amiraux ils arrêtérent: *Que l'armée traverseroit, le plus promtement qu'il seroit possible, vers la côte d'Angleterre devant Soulsbaie, ou devant la Tamise, ou en tel autre parage que le Lieutenant Amiral Général jugeroit le plus avantageux; afin de faire connoître à tout l'Univers, que les Hollandois avoient, par la grace Dieu, remporté la victoire dans le dernier combat naval, & qu'ils étoient encore en état de la poursuivre; avec ordre d'ataquer les ennemis par tout où on les trouveroit, autant qu'on jugeroit le pouvoir faire selon les règles de la guerre.* Cet ordre qui étoit daté le 10. de Septembre, fut remis entre les mains de Ruiter dès le même jour; mais au lieu d'aller insulter les ennemis sur leurs côtes, ce Général eut assès d'afaires à lutter contre les vents & la tourmente.

L'armée navale est sous voiles. 12. *Septemb.*

Ce ne fut que le 12. qu'il put mettre à la voile, & dès la nuit suivante le vent aiant fraîchi au Nordnordest, il sauta ensuite au Nordnordoüest avec une grosse pluïe, & le 13. il s'éleva une violente tempête.

Mais elle est batuë d'une violente tempête. 13. *Septemb.*

Le Lieutenant Amiral van Nès perdit son mât de hune d'avant, qui fut emporté par l'arriére à la mer. Il fallut que pour se maintenir il coupât tous ses agreils, hormis ses manœuvres dormantes, & qu'ensuite il jettât l'ancre sur 23. brasses. Le Capitaine Berkhout fut dématé de son grand mât, & obligé de mouiller. Il y eut deux autres vaisseaux qui perdirent leurs mâts de hune.

Et séparée.

Le Vice-amiral de Haan & le Lieutenant Amiral Tromp furent aussi contrains de laisser tomber l'ancre chacun de son côté, de même que le Général Ruiter, qui ne pouvoit plus compter que 28. voiles ensemble, tant la pluie rendoit l'air épais & obscur. Après midi le vent s'étant un peu apaisé, on commença à voir 61. voiles, de sorte qu'il en manquoit encore 43. ou 44.

14. *Septemb.* *Elle remet à la voile.*

Le 14. Ruiter fit le signal de remettre à la voile & de rallier les vaisseaux dispersés. Cependant on vit aprocher encore 26. voiles, qui venant du Sudest portoient droit vers l'armée.

15. *Septemb.*

Mais le 15. on fut surpris d'un nouvel orage, qui excita une grosse tourmente dans la mer, & qui força d'amener les vergues & les mâts de hune.

Tempête qui vient du Sudoüest. 16. *Septemb.*

Ruiter étoit moüillé sur quatre ancres; le navire de Bankert chassa sur les siennes; un autre du Quartier du Nord rompit son cable; mais on jetta promtement une autre ancre. Le jour suivant on eut un tems asses favorable, quoi que le vent fût toujours frais, & le Général détacha une galiote pour aller à l'Oüest, & une autre au Sudest, avertir tous les vaisseaux de venir incessamment rejoindre le pavillon.

Disette de vivres dans l'armée.

L'armée étoit alors en pleine mer, entre la côte de Hollande & celle de Soulsbaie; mais il y avoit plusieurs navires qui manquoient de vivres, & sur tout de biére & d'eau, les galiotes qui en étoient chargées aiant été séparées du pavillon par les tempêtes du 13. & du 15. Il y en avoit d'autres qui avoient besoin de cables & d'ancres. C'est ce qui obligea le Lieutenant Amiral Ruiter de convoquer à son bord, le 17. de Septembre, le Conseil général, auquel il représenta l'état de l'armée.

17. *Septemb.* *Résolution prise par le Conseil de guerre sur ce sujet.*

Là après une mûre délibération il fut arrêté, *que s'il étoit possible & si le tems & le vent le pouvoient permettre, on passeroit, avec l'aide du Ciel, vers la côte d'Angleterre pour y faire voir l'armée navale de l'Etat, & qu'on tiendroit la mer jusqu'au* 22. *du Mois: qu'après ce tems-là tous les vaisseaux, chacun sous son pavillon, reprendroient la route de leurs ports, parce que la saison d'être en mer étoit déja presque toute écoulée, & que l'armée soufroit beaucoup d'incommodités.* Ruiter écrivit à L. H. P. pour leur donner avis de cette Résolution. Le même jour le Chevalier Engel de Ruiter repassa à bord du *Waasdorp*, que le Capitaine Thomas Tobiasz. quitta pour aller commander le *Steenbergen*; & il y eut un navire *d'Enkhuise* qui faute de vivres fut obligé de se détacher pour s'en retourner.

Les vents orageux empêchent l'armée de se faire voir sur la côte d'Angleterre.

Mais le dessein qui avoit été fait, d'aller paroître sur la côte d'Angleterre, fut encore une fois contrarié par les vents. Il sembloit qu'il y eût une défence expresse de la part de Dieu à l'armée de Hollande, de s'avancer au-delà de la pleine mer, & que le Ciel envoiât ses tourbillons pour se faire obéir; car il fit pendant quatre jours consécutifs des vents si impétueux, acompagnés de grains qui

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1673. 22. Septemb. qui venoient du Sudoüest-quart-à-l'Oüest & de l'Oüestsudoüest, qu'il falloit chaque fois amener les mâts & les vergues, & moüiller. Le 21. on vit le Contre-amiral de Liefde chasser sur son ancre. Le tems étoit alors fort pesant, l'air sombre, la mer haute & extrémement agitée; ce qui continua jusqu'au 22. jour destiné pour la séparation de l'armée, la matinée duquel fut fort orageuse; mais vers le midi il y eut un peu plus de calme. Le vent s'étant alors rangé à l'Oüest-quart-au-Nord; Ruiter fit le signal de partance, afin que chacun prît la route du havre où il devoit se retirer. Il revira lui-même au Sud avec les escadres de la Meuse & de Zélande, & celles d'Amsterdam & du Quartier du Nord portérent le cap au Nord. A leur séparation le Lieutenant Amiral Général tira sept volées de canon pour les remercier. Lors qu'il fut à vûë de l'isle de Schouwen le Lieutenant Amiral Bankert porta au Sud pour gagner les ports de Zélande, & en se séparant il fit une salve d'onze coups au Général, qui lui répondit de neuf. Le 24. Ruiter avec son navire & tous les autres de son escadre se rendit à la passe de Goerée, & entra le même jour jusques devant Hellevoetsluis, aiant mis tous les pavillons avec des flames de soie, pour marque de victoire. Il tira treize coups pour annoncer son hûreuse arrivée; le Lieutenant Amiral van Nès en tira neuf; le Contre-amiral de Liefde, sept; & chacun des Capitaines en tira trois; à quoi le Fort répondit de sept. Là le Général reçut encore le même jour une dépêche de la part de L. H. P. avec leur Résolution du 21. par laquelle les Etats lui faisoient connoître qu'ils aprouvoient celle que le Conseil de guerre avoit prise de faire rentrer l'armée dans ses ports. La plupart des vaisseaux d'Amsterdam, de Northollande & de Frise, se rendirent aussi le 23. au Texel. Ainsi l'armée navale, après avoir dans cette campagne hûreusement combatu trois fois les deux armées roïales jointes ensemble, & anéanti leur projet de faire une descente; après les avoir deux fois chassées de la mer, tandis qu'elle la tenoit elle-même, jusques-là qu'elle y avoit demeuré plus d'un mois depuis la derniére bataille; fut obligée à son tour par les fréquentes tempêtes qui s'élevérent, de retourner dans ses havres. Le lendemain de la venuë de Ruiter à Hellevoetsluis, deux vaisseaux des Indes nommés *le Pynakker* & *le Starmeer*, avec une houcre † qui venoit de Ceylan, entrérent au Texel pendant une tourmente. Ceux-ci s'étoient échapés lors que quatre des autres vaisseaux, qui venoient de conserve avec eux, avoient été pris par les Anglois proche de Ste. Héléne il y avoit déja près de trois mois. Au reste l'armée avoit pris bien juste son tems pour rentrer dans ses ports; car le vingt-cinquiême jour du mois fut extraordinairement orageux, & le 28. il fit un vent de tempête qui dura jusques au 30. & même jusques au 5. d'Octobre, si bien que les gros navires de guerre auroient eu beaucoup de peine à se maintenir, s'ils eussent encore demeuré en mer. Le 27. & le 28. de Septembre le L. Amiral Général Ruiter & les L. Amiraux van Nès & Tromp, se présentérent à l'Assemblée des Etats Généraux & à celle des Etats de Hollande. Mais pour mieux savoir quels honneurs, quels remercîmens, quelles recompenses on leur fit de tant de services, aussi-bien qu'aux Veuves des Vice-amiraux de Liefde, Sweers & Schram, aux Contre-amiraux Jean van Nès & de Haan, & à la Veuve du Contre-amiral Vlug, il sera bon de raporter les propres termes dont se servirent les Etats, qui sont contenus dans les copies suivantes.

Marginal notes: L'armée navale se sépare. — 23. Septemb. — 24. Septemb. Ruiter arrive à Hellevoetsluis. — † *Nommée Kokmeeuw.*

Extrait du Régître des Résolutions de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des P. V.

Le Mécredi 27. de Septembre 1673. à quatre heures & demie du soir.

Les L. Am. Ruiter, van Nès & Tromp, font leur raport devant L. H. P. & sont remerciés. *Les Lieutenans Amiraux de Ruiter, van Nès & Tromp, aiant comparu à l'Assemblée, pris leur séance ordinaire, & étant demeurés couvers, ont fait devant Leurs Hautes Puissances un raport sommaire de leur derniére expédition avec toute l'armée navale. Sur quoi aiant été délibéré le Sieur Pompe, Président dans l'Assemblée, a remercié lesdits Sieurs Lieutenans Amiraux de Ruiter, van Nès & Tromp, au nom & de la part de Leurs Hautes Puissances, & déclaré qu'Elles sont très-satisfaites de leurs services, de leur bonne conduite, de leur courage, & enfin de toute la maniére dont ils se sont comportés dans les trois derniéres batailles, données depuis peu entre l'armée navale*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

vale de cet Etat & celle des deux puiſſans Rois de France & d'Angleterre, les 7. & 14. de Juin, & le 21. d'Août dernier. Et en outre il a recommandé au-dit nom ci-deſſus aux-dits L. Amiraux de Ruiter, van Nès & Tromp, de continuer à faire paroître le même zèle & la même valeur dans toutes les ocaſions qui pourront ſe préſenter. 1673.

MATH. POMPE.

Collationné au ſus-dit Régître

H. FAGEL.

Extrait des Réſolutions des Seigneurs les Etats de Hollande & de Oüeſt-friſe, priſes en l'Aſſemblée de Leurs Nobles & Grandes Puiſſances.

Le Jeudi 28. de Septembre 1673.

A comparu dans l'Aſſemblée le Sieur L. Amiral Général de Ruiter, enſemble les Sieurs L. Amiraux van Nès & Tromp, leſquels ont fait ſuccinctement raport à L. N. & G. P. de ce qui s'eſt paſſé de conſidérable depuis quelque tems dans les derniéres expéditions maritimes. Sur quoi aiant été délibéré L. N. & G. P. ont remercié les-dits Sieurs L. Amiraux, & les remercient par ces préſentes, du raport qu'ils ont fait, & particuliérement du zèle, du courage, de l'ardeur & de la bonne conduite qu'ils ont reſpectivement témoignée dans les trois derniéres batailles navales, données cette préſente année entre les deux armées roiales jointes enſemble, & celle de l'Etat, où ils ont rendu des ſervices très-importans. En outre il a été réſolu qu'afin d'exciter de plus en plus le zèle des ſus-dits Oficiers Généraux, il ſera aſſigné à chacun d'entre eux une recompenſe ſur cette Province, en reconnoiſſance des bons & agréables ſervices qu'ils ont rendus dans les ſus-dites rencontres à l'Etat en général, & à cette Province en particulier; & qu'il ſera demain de nouveau délibéré ſur la qualité de la-dite recompenſe.

Raport fait dans l'Aſſemblée des Etats de Hollande. Ruiter, van Nès & Tromp ſont remerciés de la part de L. N. P. & il eſt réſolu qu'il ſera atribué à chacun d'entre eux une recompence ſur la Province de Hollande.

Collationné à la ſus-dite Réſolution.

SIMON van BEAUMONT.

Extrait des Réſolutions des Seigneurs les Etats de Hollande & de Oüeſt-friſe, priſes en l'Aſſemblée de Leurs Nobles & Grandes Puiſſances.

Le Samedi 30. de Septembre 1673.

L'afaire aiant été miſe en délibération il a été réſolu, qu'au déſir de la Réſolution de L. N. & G. P. du 28. du Mois courant, & en reconnoiſſance des ſervices qui ont été rendus à l'Etat par les Chefs de l'armée navale, dans les derniéres batailles livrées aux armées ennemies, il ſera fait préſent, ſavoir d'une conſtitution de rente de ſix mille livres de capital, au L. Amiral Général de Ruiter; d'une conſtitution de quatre mille livres de capital, à chacun des L. Amiraux van Nès & Tromp; d'une conſtitution de deux mille livres auſſi de capital, à chacune des Veuves ou Héritiers des Vice-amiraux de Liefde, Sweers & Schram, & d'une conſtitution de mille livres à la Veuve ou Héritiers du Contre-amiral Vlug.

Collationné aux ſus-dites Réſolutions.

SIMON van BEAUMONT.

Les Etats de Hollande & de Oüeſt-friſe.

A tous ceux qui ces préſentes verront, Salut. Savoir faiſons, que voulant reconnoître la valeur, le courage, le zèle & la bonne conduite, avec laquelle le Sieur Michel Adrianſz. de Ruiter L. Amiral de Hollande & de Oüeſt-friſe, en qualité de Commandant en Chef de l'armée navale de cet Etat, ſous la direction de Son Alteſſe le Seigneur Prince d'Orange, Amiral Général des P. V. a ataqué & combatu avec la-dite armée navale, en trois diverſes batailles, pendant l'expédition maritime de cette année

Copie de la conſtitution de rente créée par les Etats de Hollande au profit du L. Am. Ruiter en reconnoiſſance de ſes ſervices.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1673. *née 1673. les deux armées ennemies des Rois de France & de la Grande Bretagne jointes ensemble, lesquelles il a, par la bénédiction de Dieu, tellement maltraitées, que les desseins des sus-dits Rois contre cet Etat ont été entiérement dissipés. Comme donc nous avons décerné & résolu qu'il sera assigné & donné en proprieté au-dit L. Amiral de Ruiter, à ses Héritiers, Successeurs & Aians cause après lui, ou à ceux qui auront été par lui ou par eux mis & substitués en leurs droits, une rente annuelle & perpétuelle de deux cens-quarante livres, à quarante gros la livre, ainsi que par ces présente nous créons, donnons, assignons & constituons, la sus-dite rente de deux cens-quarante livres par an au profit du-dit Sieur de Ruiter, ses Héritiers, Successeurs & Aians cause après lui, ou à ceux qui auront cession de leurs droits; & ce en reconnoissance comme dessus. Promettant de paier tous les ans la-dite rente à deux termes, dont le premier écherra le 23. de Mars 1674. & l'autre le 23. de Septembre suivant, à continuer ainsi à l'avenir de terme en terme par demi-années. Enjoignons & ordonnons au Receveur général de notre-dit Païs & Province, étant à présent en Charge, & à ceux qui y seront ci-après, de paier ou faire paier irrévocablement la sus-dite somme de deux cens-quarante livres de rente annuelle, aux termes sus-dits, sous la quittance de ceux qui auront droit de toucher. En foi dequoi Nous avons fait ici apôser notre grand seau, & fait signer la présente par trois de Nous Conseillers Députés & par notre Sécretaire. Fait à la Haie le 23. de Septembre 1673.*

8. *Octob.* La Hollande fournit douze tonnes d'or pour le paiement des matelots.

Après cela il fut résolu par les Etats de Hollande, que des sommes provenant du deux-centiême denier dont la levée avoit été consentie le 7. d'Août, il en seroit emploié celle de 1200000. livres, au paiement des matelots & des autres charges & frais du dernier équipement: savoir au Collége de l'Amirauté de la Meuse 300000. livres; au Collége de l'Amirauté d'Amsterdam 600000. livres; & au Collége de Northollande 300000. livres. En ce tems-là il fut fait des réflexions dans l'Assemblée de L. H. P. au sujet des personnes qui à l'avenir y seroient admises pour faire raport de ce qui se seroit passé dans les expéditions maritimes & dans les batailles navales, & il fut résolu ce qui suit.

Extrait du Régître des Résolutions de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des P. V.

Le Jeudi 26. d'Octobre 1673.

Résolution des Etats Généraux touchant les personnes qui pourront à l'avenir être admises dans leur Assemblée, pour y faire le raport des circonstances d'un combat naval.

L'afaire aiant été mise en délibération, il a été résolu & arrêté par L. H. P. pour de bonnes raisons & considérations à ce les mouvant, qu'à l'avenir aucun autre des Chefs de l'armée navale de l'Etat, ne sera admis dans l'Assemblée de L. H. P. pour y faire raport de ce qui se sera passé, que le seul Lieutenant Amiral, ou celui qui par sa mort aura commandé en Chef en sa place, & aura eu la suprême autorité en main: Et qu'ainsi on s'en tiendra à l'ancien usage qui a été ici observé de tout tems, sans qu'à l'avenir on puisse tirer conséquence de ce qui s'est passé en la sus-dite Assemblée par inadvertance le 27. de Septembre dernier & le 18. du présent Mois, contraire à la-dite pratique & disposition, ni que cela puisse être allégué pour exemple.

MATH. POMPE.

Collationné au sus-dit Régître.

H. FAGEL.

† 6. *Octob.* Le Prince confirme le Chevalier Engel en la Charge de Contre-amiral. Et fait Capitaine Jean de Witte Gendre de Ruiter.

En ce même tems-là † le Chevalier Engel de Ruiter, fils du L. Amiral fut confirmé par le Prince d'Orange en la possession de la Charge de Contre-amiral, sous le Collége de l'Amirauté d'Amsterdam, laquelle il n'avoit exercée sur la fin de la derniére campagne que pour un tems, & seulement par maniére de provision. Le Prince fit en même tems Capitaine ordinaire de vaisseau, aussi sous le Collége d'Amsterdam, Jean de Witte, gendre de Ruiter, qui étoit auparavant Capitaine d'une compagnie de soldats. Ainsi les fidèles services du Pére furent reconnus dans les personnes du Fils & du Gendre, qui néanmoins par eux-mêmes étoient très-dignes de la faveur qu'ils recevoient. Le Capitaine de Witte étoit alors au-lit d'une blessure à la jouë, qui lui avoit été faite d'un coup de mousquet au siége de Naarden,

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1673.

où il s'étoit signalé avec sa compagnie. De Haan fut aussi confirmé Vice-amiral, en la place de feu Sweers, qu'il avoit remplie tout de même par provision. Guillaume Bastiaansz. fut fait L. Amiral du Quartier du Nord, & Thomas Vlug, frére du feu Contre-amiral David Vlug, fut élu Vice-amiral à la place de Schram. Le Capitaine Filippe van Almonde fut créé Contre-amiral sous le Collége de l'Amirauté de la Meuse, & Jean Dik Contre-amiral du Quartier du Nord.

De Haan Vice-amiral. Guillaume Bastiansz. L. Amiral du Quartier du Nord. Thomas Vlug Vice-amiral, Filippe Almonde Contre-amiral de la Meuse. Et Jean Dik Contre-amiral du Quartier du Nord.

Les victoires qui avoient été obtenuës jusqu'à trois fois sur mer sous la conduite de Ruiter, furent aussi suivies sur terre de succès plus avantageux qu'ils n'avoient été auparavant; dequoi il est à propos de faire mention en passant, à cause de la connèxité qui étoit entre les afaires de terre & de mer. Comme après le dernier combat du 21. d'Août, par lequel les ennemis furent chassés des côtes de la Hollande, on eut la liberté de retirer toutes les troupes, tant infanterie que cavalerie, qui avoient été envoiées sur le rivage du Texel & en d'autres endroits, pour s'oposer aux descentes, on se mit en état de les emploier ailleurs. Le Prince d'Orange en aiant grossi son armée, prit ocasion d'aller, avec l'aide de quelques troupes Espagnoles, assiéger Naarden, & lors qu'il l'eut prise, se joignant à l'armée Impériale, commandée par le Comte de Montecuculli, qui étoit venuë au secours des Etats, ces deux Généraux marchérent ensemble à Bonne, pour l'ataquer & tâcher de s'en rendre maîtres. Cette arrivée des forces de l'Empire & cette marche causérent beaucoup d'inquiétude aux François & à leurs Alliés, qui n'aiant pas asès de troupes pour garnir toutes les places qu'ils avoient prises, & faire en même tems tête aux armées de l'Empereur & des Etats, se trouvérent obligés d'abandonner la plupart de ces places & d'en retirer les garnisons. Ainsi ils évacuérent d'abord Woerden 1., la ville de Bommel 2., Utrecht 3., & ensuite tout ce qu'ils tenoient dans les Provinces d'Utrecht, de Gueldre & d'Overissel: mais ce ne fut pas sans épuiser les Habitans par des contributions excessives, qu'ils furent forcés de donner pour se racheter du feu dont ils étoient menacés. Ce ne fut pas sans faire sauter les murailles, les tours, les remparts, les forteresses de la plupart des villes, & sans les détruire absolument. Tristes & cruels monumens des hostilités des François, & de leur haine envenimée, dont ils prenoient plaisir à laisser encore des marques après eux. A l'ocasion de cette retraite, le jour des priéres extraordinaires de chaque Mois, qui échéoit le 6. de Décembre, fut encore changé par les Etats Généraux en un jour d'actions de graces; & dans les Lettres circulaires, datées le 15. de Novembre, qu'on envoia pour cet éfet, il étoit aussi fait mention des trois batailles navales, avec ordre de remercier Dieu de la nouvelle victoire remportée par la prise de Bonne, & sur tout de l'évacuation inespérée qui avoit été faite des villes & places de l'Etat. Enfin il étoit enjoint de rendre graces à sa divine bonté de *tous ses bien faits précédens, & de ce qu'il lui avoit plu d'acorder à l'Etat, pendant cette derniére campagne, des succès si visibles & si miraculeux sur mer & sur terre, tant dans les trois diverses batailles livrées par mer aux armées de France & d'Angleterre, que dans la réduction de la ville de Naarden.* Il fut aussi arrêté dans l'Assemblée des Etats de Hollande, que pour la sûreté des vaisseaux qui entroient & sortoient, on feroit remettre par tout dans la Meuse & dans la passe de Goerée les tonnes & les balises, qui en avoient été ôtées en vuë d'en rendre l'entrée plus difficile aux ennemis. Après cela on commença à délibérer touchant l'armement naval du printems, & afin qu'on pût trouver plus facilement des matelots, les Etats Généraux défendirent par placard toute navigation, aussi-bien que la pêche de la baleine; & que personne n'eût à prendre parti sur des vaisseaux étrangers. On avoit intention de mettre en mer une armée plus forte que celle de l'année précédente, & pour cet éfet le 15. de Décembre il fut dressé par douze ou treize Députés de l'Amirauté, autorizés en ce point, un état de l'équipement tel qu'il avoit été proposé, qui devoit être de 42. navires de guerre montés, l'un portant l'autre, de 66. à 80. piéces de canon & au-dessus, avec 400. hommes d'équipage; de 24. autres navires de guerre montés chacun de 50. à 60. canons, & de 300. matelots: de 18. autres navires de guerre montés chacun de 40. à 50. canons & de 200. hommes d'équipage: de 6. frégates montées chacune de 30. à 36. canons & de 130. matelots: de 24 brulots montés chacun de 22. hommes: de 24. grandes galiotes & de 12. plus petites: de douze senaus ou bâtimens légers, montés chacun de 30. hommes. Ainsi toute l'armée devoit être composée de 90. navires de guerre & frégates, & en tout de 162. voiles, en y comprenant les brulots, les galiotes

Les victoires sur mer sont suivies d'hûreux succès sur terre.

Naarden est prise. *12. Septemb.*

Et Bonne. *12. Novem.*

Les ennemis abandonnent Woerden, Utrecht & tout ce qu'ils avoient pris dans les Provinces d'Utrecht, de Gueldre & d'Overissel.

1. le 7. d'Octobre, 2. le 14. de Novemb. 3. le 23. de Novemb.

Jour d'actions de graces ordonné sur ce sujet pour *le 6. de Décembre.*

15. Novem.

30. Novem. On remet les tonnes & les balises dans la Meuse & dans la passe de Goerée.

On défend la navigation, la pêche, de la baleine & de prendre parti chés les Etrangers.

22. Décemb.

15. Décemb. Etat proposé pour l'armement de 1674. savoir 84. navires de guerre, 6. frégates, 24. brulots, 24. galiotes, 12. plus petites & 12. senaus, faisant en tout 162. voiles.

 liotes

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1673. liotes & les ſenaus; & elle devoit être montée de 29268. hommes d'équipage, ſans compter ceux qui ſeroient ſur les galiotes qu'on prendroit à fret. On avoit auſſi ſupputé que les frais de l'équipement, de la paie & de la nourriture des équipages, & de la conſommation; enfin tous les frais pour ſix mois, ſe monteroient à 6975754. livres. On étoit donc d'avis de ſuivre ce projet; mais dans ces entrefaites, & pendant qu'on s'apliquoit à y travailler, les Eſpagnols, qui au déſir de l'alliance qu'ils avoient auparavant faite avec les Etats Généraux, venoient de déclarer la guerre à la France au Mois d'Octobre précédent, firent agir ſi vivement le Marquis del Freſno, leur Ambaſſadeur en Angleterre, pour reprendre à Londres les négociations de paix entre le Roi de la Grande Bretagne & les Etats, qui avoient été entamées à Cologne, qu'on commença à en eſpérer une bonne iſſuë. Ainſi l'Etat des Provinces Vnies étant alors un vrai téatre des viciſſitudes qui arrivent dans le monde, tournoit inceſſamment ſur la rouë de la Fortune inconſtante. Les Rois de France & d'Angleterre, qui avoient été autrefois les amis de cette République, étoient devenus ſes ennemis; & le Roi d'Eſpagne & l'Empereur, ces Chefs de la Maiſon d'Autriche, qui avoient été ſes mortels ennemis, ſe trouvoient être ſes fidèles Alliés, ſon apui & ſon recours. Les Princes que l'interêt de la Réligion devoit lui rendre le plus afectionnés, & qui devoient ſe tenir le plus étroitement unis avec elle, ne s'étoient pas remués en ſa faveur, ou l'avoient abandonnée; comme l'Electeur de Brandebourg, qui pour ſon avantage particulier avoit mis bas les armes: mais les deux principaux Princes Catoliques Romains lui demeurérent fidèles, & jugérent avec raiſon, qu'en ſoutenant cet Etat, ils travailloient en même tems à l'afermiſſement de leurs Empires, & à la ſureté de leurs propres Etats.

Négociations de paix avec l'Angleterre.

Etrange viciſſitude des choſes humaines.

LA

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

LA VIE
DE
MICHEL de RUITER
DUC, CHEVALIER, &c.

Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüest-frise.

LIVRE SEIZIEME.

PEndant que Pierre Fernand de Jouar de Velasco, Marquis de Fresno, Ambassadeur d'Espagne, travailloit sous main en faveur des P. V. auprès du Roi de la Grande Bretagne, & qu'il avançoit ce grand ouvrage de la paix, laquelle les Etats avoient déja tant de fois tâché d'obtenir par diverses ofres, on ne laissoit pas de s'emploier avec beaucoup d'ardeur aux préparatifs de guerre, tant par terre que par mer. Le 3. de Fèvrier de l'An 1674. l'état d'armement fut arrêté par L. H. P. Il montoit à 90. navires de guerre & frégates, & 24. brulots avec tous les autres petits bâtimens nécessaires. Mais pendant qu'on s'ocupoit avec toute la diligence possible à faire les équipemens & à lever des matelots, on reçut nouvelles tout d'un coup, que le 19. de Fèvrier la paix avoit été arrêtée à Westmunster entre le Roi & les Etats, par le moien du Marquis de Fresno, qui avoit un plein pouvoir de L. H. P. pour traiter & pour conclure. Ainsi ce fut par sa médiation & par ses sollicitations que la derniére main fut mise à cet ouvrage si désiré. Il y a un Ecrivain Anglois qui prétend que Ruiter eut beaucoup de part à l'honneur de cet hûreux événement: voici comme il en parle. *La prudence extraordinaire du L. Amiral de Ruiter, & la conduite qu'il fit paroître en cette guerre dans plusieurs ocasions, aportérent des avantages si considérables à sa Patrie, dont on peut dire qu'il fut l'Atlas, puis qu'il sembloit seul soutenir & conserver l'Etat chancelant; & le rendirent si célébre parmi ses ennemis, qui avoient apris par plusieurs expériences qu'il n'étoit pas aisé de le vaincre, quoi qu'ils eussent fait une infinité d'éforts pour en venir à bout; qu'il fut seul la cause de ce que les succès des afaires demeurérent toujours balancés, & de ce que d'un côté on n'eut pas sujet de desespérer de la paix, ni que de l'autre côté on ne crut pas en devoir rejetter les propositions. Ce fut donc ce qui fraïa le chemin aux négociations. Les Etats se servirent de la médiation de la Couronne & des Ministres d'Espagne, & de leurs autres amis qui étoient en Angleterre, & ceux-ci poussérent si vivement ces négociations, comme étant de la derniére conséquence, que le Roi de la Grande Bretagne se laissant emporter aux sollicitations & aux priéres qui lui furent faites, consentit enfin à la paix avec les Hollandois. Elle fut donc concluë à Westmunster, & elle ne fut pas moins agréable aux Etats, que glorieuse à Ruiter sur qui l'honneur en doit éternellement rejaillir: mais les Hollandois eurent tout-à-fait lieu de se féliciter de ce que dans l'état déplorable où ils se trouvoient réduits, on avoit obtenu des conditions si raisonnables pour eux.* En éfet toutes ces demandes éxorbitantes que l'Angleterre avoit faites l'An 1672. comme de lui livrer l'isle de Walcheren, la ville & le château de l'Ecluse, les isles de Cadsand, de Goerée & de Voorne; de paier un million de livres sterling pour les frais de la guerre, & dix mille livres sterling par an à perpétuité, pour la permission que le Roi donneroit aux Hollandois de pêcher le harang sur les côtes d'Angleterre, d'Ecosse & d'Irlande; tout cela s'évanouit ou fut passé sous silence. Il est vrai que du côté de l'Angleterre, il fut proposé un article touchant cette pêche, par lequel on demandoit, *que les Sujets des Etats Généraux s'abstiendroient à l'avenir de pêcher sur*

3. Fèvrier. On arrête l'état d'armement d'une armée navale.

La paix se conclut entre le Roi de la Grande Bretagne & les Etats des P. V

19. Fèvrier. Têmoignage considérable d'un Auteur Anglois à l'honneur de Ruiter, au sujet de la paix.

The life of Admirall de Ruiter, printed at London for Dorman Newman 1677. p. 95.

Remarques sur les conditions & articles de paix.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1674.

Demande touchant la pêche.

les côtes & sur les bancs de la domination de sa Majesté, sans avoir eu auparavant permission & obtenu passeport. Mais les Etats ne voulurent pas consentir ce point, parce qu'il y avoit déja plusieurs siécles que leurs Sujets joüissoient de cette liberté sans aucun empêchement, & sans qu'il se fût mû aucun différent à cet égard qui eût altéré l'amitié des deux nations. Ainsi on se désista de cet Article & il n'en fut fait aucune mention dans le Traité. Pour celui du pavillon dont L. H. P. ne prétendoient faire les saluts que par civilité & pour faire honneur à un grand Roi, sans que ce fût au préjudice de l'Etat ni de ses Sujets, voici ce qui fut arrêté.

Réglement touchant le salut du pavillon.

Que tous les vaisseaux ou bâtimens apartenant aux P. V. soit navires de guerre ou autres, étant seuls ou en escadres, & rencontrant des vaisseaux de guerre ou d'autres bâtimens portant la flame de S. M. ou la voile apellée Jaque, *dans quelqu'une des mers qui sont depuis l'Isle des Etats en Norvègue, en ce cas les sus-dits vaisseaux & bâtimens des P. V. ôteront leur flame du grand mât & ameneront leur perroquet, de la même maniére & avec les mêmes honneurs dont on peut en avoir ci-devant uzé en quelques lieux que ce puisse être, à l'égard des vaisseaux de Sa Majesté Britannique, ou de ses Prédécesseurs, par les vaisseaux des Etats Généraux, ou par quelques-uns d'entre eux.*

On promet 20. tonnes d'or ou deux millions au Roi de la Grande Bretagne.

De plus, afin d'ôter absolument toutes causes de nouveaux différens, prétentions & actions de quelque nature qu'elles pussent être, & sous quelque nom ou prétexte qu'on pût les avoir formées, & pour en détruire tous les fondemens, les Etats Généraux s'engageoient dans l'un des Articles, *de païer au Roi de la Grande Bretagne huit cents mille Ryksdaalders;* ou deux millions de livres, le quart après l'échange des ratifications, & les trois autres quarts dans le terme de trois ans prochainement venant. Cette promesse se fit alors en conséquence d'une ofre qui avoit été faite auparavant de la part des Etats par le Marquis de Fresno. Les autres Articles étoient de moindre importance, & ceux qui les voudront voir les trouveront dans les Histoires de ces tems-là.

La paix est publiée à la Haie.

Jour d'actions de graces célébré sur ce sujet avec des marques de réjoüissance publique.

Sujet de joie pour la Hollande.

Le 6. de Mars on fit à la Haie l'échange des Actes de ratification, & la paix y fut publiée le même jour. Le 14 on célébra dans les P. V. un jour d'actions de graces sur ce sujet, & on donna par tout de grandes marques de réjoüissance. Peu après on en fit aussi la publication en Angleterre, où on ne témoigna pas moins de joie du rétablissement de l'amitié entre deux nations si voisines. Mais les Hollandois avoient une double raison d'être contens; car s'ils étoient bien aises d'avoir fait poser les armes à l'un des Rois ennemis, & de se voir réconciliés avec lui, ils se trouvoient en même tems beaucoup plus en état de faire tête à l'ennemi qui restoit. Les Habitans d'Angleterre étoient aussi fort satisfaits en leur particulier d'être déchargés d'une guerre qu'ils ne voioient faire qu'à regret, & dont la France tiroit tout l'avantage, tandis qu'ils en soufroient les incommodités & les pertes; guerre qui en deux ans avoit fait tant de femmes veuves & d'enfans orfelins; qui avoit interrompu la navigation & troublé le commerce dans toutes les mers voisines & éloignées, par le moien des courses des Armateurs de Hollande & de Zélande. En éfet ces courses avoient causé des pertes si prodigieuses, qu'on lit en certaines Histoires, qu'au tems des échanges des ratifications du Traité de paix, on montra à la Haie une liste de 2863. vaisseaux pris, entre lesquels il n'y en avoit que 160. de François, & tout le reste apartenoit aux Sujets de l'Angleterre. Pour les Hollandois ils avoient beaucoup moins soufert à cet égard, parce qu'on avoit toujours pris soin de défendre de bonne heure la navigation. La paix aiant été concluë il fut déliberé par les Etats, si l'on ne pouvoit pas diminuer un peu l'armement de mer. Le L. Amiral Ruiter envoia son avis par écrit sur ce sujet, selon que le Prince d'Orange lui avoit marqué le désirer. Voici ce qu'il contenoit.

Très-noble & Très-illustre Seigneur & Prince.

Avis du L. Am. Ruiter touchant la diminution de l'armement de mer.

Le Lieutenant Amiral de Ruiter sousigné, aiant, au désir & en conformité de l'ordre de Votre Altesse, consideré le changement qui est arrivé depuis peu dans les afaires par la paix qui a été concluë entre le Roi & le Roïaume d'Angleterre d'une part, & cet Etat d'autre part; est d'avis, sauf correction, que l'état d'armement arrêté par L. H. P. le 3. de Fevrier 1674. peut être diminué, & réduit à 42. navires de guerre, montés l'un portant l'autre de 50. à 80. piéces de canon & d'autant de matelots qu'il est réglé dans le sus-dit état; 6. frégates montées de canons & d'équipages, comme il est aussi porté dans l'état, 18. brulots, 12. senaus ou bâtimens légers qui puissent courir tout proche des rivages, & favoriser par leur canon la descente des troupes qui seront dans les plus petits bâtimens; 12. petites galiotes pour porter les-dites troupes à terre & 24. grandes ga-

galiotes pour le transport des vivres, de la biére & de l'eau. Il faudroit que ces vaisseaux ne fussent emploiés qu'à insulter la France sur ses côtes, devant le Canal, dans le Canal, & au-dehors, suivant les instructions qu'on dresseroit sur ce sujet. Ainsi délibéré à la Haie le 27. de Fèvrier 1674. 1674.

Cet avis ne fut pas néanmoins suivi, car on équipa un plus grand nombre de vaisseaux, ainsi qu'il sera dit ci-après. Le même jour Ruiter prêta entre les mains du Prince le serment de fidélité de Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüest-frise, pour laquelle Dignité il y avoit déja plus d'un an qu'il avoit été élu, comme il paroît par la date de sa Commission, qui selon les aparences avoit été retenuë jusques alors, & à laquelle nous donnerons ici place.

Ruiter prête le serment de fidélité de L. Am. Général de Hollande & de Oüest-frise, aiant été élu pour cette Charge par le Prince.

GUILLAUME HENRY, par la grace de Dieu Prince d'Orange & de Nassau, Comte de Katzenellebogen, Vianden, Diets, Lingen, Meurs, Buuren, Leerdam, &c. Marquis de Veere & de Flessingue, Seigneur & Baron de Breda, de la ville de Grave, du Païs de Kuik, Diest, Grimbergen, Herstal, Kranendonc, Warneston, Arlai, Nozeroi, St. Vyt, Daasbourg, Polanen, Willemstad, Nyervaart, Ysselstein, St. Martensdyk, Steenbergen, Geertruidenberg, la haute & la basse Sualuwen, Naaldtwyk, &c. Burgrave héréditaire d'Anvers & de Besançon, Maréchal héréditaire de Hollande, Gouverneur de Hollande, Zélande & Oüest-frise, Capitaine Général & Amiral de Provinces Vnies.

le 21. de Fèvrier 1673.

Comme il est de l'utilité & de l'interêt de l'Amirauté, dans les afaires qui concernent les Colléges résidens en Hollande & en Oüest-frise, & pour entretenir un bon ordre sur les vaisseaux, galéres, yachts, de même que parmi les soldats & les équipages qui sont levés & qui seront levés ci-après pour le service de l'Etat, sous notre direction, que la Charge de Lieutenant Amiral Général *des Quartiers compris sous les-dits Colléges, soit remplie d'une personne de capacité & d'expérience: Nous aiant bonne connoissance des qualités de la personne de* Michel Adriansz. de Ruiter, *de sa fidélité, probité, vigilance, valeur & expérience au fait de la guerre, Nous avons retenu établi & commis le-dit* Michel Adriansz. de Ruiter, *le retenons, établissons & commettons par ces présentes dans la sus-dite Charge & Dignité de notre* Lieutenant Amiral Général *de Hollande & de Oüest-frise, lui donnant plein pouvoir, autorité, & mandement spécial de remplir la-dite Charge: d'en exercer les fonctions: de commander tous les navires, galéres & yachts de guerre étant sous la direction des Colléges de Hollande & de Oüest-frise, ou équipés de quelque autre maniére que ce puisse être, & qui seront équipés ci-après: de poursuivre les ennemis de cet Etat & les nôtres, de les insulter & de les détruire par toutes les voies qu'il lui sera possible: d'entretenir & de faire entretenir un bon ordre sur tous les-dits navires, galéres & yachts: de veiller avec soin à ce que la navigation des riviéres proches de la mer, & celle de toutes les eaux internes, soient libres & sûres, & à ce qu'il soit fait bonne garde contre toutes les invasions que les ennemis voudroient faire en ce Païs: d'entretenir une bonne correspondance, avec les Seigneurs Etats Généraux, avec Nous, avec les Conseillers de l'Amirauté de Hollande & de Oüest-frise, avec tous les Gouverneurs des places de ce Païs & les nôtres, avec les Commandans, Vice-amiraux & Capitaines sur mer & sur terre, ainsi qu'il apartiendra, afin qu'il puisse être pourvû en tems & lieu à tout ce qui peut contribuer au bien de l'Etat & à la ruïne de l'ennemi: & enfin de se comporter en tout conformément aux Articles, Ordonnances & Instructions faites ou à faire sur le fait de la guerre maritime, tant en ce qui regarde le droit des Provinces Vnies & notre part dans les butins & prises, qu'en toutes autres afaires. Le tout sous tels gages, pensions, revenus, honneurs & émolumens, qui ont été atribués à la sus-dite Charge, & qui lui seront atribués ci-après. De toutes lesquelles choses, & de s'en aquiter bien & dûëment, le sus-dit* Michel Adriansz. de Ruiter, *sera tenu de prêter le serment acoutumé; lequel étant par lui fait, Nous prions tous Rois, Princes & Seigneurs; leurs Amiraux, Gouverneurs & Oficiers; les Magistrats des Républiques, Villes, & autres nos Amis & Alliés, de donner aide, secours & protection au sus-dit* Michel Adriansz. de Ruiter, *en ce qui regarde le service des-dites P. V. & le nôtre, ensemble sa présente Charge & Commission. Enjoignons & ordonnons à tous Gouverneurs, Lieutenans Amiraux, Vice-amiraux, Colonels, Capitaines, Oficiers, soldats, matelots, & à tous autres gens de guerre sur terre & sur mer, étant sous notre obeïssance, de reconnoître le sus-dit* Michel Adriansz. de Ruiter *pour notre* Lieutenant Amiral Général, *& de lui porter en cette qualité le respect*

1674. *qui lui est deu, sur les peines & punitions qui y apartiennent. Car en ce faisant ils suivront nos intentions & nous seront agréables : En témoignage dequoi nous avons signé ces présentes de notre nom, & y avons fait aposer notre seau. Fait à la Haie le 21. de Fevrier 1673.*

Signé,

G. H. PRINCE d'ORANGE.

A quoi pendoit le grand seau du Prince en cire rouge.

Par Ordonnance de Son Altesse,

C. HUIGENS.

† Dans le Mémorial 7. f. 29. * 8. Mars 1674.

Proposition du L. Amiral Ruiter au Prince d'Orange d'envoier se saisir des Antilles Françoises.

Cette Commission fut présentée peu de tems après par le Lieutenant Amiral Général de Ruiter, à l'Assemblée des Conseillers de l'Amirauté de Rotterdam, & enrégîtrée à la Sécretairie des Etats de Hollande, † & ensuite * aussi présentée à l'Assemblée du Collége de l'Amirauté d'Amsterdam. En ce tems-là voiant combien la face des afaires étoit changée, il tourna toutes ses pensées contre le Roi de France & contre ses Sujets. Le 27. de Février, jour auquel il prêta le serment de L. Amiral Général, il représenta par un Mémoire au Prince, s'il ne seroit point à propos d'envoier promtement une forte escadre de navires de guerre, bien munie de troupes, aux isles Caribes ou Antilles de l'Amérique, la Guadeloupe, la Grenade &c. pour tâcher de s'en emparer & de s'en mettre en possession. Il fit connoître l'utilité qui en pouvoit revenir à l'Etat & aux Habitans des P. V. par les marchandises qu'on en pourroit tirer, & par celles qu'on y pourroit transporter, où il y auroit eu un grand profit. Il marquoit le nombre des navires de guerre & des frégates, des brulots & des flûtes, & celui des troupes qu'il jugeoit nécessaires pour cette expédition. Cette proposition fut faite sécretement, & agitée avec encore plus de secret, afin que les ennemis n'en pussent avoir connoissance; car dès qu'une semblable afaire est éventée, il n'y a presque plus moien de la faire réüssir. L'avantage qu'on trouva dans l'éxécution de cette entreprise, si on eût pu en venir à bout, fit prendre la résolution de la hazarder. Mais quelque secret qu'on eût gardé, la France ne laissa pas de pénétrer le mistére, soit par l'infidélité de quelques-uns de ceux qui y avoient part, soit que les préparatifs, auxquels on ne pouvoit pas se dispenser de travailler ouvertement, fissent deviner ou conjecturer à quoi ils tendoient. Les Députés des Colléges de l'Amirauté aiant eu diverses conférences avec le Prince & avec les Députés de L. H. P. pour les afaires de la marine, l'état d'armement fut enfin arrêté au commencement de Mars par les Etats Généraux; & il fut résolu que l'An 1674. on équiperoit & on mettroit en mer; 18. navires de guerre, montés l'un portant l'autre de 66. à 80. piéces de canon & de 400. matelots: 24. navires de guerre, montés de 50. à 60. canons & de 300. matelots: 12. navires de guerre montés de 40. à 50. canons & de 200. matelots: 12. frégates montées de 30. à 36. canons & de 130. matelots: 18. brulots: 18. senaus: 24. flûtes: 12. grandes galiotes & 12. petites. Tous ces vaisseaux devoient être pourvûs de vivres pour six mois, & les frais de l'armement devoient monter à 4955762. livres, 12. sou. Outre cela on y devoit mettre neuf mille hommes de troupes réglées, dont la dépence de bouche, avec quelques autres frais pour les équiper, étoit estimée à 781920. livres, de sorte que le tout ensemble faisoit la somme de 5737672. livres 12. sou. Il y avoit déja quelques semaines, que croiant mettre en mer une plus grosse armée, on avoit commencé à lever des matelots & à faire les équipemens; ce qui aiant été sursis, on s'y reprit alors: mais une rude & cruëlle gelée, tardive & hors de saison, qui dura pendant tout le mois de Mai, aporta beaucoup d'obstacle à l'avancement de cet ouvrage. Cependant il avoit été conclu que suivant la proposition du L. Amiral Ruiter, on enverroit sous son commandement une partie de l'armée aux Antilles Françoises, & qu'on prépareroit tout ce qui étoit nécessaire pour l'éxécution de ce dessein. Le rendévous fut marqué au Wielingen proche de Soutelande. Les escadres d'Amsterdam & du Quartier du Nord, aiant mis les premiéres à la mer, celle de la Meuse fut retenuë quelques jours par le vent contraire, & le L. Amiral Ruiter ne put se mettre au large, avec sept gros navires, que le 9. de Mai. Le jour précédent il avoit fait & publié l'Ordre que voici.

Etat d'armement de mer arrêté pour l'année 1674.

Rendévous de l'armée navale.

Michel

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1674.

Michel Adrianſz. de Ruiter, Chevalier, L. Amiral de Hollande & de Oüeſt-friſe, commandant en Chef l'armée navale des Etats.

Défend très-étroitement à tous Oficiers Généraux, Capitaines, Commandeurs, ou Maîtres de vaiſſeaux, dépendans de la-dite armée, d'entreprendre, lors qu'on ſera arrivé au Wielingen ou proche, de quitter les navires ou bâtimens ſur leſquels ils ſeront, pour aller à terre; & beaucoup plus encore de permettre à aucun des Oficiers qui ſeront à leur bord, matelots, ou ſoldats, d'y aller; leur ordonnant de ſe tenir en tout tems prêts à faire route, ſur peine aux contrevenans d'être rigoureuſement punis.

Ordre du L. Am. Ruiter. Défences d'aller a terre lors qu'on ſera arrivé au rendévous.

Enjoint expreſſément à tous Oficiers Généraux & Capitaines, qui commandent des navires ou des frégates, d'obliger leurs matelots de faire à l'avenir tous les jours des exercices militaires, afin de les rendre capables de ſeconder les troupes réglées, au cas qu'on veüille faire une deſcente, les rangeant à cette fin en des compagnies réglées.

Commandement de faire exercer tous les jours les matelots & de les ranger par compagnies.

Et afin qu'en ce cas la proportion puiſſe être gardée, chaque navire monté de 66. à 80. canons ou au-deſſus, fournira trois compagnies, chacune de 60. hommes.

Chaque navire monté de 50. à 60. canons, ou au-deſſus juſques à 66. fournira deux compagnies, chacune de 60. hommes.

Chaque navire monté de 40. à 50. canons, & au-deſſus juſques à 60. fournira une compagnie de 60. hommes.

Les frégates montées de 30. à 36. canons, fourniront auſſi chacune une compagnie de 60. hommes, le tout en ſoldats de rang & de file, ſans y comprendre les Oficiers.

On les armera tous de bonnes épées ou de ſabres, & les deux tiers de mouſquets & d'arquebuſes, l'autre tiers d'eſpontons.

Ceux qui ne ſeront pas ſufiſamment pourvus de ces ſortes d'armes, pourront leur donner des piſtolets & des haches d'armes.

On choiſira parmi chaque équipage les gens les plus capables d'être emploiés pour grenadiers, ſavoir ſix hommes de chaque vaiſſeau du premier rang, quatre hommes de chaque vaiſſeau du ſecond rang, trois hommes de chacun des plus petits vaiſſeaux, & deux hommes de chaque frégate.

De faire choix de grenadiers.

Pour l'uſage deſquels il ſera fait dans chaque navire ou frégate, autant de gibeciéres à grenades, de toile† de voiale, avec une double bandouliére qu'on puiſſe mettre autour du cou. Et les canonniers prendront ſoin que les grenades ſoient bien preparées.

Ordre touchant pluſieurs autres choſes.

† à voiles.

Comme auſſi les Caporaux de vaiſſeau regarderont que les armes ſoient bien nettes, les bandouliéres garnies de poudre, de plomb & de méche; & les gibeciéres pour les fuſils & piſtolets, de patrons & de pierres à fuſil.

Et encore à faire loger les petites piéces de canon ſur les courcives de leurs chaloupes, avec tout ce qui eſt neceſſaire pour les faire joüer, afin que lors que l'ocaſion s'en préſentera on ſoit aſſuré de s'en pouvoir ſervir.

Ils feront dreſſer une liſte des noms des Oficiers Généraux & des Capitaines des troupes réglées, & du nombre des Oficiers ſubalternes & des ſoldats, qui ſont avec eux à leur bord, où ſera exprimé le régiment dont ils font partie, laquelle liſte nous ſera miſe entre les mains.

Etant arrivés devant les lieux où on aura concerté de faire deſcente; ou au moins bien proche; Nous ferons mettre pour ſignal un pavillon rouge au bout de la vergue du perroquet de fougue, & tirer une volée de canon; ce que les autres L. Amiraux feront auſſi.

Signal concerté pour faire deſcente.

Sur quoi tous & chacun de ceux qui ſeront commandés pour deſcendre à terre, auront à ſe tenir prêts & à s'embarquer ſur les vaiſſeaux, frégates, flûtes, brulots, ſenaus, galiotes, chaloupes & canots, qui auront été ordonnés & marqués auparavant pour cet efet.

Il eſt encore ſpécialement ordonné par ces préſentes à tous hauts Oficiers de marine & aux ſubalternes & à tous matelots, ſoit ceux qui commandent & montent les-dits navires & bâtimens, ou ceux qui ſon deſtinés à deſcendre à terre pour ſeconder les-dites troupes réglées, d'obéir en diligence & ſans la moindre contradiction aux ordres & commandemens qui leur ſeront donnés & faits par la perſonne ou de la part du Sieur Comte Guillaume de Hornes, Général de l'artillerie des P. V. ſur peine d'être punis comme rebelles, ſuivant les Réglemens de l'Artykel-brief *arrêtés par l'Etat, & les autres Ordres dreſſés par Son Alteſſe; leur étant reſpectivement enjoint de s'y conformer*

Commandement d'obéir aux ordres du Comte Guillaume de Hornes.

1674. *sans demeurer en defaut sur un seul point. Fait à bord des* Sept Provinces, *étant à l'ancre dans la passe de Goerée, le* 18. *de Mai* 1674.

MICHEL ADRIANSZ. de RUITER.

Le 20. le L. Amiral Général arriva devant le Deurloo, proche de l'escadre d'Amsterdam, & le lendemain il entra dans le Deurloo même en louvoiant, où il vit à l'ancre plusieurs navires qui y étoient entrés avant lui. Le 22. il fut dressé une liste des vaisseaux dont l'armée navale étoit alors composée, laquelle je n'insérerai point ici, non plus que la distribution qui en fut faite en escadres & en divisions, afin d'être plus court. Le 24. de Mai, après que le Général avec le Pensionaire Fagel & les autres Députés, de l'Etat eurent donné tous les ordres nécessaires, l'armée sortit du Wielingen & mit à la mer par le Deurloo. La plupart des troupes qui devoient être emploiées en cette expédition, furent embarquées dans des flûtes & en d'autres bâtimens sous leurs Commandans & Oficiers, savoir le Comte Guillaume de Hornes, le Colonel Uittenhove, les Lieutenans Colonels Grandmaison & Stéelandt, & tous les autres qu'il seroit trop long de nommer. On fut néanmoins obligé d'atendre encore quelques compagnies qui vinrent trop tard pour être embarquées avec les autres, & qui furent ensuite menées à bord dans des alléges. On déclara alors à tous le Capitaines des vaisseaux & aux autres Commandans, qu'il falloit ranger la côte de Flandre à vûë de Dunquerque & de Graveline, s'avancer vers le Pas de Calais & le traverser jusques derriére le Singels, où étoit le rendévous & où il seroit donné de nouveaux ordres. Le Général laissa proche du Deurloo les Capitaines Dekker & Barent de Vries, avec les frégates *Edam* & *le Levrier*, pour y atendre durant 24. heures tous les vaisseaux qui pourroient être encore envoiés, & les conduire sous le pavillon. Il distribua aussi son escadre en trois divisions, & dressa l'Instruction suivante, selon laquelle il ordonnoit à chacun de se régler.

L'armée navale sort du Wielingen & se met au large. 24. *Mai*.

Rendévous.

Instruction particuliére & ordres de Michel Adriansz. de Ruiter, L. Amiral Général, & commandant en Chef l'armée navale des P. V., pour les Oficiers Généraux, Capitaines & Commandeurs, rangés sous son escadre, selon ses trois divisions, à laquelle chacun de ceux qui y sont dénommés sera tenu de se conformer jusqu'à nouvel ordre.

En faisant vent arriére ou vent largue, le Lieutenant Amiral van Nès, avec les vaisseaux qui seront sous lui, se tiendra à stribord du Lieutenant Amiral Général.

Et de la même maniére, en ce même cas, le Vice-amiral van Nès, avec sa division, se tiendra à babord du-dit Général.

Mais en allant à la bouline le L. Amiral van Nès, avec sa division, se tiendra de l'avant du L. Amiral Général.

Et le Vice-amiral van Nès avec la sienne se tiendra de l'arriére.

En revirant on commencera toujours par la queuë, de sorte que les derniers vaisseaux seront les premiers à mettre à l'autre bord, & que le Vice-amiral van Nès, avec sa division, demeurera de l'avant du L. Amiral Général, & le L. Amiral van Nès, avec la sienne, demeurera de l'arriére. Ainsi en changeant de bord ceux qui étoient de l'avant demeureront toujours de l'arriére, & ceux qui étoient de l'arriére se trouveront de l'avant, & par ce moien chacun gardera son poste.

La division du L. Amiral van Nès, sera composée de six navires & frégates, deux brulots, deux senaus, une galiote, avec trois flûtes ou vaisseaux de transport, qui seront entre elle & celle du L. Amiral Général laquelle consistera en sept navires & frégates, deux brulots, deux senaus & deux galiotes, avec trois autres flûtes entre elle & celle du Vice-amiral van Nès qui sera composée de six navires, un brulot, deux senaus & une galiote.

Toutes les divisions porteront la flame au grand mât.

Le même ordre qui a été ci-dessus établi à l'égard de l'escadre entiére sera respectivement gardé dans les-dites divisions en changeant de bord: & en outre chacun en son particulier prendra soin, soit en navigeant ou en moüillant l'ancre, sur tout en étant proche de l'ennemi ou en l'abordant, de garder son rang & de se tenir en ligne le mieux

mieux qu'il ſera poſſible; ſe ſerrant autant que les règles de la guerre & de la marine pourront le permettre; afin qu'en s'aquitant généreuſement de ſon devoir & des engagemens où l'on est par ſon ſerment, on puiſſe d'autant plus fidèlement & plus utilement ſe ſéconder les uns les autres & s'entre-ſecourir. 1674.

Les brulots ſe tiendront toujours proche de l'arriére des navires, chacun dans la diviſion ou il aura été rangé, tâchant, en cas de rencontre, d'aborder à la faveur du canon & de la fumée quelqu'un des navires capitaux des ennemis, & d'aller courageuſement & avec une vigoureuſe réſolution aux navires ennemis qui voudroient aborder les vaiſſeaux de nôtre armée malgré eux. Ils auront auſſi l'œil & veilleront exactement ſur les brulots des ennemis qui pourroient aborder nos vaiſſeaux, & ils iront au-devant pour les ataquer & les détruire, ſans ſe ménager en aucune maniére, & ſans demeurer en défaut, eu égard à l'un & à l'autre de ces deux chefs, ſur peine de punition corporelle.

Tout de même les yachts, dans leurs postes, ſe tiendront prêts à porter & à raporter les avis, & prendront garde que s'il vient à périr quelqu'un de nos vaiſſeaux, ſoit par le feu ou en coulant bas, ils ſoient toujours en état d'en aller ſauver les équipages, comme auſſi de s'opoſer aux éforts des autres petits bâtimens des ennemis, & de leurs brulots, en la maniére & ſur les peines ci-deſſus exprimées au regard des brulots. Fait & arrêté à bord des Sept Provinces, *ſortant du Wielingen & courant au large, le* 24. *de Mai* 1674.

MICHEL ADRIANSZ. de RUITER.

Le 26. l'armée ſe trouva à vuë de la pointe de Calais, proche de la côte de Flandre & de celle de France. La nuit ſuivante on vit des feux par tout ſur celle de France où il y avoit une grande alarme. Le Général Ruiter aiant reçu ordre du Prince, par une Instruction datée le 6. de Mai, de ſe régler de point en point, à l'égard du ſalut qui devoit être fait au pavillon d'Angleterre, ſuivant l'Article 4. du Traité de paix conclu le 9. de Fèvrier entre le Roi de la Grande Bretagne & les Etats, & étant bien perſuadé qu'on ne manqueroit pas de rencontrer des vaiſſeaux Anglois, aſſembla le Conſeil de guerre ſur ce ſujet, pour demander avis touchant la maniére dont on pourroit faire ce ſalut. Après une mûre délibération il fut conclu tout d'une voix: *Que lors qu'on viendroit à rencontrer quelque navire de guerre Anglois, ſoit qu'il portât pavillon de commandement, ou non, il ſeroit ſalüé du Commandant en Chef de l'armée de Hollande; & enſuite de tous les Oficiers Généraux ſelon leur rang, en amenant le pavillon, en tirant* 11. 9. 7. & 5. *coups, & en laiſſant le pavillon toujours bas, juſques-à-ce qu'on fût éloigné au-delà de la portée du canon de ceux qu'on ſalüeroit, ſans qu'il y eût de Capitaines particuliers ou Commandeurs qui tiraſſent; mais qu'ils ameneroient ſeulement les perroquets, à moins qu'ils ne fuſſent ſéparés & loin de leur gros; comme s'ils étoient en vedéte, & qu'ils fiſſent une ſemblable rencontre dans leur poſte, auquel cas ils ameneroient tous leurs perroquets, & le Commandant ſalüeroit de cinq volées de canon, & chaque Capitaine, de trois. Que s'il étoit éxigé par quelque Oficier Anglois, que les Oficiers Généraux des P. V. euſſent à laiſſer le pavillon bas, tant qu'il ſeroit à portée de vuë, ou pendant qu'ils feroient enſemble même route, & que ces derniers fuſſent ſommés pour une ſeconde fois d'amener, ainſi qu'on pourroit trouver des éxemples que cela a été pratiqué, il faudroit le faire pour ce tems-là ſeulement, & aſsès promtement, avant que l'Anglois eût tiré; mais qu'à l'instant on enverroit à ſon bord quelque perſonne capable, afin de lui demander avec civilité ſon nom & celui de ſon vaiſſeau; ſi le Roi de la Grande Bretagne déſire qu'on en uze de la ſorte au ſujet des ſaluts; & s'il a un ordre exprès d'agir comme il fait? De quoi & de ce qui lui auroit été répondu ſur ce point, enſemble de tout ce qui ſe ſeroit paſſé, celui qui auroit été envoié à bord viendroit faire un raport circonſtancié au Commandant du vaiſſeau pavillon, qui en donneroit enſuite connoiſſance au Prince & lui demanderoit ſes ordres précis ſur ce ſujet.* Cette Réſolution étoit ſignée du L. Amiral Général Michel Adrianſz. de Ruiter, des L. Amiraux Bankert, A. van Nès, & Tromp; des Vice-amiraux J. van Nès, Evertſz. de Haan & Vlug; & des Contre-amiraux F. van Almonde & E. de Ruiter. Le lendemain un peu après midi l'armée aiant le vent contraire fut obligée d'aller moüiller l'ancre devant Douvres. Le Général ſalüa de treize volées le pavillon du Roi qui étoit arboré ſur le château; chacun des autres L. Amiraux le ſalüa d'onze volées; les Vice-amiraux le ſalué-

L'armée navale arrive à vuë de la pointe de Calais.

Réſolution priſe par Ruiter & par le Conſeil de guerre touchant la forme du ſalut qu'on devoit faire aux navires Anglois. *26. Mai.*

L'armée navale de Hollande va moüiller devant Douvres. *27. Mai.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1674.

Ruiter & les autres Oficiers Généraux saluent la banniére de Roi. Et le château leur répond.

saluérent de neuf; & les Contre-amiraux, de sept; amenant leurs pavillons & leurs huniers: le château répondit d'onze coups, & Ruiter remercia aussi d'onze, & le château encore ensuite de neuf. Cette civilité fut pratiquée à proportion & sur le même pié par les autres Oficiers Généraux. Lors qu'on eut cessé de tirer chacun issa de nouveau son pavillon. Quelques-uns avoient cru que parce que les Hollandois étoient tout proches de la ville, on prétendroit qu'ils devroient laisser les pavillons bas & les huniers ferlés, tandis qu'ils y seroient à l'ancre: mais les Anglois ne l'éxigérent pas; au contraire ils parurent fort contens. Le Lieutenant même qui commandoit en l'absence du Gouverneur, lequel étoit allé à Londres, vint avec plusieurs Gentishommes Anglois visiter le L. Amiral Ruiter & le Comte Guillaume de Hornes à leurs bords, & leur firent beaucoup de civilités, auxquelles il fut répondu de la même maniére. Là il fut bû à la santé du Roi de la Grande Bretagne, à celle des Etats Généraux & du Prince d'Orange, & ensuite on se sépara avec beaucoup de têmoignages d'amitié de part & d'autre. Sur le soir, trois navires de guerre & dix autres bâtimens, tant flûtes que senaus, venant de Zélande, se rendirent sous le pavillon.

L'armée navale met à la voile, mais le calme & le vent contraire l'empêchent d'avancer.

28. *Mai.*

Le lendemain l'armée remit à la voile, & fit tous ses éforts pour sortir du Canal en louvoiant & en étalant les marées, afin de prendre son cours vers les lieux où les ordres qui avoient été donnés au Général l'obligeoient de se rendre: mais le calme, le vent contraire, les bâtimens pesans à la voile qui la suivoient & qui étoient en grand nombre, l'empêchérent d'avancer audelà de la pointe de Singels, à l'Est de laquelle elle jetta l'ancre. Cependant comme il n'y avoit point d'eau à faire en ce lieu-là, Ruiter & les autres L. Amiraux

30. *Mai.*

furent d'avis de retourner à Douvres, où il y avoit une bonne aiguade, & où on donna ordre de remplir tous les tonneaux qui étoient vuides.

Ruiter a de l'inquiétude à cause du retardement de plusieurs choses nécessaires.

Il écrit sur ce sujet à un certain Ministre d'Etat.

31. *Mai.*

Qu'il manquoit d'artillerie de méche, de bales & d'armes, de main pour les matelots.

En ce tems-là Ruiter se trouva dans une grande inquiétude de ce que les flûtes, sur lesquelles étoient chargés le canon & les autres munitions de guerre, tardoient si longtems à venir. Il en écrivit à l'un des principaux Ministres d'Etat, lui remontrant: *Qu'il n'y avoit encore dans l'armée aucune des munitions de guerre nécessaires pour ataquer des villes ou des forteresses après une descente, & que sans cela il n'étoit pas possible de pouvoir former les entreprises qui avoient été ordonnées par Son Altesse, & beaucoup moins de les éxécuter. Que tous les vaisseaux étoient si mal pourvûs de méche, qu'il n'y en auroit pas pour sufire trois jours après une descente. Qu'on ne pouvoit fournir aux soldats autant de sortes de bales qu'ils en demandoient pour leurs armes, & que pour cet éfet il falloit envoier à l'armée des moules de 14. de 16. & de 18. bales à la livre. Qu'on avoit besoin d'un plus grand nombre de menuës armes pour les matelots, parce que les vaisseaux, auxquels il avoit été ordonné de fournir deux ou trois compagnies chacune de 60. hommes, ne pouvoient qu'à peine en armer la moitié. Qu'on tardoit beaucoup à faire venir les soldats, & qu'il n'y en avoit encore que quelques compagnies arrivées le 29. du Mois, & le jour de la date de cette même Lettre.*

Sa demande.

Il prioit donc ce Ministre de donner en diligence les ordres nécessaires, pour lui faire envoier tout ce qu'il demandoit dans sa Lettre, conformément à l'Acte de rendévous arrêté depuis peu, dont-il verroit la copie qui étoit jointe à sa dépêche. Il détacha aussi une frégate pour aller au Texel, & une autre au Wielingen, solliciter le départ des bâtimens de transport chargés de vivres & de munitions de guerre, & pour les amener, parce que sans cela il étoit impossible au Comte de Hornes de rien entreprendre avec ses troupes, & d'éxécuter ses ordres secrets. Cette Lettre étoit datée le dernier de Mai. Ce defaut de toutes les choses nécessaires pour agir, chagrinoit fort le L. Amiral Général, qui suportoit impatiemment une négligence si préjudiciable.

Ruiter & Bankert mettent à la voile.

Ils arrivent sous Singels.

Et Tromp y arrive après eux.

Le C. Am. E. de Ruiter est détaché avec neuf vaisseaux pour aller croiser dans le Canal.

1. *Juin.*

Le même jour son escadre & celle de Bankert remirent à la voile, faisant leur route à l'Oüest pour s'avancer sous Singels, & Tromp demeura encore à l'ancre, afin de faire prendre le reste de l'eau. Sur le soir Ruiter & Bankert moüillérent sous Singels, où Tromp avec son escadre alla les joindre le lendemain. Pendant qu'ils furent là moüillés le Contre-amiral Engel de Ruiter, fut détaché avec cinq navires, une frégate & trois senaus, pour aller croiser à l'Oüest dans le passage du Canal, en s'étendant raisonnablement, afin de faire quelque découverte, ou d'insulter l'ennemi si l'ocasion s'en présentoit, & après avoir ainsi croisé quelque tems jusques à l'isle de Wicht, à Kiskassen & à Torbaie, se rendre sous le pavillon au rendévous. Cet ordre fut éxécuté. Mais le 2. de Juin l'armée remit encore à la voile prenant son cours à l'Est. On aprit alors par une houcre de Zélande, à qui des

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

des Suédois avoient parlé en revenant de France, que tout le monde étoit en crainte 1674.
& en armes sur les côtes, & qu'on avoit envoié en terre ferme toutes les femmes & les enfans de l'isle de St. Martin de Ré. On fut ensuite, par le moien d'un petit bâtiment François que le Capitaine Jean de Witte avoit pris, qu'il y avoit deux mille hommes dans Dieppe, qui y faisoient la garde jour & nuit, & qui étoient relevés toutes les semaines.

Nouvelles des côtes de France.

Le 5. on eut du gros tems qui incommoda quelques vaisseaux dans leurs mâts de hune & dans leurs voiles; & sur le soir on jetta l'ancre à l'Oüest de Swaneklif, c'est-à-dire au côté de Wicht qui gît à l'Est. Il y avoit un château où on arbora le pavillon du Roi, auquel toute l'armée fit le salut en amenant les pavillons & en tirant le canon, à quoi le château répondit de douze volées. Sur le soir les L. Amiraux van Nès & Bankert, s'abordérent par hazard. L'éperon du vaisseau de Bankert fut rompu, & la galerie de babord de van Nès se brisa: le Lieutenant Amiral Guillaume Bastiansz. perdit aussi son ancre.

5. Juin. L'armée navale arrive proche de Wicht.

Le lendemain le Comte de Hornes proposa au Conseil de guerre, que comme le vent demeuroit toujours depuis l'Oüest jusqu'à l'Oüestsudoüest, & au Sudoüest, il y avoit lieu d'examiner s'il ne seroit point à propos de traverser de Wicht à Cherbourg, place qui est à l'Est du cap de la Hogue, pour tâcher d'y remporter quelque avantage sur les ennemis. Mais le L. Amiral Ruiter en aiant délibéré avec le Conseil de guerre, on fut unanimement d'avis qu'il y auroit trop de difficulté à s'avancer vers ce lieu-là, & à dépasser la riviére de Somme; outre qu'on n'étoit pas pourvu de munitions de guerre ni d'artillerie, pour ataquer cette place & la batre comme il faudroit, si l'on prétendoit s'en rendre maître. De plus il fut conclu que les Capitaines Elandt du Bois & Barent Martensz. continuëroient de croiser par le travers de l'isle de Wicht, sur la route des vaisseaux qui devoient aporter les munitions qu'on atendoit de Hollande, afin de suivre ensemble l'armée qui devoit faire voiles à Torbaie, pour faire de l'eau & lester les bâtimens de transport qui ne l'étoient pas assès. Pour les navires de van Nès & de Bankert ils demeurérent à l'ancre un jour après les autres, afin qu'on pût rétablir leurs débris.

6. Juin. Proposition du Comte de Hornes. Résolution du Conseil de guerre.

On mit donc le lendemain matin à la voile, & le 8. l'armée arriva devant Torbaie. Là le Général fit venir tous les Oficiers Généraux & les Capitaines à son bord, où il leur déclara qu'il en seroit détaché une escadre sous son commandement, & que le reste de l'armée demeureroit sous celui de Tromp. Le Comte de Hornes passa en même tems du bord de Ruiter à celui de Tromp, & l'escadre détachée se rendit sous le pavillon de ce premier Lieutenant Amiral, qui voiant que la saison s'écouleroit, se trouva obligé de hâter son voiage, quoi que les munitions nécessaires ne fussent pas encore arrivées; dans l'espérance que les vaisseaux qui étoient atendus, le suivroient & pourroient le joindre. Le Colonel van Uittenhove qui commandoit les troupes réglées, demeura avec lui à bord des *Sept Provinces*, & prit conjointement soin que les équipages fissent tous les jours l'exercice, afin d'être mieux disposés à l'exécution de ce qui leur seroit ordonné. Voici le nombre des navires de guerre & des autres bâtimens qui furent détachés du gros de l'armée, pour cette expédition particuliére, sous le commandement de Ruiter. De l'Amirauté de Rotterdam, 4. navires, 2. brulots, 2. senaus, 6. flûtes ou bâtimens de transport & une galiote: de l'Amirauté d'Amsterdam, 8. navires, 4. brulots, 3. senaus, huit flûtes de transport, avec quatre autres chargées de vivres & deux galiotes: de l'Amirauté de Zélande, 3. navires, un senau, & une flûte à eau: de l'Amirauté du Quartier du Nord, 3. navires & deux flûtes de transport: outre neuf autres vaisseaux qui devoient être du nombre & qui étoient absens, dont faisoient partie ceux des Capitaines de Liefde & Filippe Melkenbeek, qui aiant été détachés le 3. de Juin, pour aller croiser quatre jours vers Vierly au vent, à vûë de l'armée, n'étoient pas encore de retour, & les sept autres n'étoient pas arrivés. Toute cette escadre étoit pourvûë de 4336. matelots, 3386. soldats, & de 1142. piéces de canon. Pour ce qui regarde le L. Amiral Tromp, & ce qu'il exécuta, suivant ses ordres, avec la plus considérable partie de l'armée navale, qui demeuroit sous son commandement, j'en laisserai à part le récit qui n'est pas du but de l'Histoire que j'écris, & je continuërai à suivre le pavillon de Ruiter.

L'armée arrive devant Torbaie. 8. Juin. Escadre détachée de l'armée navale & commandée par le L. Am. Ruiter.

Ce Général avoit fait voiles de devant Torbaie dès le soir du 8. de Juin, & comme le vent s'étoit rangé au Nordnordest son escadre avoit porté le cap à l'Oüest. Le jour suivant aiant fait venir à son bord les Commandans de chaque vaisseau,

Ruiter fait voiles avec son escadre. 9. Juin.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1674.
Mémoires distribués pour les rendévous.
L'armée de Ruiter est distribuée en trois divisions.
Il hâte son voiage.
19. *Juin.*
Il fait devancer son Fils avec sept vaisseaux.
21. *Juin.*
Il aproche de Madére.
24. *Iuin.*
Il arrive à Tenériffe.
25. *Juin.*
Il remet à la voile.

il leur mit en main deux Mémoires des rendévous; l'un ouvert, par lequel en cas qu'ils vinssent à être séparés par quelque accident, il leur étoit marqué de se rendre à vingt lieuës à l'Oüest du cap de Finisterre, qui est une pointe de terre sur la côte Occidentale de Gallice en Espagne; & l'autre cacheté, pour l'ouvrir lors qu'on seroit arrivé à ce premier rendévous, & par lequel il leur étoit enjoint de faire route jusqu'à la baie de Ste. Croix, à la pointe Orientale de Tenériffe, l'une des isles Canaries. Le même jour il divisa son escadre en trois divisions, sous lesquelles il rangea les neuf vaisseaux encore absens, au cas qu'ils vinssent. Ensuite il emploia tout ce qu'il avoit d'expérience dans la marine pour faire bonne route, & le 30. de Juin il se trouva par les 34. degrès & plus, de latitude Septentrionale. Il jugea alors à propos de détacher son fils le Contre-amiral Engel, avec sept vaisseaux, & de le faire devancer à Tenériffe; en partie pour y donner avis au Gouverneur que le L. Amiral son pére le suivoit avec de plus grandes forces, & qu'il ne vouloit aborder en ce lieu-là que pour acheter des vivres, afin de prévenir par cette déclaration tous soupçons; & en partie pour faire tenir plutôt prêtes les choses qu'il vouloit acheter. D'ailleurs comme il n'estimoit rien si cher que le tems pour le succès de son entreprise, il donna ordre à quatre des meilleurs voiliers de ses navires & des frégates, de remorquer un pareil nombre des plus pesans vaisseaux. Le 21. on eut la vûë de la pointe Occidentale de Madére, celle des isles Canaries qui est le plus au Nordoüest. Le 24. on découvrit Tenériffe, & le jour suivant on arriva à la rade de Ste. Croix, avant que le Contre-amiral Engel de Ruiter y fût, lequel on jugea avoir eu plus de calme en sa route que le Général son pére n'en avoit eu dans la sienne; & on y trouva le Capitaine Pierre de Liefde, qui y avoit abordé deux jours auparavant. Ruiter aiant apris qu'on ne pouvoit faire de l'eau en ce lieu, résolut de faire mouiller un pié d'ancre & ensuite de continuer sa route sans différer, faisant néanmoins auparavant acheter par le Consul des P. V. quelques pipes de vin de Canarie, du bétail en vie, & d'autres rafraîchissemens qui furent menés à bord. Il mit aussi entre les mains du même Consul huit ordres cachetés pour les rendévous, afin de les donner aux vaisseaux qui devoient encore venir, & de leur marquer par là quel cours il faloit prendre, & que c'étoit à la Martinique qu'il alloit & où ils devoient le suivre. On fit donc voiles dès le soir, par un vent de Nordest, & on porta le cap au Sud & ensuite au Sudsudoüest. Au reste il me seroit impossible de décrire plus nettement ce qui se passa en cette expédition, à l'ataque de la Martinique & dans la suite, ni d'en mieux déduire les circonstances, que par les propres termes d'un récit du Lieutenant Amiral Ruiter, contenu dans une Lettre du 8. d'Août, qu'il envoia au Prince, où l'on voit le détail de tout ce qui arriva, & du peu de succès de cette entreprise.

Très-noble & Très-illustre Seigneur & Prince.

Lettre de Ruiter au Prince touchant l'expédition de la Martinique.
Délibérations sur la maniére d'ataquer la Martinique.
Ordres établis pour cet éfet.

„ Ma derniére Lettre, dont je joins un duplicata à celle-ci, étoit datée le 25. du „ dernier Mois de Juin, à la baie de Ste. Croix, à l'isle de Tenériffe. Dès le même soir „ nous primes notre cours tous ensemble vers la Martinique, en conformité de l'ordre „ de rendévous joint à notre sus-dite derniére Lettre. Depuis il ne nous est rien arrivé de „ considérable sur la route; où nous n'avons rencontré aucuns vaisseaux, que le 28. „ du même Mois, par les 24. degrès 14. minutes de latitude Nord, & par les 356. de„ grès 49. minutes de longitude, où nous trouvâmes *le Betau*, à bord duquel étoit le Sieur „ Lobs de Médenblik, & qui étoit destiné de la part de la Chambre d'Amsterdam pour „ les Indes Orientales. Au reste j'avois tous les jours des conversations avec le Sieur „ Colonel Uittenhove, au sujet de l'exécution des ordres qui nous avoient été donnés „ par V. A. & nous examinions ensemble les moiens d'y réussir, visitant pour cet éfet „ un certain plan ou petite Carte qui nous avoit été mise entre les mains; & après y avoir „ bien pensé nous fûmes d'avis de descendre à l'un de ces trois lieux, le Carbet, St. Pier„ re, ou le Cul-de-sac. Aiant donc pris toutes nos mesures, & rangé toutes les troupes en „ trois brigades, sous les Lieutenans Colonels, le Comte Jean de Hornes, de la Grand„ maison & Steelandt; & aiant ajoint à chacun d'entre eux un Commandeur & vingt „ matelots portant des grenades, & formé trois bataillons de matelots, chacun de „ trois cens-septante hommes, pour soutenir les troupes réglées, ordonné les sig„ naux & la maniére de s'embarquer, tant dans les chaloupes que dans les ca„ nots, ou autres petits bâtimens, afin de pouvoir faire descente ou à diverses fois

„ ou

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

ou conjointement, selon que l'ocasion s'en présenteroit, nous trouvâmes qu'il " n'y en avoit que pour contenir à la fois 900. ou 1000. hommes avec leurs armes. " Le 18. de Juillet nous fûmes par les 14. degrés 20. minutes de latitude Nord, & " par les 316. degrés 43. minutes de longitude; ce qui nous obligea de faire veiller " éxactement de dessus les hunes si l'on n'auroit point connoissance des terres, qu'on " découvrit le lendemain de bon matin, savoir la Martinique au Nordoüest, & Ste. " Lucie au Sudoüest à nous. Nous avions le vent Nordnordest & un tems fort " pluvieux; néanmonis en serrant le vent nous ne laissâmes pas de louvoier vers la Mar- " tinique, où nous envoiâmes le Capitaine Corneille Lyncourt, qui commandoit ordi- " nairement une flûte de transport de Zélande, mais que nous avions fait passer un jour " ou deux auparavant sur un senau, avec ordre de s'avancer vers terre, parce qu'il " connoissoit asses ces païs-là & qu'il y étoit connu. Il devoit tâcher d'enlever quelques " gens, qui pussent nous dire des nouvelles de l'état des afaires du lieu, & en quelle " disposition étoient les habitans, & on lui donna en même tems à distribuer des billets " en forme de Manifestes, que nous avions fait traduire en François, & dont j'ai " joint ici une copie sous la lettre A. "

1674.

8. Juillet

Le Cap. Lyncourt est détaché vers terre.

Sur les huit heures nous nous laissâmes dériver, & je fis venir à mon bord " tous les Oficiers & Capitaines, tant des troupes que des vaisseaux, pour les exhor- " ter encore une fois à se bien aquiter de leur devoir, leur ordonnant de faire de leur " côté les mêmes instances aux troupes & aux équipages, sous les menaces & les " promesses qui y étoient annexées. Ensuite nous continuâmes notre route, & étant " proche de terre & d'une haute roche, nommée le Diamant, Lyncourt nous ame- " na à bord un Flamand, un Anglois & un Irlandois, qu'il avoit pris sans beau- " coup d'oposition de leur part, & enlevés du lieu où ils travailloient à charger " du bois dans un bâtiment; & avec eux encore trois Négres, qui apartenoient " aux héritiers d'un certain Monsieur d'Olen, & qui étoient allés dans un canot à " la pêche. Tous ces gens duëment éxaminés, chacun d'eux l'aiant été séparé- " ment, convenoient en ceci: que depuis un mois il étoit venu des avis & des " ordres exprès de France, non-seulement à la Martinique, mais encore à toutes " les autres isles que les François possédoient en ces quartiers, qu'on eût à se " tenir sur ses gardes contre une escadre qui devoit venir de Hollande pour les " ataquer; avec lequel avis il étoit aussi arrivé des renforts de troupes & de mu- " nitions. Outre cela ils déclarérent que depuis peu de jours un yacht nommé " *l'Hirondelle*, venant de France avoit touché à la Martinique, & y avoit " aporté des Lettres, dans lesquelles on fixoit nos forces à 17. navires de guer- " re, avec plusieurs flûtes & autres bâtimens; dequoi nous fûmes extréme- " ment surpris. Ils raportérent encore qu'il y avoit plus de quinze jours qu'il " étoit parti de cette même isle des vaisseaux chargés de sucre & d'autres mar- " chandises, pour aller aux isles qui étoient le plus sous le vent, se joindre à d'au- " tres bâtimens, afin de prendre la route de France sous l'escorte de quelques navi- " res de guerre: que le reste tant des navires du Roi que des vaisseaux marchands, " touchant le nombre desquels ils ne convenoient pas, s'étoit retiré dans le port " du Cul-de-sac, dont le Fort étoit muni de 20. piéces de canon, & de quatre ou " cinq compagnies de soldats: que tous les ouvrages de ce Fort n'étoient pas enco- " re à perfection, & que la moitié des équipages des vaisseaux étoit malade. " Après avoir reçu des avis si importans, on mit en délibération laquelle des trois " places on ataqueroit d'abord, & on considéra que quand même on se seroit em- " paré de St. Pierre & du Carbet, où il n'y avoit point de vaisseaux, il faudroit " toutefois encore en venir à forçer le Cul-de-sac, ainsi qu'on le pouvoit apren- " dre d'un dire du païs, qui se trouve conforme à la vérité, que *qui- " conque est maître du Cul-de-sac a tout le païs en sa puissance.* Que si on pré- " tendoit aller par terre à cette place, on seroit nécessairement obligé dans la marche " de passer par des endroits si étroits & si difficiles, que toutes nos troupes auroient " pû être arrêtées par très-peu de gens. Qu'après avoir pris le Carbet, ou St. Pierre, il " ne seroit pas possible de se rembarquer si promtement, parce que n'aiant pu faire ai- " guade à Ténériffe, tous les vaisseaux étoient entiérement dépourvûs d'eau aussi-bien " que de bois à brûler, & qu'on trouveroit abondance de l'une & de l'autre de ces " munitions au Cul-de-sac. Ainsi il fut résolu d'aller incessamment livrer assaut à cette " derniére forteresse par terre & par mer, & de tâcher de l'emporter de vive force. "

Le Capitaines & Oficiers sont exhortés à faire leur devoir.

Lyncourt améne trois Européens & trois Négres au bord de Ruiter.

Qui raportent que les François sont par tout sur leurs gardes, & qu'il y a plus d'un mois qu'ils sont avertis de la venuë des Hollandois.

Etat & situation du havre & du Fort de Cul-de-sac.

Délibérations sur ce sujet.

Résolution d'ataquer le Fort du Cul-de-sac.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1674. „ Pour cet éfet nous fîmes route de ce côté-là ; mais en arrivant ſous la terre nous
„ tombâmes dans le calme. Sur le ſoir, au coucher du ſoleil, la pointe Méridionale

20. Juillet.

„ du Cul-de-ſac nous étant demeurée à une lieuë à l'Eſt, nous fîmes toute la nuit
„ des bordées pour nous aprocher. Cependant le calme continuant toujours, ce ne
„ fut que le Vendredi 20. de Juillet, à onze heures du matin, que nous moüillâ-
„ mes dans la baie ſur 14. braſſes, juſtement à l'Oüeſt du Cul-de-ſac. Alors les ſig-
„ naux de deſcente aiant été faits, on embarqua promtement le nombre de près de

Les troupes font deſcente ſous la conduite du Colonel Uittenhove.

„ 1000. hommes dans les canots & dans les chaloupes, leſquelles à l'éxemple des
„ troupes, étoient auſſi diviſées en trois brigades, chacune rangée ſous un pavillon parti-
„ culier ; & tous ces bâtimens enſemble ſous le commandement du Sieur Colonel Uit-
„ tenhove, s'avancérent ſur une ligne vers le rivage, dans l'intention d'y prendre
„ poſte ſuivant notre réſultat, & d'y agir vigoureuſement, nonobſtant que les enne-
„ mis, à-peu-près au nombre de trois cens hommes ſous les armes, euſſent déja pa-
„ ru un peu auparavant à l'endroit où l'on vouloit faire la deſcente, d'où, par la
„ crainte de notre canon, ils ſe retirérent derriére des buiſſons & en des bois qui
„ répondoient au rivage, afin d'y atendre nos gens. Sur cela le Sieur Colonel,
„ avec les trois Lieutenans Colonels & les autres Oficiers inférieurs, qui avoient

Le Comte de Styrum eſt bleſſé.

„ commandement ſous eux, ſautérent avec beaucoup de réſolution dans l'eau, pour
„ aller au rivage à la tête des troupes, excepté le Sieur Comte de Styrum, qui avoit
„ été établi Aide Major Général, & qui avoit été bleſſé dans ſa chaloupe. Ils ren-

Les ennemis ſont repouſſés.

„ voiérent enſuite les bâtimens tour-à-tour, pour prendre le reſte des ſoldats qui
„ étoient encore à bord, & firent auſſi-tôt retirer dans leur forteresſe les ennemis,
„ qui du lieu avantageux où ils ſe trouvoient poſtés, avoient chargé nos gens tan-
„ dis qu'ils étoient encore dans leurs petits bâtimens, & en avoient déja tué ou bleſſé

Situation du Fort.

„ plusieurs. Ce Fort, que nous ne ſavions pas être ſi près des bocages & des arbres
„ qui étoient au bord du rivage, étoit ſitué dans un vallon, muni d'un rempart de
„ défence, & de bonnes paliſſades de dix piés de haut, entrelaſſées de gros ro-

Qui eſt ataqué ſans fruit & avec beaucoup de perte.

„ ſeaux de cannes. Nos troupes ne laiſſérent pas néanmoins d'aller courageuſement
„ diverſes fois à l'aſſaut : mais comme du côté des baſſes terres, qui joignoient les
„ paliſſades par le derriére, elles étoient expoſées à la plus grande partie du canon
„ de cinq ou ſix vaiſſeaux, moüillés dans le Cul-de-ſac, qui tiroient par-deſſus les

Il y a quantité de morts & de bleſſés.

„ terres, entre leſquels il y avoit un navire de guerre, monté de plus de 40. pié-
„ ces de canon, qui étant chargées de mitrailles faiſoient un feu terrible, il y eut
„ quantité des nôtres de tués ou de bleſſés. Outre cela le terrein, où ils étoient poſ-
„ tés devant le Fort, étoit tout à découvert aux coups des aſſiégés. Le fond mê-
„ me des environs du port, que nous avions fait ſonder par le Capitaine Thomas
„ Tobiaſz. n'étoit pas aſsès profond pour y pouvoir faire entrer en un moment, du
„ côté de l'Oüeſt où nous étions, nos vaiſſeaux & nos brulots, ſoit en navigeant
„ ou en toüant, afin de détruire ceux des ennemis ; d'autant plus qu'ils avoient fait

La plupart des Oficiers Généraux & des ſoldats ſont bleſſés.

„ couler bas un ou pluſieurs bâtimens pour fermer la principale paſſe. Il fut donc
„ enfin conclu que puiſque tous les Oficiers Généraux des troupes réglées, hormis
„ le Sieur Comte de Hornes, étoient bleſſés, & avoient été remenés à bord, &

Conſidérations ſur le deſſein le livrer un aſſaut général.

„ qu'il y avoit déja tant d'autres bleſſés & tant de morts, ainſi qu'il paroît dans la
„ liſte ici jointe, ſous la Lettre B. il étoit de la prudence de ne s'opiniâtrer pas à em-
„ porter d'aſſaut cette forteresſe, vû que quand même on ſe ſeroit ſaiſi du bas Fort,
„ le canon des vaiſſeaux n'auroit pas manqué de nous forçer à l'abandonner. De
„ plus il y avoit une montagne à l'Oüeſt de la baie, d'où on incommodoit fort nos
„ troupes à coups d'armes à feu, & qui de ſa nature étant fort eſcarpée, avoit en-
„ core été coupée de traverſes qu'on y avoit faites, & qui la rendoient inacceſſible.
„ Ces deux obſtacles ne pouvoient être ſurmontés qu'en s'y prenant dans les for-
„ mes, & on étoit deſtitué de toutes les choſes néceſſaires pour l'entreprendre. Il n'y
„ avoit pas auſſi de fondement à faire ſur les habitans & ſur les maîtres des plantages,
„ qui étoient tenus en bride par les gens de guerre : au contraire on avoit à craindre
„ que voiant la vigoureuſe réſiſtance des François, ils ne ſe joigniſſent encore à eux,
„ & qu'ils ne vinſſent tous enſemble fondre ſur nous pour s'opoſer à notre retraite ;
„ ce qui auroit pu enfin cauſer une défaite fort grande, parce qu'on ne pouvoit re-

Il eſt réſolu de retirer les troupes.

„ tirer nos gens tout d'un coup, mais ſeulement par brigades, de même qu'ils
„ étoient deſcendus. Ainſi par l'avis du Sieur Comte de Hornes, Colonel, nous
„ fîmes revenir les troupes ſur le ſoir & pour mieux abuſer l'ennemi & faciliter leur

„ re-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1674.

Ordre tenu dans la retraite.

retraite, on envoia à terre des tonneaux vuides, comme si l'on eût voulu s'en servir à quelque entreprise particuliére, ce qui les obligea d'allumer des feux de tous côtés; & cependant les nôtres étant revenus à bord à nuit close, nous nous remîmes au large après minuit avec beaucoup de chagrin de n'avoir pas mieux réüssi.

21. Juillet.

Le 21. de Juillet avant midi, comme nous allions encore à la dérive, à vûë du Cul-de-sac, nous assemblâmes le Conseil de guerre, afin de lui communiquer ce qui s'étoit passé, & de délibérer touchant ce qu'il y avoit à faire pour le service & pour la gloire de l'Etat.

Délibération sur ce qu'il y avoit à faire.

Après y avoir fait de sérieuses réflexions, & avoir considéré qu'outre le grand nombre de soldats morts & blessés, la plupart des Oficiers Généraux ne seroient de quelque tems en état de servir; que toute l'escadre n'avoit plus d'eau ni de bois à brûler, jusques-là que tous les vaisseaux ensemble n'en auroient pu fournir autant qu'il en falloit pour la provision de deux ou trois seulement, on n'estima pas qu'il fût possible d'atendre ceux qui devoient encore venir de Hollande, & de demeurer quelque tems à croiser dans ces parages sur leur route.

On arrête d'aller à l'isle St. Dominique.

Il fut donc résolu qu'en navigeant terre-à-terre tout le long de la côte, on prendroit son cours vers l'isle Dominique, où l'on tâcheroit de tirer des Sauvages avec douceur l'eau, le bois & le lest dont on avoit besoin, & qu'après cela on verroit quelles résolutions on pourroit prendre.

Ou l'on fait de l'eau & du bois.

Le matin du 23. étant arrivés à la grande baie, à la pointe Septentrionale de l'isle, nous y expédiâmes nos afaires fort commodément & avec tant de diligence, que le 25. nous nous trouvâmes en état de détacher cinq navires & frégates pour aller au Sud de la Martinique, conformément au Mémoire ici-joint, sous la lettre C. dont je suplie très-humblement qu'il soit donné communication aux Sieurs Conseillers de l'Amirauté d'Amsterdam, ou du moins aux Sieurs Commissaires délégués par leur Collége pour la présente afaire, afin qu'il leur serve d'instruction.

Nouvelle délibération sur les opérations de l'escadre.

Le même jour, après midi, en résumant notre précédente résolution du 21. du Mois, nous demandâmes de nouveau les sentimens de tous les Membres & Capitaines présens qui composoient le Conseil, touchant les opérations de notre escadre. Il fut fait diverses réflexions sur ce sujet, qui revenoient toutes à-peu-près à ceci.

Difficultés qui se presentent à aller ataquer les autres isles.

Que comme on avoit trouvé qu'à la Martinique les ennemis avoient été avertis de notre venuë, & qu'ils s'étoient mis sous les armes, il ne falloit pas douter qu'il n'en fût de même à la Guadeloupe, à St. Christofle, & dans toutes les autres isles Françoises de ces quartiers-là: que tant par cette raison, qu'à cause de la maladie des Oficiers Généraux des troupes, de laquelle il a été ci-dessus plus amplement parlé, il n'y avoit pas d'aparence que ce qu'on entreprendroit pût réüssir. Que suposé toutefois qu'on pût surprendre quelqu'une de ces isles, il n'y auroit pas lieu d'en tirer de grandes utilités, puis qu'elle seroit éloignée des autres païs de la domination des Etats, & de toutes parts environnée des ennemis, contre lesquels on auroit beaucoup de peine à la maintenir, & qui la pourroient sans doute facilement reprendre. Que si l'on ne prétendoit qu'aller faire un ravage, enlever les Négres & les transporter ailleurs pour en négocier, les frais qu'il faudroit faire à cette fin coûteroient plus à l'Etat par le long séjour des vaisseaux, que ne vaudroit le profit qui en pourroit revenir; outre que ce négoce seroit difficile à faire & hazardeux, vû qu'il n'est pas aisé d'en trouver les ocasions, dequoi il fut raporté pour exemples encore récens ce qui étoit arrivé à des vaisseaux de l'Etat dans une pareille rencontre.

Réflexions sur le dessein d'aller les piller.

Danger d'être surpris par des ouragans.

Que d'ailleurs les premiers desseins aiant manqué, il ne seroit pas fort avantageux pour la réputation d'un corps si considérable, de s'arrêter à des choses de si peu de conséquence; ni fort prudent de se mettre en danger d'essuïer des ouragans, dont la saison aprochoit, & qui pouvoient entiérement ruïner l'escadre.

On prend la résolution de retourner en Hollande.

Par toutes ces considérations, après qu'il eut été mûrement délibéré sur ce sujet, il fut résolu d'un commun avis de tous les Membres du Conseil, de prendre tous ensemble incessamment notre cours en droiture à l'Est, pour nous rendre par le Canal dans nos ports, afin de décharger au plutôt l'Etat des frais que lui coûte tous les jours l'entretien de ce petit corps d'armée, & de remener à son service les troupes qui étoient embarquées, & qui pourroient être utiles en d'autres ocasions.

L'armée met à la voile.

Et arrive devant Niéves.

Dans cette intention nous sommes partis de la baie de la Dominique le 26. du Mois, & le 28. en passant nous avons abordé à l'isle de Niéves, où nous avons échangé 12. Négres, qui avoient été pris sur les François à la Martinique, pour lesquels

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1674. „on nous a donné quelques rafraîchissemens de viandes & de fruits, qui ont servi à „nos malades & aux blessés. Nous eûmes aussi des avis certains que les François „de l'isle de St. Christofle, avoient transporté sur les terres des Anglois tous leurs „éfets, compris mêmes les Esclaves, de sorte que nous n'aurions là trouvé qu'un „païs tout vuide, & où il n'y auroit eu rien à prendre. Le 29. nous avons fait „voiles & côtoïé les isles de St. Christofle & de St. Eustache, dans la derniére „desquelles il y a présentement 25. à 30. familles Angloises établies: mais le Sieur „Guillaume Stapelton, Général Anglois, nous a dit à Niéves qu'il avoit ordre du „Roi son Maître de la restituer aux Hollandois; ce qu'il n'avoit pas encore fait, „parce qu'il jugeoit que cela leur seroit inutile & même préjudiciable, tandis qu'ils „auroient la guerre contre les François, qui étant les plus forts en ces païs-là ne „manqueroient pas de les en déposséder aussi-tôt. Après cela étant venus jusques „dans ce parage, & aiant pris l'avis du Sieur Colonel Uittenhove, qui commen„ce à se porter mieux de cinq blessures qu'il avoit reçuës d'une seule balle, & du„quel nous voions avec beaucoup de joie la santé augmenter de jour en jour, „nous avons estimé qu'il seroit bon d'avertir au plutôt V. A. & par conséquent „l'Etat, du succès de notre infructueux voiage, afin qu'on puisse prendre des mesu„res sur ce pié-là, soit pour les négociations, ou pour ce qu'il y aura à ordonner „lors que nous arriverons devant le port, ou que nous y serons entrés. Nous „avons donc arrêté non-seulement de faire tenir la présente à V. A. & de faire de„vancer pour cet éfet le Capitaine Thomas Tobiasz. avec le vaisseau qu'il comman„de, mais aussi le Sieur Comte de Hornes qui a été présent à toute l'action, afin „qu'il puisse vous faire de bouche un récit encore plus circonstancié, & vous dire „les particularités que je puis avoir omises, & que V. A. désirera peut-être de sa„voir. C'est à quoi je me raporte demeurant avec un très-humble respect.

On conclut d'avertir le Prince du peu de succès de l'entreprise. Et de lui en envoier un récit par écrit, avec le Cap. Thomas Tobiasz. & le Comte Jean de Hornes.

Très-noble & très-illustre Seigneur & Prince,

De Votre Altesse

Le très-humble & très-fidèle Serviteur,

MICHEL ADRIANSZ. de RUITER.

A bord des Sept Provinces *navigeant par les 26. degrès 54. minutes de latitude de Nord, & par les 315. degrès 31. minutes de longitude, le 8. d'Août 1674.*

A cette Lettre étoit encore joint l'Ecrit suivant, avec une liste qui marquoit le nombre des morts & des blessés.

Manifeste pour les Habitans de la Martinique. *Lequel fut traduit en François pour leur être distribué.*

Michel Adriansz. de Ruiter, Chevalier, L. Amiral Général de Hollande & de Oüest-frise, commandant en Chef un gros considérable de navires & autres bâtimens, avec un nombre de gens de guerre, pour le service de l'Etat des P. V. A tous ceux qui ces présentes verront salut. Savoir faisons: Que comme il a plu au Roi de France de porter une très-rude guerre dans le sein des Provinces Unies, sans en avoir eu le moindre prétexte qui fût légitime & juste, & aiant tâché de détruire absolument l'Etat, s'il lui eût été possible, les Seigneurs Etats Généraux ont été obligés de faire des alliances avec les Puissances Etrangéres, non-seulement pour se défendre, mais aussi pour agir ofensivement, & faire éprouver à leur tour aux Sujets du sus-dit Roi quelles sont les rigueurs de la guerre, afin de les porter par ce moien à rechercher une bonne & solide paix. C'est en cette vûë, & dans l'intention de parvenir à un but si salutaire, que les-dits Seigneurs Etats Généraux des P. V. avec l'avis de Son Altesse le très-illustre Seigneur Prince d'Orange, se sont engagés à nous envoier en ces païs, & à y faire venir, sous notre commandement, un gros considérable de navires & autres bâtimens équipés en guerre, portant un grand nombre de troupes. Mais par une singuliére afection que nous conservons pour tous & chacun des Sujets du-dit Seigneur Roi, résidens en ce lieu & dans les autres isles de ces climats, comme étant nos anciens amis, avec lesquels nous avons toujours entretenu connoissance & commerce, nous avons bien voulu, avec la participation de notre Conseil de guerre de terre & de mer, les avertir par ces présentes, & les assurer que L. H. P. n'ont point d'autre intention que de rétablir une bonne paix & faire refleurir le commerce, qui depuis plusieurs années a été si fort interrompu par les intrigues de gens malins, au grand préjudice des deux Nations, & des autres qui y sont aussi interessées, & de prêter pour cet éfet la main à tous les

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

les sus-dits Sujets & Habitans de ces isles, qui voudront se mettre en état de contribuer à l'éxécution d'un si légitime & si utile dessein. Ainsi nous promettons & donnons assurance aux sus-dits Sujets & Habitans, qui seroient à présent disposés, ou qui pourront se résoudre ci-après à se soumettre volontairement aux armes & à la domination de L. H. P. que non-seulement ils ne seront point chargés, maltraités, ni insultés, beaucoup moins encore déchus d'aucuns de leurs privilèges, droits & immunités; mais qu'il leur en sera même acordé davantage: qu'ils auront l'éxercice libre de la Rèligion Romaine; & qu'ils demeureront dans une entière joüissance & possession de tous leurs biens & propriétés. Mais d'un autre côté Nous déclarons, que ceux qui se mettront en devoir de s'oposer au sus-dit projet, seront traités selon la rigueur des loix de la guerre, & ainsi qu'il se pratique en ces dures ocasions, protestant que nous serons innocens des maux qui pourront arriver à chacun de ceux qui n'auront pas voulu profiter de nos présentes ofres, déclarations & avertissemens cordialement donnés. Fait & donné en forme de Manifeste, sous notre signature ordinaire pour seau, & contresigné de notre Sécretaire, à bord du navire les Sept Provinces. 1674.

MICHEL ADRIANSZ. de RUITER.

Par Ordonnance du sus-dit Sieur L. Amiral Général & Commandant en Chef de toute l'escadre.

J. ANDRINGA.

Le nombre des morts qui étoit joint à cet Acte dans une liste particuliére, montoit à 143. & celui des blessés à 378.

Avant que l'escadre partît de la baie de la Dominique, les Capitaines Middelandt, van der Zaan, Rees, Bankert & Bakker, s'en étoient détachés selon l'ordre qu'ils en avoient reçu du Général Ruiter, pour aller croiser jusques au dernier d'Août au Sud de la Martinique, & voir s'ils ne rencontreroient point le Capitaine Filippe de Munnik, qui avoit été jusques alors atendu inutilement, aussi-bien que quelques flûtes & senaus qu'il devoit amener. Voilà quel fut le succès de l'entreprise sur la Martinique & sur les autres isles Françoises, laquelle manqua par les accidens qui ont été ci-dessus mentionnés. J'ai encore apris de la propre bouche du Chevalier Engel de Ruiter, alors Contre-amiral, & de celle d'un autre Capitaine, que les soldats étoient à bout de leur méche & de leur plomb; qu'il y en avoit quelques-uns qui manquoient de certaines sortes de balles; ce qui avoit été en partie cause qu'on n'avoit plus rien entrepris, après cette premiére tentative. Tous ces inconvéniens procédoient de ce que les flûtes de charge destinées pour l'escadre, avoient été envoiées trop tard, ou de ce qu'elles tardoient trop sur la route; particularités que je raporte ici afin de faire voir que pour réüssir dans les grands projets il ne faut rien négliger, & qu'on doit prendre garde aux moindres choses aussi-bien qu'à celles qui sont plus importantes. Il s'agit maintenant de suivre l'escadre sur la route qu'elle tint pour son retour. On navigea fort lentement, tant à cause du calme que des vents contraires, & de ce que la plupart des flûtes étoient si pesantes à la voile, qu'il falloit sans cesse les faire remorquer par les navires de guerre, afin de faire meilleure route, de crainte que faute d'eau douce on ne fût contraint de relâcher en quelque port; ce qui n'auroit pu se faire qu'au préjudice des interêts de l'Etat & à grands frais. Le 24. d'Août on se trouva par les 38. degrès de latitude & par les 329. degrès de longitude, où l'on essuïa beaucoup de gros tems, avec des vents violens & variables, qui furent suivis d'une nuit orageuse & de quantité d'éclairs & de pluïe. Le lendemain la tempête ne fut pas moins rude, & elle dispersa si fort l'escadre, qu'il y manquoit dix ou onze vaisseaux, qu'on découvrit néanmoins peu de tems après. En ce même tems le scorbut & le flux de sang, maladies ordinaires sur les vaisseaux dans les voiages de long cours, ataquérent quantité de matelots & de soldats, & en emportérent chaque jour quelques-uns. Au commencement de Septembre on se trouva obligé de ne faire chaudiére qu'une fois le jour, parce que le vent étoit toujours contraire. Le 21. de ce même Mois, l'escadre entra dans le Canal, & le 25. elle traversa le Pas de Calais. Tous les vaisseaux qui avoient été à cette expédition sous le pavillon de l'Etat se trouvérent alors ensemble, hormis les cinq qu'on avoit laissés proche de la Martinique pour y croi-

On laisse cinq vaisseaux proche de la Martinique pour croiser sur ceux qui étoient encore atendus.

L'armée navale faisant route pour le retour avance peu.

Gros tems.

Maladies.
1. Septemb.
Les raisons sont diminuées.
21. Septemb.
L'armée arrive dans le Canal & traverse le Pas de Calais.
25. Septemb.

1674. croiser quelque tems, & le Capitaine Jean Krook, qui avoit été separé des autres par la brume à l'Oüest de l'entrée du Canal. Le même jour le L. Amiral Ruiter donna les ordres nécessaires aux vaisseaux de Zélande & d'Amsterdam, pour retourner dans leurs ports. Ainsi l'escadre s'étant séparée, il entra lui-même le dernier de Septembre après minuit avec son navire les *Sept Provinces*, par le Droogen dans le port de Goerée, à la faveur des feux que montroient les barques des Pilotes côtiers. Le lendemain il donna avis de sa venuë au Prince & envoia en même tems au Conseiller Pensionaire Fagel la Lettre suivante.

Et se sépare. 30. *Septemb.* Ruiter entre à Goerée.

Noble, &c.

Il écrit au Pens. Fagel.

Selon la coutume j'acompagne celle-ci d'une Lettre à Son Altesse, dont je vous envoie copie pour vous servir d'Instruction; vous priant instamment de considérer que comme le secret qui devoit être gardé dans notre expédition nous a empêché d'écrire à la Haute Régence, il ne seroit pas trop honnête, au moins à mon avis, de commencer à le faire à notre retour, pour donner simplement connoissance de notre arrivée. Je m'adresse donc à vous, & vous demande qu'il vous plaise de disposer les Sieurs Députés de L. H. P. & ceux de L. N. & G P. pour les afaires maritimes, à passer par-dessus cette formalité, & à ne trouver pas mauvais que j'en aie uzé de cette maniére. Je n'ai présentement rien à ajoûter que les ofres que je vous fais de mes services. Je suis,

Noble, &c.

A bord des Sept Provinces, *étant à l'ancre au Droogen, devant Goerée le 1. d'Octobre 1674.*

Votre très-humble Serviteur,

MICHEL ADRIANSZ. de RUITER.

Ainsi donc le Général Ruiter revint de son expédition de la Martinique, à la vérité sans aucun succès, mais non pas sans gloire: car les gens les plus sensés, qui ne mesuroient pas leur estime par les événemens, jugeoient que de son côté il n'y avoit eu ni négligence ni defaut; qu'il n'avoit manqué ni de prudence, ni de conduite, ni de courage; reconnoissant que les projets des hommes relèvent de la direction d'une Puissance supérieure, qui les fait échoüer ou réüssir comme il lui plaît. Quelque tems après, c'est-à-dire au mois de Décembre, les Comtes d'Arlington & d'Ossery, qui faisoient alors leur séjour à la Haie, étant venus à Amsterdam par curiosité, afin de voir la ville, invitérent le L. Amiral Ruiter à manger avec eux, & le régalérent magnifiquement, le priant de la part du Roi de la Grande Bretagne de faire un tour en Angleterre, & de passer trois semaines ou un mois à la Cour: mais comme il n'étoit pas un grand Courtisan, & qu'il aimoit bien mieux vivre en Bourgeois, il les remercia, & les aiant priés de faire aussi ses remercîmens au Roi de l'honneur qu'il lui faisoit, il sut s'excuser civilement de ce qu'il ne l'acceptoit pas. Le L. Amiral Tromp, à qui la même proposition fut aussi faite, s'étant plus facilement laissé persuader par ces deux Seigneurs, fit avec eux ce voiage au Mois

Il est invité à passer en Angleterre.

1675. de Janvier de l'An 1675. & fut reçu à Londres avec de grandes marques d'estime, le Roi l'aiant même honoré de la dignité de Baron. A-peu-près en ce même tems ce Monarque donna aussi au Chevalier & Contre-amiral Engel de Ruiter, des têmoignages de sa faveur & de sa bienveillance; honneur qui avoit son raport au L. Amiral son pére. On a vû ci-devant que l'An 1668. il avoit été fait Chevalier par ce Prince: mais comme il n'en paroissoit rien par écrit, le Roi voulut après la conclusion de la paix le confirmer en cette dignité par des Lettres Patentes, où il fit insérer des têmoignages si glorieux au Lieutenant Amiral, que je ne puis me dispenser de joindre ici une copie de cet Acte. Il étoit signé de la main du Roi, en date du 22. de Fèvrier, vieux stile, ou du 4. de Mars, nouveau stile; écrit sur une grande feüille de parchemin avec une belle bordure en détrempe & un relief d'or. On y voioit le buste du Roi, & auprès de lui un lion avec une couronne & les armes de la Grande Bretagne au-dessus. A sa main droite étoient les armes d'Angleterre, trois lions d'or en champ de gueules; & les armes de France, trois fleurs de lis d'or en champ d'azur. A sa gauche étoient les armes d'Ecosse, un lion de gueules en champ d'or; & les armes d'Irlande, une harpe d'or en champ d'azur. Dans le milieu étoit l'écriture, peinte admirablement & d'une main hardie, & contenant ce qui suit.

Le Roi de la Grande Bretagne confirme le Chevalier Engel de Ruiter en la dignité de Chevalier par des Lettres Patentes, dans lesquelles il donne des têmoignages magnifiques au L. Am. son Pére.

22. Fèvrier. ou 4. Mars. nouveau stile.

CA-

1675. Copie des Lettres Patentes en Latin.

CAROLUS SECUNDUS, *Dei gratia, Magnæ Britanniæ, Franciæ & Hiberniæ Rex, fidei Defensor, &c. Universis & singulis Regibus, Principibus, Ducibus, Marchionibus, Comitibus, Baronibus, Proceris, Dominis & Nobilibus quibuscunque, ad quos præsentes literæ pervenerint, salutem. Quod Reges excelsa rerum ad fastigia præ cæteris evecti sint, non aliam magis ob causam factum arbitramur, quam ut Divini Numinis, cujus sub Imperio Principes populique juxta considunt, justitiam imitentur: Supremus quippe omnium Dominus, ut pœnas ob scelera, ita præmia virtutum, illas maltitiæ retinacula, hæc probitatis intentiva, æqua manu mortalibus impendit. Nos itaque summi mundi ordinem, vigili, qua decet, mente, suspicientes, ejusque ad exemplar ut effingatur Regimen nostrum sedulò adnitentes, viros eximios debito favore prosequendos, justisque honoribus decorandos esse judicamus. Cum igitur Dominus Angelus de Ruiter, è Belgia oriundus, filius egregii viri Domini Michaëlis Adriani de Ruiter, Hollandiæ & Occidentalis Frisiæ Vice-admirallus, qui ob res summa cum prudentia, fide & fortitudine à se gestas, nomen famamque suam longe lateque dilatavit, Patris insecutus vestigia virtutis suæ quam plurima ostenderit indicia. Nos ut apud posteros aliquod extet indicium, quanti virtutem in exteris æque ac subditis nostris facimus, ipsum prænominatum Angelum de Ruiter Equestri dignitate auximus atque ornavimus, dum in hoc Regno nostro versabatur Anno Domini nimirum millesimo sexcentesimo sexagesimo octavo: Quod ut clarius innotescat, atque ipse Equitum auratorum numero & loco, ut æquum est, apud populares suos, & ubique alibi habeatur, & censeatur, fruaturque honoribus, præeminentiis & privilegiis eidem ordini competentibus, hisce jam literis nostris palam testamur ac profitemur, adeoque etiam hoc ad ipsum prænominatum Angelum Diplomate nostro ratum & confirmatum esse volumus. Rogantes omnes, & quoslibet Reges, Principes & Respublicas, ut eundem Angelum de Ruiter pro tali habeant dictaque dignitate ejusdemque privilegiis frui concedant, sicut nos quosvis alios præstantes viros simili honore ab aliis Regibus ornatos & condecoratos habituri sumus. In cujus rei testimonium has literas nostras fieri fecimus patentes. Datum in Regio Palatio nostro de Whitehall, vicesimo secundo die mensis Februarii, Annoque Domini millesimo sexcentesimo septuagesimo quarto. Regnique nostri vicesimo septimo. Per ipsum Regem propria manu signatum.*

CAROLUS R.

BARKER.

Copie des mêmes Lettres en François.

CHARLES SECOND, *par la grace de Dieu Roi de la Grande Bretagne, de France & d'Irlande, Défenseur de la Foi, &c. A tous Rois, Princes, Ducs, Marquis, Comtes, Barons, Magistrats, Seigneurs & Gentishommes, & généralement à tous ceux qui ces présentes Lettres verront, salut. Comme Nous sommes persuadés que si les Rois sont élevés si haut au-dessus des autres hommes, c'est principalement afin qu'ils imitent la justice de la Divinité à l'empire de laquelle les Monarques & les Peuples sont également soumis; & comme on voit que ce Sage & Souverain Maître du monde dispense d'une main équitable les châtimens pour les crimes & les recompenses pour les vertus; les premiers pour réprimer la malice des hommes, & les derniéres pour leur servir de motifs & d'éguillons à la probité: Nous qui faisons sans cesse atention à cet ordre admirable qui s'observe là haut, pour tâcher de régler notre gouvernement & nos démarches sur ce grand exemple, sommes par conséquent obligés de répandre nos faveurs sur ceux qui possédent un mérite extraordinaire, & de leur rendre les honneurs qui leur sont deus. Ainsi aiant une parfaite connoissance que le Sieur Engel de Ruiter, originaire des Païs-bas, fils de l'illustre Sieur Michel Adriansz. de Ruiter, Lieutenant Amiral de Hollande & de Oüest-frise, de qui les rares exploits, la prudence, la fidélité & la valeur, ont fait voler la réputation dans tous les endroits du monde, en marchant sur les traces d'un si glorieux Pére a déja donné une infinité de preuves de son mérite; Nous pour laisser à la postérité des témoignages de l'estime que Nous faisons de la vertu, en quelque lieu qu'elle se trouve, soit parmi les Etrangers ou parmi nos Sujets, avons acordé au sus-dit Engel de Ruiter la dignité de Chevalier, & l'en avons revêtu pendant qu'il séjournoit en ce notre Roiaume l'An 1668. Et afin qu'il en paroisse plus notoirement, & qu'il soit censé & mis au rang des Chevaliers, ainsi qu'il est juste, & parmi ses compatriotes & par tout ailleurs, joüissant des honneurs, prééminences & privi-*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1675. *léges atachés à cette Dignité, nous avons publiquement déclaré & confirmé ce que nous avons ci-devant fait à cet égard, le déclarons & confirmons par ces présentes nos Lettres Patentes, en faveur du-dit Engel de Ruiter: priant tous Rois, Princes & Républiques, de le tenir pour tel & de le faire joüir des priviléges & prérogatives de cette Dignité, de même que nous faisons & ferons de notre part à l'égard des personnes de mérite qui auront été honorés de semblables faveurs par les autres Rois. En têmoignage dequoi nous avons fait dresser ces Nos présentes Lettres Patentes. Donné dans notre Palais Roïal de Wittehal le 22. de Fevrier 1674. & le 27. de notre Regne. Ainsi signé de la propre main du Roi.*

CHARLES R.

BARKER.

Au-dessous des Lettres pendoit à un ruban or & argent le grand seau en cire jaune, avec le portrait du Roi assis sur une trône d'un coté, & de l'autre côté étant à cheval.

Au reste cette Patente doit être regardée comme un illustre monument de la générosité du Roi, qui élevoit si haut Ruiter le Pére à cause de ses vertus héroiques, quoi qu'il n'y eût point eu d'ocasions où elles eussent plus éclaté, que dans celles qui s'étoient présentées de résister à ce Prince, de détruire ses armées navales, & de renverser ses projets. Peu-après ce grand Homme reçut une Lettre d'un Alderman de Londres, nommé Edoüard Bakwell, datée le 3. de Mars 1674. dont voici le contenu.

Noble, &c.

Je vous demande pardon de ne vous avoir pas têmoigné ma reconnoissance de l'honneur que vous m'avés fait en Hollande. Etant arrivé à Londres le 21. de Fevrier, vieux stile, je parlai dès ce soir-là même au Roi, pour lui rendre compte de ce que j'avois négocié suivant ses ordres. Il me reçut avec autant de bonté que je pouvois le souhaiter, & je fus reçu de la même maniére du Duc d'Yorc & du Prince Robert. Aussi-tôt que je vous eus nommé devant Sa Majesté, ce Prince parla de vous avec tant d'afection & en des termes si avantageux, (ce que je dis ici sans flaterie) que je suis assuré qu'il n'y a personne en Hollande, hormis le Prince d'Orange, qui pût espérer d'être aussi-bien venu que vous en Angleterre auprès de S. M. & des deux autres Princes que je vous ai nommés: Et ce que je vous dis, je puis vous le donner pour constant. Dès que je serai à Londres je ne manquerai pas de vous écrire encore. Cependant je demeure,

Monsieur,

A ma maison de Tyrinham le 3. de Mars 1674. V. St.

Votre très-humble Serviteur,

EDOUARD BAKWELL.

Néanmoins toutes ces assurances de la faveur du Roi ne furent pas capables de le tirer de sa maison d'Amsterdam. Il désiroit se reposer des fatigues de sa derniére expédition & demeurer en paix en sa famille auprès de sa chére Epouse, tandis qu'il lui étoit permis, & que le service de sa Patrie ne l'apelloit point ailleurs.

LA

1675.

LA VIE DE MICHEL de RUITER DUC, CHEVALIER, &c.

Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüest-frise.

LIVRE DIXSEPTIEME.

LA suite des tems me conduit maintenant au récit de la derniére expédition de notre illustre Héros le Lieutenant Amiral Ruiter, dans laquelle il sacrifia sa vie & son sang pour le service de sa Patrie & pour celui du Roi d'Espagne. On a vû ci-dessus que ce Monarque, après avoir fidèlement assisté l'Etat des Provinces Unies, lors qu'il étoit dans la plus grande extrémité, s'étoit lui-même engagé dans une guerre avec la France. Au plus fort de cette guerre la revolte des habitans de Messine, ville considérable de l'isle de Sicile, apuïée par les François, avoit mis tous ses Roïaumes en confusion. Tout étoit bouleversé en Sicile, & les afaires d'Espagne se trouvoient dans un si fâcheux état, par les pertes que cette Couronne faisoit coup sur coup, qu'elle fut obligée de solliciter les Etats Généraux d'envoier une armée navale dans la Méditerranée, pour mettre les Rebelles à la raison. Le Roi promit de contribuer sa part des frais, & de joindre ses forces maritimes à celles des Etats. Mais il n'y eut point d'article sur lequel les Espagnols fissent de si pressantes instances, que sur celui de donner le commandement de l'armée au L. Amiral Ruiter, comme l'estimant le plus grand Capitaine du monde, duquel on ne devoit atendre que des choses extraordinaires. Ils n'eurent pas beaucoup de peine à obtenir ce qu'ils demandoient, & il fut résolu d'envoier en cette mer, pour un certain nombre de mois, 18. navires de guerre, six senaus, quatre brulots & deux bâtimens de transport, tous commandés par le Général Ruiter, aiant sous lui le Vice-amiral de Haan. Cette liste aiant été montrée au Général, il fut d'avis d'augmenter le nombre des grands vaisseaux, ne jugeant pas qu'il y en eût assès pour oposer dans les mers de Sicile aux François, qu'il tenoit pour de bons mariniers, & sur tout les Provençaux; & qui avoient de fort gros navires. D'ailleurs il comptoit si peu sur les Espagnols, qu'il étoit persuadé qu'en augmentant un peu le nombre des gros navires Hollandois on feroit beaucoup plus d'éfet qu'avec les armées des deux Nations jointes ensemble. Mais la plupart de ceux qui avoient le manîment des afaires, prétendirent que l'armée seroit assès forte, soit qu'ils eussent en vûë d'éviter les frais, ou que n'aiant pas assès bonne opinion des François, ils l'eussent en même tems trop bonne des Espagnols. Un certain Conseiller de l'un des Colléges de l'Amirauté s'entretenant sur ce sujet avec Ruiter, & voiant qu'il ne lui étoit pas trop agréable d'aller en Sicile avec si peu de forces, lui dît: *Je ne croi pas, Monsieur, que maintenant dans un âge avancé, vous commenciés à devenir timide & à perdre courage:* à quoi il répondit: *Non je ne commence pas à perdre courage; j'expose volontiers ma vie pour l'Etat; mais j'ai regret de ce que ceux qui le gouvernent exposent ainsi son pavillon.* Quelques autres de ceux qui étoient de la Régence, le priant de faire la campagne malgré la répugnance qu'il y avoit, il leur repliqua: *Les Ministres de l'Etat ne doivent point me prier, mais me commander: quand on m'ordonneroit d'aller en mer avec un seul navire & d'y porter le pavillon, je ne le refuserois point. Je serai toujours prêt de hazarder ma vie par tout où l'Etat voudra hazarder sa banniére.* D'autre part

Revolte des Messinois apuïée de la France.

Les Espagnols prient les Etats d'y envoier une armée navale sous la conduite de Ruiter.

Résolution prise sur ce sujet.

Liste des vaisseaux de l'armée navale.

Ruiter est d'avis d'en augmenter le nombre.

Ce qu'il dît sur ce sujet à un certain Conseiller.

Et à d'autres Ministres.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1675. part plusieurs de ses amis lui aiant conseillé de refuser tout net d'entreprendre cette expédition avec si peu de forces, il leur fit entendre qu'il envisageoit la chose tout autrement, & que quoi qu'il en fût, il se croioit obligé de se soumettre aux Etats & d'éxécuter leurs ordres. Ensuite le tems de s'embarquer s'aprochant il fut trois fois ataqué d'incommodités asses grandes qui lui firent garder le lit; savoir d'une cruelle douleur de dents, de la colique & de la gravelle. Quelques-uns des siens le pressérent de se servir de cette raison, qui étoit très-spécieuse, & de se dispenser d'aller en mer à cause de ses douloureuses maladies; mais il leur dît: *Je ferai encore cette campagne, quand même je serois obligé de me faire porter au vaisseau.* Cependant sa santé s'étant rétablie, il sembla faire connoître, en faisant ses adieux, que ce seroit sa derniére campagne; car il dît à l'un de ses plus intimes amis: *Mon cher ami je vous dis adieu, & non pas simplement adieu, mais adieu pour jamais, puisque je ne croi pas revenir. Cette expédition ne s'achevera point que je n'y demeure, je le sens bien.* Lors qu'il se sépara de sa Femme, de sa Fille, de son Gendre & de ses autres parens, on remarqua en eux tous une tristesse extraordinaire & un desordre qui ne s'y étoit point trouvé auparavant. Ses inquiétudes qu'ils voioient si grandes, & qu'il n'avoit point acoutumé d'avoir, troubloient leurs esprits & sembloient leur présager de prochains malheurs. L'issuë ne leur fit que trop connoître que leurs craintes n'avoient pas été mal fondées. Le 24. de Juillet il se présenta à l'Assemblée de L. H. P. où aiant pris séance sur une chaize ordinaire, c'est-à-dire sans bras, il déclara à L. H. P. qu'il étoit prêt à s'embarquer, & leur ofrit en même tems ses très-humbles services. Guillaume de Nassau Sieur d'Odyk, qui présidoit ce jour-là, lui souhaita toute sorte de prospérité en sa campagne, & lui recommanda de continuer à veiller éxactement aux interêts de l'Etat, & ensuite il se retira. Deux jours après il écrivit à Don André d'Avola, Prince de Montesarchio, Amiral de la Couronne d'Espagne: *Qu'il avoit pris son congé des Seigneurs les Etats Généraux, & qu'il étoit sur son départ pour se rendre à Hellevoetsluis, où étoit son navire tout équipé, afin de mettre à la mer au premier bon vent; & qu'après qu'il se seroit joint aux vaisseaux dont l'armement s'étoit fait à Amsterdam, il prendroit sa route vers Cadix, où il espéroit trouver de nouveaux ordres, soit pour aller à Naples, ou ailleurs, selon que sa Majesté Catolique le jugeroit expédient pour son service. Qu'à cette fin il feroit toute la diligence possible, ne doutant point qu'il ne trouvât aussi son Excellence prête, afin de pouvoir rendre conjointement leurs services à la Couronne d'Espagne & à l'Etat des P. V. Le 28. il reçut son Instruction du Prince d'Orange, datée deux jours auparavant, & conçuë en ces termes.*

Il est ataqué de trois maladies.

Ses adieux sont remarquables.

Il se présente à l'Assemblée de L. H. P. & y prend congé.

24. Juillet.

Il écrit au Prince de Montesarchio.

Instruction donnée par Son Altesse au Lieutenant Amiral Général Michel Adriansz de Ruiter, qui doit commander en Chef l'armée navale qu'on destine pour la mer Méditerrannée.

I. *Le sus-dit L. Amiral assemblera le plus promtement qu'il sera possible la sus-dite armée navale, entre la Meuse & Goerée à vuë de terre.*

II. *Lors qu'elle sera assemblée, il lui fera prendre son cours vers la baie de Cadix, escortant sur la route tous les vaisseaux marchands de ces Provinces destinés pour les côtes d'Espagne & de Portugal, jusques à Cadix inclusivement; & ne les laissant qu'en des endroits où il ne paroisse plus y avoir de danger pour eux. Le sus-dit L. Amiral hâtera son voiage, & fera hâter les sus-dits vaisseaux marchands autant qu'il sera possible, afin que le voiage ne soit point retardé par ce convoi.*

III. *Etant arrivé à Cadix il s'adressera au Sieur Don Diégo Cavallero, qui en est le Gouverneur, ou à l'Oficier qui commandera en son absence, pour conférer avec lui sur le sujet de la continuation de sa route par le Détroit, & de la jonction qui se devra faire avec l'armée navale d'Espagne; afin que celle-ci étant jointe avec celle des Etats, elles aillent ensemble, avec la bénédiction de Dieu, faire rentrer Messine sous l'obéissance du Roi d'Espagne.*

IV. *Ce but sera considéré par le L. Amiral comme le premier & le principal de cette expédition & de cet armement; & en outre il lui est enjoint, de procurer, autant qu'il le pourra, l'avantage du commerce & de la navigation des Sujets de ces Provinces dans la sus-dite Mer Méditerranée, tant sur la route qu'il fera de Cadix à Naples que pendant son séjour en ces lieux-là. Il emploiera six mois de tems en son voiage, en y comprenant le tems de l'allée & de la venuë.*

V. Et

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

V. *Et en conséquence il se séparera de l'armée Espagnole cinquante sept-jours avant que soit expiré le tems pour lequel il est avitaillé, & ne pourra retarder plus longtems sans nos ordres à cet éfet, ou ceux de L. H. P. lesquels lui seront envoiés à l'adresse du Consul Hollandois à Naples; à moins qu'il ne fût prié par ceux qui commanderont l'armee navale d'Espagne de demeurer encore deux mois, & en cas qu'il n'eût point reçu d'ordres contraires de Nous ou de L. H. P.* 1675.

VI. *A son retour il divisera ses vaisseaux, autant que le péril qu'on pourroit craindre de la part des ennemis semblera le permettre, ensorte qu'il fasse prendre dans la Méditerranée, dans la baie de Cadix, & dans les rivières de St. Hubes & de Lisbonne, tous les vaisseaux marchands de ces Provinces, qui s'y trouveront prêts à faire route, afin de les escorter & de les ramener dans leurs ports.*

VII. *Etant joint avec l'armée d'Espagne, le-dit L. Amiral Général déférera le commandement & le premier rang au L. Amiral ou Chef qui en aura la conduite, & concertera avec lui les afaires d'importance, soit lors qu'il s'agira de former des desseins contre l'ennemi, ou en d'autres rencontres qui concerneront les opérations de l'armée. Il éxécutera de tout son pouvoir ce qui aura été concerté & arrêté entre eux, & ce qui lui sera recommandé par le-dit Chef de l'armée Espagnole; afin que les opérations des deux armées jointes ensembles, puissent être d'autant plus avantageuses.*

VIII. *Il continuera néanmoins d'agir toujours sous notre pavillon; de faire obſerver nos ordres dans tous les vaisseaux de guerre ainsi qu'auparavant; & il ne permettra pas que ni les hauts Oficiers, ni les Oficiers subalternes, passent la nuit hors de leurs bords sans un ordre spécial pour cet éfet, ni qu'ils aillent à terre: le tout afin de prévenir les desordres qui résultent de ces manières d'agir, lors qu'elles sont tolérées.*

IX. *Le-dit L. Amiral Général fera ensorte que pendant le tems que son armée demeurera jointe avec celle d'Espagne, le Haut Conseil de guerre soit composé d'un nombre égal des hauts Oficiers de l'une & de l'autre, avec autant de Capitaines Adjoints qu'il sera jugé nécessaire.*

X. *Dans lequel Conseil de guerre toutes les séances se feront par ordre, & on opinera l'un après l'autre chacun à son tour, commençant par l'Oficier qui commandera l'armée d'Espagne, & suivant par le L. Amiral Général de Hollande, & ensuite toujours de la même manière.*

XI. *Tout le butin & toutes les prises qui seront faites par les sus-dites armées durant le tems qu'elles seront jointes ensemble, apartiendront, premiérement les navires de guerre, les Câpres & les autres bâtimens armés en guerre, au preneur actuel, suivant l'ordre de ces Provinces, lequel preneur s'il est de l'armée de l'Etat les aura tout entiers, à la réserve de notre droit; ensuite les vaisseaux marchands, pour une sixième partie au preneur, & les cinq autres parts seront partagées, une moitié au profit de la Couronne d'Espagne, & l'autre moitié au profit de cet Etat.*

XII. *S'il étoit embarqué sur les vaisseaux quelques troupes pour la Couronne d'Espagne, afin de les transporter d'un lieu à l'autre, le L. Amiral Général prendra soin de faire auparavant venir à bord toute la subsistance nécessaire pour les gens de l'embarquement, ou que les Oficiers qui les commanderont traitent avec les Capitaines des vaisseaux où ils devront être embarqués, & leur paient la dépence de la nourriture; savoir trois livres pour un Colonel; cinquante sous pour un L Colonel, un Major, ou un Capitaine; quarante sous pour un Lieutenant ou un Enseigne; & sept sous par jour pour les soldats & autres personnes du commun.*

XIII. *Et enfin dans tous les incidens qui pourroient survenir, & qui ne sont point spécifiés en cette présente Instruction, le sus-dit L. Amiral Général prendra Conseil & formera ses résolutions de manière qu'il juge nous les pouvoir faire agréer à son retour; agissant en toutes ocasions suivant les règles de la guerre.*

Fait par Son Altesse, au camp à Lembeek le 26. *de Juillet* 1675.

Signé,

G. H. PRINCE d'ORANGE.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1675.
Le vaisseau de Ruiter met à la mer.

Le 29. de Juillet Ruiter partit de Rotterdam pour aller à Hellevoetsluis, afin de hâter la sortie du navire *la Concorde*, qu'il devoit monter, & de se joindre ensuite au gros des vaisseaux qui avoient été équipés à Amsterdam: mais le vent contraire l'empêcha de sortir jusqu'au 16. d'Août qu'il se mit enfin au large. Quelques jours auparavant † il avoit reçu une dépêche du Prince, qui contenoit ce qui suit.

† 11. *Août.*

Noble, Très-cher, &c.

Dépêche du Prince.

Comme nous avons jugé à propos de nous servir de l'ocasion de l'armée navale pour faire transporter une certaine personne, & pour d'autres afaires encore, Nous vous ordonnons par la présente d'atendre avec la-dite armée, jusques-à-ce que la sus-dite personne soit embarquée, & que les autres afaires soient en état; ou que si le vent est bon, & qu'on craigne qu'il change & que cela cause un long retardement, vous fassiés seulement sortir tous les vaisseaux hors du port, pour s'y arrêter & recevoir ce qui leur sera envoié. Sur quoi Noble, Très-cher, &c. Nous prions Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde. Au camp à Lembeek le 8. d'Août 1675.

Votre bon Ami,

G. H. PRINCE d'ORANGE.

* 13. *Août.*
Ordre touchant les vaisseaux Suédois.

Il reçut à-peu-près en même tems * ordre de la part de L. H. P. d'ataquer & d'enlever tous les vaisseaux Suédois équipés en guerre ou en marchandise, qu'il rencontreroit en mer; parce que le Roi de Suéde avoit fait arrêter à Stokolm tous les bâtimens & les éfets apartenant aux Sujets de l'Etat, auquel il avoit déclaré la guerre en faveur de la France. Il lui avoit été encore auparavant écrit de la part des Etats, qu'il eût à mener ou faire mener à Alger le Sieur Thomas Hees, Commissaire de L. H. P., qui alloit renouveller la paix avec la Régence de cette ville. Il lui fut de plus enjoint d'escorter en même tems *l'Aardenbourg*, vaisseau de Zélande destiné pour les Indes Orientales. Lors que son navire fut sorti du port & qu'il eut moüillé hors de la passe, s'étant joint à quelques navires de guerre d'Amsterdam, qui étoient à l'ancre devant l'entrée, il assembla les Oficiers Généraux, les Capitaines, & les Commandeurs à son bord, où il leur distribua les Instructions & les mémoires pour les signaux & pour les rendévous, afin que s'ils venoient à être séparés les uns des autres par la tempête, ils pussent se retrouver. Cependant aiant toujours atendu la venuë de la personne dont il étoit fait mention dans la dépêche du Prince, il trouva alors à propos ou bien il fut obligé de faire partir le Vice-amiral de Haan avec six navires de guerre, deux senaus, deux brulots & un bâtiment de charge, afin d'escorter les vaisseaux marchands destinés pour Lisbonne, pour Cadix & pour le Détroit, avec ordre de prendre aussi le vaisseau Zélandois *Aardenbourg*, & un autre encore qui avoit relâché à Plimouth & y avoit fait racomoder son grand mât, tous deux destinés pour les Indes Orientales. Il ordonna à cette escadre qu'après avoit conduit tous ces vaisseaux jusques aux lieux qui étoient marqués, elle eût à se rendre à Cadix afin d'y atendre son arrivée. Pour lui il demeura avec le reste des vaisseaux à vuë du rivage proche de la Meuse, en atendant la personne dont il a été parlé. Il renvoia même un senau dans la Meuse & jusques à la Brille, pour la recevoir & l'amener à bord. Le 19. d'Août il reçut des dépêches de L. H. P. & du Pensionaire Fagel, avec ordre de faire avancer l'armée vers Dunquerque, ou devant Blankenbourg, ou dans tel autre des plus proches parages, qu'il jugeroit le plus à propos pour sa sureté & pour l'interêt de l'Etat, afin d'atendre là de nouveaux ordres du Prince à l'égard de la personne dont il étoit question. La Lettre du Pensionaire Fagel portoit, que les François avoient été batus par le L. Général Montecuculli, que le Maréchal de Turenne & plusieurs autres Commandans avoient demeuré sur la place, & que le Maréchal de Crequi avoit été aussi défait. Qu'on avoit eu nouvelles d'Italie, que l'armée navale de France avoit fait voiles de devant Messine, sans qu'on sût si c'étoit pour quelque entreprise, ou si les François n'auroient point enfin abandonné la ville; mais que quoi qu'il en fût, il étoit certain que leurs afaires n'alloient pas bien en ce païs-là. Dès que cet ordre eut été reçu

De Haan est détaché pour aller devant, & escorter les vaisseaux marchands. 16. *Août.*

19. *Août.* Ordre envoié à Ruiter.

Nouvelles d'Allemagne & d'Italie.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1675.

L'armée navale fait voiles vers Blankenbourg.

reçu l'armée fit voiles vers Blankenbourg, & le L. Amiral en donna avis au Prince, lui remontrant en même tems, que le long retardement de la personne qu'on atendoit, pourroit aussi être cause de ce que l'expédition seroit fort longue, & de ce que l'armée demeureroit longtems en mer. Il écrivit encore depuis au Pensionaire Fagel, qu'il atendoit avec soumission, mais néanmoins avec une impatience extrême, la venuë de cette personne qui tardoit si fort, ou de nouveaux ordres du Prince: que cependant il se consumoit beaucoup d'eau douce, sans qu'on pût en faire venir d'autre, faute de petits bâtimens.

Ruiter reçoit la déclaration de guerre contre la Suéde. 20. *Août.*

Dans le même tems il reçut la déclaration de guerre que L. H. P. avoient fait publier contre la Couronne de Suéde, avec un ordre de se servir du droit de † noïer, au regard des Sujets de l'Etat qu'on trouveroit s'être engagés avec des Armateurs Suédois depuis cette déclaration.

† *Voetspoeling.*

Nouvelle dépêche du Prince avec ordre à Ruiter de poursuivre sa route. 22. *Août.*

Le 24. du même Mois, comme il étoit encore à l'ancre devant Blankenbourg, il fut aporté à son bord une dépêche du Prince, datée le 19. par laquelle on lui faisoit savoir que depuis celle du 8. du Mois, il étoit survenu des choses qui avoient engagé à changer de sentimens, & que ce qui étoit contenu dans cette premiére dépêche, n'auroit point de suites: que par conséquent il pouvoit alors agir conformément à sa premiére Instruction, & hâter son voiage, sans plus atendre la personne dont on lui avoit écrit. Il avoit détaché les Capitaines Verschoor, le Jeune & Noirot, avec le Commandeur Walop, pour aller croiser sur les Câpres ennemis & sur leurs prises, à trois ou quatre lieuës par le travers de Dunquerque, jusques-à-ce qu'il allât les joindre. Cependant après avoir reçu cet ordre il fut lui-même retenu, d'abord par le calme ou par les vents contraires, & ensuite par une tourmente de trois jours; de sorte que ce ne fut que le 30. qu'il joignit ces quatre vaisseaux qui avoient été détachés.

Il arrive proche de Douvres. 4. *Septemb.*

Le 3. de Septembre il moüilla l'ancre à une lieuë Oüest de Douvres, où se rendirent sous son pavillon *l'Aardenbourg* & trois ou quatre bâtimens que l'orage avoit séparés du Vice-amiral de Haan. Dans ces entrefaites il avoit eu une furieuse ataque de gravelle, qui avoit duré toute une nuit jusqu'au matin, que s'étant un peu endormi la douleur avoit diminué. C'étoit une maladie dont il sentoit l'augmentation avec l'âge.

27. *Août.*

On chasse sur deux Câpres François jusqu'au rivage où on les fait périr. 5. *Septemb.*

Peu après aiant apris de quelques Anglois de la ville de Faulston, qu'il y avoit souvent le long du rivage d'Angleterre de petits Câpres François, qui vouloient passer pour des pêcheurs, ou pour des marchands, il détacha quatre de ses senaux pour aller les chercher, & leur ordonna de croiser entre Singels & Douvres. Wybrant Barentsz. qui commandoit un de ces senaux ou petites frégates, aiant donné la chasse jusqu'au rivage à un de ces petits Câpres, & celui-ci aiant jetté à la mer presque tout ce qu'il avoit à bord, afin d'être plus léger & que le bâtiment pût s'aprocher plus près de terre, on ne laissa pas de le retirer, de le piller, & de le couler bas. Un autre Commandeur nommé Willemerdam, chassant ce même jour sur un autre Câpre, l'obligea aussi d'aller s'échoüer proche de la tour à feu qui est à la pointe de Singels, où il fut brûlé. Le jour suivant les Capitaines Berkhout & Schey, & Jurien Baak avec son senau, que la tempête avoit écartés du Vice-amiral de Haan, se rendirent sous le pavillon de l'armée, à l'Est de Fierley.

L'Aardenbourg cause beaucoup de dommage aux autres vaisseaux, pour être pesant à la voile.

Le Général aprit alors des Capitaines Berkhout & Schey que *l'Aardenbourg* avoit causé beaucoup d'incommodité & de perte aux navires de l'escorte & aux vaisseaux marchands, parce qu'il étoit extrémement pesant à la voile. Ils lui dirent qu'il n'y avoit point de navires de guerre, excepté ceux des Capitaines Schey & Andringa, qui n'eussent perdu les uns une ancre & deux ou trois cables, les autres deux ou trois ancres; & point de vaisseaux marchands qui n'eussent perdu au moins une ancre & un cable: qu'entr'autres il y en avoit un qui n'avoit plus de cables ni d'ancres, sans compter le retardement du voiage, dont tous les Maîtres des vaisseaux se plaignoient beaucoup. Il y en avoit même quelques-uns, qui avoient été tellement batus de la tourmente & des coups de mer, qu'ils faisoient eau en plusieurs endroits; & une partie de leur charge étant moüillée il y avoit beaucoup d'aparence qu'il se seroit gâté des marchandises.

On le laisse sous l'escorte de cinq vaisseaux.

Il fut alors résolu par le Conseil de guerre, qu'afin que ce seul vaisseau ne retardât pas toute l'armée, on lui laisseroit pour escorte trois navires de guerre, un senau & un brulot; savoir les Capitaines Berkhout, le Jeune & Tyloos, & les Commandeurs Walop & Herney, pour le conduire par le Canal jusqu'à la hauteur de Lisbonne, aussi avant en mer que le Capitaine le souhaiteroit, & que Berkhout, qui commanderoit l'escorte, jugeroit le pouvoir faire sans trop reculer le tems de son arrivée à Cadix. Ruiter

 fut

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1675. fut persuadé que ce vaisseau destiné pour les Indes, n'étoit si mauvais voilier que parce qu'il étoit excessivement chargé, ce qui le mettoit hors d'état de faire sa route, & le rendoit entiérement incapable d'un voiage de si long cours; de quoi il donna avis aux Directeurs de la Compagnie de Middelbourg, les priant de mettre de meilleurs ordres à l'avenir. Il écrivit aussi le 13. de Septembre, navigeant alors par le travers de Goudrstaart, au Pensionaire Fagel, pour l'avertir du desordre & du retardement que ce vaisseau avoit causé à l'armée, & de la résolution qui avoit été prise à cet égard par le Conseil de guerre, ajoûtant que le 12. du-dit Mois de Septembre, il étoit venu quatre vaisseaux marchands Danois, destinés pour Nantes, se joindre à l'armée, & se mettre sous sa protection. Cette Lettre fut luë le 24. du même Mois, dans l'Assemblée des Etats de Hollande, où il fut jugé à propos d'en envoier une copie à la Chambre de la Compagnie des Indes Orientales d'Amsterdam, pour lui servir d'instruction, par raport à ce qui concernoit le vaisseau *Aardenbourg*; & une autre au Sieur le Maire Résident de L. H. P. en Danemarc, par raport à l'escorte qu'on avoit donnée aux vaisseaux Danois; afin de faire voir, *que L. H. P. ne faisoient aucun tort ni préjudice aux Sujets de cette Couronne, mais qu'au contraire Elles les prenoient en leur protection, quoi qu'ils fussent destinés pour des ports ennemis; avec ordre de demander que tous les bâtimens qui apartiendroient aux Sujets de l'Etat fussent traités de la même maniére, & que le Roi fit cesser toutes les contraventions, & rendre justice à l'égard de tout ce qui avoit été atenté au préjudice de leurs-dits Sujets.* L. H. P. prétendoient qu'on devoit se conformer à la maxime de Hollande: Vaisseau franc, rend la charge franche.

Lettre de Ruiter au Pens. Fagel. 13. Septemb.

24. Septemb. Résolution des Etats de Hollande sur ce sujet.

Le 23. de Septembre l'armée arriva sous le cap de Roxent ou de Rocca de Sytra, pointe du Roiaume de Portugal à l'embouchure du Tage. Là Ruiter s'apercevant que son mât de miséne étoit presque à demi rompu d'une ancienne rupture, il y fit incessamment mettre des jumelles. Il y avoit déja quelques jours † qu'on s'étoit déchargé de *l'Aardenbourg*, qui étoit alors hors du plus aparent danger; & qu'on avoit déclaré au Capitaine qu'il n'avoit desormais qu'à continuer sa route. Le 25. Ruiter découvrit le Vice-amiral de Haan, & le lendemain il arriva devant la baie de Cadix avec 12. navires de guerre, six senaus, quatre brulots & deux bâtimens de charge. Il vit en ce tems-là que son mât de miséne avec le mât de hune, qui étoient tous deux rompus, ne manqueroient pas de tomber bientôt à la mer; néanmoins comme il avoit toujours le vent contraire, il ne put entrer dans la baie que le 29. d'où il donna promtement ordre qu'on en allât chercher de nouveaux. Lors qu'il arriva devant la baie il lui fut mis entre les mains cinq dépêches de la Reine Régente d'Espagne, trois datées le 19. d'Août, & deux, le 22. de Septembre; toutes contenant les mêmes choses, & lui ordonnant de se joindre incessamment à six navires de guerre d'Espagne, qu'on atendoit de jour en jour à revenir d'Oran, pour se rendre aux Alfaques de Tortose, & sur lesquels devoit s'embarquer Don Jean d'Autriche, afin de passer lui-même en Sicile. Que par cette raison, aussi-tôt qu'il auroit reçu l'une de ces dépêches, il eût à prendre son cours sans aucun delai à Yviça, emmenant avec lui la Capitane de *Passaxe*, parce que Don Jean & les six vaisseaux devoient l'atendre à cette isle. Que si, contre les aparences, il aprenoit à son arrivée que ces six vaisseaux ne fussent pas encore en ce lieu-là, de quoi il falloit qu'il s'enquît à Cadix, il eût à faire promtement voiles vers le cap des Alfaques de Tortose (il y avoit dans la dépêche du 22. vers la baie de Vineros) & d'y prendre Don Jean, pour continuer sa route vers l'Italie, sans atendre les navires Espagnols qui ne manqueroient pas de le suivre au premier jour. Il écrivit à la Reine qu'il éxécuteroit ses intentions & ses ordres en tous leurs points; mais que par malheur son mât de miséne & celui de hune étant rompus, il lui falloit neuf ou dix jours pour en faire remettre de nouveaux, & pour pouvoir partir de Cadix: que si néanmoins ce tems sembloit trop long, il atendroit les nouveaux ordres de la Cour pour s'y conformer; auquel cas il laisseroit son navire à Cadix, & passeroit à bord d'un autre vaisseau de guerre, afin de continuer incessamment sa route, & que lors que le sien seroit prêt on le meneroit à Vineros. Cependant le Capitaine Uitterwyk, qui avoit relâché à la Corogne pour y faire racomoder son vaisseau le *Damiète*, lequel aiant été fort maltraité de l'orage faisoit eau en beaucoup d'endroits, arriva aussi à la baie de Cadix, où, toute l'armée fit aiguade pendant qu'elle y fut moüillée. Les afaires étant dans cette situation, & l'Espagne pressant si fort qu'on allât prendre Don Jean d'Autriche, pour passer

L'armée navale arrive sous Roxent. 23. Septemb.

† 19. Septemb.

Et ensuite devant Cadix. 26. Septemb.

Où Ruiter reçoit des dépêches de la Reine Régente, avec ordre de se joindre aux vaisseaux Espagnols & d'aller prendre Don Jean d'Autriche.

Sa réponce à la Reine Régente. 29. Septemb.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1675.

passer après cela vîte en Italie, le L. Amiral n'oza pas entreprendre d'aller lui-même avec toute l'armée conduire à Alger le Commissaire Thomas van Hees, qui alloit de la part des Etats négocier un Traité de paix; mais il y emploia les Capitaines Berkhout, Andringa, Uitterwyk & Noirot, leur ordonnant en secret, que sans découvrir à personne du monde pourquoi ils partoient de Cadix, ni où ils prendroient leur cours, ils eussent à faire voiles incessamment vers Alger, & à y escorter le Commissaire van Hees, avec ordre de n'y demeurer tout au plus que trois fois 24. heures à l'ancre, & de se rendre puis après en toute diligence à la baie de Vineros, proche de Tortose, pour y rejoindre le pavillon s'il y étoit, ou pour l'atendre. Cela se fit ainsi sans éclat, afin de ne donner pas ocasion aux Espagnols de se plaindre qu'on divisât l'armée sans néceſſité, & il parut aussi ensuite, par le peu de diligence qu'ils firent eux-mêmes, qu'il y avoit plus de tems qu'il n'en falloit pour faire cette course, avant qu'ils fussent prêts.

Il détache quatre navires pour aller conduire le Sieur Thomas van Hees à Alger. 1. Octob.

Pendant qu'on étoit à l'ancre devant Cadix le L. Amiral alla rendre visite à Don Diégo Cavalléro, Gouverneur de la ville, duquel il fut reçu fort civilement. Ensuite il fit un tour au Port de Ste. Marie, où étoit le Duc de Médina Celi, afin de lui rendre aussi ses devoirs. Le Duc l'embrassa & lui fit beaucoup de caresses, le nommant le plus grand homme de mer de son siécle, & disant que la Couronne d'Espagne, ne pouvoit atendre de lui que des services signalés: il le régala, fit bien des vœux pour la prospérité de son voiage, & lui souhaita la victoire dans la prochaine campagne. Son mât de miséne & son petit mât de hune se trouvant en état le 6. d'Octobre, on envergua les voiles au grand étonnement des Espagnols, qui admiroient la diligence des Hollandois & la promtitude avec laquelle ils étoient venus à bout de ce travail, avoüant qu'il auroit bien fallu six semaines aux habitans du païs, pour faire ce qui avoit été achevé en six jours. Le 7. l'armée remit à la voile; mais il y eut des vaisseaux qui aiant la marée contraire furent forcés de se remettre à l'ancre dans la baie, sans être toutefois autrement incommodés; & dès le soir même ils mirent aussi à la mer. L'armée prit son cours vers le Détroit, & en passant devant Tanger on rendit au pavillon du Roi de la Grande Bretagne les honneurs qui lui étoient deus. Le L. Amiral Général le salüa de treize volées de canon, le Vice-amiral de Haan le salüa de neuf volées; & tous deux amenérent le pavillon & les perroquets: le château remercia d'autant de coups. Ruiter laissa à Cadix un ordre, portant que dès que le Capitaine de Sitter, qui devoit avec cinq vaisseaux amener de Biscaie à cette ville le vaisseau Amiral de la Couronne d'Espagne, seroit arrivé, il ne manquât pas de suivre aussi-tôt l'armée à Vineros, sans s'en dispenser par aucune raison du monde, & sans avoir égard à aucun autre ordre que celui-là. Ensuite il fit tous ses éforts pour faire bonne route; mais le vent contraire & les calmes l'aiant souvent arrêté, il ne put arriver que le 1. de Novembre devant la baie d'Alicante, où se rendit aussi le même jour le Capitaine de Sitter avec les cinq navires de guerre, qui avoient amené l'Amiral d'Espagne de Biscaie à Cadix. De Sitter donna avis que de plus de deux mois ce vaisseau ne seroit en état de mettre à la mer pour servir, parce qu'il avoit le côté trop plat pour bien porter les voiles; de sorte qu'outre les autres choses qui lui manquoient, il falloit lui faire mettre un †souflage à Cadix, si l'on vouloit qu'il fût en état de les bien porter. Au même tems Don Michel Alonzo Fenolet de Castelluert, Gouverneur du château d'Alicante, alla au bord de Ruiter, & lui rendit une dépêche de la Reine, datée le 16. d'Octobre, par laquelle cette Princesse lui faisoit connoître qu'elle désiroit, *qu'il renvoiât les cinq navires à Cadix pour conduire l'Amiral en Italie.* Mais il s'en défendit honnêtement, jugeant qu'on avoit surpris la Reine, & qu'elle n'étoit pas bien instruite de l'état de la chose dont il s'agissoit: ainsi il aima mieux, au hazard de quelque disgrace, travailler utilement pour les interêts de la Cour, que de leur préjudicier en suivant son désir sur ce point. Il écrivit donc à la Reine qu'il n'y avoit aucun lieu de prétendre se servir de l'Amiral, & qu'afin de ne consumer pas le tems de cette campagne inutilement pour la Couronne & pour le bien public, il espéroit qu'Elle trouveroit bon qu'il retint ces cinq vaisseaux, parce qu'on atendoit tous les jours les ennemis qui pourroient venir ataquer l'armée, ou que s'ils ne le faisoient pas on iroit les ataquer eux-mêmes, & qu'alors il seroit besoin que tous les vaisseaux fussent ensemble afin de s'entre-secourir. Qu'il se trouvoit obligé de marquer dans la très-humble réponce qu'il faisoit à sa dépêche, que c'étoit là sa résolution, & qu'il n'y avoit pas lieu de s'en départir, parce qu'il seroit inexcusable d'avoir laissé séparer du pavillon un si grand nombre de

Il visite le Gouverneur de Cadix. 30. Septemb. Et le Duc de Médina Celi. 1. Octob.

Il remet à la voile & part de Cadix. 7. Octob.

Il arrive devant Alicante. 1. Nov.

† Second bordage, renforcement, ou revêtement de planches.

Où on lui rend une dépêche de la Reine. La demande de cette Princesse. Qu'il refuse civilement. 1. Nov.

1675. *Il remet à la voile. Il arrive devant Vineros. 8. Nov. Où il trouve les 4. vaisseaux qu'il avoit detachés vers Alger.* 8. *Nov.*

de navires de guerre ſans ordre ou de L. H. P. ou du Prince d'Orange. Cette Lettre étoit datée le 1. de Novembre, & le même jour l'armée remit à la voile, mais les calmes & les vents contraires, acompagnés ou ſuivis d'orages, aiant beaucoup retardé ſon cours, elle n'arriva que le 8. de Novembre devant Vineros, où elle fit ſes bordées pour entrer dans la baie. On y trouva le Capitaine Berkhout avec les quatre navires qui avoient fait le voiage d'Alger, & qui étoient déja de retour depuis onze jours. Ils raportérent qu'ils avoient été fort bien reçus des Turcs Algériens, & avec beaucoup d'honneurs: qu'ils avoient têmoigné hautement être fort joïeux de ce que les Hollandois, aiant été ataqués par tant de puiſſans ennemis, au lieu d'être entiérement détruits, avoient été préſervés par la grace de Dieu, ſuivant les vœux & les priéres qu'ils en avoient faites au Ciel. Ruiter aprit à cette baie que Don Jean d'Autriche, qu'il avoit cru y trouver, avoit été rapellé à Madrid, & il reçut en même tems de la part de ce Prince la Lettre ſuivante.

Monſieur de Ruiter:

Lettre écrite par Don Jean d'Autriche.

Je vous ai écrit le 18. de ce Mois, pour vous têmoigner l'impatience que j'avois de vous voir hûreuſement arriver ſur les cotes de Valence, dans le tems que j'eſpérois, ſous la faveur du Ciel, me joindre avec vous, & avoir la joie de vous donner des marques de l'eſtime que j'ai de tout tems pour votre mérite, & de mon afection pour vous & pour vos braves compatriotes. Mais préſentement celle-ci eſt pour vous dire que j'ai reçu des ordres de Sa Majeſté qui me commande de me rendre à Madrid; aiant pris, comme je croi, cette réſolution, parce que j'avois fait connoître, combien il importoit pour l'avancement des afaires générales, & de la concluſion d'une bonne & ſolide paix, qu'on entreprît avec une véritable ardeur la guerre de Meſſine, & qu'on la pouſſât vigoureuſement; en envoiant de promts & puiſſans ſecours non-ſeulement en Italie, mais auſſi en votre Païs, pour ſatisfaire de point en point au Traité en vertu duquel l'armée que vous commandés a été miſe en mer. J'oze m'aſſurer que Sa Majeſté me fait l'honneur de croire que ma préſence & mes ſoins contribuëront à ce que l'une & l'autre de ces choſes ſoient éxécutées avec plus de promtitude & en moins de tems qu'on n'y en a emploié juſques à ce jour, & que par conſéquent ils ſeront plus utiles & de plus grand fruit que mon voiage en Italie, Sa Majeſté reconnoiſſant avec raiſon, que rien du monde ne pourra manquer où vous ſerés, ſoit à l'égard du zèle, ou de la valeur, ou de la fermeté que requiert la préſente conjoncture. C'eſt donc ſur ce fondement que Sa Majeſté m'ordonne de vous dire que vous lui rendrés un ſervice fort agréable de prendre ſans aucun delai votre cours vers l'Italie, avec les vaiſſeaux de votre armée, & ceux de Sa Majeſté, qui ne tarderont guéres à venir, ſi déja ils ne ſont arrivés ſur la côte; & qu'Elle m'enjoint de vous informer en même tems de ce que je croirai être néceſſaire que vous ſachiés, ſelon la connoiſſance que j'ai des afaires. Mais avant que de commencer d'obéïr à Sa Majeſté ſur ce dernier point, je puis bien vous aſſurer que c'eſt la ſeule obligation où je ſuis de ſuivre aveuglément ſes ordres, qui diminuë un peu la douleur que je ſens de ne me trouver pas dans une ocaſion, où je croi & eſpére que vous allés aquérir tant de gloire aux armes des deux Etats jointes enſemble, & à votre propre Perſonne. D'ailleurs c'eſt cette même conſidération, qui avec l'eſpérance que j'ai que mon voiage à la Cour ne ſera pas de peu d'utilité pour l'éxécution de ce qu'on a entrepris, fait que je me ſoumets avec d'autant plus de plaiſir aux volontés de Sa Majeſté. Il n'eſt pas néceſſaire de vous dire que ſur tout vous preniés ſoin de vous joindre à l'eſcadre qui eſt ſous le Prince de Monteſarchio; & comme par le dernier Courier, qui eſt parti de Naples le 20. de Septembre, on écrit que ce Prince avoit pris la route de Sicile avec ſeize navires de guerre & trois brulots, il ſemble que vous ne pouvés mieux diriger la vôtre, qu'en droiture à Palerme, allant moüiller l'ancre à Cagliari & à Trapane, pour y aprendre des nouvelles plus récentes de notre armée & de celle des ennemis. Car quand même vous auriés beſoin de vous pourvoir de quelque choſe à Naples, il ſera pourtant plus expédient, vû que notre armée eſt déja ſur la côte de Sicile, que vous alliés tout droit vous joindre avec elle, pour entrer enſemble dans le Fare de Meſſine, & y ataquer les ennemis, où pour les chercher aux lieux où ils ſeront. J'envoie le même ordre au Marquis del Carpio qui eſt embarqué ſur les vaiſſeaux de Barcelone, afin qu'il ſe hâte, & qu'il vous aide à éxécuter ce deſſein; ce qu'il fera ſans doute en toute diligence. Je vous envoie auſſi des dépêches ici jointes pour les Vicerois de Sardaigne, de

Na-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1675.

Naples & de Sicile, par lesquelles il leur est donné avis de votre voiage, & ordre de vous prêter tous les secours dont vous pourrés avoir besoin, afin que vous vous en serviés selon que vous en aurés ocasion, & suivant les lieux où vous aborderés. Sa Majesté m'a envoié une chaîne d'or afin de vous la présenter en son nom, pour marque de sa faveur Roiale & de l'afection qu'Elle vous porte. Je me promettois de vous la donner moi-même; mais puis que cela ne se peut, j'ai choisi le Marquis del Carpio pour faire cette fonction en ma place; vous assurant du grand désir que j'ai de contribuer à tout ce qui peut vous plaire. Faites moi savoir, je vous prie, quel jour vous mettrés à la voile, afin que j'en puisse avertir Sa Majesté. J'atendrai cette nouvelle avec impatience. Vous pouvés envoier votre réponce au Marquis del Carpio. Cependant, Monsieur de Ruiter, je prie Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde. A Sarragosse le 31. d'Octobre 1675.

Signé,

D. JEAN.

Après la réception de cette Lettre on examina ce qu'il y avoit à faire. On manquoit d'eau & l'on ne voioit point de moien d'en faire dans la baie de Vineros, ni sur la côte de Catalogne, ni sur celle de Valence, où la mer brisoit avec une violence extrême, à cause des vents de Nordest qui regnoient depuis deux mois. Il fut donc résolu par le Général & par le Conseil de guerre de passer aux isles d'Yviça & de Fomentera, pour tâcher d'y faire du bois & de l'eau, puisque le vent ne permettoit pas d'avancer beaucoup en prenant une autre route. Sur le soir, aiant remis à la voile on fut toute la nuit batu d'un orage acompagné d'éclairs, qui venoit du Nordest.

L'armée navale remet à la voile.

8. *Novemb.*

Le lendemain matin on ne vit plus le Vice-amiral de Haan, ni son escadre & comme Ruiter ne le retrouva point proche d'Yviça, il gouverna au Nord-nordest, pour passer entre cette isle & celle de Majorque, & se rendre à Barcelone où il espéroit trouver prêts quelques vaisseaux Espagnols.

On perd de vuë de Haan & son escadre.

9. *Novemb.*

Dans cette route son navire courut un grand risque; car pendant le plus brun de la nuit du 11. au 12. il y eut un vaisseau marchand, nommé *les Armes de Nassau*, monté par le Maître Fréderic Thoveling, qui l'aborda de son travers à l'éperon, & le choc fut si violent qu'il fit tout craquer dans les deux vaisseaux. Ruiter brassa vîte ses voiles sur le mât & se détourna par ce moien; mais non pas sans avoir été endommagé, car outre que la frise qui étoit proche du beaupré se trouva brisée, l'un des bras de la maitresse ancre fut rompu, aussi-bien que le jas de la seconde ancre & les bossoirs: le perroquet de beaupré & sa vergue se brisérent aussi, & le mât de miséne demeura incommodé. Durant le choc sept matelots du vaisseau marchand, croiant qu'il alloit couler bas, sautérent au bord de l'Amiral.

Le navire de Ruiter est en danger, étant endommagé par un vaisseau marchand.

Pour Ruiter il rendit graces à Dieu de ce qu'il n'étoit pas arrivé un plus grand malheur, & désirant, selon ses ordres, pourvoir à la conservation des vaisseaux marchands, il ordonna le lendemain aux Capitaines Berkhout, Verschoor & Comte de Styrum, de conduire celui-ci à Génes, & de n'y demeurer à l'ancre que 24. heures, afin d'acheter pendant ce tems-là, pour leur propre usage & pour celui des autres vaisseaux de l'armée, autant de bois à brûler qu'ils en pourroient mettre sur leurs bords. Ensuite ils devoient faire voiles par l'Est ou par l'Oüest de l'isle de Sardaigne, selon que le vent seroit plus favorable, vers la baie de Cagliari, où étoit le rendévous de l'armée jusqu'à nouvel ordre.

12. *Nov.*

Le 14. du Mois, elle moüilla devant Barcelone, qui est une ville de Catalogne, où Ruiter reçut par Don Diégo de Lili une Lettre de complimens & d'ofres de services du Marquis de Seralbo, qui en étoit Viceroi, avec des nouvelles de bouche, que le 9. du Mois, le Marquis del Carpio & ses six navires de guerre aiant été batus d'une rude tempête du Nordnordest, & aiant chassé sur leurs ancres, avoient été emportés au large, sans qu'on eût encore apris ce qu'ils étoient devenus.

L'armée arrive devant Barcelone.

14. *Nov.*

Nouvelles du Marquis del Carpio & des six navires Espagnols.

Pendant cette expédition le Général eut beaucoup d'inquiétude de ce que le vaisseau qu'il montoit étoit si mal pourvû de cables & de voiles, & il se plaignit par une Lettre écrite au Collége de l'Amirauté de la Meuse, qu'en 57. années de tems qu'il avoit fréquenté la mer, il n'avoit jamais été si incommodé en ses voiles qu'il l'étoit cette campagne. Que de neuf cables qu'on lui avoit donnés il avoit été obligé d'en faire couper deux, qui étoient absolument gâtés & hors d'état de servir. Que ses voiles neuves n'étoient cousuës que de fil pourri; qu'elles l'étoient si mal ou si lâche, qu'il

Plaintes de Ruiter au sujet de ce que ses cables & ses voiles ne valoient rien.

13. *Nov.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1675. qu'il falloit fans doute que ce fuffent de jeunes aprentis qui y euffent travaillé. Qu'en un jour il lui avoit défoncé deux petits huniers, & que d'autrefois tantôt un hunier tantôt l'autre avoit été emporté hors des ralingues, ou mis en piéces, pendant que tous les autres vaiffeaux d'Amfterdam continuoient à naviger avec les leurs fans aucun accident; ajoûtant que ceux qui avoient ozé livrer de telles voiles, ne méritoient plus de fervir le Collége de l'Amirauté. Qu'à la vérité ce n'étoit pas une grande afaire pour le public, que le faifeur de voiles remplît fa bource, quoi qu'injuftement, mais qu'il falloit envifager la conféquence, & penfer qu'on hazardoit un vaiffeau avec tous les Oficiers & l'équipage, fur tout s'il venoit à toucher à quelque haut-fonds, dequoi il plût à Dieu de le préferver, puis qu'en ce cas, après l'affiftance du Ciel, ce feroient les voiles feules qui pourroient le tirer du péril. Ces plaintes & cêt avis ne lui fervoient plus de rien pour l'heure; mais aiant toujours en vûë le bien public il vouloit empêcher à l'avenir ce defordre, &, quoi qu'il en fût, s'aquiter de fon devoir. En ce têms-là il écrivit au Viceroi de Catalogne pour le prier de donner ordre que l'armée pût être promtement pourvuë d'eau douce, de bifcuit, de bois à brûler, de ris, de quélques pipes de vinaigre, d'huile, & d'autres chofes néceffaires qu'il marquoit; & il demanda auffi une ancre du poids de 4000. livres.

Sa demande au Viceroi de Catalogne. 14. Nov.

Pendant qu'il étoit à l'ancre il vint un Gentilhomme lui faire des complimens de la part du Viceroi. Il étoit acompagné du Général de la cavalerie fils ou gendre du Marquis de Caftel Rodrigo, d'un fils du Duc de Medina Celi, & de plufieurs autres Seigneurs, avec le Conful Hollandois. Il fut raporté par quelques-uns d'entre eux, que l'efcadre du Marquis del Carpio n'étoit nullement en bon état; que chaque vaiffeau n'avoit que foixante & dix ou quatre vingts matelots, le refte n'étant que de fimples foldats. Ils firent auffi entendre que la face des afaires avoit beaucoup changé à Madrid, où le Roi aiant eu douze ans acomplis le 6. de Novembre, avoit, fuivant les derniéres volontés du feu Roi fon pére, pris en main le gouvernement de fes Roïaumes. Que Don Jean, frére du Roi, qu'on croioit devoir demeurer à la Cour, avoit été obligé de s'en retourner à Sarragoffe, par la jaloufie des Grands qui avoient en main le manîment des afaires, & qui craignoient d'en être deftitués s'ils le laiffoient auprès du Roi. Le lendemain le L. Amiral reçut quelques rafraîchiffemens de la part du Viceroi. On fit paffer à fon bord cinq geniffes, cinquante moutons, deux cens poulles & coqs d'Inde, feize panniers de toutes fortes de fruits, quatre panniers de pain, quatre boëtes de confitures & deux pipes de vin. Dans ce même tems il écrivit au Roi pour le complimenter fur fa Majorité de la maniére qui fuit.

Le Viceroi envoie le complimenter à fon bord. 15. Nov.

Rafraîchiffemens envoiés à fon bord. 15. Nov.

Très-illuftre & Très-puiffant Seigneur & Roi.

Sire, *Je me réjoüis, avec tous les Oficiers de l'armée de L. H. P. & fans doute avec toute la Chrétienté, de ce que Votre Majefté, par la Providence de Dieu, a pris en main les refnes du gouvernement d'Efpagne. Mais les Sujets de V. M. ont encore des raifons plus fortes d'en têmoigner leur joie, puis qu'à préfent que le voile eft tiré de devant Elle, ils voient ouvert le téatre où vont éclater fes grandeurs & fa magnanimité, qui feront emploiées à protéger non-feulement le Roïaume d'Efpagne & tous les autres Roïaumes, Etats & Seigneuries qui font fous fa domination; mais encore Elle embraffera les moiens de vivre dans une paix tranquille & affurée avec tous les Rois, Princes & Etats fes voifins; ce qui fera la félicité des peuples qui vivent fous fon empire. Je fais des vœux ardens à ce qu'il plaife à Dieu de combler de profpérités & de gloire le Regne de V. M. & qu'en mon particulier, comme Chef de l'armée de L. H. P. de la part de Son Alteffe le Seigneur Prince d'Orange, je puiffe, dans les ocafions où je fuis apellé, rendre à Votre Majefté, à Votre Roïale Maifon & à Vos Roïaumes, les fervices les plus avantageux qu'on puiffe jamais imaginer, & les plus funeftes aux François qui font poftés en l'ifle de Sicile & au-devant de l'ifle. Du moins j'y travaillerai de tout mon pouvoir & avec toute l'ardeur dont je fuis capable. Je tâcherai conjointement avec les forces navales de V. M. de faire réüffir, autant qu'il me fera poffible, fes intentions, qui font auffi celles de mes Seigneurs & Maîtres, comme ce font encore celles des Alliés de V. M. & des leurs; afin qu'on puiffe une fois réduire l'ennemi commun à entendre à une bonne paix, par laquelle on voie la tranquillité rétablie dans tous les Etats Chrétiens....*

Sa Lettre au Roi d'Efpagne fur ce que S. M. prenoit le gouvernement en main 16. Nov.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

La suite de cette Lettre contenoit un récit de son voiage, & son dessein de passer dans peu à Cagliari & de continuer sa route. Dans cette vuë il fit assembler le 17. tous les Capitaines à son bord, où il leur ordonna de se tenir prêts à mettre le lendemain à la voile, puis qu'on n'aprenoit point de nouvelles du Vice-amiral de Haan. Il envoia aussi les Capitaines Middellandt & Andringa au Viceroi, pour lui communiquer le dessein qu'il avoit de partir, après avoir si longtems atendu sans qu'il parût de vaisseaux, ne voiant aucune utilité ni pour l'Etat des P. V. ni pour la Couronne d'Espagne à demeurer toujours moüillé dans ce parage. Mais le même jour il lui fut rendu une dépêche du Roi, écrite en Espagnol, dont voici le contenu.

1675. Résolution de remettre à la voile. 17. Nov.

LE ROI.

Général Michel de Ruiter, sous le commandement duquel est l'armée des Etats Généraux destinée pour Messine. Pour preuve de la haute considération en laquelle Nous avons nos Domaines d'Italie, & de nos intentions pour la paix & tranquillité de nos bons Sujets de ces païs-là, Nous n'avons pas plutôt vû notre Frére Don Jean d'Autriche, que nous avons résolu son départ, afin qu'il demeure chargé de la conduite & de l'éxécution des ordres qui lui ont été donnés, annullant tous ceux qui peuvent vous avoir été ci-devant par lui envoiés jusques-à-ce jour: car notre volonté est que ce dernier ici soit éxécuté. Ainsi vous l'atendrés dans le port, afin qu'il parte avec nos forces navales, pour faire ce voiage suivant notre sus-dit ordre. C'est dequoi nous avons voulu vous avertir par un Courier dépêché exprès, afin que vous soiés pleinement instruit de notre résolution, & que vous puissiés éxécuter ce qui est nécessaire pour notre service. A Madrid le 9. de Novembre 1675.

Il reçoit une dépêche du Roi d'Espagne.

MOI LE ROI.

Ainsi signé,

DON PEDRO COLONNA.

Suivant cette dépêche l'armée étoit obligée d'atendre encore Don Jean & les navires de guerre d'Espagne. Cependant on fit de l'eau le plus qu'il fut possible; mais on ne demeura pas sans beaucoup d'inquiétude à cette rade, qui étoit fort dangereuse par le vent d'Est, & où l'on n'aprenoit point de nouvelles ni de Don Jean, ni des vaisseaux Espagnols, ni du Vice-amiral de Haan. Sur l'avis qu'on eut qu'il avoit paru devant le rivage deux Armateurs Turcs, le Général détacha les Capitaine Meegang & Jean van Abkoude, avec le senau de Wybrant Barentsz. pour aller croiser trois jours sur eux. Il eut alors une nouvelle ataque de gravelle, qui lui fit soufrir de grandes douleurs & qui dura trois jours, ne cessant que le 27. de Novembre: mais il suporta ce mal avec beaucoup de patience, & rendit graces à Dieu lors qu'il s'en vit délivré. Le jour suivant il arriva un Courier, qui lui aportoit de la part de Don Jean une Lettre datée à Sarragosse le 27. du Mois, par laquelle ce Prince s'excusoit de n'avoir pas répondu à celles que Ruiter lui avoit écrites, en aiant été empêché par une maladie qui paroissoit causée par le mauvais tems & par les fatigues de son voiage à la Cour. Il ajoûtoit, qu'il avoit informé le Roi du fâcheux état de sa santé, qui ne lui permettoit pas de s'embarquer; & que son plus grand déplaisir étoit, de ce qu'il ne pourroit pas en personne donner au L. Amiral des têmoignages de la sincére afection qu'il avoit pour lui, quoi que ce fût une chose qu'il eût fort souhaitée; mais qu'il étoit obligé de s'en tenir à faire bien des vœux pour l'hûreux succès de son voiage, & à le recommander à la protection de Dieu. Ruiter qui ne voioit qu'avec chagrin que l'armée fût si longtems arrêtée sans rien faire que de grandes dépences, à la charge de la Couronne d'Espagne & des Etats, mit à la voile dès le même jour. Avant que de lever l'ancre il écrivit par terre aux Etats & au Prince d'Orange tout ce qui lui étoit arrivé, ainsi qu'il l'avoit toujours pratiqué auparavant; & c'est à quoi il ne manqua jamais dans la suite de son expédition. Il n'y avoit plus alors, par l'absence du Vice-amiral de Haan & du Commandeur Verschoor, que seize voiles sous son pavillon, en comptant un navire de guerre Espagnol, outre une flûte chargée de toutes sortes de munitions de guerre. Il les divisa en deux escadres; la premiére composée de cinq na-

L'armée navale est obligée d'atendre Don Jean.

Ruiter ressent une douloureuse ateinte de gravelle. 28. Nov.

Il reçoit une Lettre de Don Jean qui s'excuse de faire le voiage, sous prétexte d'une maladie.

L'armée remet à la voile. 28. Nov.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1675. navires, deux fenaux & deux brulots; & la feconde auffi de cinq navires, deux fenaux & un brulot, avec la flûte Efpagnole. Au même tems il fut fait un Réglement auquel chacun devoit fe conformer, foit en navigeant, foit en cas qu'on vint à rencontrer les ennemis & à leur livrer bataille. Le 3. de Décembre à la pointe du jour on eut la vuë de Sardaigne. Là le Général ordonna au Commandeur Middellandt d'aller avec la plupart des vaiffeaux, moüiller l'ancre fous le cap de Palo, & faire de l'eau & du bois dont ils avoient encore befoin; mais pour lui, devançant toujours avec le Capitaine Andringa & deux fenaux, il alla moüiller dès le même foir dans la baie de Cagliari. Il y aprit par le moien du Conful Hollandois, nommé Albert van de Water, qui fe rendit à fon bord, que le Vice-amiral de Haan y étoit arrivé le 12. de Novembre, & qu'après s'être pourvû de tout ce qui lui étoit néceffaire, il avoit le 23. du Mois continué fa route vers Naples. Cette nouvelle ne lui fut pas agréable, parce que fuivant les ordres qui avoient été concertés, de Haan étoit obligé de l'atendre, & ne devoit pas abandonner le pavillon. Ce ne lui étoit pas un médiocre fujet de chagrin, de fe voir en cette expédition affocié à cet homme, dont l'humeur étoit fi différente de la fienne, & qui d'ailleurs n'étoit pas fon ami. On a auffi publié que de Haan ne fe hâta de devancer le pavillon à Naples que pour y négocier & fe défaire de marchandifes qu'il avoit à fon bord. Sur le midi il vint quelques Gentishommes faluer le Général de la part du Viceroi Don Melchior de Sifterna, lequel y alla auffi depuis acompagné d'une grande fuite de Nobleffe, & le même jour il y envoia des rafraîchiffemens de bêtail, de fruits, de vin & de confitures. Le lendemain, à la priére du Viceroi Ruiter entra dans la ville, où il fut reçu avec des décharges de toute l'artillerie, & avec un grand cortége de caroffes, entre lefquels il y en avoit quelques-uns à fix chevaux; & après toutes les civilités qu'on fe fit de part & d'autre, il fut magnifiquement régalé. Quoi que ce fût un Vendredi & jour de St. Nicolas, on ne laiffa pas de fervir toutes fortes de viandes, tant venaifon qu'autres, & cela en préfence d'Eccléfiaftiques; dequoi beaucoup de gens furent afsés furpris. La table étoit environnée de Gentishommes, de Chevaliers & de Confeillers, même on voioit parmi eux debout, pour faire honneur au Héros de la Hollande, le fils du Vice-roi, jeune Seigneur, qui touchoit à l'âge viril. On but entr'autres à la fanté du Prince d'Orange, & on entendit le nom de Guillaume de Naffau retentir avec aplaudiffement dans un Palais, où chacun fait qu'il avoit été autrefois fi odieux. Il étoit arrivé en ce tems-là un bâtiment de Sicile à Cagliari, qui raportoit que le 9. du Mois de Novembre la tempête y avoit fait périr quelques navires de guerre de l'armée d'Efpagne. Le 7. les Capitaines Verfchoor, Berkhout & Comte de Styrum, qui avoient été auparavant commandés pour efcorter un vaiffeau marchand jufqu'à Génes, arrivérent devant la baie, & le 8. on y vit auffi aborder les Capitaines Schey & Noirot, qui avoient été détachés pour aller aux Alfaques de Tortofe, pointe de terre proche de l'Ebre en Catalogne, afin de ramener le brulot *Jaques & Anne*, lequel aiant perdu fon beaupré par la violence d'un orage, avoit relâché en ce lieu-là. Il y avoit fix jours que ces deux Capitaines avoient fait voiles de Barcelone. Schey avoit à fon bord le Prince de Piombino, Général des galéres Efpagnoles à Naples, avec la Princeffe fon Epoufe, fes Enfans & fa fuite; & Don Diégo de Brakkamonte, Général de la Cavalerie de Sicile, Oficier qui étoit en réputation d'être fort brave. Le même jour fur le foir le Prince de Piombino rendit à Ruiter, de la part du Roi d'Efpagne, la dépêche fuivante écrite en François.

Elle eft divifée en deux efcadres. 29. Nov.

Elle arrive devant Sardaigne. 3. Décemb.

Et Ruiter enfuite devant Cagliari. 3. Décemb.

5. Décemb.

Honneurs rendus à Ruiter par le Viceroi de Sardaigne. 6. Décemb.

Six navires qui avoient été détaches fe rendent fous le pavillon. 7. & 8. Décembre.

LE ROI.

Dépêche du Roi d'Efpagne à Ruiter.

Général Michel de Ruiter, qui avés fous votre commandement les vaiffeaux des Etats Généraux armés pour l'entreprife de Meffine. Aiant vû ce que vous nous repréfentés par votre Lettre datée à la baie de Barcelone le 15. de ce Mois, Nous avons jugé à propos de vous ordonner que vous aïés à partir inceffamment & fans aucun delai, pour vous rendre en droiture à Melazzo, fans aborder à Sardaigne ou vous arrêter en aucun autre endroit, nonobftant tous ordres que vous pouvés avoir reçus fignés de notre propre main, ou autrement de notre part, lefquels nous révoquons, parce qu'il importe extrémement que l'armée navale paroiffe au plutôt en Italie. Nous vous remercions de l'afection & du zèle que vous témoignés pour notre fervice, vous promet- tant

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

tant que nous y répondrons de notre part par des reconnoiſſances proportionnées à votre bonne volonté. Vous devés être averti que toutes les fois que vous vous trouverés en lieu ou vous puiſſiés conférer avec le Marquis de Villa Franca, & concerter avec lui les entrepriſes, vous aiés à le faire, étant tout-à-fait néceſſaire qu'il y ait correſpondance & une bonne intelligence entre l'armée navale & celle de terre. Vous ſaurés que le commandement de nos forces maritimes dans la Méditerrannée regarde le Général des galéres d'Eſpagne, par une coutume qui a paſſé en forme de Réglement dans nos Roïaumes, & qu'en ſon abſence il apartient au Prince de Monteſarchio, qui eſt revêtu de la Charge de Général de l'armée navale. Nous nous promettons à votre égard que vos intentions ne ſeront pas de répugner à l'exécution des ordres, qui ſeront donnés comme néceſſaires pour ataquer & reprendre Meſſine, puis que vous étes venu pour cet éfet; & qu'au contraire vous entretiendrés une bonne intelligence & union, ainſi que Nous le voulons eſpérer, avec les autres Généraux qui ſeront ſur les lieux; comme de leur côté ils feront la même choſe avec vous, ſuivant les ordres que Nous leur avons donnés. 1675.

Dès que vous ſerés arrivé à Melazzo, vous tâcherés d'avoir connoiſſance de l'endroit ou ſera l'armée navale de l'Océan, afin de vous joindre avec elle, & que par la jonction de vos forces, les entrepriſes puiſſent être plus facilement éxécutées.

Que ſi dans votre route vous avés beſoin de quelques vivres, Nous avons ordonné au Gouverneur du Milanois de dépêcher à Nos Vicerois d'Italie un Courier exprès pour leur donner avis de votre départ, afin qu'ils faſſent trouver, chacun dans les ports de ſon Gouvernement, les choſes qui peuvent vous être néceſſaires.

Et comme Don Manuel de Lyra, nous a écrit qu'à notre priére les Etats Généraux ont encore conſenti pour ſix mois la prolongation du ſecours de leur armée navale en Italie, Nous avons auſſi voulu vous en avertir, afin que vous en fuſſiés informé ſurement; & encore qu'il a été ſatisfait aux trois termes des ſix premiers mois, & cela avant le commencement de l'exécution, de laquelle nous eſpérons un très-bon ſuccès en ce qui doit être éfectüé par votre conduite, votre direction, votre zéle, votre expérience & votre valeur. A Madrid le 28. de Novembre 1675.

MOI LE ROI.

Ainſi ſigné,

DON PEDRO COLONNA.

Comme cette dépêche ne fut renduë à Ruiter que devant Cagliari, il étoit trop tard pour obéir aux ordres de n'aborder point à Sardaigne. On fut même contraint par la néceſſité, qui ſouvent ne reconnoît point de loi, d'y ſéjourner pendant quelques jours, pour faire du bois & de l'eau, dont on n'avoit pu ſufiſamment ſe pourvoir à Barcelone. Les afaires étant dant cette ſituation, Ruiter détacha les Capitaines Schey & Noirot, pour aller en toute diligence vers la baie de Naples, chercher le Vice-amiral de Haan, & lui mettre en main les ordres qu'il devoit ſuivre, afin de ramener ſes vaiſſeaux ſous le pavillon. Le Prince de Piombino & les autres Seigneurs demeurérent au bord de Schey pour ſe rendre à Naples: mais quelques diligences qu'on pût faire l'armée ne put être prête à partir que le 13. de Décembre. La nuit ſuivante elle ſe mit au large, & on la diviſa de nouveau en deux eſcadres, l'une ſous le L. Amiral Général Ruiter, & l'autre ſous le Commandeur Nicolas Verſchoor; étant alors compoſée de douze navires de guerre, compris le navire Eſpagnol, quatre ſenaus, quatre brulots & la flûte de charge Eſpagnole, faiſant en tout 21. voiles. Elle prit ſon cours vers la Sicile, & le 19. de Décembre elle eut la vuë des iſles de Fonicuſe, Lipari, Vulcan & autres, s'avançant le même ſoir juſques par le travers du cap d'Orlando, qui eſt une pointe de Sicile, & le lendemain elle arriva à neuf heures du matin à la rade de Melazzo, où elle ne trouva qu'un navire de guerre Eſpagnol & quatorze galéres. La joie qu'on eut en ce païs-là de la venuë des Hollandois fut extrême, & proportionnée à l'état fâcheux où l'on ſe trouvoit lors qu'ils parurent. Le Sécretaire du Général, nommé Jean van der Poort, qui en porta les premiéres nouvelles à Don Franciſco de Tolédo, Marquis de Villa Franca, Viceroi de Sicile, fut recompenſé d'une chaîne d'or de la valeur de 1000. livres. Le même jour Ruiter fut viſité de tous les Seigneurs qui étoient là, & l'après-

9. Décemb. Schey & Noirot ſont détachés pour aller à Naples.

13. Décemb. L'armée fait voiles vers la Sicile.

Elle arrive à Melazzo. *20. Décemb.*

Grande joie que cauſe l'arrivée de Ruiter.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1675. Le Viceroi lui rend visite. 20. *Décem.*

l'après-diné il passa aussi sur les galéres pour les remercier. Le Viceroi même se rendit sur le soir à son bord, & lui têmoigna beaucoup d'estime & d'afection. Aussitôt il donna charge à tous les Capitaines de faire de l'eau, & de se pourvoir de ce qui leur manquoit. Le 21. il descendit à terre & alla rendre visite au Viceroi qui le reçut fort civilement, toute l'artillerie de la ville & du château aiant fait une décharge à son entrée. Dans la conférence qu'il eut avec ce Seigneur, il lui proposa de faire agir incessamment & sans delai l'armée navale & celle de terre, & de pousser les ennemis avec une vigueur extrême, & que pour cet éfet il falloit qu'on fît venir avec lui le Prince de Montesarchio, qu'il aprenoit être dans la baie de Palerme, où il avoit neuf navires sous lui. Il ajoûta même que s'ils n'étoient pas tous en état, il seroit toujours bon que ce Prince vint avec ceux qui se trouveroient prêts, quand il n'y en auroit que quatre ou cinq, afin que les Hollandois pussent être assistés de quelqu'un des Oficiers Généraux d'Espagne. Après cette conférence aiant pris congé pour retourner à son bord, on fit à son honneur une nouvelle salve de l'artillerie du château & de la ville. Au même tems il détacha les Capitaines Meegang & Uitterwyk, avec le Commandeur Wybrant Barentsz. pour aller pendant deux jours croiser à six lieuës en mer, par le travers de la baie & du cap de Melazzo, & tâcher de se rendre maîtres des vaisseaux ennemis qu'ils rencontreroient, & d'amener tous les autres bâtimens, quels qu'ils fussent, sur tout ceux qui seroient chargés de quelques munitions de bouche, parce qu'il savoit qu'il y avoit une grande disette de vivres à Messine.

Sa proposition au Viceroi. 21. *Décem.*

Il détache deux navires & un senau dour aller en mer croiser sur les ennemis.

On reçoit deux Lettres des Pasteurs de Hongrie qu'on tenoit aux galéres de Naples. Leur requête.

Dans le tems que l'armée navale arriva à la baie de Melazzo, le Sieur Theodore Westhovius, Ministre du navire de Ruiter, reçut de Naples deux Lettres écrites en Latin, au nom de quelques Pasteurs de Hongrie, où on lui remontroit que ces Pasteurs au nombre de 23. étoient contrains, pour cause de Réligion seulement, de servir de forçats sur les galéres de Naples; qu'ils y étoient traités comme de vrais esclaves; qu'il y avoit encore trois de leurs Collégues sur les galéres Espagnoles de Sicile, qui n'étoient pas dans une moindre misére. On le prioit par toutes les raisons les plus touchantes, qu'il voulût avoir compassion de leur état, représenter au Général Ruiter les terribles extrémités où ils étoient réduits, & solliciter leur délivrance. Dès que Ruiter fut informé de leur afaire & de ce qu'ils désiroient de lui, il en parut tout ému, son naturel tendre & pitoiable se manifestant dans une ocasion qui auroit été capable de toucher un cœur plus dur que le sien. Il se sentit donc aussi-tôt porté à travailler pour leur soulagement, & ordonna à son Ministre d'aller chercher sur les galéres les trois Pasteurs dont il étoit fait mention dans la Lettre. Mais il n'y eut pas moien de les trouver; on les cela, & ils furent renvoiés à Naples. Alors il commanda à van der Poort son Sécretaire, d'aller avec le même Pasteur parler de sa part au Viceroi de Sicile, & le suplier instamment de vouloir écrire au Viceroi de Naples en faveur des Ministres de Hongrie, & lui demander qu'ils fussent déchargés de leurs fers. Le Viceroi répondit qu'en considération de l'Amiral Ruiter, il écriroit d'une maniére aussi forte que s'il avoit à intercéder pour ses propres fréres. Ruiter écrivit aussi de son côté au Viceroi de Naples, pour lui faire la même priére, & les Lettres furent envoiées ensemble. Le Marquis de Villa Franca marquoit en toutes ocasions beaucoup d'afection pour les Hollandois. Le 23. il envoia au bord du L. Amiral des rafraîchissemens pour distribuer à toute l'armée, qui consistoient en un grand nombre de bœufs, de genisses, de moutons, de liévres, de pins de sucre & de confitures. Le même jour Ruiter fit assembler tous les Capitaines à son bord, & leur ordonna de se tenir prêts à mettre à la mer, au premier signal de partance. Les Généraux des galéres, s'y étant aussi trouvés il leur fit diverses propositions d'entreprises à faire par terre & par mer sur Messine; mais ils répondirent qu'au regard de l'armée de terre ils ne pouvoient rien déterminer, & que cela dépendoit du Viceroi. Sur cela il envoia après midi le Contre-amiral Verschoor, le Capitaine Berkhout, le Comte de Styrum & van der Poort son Sécretaire, pour conférer avec le Viceroi & délibérer sur ce qu'il y auroit à entreprendre avec l'armée navale, leur enjoignant de solliciter fort qu'on y fit joindre autant de navires Espagnols qu'il seroit possible, quand ce ne seroit que pour servir de nombre & tenir l'ennemi plus en respect, si on le rencontroit en mer avec des forces considérables. Ces propositions aiant été faites par les Oficiers Hollandois, ils les apuiérent de raisons puissantes qui en faisoient voir l'importance, & qui prou-

Ruiter prend leur afaire à cœur.

Rafraîchissemens envoiés à son bord. 23. *Décem.*

Il fait diverses propositions pour entreprendre quelque chose contre Messine.

Il envoie des Oficiers vers le Viceroi de Sicile. 23. *Décem.*

Leurs demandes & leurs delibérations.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

prouvoient invinciblement la néceſſité qu'il y avoit de les exécuter. Ils raportérent auſſi ce que le Lieutenant Amiral avoit propoſé aux Généraux des galéres pour réduire les Rebelles de Meſſine. On fit des réflexions & ſur le fond de l'afaire & ſur les raiſons qui étoient alléguées, ſans pouvoir toutefois obliger le Marquis de Villa Franca de prendre aucune réſolution, qu'à la fin du Mois & par conſéquent de l'Année. 1675.

Cependant on atendoit avec beaucoup d'impatience les vaiſſeaux qui étoient avec le Vice-amiral de Haan. Après midi le Commandeur Wybrant Barentſz. amena dans la baie de Melazzo un bâtiment Anglois chargé de froment, qui venoit du golfe de Veniſe, & qui étoit deſtiné pour Génes, ſuivant la déclaration du Maître; mais néanmoins il avoit été joint par le Capitaine Meegang à quatre lieuës de la petite iſle de Stromboli. On aprit alors de quelques bâtimens qui venoient de Palerme, que le Vice-amiral de Haan y étoit arrivé le jour précédent avec onze vaiſſeaux. † Le lendemain * les Capitaines Meegang & Uitterwyk revinrent dans la baie; & les Capitaines Comte de Styrum, Jean van Abkoude & George Andringa, avec les Commandeurs Wilmerdonk & Walop, furent à leur tour détachés pour retourner croiſer pendant trois jours, depuis Stromboli juſques au cap de Lanbrone, avec ordre que s'ils découvroient quelque gros conſidérable de vaiſſeaux ennemis, ils euſſent à revenir promtement en donner avis.

Nouvelles de l'arrivée de Haan à Palerme.
† 22 *Décem.*
* 24. *Décem.*

Au même tems le Général reçut une Lettre de Don André d'Avola, Prince de Montesarchio, datée le 22. par laquelle, au lieu de ſe rendre à Melazzo avec les navires Eſpagnols, ainſi que Ruiter l'en avoit prié, il lui conſeilloit d'aller plutôt lui-même à Palerme, parce qu'il n'y avoit point de port plus ſeur en toute l'iſle, à cauſe du mole qui avoit été refait. Mais le L. Amiral ne put aprouver ce conſeil, puis que Melazzo étoit beaucoup plus proche de Meſſine, qui devoit être le ſiége de la guerre, que ne l'étoit Palerme, qui étoit à plus de cent-vingt-cinq milles d'Italie ou trente lieuës d'Allemagne à l'Oüeſt de Melazzo. Ainſi il auroit fallu conſumer beaucoup de tems inutilement pour aller de Melazzo à Palerme & revenir de Palerme à Melazzo. Le 25. Ruiter aiant envoïé le Commandeur Verſchoor, le Capitaine Berkhout & le Sécretaire van der Poort, pour parler au Viceroi de ſa part, ils trouvérent ſi empreſſé aux cérémonies des fêtes de Noël, qu'ils ne purent avoir audience. Enſuite ce Seigneur écrivit au Prince de Monteſarchio, qu'il eût à venir à Melazzo afin de ſe joindre aux Hollandois. Le Prince fit réponce en date du jour de Noël, *qu'il feroit ce que déſiroit le Viceroi, & qu'il ſe diſpoſeroit à partir*: mais en même tems il le prioit qu'à cette fin il lui plût de donner ordre aux Commiſſaires & aux Garde-magaſins de Palerme, *qu'ils euſſent à lui fournir les choſes dont il avoit néceſſairement beſoin, ſavoir des cordages & des voiles*, & qu'on lui en envoiât au plutôt un bâtiment chargé. Outre cela il fit entendre qu'en partant ce n'étoit pas la route de Melazzo qu'il falloit prendre, mais qu'il étoit à propos de faire le tour de l'iſle pour rencontrer & ataquer l'ennemi, qui étoit ſorti du port de Meſſine, ainſi qu'on l'avoit apris. Au regard du Lieutenant Amiral, il lui écrivit en même tems, *qu'il ne lui ſembloit pas expédient d'exécuter les ordres du Viceroi, de peur d'être une ſeconde fois expoſé au péril ſous la tour du Fare dont l'entree étoit fort difficile & fort dangereuſe.* Il vouloit parler du détroit qui eſt entre la Sicile & l'Italie, qu'il faut traverſer en allant de Melazzo à Meſſine, & où il avoit depuis peu perdu quelques vaiſſeaux par la violence d'une tempête. Ces Lettres ne furent renduës que le 28. & de cette ſorte le tems d'agir ſe paſſoit à parler & à écrire. Il eſt vrai qu'on pouvoit fort bien inférer de ce qui avoit été écrit au Viceroi, que les navires d'Eſpagne n'étoient pas encore prêts, puis qu'il leur manquoit éfectivement des voiles & des cordages. Au reſte Monteſarchio demeurant toujours à Palerme y retenoit auſſi le Vice-amiral de Haan, avec les vaiſſeaux qui étoient ſous lui; ce qui mettoit l'armée de Hollande hors d'état de faire aucune entrepriſe d'importance. Cependant le Général Eſpagnol, dans ſa Lettre, prioit Ruiter de lui faire ſavoir ſon ſentiment, auquel il ofroit de ſe conformer, ajoûtant: *Qu'il faiſoit un grand cas de ſon expérience, laquelle il eſtimoit être plus grande que la ſienne, & plus ſûre pour le ſervice du Roi; & qu'il tâcheroit de ſatisfaire, auſſi-tôt qu'il ſeroit poſſible, l'impatience qu'il avoit de ſervir ſous un ſi grand Général.* Ruiter de ſon côté avoit écrit au Vice-amiral de Haan, que ſans différer en aucune maniére il eût à ſe rendre à la baie de Melazzo; mais aprenant par la réponce de cet Oficier qu'il étoit arrêté par le

Le Prince de Monteſarchio conſeille à Ruiter de mener l'armée à Palerme.

Ordre du Viceroi à Monteſarchio.

Sa réponce.

Ce qu'il écrit à Ruiter.

5. Nov.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1675. le Prince de Montesarchio, quoi qu'il eût été aussi prié par une Lettre, de laisser partir les vaisseaux Hollandois, le Général lui réïtéra ses ordres par le même Courier qui avoit aporté les dépêches du Prince, & lui commanda de partir sans atendre quoi que ce fût au monde. Ce dernier ordre ne fut pas nécessaire, car dès

28. *Décemb.* le même jour qu'il fut envoié de Haan mit à la voile. Cependant Ruiter envoia

30. *Décemb.* van der Poort son Sécretaire, solliciter le Viceroi de prendre une résolution, sur les propositions qu'il lui avoit faites, ou fait faire de sa part, tendant à former quelque entreprise contre Messine. Le Marquis consentit alors que le Lieutenant Amiral avec son armée passât le Fare ou le détroit de Messine, pour aller croiser au Sud de l'isle, entre le cap del Arme & le cap de Molina, & couper toute communication ou commerce, de qui que ce fût, avec les Messinois & avec la ville d'Augusta, dont les François s'étoient rendus maîtres au Mois d'Août. De plus il se chargea de donner ordre à ce que les vaisseaux Espagnols, qui étoient à Palerme, fussent bientôt achevés d'équiper, & commanda que le navire de guerre nommé *Notre Dame du Rosaire*, qui étoit monté de 50. canons & de 300. hommes d'équipage, & commandé par le Capitaine Mathieu de Laye, se joignît à l'armée de Hollande, aussi-bien que neuf galéres qui étoient sous le commandement de Don Bertrand de Guevarra, Lieutenant & Directeur général des galéres de Naples. Ce fut là tout le secours que les Espagnols fournirent alors. Le jour suivant, qui étoit le dernier de l'An, le Vice-amiral de Haan parut avec onze voiles devant Melazzo, & le 2. de l'An 1676. il moüilla l'ancre dans la baie. Cette escadre consistoit en sept navires, deux senaux & deux bâtimens de charge. Deux des vaisseaux qui la composoient, montés par les Capitaines Schey & Noirot, avoient été détachés lors qu'on étoit à Cagliari, & envoiés à Naples pour chercher le Vice-amiral que les neuf autres avoient suivi sans ordre, aiant demeuré sept semaines séparés du pavillon. Cependant comme le Général avoit couru risque de rencontrer des forces ennemies beaucoup supérieures aux siennes, sur tout lors qu'il aprocha de Sicile, il est constant qu'il se seroit trouvé surpris, & qu'en ce cas l'absence d'un renfort si considérable, auroit pû causer un grand préjudice aux interêts de l'Etat. Le Vice-amiral aporta à Ruiter plusieurs Ecrits des Pasteurs de Hongrie contenant leurs plaintes & leurs requêtes, & lui mit aussi en main une Résolution que les Etats Généraux avoient prise à leur sujet, & envoiée avec d'autres Piéces qui y étoient jointes, & avec une Lettre du Sieur Abraham Malapert, Résident à Francfort, datée à Bâle. Toutes lesquelles Piéces & Ecrits nous avons cru devoir insérer ici, afin de faire connoître à fond les circonstances de cette afaire, & la misére qu'ont souferte ces infortunés Pasteurs.

[Marginal notes: Le V. Am. de Haan arrive avec onze voiles à Melazzo. — 1676. 1. *Janvier.*]

Les Etats Généraux des Provinces Vnies.

Noble, Très-cher, &c.

[Marginal note: Dépêche des Etats Généraux à Ruiter.]

Vous aprendrés par la lecture de la Résolution aujourdhui prise dans notre Assemblée, & ici jointe, ce que nous avons arrêté touchant les Pasteurs de Hongrie qui sont prisonniers, & vous vous conformerés à ce qu'elle contient. Sur quoi nous prions Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde. A la Haie le 11. *de Novembre*, 1675.

Par Ordonnance de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux.

Extrait du Régître des Résolutions de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des P. V.

Le Lundi 11. *de Novembre* 1675.

[Marginal note: Résolution de L. H. P. touchant les Pasteurs de Hongrie qu'on tenoit prisonniers à Naples sur les galéres d'Espagne.]

Reçu une missive du Résident Hamel Bruininex, datée à Vienne le 27. *d'Octobre dernier, adressée au Grêfier Fagel, contenant une briéve Déduction de ce qu'il a fait & géré dans l'afaire des Ministres de Hongrie. Sur quoi l'afaire aiant été portée en délibération, il a été résolu qu'il sera mis entre les mains du Sieur de Heukelom & des autres Députés de L. H. P. pour les afaires étrangéres une copie de la-dite missive, afin qu'ils la voient; qu'ils l'examinent; qu'ils fassent révision de ce qui a été fait auparavant dans cette afaire; & que du tout ils fassent leur raport dans l'Assemblée. Que de plus il sera envoié au L. Amiral de Ruiter un extrait de la sus-dite missive, avec une copie d'une autre aussi écrite de Vienne par le-dit Résident Hamel Bruininex, datée le* 22. *de Septembre dernier, & plus amplement men-*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

mentionnée dans les Notes du 4. d'Octobre aussi dernier; & encore une copie de celle du Résident Malapert, datée à Bâle le 19. du même Mois d'Octobre dernier, & mentionnée dans les Notes du 30. du-dit Mois, toutes les deux concernant le sus-dit sujet, afin que le-dit L. Amiral puisse voir quel est le misérable & triste état de ces Pasteurs. Qu'il lui sera en même tems ordonné d'emploier incessamment tous les plus puissans éforts, & tous les bons ofices imaginables, auprès du Prince de Montesarchio, qui commande les galéres d'Espagne, & envers tous autres que besoin sera, à ce que les sus-dits Pasteurs puissent être délivrés des galéres & mis dans une entiére liberté. Qu'il lui sera recommandé de ne rien laisser en arriére sur ce point, & de n'oublier rien de ce qui pourroit contribuer à faire obtenir ce qu'on demande, parce que Leurs Hautes Puissances l'ont extrémement à cœur & le désirent ardemment. Qu'il informera Leurs Hautes Puissances de ce qui se sera passé ou éfectué à cet égard. Et que la dépêche pour le sus-dit Lieutenant Amiral, avec les piéces qui y seront jointes, sera adressée au Consul van Dalen à Naples, avec ordre de la lui faire tenir en diligence & par une voie sûre. 1676.

E. VAN BOOTSMA. vt.

Collationné au Régître.

H. FAGEL.

Hautes Puissances.

Messeigneurs. *Je ne puis me dispenser de suplier V. H. P. très-instamment & avec la derniére ardeur, & de les conjurer de vouloir, pour l'amour de Jésus Christ, porter les yeux de leur charité & de leur compassion sur le misérable état des pauvres, afligés & persécutés Pasteurs de Hongrie, qui par leur Requête ont recours à V. H. P. & m'ont en même tems demandé mon intercession envers Elles, à ce qu'ils puissent être délivrés des fers & de l'esclavage où ils sont, & des cruelles peines qu'ils soufrent dans les prisons & aux galéres, à Naples & en d'autres lieux. V. H. P. se souviendront sans doute qu'il y a déja longtems qu'Elles avoient ordonné au Sieur de Heemskerk & à moi, d'intercéder pour ces Ministres auprès de Sa Majesté Impériale, à laquelle Elles ont même ci-devant écrit sur ce sujet. Cependant comme les Lettres portoient que l'intention de V. H. P. n'étoit pas d'intercéder pour des Sujets Rebelles, mais pour des gens innocens, on ne manqua pas de nous objecter aussi-tôt, que de leur propre confession ils étoient tous des rebelles, outre les preuves par lesquelles ils en avoient été convaincus. Ainsi Sa Majesté Impériale étant prévenuë de cette opinion contre eux, nous nous trouvâmes privés de toute espérance de pouvoir obtenir la moindre chose en leur faveur, à moins que de prouver leur innocence, & de faire voir clairement, nettement & en détail, que dans les procédures qui ont été tenuës en Hongrie contre les Evangéliques on avoit à la vérité pris la rebellion pour prétexte, mais qu'en éfet ce n'étoit que la Réligion qu'on avoit persécutée & qu'on avoit dessein d'éteindre. Qu'en particulier les Ministres Evangéliques ne sont nullement coupables de cette prétenduë rebellion, mais qu'au contraire ils en sont tout-à-fait innocens. Qu'on a surpris la réligion de Sa Majesté Impériale, en l'informant mal, & en lui faisant entendre qu'ils ont confessé ce crime, & qu'ils en ont aussi été convaincus. Mais voiant mon insufisance pour toutes ces choses, tant dans ma propre personne, que faute d'une parfaite information & de moiens pour la faire, je n'ai pû être si-tôt prêt, que je l'aurois bien souhaité, pour toutes les Déductions qu'il auroit fallu faire à cet éfet. J'ai même souvent desespéré de pouvoir en venir à bout. Néanmoins en prenant courage, j'ai par la grace de Dieu, avancé jusques-à-ce point, que je me promets d'envoier au premier jour ces Déductions à V. H. P. & cependant j'oze les assurer par la présente qu'Elles peuvent hardiment supposer en leurs délibérations l'innocence des Pasteurs Evangéliques de Hongrie, & en particulier des Réformés ou de la Confession de Suisse, & prendre leurs conclusions sur ce pié-là, pour s'emploier avec la derniére vigueur à faire délivrer ces misérables afligés, opressés, persécutés, quoi qu'innocens; & à les protéger, s'il en est besoin, au cas que les sollicitations & intercessions faites avec modération & douceur ne puissent servir de rien, & que l'Assemblée de V. H. P. juge le devoir entreprendre. Je suplie très-humblement V. H. P. d'éxaminer si mon sentiment sur ce sujet ne pourroit point être suivi avec espérance de quelque succès, qui est que V. H. P. fassent demander & négocier à cette Cour & à celle de* Lettre du Résident Hamel Bruininexaux Etats Généraux.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1675. *Madrid, d'une maniére la plus douce & la plus insinuante qu'il sera possible, néanmoins très-forte & très-pressante, en écrivant même à Leurs Majestés Impériale & Catolique, qu'il leur plaise de remettre entre les mains de V. H. P. tous les Pasteurs Réformés qui sont encore prisonniers, & qui ont été menés en divers endroits aux galéres, pour demeurer dans vos Etats, jusques-à-ce qu'on produise à Sa Majesté J. les preuves de leur innocence: car par ce moien ils seroient provisionnellement délivrés de leurs fers, de leur misere & de leur esclavage; au lieu qu'il faudra de nécessité que tout aille lentement, & qu'il y aura plusieurs d'entre eux, qui ne verront finir leurs peines que par la mort. Si donc sur ce fondement on pouvoit leur procurer cette consolation, tandis qu'on procéde à la preuve de leur innocence, il me semble qu'il n'y auroit à craindre aucun inconvénient pour l'Etat, ni aucune charge que celle que les cœurs honnêtes & miséricordieux seront toujours prêts de porter volontairement & avec joie. Toutes lesquelles choses pourroient être éxécutées selon les vuës qu'on prendroit en y procédant, & selon les mesures dont on conviendroit. Il n'est pas nécessaire que je dise à V. H. P. que ce sacrifice sera l'un des plus agréables qu'Elles puissent faire à Dieu & à Notre Seigneur & Sauveur Jésus Christ, qui par sa grace a délivré l'Etat des derniers périls dont il étoit menacé: que ce sera sans doute une joie, une consolation, & un soulagement d'esprit pour tous les Fidèles, & sur tout pour ces pauvres brebis de Hongrie, qui sont errantes sans leurs Pasteurs & Inspecteurs temporels, & qui seront fortifiées dans l'espérance de les revoir encore un jour. Mais je dirai que ce sera assurément un moien de multiplier les bénédictions de Dieu sur tout l'Etat, & sur chacun des Habitans du Païs. Dieu veüille émouvoir les cœurs de V. H. P. à compassion envers des objets qui en sont si dignes par les cruelles persécutions qu'ils soufrent; des peines, des tourmens & des douleurs desquels, je rens devant mon Dieu & Pére & devant mon Sauveur Jésus Christ, un témoignage qui est sincére & véritable, aussi-bien que de leur innocence, après avoir fait sur ce point, dans la sincérité de mon cœur & à loisir, une perquisition sérieuse & éxacte, autant qu'il m'a été possible; dequoi je ne manquerai pas de donner au plutot une plus grande certitude à V. H. P. en leur communiquant ce que j'en ai découvert par mes soins. Je demeure, Hautes Puissances &c. A Vienne le 22. de Septembre 1675.*

Signé,

HAMEL BRUININCX.

Noble, &c.

Lettre du Résident Hamel Bruininex au Gréfier Fagel.

„J'ai mis le 24. de ce Mois entre les mains du Sieur Chancelier de cette Cour, „la Déduction que j'avois à lui faire voir touchant les Pasteurs de Hongrie, & l'ai „prié de la lire & de la remettre entre les mains de S. M. J. Son Excellence m'a „promis de la lire, mais non pas de la présenter. Je présume que ce Seigneur veut „en prendre la lecture avant que de s'engager à la faire voir, en quoi je trouve „qu'il n'a pas tort. Je lui ai aussi déclaré que j'avois une Lettre de L. H. P. pour „Sa Majesté Impériale au sujet des mêmes Pasteurs, mais qu'elle est d'une date un „peu vieille, aiant différé à la rendre, jusques-à-ce que je fusse bien informé de „leur innocence ou de leur crime, suivant les ordres que j'en avois de L. H. P. de „qui l'intention, n'étoit pas d'intercéder pour des gens coupables de rebellion, mais „pour des innocens. J'ai estimé qu'il étoit nécessaire de faire cette information „non-seulement pour donner plus de force à l'intercession de L. H. P., mais en„core pour ôter aux esprits mal-intentionnés tous les moiens d'éluder les sollicita„tions de L. H. P. comme ils ont éludé toutes celles des autres Rois, Electeurs „& Princes, sous prétexte de la rebellion qu'ils imputent aux Hongrois; poussiére „qu'ils jettent aux yeux de chacun qui se mêle de cette afaire, ainsi qu'ils ont fait „au Sieur Ambassadeur Oxenstiern, & à tous les autres Ministres de Danemarc, „de Brandebourg & de Lunebourg, auxquels ils ont objecté ce fait. Ainsi c'étoit „en vain que j'entreprenois de toucher les Ministres de S. M. J. par la connoissance „que je leur donnois des ordres que j'avois reçus de L. H. P. & de la modération „dont Elles uzoient; & de les porter à faire une recherche éxacte des comporte„mens des Pasteurs & par conséquent de leur innocence; d'éxaminer sans partialité „les preuves qu'on raportoit contre eux, aussi-bien que les maniéres de procéder „qu'on

qu'on avoit tenuës; & de peser ce qu'ils alléguoient en faveur de leur innocen- “ 1675.
ce. On se servoit sur le champ & avec la derniére assurance de cette réponce “
toujours prête, que ces Pasteurs étoient des rebelles, quoi que ceux qui faisoient “
si hardiment cette replique n'eussent jamais ni lû ni vû le procès des Hongrois, “
ainsi que je l'ai assès connu dans la suite, & qu'ils me l'ont enfin eux-mêmes avoüé. “
Je me suis donc trouvé obligé, pour satisfaire à ma conscience & à mes devoirs “
envers Dieu, envers L. H. P. auxquelles je suis uni par une même profession de “
foi, & envers tous les bons Chrétiens, de mettre la main à l'œuvre, & d'examiner “
si ces Pasteurs étoient en éfet coupables ou innocens; quoi que ce fût une entre- “
prise que j'envisageai d'abord comme fort difficile, par plusieurs réflexions & rai- “
sons que chacun peut comprendre; mais sur tout parce qu'il sembloit presque im- “
possible d'y réüssir, en n'y travaillant que sous main & en secret. Mais Dieu soit “
bénit de ce qu'il m'a fait la grace d'avoir poussé cette afaire si loin, que j'oze es- “
pérer que par l'hûreuse issuë que j'en atens, & par la délivrance de ces Innocens “
persécutés pour son nom, il me donnera encore une nouvelle matiére de le loüer “
& de le remercier. Car je suis persuadé que leur innocence paroît aujourdhui “
aussi clairement que le soleil en plein midi, & que la vérité, qui étoit detenuë “
en injustice, est exposée à découvert: si bien que je n'ai pas craint de donner à mon “
Ouvrage le titre de *Veritas & innocentia nuda & conspicua.* (La vérité & l'inno- “
cence mises en lumiére.) “

Il y a quatre propositions établies dans mon Ecrit. La premiére, *Amicam* “ I.
D. D. Ordd. Fœderati Belgii intercessionem pro innocentibus Prædicantibus in Hunga- “
ria, nihil Regii derogare juris. Que l'amiable intercession des Seigneurs Etats des “
P. V. pour les innocens Pasteurs de Hongrie, ne préjudicie nullement aux droits “
de la Roiauté. C'est en vûë de renverser ce raisonnement mal fondé & illusoire “
de quelques-uns qui disent, que cette intercession est une entreprise insuportable “
d'Etrangers, qui viennent s'ingérer dans les afaires domestiques de Sa Majesté; “
tâchant par cette voie de rendre odieuses les intercessions de L. H. P. & de tous “
les autres Potentats. “

En second lieu, ***Persecutionem Religionis omnem, præcipuè in Hungaria, terris*** “ II.
hæreditariis totique Orbi Christiano ac socialibus armis, omnino damnosam, periculo- “
sam, homini Christiano semper indignam, atque saluti æternæ noxiam esse. Que “
toute persécution pour cause de Réligion, sur tout en Hongrie, est pernicieuse, “
dangereuse pour les Païs Héréditaires, pour tout le monde Chrétien, pour les “
alliances & associations d'armes; toujours indigne d'un Chrétien, & pré- “
judiciable au salut éternel. C'est pour détruire ce que les Eclésiastiques Ro- “
mains suggérent sans cesse aux Rois & aux Potentats, qu'ils tâchent de séduire sous “
prétexte de prendre soin de leurs ames; dequoi les Princes étant une fois prévé- “
nus, ils se mettent tout entiers dans leur dépendance, & en même tems dans le “
péril d'être exposés aux peines éternelles de la damnation: c'est dis-je pour ren- “
verser cette malhûreuse maxime, que les Evangéliques sont des hérétiques, & “
qu'on fait un sacrifice agréable à Dieu en extirpant les hérétiques par le fer & par “
le feu, & que par là on mérite un degré de gloire dans le Ciel. Car le premier “
but qu'on doit avoir en ceci est d'empêcher que S. M. J. croiant travailler à son “
salut, ainsi que les aparences donnent lieu d'en juger, ne se laisse abuser par ces “
faux raisonnemens, & ne se précipite imprudemment dans le danger manifeste “
d'une éternelle damnation, qui est ataché à toutes les persécutions, & principale- “
ment à celles qui se font à des gens dont le seul crime est de vouloir toujours être “
de véritables Chrétiens, & de ne suivre que la saine doctrine de l'Evangile, telle “
qu'elle nous a été laissée dans les saints Ecrits des Evangélistes & des Apôtres. “
En éfet tant que cette maxime, qu'on gagne le Ciel en persécutant les Evangli- “
ques par le fer & par le feu, demeurera gravée dans l'esprit de l'Empereur, je “
juge qu'il n'y a rien à espérer de l'intercession de L. H. P. & c'est ce qui m'a fait “
prendre le parti de tâcher de détruire ce préjugé, en traitant ce second point, dans “
l'espérance qu'il se trouvera encore parmi les Eclésiastiques Romains des ames assès “
bonnes & d'une assès grande probité, pour demeurer d'acord de la vérité de cette dé- “
monstration, ou en son tout, ou en partie; savoir qu'au moins en tout cas, le plus seur “
pour le salut de l'Empereur est de ne pas persécuter. Mais au moins j'espére que Dieu “
par sa sagesse & par sa puissance infinie, qui dirige & conduit toutes choses, acom- “

1676. „ pagnera mon dessein de sa bénédiction pour le bien de ses Fidèles; puis que souvent il couronne d'un hûreux succès les foibles éforts de ses créatures, afin que „ ce soit à lui seul qu'on en rende tout l'honneur, ainsi qu'il lui en apartient.

III „En troisiême lieu, *Posoniensis judicii processum, nom rebellionis, sed Religionis „ Evangelicæ, non rebellium, sed Prædicantium meram persecutionem esse, atque sub- „ &-obreptionibus optimum falli Principem.* Que les procédures judiciaires de Presbourg sont une pure persécution, non pour cause de Rebellion, mais contre la Religion Evangélique; non contre des Rebelles, mais contre des Pasteurs en qualité „ de Pasteurs; & qu'on surprend un bon Prince par de faux exposés. C'est afin de „ détruire ce préjugé dont l'Empereur est si fortement imbu, qu'on aura sans doute „ bien de la peine à l'en faire revenir, à moins que d'entreprendre de lui prouver „ nettement & invinciblement: *Non rebellionem sed Religionem in Hungaria peti judicio.* Que ce n'est pas la rebellion, mais la Réligion, contre laquelle on arme „ la justice de Hongrie; & cela dans la même vuë que je me suis ci-dessus proposée dans le second point.

IV „En quatriême lieu. *Non convictos verum innocentes esse Prædicantes Evangelicos in Hungaria, quotquot Anno 1674. ad purgandam tuendamque innocentiam, citationi parendo, ad Posoniense comparuere judicium; ac proinde iniquissimè ad Reversalium subscriptionem urgeri Prædicantes.* Que non-seulement les Pasteurs „ de Hongrie ne sont pas convaincus, mais qu'ils sont innocens, c'est-à-dire ceux „ qui l'An 1674. obéissant à la citation qui leur avoit été faite, comparurent devant „ la Justice de Presbourg, pour se purger & défendre leur innocence, & que par conséquent c'étoit avec la derniére injustice qu'on vouloit forcer ces Pasteurs à sous crire „ aux Réversales. C'est en vûë de détruire le principal préjugé dont est imbu l'esprit „ de S. M. J. savoir que les Pasteurs de Hongrie sont coupables du crime de rebellion & de haute trahison contre la Majesté Roïale, & les autres supositions que „ des esprits mal-intentionnés ont faites pour éluder les intercessions de toutes les „ Puissances; parce que chacun confesse franchement qu'il n'entend point intercéder „ pour des gens qui soient coupables de ces crimes, mais pour des gens qui en sont „ innocens. C'est aussi pour réfuter la replique qui fut faite à ce qu'on leur objectoit, que ce n'étoit pas asès de porter des acusations de rebellion, mais que „ les acusés en devoient être juridiquement convaincus; car on ne craignit pas de „ repliquer que tous les Pasteurs en étoient convaincus.

„Sur tout j'ai pris soin dans la Déduction que j'ai faite, de garder la modération „ Chrétienne, tant à l'égard de l'Empereur que de ses Ministres; si bien que je ne „ croi pas que personne se puisse plaindre, que j'aie commis aucun excès en ce point. „ Car quoi que je n'aie pas épargné quelques-uns des principaux auteurs & instigateurs de la persécution de Hongrie, je ne les ai poussés qu'autant que l'interêt de „ la vérité l'éxigeoit, & afin de les faire connoître tels qu'ils sont, & qu'on ne „ donne plus le blâme à des esprits doux & patiens. Je ne doute pas toutefois qu'il „ ne se trouve aussi des Politiques qui aient contribué à cette persécution, aussi-bien „ que les Ecclésiastiques, & qu'ils ne se tiennent avec ceux-ci derriére le rideau, „ s'entr'aidant les uns les autres à s'en défendre; ceux-là aiant pour but d'introduire „ en Hongrie le pouvoir absolu & arbitraire, & d'abolir pour cet éfet tous les priviléges de ce Roïaume, qui sont comme des barriéres qu'il faut auparavant renverser; & ces derniers aspirant à étendre en ce même Roïaume, comme par tout „ ailleurs, leur pouvoir sur les ames & sur les consciences, afin de contenter aussi „ leur avarice & leur ambition. Ainsi tout ce qui se passe présentement en Hongrie, „ & tout ce qui s'y est fait depuis quelque tems, n'est autre chose qu'une procédure par laquelle on reprend la même pratique qui avoit été déja tenuë; & on „ ne se tromperoit pas trop de poser en général: *Hongaros rebelles non fuisse, sed „ factos esse, vel expugnata quarumdam tandem patientia, vel falsa rebellionis imputatione.* Que les Hongrois n'ont point été d'abord des rebelles, mais qu'on les „ a rendu tels malgré eux; quelques-uns, parce que leur patience a été poussée à „ bout; & d'autres, à force de leur imputer faussement le crime de rebellion. J'avance ceci d'autant plus hardiment, que j'en ai des garans, non-seulement en plusieurs „ honnêtes gens d'entre les Catoliques Romains, tant en Hongrie que dans les Païs „ Heréditaires, dequoi j'ai bonne connoissance moi-même; aussi-bien que „ beaucoup d'autres, qui leur en ont souvent oüi faire un franc & libre aveu.

„ En-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Entr'autres j'alléguerai ici ce qu'a écrit *Paulus Praſcecius*, *Epiſcopus Præmiſlienſis in Polonia*, en ſa *Chronica geſtorum in Europa ad Annum* 1604. Paul Praſcecius Evêque de Prémiſlie en Pologne, dans ſa Chronique de ce qui s'eſt paſſé dans l'Europe, ſous l'An 1604. où on lit ces paroles remarquables ſur les cauſes de la revolte des Hongrois, qui ſe fit en ce tems-là contre l'Empereur. Enſuite la fidélité du Roiaume de Hongrie à l'égard de l'Empereur commença à chanceler, & cela d'autant plus facilement, qu'il y avoit longtems que tous ces peuples étoient deſolés des cruelles injuſtices qu'on leur faiſoit ſans ceſſe ſous ce Gouvernement, & de la maniére dure dont on les tourmentoit. Car l'Empereur donnoit tous les meilleurs Gouvernemens des places, & toutes les plus conſidérables Charges, tant militaires que de Juſtice, non aux originaires Hongrois, ainſi qu'il y étoit obligé en vertu de ſon ferment, mais à des Allemans, c'eſt-à-dire à des Etrangers. Les Filles des plus grandes Maiſons d'entre la Nobleſſe, qui avoient beaucoup de bien ne pouvoient ſe marier que par la permiſſion de l'Empereur; & lors qu'il s'agiſſoit de choiſir un parti pour elles, la faveur de ce Prince panchoit toujours du côté des Allemans. Ceux qui poſſédoient de grands domaines étoient acuſés d'infidélité pour le Gouvernement, & ſous ce prétexte on confiſquoit leurs bien, non pour les donner à ceux d'entre les Hongrois qu'on reconnoiſſoit être fidèles, mais pour en faire la proie de ceux qui venoient d'Allemagne. C'étoit par ces voies qu'on prétendoit en peu de tems, ſous les titres de biens matrimoniaux, ou de biens confiſqués, mettre les Allemans en poſſeſſion des terres les plus fertiles, & en chaſſer les anciens poſſeſſeurs Hongrois; afin que ceux-ci dépouillés de toutes les Charges de la Magiſtrature, & réduits dans l'impuiſſance, ne fuſſent plus dans leur propre païs que comme en une terre étrangére, & qu'ils fuſſent contrains d'obéïr à ces Maîtres étrangers. Les tributs ne furent plus auſſi alors impoſés par le conſentement des Communautés, mais de la maniére qu'il plaiſoit aux Exacteurs Impériaux. Le ſoldat Alleman, qui a une averſion naturelle pour ce peuple, le maltraitoit beaucoup plus que n'auroient fait les Turcs. Mais les Hongrois étant pouſſés ſur le fait de la Réligion, joignirent à cet interêt public, chacun le ſien particulier, croiant que l'ocaſion étoit favorable pour rétablir leurs afaires ſur l'ancien pié, & obtenir la confirmation de leurs libertés. Ils furent principalement éfraiés de la réſolution qui avoit été priſe l'année précédente dans l'Aſſemblée des Etats à Presbourg, par laquelle tout éxercice de Sectes hérétiques étoit défendu dans le Roiaume, & les adhérans des Sectes menacés d'être punis par l'éxil. Ils renouvellérent pluſieurs fois leurs proteſtations contre l'injuſtice qu'on leur faiſoit, telles qu'elles avoient été dreſſées dans l'Aſſemblée de Galſata, ſur tout après que le Comte de Belgiojoſa, Lieutenant de George Baſta, Gouverneur Impérial de Caſſovie, leur eut ôté tous leurs Temples, & qu'il eut défendu toute ſorte d'éxercice à chaque Secte, & à celle même dans laquelle il étoit engagé. Et lors que les Hongrois portérent à la Cour de l'Empereur leurs plaintes contre ces procédures, demandant ſans ceſſe leur rétabliſſement, ils furent rebutés par les Miniſtres de cette Cour, qui étoient tous ou Allemans, ou étroitement atachés aux Allemans: tout accès à l'Empereur leur fut interdit, & ils ne remportérent en leur païs que de triſtes refus.

La requête par laquelle je conclus ma Déduction, tend à ce que les Paſteurs priſonniers ſoient relâchés, & rétablis dans les fonctions de leurs Charges, ſuivant leur vocation, eu égard à leur innocence; ou que ſi on prétend que l'innocence ne ſoit pas encore ſufiſamment prouvée, on en vienne à une révíſion du procès, & des procédures, des preuves & de tous les Actes; qui y ont été produits le tout devant des Juges non partiaux, gens de probité, modérés & pieux, à choiſir en nombre égal entre ceux des trois Confeſſions; & cependant je demande qu'ils ſoient proviſionnellement rétablis ſous caution.

Je ne manquerai pas d'envoier à L. H. P. la Déduction que j'ai miſe entre les mains du Sieur Chancelier, aiant eu quelques raiſons de ne le pas faire par la poſte. Néanmoins je ſouhaiterois fort que L. H. P. l'euſſent préſentement, parce que j'ai vû dans les Notes, qu'elle eſt compriſe dans les délibérations qui ont été faites ſur cette matiére à la ſollicitation de la Province d'Utrecht. Je demeure, Noble, &c. A Vienne le 27. d'Octobre 1675. *Signé*,

HAMEL BRUININCX.

1676.

Noble, &c.

Lettre du Résident Malapert.

Monsieur, &c. *Je prens la liberté par la présente de vous faire ressouvenir des Pasteurs de Hongrie prisonniers, & retenus sur les galéres de Naples, où ils sont dans une extrême misére. Je n'ai pu voir sans répandre des larmes les tristes Lettres que ces Innocens malhûreux ont diverses fois écrites. Le 5. de Septembre il en restoit encore à Naples 27. de 41. qu'on y avoit transportés avec les troupes de Hongrie. Il y en a eu six qui acablés de leurs soufrances, tant de la faim & de la soif, que des coups dont on les frapoit, des fers qu'ils portoient, & des blessures dont ils étoient couvers, n'ont pû être traînés jusques-là, & qu'on a été contraint de laisser par le chemin. Deux autres vieillars, incapables de suporter jusques au bout la faim, les fatigues & les mauvais traitemens, ont fini le cours de leur languissante vie près de Naples. Trois se sont sauvés par la fuite, & on a mis le reste aux galéres après les avoir fait raser & vêtir comme des Mores ou des Turcs. Là vivant dans une extrême misére, le plus doux spectacle qu'ils aient est celui de la mort qui se présente tous les jours à leurs yeux, & de laquelle ils implorent sans cesse leur delivrance. C'est ce qui est arrivé le 2. de Juillet dernier à trois d'entre eux, qui ont fait échange de la déplorable vie qu'ils menoient sur les galéres avec la vie éternelle & bien-hûreuse. Je suis prié, pour l'amour de Dieu, de représenter toutes ces choses à L. H. P. & de leur demander un promt secours: c'est pourquoi je vous conjure avec le respect que je dois, de prendre cette afaire à cœur, & de vouloir faire agir pour cet éfet votre zèle ordinaire pour la gloire de Dieu. Je demeure, Noble, &c. A Bâle le 19. d'Octobre 1675.*

Signé,

A. MALAPERT.

Noble, Généreux, &c.

Lettre du Résident Malapert au L. Am. Ruiter.

Entre toutes les excellentes qualités dont vous étes pourvû, on peut avec justice donner le premier rang à votre zèle pour la gloire de Dieu & pour le soulagement de son Eglise, qui est toujours militante en ce monde & qui ne sera triomfante que dans le Ciel, avec son Sauveur aux siécles des siécles. Cette considération me fait prendre la liberté de vous recommander avec le respect que je dois, une afaire dans laquelle vous trouverés vous-même votre propre satisfaction, non-seulement en satisfaisant à la crainte de Dieu qui habite en vous, mais encore en délivrant de pauvres Chrétiens innocens, & en causant par ce moien une grande joie à quantité d'Eglises, de Villes, & de Provinces Evangéliques & Réformées. Pour vous déduire cette afaire en peu de paroles, je vous dirai que depuis quelque tems on a si fort persécuté dans le Roiaume de Hongrie ceux qui font profession tant de notre Réligion Réformée que de la Réligion Lutériéne, qu'il semble que la résolution soit prise de les extirper entiérement, en prenant pour cet éfet le prétexte de rebellion, inventé par des gens malicieux, afin d'exterminer tous les Pasteurs Réformés & Lutériens. En éfet le 18. du Mois de Mars de cette année il y a eu 41. Pasteurs, qui aiant refusé constamment d'embrasser la Réligion Romaine, ou de quitter leurs Charges & de se bannir eux-mêmes de leur patrie, ont été tirés de la prison, chargés de fers, livrés en cet état aux troupes qu'on levoit pour la Couronne d'Espagne dans les Païs Héréditaires de l'Empereur, pour être transportées à Naples & emploiées contre les Messinois; & enfin ils ont été acablés de peines & de mauvais traitemens pendant toute la longueur du voiage. Il y en a eu six, à qui la faim, la soif, les coups & les blessures, n'ont pas permis de pouvoir suivre les troupes jusques à la fin, & on a été forcé de les laisser sur la route. Deux autres aiant encore moins pû soutenir la faim, la soif & les autres rigueurs qu'on éxerçoit sur eux, ont fini le cours de leur vie proche de Naples. Trois se sont sauvés à la fuite, non sans beaucoup de surprise de la part de ceux qui l'ont apris, & qui sachant à quelle extrémité les fatigues & les miséres les avoient reduits, ne croioient pas qu'ils fussent encore capables de s'enfuir. Pour ceux qui restent on leur a rasé la barbe & les cheveux à la Moresque ou à la Turque; on leur a donné des vêtemens étrangers, & on les a mis aux galeres, où ils ménent une vie pire que la mort. Le 2. de Juillet il y en eut trois qui rendirent leur ame bienhûreuse au Seigneur, de sorte que le 5. de Septembre il n'en restoit plus que 27. de 41. qu'ils ont été. Le récit de tant de soufrances que suportent

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

tes Ministres du vrai Dieu, en rendant jusques à la mort têmoignage à la vérité de sa parole, enflamme de charité & émeut de compassion tous les cœurs des vrais Chrétiens Réformés. Les Cantons des Suisses Evangéliques se montrent fort afectionnés pour eux. On a fait en quelques endroits d'Allemagne de petites Collectes pour les soulager. J'ai donné avis de toutes ces choses à L. H. P. en aiant été requis par les Cantons Evangéliques, & les ai supliées avec un très-humble respect de vouloir contribuer tout ce qu'il leur sera possible à la délivrance de ces Innocens infortunés, étant bien persuadé que dans une afaire où il s'agit de têmoigner leur charité envers ceux qui sont persécutés pour la profession de la Foi qu'Elles ont embrassée, L. H. P. feront encore plus qu'on n'atend d'Elles. Mais comme il y a une si grande distance entre les Provinces Unies & Naples, & que les Pasteurs qui sont restés en vie périront peut-être bientôt de misére, je n'ai pas voulu négliger l'ocasion de vous en donner connoissance, & en même tems de vous les recommander avec de très-humbles instances, d'autant plus qu'il est à espérer que le Viceroi de Naples acordera facilement à votre intercession la délivrance de ces illustres Confesseurs, & qu'il ne vous refusera pas une faveur de si peu de conséquence pour lui. Je laisse à votre sage conduite la maniére dont il faut se servir pour les faire relâcher, étant néanmoins d'avis, sauf correction, que sans alléguer trop l'injustice qui leur a été faite, il seroit à propos de ne faire pas beaucoup de bruit, & de regarder cette condescendance comme une grace. J'oze aussi vous suplier qu'en cas de succès, vous aïés la bonté de distribuer ces bons Pasteurs sur les vaisseaux qui sont sous votre commandement, ou de leur donner les moiens de passer en ce païs ici, & de venir à Zurich chercher le secours dont ils auront besoin. Il ne faut pas douter que cette pieuse action n'atire de plus en plus sur votre personne & sur vos entreprises la bénédiction du Tout-puissant, laquelle ces Rachetés de l'Eternel, ces fidèles Serviteurs de notre commun Maître, aussi-bien qu'un nombre infini d'autres vrais Chrétiens, feront descendre du Ciel par leurs priéres ardentes pour leur Libérateur; priéres auxquelles Dieu prendra plaisir, & qu'il ne manquera pas d'exaucer. De mon côté je prie sans cesse ce grand Dieu de bénir vos desseins, & de couronner vos actions d'un hûreux succès. Je demeure,

Noble, &c.

A Bâle le 23. d'Octobre 1675.

Votre très-humble & très-obeïssant Serviteur,

A. MALAPERT.

Lors que Ruiter eut lû toutes ces Lettres & ces Ecrits il n'hésita pas à se déterminer, & résolut aussi-tôt de s'emploier avec la derniére vigueur à une si bonne œuvre, ainsi qu'il avoit déja commencé. Il prit donc sur l'heure des mesures pour engager le Marquis de Villa Franca à écrire au Marquis de los Veles, Viceroi de Naples, & à solliciter la délivrance des Pasteurs. Dans le même tems considérant qu'après la venuë du Vice-amiral de Haan, il n'y avoit pas lieu de laisser l'armée sans rien faire, & d'ailleurs aiant reçu du Viceroi des nouvelles par lesquelles il étoit informé qu'on croioit avoir vû des vaisseaux François devant Livourne, il fit savoir au Marquis par son Sécretaire, que sous son agrément il avoit intention de passer le détroit du Fare, & d'aller au Sud de l'isle croiser sur les François. Le même jour il reçut réponce par une Lettre qui portoit: *Que son dessein seroit fort avantageux pour les interêts de Sa Majesté; qu'on se raportoit entiérement à son expérience & à sa conduite, & qu'il pouvoit exécuter tout ce qu'il jugeroit à propos & expédient pour le service du Roi.* Après cela on fit les signaux de partance, & l'armée leva l'ancre sans atendre le Prince Montesarchio, ni les vaisseaux d'Espagne qui n'étoient pas encore pourvûs de tout ce qui étoit nécessaire, ceux qui portoient les munitions de guerre, qu'ils devoient prendre, étant arrêtés à Melazzo par le Viceroi, suivant ce que Montesarchio en écrivoit au L. Amiral. Mais le même jour on vit quelques bâtimens faire voiles de Melazzo à Palerme par l'ordre du Viceroi, pour porter aux Espagnols des mâts, des cables, des ancres & du goudron. Les Hollandois prirent leur cours le long de la côte vers le détroit du Fare; mais le calme & le vent contraire tour-à-tour les empêchérent d'avancer beaucoup. Le Général reçut encore le même jour une dépêche du Viceroi, qui lui recommandoit d'arrêter tous les navires & bâtimens qui voudroient aller à Messine, & de les en-

1676.

Ruiter a dessein de passer le détroit de Fare. 1. *Janvier.*

Il fait voiles de Melazzo. 1. *Janvier.* Les vaisseaux Espagnols ne sont pas prêts.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1676. envoier à Melazzo: avec laquelle dépêche il y avoit un placard du Roi de la Grande Bretagne, portant défences à tous les Sujets de ce Roïaume de prêter aucun secours aux Messinois, ou aux autres Sujets rebelles du Roi Catolique, sur peine d'être punis selon les loix, & comme infracteurs de la paix entre les deux Couronnes. Ce placard avoit été publié le 17. de Juin, & envoié à Madrid par Don Pedro Ronquillo Ambassadeur d'Espagne, & de là le Roi l'avoit fait tenir à Melazzo. Le 2. de Janvier on vit de dessus les vaisseaux de Hollande que les Espagnols & les François, tiroient furieusement par terre les uns sur les autres. Ibiso, forteresse située asses loin de Messine, c'est-à-dire à plus de huit milles d'Italie, ou à deux lieuës d'Allemagne, aiant été alors ataquée par les Espagnols, fut emportée après quelque résistance, & deux Colonels avec 70. hommes de la garnison furent faits prisonniers de guerre, y en aiant eu soixante de tués, dequoi le Marquis de Villa Franca donna avis au Général Ruiter. Le lendemain il lui fit tenir une dépêche du Roi d'Espagne, datée le 6. du Mois précédent, l'armée navigeant alors par le travers de la pointe de Rasocalmo. Le Roi l'informoit encore une fois que le tems de son séjour en Sicile avec l'armée navale avoit été prolongé par les Etats pour six autres mois, & la dépêche étoit concluë par ces paroles. *Nous espérons que vous éxécuterés avec diligence & de point en point ce qui est réglé par la dépêche du 28. de Novembre, ainsi qu'il vous est ordonnê dès le commencement. Au reste Nous avons tant de confiance en votre conduite, que nous ne doutons nullement que les services que vous nous rendrés ne Nous donnent ocasion de vous combler de faveur & d'honneurs, ce qui ne manquera pas d'arriver à mesure que nous y serons conviés par vos exploits, & eu égard à ce que Nous nous promettons de vous dans une afaire de si haute importance.* Cependant Ruiter ne trouvoit pas que ce fût asses pour lui que ces assurances qu'il recevoit d'Espagne de la prolongation de son séjour en Sicile, à moins qu'il n'en reçût des ordres exprès par des dépêches des Etats Généraux ou du Prince d'Orange. Le 4. du Mois, navigeant entre l'isle de Stromboli & le Fare de Messine, il vit dès le matin deux bâtimens; mais c'étoit de si loin qu'il ne jugea pas à propos de quitter son poste, pour aller leur donner la chasse dans l'incertitude où il étoit à leur égard; car il croioit que ce pouvoit être une ruse de guerre des ennemis afin de le surprendre. Cependant on aprit dans la suite que c'étoient des Anglois. Après cela une felouque qui vint à son bord, lui aiant donné avis que le jour précédent on avoit vû plus de 28. ou 29. voiles, proche de l'isle d'Alicur, il résolut de retourner encore croiser par le travers de Melazzo. Le même jour il lui fut aporté par une autre felouque une dépêche du Marquis de los Veles, Viceroi de Naples, datée le 26. de Décembre de l'année précédente, par laquelle il l'informoit que le Châtelain de Gorgone, petite isle dans la mer de Toscane, avoit vû passer 31. voiles, qu'on croioit être l'armée de France, qui avoit été équipée à Toulon pour aller secourir Messine. Un des Capitaines des galéres se rendit aussi sur le soir au bord du L. Amiral, & lui raporta que les sentinelles de l'isle de Lyssico avoient découvert vingt voiles. Le matin du 5. du Mois, les Hollandois n'aiant encore vû aucuns vaisseaux étrangers, les galéres Espagnoles arrivérent de Melazzo, & par ordre du Viceroi se joignirent à l'armée; mais sur le midi le vent se renforça tellement au Sudoüest, qu'elles furent obligées de s'en retourner dans le port d'où elles étoient venuës, au lieu que les Hollandois se maintinrent en faisant des bordées. Vers le soir, on fit des signaux avec des feux dans l'isle de Lipari, pour avertir qu'on découvroit une flote. A ce signal le Général Ruiter, qui voioit qu'il ne lui étoit pas possible de traverser le Fare par un vent si contraire, résolut de mettre le lendemain matin à l'autre bord, & de porter le cap à l'Oüest, pour chercher les ennemis & les découvrir, ou tâcher d'avoir une connoissance certaine de leur état & du parage où ils étoient. Il donna en même tems avis de son dessein par une Lettre au Viceroi, qui lui écrivit aussi le même jour, qu'il avoit ordonné aux galéres de se remettre au large & d'aller le renforcer. Outre cela il lui mandoit qu'on disoit que le Prince de Montesarchio étoit parti de Palerme avec cinq navires; & qu'il atendoit avec impatience une plus grande certitude de cette nouvelle: à quoi il ajoûtoit que suivant le désir de Ruiter, il avoit écrit au Marquis de los Veles en faveur des Pasteurs de Hongrie. Le jour suivant l'armée navigea entre Stromboli & Lipari & s'avança tout proche de Lipari, sans que les sentinelles des mâts de hune découvrissent les ennemis. Sur le soir elle se rendit près de l'isle de Salina; ou trois felouques venant au bord du Général Ruiter, les Patrons lui dirent

qu'é-

Ordre d'arrêter tous les bâtimens qui feront route à Messine. Défences du Roi de la Grande Bretagne

2. *Janvier.* Ibiso est pris par les Espagnols.

3. *Janvier.*

Dépêche du Roi à Ruiter.

4. *Janvier.*

qu'étant sur la hauteur qui est dans l'isle, ils avoient vû près de 30. voiles, entre lesquelles il y avoit douze ou quatorze gros navires. Il leur demanda combien ces vaisseaux étoient éloignés de lui & où ils avoient le cap, afin de prendre ses mesures pour les joindre plus promtement? Leurs réponces sur le premier de ces points s'acordérent fort bien; mais elles différérent si fort sur le second, qu'il fut contraint d'envoier un de ses Lieutenans sur une felouque à l'isle de Salina, avec le Pilote côtier du Fare & quelques-uns des plus expérimentés Patrons de felouque; pour aller sur les montagnes qui sont extraordinairement hautes, & voir, s'il étoit possible, quel cours prenoient les ennemis. Les neuf galéres Espagnoles nagérent alors jusqu'au rivage de Lipari. Le Lieutenant étant de retour & aiant dit qu'il avoit vû 28. à 30. voiles au Nordoüest, à six lieuës de l'armée, qui venoient sur elle, le Général fit gouverner au Nord toute la nuit, afin de les rencontrer, ordonnant que si la brume ou quelque autre accident faisoit écarter du pavillon quelques-uns des vaisseaux, le rendévous seroit dans la baie de Melazzo, où ils le retrouveroient, ou bien de nouveaux ordres; & défendant sévérement de s'en séparer sans une nécessité absoluë. Le Marquis de Villa Franca lui écrivit † qu'il avoit beaucoup de joie de ce que l'armée alloit chercher les ennemis, puis qu'il n'y avoit pas moien de passer de l'autre côté du Fare; ajoûtant: *J'espére que Votre Excellence par son extrême valeur & par sa longue expérience, fera aisément obtenir au Roi mon Maître les hûreux succès qui sont nécessaires pour le soutien des interêts de sa Couronne, & que vous immortaliserés votre nom en Italie.* Il l'assura en même tems que les galéres le suivroient si le tems le permettoit, & que le Prince de Montesarchio partiroit de Palerme le 5. de Janvier avec trois navires.

1676.
Autres nouvelles de la même armée.
6. Janvier.
Résolution prise sur ces avis.
Rendévous.
Lettre du Viceroi à Ruiter.
† datée le 5. *Ianvier, & reçuë le 6.*

Le 7. de Janvier, à la pointe du jour, les Hollandois découvrirent l'armée de France, qui étoit à trois lieuës au Nordoüest, gouvernant à l'Oüestnordoüest. Le vent étoit Sudsudoüest, & le Général Ruiter suivi des siens & des galéres Espagnoles, mettant tous les perroquets & les bonnètes à étuy, & faisant tout ce qu'il pouvoit pour forcer de voiles, tâcha de joindre les ennemis. Il y avoit parmi eux quelques vaisseaux qui étoient obligés de tenir les basses voiles sur les cargues, pour atendre ceux qui étoient les plus pesans & les moins bons voiliers; ce qui donna lieu au L. Amiral de s'en aprocher fort près sur le midi avec dix navires, les autres qui étoient le plus de l'arriére & les moins légers de voiles n'aiant pu le suivre, & encore moins joindre les François, qui cependant pinçoient le vent, autant qu'il leur étoit possible, pour gagner quelque avantage sur les Hollandois. Vers les trois heures Ruiter fit le signal d'ordre de bataille, afin que les Oficiers Généraux, les Capitaines & les Commandeurs prissent leur rang, & que chacun se tint dans la division sous laquelle il étoit rangé, ce qui fut éxécuté au même moment: mais comme le jour étoit déja trop avancé & que la nuit étoit proche, la bataille fut remise jusques au lendemain matin. Ruiter fit alors venir tous les Oficiers Généraux, les Capitaines & les Commandeurs, à son bord, où il leur ordonna de se préparer au combat pour le jour suivant, après les avoir exhortés à s'aquiter dignement de leur devoir, par la considération de l'amour de la patrie, à laquelle la victoire procureroit sans doute une glorieuse & solide paix. C'est ce qu'ils lui promirent tous en mettant leur main chacun à son tour dans la sienne. Sur le soir le vent tourna au Sudsudest, & les deux armées coururent également la bande du Sudoüest; mais à minuit le vent aiant sauté au Sudoüest & au Sudoüest-quart-au-Sud les Hollandois firent le Nordoüest-quart-à-l'Oüest. Cette nuit-là Ruiter détacha un des bâtimens qu'on nomme une demi-galére, pour aller jusqu'au milieu des deux armées observer les mouvemens des ennemis, avec ordre de tirer un coup à chaque horloge, tant qu'on les verroit courir le même bord que les Hollandois; & que si on les voioit changer de bord, le bâtiment eût à revenir du côté de l'armée de Hollande en tirant sans cesse. Mais sur la fin de la nuit il se leva un vent d'Oüestsudoüest, si forcé, que non-seulement la demi-galére fut contrainte de quitter son poste, mais que les neuf autres galéres Espagnoles furent obligées de se retirer vers le rivage, allant à petites voiles se mettre à couvert sous l'isle de Lipari. La nuit étant sur le point de finir les François firent un signal pour mettre à l'autre bord, & Ruiter y mit aussi. A la pointe du jour les Hollandois revirent les ennemis qui couroient le même bord qu'eux. Durant la nuit on avoit fait de part & d'autre tous les éforts imaginables, pour gagner le vent, qui pendant que chacun de son côté faisoit cette manœuvre se rangea de

Les Hollandois découvrent l'armée navale de France.
7. Janvier.
Il tâchent de la joindre.
Le combat est différé jusques au lendemain.
Ruiter exhorte les siens à bien faire leur devoir.
8. Janvier.

1676. de plus de six rumbs de l'avant des Hollandois, & par conséquent si contraire que les François en eurent tout l'avantage sur eux. Vers les huit heures les Hollandois virent ces derniers à une lieuë & demie au vent à eux. Lors que les deux armées furent plus proches l'une de l'autre on compta dans celle de France, qui étoit partie de Toulon & des isles d'Hiéres le 17. de Décembre, près de 30. voiles, dont il y avoit 20. à 24. navires capitaux de 50. à 80. piéces de canon, & le reste étoit quatre brulots, une galiote & une scitie, si bien qu'elle surpassoit celle de Hollande non-seulement par le nombre des vaisseaux, mais encore plus par leur grandeur, & par la quantité du canon aussi-bien que par sa grosseur. Ruiter ne se trouva pas alors dans une médiocre inquiétude, car on lui avoit auparavant assuré que la flote qui venoit de France, pour secourir les Messinois, n'étoit composée que de douze navires de guerre, & que le reste n'étoit que des bâtimens de charge pour porter des vivres; & cependant il voioit que ces 24. gros vaisseaux, à la réserve de très-peu étoient tous aussi grands que son Amiral; de sorte qu'il sembloit ne devoir pas s'atendre à moins qu'à être batu, tant eu égard à la supériorité des forces des ennemis, que par raport au vent qu'ils lui avoient gagné. Néanmoins sachant qu'il n'étoit plus tems ni d'éviter le combat, ni de fuïr, & que la nécessité autant que l'interêt du Roi d'Espagne, au secours duquel il étoit envoié par les Etats ses Maîtres, requéroit qu'il se disposât à la bataille, qu'il fît tête aux ennemis, & qu'il hazardât de gagner ce qu'il perdroit assurément en prenant un autre parti, il demeura ferme dans sa premiére résolution d'aller lui-même les ataquer. Le Sieur du Quesne, Lieutenant Général des armées navales du Roi de France, commandoit en Chef celle-ci en qualité d'Amiral, & conduisoit le corps de bataille. Ce vaillant & experimenté Oficier de la marine, faisant profession de la Réligion Réformée, se trouvoit dans cette ocasion engagé par l'injuste & capricieux sort de la guerre, à combatre contre Ruiter & contre les Hollandois ses Fréres, faisant profession de la même Foi que lui, & cela en faveur de Sujets rebelles à leur Roi. Il avoit divisé son armée en trois escadres: le Marquis de Preüilli d'Humiéres avoit l'avantgarde, & le Sieur de Gabaret commandoit l'arriéregarde. L'armée de Hollande ne consistoit, ainsi qu'on la vû ci-dessus, qu'en 18. navires de guerre, entre lesquels il n'y en avoit que deux montés de 76. piéces de canon; six senaux ou frégates légéres, montées chacune de 8. canons; quatre brulots & deux bâtimens de charge: & outre cela les équipages étoient bien moins forts que ceux des François. Elle fut aussi divisée en trois escadres, chacune de six navires, & les autres bâtimens rangés à proportion: mais en cette journée le Contre-amiral Verschoor eut la tête; le L. Amiral Ruiter commanda le corps de bataille, & le Vice-amiral de Haan fut à la queuë.

Forces des François sous le commandement du Sieur du Quesne.

Inquiétude de Ruiter lors qu'il voit que l'armée de France est beaucoup plus forte que la sienne.

Il demeure ferme dans la résolution de combatre.

Forces des Hollandois divisées en trois escadres.

Ruiter aiant ainsi pris son parti, & étant dans la résolution d'aller aux ennemis, tint le vent le plus qu'il lui fut possible, & rangea de sorte toute son armée, avec laquelle étoit le navire Espagnol commandé par Mathieu de Laye, qu'ils ne pouvoient continuer leur route vers Messine, sans passer au travers des Hollandois. D'ailleurs les François qui n'aspiroient pas moins que lui à livrer bataille, commencérent vers les neuf heures à arriver sur lui en si bon ordre, que depuis il déclara généreusement à leur loüange, *qu'il n'avoit jamais vû de combat où les ennemis eussent arrivé en un meilleur ordre.* Alors tous les siens étant aussi en ligne, & atendant courageusement les François, les vaisseaux de chaque parti qui se trouvoient le plus de l'avant, s'engagérent & firent feu les uns sur les autres. Il étoit déja dix heures, & c'étoit le Contre-amiral Nicolas Verschoor qui conduisoit les Hollandois, comme le Marquis de Preüilli d'Humiéres commandoit les François, qui s'étoient engagés les premiers. Le parage où se donna le combat fut entre les isles de Stromboli & de Salino. Les avantgardes étant aux prises, les corps de batailles conduits l'un par le Lieutenant Amiral Général Ruiter, & l'autre par le Général du Quesne, entrérent aussi en action, & après eux l'arriéregarde du Vice-amiral de Haan, qui avoit à soutenir celle de l'armée de France commandée par le Sieur de Gabaret. D'abord les deux Amiraux furent quelque tems à portée des coups l'un de l'autre, sans néanmoins s'envoier un seul boulet, jusques-à-ce que Ruiter prenant son tems lâcha toutes ses bordées sur son ennemi, à quoi du Quesne répondit aussitôt de toutes les siennes & de près. Ensuite la mêlée fut terrible; on s'engagea de toutes parts, & on fit un feu si épouvantable que Ruiter écrivit depuis aux Etats, que

Commencement du combat entre Stromboli & Salino. 8. Ianvier.

Bataille terrible.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1676.

que de sa vie il ne s'étoit trouvé dans un plus rude combat. Après avoir ainsi continué pendant trois heures, & que les vaisseaux & les équipages eurent été fort maltraités, le Général du Quesne commanda au Chevalier de Tourville de conduire sous son canon, & à la faveur de l'épaisse fumée qui regnoit, le brulot du Capitaine Champagne au bord de Ruiter. Ce brulot s'avança avec une hardiesse merveilleuse, sans craindre le feu que les matelots de l'Amiral faisoient sur lui : mais avant qu'il eût abordé, Ruiter lui abatit son mât de hune, & le mit hors d'état de plus naviger, si bien que le Capitaine Champagne fut contraint d'y mettre lui-même le feu, pour empêcher qu'il ne tombât entre les mains des Hollandois. Un autre brulot sous le commandement du Capitaine Beauvoisis, arrivant à son tour sur l'Amiral, espéroit mieux réüssir ; mais il fut encore dématé, & le Capitaine fut tué d'un boulet de canon ; ce qui obligea l'équipage de mettre aussi le feu au brulot & de se sauver dans la chaloupe. Un troisiême, conduit par le Chevalier de la Galissonniére, fut coulé bas entre les lignes des deux armées. Les François ont raporté que du Quesne remarquant que Ruiter s'étoit laissé emporter par la chaleur du combat, & que son arriéregarde sous le Vice-amiral de Haan, étoit à une assès considérable distance de lui, donna ordre au Chevalier de Tourville de s'avancer vers cette arriéregarde, & de l'enfermer entre les quatre vaisseaux qu'il conduisoit & l'arriéregarde des François qui étoit sous Gabaret, mais qu'aiant calmé sur l'heure ce projet ne put réüssir, ni le combat continuer avec la même vigueur. On a dit du Chevalier de Leri, qui montoit un vaisseau rangé sous l'escadre du Général du Quesne, qu'il avoit passé presque jusqu'au milieu de l'arriéregarde des Hollandois, où tombant sous le feu de quatre de leurs vaisseaux, il le soutint avec une fermeté merveilleuse, & se retira enfin auprès des siens. L'avantgarde & le corps de bataille des Hollandois, l'une sous le Contre-amiral Verschoor, & le dernier sous le Général Ruiter, ainsi qu'il a été déja dit, combatirent jusques à quatre heures & demie du soir ; mais l'arriéregarde sous le Vice-amiral de Haan, qui suivant son rang ne s'étoit engagée que la derniére, ne sortit aussi qu'un peu plus tard du combat que l'obscurité fit cesser. A soleil couchant on vit du bord de Ruiter, un gros navire François couler bas. Quelques-uns ont prétendu qu'il en avoit encore péri un autre, mais on n'en eut point de certitude. Voilà quelle fut l'issüe du combat naval donné proche de l'isle de Stromboli, où on combatit des deux côtés avec une valeur extraordinaire. C'est dequoi Ruiter lui-même rendit témoignage dans une Lettre qu'il écrivit aux Etats le lendemain de la bataille, & qui portoit qu'il n'y avoit pas eu un des Capitaines & des autres Oficiers de l'armée de L. H. P. qui ne se fût courageusement batu, & sans jamais lâcher le pié, non plus que les ennemis qui de leur côté n'avoient pas moins bien fait. Il dit ou écrivit aussi dans une certaine rélation de cette journée : *Je dois ce témoignage à la vérité, que les navires de France se sont fort vigoureusement batus.* Du côté des Hollandois on perdit le Contre-amiral Nicolas Verschoor, qui fut tué dans la chaleur du combat, où il mourut au lit d'honneur en donnant des preuves de son courage. D'ailleurs il n'y eut nul autre des Oficiers Généraux ni des Capitaines qui reçût la moindre blessure. Pour le nombre des matelots morts ou blessés, n'en aiant point trouvé de liste je n'ai pu savoir qu'en gros qu'il n'étoit pas grand. Il y avoit au bord de Ruiter sept morts & trente blessés, six desquels l'étoient dangereusement : mais il est constant que les vaisseaux Hollandois, & particuliérement l'Amiral, étoient fort incommodés en leurs mâts, en leurs vergues, en toutes leurs manœuvres & en leurs voiles. *Le Frêne* que montoit le Capitaine Gilles Schey, avoit un ou plusieurs coups à l'eau, & l'eau qui y entra en abondance, moüilla sa poudre. Le Capitaine fut même obligé durant la nuit de passer au bord de Ruiter pour lui remontrer le danger où il étoit, & pour lui demander un Charpentier qui vint aider à chercher la voie d'eau, qu'aucun des gens de son équipage ne pouvoit trouver. Le L. Amiral y envoia sur l'heure les Capitaines Berkhout & van Abkoude avec son Maître Charpentier pour y donner leurs soins. Ils entendirent bien tous l'eau entrer, mais ils ne purent découvrir où étoit l'ouverture. Don Bertrand de Guevarra Général, des neuf galéres Espagnoles, les aiant ramenées à l'armée le soir, après la fin de la bataille, & y étant demeuré toute la nuit, Ruiter l'envoia prier de faire remorquer ce vaisseau par deux galéres à Palerme, ou en tel autre port que le vent le permettroit ; ce qu'il acorda à l'instant. Ensuite le L. Amiral ordonna à Schey de faire remorquer son vaisseau

On adresse un brulot à Ruiter. Mais il est dématé de son mât de hune & brûlé par les siens. Un second brulot est encore dématé & brûlé de même. Un troisiême brulot François est coulé bas.

Un gros navire François coule bas. 8. *Ianvier.* Fin du combat.

Perte du côté des Hollandois. Le Cont. Am. Verschoor a été tué.

Le Frêne a plusieurs coups à l'eau.

Soins qu'on prend pour trouver la voie d'eau.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1676. dans le plus prochain havre, & de le faire incessamment calfater & racomoder. Wybrand Barentsz. & Jaques Stadtlander, qui commandoient l'un un senau, l'autre une flûte de charge, eurent ordre de se tenir auprès de lui, afin qu'il pût tirer de la flûte les munitions dont il auroit besoin. Mais on aprit depuis que le lendemain à neuf heures du matin, avant qu'on eût pu le conduire jusqu'à Palerme, ou ailleurs, il avoit coulé à fond, & que les galéres en avoient sauvé l'équipage, qui fut ensuite distribué sur les autres vaisseaux de l'armée. Ce fut le seul bâtiment que les Hollandois perdirent à l'ocasion de cette bataille.

On le remorque à Palerme, mais il coule à fond sur la route.

Perte du côté des François.

Pour les François, on a déja vû ci-dessus que durant le combat il avoit coulé bas un de leurs grands navires de guerre, & il est encore certain qu'il y eut plusieurs de leurs vaisseaux si desemparés que de longtems on n'en pouvoit atendre aucun service: mais à l'égard de leurs morts & des blessés on en parla fort diversement. Quelques-uns assurérent qu'ils avoient perdu 1500. hommes. Une certaine Rélation, qui avoit été dressée sur leurs vaisseaux, & qui peu après fut imprimée à Paris, † portoit que de leur côté il avoit été tué 400. matelots ou soldats; ou du moins qu'ils avoient été mis hors d'état de plus servir. Elle mettoit au nombre des morts, Villeneuve Ferriére, Capitaine d'un navire de guerre; Beauvoisis, Capitaine d'un brulot; le Lieutenant du Chevalier de la Galissonniére, & d'autres Oficiers subalternes. Les Sieurs du Quesne, Général de l'armée; de Valbelle, Chef d'escadre; Ciprien Chabert, Capitaine; Féquiéres; des Gouttes; Coriton; les deux Boissiéres; Michel; Chevalier; avec quelques autres Oficiers subalternes, furent blessés, mais non pas dangereusement. Dans cette même Rélation il est parlé du Général Ruiter avec beaucoup d'éloges, & on lui rend têmoignage, *qu'il étoit reconnu dans toute l'Europe pour le plus grand homme de mer qui y fût, & qu'en cette fameuse ocasion il ne s'étoit point démenti, aiant fait paroître toute l'expérience & toute la fermeté que sa réputation pouvoit faire atendre de lui.* Au regard du Général de l'armée de France, il est dit, que de son côté il fit voir par de belles preuves, qu'il étoit digne d'être oposé à Ruiter, tant par son expérience que par son courage. Depuis, chacun s'atribua la victoire; mais il semble que c'étoient ceux qui dans les jours suivans évitérent moins les ocasions de retourner au combat, qui avoient plus de droit de s'en vanter. Ce qu'il y a d'incontestable est que les amis & les ennemis firent l'honneur à Ruiter de dire de lui, que par sa conduite & son courage il avoit resisté avec l'armée de Hollande aux forces des François, qui consistoient dans un plus grand nombre de vaisseaux & beaucoup plus grands que les siens. La nuit qui suivit le combat on fut sans cesse ocupé à jumeller, à remater, à remettre des vergues, à boûcher les voies d'eau, à enverguer de nouvelles voiles, à épicer les manœuvres; si bien que le jour suivant tous les vaisseaux se retrouvérent en état de faire tête à l'ennemi. Le même jour le L. Amiral Ruiter, écrivit aux Etats Généraux le détail de ce qui s'étoit passé depuis son arrivée en Sicile, & particuliérement dans la bataille livrée à l'armée de France. Je n'insére pas ici sa Lettre parce que ce ne seroit que répéter ce qui a été déja dit, tout ce qu'elle contient se trouvant dans le récit que je viens de faire. Le calme aiant fait dériver l'armée de Hollande, on vit à la pointe du jour qu'elle étoit proche d'Alicur, l'une des isles qui gisent devant la Sicile, apellée par les Anciens Ericuse. On aperçut alors l'armée ennemie à cinq lieuës au Nordnordoüest, sous le vent des Hollandois: mais il faisoit un si grand calme, que ce jour-là on ne put s'aprocher les uns des autres. Le même jour on découvrit le Prince de Montesarchio avec neuf navires de guerre d'Espagne, qui venoit de Palerme & qui se joignit sur le soir au pavillon de Hollande. Le lendemain ce Prince envoia au Général Ruiter la Lettre suivante.

† *le 26. de Février 1676.*

Têmoignage des François à la loüange de Ruiter.

On s'empresse pendant la nuit à se racomoder.

9. Janvier.

Le Prince de Montesarchio vient avec neuf navires joindre l'armée de Hollande.

Sa Lettre à Ruiter.

Le Sieur Prince de Montesarchio désire que le Sieur Michel Adriansz. de Ruiter, suivant son expérience, lui fasse savoir ce qu'il juge qu'on puisse faire dans la présente conjoncture. Pour moi mon sentiment est d'aller chercher les ennemis avant qu'ils entrent à Messine, de les couper, & de les contraindre à demeurer en mer & à se remettre au large. Et au cas que nous aïons le malheur que le dessein d'aborder à Messine leur réüssisse, on tiendra conseil & on en donnera avis à Son Excellence, afin que sachant quelles sont leurs forces & quelles sont celles qu'ils ont dans les ports de l'isle dont ils sont maitres, & aussi celles que nous avons, Son Excellence, pleinement instruite puisse délibérer sur ce qu'il y aura à entreprendre. A bord de l'Amiral Roïal le 10. de Janvier 1676.

Votre très-parfait Ami & Serviteur qui vous baise les mains,

DON ANDRE' d'AVALOS.

Rui-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Ruiter écrivit au revers de la Lettre la réponce suivante. 1676.

Réponce de Ruiter.

Le Général Michel Adriansz. de Ruiter, aprouve ce qui est contenu dans l'Ecrit de l'autre part, l'estimant fort judicieux dans tous ses points & très-à-propos pour le service de Sa Majesté Catolique. A bord de l'Amiral de Hollande le 10. de Janvier 1676.

MICHEL ADRIANSZ. de RUITER.

10. Janvier.

Ruiter tâche de retourner au combat.

Mais on ne découvrit point les François qu'il ne fût bien quatre heures du soir, & alors les Hollandois & les Espagnols chasſérent vivement sur eux, quoi que plusieurs vaisseaux Hollandois fussent encore ocupés à envoier prendre l'équipage qu'on avoit sauvé du navire du Capitaine Schey, & qui étant mis sur le bord du Vice-amiral de Haan, devoit être distribué parmi l'armée; ce qui aporta beaucoup de retardement. A sept heures il fit fort obscur. Les Hollandois & les Espagnols allérent en ce moment-là au plus près du vent au Nordoüest, & peu après ils virent les feux des ennemis qui gouvernoient au Nordoüest. Sur les trois heures après minuit Ruiter porta le cap au Sudsudoüest par un beau frais. Le 11. on vit les François au Nord, & aussi-tôt on porta sur eux. Le vent sautant alors à l'Oüestsudoüest les Hollandois & les Espagnols firent le Nordoüest, & virent un vaisseau François desemparé, qui prenoit son cours vers Messine. Ensuite le vent s'étant rangé au Sudoüest, & après cela tout-à-fait au Sud, Ruiter passa à l'Oüest de l'isle de Stromboli. Sur le soir il fit l'Oüest, & les ennemis étant à deux lieuës Nordoüest à lui, coururent le même bord. Il tâchoit de les atirer à l'Oüest pour les éloigner de Messine, parce qu'en cas de nouvelle bataille, s'il se fût trouvé quelque navire Hollandois ou Espagnol dématé ou desemparé, il n'y avoit pas sur toute la côte un seul endroit où l'en eût pû jetter l'ancre, & mettre le vaisseau à couvert; au lieu que les ennemis auroient eu le beau havre de Messine ouvert derriére eux. Mais dans le même tems on s'aperçut que les François avoient été fortifiés de douze navires capitaux, portant chacun cinquante à 84. piéces de canon, avec quatre frégates & quatre brulots venus de Messine, & néanmoins ils n'avoient point encore voulu en venir à un second combat. D'un autre côté Ruiter voiant une si grande augmentation de forces, trouva plus de difficulté à les ataquer qu'il n'avoit fait auparavant. Ce jour-là le Prince de Montesarchio lui écrivit, pour le prier de lui envoier une copie traduite en Espagnol des signaux ordonnés pour l'armée, afin qu'ils pussent servir à régler aussi son escadre; & pour lui demander en même tems quel étoit son avis sur cette nouvelle circonstance? Il répondit que l'afaire étant extrémement importante il ne pouvoit prendre de résolution, sans tenir Conseil avec tous les Oficiers Généraux de l'une & de l'autre Nation au bord de l'Amiral Espagnol. Le jour suivant fut marqué pour cet éfet. Au lever du soleil l'armée de Hollande, se trouva à quatre lieuës par le travers de l'isle de Salinas, & vit les ennemis à-peu-près à quatre lieuës d'elle au Nordnordoüest. Ruiter prenant son cours à l'Oüest, assembla son Conseil de guerre à son bord, pour entendre le sentiment de tous les Membres sur la disposition présente des afaires. Là il fut fait réflexion que les ennemis avoient alors près de 40. vaisseaux de guerre, & que l'armée de Hollande n'étoit composée que de 17. entre lesquels il n'y avoit que douze navires de guerre & cinq frégates. Qu'il y avoit très-peu de service à atendre des autres bâtimens qui étoient six senaux & deux bâtimens de charge. Que les Espagnols n'avoient que quatre navires de guerre & cinq frégates. Que par conséquent les forces des ennemis étoient supérieures de près de la moitié à celles des Hollandois & des Espagnols ensemble, tant par raport au nombre qu'à la grandeur des vaisseaux, & à la quantité & qualité du canon. Que toutes ces considérations jointes à celle de l'état où étoient les vaisseaux Hollandois, qui avoient été fort incommodés dans le précédent combat, devoient faire conclure qu'il seroit très-hazardeux de s'engager dans une seconde bataille contre tant de forces. Néanmoins malgré toutes ces difficultés il fut enfin résolu dans le Conseil, qu'on tâcheroit d'atirer l'ennemi en pleine mer, & hors du Détroit où étoit son avantage, & que, sous la bénédiction de Dieu, on se mettroit en devoir de lui livrer encore bataille, dans l'espérance d'un hûreux succès, nonobstant l'inégalité des forces. Après midi le Général Ruiter, le Vice-amiral de Haan, le Comte de Styrum & Girard Callenburg Capitaine de l'Ami-

11. Janvier.

Ses prudentes vûës à l'égard de la route qu'il devoit faire.

Demande de Montesarchio.

Réponce de Ruiter.

12. Janvier.

Il assemble son Conseil de guerre.

Résolution courageuse qui y est prise.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1676. l'Amiral, avec le Sécretaire van der Poort, se rendirent au bord du Prince de Montesarchio, pour y tenir Conseil avec les Espagnols. Il s'y trouva de leur côté le Prince, comme commandant en Chef les forces navales d'Espagne; Don Francisco Pereira Freire de Lacerda, Vice-amiral Général; le Colonel Don Francisco de Cardenas y Zuniga; & Don Jean Francisco Roco de Castilla, Général de l'armade nommée la Sainte Trinité, qui s'assemblérent tous avec les Oficiers Hollandois ci-dessus nommés. Le Prince de Montesarchio désira que tous les Membres de ce Conseil dissent chacun à leur tour leur avis, & quel parti ils jugeoient le plus à propos de prendre pour le bien du service du Roi dans la présente conjoncture, vû le renfort que les François avoient reçu. On ne manqua pas de considérer que les forces des ennemis n'étoient pas seulement supérieures par le nombre des vaisseaux, mais encore par leur qualité; que les vaisseaux des Hollandois étoient incommodés du précédent combat; que de ceux qui étoient venus de Palerme, il n'y en avoit que quatre qui fussent capables d'être oposés aux gros navires François; & enfin après une mûre délibération il fut conclu: *Que les armées de Hollande & d'Espagne, prendroient leur cours vers le cap de Melazzo, en croisant dans le canal de Lipari & de Rasicalmo; & que de cette présente résolution, aussi-bien que de l'état des afaires, il seroit incessamment donné avis au Sieur Marquis de Villa Franca, Viceroi de Sicile, par une Lettre qu'on lui écriroit, afin qu'étant duëment informé il ordonnât ce qu'il voudroit qu'on fit.* On choisit le lieu de la croisiére entre Lipari & Rasicalmo, comme étant le plus propre, ou le seul propre dans la conjoncture présente pour combatre l'ennemi, s'il entreprenoit d'entrer dans le détroit du Fare, au cas que le Viceroi voulût qu'on livrât bataille; ou au moins si l'on ne recevoit pas cet ordre, on regardoit toujours ce poste comme avantageux pour donner sur l'arriéregarde des François lors qu'ils passeroient le détroit. On croioit, *que ce seroit trop hazarder que de s'engager dans un combat avec toute l'armée ennemie, & qu'il n'y avoit pas d'aparence d'en espérer un hûreux succès, selon qu'on le pouvoit présumer, eu égard à la supériorité de leurs forces. Que si on étoit une fois batu, & que ce qu'on avoit de vaisseaux fût dissipé, il seroit absolument impossible de se rétablir. Qu'alors les François auroient toute liberté de pousser & d'éxécuter les desseins qu'ils avoient formés contre ce Roïaume & contre celui de Naples. Qu'il falloit bien peser ces raisons qui étoient d'une si grande conséquence, puis qu'il s'agissoit de l'honneur des armes du Roi & de celles de la Hollande, & du péril auquel seroient exposés les deux Roïaumes de Naples & de Sicile, par la perte d'une bataille qui entraîneroit sans doute la leur. Qu'enfin il falloit compter que si cela arrivoit à la vuë des Habitans de Sicile, on ne devoit pas s'atendre à moins qu'à voir s'évanoüir le reste de la fidélité qu'ils avoient encore conservée jusques alors.* Toutes ces raisons, ces vûës & la résolution prise dans le Conseil de guerre furent envoiées par le Prince de Montesarchio au Marquis de Villa Franca, dans une Lettre qui fut portée à Melazzo par une felouque. Dans ce même Conseil Ruiter demanda au Prince de Montesarchio, quel poste il vouloit faire prendre à son escadre au jour du combat, à quoi il répondit qu'il auroit le corps de bataille. Le lendemain au matin les Hollandois & les Espagnols suivant la résolution qui avoit été prise, firent route vers le cap de Melazzo. Ils eurent d'abord un grand calme, & sur le soir étant proche de l'isle de Salinas ils furent obligés de mettre le cap à la mer, parce que l'air étoit fort chargé, & qu'il se formoit sans cesse des orages. On vit même courir du côté de l'armée deux de ces † dragons, qui font quelquefois sombrer les vaisseaux sous voiles; mais en s'aprochant ils se dissipérent subitement. Pendant qu'on continuoit sa route vers le poste dont on étoit convenu, le gros tems fit perdre de vûë l'ennemi, & le 14. Ruiter assembla encore à son bord son Conseil de guerre pour demander le sentiment de chacun de ceux qui le composoient, & s'ils étoient d'avis de livrer bataille à un si puissant ennemi. On conclut tout d'une voix qu'il n'y avoit pas d'aparence de s'y résoudre, & que sans doute on étoit trop foible. Ensuite il passa avec quelques-uns de ses Oficiers au bord du Prince de Montesarchio, où la chose aiant été de nouveau mise en délibération avec le Conseil de guerre Espagnol, il fut d'un commun consentement arrêté d'éviter le combat, & de prendre son cours vers Palerme, pour y donner le radoub aux vaisseaux Hollandois, & y faire traiter les blessés. On jugeoit qu'il étoit contre les régles de la prudence & de la guerre, d'aller se précipiter témérairement dans un danger si visible, d'où il y avoit si peu d'aparence de pouvoir sortir; que ce seroit une faute dont on ne pourroit se disculper; & qu'il étoit

Délibérations du Conseil de guerre Espagnol & Hollandois.

La résolution qui y fut prise. 12. *Ianvier.*

Réflexion sur les dangereuses suites que pouvoit avoir un second combat.

L'armée de Hollande prend son cours vers Melazzo. 13. *Ianvier.*

† *Puchots selon les Matelots.*

14. *Ianvier.*

Le Conseil de guerre Hollandois & Espagnol conclut d'éviter le combat & de faire voiles vers Palerme.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

beaucoup plus à propos de conserver l'armée pour une ocasion plus favorable. 1676.
Le même jour Ruiter navigeant dans le canal de Lipari & de Penadensa, reçut de la part du Viceroi de Sicile la Lettre suivante, pour le féliciter sur le succès de la derniére bataille.

Excellent Seigneur,

Monsieur, *Aussi-tôt que César Galupi, Patron de felouque, a été arrivé ici, & qu'il m'a apris l'hûreux succès que vous avés eu le 8. de ce Mois, contre les vaisseaux des François nos ennemis, je n'ai pas manqué de vous en témoigner ma joie,& de vous en remercier. C'est ce que je réitére encore, en considération du zele extraordinaire que vous marqués pour le service du Roi mon Maitre. J'espére que par votre secours, votre conduite, votre valeur & votre expérience, Sa Majesté recouvrera la possession de Messine,& qu'Elle sera victorieuse de ses ennemis. J'ai donné avis à Sa Majesté de tout ce que vous avés déja éxecuté pour cet éfet, afin que par des preuves réelles Elle vous fasse voir sa reconnoissance. Au regard des nouvelles qu'on a, qu'il s'est fait jonction des vaisseaux sortis de Messine à l'armée ennemie, j'atendrai que vous m'aprenies qu'elles sont vos vûës & vos sentimens dans cette conjoncture: cependant je demeure disposé de tout mon cœur à vous rendre mes services. Dieu vous conserve & vous donne d'aussi longues annés que je vous en souhaite. A Melazzo le 12. de Janvier 1676.* Lettre du Marquis de Villa Franca à Ruiter pour le féliciter sur le succès de la bataille.

Excellent Seigneur,

Je vous baise les mains en qualité de votre très-parfait Serviteur,

LE MARQUIS DE VILLA FRANCA.

Ces remercîmens & ces témoignages d'estime furent encore depuis réitérés dans quelques-unes des Lettres du Viceroi; qui par toutes sortes de voies & de civilités tâchoit d'engager de plus en plus le Général Ruiter au service de son Prince: mais il auroit fort souhaité que sans différer on en fût venu à une seconde bataille, & il écrivit à cette fin au Prince de Montesarchio, en réponce à sa Lettre du 12. prétendant que la supériorité des forces des ennemis ne devoit pas faire perdre l'espérance de la victoire, & que si les François avoient été renforcés d'une escadre de Messine, les Hollandois l'étoient de celle des Espagnols venus de Palerme. Il aporta aussi plusieurs raisons de politique pour amener le Prince dans son sentiment. La copie de sa Lettre fut mise le 15. entre les mains de l'Amiral Ruiter, qui navigeoit proche de l'isle de Vulcan, & qui demeura ferme en son dessein, jugeant que le secours des Espagnols étoit trop foible contre une si grande puissance; & que les Hollandois ne devoient pas s'exposer à une nouvelle bataille, qu'ils n'eussent bien racomodé leurs vaisseaux: car les épiçures & le reste du radoub qu'on avoit fait après le combat, seulement par maniére de provision, en atendant qu'on pût mieux faire, n'étoient pas des racomodemens sufisans pour ozer entreprendre une afaire d'importance. L'Amiral même avoit reçu trois coups de canon dans son grand mât; & il y avoit quantité d'autres vaisseaux endommagés en leurs mâts, en leurs vergues & en leurs manœuvres, dont quelques-uns faisoient eau. Le 16. en navigeant on perdit de vûë à la pointe du jour le Prince de Montesarchio, avec cinq des vaisseaux Espagnols & deux Hollandois, & le soir on arriva proche du cap de Bongerbino, qui gît à l'Est de Palerme. Le lendemain matin on eut du gros tems & un vent contraire, pendant lequel les vaisseaux de l'armée de Hollande, se trouvérent fort écartés les uns des autres; mais Montesarchio avec les navires Espagnols vint la rejoindre, pendant que quelques-uns des Hollandois étoient encore fort loin sous le vent, & qu'il y en avoit même jusqu'à une lieuë & demie. Ceux des Capitaines Andringa & van der Zaan, faisoient eau en tant d'endroits qu'il falloit pomper sans cesse. Le Général Ruiter ne voiant point d'aparence de gagner Palerme de ce vent-là, résolut, du consentement de Montesarchio, d'arriver sous le vent & de faire route à Melazzo, où il aborda le 18. à midi. Il reçut en ce lieu des Lettres du Consul Hollandois qui étoit à Naples; mais il ne vit rien de la part de L. H. P. ni du Prince d'Orange, & n'aprit pas la moindre nouvelle de la prolongation du tems que l'armée devoit séjourner dans ces mers. Après midi le Viceroi se rendit avec une grande suite de Gentishommes

Lettre du même Marquis à Montesarchio.

15. Janvier.

Etat de l'armée navale de Hollande.

16. Janvier.

17. Ianvier.

Ruiter la ramène à Melazzo.

18. Ianvier.

Il ne reçoit ni ordres ni nouvelles touchant la prolongation de son séjour.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1676. à son bord, où il le félicita sur son hûreux retour. On demanda au Viceroi, *quelle étoit la réponce qui étoit venuë de Naples à l'égard des Pasteurs de Hongrie?* sur quoi il répondit; *Elle est si favorable que je ne doute nullement qu'ils ne soient relâchés.* Cependant cette promesse n'eut point d'éfet, & il fallut encore depuis emploier beaucoup de soins & de sollicitations pour obtenir cette délivrance, dequoi il sera ci-après parlé en son lieu.

Le Viceroi le prie de demeurer encore un peu de tems dans les mers de Sicile.

Ensuite le Viceroi pria l'Amiral avec beaucoup d'instances de demeurer encore quelque tems sur la côte de Sicile, afin de faire tête aux François; son séjour étant extrémement important pour les afaires du Roi & pour celles de ce Roiaume. Cette proposition le mit dans une grande inquiétude. D'un côté il voioit l'état de la Sicile & le besoin qu'on avoit de lui; & d'un autre côté il étoit lié par ses ordres, & le tems marqué pour son séjour s'en alloit finir.

Reponce de Ruiter.

Il représenta donc au Viceroi, que son ordre étoit précis & qu'il ne pouvoit le passer, & il fit en même tems disposer tout pour son départ. Le même jour l'Amiral Roial, qui depuis près de trois mois avoit été mené de Biscaie à Cadix par cinq vaisseaux Hollandois, arriva à la rade de Melazzo.

Il fait tout preparer pour le départ. 19. *Ianvier.*

Le 19. qui étoit un Dimanche, on ne laissa pas de travailler sans cesse au radoub des vaisseaux de l'armée, afin de les tenir prêts. A la pointe du jour le Général fit mettre le sien à la bande, pour bien fermer les ouvertures qu'il avoit à l'eau, ou à fleur d'eau. Il fit aussi mettre encore une jumelle à son grand mât, & les autres vaisseaux aiant en même tems aussi rétabli leurs débris, ils firent tous aiguade. Après midi le Viceroi envoia à l'armée son Sécretaire Don Pédro de Castro avec une Lettre datée le 17. du Mois, qui lui avoit été écrite par Don Junio Pinatelli, Gouverneur de Trapano, ville située proche de la pointe Occidentale de l'isle de Sicile, par laquelle il donnoit avis que le 16. sur le soir on avoit vû du château de Maritimo plusieurs voiles en mer, venant du Nord & portant au Sud, qui étoient divisées en une escadre de 24. qu'on avoit vûë d'abord, & en une autre de 10. qu'on avoit vûë ensuite, & après celle-ci un grand nombre de petits bâtimens. Que le vent étoit alors Nordoüest, mais qu'il faisoit du gros tems & que tous les Patrons de barques s'étonnoient de ce que ces vaisseaux pouvoient porter toutes leurs voiles. Qu'ils s'étoient aprochés de la pointe de Marsala; & que le commun sentiment étoit qu'ils tâchoient de gagner la côte Méridionale de Sicile.

Nouvelles de l'armée de France.

On sut depuis que c'étoit l'armée de France, qui nonobstant qu'elle eût reçu un renfort si considérable de Messine, n'avoit pas néanmoins voulu s'engager dans une seconde bataille avec celle de Hollande; & qui, pour l'éviter, aiant fait le tour de la Sicile, se trouva le 20. par le travers d'Augusta, & entra le 21. à Messine.

Qui aiant fait tout le tour de Sicile arrive enfin à Messine. 20. *Ianvier.*

Cependant le 20. les Hollandois étoient encore ocupés à mettre leurs vaisseaux à la bande, à les nétoïer, à les pourvoir de tout ce qui étoit nécessaire, & sur tout à faire de l'eau & du bois. Le jour suivant Ruiter fit venir dès le matin tous les Capitaines à son bord, où il leur ordonna de se tenir prêts pour mettre à la voile vers le soir. Ensuite il fit avertir le Viceroi & le Prince de Montesarchio, que suivant ses ordres il étoit obligé de partir & de remener l'armée navale en Hollande.

21. *Janvier.* Ruiter prend résolution de partir pour retourner en Hollande, & le fait savoir au Viceroi.

Sur cet avis le Viceroi se rendit à la même heure à son bord, pour tâcher de le détourner de son dessein, lui remontrant avec beaucoup de véhémence le préjudice que son départ feroit aux interêts du Roi, & insistant fort sur ce que ce Monarque avoit obtenu des Etats une prolongation du tems de son séjour; à quoi Ruiter répondit qu'il n'en avoit aucune connoissance. Par cette retraite, dît le Viceroi, vous allés laisser le Roïaume exposé en proie aux ennemis. Il lui demanda si c'étoit qu'il lui manquât quelque chose, & dît qu'il n'avoit qu'à parler, & qu'on lui feroit fournir tout ce qu'il désireroit.

Protestations du Viceroi contre son départ. 21. *Janvier.*

Il y a eu des gens qui ont raporté que le Viceroi lui ofrit alors une grosse chaîne d'or avec une médaille de grand prix, que le Roi avoit envoiée pour le gagner par cette faveur & libéralité Roiale; mais qu'il refusa généreusement ce présent, à cause de la circonstance dans laquelle il lui étoit ofert, & qu'il sembloit éxiger une reconnoissance qu'il n'avoit pas intention d'acorder; disant au Marquis de Villa Franca: *Que quand on voudroit lui donner toute la Sicile, il ne demeureroit pas un seul jour au delà du tems qui lui avoit été prescrit, sans en avoir reçu ordre de la part des Etats: que si on lui faisoit voir un nouvel ordre de ses Maîtres il étoit prêt à demeurer.* Il dît dans la suite à son Pasteur en raillant: *Le Viceroi étoit si embarassé de sa chaîne d'or & de sa médaille, que vous les deviés au moins prendre*: à quoi le Ministre répondit: *Qu'elles ne convenoient pas si bien à un homme de sa profession qu'à lui.* On a encore publié que trois ou quatre jours auparavant le Marquis lui avoit présenté une somme de cent mille

Ofres de présens qui lui sont faites par le Viceroi. Lesquelles il rejette.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

mille livres dans l'espérance de l'engager enfin à demeurer ; mais que n'étant pas d'humeur à rien faire contre son devoir, pour quelque somme que ce pût être, ni à vendre un service qu'il ne pouvoit acorder, il avoit refusé ce riche présent. Cependant le Viceroi, pour tenter toutes les voies imaginables de l'arrêter, lui envoia le 22. de bon matin la Lettre suivante, écrite en Espagnol le soir précédent, & contenant toutes les raisons possibles pour parvenir à son but. 1676.

Très-excellent Seigneur.

Monsieur, *Je reçois présentement votre billet daté le jour d'hier, par lequel vous prenés la peine de me marquer la résolution imprévûë que vous avés prise de vous en retourner en Hollande avec l'armée que vous commandés, sous prétexte que le tems qui a été réglé par le Seigneur Prince d'Orange pour votre séjour dans ces mers, est écoulé. Je puis vous assurer que cette nouvelle m'a extraordinairement surpris & émû : car il est certain que si dans la presente conjoncture des afaires vous nous abandonnés, & que vous laissiés imparfait ce que vous avés entrepris & si glorieusement commencé, votre retraite entraînera la perte de tout le Roïaume, par le découragement qu'elle causera dans les esprits des Habitans. Ils ont atendu votre arrivée avec une impatience qui ne se peut exprimer, & aiant déja éprouvé les hûreux éfets de votre secours, dans ce que vous avés fait le 8. du présent Mois, il n'est rien qu'ils n'en atendent encore à l'avenir, & ils ne se verront frustrés de leur atente qu'avec desespoir. Pour moi, Monsieur, je n'ay point de connoissance du jour que vous avés levé l'ancre des ports de Hollande, & ainsi je ne puis faire le compte dont vous me parlés ; mais je ne fais nul doute que le tems ne soit expiré puis que vous le dites. Ce que je vous prie de considérer est qu'il y a peu de jours que je vous ai requis de la part du Roi mon Maître, de vouloir demeurer ici encore deux mois au de là des six mois du Traité, & que vous n'avés pas refusé d'y entendre. Que si vous voulés commencer à compter ces deux mois du jour que je vous ai fait cette priére, je suis assuré qu'avant qu'ils soient passés vous aurés réponce & ordre de Messieurs les Etats Généraux de demeurer ici pendant les six mois de la prolongation dont ils sont convenus avec le Roi mon Maître. C'est une nouvelle que j'ai reçuë par une dépêche de Sa Majesté du 28. de Novembre, que je vous ai fait voir avec son propre seing & en original, si bien qu'il ne semble pas qu'il y ait lieu de douter que vous ne receviés bientôt des ordres précis de Messieurs les Etats Généraux, lesquels par l'étroite amitié qu'ils entretiennent hautement avec le Roi mon Maître, & par l'alliance qu'ils ont faite ensemble, pour l'avancement de leurs interêts respectifs, ont envoïé l'armée qui est sous votre conduite au secours de Sa Majesté, afin qu'Elle puisse par votre moien se tirer d'une guerre qui lui est si préjudiciable. S'étant donc promis d'obtenir cet avantage par votre valeur & par votre expérience, secondée de celle de vos braves Capitaines, & étant persuadée que vous remetrés Messine sous son obéissance, comme chacun de nous l'espére aussi, & comme c'est le but de votre expédition & de votre venuë en ce lieu, il me semble que vous ne devés pas permettre qu'elle soit suivie d'un éfet si contraire, tel que seroit la perte de ce Roïaume, qui arriveroit infailliblement si dans la présente conjoncture votre armée cessant tout-à-fait ses opérations par sa retraite, laissoit les armes du Roi mon Maître dans un péril évident. Ce seroit alors que nos ennemis communs, triomferoient pleinement selon leurs désirs ; ce que tous les Amis & Alliés de la Couronne d'Espagne, & en particulier Messieurs les Etats Généraux ont grand interêt d'empêcher. Au reste je vous ofre au nom de Sa Majesté & au mien, de vous paier en argent comptant, ici ou en tel autre lieu qu'il vous plaira indiquer, les pertes, dommages & interêts souferts & à soufrir depuis ce jour, de la part de Messieurs les Etats Généraux, par votre retardement, jusques à l'arrivée de leurs ordres pour la prolongation du tems de six mois, ou des dépêches par lesquelles ils vous feront connoître que ce n'est pas leur intention ; étant certain que ces nouvelles, ainsi que je l'ai déja dit, ne peuvent pas beaucoup retarder. Enfin je me trouve obligé de vous faire ici de vives protestations, que si vous vous retirés dans cette conjoncture, & que vous abandonniés le service du Roi mon Maître, la perte de ce Roïaume est non-seulement inévitable, mais qu'il s'ensuivra encore beaucoup d'autres desordres & d'autres pertes pour Sa Majesté. Ainsi j'oze me promettre que des raisons si pressantes vous feront prendre le parti*

Lettre du Viceroi à Ruiter contenant des raisons & des protestations contre son départ.

1676. *de différer votre voiage, & que par ce moien le Roi mon Maître aura de nouveaux motifs d'augmenter encore l'estime particuliére qu'il a pour vous; & de plus je suis fortement persuadé qu'en prenant ce parti vous rendrés un service important à Messieurs les Etats Généraux, puis qu'ils doivent prendre un très-grand interêt à ce qui regarde Sa Majesté. Dieu veuille vous conserver pendant un aussi long cours d'années que je vous le souhaite. A Melazzo le 21. de Janvier 1675.*

Très-excellent Seigneur,

Je vous baise les mains & suis votre très-humble Serviteur,

LE MARQUIS DE VILLA FRANCA.

Nouvelle tentative du Viceroi. 22. *Janvier.* Qui est repoussée.

Il envoia ensuite, pour un dernier éfort, quelques Gentishommes au bord du L. Amiral, afin de le prier instamment de sa part qu'il voulût demeurer au moins encore quinze jours: mais ni lui, ni son Conseil de guerre assemblé sur ce sujet, ne purent s'y résoudre, puis que le tems de ses ordres étoit expiré. Outre cela il savoit combien on avoit été mal-satisfait du L. Amiral Tromp, lors qu'il demeura en mer depuis la mi-Octobre de l'An 1674. tems qui avoit été marqué pour faire rentrer l'armée navale, jusques au mois de Décembre; ce qu'il avoit fait par complaisance pour la Cour d'Espagne. Car les Etats de Hollande requirent que les Chefs de l'armée, eussent à rendre compte de ce qu'ils avoient demeuré si longtems en mer; & les frais tant de l'entretien que de la consommation depuis la mi-Octobre montérent pour les trois Colléges de l'Amirauté de la Meuse, d'Amsterdam & du Quartier du Nord, à plus de neuf cens mille † livres. D'ailleurs le Général & son Conseil considérant qu'il y avoit peu de secours à espérer des Espagnols; que leurs forces ne consistoient alors qu'en dix vaisseaux; qu'il y en avoit cinq en assès mauvais état; qu'ils n'avoient tous des vivres que pour douze jours; & que par conséquent ce seroit aux dix-sept navires Hollandois à soutenir les éforts de l'armée navale de France, on conclut d'une commune voix qu'il falloit partir sans delai, & Ruiter en donna avis au Viceroi par une Lettre qu'il lui écrivit, & à laquelle il reçut ensuite cette réponce.

† 939706. *Livres*, 13. *sou*, 8. *deniers.*

Très-excellent Seigneur,

Autre Lettre du Viceroi écrite à Ruiter pour la même fin.

Monsieur, *Je viens de recevoir votre Lettre datée aujourdhui, portant réponce à celle que je vous écrivis hier. Je vous dirai que je demeure toujours dans la prévention déraisonnable où vous devés suposer que je suis, puis que de votre côté vous persistés dans la résolution d'abandonner l'expédition que vous aviés commencée. Vous savés la déclaration que je vous fis hier dans mon Ecrit; je vous la réitére encore aujourdhui au nom du Roi mon Maître, en vous mettant devant les yeux le grand préjudice qu'il recevra de cette retraite. Cependant quoi que j'oze encore espérer que vous voudrés bien différer votre départ, je ne laisserai pas toutefois d'envoier incessamment la felouque que vous demandés pour vous suivre, & je suis occupé à écrire pour cet éfet. Je ne doute point que vous ne trouviés à Naples les ordres de Messieurs les Etats Généraux, qui nous procureront encore l'avantage de votre secours pour six mois, suivant l'avis que j'ai reçu du Roi mon Maître. Ainsi au cas que vous éxécutiés votre résolution, je vous prie de ne manquer pas de relâcher à Naples, afin que si vous y trouvés ces ordres Nous puissions promtement vous revoir en ces quartiers. En attendant je souhaite que l'ocasion se présente de vous témoigner par des éfets avec quelle sincérité je vous ofre mes services. Dieu veuille vous conserver pendant un aussi long cours d'années que je le souhaite. A Melazzo le 22. de Janvier 1676.*

Très-excellent Seigneur,

Je vous baise les mains en qualité de votre très-humble Serviteur,

LE MARQUIS DE VILLA FRANCA.

Cette

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Cette derniére demande faite par le Viceroi, que l'armée prît d'abord son cours à Naples, afin de voir si on n'y trouveroit point de nouveaux ordres, lui fut volontiers acordée, si le tems & le vent le permettoient, & ensuite on mit dès le même jour à la voile. En partant le pavillon fut salüé de sept volées de canon du château qu'on remercia d'un pareil nombre. De son côté Ruiter salüa en passant le pavillon d'Espagne, qui lui rendit un salut égal. Lors qu'il fut sorti de la baie il prit son cours, par un vent d'Est, vers l'isle de Stromboli. Le 23. aiant dépassé cette isle, il fit devancer à Naples deux personnes, nommées Albert & Pierre van der Sprang, le premier pour porter des Lettres au Viceroi, & le second pour rendre au Consul van Daalen celles qu'il écrivoit aux Etats, afin de les leur faire tenir; & pour savoir s'il n'en seroit point venu de leur part qui portassent de nouveaux ordres de demeurer en Sicile au service du Roi d'Espagne. Mais tous ces messagers étant revenus sans aporter rien de nouveau il continua sa route, & ne relâcha point à Naples. Le dernier du Mois, on découvrit la pointe Septentrionale de Sardaigne & celle de Corse, & le Général détacha le Capitaine le Jeune pour Commandant, avec les Capitaines Broeder, Comte de Styrum, Meegang & Noirot, & leur donna ordre de devancer à Livourne, & de se joindre aux vaisseaux qui revenoient de Smirne, & qui devoient faire voiles en Hollande, sous l'escorte de son Fils le Contre-amiral de Ruiter, laquelle il jugeoit à propos de renforçer. Ce Contre-amiral étoit arrivé à Livourne le 28. de Décembre, & on a raporté touchant son voiage que quelques jours auparavant, la riche flote de Smirne avoit hûreusement, sous sa conduite, évité l'armée navale de France, qui faisant route vers la Sicile étoit là tout proche, & que les Hollandois passérent en dedans de l'isle d'Elba, c'est-à-dire entre l'isle & la terre ferme, tandis que les François prenoient leur cours par dehors. Après avoir fait ce détachement pour Livourne, Ruiter donna la route aux autres vaisseaux qui demeuroient avec lui, par le Sud de Minorque, de Majorque & d'Yviça, si le vent le permettoit, ou sinon, par le Nord; & au cas que par des accidens il y en eût quelqu'un qui se séparât du pavillon, il marqua le rendévous dans la baie d'Alicante. Ensuite aiant continué sa route & étant arrivé le 4. de Février proche de Gorgone, petite isle au Sudoüest de la ville de Livourne, il découvrit cinq vaisseaux, & lors qu'ils aprochérent il connut que c'étoient ceux qu'il y avoit envoiés le dernier du Mois précédent. Il étoit déja tard quand ils le joignirent, & ils lui mirent entre les mains une dépêche du Prince d'Orange, datée le 19. de Décembre de l'année précédente, qui étoit conçuë en ces termes.

1676. L'armée navale de Hollande fait voiles de Melazzo. 22. *Janvier.*

Ruiter envoie des Lettres à Naples.

Il arrive à vuë de Sardaigne. 31. *Ianvier.* Il détache cinq vaisseaux vers Livourne.

Et se trouve proche de l'isle Gorgona. 4. *Février.*

Noble, Très-cher, &c.

Dépêche du Prince d'Orange à Ruiter.

Comme la convention faite entre L. H. P. & le Roi d'Espagne, touchant l'armement de 18. navires de guerre pour la Mer Méditerranée, qui ont été mis sous votre conduite, a été seulement arrêtée pour le tems de six mois, qui doivent finir à la fin de Janvier prochain 1676. & que par conséquent vous pourriés vous trouver en peine sur ce que vous auriés à faire, & s'il faudroit revenir ici & les ramener: Nous avons estimé nécessaire de vous faire savoir par cette présente, que le tems de six mois n'est pas si précisément déterminé, que vous soiés obligé de vous mettre en route pour le retour dès le moment qu'il sera expiré, & d'abandonner l'afaire que l'Etat a eu en vûë, en vous faisant entreprendre cette expédition: d'autant plus qu'on négocie de nouveau de la part de Sa Majesté avec L. H. P. pour faire prolonger le tems jusqu'à six autres mois encore. Nous vous donnerons avis du succès de cette négociation, & de tout le reste des choses dont vous devrés être informé, & vous ferons savoir nos intentions dès que cette afaire sera terminée d'une ou d'autre maniére. Vous devés vous reposer sur cela. Cependant, Noble, Très-cher, &c. Nous prions Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde. A la Haie le 19. de Decembre 1675.

Votre bon Ami,

G. H. PRINCE d'ORANGE.

Au même tems il lui fut encore rendu une Lettre écrite par le Sécretaire de l'Amirauté d'Amsterdam, & datée six jours après la précédente, dont voici le contenu.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1676.

Lettre du Sécretaire de l'Amirauté d'Amsterdam à Ruiter.

Monsieur,

Son Altesse vous a écrit par la derniére poste sous le couvert du Consul de Naples, touchant la continuation provisionnelle du séjour de l'armée navale de l'Etat dans la Méditerranée, de laquelle dépêche j'aurois bien souhaité qu'on vous eût envoié un duplicata avec la présente; ce qui n'a pu se faire à cause du départ de Son Altesse qui n'est plus à la Haie. Mais comme il n'a point encore été écrit de la part de L. H. P. à ce Collége touchant la résolution prise de vous faire prolonger votre séjour où vous étes, on n'a point aussi pensé à mettre ordre à vous envoier des vivres. C'est ce qui m'a obligé de vous écrire, afin que cependant vous fassiés réflexion sur ce qu'il sera expédient de faire pour empêcher que les vaisseaux ne manquent des choses nécessaires. Le Viceroi de Naples sans doute prendra soin de vous les faire fournir, les Ministres Espagnols qui sont ici aiant promis de l'en prier. Les derniers avis que nous avons reçu de vous sont du 1. de Novembre, & nous laissent dans l'impatience d'en recevoir de plus nouveaux. Pour les nouvelles publiques, comme vous les savés sans doute, je ne m'engagerai pas à vous les écrire: je vous dirai seulement ce qui vous regarde en votre particulier, qui est que votre famille se porte bien. Je vous prie de faire mes complimens à tous les Oficiers de ma connoissance, & suis,

Monsieur,

Votre très-humble Serviteur,

J. DE WILDT.

Ruiter prend la résolution de retourner à Naples & vers la Sicile. *4. Février.*

Le L. Amiral aiant lû la dépêche du Prince & y aiant fait réflexion, résolut de retourner sans delai à Naples, & de là vers la Sicile pour y faire tête aux François, ne doutant point qu'il ne trouvât encore à Naples de nouvelles dépêches de L. H. P. Il prit donc aussi-tôt son cours vers les isles de Caprée & d'Elba, & ensuite vers Naples. Il communiqua en même tems aux Oficiers Généraux & aux Capitaines ce que le Prince lui avoit écrit, & leur donna la baie de Naples pour rendévous, au cas qu'il y en eût quelqu'un qui vint à s'écarter du pavillon. Le 10. du Mois, l'armée se trouva proche de l'isle d'Ischia, qui gît à l'Ouest du golfe de Naples: mais, comme on avoit un vent Nordest-quart-à-l'Est, qui venoit du golfe & qui étoit fort variable, tantôt frais & tantôt non-seulement foible, mais qui tomboit tout-à-fait, il n'y avoit pas moien de faire route. Ruiter détacha alors une felouque pour aller porter des Lettres au Viceroi de Naples & au Consul van Dalen, & leur donner avis de son retour. Sur les six heures du soir le Consul se rendit à son bord avec un Lieutenant Général, & ils lui aportérent une Lettre du Viceroi qui lui têmoignoit une extrême joie, & qui l'invitoit à descendre à terre & à entrer dans la ville. Vers la fin de la Lettre on lisoit les paroles suivantes. *La délivrance des Religieux Hongrois*, (les Ministres sont ici apellés de ce nom) *a été acordée aussi-tôt que j'ai sû que votre Excellence le désiroit, & je n'atens que sa venue pour les relâcher, afin qu'ils reçoivent cette grace de votre main.* Mais nonobstant cette promesse solemnelle le Viceroi sembla encore vouloir reculer, & Ruiter fut obligé de parler en des termes forts avant qu'on les relâchât. On fit ce soir-là & pendant toute la nuit des bordées pour entrer dans la baie, mais on ne put y parvenir que le soir suivant qu'on moüilla l'ancre devant la ville. Le Marquis de los Veles passant dès le même soir au bord du L. Amiral, avec quantité de Seigneurs & de Gentishommes, sur divers bâtimens fort proprement équipés, lui fit des complimens à l'ocasion de son retour, & lui en têmoigna beaucoup de joie. Le Consul van Dalen avoit assuré le soir précédent que les Pasteurs de Hongrie étoient en liberté; cependant cela ne s'étant pas trouvé véritable, & le Général Ruiter, aiant été exhorté par le Ministre Westhovius, à ne pas perdre une ocasion dont il avoit déja lui-même résolu de profiter, il prit le tems que la presse diminuoit dans sa chambre, & que la plupart des Gentishommes visitoient son vaisseau depuis le tillac jusqu'au fond de cale, & parla au Viceroi en ces termes. *On a écrit deux fois à votre Excellence pour la prier de mettre en liberté les Pasteurs de Hongrie qui sont aux galéres. J'ai sû qu'à la vérité leurs fers ont été un peu relâchés, mais ils ne sont pas brisés. Je demande encore une fois cette faveur à votre Excellence, ne voiant pas que ces gens-là aient mérité un tel suplice. Votre Excellence me fait l'honneur de me têmoigner que mon retour lui est agréable,*

10. Février. Il arrive proche de l'isle d'Ischia & devant le golfe de Naples. Il donne avis de son retour au Viceroi.

Il arrive devant Naples. *11. Février.* Ou il est visité du Viceroi.

Son discours au Viceroi pour faire relâcher les Pasteurs de Hongrie.

& de

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

& de me donner des marques d'estime & d'afection, dont je dois avoir lieu de me réjoüir : mais je vous suplie de croire que rien n'est à présent capable de me donner de la joie. 1676.
A quel plaisir pourrois-je être sensible, & comment pourrois-je joüir avec satisfaction des honneurs qu'on me fait, tandis que ces Pasteurs, mes très-chers Fréres, sont en qualité de misérables forçats si durement traités? S'il est véritable que Votre Excellence ait quelques égards pour moi, & autant d'afection qu'Elle m'en témoigne, Elle peut m'en donner des preuves en délivrant ces infortunés des fers qu'ils portent. Ce discours fut fait avec tant de véhémence & fit tant d'impression, qu'il tira des larmes des yeux aussi-bien de celui qui écoutoit que de celui qui parloit. *Il est vrai*, dît alors le Viceroi, *que j'ai reçu les Lettres dont vous me parlés, & je les ai luës avec atention. J'ai moi-même du déplaisir que ces bonnes gens soient réduits à la dure extrémité des galéres: mais vous savés que je dépens du Roi mon Maître, dont je ne connois pas les intentions sur ce sujet, & n'étant pas autorisé d'un plein pouvoir à cet égard, je ne puis pas faire ce que je souhaiterois de tout mon cœur. D'ailleurs ce sont les prisonniers de l'Empereur. J'ai regret que ce que vous me demandés ne soit pas en ma puissance, mais seulement en celle du Roi mon Maître & de Sa Majesté Impériale, à qui il faudroit en écrire.* Cette réponce causa au L. Amiral une tristesse qu'on put remarquer à son air, & de laquelle s'aperçut le Viceroi, qui faisant alors quelques réflexions sur cette afaire se tourna enfin vers lui, & lui dît. *Allons, Monsieur, que pourroit-on refuser à un si grand Amiral, qui est le protecteur & le conservateur de ces Païs, & auquel nous avons tant d'obligation? Je les ferai donc délivrer pour l'amour de vous, mais sous condition que vous les prendrés sur vos vaisseaux, & que vous ne les ferés point aborder sur les terres de la domination de mon Roi, ou de celle de l'Empereur, de crainte qu'il ne leur arrive encore pis. Il ne seroit pas alors en mon pouvoir de les protéger, & ce que je fais ici je l'entreprens sans ordre: mais je croi servir mon Roi en vous les donnant, quoi que ce soit sans sa permission; & c'est ce qui m'oblige de ne vous pas refuser une chose que vous me demandés avec tant d'ardeur. Oüi, leur liberté vous est acordée.* Ruiter fit alors beaucoup de remercîmens au Viceroi, & lui dît qu'il alloit envoier tout à l'heure son Ministre les querir. Le Marquis y consentit & promit de donner ordre qu'on les lui remît entre les mains. Il n'eût pas plutôt quitté le bord, que le Ministre Westhovius acompagné de celui du Vice-amiral de Haan, nommé Ægidius Viret, se rendit avec deux chaloupes au port des galéres, & allant à la Cour pria le Viceroi de donner ordre que les Hongrois lui fussent rendus. A l'instant le Marquis de los Veles ordonna au Prince de Piombino, Général des galéres de Naples, de les remettre en liberté, lequel avec toute sa suite se transporta sur les galéres & relâcha 23. Pasteurs que Westhovius, fit mener dès le soir au bord du Vice-amiral de Haan. Le lendemain il retourna encore à terre en prendre un autre dans l'hopital des Esclaves, où il étoit malade & enchaîné à une grosse chaîne, & deux autres dans une prison. Ainsi furent délivrés ces Pasteurs, au nombre de 26. entre lesquels il y avoit trois Recteurs d'Académies; l'intercession du L. Amiral Ruiter les aiant tirés du cruel esclavage, où ils étoient sur les galéres de Naples depuis plus de neuf mois, c'est-à-dire dès le 8. de Mai de l'année précédente. L'état où ils arrivérent dans l'armée y excita beaucoup de compassion. Vêtus d'habits en lambeaux, demi-nuds, haves & décharnés, défigurés de plaies & de meurtrissures, & enfin si défaits qu'il eût fallu avoir le cœur bien dur pour n'en être pas touché; d'autant plus qu'il y avoit entre eux des Vieillars tout blancs, qui par leur gravité, quoi que pâles & languissans, inspiroient en même tems de la pitié & du respect. En mémoire de leur persévérance, & de leur constance admirable à suporter patiemment tant d'horribles peines pour la confession de leur Foi, il est juste que je donne ici la liste de leurs noms, commençant par ceux qui étoient Réformés, savoir Etienne Kallai, Jean Szomodi, Etienne Bátorkessi, François Foris Otrokocsi, Jean Jablonczai, Basile Köpeci, George Alistali, Jean Vivári, Etienne Ladmoci, Etienne Sellyci, Etienne Harsanyi, Pierre Kalnai, George Körmendi, Pierre Czeglédi, Michel Karasnai, Michel Szalochi, Martin Szent-Peteri, André Szodoi, M. Thomas Steller, Valentin Kocsi & Pierre Simoni. Ces trois derniers étoient les Recteurs des Académies ou Universités des Réformés; & ces cinq autres qui suivent étoient des Docteurs de la Confession d'Ausbourg, savoir Samuel Nicletius, Baltazar Nicletius, Nicolas Leporinus, Etienne Sedenyi & Nicolas Buganyi. Ils furent après cela menés tous ensemble au bord du L. Amiral, où ils le remerciérent comme leur libérateur avec une joie qui ne se peut jamais exprimer: sur quoi il dît. *C'est votre Dieu à qui vous devés rendre vos actions de*

Le Viceroi lui acorde sa demande.

On délivre des galéres de Naples 26. Pasteurs de Hongrie.

Discours remarquable

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1676. de Ruiter aux Pasteurs qui sont venus le remercier.

graces; je n'ai fait que ce que j'étois obligé de faire: mais j'ai apris qu'il y en a quelques-uns parmi vous qui sont Réformés, & les autres Lutériens. Ils dirent, *Cela est vrai*, & il leur repliqua. *Maintenant vous avés éprouvé que les Papistes sont vos communs ennemis; qu'ils vous regardent comme étant d'une même profession; qu'ils vous ont tous traités d'une même maniére, & également tourmentés.* *Aussi*, dît un des Réformés, *avons-nous, comme fréres, porté une commune croix. Nous n'avons été qu'un cœur & qu'une ame. Lors qu'on nous à fait quelque aumône ou donné quelque secours, nous en avons fait part aux Lutériens, & lors qu'ils ont reçu quelque chose ce n'a pas été moins pour nous.* Après ces paroles Ruiter les congédia avec cette belle & utile exhortation. *Allés donc, & si vous retournés jamais en votre païs, que chacun de vous fasse tous ses éforts envers les siens, à ce que vous puissiés tous vivre dans une parfaite union; ce sera le plus agréable remercîment que je puisse recevoir.* C'est ainsi qu'avec tant d'autres vertus ce Héros guerrier & Chrétien, têmoignoit son zèle pour la paix de l'Eglise. Ensuite les Pasteurs furent distribués sur divers vaisseaux, où les Capitaines commandérent qu'on donnât des habits à ceux qui se trouvoient demi-nuds, parce que les leurs étoient tout déchirés; qu'on prît soin d'eux; & qu'on les traitât d'une maniére proportionnée à la dignité de leurs Charges, jusques-à-ce qu'on eût ocasion de les mettre dans un lieu de fureté, ou de les y envoier; mais Ruiter retint à son bord Samuel Nicletius Pasteur Lutérien.

12. Février.

Le même jour, qui étoit le 12. du Mois, le L. Amiral acompagné des Oficiers Généraux & des Capitaines, entra dans Naples pour salüer le Viceroi, & fut reçu à la Cour de la maniére du monde la plus honnête & la plus obligeante.

Il remercie le Viceroi.

Il fit aussi ses remercîmens de la faveur qu'on lui avoit acordée à l'égard des Pasteurs.

Il met ordre à ravitailler l'armée navale.

Le même jour encore il donna ordre par écrit aux Oficiers Généraux, aux Capitaines & aux Commandeurs, qu'outre les vivres dont ils s'étoient pourvus pour huit mois, suivant les ordres de l'Amirauté, ils eussent à s'en pourvoir pour le tems de dix semaines ou 70. jours. Ensuite on emploia quelques jours à faire de l'eau & du bois; à prendre les autres choses dont on avoit besoin; à mettre les vaisseaux à la bande, à les braier & à les mettre tout-à-fait en état.

17. Février.

Le 17. les Oficiers Généraux & les Capitaines s'assemblérent au bord de l'Amiral, où il leur fut ordonné d'apareiller pour mettre le lendemain à la voile.

Il reçoit des présens du Viceroi.

Après midi le Général & le Vice-amiral de Haan, reçurent quelques présens de la part du Viceroi, qui en même tems envoia des rafraîchissemens pour tous les Capitaines. Ce jour-là Ruiter reçut aussi pour présent, de la part du Roi d'Espagne, le portrait de ce Monarque d'une peinture fort délicate, en or émaillé, enrichi tout autour de huit roses de diamans de plus de cent diamans, dont il y en avoit huit fort gros & de grand prix, avec une chaîne d'or pour atacher le portrait sur l'estomac. Il y a eu des gens qui ont dit qu'il lui avoit encore été donné un bassin d'argent, d'un bel ouvrage de relief, & un bâton garni de diamans. Il est certain que le Viceroi lui fit présent d'un beau sabre avec la poignée de coral, qui avoit été destiné pour Don Jean d'Autriche, s'il fût venu à Naples; mais je ne sai point précisément si ce fut ce jour-là. Le lendemain on fut ocupé à faire les comptes avec le Consul Hollandois, & avec les autres Marchands qui avoient fourni les vivres. Comme depuis que l'armée étoit rentrée dans la baie de Naples il n'avoit point été reçu de dépêches de la part de L. H. P, ni de nouveaux ordres touchant le séjour qu'on devoit faire dans ces mers, le L. Amiral leur en écrivit avant son départ pour Sicile;

Il écrit aux Etats Généraux.

& leur marqua: *Qu'il avoit du chagrin de n'avoir encore aucune autre certitude du tems qu'il devoit séjourner en ce climat que la dépêche de S. A. du 19. de Décembre. Qu'il prioit L. H. P. de lui faire incessamment savoir leurs intentions à cet égard. Qu'il esperoit que L. H. P. agréroient qu'il eût encore fait pourvoir l'armée de vivres pour dix semaines.* Cette Lettre étoit datée le 18. du Mois. La nuit suivante on lui mit entre les mains une autre Lettre, que le Marquis de Vayona Général des galéres, lui envoioit de Naples, par laquelle, en lui donnant avis qu'on avoit eu nouvelles que les François devoient sortir avec près de 40. voiles, pour éxécuter quelque dessein, il lui conseilloit de prendre son cours en droiture à Palerme, afin de se joindre à l'armée Espagnole, & il promettoit de le suivre promtement avec deux galéres.

19. Février. Ruiter fait voiles avec l'armée de Naples à Palerme.

Sur cet avis Ruiter aiant fait mettre à la voile le 19. avant jour, fit une salve d'onze volées de canon à la ville de Naples; le Vice-amiral la salüa de neuf volées, & le Contre-amiral la salüa de sept: mais la ville & le château en tirérent plus de cent, & on les remercia de sept. On prit ensuite son cours vers la baie de Palerme, où ceux qui pourroient être séparés par accident, avoient ordre d'aller rejoindre le pavillon.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1676.

LA VIE
DE
MICHEL de RUITER
DUC, CHEVALIER, &c.

Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüest-frise.

LIVRE DIXHUITIEME.

LE Lieutenant Amiral Général de Ruiter aiant levé l'ancre de la baie de Naples, ainsi qu'il a été dit dans le livre précédent, & aiant navigé quatre jours, découvrit la baie de Palerme, & entra derriére le mole le 23. de Fèvrier, avec le Vice-amiral de Haan, & le Capitaine Middellandt, qui depuis la mort de Verschoor portoit le pavillon de Contre-amiral, & avec sept navires, senaux, ou brulots, les sept autres vaisseaux étant demeurés à la rade. Le lendemain on vit venir le Prince de Montesarchio & ensuite tous les Magistrats, pour lui rendre visite. Il se trouva alors obligé de faire caréner son navire qui faisoit eau, & pour cet éfet il fallut en ôter le canon, & tout ce qu'il y avoit de plus pesant. Cependant on ne pouvoit pas encore le mettre tout-à-fait sur le côté jusques à faire sortir la quille hors de l'eau, parce qu'il retomboit toujours dessus, tant il y avoit de pente; & néanmoins on le voioit si endommagé à l'assemblage de la quille & de l'étrave, que cela faisoit fraieur. Enfin on eut tant de peine à le calfater, & à lui donner le mieux qu'il fut possible tout le radoub dont il avoit besoin, qu'il se passa quinze ou seize jours avant qu'on en pût venir à bout. Pendant ce tems-là le Général fut régalé avec les Oficiers Généraux & les Capitaines, d'abord par le Prince de Montesarchio, & ensuite par tous les Magistrats de Palerme. Le Sénat lui fit aussi présent de deux plats d'argent de la valeur de cinq cens livres, & d'une piéce de deux cens aunes de damas rouge, qui valoit près de douze cens livres. Le 5. le Marquis de Vayona arriva de Naples avec deux galéres, & le 9. le Prince de Montesarchio fit voiles vers cette même ville, pour aller ensuite à Madrid rendre compte de ce qu'il avoit fait. Le 13. la plupart des vaisseaux qui étoient derriére le mole s'avancérent dans la baie. Le même jour le L. Amiral donna à manger sur son bord à tous les Oficiers Généraux Espagnols, & là il fut résolu que le jour suivant les vaisseaux d'Espagne mettroient aussi à la voile. Ainsi dès le matin l'armée de Hollande mit à la mer: elle fut suivie de l'Amiral Espagnol avec deux navires, & ensuite de trois autres encore: mais le lendemain † tous les Espagnols la joignirent au nombre de 10. navires de guerre, une patache & un brulot. Ruiter distribua alors les Instructions auxquelles chacun devoit se conformer, & qui marquoient, suivant qu'on en étoit convenu, que Ruiter commanderoit la tête; les Espagnols, le corps de bataille; & le Vice-amiral de Haan, la queuë. Par conséquent l'armée de Hollande fut divisée en deux escadres, dont la premiére sous le L. Amiral Ruiter, portant la flame au grand mât, étoit composée de neuf navires de guerre, trois senaux, deux brulots & un bâtiment de charge. Le commandement du navire qu'avoit monté le feu Contre-amiral Verschoor, fut donné au Capitaine Schey, dont le vaisseau, nommé *le Frêne*, avoit coulé bas le lendemain de la bataille du 8. de Janvier, par les voies d'eau qui s'y étoient faites. Après la jonction de l'armée de Hollande à l'escadre Espagnole que commandoit en chef Don Francisco Pereira Freire de la Cerda, Vice-amiral des armées navales du Roi d'Espagne, elles prirent ensemble leur

Ruiter arrive à Palerme. 23. Février.

Il est contraint de faire caréner son vaisseau.

27. Février. 1. Mars. 27. Février.

5. Mars.

13. Mars.

14. Mars. L'armée de Hollande sort de Palerme & met à la mer.

Celle d'Espagne se joint avec elle.

† 15. Mars. La flote de Hollande est divisée en deux escadres.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1676. 21. Fèvrier. cours vers Melazzo. Cependant on eut connoissance en Hollande que celle de l'Etat étoit partie de Sicile. Le 21. de Fèvrier il fut lû dans l'Assemblée des Etats de Hollande trois Lettres du L. Amiral Ruiter, adressées au Pensionaire Fagel; la premiére datée le 22. de Janvier, navigeant dans la baie de Melazzo; la seconde du 23. proche de l'isle de Stromboli; & la troisiême du 31. du même Mois, à l'Est de l'isle de Corse; contenant avis de l'état de l'armée, & que ce Général, suivant les instructions qu'il avoit du Prince d'Orange, avoit résolu de faire retraite en Hollande. Le Pensionaire informa en même tems l'Assemblée des ordres que le Prince lui avoit de tems en tems envoiés, & qu'il lui avoit donné charge de demeurer encore quelque tems en Sicile pour tâcher d'en chasser les ennemis, ajoûtant ce qui avoit été encore fait ce même jour-là. Surquoi aiant été délibéré les Etats agréérent les ordres donnés par le Prince, & résolurent, *qu'on feroit ensorte tant envers les Etats Généraux qu'auprès du Prince, & ailleurs où il seroit besoin, qu'il seroit ordonné au Commandant de l'armée navale de demeurer dans la Méditerranée, ou d'y retourner. Que l'armée seroit renforcée de six navires de guerre, chacun de soixante piéces de canon, si on pouvoit engager le Roi d'Espagne à porter les deux tiers des frais de ce nouvel armement.* Au regard des Etats Généraux, & de ce qui fut arrêté dans leur Assemblée après la réception de quelques Lettres du L. Amiral, on le peut voir dans la Résolution prise par L. H. P. le 17. de Mars, qui lui fut envoiée, & dont voici la copie.

Résolution des Etats de Hollande tendant à faire, demeurer l'armée dans la mer de Sicile, & à la renforcer de six navires.

17. Mars.

Les Etats Généraux des Provinces Vnies.

Noble, Très-cher, &c.

Dépêche des Etats Généraux à Ruiter.

Nous avons reçu votre Lettre, datée le 18. de Fèvrier dernier, & les duplicata de vos autres Lettres du 11. du même Mois, & du 9. du mois de Janvier précédent, joints à cette premiére, concernant entre autres choses la prolongation du séjour de l'armée navale dans les mers où elle est, & son ravitaillement pour deux mois & demi. Sur quoi Nous avons pris la Résolution ici jointe, que nous vous envoions pour instruction, à la quelle vous vous conformerés, priant Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde. A la Haie le 17. de Mars 1676.

Par Ordonnance des sus-dits Seigneurs Etats Généraux.

Extrait du Régître des Résolutions de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des Provinces Vnies.

Le Mardi 17. de Mars 1676.

Résolution prise par les Etats Généraux au sujet des Lettres de Ruiter concernant son séjour dans la mer de Sicile.

Reçu une Missive du L. Amiral de Ruiter, datée à bord de la Concorde *le 18. de Fèvrier dernier, étant à l'ancre dans la baie de Naples, avec les duplicata de ses Lettres du 11. du même Mois, & du 9. du Mois de Janvier précédent, contenant avis; & entr'autres que la poste ordinaire de Hollande, étant là arrivée le jour précédent ne lui avoit point encore aporté de dépêches ni de L. H. P. ni de Son Altesse, si bien qu'il avoit le chagrin de n'avoir aucune certitude de la prolongation du séjour de l'armée navale dans ces mers, ainsi qu'il en étoit fait mention dans la dépêche de Son Altesse, de laquelle il a parlé plus amplement dans ses derniers Lettres à L. H. P. supliant qu'Elles lui fassent incessamment savoir leurs intentions & qu'il puisse recevoir leurs ordres sur ce point. Qu'outre cela il espéroit que L. H. P. auroient pour agréable qu'il eût ordonné par Acte aux Oficiers Généraux, aux Capitaines & aux Commandeurs de la sus-dite armée, de se ravitailler pour deux mois & demi au-delà des huit mois pour lesquels ils avoient reçu charge de la part du Collége de l'Amirauté d'Amsterdam; comme en éfet chacun, en conséquence de l'ordre du-dit L. Amiral, s'est pourvu de tous les vivres qu'il a cru être nécessaires. Sur quoi aiant été délibéré, il a été résolu qu'on écrira aux Sieurs Etats des Provinces respectives, pour leur remontrer combien il importe à l'Etat, que la ville de Messine ne demeure pas sous la domination du Roi de France, & que ce Monarque ne fasse pas d'autres progrès en ce Roïaume, d'autant plus qu'il seroit moins aisé de venir à des conditions de paix, & qu'elles seroient beaucoup plus desavantageuses, ainsi qu'il a été représenté par Ecrit du 3. de ce Mois, envoié de la part de L. H. P. aux Sieurs Etats des-dites Provinces, contenant des raisons très-solides sur ce point, auxquelles on se référe: Et qu'en conséquence les sus-dits Sieurs Etats seront de nouveau priés, mais très-fortement, de vouloir consentir la continuation du séjour de l'armée navale dans la Méditerranée, encore pour le tems de six mois*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

ou pour un plus longtems, s'ils en est besoin; & de faire inceſſamment porter leur consentement dans cette Aſſemblée, parce que la diligence eſt requiſe en cette ocaſion. Qu'il leur ſera auſſi donné avis que L. H. P. ont écrit au ſus-dit L. Amiral de Ruiter, & lui ont ordonné par proviſion de demeurer dans cette mer juſques à nouvel ordre. Qu'en outre on écrira au-dit L. Amiral de Ruiter, que L. H. P. ont pour agréable l'ordre qu'il a donné aux Oficiers de la ravitailler pour deux mois & demi; qu'on a écrit fortement aux Sieurs Etats des Provinces reſpectives, touchant la continuation du ſéjour de la flote dans la mer Méditerranée, & qu'on atend avec impatience leur conſentement. Que cependant il demeurera dans cette mer avec l'armée navale proviſionnellement & juſqu'à nouvel ordre. 1676.

GASP. FAGEL.

Collationné au ſus-dit Régître

H. FAGEL.

Mais les dépêches qui contenoient ces Réſolutions furent ſi longtems ſur la route qu'elles n'arrivérent en Sicile qu'après la mort du L. Amiral. Cependant l'armée navale de Hollande & l'eſcadre d'Eſpagne aiant fait voiles le 20. de Mars de Palerme vers Melazzo, le Marquis de Villa Franca témoigna autant de joie du retour de cette premiére, qu'il avoit marqué de chagrin de ſon départ, & dès le même jour il rendit viſite au Général, paſſant à ſon bord avec quantité de Seigneurs. Le 21. du Mois le Conſeil de guerre, compoſé d'Oficiers des deux Nations, fut convoqué au bord du Marquis de Vayona Général des galéres, pour délibérer ſur les prochaines opérations des deux armées jointes enſemble. On fut unanimement d'avis d'aller en diligence ataquer Meſſine par mer & par terre, & de faire communiquer cette réſolution au Viceroi par le même Général des galéres. Le même jour Ruiter reçut par une felouque, envoiée de Naples, des dépêches du Prince d'Orange & du Penſionaire Fagel, du contenu deſquelles il n'eſt fait aucune mention dans ſon Journal. Il lui fut en même tems aporté une Lettre en Italien de la part du Grand Duc de Toſcane, par laquelle ce Prince lui donnoit des marques d'eſtime & d'afection. Voici ce qu'elle contenoit.

Ruiter arrive à Melazzo. *20. Mars.*

21. Mars. Déliberation du Conſeil de guerre Eſpagnol & Hollandois.

Très-illuſtre & très-excellent Seigneur.

Nous ne ſaurions exprimer à votre Excellence combien Nous lui avons d'obligation de la Lettre qu'elle nous a écrite de ſon armée, & fait rendre à Piſe par l'Oficier qui commandoit le détachement de vaiſſeaux qui a été ici depuis peu. Car nous y avons trouvé non-ſeulement un gage de l'afection qu'elle a pour nous, qui nous eſt très-agreable & que nous eſtimons infiniment; mais encore nous y avons apris avec beaucoup de plaiſir le ſuccès de la bataille que votre Excellence a livrée dans la mer de Sicile, & le bonheur avec lequel elle s'eſt tirée de ce rude combat, dont elle a bien voulu Nous décrire les circonſtances. C'eſt dequoi Nous remercions de tout notre cœur Votre Excellence, atendant avec beaucoup d'impatience ſon retour & la continuation de ſon ſéjour ſur ces côtes, dans l'eſpérance que ce voiſinage pourra l'engager à requérir de nous quelques ſervices, afin que l'ardent déſir que nous avons de lui en rendre, ne demeure pas abſolument ſans éfet, & que nous puiſſions lui donner des preuves de la haute eſtime que nous avons pour ſon mérite. Nous prions donc votre Excellence de ne prendre pas ces expreſſions comme de ſimples marques de civilité, mais comme des ofres ſincéres de tout ce qu'il ſera en notre pouvoir de faire pour ſon ſervice en toutes ocaſions. En atendant qu'elles ſe préſentent Nous prions Dieu qu'il conſerve la perſonne de votre Excellence, qui ajoûte un ſi grand poids à la gloire de Meſſieurs les Etats, & qu'il la comble de nouvelles proſpérités. A Livourne le 29. de Fevrier 1676.

Lettre du Grand Duc de Toſcane au L. Am. Ruiter.

De Votre Excellence, &c.

LE GRAND DUC DE TOSCANE.

Le jour ſuivant on eſſuïa un orage venant de l'Eſtſudeſt, qui ſe fit auſſi ſentir dans la baie de Melazzo, & qui pouſſa le navire du Vice-amiral de Haan ſi proche du rivage, qu'il courut grand riſque de périr. On envoia quelques chaloupes à ſon ſecours, & il s'éleva enfin avec beaucoup de peine, mais ſans accident. Le 24. on cé-

Tempête qui vient de l'Eſtſudeſt.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1676.
Jour de la naissance de Ruiter.
24. *Mars.*

célébra au bord du L. Amiral Ruiter le jour de sa naissance; car à huit heures du matin il étoit entré dans sa soixante & dixième année, & il en reçut les complimens avec beaucoup de vœux qu'on fit pour sa conservation. Le lendemain les

25. *Mars.*

Pasteurs de Hongrie qui avoient été jusques alors sur les vaisseaux, & qu'on ne vouloit pas retenir plus longtems exposés aux périls de la guerre, furent par son ordre pourvûs de vivre & de passeports, & transportés sur un vaisseau Anglois, qui les mena à Venise, d'où s'étant retirés en Hollande & en d'autres endroits, ils ne pouvoient se lasser d'admirer la charité & la cordialité que Ruiter leur avoit témoignées. Le jour même qu'ils partirent le Marquis de Vayona assembla de nouveau le Conseil de guerre général sur sa galére, auquel il déclara au nom du Viceroi qu'il falloit incessamment faire voiles vers le Fare; que les troupes de terre étoient en marche pour se rendre à Ibiso, & prendre poste devant Messine; & que les armées navales de leur côté faisant leur devoir, on ataqueroit les ennemis de toutes parts à la fois. On se disposa donc à faire voiles pendant la nuit, mais on tomba dans un fort grand calme, qui continua le jour suivant. On se servit alors des galéres, pour faire nager les navires l'un après l'autre jusques hors de la baie, & les mener en mer. On distribua aussi sur les vaisseaux de Hollande dix-neuf Pilotes côtiers de Sicile, qui connoissoient les plus dangereux fonds du Fare & de Messine. Le 27. on entra dans le détroit du Fare; & on passa tout proche des tours qui firent plusieurs décharges d'artillerie: mais on ne laissa pas d'avancer, soit en se servant des voiles, soit en dérivant, soit par le moien des galéres qui firent nager quelques-uns des navires dans le détroit. Lors qu'on fut devant Messine, on essuia le feu de toute l'artillerie de la ville & du château. L'Amiral reçut un coup dans son grand hunier, & il y eut deux hommes de tués au bord de Noirot. L'armée alla mouiller l'ancre sur 25. brasses, droit par le travers de Messine, le long de la côte de Calabre, tout proche de terre. Là on aprit que les Espagnols avoient ataqué le couvent des Capucins, qui est hors de la ville, mais qu'ils avoient été repoussés avec perte de six hommes sans les blessés, & on entendit encore alors des vaisseaux quelque bruit de mousqueterie au Nord & au Sud de la montagne. La nuit suivante on ordonna diverses sentinelles entre l'armée & la ville, afin de n'être pas surpris par une subite ataque. Mais Ruiter aiant eu le loisir d'examiner l'état de l'afaire dont il s'agissoit, jugea, suivant son expérience, qu'il étoit absolument impossible d'ataquer par mer la ville de Messine, parce que les terribles ras de marée, qui se trouvent dans le détroit du Fare, font souvent dériver les vaisseaux, & les portent à plus d'une lieuë ou de deux, sans qu'on puisse s'en parer. D'ailleurs on trouva qu'il n'y avoit point d'ancrage, qu'à la distance d'une demi-portée de mousquet de terre. Cependant le Viceroi aiant eu avis que l'armée navale étoit proche de cette ville, écrivit au Marquis de Vayona & au Général Ruiter, † de faire ensemble tous leurs éforts pour se tenir dans le détroit; ce qui étoit de très-grande importance, en partie pour favoriser ses entreprises par terre, & en partie pour tenir toujours en échec les vaisseaux François qui étoient dans le port, afin qu'on ne pût en tirer les équipages, ni s'en servir par terre contre les Espagnols. Ensuite on eut nouvelles que les Espagnols avoient été batus par les François & les Messinois, proche du couvent de St. Sauveur, & que le Comte de Bucquoi avoit été tué dans ce combat. Ensuite l'armée navale de France sortit du havre de Messine, & se posta sous le canon des châteaux. Ruiter & les Espagnols conclurent alors de mettre à la voile avec le flot, pour atirer les ennemis au large, & leur y livrer bataille s'ils suivoient. Ainsi faisant voiles sur le soir on avança pendant la nuit, en navigeant & en dérivant, au Sud de la ville de Reggio ou Rezzo, sur la côte de Calabre: mais les François n'abandonnérent point leur avantage. Après cela on retourna proche de la Scaletta, château situé dans l'isle de Sicile à deux lieuës & demie au Sud de Messine, & on croisa de l'un à l'autre jusques au premier d'Avril. Alors le Conseil de guerre des deux Nations s'étant assemblé à la priére du Marquis de Vayona au bord du Vice-amiral Espagnol, on délibéra s'il seroit possible de faire quelque entreprise du côté de la mer contre Messine, pour incommoder les François & soutenir les Espagnols, afin que ceux-ci pussent reprendre les postes qu'ils avoient été contrains d'abandonner, & par ce moien se mettre en état de canonner le port; ou bien s'il y auroit lieu de forçer l'armée navale de France d'en venir à une bataille. Mais on fut unanimement d'avis qu'il n'y avoit point de voies de faire réüssir l'une ou l'autre de ces pro-

Marginal notes: Ordre de faire voiles vers le Fare de Messine. — 26. *Mars.* — Ruiter met à la voile. — 27. *Mars.* Il entre dans le détroit du Fare. — Et arrive devant Messine. — Jugement de Ruiter touchant Messine. — Le Viceroi écrit à Ruiter. — † 28. *Mars.* — 29. *Mars.* — 30. *Mars.* — Délibération dans le commun Conseil de guerre sur certaines propositions.

propositions, en partie à cause de la força des courans, & en partie parce que l'armée ennemie, couverte du canon des châteaux, étoit en sureté; outre plusieurs autres difficultés qui se présentoient en ce dessein. Il fut donc résolu d'écrire au Viceroi, pour lui déclarer qu'on ne jugeoit pas qu'il fût possible d'insulter les ennemis proche de cette ville, & lui demander s'il ne seroit point plus à propos d'aller croiser, pour tâcher de rencontrer & de combatre l'escadre, qui devoit encore venir de Toulon au secours de la place. Le 2. on chassa sur deux bâtimens, dont l'un chargé de froment, venant de Toulon & destiné pour Messine, fut pris par le Commandeur Baak, & envoié par ordre de Ruiter à Reggio, où étoient les galéres Espagnoles, de crainte du gros tems qui sembloit se préparer. En éfet pendant la nuit on fut batu d'une grande tempête; l'obscurité fut extrême, la pluïe violente, la mer fort haute; si bien que toute la nuit les vaisseaux ne firent que dériver les uns parmi les autres, & qu'ils coururent beaucoup de péril en virant sans cesse. Pour se garantir de cet orage & des desordres qu'il pouvoit causer, Ruiter fit entrer l'armée de Hollande dans la baie de St. Jean, sur la côte de Calabre, où les Espagnols la suivirent. Mais comme ils étoient là moüillés, le vent qui venoit de la baie, se renforça tellement, qu'il fit chasser plus de dix-huit vaisseaux, qui déradérent entraînant leurs ancres à leur avant. L'Amiral Espagnol fit dériver près de cinq vaisseaux Hollandois en passant au travers, & les abordant de sorte que le beaupré du Capitaine Brederode rompit devant la lieure. Néanmoins les Hollandois retournérent encore dès le même soir dans la baie. Le 6. d'Avril les autres vaisseaux, avec les galéres Espagnoles sous le Marquis de Vayona, y vinrent aussi de Reggio où ils étoient, & y rejoignirent l'armée. Là on tint un nouveau Conseil de guerre commun au bord du Général Vayona, qui fit voir une dépêche du Viceroi, contenant la proposition de faire voiles vers Augusta, & de tâcher de s'en emparer; & il fut résolu que dès qu'on auroit encore reçu des nouvelles de sa part on y prendroit son cours. Mais les vents forcés qui regnérent pendant quelques jours arrêtérent l'armée dans la baie jusques au 11. que le gros tems aiant cessé, le L. Amiral pria le Marquis de Vayona qu'on sortît de cette baie, où les vaisseaux n'étoient pas assés à l'abri contre les fréquentes tempêtes qui s'élevoient en ces parages, & où ils couroient risque d'être ataqués par des brulots François. On prit donc la résolution de lever l'ancre la nuit suivante & de faire voiles à la faveur du vent de terre; mais le calme qui survint empêcha alors l'éxécution de ce dessein. Le lendemain toute l'armée sortit de la baie, & le Marquis de Vayona aiant donné la route à Augusta, ne pût lui-même suivre les autres vaisseaux avec ses 8. galéres Espagnoles, qui furent obligées de relâcher à Reggio, à cause des vents forcés qui revinrent. Le quatorze l'armée étant arrivée sur le soir proche d'Augusta, le L. Amiral Ruiter envoia le Commandeur Melkenbeek, demander au Vice-amiral Espagnol ce qu'il y avoit à faire cette nuit-là. Il répondit qu'il se laisseroit dériver jusqu'à minuit, & qu'alors il tireroit trois coups pour signal qu'il revireroit vers terre: mais on ne fit toute la nuit qu'aller à la dérive sans entendre aucun signal. Le jour suivant on se trouva si loin au-delà d'Augusta, qu'on voioit Saragousse, ou Siracuse, ainsi que les Anciens la nommoient, à trois lieuës de l'armée, sans que le Vice-amiral Espagnol fit aucune manoeuvre qui tendît à aborder à terre ou à entrer dans le port. Ensuite il s'éleva une nouvelle tourmente acompagnée d'une si grosse pluïe, qu'il fallut amener les huniers. Cependant le Marquis de Vayona étant arrivé avec ses sept galéres à Siracuse, & aiant envoié dire par une felouque que l'armée tâchât de s'y rendre; on fit ses bordées de ce côté-là, & le 18. comme on étoit déja proche de la ville le L. Amiral Ruiter envoia son Trucheman au bord de Vayona pour lui demander s'il n'avoit point reçu de nouveaux ordres. Il fit réponce qu'il les faudroit atendre au large où l'on feroit remettre l'armée. Le lendemain on vit sortir de Siracuse les sept galéres, une galiote & quatre felouques, qui aiant joint le gros on prit enfin son cours vers Augusta, suivant les ordres du Général des galéres, & entrant dès le soir dans la baie il y eut quelques vaisseaux qui s'avancérent jusques sous la ville, sur lesquels on fit un grand feu du château qui est au bord de la mer. Il y avoit-là un navire de guerre François, qui louvoiant dans la baie alla se mettre à couvert proche du château. Après qu'on y eut demeuré toute la nuit à l'ancre, le Général Ruiter fit assembler son Conseil de guerre à la pointe du jour, & ordonna de tenir les chaloupes & les canots prêts pour porter les troupes à

1676.

On prend un petit vaisseau chargé de froment.

3. *Avril.* Orage.

6. *Avril.*

Conseil de guerre. Dessein sur Augusta.

Ruiter arrive proche d'Augusta. 14. *Avril.*

15. *Avril.*

16. *Avril.* 17. *Avril.*

L'armée entre dans la baie d'Augusta. 20. *Avril.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1676. terre au premier ordre, avec sept senaux pour les conduire & les soutenir. Mais peu après, le Baron de Soy, qui devoit commander les troupes, fit entendre que depuis qu'il avoit proposé cette entreprise, la face des afaires avoit changé dans Augusta: qu'on y étoit sur ses gardes & en état de défence: que ceux avec qui il entretenoit correspondance, au nombre de près de six cens, avoient été ou tués, ou faits prisonniers, ou chassés de la ville: qu'ainsi il n'y avoit pas lieu de rien tenter, même avec si peu de gens, puis qu'à peine il y avoit cinq cens hommes. Après cela on fit la proposition d'aller brûler le vaisseau François, qui étoit sous le château; ce qui ne put réüssir; car l'un & l'autre firent de si grandes décharges de leur artillerie, que le brulot aussi-bien qu'une galére & quelques chaloupes qui le conduisoient, furent contrains de s'en retourner sans rien faire. Sur le minuit le L. Amiral reçut un billet du Marquis de Vayona, qui lui donnoit avis que l'armée navale de France étoit sortie de Messine, & qu'elle avoit été vûë devant Catania, apellée autrefois Catana ou Catina; ce qui l'obligea de faire tout préparer dès le matin du 21. pour livrer bataille. Néanmoins lors que le jour fut venu on ne découvrit point d'ennemis. On avoit détaché une frégate pour aller faire quelque découverte à terre; mais elle revint sans avoir pu éxécuter son ordre, parce que tout étoit si bien garni de cavalerie & d'infanterie, qu'il n'y avoit point d'endroit où l'on pût aborder. Le commun Conseil de guerre des deux Nations s'étant alors assemblé, il fut unanimement résolu qu'on leveroit l'ancre, & que dès que le vent de terre commenceroit à soufler on sortiroit de la baie, ou que s'il calmoit on se feroit nager par les galéres, afin de se mettre au large pour faire tête à l'ennemi. Suivant ce projet on mit à la voile sur les neuf heures du soir, par un vent de terre, & tous les vaisseaux sortant ensemble de la baie prirent le large cette nuit-là. Le jour suivant, Ruiter étant déja avant le lever du soleil avec toute l'armée à trois lieuës au Nord d'Augusta, on découvrit, d'aussi loin que la vûë pouvoit s'étendre, celle de France au vent, qui étoit alors Nordoüest, mais fort foible.

On se désiste de l'entreprise qu'on vouloit faire contre cette ville.

On a nouvelles que l'armée de France a mis à la mer. 21. *Avril.*

Ruiter sort de la baie d'Augusta & remet à la mer. 22. *Avril.* Il découvre les François.

Depuis la derniére bataille les François avoient travaillé avec toute la diligence imaginable, à se racomoder dans le port de Messine, & à se pourvoir de toutes sortes de munitions; & ils avoient été renforçés de plusieurs navires capitaux, qui étoient demeurés dans ce port lors que le combat fut livré: si bien qu'il y avoit déja quelques semaines que les forces qu'ils avoient en ce havre montoient à 30. navires de guerre, 3. frégates & 7. brulots, ou neuf comme d'autres l'ont dit. Cette armée, qui fut divisée en quatre escadres, se trouvoit beaucoup plus forte que celles d'Espagne & de Hollande jointes ensemble, aussi-bien à l'égard du nombre des canons & des équipages que de celui des vaisseaux; car elle étoit montée de 10665. hommes & de 2172. piéces de canon, suivant la liste qu'on eut. Celle de Hollande, après la perte du vaisseau *le Frêne*, ne consistoit qu'en 17. navires de guerre, 6. senaux, 4. brulots & 2. bâtimens de charge, ainsi qu'il a été déja dit plusieurs fois, & n'étoit montée que de 852. piéces de canon & de près de 4500. hommes d'équipage. A la vérité les Espagnols s'y étoient joints avec dix vaisseaux; mais ils avoüoient eux-mêmes que des dix, il n'y en avoit que quatre, ou cinq tout au plus, en état de rendre service, & les sept ou huit galéres pouvoient à peine faire assès de diligence pour venir nager hors de combat les navires qui étoient desemparés, & pour les remorquer. Parmi les vaisseaux Espagnols, dont je n'ai pu voir la liste, étoit l'Amiral, nommé *Notre Dame de Pillar*, monté de 70. canons de fonte & de 740. hommes. Le Duc de Vivonne, Maréchal de France, qui prenoit à Messine le titre de Viceroi de Sicile, s'étoit embarqué entre le 19. & le 20. du Mois, avec intention d'aller en mer & de se batre contre le L. Amiral Ruiter: mais les Jurés & la Noblesse de Messine lui remontrérent qu'il ne devoit point abandonner la ville: que son absence pourroit avoir de fâcheuses suites: que le peuple naturellement inquiet étoit tenu en bride par sa présence. Cette remontrance l'obligea d'abandonner ce dessein pour avoir l'œil à ce qui se passoit dans Messine, où on entendoit de grands murmures parmi la populace, qui ne s'acomodoit ni du secours ni du gouvernement des François. Il laissa donc le commandement de l'armée au Sieur du Quesne, Lieutenant Général, qui mit à la mer le 20. à la pointe du jour. Son armée n'étoit plus alors divisée qu'en trois escadres. Le L. Général d'Almeras commandoit la tête; le L. Général du Quesne comme Amiral commandoit le corps de bataille, & avoit pour matelots le Marquis de Preüilli d'Humiéres & le Chevalier de

26. *Février.* Forces de leur armée navale.

Forces de celle de Hollande.

Et de celle d'Espagne.

Division de l'armée de France.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

de Tourville, tous deux Contre-amiraux ; & le Sieur de Gabaret Contre-amiral commandoit l'arriéregarde. L'armée de Hollande étoit divisée en deux escadres, & les Espagnols, qui devoient avoir le corps de bataille, en faisoient une troisiême. Celle du L. Amiral Ruiter étoit à la tête, & celle du Vice-amiral de Haan à la queuë. Depuis que Ruiter étoit sorti de Palerme il avoit dressé deux Instructions, & les avoit mises entre les mains de ses Oficiers, pour s'y conformer tant en navigeant qu'en combatant, afin que comme fidèles serviteurs de l'Etat & généreux compatriotes, ils eussent à se soutenir & à s'entre-secourir les uns les autres, sur peine irrémissible de mort pour ceux qui manqueroient à leur devoir. Il étoit aussi ordonné de secourir les Espagnols dans le combat, particuliérement lors qu'ils se trouveroient en danger de périr, ou de tomber entre les mains des ennemis ; ce que chacun seroit obligé de faire autant qu'il seroit possible ; mais sur tout ceux qui se trouveroient proche des vaisseaux qui seroient en péril. 1676. Division & ordre de l'armée de Hollande.

Les deux armées ennemies étant donc à la vuë l'une de l'autre, & portant également l'une sur l'autre, se trouvérent asses proches sur le midi : mais elles tombérent alors dans un calme si grand, que Ruiter ne crut pas qu'elles pussent ce jour-là s'engager au combat. Cependant après midi le vent aiant un peu fraîchi au Sudest, Ruiter qui voulut se servir de son avantage, arriva vent arriére droit sur les François. Il fit alors le signal, aussi-bien que les autres Oficiers Généraux, qui brassérent les petits huniers contre le mât, afin qu'on se mît en ligne, & que chacun prît le poste qui lui avoit été marqué ; ce qui fut éxécuté à souhait. Toute l'armée étant en ligne Ruiter amena le petit hunier, & arriva toujours sur les ennemis, qui étoient aussi rangés en fort bon ordre, faisant cette même manœuvre jusques à quatre heures après midi, à la vûë du Montgibel dont il s'éloignoit vers le Nord ; & alors les François se trouvant à la portée du canon il tint le vent, & s'engagea avec leur avantgarde conduite par le Lieutenant Général d'Almeras. Le combat commença en ce moment avec tant de furie des deux côtés, qu'il sembloit que par une si promte expédition on voulût gagner le tems, qui alloit bientôt manquer par la prochaine fin du jour. Ruiter s'avança au côté & tout proche du Lieutenant Général d'Alméras ; & tout le reste de l'avantgarde de Hollande & de celle de France s'engageant aussi à la fois, on fit un feu terrible de part & d'autre, qui fut fatal à quantité de gens. Il sembloit que la mer de Sicile fût changée en un Montgibel flamboïant ; car tout étoit en feu & en flammes entre-mêlées d'une épaisse fumée. Tandis que la tête de l'armée des Hollandois étoit ainsi aux prises avec celle des ennemis, on vit le corps de bataille, composé des Espagnols, fort loin sous le vent, d'où le Vice-amiral Général & Commandant en Chef Don Francisco Pereire Freire de la Cerda, qui à la vérité aiant aussi mis au plus près du vent canonnoit les ennemis de toute sa force, ne faisoit toutefois aucun éfet à cause de l'éloignement. C'est ce qui fit que l'escadre du Vice-amiral de Haan, qui aiant la queuë étoit obligée de suivre les Espagnols, ne put s'aprocher des François que beaucoup plus tard qu'elle n'auroit fait. Ce retardement mettant Ruiter en danger d'être environné des ennemis, ou coupé, il prit le parti de les atendre avec les voiles brassées sur le mât, & d'essuïer toutes les bordées d'une grande partie des vaisseaux François, qui passérent en bon ordre à son côté. Mais il leur répondit avec tant de vigueur, & fit un si grand feu, qu'il y en eut plusieurs qui mirent toutes leurs voiles & firent vent arriére, afin de se dégager de lui. On a dit que pendant le combat Ruiter avoit envoié une chaloupe au bord de l'Amiral des Espagnols, pour le prier de se hâter d'arriver avec son escadre, parce qu'il y avoit lieu d'obtenir une grande victoire, pour peu qu'ils voulussent y contribuer par leur secours : que sur cette sollicitation ils avoient arrivé & s'étoient un peu avancés, toutefois si lentement qu'il étoit presque nuit avant qu'ils eussent joint l'avantgarde. On impute même à quelques-uns d'avoir depuis ozé dire, qu'ils avoient eu raison de se tenir hors du plus chaud du combat, *parce que la plupart n'avoient pas plus de trois quintaux de poudre sur leur bord.* A ce defaut se joignit la lâcheté de quelques-uns de leurs Oficiers, qui fut encore plus véritablement la cause de ce qui se passa, quoi que hors de l'ocasion ils sussent se vanter avec une arrogance insuportable, puis qu'on avoit entendu l'un d'entre eux, & qui n'étoit pas des moins considérables, pousser la bravade ou l'extravagance jusques au point de dire : *Si le pouvoir de Dieu se pouvoit aquérir par l'épée, il seroit bientôt à moi.* 22. *Avril.* Commencement de la bataille proche du Montgibel. 22. *Avril.* Combat terrible entre Ruiter & l'avantgarde Françoise. Les Espagnols se tiennent à l'écart.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1676. Mais reprenons le fil de notre récit. Pendant que Ruiter avec son escadre se voioit ainsi le premier engagé au combat, & que si mal suivi des autres il en soutenoit depuis plus d'une demi-heure toute la violence, il lui arriva un accident qui par ses funestes suites doit être mis au rang des plus grands malheurs qui aient afligé l'Etat.

Ruiter est blessé.

Il étoit sur la teugue, d'où il donnoit ses ordres & encourageoit les siens, lors qu'un boulet lui emporta la plus grande partie du devant du pié gauche, & lui cassa les deux os de la jambe droite, à la largeur d'une main au-dessus de la cheville, les laissant tout brisés & fracassés. La violence du coup le fit tomber de dessus la teugue, c'est-à-dire de la hauteur de sept piés en bas, sans toutefois se blesser qu'à la tête, mais d'une plaie peu considérable. Il y eut des gens qui doutérent si cette derniére blessure n'étoit point faite d'un coup de mitraille, & si ce n'étoit point sa chute qui lui avoit rompu les deux os de la jambe. C'étoient les premiéres blessures de conséquence qu'il eût reçuës en toute sa vie. Mais ce triste accident ne fit point perdre courage aux siens. La vûë du sang qui couloit des plaies du Général ne servit qu'à animer les matelots, & à leur faire redoubler leurs éforts contre les ennemis. Girard Kallenburg, son premier Capitaine, ne cessa point d'exciter chacun à son devoir, & donna si à propos ses ordres sur tout le vaisseau, pour faire agir le reste des Oficiers avec les matelots & les soldats, que les amis ni les ennemis ne purent s'apercevoir qu'il fût rien survenu à l'Amiral, ou qu'il ne fût pas présent. On a aussi raporté qu'en éfet il donna ses conseils en quelques ocasions, & que tout blessé qu'il étoit il inspiroit encore du courage à ses gens, leur criant chaque fois qu'il entendoit les décharges de l'artillerie: *Courage, mes enfans, courage, c'est ainsi qu'il faut faire pour remporter la victoire.* Au plus fort du combat, qui se poussoit toujours sans aucune intermission, le grand mât de hune & la vergue de miséne du *Miroir*, que commandoit le Capitaine Schey, furent abatus, si bien que pour ne dériver pas sur les ennemis, il fut contraint de se faire nager par ses chaloupes hors de son poste & de la portée de leur canon; & depuis, suivant l'ordre du Général Vayona, il fut remorqué par une galére à Siracuse, avec le *Damiète* que commandoit le Capitaine Uitterwyk, & qui étoit entiérement desemparé.

22. *Avril.* Les vaisseaux des Cap. Schey & Uitterwyk sont remorqués à Siracuse.

Le Lion, monté par le Comte de Styrum, qui s'étoit toujours tenu proche de Ruiter, reçut tant de coups, dont il y en avoit quelques-uns à l'eau, qu'il eut beaucoup de peine à se maintenir, sans que néanmoins il voulût ceder ou reculer. Le Capitaine Noirot fut dangereusement blessé à la jambe gauche.

Le Lt. Général d'Almeras & deux Capitaines sont tués.

Les François de leur côté ne furent pas plus épargnés. * Le Sr. d'Almeras qui commandoit l'avantgarde, fut tué avec deux Capitaines, le Chevalier de Tambonneau & le

* Explication de l'Estampe ici jointe.

Combat naval du Sieur Amiral MICHEL de RUITER & du Sieur de la CERDA, contre le Sieur du QUESNE, Amiral de l'armée navale de France, donné proche des isles de Sicile, & du Montgibel, le 22. Avril 1676.

1. *Le Sr. Michel de Ruiter Amiral,*
2. *Le Sr. d'Almeras Lieutenant Général de l'armée de France.*
3. *Le Sr. Comte de Styrum, Hollandois.*
4. *Le Capitaine de Coaslin.*
5. *Le Chevalier de Tambonneau.*
6. *Le Cap. Jean van Abkoude, Hollandois.*
7. *Le Cap. Jaques Berkhout, Hol.*
8. *Le Cap. Pierre de Sitter, Hol.*
9. *Le Cap. de Lisle.*
10. *Le Cap. de Nabout.*
11. *Le Cap. Isaac van Uitterwyk, Hol.*
12. *Le Cap. de la Bretesche.*
13. *Le Cap. Gilles Schey, Hol.*
14. *Le Cap. Jean Noirot, Hol.*
15. *Le Cap. Dailli.*
16. *Le Chevalier de Bellefontaine.*
17. *Un yacht pour porter les avis.*
18. *Le Cap. van Kampen montoit un brulot. Hol.*
19. *La Chaloupe du Sr. Amiral de Ruiter.*
20. *Le Sr. Francisco Pereire Freire de la Cerda, Vice-amiral Général d'Espagne.*
21. *Les navires de guerre & les galéres d'Espagne.*
22. *Le Sr. du Quesne Lieutenant Général & Amiral de l'armée navale de France.*

23. 24. & 25. *Trois Flamans Espagnols qui se batent avec la même vigueur que les Hollandois.*
26. *Le Chevalier de Valbelle.*
27. *Le Chevalier de Tourville.*
28. *Le Sr. Vice-amiral de Haan, Hol.*
29. *Le Sr. de Gabaret Contre-amiral François.*
30. *Le Sr. Contre-amiral Middellandt, Hol.*
31. *Le Cap. Gravier.*
32. *Le Cap. Chalart.*
33. *Le Cap. Corneille Tyloos, Hol.*
34. *Le Cap. de Coux.*
35. *Le Cap. Jean le Jeune, Hol.*
36. *Le Cap. Mathieu Meegang, Hol.*
37. *Le Cap. Villeneuve Ferriére.*
38. *Le Cap. Corneille vander Zaan, Hol.*
39. *Le Marquis de Preüilli d'Humiéres.*
40. *Le Cap. Jaques Willemsz. Broeder, Hol.*
41. *Le Cap. Château-neuf.*
42. *Le Cap. Adam de Brederode, Hol.*
43. *Le Cap. Chabert.*
44. *Le Chevalier de la Fayette.*
45. *Les vaisseaux des Cap. Schey & Uitterwyk, sont remorqués par les galéres.*
46. *Le Montgibel.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1. De Hr. Admir. Michiel de Ruiter.
2. De France L. Generaal de Hr. d'Almeras.
3. De Hr. Graaf van Styrum.
4. De Kapt. de Coaslin.
5. De Ridder Tambonneau.
6. De Kapt. Jan van Abkoude.
7. Kapt. Iakob Berkhout.
8. Kapt. Pieter de Sitter.
9. Kapt. de Lisle.
10. Kapt. de Nabout.
11. Kapt. Isaak van Uytterwyk.
12. Kapt. de la Bretesche.
13. Kapt. Gillis Schey.
14. Kapt. Ian Noirot.
15. Kapt. Daille.
16. De Ridder de Bellefontaine.
17. Adviesjaght.
18. Kapt. van Kampen voerende een Brander.
19. De Sloep vanden Hr. Admir. de Ruiter.
20. De Spaansche Viceadm. Generaal de Hr. Don Francisco Pereire Freire de la Zarda.
21. Spaansche Oorlogh scheepen en Galeyen.
22. De Hr. du Quesne L. Generaal en Admiraal der France vloot.
23. 24 en 25. D
die als Hollan
26. De Ridder de
27. De Ridder de
28. De Hr. Viceadm
29. De Hr. Gabar

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

9. De Sloep vanden Hr. Admr. de Ruiter.
0. De Spaansche Viceadmr. Generaal de Hr. Don Francisco Pereire Freire de la Zarda.
1. Spaansche Oorlogh scheepen en Galeyen.
2. De Hr. du Quesne L. Generaal en Admiraal der France vloot.
23. 24 en 25. Drie Spaansche Vlaamingen die als Hollanders vochten.
26. De Ridder de Valbelle.
27. De Ridder de Tourville.
28. De Hr. Viceadmiraal de Haan.
29. De Hr. Gabaret France Schout by nacht.
30. De Hr. Schout by nacht Middellandt.
31. Kapt. Gravier.
32. Kapt. Chalart.
33. Kapt. Cornelis Tylos.
34. Kapt. Decoux.
35. Kapt. Ian de Long.
36. Kapt. Mattheus Megang.
37. Kapt. Ville neuve Ferriere.
38. Kapt. Cornelis vander Zaan.
39. De Marq. de Preuil. d'Humieres.
40. Kapt. Iacob Willemszoon Broeder.
41. Kapt. Chasteau Neuf.
42. Kapt. Adam van Brederode.
43. Kapt. Chabert.
44. De Ridder de la Favette.
45. Kapt. Schey en Uytterwyks Scheepen werden door de Galyen weghgesleept.
46. De Bergh Etna.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

le Sieur de Coux. Le Sieur Cogolin Capitaine fut dangereusement blessé; ce qui mit en quelque desordre cette premiére escadre dont ces trois Capitaines commandoient les vaisseaux qui faisoient la tête. Cependant après la mort d'Almeras le Chevalier de Valbelle aiant pris le commandement de l'escadre, fit tout ce qui étoit possible pour supléer à ces pertes par sa valeur, & fut fort bien secondé. Le Lieutenant Général du Quesne, qui s'étoit toujours tenu au plus près du vent pour s'aprocher de l'Amiral Espagnol, voiant que celui-ci se tenoit au vent, mit toutes ses voiles pour aller joindre son avantgarde, & lui prêter secours contre Ruiter. Cependant les Espagnols aiant été sollicités par l'ordre de ce dernier, ainsi qu'il a été dit, s'avancérent un peu, & commencérent un petit combat, dans lequel il y eut quelques Flamans Espagnols qui firent leur devoir, & se batirent aussi vigoureusement que les Hollandois. D'ailleurs la même ardeur continuoit toujours dans l'avantgarde de ces derniers, où l'on faisoit incessamment un feu terrible, sur tout proche de l'Amiral, qui n'abandonna point le vaisseau desemparé du Comte de Styrum, & qui le défendit contre les ennemis. Ceux-ci, au nombre de huit vaisseaux, passérent à son côté, y aiant parmi eux deux pavillons, & le reste portant chacun au moins soixante piéces de canon, dont il soutint le feu constamment & sans s'éloigner. Au contraire, étant courageusement secondé de ses matelots, il fit avec eux de si terribles & si promtes décharges sur les François qui passoient devant eux, qu'on n'auroit pas pu tirer plus vîte avec des mousquets; ce qui rebuta tellement les ennemis que la plupart prirent le parti de la retraite, & sur les sept heures du soir ils furent suivis de toute leur armée, qui ne fit plus voir aux Hollandois que l'arriére des vaisseaux. A la faveur du clair de lune on chassa sur eux jusques à huit heures. Pour le Vice-amiral de Haan, qui avec l'arriéregarde suivoit les Espagnols, comme il ne s'engagea que fort tard avec le Contre-amiral de Gabaret, qui commandoit l'arriéregarde Françoise, & qui avoit sous lui les Chevaliers de Léri & de la Fayette, le Marquis de Langeron, & le Sieur de Beaulieu, tous braves & expérimentés Capitaines, les aproches de la nuit, & la chasse que prit alors toute l'armée de France, ne lui permirent pas de demeurer longtems engagé.

1676.

Ce que fit du Quesne.

Les Espagnols s'engagent au combat.

Qui est fort rude dans l'escadre de Ruiter.

On donne la chasse aux François.

Combat du V. Am. de Haan avec l'arriéregarde Françoise.

Après avoir chassé sur les fuiars jusqu'à huit heures du soir, il fut jugé à propos de s'arrêter, parce qu'on commençoit à craindre le gros tems, qui ne manqua pas de venir le lendemain. Ainsi brassant les voiles sur les mâts on se laissa aller à la dérive; & on abandonna les ennemis. Après avoir dérivé toute la nuit, on vit le lendemain matin les François au Nord de l'armée; aussi loin que la vûë se pouvoit étendre du haut des mâts de hune, prenant leur cours vers la côte de Calabre & vers le Fare de Messine. Mais comme le vent étoit déja fort frais, & qu'il se renforçoit encore, Ruiter ordonna sur le midi qu'on portât le cap vers la baie de Siracuse; car il y avoit beaucoup de vaisseaux, & particuliérement le sien, qui n'étoient pas en état de soutenir une tempête en pleine mer. Son grand mât, son mât de miséne, celui d'artimon, & son grand hunier, avoient reçu tant de coups au corps & dans les tons, aussi-bien que sa grande vergue & sa vergue de miséne, que le vaisseau n'auroit pu porter de voiles qu'avec un péril évident, sur tout le vent étant forcé; d'autant plus que la plupart de ses haubans & de ses manœuvres courantes avoient été aussi emportées. On trouva 70. coups de canon dans son grand hunier; 46. dans le petit, & plus de 20. dans la voile du perroquet d'artimon, outre les coups de petits boulets d'une livre, & les coups de mitrailles. Les autres vaisseaux de son escadre étoient tous fort incommodés en leurs mâts, en leurs vergues & en leurs manœuvres, comme aiant été les premiers & le plus avant & le plus longtems au combat; entr'autres celui du Comte de Styrum, qui étoit si desemparé qu'il ne pouvoit plus gouverner ni porter de voiles. Il y a eu des gens qui ont été d'avis que lors qu'on prit des mesures pour en venir à la bataille, il ne falloit pas consentir que l'armée de Hollande fût divisée, c'est-à-dire que ses deux escadres fussent séparées par celle des Espagnols qui prirent le corps de bataille; parce que de Haan auroit secouru Ruiter si les Espagnols n'eussent point été entre-deux. Mais la face des afaires paroît souvent toute autre avant l'action, qu'on ne la voit dans la suite. D'ailleurs il est certain que le Lieutenant Amiral, malhûreusement associé avec les Espagnols en cette guerre, ne pouvoit nullement

On cesse de chasser sur les François.

23. Avril.

Ruiter ordonne de retourner à Siracuse.

Reflexions sur la division de l'armée & la séparation qui en fut faite.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1676. faire ce qu'il auroit voulu; & que Don Francisco Pereire Freire de la Cerda, Vice-amiral d'Espagne, choisit lui-même & désira avoir le corps de bataille; ce qui ne pouvoit pas lui être refusé. Ruiter n'auroit pas voulu lui proposer de se mettre à la tête pour essuïer le premier choc des ennemis; & de renvoier le pavillon Roïal derriére les autres à la queuë ce n'auroit pas été lui faire assès d'honneur, & on n'en auroit pas été content. Ainsi il se trouva contraint de laisser les Espagnols au milieu, & de séparer les Hollandois, en les postant une moitié à la tête & l'autre moitié à la queuë. L'armée aiant donc pris son cours vers Siracuse, moüilla dès le soir du même jour dans la baie. Le signal de Conseil y aiant été fait, les Oficiers Généraux & les Capitaines passérent au bord de l'Amiral, où chacun rendit compte de l'état & des débris de son vaisseau, & déclara de quelles munitions il avoit besoin. Mais on trouva qu'il étoit impossible de se racomoder à Siracuse, non pas même de faire la moitié du radoub, outre qu'on y manquoit d'agreils. Ainsi il fut résolu de se rendre le plutôt qu'il seroit possible dans la baie de Palerme, afin d'y prendre le radoub, de se pourvoir de tout ce qui étoit nécessaire, & de changer le grand mât de l'Amiral. Peu-après Ruiter fit écrire † à L. H. P. & au Prince d'Orange ce qui s'étoit passé à la bataille; Lettres qui furent encore signées de sa main, mais qui furent les derniéres qu'il envoia. Il n'y faisoit aucune mention particuliére du Vice-amiral de Haan, & écrivoit avec beaucoup de modération touchant l'Amiral Espagnol, *qu'il avoit été fort loin sous le vent; mais qu'aiant ensuite serré le vent il avoit fort canonné les ennemis quoi que sans éfet.* Il manda aussi que le Capitaine Jean Noirot étoit mort le 25. du Mois, d'une blessure qu'il avoit reçuë à la jambe gauche. Le Capitaine Pierre de Sitter avoit été comme lui blessé à la jambe, mais non pas dangereusement. Bien que les François fissent de leur côté le récit de la bataille à leur avantage, selon la coutume, ils ne laissérent pas de mettre à la fin la liste suivante de leurs Oficiers morts ou blessés.

L'armée arrive dans la baie de Siracuse. 23. *Avril.*

† 26. *Avril.*

Le Cap. Noirot meurt de sa blessure. 25. *Avril.*

Liste des François morts & blessés.

Morts.

Le Sieur d'Almeras, Lieutenant Général.
Le Chevalier de Tambonneau, Capitaine.
Le Sieur de Coux, Capitaine.
Le Sieur de Bonnefons, Enseigne.
Le Chevalier de Saujon, Volontaire.
Le Chevalier Daréne, Volontaire.
Le Sieur Bossier, Volontaire.

Blessés.

Le Sieur Cogolin, Capitaine, dangereusement blessé.
Le Sieur de la Barre, Capitaine.
Le Sieur de Bethune, Capitaine.
Le Sieur du Chalart, Capitaine.
Le Sieur Champagne, Capitaine de brulot.
Le Sieur Daligre, Lieutenant.
Le Sieur de Ris, Major, dangereusement blessé.
Le Sieur Gaudemar, qui a perdu un bras.
Le Sieur Delcamp, Lieutenant blessé à la tête.
Le Sieur Trullet, Enseigne.
Le Sieur de la Garde, Enseigne.
Le Sieur Fury, Enseigne.
Le Sieur du Rocas, qui a perdu une jambe.

Outre cela ils avoüérent que dans l'action ils avoient perdu deux cens soldats ou matelots; mais les Hollandois étoient assurés qu'il en avoit été tué un nombre incomparablement plus grand. Ils ajoûtérent aussi dans leur Rélation qui fut imprimée, † *Que la perte que les Hollandois avoient faite du L. Amiral de Ruiter, étoit la plus grande & la plus irréparable qui leur pût jamais arriver.* Le Marquis de Villa Franca n'aiant été averti par une Lettre de Vayona Général des galéres, de la blessure de l'Amiral Hollandois & du succès de la bataille, que six jours après qu'elle eut été donnée, il envoia à Ruiter dès le même jour la dépêche suivante, avec une autre de la part du Roi, qui y étoit jointe.

† *le* 18. *Iuin* 1676.

Ex-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1676.

Excellent Seigneur,

Dépêche du Marquis de Villa Franca à Ruiter.

Monsieur, *Par une Lettre du Marquis de Vayona que je viens de recevoir, j'aprens que les armées navales sont entrées dans le port de Siracuse; que le 22. de ce Mois on a batu celle des ennemis & qu'on lui a donné la chasse. Mais tout ce qu'il y a d'agréable dans cet hûreux succès est tourné en amertume par l'accident qui vous est arrivé, d'avoir été blessé à un pié & d'avoir eu une jambe cassée; malheur auquel nous prenons tous part, & qui me touche extrémement en mon particulier. Cependant je me trouve un peu soulagé de savoir qu'il ne vous est point survenu de fiévre, ce qui me fait bien augurer de votre rétablissement, lequel je souhaite du plus profond de mon cœur, selon que je m'y sens obligé par mon devoir & par la considération de l'interêt que Sa Majesté & Messieurs les Etats Généraux ont en votre santé & en votre vie. Je vous envoie une dépêche de Sa Majesté, dans laquelle commencent à se manifester pour vous & sa reconnoissance Roïale & la haute estime qu'Elle fait de l'afection avec laquelle vous vous emploïes à son service. Je puis outre cela vous assurer qu'à ces marques de reconnoissance il en succédera encore d'autres dont vous aurés lieu d'être satisfait, & que j'y travaillerai de mon côté en faisant sans cesse connoitre à la Cour le zèle ardent que vous têmoignés pour son service dans une si importante afaire, de laquelle j'espére enfin une hûreuse issuë, par la force des armes de Sa Majesté & de celles de Messieurs les Etats Généraux; mais sur tout par le moien de votre conduite & de votre valeur. Je vous envoie en même tems plusieurs paquets qui ont été aportés dans mon Bureau... Dieu veüille vous conserver & vous donner autant d'hûreuses années que je vous en souhaite. A Melazzo le 28. d'Avril 1676.*

Je vous baise les mains comme étant votre très-humble Serviteur,

LE MARQUIS DE VILLA FRANCA.

Le dépêche du Roi écrite en François, qui acompagnoit cette premiére, contenoit ce qui suit.

LE ROI.

Dépêche du Roi d'Espagne à Ruiter datée le 18. de Mars.

Michel Adriansz. de Ruiter, Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüest-frise, qui commandés l'armée navale des Etats Généraux des Provinces Unies dans la mer Méditerranée. L'avis de votre arrivée à Naples, que vous Nous avés donné par votre Lettre du 4. de Fevrier, & de la promtitude avec laquelle votre zèle met à exécution les ordres que vous avés reçus de la part des Etats Généraux, pour aller continuer les opérations de l'armée navale contre Messine; & tout ce que vous Nous marqués sur ce sujet; tout cela Nous a été fort agréable, comme étant fort essenciel à l'interêt commun, & s'acordant avec l'afection particuliére que vous avés toujours témoignée de l'avancer de tout votre pouvoir. C'est dequoi Nous vous remercions en particulier, tant à cause de ce que vous retournés de ce côté-là, que des soins que vous vous proposés de prendre pour y remporter la victoire, espérant que par votre moien & par les éforts de l'armée qui est sous votre conduite pour ce dessein, Nous aurons ocasion d'être obligés à votre Personne & à votre secours des hûreux succès que nous obtiendrons. Que s'il arrive, qu'avec l'aide de Dieu on puisse reprendre Messine, Nous vous donnons, pour preuve de la satisfaction que nous avons de votre conduite & de votre Personne, une recompense de six mille ducats par an, à prendre sur les Fiefs qui seront déclarés confisqués sur les Rebelles dans le Roïaume de Sicile; Nous assurant que vos services nous seront de nouveaux motifs de vous donner encore d'autres marques de notre reconnoissance qui vous conviendront, & dont vous serés content. Sur quoi je prie Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde. A Madrid le 18. de Mars 1676.

MOI LE ROI.

B. DE LEGARA.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1676. Mais ces deux dépêches n'arrivérent à Siracuse que le 3. de Mai, quatre jours après la mort de l'Amiral. Le Roi l'avoit encore honoré avant sa mort du titre de Duc, & lui avoit donné deux mille ducats de rente, sur le premier Fief en Italie, qui se trouveroit dévolu à la Couronne : mais cette faveur & libéralité Roiale ne vint point aussi à sa connoissance, la mort l'aiant prévenu, au moins suivant ce qu'on m'en a dit. Après que ces dépêches furent parties le Viceroi envoia encore dès le même jour à Siracuse Don Matthias de Belmonte, Capitaine de cavalerie, pour têmoigner de sa part à Ruiter le déplaisir qu'il avoit de son malheur, & pour raporter des nouvelles de l'état de ses blessures : mais cet Envoié arriva aussi trop tard & après son decès. Ensuite le Roi d'Espagne lui fit encore écrire deux dépêches datées le 15. d'Avril, qui méritent d'être ici inférées, quoi qu'elles n'arrivassent en Sicile qu'après la mort de ce Héros.

Le Roi honore Ruiter du titre de Duc & lui acorde 2000. ducats de rente.

LE ROI.

Dépêche du Roi en date du 15. d'Avril.

Michel Adriansz. de Ruiter, Chevalier, Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüestfrise, commandant l'armée navale des Etats Généraux des Provinces Vnies dans la mer Méditerranée. Nous avons apris par votre Lettre du 18. de Fevrier, que vous vous mettiés en route pour passer de Naples à Melazzo, dans l'intention d'éxécuter en ce lieu-là tout ce qui sera nécessaire pour reprendre Messine, & que vous continués à faire paroître votre zèle pour nos interêts; ce qui Nous a été fort agréable. Nous nous promettons donc de cette ardente afection que vous têmoignés, une suite & même une augmentation de vos services, en faisant, selon vos ofres & que l'importance de l'afaire le requiert, tout ce qu'il sera possible pour terminer cette guerre, dont la longueur est si préjudiciable aux interêts de la cause commune des Aliés, laquelle pourroit être beaucoup mieux soutenuë si l'on faisoit cesser cette diversion de nos forces, qui seroient ensuite emploiées à des entreprises de conséquence. Nous prions Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde. A Madrid le 15. d'Avril 1676.

MOI LE ROI.

B. DE LEGARA.

L'autre dépêche contenoit ce qui suit.

LE ROI.

Seconde dépêche du Roi datée le 15. Avril.

Michel Adriansz. de Ruiter, Chevalier, Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüestfrise, commandant l'armée navale des Etats Généraux des Provinces Vnies dans la mer Méditerranée. Nous avons apris par votre Lettre du 9. de Janvier de quelle maniére vous vous étes comporté dans la bataille que vous avés livrée aux ennemis le 8. du même Mois; ce qui s'acorde avec les nouvelles que nous en avons aussi reçuës d'ailleurs, & avec ce qu'on avoit à atendre de votre valeur & de votre sage conduite. Et comme ce que vous avés fait en cette ocasion Nous donne lieu de conserver les sentimens avantageux que nous avons conçus de votre zèle pour nos interêts, Nous voulons espérer que dans la suite ce sera à votre secours & à vos exploits que nous serons redevables de l'hûreux succès de la réduction de Messine; puis que répondant si bien à l'estime que Nous faisons de votre personne, vous fortifiés encore tous les jours par vos services les justes raisons que nous avons euës de la concevoir, aussi-bien que l'inclination que nous avons à vous combler de nos faveurs, que vous mériterés sans doute, ainsi que nous en sommes persuadés. Sur quoi nous prions Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde. A Madrid le 15. d'Avril 1676.

MOI LE ROI.

B. DE LEGARA.

Dépêches du Prince d'Orange envoiees à Ruiter.

Le Prince d'Orange lui écrivit aussi deux dépêches qui ne vinrent point à sa connoissance. La premiére étoit datée le 8. d'Avril, † & portoit cet ordre, *Nous estimons nécessaire, & vous ordonnons par cette présente, que vous demeuriés-là;* c'étoit autour de Sicile ou de Messine, *avec l'armée navale jusques à nouvel ordre de notre part.*

† Reçue le 3. de Iuin.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1676.

part. La seconde dépêche datée plus d'un mois après sa mort, † faisoit mention de la derniére bataille & de sa blessure, & étoit conçuë en ces termes.

† Reçuë le 9. de Juillet.

Noble, Très-cher, &c.

Nous avons reçu vos deux Letires du 26. du Mois précédent, par lesquelles nous avons apris avec une satisfaction extrême les particularités de la glorieuse victoire que vous avés encore remportée sur les ennemis de cet Etat, dequoi nous vous félicitons de tout notre cœur. Mais en même tems il nous a été fort douloureux d'aprendre le funeste accident de la blessure que vous avés reçuë en cette ocasion. Nous voulons néanmoins espérer qu'il n'aura point de plus fâcheuses suites, & qu'il plaira au Ciel de vous conserver encore longtems pour le bien de l'Etat & de votre Patrie, auxquels vous avés rendu de si grands services. Sur quoi Noble, Très-cher, &c. Nous prions Dieu qu'il vous tienne en sa sainte garde. Au camp à Assche le 29. de Mai 1676.

Votre afectionné Ami,

G. H. PRINCE d'ORANGE.

Récit de ce qui se passa pendant la maladie & à la mort de Ruiter.

Sa résignation.

Sa priére pour l'armée durant le combat.

13. Avril.

Sa patience.

Il se dispose pieusement à la mort.

Mais ces souhaits ou cette espérance de guérison, dont il est fait mention dans cette dépêche, étoient conçus bien inutilement, ainsi que nous allons le faire connoître dans le récit de la maniére dont l'illustre L. Amiral Ruiter finit ses jours, & de ce qui se passa à l'heure de sa mort. Après avoir reçu les blessures dont il a été parlé, on trouva d'abord que ses plaies étoient dans un état passable, & on ne desespéra point de sa guérison, vû qu'il ne survenoit aucune fiévre. D'ailleurs il suportoit son mal avec beaucoup de courage & de patience. La violence du coup & de la chute le firent tomber sur l'heure en défaillance; mais revenant un peu à soi, il s'écria. *O Dieu miséricordieux, je te rens graces de tout mon cœur, de ce que ta bonté m'aiant conservé au milieu de tant divers accidens, tu me visites à présent en Pére: fai que ce châtiment soit pour le salut de mon ame.* Quoi qu'il soufrît de fort grandes douleurs, elles ne l'empêchérent pas de penser aux interêts du Public: car on l'entendit plusieurs fois durant le combat proférer ces parolés. *Seigneur conserve l'armée de notre Etat; épargne par ta grace nos Oficiers, nos matelots & nos soldats, qui suportent tant de fatigues & de périls pour un si petit gain. Inspire leur la force & le courage, afin que sous ta bénédiction nous puissions remporter la victoire. Seigneur donne une favorable issuë à ton peuple pendant ma foiblesse, comme tu as eu la bonté de l'acorder ci-devant durant ma vigueur, afin qu'il paroisse que nous ne faisons rien que par toi, & que c'est toi seul qui fais tout, aussi-bien par un petit nombre que par un plus grand.* Il passa la premiére nuit asès raisonnablement selon l'état où il étoit; mais le lendemain lors qu'on leva le premier apareil, & qu'on étuva ses plaies avec de l'eau de vie, il soufrit des douleurs fort vives, & sa patience se fit aussi voir alors dans un plus haut degré; car son Ministre Westhovius & le autres Assistans lui têmoignant la peine qu'ils sentoient de le voir dans de si cuisantes douleurs, il leur répondit: *Il importe peu ce qui arrive à ce misérable corps, moiennant que l'ame, cette partie si précieuse, soit sauvée. Mes maux ne sont rien au prix des douleurs infinies & de l'oprobre qu'à soufert notre Sauveur, quoi qu'innocent, pour nous racheter des peines éternelles.* Il invoqua aussi ce divin Rédempteur en ces termes. *Seigneur Jésus, qui as dit que nous devons posséder nos ames par patience, donne moi, Seigneur, de faire ce que tu commandes. Fortifie mon ame par le don de la patience, qui me fasse persévérer jusques à la fin; puis que la patiente est plus puissante que la force.* En cet état il n'oublia pas les matelots blessés: il ordonna qu'on en prît un grand soin, & qu'on leur administrât tout ce qui leur seroit nécessaire. Au commencement de son mal, lors qu'il tournoit ses pensées du côté de l'armée, on lui entendoit quelquefois dire. *Ah! faut-il que je sois ici couché, & que je ne puisse rendre mes services à l'Etat?* Mais depuis il ne pensa presque plus qu'à ce qui regardoit le salut de son ame, ainsi qu'on le remarquoit dans tous ses discours. Il se consoloit lui-même & se fortifioit sans cesse en prononçant divers passages de l'Ecriture Sainte qu'il avoit acoutumé de lire fort souvent, & lors que la douleur de ses plaies se faisoit le plus vivement sentir, il se servoit, pour exprimer les mouvemens de son cœur, de quelques passages des Pseaumes de David, & particuliére-

1676. ment du Pseaume 42. † & du 119. * D'ailleurs il ne dit pas une seule parole tou-
† vers. 6. 8. 9. chant ses afaires domestiques; mais il détourna absolument ses yeux de la terre & de
* vers. 71. tout ce qui pouvoit l'y atacher. Quelqu'un des Assistans aiant parlé de la Dame de Ruiter sa femme, & dit qu'il auroit été à souhaiter qu'elle & ses autres parens eussent pu lui rendre leurs services, dans l'extrémité de maladie & de soufrances où il se trouvoit, il répondit. *Je suis ici au poste où Dieu m'a apellé, & s'il lui plait de m'en retirer en me retirant du monde, je suis prêt & tout disposé. Ma chére Femme & mes Enfans me feroient peut-être encore de la peine par leur tristesse. Ils ne me verroient pas en cet état sans répandre des larmes amères; & j'espére les retrouver dans la joie & la félicité éternelle.* D'abord on avoit eu quelque espérance de sa guérison; mais les douleurs des plaies, & particuliérement de la fracture de sa jambe droite, qui étoit la plus dangereuse, lui causérent enfin le quatriême ou le cinquiême jour une fiévre qui ne le quitta plus, & qui augmenta de tems en tems.

Ce qu'il dit lors qu'on parla de sa Femme & de ses Enfans.

Ce nouvel accident donna beaucoup d'inquiétude & de fraïeur à tous ceux qui s'interessoient à sa vie, sur tout le 28. du Mois, que la fiévre redoubla encore avec plus de violence; & leur crainte n'étoit pas sans fondement, car l'accès aiant duré jusques au lendemain midi, lors qu'il commença à diminuer les forces de l'Amiral diminuérent aussi, & l'on vit en lui les signes avantcoureurs de la mort. Alors ce grand Homme, qui en tout tems, & principalement en allant au combat, avoit coutume de se préparer à sortir du monde, s'il y étoit apellé, fit voir qu'il soutenoit ce dernier combat avec constance, & qu'il envisageoit la mort avec des yeux assutés.

Son mal augmente 28. Avril. 29. Avril.

Plus sa fin aprochoit plus il têmoignoit d'impatience d'être délivré. Il avoit continuellement les mains jointes, priant Dieu de lui acorder une hûreuse issuë, & se servant entr'autres des paroles du Pseaume 63. *O Dieu, tu es mon Dieu, je te cherche dès le matin, mon ame a soif de toi, ma chair te souhaite dans une terre aride, altérée & sans eau.* Avant midi commençant à avoir de la difficulté à proférer ses paroles, & ne parlant plus que peu, il désira que son Pasteur Westhovius fît la priére, pour demander à Dieu une hûreuse délivrance; & sur le soir la parole lui aiant tout-à-fait manqué, lors qu'on redoubloit les mêmes priéres on voioit qu'il prioit par ses soupirs. Ensuite il fut quelques heures sans plus parler, & dans les agonies de la mort, jusqu'entre neuf & dix heures du soir qu'il rendit l'esprit fort doucement & fort tranquillement, en présence de plusieurs Oficiers & Capitaines de l'armée; savoir le Vice-amiral de Haan, le Contre-amiral Middellandt, & les Capitaines Kallenburg, Comte de Styrum, de Sitter, Uitterwyk, Mécgang, Andringa, & d'autres dont il seroit trop long de raporter ici les noms. Ils virent tous, avec les larmes aux yeux & le regret dans le cœur, expirer cet illustre Amiral, se plaignant avec raison de perdre un si vaillant Chef, tandis qu'éloignés de leur païs & dans un climat étranger ils avoient une si rude guerre à soutenir. Il mourut donc le 29. d'Avril dans la baie de Siracuse, sur son bord, âgé de 69. ans, un mois & cinq jours.

Il désire une hûreuse fin.

Il rend l'esprit.

Son corps fut embaumé & envoié depuis en Hollande, lors que l'ocasion s'en présenta. Les Magistrats de Siracuse aiant apris sa mort, s'empressérent à chercher un lieu pour enterrer ses entrailles, & demandérent aux Ecclésiastiques s'il ne seroit point permis de les mettre dans une des Eglises. Ceux-ci répondirent que les entrailles faisant une partie du corps ne pouvoient pas être inhumées en terre sainte, sans une permission particuliére du Pape, puis que l'Amiral étoit mort hors de l'Eglise Romaine & dans la Communion des Réformés. Alors les Magistrats résolurent de faire préparer un endroit remarquable dans l'Hôtel-de-Ville, pour les y enterrer sous un tombeau avec une inscription convenable au mérite & à la dignité du Personnage; ce qu'ils firent savoir & ofrir par quelquels Députés aux Oficiers du vaisseau Amiral. Mais cette ofre si honnête, & qui se faisoit avec tant de marques d'estime & d'afection, fut rejettée par un mal-entendu, ou par le peu de jugement de ceux qui déconseillérent de l'accepter; & on fit réponce aux Députés *qu'on n'avoit jamais demandé une terre sainte pour les entrailles, & qu'on remercioit très-humblement le Conseil de l'ofre qu'il faisoit de l'Hôtel-de-ville, parce qu'on avoit résolu de les porter au même endroit où le Capitaine Noirot étoit enterré.* C'étoit à cent pas de la ville, sur une petite colline gisant dans la baie, & environnée de la mer. Là sur le soir du premier jour de Mai, on les enterra au milieu de la pompe funébre des Oficiers, Capitaines & Commandans de l'armée navale. Par ce refus des Ecclésiastiques on peut juger combien étoient faux les bruits que quelques Cato-

Son corps est embaumé.

On délibére touchant un lieu pour enterrer ses entrailles.

Résolution & ofres des Magistrats de Siracuse sur ce sujet.

Les ofres sont rejettées.

On les enterre sur une petite coline hors de la ville.

1. Mars.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Catoliques Romains répandirent en ce tems-là, selon leur coutume, & par forme de fraude pieuse, écrivant même en Hollande que l'Amiral étoit mort dans la Communion de l'Eglise Romaine, quoi que pendant toute sa vie il eût été un Membre zèlé & un ardent défenseur de la Réligion Réformée, dans la profession de laquelle il persévéra jusques au dernier soupir. Son corps aiant été embaumé fut mis dans un cercueil de plomb & laissé dans sa chambre.

1676. Faux bruits.

Récit abrégé de la naissance de Ruiter, de ses inclinations, & de ses vertus.

Telle fut la fin du Sieur Michel de Ruiter, alors Duc, Chevalier, & Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüest-frise, qui avoit servi 58. ans sur mer, c'est-à-dire depuis l'onzième année de son âge; & qui passant par tous les degrés du service s'étoit élevé de la plus basse condition au plus haut faîte des honneurs & de la gloire: auquel on a rendu têmoignage avec vérité qu'il n'avoit jamais fait de sollicitations pour obtenir aucune Charge, & que toutes les Dignités qu'il avoit possédées, lui avoient été ofertes jusques dans sa maison, en considération de son mérite, & sans avoir jamais parlé à personne de les lui procurer, ni marqué les souhaiter; ce qui est sans doute très-rare. L'éclat des grandeurs qui empêche tant de gens de se connoître eux-mêmes, qui les aveugle, qui les rend fiers & vains, ne l'avoit jamais éblouï. Il fut toujours humble dans sa prospérité, reconnoissant envers ses bienfaiteurs, respectueux envers ses supérieurs, civil avec ses égaux, familier avec ses inférieurs, & il tâcha d'obliger tout le monde autant qu'il lui fut possible. Par ces maniéres il gagnoit les cœurs de tous ceux qui le connoissoient. Il en uzoit pour les gens qui avoient été ses égaux au commencement de sa vie avec une honnêteté qui paroissoit si peu forcée, qu'ils pouvoient facilement reconnoître que vivant avec lui au tems de son élévation dans l'ancienne familiarité où ils avoient vêcu au tems de sa bassesse, il falloit qu'il n'eût point changé de naturel, quoi qu'il eût changé de condition. Cela étoit si véritable, & au milieu de sa plus grande prospérité les vanités du monde avoient si peu trouvé de place en son cœur, que lors même qu'il avoit sous son commandement des armées navales de 90. & 100. navires, avec plusieurs milliers de soldats & de matelots, il ne tenoit qu'un simple valet à ses gages, & marchoit sans aucune autre suite. Loin de se faire une honte de l'état de bassesse où il s'étoit vû, il contoit souvent en compagnie & dans les festins où il se trouvoit, même en présence des plus grands Personnages, de quelle maniére il avoit servi dans les corderies, & sur mer en qualité de mousse. Quelquefois il exhortoit les moindres matelots à se proposer son exemple, & à prendre courage en pensant à ce qu'il avoit été, dans l'espérance que s'ils s'aquitoient bien de leur devoir ils seroient à leur tour avancés selon leurs mérites. Jamais il ne vanta ses exploits ni ne rabaissa les actions d'autrui: au contraire donnant toujours aux autres la gloire qu'ils avoient méritée on a vû plusieurs fois que quand il écrivoit aux Etats les succès des batailles & des victoires, il parloit de lui-même & de ses actions avec tant de retenuë & de modestie, qu'il sembloit plutôt en diminuer le prix que de l'augmenter, & qu'on trouvoit à la fin qu'elles étoient beaucoup au-dessus de ce qu'il en avoit dit. Par ce moien il évita les ateintes de l'envie, mais non pas l'encens des loüanges qui d'elles-mêmes le suivoient par tout, quoi qu'il en fût si peu avide qu'il ne voulut jamais accepter les panégiriques dans lesquels on éxaltoit sa personne, ses exploits & sa réputation. Lors que le bien qu'il entendoit dire de lui sembloit aprocher de la flaterie, il en avoit de la confusion, il s'en faisoit de la peine, il en étoit comme épouvanté, se représentant alors la fin de Hérode Agrippa qui ne donna pas gloire à Dieu, & disant *que sans doute Dieu l'abandonneroit s'il ozoit s'atribuer ces loüanges.* C'étoit le moindre de ses soucis que ce qu'on pouvoit dire de lui pendant sa vie, ou en écrire après sa mort. *Je consens*, disoit-il, *à n'être point loüé ni même pas seulement nommé de personne, pourvu que je satisfasse à ma conscience, & que j'éxécute mes ordres comme je dois.* Il est constant qu'il ne voulut jamais permettre qu'on tirât de son journal les plus remarquables circonstances de sa vie pour les mettre au jour, & que pour l'empêcher il ôta plusieurs feüilles de ses mémoires & les fit brûler, alléguant pour toute raison, *que ce n'étoit point lui, mais que c'étoit Dieu qui avoit tout fait.* Je sai aussi fort certainement que lors que le Pasteur Somer, son gendre, lui entendant raconter quelque chose de remarquable, lui demandoit en quel lieu, en quel tems, en quelle année, ou en quel jour la chose étoit arrivée, il se taisoit aussi-tôt & ne vouloit plus rien dire, s'imaginant que son gendre en vouloit être informé afin de composer une Histoire de sa vie, & n'esti-

Son élévation ne lui inspira point de fierté.

Il ne se fit point une honte des bassesses précédentes.

Sa modestie.

Son peu de désir d'étendre sa réputation.

Son aversion pour les flateries.

1676. n'estimant pas que ses actions méritassent un tel honneur. Il reconnoissoit d'une maniére digne de remarque le néant de tous les hommes, leur impuissance & la sienne propre, avec la nécessité de la grace & du secours de Dieu en particulier, & avec le besoin de sa vertu prévenante, coopérante & éficace, en général. Sa pratique même répondoit tellement à ce sentiment, dans les circonstances où l'engageoient les fonctions de sa Charge, & sur tout dans les grands événemens, tels que les batailles navales, qu'avant que de s'y engager il imploroit toujours par des priéres ardentes l'assistance divine, comme étant pleinement persuadé qu'il ne pouvoit rien sans Dieu. C'étoit par ce sentiment de confiance qu'il avoit en ce Souverain Etre, que dans les plus rudes combats il étoit capable d'agir avec un esprit rassis & sans aucun trouble. Il entendoit si parfaitement la marine & tout le pilotage, qu'il surpassoit en connoissance & en expérience la plupart des Pilotes, & même les plus habiles. Il avoit toujours eu, selon ses divers âges, une fort bonne vûë, & il remarquoit avec beaucoup de soin tout ce qui s'ofroit à ses yeux : il éxaminoit les païs & les côtes à mesure qu'il les découvroit; les courans des riviéres; les fonds de chaque parage; les gisemens des ports, des gréves, des bancs, des hauts-fonds: il imprimoit tout en sa mémoire & en chargeoit ses journaux. Etant dans la chambre du Capitaine il ne manquoit point de remarquer précisément par le mouvement & par l'oüie combien le vaisseau avançoit. Son courage intrépide, qui ne se démentit jamais au milieu des plus grands dangers, & sa prudence consommée, vertus les plus nécessaires pour la guerre, ont éclaté aux yeux des amis & des ennemis en sept guerres, en plus de quarante combats, & en quinze batailles générales, dont il y en a eu sept données sous son commandement. Sa longue expérience lui fournissoit des expédiens en toutes ocasions, & il n'y a point eu de Commandant maritime qui ait sû plus avantageusement choisir son champ de bataille; prendre mieux garde aux vents & aux courans; gagner le vent & le tenir : qui ait mieux sû concerter ses signaux, & s'en servir à ranger les armées en ordre: qui ait mieux pris son tems; prévû, prévénu & détourné les dangers; trouvé & ménagé ses avantages sur les ennemis; inventé contre eux des ruses de guerre; & qui les ait plus incommodés par toutes sortes de voies. C'est ce qui les jettoit souvent dans une surprise extême, & qui leur donnoit lieu d'admirer sa merveilleuse conduite. Sa vigilance ne lui permettoit jamais de se reposer entiérement sur autrui de quelque afaire que ce pût être: au moindre bruit qu'il entendoit, même durant la nuit, il montoit sur le pont, faisant nuit & jour atention à tout, jusqu'aux choses même de la plus petite conséquence: si bien que ses gens, comptant toujours sur sa prévoiance & sur sa conduite, alloient avec une pleine confiance & un parfait courage ataquer leurs ennemis. Rien ne lui étoit plus insupportable que la lenteur ou le delai dans l'exécution de ce qui étoit nécessaire. Il prenoit un soin particulier de la santé des matelots, & d'entretenir leur vigueur, ne les laissant pourtant point oisifs, afin que l'éxercice continuel de la manœuvre les y rendit d'autant plus adroits. Il faisoit observer un ordre éxact & une bonne discipline sur les vaisseaux & dans les armées, pour réprimer l'insolence & prévenir la rebellion. En un mot tout ce qu'on a jamais vanté par le détail dans les plus excellens Généraux, se trouvoit en lui dans toutes ses parties & dans son total, & c'étoit avec justice qu'on le tenoit pour un Amiral acompli, par raport à toutes les qualités qui étoient requises pour l'éxercice de sa Charge. La fortune se déclara aussi de son parti, & le favorisa dans ses entreprises & dans ses combats, à la réserve de très-peu; mais lors qu'il avoit réüssi, il en atribuoit tout l'honneur à Dieu, ainsi qu'il a été dit, confessant, *qu'il n'y a point de victoire à espèrer sans l'assistance divine.* Sa piété sincére se manifestoit dans toutes ses actions. Il n'y a point eu de Héros Chrétien qui ait plus craint Dieu, qui l'ait plus honoré, qui l'ait plus aimé, qui ait eu plus de confiance en lui, & qui ait eu plus de zèle pour son service. Le plus grand de ses plaisirs étoit d'entendre les sermons, auxquels il ne négligeoit jamais d'assister, ne combatant pas moins par ses priéres que par les armes, & n'entrant jamais en cette derniére sorte de combat qu'il n'eût imploré le secours & la bénédiction de Dieu. Il lisoit incessamment l'Ecriture Sainte, & y emploioit toutes les soirées de l'hiver, lors qu'il étoit sur terre, lisant alors tout haut pour instuire & édifier sa Femme, ses Enfans, ses Domestiques & tous ceux qui étoient présens. Outre l'Ecriture, il lisoit très-peu d'autres livres que ceux qui traitoient de Théologie & de dévotion. C'étoit lui qui

Son courage & sa prudence.

Son expérience.

Sa vigilance.

Il avoit beaucoup de bonheur.

Sa piété.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1676.

qui dans les éxercices de piété qui se faisoient sur son bord, commençoit toujours le chant des Pseaumes, prenant beaucoup de plaisir à les chanter, tant à cause de la consolation qu'il y trouvoit, que parce qu'il chantoit bien. Il avoit une grande aversion à se trouver inutilement en compagnie, & sur tout dans celles où l'on passoit le tems à boire & à joüer. Il détestoit les disputes, les divisions & les schismes entre les Chrétiens, & ne désiroit rien plus ardemment que la paix de l'Eglise. Il n'entendoit qu'avec chagrin damner absolument quelques Sectes Chrétiennes, & même tous les hommes qui ne faisoient pas profession du Christianisme, prétendant qu'il valoit mieux suspendre son jugement, quoi que néanmoins on ne vît aucun fondement de bien espérer pour eux, puis que hors de Christ il n'y a point de salut. Ainsi n'établissant aucun salut hors de Christ, il reconnoissoit toutefois des profondeurs impénétrables de jugement & de miséricorde, lesquelles ne pouvant sonder il s'en raportoit à la Sagesse Divine, sans se mêler d'en rien déterminer. Il ne suportoit aussi qu'avec impatience qu'on raillât quelqu'un sur ses erreurs en fait de Réligion. En toutes rencontres il se montra un grand ennemi de la profanation ou du mépris des choses saintes: il ne le fut pas moins de tous les raisonnemens que font les Esprits forts ou plutôt libertins, contre Dieu, contre la Réligion & contre les bonnes mœurs; têmoignant une horreur invincible pour ces sortes de gens, de quelque condition qu'ils fussent. Comme le service de Dieu étoit le principal objet de tous les mouvemens de son cœur, il avoit aussi tant d'estime & d'afection pour les Ministres de sa Parole, qu'il maria deux de ses Filles à des Pasteurs, ne pouvant soufrir qu'on les traitât avec mépris, & encore moins qu'on les insultât. Mais d'un autre côté rien au monde ne lui étoit plus insuportable, que de les voir s'ingérer dans des afaires qui ne concernoient point le devoir de leurs Charges, ou vivre dans des libertés peu convenables à leur caractére. A l'égard de la domination dans l'Eglise, & de la supériorité entre les Ecclésiastiques, ou de l'établissement d'un Chef sur eux, sous quelque tître que ce fût, son sentiment étoit qu'il n'y avoit rien de plus contraire à la constitution des Eglises des Païs-bas, ni de plus capable de les ruïner. Il aimoit tendrement sa Femme, ses Enfans & toute sa Famille. Son amitié n'étoit point sujette au changement, & il demeuroit en toutes ocasions constant pour ses vrais amis. Il avoit naturellement de l'horreur pour l'éfusion du sang, & pour la guerre que sa compassion ne lui permettoit pas de faire qu'avec clémence & avec une espéce de douceur, sans colére & sans haine; tâchant d'épargner les ennemis vaincus, & de les gagner par ses bienfaits lors qu'ils étoient en sa puissance. Sur tout fidèle à sa Patrie; obéïssant & soumis aux Etats ses légitimes Souverains; zèlé défenseur de la liberté de son païs, & en même tems ennemi de ceux qui en faisoient un mauvais usage, aussi-bien que des séditieux & des rebelles; tenant pour tout-à-fait criminels les discours hardis, & quelquefois insolens, dont on se sert impunément dans ces Provinces contre le Gouvernement. Il arriva une fois qu'étant dans une barque sur les canaux, où un certain homme vomissoit en sa présence quantité d'injures & de calomnies contre les Puissances Souveraines, il s'y oposa avec beaucoup d'ardeur, disant, *qu'un Oficier comme lui, qui avoit prêté le serment à l'Etat, ne pouvoit pas soufrir ce langage*, & il commanda à cet insolent de se taire, & enfin au Batelier de le mettre à terre, puis qu'il continuoit toujours dans son imprudence, & qu'il n'y avoit point d'avertissement capable de l'arrêter. Mais tout cela aiant été inutile, il saisit lui-même ce mutin, & comme il étoit robuste, il le serra & le jetta dans l'eau asses proche du bord, où il se sauva. Pour le Batelier qui n'avoit point voulu obéïr à ses ordres, il fut ensuite puni de la peine des six semaines, pendant lequel tems il ne fit aucune voiture. Cette fidélité si éprouvée & si constante, jointe à ses autres vertus, fit redoubler l'estime qu'avoient déja pour lui les Souverains & les Sujets, les amis & les ennemis. Cependant lors qu'il fut parvenu à la premiére dignité, & que revêtu de la Charge de L. Amiral il commandoit l'armée navale de l'Etat, il ne trouvoit pas toujours matiére de satisfaction. Souvent il se plaignoit à ses amis du fardeau qui lui avoit été imposé, & de la quantité des cruels embaras que lui causoit son emploi, ne sachant pas quelquefois, dans les tems fâcheux & difficiles qui se présentoient, ni ce qu'il avoit à faire, ni de quel côté il devoit se tourner. Quelquefois ses ordres n'étoient pas exprimés asses clairement, ou ils étoient en termes équivoques, ou trop limités, de sorte qu'en agissant, ou en n'agissant pas, il y avoit également lieu de n'être pas aprouvé; à quoi il n'auroit pas été sujet s'il lui avoit été permis de suivre ses sentimens. On lui a entendu dire à ses plus intimes amis sur ce sujet, *qu'il menoit autrefois une vie plus tranquille, & par conséquent plus hûreuse, lors qu'il n'étoit qu'à soi-même, & qu'il gagnoit un sou par jour dans la*

Il détestoit les schismes.

Il ne vouloit condamner personne.

Ni permettre qu'on raillât les Errans.

Il étoit ennemi de toute profanation.

Il aimoit le service de Dieu, & estimoit les Ministres de sa Parole.

Et rejettoit la supériorité dans l'Eglise.

Sa tendresse pour les siens.

Sa constance dans ses amitiés.

Son naturel le portoit à la compassion & l'éloignoit de la guerre.

Il avoit pitié de ses ennemis.

Il étoit fidèle à sa Patrie.

Son zèle contre ceux qui blâmoient les Puissances Souveraines.

Ce fut dans sa plus haute élévation qu'il rencontra plus de sujets d'inquiétude.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1676. *la corderie, ou que du moins il n'alloit fur mer qu'en qualité de matelot ou de Maître de vaiſſeau; & qu'il ne ſouhaitoit nullement qu'aucun de ſes Enfans fut apellé à remplir un jour ſa place.* Mais les épines qui étoient atachées à ſon illuſtre emploi, ne l'empêchoient pas de s'en aquiter dignement; ni de ſatisfaire ſes Souverains dans toutes ſes fonctions & dans toutes ſes démarches; & de recevoir à ſon tour les remercîmens & les recompenſes duës à ſes ſervices.

Sa réputation parmi les peuples étrangers.

Auſſi ſa réputation étoit-elle établie dans tous les lieux du monde: tous les peuples, & étrangers & ennemis, lui donnoint également le titre du plus grand Amiral, c'eſt-à-dire du plus vaillant & du plus prudent Héros Maritime de ce ſiécle. Je ne puis ici paſſer ſous ſilence ce qu'a dit un Auteur Anglois, qui à ſa maniére a écrit & mis au jour une groſſiére ébauche de ſa vie & de ſes actions, mêlée de vérités & de fauſſetés; mais qui finit ſon Hiſtoire par ces termes très-véritables.

Beau têmoignage à ſa loüange, rendu par un Anglois.
The Life of Admirall de Ruiter printed at London. 1677.

En un mot il étoit un ſi honnête homme; un ſi pieux & ſi dévot Chrétien; un ſi brave ſoldat; un ſi ſage, ſi experimenté & ſi hûreux Général, un ſi bon citoien & ſi fidèle à ſa Patrie, que c'eſt avec juſtice qu'il mérite d'être regardé par la Poſtérité comme l'ornement de ſon ſiécle, le nourriſſon de la mer, l'honneur & le délices de ſon Païs. Mais il eſt raiſonnable de dire auſſi quelque choſe de l'extérieur de ſa perſonne.

Sa taille & l'air de ſa perſonne.

Il étoit d'une médiocre taille, qualité qu'il a eu commune avec pluſieurs grands Héros; bien-fait en ſa taille; agile, robuſte & comme né pour le travail. Il avoit le front large, le teint vermeil & un peu haut en couleur. Dans ſes yeux perçans on voioit reluire la vivacité de ſon eſprit. Il les avoit bruns, auſſi-bien que les cheveux & le poil avant que l'âge les eût fait blanchir. Il portoit une mouſtache épaiſſe & relevée, à la mode des anciens mariniers. Sa phiſionomie étoit remarquable, en ce qu'elle préſentoit un air de ſévérité, mêlé de douceur, qui inſpiroit à la fois le reſpect & l'amour.

Sa bonne ſanté.

Il étoit naturellement ſain, mais en ſa jeuneſſe il avoit été une fois empoiſonné par accident, pour avoir mangé d'un poiſſon venimeux; ce qui lui cauſa un petit tremblement dans les membres, qui dura juſqu'à la fin de ſa vie; & lors qu'il fut avancé en âge il ſe trouva ateint de la gravelle, qui lui cauſoit quelquefois de grandes douleurs.

Sa vigueur à ſuporter les fatigues.
Ne recherchant ni ſa commodité, ni ſon plaiſir, ni les délices.
Sa ſobriété.

Sa force naturelle & la longue habitude lui faiſoient ſuporter avec une vigueur extraordinaire les fatigues de la mer, juſques-là que dans la fleur de ſon âge il ſe moquoit des matelots qui quittoient leurs habits moüillés. En toute ſa vie on ne le vit pas une ſeule fois ſe laiſſer emporter au plaiſir, ni rechercher ſa commodité juſqu'à en négliger le moins du monde ſon devoir. Sobre en ſon boire & en ſon manger; haïſſant l'ivrognerie & les ivrognes; aimant beaucoup moins les alimens délicats que les vivres groſſiers dont on ſe ſert ſur mer; ſi bien que lors que les Grands d'Eſpagne le vouloient régaler, ils ne manquoient point de faire ſervir quelques plats de ces derniers avec leurs mets exquis; parce qu'il ne pouvoit manger aucune viande fraîche, ſi ce n'étoit dans ſon païs, & que par tout ailleurs il lui falloit des ſalures.

Sa gaieté dans les feſtins.

Dans les feſtins il s'abſtenoit de tous excès, ne laiſſant pas ſans ce ſecours d'être gai & de bonne humeur avec ſes amis & de prendre plaiſir aux railleries innocentes, auſſi-bien que de garder ſon rang & de conſerver ſa gravité lors qu'il étoit néceſſaire.

Son éloquence.

D'ailleurs il avoit de l'éloquence; il s'exprimoit hûreuſement; il ſavoit apuïer ſes ſentimens par la force de ſes raiſons, & ne ſe trouvoit nullement ſurpris quand il devoit parler devant des gens élevés au-deſſus de lui, ſoit Princes ou Rois.

Il entendoit & parloit diverſes Langues.

Il entendoit pluſieurs Langues, ſans les avoir apriſes dans les écoles, mais ſeulement en voiageant pour ſon commerce, & par le long ſéjour qu'il avoit fait dans les païs étrangers; il parloit même un peu Eſpagnol, Portugais, François, mais particuliérement Anglois & Irlandois.

Ses belles qualités.

La vivacité de l'eſprit, la maturité du jugement & la force de la mémoire, qualités qui ſe trouvent rarement enſemble, mais qui étant jointes, & encore fortifiées par l'expérience, produiſent une merveilleuſe habileté; tout cela ſe trouvoit réüni en lui. C'étoient les excellens fondemens de ſon admirable conduite, & ſur leſquels étoit toujours apuïé l'eſſor qu'il donnoit à ſa valeur. Ainſi on pouvoit s'aſſurer que le vaiſſeau qu'il gouvernoit, & l'armée navale qu'il commandoit, étoient comme une école de la marine & de la guerre maritime; & que tous ceux qui ſe trouvoient à ſon bord avec lui, ou ſous lui, ne pouvoient pas manquer de s'inſtruire tous les jours. On a auſſi admiré en lui qu'au milieu des plus afreux périls il ne ſe troubloit jamais, & qu'il continuoit à agir, ou à donner ſes ordres, avec une égalité d'eſprit qui étoit ſurprenante, n'y aiant aucun accident imprévu qui fût capable de le déconcerter, ou de faire égarer ſon jugement, même dans ſon âge le plus avancé.

On

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1676.

Sa merveilleuse mémoire.

On a raporté touchant la force de sa mémoire, qu'il se souvenoit distinctment de tout ce qui lui étoit arrivé depuis sa jeunesse, & depuis son premier embarquement jusqu'à sa plus grande fortune: qu'il avoit encore une parfaite connoissance de tous les vaisseaux sur lesquels il avoit été; des noms & des surnoms de tous les gens des équipages; du tems favorable ou du mauvais tems par lequel il avoit navigé, & des autres circonstances de tout ce qui s'étoit passé de tems en tems. Ce don de la mémoire lui étoit fort utile; il le mettoit en état de se servir de ses expériences dans les ocasions, & lui fournissoit des lumiéres pour se conduire par raport à ce qu'il avoit déja éprouvé: car il avoüoit lui-même, qu'avec toute la plus particuliére connoissance de la marine & du pilotage, qu'on puisse aquérir par ses soins & par la spéculation, il est néanmoins impossible que sans l'expérience & sans un éxercice actuel on puisse devenir un bon marinier. Il tenoit que ceux qui ont apris tout ce qu'on peut aprendre dans les écoles, & qui sont capables de répondre à toutes sortes de questions touchant la navigation, se trouvent néanmoins fort en peine la premiére fois qu'ils vont sur mer; incapables de la principale & plus importante partie de ce qui concerne la marine; dans le dernier embaras sur la plupart des incidens qui surviennent; & obligés de voir par les yeux d'autrui. On peut inférer de là quel sentiment il avoit de ceux qui sans avoir jamais fréquenté la mer, ni vû aucun combat naval, étoient pris en tems de paix parmi les gens de Cour, ou dans les armées de terre, ou parmi les Bourgeois & les Marchands, pour remplir la Charge de Capitaine de vaisseau, ou pour être élevés à des degrés encore plus hauts.

Ses mariages & ses Enfans.

Au reste j'estime que je dois aussi parler de ses mariages, de ses Enfans & de tous ses Descendans. Il eut de Marie Velters, sa premiére femme, qui mourut en sa premiére couche, une fille nommée Alida, laquelle ne survêcut que peu de jours à sa Mére. De sa seconde femme, qui s'apelloit Cornélie Engels, il eut cinq enfans, l'aîné nommé Adrien, né l'An 1637. mourut à Amsterdam en la dixhuitiême année de son âge. Son second enfant fut une fille nommée Cornélie, née l'An 1639. & mariée au Sieur Jean de Witte, depuis Capitaine d'une compagnie de soldats, & depuis encore † Capitaine de vaisseau sous le Collége de l'Amirauté d'Amsterdam. Le troisiême fut un fils qui ne vêcut que trois jours. Le quatriême fut une fille nommée Alida, née l'An 1642. mariée en premiéres noces avec Jean Schoorer, & après sa mort avec le Sieur Thomas Pots, Pasteur à Flessingue. Le cinquiême fut Engel de Ruiter, né l'An 1649. & fait ensuite Chevalier, Baron, Contre-amiral & enfin Vice-amiral de Hollande & de Oüest-frise, sous le Collége de l'Amirauté d'Amsterdam; qui aiant dès sa jeunesse acompagné son Pére en diverses expéditions maritimes, en quatre batailles contre les armées navales d'Angleterre & de France, & en diverses autres rencontres, avoit asses fait voir qu'il ne dégénéroit pas des vertus d'un si illustre Pére. D'Anne van Gelder, sa troisiême femme, qui étoit veuve de Jean Paulusz. il eut une fille nommée Marguerite, née le premier de Décembre de l'An 1652. qui a été mariée avec le Sieur Bernard Somer, Ministre de la Parole de Dieu à Amsterdam, & une autre nommée Anne, née l'An 1655. & morte à Flessingue l'An 1666. ainsi qu'il a été ci-devant raporté en son lieu.

† 19. *Octob.* 1678.

Grande consternation en Sicile au sujet de la mort de l'Amiral.

Le bruit de la mort de l'Amiral s'étant aussi-tôt répandu de ville en ville, remplit d'une tristesse extrême les cœurs de tous les Siciliens qui étoient encore fidèles au Roi d'Espagne. Les François, & ceux qui étoient de leur parti, prétendirent que les pertes qu'ils avoient faites dans les deux batailles, étoient plus que compensées par cette seule mort, & les Espagnols reconnurent qu'ils avoient perdu le principal fondement de leurs espérances. Quelque supérieure en forces que fût l'armée navale de France à celle de Hollande, ils s'étoient promis que par sa valeur & par sa conduite ce grand Amiral, qui dans plusieurs autres ocasions où il n'y avoit pas moins eu d'inégalité, avoit supléé au defaut des forces, rempliroit encore celui-ci, & qu'il viendroit glorieusement à bout de toutes sortes de difficultés. Mais son trepas faûcha leurs espérances; car après son decès l'armée non-seulement ne remportat plus de victoires dans cette mer, mais elle y soufrit beaucoup de calamités & de pertes. Après avoir demeuré encore quelques jours dans la baie de Siracuse elle prit son cours * le long de la côte Méridionale de l'isle vers Palerme, où l'on transporta aussi le corps de l'Amiral. Le Vice-amiral de Haan arbora alors le pavillon d'Amiral, le Capitaine Kallenburg celui de Vice-amiral, & le Capitaine Middellandt celui de Contre-amiral. Le Marquis de Vayona tâcha d'engager le Vice-amiral de Haan

L'armée navale fait voiles vers Palerme.

* *6. Mai.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1676\. à faire sa route à Palerme par le Fare: mais de Haan ne le jugea pas à propos, à cause qu'on manquoit de poudre, & quoi que Vayona promît que le Viceroi en envorroit dans peu de jours, on ne voulut point atendre. Ainsi on continua sa route le long de la côte qui gît au Sud, & le 15. de Mai on se rendit à Palerme. Pendant qu'on étoit là ocupé à se racomoder, & à se pourvoir de toutes les choses nécessaires, les François ne travailloient pas avec moins de diligence à rétablir leurs vaisseaux desemparés; & ensuite sur la fin de Mai † non-seulement ils mirent à la mer avec 28. navires, 9. brulots & 25. galéres, mais même ils s'avancérent à Palerme, & tentérent une entreprise qu'ils n'auroient peut-être pas ozé former, si Ruiter y avoit été pour leur faire tête. Ils arrivérent donc le 1. de Juin, sous le commandement du Duc de Vivonne, à la vuë de Palerme, où sur les nouvelles de leur venuë les vaisseaux Hollandois & Espagnols furent toüés de derriére le mole où ils étoient, & postés dans la baie à la grande rade, en forme de demi-lune, jusques entre le mole & le rivage, aiant chacun une ancre de toueï en mer, afin de leur faire présenter le côté en cas de besoin, & qu'ils pussent envoier leurs bordées entiéres aux ennemis. Lors qu'ils furent rangés les uns à côté des autres, & que les François eurent envoié les reconnoître de près par une felouque, dans laquelle il y avoit des Oficiers, & qui étoit soutenuë d'une galére, ceux-ci commencérent le 2. de Juin à arriver sur eux. Le Marquis de Preüilli d'Humiéres, qui commandoit l'avantgarde composée de 9. navires de guerre, sept galéres & cinq brulots, arriva par l'Est de la baie où étoient la plupart des Espagnols qui avoient aussi l'avantgarde, & fut suivi de tout le reste des vaisseaux de son armée, qui arrivérent de même sur les Hollandois vent arriére, puis qu'il venoit du Nord, & commencérent aussi à les combatre. La fortune favorisa la hardiesse, ainsi qu'il arrive asses souvent; car après une demi-heure de combat le Vice-amiral d'Espagne coupa le cable de son ancre, & sans faire plus de résistance laissa dériver son vaisseau vers le rivage. Les François percérent alors avec leurs brulots, par la crainte desquels les Hollandois & les autres Espagnols coupant aussi leurs cables se trouvérent en desordre, & se laissérent aller à la dérive les uns parmi les autres. Cette confusion aiant donné ouverture aux brulots pour passer, il y en eut deux qui brûlérent sans aucun éfet; mais le troisiéme mit le feu à l'Amiral Espagnol, nommé *Notre Dame del Pillar*. Là périrent dans les flammes Don Diego d'Ibarra Amiral Général de l'armée navale d'Espagne, aiant eu auparavant une jambe emportée au-dessus du genou, & Don Francisco Pereire Freire de la Cerda, qui avoit auparavant commandé les Espagnols, & qui se trouvant sans emploi à la venuë d'Ibarra, auquel il avoit été obligé de céder le commandement, servoit encore sur son bord en qualité de volontaire. Ensuite les François poussant leurs avantages adressérent le reste de leurs brulots, au nombre de six, aux Hollandois & aux Espagnols. Il n'y eut d'entre les vaisseaux de Hollande que le *Steenberg* monté de 68. piéces de canon & de 365. hommes d'équipage, & qui étoit commandé par le Contre-amiral Middellandt, qui en fût touché; mais ce navire en feu se laissant dériver alla en toucher deux autres aussi Hollandois, qu'il fit sauter avec lui, savoir *la Liberté*, que montoit le Capitaine Adam de Bréderode, & le *Leide*, commandé par le Capitaine Jean van Abkoude; le premier portant 50. piéces de canon; & aiant alors 240. hommes d'équipage; & le second étant monté de 36. canons & de 140. hommes. Du côté des Espagnols, outre leur Amiral qui portoit 70. canons de fonte & 740. hommes d'équipage, il leur fut encôre brûlé, le *St. Antoine de Naples*, de 54. piéces de canon, dont il y en avoit 26. de fonte, avec 320. hommes: le *St. Salvador de Flandre*, de 40. canons, la moitié de fer, avec 350. hommes: le *St. Filippe*, de 50. canons, avec 250. hommes: & deux galéres, l'une du Vice-amiral d'Espagne, portant 8. canons de fonte, avec 470. hommes; & l'autre nommée *St. Josef de Naples*, avec un pareil nombre de canons & d'hommes. Là le corps du feu Amiral qui étoit au bord du navire *la Concorde*, fut aussi en danger d'être consumé par les flammes, non à la maniére des anciens Romains & sur un bûcher dressé exprès, mais dans le triste incendie de tant de vaisseaux embrasés. Celui qui gardoit ce dépôt se défendit courageusement durant plus d'une heure & demie qu'il fut sous le feu des ennemis, les aiant si proche de lui qu'ils demeurérent longtems à la portée du mousquet; & il leur prêta le côté jusques-à-ce qu'ils voulussent faire retraite. Quatre des navires capitaux de Hollande, au commencement du desordre où ils tombérent tous, avoient été poussés con-

† 28. *Mai.* Les François remettent à la mer & arrivent à Palerme. 1. *Juin.*

Ils arrivent sur les vaisseaux Hollandois & Espagnols & les ataquent.

Les Hollandois & les Espagnols se mettent en desordre. L'Amiral Espagnol est brûlé,

Et le *Steenberg* avec deux autres Hollandois.

Et encore trois vaisseaux Espagnols.

Et deux galéres.

Suite du combat.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

contre le rivage, & mis presque tout-à-fait hors d'état de défence, de sorte qu'il n'y a pas de doute qu'il y en auroit encore péri davantage, si les François avoient eu un plus grand nombre de brulots. Tous les autres Hollandois, aussi-bien que *la Concorde*, pressés par la nécessité & par le desespoir, qui font quelquefois naître la valeur, se batirent si vigoureusement, qu'enfin leurs ennemis ne voiant pas jour d'obtenir un plus grand avantage, & contens de celui qu'ils avoient remporté, mirent sur le soir à l'autre bord, les quittérent, & allérent moüiller l'ancre vers le rivage qui est à l'Est de la baie. Une petite demi-heure avant la fin du combat le Vice-amiral de Haan, qui portoit alors le pavillon d'Amiral, étant sur le pont de corde, proche du grand mât, eut le derriére de la tête emporté d'un coup de gros boulet, dont il mourut à l'instant. Pour le Capitaine Pierre de Middellandt qui avoit été fait Contre-amiral, & qui avoit été malade quelques jours avant le combat, lors qu'il vit son vaisseau *le Steenberg* en feu, il sauta du sabord de sa chambre à la mer, & se noïa. La chambre du Capitaine de la frégate *Edam*, montée par le Capitaine Corneille van der Zaan, fut presque toute enfoncée par les éclats du *Steenberg* qui tombérent dessus, quoi que cette frégate eût été poussée si proche du rivage qu'elle y avoit échoüé: & ce ne fut même qu'avec autant de peine que de bonheur, qu'après en avoir ôté le canon on la remit à flot. En ce combat les mâts, les vergues & les manœuvres des vaisseaux de Hollande furent extrémement endommagés, & on perdit quantité de gens. Les Hollandois se plaignirent d'avoir reçu peu de secours de l'artillerie de la ville & du château, qui n'avoient pas fait grand feu; ce qui auroit pourtant été d'une grande conséquence, & auroit servi sans doute à les garantir. Ils dirent aussi que les galéres auroient pû mieux faire & leur être d'une grande utilité, si les Oficiers avoient eu seulement la moitié du courage de ceux des galéres de France. Après la retraite des François on toüa de nouveau les vaisseaux de Hollande derriére le mole, & le Capitaine Kallenburg arbora le pavillon d'Amiral. Ensuite le Conseil de guerre s'étant assemblé on jugea que desormais l'armée n'étoit pas asses forte pour rendre aucun service, & on résolut en même tems d'envoier le Pasteur du vaisseau *la Concorde* par une felouque à Naples, & de là en poste par Rome, par l'Italie, le Tirol & l'Allemagne en Hollande, où il porteroit des Lettres du Capitaine Kallenburg, pour informer L. H. P. du brûlement des vaisseaux & de l'état de l'armée navale. Mais cette premiére perte ne fut pas la seule qu'on soufrit: à peine un malheur eut-il cessé qu'il fut suivi d'une autre infortune: on ne fut pas délivré des ennemis qu'on sentit les coups d'une main bien plus puissante. La mortalité se mit dans l'armée. Le flux de sang, qui est comme la peste sur les vaisseaux & parmi les équipages, parce qu'il se communique tout de même & qu'il ne fait pas moins de ravage, aiant commencé à se faire sentir, augmenta promtement & emporta un grand nombre de gens. Il mourut même plusieurs Oficiers, entr'autres les Capitaines Jaques Teeding Berkhout, Pierre de Sitter & George Andringa; & encore Abraham Wilmerdonk qui commandoit un senau, Jean van Campen qui commandoit un brulot & Jean Manart premier Médecin de l'armée. Ainsi elle diminuoit tous les jours & s'afoiblissoit non-seulement par le nombre des morts, mais aussi par la multitude des malades qui étoient tout-à-fait hors d'état de servir, sans que néanmoins les ennemis fissent aucune entreprise contre elle, quoi qu'après le dernier combat elle demeurât encore près de deux mois dans la baie de Palerme. Pendant qu'on atendoit de nouveaux ordres on reçut de Hollande les copies des Résolutions prises par les Etats Généraux le 5. & le 9. de Mai, au sujet de quelques-unes des Lettres de l'Amiral, & avant qu'on eût connoissance de sa mort; lesquelles Résolutions je ne laisserai pas d'ajoûter ici parce qu'elles donnent des lumiéres sur diverses afaires.

[Margin notes: 1676. — Les François cessent le combat. — Le V. Am. de Haan est tué. — Et le Cap. Middellandt se noie. — Plaintes des Hollandois. — On touë les vaisseaux derriére le mole. — Mortalité sur les vaisseaux Hollandois. — Il meurt plusieurs Oficiers.]

Extrait du Régître des Résolutions de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des Provinces Vnies.

Le Mardi 5. de Mai 1676.

[Margin note: Résolution des Etats Généraux prise au sujet du contenu de certaines Lettres du feu Am. Ruiter.]

Aiant été délibéré par résumption sur la derniére missive du L. Amiral de Ruiter, touchant l'état de l'armée navale qui agit dans la mer Méditerranée sous son commandement, envoiée pour renfort de celle de S. M. le Roi d'Espagne; & aiant égard à ce que par l'écoulement du tems, & par les incommodités soufertes en la derniére bataille

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1676. *contre l'ennemi, les vaisseaux sont demeurés dépourvus de toutes munitions, & que si on ne remplace celles qui sont consumées il n'y aura bientôt plus d'espérance d'en tirer aucun service : que par consequent il faudroit non-seulement que les frais de l'entretien fussent portés par Sa-dite Majesté & par cet Etat, sans qu'il en revint aucun avantage; mais aussi qu'à cause du mauvais état des navires de guerre Espagnols, qui ne sont chaque fois ravitaillés que pour très-peu de tems, & toujours mal-pourvus de toutes sortes de munitions, les deux armées jointes ensemble seroient obligées de se retirer dans un port, pour s'y mettre, le mieux qu'il seroit possible, en fureté contre celle du Roi de France: que ce seroit risquer ensemble l'honneur aussi-bien que l'armée de l'Etat, vû la supériorité des forces des ennemis, n'étant fait aucune démarche de la part de Sa Sus-dite Majesté le Roi d'Espagne pour remédier à ces inconviens, comme il en seroit besoin, soit en fortifiant l'armée par une augmentation du nombre des vaisseaux, ou en la faisant pourvoir des munitions qui lui manquent, & donnant de bons ordres pour supléer à la disette qui est en Italie à cet égard : car on ne peut pas désirer de cet Etat qu'après avoir consenti la continuation du séjour de son armée navale si longtems au-delà du premier terme stipulé, il ait encore à la faire pourvoir des munitions qui lui devroient être fournies des magasins du Roi, suivant les conventions faites avec Sa Majesté sur ce point : que par le defaut de paiement des subsides, desquels il y a présentement plus de sept mois de reliqua, montant à une somme de plus de 882000. livres, l'Etat reçoit un fort grand préjudice, & qu'il n'y a pas autre chose à atendre, sinon que faute de convenir pour le fournissement des-dits besoins & des vivres qui manquent, & de les faire transporter de ce païs ici en Italie surement & sous une escorte sufisante, l'armée ne manquera pas de se consumer & de périr là inutilement, au grand desavantage de l'Etat & à la satisfaction des ennemis; n'étant pas possible aux Colléges de l'Amirauté de la Meuse & d'Amsterdam, qui sont chargés de cet armement, de remplacer les-dites munitions qui manquent, non-plus que de les faire conduire par un sufisant convoi aux lieux où elle est: Il a été résolu de représenter en termes pressans tous les sus-dits inconvéniens au Sieur de Lira, Envoié Extraordinaire de Sa Sus-dite Majesté, & de requérir de son zèle si reconnu pour le bien de la cause commune, que par les plus promts moiens qu'on ait en main il puisse être remédié à tous les sus-dits inconvéniens, comme ne procédant que de la part de Sa-dite Majesté, tant par le defaut de paiement, & par les manquemens qui sont en général dans tous ses magasins, que par le mauvais état de ses navires de guerre & par leur petit nombre; ou qu'à faute de ce faire, & si L. H. P. voient que l'armée de cet Etat & celle de S. M. continüent à être négligées de la même maniére qu'elles l'ont été ci-devant, Elles seront, à leur grand regret, obligées de chercher les voies de faire revenir la leur surement, avant qu'elle soit tombée dans la derniére extrémité, puis que même un plus long écoulement de tems seroit seul capable de l'y réduire, & de la ruiner tout-à-fait; & qu'ainsi il faudroit que réléguée dans quelqu'un des ports de l'Italie, où elle auroit pu trouver retraite, elle périt à la honte de l'Etat & au préjudice de ses interêts.*

Est parafé,

GASP. FAGEL.

Collationné au sus-dit Régître, & signé

H. FAGEL.

Extrait des Résolutions de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des Provinces Vnies.

Le Samedi 9. de Mai.

Le Sieur Conseiller Pensionaire Fagel a communiqué à l'Assemblée deux missives du L. Amiral de Ruiter, datées à bord du vaisseau la Concorde, *le 9. d'Avril dernier, étant à l'ancre dans la baie de St. Jean, & adressées au sus-dit Sieur Pensionaire. Sur quoi aiant été déliberé & mis en considération, suivant le contenu des-dites Lettres, que la force des courans du détroit de Messine rend impossible le dessein d'exécuter aucune entreprise contre cette ville, & que d'autre part cela donne à l'ennemi une facilité de la faire secourir à diverses fois, & par de simples bâtimens, parce que le*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

peu de navires de guerre Espagnols & leur mauvais état ne permettent pas que le sus-dit détroit de Messine puisse être ocupé des deux côtés par des escadres détachées, qui y croisent & qui empêchent le passage, à moins que de mettre en un péril évident, par la sus-dite séparation, toute l'armée navale qui est là, dont chaque partie ataquée séparément, pourroit être facilement défaite par les forces des ennemis, qui lui seroient supérieures, & qui doivent même être augmentées par les secours qui ont été déja envoiés de Toulon, & qui sont encore prêts à en partir; au lieu que du côté de S. M. le Roi d'Espagne il n'a été rien fourni, & il ne se prépare rien pour fortifier la commune armée qui est en cette mer. Et considérant outre cela pour combien peu de tems on ravitaille chaque fois les armées, ce qui ne se fait toujours que pour six semaines, au moins à l'égard des navires de guerre Espagnols, il n'est pas possible qu'on puisse se servir d'eux à propos, selon que les ocasions le requiérent, puis qu'ils sont obligés de se tenir toujours en des parages, où ils puissent recevoir les vivres qu'on leur envoie; ni qu'on puisse causer par leur moien aucune diversion aux ennemis, & les contraindre à partir de Messine avec leur armée, ainsi que cela se pourroit faire avec beaucoup de fruit si les forces d'Espagne étoient sufisantes pour ataquer par terre les troupes des François qui sont en Sicile: car en ce cas on pourroit faire une telle diversion sur leurs côtes de la Méditerranée, qu'on les forceroit sans doute à prendre d'autres mesures & à changer de desseins, par l'ocupation qu'on leur donneroit à garder ces côtes-là. Que les sus-dites missives portoient aussi que les troupes de France & les Rebelles, faisant ensemble le nombre de près de douze mille hommes sous les armes, s'entretiennent bien & vivent dans une bonne intelligence, nonobstant les bruits contraires qu'on répand. Que les habitans des lieux les plus voisins de Messine sont afectionnés au parti des François, & que c'est par leur moien que les troupes Espagnoles ont été repoussées du couvent des Capucins, d'où elles ont été contraintes de se retirer par le seul manquement des munitions nécessaires pour former une telle ataque; desquelles, aussi-bien que de toutes autres munitions de guerre, les troupes d'Espagne sont tout-à-fait dépourvuës par terre, jusques-là qu'elles en ont demandé à emprunter de celles de l'armée navale de cet Etat, ne pouvant tenter aucune entreprise de conséquence faute des sus-dites munitions & de forces sufisantes. Comme encore que pour interrompre d'autant mieux tout le commerce de Messine, & empêcher les vaisseaux d'y aborder, on pourroit exciter les Majorquins & les autres Armateurs qui voudroient se présenter pour avoir des Commissions, en leur promettant certaines récompenses, lors qu'ils se seroient rendus maîtres de quelques vaisseaux destinés pour cette ville, afin d'en engager encore un plus grand nombre à prendre des Commissions pour cet éfet. Qu'outre cela on pourroit arrêter tous les vaisseaux neutres qui seroient chargés de denrées pour la vie, ou de marchandises de contrebande, & les empêcher de passer le détroit, afin qu'ils ne pussent pas ensuite se servir du prétexte qu'ils auroient été pris par les François, ou par ceux qui font ce commerce en faveur de Messine; & que par ce moien on réduiroit sans doute le Roi de France à ne pouvoir plus secourir la-dite ville, qu'en y envoiant des armées entiéres, & en faisant des armemens très-considérables, dont les frais extrêmes pourroient bien enfin le mettre dans l'impossibilité de la maintenir, ou du moins lui rendre les voies de la secourir si difficiles, qu'il lui faudroit épuiser toutes ses forces pour y réüssir, & les y ocuper toutes entiéres. Il a été résolu & arrêté que les sus-dites considérations & remarques seront communiquées au Sieur de Lira, Envoié Extraordinaire de S. M. le Roi d'Espagne, & qu'il sera prié de vouloir proposer à Sa-dite Majesté tout ce qui est ici contenu, & d'en apuïer les propositions par les raisons nécessaires & par ses bons Ofices, afin qu'elles soient bien reçuës & mises à éfet, s'il y a le moindre jour de le pouvoir faire, & qu'on puisse ensuite espérer un bon succès de l'afaire de Messine; insistant particuliérement sur le chef de l'augmentation des forces de Sa-dite Majesté, tant sur mer que sur terre, & du fournissement des munitions de guerre & de bouche, & d'aparaux de navires, pour y envoier; à faute dequoi le sus-dit Lieutenant Amiral proteste par sa missive, de n'être point chargé de tous les inconvéniens qui pourront s'en ensuivre, & demande instamment d'être rapellé. Que le sus-dit Sieur de Lira, sera aussi prié de vouloir en écrire directement aux Sieurs Vicerois de Naples & de Sicile, pour les porter à donner par provision, pour l'éxécution des sus-dites propositions, les ordres dont ils jugeront l'éfet possible, en atendant que Sa Majesté leur 1676.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1676. *en envoie toute autorité & pouvoir. Que de toutes ces choses il sera donné connoissance au sus-dit L. Amiral Général de Ruiter, & à lui enjoint de suivre, autant qu'il lui sera possible, les intentions de L. H. P. assistant les-dits Sieurs Vicerois de ses conseils & de ses forces, selon les règles de la guerre.*

Est parafé,

GASP. FAGEL.

Collationné au sus-dit Régître, & signé

H. FAGEL.

Le nouvelle de la mort de l'Amiral arrive en Hollande & y cause beaucoup de tristesse.

Au commencement du Mois de Juin, la nouvelle de la mort de l'Amiral aiant été aportée en Hollande, y excita parmi tous les Habitans, de quelque condition qu'ils fussent, une tristesse qui ne se peut exprimer. Tous ceux qui étoient véritablement afectionnés à leur Patrie, à l'Etat & à la liberté du Païs, regrétérent cet illustre Héros, & particuliérement ceux qui avoient un vrai cœur de Hollandois; car ils sentoient encore mieux la grandeur de la perte qu'on avoit faite. Ils reconnoissoient alors que ses vertus ne pouvoient être assès dignement éxaltées, ni ses services recompensés; & comme d'ordinaire le mérite éclate encore plus après la mort que pendant la vie, tout le sien se présentoit à leurs yeux dans toute son étendue. Tant de combats, où durant vingt à trente ans il s'étoit trouvé pour le service de la République, firent alors la matiére de leurs discours entre-mêlés de regrets & de loüanges. On regardoit sur tout comme presque encore présentes les quatre batailles des années 1672. & 1673. où il s'agissoit de tout pour l'Etat, dont la destinée s'étant trouvée alors jusques à quatre fois ne pendre qu'à un filet, avoit été autant fois soutenuë & afermie par la conduite & par la valeur avec laquelle cet incomparable Amiral avoit repoussé les éforts des armées navales de deux grands Rois. Mais enfin ils se virent alors destitués de ce vaillant Défenseur. Le Contre-amiral Engel de Ruiter son fils, qui en ce tems-là faisoit route en Hollande avec une flote qui revenoit de Smirne, & avec plusieurs autres vaisseaux qui aportoient quantité d'argent de Cadix, aprit sur sa route proche de Lezard, qui est une pointe de l'Angleterre dans le Canal, par les Capitaines Marreveldt & Swart qu'il y rencontra, que son Pére avoit été blessé dans un combat contre les François, donné proche d'Augusta, où le Vice-amiral de Haan l'avoit peu secondé. Mais ensuite étant arrivé le 9. de Juin au Texel, & aiant reçu avec non moins de constance que de déplaisir la nouvelle de sa mort, causée par ses blessures, il se rendit à Amsterdam où il trouva toute la famille dans une grande consternation, & où chacun pleuroit cette perte avec toutes les marques de la plus vive douleur. Les Etats Généraux & les Collèges de l'Amirauté envoiérent faire leurs complimens de condoléance à la Dame Veuve du feu Lieutenant Amiral & à ses Enfans, & leur témoigner le haut degré d'estime qu'ils avoient pour lui. Les Sieurs Bourgmaistres & Régens de la ville d'Amsterdam firent la même chose, & chargérent le Sieur Jaques van den Bosch, leur Pensionaire, de rendre cette visite, & de têmoigner la part qu'ils prenoient à la perte d'un Bourgeois si afectionné à la ville, & qui lui faisoit tant d'honneur; ocasion où ce Pensionaire Député eut le cœur si serré de tristesse, qu'il éxécuta sa commission plus par le cours de ses larmes, que par la quantité de ses paroles. Le Prince d'Orange écrivit aussi à la Dame de Ruiter en ces termes.

7. Juin. Le Chevalier Engel de Ruiter a nouvelles de la mort de son Pére. *11. Juin.*

Complimens de condoléance à la Veuve & aux Enfans.

Lettre du Prince d'Orange à la Dame Veuve du feu L. Am. Général Ruiter.

Madame,

C'est avec bien du déplaisir que Nous avons apris par votre Lettre & par d'autres avis la mort du Sieur Lieutenant Amiral de Ruiter, duquel nous regrétons la perte autant que pendant sa vie nous avons estimé le mérite de sa personne, & ses excellentes qualités. Vous pouvés, Madame, vous assurer que bien qu'il ait plû à Dieu de le retirer d'ici par un trépas glorieux, le souvenir de ses longs & considérables services sera toujours présent à l'Etat & à Nous, & qu'en toutes ocasions Nous serons prêts à vous le têmoigner, ainsi qu'à tous ses Descendans. C'est,

Madame,

Votre très-afectionné Ami,

G. H. PRINCE d'ORANGE.

Au camp proche d'Alost le 8. de Juin 1676.

La

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

La Lettre qui lui fut auſſi écrite & aux Enfans du feu Lieutenant Amiral, par les Etats de Zélande, mérite bien encore d'être ici inſérée. Elle étoit conçuë en ces termes. 1676.

Nobles, Diſcrets, Très-chers, &c.

Lettre des Etats de Zélande à la Dame Veuve du L. Amiral de Ruiter & à ſes Héritiers au ſujet de ſa mort.

Ce n'eſt qu'avec les ſentimens de la plus vive douleur que nous avons apris la funeſte nouvelle de la mort du feu Sieur Lieutenant Amiral Michel Adrianſz. de Ruiter, d'hûreuſe mémoire, & néanmoins notre déplaiſir redouble encore lors que nous venons à penſer à tant de ſervices que cet illuſtre Mort a rendus pendant vingt-trois ans conſécutifs, par ſon extrême valeur, par ſes ſages conſeils, & par ſa fidélité inviolable, à l'Etat en général, de même qu'il a rempli en particulier à notre égard tous les devoirs auxquels ſa naiſſance l'engageoit, aiant été le plus fidèle Sujet qui fut jamais. Ce n'eſt pas pour nous une médiocre ſatisfaction que ſes ſervices ſoient non-ſeulement reconnus par les Amis & Alliés de cet Etat, mais encore que les ennemis aiant été obligés de vanter ſes exploits dans les derniérs combats de mer, & de parler de lui avec reſpect. Mais tout l'Etat des Provinces Vnies a bien de plus fortes raiſons d'élever ſon admirable conduite, & de reconnoître les ſervices qu'il lui a rendus en tant de combats & d'expéditions maritimes, ſur tout dans les années 1672. & 1673. puiſque c'eſt par ſon courage & par ſa valeur, ſous la ſage direction de Son Alteſſe le Seigneur Prince d'Orange, que les puiſſantes armées de nos ennemis furent alors chaſſées des côtes de ces Provinces; comme ce fut par ſa grande prudence & par ſon amiable conduite qu'on vit les Chefs de l'armée navale de l'Etat, & l'armée même toute entiére, s'entretenir dans une union fraternelle, en un tems où le trouble regnoit dans tout le païs, & que les ſoupçons & les défiances ſemées & fomentées par les ennemis, avoient animé les principaux Habitans les uns contre les autres, & porté l'Etat au bord du précipice. Comme nous avons eu ſouvent ocaſion de têmoigner notre joie, de ce que ce grand Général faiſoit par tout éclater l'honneur & la vaillance de ſes Compatriotes, nous prions Dieu qu'il veüille tranſmettre cet eſprit de courage & de bon conſeil aux ſiens, & le communiquer aux autres pour le bien & l'avantage de notre commune Patrie. Cependant c'eſt à nous de plaindre cette afligée Patrie, & de nous plaindre nous-mêmes avec elle de la chute d'un ſi grand Héros. Ce ſont les ſentimens que nous avons voulu têmoigner ici à ſa Veuve, à ſes Enfans, & à ceux qui lui étoient unis par Alliance, les aſſurant que nous n'oublierons jamais ſes bons & importans ſervices, qui ont été preſque innombrables; mais que nous en conſerverons éternellement l'hûreux ſouvenir, & tâcherons d'en marquer notre reconnoiſſance à ſa Famille, en la favoriſant dans toutes les ocaſions qui pourront ſe préſenter, leſquelles nous nous propoſons même de rechercher avec ſoin. Sur quoi Nobles, Très-chers &c. Nous Vous recommandons à la protection de Dieu. A la Cour de Zélande à Middelbourg, le 15. de Juin 1676.

Par Ordonnance des Etats de Zélande.

JUSTE DE HUIBERT.

La Dame de Ruiter reçut auſſi une Lettre de l'Électeur de Brandebourg, & enſuite une autre du Roi de Danemarc, où ces Princes, en marquant l'eſtime qu'ils avoient pour le feu Lieutenant Amiral, têmoignoient leurs regrets de ſa perte. Elles étoient écrites en Alleman; & voici ce qu'elles contenoient.

FREDERIC GUILLAUME, par la grace de Dieu Marquis de Brandebourg, Grand Chambellan & Electeur du Saint Empire Romain, Duc de Pruſſe, de Magdebourg, de Juliers, de Cléves, de Berg, de Stetin & de Pommeranie.

Noble & Très-chére,

Lettre de l'Electeur de Brandebourg à la Dame de Ruiter Veuve du L. Amiral.

Après vous avoir ici ſalüée & aſſurée de notre bienveillance, nous vous dirons que comme pendant la vie du feu Lieutenant Amiral de Ruiter nous avons eu une haute eſtime pour lui, & l'avons tenu pour un vaillant & expérimenté Commandant maritime, & pour un fidèle & généreux défenſeur de ſa Patrie; & avons toujours eu une ferme confiance que s'il eût plu à Dieu de le laiſſer plus longtems en vie, il eût encore rendu des ſervices très-utiles & très-importans à

1676. *l'Etat des P. V. & à la cause commune, il ne se peut pas que sa perte prématurée ne nous touche extrémement. Nous aurions souhaité de tout notre cœur que le Ciel eût voulu le conserver encore un grand nombre d'années, pour le bien du Public en général & des siens en particulier: mais puis que la Divine Providence en a autrement disposé, nous ne doutons pas que vous ne vous soumettiés avec une patience & une résignation Chrétienne à la volonté de Dieu, & qu'entre les autres motifs qui peuvent servir à votre consolation, vous n'en trouviés un puissant dans la glorieuse maniére dont votre illustre Epoux est mort au lit d'honneur, & dans la belle réputation qu'il laisse après lui de tant de valeur & d'autres vertus qu'il a si éminemment possédées, que la mémoire en sera précieuse à la postérité dans tous les siécles à venir. De notre côté nous voulons étendre sur Vous & sur tous ceux qui lui apartenoient, l'afection que nous avions pour ce grand Homme, & nous ne manquerons pas de vous témoigner en toutes rencontres, par des éfets, que c'est là notre intention. Cependant vous devés être persuadée que notre faveur vous demeure aquise. A Cologne au Sprée le 17. de Juin 1676.*

FREDERIC GUILLAUME.

Il y avoit à la suscription,

A la Noble, Très-chére, &c. Veuve du feu Lieutenant Amiral de Ruiter à Amsterdam.

CHRISTIEN. V. par la grace de Dieu Roi de Danemarc, de Norvègue, des Vandales & des Gots, Duc de Sleeswyk, Holstein, Stormar & Ditmarschen, Comte d'Oldenbourg & de Delmenhorst, &c.

Très-noble & Très-chére.

Nous avons apris avec beaucoup de déplaisir, par la Lettre que nous avons reçuë de votre part, la mort de votre feu Epoux le Lieutenant Amiral Michel de Ruiter. Et comme ses belles qualités, & la sincére afection qu'il a témoignée pour le service de notre Roïale Maison, Nous étoient sufisamment connuës, Nous lui aurions fort désiré une plus longue vie. Néanmoins, puis qu'il a plu à Dieu d'en disposer autrement Nous ne manquerons pas de conserver toujours la mémoire de son grand mérite, & des bons services qu'il a rendus à notre Roïale Maison, & de les reconnoître en Vous & dans les Vôtres par nos graces & faveurs Roïales, dans toutes les ocasions qui pourront s'en ofrir. Donné à Coppenhague lieu de notre séjour ordinaire, le 21. de Juin, 1676.

CHRISTIEN.

Il y avoit à la suscription.

A la Très-noble & Très-chére Dame Anna van Gelder; Veuve du Sieur Lieutenant Amiral de Ruiter.

Les Etats de Hollande, qui en tout tems avoient été des Juges équitables du mérite de ce grand Homme, se chargérent du soin de sa sépulture & des cérémonies de son enterrement, & se proposérent de faire ces derniéres avec toute la magnificence possible, & de lui faire élever un superbe tombeau de marbre; sur quoi ils prirent la Résolution suivante.

Résolution des Etats de Hollande touchant la sépulture du L. Am. Ruiter, & pour lui faire élever un tombeau, en mémoire de ses faits, aux dépens de l'Etat.

Sur ce qui a été représenté à l'Assemblée par le Conseiller Pensionaire, l'afaire aiant été mise en délibération, il a été résolu que de la part de L. N. & G. P. on fera ensorte de porter les Etats Généraux à donner ordre que le corps du feu Lieutenant Amiral Général Michel de Ruiter, lors qu'il sera arrivé dans ce païs, soit honorablement enterré, & avec toutes les cérémonies requises, dans la ville d'Amsterdam, par les soins du Collége de l'Amirauté de la-dite Ville, aux dépens de l'Etat; & qu'en mémoire de ses beaux faits, de ses fameuses actions, & de

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

de ses signalés exploits de guerre, par lesquels il a rendu tant de services importans à l'Etat, le sus-dit Collége lui fasse aussi aux frais du Public élever un tombeau tel qu'il l'a mérité par ses sus-dites actions & exploits, les frais du sus-dit tombeau n'excédant pas néanmoins la somme de dix mille livres. 1676.

La Résolution fut ensuite prise sur ce même pié dans l'Assemblée des Etats Généraux, tant à l'égard de la pompe funébre que du tombeau. Le Roi d'Espagne fit non-seulement faire ses complimens de condoléance à la Veuve & aux Héritiers, mais par une générosité Roïale il reconnut en la personne du Fils de l'Amiral les grands services qu'il avoit reçus du Pére, l'honorant en la place du Défunt du titre de Duc & des revenus qui y étoient annexés, comme on le peut voir par le Mémoire suivant, présenté le 5. d'Août aux Etats Généraux par l'Ambassadeur d'Espagne. 24. *Août.* Complimens de condoléance de la port du Roi d'Espagne.

L'Ambassadeur d'Espagne déclare à Vos Seigneuries, qu'en reconnoissance des grands services du feu Sieur Lieutenant Amiral de Ruiter, le Roi l'aiant honoré avant sa mort du titre de Duc, & de deux mille ducats de revenu sur le premier Fief qui sera dévolu à la Couronne dans ses païs d'Italie, Sa Majesté persévérant dans les mêmes intentions après la mort de ce grand Général, afin que cette marque de sa Roïale afection soit perpétuée à l'avantage & à l'honneur de sa Famille & de sa Race, a voulu que le Sieur Engel de Ruiter, fils du Défunt, & ses Descendans après lui, demeurent revêtus de cette Dignité avec les mêmes qualités. Dequoi le sus-dit Ambassadeur a cru devoir informer Vos Seigneuries, jugeant que cela pourra leur être agréable, par l'estime qu'on s'éforce de marquer à l'égard de leurs Sujets, & de personnes d'un si grand mérite, si utiles au Public, & qui ont eu tant de zèle pour le bien commun & de la Monarchie & de l'Etat. A la Haie le 5. d'Août 1676. Mémoire de l'Ambassadeur d'Espagne, faisant connoître que le Roi transportoit à Engel de Ruiter fils du feu L. Amiral la qualité de Duc, & la rente de deux mille ducats auparavant acordées au Pere. 5. *Août.*

Signé,

DE LIRA.

Cette copie se raporte mot à mot à son original, duquel par ordre du Roi j'ai donné connoissance à Messieurs les Etats Généraux: & afin d'en faire foi par tout où il sera besoin, j'ai signé de ma main le présent certificat, & y ai aposé le cachet de mes armes. Fait à la Haie le 25. d'Août 1676.

DE LIRA.

Mais à cette ocasion il ne sera pas hors de propos de raporter ce qui se passa à la Haie le 11. d'Août, dans une conversation entre le même Don Emanuel Francisco de Lira, Ambassadeur d'Espagne, & le Sieur Bernard Somer, Pasteur à Amsterdam, gendre du feu Lieutenant Amiral de Ruiter. Ce Pasteur étant allé remercier l'Ambassadeur des complimens qu'il avoit fait faire à sa Bellemére, & en même tems de la qualité de Duc acordée au feu Lieutenant Amiral son Beaupére, entant qu'elle regardoit toute sa Maison, l'Ambassadeur lui dît: *Que plusieurs embaras qui lui étoient survenus, l'avoient empêché d'aller lui-même à Amsterdam, comme il en avoit eu le dessein, & comme il se proposoit encore de le faire à la premiére ocasion.* Ensuite il lui déclara, *que la Cour d'Espagne, & lui en particulier, avoient eu autant de déplaisir de la mort du Lieutenant Amiral de Ruiter, qu'on en auroit de celle d'un Pére. Qu'il l'avoit toujours tellement estimé & recherché, qu'il ne pouvoit penser aux heures qu'ils avoient passées ensemble, sans avoir les larmes aux yeux. Qu'il n'avoit jamais vû son pareil en modestie & en piété. Que jamais personne en faisant de si grandes choses ne s'en atribua si peu. Qu'entr'autres il fit voir un échantillon de cette vertu, lors que lui aiant été demandé, si ce n'étoit pas une chose bien terrible & bien éfraïante que de se trouver à des batailles navales, & si souvent, & contre de si puissantes forces ennemies? il répondit seulement, il est vrai qu'il y fait un peu chaud, mais cela est bientôt passé.* Enfin l'Ambassadeur dît, *qu'il ne pouvoit pas s'empêcher de regarder l'Amiral comme un Saint, & comme un Apôtre; & qu'il le disoit de bonne foi & du fond de son cœur, avec les plus sincéres de ses mouvemens.* Paroles qui étoient d'autant plus remarquables qu'elles venoient d'un homme qui étoit Catolique Romain & Espagnol. Outre cela il déclara encore que suivant les intentions du Roi d'Espagne, le feu L. Amiral devoit être regardé non comme aiant été destiné à être Duc, mais comme s'il l'avoit été éfectivement, & qu'en consé-

Conversation du Pasteur Somer avec l'Ambassadeur d'Espagne.

Paroles remarquables de l'Ambassadeur à la loüange du L. Amiral Ruiter.

1676. quence il devoit être compté pour le premier Duc de ſa race, & ſon fils Engel de Ruiter pour le ſecond, quoi que le nom du Duché n'y pût pas être ajoûté, tandis qu'il ne ſe trouveroit point encore de Fief dévolu à la Couronne; & que cependant les deux mille ducats ſeroient paiés par demi-années au Contre-amiral de Ruiter, par l'Ambaſſadeur d'Eſpagne, des revenus que le Roi avoit en Flandres. Ce Contre-amiral, qui depuis fut fait par le Prince d'Orange Vice-amiral à la place de Haan, † étant en ce tems-là dans la mer Baltique avec une armée navale, qu'on y avoit envoiée pour le ſervice du Roi de Danemarc & de l'Electeur de Brandebourg, aprit devant l'iſle de Rûgen que le Roi d'Eſpagne l'avoit honoré du même titre de Duc, & des deux mille ducats de revenu qu'il avoit auparavant acordés à ſon Pére. Mais jugeant qu'une ſi haute Dignité l'engageroit à ſe familiariſer moins avec la Bourgeoiſie de Hollande, & lui ſeroit par conſéquent plus à charge qu'à honneur, il pria la Cour de vouloir la changer en une moindre qualité. Sur cette remontrance le Roi acorda à lui & à ſes ſucceſſeurs, tant en ligne maſculine que féminine, le titre & la dignité de Baron de ſon nom de † Ruiter. La reconnoiſſance de ce Monarque alla même encore plus loin: car la mort aiant quelques années après ravi le Vice-amiral Engel de Ruiter, dans la fleur de ſon âge, à ſa Patrie qui ſe promettoit beaucoup de lui, comme il ne laiſſoit point d'enfans, puis qu'il n'avoit pas été marié, & que les Deſcendans mâles du Lieutenant Amiral de Ruiter finiſſoient en lui, le Roi eut la bonté de tranſporter le titre de Baron de Ruiter avec les deux mille ducats de rente au ſecond & plus jeune Fils de ſa Sœur, lequel portant déja le nom de ſon Grandpére prit celui de Michel Witte de Ruiter. Mais la mort empêcha encore celui-ci de joüir de cet honneur, & même d'en aprendre la nouvelle; car étant Lieutenant du vaiſſeau du Capitaine Jean de Witte ſon pére, & retournant en Hollande avec l'armée navale, qui venoit de faire une expédition trop précipitée à Gottenbourg, il périt miſérablement, & ſe noïa avec le Capitaine ſon Pére & avec quantité de gens, par l'éfort d'une tempête épouvantable,* qui fit faire naufrage à un grand nombre de vaiſſeaux de l'Etat. Ce jeune homme fut d'autant plus regrété, que portant le nom de ſon Grandpére il ſembloit auſſi marcher ſur ſes traces, & être héritier de ſes vertus & de ſon courage héroïque; ce qui en avoit fait conçevoir de ſi hautes eſpérances, qu'on ſe promettoit de voir un jour en lui un Amiral, que les belles qualités qu'il poſſédoit y faiſoient déja trouver par avance. Mais cette enchaînement d'afaires, & la triſte deſtinée du jeune Michel, m'ont peut-être mené trop loin, m'aiant fait paſſer au-delà du tems dont il s'agiſſoit ſeulement de parler, & auquel il faut maintenant revenir.

† *le* 19. *Octobre* 1678.

Le titre de Duc eſt changé en celui de Baron de Ruiter.

† *le* 4. *Nov.* 1678.

Lequel après la mort d'Engel de Ruiter eſt acordé a Michel Witte de Ruiter fils de ſa Sœur.

* *le* 16. *Nov.* 1683.

La pitoiable fin de ce jeune homme. Son éloge.

Il n'y aura ſans doute perſonne qui ſoit ſurpris que le Roi d'Eſpagne, ait eu tant d'eſtime pour la mémoire du L. Amiral de Ruiter, lequel s'étoit ſacrifié pour ſon ſervice, & que la perte de ce grand homme lui ait tenu ſi fort au cœur; puis que le Roi de France même, qui l'avoit auparavant honoré de l'Ordre de St. Michel, & qui lui avoit fait préſent de ſon portrait avec une chaîne d'or, pendant qu'il étoit ami de cet Etat, ne laiſſa pas au milieu de la guerre qu'il faiſoit au même Etat, de têmoigner à quel point il avoit eſtimé ce Héros, ordonnant que ſi l'on ſavoit que ſon corps paſſât proche de quelqu'un des havres de ſon Roïaume, on eût à faire des décharges de l'artillerie en ſon honneur. Le Roi de la Grande Bretagne, & ſon frére même le Duc d'Yorc, contre leſquels il avoit ſi ſouvent porté les armes, furent auſſi aſsès généreux pour ſentir du déplaiſir de ſa mort. Je ſai de la propre bouche du Vice-amiral Engel de Ruiter, qui n'étant encore que Contre-amiral, acompagna en Angleterre le Prince d'Orange, lors qu'il alloit épouſer la Princeſſe d'Yorc, & eut alors l'honneur de baiſer † la main du Roi & celle du Duc, que ces deux Princes lui têmoignérent beaucoup de regret de la mort de ſon Pére, & s'étendirent fort ſur ſes loüanges, le Roi lui aiant dit entre pluſieurs autres choſes. *J'ai été fort ſurpris que Meſſieurs les Etats euſſent ainſi hazardé votre Pére, un ſi grand Amiral, en l'envoiant avec ſi peu de forces en Sicile.*

Honneur fait par le Roi de France à Ruiter après ſa mort.

Et par le Roi de la Grande Bretagne & le Duc d'Yorc ſon Frére.

† 25 & 31. *Octobre* 1677.

Il s'agit à préſent de parler du départ de l'armée navale, & de la maniére dont le corps de l'illuſtre Amiral fut tranſporté en Hollande. On ne partit point encore de Palerme que le mois d'Août ne fût venu;* & lors qu'on eût pris ſon cours vers Naples, pour y être dans une plus grande ſureté, on demeura bien quinze jours ſur la route;† où les maladies & la mortalité commencérent à diminuer. Cependant le Miniſtre Weſthovius étant arrivé en Hollande ‡ avec les nouvelles de ce qui

L'armee navale fait route vers Naples.

* 6. *Août.* 1676.

† 20. *Août.*

‡ 27. *Juin.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

qui s'étoit passé à Palerme, & de la perte qu'on y avoit faite, on tint plusieurs Conseils au sujet de pourvoir à maintenir l'armée & à la renforcer; & il fut résolu que le Contre-amiral Filippe van Almonde, partiroit incessamment avec le même Pasteur, pour aller par terre en poste à Naples, & y prendre le commandement. Au regard du corps du Lieutenant Amiral de Ruiter; il eut charge de l'envoier par les deux vaisseaux dont il pourroit le plus aisément se passer, à moins qu'il ne se présentât quelque ocasion encore plus promte & plus sûre par des vaisseaux en état de défence. Il y eut des gens qui furent d'avis, que si l'on croioit ne pouvoit détacher aucun vaisseau de l'armée sans lui faire trop de préjudice; il n'en coûteroit peut-être que de dire un mot, pour obtenir du Roi de la Grande Bretagne qu'il fût ramené par l'un de ses navires de guerre. Mais cette proposition n'eut point de suites, & le corps demeura avec l'armée jusques-à-ce qu'elle revint. Le Contre-amiral Almonde étant arrivé le 4. de Septembre à Naples, donna ordre à tous les Capitaines de se pourvoir promtement de tout ce qu'ils avoient besoin; pour mettre au plutôt à la mer, & aller au devant de l'escadre de renfort qui devoit venir de Hollande. Mais aiant mis à la voile le 4. d'Octobre, & aiant moüillé le 3. de Novembre dans la baie de Cadix, il y reçut bientôt de nouveaux ordres qui portoient de ramener l'armée dans ses ports. Le 18. on mit à la voile; & le Contre-amiral Almonde, qui montoit le vaisseau *la Concorde*, où étoit le corps du Lieutenant Amiral de Ruiter, vint le 10. de Décembre moüiller l'ancre sur la côte de Hollande, où entre le 12. & le 13. la tourmente lui fit perdre deux ancres l'une après l'autre. Néanmoins il tint la mer jusqu'au 15. que le Comte de Styrum & le Capitaine Schey, qui étoient déja depuis trois jours au Texel, retournérent à lui & lui dirent qu'il étoit impossible, à cause de la violence de la gelée & de l'épaisseur de la glace, de traverser les passes & d'entrer dans les ports. C'est ce qui fit prendre le parti de passer vers la côte d'Angleterre, & le 16. on arriva à la baie de St. Heléne au-devant de Wicht, d'où l'on s'avança dans la rade de Portsmouth, & l'on y demeura jusques au commencement du dégel, sans remettre à la voile que le 24. de Janvier de l'An 1677. Mais comme on fut contrarié par des vents forcés & retardé par la brume, on n'arriva que le 30. du Mois à Hellevoetsluis, où le Contre-amiral de Ruiter & son beaufrére le Pasteur Somer, se transportérent aussi-tôt pour aller querir le corps. Ils le virent le premier de Fèvrier, & lui trouvérent le visage tout-à-fait changé & défait, tant par la mort qu'à cause de ce qu'il avoit fallu faire pour l'embaumer. Le 4. on porta le corps dans un grand yacht de l'Amirauté d'Amsterdam, tout couvert de drap noir avec quantité de pavillons funébres, & le Contre-amiral Ruiter & le Pasteur Somer, aiant promtement passé à bord, partirent pour Rotterdam, parce qu'il recommencoit à geler. Au départ de l'yacht, le navire *la Concorde* fit une décharge de dix-sept coups de canon, & ensuite de trois autres. Tout le reste des vaisseaux, aussi-bien que les bateries du Fort de Hellevoetsluis, firent pareillement des salves à l'honneur du feu Lieutenant Amiral; mais on ne put qu'à peine arriver le lendemain à Rotterdam, & il fallut y demeurer d'abord à cause des glaces. Le Conseil de l'Amirauté & les Magistrats de cette ville demandérent alors que le corps y fût enterré; à quoi le Fils du Défunt ni les autres Héritiers ne crurent pas devoir consentir, au préjudice de la Résolution auparavant prise par les Etats de Hollande, portant qu'on éleveroit son tombeau dans la ville d'Amsterdam. Aussi avoit-on déja pour cette fin acheté quelques places de sépulture dans l'Eglise Neuve, & on y travailloit même au caveau. Au reste Amsterdam avoit été le lieu du domicile du Lieutenant Amiral; il en étoit Bourgeois; il y avoit toujours été dans une haute estime parmi les Magistrats; ainsi il paroissoit raisonnable que ce fût en cette ville que son corps reposât après sa mort. On persista donc dans l'intention de l'y conduire, & le tems n'eut pas plutôt commencé à s'adoucir qu'on fit partir l'yacht pour s'y rendre: mais on rencontra encore tant de glaces & de glaçons sur la route, qu'on ne put entrer au-dedans de l'estacade que le 16. du Mois. Après cela on porta le corps dans la maison où l'Amiral avoit fait son domicile, & la douleur de ses proches, que le tems avoit un peu amortie, recommença à la vûë de cet objet qui leur fit répandre de nouvelles larmes, ainsi qu'une plaie qui prête à se consolider se rouvre par quelque mouvement violent, ou de surprise, & devient ensuite plus dangereuse & plus difficile à guérir. Après cela on délibéra dans l'Assemblée des Etats de Hollande touchant la pompe funébre qu'on vouloit faire

1676.

Le C. Am. Almonde arrive à Naples. 4. Septemb.

Il part de Naples avec l'armée & fait voiles vers Cadix. 10. Nov.

Il reçoit ordre de revenir en Hollande. 18. Nov.

Il vient moüiller sur la côte: on est contraint par la force de la gelée de passer vers l'Angleterre.

1677.

On arrive avec le corps à Hellevoetsluis. 30. Janvier. 1. Fèvrier. 4. Fèvrier.

5. Fèvrier. Lequel est transporté à Rotterdam. 9. Fèvrier.

On demande qu'il soit enterré à Rotterdam.

Mais il est conduit à Amsterdam. 12. Fèvrier.

Délibération au sujet de la pompe funebre.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1677. faire magnifique & aux frais du Public. L. H. P. envoiérent aussi des Députés de leur Corps, pour régler avec la Dame Veuve & toute la Famille le jour de l'enterrement, qui fut arrêté au 18. de Mars; & l'on ordonna au Collége de l'Amirauté de le faire savoir par des Lettres circulaires à tous les différens Colléges de la Haute Régence, afin qu'ils y envoiassent leurs Députés; comme encore aux quatre Oficiers Généraux ou Lieutenans Amiraux des armées navales de l'Etat, afin qu'ils vinssent rendre les derniers devoirs à leur Lieutenant Amiral Général. Sur ces avis envoiés par le Conseil de l'Amirauté, & datés le 8. de Mars, on choisit de la part des Etats de Hollande & de Oüest-frise † quatre Députés pour assister aux funérailles, savoir P. Soete de Lake van Villers, Seigneur de Zevender, de la part de la Noblesse, avec les Sieurs Muis van Holy, Jean van Marsseveen & Corneille van der Lyn, Bourgmaistres Régens & anciens Bourgmaistres des villes de Dordrecht, d'Amsterdam & d'Alkmaar. Pour l'ordre de la pompe funébre, & les rangs que chacun y devoit tenir, ils furent réglés de la maniére qu'on le voit dans la suivante Résolution.

On arrête le joua.

† 10. *Mars.*

Extrait des Résolutions des Seigneurs les Etats de Hollande & de Oüest-frise, prises dans l'Assemblée de L. N. & G. P. le Mardi 16. de Mars 1677.

Résolution touchant l'ordre & les rangs à garder dans la pompe funébre.

Le Conseiller Pensionaire a raporté à l'Assemblée que par Résolution prise le 25. du Mois de Fevrier passé, Leurs Hautes Puissances ont arrêté qu'on observera l'ordre suivant dans la pompe funébre du corps du Sr. L. Amiral de Ruiter.

Qu'on fera marcher d'abord quelques Compagnies de soldats, qui sont en garnison dans Amsterdam, avec les drapeaux trainans, & les mousquets sous le bras, la bouche en bas.

Ensuite quelques personnes pour mener le deüil.

Quatre Trompettes avec des justaucorps de drap noir, leurs trompettes pendantes à des cordons garnis de grosses houpes avec les armes du Sieur Lieutenant Amiral.

Le grand pavillon d'Amiral.

Deux Etendars.

Les quatre quartiers.

Le grand blason.

Les Gantelets au bout d'une lance.

Le casque.

Les éperons au bout d'une lance.

L'épée dans le fourreau la pointe en bas.

La cotte d'armes sur une lance.

Un cheval enharnâché de deüil avec les armes du Sieur Lieutenant Amiral.

Au-dessous du drap mortuaire le corps sera porté par 16. ou 18. Huissiers, qui seront relevés par 16. ou 18. autres personnes, & au-dehors il sera porté par 16. ou 18. Capitaines de vaisseau, & les quatre coins du drap mortuaire par quatre des Oficiers Généraux des armées navales de l'Etat.

Un homme armé de toutes piéces, aiant en sa main droite le bâton de commandement.

Quelques Porteurs de billets d'enterrement.

Les Sieurs Commissaires des Colléges respectifs de l'Amirauté.

Les Parens & Alliés.

Les Sieurs Députés de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des Provinces Unies sans deüil, c'est-à-dire sans longs manteaux noirs.

Les Sieurs Députés du Conseil d'Etat.

Les Sieurs Députés des Seigneurs les Etats de Hollande & de Oüest-frise.

Les Sieurs Grand Bailli, Bourgmaistres, Echevins & Conseillers de ville, de la ville d'Amsterdam.

Sur quoi aiant été délibéré, après avoir examiné ce qui a été ci-devant pratiqué à la pompe funébre du feu Lieutenant Amiral Tromp, & encore à celles de Leurs Altesses les Princes Fréderic-Henri & Guillaume d'Orange de glorieuse mémoire, Leurs Nobles & Grandes Puissances ont aprouvé le sus-dit ordre.

Collationné à la sus-dite Résolution.

SIMON VAN BEAUMONT.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1676.

Le rang du Prince à la cérémonie de l'enterrement.

Cependant il y eut quelque petit changement à l'égard de l'ordre & des rangs, lequel sera marqué dans la suite. Mais au regard du rang que devoit tenir le Prince d'Orange en qualité d'Amiral Général héréditaire des P. V. le Sieur de Heukelom & les autres Députés pour les afaires de la marine, furent chargés d'aller en conférer avec ce Prince ; & il fut réglé qu'il enverroit quelqu'un de sa part à Amsterdam pour assister à la cérémonie des funérailles, qui le représentant en cette qualité d'Amiral héréditaire, prendroit son rang immédiatement avant les Commissaires des Colléges des Amirautés. Ce fut le Sieur van Zuylichem qui eut cette commission de la part du Prince lequel écrivit alors à la Veuve & aux Héritiers la Lettre suivante.

Nobles, Discrets, Très-chers, &c.

Lettre du Prince d'Orange à la Veuve & aux Héritiers du feu L. Amiral Ruiter. *Reçuë le 17. de Mars.*

Nous aurions bien souhaité d'assister en personne à la cérémonie des funérailles du Sieur Lieutenant Amiral de Ruiter votre Epoux & votre Pére, & de témoigner par là l'estime que nous faisons de sa mémoire & des grands services qu'il a rendus à l'Etat, pendant un si grand nombre d'années. Mais comme notre départ pour l'armée qui se met en campagne, ne nous le permet pas, nous avons trouvé bon de faire représenter notre Personne dans les-dites cérémonies par le Sieur van Zuylichem, notre premier Conseiller & Maître des Comptes, auquel nous avons enjoint de vous assurer de notre afection tous en général & chacun en particulier, dequoi nous serons toujours prêts à vous donner des marques en toutes ocasions, ainsi que le-dit Sieur van Zuylichem vous le dira encore plus particuliérement de bouche, à quoi nous raportant Nous prions Dieu qu'il vous tienne tous en sa sainte garde. A la Haie le ... de Mars 1677.

Votre afectionné Ami,

G. H. PRINCE d'ORANGE.

Description de la pompe funébre du L. Amiral Ruiter. Soldats de la ville. Dix Porteurs de billets d'enterrement. Quatre Trompettes. Le grand pavillon d'Amiral. L'étendard. Les quatre quartiers. Le grand Ecu: les éperons. Les gantelets. L'épée. Le casque. Le cotte d'armes. Le cheval avec la housse de deüil. Un second étendard. Un Cuirassier. Le Corps.

Au jour préfix, qui étoit le Jeudi 18. de Mars, on fit la cérémonie de l'enterrement du Sieur de Ruiter, qui dans les billets qu'on distribua pour y inviter, fut qualifié *Duc, Chevalier, &c.. & Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüest-frise.* On ne sauroit représenter quel prodigieux concours de peuple vint de toutes parts pour y assister; ce qui en rendit la pompe encore plus magnifique que tout ce qu'on avoit pris soin de préparer pour cet éfet. Les quatre Sous-baillifs d'Amsterdam marchoient les premiers, aiant devant & autour d'eux les gens de la patroüille & les Chevaliers du guet, pour écarter la foule avec leurs bâtons. Ensuite venoit le Sieur Witsen, Major de la ville, dont le cheval étoit mené devant lui, & qui étoit suivi de deux compagnies ordinaires de soldats, portant leurs drapeaux & leurs piques traînantes, & les mousquets sous le bras, le bout en bas. Ils avoient des nœuds de ruban noir à leurs cravates & à leurs épées, & leurs tambours étant couvers de drap noir rendoient par ce moien un son moins clair, & par conséquent plus lugubre. Après les soldats on voioit dix Porteurs de billets d'enterrement, comme étant ceux qui ont acoutumé de mener le deüil, suivis de quatre Trompettes en deüil, dont les trompettes, auxquelles pendoient les armes du feu Lieutenant Amiral, étoient garnies de houpes noires. Ensuite le grand pavillon d'Amiral, fait d'étofe de soie noire où étoient peintes les mêmes armes, étoit porté par Jean Jansz. Bout, Commandant d'un brulot; puis après l'étendard porté par le Sieur Bruinink; les quatre quartiers des armes de l'Amiral avec la couronne Ducale, portés par les Sieurs Tak, de Vlaaming, de Huibert & Stévens: le grand Ecu, porté par Henri Rosæus, Capitaine de brulot: les éperons, par Jean van Genderen: les gantelets, par Tellier: l'épée, par Bouwens: le casque, par Korbée: la cotte d'armes, par le Lieutenant Boek. A leur suite marchoit le cheval, conduit par les Lieutenans de Zwaan & van Bassen, & couvert d'une housse de drap noir traînante jusqu'en terre, & garnie de quatre écussons des mêmes armes. Après cela on voioit encore un autre étendard, porté par Manart; puis un Cuirassier avec le bâton de commandement dans sa main droite. Le cercueil où étoit le corps paroissoit ensuite, porté au-dessous du drap mortuaire par dix-huit Huissiers, qui furent relevés par dix-huit autres; auquel drap mortuaire étoient atachés huit écussons des armes du Défunt, & autour duquel, par-dehors, marchoient seize Capitaines de vais-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1677. vaisseau. Les quatre coins en étoient soutenus par les Lieutenans Amiraux van Nès, & Guillaume Bastiaansz. Scheepens, & par les Vice-amiraux Corneille Evertsz. & Thomas Vlug, tous deux en l'absence des Lieutenans Amiraux Adrien Bankert & Enno Doedesz. Star. Le Sieur Constantin Huigens, Seigneur de Zuylichem, Chevalier, premier Conseiller & Maître des Comptes du Prince d'Orange, autorisé pour représenter la Personne de ce Prince en qualité d'Amiral Général héréditaire, suivoit immédiatement le corps, & étoit lui-même suivi des Députés des Colléges de l'Amirauté. Après eux marchoit Engel de Ruiter, Fils unique du feu Lieutenant Amiral, à qui le titre de Duc avoit été déja depuis peu ofert à la place de son Pére, & qui étoit alors Chevalier, & Contre-amiral de Hollande & de Oüest-frise. Il avoit un long manteau de deüil traînant à terre, & quelquefois soutenu par un laquais, un autre de ses Domestiques portant son épée. Il étoit suivi de Thomas Pots, jeune fils du Pasteur Thomas Pots, qu'un de ses Domestiques menoit par la main devant son Pére, à cause de son bas âge; & cet enfant étoit suivi de Jean de Witte, Capitaine sous le Collége de l'Amirauté d'Amsterdam; de Thomas Pots, Pasteur à Flessingue; & de Bernard Somer, Pasteur à Amsterdam; tous trois gendres du Défunt. Puis après marchoient Michel & Corneille de Witte, fils du Capitaine, & enfin Abraham Schoorer, fils de feu Jean Schoorer, qui avoit été autrefois marié avec Alida de Ruiter, fille du feu Amiral, & femme en secondes noces du Sieur Pots. Il étoit suivi du reste des Parens & des Amis les plus familiers du Mort, entre lesquels étoient Fréderic Guillaume Comte de Styrum, le Pasteur Théodore Westhovius, les Professeurs Loüis Wolsogen & Pierre Francius, Don Emanuel Neunes Belmonte Comte Palatin, Agent du Roi d'Espagne, François Muller Commissaire de la Couronne de Danemarc, & plusieurs autres. Après eux marchoient les Députés de L. H. P. les Seigneurs Etats Généraux des Provinces Vnies: les Députés du Conseil d'Etat: les Députés L. N. & G. P. les Seigneurs Etats de Hollande & de Oüest-frise: le Grand Bailli, les Bourgmaistres, les Echevins, les trente-six Conseillers de Ville, les Commissaires, Pensionaires & Sécretaires de la ville d'Amsterdam, les Ministres de l'Evangile des Eglises Hollandoises, Allemande, Valonne, & Angloise: les Anciens & les Diacres des mêmes Eglises: les Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales & leurs Avocats: les Directeurs de la Compagnie des Indes Occidentales & leur Avocat: les Professeurs: les Recteurs: les Oficiers de Justice & autres Ministres & suppôts de la Cour de l'Amirauté, avec les Oficiers de la marine: les Maîtres de la fabrique de l'Eglise; les Régens des Hopitaux: les Membres de la Compagnie du commerce de Schoonen; * & enfin quelques anciens Ré-

*Pompe Funébre

De MICHEL DE RUITER, Duc, Chevalier, &c.
Lieutenant Amiral Général de Hollande
& de Oüest-frise.

1. *Les quatre Substituts du Grand Bailli.*
2. *Les Chevaliers de la patroüille & du guet.*
3. *Un cheval qu'on conduit par la bride.*
4. *Le Major Witsen.*
5. *Deux compagnies de soldats.*
6. *Dix Porteurs de billets d'enterremens.*
7. *Quatre Trompettes.*
8. *Le grand pavillon d'Amiral.*
9. *L'étendard.*
10. 11. 12. & 13. *Les quatre Quartiers des armes.*
14 *Le grand blason.*
15. *Les éperons.*
16. *Les gantelets.*
17. *L'épée.*
18. *Le casque.*
19. *La cotte d'armes.*
20. *Un cheval couvert de deüil.*
21. *Le second étendard.*
22. *Le Cuirassier avec le bâton de commandement.*
23. *Le Corps porté par 18. personnes.*
24. *Les quatre Amiraux qui portent les quatre coins du drap mortuaire.*
25. *Seize Capitaines de navires de guerre, qui sont autour, & qui soutiennent les côtés du drap mortuaire.*
26. *Le Sieur Constantin Huigens.*
27. *Les Députés des Amirautés.*
28. *Le Baron Engel de Ruiter.*
29. *Le jeune fils du Sr. T. Pots.*
30. *Le Capitaine Jean de Witte.*
31. *Le Sieur Thomas Pots.*
32. *Le Sr. Bernard van Somer.*
33. *Le Sr. Corneille de Witte.*
34. *Le Sr. Michel de Witte.*
35. *Le Sr. Abraham Schoorer.*
36. *Les autres Parens.*
37. *Les Députés de L. H. P.*
38. *Les Conseillers Députés de L. N. P.*
39. *Les Députés de L. N. & G. P.*
40. *Les Magistrats de la ville d'Amsterdam.*
41. *Les Professeurs.*
42. *Les Pasteurs & Directeurs de l'Eglise.*
43. *Les Directeurs des Compagnies Orientale & Occidentale.*
44. *Les Directeurs du commerce de Levant.*
45. *Les Directeurs de la Société du commerce de Schoonen.*
46. *Les Oficiers de la marine & les Bourgeois.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1. De 4 Subſtituyt Schouten.
2. De Ratel en Ruiterwachts.
3. Het Paardt geleidt voor.
4. De Hr. Majoor Witzen.
5. 2 Compagnien Soldaten.
6. Tien Aenſpreekers.
7. Vier Trompetters.
8. De Groote Admiraals Vlagh.
9. De Standaert.
10. 11. 12. 13. De Vier Quartieren.
14. Het Groot Blaſoen.
15. De Spooren.
16. De Handſchoenen of Gantelets.
17. Het Rapier.
18. Het Kaſquet.
19. De Wapen Rok.
20. Het Rouw Paardt.
21. De Tweede Standaert.
22. De Curaſſier met de Regiment ſtok.
23. Het Lyk van 18 Perſonen gedragen.
24. De 4. Admiralen hielden de Vier hoeken van 't Baer kleet.
25. Sestien Zee Kapiteinen rontom Lyk dragende het Baer kleet.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

22. De Curassier met de Regiment stok.
23. Het Lyk van 18 Persoonen gedragen.
24. De 4. Admiralen hielden de Vier
: . hoeken van 't Baer kleet.
25. Sestien Zee Kapiteinen rontom
: . Lyk dragende het Baer kleet.
26. De Hr. Konstantyn Huigens.
27. De Hren Gedeputeerden van de
. Admiraliteyten.
28. De Hr. Baron Engel de Ruiter.
29. Het Soontie van de Hr. D. Pots.
30. De Hr. Kapitein Iohan de Witte.
31. De Hr. D. Thomas Pots.
32. De Hr. D. Bernardus van Somer.
33. De Hr. Cornelis de Witte.
34. De Hr. Michiel de Witte.
35. De Hr. en Mr. Abraham Schoorer.
36. De Verdere Bloet vrinden.
37. De Gedeputeerde van haar Hoog. Mog:
38. De Gecommiteerden van de Edele Mog:
39. De Gedeputeerde van de Ed. Groot Mog:
40. De Heeren Magistraets Persoonen
der Stadt Amsterdam.
41. De Heeren Professoren.
42. De Heeren Predikanten en Kerkenraden.
43. De Heeren Bewindthebberen van de
: . Oost en West indische Compagnie.
44. De Hren Directeurs van de Levantschen handel.
45. De Broeders van het Schoone vaers Gildt.
46. Hooge en lage Zee Officieren en Borgeren.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Régens hors de Charge, avec le Consul d'Espagne, nommé Claude Antonio Richard, & celui de Génes, nommé Etienne André, qui étoient suivis de quantité des principaux Marchands & Bourgeois, & après eux des plus anciens Juifs, & de plusieurs autres Bourgeois; & enfin d'une multitude innombrable de toute sorte de peuple, qui marchoit confusément & sans ordre.

C'est au milieu de cette pompe que le corps fut porté dans le chœur de l'Eglise Neuve, qui étoit tout tendu de baïete noire, & où l'on rangea en ordre tous les ornemens funébres, qui avoient été portés devant le corps. Pendant qu'on le descendoit dans le caveau, qui étoit au bout du chœur, les compagnies de soldats de la ville, qu'on avoit placées autour de l'Eglise & sur le Dam, firent toutes ensemble par trois fois des décharges de leurs armes, à quoi une frégate de vingt-quatre piéces de canon, qui se tenoit exprès devant la ville, répondit par trois décharges de toutes ses bateries; & tandis qu'on tiroit ainsi au-dehors les trompettes sonnoient au-dedans de l'Eglise. Tous les navires de guerre, qui se trouvérent alors devant l'arsenal de l'Amirauté, mirent généralement tous leurs pavillons, pour honorer à leur tour les funérailles de leur vaillant Amiral, qui avoit eu si longtems & défendu si courageusement le pavillon de l'Etat. Ses armes, mises dans un quadre noir, furent atachées bien haut au-dessus du tombeau, & encore les quatres quartiers de son écu autour du quadre, avec la cotte d'armes au-dessous & le casque au-dessus, les deux étendars aux deux côtés; & au milieu, mais un peu plus haut, le grand pavillon d'Amiral. Durant la marche toute la ville d'Amsterdam sembloit être en mouvement, une multitude infinie tant d'Habitans que d'Etrangers remplissant & les ruës par où l'on devoit passer, & les canaux qui étoient couvers de barques. Tous les perrons, les auvents, les fenêtres, les chambres & les greniers fourmilloient de spectateurs, & il y eut même des places qui furent loüées fort cher. Ce qu'il y avoit de singulier est qu'on ne pouvoit dire si les peuples étoient plus atirés par la curiosité du spectacle, ou par l'afection qu'ils portoient à cet illustre Mort; car toutes les bouches retentissoient de ses loüanges, toutes les langues publioient unanimement ses actions héroiques & les fidèles services qu'il avoit rendus à sa Patrie. Aussi-tôt après l'enterrement, qui fut achevé sur les six heures du soir, ceux qui entendoient le François allérent dans l'Eglise qui est à l'Oüest, où l'on a coutume de prêcher le Jeudi en cette Langue, & où la prédication fut alors retardée d'une heure. Loüis Wolsogen, Professeur dans l'Histoire Ecclésiastique & Ministre de l'Eglise Françoise, y fit une belle oraison funébre, prenant pour son texte ces paroles du second livre des Rois, *Mon Pére, mon Pére, Chariot d'Israël & sa gendarmerie.* Ce savant Prédicateur apliqua ces paroles à l'Amiral de Ruiter, avec tous les ornemens d'une éloquence achevée; faisant voir que comme Israël avoit en Elie le Prophète ses chariots & ses gens de guerre, dans lesquels consistoit sa force, le grand Héros qu'on venoit de mettre au tombeau avoit été la force & le soutien de sa Patrie. Quelque tems auparavant, le Pasteur Henri Rulæus Doïen des Ministres d'Amsterdam, avoit aussi déploré sa mort dans une prédication fort touchante, qu'il fit le jour des priéres extraordinaires de tous les mois; aiant pris pour texte ces paroles de David, *O Noblesse d'Israël, le navré à mort est gisant sur tes hauts lieux, comment sont tombés les forts?* qui fut écoutée des Assistans avec non moins de larmes que d'atention. Le lendemain de l'enterrement on entendit encore dans le chœur de l'Eglise Neuve, Pierre Francius Professeur en Histoire & en Eloquence Latine, qui sut admirablement dépeindre à l'Assemblée les vertus du Héros qu'on y avoit mis reposer le jour précédent. Il étoit dans une chaire assès proche du tombeau, faite autrefois exprès pour y prononcer des Harangues Latines, & il eut pour auditeurs quantité de personnes très-considérables, aussi-bien que les Parens du feu Amiral, avec une grande multitude d'autres gens. Là il leur remit devant les yeux, dans un excellent poëme Latin de plus d'onze cens vers, qu'il prononça avec beaucoup d'éloquence, toute la vie de cet illustre Héros, ses grands exploits de guerre, & ses rares & inimitables vertus; lequel poëme fut ensuite traduit en Hollandois par l'Auteur même. Dans le tems qu'on préparoit les funérailles il parut aussi diverses poësies Hollandoises, toutes pleines des caractéres de l'amour qu'on avoit dans le cœur pour le feu Lieutenant Amiral, aussi-bien que du récit de ses loüanges; & dans lesquelles éclatoient à la fois la beauté du génie des Auteurs, l'énergie & la pureté de la Langue, la délicatesse des pensées, & le brillant des poin-

Oraison funébre faite en François par Loüis Wolsogen.
1. *Rois*. 2. 12.

3. *Mars.*
Regrets funébres de H. Rulæus.
19. *Mars.*

Poëme prononcé par le Professeur Francius dans le chœur de la nouvelle Eglise.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1677. pointes. Mais entre tous ceux qui se signalérent dans cette ocasion on peut bien donner le premier rang aux Poëmes de Jean Vollenhove Pasteur à la Haie, de Jean Antonides, d'Arnou Monen alors Pasteur à Hardenberg & depuis à Déventer, & de Joachim Oudaan. On vit aussi l'Epitafe suivante, qui parloit en abrégé des vertus & de la mort de ce Héros.

Cy gît Ruiter, ce fameux Amiral,
L'honneur, l'apui de sa Patrie
Qui du cruel boulet dont il perdit la vie
Sentit jusques au cœur le contrecoup fatal.
Jamais dans un Héros le parfait assemblage
De toutes les vertus d'un Chef & d'un Soldat,
Ne parut avec tant d'éclat;
Jamais tant de prudence avec tant de courage,
Ni tant de fermeté dans le fort du combat.
Pourquoi faut-il que des Têtes si chéres
S'exposent plus que les Têtes vulgaires?
Tel de la gloire est l'ordre impérieux:
Il fut obligé de le suivre;
Mais ceux qui pour l'Etat vouloient le faire vivre
Devoient ménager mieux
Un sang si précieux.

Il fut encore en ce même tems-là frapé une médaille, sur laquelle on voioit le buste de l'Amiral, & au revers un combat naval avec ce mot, PUGNANDO, *En combatant*, laquelle fut acompagnée de deux petits ouvrages en vers du Poëte Joachim Oudaan. Mais il n'y eut rien qui fût plus honorable pour sa mémoire, ni plus capable de la rendre immortelle, que le monument de marbre avec les inscriptions, qu'on éleva sur son tombeau aux dépens de l'Etat, en reconnoissance de ses glorieux faits & de ses fidèles services. Ce bel ouvrage fut d'abord dessiné par Rombout Verhulst excellent sculpteur, & ensuite taillé, jusques-à-ce que l'An 1681. il fut enfin conduit à sa perfection, & mis en l'état où on le voit aujourdhui. Il est placé au-dessus du caveau, au bout & dans la place la plus considérable du chœur, vis-à-vis des balustrades de cuivre qui le séparent de la nef, aiant près de trente piés de haut & de treize piés de large. Quelques piés au-dessus du terrein est l'éfigie de l'Amiral, dans sa grandeur naturelle, en marbre blanc avec le bâton de commandement en sa main droite, la main gauche sur l'estomac, la tête apuiée sur une piéce de canon, & à chaque côté un Triton sonnant sa conque marine. Auprès de chacun des Tritons est un pilier de marbre noir, qui soutient l'ouvrage supérieur. Entre ces deux piliers est représenté comme en perspective un combat naval, avec une couronne navale, soutenuë par deux Enfans qui pleurent, & un peu plus haut sont à la droite les armes de la Province de Hollande, & à la gauche les armes des Sept Provinces, aiant deux jeunes Enfans pour suports. Au-dessus de ces deux écussons paroît la Renommée dans l'air, qui publie avec sa trompette les actions héroïques de l'Amiral. Plus haut encore est l'écu de ses armes, qui avoit été depuis peu † chargé d'un Lion de gueules au cœur par le Roi d'Espagne, avec la couronne Ducale & quantité de drapeaux tout autour; & au-dessous les armes des Etats Généraux, le Lion avec les sept fléches. Au-delà du pilier de marbre qui est à la droite on découvre aussi comme en perspective une Femme, qui représente la Prudence, aiant un miroir dans sa main gauche & un serpent dans sa main droite, & à ses piés un coq pour emblême de la vigilance. Auprès du pilier qui est à la gauche paroît une autre femme, qui est la Valeur ou la Force, aiant un mur pour couronne sur sa tête, une trompette en sa main droite; & en sa gauche, qui s'apuie sur un pilier, elle a une clé pour emblême du pouvoir & de l'éxécution. Au-dessous de l'éfigie on lit l'inscription suivante en Latin, gravée par ordre des * Etats en lettres d'or, sur une pierre de touche d'un beau noir.

Description du tombeau élevé à l'honneur de Ruiter.

† 25. Février.

D. O. M. S.

* Estampe du Tombeau élevé à l'honneur du Sr. MICHEL DE RUITER, Duc, Chevalier, &c. Lieutenant Amiral Général de Hollande & de Oüest frise.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Grafsteede opgerecht ter eeren van den Hr. Michiel de Ruiter, Hartog, Ridder, &c. L. Admiraal Generaal van Hollandt en Westvrieslandt.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1677.

D. O. M. S.

ET. ÆTERNÆ. MEMORIÆ. MICHAELIS. DE. RUITER. ARCHITALASSI. HOLLANDIÆ. ET. WESTFRISIÆ. A. TRIBUS. EUROPÆ. REGIBUS. DONATI. GENTILITIIS. INSIGNIBUS. EQUESTRI. DIGNITATE. ET. DUCATU. REGNI. NEAPOLITANI. VIRI. QUI. NULLA. SIBI. PRÆLUCENTE. MAJORUM. IMAGINE. SOLI. DEO. ET. VIRTUTI. OMNIA. DEBUIT. EXPERIENTIA. LVIII. ANNORUM. REI. NAVALIS. SUÆ. ÆTATIS. PERITISSIMUS. REBUS. MAXIMIS. TOTO. OCEANO. ET. MEDITERRANEO. MARI. PER. VII. BELLA. BENE. GESTIS. INSULIS. CASTELLISQUE. AD. BOREAM. ET. MERIDIEM. OCCUPATIS. ASSERTA. BELGIS. VASTA. AD. MARE. ATLANTICUM. ORA. DOMITIS. PIRATIS. DUCTU. SUO. JUSTIS. QUINDECIM. PRÆLIIS. INVICTUS. DECERTAVIT. QUATRIDUANA. PRÆ. RELIQUIS. MEMORABILI. PUGNA. EDITA. SOCIATARUM. CLASSIUM. VIM. IMMANEM. QUATER. AB. IPSO. REIPUBICÆ. JUGULO. PROSPERRIME. SUBMOVIT. COPIIS. MINOR. VIRTUTE. PAR. CONSILIO. ET. SUCCESSIBUS. MAJOR. TANDEM. PATRIA. PRÆSENTISSIMO. DISCRIMINI. EREPTA. SECUNDO. APUD. SICILIAM. CONFLICTU. SAUCIUS. SYRACUSANO. IN. PORTU. FORTITER. OCCUBUIT. XXIX. APRIL. A°. CIƆIƆCLXXVI. NATUS. VLISSINGÆ. XXIV. MAART. A°. CIƆIƆCVII. ORDINES. FOEDERATÆ. BELGICÆ. DUCI. OPTIME. MERITO. MONUMENTUM. HOC. IMPENSIS. PUBLICIS. EXCITARI. CURAVERUNT.

VIXIT. ANNOS. LXIX. MENS. I. DIES. V.

IMMENSI. TREMOR. OCEANI.

Ce qui revient à-peu-près à ce sens.

CONSACRE'. A. DIEU. TOUT. BON. ET. TOUT. SAGE.

ET. A. L'ETERNELLE. MEMOIRE. DE. MICHEL. DE. RUITER. AMIRAL. DE. HOLLANDE. ET. DE. OUESTFRISE. ANNOBLI. ET. HONORE'. DE. L'ORDRE. DE. CHEVALERIE. PAR. TROIS ROIS. ET. ELEVE'. A. LA. DIGNITE'. DE. DUC. DANS. LE. ROIAUME. DE. NAPLES. QUI. SANS. AVOIR. TROUVE'. AUCUNE. NOBLESSE. DANS. SA. RACE. NE. DUT. LA. SIENNE. QU'A. DIEU SEUL. ET. A. SA. PROPRE. VERTU. QUI. PAR. UNE. EXPERIENCE. DE. LVIII. ANS. DEVINT. LE. PLUS. GRAND. HOMME. DE. MER. DE SON. SIE'CLE. QUI. APRES. AVOIR. VAILLAMMENT. ET. HUREUSEMENT. COMBATU. SUR. L'OCEAN. ET. SUR. LA. MEDITERRANEE'. PENDANT. LE. COURS. DE. SEPT. GUERRES. PRIS. DES. VILLES. ET. DES. FORTERESSES. AU. NORD ET. AU. MIDI. AQUIS. AUX. PROVINCES. VNIES. LA. GRANDE. COTE. DE. LA. MER. ATLANTIQUE. DOMTE'. LES. PIRATES. AIANT. ETE'. FAIT. CHEF. DE. L'ARMEE. NAVALE. A. GAGNE'. QUINZE. GRANDES. BATAILLES. DONNE'. CE. MEMORABLE. COMBAT. DE. QUATRE. JOURS. DELIVRE'. QUATRE. FOIS. LA. REPUBLIQUE. DES. EFORTS. PRESSANS. DE. DEUX. PUISSANTES. ARME'ES. NAVALES. JOINTES. ENSEMBLE. ET. PRETES. A. LA. DETRUIRE. QUI. INFERIEUR. EN. FORCES. EGAL. EN. VALEUR. SUPERIEUR. EN. CONSEILS. ET. EN. SUCCES. A. SES. ENNEMIS. ENFIN. APRES. AVOIR. ARRACHE'. SA. PATRIE. AUX. PERILS. EMINENS. DONT. ELLE. ETOIT. MENACE'E. FUT. BLESSE'. A. LA. SECONDE. BATAILLE. DE. SICILE. ET. MOURUT. DE. SES. BLESSURES. AU

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

1677. PORT. DE. SIRACUSE. LE. XXIX. D'AVRIL. M.D.C.LXXVI. ETANT. NE'. A. FLESSINGUE. LE. XXIV. DE. MARS. M.D.C.VII. LES. ETATS. DES. PROVINCES. VNIES. ONT. FAIT. ELEVER CE. TOMBEAU. AUX. DEPENS. DU. PUBLIC. A. L'HONNEUR DE. CE. CHEF. DE. LEURS. ARMEES. NAVALES. EN. RECONNOISSANCE. DE. SES. GRANDS. SERVICES.

IL. A. VECU. LXIX. ANS. I. MOIS. ET. V. JOURS.

Aiant toujours été LA TERREUR de L'OCEAN.

Aux deux côtés, mais un-peu-plus en dedans, sont deux autres inscriptions aussi gravées en Lettres d'or sur des pierres de touche, composées en beaux vers Latins, par le célébre Poëte Nicolas Heinsius, à la loüange du Héros qui repose dessous. Voici ceux qu'on lit au coté droit.

MICHAELI RUTERO.

RUteri hoc cinerem victoris & ossa sepulcro
Adserta æquoreo Marte recondit humus.
Tantillum exuvias spatii complectitur omnes,
Funere de tanti quas tulit urna viri.
Nil tamen egisti, mors importuna: triumphum
De te perpetuum fama superstes aget.
In titulos Europa parum est: scit Americus orbis,
Africa laurigeri scit decus ora ducis.
Vix capit Oceanus, vix sol oriensque cadensque
Tot palmis gravidam, tot spoliisque manum.
Maxima quod si quem virtus sacravit Olympo.
Hanc animam ætherea fas jubet arce frui.

NIC. HEINSIUS. DAN. FIL.

Et ceux-ci se lisent au côté gauche.

MICHAELI RUTERO.

MArtius hic tumidi moderator & incola ponti
Qui sibi se totum debuit, ecce jacet.
Ipse lapis, cinis ipse viri, spirare videntur
Inclyta, pro patriis quæ tulit, arma, focis.
Hosti intentat adhuc marmor cladem que fugamque:
Saxa cruentatas strage minantur aquas.
Naufragus hunc sensit scopulum, quicunque Batavas
Æquora turbanti classe premebat opes.
Hic hostes, ubicunque jacent, commune sepulcrum
Cum duce sortiri, patria, crede tuos.
Si tamen est tumulus, moribundis vita salusque
Civibus, & dextræ laus redit unde suæ.

NIC. HEINSIUS. DAN. FIL.

INTAMINATIS FULGET HONORIBUS.

Ce tombeau, ce monument de marbre, cette éfigie, avec ces inscriptions, que l'Etat a pris soin de faire dresser à l'éternelle mémoire de ce grand Amiral, selon qu'il l'avoit mérité par ses faits héroïques, serviront sans doute dans les tems à venir, ainsi que faisoient les anciens trophées & les statuës des siécles passés, à enflammer d'une noble ardeur pour la gloire les cœurs des Hollandois & de leurs Alliés. Ce seront pour tous les Oficiers de la marine des motifs de suivre un si illustre & si parfait éxemple, & de hazarder librement leurs jours pour le service de leur Patrie & pour la liberté du païs & de la navigation; sûrs que quoi qu'il leur ar-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

arrive, leur vertu sera toujours recompensée. J'espére que cette Histoire pourra 1677.
aussi produire le même éfet, d'autant plus qu'elle contient quantité de leçons & d'enseignemens, au sujet de la prudence qui doit acompagner une homme de mer, & du courage que doit avoir un homme d'épée; qualités qu'on voit par tout reluire dans la vie & dans les actions du fameux Lieutenant Amiral de Ruiter, mais qui ont encore plus hautement éclaté en certaines ocasions, qu'on a particuliérement remarquées ici, afin d'en conserver la mémoire, & que le Public en puisse tirer de l'utilité. Ainsi je me promets que ce récit des faits de ce grand Homme & de tout ce qui lui est arrivé, sera non-seulement propre à éclairer l'esprit des ignorans, mais encore à faire naître dans les cœurs généreux une noble émulation, & le désir de marcher sur des traces si glorieuses.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

INDEX.

A.

Ardenbourg, vaiſſeau des Indes Orientales, mauvais voilier, cauſe beaucoup d'incommodité à la flote. 647.
Aart van Nès. Voi, Nes.
Abkoude (Jean van) 700.
Abraham Faas, Capitaine Flamand. 423.
Achmet, Empereur des Turcs. 174.
Action hardie de Jean van Braakel, 479.
Action téméraire d'un matelot. 344.
Adelaar le jeune ſe rend auprès de Ruiter. 450.
Adelaar (Kourt Syvers) élu Vice-amiral du Quartier du Nord, refuſe cet Emploi. 280.
Adreſſe dont Ruiter ſe ſervit pour éviter les ennemis. 12.
Adrien Bankaart, Capitaine d'un navire de guerre, reçoit ordre d'aller à Landſcroon. 127.
Adrien Bankert, ſon vaiſſeau coule bas. 375. il eſt commandé avec dix-huit vaiſſeaux pour aller défendre ceux qui s'étoient écartés & ceux qui ſuivoient. 378. il en dégage trois. *ibid.* il eſt fait Lieutenant Amiral. 390. il va joindre l'armée navale devant Chattam avec cinq navires de guerre de Zélande. 418. il remonte la Tamiſe juſqu'à Gravezande. 423. il ſe bat contre l'eſcadre blanche des Anglois. 480. il va trouver Ruiter à l'armée ſur ſon vaiſſeau & va enſuite monter le *Dombourg*. 561. il ſe bat conjointement avec Ruiter contre le Prince Robert. 565. ſon navire eſt incommodé, & il eſt dégagé par Ruiter. *ibidem.* ce qui ſe paſſe entre ſon eſcadre & l'eſcadre blanche des ennemis. 575. il ſe bat contre l'eſcadre blanche de d'Eſtrée. 605.
Adrien Michielſz. pere du Lieutenant Amiral de Ruiter, étant au berceau eſt ſauvé du feu. 3. ſes mariages & ſa maniére de vivre. *ibid.* l'état de ſa famille & le grand nombre de ſes enfans. *ibid.*
Agatocles. 4.
Alarme, fauſſe alarme. 134. alarme ſur les côtes d'Angleterre. 329. fauſſe alarme à la Brille. 539.
Aldert Matthyſz. 151.
Aleveldt (Nicolas van) Général des troupes Danoiſes en Norvègue. 306.
Alger, le deſſein de brûler les Corſaires Turcs dans le port d'Alger ne réüſſit pas. 58. Un Corſaire d'Alger prend chaſſe juſques au rivage & y eſt brûlé. 60. forces navales d'Alger. 172. la ville d'Alger eſt munie de ſept cens-quatre vingts-cinq piéces de canon du côté de la mer. 175. nouvelles broüilleries avec les Algériens, & leurs cauſes. 193. les vuës de Ruiter pour réprimer les Corſaires d'Alger, écrites à Van Beuningen. 444. 445.
Alida Janſz. de Middelbourg, mére du Lieutenant Amiral de Ruiter. 3.
Alcaïer ou Roi des Négres gagné par un préſent de quatre ſtoops ou ſeize pintes d'eau de vie. 229.
Allen (Thomas) traite le Vice-amiral Sweers d'une etrange maniére dans le Canal. 441. 442.
Alliance avec l'Angleterre. 439.
Aly Aga, Chef & Préſident du Divan d'Alger. 200.
Allemonde (Filippe) eſt fait Contre-amiral de la Meuſe. 623. il va à Naples & de là il fait voiles avec l'armée navale. 709. il ſe rend à Hellevoetſluis avec le corps de Ruiter. *ibid.*
Amak, iſle de Danemarc. 123. 124. 151.
Ambaſſadeurs d'Angleterre. 14. 15. ſe tiennent ofenſés par les Hollandois & ſe retirent. *ibidem.*
Ambaſſadeurs de Suéde venant d'Angleterre abordent à Goerée. 406.
Ambaſſadeurs en Danemarc. 120.
Ambaſſadeurs envoiés aux Rois de France & de la Grande Bretagne. 489.
Ambaſſadeurs des Etats Généraux mécontens de ce qu'on interpréte mal leurs démarches pour l'avancement de la paix entre la Suéde & le Danemarc. 147. ils rendent raiſon de ce que Ruirer a arrêté les vaiſſeaux Suédois. 149. ils ſollicitent les Anglois & les François de concourir à la concluſion de la paix entre les Couronnes du Nord. 148. 149.
Amboine. 15.
Amiral. Vaiſſeau Amiral d'Eſpagne brûlé. 700.
l'Amirauté d'Amſterdam met ordre à empêcher que les Anglois ne viſitent les vaiſſeaux. 74. Ruiter eſt Préſident aux Amirautés. 336. les Conſeillers de l'Amirauté d'Amſterdam tâchent d'obtenir que Ruiter, en qualité de Lieutenant Amiral Général, s'embarque à Amſterdam, & monte un des vaiſſeaux de ce Collége. *ibidem.*
Amſtel (van) Capitaine d'un navire de guerre. 143.
Amſtel (Jean van) ſon vaiſſeau eſt fort maltraité de la tempête. 326.
Amſterdam. Le Vroedtſchap ou Conſeil de ville prend réſolution de tâcher de faire donner la Charge de Lieutenant Amiral Général à Ruiter. 290 291. Deſſein de brûler les vaiſſeaux qui ſont dans le port d'Amſterdam découvert. 547. la Régence d'Amſterdam donne ordre à la détence de la ville. 543. le droit de grande Bourgeoiſie d'Amſterdam eſt acordé à Ruiter. 53.
Andringa (George) 257. 293. ſa mort. 701.
Anglois ont guerre avec la Hollande ſous Cromwel. 14. 15. ils donnent des Lettres de repréſailles contre les Hollandois. 15. ils prétendent à l'empire de la mer. 15. leur perte dans le combat naval livré proche de Schevening. 40. ils forment le deſſein de brûler avec des artifices les vaiſſeaux & les villes maritimes des P. V. 25. ils combatent pour l'empire de la mer. 27. ils ſoutenoient autrefois que la mer étoit libre & commune à toutes les nations. 28. ils ſe montrent ſecourables aux matelots & aux vaiſſeaux Hollandois pendant une tempête. 102. ils éxercent des hoſtilités ſur les côtes de l'Afrique. 210. 211. ils ont ſoupçon que Ruiter a pris ſon cours vers la Guinée. 231. ils ataquent par ſurpriſe la flote de Smirne. 278. ils ataquent dans le port de Berg en Norvègue les vaiſſeaux Hollandois qui revenoient des Indes Orientales. 306. ils brûlent des vaiſſeaux marchands Hollandois au Vlie. 387.
Anglois. Priſonniers Anglois faits à Cormantin ſont débarqués à la Martinique. 268. ils ſont rélâchés par Ruiter, & pourvus de vaiſſeaux de tranſport & de vivres. 275.
Anglois. Vaiſſeaux pris. 244. 273. armée navale des Anglois en mer pour faire voiles vers le Sond. 116. ils prennent leur cours vers le Beldt. 121. ils ataquent les Hollandois en mer ſous le commandement de Monc. 350. Paſteur Anglois pris & interrogé par Ruiter 591. un Ecrivain Anglois loüe Ruiter. 625. un Trompette Anglois tâche de répandre des ſemences de ſédition dans l'armée navale de Hollande. 492.
Anhout ou Anhold. 155.
Anker (Nicolas) 326.
Annemabo, fortereſſe dans la Guinée. On la fait ſauter avec de la poudre. 253.
Annobon. 266.
Antigo. 269.
Antonides (Jean) 438.
Antoine Cornelisz. 230.
Appleton. 33.
Arabe. On fait recherche à Salé de Livres & de Cartes Arabes pour l'Etat. 65.
Arlington, ſa converſation avec les Ambaſſadeurs de Hollande. 441. 442.
Armée navale des Provinces V. met à la mer ſous Tromp contre les Anglois. 15. de 30. vaiſſeaux ſous le Sr. de Waſſenaar. 218. eſt envoiée en Portugal. 8. met à la mer en 1666. ſous le commandement de Ruiter 344. elle s'avance entre Dunquerque & le Nordforland. 349. déliberations ſur le poſte que prendra l'armée navale & ſi elle demeurera en mer, dans un tems difficile & dangereux. 497.
Arnando Dias, Renégat Eſpagnol, condamné au gibet par Ruiter. 59.
Artykelsbrief. Réglement de marine. 298.
Articles de la capitulation de l'iſle de Goerée ſur la côte de Guinée, que les Anglois rendent à Ruiter. 225.
Artifices ou feux d'artifice. Avis reçu de ſe garder de feux d'artifices enfermés en des tonneaux, &c. & la recherche qui en eſt faite. 370.
Asjan, place abandonnée par les Anglois. 262.
Askuë (George) rencontre Ruiter proche de Plimouth. 18. s'engage au combat avec lui, 19. prend chaſſe & fuit. 19. eſt Amiral de l'eſcadre blanche & monte le vaiſſeau *le Prince Roïal* qui touche ſur le Galper & eſt obligé de ſe rendre. 357. il eſt conduit à Louveſtein. 366. ſon jugement à l'avantage des Hollandois. 369.
Aſſiſtances des Anglois. 102.
Atentat d'un traître ſur la vie de Ruiter. 541.
Ateſtation touchant le ſalut & le contre-ſalut des pavillons de France & des Etats Généraux faits au mois de Décembre. 1652. 397. touchant le ſalut & le contre-ſalut entre Ruiter & Montagu. 402. entre Ruiter & Lawſon. 403.
Ateſtation des Amiraux Hollandois, touchant le ſalut & le contre-ſalut entre Ruiter & Lawſon Vice-amiral d'Angleterre. 443.
Averſion de Ruiter pour ceux qui parlent mal des Puiſſances. 697.

Au-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Augusta. Dessein sur Augusta. 685. on s'en désiste. 686.
Augustin (Paul) 293.
Auke Stellingwerf, Vice amiral de Frise est tué. 283.
Aukes. Voi, Douwe Aukes.
Aumont (le Duc de) rend visite à Ruiter. 393.
Avola (Don Andre d') Voi Montesarchio.
Autriche (Don Jean d') ecrit à Ruiter. 650. il fait savoir à Ruiter qu'il n'ira pas avec lui à cause d'une maladie qui lui est survenuë. 653.
Ayamonte. 8.
Aylua, Lieutenant Amiral de Frise, se rend dans le Konings-diep avec les vaisseaux de guerre de Frise. 413.
Aylua (Ernst van) 137.

B.

BAart Dirksz. de Purmerend, Lieutenant de vaisseau est assassiné. 490. 491.
Baart (Jaques) 387.
Bahus, au Roi de Suéde. 151.
Bakker (Nicolas Adriansz.) 295.
Bakker (Nicolas) 111.
Bakwel (Edoüard) écrit à Ruiter. 642.
Baltique (mer) le commerce en est de grande importance aux Hollandois, 69. les Etats prennent soin d'en rendre la navigation sûre. *ibidem*
Bankert, Voi, Adrien.
Barbade, sa situation. 267. Dessein des Anglois sur les vaisseaux qui venoient de la Barbade. 435.
Barent Hals. 314.
Barent Martensz. 633.
Barklei (Guillaume) est tué. 351. son corps est embaumé & renvoié en Angleterre. 366,
Baut (Pierre) 240.
Bataille donnée en Funen proche de Nybourg. 137.
Bâtimens préparés pour couler bas & pour fermer un port. 551. ils sont retenus par un grand brouillard. 554.
Baxstarre. 271.
Beaufort, Amiral de l'armée navale de France. 342. réflexions sur la jonction de l'armée de Hollande avec celle de Beaufort. 394.
Beck (Jean van) 230.
Bellechére. 233. il est tué. 267.
le Beldt. 146.
Bentivoglio, son têmoignage touchant la Hollande & la Zélande. 1.
Berchem (Jaques van) Capitaine de vaisseau, tombe malade & meurt devant Coppenhague. 145.
Berg op Zoom, 2. est assiegé. 5.
Berg en Norvégue. L'armée navale de Hollande paroît à la vuë de Berg. 306. elle y aprend des nouvelles d'un combat donné dans le port de Berg, entre les Anglois & les vaisseaux qui revenoient des Indes Orientales. *ibidem.* soins pris pour faire sortir de ce port les vaisseaux qui y étoient. 307. on y envoie deux frégates & une galiote. 523.
Berg (Jean) est dans l'armée navale en qualité de volontaire. 478.
Bergen (Jaques van) est tué. 568.
Bergen (Guillaume van) 314. il est fait prisonnier par les François proche de Livourne. 90. il est relâché. 93.
Berkhout (Adrien Teeding) 414.
Berkhout (Jaques Teeding) 701.
Beverning (Jerôme van) a conférence avec le Prince d'Orange, au sujet des vaisseaux qui revenoient des Indes Orientales pour envoier les défendre. 514. 515.
Bevesier. Ruiter se trouve proche de Bevesier. 428.
Beuningen (Conrad van) sa Lettre à Ruiter. 364. il louë Ruiter sur sa conduite dans la retraite qu'il fit faire à l'armée. 381. il se rend au bord de Ruiter. 554.
Beurre. Ruiter frote son vaisseau de beurre d'Irlande, pour s'échaper des ennemis. 11.
Bielke, Amiral de Danemarc. 111.
Bilde (Andre) 108.
Binkes (Jaques) acusé & renvoié absous. 526.
Biscaie. Armateurs de Biscaie. 101.
Bitter (Pierre de) commandant d'une flote qui revient des Indes Orientales. 306.
Blaake (Robert) Amiral du Parlement d'Angleterre se bat contre Tromp. 15. contre de Wit & Ruiter. 22. la bataille donnée entre lui & Tromp proche de Douvres. 25. proche de Portlandt. 28. il rencontre Ruiter sur sa route, lorsqu'il alloit vers les côtes de Barbarie, le saluë du canon, & lui envoie son Capitaine. 54. 55.
Bleeking, au Roi de Suéde. 151.
Blessés envoiés à Rotterdam. 576. Ruiter sollicite afin qu'on en ait soin. *ibid.*
Blok (Simon) est tué. 352.
Bockum ou Borcum. 287.
Bodegrave, mis à feu & à sang. 543.
Bodley, Commandant Anglois. 33.
Boer (Corneille de) meurt de sa blessure. 568.
Boer (Allard Pietersz. de) 327. est cassé. 331.
Boer (Jaques Cornelisz. de) est fait Contre-amiral. 47.
Boes (Nicolas) 482.
Bogaart (Jean) Lieutenant d'un vaisseau de guerre, est acusé. 319. Sentence prononcée & éxécutée contre lui. *ibid.*
Bois (Elandt du) 633.
Bois (Jean du) 256.
Bokhoven (Henri) 311.
Bona, cap ou pointe d'Afrique. 166.
Bone, est prise. 623.
Bonheur de Ruiter. 13. 14. 696.
Bont (Jean) 293. 478.
Boos, (Gerard) Capitaine de vaisseau de guerre. 326.
Boreel (Guillaume) Ambassadeur des Etats Généraux des P. V. en France. 74. ordres qui lui sont donnés au sujet des vaisseaux Hollandois que la Cour de France avoit fait arrêter. 831. sa Harangue au Roi. *ibid.*
Boreel (Jean) 284. 291.
Bornholm. 151.
Bosch (Mr. Jaques van den) Pensionaire d'Amsterdam, est député pour aller faire les complimens de condoléance sur la mort du L. Amiral Michel de Ruiter à la Dame sa Veuve. 704.
Boshuisen, Capitaine d'un vaisseau de guerre. 146.
Boshuisen (Jaques) 111.
Boston. Dessein sur Boston. 421.
Bottrou. 237.
Boukhorst. 18.
Boulets & bales envoiés à l'armée navale. 487.
Bourgeoisie. Droit de grande Bourgeoisie d'Amsterdam acordé à Ruiter. 53.
Boyle. 283.
Bragance (le Duc de) est proclamé Roi de Portugal. 6. 7.
Brakel (Jean van) son intrépidité sur la riviére de Chattam. 414. il en est bien recompensé. 420. il aborde Montaigu avec une hardiesse inoüie. 479. il est remorqué de l'armée. 482.
Brakel (Pierre van) Contre-amiral reçoit ordre d'aller à Lubec. 138. d'escorter des vaisseaux à Nybourg. 146. il va parler à Sperling Amiral Suédois. 147. il est tué dans un combat contre les Anglois. 278.
Brandebourg. Voi, Electeur.
Bras (Adrien) 295.
Bréme. Un Pilote de Bréme trompe par son raport l'armée navale de Hollande. 320.
Brest on en amène des prises. 434.
Brille (la) se voit en danger d'être ataquée par les Anglois. 497. on y a de fausses alarmes. 539. & beaucoup d'inquiétudes sur ce sujet. 546.
Broeder (Jaques Willemsz.) 359.
Broüillard ou brume épaisse dans l'armée navale. 474. 484. 554. le broüillard fait cesser la chasse sur les Anglois. 360.
Broek (George van den) 19. il meurt. 20.
Broun (Thomas) Consul Anglois à Alger. 168.
Brouwer (Henri) est acusé, & renvoié absous. 526.
Bruinsveldt (Adrien) périt dans le Sond. 111.
Bruinsveldt ou Brunsveldt, Contre-amiral. 360.
Brulot Anglois adressé à Ruiter, & détourné avec beaucoup d'adresse. 377. recompenses promises aux équipages des brulots qui seroient adressés aux Turcs. 57. sentiment de Ruiter touchant les brulots. 367.
Buat, (Fleury Sr. de) preuves de sa valeur devant Cartemonde. 134. 135.
Bul (de) vaisseau coulé bas. 360.
Bulst. Baie de Bulst en Terre Neuve. 273.
Bulter, Capitaine d'un vaisseau de guerre, est mortellement blessé & meurt en homme de courage. 35.
Burg (André van der) Consul à Alger. 172. prisonnier. 200.
Busca (le Baron de) 370. il rentre en grace auprès du Roi de France par l'intercession de Ruiter. 394.
Byloo, (Martin) Chirurgien, se prend de paroles avec un Lieutenant de vaisseau, & lui tire ensuite un coup dans la tête pendant qu'il dort. 490. il est puni. 491.

C.

CAbesse (Jean) Négre. 258. il se coupe la gorge & à son fils & à deux de ses esclaves. *ibid.*
Cabo. Voi Kabo.
Cambout (Armand du) 370.
Campen (Jean van). Voi Kampen.

Can-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

I N D E X.

Candiots, s'atribüent l'empire de la mer. 27.

Canon des vaiſſeaux des Indes Orientales retenu à Berg en Norvègue. 307.

Cant ou Kant (Floris) 497.

Cap. de Cantin. 221.

Cap. de Ste. Apollonie. 237.

Cap. des Palmes, ou de las Palmas; ou côte de Manigète. 236.

Cap. de Razes. 273.

Cap. Voi Kabo.

Câpres cauſent beaucoup de pertes aux Anglois. 542. les Câpres de Zélande, qu'on prenoit de loin pour des ennemis, entrent à Goerée avec ſept priſes. 539.

Caribes ou Antilles, iſles. 6. deſſein de Ruiter ſur ces iſles. 628.

Cartemonde. 134. les vaiſſeaux de Hollande la canonnent. *ibid.* les Suédois l'abandonnent. 135.

Carthaginois, ils s'atribüent l'empire de la mer. 27.

Cartes Marines, defauts qui y ſont remarqués par Ruiter. 6.

Caſiopyn. Voi, Kaſiopyn.

Caſſave, racine dont ſe fait le pain de l'Amérique. 268.

Caſſavo, la grande Aſſemblée d'Etat des Turcs. 174.

Caſtagnettes, dont ſe ſervent les Eſpagnols en danſant. 207.

Caſtelein (Abraham) fait part au Grêfier Fagel d'une nouvelle importante qu'il a reçuë de Colcheſter. 506.

Cattes, anciens peuples d'Allemagne. 564.

Cavendiſch (Lord) 354.

Cauleri (George) 111.

Cellarius (Jean) Fiſcal de la flote de Northollande, eſt établi Gouverneur des forts qui ſont dans l'iſle de Goerée. 230.

Centen (Jaques) Capitaine d'un vaiſſeau de guerre. 308.

Cerda. Don Franciſco Pereire Freire de la Cerda eſt brûlé avec le vaiſſeau Amiral d'Eſpagne, 700.

Chabotiére (la) 566.

Chaîne d'or donnée par le Roi de Danemarc à Ruiter. 142

Changement de Gouvernement dans le Portugal. 6. en Hollande. 526.

Charité pour ſes ennemis. 11. charité de Ruiter pour un vaiſſeau François qui n'avoit plus de vivres. 53.

Charleroi. Marche du Prince d'Orange vers Chaleroi. 542.

Charles. II. eſt rétabli ſur le trône. 156. il eſt ſuplié par des Députés des deux Chambres du Parlement, & par Fairfax même, de retourner dans ſon Roïaume. 157. il témoigne ſon afection pour les Etats des P. V. 156. 157. les Etats le régalent magnifiquement. *ibid.* il parle fort obligeamment de la ville d'Amſterdam. *ibid.* il cherche des voies de rompre la triple alliance & fait marquer ſa mauvaiſe ſatisfaction par Douning. 459. il déclare la guerre aux P. V. 463. il aſſemble ſon Parlement. 547. il confirme la dignité de Chevalier à Engel de Ruiter 640.

Charles Guſtave, Roi de Suéde fait une invaſion dans le Holſtein Danois. 108. il paſſe ſur les glaces pour aller en Funen & enſuite en Zélande. *ibid.* il fait la paix avec le Roi de Danemarc & auſſi-tôt après il la rompt. 109. il envoie une armée navale devant Coppenhague. *ibid.* il ſe rend maître de la fortereſſe de Cronenbourg. 110. d'où il fait canonner l'armée navale de Hollande. *ibid.* il va dans un petit bâtiment reconnoître les vaiſſeaux Danois & Hollandois, & s'expoſe à un grand péril 112. raillerie qu'il fait à l'Ambaſſadeur Terlon. 112. il donne ordre à la ſureté de ſa flote *ibid.* il reçoit mal les Ambaſſadeurs Anglois & Hollandois. 126. il entre à Landſcroon. 127. il va à l'iſle de Falſter. 136. il reçoit nouvelles que les armées navales de Danemarc & d'Angleterre ſont parties de Coppenhague, *ibid.* il part pour aller à Corſoor. *ibid.* il entend le bruit des coups qu'on tire en Funen & il y veut paſſer. *ibid.* il y envoie le Maréchal de Steenbok. *ibid.* il aprend avec beaucoup de ſurpriſe & d'émotion la défaite de ſes troupes. 141. ſa mort. 146.

Charles V. Empereur. ce qu'il a dit du port de Fleſſingue. 4.

Charneſſe, fortereſſe d'Angleterre ataquée & priſe. 412. on ne juge pas qu'on la puiſſe conſerver. *ibid.* on la démolit & on l'abandonne. *ibid.*

Chattam. On tient conſeil de guerre au ſujet d'un deſſein formé ſur Chattam. 410. Ruiter y arrive. 413. canonnades ſur la riviére. *ibid.* on brûle les vaiſſeaux qui y ſont. 416. on bat le château. *ibid.* réjoüiſſances en Hollande pour la victoire qu'on y a obtenuë. 419.

Chicheley (Jean) eſt remis en liberté. 492.

Chriſtianshaven, port de Coppenhague. 145.

Chriſtien, Roi de Danemarc fait celébrer un jour d'actions de graces pour la victoire qu'il a obtenuë, & remercie les Etats Généraux du ſecours qu'ils lui ont donné. 141. il fait préſent d'une chaîne d'or à Ruiter. 142.

Chriſtien V. Roi de Danemarc annoblit le Beaufils de Ruiter. 444. il regrete la mort de Ruiter. 706.

Chriſtien, Prince de Danemarc. 124.

Chriſtien Ebelſz. 391.

Chriſtien Elderſz. 330.

Chriſtofle Adolphſz. Les Etats lui paient la médaille frapée au ſujet de la paix avec l'Angleterre. 437.

Cicignon (Gaſpar van) 306.

Clerc (Paulus Adrianſz.) premier Sécretaire de Ruiter, eſt tué à la baie de la Barbade. 267.

Clifford (Thomas) 354.

Clodore, Gouverneur François de la Martinique. 268.

Cloppenbourg (Chriſtien) 78.

Cocquet (Abraham) 304.

Coeverden, fortereſſe, eſt repriſe. 544.

Coeverden (Renaut van) 171. 293.

Cologne, Voi, Electeur.

Colterman, Voi, Kolterman.

Combat naval feint. 344. feints combats faits par l'armée navale à la ſollicitation du Penſionaire de Wit, pour ſervir d'éxercices. 313.

Combats d'enfans en forme de jeux. 4.

Combat naval entre Martin Tromp & Blake. 15. entre Ruiter & Askuë. 19. entre de Wit & Ruiter d'un côté, & Blake, dans le Pas de Calais. 22. entre Tromp & Blake proche de Douvres. 25. entre Tromp & Blake proche de Portlandt. 28. entre les Hollandois & les Anglois proche de Nieuport. 35. proche de Dunquerque. 36. proche de Catwic. 38. proche de ter Heyde & de Schevening. 39. dans le Sond entre les Hollandois & les Suédois. 110. combat naval en 1665. entre les armées de Hollande & d'Angleterre. 282. proche de Kykduin & du Helder. 605. entre Ruiter & les François en Sicile entre Stromboli & Salino. 668. proche du Montgibel. 687. 688.

Comète à queuë. 236.

Commerce avec la France défendu. 87.

Commiſſion donnée par les Etats Généraux à Ruiter de commander l'armée navale proche du Wielingen. 17. ſa Commiſſion de Capitaine d'un vaiſſeau de guerre. 7. de Contre-amiral. *ibid.* de Vice-amiral, 47.

Communion ou Ste. Céne célébrée au bord de Ruiter. 563.

Compani (Jean) Négre, camarade de Ruiter en ſa jeuneſſe. 5. rencontre merveilleuſe entre eux. 227. la réception qu'il fait à quelques-uns de la ſuite de Ruiter. 230.

Compaſſion de Ruiter au ſujet des calamités que la guerre cauſe. 140. pour ſes ennemis. 11. 21. pour un vaiſſeau François qui n'avoit plus de vivres. 53.

Compaſſion de quelques matelots Hollandois. 567. des Habitans de Douvres pour les priſonniers Hollandois. 340.

Complimens de condoleance faits à la Veuve & aux Enfans de Ruiter ſur ſa mort. 704.

Conſeil de guerre, il renvoie Schram & Vlug abſous. 525. comme auſſi Binkes, Brouwer & van Kruiningen. 526.

Conſeil de guerre aſſemblé pour faire juſtice. 382. de l'équipage du vaiſſeau *Harderwyk*. 334. de quelques mutins du vaiſſeau *Ooſtergo*. 335.

Conſtitutions de rentes créées & données par préſent à Ruiter van Nès & Tromp. 621. 622.

Coppenhague aſſiégée par les Suédois. 110.

Corderie des Srs. Lampſens. 4.

Cordouë. (Don Diego Ferdinand de) Commandant de Malaga, régale magnifiquement Ruiter. 50.

Cormantin. 244. 245. l'entrepriſe faite ſur cette place manque. 253. on la remet ſur le tapis. 254. le Fort eſt pris d'aſſaut. 258.

Corneille Thomaſz. 319. 320.

Corneille Thyſz. eſt pris par un Capitaine Eſpagnol. 55.

Corſaires Turcs pris. 164. 166. 169.

Cortenaar (Egbert Meeſz) ſe bat courageuſement dans le Sond. 111. il eſt fait Vice-amiral de la Meuſe. 121. il eſt fait Lieutenant Amiral. 278. il eſt tué d'un coup de canon. 282.

Côte de Malaguette ou Manigette, pourquoi ainſi nommée. 236.

Coventry paſſe en Angleterre pour avancer le Traité de paix. 426.

Coupe d'or donnée à Ruiter. 436. 437.

Courdeau (Michel) Capitaine d'un vaiſſeau François. 89.

Cromwel envoie des Ambaſſadeurs en Hollande & propoſe de faire une alliance étroite avec l'Etat. 14. il eſt fait Protecteur d'Angleterre, d'Ecoſſe & d'Irlande. 48. il ne veut faire la paix qu'à condition que les Etats de Hollande s'en-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

s'engagérent par écrit à exclure des Charges le Prince d'Orange. *ibid.* sa mort. 156.
Cromwel (Richard) 113. 156.
Cronenbourg se rend aux Suédois. 110. ils le restitüent. 152.
Cuilenbourg. Voi, Kuilenbourg.
Cul-de-sac. Situation du port & du fort du Cul-de-sac. 636. on l'ataque en vain. 637.

D.

DAnois, font une sortie de Coppenhague sur les Suédois. 145. vaisseaux Danois devant Dantzic. 71. les Commandans Danois demandent cent mille écus pour protéger la flote Hollandoise revenant des Indes Orientales, contre les Anglois dans le port de Bergen Norvègue. 306.
Dantzic. 69. l'armée navale de Hollande arrive devant Dantzic. 70. réjoüissances à Dantzic de sa venuë. *ibid.*
Deane, Amiral Anglois est tué. 35. présages de sa mort. 37.
Dégel. Le dégel empêche les François de pénétrer plus avant dans la Province de Hollande. 543.
Dégelecamp (Martin) 111,
Démosthene, sa basse naissance. 3.
Descente des ennemis empêchée par un reflux miraculeux. 497. descente des armées ennemies empêchée & les ordres qui furent donnés pour cet éfet. 595. 596.
Descente dangereuse proche de Cormantin. 255.
Dessein de l'Autour en écrivant la presente Histoire. 1. 2.
Déventer, vaisseau qui va se briser contre un rocher. 569.
Diemermeer; vaisseau des Indes Orientales, qui s'étoit écarté de la flote, arrive à Berg. 323.
Différent avec la France acomodé. 86.
Directeurs de la Compagnie des Indes Orientales font une demande à Ruiter. 597.
Dik, (Jean) Capitaine d'un navire de guerre est relâché par le Duc d'Yorc, & se rend auprès de Ruiter dans une quaîche Angloise. 492. il est fait Contre-amiral de Nort-hollande. 573. 623.
Discours de Ruiter & d'un Capitaine François. 12.
Disette de vivres dans l'armée navale. 619.
Dissenterie dans l'armée navale. 701.
Dissentions en Hollande. 485. 592.
Divan. 174. 175,
Does (Pierre van der) mort à St. Thomé. 266.
Dolman. 295.
Dolman (Thomas) 411.
Domination & superiorité dans l'Eglise rejettée de Ruiter. 697.
Dordrecht sédition du peuple qui demande le Prince d'Orange pour Gouverneur. 493.
Doria (André) 90.
Doria (Lazare Marie) Envoié de la République de Génes vers Ruiter. 90.
Dorp, Lieutenant Amiral de Hollande. 41.
Darmouth. Ruiter arrive devant cette place. 427. description de la passe pour entrer dans le port. *ibid.*
Douwe Aukes. 295. ses belles actions dans le combat contre Askuë. 19.
Douning (George) est reçu en grace par le Roi Charles II. 157. il vient à la Haie en qualité d'Ambassadeur d'Angleterre & demande satisfaction de ce qui s'étoit passé à l'égard du salut le Merlin. 459.
Drontheim. 151.
Dunes. Dessein de l'armée navale de Hollande sur les Dunes, qui ne peut être éxécuté à cause des vents contraires. 330.
Duisend (Dirk) 295.
Dunquerquois. Ruiter croise sur eux. 6. il en joint deux & leur enleve une prise. *ibid.* l'adresse dont il se servit contre eux. 11, 12.

E.

EAu, disette d'eau dans l'armée navale de Hollande. 107. la mauvaise eau cause beaucoup d'incommodité sur les vaisseaux. 207.
Eau-de-vie cause beaucoup de desordres. 259.
Ebe ou reflux miraculeux, qui empêche la descente des ennemis. 497.
Echange des prisonniers Anglois & Hollandois. 44.
Eclusés ouvertes en Hollande. 490.
Edit Perpétuel. 439. est aboli. 493.
Elbing. Traité conclu à Elbing, entre la Suéde & la Pologne. 71.
Electeur de Brandebourg. Il va voir l'armée navale de Hollande au Texel. 344. il est régale au bord de Ruiter avec plusieurs autres Grands. *ibid.* Il regrète la mort de Ruiter. 705.
l'Electeur de Cologne déclare la guerre aux Etats Généraux. 463.
Emprunt de vivres d'un vaisseau pour l'autre. 326.
Engel de Ruiter fils unique de l'Amiral, s'embarque avec son Pére avant l'âge de quinze ans pour l'expédition de la Méditerranée. 198. on lui donne une Enseigne sur la côte de la Guinée. 223. il reçoit ordre d'aller saluer le Duc d'Aumont. 392. il est fait Capitaine Lieutenant du navire de guerre de van der Zaan. 408. il est fait Capitaine fixe, & commandé pour aller en Angleterre sur une frégate. 444. il est fort bien reçu à Londres & fait Chevalier. *ibid.* il est blessé à l'estomac. 477. il est commande pour aller à la decouverte & croiser avec trois vaisseaux. 562. il s'avance vers les ennemis pour les reconnoître. 572. il est fait Contre-amiral. 611. & est confirmé en cette Charge par le Prince d'Orange. 622. il est commandé pour aller avec neuf vaisseaux croiser dans le Canal. 632. sa qualité de Chevalier lui est confirmée par le Roi d'Angleterre. 640. il aprend la mort de son Pére. 704. le Roi d'Espagne l'honore du titre de Duc en la place de son Pére. 707. ce titre est changé à sa priére en celui de Baron. 708.
Engel Jansz. 323.
Envie s'atache aux Grands Hommes. 24. elle ataque Ruiter. *ibid.*
Erpenius. 65.
Escadre bleuë. Tromp la combat. 375. lui donne la chasse. 376.
Esclaves, au nombre de 60. sont délivrés à Tunis par échange. 170. il y en a près de 1000. à Alger. 172. il en est délivré 130. 188. on assemble 80000. pour la rançon des Esclaves. 198. cinq esclaves qui se sauvent d'Alger à la nage vont aborder aux vaisseaux Hollandois. 206.
Espagnols. Quelques Espagnols commettent des insolences contre le pavillon de l'Etat. 183. Plusieurs Grands d'Espagne vont visiter Ruiter & ses vaisseaux. 596. les Espagnols demandent du secours contre les Messinois revoltés. 643. ils prennent Ibiso. 666. ils se tiennent fort de l'arriére & ne s'aprochent pas des Hollandois pour les seconder. 687. ils s'engagent au combat. 689. l'orgueil des Espagnols. 11. 687.
Esprits séditieux sont fort haïs de Ruiter. 697.
Estrées (le Comte de) son têmoignage touchant Ruiter. 568.
Etat déplorable des afaires des P. Vnies par l'invasion du Roi de France. 485. Etat heureux des mêmes Provinces après la paix de 1661. avec l'Angleterre. 438. 439.
Etats Généraux. Les E. G. des Provinces Vnies prennent la résolution d'envoier une armée navale au secours des Portugais. 7. ils font publier un placard pour la sureté des vaisseaux marchands. 24. ils ordonnent que Ruiter sera maintenu dans son autorité. *ibid.* ils donnent les ordres nécessaires pour prévenir le dessein que les Anglois ont de détruire par le feu les vaisseaux & les villes maritimes. 25. 26. Leur Résolution prise touchant l'escorte des vaisseaux des Indes Orientales & de Hambourg, revenant d'Espagne avec beaucoup d'argent. 21. ils défendent la navigation en Groenland. 33. ils font publier un placard pour encourager les matelots. 38. leur Résolution prise à l'égard du rang entre les Vice-amiraux de Wit & Jean Evertsz. 46. ils défendent à tous Capitaines de soufrir qu'on visite leurs vaisseaux. 50. ils prennent la résolution de secourir le Roi de Danemarc contre la Suéde. 109. & d'envoier encore quatre mille hommes en Danemarc. 113. la proposition qu'ils font aux Rois de France, d'Espagne & d'Angleterre, d'ataquer conjointement les Turcs, laquelle n'est pas écoutée. 195. leurs soins pour la conservation de la côte d'Or. 212. leur Résolution prise au sujet du L. Amiral Tromp. 297. leur Résolution touchant les opérations de l'armée navale, laquelle sert d'instruction générale pour les Plénipotentiaires qui y sont envoiés. 303. leur Résolution touchant le commandement de l'armée navale. 343. leur dépêche à Ruiter. 363. leur Résolution touchant le salut que l'armée navale doit faire aux Ambassadeurs Anglois. 403. leur Résolution au sujet de faire rentrer l'armée navale. 436. leur Résolution touchant le parage où se tiendra l'armée navale. 498. 500. leur Résolution pour recommander à Ruiter de veiller à la conservation de la flote des Indes Orientales. 515. 516. leur Résolution au sujet de l'arrivée de l'armée navale des ennemis par le travers de Petten. 524. leur Résolution au sujet de faire separer, rentrer & diviser l'armée navale. 535. leur Résolution prise au sujet de

 Rui-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Ruiter & de l'armée. 613. leur Résolution touchant les Pasteurs de Hongrie prisonniers. 658. leur Résolution touchant un plus long séjour de Ruiter sur les côtes de Sicile. 682. leur Résolution au sujet de l'Etat où est l'armée navale en Sicile. 701. 702.

Etats de Hollande ils résolvent de distribuer des recompenses particuliéres dans l'armée navale. 32. ils font des remercîmens à Ruiter de ses services. *bid.* ils font faire des priéres publiques à la Haie pour obtenir la faveur du Ciel dans le combat naval. 39. ils font une déclaration avantageuse en faveur de Ruiter & de Jean Evertsz. 42. ils prennent la résolution d'établir trois Vice-amiraux & trois Contre-amiraux dans leur Province. 46. ils écrivent une Lettre à Ruiter pour le porter à accepter la Charge de Vice-amiral. *ibid.* leur Résolution pour l'exclusion du Prince d'Orange. 48. 49. ils donnent des ordres au sujet des vaisseaux qui ont été arrêtés en France. 83. leur proposition sur ce sujet dans l'Assemblée des Etats Généraux. 84. différent parmi les Etats touchant Tromp à qui on vouloit donner le commandement en Chef de l'armée navale. 284. leur Résolution au sujet des prédications séditieuses qui se faisoient. 301. 302. leur Résolution pour remercier le Pensionaire de Wit des services qu'il a rendus dans l'armée navale. 325. ils ne veulent pas que l'armée rentre dans les ports, mais ils veulent qu'elle demeure en mer suivant la Résolution déja par eux prise. 331. 332. leur Résolution par laquelle ils autorisent Ruiter à présider à l'Amirauté. 336. ils réglent que Ruiter montera un navire de la Meuse & ira en mer par cette riviére. 337. ils destituënt le L. Amiral Tromp de sa Charge. 383. leur Résolution de faire présent d'une coupe d'or à chacun du Ruard de Putten, de Ruiter & de van Gent. 420. ils font tous les éforts possibles pour donner satisfaction aux Rois de France & d'Angleterre. 460. 461. ils déférent les plus hautes Charges au Prince d'Orange. 493. ils pourvoïent à la défence des côtes. 496. ce qu'ils écrivent au sujet du massacre des Sieurs de Wit. 521. leur Résolution au sujet du ravitaillement de l'armé navale. 531. touchant diverses autres choses qui concernent la même armée. 532. 533. touchant ce qu'on doit demander au Prince à l'égard des opérations auxquelles il falloit destiner la même armée. 599. ils prennent une Résolution pour faire élever un tombeau à Ruiter. 706. 707.

Etats de Zélande. Ils font des complimens de condoléance sur la mort de Ruiter à la Dame sa Veuve, par une Lettre qu'ils lui écrivent. 705.

Etats. Equipement de leur armée navale. 402.

Etienne Cornelisz. 296.

Evert Antonisz. 36.

Evert Gerritsz. renie la Foi Chrétienne à Alger. 205.

Evertsz. (Corneille) est retenu à Tanger. 182. il est fait Lieutenant Amiral de Zélande. 297. il est tué. 353. sa pompe funébre. 366.

Evertsz. (Corneille) Vice-amiral reçoit ordre d'aller croiser dans le Canal avec onze vaisseaux. 418. ensuite il se poste vers la Tamise. 421. il lui est ordonné de se tenir proche de Harwich. 423. de batre le Fort de Harwich. 425. il est commandé pour aller à Wicht. 427.

Evertsz. Voi Jean.

Ewyk (Guillaume van) 572.

Exclusion du Prince d'Orange des Hautes Charges. 49.

Exercices militaires entre les vaisseaux de l'armée navale. 313.

Expérience de Ruiter. 696.

Extractions basses, divers éxemples de grands hommes qui ont été de basse extraction. 3. 4.

F.

Fabritius (Vincent) 72.

Fagel (Gaspar) écrit à Ruiter. 591. il se rend au bord de Ruiter. 598. ses propositions au Conseil de guerre. *ibid.*

Falmouth (le Comte de) 283.

Fairfax. 157.

Falster. 109. 151.

Farina, place sitüée à quatre lieuës de l'ancienne Cartage. 166.

Féli itations faites à Ruiter. 365.

Fenolet (Don Michel Alonzo) 649.

Fermeté d'un matelot blessé. 483.

Fernando (Antoine) 103.

Féro (isles de) 284.

Feüillade (Comte de la) arrive à l'armée navale. 393. les propositions qu'il fait au Conseil de guerre & la résolution qu'on prend sur ce sujet. 393. 394.

Feur (Daniel de la) Consul Hollandois à Toulon. 79.

Fidélité des Mores. 13. de Ruiter à ses Bourgeois 12.

Filippe IV. Roi d'Espagne fait une paix perpétuelle avec les Provinces Vnies. 10.

Flessingue, ville où Ruiter prit naissance. 4. éloge de cette ville. *ibid.*

Flokkenius Pasteur de Ruiter. 231.

Flote de Smirne ataquee par les Anglois. 462. 463.

Flote de Sucre des Portugais tombe de nuit au milieu de l'armée navale de Hollande, qui la disperse & en prend une partie. 98. la flote Hollandoise part de devant Berg en Norvègue, & est dispersée par une grande tempête. 309. elle arrive devant Schelling. 312. la flote d'argent arrive à Cadix d'ou elle est escortée en Hollande par Ruiter. 65.

Fortune (André) 20.

Foudre tombée dans le vaisseau de Ruiter. 71.

Forces maritimes d'Alger. 172. de Tripoli. 177.

Foy. Description du port de Foy. 433.

France. 149.

Francius (Pierre) a fait des Oraisons funébres de Ruiter en prose & en vers. 713.

François ils abandonnent l'Overissel. 623. prisonniers François débarqués par Ruiter à Barcelone & renvoiés à Marseille. 81. proposition de distribuer des prisonniers François sur les vaisseaux de guerre rejettée de Ruiter. 570. Gentishommes François dans l'armée navale des Etats. 348. ils se trouvent en grand péril & se sauvent au bord d'Evert van Gelder. 352. autres Chevaliers François dans l'armée navale des Etats. 370. ils sautent dans une chaloupe pour aller détourner un brulot Anglois. 377. Vaisseaux François pris par Ruiter. 80. plaintes de la Cour de France sur ce sujet. 82. l'armée navale de France sous le commandement du Duc de Beaufort est en mer. 342. délibérations sur sa jonction avec celle de Hollande. *ibid.* Réflexions sur la jonction de l'armée navale de Hollande avec celle de France. 394. ordres donnés par Ruiter pour être suivis en cas de jonction. 395. les Armateurs François causent beaucoup de pertes. 79. on défend les fruits & les marchandises de France. 85.

Fraser (Jean) tâche de brûler les vaisseaux qui sont dans le port d'Amsterdam & est roüé. 547.

Fréderic III. Roi de Danémarc, commence la guerre contre la Suéde. 108. il est obligé de céder beaucoup de païs aux Suédois. 109. il est secouru par les Etats Généraux dans son pressant besoin. 109. 110. il régale les Oficiers Généraux des armées navales de Hollande. 123.

Fréderic-Henri Prince d'Orange, crée Ruiter Capitaine & Contre amiral. 7.

Fréderixbourg, forteresse dans la Guinée aux Danois. 253.

Fréderixode. 108.

Frêne (le) navire, fait eau & est remorqué à Palerme. 669.

Fricambaut, Capitaine d'un navire de guerre François. 89.

Froid extrême. 108.

Funen (isle) prise par le Roi de Suéde qui y passa sur les glaces. 108.

Furtado (Tristan de Mendoça) Ambassadeur de Portugal. 7.

G.

Gaalen (Jean van) sa victoire & sa mort. 33.

Gabaret (Jean) Capitaine d'un navire de guerre François. 566.

Gabriel Antonisz. 17.

Gaal. 290.

Gageldonc (Hubert) 239. 257.

Galiotes détachées de l'armée navale pour aller chercher les vaisseaux des Indes Orientales & les autres vaisseaux marchands. 303. détachées pour aller vers les côtes d'Angleterre. 328.

Gamara (Don Estevan de) Ambassadeur d'Espagne à la Haie. 157.

Gambie. 228.

Gardeloupe. 266.

Gardes des Plénipotentiaires de l'armée navale de l'Etat. 296.

Gelder (Evert van) tombe au milieu des Anglois qui se rendent maîtres de son vaisseau. 319.

Gelder (Anne van) troisieme femme de Ruiter. 14.

Gelder (Jean Paulusz. van) beaufils de Ruiter est fait Capitaine.

taine, 408. il eſt annobli par le Roi de Danemarc. 444. il eſt tué dans le combat. 610, Ruiter eſt afligé de ſa perte. 612.
Gelderlandt vaiſſeau, eſt deſemparé par la tempête & renvoié dans le port. 349. 350.
Génes. La peſte eſt à Génes. 91.
Genois, ils ne veulent pas permettre à Ruiter de combatre dans leur havre des vaiſſeaux François. 90. 91.
Génerolité du Roi de Tripoli. 177. du Penſionaire de Wit. 335.
Gent (Guillaume Joſef van) Lieutenant Colonel, eſt envoie vers le Gouverneur de Berg. 306. il eſt fait Colonel d'un régiment de ſoldats de marine. 339. il eſt vigoureuſement ataqué par les ennemis & ſe trouve en peril. 373. il eſt élu Lieutenant Amiral. 384. il veut ſe diſpenſer d'accepter cette Charge. *ibid.* il ſe trouve obligé de l'accepter par la ſollicitation des Etats. 385. il va faire une expédition dans la Tamiſe. 411. il ſe rend proche de Holhaven. *ibid.* à l'embouchure du Meduvei. 412. il eſt détaché avec dix-ſept vaiſſeaux pour aller à Hitlandt & aux iſles de Fero. 418. il reconnoît près de vingt vaiſſeaux devant Harwich ou dans le port, & demande permiſſion de les ataquer. 419. on lui fait préſent d'une coupe d'or. 420. il chaſſe ſur ſix Corſaires Algériens. 447. il ſe rend avec l'eſcadre d'Amſterdam à l'armée navale. 450. il refuſe de mettre pavillon bas devant *le Merlin*, yacht du Roi d'Angleterre. 452. il eſt commandé pour aller chaſſer ſur neuf vaiſſeaux Anglois vers la Tamiſe. 472. il deſcend cette riviére & s'en retourne joindre l'armée. 473. il eſt tué. 480. ſon extraction. *ibid.* ſon mérite & les ſervices qu'il a rendus. *ibid.*
Gentishommes. Panhuis, Bellechére & Bielken, jeunes Gentishommes volontaires dans l'eſcadre qui eſt dans la Guinée. 233.
Gerard Abrahamſz. Quartier-maître. 377.
Gerard Femſz. 111.
Gerard Jacobſz. eſt le premier qui arbore le pavillon des Etats ſur le fort de Tacorari. 238.
Gerſtdorp (Joachim) Grand-maître de Danemarc. 125. 150.
Gibraltar. Combat naval devant cette ville. 4.
Girofle (le) vaiſſeau, nommé par erreur *le Giroflier*, eſt pris. 360.
Glace. Paſſage de l'armée de Suéde ſur la glace pour aller en Funen. 108.
Glocefter, (le Duc de) 157.
Goerée (iſle) ſur les côtes de la Guinée ſe rend à Ruiter. 225.
Golius (Jaques) requiert les Etats de faire acheter des livres Arabes en Turquïe. 65. ſes qualités. *ibid.*
Goodſon, Vice-amiral Anglois, paſſe au bord de Waſſenaar. 122.
Gorcum (Pierre de) Capitaine d'un vaiſſeau de guerre. 9.
Gotskens (Henri) 370.
Goudtſche-ſluis. On y prend poſte, & l'on y fait marcher les milices du païs. 543.
Govert Pieterſz. Pilote. 377.
Goulette (la) forterefſe à l'entrée du havre de Tunis. 178.
Graaf (Girard Simonſz. de) ou le Comte. 258.
Graaf (Jean Allartſz. de) 55.
Grammont, (Armand de) Comte de Guiche arrive à l'armée navale avec quelques autres Gentishommes. 348. il marque beaucoup de valeur. 359.
Grandeur de courage de Ruiter. 696.
Grimaldi (Loüis) Prince de Monaco. 348.
Groenlandt. Voiage de Ruiter en Groenlandt. 6. la navigation en Groenlandt eſt défenduë par les Etats. 33. 114. 339. 624. les défences ſont levées ſous certaines conditions. 114.
Groningue. l'Evêque de Munſter lève le ſiége & ſe retire de devant cette place. 523.
Groot ou Grotius (Pierre de) ſa repartie à un Seigneur Anglois. 283. il avertit les Etats des mauvaiſes intentions du Roi d'Angleterre. 457. ſon diſcours au Roi de France. 461.
Groot (Hugues de) ou Grotius. Ce qu'il écrivoit touchant Loüis XIV. encore enfant. 439.
Guerre. Les Etats des P. V. ont été obligés de ſoutenir la guerre par mer. 1. 2.
Guerre entre la Suéde & la Pologne. 69. entre le Danemarc & la Suéde. 108.
Guiche (le Comte de) Voi Grammont.
Guillaume ou Willem Baſtianſz. eſt fait L. Amiral du Quartier du Nord. 623.
Guillaume ou Willem Boudoüinſz. van Eik. 321.
Guillaume ou Willem Evertſz. premier Pilote eſt deſtitué. 331.
Guillaume ou Willem Hendrikſz. Capitaine de vaiſſeau. 588.
Guinée, l'eſcadre qui eſt ſous Ruiter part de la Guinée pour revenir en Hollande. 264.
Guſtave. Voi, Charles.
Gyſels (Arnaud) Amiral de l'armée navale envoiée en Portugal. 7.
Grypskerke (Maria Velters van) premiére femme de Ruiter. 5.

H.

HAan (Jean de) Capitaine d'un navire de guerre. 145. il acuſe Schram & Vlug de n'avoir pas fait leur devoir. 525. il eſt fait Vice-amiral. 611. il eſt commandé pour aller avec quelques vaiſſeaux vers la Tamiſe. 584. il s'en revient. 585. il eſt commandé pour aller avec ſix navires de guerre eſcorter des vaiſſeaux juſqu'à Lisbonne. 646. il ſe ſépare de l'armée avec ſon eſcadre. 651. il arrive à Palerme. 657. à Mélazzo. 658. ſon combat contre les François. 700. il eſt tué. 701.
Haaren (Guillaume van) Ambaſſadeur en Suéde & en Danemarc. 120.
Haas (Jean de) 39.
Haaze (Adrien de) Capitaine de vaiſſeau de guerre eſt tué. 463.
Habitans des Provinces Vnies, ils ont été obligés de ſoutenir la guerre par terre & par mer. 1.
Hambourquois, bâtiment arrêté & relâché. 329.
Harang. Les Anglois ſe prétendent maîtres de la pêche du Harang. 14. Martin Tromp eſt commandé pour aller défendre les bâtimens des pêcheurs. 15. 16. profits & revenus que l'Etat reçoit de cette pêche. 16. bâtimens, flibots ou buches de la pêche du harang pris. *ibid.*
Hardieſſe de Ruiter en ſa grande jeuneſſe. 4.
Harmans. Voi, Jean.
Harwich. Deſſein de faire entrer l'armée navale dans le port de Harwich duquel on ſe déſiſte. 369.
Haſſelaar (Gerard) eſt à l'armée navale en qualité de volontaire. 477. eſt tué. *ibid.*
Heeden (Jean van) 249.
Heemskerke (Laurent) traître Hollandois. 387.
Heemskerk (Jaques) 4.
Heemskerk (Conrad) volontaire dans l'armée navale. 477.
Hees (Thomas van) eſt envoié à Alger. 649.
Hein (Pierre) ſon têmoignage avantageux touchant M. H. Tromp.
Heinſius (Nicolas) 41.
Hek (Jean) 716.
Heldt, Vice-amiral de Danemarc. 570.
Henri Adrianſz. Capitaine d'un vaiſſeau de guerre. 133. 151. il prend un vaiſſeau Anglois. 274. il eſt condamné en une amande pecuniaire pour quelque faute. 146. 370.
Henri Hendrikſz. fait des actions de courage ſur le Meduvei proche de Chattam. 414. 415.
Heukelom. 711.
Hiddes (Tierk de Vries) après s'être écarté de la flote en revenant de Berg en Norvegue, il la rejoint avec trois vaiſſeaux & un brulot. 311. il eſt tué. 375.
Hiſtorien quel eſt ſon devoir. 2.
Hitlandt. 285.
Hiver rude. 108. 109.
Hoek (Jaques) 616.
Hodge (Abraham) 234.
't Hoen (Rem) Lieutenant du Capitaine Wildtſchut eſt noté d'infamie & chaſſé comme un ſcélérat. 319.
't Hoen (Govert) 256. il eſt fait Contre-amiral. 368. il eſt tué. 375.
Hoeven (Corneille van der) 604. il ſe rend maître d'un yacht du Roi d'Angleterre. 616.
Hoeven (Corneille Jacobſz. van der) Commandant d'un brulot, met le feu au vaiſſeau *le Loial Londres*. 416.
Hollande, a produit pluſieurs Héros Maritimes. 1. la flote de Hollande part de deuant Berg en Norvègue. 309. elle arrive ſur la côte d'Angleterre. 329. devant la Tamiſe. 330.
Hollandois. Ils combatent pour la liberté de la navigation. 27. les Turcs les eſtiment gens de parole. 178.
Holms (Robert) attaque la flote de Smirne. 462.
Hom (Barent) 273.
Hongrie. Les Paſteurs de Hongrie, qui ſont aux galéres de Naples reclament Ruiter pour les faire délivrer. 656. Reſolution priſe par les Etats Généraux ſur leur ſujet. 658. Lettre du Réſident Hamel Bruininx pour ſolliciter leur délivrance. 659. 660. ils ſont delivrés de leur captivité. 679. on les embarque ſur un vaiſſeau Anglois pour les tranſporter en Hollande. 684.

 Hoo-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Honiwood. Ambaſſadeur, d'Angleterre en Danemarc. 149
Hoogenhoek, eſt tué. 374.
Hoorn (Jean Reiloffz van) ſa valeur. 278. il eſt fait priſonnier & mené en Angleterre. *ibid.* il eſt établi Commandant des vaiſſeaux de guerre qui font la garde ſur l'Y 544.
Hoorn (Jaques Jacobſz. van) Lieutenant. 250.
Hoorn (le Comte de) eſt envoié à l'armée navale. 421. il y arrive. 424. il donne des preuves de ſa valeur devant le fort de Harwich. 425.
Hoorn (le Comte Jean de) 413.
Hoorne (Jean Belgicus de) 256.
Hoornkens. 290.
Hop, (Corneille) il eſt envoié à Swammerdam. 543. il eſt envoié à l'armée navale. 598.
Horſt (Ewout van der) 385
Hove (Michel ten) Envoié en Portugal de la part des Etats. 97.
Houtebeen, ou Jol. 266.
Houttuin (Adrien Dirkſz. 111. il eſt ſéparé de la flote par la tempête & après la tempête il ſe joint à dix navires de guerre & à trois vaiſſeaux des Indes Orientales. 320. il arrive au Doggerbanc. *ibid.* il tombe preſque au milieu de l'armée navale d'Angleterre, mais il eſt averti par une galiote de Huiſduins. 321. il croiſe proche de Vlekke ren. *ibid.* il prend réſolution de s'en retourner en Hol lande. 323. il joint la flote avec huit vaiſſeaux. 327. il eſt tué. 363.
Hubert (Pierre de) Ambaſſadeur aux négociations de paix des Couronnes du Nord. 151.
Huën ou Huena, ou Ween. 111.
Huiſduine, une galiote de Huiſduine donne avis à quelques vaiſſeaux Hollandois de ſe garder de l'armée navale d'Angleterre. 321.
Hulſt (Abraham van der) eſt fait Vice-amiral. 297. il eſt tué. 354. ſa pompe funébre. 366.
Humilité de Ruiter. 440.

I.

J*Aarsveldt* vaiſſeau, eſt dématé. 482.
Jaques Philipſz. va prendre Aſkuë pour le mener au bord de Sweers. 357.
Jaques (le Vieux ou le Roïal) vaiſſeaux brûlé. 416.
Jaquet (Jean Klaaſz.) 129.
Jarmouth. Ofres faites par les Hollandois aux Magiſtrats de Jarmouth. 329.
Ibarra (Don Diego de) périt dans l'embraſement du vaiſſeau Amiral d'Eſpagne. 700.
Jean (Don) IV. Roi de Portugal. 7. il fait donner des chaînes d'or & des médailles aux Oficiers Généraux & aux Capitaines de l'armée navale de Hollande. 10.
Jean Evertſz. on lui ordonne deux cens livres de paie par mois. 32.
Jean Evertſz. Vice-amiral ſous Tromp. 24. il prend un vaiſſeau Anglois monté de trente-ſix piéces de canon. 25.
Jean Evertſz. ne pouvant plus tenir la mer, eſt remorqué vers terre 39. ordre qu'il reçoit des Etats. 42. on lui permet d'aller faire un tour en Zélande. 43. il marque de la jalouſie contre Ruiter. 116. on lui donne permiſſion de revenir de Danemarc. 131. il eſt fait Lieutenant Amiral de Zelande. 280. il eſt maltraité à la Brille par la Commune & ſe trouve en péril. 283. il eſt rétabli dans la Charge de Lieutenant Amiral. 367. il eſt tué. 375.
Jean Harmans Contre-amiral Anglois ſe défend vaillamment 353. il ſe bat contre Ruiter. 481.
Jean Leendertſz. Renegat natif d'Amſterdam. 62. eſt garanti des galéres. *ibid.*
Jean Matthyſz. prend deux quaîches Angloiſes. 305. eſt fait Contre-amiral. 390. il eſt renvoié au port à cauſe de la quantité des malades qui ſont à ſon bord. 318. il ſe bat ſur la Tamiſe. 431.
Jean Pauluſz. 14.
Jean Reiloffz. ſa valeur. 278. il commande ſur l'Y. 544.
Jean Thyſz. 133 146.
Jeltefioert. 307.
Imprudence en navigeant, ordres donnés pour l'empêcher 304.
Incendïe à Londres. 395.
Incident merveilleux. 14. 80.
Indes Orientales, galiotes envoiées pour chercher les vaiſſeaux qui en reviennent. 303. ils ſont ataqués par les Anglois dans le port de Berg en Norvègue. 306. ils ſortent de ce port & vont joindre l'armée de Hollande. 308. ils en eſt pris deux par les Anglois. 314. ils évitent le peril dont ils étoient menacés proche de l'Embs de la part des Anglois. 513. Deliberations des Etats à leur ſujet 514. ils entrent dans l'Embs. 517. ils ſe joignent à la flote. 519. ils arrivent au Vlie. 521.
Infection dans les vaiſſeaux Hollandois. 81.
Inquiétudes de Ruiter dans ſon élévation. 697.
Inſolences commiſes ſur le vaiſſeau Groningue. 375.
Inſtruction des Etats Généraux donnée à Ruiter pour ſon expédition dans la mer Méditerranée l'an 1664. 196. Autre Inſtruction de l'Amirauté d'Amſterdam pour Ruiter touchant les afaires des côtes de la Guinée. 215.
Joachim-Janſz. Maître de vaiſſeau. 6.
Jol (Corneille) ou Houtebeen mort dans une iſle de la mer d'Ethiopie. 266.
Jonathan vaiſſeau pris dans le Méduvei 417. envoié en Hollande. 418.
Jong (Jean de) 293.
Jordan (Joſef) Contre-amiral Anglois. 350.
Joſué, vaiſſeau coulé à fond par le canon des Anglois. 481.
Jour de la naiſſance de Ruiter eſt célébré. 683. 684.
Jour de jeune & de priére ordonné par les Etats. 301.
Jours de priéres publiques. 39. 282. célébrés tous les mois. 338. 465.
Jour d'actions de graces dans les P. V. 365. 366. dans l'armée navale pour la victoire de Chattam. 418. célébré auſſi en Hollande 419. 421. ſur la paix avec l'Angleterre. 435. 626. ſur la retraite des François qui ont abandonné Utrecht. 623.
Jour d'actions de graces en Danemarc pour la victoire remportée ſur les Suédois. 141.
Jour d'actions de graces & de priéres. 586.
Iſle Blanche des Oiſeaux. 223.
Itterſum (Robert van) 368.
Juel, Amiral Danois. 122.
Juinbol, Capitaine d'un vaiſſeau de guerre, qui ſaute par ſa propre poudre, & le Capitaine ſe noie. 25.
Junius (Robert) Miniſtre d'Amſterdam, ſuit l'armée navale de Hollande. 37. 38.
Juppiter, vaiſſeau pris par les Anglois. 567.

K.

KAaſen (Gilles) Capitaine d'un Câpre. 539.
Kabo Blanco, ou Cap. Blanc. 222.
Kabo de Raze, ou Cap. 273.
Kabo Cors, ou Cap de Corſe. 241. 249.
Kabo Verde ou le Cap Vert, eſt ataqué & pris par les Anglois. 210. 211.
Kallenburg (Gerard) Capitaine du vaiſſeau de Ruiter, ſe bat vaillamment. 688. le Capitaine Kallenburg arbore le pavillon d'Amiral. 701.
Kampen (Jean van) Capitaine de navire guerre 72. il ſe bat courageuſement dans le Sond. 111. & en 1673. 566.
Kant (Floris) Voi Cant.
Karſten Krynſz. 319.
Kaſiopyn Lieutenant Colonel. 368.
Kempthorn (Jean) Contre-amiral Anglois. 609.
Kerkhove (Quiryn van) Capitaine de vaiſſeau, reçoit ordre de prendre ſoin du *Fort de Hooningen* vaiſſeau des Indes Orientales. 308.
Keuvelaar (Baudoüin) 312.
Kiela (Dirk Jobſz.) eſt tué. 610.
Kievit. 543.
Killegreuw (Guillaume) Colonel dans l'armée navale que les Etats envoient en Danemarc. 113. ordres qui lui ſont donnés. 116.
Klant, (Juſte Herman) Capitaine d'un vaiſſeau de guerre. 327. 331. ſon vaiſſeau eſt renvoié dans le port. 372.
Kleidyk. Capitaine de vaiſſeau, de la Brille, ſe défend courageuſement. 29.
Knyf (Henri) 466.
Koenders ſe rend maître du vaiſſeau *le Girofle*. 360. il meurt de ſa bleſſure. 375.
Kolterman, ou Colterman. 290.
Konings-diep, paſſe ou canal Roïal, on le viſite & on le ſonde. 368.
Koningsmark. 543.
Kooker (Pierre) Maître d'un vaiſſeau des Indes Orientales, ſe jette à la mer croiant que ſon vaiſſeau va couler bas. 422.
Kruik (Corneille Adrianſz.) ſon infortunée valeur. 28. 29.
Kruiningen (Adrien) reprend une flûte Hollandoiſe ſur les Anglois. 314. il eſt acuſé & renvoié abſous. 526.
Kruisfioert, 307.
Kuilembourg (Guillaume van) 293. il s'engage au combat contre un grand vaiſſeau François. 566. il ſe noie. 569.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

569. son éloge. ibid.

L.

LAcédémoniens aspirent à l'empire de la mer. 27.
Lâcheté de quelques Capitaines sous le commandement de Witte Cornelisz. de Wit dans la bataille livrée à Blaake. 29. de quelques autres Capitaines. 40.
Laland. 151.
Lamaneurs ou Pilotes côtiers. On manque de Lamaneurs experts pour la riviére de Londres. 368. on en prend qui connoissent les côtes d'Angleterre 342. ils sont blâmés par Ruiter sur leur peu d'intelligence. 466.
Lambert Pietersz. Capitaine d'un vaisseau de guerre, est enterre à Alicante. 50.
Lampsens (Corneille & Adrien) deux considérables Marchands de Flessingue dans la Corderie desquels Ruiter alloit travailler en sa jeunesse. 4. il alla ensuite négocier par mer pour eux. 5.6
Lande (de la) Pirate François. 80. Ruiter le fait prisonnier. 81.
Landtman, navire brûlé. 358.
Landtman (Taddée de) 302.
Landts kroon, port de mer en Suéde. 145.
Laucourt. Capitaine de vaisseau. 470.
Laurent Davidsz. van Konvent. 316.
Laurent Teunisz. enlève la banniére Angloise du château de Tacorari. 238.
Lawson (Jean) Contre-amiral Anglois 35. puis Vice-amiral & est tué. 282.
Ledignac. 80. 82.
Lely (Pierre Pietersz.) 377.
Lemme (Gerard de) Capitaine de vaisseau, se bat courageusement contre les Espagnols 9.
Lettres des Srs. Meerman & Boreel Ambassadeurs en Angleterre aux Etats Généraux. 441.
Des Ambassadeurs van Beuningen & van Vrybergen. 503.
Des Ambassadeurs Halewyn & Boreel. 501.
Des Conseillers de l'Amirauté. 161. 206.
De van Beuningen à Ruiter. 364.
De van Beuningen touchant Ruiter & sa retraite. 380.
De Christien V. Roi de Dannemarc, à la Dame Veuve de Ruiter. 706.
De Don Jean d'Autriche à Ruiter. 650.
D'Edoüard Bakuel à Ruiter. 642.
Du Conseiller Pensionaire Fagel à Ruiter. 591.
Du Comte de Sandwich au Général Monk. 323.
Du grand Duc de Toscane à Ruiter. 683.
Des Plénipotentiaires de l'armée navale à Ruiter. 292.
De Hamel Bruininx aux Etats Généraux & au Gréfier Fagel touchant les Pasteurs de Hongrie. 659.
De l'Electeur de Brandebourg à la Dame Veuve de Ruiter. 705.
Du Roi de Danemarc aux Etats Généraux. 155.
Du Roi d'Espagne à Ruiter. 692. 693. 654. 653
Du Roi de Tripoli à Ruiter. 176.
Du Roi de France à d'Estrades. 389. à Beaufort. 394.
De Malapert. 664. 665.
Du Vice-roi de Sicile à Ruiter. 673. 675. 676.
Du Prince d'Orange à Ruiter. 512. 548. 561. 571. 578. 584 596. 600. 615. 693. à la Dame Veuve de Ruiter. 704.
Du Contre-amiral d'Alger. 167
Lettre de Ruiter au Souverain de Salé. 51.
A Withorn, Commandant d'une escadre Angloise. 67.
Aux Conseillers de l'Amirauté d'Amsterdam. 75.
Des Conseillers de l'Amirauté à Ruiter. 76.
De Ruiter au Duc de Medina-celi. 78. A Montagu. 120.
A un Amiral Suédois. 148. Au Contre-amiral d'Alger. 168.
Au Roi de Tripoli. 177. Aux Etats. 189.
A François Selwyn. 256. Au Sr. de Reede de Renswoude. 220.
Aux Genois. 90. Au Chevalier Paul. 94.
Au Sr. de Wit & aux autres Commissaires, touchant ce qu'il avoit éxécuté dans la Guinée. 289.
Au Roi d'Espagne. 652.
Aux Etats Généraux au sujet de l'ordre qu'ils avoient envoié d'entrer dans la Tamise. 422.
Au Conseiller Pensionaire de Wit. 489.
Au Prince d'Orange. 494. 549 559. 634.
Au Pensionaire Fagel. 520. 640.
Aux Etats de Hollande à la décharge du Ruart de Putten 510.
Lettre des Etats Généraux à Ruiter. 571. 592. 614.
Lettre des Etats Généraux au sujet du combat naval entre les Anglois & le Sr. Amiral de Wassenaar. 286.
Des Etats de Hollande à Ruiter. 46. 142. 486.
Aux Srs. Witsen & de Wit au sujet du refus de servir du L. Amiral Tromp. 294.
Des Etats de Frise à Ruiter. 507.
Des Etats de Zelande à Ruiter. 525.
Pour complimens de condoléance sur la mort de Ruiter. 705.
De Terlon à Ruiter. 365.
De Tromp aux Etats; touchant ce qui s'étoit passé entre lui & l'escadre bleuë dans la bataille. 383.
Du Général Valkenbourg. 245.
Du Pensionaire de Wit à Mortagne sur le sujet de mettre bas le pavillon. 199.
A Ruiter sur l'emprisonnement du Ruart. 508. 509.
D'Withorn. 66.
Lettres du Roi d'Angleterre par lesquelles Engel de Ruiter est confirmé dans la Dignité de Chevalier. 641.
Lettres de représailles des Anglois sur les Hollandois. 15.
Lezard, (pointe ou cap) proche duquel Ruiter se trouve en grand peril. 13.
Leiou. 155.
Liefde (de) vaisseau est brûlé. 354.
Liefde (Jean de) est fait Contre-amiral 279. il est envoié avec six vaisseaux au Breesond. 308. il rencontre deux vaisseaux des Indes Orientales avec d'autres qu'il mène joindre l'armée navale. 308. il est fait Vice-amiral de la Meuse. 341. furieux combat entre lui & le Vice-amiral de l'escadre du Prince Robert. 358. 359. tombeau elevé à son honneur. 611. 612.
Liefde (Corneille de) est fait Contre-amiral. 611.
Lier (Jean van) 293.
Lieutenant du Capitaine Adelaar mis en justice pour sa négligence. 102. 103.
Lionne (Hugues de) écrit à Ruiter, 387. le conseil qu'il donne au Roi. 394. sa conversation avec P. de Groot. 448.
Lira (de) Ambassadeur d'Espagne rend de glorieux têmoignages a la mémoire de Ruiter. 707.
Lodestein Sécretaire de l'Amirauté est envoié vers Ruiter. 551. il se rend à l'armée navale. 586.
Loïal Charles (le) vaisseau brûlé. 391.
Londres (le *Fidèle*) vaisseau brûlé. 416.
Londres. Epouvante à Londres au sujet de l'expédition de Chattam 417. incendie à Londres. 395.
Lorraine (Filippe de) se rend à l'armée navale. 370. son intrépidité. 377.
Louïs XIV. Roi de France déclare la guerre aux Anglois, & met en mer une escadre pour aller secourir les Hollandois. 342. il louë la conduite de Ruiter dans la retraite qu'il fit faire à son armée. 380. il l'honore de l'Ordre de St. Michel. 386. il demande son portrait. 387. sa Lettre au Duc de Beaufort. 394. ce que Hugues Grotius à écrit sur son sujet lors qu'il étoit encore au berceau. 439. il est irrité de la Triple Alliance & fait tous les éforts pour la rompre. 448. il redouble ses éforts pour la rompre & médite la guerre contre les Etats. 456. ce qu'il dît à l'Ambassadeur Pierre Grotius. 461. il déclare la guerre aux Etats. 463.
Louvel (Thomas) 616.
Lubec. Ruiter y est régalé. 141. vaisseaux de Lubec pris. 130.
Lunebourg (le Duc de) dîne au bord de Ruiter. 145.
Lunettes, on s'en sert chez les Espagnoles par gravité. 207.
Luxembourg (le Duc de) prend ocasion des glaces pour faire une invasion en Hollande. 542. il se retire vers Woerden & vers Uitrecht. 543.
Lydius (Jaques) met au jour son Livre intitulé *Belgium gloriosum*. 438.
Lyn (Corneille van der) 555.
Lyncourt (Corneille) 635.

M.

MAdre-Bombe (les isles de) 233.
Mak (Gerard Andriesz) se rend maître du vaisseau le *Charles* V. à Chattam. 415.
Manart (Jean) 701.
Mangelaar, (François) 50.
Marc Gerritsz. blessé par un Négre tire le couteau de sa plaie, & en blesse le Négre à mort. 239.
Marc Jansz. Pilote. 322.
Marc Willemsz. 470.
Magistrats sont changés en Hollande. 526.
Maladies sur les vaisseaux de Hollande. 95. 145. 332. 523. 586.
Marinus Willemsz. brûle un brulot ennemi, & dégage le vaisseau *ter Veere*. 566.
Marion (Jaques) Capitaine de vaisseau est cassé. 382.

Marleboroug (le Comte de) Seigneur Anglois 283.
Marreveldt (Nicolas) Capitaine d'un vaiſſeau de guerre. 146.
Martel ſe bat courageuſement contre l'eſcadre de Zélande. 605.
Martinique. Lettre de Ruiter touchant l'expédition de la Martinique. 634. 635.
Maſtricht ſe rend au Roi de France. 586.
Matelots animés par l'eſperance des recompenſes. 38. matelots deſerteurs punis 104. les matelots commettent de grandes inſolences au bord de Tromp. 302. ceux qui ont été dans les priſons d'Angleterre animent leurs compagnons dans un combat contre les Anglois. 353. matelots qui abandonnent leurs vaiſſeaux deſemparés ſont condamnés à l'amende d'un mois de gages. 370. un matelot eſt condamné à la mort. 382. matelots d'Amſterdam envoiés à l'armée. 543. ils reviennent de leur poſte qui étoit à Uithoorn. 547. ordre donné pour leur faire faire des éxercices militaires. 629.
Mauregnault, Colonel. 295.
Mazarin. 79.
Meadow, Ambaſſadeur de Cromwel. 108.
Méche, il vole un petit morceau de méche, qui entre dans la gorge de Ruiter. 392.
Médailles qui marquent beaucoup de vanité, frapées en Angleterre l'an 1665. 283. médaille en mémoire de la paix faite avec l'Angleterre après l'expedition de Chatam. 437.
Medaille frapée à Amſterdam au ſujet de la Paix. 438.
Medaille frapée à Paris. 461.
Médiateur doit tenir autant qu'il peut le droit des parties dans une balance égale. 149.
Méditations ſur la mort animent la valeur de Ruiter. 612.
Méduvei ou Mé[illegible]ouay. Voi, Riviére de Rocheſter.
Mekelenbourg, (Prince) de qui Ruiter reçoit viſite. 141.
Memoire de Ruiter. 699.
Mendoza (Don Jean de) Amiral de Portugal. 10
Meppel (Jean Cornelitz.) eſt envoié à Dantzic & à Coningsberg. 124. Il eſt fait Vice-amiral du Nord. 116. & enſuite Lieutenant Amiral. 278. il ſe bat contre le Vice-amiral de l'eſcadre bleuë. 375.
Mer. Les Anglois s'atribüent l'empire de la mer. 15. la mer eſt libre & commune à tous hommes. 27. tous ceux qui ont aſpiré à l'empire de la mer ont été obligés de ſe déſiſter de leurs prétentions. 27. 28. les Anglois mêmes ont autrefois ſoutenu que la mer étoit libre. 28.
Merlin, yacht du Roi d'Angleterre, paſſe au travers de l'armée navale de Hollande & eſt ſalué de quelques coups de canon. 452. récit de ce qui arriva dans la ſuite au ſujet du paſſage de cet yacht. 453. 454. raport de ce qui étoit arrivé entre l'armée navale de Hollande & le Merlin. 454. 455. propoſition de Douning Ambaſſadeur d'Angleterre ſur ce ſujet. 459.
Meſſa & Meca. 13.
Meſſine. Revolte dans cette ville. 643. jugement de Ruiter ſur la ſituation de Meſſine. 684.
Meun. 151.
Meurs (Wynant van) ſe rend maître d'une flûte Angloiſe. 553.
Middelfartſond. 108.
Middellandt (Pierre) ſe noie. 701.
Mings (Chriſtofle) eſt tué. 363.
Modeſtie de Ruiter. 10. 11. 338. 366. 440. 695.
Molkwen village en Friſe. 230.
Monaco (le Prince de) 348. il eſt en péril. 352. il ſe bat vaillamment. 359.
Monk tâche de remettre Charles II. ſur le trône. 127. ſon vaiſſeau eſt deſemparé. 360.
Montagu (Edoüard) fait voiles vers le Beldt avec l'armée navale d'Angleterre. 121. il écrit à Ruiter. 120. 122. ce qui lui arriva devant Alger. 161. ſon combat contre Braakel. 479. ſa mort & ſon éloge. *ibid.*
Monterey (le Comte de) ſes Envoiez à Ruiter. 596.
Montsbaay. 13.
Monteſarchio (Don Andrea d'Avola Prince de) 656. il viſite Ruiter & s'étonne de le voir dans une ſi petite maiſon. 440. il joint avec neuf vaiſſeaux l'armée navale de Hollande. 670.
Montſerrate, iſle. 269.
Moolenbeek, Bourgmaiſtre de Brugges. 596.
Moor (Juſte de) 4.
Mores font beaucoup d'honneur à Ruiter après ſa victoire obtenuë à la vuë de leur ville contre cinq Corſaires d'Alger. 11. ils lui marquent leur fidélité. 13. Voi, Turcs.
Morgendal (Paul) 249.
Moleſchot. (Nicolas van) 598.
Mortagne (Jean Bertram de) Commiſſaire des Etats ſur les côtes de Barbarie. 196. il commande les troupes ſur la côte de la Guinée. 222.
Mortalité dans l'armée navale. 701.
Munkenbo. 137.
Munnik (Dirk de) 566.
Munnik (Filippe de) eſt commandé pour aller à la découverte afin de ſavoir des nouvelles de l'état des ennemis. 470.
Munſter (l'Evêque de) déclare la guerre aux Etats. 463. il eſt obligé de lever le ſiége de Groningue. 523. guerre de Munſter. 338. elle finit. 342.
Muskerri (Baron de) 283.
Mutinerie des matelots au bord de Tromp. 302. mutinerie d'une partie des équipages de l'armée. 290.
Muts (Jaques) 295.
Mynnes (Chriſtofle) Vice-amiral Anglois. 350.

N.

NAalhout (Nicolas) ſon combat ſur la Tamiſe. 430. ſa valeur. 431.
Naarden. Deſſein ſur Naarden n'a pas de ſuccès. 542.
Naarden eſt priſe. 623.
Nachtglas. 151.
Naskou ſe rend au Roi de Suéde. 109. eſt rendu par les Suedois aux Danois. 153.
Naſſau (Maurice de) Gouverneur de Cléves écrit à Ruiter. 365.
Naſſau (Titus de) 475.
Naſſau (Louis de) Sr. de Beverwaardt, eſt propoſé avec pluſieurs autres pour la Charge de Lieutenant Amiral de Hollande. 44.
Navigation en Groenlandt défenduë. 33. 114. 280. 339. 623. permiſe pour un voïage en Norvègue & dans la mer Baltique. 339. liberté de la navigation maintenuë. 28.
Négligence du Capitaine Niedek. 304.
Négrerie ou village des Négres, ſa deſcription. 230.
Négres, leur armure. 239. leur tromperie. 241. leur cruauté. 239. 240. leur penchant à l'infidélité. 254. leur maniére de faire ſerment. *ibid.*
Nès (Aart van) Capitaine d'un navire de guerre, ſe bat courageuſement contre Blaake. 29. 30. & contre les Suédois à la bataille du Sond. 111. il eſt fait Contre-amiral. 181. il eſt en péril dans ſa chaloupe qui tourne ſans deſſus deſſous. 259. il eſt fait Vice-amiral de la Meuſe. 279. il en prête le ſerment. 299. il monte le vaiſſeau *Rotterdam.* 300. il tombe au milieu des Anglois & ſe trouve dans un grand danger. 315. récit de ce qui lui eſt arrivé pendant & après la tempête. *ibid.* il ſe bat contre les Anglois & dégage deux vaiſſeaux des Indes Orientales. 316. il eſt abandonné de Wildtſchut & d'Ooſtrum. 317. il rejoint l'armée avec onze voiles & eſt remercié. *ibid.* il eſt envoié à Rotterdam. 318. il eſt fait Lieutenant Amiral de la Meuſe. 341. il porte quelque tems le pavillon de Commandant en chef dans une bataille. 355. il ſe bat contre le Vice-amiral Anglois de l'eſcadre rouge. 374. il eſt mandé au bord de Ruiter. 376. leur converſation. *ibid.* il eſt envoié à Boſton. 421. il ſe bat ſur la Tamiſe. 430. il ſe bat contre le Vice-amiral Anglois de l'eſcadre rouge. 478. il eſt en danger de brûler. *ibid.* il va ſecourir Ruiter contre l'eſcadre bleuë Angloiſe. 482. il dégage ſon frére. *ibid.* il ſe bat contre le Prince Robert. 606.
Nès (Jean van) Capitaine d'un navire de guerre. 256. 273. il eſt fait Contre-amiral. 341. il eſt commandé pour aller conduire aux Middlegroenes les bâtimens deſtinés à y couler bas. 553. il eſt rapellé. 554. il eſt fait Vice-amiral. 611.
Nicolas Aldertſz. 40.
Niding. 155.
Niedek (François van) ſon vaiſſeau eſt deſemparé par la tempête. 326.
Niedek Capitaine de vaiſſeau tombe en faute à l'égard de l'arrêt des vaiſſeaux Suédois. 304.
Niéves. 269.
Nieupoort (Guillaume) 377.
Nieuwenhoven, récit du grand péril où s'eſt trouvé ce vaiſſeau des Indes Orientales pendant la tempête. 322. 323.
Nieuwerbrug. 543.
Nicoping. 109.
Nobleſſe qu'on aquiert par ſa propre vertu eſt la plus eſtimable. 4.
Noirot (Jean) Capitaine de vaiſſeau, eſt envoié à Naples. 655. il eſt bleſſé. 688. il meurt. 690.
Nooms (Pierre) Seigneur d'Arlanderveen, eſt obligé de ſouffr-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

frir le retrait de la Seigneurie de Wassenaar. 97.
Norvègue. l'armée navale de Hollande est sur la côte de Norvègue. 306.
Nouvelle Amsterdam. 278.
Nouveaux Païs-bas. *ibid.*
Nybourg ville. 132. batuë par Ruiter se rend à discrétion. 139. elle est pillée. *ibid.*
Nyhof. son vaisseau est desemparé par l'orage. 371. il est tué. 374.

O.

OAkes (*le Roïal*) vaisseau brûlé. 416.
Odensée capitale de l'isle Funen se rend au Roi de Suéde. 108.
Oficiers régalés au bord de Ruiter, ou les Généraux se donnent des têmoignages d'amitié & d'union. 562.
Olivier Aggesz. 311.
Ooms (Jean) reçoit un présent d'une chaîne d'or. 87.
Oostrum (Corneille) 317. il est suspendu pour un an de la fonction de sa Charge de Capitaine de vaisseau. 319.
Opdam Sr. de Wassenaar, arrive dans le Sond. 70. il est honoré de l'Ordre de l'Eléfant. *ibid.* il est rapellé avec 30. des plus grands vaisseaux. 71. il aquiert la seigneurie de Wassenaar. 97. il est envoié pour faire lever le siége de Coppenhague. 109. il passe dans le Sond avec l'armée navale de Hollande. 110. 111. il combat vaillamment 111. il va à Coppenhague. 112. il reçoit ordre de passer l'hiver en Danemarc avec l'armée. 113. il entre en négociation avec Montagu. 122. on lui permet de revenir en Hollande. 130. il part de Danemarc. 131. il arrive en Hollande & fait le raport de ce qui s'est fait sous son commandement, dequoi il est remercié. *ibid.*
Oraisons funébres de Ruiter. 713.
Oran, ville de Barbarie. 181.
Orange (le Prince de) est exclus des grandes Charges de la Republique à la sollicitation de Cromwel. 48. 49. il visite l'armée navale avec d'autres Grands Seigneurs. 344. grande afection des matelots Hollandois pour ce Prince. 344. il est fait Capitaine Général. 461. afection pour sa personne & pour sa promotion. 493. tumulte du peuple sur ce sujet. 492. 493. les Charges lui sont déférées. 493. sa déclaration à la décharge des Régens de Hollande. 494. les nouvelles de sa promotion causent beaucoup de joie dans l'armée navale. *ibid.* on demande son avis au sujet du poste qu'on fera prendre à l'armée navale. 499. sa réponce. *ibid.* il acorde une sauvegarde pour la maison de Ruiter. 530. son dessein sur Naarden & sur Woerden manque. 542. son entreprise sur Charleroi. *ibid.* il se rend au camp à Goudschesluis. 543. il demande à Ruiter ses avis sur la capacité des Oficiers maritimes. 548. sa Lettre à Ruiter. 596. il se rend à l'armée navale, & est d'avis de livrer le combat aux ennemis. 600. sa Lettre à Ruiter sur ce sujet. 600. 601.
Ordres donnés pour empêcher qu'on ne s'aborde en navigeant. 304. de jetter à la mer tous papiers manuscrits ou imprimés en cas de danger pressant de la part de l'ennemi. 305. de brûler les vaisseaux ennemis qu'on aura pris. *ibid.*
Ordres secrets donnés par les Conseillers de l'Amirauté pour s'oposer aux visites des vaisseaux par les Anglois. 74. ils sont révoqués par les Etats. 74. 75.
Ordres & pratiques établies dans l'armée navale pour la bien pourvoir de munitions & de bons vivres, & pour y faire des éxercices militaires. 302.
Orléans (la Duchesse de) envoiée en Angleterre. 448.
Osseri (le Comte de) 354. 609.
Oudaan. (Joachim) 714.
Oven (den) 33.
Overbeek (Arnaud van) Commandant d'une flote qui revient des Indes Orientales. 513.
Ouvrages en vers faits sur la prise de Chattam. 420. à l'honneur de Ruiter. 366.

P.

PAix. Pour avancer un Traité de paix il est nécessaire d'empêcher qu'une Partie ne fasse traîner les afaires en longueur pour prendre pendant ce tems-la son avantage sur l'autre. 149.
Paix avec l'Espagne. 10. avec Cromwel. 48. avec la Régence de Salé. 88.
Paix concluë à Rotsschildt entre la Suéde & le Danemarc. 109. dans les tentes des conférences 150. entre les Anglois & les Algériens. 173. entre les Hollandois & les Algériens. 176. 184. 185. avec la Régence de Tunis. 179. avec l'Evêque de Munster. 342. avec l'Angleterre. 437. faite à Aix entre la France & l'Espagne. 439.
Paix. Ruiter souhaitoit fort la paix dans l'Eglise. 697.
Palm (François) 339.
Palm, Colonel. 410. il fait descente dans l'isle de Schapei. 419. il a le commandement des troupes qui sont tirées des vaisseaux & envoiées à Uithoorn. 547.
Panhuisen. 233. 293. 481.
Papenburg vaisseau des Indes Orientales est pris. 604.
Parlement en Angleterre. 547. Déclaration du Parlement d'Angleterre qui reconnoît Charles. II. pour légitime héritier de son Pére. 156.
Paroles pieuses de Ruiter. 564. Derniéres paroles de Martin Harpertsz. Tromp. 39.
Passaro, cap. 165.
Passe de Jean de Wit, pourquoi ainsi nommée. 296.
Pasteurs. Il s'en trouve de seditieux. 301. 302. Résolution des Etats sur leur sujet. 302. ils sont exhortés de prier ardemment pour la Patrie. 387. 388. Ruiter les estime beaucoup. 697. le Pasteur du vaisseau la *Concorde* est envoié en poste en Hollande. 701.
Pater (Dirk) 570.
Patience de Ruiter en sa maladie. 693.
Patrie. Mort pour la Patrie est glorieuse. 41.
Pavillon. Les Anglois demandent que les Hollandois mettent la pavillon bas en marque de soumission. 15. différent sur ce sujet avec l'Angleterre. 460.
Pavillon de commandement. Résolution prise sur le sujet de qui le doit porter. 73.
Pauvreté de Ruiter en sa jeunesse. 3. 4. 5.
Pêche. Les Anglois s'atribüent le droit de pêche. 15. la pêche est défenduë. 549. pêche de la baléne défenduë. 623.
Peer (Abraham van) 523.
Peintres, leur coutume. 361.
Peinture ou ést représentée l'expédition de Chattam irrite le Roi d'Angleterre. 460.
Pen (Guillaume) Vice-amiral Anglois. 28. 35.
Perce (Jean) 360.
Percheval (Pierre de) 72.
Persécution pour cause de Réligion est dommageable. 661.
Peste à Génes. 91. à Londres. 329.
Phéniciens s'atribüent l'empire de la mer. 27.
Pierre Cornelisz. Consul des P. V. à Lisbonne. 10.
Pierre Florisz. Contre-amiral sous Martin Hapertsz. Tromp. 24. il se bat courageusement contre Blaake. 29. il est remercié par les Etats de Hollande. 33. il est fait Vice-amiral du Quartier du Nord. 47. il est tué dans le combat naval du Sond contre les Suédois. 111. sa pompe funébre. 112.
Pierre Leendertsz. Capitaine d'un Armateur. 539.
Pierre Magnusz. Capitaine d'un vaisseau de guerre. 390.
Pierre Salomonsz. Capitaine de vaisseau. 146. il est tué. 363.
Piété de Ruiter. 338. 441. 696.
Pikke, Capitaine. 146.
Pillards chatiés. 419.
Pilotage. Ruiter aprend le pilotage. 5.
Pirates François causent beaucoup de pertes. 79.
Placard pour la sureté des vaisseaux marchands. 24. pour encourager les matelots. 38. contre ceux qui servoient sur les vaisseaux Suédois. 131. pour mettre l'armée navale en état & trouver des matelots. 338.
Plénipotentiaires dans l'armée navale, faux bruits répandus contre eux. 324.
Plénipotentiaires. Ils font voiles avec Ruiter vers le Koningsdiep pour le reconnoître. 332. ils partent pour se rendre à la Haie, où ils sont remerciés par les Etats Généraux. 334.
Plénipotentiaires. Les Etats prennent la résolution d'en renvoier à l'armée navale. 397.
Plimouth. Rafraîchissemens envoiez de cette ville à Ruiter par présent. 429.
Poel le jeune (Jurien Juriansz.) 321.
Poësies. Voi Ouvrages en vers.
Pologne. Guerre entre la Suéde & la Pologne. 69. bataille entre ces deux nations. 70. Traité conclu entre elles. 71.
Pomp. 273.
Pompe funébre de Corneille Evertsz. & de van der Hulst. 366.
Pompes de mer leurs éfets. 182.
Poort sa valeur. 29. sa mort infortunée. *ibid.*
Port de la Luñe, ou de Spetia. 89.
Portlandt (le Comte de) 283.
Portrait de Ruiter envoié au Roi de Danemarc. 444.
Por-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Portrait de Ruiter demandé par le Roi de France. 387.
Portrait de Ruiter, mis dans la Chambre du Conseil de l'Amirauté. 400.
Portrait ou description de la personne de Ruiter. 698.
Portugais refusent satisfaction aux Provinces Unies sur les torts qu'ils leur ont faits. 97. 98. ils arrêtent tous les vaisseaux Hollandois. 98. on leur déclare la guerre de la part de l'Etat. *ibid.* leur flote de sucre tombe au milieu des Hollandois. 98. 99. ils évitent la bataille avec Ruiter. 104.
Postes le long des rivages. 595.
Pottrant (Martin Woutersz. van) 230.
Poudre envoiée à l'armée navale, & on en demande encore à emprunter de la Compagnie des Indes Orientales 487.
Presens pour les Chefs de l'armée navale. 32.
Preüilli d'Humiéres (le Marquis de) 668. 700.
Priére de Ruiter. 338. vertu de la priére en Ruiter. 578.
Prises, amenées de Brest. 434.
Prison du Ruart de Putten. 508. 509.
Prisonniers Anglois faits dans le combat contre Monc, 363. les prisonniers Hollandois sont maltraités en Angleterre. 44 on refuse en Angleterre de recevoir la rançon des prisonniers Hollandois & de les échanger, & on les traite rudement 339. délivrance de quelques-uns. 340.
Profanes detestés de Ruiter. 697.
Providence Divine. Elle renverse tous les desseins des hommes, & leur donne souvent des succès contre leur atente. 303. Elle se manifeste envers l'armée navale. 392.
Prudence de Ruiter. 91. 355. 362. 696.
Ptolomée, sa naissance. 3
Puchler, Colonel. 112
Punition du Lieutenant du Capitaine Adelaar. 102. de 22. matelots qui avoient deserté aux Dunes. 104. de quelques Capitaines & autres qui n'avoient pas fait leur devoir dans le combat. 283.

Q.

QUesne (du) Amiral de l'armée navale de France, se bat contre Ruiter en Sicile. 668. 669. 680.

R.

RAadt (Jean de) Capitaine d'un vaisseau de guerre. 146.
Raap (Jean) Capitaine. 320.
Raillerie du Roi de Suéde à l'Ambassadeur Terlon. 112. raillerie faite à Cologne. 604.
Raven (Samuel) croit pouvoir exciter quelque revolte en Angleterre. 368. il descend à terre pour cet éfet & retourne sans avoir pu reüssir 369. sa blessure & sa mort. 374.
Recompenses promises à ceux qui s'aquiteront bien de leur devoir dans le combat naval. 305.
Recompenses. 367. pour l'expédition de Chattam. 420.
Recompenses données par l'Etat aux Commandans de l'armée navale. 32. atribuées à ceux qui se rendront maîtres de vaisseaux Anglois. 280. 281.
Ree (Pierre van) 271.
Refusco. 229
Regemorter, sa valeur. 29.
Regens en Hollande destitués de leurs Charges. 526.
Rejoüissances au sujet du retour de Ruiter de la Guinée. 288.
Rendévous pour les vaisseaux en cas de tempête. 313. 228.
Renégats envoiés aux galéres. 62.
Réponce franche de Ruiter à un Capitaine François. 12.
Représailles. Voi Lettres.
Resolution. Voi Etats.
Retraite de Ruiter loüée. 380.
Réves (Guillaume) 567. sa mort. 610.
Revolte en Hollande. 493. à Messine. 643. sur le vaisseau *Groningen*. 375.
Richewyn, Capitaine. 146.
Ridderus (François) 302.
Rietbeek (Barthelemi) Commis de Bottrou. 237.
Riviére de Londres. Voi, Tamise.
Robbertson Capitaine Anglois. 106.
Robert (le Prince) vient au secours des Anglois avec 25. navires frais. 357. il est atendu sur les côtes de la Guinée. 251. mais c'est inutilement. *ibid.* il se bat vigoureusement contre de Liefde. 359. son vaisseau est tout percé de coups. 359. 360. il se bat contre Ruiter proche du Helder & prend chasse. 606. il suit Ruiter pour aller dégager l'escadre bleuë. 609.
Roch (Corneille) ancien Echevin se présente pour défendre la maison de Ruiter. 528.
Rochester. Expédition dans la riviére de Rochester. ou le Méduvei. 410. où l'armée navale de Hollande entre. 412. 413. on sonde sa profondeur. *ibid.*
Rochus (Isaac) 523.
Roelof Gerritsz. 377.
Roetering, Capitaine. 146.
Roeters (Henri) 544.
Roiale Caterine, vaisseau pris & repris. 478.
Roial Charles, pris sur la Tamise. 415. envoié en Hollande. 418. degradé & détruit. 548.
le Roïal Oake, vaisseau Anglois brûlé. 416.
le Prince Roial, vaisseau Anglois brûlé. 357.
Roodthooft (Dirk Pietersz.) 295.
Roodtsteen (Marc) Contre-amiral Danois. 133. 144.
Roos. 290.
Rosæus (Henri) Commandeur d'un brulot est acusé en justice. 406. il est suspendu des fonctions de son emploi. 407.
Rot (Tymen Simensz.) Lieutenant. 250.
Rotschildt. Traité de paix conclu à Rodtschildt entre la Suéde & le Danemarc. 109.
Rotstoc. 148.
Rouk (Robert) Consul à Tunis. 179.
Route qu'il faut tenir pour venir des côtes de la Guinée en Hollande. 265.
Roys (François) 19.
Ruiter (Adrien Jacobsz) prend un petit Câpre. 332.
Ruiter (Anne de) la plus jeune des filles de l'Amiral meurt de la peste. 382.
Ruiter (Engel de) Voi, Engel.
Ruiter (Michel de) grand-pere de l'Amiral demeuroit dans une metaierie hors de Bergopsom, où il eut beaucoup à soufrir. 2. 3.
Ruiter (Michel Adriansz. de) nâquit de parens de basse condition. 3. sa patrie & la ville de sa naissance. 4. son enfance & sa pétulance en sa jeunesse. *ibid.* son premier métier. *ibid.* il s'embarque pour la premiére fois. 5. il sert quelque tems sur terre en qualité de canonnier. *ibid.* il s'engage pour l'armée navale & est blessé & fait prisonnier. *ibid.* il aprend le pilotage. *ibid.* il se marie & perd sa premiére femme. *ibid.* il va en Groenlandt en qualité de Pilote. 6. il se remarie. *ibid.* il devient Maître de vaisseau & enlève à deux Dunquerquois une prise qu'ils avoient faite. *ibid.* il est fait Capitaine, & Contre-amiral de l'armée navale qu'on envoie en Portugal. 7. il entre dans la baie de Cadix. 8. il se bat courageusement dans la bataille livrée aux Espagnols & court risque de couler bas. 9. il coule à fond un vaisseau Espagnol dans les Indes Occidentales, & marque de la compassion pour ses ennemis. 11. il se bat devant Salé contre cinq Corsaires d'Alger & s'aquiert beaucoup de gloire parmi les Mores. *ibid.* il se trouve en grand péril au milieu de Dunquerquois dont il se dégage. *ibid.* il est ataqué par des vaisseaux François sur la côte Barbarie. 12. sa conversation franche & hardie avec le Capitaine François. *ibid.* la maniére dont il se tire d'afaire d'avec le Souverain d'une certaine ville de Barbarie. 12. 13. son voiage par terre dans un païs de Barbarie. *ibid.* il perd son vaisseau par naufrage, & ne laisse pas de faire un voiage heureux. *ibid.* il est en danger de faire naufrage proche de Lesard. *ibid.* il est prié par les Etats de prendre le commandement de l'armée navale qui s'assemble proche du Wielingen, & y consent enfin après beaucoup de résistance. 17. il se rend à l'armée & prend son cours vers le pas de Calais. *ibid.* il aprend des nouvelles de l'armée d'Angleterre & passe le pas de Calais avec les vais. mar. qu'il escorte. 18. il arrive proche de Plimouth & y rencontre Askuë. *ibid.* il s'engage au combat avec lui. 19. il porte ses Capitaines à suivre Askuë & à l'ataquer dans le port de Plimouth. 20. il en est empêché par les vents contraires. *ibid.* il reçoit des nouvelles de l'armée d'Angleterre sous Blaake; laquelle il évite prudemment. 21. il se joint à l'armée navale de Witte Cornelisz de Wit. 22. il s'engagent de Wit & lui au combat contre Blaake. *ibid.* il detourne de Wit de retourner au combat. 23. il retourne à Flessingue, & prend une nouvelle résolution de ne retourner plus en mer. 24. il promet de faire encore une campagne. *ibid.* il est maintenu dans son autorité par les Etats contre ses envieux. *ibid.* on lui donne l'escadre de Witte Cornelisz. de Wit à commander. *ibid.* il se bat sous le commandement de Tromp contre Blaake. 28. il est fort incommodé dans le combat & l'on fait remorquer son vaisseau. 30. il est tout-a-fait desemparé. 31. Les Etats lui ordonnent deux cens livres de présent par mois. 32. ce qu'il fit dans la bataille donnée proche de Schevening. 40. on lui permet d'aller faire un tour en Zélande. 43. il est élu

Vice-

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

I N D E X.

Vice-amiral de Hollande. 46. il veut refuſer cet emploi. *ibid.* le Penſionaire de Wit le porte à l'accepter. 47. il prend congé du Conſeil de l'Amirauté de Zelande & vient demeurer à Amſterdam. 48. il eſt envoié dans la mer Méditerranée avec cinq navires de guerre. 49. il eſt fort bien reçu à Malaga. 50. il ſe rend devant Salé, où il tâche d'acomoder les différens avec le Sant. 51. il reçoit le droit de grande Bourgeoiſie d'Amſterdam. 53. il eſt envoie en Barbarie. 54. il rencontre Blaike Amiral Anglois. *ibid.* il arrive devant Cadix & s'emploie avec vigueur à faire relâcher un vaiſſeau Hollandois qui avoit été pris par les Eſpagnols. 55. il arrive devant Alger, ou il tâche vainement de brûler les Corſaires Turcs. 58. il prend une barque Turque. *ibid.* il chaſſe ſur l'Amiral d'Alger. 59. il ſe rend devânt Arſilla & y ataque deux Corſaires dont l'un eſt coulé bas & l'autre pris 62. 63. il arrive à Cadix & remet à la voile avec une flote de vaiſſeaux marchands où il y a beaucoup d'argent chargé, pour retourner en Hollande. 65. il eſt envoié au Sond avec une armee navale ſous lui. 69. il va à Coppenhague. *ibid.* il ſaluë le Roi de Danemarc. 72. il eſt envoié par les Etats dans la Mediterranée. 73. il arrive devant Cadix. 77. il ſe rend au Port de Ste. Marie pour conférer avec le Duc de Médina Celi. *ibid.* il ſe rend devant Livourne. 78. il joint deux Pirates François & les prend. 80. on porte de la part de la France de grandes plaintes contre lui ſur ce ſujet. 82. on lui donne une chaîne d'or. 87. il arrive devant Salé & renouvelle le Traité de paix avec la Régence. 88. il tient quelques vaiſſeaux François aſſieges dans le port de Speſſa. 89. il s'entretient avec Stooks Amiral Anglois. 96. il reçoit ordre d'aller croiſer ſur les côtes de Portugal. 97. il prend un bâtiment chargé de ſucre. 99. après ſon retour en Hollande il eſt renvoié ſur la côte de Portugal avec 22. vaiſſeaux. 101. il tient le Tage fermé. 104. il va aux iſles de Baione. 107. il eſt envoié en Danemarc avec une armée navale. 113. 116. il entre dans le Beldt. 120. il paſſe au bord de Montagu. 122. il arrive devant Coppenhague. 127. il reçoit ordre d'inſulter les Suédois. *ibid.* il entre dans le Sond & fait bloquer le port de Landscroon avec cinq vaiſſeaux. *ibid.* il va trouver le Sr. de Waſſenaar proche de Femeren. 130. il entre dans le port de Kiel. 132. il fait batre Cartemonde avec ſon artillerie, & anime les équipages. 134. il fait voiles avec l'armée vers Nybourg. 138. il bat cette ville ſi vigoureuſement qu'il la contraint de ſe rendre. 138. 139. il entre dans la ville où on le remercie des ſervices qu'il a rendus. 140. il eſt régalé à Lubec. 141. le Roi de Danemarc lui fait préſent d'une chaîne d'or. 142. il viſite les rempars de Coppenhague. 144. il reçoit des remercîmens du Roi de Dannemarc. *ibid.* il ſe trouve incommodé devant Coppenhague. 145. il viſite le cabinet de raretés du Roy de Danemarc. *ibid.* il va ſe poſter devant Landſcroon & y tient l'armée navale de Suéde aſſiegée. 146. il reçoit ordre de ſuſpendre les hoſtilités contre les Suédois. 146. ſa Lettre à l'Amiral de Suéde. 148. il fait tranſporter ſur ſes bâtimens les troupes Suédoiſes d'Elſeneur à Elſenbourg. 152. il eſt régalé par le Comte de Steenbok, grand Maréchal de Suéde. *ibid.* il reçoit ordre de s'en retourner avec l'armée navale de Danemarc en Hollande. 153. le Roi de Danemarc le fait Chevalier, lui amplifie l'écu de ſes armes, & lui ordonne 2000. livres de penſion. *ibid.* il part de Danemarc. 155. il arrive au Vlie. 156. un autre bâtiment aiant abordé celui où il eſt & l'aiant fait couler bas, il ne ſe ſauve qu'avec beaucoup de peine. *ibid.* il eſt renvoié dans la Méditerranée. 159. 160. il reçoit ordre de défendre la flote d'argent des Eſpagnols & de l'eſcorter juſques dans le port. 161. il s'abouche avec le Duc de Medina Celi. *ibid.* ſa compaſſion & ſa cordialité envers un Maître de vaiſſeau Anglois. 162. il fait voiles vers Malaga, pour aller croiſer ſur les Corſaires. 163. il aborde à Malte. 165. il écrit au Roi & au Bacha de Tunis. 167. il entre en négociation avec la Régence de Tunis pour la rançon des Eſclaves. 167. 168. il aborde à Tunis. 169. il écrit au Roi. *ibid.* ſes prudentes délibérations. *ibid.* il part de Tunis & ſe rend devant Alger. 171. il entre en négociation de paix avec la Régence d'Alger. 171. 174. il renouvelle la ſuſpenſion d'armes avec les Algériens. 176. il arrive à Majorque. 176. à Tripoli. *ibid.* il écrit au Roi de Tripoli *ibid.* il part de Tripoli. 178. il retourne à Tunis. *ibid.* il conclut la paix avec la Régence de Tunis. 178. 179. il touche à Alicante. 181. à Malaga. *ibid.* il reçoit des complimens du Prince de Monteſarchio. *ibid.* il rentre en négociation avec les Algériens. 183. il conclut la paix avec eux. 184. il part de devant Alger. 188. il aborde à Yviça. 189. il eſt rapellé en Hollande. 192. il demeure à Amſterdam une partie des annees 1663. & 1664. 193. il retourne dans la Méditerranée. 196. 198. il tombe dans une maladie dangereuſe. 198. il retourne à Alger. 200. il écrit au Divan de la ville. 200. 205. il part d'Alger. 206. il arrive devant Valence. 207. il eſt magnifiquement régalé par le Vice-roi. *ibid.* il reçoit ordre de ſe rendre ſur les côtes de la Guinée. 218. il part de Cadix pour s'y rendre. 221. il enferme huit vaiſſeaux Anglois devant l'iſle de Goerée ſur la côte de la Guinée. 223. Goerée ſe rend à lui. 225. ſon diſcours à la Garniſon qu'il laiſſe à Goerée. 230. il part de Goerée. 231. il ſe rend ſur la côte d'Or. 237. à St. George de la Mine. 240. il prend la réſolution d'ataquer Cormantin. 252. il ſomme ce Fort. 255. 256. il s'en rend maître. 258. il ſe retire. 260. il reçoit ordre des Etats de s'emparer de Cormantin. 261. il ſauve un matelot qui avoit été pendu. 265. il part des côtes de Guinée. *ibid.* il fait voiles vers la Barbade. 267. il ſe bat contre des Anglois. *ibid.* il arrive à la Martinique. 268. il remet à la voile. 269. il aborde à Montſerrate. *ibid.* à Nieves. *ibid.* à St. Chriſtofle. 270. à Baſſeterre. *ibid.* à St. Euſtache. 271. il eſt créé Lieutenant Amiral ſous le Collége d'Amſterdam. 278. il arrive proche des iſles de Fero. 284. 225. proche de la Norvegue. 285. 286. il entre dans l'Embs Occidental & arrive hûreuſement ſous Delfzyl. 287 288. il eſt fait Lieutenant Amiral de Hollande & de Oüeſt-friſe. 290. 291. il part de Delfzyl avec le Vice-amiral van Nès pour ſe rendre au Texel. 293. il eſt fait Lieutenant Amiral Général & prête le ſerment de fidélité. 292. 298. il ſe rend à l'armée navale. 299. il eſt préſenté par les Plénipotentiaires de l'armée aux Capitaines pour être leur Commandant en Chef. 300. il monte le vaiſſeau *Delflandt. ibid.* il ſe rend avec l'armée à vuë de terre devant Berg en Norvègue. 306. il part de Norvègue & eſt batu d'une violente tempête. 309. il arrive au Doggerbanc avec une partie de la flote 311. il prend la réſolution de faire tête aux Anglois avec 39. vaiſſeaux. 312. il paſſe avec les Plénipotentiaires ſur le vaiſſeau *la Hollande*. 327 il ſe rend à la Haie où il loge chez le Penſionaire de Wit. 335. il fait raport de ſes deux expéditions aux Etats Généraux & en eſt remercié. *ibid.* il ſe préſente à l'Aſſemblée de l'Amirauté d'Amſterdam, où il porte quelques pavillons Anglois, un étendard & une couronne. 336. on lui fait préſent d'une éguiére d'argent. *ibid.* il eſt fait Préſident de l'Amirauté. *ibid.* ſa modeſtie & ſa piété. 338. il reçoit ordre de hâter le nouvel armement naval. 341. il retourne en mer. 342. il donne pouvoir aux autres Amiraux de faire des ſignaux en certaines ocaſions preſſantes. 348. ſa harangue aux Chefs & aux Capitaines de l'armée navale, pour les exhorter à bien faire dans le combat. 349. il dégage Tromp. 354. ſa prudence dans le combat. 355. il fait porter le pavillon d'Amiral à Aart van Nès pendant quelque tems. *ibid.* il va ſecourir de Liefde. 359. après avoir eu l'avantage ſur les ennemis, il prend réſolution de ſe rendre au rendévous, & il entre au Wielingen. 362. les Etats de Zélande le régalent. 364. ils le felicitent. *ibid.* il s'engage avec une partie de ſon eſcadre dans un combat qui eſt rude. 373. il ſe bat vigoureuſement. *ibid.* ſon vaiſſeau eſt fort incommodé. 374. il commence à faire retraite à petites voiles, & s'atend en vain à la venuë de Tromp. *ibid.* il ſe trouve dans un extrême péril & fait venir l'Amiral van Nès à ſon bord. 376. il laiſſe échaper quelques paroles deſeſpoir. 376. 377. il continuë ſa retraite. *ibid.* un brulot le mèt dans un grand danger. *ibid.* il ſe voit preſque ſans eſpérance. 378. il entre au Spleet & va moüiller au Doorloo. 378. 379. il vient à ſon bord des Députés de l'Amirauté. 380. ſa retraite eſt loüée dans une Lettre du Roi de France. *ibid.* ſa plus jeune fille meurt de la peſte. 382. le Roi de France lui envoie l'Ordre de St. Michel avec des préſens. 385. 386. il retourne en mer. 389. 390. il tâche de joindre l'armée navale d'Angleterre. 390. il s'aproche des côtes de France & évite celles d'Angleterre. 391. il va jetter l'ancre ſous la haute côte d'Eſtaples. 391. un petit bout de méche lui entre dans la gorge & lui cauſe beaucoup de mal. 392. ce qu'il écrit à van Beuningen au ſujet de ce qui avoit été arrêté entre les Ambaſſadeurs de France & les Députés des Etats. *ibid.* Il envoie le Sécretaire Nieuport à L. H. P. 394. il dreſſe un certain Ordre pour être ſuivi en cas de jonction des armées navales de France & des Etats. 395. il demande permiſſion de ſe retirer dans ſa maiſon à cauſe de ſa maladie. 396. il ſe retire & ſe

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

rend à Amsterdam où il ne guérit que lentement. 398. il recouvre sa santé & reçoit de beaux présens. 400. il demande de quelle maniere il faudra que les navires de l'Etat saluënt les Ambassadeurs d'Angleterre. 403. Il fait voiles avec l'escadre de la Meuse vers le Texel, & met ordre à la sureté de l'armée navale. 406. il tient conseil de guerre touchant le dessein qu'on faisoit sur Chattam. 410. il entre dans le Konings-diep à l'Est des Middlegroenes. 411. il commande Enno Doedes avec dix navires & deux brulots pour remonter la riviére. *ibid.* il envoie quelques vaisseaux croiser à l'Est du Konings-diep. *ibid.* il se rend auprès du Ruart & de van Gent dans le Méduvei. 413. il donne les ordres pour adresser des brulots. 416. il descend la riviére. 418. il demeure dans la Tamise avec 38. vaisseaux. *ibid.* on lui fait présent d'une coup d'or. 420. il divise le gros de son armée & tient la Tamise bloquée. 421. il remonte la riviére jusques à Gravesande. 422. 423. il fait voiles vers Harwich. 424. vers Dartmouth. 427. il arrive proche de Bevesier. 428. il reçoit nouvelles de la conclusion de la paix. 429. 431. de l'échange des ratifications. 434. il entre dans le port de Goerée. 436. il est remercié par les Etats & reçoit une coupe d'or. *ibid.* il fait son séjour à Amsterdam où il fait paroître beaucoup d'humilité. 440. têmoignage du Chevalier Temple sur son sujet. *ibid.* le Prince de Montesarchio lui rend visite. *ibid.* sa maniére de vivre pendant son séjour sur terre. *ibid.* il donne avis à la Haie de ce qui étoit arrivé à Sueers dans le Canal. 441. il envoie son portrait au Roi de Danemarc qui l'avoit demandé. 444. il écrit à van Beuningen. *ibid.* on l'envoie en mer l'an 1670. avec une armée navale sur le soupçon des desseins de la France contre les P. V. 448. il demeure à Schooneveldt où il fait faire des éxercices militaires. 451. on lui donne une compagnie de soldats pour sa garde. 464. il met à la mer en 1672. avec quelques vaisseaux de la Meuse. 465. 466. il détache le Cap. Munnic pour aller vers les côtes d'Angleterre, chercher des nouvelles de l'armée navale des ennemis. 469. il livre la bataille aux Anglois devant Souls-baie & s'engage avec le Duc d'Yorc. 377 avec le Contre-amiral Hermans. 481. têmoignage du Lieutenant de Montagu à la loüange de Ruiter. 483. il reçoit ordre de remener l'armée au poste de Schooneveldt. 497. il s'y rend. 499. son avis sur le parage où l'armée se doit poster. *ibid.* il reçoit ordre de retourner à Goerée. 507. il écrit aux Etats à la decharge du Ruart de Putten. 510. il reçoit une Lettre du Prince d'Orange. 512. il mène l'armée navale vers l'Embs, pour ramener la flote des Indes Or. 516. il envoie 232. matelots aux vaisseaux de cette flote. 519. il reçoit nouvelles du massacre des Sieurs de Wit. 521. son sentiment sur cette action. *ibid.* il fait voiles avec l'armée de Schooneveldt vers la Meuse. 525. faussetés publiées à son desavantage & tumulte qui se fait autour de sa maison dans l'isle de Waal. 526. de quelle maniere ce trouble fut apaisé. 528. il demande & obtient sauve garde pour sa maison. 529. 530. il reçoit ordre de remener l'armée à Schooneveldt. 533. il conseille aux Etats de faire rentrer & desarmer les vaisseaux. 534. il entre à Hellevoetsluis & rend graces à Dieu de ce qu'il l'a conservé. 538. il fait son raport à L. H. P. *ibid.* au Prince. *ibid.* sur une fausse alarme il est envoié a Hellevoetsluis. 539. il se rend devant la Brille & y visite tous les postes. *ibid.* il donne ses ordres pour Goerée. 540. il reçoit ordre de faire desarmer les six plus gros vaisseaux de la Meuse 541. mauvais dessein sur sa vie détourné. *ibid.* on lui donne le commandement sur les milices qui sont le long de l'Y & du côté de l'isle de Waal. 544. il s'embarque dans un yacht pour aller visiter les côtes de Gueldres & du Gooylandt. 546. il conseille de renouveller divers placards pour exciter les matelots à bien faire leur devoir. 548. il reçoit ordre du Prince pour faire avancer l'armement naval. 549. il prend la résolution de traverser vers les côtes d'Angleterre, & d'y faire couler bas quelques bâtimens préparés pour cela. 553. il retourne à Schooneveldt. 554. ses paroles pieuses & sa confiance. 564. il s'engage au combat contre le Prince Robert & contre Sprag. 565. il dégage Tromp. *ibid.* têmoignage de d'Estrées à son sujet. 568. accident étonnant qui lui arrive sur le point de livrer une bataille. 578. le Maréchal Wirts va le visiter à son bord. 584. il mène l'armée navale sur les côtes d'Angleterre. 587. il prend le parti, pour des raisons fortes, de retourner au rendévous. 587. les ordres qu'il donne à Bankert & à Tromp. 589. il commande trois yachts pour aller se poster entre l'armée des ennemis & celle de l'Etat. 589. plusieurs Grands d'Espagne & autres Seigneurs vont le visiter. 596. le discours qu'il fait à son équipage en presence du Prince. 602. il gagne le vent aux ennemis. 605. il se bat contre le Prince Robert. 606. il va au secours de Tromp. 607. il rend des actions de graces à Dieu de la victoire qu'il a obtenuë. 610. la maniére dont il prend la mort de son Beau-fils. 610. il est remercié par les Etats Généraux & par les Etats de Hollande. 613. 614. il est un puissant instrument pour avancer la paix. 625. beau têmoignage d'un Auteur Anglois à son sujet. *ibid.* son avis touchant le dessein de diminuer les équipages. 626. il prête le serment de Lieutenant Amiral Général. 627. la proposition qu'il fait d'aller ataquer les isles Caribes ou Antilles Françoises. 628. sa Lettre au Prince touchant l'expédition de la Martinique. 634. 635. il rentre à Goerée. 640. il est prié d'aller en Angleterre. *ibid.* il reçoit ordre d'aller avec une armée navale sur la côte de Messine. 643. il est d'avis qu'il faut grossir cette armée. *ibid.* ce qui se dît sur ce point entre lui & quelques Seigneurs de la Régence. 643. 644. la maniére remarquable dont il fait ses adieux. 644. il écrit au Prince de Montesarchio. *ibid.* il fait voiles vers Blankenbourg. 647. il touche à Cadix, où il reçoit une dépêche de la Reine Régente d'Espagne, avec ordre d'aller prendre Don Jean d'Autriche. 648. il détache quatre navires pour aller escorter à Alger le Sieur Thomas Hees. 649. il se rend devant Alicante. *ibid.* devant Barcelone. 651. sa demande au Vice-roi de Catalogne. 652. il reçoit une dépêche du Roi d'Espagne 653. il aborde devant la Sardaigne & devant Cagliari. 654. le Vice-roi de Sardaigne lui rend beaucoup d'honneur. *ibid.* il touche à Melasso, où le Vice-roi de Sicile lui fait beaucoup de complimens sur sa venuë. 655. 656. il prend à cœur l'afaire des Pasteurs de Hongrie qui sont aux galeres de Naples. 656. il fait des propositions de diverses entreprises contre les Messinois. *ibid.* il prend la résolution de livrer le combat à l'armée navale de France. 667. la bataille se donne entre les isles de Stromboli & de Salino. 668. il remène son armée à Melazzo. 672. 673. il prend la résolution de s'en retourner en Hollande. 674. il reçoit une Lettre du Vice-roi qui porte plusieurs raisons pour empêcher son départ. 675. il fait voiles de Melazzo. 677. il arrive proche de l'isle Gorgone, où il reçoit des ordres de la part des Etats de demeurer encore sur les côtes de Sicile. *ibid.* il retourne à Naples, & obtient enfin que 26. Pasteurs de Hongrie soient relâchés. 678. 679. discours remarquable qu'il fait à ces Pasteurs. 679. 680. il reçoit quelques présens du Vice-roi. *ibid.* il se rend à Palerme. 681. devant Messine. 684. proche d'Augusta. 685. il se bat contre l'armée navale de France proche du Mont-gibel. 687. il est blessé. 688. le Roi d'Espagne l'honore de la Dignité de Duc. 692. il est patient dans ses douleurs. 693. il se prépare pieusement à la mort. 694. il meurt. *ibid.* il est embaumé. *ibid.* récit abrégé de sa vie & de ses qualités. 695. ses mariages & ses enfans. 699. les nouvelles de sa mort causent beaucoup de tristesse dans les Sept Provinces. 704. Les Etats donnent leurs ordres pour lui faire élever un tombeau. 706. témoignage avantageux que lui rend l'Ambassadeur d'Espagne. 707. les honneurs que lui font les Rois de France & d'Angleterre. 708. Résolution des Etats touchant l'ordre qui seroit tenu dans sa pompe funébre. 710. sa pompe funebre. 711.
Ruiter (Michel de Wit de) fils de la fille de l'Amiral est honoré du titre de Baron. 708. sa fin pitoïable & son éloge. *ibid.*
Rulæus (Henri) prononce un panégirique de Ruiter. 713.
Ruses de guerre dont Ruiter s'est servi. 11.
Ruth (Maximilien) est fait Capitaine d'un navire de guerre. 342. il se rend maître du vaisseau la *Convertine*. 360. il est condamné à une amende pécuniaire pour quelque faute. 370. il est tué. 374.
Rutger Huigens. 284.
Ruart de Putten. Voi, Corneille de Wit.

S.

Saint Christofle. 269. 270.
Sainte Eustache. 271.
Saint George de la Mine. 240. principale forteresse sur la côte d'Or. 241.
Saint Jago, ou isles du Cap Vert. 266.
Saint Vincent (Cap de) 221.
Saint Paul, vaisseau brûlé. 356.
Saint Thomé. 266.
Salé. Combat devant Salé. 11. afaires avec le Sant de Salé

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

lé pour un vaisseau Turc qu'on avoit pris. 51. 52. Traité conclu avec la Régence de Salé. 61. Paix renouvellée avec la même Régence. 88.
Salinas (Bernard de) venant de Londres va saluer le Ruart & Ruiter. 423.
Salve funeste. 13.
Saloo (Gille) Commandeur d'un brulot est dénoncé en justice. 406. il est destitué de sa Charge & envoié au Rasphuis. 407.
Sama, village des Négres. 240.
Sandwich (Edoüard Montagu Comte de) 282. sa Lettre à Monc. 323.
Sansum, Contre-amiral Anglois est tué. 282.
Sant (le) ou Souverain d'une certaine ville de Barbarie, tâche, même par menaces, d'avoir de Ruiter une piéce de drap à trop bas prix; mais vainement. 12. il fait amitié & alliance avec Ruiter. 13.
Sant de Salé (le) est fort irrité de la prise que Tromp a faite d'un bâtiment Turc. 51.
Santé merveilleuse des équipages dans la Guinée. 265.
Santen (van) Lieutenant Colonel. 295.
Satyn (Jean) Consul à Livourne. 88.
Sauvegarde du Prince pour la maison de Ruiter. 530.
Sceperus (Jaques) prêche séditieusement à Gouda un jour de priéres publiques, & en est châtié par un retranchement de gages. 301. 302.
Schaaf (Martin) Capitaine d'un vaisseau de guerre. 64.
Schafsbury, son aveu touchant le bonheur des Hollandois. 545. son cruel sentiment de détruire la Carthage Hollandoise. 547.
Schak, grand Maréchal de Danemarc. 153.
Schapey. On y fait descente. 419.
Schatter, Capitaine, 107. 146.
Schay. Commandant de Delfzyl. 288.
Schelling, isle dont la pointe Occidentale est brûlée par les Anglois. 382.
Schismes dans l'Eglise détestés de Ruiter. 697.
Schonen. 152. Les Suédoises sont transportées en Schonen par les vaisseaux Hollandois. 213.
Schooneveldt (Hubrecht) Lieutenant du Capitaine Wildtschut, est condamné à une amende de trois mois de gages. 319.
Scorbut, il tourmente les équipages de l'armée navale. 435.
Schram (Volkert) est fait Vice-amiral d'Oüest-frise & du Quartier du Nord. 280. il est acusé de n'avoir pas fait son devoir. 525. il est renvoié absous par le Conseil de guerre. *ibid.* il est tué. 568.
Schryver (Abraham) 566.
Sédition en Hollande. 492. 493. elle continue. 521. elle y cause des changemens dans la Régence. *ibid.* & 526.
Selwyn (François) 249. il est mené à Amsterdam. 289.
Senega, fleuve sur la côte de la Guinée. 223.
Sang froid & rassis du vieux Tromp dans le combat. 41.
Senten (Bastien) se rend maître d'un vaisseau du Parlement d'Angleterre. 25.
Serment pris des Magistrats de Hollande, à l'ocasion des différens survenus entre la France & les Etats, à cause des vaisseaux arrêtés en France. 85.
Serment de purgation. 299. les termes du serment prêté par Ruiter en qualité de Commandant en Chef de l'armée navale. *ibid.* faux sermens faits pour de l'argent. 191.
Siabaninga, Président du Divan d'Alger. 185. il meurt. 194.
Sidney, Ambassadeur d'Angleterre en Danemarc. 149.
Siége de Berg-op-zoom. 5.
Sierra Liona. 233.
Silva (Pedro Vierra de) 98.
Simon Willemsz. 295.
Simon Willemsz. Conseiller dans l'armée navale est envoié à Berg. 307. il en est rapellé. 308. il est envoié au Texel. 318. il se retire de l'armée navale, & reçoit des têmoignages avantageux des Plénipotentiaires. *ibid.*
Sisterna (Don Melchior de) Vice-roi de Sardaigne rend beaucoup d'honneurs à Ruiter. 654.
Sitter (Pierre de) sa mort 701.
Slingelandt (Godard) Pensionaire de Dordrecht, Ambassadeur des P. V. aux négociations de paix entre les Couronnes du Nord. 120. Ambassadeur à Stokolm. 151.
Smit (Jérémie) Amiral de l'escadre bleuë des Anglois se bat contre Tromp. 375.
Smit (Samuel) 239.
Smit (Wessel) tâche d'apaiser la populace qui veut piller la maison de Ruiter. 527. il fait armer sa compagnie de Bourgeois & met les ordres nécessaires pour défendre la maison. 528.
Sneek, vaisseau pris & brûlé. 375.
Sobriété de Ruiter dans son boire & son manger. 698.
Solaas (Jean) Capitaine d'un flûte. 9.
Soldats de marine 339. deux mille Soldats de marine sont renvoiés de l'armee navale. 490.
Somelsdyk se rend d'abord auprès de Ruiter, sur le point de livrer la bataille, & puis va trouver Tromp. 372.
Somer (Bernard) fait un Panégirique en vers à l'honneur de son beaufrére van Gelder qui a été tué. 613. son entretien avec de Lyra Ambassadeur d'Espagne. 707.
Sond (le) Canal pour entrer dans la mer Baltique. 146.
Songe de Ruiter. 28.
Sonk (Menard) 543.
Sorlingues, isles: raport touchant la baie des Sorlingues. 432.
Span (Henri) Commandeur. 584.
Spartivento, pointe de terre ou cap dans le Roïaume de Naples. 165.
Sperling (Gustave) Amiral Suédois. 147.
Spessa, au Spetia celébre port de mer. Voi, port de la Lune.
Spinola. 5.
Sprag (Edoüard) se bat contre les Hollandois sur la Tamise. 430. contre Tromp. 608. sa misérable fin. 609.
Stachouwer (Fréderic) est fait Contre-amiral d'Oüest-frise & du Quartier du Nord. 280. il est tué. 363.
Star (Enno Doedesz.) se rend maître d'un vaisseau Anglois nommé l'Afrique. 269. il est fait Contre-amiral à la place de Koenders. 385. il est commandé pour croiser devant le Konings-diep. 424. 425.
Stavanger, en Norvègue. 285.
Staveren, vaisseau est pris. 481.
Steenberg est pris. 5.
Steenbok, grand Maréchal de Suéde, est envoié en Funen. 136.
Stellingwerf (Aukes) Lieutenant Amiral de Frise, est tué. 283.
Stokolm. 147.
Stook (Jean) Maître de vaisseau Anglois. 162.
Stooks (Jean) Amiral Anglois envoie salüer Ruiter, & l'invite à passer à son bord. 96.
Styrum (le Comte de) est blessé. 636.
Succès. Ce n'est pas par le succès de certaines afaires qu'il faut juger si elles ont été entreprises bien ou mal à propos. 303.
Swammerdam mis à feu & à sang. 543.
Swart (Jaques) 256.
Swart. 273. il prend deux bâtimens Anglois sur les côtes de la Guinée. *ibid.*
Sweerius (David) Capitaine est tué 610.
Suédois. Guerre entre la Suéde & la Pologne. 69. Desseins des Suédois sur Dantsic dissipés. 70. bataille entre les Suédois & les Polonnois. *ibid.* Traité conclu entre ces deux Roïaumes. 701. les Suédois passent en Funen sur la glace. 108. ils tiennent le Sond fermé. 110. combat naval entre eux & les Hollandois. *ibid.* ils cessent de combatre & laissent passer les Hollandois. 111. ils se retirent sous Cronenbourg. 112. ils donnent bataille aux Hollandois en Funen proche de Nybourg. 137. ils sont défaits, prennent la fuïte, & entrent dans Nybourg. 138.
Suis (Michel) 293.
Suspension d'armes concluë avec la Régence de Tunis. 170. avec celle d'Alger. 172.
Sweers (Isaac) il se bat courageusement dans le combat naval contre Blaake. 28. son vaisseau est coulé bas & il est pris prisonnier. 29. il sort de sa prison par son adresse. *ibid.* il est détaché avec 7. vaisseaux pour aller querir du bois à Kiel. 141. il revient de Kiel avec du bois. 143. il est fait Contre-amiral & envoié vers le Dogger-banc avec ordre de demeurer encore trois semaines en mer. 333. son vaisseau est desemparé par le canon des ennemis. 359. il est fait Viceamiral. 368. il est fait Vice-amiral sous le Collége d'Amsterdam. 384. il revient en Hollande avec la flote d'argent. 441. récit de la rencontre qu'il a euë avec les Anglois dans le Canal. *ibid.* il se trouve engagé dans un rude combat & est desemparé. 574. 575. il est acusé par Tromp de n'avoir pas fait son devoir, dequoi il se défend. 579. Enquête faite sur ce sujet. 580. il se bat contre l'escadre bleuë. 608. il est tué. 610. tombeau élevé à son honneur. 611. abrégé de sa vie & son éloge. 612.
Sultsbach (le Prince de) passe au bord de Ruiter. 152.
Symen Roeloffz. 258.

T.

TAake Maartensz. matelot condamné à la mort pour sédition. 382.

Taalman (Abraham) 572.

Tacorari, Fort fur la côte de Gainée ataqué & pris par les Anglois 238. il eft fommé par les Hollandois *ibid.* il eft repris. *ibid.* le village de Tacorari eft brûlé. 239. Ruiter fait fauter le château. 240.

Tamife. L'armée navale de Hollande paroît devant la Tamife. 329. ordre donné pour bloquer cette riviére. 330. elle eft encore une fois bloquée. 424.

Tandt, Capitaine de vaiffeau. 317.

Tavila. 8.

Tempête, elle caufe beaucoup de defordres au Texel. 43. devant le Vlie. 72. devant St. Lucar. 77. la flote qui revient de Berg en Norvègue eft batuë d'une grande tempête. 309. autres tempêtes dont l'armée navale eft batuë. 396. 456. 498. 530. 534. 603. 616. 685.

Temple (le Chevalier) fait conclure la Triple Alliance. 439. il rend un beau têmoignage touchant Ruiter & le Penfionaire de Wit. 440.

Tendreffe maternelle fait fauver Adrien Michelfz. de Ruiter, même avec péril de la vie de la mere. 3.

Terlon (Hugues de) Ambaffadeur de France à la Cour de Suéde. 149. fa réponce aux railleries du Roi de Suéde. 112. Ambaffadeur à la Cour de Danemarc. 149. fa Lettre à Ruiter. 365.

Terre-neuve il y fait auffi froid l'Eté qu'il fait l'Hiver en Hollande. 273. la pêche y eft abondante & fur tout de Cabelliau ou moruë. *ibid.* fa fituation. *ibid.*

Terreur répanduë dans la Hollande par la venuë du Roi de France & de fon armée, 485. à Londres par la victoire des Hollandois à Chattam. 417.

Teunis Willemfz. 422.

Theils le jeune (Jean) Conful au Grand Caire en Egipte. 182.

Themiftocle, fon extraction. 3.

Thomas Tobiafz. fe plaint de la difette des vivres. 534. fon eloge. 608. il commande le *Waasdorp*. 617.

Thou (Jaques-Augufte de) vient de la part du Roi de France à la Haie. 84. la propofition qu'il fait & fes prétentions. *ibid.*

Thou (Jaques-Augufte de) fon éloge. 84.

Tiddyman (Thomas) 306.

Tierrink, Amiral Suédois. 148.

Tichelaar (Guillaume) fa machination contre le Ruart de Putten. 508. 509. 521.

Toledo (Don Francifco de) Marquis de Villa-franca, Vice-roi de Sicile, fait des complimens à Ruiter fur fon arrivée. 656.

Tombeau élevé à l'honneur de Martin Harpertfz. Tromp. 42.

Tonnerre. Trois hommes tués & fept bleffés d'un coup de tonnerre. 371.

Torbay. Deffein fur cette place. 428.

Tours à feu le long du rivage. 595.

Tour de mauvaife foi d'un Capitaine Anglois. 106.

Traité entre les Etats des P. V. & les Portugais. 7. avec la Régence de Salé. 61. avec la France fur quelques différens furvenus. 87. entre la France l'Angleterre & les P. V. pour la paix entre les Couronnes du Nord. 117. avec les Négres de Fantin pour aider aux Hollandois à prendre Cormantin. 252.

Tralane (Jean) 429.

Travemonde. 141.

Treflong eft tué. 352.

Triple Alliance entre l'Angleterre, la Suéde & les Provinces Vnies. 439.

Tripoli. Sa fituation & fes forces. 178.

Tromp (Corneille) eft fait Contre-amiral. 47. il prend un vaiffeau Turc, & a un différent fur ce fujet avec le Sant de Salé. 51. il eft envoié dans la Méditerranée en la place de Ruiter qui eft rapellé. 192. il prend deux Corfaires d'Alger. 195. il donne des preuves de fa valeur. 283. il eft fait Vice-amiral fous le Collége d'Amfterdam. 279. Lieutenant Amiral de la Meufe. 284. il refufe d'aller fervir fous Ruiter & requiert d'en être difpenfé. 293. 294. Lettre des Etats fur fon fujet. 294. Réfolution des Etats Généraux à fon égard. 297. ce qu'il fit paroître en ce tems-là lors que Ruiter arriva à l'armée. 299. 300. il va joindre l'armée navale avec dix vaiffeaux. 312. il chaffe fur l'efcadre bleuë. 375. 376. 379. il fe rend devant le Wielingen & entre dans le Landts-diep. 379. la mauvaife fatisfaction que Ruiter à de lui. 382. il écrit aux Etats. 383. Délibérations dans l'Affemblée des Etats à fon fujet. 383. 384. il va trouver le Penfionaire de Wit & ofre de reconnoître fa faute. 384. il eft deftitué de fa Charge. *ibid.* fa Requête & la Réfolution qui fut prife. *ibid.* il eft rétabli dans la Charge de Lieutenant Amiral & fe reconcilie avec Ruiter. 549. il va joindre l''armée avec fept vaiffeaux & un brulot. 560. il régale Ruiter. 562. il fe bat contre l'efcadre blanche. 564. il eft en péril & en eft dégagé par Ruiter. 565. il acufe le Vice-amiral Sweers de s'être mal aquitté de fon devoir. 579.

Tromp (Corneille) eft environné de vaiffeaux Anglois & fe trouve dans un grand péril. 354. il eft dégagé par Ruiter. *ibid.* fon intrepidité. 362. il va tard aux ennemis. 373. il fe bat contre l'efcadre bleuë Angloife. 375. il lui fait prendre chaffe & la pourfuit toute la nuit. 376. ce qu'on dit de cette pourfuite. *ibid.* il chaffe encore le lendemain fur la même efcadre. 379. il fe retire & les Anglois chaffent fur lui dans fa retraite. 379. il eft reçu à Londres avec becoup d'honneur. 640.

Tromp (Martin Harperfz.) met à la mer pour aller chercher la flote de Cromwel. 15. ordres qui lui font donnés. *ibid.* fon combat contre Blaake proche de Douvres. *ibid.* il ne peut éxécuter un deffein qu'il avoit formé contre Afkuë. 16. il tâche d'ataquer Blaake, mais la tempête l'en empêche. *ibid.* il eft en difgrace auprès des Etats. *ibid.* il eft rétabli dans le commandement de l'armée navale. 24. il livre bataille à Blaake proche de Douvres. 25. il combat le même Blaake proche de Portlandt. 28. il eft remercié par les Etats. 33. il va en mer à regret. 34. il livre bataille à Monc proche de Nieuport & de Dunquerque. 35. 36. il fe retire au Wielingen. 36. il écrit aux Etats. *ibid.* il eft tué. 39. fes derniéres paroles. *ibid.* abrégé de fa vie & fon éloge. 41. il étoit familier & afable aux matelots. *ibid.* tombeau élevé à fon honneur. 42.

Troupes réglées, diftribuées dans l'efcadre de van Gent, pour aller dans le Méduvei ou la Riviére de Rhochefter. 411.

Tuineman, Capitaine de vaiffeau. 143.

Tumulte autour de la maifon de Ruiter dans l'ifle de Waal. 526. 527. 528.

Turennes (le Maréchal de) fon entretien avec l'Ambaffadeur P. Grotius. 448.

Turcs. Quelques Turcs Mores fe défendent vaillamment contre Ruiter. 60.

Turcs, ils rendent de bons têmoignages aux Hollandois. 185. une prife faite fur les Turcs eft relâchée. 53.

Tycho-Brahé. 111.

Tyloos. Capitaine de vaiffeau. 584.

Tyriens s'atribüent l'empire de la mer. 27.

V.

VAiffeaux Hollandois arrêtés en France 82. vaiffeaux François arrêtés en Hollande. 85. vaiffeaux Hollandois encore arrêtés en France. 88.

Vaiffeaux marchands pris par les Anglois. 30. 31. efcortés par de Wit & par Ruiter. 43. brûlés au Vlie par les Anglois. 387.

Vaiffeaux Flamands où font embarquées des troupes Angloifes qui vont au fervice du Roi d'Efpagne, & paffent au travers de l'armée navale de Hollande. 422. vaiffeaux Suédois arrêtés. 304.

Valafco (Don) 8.

Valehen (Nicolas) 111. 146.

Valence. 207.

Valk (Martin van der) Charpentier. 377.

Valkenbourg, Directeur Général de la côte Septentrionale d'Afrique. 215. 239. il régale Ruiter. 241. le confeil qu'il donne & la réponce qu'il fait à Ruiter au fujet des afaires des Indes Occidentales. 263.

Vanité d'un Capitaine Efpagnol. 11.

Veen (van) 598.

Velde (Guillaume van de) deffinatour de vaiffeaux, fe rend à l'armée navale pour deffiner le combat qu'on eft fur le point de donner. 348.

Velfen (Corneille van) faute par fa propre poudre. 35.

Venitiens, remportent la victoire fur les Turcs. 70.

Verbal du Ruart de Wit, donné au Public. 438.

Verburg (Jean Gedeonfz.) 18. 20. il rencontre deux navires de guerre Anglois qui avoient pris un vaiffeau d'Amfterdam. 106. il eft fait Contre-amiral. 384. il eft renvoié dans la Meufe à caufe de fa maladie. 410.

Verhaaf (Jean Aartfz.) 19. 111. il eft fait Contre-amiral. 47.

Vermeulen (Jean Broerfz.) 353.

Vers à foie à milliers, que Ruiter voit à Valence dans les arbres. 207.

Verfchoor (Nicolas) Contre-amiral, eft tué en Sicile. 669.

Verfchuur (Jufte ou Jooft) 153. fon vaiffeau eft fort endommagé

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

magé par la tempête. 326.
Versteeg, Lieutenant de vaisseau, est cassé. 319.
Verveen (Dirk Krynan) 111. il meurt à Coppenhague. ibid.
Veth (Jaques) donne avis du pernicieux dessein des Anglois contre les Hollandois. 25.
Veuves & enfans de gens morts dans l'expédition de l'an 1665. auront le double de la paie qu'avoient les défunts. 280.
Viane (Gilbert de) Fiscal, est fait prisonnier par les François proche de Livourne. 90. il est relâché. 93. il parle au Roi de Tunis. 169. il meurt & est enterré proche d'Alger. 203.
Victoire des Hollandois revoquée en doute dans l'Angleterre. 363.
Victol (Corneille) est blessé & meurt à Hoorn. 363.
Vinkaart ou Waterdrinker (Jean) 64.
Visscher (Henri) Capitaine de vaisseau est tué. 610.
Uithoorn, est gardé par des matelots. 547.
Uittenhove, Colonel. 636.
Uittenhout (Pierre Jansz.) 358. il est tué. 363.
Vivien (Nicolas) Pensionaire de Dordrecht. 325.
Vivonne (le Duc de) 700.
Vivres. Ordres donnés par Ruiter pour les faire durer plus longtems. 21. disette de vivres dans l'armée navale. 534. 535. ordres donnés pour les vivres dans l'armée navale & sur ce qui en sera fourni par jour. 302.
Vlekkeren. 322.
Vlie ou le Vlielandt, les Anglois y brûlent des vaisseaux marchands. 387.
Vlissingen (Cornelia Engels van) seconde femme de l'Amiral Ruiter. 6. sa mort. 14.
Vlug (David) est fait Contre-amiral. 384. il est envoié aux Middlegroenes avec des bâtimens préparés pour y couler bas. 553. il est rapellé. 554. il est acusé de n'avoir pas fait son devoir. 525. Sentence renduë par le Conseil de guerre à sa décharge. *ibid.* il est tué. 568.
Vlug, (Thomas) est fait Vice-amiral. 623.
Vogelsang. 120. Ambassadeur des Etats des P. V. pour assister aux négociations de paix entre les Couronnes du Nord. *ibid.* en Danemarc. 151.
Vollenhove (Henri) 411.
Vollenhove (Jean) 714.
Volontaires, qui ofrent d'aller joindre l'armée navale avec des frégates légéres. 570.
Vondel (Juste van den) ses vers à l'honneur de Ruiter. 366. sur la prise de Chattam. 420.
Vos (Corneille) entre le premier dans le fort de Charnesse & en arrache le pavillon du Roi. 412.
Vpsal, ville où étoit né Charles Gustave Roi de Suéde. 146.
Vranienbourg. 111.
Vrek (Jean Cornelisz.) 295. Conseiller dans l'armée navale. 318.
Vries (David de) Consul à Salé. 51.
Vries (Tierk Hiddes de) Vice-amiral est tué. 375.
Vroom (Henri) est tué. 375.
Vyselaar (Jean) 153. il perd ses ancres & ses cables par l'éfort de la tempête. 326.

W.

WAal, isle de Waal, quartier de la ville d'Amsterdam, est gardé par les Bourgeois. 528.
Walop. 647.
Warbourg. 109.
Warmondt (Guillaume Arentsz. van) 40.
Wassenaar (Jaques de) Seigneur d'Opdam, est sollicité d'accepter la Charge d'Amiral de Hollande. 45. il demande que ce soit sous diverses conditions qu'il propose. *ibid.* enfin il y consent. *ibid.* il se rend dans le Sond. 70. il est fait Chevalier de l'Ordre de l'Eléfant. *ibid.* il est rapellé avec trente des plus gros vaisseaux. 71. il aquiert la Seigneurie de Wassenaar. 97. il est envoié avec une armée navale pour faire lever le siége de Coppenhague. 109. il entre dans le Sond avec l'armée. 110. il donne de belles marques d'intrépidité dans le combat. 111. il arrive à Coppenhague. 112. il reçoit ordre de passer l'armée en Danemarc. 113. il entre en des négociations avec Montagu. 122. on lui permet de s'en revenir en Hollande. 130. il part de Danemarc. 131. il arrive en Hollande, fait raport de ce qui s'est passé dans son expédition & est remercié. *ibid.* il va en mer en qualité de Lieutenant Amiral Général. 280. son vaisseau saute & il périt. 282.
Ween ou Huen, isle de Danemarc. 146.
Wereldt (Jean Jansz. de) est pendu pour avoir excité une sédition dans la flote. 290.
Westbroek (Gysbert Hendriksz. van) ses deux filles sont traitées comme des Esclaves par les Anglois dans les Indes Occidentales, & délivrées par Ruiter. 234.
Westergo vaisseau, saute par sa propre poudre. 483.
Westhovius (Theodore) ofre à Ruiter d'aller en qualité de Pasteur sur son vaisseau, & est accepté. 551. il reçoit des Lettres des Pasteurs de Hongrie qui sont aux galéres de Naples. 1656. il assiste Ruiter en sa maladie. 693.
Wicht, isle. 427.
Wiglema (Schelte) son vaisseau saute en l'air. 30.
Wildt (David de) vient à l'armée navale en qualité de Député. 561.
Wildt (de) est envoié avec 4. vaisseaux à Salé. 105. il arrive devant Salé. *ibid.* il reçoit un présent d'une chaîne d'or. 87. son vaisseau va donner contre un rocher. 95. il est fait Contre-amiral. 280.
Wildtschut (Jaques) 316. il abandonne van Nès & est arrêté. 317. Sentence prononcée contre lui. 319. & éxécutée. *ibid.*
Wilmerdonk (Abraham) sa mort. 701.
Wirts (Paul) Maréchal de camp va visiter Ruiter à son bord. 584.
Wismar. Les Suédois de Wismar dressent une embuscade à Ruiter. 141.
Wisselmonde. 72.
Wit (Gysbert de) est envoié en Portugal de la part des Etats. 97.
Wit (Witte Cornelisz. de) est envoié en mer avec une armée navale pour se joindre à Ruiter. 22. il livre bataille à Blaake dans le Pas de Calais. *ibid.* il veut reprendre le combat. 23. il reçoit des remercîmens des Etats de Hollande, lors qu'il va prendre son congé pour aller en mer avec quelques vaisseaux. 32. ce qu'il dît dans l'Assemblée des Etats à l'égard des Anglois. 36. 37. après le combat il fait prendre à l'armée la route de Schévening, puis du Texel. 40. il va en mer avec Ruiter pour escorter un grand nombre de vaisseaux marchands. 43. il est odieux aux matelots. 44. il est tué à la bataille du Sond. 110. honneurs rendus à son corps. 112.
Wit (Corneille de) Ruart de Putten se rend à l'armée navale en qualité de Plénipotentiaire. 407. commission & pouvoir à lui donnés. *ibid.* il va trouver van Gent à bord du vaisseau *l'Agate*. 411. il mande Enno Doedesz. avec son escadre, & Ruiter en personne, pour se rendre auprès de lui avec tous les brulots. 413. il donne ses ordres conjointement avec Ruiter pour faire adresser des brulots. 416. les Etats de Hollande lui font présent d'une coupe d'or. 420. il fait descente à Haruich & donne ses ordres pour faire batre le fort. 425. il part pour s'en retourner en Hollande. 435. il est prié par la Province de Hollande de retourner en mer en qualité de Plénipotentiare avec l'Amiral Ruiter. 464. il en accepte la Commission. 465. la survivance de la Charge de Ruart est acordée à son Fils. *ibid.* il se rend au bord de Ruiter. 466. il exhorte le Conseil de guerre & les Capitaines à bien faire leur devoir. 469. il demeure sur la dunette pendant le combat. 478. il part pour se retirer en Hollande à cause de ses incommodités. 488. il envoie trois milliers de poudre à Dordrecht & s'y rend. *ibid.* il trouve que son portrait y a été mis en piéces. *ibid.* on atente à sa vie. *ibid.* il se voit contraint de signer un Ecrit pour la promotion du Prince d'Orange aux Charges. 493. on le cherche pour le tuer. 508. il est arrêté prisonnier. *ibid.* Lettre remarquable écrite sur ce sujet par le Pensionaire de Wit à Ruiter. 508. 509. Lettre de Ruiter aux Etats pour réfuter les calomnies qui ont été semées contre le Ruart. 510. il est massacré. 521.
Wit (Jean de) Conseiller Pensionaire de Hollande, reçoit ordre de porter le Sieur d'Opdam à accepter la Charge d'Amiral. 45. il satisfait aussi Ruiter sur ses difficultés, & le porte à accepter la Charge de V. Amiral. 47. l'adresse dont il se servit pour faire donner un promt secours à la Compagnie des Indes Occidentales. 212. 213. son éloge. 231. réponse remarquable qu'il fit à l'Ambassadeur d'Angleterre. *ibid.* sa maniére de parler franche, 295. ses soins pendant la tempête dont la flote fut batuë sur sa route en revenant de Norvègue. 310. à sa sollicitation on fait des éxercices militaires & de feints combats dans l'armée navale. 313. têmoignages avantageux de Ruiter à son sujet. 325. Résolution des Etats pour le remercier du zèle qu'il a marqué dans l'expédition maritime. *ibid.* il est d'avis de rechercher le combat contre les Anglois, avant que de faire rentrer l'armée en ses ports. *ibid.* il est remercié par les Etats de Hollande. 328. il fait raport de ce qui s'est passé sur mer, & est remercié par les Etats. 334. il refuse les recompenses qu'on lui veut donner pour cela. 335. il se rend avec Ruiter à l'armée navale. 364. après avoir fait une enquête éxacte il dresse une une Rélation de la bataille. *ibid.*

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

il propose de destituer le Lieutenant Amiral Tromp de sa Charge. 383. il retourne à l'armée en qualité de Plénipotentiaire de l'Etat. 397. il aide à donner les ordres. 399. il est remercié de ses services par le Conseil de guerre. *ibid.* il fait son raport à l'Assemblée des Etats de Hollande. 400. où il est remercié *ibid.* beau têmoignage du Chevalier Temple touchant Jean de Wit & Ruiter. 440. sa propofition de donner satisfaction au Roi d'Angleterre touchant le salut du pavillon. 460. il est blessé. 488. il reçoit une Lettre de Ruiter sur ce sujet. 489. sa Lettre à Ruiter touchant la prison de son frére. 508. 509. 510. il demande de se démettre de sa Charge & l'obtient. 511. Lettre remarquable qu'il écrivit à Ruiter sur ce point quelques jours avant sa mort. 511. 512. sa funeste & pitoiable mort décrite dans les propres termes dont les Etats se sont servis. 521. sentiment de Ruiter sur ce terrible évènement. *ibid.* son eloge. 521. 522.

Withoorn (Guillaume) Commandant Anglois demande à Ruiter, par l'ordre de Cromwel, qu'il laisse emmener aux Dunes les vaisseaux marchands qui venoient d'Espagne. 66. sa Lettre à Ruiter. *ibid.* Ruiter lui envoie faire des complimens & des excuses. 102. il envoie son Pasteur au bord de Ruiter. 102.

Witte (Jean de) beaufils de Ruiter, Fiscal dans l'escadre de son beaupere. 221. il est fait Capitaine ordinaire. 622.

Witte (Regnier Jansz.) 293.

Woerden. Dessein du Prince d'Orange sur Woerden manqué. 542.

Wolsogen, (Louïs) fait l'Oraison funébre de Ruiter. 713.

Worst (Ewout Pietersz.) 4.

Wouw (Jean van) 525.

Wrangel (Charles Gustave) Amiral de Suéde, tient le Sond fermé. 110. il est obligé de se retirer. 111.

Wybrandt Barentsz. 647.

Wynbergen (van) Sergent Major. 295.

Wynbergen (Pierre Klaasz.) 315. est pris & relâché. 340. il est mis dans un détachement. 584.

Wyngaardt (Wouter) est tué. 363.

Wynrich (Philbert) Lieutenant. 377.

Y.

Y, ou Ey. On fait garde à Amsterdam du côté de l'Y. 544.

Yorc (le Duc de) 157. il voit brûler les vaisseaux Anglois à Chattam. 416. son discours vif au sujet du désir qu'il avoit de faire la guerre aux Hollandois. 282. il se bat contre Ruiter. 477. 478.

Z.

Zaalingen (van) Capitaine de vaisseau. 107.

Zaan (Corneille van der) Capitaine de vaisseau. 701.

Zaan (George van der) prend un vaisseau marchand Anglois. 25.

Zaan (Guillaume van der) il reçoit une chaîne d'or du Conseil de l'Amirauté d'Amsterdam. 87. il reçoit ordre de Ruiter, comme Commandant en Chef, d'exécuter l'entreprise qui a été formée sur Cormantin. 254. il se rend maître d'un bâtiment Anglois à Terre-neuve dans la baie de St. Jean. 273. 274. il est ataqué d'une mélancolie qui l'oblige de demander congé d'aller à terre & il l'obtient. 328. il se rend maître d'un vaisseau Anglois. 351. récit plus particulier de ce qui se passa à cette action. 351. 352. l'Amirauté d'Amsterdam lui fait présent d'une chaîne d'or & d'une médaille. 336. il est condamné à une amende pécuniaire pour une certaine faute. 370. il est détaché avec sept vaisseaux pour aller à la découverte en croisant. 409. il reçoit ordre d'aller croiser avec sept vaisseaux entre Harwich & le Konings-diep. 418.

Zanten (van) ou Santen. 295.

Zélande, fertile en Heros maritimes. 1.

Zélande, isle de Danemarc. 144.

Zuylichem (van) 711.

Zyl (Abraham van) 377.

FAUTES à CORRIGER.

Page 7. ligne 7. Jurtado, lisés Furtado. *p.* 16. *l.* 25. emploient, emploiant. *p.* 19. *l.* 17. il y aparence, *l.* il y a aparence. *l.* 27. Autriche. *l.* Autruche, *p.* 22. *l.* 34. armes. *l.* armees. *p.* 29. *l.* 9. 801. *l.* 80. *p.* 30. *l.* 26. de côte-la, *l.* de ce côté-*la*. *p.* 34. *l.* 59. ennemie, *l.* des ennemis. *p.* 44. *l.* 59. Beverwaart & Louïs de Nassau. *l.* & Louïs de Nassau Sr. de Beverwaart. *p.* 54. *l.* 11. Bourgeoise. *l.* Bourgeoisie *p.* 56. *l.* 9. la bâtiment, *l.* le bâtiment. *p.* 59. *l.* 52. avant son, *l.* son avant. *p.* 63. *l.* 2. 150. *l.* 250. *p.* 66. *entre la ligne* 28. *& la* 29. *ajoutez*, Monsieur. *p.* 70. *l.* 46. leur cette, *l.* leurs, *ôtes*, cette. *l.* 53. toient, *l.* étoient. *p.* 84. *l.* 21. lesques, *l.* lesquels, *p.* 105. *l.* 26. avoit. *l.* avoient. *p.* 112. *l.* 35. moullés, *l.* mouillés. *p.* 129. *l.* 34. tonrna. *l.* tourna. *p.* 130. *l.* 43. l'armée, *l.* de l'armée. *p.* 133. *l.* 5. vers l'isle Funen sur laquelle, *l.* vers le côté de Funen sur lequel. *p.* 137. *l.* 18 l'entement. *l.* lentement. *p.* 138. *l.* 11. promenses, *l.* promesses. *p.* 141. *l.* 34. Le Vice-amiral de Danemarc Sr. Heldt, *l.* Le Sr. Heldt Vice-amiral de Danemarc. *p.* 145. *l.* 12. neuf heures, *l.* à neuf heures. *l.* 53. avec es, *l.* avec ses. *p.* 147. *l.* 45. le avoient, *l.* les avoient. *p.* 152. *l.* 26. batille, *l.* bataille. *p.* 162. *l.* 30. à son vaisseau, *otez*, à. *p.* 168. *l.* 49. peux, *l.* deux. *p.* 174. *l.* 32. de Wit, *l.* de Wildt. *p.* 183. *l.* 38. escorte, *l.* escorter. *p.* 193. *l.* 15. ce s'étoit, *l.* ce qui s'étoit. *p.* 208. *l.* 7. avoit fait, *l.* avoient fait. *p.* 210. *l.* 49. isles de Flandre, *l.* isles Açores, *& ailleurs*. *p.* 218. *l.* 17. expressement, *l.* empressement. *p.* 225. *l.* 8. vioce. *l.* violence. *p.* 228. *l.* 16. sees. *l.* fees. *p.* 235. *l.* 15. Escalves, *l.* Esclaves. *p.* 237. *l.* 15. lain, *l.* loin. *p.* 243. *au bas.* [illegible] Ordonnance. *p.* 257. *l.* 59. déges, *l.* décharges. *p.* 273. *l.* 10. de Rose. *l.* de Rase. *p.* 277. *l.* 38. chaun. *l.* chacun. *p.* 298. *l.* 37. mettte, *l.* mettre. *p.* 307. *l.* 23. 41. canon, *l.* 41. canons. *l.* 25. tirces. *l.* tirés. *p.* 315. *l.* 7. au le Fénix, *l.* au Fénix. *p.* 317. *l.* 8. parfaite. *l.* parfaitement. *p.* 318. *l.* 14. les aux navires, *otez*, les. *p.* 324. *l.* 59. faires; *l.* faites. *p.* 326. *l.* 12. nep ut, *l.* ne put. *p.* 327. *l.* 49. chargetant, *l.* charge, tant. *p.* 356. *l.* 14. à armée, *ôtés*, à. *p.* 360. *l.* 30. *& ailleurs*. le Giroflier, *l.* le Girofle. *p.* 366. *l.* 21. ne se à tûrent, *ôtés*, à. *p.* 367. *l.* 6. Les Etats de Zélande, *ôtés*, de Zélande. *p.* 369. *l.* 21. remaquer, *l.* remarquer. *p.* 371. *l.* 47. donc, *l.* dont. *p.* 380. *l.* 15. de leur nom, *l.* en leur nom. *p.* 400. *l.* 27. baeux, *l.* beaux. *p.* 409. *l.* 25. agrir, *l.* agir. *p.* 451. *l.* 30. & du Chevalier, *l.* & le Chevalier. *p.* 468. *l.* 46. les plus. *l.* le plus. *p.* 484. *l.* 35. Le même jour. Le, *l.* Le même jour, le. *p.* 496. *l.* 53. de d'Août, *ôtez* de. *p.* 533. *l.* 29. au sujet l'armée, *l.* au sujet de l'armée *p.* 558. *l.* 43. des ses, *l.* de ses. *p.* 562. *l.* 1. ou détruire, *l.* ou de détruire. *p.* 567. *l.* 7. comtpe, *l.* compte. *p.* 592. *l.* 14. qu'ella. *l.* qu'elle. *p.* 605. *l.* 14. jusqu'à, *l.* jusques. *p.* 626. *l.* 11. & 12. depuis l'Isle, *l.* depuis le cap de Finisterre jusqu'au milieu de la pointe nommée l'Isle. *p.* 1636. *l.* 58. du Sr. Comte de Hornes Colonel. *l.* du Sr. Colonel & du Sr. Comte de Hornes. *p.* 656. *l.* 47. de pins, *l.* de pains. *p.* 662. *l.* 52. *quarumdam*, *l.* quorumdam. *p.* 695. *l.* 39. que de l'augmenter. *ôtez*, de. *p.* 69. *l.* 31. extême. *l.* extrême. *p.* 704. *l.* 19. autant fois, *l.* autant de fois. *par tout où il ya*, rade de Cadix, *l.* baie de Cadix.

Les Estampes doivent être placées aux pages suivantes.

1. Estampe. Combat naval donné entre le Sr. Michel de Ruiter & le Sr. George Askuë proche de Plimouth le 26. d'Août 1652. pag. 19.
2. Estampe. La ville de Nybourg. pag. 140.
3. Estampe. La ville d'Alger. pag. 181.
4. Estampe. La Victoire remportée sur la riviére de Rochester ou le Méduvei. pag. 414.
5. Estampe. Combat naval donné entre l'Amiral de Ruiter d'un côté, & le Prince Robert & le Comte d'Estrées de l'autre. pag. 607.
6. Estampe. Combat naval du Sr. Michel de Ruiter & du Sr. de la Cerda contre le Sr. du Quesne. pag. 688.
7. Estampe. Pompe funébre de Michel de Ruiter Duc, Chevalier, &c. pag. 712.
8. Estampe. Tombeau élevé à l'honneur du Sr. Michel de Ruiter, &c. pag. 784.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Les Estampes doivent être placées aux pages suivantes.

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20

N:240

(135)

(1332)

Early European Books, Copyright © 2011 ProQuest LLC.
Images reproduced by courtesy of Koninklijke Bibliotheek, Den Haag.
36 F 20